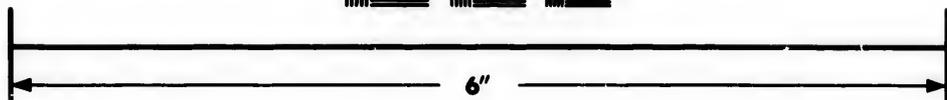
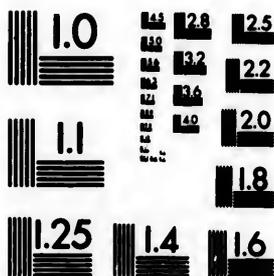


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input checked="" type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | Irregular pagination: [1]- 600, 603 - 608, 601 - 602, 609 - 733 p. |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

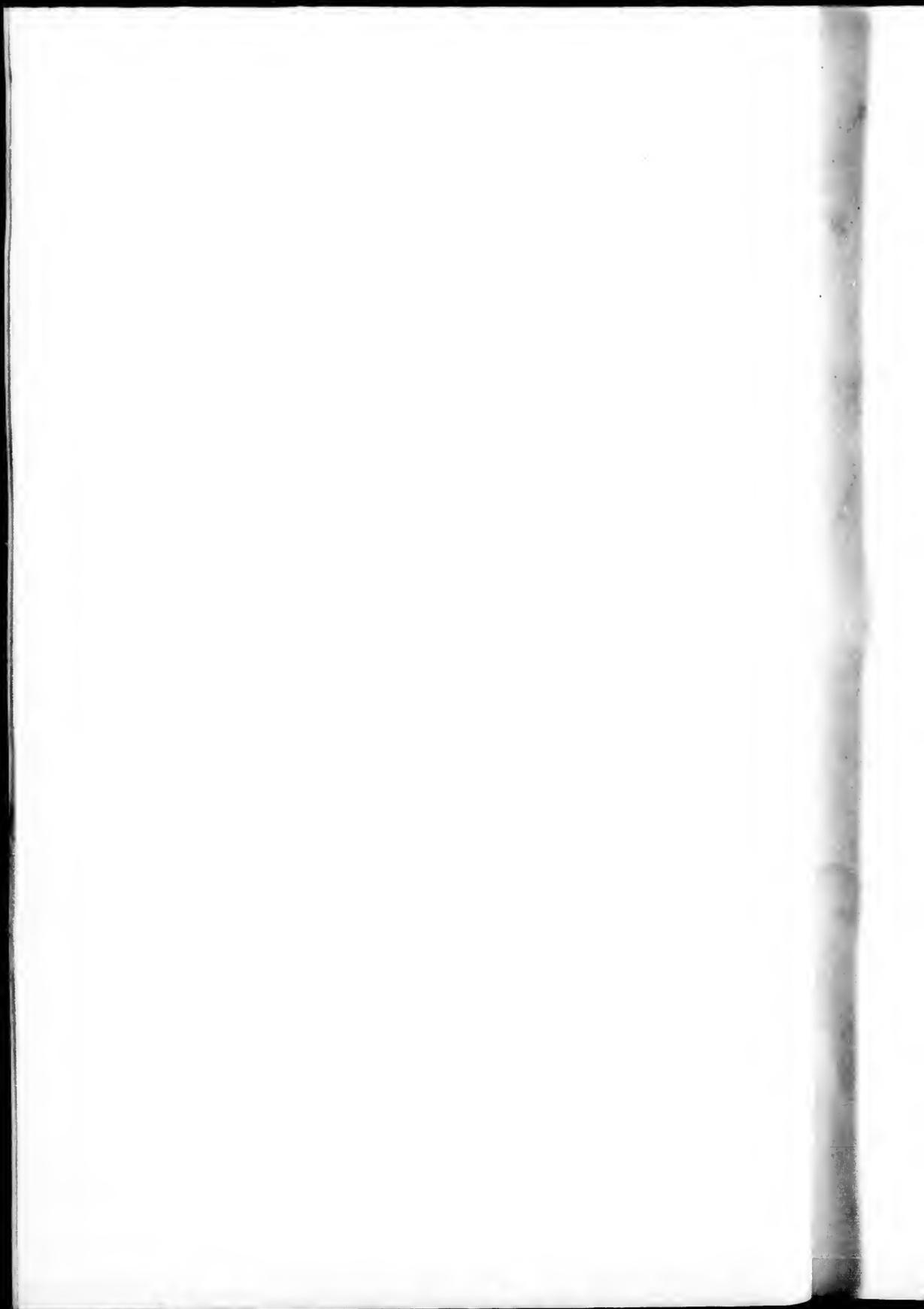
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



COMPLÉMENTS
DE BUFFON.

Tom. Second.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOINE ET MARTINET
rue Jacob, 30.

609.

COMPLÉMENTS
DE BUFFON

PAR

P. LESSON,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

Deuxième Edition,

Revue, corrigée et augmentée par l'Auteur.

—

RACES HUMAINES ET MAMMIFÈRES.



PARIS,

P. POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE DES PETITS-AUGUSTIERS, 5:

Et chez les Libraires et aux Dépôts de Pittoresques de la France
et de l'étranger.

—
1840.

INEL,

Depuis
beaux ouv
et dans de
jour le no
gouverner
pleins d'a
ment. Ma
âges diffé
on sera fo
qui sureha
dédale où
masse de t
inconveni
dition don

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Depuis la mort de Buffon, plus de trois mille espèces d'oiseaux ont été figurées soit dans les beaux ouvrages d'Audebert, de Vieillot, de Le Vaillant, de Wilson, de Desmarest, de Temminck, et dans des mémoires particuliers imprimés à part, ou dans des recueils périodiques. Chaque jour le nombre des espèces s'accroît encore par suite des grands voyages ordonnés par des gouvernements, ou par les recherches individuelles et les pérégrinations isolées de naturalistes pleins d'ardeur. Plus de sept mille oiseaux sont donc nommés dans les catalogues en ce moment. Mais cependant si l'on réfléchit combien il y a de doubles emplois de noms, combien les âges différents d'une même espèce ont souvent fait établir des distinctions spécifiques abusives, on sera forcé de se tenir en garde contre cette tendance à créer des dénominations nouvelles qui surchargent la science plus qu'elles ne la servent, et qui font de la partie synonymique un dédale où l'esprit le plus robuste ne peut marcher sans faire un faux pas. Au milieu de cette masse de travaux relatifs à l'histoire naturelle des oiseaux, il nous a fallu opter entre plusieurs inconvénients, pour ne pas tomber dans des redites et répéter ce qu'on trouve imprimé dans l'édition dont nous assemblons le complément.

DE

Les oiseaux
 présentent à
 tudes qui de
 d'autres terri
 montrées, c
 nent de leur
 en tant qu'il
 l'homme, est
dividualité
 point de com
 des familles.
 Ainsi, sans
 dans la série
 oiseau naît d
 constants qu
 attributs que
 vent changer
 fixité dès lo
 peut faire v
 Ainsi, placé
 et la perfect
 comme ceux
 miers voient
 de la mère, t
 tégé par un t
 pement des g
 pérature que
 faibles et pr
 besoin d'être
 que dans que
 à leur sortie
 leur mère, e
 trice. A une
 fiale digestio
 obde une non
 gmes se faç
 à accomplir ;

HISTOIRE NATURELLE

DES OISEAUX.

INTRODUCTION.

CHAPITRE I^{er}.

DE L'ORGANISATION DES OISEAUX.

Les oiseaux, étudiés dans leur nature intime, présentent à l'observateur des moyens ou des habitudes qui découlent de leur organisation, ou, en d'autres termes, de causes finales évidemment démontrées, comme dérivant de ce que ces êtres tiennent de leur naissance. Or, la nature d'un oiseau, en tant qu'il n'a point été modifié par la main de l'homme, est de revêtir des caractères constants d'individualité ou d'espèce, ce qui permet d'établir un point de comparaison pour la distinction des tribus, des familles, des groupes, et même des variétés. Ainsi, sans chercher à établir une filiation unique dans la série des animaux, est-il démontré qu'un oiseau naît d'un germe fécondé avec des attributs constants quand il se trouve dans l'état de nature, attributs que des exceptions accidentelles seules peuvent changer en monstruosité, quelle que soit la fixité dès lors de celles-ci, ou que la domesticité peut faire varier seulement en quelques points. Ainsi, placés près des mammifères par l'ensemble et la perfectibilité de leurs organes, les oiseaux, comme ceux-ci, naissent dans un œuf; mais les premiers voient ces enveloppes se briser dans le sein de la mère, tandis que chez ces derniers il est protégé par un test calcaire qui exige, pour le développement des germes fécondés, une élévation de température que procure l'acte de l'incubation. Débiles, faibles et presque nus en naissant, les jeunes ont besoin d'être abrités par des berceaux ouatés, bien que dans quelques familles les petits soient aptes, à leur sortie de l'œuf, à vivre sous la protection de leur mère, et sans autre abri que son aile protectrice. A une substance alimentaire élaborée et de facile digestion, préparée par les père et mère, succède une nourriture plus difficile à digérer. Les organes se façonnent aux fonctions qu'ils sont appelés à accomplir; les plumes naissent, la livrée du jeune

âge disparaît, les ailes se plient au vol; l'âge adulte; toujours précoce, brise les liens de parenté, et le jeune devient chef de famille à son tour en continuant, à de nouvelles générations, les soins qu'il a reçus dans ses premières années.

On ne peut se dissimuler que des caractères, bien faciles à saisir au premier aspect, ne viennent séparer, pour l'observateur inattentif, un oiseau complet de tout autre animal. A voir bondir sur l'arène un chat, ou à voir courir avec prestesse sur le sol un chien levrier, qui ne distingue à la première vue un aigle planant avec vigueur au milieu des airs, ou un poisson qui fend les ondes? Et cependant, ces milieux si opposés par leur densité, si différents par les appareils qu'ils demandent pour la locomotion, sont loin d'être affectés exclusivement à telle ou telle espèce de ces trois grandes divisions d'êtres. Des roussettes aux mamelles pectorales, des poissons à rames natatoires amples, se maintiennent dans l'air; des oiseaux sans ailes ne peuvent nullement voler, et quelques uns peuvent à peine marcher sur le sol où ils se traînent, tandis que dans l'eau ils nagent comme des poissons. Sous ce rapport donc, les oiseaux ne peuvent emprunter aucun caractère distinctif des milieux où ils vivent.

§ I. De la peau.

La peau des oiseaux est remarquable par la finesse du derme, et cette enveloppe générale de l'organisme est protégée par des plumes qui y croissent de la même manière que les poils le font sur la couche cutanée des mammifères, les cétacés exceptés. Cette peau est le foyer d'une vive chaleur; mais, protégée par des corps étrangers, elle ne peut servir d'organe de tact, et sous ce rapport ses fonctions sont complètement annihilées. Toutefois, le derme est peu épais dans les endroits que recouvrent les plumes, mais il devient solide et dense au contraire sur les parties dénudées. Le réseau vasculaire

est remarquable par son ampleur, et reçoit une grande quantité de vaisseaux caractérisés par une circulation des plus actives. Quant au pigmentum, il est, ou nul sous les plumes, ou épaissi sur les parties démodées, et la couche nerveuse dont les papilles sont très fines à peu de développement. L'épiderme est assez mince chez quelques espèces, plus dense chez quelques autres, et la matière qui la constitue forme parfois des amas pressés nommés *écailles*. Les pores ou cryptes ne sont pas ordinaires chez les volatiles. M. de Blainville n'en cite qu'un exemple : c'est un appareil crypteux placé à la partie postérieure du dos. C'est une masse mamilliforme assez considérable, d'un blanc jaunâtre, et formée de petits grains contenus dans les mailles du tissu cellulaire, et terminée par un mamelon unique percé de deux groupes distincts de pores.

§ II. Considérations générales sur les plumes.

Les organes qu'on nomme *plumes*, et qui sont placés en recouvrement sur la peau, appartiennent exclusivement aux oiseaux. Toutes, de nature cornées, sont formées d'une *tige* et de *barbes*, avant elles-mêmes des rangées de *barbules*. M. de Blainville considère les plumes comme ayant l'analogie la plus complète avec les poils, et comme naissant d'un bulbe générateur. Les ongles qui abritent la dernière phalange, les casques des casoars, les épérons de quelques gallinacées, la corne qui revêt les deux mandibules, ne seroient pour ce savant que des poils agglutinés. La forme des plumes varie suivant les diverses parties du corps : on nomme *rémiges* les *plumes* roides et longues qui garnissent les membres supérieurs et les rendent propres au vol, qu'on distingue en *primaires* et *secondaires*, suivant la disposition qu'elles affectent, soit sur le bord de la main, soit sur le bord de l'avant-bras, tandis que le nom de *rectrices* est affecté aux plumes implantées à l'extrémité du croupion, et qui servent en quelque sorte de gouvernail pour diriger le vol des oiseaux. M. de Blainville propose de nommer les *plumes* de la main, les unes *polliciales* ou *réminiscentes* de l'aile bâtarde, *digitales* ou des quatre autres doigts, *metacarpiennes* les cinq ou six qui bordent l'os du métacarpe, et *cubitales* les plumes secondaires des ornithologistes. Les ailes pointues doivent cette forme à la seconde *rémige* qui est plus longue que la première, et portent le nom d'*ailes rameuses*, tandis que celles des éperviers, etc., sont appelées *à les volières* par Hubner.

Les plumes caudales sont toujours en nombre fixe à la queue, et elles se trouvent rangées sur une ligne qui décrit une courbe transversale à l'extrémité du corps. La paire moyenne ou la *paire coccygienne* acquiert souvent des développements très remar-

quables. Lorsque les plumes sont égales, on dit la queue *carrée*; si les externes sont plus courtes que les moyennes, on la dit *arrondie*; *échancrée* ou *fourchue* dans le cas diamétralement opposé et suivant le degré de ce raccourcissement; enfin on la dit *étagée*, *caneforme*, quand les rectrices externes sont notablement raccourcies. Les plumes *arillaires* occupent le bord postérieur du bras ou de l'aile. Les *couvertures alaires* abritent les grandes plumes qui bordent la main et l'avant-bras à leur origine. Les *couvertures de la queue* sont les mêmes plumes qui, implantées sur le croupion, s'avancent sur les rectrices; enfin, on désigne par divers termes les plumes de certaines parties du corps, et c'est ainsi qu'on en reconnoît de *craviculaires*, de *scapulaires*, de *dorsales*, de *subalaires*, etc. Les plumes allongées de la tête forment des *aigrettes*, des *oreilles* celles du bas du cou des *fanons*, celles des flancs des *parures*, etc.

On ne possède point d'analyse exacte des plumes. Les chimistes admettent qu'elles ont la plus grande analogie de composition avec les poils et les cheveux, et que, comme ces derniers corps, elles sont formées d'une matière animale semblable au mucus colorée par des huiles de diverses teintes; distillées elles donnent de l'huile, du charbon animal et beaucoup de carbonate d'ammoniaque.

Le développement de certaines plumes, leur coloration même, dépendent de l'âge et du sexe de l'oiseau, et fréquemment les parures de luxe apparoissent chez les mâles à l'époque des amours. Le serai des plumes constitue ce que les ornithologistes nomment la *livrée* ou la *robe*, et chez une grande partie des oiseaux, on remarque que les femelles ont des livrées sans agrément lorsque celles de mâles brillent du plus vif éclat. Les jeunes, dans les premiers mois de leur naissance, ressemblent communément à leurs mères, et ce n'est qu'en devenant adultes que les plumes de leur vestiture d'enfance font place à celles de leur robe de noce. Audubert (avons-nous dit dans notre *Histoire naturelle des oiseaux-mouches*, page 18) s'est beaucoup occupé de rechercher les causes de la coloration si remarquable du plumage. Il a essayé de démontrer par des principes mathématiques, qu'elle étoit due à l'organisation des plumes elles-mêmes, et à la manière dont les rayons lumineux étoient diversement réfléchis en les frappant. Cette coloration

(*) Note sur le mélanisme par M. de Lafresnaie (Lect. du 9 octobre 1835, p. 308)

« J'avois déjà avancé dans le *Magasin de Zoologie* à l'article *Cymindis*, que les oiseaux de proie, ou du moins quelques espèces d'entre eux, me paroissent sujets au mélanisme comme beaucoup le sont à l'abnisme. J'étois fondé à le croire d'après une variété noire ou brun-noire du *busard Montaigu*, que l'on rencontre

paroit due sang, en me un grand ré verse les int par elles ce écailleuse, épinagues,

dans la plup autres dans dividés du b crece, faisant noir mal unat tions ni des t Un nouvel présenter. Ay patriote, qu' ard Montaig dans une té avoit vu sou toujours égal nids de l'isa portement, le dividus enco blanc, mais e raisoient et développées, tion, que je p nisme, puisq noir mate su ce fait peut fa taigu, les jeu revêtent de t sives; mais il savent, ou d'a description e de cette esp M. Temminck deus, et en encore object proie, les jeu beaucoup en plumage du viennent tous puisqu'un Ind nouveau plum lorsqu'il sera cre par mes p jeune busard ornithologie, avancé jusqu' rare chez les. (quant aux oi soupçonner f noir, présenté turs, ne son connues. Je c le busard noi espèce qu'il en que notre vari ard maure, f espèce du cap mément noir anaise, et la c

paroit due toutefois aux éléments contenus dans le sang, en même temps que la texture des plumes joue un grand rôle par la manière dont la lumière en traverse les innombrables facettes pour être décomposée par elles comme par un prisme. Toutes les plumes écailleuses qu'on remarque sur la tête et la gorge des épimèques, des paradisiers, des oiseaux-mont-

ches, etc., se ressemblent par le principe uniforme qui a présidé à leur formation. Toutes sont composées de barboles cylindriques, rudes, bordées de barboles régulières, qui en supportent elles-mêmes des rangées plus petites, et toutes ces barboles sont creusées au centre d'un sillon profond, de manière que quand la lumière glisse dans le sens vertical, il

probablement non plus qu'une variété noire du *busard grenouillard* du même pays. Je suis d'autant plus porté à le croire, que possédant ces deux espèces, et les ayant comparées, je n'ai jamais remarqué de différences marquées entre elles que dans le plumage.

Cette observation amène naturellement quelques réflexions sur l'ordre des oiseaux de proie ou carnassiers. Si celui des passereaux présente des difficultés inouïes pour l'établissement des divisions génériques, vu les passages gradués et presque insensibles de toutes les espèces les unes aux autres, l'ordre des carnassiers n'en offre pas moins pour la détermination des espèces, puisqu'il y a non seulement dans la plupart de ces espèces différence totale de plumage entre les sexes et entre les individus à chacune des livrées successives par où ils passent avant d'être arrivés à celle de l'adulte, mais encore entre les individus d'un même nid la première année, et aujourd'hui ces variétés noires que je viens de citer, et qui ne me paroissent pas rares dans cet ordre, viennent encore en compliquer l'étude et ont peut-être occasionné déjà plus d'une erreur, telle que le *busard noir* de Vieillot, qui n'est autre que notre variété du *busard Montaigu*, et le *busard maure* de Temminck, qui, selon toutes les apparences, est une variété noire du *busard grenouillard*.

De plus, ce fait semble annoncer que, chez les oiseaux de proie, les individus atteints de mélanisme seroient aptes à la reproduction, ce qui n'existe pas chez la plupart des individus frappés d'albinisme. On m'a assuré que le père ou la mère de ces individus noirs étoit noir comme eux. Je ne puis cependant le garantir, mais la chose est facile à reconnoître des l'été prochain.

On regarde généralement le mélanisme ainsi que l'albinisme chez l'homme et les animaux comme une dégénération dans l'espèce, et si on attribue l'albinisme à l'absence de sécrétion de la matière colorante du réticule muqueux qui se trouve d'ordinaire sous l'épiderme, et transmet sa couleur aux individus, on a pensé que le mélanisme provenoit au contraire de ce que le principe colorant prenoit plus de force chez certains animaux, et passoit au noir foncé; mais on a cru que ces variétés noires ou *mélanos*, par opposition au nom d'*albinos* donné aux individus blancs, étoient beaucoup plus rares qu'eux. Ce n'est nullement le cas, comme nous l'avons déjà dit, pour les *busards Montaigu*; et si, comme nous en sommes déjà presque certain, ces individus noirs conservent ce plumage toute leur vie et sont aptes à la reproduction, cette différence de coloration ne pourroit plus être regardée chez eux comme une dégénération. Une espèce entièrement sauvage, produisant indifféremment des petits semblables à elle en coloration, ou d'une couleur entièrement différente, comme le font les oiseaux domestiques, seroit un fait des plus étonnants en histoire naturelle, et mériteroit, ce me semble, de fixer l'attention de nos savants ornithologistes.

dans la plupart des collections ornithologiques, et entre autres dans celle du Muséum, et aussi à après deux individus du *buson d'Amérique* et du *cynocitta bec-en-croix*, faisant partie de la mienne, et dont le plumage noir mat uniforme ne se rapporte à aucune des descriptions ni des figures parues jusqu'ici de ces deux espèces. Une nouvelle occasion de constater le fait vient de se présenter. Ayant appris d'un ornithologiste, mon compatriote, qu'il avoit nourri soigneusement un jeune *busard Montaigu* tout noir, mais le seul de cette couleur dans une nichée de jeunes, et qu'à la première mue il avoit vu son oiseau se revêtir d'un nouveau plumage toujours également noir, j'ai fait chercher cet être des nids de *busards Montaigu*, assez connus dans mon département, le Calvados, où m'a apporté deux jeunes individus encore en partie couverts de leur long duvet blanc, mais dont toutes les plumes à moitié sorties paroissent effectivement noires. Lorsqu'elles ont été développées, j'ai pu reconnoître, à ma grande satisfaction, que je possédais deux individus atteints de mélanisme, puisqu'ils étoient d'une teinte uniformément noir mate sur tout leur plumage. La première idée que ce fait peut faire naître, est que, chez le *busard Montaigu*, les jeunes sont noirs la première année, et ne se revêtent de leur plumage naturel qu'aux mues successives; mais il n'en est pas ainsi. Tous les ornithologistes savent, ou d'après leur propre expérience, ou d'après la description exacte et détaillée du plumage des jeunes de cette espèce, dans le *Manuel d'Ornithologie* de M. Temminck, qu'il est varié de brun et de roux en dessous, et entièrement roux en dessus. On pourroit encore objecter que, chez la plupart des oiseaux de proie, les jeunes d'une même nichée différent souvent beaucoup entre eux dans la bizarrerie de ce premier plumage au nid, mais qu'à la première mue ils redevennent tous semblables. Ce n'est pas encore ici le cas, puisqu'un individu s'est revêtu, à la première mue, d'un nouveau plumage aussi noir que le premier. Ce fait, lorsqu'il sera confirmé, et que j'aurai pu m'en convaincre par mes propres yeux à la prochaine mue de mon jeune *busard Montaigu*, sera du plus grand intérêt en ornithologie, il fournira la preuve que ce qu'on avoit avancé jusqu'ici, que le mélanisme étoit beaucoup plus rare chez les animaux que l'albinisme, n'est pas exact (quant aux oiseaux de proie, toutefois), et me fait déjà soupçonner fortement que quelques espèces à plumage noir, présentées comme espèces nouvelles par les auteurs, ne sont que des variétés noires d'espèces déjà connues. Je citerai même, presque avec certitude, que le *busard noir* de Vieillot (*Nour. Dict. d'hist. nat.*), espèce qu'il érigeoit sur l'individu du Muséum, n'est autre que notre variété noire du *busard Montaigu*; que le *busard maure*, *falco maurus* (Temminck, pl. col. 461), espèce du cap de Bonne-Espérance, à plumage uniformément noir mat, sauf les premières rémiges d'un gris ambré, et la queue barrée dans toute sa longueur, n'est

probablement non plus qu'une variété noire du *busard grenouillard* du même pays. Je suis d'autant plus porté à le croire, que possédant ces deux espèces, et les ayant comparées, je n'ai jamais remarqué de différences marquées entre elles que dans le plumage.

Cette observation amène naturellement quelques réflexions sur l'ordre des oiseaux de proie ou carnassiers. Si celui des passereaux présente des difficultés inouïes pour l'établissement des divisions génériques, vu les passages gradués et presque insensibles de toutes les espèces les unes aux autres, l'ordre des carnassiers n'en offre pas moins pour la détermination des espèces, puisqu'il y a non seulement dans la plupart de ces espèces différence totale de plumage entre les sexes et entre les individus à chacune des livrées successives par où ils passent avant d'être arrivés à celle de l'adulte, mais encore entre les individus d'un même nid la première année, et aujourd'hui ces variétés noires que je viens de citer, et qui ne me paroissent pas rares dans cet ordre, viennent encore en compliquer l'étude et ont peut-être occasionné déjà plus d'une erreur, telle que le *busard noir* de Vieillot, qui n'est autre que notre variété du *busard Montaigu*, et le *busard maure* de Temminck, qui, selon toutes les apparences, est une variété noire du *busard grenouillard*.

De plus, ce fait semble annoncer que, chez les oiseaux de proie, les individus atteints de mélanisme seroient aptes à la reproduction, ce qui n'existe pas chez la plupart des individus frappés d'albinisme. On m'a assuré que le père ou la mère de ces individus noirs étoit noir comme eux. Je ne puis cependant le garantir, mais la chose est facile à reconnoître des l'été prochain.

On regarde généralement le mélanisme ainsi que l'albinisme chez l'homme et les animaux comme une dégénération dans l'espèce, et si on attribue l'albinisme à l'absence de sécrétion de la matière colorante du réticule muqueux qui se trouve d'ordinaire sous l'épiderme, et transmet sa couleur aux individus, on a pensé que le mélanisme provenoit au contraire de ce que le principe colorant prenoit plus de force chez certains animaux, et passoit au noir foncé; mais on a cru que ces variétés noires ou *mélanos*, par opposition au nom d'*albinos* donné aux individus blancs, étoient beaucoup plus rares qu'eux. Ce n'est nullement le cas, comme nous l'avons déjà dit, pour les *busards Montaigu*; et si, comme nous en sommes déjà presque certain, ces individus noirs conservent ce plumage toute leur vie et sont aptes à la reproduction, cette différence de coloration ne pourroit plus être regardée chez eux comme une dégénération. Une espèce entièrement sauvage, produisant indifféremment des petits semblables à elle en coloration, ou d'une couleur entièrement différente, comme le font les oiseaux domestiques, seroit un fait des plus étonnants en histoire naturelle, et mériteroit, ce me semble, de fixer l'attention de nos savants ornithologistes.

en résulte que les rayons lumineux, en les traversant, sont absorbés et font naître la sensation du noir. Il n'en est plus de même lorsque la lumière est renvoyée par ces mêmes facettes, qui chacune font l'office d'un réflecteur. C'est alors que naît, par l'arrangement moléculaire des barbules, l'aspect de l'émeraude, du rubis, etc., chatoyant très diversement sous les incidences des rayons qui les frappent. Pour donner un exemple de la diversité des teintes qui sont produites par les plumes écailleuses, nous citerons la cravate d'émeraude de quelques colibris; nous la verrons prendre tous les tons du vert, depuis les nuances les plus claires et les plus uniformément dorées, jusqu'aux reflets sombres de velours noir. Les collerettes de rubis de quelques espèces lancent des faisceaux de lumière qui se dégradent pour donner une coloration orangée, puis chamoisée et ensuite rouge noir. Mais les volatiles les plus richement dotés par la libérale nature, ne se présentent point constamment avec leur parure de fête. Jeunes, leur livrée est le plus souvent sombre et sans élégance. La deuxième année de leur vie, quelques portions de leur toilette apparaissent çà et là, et semblent former une disparate avec la grande simplicité du vêtement d'adolescence. Vers la troisième année, les haillons du premier âge disparaissent pour toujours, l'or ou l'améthyste étincellent; c'est l'époque des amours, de la coquetterie, du désir de plaire. Les mâles volent aux conquêtes, se choisissent des épouses, et se consacrent un instant aux soins que réclame leur nouvelle famille. D'ordinaire, les femelles n'ont souvent que les tons les plus modestes, lorsque leurs époux étalent tout le luxe d'un riche et élégant plumage. On appelle *couleur fixe* la coloration des plumes qui, quelles que soient les incidences de la lumière, est constamment rouge, bleue, noire, etc. On la dit changeante dans le cas contraire. Enfin, on remarque encore que le brillant, métallisé ou vernissé de plumes, n'en occupe jamais que l'extrémité. La coloration des plumes est généralement d'autant plus éclatante et d'autant plus vive, que l'espèce habite les contrées les plus éclairées. On ne peut même citer qu'un très petit nombre d'oiseaux des régions polaires ou tempérées qui aient quelques parties brillantes. Il n'en est pas de même sous la zone torride, où les plumages ternes forment les cas rares, en exceptant toutefois la nombreuse famille des palmipèdes.

La manière dont les plumes sont implantées dans le derme n'est pas non plus livrée à l'arbitraire. Ainsi on a remarqué que celles qui sont destinées à être *recourantes*, sont attachées obliquement une à une et en quinconce, et que les plumes brèves, qui simulent la douceur du velours, doivent cette particularité à ce qu'elles sont attachées verticalement

sur les parties qu'elles recouvrent. On les dit *hérissées* quand elles sont implantées d'arrière en avant. Assez communément les plumes caudales sont horizontales, mais chez quelques oiseaux, le coq, par exemple, elles sont verticales et obliques.

Relativement à la quantité des plumes, on a remarqué que les oiseaux étoient plus abondamment vêtus quand ils doivent vivre dans les climats froids, que ceux des régions chaudes avoient des plumes à barbes molles et lâches. On en peut dire autant du *duvet*, sorte de feutre destiné à intercepter la chaleur du corps et à ne pas la laisser se dégager; les oiseaux des glaces polaires en sont abondamment fournis, de même que les jeunes. Quelques palmipèdes nageurs ont des plumes tenant de la nature des poils, et une huile qui s'échappe de la peau paroît avoir pour but de les lubrifier, de manière à les rendre imperméables aux longues macérations dans l'eau.

Certaines plumes enfin sont arrondies, et imitent des poils, de manière à ce qu'implantées sur le narines, elles y simulent des *soies*, ou que, garnissant le pourtour du palpebral, elles jouent le rôle de *cils* dans l'occlusion des deux voiles protecteurs du globe de l'œil que présente ce muscle.

§ III. Structure et développement des plumes.

L'organisation des plumes est un fait d'anatomie des plus intéressants pour l'étude, bien que les idées soient loin d'être arrêtées sur ce sujet. Nous ne pouvons mieux faire que de présenter l'ensemble de ce travail dont on est redevable à M. Fr. Cuvier, et qui est inséré dans les *Mémoires du Muséum* (t. XII, p. 527 et suivantes, année 1825).

« Les plumes ont la plus grande analogie avec les poils, bien que l'organe qui les produit ait une structure plus compliquée. Cette analogie toutefois ne doit pas porter à donner sur ces deux parties de corps une explication commune.

« Le premier travail spécial sur les plumes que l'on connaisse, est celui de Poupard, dont on trouve un extrait dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, pour l'année 1699. La plume, pour l'anatomiste, se compose du tube corné inférieur, la tige qui le surmonte, dont il ne considère que la matière spongieuse, et des barbes qui naissent, chaque côté de cette tige, et il ne parle que des plumes des jeunes oiseaux, comme s'il ignorait que la mue en produit chaque année de semblables. Mais il avoit fort bien vu que les vaisseaux nourriciers des plumes pénétraient dans celles-ci par leur extrémité inférieure; que ces vaisseaux constituent en partie un organe à la surface duquel se ramifient, et qu'il compare à une veine remplie de lymph nutritive; que les plumes, dans le pre-

mier travail, les accidents de la face intérieure du corné; que la bouillie, et le cartilagineux laisse les barbes toute leur couleur lymphique se noirs membrés à se dessécher pénétrant dans la monte, il en est que l'organe nutritivement donne un

» De ce que son organe contenu, même qui les terminent est de ce tube et le parlé plus la supérieure, où la moelle par imbibition finissoient ainsi sorte, la plume grande et

» De ces plumes sans doute par la formation des plumes aux plumes aux plumes pag. 605). Mais mes ne pouvant dire dans un et dans le premier qu'il en soit, sont confirmés que M. Cuvier pluma matière pour la nourriture longueur par désigné ici par ses barbes et est ce que l'on dit que les rapports sont dite seulement se formation des barbes qui les constituent attraction pure la formation produite matière, qu'un plume dont le

» Les nomb

on les dit héris-
sières en avant.
Les plumes sont héri-
sées, le coq, par
les plumes.

Plumes, on a re-
marqué abondamment
dans les climats froids.
On trouve des plumes à
dire autant de
percepter la cha-
leur se dégager : les
plumes abondamment.
Quelques plumes
naissent de la nature
de la peau.
de manière
à macérer

plumes, et imiter
implantées sur le
peau, ou que, garnies
de plumes jouent le rôle
de voiles protecteur
du muscle.

de la formation des plumes.

On a fait d'anatomie
bien que les idées
sont sujet. Nous ne pou-
vons penser ensemble à
Fr. Cuvier, et à
Muséum (t. XII)

l'analogie avec
ce produit ait un
l'analogie tout
ces deux nature
de.

On trouve les plumes de
Poupart, dont on trouve
dans l'Académie de
la plume, pour
le corné inférieur.
On considère que
les plumes qui naissent
de la peau, comme s'il
s'agit d'une année de
vie, que les vaisseaux
naissent dans celles-ci
par les vaisseaux
de la surface du
peau, une veine remplie
de plumes, dans le

travail de leur formation, sont préservées des
accidents extérieurs par un tuyau cartilagineux, à
la face interne duquel les barbes sont roulées en
cornet; que d'abord ces barbes ont l'apparence de
bouillie, et qu'à mesure qu'elles se forment le tuyau
cartilagineux se dessèche, tombe par écailles, et
laisse les barbes exposées à l'air où elles prennent
toute leur consistance; que l'organe qui contient la
lymphe se termine supérieurement par des enton-
noirs membraneux quand les plumes commencent
à se dessécher, et que le tuyau de chaque entonnoir
pénétrant dans le pavillon de l'entonnoir qui le sur-
monte, il en résulte un canal continu; enfin, de ce
que l'organe nourricier de la plume se résout dé-
finitivement en godet, il supposoit que ces godets
donnoient une idée de sa structure.

De ce petit nombre de faits Poupart concluoit
que son organe réservoir de la lympe nutritive étoit
contenu, même à l'origine des plumes, dans le tube
qui les termine inférieurement quand leur dévelop-
pement est entier, ne faisant aucune différence entre
ce tube et le tuyau cartilagineux dont nous avons
parlé plus haut; que cet organe, par son extrémité
supérieure, s'introduisoit dans la partie spongieuse
où la moelle de la plume y versoit sa lympe, qui,
par imbibition, pénétoit dans les barbes, lesquelles
faisoient ainsi de se nourrir et de se former; de la
sorte, la plume acqéroit successivement toute sa
grandeur et toutes ses formes.

De ces premières observations, bien insuffisantes
sans doute pour expliquer convenablement la for-
mation des plumes, nous passons sans intermédiaires
aux leçons d'anatomie de M. G. Cuvier (t. II,
pag. 605). Malheureusement la structure des plu-
mes ne pouvoit occuper qu'une place très secon-
daire dans un traité général d'anatomie comparée,
et dans le premier traité de ce genre qui parût. Quoi
qu'il en soit, tous les faits rapportés par Poupart y
sont confirmés; mais sa veine remplie de lympe,
que M. Cuvier nomme cylindre gélatineux, ne verse
plus sa matière dans la partie spongieuse de la plume
pour la nourrir, ainsi que les barbes; elle croit en
longueur par la base, et sort du tuyau cartilagineux,
désigné ici par le nom de gaine, en même temps que
ses barbes et que la tige qui les porte; et c'est en
effet ce que l'expérience confirme: mais rien n'in-
dique les rapports de cet organe avec la plume pro-
prement dite et ses différentes parties; on les voit
seulement se développer simultanément; et la for-
mation des barbes, par le dessèchement de la matière
qui les constitue, semble plutôt le résultat d'une
attraction purement physique d'une sorte de cristal-
lisation produite par une force inhérente à cette
matière, qu'un résultat de la vie, c'est-à-dire d'une
force dont le siège seroit dans un organe.

Les nombreux détails que demandoit une con-

naissance complète des plumes et de leur organe
producteur, ne pouvoient résulter que d'un travail
spécial, et c'est ce travail qui a occupé M. Dutrochet.
On trouve le mémoire qui le renferme, et qui
est intitulé: *De la structure et de la régénération
de plumes*, dans le tome LXXXVIII, page 553, du
Journal de physique (mai 1819).

Les faits qu'il contient sont à peu près les mêmes
que ceux que nous venons de rapporter; mais le
travail de M. Dutrochet se distingue par les expli-
cations à l'aide desquelles il rend compte de la ma-
nière dont se forment les diverses parties de la
plume.

Après une description fort exacte de la plume,
lorsqu'elle est entièrement formée, c'est-à-dire telle
qu'elle nous est présentée par celles dont nous fai-
sons usage pour écrire, il passe à son développe-
ment, et cherche la raison de toutes les particu-
larités de forme et de structure qu'il vient d'exposer
dans les différents phénomènes que ce développe-
ment lui présente, en faisant toutefois exception des
barbes et des barbules; ces parties étant pour lui
tout-à-fait semblables à la tige, et trop petites pour
que leur formation puisse être observée.

Lorsqu'une plume commence à croître, elle ne
se montre d'abord extérieurement que par un tube
(tuyau cartilagineux de Poupart, gaine de M. G.
Cuvier), formé de plusieurs couches de l'épiderme
du bulbe (veine remplie de lympe de Poupart, cy-
lindre gélatineux de G. Cuvier) qu'il renferme, et
qui est une papille de la peau plus ou moins gros-
sie. Ce bulbe pénètre dans le tube par l'ouverture
inférieure ou l'ombilic de celui-ci. Si l'on ouvre
ce tube longitudinalement, on trouve entre sa face
interne et le bulbe les rudiments des barbes termi-
nales de la plume dans un grand état de mollesse.
Il n'y a alors encore aucune apparence de la tige
centrale: ces barbes rudimentaires enveloppent le
bulbe, ployées obliquement autour de lui (en cornet
suivant Poupart); elles naissent de la conférence
de l'ombilic, et n'ont aucune adhérence organique
avec le corps du bulbe. Bientôt le tube épidermique
se décoiffe, et la plume commence à en sortir; mais
ce n'est que lorsque les premières barbes ont acquis
toute leur longueur que la tige naît: elle se forme
de la réunion de leurs fibres cornées, et à mesure
que la plume grandit, la face postérieure de cette
tige augmente en largeur dans la même proportion
que le nombre des barbes. Quant aux fibres cornées
de la face antérieure, elles naissent exclusivement
d'une partie de la surface du bulbe, et d'autant plus
voisines du sommet de cet organe que la plume
approche plus de sa perfection. Les fibres cornées
des faces antérieure et postérieure existent avant
la substance spongieuse qui les sépare et qui est dis-
posée par couches entre elles; elle n'est peut-être

qu'une manière d'être de la substance cornée. C'est aussi le bulbe qui produit la substance colorante des plumes, laquelle ne se trouve jamais que dans les fibres cornées.

» Ce bulbe, essentiellement composé de vaisseaux et de nerfs, est revêtu d'un épiderme qui se dessèche et se détache par le contact de l'air; ce qui produit les calottes (entonnoirs et godets de Poupard) qui le surmontent et qui viennent de son sommet, exposé seul à l'air quand ce tube épidermique se décroûle.

» Nous voici arrivés, avec M. Dutrochet, à l'extrémité inférieure de la tige de la plume. Les fibres de sa face postérieure sont allées en augmentant, et cette face s'est élargie à mesure que le nombre des barbes s'est accru, et qu'elles ont occupé une plus grande partie de la circonférence de l'ombilic; enfin, cette circonférence en est entièrement remplie; c'est-à-dire qu'elle se trouve tout occupée par des fibres cornées, fibres dont l'assemblage représente la continuation de la partie postérieure de toutes les barbes. De cet assemblage naît le cylindre ou le tuyau de la plume. Pendant ce temps le tube épidermique s'est animé et a fini par disparaître.

» Dès que le tuyau de la plume commence à se former de la réunion en un cercle des fibres cornées de la face postérieure de la tige ou des barbes, les fibres cornées de la face antérieure cessent de se produire ainsi que la substance spongieuse; ce qui arrive, parce que le tuyau, en se formant, déplace le bulbe qui produit ces dernières fibres; il le force à se renfermer en lui en l'enveloppant de toutes parts; alors ce bulbe ne dépose plus que la substance qui doit former ce tuyau à son sommet; dès que cette tâche est remplie, il diminue graduellement de hauteur, et finit par être absorbé en laissant les calottes d'épiderme qui constituent ce qu'on appelle vulgairement l'âme de la plume. Enfin, l'extrémité inférieure du tuyau se forme à son tour, et le moment de la chute de la plume est arrivé.

» Il auroit été difficile de ne pas être au moins frappé de cette ingénieuse théorie de la formation des plumes; toutes les phases de leur développement y sont marquées avec soin, et les causes de la production de leurs différentes parties, exposées avec beaucoup d'art et de vraisemblance; ainsi n'aurois-je peut-être pas élevé le moindre doute sur cette théorie, si les faits que j'avois moi-même recueillis ne se fussent pas trouvés en opposition avec ceux qui lui servent de fondement; bien moins à la vérité parce qu'ils sont différents, que parce qu'ils sont plus nombreux et plus développés.

» Enfin, M. de Blainville termine la série des auteurs qui, en France, se sont occupés de la structure et du développement des plumes. Il expose ses idées sur cette matière dans le premier volume, page 105

et suivantes, de ses Principes d'anatomie comparée et son but principal paroît être moins d'augmenter le nombre des faits que de ramener, par l'emploi d'une partie de ceux qui sont connus, de l'explication du développement des plumes à l'explication du développement des poils. Ainsi, pour M. de Blainville, les plumes sont composées, comme les poils, d'un bulbe producteur et d'une partie produite.

» Le bulbe (réunion de la gaine et du bulbe de M. Dutrochet) se compose extérieurement d'une capsule (gaine) fibreuse, blanche, épaisse, qui est remplie de matière subglatineuse (bulbe), ayant une forme déterminée, et dans laquelle pénètrent les vaisseaux et les nerfs. Cette matière vivante offre à sa surface des stries ou cannelures dont la disposition indique la forme de la plume. Le principal de ces sillons occupe le dos du bulbe,....

» Les autres, beaucoup plus fins, tombent obliquement et régulièrement par paires de chaque côté du sillon principal, et commencent dans la ligne médiane et ventrale du bulbe. » Et, à en juger par analogie, des stries d'un troisième ordre tombent sur ceux du second, mais leur petitesse empêche de les voir. Tel est l'organe producteur de la plume. » Quand il vient à en exhaler la matière qui se compose en grains non adhérents,...., il se forme une succession de cônes non distincts; mais ces cônes ne s'embroient pas d'abord les uns dans les autres; ils se fendent le long de la ligne médiane intérieure, où les filets cornés, produits des sillons, réunissent, et dans la longueur même de ces filets cornés, très probablement à l'endroit des stries tertiaires.

» C'est ainsi que se forme la lame de la plume, c'est-à-dire la partie dont l'axe est plein et solide, et qui est pourvu de barbes et de barbules.

» Quand le bulbe a produit cette lame qui est terminée au fur et à mesure de la capsule rompue à son extrémité, il a considérablement diminué de volume, et soit que les sillons s'effacent ou que sa base ne s'offre plus, il exhale de toute sa circonférence la matière cornée qui forme alors le tube complet, celui qui termine la plume.

» Ce tube renferme la pulpe, et comme l'extrémité de celle-ci, à mesure qu'elle diminue, se retire, elle produit des espèces de cloisons qui forment de verre de montre; c'est ce qu'on nomme l'âme de la plume, et ce n'est autre chose que la succession de l'extrémité des cônes qui composent le tube. »

Ces idées, sur la formation des plumes, dont j'ai copié textuellement l'exposition à cause de leur précision, sont fort différentes de celles de M. Dutrochet; et comme les unes ne reposent pas, à proprement parler, sur d'autres fondements que les autres, mes observations ne se trouvent pas mieux con-

der avec
vec celles
demment

» Je vais
les faits q
ensuite le
moyens d'
aussi infin
dans l'ens

A. De la p

» La pro
mémoire, c
seaux, et c
nom génér
mes ou les
sentent; qu
celles de c
ques, ferme
oiseaux qui
duvet, reco
ou allongés

Toutes ces
structure for
grandes qu'e
fications as
tres se comp

» Il n'entre
de ces variat
matière de p
exigeroient t
dont il faudr
d'oiseaux do
personne. U
les différentes

L'ouvrage su
principaleme
le nom de pen
connoître les

qui les produ
un tube corné

tige qui la sur
se développem
nies de barbu
plus court que

généralement
pointe plus ou
son extrémité

merons ombilic
orifice auquel
périeur, et qui
nit à la face in
côté de celle

haut à se rapp

der avec les explications de M. de Blainville, qu'avec celles de l'observateur dont nous avons précédemment exposé le système.

» Je vais actuellement, dit M. Fr. Cuvier, décrire les faits que j'ai recueillis; j'essaierai d'en montrer ensuite les conséquences. Malheureusement nos moyens d'observations sont bornés, et la nature est aussi infinie dans la moindre de ses productions que dans l'ensemble des êtres dont l'univers est formé!

A. De la plume en général, et des diverses parties qui la composent.

» La production organique, qui fait l'objet de ce mémoire, est celle qui constitue le vêtement des oiseaux, et que l'on désigne communément par le nom général de plumes, quelles que soient les formes ou les apparences sous lesquelles elles se présentent: qu'elles soient lâches ou soyeuses comme celles de certaines variétés de nos poules domestiques, fermes ou résistantes comme les plumes des oiseaux qui volent, molles ou veloutées comme le duvet, recourbées en panaches, relevées en aigrettes ou allongées en soies, etc., etc.»

Toutes ces sortes de plumes en effet ont la même structure fondamentale; leurs différences, quelque grandes qu'elles paroissent, ne tiennent qu'à des modifications assez légères, et les unes comme les autres se composent des mêmes parties essentielles.

» Il n'entre pas dans mon plan de montrer la cause de ces variations; non seulement elles feroient la matière de plusieurs volumes, mais, de plus, elles exigeroient un grand nombre d'oiseaux fort rares dont il faudroit cependant disposer comme on fait d'oiseaux domestiques, ce qui n'est possible pour personne. Un ensemble complet de recherches sur les différentes sortes des plumes ne peut être que l'ouvrage successif du temps; les miennes se sont principalement portées sur les plumes qui reçoivent le nom de plumes, et c'est celles-là dont je dois faire connoître les parties avant de m'occuper de l'organe qui les produit. Toutes les plumes nous présentent un tube corné placé à leur extrémité inférieure, une tige qui la surmonte, et de chaque côté de laquelle se développent des barbes qui sont elles-mêmes garnies de barbules. Le tube, toujours plus gros et plus court que la tige, est à peu près cylindrique et généralement transparent; il se termine en une pointe plus ou moins mousse, et se trouve percé, à son extrémité inférieure, d'un orifice que nous nommons ombilic inférieur, par opposition à un autre orifice auquel on doit donner le nom d'ombilic supérieur, et qui est situé au point où le tube se réunit à la face interne de la tige, et où les barbes des côtés de celle-ci, qui ont commencé un peu plus haut à se rapprocher, finissent par se réunir tout-à-

fait. L'intérieur de ce tube renferme des capsules emboîtées les unes dans les autres, et souvent unies entre elles par un pédicule central qui en forme une sorte de chaîne; c'est ce qu'on nomme vulgairement l'âme de la plume. C'est par le tube que les plumes tiennent à la peau.

» La tige, considérée isolément, a une forme plus ou moins carrée; elle va en diminuant graduellement de grosseur de l'ombilic supérieur jusqu'à son extrémité, en suivant une ligne courbe. Nous désignerons par le nom de face interne de la tige la partie intérieure de cette ligne, et par celui de face externe sa partie extérieure. Ces deux faces sont revêtues d'une matière d'apparence cornée, assez semblable à celle qui constitue le tube; et cette matière couvre immédiatement une substance blanche, molle, élastique, que nous nommons matière spongieuse, et qui constitue la partie centrale de la tige, du moins dans la plupart des plumes. La face externe est toujours lisse et légèrement arrondie; dans quelques plumes elle est unie, dans d'autres elle présente au travers de sa matière cornée des lignes parallèles longitudinales, plus ou moins nombreuses, qui semblent des stries. L'interne est toujours partagée en deux parties égales, dans toute sa longueur, par une dépression ou petit canal, ou par une saillie; et ces dernières différences résultent ordinairement de la structure interne à la tige.

» En effet, nous avons trouvé dans les plumes, nous pouvons même dire dans les plumes, deux sortes de tiges, les unes pleines et solides, les autres creusées et pourvues d'un canal dans toute leur longueur. Dans la première, l'âme de la plume se termine à l'ombilic supérieur auquel elle est adhérente; dans les secondes, elle est également attachée à cet ombilic, mais elle se prolonge d'un bout de la tige à l'autre. Quant aux lignes parallèles, aux apparences de stries longitudinales de la face externe de quelques tiges, elles sont dues à ce que la lame cornée est formée de semblables striures du côté où elle s'applique sur la matière spongieuse, et sa transparence les rend sensibles à l'œil, car elles ne le sont pas au toucher extérieurement.

» Les barbes consistent dans des lames dont l'épaisseur, la largeur et la longueur varient suivant les espèces de plumes, et qui naissent sur les côtés de la tige, vers le bord de sa face externe. De chaque côté de ces barbes sont des barbules ou des lames plus petites qui sont lâches ou serrées, longues ou courtes; ces barbules sont quelquefois barbelées elles-mêmes, comme on peut s'en assurer sur les barbules des grandes plumes de paon; et c'est surtout de la contexture des unes et des autres que résultent en grande partie les différences qui caractérisent extérieurement les plumes, abstraction faite des couleurs.

» Ces barbes et ces barbules sont pourvues de deux bords qui correspondent, l'un à la face interne de la tige, qui est le bord interne, et l'autre à la face externe, qui est le bord externe, et des deux faces : celle qui regarde le haut de la tige est la face supérieure, celle qui regarde du côté du tube est la face inférieure. Les bords des uns et des autres n'ont toujours paru lisses et légèrement arrondis ; et ce n'est pas toujours aux points correspondants des faces des barbes que naissent les barbules.

» Enfin, il paroît que la grande variété de couleur que présentent les plumes réside dans la matière cornée de la tige, dans les barbes et les barbules ; mais l'éclat de ces couleurs paroît tenir autant à la texture de ces parties qu'aux substances colorantes elles-mêmes.

B. De la capsule productrice des plumes.

» Quoique composé de parties qui se distinguent aisément les unes des autres par leurs formes et leurs rapports, cet organe fait cependant un tout indivisible, on ne peut détacher une de ses portions sans l'altérer, et néanmoins son analyse est nécessaire ; sans elle on ne pourroit le faire connoître, mais si je décris séparément les parties qui le constituent, on ne doit pas oublier que leur union est intime, et que les fonctions de l'une sont inséparables des fonctions de l'autre.

» Ce qui rend son étude fort difficile, ce qui a empêché que jusqu'à ce jour il fût bien compris, c'est qu'il ne se présente jamais dans un état complet à l'observateur, et qu'il se détruit par une de ses extrémités à mesure qu'il se développe pour l'autre. Tant qu'une dent est sécrétée, l'organe qui la produit conserve son intégrité. Cela paroît être plus vrai encore pour les poils : ils se composent, dit-on, d'une succession de cônes produits successivement par un organe qui en fournit la matière et qui en est le moule. L'organe producteur de la plume, au contraire, n'est jamais un moment le même ; la partie qui a sécrété la première portion d'une plume s'est oblitérée en même temps que cette portion a été formée et que la partie qui doit suivre se montre ; celle-ci, qui produira la deuxième portion, s'oblitérera à son tour dès qu'elle aura rempli sa destination ; et il en sera ainsi jusqu'à l'entière production de la plume. Il en résulte que les organes ne peuvent être vus tout entiers en même temps, et le développement de leurs parties suivi sur un même oiseau, puisqu'il faut détruire le bulbe pour l'observer. Une description générale ne sauroit se former que par la réunion des observations particulières et isolées, qui n'ont de liens que dans l'esprit, ou du moins que ceux que l'esprit peut établir entre eux.

» Toutes ces circonstances m'obligeront à entrer

dans des détails que j'aurois pu supprimer, si l'examen d'une seule capsule productrice des plumes eût pu suffire pour la faire connoître ; mais dans les faits où l'observation n'est pas simple, on ne doit pas moins rendre compte de la route qu'on a suivie, de moyens qu'on a employés, que des résultats qui s'en sont obtenus.

» Les capsules naissent d'une papille du derme, mais elles n'en sont point le développement ; elles n'ont pas le moindre rapport de structure, et tiennent l'une à l'autre que par des points très-conserrés ; aussi lorsqu'on ouvre l'étui du derme se trouve contenue la partie inférieure d'une capsule nouvelle, et qu'on pénètre jusqu'à la papille, on trouve formant un cône extrêmement petit en comparaison de cette capsule, et ne communiquant que avec elle que par son sommet ; ce qui explique la très-facilité qu'on éprouve à arracher une capsule naissante, et l'intégrité de toutes ses parois après cette violente séparation.

» La première forme de la capsule, celle sous laquelle elle se présente d'abord avant toute altération, est celle d'un cylindre terminé par un cône. Dans la plupart des oiseaux, ce cylindre n'est plutôt sorti quelques lignes hors de la peau, que la partie conique tombe, en se décoiffant, pour laisser libre l'extrémité de la plume. Cependant il est des capsules qui atteignent jusqu'à quatre ou cinq fois ces avant d'éprouver aucun changement extérieur, mais, dans tous les cas, la chute du cône précède toujours, et de beaucoup, l'entière formation de la plume.

» Lorsqu'une capsule de plume à tige solide est détachée soigneusement de la couche corticale elle a pris naissance, et qu'on l'examine, on remarque qu'elle est terminée inférieurement par une membrane fibreuse, molle, percée à son milieu par une orifice au travers duquel pénètrent les vaisseaux nourriciers de l'intérieur de l'organe ; ce qui représente l'ombilic inférieur de la plume, parce qu'il remplit les mêmes fonctions, quoiqu'il ne se trouve pas aux mêmes parties, le tube de la plume est loin d'être discernable dans une capsule dont le développement s'effectue. On remarque ensuite que toute sa partie extérieure se compose d'une enveloppe nombreuse, qui a reçu, et à laquelle nous donnerons le nom de gaine ; que la consistance de cette enveloppe va en diminuant graduellement de l'extrémité supérieure à son extrémité inférieure ; que se trouve l'orifice au travers duquel les nerfs et les vaisseaux s'introduisent dans l'organe ; et qu'elle a une longueur de peu de largeur, moins opaque que les parties environnantes, et que nous nommerons ligne moyenne, règne dans toute sa longueur.

» En enlevant cette enveloppe on découvre l'organe membrane qui a la forme de la capsule, et qu'

roit str
dante à
moyen
celle-ci
Les stri
ligne, se
nent se t
Cette m
membra
diète de

» Cette
reployées
cher par
biable à
développe
de la plum
les molécul
d'autant m
tage de le
sent sous
leurs molé
bules sont
Si l'on éca
ont acquis
chacune d'
en longueur
cloisons tra
et en cher
velles, ou v
les font part
strée qui se
tube, que fo
centrale de
nière mem
interne, et
nom de bul

» Mainte
cune de ces
d'en détermin
les fonctions

» Cette en
organique, d
des plumes,
reste de cet o
derme, et le
toujours le r
doit protéger
grande plum
la longueur d
paru avoir pl
comme nous l
de ses extrém

l'organe.

roit striée, excepté dans une ligne droite correspondante à celle que la gaine nous a offerte à la ligne moyenne, et dans un sens directement opposé à celle-ci, puisqu'il va s'élargissant de haut en bas. Les stries naissent de chaque côté de cette dernière ligne, sur ses bords, montent obliquement, et viennent se terminer à droite et à gauche de la première. Cette membrane, que je désignerai par le nom de **membrane striée externe**, forme l'enveloppe immédiate de la plume.

» Cette membrane enlevée, on trouve les barbes reployées de bas en haut, de manière à se rapprocher par leur extrémité et à former un cylindre semblable à la gaine; mais, dans le premier temps du développement de la capsule, celles de l'extrémité de la plume, ainsi que la tige sont seules formées, et les molécules qui constituent les autres parties sont d'autant moins liées qu'elles se rapprochent davantage de leur origine commune; là les barbes se divisent sous le moindre effort comme de la bouillie, et leurs molécules ont la forme d'une aiguille. Les barbes sont intimement couchées le long des barbes. Si l'on écarte ou si l'on enlève même les barbes qui ont acquis toute leur consistance, on trouve entre chacune d'elles une membrane mince qui les égale en longueur et en largeur, et que nous nommerons **cloisons transverses**, ou plus simplement **cloisons**; et en cherchant l'origine de ces membranes nouvelles, on voit qu'elles sont une dépendance, qu'elles font parties intégrantes d'une seconde membrane **striée** qui se trouve placée entre la face interne du tube, que forment les barbes reployées, et la partie centrale de la capsule. Nous désignerons cette dernière membrane par le nom de **membrane striée interne**, et la partie centrale de la capsule par le nom de **bulbe**.

» Maintenant il reste à examiner séparément chacune de ces parties, afin d'en fixer les caractères, d'en déterminer les rapports, et d'en reconnoître les fonctions dans le développement de la plume.

De la gaine.

» Cette enveloppe extérieure de tout le système organique, dont se compose la capsule productrice des plumes, a son origine au même point que le reste de cet organe, c'est-à-dire sur une papille du derme, et le développement qu'elle acquiert est tout le même que celui de la plume dont elle doit protéger la formation; ainsi la gaine de la plus grande plume du paon, par exemple, a eu toute la longueur de cette plume, quoiqu'elle n'ait jamais paru avoir plus de cinq à six pouces. C'est que, comme nous l'avons dit, elle se détruisoit par une de ses extrémités à mesure qu'elle croissoit par l'autre.

» Au point où elle prend naissance, et à sa partie inférieure, elle est formée par une membrane très molle, fibreuse et jaunâtre, mais au-delà, et dans une longueur variable, suivant l'espèce des plumes et le degré de développement qu'elles ont acquis, la gaine est formée d'une membrane blanchâtre, opaque, molle, d'apparence cartilagineuse, et que revêt une lame épidermique. A mesure qu'elle arrive au contact de l'air, elle semble se dessécher, se durcir et se changer en un nombre plus ou moins grand de couches épidermiques, minces, transparentes, fibreuses, et s'élevant par lamelles, suivant le contour de la capsule, et non point suivant son axe, ce qui est à noter. Dans certaines plumes, la capsule ne paroît se composer que de ces pellicules d'épidermes; mais dans d'autres elles recouvrent une matière blanche, d'une nature particulière, dont l'apparence est albumineuse et même crétacée, et qui se détache, par petites écailles, de la membrane striée externe qu'elle revêt immédiatement. Ces caractères sont ceux que présente la gaine jusqu'au moment où se forme le tube corné de la plume; alors les couches internes de la gaine deviennent la couche externe de ce tube, en s'identifiant avec les couches de celui-ci, séparées par le bulbe qu'il renferme. C'est ce que nous ont montré toutes les plumes du tube corné, desquelles nous avons cherché à détacher les parties de la gaine qui étoient naturellement séparées du reste de la plume, c'est-à-dire de la tige, des barbes, etc. En saisissant fortement ces parties de la gaine, et en faisant effort pour les enlever, en dirigeant l'effort vers l'extrémité du tube et parallèlement à son axe, la surface de celui-ci s'est constamment déchirée dans cette direction et non pas transversalement, et nous n'avons pu trouver par aucun moyen, entre ces parties de la gaine et la surface du tube, des solutions de continuité naturelle.

2. De la membrane striée externe.

» Cette membrane fine, colorée quelquefois quand la plume l'est elle-même, enveloppe entièrement, comme la gaine, les parties plus centrales de la capsule, et sa structure est en rapport intime avec l'organisation des parties qui sont en communication immédiate avec elle; elle est lisse à sa portion externe comme la face de la gaine, lisse ou striée à la face opposée, suivant les parties de la plume qu'elle recouvre, l'intervalle vide que les barbes laissent entre elles à leur extrémité, ces barbes elles-mêmes ou la face externe de la tige. Elle se détache plus facilement de la gaine que de la plume; il paroît qu'il n'y a entre elle et la première que des rapports de juxtaposition, et qu'il y en a de beaucoup plus intimes avec la seconde. D'abord ces stries ne sont autre chose que les bords des cloisons transverses, qui ne font

avec elles qu'un seul et même tout, et auxquelles reste ordinairement attachée l'extrémité des barbules, comme l'extrémité des barbes reste attachée le long de la tige moyenne. Ce sont les lignes noires que forment ces débris de la plume qui donnent la première indication des stries sur cette membrane, quoiqu'ils ne constituent qu'une partie accidentelle de celles qui y existent réellement.

» On ne parvient à analyser cette membrane, et à reconnoître tous ses caractères qu'aux parties où la plume est entièrement formée, car elle se développe avec elle, et ce n'est qu'avec peine qu'on peut la découvrir là où les barbes ne sont encore qu'à l'état de bouillie, et elle tombe en poussière comme la gaine, dès que la plume reçoit l'action de l'air. Elle est très visible sur toutes les plumes, sous les parties de la gaine qui se divisent en pellicules épidermoïdes; mais celles dont les barbes sont rares le long de leur tige, en montrent mieux tous les détails; c'est pourquoi les plumes de paon sont les plus favorables pour la bien faire connoître.

D. Des cloisons transverses.

» Ces membranes ne sont que des prolongements de la face interne de la membrane striée externe; elles servent de limites aux barbes; c'est entre elles que celles-ci sont déposées, ainsi que les barbules, qui paroissent être elles-mêmes séparées les unes des autres par de petites cloisons, lesquelles dépendent aussi des premières, comme j'ai cru m'en assurer toutes les fois que je les ai cherchées sur les plumes de paon; car ces parties sont si petites et si confuses, qu'il est fort difficile de voir clairement si ce sont elles qu'on aperçoit en effet: aussi n'en parlerois-je point si mes observations n'étoient pas soutenues par les analogies, comme je n'aurois aucun égard à celles-ci si les faits que j'ai eus sous les yeux ne leur avoient pas été favorables.

» Ces cloisons, comme nous l'avons dit, tiennent à la face externe de la membrane striée interne, de la même manière qu'à la face interne de la membrane striée externe, c'est-à-dire qu'elles en sont des prolongements; elles leur servent ainsi de liens, et font que toutes trois ne forment qu'un même système organique, dans lequel les barbes se déposent comme dans un moule, où elles s'accroissent et où elles se consolident par l'action propre de leurs molécules.

E. De la membrane striée interne.

» Ce nom ne convient aussi qu'imparfaitement à la membrane à laquelle nous le donnons; elle ne paroît striée que quand les barbes ont été enlevées ou se sont épanouies, et qu'on a détaché les cloisons

transverses pour les entraîner avec elles; les stries ne résultent proprement que des débris de ces cloisons, et dans son intégrité, au lieu de stries, elle présente des languettes ou des rainures, suivant qu'on considère, indépendamment l'une et l'autre, les cloisons ou les intervalles qui les séparent. Cette membrane colorée, quand la plume l'est elle-même, revêt le bulbe. Elle est intimement unie à sa surface externe; mais on l'en sépare par la macération, du moins partiellement. Elle naît au point où éclosent les barbes, et n'existe pas dans la partie correspondante à la face interne de la tige. A l'origine du bulbe ou de la capsule, elle est peu sensible, et reste confondue avec toutes les parties informes de la plume et de son organe producteur. Ce n'est que dans les portions moyennes du bulbe qu'elle se présente sous forme de pellicule continue, et son caractère membraneux ne se distingue bien que dans les parties supérieures de ce dernier organe; et si, en ce point on veut la détacher, on voit qu'elle n'est jamais libre que dans les intervalles de deux anneaux, ou de deux cercles étroits autour desquels elle est organiquement unie. Ce sont les points par lesquels le système des membranes striées paroît lié au bulbe, et communiqué aux vaisseaux qui les nourrissent.

» Les trois sortes de membranes que nous venons de décrire, la strie supérieure, les cloisons et la strie inférieure, présentent la même texture. Lorsqu'on peut les considérer isolément, et les examiner de telle sorte que la lumière les traverse, on voit qu'elles sont formées de petits globules qui se touchent et qui ont une opacité plus grande que les intervalles qu'ils laissent entre eux. Ces membranes ainsi que la gaine, paroissent être entièrement dépourvues de vaisseaux et de nerfs.

F. Du bulbe.

» Cette partie centrale de la capsule des plumes est sans contredit la plus importante; mais elle est aussi la plus compliquée et celle dont l'analyse offre les difficultés les plus grandes.

» C'est elle seule qui paroît renfermer les vaisseaux et les nerfs du système organique auquel elle appartient. C'est elle qui paroît donner directement naissance à toutes les autres portions de ce système comme à toutes les parties de la plume; elle sert en communication immédiate avec le reste de l'organisation.

» De cette diversité de fonctions qui ne s'exercent que successivement, résultent dans ce bulbe des modifications variées et si diverses, qu'on ne peut espérer de saisir le point précis où elles apparoissent et toutes les conditions qui les accompagnent et qui les caractérisent, qu'à l'aide du temps et des circonstances favorables qu'il peut amener. Ses char-

ments pend
plus considé
la capsule; j
apparences;
à sa fin, et li
intermédiaires
ment il faudr
développement
on sur un no
gements, ce
leurs, toutes
comme leur
balbes, il ser
le point corr
servé sur un
les détails où
seroit nécess
parfaitement
pourquoi je n
d'une manière
le faire jusqu
attention, être
les particuliari
espèces de pl
les espèces d'

Première c
Palle d'un ma
chée, mais o
tote, l'autre a
présenté, dep
de tube jusqu'
de cônes épide
d'intégrité jus
point, ils étoie
multiples pellic
de cônes s'enf
partie où le
de telle sorte q
l'intérieur du
me, et ainsi
à d'abord un
si se trouvoit
ne qui, n'aya
bit hémisphé
l'ombilic, e
diments d'au
erne de la ti
au-delà de ce q
la tige, se co
mons de parl
ngement tubu
tion de ce pr
Deuxième o
de d'un mara
ais qui n'avoit
oit toute l'éter

ments pendant l'accroissement d'une plume sont plus considérables que ceux d'aucune autre partie de la capsule; jamais il ne se présente sous les mêmes apparences; à sa naissance il n'est pas ce qu'il sera à la fin, et il change encore dans tous les points intermédiaires, de sorte que pour le décrire complètement il faudroit aussi le suivre dans tout le cours du développement d'une plume, ce qui est impossible, car sur un nombre de plumes égal à celui de ses changements, ce qui n'est guère plus praticable. D'ailleurs, toutes les plumes ne se ressemblent pas, et comme leurs différences se retrouvent dans leurs bulbes, il seroit difficile de reconnaître sur l'un d'eux le point correspondant à celui que l'on auroit observé sur un autre. Aussi je suis loin de penser que les détails où je vais entrer renferment tout ce qu'il seroit nécessaire de savoir pour se faire une idée parfaitement complète de cet organe singulier; c'est pourquoi je ne me bornerai plus à rapporter les faits d'une manière générale, comme j'ai à peu près pu le faire jusqu'ici, ces faits pouvant, avec quelque attention, être vérifiés sur toutes les plumes. Dans les particularités que je vais décrire, j'indiquerai les espèces de plumes qui me les auront présentées, et les espèces d'oiseaux d'où j'aurai tiré ces plumes.»

Première observation. — Une grande plume de l'aile d'un marabou, complètement formée et desséchée, mais où ne se trouvoit que la moitié de son tube, l'autre ayant été détruite accidentellement, a présenté, depuis la partie inférieure de ce qui restoit de tube jusqu'à l'extrémité de sa tige, une succession de cônes épidermoïdes entiers et dans un parfait état d'intégrité jusqu'au tiers de la tige; à partir de ce point, ils étoient réduits, par le desséchement, à de simples pellicules concaves, à de simples godets. Ces cônes s'enfiloièrent les uns et les autres dans toute la partie où leur forme primitive s'étoit conservée; de telle sorte que le sommet du premier, s'attachant à l'intérieur du sommet du second, celui-ci au troisième, et ainsi de suite jusqu'au dernier, il en résulta d'abord un tube ou cannelure continu jusqu'au cône qui se trouvoit au-dessous de l'ombilic supérieur, lequel, n'ayant point de prolongement tubuleux, étoit hémisphérique, fortement attaché aux parois de l'ombilic, en dehors duquel se montrèrent des rudiments d'autres cônes appliqués contre la face externe de la tige et adhérents à ces mêmes parois. Au-delà de ce cône hémisphérique, dans l'intérieur de la tige, se continuoit la série de cônes dont nous nous sommes occupés; les premiers réunis par leur prolongement tubuleux, et les autres isolés par la privation de ce prolongement.

Deuxième observation. — Une autre plume de l'aile d'un marabou, dont toute la tige étoit formée, mais qui n'avoit encore qu'une partie de son tube, étoit toute l'étendue de celui-ci remplie par un bulbe

qui paroissoit surtout composé de fibres blanches longitudinales, molles et élastiques; des vaisseaux et des nerfs pénétoient dans son intérieur par l'ombilic inférieur et rampoient à sa surface; il se terminoit en pointe à l'endroit où les dernières portions de la matière spongieuse de la tige avoient été déposées, et on voyoit à sa surface une matière blanche opaque, légèrement nacrée. Son sommet étoit couronné par un cône membraneux, qui ne communiquoit avec lui que par sa base, laquelle étoit attachée au point où le bulbe se rétrécissoit pour se terminer en pointe. D'autres cônes membraneux venoient ensuite, et paroissoient n'avoir pas d'autres contacts entre eux, et, avec le premier, que le rapport que celui-ci avoit avec le sommet du bulbe; ni l'un ni l'autre n'avoit de prolongement tubuleux. Le cône contigu à l'ombilic supérieur avoit en ce point sa membrane engagée entre la matière spongieuse et la matière cornée, dans le trajet de trois à quatre lignes où elle étoit colorée en rouge. A l'endroit où, par cette espèce de canal, elle se trouvoit sortie de l'intérieur de la plume, on voyoit une seconde série de cônes membraneux, enfilés les uns dans les autres au moyen de leur prolongement tubuleux, et recouverts extérieurement par la membrane striée interne.

Des cônes semblables à ceux qui couronnoient immédiatement le bulbe se trouvoient dans l'intérieur de la tige, au-delà du point correspondant à l'ombilic supérieur, et ils ne paroissoient pas plus que les derniers conserver des traces de leur tube central et commun.

Troisième observation. — La plume de la queue d'un hoeco, longue de quatre pouces, et encore complètement renfermée dans sa capsule, ayant été ouverte le long de la ligne moyenne, m'a présenté un bulbe cylindrique, nu à sa partie inférieure, et revêtu, dans tout le reste de sa longueur, de la membrane striée interne.

Ayant procédé de bas en haut, et dans le sens de la ligne moyenne, à l'enlèvement de cette membrane striée, je fus conduit, par l'incision d'une première partie, sous la portion qui lui étoit immédiatement supérieure, de celle-ci sous celle qui la suivoit, et ainsi de suite jusqu'au point où je ne rencontrai plus que des cônes membraneux. En cherchant à écarter les bords de cette membrane ainsi incisée dans cinq parties successives du bulbe, je la trouvai brisée transversalement au bord inférieur de chacune de ces parties; coupant alors cette membrane en travers, ses bords se renversèrent, et je vis qu'elle ne constituoit que la partie externe de cônes qui se recouvroient les uns et les autres dans la plus grande partie de leur étendue où ils n'étoient point striés, et que chacun d'eux renfermoit une substance pulpeuse qui varioit de couleur et de

consistance à mesure qu'on s'élevait. Enfin, chacun de ces cônes étoit fixé par son bord inférieur à celui qui le précédoit, au point où se fixoit sur celui-ci la membrane striée, d'où résultaient la bride circulaire que nous avons dû inciser pour les ouvrir.

Le premier cône, en commençant par la partie inférieure du bulbe, recouvrait la sommité conique de celui-ci, qui n'étoit point formé de cônes, mais dont la portion de substance blanche, opaque, fibreuse, présentait le caractère du bulbe dans son état primitif d'activité. Le second cône renfermoit une matière qui n'avoit plus d'apparence fibreuse, et qui ressembloit à une pulpe blanche et légère; le troisième contenoit cette même matière pulpeuse, mais elle avoit une teinte lilas; sur le quatrième, cette matière étoit rouge et moins abondante que sous les cônes précédents; enfin le cinquième étoit presque vide, et le peu de matière pulpeuse qu'on y rencontroit étoit aussi rouge. Les cônes qui suivoient étoient entièrement vides.

Quatrième observation. — Dans l'observation précédente, quoiqu'on ait vu que les cônes pénétraient les uns dans les autres, on ne pouvoit pas cependant reconnoître exactement leurs rapports; pour atteindre ce but, j'enlevai la matière pulpeuse de chaque cône, et alors je vis que chacun d'eux se prolongeoit en un tube étroit, et que les tubes des cônes inférieurs allant se réunir aux tubes des cônes supérieurs, il en résultaient un canal continu qu'on pouvoit suivre depuis le premier cône jusqu'à ceux dont le desséchement amenoit la destruction de cette espèce de canal. C'est pour donner une idée claire et faire concevoir facilement les relations de toutes les parties constituantes du bulbe que je viens de décrire, que M. F. Cuvier a tracé une coupe fictive, mais qui pour cela n'en est pas moins vraie. On voit les membranes coniques se diriger de bas en haut en convergeant, suivant un angle aigu, et aboutir toutes au canal central qu'elles forment par leur réunion, et l'intervalle qui sépare les cônes non encore vides, est rempli par la pulpe plus ou moins colorée qui vient d'être mentionnée.

Cinquième observation. — Une seconde penne de la queue d'un hocco, qui avoit une gaine de deux pouces et demi de longueur, et dont le développement étoit parvenu au point à peu près où la face externe de la tige est formée, mais où cette tige n'est pas encore toute remplie de matière spongieuse, à sa partie inférieure du moins, a présenté un bulbe charnu, de deux pouces de longueur, surmonté par cinq cônes membraneux qui occupoient la longueur d'un pouce; il étoit entièrement revêtu de la membrane striée interne, qui devenoit toujours d'autant plus distincte qu'on s'élevait davantage vers les cônes membraneux. Cette membrane

enlevée a laissé voir, dans toute sa longueur, le caractère fibreux propre au bulbe dans les premiers temps de sa formation, et les cônes n'avoient des rapports entre eux que par leur base; ils étoient privés de prolongement tubuleux, et leur sommet étoit libre.

Sixième observation. — Une autre penne de même espèce, et arrivée au même degré de développement, a montré, au point correspondant à la naissance des barbes, l'origine de filets noirs (la plume avoit cette couleur) qui suivoient la direction du bord de ces barbes, et comme s'ils eussent pris part à leur formation. On détachoit sans efforts ces filets intermédiaires à la membrane striée et aux barbes, en suivant la direction de celle-ci.

Septième observation. — Le bulbe avoit une adhérence avec toute la surface interne de la tige; mais un léger effort suffisoit pour l'en détacher, et comme les bords de cette partie de la tige se relevoient et que le bulbe les embrassoit, il en résultaient, pour ce dernier, deux rainures très marquées dans toute sa longueur, et très lisses, les bords de la tige l'étant eux-mêmes. Les parties latérales du bulbe qui s'étendoient au-delà des rainures étoient minces et frangées, et la partie moyenne, correspondante à la strie de la tige, étoit en saillie et striée comme cette dernière. L'une étoit le moule et la contre-épreuve de l'autre. Il résulte de là que ce bulbe se composoit d'une partie supérieure et d'une partie inférieure formée elle-même d'une portion moyenne striée, et de deux parties latérales lisses et frangées, qu'on désignera par le nom d'ailes.

La tige, à son origine inférieure, étoit mince, unie, d'une apparence membraneuse, et enduite d'une couche de matière noire. A deux ou trois lignes plus haut, naissoient les stries longitudinales dont nous venons de parler, et qu'on suivoit jusqu'au point où elles étoient entièrement cachées sous la matière spongieuse. Ses bords ne se relevoient que graduellement: à leur origine, la matière cornée n'étoit point encore sensible; mais plus on s'élevait, plus cette matière devenoit abondante; elle avoit de la mollesse, s'enlevait par lamiers minces, et les bords se rapprochoient en s'épaississant, jusqu'au point où ils se réunissoient pour former la face interne de la tige. La matière spongieuse la plus nouvelle avoit déjà toutes les qualités principales qui distinguent la plus ancienne; seulement sa mollesse la rendoit semblable à une pulpe. Aussi, après avoir enlevé le bulbe de sa tige, trouvoit-on que plusieurs portions de cette matière y étoient restées et qu'elles remplissoient les stries de cet organe.

Tels sont les faits qui paroissent les plus importants à extraire des recherches de M. Fr. Cuvier sur le bulbe, et desquels on doit croire qu'on peut, jus-

qu'à un cer
caractères es
L'examen
nous donne
tige solide,
précisément
que l'analys
effet, si les b
es ressembl
mêmes matiè
est essentiel
est absolument
Ainsi, le b
gaine double,
rieure et une
la tige et les
sussent, dep
jusqu'à son o
jusqu'à l'omb
forme dans to
ple du bulbe n
Dans les plu
rieure du bulb
rieure, tandis
mère est intim
les unes et dar
conservent les
unication avec
revêt la face
ins considérer
rieure des bul
rtion antérieu
ur section pe
ntes les partie
couvre.
La tige et les
la plume qui
lle qui les pr
comme la plu
ngueur, le bul
s que la régio
tion, elle s'obl
ntiers. En effe
nte, outre les
térieur ou qui
ngitudinales, b
ut comparer a
n activité semb
dans une part
ussitôt que son
énomène se pa
anes, en forme
tient, se déve
mère pulpeuse
mesure que ces
ient d'abord, se

qu'à un certain point, déduire sa structure et ses caractères essentiels.

L'examen du bulbe des plumes à tige tubuleuse nous donne l'explication du bulbe des plumes à tige solide, quoiqu'en apparence plus compliqué, précisément parce que ses parties sont séparées, et que l'analyse en semble naturellement faite. En effet, si les bulbes de ces deux sortes de plumes ne se ressemblent point, ils produisent cependant les mêmes matières, d'où il est simple de conclure qu'ils sont essentiellement les mêmes, que leur nature est absolument identique.

Ainsi, le bulbe doit être considéré comme un organe double, c'est-à-dire qu'il a une portion antérieure et une portion postérieure, depuis le point où la tige et les barbes naissent, jusqu'à celui où elles finissent, depuis l'extrémité originelle de la plume jusqu'à son ombilic supérieur. A partir de ce point jusqu'à l'ombilic inférieur, il devient simple et uniforme dans toutes ses parties, et cette portion simple du bulbe ne communique jamais qu'avec le tube. Dans les plumes à tige tubuleuse, la portion antérieure du bulbe est entièrement séparée de la postérieure, tandis que dans celles à tige pleine, la première est intimement unie à la seconde; mais, dans les unes et dans les autres, ces portions de bulbe conservent les mêmes rapports; l'une est en communication avec la partie centrale de la tige, l'autre revêt la face interne. D'où il suit que nous devons considérer la partie moyenne de la portion antérieure des bulbes simples comme l'analogie de la portion antérieure tout entière des bulbes doubles. Leur section postérieure est formée des ailes et de toutes les parties que la membrane striée interne recouvre.

La tige et les barbes étant les premières parties de la plume qui paroissent, c'est aussi la portion du bulbe qui les produit qui se montre la première, comme la plume se développe successivement en longueur, le bulbe se développe de même; mais une fois que la région la plus avancée a rempli sa destination, elle s'oblitére, se dessèche, et disparaît volontiers. En effet, tant que le bulbe est actif, il présente, outre les vaisseaux qui pénètrent dans son intérieur ou qui rampent à sa surface, des fibres longitudinales, blanches, molles, élastiques, qu'on peut comparer aux fils d'une toile d'araignée; et son activité semble principalement résider à sa base dans une partie assez restreinte de sa longueur. Aussitôt que son activité s'affaiblit, l'endroit où ce phénomène se passe change de nature, des membranes, en forme de cônes très allongés et qui sembleraient, se développent et se remplissent d'une matière pulpeuse, laquelle disparaît petit à petit, mesure que ces cônes, de blanc et d'opaque qu'ils étoient d'abord, se dessèchent et deviennent trans-

parents. Pendant un temps, ces cônes communiquent entre eux par un tube central; mais ce tube s'oblitére plus ou moins rapidement, suivant les plumes, et sans doute aussi suivant l'influence de plusieurs circonstances diverses qu'il seroit important d'apprécier.

G. Du développement des plumes.

Ce sont des observations que M. Fr. Cuvier rapporte, les plus concluantes de celles qu'il a été à portée de recueillir qui doivent servir pour l'explication du développement des plumes, de ces singuliers produits organiques, que les oiseaux seuls présentent, et ce, dans tous les cas; car les téguments piliformes, qu'on trouve chez certains oiseaux et qu'on a considérés comme des poils, ne sont que des plumes dépourvues des barbes.

Malheureusement, ces observations sont bien insuffisantes pour qu'il soit possible d'atteindre le but qu'elles ont pour objet; elles doivent cependant en rapprocher, et si elles ne peuvent le compléter, dit M. Fr. Cuvier, présenter une explication dans les termes les plus propres à faire distinguer soigneusement ce qui est fondé en fait de ce qui n'est que conjectural.

La plume naissant dans un état complet de mollesse et d'imperfection à la circonférence inférieure du bulbe et de la gaine au point où ces deux parties se confondent, et ne présentant encore alors que la face externe et cornée de la tige, les barbulles et peut-être le bord externe des barbes, il est manifeste que c'est de ce point qu'elle tire son origine, et que c'est par la face externe qu'elle commence, et que c'est du même point que sortent successivement toutes les autres parties qui la constituent. C'est un fait que nous devons prendre tel qu'il nous est donné par l'observation, et au-delà duquel on ne pourroit remonter que par des hypothèses dont nous devons nous garantir: il faut être plus confiant dans ses propres forces ou plus riche de sciences que nous le sommes pour nous le permettre.

Mais si c'est du cercle ombilical que sortent les premiers rudiments de toutes les parties de la plume, c'est le reste du bulbe, produit en même temps qu'eux, qui les nourrit et les accroit, qui en forme tout-à-fait d'autres, et qui fait acquérir à la plume le développement qu'elle peut atteindre; car ces parties n'arrivent à leur terme qu'au point où la gaine, comme tout ce qu'elle enveloppe, est arrivée à un état de dessiccation tel qu'elle puisse tomber en lambeaux ou en poussière; or, nous avons vu des bulbes actifs non réduits à l'état de cônes membraneux de plusieurs pouces de longueur.

Dans les premiers instants de leur formation, la

face externe de la tige paroit avoir toute son épaisseur; mais les barbes, si elles existent, sont réduites à leur bord externe et aux barbules qui y sont attachés; les membranes striées, comme les cloisons transverses, se confondent avec les barbes, du moins pour nos instruments. Une fois en contact avec le bulbe, celui-ci fournit à la nutrition de toutes ces parties, aux membranes striées interne et externe, à leurs cloisons transverses, par la bride circulaire, seul point de communication entre le bulbe et ces membranes, comme l'a fait voir la troisième observation, aux barbes par les bords latéraux de sa portion postérieure; car les filets noirs, que la sixième observation a démontrés, ne paroissent guère pouvoir se rapporter à autre chose qu'à la lame des barbes; ils pénètrent entre les cloisons transverses, et naissent dans l'intervalle des points où celles-ci s'attachent elles-mêmes à la matière cornée des faces internes et latérales de la tige, par la surface inférieure de ses ailes, enfin à la matière spongieuse par sa portion antérieure.

Ou diroit même que l'origine des barbes a quelque chose de commun avec celle des faces latérales de la tige, car lorsqu'on les arrache dans une direction parallèle à la tige et en se dirigeant contre le tuyau, elles entraînent avec elles une partie de la lame cornée qui revêt ces faces latérales, surtout si l'effort est lent, et elles laissent la lame cornée de la face externe dans un parfait état d'intégrité.

Le bulbe naît simultanément avec la partie externe de la tige, les barbes et leurs membranes; et dès le premier instant de son apparition, il sèche et dépose les diverses matières qui doivent résulter des forces qui agissent en lui. Cependant la capsule se développe, croît en longueur avec tout ce qu'elle contient, et bientôt sa gaine se décoiffe, desséchée à son extrémité parce que le sommet du bulbe cesse de vivre, et qu'en cette partie la plume est tout-à-fait formée. Alors l'extrémité de la tige paroît, et les premières barbes s'épanouissent, avec leurs membranes et les cônes réduits à de simples pellicules transparentes, qui tomberont bientôt, ainsi que ces membranes, par l'effet du contact de l'air et du frottement des corps extérieurs.

Dans les plumes à tige pleine, la face interne de la tige ne se forme que successivement; elle commence par ses bords, et finit par sa partie centrale; et à mesure que sa portion spongieuse se dépose, le bulbe s'oblitére à sa face antérieure, les bords de la tige se rapprochent, et celle-ci ne se trouve plus recouverte que par les ailes productrices de la matière cornée. C'est le rapprochement de ces bords qui forme la rainure des tiges dont nous parlons. Dans les plumes à tige tubuleuse, la portion antérieure du bulbe, déposant tout autour d'elle la matière spongieuse, il ne se forme point de semblables

rainures, dans le plus grand nombre de cas du moins; la forme de la face interne de ces tiges dépend uniquement de celle de la partie du bulbe qui produit la couche cornée.

Tels sont les phénomènes qui se manifestent aussitôt long-temps qu'a lieu le développement de la tige et de ses barbes; mais une fois que ces parties ont cessé de se produire, il s'opère tout-à-coup un changement considérable: le bulbe se simplifie, sa portion postérieure se rétrécit graduellement, les barbes deviennent de plus-courtes en plus courtes, les deux lignes sur lesquelles elles naissent se rapprochent en même temps que la face externe de la tige s'étend et s'arrondit en tube; et arrive le moment où le bulbe, comprimé par ce rapprochement ne tient plus à la partie qui jusque là a produit les barbes et la couche cornée de la face interne à sa portion postérieure, en un mot, que par un léger pédicule qui reste entre la matière spongieuse et la cornée, c'est-à-dire dans l'ombilic postérieur. Ainsi dans les plumes à tige solide, la partie antérieure du bulbe ne produit pas de matière spongieuse, d'une manière sensible du moins, au-dessus de l'ombilic supérieur, celle-ci étant détruite, ou pour mieux dire, oblitérée en même temps que la portion postérieure, tandis que dans les plumes à tige tubuleuse cette portion antérieure, se continuant immédiatement avec le bulbe du tube, reste plus long-temps vivante, et la matière spongieuse dépose encore long-temps après que les barbes naissent plus et que l'ombilic supérieur est fermé. Dès que les barbes cessent d'être produites, la partie cornée de la face externe de la tige se dépose en abondance dans toute la circonférence du bulbe, et le tube se dessine. Dans cette formation, la gaine des parois internes s'unissent au tube, et c'est de la réunion de cette gaine et de la matière cornée que ce tube se constitue, comme nous l'avons vu dans nos observations sur la gaine.

Enfin, le moment arrive où la capsule a produit tout ce que la somme de vie dont elle étoit pourvue lui permettoit d'émettre; elle se rétrécit par degrés, le tube suit ce rétrécissement et finit en une pointe plus ou moins obtuse, au milieu de laquelle est l'ombilic inférieur.

Conclusion. — Les détails imparfaits dans lesquels on étoit entré sur la structure de l'organe producteur des plumes suffisoient déjà pour montrer le peu de ressemblance qui existe entre lui et l'organe producteur des poils, en admettant la structure de ce dernier telle qu'elle a été donnée dans les ouvrages où l'on s'en est occupé d'une manière spéciale. Ceux qui viennent d'être exposés achèvent de montrer les nombreuses différences qui existent entre ces deux organes, et éloignent bien davantage la plume du poil que ne devroient le faire penser les

premières a
tre ces parti
Ainsi, les
destination;
tion de mém
leur a une o
ressemblanc
particulière
en fournit la
mot, dans l'o
roit donner n
couffis des po
leur des poil
la tige, des b
Tant que la
un cône plus
étoit, ainsi qu'
regarder la pl
elle-même un
molécules dép
tige, en barbe
telle supposit
rien dans la sé
moins du mon
ments des anim
et à une nome
donner aux pl
réciproquemen
langage, du mo
ances sur la s
pas; car il ne
une étude pl
entre lui e
ressemblanc
purd'hui; ma
y a-t-il un
anes que nou
raisons pour
, ne semble
l'activité de
sance, qui le
et des cônes s
ndre du poil,
plus épais que
ps son activit
besoin ni d'un
me d'un dével
n peu plus de
productive. Or
chez l'oiseau
un organe spé
à la capsule
que cette caps
et sans doute
quièrent un dév
ntre la papille
II.

premières analogies] qu'on avoit cru reconnoître entre ces parties.

Ainsi, les plumes et les poils ont reçu la même destination; ils résultent l'un et l'autre d'une excretion de mêmes matières; enfin, leur organe producteur a une origine commune; mais il n'y a aucune ressemblance dans leur structure, dans la manière particulière dont ils sont produits, dans l'organe qui en fournit la matière et qui la dépose. Rien, en un mot, dans l'organe producteur des plumes, ne pourroit donner une idée de la formation par cônes successifs des poils, comme rien dans l'organe producteur des poils ne pourroit expliquer la formation de la tige, des barbes et des tuyaux de plumes.

Tant que la capsule des plumes ne consistoit qu'en un cône plus ou moins allongé et renfermé dans un étui, ainsi qu'on l'admettoit, on pouvoit, à la rigueur, regarder la plume sécrétée par ce cône comme étant elle-même une succession de cônes; seulement les molécules déposées par cet organe s'arrangeoient en tige, en barbes, en barbules, etc.; aujourd'hui une telle supposition ne pourroit se soutenir, et il n'y a rien dans la sécrétion d'une plume qui ressemble le moins du monde à un cône; et si jamais les tégumens des animaux étoient soumis à une classification et à une nomenclature régulières, on ne pourroit donner aux plumes le nom générique de poils, ou réciproquement, que par le plus étrange abus de langage, du moins dans l'état actuel de nos connoissances sur la structure de l'organe producteur des poils; car il ne seroit point absolument impossible qu'une étude plus exacte de cet organe ne fit découvrir entre lui et l'organe producteur des plumes, des ressemblances que rien n'autorise à y reconnoître aujourd'hui; mais, dans cet état de nos connoissances, y a-t-il une parité quelconque entre les deux organes que nous comparons? On ne manqueroit pas de raisons pour en douter. Le poil, tel qu'on le conçoit, ne semble demander pour son développement l'activité de la papille du derme qui lui donne naissance, qui le sécrète. Cette papille conique produit des cônes successifs dont la réunion forme le tronc du poil, et celui-ci sera d'autant plus long et plus épais que la papille conservera plus longtemps son activité et sera plus grosse. Pour cela elle a besoin ni d'une organisation plus compliquée, ni d'un développement plus grand, il lui suffit d'être un peu plus de vie que dans le cas où elle seroit inactive et productive. Or, ce n'est pas la papille du derme, chez l'oiseau, qui produit la plume; il faut à celle-ci un organe spécial, et la papille ne sert que de support à la capsule productrice des plumes. C'est sur ce que cette capsule prend naissance, croit, grandit et sans doute à l'aide de ses vaisseaux, qui alors acquièrent un développement nouveau. Mais il n'y a entre la papille et la capsule aucun autre rapport,

II.

et, dans l'organisme animal, parce que les vaisseaux d'une partie en nourrissent une autre par leur extension, ce n'est pas une raison pour que ces deux parties soient identiques.

En effet, la capsule et la papille dermique semblent deux organes très distincts. La seconde subsiste toujours, fait partie constituante du derme, l'autre n'est que fortuite et temporaire; l'une naît avec l'animal et dure autant que lui, l'autre est une création passagère qui se renouvelle périodiquement, et dont une foule d'occasions peuvent empêcher la formation ou modifier la structure.

Ainsi, la capsule productrice des plumes vient s'ajouter à ces autres organes, si propres à exciter l'étonnement, qui naissent comme elle de toute pièce par le fait d'une sorte de création nouvelle, dont le principe est dans les parties dont ils dépendent essentiellement, mais que rien, absolument rien, ne manifeste avant ses effets, et on ne sauroit nier la formation spontanée de cette capsule sans se livrer aux hypothèses les plus arbitraires et les plus contraires au véritable esprit des sciences d'observation. Il en est véritablement de cet organe comme des bois du cerf dont aucun indice, avant leur apparition, n'annonçoit ni les formes ni même l'existence future, et ce phénomène est le même que celui du développement successif de toutes les parties des corps organisés.

On seroit cependant loin encore de concevoir tout ce que l'organe producteur des plumes peut avoir d'influence sur l'existence des oiseaux, si l'on se bornoit à l'envisager dans sa complication. Combien n'étoit-il pas plus étonnant pour son développement, quand on songe qu'il acquiert constamment la longueur des plumes, qu'il ne cesse point de croître pendant qu'elles se développent elles-mêmes; qu'il est des oiseaux chez lesquels toutes les plumes se renouvellent chaque année, et pour ainsi dire en quelques jours; que parmi celles-ci on en trouve de plusieurs pieds de longueur, et que des époques fixes sont marquées pour ces renouvellements; c'est-à-dire que les papilles du derme sont alternativement douées d'une activité prodigieuse et condamnées à un repos absolu.

§ IV. Nature des ongles, ergots, etc.

Les ongles manquent chez presque tous les oiseaux aux phalanges des mains, bien que quelques espèces, telles que les martinets, par exemple, en aient un au pouce et au premier doigt seulement. Ces ongles sont communément pointus et acérés. Les deux premiers doigts de l'autruche ont chacun un ongle puissant et fortement recourbé; ceux de quelques vanneaux sont aigus, et le kamichi surtout en possède un très robuste implanté au carpe. Les pieds

3

ne sont presque jamais privés d'ongles, si l'on doit en excepter toutefois les rousouls, dont le pied est complètement inongulé. Les habitudes des oiseaux entrent pour beaucoup dans la force et les proportions des ongles, et c'est ainsi que les marcheurs, par exemple, les ont droits, épais et obtus; les occipitres, recourbés, crochus et acérés; aussi les nomme-t-on serres, parce qu'ils servent plus à retenir la proie que ces oiseaux déchirent, qu'à marcher. L'ongle du pouce s'allonge parfois dans quelques genres, au point d'acquérir une taille disproportionnée avec celle des autres doigts; tel est le cas des jacanas, dits aussi chirurgiens, parce que cet ongle imite une lancette, tant il est pointu, laminé et aiguisé. Les alouettes ont encore un ongle postérieur du double plus long que ceux de devant. Souvent celui du doigt médius se trouve élargi et dentelé à son bord interne. Cette particularité se fait remarquer surtout chez les hérons et les engoulevents.

Quelques oiseaux ont la tête surmontée par des cornes, tels que le faisan népaul, ou bien ont les tarses armés d'ergots robustes, ainsi qu'on en a des exemples dans les gallinacées et les francollins entre autres. Ces organes paroissent être formés par l'agglutinement des plumes féutrées et serrées, à la manière des poils qui constituent la corne.

L'enveloppe cornée du bec, ou l'enduit solide et épais qui revêt les deux mâchoires, est de même nature que les ergots et les ongles. M. Geoffroy Saint-Hilaire admet même (*Système dentaire des mammifères et des oiseaux*, Paris, 1824) que ce revêtement des os maxillaires a l'analogie la plus prononcée avec les dents. En examinant des fœtus de perroquet, il a vu que le pourtour des mâchoires étoit garni de corps blancs, ronds et régulièrement placés, au nombre de dix-sept en haut et treize en bas, de sorte que les plus antérieurs, qui sont très petits, ressemblent à des incisives, tandis que les postérieurs, plus épais et moins gênés dans leur développement, remplacent les molaires, étant arrondis et moins tuberculeux. Or, M. Geoffroy s'est assuré de l'analogie de ces corps avec les dents, en recherchant au-dessous d'eux, dans les alvéoles, les cordons formés de vaisseaux et de nerfs qui y aboutissent. Mais en vieillissant la matière cornée empâte ces dents rudimentaires, et dans l'oiseau adulte on ne remarque plus sur les bords des mandibules qu'une masse cornée, à travers laquelle toutefois on peut encore, en procédant avec soin, découvrir quelques traces du passage des vaisseaux. Enfin, M. Geoffroy Saint-Hilaire a retrouvé ce système dentaire bien manifeste chez l'autruche, le casoar, l'oie, les canards, la poule, le toucan, le harle, etc.

§ V. Du squelette.

La charpente osseuse des oiseaux ne diffère pas considérablement de celle des mammifères, et les modifications qu'elle a reçues sont toutes dans les détails, et ont eu principalement pour but de l'accommoder à la locomotion dans l'air, dans l'eau ou sur le sol, et par conséquent de varier le jeu de ses leviers suivant les milieux sur lesquels ils doivent agir. Destinés à exercer la plus grande partie de leurs mouvements dans un fluide peu dense, leurs ossements devoient nuire à un moindre volume et à la solidité une pesanteur relative peu considérable, pour exiger des muscles une moins grande somme d'énergie. On a même remarqué, à ce sujet, que l'air pénètre abondamment dans les poumons, le jabot, le trachée-artère des oiseaux, et Camper a dit le premier que leurs os étoient poreux ou largement lacuneux, afin de donner passage à l'air, dont la masse se trouvoit ainsi diminuer de beaucoup la pesanteur spécifique du corps du volatile, relativement à la quantité du fluide aérien qu'il doit déplacer. Vers le haut de la poitrine s'ouvre, au dire de quelques ornithologistes, un conduit destiné à donner passage à l'air par une ouverture pratiquée à la partie supérieure et épaisse de l'humérus. De plus, le squelette des oiseaux se trouve être allongé, disposé en carène, de manière que les bras semblent former le contre-poids du corps entier, tant par leur développement que par les plumes dont leur extrémité peut être recouverte. Les oiseaux marcheurs seuls présentent des exceptions graves à cette tendance générale des formes du squelette, aussi se trouvent-ils, par leur organisation, former une sorte de chaînon naturel entre les mammifères et les oiseaux. On remarque aussi que les os ont une forme cylindrique assez constante, et que la couche externe est mince de phosphate calcaire est d'une densité peu commune. Enfin, grand nombre d'aspérités laminaires donnent aux muscles de larges points d'attache. La couleur de ces os est un blanc mat chez les oiseaux terrestres, et un blanc huileux chez les aquatiques. Mais par l'usage continué pendant un certain temps de certaines nourritures, telles que la garance, la substance même des os s'imprègne d'une matière colorante rouge qui finit par s'effacer si l'oiseau cesse le même genre d'alimentation; et l'on peut même, en donnant alternativement pour nourriture à un pigeon par exemple, soit des graines ordinaires soit de la garance ou du *galium*, anneler ses os de cercles blancs et rouges d'égales dimensions. On voit encore des poules dont les os conservent une couleur noire intense, et plusieurs maladies peuvent aussi produire cette sorte de mélanose du tissu osseux.

Le crâne des oiseaux (*) est généralement semi-

(*) Daudin, Ornithologie, t. I, p. 68.

globuleux. Il
ment plus
Les sutures
condent de
sont remarq
est muni d'
qu'à la base
tubérosité plac
dépêdes, on
lant, qui s'ava
d'une demi-arc
deux branches
code zygomatic
Pari, est termin
par le moyen d'
coller a une for
Comme cette ar
chaque orbite, p
les oiseaux au t
d'oe pour cela q
jamais des oiseau
bec. On observe
aux perroquets,
sous l'os frontal
paroissent contri
mandibule supéri
remarquable par
comme, laquelle e
large de là sur la
saillie est fo
Les osseux sont lé
et aussi de p
ment avec l'int
au prend de l
de d'étendue. t
de des orbites.
est entièrement
mes et externes
se, mince et lu
os pariétaux
par une suture
croissent soud
dans les vieux
angulaire, com
quadrupèdes,
convexité à l'ext
creusée en ded
bords de l'os
partie des orb
rête saillante, te
l'insertion de l'a
occipital des
té que celui des
la forme d'un
voit ordinairom

globuleux. Il paroît placé très en arrière par l'allongement plus ou moins considérable des maxillaires. Les sutures qui en séparent les diverses pièces se voient de bonne heure, et les cavités orbitaires sont remarquables par leur ampleur. L'os frontal est muni d'une épine très prolongée, presque jusqu'à la base du bec, en deux angles. Au lieu de cette tubérosité placée au-dessus de l'orbite dans les quadrupèdes, on voit un os particulier, plat, très saillant, qui s'avance au-dessous des yeux en forme d'une demi-arcade sourcilière; cet os est formé de deux branches écartées, dont l'une s'incline sur l'arcade zygomatique, et l'autre, relevée au-dessus de l'œil, est terminée par un petit os qui lui est attaché par le moyen d'une articulation flexible. Cet os sourcilière a une forme presque rhomboïdale, aplatie. Comme cette arcade sourcilière, placée en haut de chaque orbite, paroît suppléer en quelque sorte dans les oiseaux au tubercule frontal des mammifères, c'est pour cela que les ornithologistes ont placé les os des oiseaux entre les yeux et l'ouverture du bec. On observe de plus à quelques espèces, surtout aux perroquets, deux arcades situées intérieurement sous l'os frontal, à la place des palatins, et elles paroissent contribuer beaucoup au mouvement de la mandibule supérieure. Le crâne du casoar est surtout remarquable par cette espèce de saillie en forme de cornue, laquelle est placée sur l'os frontal, et se prolonge de là sur la base de la mandibule supérieure; cette saillie est formée en dedans d'un tissu cellulaire très léger, et sa surface est parsemée de pores et aussi de pores très nombreux, qui correspondent avec l'intérieur des cellules. A mesure que l'oiseau prend de l'accroissement, cette saillie augmente d'étendue, et paroît affaïsser la partie postérieure des orbites. Le bec des toucans et des luryes est entièrement celluleux entre les lames internes et externes qui le recouvrent d'une couche mince et lustrée.

Les os parietaux des mammifères sont doubles et séparés par une suture très distincte; dans les oiseaux ils croissent soudés et confondus en un seul, sur-tout dans les vieux; et au lieu d'avoir une forme triangulaire, comme dans l'homme et dans plusieurs quadrupèdes, ils ressemblent presque, par leur convexité à l'extérieur, à une demi-sphère élargie en dedans pour recevoir le cerveau.

Les os temporaux, qui font partie postérieure des orbites, se prolongent toujours en une tête saillante, terminée par une pointe inclinée en l'insertion de l'arcade zygomatique.

L'os occipital des oiseaux présente moins de tubérosité que celui des mammifères, et a en quelque sorte la forme d'un anneau. A sa surface externe on voit ordinairement que trois tubercules et un

petit rudiment de l'os nommé rocher; au lieu de plusieurs saillies condyloïdes, on ne trouve toujours qu'un petit condyle arrondi, qui, en se posant sur la première vertèbre du cou, paroît destiné à empêcher la tête de trop s'incliner en avant. Le condyle de l'os occipital des oiseaux étant unique, sert à l'extrême mobilité de leur tête; de sorte qu'ils peuvent la tourner en divers sens, et même regarder en arrière.

La cloison ethmoïdale, qui sépare les orbites des osseux, peut être comparée à un simple feuillet osseux, transparent, ayant plusieurs trous par où passent des nerfs qui communiquent, soit avec les deux yeux, soit avec l'intérieur des narines. Dans sa partie inférieure, cette cloison est adhérente avec le vomer, autre espèce de feuillet qui divise l'intérieur des narines en deux parties égales. Dans le crâne de l'homme, l'os ethmoïde est parsemé de petits trous par où passent autant de nerfs très petits, qui s'étendent dans l'intérieur des narines, et qui proviennent principalement de la première paire; et c'est à cause de cela que les anatomistes l'ont nommé os cribiforme. Cette partie du crâne dans les oiseaux n'est garnie au contraire que de deux trous d'où s'échappent des nerfs provenant également de la première paire, lesquels s'étendent en ligne droite vers la base du bec; ces nerfs sont plus visibles dans les gros oiseaux d'eau, surtout dans les hérons. Cet os, à cause de sa petitesse, de sa légèreté, et principalement à cause de sa forme, a induit plusieurs anatomistes anciens en erreur, qui avoient prétendu qu'il n'existoit pas dans les oiseaux. La cloison ethmoïdale du casoar n'est perforée que vers la base du crâne et aussi vers sa partie supérieure, pour donner passage aux nerfs répandus dans les organes de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du goût.

L'os sphénoïdal des oiseaux diffère beaucoup de celui des mammifères; il est placé près le crâne des osseux, entre le condyle occipital et le vomer, et dans quelques espèces il est surtout remarquable par deux apophyses qui se prolongent et s'insèrent chacune près la base de la mandibule inférieure contre le vomer.

L'arcade zygomatique des oiseaux est placée de chaque côté de la base de la tête, et consiste en une pièce transversale posée sur chaque orbite. Cet os est mince, grêle, garni d'une petite apophyse vers l'ouverture des narines dans les oiseaux de proie. Il est articulé et mobile à ses deux extrémités, de manière qu'il facilite le mouvement de la mandibule supérieure en la laissant glisser en arrière, et il sert en même temps à l'articulation de la mandibule inférieure. En examinant cet os dans la tête du casoar et aussi dans celle de quelques autres, on reconnoît qu'il est formé, comme dans les mammifères, de

deux os articulés; mais sa forme étant simplement droite et non arquée, il convient plutôt de le nommer *os zygomatique*.

L'os carré, ainsi nommé par M. Duméril, à cause de la forme qui lui est propre, doit être regardé comme entièrement distinctif et particulier aux oiseaux. Quoique les auteurs anciens n'en aient pas fait mention, cependant cet os est très distinct, puisque c'est sous lui que la mandibule inférieure se meut, en lui présentant une excavation pour recevoir son tubercule.

Dans la cavité des narines et du bec, sous l'os frontal, on trouve une grande quantité de petites cellules régulières, désignées sous le nom d'*os spongieux*, où pénètrent les deux nerfs propres à l'odorat, qui passent à travers l'os ethmoïde.

Les os maxillaires des oiseaux varient beaucoup suivant les espèces, et leurs formes sont les mêmes que celles du bec; ainsi les os maxillaires des courlis, des ibis, des colibris, de la huppe, sont allongés, menus, et plus ou moins recourbés en bas; ceux des oiseaux de proie, des grosbecs et des gallinacés, sont courts et robustes, et le supérieur est de plus un peu crochu; ceux des spatules, des pélicans, sont aplatis. Il en est de même de ceux des autres espèces, suivant la forme de leur bec; puisque cette partie principale de la face des oiseaux est formée par les os maxillaires enveloppés dans une peau sèche, luisante, plus ou moins semblable à la corne. Quelques genres, surtout les perroquets, sont remarquables par l'extrême mobilité de leur mandibule supérieure, laquelle est unie à l'os frontal par un ligament flexible. Dans les Actes de Copenhague pour l'année 1673, on trouve une observation sur la structure singulière des organes de la voix des perroquets par Olaus Jacobæus. Suivant cet auteur, chaque mandibule est composée de deux os mobiles, et elles reçoivent entre elles deux stylets oblongs; la partie extérieure de la mandibule du dessus forme la partie supérieure du bec, et la partie inférieure n'est autre chose que le tendon d'un muscle qui s'aperçoit dans la bouche. Cet ancien auteur paroît aussi soupçonner, mais à tort, que l'os auquel sont attachés les muscles ptérygoïdes, est formé de cette même manière. La partie inférieure de la mandibule de dessous compose la pièce inférieure du bec, et la partie supérieure répond à celle postérieure de la mâchoire inférieure des autres animaux: les deux stylets dont nous venons de parler sont attachés par l'une de leurs extrémités à la portion postérieure de cette mandibule; le moins long se prolonge sur la partie inférieure de la mandibule supérieure, et l'autre sur la partie extérieure. La pointe de cette mandibule peut se détacher dans les jeunes oiseaux, et elle paroît remplacer l'os intermaxillaire des mammifères.

Lorsque les oiseaux avancent en âge, cet os se confond avec le maxillaire supérieur, et alors il est garni de pores nombreux.

Les os palatins des oiseaux s'articulent avec l'arcade zygomatique; ceux du casoar sont pectinés vers la partie voisine du vomer.

Outre les principaux os de la tête, il en est encore deux autres qui dépendent plus particulièrement des organes environnants: 1^o l'os *hyoïde*, qui fait partie de la langue, et qui contribue plus ou moins à varier les inflexions de la voix et du chant; 2^o l'os *pidiclé*, qui remplace dans les oiseaux l'étrier et qui fait partie de l'organe de l'ouïe.

Tréviranus fait remarquer que Galvani et Scarpa sont les seuls auteurs qui aient fourni, jusqu'à présent, quelques détails sur la structure de l'oreille interne, détails que la plupart des anatomistes n'ont guère fait que copier. La description que Galvani et Scarpa ont donnée de l'appareil auditif avoit paru depuis long-temps imparfaite à Tréviranus, puisque cet appareil étoit décrit comme très simple, tandis que la finesse du sens de l'ouïe chez les oiseaux, et le penchant d'un grand nombre de ces derniers pour la mélodie, indiquoit au contraire un organe auditif très compliqué. En prenant pour type l'oreille interne du *falco lagopus* des auteurs ou buse commune, on observe les particularités suivantes: le limaçon a chez tous les oiseaux la forme d'un cône obtus légèrement courbé et arrondi au sommet; à sa base, qui avoisine le vestibule, on trouve la face inférieure de la fenêtre ronde et la fenêtre ovale, et la face supérieure l'ouverture par laquelle pénètrent les deux branches du nerf acoustique. En enlevant avec précaution la lame osseuse extérieure du limaçon, on découvre dans le sommet un réservoir rond et cartilagineux, duquel partent deux lames également cartilagineuses et fort étroites qui se perdent vers le vestibule, en se courbant comme le limaçon, et recevant à leur surface concave les expansions du nerf du limaçon, tandis que leur surface convexe est recouverte dans toute sa longueur par un toit membraneux, formé par une double série de lames sur lesquelles se répandent la plupart des branches du nerf du limaçon.

Le réservoir cartilagineux a à peu près la forme d'une cornue dont le cou seroit cassé; son ouverture est tournée vers le côté concave du limaçon: c'est par cette ouverture que pénètre dans la cavité du limaçon le nerf du limaçon, qui s'y subdivise comme Scarpa l'a déjà indiqué.

Les bords des deux prolongements cartilagineux de ce réservoir sont repliés et se rapprochent du côté du vestibule; l'extrémité de l'un passant sur celle de l'autre, forme une courbure légèrement spirale qui se perd enfin un peu plus loin, de manière

les deux ex
une gouttière
meuses est t
leur interval
par laquelle
limaçon: ce
du limaçon,
deux chambr
érieure; c'es
se trouve la
érieure la fe
Aux deux
venons de pa
limaçon, les
mentionnées
ment à la direc
mont en se pr
certaines espè
un convexe et
la face intern
voûte, qui occ
limaçon, et se
des prolonger
de ces lames ti
longements, e
séries de ces la
dans l'axe du li
espace auquel
entre les deux
Tréviranus
une paire sont
eux, mais el
curvirostra.
Le nerf des li
canaux sem
re de la face
la fenêtre ro
érieure du li
meaux, un p
er se subdivi
lle des deux p
e quantité de
mes membran
postérieure,
minent. Le p
e dans le voisi
cavité de ce d
La structure d
us, l'*ardea ste
via curvirostr
gopus*, à quelq
limaçon du co
nablement.
Le nombre des
ment chez les
ent celui affecté

Les deux extrémités de ces prolongements forment une gouttière entre elles. L'une des lames cartilagineuses est un peu plus épaisse que l'autre, et dans leur intervalle est une ouverture étroite et allongée, par laquelle passe la plus forte branche du nerf du limaçon : ces lames s'étendent tout le long de l'axe du limaçon, et partagent l'intérieur de ce dernier en deux chambres, dont l'une postérieure et l'autre antérieure; c'est au côté de la chambre postérieure que se trouve la fenêtre ovale, et au même côté de l'antérieure la fenêtre ronde.

Aux deux côtés de l'ouverture allongée dont nous venons de parler se trouvent, sur le cartilage du limaçon, les lames auditives membraneuses déjà mentionnées; ces lames sont placées transversalement à la direction de sa fente, et s'élèvent verticalement en se pressant les unes contre les autres. Chez certaines espèces d'oiseaux, ces lames ont trois bords, un convexe et deux étroits; le bord convexe avoisine la face interne d'un toit membraneux en forme de voûte, qui occupe toute la chambre postérieure du limaçon, et se lie tout autour aux bords extérieurs des prolongements cartilagineux. L'un des bords de ces lames tient à la face convexe de l'un des prolongements, et l'autre est libre. Il existe ainsi deux séries de ces lames, dont les bords libres s'avoisinent dans l'axe du limaçon, en laissant entre elles un petit espace auquel conduit l'ouverture allongée qui existe entre les deux prolongements cartilagineux.

Tréviranus n'a pu dire si les deux lames de chaque paire sont réunies par leurs bords dans tous les oiseaux, mais elles le sont évidemment dans le *Loxia curvirostra*.

Le nerf des limaçons, après s'être séparé des nerfs en canaux semi-circulaires, se porte dans une gouttière de la face concave du limaçon, jusqu'àuprès de la fenêtre ronde, pénètre par là dans la chambre antérieure du limaçon, et se partage ensuite en deux rameaux, un plus grand et un plus petit. Le premier se subdivise en un réseau qui remplit l'intervalle des deux prolongements cartilagineux, et dont la quantité de petits filaments se rendent sur les lames membraneuses qui se trouvent dans la chambre postérieure, sur les deux faces desquelles ils se terminent. Le petit rameau ne se sépare du grand que dans le voisinage du réservoir, et pénètre dans la cavité de ce dernier.

La structure du limaçon dans le *Corvus glandarius*, l'*Ardea stellaris*, le *Fringilla canaria* et le *Cuculus curvirostra*, est la même que dans le *Falco tinnunculus*, à quelques légères différences près; mais le limaçon du coq et des canards s'en éloigne déjà sensiblement.

Le nombre des vertèbres cervicales varie singulièrement chez les oiseaux, mais il dépasse constamment celui affecté à l'homme, qui n'a que sept de

ces os. Le moineau en a neuf; la plupart des oiseaux de proie et des passereaux, de onze à douze; la corneille et le hibou en ont treize; le coq, quatorze; le canard, seize; l'autruche, dix-sept; la grue, dix-huit; l'aninga, vingt-un, et le cygne, vingt-trois. En général, la hauteur du cou coïncide assez singulièrement avec la hauteur proportionnelle des jambes. Par la nature des facettes articulaires de ces mêmes vertèbres, le cou ne peut se plier qu'en S, et en rapprochant plus ou moins les courbures, il s'allonge ou se raccourcit. L'atlas a la forme d'un anneau, et s'articule avec la tête par une seule facette, il en résulte cette facilité de rotation si grande dans les mouvements horizontaux qu'exécutent les oiseaux, et que facilitent des muscles intertransversaires.

Les vertèbres du dos varient de sept à dix; elles sont réunies entre elles par de forts ligaments, et le plus ordinairement leurs facettes articulaires sont même solidement soudées. La rigidité de cette portion de la colonne vertébrale, son impuissance absolue d'aider les mouvements, a pour but de résister à la violence de la force musculaire qui devient nécessaire pour le vol. Aussi, la seule exception que présentent les oiseaux à cette loi à peu près générale de leur organisation, s'offre-t-elle dans la famille des brévipennes, dont les membres supérieurs rudimentaires sont complètement impropres à la locomotion dans l'air, et chez lesquels, par suite de leur analogie générale avec les mammifères, les vertèbres dorsales sont mobiles sur elles-mêmes.

Enfin le nombre des vertèbres coccygiennes varie singulièrement suivant la nature du vol des oiseaux, et par conséquent suivant l'ampleur de la queue qu'elles doivent supporter. On en compte ordinairement de cinq à sept, sans y comprendre un petit os nommé *caudal*, dont la forme varie beaucoup. C'est ainsi que cet os est triangulaire chez les gallinacées; allongé et comprimé latéralement chez les accipitres; large, déprimé sur les côtés, et percé d'un trou rond vers le centre chez l'autruche. Les vertèbres qui terminent la colonne vertébrale supportent les plumes uropygiales ou les couvertures de la queue; l'os caudal au contraire supporte les plumes rectrices. Daudin cite un exemple fort remarquable des modifications que la domesticité a introduites dans la réduction des pièces osseuses de la queue d'une variété de coq qui vit en Virginie, et qui n'a que quatre très petites vertèbres, dépourvues de longues plumes, qu'à cause de cela on a appelé *coq sans croupion*.

Les vraies côtes ou les *sterno-vertébrales*, ainsi que les nomme Vieq-d'Azyr, s'articulent d'une part aux vertèbres, et de l'autre au sternum. Recourbées en arc, et divisées vers le milieu par un cartilage, elles s'accroissent d'autant plus qu'elles sont placées plus inférieurement vers le bas du thorax; aussi permettent-elles la dilatation de cette cavité d'avant en

arrière, et non de droite à gauche, ainsi que cela se fait chez les mammifères. Le coucou, le coq, le casoar, n'ont que quatre de ces côtes; la corneille, le perroquet, l'autruche, cinq; le butor, six; l'aigle, la buse, la chouette, la grue et le canard, sept; le cygne, neuf; mais cinq de ces dernières ont vers leur milieu une apophyse inclinée, qui est quadrangulaire chez le casoar. Les cinq vraies côtes de l'autruche sont aplaties en palettes à leur extrémité sternale, et fourchues à leur insertion vertébrale, et il semble qu'elles puissent se rapprocher les unes des autres, suivant certains mouvements inspirateurs de l'oiseau.

Par opposition on a donné le nom de *vertébrales* aux fausses côtes, parce qu'elles sont simplement articulées aux vertèbres, et leur nombre est très restreint. Leur position est ou plus antérieure ou plus reculée, suivant qu'on les examine chez les oiseaux rapaces, grimpeurs ou palmipèdes. Ces deux ordres de côtes sont mus par deux plans musculaires agissant en sens opposé. Dans le mouvement en haut, les côtes s'élèvent pour l'inspiration; dans le sens contraire, elles s'abaissent pour l'expiration.

La *fourchette* est un os particulier aux oiseaux; il occupe la partie antérieure et supérieure du corps, et se compose de deux branches réunies en bas. Les deux branches de la fourchette n'ont pas constamment la même forme; elles sont épaisses, élargies, et simplement unies en bas par une articulation flexible dans les accipitès; cylindriques, et réunies par une lame circulaire et aplatie dans les gallinacées; fourchue chez les passereaux; en forme de V et pointue vers le sternum chez les perroquets et les toucans. Toutefois, le casoar et l'autruche, à demi mammifères par leur organisation, n'ont point d'os de la fourchette. Les clavicules du premier sont plates, élargies et munies de deux saillies latérales internes, dont l'une se prolonge sur le bord antérieur du sternum, tandis que l'autre se dirige au-dessus comme pour remplacer la fourchette manquante. Chez l'autruche, les deux saillies de chaque clavicule se soudent et se confondent à leur extrémité, en laissant entre elles une ouverture.

Le *sternum* recouvre toute la partie antérieure du thorax et le haut de l'abdomen. Sa forme générale est celle d'un quadrilatère allongé, convexe en dehors, concave en dedans. Sur la face antérieure s'élève une lame plus ou moins saillante nommée *bréchet*, lame qui manque complètement au sternum de l'autruche et du casoar. La hauteur du bréchet correspond avec assez de régularité à la puissance du vol des oiseaux. Dans ces dernières années, le *sternum* a servi à M. de Blainville⁽¹⁾, puis à

M. Lherminier⁽¹⁾, de moyen de classification, et cet os fournit en effet des caractères du premier ordre pour établir les analogies de famille. Voici le résumé du travail de ce dernier.

Dans toutes les pièces du squelette des oiseaux, le *sternum* est la plus intéressante pour l'anatomiste et même le zoologiste. Placé à la partie antérieure et inférieure du tronc, il constitue constamment, chez l'adulte, un os distinct, impair, variable dans sa forme et ses dimensions, et fournissant à la fois un appui aux os de l'épaule et aux côtes, des attaches aux principaux muscles de l'aile, et enfin un abri ou un support aux viscères contenus dans la poitrine, ainsi qu'à la plupart de ceux que renferme l'abdomen.

Pour la commodité de la description, on peut considérer le *sternum* comme formé de deux parties, l'une supérieure, horizontale ou le bouclier, le corps, et l'autre inférieure, verticale, qu'on appelle la quille ou la crête sternale, et qu'on connoît vulgairement sous le nom de bréchet.

Le corps du *sternum* est le plus souvent une plaque osseuse dont la forme, les dimensions, la solidité, varient beaucoup dans les différents groupes qui constituent la série des oiseaux. Sa face supérieure, concave dans les deux sens, mais surtout transversalement tapissée, dans l'état frais, par la séreuse commune aux cavités thoracique et abdominale qui communiquent librement entre elles, par l'absence ou plutôt par le peu de développement du diaphragme largement ouvert dans son centre chez l'oiseau, est tantôt lisse, tantôt inégale. Elle est percée d'un plus ou moins grand nombre de pertuis, qui abondent surtout sur la ligne médiane, au commencement de laquelle il en existe fréquemment un beaucoup plus grand que les autres, et qui, parfois, est remplacé par une arête descendant du bord antérieur du sternum. Toutes ces petites ouvertures communiquent avec le tissu diploïtique de l'os, et y permettent l'introduction de l'air par les sacs pulmonaires, ou du sang par les vaisseaux nourriciers.

La face inférieure est convexe, le plus souvent d'avant en arrière, mais surtout transversalement; elle présente à chaque côté de la ligne médiane un plan plus ou moins incliné, qui semble concourir avec son correspondant à la formation de la crête sternale, le plus souvent lisse et polie. La surface de ces deux plans peut être remplie d'un grand nombre de saillies et d'enfoncements qui la rendent très inégale. Disposition très propre à affermir les attaches que les muscles pectoraux prennent sur le sternum. Des deux côtés de la ligne médiane, cette face est coupée en deux par une ligne qui, partant du

(1) Recherches sur l'appareil sternal des oiseaux, tome VI des Annales de la Société Linnéenne de Paris, 1827.

(1) Journal de physique et de chimie, mars 1821.

bord antérieur du sternum, tantôt se porte directement vers son bord postérieur, tantôt obliquement vers sa crête, pour se confondre avec une ligne semblable qui la parcourt aussi dans une plus ou moins grande partie de sa longueur. La portion comprise en dedans de cette ligne sur chaque face est dévolue au moyen pectoral de Vicq-d'Azyr, celle qui existe en dehors au grand pectoral.

La crête sternale ou le bréchet, est placée sur la ligne médiane; elle constitue une lame falciforme plus ou moins développée, et qui existe constamment dans tous les oiseaux, à l'exception de l'autruche, du nandou ou autruche d'Amérique, du castor à casque et du casoar sans casque ou emou, chez qui elle manque complètement. Plus haute et plus épaisse en avant qu'en arrière, la crête se prolonge le plus souvent jusqu'au bord postérieur du sternum; quelquefois elle finit avec lui, en se partageant en deux lignes qui, s'écartant l'une de l'autre, circonscrivent un espace ordinairement triangulaire, plus ou moins grand, auquel on donne le nom de marge. Cette surface, immédiatement à nu sous la peau, n'est presque jamais recouverte par les fibres des pectoraux qui s'arrêtent ordinairement aux lignes qui la bordent de chaque côté. Le bord inférieur de la crête est droit ou convexe, et incliné d'arrière en avant; plus épais dans ce dernier sens que dans le premier, il est dans toute sa longueur garni d'un tissu fibro-cartilagineux, plus ou moins abondant, et fait immédiatement saillie sur la peau.

Le bord antérieur est toujours plus court que le postérieur; il peut être droit ou concave, et s'arrondit en haut en bas; tantôt mince et tranchant, tantôt épais et cannelé; il donne à sa partie moyenne attache à l'aponévrose sterno-coraco-claviculaire. Fréquemment il est surmonté d'une apophyse comprimée, tantôt arrondie, tantôt bifurquée, qui lui appartient en commun avec le bord antérieur du sternum. C'est l'épisternum de M. Geoffroy Saint-Hilaire.

Dans quelques uns des oiseaux où cette apophyse existe, et même quelquefois dans ceux où elle manque, le bord antérieur du sternum présente au-dessus d'elle un trou. Cette disposition, qui par elle-même n'offre rien de remarquable, indique généralement une particularité très curieuse que présente la crête sternale dans deux espèces de oiseaux, la commune (*ardea cinerea* L.) et celle des Indes orientales (*A. antigna* Lath.) et dans une troisième espèce du genre anas, le cygne sauvage ou à bec cassé (*anas cygnus* L.). En effet, dans ces trois espèces la crête sternale, ordinairement pleine, est percée d'une cavité assez grande pour loger une portion de la trachée-artère qui peut avoir jusqu'à un et vingt-quatre centimètres de long. Cette particulière disposition, qui s'observe dans les deux

sexes, a été signalée pour la première fois par Willughby, ainsi que l'a appris M. Baillon d'Abbeville, qui le premier a possédé des sternum de cygne sauvage. Cette rentrée de la trachée-artère dans la crête, qui altère sensiblement la forme du sternum et la clavicle, s'observe dans des oiseaux remarquables par la longueur de leur col et de leur sternum, ainsi que par le nombre de leurs côtes, qui est le même, mais différent d'ailleurs sous une foule de rapports. Est-elle liée à quelque particularité dans la respiration, la production de la voix, les mouvements du col? doit-on la rapprocher du renflement de la trachée-artère dans les canards, des circonvolutions qu'elle forme au devant de la poitrine dans le cassiau kéraudren de la Nouvelle-Guinée? on peut le présumer sans pouvoir l'affirmer.

Au point où les deux bords du bréchet se réunissent, il existe une saillie plus ou moins marquée, que M. de Blainville appelle l'angle de la crête sternale. Elle est arrondie dans quelques oiseaux et aiguë dans le plus grand nombre; quelquefois elle s'articule avec la clavicle, qui souvent ne fait que la toucher ou s'appuyer seulement sur elle. L'angle de la crête peut rester sur le même plan que le bord antérieur du sternum, il peut le séparer ou rester fort en deçà de lui.

Les parties latérales de la crête sternale sont couvertes par la double couche des pectoraux, et présentent une ligne plus ou moins prononcée et rapprochée du bord inférieur, qu'elle suit en se terminant, tantôt avec lui, tantôt avant lui, pour se réunir à une ligne analogue qui se trouve déjà signalée sur la face intérieure du corps du sternum. Le moyen pectoral recouvre l'espace circonscrit par ces deux lignes et le bord antérieur, tandis que celui qui existe au-dessus et au-dessous est occupé par le grand pectoral. On peut ainsi, d'après l'étendue proportionnelle de ces deux surfaces, connoître le volume respectif de ces deux muscles.

La crête sternale est rarement droite, ainsi que l'a fait observer M. Strauss, qui s'est beaucoup occupé de l'anatomie des oiseaux, mais qui, malheureusement, n'a point encore fait connoître les résultats qu'il a obtenus. Presque constamment elle est divisée, tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt des deux côtés à la fois. Ces déviations s'observent particulièrement dans les oiseaux domestiques, et surtout, parmi eux, chez les gallinacées. Elles sont probablement dues au rachitisme, ou à la pression exercée par le poids du corps quand le jeune animal se couche, en s'appuyant sur son bréchet non encore ossifié.

Le sternum a quatre bords: un antérieur ou cervical, deux latéraux ou costaux, un postérieur ou abdominal.

Le bord antérieur ou cervical présente à sa partie moyenne deux rainures articulaires plus larges dans leur milieu qu'à leurs extrémités, tantôt distinctes et séparées, soit par un intervalle inarticulaire, soit par un trou, soit par une apophyse, tantôt confondues, quelquefois entrecroisées en dedans; elles logent l'extrémité postérieure des os coracoïdes, et aboutissent en dehors à une surface inarticulaire plus ou moins étendue, triangulaire, concave, que M. de Blainville appelle fosse sous-clavière, fossette sternale ou fossette du muscle *sterno-coracoïdien*, qui la remplit, et qui ne semble pas être l'analogue du sous-clavier. Bornée en dehors par le bord costal, la fossette se prolonge plus ou moins sur la face inférieure du sternum, selon le volume du muscle qui s'y insère. Deux lèvres circonscrivent la hauteur de ce bord: la supérieure, alternativement concave et convexe en avant, mais toujours concave en haut, porte tantôt un tubercule mousse ou aigu qui la surmonte, tantôt une saillie triangulaire, tantôt une apophyse bifurquée qui, tous, donnent attaché à l'aponévrose sterno-coraco-claviculaire; quelquefois elle est unie ou même creusée d'une échancrure.

La lèvre inférieure est toujours convexe en avant, elle peut offrir exactement les mêmes dispositions que la supérieure. Dans certains oiseaux chaque lèvre présente une saillie lamelleuse, qui, en se réunissant toutes deux, laissent une ouverture par laquelle les os coracoïdes se touchent par l'angle interne de leur extrémité postérieure.

Les bords latéraux ou costaux sont concaves dans le plus grand nombre des oiseaux; ils varient dans leur longueur. Leur partie antérieure, plus épaisse que la postérieure où s'insèrent quelques uns des muscles abdominaux, donne, dans une étendue variable, attache aux côtes et présente des saillies transversales en nombre égal à celui de ces os, et séparées les unes des autres par de grandes ouvertures dans les coureurs, et dans les autres familles par des échancrures bordées de trous nourriciers.

Le nombre des côtes, et il est question ici des côtes sternales, varie de trois à neuf dans les oiseaux. Il n'est pas toujours constant dans des genres appartenant à la même famille ni chez des espèces du même genre; on l'a vu, qui plus est, varier plus d'une fois d'un côté à l'autre dans le même oiseau, chez des perroquets élevés en cage. Il faut donc bien se garder d'attacher une trop grande importance au nombre des côtes considéré comme caractère zoologique.

Le bord postérieur ou abdominal mérite une attention spéciale, parce que sa disposition fournit d'excellents caractères pour la distinction des familles, du genre et des espèces. Très variable dans

son étendue et dans sa configuration, il est toujours concave en haut, et peut être droit, convexe, concave ou angulaire en arrière. Tantôt il est percé de deux trous qui persistent à toutes les époques de la vie ou qui se remplissent avec l'âge, tantôt il offre deux échancrures constantes ou susceptibles de se convertir en trous; tantôt il en présente quatre, qui varient dans toute leur étendue et dans leur proportion relative, et qui sont séparées par cinq apophyses, plus ou moins dilatées à leur terminaison, et dont la médiane est toujours la plus large et la plus forte. Bien que ces dispositions diverses se reproduisent le plus souvent avec une grande constance dans les différents groupes auxquels elle appartient, elles présentent cependant parfois des irrégularités. Ainsi, tandis que tous les accipitres ont deux trous ou deux échancrures au bord postérieur du sternum, le vautour-aura présente quatre de ces dernières; il y a quatre échancrures dans toutes les chouettes, il n'y en a que deux dans l'effraie. Chez les pigeons il y a ordinairement deux échancrures et deux trous; ces derniers peuvent s'oblitérer, et il ne reste alors que les premières. Dans les chevaliers, presque toutes les espèces ont quatre échancrures; dans le chevalier cul-blanc (*tringa ochropus*), et dans la guignette (*tringa hypoleucos* Gmel.), il n'y en a que deux. Toutes ces variations doivent engager à n'attacher qu'une importance secondaire aux différences que présente cet égard le bord postérieur du sternum, et à prendre surtout en considération l'ensemble des caractères fournis par les différentes pièces qui constituent l'appareil sternal.

A l'union du bord antérieur du sternum avec les bords latéraux, il existe une apophyse aplatie en dehors en dedans, variable dans sa grandeur, sa forme et sa direction. Vic-d'Azyr l'appelle claviculaire, parce qu'elle est voisine de l'os coracoïde qu'il considérait comme la clavicule; mais il est mieux de l'appeler latérale avec M. de Blainville par opposition à l'apophyse médiane qui surmonte le bord antérieur de la crête sternale. Peu développée dans quelques oiseaux, elle l'est beaucoup dans d'autres; tantôt aiguë, tantôt obtuse, elle s'incline en avant, en arrière ou en dehors. Par sa face externe, elle concourt à former la fossette du muscle sterno-coracoïdien, auquel elle donne attache en ce sens ainsi qu'en dedans; à son sommet s'insère en arrière le sterno-costal ou triangulaire du sternum en avant le sterno-trachéal. L'angle qui existe en arrière, à l'union du bord postérieur avec les bords latéraux, peut être droit, obtus, arrondi; mais n'offre d'ailleurs rien de bien remarquable.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici du sternum dans le plus grand nombre des oiseaux, peut s'appliquer à l'autruche, au nandou, au casor et

l'autruche, au nandou, au casor et
oiseaux, il n
indique la
premier cara
économie par
leurs congén
Il existe p
doubles sou
pour les app
de l'étude app
tout du sternu
concave, plus l
plus il est me
tage pour le v
chez, les mart
part; de l'aut
popes d'eau,
égard; entre c
de degrés qu'il
développement
ment aussi sur
beaucoup dans
elle est const
bien développé
appartient aux o
et avec rapidité
faucons, des pé
haute, avec un
d'au moins avan
général, dans
venu, ou pres
né; les colibri
cas; les per
nd; dans le tr
ns, les cigogr
sternum l'em
rête, on peut
bien; quand a
peut croire, sa
au est un bon
au moins qu'il
s des cygnes, d
bins et les mar
t, ont une cré
ée qu'elle ne se
d'œil; mais ce
s, et s'explique
quittent peu la
façon des poisso
quelques de loin
véritable nag
eu bien plus ré
compenser ce d
tât des muscles
on étendues; c'e
offrent encore u

l'émou, avec cette différence que, dans ces quatre oiseaux, il n'y a jamais de crête ni aucune ligne qui indique la limite des pectoraux. L'absence de ce premier caractère donne à leur sternum une physiologie particulière bien propre à les distinguer de leurs congénères.

Il existe parmi les oiseaux des nuances innombrables sous le rapport de l'aptitude au vol, et on peut les apprécier avec assez de justesse, à l'aide de l'étude approfondie de l'appareil sternal, et surtout du sternum. En général, plus le sternum est osseux, plus l'animal auquel il appartient vole bien; plus il est membraneux, plus il offre de désavantage pour le vol. Les accipitres, les oiseaux-mouches, les martinets, les pétrels et les frégates d'une part; de l'autre les gallinacées, les tinamous, les poules d'eau, nous offrent les deux extrêmes à cet égard; entre ces deux points il existe une infinité de degrés qu'il seroit trop long d'examiner ici. Le développement de la crête sternale influe puissamment aussi sur la faculté de voler. Sa hauteur varie beaucoup dans les différents groupes d'oiseaux, mais elle est constante dans chacun d'eux. Une crête bien développée, avec un sternum large et solide, appartient aux oiseaux qui peuvent voler long-temps et avec rapidité au besoin; c'est le propre des vrais faucons, des pétrels, des frégates. Une crête très haute, avec un sternum étroit, est une disposition de beaucoup moins avantageuse; c'est ce qu'on observe, en général, dans les oiseaux dont le vol est vif et menu, ou pressé mais court, ou lent mais prolongé: les colibris, les martinets, sont dans le premier cas; les perroquets, les huppés, sont dans le second; dans le troisième se trouvent les grues, les hérons, les cigognes. Toutes les fois que la largeur du sternum l'emporte beaucoup sur la hauteur de la crête, on peut en conclure que l'oiseau ne vole pas bien: quand avec cela le sternum est très long, on peut croire, sans crainte de se tromper, que l'oiseau est un bon nageur, mais qu'il vole mal, ou au moins qu'il nage mieux qu'il ne vole: c'est le cas des cygnes, des plongeurs. Il est vrai que les manchots, qui ne volent que peu ou point, ont une crête sternale beaucoup plus développée qu'elle ne sembleroit devoir l'être au premier abord; mais cette contradiction n'est qu'apparente, et s'explique quand on songe que ces oiseaux, qui quittent peu la mer et qui y nagent submergés de la même façon des poissons avec lesquels on les confond quelquefois de loin, se servent de leur aile comme d'une véritable nageoire, et se meuvent dans un fluide bien plus résistant que l'air. Il falloit donc, pour compenser ce désavantage, que la nature leur eût donné des muscles puissants et des surfaces d'inertion étendues; c'est ce qu'elle a fait. Les gallinacées offrent encore une exception de ce genre; leur

crête est en effet généralement très développée; mais cet avantage n'est-il pas acheté bien cher par le refoulement de cette lame en arrière, et par la foiblesse des points d'appui qu'offre aux muscles principaux de l'aile un sternum presque tout membraneux? L'absence du bréchet dans le nandou, l'autruche, le casoar et l'émou, donne au sternum de ces oiseaux la forme d'un bouclier ou d'une plaque assez semblable au plastron des tortues. Cette disposition, d'accord avec le peu de développement des muscles pectoraux qui en est la suite, rend bien raison de l'inutilité de l'aile pour le vol et de son emploi, seulement comme moyen auxiliaire de la course que ces oiseaux exécutent en revanche avec un tel avantage, qu'ils en ont mérité le nom de coureurs. Ainsi donc, tout oiseau qui vole est pourvu d'une crête sternale plus ou moins développée; cette pièce existe encore, même chez des oiseaux qui ne volent plus, mais qui nagent avec beaucoup de vélocité, en s'aidant de leurs ailes; elle manque complètement chez ceux où l'aile est un organe purement accessoire et passif de locomotion, analogue à la voile d'un navire. La présence d'une crête au sternum est une disposition qui ne s'observe pas seulement dans les oiseaux, mais qui existe aussi dans certains mammifères, comme les chauves-souris et les taupes. Dans ces deux cas on voit qu'elle coïncide avec le grand développement et le fréquent exercice du membre antérieur. Elle existe peut-être aussi chez quelques uns des premiers reptiles.

Dans tous les mammifères et dans la plupart des vertébrés, le sternum est composé de plusieurs pièces placées à la file les unes des autres, sur un ou plusieurs rangs. Elles peuvent bien avec les progrès de l'âge se souder entre elles et former un tout continu, mais il existe toujours des rainures ou des engrenures, des rétrécissements et des élargissements alternatifs qui indiquent leur séparation primitive. Il n'en est pas de même du sternum de l'oiseau: avec quelque soin qu'on l'examine chez l'adulte, il paroît toujours composé d'une seule pièce, et rien n'annonce la multiplicité de ses éléments primitifs. Cette disposition étoit nécessaire pour la solidité de cet os qui joue un rôle si important dans le mécanisme du vol. La différence n'existe plus quand on observe l'animal dans les premiers temps de la vie; il rentre alors dans la règle commune. En effet, l'étude du squelette dans de très jeunes oiseaux nous montre les os coracoïdes, la clavicle, les scapulums, les côtes déjà presque entièrement ossifiés, tandis que le sternum est encore mou et gélatineux. Bientôt cependant il s'y développe plusieurs centres d'ossification. Il en existe cinq parfaitement distincts chez les gallinacées, qu'on a presque toujours choisis pour étudier la marche de

l'ostéogénie à l'égard du sternum, deux antérieurs placés sur le même plan, deux postérieurs et un intermédiaire ou central. Les premiers constituent les apophyses latérales antérieures, et viennent supporter les côtes; les seconds, les deux apophyses latérales postérieures, qui dans ces oiseaux sont implantées sur un pédicule commun; le troisième enfin forme la crête et la partie centrale du corps du sternum. M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire désigne ces différentes pièces par les noms d'yo-sternal, hypo-sternal et d'anto-sternal. L'apophyse médiane du sternum lui paroît ensuite formée de deux pièces distinctes, qu'il appelle épi-sternal; enfin, selon ce savant observateur, s'en développe deux autres au bord postérieur du sternum, auxquels il donne le nom de xiphyo-sternal, et qui le plus souvent manquent ou restent à l'état de cartilage, comme on peut le voir dans les chouettes, les pies, et généralement dans tous les oiseaux qui ont quatre échancrures au sternum. Il y auroit donc ainsi neuf pièces primitives au sternum des gallinacées.

Dans les oiseaux de proie, les pigeons et les passereaux, l'ossification semble commencer par la partie antérieure du sternum et se propager d'avant en arrière. Il ne paroît pas exister de noyau particulier pour l'apophyse médiane et pour la crête, qui croissent en faisant corps avec l'os.

Dans une jeune bécasse qui étoit âgée de quinze jours environ, observée avec soin, les trois os de l'épaule sont ossifiés, ainsi que les côtes: le sternum est encore presque tout cartilagineux. Il présente néanmoins quatre points d'ossification: un à la partie antérieure du sternum, en rapport avec les os coracoïdes qu'il supporte; un à la partie antérieure et supérieure de la crête sternale; ces deux premiers sont assez gros, les deux autres sont très petits, et existent de chaque côté vers les apophyses latérales antérieures.

Plusieurs sternums de poules d'eau, d'œdicnèmes, de grèbes, d'oiseaux tout jeunes, montrèrent la précocité de l'ossification dans la clavicule, les os coracoïdes, les scapulum et les côtes; mais le sternum n'offroit pas le plus petit germe osseux.

Dans l'autruche et le nandou, le sternum ne présente que deux points primitifs d'ossification, un pour chaque côté de la ligne médiane. Ils se propagent en rayonnant, du centre à la circonférence, comme dans les os du crâne, se touchent d'abord en dedans, en laissant en haut et en bas un intervalle rempli par un fibro-cartilage, et finissant par ne former qu'une seule pièce comme chez tous les oiseaux. On n'a pas été à même d'observer le sternum du casoar et de l'é mou dans un âge peu avancé, mais ils ont tant d'analogie avec l'autruche et le nandou, qu'on ne doit pas douter que l'ostéogénie

ne s'accomplisse aussi chez eux d'après les mêmes lois.

L'os coracoïde existe dans tous les oiseaux et de chaque côté, entre le sternum en arrière, la clavicule véritable ou la fourchette et l'omoplate et avant, un os long, de forme et de dimensions variables, qu'on appelle ordinairement, mais à tort, la clavicule; M. Cuvier le considère comme l'apophyse coracoïde très développée; M. de Blainville pense que c'est un nouvel os qui intervient dans la composition de l'épaule, et qui remplit à son égard des usages analogues à ceux de l'ischion relativement au bassin: aussi l'appelle-t-il ischion antérieur. Quelque divergentes que ces deux opinions paroissent au premier abord, il semble qu'on peut les concilier, en disant que cet os est véritablement une continuation ou une dépendance de l'omoplate ainsi qu'on le voit si manifestement dans les derniers mammifères, tel que l'échidné, l'ornithorhynque, et dans les reptiles; que, placé au-dessous de la cavité glénoïde qu'il concourt à former, en donnant attache au coraco-brachial et au biceps, il ne peut représenter que l'apophyse coracoïde, dont il doit lui conserver le nom; ainsi que l'a fait M. Cuvier; mais que véritablement, comme le pense M. de Blainville, il est l'analogue de l'ischion, comme la clavicule l'est des pubis, et l'omoplate de l'ilion. On ne peut en dire davantage aujourd'hui à ce sujet parce qu'il reste à étudier et à traiter d'une manière approfondie la question de la détermination de cet os. Tantôt aussi long que le sternum, tantôt plus long ou plus court que lui, l'os coracoïde, tous jours moins gros à sa partie moyenne qu'à ses extrémités, peut être arrondi, prismatique ou aplati. Très fort dans la plupart des oiseaux grands voliers, comme les aigles, les martins, les oiseaux-mouches, etc., il est très grêle chez les oiseaux qui volent mal, comme les pies, les passereaux, etc. L'extrémité antérieure ou la tête de l'os coracoïde renfle toujours et se courbe en crochet, soit en bas soit en dedans; elle s'articule en haut avec le scapulum qu'elle reçoit dans une cavité articulaire, de forme, de concert avec lui, la cavité glénoïde, dont la forme est généralement semi-lunaire, et qui est ou plus ou moins de profondeur et d'étendue. En dedans et plus bas elle est en rapport avec la clavicule qui lui est unie, tantôt en dedans seulement par des ligaments plus ou moins forts, tantôt en dedans et en bas à la fois, par une articulation complète dans ce dernier sens. Fort élargie dans la majorité des cas, l'extrémité postérieure de l'os coracoïde est revêtue d'un cartilage et peut occuper toute l'étendue du bord antérieur du sternum, elle est reçue dans les rainures qu'on y a signalées et fixée plus ou moins solidement au sternum par des fibres ligamenteuses, et par les muscles qu'

l'entourent de
elle offre co
remplie par le
côté elle p
que l'ex
les correspond
; l'externe
carrément, es
saillie osseuse
dans aiguë. I
en avant par u
arrière par le
parée d'un tr
des vaisseaux
muscle et dans
férieure est tra
guez par une
dépense sur le
le petit et le m
en dedans, le
bord externe d
peu distinct, su
siblement avec
toujours plus p
rellet dans les
recourbé en bas
les chouettes et
tantôt enfin, u
(dans l'agami).
partie de son é
articulaire, et
en dedans et l'
canal que t
dans le plus g
oïde, simple
omoplate, cont
os distinct qu
clavicule, con
trois os de
de l'âge de l'au
ticule paroiss
à l'âge adulte
paule n'en for
ues. On observe
par et l'é mou.
de l'âge de l'au
de la clavicule
oïde, donne li
obturateur, et
acte véritablem
sin des mamm
chez les oiseau
avancé, il a
coracoïde se
seroit dans le
scapulum et d

sortent de toutes parts, excepté en dedans. Elle offre constamment en haut une dépression remplie par le muscle sterno-coracoïdien. De chaque côté elle présente une apophyse; l'interne, plus épaisse que l'externe, tantôt est séparée de celle qui lui correspond, tantôt la touche et s'entrecroise avec elle; l'externe, mince, tronquée le plus souvent en arrière, est presque toujours surmontée d'une saillie obscure plus ou moins développée, plus ou moins aiguë. La face supérieure de l'os, recouverte en avant par une portion du sous-scapulaire, et en arrière par le petit pectoral de Vicq-d'Azyr, est percée d'un trou d'ouïe en outre que traversent des vaisseaux qui se ramifient dans le premier muscle et dans les élévateurs de l'aile. Sa face inférieure est traversée dans presque toute sa longueur par une ligne qui fait suite à celle qui se dessine sur le corps du sternum, et qui sépare ici le petit et le moyen pectoral. Le premier est placé en dedans, le second en dehors de cette ligne; le bord externe de l'os coracoïde est le plus souvent peu distinct, surtout en avant, et se confond insensiblement avec ses deux faces. Le bord interne est toujours plus prononcé; tantôt il forme un simple relief dans les passereaux, etc., tantôt un crochet recourbé en bas et en contact avec la clavicle (dans les chouettes et les perroquets, les coucous, etc.); tantôt enfin, une lame extrêmement développée (dans l'agami). Il donne attache dans une grande partie de son étendue à l'aponévrose sterno-coracoïdulaire, et concourt en avant, avec la clavicle en dedans et l'omoplate en arrière, à la formation d'un canal que traversent les abaisseurs de l'aile. Dans le plus grand nombre des oiseaux, l'os coracoïde, simplement contigu à la clavicle et à l'omoplate, constitue à toutes les époques de la vie un os distinct qui peut, tout au plus, se souder avec la clavicle, comme dans la frégate. La destination de trois os de l'épaule s'observe encore dans le jeune âge de l'autruche et du nandou, bien que la clavicle paroisse appartenir à l'os coracoïde; mais, à l'âge adulte de ces oiseaux, les trois os de l'épaule n'en forment plus qu'un, comme dans les autres. On observe la même disposition dans le corbeille et l'émou. Dans l'autruche, l'extrémité inférieure de la clavicle, en se soudant avec l'os coracoïde, donne lieu à la formation d'une espèce de valve obturateur, en sorte que l'épaule de cet oiseau est véritablement la même disposition que le pectoral des mammifères. Chez les oiseaux qu'on a observés dans un âge avancé, il a toujours paru que l'ossification de l'os coracoïde se faisoit en avant et en arrière, et se terminoit dans le même temps que celle des côtés du scapulum et de la clavicle.

M. Saint-Firmin assure qu'il avoit trouvé chez un petit duc (*strix scops*, L.), élevé en cage après avoir été pris au nid, l'os coracoïde existant seulement dans sa partie antérieure, et remplacé postérieurement par un cordon ligamenteux. Ce fait, le seul que l'on connoisse à l'égard de cet os, se rattache à un arrêt dans le développement qui s'est représenté dans la clavicle, et dont il sera question plus bas.

La clavicle est placée entre la tête des os coracoïdes en avant et le sternum en arrière. Elle constitue un os en forme de V, qu'on appelle à cause de sa figure l'os furculaire, et plus communément la fourchette ou l'épéron. Ce n'est point un os nouveau et particulier aux oiseaux, c'est simplement l'analogie des clavicles des mammifères qui, comme le dit M. de Blainville, se seroient soulées par leur extrémité sternale pour former un seul os, disposition que présentent même l'ornithorinque et l'échidné qui, se rapprochant ainsi des oiseaux, comme l'autruche, le nandou, etc., semblent, ainsi qu'on le verra plus bas, se rapprocher des mammifères par leur double clavicle. Généralement plus grosse à ses extrémités qu'à sa partie moyenne, la clavicle est le plus souvent dirigée en bas; elle est rarement droite ou recourbée en haut. L'étendue de la concavité qu'elle présente en avant est en rapport avec les dimensions du col, et varie avec elle. Largement ouverte chez les oiseaux bon voiliers, elle est très rétrécie chez ceux qui volent mal. Ses branches, dont la grosseur varie selon l'énergie du vol, sont tantôt très fortes, tantôt très faibles. Elles peuvent être comprimées latéralement du devant en arrière; dans le plus grand nombre des oiseaux elles sont arrondies. Leur extrémité est tantôt aiguë, tantôt arrondie, tantôt triangulaire. En dedans elle est suspendue aux os coracoïdes par des ligaments, et s'articule de plus quelquefois avec leur face inférieure; en haut elle s'appuie sur les scapulum qu'elle peut aussi supporter. La clavicle ne présente quelquefois aucune saillie en arrière dans le point de réunion de ses deux branches; souvent, au contraire, on y voit une saillie arrondie ou triangulaire plus ou moins développée. Dans un seul genre d'oiseaux, les hérons, ce n'est pas en arrière, mais en avant, dans la concavité même de la clavicle, que se trouve cette saillie qui existe aussi rudimentairement dans les poules d'eau. La clavicle peut s'articuler avec l'angle de la crête sternale, s'appuyer sur lui ou s'éloigner, plus ou moins, du bord antérieur du sternum; elle peut correspondre aux différents points de sa hauteur. Par sa face externe cet os donne attache au grand pectoral, par l'extrémité de ses branches au deltoïde et à un petit muscle placé au-dessous de lui, par sa lèvre supérieure à l'aponévrose

gibbons, l'orang-outang et le chimpanzé, à un âge plus avancé. A peine visible chez les ruminants, elle est très développée dans les chauves-souris, les galopithèques, mais n'atteint jamais le sternum dans les oiseaux; au contraire elle constitue un os distinct et très développé, qui sert d'arc-boutant à l'épaule, en s'appuyant sur le sternum, et qui existe non seulement dans tous les individus de cette classe, mais encore dans tous ceux de la suivante (les reptiles). La cavité glénoïde est formée par le scapulum seul dans les mammifères; l'ornithorynque et l'échidné font seuls exception à cette règle, et se rapprochent des oiseaux chez qui cette cavité est toujours constituée par le scapulum et l'os coracoïde. Quelle que soit l'analogie qui existe entre l'épaule et le bassin des mammifères, le peu de développement de l'apophyse coracoïde a toujours laissé quelque chose de défectueux dans toutes les comparaisons établies entre ces deux parties du squelette. Il n'en est pas de même à l'égard des oiseaux; ici l'analogie est frappante: en effet, chez eux comme chez presque tous les animaux, le bassin est primitivement formé de trois pièces qui n'en forment qu'une chez l'adulte. L'épaule présente également trois pièces; il est vrai que chez le plus grand nombre elles restent constamment distinctes; mais chez tous les coureurs, au contraire, comme pour rendre la ressemblance plus complète, elles se soudent à leur point de contact pour former un seul os.

NOTE SUR LA DOMESTICITÉ DES OISEAUX.

Il en est des animaux comme des hommes; les uns ont un caractère peu traitable, plus ou moins rebelle, et que nous décorons du nom de fierté; les autres, plus nobles, plus indépendants, semblent avoir pour eux-mêmes le sens de leur arrogance ou de leur sauvagerie. Les animaux et les oiseaux domestiques ne sont en effet que des êtres dégénérés de leur nature primitive, soumis par leur docilité à la masse des hommes que des êtres dégénérés ont enlevés à leur nature primitive, et destinés, après avoir enrichi par les produits de toute leur vie, à servir encore par leur mort. Mais le philosophe ne saurait dû apprécier tout ce qu'a de généreux et de docilité instinctive de quelques races, ne s'écarterait-il point de la vérité, en ne supposant l'étude de leurs mœurs seulement utile pour apprendre les moyens de les subjuguier et d'en retirer des services fructueux que ceux qu'ils donnaient primitivement? La liberté des animaux sauvages permet, dans des circonstances favorables viennent aider l'observateur, de suivre la vie d'un être dans ses mœurs sans contrainte, et obéissant à ses besoins et à ses appétits. Mais pense-t-on que les colonies, dans des siècles familiarisées avec l'homme, soient

tellement dégradées qu'elles n'aient rien retenu de leurs habitudes instinctives? Et puis d'ailleurs les souches sauvages d'une foule d'espèces ont disparu de la surface de la terre, sans qu'on puisse en retrouver de vestiges, et c'est en vain qu'on cherche pour beaucoup à rappeler leur filiation avec des animaux assez dissimilaires pour qu'on puisse raisonnablement la mettre en doute. Nous le répétons, les mœurs découlent de l'organisation générale, et comme celle-ci n'éprouve que des modifications de variétés, il en résulte seulement de grandes nuances dans les habitudes des êtres hybrides provenant du croisement de ces variétés, dues elles-mêmes aux climats, aux localités, aux races, etc.

La domesticité est un fait physiologique des plus intéressants et qui n'a point encore été envisagé d'une manière complète. Il serait d'un haut intérêt de pouvoir se rendre compte du penchant que certains animaux ont à se plier aux habitudes étrangères à leur nature, que leur inculque l'homme. Certes cette docilité qui se dément rarement, cette aptitude à répéter les actes appris, ne sont point un abrutissement de l'espèce, mais bien au contraire un perfectionnement. Le savoir-faire de tant d'hommes est-il autre chose dans ce monde? Et puis pourquoi donner tant de qualités à un lion, ce noble roi des animaux, ainsi qu'on le lit dans tous les livres, et dont les appétits carnassiers sont servis par l'abus d'une force irrésistible, et dénigrer l'âne, cet utile animal qui rend au pauvre tant de services, et qui possède les qualités les plus rares, la sobriété, la force, la patience et le goût du travail. L'étude des animaux a été trop souvent entreprise avec toutes les idées des sociétés humaines, et par suite ses bases reposent presque partout sur des préjugés pires que des erreurs.

La sociabilité des animaux tient donc à une cause primitive, essentielle à leur organisation. Cette cause est le résultat de forces occultes dont les lois, bien que passives, dominent l'individualité.

Pour la plupart des oiseaux ainsi bien que chez les animaux mammifères, le besoin d'association ne repose que sur des convenances très passagères, mais le plus souvent d'appétits qui disparaissent aussitôt qu'ils sont satisfaits. L'union des mâles et des femelles est assez intime tant qu'elle dure; mais, la reproduction une fois accomplie, les jeunes une fois rejetés du nid, cette union cesse, et les deux individus deviennent complètement indifférents l'un à l'autre. La tendresse des femelles pour leur progéniture est des plus énergiques tant qu'elle réclame leur appui, et les petits eux-mêmes, reconnaissant des soins que leur prodigent leurs père et mère, leur montrent de l'attachement tant que la nécessité de les recevoir se fait sentir. Mais une fois que les petits sont assez forts pour quitter le nid, on voit

les père et mère faire des efforts pour les pousser dehors du berceau commun, ou bien ceux-ci prendre leur essor pour n'y plus revenir. et les membres de la famille dispersés deviennent totalement étrangers les uns aux autres; et cependant nous voyons la mère manifester le plus grand courage pour défendre ses enfants des pièges de leurs ennemis; nous les voyons témoigner la plus vive inquiétude lorsqu'ils font l'essai de leurs forces.

CHAPITRE II.

DE LA DISPERSION DES OISEAUX SUR LA SURFACE DU GLOBE.

Chaque pays produit des animaux qui lui sont propres, et cette loi générale, d'abord posée par Buffon, ne souffre point d'exception, bien que son auteur, trompé par de fausses analogies, l'ait abandonnée dans les derniers temps de sa carrière. Cette persistance de l'espèce individuelle dans de certaines limites est en effet une des circonstances les plus frappantes du pouvoir créateur de la nature. Un animal quelconque ne transgresse jamais cette fixité de démarcation imposée à son organisation. Il n'en est pas de même des genres : résultats de combinaisons tout artificielles mises en jeu par l'esprit humain, on conçoit que les caractères qu'on leur assigne varient suivant les circonstances ou les manières d'être, prises pour principale nuance d'analogie ou de dissemblance entre un certain nombre d'animaux.

Par suite, il en résulte que des genres peuvent se composer d'espèces propres aux pays les plus divers, si toutes ces espèces se ressemblent par une réunion d'analogie dont le point de départ est la comparaison et le jugement d'un auteur systématique ou même méthodique. Le genre, en histoire naturelle, est donc en entier un résultat de l'art, ou, en d'autres termes, l'expression d'une analyse; tandis que l'espèce, conservant perpétuellement ses caractères, existe comme type d'organisation, et a été le produit de la création. Mais la grande difficulté de circonscrire les foyers propres à chaque série d'êtres, et notre connoissance encore imparfaite de toutes les espèces propres à telle ou telle contrée rendent extrêmement difficiles ces tentatives de démarcation. Ensuite, tous les animaux ne sont point influencés de la même manière par les bassins où ils vivent. Il est de toute nécessité de se rendre compte souvent des influences diamétralement opposées qui arrêtent dans son essor l'animal terrestre, ou bien de celles qui préparent et qui donnent une vaste arène à un animal aquatique. Mais ce sont ces appréciations que personne n'a encore essayé de faire; car bien que

des auteurs aient rejeté les causes finales, ou plutôt aient blâmé l'abus que certains philosophes en ont fait dans leurs écrits, toujours est-il qu'un animal muni d'ailes est destiné à voler, ou que celui dont les doigts sont garnis de palmures est principalement accommodé à la natation; et ce fait devient trivial, tant il est vulgairement vrai dans son principe. Or, en circonscrivant un certain nombre d'êtres dans les bassins formés par les reliefs de l'écorce du globe, doit-on tenir compte et des parallèles et des méridiens, de l'influence des agents physiques extérieurs, et surtout de la nature de l'animal? Que de nuances, en effet, à établir entre les mammifères terrestres et les aquatiques, les oiseaux sans ailes, les mauvais voiliers, ceux à vol rapide, les riverains, les gallinacées, les palmipèdes! Dans les autres classes, ces dissemblances sont bien autrement variables et diversifiées, et pour en citer un exemple pris dans un ordre étranger à notre sujet, les poissons, d'abord isolés dans certaines mers, confinés entre des degrés de latitude accommodés à leur existence, resserrés dans certains bassins peu considérables, comptent encore des espèces toujours errantes dans la haute mer, tandis que certaines n'abandonnent point le sable des grèves, les limons de quelques rivages et les rochers à fleur d'eau d'archipels. Enfin, les eaux douces de chaque continent peuvent renfermer des genres identiques; mais, certaines, leurs espèces sont toujours distinctes et différentes dans leur essence.

L'influence la plus signalée que possèdent les agents extérieurs est de faire naître ce qu'on appelle la variété de localité, bien distincte de la variété accidentelle, qui n'est que le résultat d'une circonstance fortuite, qui peut occasionnellement reproduire de la même manière et sous l'influence de la même cause, mais qui, cependant, est plus une sorte de monstruosité qui s'éteint sans se renouveler par elle-même. Il n'en est pas ainsi, disons-nous, de la variété de localité : l'être qui y est soumis, influencé à la longue dans son organisme, reproduit avec les nouveaux attributs que sa localité lui a imposés comme une loi d'existence; et cependant les dissemblances par lesquelles il s'éloigne de son type de son espèce ne sont pas assez tranchées, assez nettes pour en permettre la distinction. La taille, les couleurs sont ordinairement les deux manières d'être que la localité modifie le plus chez tous les animaux. Ainsi Péron a dit : « Prenons pour exemple l'oreille-de-mer, connue sous le nom d'*Halimogigantea* : c'est à l'extrémité du globe, c'est sous le choc des flots polaires qu'elle se complait; c'est qu'elle parvient à la longueur de quinze ou vingt centimètres; c'est là qu'elle forme ces bancs précipités sur lesquels les habitants de la terre de Diémen viennent chercher une nourriture abondante et salubre.

de peine non
fait pour aim
coteaux, et d
dimensions. A
plus rare; su
sensible à mes
Dorés et vers
avons de ce
de la terre d
plus grand co
de la port
vale la trace.
nelles, naguèr
avons apporté
leur véritable
d'en charger d
du cap Sud, el
après avoir épr
dations presqu
niment pourtan
deux faits obser
lôtre, on pourro
des centaines d
distincts. L'infl
done démontré
rien ne peut affir
Nous reporta
la création, ne p
à grouper les d
échappent, tenté
sans base, t
solidité : n
généralisées
terre, qui d
dans ses r
ou moins di
par le solei
qui la recou
altèrent pro
heures, tout
tion géograph
taire, modifié
ent changer d
omènes dont
m. Chaque être
tivement sou
quent dans u
et de longitu
mites. Il est r
système de ter
ces atmosphér
les mêmes an
ellement de ce
es mal protégé
es sous l'influ
évues. Bien qu'

A peine nous sommes à l'île Maria, nous n'avons pas pour ainsi dire que traverser le canal d'Entre-côteaux, et déjà ce grand coquillage a perdu de ses dimensions. A l'île King, il est plus petit encore et plus rare ; sa dégradation devient de plus en plus sensible à mesure qu'on remonte davantage vers l'île Durrès et vers les îles Joséphine. Dans les misérables avirons de cette espèce qui végètent sur les rochers de la terre de Nuytz, on a peine à reconnoître le plus grand coquillage de la terre de Diémen, et au-delà du port du Roi-Georges on en chercherait en vain la trace. Il en est de même pour ces phasianelles, naguère si rares et si précieuses, et que nous avons apportées en si grand nombre. L'île Maria est leur véritable patrie, c'est là qu'il seroit possible d'en charger des navires... Comme l'hallotis gigantesque du cap Sud, elles expirent au port du Roi-Georges, après avoir éprouvé comme elle une suite de dégradations presque insensible, il est vrai, mais qui finissent pourtant par anéantir l'espèce. » Or, à ces deux faits observés par un naturaliste justement célèbre, on pourroit en adjoindre dans toutes les classes des centaines d'autres tout aussi positifs, tout aussi distincts. L'influence de la climature sur les êtres est donc démontrée par des exemples irrécusables dont rien ne peut affaiblir le témoignage.

Nous reportant par la pensée sur l'ensemble de la création, ne pourroit-on pas, avant de chercher à grouper les détails qui nous débordent et nous échappent, tenter d'assurer notre point de départ ? Que dans base, tout édifice ne doit qu'au hasard du monde une solidité : nous émettons à ce sujet quelques idées généralisées ainsi :

La terre, qui dépend du système solaire, est soumise dans ses mouvements annuels à l'influence plus ou moins directe de la lumière et de la chaleur par le soleil. Il en résulte pour tous les êtres qui la recouvrent, une série d'actions dont les effets altèrent profondément les animaux des classes inférieures, tout entiers soumis aux lois de la distension géographique. Les animaux supérieurs, au contraire, modifiés dans certains cas par l'homme, ne changent de manière d'être par une série de phénomènes dont le résultat est nommé *naturalisation*. Chaque être a donc été façonné pour vivre naturellement sous telles ou telles influences, et par conséquent dans un cercle dont les degrés de latitude et de longitude ne présentent pas uniformément des limites. Il est résulté de cette création que chaque système de terre, chaque île, soumis à des influences atmosphériques identiques, a produit à peu près les mêmes animaux, à moins que, depuis le commencement de ces terres ou de ces îles, quelques-uns des mal protégées par leur organisation se soient soustraits sous l'influence de causes accidentelles ou évènements. Bien qu'on doive admettre comme grande

coupe l'existence de cinq zones, chacune ayant sa création à part, et nettement distincte, toujours est-il que ces zones sont elles-mêmes passibles de divisions secondaires. Ainsi ces cinq zones générales sont la torridienne, les deux tempérées, au sud et au nord de l'équateur, et les deux polaires, la boréale et l'australe, aux extrémités du sphéroïde terrestre ; mais, à prendre chacune de ces zones en particulier, que d'influences locales viennent établir des barrières à la progression de certains êtres ou tracer des limites que la plupart ne peuvent franchir ! Les hautes chaînes montagneuses, par l'abaissement de température de leur sommet, conviennent à des animaux qui sont organisés pour vivre au milieu des glaces du pôle ; tandis que dans les vallées inférieures, ou dans les savanes qui occupent la déclivité des bassins, règne une chaleur des plus vives, et par suite une création qui y est appropriée. Ainsi, en prenant pour exemple la zone torride, et bien que dans l'ensemble des êtres qu'elle nourrit il y ait une analogie générale, que de nuances viendront s'offrir suivant qu'on examinera ses limites dans les Nouveaux Monde et dans l'Ancien, sur les rivages des grandes mers ou au milieu de vastes forêts, de déserts sablonneux, de savanes noyées, ou sur les cimes des montagnes ! Que de bassins l'Amérique seule renferme entre les deux tropiques ! Et certes la création terrestre éprouvera des variations bien plus grandes si on la suit entre ces deux lignes, au milieu de la mer du Sud, dans les îles de la Malaisie, au nord de la Nouvelle-Hollande, sur le continent de l'Inde ou en Afrique. Les zones tempérées liées entre elles par une continuité de terres, et celles de l'Ancien Monde, coupées en bassins plus nombreux, où affluent des fleuves qu'encadrent des chaînes serpentant dans tous les sens, impriment aux êtres qui y vivent un cachet spécial, bien que moins imposant et moins fécond que celui de l'équateur. Il seroit inutile pour le moment de suivre plus loin ces distinctions climatiques. Résumons ce qu'on peut admettre sans trop d'in vraisemblance des influences de la création sur tous les êtres.

La terre, en sortant du chaos, dut naître de la combinaison chimique des éléments atmosphériques, qui se condensèrent en un noyau primitif, dont les parties intégrantes se réunirent sous l'influence de l'attraction moléculaire. Cette planète dut rester long-temps embrasée. Petit à petit, les matières en fusion qui la composent se refroidirent à sa surface, et la croûte se consolida successivement et avec lenteur. La masse prodigieuse des fluides vaporisés dans l'atmosphère par la chaleur tendit à se précipiter sur cette surface extérieure refroidie, et la croûte desséchée et crevassée du globe ne tarda pas à être recouverte d'eaux douces et d'eaux marines dont la surface s'accrut progressivement. Une énorme cou-

che d'acide carbonique devoit alors former les fluides atmosphériques, et l'on doit supposer que la première trace de vie qui parut sur la terre fut une végétation composée de cryptogames, de lichens, de lèpres et de petites fougères. Les eaux, mal circonscrites dans leurs bassins, purent faire irruption sur ces premières ébauches d'organisation et les détruire. La permanence des eaux permit toutefois à certains germes d'éclore, et c'est ainsi que les fucacées et les ulves, sorte de nœud vital intermédiaire aux plantes et aux animaux, se développèrent sur les rivages, tandis qu'une végétation un peu plus compliquée s'établissoit sur les rochers et qu'une décomposition successive faisoit naître l'humus. Bientôt durent apparaître au sein des mers les alcyons, les éponges, les polypiers, êtres ambigus qui furent la première trame où la vie s'établit par *irritabilité animale*.

Cependant l'écorce du globe, ou du moins l'épaisseur que nous en connoissons, se trouva composée de corps formés de molécules semblables, réunies par une force à laquelle on donna le nom d'*attraction moléculaire*, agissant dans un sens inverse de l'attraction planétaire, et ces corps, nommés *minéraux*, se classèrent dans de certains rapports assez exacts pour que, par eux, on pût établir les âges de la terre et tracer l'histoire des révolutions qu'elle a éprouvées; mais ces minéraux furent primitivement combinés et agrégés à l'aide du feu, d'autres furent le résultat lent et successif d'une cristallisation par évaporation et par la précipitation, et de ces deux combinaisons naquirent des roches composées, dont l'arrangement constitue ce qu'on entend par *terrains*.

La surface épidermoïque du globe a dû être d'abord unie; la végétation qui la revêtoit se composoit principalement de plantes moins complètes dans leur organisation, et les animaux eux-mêmes, par les débris qui nous sont parvenus, appartenoient tous aux classes inférieures. Des chocs, nommés par quelques géologues des *cataclysmes*, ou des ruptures, dont résultèrent des retraits et des ressauts, vinrent, par leurs perturbations puissantes, détruire ces ébauches de la vie et bouleverser la surface de la terre. Les eaux firent irruption et couvrirent des endroits d'où elles ne se retirèrent que des siècles plus tard en laissant des traces irrécusables de leur passage. C'est ainsi que les os fossiles d'animaux éteints depuis ces périodes, nommées *antédiluviennes*, sont venus par leurs débris témoigner matériellement de leur existence et de leur extinction. Purs de ces restes organisés, les granits, les gneiss, constituèrent des couches primitives qui se formèrent avant les animaux, ou qui, solidifiées par l'action du feu, anéantirent les fragiles tests qui auroient pu témoigner de la création primitive. Ce n'est que dans les terrains dits *intermédiaires*, et surtout dans les

secondaires, puis enfin dans les tertiaires, que les dépouilles appaissent en plus grand nombre. Toutefois, l'ordre et l'arrangement de ces vestiges de l'organisation gisent sur l'écorce du globe dans des rapports tels qu'on reconnoît aisément qu'après avoir appartenu à des animaux moins élevés dans l'échelle animale, ils se sont trouvés par suite être le résultat d'un plus haut degré d'organisation. Il est de même des végétaux fossiles; les plus profonds comme les plus nombreux, appartiennent d'abord à la série des genres vasculaires, et ce n'est que plus tard qu'apparaissent les dicotylédones, résultat d'une combinaison vitale supérieure. Enfin les oiseaux, les mammifères et l'homme surtout n'existeroient point à ces époques, et les premières traces d'ossements fossiles des mammifères éteints ne manifestent que dans les couches meubles des terrains de transport. Quant à l'homme, ses ossements ne s'offrent nulle part à l'état véritablement fossile et les brèches qui en enveloppent les os sont de calcaires madréporiques agglutinés qui saisirent la charpente osseuse dans leurs interstices, par suite d'accidents purement fortuits et qui datent au plus de quelques siècles.

Les minéraux ne sont donc pas soumis aux lois de la climature; ils sont par conséquent répartis indifféremment dans la masse du globe, et ils affectent seulement quelques particularités de positions, connues sous le nom de *gisements*, dépendantes de *formations*. Il n'en est pas de même des végétaux, leur existence est subordonnée au sol sur lequel ils sont fixés, et de là les divisions en régions *hyperboréenne, européenne, sibérienne, méditerranéenne, etc.*, établies par les botanistes pour servir de cadre à l'explication des lois qui régissent leur distribution. Il est donc à peu près démontré que la zone équatoriale est la plus féconde en plantes douces et formes imposantes et largement développées; que les zones tempérées affectent dans le type de la végétation un aspect robuste, sec et ligneux; que dans les régions polaires se ressemblent en ce sens, que le nombre des espèces est très restreint, et que celles-ci ne sont plus que des herbes rabougries par l'approche des froids continus. Dans ces grandes zones, mille oppositions naissent dans la répartition des masses secondaires, soit par l'influence des bassins, des localités, des milieux; toutefois, plus on s'élève sur les montagnes, plus la végétation se rapproche de celle des zones polaires, et sur le Chimborazo, par exemple, on finit par trouver à la limite des glaciers qui en couronnent les pics, une flore analogue à celle de l'île Melville; on sait encore que près des pôles les plantes phanérogames ou cryptogames diminuent ou disparaissent pour faire place aux *nocotylédones*. Ce n'est guère que sous l'équateur que les *nocotylédones* deviennent de puissants végétaux,

que les grandes forêts des zones équatoriales se composent plus notablement; ils vivent sur le globe, en particulier, en quelques mariages de latitude, d'autres, favorables de mer au Nord ne sont australes se rapprochent de cap Horn, proche du cap équatoriaux sont les ombres, les fibres, les éprouvent le d'être protégés échauffés. Ils avant la conformité la plupart des vivent aussi bien dans les Moloues ou des Seychelles les reptiles, exquanteur, diminuant qu'on avance la plantation demandeur et de l'abondance ne sont assez les points d'égale sous le rayonnement dans les zones dans l'espace monde. De même la guère que l'Amérique est quatre-vingt-trupèdes en les nis à la domes peu adaptés aire, compagne exister à l'état altérés par nous venons de qui enveloppe nous sommes qu'un tel sujet breux, nous n'ne seroit pas pensable de no

que les gramens prennent le port et la solidité des arbres des zones tempérées.

Les zoophytes, qui habitent les mers, sont d'autant plus nombreux qu'on se rapproche de l'équateur; ils vivent, sans aucune distinction, tous autour du globe, en lui formant une ceinture végétato-animale. Il en est de même d'un grand nombre de mollusques marins; cependant, à mesure qu'on s'élève en latitude, leurs espèces changent et font place à d'autres, façonnées sur de nouveaux types. Les poissons de mer sont aussi subordonnés à cette loi: ceux du Nord ne sont point ceux du Sud, et les espèces australes se rencontrent aussi bien sur les atterrages du cap Horn qu'au sud de la terre de Diémen ou près du cap de Bonne-Espérance. Les poissons équatoriaux sont ou pélagiens, comme les exocets, les scombres, les coryphènes; ou saxatiles, comme les labres, les aleutères, les halistes; et alors ils éprouvent le besoin d'être abrités par les côtes et d'être protégés par les rescifs crevassés sur des plages échauffées. Ils varient par conséquent d'espèces suivant la conformation des systèmes de terre, bien que la plupart des poissons du grand océan Pacifique vivent aussi bien sur les côtes d'O-Taïti, des Carolines, des Moluques, que sur les rivages de Maurice ou des Seychelles de l'océan Indien. Les insectes et les reptiles, extraordinairement communs sous l'équateur, diminuent graduellement en nombre à mesure qu'on avance vers les pôles; mais leur multiplication demandant impérieusement l'union de la chaleur et de l'humidité, il en résulte qu'ils sont plus abondants dans les climats où ces deux circonstances ne se trouvent pas réunies. Les mammifères sont assez bien répartis quant au nombre sur les points de la terre, mais il n'en est plus de même sous le rapport de la taille; les plus puissants habitent dans les vastes forêts vierges de l'équateur, dans l'espace des mers, ou enfin sur les continents du monde. De mille mammifères connus, l'Europe n'a guère que deux cent quatre espèces, tandis que l'Amérique en renferme trois cents, l'Asie deux cent quatre-vingts, et l'Afrique deux cent seize. Des reptiles enlevés aux lieux qui les virent naître, mis à la domesticité, se sont habitués à des climats peu adaptés à leur organisation; d'autres, au contraire, compagnons de l'homme, ne paroissent pas exister à l'état sauvage, et ne sont plus que des animaux altérés par une longue servitude.

Nous venons de soulever un très petit coin du voile qui enveloppe les tables des lois de la nature; nous sommes resserré autant que possible; et, qu'un tel sujet demandât des développements plus nombreux, nous n'avons pas dû oublier que ce travail ne seroit pas ici à sa place, et qu'il devoit être borné à de simples prolégo-

mènes pour arriver au but de cet article, aux généralités relatives à la distribution des oiseaux.

Munis de rames préparées pour la natation, les poissons et les mammifères pisciformes ont reçu pour arène le sein des mers, les fleuves et les lacs; partout où l'eau séjourne, il peuvent se transporter à l'aide de leurs appareils locomoteurs destinés à agir sur un fluide dense. Eh bien! malgré cela, tant de nuances se manifestent dans leur organisation générale, qu'ils ne doivent jouir de cette prérogative qu'autant que la masse d'eau qu'ils habitent est appropriée à cette même organisation. Il en est ainsi des oiseaux. Quelque l'atmosphère ait été accordée à la presque totalité des espèces comme un domaine naturel, que tout soit accommodé dans leur constitution pour agir au milieu d'un fluide vaporisé, mille particularités retiennent les espèces individuelles dans de certaines circonstances qu'il ne leur est pas permis d'éviter. Bien plus, la création des espèces n'a pu même être que successive et non simultanée; car, si l'on admet que la surface de la terre a été couverte d'eau, il faut admettre aussi que les oiseaux palmipèdes ont été les premiers créés pour vivre sur un fluide qui seul renfermoit alors leur pâture; que par suite les rapaces, fixés sur les sommets sourcilleux des hautes montagnes, nourris de proie ou de charognes rejetées par les flots, apparurent lorsque les terres se dégagèrent du sein des mers; qu'enfin les échassiers se disséminèrent sur les grèves, au niveau de la ligne des eaux, et que c'est ainsi qu'on peut se rendre compte de l'identité de quelques espèces sur presque tous les rivages du globe. Enfin, lorsque la végétation se fut établie, apparurent les oiseaux omnivores, etc.; les granivores ne purent naître que lorsque les plantes herbacées qui donnent les graines dont ils s'alimentent, ou les végétaux qui portent des fruits se furent développés. Les restes d'oiseaux ou leurs débris fossiles, peu nombreux au demeurant, et contemporains de certains grands mammifères, appartiennent d'ordinairement à des buzzards, des gallinacés et des échassiers, et n'ont pu être détruits que par des perturbations locales. Il est de fait que les pingoins, les manchots, êtres incomplets, presque toujours nageant au sein des eaux, incapables de voler, et marchant avec difficulté, établissent un lien de transition avec les poissons, dont ils sont un type voisin, et ont dû précéder toutes les autres créations volatiles, comme l'autruche a dû en être le dernier terme. Celle-ci, en effet, adaptée à des déserts, sortes de terrains modernes desséchés, sans ailes pour voler, à demi quadrupède par les organes, est évidemment le lien de transition qui unit les oiseaux aux mammifères: mais de plus amples détails sur une opinion que toutes les probabilités possibles ne peuvent dégager d'une obscurité encore hypothéti-

que seraient superflus, et nous devons les négliger.

Des genres d'oiseaux très naturels sont exclusivement propres à telle ou telle contrée; certains ont des espèces répandues indifféremment sur toute la surface de la terre, et ces espèces, bien que différentes spécifiquement, ont souvent la plus complète analogie dans l'ensemble de leurs caractères, et paraissent se remplacer mutuellement dans des localités données. Deux grandes divisions semblent dominer la répartition des oiseaux, l'une de l'Ancien Monde, et l'autre du Nouveau. Il est de fait qu'une analogie fort remarquable existe entre les espèces et même les genres de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie, et encore de l'Océanie et de l'Australie, tandis que l'Amérique a une création toute spéciale, même de genres, bien qu'elle partage avec l'Ancien Monde certaines formes plus distinctement spécifiques, et encor ces formes sont-elles propres à la portion boréale de ce continent, portion qui dépend, par ses connexions, du système de terre de l'Europe et de l'Asie. L'hémisphère nord a cela de particulier, en effet, de former un tout continu, uni à l'Amérique sous le pôle, et séparé vers sa plus grande étendue par d'étroits canaux. Il n'en est pas de même de l'hémisphère méridional, terminé en étroites langues de terre qui n'ont pour limites que les flots de l'océan Antarctique. Ainsi ces trois portions de terre avancées dans le Sud ont-elles chacune une création toute spéciale, toute différente, dont les analogies ne se présentent que chez les espèces aquatiques.

On doit donc admettre dans la géographie des oiseaux les distinctions de genres de l'Ancien et du Nouveau Monde, puis des zones générales spécifiées ainsi : la zone équatoriale, où l'influence d'une chaleur constante donne aux oiseaux les parures les plus somptueuses, les vestitures métallisées; zone qui peut être sous-divisée en trois : l'équateur proprement dit, celle du tropique du cancer et celle du tropique du capricorne, chacune large d'environ trois cents lieues; puis les zones tempérées du Sud et du Nord, où l'inconstance des saisons prête aux oiseaux des livrées plus modestes, ou porte certaines espèces à émigrer. Ces deux zones sous-divisées elles-mêmes en trois : une portion centrale, une portion boréale et une partie méridionale, possédant chacune ou une création à part, ou une création intermédiaire avec celle de la zone qui avoisine le Nord ou le Sud des régions tempérées; enfin, deux régions polaires : l'une arctique, l'autre antarctique, affectant chacune des types tout-à-fait spéciaux. Là, les oiseaux soumis à une rude climature ont des livrées ternes, variables, un épais duvet, et le plus souvent le corps enduit de fluides sécrétés qui protègent la peau et lui servent d'enveloppe non conductrice de la chaleur. Enfin, reprenant la zone équatoriale, il

seroit naturel de la sous-diviser en bassins qui seroient dans l'Ancien Monde : 1° la région africaine centrale, à partir du revers de l'Atlas au nord jusqu'à la chaîne du Monomotapa au sud, du cap Vert à l'ouest, jusqu'au golfe Persique à l'est, et dont dépendroit la création assez spéciale de Madagascar; 2° la région malaisienne qui, de Sumatra et de la presqu'île de Malacca, joindroit toute la partie intertropicale de la Nouvelle-Hollande, les îles Philippines, la Nouvelle-Guinée et la plupart des îles océaniques, bien que leur ornithologie s'appauvrisse à mesure qu'on dépasse le méridien des îles Salomon, dans le Nouveau Monde; 3° la région colombienne, renfermant le Pérou, le Brésil, la Guyane, les Antilles et le nord du Paraguay.

La zone tempérée boréale comprend la région européenne, la région altaïque, la région indienne (Indostan, Pégu, Siam) et la région chinoise (Chine, Japon et Kamtschatka). La région polaire boréale seroit unie et embrasseroit l'Islande, la Nouvelle-Zemble, le nord de la Norvège, le Groënland, Terre-Neuve, le Spitzberg, la Sibérie boréale et tout le nord de l'Amérique.

La zone tempérée australe se diviserait, 1° en région capensienne; 2° région australienne (Australie, Tasmanie et Nouvelle-Zélande); 3° région mexicaine (Mexique, Floride, Californie); et 4° en région plata-patagonienne. Enfin la région polaire antarctique commenceroit par quelques îlots au sud de trois grands caps, embrasseroit une création peu étendue, peu nombreuse, en grande partie maritime et répandue sur la terre de Feu, et sur les îles Malouines, Shetland, Kerguelin, Tristan, d'Annoha, etc., etc.

Or, chacune de ces petites régions particulières ayant des genres et des espèces bien distincts, faciles à caractériser dans leur ensemble, n'éprouvant que des modifications de détails apportées par la configuration des chaînes montagneuses et des bassins, et par suite les oiseaux qui y vivent sont naturellement circonscrits, bien que leurs points d'union avec les espèces de certaines zones offrent le mélange des unes et des autres sur leurs limites respectives.

Il nous reste à fournir une preuve convaincante des idées que nous venons d'émettre et que nous pouvons suivre sans produire des éléments positifs de calcul. Ces éléments, nous allons les puiser de l'indication de chaque genre, tels que nous les recevons à l'époque actuelle; et bien que des découvertes nouvelles doivent venir un jour, sans aucun doute, apporter des modifications à nos idées, nous ne croyons pas toutefois qu'elles puissent en changer les bases ni même l'ensemble.

Les oiseaux que nous avons nommés anomaux parce que leur organisation tient de celles des ma-

nières, so
chacun qu'
écarts de l'
l'Amérique,
est l'émen dan
mais ici ces es
graphiques. L
totale, et de
la zone temp
type du gen
Maurice; elle
cet oiseau sans
causique, d'un
est ce dont
L'ophtérix enfir
dans le sud d
connoit pas ass
qu'il doit être
de mourir. Cep
tienne dans les
intermédiaire,
part, et aux m
Des cinq ord
tous les oiseaux
cipitres, renfer
res umbigus; ce
de reptiles, et
chaude, où il vit
pans et d'insect
l'un de l'au
le Nouveau Mon
ont les mêmes
sept ou huit
propres à l'
nents et illes
exclusifs à l'
ondor est de
des de la Guy
anthartes à m
l'Amérique
chaleur. Le
rope, d'Asie
du genre gr
laciers de tou
l'Ancien Mo
ans la grande
pêcher d'adm
s naturelles d
les pays, ou r
tribins et les
de, et les can
n. Les aigles n
de espèce s'est
pîgargues, qui
répandus en E
en Afrique, e

différes, sont répartis en quatre genres, n'ayant chacun qu'une espèce. Or, l'autruche vit dans les déserts de l'Afrique, le nandu dans les pampas de l'Amérique, le casoar dans les forêts de la Malaisie, et l'émeu dans les taillis d'eucalyptus de l'Australie; mais ici ces espèces ont éprouvé des modifications géographiques. Deux d'entre elles habitent la zone équatoriale, et deux les limites les plus méridionales de la zone tempérée australe. Une cinquième espèce, type du genre dronte, existoit autrefois sur l'île Maurice; elle s'est éteinte. Comment pouvoit vivre cet oiseau sans moyens de protection sur une île volcanique, d'une création récente par conséquent? c'est ce dont il est difficile de se rendre compte. L'opérilx enfin, autre oiseau sans ailes, est confiné dans le sud de la Nouvelle-Zélande; mais on ne le connoît pas assez pour savoir si c'est près des casoars qu'il doit être classé ou près des manchots qu'il doit demeurer. Cependant on ne peut douter qu'il ne se tienne dans les bois, et tout porte à croire qu'il est intermédiaire, comme chaînon, aux casoars d'une part, et aux manchots de l'autre.

Des cinq ordres généraux où viennent se grouper tous les oiseaux normaux, le premier, celui des accipitrés, renferme deux espèces, types de deux genres ambigus: ce sont le messager du Cap, mangeur de reptiles, et le sarlama luppé de l'Amérique chaude, où il vit dans les plaines de lézards, de serpents et d'insectes mous. Ces deux oiseaux, très voisins l'un de l'autre, sont calqués pour l'Ancien et le Nouveau Monde sur un moule identique, et possèdent les mêmes mœurs et les mêmes habitudes. Sept ou huit vautours vrais, bien connus, cinq propres à l'Europe et à l'Afrique, et deux aux continents et îles de l'Inde; mais les sarcoramphes sont exclusifs à l'Amérique, ainsi que les cathartes. Le condor est des Andes; le roi des vautours des îles de la Guyane, des Florides et du Brésil, et les cathartes à mœurs infectes vivent dans presque toute l'Amérique, sans tenir compte des influences du climat et de la chaleur. Les deux percnoptères sont à la fois de l'Europe, d'Asie et d'Afrique; et le lemmer geyr, du genre griffon, se rencontre volontiers sur les glaciers de toutes les hautes chaînes qui sillonnent l'Ancien Monde.

Dans la grande famille des faucons, on ne peut s'empêcher d'admettre des groupes, des sortes de races naturelles dont les individus sont épars dans les pays, ou restreints à certains endroits. Ainsi les tribins et les rancancas sont de l'Amérique du Nord, et les caracaras de la Patagonie et de la Nouvelle-Zélande. Les aigles n'habitent que l'Ancien Monde, et une espèce s'est avancée jusque dans l'Australie. Les bigarques, qui fréquentent les criques, les baies, les rades, sont répandus en Europe, au Groënland, aux États-Unis, en Afrique, au Bengale, aux Molouques, dans

l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, au Sénégal, au Cap et au Paraguay. Peut-être devra-t-on distinguer dans cette tribu le chimachima et le chimango de la Plata, deux espèces anormales par quelques uns de leurs caractères et surtout par leurs habitudes. Les balbuzards, autres rapaces qui vivent de pêche, se sont propagés le long de toutes les côtes, et il paroît assez évident que c'est la même espèce qu'on retrouve en Europe, jusqu'en Amérique et aux terres australes. Le bateleur écourté vit au Sénégal, au Cap, et se distingue des circaètes; ceux-ci sont répandus indifféremment en Europe, en Afrique, en Amérique et dans l'Australie, s'il est vrai du moins que le caracara funèbre des auteurs soit un vrai circaète. Les harpies sont de l'Amérique chaude, et les spizaïtes sont propres aux deux continents. Jusqu'à présent les cymindis n'ont point été observés ailleurs qu'au Brésil et à la Guyane. Quant aux autours (éperviers et vrais autours), ils sont de tous les pays. Les macagouas, toutefois, ne se rencontrent que dans le sud de l'Amérique, et les vrais milans sont d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Australie; mais les *elanus* et les *naucletus* sont à la fois d'Afrique et d'Amérique, tandis que les icitnies sont de cette dernière contrée. Les boudries sont de l'ancien continent, les buses de l'ancien et du nouveau, ainsi que les buzards, bien que ce petit groupe n'en voie encore qu'une espèce aux îles Malouines. Plus communs en Europe, en Afrique et en Asie, les faucons et leurs races se sont propagés en Amérique; mais c'est principalement dans la Malaisie que leurs espèces sont très variées; les individus européens se retrouvent dans l'Inde continentale sans avoir éprouvé de changements.

Les rapaces nocturnes ou les strix ne sont guère soumis à des démarcations régulières; leurs races sont éparpillées sur le globe sans trop admettre de particularités distinctives, seulement on ne peut passer sous silence les mœurs de certaines chouettes américaines qui les portent à se creuser sous terre de véritables clapiers pour abris. Cependant la hulotte d'Europe ne paroît pas être représentée ailleurs; il en est de même du ketupa de Java et des deux espèces remarquables de ducs: l'une est de l'Europe centrale, l'autre est de l'Amérique tempérée méridionale.

Les passereaux, soit grimpeurs, soit marcheurs, embrassent la majeure partie des oiseaux, mais l'arbitraire, le vague, qui existent dans la détermination des genres et dans la description des espèces s'opposent pendant long-temps encore à ce qu'il soit possible de baser d'une manière un peu solide la règle de leur distribution géographique. Dans l'état actuel des choses, nous essayerons toutefois d'en tracer une esquisse, en commençant par les grimpeurs.

Les couroucous, qui viennent naturellement après les chonettes, sont des oiseaux à plumes métallisées, d'abord découverts dans les régions chaudes de l'Amérique, et qu'on a retrouvés depuis à l'extrémité australe du Cap et dans les îles de la Sonde. Or, ce genre est un des plus distincts, et il semble entièrement accommodé aux régions brûlantes de la zone équatoriale. Les musophages et les touracos qui les suivent sont exclusivement africains, et tous du cap de Bonne-Espérance ou de la Sénégambie, et le sasa semble être leur représentant dans les savanes noyées de la Guyane. La grande famille des coucous, nombreuse en espèces et tout aussi nombreuse en genres et en sous-genres, a toutefois des différences notables dans chacune des zones que nous avons spécifiées. Ainsi le scytrops est australien, les anis sont américains, les malcolms indiens et malaisiens; les courouls sont de Madagascar, les coucals de la Malaisie et de l'Afrique, les couacs de Madagascar et du Brésil, les pyaes de la Guyane, du Brésil, des Antilles, des États-Unis et de Java, les coucouas d'Amérique, les boubous de Sumatra, lestaccoïdes de la presqu'île de l'Inde, les taccos de la Guyane et de la Californie. Les coucous proprement dits sont représentés en Europe par une espèce voyageuse et célèbre par son habitude de pondre dans des nids étrangers, et de laisser à d'autres le soin d'élever sa progéniture. Les espèces sont de l'ancien continent, de même que les edolios, les eudynamis, les surnicous, les chalcites et les indicateurs; ces derniers sont exclusivement du Cap, de même qu'on ne trouve au Brésil que les guiras. Les barbacons sont de l'Amérique chaude, les barbicans de l'Afrique centrale, les barbus de la zone équatoriale de l'Ancien et du Nouveau Monde; mais les tamatias ne franchissent point les tropiques dans l'Amérique. Un autre type singulier d'organisation, essentiellement propre aux forêts américaines, et qui est représenté en Afrique et en Asie par les calaas, est celui des toucans et des aracarais. La Guyane, le Brésil, le Paraguay, le Mexique et le Pérou sont les seules contrées où les trente espèces connues de ce genre à bec monstrueux aient été rencontrées. Une des familles les plus nettement tranchées de toute l'ornithologie, que caractérisent le mieux des formes spéciales et des attributs propres, est celle des perroquets, très riche en genres et en sous-genres, plus riche encore en espèces variées de toute taille et de toutes couleurs. Cette famille, dont les espèces se comptent par centaines, a long-temps été regardée comme destinée à animer et à peupler les zones équatoriales. Des découvertes récentes ont prouvé que certaines espèces s'avançoient dans l'hémisphère nord jusqu'au trentième degré de latitude, tandis que dans l'hémisphère sud on en rencontroit des individus jusque par les cinquante-deuxième degrés. Or,

des espèces sont donc accommodées pour vivre dans les contrées les plus chaudes du globe, tandis que d'autres sont organisées pour les régions froides et tempêteuses des hautes latitudes australes; mais les sous-genres que nous avons établis dans cette famille, et aux dépens du grand genre *psittacus* des auteurs, non seulement s'accordent par les caractères tirés des organes locomoteurs et digestifs, mais encore par les couleurs, par les habitudes et par les contrées où ces espèces vivent. Ces coupes artificielles deviennent ainsi des tribus distinctes les unes des autres. Les détails dans lesquels nous allons entrer prouvent cette assertion. Les banksiens ou les calyptorhynques des Anglois sont des perroquets de l'Australie très circonscrits: ils ont pour représentant dans le Nouveau Monde les aras et les araras. Les cacatoës sont propres aux terres qui occupent l'espace entre les Moluques et la Nouvelle-Hollande et même toutes les zones tempérées de cette dernière partie du globe. Les microglosses ne paroissent pas avoir franchi les forêts des terres des Papous, tandis que les mascarins se trouvent aux Moluques, dans la Papuasia et à Madagascar. Les amazones sont du Brésil et de la Guyane, et c'est assurément à tort qu'on en indique une espèce comme du Cap. Les nestors vivent à la Nouvelle-Zélande; les lorises plumage de feu dans la Malaisie, les phygis sur des îles Océaniques, et les perruches-loris de la Nouvelle-Guinée. Quelques petites races se manifestent parmi les vrais perroquets, et leur parenté répond aux nuances qui les caractérisent. Ainsi les tavouas ou criks sont de l'Amérique chaude, les jacos de la Sénégambie et du Congo, les vazaras de Madagascar, les papegais et les caïcas de la Guyane et du Brésil. Quant aux geoffroyis, ils sont australiens et américains; les maximiliens, brésiliens, palettes, malaisiens, et les psittacules, de l'Ancien et du Nouveau Monde: toutefois, le genre micrositte est une des singularités ornithologiques de la Nouvelle-Guinée. Les lathams et les pezoportes sont une petite race bien distincte qui se compte dans l'hémisphère austral par des latitudes assez élevées, et les platycerques remplacent dans l'Australie les perruches à longue queue de l'Inde et de l'Afrique. Des perruches à courte queue, telles que les guaroubas et les vrais *conurus* vivent spécialement en Amérique. Les dernières familles des oiseaux grimpeurs sont celles des pics et des gallinules. Les nombreuses races de *picus* sont partout en nombre à peu près égal, entre l'équateur comme au nord et au sud. Les espèces ne sont susceptibles d'aucune distinction dans cette famille; toutefois on peut isoler les barbions qui sont africains, et les *picumnus* qui sont javanais. Le genre torcol est composé d'une espèce d'Europe et de deux de la Guyane, du Brésil et du Paraguay. Les jacamars, jacamars

et jacamaral
sont exclus
l'Amérique.
La deuxièm
des marche
syndactyles o
sont soudés
exclusivemen
tes et d'Asie
qui constitue
groupes distin
bords de tout
zones chaudes
marquer que
moyens-pêche
cles, tandis q
moyens-chasse
des chonealcy
du Sud et à la
une espèce de
c'est le tanisyp
du Sud sont h
d'insectes, et
d'ramphes, qu
tie de monde h
sont américains
d'Afrique et d
multipliées dan
La deuxième
syndactyles e
de l'Amérique
des pics sont d
pays, que l'On
de la Guyane, se
des îles de l
en ait fait
espèces qui v
que pourro
tiques des
lières oiseaux
ches et des p
rés qu'à Sum
de tribu des lat
des îles as
nt, propre à
usivement co
ndelle que se r
derniers genre
ont de passage
abandonnent p
grande tribu
longue suite
ra de nommer
avons entrep
ches qui march
gé et grêle, s

es jacamaraleyons à plumage émeraude métallisé sont exclusivement de la zone intertropicale de l'Amérique.

La deuxième grande section de passereaux est celle des marcheurs : la première division comprend les syndactyles ou ceux dont les doigts médians et externe sont soudés en grande partie. Les guépiers sont exclusivement de l'ancien continent, surtout d'Afrique et d'Asie. Les alcyons ou martins-pêcheurs, qui constituent une famille naturelle composée de groupes distincts, ont envoyé des colonies sur les bords de toutes les eaux douces du monde, dans les zones chaudes et tempérées. Cependant il est à remarquer que les ceyx sont malaisiens, les vrais martins-pêcheurs, du Nouveau Monde et de l'Antilles, tandis qu'on ne trouve que dans ce dernier les martins-chasseurs. Enfin une tribu naturelle, celle des thoucalcyons, est propre à la Nouvelle-Galles du Sud et à la terre des Papous. Les Moluques ont une espèce de cette famille à forme particulière, c'est le tanisyptère, et les îles Océaniques de la mer du Sud sont habitées par des espèces qui vivent d'insectes, et dont le bec est aplati : ce sont les todioramphes, qui représentent dans la cinquième partie du monde les todiers des Antilles. Les motmots sont américains ; mais les calaas sont exclusivement d'Afrique et d'Asie, et leurs espèces sont surtout multipliées dans les îles Malaisiennes.

La deuxième division, ou celle des passereaux hétérodactyles est assez nettement distincte par la démarcation des genres qu'elle renferme. Ainsi tous les pipras sont de l'Amérique chaude ; mais les rupicolles, que l'on croyoit exclusivement du Pérou et de la Guyane, se sont trouvés avoir un représentant dans les îles de la Sonde, et le rupicolle vert, bien qu'on en ait fait le type des calyptomènes, est une espèce qui viennent entraver les données positives que pourroient fournir les démarcations géographiques des genres. Quant aux eurylaimes, plusieurs oiseaux placés sur les confins des gobeiches et des podarges, ils n'ont encore été rencontrés qu'à Sumatra et à la Nouvelle-Guinée.

La tribu des latirostres se compose des genres propres des îles asiatiques et de l'Australie : engourent, propre à toutes les contrées, martinet, exclusivement confiné dans l'Ancien Monde, et mandelle qui se rencontre partout. Les espèces de ces derniers genres affectionnent les pays chauds, et ont de passage dans les régions tempérées, qu'elles abandonnent pendant l'hiver.

La grande tribu des conirostres se subdivise en une longue suite de familles naturelles qu'il nous reste à nommer pour faire apprécier l'examen que nous avons entrepris. Les colibris et les oiseaux à bec crochets qui marchent à la tête des passereaux à bec longé et grêle, sont tous de l'Amérique, et s'a-

vancent assez au nord comme au sud des tropiques. Les semi-mangas les représentent en Afrique et en Asie, les phylidonyres en Australie et aux Moluques, et les hémorotaires dans les îles Océaniques. Les phylédons sont australiens, et les sueriers américains et de l'île Bourbon : cet habitat est douteux et interrompait la série naturelle des genres. Les guits-guits sont du golfe du Mexique et de la Guyane, les fournisseurs du Paraguay et des terres placées plus au sud, les échelets de la Nouvelle-Galles du Sud, et les pomatorhins de la Malaisie ; les édèles et les picchions sont des Moluques et de la Nouvelle-Hollande, et les tichodromes du midi de l'Europe.

La famille des certhiades, encore mal circonscrite dans ses divisions, est cependant susceptible de quelques démarcations précises : ainsi les vrais grim-pereaux sont de France et de l'Europe tempérée ; les nasicans, les picucules, les falcirostris, les grim-pics, les sylviettes, du Brésil et de la Guyane. L'unguiculé est des alentours du port Jackson ; les sitelles de tous les pays chauds et tempérés, et les sittines d'Amérique exclusivement, ainsi que les synallaxes vrais. Quant aux dasyornis, il sont d'Afrique.

La riche famille des upupées se compose d'oiseaux somptueux pour la plupart, et qui appartiennent principalement au genre épimaque et falcinelle. Toutes les espèces de ces deux genres sont de la terre des Papous et de la partie boréale de la Nouvelle-Hollande, qui n'est séparée de la Nouvelle-Guinée que par le détroit de Torrès. Les promérops sont du Cap, les luppes d'Europe, d'Afrique et d'Asie ; les craves, les cravchuppes et les corbicraves, de l'ancien continent, y compris l'Australie.

Les corbeaux sont répandus à peu près partout ; cependant les tijucas sont brésiliens, les choquards des montagnes d'Europe, les corbivaux africains et les gymnocorves asiatiques. Les pies et les geais à riche plumage se partagent assez bien les régions chaudes, tempérées et même froides des deux systèmes de terre ; toutefois, les casse-noix sont de nos contrées et les timales de Java.

Les paradisiers ne souffrent point d'exception dans la démarcation de leur patrie ; ils sont tous des terres placées sous l'équateur, entre l'Inde et la Nouvelle-Hollande ; ils sont exclusivement des archipels Papous ; où ils émigrent suivant les saisons de pluies et de chaleur. Une seule espèce de cette admirable famille, si remarquable par le luxe de son plumage, est de la Nouvelle-Galles du Sud : c'est le sérécule prince-régent, que quelques auteurs ont classé à tort parmi les loriots.

Les glaucopées sont d'Asie ou confinés sur le système de terre qui en est le prolongement : ainsi les glaucopes vivent à la Nouvelle-Zélande, les temnures aux îles de Java et de Bornéo et à la Cochinchine,

et les témlas dans les Moluques et les îles de la Sonde. Les bétiles rappellent les formes de ces derniers dans les forêts du Brésil et de la Guyane.

Les cassicans sont de gros oiseaux destructeurs et bruyants qui affectent dans la démarcation de leurs espèces des limites très précises : ainsi les phonygames sont de la Nouvelle-Guinée, les cassicains de la Malaisie et de l'Australie, les vangas d'Afrique, les bataras d'Amérique, les myophones et les garlulax, des îles de la Sonde et du Pégon.

Les choucaris sont indiens et australiens, les kittes de la Nouvelle-Hollande, les sphécothères de Timor, et les manorhines de la Nouvelle-Zélande.

La famille des rolliers, composée des genres pilrolle, rollier et rolle, et celle des mainates, ayant les genres mainate, mino et créadion, sont un type caractéristique de l'ancien continent et de son prolongement austral ; tandis que les coracines, divisés en gymnocéphale, attila, céphaloptère, coracine et gymnodère, les remplacent en Amérique. Cette dernière partie du monde a encore en propre les piauhans, les cotingas, les averanos, les arapungas, les phibalures et les procnés ; mais des représentants de cette famille, les jaseurs, existent dans la zone boréale tempérée et froide des deux continents, et les échenilleurs sont confinés en Afrique et aux Indes.

Les ocyptères, sortes de pies-grièches qui rappellent la forme des hirondelles et qui vivent d'insectes sur les côtes boisées des terres situées sous l'équateur, n'ont encore été rencontrées qu'à Timor, Manille, Sumatra et à la Nouvelle-Galles du Sud.

Les laniadées ou les pies-grièches à mœurs carnassières, à espèces variées ou mal classées pour la plupart, composent une famille naturelle qui semble répandue jusqu'aux bornes du monde : ce sont les faucons des insectes et des vers, et partout où peuvent vivre ces petits animaux, partout elles se sont propagées. Cependant, dans ce genre, on remarque des tribus naturelles qui affectent de ne point se disperser au hasard, mais qui restent fidèles au sol qui les a vues naître. Ainsi les corvinelles sont de la Sénégambie, les falconelles de la Nouvelle-Hollande, les vrais pies-grièches et les telagras de l'Ancien Monde, les schotbés de la Malaisie, et les tarabas de l'Amérique. Quelques autres petits groupes sont moins bien déterminés. Les deux ramphocènes connus sont du Brésil, le manikup de la Guyane, et le bagadais et les erinons de la côte occidentale d'Afrique : quant aux bécards, on ne les a trouvés qu'au Brésil et à la Guyane.

Les drongos, qui ne sont pas autre chose que des grands gobe-mouches, ne quittent point le littoral des contrées équatoriales de l'Ancien Monde, et les genres irène et énicure sont des îles de Sumatra et de Java.

Les muscipidées habitent tous les climats ; on

observe cependant que les tyrans sont confinés au Brésil et à la Guyane, les platyrhynques et les didirostres en Amérique, les telitree dans l'Inde, le yetapa et les gallites au Brésil et au Paraguay, les mirois à la Nouvelle-Zélande, les rhipidures dans l'Australie, les conopophages au Brésil et à la Guyane ; mais cette famille a jusqu'à ce jour été mal étudiée, qu'on ne peut presque rien préciser à son égard : il est de fait qu'elle se trouve seulement répandue par tout le globe.

Les brèves et les fourmiliers, oiseaux voisins de merles, et qui vivent d'insectes, ne sortent point de la zone équatoriale. Ainsi les grallaries sont du Brésil et de la Guyane, les brèves de la Malaisie, les fourmiliers des régions chaudes de l'Amérique tandis qu'ils sont représentés à Java par les brachyptères et au Mexique par les mérulaxes, sont de lien intermédiaire avec les sittines. Les grallines rappellent cette famille sur le sol de la Nouvelle-Hollande, les cincles en Europe, et les vrais troglodytes dans les zones tempérées des deux continents ; quant aux thriothores, ce sont des troglodytes attachés aux terres du golfe des Antilles.

Les martins, autres insectivores des régions tropicales, se nuancent en tropidorhynques, espèces languen en pinceau des terres australes ; en gracupies qui affectionnent le continent indien ; en argyres, à la Nubie et de l'Arabie, et en vrais martins, que l'on trouve que dans l'Asie. Les lorioti et les bublages forment deux petites familles assez distinctes par les habitudes et par les mœurs, dont toutes les espèces sont propres à l'Ancien Monde.

La grande et nombreuse famille des sylvies se compose d'espèces si mal déterminées, si mal classées qu'il seroit très difficile de chercher à préciser l'habitat de chacun des genres qui les renferment. Cette famille est un réservoir où les ornithologues ont jeté pêle-mêle tous les oiseaux qu'ils ne pouvoient placer ailleurs. Quelques petits groupes cependant apparaissent avec des caractères assez précis pour des circoncriptions régulières. Ainsi les stourges sont de la Malaisie, les spréus du Cap et des Indes, les cinclosomes de la Nouvelle-Hollande, les métaphilémons d'Asie, les pétrocincles du vieux continent, les vrais merles de toutes les parties du monde, les mégalures de la Malaisie et de l'Australie, les troglodytes d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Australie, les mérions de la Nouvelle-Hollande et des Malaises orientales, les queues gazées de la Nouvelle-Galles du Sud ; les rubiettes, les fauvettes, les roules, de tous les pays. L'Europe possède en propre les accenteurs, l'Asie les joras. Ce n'est que dans l'Ancien Monde qu'on rencontre les hoche-queue ; mais les régulus appartiennent indifféremment à deux grands systèmes de terre.

La famille des alouettes se divise en vrais fait

de l'Ancien Monde, le Cap, en malaisie, et en Les troupiation de deux de fait que le de l'Inde ; ta rapprochent b tropicales à la Nouvelle-Zélande, font le passage cion Monde. T les prairies fra forêts ombreuses noyées.

Les fringilles rima y ceux-ci se seulement ; tan bruns, et que l neau se sont d suivant que le s abondance les g de leur nourrit des espèces par lions ; soit enco études des group ainsi les veuves trale, de la côte o les remplacent s motaux sont d nouveau, les ory rous du Paragu

négalis d'A sic et d'Afri binsons, cha s sur tous l ouvreuils, de s, on n'a trou in, ou Cap le représente, s Hollande, n mesanges, s rap lotes, qui rap s du nouveau crique, n'offi ition de leur où les lépidop r nourrir le archent. Cepen nge non décrite ionale. Enfin t sous l'équate s du Nouveau e-vingts espèce ement en petit uables un plun

de l'Ancien et du Nouveau Monde, en macronyx du Cap, en mirafres et en alouettes d'Europe et d'Afrique, et en sirlis de l'Afrique méridionale.

Les tropicales sont tous d'Amérique, à l'exception de deux ou trois genres et sous-genres. Il est de fait que les vrais étourneaux sont d'Europe et de l'Inde; tandis que les amblyramphes, qui s'en rapprochent beaucoup, sont d'Amérique. Enfin les tropicales à barbillons rappellent les carouges dans le Nouvelle-Zélande, et les alectos de la Sénégambie font le passage des tropicales aux tisserins de l'Ancien Monde. Tous ces oiseaux vivent en troupes dans les prairies fraîches et herbées, soit au milieu des forêts ombreuses et humides, soit dans les savanes noyées.

Les fringilles se lient aux tropicales par les tisserins; ceux-ci se rencontrent en Afrique et en Asie seulement; tandis que partout se sont établis les bruns, et que les essaims variés et mobiles des moineaux se sont disputé toutes les régions de la terre, suivant que le sol produisoit en plus ou moins grande abondance les graines céréales qui forment la base de leur nourriture. Bien que ce genre, qui compte des espèces par centaines et des individus par millions, soit encore mal circonscrit, il résulte de nos études des groupes fort naturels et assez caractérisés; ainsi les veuves et les oryx sont de l'extrémité austral de la côte occidentale d'Afrique; les paroares les remplacent sur le sol des Amériques; les vrais moineaux sont de l'ancien continent, les chipiûs du nouveau, les oryzivores des Etats-Unis, les tardivores du Paraguay, les jacarinis des Antilles, les bégégalis d'Afrique et d'Asie, les paddas de la Chine et d'Afrique, les pityles d'Amérique: quant aux pinsons, chardonnerets et loxies, ils sont répartis sur tous les continents. Il en est de même des ouvrenils, des becs-croisés et des durbees; tous, on n'a trouvé qu'aux îles Sandwich le genre pin, au Cap le genre très caractérisé des colious, qui représente, sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, notre genre amytis.

Les mésanges, soit qu'on place à leur tête les colotes, qui rappellent dans l'Ancien Monde les colons du nouveau, soit qu'on y admette les dacnis d'Amérique, n'offrent aucune particularité dans la répartition de leurs espèces, qui apparaissent partout où les lépidoptères existent et peuvent fournir leur nourriture les chenilles et les larves qu'elles recherchent. Cependant on ne connoit qu'une seule espèce non décrite du Chili, dans toute l'Amérique méridionale. Enfin les tribus diverses des tangaras sont sous l'équateur comme dans les zones tempérées du Nouveau Monde, et les soixante-dix à quatre-vingts espèces connues se groupent assez naturellement en petites races distinctes que rend remarquables un plumage vivement coloré.

Dans le sous-ordre des passerigalles, les pigeons, cette famille si variée, si intéressante par les brillantes vestitures de la plupart des espèces qui la composent, a propagé ses représentants dans les deux hémisphères, et cependant des tribus assez distinctes viennent encore protester du respect que la nature professe pour ses œuvres en ne les semant pas au hasard. La race des vrais pigeons est du nord de l'Ancien Monde; mais les muscavivores sont exclusivement des contrées les plus chaudes de l'Asie, les vraies colombes d'Amérique, d'Australie et d'Afrique, les colomgules de la Malaisie, les turverts du Vieux Monde, ainsi que les pinilopes de la Malaisie et de l'Océanie, de même que les colombars d'Asie et d'Afrique. Quant aux tourterelles, aux colombi-gallines, aux colombi-turtures, elles s'offrent partout sans qu'on puisse en tirer quelques caractères géographiques. Enfin, de deux espèces de lophyres, l'une est des Antilles et l'autre de la Nouvelle-Guinée.

Les mégapodes sont de la Malaisie, excepté le superbe oiseau nommé *la tyre*, qui vit dans les profondes forêts de la Nouvelle-Galles du Sud; en Amérique, leurs représentants naturels sont la famille des pénélopes, et notre genre mégalonx.

Les oiseaux de l'ordre des gallinacées n'ont reçu, pour la plupart, que des ailes amples et concaves, impropres à un vol de longue haleine: aussi presque toutes les espèces semblent-elles circonscrites sur des surfaces peu étendues, et tous les genres nettement isolés géographiquement; on doit encore remarquer que les gallinacées nées dans les forêts des hautes chaînes montagneuses ne sont nulle part en plus grande abondance, nulle part aussi variées en riches et belles espèces, que sur les hauts plateaux de l'Asie, bien que les versants des Cordilières en produisent un certain nombre qui ne le cède en rien à celles du monde seul connu avant les découvertes de Colomb. Ainsi les hoccoes, les pauxis, sont de la Guyane, du Brésil et du Pérou; les paons et les éperonniers, de l'Inde et de la Malaisie; le superbe argus est isolé sur les montagnes du centre de Sumatra; les lophophores sont du Bengale, les dindons de l'Amérique, les coqs et les faisans de l'Asie, le macartney de Sumatra, les napauls du Thibet, les pintades d'Afrique, et les roulouls de la presqu'île de Malak. Quelques unes de ces espèces, utiles ou brillantes, ont été naturalisées en Europe dès la plus haute antiquité, ou dans les années qui suivirent la découverte du Nouveau Monde.

La grande famille des tétras, à formes toutes spéciales, est aussi la seule où les groupes qui la composent soient plutôt subordonnés à la nature propre des pays qu'au relief des provinces et à leurs circonscriptions. Les vrais tétras, les lagopèdes et les gélinottes, sont abondamment répandus dans tout

le cercle de l'hémisphère boréal, qui s'étend du pôle aux limites méridionales des régions tempérées. Les francolins, au contraire, semblent préférer les sables de l'Afrique, les steppes de l'Asie, et les lieux les plus secs de l'Indostan et du midi de l'Europe; toutefois, on en rencontre quelques uns dans les îles de la Malaisie et au Napaul. Les perdrix sont également de l'Ancien Monde, de même que les cailles, que les tocros et les colins remplacent en Amérique, dans les immenses plaines du Sud ou pampas, et dans les terrains bas et unis de la Californie. Les turnix sont encore un autre type très tranché de gallinacées qui habitent l'Asie et l'Afrique, tandis que les tinanous, à mœurs craintives, ne sortent guère des fourrés épaisses du Brésil, de la Guyane et du Paraguay septentrional. Les nombreuses espèces de gangas se tiennent dans les zones chaudes et tempérées de l'Asie et de l'Afrique; l'hétéroclite est solé dans les plaines caucasiennes, les chonis ne quittent point les îles tempêteuses du pôle austral, et les attagis et les thinochorcs sont accommodés à l'Amérique méridionale.

De nouvelles formes, de nouvelles attributions se présentent dans l'ordre des échassiers, destinés principalement à vivre, soit sur les bords de la mer, soit sur les rives des fleuves, soit au sein des eaux douces. L'ordre des échassiers serait en effet très naturel, si les caractères qu'on leur assigne ne se trouvent pas empreints d'une certaine indécision relativement à plusieurs genres, et notamment aux himantogalles. Il est de fait que tout rappelle les grandes gallinacées dans le kamichi et le chaïa, du Brésil et du Paraguay, les talégalles de la Nouvelle-Guinée, les agamis de Cayenne, les outardes des lieux boisés de l'ancien continent, et les coucours des sables d'Afrique et d'Asie. Les macrodactyles, ou les oiseaux dont les doigts sont excessivement fendus et allongés, ne comprennent qu'une famille, celle des poules d'eau, divisée en plusieurs genres assez voisins les uns des autres, et isolés par des particularités de détails seulement. Ainsi des deux espèces de foulques connues, l'une est propre à la France aussi bien qu'à l'Inde, tandis que la seconde habite les eaux douces de la grande île de Madagascar; mais les porphyriens et les gallinules sont de l'Ancien et du Nouveau Monde.

Les vrais échassiers, qu'une organisation spéciale et des besoins du premier ordre maintiennent sur les rivages des grandes mers, sur les bords des baies qui morcellent les côtes, soumis ainsi à une habitation moins influencée par les changements de la température, sont plus indifférents par conséquent à des démarcations de territoires; car, pour leurs espèces diverses, la ligne des eaux est la seule barrière qui leur soit opposée. Ainsi certains échassiers sont vraiment cosmopolites: tel est, entre autres, le plu-

vier doré, qui vit sur les rivages de l'univers entier et, bien que les espèces varient suivant les régions il est certain que le genre se trouve avoir des représentants dans tous les lieux. On peut citer, comme du Nouveau et de l'Ancien Monde, les vanneaux, les pluviers, les huitricrs, les aciénèmes, les ga roles, les barges, les échasses, les chevaliers, les bécasses, les maubèches, les strepsilas, les tringa, les hémipalmes, les avocettes, les flamans, les lohipèdes, les courlis, les ibis, les hérons, les spatules, les tantaies, les grues et les podiceps; mais quelques genres ne sortent point toutefois de certains limites. Ainsi les dromes sont propres aux côtes de la mer Rouge, les héliornes aux régions brûlantes d'Afrique et d'Amérique; le courliri, l'hélias, les vacou au bec bizarre, les vrais jahirus, à l'Amérique chaude; l'ombrette à la Sénégambie, et les maibous à l'Afrique et aux Indes.

Les considérations générales relatives aux échassiers sont applicables aux oiseaux nageurs ou palmipèdes, mais sur une échelle plus vaste. Ces oiseaux ne semblent pas faits pour être consignés dans de étroites limites, car ils se trouvent subordonnés seulement aux grandes zones qui dominent les influences terrestres de notre planète. Le vol puissant de la plupart des espèces, leur vue perçante, leur force corporelle, leur vie active, font des oiseaux généralement ou longipennes des êtres chargés d'annoncer les solitudes immenses des océans. Les pélicans, les phaétons, les anlingas et les frégates sont, au contraire, des oiseaux qui ne franchissent que très rarement les tropiques, et bien qu'on ait remarqué la frégate comme exclusive aux côtes d'Amérique il est certain qu'elle s'est propagée jusqu'à la pointe du Sud. Les frégates enfin ne s'éloignent jamais au delà de vingt à trente lieues des côtes qu'elles fréquentent, et elles préfèrent pour leur genre de vie les grandes baies poissonneuses dont les eaux sont paisibles. Messagers du soleil, les phaétons au calme et mesuré annoncent les approches de la zone torridienne, et lorsqu'ils en franchissent les limites c'est qu'ils sont emportés par les ouragans qui surviennent si brusquement sous l'équateur, et qui amènent à leur suite des perturbations rapides. Les courlans et les fous vivent indifféremment dans le Nord et dans le Sud, près des pôles comme sous l'équateur; leurs espèces sont partout distinctes, et leurs genres se sont emparés de tous les lieux où le poisson peut fournir à leur nourriture. Les rhynchops, les noddis, n'abandonnent point la zone équatoriale; les sternes, les goélands et les macropodes se trouvent partout; les stercoraires ne s'éloignent jamais des limites des pôles, soit au sud, soit au nord. Les pétrels fréquentent toutes les mers, et les espèces sont d'autant plus grandes et plus communes, suivant qu'elles habitent les hautes latitudes

des mers
quebranta-lu
plus antarcti
équatoriaux.
dont qu'on ne
cinquième de
autres n'app
par la latitude
et isolés de c
étanelles; ta
retrouve dans
Japan et de la
La grande t
en genres et s
que comme da
semble affectio
façonnée pour l
ois; les macre
tachernes, peup
dans l'hémisphèr
ainsi que la Nou
noir de la côte a
à la Nouvelle-G
de la Chine prov
se trouvent auss
l'ancien Monde. Il e
susceptibles de
et les sous-genre
belles aux limite
excursions près.
Enfin, la dern
approche le p
les brachyp
complète de
renfermer
isés. C'est ai
plus, les alq
du système p
les gorfous e
façonnés po
as les oiseaux
entaires ou
et que des p
er facilement
semble dans le
genre de locor
auxquelles le
abstraire.

CHAPITRE III.

APERÇU GÉOGRAPHIQUE SUR LES OISEAUX MARINS (1).

Dans les longues traversées des voyages lointains, le navigateur n'a pour récréer sa vue du spectacle majestueux, mais toujours monotone, d'une mer et d'un horizon sans bornes, que les êtres peu nombreux créés par la nature pour vivre loin des terres, et conquérir leur subsistance au milieu de vastes solitudes de l'Océan. Les uns ont leur habitation en milieu des ondes, les autres fendent les plaines éthérées avec rapidité, et vivent aux dépens des premiers, qui leur fournissent une proie facile. Les oiseaux seuls nous occuperont dans cette courte notice, en nous bornant à rappeler seulement quelques faits observés dans le cours de notre voyage, car nous ne pouvons oublier que ce sujet a été traité avec autant d'élégance que de savoir par deux collègues auxquels nous unissons et l'estime et l'amitié.

L'obscurité qui enveloppe la connoissance de certains oiseaux pélagiens ne sera point entièrement dissipée de long-temps. La difficulté de se les procurer fait le désespoir du naturaliste captif au milieu de planches flottantes, et le hasard seul peut mettre à même de les atteindre lorsqu'ils volent près des navires, et que, frappés d'un plomb mortel, ils viennent tomber sur le vaisseau. Souvent il nous arriva, dans le voyage autour du monde de la corvette *la Coquille*, de tuer de ces oiseaux, qui tombent à la mer, et que nous avons le regret d'abandonner à la voracité des poissons. Ce n'est en effet que dans quelques cas rares et par un temps de calme qu'il est possible de les aller recueillir; et une remarque générale, déjà faite depuis long-temps, c'est que les oiseaux marins sont beaucoup plus rares dans les beaux temps ou plus difficiles à approcher : il semble que l'agitation des vagues soit nécessaire pour leur fournir plus aisément les poissons ou les mollusques qui servent à leur nourriture; et que, dans les grandes perturbations de l'atmosphère, ils aient un plaisir instinctif particulier à lutter contre les tempêtes, et à se jouer des flots en courroux.

Les oiseaux marins ou pélagiens peuvent être rangés géographiquement en trois groupes principaux, appelés : 1° *grands voiliers*; 2° *nageurs*, et 3° *maritimes*.

(1) Mémoire lu à la Soc. d'hist. nat. de Paris, le 19 août 1825, et relatif aux oiseaux observés dans le Voyage autour du monde de la corvette *la Coquille*.

des mers les plus orageuses. C'est ainsi que les albatros, les frégates, les goélands, les fulmars, les branta-huessos et les prions sont des latitudes les plus antarctiques, que les puffins sont des océans équatoriaux, et que le damier est d'autant plus abondant qu'on ne quitte point les trentième à quarante-cinquième degrés de latitude sud. Enfin les grands albatros n'apparaissent dans l'océan Atlantique que par la latitude du Cap, et règnent sur les mers libres et isolées de cet hémisphère, jusque près des glaces éternelles; tandis que dans l'océan Pacifique on les retrouve dans l'hémisphère nord sur les côtes du Japon et de la Chine.

La grande famille des lamellirostres, nombreuse en genres et sous-genres, s'est propagée en Amérique comme dans les autres parties du monde; elle semble affectionner toutefois les pays froids, et être façonnée pour les hivers rigoureux. Les cygnes, les oies; les macreuses, les eiders, les millouins, les tadornes, peuplent les terres les plus boréales des deux hémisphères, ou les climats antarctiques. C'est ainsi que la Nouvelle-Hollande recèle le rare cygne noir de la côte australe, que le céréopsis est indigène à la Nouvelle-Galles du Sud, que la belle sarcelle de la Chine provient des Philippines, que les harles se trouvent aussi bien en Amérique que dans l'Ancien Monde. Il est de fait que les espèces seules sont susceptibles de démarcation, mais que les genres et les sous-genres qu'on a cherché à établir sont rebelles aux limites géographiques, à une ou deux exceptions près.

Enfin, la dernière famille des oiseaux, celle qui se rapproche le plus, sous certain rapport, des poissons, les brachyptères, par l'organisation tronquée et incomplète des espèces qui la composent, se renferment quelques genres parfaitement adaptés. C'est ainsi que les plongeurs, les urias, les fulmars, les alques et les cérorhynques sont propres au système polaire boréal, tandis que les manchons, les gorfous et les sphéniques sont exclusivement façonnés pour les hautes latitudes australes. Quant aux oiseaux, les brachyptères, que des ailes rudimentaires ou annulées rendent impropres au vol, et que des pieds très déjetés empêchent de voler facilement, sont les plus habiles nageurs; ils semblent dans leur organisation avoir été sacrifiés à un genre de locomotion, et à des habitudes maritimes auxquelles le temps des amours peut à peine se prêter.

ont d'un blanc neigeux ; un trait blanc passe au-dessus de l'œil ; les plumes de la queue sont cendrées, terminées par une bordure noire ; la membrane des pieds est blanche, et ceux-ci sont noirs ; le bec est plus élargi à la base que dans les autres pétrels, et ce caractère a fait établir par MM. de Lacépède et Cuvier le sous-genre *prion*.

Par 60 degrés de latitude sud, nous observâmes, en petit nombre toutefois, un pétrel (*P. pacifica*) de taille d'un tiers moindre que celle du pétrel géant. Ses pieds, noirs, étoient largement palmés ; son bec, de couleur brune, paroissoit plus fortement recourbé que dans les autres espèces. Son plumage entier étoit d'un gris fuligineux uniforme, plus foncé et plus sombre sur la tête et sur les couvertures des ailes ; celles-ci sont effilées et très longues, et la queue est régulièrement carrée. Cette espèce voloit avec rapidité, et à la manière des oiseaux de ce genre, c'est-à-dire en rasant et palpant la surface de la mer.

LES ALBATROS.

Après les pétrels viennent les *albatros*, les plus grands des oiseaux pélagiens grands voiliers. La taille massive et lourde de toutes les espèces semble être peu en rapport avec la rapidité et la continuité d'un vol de longue haleine ; et c'est ce qui lui a mérité le nom, donné par les marins, de *monon du Cap* ou de *vaisseau de guerre*. Cet oiseau est celui qui s'éloigne le plus de toute terre, et n'habite généralement que les latitudes extrêmes, et c'est principalement dans les mers qui entourent les trois grands caps avancés dans le Sud que l'on observe le plus communément ; on a même pendant long-temps qu'essentiellement propre à l'hémisphère austral, il ne se trouvoit jamais dans l'hémisphère boréal ; cependant M. de Roquefeuille, dans son Voyage de circumnavigation, dit en avoir tué un assez grand nombre dans les mers des côtes N.-O. d'Amérique.

Nous vîmes des albatros dès le vingt-sixième degré de latitude sud ; mais les parallèles qu'ils aiment le plus en référence sont dans l'intervalle des 33 à 40 degrés. Ces oiseaux ne paroissent jamais plus abondamment que dans les mauvais temps : aussi, dans les tempêtes de vent, surtout dans le *pampero* que nous rencontrâmes devant *Rio de la Plata*, dans le canal de Magellan, ils paroissoient à peine être influencés par la tempête, et rasoient, en se balançant avec adresse, les vagues démesurément grosses de ces tempêtes dangereuses.

Nous pensons qu'il y a quatre espèces d'*albatros* dans le genre, nettes et assez distinctes. Les trois premières se rencontrent plus habituellement vers le quaranteième degré. La quatrième espèce semble plutôt

fixée entre les cinquantième et soixantième degrés sud.

L'*albatros commun* (*Diomedea exulans*, L.). Taille d'une oie : envergure d'environ dix pieds ; tête blanchâtre ; le corps, les ailes, le ventre, variés de marron clair, de gris et de blanc ; bec couleur de corne.

Cette espèce varie par les couleurs du plumage, qui semblent la rapprocher de la quatrième par plus ou moins de brun ou de gris. Ces différences tiennent sans doute aux saisons, aux âges ou aux sexes ; cependant la couleur foncée et constante de la quatrième espèce ne permettroit point d'erreurs.

L'*albatros d'épaulettes* (*Diomedea epomophora*, Nouv.). Taille moindre que celle du précédent. Le corps, le cou, la tête, le ventre, la queue, le dos et le croupion d'un blanc de neige ; les plumes qui couvrent les ailes d'un noir vif, deux larges taches blanches en losange sur le coude de chaque aile : le bec est jaunâtre.

L'*albatros chlororhynque* (*Diomedea chlororhynchus*, Gm.). Taille de presque moitié moindre que celle de l'albatros commun. Tête et cou blancs ; dos, couverture des ailes, d'un gris brun foncé ; ventre blanc ; bec et pieds jaunes ; le croupion est blanc : il en est de même pour le dessous de la queue, dont l'extrémité est bordée d'un large liseré noir.

L'*albatros fuligineux* (*Diomedea spadicea*, FORSTER, Gm.). De la taille de la première espèce. Tout le plumage, sans exception, d'une couleur marron brune très foncée ou tirant sur le chocolat.

Nous n'eûmes point occasion d'apercevoir le *Diomedea fuliginosa* ou le *sooty* (*Albatros brown*) de Forster, à moins que nous ne l'ayons confondu avec le *spadicea*, ce qui seroit fort possible.

LES PHAÉTONS.

Les deux espèces connues de phaéton ou paille-en-queue sont susceptibles d'être placées dans la coupe artificielle et purement géographique que nous avons établie, quoiqu'on puisse dire que leur demeure habituelle dans la zone torride ne les met jamais à même d'être très éloignés de terres, et que, par conséquent, ils peuvent, à la rigueur et presque chaque soir, gagner les îles ou les hauts rochers qui leur servent de refuge. Cependant, il nous arriva si souvent de rencontrer ces oiseaux au milieu des espaces les plus dégarnis de terre, de les entendre au-dessus de nos têtes par ces temps de calme, par ces belles nuits des tropiques, que nous devons les considérer comme les oiseaux de haute mer, qui semblent annoncer ou être les messagers des régions du soleil, ainsi que l'indiquent les

nom poétique que leur imposa l'imagination féconde de Linné.

Le phaéton est souvent emporté hors de ses limites naturelles par ces grains subits ou par les ouragans si fréquents dans la zone équatoriale. C'est ainsi que plusieurs fois nous le rencontrâmes jusque par 30 degrés de latitude sud. Le paille-en-queue ordinaire (*Phaeton ethereus*, Gm.), le plus gros du genre, semble être confiné dans l'Océan Atlantique et s'arrêter dans les mers de l'Inde. Celui à brins rouges, au contraire (*Ph. phœnicurus*, L.), parait appartenir plus particulièrement au grand Océan équinoxial : cependant les deux espèces existent à peu près en nombre égal aux îles de France et de Bourbon. Le vol du phaéton est calme, paisible, composé de battements d'ailes fréquents, parfois interrompus par des sortes de chutes ou de mouvements brusques. Il aime à s'approcher des navires, qu'il vient reconnaître de très près.

2° Oiseaux nageurs.

LES MANCHOTS, CORFOUS, SPHÉNISQUES.

Le navigateur rencontre souvent, à de grandes distances des terres, des oiseaux nullement organisés pour le vol, qui vivent au milieu de la mer, et qui ne fréquentent les rivages qu'à des époques déterminées, où ils doivent pondre, couver et donner la subsistance à leur progéniture ; habitants des latitudes australes, ils nichent sur les extrémités tempétueuses du sud de l'Amérique, de la Nouvelle-Hollande et de l'Afrique ; tels sont les manchots. Trois espèces de cette famille naturelle peuplent les terres magellaniques ; mais, par une singularité très remarquable, l'espèce la plus commune (*Aptenodytes demersa*, Gm.) s'est propagée le long des côtes d'Amérique que baigne l'Océan Pacifique jusqu'à Lima, par 12 degrés, car j'en vis un grand nombre dans la rade de Callao, soumis à l'influence d'une température qui sembleroit ne devoir point lui convenir. Déjà Sonnerat (*) avoit signalé des manchots dans les mers de la Nouvelle-Guinée, tandis que, dans l'hémisphère nord, les pingorcins sont leurs représentants naturels.

Le grand manchot ou le pingouin roi des marins (*Aptenodytes patagonica*, Gm.) vit généralement solitaire ou simplement apparié dans les hautes latitudes, et on ne le trouve guère que dans les criques ou les petites baies de la Nouvelle-Shetland, de la Terre-des-États, de la Terre-de-Feu. Il est plus rare aux Malouines, où, pendant mon séjour, je n'en vis qu'un seul individu.

(*) Voyage à la Nouvelle Guinée, 1776, In-4°, p. 170 et suiv.

Le manchot à lunettes (*Aptenodytes demersa*, Gm.) peuple de ses nombreux essaims toutes les côtes magellaniques pendant six mois, après lequel temps il se rend à la mer avec les jeunes de l'année. Les habitudes singulières de cet oiseau bizarre ont été décrites avec soin par Pernetty (*Voyages aux Malouines*, tom. II, p. 17).

En allant aux îles Malouines ou Virginies d'Halkins, nous trouvâmes dans le mois de novembre, par 45 degrés de latitude sud, un grand nombre de goufous sauteurs (*Aptenodytes chrysocoma*, Gm.) alors appariés et vivant à une grande distance des terres les plus proches. Leurs plumes poilues, si on peut s'exprimer ainsi, sont sans cesse lubrifiées par une exsudation cutanée huileuse, qui facilite singulièrement leurs habitudes toutes marines. On remarqua que lorsque les manchots retournoient terre ils étoient très maigres. Ces oiseaux, au reste nagent avec une grande rapidité ; mais ce qui le distingue surtout est leur manière de s'élever par bonds au-dessus de l'eau, à la manière de plusieurs scombres, au point que parfois nous les prenions pour des bonites.

3° Oiseaux maritimes.

LES FOUS, FREGATES, NODDIS, STERNES, STERNAIRES ET CHIONIS.

Dans cette division, nous rangeons des oiseaux assez remarquables par une similitude dans les formes, si nous en exceptons le chionis ; qui possède des ailes aiguës propres au vol balancé (*) sur la surface de la mer, et enfin par leurs mœurs, qui les maintiennent dans le voisinage des terres. La distance d'un demi-degré environ, à un degré plus, de manière que leur rencontre peut en quelque sorte servir au navigateur à lui indiquer des atterrages ou à lui signaler des bancs à fleur d'eau. La présence du chionis et du bec en ciseau, dans les rivages qu'ils habitent, est plus accidentelle ; même le plus ordinairement elle est due à des coups de vent, qui les entraînent loin des bords des grandes baies qu'ils semblent ne point quitter volontairement.

Genre Fou (*Sula*). Les oiseaux de ce genre ont un système d'organisation robuste, destiné à acquiescer leur nourriture sur la mer, en déployant une activité constante et une industrie de tous les moments. Ils ne saisissent point les poissons et autres animaux marins, dont ils font leur proie en rasant la surface de la mer, mais bien en dirigeant leurs ailes de manière à former en quelque

(*) Vol qui se compose de mouvements égaux, en balançant l'air par une action alternative de haut en bas.

orte un fer
pointe, et s
rapidité. Les
partenir à to
mont aux m
horizontal ra
à droite
où ils nich
gagner chaque
où ils ont des
Le fou bru
abondant dans
de même que
dies, Buisson
Sud. Ce dernie
des variétés à
entièrement ta
maculatu
elles, principa
de l'Océan Atla
sion, où elles
Les pêcheurs vol
dans le premier
floceanoux.

La frégate (*I*
plus vorace et le
de deux longues
canisme du vol
plus fin volier
des terres
es au plus,
au des climats
antique comm
qu'on a dit qu
éanie ; car, d
olines, nous e
s par la taille
ablement, n'é
déjà signalé pa
de noddi (*Sterna*
teurs, habite
oiseau qui vie
le fou se perch
ser prendre à la
es sternes et le
une manière à
terres. Elles viv
baies ou sur les
iques espèces
ées par parallèl
à plusieurs gr
îles Malouines p
uta, dont les f
tent avec le cri
Ces hirondelle
rs au milieu de

orte un fer de flèche, dont leur bec acéré forme la pointe, et se précipitant dessus avec une grande rapidité. Les espèces diverses de *fous* semblent appartenir à toutes les mers, mais plus particulièrement aux mers chaudes. Ces oiseaux ont un vol horizontal rapide, accompagné de mouvements de tête à droite ou à gauche, et s'éloignent assez des îles où ils nichent, mais ne manquent jamais de regagner chaque soir leurs rochers, surtout à l'époque où ils ont des petits.

Le fou brun (*Sula communis*) est en général abondant dans toutes les mers, entre les tropiques, de même que le fou blanc à ailes noires (*Sula candida*, Brisson), qui domine surtout dans la mer du Sud. Ce dernier, nommé *manche de velours*, offre des variétés à plumage à moitié noir et blanc, ou entièrement tacheté de brun et de blanc (*Pelecanus maculatus*, Gm.), qui vivent réunies entre elles, principalement aux alentours des îles isolées de l'océan Atlantique, et surtout à l'île de l'Ascension, où elles nichent par bandes nombreuses sur les rochers volcaniques qui la hérissent. Les jeunes, dans le premier âge, sont revêtus d'un épais duvet floconneux.

La frégate (*Pelecanus aquilus*, L.), l'oiseau le plus vorace et le plus destructeur de poissons, doué de deux longues ailes, et d'une rapidité dans le mécanisme du vol qui lui a valu le nom du navire le plus fin voilier : la frégate ne paroît jamais s'éloigner des terres à une distance de quinze à vingt milles au plus, d'après nos observations. C'est un oiseau des climats chauds, abondant dans l'océan Atlantique comme dans la mer du Sud, et c'est à qu'on a dit quelque part qu'elle n'habitoit point l'équateur ; car, dans les îles de la Société et aux Malouines, nous en observâmes une qui diffère totalement par la taille de l'espèce commune, et qui, probablement, n'en est qu'une variété. Ce fait avoit déjà signalé par MM. Quoy et Gaimard.

Le noddî (*Sterna stolidus*), le vrai nigaud des navigateurs, habite toute la zone équatoriale, et c'est l'oiseau qui vient avec plus de confiance encore que le fou se percher sur les agrès des navires, et s'y prendre à la main.

Les sternes et les mouettes annoncent toujours, d'une manière à peu près invariable, le voisinage des terres. Elles vivent par bandes nombreuses dans les baies ou sur les hauts-fonds des archipels, où quelques espèces peu nombreuses semblent disséminées par parallèles, quoique plusieurs appartiennent à plusieurs grands espaces des mers du globe. Les îles Malouines présentent des légions de la *Sterna fuscata*, dont les formes gracieuses et sveltes contrastent avec le cri aigre et perçant qui leur est propre. Ces hirondelles de mer pondent sur les îlots et au milieu de la baie française, et montrent

un grand courage pour défendre leur progéniture ou leurs œufs des attaques des oiseaux de proie, si communs sur ces terres antarctiques.

Nous rencontrâmes souvent dans l'archipel de la Société, soit dans les îles basses des *Pomotou*, ou à *Borabora*, non loin de *Taïti*, une sterne que les insulaires nomment *pirâé*, de la taille de la petite hirondelle de mer d'Europe. Son plumage est d'une blancheur éblouissante; les tiges des plumes sont brunes, et ses pieds, de même que le bec, sont de couleur bleu de ciel. Est-ce la *Sterna pacifica*?

Les canaux nombreux qui isolent les grandes îles de la Sonde sont fréquentés par une hirondelle de mer à ventre blanc, brune, avec des taches funèbres sur la partie supérieure du corps, ayant le bec et les pieds noirs, qui est la *Sterna panayensis* de Gmelin.

Ce n'est que dans les hautes latitudes du Sud que le *Stercoraire cataracte* habite. Nous en vîmes fréquemment aux alentours des îles Malouines; mais nous ne pensons pas qu'il s'en éloigne habituellement, car c'est principalement dans la baie française, ou *Soledad*, qu'il se tient de préférence.

Il en est de même du *Chionis alba* de Forster. Cet oiseau a des formes lourdes et massives, impropres pour un vol continu, et c'est par rapport à son faciès sans doute que les anciens navigateurs lui ont donné le nom de *pigeon blanc antarctique*. Marchand, sur le *Solide*, l'aperçut à soixante lieues à l'est de l'embouchure du Rio de la Plata. Nous le rencontrâmes par 43 degrés en allant aux Malouines; il vint se percher sur la mâture de notre navire, et paroissoit accablé de lassitude. Ce genre, dont on ne connoît qu'une espèce, paroît ne pas exister en deçà du trente-cinquième degré de latitude sud; ses habitations principales sont les rivages magellaniques, surtout la Terre des États, les îles Malouines, le sud de la Terre de Diémen et de la Nouvelle-Hollande. Ses mœurs sont sauvages, et il appartient vraiment à la famille des gallinacées.

CHAPITRE IV.

OBSERVATIONS SUR LES OISEAUX PELAGIENS (1).

L'Océan a ses oiseaux comme la terre. Forcés d'en parcourir sans cesse les solitudes pour y trouver leur subsistance, ils furent doués d'une puissance de vol extraordinaire, afin de pouvoir en quelques heures franchir des espaces immenses, et se porter où l'instinct les appelle.

(1) Mémoire de MM. Quoy et Gaimard, inséré dans la partie zoologique de l'Uranie, page 142 et suiv.

Parmi ces nombreuses tribus il existe des distinctions de mœurs aussi tranchées que les caractères physiques qui servent à les classer : c'est ce qui nous détermine à ne donner le nom d'oiseaux pélagiens proprement dits, qu'aux pétrels et aux albatros. On trouve les premiers dans toutes les mers, sous tous les méridiens et presque par toutes les latitudes. Excepté le peu de temps qu'ils donnent à la reproduction, tout le reste de leur vie est employé à parcourir l'Océan, et à rechercher péniblement, au milieu des orages, une nourriture rare, presque aussitôt digérée que prise : ce qui semble mettre ces animaux sous la dépendance d'une seule fonction, celle de la nutrition. Ainsi on sait que divers oiseaux forment des familles dont la langue est plumeuse, et qui par cette organisation particulière sont contraints à être sans cesse en action pour se nourrir. C'est vraiment de ces animaux qu'on pourroit dire avec justesse, qu'au lieu de *manger pour vivre*, ils semblent ne *vivre que pour manger*.

Les frégates, les paille-en-queue, les fous, les noddis, quoique s'avancant quelquefois fort loin sur l'Océan, ne méritent point le nom de pélagiens. Ce sont pour eux de simples excursions; ils préfèrent aux ondulations des flots leurs rochers solitaires, ils y reviennent ordinairement chaque soir.

Avant de parler successivement de ces diverses espèces, nous dirons que la difficulté de se procurer a fortement embrouillé leur synonymie. Des navigateurs de toutes les nations leur ont donné des noms différents, et en ont fait des descriptions en les voyant seulement passer; de sorte que, excepté les espèces que l'on possède et dont on connoît avec précision les demeures habituelles, on doit se tenir en garde contre les méprises des nomenclateurs. Il seroit cependant utile de bien s'entendre sur les noms assignés à quelques uns de ces oiseaux : tout n'étant pas encore découvert en géographie, la navigation, dans de certaines circonstances, pourroit en retirer avantage.

C'est ce que l'expérience démontre chaque jour, principalement dans le grand Océan, ainsi que nous le dirons bientôt.

Nous étant particulièrement attaché à l'étude des oiseaux grands voiliers, et dans nos navigations, leur ayant entendu donner des noms divers par les marins, comme ceux de coupeurs-d'eau, de sardi-niers, de manches-de-velours, de cordonniers, de fous, etc., nous avons essayé d'abord de faire concorder cette synonymie avec celle des naturalistes : mais bientôt nous abandonnâmes cette idée, en voyant que les navigateurs ne s'entendoient pas bien entre eux sur les noms imposés aux mêmes individus, et que beaucoup de ces animaux nous man-quoient pour les reconnoître. Ainsi nous nous bornerons à parler des habitudes de quelques uns, et nous commencerons par les albatros.

Ces oiseaux sont bien connus. Les personnes qui sont allées jusqu'à l'extrémité sud de l'Afrique savent que ce sont les *moutons du Cap* des navigateurs français. Ce sont les plus grands des palmipèdes très rares dans le nord, ils appartiennent plus spécialement à l'hémisphère antarctique, encore n'est pas dans nos mers qu'on les aperçoit. Il faut dépasser l'équateur et visiter celles qui s'étendent depuis la Chine jusqu'aux côtes d'Amérique. On dit qu'à Kamtschatka il y en a beaucoup.

Dans le Sud on commence à voir des albatros tropique, en petit nombre il est vrai; nous n'avons même aperçu qu'une fois de l'espèce chilienne, près du cap Frio, au Brésil. Ordinairement ils ne dépassent pas le trentième degré; on trouve davantage à mesure qu'on s'élève en latitude. C'est du cinquante-cinquième au cinquante-neuvième parallèle, que nous en vîmes le plus probablement que, dans cette direction, ils ne connoissent de limites que les glaces polaires. Ils parcourent tous les méridiens de cet espace immense, les coupent ou les prolongent avec la vitesse de l'aigle, suivant qu'ils trouvent plus ou moins de nourriture. Cependant ils ont des parages de prélection : ce sont les extrémités les plus australes des deux continents, le cap Horn et celui de Bonne-Espérance, séjour des tempêtes ou des perpétuels frimas, où viennent se briser les flots de ces océans sans bornes. Tous les navigateurs, en voyant leurs troupes nombreuses, savent qu'ils sont éloignés du cap de Bonne-Espérance. Le même signe se renouela pour nous en nous approchant de la Terre-de-Feu. Nous avions franchi tout d'un coup l'espace qui sépare le port Jackson de l'Amérique; dès notre sortie nous vîmes de ces oiseaux qui nous accompagnèrent presque constamment; et lorsqu'un jour par une grosse mer et au travers des brouillards nous reconnûmes la Terre-de-Feu dans le voisinage du cap de la Désolation, leur nombre augmenta considérablement.

Ces oiseaux ayant une si grande dimension, passant très près des navires, il seroit assez facile d'établir des espèces par la couleur du plumage, si les nuances n'en varioient pas à l'infini dans les deux sexes, selon l'âge et les saisons, comme nous arrive dans les goélans. Ainsi nous nous contenterons d'indiquer par les localités les espèces de ces oiseaux; leurs caractères sont bien tranchés; et nous réunirons dans un même groupe, comme n'en constituant qu'une seule, le diomède exilé (*Diomedea exilis*), plusieurs individus sur lesquels on n'a obtenu que fort peu de données.

C'est par cette dernière espèce que nous commencerons, parce que nous la vîmes la première aux approches du cap de Bonne-Espérance, dans le mois d'avril, et qu'elle nous accompagna, en allant

à l'île de France, le 15 août, à six heures, après de la Nouvelle-Hollande. C'est la première fois que nous vîmes jusqu'en février.

Les différences de ces individus :

1. Dos et ventre blanc; a servi de type.

2. Dos grisâtre et ventre brun; l'extrémité; l'ovaire.

3. Dos et ventre blanc; ainsi que de ces mêmes espèces légères variétés plus ou moins.

4. Ailes brunes; est principalement l'extrémité de l'extrémité est-ce

avec les précédentes des chiens-Mari-

Par 56 degrés, nos hommes aux

nos beaucoup marqué con-

caractère con-

ir le dessous et noir.

et autres espèces de la Chine.

de petite taille, p-

un grand pétrel approche de

du pétrel géant ec blanc, et de couleur qu-

en procurâmes per des latitudes des Mariannes - sixième pa-

et oiseau a le t le bout de la blanc, autour de la mandibule d'un blanc bleu-âtre, et de la longueur de six pieds deux

de France, jusqu'à cent lieues en deçà du tropique du Capricorne. Nous la retrouvâmes à la fin d'août, à peu près dans les mêmes parages jusqu'à près de la baie des Chiens-Marins, à la Nouvelle-Hollande, par environ 26 degrés de latitude. C'est encore à la même espèce qu'appartiennent les albatros du port Jackson et du cap Horn, que nous vîmes dans ces mers depuis novembre jusqu'en février.

Les différences qu'ils nous ont offertes se réduisent à celles que nous allons indiquer pour chaque individu :

1^o Dos et couvertures des ailes d'un brun sale; ventre blanc; c'est probablement cette variété qui a servi de type pour l'espèce *Diomedea spadicea*.

2^o Dos grisâtre; cette couleur s'étend sur les ailes et devient brune à mesure qu'elle approche de leur extrémité; le ventre est brun.

3^o Dos et poitrine d'une couleur blanche éclatante, ainsi que les couvertures des ailes; le reste de ces mêmes ailes est noir en dessus. Il existe de légères variétés à cet égard dans le blanc, qui s'étend plus ou moins loin.

4^o Ailes brunes, ventre et dos blancs. Cet individu est principalement distingué par une raie noire sur l'extrémité de la queue, qu'il porte en éventail; peut-être est-ce une espèce différente. Il habitoit avec les précédents à quelque distance de la baie des Chiens-Marins.

Par 36 degrés de latitude nord, en allant des îles Sandwich, nous vîmes un beaucoup plus petit que les précédents, marqué comme eux de taches d'un gris blanc. Ce caractère constant pour tous les individus, c'est sur le dessous des ailes blanc jusqu'à la pointe du bec noir.

Les autres espèces bien distinctes sont : l'albatros de la Chine, qui, à cause de sa couleur et de sa petite taille, peut être pris, en le voyant voler, pour un grand pétrel; le fuligineux, qui, pour peu qu'il approche des vaisseaux, sera distingué du pétrel géant, par sa teinte brune plus foncée, son bec blanc, et surtout par le demi-cercle de la couleur qu'il a autour des yeux (?). Nous en procurâmes deux individus dans le grand détroit, par des latitudes bien opposées, d'abord en allant des Mariannes aux îles Sandwich, par le sixième parallèle nord, puis par le cin-

quième et oiseau a le corps d'un gris cendré, la tête, les ailes et le bout de la queue de couleur brune; un demi-cercle blanc, autour de l'œil, prend la largeur de la mandibule inférieure offre une ligne membraneuse d'un blanc bleu. Contre l'ordinaire, les pattes ont leurement des rudiments d'ongles. L'envergure est de six pieds deux pouces.

quante-huitième sud, à quatre cents lieues du cap Horn.

Vient ensuite le chlororhynque, que l'on reconnoît de loin, parce qu'il est plus petit que le *Diomedea exulans*, et que, tout blanc dessus le corps, les couvertures de ses ailes sont toujours noires. Ce signe ne varie jamais; il est plus brillant et pour le moins aussi positif que celui qu'on a tiré de la couleur du bec.

Cet oiseau n'approche jamais beaucoup les navires, comme les autres espèces. Nous l'avons vu près de la Terre-de-Feu, par 75 degrés de latitude, dans la baie française aux îles Malouines, et enfin, longeant la côte orientale d'Amérique, s'avancer jusque sous le tropique.

Les pétrels infiniment plus nombreux en espèces que le genre précédent, sont aussi beaucoup plus difficiles à déterminer. Ces oiseaux sont les compagnons inséparables des marins pendant leur longue navigation. On les trouve, comme nous l'avons dit, dans toutes les mers et d'un pôle à l'autre. Tournoyant sans cesse autour des vaisseaux, ils ne les abandonnent que quand le vent cesse de les pousser, et cela par un instinct dont nous parlerons après avoir fait mention des caractères physiques de quelques uns d'entre eux.

Nous avons vu le plus commun et le mieux connu de tous, le damier, fréquenter en même temps, dans le mois de février, les parages brumeux des îles Malouines, par le cinquante-unième parallèle, et le beau ciel du Brésil, où nous le retrouvâmes encore en septembre. Ainsi, s'arrêtant en latitude vers les limites de la zone tempérée, il parcourt en longitude l'espace qui sépare l'Afrique du Nouveau-Monde et de la Nouvelle-Hollande. Ces oiseaux sont donc bien éloignés d'être relégués sous le quarantième degré de latitude australe, comme l'a dit Linné, sur le rapport des voyageurs; et nous-même, à cet égard, nous ne faisons qu'avancer un fait, sans vouloir en inférer qu'ils ne poussent pas leurs courses plus loin que dans les parages où nous les avons vus. Dans certaines parties de l'histoire naturelle, l'époque n'est point encore arrivée où, aidé d'un nombre suffisant d'observations précises, on pourra tirer des conclusions générales et invariables.

Il faut ajouter aux habitudes connues de ces oiseaux celle de ne pouvoir plus s'envoler lorsqu'on les pose sur une surface plane, le pont d'un navire, par exemple. Cependant leurs ailes ne sont pas très longues ni leurs jambes très courtes.

Après les damiers, le groupe qu'on rencontre le plus fréquemment est celui des très petits pétrels, dont on possède quelques espèces dans les collections. Mais il s'en faut beaucoup que toutes soient connues.

Il ne nous reste rien à dire de l'oiseau des tem-pêtes (*procellaria pelagica*), le *satanicle* des ma-telots, qui se montre depuis les mers du Nord jus-que vers le pôle Sud, sinon qu'on est bien revenu de l'opinion où l'on étoit que sa présence annonce la tempête.

Nous nous bornerons à indiquer quelques espèces différentes, que les navigateurs confondent souvent, à cause de leur taille, avec celle-ci. Ainsi sous l'é-quateur atlantique, par 25 degrés de longitude ouest, en octobre, nous vîmes pendant plusieurs jours de petits pétrels noirs, à croupion blanc, ayant sur chaque aile une large ligne longitudinale d'un noir plus foncé.

Avant d'entrer au cap de Bonne-Espérance dans le mois de mars, des milliers de ces petits palmi-pèdes, noirs, tachés de gris en dessus, se tenoient constamment dans notre sillage.

Sous la ligne équinoxiale, dans le grand Océan, par environ 150 degrés de longitude à l'ouest de Paris, nous fûmes suivis par une espèce noire à ven-tre blanc, à queue fourchue, qui voloit avec beau-coup de rapidité.

Enfin, après notre départ du port Jackson, nous dirigeant vers l'extrémité sud de l'Amérique, nous en vîmes beaucoup de noirs à ventre blanc, mais dont la queue étoit carrée.

Passant des plus petits de ces oiseaux aux plus grands de la même famille, qui sont entre eux pour les dimensions, ce qu'un moineau est à une oie, nous dirons que le pétrel géant habite depuis le cap Horn et au-delà, jusqu'à celui de Bonne-Espérance, et que ces limites en latitude paroissent être celles de la zone tempérée, hors de laquelle on l'aperçoit très rarement. Nous l'avons rencontré aux Malouines, où même quelquefois il fit partie des mauvais aliments qui composoient notre nourriture. Nous tenons du capitaine américain Orne, qui s'occupoit alors de la pêche des phoques dans ces parages, qu'au printemps ces pétrels venant en grandes trou-pes pondre sur la grève, son équipage se nourrissoit en partie de leurs œufs dont il pouvoit charger des canots. D'après ce qu'a écrit Delano, autre capitaine américain, il sembleroit que ces oiseaux sont sus-ceptibles de mettre beaucoup d'ordre dans l'arran-gement général de leurs œufs, et que, vivant à cette époque comme en république, ils exercent tour à tour une surveillance toute particulière dans l'espèce d'établissement temporaire qu'ils forment. Le capi-taine Orne, qui connoit parfaitement les Malouines pour les avoir fréquentées plusieurs fois, ne nous ayant point parlé de cette particularité, nous n'y accorderons que le degré de croyance dû à un fait qui paroît extraordinaire et qu'on n'a point vu soi-même.

A la mer, le pétrel géant peut être pris pour l'albatros gris dont il a la taille; toutefois, pour peu

qu'il soit proche on le distingue facilement à la pro-tubérance très saillante que forment sur son bec les deux rouleaux de ses narines, protubérance qui, chez l'albatros, est à peine apparente.

Les caractères dont nous allons nous servir pour les espèces ou les variétés suivantes que nous avons à faire connoître, ne sont point assez exacts pour être donnés comme sûrs, puisque nous n'avons pu avoir à notre disposition les individus : c'est donc seule-ment d'après un examen attentif et souvent répété auquel nous nous livrions lorsqu'ils passaient et re-passoient à toucher notre bâtiment, que nous nous hasardons à les décrire; ce qui est bien insuffisant sans doute. Mais si l'on réfléchit qu'il n'y a que l'albatros et les pétrels qui soient ainsi dans l'habitude d'accompagner les vaisseaux, il paroitra aisément aux navigateurs d'appliquer aux uns et aux autres ce que nous allons en dire, et de reconnoître les traits d'ana-logie qui existeroient entre les espèces qui s'offri-roient à leurs regards et celles que nous avons vu dans tel ou tel parage. Au reste, ce moyen, mis en pratique par des observateurs attentifs, est peut-être le seul à l'aide duquel on pourra éclairer l'histoire de ces oiseaux : car comme ils n'entourent jamais les vaisseaux que quand la mer est agitée, il est assez facile de les tuer, et c'est ce que nous faisons quel-quefois; mais il est rare qu'on puisse aller les chercher, sans compromettre l'existence des hommes qui s'y hasarderoient. D'un autre côté, la plupart des terres qu'ils fréquentent étant des rochers inacces-sibles battus par les flots, on ignorera encore les temps quelles sont leurs habitudes pendant la vie et l'éducation de leurs petits.

Près du cap de Bonne-Espérance, nous vîmes des pétrels gris, d'autres noirs, avec une lunule blanche autour de l'œil, et entre celui-ci et l'île de France une grande espèce toute brune, qui parut en même temps qu'une plus petite dont la couleur étoit plus que noire.

En allant de l'île Bourbon à la baie des Chinois Marins, il s'en offrit successivement de tout noir et d'autres joignant à cette couleur un ventre blanc avec des taches brunes sur la tête et le dos. La même espèce, sans taches brunes, nous accompagna depuis les Malouines jusqu'à Monté-Vidéo, et de là au détroit de Bonne-Espérance, jusqu'au détroit de Magellan.

Le pétrel cendré se trouve à la baie des Chinois Marins à la Nouvelle-Hollande.

Non loin du port Jackson, nous rencontrâmes un grand nombre, des troupes de ces oiseaux qui suivirent la direction des bancs de poissons ou de certains mollusques, et pêchoient avec beaucoup d'activité. Ils étoient noirs en dessus, et bruns en dessous.

Par 55 degrés de latitude, aux environs de l'île Campbell, se montre un pétrel qui a la forme et

cel des damiers. Habituellement cet oiseau aussi au proce-
dant de la mé-
On en voit
Malouines, a
leurs ailes
noire et blanc
colombe.
C'est aux app-
que nous vîmes
pétrels dont le
le dos dans sa
en dessous les
longitudinale bl-
une variété d-
pêche comme
ou après av-
des autour de n-
pour la forme et
jusqu'à ce jour. I-
avec quelques tac-
d'œil un peu agil-
que les ailes n'av-
les des grands vo-
Toutes les fois
vaisseaux entou-
des oiseaux de mé-
assurés que
ces peuvent qu-
albatros; mais, co-
elles approchent
existence de leurs
es oiseaux doi-
rellement péla-
s, et pour ain-
peut croire seul-
éloignent moind-
demandant une
est indubitable-
e aux albatros
es avons jamais
p, et nous n'avo-
des débris de ce-
mollusques, q-
un seul suffiroit
es animaux. No-
uscs, de bipho-
etc., ils ne
choient avec avid-
as de même de
trouvions touj-
ricule.
ne circonstance d-
de longues navig-
ns presque la né-
11.

des damiers, sa couleur est grisâtre. C'est probablement cet oiseau que le capitaine Cook compare aussi au *procellaria capensis*, sans qu'il soit cependant de la même espèce.

On en voit d'à peu près semblables près des Malouines, avec cette différence que l'extrémité de leurs ailes est marquée en dessus d'une tache noire et blanche. Il ressemble beaucoup au pétrel combe.

C'est aux approches de cette même Ile Campbell que nous vîmes, pendant plusieurs jours, de grands pétrels dont le corps étoit blanc, le dessus des ailes, le dos dans sa largeur, le bout de la queue, noirs; en dessous les ailes étoient noires avec une bande longitudinale blanche.

Une variété de ces oiseaux, au lieu d'avoir la tête blanche comme les précédents, l'avoit toute noire. Au après avoir laissé ce rocher, nous vîmes rôder autour de nous un pétrel tout-à-fait différent, par sa forme et le vol, de ceux que nous avions vus jusqu'à ce jour. Il est fort gros, d'un noir très foncé, avec quelques taches blanches à l'extrémité de l'aile, d'un vol peu agile; ce qui tenoit probablement à ce que ses ailes n'avoient pas le développement de celles des grands voiliers.

Toutes les fois que les navigateurs verront leurs vaisseaux entourés et suivis assez long-temps par des oiseaux de mer planant sans cesse, ils pourront être assurés que ce sont des pétrels. Les grandes espèces peuvent quelquefois être confondues avec les autres; mais, comme nous l'avons dit, on pourra, quand ils approchent assez, les distinguer à la présence de leurs narines.

Ces oiseaux doivent être considérés comme essentiellement pélagiens; ils fréquentent toutes les mers, et pour ainsi dire dans toutes les saisons. On peut croire seulement que, dans celle des amours, ils s'éloignent moins des rochers, où sont leurs petits demandant une nourriture continue.

Il est indubitable que des poissons servent de nourriture aux albatros et aux pétrels; cependant nous ne les avons jamais vus poursuivre les poissons volants, et nous n'avons point trouvé dans leur estomac des débris de ces animaux, pas plus que de cerme mollusques, qui parfois couvrent les mers, et qui seul suffiroit pour rassasier tout un jour un grand nombre d'animaux. Nous avions beau être entourés de poissons, de biphores, de physales, de velettes, etc., ils ne s'en nourrissoient point et recherchoient avec avidité d'autres aliments. Il n'en est pas de même des sèches et des calmars dont nous trouvons toujours des fragments dans leur estomac.

Une circonstance qui n'a pu nous échapper pendant de longues navigations, c'est l'habitude, nous en avons presque la nécessité de fréquenter les mers

agitées; la tempête même ne les effraie pas; et lors du coup de vent, mémorable pour nous, que nous reçûmes dans le détroit le Maire, nous voyions des pétrels entourer le cadavre d'une balcine, voler contre le vent, et se jouer entre les montagnes mobiles d'une mer en fureur.

Le calme, au contraire, aplanit-il la surface de l'Océan, ils fuient vers d'autres régions pour reparoître avec les vents. Ceci tient, on ne peut en douter, à ce que l'agitation des flots ramène à leur surface une plus grande quantité des animaux marins qui servent à la pâture de ces oiseaux. C'est par la même raison qu'ils se tiennent dans le tourbillon qui forme le sillage du vaisseau, que la mer soit grosse ou belle. Cette cause nous fut démontrée de la manière la plus évidente en abordant au cap de Bonne-Espérance. Nous étions accompagnés par une grande quantité de petits pétrels de la grandeur de ceux qu'on nomme ordinairement *alcyons*, qui n'occupent en volant à fleur d'eau qu'une ligne exactement de la largeur de notre sillage. Partout ailleurs on n'en voyoit point. Nous fîmes bien attention qu'on ne jetoit rien de la corvette; et cependant nous les voyions à chaque instant lancer des coups de bec comme pour attraper quelque chose que nous ne pouvions distinguer.

La durée, la rapidité, la force et le mode même du vol de ces oiseaux, en général, ont toujours été pour nous un sujet d'étonnement et d'étude. Leur agilité à s'abattre sur leur proie, comme un harpon qu'on lance, à l'enlever avec le bec, leur prestesse à frapper du pied le dos des vagues écumantes, ou bien à parcourir leurs longs sillons mobiles, étoient quelquefois le seul spectacle que pendant des mois entiers pouvoient nous offrir les solitudes de l'Océan.

Encore un des caractères propres à ces palmipèdes, c'est que leur vol s'effectue presque toujours en planant. S'ils battent quelquefois des ailes, c'est pour s'élever avec plus de rapidité; mais ces cas sont rares. Ce mécanisme peut s'étudier principalement sur les albatros, comme étant plus gros et approchant davantage les navires. Nous nous sommes assurés, et nous avons fait observer à diverses personnes de l'état-major de l'*Uranie*, que leurs ailes étendues, et formant en dessous une concavité, n'offroient point de vibrations apparentes, quelles que fussent les positions que pressent ces oiseaux, soit qu'effleurant la surface de l'onde ils soumissent leur vol à ses ondulations, soit que s'élevant ils décrivissent de grandes courbes autour du vaisseau. Les oiseaux de proie terrestres, qui planent beaucoup, ont coutume de s'abaisser quant ils tiennent cette allure. Les albatros et les pétrels, au contraire, s'élèvent avec facilité, tournent brusquement sur eux-mêmes à l'aide de leur queue, et vont contre

le vent le plus fort, sans que leur marche en paroisse ralentie, et sans imprimer à leurs ailes le moindre battement sensible.

Cependant il faut bien admettre une action, une impulsion quelconque sur le fluide qui les soutient, qu'on ne peut apercevoir, il est vrai, parce qu'elle ne s'opère probablement qu'à l'extrémité de très longs leviers, mais qui n'en existe pas moins; car autrement on ne pourroit pas concevoir comment la progression de l'animal pourroit avoir lieu.

Quelques uns de ces oiseaux grands voiliers ont des ailes si démesurément longues, qu'après s'être abattus sur les eaux, ils les tiennent étendues un instant. Lorsqu'elles sont serrées, elles nuisent à l'élégance des formes par le renflement qu'elles produisent vers la partie postérieure du corps. Mais c'est dans le vol que ces oiseaux déploient avec avantage leurs agréments naturels: ils sont doués, pour l'exécuteur, d'une force prodigieuse. Par 39 degrés de latitude sud, où il n'y a presque pas de nuit quand le soleil est sous le tropique du Capricorne, nous avons vu les mêmes pétrels voler sans interruption plusieurs jours de suite.

Les pétrels n'ont pas l'habitude de plonger pour atteindre leur proie; ils se reposent d'abord à la surface de la mer; et si l'animal qu'ils guettent se tient à une certaine profondeur, ils s'efforcent de le saisir en enfonçant sous l'eau une partie de leur corps.

Il doit résulter de tout ce que nous venons de dire que la présence seule de ces oiseaux n'est point un signe assuré de l'approche des terres.

Après cette nombreuse famille viennent les frégates, oiseaux bons voiliers, mais qui ne méritent pas le nom de pélagiens, d'après le sens que nous avons attaché à cette dénomination, fondée sur des habitudes particulières. En effet, les frégates s'éloignent peu des côtes; deux fois seulement nous en avons vu quatre très au large; et comme c'étoit dans des parages peu connus, nous soupçonnâmes qu'il existoit quelques rochers aux environs. Ce genre est très circonscrit; les espèces que nous avons vues nous ont toutes paru se rapprocher infiniment de la plus ordinaire, le *pelecanus aquila*, même celles que les habitants des Carolines apportent en cadeau au gouverneur des Mariannes⁽¹⁾. Partout les frégates font une grande consommation de nourriture: à Rio de Janeiro, où elles viennent jusque devant le palais du roi chercher leur pâture parmi les immundices de la rade, nous avons vu un de ces oiseaux

(1) Ces oiseaux, donnés par un peuple doux et simple, étoient apprivoisés et nourris avec du poisson. Il y en a des individus au Muséum. La couleur fauve qui recouvre leurs ailes tient à leur jeune âge, ce qu'indiquent encore mieux des traces de duvet.

qu'on avoit tué, rejeter de son estomac, en expirant, plus de deux livres de poisson.

Elles se tiennent le plus souvent dans les régions élevées, planent ou battent des ailes d'une manière qui leur donne un air disloqué. Lorsqu'une proie se laisse apercevoir, elles descendent en tournoyant, fondent dessus, et, sans toucher à l'eau, l'enlèvent avec leur long bec.

Nous avons lu dans des relations des voyageurs et souvent entendu dire à des marins, que plusieurs fois ils avoient vu très au large des frégates en très grand nombre. La chose est possible; cependant il seroit convenable de s'assurer si c'étoit bien réellement cet oiseau tout noir, ou noir avec le ventre blanc, à longue queue fourchue, au cou allongé avec ou sans le jabot rouge, volant fort haut, et n'approchant presque jamais les vaisseaux. Pour nous nous ne l'avons vu qu'aux approches de l'île de l'Ascension, dans la mer Atlantique; à Rio de Janeiro près de l'île Rose, que nous avons découverte de la grande Océan; à Timor et dans quelques autres lieux, toujours près des terres.

Les autres oiseaux de mer, dont nous avons parlé, non seulement s'éloignent et diffèrent des espèces précédentes par les formes, mais encore par les mœurs. Leur énergie dans le vol est moins puissante: ils sont dans la nécessité de se reposer souvent, soit sur les eaux, soit à terre. En général, s'éloignent peu, et en grandes troupes, des lieux qu'ils ont choisis pour demeure; ils plongent ou battent brusquement sur leur proie.

Nous mettrons les fous au premier rang. Quoiqu'ils se trouvent rarement au milieu de l'Océan, ils sont au moins aussi répandus à la surface du globe que les pétrels; avec cette différence que leurs espèces ne paroissent pas régulièrement limitées à certaines parallèles. La plus commune, celle qui est toute blanche avec le dessus des ailes noir (*pelecanus aequianasus*), habite les côtes de France et d'Angleterre; on la retrouve au cap de Bonne-Espérance, où les navigateurs lui donnent le nom de *manche de lours*, comme les Portugais celui de *manga de ludo*. Le célèbre marin et hydrographe d'Après dit même la présence de ces oiseaux comme des signes certains de l'approche de cette partie de l'Afrique.

Nous en vîmes de semblables à l'île de France non loin des côtes de la Nouvelle-Hollande, et dans la baie des Chiens-Marins; ils nous approchèrent à Timor, placé sous une latitude brûlante; les îles Howe, qui précèdent le port Jackson, étoient en grand nombre devant Amboine, aux Mariannes, autour de l'île Rose; enfin, si nous voulions citer les lieux qu'ils fréquentent, il faudroit presqu'énumérer toutes les terres que nous avons visitées ou seulement aperçues.

Cette es
tout ou en
loin.
Il en es
vient ave
quer. Il n'
onus calv
D'une, quel
ément reco
Janvier, nou
blieoit à ce
de Rio-Jane
toit la surfac
par centaines
haus, en se l
un corps in
venient jusq
rempli de poi
sous l'
pêche réussiss
blanc; car, ret
que sur
général, comme
Quand trois
mêmes lieux, l
se passèrent sa
de ces oiseaux.
quelques uns
l'émigration gé
dans la ra
armés d'un
sont suscept
dangereuse
nérons, ils s'
prendre après
ous ne pouv
tua M. Béra
nes, de Guan
la couleur ro
nairement la
olinis, pour
friand, s'en
en se conten
tomber les p
ément nous ap
ue nous en ra
e signe le plus
mer seroit de
Nous nous e
autres oiseaux qu
s'abattre à la
parlons ne so
ent à cette in
en sommes a
guera aisém
tmo ligne que

Cette espèce, par le noir qui couvre ses ailes en tout ou en partie, est très facile à distinguer, même de loin.

Il en est d'autres dont les couleurs incertaines varient avec l'âge : nous nous bornerons à les indiquer. Il n'en est pas de même du fou boubie (*pelecanus calvus*). Sa taille moyenne, sa couleur toute brune, quelquefois avec le ventre blanc, le font aisément reconnoître. Dans les mois de décembre et janvier, nous en vîmes beaucoup au Brésil; ils habitoient à cette époque les nombreuses petites îles de Rio-Janeiro; et chaque jour, lorsque la brise agitoit la surface de la mer, nous les voyions accourir par centaines à l'entrée de la baie, plonger de très haut, en se laissant tomber les ailes pliées, comme un corps inerte. Dans cet exercice, qu'ils renouveloient jusqu'à ce que leur énorme estomac soit rempli de poisson, ils demeurent de six à huit semaines sous l'eau. Il paroît nécessaire, pour que leur pêche réussisse, que les ondes soient un peu troubles; car, retirés pendant le calme, ils ne se montrent que sur les dix heures, lorsque les vents réguliers commencent à souffler.

Quand trois ans après nous revînmes dans les mêmes lieux, les mois de juillet, août et septembre se passèrent sans que nous vissions presque aucun de ces oiseaux. Ils avoient changé de demeures; quelques uns seulement, qui n'avoient pas suivi l'émigration générale, se faisoient voir de temps à temps dans la rade.

Armés d'un bec très fort et dentelé en scie, les fous sont susceptibles de faire des blessures d'autant plus dangereuses, qu'on a remarqué que, comme les pérons, ils s'élancent à la figure lorsqu'on veut s'en prendre après les avoir abattus.

Nous ne pouvons que faire mention d'une espèce connue par M. Bérard en allant dans les îles des Canaries, de Guam à Tinian. Elle étoit remarquable par la couleur rose des membranes qui recouvrent principalement la tête et le haut de la gorge. Les Américains, pour qui la chair de ces oiseaux est un mets très friand, s'en régaloient avec un empressement qui n'en se contentant de les présenter au feu pour en faire tomber les plumes, que notre compagnon put nous apprendre sur cette espèce nouvelle que nous en rapportons.

Le signe le plus certain pour reconnoître les fous de mer seroit de les voir plonger et disparaître sous l'eau. Nous nous exprimons ainsi, parce qu'il existe plusieurs espèces qui semblent plonger et qui ne font que s'abattre à la surface. Mais comme ceux dont nous parlons ne sont pas dans l'usage de reconnoître à cette immersion, et que même nous ne pouvons en sommes aperçus qu'une seule fois, on ne pourra aisément à leur cou allongé, étendu dans la même ligne que le corps, à leur vol lourd, s'exé-

cutant moitié en battant des ailes, moitié en planant. Ils tournent un petit nombre de fois autour du navire qu'ils vont reconnoître, en portant la tête de côté et d'autre, puis gagnent le large.

Avec d'Après, Bernardin de Saint-Pierre, Cook et Péron, nous dirons qu'il n'est pas d'oiseaux marins dont la présence soit un indice plus certain de la proximité des terres; cependant il faut ajouter que c'est lorsqu'ils se montrent en troupes. En effet, on en rencontre quelquefois d'étranges au nombre de trois ou quatre; mais il est facile de voir alors qu'ils ne suivent pas une direction fixe et constante comme ceux qui, chaque soir, retournent vers leurs rochers accoutumés; et, quand la nuit est close, on les voit se reposer sur l'eau. C'est ainsi qu'en allant des îles Sandwich à la Nouvelle-Galles du Sud, nous en vîmes à plusieurs reprises, d'abord deux, puis quatre, par 8 degrés de latitude nord nous estimant à cinq cents lieues de toutes terres connues.

En suivant la direction du vol de ces oiseaux réunis en grand nombre aux frégates, aux hirondelles de mer, aux pétrels, certains navigateurs ont découvert des terres. C'est ce qui arriva au capitaine américain Delano, qui, à l'aide de ces indices, n'hésita pas de dire à son frère : Allez reconnoître l'île ou les rochers qu'indiquent les oiseaux que vous voyez voler. Il y alla, et découvrit la petite île Pilgrim.

Nous en aurions pu faire autant si, au lieu d'arriver directement sur l'île Rose, nous en eussions passé à une certaine distance. C'est le soir surtout, lorsque ces animaux s'étant occupés le jour à pêcher reviennent à leur gîte, qu'on peut tirer plus d'avantage de la direction qu'ils prennent.

Tous les marins parlent de fous qui, pendant les traversées, se reposent la nuit sur les agrès. Nous croyons le fait vrai dans quelques cas; mais le plus souvent on se méprend sur le genre de ces oiseaux, qui sont des noddis (*noddî noir, sterna stolidâ*). Aux yeux de personnes peu exercées à la méthode des naturalistes, ils peuvent bien passer pour des fous, dont ils ont un peu le port; cependant ils en diffèrent en ce qu'ils sont moins grands, de couleur noire, avec une calotte blanche sur la tête; leur bec moins fort, plus effilé, demeure toujours entr'ouvert à cause de la courbure des deux mandibules, et il est dénué de peau nue à la base. On peut ajouter que leur vol tremblotant ressemble à celui d'un oiseau très fatigué et qui est près de tomber.

Cependant des personnes, qui avoient navigué plusieurs fois entre les tropiques, nous ont tellement dépeint les oiseaux qui chaque soir venoient se reposer sur leurs navires, que nous n'avons pu nous refuser à reconnoître le houbie (*pelecanus parvus*). Jamais semblable chose ne nous est arrivée; seule-

se débattoient, fussent capables de les inviter à venir avec plus de hâte. Il est vrai que leurs petites nages, disproportionnées avec leur lourde masse, sont un obstacle physique à ce qu'ils puissent s'élever facilement : s'élever dans l'air est pour eux un travail pénible qu'ils n'exécutent que lorsqu'ils y sont forcés ; alors on les voit étendre le cou, déployer leur queue, battre long-temps avec effort la surface de la mer, avant de pouvoir s'élever. La surprise, l'effroi, leur font rendre le poisson dont leur ample estomac est rempli.

Il règne beaucoup d'incertitude relativement aux diverses espèces de ces oiseaux, dont le plumage varie selon l'âge, le sexe, les localités, et peut-être les saisons. Par exemple, parmi les innombrables manchots qui habitent le cap de Bonne-Espérance, on peut en reconnoître une espèce unique et très distincte dans le *carbo cristatus*, dont la couleur paroît constamment demeurée brune.

Il n'en est pas ainsi de celles de la baie des Chiens-Marins, du cap Horn et des Malouines, qui nous paroissent ne former qu'une seule et même espèce, si variable, il est vrai, par la multiplicité des nuances, qu'on ne sait pas au juste quelle est celle qui lui est la plus ordinaire, et qu'elle conserve après toute sa croissance. Voici ce que nous avons observé. La baie des Chiens-Marins a des cormorans tout noirs, et d'autres qui ont le ventre blanc avec le tour des yeux jaune.

Ces deux que nous avons vus au cap Horn tournoyer autour de nous, avoient de même le ventre blanc.

Sur les îles Malouines, où notre séjour, prolongé long-temps après l'époque des couvées, nous permit de mieux observer ces oiseaux, nous avons remarqué que les jeunes, moins gros, sont d'un verdâtre. A mesure qu'ils grandissent, leur cou et leur poitrine, deviennent d'un blanc pur. Il paroît que, lorsqu'ils ont atteint tout leur développement, un des sexes conserve le jabot blanc. Quelques uns portent autour des yeux et à l'extrémité du bec des caroncules jaunâtres.

Ces individus, beaucoup plus grands et plus gros que les autres, ont des caroncules plus développées, le cou et la poitrine blancs.

L'incertitude qui existe sur la couleur la plus commune de ces oiseaux nous a empêchés d'en faire mentionner quelques uns.

Il est probable que ce sont eux qui le plus ordinairement blanchissent de leur fiente les rochers qu'ils habitent, au point que dans l'éloignement on pourroit les supposer couverts de neige, surtout quand les localités sont favorisées par cette illusion.

Sur les îles Malouines sont, sans aucun doute, l'endroits de l'hémisphère austral, et par conséquent de la terre, où il y a le plus de manchots (*apteryx demersa*). Pernetty a déjà parlé de ces sin-

guliers amphibies. Mais comme ils furent pour nous de la plus haute importance, puisqu'ils contribuèrent à nous nourrir, et que nous fûmes obligés de les chasser souvent et d'étudier leurs usages pour nous en emparer, ce que nous avons à en dire pourra ajouter à ce qu'on sait déjà de leurs mœurs.

Les oiseaux nageurs ont ordinairement une portion du corps hors de l'eau ; il n'en est pas de même des manchots, qui ne laissent paroître que la tête. Cette allure est analogue à leur conformation : ne pouvant voler pour atteindre leur proie, et contraints de la poursuivre à la nage, il falloit que la nature leur donnât la faculté de se maintenir sous l'eau par leur propre poids, afin qu'ils pussent dans l'occasion consacrer toute leur force à l'action de nager. Aussi s'en acquittent-ils avec une activité qui égale et surpasse même celle de certains poissons. Ils chassent encore en sautant à la manière des honnêtes, et les imitent en cela, au point qu'en dehors des Malouines nous les primes d'abord pour une troupe de ces scombres.

Cet oiseau poisson, qu'on nous passe ce terme, habite exclusivement les petites îles qui se trouvent enclavées dans les Malouines. L'instinct l'a déterminé à prendre cette précaution, afin que lui et sa progéniture ne devinssent pas la proie des chiens antarctiques qui se trouvent sur la Grande Terre.

Pour faire connoître la nature de ces petits îlots, nous choisirons un de ceux qu'on voit dans la baie Française, et que fort à tort on a nommée *île aux Pingouins* (*).

Il peut avoir quatre milles de tour environ. Dans toute sa circonférence, et sur le bord de la mer seulement, règne un cordon d'une belle verdure sombre que de loin on prendroit pour des arbres ; ce n'est qu'en arrivant dessus qu'on reconnoît qu'elle est produite par de grands dactylis à larges feuilles. Ces plantes, agglomérées en faisceaux par le bas, s'élèvent sur des tertres et croissent jusque sur le bord de la mer. Chaque année leurs nombreuses feuilles se pourrissent en tombant, et forment de nouvelles couches de détritus qui exhaussent le contour de l'île.

Les manchots ont pris ces touffes d'herbes pour demeure pendant six mois de l'année, l'été et l'automne, c'est-à-dire jusqu'à ce que leurs petits soient en état d'aller à la mer. Ils s'y sont tracé des sentiers en tous sens, dans lesquels les hommes mêmes peuvent circuler librement, en écartant le haut des feuilles avec la main. Leurs demeures sont des trous en forme de four, de deux à trois pieds de

(* C'est *île aux manchots* que l'on devroit dire, les pingouins ne se trouvant pas dans l'hémisphère Sud. Il est vrai que le nom de pingouins fut donné d'abord aux manchots par les Hollandois.

profondeur, dont l'entrée est assez large et très basse. Il faut toute la force du bec de cet oiseau pour pouvoir creuser dans des racines aussi tenaces. Quelques uns sont tapissés d'herbes sèches. C'est là qu'ils déposent leurs œufs d'un jaune sale et gros comme ceux du dindé. Ils ne doivent être qu'un nombre de deux ou trois, autant qu'on peut en juger par les jeunes qu'on rencontroit autour du mâle ou de la femelle.

De grand matin et le soir tous les manchots sortent des trous et vont à la mer pêcher. Ceux qui ont l'estomac plein demeurent encore pendant quelque temps en trompes sur le rivage où ils ont l'air de faire assaut à qui criera ou braiera le plus fort ; puis tous rentrent et demeurent pendant le jour au milieu des herbes ou dans leurs trous. Cependant on en voit quelques uns qui, moins heureux que les autres dans leur pêche, regagnent l'île plus tard. Ces oiseaux prennent tant de nourriture à la fois, qu'ils sont souvent obligés d'en dégorger ; on trouve alors, dans les sentiers où ils ont passé, des fragments de sèches et de poissons.

Lorsque les petits ont acquis un accroissement convenable, un beau jour, à une heure fixe peut-être, la troupe entière abandonne l'île et gagne la haute mer. Où vont-ils ? nous n'en savons rien. Le capitaine Orne, qui habite souvent ces parages pendant toute l'année, croit qu'ils passent l'hiver à la mer. L'émigration s'est faite, en 1820, du 20 au 25 avril. Nous ne fûmes pas peu surpris, en allant les examiner une dernière fois, de ne trouver qu'un malheureux infirme, là où la veille nous eussions pu les compter par milliers. A cette époque il n'y eut que notre curiosité de trompée ; mais si pareille chose avoit eu lieu un mois auparavant, nous eussions été probablement obligés de nous passer de manger ce jour-là ; car, lorsque nous n'avions pas d'autres provisions, nous allions de suite sur cette île, que nous considérons comme notre magasin de réserve. Voici comment nous découvrîmes cette ressource.

Deux ou trois jours après notre naufrage, chargés avec M. Bérard de faire une excursion dans le but de trouver des vivres quelconques, nous nous dirigeâmes sur ce point, espérant y rencontrer des phoques : nous fûmes trompés dans notre attente. En approchant de l'île, nous entendions un bruit épouvantable. Comme il étoit à peine jour, nous ne pouvions distinguer ce qui le produisoit. Enfin, lorsqu'il fit plus clair, nous aperçûmes sur le rivage des centaines de manchots qui criaient tous à la fois. On jugera que l'écarmé ce pouvoit être, quand on saura que le cri d'un de ces oiseaux est semblable à celui d'un âne et presque aussi fort. Nous désirions bien nous en procurer, mais comment faire ? Instruits par ce que nous avions déjà vu au cap de Bonne-Espérance, qu'ils étoient fort durs à tuer, et

qu'un coup de fusil bien ajusté n'en procuroit jamais qu'un ou deux, attendu que les blessés gagnaient promptement la mer ; voulant d'ailleurs utiliser à l'avantage nos munitions, nous avions résolu d'abord de donner cette chasse pour celle des oies. Mais, en traversant les grandes herbes, nous rencontrâmes quelques manchots qui fuyoient devant nous dans leurs petites routes, et que nous tuâmes facilement. Dès lors nous fûmes instruits de la manière dont il falloit s'y prendre pour en avoir : chaque fois que nous avions besoin de vivres, on se rendoit à l'île à huit ou dix hommes, dont quatre étoient armés bâtons courts ; on s'avançoit en silence, et dès qu'on apercevoit ces oiseaux à travers les feuilles des minées on les assommoit. Un seul coup sur la tête suffisoit pour les abattre et les étourdir, mais non pour les tuer ; car si on les abandonnoit, ils revenoient à eux et s'échappoient ; il falloit leur enfoncer la tête pour être bien sûr qu'ils fussent morts. La vue de ces malheureux animaux se voyoit sur eux ils pousoient des cris vraiment lamentables, et défendoient en lançant des coups de bec qui pingoient jusqu'au sang. Les jeunes décoloient ordinairement leur gîte par un cri particulier que nous savions reconnaître ; nous étions alors assurés d'en rencontrer trois ou quatre avec quelques vieux. C'étoit la saison de la mue pour ces derniers ; nous les surprîmes quelquefois hâtant avec le bec la chute de la coiffe extérieure des plumes, qui ne tombaient que lorsqu'ils étoient remplacées par d'autres. Des fois ils ne peuvent pas toujours se débarrasser de la mue, et cela leur incommodent beaucoup.

Lorsqu'ils fuyoient à travers les labyrinthes de leurs sentiers, on auroit cru entendre trotter de petits chevaux. Nous les poursuivions avec tant de hardiesse qu'ils nous échappoient rarement ; et qu'ils se réfugioient dans leurs trous, un des manchots armé d'un fer pointu, terminé en tire bouchon, venoit amener facilement en dehors. Ceux de ces oiseaux qui dans ces instants revenoient de la mer, étoient aussi en notre pouvoir ; dès que nous apercevions au dessus de l'eau leur tête en camail, nous servîmes de l'expression caractéristique du dialecte de Pernetty, nous nous cachions jusqu'à ce qu'ils fussent engagés, en s'aidant péniblement de leurs pieds arrondis et de leurs petites ailes, au milieu des pierres qui recouvrent la plage, et alors il nous étoit facile de les tuer. Dans l'espace de six heures, nous en prîmes de soixante à cent vingt : ce nombre fournissoit pour deux jours de vivres à vingt personnes. Chaque manchot pesoit de dix à douze livres ; mais comme il avoit une masse considérable d'intestins, qu'on étoit forcé de lui enlever la tête pour le faire cuire, et qu'il perdoit alors toute sa graisse, on n'en retiroit que trois ou quatre livres de viande tout au plus. C'est un très mauvais

... et cert
... forcer à
... eux anim
... sions et qu
... contracté
... stable.
... espèce
... nous a offe
... de long,
... qui s'é
... jusqu'à la
... donne un
... dont le
... neur, ouces, es
... en rencon
... le manch
... patago
... vingt-neu
... vimes d
... le cap Horn. Il
... sur les île
... parages
... groupes d'
... herbes, et do
... nous furent d'un
... dans les îles de
... saire pour élever
... vers d'autre
... quelle nous
... presque pl
... commune
... cerclures qu'e
... par leur en
... ques rappo
... remarquâ
... On les y for
... petites sar
... douce, et le
... de la rade
... de ces dor
... de couleur en
... traire, très
... de ses ailes,
... l'air, le nom
... extrême défia
... ; mais la néce
... ant à terre av
... per.
... nous falloit bi
... re des vivres,
... vingt person
... nourriture. Mais
... terre pour se
... pondance, fero
... ne peut plum
... la peau.

et certes une dure nécessité pouvoit seule forcer à faire une guerre impitoyable à ces malheureux animaux. Quelques cochons que nous consercions et qui se nourrissent de leurs peaux huileuses, contractèrent un goût de sardines vraiment détestable.

Cette espèce de manchots, la même que celle du Cap nous a offert un canal intestinal de quatre-vingts pieds de long, à prendre seulement de la fin de l'estomac, qui s'étend, comme on sait, chez cet animal jusqu'à la partie inférieure de l'abdomen; ce qui donne un tube digestif d'environ vingt-cinq pieds, dont le rapport avec l'oiseau, qui avoit dix-neuf pouces, est à peu près de quinze à un.

On en rencontre aussi aux Malouines, mais rarement le manchot huppé et le grand manchot (*apteronotus patagonica*); un de cette dernière espèce pèse vingt-neuf livres. Ils s'avancent très au large; nous en vîmes deux ou trois entre l'île Campbell et le cap Horn. Ils est vrai qu'ils ont la faculté de se reposer sur les îlots de glaces flottantes qu'on trouve dans ces parages.

Les troupes d'oies qui paissent dans ces plaines herbues, et dont Bougainville a parlé très au long, nous firent d'un grand secours. Elles ne demeurent dans les îles de la baie Française que le temps nécessaire pour élever leurs petits, après quoi elles émigrent vers d'autres parages. A la fin d'avril, époque à laquelle nous quittâmes les Malouines, on n'en vit presque plus dans les prairies. Elles diffèrent de l'oie commune, non seulement par le plumage et les couleurs qu'elles portent aux plis de l'aile, mais

par leur cri, qui n'est point retentissant; il a quelques rapports avec de petits éclats de rire. On remarquâmes qu'elles n'alloient à l'eau que quand on les y forçoit.

Les petites sarcelles se tiennent dans les étangs douce, et les canards dans toutes les anfractuosités de la rade. Nous ne reconnûmes que deux espèces de ces derniers: l'une, de moyenne grandeur, de couleur enfumée, voloit très bien; l'autre, contraire, très grosse, a reçu, à cause de la pesanteur de ses ailes, qui ne lui permet pas de s'élever dans l'air, le nom de *canard aux ailes courtes*. L'extrême défiance les soustrayoit souvent à nos yeux; mais la nécessité nous apprit bientôt qu'en les tirant à terre avec un canot ils ne pouvoient nous échapper.

Il nous falloit bien imaginer diverses ruses afin d'être des vivres, comme disent les marins, pour vingt personnes privées de toute autre espèce de nourriture. Mais les navigateurs qui fréquenteront ces terres pour se reposer et se procurer du gibier abondance, feront bien de négliger ces canards qui ne peuvent plumer, et auxquels on est forcé d'enlever la peau.

Des légions de goëlands, d'alouettes de mer, d'huîtriers revêtus de noir et de blanc ou tout noirs, se joignent aux espèces que nous venons de citer, parmi lesquelles il ne faut pas omettre le stercoraire cataracte, qui est la poule du port Egmont des navigateurs anglois. Il sera facile de le reconnaître à la large bande transversale blanche qu'il a en dessous des ailes, et qui contraste avec la couleur brune de son corps.

L'hémisphère austral nous a montré dans plusieurs lieux les espèces communes de mauves et de goëlands, comme au cap de Bonne-Espérance, à la Nouvelle-Hollande, à la baie des Chiens-Marins, aux îles Malouines, à Monte-Video et au Brésil, qui est la latitude la plus élevée par laquelle nous en ayons vu. A Rio de Janeiro, on en fait la chasse dans la rade, parce que leur chair y est autant estimée qu'on la dédaigne chez nous.

Quoique sans aucune ressource dans les solitudes des Malouines, d'où nous ne prévoyions pas sitôt sortir, nous n'abandonnâmes jamais l'étude de la nature; nous y trouvions une distraction puissante contre les inévitables et secrètes réflexions sur notre position, que l'hiver qui s'approchoit alloit rendre plus terrible. C'est dans nos chasses, en épiaut les animaux, que nous surprenions quelquefois ces singularités de mœurs, ces habitudes sociales propres à chaque tribu, qui disparaissent et font place à l'effroi lorsque l'homme se montre à découvert.

Il résulte de ce que nous venons de dire des oiseaux de mer, relativement à l'utilité dont ils peuvent être pour la navigation, qu'il n'y en a qu'un très petit nombre qui soit susceptible d'annoncer avec quelque précision et dans de certaines circonstances le voisinage des terres; qu'on ne doit tirer aucune induction semblable de l'apparition de quelques espèces qui errent sur l'Océan pour y chercher leur nourriture. En indiquant les parages dans lesquels nous les avons rencontrées, nous n'avons point prétendu les leur fixer pour limites: celles que trop tôt on s'est empressé de vouloir leur assigner ne reposent pas sur un assez grand nombre d'observations pour être exactes. D'ailleurs, les saisons, les calmes ou les vents les font se rapprocher ou s'éloigner plus ou moins de certaines zones.

D'un autre côté, nous ne pouvons nous dissimuler que toutes ces déterminations de genres et même d'espèces sont assez difficiles à appliquer, à la simple inspection, aux oiseaux de mer, pour les marins qui, étrangers à l'histoire naturelle, se sont déjà fait une nomenclature usuelle, excessivement variable, comme nous l'avons dit, et qui laissera long-temps du vague et de l'obscurité dans cette branche de l'ornithologie. Cependant s'il est possible de faire faire des progrès à l'histoire de ces oiseaux, on doit s'attendre à y voir contribuer avec succès quelques uns

des officiers de l'*Uranie*, qui, témoins de nos études en ce genre, y donnoient infiniment plus d'attention que n'ont coutume de le faire les personnes de leur profession. Nous citerons particulièrement M. Bérard, que son goût pour la chasse, joint à son adresse, portoit à nous procurer tous ceux de ces animaux qui s'offroient à ses coups. Cet officier, parcourant avec la plus grande distinction sa carrière, est parti pour un second voyage autour du monde : il explore en ce moment de nouvelles contrées, affronte de nouveaux dangers, et satisfait ce besoin impérieux pour l'homme de mer, de sensations fortes et sans cesse renouvelées.

CHAPITRE V.

MEMOIRE SUR LE CONDOR (1). *Sarcoramphus, cuntur*, DUM. *Vultur gryphus*. L.

« Il est étonnant, sans doute, qu'un des plus grands oiseaux de la terre (2), qu'un animal qui habite des régions visitées depuis trois siècles par les Européens, soit encore si imparfaitement connu. Cependant les descriptions que l'on en trouve dans les relations des voyageurs et dans les ouvrages des naturalistes, sont remplies de contradictions et de mensonges. Les uns exagèrent la grandeur et la férocité du condor ; d'autres le confondent avec les espèces voisines, ou prennent les différences que présente l'oiseau, dans les diverses époques de sa vie, pour des différences diagnostiques des deux sexes. En parlant de la forme du condor, après avoir comparé soigneusement tout ce qui a été écrit sur ce sujet, un des plus grands naturalistes du siècle, M. Cuvier, s'énonce ainsi : « Quelques auteurs lui attribuent un plumage brun, et une tête revêtue d'un duvet ; d'autres, une crête charnue sur le front, et un plumage noir et blanc. Il n'a point été encore décrit avec exactitude. » Le docteur Shaw assure que le *Museum leverianum*, à Londres, est le seul cabinet de l'Europe dans lequel il se trouve un condor. Mais des deux dessins que ce savant estimable en a donnés (vol. I, p. 4, et vol. II, p. 5), le second seul rappelle un peu le grand vautour des Andes. La tête cependant y est sans caractère : elle ressemble plutôt à celle d'un

(1) Mémoire lu par M. de Humboldt à l'Institut, le 13 octobre 1806, et inséré dans la partie zoologique de son voyage, t. I, p. 26 et suiv., et pl. 8 et 9.

(2) Ce que Buffon a écrit sur le condor fourmille d'erreurs, et même de ces erreurs grossières qui étonnent ; car l'illustre naturaliste semble prendre plaisir à réunir tous les contes puérils débités sur le condor, le hémmergeyer, et le fameux roc des Mille et une Nuits.

coq qu'à la tête du condor péruvien. Buffon n'a pu du tout hasarder d'en donner une gravure ; celle qu'on a ajoutée à l'édition de ses ouvrages, faite à Deux-Ponts, est au-dessous de toute critique.

» Ayant séjourné pendant dix-sept mois dans les montagnes où l'on trouve ce bel oiseau, ayant eu l'occasion d'en voir habituellement dans les différentes excursions que nous avons faites, M. Bompland, moi, au-delà des limites des neiges perpétuelles, crois rendre service à la science en publiant, et description détaillée du condor, et les dessins que j'en ai ébauchés sur les lieux. Je m'empresse d'autant mieux de le faire, que, depuis mon retour en Europe, un grand nombre de naturalistes m'ont adressé des questions sur un objet dont je puis flatter de pouvoir parler avec quelque certitude.

» Le nom de condor est tiré de la langue quichua qui étoit la langue générale des Incas. On devoit écrire *cuntur*, comme d'autres naturalistes l'ont observé avant moi ; car les Européens, par confusion de prononciation, changent les *u* et les *i* ruviens en *o* et en *d*, comme les *hua* en *gua*. On a souvent le volcan de Tonguragua, au lieu de *Tungurahua* ; on dit la Cordillère des Andes, au lieu de celle des *Ant.* Je soupçonne même que cette dernière tire son origine de *cuntuni*, verbe qui, dans la langue quichua, signifie *sentir bon*, répandre l'odeur de fruit, de viande ou d'autres aliments. Cette langue est assez riche pour avoir trois verbes très, *mucani*, *cuntuni* et *aznani*, qui expriment sentir en général sans déterminer la qualité de l'odeur ; sentir bon, et sentir mauvais (1). Or, le premier n'étant plus frappant dans le condor que l'invariable sagacité avec laquelle il distingue de loin l'odeur de viande, l'étymologiste peut bien se permettre de croire que *cuntur* et *cuntuni* dérivent de la même racine inconnue. Je continue cependant à servir du nom de condor, pour ne pas faire de nouveaux doutes sur l'identité de l'oiseau que j'ai décrit, avec celui sur lequel on a énoncé tant de choses fabuleuses.

» Le condor appartient à cette famille des rapaces (accipitres) qui n'ont que le bas du cou garni de plumes tissées en manière de palatine, famille que M. Duméril, dans son excellent Tableau de zoologie analytique, désigne sous le nom de pitulocœtes de nudicoles. Le même savant sépare le condor du genre vultur, et le réunit, avec le papa et l'ornithogale, dans un nouveau genre auquel il donne le nom de *sarcoramphus*. Cette séparation me paroît très juste. Les crêtes ou caroncules charnues qui couronnent le bec offrent sans doute un caractère très distingué. Parmi les passereaux et les grimpeurs, bien des

(1) Vocabulario del padre Diego Gonzales de Lima, 1608, p. 33.

de Linn.
niels : an
que le cond
ni, un
l'ont
Le jeun
pendant plu
très fin c
ble à celui d
tamment c
parait presq
Les condors,
ma noir, m
cette époque
du ou par de
coller ou cap
général. C'est
changements
naturalistes et n
tendus à étud
cent qu'il y a
des dans (con
trouvé des per
qui nous assu
l'abbé Molina
tinge du mâle
crête basale, m
est certain cep
tion. A Rio
et de l'Antitana
Influences de
condor : c'est à
dans les plus
Le vautour
non audace,
elles et de ses
rgure. Peu
de des Ande
à Berchtes
atus, Linn.)
de que le co
Ce dernier a l
l'extrémité ;
plus courte
nt de ce bec
grisâtre, et r
et le cou sor
e et ridée. Ce
si, par-là, g
ts et très ro
ti à la sommit
féroces. Igno
ingénieux, d

de Linné reposent sur des caractères moins essentiels : aussi l'on verra, par la description qui suit, que le condor n'est ni un griffon, ou gypæctos de Buffon, ni un faucon, comme quelques savants modernes l'ont avancé.

Le jeune condor n'a pas de plumes. Son corps, pendant plusieurs mois, n'est couvert que d'un duvet très fin ou d'un poil blanchâtre frisé qui ressemble à celui des jeunes chouettes. Ce duvet défigure tellement ce jeune oiseau, que, dans cet état, il paraît presque plus grand que dans l'âge adulte. Les condors, à l'âge de deux ans, n'ont pas le plumage noir, mais d'un brun fauve. La femelle, jusqu'à cette époque, n'a pas ce collier blanc, formé au bas du cou par des plumes plus longues que les autres, celles du capuchon que les Espagnols nomment *gollin*. C'est pour ne pas avoir fait attention à ces changements que l'âge amène, que beaucoup de naturalistes et même des habitants du Pérou, peu inclinés à étudier les caractères des oiseaux, annoncent qu'il y a deux espèces de condors, des noirs et des blancs (condor nigro y condor pardo). Nous avons vu plusieurs personnes dans la ville de Quito même, qui nous assuroient, comme le font Gmelin (1) et l'abbé Molina (2), que la femelle du condor se distingue du mâle, non seulement par l'absence de la crête basale, mais aussi par le manque de collier. Il est certain cependant que la nature dément cette opinion. A Rio Bamba, aux environs du Chimborazo et de l'Antitana, les chasseurs connoissent à fond les influences de l'âge sur la forme et la couleur du condor : c'est à ces chasseurs que nous devons les notions les plus exactes sur ces variétés.

Le vautour des Andes est bien plus étonnant par son audace, par l'énorme force de son bec, de ses ongles et de ses serres que par la grandeur de son corps. Peu d'années avant de parcourir la chaîne des Andes, j'ai habité le pays de Zalzburg; à Berchtesgadem, des laemmer-geyer (*vultur fulvus*, Linn.), qui étoient d'une taille tout aussi grande que le condor.

Le dernier a le bec droit, mais extrêmement crochu à l'extrémité; la mandibule inférieure est de beaucoup plus courte que la mâchoire supérieure. Le bec de ce bec énorme est blanc, le reste d'un grisâtre, et non noir comme le prétend Linné; le cou et le cou sont nus et couverts d'une peau dure, ridée. Cette peau même est rougeâtre, mais elle est, par-là, garnie de poils bruns ou noirs, courts et très roides. Le crâne est singulièrement élevé à la sommité, comme dans tous les animaux féroces. Ignorant au Pérou le système hardi, ingénieux, de Gall, et ayant perdu avec d'au-

tres objets le crâne du condor, je ne puis dire si cet oiseau qui plane à la hauteur du Chimborazo, c'est-à-dire à une élévation presque six fois plus grande que celle à laquelle se soutiennent les nuages au-dessus de nos plaines, possède la protubérance longitudinale qui se trouve au milieu de la suture sagittale des aigles et des chamois, et qui, selon le système crânologique, est l'organe de la hauteur. Il suffit d'avoir rendu d'autres voyageurs attentifs à ce problème intéressant.

La crête charnue ou plutôt cartilagineuse du condor occupe la sommité de sa tête et un quart de la longueur du bec. Cette crête manque entièrement à la femelle, et c'est à tort qu'un naturaliste moderne, M. Daudin (1), la lui attribue. Elle est de figure oblongue, ridée et très mince. Elle repose sur le front et sur la partie postérieure du bec; mais à la base de celui-ci elle est libre et presque échancrée. C'est dans ce vide que sont placées les narines; car sans cette échancre de la crête, l'odorat de l'animal seroit très foible. La peau de la tête du mâle forme derrière l'œil des plis ou rugosités en barbillons qui descendent vers le cou, et se réunissent dans une membrane lâche que l'animal peut rendre plus ou moins visible en la gonflant à son gré, à peu près comme font tous les dindons de nos basses-cours. Il est utile d'observer cependant que la crête du condor ne ressemble aucunement à celle du coq, ni au cône flasque du dindon; elle est très dure, coriace, munie de très peu de vaisseaux, et ne sauroit se gonfler : elle n'a, sous le rapport anatomique, aucune analogie avec la grosse caroncule du *vultur papa*. L'oreille du condor présente une ouverture très considérable, mais elle est cachée sous les plis de la membrane temporale. L'œil est singulièrement allongé, plus éloigné du bec qu'il ne l'est dans les aigles, très vif et de couleur pourprée. Tout le cou est garni de rides parallèles, mais la peau y est moins lâche que celle qui couvre la gorge : ces rides sont placées longitudinalement, et naissent de l'habitude du vautour, de raccourcir son cou et de le cacher dans le collier qui lui sert de capuchon.

Ce collier, qui n'est ni moins large ni moins blanc dans la femelle adulte que dans le mâle (2), est formé d'un beau duvet soyeux. C'est une bande blanche qui sépare, de la partie nue du cou, le corps de l'oiseau garni de véritables plumes. Linné, et d'après lui M. Daudin, assurent, mais sans fondement, que ce collier manque à la femelle. Dans les

(1) Daudin, Ornithologie, t. II, p. 9.

(2) Les naturalistes européens auroient déjà pu apprendre de l'ancien voyage de l'abbé Court de La Blanchardière (1751, p. 101), que les condors sans crêtes, qui sont les femelles, ont un capuchon ou un anneau blanc autour du cou.

deux sexes, le capuchon n'est pas entier, il ne ferme pas exactement par devant, et le cou y est nu jusqu'à l'endroit où commencent des plumes noires. Il faut cependant et regarder de bien près pour s'apercevoir que le duvet du collier est interrompu vers la poitrine, car la bande nue est très mince. Molina assure que la femelle du condor a une petite touffe de plumes blanches à la nuque, mais je ne l'ai point observé parmi les individus nombreux que j'ai vus dans les Andes.

» Le reste de l'oiseau, le dos, les ailes et la queue sont d'un noir un peu grisâtre. Il est faux que le dos du mâle soit blanc, comme le prétendent plusieurs naturalistes, et même l'abbé Molina. Il le paroît, lorsqu'on voit planer l'oiseau au-dessous de sol, mais alors on confond le reflet que jettent les plumes tectrices qui forment une tache blanche, comme nous le verrons bientôt. Les plumes du condor sont quelquefois d'un noir brillant; le plus souvent cependant ce noir tire sur le gris. Elles ont une figure triangulaire, et se couvrent mutuellement comme les tuiles. Les plumes primaires des ailes (rémiges) sont noires. Les plumes secondaires ont, dans le mâle et dans la femelle, le bord extérieur blanc: la différence du sexe est beaucoup plus visible dans les tectrices. Dans la femelle, ces plumes, qui recouvrent les rémiges, sont d'un noir grisâtre; mais, dans le condor mâle (et ce caractère est très marqué), les pointes et même la moitié des plumes sont blanches; de sorte que l'aile du mâle paroît ornée d'une grande tache d'un beau blanc. La queue est cunéiforme, assez courte, et noirâtre dans les deux sexes.

» Les pieds sont très robustes et d'un bleu cendré, ornés de rides blanches. Les ongles ont une couleur noirâtre; ils sont peu crochus, mais extrêmement longs; les quatre doigts du pied sont réunis par une membrane très lâche, mais très prononcée. Le quatrième doigt est très petit et son ongle est très recourbé.

» Le condor est le *sarcoranphus cuntur* de Duméril, ou le *vultur gryphus* de Linné (*).

» Les dimensions que j'ai prises sur un condor femelle, tué au volcan de Pichencha, étoient les suivantes :

» Longueur de la femelle, depuis la pointe du bec au bout de la queue, 4,028 m., ou 3 pieds 2 pouces.

» Longueur du bec, 0,49 m., ou 4 pouces 4 lignes.

» Diamètre de l'œil, 4,015 m., ou 6 lignes.

» Épaisseur de la tête, 0,085 m., ou 5 pouces 4 ligne.

(*) Avec cette phrase: *Vultur caruncula verticali, oblonga, integra; gula nuda, torques albo, reliquo corpore ex atro cinerescente.* (De Humboldt, t. I, p. 31.)

» Largeur du capuchon ou collier blanc, 0,036 m., ou 2 pouces une ligne.

» Envergure des ailes étendues, 2,625 m., ou 8 pieds 1 pouce; car chaque aile avoit 3 pieds 8 pouces, et le diamètre du corps de l'oiseau étoit de 9 pouces.

» La plus longue plume des ailes avoit 0,765 m., ou 2 pieds 2 pouces de long; les plumes secondaires avoient 0,378 m., ou 14 pouces.

» Longueur de la queue, 0,351 m., ou 1 pied 4 pouce.

» Partie nue de pieds, 0,270 m., ou 10 pouces.

» Diamètre du tibia, 0,018 m., ou 8 lignes.

» Longueur du doigt de pied intermédiaire, 0,05 m., ou 5 pouces 2 lignes.

» Les deux doigts latéraux, 0,067 m., ou 2 pouces 6 lignes.

» Le quatrième doigt, le plus petit, 0,040 m., ou 1 pied 6 lignes.

» Longueur des ongles des trois grands doigts, 0,027 m., ou 11 à 12 lignes.

» A la nouvelle ville de Rio Hamba, construite dans la grande vallée de Tapia, nous avons eu la facilité de mesurer un condor mâle, pris sur la pente orientale du Chimborazo. Il étoit un peu plus grand peut-être un peu plus âgé que la femelle du condor de Pichincha. Voici les dimensions que j'en ai prises avec soin au mois de juin 1802.

» Longueur de la tête, depuis l'occiput à la pointe du bec, 0,184 m., ou 6 pouces 11 lignes.

» Longueur du bec, 0,074 m., ou 2 pouces 9 lignes.

» Largeur du bec fermé, 0,034 m., ou 1 pied 2 lignes.

» Longueur de la crête, 0,428 m., ou 4 pouces 6 lignes. Largeur, 0,038 m., ou 1 pouce 5 lignes. Épaisseur, 0,001 m., ou demi-ligne.

» Longueur de l'oiseau, de la pointe du bec à la queue, 4,050 m., ou 3 pieds 2 pouces 2 lignes.

» Hauteur de l'animal perché, n'ayant le cou médiocrement allongé, 0,865 m., ou 2 pieds 8 pouces.

» Largeur du collier ou capuchon blanc, 0,036 m., ou 2 pouces 2 lignes.

» Envergure des ailes, 2,842 m., ou 8 pieds 9 pouces.

» Griffes: largeur du tibia, 0,024 m., ou 10 lignes. Longueur du doigt intermédiaire, sans compter l'ongle, 0,405 m., ou 3 pouces 4 lignes. Longueur de l'ongle de la même serre, 0,051 m., ou 2 pouces.

» Longueur des deux doigts latéraux, avec l'ongle, 0,096 m., ou 5 pouces 7 lignes; sans ongle, 0,067 m., ou 2 pouces 3 lignes.

» Longueur du doigt le plus petit, avec l'ongle, 0,045 m., ou un pouce 8 lignes.

Les natur
les dimensio
nés sans d
de taille e
l'envergu
Beaucou
les Ande
avoir pas
excédât 3
l'on exami
voyageurs qui
vers que, par
mément eux-m
ou un peu qui lu
mère: Le père
vaut la grande
d'histoire nature
la vallée d'Ilo,
l'espérance n'é
pieds quatorze
qu'il donne des
collier que j'ai tr
longueur du bec
telle. Le cond
femelle, car ce
Le condor mâle
2,0 mètres, ou n
que j'ai observé
ne puis croire, av
par bouillie et F
est très jeunes
en existe dor
quatorze pieds
synopsis
Mocha, de
mètres, on dou
que le do
m'leverianu
ze pieds ang
pieds un pou
ême regarder
grandeur du
voyageurs, m
es de l'histoir
bien plus exa
le, nous assu
grand que l'aig
que le condor
rgure; que l
he l'oiseau d'
on homme et e
vent pas éton
observer par e
Journal de Feuill
voyage de Fréle

Les naturalistes qui observeront avec attention les dimensions que j'ai données du condor, seront étonnés sans doute de n'y reconnaître qu'un oiseau de la taille européenne. Je n'ai vu aucun condor dont l'envergure dépassât 30 décimètres, ou neuf pieds. Beaucoup de personnes dignes de foi, qui habitent les Andes des royaumes de Quito, m'ont assuré n'en avoir pas tué dont la longueur des ailes étendues excédât 3,05 mètres, ou onze pieds de France. Si l'on examine soigneusement les rapports des voyageurs qui ont décrit ces contrées avant moi, on verra que, parmi les naturalistes qui disent avoir mesuré eux-mêmes le vautour des Cordillères, il y en a peu qui lui assignent une taille très extraordinaire. Le père Feuillée (1), dont je ne puis trop louer la grande exactitude dans toutes les matières d'histoire naturelle descriptive, tua au Pérou, dans la vallée d'Ilo, au sud d'Arequipa, un condor dont l'envergure n'étoit que de 5,6 mètres, ou de onze pieds quatorze onces. En comparant la mesure qu'il donne des différentes parties de l'oiseau avec celle que j'ai trouvée moi-même, je vois qu'à la longueur du bec près, nous nous accordons parfaitement. Le condor de Feuillée paroit avoir été une femelle, car ce voyageur ne parle pas de la crête. Le condor mâle que Frésier (2) mesura, n'avoit que 2,0 mètres, ou neuf pieds d'envergure. D'après ce que j'ai observé moi-même au Pérou et à Quito, je ne puis croire, avec Buffon, que les oiseaux décrits par Feuillée et Frésier ne fussent que de très petits ou de très jeunes condors. Je doute même très fort qu'il existe dont l'envergure dépasse 4,5 mètres, ou quatorze pieds françois. Le docteur Strong, cité dans le synopsis de Ray, en tua au Chili, près de Motcha, dont les ailes étendues mesurèrent 4,5 mètres, ou douze pieds deux onces. L'individu que le docteur Shaw a conservé dans le *Museum* à Londres, a une envergure de 4,5 mètres, ou douze pieds anglais, qui égalent 4,1 mètres, ou dix pieds un pouce françois. L'abbé Molina même regarde ce nombre comme le maximum de la grandeur du condor. D'un autre côté, d'autres voyageurs, moins exacts, moins intéressés aux détails de l'histoire naturelle, donnent des mesures bien plus exagérées. Le père Abbeville, par exemple, nous assure que le condor est deux fois plus grand que l'aigle le plus colossal. Desmarchais assure que le condor a 5,8 mètres, ou dix-huit pieds d'envergure; que l'énorme grandeur de ses ailes lui permet de s'élever dans les forêts; qu'il attaque l'homme et enlève un cerf. Ces exagérations ne peuvent pas étonner chez des naturalistes qui n'ont pas observé par eux-mêmes, comme le père

Feuillée, ne font que réunir et copier les traditions du peuple. Marco-Polo nous raconte que l'oiseau roc de Madagascar enlevait des éléphants en l'air. Hérodote connoissoit des fourmis qui sont plus petites que des chiens, mais plus grandes que des renards; même de nos jours, on ne peut assez se garantir contre les exagérations de forme et de grandeur. Si l'on se fioit aux assertions hasardées des indigènes, on croiroit aisément qu'en Egypte et dans l'Amérique méridionale il existe des crocodiles de trente à quarante pieds de long; cependant ceux qui les ont mesurés eux-mêmes n'en ont pas trouvé qui en eussent plus de vingt-deux à vingt-huit.

Il résulte, de tout ce qui a été rapporté sur les dimensions du condor, que cet oiseau n'est pas plus grand que le *vultur barbatus* ou le laemmer-geyer, qui habite la chaîne centrale des montagnes de l'Europe, et avec lequel Buffon et Molina l'ont confondu. Il en est du condor comme des patagons, et de tant d'autres objets d'histoire naturelle descriptive; plus on les a examinés, et plus ils se sont rapetissés. La longueur moyenne des condors, depuis la pointe du bec au bout de la queue, n'est que de 1,05 mètres, ou trois pieds trois onces. Leur envergure commune est de 2 et demi à 3 mètres, ou de huit à neuf pieds. Quelques individus favorisés par l'abondance de la nourriture ou par d'autres circonstances, acquièrent jusqu'à 4,5 mètres, ou quatorze pieds d'envergure. Le laemmer-gayer des Alpes, de la Suisse et du Tyrol, a communément, depuis le bec à la queue, une longueur de 1,2 mètre, ou de quatre pieds; son envergure commune est, d'après M. Bechstein (1), de sept à huit pieds; d'après Gmelin, de neuf à dix pieds. On a vu des individus qui avoient, d'une extrémité de l'aile à l'autre, 4,5 mètres, ou quatorze pieds. M. Salerne rapporte même qu'en France, au château de Mylourdin, on tua un vautour (*vultur barbatus*) de 5,8 mètres, ou de dix-huit pieds d'envergure. Si ce dernier fait est exact, notre vautour européen présente des exemples de grandeur colossale qui égalent tout ce que les voyageurs les plus crédules ont avancé sur la taille des condors.

La nature des lieux qu'habitent ces derniers n'a sans doute pas peu contribué aux idées exagérées qu'on a conçues de la conformation de leur corps. Ces animaux surpassent de beaucoup la grandeur du *vultur aura*, celle du *vultur papa*, et des autres oiseaux rapaces qu'offre la chaîne des Andes. On les voit nichés dans les endroits les plus solitaires, souvent sur la crête des rochers nus qui avoisinent la limite inférieure de la neige perpétuelle. Isolé, éloigné de tout être vivant auquel on puisse le comparer, le condor se présente alors projeté contre le fond azuré

(1) Journal de Feuillée, p. 640.

(2) Voyage de Frésier, p. 111, Zoologie.

(*) Ornithologie allemande, vol. II, p. 200.

du ciel. Cette situation extraordinaire et la grande crête du mâle font paroître l'oiseau beaucoup plus grand qu'il ne l'est effectivement. En visitant les sommets déserts de ces volcans, j'ai été trompé pendant long-temps par la réunion de ces mêmes causes. J'ai cru les condors d'une taille gigantesque, et ce n'est qu'une mesure directe, faite sur l'oiseau mort, qui a pu me convaincre de l'effet de cette illusion d'optique.

» Si le laemmer-geyer de la Suisse et le condor des Andes sont les animaux les plus grands que la nature ait doués de la faculté de s'élever dans les airs; si ces deux espèces ont un rapport très frappant dans leurs mœurs, leur audace et leur force, ils sont bien éloignés l'un de l'autre par leurs caractères physionomiques. Le *vultur barbatus* n'a ni la tête nue, ni la crête nasale, ni le collier orné d'un duvet blanc. Ce n'est que pour avoir douté de l'existence de cette crête extraordinaire que l'immortel Buffon a réuni le condor au laemmer-geyer de l'Europe. Aussi la gravure qu'on a donnée du premier dans la petite édition de Buffon, faite à Deux-Ponts, ressemble plutôt à tout autre vautour de l'ancien continent qu'à l'objet qu'elle doit représenter. Il est bien plus extraordinaire encore que l'abbé Molina, natif du royaume de Chill, connoisse si peu le condor. Après avoir indiqué de faux caractères pour distinguer les deux sexes, il finit par assurer le lecteur que le condor ne diffère du *vultur barbatus* que par la couleur. Ce naturaliste, d'ailleurs si respectable, ne parle pas même de la crête du mâle.

Le condor, comme le lama, la vigogne, l'alpaca, et plusieurs plantes alpines, est particulier à la grande chaîne des Andes. La région du globe qu'il paroît préférer à toute autre, est celle qui s'élève de 3,400 à 4,900 mètres, ou de 1,600 à 2,300 toises de hauteur. Chaque fois que nos herborisations nous ont menés jusqu'aux neiges perpétuelles, nous avons été entourés de condors; c'est là qu'on les trouve souvent réunis au nombre de trois à quatre sur les pointes des rochers. Sans se méfier des hommes, ils nous ont laissés approcher jusqu'à deux toises de distance; ils n'ont pas fait mine de vouloir nous attaquer. Malgré toutes mes recherches, je n'ai jamais entendu citer l'exemple d'un condor qui ait enlevé un enfant. Je n'ignore pas que beaucoup de naturalistes parlent de condors qui tuent des jeunes gens de dix à douze ans. Ces assertions sont aussi faibuleuses que celle du bruit que le vautour des Andes doit faire en volant, et dont Linné dit : « *Attonitos et surdos fere reddit homines.* » Je ne doute pas que deux condors ne fussent en état d'ôter la vie à des enfants de dix ans, et même à l'homme adulte; il est très commun de les voir venir à bout d'un jeune taureau, auquel

ils arrachent les yeux et la langue. Le bec et les serres du condor sont d'une force énorme. Cependant, tous les Indiens qui habitent les Andes de Quito assurent unanimement que cet oiseau n'est pas dangereux pour les hommes. J'oserois mettre en question si, dans les Alpes de la Suisse, on a jamais eu un exemple bien certain d'un enfant attaqué ou enlevé par le laemmer-geyer. Le peuple craint souvent des malheurs, seulement parce qu'il le croit possibles; de simples probabilités prennent ses yeux le caractère de faits historiques. M. de La Condamine, le voyageur le plus véridique que je connoisse, raconte que les Indiens présentent pour appât au condor « une figure d'enfant d'une argile très visqueuse, sur laquelle il fond d'un vol rapide, et qu'il y engage ses serres, de manière qu'il ne lui est plus possible de s'en dépêtrer (1). » Mais M. de La Condamine ajoute prudemment : « On prétend que Je croirois que la figure d'un petit quadrupède quelconque attireroit plutôt la présence de ce grand vautour. Combien de fois ne voit-on pas de petits enfants indiens dormir en plein air, tandis que leurs pères sont occupés à ramasser de la neige pour vendre dans les villes? A-t-on jamais entendu dire que ces enfants, entourés de condors, aient été atteints ou tués? »

» Si le condor appartient exclusivement à la chaîne des Andes, s'il préfère les endroits plus élevés que la cime de Ténériffe ou que celle du Mont-Blanc, si en général c'est l'animal qui s'éloigne le plus de la surface de notre planète, il n'en est pas moins vrai que la faim le fait descendre quelquefois dans les plaines, surtout lorsque celles-ci sont rapprochées de la Cordillère. On voit des condors jusqu'au bord de la mer du Sud, surtout dans les zones tempérées et froides du Chili, où la chaîne des Andes borde pour ainsi dire le rivage de l'Océan. Cependant on observe qu'il ne séjourne que peu d'heures dans ces basses régions; il préfère la solitude des montagnes et un air raréfié dans lequel le harpon ne se soutient qu'à 0^m,44 (16 pouces). C'est pour cela que, dans la chaîne des Andes, du Pérou à Quito, tant de petits groupes de rochers, tant de plateaux élevés de 4,774 mètres (2,430 toises) au-dessus du niveau de la mer, portent le nom de *kuntur kahua*, *kuntur palli*, *kuntur huachana*, etc., qui, dans la langue de l'Inca, signifient véritablement juchoir ou pont de condors.

» Dans mes voyages en Amérique, je n'ai vu le condor que dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, dans la province de Quito et au Pérou. J'ai vu qu'il suit la chaîne des Andes depuis l'équateur jusque dans la province d'Antioquia, ou jusqu'au septième degré de latitude boréale. La Cordillère

(1) Relation abrégée du voyage à l'Amazone, p. 110.

occidentale, s'élevé trop peu. Pour la géographie des plantes alpines, on ne s'en souvient si ce n'est dans le nouveau Dictionnaire que le condor est en doute pour qui jouit de la préférence les long-temps, ont que des condors, et même a sur-l'Isiro. Comme la bruyère des montagnes qui sont converties en savanes jusque dans les Antilles. Jo sais la partie orientale de l'Inde, dans le royaume de l'oiseau se trouve et de Chingis Khan, et encore également le groupe colossal de l'Inde, et il est très possible que les oiseaux sont écrits dans les livres, et du climat des Andes, s'accompagne des Andes, aux frontières de plus de neiges, et la vigogne, et l'Amérique australe, et de latitude, et au-delà de l'équateur, plus loin que les plantes alpines, et de l'Amérique, et de Caraccas, dont les fleurs

(2) Tom. VI, p. 130.
(3) Ornithologie de

occidentale, ou la branche des Andes qui, par le Choco, s'étend vers l'isthme de Panama, est sans doute trop peu élevée pour que le condor puisse l'habiter. Pour lier, sous un même point de vue, la géographie des plantes à celle des animaux, je dirais que le condor ne va pas plus loin vers l'isthme que la quinquina, le befaria, l'escallonia et d'autres plantes alpestres des hautes Andes. J'ignore absolument si ce grand oiseau se trouve au nord de Panama. M. Sonnini, dans un article inséré dans le nouveau *Dictionnaire d'histoire naturelle* (1), assure que le condor a été vu au Mexique. J'oserais presque en douter; car le grand cozcaquauhlli, ce vautour qui joue un rôle si marquant dans la mythologie des aztèques, est le *vultur papa*, et habite de préférence les régions chaudes, ou du moins celles qui sont très tempérées. Les voyageurs, pendant long-temps, ont nommé condor tout oiseau de proie de grande taille extraordinaire. Aussi a-t-on imprimé que des condors ont été tués en Afrique, en Arabie, et même au sein de la France (2), à Châteauneuf-sur-Loire.

Comme la branche orientale des Andes s'étend par les montagnes de Pampélone à celles de Mérida, qui sont couvertes de neiges perpétuelles, il seroit intéressant de savoir si le condor a poussé ses migrations jusque dans ces régions voisines de la mer des Antilles. Je sais par M. Mulet qu'il existe sur la côte orientale de la chaîne centrale, ou Cordillère de Quindiu, dans les environs d'Ibogué; mais j'ignore si cet oiseau se trouve dans la chaîne de la Summa et de Chingasa, à l'est de Santa-Fé-de-Bogota. J'ignore également si on l'a jamais rencontré dans la grande troupe colossale des montagnes de Santa-Marta. Il est très possible qu'il y fût tout-à-fait étranger; les oiseaux sont souvent, comme les plantes, circonscrits dans de certaines limites, au-delà desquelles on ne les trouve pas, quoique la nature du sol et du climat soit la même. Le condor et les guanacos s'accompagnent mutuellement par toute la ligne des Andes, depuis le détroit de Magellan jusqu'aux frontières boréales du Pérou, sur une étendue de plus de neuf cents lieues marines; mais les guanacos et la vigogne, qui habitent exclusivement l'hémisphère austral, cessent au nord du neuvième degré de latitude, tandis que le condor suit la Cordillère au-delà de l'équateur, au moins de trois cents lieues plus loin que la vigogne.

Les plantes alpines offrent l'exemple curieux d'une identité d'espèces, malgré le grand éloignement qui sépare les montagnes. J'ai observé ailleurs qu'à la Cordillère de Caraccas nous avons découvert le même befaria, dont les fleurs pourprées ornent les flancs des

montagnes dans le royaume de la Nouvelle-Grenade. Je ne demanderai pas comment la graine de cette belle plante est venue sur cette cime élanée, la seule de toute la chaîne de la côte qui, par son élévation, jouit d'un climat assez froid pour nourrir le befaria; je ne le demanderai pas, parce qu'en bonne philosophie la première origine des choses ne peut être ni un problème d'histoire, ni un objet de recherche pour un naturaliste. J'ose remarquer cependant que les animaux suivent, bien moins que les plantes, cette identité de formes dans les sites qui sont éloignés les uns des autres, mais qui jouissent d'un climat analogue. Si, au milieu des immenses plaines de la vallée de l'Amazone, une montagne isolée s'élevait jusqu'aux régions glacées, cette montagne seroit-elle habitée par des condors, des guanacos ou des vigognes?

» Pendant ma navigation sur l'Orénoque, les Indiens ont souvent parlé de grands oiseaux de proie que je n'ai malheureusement pas eu occasion d'observer. Ce sont peut-être les deux grands aigles que M. Sonnini a découverts dans l'intérieur de la Guyane française. Cet excellent naturaliste (1) avoue lui-même qu'en les voyant pour la première fois il les prit d'abord pour des condors, et qu'il ne rectifia son erreur que dans la suite. Nous ne connaissons par conséquent le condor ni dans les montagnes de Venezuela, ni dans la chaîne que j'ai nommée celle des Cataractes ou du Dorado, ni même au Brésil; car l'ouira-ouassa des Brésiliens, que Buffon a cru synonyme du condor, en est très différent (2), quoiqu'il soit assez grand pour manger des singes, et (*si fabula vera!*) pour attaquer même des hommes.

» On pourroit presque douter que le condor s'étendit sur toute la chaîne des Andes, jusqu'à l'extrémité la plus australe du nouveau continent. Dans la relation du voyage de l'amiral Cordoba (3), seul voyage dans lequel des hommes instruits aient fait un long séjour dans les détroits, on cite parmi les animaux qu'on a vus, tant sur la Terre-de-Feu que sur les côtes du cap Victoria, des colibris, des autruches d'Amérique (*siruthio touyouyou*), des guanacos et des chiens sauvages. On n'y fait aucune mention du condor; il paroît cependant assez certain qu'il y existe; car le condor qu'a décrit le docteur Shaw a été tué au détroit de Magellan. Il a été porté en Europe par le capitaine Middleton, après son retour de la mer du Sud. Quoique le dessin qui s'en trouve dans le *Museum Leverianum* (4), comme je l'ai déjà annoncé au commencement de ce mémoire,

(1) Buffon, par Sonnini, t. XXXVII, p. 33

(2) *Ibid.*, p. 47, pl. 7.

(3) *Relacion del viaje al estrecho de Magellan de la fragata de S. M. Santa-Maria de la Cabeza, en 1785 et 1786* (Madrid, 1787), p. 316.

(4) Vol. II (Londres, 1796), p. 5.

(1) Tom. VI, p. 130.

(2) Ornithologie de Salerne, p. 10.

ressemble très peu au nôtre, il me paroît cependant assez probable que cet oiseau de Magel an est le mâle du véritable condor, et non une variété ou une espèce différente. Le docteur Shaw, dont l'ouvrage porte l'empreinte de la plus grande exactitude, lui donne les caractères suivants : « *Saccum in gula, seu* » *pellis quædam dilatata a basi mandibulæ inferioris* » *longe per collum ducta. Produunt etiam a latere* » *coll appendiculæ septem quasi carnea seu carnu-* » *culæ semi-circulares et carulescentes. Collum et* » *pectus nuda et rubentia, pilis raris nigricantibus* » *aspersa, crista capitis sinuata, altera ad nucliam.* » *ambæ nigricantes cæruleæ et nonnullis in locis* » *rubentes. A collo infimo dependet tuberculum py-* » *riforme. Dorsum atrum, remiges albæ secunda-* » *riæ, cauda atra, pedes albi. »* Les deux crêtes, la blancheur des pieds, les rémiges blanches secondaires, pourroient faire croire sans doute que l'oiseau du docteur Shaw diffère du vrai condor ; mais ces différences ne proviennent-elles pas plutôt de ce que l'animal n'a pu être décrit ni vivant ni bien conservé ? C'est au naturaliste anglais à prononcer là-dessus. Le *Museum Leverianum* contient un autre vautour du détroit de Magellan, que l'on suppose être un jeune condor femelle. J'avoue cependant que la figure qu'on en a publiée (*) ne m'auroit pas rappelé le condor des Andes. Ces deux oiseaux, décrits par le docteur Shaw, ont, l'un dix, l'autre quatorze pieds d'envergure. Il est frappant que tous les autres exemples que l'on cite des condors extrêmement grands, soient du Chili ou de la partie la plus australe du Pérou. Existe-t-il une race de condors plus grande dans les climats froids ou tempérés que dans la zone torride ? La température des basses régions de l'air doit d'ailleurs être assez indifférente pour un oiseau qui, se nichant à son gré plus ou moins haut sur la pente des Cordilières, choisit le climat qui lui convient ; mais peut-être que la nourriture plus ou moins abondante, et d'autres circonstances locales, contribuent au développement de l'organisation. Qui oseroit indiquer avec assurance les causes qui déterminent ce que nous désignons par le nom vague de la distribution des races ?

» Le condor s'avance vers l'est, dans les montagnes de Santa-Cruz, de la Sierra et de Cochabamba. Comme ces mêmes cimes paroissent se réunir à celles de Mathogrosso, il seroit possible que l'oiseau existât au Brésil. Je doute cependant que le groupe de montagnes appelé Cerro do Frio, el Cerro das Esmeraldas, soit assez élevé, et par conséquent assez froid, pour le séjour du condor : c'est à l'infatigable don Félix d'Azara, qui vit dans des contrées voisines de ce monde inconnu, à lever ces doutes.

» S'il n'existe qu'un seul cabinet qui prétende pos-

séder le condor, s'il n'a pas encore été bien figuré, on n'ose presque pas agiter la question si jamais cet oiseau a été porté vivant en Europe. Le projet de l'y conduire ne s'exécuteiroit pas très facilement. Il pourroit cependant nous venir par quatre voies différentes, c'est-à-dire ou par le cap Horn, ou par l'isthme de Panama, ou en descendant les rivières de l'Amazone ou de la Madeleine. Je choisirois le premier moyen. L'animal souffre très bien la captivité, mais il est probable que le séjour dans des pays très chauds, et sous une pression barométrique très grande, nuirait à sa santé. Le condor préfère une température de deux ou trois degrés au-dessus de la congélation. Il demeure sans doute souvent pendant plusieurs heures dans des vallées où le thermomètre centigrade monte à 30 degrés. Cependant il devroit craindre que la chaleur qu'il éprouveroit constamment dans l'isthme de Panama, dans la province de Jaen de Bracameros, ou dans la rivière de la Madeleine, depuis Houa à Carthagène des Indes ne le fit périr.

» Dans les oiseaux de proie, comme parmi les insectes, la femelle est généralement plus grande que le mâle. Dans le condor, cependant, cette différence n'est pas très sensible, quoique sa taille varie dans les individus des deux sexes. Habitant des lieux solitaires, n'ayant d'autre ennemi que l'homme, il s'occupe bien peu de sa destruction, il est probable qu'il atteint un âge très avancé. Cependant il ne peut pas se multiplier beaucoup ; je n'ai toujours vu que cinq ou six condors à la fois, et non des bandes de quarante à cinquante, comme on en voit dans le *tur aura*. Cependant le roi des vautours (*vultur papa*) me paroît l'espèce la moins nombreuse de tous les oiseaux rapaces de l'Amérique.

» On m'a assuré que le condor ne fait pas de nid ; il dépose ses œufs sur le rocher nu, non sans les entourer de paille ou de feuilles velues de l'espèce de frailljou, qui est la seule plante qui se rapproche des neiges perpétuelles, et qui a le port de notre *verbena thapsus*. On m'a assuré que les œufs sont blancs, et qu'ils ont trois à quatre pouces de longueur. On prétend aussi que la femelle reste avec ses petits l'espace de toute l'année. Lorsque le condor descend dans des plaines, il préfère se poser à terre. Il ne se niche pas sur les branches d'arbres, comme fait le *zamuro* ou *gallinazo* (*vultur aura*). Aussi le condor a-t-il les ongles très droits. Je fais cette observation, à cause d'un passage d'Aristote, dans lequel ce naturaliste profond assure déjà que les oiseaux de proie, qui ont les griffes très crochues, n'aiment pas à se poser sur des pierres (*).

» Les mœurs du condor sont les mêmes que celles

(*) Mus. leverian. explicatio, 1792, vol. I, p. 4, tab. 1.

(*) Aristotelis historia animalium, l. ix, c. 32 (Paris, 1755, E.). Zoologie.

laemmer-geyer des Alpes. S'il ne surpasse pas le dernier en grandeur, il parait du moins lui être supérieur en force et en audace. Deux condors se perchent non seulement sur le cerf des Andes, sur le petit lion puma ou sur la vigogne et le guanaco, mais même sur une génisse; ils la poursuivent si longtemps, la blessent de leurs griffes et de leur bec, que la génisse, essoufflée et accablée de fatigue, étend sa langue en mugissant : alors le condor saisit la langue dont il est très friand; il arrache les yeux à la proie, qui, étendue par terre, expire lentement. Dans la province de Quito, le mal que les condors font au bétail, surtout aux troupeaux de brebis et de vaches, est très considérable. On m'a raconté qu'aux savanes d'Antisana, élevées de 4,095 mètres (13,451 toises) au-dessus du niveau de la mer, on trouve souvent des taureaux blessés au dos par des condors qui n'ont pas pu s'en emparer. Cela me rappelle les missions du haut Orénoque, où les grandes chasses-souris causent tant de plaies aux vaches, que c'est une des choses principales qui s'opposent dans ce pays à l'établissement des métairies.

Le condor, rassasié, reste phlegmatiquement perché sur la cime des rochers. Je lui ai trouvé dans cette situation un air de gravité sombre et sinistre. Comme le *vultur aura*, on le chasse devant soi, sans qu'il veuille se donner la peine de s'envoler. Tourmenté par la faim, au contraire, le condor se lève à une hauteur prodigieuse; il plane dans les airs et embrasse d'un coup d'œil le vaste pays qui lui fournit sa proie. C'est dans les jours surtout où l'air est très serein que j'ai observé le condor et que le gallinazo (*vultur aura*) à des élévations ordinaires. On dirait qu'à la grande transparence des couches d'air les invite à passer en revue un grand espace de terrain, que dans un temps plus aéré la vue perçante de ces chasseurs aériens ne peut saisir.

Au Pérou, à Quito et dans la province de Popayan, on est accoutumé à prendre le condor vivant aux mains. D'autres voyageurs, je crois, ont déjà décrit une chasse extraordinaire, que l'on donne surtout pour amuser les étrangers européens. On tue une chèvre ou un cheval; en peu de temps l'odeur de la viande mal morte attire les condors, dont l'odorat est d'une finesse extrême; on en voit paroître un grand nombre dans des endroits où l'on croyoit à peine en existât quelques uns. L'oiseau mange avec une voracité inconcevable. Il commence toujours par les yeux et par la langue, qui sont ses morceaux favoris; puis l'anatomie du cadavre se fait par l'anus, et l'on parvient facilement aux intestins. Lorsque les condors se sont bien remplis le ventre, ils sont trop lourds pour s'envoler; les Indiens alors les pourchassent avec des lacs et les prennent facilement. On dit que l'oiseau fait des efforts extraordinaires

pour s'élever dans l'air : il y réussit lorsque, fatigué par la poursuite, il parvient à vomir abondamment. C'est sans doute dans ces efforts que le condor allonge et rétrécit son cou, et approche sa serre de son bec. Cette manœuvre, certainement accidentelle, fait dire aux gens du pays que le condor, pour se sauver et pour provoquer le vomissement, met le doigt des pattes dans son bec. Je doute que l'angle de la serre du condor puisse chatouiller bien doucement la partie qu'il touche. Les Espagnols nomment cette classe *correr à multras*, et, après les fêtes du taureau, c'est un des plus grands amusements des campagnards. On peut s'imaginer à quelle cruauté sont livrés les malheureux condors pris vivants par les Indiens : un insecte ne souffrirait pas davantage entre les mains d'un savant entomologiste!

» On m'a assuré à Rio-Bamba que, pour faciliter la chasse des condors, on met quelquefois des herbes vénéneuses dans le ventre de l'animal qui doit servir d'appât. Les condors paroissent alors comme enivrés. C'est une imitation de la pêche avec le *jacquinia armillaris*, ou le *piardia*, pêche que les Espagnols nomment *embarbascar*.

» Le condor pris vivant est triste et timide la première heure; bientôt après il devient très méchant. J'ai eu à Quito, pendant huit jours, une femelle vivante, dans la cour de ma maison; il étoit dangereux de s'en approcher : la peur l'avoit rendue très sauvage.

» La vie du condor est plus dure que celle d'aucun autre oiseau de proie. A Rio-Bamba, nous trouvant dans la maison de notre ami, don Xavier Montufar, corrégidor de la province, nous assistâmes aux expériences que les Indiens firent sur un condor pour le tuer. On commença par l'étrangler avec un lacet; on le pendit à un arbre, on le tira avec force par les pieds pendant plusieurs minutes : à peine le lac fut-il ôté, que le condor se promenoit comme si on ne lui eût fait aucun mal. On lui tira avec un pistolet trois balles à moins de quatre pieds de distance, toutes lui entrèrent dans le corps. Il étoit blessé au cou, dans la poitrine, au ventre; il resta toujours sur pied. Une cinquième balle frappa contre le fémur, et retomba par terre. Le corrégidor, don Juan Bernardo Leon, aux bontés duquel je dois beaucoup de renseignements intéressants sur les animaux du royaume de Quito, étoit présent à ce fait curieux.

» Le condor ne mourut qu'une demi-heure après des blessures nombreuses qu'il avoit reçues. M. Bonpland a conservé long-temps cette balle renvoyée par le choc contre le fémur. Cette observation, quelque extraordinaire qu'elle paroisse, a cependant déjà été faite avant nous. L'astronome Ulloa (*) rapporte

(*) La pluma del condor forma un entreteixido tan bien

que dans les régions froides du Pérou, le condor a souvent la peau si étroitement garnie de plumes, que l'on entend frapper huit à dix balles contre le corps de l'oiseau sans qu'aucune puisse le percer. Le condor que nous examinâmes étoit rempli d'une immensité de poux (*pediculus*) bruns, que j'ai eu la maladresse de ne pas décrire; c'est une autre espèce que le *pediculus vulturis* que Fabricius a décrite, et qui cependant aussi doit vivre sur les vautours des Indes.

» Il est intéressant d'observer que le condor préfère des cadavres aux animaux vivants. Il se nourrit cependant des uns et des autres. Il paroît même qu'il poursuit moins les petits oiseaux que les quadrupèdes. »

Après l'intéressant mémoire de M. de Humboldt, nous ne pouvons mieux faire que de citer encore des détails aussi curieux que bien rédigés, dont la science est redevable aux longs voyages en Amérique de M. Alcide d'Orbigny⁽¹⁾ : par ces deux mémoires l'histoire du condor ne laissera plus rien à désirer.

« Le condor a été trop bien décrit par MM. de Humboldt et Temminck, pour qu'il soit besoin de le décrire de nouveau. Cet article se réduira donc, quant aux caractères, à quelques éclaircissements qui nous paroissent indispensables sur les divers âges de l'animal; et, quant à ses mœurs, à tous les renseignements que nous avons pu obtenir pendant cinq années de séjour aux lieux qu'il habite.

» Le mâle adulte seul porte la crête; la femelle en est toujours dépourvue, ainsi que des plis du cou. Les jeunes, au sortir de l'œuf, sont couverts d'un duvet long et frisé, que M. de Humboldt compare avec raison à celui des jeunes chouettes. Ce duvet, qui couvre également les jeunes de toutes les espèces de sarcorampes et de cathartes, se maintient quelques mois. Il est gris blanc dans le condor et bientôt recouvert de plumes d'un brun noirâtre, qui conservent deux ans cette teinte, d'ailleurs plus ou moins foncée. La seconde année, à l'époque de la mue, qui précède l'époque des amours, les plumes repoussent un peu plus noires, sans montrer encore la tache blanche des rémiges. La collerette blanche commence à paroître dès cette époque, et non pas, comme on l'a dit à M. de Humboldt, seulement la troisième année. Il est vrai qu'elle est alors étroite. Le mâle n'a pas encore de crête charnue et ne commence à la prendre que la troisième année, époque à laquelle la collerette devient touffue et aussi belle

preparado, que no la penetra la bala del fusil, ni el animal se inmuta al recibir el golpe. En la parte alta del pecho hoscucido tirar le 8 à 10 tiros seguidos, egendo dar las balas sobre il y caer, mas al sualo de rechazo sin haberle hecho dagno alguno. (Ulloa, *noticias americanas*, p. 158, § 18.)

(1) Alcide d'Orbigny, Ornithologie.

qu'elle doit l'être tout le temps de la vie de l'animal. C'est à cette même époque que les plumes, d'abord d'une couleur partout uniforme, commencent à blanchir aux rémiges. Nous disons commencent parce qu'au dire des habitants, les condors ont d'autant plus de blanc qu'ils sont plus vieux. C'est cette tache blanche qui a fait dire à Garcilaso de la Vega qu'ils étoient noir et blanc, par pièces, comme les pics.

» Nous avons remarqué que toutes les figures dessinées jusqu'à présent ont outré la couleur des parties charnues, en les faisant beaucoup trop rouges. La crête est ordinairement noirâtre, et le bas du cou couleur livide.

» Il seroit inutile d'augmenter le nombre des discussions déjà publiées par les auteurs sur la véritable taille des condors, qu'on peut voir, d'ailleurs tous les jours au Jardin des Plantes. Nous nous contenterons de dire que ceux que nous avons mesurés dans le pays n'avoient pas plus de trois mètres de longueur. Nous en avons mesuré sur les Andes et la côte de la Patagonie, et tous approchoient plus ou moins de cette taille. Leur longueur ordinaire d'un mètre vingt-cinq à trente centimètres. Parmi ceux que nous avons mesurés sur les Andes et les régions australes, nous n'avons observé aucune différence de taille notable, quoique MM. Temminck et de Humboldt disent, d'après les voyageurs, que ceux du Chili doivent être plus grands. La femelle du condor est un peu plus grande que le mâle, qui est vrai de presque tous les oiseaux de proie; mais nous avons cru remarquer que la différence n'est pas sensible dans cette espèce que dans toutes les autres.

» Nous ne voyons donc plus ces géants des déserts du Nouveau Monde, décrits avec tant d'exagération par le père Acosta⁽²⁾, qui dit qu'ils sont devenus non seulement à ouvrir un mouton, mais encore à manger un veau; ou par Garcilaso de la Vega, qui, tant, avec son ingénuité ordinaire, que deux condors attaquent une vache et un taureau et les tuent, et qu'ils ont tué des jeunes gens de quinze à seize ans; ou par Desmarchais, enfin, qui prétend que le condor enlève un cerf. Cette taille et cette force si exagérées, et auxquelles a donné créance le témoignage de tant d'auteurs, nous les ramenons à leur juste valeur, comme l'a déjà fait M. de Humboldt. Elles ne sont pas au-dessus de celles de *tur barbatus* ou *laemmer geyer*.

» Le condor exhale, comme les vautours, une odeur de chair en putréfaction, qu'il faut, sans doute, attribuer à son genre de nourriture.

(1) *Son blancos negros à remiendos como las cas.* (Comentario real de los Incas.)

(2) Lib. IV, cap. 37.

Les auteurs qui ont parlé de cet oiseau si célèbre ont signalé cette particularité, que nous croyons nécessaire de citer, parce que toutes les espèces n'exhalent pas, au même degré, cette odeur nauséabonde.

M. de Humboldt, qui n'avoit vu le condor que sur les montagnes, dit (1) : « Le condor, comme la llama, la vigogne et l'alpaca, et plusieurs plantes alpines, est particulier à la grande chaîne des Andes. La région du globe qu'il paroît préférer à toute autre est celle qui s'élève de 3,100 à 4,900 mètres de hauteur. Chaque fois que nos observations nous ont menés jusqu'aux neiges perpétuelles, nous avons été entourés de condors. »

« Quelque respect que nous professions, en général, pour les opinions de ce grand observateur, il nous est impossible de les adopter ici sans réserve. Il est bien certain que les condors habitent les hauteurs des Andes où paissent les llamas et les vigognes ; mais nous ne croyons pas que cette zone soit leur seule spéciale d'habitation ; nous ne croyons pas non plus que la chaîne des Andes soit seule habitée par eux, car nous en avons rencontré un grand nombre sur toute la côte de l'océan Pacifique et sur celle de l'océan Atlantique, au bord de la mer, à la côte de Patagonie, où les montagnes les plus voisines sont encore éloignées au moins de cent lieues, et où il est très sûr qu'ils vivent, nichent et demeurent habituellement. Il est vrai qu'on peut supposer que les familles que nous vîmes sur le bord des falaises de la côte ont pu pousser peu à peu leurs migrations vers le nord en allant des montagnes du détroit de Magellan à l'embouchure du Rio Negro en Patagonie. Par les mêmes raisons, nous ne croyons pas que les condors préfèrent une zone élevée au-dessus du niveau de la mer ; car ceux de Patagonie sont tout aussi gros et tout aussi bien portants que ceux des Andes ; et, de plus, nous en avons vu un grand nombre sur toute la côte du Pérou, surtout à Lima, à planer, toute la journée, le long de la côte, cherchant à découvrir des animaux morts rejetés par les vagues ; nous en avons vu si souvent courir sur les roches avancées de la colline dite Morro de la Cruz, que nous les croyons susceptibles d'habiter habituellement la zone la plus froide et le sol brûlant des côtes de la mer, au Pérou. Il est probable que les condors que visitoit M. de Humboldt étoient voisins de ces habitations ou de troupeaux ; car nous n'avons jamais rencontré de condors sur le sommet des montagnes, sans que l'une ou l'autre de ces deux circonstances les y attirât. Nous croyons donc devoir attribuer aux condors une plus grande extension de territoire, tant en latitude qu'en hauteur, et leur donner une plus grande latitude, depuis le cap Horn (56° degré de latitude sud) (2) jusqu'au 8° degré de latitude nord,

dans les parties élevées des Andes, ou sur leur versant ouest, sur la totalité du territoire du Pérou, de la Bolivie et du Chili, et depuis le niveau de la mer, où ils nichent et séjournent, jusqu'aux régions glacées des Andes ; car nous les avons vus souvent disparaître à nos yeux, étant déjà nous-mêmes à plus de 4,700 mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer. Le condor est, sans contredit, de tous les oiseaux celui dont le vol est le plus élevé. Nous l'avons vu jusqu'au niveau du sommet de l'Ilimani, qui a 5,755 toises de hauteur, tandis qu'à la hauteur de 48,000 pieds, l'homme ne peut résister à la raréfaction de l'air, qu'autant qu'il est né sur ces plateaux élevés des Andes. A l'est des Andes, le condor ne va que jusqu'à leurs derniers contre-forts, c'est-à-dire le long du rameau oriental de la Cordillère orientale jusqu'à Cochabamba, et même quelquefois jusqu'au commencement des plaines de Santa-Cruz de la Sierra ; mais comme de là aucune chaîne de montagnes ne réunit les Andes aux premières chaînes de la province de Chiquitos, il ne passe pas cette limite, et ne peut se rencontrer sur les montagnes du Brésil.

» Nous croyons que plusieurs autres motifs influent, plus que la latitude et la hauteur, sur la préférence que donne le condor à certains lieux. Son genre de vie l'oblige à choisir pour asile des terrains couverts de rochers ou de falaises, parce qu'il ne se perche jamais sur les arbres, et qu'il lui faut non seulement des points culminants d'où il puisse découvrir autour de lui la campagne, mais aussi des anfractuosités, qui lui servent de perchoir, et qui le garantissent de la pluie ; aussi ne descend-il ni dans les Pampas de Buénos-Ayres, quoiqu'il habite les montagnes qui les bornent à l'ouest, ni au milieu des forêts, ni même au milieu des montagnes boisées, où les branches le gênent. Le condor habite donc spécialement soit les montagnes sèches ou seulement peu boisées, soit les côtes maritimes où les falaises escarpées remplacent les montagnes. On ne doit cependant pas croire qu'il habite toutes les montagnes ou tous les lieux élevés dépourvus de verdure. Il faut qu'il y soit attiré par de paisibles troupeaux appartenant à l'homme, comme ceux de brebis, de llamas ou d'alpacas, ou par beaucoup d'animaux sauvages, réunis en troupe. Delà le grand nombre de condors qui suivent les côtes où se réunissent habituellement beaucoup de loups marins, comme celles du Pérou, et même celles de la Pata-

détroit de Magellan, la description qu'il en donne dans l'ouvrage de Shaw (*Museum leverianum*, vol. II, pag. 5, Lond. 1796), qui a étonné M. de Humboldt, parce qu'il indiquoit les pieds blancs, n'a pourtant rien d'extraordinaire ; ceux que nous avons vus en Patagonie les avoient blancs aussi, parce qu'ils étoient couverts d'une matière étrangère blanchâtre.

Zool., p. 36.
Le capitaine Middleton l'ayant rencontré dans le

gonie, toujours couvertes d'otaries et de phoques. Où il n'y a point de loups marins, il n'y a plus de condors; ou bien on les voit, comme au Pérou, soit planer sur les détours des Andes, soit les parcourir d'un vol rapide, afin d'y chercher les petites troupees isolées, seuls restes de la destruction des vicuñas et des guanacos, dont la disparition graduelle entraîne celles des condors, qui, pour cette raison, se tiennent de préférence aux environs des lieux habités et sur les routes.

» A la différence des cathartes, qu'on voit en tous lieux par centaines, le condor s'isole tout le temps qu'il chasse, et ne se réunit guère à d'autres oiseaux que pour prendre sa part d'une pâture commune. On en voit cependant quelquefois deux ensemble se reposer dans le même creux de rocher.

» Le condor est assez paresseux. Après avoir passé la nuit dans une crevasse de rocher ou de falaise escarpée, la tête enfoncée dans les épaules, ce qui lui donne un air sournois, il s'éveille à l'aube du jour, secoue deux ou trois fois la tête, attendant, assez souvent, le lever du soleil pour quitter son gîte, surtout s'il n'est pas pressé par la faim; s'incline au bord du rocher, en agitant ses vastes ailes, comme s'il balançoit à part; les déploie enfin, et s'éclance dans l'espace. Il ne prend que difficilement son essor, et ne s'envole pas horizontalement ainsi que beaucoup d'autres oiseaux. On le croiroit d'abord peu sûr de sa marche aérienne; car il commence par décrire un arc de cercle, en cédant à son propre poids; mais reprenant de suite son majestueux élan, les ailes arrondies, les rémiges écartées les unes des autres, il se jone dans les airs avec aisance, sans paroître éprouver la moindre fatigue. Par des mouvements oscillatoires (1) peu sensibles, il imprime à son vol toutes les directions imaginables; il suit toutes les sinuosités du terrain qu'il parcourt; il monte et descend toujours rapide; tout à l'heure abaissé jusqu'à raser le sol, perdu maintenant dans les nues. Mais que, du haut des airs, une proie vienne frapper sa vue perçante, alors il se précipite ou plutôt se laisse tomber sur elle, égal en promptitude à la flèche, avec une circonsance que signalent soigneusement les anciens auteurs: « Quand il descend, dit » Garcilaso de la Vega (2), il fait un sigrand bruit qu'il » étonne: *Cuando bajan, cayendo de lo alto, hacen » tan gran sombrido que asombra*; » circonsance des plus vraies en effet, car nous avons nous-même plus d'une fois éprouvé cet étonnement dont parle Garcilaso de la Vega, mais dans laquelle circonsance pourtant on ne pouvoit, sans risquer d'être

démenti par les voyageurs, voir, ainsi que l'ont fait plusieurs écrivains, un des caractères généraux du vol du condor. En tout autre cas, le vol du condor est peu bruyant.

Le condor seul parcourt successivement les côtes afin d'y chercher les animaux de tout genre que la mer rejette, ou bien les environs des lieux habités et les détours des chemins afin d'y recueillir des restes d'animaux jetés par l'homme; et quand il n'en rien trouvé, il se pose sur un pic ou sur une pointe de rocher voisine des troupeaux, et attend là qu'un brebis ou une llama s'éloigne de la troupe pour mettre bas son petit. Alors, si les bergers ne sont pas en mesure de défendre le jeune animal, le condor prend son vol, et tournoyant à une grande hauteur au-dessus de la pauvre bête, il attend qu'elle se soit mis bas, fond sur elle, non pour l'attaquer elle-même, mais pour s'acharner sur son placenta et ensuite le jeune animal en le déchirant par le cordon ombilical; et si le berger n'accourt pas promptement pour lui faire lâcher sa proie, l'avidé oiseau dans un instant a, malgré les efforts de la mère, dévoré les entrailles du petit. Nous avons remarqué que s'il se trouve quelque animal déjà marqué par un condor, dans un lieu où l'on n'en aperçoit aucun autre, il s'en présente sur-le-champ plusieurs sans qu'on puisse imaginer d'où ils viennent. Nous avons été témoin d'une de ces scènes sanglantes dans un voyage d'Arica à Tacna, sur la côte du Pérou. C'est un trajet de onze lieues sans eau au milieu d'un désert de sable brûlant que la pluie ne rafraichit jamais et dont la poussière se fait encore plus sentir, la sécheresse. Des troupes de mules et d'ânes pesamment chargés parcourent incessamment le pays, et les ânes, qui, là plus qu'ailleurs, sont les souffre-douleurs des habitants, traversent, aller et retour, sans qu'on les méprise le moins du monde, le plus souvent sans qu'on leur donne à manger; aussi en meurt-il beaucoup. On voit les cadavres desséchés, disséminés sur la route. Quand, dans une de ces caravanes, un âne vient à se fatiguer, on l'abandonne, sauf à lui à mourir, s'il ne meurt de soif, son habitation ordinaire. Un de ces pauvres animaux ainsi abandonné, ne pouvant plus, se coucha sur la route prêt à rendre le dernier soupir. Des urubus s'en approchèrent de suite, et venaient lui donner quelques coups de bec, peu redoutables pour le mourant; mais bientôt un condor qui avoit aperçu cette lutte du haut des cieux fondit sur cette proie, que lui abandonnèrent l'instant les urubus, restés à quelques pas en arrière, et attendant, sans doute, avec impatience le fin du repas du condor, dont ils n'osoient approcher. Ce premier condor ne tarda pas à se voir suivi de bord de deux, et, bientôt après, de sept à huit autres, qui, s'acharnant à l'envi sur leur victime

(1) Stevenson, *Voyages en Araucanie*, etc., trad. fr., tom. II, pag. 59, est l'auteur qui a le mieux décrit le vol du condor; il n'en est pas de même de ses mœurs.

(2) *Comentario real de los Incas*, pag. 290-2.

de déchei
des yeux
delivroient a
quo tant de
noble.

Nous nous
condors se ret
pointes collin
sont puis, dès
ils revinrent à
lent, mais non
prendre leur es
en luttant les
ils cherchent à
une partie de c
inquiétés, ils s
les crevasses de
tout; et là, com
tranquilleme
les deux épaule
de sapie, il cha
n'écou au com
gagnon repain
pendant plusie
plément de ses p
facile.

Garcilaso de
ement du dix-se
pas de serres, ce
semblables à ce
nitif et d'aut
auteur périve
s empêché t
er à l'oiseau
x falconidées
que « le cond
t un agneau,
emporte avec
sine (?) » M
nt à Stevenson
laquelle est a
e Humboldt,
ailleurs rien
nt de la force
lire que « det
nt sur le cer
na, ou sur la v
une génisse; i
blessant de leu
isse, essoufflée
gue en mugissa

Comentario real
Voyage en Ara
relation abrégée
zoologie, p. 41.

lui déchiotoient de leur bec tranchant, ceux-ci les yeux, ceux-là les parties génitales, et le condor devoit ainsi promptement d'un reste de vie tant de douleurs devoient lui rendre bien pénible.

Nous nous approchâmes de l'âne, et alors les condors se retirèrent, à une courte distance, sur les petites collines des environs, ou planoient au-dessus; puis, dès que nous feignîmes de nous retirer, ils revinrent à la charge. Une fois repus, ils s'envolent, mais non sans beaucoup de peine, ne pouvant perdre leur essor qu'après avoir long-temps couru, en battant les ailes; ou lorsqu'ils sont poursuivis, ils cherchent à se rendre plus légers, en dégorgeant une partie de ce qu'ils ont mangé. S'ils ne sont pas inquiétés, ils s'envolent, et vont se reposer dans les crevasses de quelque rocher, leur séjour habituel; et là, comme on l'a vu plus haut, ils font tranquillement la digestion, la tête enfoncée entre les deux épaules. Quand un condor n'a pas trouvé de proie, il chasse jusqu'à la nuit tombante, et ce n'est qu'au commencement du crépuscule qu'il regagne son repaire. Il supporte patiemment la faim pendant plusieurs jours, mais se dédommage amplement de ses privations, lorsqu'il trouve une proie facile.

Garcilaso de la Véga avoit dit, dès le commencement du dix-septième siècle, que « le condor n'a pas de serres, comme les aigles, et qu'il a les pieds semblables à ceux d'une poule (1). » Ce témoignage est positif et d'autant plus digne de foi qu'il émane d'un auteur péruvien, généralement bien informé, et qu'il n'a pu être empêché tous les écrivains plus modernes de parler à l'oiseau des mœurs qui n'appartiennent qu'aux falconidées. Stevenson, par exemple, prétend que « le condor tombe sur sa proie, et que si c'est un agneau, ou tout autre petit mammifère, l'emporte avec ses serres sur quelque montagne voisine (2)? » M. de la Condamine (3), antérieurement à Stevenson, avoit été imbu de cette erreur, laquelle est aussi tombée notre grand voyageur, le Humboldt, dont la réputation européenne ailleurs rien à craindre de la vérité. Il parle de la force des serres du condor. Il va jusqu'à dire que « deux condors se jettent, non seulement sur le cerf des Andes, sur le petit lion de la montagne, ou sur la vigogne ou guanaco, mais même sur une génisse; ils la poursuivent si long-temps, blessant de leurs griffes ou de leur bec, que la proie épuisée, essoufflée et accablée de fatigue, étend la queue en mugissant (4). » Le condor a des ongles

longs, il est vrai; mais ces ongles, qu'il n'emploie qu'à soutenir son corps, sont généralement usés, parce qu'il ne se pose que sur les rochers, et, comme l'a judicieusement remarqué M. Temminck, ne peuvent lui servir à saisir quelque proie que ce puisse être. Nous ajoutons qu'il ne pourroit pas même s'en aider pour la manger. Il ne fait véritablement usage, à cet effet, que de son terrible bec, avec lequel il la déchire et la dépèce, en tirant fortement sur la portion saisie. Nous ne croyons pas non plus que le condor puisse attaquer des brebis, des cerfs et des blamas, et moins encore des génisses. Les habitants américains, amis du merveilleux pour tout ce qui concerne leur pays, inclinent toujours à exagérer les choses. Nous pouvons assurer que le condor n'attaque jamais un animal adulte, ne fût-il que de la taille du mouton, à moins que cet animal n'expire; mais, attiré par l'appât du cordon ombilical, il attaque toujours les animaux qui naissent dans les champs. Nous pouvons assurer aussi que le condor ne chasse jamais aux oiseaux, et nous n'oserions assurer qu'il chasse même les plus faibles mammifères.

Ces renseignements nous dispensent de démentir les fables écrites sur l'attaque des enfants par des condors, et nous ne croyons pas qu'on en puisse citer un seul exemple dans le pays. Il ya plus, les Indiens chargent ordinairement, dès l'âge le plus tendre, leurs enfants de la garde de leurs troupeaux, que ces enfants savent fort bien préserver des condors, en prenant à côté d'eux les mères en gésine, ou en emportant les nouveaux-nés dans leurs bras; sans compter qu'on voit fréquemment des bambins de six à huit ans poursuivre ces énormes oiseaux, fuyant timidement à leur approche, quand, de moitié plus gros qu'eux, ils pourroient les renverser d'un seul coup d'aile et les tuer d'un seul coup de bec.

Il n'est pas moins inutile de réfuter les exagérations qu'on trouve dans Acosta et dans Garcilaso de la Vega lui-même, ordinairement si exact, relativement à la force du bec du condor, qu'ils prétendent pouvoir entamer la peau d'un bœuf. Nulle part les condors, du moins ceux d'aujourd'hui, ne nous ont paru aussi vigoureux; et il n'est aucun voyageur à la côte du Pérou ou sur le sommet des Cordillères qui n'ait vu les mules et les ânes morts sur les chemins, et dont les condors avoient mangé tout ce qu'ils en pouvoient saisir, entamés seulement au ventre, autour de l'anus et de la bouche, tandis que le reste de la peau avoit séché sur les chairs, sans avoir pu être dépecé par les condors.

Comme le roi des vautours et les cathartes, le condor mange de tout ce qui est animal. Nous l'avons vu se nourrir de mollusques, quoique ce soit là son dernier aliment. Il mange tous les animaux

Comentario real de los Incas, p. 290-2.

Voyage en Araucanie, etc., trad. franç. t. II, p. 60.

Relation abrégée du voyage à l'Amazone.

Ornithologie, p. 44.

morts, sans exception, les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons, ne manifestant quelque prédilection que pour la chair des mammifères. Il mange jusqu'à des excréments quand la faim le presse.

» Les condors ne sont rien moins que familiers ; ils fuient, de très loin, l'approche de l'homme ; et, si ce n'est en Patagonie, où, voyant des hommes peut-être pour la première fois, ils nous laissèrent passer à cent cinquante ou deux cents mètres au-dessous de leur habitation, nous n'avons jamais pu approcher un condor d'assez près pour le tirer, sans nous cacher dans le voisinage d'une proie présentée à son avidité, afin de le surprendre ; différant beaucoup en cela des autres vulturidées d'Amérique, des urubus surtout, qui vivent, pour ainsi dire, avec les habitants.

» Il seroit difficile d'apprécier au juste la véritable durée de la vie d'un condor ; mais, si nous en croyons les indigènes, sa longévité surpasseroit de beaucoup celle de tous les autres oiseaux. Les Indiens nous ont assuré en revoir encore, de temps à autres, quelques uns marqués par leurs pères, il y avoit plus de cinquante ans, de certains signes particuliers. Le lecteur sent avec nous que le fait même et sa preuve auroient ici besoin, l'un et l'autre, d'une vérification plus désirable qu'aisée à se procurer ; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que les condors multiplient peu, et que, comparés aux cathartes, ils sont toujours en petit nombre.

» Les condors ne font point de nids ; ils se contentent de choisir, dans les rochers, ainsi que nous avons pu le reconnoître en parcourant les falaises de la Patagonie, des concavités assez larges pour recevoir leurs œufs, préférant toujours, pour faire leur ponte, les points inaccessibles, moins par leur élévation que par l'âpreté de leur pente.

» Le condor femelle pond deux œufs, de dix à douze centimètres. Les naturels nous les ont dits blancs ; mais un fragment que nous en avons vu nous feroit croire que, comme pour l'œuf de l'aura et de l'urubu, le blanc est couvert de taches espacées d'un brun rougeâtre. C'est surtout de novembre en février qu'a lieu la couvée. Les couples, alors, s'éloignent encore davantage des lieux habités, pour chercher un emplacement propice. Les habitants nous ont assuré que la femelle couve seule, ce qui nous paroît difficile à croire, parce qu'en des régions quelquefois froides et sans arbres, le petit auroit le temps de périr dans la coquille. En tout cas le mâle et la femelle s'occupent, de concert, du soin de nourrir les jeunes condors, en dégorgeant dans leur bec les aliments qu'ils ont pris eux-mêmes. Les jeunes grandissent assez lentement, et peuvent à peine voler au bout d'un mois et demi. Ils suivent long-temps encore le couple, qui les guide dans leurs

premières chasses ; mais le plus long terme de leur éducation ne passe jamais quelques mois ; et, dès ce moment, on voit les jeunes condors s'isoler de leurs parents, et chercher eux-mêmes à pourvoir à leur nourriture. Plus voraces alors que les vieux, mais moins prévoyants et moins déliants, parce qu'ils ont moins d'expérience, ils tombent plus facilement dans les embûches des chasseurs ; aussi tue-t-on souvent de jeunes condors, et rarement des condors adultes.

» Les condors nuisent beaucoup aux troupeaux en tuant les animaux nouveau-nés ; c'est pourquoi les habitants actuels leur font une guerre d'extermination, et mettent en jeu, pour les détruire, beaucoup de ruses différentes. La plupart du temps, ils liguettent, cachés près d'un lieu garni par eux d'un appât propre à les attirer, et les tuent à coups de fusil ; ou bien, attendant qu'ils soient repus, ils poursuivent à cheval, les enveloppant, le plus souvent, de leur terrible lazo ; d'autres fois, enfin, les surprennent, gorgés de nourriture, dans un cercle étroit de palissades formé d'avance autour de la proie tentatrice, et les assomment à coups de bâton sans qu'ils puissent fuir, faute d'espace, ni s'enfuir par suite de la glotonnerie qui vient appesantir leurs ailes en surchargeant leur estomac. Nous avons pu entendre parler de la chasse décrite par Molina (1) : selon cet auteur, un homme se couche sur le dos, affublé de la peau d'un bœuf fraîchement égorgé : le condor, trompé par l'aspect de cette proie qu'il prend pour un animal mort, s'en approche et de le manger. L'homme, dont les mains sont garnies de gants, saisit alors l'oiseau par les pattes et d'autres chasseurs viennent promptement l'assommer.

» Nous croyons qu'on a trompé M. de la Combe (2) en lui garantissant qu'on emploie, pour tirer le condor, une figure d'enfant pétrie d'une argile très visqueuse, où l'oiseau vient engager ses serres. C'est une suite de l'erreur consacrée, que le condor se sert de ses ongles.

» Comme tous les oiseaux de proie, en général, le condor a la vie très dure ; mais les habitants de la Patagonie ont dit que le condor a une vie plus dure encore, pareille à celle d'Ulloa (3), qui prétend que le bec des plumes du condor est si serré que la balle ne pénètre pas, et ajoute même qu'on lui a tiré de dix à dix coups de fusil de suite sans lui faire du mal, les balles renvoyées par les plumes rebroussant sur le visage du chasseur. Ce fait n'a pas besoin de réfutation. Nous avons tué des condors, et de très loin,

(1) Essai sur l'histoire naturelle du Chili, trad. de Molina, pag. 249.

(2) Relation abrégée du Voyage de l'Amazone, pag. 158.

(3) Noticias americanas, pag. 158, § 18.

ment avec des balles ordinaires, mais encore avec de petites balles ou plomb n° 0, des chasseurs. Le condor, étant plus grand et plus fort que aucun autre oiseau de proie, doit nécessairement être plus difficile à tuer; aussi vole-t-il long-temps en l'air, avant de tomber, même après avoir été grièvement blessé. Nous avons acquis la certitude que le condor est très difficile à mettre à mort par telle autre voie; celle, par exemple, de la strangulation. Nous nous avouer qu'après en avoir blessé un de nos balle, sur la côte de la Patagonie, nous voulions l'achever de cette manière, et ne pûmes y parvenir qu'après une heure des plus pénibles efforts? Cette observation est applicable, et plus directement encore aux oiseaux de mer, comme les albatrosses.

Le nom du condor vient peut-être de *cuntur*, mot par lequel les anciens auteurs le désignent; et M. de Humboldt fait dériver *cuntur* du verbe quichua *cuntun* (?), qui signifie exhaler une bonne odeur, sentir bon. Nous ne sommes pas de son avis. Dans la langue quichua ou des Incas, quand on veut parler de choses qui ont une bonne odeur, on se sert, en *cuntun*, du radical *cuntun* ou *cuntuy*; mais quand, au contraire, on veut désigner des choses de mauvaise odeur, on emploie le radical *aznak*, *aznay*. Or, ne pouvant, en conscience, admettre que les Quichuas eussent l'odorat assez dépravé pour trouver une bonne odeur au condor, nous ne croyons pas trop nous écarter de la vérité en tirant le mot *condor* de *contury*, nom du condor dans la langue aymara (?), que nous croyons antérieure à celle des Quichuas, qui pourroit bien lui devoir son origine; nous qu'on ne veuille expliquer cette sorte d'antiphrase étymologique par une antiphrase analogue dont usaient les anciens Grecs, en donnant des noms furieux le nom d'*Euménides*, qui veut dire

les Indiens Araucanos du Chili et des Pampas de Buénos-Ayres, nomment le condor *huirio*; les Puelches, qui habitent du trente-neuf au quarante-unième degré sud, le nomment *huirio*, et les Patagons ou Tehuelches, de l'extrémité la plus méridionale du continent américain, le nomment *huirio*. Les Espagnols le nomment *buy*, appellation par laquelle ils désignent les vautours d'Europe.

Il nous reste à considérer le condor sous un autre aspect de vue tout-à-fait neuf, ou qui n'a été, du

Vocabulario del padre Diego Gonzalez Holguin (1608), pag. 33 et 34.

Vocabulario de la lengua Aymara, por Ludovico Bertonio (Juli, 1612), pag. 52 C'est peut-être de tous les ouvrages de ce genre le plus curieux sous le rapport géographique, car il est le seul livre imprimé par un Espagnol dans un petit village du sommet des Andes.

moins, que partiellement indiqué par les anciens auteurs espagnols de l'Histoire du Pérou. Nous voulons parler du rôle qu'a joué cet oiseau dans les antiques superstitions religieuses des grandes nations Quichua et Aymara. Il est curieux, sans doute, de voir un oiseau de proie révéral dans les deux vastes empires du Mexique et du Pérou, tandis que les vieux Astèques faisoient, de leur côté, jouer un si grand rôle mythologique à leur *Cozcaquauhtli*, qui paroît être la grande harpie, et non pas le *vultur papa*, comme on l'a cru jusqu'à présent. Il est curieux aussi de retrouver des traces de l'adoration du condor bien avant l'époque des Incas, et peut-être même avant celle des Aztèques.

» Garcilaso de la Vega dit (?) vaguement, en parlant des diverses religions antérieures aux Incas, que quelques nations adoroient le condor à cause de sa taille, et parce qu'elles se glorifioient d'en descendre. Ces traditions ne s'étoient, sans doute, conservées que par oui-dire, et sans qu'on désignât la nation à laquelle on pouvoit les rapporter. Il dit encore, en parlant des conquêtes que fit le onzième roi des Incas, *Tupac Inca Yupanqui*, que, quand ce prince pénétra à l'est de *Cajamarca* (?), au sixième degré sud, chez la nation *Chachapuya*, cette nation avoit le condor pour principal dieu. Enfin, parlant des offrandes des chefs ou curacas à l'Inca, lors de leur visite, à l'occasion de la grande fête annuelle du soleil, appelée *Rajmi* (?), il dit que les Indiens donnoient à l'Inca beaucoup d'animaux parmi lesquels on remarquoit des condors. Dans cette même fête, où les Indiens se déguisoient de diverses manières, on en voyoit quelques uns se présenter avec des ailes de condor attachées aux épaules, comme prétendant descendre de cet oiseau (?). Nous avons vu les mêmes images se reproduire dans les déguisements des Indiens Aymaras de la Paz (Bolivia), lors des grandes fêtes du catholicisme, par exemple, le jour de la Saint-Pierre et de la Fête-Dieu. Il est assez singulier que les Indiens Aymaras aient conservé jusqu'à nos jours le goût de ces scènes burlesques qu'ils représentoient lors des anciennes fêtes du soleil; mais il n'est plus encore que cette coutume se soit maintenue chez un peuple qui, dès les premiers temps de son histoire, que nous rappellent seuls aujourd'hui les monuments de Tiaguanaco, sur le lac de *Titicaca*, étoit sous l'empire d'idées religieuses, dans lesquelles le condor entroit pour beaucoup. En effet, sur des statues colossales, sur des portiques monolithes, nous avons trouvé partout des figures de condor, tantôt entières et tenant un sceptre pour représenter

(?) *Comentario real de los Incas*, p. 12-2.

(?) *Idem*, 264-1, sous le nom de *Cassamarca*.

(?) *Idem*, pag. 139-1.

(?) *Idem*, pag. 196-1.

allégoriquement les messagers du soleil, tantôt par fragments, soit que les ailes de l'oiseau s'adaptent aux épaules des rois qui viennent rendre hommage à l'astre dominateur, soit que sa tête orne la couronne même ou le sceptre du dieu, sa tête prodiguée, d'ailleurs, dans toutes les sculptures de ces temps reculés, que nous croyons de beaucoup antérieurs au règne des Incas, regardés par nous, non sans quelques raisons, comme les derniers rejetons des Aymaras, cette nation brillante, bien plus avancée dans les arts que ne l'ont été depuis les Incas eux-mêmes (1).

» Les Incas regardoient aussi le condor comme l'animal le plus noble, sans quoi ils ne se seroient pas représentés sous cet emblème, comme nous le voyons dans l'histoire de Viracocha, leur huitième roi (2), qui, après la mort de son père Yahuar Huacac, fit, au lieu même où son père s'étoit lâchement retiré, lors de l'attaque des Chancas, sculpter, sur une très haute pierre, deux condors, l'un, les ailes fermées, la tête basse et enfoncée entre les épaules comme s'il se cachoit, et le bec dirigé vers le sol ou *collasuyo*, tournant le dos au *cuzco*; l'autre, le bec tourné vers la ville, l'air fier, les ailes éployées comme s'il fondoit sur une proie; celui-là représentant Yahuar Huacac soustrait au danger par sa fuite, celui-ci Viracocha lui-même accourant à la défense de la capitale de l'empire. L'auteur du *Comentario de los Incas* nous apprend que ces figures existoient encore en 1580.

» Plusieurs endroits ont tiré leur nom de celui du condor. Nous trouvons, sur la route de Potosi Oruro, la côte de Condor-Apacheta (la Gorge du Condor), et beaucoup de dérivés, comme *Cuntumarea* (la demeure du condor, etc.), dont on a fait par corruption, *Cuntumarca*.

» Plusieus endroits ont tiré leur nom de celui du condor. Nous trouvons, sur la route de Potosi Oruro, la côte de Condor-Apacheta (la Gorge du Condor), et beaucoup de dérivés, comme *Cuntumarea* (la demeure du condor, etc.), dont on a fait par corruption, *Cuntumarca*.

(1) Voyez partie historique : Environs de la Paz.

(2) Garcilaso de la Vega, *Comentario real de los Incas*, pag. 161-1.

LIVRE PREMIER.

LES OISEAUX NON VOLATILES.

Il est des animaux quadrupèdes organisés pour vivre dans les divers fluides qui enveloppent ou qui occupent les déclivités de notre planète. Les uns, quadrumanes et polyphages, habitent plus exclusivement les forêts, et, même dans l'état de liberté, affectent un redressement vertical de leur tronc. D'autres sont plus exclusivement propres au vol, puisque la nature les a munis dans ce but de membranes alaires; quelques uns enfin ont reçu jusqu'aux attributs des poissons, car ils doivent séjourner exclusivement dans les eaux. Des carnassiers par essence ont vu reproduire leur type chez les amphibiens; de manière que la série des mammifères ne nous présente, au lieu d'une ligne droite descendante, qu'un cercle dont les renflements sont occupés par des types rayonnant plus ou moins entre eux.

Il en est de même des oiseaux: quelques uns tiennent de près aux mammifères, car ils ne volent point, et possèdent une sorte d'organisation mixte: d'autres peu propres à vivre sur le sol sont façonnés presque exclusivement pour la natation. Certains enfin, puissants et robustes, semblent planer sans cesse dans la couche de l'atmosphère, et n'avoir que de courts instants de repos sur la terre!... Entre ces

limites extrêmes existent une foule de nuances viennent remplir l'intervalle.

Les oiseaux qui ne volent pas, suivant la division de Buffon, et que nous avons appelés *oiseaux anomaux*, ont le sternum aplati et sans brèche, les mammifères, terminé de plus par un appendice xyphoïde. Leurs ailes sont réduites à de simples membranes, et terminées par des ongles que recouvrent des plumes impropres à l'action de voler. Leur langage charnu est presque libre à sa pointe, et leur estomac s'éloigne de la forme du gésier chez les autres oiseaux. Ils ont un appareil simulé de vessie, qui manque chez tous ces derniers, et leurs paupières enfin semblent être bordées de cils.

Les types de cette classe sont: l'*AUTHUCUTE* d'Amérique (*struthio*, L.) dont l'histoire laisse peu à dire dans Buffon, et les *NANDUS* (1) (*rhea*, Brisson).

(1) M. Gould a lu, à la Société Zoologique de Londres, la description d'un *nandu* de Patagonie, rapporté par M. Darwin, et qui est bien distincte du *nandu* commun d'Amérique (*Rhea americana*), par sa taille qui n'est que le cinquième, par son bec plus court, et par ses tarses qui sont réticulés en dessous.

* *Echo du monde savant et Hermès*, 4^e année (1837), 2^e division. Sc. nat., n° 65 du 8 avril 1837, p. 50.

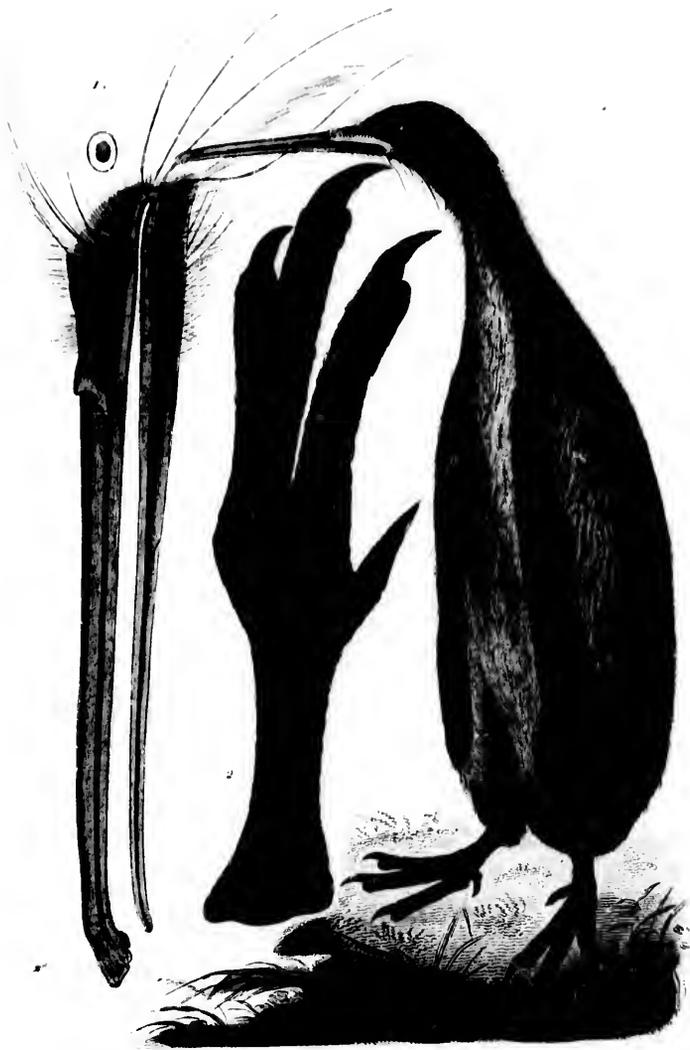
'étoit lâchement
s, sculpter, se
s, l'un, les ailes
entre les épaules
dirigé vers le sud
uzro; l'autre,
es ailes éployées
; celui-là repart
au danger par
e accourant à
ire. L'auteur
end que ces figu

ur nom de celui
route de Potos
ieta (la Gorge
s, comme Cuzco
ic.), dont on a

foule de nuances

s, suivant la dis
ons appelés oïdes
ti et sans brèche
s par un appen
uites à de simples
ngles que recour
tion de voler. L
e à sa pointe, et
e du gésier cher
pareil simulant
ces derniers, et
bordées de cils.
; l'AUTRUCHE d'
toire laisse pen
s (1) (*rhea*, Bris

Zoologique de Lon
agonie", rapporte
ete du nandou est
, par sa taille q
n bec plus court
éticulés en der
rmés, 4^e année 18
avril 1837, p. 50.



Albatrus Australis *Albatrus Australis* *Schum.*
A. L. h. 2. 10. det. n. n. n. det. n. n. n.

t sa prestesse
es levriers ne

: peut-être les
e les connus-
onnée Shaw,
Miscellany, et
blanches 1057
il indique ces
long, grêle,
une espèce de
upe toute la
e se rentle à
; les narines
t, et placées à
les ailes sont
de quelques
par un ongle
, analogues à
t scutellés en
t nombre de
d'ongles accé-
urt : la queue

: qui compose
iption et les
individu ap-
y, comman-
voit pris à la
t, sans aucun
des Iles nous
nous décrivit
nous l'ayons
l'indication
ous le nom

le et à quel
nos méthodes
de grands
s pieds il se
s'en éloigne
son bec. Sa

n'est qu'une espèce
nom d'antruche d
sous cette dernière
par Buffon, bien
erreur, puisque c
Coyane; ses vérit
Pampas de la Plat
des anciens voyag
Brisa), sont de l'A
mon en casoar à cas
lumières de Buff
forêts de Moluques
les Hollandois appo

I.E.
Do

Ont été inconnus
des casoars par la dé
leur bec, légèrement
la pointe. Puis les na
laires; leur tête, em
joues et les côtés du
et triangulaire, est
jambes, longues et rob
et comme dentelés en
térieurs sont égaux, r
aux plumes des ailes
de queue dites rect
plumage. L'émon pl
Voyage (1) a le plumag
Les jeunes ont
roux vif. Cet ois
plains de la
à mesure que les
ts. Sa chair est

être protégés par d
dans l'antruche co
ous du genou. Les
plumes sont termi
in a aussi lu une
espère que M. Gou
leur manière de r
aucun auteur, et
vont lentement d
rés petite partie d
vant. Comme che
de l'incubation, e
, mais encore ils l
que ceux-ci soient
leur nourriture.
même nid, et le nor
pendant la saison es
n d'Azara, de soix
, pl. 226; Shaw, Mis
s aust., pl. 36.

n'est qu'une espèce, long-temps connue sous le nom d'autruche d'Amérique et de *toniouou*. C'est sous cette dernière dénomination qu'elle est décrite par Buffon, bien qu'elle lui ait été appliquée par erreur, puisque ce mot appartient au Jabiru de Guyane; ses véritables noms sont *churi* dans les Pampas de la Plata, et *Nandu* dans les relations des anciens voyageurs. Les CASOARS (*casuarus Brisson*), sont de l'Asie. La seule espèce connue, l'Émou du casoar à casque, est figurée pl. 415 des enluminures de Buffon. C'est un grand oiseau des forêts de Moluques et de la Nouvelle Guinée, que les Hollandais apportèrent en Europe en 1597.

LES ÉMOUS.

Diomail. VIEILL.

Ont été inconnus à Buffon. Ils se distinguent des casoars par la dépression assez remarquable de leur bec, légèrement caréné en dessus et arrondi à la pointe. Puis les narines sont médianes et orbiculaires; leur tête, emplumée sur le vertex, a les joues et les côtés du cou nus. La langue, charnue et triangulaire, est frangée sur ses bords; leurs jambes, longues et robustes, ont des tarses réticulés et comme dentelés en arrière; les trois doigts antérieurs sont égaux, armés d'ongles obtus. Quant aux plumes des ailes nommées rémiges, et à celles de la queue dites rectrices, elles manquent complètement. L'émou parembang (*Dromaius ater*, Vieill.) a le plumage brun, des plumes décomposées. Les jeunes ont une livrée marquée de quatre bandes roux vif. Cet oiseau, autrefois très commun dans les plaines de la Nouvelle-Galles du Sud, diminue à mesure que les colons étendent leurs défrichements. Sa chair est estimée et comparée à celle

de l'émou protégés par de larges plaques transversales dans l'autruche commune, et qui ont des plumes sous du genou. Les ailes sont mieux emplumées, les plumes sont terminées par une bande blanche. On a aussi lu une note sur le *rhea americana*, espèce que M. Gould venoit de faire connaître, sur leur manière de nager, qui n'avoit été remarquée par aucun auteur, et qu'il a pu observer plusieurs fois nageant lentement dans l'eau, ne laissant voir que la très petite partie de leur corps et étendant leur queue au-dessus. Comme chez les guachos, les mâles se battent et de l'incubation, et non seulement ils couvent les œufs, mais encore ils prennent soin des petits jusqu'à ce que ceux-ci soient en état de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture. Plusieurs femelles pondent même nid, et le nombre des œufs déposés dans le nid pendant la saison est de quarante à cinquante. On en a vu à Azzara, de soixante à soixante-dix. (Vieill., pl. 226; Shaw, Misc., pl. 99; Péron, Voyage aux Indes austr., pl. 36.

du bœuf. Ses mœurs sont farouches, et sa prestesse à la course est telle, que les plus agiles levriers ne peuvent l'atteindre.

LES APTÉRYX.

Apteryx, SHAW.

De tous les oiseaux les aptéryx sont peut-être les plus bizarres par leurs formes. Nous ne les connaissons que par la description qu'en a donnée Shaw, dans le tome XXIV du *Naturalist's Miscellany*, et dont il a publié la figure dans les planches 1057 et 1058. Les caractères par lesquels il indique ces oiseaux sont ainsi établis : le bec est long, grêle, très droit, et recouvert à sa base d'une espèce de cire; une rainure tubuleuse en occupe toute la longueur sur chaque côté, et sa pointe se renfle à l'extrémité en se recourbant un peu; les narines sont de forme linéaire, peu apparentes, et placées à la base de la mandibule supérieure; les ailes sont à l'état le plus rudimentaire garnies de quelques plumes peu apparentes, et terminées par un ongle recourbé; les pieds sont courts, épais, analogues à ceux des oiseaux gallinacés, fortement scutellés en avant et sur les doigts, qui sont au nombre de quatre, entièrement libres, et munis d'ongles acérés et robustes; le pouce est très court : la queue manque complètement.

Nul zoologue n'a revu la seule espèce qui compose ce genre depuis Shaw, dont la description et les figures ont été faites (en 1812) sur un individu apporté à Londres par le capitaine Barclay, commandant le vaisseau la *Providence*, qui l'avoit pris à la Nouvelle-Zélande. C'est de cet oiseau, sans aucun doute, qu'un chef zélandois de la baie des Îles nous montra une peau mutilée, et qu'il nous décrivit d'une manière assez complète pour que nous l'ayons pris pour un casoar, dont on trouve l'indication dans notre Manuel d'ornithologie sous le nom d'*émou-kikiki*.

L'APTÉRYX AUSTRAL.

Apteryx australis (?).

On ne sait en vérité à quelle famille et à quel ordre cet oiseau doit appartenir dans nos méthodes ornithologiques : toutefois il présente de grands rapports avec les autruches, et par ses pieds il se rapproche des gallinacés, tandis qu'il s'en éloigne beaucoup par la forme anormale de son bec. Sa

(?) Shaw, pl. 1057 et 1058, *Nat. Misc.*

taille est à peu près celle d'une oie, et ses dimensions, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité du corps, sont de deux pieds et demi; le bec, de la commissure jusqu'à sa pointe, a six pouces neuf lignes : mais par son facies général l'aptéryx ressemble beaucoup aux palmipèdes nommés *manchots*. La couleur de son plumage a la plus grande analogie avec celui de l'émiou de la Nouvelle-Hollande, c'est-à-dire qu'il est noir, flammé de ferrugineux foncé; les plumes ont une tige simple, mais leurs barbes sont longues, molles, et finement barbelées : toutes se terminent en pointe effilée. Quant aux diverses parties du corps, il est remarquable par plusieurs particularités; sa tête est petite, et le cou de médiocre longueur; les jambes sont placées très en arrière du tronc, et se trouvent être courtes et robustes : elles n'ont guère que six pouces de longueur. Les ongles des doigts antérieurs sont puissants; celui du médius a jusqu'à un pouce : l'éperon qui termine l'aile n'a guère que trois lignes; le bec et les tarses sont de couleur jaune brunâtre.

L'aptéryx habite exclusivement les îles de la Nouvelle-Zélande, et sera pour les voyageurs futurs une des découvertes les plus intéressantes qu'ils puissent faire.

Depuis la publication de notre article, M. Yarrell (1) en a fait l'objet de quelques recherches, et ce singulier oiseau rappelle, par ses tarses puissants et robustes, ceux des gallinacés, et a des ailes réduites à un moignon onguiculé. M. Sykes a rencontré dans l'estomac d'un ibis indien des escarbots, des sauterelles, des semences, des matières végétales, et il suppose que l'aptéryx a le même genre de nourriture. Enfin M. Yarrell n'hésite pas à partager la manière de voir émise dans notre Traité d'ornithologie, en le plaçant à côté des autruches et des caoars. On sait que les aptéryx n'ont encore été rencontrés que sur le mont *Ikou-Rangui*, vers le cap oriental de la Nouvelle-Zélande.

M. Mac-Leny a envoyé de Sydney (Nouvelle-Galles du Sud) à la Société zoologique de Londres une peau d'*aptéryx*, qui provenoit de la Nouvelle-Zélande, en y joignant quelques renseignements curieux. C'est ainsi qu'on lui a rapporté que cet oiseau se nourrissoit de longs vers de terre qu'il saisissoit en enfonçant son bec dans le sol et qu'il avaloit tout vivants : on ajoute qu'il frappe la terre pour s'assurer de la présence des vers, soit par rapport au degré de sécheresse de celle-ci, soit par rapport au son qui se fait entendre. On dit encore qu'il se sert de ses pattes robustes pour se défendre.

(1) Proceed, part. I, 1833, p. 25 et 80.

LES DRONTES.

Didus.

Objet de discussions nombreuses, et dont on connoît que quelques débris, paroissent former une race depuis long-temps éteinte. Buffon s'est élevé sur l'histoire du dronte ou dodo (1), qu'il distingue de deux espèces également inconnues de nos jours autrement que par les récits des anciens voyageurs qui les appellent *solitaire* et *oiseau de Nazareth*. Or, la plupart des auteurs qui ont écrit sur ce dronte l'ont placé les uns à côté des autruches, d'autres parmi les gallinacés, certains avec les manchots. Enfin M. de Blainville (2) n'hésite pas à le regarder comme un vautour, voisin des cathartes. Les preuves nombreuses qu'il accumule méritent l'effet d'être prises en considération, bien qu'elles ne nous paroissent pas hors de toute objection sérieuse.

Les drontes, nommés *didus* par Linné et Latham, furent rangés par Mehring et Brisson, furent rangés dans des autruches par Niëremberg, Willughby, Linné et les deux auteurs que nous venons de citer dans l'ordre des *struthionés* par Latham, Daur, Vieillot, tandis que MM. Temminck et Cuvier opinèrent à les classer non loin des manchots, que M. Vigors en fait un gallinacé de transition, voisin du genre *tetrax*. Or, nous venons de dire que M. de Blainville les regarde comme des vautours privés d'ailes et destinés à vivre sur le sol.

Le professeur d'anatomie comparée, et surtout de Cuvier dans cette chaire, trace un historique fort intéressant des auteurs qui ont décrit ou mentionné le dronte, dont on ne possède, dans les collections publiques, qu'un portrait à l'huile, appartenant au Muséum britannique, et une tête de pied desséchés conservés dans le musée Ashmole de l'université d'Oxford.

Le dronte vivoit sur les îles de France et Bourbon. Il y étoit commun lorsque les premiers explorateurs abordèrent ces deux îles de l'Afrique; mais, privé de moyens de défense capable de se soustraire aux chasses dont il étoit l'objet, sa race s'éteignit bientôt, et disparut moins d'un quart de siècle de la surface des terres volcaniques. Comment se fait-il que ces îles, d'origine toute récente dans la création, juger par leur nature ignée, aient seules reçu d'organisation incomplète, et qui ne s'est sentie nulle part depuis, pas même sur la vaste face de Madagascar, peuplée d'animaux qui

(1) *Didus ineptus*, n. s.

(2) Nouv. Ann. du Mus., t. IV, p. 4 à 36, pl. 1 à 4.

partenaient c
sur ces îles, j
noms d'Afrique
de rames aér
n'a pas de pat
pu naitre, se d
elles, illes de l
Tel est le car
Blainville et Du
latives au dodo
En 1497, lors
des Tourmentes
la relation portu
cap de Bonne-E
baie qu'on appel
s'offrit sur la ro
ayant les formes
souris, et que les
le nom de solit
retour, prirent be
pelèrent cygnes, e
reposoient le nom
Cornelisz Van-Ne
1598, le dronte en
comme un cygne,
a tête, n'ayant q
place des ailes,
risâtres et friscés
on équipage le no
don de dégoût, et a
l'ont on a fai
Cornelisz Van-Ne
par le nom d
les Portugais
en l'appellan
r régnaient. L
par les Portu
écée sur la r
de ses individu
d'une p
de Clusius, l
sur un dessin
andois Bente
rance, et su
nservée dans
e, nommé I
celle-ci : Cet
grandeur, mai
Sa tête est g
e. nat., art. Dr
mary review o
il de voyages a
de Purchass e
p. 100.

partiennent en propre? Le dronte n'a pu aborder sur ces îles, jetées à une grande distance des continents d'Afrique et d'Asie. par le vol, privé qu'il est de rames aériennes, ni par la natation, puisqu'il n'a pas de palmure entre les doigts? Comment a-t-il pu naître, se développer, et puis disparaître de ces îles, îles de l'action des volcans?

Tel est le catalogue d'après MM. Dumont (1), de Blainville et Duncan (2), des sources historiques relatives au *dodo*, *dodar*, ou *dronte*.

En 1497, lorsque Vasco de Gama doubla le cap de Tourmentes pour parvenir aux Indes orientales, la relation portugaise dit, qu'à soixante lieues du cap de Bonne-Espérance, on rencontra dans une baie qu'on appela *Angra de San Blaz*, dans l'île qui s'offrit sur la route, un grand nombre d'oiseaux, ayant les formes des oies, avec des ailes de chauves-souris, et que les matelots désignèrent entre eux par le nom de *solitaires*. En 1499, les Portugais, au retour, prirent beaucoup de ces animaux, qu'ils appelèrent *cygnes*, en donnant à l'île sur laquelle ils se reposoient le nom d'île des Cygnes ou *Ilha do Cerne*.

Cornelisz Van-Neck, amiral hollandais, décrit, en 1598, le dronte en ces termes : C'est un oiseau gros comme un cygne, portant un capuchon de peau sur la tête, n'ayant que quatre à cinq plumes noires à la place des ailes, et quatre à cinq petites plumes risées et frisées au lieu de queue (3). Les gens de son équipage le nommèrent *walgh-vogel*, ou oiseau de dégoût, et ainsi *dot-uers*, qui veut dire *dronte*. C'est ainsi qu'on a fait *dodo* (qui dort), puis *dronte*.

Van-Neck, au lieu de désigner l'île de Maurice par le nom d'île des Cygnes, que lui avoient donné les Portugais, y jeta les fondemens d'une colonie, et l'appela l'île Maurice, en l'honneur du roi régnant. Dans ce laps de temps, le dronte, par les Portugais qui relâchoient sur cette île sur la route de l'Inde, vit bientôt le nombre de ses individus diminuer, puis sa race s'éteignit faute d'une protection suffisante. La figure de cet oiseau, publiée en 1605, ne repose sur un dessin extrait du journal du capitaine hollandais Bentekodé (4), qui avoit séjourné à Maurice, et sur une patte que cet auteur avoit conservée dans la collection d'un professeur de Leyde, nommé Paw. La description de Clusius, celle-ci : Cet oiseau égale ou surpasse le grand dindon, mais sa forme est complètement différente. Sa tête est grande, et comme recouverte

(1) *Proc. nat.*, art. *Dronte*, t. XIII, p. 519 (1819).

(2) *Natural history of the dodo*; *Zool. Journ.*, t. III,

(3) *Journal de voyages aux Indes*. Rouen, 1725, t. II,

(4) *Journal de Purchas et d'Aclyt*, Paris, 1663,

p. 100.

d'une membrane imitant une sorte de capuchon. Le bec n'est pas aplati, mais épais et oblong, de couleur jaunâtre dans les parties voisines de la tête, bleuâtre au milieu de la mandibule inférieure, et noir à son extrémité. La mandibule supérieure est recourbée en crochet en dessous. Le corps est recouvert de plumes rares et courtes. Il manque d'ailes, mais à la place de celles-ci il est pourvu de quatre à cinq plumes noires un peu longues. Le corps, dans sa partie postérieure, est très épais et fort gras. Au lieu de queue on remarque quatre à cinq plumes courtes, crépues, enroulées, et de couleur cendrée. Les jambes, plus épaisses que hautes, sont couvertes dans leurs parties supérieures de petites plumes noires; le reste, ainsi que les pieds, est jaune; ces derniers ont quatre doigts, trois plus longs dirigés en avant, et un plus court placé en arrière. Tous sont munis d'ongles noirs.

Quant au pied, qui venoit d'être tout récemment apporté de l'île Maurice, Clusius fait observer qu'il n'étoit pas très long, puisqu'il n'avoit qu'un peu plus de quatre pouces du genou aux phalanges, tandis qu'il étoit fort gros, puisque sa circonférence étoit de près de quatre pouces (probablement aux tarses). Ce membre étoit couvert de nombreuses écailles jaunâtres, et plus larges en devant, brunâtres et plus petites en arrière. D'autres écailles fort larges recouvraient également la face supérieure des doigts, tandis que ceux-ci en dessous étoient calleux. Les doigts avoient peu de longueur relative, et étoient proportionnellement assez courts pour la grosseur du tarse, puisqu'en effet celui du milieu ou le plus grand n'avoit pas plus de deux pouces de longueur, que les latéraux les avoient à peine, et que le pouce n'avoit que dix-huit lignes. Tous ces doigts étoient terminés par des ongles épais, durs, noirs, n'ayant pas douze lignes, celui du pouce excepté.

Les navigateurs portugais et hollandais, bien que peu difficiles en fait de nourriture, essayèrent en vain de manger la chair du dronte, après même l'avoir fait macérer. De là l'épithète d'oiseau de dégoût ou portant à vomir, *noseam movens avis*, qu'ils lui appliquèrent. Cette chair coriace, difficile à cuire, n'étoit pas propre à la table, celle de la poitrine et du ventre exceptée, dont la saveur n'étoit pas trop désagréable. Clusius tenoit encore des navigateurs qui avoient tué des drontes, qu'on avoit trouvés deux pierres dans l'estomac d'un individu, pierres probablement avalées par l'oiseau sur les rivages; et lui trouvant quelques caractères des gallinacés, il le nomme *gullinaceus gallus peregrinus*.

Thomas Herbert, qui publia en 1634 la relation de ses voyages (1), décrit sous le nom de *dodo* l'oiseau qui nous occupe, en s'exprimant ainsi : « Le

(1) *Travels in Africa, Asia*; 1626 and 1627. *Mag. pitt.*, t. II, pl. 25.

dodo, dénomination dont je ne connois ni l'origine ni l'étymologie, mais qui paroît être portugais, et lui avoir été donnée à cause de sa simplicité, est un oiseau qui, par sa forme et sa rareté, peut être considéré comme une sorte de phénix. Son corps est arrondi et extrêmement gras; la lenteur de sa marche est en rapport avec sa corpulence. Quelques individus pèsent plus de cinquante livres. Il est meilleur à voir qu'à manger; son air est mélancolique; sa tête, différemment revêtue, est couverte en arrière par une sorte de capuchon de plumes d'un duvet noirâtre, et entièrement nue dans le reste, qui est d'une couleur blanchâtre, comme s'il étoit enveloppé dans une toile transparente. Son bec très crochu et recourbé en dessous, depuis les narines, qui sont au milieu, jusqu'à son origine, est d'un vert clair mêlé d'un jaune pâle. Les yeux sont ronds, petits et brillants comme des diamants. Les plumes sont du plus fin duvet, comme cela a lieu chez les jeunes oies. Les ailes sont, comme dans l'oiseau de la Chine (le casoar des Indes), fournies de trois à quatre plumes courtes. Les jambes sont également courtes, fortes et noires. Le doigt de derrière est aigu; l'estomac jouit d'une grande activité, et il digère aisément les pierres et du fer. Sous ce rapport, et sous celui de la forme, il ressemble à l'autruche d'Afrique; on le retrouve aussi dans l'île de Diégo Ramirès, une des Seychelles. »

Cette figure d'Herbert, copiée à la page 556 du tome III du *Zoological journal*, diffère beaucoup de celles de Clusius et de Willughby.

Niëremberg, dans sa compilation, copia en 1655 la description de Clusius. Il en fut de même de Jonston en 1657, de Bontius et de Pison⁽¹⁾, et enfin de Maregrave. Charleton, dans son *Onomasticon*, publié en 1668, en parle sous les noms de *dodo lusitanicorum seu cygnus cuculiatu*s. On trouve dans un catalogue de Grew, en 1681, les restes de ces oiseaux indiqués par les mots *legs of the dodo* dans la célèbre collection de Tradescant. Or, on sait que cette collection en a possédé également un individu entier, rapporté de l'île de France, et ayant pour étiquette, suivant M. de Blainville, *dodar from the Island of Mauritius: it is notable to fly being so big*. Cet individu passa de la ville de Lambeth, où vivoit Tradescant, à Oxford, dans la collection du docteur Ashmole, et y existoit encore en 1700, au dire de Hyde⁽²⁾,

(1) Hist. nat. et méd. des Indes Orientales.

(2) Hyde, de veterum Persarum, Parthorum, etc., religionis historia, cap. 24, p. 312.

qui ajoute que le dodo est une poule indienne qu'on trouve principalement dans l'île de Madagascar, à Bigarrops, et qui pond un grand nombre d'œufs. Il paroît que c'est en 1735 que la pouille du dronte fut rejetée avec beaucoup d'exactitude de la collection à cause de sa dégradation, et qu'elle se borna à conserver la tête et les pieds; ces parties ont été figurées par Shaw, pl. 113 et 166. Quant à la peinture à l'huile qui représente le dronte, ignore son auteur : on sait seulement que, faite en Hollande sur un oiseau amené vivant, elle fut copiée par Pison en 1658, et qu'elle passa en Angleterre dans le cabinet de Hans Sloane, puis dans celui du peintre Edwards, qui en donna une gravure coloriée dans ses *Glanures* (pl. 294), que Menck a reproduite (*Man.*, t. I, p. 256).

En résumé, le dronte auroit été un oiseau arrondi, ramassé dans ses formes sans élégance qu'auroient supporté des pattes courtes et grosses. Son cou, fort épais, auroit été contourné enroulé, terminé par une tête volumineuse, et par un bec volumineux encore proportionnellement. Nul doute que les figures du dronte ne soient véritablement erronées. A l'époque où elles furent faites, on étoit loin de se piquer d'exactitude en histoire naturelle, et la plupart des ouvrages du temps en offrent la preuve. La peinture hollandaise, si souvent citée, semble représenter un oiseau fabriqué de plusieurs pièces, avec une tête d'albatros, un corps de casoar, une queue d'autruche, des pattes de manchot, et des bandes de leur membrane natatrice. Quant aux figures du musée d'Oxford, seuls ils attestent une erreur d'oiseau évidemment éteinte, et son bec se termine en effet par sa forme de celui de certains vautours, des sarcoramphes par la coupe, des rapaces par les narines; mais c'est plus particulièrement par la forme des casoars, des émous, des mandus, qu'il tient sa disposition des bandes écailleuses qui recouvrent les phalanges, et par la forme et la longueur de son bec, le pouce excepté. Il y a donc tout autant de raison à admettre le dronte parmi les oiseaux struthioniformes que parmi les gallinacés et les vautours.

(1) M. le baron de Freycinet, ancien gouverneur de l'île de Bourbon, s'est vivement occupé à recueillir les renseignements parmi les habitants de Bourbon sur l'existence du dronte. Il nous a dit avoir interrogé un négro fort âgé du quartier de Saint-Joseph, sur le bord de la rivière du Rempart, qui seul lui assure avoir vu de son coup entendu parler de cet oiseau dans son enfance, et qu'il se trouvoit encore dans ce quartier dans sa dernière année de l'existence de son père.

Les volatiles empruntés à l'épître ou de oiseaux aux mammifères, toutes les espèces peu distinguées de formes, d'habitude du plumage. C'est le plumage de leurs ailes et de leur bec et fortement trempés dans des énergiques perçante pour la deviner; ailes de se précipiter sur à leurs caractères ainsi; le bec est simple que l'infériorité percées dans la base de l'aile, sont arrondies, aussi robustes que sont liées, munies pour un accipitres, suivant qu'ils sont forcés de fuir, d'habitude un peu emelles soit nommés par eux, et plus faciles: on les voit de véritables maraudes, et sans souffrir de leur butin. Ils sont assez négligés, et se trouvent dans les branches d'arbres nue, dans les montagnes; de même. Les que des idées

LIVRE II.

LES OISEAUX DE PROIE; OU ACCIPITRES DIURNES.

Les volatiles, connus par les noms caractéristiques empruntés à leurs mœurs, d'*oiseaux de proie*, d'*accipitres* ou de *rapaces*, répondent dans l'ordre des oiseaux aux animaux carnassiers dans la classe des mammifères, et forment une famille naturelle dont toutes les espèces se nuancent en des types génériques peu distincts, et se groupent par des analogies de formes, d'habitudes, et même de coloration dans le plumage. Chez ces oiseaux tout annonce la puissance de leurs moyens de destruction : bec robuste et coupant pour déchirer leur proie ; ongles acérés et fortement trempés pour la saisir ; muscles et tendons énergiques pour mouvoir leurs serres ; vue perçante pour la reconnoître ; odorat subtil pour la deviner ; ailes douées de la plus grande énergie pour se précipiter sur elle, l'atteindre et l'emporter. Quant à leurs caractères zoologiques, on peut les résumer ainsi : le bec est court, à mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, et très crochu. Les narines sont percées dans une membrane ou *cire*, qui sert de bague à la base du bec. Leurs doigts, au nombre de quatre, sont armés d'ongles ou *serres*, rétractiles, et aussi robustes qu'acérés, et les doigts à leur base sont liés par un court repli membraneux. Les ailes, munies de pennes roides et fortes, sont destinées pour un vol de longue haleine.

Les accipitres, distingués en diurnes ou en nocturnes, suivant que les yeux peuvent supporter ou éviter de fuir la lumière du jour, atteignent assez communément une grande taille, bien que celle des femelles soit toujours plus grande que celle des mâles, nommés par cette raison *tiercelets*. Ils vivent solitaires qu'ils chassent sur terre comme sur le hord des eaux, et plus rarement de charognes et d'immenses plaines ; on les rencontre peu en troupes. Comme d'habitables maraudeurs, ils aiment s'isoler de leurs semblables, et se partager une certaine surface de territoire, sans souffrir que des étrangers viennent diminuer leur butin. Leurs nids se composent de bûches assez négligemment assemblées, jetées sur des branches d'arbres ou placées avec insouciance sur le sol nu, dans les lieux les plus inaccessibles des montagnes ; de là le nom d'*aires*, qu'ils portent communément. Les gens du monde n'ont sur ces oiseaux que des idées exagérées ; ainsi la voracité lâche

et dégoûtante des vautours, le courage et la magnanimité de l'aigle, la stupidité ignoble des buses, la férocité du milan, figurent depuis des siècles dans la langue des poètes, sans que les images qui en résultent soient vraies dans le sens philosophique et naturel.

Nous allons successivement passer en revue les genres et les espèces qui appartiennent à cette grande famille, divisée aujourd'hui en un grand nombre de races par les nomenclateurs.

Dans les accipitres gallinacés, nous plaçons au premier rang les MESSAGERS (*serpentarius*) (1), qui semblent former le passage des oiseaux anomaux aux vrais accipitres. Ils ne renferment qu'une espèce décrite par Buffon, et figurée dans ses enluminures, n° 721, sous le nom de messager du cap de Bonne-Espérance.

C'est près de ces derniers, que doivent prendre place les CARIAMAS ou mieux *sariamias* (2), que la plupart des auteurs rangent parmi les échassiers. La seule espèce connue est le *saria* des Guaranis (3), le *seriema* des Brésiliens (4), décrit avec de nombreux détails par Marcgrave (5), mais dont l'histoire n'a été bien connue que dans ces derniers temps, par les descriptions de d'Azara et de M. Geoffroy Saint-Hilaire (6). Le *sariamia* luppé a trente pouces environ de longueur ; il est supporté par des jambes grêles ; son plumage est grisâtre roux, finement vermiculé de brun ; les ailes sont assez courtes, la queue est médiocre, arrondie, terminée de blanc sur les rectrices les plus extérieures ; quant aux tarsi, ils sont jaunes, ainsi que l'iris, et le tour des yeux est noir et bleuâtre ; une huppe de petites plumes molles part du front et de la base du bec, qu'elle recouvre.

(1) Lacép., Cuv. ; *ophiotheres*, Vieillot ; *gyppogermanus*, Illig. ; Proc. III, 148.

(2) Brisson : *dicholophus*, Illig. ; *patimadea*, L. ; *microdactylus*, Geoff. ; *tophorhinchus*, Vieillot.

(3) Appunt. para la hist. nat. de los pax. Del Paraguay y Rio de la Plata ; Madrid, 1802, t. III, p. 101.

(4) Wied Neuwied, act. Leop. cur. nat., t. II, p. 323 avec fig.

(5) Hist. rer. nat. Brasiliae, lib. V, p. 203.

(6) Ann. du Mus., t. XIII, pl. 26 ; Temm., pl. 237 ; Vieillot, Gal., pl. 250.

colliers, et formant un rebord, et toutes allongées. Les yeux sont à fleur de tête. Le bec est droit, plus ou moins robuste, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure fortement crochue ou terminée en crochet : la mandibule inférieure est droite, arrondie et légèrement inclinée vers la pointe. Les narines sont ovalaires ou oblongues, percées obliquement sur les bords d'une circe. La langue est cartilagineuse, un peu aplatie et pointue, souvent bilide à son extrémité. Leur corps est épais, robuste, oblong, terminé par une queue généralement courte, composée de rectrices égales. Les ailes sont pointues, très longues, dépassant l'extrémité de la queue et presque constamment à demi étendues, dans le repos ou dans la marche. La quatrième rémige est la plus longue; la première la plus courte : les tarses sont robustes, réticulés ou garnis de petites écailles, nus ou emplumés, armés d'ongles foibles et peu longs par rapport à la taille. On compte douze ou quatorze rectrices.

Les vautours, dont le nom est passé dans le langage figuré, sont des oiseaux voraces, affamés, lâches, dont le goût dépravé se contente plutôt de charognes que d'animaux vivants qu'ils n'osent attaquer. Cependant ils ne dédaignent point la chair palpitante, comme on le dit communément, mais ils ne cherchent jamais à dévorer que quelques jeunes animaux sans défense et éloignés de leurs pères et mères. Vivant le plus ordinairement en troupes, leur vue perçante décèle bientôt à quelque individu de la bande un cadavre gisant, sur lequel il se dirige avec célérité, en donnant l'éveil à la troupe qui s'y précipite, et fond avec rapidité pour en faire sa curée. On a longtemps attribué cet instinct qu'ont les vautours de reconnoître à de grandes distances les charognes dont ils se repaissent, à la finesse de leur odorat; mais il paroît, par des observations récentes, que cette perspicacité de sens est bien loin d'être aussi parfaite qu'on l'a cru jusqu'à ce jour, et que c'est à leur grand vol et à leur vue excellente qu'ils doivent être instruits du lieu où git une pâture, presque au même moment où elle y est jetée. Cette grossière voracité, ces habitudes d'un instinct dépravé, et stupides. Une affreuse odeur s'exhale sans interruption de leurs narines, comme si des charognes vicieuses devoient toujours porter avec elles le cachet de l'ignominie. Lorsque les vautours se reposent, lorsqu'ils ont déchiqteté le corps d'un animal, le bas de leur œsophage se gonfle outre mesure sous forme d'une grosse vessie dénudée qui se présente entre les plumes; c'est alors qu'ils digèrent et sont dans un état de repos qui contraste avec leurs habitudes affamées, et qu'ils demeurent immobiles, la tête appliquée sur leur jabot. Quelques

espèces, lorsque la faim les aiguillonne, attaquent cependant les petits animaux; et le condor, ce géant des oiseaux, ose même, dit-on, lorsque les cadavres de bêtes mortes lui manquent, descendre des Andes dans les plaines, et attaquer les vigognes, les chevaux, et jusqu'aux bœufs. D'autres vautours vivent de tout, et notamment les cathartes : on les voit sur les bords de la mer, fouillant les immoulicies que les vagues rejettent, s'accommoder de poissons morts, de crabes, des fucus, des mollusques mous, en un mot de tout ce qu'ils trouvent. Ces habitudes leur ont attiré la protection des habitants, et dans des pays brûlants tels que l'Amérique méridionale, où l'indolence des hommes, unie à l'incurie, laisse séjourner au milieu des villes les matières les plus putrescibles, les cathartes ont pour fonction de les en débarrasser, et de purifier ainsi des lieux qui sans eux ne tarderoient pas à être des foyers de corruption.

Ce qui distingue surtout les vautours des aigles ou des autres espèces belliqueuses de rapaces, est une série de caractères accessoires non à dédaigner. Posés, les vautours sont toujours dans une position demi-horizontale, qui peint la déliance : l'aigle au contraire se tient fièrement dans la position redressée, et a le sentiment de sa force et de son courage. Leur vol est pesant, lourd; à peine peuvent-ils prendre leur essor lorsqu'ils sont rassasiés; et ce qui leur est particulier avec le serpentaire, c'est qu'ils sont réduits à dévorer leur proie sur place, et qu'ils ne peuvent point l'enlever avec leurs serres trop foibles, ainsi que le pratiquent tous les autres oiseaux de proie.

Écoutez Buffon peignant à grands traits les habitudes des vautours. « L'on a donné aux aigles le premier rang parmi les oiseaux de proie, non parce qu'ils sont plus forts et plus grands que les vautours, mais parce qu'ils sont plus généreux, c'est-à-dire moins bassement cruels; leurs mœurs sont plus fières, leur démarche plus hardie, leur courage plus noble, ayant au moins autant de goût pour la guerre que d'appétit pour la proie. Les vautours au contraire n'ont que l'instinct de la basse gourmandise et de la voracité; ils ne combattent guère les vivants que quand ils ne peuvent s'assouvir sur les morts. L'aigle attaque ses ennemis ou ses victimes corps à corps; seul il les poursuit, les combat, les saisit : les vautours, au contraire, pour peu qu'ils prévoient de résistance, se réunissent en troupes comme de lâches assassins, et sont plutôt des voleurs que des guerriers, des oiseaux de carnage que des oiseaux de proie; car dans ce genre il n'y a qu'eux qui se mettent en nombre, et plusieurs contre un; il n'y a qu'eux qui s'acharnent sur les cadavres, au point de les déchiqteter jusqu'aux os : la corruption, l'infection les attire au lieu de les repousser,

Les éperviers, les faucons, et jusqu'aux plus petits oiseaux, montrent plus de courage, car ils chassent seuls, et presque tous dédaignent la chair morte, et refusent celle qui est corrompue. Dans les oiseaux comparés aux quadrupèdes, le vautour semble réunir la force et la cruauté du tigre avec la lâcheté et la gourmandise du chacal, qui se met également en troupes pour dévorer les charognes et déterrer les cadavres; tandis que l'aigle a, comme nous l'avons dit, le courage, la noblesse, la magnanimité et la munificence du lion. »

Telles sont les opinions admises sur les vautours : nous les avons toutes rapportées sans chercher à en affaiblir la force; et cependant nous permettrai-on de dire que dans les vues sages de la nature tout a été disposé pour le mieux; que ces vices et ces vertus que nous prêtons aux animaux sont enfants de nos préjugés; que ce que nous appelons magnanimité du lion et de l'aigle n'est que le rejet d'un estomac rassasié d'un animal essentiellement carnivore et sanguinaire; que la lâcheté des vautours ne peut pas plus être réputée lâcheté que l'audace de l'aigle ne peut être réputée magnanimité. La nature voulut qu'il existât des carnassiers pour arrêter la trop grande multiplication de certains animaux, et établir une sorte d'équilibre; elle voulut qu'il en existât pour purger la terre des cadavres des êtres expirés de mort naturelle ou par accident, pour ne pas corrompre l'air de ceux qui vivent d'après ses lois. Les uns comme les autres remplissent les fonctions qui leur furent départies avec la vie. Le nom de *vultur* auroit pour étymologie, suivant ce qu'on lit dans Belon, page 84, cette phrase latine d'un auteur inconnu : *Vultur à volatu tardo nominatus putatur, magnitudine quippe corporis præcipites volatus non habet*. Les anciens ne connoissoient, à ce qu'il paroît, que deux espèces qu'ils confondoient sous le nom grec de *gyps*, ou latin de *vultur*. Belon, qui écrivoit en 1554, n'a décrit que deux vautours qu'il nomme le *grand vautour cendré*, et le *moyen vautour brun* ou *blanchâtre*, qui ne sont l'un et l'autre très probablement que le gypaète. Mais à l'époque où vivoit ce père de l'ornithologie française, il paroît que les vautours étoient recherchés par les habitants de l'Égypte et des îles de l'archipel grec, qui employoient leur duvet pour faire des garnitures d'habits ou autres objets d'utilité que l'édrédon et le cygne servent à confectionner aujourd'hui. « Les pelletiers, dit Belon, page 84, savent tirer les plus grosses plumes de la peau des vautours, laissant le duvet, qui est au dessous, et ainsi la conroient faisant pelices qui valent grand somme d'argent. Mais en France s'en servent le plus à faire piéces pour mettre sur l'estomac ou parures de robe. »

Les vautours habitent toutes les contrées de la terre, mais ils sont plus répandus cependant dans

les régions équatoriales et tempérées que dans le nord; ils se tiennent dans les plaines, et même à vent au milieu des villes. Quelques espèces ne restent guère les chaînes de montagnes, où elles se construisent leurs nids avec des bûchettes dans des lieux inaccessibles et au milieu des rochers, voutours, bien que communs dans les pays septentrionaux, redoutent les froids intenses des hivers et émigrent à cette époque vers les provinces méridionales. Quelques espèces cependant, bien très communes dans la portion la plus chaude de l'Amérique du Sud, se sont étendues jusque dans les limites du cap Horn, et par 55 degrés de latitude australe, sans que ces hautes latitudes refroidies aient eu une influence défavorable sur elles; mais ces espèces ne quittent point les régions des neiges, et descendent que très accidentellement dans la plaine est entre autres le condor.

Les vautours femelles ne pondent ordinairement que deux ou quatre œufs au plus, et les parents nourrissent les jeunes en leur dégorgeant dans leur bec la nourriture qu'ils ont ramassée dans leur jabot. La mue n'a lieu qu'une fois dans l'année, et les jeunes dans leur état adulte ont la même livrée; mais la mue est pas de même dans le jeune âge: le plumage change de tant de manières que nul genre d'oiseaux ne se ferme peut-être plus d'erreurs que celui des vautours. Le nombre des espèces nominales est de 12, et l'on ne sait pas encore trop bien ce que sont les limites où s'arrêtent les variations que présentent plusieurs d'entre elles. Les femelles ont la queue plus forte que les mâles; leur cri est très sonore, et leur vol est tellement étendu qu'ils peuvent disparaître à la vue en se perdant dans la région des nuages. Un trait assez remarquable qui les isole de tous les autres rapaces, est la petite tête que supporte un cou grêle et long qui est disproportionné avec le reste du corps.

Nous ne passerons pas en revue les diverses espèces auxquelles un grand nombre d'auteurs se sont appliqués pour fixer le nombre et les caractères des espèces; cette révision nous entraîneroit trop loin, et trouvera mieux sa place à la suite de ce que nous admettrons.

FAMILLE DES VAUTOURS.

OU LES VULTURIDÉES.

Le bec droit, recourbé seulement à l'extrémité, garni à la base d'une cire glabre ou poilue; le menton recouvert de membranes charnues ou de plumes de langue charnue et souvent bifide; le cou pourvu de replier dans une collerette de plumes allongées qui entourent sa partie inférieure; les tarses courts, mais les ongles foibles.

Les vrais
l'Asie
l'Amérique
les Indes
propre à l'Eu
seul la parti
et on y trouve

La synonymie
traordinaireme
de vautour noir
bre d'espèces q
(le même que le
prement dit de
(représenté avec
cendré et noir
vautour noir cor
vautour impéria

M. Cuvier do
brun, *vultur cin*
monachus, Gm.

le chingou de la
rouse, le vautou

Au sujet de ce

vultur cinereus

emplumés jusq

Brisson, Buffo

autre chose qu'

aire, un vau

? Et ceper

nom de *vultu*

mâle adulte

environ six

re de la tête

voluer de la

vautour. *Vult*

base, couverte

en dessous; la t

duvet très cou

ou cou; la prem

quatrième tré

les ongles d

la cire simple

ntes les espèc

de l'Europe en

en Afrique, dar

2.

écot de La Pey

b. 4: le vautou

e): le vautour

r cinereus, G

et Lath.: le

d'hist. nat., t.

Les vrais vautours et les perenoptères sont de l'ancien Monde; les sarcoramphes appartiennent à l'Amérique méridionale, ainsi que les cathartes et les tébains, et le gypaète est plus particulièrement propre à l'Europe. La Nouvelle-Hollande seule a fourni la particularité de ne point avoir de vautours, et on y trouve à la place les *caracaras* ou *polyborus* (?).

LE VAUTOUR ARRIAN.

Vultur arrianus (?).

La synonymie de cette espèce européenne est extraordinairement embrouillée. Ainsi, sous le nom de vautour noir, M. Vieillot admet un grand nombre d'espèces qui sont : le clincoeu de Le Vaillant (le même que le vautour impérial); le vautour proprement dit de Brisson; le grand vautour de Buffon (représenté avec des pieds d'aigle); le grand vautour cendré et noir de Belon; et le vautour moine ou vautour noir couronné d'Edwards, qui est encore le vautour impérial.

M. Covier donne pour synonymes à son vautour brun, *vultur cinereus*, enl. 425, les noms de *vultur monachus*, Gm.; vautour d'Arabie. Edw., pl. 290; le chincoeu de la Chine, Vaill.; l'*arrian* de La Peyrouse, le vautour noir cendré.

Au sujet de cette espèce M. Temminck dit : « Le *vultur cinereus* de Gmelin à doigts jaunes, à tarsi emplumés jusqu'aux doigts. ce vautour décrit par Brisson, Buffon, La Peyrouse et autres, est-il autre chose qu'une espèce défigurée, un être imparable, un vautour affublé des pieds d'un aigle ? Et cependant c'est lui que cite Daudin sous le nom de *vultur vulgaris*. »

Le mâle adulte du vautour arrian a de longueur environ six pieds six pouces. Il a la partie postérieure de la tête et la nuque dégarnies de plumes, le cou et la gorge de couleur de la peau est bleuâtre. Un duvet fauve

recouvre le reste du cou. A la partie inférieure de celui-ci s'élève une ample touffe de longues plumes à barbes déliées. Le plumage est généralement d'un brun tirant sur le noir et passant quelquefois au fauve; le bec est noirâtre, la cire est violâtre, l'iris d'un brun foncé, les tarsi à moitié emplumés et de couleur blanchâtre : les ongles sont noirs.

La femelle a la taille un peu plus forte que le mâle, et les teintes de son plumage sont plus sombres. Les jeunes ont tout le cou garni de duvet; toutes les plumes des parties supérieures sont terminées par une couleur plus claire.

M. Vieillot admet que son vautour noir, *vultur niger*, ne diffère point du vautour noir des auteurs, *vultur monachus*, et dit que l'*arrian* n'est que le premier ayant encore sa livrée du jeune âge.

On regarde comme une variété de l'*arrian* le vautour du Bengale, *vultur bengalensis*, Lath., figuré pl. 1 du Synopsis. Les descriptions qu'on possède de cet oiseau lui donnent deux pieds six pouces de longueur totale; la base du bec plombée et sa pointe noire, l'œil d'un brun foncé, la tête et le cou dénudés de plumes et recouverts seulement d'un duvet brun; l'occiput, la gorge et le devant du cou sont totalement nus; la peau de ces parties est brune et parfois garnie de rides; le bas du cou est entouré d'une espèce de fraise composée de plumes courtes; le corps est en dessus d'un brun noir plus pâle sur les ailes, dont les rémiges sont noires; les parties inférieures du corps sont d'une teinte plus pâle, et les tiges des plumes sont blanches ou fauves; les pieds sont d'un brun foncé et les ongles noirs.

Le vautour commun, *vultur vulgaris*, ne diffère point de l'*arrian*, comme nous l'avons déjà dit. Daudin le décrivait ainsi : taille d'un gros aigle, tête et haut du cou à duvet brun, ainsi que la gorge, qui a de plus une espèce de barbe formée de plumes effilées et comme poilues; le plumage d'un brun noirâtre, les pennes des ailes et de la queue un peu cendrées, une envergure de près de huit pieds; les jambes emplumées jusqu'au bas du tarse, les doigts jaunes, les ongles noirs. Ce vautour, dit Daudin, habite les hautes montagnes de l'Europe et se nourrit principalement de cadavres; on pourroit en regarder comme une variété un vautour entièrement noirâtre de l'Aragon.

Le vautour noir, *vultur niger*, Daudin, t. II, p. 47, est encore l'*arrian*, bien que Cetti, Latham, Gmelin, en aient fait une espèce distincte. Les caractères qu'on assignoit à cet oiseau étoient ceux-ci : taille d'un gros aigle, tête à duvet brun avec le haut du cou nu et blanc, ainsi que la région oculaire; plumage noir, pennes des ailes et de la queue brunes; tarse à plumes noires et à duvet laineux blanc. Les individus décrits provenoient de l'Égypte et de la Sardaigne.

Le mâle adulte du vautour arrian a de longueur environ six pieds six pouces. Il a la partie postérieure de la tête et la nuque dégarnies de plumes, le cou et la gorge de couleur de la peau est bleuâtre. Un duvet fauve

recouvre le reste du cou. A la partie inférieure de celui-ci s'élève une ample touffe de longues plumes à barbes déliées. Le plumage est généralement d'un brun tirant sur le noir et passant quelquefois au fauve; le bec est noirâtre, la cire est violâtre, l'iris d'un brun foncé, les tarsi à moitié emplumés et de couleur blanchâtre : les ongles sont noirs.

La femelle a la taille un peu plus forte que le mâle, et les teintes de son plumage sont plus sombres. Les jeunes ont tout le cou garni de duvet; toutes les plumes des parties supérieures sont terminées par une couleur plus claire.

M. Vieillot admet que son vautour noir, *vultur niger*, ne diffère point du vautour noir des auteurs, *vultur monachus*, et dit que l'*arrian* n'est que le premier ayant encore sa livrée du jeune âge.

On regarde comme une variété de l'*arrian* le vautour du Bengale, *vultur bengalensis*, Lath., figuré pl. 1 du Synopsis. Les descriptions qu'on possède de cet oiseau lui donnent deux pieds six pouces de longueur totale; la base du bec plombée et sa pointe noire, l'œil d'un brun foncé, la tête et le cou dénudés de plumes et recouverts seulement d'un duvet brun; l'occiput, la gorge et le devant du cou sont totalement nus; la peau de ces parties est brune et parfois garnie de rides; le bas du cou est entouré d'une espèce de fraise composée de plumes courtes; le corps est en dessus d'un brun noir plus pâle sur les ailes, dont les rémiges sont noires; les parties inférieures du corps sont d'une teinte plus pâle, et les tiges des plumes sont blanches ou fauves; les pieds sont d'un brun foncé et les ongles noirs.

Le vautour commun, *vultur vulgaris*, ne diffère point de l'*arrian*, comme nous l'avons déjà dit. Daudin le décrivait ainsi : taille d'un gros aigle, tête et haut du cou à duvet brun, ainsi que la gorge, qui a de plus une espèce de barbe formée de plumes effilées et comme poilues; le plumage d'un brun noirâtre, les pennes des ailes et de la queue un peu cendrées, une envergure de près de huit pieds; les jambes emplumées jusqu'au bas du tarse, les doigts jaunes, les ongles noirs. Ce vautour, dit Daudin, habite les hautes montagnes de l'Europe et se nourrit principalement de cadavres; on pourroit en regarder comme une variété un vautour entièrement noirâtre de l'Aragon.

Le vautour noir, *vultur niger*, Daudin, t. II, p. 47, est encore l'*arrian*, bien que Cetti, Latham, Gmelin, en aient fait une espèce distincte. Les caractères qu'on assignoit à cet oiseau étoient ceux-ci : taille d'un gros aigle, tête à duvet brun avec le haut du cou nu et blanc, ainsi que la région oculaire; plumage noir, pennes des ailes et de la queue brunes; tarse à plumes noires et à duvet laineux blanc. Les individus décrits provenoient de l'Égypte et de la Sardaigne.

VAUTOURS.

URIDÉES.

seulement à l'Europe; les tarsi sont charnus ou de bifide; le cou pourvu de plumes allongées; les tarsi sont

nicot de La Peyrouse, Zool. Pyren.; Temm., Man., p. 4 : le vautour ou grand vautour, Buff., enl. 425 (le); le vautour noir d'Égypte, Sav., Egypt., p. 11 : le vautour cinereus, Gmel., sp. 6 : *vultur bengalensis*, Lath. et Lath. : le vautour noir, *vultur niger*, Vieill., d'hist. nat., t. XXXV, p. 253.

Enfin il est probable que c'est encore à l'espèce qui nous occupe que doit appartenir le *vultur leporarius* de Gessner, dont Brisson, Gmelin et Latham ont fait leur *vultur cristatus*, espèce fantastique qui n'a jamais été revue, et que beaucoup d'ornithologistes pensent être un aigle pêcheur. Cet oiseau est ainsi décrit par Daudin : taille de l'orfraie, tête munie sur les tempes de plumes redressables comme celles des ducs, bec noirâtre, corps d'un roux noirâtre, à poitrine roussâtre; ailes avant six pieds d'envergure, queue longue et droite, tarsi et pieds nus et jaunes, ongles noirâtres.

Ce prétendu vautour habiteroit les forêts épaisses et sauvages de l'Allemagne, nicheroit sur les arbres les plus élevés, et pondroit un œuf d'un blanc sale. Sa nourriture consisteroit en lièvres, en jeunes renards et en poissons, et il ne relèveroit jamais sa huppe que lorsqu'il est en repos.

Le vautour que l'on nomme arrian, du nom qu'il porte dans quelques cantons des Pyrénées, se trouve aussi répandu dans les Alpes, d'où il descend au printemps pour se rendre dans les plaines, dans les hautes montagnes et les forêts de la Hongrie, du Tyrol, de la Suisse, de l'Espagne et de l'Italie. Partout ailleurs il ne paroît qu'accidentellement. Les individus trouvés en Égypte et dans l'Inde n'ont offert avec ceux d'Europe que de légères différences qu'on doit attribuer à l'âge.

L'arrian se présente parfois en Toscane, où on le nomme vulgairement, suivant M. Savi, *avvoltojo*. Il vient des montagnes du royaume de Naples, de la Sicile et de la Sardaigne.

On ne connoît point la manière dont ce vautour se propage. Tout ce qu'on sait c'est qu'il vit de quadrupèdes morts et de charognes, et que le plus petit animal en vie, d'après le dire de M. Temminck, lui inspire de la crainte. Cependant M. Cuvier assure qu'il attaque souvent des animaux vivants.

LE VAUTOUR GRIFFON.

Vultur fulvus. L. (!).

M. Temminck, dans son Manuel d'ornithologie, a donné à ce vautour plusieurs synonymes qui ne lui conviennent point. C'est ainsi qu'il regarde comme un jeune âge le *vultur Kolbii*, qui est le chasse-fiente de Le Vaillant, pl. 40, et qui forme une véritable espèce.

Le pernoptère a été assez exactement décrit par

(!) Gmel., sp. 11 : *vultur pernopterus*, Lath., sp. 3 : *vultur fulvus*, Lath., sp. 12 : le *pernoptère des anciens*, Buff., enl. 426 (adulte) : *vultur leucocephalus*, Meyer : *vultur pernopterus*, Daudin, t. II, p. 13 ; Savi-gny, *Egypt.*, p. 11 : *vultur trencalos*, Bechst.

Perrault, qui pensoit qu'on devoit reconnoître à lui le grand vautour d'Aristote. Buffon partage cette manière de voir, qu'il étaya de recherches nombreuses; mais il fit du grand vautour, du griffon et du pernoptère trois espèces, tandis que ces trois noms il n'a eu que de légères variétés de griffon à peindre.

Ce vautour a cela de remarquable que le duvet qui recouvre la tête et le cou est très blanc et court lanugineux. Des plumes effilées et très longues s'élevaient sur le jabot une collerette très fournie de blanc roussâtre, quelquefois blanc ou brunâtre. Dans le milieu de la poitrine on remarque un espace nu duveteux. Le plumage est généralement d'un fauve assez vif tirant sur le gris brun; les rémiges et rectrices sont d'un brun noirâtre, le bec est d'un jaune livide, la cire est de couleur de chair, la mandibule, et les pieds gris.

Le griffon, dont le corps est approchant de celui d'un cygne, a environ quatre pieds de longueur totale. La femelle est plus grosse de taille que le mâle.

Suivant M. Vieillot le plumage varie avec l'âge; il a dans sa première jeunesse le corps fauve; à la seconde et la troisième année, il est varié de blanc et de fauve plus ou moins foncé en dessus, et dans un âge plus avancé il est totalement d'un joli dré presque bleu.

Buffon en parlant de son pernoptère, qui n'est autre que le griffon, s'exprime ainsi : « J'ai adopté ce nom tiré du grec pour distinguer cet oiseau des autres. Ce n'est point du tout un aigle, et ce n'est certainement qu'un vautour, ou, si l'on veut suivre le sentiment des anciens, il fera le dernier degré de nuances entre ces deux genres d'oiseaux, et d'infiniment plus près aux vautours qu'aux aigles. Aristote, qui l'a placé parmi les aigles, avouoit même qu'il est plutôt du genre des vautours, ajoutant dit-il, tous les vices de l'aigle sans avoir aucune de ses bonnes qualités, se laissant chasser et battre par les corbeaux, étant paresseux à la chasse, pesant à voler, toujours criant, lamentant, toujours affamé, cherchant les cadavres. Il est d'une vilaine figure et mal proportionné; il est dégoûtant par l'écoeurant continuel d'une humeur qui sort de ses narines, et des autres trous qui se trouvent dans son bec, par lesquels s'écoule la salive. »

Au reste la description du pernoptère de Buffon s'accorde parfaitement bien avec celle du griffon. C'est donc un double emploi que cet éloquent naturaliste fait en donnant comme espèces distinctes le pernoptère, son griffon, et même son grand vautour. Il est facile d'ailleurs de s'apercevoir que le griffon n'a jamais bien compris les espèces de vautours qu'il a décrites.

Le griffon est le *skania* des Grecs modernes et

trenalos des
commun sur
ou Turquie,
montagnes de
Égypte, et de
même au cap
les Turcs et le
vent de sa gr
contre les do
nomment grif
les Alpes du P
taire sur les A
Le griffon vi
détris qu'il va
sur les rochers
blanc et taché

LE

La connoissar
est due à Le Va
description déta
son deuxième V
Comme rien ne
nales, nous repr
voyageur ornitho

« Sur le cadavr
gnifique vautour,
sement à la dévor
grand. Je le ble
grande quantité d

renvoit six liv
quand dépendant se
tel, en chercha
sa partie avec le be
tout manière avec l

qu'il venoit
permettoit p
Nous eûmes
uvé, et nous d

Il se déf
é possible. I
sa force étoit
étraillait les d

vautour, sa
ux de son gr
s de trois pi
figure. Quant
par ses tendon

nam, Ind. sup
exacte du mâle
18; Daudin, t
t. II, pl. 20,
ii.

troncalos des Espagnols de la Catalogne. Il est très commun sur la chaîne des Alpes et des Pyrénées, en Turquie, dans l'archipel de la Grèce, dans les montagnes de la Silésie et du Tyrol, à Gibraltar, en Égypte, et dans une grande partie de l'Afrique, même au cap de Bonne-Espérance. Dans le Levant, les Turcs et les Grecs en font grand cas, et se servent de sa graisse comme d'un excellent remède contre les douleurs rhumatismales. Les Italiens nomment *grifone* ce vautour, qui est commun dans les Alpes du Piémont. M. Risso dit qu'il est sédentaire sur les Alpes de Nice, où on le nomme *tamisiè*. Le griffon vit d'animaux morts, de charognes, de débris qu'il va chercher dans les voiries. Il niche sur les rochers les plus escarpés. Ses œufs sont gris blanc et tachetés de blanc rougeâtre.

LE VAUTOUR ORICOU.

Vultur auricularis (1).

La connoissance de cette belle espèce de vautour est due à Le Vaillant, qui le premier en donna une description détaillée dans le tome II, page 25, de son deuxième Voyage dans l'intérieur de l'Afrique. Comme rien ne peut remplacer les citations originales, nous reproduisons textuellement ce que ce voyageur ornithologiste en dit.

« Sur le cadavre d'un hippopotame étoit un magnifique vautour, occupé avec beaucoup d'empressement à le dévorer. Jamais je n'en avois vu un si grand. Je le blessai... Quoique déjà gorgé d'une grande quantité de chair, puisque son gésier en renfermoit six livres et demie lorsque je le disséquai, pendant son acharnement et sa faim étoient tels, qu'en cherchant à s'envoler il arrachoit encore sa proie avec le bec, comme s'il eût voulu l'enlever tout entière avec lui. D'un autre côté, le poids des os qu'il venoit de dévorer l'appesantissoit, et ne lui permettoit pas de prendre son vol si facilement. Nous eûmes le temps d'arriver avant qu'il se fût envolé, et nous cherchâmes à l'assommer à coups de fusil. Il se défendit long-temps avec toute l'insupportabilité possible. Il mordoit ou frappoit du bec nos jambes, sa force étoit si grande encore qu'à chaque coup il éralloit les caïons. Il succomba pourtant.

Ce vautour, sans contredit le plus beau de son genre, forme une espèce nouvelle. Ses ailes ont de trois pieds de haut et huit à neuf pieds de long. Quant à sa force, s'il est permis d'en juger par ses tendons et ses muscles, elle doit avoir

été considérable... Ses plumes, dont le ton général est d'un brun clair, ont sur la poitrine, le ventre et les côtés un caractère particulier; inégalement longues entre elles et pointues, elles sont contournées en lames de sabre et se hérissent en se séparant les unes des autres. Ces plumes ainsi désunies laisseroient apercevoir la peau, surtout le sternum, si elle n'étoit entièrement couverte d'un magnifique duvet blanc très touffu que l'on voit aisément à travers ce plumage hérissé. Ce vautour a des cils autour des yeux, et il porte sur la gorge des poils roides et noirs; toute la tête et une partie du cou sont dénuées de plumes. Cette peau nue, d'une couleur rougeâtre, est nuancée, en certains endroits, par du bleu, du violet et du blanc. L'oreille, dans son contour extérieur, est circonscrite par une peau relevée qui forme une espèce de conque arrondie, qui nécessairement doit augmenter dans cette espèce la faculté de l'ouïe. Cette sorte de conque se prolonge de quelques pouces en descendant le long du cou. C'est ce caractère, particulier à cette espèce, qui me la fait désigner par le nom d'oricou. »

Telle est la première description qu'on ait eue de l'oricou. Depuis, Le Vaillant, dans son Histoire des oiseaux d'Afrique, compléta ces renseignements. Il en résulte que ce vautour a la tête et la moitié du cou nues, colorées en incarnat, munies de quelques poils courts et rares, avec le conduit des oreilles bordé en devant d'une caroncule membraneuse, longue de quatre lignes et prolongée sur le cou. La gorge est noire et couverte de crins ou poils roides; un duvet soyeux enveloppe le jabot; l'iris est brun, le bec de couleur de corne, à cire jaunâtre. Les plumes sont en général d'un brun sombre, bordées d'une teinte plus claire; celles de la nuque sont frisées, contournées, et forment une fraise. Les plumes du ventre, de la poitrine et du croupion sont longues, étroites, recourbées, dolabriformes, et recouvrent un épais duvet fauve et blanc. La queue est étagée, souvent usée à son extrémité; les tarsi sont bruns et robustes; les ongles larges, recourbés, de couleur de corne.

Le jeune âge est remarquable par l'épais duvet blanchâtre qui revêt l'oiseau. Au sortir du nid, ses plumes sont d'un brun clair, bordées de roussâtre, et celles de dessous le corps ne sont pas encore développées.

L'oricou habite les rochers escarpés du pays des grands Namaquois dans l'Afrique australe. Il vit en troupes nombreuses. Les colons hollandais du Cap le nomment *oiseau de charogne noir*, et les Namaquois *ghaip*. Ce vautour niche dans les crevasses des rochers, et y pond deux ou trois œufs blancs que la femelle couve, tandis que le mâle fait le guet à l'ouverture du trou. C'est au mois de janvier que les petits éclosent.

(1) *Ind. suppl.*, p. 22; *Le Vaill., Afr.*, pl. 9 (exacte du mâle adulte); et *deuxième Voyage au Cap*, t. II, p. 10; *Annal. Mus. Nat. Hist. Nat.*, t. II, p. 20. *Vieill., Dict.*, t. XXXV, p. 255.

Quelques auteurs ont placé l'oricou à côté des *sarcoramphes* ou vautours dont la base du bec est garnie de caroncules charnues, parce que la région auriculaire est munie d'une portion membraneuse; mais ce rapprochement est erroné, car il n'y a rien de commun entre les formes et la nature des caroncules de la base du bec avec cette sorte de pendeloquo auriculaire.

LE VAUTOUR ROYAL.

Vultur ponticerianus (1).

Commun au Bengale, à Java et à Sumatra, ce vautour a été confondu par quelques auteurs avec l'oricou, dont M. Temminck le sépare, en donnant les caractères distinctifs de chacun d'eux. Cet ornithologiste s'exprime ainsi au sujet du vautour royal.

« Les compilateurs ont fait naître des doutes sur les différences qui existent entre le *grand vautour royal* de Pondichéry, décrit et figuré par Sonnerat, et le vautour oricou, figuré dans les *oiseaux d'Afrique* de M. Le Vaillant; deux espèces de rapaces très distinctes, qui diffèrent par la taille, par la forme et par le plumage. L'oricou, de la taille du pélican, est le plus puissant des oiseaux de rapine ignoble; il surpasse en grandeur le catharte condor, tandis que le vautour royal n'est guère plus grand qu'une oie. A ces différences de taille on peut en ajouter d'autres qui ont rapport aux formes; celle qui est la plus caractérisée se trouve dans l'espèce de membrane lâche placée aux côtés du cou, dont les deux espèces sont pourvues. Dans l'oricou la membrane entoure toute la partie postérieure du méat auditif, où elle forme une espèce de conque; puis elle s'étend, en diminuant de largeur, sur le reste de la partie nue du cou. Dans le vautour royal la membrane est formée par un petit fanon qui ferme son origine à près d'un pouce de distance au-dessous du méat auditif, et s'élargit en s'arrondissant dans le milieu. Ces membranes, plus ou moins larges, plus ou moins lâches ou flottantes, sont des appendices que plusieurs espèces de vautours et de cathartes ont reçus en partage; elles sont absolument de la nature des farons dont les dindons et les pénelopes sont pourvus, et consistent en des prolongements de peau très fine, réunis par des téguements très déliés. Le vautour royal a les ailes un peu plus courtes que la queue, tandis que l'oricou les a plus longues.

» L'adulte du vautour royal a toute la tête et le

cou nus. Ces parties sont colorées d'une teinte couleur de chair, et la peau est parsemée de quelques poils assez courts, disposés à claire-voie; le pélabean ou appendice membraneux, placé de chaque côté du cou, est également nu; le jabot se convertit d'un petit duvet brun; autour de cette partie règne un duvet blanc plus long; toute la partie supérieure du bas du cou, ainsi que les côtés, sont entourés d'une frange de plumes courtes, arrondies; le plumage est généralement coloré d'une teinte brune, noirâtre; les rémiges sont noires; le bec est d'un noir bleuâtre, la cire jaunâtre et les parties d'un jaune foncé; longueur deux pieds cinq pouces.

» Les jeunes ont la tête et le cou plus ou moins garnis d'un duvet court, mais les adultes ont toutes ces parties nues. Les petits paquets de duvet du cou des vautours et des cathartes est couvert d'un duvet toujours une livrée du jeune âge; un indice de cet état se remarque dans le plumage plus ou moins varié; le plumage des adultes, dans toutes les espèces, est constamment coloré de grandes masses.

Cette espèce, parfaitement décrite par M. Temminck, et sur laquelle Sonnerat ne donne aucun détail autre qu'une description de formes, a été prise pour doute les mœurs de ses congénères.

LE VAUTOUR A CALOTTE.

Vultur galericulatus (2).

Cette espèce nouvelle a d'abord été prise pour le *vautour royal* et confondue par M. Temminck avec le *vautour royal* sous le nom de *vultur monachus*. Plus tard, M. Temminck reconnut cette erreur, il proposa le nom de *vultur galericulatus*. Ne connaissant point cette espèce autre que par la description de M. Temminck, nous reproduisons ce qu'en a dit ce naturaliste.

« Le mâle de ce vautour adulte est entièrement d'une teinte brune noirâtre assez uniforme. Les plumes secondaires des ailes sont cendrées; celles des ailes primaires sont plus sombres; les dernières sont à peu près blanches; les couvertures des ailes sont variées, suivant l'âge, de brun, de fauve, de blanchâtre, comme dans nos vautours d'Europe. Le cou, le dos, les scapulaires et le ventre sont d'un blanc pur, souvent mêlé de quelques plumes brunes. Les vieux ont l'abdomen et les couvertures des ailes sous de la queue blanches; la cire du bec est d'un rouge et la partie nue de la tête et du cou a des taches rouges, roses ou blanchâtres, qui sont plus ou moins plus pâles, selon que le sang est porté dans les

(1) Lath., *Syn.*, sp. 14; Sonnerat, *voy. aux Ind.*, t. IV, pl. 104, p. 144; Temm., pl. col. 2: *vultur ponticerianus*, Forst.

(2) Temm., par erreur, le *chincou*, pl. col. 11 (adulte).

seux qui s'ont
ces parties
peut pas de
pieds des ad
drés chez les
» Le Muséum
couverte d'un
oiseau, mêlé
de l'état adu
conserve et
parties supéri
variées de plu
châtre; les ai
blanches; le
gueur du mâ
deux pieds cin
pieds de longu
ble vivante à l
sions.»

« Ce vautour h
centrionales de

LE V.

M. Temminck
dérivant, lui a
vautour des Ind
Indes de Sonnerat
publiée plus
pou, dont il a fait
de M. Le Vaillant
n'ayant rien
de Sonnerat,
et que l'oricou
et subulé.

et subulé sont
le confusion
description
individus ad
mes; quelq
emps de petit
ec l'âge. On
es poils rares
supérieur est
t de blanchâ
ave très cla
serré et très l
d'un brun
est plus clair

h., sp. 15; Tem
11 (âge moye

ceux qui servent à colorer la peau. Les jeunes ayant ces parties couvertes d'un duvet très fin, on n'aperçoit pas de coloration distincte chez ceux-ci. Les pieds des adultes sont couleur de chair, ils sont cendrés chez les jeunes, le bec est jaune.

Le Muséum des Pays-Bas possède une femelle convertie d'une partie de la livrée propre au jeune oiseau, mêlée avec des plumes brunes et noirâtres de l'état adulte. Les parties de la tête et du cou conservent encore quelques vestiges du duvet; les parties supérieures du plumage sont irrégulièrement variées de plumes brunes, sur un fond fauve blanchâtre; les ailes sont brunes, avec quelques taches blanches; le duvet aux jambes est brun. La longueur du mâle, figuré sur la planche 45, est de deux pieds cinq pouces; la femelle a plus de trois pieds de longueur totale. J'en ai vu une semblable vivante à Londres, qui avoit les mêmes dimensions.

Ce vautour habite les parties occidentales et septentrionales de l'Afrique.

LE VAUTOUR CHAUGOUN,

Vultur indicus (1).

M. Temminck, en figurant cette espèce et en la décrivant, lui a donné pour synonyme le *grand vautour des Indes*, figuré pl. 405, du Voyage aux Indes de Sonnerat. Dans la révision du genre vautour, publiée plus tard, il regarde son vautour *chaugoun*, dont il a fait graver un individu adulte, pl. 26, et dont Le Vaillant a représenté l'âge moyen, pl. 41, comme n'ayant rien de commun avec le grand vautour de Sonnerat, qui ne diffère point du chasse-fiente et que l'on reconnoît aisément aux plumes longues et subulées de la collerette, tandis que celles de chaugoun sont rondes et courtes. De peur d'augmenter la confusion assez grande déjà, nous citons la description originale de l'ornithologiste hollandais.

Les individus adultes ont la tête et le cou dénudés; quelques uns conservent pendant assez longtemps de petites mèches d'un duvet qui disparaissent à l'âge. On voit chez le plus grand nombre des poils rares et courts à la tête. Tout le plumage supérieur est d'un cendré isabelle, varié de blanc et de blanchâtre; les parties inférieures sont d'un fauve très clair sans taches; un petit duvet serré et très lisse, couvre la poitrine: ce duvet d'un brun foncé, le bec est noir, mais la peau est plus claire; la peau nue de la tête est

d'un cendré roussâtre. Sonnerat dit que l'iris est rouge; je l'ai trouvé blanchâtre chez un individu vivant; les pieds sont d'un noir cendré ou bleuâtre; la queue est un peu plus longue que les ailes; elle est à penne d'égale longueur, et sa couleur est noirâtre. Cette espèce est de la taille du dindon, elle a trois pieds trois pouces de longueur totale.

Les jeunes ont la tête et le cou garnis d'un duvet brun clair; tout le plumage supérieur d'un noirâtre couleur de suie, bordé de gris sale; toutes les parties inférieures de la même couleur que le dos, mais chaque plume marquée le long des baguettes par une raie blanchâtre, qui s'élargit vers le bout des plumes. On trouve sur quelques individus des indices de semblables taches longitudinales sur les plumes des parties supérieures; le bec est marbré de noir et de jaunâtre; la dimension des jeunes n'exécède pas deux pieds dix pouces.

On trouve cette espèce dans l'Inde, où on la nomme *chaugoun*.

LE VAUTOUR CHASSE-FIENTE.

Vultur Kolbii (1).

Ce vautour, un peu moins gros que l'oricou, a la tête d'un bleu clair, et finement duvetée ainsi que le cou, qui est jaunâtre; les yeux sont d'un brun foncé, le bec est noirâtre, le plumage d'un fauve clair; les plumes humérales sont plus foncées, celles de la nuque longues, effilées et contournées; les ailes sont presque aussi longues que la queue, et les rémiges sont de couleur noirâtre; les pieds et les ongles sont bruns.

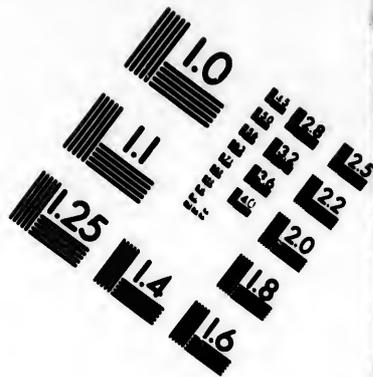
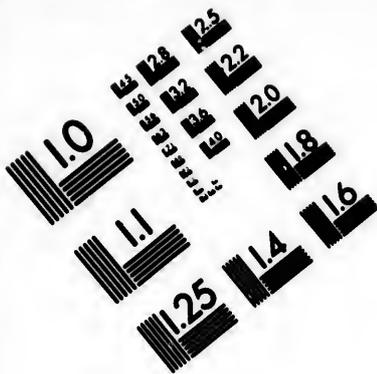
Sonnerat dit que son vautour des Indes est moins gros que le vautour royal de Pondichéry; sa tête, le cou et la poitrine sont nus, d'une couleur roussâtre; la tête est couverte d'un petit duvet séparé qui ressemble à du poil; le cou est très long pour le corps: il est garni de distance en distance de plumes très fines placées par petits paquets; les plumes de la poitrine sont courtes, rudes, et ressemblent à un poil ras; celles du bas du cou en arrière sont longues, étroites, terminées en pointes, et d'un roux presque mordoré; les petites plumes des ailes, celles du dos et du erupion, sont couleur de terre d'ombre, terminées par une bande d'une couleur plus claire; les rémiges et la queue sont noires, l'iris est rouge, le bec et les pieds sont noirs.

Le chasse-fiente habite le pays des Hottentots, et

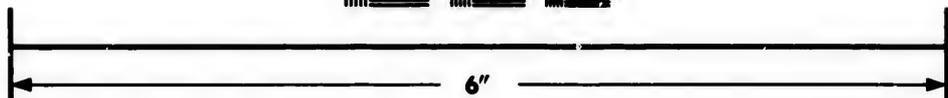
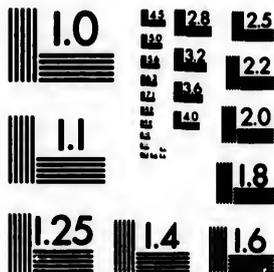
(1) Daudin, t. II, p. 15: *aigle chasse-fiente*, Kolbe, *It. urubu d'Afrique*, Buff.; Le Vaill., *Afr.*, pl. 10 (adulte); le *grand vautour des Indes*, Sonnerat, *Voy. aux Ind.*, t. IV, p. 145, pl. 95 (moyen âge).

h., sp. 15; Temm., pl. col. 26 (adulte); Le Vaill., t. IV, p. 145, pl. 95 (moyen âge); *vultur indus*, Forst.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
E 128 125
E 122
E 118
116

10
E

est très commun aux environs du cap de Bonne-Espérance. Il se nourrit indifféremment de charognes, d'immondices, de coquillages, de crabes, de tortues, et même de sauterelles. Ses œufs sont d'un blanc bleuâtre et au nombre de deux.

Le grand vautour des Indes de Sonnerat est, dit ce voyageur, très vorace. Il habite pendant le jour le bord de la mer pour y prendre les poissons morts que les vagues jettent sur le rivage. Il vit généralement de pourriture et déterre les cadavres. Son vol est lourd, bien qu'il ait les ailes robustes.

Cet oiseau se trouve répandu en Afrique, dans l'Inde, et aussi à Java.

LE VAUTOUR ÉGYPTIEN.

Vultur aegyptius (1).

Cet oiseau, dont M. Savigny a fait le genre *aegyptius*, a le plumage fauve; le duvet du cou et de la tête est gris, les rectrices sont terminées par une pointe nue à la tige, les plumes du ventre sont très lâches.

Cette espèce habite tout le nord de l'Afrique.

M. Temminck a figuré sous le nom de vautour impérial ou chineou, pl. col. 426, un rapace de l'Inde, de l'Asie et du nord de l'Afrique, qui nous est trop imparfaitement connu pour que nous cherchions à le décrire.

LE VAUTOUR CATHARTOÏDE.

Vultur angolensis (1).

Voici les caractères de cette espèce au moins très douteuse : les orbites sont nues, larges, et de couleur de chair ; l'iris jaunâtre, le bec allongé blanchâtre, crochu seulement au bout, et muni à sa base en dessous d'une cire bleuâtre ; plumage blanc, pennes des ailes noires, ainsi que celles de la queue ; poitrine gonflée, saciforme ; pieds écailleux et blanchâtres. Cette espèce a été découverte à Angola par Pennant.

Tout porte à croire que c'est un perenoptère en plumage parfait.

Plusieurs auteurs ont encore décrit, sous le nom de vautour, *vultur*, des espèces d'oiseaux de proie qui appartiennent à des divisions systématiques différentes. Ainsi le *vultur ambustus* de Latham, que Gmelin nomme avec raison *falco ambustus*, est un

(1) Genre *aegyptius* (vautour noir), Sav., *Egypt.* ; Temm., pl. 407 (adulte).

(2) Lath., sp. 17, *Index : falco angolensis*, Gm., sp. 37 : *angola vulture*, Pennant, *Tour in Wales*, pl. 19 : *gypaetos angolensis*. Daudin, t. II, pl. 27.

caracara très commun aux îles Malouines. Quant au *vultur plancus* de la Terre-de-Feu, nous pensons que c'est un caracara et le *falco Novæ-Zelandiæ*. Il en est de même du *vultur cherinay*, qui est le *falco brasiliensis*, bien que Sonnerat l'ait supposé exister dans l'Inde. Le *vultur serpentarius* de Latham est le type du genre Messoger, et le *vultur audax* ou *boromorang* de la Nouvelle-Hollande est une espèce d'aigle. Le vautour armé de Buffon, annoté si malheureusement par Sonnini, n'est indiqué que très vaguement par Brown, voyageur anglais. Il en est de même du *vultur leucocephalos* de Schwenkfeld, qu'on ne sait à quoi rapporter. Quant au *vultur bicilla* de la Faune du Groenland de Fabricius, c'est le pygargue, *falco leucogaster*.

Tous les vrais vautours sont de l'Ancien Monde de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie ; Buffon a connu que l'arrian ou vautour noir, et le griffon ; tandis qu'on admet aujourd'hui : l'oricou d'Afrique (*V. auricularis* (2) et *agipius*), le vautour royal ou le chineou (3), le chasse-fiente (4), le vautour à la lotte (5), le cathartoïde (7) et le chaugoux, sur lequel nous avons de douteux non-breux, et que nous décrivons avec détail d'après des individus bien conservés quoique jeunes.

Ce vautour, dont l'âge moyen a été figuré par vaillant, pl. 41 de ses oiseaux d'Afrique, et de l'adulte est représenté dans les planches coloriées de M. Temminck, pl. 26, est le *vultur indicus* de Latham, que Forster mentionna le premier sous le nom de *vultur indus*.

Le chaugoux (8) a souvent été confondu avec le grand vautour des Indes de Sonnerat (*V. aux Indes*, t. IV, pl. 95, qui seroit le *vultur galericulatus* de Cretzmar, dans l'atlas de Ruppell (pl. 22, le vautour de Kolbe de Daudin, si l'on s'en rapporte à M. Temminck. Mais la figure de Sonnerat est si mauvaise pour qu'on puisse affirmer cette identité pour nous cette figure est celle du chaugoux.

Le bec du chaugoux est très robuste, convexe par sa base, et se termine en pointe saillante et terminée en pointe crochue et très recourbée. Les bords de la mandibule supérieure sont minces, aigus et rebordés vers leur partie moyenne. La mandibule inférieure est convexe en dessous, canaliculée, et les bords très coupants. La commissure est ment

(1) *Vultur fulvus*.

(2) Daudin, Levaill., Af. pl. 9.

(3) *V. pondicerianus*, Temm., pl. 2.

(4) *V. monachus*.

(5) *V. kolbii*.

(6) *V. occipitalis*, Ruppell ; chineou, Temm., pl. 22. Des bords du Zaïre ; Proceed., t. I, 13, 69 et 169.

(7) *V. angolensis*, Lath.

(8) Lesson, voy. de Bélanger, p. 211.

seuse, ainsi que l'intervalle qui existe entre les deux branches. Les narines sont percées en scissure verticale et étroite dans la partie étranglée du bec; la fin du rostre entier est noirâtre.

Les paupières sont nues, peu fendues et entourent sur leurs cartilages tarsi de plumes simples, rigides, imitant des cils; l'orifice extérieur du méat auditif est arrondi, entièrement nu.

Les tarsi du chaugoun sont très-gros, très-robustes, et puissants. Les tendons qui en occupent la partie interne sont enveloppés de gaines assez larges, et l'épiderme, bien que dense, n'adhère point intimement aux tissus sous-jacents; les plumes des jambes tendent jusqu'aux genoux; les écailles de l'épiderme ne sont point lamelleuses ou rangées par lamelles, mais elles sont disposées en arêtes serrées, petites et ovalaires sur la surface de l'épiderme; le tarse, du talon à la naissance du pouce, mesure de quatre pouces; le doigt du milieu est long et seul, l'ongle compris, de plus de quatre pouces de demi; les doigts interne et externe sont au contraire à peu près d'égale longueur, et l'interne est plus à sa base, tandis que l'externe est largement adhérent au médian par un fort repli membraneux. La plante des pieds du vautour qui nous occupe est très-durcie, très-rugueuse, et renflée au milieu de chaque phalange; le dessus des doigts est protégé par des squamelles qui sont au nombre de sept sur le doigt externe, de onze sur le médian, et de cinq sur le doigt interne; le pouce n'en offre que quatre. Les ongles sont épais, très-forts, très-crochus, parfaitement lisses et convexes en dessus, et creusés en cuillère en dessous; ils sont bruns, couleur également propre aux écailles des pieds, dont l'épiderme est grisâtre.

Les ailes de ce vautour sont presque aussi longues que la queue; elles sont très-amples et très-puissantes et d'une force proportionnée à celle de l'oiseau. Les rémiges surtout sont d'une rare solidité; leur base est forte et vernissée, n'est garnie sur le bord externe que de barbes serrées, mais très-courtes, tandis que celles du côté opposé sont cinq fois plus longues. L'extrémité des rémiges est pointue. La première, bien que longue, est plus courte que les autres, 4^e et 5^e, qui sont les plus longues. Les rémiges secondaires sont larges, nombreuses, roides et arquées à l'extrémité; les couvertures surtout sont d'une ampleur remarquable: elles ont chacune justes trois pouces de largeur. La queue est ample, mesure de sept pouces; les rectrices sont très-rigides, et courbées au sommet, ce qui est dû sans doute aux habitudes de ce vautour, de se poser fréquemment sur le sol; leur rachis est roide, noir et creusé en dessous, creusé en gouttière en dessous. Nous avons compté que dix, bien qu'il soit certain qu'il en devoit en avoir douze.

Le plumage de ce vautour est sec, cassant; la tête et le cou sont garnis d'un duvet rare, court et grêle sur la peau noirâtre et nue qui enveloppe ces parties. Sous la gorge et sur les joues on n'aperçoit que quelques poils légers, roussâtres, assez régulièrement implantés; sous le cou ces poils se décomposent en légères barbules soyeuses d'un blanc satiné, qui s'épaississent sur le devant et au bas du cou; un duvet floconneux, serré, mais court, occupe l'occiput et règne sur le cou en dessus.

A la partie inférieure du cou, entre les deux épaules, des plumes allongées, serrées en touffe épaisse, forment un demi collier, beaucoup moins fourni cependant que chez plusieurs autres vautours; ces plumes, un peu recourbées, ne sont ni arrondies ni distinctement lancéolées, elles sont étroites et à barbes lâches. Leur couleur est un blanc sale ou légèrement roussâtre.

Une couche de très-petites plumes, pressées, comme agglutinées, tapisse toute la surface extérieure du jabot; elles sont d'un brun fauve; les plumes du thorax, du ventre, des flancs et des couvertures inférieures sont longues, à barbules allongées et lâches, d'un roux brunâtre clair, que rend plus remarquable une flammèche blanchâtre allongée qui en occupe la partie moyenne.

La couleur dominante des plumes du corps et des ailes est un brun roux mélangé de roux clair, et parfois de brun décidé; toute la partie supérieure du dos tire sur le noirâtre ou brunâtre, tandis que sur les ailes c'est le roux blond qui domine; quant aux rémiges et aux rectrices, elles sont d'un noir franc; un épais duvet blanc et cotonneux garnit le corps.

L'individu que nous décrivons avoit trois pieds moins deux pouces de longueur totale; le bec seul, à partir du front, avoit vingt lignes.

Levaillant (Af., t. I, p. 52) est le premier auteur qui ait appliqué comme diagnose au chaugoun le nom qu'il a reçu des habitants du Bengale, et dont on ignore l'étymologie. C'est en effet de cette partie de l'Inde que provient ce vautour, nulle part plus commun qu'aux environs de Pondichéry et de Calcutta. Ses mœurs et ses habitudes sont analogues à celles des autres espèces; mais son bec et ses membres robustes portent à croire qu'il ne vit point exclusivement de charognes ou de bêtes mortes, ainsi que le font les percnoptères et les cathartes du nouveau continent.

LES SARCORAMPES.

M. Duméril les a distingués en 1806; ils ont pour principal caractère d'avoir des crêtes ou caron-

eules charnues sur la tête ou la base du bec; mais, comme on l'a vu, nous ne distinguons point l'oricou des vrais vautours, et le genre *sarcoramphus* ne comprend, d'après notre manière de voir, que deux espèces d'oiseaux, qui sont le condor et le roi des vautours de Cayenne des planches enluminées. En 1814, Illiger, dans son *Prodromus avium*, sépara les cathartes, *cathartes*, des vautours, et rangea sous ce nom les *vu tur papa* et *aura*; mais les *vultur aura* et *atratus* resteront comme types des cathartes, dont les sarcoramphes seront isolés. Enfin M. Vieillot proposa en 1816, dans son Analyse d'Ornithologie élémentaire, le genre zopilote, *gypagus*, pour les sarcoramphes, et réserva le nom de gallinaze, *catharista*, pour recevoir les vrais cathartes. Or le nom de *sarcoramphus*, bien antérieur à celui de *gypagus*, doit avoir la priorité.

Les sarcoramphes ont pour caractères généraux, un bec droit, robuste, à mandibule supérieure dilatée sur les bords et crochue vers le bout, l'inférieure plus courte, droite, obtuse et arrondie; les narines oblongues, ouvertes, situées vers l'origine de la cire; celle-ci est garnie autour du bec ou à sa base de caroncules charnues très épaisses et diversement découpées, surmontant le front et la tête. La langue est cartilagineuse et membraneuse, et dentelée sur ses bords; les doigts sont forts et épais, à ongles presque obtus; la tête et le cou nus ou garnis seulement de quelques poils très rares; les ailes sont longues, et les deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes. Mais ce qui distingue surtout les sarcoramphes c'est d'avoir le pouce plus court que les autres doigts, ainsi que l'ongle qui est presque tronqué.

Les sarcoramphes appartiennent exclusivement au Nouveau-Monde, et, de deux espèces qui composent le genre, l'une vit sur les sommets de la chaîne des Andes jusque par delà les limites du Chili, tandis que l'autre ne quitte point les régions équatoriales.

M. Vieillot a nommé zopilote ce genre, parce que, suivant Hernandez, le nom de *zopilote* signifie au Mexique roi des vautours.

LE CONDOR, OU GRAND VAUTOUR DES ANDES.

Sarcoramphus condor: *vultur gryphus*. L. (1).

Long-temps relégué parmi les oiseaux fabuleux, le condor avoit été doté de la taille et de la force les

(1) Lath., sp. 1; de Humboldt, *Mélanges de Zoologie*, pl. 8: Temm., pl. 133 et 408: *gypagus griffus*, Vieill.; Buff., *Molina*, p. 247; Frézier, *It.*, p. 111: La Condamine, *It.*, 176; Feuillée, *It.*; Daudin, t. II, p. 8.

plus considérables, et, semblable au roc des *M. et une Noits*, il pouvoit saisir dans ses serres les plus gigantesques quadrupèdes, et les transporter sans effort jusque sur les sommets les plus escarpés du Chimborazo et du Pichincha. Son histoire, de Buffon, est remplie d'erreurs; il semble que ce célèbre naturaliste ait laissé sommeiller son génie la traçant. Il le confond avec les grands oiseaux du globe, quelle que soit la contrée où on les trouve; il éprouve le besoin de le rencontrer dans tout le monde sur lequel planent des idées superstitieuses ou données populaires, et la lœmmer-geyer des Allemands n'est, suivant lui, que le condor. Mais il n'en a vu plus de même aujourd'hui; le condor n'a point été seulement étudié dans sa patrie; la France le possède en ce moment en vie, et le dessin que nous en avons trouvé dans l'Atlas de ce supplément a été fait par M. Vauthier, d'après le bel individu apporté au Chili par un officier de marine, et qu'on voit dans la ménagerie du Muséum. M. Huet, peintre d'histoire naturelle si habile, en a fait plusieurs dessins de rare beauté, et l'un d'eux surtout représente le plus grand soin la tête et les caroncules. Le dessin est du condor, dit M. de Humboldt, comme on le voit dans l'Atlas Patagons; et de tant d'autres objets d'histoire naturelle descriptive: plus on les a examinés et plus on se sent rapetissés.

M. de Humboldt dit que le nom de condor est un corrompu du mot de *cuntur* de la langue que parloient les anciens Péruviens. Au Chili on le nomme *manque*, suivant le jésuite Molina.

Le condor adulte a une très grande taille, et son corps est moins gros que celui de l'aigle. On lui a donné jusqu'à dix-huit pieds de hauteur; mais les véritables proportions citées par les observateurs dignes de foi varient de onze à quinze pouces (père Feuillée), douze pieds (Strong), et treize pieds. Sa tête est surmontée d'une crête charnue, de nature cartilagineuse, très résistante, qui occupe sa partie moyenne et se termine en la racine du bec jusqu'au commencement de la mandibule. Cette crête, épaisse et dense à sa base, s'élève en biseau au sommet et manque à la femelle. On la trouve libre en avant, où elle laisse un petit espace arrondi au milieu duquel s'ouvrent les narines; l'autre membrane épaisse, lâche, couverte de plumes naît du demi-bec inférieur, et descend sur la face antérieure du cou jusqu'au haut de la poitrine. Les deux sortes de caroncules sont de couleur rougeâtre, et très remplies de sang. Le cou, les joues et le derrière de la tête sont revêtus d'une peau nue, à-dire qui n'est couverte que de touffes de plumes courtes, d'un rouge rosé, très chargée de rides et de frongres, que forment d'épais bourrelets latéraux et entrelacés sur les côtés. L'oreille est une large ouverture extérieure fermée par un

au roc des M. ses serres les p (transporter sa plus escarpés, on histoire, de semble que ce ailler son génie grands oiseaux où on les trouve er dans tout ce verstitieuses ou or-geyer des M. r. Mais il n'a condor n'a point e; la France le le dessin que ément a été fait individu appa et qu'on voit de et, peintre d'his usieurs dessins tout représentés es caroncules. M. mboldt, comme objets d'histoire a examinés et p

le nom de condor de la langue qu riviens. Au Ch jésuite Molina grande taille, e que celui de l'a ix-huit pieds d' proportions citées p arient de onze e), douze pieds ls. Sa tête est sur nature cartilagin partie moyenne commencement de se à sa base, s' que à la femelle. e laisse un petit vrent les narines he, couverte de e descend sur la aut de la poitrine de couleur r e cou, les joues s d'une peau me e de touffes de elargée de rides ais bourrelets l eôtés. L'oreille ermée par un m

membrane temporale; l'œil est oblong, cilié, à gris; un collier très fourni entoure la partie inférieure du cou. Ce collier est composé d'un épais et, de nature soyeuse, et d'un blanc de neige tranché avec le reste du plumage du corps qui un noir bien profond. Seulement les moyennes et les grandes couvertures des ailes sont gris perlé fort agréable; tout le reste est noir. Les plumes sont presque aussi longues que la queue; celle-ci est courte et rectiligne: les tarses sont robustes, très forts, réticulés. Les quatre à cinq premières rémiges sont noires, très robustes; les moyennes sont, dans les premières années, bordées de brun et de blanc, et brunes dans le reste de leur longueur, ce qui fait paroître l'aile mi-partie brune et blanche. Les ongles sont très longs, assez recourbés et noirâtres; les doigts paroissent être réunis ensemble par un rebord de la peau, qui est très dur et ressemble à une membrane. La femelle est plus grande que le mâle; elle seroit privée de la crête charnue, et les rides du cou seroient moins prononcées. Les rémiges moyennes, au lieu d'être blanches ou d'un gris clair dans le milieu, seroient d'un gris sale; le bec est noir à sa base et jaune dans le reste de son étendue.

Les dimensions que M. de Humboldt donne de plusieurs individus mesurés par lui sont: longueur du bec, jusqu'à trois pieds; bec, un pouce dix lignes; longueur, huit pieds un à neuf pouces; queue, un pouce; tarse, dix pouces; ongles, près d'un pouce; épaisseur de la tête, trois pouces.

Les jeunes sont abondamment couverts d'un duvet long et floconneux, très fin, blanchâtre, qui recouvre singulièrement le corps. A deux ans leur plumage est brun, et ce sont alors les *condor parde* habitans de Lima. Dans l'âge parfait le plumage est noir, et c'est alors le *condor negro*. Les femelles ne prennent aussi leur collier blanc que dans l'âge adulte.

Le condor, par le vol, puissant par sa force musculaire et par son courage, le condor s'élève à des hauteurs inouïes dans l'espace des airs, et n'aime à vivre que sur les pitons escarpés des montagnes sourcilleuses de la chaîne des Andes. De là son œil perçant découvre les plateaux secondaires des Cordillères, et l'étendue des pampas qui sont à leurs pieds. On dit qu'il étoit assez puissant pour enlever des vicuñas, des lamas, des vigognes, et que, réunis en troupe de plusieurs, ils pouvoient tuer facilement des bœufs et même des enfans de dix à douze ans; mais il est plus probable que le condor n'est attiré à cette extrémité que par la faim, et que sa nourriture la plus ordinaire consiste en quadrupèdes de petite taille et des rongeurs.

Le condor, dit M. de Humboldt, le condor niche dans

les endroits les plus solitaires, souvent sur la crête des rochers unis qui avoisinent la limite inférieure des neiges perpétuelles. Cette situation extraordinaire et la grande crête du mâle font paroître l'oiseau beaucoup plus grand qu'il ne l'est effectivement; et pendant long-temps M. de Humboldt avoue s'être trompé, car il croyoit le condor d'une taille gigantesque, et ce n'a été que par une mesure directe de l'oiseau mort qu'il a pu se désabuser sur cette illusion de la vision. Ce vautour vit donc uniquement sur la chaîne des Andes à seize ou dix-sept cent toises de hauteur. Les condors se réunissent trois ou quatre ensemble sur la pointe des rochers jusqu'à deux mille quatre cent cinquante toises au-dessus du niveau de la mer; aussi les indigènes ont-ils fréquemment consacré à ces hauts sommets les noms de *cuntur kahua*, de *cuntur patti*, de *cuntur huaxuna*, qui dans la langue péruvienne signifient *vedette*, *aire* ou *juchoir* des condors.

En général le *vultur dryphus* ne se tient que très rarement dans les plaines. Il n'y va que pour y trouver une proie. On sait positivement qu'il recherche les charognes, comme les espèces des autres parties du monde. Quant à son vol, qu'on a dit être susceptible de faire trembler et d'assourdir un homme, il est probable que, tout bruyant qu'il peut être, il faut beaucoup rabattre de l'intensité du bruit qu'il fait en battant l'air.

M. de Humboldt rapporte que le condor ne fait point de nid, qu'il se borne à déposer ses œufs sur la surface dénudée du rocher, sans même avoir le soin de les envelopper de quelques pailles ou des mousses de montagnes qui croissent sur la limite des neiges. La ponte est, dit-on, de deux œufs d'un blanc pur, et longs de trois à quatre pouces. La femelle paroît conserver ses petits près d'elle pendant une année.

Le condor, lorsqu'il descend dans la plaine, va rarement se percher sur les arbres des forêts. Il choisit toujours les surfaces unies, où il s'accroupit à la manière de certains gallinacés. Lorsqu'il est rassasié, il reste perché sur la cime des rochers, immobile et dans une attitude phlegmatique. Dans cette position, dit M. Humboldt, il a un air de gravité sombre et sinistre.

Les créoles de Quito et de Popayan s'adonnent à la chasse des condors, qu'ils nomment *correr huirtres*. Cette chasse a pour eux les plus grands charmes, et ils s'y livrent avec ardeur. Pour prendre ce vautour vivant au lac, on tue une vache ou un cheval dont le cadavre est déposé dans un lieu choisi pour cela; ces oiseaux sont bientôt alléchés par l'odeur qui s'en exhale, et se jettent dessus avec une voracité étonnante. Les condors commencent toujours à dépecer un animal par les yeux et la langue, puis par le pourtour de la région anale afin de par-

venir plus facilement à manger les intestins. Lorsqu'ils sont bien repus, ils peuvent à peine s'envoler; c'est alors qu'on les poursuit en leur jetant des laes à la manière des Gaouches; d'autres fois on se sert d'herbes vénéneuses qui les privent de leurs facultés et qu'on renferme dans le corps d'un animal.

Frézier, dans son Voyage à la mer du Sud, publié en 1752, parle ainsi du condor, p. 411: « Nous tuâmes un jour un oiseau de proie appelé *condor*, qui avoit neuf plectes de vol et une crête brune qui n'est point déclinée comme celle du coq. Il a le devant du gosier rouge sans plumes comme le coq d'Inde; il est ordinairement gros et fort à pouvoir emporter un agneau. Pour les enlever du troupeau, ils se mettent en rond et marchent à eux les ailes ouvertes, afin qu'étant rassemblés et trop pressés ils ne puissent se défendre; alors ils les choisissent et les enlèvent. Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Pérou, et que certaines nations d'Indiens les adoroient. »

Quant aux renseignements fournis par Garcilasso, Démarchais, le père Feuillée et Molina, ils sont trop superficiels et trop en arrière des connaissances actuelles pour que nous pensions devoir les rapporter.

LE SARCORAMPHIE PAPA (1).

Sarcoramphus papa. Dum. (2).

Le papa est sans contredit de tous les vautours celui dont le plumage est le plus vivement coloré.

(1) M. Mackleey, vice-consul à Maracaibo, a adressé à la Société zoologique de Londres une lettre relative aux mœurs du sarcoramphie papa, destiné à la ménagerie de Londres, et mort pendant la traversée. Ces oiseaux, dit-il, se rassemblent au nombre de plus de trois cents, et obéissent, en quelque sorte, à l'un d'entre eux qui diffère des autres par son plumage, et auquel les habitants de Maracaibo donnent le nom de *roi des vautours*. Ces vautours s'élèvent dans l'air à une hauteur si considérable qu'on les perd de vue, et malgré une si grande élévation ils découvrent aisément leur proie sur la terre. Ils habitent dans les savanes dont la température est chaude et sèche, et leurs excursions ne s'étendent point au-delà de cinq à six lieues de l'endroit où ils font leur résidence habituelle; ils déposent leurs œufs et les couvent dans les petites cavités des montagnes. On les voit quelquefois se rassembler en grand nombre dans des endroits peu éloignés des villes, des villages ou des routes fréquentées; mais le roi ne daigne jamais, dans ces lieux, se rendre au milieu de ses sujets.

(Extrait de la Revue Britannique, 4^e série, 2^e année, n^o 20. Août 1837, page 369.)

(2) *Vultur papa*, L. Gm., sp. 3; Latham, sp. 7: *gy-pagus papa*, Vieill.; *vultur elegans*, Gerini; *urubu*, ou *roi des vautours*, Buff., enl. 428; *rex vulturum*, Bris-

Sa tête surmontée d'une sorte de diadème lui a valu dans les idiomes de la plupart des peuples de l'Amérique méridionale le nom de *roi des vautours*, et paroît même que le mot *cozcaquantilli*, dans la langue des Mexicains, signifioit *roi des auras*, et que celui d'*iriburubicha*, usité chez les Guarani du Paraguay, signifie aussi chef ou roi des *tribus auras* ou vautours *couroumous* de la Guiane, et que les *ouroubous*, nom qu'on écrit *urubu*, passe dans l'opinion des Américains indigènes ou créoles pour obéir aux vautours papas: on dit que chaque troupe d'*ouroubous* ou d'*auras* est dirigée par un vautour d'espèce différente que pour celui-ci on nomme le roi. Or ce vautour roi, *sarcoramphus papa*, différent de son espèce, ne se réunit avec d'autres vautours de l'Amérique chaude que pressés des mêmes besoins et attiré par la même pâture. Les vautours vivent en républiques que les créoles maintiennent en paix, mais qui ne se plient sous un seul joug, celui des appétits alimentaires et reproducteurs. Le gris glacé de son plumage a mérité des Espagnols du Paraguay le nom de *beau blanc*.

Le sarcoramphie roi des vautours, dont il y en eut en ce moment (année 1828) deux individus vivans dans la ménagerie du Muséum, est approché de la grosseur d'une petite dinde. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un roux très clair et de carné et d'un luisant agréable et comme toutes les parties inférieures du corps sont d'un blanc pur, quelquefois teinté de roux; la poitrine est d'un blanc neigeux: toutes les rémiges sont noir foncé. Le collier de plumes qui entoure le cou, et qui est peu prononcé, est d'une couleur bleue ardoisée qui tranche vivement avec les parties rouges du cou et le blanc carné du dessous du corps. Le bec est droit à sa naissance, recourbé à son extrémité, d'abord noir, puis rouge; une tache d'un rouge vif entoure l'œil, dont l'iris est noir. Sur le front et à la base du bec s'élève une tige orangée, charnue, adhérente par sa racine à la base du bec, divisée comme en deux lobes hérissés de carreaux dentelés, formée d'une substance molle et consistante, érectile. Les fosses nasales sont grandes, de forme ovulaire, et percées dans une tige très élevée de la cire. La tête et le cou sont ou moins nus et teints des couleurs les plus vives et les plus remarquables. La peau de la tête est blanche; elle est couverte sur l'occiput de poils ardoisés et courts; de derrière l'œil partent de petites plumes charnues, nombreuses, saillantes, et dirigées vers le devant; d'autres plus nombreux se trouvent sur le front.

Le nom de *king of the vultures*, Edw., pl. 2: *cozcaquantilli*, Hernandez.

la gorge; la gorg... que: da... ques peti... , diverse... ainsi que... androits, ou en g... ées de no... les d'un... ; les tars... Il paroît... blanc. s différenc... ne consiste... rieurs des... ches. A deu... du côté d'un... une sur le... tres; les in... es et blan... un côté, e... trois prot... année il e... ception du v... at blancs: en s... voit aussi d... andihule sup... l'inférieure d... ches longues... cou noire, d... laquelle ne... ance charnue... sarcoramphie... érique méridi... il dépasse un... ésil, au Parag... Il se nourri... rognés. Il es... sements, et s... mange en été... chés par les ra... Sa chair exhal... uvages n'ont... oit que son vo... z ait dit que le... vent; mais... exerce, dit-o... catharte, si e... du pouvoir de... le supériorité... roit que ce n... du sarcoramph... distincte, qu'... tram sous le... tour à queue... II.

la gorge, où ils forment une sorte de collier blanc ; dans les sillons de ces plis paroissent quelques petits poils courts ; et toutes ces parties, diversement colorées, ont un éclat fort vif ; ainsi que les frongures du collier sont, suivant les endroits, peintes en rouge de feu, en jaune ou en gris tendre ; les joues sont rouges et tachées de noir violâtre ; le cou est sur les parties supérieures d'un rouge de cinabre et d'un jaune d'or en dessous ; les tarsi sont assez forts, bleuâtres et rétilés. Il paroît que les vieux individus ont le plumage blanc.

Les différences que le *papa* présente à l'âge de trois ans ne consistent que dans quelques couvertures supérieures des ailes qui sont noires au milieu des plumes. A deux ans, il a la tête entière et la partie inférieure du côté d'un noir tirant sur le violet, avec un peu de blanc sur le cou ; toutes les parties supérieures sont tachées de noir ; les inférieures pareilles, avec des taches blanches et blanches ; la crête noire, ne tombant que d'un côté, et n'ayant son extrémité partagée en trois protubérances fort petites. Dans la première année il est partout d'un bleuâtre foncé, à l'exception du ventre et des côtés du croupion qui sont blancs : en soulevant les plumes sous le corps, on voit aussi de blanches ; le tarse est verdâtre ; la mandibule supérieure du bec d'un noir rougeâtre ; l'inférieure d'un orangé mêlé de noirâtre avec des taches longues et noires ; la partie nue de la tête est con noire, et l'iris noirâtre, de même que la langue, laquelle ne consiste à cet âge qu'en une excroissance charnue et solide.

Le *sarcoramphé papa* habite une grande partie de l'Amérique méridionale, entre les deux tropiques, et ne dépasse un peu les limites, soit au nord, soit au sud. On le trouve communément à la Guyane, au Brésil, au Paraguay, et aussi au Mexique et au Pérou. Il se nourrit de reptiles, d'immondices et de charognes. Il est assez rare dans les environs des rivières, et se tient dans l'intérieur des terres. On mange en été des poissons morts que les lacs et les rivières, baignés par les rayons du soleil laissent à découvert. Sa chair exhale une odeur tellement fétide que les sauvages n'ont jamais été tentés d'en manger. On croit que son vol est assez puissant pour qu'il s'élève à une grande hauteur ; mais quant à la prétendue autorité qu'il exerce, dit-on, sur les autres vautours du genre, si elle existe, elle n'est que le résultat du pouvoir de la force et nullement un sentiment de supériorité.

Il paroît que ce n'est pas seulement comme vautour du *sarcoramphé papa*, mais bien comme une espèce distincte, qu'il faut distinguer l'oiseau décrit par Bartram sous le nom de *white tailed vultur*, ou vautour à queue blanche, espèce que M. Vieil-

lot a décrite sous ce dernier nom dans son Histoire des oiseaux de l'Amérique septentrionale. Bartram nommoit encore ce rapace *vultur sacra* et vautour peint. (Voyage dans le sud de l'Amérique septentrionale, t. I, p. 265.)

Les principaux documents que nous possédons sur cette espèce, étant rapportés par M. Vieillot à l'article *Zopilote* du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, seront textuellement extraits de cet ouvrage. « Latham ne me paroît pas, dit M. Vieillot, très fondé à rapprocher du *papa* le vautour dont parle William Bartram. En effet, il en diffère essentiellement par sa queue, qui est blanche, couleur qui n'existe pas sur celle du roi des vautours, à quelque âge qu'il ait. Ce vautour a le bec long et droit presque jusqu'à l'extrémité, où il se courbe brusquement et devient fort pointu. La tête et le cou sont nus presque jusqu'à l'estomac, où les plumes commencent à couvrir la peau ; elles s'allongent peu à peu, formant une bouffette dans laquelle l'oiseau, en contractant son cou, le cache jusqu'à la tête ; la peau nue du cou est tachée, ridée, et d'un jaune vif mêlé d'un rouge de corail. La partie postérieure est presque couverte de poils épais et courts, et la peau de cette partie est d'un pourpre foncé qui s'éclaircit et devient rouge en approchant du jaune des côtés et du devant ; la couronne est rouge ; quelques appendices d'un rouge orangé sont sur la base de la mandibule supérieure ; son plumage est ordinairement blanc, à l'exception du souet de l'aile et de deux ou trois rangs de petites plumes qui le recouvrent et qui sont d'un beau brun foncé. La queue est grande, blanche, et mouchetée de brun ou de noir ; les jambes et les pieds sont d'un blanc grisâtre ; l'œil est entouré d'un iris couleur d'or, la prunelle est noire.

» Les Muscogulges font leur étendard royal avec les plumes de cet oiseau, auquel ils donnent un nom qui signifie *queue d'aigle* ; ils portent cet étendard quand ils vont à la guerre, mais alors ils peignent une bande rouge entre les taches brunes. Dans les négociations et autres occasions pacifiques, ils le portent neuf, propre et blanc. On ne voit guère de ces oiseaux dans les Florides que lorsque les herbes des plaines ont été brûlées, ce qui arrive fort souvent, tantôt en un lieu, tantôt en un autre, soit par le tonnerre, soit par le fait des Indiens qui y mettent le feu pour faire lever le gibier. On voit alors ces vautours arriver de fort loin, se rassembler de tous côtés, s'approcher par degrés des plaines en feu, et descendre sur la terre encore couverte de cendres chaudes. Ils ramassent les serpents grillés, les grenouilles, les lézards, et en remplissent leur jabot. Il est aisé alors de les tuer, car ils sont si occupés de leur repas qu'ils bravent tout danger et ne s'épouvantent de rien. »

Peut-être cet oiseau n'est-il qu'une variété accidentelle du *papa* de la Guyane et du Brésil?

« Cet oiseau (1), qu'on a vu souvent dans les ménageries d'Europe, est assez connu pour que nous puissions nous dispenser d'en reproduire la description. Comme le dit judicieusement Azara (2), les jeunes naissent vêtus d'un duvet blanchâtre; bientôt recouvert de plumes noirâtres, dont se pare, pendant une année, cet oiseau, non encore pourvu des belles couleurs qui doivent, plus tard, orner son cou; cette partie est noirâtre, ainsi que la crête, alors seulement rudimentaire, assez petite, libre et tachetée. La seconde année, le cou devient jaunâtre, et le noir commence à se teinter en violet; la crête demeure toujours noire et peu développée: tout le corps conserve encore la couleur noirâtre. A trois ans, l'oiseau présente encore quelques tectrices noires, qui disparaissent entièrement, la quatrième année, pour faire place au blanc rougeâtre dont cette partie se couvre dans l'adulte.

» L'odeur que répand le sarcoramphé *papa* est bien moins forte que celle qu'exhalent le condor, et surtout le catharte; il est vrai qu'il est aussi moins sale dans ses goûts.

» Il paroît répandu dans les parties chaudes des deux continents américains, commun au Mexique, en Colombie, à la Guyane, dans tout le Brésil, à l'est du Pérou et de Bolivie. Vers le sud, il pousse ses dernières migrations jusqu'au vingt-huitième degré, au Paraguay et à Corrientes, où, cependant, il devient rare; car il ne semble pas s'éloigner volontiers des tropiques. On ne le rencontre jamais, non plus, sur les hautes montagnes; à peine au quinzième degré sud atteint-il la hauteur de cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et il ne se trouve que rarement sur quelques points voisins des plaines, sans jamais s'étendre jusqu'aux régions tempérées, d'où nous concluons que, circonscrit, pour l'Amérique méridionale, aux pays situés à l'est des Andes ou de leurs contre-forts, nous croyons pouvoir garantir qu'on ne le voit jamais à l'ouest des Andes, vivant ainsi dans les lieux où le condor ne paroît pas; remarque de statistique ornithologique qui pourra n'être pas sans utilité pour la science.

» Le genre de vie du sarcoramphé dont nous nous occupons est tout-à-fait différent de celui du condor. Celui-ci, par exemple, aime les lieux découverts et dégarnis d'arbres, le sarcoramphé *papa*, au contraire, ne vit que sur les montagnes ou collines basses, couvertes de bois, ou plus particulièrement dans les plaines boisées, préférant à toutes autres localités les terrains coupés de bois et de marais.

(1) Alcide d'Orbigny, *Ornithol. amer.*

(2) Azara, tom. III, pag. 19.

Bien loin de montrer cette familiarité caractéristique des cathartes, il se cache toujours, ne paraît qu'à la dérobée, et fuit à l'approche de l'homme. Nous l'avons rencontré presque toujours par couples, mais si rarement, qu'on peut dire, avec raison, que son espèce est la plus rare de toutes. A peine en effet, dans les pays qu'il fréquente le plus, pourroit-on comparer le nombre à la moitié de celui de lui des condors, au quinzième de celui des urubus, et au centième, au moins, de celui des urubus aussi n'est-il pas étonnant qu'on en voie au plus de quatre à cinq ensemble; encore faut-il l'appât d'une proie commune les tente depuis quelques jours. Nous les croyons aussi moins voyageurs et plus casaniers que les autres espèces; fait que la campagne de *San-Carlos*, près de Santa-Cruz de la Sierra, nous a offert un exemple frappant. Lors de la fondation de Santa-Cruz, moins soigneux, ils étoient que les Indiens des Andes, placés, d'ailleurs, au milieu de bouquets de bois où la surveillance exacte des troupeaux devient impossible, les bergers des environs de cette ville ont beaucoup de peine à élever leur bétail, et perdent, tous les ans, un grand nombre de veaux, malgré la garde et la mort qu'ils ne cessent de faire au roi des vaches, tandis que leurs confrères n'éprouvent jamais de mêmes pertes en des lieux à peine éloignés de six ou douze lieues; et qu'en d'autres localités de la même province, non moins favorables à la chasse de l'oiseau dévastateur, les habitants n'en ont jamais vu.

» Ce sarcoramphé aime la lisière des bois. Il se tient ordinairement la nuit sur les branches basses des arbres, assez souvent en société; et semble, dans ce lieu, adopter une place à laquelle il revient tous les soirs, à quelque distance que ses congénères la journée l'en aient porté. Il est plus timide que le condor. Chaque matin, soit seul, soit avec sa compagne, dès que l'aurore éclaire l'horizon, il prend son essor comme l'urubu, et planant à la lisière des bois, il parcourt les environs, cherchant à s'assurer, par la vue ou par l'odorat, des jaguars ne lui ont pas laissé une proie facile de la pâture pour la journée. Nous l'avons vu planant au-dessus d'un bois, s'abattre tout-à-coup sur un cadavre, qu'il ne voyoit assurément pas; mais n'aperçoit rien, il plane encore d'un vol léger et différent de celui du condor, sans jamais se précipiter sur sa proie, et sans tourner dans l'air comme le condor et les cathartes; et, après avoir ainsi parcouru la campagne, il va, de même que le condor, au sommet d'un pic, se percher sur le d'un arbre mort, voisin des troupeaux, pour attendre que quelque vache ou quelque brebis malade, puis, descendant avec rapidité, il parvient à saisir le petit par le cou, malgré la mère, à saisir le petit par le cou.

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

l'airté caracté-
 toujours, ne pe-
 uche de l'hon-
 toujours par
 dire, avec ra-
 de toutes. A pe-
 fréquente le plus
 e à la moitié de
 de celui des ve-
 celui des uru-
 on en vole ja-
 ; encore faut-il
 tente depuis
 assai moins voya-
 es espèces; fait
 près de Santa-Cru-
 nple frappant. De
 moins soigneux,
 s, placés, d'ail-
 pas où la surveil-
 impossible, les
 uille ont heur-
 perdent, tous les
 , malgré la guer-
 e au roi des vau-
 n'éprouvent jam-
 à peine éloignés
 d'autres localités
 s favorables à la
 habitants n'en en-

au sarcoramphé papa, lui vient, sans doute, de celui de roi des *couroumou*, qu'on lui donne à la Guyane française, pour le distinguer des cathartes, qu'on y désigne, nous a-t-on dit, par ce nom même de *couroumou*. Cette désignation se retrouve chez les Guaranis, qui le nomment *iriburubicha* (1), roi ou chef des *iribus* (cathartes). Ce nom est celui qu'on emploie au Paraguay; car les Guaranis de la section des *Guarayos*, qui habitent au seizième degré dans l'intérieur du haut Pérou, nomment notre sarcoramphé *urubuchi* (2). Dans la langue des *Saraveca* de *Chiquitos*, on le nomme *acaso-amoré* (capitaine des oiseaux). Dans cette même province il a son nom dans chaque langue particulière. Les *Chiquetos* le nomment *upamacaituch*, que les *Cueigita* corrompent en *pumacaitich*; en *guarano*, on l'appelle *nanucutu* (3); en *samucu*, *nanicuto*; en *morotoca*, *nanoguto*, trois noms qui ont évidemment la même racine. Les *Otukés* de la même province le nomment *acaracapa*; les *Quitemos*, *huiliara*; les *Paunacas*, *chenacone*; les *Paiconecas*, *isole*. Si nous passons aux langues de la province de *Mojos*, nous trouvons quelques noms analogues à celui que lui donne la nation *paiconecas*, dans celui de *isevi*, qu'il reçoit des *Baures* et des *Muchojeones*; mais tous les autres noms qu'il porte dans la même province chez les autres nations, n'ont pas d'analogie entre eux, comme on peut le voir dans le nom de *motojo*, que lui donnent les *Chapacuras*; dans ceux de *kirapupui*, des *Itonamas*; de *irapacha*, *chua*, des *Cayavara*, de *docota*, des *Iten*; de *pucoroca*, des *Pacaguaras*; de *talotata*, des *Movimas*; de *nicutuya*, des *Canichanas* et de *chogn* 3, des *Mojos*. Les Espagnols du Pérou le nomment *buytro* (chasseur), et ceux du Paraguay, *cuervo blanco* (corbeau blanc), en désignant l'*urubu* par un nom tout-à-fait contraire, emprunté à la couleur inverse de son plumage. »

LES CATHARTES.

Cathartes. ILLIG.

Sous ce nom Illiger dans son *Prodromus* sépara des vautours américains des espèces de l'ancien monde. Ce nom de *cathartes* vient du grec καθάρτης, qui purge, parce qu'ils débarrassent le sol des charognes qui putréfient l'air. Mais Illiger rangea dans ses cathartes le *vultur papa*, qui appartient au genre sarcoramphé, et l'*aura* qui est un véritable catharte. Le professeur de Berlin donne pour caracté-

(1) Prononcez *urubou-roubitcha*.

(2) Prononcez *ouroubou-tcht*.

(3) Prononcez *nanoucoutou*.

tères génériques aux cathartes d'avoir : un bec médicre assez épais, droit, garni d'une cire à sa base, d'offrir souvent des caroncules (caractère des *sarcoramphus*) et la pointe comprimée et obtuse; les narines placées dans la cire et situées à leur partie antérieure proche l'arête du bec, de forme ovalaire (*sarcoramphus*) ou longitudinales (*cathartes*); la langue canaliculée, dentelée sur ses bords; la tête et le cou nus, rugueux ou caronculés; le cou le plus souvent entouré d'un collier de plumes; les tarses médiocres, nus; les ongles robustes, petits, aigus, recourbés; les pieds réticulés, à doigts scutellés en dessus, à plante scabre.

Tels sont les caractères admis par Illiger. On conçoit qu'ils ont naturellement besoin d'être modifiés, puisqu'on en a distrait les *sarcoramphus*, et que les cathartes aujourd'hui ne comprennent plus que quelques espèces américaines remarquables par les plus grands rapports de formes et de mœurs. M. Temminck conserve toutefois le genre d'Illiger intact, et il y ajoute une espèce d'Europe. Il n'en est pas de même de M. Vieillot. Il a cru avec juste raison qu'on devoit distinguer les vautours condor et papa des vautours aura et urubu; mais ce qu'il eut tort de faire est le changement de noms, changement toujours fâcheux pour la synonymie. Ainsi, sans vouloir se rappeler le terme générique de *sarcoramphus*, depuis long-temps employé par M. Dumeril, M. Vieillot proposa celui de *zopilote*, *gy-pagus*, et pour remplacer celui de *cathartes*, il dérivait les *aura* et *urubu* sous les noms de *gallinaze* et de *catharista*.

Or les caractères génériques des *cathartes* doivent être aujourd'hui modifiés ainsi : la tête est en entier avec le haut du cou nus; le bec est grêle, allongé, droit jusqu'au-delà de son milieu, et convexe en dessus. La mandibule supérieure a ses bords droits; les narines longitudinales, linéaires; la troisième rémige est la plus longue, les rectrices sont au nombre de douze; les ongles sont courts et obtus.

Les cathartes ne se trouvent qu'en Amérique, et leurs mœurs ne diffèrent de celles des autres vautours qu'en ce qu'ils sont moins forts, moins robustes, et qu'ils vivent préférentiellement de charognes et d'immondices.

Les cathartes *aura* et *urubu* sont protégés par les lois au Chili et surtout au Pérou. Leurs habitudes sont tellement familières qu'on les voit n'éprouver nulle crainte, et vivre comme des oiseaux de basse-cour au milieu des rues et sur les toits des maisons. Leur utilité est d'autant mieux appréciée sous une température constamment élevée et sous un ciel habité par la race espagnole, que ces oiseaux semblent seuls chargés de l'exercice de la police relativement aux préceptes de l'hygiène publique, en purgeant les alentours des habitations des charognes et des immon-

dices de toute sorte que l'incurie des habitants sème au milieu d'eux avec une indifférence apathique. On nous a dit qu'une amende assez forte étoit imposée quiconque tuoit un de ces oiseaux, et le public en feroit témolgnant un assez vif mécontentement en le voir, cherchant à nous procurer pour nos collections un de ces vautours, nous tirâmes sur un groupe de plusieurs individus.

L'odeur qu'exhalent les cathartes est aussi extrêmement fétide.

LE CATHARTE URUBU.

Vultur aratus (1).

L'*urubu* est de la taille d'une petite oie; la tête et le haut du cou sont à demi nus, ou seulement couverts d'un duvet court, noirâtre et rude, sans avoir ni crête, ni caroncules, ni plis à la peau. La couleur de ces parties est d'un noir violâtre intense; l'iris est safrané, le bec est noirâtre à la base et blanc à son extrémité; le plumage est uniformément blanc; le duvet qui protège la peau est blanc; les tarses sont couleur de chair, les ongles noirs, et le doigt inférieur très long.

L'*urubu*, que les premiers Espagnols du Pérou nommèrent *gallinaze* par analogie avec le diable, est extraordinairement commun dans toute l'Amérique chaude et tempérée. Les Caraïbes de la Guayane lui ont donné le nom de *couroumou*, tandis que les créoles, frappés de la couleur noire de son plumage, lui ont donné celui de *conseiller*. Ce mot *urubu* est prononcé *ouroubou*, et souvent les Indiens d'une certaine portion de l'Amérique, et notamment de la Guayane, l'appellent *ouroua* ou *aura*. Les Mexicains le nommoient *zopilote*, et les Français de Saint-Domingue le *marchand*.

Les *urubus* sont les plus familiers de tous les oiseaux de proie; ils vivent aussi en grandes troupes dont la démarche, les habitudes et l'ensemble des formes imitent celles d'un essaim de diadèmes affectationnent singulièrement les lieux habités, et alentours des villes : les toits des maisons sont parfois couverts au Pérou, à la Guiane et au Brésil. Ils aiment à se tenir près des cabanes des Nègres, des cuisines, où ils se disputent avec les chiens avec les chiens, avec les chats, les débris des maisons ou d'animaux qui en sont jetés. La chair du *couroumou* est extrêmement puante et mauvaise à manger, mais, malgré cela, il a fallu dans certaines occasions des défenses sévères pour empêcher que les Nè-

(1) Wilson, *Ornith. amér.*, t. IX, pl. 75 fig. 2; *Ornith. du Brésil*, Briss.; Buff., enl. 187 : *vultur brahminicus*, Lath., sp. 8 : *catharista urubu*, Vieill., *Amér. mérid.*, pl. 2; *cosquantli* des Mexicains.

race mand...
les bande...
amment au...
sur des an...
est absurde d...
mettre un l...
de de cour...
autres sembl...
at ordinaire...
eux que les...
rogne, il ne...
tager sa pro...
d avec respec...
achevé de se...
n'est peut-ê...
met de pren...
assé par son ap...
s morceaux,
chasseroit imp...
nd celui-ci a...
aigneusement...
ns. »

LE C

C

et urubu a lon...
e précédente,
est moindre,
et du cou est...
re noire; le p...
p moins foncé...
tôt sur le brun...
aura est très c...
les Malouine...
endant plus rar...
e jamais. Du r...
es habitudes...
cesse en quêt...
olina dit que...
pointe; les tar...
es est presque...
ent noir qu'à m...
aque jamais au...
et de cadavres...
reste souvent p...
sur les roche...
ues et dans un...
chaleur du sol...
dans aucun soin

Vultur aura, L...
Chili, p. 245 ;
pl. 2.

race mandingue ne les mangeassent. On a cru que les bandes d'urubu obéissent à un chef, et qu'elles viennent à l'annement au vautour papa; mais ce fait ne repose sur des analogies mal observées, et à ce sujet est absurde d'adopter l'opinion suivante que vient de mettre un habitant de la Guyane: « Dans une bande de couroumons il y a toujours un chef que les autres semblent reconnoître et respecter; celui-ci est ordinairement plus beau, plus fier, plus courageux que les autres. Quand il s'est jeté sur une proie, il ne souffre pas que les autres viennent partager sa proie; la troupe avide l'entoure, et attend avec respect, mais non sans impatience, qu'il ait achevé de se repaître; aucun n'ose approcher, si ce n'est peut-être quelque femelle à qui ce sultan permet de prendre part au festin. Si un téméraire, pressé par son appétit glouton, vouloit enlever quelques morceaux, il seroit bientôt puni, et le despote puniroit plus promptement à coups de bec; mais quand celui-ci a assouvi sa voracité, il abandonne avec indifférence au vil troupeau les restes du repas. »

LE CATHARTE AURA.

Cathartes aura (1).

L'urubu a long-temps été confondu avec l'espèce précédente, dont il ne diffère que par la taille qui est moindre, et parce que la peau nue de la tête et du cou est toujours d'un rouge vif au lieu d'être noire; le plumage aussi est d'un noir beaucoup moins foncé et beaucoup moins brillant, et tire plus tôt sur le brun enfumé.

L'aura est très commun au Brésil, au Paraguay, aux îles Malouines, au Chili, au Pérou, où il est cependant plus rare que l'urubu avec lequel il ne se voit jamais. Du reste il a les mêmes mœurs et les mêmes habitudes, exhalant une odeur infecte, et se cesse en quête de sa nourriture.

Le colibri dit que son bec est gris à la base et noir à la pointe; les tarsi sont bruns; le plumage des ailes est presque entièrement blanchâtre, et ne devient noir qu'à mesure que l'oiseau vieillit. L'aura ne mange jamais aucun oiseau; il ne vit que de reptiles et de cadavres; il est extrêmement paresseux, et reste souvent perché, pendant un temps assez long, sur les rochers ou sur les maisons, les ailes étendues et dans une immobilité parfaite pour jouir de la chaleur du soleil. Son cri est foible; il fait son nid dans aucun soin entre des rochers, ou même sur

la terre, au milieu de quelques feuilles sèches réunies négligemment, et la femelle y pond, dit-on, deux œufs d'un blanc sale.

Le *cathartes meleagrides* n'est que très imparfaitement connu d'après une seule tête.

L'aura est nommé *caranecrown* à la Louisiane, et *carriou-crown* ou *turkey-buzard* par les Anglois de la Caroline et des Florides. C'est l'*acabiray* de l'Azara et l'*iribu acabiray* des Galibis du Paraguay.

LE CATHARTE CITADIN (2).

Est une espèce nouvelle et curieuse découverte par M. Ricord, dans ses voyages entrepris pour enrichir l'histoire naturelle, et dont ce savant a bien voulu nous communiquer avec une extrême bienveillance la description suivante que nous insérons textuellement.

« Le catharte citadin, dit M. Ricord, a reçu des Espagnols le nom de *carranceros* (2), du cri qu'il fait entendre, et que l'on peut rendre par *carranceros*.

« Cet oiseau habitant toujours la ville, mérite bien le nom de citadin que je lui donne.

« Il a les parties supérieures d'un noir bleuâtre luisant, peau nue de la tête et du cou rouge vineux, parsemée de granulations verruqueuses; dessous des rémiges primaires gris blanc sale; rectrices égales; bec noir, gros et fort, assez haut et peu large; la mandibule supérieure droite, courbée seulement vers la pointe; l'inférieure également droite, arrondie et inclinée à l'extrémité; narines nues, placées de chaque côté du bec et percées diagonalement vers les bords. Iris blanc, pieds forts, d'un rouge vineux, traversés de gris, munis d'ongles faiblement arqués; quatre doigts, trois devant l'intermédiaire très longs, unis à l'extérieur vers la base, ailes longues; première rémige courte n'égalant pas la sixième; les deuxième et troisième moins longues que la quatrième qui dépasse toutes les autres.

« Sa taille est de quarante-huit pouces, approchant celle du dindon sauvage, auquel il ressemble par sa démarche.

« Cet oiseau habite les villes des colonies espagnoles aux Indes occidentales; le gouvernement l'a pris sous sa protection; il est imposé une amende de deux piastres à celui qui se permettrait d'en tuer un. Ces oiseaux, très nombreux dans les villes espagnoles, sont fort utiles aux habitants des villes, qui sont dans quelques quartiers assez malpropres; c'est à ces oiseaux qu'est laissé le soin de les nettoyer,

Vultur aura, Linn.; Lath., sp. 8: *vultur tota*, Moench; *Chili*, p. 245: *catharista aura*, Vieill., *Amér.*, pl. 2.

(1) *Cathartes (vultur) urbis incolæ*, Ricord, inédit.

(2) Ce nom à la plus grande analogie avec celui de *Carrion crow*, des Anglo-Américains.

ainsi que certaines places des bords de la mer où les esclaves viennent jeter les ordures et les animaux morts.

» C'est au point du jour que les vautours citadins réunis dans ces lieux infects vont se repaître des plus dégoûtantes proies, qu'ils se procurent sans peine.

» Pendant le jour, les vautours citadins ont l'habitude de se tenir sur la sommet des toits des maisons, placés les uns à côté des autres autant que peut en contenir la longueur de la toiture de l'édifice, et là, comme ailleurs, un d'eux est de faction pour prévenir des dangers, et tout aussitôt que celui-ci part tous prennent en même temps le vol. Lorsqu'il a beaucoup plu, ils sont moins en garde; tout occupés à se sécher leurs ailes, ils se perchent sur ces mêmes toits avec les ailes ouvertes. Les propriétaires se plaignent des dégâts qu'ils causent aux toitures.

» Les créoles espagnols, très superstitieux, comme le sont les créoles, disent que lorsqu'un carrancros fait entendre son cri sur une maison pendant la nuit, c'est un mauvais présage pour ses habitants, signe d'une mort prochaine.

» Il y a des vautours citadins tout blancs, les nègres disent que ce sont les vieux; mais ils sont aussi rares que le merle blanc chez nous, ce qui n'empêche pas qu'il existe.

» Les créoles espagnols ont réduit le vautour citadin à l'état de domesticité; rien de plus familier que ce rapace; à peine se dérange-t-il dans certain quartier de la ville pour vous laisser passer: ce qui contraste avec sa vigilance lorsqu'il est perché sur les toits des maisons.

» Habituellement peu actif en vieillissant, il se prive assez long-temps de nourriture, s'il n'en rencontre pas facilement.

» Le vautour citadin a la démarche lente, mais il court très bien; il s'élève en tournoyant à de grandes hauteurs lorsque le temps est à l'orage et qu'il va pleuvoir.

» Ils passent la nuit aux pieds des bornes les plus près de la ville.

» Ils font une ponte par an, le plus ordinairement au mois de mai; leur ponte n'a rien de régulier; le nombre des œufs, qui sont blancs, varie jusqu'à cinq; ils les déposent dans un nid fait en creusant un trou dans la terre ou bien entre des roches; ils ont peu de soin de leurs petits, qui naissent avec un duvet grisâtre. La variété des couleurs n'est que dans le jeune âge. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus grosse et a la peau du cou d'une teinte moins vive.

» J'ai rencontré le vautour citadin de l'île d'Haïti (partie espagnole, *Santo-Domingo*, car il n'est pas dans la partie française), sur les bords de l'Orénoque; les Espagnols de l'île de la Trinité espagnole

(port d'Espagne) en ont peuplé leur ville, qui appartient aujourd'hui aux Anglois, et c'est probablement des Espagnols que les Anglois ont pris l'habitude d'avoir des vautours citadins dans les colonies, car j'en ai vu à l'île de Saint-Vincent, Santa-Lucie, à la Dominique et à Santiago-Cuba; tandis que dans les colonies françaises, Suédoises, je n'ai pas rencontré le vautour citadin bien que ces colonies ne soient qu'à peu de distance des unes des autres. Il est bien probable que le créole français n'a pas éprouvé le besoin de joindre cet oiseau disgracieux pour nettoyer ses rues toujours assez propres.

» Le vautour citadin est comme le pigeon; reste fidèle aux lieux qui l'ont vu naître.

» Cet oiseau n'est pas dans les collections du Muséum de Paris; il appartient au catharte, par l'ordre des rapaces. On pourroit avec raison s'étonner que le vautour citadin, d'ailleurs si commun, ne se voie dans aucune collection, si l'on ne savait pas que c'est justement parce qu'il est commun! Les naturalistes-voyageurs s'occupent d'ordinaire à des recherches lointaines, et négligent ce qui se rencontre en abondance sous leurs pas.»

LE CATHARTE DE LA CALIFORNIE

Cathartes vulturinus (1).

Ce catharte auroit, dit-on, la taille du condor; un plumage généralement noir. Les rémiges secondaires sont blanches à leur extrémité et les couvertures sont brunes; la tête et le cou sont entièrement nus, lisses, et de couleur rougeâtre; une bande noire traverse le front et deux autres l'occupent bas du cou est entouré par des plumes noires épaisses; les ailes sont aiguës et plus longues que la queue; les tarsi sont noirs et en partie couverts par les plumes des jambes. Latham dans son *Synopsis* se borne dans la description de cet oiseau à ce peu de mots: «Noir, bec blanchâtre, tête et pâles sans plumes, les plumes du collier et de la poitrine lancéolés; de la taille à peu près du condor.»

Il habite la Californie.

LES PERCNOPTÈRES.

Neophron. SAVIGNY.

Les percnoptères diffèrent des autres vautours seulement par leur tête nue en devant, et par

(1) Temm., pl. 31: *vultur californianus*, Latb., pl. 25; Shaw, *Misc.*, t. X, pl. 301.

autres c
assez gr
que l'ink
tient un
ne sont p
; elles o
itudinales
sont amp
lus longu
ices.
es anciens
le nom de
bit célèbre
leur rend
dont la c
des homm
ens lixés e
de Phara
noptère, à
charte mo
ek a figuré
percnopté
de charogr
andices; parfo
aux vivants
synonymie
est fort em
geant suivan
er plusieurs

LE PERCN
Neophron
oiseau dans
plus ou mo
qui sont d'u
sous la gorge
naître livr
is de légèr
de la tête
es, effilées et
ur de corne n
est orangée,
et les ongles

vultur albus, I
us et fuscus, G
ruege, et le va
vultur stercora
percnopterus
ch, ou poule d
Fourigourap
et fuscus, Dau
de La Peyrouse
ent.

autres caractères, qui sont : le cou plumeux, le bec assez grêle, la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure et très crochue, la mandibule inférieure un peu renflée à son extrémité. Les narines sont point en travers comme dans les vautours; elles occupent le milieu de la cire, et sont longitudinales comme celles des sarcorampes. Les ailes sont amples et pointues, la troisième rémige est plus longue; la queue est formée de quatorze plumes.

Les anciens paroissent avoir désigné ce vautour sous le nom de percnoptère, qui signifie *ailes noires*. Ce nom est célèbre chez les Égyptiens par les services que leur rendoit en les débarrassant des immondes dont la corruption est si dangereuse pour la santé des hommes dans les climats chauds. Les Égyptiens fixés en Égypte lui ont donné le nom de *oiseau de Pharaon*. On ne connoît qu'une espèce de percnoptère, à moins qu'on ne réunisse à ce genre le charbon moine qui est d'Afrique, et que M. Temminck a figuré pl. 222.

Les percnoptères vivent en troupes, se nourrissent de charognes, et plus particulièrement d'immondices; parfois cependant ils attaquent de petits animaux vivants.

La synonymie de la seule espèce qui constitue ce genre est fort embrouillée; la livrée des individus varie suivant les âges, a porté les naturalistes à décrire plusieurs espèces nominales.

LE PERCNOPTÈRE DES ANCIENS.

Neophron percnopterus. SAVIGNY (*).

Cet oiseau dans sa livrée adulte a le plumage d'un blanc plus ou moins pur, excepté les premières rémiges qui sont d'un noir profond. La tête, le devant du cou, la gorge, sont recouverts d'une peau nue jaunâtre livide, sur laquelle paroissent quelques plumes de légères touffes d'un duvet fin et rare. Le bec de la tête et le cou sont garnis de plumes courtes, effilées et désunies entre elles; le bec est dur de corne noirâtre, très mince et très foible; l'iris est orangée, l'iris jaune, les pieds d'un jaune pâle et les ongles noirs. Les pennes caudales sont

vultur albus, Ray; *vultur percnopterus*, Leucophaea et *fuscus*, Gmel. : le petit vautour, le vautour de Norwège, et le vautour de Malte, Buff., enl. 427 et 428; *vultur stercorarius*, ou *alimoche*, La Peyr. : *caerulescens*, Temm., Man., t. I, p. 8; le raphan, ou poule de Pharaon, Bruce, Voy en Nubie; *ourigourap*, Le Vaill., Afrique, pl. 14; *vultur fuscus*, Daud., t. II, p. 18 et 21; le vilain, Le Vaill., La Peyrouse; le *percnoptère*, Hasselquist, Voy. en Égypte.

d'un blanc roux, usées à leur extrémité et d'inégale longueur. La partie extérieure de la peau correspondante au jabot est nue et de couleur safranée. Le percnoptère, de la taille d'un moyen dindon, a deux pieds un à trois pouces de longueur totale. La femelle a les dimensions un peu plus fortes; son plumage varie parfois du brun foncé maculé de rougeâtre au gris brun clair varié de blanc et de fauve. Dans cette livrée, la partie nue de la tête est de couleur livide, la cire d'un blanc légèrement teint d'orangé, l'iris brun, et les pieds d'un blanc plombé. En cet état c'est le vautour de Norwège des planches entumées, et le corbeau blanc des habitants du cap de Bonne-Espérance. Ce nom de corbeau blanc lui a été donné par les colons établis au Cap, parce qu'ils ont cru lui trouver les allures de la corneille, son vol lourd, sa démarche pesante et gênée, et qu'il est comme elle omnivore.

Les jeunes percnoptères dans la première année sont, ainsi qu'on peut s'en faire une idée par l'oiseau figuré sous le nom de vautour de Malte, enl. 427, entièrement d'un brun fuligineux; parfois cependant çà et là paroissent des plumes noirâtres et blanchâtres; la peau nue de la tête est luride et revêtue d'un duvet gris peu fourni; la cire et les pieds sont cendrés.

Le percnoptère est un des vautours les plus communs dans un grand nombre de contrées. On le trouve dans les parties les plus froides de l'Europe comme dans les régions les plus chaudes de l'Afrique et de l'Asie; mais il est beaucoup plus rare cependant dans les pays du Nord, tandis qu'il n'est nulle part plus abondant que dans l'Arabie, l'Égypte et la Grèce. Tout porte à croire que c'est le petit vautour blanc des anciens Grecs. On le trouve encore dans la Norwège, en Espagne, en Sardaigne, à Malte, aux îles Canaries, et dans l'Inde. Dans le pays des Namaquois, il est peu farouche, il va habituellement par paire, et ne se réunit en troupes que pour dévorer les cadavres. Les Hottentots disent qu'il fait son nid dans les rochers, et que la femelle pond jusqu'à quatre œufs. Dans les Pyrénées, son nid est toujours placé dans des lieux inaccessibles, dans les crevasses de rochers.

LES GYPAËTES (*).

Gypaetos. STORR.

Les gypaètes, dont M. Savigny a fait le genre *Phene*, ne comprennent qu'une espèce authentique

(* Le Vautour barbu de l'Himalaya (*) paroit assez commun dans la partie occidentale de la vaste chaîne

(*) M. Hodgson, résident au Népal. Asiat. Journ., 1836. *Phene* et *Gypaetos*, auct.

qui est le griffon ou *lemnea geyer*, le *vultur barbatus* des auteurs, parfaitement décrit par Buffon.

LES IRIBINS.

Daptrius. VIEILL.

M. Vieillot, dans son Analyse d'ornithologie élémentaire, a proposé de former un genre appartenant à la famille des vautours sous le nom d'*iribin*, *daptrius*, qu'il caractérise ainsi : le bec est droit à la base, convexe en dessus ; la mandibule supérieure a les bords droits ; l'inférieure est anguleuse en dessous, échancrée vers le bout qui est obtus ; la cire est recouverte de quelques petits poils ; le tour des yeux, la gorge et la région du jabot sont recouverts d'une peau entièrement nue ; les ailes sont longues et les ongles pointus.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, décrite par M. Vieillot, sous le nom d'*iribin* noir, *daptrius ater*, que M. Temminck a figuré sous le nom de caracara noir, *falco aterrimus*, pl. 57 et 542. Comme son nom l'indique, cet oiseau est entièrement noir, seulement la queue est à sa naissance et en dessus blanche marquée de deux rangs de points noirs. Le tour des yeux est nu et de couleur de chair ; les pieds sont jaunes, le bec et les ongles noirs, la cire cendrée. L'*iribin* est du Brésil et de la Guyane.

de l'Himalaya, et se trouve aussi, quoique plus rarement, au versant oriental dans le Népal. Ces gypaètes volent en groupes ou isolés, et se rassemblent partout où il y a un bon repas à faire, sans se laisser effrayer par le voisinage de l'homme. M. Hodgson les regarde comme appartenant à l'espèce du gypaète des Alpes, ou *lemnea geyer*, et au vautour harbu d'Afrique ; en effet, l'envergure parait être la même, car il faut rejeter comme une exagération populaire l'assertion de l'évêque Heber, que l'oiseau de l'Himalaya a jusqu'à vingt pieds d'une aile à l'autre ; il parait, par les mesures de l'auteur, qu'il a souvent dix et même onze pieds d'envergure. Sa forme a plus d'analogie avec celle d'un vautour que d'un aigle. Le bec, de couleur de corne, est droit, très fort ; les narines sont couvertes de soles noires roides, dirigées en avant ; deux pinceaux des mêmes soles, qui se retrouvent à la base de la mandibule inférieure et sous le bec, ont valu à cet oiseau son nom vulgaire. La tête et le cou sont entièrement couverts de plumes courtes, étroites, pointues, qui sont d'un brun fauve clair avec une touche jaunâtre. Les ailes sont longues ainsi que la queue, et les plumes fortes, avec une rale blanche au milieu. Les jambes sont courtes, les tarses très courts et complètement emplumés. Les serres, intermédiaires entre celles des vautours et des faucons, sont d'une couleur plombée. Il n'a pas, comme le *lemnea geyer*, une bande noire autour de la tête, mais il n'y a pas grande importance dans un pareil caractère, et la description de l'auteur semble confirmer son opinion sur l'identité d'espèce.

Plusieurs espèces d'oiseaux du genre caracara Margraff et de d'Azara, ou polyborus de M. Vieillot, sembleroient devoir être placées proche des vautours ; celle surtout qui paroit autoriser cette opinion est le *petit aigle à gorge nue* de la planche enluminée 417, dont M. Vieillot a fait le type de son genre RANCANCA, *ibycyter*, d'un mot grec qui veut dire *vociférateur*. Ce genre rancanca est ainsi caractérisé : le bec droit à la base, convexe en dessus, mandibule supérieure à bords droits, l'inférieure échancrée vers le bout qui est un peu pointue ; cire glabre, les ongles à la gorge et le jabot nus ; les ailes longues et les ongles pointus. Mais le genre rancanca ne s'éloigne de ce que comme on voit, du genre iribin que par des caractères de détails fort peu importants ; il est donc naturel de les reléguer tous les deux à la suite du genre faucon, *falco*, et dans le genre caracara proprement dit.

LES CARACARAS (?).

Ainsi nommés par analogie avec leur cri, ces oiseaux ont la face nue, à cire poilue, à tarses très courts ; leurs ongles sont médiocres et peu crochus ; les ailes sont longues et pointues. Le vrai caracara (?), sur la tête une calotte noire, et son plumage est bicolore de rayures blanches et brunes, les serres sont disposées. Cet oiseau, excessivement multiplié au Brésil et au Paraguay, est nommé *rancanca*, sur les bords de la Plata. Il vit par couples, son vol est rapide, sa démarche aisée et légère ; il se nourrit surtout les charognes, les insectes, les reptiles et même les mollusques. Il niche dans les arbres ou dans les hailliers. La femelle pose une sorte de nid, fait négligemment avec des bâchettes, sur les fourches que lui offrent les cimes des arbres dans les pays boisés, ou dépose à terre, sous les touffes d'herbes, dans les plaines rases nommées *pampas*. On regarde comme une variété les individus (?) à plumage ferrugineux rosé, à vertex marron et comme huppé, et qui distinguent point le rapace du Brésil (?) à face blanche à plumage rayé, décrit par le docteur Spix.

LES RANCANCA.

Ibycter. VIEILLOT.

Sont des oiseaux de proie que leurs habitudes

(1) *Polyborus*, Vieill. ; *gymnops*, Spix.

(2) *Polyborus vulgaris*, Vieill., pl. 7 ; Spix, pl. 417.

(3) *Falco chertway*, Jacq. ; *vultur chertway*, Vieill.

(4) *Gymnops fasciatus*, Spix ; *G. stigmatum*, Vieill. jeune âge, Avium bras., pl. 4.

hent des aigles-pêcheurs, en ce qu'ils suivent les rives des fleuves, se perchent plus volontiers que les caracaras proprement dits; mais ce sont encore des oiseaux qui n'attaquent aucune proie vivante, contentant des animaux morts, ou le plus souvent d'insectes.

LE RANCANCA GYMNOCÉPHALE.

Ibycter gymnocephalus. D'ORBIGNY.

Il a été observé sur la pente de la Cordillère orientale de Cochabamba, en Bolivie, et a été rencontré par M. d'Orbigny dans les plaines inondées de la province de Moxos pendant une navigation sur le Rio Beni et autres. C'est un oiseau de la taille du caracara ordinaire, entièrement noir, les pieds jaunes, la tête tout-à-fait nue et d'une belle couleur rouge. Ses allures ont fait supposer qu'il doit appartenir aux caracarides, et sans doute au genre *Ibycter*.

LES PHALCOBÈNES (1).

Leur principal caractère est d'avoir un bec fortement incurvé, sans aucune dent ni sinus, à commissure très arquée à son extrémité; la cire est allongée et pointue; un large espace nu entoure la partie antérieure et inférieure de l'œil, et s'étend sur toute la mandibule inférieure; les tarsi sont emplumés jusqu'à un tiers de leur longueur, le reste est réticulé; les doigts sont longs, semblables à ceux des gallinules, terminés par des ongles longs, déprimés et très peu arqués, toujours à extrémité obtuse et fortement usée; les ailes ont leur troisième plume longue que les autres.

M. d'Orbigny a créé ce genre, afin d'y placer une espèce qui fait le passage des vulturidées aux falconidées et aux caracaras ordinaires, dont elle diffère cependant par des tarsi réticulés et par des doigts proportionnellement bien plus longs. Cette espèce ne perche jamais sur les arbres; ses pieds, semblables à ceux des cathartes, ne peuvent servir qu'imparfaitement à saisir une proie. Elle appartient aux terrains arides du sommet des Andes. On a rarement rencontré, parmi les falconidées, des oiseaux spécialement marcheurs, et elle ne se perche jamais sur les arbres, leur pré-

férant les rochers nus. C'est une anomalie assez grande au milieu d'oiseaux qui peuvent à peine marcher à terre. On a déjà remarqué, chez le secrétaire, une certaine analogie de forme avec quelques gallinacés, mais aucun caracaride ne nous parait présenter un aspect plus frappant que le phalcobène; le port, la démarche, les habitudes y rappellent fortement celles des coqs et des poules.

LE PHALCOBÈNE MONTAGNARD (1).

Phalcoënus montanus. D'ORBIGNY. (Voy. Améri-
que méridionale, Ois., pl. II, fig. 4, 2.)

Les plumes de la tête sont frisées, celles du cou sont effilées et terminées en pointe; les ailes, longues, sont beaucoup plus courtes que la queue; les rémiges au nombre de douze et larges: la première plus courte de deux pouces que la seconde et égale à la sixième, la seconde presque égale à la troisième, quoiqu'un peu moins longue, la quatrième seulement un peu plus courte que la troisième, et toutes les autres allant en diminuant brusquement de longueur; les plumes du haut du tarse longues et soyeuses: la base de celui-ci est couverte de quatre squamelles; tout le reste est réticulé par de larges écailles irrégulières. Le doigt médian est couvert de seize à dix-sept squamelles onguéales; les autres en ont beaucoup moins, quoiqu'en ayant sur toute leur longueur. Les ongles sont longs, fortement déprimés, larges et un peu tranchants à leur côté interne, très usés à leur extrémité. Tout l'espace compris entre le bec et l'œil est nu, et muni seulement de quelques poils; le haut de la gorge est également nu. Les narines sont petites, arrondies et placées au bord antérieur de la cire. Les oreilles se trouvent être couvertes de petites plumes rondes.

Dimensions. Longueur totale, du bout du bec au bout de la queue, 55 centimètres; envergure ou vol, 1 mètre 48 centimètres; longueur du pli de l'aile à son extrémité, 56 centimètres; longueur de la queue, 20 centimètres; circonférence du corps sur les ailes, 55 centimètres; développement du bec, 5 centimètres; du tarse au bout des doigts, 42 centimètres; du doigt du milieu, 5 centimètres; de l'ongle du pouce, 22 millimètres.

Couleurs. Le bec, bleu verdâtre; la cire et les

(1) *Mas et fem.*: Rostro carulescente; vertice pennis crispatis ornato; regione ophthalmorum aureo; pileo, cervico, dorso, alis et pectore nigro coruscantibus; partibus alarum, crissi ventrisque inferioribus albis, nec non extremis tectricibus remigibusque; cauda nigra, in extrema parte alba; tarsi flavis. *Jur.*: Toto corpore rufobrunescente, et partibus posterioribus maculis brunceis variatis.

antinelles jusqu'au lendemain ; et le lendemain, à
le voyageur étoit-il à quelques centaines de pas
halte de la veille, qu'ils y descendoient au plus
y cherchoient avec empressement à terre, en
omenant avec gravité, les restes de ses repas.
remarqué que chaque groupe de cabanes d'In-
pasteurs du sommet des Andes a une couple
oiseau vivant aux dépens des habitants ou des
eux ; car, également aux aguets des llamas
les qui mettent bas, on les voit en disputer le
nta au fidèle chien berger, ou causer la mort
etits, en les déchirant par le cordon ombilical,
manière du condor et des cathartes, mais avec
extrême facilité, en raison de la force de leur
Quoique peu craintifs, ils sont défiants, comme
es oiseaux de proie, et ne se laissent pas appro-
aussi volontiers que les caracaras ordinaires ;
il vient, sans doute, de ce que les bergers des
ne cessent de leur donner la classe à coups
erres, au moyen de la fronde, leur arme habi-
nés, dont ils se servent assez adroitement.

vol du phalcobène montagnard est en tout ce-
la famille des caracarides, et en particulier
du *polyborus vulgaris*, quoique plus aisé et
prolongé. Ses ailes aussi déploient dans cet
ce un carré long ; il y est agile, rapide et léger
bis. Il ne saute pas à la manière des faucons.
de tous les caracarides le plus essentiellement
neur ; il marche réellement d'un pas grave et
né, comme les coqs, tenant le corps horizontal
pas incliné, ainsi qu'on représente toujours
eux de proie. Il ne se pose que sur les ro-
lorsqu'il est au repos, au lieu de se percher
s arbres, comme les autres caracarides ; aussi
gles sont-ils tout usés, et le voit-on toujours
e. Sa vue est aussi perçante que celle des au-
pèces, et son cri, quoique très fort et très dés-
ole, est tout-à-fait différent de celui du *poly-
rularis*. On ne le voit jamais, comme ce
r, replier sa tête sur le dos pour faire entendre
nt d'amour qu'exprime le mot caracara.

d'Orhigny n'a jamais vu cette espèce chasser
nimaux vivants. Il seroit cependant possible
chassât les cobayes, qui couvrent en grand
e tout le plateau des Andes. Elle vit ordina-
des restes d'animaux morts, rejetés des mai-
es Indiens ou par les voyageurs, et l'on assure
ne dédaigne pas les excréments. Quoi qu'il
t, il est certain qu'elle ne chasse pas aux oi-
et même que ces derniers la regardent sans
e. Elle ne poursuit pas non plus les jeunes
e, comme le caracara ordinaire, et se montre
moins carnassière. Son nid est ignoré. Elle
ple au mois de novembre. Les Indiens disent
couve dans les anfractuosités des rochers
es, ce que l'on peut croire sans peine ; car elle

paroit almer les rochers, vivant toujours dans leurs
parties les plus déchirées.

Les Indiens Aymaras et Quelhuas des Andes nom-
ment cet oiseau, quand il est adulte, *allecamari* (1),
et *suamari*, quand il est jeune. Les Espagnols le
nomment *dominico* (dominicain), à cause des cou-
leurs noire et blanche de son plumage.

LES AIGLES (2).

Forment une tribu des plus remarquables dans la
famille des rapaces, par leur courage, leur audace
et par l'énergie de leurs appétits, comme par la
grandeur de leur taille. Leur bec est puissant, for-
tement recourbé au sommet ; leurs ailes sont poin-
tues et aussi longues que la queue : celle-ci est car-
rée, égale ou étagée. Mais ce qui les distingue des
aigles-pêcheurs, sont leurs tarsi, complètement
emplumés jusqu'à la naissance des doigts. Les aigles
recherchent une proie vivante, qu'ils emportent
dans leurs aires, qu'ils placent sur les points des ro-
chers les plus inaccessibles ; mais, pressés par la
faim, ils se jettent volontiers sur les charognes.

Leur vision a cela de particulier, qu'une mem-
brane dite *clignotante*, peut se tirer sur le globe de
l'œil et affaiblir les rayons lumineux : de là l'opinion
vulgaire que les oiseaux de ce genre savent impuné-
ment fixer le soleil. Les aigles vivent donc sur les
plus hautes montagnes, et ne descendent qu'acci-
dentellement dans les plaines ; ils sont répandus sur
toute la surface du globe, et une espèce habite la
Nouvelle-Hollande, et se fait distinguer des autres
par sa queue étagée.

Buffon n'a bien connu que : 1° L'AIGLE COMMUN (3)
répandu sur toutes les montagnes de l'Europe et de
l'Amérique, et qui varie par les nuances de son plu-
mage, de manière à avoir été décrit sous plusieurs
noms (4) ; car on n'en distingue point l'aigle royal (5),
bien que quelques auteurs, Buffon à leur tête, en
aient fait une race séparée. Ce dernier seroit l'aigle
commun dans son plumage parfait (6). Les autres es-
pèces sont :

(1) *Allea-mari* a la même signification dans les deu-
langues. *Allea* veut dire de deux couleurs, et *mari* es
le radical du verbe *fuir* et ses dérivés. L'oiseau se
trouve ainsi désigné, tout à la fois, avec une précision
remarquable, au propre par l'un de ses caractères ex-
térieurs, et au figuré par l'une de ses habitudes.

(Note de l'auteur de l'article.)

(2) *Aquila*, Briss., *Cuv.*

(3) *Falco fulvus*, Gm. ; enl. 609.

(4) *Falco fulvus canadensis*, Edw. ; *falco niger*,
Brown, pl. 2 ; Instit., p. 125, et *Proceed.*, t. III, p. 15.

(5) *Falco chrysaëtos*, Gm. ; enl. 410 ; *Proceed.*, t. II,
p. 79.

(6) Temm., Man., t. I, p. 39.

2° L'AGLE IMPÉRIAL (1) plus petit que le précédent; sa tête est dorée, son plumage brun fauve uniforme, les scapulaires exceptés, où l'on remarque une large tache d'un blanc pur; la queue est noire, onnée de gris à la partie supérieure. Le jeune est roux brunâtre en dessus, roux doré sur la tête et le cou, et fauve clair sur le ventre. L'histoire de cette espèce se confond avec celle de l'aigle royal dans la plupart des anciens auteurs, et cependant de nombreuses différences les distinguent. Le port de l'aigle impérial, lorsqu'il se perche ou lorsqu'il est à terre, est caractéristique, car il préfère une direction horizontale du corps; une marche lente et saccadée comme celle d'un dindon. L'aigle royal, au contraire, a la mine fière, car il lève orgueilleusement la tête, et affecte une position verticale du torse. Cet oiseau que M. Vieillot appelle *aigle de Thèbes* (2), habite les vastes forêts des hautes montagnes du midi et de l'est de l'Europe, et il ne descend que très rarement dans celle des plaines. Il est commun sur toute la côte septentrionale d'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'à la Gambie. Il chasse aux lièvres, biches, marçassins, renards, chats, etc., qui sont sa proie ordinaire, bien qu'il ne craigne pas d'attaquer les veaux, les brebis et les chevreuils qu'il parvient à tuer, et qu'il dépèce pour emporter les lambeaux dans son aire.

3° L'AGLE CRIARD (3), aussi nommé *petit aigle* ou *aigle tacheté*, est encore une espèce qu'on a confondue avec l'aigle commun, bien que sa taille soit d'un tiers moindre. Le mâle a le plumage uniformément brun, la queue noirâtre, rayée de brun clair, des taches fauve pâle, disposées par bandes sur les petites couvertures, et des taches fauves sur les épaules. Les jeunes ont l'extrémité de leur queue blanche, et les vieux individus sont entièrement bruns. L'aigle criard; ainsi nommé à cause de sa poltronnerie, puisqu'on assure qu'il se laisse vaincre par l'épervier, habite les Apennins et quelques autres petites chaînes du midi de l'Europe, car il se montre rarement dans le Nord. Sa mince taille et ses serres peu robustes ne lui permettent que de chasser de foibles animaux; on peut le dresser à la fauconnerie tant sa docilité est grande, et en ce sens, il s'éloigne beaucoup des mœurs du reste de la famille.

4° L'AGLE BOTTE (4), autre espèce de l'Europe orientale, et qui s'est propagée dans les contrées voisines en Asie et en Afrique, apparait parfois aux en-

virons de Paris et sur quelques autres points de France. Sa taille est un diminutif de celle de l'aigle commun et impérial, et ses tarses cessent d'être pennés un peu au-dessus des doigts. C'est plus particulièrement en Saxe, en Hongrie, en Autriche que vit cet aigle, dont les mœurs sont peu connues. Son plumage est roux brun, avec flammèches noires sur le dos, roux clair blanchâtre, avec des stries noires sur le ventre: le mâle a dix-sept pouces de longueur et la femelle dix-huit. Les jeunes ont plus de brun roussâtre sur la tête et sur le cou et plus de roux clair sur les parties inférieures, remarque chez tous les sujets huit à dix plumes blanches placées à l'insertion des ailes.

M. Cuvier a décrit dans une note de son *Revue* un animal une espèce d'aigle, qui pourroit bien être un double emploi avec la précédente. Son *petit aigle de Sénégale* (1) est semblable à l'aigle commun, excepté qu'il a les narines moins rondes; et le jeune a une queue un grand nombre de petites bandes grises.

5° L'AGLE BONELLI (2), que M. Vieillot a décrit le premier dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, est encore une espèce européenne des montagnes de la Sardaigne, bien qu'on en ait vu des individus dans les environs de Paris. Sa taille est intermédiaire entre celle de l'aigle commun et de l'impérial. Son plumage est brun noirâtre, tandis que les plumes du cou et des parties inférieures sont couleur de rouille et flammées de blanchâtre et de brun. Sur la poitrine se dessine une tache blanche. Les tarses velus jusqu'aux doigts, qui sont olivâtres. La queue est légèrement étagée.

6° L'AGLE RAVISSEUR (3), que M. Cuvier a mentionné sous le nom de *petit aigle du Cap* (4), est de brun, de fauve et de noirâtre, provient exclusivement du cap de Bonne Espérance. Il a de nombreux rapports avec les aigles criard et bonelli, mais son bec est à peu près de la force de celui de l'aigle commun; ses serres robustes terminent des doigts et la jambe se trouve recouverte de longues plumes qui forment de larges bottes. Le mâle a le plumage isabelle café au lait, brunâtre sur le ventre et sur le corps. La femelle a des flammèches brunes, interrompues en travers de blanchâtre, et des stries brunes sur les plumes du manteau.

7° L'AGLE VAUTOUR (5), aussi nommé *choucas* ou *aigle de Verreaux* (7) et *caffre* (8), habite les

(1) *Falco senegalensis*, Cuv., l. I, p. 326.

(2) *Aquila Bonelli*, Vieill.; Temm., pl. 288.

(3) *Falco rapax*, Temm., 455.

(4) *Falco naevoides*, Cuv., l. I, p. 326.

(5) *Falco vulturina*, Dandin, t. II, p. 53.

(6) *Aquila choka*, Smilh, *Proceed.*, t. VII, p. 11.

(7) *Aquila verreauxii*, Cent. zool., pl. 38.

(8) *Afriq.*, pl. 6; *falco vulturinus*, Shaw; *Illustr. cycl.*, t. III, p. 1197.

(1) *Aquila heliaca*, Sav., Égypte, pl. 12; Temm., 151 et 152; *falco magelnik*, Gm.

(2) Gal., pl. 9.

(3) *Falco naevius* et *maculatus*, Gm.; *aquila naevia*, Sav., Égypte, pl. 1 et 2.

(4) *Falco pennatus*, Brisson; suppl., pl. 1; Temm., 33; *Proceed.*, t. IV, p. 50.

abruptes
ce, où il v
arognes,
, et n'a p
bec est b
jaunes et
ont étroite
est nu; u
, le haut
; en un
que relève
croupion
; les ailes
bées, sont
eures sont
ardes sont
des stries
oup plus fo
nt à la que
mité des a
noires, et r
umes duve
x doigts son
es regardon
aigle Verrea
par M. Str
evaillant, e
outieux obser
du caffre, ca
son plumag
il rapporte d
der avec les
L'AGLE CRIF
ble aux cou
e pays des g
e que vit pr
quable par l
ps, tandis q
ge de blanc
tures de la
e différence d
que cette derr
e. Cette race
des plus gr
n lui donn
pond deux ce
avec sollicitu
tant qu'elle
ses besoins
ds perchés p
et perçants,
es.
L'AGLE MALAI
Aquila armiger
Falco malayen

abruptes des montagnes du cap de Bonne-Es-
 pace, où il vit principalement de damans et même
 vrognes, à la manière des vautours; il va par
 , et n'a pas les mœurs des autres aigles.

bec est bleuâtre plombé; la cire et les doigts
 jaunes et les ongles bruns. Les plumes de la
 ont étroites, légèrement rigides, et le tour des
 est nu; un noir lustré et foncé colore la tête,
 , le haut du corps et toutes les parties infé-
 ; en un mot, cette espèce est d'un noir in-
 que relève un blanc neigeux qui règne sur le
 croupion et les couvertures supérieures de la
 ; les ailes, dont les rémiges sont puissantes et
 plées, sont noires, mais les plumes scapulaires
 eures sont blanches, et les pennes primaires
 ardes sont d'un gris roussâtre que raient en
 des stries de cette dernière couleur, à teinte
 up plus foncée; les rectrices rigides et amples
 ont à la queue une forme un peu arrondie, que
 émit des ailes n'atteint pas tout-à-fait: elles
 noires, et rayées transversalement en dessous.
 umes duveteuses qui recouvrent les tarses jus-
 qu'aux doigts sont également brunes.

regardons le cafre comme identique avec
 l'aigle Verreaux, d'après les observations faites
 par M. Smith; cependant nous devons dire
 travaillant, ce descripteur aussi exact que bon
 nombreux observateur, ne parle nullement du dos
 du cafre, car il dit catégoriquement (pag. 18):
 « son plumage est d'un noir mat. » De plus, tout
 ce qu'il rapporte des habitudes de ce cafre ne peut
 s'accorder avec les formes de l'aigle Verreaux.

L'AIGLE GRIFFARD (1) est une espèce dont on est
 sensible aux courses aventureuses de Levaillant,
 dans le pays des grands namaquois. C'est dans la
 région que vit presque exclusivement le griffard,
 remarquable par la blancheur de son plumage sous
 le ventre, tandis que le dessus semble tigré, par le
 mélange de blanc et de brun. Toutefois les dos et les
 couvertures de la queue sont bruns. Il n'y a pas
 de différence entre le mâle et la femelle, si ce
 n'est que cette dernière est d'un tiers plus grosse que
 le mâle. Cette race vit par couples, qui perchent sur
 les plus grands arbres, où ils bâtissent leur
 nid, lui donnant une forme de plancher. La fe-
 melle pond deux œufs, entièrement blancs, qu'elle
 élève avec sollicitude.

Quant qu'elle remplit ces fonctions, le mâle
 se charge de ses besoins et à ceux de la progéniture. Les
 mâles perchés poussent fréquemment des cris
 perçants et perçants, entremêlés de cris rauques et
 rauques.

L'AIGLE MALAIS (2), adulte, a son plumage en-
 ièrement brun, couleur de suie, plus ou moins noi-
 râtre, suivant l'âge des individus. Les pennes de la
 queue seules sont marquées de quelques grandes
 lunules blanchâtres, et les rémiges sont rayées de
 blanchâtre. Cet aigle chasse aux oiseaux, aux rep-
 tiles, et même aux insectes. Il habite les îles de la
 Sonde, Sumatra, et Java notamment.

40° L'AIGLE AUSTRALIEN (1) semble faire le passage
 des aigles aux pygargues, car ses tarses ne sont pas
 complètement vêtus. Sa queue assez longue, de cou-
 leur fauve, très étagée, dessine une sorte de cône.
 Son plumage est d'un brun noirâtre, varié de roux
 doré assez clair, ou de jaunâtre. La gorge et le devant
 du cou sont d'un brun noirâtre, la tête et la nuque
 d'un beau roux doré. Sa taille est de deux pieds six
 pouces. Cet aigle habite la Nouvelle-Hollande.

41° L'AIGLE INDIEN (2) a été observé dans les mon-
 tagnes de Vindhyan, situées entre Bénarés et Guer-
 rah Mundela, dans l'Inde continentale. Son plumage
 est varié de brunâtre, tandis que la tête, la poitrine,
 les rémiges secondaires et la queue sont d'un brun
 plus foncé. Celle-ci se trouve être bordée d'un liséré
 blanc à son extrémité. Les pennes primaires sont
 noires, et les plumes de la tête et du cou, légère-
 ment lanecolées, sont d'un roux pâle.

42° L'AIGLE A DEUX RAIES (3) est encore une espèce
 de l'Inde qu'on trouve figurée dans la *Zoologie in-
 dienne* du général Hardwicke. L'iris est d'une cou-
 leur d'ocre jaunâtre, teintée de brun. Les jeunes ont
 une coloration plus claire que les adultes. Le colo-
 nel Sykes a trouvé le corps d'un rat avalé tout
 entier dans l'estomac de ce rapace, qui a vingt-huit
 pouces de longueur, sans y comprendre la queue
 qui en a dix.

LES PYGARGUES,

OU AIGLES PÊCHEURS (4).

Ont été distingués des véritables aigles par un
 naturaliste d'une sagacité rare et incontestable,
 M. Jules-César Savigny, qui leur assigne pour ca-
 ractères d'avoir: une cire lisse, des narines lunulées
 et transverses, des tarses épais, nus et garnis d'é-
 cailles. Ils se nourrissent d'animaux vivants ou
 morts, de charognes. Quelques uns fréquentent les
 rivages pour y vivre de poissons. Les espèces les
 plus anciennement connues sont celles qu'a décrites
 Buffon sous les noms d'*orfraie* ou de *grand aigle* de

(1) *Falco fucosus*, Cuv., t. III, p. 1. Temm. 32; Trans.
 linn. soc., t. XV, p. 188.

(2) *Aquila vindhiana*, Franklin, *Proceed.*, t. I, p. 114.

(3) *Aquila bifasciata*, Hardw. et Gray, *zool. Ind.*

(4) *Haliastur*, Sav., ois. de l'Égypte et de la Syrie, p. 8.

mer (1), que les auteurs systématiques ont mentionné par trois synonymes (2), et son *aigle à tête blanche* (3), si abondamment répandu dans tout le nord du globe. Le petit *aigle des grandes Indes* de Buffon (4), ou le *garuda* vénéré des Hindous (5), appartient encore à cette tribu, qui s'est enrichie des espèces suivantes :

1° Le *BLAGRE* (6), le même, sans contredit, que M. Temminck a figuré sous le nom d'*aigle océanique* (7), parait habiter l'extrémité australe de l'Afrique, les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande et quelques îles de l'Océanie. Le manteau, les ailes et la première moitié de la queue sont d'un cendré noirâtre, tandis que tout le reste est blanc. Le blagre se nourrit presque exclusivement de poissons, qu'il aperçoit du haut des airs, et qu'il saisit en plongeant sous l'onde. Souvent il reste des matinées entières perché sur un rocher, et les yeux fixés sur l'eau. Il vole à une prodigieuse hauteur, d'où on l'entend pousser des cris aigus. Sa vue est tellement perçante, que Levaillant affirme en avoir vu descendre presque des nues, et tomber en ligne droite sur des poissons qui nageoient à la surface de l'eau, et s'envoler avec les plus gros pour les manger à leur aise. Ces rapaces sont abondamment couverts d'une graisse huileuse qui donne à leur chair une saveur détestable.

2° Le *PYGARGUE DE MACÉ* (8) habite le Bengale et les Molouques. Son plumage est remarquable par le blanc pur qui recouvre le front, les joues, le menton et le devant du cou, tandis que les plumes étroites de l'occiput, celles du thorax, sont blond doré. Le dos, les ailes et le ventre sont d'un brun qui tire au marron foncé sur ces dernières parties. La queue est ardoisée en dessous et terminée par une bande brune. Les jeunes sont variés de brun roussâtre et ont la queue bordée de blanc.

3° Le *PYGARGUE VOCIFER* (9) a les parties antérieures du corps et de la queue d'un blanc pur, et le reste brun roux, mêlé de noir. Les plumes de la tête, du cou et les scapulaires blanches ont des côtes d'un noir luisant. La femelle a moins de noir que le mâle. Son blanc est moins pur et le roux moins vif. Les jeunes ont du gris cendré au lieu de blanc. Le vocifer se tient sur les bords de la mer, mais plus particulièrement aux embouchures des rivières sur

les côtes orientales et occidentales d'Afrique. Il se nourrit de poissons qu'il saisit en plongeant avec vélocité. Son nom lui a été donné de l'habitude qu'il a de pousser des cris fortement accentués et sur des tons. Quelquefois il articule les syllabes *ca-hou-cou-cou*, et c'est alors un signe de satisfaction. Ce rapace est monogame, et la femelle construit un nid sur le sommet des arbres.

4° L'*AGUIA* (1), ou l'*aigle noir et blanc* de Dufour (2), est un pygargue fort répandu au Brésil et au Paraguay : son plumage est, sur le corps, d'un brun plus ou moins cendré, tandis que les côtes de la poitrine sont d'un brun ardoisé, et que le dessous est blanc.

5° Le *PYGARGUE LEUCOPTÈRE* (3) habite les contrées les plus reculées de l'Asie, et notamment le Japon. Ses tarses sont à demi vêtus, et il est brun noir sur le front, la moitié supérieure des ailes, les côtés de l'abdomen et la queue exceptés, qui sont d'un blanc pur. Sa longueur totale est de trois pieds deux onces. On ignore ses habitudes.

6° Le *PYGARGUE ICHTHYOPHAGE* (4), ou le *pygargue* des Javanois, parait habiter la grande Indes, Java et même le Bengale. Sa tête est d'un gris ardoisé, passant au gris brun roussâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ailes sont brunes et plus cendrées qu'à quelques autres espèces. Le bas-ventre, les cuisses et les couvertures inférieures sont d'un blanc neigeux. La queue, légèrement échanerée et terminée, est terminée par un ruban noir. Il fréquente les bords des rivières, la Kederi notamment.

7° Le *PYGARGUE DE CALEY* (5) habite la Nouvelle-Galles du Sud. Il est brun roux, varié de noir sur les rémiges sont fauves, et les rectrices sont cendrées et rayées de noir. Sa longueur totale est de deux pieds deux onces.

LES CARACARAS (6).

Tiennent des aigles, des pygargues et des buses, ils vivent dans le Sud, soit de l'Amérique, au Brésil, au Paraguay, aux îles Malouines, soit à la Nouvelle-Zélande et à la Tasmanie. Leurs caractères sont faciles à saisir ; leur tête est plus bombée que celle des aigles et des buses, et ils n'ont pas la saillie de l'orbite aussi prononcée que les premiers ;

(1) Temm., pl. 302; Ois. par. I, 43, esp. 8.

(2) *Spizæetus menaloleucus*, Vieill., Encycl., p. 1258.

(3) *Falco leucopterus*, Temm. 489.

(4) *Falco ichthyætus*, Horsf. Zool. res. in Journ. figures.

(5) *Haliætus Caley*, Vig. et Horsf., Trans. Soc. t. XV, p. 186.

(6) *Polyborus*, Vieillot.

(1) Enl. 415 et 412.

(2) *Falco ossifragus, albicilla et albicaudus*, Gm.

(3) Enl. 411; *falco leucocephalus*, Gm.; Wils. 36.

(4) Enl. 416.

(5) *Haliætus girrenera*, Vieill., pl. 10; Proceed., t. II, p. 78.

(6) *Haliætus blagrus*; Lev. Af., pl. 5.

(7) Pl. col. 49.

(8) *Haliætus Macci*, Temm., col. 8 et 223.

(9) *Haliætus vocifer*; Lev., Afriq., pl. 4.

moins reco
de tous l
près nus,
culation,
cure a des
ailes atteign
allongée,
les moyen
nes étroites
Les caract
ara; ils vo
aigles, plus
sisée, leur
es arbres, s
; ils se nour
nollusques n
e type de ce
s, le caraca
able caraca
me un bulba
noir, se pro
travers de noi
es sur la gon
ut de la que
des plus gr
aire spacieuse
dépose deux
de sang. Le
voit cinq ou
er un animal
ur arrive sou
ur faire rend

LE CAR

loigne un pe
se rapproch
elle de l'aigle
die, et les a
gueur. Le pl
ad, avec des
es du cou, du
roux vif, et les
: le bec est bl
d'un blanc ful
ou milieu des
caracara est tr
ctiques, et sen
a vers le pôle
de Feu, aux

Falco Brasiliens
Gal. pl. 7. Jeu
Falco nova Zel
Falco harpe, F

moins recourbé, moins gros et moins pointu que de tous les autres accipitres. Les tarses sont à peu près nus, c'est-à-dire peu vêtus au-dessous de l'articulation, et reconverts d'écaillés hexagonales; la ciré a des poils rares et les narines sont rondes; les plumes atteignent le milieu de la queue, et celle-ci est allongée, a les plumes latérales plus courtes que les moyennes; la tête et le cou sont revêtus de plumes étroites et lancéolées qui peuvent se redresser. Les caracaras ont des mœurs distinctes, suivant l'espèce; ils volent horizontalement, plus bas que les buses, plus haut que les buses; leur démarche est aisée, leur caractère peu craintif; ils perchent sur les arbres, sur la terre et sur les toits des maisons; ils se nourrissent de charognes, de grenouilles, de mollusques marins, de chenilles, etc.

Le type de ce petit genre, le *quiriaon* des Portugais, le *carancho* des habitants du Paraguay, est le même que le *caracara* de Marcgrave (1). Il est grand comme un bulbozard; a sur la tête une sorte de calotte noire, se prolongeant en huppe, le corps rayé alternativement de noir et de blanc, des plumes blanches sur la gorge, les ailes, les plumes tibiales et tout de la queue noirs. La femelle place ses œufs dans les plus grands arbres ou dans les hauteurs; la femelle dépose deux œufs rouge tanné, pointillés de blanc de sang. Le caracara commun a du courage: il ne voit cinq ou six individus se réunir pour attaquer un animal qu'un seul ne pourroit abattre, et il arrive souvent de poursuivre les vautours et de leur faire rendre leur proie.

LE CARACARA FUNÈBRE (2).

Il s'éloigne un peu par ses caractères du précédent, et se rapproche davantage des buses. Sa taille est celle de l'aigle criard; sa queue est légèrement incurvée, et les ailes atteignent les trois quarts de leur longueur. Le plumage des adultes est d'un noir foncé, avec des stries blanches toutefois, sur les plumes du cou, du dos et de la poitrine. Les cuisses sont d'un roux vif, et les pennes caudales sont lisérées de blanc: le bec est blanc, et la ciré orangée. Les jeunes sont d'un blanc fuligineux, avec du roux au bas du cou, au milieu des ailes et à la queue.

Le caracara est très commun sur toutes les terres tropicales, et semble être le rapace le plus répandu vers le pôle sud, car on le retrouve à la Nouvelle-Zélande, à la Terre de Feu, aux îles Malouines, à la Nouvelle-

Falco brasiliensis, Lath., *Polyborus vulgaris*, Gmel., Gal. pl. 7. Jeune, Spix, pl. 1.

Falco novæ Zelandiæ, Lath.; Temm., pl. 102 à 103. *Falco harpe*, Forster, pl. 36, 37, 38.

Zélande, à la Terre de Diemen et au sud de la Nouvelle-Hollande.

M. Bennett a décrit (1) sous le nom de caracara à croupion blanc (2) le jeune âge du vautour d'Angola de Gmelin (3).

LES CHIMANGOS OU CHIIS (4).

Sont des accipitres fort singuliers quant à leurs habitudes, et que d'Azara a fait connaître avec détails, bien que nous n'en possédions aucune bonne figure (5). Les deux espèces connues ont pour habitude de se rouler dans la poussière ou de se percher de préférence sur les arbres secs, les monticules de terre, les tas de pierres. Leur vol est lent, et jamais on ne les voit attaquer ni les oiseaux ni les mammifères. Elles poussent l'une et l'autre, et d'une manière très répétée, les syllabes *chiii*; aussi leur donne-t-on ce nom sur les bords de la rivière de la Plata. Au reste, à cela près de leur taille, qui ne dépasse point celle d'un choucas, ce sont des pygargues par l'ensemble de leurs caractères. Les chimangos vivent exclusivement au Paraguay.

LE CHIMANGO (6).

N'est bien connu que depuis les voyages de M. d'Orbigny. Cet ornithologiste a publié sur lui les détails suivants:

« Le jeune et la femelle ont toujours les mêmes couleurs. Teinte générale, le roux brun; le dessus du sinciput plus pâle, les couvertures inférieures de l'aile, roux jaune; le dessous jaune sale; les rémiges brunes, variées de cette couleur sur un fond jaunâtre à leur base; les grandes tectrices presque blanches, avec quelques lignes irrégulières transversales brunes. Les tectrices ont une bande brune près de leur extrémité, bordée d'une teinte blanchâtre; le reste de leur superficie est plus ou moins marbré de brun sur une teinte blanchâtre; ces marbrures diminuent en nombre, à mesure qu'elles se rapprochent de la base des pennes, et sont remplacées par des lignes irrégulières, placées à distance les unes des autres. Les tectrices latérales ont peu de marbrures; leurs lignes sont plus marquées, et leur teinte est rousâtre. Le derrière, les cuisses et le dessous de la

(1) *Proceed.* 1, 13 à 169.

(2) *Polyborus? Hypoleucus*, Benn. *ibid.*

(3) *Vultur angolensis*.

(4) *Parasifalco: Mitvago*, Spix.

(5) Cette de Spix est plus que médiocre.

(6) *Polyborus chimango*, Vieillot, *Encycl. : haliætus chimango*, Less., *Ornith.*; d'Orbigny, *synops*, n° 2.

queue sont jaune sale. Bec jaune; yeux jaune roux; tarses jaune clair. Le mâle ne diffère de la femelle que par des teintes plus sombres.

» Sa longueur totale, prise sur le vivant, est de 56 à 57 centimètres, la circonférence de son corps de 49 centimètres, et son vol ou envergure de 75 centimètres.

» Il n'est pas étonnant qu'on ait long-temps confondu cette espèce avec le *falco degener*, Illiger, et qu'on l'ait cru de sa famille. Il est impossible de présenter plus de rapports de forme et surtout de couleur. Nous les avions nous-même confondus au premier abord; mais, en remarquant ultérieurement que le sujet que nous regardions comme le mâle ne se trouvoit qu'à Corrientès, tandis qu'il y avoit seulement des femelles sur les rives de la Plata, l'étude plus attentive des mœurs de ces oiseaux, et des localités respectives qu'habite chacun d'eux, ne tarda pas à nous y faire reconnoître, avec Azara, deux espèces vraiment très distinctes, mais qui, depuis, ont encore été confondues, sous le même nom, par M. le prince Maximilien de Neuwied (1).

» Fidèle compagnon du caracara ordinaire, le chimango ne l'accompagne pourtant pas servilement partout. Nous l'avons rencontré principalement dans toute la république Argentine, depuis la Patagonie jusqu'aux frontières du Paraguay; sur la côte du Chili et sur celle du Pérou. Au sud, il se trouve jusqu'au détroit de Magellan; et dans le nord, il remonte jusque près d'Arica, par le seizième degré de latitude sud. Il préfère les plaines aux montagnes, et à toutes autres localités, les terrains secs et couverts de buissons. Il habite indifféremment à l'est ou à l'ouest des Andes; mais il est incomparablement plus commun dans les plaines orientales que sur les montagnes de l'occident. C'est surtout dans les pampas de Buénos-Ayres et dans la Patagonie qu'il établit ses colonies les plus nombreuses. Il ne suit point le caracara dans l'intérieur des plaines chaudes de la Bolivie, ni sur les montagnes secondaires de cette république, ni sur celles du Pérou; mais, dans tous les lieux qui les retrouvent ensemble, les mœurs, les habitudes, les goûts du chimango sont ceux du caracara. Comme le caracara, il s'attache à l'homme dans ses établissements, dans ses migrations, dans ses voyages; il a le vol du caracara, ses manières vives et bruyantes, son esprit querelleur; mais ici, différent de son modèle, il ne tourmente, n'attaque, ne combat que les oiseaux de son espèce, et, sans doute en raison du sentiment de sa faiblesse, ne poursuit jamais les autres oiseaux pour les forcer à rendre leur nourriture, afin de s'en nourrir lui-même. Il se montre moins fier que le caracara, sans lui céder en familiarité, en audace et en effronterie.

(1) Tome III, page 162.

Sa nourriture est celle du caracara, les animaux morts, les chairs rejetées des maisons des Indes, les reptiles, les insectes, les jeunes poulets. Comme dévastateur des basses-cours, il ne craint et ne s'attire pas moins que lui l'animadversion des fermiers. Quant aux détails, nous nous référons à ceux que nous avons donnés dans l'article précédent pour épargner à nos lecteurs des répétitions généralement fastidieuses.

» Le chimango est, après le caracara ordinaire l'espèce la plus commune, sans qu'on puisse à moins, en porter le nombre même à un dixième de celui de cette première espèce. Plus marqué que le caracara, il ne cherche pas autant les bois pour s'y coucher, se contentant le plus souvent du toit d'une maison, ou d'une butte élevée en terre ou en pierre. On le voit, comme nos poulets, être, se rouler avec délices dans la poussière de ces chemins. Il a une sorte de cri de guerre qu'on traduit par la syllabe *chiii*; cri prolongé, qui se répète continuellement, et de l'effet le plus agréable.

» Ses amours commencent au mois de septembre ou d'octobre. Le chimango s'éloigne alors de ses habitations, pour déposer sa nichée sur des buissons touffus ou même sur des arbres. Il y construit un nid volumineux, composé d'épines et de racines, et dans lequel il pond cinq à six œufs, dont les diamètres sont de 42 sur 54 millimètres. La couleur en est rougeâtre, avec des taches rouge brun, sur un gros bout, quoiqu'il y ait quelquefois exception. La forme de ces œufs et la distribution de leurs taches les font ressembler beaucoup aux œufs de cresserelles de France, les plus familiers de nos oiseaux de proie, puisqu'ils nichent dans les mêmes constructions. Le chimango, à cette époque, perd un peu de son égoïsme ordinaire. Il partage souvent ses aliments avec sa compagne, et prodigue aux soins les plus tendres; mais dès que ceux-ci sont terminés, il ne les reconnoît jamais, et reprend sur-le-champ son caractère de voracité et d'indépendance.

» Le nom que porte cette espèce lui a été donné par les Espagnols établis sur les rives de la Plata lors de la conquête de l'Amérique, et s'est conservé jusqu'à nos jours. Nous n'avons pu savoir s'il est de la langue des Charruas, habitants primitifs du territoire de la *Banda oriental*; mais nous sommes sûr qu'il n'appartient à aucune des autres langues américaines qui, dans leurs divers dialectes, désignent aussi le chimango par un nom particulier. Ainsi les Patagons ou Tuelches le nomment *chima*, les Puelches, *kéanché* (prononcez kéanché), les Araucans de Patagonie, *chiuco* ou *chiuco*, nous en avons vu d'autres, *chioucou* ou *tchioucou*, et ceux des Patagons, *chima* (prononcez *techima*). Les habitants du

lui de
bis, par
la côte
comme
dit carac

été l'objet
igny, et
actuellement
le mâle a
dessous, m
es, et plu
us des
re la tête;
es tectrices
blanchâtes
terminée
ad gris sal
jaunâtes
âtres; bec
nues du
sont d'une
taille est d
le mâle que
aux plumes
s taches no
ble, à la b
grand nom
âtres des
me de l'an
ne ligne ja
pièce de col
e de même
dinales, res
ux pâle; to
ar du brun
e plus des
s brunes se
de brun s
transversales
siales brun
en noir, con
synonymie
sur la plac
Cuvier lui-
raison de l'a
êcheurs; ma
gie comme c
revenant,

chima,
encycl. III, 41
phalus, Spix.
II.

lui donnent aussi des noms différents. Les uns, par exemple, le nomment *acalecta*. Sur la côte du Chili, on l'appelle *tiaké*; et c'est comme nous l'avons déjà dit, le *caracara-i*, dit caracara des Guaranis. »

LE CHIMACHIMA (1).

été l'objet d'une longue étude pour M. Alcide d'Ornony, et nous ne saurions mieux faire que de reproduire textuellement la description de ce voyageur.

Le mâle adulte est tout entier d'un jaune sale sous, mais cette couleur est plus vive sous les ailes, et plus pâle sur la tête et sur le croupion; sous des yeux, un trait noir qui se prolonge sur la tête; le dos et le dessus de l'aile noir; les rectrices noires aussi, mais terminées par une bordure blanchâtre; la base des rémiges blanche; la queue terminée en noir; le reste rayé de brun sur un fond gris sale aux rectrices intermédiaires; les plumes jaunâtres, sans lignes transversales; yeux jaunes; bec plus pâle ainsi que les tarses. Les plumes nues du tour des yeux communiquant avec les plumes du front sont d'une légère teinte rosée.

La taille est de 40 centimètres. La femelle ne diffère du mâle que par des indices de bordure plus pâles aux plumes du dos et des ailes; par de nombreuses taches noires, irrégulières et transversales sur la queue, à la base des rémiges et aux rectrices; un grand nombre de petites taches entre les bandes brunes des rectrices intermédiaires.

Le plumage de l'année: le dessus de la tête noirâtre; une ligne jaune au milieu de chaque plume; une pièce de collier jaune sale; gorge gris sale; queue de même couleur, avec des lignes jaunes transversales, ressemblant à celles de la tête; dessous plus pâle; tout le noir du dos de l'adulte remplace par du brun; les plumes scapulaires présentent plus des lignes transversales rousses; les rectrices brunes seulement à leur extrémité; le reste de brun sur du blanc brun, formant des bandes transversales; la queue ornée de dix bandes transversales brunes sur jaune sale, mais non terminées en noir, comme dans l'adulte.

Cette synonymie montre combien il y a eu d'inconvénient sur la place que doit occuper le chimachima. Cuvier lui-même ayant cru pouvoir le ranger dans la raison de l'analogie de ses formes parmi les aigles-pêcheurs; mais puisque les savants veulent, en zoologie comme en botanique, établir des groupes naturels, revenant, encore une fois, sur la nécessité

Chimachima, azara, Pax.; Polyborus chimma, Encycl. III, 1181; falco degener, Illig.; milvago, Gmelin, Sph.

II.

de tenir compte du genre de vie et des mœurs des animaux pour parvenir enfin à une bonne classification zoologique, nous pensons qu'en cette circonstance, comme en tant d'autres, ils auraient dû moins dédaigner l'opinion de d'Azara, observateur le plus souvent très exact et toujours consciencieux, des oiseaux propres aux contrées qu'il a parcourues.

» Le chimachima n'a rien des mœurs des aigles-pêcheurs; et, nous le répétons, tous les rapprochements qu'on pourroit tenter entre l'aigle-pêcheur et le chimachima seroient des plus forcés et des moins naturels.

» Nous avons vu le caracara ordinalre et le chimachima couvrir de leurs familles éparées une surface immense de terrain. Ainsi ne fait pas le chimachima, restreint en des limites bien plus étroites. Après l'avoir rencontré, pour la première fois, sur les frontières du Paraguay, nous ne l'avons jamais vu au sud du vingt-huitième degré, ni au Chili ni au Pérou, et ne l'avons retrouvé qu'au centre de la république de Bolivia. Nous en concluons qu'il habite seulement la zone tropicale, la passant à peine de quelques degrés, et qu'il ne vit dans la zone chaude du centre de l'Amérique méridionale que sur les versants orientaux des Andes; car il n'a poussé aucune migration dans l'Ouest. Son cercle d'habitation ne s'étend pas au-delà des lieux variés de bois et de plaines, et surtout des lieux habités, quoiqu'il soit le moins familier de toutes les espèces de son genre. On ne le voit jamais, par exemple, au milieu des immenses plaines comme le chimango, non plus qu'au centre des forêts. Jamais nous ne l'avons trouvé, même sur les montagnes les plus basses de la chaîne des Andes, dans la république de Bolivia; tandis qu'il est assez commun dans les plaines boisées de Santa-Cruz, de la Sierra et sur les petites collines de la province de Chiquitos; assez commun, disons-nous, sans trop savoir si c'est bien là le mot propre, car le chimachima n'est réellement commun nulle part. On ne le rencontre en effet qu'à de longs intervalles, soit isolé, soit par paire, sans qu'il soit même jamais aussi répandu que beaucoup d'espèces de buses. Nous croyons donc pouvoir n'en porter le nombre qu'à un centième de celui des caracas, et à un dixième de celui du chimango.

» C'est toujours à la lisière des bois que se voit le chimachima. C'est là qu'il s'établit, auprès d'une ferme à bestiaux; c'est là qu'il vit aux dépens de l'homme, sans néanmoins avoir tout-à-fait les mœurs des autres caracas. Abandonnant chaque matin les bois qui lui ont servi de retraite pendant la nuit, il vient se percher sur les poteaux des parcs où l'on renferme les bêtes à cornes et les chevaux, et regarde aux environs en poussant de temps en temps un cri aigu et prolongé, ressemblant assez à celui

que répète si souvent le chimango, et qu'on peut aussi traduire par la syllabe *chii*. Constatant par habitude, quoique moins sociable que les autres espèces, il ne craint pas l'homme, avec lequel il vit le plus souvent, mais ne montre jamais cette familiarité et cet esprit de rapine qui rassemble les autres espèces telles que le caracara, le chimango et les cathartes. La plupart du temps il est seul et semble le se complaire dans son isolement, quand près d'une maison il peut se croire maître de tout ce qui l'entoure et chercher en liberté, à terre, ce qui tente son appétit.

LES BALBUZARDS (1).

N'ont qu'une espèce qui semble répandue sur les rives des fleuves de toutes les parties du monde, et que Buffon a figurée pl. 414 de ses enluminures (2). Belon en avoit parlé sous le nom d'*offrate*. Une légère variété de cet accipitre, qui vit à la Caroline, avoit porté M. Vieillot à créer une espèce nominale sur l'autorité de Gmelin (3); enfin la Nouvelle-Hollande en possède aussi une race assez distincte par des nuances de détail dans la coloration de son plumage; mais l'une et l'autre ne peuvent être séparées de l'espèce d'Europe quant à leurs caractères généraux.

LES BATELEURS (4).

Forment une tribu qui n'a toutefois qu'une espèce répandue au Sénégal et à la pointe méridionale de l'Afrique. Ils se reconnaissent au premier aspect à leur forme écourtée, car leur queue rectiligne est dépassée par les ailes. La face est nue ou seulement garnie de quelques poils rares. Les narines, taillées en ovale, sont placées verticalement. Des squamelles recouvrent le dos des doigts et occupent le devant des tarses. Le BATELEUR (5), que Levaillant a le premier fait connoître, est, à ce qu'il parolt, très commun dans les bois de Lagoa, aux environs du cap de Bonne-Espérance, et sur les montagnes, où il vit par paires. Sa cire est d'un rouge orangé, de même que les tarses, tandis que son plumage est d'un noir profond, lavé de roussâtre, la queue excepté, qui est d'un roux vif. La femelle, plus grosse que le mâle, est d'un roux brunâtre sur le corps, brun

teint de roussâtre à la queue, et sa cire est noire. Elle pond de trois à quatre œufs qu'elle place dans un nid fait de bûchettes, et assujéti dans les fourches des arbres. Le père et la mère dérogent à la nourriture à leurs petits à la manière des autres oiseaux, et se nourrissent de proie vivante aussi bien que de charognes, et recherchent de préférence les jeunes des gazelles et des autruches. Le mot *bateleur*, donné à cet accipitre, vient de son habitude de faire des cabrioles en volant: les Indes d'Autenlquoi l'appellent *berghaan* ou *coq montagne*.

LES CIRCAETES (1).

Tiennent à la fois des aigles-pêcheurs, des balbuzards. Ils ont les ailes des premiers, la queue des seconds, et les tarses réticulés des troisièmes. Le type de cette tribu est le *jean le blanc* que Buffon a figuré pl. 415 de ses enluminures. On doit placer encore dans ce groupe trois espèces nouvelles. 1^o Le CIRCAETE A POITRINE NOIRE (2) à plumage brun, la gorge brune variée de blanc, la poitrine noire, ainsi que l'indique son nom, la queue, le ventre blanc, de même que la queue, est également zonée à son extrémité, qui est échauffée. C'est un oiseau du cap de Bonne-Espérance. 2^o Le CIRCAETE GRIS (3) à plumage roux brun enfumé, avec quelques rayures blanches sur les couvertures supérieures. La queue, légèrement échancrée, est brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Les tarses sont jaunes. Il habite le Sénégal. 3^o Le CIRCAETE COURONNE (4) décrit par d'Azara sous le nom d'*aigle à couronne*, et que les Guarani nomment *taguato-hobi* ou buse bleue, est un grand accipitre du sud de l'Amérique, remarquable par sa petite huppe qui surmonte l'occiput, par son plumage brun mêlé de bleu, plus foncé sur les parties supérieures, par sa queue carrée, noire, terminée de deux barres blanches. Il pousse un cri aigu et lamentable; se perche sur la cime des grands arbres, d'où il se précipite sur sa proie, qui consiste en tinamous, en oiseaux de basse-cour, en petits mammifères. Pressé par la faim, on le voit rabattre sur des charognes. Ce circaète se trouve au Brésil, au Paraguay et sur les rives de la

(1) *Circæus*, Vieill. de *circus aquila*.

(2) *Falco gallicus*, Gm.

(3) *Falco thoracicus*, Cuvier, Less. 48; *Circæus thoracicus*, Smith. Proceed, III, 45.

(4) *Circæus cinereus*, Vieill. Gal. pl. 12.

(5) *Falco coronatus*, Temm. 234; *Harpypia* Vieill. Encycl. III, 1252.

(1) *Pandion*, Savig, Cuv.

(2) *Falco haliæetus*, Gm.

(3) *Falco carolinensis*, et *F. leverianus*, Gm.

(4) *Theraptopus*, Less, Ornith. 46; *Helotarsus*, Smith, Proceed. 3, 45.

(5) *Falco caudatus*, Shaw; Levaill. Af. pl. 7 à 8.

LES HOEMATORNIS (?).

Onnet des balbuzards par la disposition des alibules, la coupe des ailes et leurs tarses réti-
 cules, mais ils s'en éloignent par les proportions
 des jambages, la forme de leurs ongles et par la
 puissance de leur instinct destructeur. Les trois es-
 pèces qui constituent ce groupe tirent leurs princi-
 paux traits de dissemblance de leur taille. Ce sont :
 le BACHA (?) qui habite l'Afrique et l'Inde conti-
 nentale dans le Dukhun, et que Levaillant a décrit
 sous ces termes :

L'oiseau de proie, nommé *bacha*, ne fréquente
 que les montagnes stériles et brûlées du pays le plus
 aride des grands Namaquois, et de là vers le trou-
 de du Capricorne, seule partie de l'Afrique mé-
 ridionale où je l'ai rencontré, et où il est même peu
 commun. Cet oiseau, qui paroît assez se rapprocher
 des faucons, se perche toujours sur le sommet de quel-
 que roche escarpée, d'où il peut guetter et décou-
 vrir plus facilement un petit quadrupède très abon-
 dant sur toutes les montagnes de ce pays aride,
 nommé le *clip-das* des colons du Cap; et quoique
 ces autres oiseaux de proie chassent aussi ces animaux,
 c'est certain que celui dont il est question en prend
 plus facilement; enfin, c'est sa chasse habituelle et
 exclusive de préférence. Il est positif que les
 Namaquois, qui sont très subtils et toujours en garde
 contre un ennemi aussi cruel, quittent dans ces cir-
 constances rarement le bord de leur antre profond,
 mais sont bientôt enfoncés dès qu'ils aperçoivent
 leur ennemi, et par là forcent souvent l'oiseau de
 venir à chasser de plus petits individus; trop heu-
 reux alors de se rabattre sur quelques lézards, et
 sur les insectes qu'il ne dédaigne pas dans les cruels
 moments de disette. »

J'ai vu le *bacha*, dit Levaillant, pour surpren-
 dre un daman, passer trois heures de suite sur une
 pointe de roche, ayant la tête enfoncée dans ses épau-
 les et rester si immobile, qu'on l'auroit facilement
 pris pour une partie même de la roche sur laquelle
 il étoit posé. C'est de cette embuscade que, saisissant
 l'occasion favorable, l'oiseau chasseur se précipite
 sur l'animal qu'il aperçoit au bas du trou, et se
 précipite sur le bord de son trou. Quand il a manqué
 son coup, on le voit retourner tristement à la même

Vigors, *Proceed.* I, 170. *Rostrum subforte, satis
 curvatum; mandibula superiori ad basin recta, ad
 basin valde curvata, naribus ovalibus oblique in-
 dispositis. Ala longa, subrotunda; remige prima
 brevi, pedes subdebiles, subelongati; tarsi rugo-
 sumatim reticulatis, digitis subbrevis, reticu-
 latis; unguibus fortibus, cauda satis longa, subro-
 tunda.*

Falco bacha, Lath.; Levaill. *Af. t. I*, pl. 15, p. 44.

place où il s'étoit mis aux aguets; et là, comme s'il
 étoit confus de sa maladresse, il laisse échapper
 plusieurs cris lamentables qu'on peut rendre par
hi-houi-hi-houi-hi-hi-hi; ces tristes accents
 semblent peindre ses regrets et sa colère; mais un
 instant après, quittant cette première embuscade,
 il va loin de là s'établir dans un poste, où il se fixe
 avec la même patience et la même immobilité, jus-
 qu'au moment où, plus heureux ou moins mala-
 droit, il a réussi à se saisir d'un de ces animaux qu'on
 entend à son tour faire des cris affreux, qui jettent
 tellement l'effroi parmi tous les damans du voisinage,
 qu'on les voit alors partout se précipiter dans
 leurs vastes souterrains pour n'en sortir de la journée.

» Étant quelquefois moi-même à la chasse du
 daman, dans ces cantons stériles où, manquant de
 vivres, nous étions obligés de les tuer pour nous en
 nourrir, si par hasard un *bacha* se saisissoit d'un daman
 dans les environs de notre chasse, il étoit inutile de
 s'attendre, de plus de trois à quatre heures, à en
 voir venir un seul sur le bord de leurs demeures,
 tant les cris de celui qui avoit été saisi imprimoient
 de terreur à tous ceux du canton, et pour en voir
 d'autres il falloit absolument s'éloigner assez pour
 arriver dans les environs où les cris du malheureux
 patient n'eussent point été entendus.

» Aussitôt que le daman est saisi, l'oiseau l'em-
 porte vivant sur une plate-forme voisine, et là il
 semble jouir du plaisir de déchirer les flancs de cet
 animal, qui est déjà à moitié dévoré qu'on entend
 encore ses cris douloureux. A voir cet oiseau de proie
 dépecer et déchirer le daman, on le croiroit plutôt
 animé par la colère que commandé par la faim.

» On peut remarquer sur les roches, teintes de
 sang, toutes les places où cet oiseau cruel et sangui-
 naire a immolé une victime; au reste, ce caractère
 féroce du *bacha* est bien analogue au sol ingrat et sté-
 rile où la nature semble l'avoir fixé et condamné à
 vivre. Je ne l'ai jamais vu dans les cantons riants et
 fertiles que j'ai parcourus dans mon premier voyage.
 Des habitudes aussi sauvages annoncent un oiseau
 fait, comme l'aigle et tous les êtres cruels, pour vivre
 isolé; aussi le *bacha* vit toujours seul, jusqu'au
 moment où la nature semble commander si puis-
 samment à tous les êtres, même les moins faits pour
 la société, de se réunir pour multiplier leur espèce.
 C'est donc dans ce seul temps que le besoin de se
 reproduire force le mâle à chercher une femelle,
 qu'il s'associe seulement pour passer ensemble la
 saison des amours, qui ne commence pour ces oiseaux
 qu'en décembre, et ne dure que le temps nécessaire
 au développement de deux ou trois petits, qui nais-
 sent dans une caverne profonde, parmi les rochers,
 et n'ont eu pour berceau qu'un amas de branches
 sèches, surmontées d'un lit de mousse et de feuilles
 mortes, entassées sans aucun ordre, et sans beau-

coup d'arrangement. Le bacha est de la taille de notre busard d'Europe, oiseau auquel il ressemble assez quant à sa configuration générale, mais duquel il diffère beaucoup dans le détail, tant par ses caractères que par ses mœurs; il est aussi plus lesté, moins massif et plus allongé, mieux taillé enfin pour la chasse. Il se caractérise par une touffe de plumes longues, qui dépassent par derrière et au bas de la tête. L'oiseau étale cette espèce de huppe horizontalement, comme une queue arrondie. Le bout de chacune des plumes de cette huppe est noir, et du reste elles sont entièrement blanches. Le sommet de la tête est couvert de plumes noires à leurs pointes, et blanc qui s'aperçoit dans plusieurs endroits égaie un peu le plumage monotone de cet oiseau, dont la couleur est généralement partout d'un brun terreux, plus foncé sur les ailes et la queue, et plus lavé dans les parties du dessous du corps. Depuis la poitrine jusqu'aux jambes, toutes les plumes sont parsemées de plusieurs taches blanches, à peu près rondes; pareilles se voient sur l'épaule de l'aile. Les recouvrements du dessous de la queue, et le bas-ventre, sont rayés de blanc et de brun, et les couvertures des ailes sont terminées de blanc; la queue porte une large bande d'un blanc fauve, et toutes ses penes sont liserées de blanc à leurs pointes. Le bec est couleur de plomb, sa base est jaune, ainsi que la peau presque nue du tour de l'œil. Les pieds, les doigts et les serres sont noirâtres, l'iris est d'un brun rouge foncé.

» La femelle est plus forte que le mâle, et ses taches blanches sont moins apparentes et plus salées de fauve. Je n'ai vu que sept individus de cette espèce; des sept, je n'ai pu parvenir à en tuer que quatre, deux mâles et deux femelles. Il ne m'est jamais arrivé de trouver ces oiseaux dans la plaine, et souvent je les ai entendus sans les apercevoir. Au reste, ils sont très farouches et fort difficiles à approcher. »

2° Le BIDO (1) des Javanais, décrit par le docteur Horsfield, ne paroît différer du précédent rapace que par une taille moindre; tout porte à croire qu'il n'en est qu'une variété de localité.

3° L'HOEMATORNIS ONDULÉ (2) est long de deux pieds sept pouces anglais; son plumage est, sur le corps, d'un brun intense, passant en dessous au roux brunâtre. La poitrine est recouverte de raies fauves et onduleuses, et sur le ventre se dessinent

(1) *Falco bido*, Horsf., Trans. Soc. Linn. t. XIII, p. 137; *fuscus*, capite supra remigibus caudaque nigris; plumis cristæ capitis alii basi albis; cauda fascia lata albida, alis subtus abdomine crisso cruribusque albo guttatis.

(2) *H. undulatus*, Vig., Proceed. I, 170; II, 15, Gould, Cent. of birds.

des ocelles blancs bordés de noir. La tête, la huppe et la queue sont d'un noir brunâtre; mais les plumes de la tête, blanches à leur naissance, sont frangées de roux à leur sommet, tandis que sur la queue s'étendent une large bande dans son milieu et plus grêle à son extrémité, l'une et l'autre d'un blanc blanchâtre. Sur le carpe apparaissent des taches blanches. C'est dans les montagnes de l'Himalaya qu'on se rencontre cette espèce.

4° L'HOEMATORNIS DE MANILLE (3) est moins grand que le bacha d'un tiers, et lui ressemble beaucoup quant à la coloration du plumage. Il vit aux îles Philippines.

LES HARPIES (4).

N'est qu'une espèce célèbre par ses habitudes sauvages, et qui vit dans l'Amérique méridionale. Elle ressemble aux aigles-pêcheurs par l'ensemble des formes, excepté que les ailes, fort courtes, ne vont qu'au tiers de la queue. Leurs tarses sont très gros, scutellés sur les doigts, réticulés à moitié emplumés, et leur bec, ainsi que les ongles, sont taillés dans des proportions plus robustes que chez aucune autre espèce. Le type de ce genre est la GRANDE HARPIE D'AMÉRIQUE (5) ou le grand aigle de la Guyane, de Mauduyt, que Fernandez a désigné sous le nom mexicain d'Ytzquanhtli (6). Ce rapace de taille plus grande que celle de l'aigle commun a la tête et le bec gris foncé, la première somme de la huppe noire terminée de gris, un large ocelle noir sur le devant du cou. Le manteau et les ailes de la poitrine brun noirâtre, et les parties inférieures blanches. La cire est brune et les tarses jaunes. La harpie peut relever ses plumes au-dessus de l'occiput et des joues; et, dans cet état, elle a la physionomie d'une chouette. On dit son bec si puissant pour fendre le crâne d'un homme; mais ce fait n'est peut-être qu'une manière exagérée de parler des habitants de peindre l'énergie de ce

(1) *H. holospilus*, Proceed. I, 171; *Buteo*, Proceed. I, 96. *H. supernè brunneus, subtus brunnescentibus capite, fasciis; duabus remigum rectricumque atriis; nucha et dorso, collo in fronte, pectoribus minque toto, tetricibusque alarum maculis ocellatis, haurum maculis diminutioribus.*

(2) *Harpia*, Guv.

(3) *Falco harpyia et cristatus*, L.; *F. harpyia perialis*, Shaw; *vultur cristatus*, Illig.; *falco Javanicus*, Gm. (atlas, pl. 1); *falco destructor*, Daudin, Ill. Temm. pl. 14.

(4) *Avium*, p. 28, cap. 67; *aquila species est Ytzoquauhli major, acriorque, aves enim majorum lepores ipsas persequitur, infestat ac rapit. Compositus promiscuè pullus ac niger, candido et fulcoque permixtis; frigidis locis degit ac rapit*

La tête, la base
; mais les plumes
nce, sont frangées
que sur la queue
son milieu et
no et l'autre ne
ont des taches
de l'Himalaya

(1) est moins
esemble beau
s. Il vit aux lies

ES (2).

par ses habitudes
Amérique méridionale
cheurs par l'enne
s ailes, fort cour
e. Leurs tarses
loignés, réticulés
ainsi que les ongles
us plus robustes
ype de ce genre
(3) ou le grand
ue Fernandez a dé
auhtli (4). Ce rap
e de l'aigle comme
n première surme
gris, un large o
manteau et les
et les parties infé
rune et les tarses
ses plumes allong
dans cet état, elle
On dit son bec
d'un homme; ma
anière exagérée
e l'énergie de ce

174; *Buteo*, Pres
otus brunescens
um reticulatus
fronte, pectoribus
alarum macula
anterioribus.

l.; *F. harpyia*
r. Illig.; *falco Jacq*
ector, Daudin, XI

quæ species est
e, ares enim maj
tat ac rapit. C
ndido et fulco
egit ac raptu r



coup d'arrang
notre bused'E
quant à sa co
diffère beauco
tères que par
moins massif
la chasse. Il s
longues, qui c
tête. L'oiseau
talement, cor
chaque des p
reste elles son
de la tête est c
tes, et blanc
s'aperçoit dan
plumage mon
est généraleme
foncé sur les t
parties du des
qu'aux jambes
plusieurs tach
reilles se voie
ments du de
sont rayés de
des ailes sont
une large bande
nes sont liseré
couleur de pl
peau presque
doigts et les se
rouge foncé.

» La femelle
taches blanche
de fauve. Je n
pèce; des sep
quatre, deux
jamais arrivé
et souvent je l
reste, ils sont
procher. »

2° Le BIDO (Horsfield, ne p
par une taille r
est qu'une var

3° L'HOEMA
pieds sept pou
corps, d'un b
roux brunnâtre
fauves et ond

(1) *Falco bid
fuscus, capiti
plumis cristate
albida, alis su
guttatis.*

(2) *H. undulatus*, Vig., *Icones*, *Plum.*, *Cent. of birds.*

que permittis; frigidis locis degit ac raptu tunc



La Faucon de l'Amérique .
Falco destruetor, L. Audin .

Table par Linné et F. de Poir.

regit ac raptu vire

, qui vit de
l'ais.

LES OU LES

ont le passage
urs. Leurs ail
tarses sont él
s, et terminés
s donnoient le
roie inconnu
spizaëtus a été
cipitre. Ce son
tales ou occide
nale.
type de cette
t sous le nom
(?). M. Bellang
pître qui nous
e par leur plun
it tenté de les
iques se réunie
positive de leu
que l'un et
r des rémiges
allongées à l'en
n'avons pu vér
nt cette dernière
car tous les ois
es rétrécies vers
aucun autre gen
arge, aussi régu
le. Ce caractère
les, et doit donn
ante, et une action
que frappe l'ail
bec de ce *spizaë*
qui forme une so
bé à l'extrémité
e, à arête légère
e, droite, à bo
oule inférieure e
rs, lisses et canal
s, et leur interv
ge. La cire occup
ure; elle est garn
de sur son bord a
de la narine. Ce
oblique. La cor

orphnus, Cuv.; *spi*
orphnus hastatus,

, qui vit de jeunes faons de cariacou, d'unaus
l'ais.

LES SPIZAETES (1).

OU LES AIGLES AUTOURS.

ont le passage des aigles-pêcheurs aux véritables
urs. Leurs ailes sont plus courtes que la queue ;
tarses sont élevés, grêles, couverts d'un duvet
é, et terminés par des doigts peu robustes. Les
s donnoient le nom de *morphnus* à un oiseau
proie inconnu aux modernes, tandis que celui
spizaëtus a été forgé du grec, et signifie aigle
capitrite. Ce sont de grands rapaces des Indes
tales ou occidentales, et aussi de l'Afrique mé-
nale.

type de cette tribu est l'oiseau que nous avons
t sous le nom de SPIZAETE A RÉMIGES HAS-
(2). M. Bellanger a rapporté deux individus de
pitre qui nous occupe, assez différents l'un de
e par leur plumage, pour que de prime abord
oit tenté de les distinguer. Mais les caractères
riques se réunissent pour donner une preuve
positive de leur identité spécifique, en même
s que l'un et l'autre offrent la particularité
r des rémiges ensiformes, mais à barbes dilata-
t allongées à leur base et sur leur bord interne.
n'avons pu vérifier si les autres spizaètes pré-
nt cette dernière particularité, ce qui est suppo-
car tous les oiseaux de proie ont leurs rémiges
es rétrécies vers le tiers ou le milieu du rachis,
aucun autre genre ne présente une dilatation
large, aussi régulièrement marquée que notre
te. Ce caractère se retrouvera peut-être chez
les, et doit donner au vol une impulsion plus
nte, et une action plus compressive sur le fluide
que frappe l'aile.

bec de ce spizaète est droit à la base en des-
ni forme une sorte de plateau convexe ; il est
bé à l'extrémité, assez mince, médiocrement
e, à arête légèrement convexe, à pointe très
e, droite, à bord coupant, lisse, uni. La
boule inférieure est taillée en biseau, à bords
ers, lisses et canaliculée ; ses branches sont très
es, et leur intervalle est rempli par la peau de
ge. La cire occupe la moitié de la mandibule
ure ; elle est garnie de poils en avant de l'œil,
ée sur son bord antérieur et moyen pour l'ou-
e de la narine. Celle-ci est nue, ouverte, ova-
oblique. La commissure de la bouche est

d'une très grande ampleur, elle se trouve rebordée
par un repli épais et comme cartilagineux, et s'étend
jusqu'à l'œil ; elle a deux pouces de longueur de
l'angle à la pointe du bec.

Or, la particularité des poils implantés sur la cire,
l'ampleur de la bouche, sont des caractères distinc-
tifs des buses ; mais l'allongement de la base du bec,
et la portion recourbée éloignée du front est un ca-
ractère des aigles !

La tête de notre spizaète est déprimée, aplatie ; le
cou est gros et court, les ailes longues et puissantes,
bien qu'elles ne s'étendent que jusqu'aux trois quarts
de la queue. Celle-ci est allongée, arrondie, compo-
sée de douze rectrices roides, et ovales à leur extré-
mité. Les ailes sont étroites, épaisses, à première
rémige longue, mais beaucoup plus courte que la
deuxième, et celle-ci que la troisième, qui est un
peu moins longue que la quatrième ; les troisième,
quatrième, cinquième et sixième sont donc les plus
longues. Les rémiges secondaires sont courtes, ar-
rondies et amples ; les couvertures sont de même
forme que ces dernières, mais moins rigides. Les ré-
miges sont roides et terminées en lames à pointe
conique. Les barbes du côté externe sont courtes,
serrées et roides, toutefois celles de la base sont
plus larges et forment un épatement. Celles du
bord interne, d'abord très longues, se coupent assez
nettement au tiers supérieur, et toutes celles qui
leur succèdent assez uniformément égales ont neuf
lignes de longueur, tandis que les premières en ont
dix-huit.

Ce rapace a près de deux pieds de longueur totale.
Son plumage est brunâtre sale, et la nature de ses
plumes est sèche et sordide ; un épais duvet blanc
recouvre la peau. Les plumes, qui sont implantées
sur la tête, sont très pointues et terminées en un brin
filiforme, prolongement de la tige moyenne. Les
tarses sont allongés, emplumés jusqu'à la naissance
des doigts, et recouverts dans toute leur étendue de
plumes serrées et courtes. Celles des jambes sont
au contraire épaisses et touffues. Les serres sont très
robustes, très crochues, noires, convexes en dessus
et imparfaitement creusées en gouttière en dessous ;
les doigts sont recouverts d'écailles petites, en aréo-
les, et la plante des pieds est épaisse et charnue. Le
pouce, à la racine de l'ongle, a trois écailles, le
doigt interne trois, le médian et l'externe chacun
quatre ; la couleur des doigts est olivâtre.

Jeune âge : les plumes de la tête et du cou sont
fauve blond, leur tige est brune, lustrée ; le dos, les
grandes couvertures, sont fauves brunâtres, plus
clairs et plus blonds sur le croupion ; les ailes sont
fauves brunâtres. Les rémiges primaires et secon-
daires sont d'un noir vif et mat ; la queue est ample,
arrondie, composée de douze rectrices arrondies à
leur extrémité ; elles sont brunes et légèrement

morphnus, Cuv. ; *spizaëtus*, Vieillot.

morphnus hastatus, Less., voy. de Bél., Zool.,

bordées de fauve blond, le plus souvent elles sont usées, de manière à ce que la tige, qui est d'abord blanche et puis noire, se termine en brin court et aigu. La partie inférieure de ces mêmes rectrices est d'un gris taché de fauve et terminé de cendré. Les plumes du dessous du corps sont d'un roux beaucoup plus vif sur les cuisses, que nuance par petites rayures un brun peu décidé. La région anale et les couvertures inférieures, qui sont très longues, sont d'un blanc légèrement lavé de jaunâtre.

Le bec et les tarsi sont bruns; la cire paroît être jaune dans l'état de vie.

Age moyen: les nuances par lesquelles l'individu que nous avons sous les yeux s'éloigne de l'état que nous venons de décrire, sont les suivantes: les plumes de la tête sont moins capillacées à l'extrémité que dans le jeune âge; leurs barbes sont plus pleines, et chacune d'elles, brune roussâtre dans son étendue, est terminée par une gouttelette roux clair; le plumage, sur le corps, est brun à teinte roussâtre; les grandes couvertures surtout sont d'un brun assez foncé, qui se dégrade sur les bords des barbes, de manière à les franger de roux clair ou de blanc. Les ailes sont gris roussâtre et brun roussâtre en dessus, chaque plume étant terminée d'une gouttelette blanche, arrondie sur les épaules, et bordée d'un triangle sur le rebord; les parties inférieures sont d'un roux fuligineux assez intense, que relève une flammèche blanchâtre au centre de chaque plume. Les couvertures inférieures sont rousses, flammées de blanc, et les plumes des jambes d'un roux assez foncé. La queue, brune en dessus, est grise en dessous, rayée de brun fauve, et les deux rectrices externes sont plus écartées que leurs voisines. Les rémiges sont d'un noir franc, et les tarsi sont jaunes.

Bien qu'il y ait des dissemblances très grandes entre le plumage du spizaète linéolé, décrit par le docteur Horsfield, et les deux individus que nous venons de peindre, nous sommes assez tenté de regarder notre *spizaète hasté* comme le sexe femelle, ou l'âge non adulte de cette espèce javanaise, figurée sous le nom d'autour unicolore, pl. 134, par M. Temminck, tant il y a des rapports dans la forme du bec, la vestiture des tarsi, les proportions des ailes et de la queue, etc.; mais le *falco limnatus* a le bec noir, la cire et les doigts d'un gris de plomb, le plumage en entier d'un brun fuligineux, finement flammé de brun, un trait jaunâtre derrière l'œil, et la queue qui, blanche à sa base, est brune dans le reste de son étendue.

Les individus de notre *spizaète hasté* ont été rapportés du Bengale par M. Bellanger, et on donne au *linéolé* cette même patrie, bien qu'il soit plus commun dans l'île de Java. On dit que ce rapace vit de poissons qu'il pêche dans les lacs d'eau douce.

2° Le *SPIZAËTE LINÉOLE* (1) a le bec noir, et les tarsi plombés, le plumage brun fuligineux finement flammé de brun; un trait jaunâtre se courbe derrière l'œil, et descend sur les côtés du cou. La queue est entièrement brune, excepté sa base qui est blanche. On le trouve au Bengale, d'où il a été envoyé M. Duvaucel, et il se trouve à Java, où il porte le nom de *wurou-rawa*, suivant le docteur Horsfield. Il habite principalement les bords des grands lacs, qui se forment dans les saisons pluviées dans la partie sud de l'île, et il se nourrit de poissons.

3° Le *HUPPARD* (2), a été ainsi nommé de la huppe rigide qui part de l'occiput; son plumage est plus ou moins brun noirâtre, excepté les plumes des tarsi et le rebord de l'aile, qui sont blancs. Cet oiseau, peu robuste, se borne à chasser le petit gibier; il poursuit les lapins, les canards, les perdrix. La femelle construit son nid sur les arbres, garnit de plumes ou de laine en dedans; elle pond deux œufs tachés de brun roux et très ronds. Cette femelle, plus forte que le mâle, a le bec teinté moins foncé, et des barriolures plus nombreuses. Le huppard a un cri plaintif, et ne peut pondre que deux petits, l'un mâle et l'autre femelle. On le trouve dans la Cafrerie, au Sénégal et en Gambie.

4° Le *BLANCHARD* (3) est une espèce entièrement découverte par Levaillant, et dont l'histoire est cécé en ces termes par cet observateur judicieux.

« Si l'intrépidité et le courage sont les caractères moraux qui distinguent les ailes des autres oiseaux de proie, sans contredit celle dont il est question est autant un aigle que celui dont nous avons parlé sous le nom de griffard, car il est le tyran des grands oiseaux qui habitent ses États; un vrai despote, qui, abusant de ses moyens, se livre à la guerre à tout ce qui l'environne, et immole tout qui l'approche. Destiné à faire la chasse de tout ailé, la nature l'a doué d'une grande aisance dans son vol; une très longue queue lui sert admirablement pour se diriger avec agilité, et parer aux coups fréquents et prompts qu'emploient les oiseaux qui cherchent à éviter ses cruelles serres brusques, qui presque toujours les font égarer de tout autre oiseau de rapine, mais qui deviennent inutiles avec celui dont nous parlons.

» C'est à la poursuite des ramiers que l'on admire l'adresse du blanchard; il semble avoir une préférence à chasser ces oiseaux, dont le vol est si rapide et le plus varié; et c'est surtout de

(1) *Falco limnatus*, Horsf. Resear. In Journ. Soc. Linn., t. XIII, p. 138; Temm., pl. 134.

(2) Levaill., Af., pl. 2; *falco occipitalis*, Daudin, p. 40; Vieill. Encycl. III, 1259; Bruce, pl. 32.

(3) Levaill., Af., pl. 3; *falco albenscens*, Sharpe.

J'ai décrite sous le nom de racuron, qu'il fait sa ordinaire. J'ai vu des faucons, des autours, des tiers, des hobereaux, etc., poursuivre nos rapaces en Europe; mais je les ai peu vus réussir à cette chasse, même en se jetant dans des vallées creuses de ces oiseaux. Leurs moyens étoient à la fois différents de ceux qu'emploie le blanchard et tant de succès. Les oiseaux de haut vol pour- tant à tire d'aile leur proie, et cherchent à l'attraper, soit par dessus, soit de côté, afin de s'en saisir. Celui-ci, au contraire, mesure son vol, se dirige, et ne donne rien au hasard. Le racuron, comme on peut le voir dans sa description, s'élève au-dessus des grands arbres, et semble s'amuser d'une singulière manière de voler qui n'appartient qu'à lui. C'est alors que le blanchard part de l'en- haut où il étoit en embuscade; et s'il peut arriver à sa proie avant que celui-ci ait eu le temps de se réfugier dans les bois pour se cacher dans les branches saillies, c'en est fait de lui; tous ses détours, ses mouvements brusques et réitérés lui deviennent inutiles; son ennemi pare à tout, et sembler chercher plutôt à le laisser qu'à le poursuivre. Le blanchard, au-dessous de lui, son unique soin est de chercher de gagner les arbres, et plus tôt le racuron s'écarteroit, plus tôt il est pris, parce que le blanchard parcourant pendant le même temps la ligne d'une queue courte, se trouve toujours au passage, et sa proie au moment où souvent elle croit lui échapper. Ce n'est que lorsque le racuron est forcé de quitter la plaine, que le blanchard vole droit sur lui et le prend en un instant, parce qu'alors il est très fatigué; mais il est fort rare qu'il ose quitter les bois, vu que son unique ressource est d'arriver à la plus épaisse des arbres, où les mouvements du blanchard se trouvent gênés, et où il peut espérer échapper à la mort.

Le blanchard plume sa proie avant de la déchirer; c'est toujours perché sur les branches basses d'un gros arbre qu'il la dévore, ou sur le tronc d'un arbre renversé, ou sur un rocher, enfin sur un rocher élevé, mais jamais à terre.

Le blanchard ne fréquente que les forêts; il se préfère dans les endroits où se trouvent les grands arbres, et où il y en a le moins, mais, quelquefois, découvrant mieux tout ce qui lui paroît propre à faire sa nourriture, c'est de là que, tapissé sur une grosse branche, il quitte les ramiers et se précipite sur les arbres, qu'il saisit en se précipitant avec sa proie dessus l'arbre sur la troupe. Il se nourrit d'une très petite espèce de gazelle, qui ne se trouve pas dans les forêts; j'en ai parlé dans mes observations sous son nom hottentot de *nomotjes*.

Il a eu long-temps le plaisir d'observer une couple de blanchards, mâle et femelle, qui étoit établie dans mon camp, dans les bois du charmant et

délicieux pays d'Anténiquol. Je les ai examinés pendant plus de trois semaines avant de les tuer. Assis au pied d'un arbre, je passois des matinées entières à observer tous leurs mouvements et toutes leurs ruses. Comme dans ce temps ils étoient occupés à couver, et que jamais le nid n'étoit vacant, je me voyois sûr de les retrouver chaque jour dans les mêmes lieux. Quand l'un d'eux s'étoit saisi d'une proie quelconque, tous les corbeaux des environs accouroient en troupes innombrables, criant autour de lui, et cherchant à avoir leur part du butin; mais l'aigle paroisoit mépriser ces oiseaux pillards, qui, n'osant approcher de trop près, se contentoient de se jeter sur les débris qui tomboient de l'arbre où le blanchard dévorait paisiblement sa proie. Quand il se présentait dans l'arrondissement un oiseau de rapine quelconque, le blanchard mâle le poursuivoit à toute outrance, jusqu'à ce qu'il fût hors de son domaine. Les plus petits oiseaux pouvoient tous approcher jusque sur le nid même de cet aigle, qui ne leur faisoit aucun mal; ils étoient même à l'abri de sa colère contre les attaques des oiseaux de proie d'un ordre inférieur.

» Les ailes du blanchard ne paroissent point être d'une envergure aussi considérable que celle des autres aigles, parce que ne s'étendant que jusqu'à la moitié de la longueur de la queue, elles semblent être plus courtes proportionnellement à cette queue, qui est fort longue; mais, si l'on considère le volume de son corps, on trouve son envergure assez grande.

» Le blanchard a le corps moins gros que nos aigles; il est plus allongé et plus svelte de taille; enfin, comme il convient qu'il fût construit pour la chasse aux oiseaux, il est, en un mot, à nos aigles, ce que sont les levriers aux dogues.

» Le blanchard est caractérisé par une espèce de lunette qui prend naissance derrière l'occluput; mais elle est beaucoup moins apparente que dans l'espèce précédente, et on l'aperçoit fort peu dans la femelle; celle-ci est d'un tiers plus forte que le mâle; sa couleur est généralement plus lavée de brun fauve sur le manteau et les couvertures des ailes; tous deux sont gantés, c'est-à-dire qu'ils ont des plumes jaunes sur les doigts. Sa queue est rayée transversalement de blanc et de noir. Les grandes plumes sont brunâtres sur leurs barbes extérieures, et rayées dans toute la partie qui est couverte, quand l'aile est ployée. L'iris et les doigts sont d'un beau jaune; les griffes, qui sont très fortes, ont une couleur plombée, ainsi que le bec.

» Toutes les plumes du blanchard sont blanches, flambées de noir brun sur le manteau; elles sont douces au toucher, et non rudes comme celles des aigles en général. Son ramage est composé de plusieurs sons aigus, répétés précipitamment, et qu'on

le bec noir, le
ge brun fuligineux
rait jaunâtre
sur les côtés du
e, excepté sa
du Bengale, d'où
se trouve à Jac
a, suivant le de
nement les bon
dans les saison
le, et il se nour

i nommé de la
occluput; son plu
re, excepté les p
e, qui sont blan
e à chasser le p
s canards, les p
d sur les arbres,
ine en dedans;
brun roux et p
orte que le mâ
ariolures plus
plaintif, et ne p
mâle et l'autre
e, au Sénégal et

une espèce inté
et dont l'histoire
bservateur judic
brage sont les en
ailes des autres
le dont il est que
i dont nous av
ar il est le tyran
itent ses États;
t de ses moyen
onne, et immole
aire la chasse
une grande aisa
ueue lui sert ad
agilité, et pare
pts qu'emploient
ses cruels serre
jours les font é
e, mais qui de
ous parlons.
es ramiers que
bard; il semble
aux, dont le vol
c'est surtout de

Resear. In Jara
emm., pl. 134.
o occipitalis, Dan
259; Bruce, pl. 32
o albescens, Shar

peut rendre par *cri-qui-qui-qui*. Lorsqu'il est perché et repu, on l'entend pendant des heures entières répéter ces mêmes accents, qui paroissent assez foibles pour un oiseau dont la taille égale à un tiers près celle du griffard. Le blanchard bâtit son aire sur le sommet des grands arbres; le mâle couve tour à tour avec sa femelle. Je n'ai trouvé que deux œufs dans le seul nid de blanchard que j'ai vu; ils étoient blancs et de la grosseur de ceux d'un dindon, mais d'une forme plus ronde.

» Quand, obligé de quitter mon camp, je me décidai à tuer le mâle et la femelle, les petits étoient déjà couverts entièrement d'un duvet blanc fauve. J'ai essayé d'élever ces deux aiglons, mais mes chiens les tuèrent avant qu'ils ne fussent couverts de leurs plumes. A en juger par celles qu'ils avoient déjà, la première livrée du blanchard approche beaucoup de celle de l'âge fait, à l'exception que le brun est plus lavé, et que toutes les couvertures des ailes sont bordées de roussâtre. En général, j'ai remarqué dans plusieurs jeunes oiseaux de proie que la couleur fauve ou rousse borde toujours plus ou moins les plumes de tout le manteau. Je n'ai jamais rencontré le blanchard que dans le pays d'Anténiquoi. »

5° Le *SPIZAETE HUPPE* (1) vit dans l'île de Ceylan, et aussi dans les provinces de l'Inde qui avoisinent cette île. Son manteau est brunâtre, ainsi que les ailes qui sont teintées de roux. La tête et le cou sont flammés de brun, et quelques plumes brunes, droites et terminées de blanc, partent de l'occiput, et forment une sorte de huppe. Les parties inférieures sont blanches, avec des flammes roux vif, plus foncées en couleur sur les flancs; la queue est arrondie, brunâtre, rayée de brun.

6° L'*URUTAVRANA* (2) de Marcgrave, ou l'aigle moyen de la Guyane, de Mauduyt (3), que d'Azara mentionne sous le nom d'*épervier pattu*, dans son Histoire des Oiseaux du Paraguay, habite Cayenne. Le sommet de sa tête et de sa huppe sont noirs, le devant du cou est blanc, et sa partie postérieure roux vif; un cercle blanc entoure les yeux; les ailes et le manteau sont brun, et chaque plume se trouve être entourée d'un rebord neigeux. Les parties inférieures du corps sont blanc rayé de noir.

7° Le *SPIZAETE NEIGEUX* (4) habite l'île de Java et le Bengale, où il se nourrit de poissons; on le voit, au dire de M. Reinwardt, planer le long des rivières et sur les bords des lacs pour saisir sa proie. Son plumage est blanc sur le sommet de la tête, le cou

et le dessous du corps, seulement des taches fauves apparaissent sur le cou; les plumes des flancs et des ailes sont brunâtres, plumes cercelées de blanc; les couvertures moyennes et les épaules; le dos qui recouvre les tarses est blanc; les doigts sont jaunes, et le bec est de couleur plombée.

8° Le *SPIZAETE TYRAN* (1) est une belle espèce que l'on rencontre dans les grandes forêts du Brésil. Son plumage est presque en entier brun marron, flammé de brun en dessus et blanchâtre en dessous; la queue est brune, rayée de quatre bandes blanches. Les couvertures des jambes sont parsemées de points blancs. Une large tache blanche rayée de brun occupe le thorax, et une huppe, formée de plumes blanches et brunes, retombe en arrière de la tête.

9° Le *LANG TAMBIKAR* des Malais (2), grand rapace qui semble être inédit, et qui paroît appartenir à la tribu des spizaètes. Il a plus de deux pieds de longueur et plus de trois pieds d'envergure. Le bec est droit et les ongles sont d'un noir plombé; la cire est blanche. Les jambes sont couvertes de plumes courtes qu'aux doigts, qui sont d'un jaune pâle. La couleur du dos et des ailes est fauve; les bords des plumes sont plus clairs et les plumes des ailes ont des bandes transversales plus sombres. Les parties inférieures sont blanches, avec une tache brune éolée au centre de chaque plume; au milieu de l'abdomen et des cuisses elles deviennent des bandes transversales. Le bec est droit à sa base; la mandibule de la mandibule supérieure a une dent obtuse au milieu; les plumes de la tête forment une huppe en arrière, et sont de couleur plus claire que celles du corps. Les joues sont blanchâtres, avec des taches brunes. Les rectrices sont brunes, avec plusieurs bandes obscures, transversales. Les ailes ont des plumes plus courtes que la queue, et leur quatrième primaire est la plus longue.

LES URUBITINGAS.

Sont des spizaètes par la forme de leur tête, leur bec peu robuste, leur cire poilue, leurs ailes courtes. Le bec n'atteint pas le tiers antérieur de la tête et par leurs tarses larges, proportionnellement grêles, terminés par des doigts courts. Mais les spizaètes ont les tarses couverts d'un duvet et les urubitingas ont ces parties nues et garnies de minces scutelles en avant. Les deux espèces sont de l'Amérique méridionale. Ce sont :

(1) *Falco cristatellus*, Temm., pl. 282.

(2) *Falco ornatus*, Daudin, II, 77; *falco superbus* et *coronatus*, Shaw; *harpyia braccata*, Spix (jeune), pl. 6, fig. 1.

(3) Encycl.

(4) *Falco niveus*, Temm., 127.

(1) *Falco tyrannus*, Wied Neuw. II, 2, pl. 73.

(2) *Falco caligatus*, sir Raffles, Cat. Sum.

ment des taches fau
umes des flancs et
cerclées de blanc
le- épaules; le dos
blanc; les doigts
ur plombée.

une belle espèce qu
êts du Brésil. Son
brun marron, flanc
hâtre en dessous.
quatre bandes blan
ches sont parsemées
de taches blanches
huppe, formée de
plumes en arrière de

Malais (2), grand ra
si paroît appartenir
de deux pieds de
ergure. Le bec r
é; la cire est bleu
de plumes courtes
jaune pâle. La cou
; les bords des plu
s des ailes ont des
brins. Les parties
une tache brune
plume; au milieu
elles deviennent des
pointes à sa base; la
a une dent obtuse
elles forment une
couleur plus clai
elles sont blanchâtres, ar
elles sont brunes, ar
versales. Les ailes
et leur quatrième

TINGAS.

forme de leur tête
poilue, leurs ailes
sont antérieur de la
, proportionnel
sont courts. Mais les
sont d'un duvet
parties nues et garnies
de deux espèces
nale. Ce sont :

d Neuw. II. 2, p.

des, Cat. Sum.



Edouard Tournes pins.

1. *Urus laurana.*

2. Faucon à joues nées

Publié par Pourrat F. à Paris.

a buse man-
 nement encore
 , et on devra
 ement nomi-
 Brésil qu'à la

).

Tèrent par un
 icure très re-
 l'inférieure :
 . Les narines
 mmissure est
 sont courts ;
 es très longs.
 l longues que
 seule espèce
 Brésil : c'est le
 dont le mâle
 bec est noir
 est variée de
 corps, et fauve
 bec, brunâtre
 e queue, lon-
 tre, avec une
 ent, a été rap-
 om par M. de
 sé à ne la re-
 nte de méla-

9).

ce qui sert de
 e été figurée.
 s, des narines
 médiocre et
 implumés jus-
 WAINSON (10) a
 le-land, dans
 baie de San-

204.

22.

20.

Falco leucopy-



...URUN
...en et
...us du
...C'es
...ntour
...
...PETIT
...le en
...plum
...ne el
...corpe est blan
...en d
...de br
...de br
...est long
...le croup
...vif. Co

I.
Forment un
caractérisée par
dibule supérieur
en scissure obli
large; la c
Les tarses
ailes s
ple, arr
noient
s moder
rique m
YMINDIS
et sur
te a le
queue
e demi-
est blan
e cou, l
ux can
mélan
, et a d
brun
est larg
YMINDIS
nches en
tour de

urubiting
quila pic
guyanens
: Vieill. B
Rég. an.
dis uein
et 115 (je
Zool., t. 1.
ayennens

URUBITINGA (1), noir, sans huppées, ayant le bec et la base de la queue blancs. Le jeune a le dessus du corps brun, le dessous fauve, moucheté de blanc. C'est un oiseau qui chasse dans les savanes des environs de Cayenne et dans les marécages du

PETIT AIGLE DE LA GUYANE (2) de Mauduit (3), remarquable en plus petit à la harpie par la coloration de son plumage. Son bec est brunâtre, ses tarsi sont d'un blanc clair. Un cercle noir entoure l'œil. Le corps est blanchâtre en dessous, varié de brun et de blanc en dessus. La queue est grise, linéolée ou barillée de brun, ou largement rayée de noir. Cette queue est longue, arrondie, et les ailes dépassent à peine le croupion. Une variété est rousse, linéolée de roux vif. Ce rapace habite Cayenne.

LES CYMINDIS (4).

Forment une tribu d'accipitres très nettement caractérisée par un bec recourbé, comprimé, à mandibule supérieure très crochue. Les narines s'ouvrent en scissure oblique sur le rebord de la cire, qui est large; la commissure ne va pas jusque sous le bec. Les tarsi sont très courts, réticulés et à demi-échelonnés. Les ailes sont plus courtes que la queue. Celle-ci est simple, arrondie ou élargie à l'extrémité. Les auteurs ont donné le nom de *cymindis* à un oiseau moderne. Les deux espèces décrites sont d'Amérique méridionale.

CYMINDIS BEC EN CROC (5) habite la Guyane, et surtout les environs de Cayenne. Le mâle a le plumage uniformément ardoisé, la femelle la queue, qui est rayée d'une large bande de brun et de blanc. Le bec est noir, le dessous du demi-bec supérieur est noir, tandis que le dessous du bec inférieur est blanc. Les tarsi sont jaune vif. La gorge, le cou, la poitrine et le ventre blanc roux, le dessous des ailes et les cuisses d'un brun cannelé fort vif. Enfin, une variété à bec noir et à mandibule supérieure mélanisme a été figurée par M. de la Fresnaye, et a cela de particulier d'être entièrement brun fuligineux uniforme, excepté la queue qui est largement barrée de noir.

CYMINDIS A MANTEAU NOIR (7) a été figurée par M. de la Fresnaye enluminée de Buffon, sous le nom de *Manseau* de Cayenne, et sous celui de buse

urubitinga, L.; Temm. col. 5; *falco longicauda picta*, Spix ? pl. 1.

guyanensis, Daudin, II, 78.

L.; Vieill. Encycl. III, 1257. Sonnini, 32, 38.

L. Rég. an.

dis uncinatus, Illig.; Temm. pl. 103 (mâle), et 115 (jeune).

L. Zool., t. IV, pl. 21.

cayennensis, L. Gm.; Spix, pl. 8.

cymindoides par Temminck (1). Mais la buse mantelée (2) du prince de Wied est évidemment encore cet oiseau dans un plumage différent, et on devra donc faire disparaître cette espèce purement nominale (3), qu'on rencontre aussi bien au Brésil qu'à la Guyane.

LES ROSTRAMES (4).

Confondus avec les cymindis, en différent par un bec étroit, grêle, à mandibule supérieure très recourbée, et beaucoup plus longue que l'inférieure; celle-ci est mince, courte et tronquée. Les narines sont basales, nues et arrondies. La commissure est fendue jusque sous les yeux. Les tarsi sont courts, scutellés, à demi vêtus, armés d'ongles très longs. Les ailes sont pointues et presque aussi longues que la queue, qui est courte et carrée. La seule espèce bien connue des rostrames vit au Brésil: c'est le *FAUCON BEC EN HAMEÇON*, d'Illiger (5), dont le mâle adulte est en entier brun ardoisé. Son bec est noir et les tarsi sont jaunes (6). La femelle est variée de brun roussâtre, cercelée de fauve sur le corps, et fauve flammé de brun en dessous. Une espèce, brunâtre enfumé sur toutes les parties, et qu'une queue, longue, fourchue et frangée de blanchâtre, avec une cire orangée, semble isoler suffisamment, a été rapprochée de la première sous le même nom par M. de La Fresnaye (7), qui seroit assez disposé à ne la regarder que comme une variété atteinte de mélanisme. C'est notre *ROSTRAME NOIR* (8).

LES GAMPSONIX (9).

Sont encore peu connus, et l'espèce qui sert de type à cette petite tribu n'a pas encore été figurée. Ces rapaces ont les mandibules entières, des narines rondes, des ailes courtes, la queue médiocre et égale, des tarsi nus, réticulés, mais émembrés jusqu'à leur milieu. Le *GAMPSONIX DE SWAINSON* (10) a été rencontré sur la montagne de Table-land, dans la province de Bahia, non loin de la baie de San-

(1) Pl. 270.

(2) *Falco palliatus*, Wied.; Temm., pl. 204.

(3) La Fresnaye, Mag. de Zool., t. IV, pl. 22.

(4) *Rosthamus*, Less., Ornith.

(5) *Falco hamatus*.

(6) Temm., pl. 61, la fem., pl. 234.

(7) La Fresnaye, Mag. de Zool. 1834, pl. 20.

(8) *Rosthamus niger*, Less., Ornith.; *falco leucopygos*, Spix, pl. 2.

(9) Vigors, Zool. Journ., t. II, p. 69.

(10) *G. Swainsonii*, Vig. hoc. cit.

Salvador. C'est un oiseau brun cendré en dessus, blanc en dessous, ayant le front, les joues, le ventre, les flancs et les plumes fémorales d'un orangé fort vif. Une tache noire occupe les côtés de la poitrine.

LES AUTOURS (1) :

Ont la forme générale des circaètes, mais leurs ailes sont toujours plus courtes que la queue. Leur bec est fortement recourbé dès la base, et leurs tarsi sont assez courts et écussonnés, c'est-à-dire garnis de squamelles en avant. Cette tribu est très nombreuse. Buffon n'a décrit que l'AUTOUR ORDINAIRE (2), seule espèce que possède l'Europe, car toutes les autres sont étrangères; ce sont :

1° L'AUTOUR DE LA NOUVELLE-HOLLANDE (3), qui est gris tendre en dessus, avec la gorge et la poitrine blanchâtres, zonées de brun. La tête, le cou et les côtés gris clair. La queue blanche en dessous est rayée de brun. Une variété se fait remarquer par la blancheur éclatante et uniforme de son plumage. Cet oiseau habite la Terre de Diémen et la Nouvelle-Galles du Sud.

2° L'AUTOUR MANGAIKÉ (4) des habitants de la Nouvelle-Guinée, dont le plumage est noir brun en dessous, roux flammé largement de noir sur le cou et la poitrine, roux presque pur sur le ventre. La queue est longue, étagée, barrée et terminée de gris.

3° L'AUTOUR PEINT (5), modelé sur l'autour d'Europe, qu'il semble remplacer dans l'Amérique septentrionale, est assez commun aux alentours de New-York. Son plumage est gris ardoisé en dessus, tandis que le dessous du corps est blanchâtre, très finement strié de brun. Le bec est noir et les tarsi sont jaunes.

4° L'AUTOUR A VENTRE GRIS (6), découvert au Brésil par le voyageur Natterer. Il est brun en dessus, avec la gorge blanche, la poitrine gris clair, à teinte plus foncée sur le ventre; les joues très brunes et le pourtour des yeux dénudé. Le jeune est varié de roux et de brun.

5° L'AUTOUR HYDER (7), ou le *goshawk*, ressemble au suivant, mais sa taille est plus forte. Le plumage est brun, teinté de roussâtre au dos, de blanc sur

les tectrices des ailes, et rayé de taches blanches sur le ventre. Une ligne légère traverse le front, la seconde régne sur la gorge, et toutes les deux sont blanches; elles sont bordées de trois raies fauves, une médiane et deux latérales. Les couvertures de cuisses sont blanches, rayées de roux. La queue rousse en dessus est traversée par cinq raies grises. Le bec, jaune à sa base, est noir à sa pointe. Le plumage ne varie pas dans les deux sexes, seulement la femelle a une taille plus forte. Cet oiseau habite le Dukhun, dans l'Inde continentale.

6° L'AUTOUR A TROIS BANDES (1) habite la grande île de Sumatra. Il a le tour des yeux nu, les joues grises, une calotte noire sur l'occiput, la gorge blanche, traversée par une raie longitudinale noire tendue. Les parties inférieures du corps sont blanches, mais la poitrine est flammée de roux vif, et le ventre est rayé de roux et de brun. La queue est blanche, mais brune à son milieu.

7° L'AUTOUR A NEQUE BLANCHE (2) a les mêmes formes d'ailes, de bec et de queue que le précédent, mais il est facile à distinguer par les dimensions, car la longueur totale de celui-ci ne dépasse jamais quatorze pouces, tandis que les jeunes de l'autre espèce n'ont jamais moins de dix-huit pouces.

L'adulte a le front et les sourcils marqués d'une bande blanche; la gorge est totalement blanche; sur cette couleur forme sur le devant du cou un croissant bien marqué, dont les extrémités se dirigent vers les côtés, et aboutissent à quelque distance de la base de la tête; d'un autre collier blanc placé sur la nuque. Les plumes blanches qui composent cette bande cervicale sont terminées de noir; le sommet de la tête et de l'occiput est noir; le dos, le croupion et les ailes d'un brun sombre, et les rémiges rayées de roux; du roux couvre les tempes et les côtés de la tête, et cette couleur forme un collier interrompu sur la poitrine; les autres parties inférieures du corps, sans exception, sont rayées de larges bandes transversales d'un brun noirâtre alternant avec des bandes blanches un peu plus larges; les couleurs du dessous des ailes sont rayées de la même manière. La queue est longue, très étagée, et d'un brun noirâtre. Cinq grandes taches blanches coniques sont placées sur les barbes intérieures de toutes les pennes primaires, quatre ou cinq rangées de taches blanches interrompues couvrent les deux barbes des pennes secondaires, et la barbe extérieure d'un petit nombre de pennes latérales; en dessous, on voit distinctement cinq zones blanches, et toutes les pennes sont terminées de blanc. Les tarsi sont longs; ceux des doigts paroissent avoir été, dans le vivant,

(1) *Astur*, Bechst.; *asturina*, Vieill.; Cuv.; *dædalion*, Savig.

(2) Enl. 418, 425 et 461 : *falco palumbarinus*, Savig.

(3) *Falco Novæ Hollandiæ*, Lath.; White, pl. et p. 250; *falco albus, rostro nigro; cæva pedibusque flavis*.

Dans cet état c'est le *falco Rayii*, Horf. et Vig.

(4) *Falco longicauda*, Garnot, Zool. de la Coq., pl. 10.

(5) *Dædalion pictum*, Less., Ornith. 67 : *falco regalis*, Temm., pl. 495.

(6) *Falco polioyaster*, Temm. 264 et 295.

(7) *Astur hyder*, Sykes, Proceed., II, 79.

(1) *Falco trivirgata*, Temm. 303.

(2) *Falco leucochen*, Temm., pl. 306.

ne clair marqué de cendré sur toutes les parties inférieures; le bec m'a paru bleuâtre, à pointe jaune. Longueur de treize à quatorze pouces.

Les jeunes sujets sont roux; toutes les parties supérieures marquées de bandes rousses interrompues. Du roux pur couvre la nuque; le croissant à gorge et le demi-collier blanc sur la nuque sont ou moins marqués; le blanc du front et des yeux l'est plus faiblement; toutes les parties inférieures sont roussâtres ou d'une teinte isabelle, marquées de bandes peu distinctes ou très étroites, de roux foncé ou d'un brun roussâtre; les adultes ont les couvertures du dessous de la queue et les pieds blancs; ils n'ont le plus souvent aucunes traces de raies. Cet oiseau habite le Brésil.

30° L'AUTOUR RADIEUX (?). L'adulte n'est pas encore vu; la courte indication qu'en donne Latham, et très mauvaise figure qui accompagne l'article sur *radiatus falcon*, ne sont pas faites pour donner une idée de cet oiseau dans son plumage adulte.

Latham parle encore de cette espèce dans son supplément, il dit: que le plumage (probablement de l'adulte) est de couleur de rouille, rayée et marquée de noir; la queue est longue, pourvue de onze ou neuf bandes noires; cire et tour des yeux et des pieds blancs; iris brun; une figure très mal coloriée accompagne cette indication.

31° L'adulte est de la taille de l'oiseau de *Saint-Martin*; les ailes aboutissent vers le milieu de sa très longue queue, qui est fortement arrondie; toutes les parties supérieures sont d'un brun très foncé; cette couleur est disposée par taches sur la tête et sur la nuque; elle est pleine sur les plumes du manteau et des ailes, qui sont terminées par une bordure rousse. Les parties inférieures et la queue colorées du même ton qui est sur le dos, sont coupées de nombreuses bandes étroites et très étroites; on compte jusqu'à douze ou treize de ces bandes sur les plumes caudales. Les parties qui entourent le bec, les sourcils, les joues et la gorge ont de petites raies brunes sur un fond blanc; la poitrine porte de grandes taches ovales sur un fond blanc; le ventre, les cuisses et l'abdomen ont des bandes transversales et des taches triangulaires, disposées assez régulièrement sur chaque partie, qui est rayée de quatre de ces bandes brunes et quatre bandes blanches. Longueur à peu près de dix-huit pouces. Cet autour habite la Nouvelle-Guinée.

32° L'AUTOUR POLYOSOME (?), remarquable par la couleur de ses ailes, qui arrivent jusqu'à un pouce de l'extrémité de la queue, est plus grand que l'éper-

vier cendré de Cayenne avec lequel il a des rapports.

Son bec et les ongles sont noirs, la mandibule inférieure blanche à la base; les tarses et les doigts sont recouverts d'écaillés jaunâtres; l'iris est jaune, et la cire d'un jaune verdâtre. Tout le corps est d'un gris cendré; les plumes alaires, rayées de gris et de blancâtre en dessous, sont brunes à l'extrémité. Les couvertures inférieures de la queue sont marquées de quelques traits blancs. La queue offre sur un fond blancâtre des raies transversales brunes, ondulées, plus marquées en dessus qu'en dessous. Elle est terminée dans ces deux sens par une large bande noirâtre, bordée de gris de la même couleur que celle du reste du corps.

La longueur totale est de dix-sept pouces, sur laquelle la queue en prend six. Le bec a un pouce cinq lignes, et l'envergure deux pieds six pouces. Cet autour habite les îles Malouines.

40° L'AUTOUR CIL-BLANC (?), qui vit au Brésil, a tout le corps d'un brun noirâtre avec quelques légères teintes de roux sur les plumes, qui recouvrent le talon et le haut des tarses. Le dessous des ailes est d'un blanc nuancé de roussâtre. Les plumes alaires sont marquées de traits blancs en dessus. Une teinte blanche se remarque au pli des ailes. Cette couleur est pure au croupion et aux couvertures inférieures de la queue, d'où le nom de cil-blanc a été imposé à cet oiseau. La queue, rayée au-dessous de bandes transversales blanches, offre en dessus et dans le même sens un trait et une bande blanchâtres. Lorsque le jabot est dilaté par les aliments, on voit, à l'endroit qu'il occupe, une tache blanche qui ne parait pas dans l'état de vacuité de cet organe. Le bec est noir, la mandibule supérieure pointue, assez fortement recourbée; la cire et les pieds sont jaunes. La longueur totale de cet oiseau est de treize pouces, celle de la queue de cinq; son envergure est d'un pied sept pouces; le bec a un pouce; les ailes pliées s'étendent jusqu'à deux pouces de l'extrémité de la queue.

41° L'AUTOUR A QUEUE CERCLÉE (?). Les formes de cet autour sont à peu près les mêmes que dans l'*urubitinga*, mais avec des dimensions moins fortes; les tarses sont larges et robustes; les ailes ne couvrent que la plus petite moitié de la queue; les plumes des ailes et de la queue ne sont point rayées par des bandes nombreuses. Il a dans le port une certaine apparence de buse et même de busard; ses ailes, quoique pointues, ne sont pas aussi longues que dans les buses; la manière dont les plumes sont étagées est absolument la même que dans les autours d'Europe, mais elle donne lieu à une coupe plus allongée et plus pointue. La sinuosité aux bords du bec le rap-

(*) *Falco leucorrhous*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 13.

(*) *Falco unicolor*, Tem., pl. 313.

Falco radiatus, Bath., Index. suppl. V, 2, p. 12, pl. 123.

Falco poliosoma, Quoy et Galm., Ur., pl. 14.

proche plus de nos autours que des buses, et cette espèce sert encore à faire apprécier les nombreuses nuances intermédiaires entre nos types européens. Le plumage dont l'individu adulte est revêtu n'est point encore parvenu à l'état parfait ou invariable : de fines bordures rousses aux plumes de la nuque et sur celles du ventre, et les mèches brunes sur un fond blanchâtre disposées sur la gorge, sont les indices certains que l'individu qu'a figuré M. Temminck conserve encore dans les couleurs du plumage quelques traces de celles d'une livrée propre au jeune âge.

L'adulte, revêtu d'une livrée invariable, a le sommet de la tête, la nuque, le dos, les scapulaires et le croupion d'un brun très foncé, sans aucune tache ni bordure; au front, et vers la direction des narines, sont deux petites taches blanches; la gorge et les côtés du cou d'un brun clair sont variés de stries blanches, selon l'âge des individus. La poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un brun noirâtre; toutes les pennes des ailes sont parfaitement unicolores, si ce n'est la base des barbes intérieures, qui est d'un blanc roussâtre, et leur bout, qui est entouré d'une raie très étroite, d'un blanc pur, et un grand espace blanc les termine toutes; un brun noirâtre, où domine une légère nuance pourprée, colore le reste de leur surface; les grandes couvertures supérieures de la queue et celles du dessous sont d'un blanc légèrement roussâtre; le milieu de ces plumes est marqué de mèches ou de stries brunes; les petites couvertures supérieures et inférieures des ailes, le bord externe de celles-ci et les cuisses sont d'une teinte de rouille très foncée et vive, des taches noires plus ou moins grandes occupent le centre de ces plumes; les grandes couvertures sont seulement bordées de roux. Les tarses sont jaunes, et le bec est d'un bleuâtre couleur de corne. Le corps a de longueur totale dix-neuf pouces. Cet autour vit au Brésil, dans les environs de Rio-Grande, près de Bona-Vista.

42° L'AUTOUR MONOGRAMME (1) adulte est parfaitement caractérisé, et facile à reconnoître parmi tous les rapaces de cette section, par une rangée de taches longitudinales formant une bande noire, qui suit la ligne moyenne du devant du cou; cette bande unique est d'autant plus marquée, que toute la région de la gorge ou de la partie supérieure du devant du cou, la poitrine, le sommet de la tête, les joues et la nuque sont d'une nuance cendrée, teintée sur la poitrine d'un léger ton roussâtre; le dos, les scapulaires et toutes les couvertures des ailes ont une teinte cendrée un peu plus foncée que celle du cou; les rémiges et les pennes secondaires alaires sont brunes, marquées de bandes transversales noires,

(1) *Falco monogrammicus*, Tem., pl. 314.

mais la base et une partie des barbes internes des pennes sont d'un blanc pur, toutes sont terminées par une zone blanche; la première rangée des couvertures supérieures de la queue est de la couleur des plumes du dos, mais la rangée inférieure est blanche; une bande neigeuse peu large traverse toutes les pennes noires de la queue, à la distance d'un pouce et demi de leur extrémité; une seconde bande, en partie cachée par les couvertures, est plus ou moins exactement peinte, selon l'âge des individus; quelques sujets ont la queue terminée de blanc; toutes les pennes extérieures de chaque côté sont plus courtes que les autres; le ventre, les ailes, les cuisses et l'abdomen sont rayés transversalement et à égale distance, de fines bandes cendrées et blanches; les seules couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur; la cire et les pieds sont rouge clair, les vestiges de cette teinte existent encore sur ces parties dans quelques sujets récemment dépourvus reçus du Sénégal. La longueur totale de l'oiseau est de treize à quatorze pouces.

On ne connoit point encore la livrée du jeune de l'âge moyen, mais à l'indice fourni par quelques pennes de la queue d'un sujet en mue, M. Temminck a pu s'assurer que les bandes blanches plus nombreuses dans un âge moins avancé, occupent l'espace vit dans la Sénégambie.

45° L'AUTOUR MÉLANOPE (2) a été décrit sous le nom qu'il porte par Latham. Il est taillé sur les dimensions de nos autours et de nos éperviers d'Europe; la queue est légèrement arrondie; un blanc est répandu sur la tête, la nuque et toutes les parties inférieures; des mèches noires longitudinales, plus ou moins larges, couvrent le milieu de toutes les plumes des parties supérieures; on voit une strie noire sur celles de la poitrine, et il est probable que dans un âge moins avancé les taches enroulées couvrent aussi toutes ces parties blanches; mais les ailes sont d'un noir parfait, les scapulaires et les couvertures ont du blanc à leur base, et une tache couvre de chaque côté le milieu des grandes plumes; la queue toute noire à bout des pennes blanches est traversée vers le milieu de sa longueur par une bande blanche; le lorum et tout le tour de l'œil sont noirs; l'iris est jaunâtre; la cire et le bec sont d'un rouge clair, mais point jaunes, ainsi que le marquent les autres autours; le bec est noir.

Longueur, quatorze à quinze pouces.

On le trouve à la Guyane.

44° L'AUTOUR MULTICOLAIRE (2) a été ainsi décrit par M. Temminck. Le mâle et la femelle, à l'état adulte, ont le plumage des parties supérieures du

(1) *Falco melanops*, Lath., Ind. 89; Tem., pl. 314.

(2) *Falco nitidius*, Lath., asturine cendrée, *cinerea*, Vieill., Gal., pl. 20; *falco striolatus*, Tem., pl. 87 (adulte), pl. 294 (jeune).

ailes rayés
z étroites;
es, à égale
drées; rémi
rement de
parfait à
e bande bl
r et une pl
partie sup
: longueur
pouces. Le
es inférieu
né au-dess
rés larges
; cuisses bl
brun marron
es, peu nom
blanc jaunâ
; base oculi
être irréguli
e qu'atre ban
es, et dans
rayée de deux
trois bandes
moins éloigné
ngements plus
Cet oiseau
L'AUTOUR C
par Levaillant
du bec ainsi
s et un char
beaux oiseaux
ommé faucon
oué seul, exc
de rapine, s
r, mérite de
e, comme pr
nmanant les obj
qu'il est poss
om; cependant
uration seule;
ommer les a
raison que l'h
ment dans la pa
me des forme
de ces rappor
aturaliste, il d
trait le plus fra
ou moral; et l
description d
e moins de cor
est rare que de
ressembler le

Falco musicus, La
Encyclop. III,

ailles rayés de larges bandes d'un cendré foncé et étroites; les parties inférieures du corps sont égales, à égales distances, de bandes blanchâtres et brunes; rémiges foncées vers le bout, rayées intérieurement de cendré sur un fond blanc; queue d'un parfait à bout des penes blanc, portant une bande blanche sur les deux tiers de sa longueur et une plus étroite ou oblitérée, suivant l'âge, partie supérieure; cire et pieds jaunes; iris brun; longueur du mâle quatorze et de la femelle dix-huit pouces. Le jeune a la tête, le cou et toutes les parties inférieures d'un blanc légèrement roussâtre, marqué au-dessus de mèches étroites, et au-dessous de très larges mèches longitudinales d'un brun foncé; cuisses blanchâtres sans taches; dos et ailes d'un brun marron varié de taches roussâtres et blanches, peu nombreuses; rémiges à bout brun, mais blanc jaunâtre rayé de bandes brunes sur le dessous; base occulte de toutes les plumes d'un blanc jaunâtre irrégulièrement rayé de brun; queue coudée qui porte quatre bandes brunes et de trois bandes blanches, et dans un âge plus avancé, brune noirâtre rayée de deux larges bandes blanches au-dessus et de trois bandes au-dessous; l'âge et l'époque plus ou moins éloignée du temps de la mue, opèrent des changements plus ou moins marquants dans cette espèce. Cet oiseau habite la Guyane et le Brésil.

L'Autour chanteur (2) a été découvert et décrit par Levaillant en ces termes: « Le jaune de la base du bec ainsi que des pieds, des couleurs élatées et un chant soutenu caractérisent un des beaux oiseaux de proie de l'Afrique, celui que nous nommés faucon chanteur. Un organe dont il jouit seul, exclusivement à tous les autres oiseaux de rapine, si nous en exceptons pourtant le Faucon, mérite de jouir d'une dénomination particulière, comme privilégié à cet égard, puisqu'en nommant les objets d'histoire naturelle, on doit, lorsqu'il est possible, chercher à les peindre par leur nom; cependant, ce nom ne porte pas sur sa signification seule; mais nous pensons aussi qu'il faut nommer les animaux d'après leurs facultés, et par conséquent, le nom que l'histoire naturelle ne consiste pas dans la partie descriptive, mais aussi dans la forme, des mœurs et des facultés; et de ces rapports réunis devant être le but de l'histoire naturelle, il doit chercher à fixer les espèces par le plus frappant de leur signalement physique ou moral; et le nomenclateur ne s'attachera pas à la description des couleurs, ce qu'il nous importe moins de connaître avec autant de détails, et qui est rare que deux oiseaux de même genre, et qui se ressemblent le plus par leur plumage, n'aient

pas quelque caractère différent qu'il soit aisé de saisir pour les distinguer l'un de l'autre, et c'est à quoi le naturaliste doit s'attacher le plus pour éviter cette confusion qui ne règne déjà que trop dans les différents ouvrages sur les oiseaux.

» Au premier coup d'œil, le faucon chanteur pourroit être pris pour une grande espèce d'épervier, mais on ne peut le ranger parmi ces oiseaux, car il a les ailes proportionnellement plus longues, la queue plus courte et le corps plus épais, mais comme eux il a le tarse fort long, ce qui l'éloigne un peu des faucons; sa queue est étagée, les plumes extérieures étant d'un tiers plus courtes que celles du milieu; la tête, le cou, la poitrine et le dessous du corps sont d'un gris de perle, plus foncé sur le sommet du crâne, les joues, et sur une partie des plumes scapulaires, où elles prennent un ton brunâtre; les couvertures du dessus de la queue sont blanches sur les côtés: elles sont rayées de gris brun, et ponctuées de la même couleur; le ventre sur un fond blanchâtre est très finement rayé de gris bleu clair, les rayures du reste du plumage sont plus séparées les unes des autres, et elles sont d'un joli gris bleu sur les jambes. Les grandes penes de l'aile sont noires, chacune des plumes de la queue est terminée de blanc; celles du milieu sont noirâtres, les autres ajoutent à cette couleur de larges bandes blanches; l'iris est d'un rouge brun foncé. Le bec et les ongles sont noirs.

» Cet oiseau est de la grosseur de notre faucon; la femelle diffère du mâle par sa taille, qui est d'un tiers plus forte. La base de son bec et ses pieds sont d'un jaune plus faible encore, et c'est principalement dans le temps des amours que ces mêmes parties, dans le mâle, prennent une couleur plus vive ou plus orangée, c'est alors aussi qu'il chante, ainsi que la plupart des autres oiseaux chanteurs. Perché sur le sommet d'un arbre auprès de sa femelle qu'il ne quitte pas de toute l'année, ou bien dans le voisinage du nid où elle couve, il chante des heures entières, et d'une manière particulière; comme notre rossignol, on l'entend le matin au lever du soleil, le soir au déclin du jour, et quelquefois durant toute la nuit. C'est lorsqu'il chante d'une voix forte qu'on peut facilement l'approcher pour le tirer, mais il faut que le chasseur qui s'avance sur lui, s'arrête, demeure immobile, et ne fasse aucun mouvement dans l'instant où l'oiseau se tait pour reprendre haleine, parce que dans ces intervalles il part et s'éloigne au moindre bruit; mais comme tous les oiseaux chanteurs, il semble s'écouter avec une sorte de complaisance, et n'entend plus tout ce qui se passe autour de lui. Toute sa sûreté étant alors confiée à ses yeux, qui sont très clairvoyants, assez généralement cet oiseau se perche sur un arbre isolé où il est impossible de l'approcher; dans ce cas, le mieux est de l'attendre à la

(2) *Falco musicus*, Lath.; Levaill., *Afriq.* pl. 27, p. 77: *Encyclop.* III, 1271.

passade dans un endroit où il soit accoutumé d'aller, car c'est en vain que l'on tenteroit de le surprendre, puisqu'il part aussitôt qu'il voit le chasseur s'avancer vers lui. Le faucon chanteur fait une guerre cruelle et sanglante aux lièvres, aux perdrix, aux cailles; et généralement à tout le menu gibier; il prend aussi les taupes, les souris, les rats. La rapine et le carnage sont des fonctions nécessitées chez lui par le besoin de satisfaire un appétit démesuré; j'en ai élevé un jeune que nous ne pouvions rassasier que difficilement.

» La femelle construit son nid dans l'enfourchure des arbres ou dans les gros buissons touffus; sa ponte est de quatre œufs entièrement blancs et presque ronds. Dans des voyages tels que ceux que j'ai faits on goûte de tout: j'ai mangé de ces œufs fraîchement pondus, et je leur ai trouvé un petit goût sauvage; étant cuits, le blanc conserve une grande transparence et une teinte bleuâtre, le jaune est d'une belle couleur rouge de safran, et le dedans de la coquille d'une couleur verte dans son jeune âge. Le plumage du faucon chanteur est mêlé de beaucoup de roussâtre.

» Cette belle espèce d'oiseau se trouve dans la Cafrerie et dans tout le pays qui l'avoisine; je l'ai vue aussi dans le Karrow et le Camde-Boo. La saison des amours est le seul temps où le mâle fait entendre son chant, dont chaque phrase dure près d'une minute. Je n'ai jamais enten-tu chanter la femelle. Lorsque j'apercevois un couple de ces oiseaux, s'il m'arrivoit de tuer le mâle le premier, j'étois certain d'avoir bientôt la femelle, qui, par attachement pour son mâle et le cherchant partout, l'appeloit sans cesse d'une voix triste et lamentable, dont les accents m'indiquoient à chaque instant les lieux par où elle passoit et repassoit en vain et où il suffisoit de l'attendre: car, faisant peu d'attention à moi, elle sembloit s'offrir volontairement à la mort. Si, au contraire, j'avois tué la femelle la première, le mâle n'en devenoit que plus méliant; il se retiroit sur le sommet des arbres les plus isolés, où il chantoit non seulement tout le jour, mais pendant la nuit entière; et, si je cherchois à le poursuivre, il quittoit le canton et n'y rentroit plus.»

46° L'AUTOUR DE WILSON (1), qui est très rare aux États-Unis, a le plumage brun noir, la tête flammée de blanchâtre, le dessous du corps blanc flammé de brun, la queue courte, noire, rayée de deux bandes blanches, et terminée par un ruban de cette dernière couleur.

47° L'AUTOUR A GROS BEC (2), que M. Temminck

(1) *Falco Pennsylvanicus*, Wils., VI, pl. 54, fig. 1 (mâle); *falco latissimus*, Ord. Ed. Wils. *falco Wilsonii*, Ch. Bonap. *falco platypterus*, Vieill., Encycl. III, p. 1273.

(2) *Falco magnirostris*, Lath.; Tem., pl. 86.

a figuré dans ces derniers temps en plumage de jeune âge, est représenté adulte dans les planches coloriées de Buffon (n° 464), sous le nom d'épervier gros bec de Cayenne. C'est un oiseau plus vigoureux et plus hardi que des éperviers, qui habite la Guyane et le Brésil.

18° L'AUTOUR A QUEUE ROUSSE (1), vit exclusivement aux États-Unis, et se trouve décrit dans la plupart des livres anciens.

49° L'AUTOUR LEVERIAN (2), que Wilson a figuré sous ce nom, est assez probablement une espèce purement nominale, que ne repose que sur une description d'un âge que ne savent à quel rapace rapporter les auteurs américains. Cependant, M. Charles Bonaparte suppose qu'il pourroit appartenir au jeune âge de l'autour boréal.

Le passage des autours aux éperviers s'opère si graduellement qu'on puisse tracer de véritables limites par l'âge de proie nommé :

20° Le TACHIRO (3), que Levaillant a le premier fait connoître, et qu'il a décrit en ces termes :

« C'est dans l'épaisseur des forêts majestueuses de la partie la plus reculée du pays d'Anteniqua, au milieu des pins que j'ai nommé tachiro. C'est dans le sein des bois, à l'ombre de ces arbres antiques, et au milieu des colosses de végétation, qu'ont vieilli plusieurs générations d'hommes, et qu'un être sensible n'apprend jamais sans éprouver ce sentiment sublime que produit l'admiration; c'est là, dis-je, où, pour la première fois, parmi les chants harmonieux et tendres d'une multitude d'oiseaux différents, les cris criards et discordants du tachiro frappèrent mon oreille. Cet oiseau de carnage, vrai fléau de tous les petits oiseaux de son domaine, fait la guerre à tous les autres indistinctement. Il est un peu inférieur pour la taille à notre autour.

» J'aurois raugé le tachiro parmi les éperviers, si je ne lui avois trouvé le tarse plus court, les os plus allongés et coupés différemment que ceux de ces oiseaux. Les ailes, en repos, s'étendent au-dessus de la moitié de la longueur de la queue, qui est même à peu près aussi longue que le corps; la tête, ainsi que le bec, sont variés de blanc, de brun et tachés d'un brun noir. La gorge est blanche mêlée de roussâtre; le manteau est d'un brun noir, ainsi que les couvertures des ailes, dont le dessous est plumé est lisérée d'une teinte plus lavée; toutes les plumes de l'aile sont terminées de blanc. Le bec

(1) *Falco borealis*, L.; Wils., tom. VI, p. 75, fig. 1; *falco ruficaudus*, Vieill. Am. sept. pl. 44.

(2) *Falco leverianus*, Wils. pl. 52, fig. 2; Ols. Nat., Obs.

(3) *Falco tachiro*, Daudin, Ornith.; Levaill. Mém. t. I, p. 66. Temm., pl. 377 (mâle adulte) et 420 (femelle).

la queue est blanc et barré de larges bandes d'un lavé; en dessus elle est brune, et les bandes plus foncées; tout le dessous du corps porte, un fond blanc mêlé de roussâtre, des taches plus ou moins foncées; des taches sont rondes ou semi-circulaires, et sur les jambes elles ont généralement la forme d'un cœur. Le bec est bleuâtre, les ongles sont noirs, et les pieds jaunes. L'iris est de couleur d'une topaze; dans cette espèce, la femelle est aussi plus grosse que le mâle; son plumage est généralement plus mêlé d'une teinte roussâtre, le bec est plus salin et les taches moins dessinées.

Ces oiseaux construisent leurs nids dans l'entrelacs des plus grands arbres; ce sont de petites boîtes souples et de la mousse qui en forme l'extérieur. En dedans ils sont fournis de beaucoup de duvet; je n'ai trouvé qu'un seul de ces nids, dans lequel il y avait trois petits entièrement couverts de duvet roussâtre: voulant les laisser élever par eux et la mère pour les prendre quand ils seraient forts, je les leur abandonnai. J'allois tous les jours ou quatre jours visiter ma nichée, à qui même j'apportois plusieurs oiseaux dont j'avois conservé la couvée; je les posois sur le bord du nid, et les petits dévorés à la visite suivante; mais je crois que les vieux les mangent eux-mêmes, car je les ai vus sur les branches et sur le nid même une fois. Les insectes qui, je crois, faisoient la principale nourriture des petits. J'entendois continuellement pendant le jour les vieux jeter des cris très perçants, *cri-cri-cri-cri-cri*; en approchant des nids, ils venoient tous les deux jusque sur l'arbre, et m'approchoient de si près, pour les visiter, que j'aurois pu facilement les tuer avec un fusil.

Après avoir trop tardé de m'emparer de la couvée, je ne trouvai plus que les vieux et les jeunes, tout étoit disparu; sans aucun mauvais gré d'avoir été plus diligents. A en juger par quelques débris de coquilles d'œufs que je vis encore dans le nid, ils étoient blancs, et portoient quelques taches roussâtres.

J'ai jamais aperçu le tachiro dans les plaines, mais j'ai vu que dans les énormes bois qui bordent le lac de Boom, et dans les forêts d'Auteniquoi et de Leval, Levailant n'a point connu l'âge adulte de ce oiseau de proie, car le portrait qu'il en donne est assez probablement une femelle à sa seconde année. M. Temminck a figuré le mâle, dont le plumage est brun en dessus, avec quelques plumes blanches sur l'occiput; le ventre gris rayé de brun, et le bec noir sur la gorge. La jeune femelle est entièrement blanche; au reste, il n'ajoute rien de plus que l'on sait par Levailant de leurs mœurs,

et les individus qu'il a étudiés provenoient de la Cafrerie.

LES SPIZASTURES.

Sont des autours qui tiennent des spizaètes par la plupart de leurs caractères, tout en conservant cependant les formes du type auquel la plupart des auteurs les ont rapportés. Leur tête est déprimée, garnie sur l'occiput de quelques plumes étroites; leurs ailes sont longues et pointues, sans dépasser toutefois l'extrémité de la queue; celle-ci est médiocre, presque rectiligne, mais les tarses sont vêtus d'un duvet court et serré jusqu'aux doigts. Ceux-ci sont simplement réticulés, et leurs ongles sont puissants, crochus. Ce sont des rapaces conduisant des autours aux macagnas. Le type de cette tribu est :

1^o L'AUTOUR A CALOTTE NOIRE (1) : noir sur l'occiput, le dos, les ailes, la queue; blanc sur le front, le cou et tout le dessous du corps.

2^o L'AUTOUR DE KIENER (2) nous semble devoir appartenir à ce petit groupe; c'est une belle espèce récemment décrite par M. Gervais, et de la manière suivante :

« Tout le dessus de la tête et du corps est d'un beau noir à reflets cuivrés, qui sont beaucoup plus apparents sur les ailes, dont les plumes secondaires sont finement bordées de roux clair à leur extrémité. Il a une huppe occipitale également noire; la gorge est blanche, et les joues sont mélangées de blanc, de noir et de roux; le devant du cou et la poitrine sont blancs, avec des taches noires longitudinales le long des baguettes; ces taches, petites, étroites et peu nombreuses sur le cou, augmentent en nombre et en dimensions sur la poitrine, où l'on voit aussi quelques taches rousses. Le ventre, l'abdomen et les flancs sont roux, parsemés de taches noires placées comme les premières, mais plus nombreuses et plus larges, surtout sur les flancs; les couvertures inférieures de la queue sont rousses, sans aucune tache, ainsi que les cuisses et les tarses, qui sont emplumés jusqu'aux doigts; les ailes aboutissent à quatorze lignes de l'extrémité de la queue, qui est presque carrée, noire en dessus, blanchâtre en dessous, et terminée par une bande noire. Le pli et le haut de l'aile sont bordés de roux; les couvertures inférieures de l'aile sont rousses, avec des taches noires longitudinales le long des baguettes; les rémiges sont échanecrées, à baguettes d'un brun jaunâtre, et ont une large bordure blanchâtre à la

(1) Temm., pl. 79.

(2) *Astur Kieneri*, Gervais, Mag. de Zool., t. V (1835), pl. 35.

partie supérieure de leurs barbes internes. Le bec, blanchâtre à sa base, est noir à la pointe; il est long d'un pouce trois lignes, à partir des plumes du front à la mandibule supérieure, se courbant dès l'origine. Il est armé d'une dent de chaque côté, et à sa base garnie d'une cire jaune; les narines sont oblongues, percées obliquement près du bord de la cire. Les doigts sont jaunes et ont quatre écailles très marquées sur la dernière phalange; ongles bruns. Le doigt du milieu, sans ongle, a plus de vingt-une lignes; les latéraux qui sont égaux ont treize lignes. L'ongle postérieur, qui est le plus long, a dix lignes et demie; le tarse a deux pouces sept lignes.

» Les mœurs et les habitudes de cet oiseau sont inconnues; il provient de la chaîne de l'Himalaya, dans l'Inde. »

LES MACAGUAS⁽¹⁾.

Ont la tête arrondie, légèrement huppée, le bec épais et très fort, court, incliné dès la base recouverte d'une cire, et très comprimé sur les côtés. Les bords de la mandibule supérieure sont dilatés, et sa pointe est crochue; le maxillaire inférieur se trouve être émoussé à la pointe, et échanuré en cœur; les narines sont arrondies; les ailes sont moyennes, à troisième et quatrième rémiges plus longues; les tarses sont épais, courts, robustes, réticulés, terminés par des doigts forts. La queue a douze rectrices; elle est médiocre, et légèrement arrondie. Les deux oiseaux qui forment cette tribu vivent au Paraguay et à la Guyane, sur les bords des savanes noyées, où ils chassent aux reptiles, qu'ils tuent à coups d'ailes, à la manière des secrétaires. Quand ils sont repus, leur jabot fait une saillie entre les plumes du thorax, à la manière de celui des caracaras. Les macaguas sont aux accipitres ce que sont les falconelles aux pies-grièches.

^{1o} Le MACAGUA RICANEUR⁽²⁾ a le corps varié de brun et de blanchâtre, le sommet de la tête blanc, mais entouré d'un anneau noir, et une huppe sur l'occiput. Les paupières sont blanches, et les tarses jaunes. On en connoît une variété ayant les plumes du dessus de la tête, du collier, de la gorge et de toutes les parties postérieures, d'un blanc jaunâtre; le dos, les ailes et le croupion d'un brun uniforme.

Le naturel du macagua est doux, empreint même d'une sorte de stupidité, et il fait fréquemment entendre les syllabes *ma-ca-gua* en traînant sur la

(¹) *Herpethotheres*. Vieill.; *dædalion*, Sav.; *macagua*, Less.

(²) *Herpethotheres cachinnans*, Vieill. Gal., pl. 19 : Spix, pl. 3; *macagua*, Azara, Apunt. de los Pax. del Parag., t. 1, p. 84, no 16; Dum. Sc. nat. XV, 85.

dernière. Rolander est le premier auteur qui a parlé de ce singulier rapace, que Linné nomma *ricaneur*, parce qu'au dire de Rolander, il semble que des éclats de rire dès qu'il aperçoit un homme; mais personne, depuis lui, n'a pris pour des ricanements les cris pressés que la frayeur fait pousser au macagua. Les colons de Cayenne l'appellent *pagau*, qui lui est commun avec tous les autres oiseaux de proie.

^{2o} Le MACAGUA SOCIABLE⁽¹⁾ n'appartient peut-être pas à ce genre, car il n'est connu que par la description qu'en donne d'Azara sous le nom de *vilan sociable*; il diffère des autres oiseaux de proie, dit cet habile observateur, par le volume de son bec, dont la mandibule supérieure est fort crochue dans la moitié de sa longueur, et l'inférieure plus courte de quelques lignes, etc. Sa tête est tant de brun et de blanchâtre. Le dessus du corps est brun, tandis que le dessous est blanc sale. Le bec est noir, et les pieds sont de couleur orangée. On le voit habiter le district de Corrientes et les rives de la Plata où se perche sur les arbres pour faire sa proie de crapauds et de grenouilles. Il vit en troupes.

Le *macagua à tête noire*⁽²⁾, de notre Traité d'Ornithologie, a été décrit plus haut sous le nom de *spizasture*, car quelques caractères doivent être ajoutés à le séparer des macaguas, dont il diffère par ses tarses velus.

LES GYMNOGÈNES⁽³⁾.

OU ÉPERVIERS A JOUES NUES.

Forment une section bien distincte dans la classe des oiseaux de proie. Ils tiennent des aigles par la longueur des ailes; des éperviers par leurs tarses grêles; des messagers par la nature du plumage gris des paupières, etc. Leur bec est peu recourbé, peu crochu, comprimé sur les côtés. Les tarses sont triangulaires. La face et le pourtour des yeux sont nus. Les tarses sont grêles, arcolés, emboîtés seulement au-dessous de l'articulation, et terminés par des doigts foibles et courts. L'externe est rudimentaire, et n'a qu'un fort petit ongle. La queue est arrondie; très large, et ample à son extrémité.

La seule espèce admise dans ce genre bien distinct est le GYMNOGÈNE DE MADAGASCAR⁽⁴⁾, que

(¹) *Herpethotheres sociabilis*, Vieill. Encycl. III, Azara, I, 84, no 16.

(²) *Falco melanops*, Temm.

(³) *Gymnogynys*, Less. Ornith. 64; *polyborus*, Smith. Proceed. III, 45.

(⁴) *Falco madagascariensis*, Daudin; autour du ventre rayé, Sonnerat, II, pl. 96 : *falco gymnogynus*, Temm. pl. 307. (Atlas, pl. 6, fig. 2.)

nt a le pre
se trouve à
osée à cette
adulte a tou
re et une g
nue, que
tête, toute
beau et les c
cendré; sur
vertures se c
es, de form
le croupion
couvertures
versalemen
es noires un
des ailes son
et d'un noir
e; la queue
se; le reste e
e unique cou
ur longueur,
pur; les pie
oir. Sa longu
pouces.

voit des indi
s couverte de
ou deux ban
de très large du
oins marbrée
jeunes ont un
lui de l'adulte;
oins nuancé de
teures. La poit
es sur un fond
s par bandes tr
es de brun clair
anc, et ont l'ex
ennes des aile
, à grands int
s la queue a la f
le est rayé tran
ndes blanchâtre
et l'extrême poi
dividus, dans
ffèrent plus ou
poque de leur d

LES É

confondent avec
ibles. Cependan
rds; leurs narine

bus, Cuv.; spare
II.

at a le premier fait connoître. C'est un oiseau
se trouve à Madagascar, et sur la côte d'Afrique
posée à cette grande île.

L'adulte a toute la partie ophthalmique, les jones,
tre et une grande partie du bec couverts d'une
nue, que Sonnerat dit être jaune; le sommet
de la tête, toutes les régions du cou, la poitrine, le
cou et les couvertures des ailes, sont d'un beau
cendré; sur les scapulaires et sur les grandes
ouvertures se dessinent quelques grandes taches
noires, de forme plus ou moins arrondie; tout le
dos, le croupion, le ventre, les cuisses, l'abdomen,
les couvertures du dessous des ailes, sont rayés
transversalement de grandes bandes blanches et de
bandes noires un peu plus étroites; toutes les pen-
nes des ailes sont grises à la base, marbrées de
brun et d'un noir plein jusque vers le bout, qui est
noir; la queue est nuancée de la même manière à
sa base; le reste est d'un noir plein; mais une large
bande unique coupe toutes les penes vers le milieu
de leur longueur, et leur terminaison est aussi d'un
noir pur; les pieds sont jaunes, et la pointe du bec
est noire. Sa longueur totale est de vingt-un à vingt-
deux pouces.

On voit des individus à base de la queue plus ou
moins couverte de marbrures, et qui porte encore
deux ou deux bandes très étroites au-dessus de la
queue, très large du milieu; cette bande est aussi plus
ou moins marbrée de noir.

Les jeunes ont un plumage totalement différent
de celui de l'adulte; un brun très clair et terne, plus
ou moins nuancé de roux, couvre toutes les parties
du corps. La poitrine est variée de larges mèches
noires sur un fond blanchâtre; toutes les parties
du dos par bandes transversales dans l'adulte sont
ici de brun clair, terne ou très mat, et variées
de brun clair, et ont l'extrême pointe blanche; toutes
les penes des ailes sont d'un brun clair terne
à grands intervalles, de bandes d'un brun
clair; la queue a la base blanche marbrée de brun;
le bec est rayé transversalement d'une multitude
de bandes blanchâtres sur un fond d'un brun som-
me et l'extrême pointe est blanche. On conçoit que
ces individus, dans le passage d'une livrée à l'autre,
diffèrent plus ou moins, selon qu'ils approchent
de l'époque de leur dernière mue variable.

LES ÉPERVIERS (1).

se confondent avec les autours par des nuances
différentes. Cependant leur bec est court, lisse sur
le dessus; leurs narines sont obovales; leurs tarses
sont courts. (1) *Falco sparverius*, Vieill.; *accipiter*, Ray.

sont allongés, nus, grêles, scutellés. Leurs formes
sont plus minces, plus élancées. Leurs ailes dépassent
le croupion, et leur queue est allongée, légè-
rement étagée ou rectiligne. Les espèces sont nom-
breuses et répandues dans toutes les contrées de la
terre, où leurs habitudes de rapines les rendent le
fléau des oiseaux gallinacés et passereaux, et des
petits mammifères.

1° L'ÉPERVIER COMMUN (1) a été figuré dans les en-
luminures de Buffon sous les nos 412 et 467. C'est
un oiseau de toute l'Europe, à l'histoire duquel nous
n'avons rien à ajouter.

Les espèces suivantes ont été inconnues à Buffon.

2° L'ÉPERVIER DUSSUMIER (2), rapporté de l'Inde
par le zélé voyageur Dussumier, est modelé sur l'é-
pervier d'Europe, et se trouve aussi bien que celui-
ci dans l'Inde continentale, avec des caractères as-
sez précis pour qu'il soit regardé comme formant une
espèce distincte.

L'adulte a le sommet de la tête, le haut du dos
et le poignet des ailes d'un brun bistre mat; un brun
légèrement roussâtre forme un collier sur la nuque;
la partie inférieure du dos, les ailes et la queue sont
d'un gris sale. En relevant les plumes du dos on
trouve leur base colorée de blanc pur, ainsi que
nous le voyons dans toutes les espèces qui ont plus
ou moins de rapport avec le *falco nisus*. Les ré-
miges sont aussi rayées de la même manière, et à
distance large, par des bandes noires, placées sur
un fond brun cendré; les deux penes du milieu de
la queue, cendrées dans toute leur longueur, n'ont
du noir qu'à leur bout; les suivantes ont cinq ou six
bandes noires bien distinctes sur les barbes inté-
rieures, et seulement de faibles traces, ou bien au-
cun indice de ces bandes sur les barbes extérieures;
la penne extérieure de chaque côté a neuf ou dix
petites bandes étroites, et en zigzag sur les barbes
intérieures seulement; la bande noire du bout des
pennes est la plus large, et toutes sont terminées de
blanc; la gorge est blanchâtre, avec une strie le
long de la ligne moyenne; tout le reste des parties
inférieures est rayé régulièrement de bandes rousses
et blanches d'égale largeur; des zigzags roux et peu
nombreux couvrent les cuisses; l'abdomen et les
couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc
pur; on voit une forte sinuosité ou feston très mar-
qué aux bords de la mandibule supérieure du bec,
qui est d'un noir bleuâtre; les pieds sont jaunes. La
femelle a de douze à treize, et le mâle de onze à
douze pouces; ce dernier est rayé sur les parties in-
férieures de bandes rousses, plus pâles et plus fines;

(1) *Falco nisus*, L.; *accipiter fringillarius*, Ray; *nisus communis*, Cuv., Naum., pl. 19 et 20.

(2) *Falco Dussumieri*, Temm., pl. 308 (fem. adulte et 336 (jeune femelle).

de Coromandel, car le Muséum en possède des individus que M. Leschenault de la Tour a tués dans dernière localité.

L'ÉPERVIER A COLLIER ROUX (1), ou le *bilbil* des australiens, vit à la Nouvelle-Galles du Sud; ses formes sveltes et la queue longue. Les adultes des deux sexes ont le sommet de la tête, les joues, les ailes et la queue d'un cendré foncé; au-dessus de la nuque se trouve un demi-collier assez large, couleur de rouille plus ou moins vive, ou bien marqué de cendré, selon l'âge des individus; la tête et les rémiges sont rayées de nombreuses bandes brunes; ces bandes sont plus marquées dans les jeunes qui n'ont point encore atteint leur entier développement, que dans les adultes en plumage complet. Toutes les parties inférieures du mâle sont ornées de bandes transversales très étroites, disposées sur un fond plus ou moins blanchâtre; ces bandes rousses rougeâtres sont plus distantes sur les parties abdominales, jusqu'au cou et à la poitrine, où elles sont moins régulièrement dessinées.

La femelle diffère du mâle en ce que les bandes transversales sont plus faiblement marquées; le roux est disposé par masses. La gorge et le devant du cou dans les deux sexes sont colorés d'une teinte rousse rougeâtre; la poitrine est plus foncée; le ventre ondulé est faiblement rayé de roux et de blanc; et les cuisses, ainsi que l'abdomen, sont d'un blanc légèrement roussâtre. Les individus, qui ne sont point encore revêtus de plumage complet à couleurs stationnaires, ont le collier de la nuque moins nettement marqué; le cendré du dos et des ailes est teint de rouille, ou bien marqué de zones brunes, et quelquefois mélangé de taches brunes et roussâtres; les bandes transversales aux ailes et à la queue sont plus distinctes; les couvertures du dessous des ailes sont rayées de roux et de blanc, et la queue est blanchâtre et rayée de brun; la gorge est ornée de petites zones et de taches disposées sur un fond cendré; le bec et les ongles sont noirs; les pieds sont d'un jaune pur. Longueur totale quatorze pouces six lignes, jusqu'à quinze pouces.

Les jeunes de l'année ont un grand nombre de bandes brunes à la queue et sous les pennes des ailes; leur plumage est brun, varié et taché de roux; le devant de la nuque, la gorge, sont rayés longitudinalement; les autres parties inférieures ont des raies transversales, larges et irrégulières. Cet oiseau existe également à la Nouvelle-Hollande, mais encore plus commun et dans quelques unes des autres îles Mo-

7° L'ÉPERVIER LONGIBANDE (2) a été découvert à Java par M. Reinwardt. Il a la queue carrée, et ses ailes dépassent de fort peu le croupion; les formes sont en diminutif les mêmes que celles de l'épervier d'Europe; on lui a donné le nom de longibande, parce que l'adulte est facile à distinguer à la bande longitudinale qui s'étend de la gorge jusqu'à la poitrine. Cette bande, de couleur brune, est formée d'une réunion de taches placées sur les plumes du milieu de la gorge et du devant du cou; toutes les autres plumes de ces parties sont d'un blanc pur; les régions supérieures du corps et des ailes sont d'un cendré bleuâtre foncé; on voit, en relevant les plumes du dos, de grandes taches blanches à leur centre, toute celles des ailes ont une rangée de larges taches blanches placées sur les barbes intérieures; on n'aperçoit aucune trace de ces taches lorsque le plumage est couché; la queue est colorée du même cendré que le corps, et traversée par trois bandes noires très larges. La région du méat auditif est d'un cendré clair; le devant du cou et le milieu de la poitrine blanches, marquées sur la ligne moyenne de ces parties par la bande longitudinale; les côtés du cou, ceux de la poitrine, et une portion des flancs, sont d'un roux vif; tout le bas-ventre et les couvertures sont rayés de larges bandes transversales rousses et blanches; l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur; la partie interne de l'aile est rayée de blanc; mais les petites couvertures sont rousses, pointillées de brun.

On ne connaît que le mâle, dont la longueur totale est de neuf pouces six lignes.

8° L'ÉPERVIER GABAR (3) a été découvert au cap de Bonne-Espérance par Levaillant, et se retrouve sur la côte occidentale d'Afrique, au Sénégal. La taille du gabar égale celle de l'épervier; mais il est seulement moins allongé, parce que sa queue est un peu plus courte; toute la partie supérieure du corps, la tête et les joues, sont d'un gris brun plus foncé que le manteau et que l'occiput; les couvertures du dessus et du dessous de la queue sont blanches; les grandes pennes des ailes sont brunes dans toutes les parties qui se voient; quand elles sont ployées en dessous, elles ont toutes des bandes transversales, et les moyennes sont terminées de blanc; la queue, carrément coupée, est en dessus barrée de brun foncé sur un fond plus clair; en dessous elle est de blanc et de noir lavé. La gorge, ainsi que la poitrine, sont d'un gris bleuâtre. Tout le reste du corps et les jambes très emplumées portent une fine rayure de

(1) *Falco virgatus*, Temm., pl. 109 (mâle adulte).

(2) *Falco gabar*, Daudin; Levaill. Af. pl. 33; le gabar, Temm., pl. 140 (jeune), et le gabarolde, pl. 122 (mâle adulte).

Falco torquatus, Guv.; Temm., pl. 43 (adulte) (jeune mâle). *Falco nisus*, var. *australis*, Lath; *australis*, Horsf. et Vig., Trans. XV, 182.

brun clair, sur un fond blanchâtre. Les yeux sont d'un jaune vif; la base du bec et les pieds ont une belle couleur rouge. Les griffes et le bec sont noirs.

La femelle du gabar est d'un tiers plus forte que le mâle; elle a les pieds et la base du bec d'un rouge moins vif; dans la saison des pluies, le mâle perd aussi de son rouge. On trouve le nid du gabar en septembre; il est posé dans l'enfourchure d'un gros *mimos*, et construit en dehors de racines de petits bois flexibles, et intérieurement garni de plumes. Levailant a vu dans ce nid trois petits aussi grands que le père et la mère, ils s'envolèrent à son approche; mais après avoir tué les vieux, il prit les trois petits, qui avoient les pieds et la base du bec jaunes. Ils avoient la poitrine et le manteau mêlés de plumes brunes, et d'autres entièrement bleuâtres, d'autres encore tout-à-fait rousses, et deux portoient même ces trois couleurs ensemble. Tout le dessous du corps étoit rayé de fauve, sur un fond blanc sale, d'une teinte roussâtre. En visitant le nid, il trouva encore un œuf fort sale, mais en le lavant il devint blanc. Il est donc présumable que la ponte est ordinairement de quatre œufs, et qu'ils sont blancs, car Levailant n'a pas aperçu la moindre tache sur celui qui étoit resté en second, et qui étoit aussi gros que ceux de nos éperviers européens.

Levailant n'a observé le gabar que dans l'intérieur des terres, sur les bords des rivières *Sevarte-Kop* et *Sondag*, et dans le Karow, le Camdeboo, et enfin, presque généralement dans tout le pays que ce voyageur a traversé dans les montagnes de neige, au *Bocke-Veld*; mais il ne l'a jamais aperçu dans les environs du Cap. Il est cependant plus probable qu'il doit avoir pénétré jusque là, puisque les oiseaux carnivores s'isolant davantage que les autres, leurs espèces doivent s'étendre en raison de cet instinct naturel qui porte chaque couple à se choisir un canton exclusif pour subvenir à ses besoins. La propagation chez les animaux de proie d'un ordre supérieur étant bien plus considérable que celle des grandes espèces, il s'ensuit naturellement encore que chacune d'elles doit occuper un terrain proportionné au plus ou moins grand nombre d'individus qui la composent.

M. Tenminck n'ajoute rien aux détails fournis par Levailant, seulement cet auteur lui donne pour patrie la Cafrerie, la Gambie et le Sénégal.

9° LE MINULLE (1), que Levailant a découvert en Afrique, n'a été bien décrit que par ce voyageur, et en ces termes :

« Un très petit épervier d'Afrique, le moins grand sans doute des oiseaux de proie de ce genre, bien inférieur encore à notre émerillon, est celui qui mérite le nom de minulle. On reconnoît dans cette

espèce les dimensions proportionnelles de l'épervier commun d'Europe, mais sur un bien plus petit modèle; sa jambe et le tarse très longs; l'extrémité des ailes dépassant à peine la naissance de la queue; celle-ci carrément coupée; la première plume de l'aile plus courte que la quatrième; tous ces caractères conviennent également au minulle et à nos éperviers, et servent à les distinguer de l'émerillon auquel un aperçu léger et vago pourroit induire à le rapporter.

» Toutes les plumes qui recouvrent la partie supérieure du corps sont d'une couleur brune, moins dans toute la partie qui se laisse voir, que qu'elles sont couchées et appliquées l'une sur l'autre, mais intérieurement elles sont tachées de blanc; sa gorge est blanche, avec quelques petites taches brunes sur le milieu de chaque plume; la poitrine est de cette même couleur; mais les taches qui se portent s'agrandissent à mesure qu'elles descendent plus bas, et sont de la forme d'une lame dont la pointe est en haut. On remarque sous le bas-ventre des taches plus ou moins rondes, sur un fond blanchâtre; sous la queue, ces taches prennent la figure d'un cœur; les flancs et les plumes des jambes sont régulièrement rayés de brun clair; les grandes plumes sont brunes extérieurement, et rayées de blanc sur leurs barbes intérieures; les moyennes plumes sont dans le même genre, mais le blanc est plus étendu et les bandes plus larges; les petites couvertures et dessous des ailes, sur un fond roux, portent de petites taches brunes; la queue est en dessus d'un brun uniforme, et imperceptiblement bandée d'une teinte plus sombre; mais les barbes intérieures étant blanchâtres, ces bandes s'aperçoivent très bien sous le dessous de la queue, où elles tranchent davantage. Cet oiseau a la base du bec et les pieds jaunes; le bec d'un jaune orangé; le bec et les serres noires.

» Malgré sa petite taille, le minulle possède de la hardiesse et l'intrépidité des oiseaux de son genre; il attaque généralement tous les petits oiseaux en fait sa proie; mais comme avec moins de force il fait souvent une chère plus commune, à défaut d'oiseaux il vit d'insectes, surtout de sauterelles de montes; il ne souffre aucune pie-grièche de son canton; plus fort qu'elles, il les chasse, et est obligé à se fixer loin de son domaine. C'est malgré lui qu'il y voit d'autres oiseaux de proie plus grands; car il ose souvent poursuivre les milans, les buses; l'extrême rapidité de son vol, le met toujours à même d'éviter ces oiseaux quand ils veulent revenir sur lui. Les corbeaux sont les ennemis après lesquels il paroît le plus s'acharner, surtout quand il a des œufs à défendre contre leur voracité. Le mâle les poursuit en criant à peu près comme notre cresserelle, *cri-cri-cri, pri-pri-pri*. Les femelles et la femelle ne se quittent que rarement, et

(1) *Falco minullus*, Daudin; Levall. Af., pl. 34.

asse en commun, et construisent un nid sur les bords; la femelle y dépose cinq œufs, tachés de brun et de blanc.

C'est sur les rives verdoyantes du Gamtoos qu'a été tué le premier couple de ces petits éperviers, et le mâle est représenté de grandeur naturelle sur la planche n° 54. La femelle est presque du double de la plus forte que le mâle; elle porte exactement la même livrée, à quelques teintes près, qui sont plus foncées sur son manteau, dans ses rayures et ses taches de sa poitrine.

J'ai tué depuis le Gamtoos, jusque chez les Capots sept individus de cette espèce; je les ai trouvés absolument pareils, et n'ai remarqué aucune différence sensible dans leurs couleurs respectives; j'ai jamais vu cet oiseau dans son jeune âge, et j'ai même d'examiner qu'un seul de leurs nids, dans lequel j'ai trouvé cinq œufs; ce nid, posé sur un tige d'un mimosa, étoit travaillé avec des tiges flexibles, entrelacées les unes dans les autres, de la mousse et des feuilles sèches en revêtus à l'extérieur, tandis que le dedans étoit douillettement garni de laine et de plumes.

Le trait suivant, que je ne peux m'empêcher de rapporter, prouvera ce que j'ai dit de la hardiesse de ce petit oiseau de proie, dont la grandeur du bec est à peu près celle de notre merle commun. Un jour que j'étois occupé comme de coutume à aller devant ma tente les oiseaux que j'avois tués, il passa au-dessus de ma tête un de ces éperviers, ayant remarqué sur ma table plusieurs œufs, s'y abattit tout-à-coup malgré ma présence, et en enleva un qui étoit déjà préparé; il l'emporta dans ses serres, et fut bien étonné, après d'être plumé sur un arbre, à trente pas de nous, de ne pas trouver, au lieu de chair, que de la mousse et du coton; cela ne l'empêcha pas, après avoir dévoré la peau en pièces, de manger le crâne tout entier, et de ne laisser que la seule partie que je laisse dans mes oiseaux préparés.

Comme j'examinai avec plaisir cet oiseau de proie de dépit tout ce qui remplissoit la peau et le crâne qu'il m'avoit dérobés, je le vis revenir plusieurs fois au-dessus de moi à différentes reprises; mais il ne s'approcha plus, quoique j'eusse laissé exprès quelques oiseaux à sa portée. Je suis persuadé que si à sa portée il n'avoit eu le bonheur de tomber sur des oiseaux non préparés, il auroit infailliblement recommencé cette chasse, si facile et si profitable pour lui; mais, ayant été attrapé, il ne recommencera probablement pas recommencer une seconde fois.

L'ÉPERVIER MENU (1) se rapproche du précédent en ce qu'il a la plus la taille de notre épervier de France; comme lui il habite le midi de l'A-

co callis, Temm., pl. 496 (mâle adulte).

frique, et paroît avoir échappé aux recherches de Levaillant. Le mâle adulte a douze pouces de longueur. Les ailes atteignent le milieu de la queue. La coloration des parties supérieures ne diffère presque point de celle de l'épervier de France, mais la gorge, l'abdomen et les couvertures sont d'un blanc pur. Les joues, la poitrine, le ventre et les cuisses sont d'un beau roux, sans aucun mélange. Des rayures blanches et brunes traversent les ailes, et la queue est marquée de cinq bandes noires et de quatre ardoisées. Le mâle, dans sa livrée de transition, a des bords roux aux plumes du dessus du corps, des stries rousses longitudinales sur celles du dessous, et enfin des taches blanches arrondies sur le roux de la poitrine et du ventre. La femelle a à peu près cette dernière livrée, et quinze pouces de longueur. C'est dans la Cafrerie que vit ce rapace.

11° L'ÉPERVIER NOIR (2) est une des espèces les plus tranchées par la coloration de son plumage, qui est généralement d'un beau noir. Les plumes de la nuque et du cou sont blanches à leur base, et chaque rectrice porte en dessus trois taches neigeuses un peu glacées de gris, et quatre en dessous d'un blanc pur. Ces taches, isolées sur les plumes, forment des bandes transversales lorsque celles-ci sont étalées. Les plumes primaires des ailes sont d'un gris blanc, avec quelques taches noires variées de cendré. Le bec est noir, l'iris jaune, la cire et les tarsi orangés. Cet oiseau a neuf pouces de longueur; il vit au Sénégal.

12° L'ÉPERVIER DE PENNSYLVANIE (3) ou VÉLOCE, est un oiseau de proie de petite taille, que Wilson regardoit comme rare aux États-Unis, mais qui y est commun, notamment dans le New-Jersey et en Pennsylvanie, au dire de M. Charles Bonaparte. Cet épervier a un vol irrégulier, mais rapide, et il chasse aux petits oiseaux et aux lézards. L'adulte a le dos et les ailes d'un gris de plomb, et chaque plume est marquée sur la tige par une ligne noire longitudinale. Les rémiges sont brunes noirâtres, rayées de bandes transversales plus claires: une large bande passe au-dessus des yeux. La gorge et les joues sont marquées de petites stries rousses sur un fond blanchâtre, et le reste des parties inférieures, de même que les cuisses, sont tachetées de roux vif sur un fond blanchâtre. L'abdomen toutefois est d'un blanc pur. La queue est rayée de trois ou quatre bandes

(1) *Sparvius niger*, Vieill., Gal., 22; Encycl., III, 1269; *niger*, *Banksii*, Gal. de Paris: *S. niger*, *pannis colli superioris basi albis*; *cauda albo maculatâ*, *remigibus primariis albo cinereis*, *nigro maculatis*, Vieill. Gal. page 52.

(2) *Falco Pennsylvanicus*, Wils. VI, 13, pl. 46, fig. 1 (mâle adulte); *falco velox*, Wils., pl. 45, fig. 1 (jeune femelle); l'entour à bec sinueux, Temm., pl. 67 (jeune de l'année). Ch. Bonap., Synop. 29.

noires et de trois raies cendrées. L'iris et les pieds sont jaune orangé. Les jeunes, dans leur première livrée, ont un plus grand nombre de bandes transversales à la queue: on en compte cinq noires dont la dernière est toujours plus large. Le dessus du dos est d'un brun foncé, mais chaque plume est bordée de roussâtre. Tout le dessous du corps est blanc pur, les cuisses exceptées, qui sont teintées de rouille.

Ce rapace se trouve aussi en Virginie et dans le Canada.

13° *FALCO MALFINI* (?), de la taille d'un merle ordinaire (neuf pouces environ), est brun en dessus, et blanc sur la gorge et le ventre. Les ailes et la queue sont rayées en travers, et le cou et la poitrine sont lavés de roux clair avec des lignes horizontales; le bec est noir et les tarses sont jaunes. Les jeunes sont roussâtres en dessous et rayés de brun. Les habitants de Saint-Domingue donnent le nom de *petit malfini* à cet oiseau, qu'on retrouve à Cayenne.

14° L'ÉPERVIER CHAPERONNÉ (?) a été découvert par le prince de Wied Neuwied, qui l'a rapporté du Brésil. Il se retrouve aussi à la Guyane française. Les deux sexes de cette espèce diffèrent par la taille d'une manière remarquable, car la femelle surpasse le mâle d'un tiers. Ce dernier n'est guère plus grand que l'épervier femelle de France. Cet épervier, adulte et mâle, a le sommet de la tête et les ailes d'un cendré ardoisé. Les joues, la nuque, le dos, les scapulaires, sont d'une teinte cendrée claire. La gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un cendré blanchâtre. Toutes les plumes de ces parties semblent striées de brun à leur milieu, leur tige ayant une nuance foncée. Les couvertures du dessous de la queue sont blanches, et celles des cuisses d'un roux fort vif. La queue est rayée de quatre bandes noires et d'un pareil nombre de bandes brunes. L'iris est jaune orangé, ainsi que les tarses. Le mâle a treize pouces dix lignes.

La femelle a seize pouces trois lignes de longueur totale. Son plumage est généralement plus foncé par le mélange de toutes les teintes. Le dessous du corps est d'un cendré obscur.

15° L'ÉPERVIER À POITRINE ROUSSE (?) est un peu plus grand que l'épervier de France. Son plumage est roux cannelle sur la tête, brun roussâtre doré sur la nuque, le dos et les ailes, rayé transversalement de bandes brunes légèrement teintées de roussâtre sur un fond blanc sur toutes les parties inférieures. La femelle ne diffère pas du mâle, et les jeunes ont la gorge et le devant du cou roux blanchâtre, le men-

ton fauve, quelques plumes de la poitrine rayées de roux clair, de fauve et de blanchâtre.

Cet oiseau se rencontre à la Guyane et au Brésil.

LES BRACHYPTÈRES (?).

Forment une petite tribu qui s'éloigne des éperviers ordinaires par quelques traits de physiologie. Ce sont en effet des éperviers par l'ensemble, et les oiseaux distincts lorsqu'on les examine dans plusieurs de leurs parties. Leur bec, lisse à ses bords, est fortement crochu; leurs ailes sont courtes ou à peine le croupion; leur queue est allongée et arrondie. Leurs tarses sont longs, grêles, empâtés au-dessous de l'articulation, garnis d'une ligne de squamelles sur l'acrotarse. Mais ce qui les caractérise et doit avoir de l'influence sur les mœurs, est la brièveté de leurs doigts, et notamment de l'interne, qui est presque rudimentaire. Enfin le pied et son ongle n'ont rien de la force et du développement que présentent généralement ces parties dans les autres rapaces. Les doigts, au lieu d'être grêles et nerveux, comme chez les autres éperviers, sont empâtés, gros à proportion de leur longueur.

Le type de cette tribu est l'auteur brachyptère, M. Temminck, des formes duquel s'éloignent un peu les oiseaux que nous décrivons après lui, car ceux-ci semblent être en effet des éperviers par tous les caractères, les tarses exceptés.

1° Le BRACHYPTÈRE (?), ou l'ÉPERVIER SONT BLANC de Azara (?), a dix-huit à vingt pouces de longueur totale, et les tarses n'ont pas moins de trois pouces trois lignes.

Le vieux mâle a le sommet de la tête, l'occiput, le dos, les scapulaires et les ailes d'un noir mat, légèrement nuancé de brun; sa queue noire marquée en dessus de trois bandes blanches très étroites et un peu circulaires; l'indice d'une quatrième bande se trouve en partie caché par les plumes de recouvrement en dessous; les bandes en dessous sont larges et plus régulièrement dessinées; toutes les plumes ont le bout blanc, et une petite bande blanche ceint le front et passe sur les yeux; le blanc des joues est marqué de petites stries noires; toutes les parties inférieures, de même que le large collier qui entoure la nuque, sont d'un blanc pur marqué de stries croissantes, et de fines stries noires, plus ou moins distinctes, qui paroissent être les vestiges des bandes et des raies nombreuses distribuées sur le plumage

(?) *Falco striatus*, Vieill. Am. pl. 14; Encycl. t. III, p. 1265.

(?) *Falco pileatus*, Wied.; Temm. pl. 205 (mâle adulte).

(?) *Falco xanthothorax*, Temm. pl. 92 (mâle adulte).

(?) *Brachypterus*, Less.

(?) *Falco brachypterus*, Temm. pl. 141 (mâle adulte) 116 (jeune fem.).

(?) Apunt. n° 28 et 29 (fem.); *falco concinnus* Illiger.

jeunes; ces taches disparaissent probablement à mesure que l'oiseau avance en âge. Le bec est d'un brun blanchâtre, mais la cire et la base de la mandibule supérieure sont jaunes, et c'est aussi probablement couleur des pieds et des doigts.

Le jeune mâle a la nuque entourée par un collier blanc ou blanchâtre. Tout le plumage des parties inférieures rayé, à large distance, de bandes brunes foncées sur un fond blanc ou blanchâtre, légèrement teinté de roux clair; les parties supérieures du dos, les couvertures des ailes et celles de la queue, sont, à égales distances, de larges bandes brunes roussâtres; les plumes du sommet de la tête et les couvertures des bords des ailes et de la queue disparaissent graduellement par le moyen des plumes, car le vieux mâle n'en conserve aucun indice. À l'état parfait, toutes les parties supérieures sont brunes, et les parties inférieures ainsi que le collier d'un blanc pur: il est facile de se faire une idée des états intermédiaires de ces deux livrées; chaque année se fait des modifications à la forme des bandes, qui se changent en taches ou en stries, pour disparaître totalement et faire place à des teintes disposées par grandes masses.

Ces individus que M. Temminck suppose être des mâles dans des états différents de mue, ont toutes les parties inférieures couvertes de teintes roussâtres, et de grandes distances, de bandes brunes, d'une ligne au plus; un brun couleur chocolat couvre la tête, les joues, le dos et les ailes; les plumes sont d'un brun moins vif, des taches rousses, ou moins grandes ou à peu près effacées dans les plumes, sont disposées sur les côtés des barbes: ce sont des vestiges qui indiquent la place qu'occupent des raies plus larges et plus distinctes qui se voient sur la livrée des jeunes de l'année; un demi-brun roux plus ou moins marqué de taches paroît être le caractère distinctif des femelles; la queue est d'un brun noirâtre, traversée dans quelques individus de quatre et chez les autres de trois bandes blanches, souvent indiquées par des taches; ces bandes sont plus larges et moins irrégulières en dessous, et l'extrémité de toutes ces plumes est blanchâtre; quelques individus ont la poitrine teinte à peu près du même roux que le collier et marquée de taches brunes.

Cet oiseau se rencontre à la Guyane, au Brésil et au Paraguay.

L'HÉMIDACTYLE (*) vit au Brésil. Ses ailes aboutissent à la moitié de la queue: celle-ci est arrondie au bout; le bout de l'ongle du doigt externe ne dépasse pas le point d'origine de l'ongle du doigt interne; tout le dessous des tarses est couvert de plumes sur environ un pouce de son étendue.

Tout le plumage est d'un gris couleur de plomb, dont la teinte est un peu plus claire sur le ventre qu'au dos et aux ailes; les rémiges sont noires, mais une large bande blanche, disposée sur la moitié de leur longueur, les traverse toutes. La queue porte deux bandes noires très larges, une troisième plus étroite et moins distincte se trouve à la base des plumes; ces deux bandes d'un roussâtre très clair, plus étroites de moitié que les bandes noires, traversent cette queue dont l'extrémité des plumes est cendrée; les couvertures inférieures sont d'un roussâtre très clair. Longueur totale quinze pouces, longueur du tarse trois pouces. Le mâle et la femelle ne diffèrent que par la taille; on dit que les jeunes ont un plumage plus bigarré.

5° Le GRÈLE (†) est plus grand dans toutes ses dimensions que le précédent. Sa longueur totale est de dix-huit à dix-neuf pouces; le mâle de l'autre espèce a quinze pouces et la femelle dix-sept pouces; le tarse du premier est long de trois pouces sept lignes, et la partie emplumée du devant du tarse a peu d'étendue. Cette partie occupe un bien plus grand espace dans l'autour hémidactyle, et le tarse a trois pouces; on compte dix écailles nues chez celui-ci, et onze sur le tarse de l'autour grêle; les plumes de la queue dans l'autour à doigts courts ont seulement deux bandes noires; dans l'autre il y a deux bandes noires larges et parfaites, et une troisième, irrégulièrement dessinée, se trouve cachée sous les couvertures; les deux bandes inférieures sont un peu plus rapprochées du bout de la queue.

Telles sont les différences les plus marquées; celles de moindre valeur se trouvent dans les teintes du plumage: le thorax, les joues et la gorge sont blanchâtres; toutes les parties inférieures ont des bandes blanches et cendrées, disposées transversalement, et à peu près de même largeur. Les couvertures du dessus de la queue ont une teinte isabelle, marquée de faibles indices de bandes transversales. Les parties inférieures, dans l'autre espèce, sont à peu près unicolores. Les parties supérieures n'offrent aucune différence pour les couleurs, mais la teinte cendrée est un peu plus foncée dans celui-ci.

Cet oiseau, de même que celui à doigts courts, habite les contrées boisées des parties orientales du Brésil.

LES DIODONS (‡).

Ont le bec court, épais, convexe, à mandibule supérieure à peine plus longue que l'inférieure, à

(*) *Falco gracilis*, Temm. pl. 91 (mâle adulte).

(†) *Diodon*, Less., Ornith.; *harpagus*, Vig., Zool. Journ. t. 338; *bidens*, Spix, Av. Bras.

(‡) *Falco hemidactylus*, Temm. pl. 3 (fem. adulte).

bords très festonnés et munis de deux dents grandes, saillantes, la première obtuse, tandis que la dernière offre deux échancrures. Les narines sont ovales, peu apparentes, transversalement placées dans la cire, qui est garnie de poils courts. Les tarses sont médiocres, grêles, garnis de scutelles. Les troisième et quatrième rémiges sont les plus longues, et les ailes, courtes ou subobtusées, dépassent à peine le croupion. La queue est longue et arrondie à son extrémité. Les deux espèces de ce genre habitent l'Amérique méridionale; ce sont :

1° Le *Diodon* (1), qui vit au Brésil; lorsqu'il est adulte, il a la tête, le dos et les ailes d'un noir ardoisé, la nuque, les joues et les côtés du cou d'un cendré foncé, et toutes les parties inférieures d'un cendré clair. La gorge et les couvertures inférieures de la queue blanches; les petites couvertures du dessous des ailes, ainsi que les plumes des cuisses, d'un roux pur et vif. La queue et les ailes sont rayées en dessus de bandes noires et cendrées, et en dessous de bandes blanchâtres et brunâtres. Les rémiges ont aussi des bandelettes brunes, mais peu distinctes. L'iris est jaune, le bec corné, et les pieds sont orangés. Sa taille varie de dix pouces et demi à onze pouces et quelques lignes. Le jeune mâle a toutes les parties supérieures du plumage brun foncé, zoné de brunâtre clair à l'extrémité des plumes. Les joues sont marquées de rayures longitudinales colorées en brun et en roux clair. Le dessous du corps est parsemé de flammèches noirâtres sur un fond blanchâtre. Enfin les cuisses sont roux vif.

La femelle diffère peu du mâle, même par la taille; cependant les teintes de la tête et des ailes sont plus claires, le blanc jaunâtre de la gorge est sans taches, et le cendré roussâtre des flancs est peu prononcé.

2° Le *Bidenté* (2) est un rapace qui se trouve à la Guyane aussi bien qu'au Brésil. M. Temminck le distingue du précédent, bien qu'il semble n'en être qu'une variété en plumage différent, tant ses formes sont semblables. Quoi qu'il en soit, cet ornithologiste le décrit en ces termes :

« Le plumage du bidenté varie selon les différentes périodes de l'âge des individus; la livrée des vieux et celle des jeunes offrent des disparités très marquées dans les teintes qui colorent ce plumage. Le vieux mâle a la tête, les joues, le côté et la partie postérieure du cou d'une teinte bleue de plomb; le dos, les ailes et la queue couleur d'ardoise; la gorge et les couvertures du dessus de la queue d'un blanc pur, et le reste des parties inférieures d'un roux de

(1) *Falco diodon*, Temm., pl. 198 (mâle adulte); *diodon brasiliensis*, Less., Ornith.

(2) *Falco bidentatus*, Batham. Syn. esp. 98; Temm. pl. 38 (adulte), et 228 (jeune de l'année); *bidens rufiventer*, Spix, pl. 6; et *bidens albiventer*, Spix, pl. 7 (jeune mâle).

rouille, marquées de bandes blanches assez irrégulièrement disposées. Quoique tout le plumage supérieur paroisse d'une seule teinte ardoisée, on remarque, en soulevant les plumes du dos, que leur base est blanche, et que quelques taches blanches, échelonnées sous les autres plumes, sont distribuées sur les deux côtés des barbes; toutes les plumes des ailes sont aussi blanches à leur base; les pennes des cuisses et les rémiges ont des bandes transversales d'un cendré clair sur les barbes intérieures, mais les barbes extérieures sont unicolores; ces bandes sont plus marquées à la face interne des ailes, où elles sont peintes de blanchâtre et de cendré foncé; à la face supérieure des pennes de la queue, qui est à peu près noire, se trouvent trois bandes cendrées très étroites; elles sont blanchâtres et plus larges en dessous. » Le prince de Neuwied dit que la queue d'un jaune verdâtre, le tour des yeux d'un grisâtre, l'iris rouge, et les pieds d'un jaune orangé et de longueur treize à quatorze pouces.

La femelle adulte a de petites taches plombées sur le blanc de la gorge; les parties inférieures sont d'une teinte plus généralement roussée; de petites taches blanchâtres et plombées sont disposées sur le dos et sur les cuisses; le roux est toujours plus ou moins pur ou mélangé, selon l'âge des individus.

Les parties supérieures, dans les jeunes femelles de l'année, sont d'un brun foncé, et la queue noirâtre; toutes les parties inférieures sont blanches; le cou et la poitrine ont de larges mèches noirâtres aux premières mues; les teintes cendrées et roussâtres se montrent à la poitrine et aux cuisses; elles se répandent progressivement sur les autres parties inférieures.

Le prince de Neuwied fait mention de deux variétés qu'il décrit dans la partie ornithologique de son voyage au Brésil: l'une est une jeune femelle de l'année, l'autre est un jeune mâle, probablement de l'année.

La jeune femelle a les parties supérieures d'un brun foncé, marqué sur les scapulaires de bandes blanches; toutes les parties inférieures sont blanches; le fond blanc de la poitrine est peint de lignes longitudinales, qui sont dilatées vers la base des plumes; on reconnoît quelques plumes semées, moitié roussâtres et moitié blanchâtres; la gorge est blanchâtre, et la partie supérieure de la queue porte des taches d'un cendré bleuâtre.

Le jeune mâle a les parties supérieures d'un brun foncé, marqué de fines bandes blanchâtres; les plumes des cuisses et de la queue sont terminées de blanchâtre; toutes les parties inférieures sont blanches, et quelques petites stries longitudinales sont disposées sur la gorge et sur le devant du cou. Ce plumage est plus ou moins différent, de roux, suivant l'âge des individus.

nt le bec assés
base d'une ci
dessous. Les n
ment de haut
ne sont point
de supérieure
e, est très c
très marqué
bords deux pe
les pointes s
fort courts, à
ment réticulé
elles sont long
courte, à deux
quatrième
us grandes. L
euc.
seule espèce
tes de Coromar
éloigne beauco
ent classée MM
avons distraite
Hilaire dit dar
es est telleme
que n'ayant pu
ormation parti
mettant par c
e beaucoup de
n sous-genre.

bec et les tars
bir; plusieurs l
photos, Less., O
car. empl. en or
n'est arrivé à ce s
lant, à Dumont e
mais faire ouvr
obscures, où les
ment les objets
richi le Muséum d
n'a fallu souvent
à travers les vitre
les erreurs ensuiv
sement ouvertes
mais un François
r MM. les fils ou
le Roi!!!
notes indicus, Les
lophotes, Cur.,
II.

LES LOPHOTES (1).

Le bec assez court, mais très crochu, entouré de base d'une cire plus ample en dessus, et rétrécie en dessous. Les narines sont linéaires, percées obliquement de haut en bas et d'avant en arrière. Les plumes ne sont point entourées d'une peau nue. La mandibule supérieure, beaucoup plus longue que l'inférieure, est très crochue, triangulaire, ayant une queue très marquée sur sa voûte, et présentant sur les bords deux petites dents triangulaires, aiguës, et les pointes sont dirigées en avant. Les tarses sont fort courts, à moitié emplumés, puis nus, et sont réticulés. La queue est longue et carrée. Les plumes sont longues, subobtusées, à première plume courte, à deuxième plus longue, mais les troisième, quatrième et cinquième presque égales, et les six grandes. Les ailes atteignent l'extrémité de la queue.

La seule espèce de ce genre a été découverte sur les îles de Coromandel, par Leschenault de Latour; elle est éloignée beaucoup des faucons, parmi lesquels elle est classée MM. Cuvier et Temminck, et dont j'avons distraite; à ce sujet M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dit dans son Mémoire: « Le *falco lophotes* est tellement distinct, que M. Lesson, quoiqu'il n'ayant pas non plus connaissance de la formation particulière des ailes de cet oiseau, en mettant par conséquent ce caractère (2) qui est commun à beaucoup des faucons, l'a érigé récemment en sous-genre. »

LE LOPHOTE INDIEN (2).

Le bec et les tarses plombés, la tête et le cou noir; plusieurs longues plumes roides partent

Lophotes, Less., Ornith., 96; Isid. Geoff., Consid. de l'Ornith., car. empl. en ornithologie, Nouv. Ann. du Mus.

Il est arrivé à ce sujet ce qui est arrivé à Vieillot, et à Dumont et à tant d'autres, c'est que je n'ai jamais fait ouvrir les portes vitrées des loges obscures, où les gens du Muséum cachent mystérieusement les objets d'histoire naturelle; et après avoir enrichi le Muséum de collections qui ont été volées, j'ai fallu souvent me borner à tracer une description à travers les vitraux. Et comment ne pas commettre des erreurs ensuite? Ces galeries m'eussent été si utiles, si seulement ouvertes si j'avais été Prussien ou Hollandais, mais un Français pouvoit devenir un concurrent de MM. les fils ou gendres des professeurs du Muséum! Rol!!!

Lophotes indicus, Less., Ornith. 96; faucon huppé *Lophotes*, Cuv., Temm., pl. 10.

de l'occiput et forment une huppe tombante. La poitrine est blanche, le ventre est roux brun, zonné de roux et de blanchâtre. Les ailes sont brunes, mais les plumes de leur partie moyenne sont cendrées de roux et de blanc. La queue est uniformément colorée. Cet oiseau a treize pouces et demi de longueur totale; on ignore ses habitudes et ses mœurs.

LES HIÉRAX (1).

Sont des faucons à bec court, mais dont la mandibule supérieure a deux fortes dents, tandis que l'inférieure n'a qu'une simple échancrure. Leurs tarses sont médiocres et garnis de scutelles en avant. Les ailes sont courtes, à deuxième rémige et plus longue, et légèrement échancrée en dedans, proche sa pointe. Les deux espèces qu'on admet dans ce nouveau genre sont l'une et l'autre de l'Inde, et toutes les deux les plus petits des oiseaux de proie.

1° L'HIÉRAX MOINEAU (2) a été décrit par beaucoup d'auteurs, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par la synonymie que nous citons en note. C'est que sa taille, à peine aussi grosse que celle d'un moineau ordinaire, l'a rendu intéressant à la plupart des amateurs, aux yeux desquels il retraçoit les formes des faucons par un type en miniature. Ce petit rapace paroît répandu dans une grande partie du midi de l'Asie, aussi bien sur le continent de l'Inde que dans les îles de l'archipel Malais et les Moluques. Les Javanais le nomment *allap*, et parfois *allap-allap*, au dire d'Horsfield, et cet oiseau paroît habiter exclusivement les forêts montagneuses de la partie orientale de cette grande île. Son vol est formé de soubresauts, ce qui ne l'empêche pas d'être très rapide. Il se nourrit d'insectes, à la chasse desquels on le voit sans cesse volant dans les airs, et qu'il poursuit en franchissant les bras de mer qui séparent les divers groupes des îles de la Sonde.

Cet oiseau, long de six pouces trois ou quatre lignes, a le bec et les pieds bleuâtres; du blanc pur ou bien du blanchâtre, plus ou moins teint de roux clair, selon l'âge des individus, couvre le front, le sourcil, l'espace entre la nuque et le conduit auditif, la poitrine et le milieu du ventre. Du noir bleuâtre et bronzé règne sur toutes les parties supérieures, les flancs, les cuisses et les joues. Quatre raies blanches, plus ou moins distinctes, forment des bandes sur le dessous des penes de la queue. A leur partie

(1) *Hierax*, Vig., Zool. Journ. I, 339.

(2) *Falco caeruleus*, L.: Edw. pl. 108; Horsf. Zool. res. in Java, avec figure; Temm. pl. 97 (mâle et femelle): *falco Bengalensis*, Gm.: faucon pygmée, Vieill., Gal., pl. 18; Drapez, Atlas du Dict. classique, sous le nom de *falco fringillarius*: Wilson, illust. of. Ornith., pl. 2, *bengal falcon*, Lath.

supérieure on voit seulement quatre rangées de taches disposées sur les barbes intérieures. Les rémiges sont aussi rayées en dedans de bandes noires et blanches, et quelques pennes secondaires ont des taches blanches qui ne paroissent point lorsque l'aile est pliee.

2° L'HIERAX AUX JOUES ROUGES (1) a été découvert à Manille, et rappelle par ses proportions et sa coloration l'espèce précédente; cependant la tête et le dessus du dos, la queue et les plumes des cuisses, sont d'un noir intense; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps sont blancs. Une bandelette rousse s'étend de la commissure du bec jusqu'aux trous auditifs. Le bec est de couleur cornée, mais les tarses sont noirs.

LES FAUCONS (2).

Réduits à un certain nombre d'espèces, se trouvent ainsi former un genre caractérisé par un bec robuste, conique, recourbé vers la base, muni d'une très forte dent sur le bord de la mandibule supérieure, tandis que l'inférieure est échancrée à la pointe. Leurs narines sont arrondies, et ouvertes sur le bord de la cire. Leurs tarses sont robustes, emplumés jusqu'au tiers supérieur, et réticulés. Leur queue est longue, arrondie. La cire est à peu près nue. Les ongles sont robustes et falciformes; les ailes ont leur deuxième rémige la plus longue, tandis que la première et la troisième sont échancrées en dedans.

Les faucons sont répandus dans toutes les parties du monde, et forment diverses petites tribus, nommées *gerfaults*, *faucons*, *hobereaux*, *crosserelles* et *émérillons*. Buffon a décrit et figuré plusieurs espèces, qu'il nous suffira de citer, en rectifiant quelques unes de ses indications. Ce sont pour l'Europe:

1° Le GERFAULT (3), si célèbre dans l'ancienne fauconnerie, et pour lequel on avoit créé le genre *hyerofalco*, à cause que les festons du bec sont le plus souvent usés par les fauconniers, est distingué du vrai lanier (4) par les uns, M. Temminck, entre autres, et réuni à ce dernier par quelques autres auteurs. L'opinion la plus générale les distingue spécifiquement l'un de l'autre. Le lanier rappelle le plumage du faucon. On le tire de la Hongrie, tan-

dis que le gerfault est plus particulièrement à nord de l'Europe, de la Norwége, et de l'Islande notamment.

2° Le FAUCON ORDINAIRE (1), que représentent les enluminures, n° 430 le vieux mâle, 421 la femelle adulte, et 470 le jeune âge. Le faucon pèlerin (2), la planche 469, paroît être un jeune âge du même oiseau.

3° Le HOBREAU (3) est représenté pl. 452.

4° Le RCONIER (4), enl. 447.

5° La CRESSERELLE (5), enl. 401 et 474 (jeune).

6° La CRESSERELLE GRISE (6), enl. 401.

Parmi les espèces étrangères, décrites et figurées par Buffon, on ne peut citer que la *crosserelle* qu'on appelle *vière* (?), enluminure n° 444, et 465 la femelle sous le nom d'*émérillon de Cayenne* ou de *Saint Domingue*, et qui se retrouve à la Caroline.

Toutes les espèces suivantes ont été inconnues à Buffon.

1° Le CINQUENA (8) a été décrit pour la première fois par Levaillant, qui en avoit acheté un individu compris dans une collection provenant de Channagore au Bengale, et portant pour étiquette le nom indien qu'on lui a conservé. Depuis, le major Franklin l'a rencontré sur les bords du Gange, à Calcutta et Bénarès, et M. Gould l'a figuré dans la Centurie des oiseaux de l'Himalaya. Enfin, le tenant-colonel Sykes dit qu'il est très commun au Dukhun, en ajoutant qu'il a l'iris couleur de sang, un même plumage pour les deux sexes; que la femelle est constamment de plus forte taille que le mâle; et qu'enfin il a trouvé dans le gésier de cet individu une hirondelle et une chauve-souris. Sa patrie du chicquera n'est donc plus douteuse aujourd'hui.

Ce rapace a deux forts crans à la mandibule inférieure, pour nous servir de l'expression de Levaillant. Ses ailes, dans le repos, ne passent que pour deux tiers de la longueur de la queue, et sont légèrement arrondies et étagées; le dessus de la tête et le derrière du cou d'un roux ferrugineux foncé; une foible teinte de cette même couleur se trouve aussi répandue sur le blanc de la gorge.

(1) *Falco communis*, Gm.

(2) *Falco stellaris et peregrinus*, Gm.; Willd. Ornith. t. IX, p. 76, t. IX.

(3) *Falco subbuteo*, L.; Naum. 27.

(4) *Falco lithofalco*, L.

(5) *Falco tinnunculus*, L.; Naum. 30. Proceed. 11, 80.

(6) *Falco vespertinus*, Gm.; *falco rufipes*, L.; Naum. 28; Proceed. 11, 189.

(7) *Falco sparverius*, L.; Wils. Am. Ornith. t. 1, p. 27, et pl. 16, fig. 1 (la fem.); Ch. Bonaparte, Ornith. p. 27.

(8) *Falco chicquera*, Daudin; Latham; Less. Ornith. pl. 30. Proceed. 11, 80 et 1, 114 et 173.

(1) *Hierax erythrognys*, Vig., Proceed. 1, 95.

(2) *Falco* Bechst.; Cuvier; *tinnunculus*, Vieill.

(3) *Falco candicans*, et *islandicus*, Gm., Buff. Enl. 210, 446 et 462.

(4) *Falco sacer*, Naum., pl. 23; Zool. Journ., 1, 330; Proceed. III, IV et V; le vrai lanier, Buffon, texte; *falco lanianus*.

rons du
Tout le
une lég
gris bleu
le fond
ne, qui son
La queue
se termin
si on en ex
ement d'u
Le BIARMI
trouve très
ours du cap
rie. Levail
do cet oise
alerin, c'est
le de ce de
ment les mêm
urtour de l'
L'adulte a le
de l'alle d'
ne rangée de
rbes intérieure
d'une multitu
roussâtre, e
bandes noires
du cou; l'u
de la partie
caractéristique
le sinciput n
image des pan
d'une légère
est plus m
moins grand
vent les flanc
la région opht
res. Le bec es
noir mat, et
re. Les dimen
jeunes ont les
us grand nom
vidus âgés, e
et même sou
masses sur le
ons leur prem
es à la queue
ns la couleur
Le blanc des pa
oins pur, et p
lumes brunes li
tacheté de
ont plus ou mo
leo biarmicus, T
Smith, Proceed.

rons du bec, sur le devant du cou, et au poi-
n. Tout le dessous du corps, sur un fond blanc,
a une légère rayure gris noir; le manteau est
gris bleu tendre, dont la teinte forme d'ail-
lons le fond de la coloration des ailes et de la
queue, qui sont de plus rayées dans le sens trans-
versal. La queue, largement barrée de noir au som-
met, se termine par un liseré blanc roussâtre; le
reste, si on en excepte sa pointe noirâtre, est du reste
uniformement d'un jaune pâle. Les pieds sont jaunes.

Le BIARMIQUE (1) habite le midi de l'Afrique,
et se trouve très répandue dans la Cafrerie, aux
environs du cap de Bonne-Espérance, et même en
Arabie. Levallant ne paroît pas avoir eu connois-
sance de cet oiseau, qui est à peu près de la taille
du pèlerin, c'est-à-dire que la femelle est de la taille
ordinaire de ce dernier. Les formes sont proportion-
nellement les mêmes, avec cette différence que le nu-
meraire de l'œil est plus étendu chez le birami-
que. L'adulte a le manteau et toutes les parties ex-
ternes de l'aile d'un cendré foncé, nuancé de bleuâ-
tre, et rangée de taches d'un blanc roussâtre couvre
les parties intérieures des rémiges. La queue est
d'une multitude de bandes très étroites, d'un
roussâtre, et disposées sur un fond cendré;
deux bandes noires se dessinent sur la partie supé-
rieure du cou; l'une part de la base du bec, et la
s'étend à la partie postérieure de l'œil, et devient
caractéristique de cette espèce. Le front est
d'un inciput noirâtre, et l'occiput roux. Tout
le dessous des parties inférieures est d'un blanc
pur d'une légère teinte roussâtre; cette dernière
est plus marquée aux cuisses. Des taches
plus ou moins grandes et plus ou moins nombreu-
ses couvrent les flancs et le milieu du ventre. La peau
de la région ophthalmique et la cire semblent être
noires. Le bec est bleu, excepté à sa pointe, qui
est noir mat, et les pieds ont une teinte jaune
pâle. Les dimensions du corps sont de quinze

lignes. Les jeunes ont les parties inférieures couvertes
d'un grand nombre de taches angulaires que
les adultes âgés, et ces taches sont toujours plus
noires, et même souvent réunies de manière à for-
mer des masses sur les flancs et les cuisses. Ces jeu-
nes, dans leur première livrée, ont des bandes
noires à la queue, et une nuance terne ou noi-
râtre à la couleur cendrée bleuâtre de leur plu-
mage. Le blanc des parties inférieures est aussi beau-
coup moins pur, et puis le manteau et les ailes ont
des plumes brunes lisérées de roussâtre. L'occiput
est tacheté de roux foncé, et les deux traits
supérieurs sont plus ou moins dessinés.

(1) *Biarmiticus*, Temm., pl. 324; *Falco chicqu-*
smithi, Proceed. III, 45.

On ne sait rien des mœurs et des habitudes de ce
faucon, mais sans nul doute ce sont celles du genre,
c'est-à-dire des habitudes de rapine et de carnage.

5° Le MONTAGNARD (1) a été découvert au Cap par
Levallant, et décrit en ces termes par ce voyageur:
« Si la manie de rapporter des oiseaux étrangers à
ceux de nos climats fait envisager celui dont il est
question comme n'étant que la cresserelle d'Europe,
un peu variée par l'influence d'un climat plus chaud,
je dirai que c'est une faute à ajouter à toutes celles
qui n'ont été commises que par cette manie des in-
ductions, qui a déjà fait consacrer tant d'erreurs
grossières à ceux de nos plus grands écrivains.

» Je me contenterai d'indiquer les différences que
j'ai remarquées entre cet oiseau africain et notre
cresserelle, différences qui me semblent assez con-
sidérables pour convaincre de méprises ceux qui
seroient tentés de regarder ces deux oiseaux comme
ne formant qu'une seule et même espèce.

» Le montagnard est très commun dans toute la
colonie du cap de Bonne-Espérance, où les habi-
tants lui donnent le nom de *booye-vaak* (faucon
rouge), ou *steen-vaak* (faucon de guerre); il se trouve
presque dans toute la partie de l'Afrique où j'ai
voyagé; il fréquente les montagnes, particulièrement
celles qui sont couvertes de rochers; il y vit
toute l'année, et ne quitte guère le canton qui l'a vu
naître; tous ces petits quadrupèdes, les lézards et
les insectes qui pullulent parmi les rochers, de-
viennent sa proie. C'est aussi parmi les rochers les
plus escarpés qu'il pose son nid à plat, sans être
abrité du haut. Ce nid, composé de brins de bois et
d'herbes, est assez négligemment fait; on y trouve
communément six, sept, et même jusqu'à neuf
œufs entièrement du même roux foncé que son
plumage.

» Cet oiseau, que j'ai nommé montagnard par
rapport au lieu qu'il habite préférablement à tout
autre, a le cri aigu, perçant; il fait entendre son
ramage, que l'on peut rendre par *cri-cri-cri-cri-cri-cri-cri-cri* — *cri-cri-cri*, répété précipitamment, et
d'une manière remarquable, toutes les fois qu'un
homme ou qu'un animal quelconque approche de
l'endroit où il se tient habituellement quand ils ont
des œufs ou des petits; ils sont très hardis; et pour-
suivent avec outrance tout ce qui approche des en-
virons du nid.

» Le montagnard est un peu plus fort de taille que
notre cresserelle d'Europe; sa queue n'est point
aussi étagée que la sienne, et ses ailes ne s'étendent
pas plus loin que le milieu de la queue, tandis que
dans la cresserelle elles passent les deux tiers anté-
rieurs. La cresserelle mâle a la tête bleuâtre, et la

(1) *Falco rupicolus*, Daudin; Levall., pl. 35; *falc-*
capensis, Shaw.

queue, de cette même couleur, est terminée de blanc et d'une large bande noire; on ne trouve point cette couleur ni sur la queue ni sur la tête du montagnard du Cap. La femelle de notre cresserelle a ces mêmes parties roussâtres, et ressemblent par là davantage à notre oiseau africain; mais elle a la queue rayée de plusieurs petites bandes peu séparées; les unes des autres, et le bout de sa queue est d'un blanc roussâtre, et se termine en dessus comme celle du mâle, par une large barre noire. La queue du montagnard est entièrement d'un roux clair, traversée seulement de quelques larges bandes brunâtres; elle n'est point barrée de noir, et n'est point non plus terminée de blanc ou d'un blanc roussâtre. Le reste de la couleur du montagnard se rapporte assez à celle de la cresserelle; mais en comparant les portraits de ces animaux, on y trouvera encore assez de différence pour ne pas les confondre.

» Je remarquerai, en passant, que la cresserelle se trouve également en Espagne et en Pologne; or, dans ces climats si différents elle n'a point varié; ainsi il n'est pas présumable qu'elle ait subi au Cap une telle variation, d'autant plus que la température du Cap approche de celle d'Espagne.

» Le montagnard a les ongles et le bec noirs, la base du bec et les pieds jaunes, les joues et le derrière de la tête d'un léger roussâtre, nuancé de brun; tout le manteau est d'un roux foncé, sur lequel sont des taches noires de formes triangulaires. La queue d'un roux clair pâle; des bandes brunes, le ventre et les jambes sont d'un gris brun, avec une ligne noirâtre le long de chaque plume. La poitrine et les flancs, dont la couleur est d'un rouge moins foncé que le dos, sont parsemées de taches longitudinales. Les plumes de l'aile sont noires dans toute la partie visible quand l'aile est ployée; en dessous elles sont rayées de blanc plus ou moins sali de roux.

» La femelle est un peu plus forte que le mâle, son roux est moins foncé, et les taches noires du manteau sont moins nombreuses.

4° Le FAUCON HUPPÉ (*) a été découvert au cap de Bonne-Espérance par Levaillant; il se rapproche, au dire de ce voyageur, de celui qu'Adanson a rapporté du Sénégal, et que les nègres de cette partie de l'Afrique nomment *tanas*. Le faucon dont il s'agit est huppé, et rappelle complètement, par les couleurs et surtout par leur distribution, le plumage du faucon d'Europe; mais il diffère du *tanas* décrit par Buffon par une taille beaucoup plus petite, mais aussi par la mandibule inférieure du bec, qui est garnie, comme dans le *tanas*, d'un crochet très apparent de chaque côté, mais qui est de plus tronquée net à son extrémité ou coupée carrément. Tout

porte à croire, cependant, que le *tanas* d'Adanson (*) et le *faucon huppé* de Levaillant, sont identiques et ne forment qu'une même espèce; mais comme la description de Buffon est fort peu détaillée, nous y-suppléerons en partie par celle de Levaillant, en faisant remarquer, toutefois, qu'il existe de nombreuses dissemblances entre la figure 28 de Levaillant et l'enluminure n° 478 de Buffon. La huppe n'est pas dessinée dans cette dernière planche.

Levaillant s'exprime ainsi en traçant l'histoire du *tanas* ou *faucon huppé*: « La huppe de ce petit faucon est très apparente; elle part du front et tombe jusqu'au-delà de la tête, quand l'oiseau incline les plumes qui la composent; il la retire souvent, et particulièrement quand il est animé soit par la colère, soit par un sentiment plus doux celui du rapprochement des sexes; c'est alors qu'il l'ouvre et qu'il l'étale pour plaire à sa femelle, laquelle il reste fort attaché. Le mâle a la taille d'un pigeon, et la femelle est d'un quart plus grosse, et a une huppe moins longue; du reste ils se ressemblent beaucoup par la teinte et la distribution des plumes, qui sont, sur tout le dessus du corps, d'un gris bleu ardoisé, tandis que la huppe est brune. La gorge, le cou et la poitrine sont d'un blanc; les parties inférieures, sur ce même fond, sont rayées de bandes transversales. La queue est également rayée en travers. Les pieds et les doigts sont noirs; la base du bec est bleuâtre, mais la pointe est noire, ainsi que les ongles très effilés et très bustes. De chaque côté naît, à la commissure du bec, un trait noir qui descend sur les côtés de l'œil est jaune orangé.

» Le faucon huppé fréquente les lacs, les bords de la mer et les rivières poissonneuses. Il ne pêche pas, mais il pêche, et se nourrit de tous les poissons et crustacés qu'il peut attraper; il s'en prend aussi d'oies, de moules et autres mollusques, dont il brise les tests avec son bec d'une grande force. Levaillant l'a vu poursuivre avec acharnement les mouettes, les hirondelles et même les albatros et les pélicans, oiseaux à la puissance auroit dû lui en imposer, et cependant tous le fuyoient sans hésiter. Les hirondelles les seules témoignent moins de frayeur que ces autres et massifs oiseaux; mais on sait que les sturges ont un grand courage, et qu'elles ne craignent pas d'attaquer l'homme ou de l'importuner de cris aigus et bruyants quand il s'approche de leur nid ou qu'il enlève leurs œufs ou leur progéniture; c'est un spectacle que nous avons vu fréquemment aux îles Malouines. »

Quand le faucon huppé a pris ses habitudes

(*) *Falco frontalis*, Daudin, Ornith., t. II : *falco gartuliculus*, Shaw; Levaill. Afriq., pl. 28, p. 80, t. I.

(*) Représenté pl. 478 des Enluminures de Buffon.

he sur les ri
chers; quand
noisit à cet e
elle dépose q
roussâtre. Le
l'incubation,
il ne manque
pêches. Tout
semble, et les
mer eux-mêm
nouvelle gén
on huppé pa
ens de chass
is Levaillan
poursuivoit,
qu'il les appr
des coups d
etroit qu'il n'a
anton qu'il hal
ême. Les je
e fauve répan
anc sole de la
ut varié de ro
etroit aussi qu
essor.

Le FAUCON A
d'Afrique. Se
espèce précéd
tiers de la que
es des jambes
les rectrices o
re blanchâtre q
détachent les
Le manteau
sont d'un gris
sur la tige de
eure du corps
sont semées d
pêches. Le bas-
de la queue s
de brun égale
e délicatesse.
e caractères d
à sa base, et c
étendue. Les d
noires; ils so
qui se trouvent
e du talon. L'o
e. La queue est
illiant dit avoir t
Namaguois : lo
rocher, et occu
enoit de prend

leco tibialis, Dau
2.

he sur les rivages de la mer, il niche alors sur les rochers; quand il fréquente les bords des rivières, il choisit à cet effet les arbres environnants, où la femelle dépose quatre œufs entièrement blancs, lavés d'un roussâtre. Le mâle partage avec elle les devoirs de l'incubation, et en prend les plus grands soins, il ne manque jamais de la nourrir du résultat de ses pêches. Toute la petite famille reste long-temps ensemble, et les jeunes ne se séparent que pour chercher eux-mêmes des soins tout aussi tendres à la nouvelle génération. Les très longues ailes du mâle huppé paroissent devoir lui faciliter les moyens de chasser, car il a le vol très rapide; mais le mâle Levallant ne lui a vu prendre les oiseaux qu'il poursuivoit, ce qu'il auroit pu faire aisément, qu'il les approchoit assez près pour leur donner des coups de bec et les faire crier; mais il est si étroit qu'il n'avoit d'autre but que de les éloigner de son anton qu'il habitoit, et dont il ne s'écartoit guère lui-même. Les jeunes diffèrent des vieux par une couleur fauve répandue sur tout leur plumage, et par une tache sale de la gorge, du cou et de la poitrine, et par un bec varié de roux et de gris brun, et la huppe est aussi plus étroite que quelques mois après qu'ils ont cessé de pousser.

Le FAUCON A CULOTTE NOIRE (1) est encore une espèce d'Afrique. Ses ailes, moins amples que celles de l'espèce précédente, ne vont pas au-delà des deux tiers de la queue. Le dessus de la tête, et les cuisses des jambes sont d'un noir brun. Les rémiges et les rectrices ont, avec cette même teinte, une bordure blanchâtre qui dessine leur contour externe, et se détachent des unes des autres. La gorge est blanche. Le manteau, ainsi que les couvertures des ailes, sont d'un gris brun, marqué d'un trait plus foncé sur la tige de chaque plume. Toute la partie inférieure du corps est d'un léger roussâtre, sur lequel sont semées des taches brunes, formées en anneaux. Le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont de la même couleur, et les cuisses de brun également; mais les traits bruns ont une délicatesse. Le bec, qui offre absolument les mêmes caractères que celui du faucon huppé, est d'un gris sa base, et couleur de corne dans le reste de son étendue. Les doigts, très forts, sont armés de griffes noires; ils sont jaunes, de même que les cuisses qui se trouvent être emplumées un peu au-dessus du talon. L'œil est très vif, et d'un brun foncé. La queue est un peu arrondie. Le mâle Levallant dit avoir tué ce faucon dans le pays des Namaquois: lorsqu'il l'aperçut il étoit posé sur un rocher, et occupé à dévorer un jeune lièvre qu'il venoit de prendre à l'instant même, car ses

chairs étoient encore chaudes et ses membres palpitants. Tout occupé à se repaître, il se laissa approcher et tuer sur sa proie. Au coup de fusil de Levallant, un autre oiseau de rapine prit son vol. Il parut à ce voyageur de plus forte taille, et il le supposa être la femelle. Cette opinion lui parut d'autant plus probable, qu'à cette époque de la saison la plupart des oiseaux qu'il observa dans le canton de ses chasses étoient apparés. En vain il resta à l'affût pour tuer cette femelle, qui voloit et revenoit sur la proie qu'il avoit laissée à la même place, elle disparut sans que Levallant ait pu confirmer ses soupçons. Un de ses guides lui assura que ce faucon étoit très commun sur les *Sneeuw-Bergen*, ou montagnes de neige, et qu'on le nommoit dans cette partie de l'Afrique *Klyne-berg-haan*, ou petit coq de montagne. A ce sujet, Levallant fait observer qu'en général les colons du Cap donnent ce dernier nom à tous les oiseaux de proie d'une certaine taille, qui ne sont pas des vautours; réservant aux petites espèces le nom de *valk*, ou faucon, et aux vautours celui de *aas-vogel*.

6° Le CONCOLORE (1) est encore un faucon d'Afrique qui paroît répandu sur les rivages du Sénégal jusqu'aux côtes de Barbarie, et qu'on retrouve en Egypte et, à ce que l'on suppose, dans quelques unes des îles de l'Archipel. Ses ailes sont très longues, car elles atteignent presque l'extrémité de la queue, et même M. Temminck dit qu'elles la dépassent, bien que la plume ne montre pas cette disposition. La rémige la plus externe est échancrée en dedans. Le bec est muni d'une forte dent, et les tarsi sont grêles et de longueur moyenne.

Tout le plumage du mâle, dans l'état adulte, est sans exception d'une seule nuance bleuâtre claire, tirant au gris cendré; mais toutes les plumes et les plumes portent une raie noirâtre sur leur ligne moyenne. Ces stries sont dues à la coloration foncée des baguettes. Quant aux rémiges, elles sont noires, ainsi que le bec; mais la cire, le tour des yeux et les pieds sont jaunes. Ce rapace a de longueur totale environ treize ou quatorze pouces. La femelle, dans la même période de l'âge, a le plumage foncé, couleur de plomb, nuancé de brunâtre; la tête et le bout de la queue à teinte plus sombre que le reste de la livrée.

7° Le FAUCON PÈLEGRINOÏDE (2) est encore une espèce africaine, qu'on rencontre au nord comme au midi, car M. Temminck en a reçu des individus de la baie d'Algoa, et M. Ruppell l'a rencontré dans l'Abyssinie. Ce rapace, avec des formes plus grêles,

(1) *Falco concolor*, Temm., pl. 330 (mâle adulte); *falco ardosiacus*, Vieill., Encycl., t. III, p. 1233.

(2) *Falco pelegrinoides*, Temm., pl. 479 (mâle adulte).

rappelle le faucon pèlerin d'Europe. Le front offre un mélange de roux et de blanchâtre terne, qu'entoure une bande noire en forme de fer à cheval, dont les branches passeroient au-dessus des yeux, et dont les pointes terminales se réuniroient en avant à une tache brune qui descend sur chaque joue, du rebord palpébral à l'angle de la mandibule inférieure, sur les jugulaires. L'occiput et la nuque présentent un demi-collier roux, marqué de trois taches noires, celle du milieu formant bandelette sur la nuque. Le dos et les ailes ont une teinte grise bleuâtre fort claire, marquée de grandes taches et de barres irrégulières d'un noir bleuâtre. La queue, d'un gris plus clair que le dos, est coupée transversalement, et porte vers la base des rectrices des bandes noires très étroites, dont la largeur augmente graduellement vers le bout de ces pennes, blanches à leur sommet. La gorge et les côtés du cou sont d'un blanc isabelle. La poitrine est d'un isabelle pur. Les flancs, le ventre et l'abdomen sont aussi de cette teinte; mais toutes les plumes de ces parties sont marquées de très petites stries longitudinales, et de petites taches triangulaires noires. La base du bec est jaune, mais sa pointe est bleue. La cire et les pieds sont d'un beau jaune, le cercle nu des yeux est orangé. Le mâle a un peu plus de treize pouces, et la femelle n'est pas plus grande que le mâle du faucon pèlerin.

Le jeune, probablement à sa seconde mue, ressemble entièrement, par les distributions et par les couleurs du plumage, au jeune du faucon pèlerin.

8° Le FAUCON CRESSSELLICOLE (1), qui a été envoyé de l'île de France ou Maurice, rappelle assez complètement, ainsi que son nom l'indique, les formes, la taille et les couleurs du plumage de la cresserelle d'Europe. Les parties supérieures sont d'un roux très vif, qui relèvent sur la tête et sur la nuque des petites rayures noires. Le dos et les ailes sont occupés par de grandes taches noirâtres. Sept bandes brunes, à peu près d'égale dimension, traversent la queue. Les parties inférieures sont d'un blanc pur, bien que des mèches brunes se dessinent sur les côtés du cou, et des taches noires triangulaires sur les côtés de la poitrine, du ventre, et les cuisses. Le bec est bleuâtre; la cire et les pieds paroissent jaunâtres, et la taille de l'oiseau, la queue comprise, est de dix pouces.

9° La CRESSERELLE (2) est un petit rapace qui retrace par ses formes la cresserelle vulgaire. De la

taille d'un merle, son bec est noir, sa cire et ses tarsi sont jaunes; la tête et le cou sont d'un roux cendré, le manteau rouge brun, le ventre, ainsi que les parties inférieures, d'un roux vineux orné de petites taches. La queue est arrondie, blanchâtre à la base, et rayée de brun. Les tarsi sont minces et grêles, les formes corporelles très sveltes. La femelle est jaunâtre sale, flammée de brun.

La cresserelle est propre aux contrées méditerranéennes. Elle est sédentaire en Morée, où elle se trouve comme la cresserelle, dans les tours élevées et dans les vieux édifices. M. Savi observe qu'elle paraît seulement de temps en temps en Italie, et rarement en Toscane. Son apparition sur les bords de l'Adriatique est aussi accidentelle. L'apparition de l'oiseau dans les îles de la Méditerranée semble se faire lieu lorsque les nûdes de sauterelles sont forcés de quitter l'Afrique et de traverser la Méditerranée dans les saisons sèches, pour se répandre dans les plaines cultivées de l'Italie. La cresserelle, qui se nourrit presque exclusivement de ces insectes, ne visite guère le midi de l'Europe qu'à la suite des sauterelles, et quand elles disparaissent elle réapparaît également. M. Cantraine l'observa en abondance en Toscane, dans les mois de mai et juin. M. Bory de Saint-Vincent, qui en tua plusieurs individus en Morée, où ce rapace est sédentaire, qu'il se nourrit principalement de lézards, et de petits reptiles, et d'insectes.

La cresserelle apparaît aussi à Naples, en Sicile, en Sardaigne, à Trieste, en Espagne, en Inde et au Bengale, d'où M. Bélanger en a rapporté plusieurs individus.

10° Le SÉVERUS (1), *aldrovandin* ou *gingin*, est de la taille du rochier d'Europe. Il en a aussi les formes; mais les couleurs du plumage diffèrent, et le pourtour de ses yeux est dénudé. Le sommet de la tête, la nuque et les joues sont d'un noir profond, le menton est teint de couleur plombée. Le manteau des ailes, le croupion et les deux pennes du milieu de la queue, sont d'une couleur ardoisée ou noirâtre. Une raie fine et noire suit dans le sens longitudinal les baguettes de chaque plume. Les rectrices sont d'un noir profond, et marquées de barbes intérieures de grandes taches rousses en forme ovalaire. La queue est parfaitement blanche. Toutes les pennes, les deux du milieu exceptés, sont noires; mais les barbes extérieures de ces pennes sont d'un gris ardoisé, et les intérieures marquées de taches d'un roux vif. La queue

(1) *Falco severus*; supra fusco-nigris, supra nigris; subtus castaneus, gula pallidior; supra alarum, cauda et rectrices apertibus castaneis. *Falco tundo* 19 et *semi pot.* *Allap-allap ginyen* J. *Falco sium* Horsf., Trans., t. XIII, p. 135. Faucon aldrovandin: *Falco Aldrovandit*, Temm., pl. 128 (adulte).

(1) *Falco punctatus*, Cuv., Gal. de Paris. Temm., pl. 45.

(2) *Falco tinnunculoides*, Natterer, Temm. Man. I, p. 31; *Falco cenchris*, Frisch, *Falco tinnunculoides*, Savi; *Falco gracilis* et *tinnunculoides*, Less. Ornith., pl. 93; Bory, Morée, pl. 2 et 3; Vieillot, Faune, pl. 16, f. 3.

roussâtre tr
rieures, et le
e bai. La nuq
s pieds sont
de dix pouce
ava.

Le FAUCON
commun. Il
b, le corps n
que sinués de
poitrine est fa
s taches arron
; le ventre es
; les tarsi so
oiseau quinze
olt deux varié
nt que dix po
ps moins dist
é. L'autre a le
de bleuâtre e
le bas - ventre
; la gorge et
e au milieu.

Le FAUCON
première vari
minck le dis
uvent les dét
accumulés da
qu'il en a do
nce très marqu
premier moy
blanche a la t
pèlerin d'Eu
ctions de l'éme
blent davanta
ond aux pieds
ngé adulte de
s sur les plume
on à gorge blan
ches rousses, di
s irrégulière.
e est tellement
elles se ressem
u'on ne peut
aucune autre d
plus ou moins
e roux et de b
blanche, le noir
et la région th

leo aurentius, La
deux variétés, ét
faucon à gorge b
rousse, l'un et l'
leo detroleucus, T
bracicus, Lilliger,

roussâtre très clair. Toutes les autres parties supérieures, et le dedans des ailes, sont d'un beau blanc. La nudité du pourtour palpébral, la cire et les pieds sont jaunes, et les dimensions totales de dix pouces six lignes. Ce faucon habite l'île d'Avava.

Le FAUCON ORANGÉ⁽¹⁾ est de la taille du hobereau commun. Il a le bec et les pieds de couleur de plomb, le corps noirâtre, le dos et la naissance des plumes sinués de bandes blanchâtres interrompues. La poitrine est fauve, les cuisses sont ferrugineuses, les taches arrondies et blanches sont éparses sur le ventre; le ventre est noirâtre, avec des rayures plus ou moins; les tarsi sont longs et grêles. Latham donne deux variétés⁽²⁾. L'une plus petite de taille, n'a que dix pouces de longueur, a les rayures plus distinctes, la gorge blanche et le cou noir. L'autre a les tarsi brunâtres, le corps noirâtre de bleuâtre en dessus, avec des rayures bleuâtres sur le bas-ventre, les cuisses rouges, rayées de blanc; la gorge et le cou roux pur, avec une tache blanche au milieu. Ce faucon habite la Guyane hollandaise, à Surinam.

Le FAUCON A GORGE BLANCHE⁽³⁾ nous paroît être la première variété du faucon orangé de Latham. Temminck le distingue comme espèce, ainsi que nous le voyons par les détails minutieux de comparaison accumulés dans le texte qui accompagne la description qu'il en a donnée; il s'exprime ainsi: « La gorge très marquée dans la grandeur doit servir de premier moyen de distinction. Le faucon à gorge blanche a la taille un peu moindre que le faucon à gorge orangée, tandis que l'orangé a les dimensions de l'émerillon. Les tarsi du premier sont plus longs que ceux du second, et ceux du second sont plus courts que ceux du premier. On voit au faucon à gorge orangée adulte de très fines bandelettes blanches sur les plumes noires du ventre, mais chez le faucon à gorge blanche elles sont remplacées par des taches rouges, distribuées d'une manière plus ou moins irrégulière. L'indication des couleurs du ventre est tellement semblable pour les deux espèces qu'on ne peut trouver dans le plumage de l'une aucune autre dissemblance que celle de l'éclaircissement plus ou moins marquée de la couleur noire du ventre et de blanchâtre. Dans le faucon à gorge blanche, le noir ne s'étend pas au-delà du cou, et la région thoracique est rousse. Chez le

faucon orangé, le noir, plus ou moins rayé de blanc ou de roux, couvre cette région, et la teinte rousse s'étend jusque sur le devant du cou. La femelle du faucon orangé porte en longueur totale seize pouces, et le mâle quatorze; tandis que les plus fortes dimensions de l'orangé sont de dix à douze pouces. »

En somme, le faucon à gorge blanche nous paroît être une variété légère de l'espèce précédente; on le trouve au Brésil.

Un noir parfait forme la couleur dominante de toutes les parties supérieures du corps, des ailes et de la queue, des joues, du ventre et des flancs. Un gris bleuâtre, répandu sur l'extrémité de chaque plume de ces régions, fait dominer une nuance glauque et bleuâtre sur cette masse noire. On compte cinq ou six rangées de taches distribuées en bandes interrompues sur les plumes de la queue; une rangée de taches roussâtres dans la femelle et blanchâtres dans le mâle, distribuées sur les barbes intérieures des rémiges. Le ventre est rayé de bandes rouges espacées, et plus ou moins interrompues; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, mais la poitrine est rousse et marquée de stries noires disposées sur le milieu des plumes; les cuisses, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont roux marron très vif.

45° Le FAUCON A CULOTTE ROUSSE⁽¹⁾ ou l'émerillon couleur de plomb de d'Azara⁽²⁾, l'*alconcillo plumbeo*, est la seconde variété du faucon orangé de Latham. M. Temminck, par suite de comparaison, l'a distingué comme espèce. C'est un oiseau qui vit au Brésil et au Paraguay, bien que d'Azara dise qu'il n'est pas commun dans cette dernière partie de l'Amérique. On rapporte qu'il suit les voyageurs à travers la campagne, voltigeant autour d'eux pour se jeter sur les petits oiseaux et les perdrix qu'ils font lever.

Un cendré couleur de plomb colore la tête, la nuque, le dos et les ailes. De larges croissants, d'un blanc pur, terminent toutes les rémiges secondaires. Les deux premières plumes alaires sont échancrées en dedans. Toutes affectent une teinte plombée, et une rangée de taches blanches couvre les barbes intérieures. Une bande blanche naît au-dessus des yeux, et se trouve nuancée de roussâtre au delà du bord externe de l'orbite, et passe le long de la partie postérieure du cou, où les extrémités opposées sont à peu près réunies. Une large bande d'une teinte bleuâtre suit les côtés du cou, et se dirige chez les jeunes sujets vers la poitrine, en venant aboutir aux côtés du cou dans l'adulte. Une deuxième bande, également plombée, forme une

(1) *Falco femoralis*, Temm., pl. 343 (âge adulte), et 121 (mâle, âge moyen).

(2) Apunt., 103, esp. 30.

Falco aurentius, Lath., Syn. 117.

Les deux variétés, érigées en espèces, sont, la première le faucon à gorge blanche, et la seconde le faucon à gorge orangée, l'un et l'autre décrits après l'orangé.

Falco deirolucius, Temm., p. 348 (fem. adulte), et *Falco cracivus*, Illiger,

moustache à l'angle du bec. La poitrine est blanc roussâtre, striée de brun. Le reste du cou en devant est blanc, et les plumes noirâtres du ventre sont finement lisérées de croissants de cette dernière couleur. Six ou sept bandes blanchâtres, très espacées, traversent la queue, que termine un liséré blanc. L'abdomen, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont roux clair. Le mâle a treize pouces de longueur.

L'âge moyen est caractérisé par du roux vif au front, aux joues, aux cuisses, aux rebords des ailes, sur la gorge, sur les côtés du cou. Le reste du plumage est brunâtre, et les bandes de la queue sont roussâtres. Toutefois, les rémiges secondaires sont frangées de blanc.

44° Le FAUCON DES PIGEONS⁽¹⁾ est une espèce exclusivement propre à l'Amérique du Nord, et qui a été confondue à tort avec le faucon d'Europe. Son plumage est brun obscur en dessus, blanc en dessous, avec des flammèches brunes. La queue est traversée par quatre bandelettes étroites et blanches. Ce rapace habite le sud des États de l'Union, et étend ses migrations au nord, jusqu'à la baie d'Hudson.

45° Le FAUCON CENDRÉ⁽²⁾ aussi des États-Unis, mais qui paroît habiter les régions les plus septentrionales des deux continents, est un gerfaut pour M. Cuvier, et un autour pour M. Charles Bonaparte. C'est un oiseau à plumage noirâtre, à pourtour des yeux blanchâtre, à queue rayée de plus pâle, à cire d'un jaune livide. Les jeunes sont d'un brun enfumé, flammé de ferrugineux. Le ventre est linolé de brun sur un fond blanc. La queue est marquée de quatre bandes noires, et est terminée par un liséré blanc.

LES ICTINIÉS⁽³⁾.

Sont des rapaces d'Amérique, qui vivent d'insectes, de serpents et de lézards. Leur corps est oblong, peint de cendré ou de bleu plombé. Leur tête arrondie a un bec court, droit, muni d'une cire, étroit sur son arête, comprimé sur les côtés, et dont la mandibule supérieure crochue est dilatée au rebord en une sorte de dent. L'inférieure, plus courte, droite, obtuse, est échancrée au bout.

(1) *Falco columbarius*, L., Wils., t. II, p. 107; t. VI, pl. XV, fig. 3; *tinnunculus columbarius*, Vieill., Am., pl. 11; Charles Bonaparte, Syn. pl. 28.

(2) *Falco atricapillus*, Wils., Am. Ornith., pl. 5, fig. 3 (vieux mâle); et pl. 10, fig. 1 (jeune); *falco palumbarius*, L., Ch. Bonaparte, Syn. p. 28.

(3) *Ictinia*, Vieill., Encycl., t. III, p. 1207.

Les narines sont obliques, lunulées. Les ailes larges, d'ailleurs, ont leur troisième rémige la plus grande. Les tarses sont courts, grêles, les jambes sont complètement emplumées. Les doigts presque égaux sont armés d'ongles courts et peu aigus. La queue est formée de douze rectrices égales.

L'ICTINIE BLEUATRE⁽¹⁾.

Habite le Brésil, la Guyane, le Mexique et le midi des États-Unis, et surtout le territoire de la Natchez. Elle vole à une grande hauteur, y reste long-temps stationnaire, et s'élançe avec rapidité pour saisir les insectes et les oiseaux dont elle se nourrit. La tête, le dessus du cou et du corps d'un gris bleuâtre, qui prend une teinte souvent très foncée sur le dos et sur le croupion; se changeant en noir sur les couvertures supérieures et les rectrices. Les plumes les plus externes de la queue ont chacune trois marques blanches sur le bord interne, qui s'étendent en dessous jusqu'au bord opposé. Les ailes sont presque noires. La première rémige est de cette dernière couleur, tandis que les cinq suivantes ont leur tige blanche et leurs barbes internes d'un brun ferrugineux. Les couvertures inférieures sont d'un gris bleu plus foncé que sur la tête, et cette couleur, quoiqu'un peu moins intense toutefois, est propre à toutes les parties inférieures. Les ailes vont jusqu'au bout de la queue. Cet oiseau offre diverses variétés dans la taille, soit dans l'intensité des nuances, soit par des rayures sur les couvertures inférieures. Les pieds sont orangés, l'œil rouge cerise, et la cire brune.

Les jeunes de l'année sont gris brun, et les rémiges sont terminées de blanc. Les parties inférieures blanchâtres sont marquées de longues flammèches brunes. Les femelles ne diffèrent de la mâle que par la taille.

L'ictinie ophiophage⁽²⁾, décrit par Vieillot, est une espèce distincte, ne diffère nullement de la précédente, et ne repose que sur le jeune de l'ictinie plombée⁽³⁾.

(1) *Ictinia plumbea*, Vieill.; *falco plumbeus*, pl. 12; Vieill., Am. pl. bis; *mitan cressorella*, pl. 180; *falco cinereus*, Gm. Edw. Glan., t. III, p. 1207 (jeune).

(2) *Ictinia ophiophaga*, Vieill., Encycl. III, p. 1207; *lan du Mississipi*, Wils., pl. 25, fig. 1.

(3) Ch. Bonaparte, Syn. p. 30.

ont des ac
es et élanç
res entour
rappor d
bec est n
, à rebord
renflé, mai
et les narin
antés sur la
dies, perc
, fort allo
, vêtus jusq
armés d'ongl
ondie.
busards sor
d'insectes,
oissons. Ils
quelques espèc
dès leur n
nourriture, so
nt que lorsqu
on a décrit :
té pl. 424 des
plupart des r
Enl. 460), et
, bien que M
, qui fait de
la *soubuse*, o
43 et 480. To
eu près incon
exceptée.
e BUSARD DE N
re fois par l
e nom, et di
on l'avoit co
dans les mara
x à six œufs d
s d'avril, et e
r M. Baillon
s individus qu
ion avoient l'e
d'anguilles,
de longueur.
nouilles. M. V
rus, Bechst., Cu
leo *aruginosus*,
leo *rufus*, Vieill.
leo *pygargus*, L.
ill., *falco cyane*
rus *Montagu*,
maraceus, Mont
roceed, IV, 50.
ll.

LES BUSARDS (1).

ont des accipitres que caractérisent les formes et élancées, une collerette de plumes aurifères entourant le cou, et qui leur donne un certain rapport de physionomie avec les chouettes. Le bec est médiocre, mince, comprimé sur les côtés, à rebord de la mandibule supérieure légèrement renflé, mais sans dents. L'espace compris entre les narines est recouvert de poils rigides, implantés sur la ciré. Les narines sont oblongues, percées dans le sens longitudinal. Les os, fort allongés, sont garnis de scutelles en sautoir, vêtus jusqu'à l'articulation, et leurs doigts sont armés d'ongles médiocres. La queue est élargie et arrondie.

Les busards sont répandus sur tout le globe. Ils se nourrissent d'insectes, d'oiseaux, de petits quadrupèdes et de poissons. Ils nichent sur les arbres, et la ponte de quelques espèces est de quatre œufs. Les petits, dès leur naissance, prennent eux-mêmes leur nourriture, sont nourris dans le nid qu'ils ne quittent que lorsqu'ils sont en état de voler.

On a décrit : 1° le *busard des marais* (2), représenté pl. 424 des Enluminures. 2° Le *harpaye* (3), que la plupart des naturalistes réunissent au précédent (Enl. 460), et qu'ils regardent comme le mâle de la harpaye, bien que M. Vieillot partage l'opinion de Linné, qui fait de ce harpaye une race distincte. 3° Le *soubuse*, ou *oiseau saint-martin* (4), Enl. 443 et 480. Toutes les autres espèces lui ont été attribuées, et sont étrangères, la suite en exceptée.

Le *BUSARD DE MONTAGU* (5) a été décrit, pour la première fois par l'ornithologiste anglois dont il porte le nom, et distingué de la soubuse avec laquelle on l'avoit confondu jusqu'alors. Ce rapace se trouve dans les marais de la Picardie. Sa ponte est de six œufs d'un blanc bleuâtre. Il y arrive le premier d'avril, et en part probablement en octobre. M. Baillon ne l'a pas vu pendant l'hiver. Les individus que ce naturaliste a eus en sa possession avoient l'estomac rempli de poissons, et de morceaux d'anguilles, coupées par tronçons de deux à trois lignes de longueur. Il y a aussi trouvé des débris de moules. M. Vieillot ajoute : La nourriture

de ce busard étant différente de celle de la soubuse, ne peut-on en inférer que si le premier ne fréquente que les marais, la seconde vit plus exclusivement dans les campagnes et les terrains secs ? M. Temminck affirme de son côté qu'il est très commun dans les marais et dans les dunes en Hollande.

Chez le mâle, la tête, le cou, la gorge, la poitrine, les scapulaires, les plumes intermédiaires et secondaires des ailes, leurs couvertures supérieures, une grande partie de celles de dessus la queue, et la face supérieure de ces mêmes rectrices sont d'un gris blanchâtre. Cette couleur est plus sombre sur le manteau, plus claire sur les plumes du milieu de l'aile, la gorge, le devant du cou, la poitrine, et les deux rectrices intermédiaires. Les quatre rectrices externes ont à l'intérieur quatre ou cinq grandes taches noirâtres, sur un fond gris. Ce gris est remplacé sur les autres par du blanc. Enfin, ces taches noirâtres deviennent rousses sur les deux plus extérieures de chaque côté. Le ventre, le bas-ventre, ont des marques d'un gris bleuâtre sur un fond blanc. Les jambes et les couvertures inférieures de la queue sont tachetées de roux sur un même fond. On remarque sur les ailes une bande transversale, composée de plusieurs taches noirâtres, situées sur le milieu de leurs rectrices moyennes. Toutes les plumes primaires sont noires sur les deux faces, et leurs couvertures inférieures sont blanches et marquées de brun. La ciré est verdâtre, l'iris d'un jaune brillant, et la queue parfaitement cunéiforme. La première rémige est plus longue que la sixième, mais la troisième est la plus longue de toutes.

La femelle, qui a été tuée par M. Baillon en même temps que le mâle lorsqu'ils donnoient à leurs petits des tronçons d'anguilles, a toutes les parties supérieures et les ailes d'un roux un peu sombre, avec du blanc sur la nuque, deux taches de cette même couleur près des yeux, l'une au-dessus de l'angle externe, l'autre au-dessous, et séparé par un trait brun qui s'avance sur les joues. Les couvertures supérieures de la queue sont blanches; les plumes de la gorge, du cou en devant, et de toutes les parties postérieures, sont rousses et tachetées dans le sens longitudinal de brun sur leur milieu; mais ces taches sont plus étroites que chez la femelle du busard soubuse, particulièrement sur le devant du cou et sur la poitrine. Les grandes plumes des ailes sont d'un cendré sombre, avec des bandes transversales et noirâtres à leur extrémité. Toutes les rémiges sont blanches en dessous, barrées et terminées comme en dessus.

Les jeunes de l'année diffèrent beaucoup des vieilles femelles. Le sommet de la tête et toutes les parties supérieures sont d'un brun foncé; mais

1. *Falco*, Bechst., Cuv.

2. *Falco tinnunculus*, Aldrov., L. *Proceed.*, III, 50.

3. *Falco rufus*, Vieill. *Proc.*, I, 115.

4. *Falco pygargus*, L. (fem. jeune) : *circus gallinarius*, L., *Falco cyaneus*, Tem.

5. *Falco Montagu*, Vieill., *Encyc.*, t. III, p. 1244 ;

6. *Falco Montagu*, Mont. *Ornith. Dict.*, et Vieill. *Gal.*,

7. *Proceed.*, IV, 50. *Faune franc.*, pl. 10.

comme chaque plume est bordée et terminée de roux clair, la teinte brune en est affaiblie. On remarque sur l'occiput un grand espace d'un roux jaunâtre, marqué de taches brunes. La région des yeux et des oreilles est d'un brun foncé. Au milieu de cet espace règne une grande maculature blanche. Les rectrices sont rayées, à égale distance, par trois bandes brunes et trois bandes rouges, puis lisérées à leur sommet de roux clair. Toutes les parties inférieures, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, n'ont qu'une nuance rousse uniforme. L'iris est brun.

Nous avons rapporté avec des détails minutieux les descriptions données par les auteurs modernes, concernant ce busard, qui est très répandu dans l'est et le midi de l'Europe, notamment en Hongrie, en Pologne, en Silésie, en Autriche, en Dalmatie, et dans les provinces illyriennes. Déjà il est moins commun en Italie, en Suisse, et plus rare en Angleterre. C'est un grand destructeur de reptiles, qui ne dédaigne pas les petits oiseaux. Il niche dans les bois voisins des marais et des lacs couverts de joncs. La femelle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc pur.

2° Le busard harpaye, variété indienne (!).

La harpaye d'Europe est un de ces oiseaux qu'on rencontre dans tout l'ancien monde, aussi bien en Asie, en Afrique qu'en Europe. La variété qui vit aux Indes est cependant remarquable par quelques particularités de taille et de plumage dont il est bon de se rendre compte, et qui peuvent un jour servir à dresser une échelle des dégradations climatiques, constituant ce qu'on nomme une variété d'espèce.

Les busards sont nettement définis dans l'état actuel de la science. Il est vrai que M. Savigny, dans son beau travail systématique sur les oiseaux accipitres, a le premier mis en usage une série de caractères de différente valeur, mais tous précisés avec sagacité (Égypte, Syst. des oiseaux, 1810, p. 30). C'est ainsi que les busards lui rappeloient les hypoboréens des Grecs, et qu'il les plaçait dans sa tribu : *circi*, *cœnei*.

La harpaye paroît être le véritable hiérax ou mangeur de grenouilles d'Oppian, et le *deryah* des Arabes. Cet oiseau, bien distinct du busard des marais, dont on l'a long-temps regardé comme l'âge adulte, est donc le type des *circus*, qu'on reconnoît aisément à l'organisation générale suivante : le bec est un peu allongé, incliné presque dès son origine, convexe, très recourbé en pointe crochue, comprimé sur les côtés, et à mandibule supérieure, un peu dilatée au milieu. La cire est déprimée, peu

(!) *Circus rufus*, varietas *indica*, Less., Zool. de Bélanger, Ornith. p. 228.

marqué, et avance d'un tiers sur la longueur du bec. Les narines sont très amples, nues, ouvertes, percées dans le sens longitudinal du bec, forment un ovale irrégulier, dont le bord supérieur est droit, et l'inférieur en demi-sphère. La mandibule inférieure est courte, retroussée, canaliculée à bords lisses et coupants. Le bord de la supérieure n'est pas régulièrement lisse, mais bien un peu ressaut au milieu. L'espace qui sépare l'œil des poils de chaque côté est abondamment recouvert de rines ou de soies fines. La commissure est feu jusqu'à sous les yeux. Les tarses sont longs, garnis d'aréoles sur toute leur surface, excepté en dedans où apparoit une rangée de squamelles minces, qui règnent aussi sur les doigts. La plante des pieds est rugueuse, charnue, et les squamelles ont chacune au nombre de trois sur le pouce, et de quatre sur tous les autres doigts. La médiane est plus longue que l'interne et l'externe, et leurs ongles sont aigus, pointus, peu recourbés, convexes en dedans, et en sillon léger en dessous. Celui de l'externe est le plus petit. Les ailes sont presque aussi longues que la queue. Elles sont épaisses, les primaires longues, la première la plus courte, la deuxième égale à la cinquième, les troisième et quatrième égales et les plus longues. Ces cinq dernières rémiges sont échancrées à leurs barbes externes, aux deux tiers supérieure de leur longueur. Les rémiges secondaires sont épaisses, larges, diocres. La queue est allongée, composée de dix rectrices roides, arrondies, un peu inégales en longueur, moyennes ont leurs barbes égales; les latérales ont leurs barbes externes très courtes.

Les oreilles des busards sont recouvertes de petites plumes allongées, serrées, retracant en partie la collerette des strix, avec lesquels cette partie de leur plumage les assimile. De plus, la nature de leurs plumes est douce et mollette. Leur tête est un peu déprimée, mais leur face est élargie. Il est de fait que, par sa forme svelte, élancée, leur queue allongée, ils ont beaucoup d'analogie avec les *surnies* ou charbonniers éperviers.

La variété indienne de la harpaye, dont les dimensions sont redevables à M. Bélanger, est longue de vingt-deux pouces. Son bec et ses ongles sont noirs, la cire est bleuâtre, et les tarses d'un brun pur. Les plumes du front et de la tête sont blanches, étroites, d'un roux assez vif, et dorées sur les bords. Les rectrices d'une teinte brun noir foncé. Le dessus du cou est roux, et le dessous avec de longues flammes brunes, et le dos et les ailes sont d'un brun fauve, qui passe au marron le croupion. Les grandes couvertures alaires sont brunes, frangées de marron, et les petites couvertures des épaules sont d'un roux cannelle, et les couvertures moyennes avec flammèches brunes. Les couvertures moyennes

ails sont
endré des
nches à leu
son.
la gorge est
e larges flamm
horax et de
ux, avec la
les sont lon
que le ver
eue. Cette
essous d'un
ce est d'un
et oiseau vit
Le TCHOUG
ale, et sur c
Inde, de n
construit Rei
vulgaire chi
qua aux al
l'avoir vu v
ets intérieur
TCHOUG a le
particulière
roides de la
en avant, et
vert les nari
pourtour de
et le menton
Les scapular
noirâtre, et l
et mélangées
de la tête se
blanches et
rémiges sont n
perle de n
ps et la régio
ge. La queue
lavé de rous
portent chac
un. Les tarse
emelle est gris
TEESA (?), no
in, habite les
rès. Sa longue
anglais. Il a
pe la lige des p
rices d'une tei
par sept bande
trices alaires e
leo melanoleuc
es Indes, Sonne
At. p. 32, t. 1
nd white india
us tacea, FRAN
h. ?

Les ailes sont brun chocolat, que relève le gris glacé du cendré des petites rémiges, car les primaires sont blanches à leur naissance, et brunes à leur terminaison.

La gorge est roussâtre, le devant du cou est fauve, les larges flammets brun marron. Les plumes du thorax et des flancs sont d'un blanc jaune ferrugineux, avec larges flammets marron. Les plumes des ailes sont longues, touffues, d'un marron fort vif, et que le ventre et les couvertures inférieures de la queue. Cette dernière, légèrement deltoïdale, est composée d'un blanc mat, mais le dessus de chaque plume est d'un gris blond, à teinte douce.

Cet oiseau vit au Bengale.

Le TCHOUG (?) est un busard assez répandu au Bengale, et sur quelques autres points du continent indien, de même que dans l'île de Ceylan, où il a été rencontré Reinhold Forster, qui le cite sous son nom vulgaire chingalais de *Kalu-Kurulgoya*. Il est commun aux alentours de Calcutta, et Levaillant l'a vu voler au-dessus de sa tête dans les îlots intérieurs du cap de Bonne-Espérance.

Le TCHOUG a le bec entièrement noir et fort lui-même, particulièrement à sa base, d'où partent des osselets de la même couleur, qui tous se dirigent en avant, et se recourbent en haut après avoir percé les narines. On remarque aussi des poils courts tout autour de la mandibule inférieure. La tête, le front et le menton sont brun très foncé, ou tirant au noir. Les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un brun noirâtre, et les parties avoisinantes sont blanches et mélangées de blanc et de brun. Sur le derrière de la tête se dessine un espace que des teintes blanches et brunes émaillent en s'associant. Les rémiges sont noir mat, et les secondaires d'un brun perle de nuance fort agréable. Le dessous du ventre et la région du croupion sont d'un blanc pur. La queue, parfaitement égale, est gris lavé de roussâtre, mais les deux penes du dessous portent chacune à leur extrémité un croissant brun. Les tarses sont jaunes.

La femelle est gris blanc, flammée de noir.

Le TEESA (?), nouvellement décrit par le major G. S. Teesa, habite les rives du Gange, entre Calcutta et les monts Népoules. Sa longueur totale est de dix-sept pouces anglais. Il a la tête et le corps roux brunâtre, avec la lige des plumes fauve. Le bas du dos et les rémiges d'une teinte ferrugineuse. Les ailes sont composées de sept bandelettes fauves et peu arrêtées. Les rectrices alaires et l'abdomen sont teintées de

Falco melanoleucus, Gm.; Lath. esp. 85; faucon à ventre blanc, Indes, Sonnerat, Itin. t. II, p. 182; le tchoug, Af. pl. 32, t. I, p. 87; Proceed. t. I, p. 115; *Falco white indian falcon*, Pennant.

Falco taccoa, Franchl., Proc. I, 115; *suggun falcon*, ?

blanc. Les plumes tibiales et le croupion se trouvent être colorés en roux, lavé de blanchâtre. Le front, la gorge et un trait mince sur la nuque, sont d'un blanc tranchant sur le fond de ces parties. Le bec et les pieds sont jaunes, mais le premier est noir à sa pointe. On ne sait rien des mœurs de cette espèce.

5° Le BUSARD AXILLAIRE (?), dont on ne connaît pas de figure, a été décrit par Latham, qui lui donne pour patrie la Nouvelle-Hollande. Cet oiseau a le corps bleuâtre en dessus, blanc sur les parties inférieures, avec les sourcils, les aisselles et le bec noirs, mais les tarses jaunes. Ce qui le caractérise, c'est un faisceau de longues plumes noires qui recouvre les parties inférieures de l'aile.

6° Le BUSARD PALE (?), dit M. le lieutenant colonel Sykes, a été généralement regardé par les voyageurs comme une simple variété de l'oiseau saint-martin d'Europe (?), mais il en diffère dans ses deux plumages de mâle et de femelle; et dans la livrée du premier on ne remarque point les taches blanches qui devoient exister sur l'occiput, ni les bandelettes noires qui sillonnent la poitrine de l'oiseau d'Europe.

Les grandes couvertures de la queue et les plumes du dos sont blanches et barrées de brun cendré, et les quatre rectrices, les plus externes, n'ont point de bordure blanche. Enfin, au lieu de sept bandes, la queue n'en a que quatre en dessus. Ce busard a donc le plumage d'un gris pâle sur le corps, plus foncé sur les ailes et le dos. Il est blanc en dessous, de même que le croupion, mais ce dernier est linéolé de gris et de blanc. Les troisième, quatrième et cinquième rémiges sont fauves. Les yeux sont d'un jaune verdâtre. Le mâle a dix-huit pouces de longueur, et la femelle en a dix-neuf et demi. Celle-ci a le plumage de la femelle du busard saint-martin d'Europe, mais les teintes sont plus claires, et la queue, au lieu de six barres brunâtres, n'en a que quatre.

Cet oiseau se nourrit principalement de lézards, et ne paroît pas percher sur les arbres. Il se tient presque uniquement dans les plaines rases et pierreuseuses, là, en effet, où se plaisent les petits reptiles. M. Sykes n'a jamais vu le mâle et la femelle aller ensemble.

7° Le BUSARD DE SYKES (?), est encore une espèce indienne qu'on rencontre dans le Dikhun, et que M. Sykes donne comme nouvelle, en l'appelant *varicé*. Mais comme une espèce de ce genre a déjà été décrite sous cette même désignation par M. Vieil-

(1) *Circus axillaris*; Vieill., Encycl. III, 1242, *falco axillaris*, Lath.

(2) *Circus pallidus*, Sykes, Proceed. II, 80.

(3) *Falco cyaneus*, Auct.

(4) *Circus Sykesii*, *Circus variegatus*, Sykes, Proceed. II, 81.

lot⁽¹⁾, nous lui avons provisoirement appliqué le nom de ce voyageur. Ce busard est remarquable; les deux sexes semblent offrir une plus grande conformité de coloration que les autres oiseaux de cette tribu. Le mâle a le dessus de la tête, la nuque et la poitrine roux, mais le milieu de chaque plume est largement brunâtre. Le dos, les scapulaires et les rémiges les plus externes sont d'un brun intense; tandis que les couvertures de l'épaule, les rémiges les plus internes, de même que les rectrices, sont grises. Le ventre et les plumes tibiales sont rousses. Les tectrices supérieures de la queue sont variées de roux, de blanc et de brun, et les inférieures sont gris foncé. Ce rapace a dix-neuf pouces et demi de longueur, et la queue seule a neuf pouces trois lignes.

8° Le BUSARD A SOURCILS BLANCS⁽²⁾, auquel M. Vieillot donne pour patrie les grandes Indes, n'a point encore été figuré. Trois couleurs sont répandues sur son plumage: du noir sur la tête, la gorge, le dessus du corps et des ailes; puis des petits traits de cette couleur se dessinent sur le fond bleu du menton. Ce bleu, mais éclatant, colore toutes les parties postérieures, et les sourcils, le rebord du front, le dessous des ailes et de la queue. Les tiges des pennes et des grandes couvertures sont noir luisant, et quatre bandes noires traversent le blanc de la queue. Au-dessous le rebord des rémiges est cendré. La femelle ou le jeune âge a toutes les parties supérieures brunes. L'occiput est tacheté de blanc; la collerette est noire et blanche, et les plumes des parties inférieures ont leurs tiges brunes sur un fond blanc. Deux sourcils blancs caractérisent ce busard.

9° Le MAURE⁽³⁾ semble être le busard que M. Vieillot n'a fait qu'indiquer dans le Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle⁽⁴⁾, en se bornant à cette phrase: corps noir, queue d'un gris bleuâtre, patrie inconnue. Nous suivrons donc la description qu'en donne l'auteur des planches coloriées. C'est au cap de Bonne-Espérance que vit cet oiseau que Levaillant a décrit d'une manière exacte⁽⁵⁾. Il est en entier d'un brun couleur de suie, mais la teinte générale s'affaiblit vers l'extrémité de chaque plume, et prend un ton blanchâtre, ou semble être bigarrée de blanc, lorsque les mêmes plumes viennent à perdre la symétrie de leur arrangement. Les rémiges et les pennes secondaires ont aussi cette coloration blanche à leur base, le reste est brun noirâtre, les barbes les plus extérieures exceptées qui sont d'un cendré légèrement bleuâtre. Les rectrices sont marquées par qua-

tre bandes brunes relevées d'un pareil nombre de bandes cendrées: celles-ci au revers affectent une disposition très claire. Un reflet grisâtre apparaît sur les joues. Le bec est noir et les pieds sont jaunes. La livrée des deux sexes parait être identique. Le mâle a dix-sept à dix-huit pouces, et la femelle dix-neuf et quelques lignes.

Les jeunes diffèrent des adultes d'une manière notable. Les parties inférieures ressemblent particulièrement et la distribution des taches à ces mêmes parties dans la femelle du busard saint-martin d'Europe; sur la poitrine et le devant du cou, c'est un mélange de fauve et de brun avec de longues mêlures de brun foncé. Le ventre et l'abdomen sont d'un blanc sale marqué de grandes taches irrégulières et de quelques flammèches noirâtres. Les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont isolées. Tout le dessus du corps est noirâtre, varié de taches de bordures roussâtres. La base des rémiges est blanche pure; il en est de même des rectrices, mais celles-ci portent des bandes noires et grises alternantes.

10° L'ACOLI⁽¹⁾ a été découvert par Levaillant au cap de Bonne-Espérance, et son histoire laisserait à désirer dans l'ouvrage sur les oiseaux d'Afrique et habile ornithologiste: aussi la suivrons-nous dans tous ses détails.

L'acoli, dit Levaillant, est un oiseau de proie qui peut tenir sa place à côté de l'oiseau saint-martin avec lequel il a infiniment de rapports: même dans les mêmes proportions, et les couleurs à peu près identiques, seroient prendre cet oiseau pour n'être qu'une variété de l'oiseau saint-martin; mais une particularité qui les sépare l'un de l'autre, c'est que le mâle a la base du bec d'un beau rouge, particulièrement dans le temps des amours, et qu'il a le ventre noir.

L'acoli, comme le busard saint-martin, a le bec allongé et svelte, les jambes et les tarses longues, et la queue: caractères qui conviennent également aux éperviers, mais ceux-ci n'ont pas les ailes si longues. La couleur principale de cet oiseau est un beau gris bleu pâle, répandu sur la tête, le cou et le manteau. Les plumes tibiales descendent fort haut, bien que les tarses soient nus; le dessous du ventre est blanchâtre, mais finement rayé.

L'acoli a le cri aigre: aux environs du Cap de Bonne-Espérance les terres labourées, dans les lieux sans culture, il recherche les terrains sablonneux. C'est habituellement sur un taupinière, une motte de terre ou un nid de fourmis blanches, qu'il se perche pour attendre les souris, les mulots et les taupes, ainsi que tous les petits oiseaux dont il fait sa proie. L'acoli vole très bien et avec une grande rapidité, mais son vol est toujours bas. Il est peu farouche, et se laisse facilement approcher.

(1) *Circus acoli*, Vieillot: *falco acoli*, Daudin: *Circus acoli*, Vieillot, *Africq.*, pl. 31, t. 1, p. 65.

(1) Encycl. t. III, 1216.

(2) *Circus leucophrys*, Vieillot, Encycl. III, 1215.

(3) *Falco maurus*, Temm. pl. 461, *circus ater*, Vieill., Encycl. III, 1215?

(4) Tom. IV, p. 459.

(5) Levaill. *Africq.* t. I, p. 65, à la suite de la description du Grenouillard.

se facilement approcher. Il suit le chasseur, et se fait de lui-même tourner autour de l'homme qui voit dans la palme, afin de se jeter sur les roseaux qu'il fait lever sur son passage, ce qui fait singulièrement les moyens de le tirer. Satisfait de la chasse, l'acoli va se percher sur les buissons et se reposer.

On voit communément le mâle et la femelle ensemble. Ils construisent leur nid dans les buissons. Le nid est de quatre œufs ovalaires et d'un blanc sale. Les colons de Swart-Land nomment l'acoli *perk-walk* ou *faucon blanc*, d'autres l'appellent *perk-vanger* ou *attrapeur d'alouettes*. Il a le bec noirâtre et la cire d'un rouge éclatant. Ses yeux sont orangés de même que les tarsi. La femelle est plus grosse que le mâle, a le rouge de sa queue plus terné.

Le GRENOUILLARD (!) que Levaillant a observé dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, a les tarsi et les formes du busard des marais de l'Europe. Tout le dessus du corps est d'un brun de fumée, l'ombre lavé en dessous, car la partie cachée des plumes est blanche. La gorge et les joues sont couvertes de plumes foibles et à barbes désunies, et portent une bande longitudinale blanche. Le dessous du corps est d'un brun clair, le bec est varié de blanc sur la poitrine et le bas du cou. Sur les jambes la couleur blanchâtre borde les plumes, qui sont d'un roux ferrugineux, et que les couvertures inférieures de la queue. Les tarsi sont bruns en dessous et rayés de bandes transversales blanches et brun clair. La queue est carrément au bout, et rayée de brun foncé. Le bec du cou et le poignet de l'aile sont parsemés de maculatures blanches. Les pieds sont jaunes à la base du bec d'un bleu pâle, la pointe noire, et les tarsi brun. Les ailes dans le repos atteignent les deux tiers de la longueur de la queue.

Les colons du Cap et les Hottentots qui voient souvent ce rapace planer sur les marais, et se percher sur les buissons ou sur les arbres qui les environnent, d'où il fond sur les grenouilles qu'il dévore et qu'il dévore dans l'épaisseur des roseaux, ont donné le nom de *kikvors-vanger* ou *attrapeur de grenouilles*. Mais le grenouillard ne se borne pas à la chasse aux batraciens, il poursuit aussi les poissons d'eau, surtout les jeunes.

Levaillant, en planant avec grâce et agilité au-dessus des marais que son œil, toujours fixé sur sa proie, sur laquelle il fond avec une sûreté. S'il sort des roseaux aussitôt qu'il s'y voit, c'est l'indice le plus certain qu'il a manqué sa proie, autrement il la dévoreroit sur place.

Il sait également pêcher avec adresse. Cet oiseau fait son nid dans les marais, au milieu des joncs et des roseaux et avec des parcelles de ces plantes. La femelle pond de trois à quatre œufs blancs.

Le rapace qui nous occupe est généralement répandu dans toute l'Afrique, depuis le cap des Aiguilles jusque chez les Cafres; mais il n'est nulle part plus commun que sur les bords du Duvven-Hoek, du Gaurits, du Brak, et dans les marais d'Auteniquol.

La femelle est plus grosse que le mâle d'un tiers. Elle n'en diffère que par quelques teintes plus faibles du plumage.

12° Le JAVANOIS (!) est un busard fort peu connu, si même il appartient au genre busard. Ce que l'on en sait se borne à dire qu'il a la cire noire, puis jaune dans son milieu; la tête, le cou et la poitrine couleur marron, le dos brun et les pieds jaunes. On dit qu'il habite les côtes de Java.

13° Le BUSARD BARIOLÉ (?), mâle et adulte, a le cou, le dessus de la tête et du dos gris cendré; les plumes des couvertures des ailes sont de la même couleur et bordées de blanc; l'extrémité des grandes plumes est noirâtre, avec une petite bordure blanche dans le reste de son étendue. Tout le devant du corps offre des bandes transversales légèrement ondées, alternativement blanches et d'un roux vif. La couleur de ces raies est moins tranchée à la poitrine qu'au ventre; sur les plumes qui recouvrent le haut des tarsi et les couvertures inférieures de la queue. Les grandes plumes caudales, blanches en dessous avec quelques taches brunes sur le bord, sont cendrées en dessus et terminées par une large raie irrégulière, brunâtre, bordée de blanc. Une tache fauve mêlée de brun, qui se voit sur le cou, semble indiquer que cet oiseau n'avait pas encore entièrement perdu la livrée du jeune âge. Cette assertion paraît encore fortifiée par la bande et les taches brunes de la queue. La cire, l'iris et les pieds sont jaunes, les ongles sont noirs. Le bec est médiocre, pointu, très poilu et blanchâtre à sa base, noir à sa pointe dans les deux mandibules; l'arête de la supérieure est assez saillante. Sa longueur est de quinze pouces; celle de la queue de six; celle du bec d'un pouce, et son envergure est de deux pieds.

Ce busard vit aux îles Malouines. Plus petit que le *Falco cyaneus*, il diffère du *cinereus*, avec lequel il a des rapports, par la longueur relative des plumes alaires. Dans ce dernier, les ailes s'étendent jusqu'à l'extrémité de la queue, et la troisième rémige excède en longueur toutes les autres; tandis que dans

(*) *Circus Javanicus*, Vieill. Encyc., III, 1215 : *falco Javanicus*, Gm. : Wurm. mag.

(*) *Falco histrionicus*, Quoy et Galm., Ur. pl. 13 et 14, pag. 93.

(*) *Falco rufivorus*, Daud., Lath., Levaill. Af. pl. 23 : *rufivorus*, Vieill., Encyc. III, 1214.

le nôtre les ailes ne vont qu'à deux pouces du bout de la queue, et que les troisième et quatrième rémiges sont de longueur égale.

Le jeune a la couleur du plumage de l'individu figuré par MM. Quoy et Gaimard; ce qui fait supposer que c'est un jeune de la même espèce que le précédent, dont il a la taille; comme lui aussi il provient des Iles Malouines, et parmi les oiseaux de proie qui nous disputent les oies que nous tuons, s'il n'étoit pas le plus audacieux, il se montreroit du moins le plus confiant, car on pouvoit l'approcher presque au toucher. Son vêtement n'offre pas la même élégance que celui du précédent. Toutes les parties supérieures sont d'un brunâtre varié de roux. Les plumes de la tête, du dos, les scapulaires et les rémiges secondaires, de couleur brune, ont une bordure blanche qui disparoit insensiblement sur les plumes primaires. Un collier de plumes blanchâtres entoure le cou, une ligne de la même couleur se fait remarquer derrière et un peu au-dessus de l'œil. Ledevant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un roussâtre varié de traits longitudinaux un peu plus foncés en couleur et placés dans la direction du tuyau de la plume. Le croupion est d'un blanc pur. La queue, blanchâtre au-dessous, a une large raie transversale brune auprès de l'extrémité, et, à un pouce de distance, une seconde raie moins foncée qui n'occupe que la moitié de sa largeur. En dessus les deux plumes moyennes sont rayées transversalement de brun et de cendré très foncé; les latérales offrent aussi des bandes transversales alternativement noirâtres et roux clair. Le bec est noir avec une légère raie blanche à la base de chaque mandibule; la supérieure est plus pointue, plus allongée et moins brusquement courbée que dans l'individu précédent. Les ailes plées s'étendent jusqu'à deux pouces et demi de la queue, et leur envergure est un peu moins grande que dans l'autre individu. Les plus grands rapports de cet oiseau sont avec le busard montaigne de New-York.

44° Le RUTILANT⁽¹⁾, ou la *buse des savanes noyées*, rousse, de d'Azara, est un oiseau de transition; il joint aux formes générales des busards des particularités qui l'en éloignent. C'est ainsi qu'on ne lui retrouve pas la collerette de plumes auriculaires. Toutefois, c'est plutôt un busard qu'une buse, tant pour les formes que par les mœurs.

Cet rapace vit dans les lieux humides nommés savanes noyées du Brésil, de la Guyane et du Paraguay. Il se nourrit de reptiles, d'anguilles, de limaçons, et même de gros insectes qu'il saisit au vol. Azara le dit très multiplié, bien que la femelle ne pondre que deux œufs d'un rouge tanné, tacheté de rouge et de blanc. Souvent de nombreux individus se réunis-

sent en troupes pour chasser de compagnie aux canards dans les terrains brûlés.

Les yeux des deux sexes ont le plumage de roux doré très vif. Ce roux est varié sur la tête et le ventre ont un grand nombre de bandes noires très étroites, disposées transversalement. Les rémiges et la partie interne des ailes sont rousses. Les rémiges et les plumes secondaires ont du roux au doigt et le ventre est noir. La queue est noire et coupée vers le milieu par une bande blanche cendrée unique. Les rectrices sont terminées blanc ou de gris clair. La cire, la base du bec et les pieds sont jaunes. La longueur varie de dix-huit à vingt pouces suivant les sexes.

Les adultes dont le plumage n'a pas encore atteint sa perfection, ont du cendré brun sur le cou et les rectrices terminées et marbrées de roux.

Les jeunes de l'année ont la tête, le cou et les parties inférieures d'un blanc légèrement roussi marqué de taches de flammèches brunes. Le dessous du corps est cendré brun encadré de roux.

45° Le BUSARD DES MARAIS⁽¹⁾ habite le Brésil. Le mâle en plumage parfait a la gorge, la face, les sourcils, la poitrine et les parties inférieures d'un blanc pur, sans taches chez les vieux, mais très noir chez les individus plus jeunes. Le dessous du cou dans le bas, le sinciput et les parties supérieures du corps sont d'un noir vif. Les grandes couvertures, les rémiges et les rectrices sont marquées de la queue d'un cendré bleuâtre et de lignes noires plus épaisses. On compte quatre de ces bandes à la queue qui sont nettes ou tachetées de roux suivant l'âge: les tarsi et les tarses sont jaunes. Le mâle mesure dix-huit à vingt pouces, ces trois ou quatre lignes, et la femelle environ dix-huit à dix-neuf. Cette dernière a beaucoup plus de roux sous le corps, et même elle a cet endroit presque complètement noir, avec un liseré blanc sur le bord des plumes. Les plumes tibiales sont parfois roussâtres; les couvertures de la queue ont de nombreuses taches rousses, et les bandes des rectrices sont plus lavées de roussâtre que chez les mâles.

Les jeunes ont presque toutes les parties supérieures roussâtre clair, avec quelques taches brunes et noires, tandis que des maculatures jaunes, noires et rousses sont éparses sur la tête et le cou. Le manteau est noir, avec le bord des plumes roussâtre. Les bandes de la queue affectent une couleur plus franchement rousse, et les bandes noires cendrées des ailes sont peu discernables. Enfin

¹⁾ *Falco rutilans*, Lichst. Temm. pl. 25 (adulte).

⁽¹⁾ *Falco palustris*, Wied. Temm. pl. 22 (jeune) prince de Neuwied, lt. t. 1, p. 110.

individus sont encore plus jeunes, il y a plus de brun sur les bordures des plumes.

1° Le BUSARD CENDRÉ (1) vit au Paraguay, où on le trouve, suivant d'Azara, *Gavilan del campo entero*. Il est surtout répandu sur les bords de la Plata. Les deux sexes portent la même livrée. L'iris est brun, le corps cendré en dessus et mélangé de brun en dessous, la nuque marquée d'un collier blanc. Les parties inférieures sont rayées en travers de blanc et de brun. Les quatre premières rémiges sont noires, les autres cendrées, bordées de blanc et rayées de noir vers le bout. Le croupion est blanc, et les rectrices sont cendrées et blanches à leur naissance. Le bec est noir et les pieds sont orangés.

2° Le BUSARD DES CHAMPS (2) est nommé *Gavilan del campo bardo* sur les rives de la Plata au Paraguay. Il est remarquable par un collier noir, bordé de brun clair, et le sommet de la tête est en brun foncé. Les plumes de la gorge et du cou sont brunes et bordées de roux. Le croupion est blanc, et le bec bleuâtre à sa pointe noire. La queue est jaune verdâtre; l'iris jaune vif et les tarses sont noirs.

3° Le BUSARD A GORGE BLANCHE (3) est décrit dans l'ouvrage de d'Azara sur les oiseaux du Paraguay sous le nom de *Gavilan de estero chorreado*. Les plumes de la tête et du milieu du corps sont rayées dans leur milieu et bordées de blanc. Les parties inférieures sont blanchâtres, la gorge neigeuse, le dessous du cou noirâtre, mais strié en long de lignes brunes. Le ventre est varié de brun et de blanc. Le bec est bleu foncé, l'œil roux clair, et les tarses sont noirs.

4° Le BUSARD LONGIPENNE (4), que d'Azara nomme *Gavilan del campo ali largo*, est aussi un rapace du Paraguay, qui a le front, les sourcils et le menton blancs, le dessus de la tête et du corps couleur de roux, et noirâtre, les parties inférieures blanches, la poitrine tachetée de noir. Les quatre rectrices sont roussâtres avec cinq bandes transversales. Le bec, de couleur bleuâtre, est noir à sa pointe; l'œil est roux.

5° Le BUSARD A TÊTE BLANCHE (5) ou le *Gavilan de cabeza blanca*, a une queue moins longue que les autres espèces de ce genre; ses doigts sont entièrement séparés, ses narines sont percées en

virgule à l'extrémité de la cire. La tête et la gorge sont blanches. L'occiput, le corps et les couvertures des ailes ont une teinte rousse uniforme. Les grandes rémiges sont noires, mais les secondaires sont rousses et rayées de noir. Le bec et la cire sont bleuâtres et les tarses blanc bleuâtre.

21° Le BUSARD TOPITA (1) ou le *Gavilan de estero acanelado* de d'Azara, l'oiseau que les naturels du Paraguay nomment *togiatopita* ou *buse rouge* et les créoles espagnols *gavilan acanelado*. Le mâle et la femelle se ressemblent, et ils ont les plumes de la tête d'un brun bleuâtre dans leur milieu, et d'un roux rayé de bleuâtre sur les bords. Les sourcils sont blancs; le dessus du corps et les grandes couvertures des ailes sont noirâtres, tandis que les petites couvertures sont rayées de brun sur un fond roux. Toutes les parties inférieures sont rayées de brun et de roux. La queue est marquée de bandes blanches d'un blanc sale, et se termine par un liséré blanc. L'œil est roux clair et la cire jaune luisant. Cet oiseau ne dépasse pas le vingt-neuvième degré de latitude australe. La femelle pond deux œufs d'un rouge tanné et tachés de rouge de sang.

22° Le BUSARD VARIÉ (2) est une espèce de l'Amérique septentrionale qui n'est point indiquée par les divers faunistes des États-Unis. Latham et Vieillot (2) sont les seuls auteurs qui la mentionnent, et ce dernier s'exprime ainsi : « Chez le mâle, la tête, le cou et les scapulaires sont blanchâtres avec des marques irrégulières d'un brun rougeâtre sur le milieu des plumes. Le dos est brun. Les couvertures supérieures des ailes ont des taches blanches. Leurs plumes sont noirâtres. La queue porte quelques bandes transversales, presque effacées, sur un fond brun foncé. Les parties inférieures sont blanches avec des taches brunes plus grandes et plus espacées sur la poitrine et sur le ventre. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est d'un quart plus grande, et en ce que sa queue a des bandes plus apparentes et des points blancs.

23° Le BUSARD HÉMAL (4) qui vit aux États-Unis, et qui est très commun en Pensylvanie surtout dans l'hiver, n'a point le collier des autres espèces autour du bec, et les ailes fermées ne vont que jusqu'au milieu de la queue. L'adulte est brun flammé de ferrugineux. La tête, le cou, les couvertures de la queue et le dessous du corps sont blanc tacheté de brunâtre.

(1) *Circus rufulus*, Vieill. loc. cit.; Azara, pax, no 11.

(2) *Circus variiegatus*, Vieill. loc. cit.; *falco variiegatus*, Lath. Ind. 48.

(3) C'est aussi le *falco variiegatus* et le *falco albidus*, de Gmelin.

(4) *Falco hyemalis*, Gm. Wils. am. orn. pl. 35, fig. 1 (mâle adulte), et *falco lineatus*, Wils., pl. 53, fig. 3 (femelle), le busard d'hiver, Vieill., Encyc., pl. 7.

Circus cinereus, Vieill., Encycl. t. III, p. 1213.

pax, t. I, no 32.

Circus campestris, Vieill. *ibid.*; Azara, t. I,

Circus albicollis, Vieill. *ibid.*; Azara, pax, t. I,

Circus macropterus, Vieill. *ibid.*; Azara, pax,

Circus leucoccephalus, Vieill. *ibid.*; Azara, pax,

no 10.

La queue est alternativement barrée de brun obscur et de brun plus clair. Les jeunes sont brun et ferrugineux, le dessous roussâtre, varié de noir et de blanc. Les ailes et la queue sont noires, les premières avec des taches; les secondes avec cinq bandes, et lisérées de blanc.

Nous supposons que les busards à croupion blanc (1) et roux (2) ne sont que des variétés de sexe ou d'âge du busard hiémal, mais cependant il y a des différences notables entre les deux espèces admises sous ce dernier nom et par Wilson et par Vieillot. Nous ne connoissons pas le busard des marais (3) figuré par Edwards, pl. 291.

LES BONDRÉES (4).

Ont été séparées des buses, sous le nom de *pernis* ou *pernés*, que les Grecs et surtout Aristote donnoient à un oiseau de proie inconnu, par M. Cuvier dans le règne animal. Les caractères de cette tribu sont, en effet, très faciles à saisir et ne prêtent point à l'équivoque. A un bec courbé dès la base, crochu et lisse sur ses bords, dont la commissure ne va pas jusqu'à l'œil, les bondrées offrent encore la particularité d'avoir les narines percées en fente étroite et oblique vers le milieu de la mandibule supérieure. Mais leur principal caractère se tire de ce que les plumes qui recouvrent l'intervalle de la commissure et des narines jusqu'à l'œil sont petites, serrées, comme imbriquées; celles de la joue participent plus ou moins à cette disposition. Les tarses sont courts, gros, robustes et charnus. Ils sont nus dans leur moitié inférieure, épatés à leur articulation, granuleux et charnus sur la plante, à aréoles hexagonales petites sur les tarses auxquelles succèdent, sur les doigts, des rangées d'écailles régulières, élevées, qui en occupent toute la longueur, excepté près de la racine des ongles, où existent cinq vraies écailles sur le pouce, quatre sur le doigt interne et trois sur les médian et externe. Les ongles sont robustes, convexes, comprimés sur les côtés, canaliculés en dessous et très acérés à leur pointe.

Les ailes s'étendent jusqu'au milieu de la queue; les rémiges primaires sont étroites; mais il n'en est pas de même des secondaires qui sont amples, larges, courtes et arrondies. La première rémige est la plus courte, la deuxième est moins longue que la troisième; celle-ci, la quatrième et la cinquième sont les plus longues; leur tige est robuste; et les barbes

externes sont courtes, tandis que les barbes internes sont beaucoup plus longues. Les unes et les autres sont toutefois plus longues, et comme arrondies à la partie supérieure du rachis. La queue est allongée, composée de douze rectrices roides, chargées, armées à leur extrémité.

Le type de ce genre est la bondrée commune représentée par Buffon dans le n° 420 de ses *États minures*. Les autres espèces sont nouvelles.

1° La BONDRÉE HUPPÉE (2) habite le continent indien et a été observée aux environs de Pondiché par Leschenault de Latour, où elle est connue des habitants sous le nom de *Pereon-taléparandou*. Elle est remarquable par quatre à six plumes brunes larges et couchées qui forment une huppe sur le ciput. Le plumage est brun roux, avec des flammèches plus foncées en couleur. Les plumes inférieures de la queue, aussi brunâtres, sont zonnées de noir, ou de gris clair ou de blanc. Une bande transversale d'un beau gris cendré, marquée de zigzags plus foncés et encadrée de noir, se dessine sur les pennes secondaires de l'aile, car les rémiges primaires sont rayées de cendré et de brun. La queue est noire avec une large bande blanche plus ou moins marbrée de brun, et est lisérée à son sommet de blanchâtre. Le corps en dessous est d'un brun terne. Le bec et la cire sont bruns, les mandibules jaunes. La tête et le cou sont garnis de plumes molles d'un gris poudré.

Les jeunes ou les femelles sont reconnaissables à leur tête grise, pruinée, sans huppe; leur plumage est roux brun, flammé de brun, et présente le bas-ventre au roux fuligineux.

Il paroîtroit que cette bondrée se trouve naturellement dans les îles de Java et de Sumatra.

2° La BONDRÉE TACHETÉE (3) a été rapportée en Bengale par M. Bélanger, et à son sujet on ne s'empêche d'avouer que les oiseaux de proie ont un des écueils de l'ornithologie descriptive, c'est que les espèces varient suivant les âges, les sexes, et suivant les contrées où elles sont disséminées. Nos connaissances sont loin d'être complètes sous ce rapport, et les naturalistes futurs auront à suppléer plus d'une espèce nominale que, dans l'état actuel de la science, on est, faute de moyens de comparaison, forcé d'établir. Les accipitres toutefois ont été ce jour, par les difficultés dont leur étude est hérissée, repoussé la plupart des descripteurs. L'histoire d'ailleurs pour être complète a besoin d'être illustrée par de bonnes figures.

(1) *Falco apivorus*, Gm.

(2) *Pernis cristata*, Cuv., *rég. an.*, t. I, p. 338, fig. 4; *Buteo cristatus*, Vieill., *Encycl. III*, 118; *ptilorhynchus*, Temm., pl. 44 (adulte).

(3) *Pernis maculosa*, Less., *zool. de Bélanger*.

(1) *Circus eurogistus*, Vieill., *Encyc.*, pl. 8.

(2) *Circus Hudsonius*, Vieill., pl. 9.

(3) *Falco uliginosus*, Edw.

(4) *Pernis*, Cuv., *Falco*, L. et anct.

La bondrée que nous décrivons semble appartenir au jeune âge du *falco apivorus* d'Europe; mais sa taille, sa patrie, et surtout certaines colorations de son plumage ne permettent point de s'arrêter à cette

Les distinctions spécifiques sont les suivantes : le bec est noir, les tarses et la cire d'un jaune assez foncé. Un épais duvet blanc recouvre le corps et forme la base du plumage qui est sec et rigide. Les plumes de la tête sont petites, serrées et lancéolées : toutes blanches dans les deux tiers de leur étendue, et les autres sont roux vif à leur extrémité et marquées d'une tache noire ovulaire oblongue qui en occupe le tiers antérieur. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun fauve foncé, tirant sur le brun foncé au milieu de chaque plume. Toutefois, les couvertures supérieures de la queue sont blanches et l'entretoison est rayée en travers de brun roussâtre. Le bec est assez pur, de roux et de taches noires et vives. Les plumes écailleuses des joues sont serrées, squameuses, petites et d'un roux brun uniforme à leur sommet, tandis que leur base est blanchâtre. Le dessous du corps est blanc, légèrement marqué de roux au centre de chaque plume où règne une flamme ovulaire oblongue d'un roux foncé. Ces flammeches s'effacent sur le ventre et se nuancent en roussâtre par taches régulières suivant des bandes, surtout sur les longues couvertures des jambes et sur celles de la queue. Les couvertures des ailes sont blanches à la base et d'un brun foncé à leur extrémité. Il en résulte çà et là par le décalage des plumes des taches blanchâtres. Les rémiges moyennes sont brunes ondées de brun, plus foncées vers l'extrémité et terminées de blanc. Cette même disposition de couleur se fait remarquer à la base des rémiges, tandis que leur extrémité est d'un brun foncé et décidé.

Les rectrices sont d'un roux brun moiré de noir jusqu'à leur extrémité, où règne surtout un large cercle noir qui relève une bordure roux fauve, et leur base est parsemée de taches blanches. En dessous chacune d'elles semble grise avec des taches brunâtres répétées. Les tiges sont lustrées en dessous. Le dedans des ailes affecte la même disposition dans ses couleurs, car la partie interne des rémiges est blanche avec des taches brunes et des ondes brunes.

Le individu que nous décrivons est-il du jeune âge ou d'une femelle? Cette dernière opinion nous paraît probable, mais nous ne possédons aucun fait qui puisse nous mettre à même de résoudre cette question.

Le caractère des bondrées est peu robuste. Celui de la première espèce est caréné, crochu, mais à côtés dilatés,

surtout à leur partie moyenne; la mandibule inférieure est assez large, assez convexe. Il est aisé de se rendre compte du peu de besoin de dents qu'éprouvent les oiseaux et surtout les accipitres par la forme de leur bec. Le bord coupant d'un rostre n'est en effet que la modification la plus simple du système dentaire des animaux carnassiers. Les bords coupants de la pointe recourbée sont des incisives et des incisives puissantes, où se décèle une énergie peu commune dans des dents ou usures qui remplacent les canines, tandis que les molaires ou les vraies machelières sont remplacées par un rebord plus épais de la portion reculée des mandibules, en même temps que cette partie a reçu, pour faire l'office que nous indiquons, non seulement un doublement, mais encore un point d'appui dans la portion vraiment solide des maxillaires.

La bondrée tachetée a deux pieds deux pouces de longueur totale; ses ailes en ont quatorze, sa queue dix, et son bec, de la commissure à la pointe, dix lignes. Elle vit dans le Bengale, comme ses congénères, d'insectes, d'abeilles et de petits oiseaux.

Les naturalistes n'ont admis jusqu'à présent que deux espèces bien déterminées dans le genre *Pernis*. L'une la *bondrée d'Europe*, et l'autre la *bondrée huppée*. Serait-ce à cette dernière espèce et dans une livrée très incomplète, qu'appartiendrait notre *bondrée tachetée*? On ne peut se dissimuler que trop de dissemblances existent pour que nous puissions adopter ce rapprochement.

Nous n'indiquerons qu'avec doute et succinctement les trois espèces de bondrées que nous avons admises dans notre traité d'ornithologie, et qui pourroient bien être des états différents d'espèces dont l'âge adulte ne seroit pas connu. Ce sont :

1° La BONDRÉE A COLLIER NOIR (!) dont le plumage est gris blanc roussâtre, plus clair sur la tête, où chaque plume se trouve rayée de noir. Le manteau est brun, mais chaque plume est cerclée de blanchâtre. La gorge, de cette dernière teinte, est enveloppée d'un cercle irrégulier de noir; plusieurs plumes droites, noires, sont implantées dans l'occiput. La poitrine est jaunâtre, le ventre roux clair maillé de brun, la queue blanche largement rayée de deux bandes noires. Le bec est brun et les tarses sont jaunes.

2° La BONDRÉE A COLLIER ROUX (?) de la taille de la bondrée huppée, à le bec noir, les tarses gris, les plumes écailleuses de la face gris perlé prunioux, la tête et les côtés du cou d'un roux vif, nuancé de noirâtre, la gorge blanche avec un large collier roux au devant du cou. Les parties inférieures sont blanches avec un trait brun et délicat sur

(!) *Pernis torquata*, Less. orn., p. 76.

(?) *Pernis ruficollis*, ibid.

la tige de chaque plume. Les torses sont assez vêtus. La queue est blanche, traversée par trois raies noires; la huppe est petite et à peine marquée sur l'occiput.

5. LA NONDRÉE A GOSIER BLANC (*) a le bec noir, les torses jaune serin, un large sourcil blanchâtre au-dessus de l'œil, l'occiput brun roux varié de blanc, les plumes écailleuses du devant de l'œil brunes, le cou en arrière et sur les côtés, flammé de brun. Le manteau, les ailes brun, mais chaque plume cernée de brun clair. La gorge est blanche, sans taches. Les parties inférieures blanches sont flammées de brun vif. La tête n'a point de huppe. La queue est longue, un peu étagée, rayée de zones flexueuses d'un fauve clair.

LES BUSAIGLES (*).

Sont des rapaces qui tiennent autant des aigles que des buses. Ce groupe devra même être très probablement réuni à celui des SPIZASTURES, que nous avons mentionné p. 149. Les busaigles diffèrent des aigles, parce que leur bec est recourbé dès la base, où s'ouvrent des narines obliques : elles s'éloignent des spizastes, parce que leurs ailes sont aussi ou plus longues que la queue; elles diffèrent des buses parce que leurs torses sont vêtus jusqu'aux doigts. Le type de cette tribu est la buse pattue (3), répandue dans presque toute l'Europe et dans le nord de l'Amérique, et qui a été décrite sous divers noms. Son plumage est varié de blanc et de brun par flammèches égales; le ventre et les flancs sont généralement bruns, marqués de roux; les cuisses brunâtres flammées de brun, les doigts jaunâtres, les couvertures inférieures blanches : un trait noir forme une sorte de sourcil au-dessus de l'œil, La queue est terminée de blanchâtre.

Peut-être devrait-on ajouter à cette tribu la *buse à calotte noire*, figurée par M. Temminck, dans la pl. 79, et que Vieillot a représentée à la pl. 14 de sa galerie du Muséum, et que nous avons décrite, p. 149, sous le nom de spizasture à calotte noire. Mais une espèce distincte de ce genre est :

La *busaigle noire*, ou *buse de Saint-Jean-de-Pennant* (4) qui se montre dans le nord des États-

(1) *Pernis albogularis*, Ibid.

(2) *Buteo* Less. Ornith.

(3) *Falco lagopus*, Gm. Levaill., Af. pl. 18. *Buteo lagopus*, Vieill. Encycl. III, 1225. Wils., am., Ornith., t. IV, pl. 33, f. 1. *Falco lagopus*, Brit. zool. *Falco communis*, var. *leucocephalus*, Frisch, 75. *Falco Sancti-Joannis*, Penn., arct. zool., pl. 9.

(4) *Falco Sancti Joannis*, Gm. *Falco niger*, Wils., pl. 53, fig. 1 (mâle), et pl. 55, fig. 2 (jeune). *Falco Terra-Novæ*, Lath.

Unis, et surtout dans l'État de Pensylvanie pendant les hivers, bien qu'elle y soit rare. Elle a son plumage noir, mais les yeux cerclés de blanc; sa queue est arrondie, rayée d'étroites bandelettes blanches et liserée de cette même couleur. Les jeunes variés de blanc, de brun, et de ferrugineux.

LA BUSE GORAGANG (*).

Est un espèce de busaigle peu connue, et qui se trouve à la Nouvelle-Hollande, où les naturels la nomment *goora-agang* dont on a fait *goragang*; sa taille est celle de l'oiseau Saint-Martin, et son plumage est brunâtre sombre tirant au brun clair le cou en dessus et les scapulaires sont émaillés de taches ferrugineuses. Les ailes ont des lignes zigzag, et la queue est barrée. La poitrine et le dessous du corps sont blanc jaunâtre avec de petites raies noirâtres. Les plumes qui revêtent les torses sont cendré pâle. Du blanc marque les épaules et les épaulons.

LES BUSES (*).

Ont le bec recourbé dès la base, les torses et les mandibules légèrement flexueux, la queue fendue jusque sous les yeux, l'espace entre les narines couvert de poils. Les narines sont petites, irrégulièrement arrondies, nues, et les torses, non emplumés, sont robustes, et les doigts, et réticulés dans le reste de la queue. Les ailes sont aussi longues ou plus longues que la queue, et celle-ci est arrondie à sa terminaison.

Ces rapaces sont faciles à distinguer des busaigles par leur tête plus large, le cou moins long, le bec plus trapu, et les jambes plus courtes et plus fortes; car ceux-ci ont des formes déliées et sveltes, et les jambes assez grêles. Leurs mœurs se rapprochent de celles des milans. L'opinion générale les regarde comme des habitudes voraces et lâches, et en fait un objet de la stupidité : les buses sont très glorieuses, et est vral, toujours affamées, mais leur caractère est contraire, et leur courage sont dignes d'être vantés dans une foule de circonstances. Ces oiseaux ont une vue parfaite, une ouïe très fine, une grande patience pour guetter leur proie, une ténacité des plus grandes pour s'en emparer, aussi leur caractère est

(1) *Buteo connivens*, Vieill. Encycl. III, 1225. *Buteo connivens*, Lath., Ind. supp.

(2) *Buteo* Bechst, Cuv.

elle à l'éducation, et jamais les fauconniers pu les dresser pour la chasse. Les vraies buses ont de préférence leurs domiciles dans les bois, dans les prairies riches en gibier; elles fréquentent les lieux habités, pour prélever leurs provisions sur les oiseaux de basse-cour. On les voit souvent avec ardeur les taupes, les campagnols, les insectes; mais ce sont surtout les destructeurs des ardens des caillies, des perdrix, etc.

Le type de cette tribu est la BUSE COMMUNE (1) que l'on a soigneusement décrite, et qui est figurée sous le n. 419 de ses enluminures. On sait que les différences qu'elle affecte suivant les âges, les sexes, les couleurs, les sexes, ont donné lieu aux naturalistes de leur donner des espèces nominales (2). Toutes les buses, dont les descriptions suivent, ont été inconnues à l'Europe.

La BUSE TACHARDE (3), que Levaillant se procure en Afrique, vit dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, sur les bords de la rivière des Lions; elle est plus petite que la précédente, mais ses serres sont assez grandes et fortes, et les tarses sont un peu emplumés au-dessous de l'articulation. La tête est d'un brun gris, avec quelques traits blancs dus à la base des plumes qui se montrent, car toutes sont blanches, le bec excepté. La gorge et la poitrine sont blanches et tachetées de brun. Tout le dessous du corps est orné de larges taches brunes sur un fond roussâtre. Les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un brun foncé, mais chacune des plumes étant d'une couleur plus faible, elles se détachent aisément séparément sur le fond: la queue est d'un brun foncé, que coupent de larges bandes noirâtres, et en dessous d'un gris blanc ondulé d'un brun léger, avec une faible trace des raies longitudinales. La base du bec est jaunâtre, mais la partie supérieure est noire, et l'inférieure jaune. Les tarses tire au jaunâtre, et les ongles sont d'un brun foncé; l'œil a son iris brun rougeâtre. La longueur de la queue est coupée carrément.

Le BOUTON (4) est un de ces oiseaux de proie que les hommes respectent, parce qu'il se nourrit de petits animaux qui pullulent dans les lieux humides. Il vit dans tous les lieux habités, au cap de Bonne-Espérance, et a reçu des colons le nom de *Jackal*, ou d'oiseau *jackal*, par l'analogie de son cri avec celui de cette espèce de renard africain,

Buteo, L. *Buteo vulgaris*, Bechst. Prodr. 10.

La grosse buse (*Falco gallinarius*, Gm.), la buse commune (*Falco tinnunculus*, Gm.), la buse blanche, la buse du faucon de la baie d'Hudson de Buffon (ou *Falco mexicanus* et *versicolor*, Gm.), ne sont que des états de la buse commune.

Falco tachardus, Daud. L. Tachard, Lev., Af.

Falco Jackal, Daud. Lev., Af., pl. 16.

et aussi de *rolfe-vanper*, ou de preneur de rats. Cette buse, protégée par les services qu'elle rend aux cultivateurs, est très familière, et pour ainsi dire domestique. Elle passe le jour dans les terres labourées, où elle se tient perchée sur la motte la plus élevée ou sur quelque buisson, s'il s'en trouve sur la limite du champ ensemencé; et c'est de la position qu'elle a prise, qu'elle guette les petits quadrupèdes qui lui servent de pâture. Aux approches de la nuit, elle retourne près des maisons, se percher sur les arbres ou sur les haies qui entourent les parcs où l'on enferme les bestiaux. C'est sur les arbres ou au milieu des buissons les plus épais qu'elle fait son nid, composé de menu bois et de mousse, et doublé d'une manière douillette de filaments de laine et de plumes molles. La ponte n'est que de trois œufs, rarement de quatre, le plus souvent de deux seulement; et comme on l'a vu peuplée, il en résulte que cette buse est très multipliée malgré sa faible ponte.

Indépendamment des terres de la colonie, dit Levaillant, le rounoir habite encore toute la partie de l'Afrique que ce voyageur a parcourue, car il l'a rencontré dans le voisinage de toutes les hordes sauvages. Cet oiseau, qui se laisse facilement approcher par l'homme, est cependant d'un naturel faible et craintif, et tellement lâche, que la pie-grièche fiscal lui donne la chasse et le met en fuite.

Le rounoir est de la taille de la buse d'Europe; mais ses formes sont plus ramassées et sa queue est moins longue. Ses ailes s'étendent presque jusqu'au bout de la queue, qui est coupée carrément. Ce nom de rounoir, imposé par Levaillant, est tiré de la disposition principale des couleurs, qui sont le roux et le noir brun. Cette dernière teinte domine sur la tête, le cou et le manteau. La gorge est variée par un mélange de blanc, se nuancant en roussâtre aux confins de la poitrine, qui est entièrement roux ferrugineux, flambé de flammèches noirâtres. Le dessous du corps est varié de noir et de blanc sale. Les rémiges sont noirâtres, avec des bandes plus claires à leur naissance, et du blanchâtre sur les barbes intérieures. Les plumes sont noirâtres au bout et comme marbrées à leurs barbes extérieures, et sont de plus rayées transversalement de blanc et de noirâtre. Les rectrices sont en dessus d'un roux foncé, avec une tache noire vers le bout de chaque plume: les deux plus externes seules ont des bandes noirâtres. En dessous elle est d'un gris roussâtre. La base du bec, les pieds et les doigts sont jaune terne. Le bec et les ongles sont presque noirs. L'œil, qui est très gros, est d'un brun foncé.

Le mâle et la femelle de cette espèce sont presque toujours appariés et ne se quittent que très rarement. Le soir, avant de venir se percher pour le repos de la nuit, on les voit tourner ensemble à peu de

hauteur au-dessus du sol, en poussant des cris aigus et rauques, qui leur ont valu le nom d'oiseau jackal qu'ils portent chez les colons du Cap. Dans cette espèce, le mâle est moins fort dans toutes ses dimensions que la femelle. Son noir est moins lavé, et le roux de sa poitrine est plus foncé et plus mélangé de flammes noires.

5° Le rougni (1) est encore une buse d'Afrique à plumage peint de deux principales couleurs, ainsi que l'indique le nom que lui a donné Levaillant. Un roux ferrugineux, plus ou moins foncé, teint le corps, mais cependant il faut en excepter les rémiges primaires qui sont noires et les plumes du cou en devant, celles de la poitrine et les couvertures inférieures de la queue qui sont d'un gris blanchâtre. La queue elle-même est entièrement rousse en dessus, mais la coloration grise du dessous est coupée par quelques bandes transversales peu apparentes. Le roux du ventre est plus clair que celui du manteau; il est aussi flambé de quelques traits noirâtres. Le bec et les pieds sont d'un beau jaune citron. Les ongles sont noirs, et l'œil est rougeâtre.

Cette buse est sédentaire comme le rounoir, bien qu'on pourroit la regarder, relativement à cette dernière espèce, comme la buse sauvage du Cap, tandis que le rounoir en seroit la buse domestique. Levaillant suppose même que le rougni, plus petit et moins fort que le rounoir, aura été contraint par celui-ci à quitter les terres cultivées de la colonie pour se reléguer dans les cantons arides et abandonnés. Quoique la ponte du rougni soit aussi de trois et quelquefois de quatre œufs, l'espèce en est cependant plus rare et moins nombreuse que celle du rounoir. Cet oiseau vit de taupes, de rats, de souris et même d'insectes. Son cri approche beaucoup de celui de la buse d'Europe. Le mâle et la femelle paroissent fort attachés l'un à l'autre, et c'est aussi dans les buissons qu'ils déposent leur nid.

4° La BUSE PALE OU LIVIDE (2) est une espèce d'Asie qui paroît répandue sur le continent de l'Inde et dans les îles de l'archipel de l'est, telles que Célèbes, Java et Sumatra. Elle est remarquable par les teintes pâles de son plumage, par la couleur rousse de sa queue, et par le roux vif des barbes internes des rémiges. Ses dimensions sont moins fortes que celles de la buse commune. La queue est égale, et les ailes aboutissent à un pouce de son extrémité. La région ophthalmique entière est nue, et la cire est garnie de quelques poils noirs très courts. Toutes les parties supérieures du plumage offrent un mélange de teintes d'un brun pâle. La couleur plus foncée, souvent noirâtre des baguettes, forme sur la ligne

moyenne de toutes les plumes de ces parties une raie longitudinale. Le brun des parties supérieures est sur la tête et le cou, légèrement nuancé de cendré, tandis que les ailes offrent un mélange de roussâtre. La gorge est marquée longitudinalement de bandes étroites grises. La poitrine et le ventre sont d'un brun cendré à baguettes des plumes plus foncées. On distingue quelques petites taches blanches sur la région de l'abdomen. Cette partie et les plumes tibiales sont d'un blanc pur. Les ailes sont en dedans d'un blanc parfait. Les grandes barbes des rémiges sont d'un roux frois et rayées à de grands intervalles de traits noirs, tandis que les petites ou les externes sont grises. Les rectrices sont roussâtres, rayées de bandelettes noires, étroites et distantes. La queue est assez largement barrée de noir, vers son extrémité liserée de roux blanchâtre. Les tarses, les ongles et le nu du pourtour de l'œil, sont colorés en jaune. Les mandibules sont noires à leur pointe. Le mâle a seize pouces et la femelle davantage. 1

5° La BUSE A JOUES GRISSES (1) a été rapportée de Manille par M. Dussumier, et appartient par conséquent aux îles Philippines. Sa taille est de moitié moins forte que celle de la buse de France. Son bec est un peu plus foible et plus droit que celui de la buse. Ses ailes longues aboutissent à peu de distance de l'extrémité de la queue, qui est longue et un peu arrondie. Ses tarses sont allongés et fort semblables à ceux des autours. Les joues ont du grisâtre. La gorge est blanche, mais elle a dans le milieu une bandelette verticale cendrée, et ces deux particularités servent à la désignation du mâle adulte. Le manteau est d'un roux teinté de brun, et les couvertures des plumes sont brunes. Les rémiges, les barbes intérieures, sont noires vers le bout, et barrées à de grandes distances de bandes rubans noirs. La queue brun uni a quatre raies blanches claires. Les yeux sont surmontés de sortes de bandes blanches, mêlés de plumes grises. La poitrine est d'un brun uniforme. Le ventre, les cuisses et l'abdomen sont rayés transversalement de larges bandes roussâtres, et de bandes plus étroites d'un brun pur. La base du bec et la cire sont jaunes, et la pointe des deux mandibules est noire. Le mâle a dix-sept pouces, et les tarses deux pouces sept lignes.

Un mâle, seulement long de quinze pouces, ne servoit quelques plumes de la livrée du jeune âge. Le dos étoit moucheté par de longues flammes brunes bordées de blanc roussâtre; une marque rousse se dessinait sur le fond brun de la poitrine émaillée de taches blanches. La couleur blanche dominoit au ventre et aux cuisses, et le nombril étoit bordé de bandes brunes de la queue étoit plus grande chez l'adulte.

(1) *Buteo desertorum*, Vieill., Encycl. III, Levaill., Af., pl. 17, t. 1, p. 49. *Falco desertorum*, Lath. Ind.

(2) *Falco liventer*, Temm., pl. 438 (mâle adulte).

(3) *Falco poliogenys*, Temm., pl. 325 (mâle adulte).

* LA BUSE N...
ry, au Musé...
ault de La...
mes longues...
ciput. Les r...
vertes de plu...
blanc neige...
maculatures...
raies longitu...
es indices de...
tibiales. La t...
de roussâtre...
brunâtre à s...
brun foncé n...
pennes des...
es alternativ...
et trois brun...
s qu'en desso...
arses sont reco...
(2). Le bec es...
LA BUSE A QU...
méridionale...
le front bla...
ariés de noirâ...
avec des lig...
nton noirâtre...
beau blanc, a...
ares sur les fl...
es des ailes, à...
s sont roux, à...
de noirâtre en...
son sommet, d'u...
une autre ban...
Les grandes c...
res, la cire est...
pos dépassent la...
Le BUSERAI (4) se...
es marais. Les a...
émité de la que...
e longueur; le l...
e du bec paroît...
poitrine sont d'un...
e brun prend u...
e la tête, et s'é...
ur le cou en arri...
res; les pennes...
petites couvertu...
gne, plus ou m...
La queue elle-m...
alco albidus, Cuv...
tte buse devra p...
ornis, voy. p. 43...
teo albicaudatus...
teo Busarellus, v...
Af., pl. 20, le bus

La BUSE BLANCHET (1) a été envoyée de Pondichéry, au Muséum de Paris, par le voyageur Lesnault de Latour. Elle est caractérisée par des plumes longues qui forment une huppe penchée sur le bec. Les régions auriculaires et malaires sont vertes de plumes noires. Le dessous du corps est blanc neigeux varié sur la poitrine par quelques maculatures brunes clair-semées, par des pérales longitudinales sur les flancs, et par des indices de bandes transversales sur les plumes tibiales. La tête et la nuque sont d'un blanchâtre de roussâtre clair, et chaque petite plume a une bruniâtre à son milieu. Le dos et les ailes sont brun foncé marqué de grandes taches blanches, les plumes des ailes sont terminées de blanc. Des plumes alternatives au nombre de six, trois brunes et trois brun clair, coupent la queue en dessus, et qu'en dessous elles sont brunes et blanches. Les tarsi sont recouverts d'écaillés hexagonales centées (2). Le bec est noir.

La BUSE A QUEUE BLANCHE (3) vit dans l'Amérique méridionale, et n'a point encore été figurée. Elle a le front blanc sale, la tête et le dessous du corps variés de noirâtre et de brun, le dessus du corps avec des lignes festonnées et transversales, le ventre noirâtre, toutes les parties postérieures d'un beau blanc, avec quelques festons étroits et des taches sur les flancs et sur les couvertures inférieures des ailes, à l'exception des petites dont les plumes sont roux. La queue est blanche, à peine de noirâtre en dessus, et barrée en dessous, par une autre bande cendrée de la même dimension. Les grandes couvertures et les rémiges sont d'un beau blanc, la cire est jaune et l'iris brun. Les ailes ne dépassent la queue d'un pouce environ.

Le BUSERAÏ (4) se rapproche par la taille du busard des marais. Les ailes ployées s'étendent jusqu'à l'extrémité de la queue, dont toutes les plumes sont de la même longueur; le bec et les ongles sont noirs, et le dessous du bec paroît être bleuâtre. La tête, le cou et la poitrine sont d'un blanc roux marqué de brun, le dos brun prend une teinte plus noire sur le sommet de la tête, et s'étend en larges coups de pinceau sur le cou en arrière et en bas. Les rémiges sont brunes; les plumes secondaires, les scapulaires et les petites couvertures sont roux brun couleur de feu, plus ou moins taché ou rayé de noir. La queue elle-même porte des rayures noires

Falco albidus, Cuv. Temm. pl. 19 (adulte).

Cette buse devra peut-être être rangée avec les busards, voy. p. 43.

Falco albicaudatus, Vieill., Encycl. III, 1223.

Falco Busarellus, Vieill. *Falco Busarellus*, Daud., Voy. Af., pl. 20, le busard roux de Cayenne, Mauduit,

en zigzag sur un fond roux nuancé de jaunâtre, et se termine par un liseré noir. Le ventre et les jambes sont d'un roux clair, rayé transversalement de noir brun.

On ignore les habitudes du buseraï qui vit à Cayenne.

9° La BUSE MANTELÉE (1) habite le Brésil. Ses jambes sont un peu plus minces et plus longues proportionnellement que ces parties chez la buse commune d'Europe. La tête, la nuque, la gorge et toutes les parties inférieures sont d'un blanc sans taches. Le manteau, le bas du dos et les ailes sont d'un ardoisé mat nuancé de grisâtre. La base et la partie interne des barbes des plumes alaires sont d'un blanc pur. La queue n'est point totalement blanche; sa naissance et le large espace qui sépare les deux bandes transversales sont de cette couleur. La bande placée vers le croupion est remarquablement élargie et ardoisée, celle qui traverse les rémiges à leur extrémité est d'un ardoisé mat. Le bec est noir et les pieds sont jaunes. Ce rapace a de longueur totale quinze pouces. Le jeune âge et la femelle sont inconnus.

10° La BUSE A DOS TACHETÉ (2) est de la Guyane française, et paroît ne pas être rare à Cayenne; on peut la distinguer dès la première vue à son plumage d'une blancheur éblouissante, et au noir profond des plumes des ailes et de la queue. On ignore les mœurs de ce rapace, que M. Temminck décrit en ces termes : « Du blanc pur est répandu sur la tête, au cou, ainsi que sur toutes les autres parties du corps. La queue est blanche à la base, puis noire, et terminée par une large bande d'un blanc pur. Toute l'aile est noire, tachée de blanc. C'est à ces taches blanches en forme de croissant, disposées à l'extrémité des couvertures et plumes alaires, que la dénomination de buse à dos tacheté a été empruntée. Le bec est noir, et les pieds semblent tirer au roussâtre. Sa taille est celle de la buse d'Europe. » On ne connoît ni les jeunes, ni la femelle de cet oiseau de proie.

11° La BUSE AUX AILES LONGUES (3) est très commune au Brésil. C'est un oiseau de proie dont la gorge, la tête, les joues, le cou et le haut du dos sont d'un noir ardoisé. Les scapulaires sont tachés de brun sur un fond roux vif. Le devant du cou, toutes les parties inférieures et les couvertures du dessous des ailes sont d'un blanc pur; ces couvertures, ainsi que les flancs, sont rayés transversalement de traits fins roux ou roussâtres, et dirigés en zigzags. La queue qui n'est pas très longue, bien qu'égalée, est d'un blanc à douce nuance gris de perle

(1) *Falco lacernulatus*, Temm., pl. 457 (adulte).

(2) *Falco pascinotus*, Cuv. Temm., pl. 9 (adulte).

(3) *Falco pectoratus*, Temm., pl. 56 (adulte), et 139 (jeune de l'année).

que relève une large bande noire vers son extrémité. La partie blanche est marquée en dessus de six à sept fines raies transversales et zigzagées, et en dessous de taches qui les remplacent. La queue est bordée de blanc. Quelques individus plus jeunes ont de petites taches brunes sur le blanc de la poitrine, et du roussâtre sur les ailes; les pennes secondaires des ailes sont rayées de bandes cendrées et blanchâtres, ou brunes cendrées. Les rémiges primaires ont, elles, des bandes cendrées et noires. Les dimensions des mâles varient entre seize et dix-sept pouces, et celles des femelles entre vingt et vingt-un.

Les jeunes de l'année ont le lorum et le front blancs, les joues et les côtés du cou jaune roussâtre, marqué de petites mèches noirâtres. La tête, la gorge, le devant du cou et le dos sont noirs. Sur ces parties apparoissent quelques taches plus claires, ou bien toutes les plumes sont terminées de roussâtre. Les ailes et le dos sont d'un noir couleur d'ardoise, et toutes les plumes sont frangées de roussâtre. Sur les scapulaires se décèlent quelques indices de roux vif et pur qui colore ces parties chez les adultes. Le dessous du corps est d'un blanc sale teinté de roussâtre, et varié de taches brunes et roussâtres qui disparaissent avec l'âge et se changent en stries sur les flancs. La queue est blanche, irrégulièrement barriolée de lignes brunes plus ou moins rapprochées.

42° La BUSE BRUNE (1) que M. Vieillot indique comme propre à l'Amérique septentrionale, et qu'il a figurée, planche 5 de son histoire des oiseaux de cette partie du globe, a la tête brune variée de fauve, le dessus du cou brun tacheté de noirâtre, le dos et le croupion noirâtres, le dessous du corps gris sale tacheté de brun. La queue est d'un ferrugineux pâle, et rayée transversalement de brun. Le bec est noir, l'iris bleuâtre, et les pieds sont jaunes.

43° La BUSE FAUVE (2) est une espèce peu connue, qu'on dit se trouver sur les montagnes des grandes Antilles. Elle a le dessus du corps brun jaunâtre varié de brun, des bandes brunes, peu apparentes sur la queue, le bec noir, la cire et les pieds jaunes.

44° La BUSE A QUEUE FERRUGINEUSE (3) est indiquée aux Etats-Unis par M. Vieillot, et cet auteur signale surtout son existence dans la Caroline du Sud. Elle a l'iris brun jaunâtre, les plumes de la tête et de la nuque brunes à leur sommet, et blanches dans le reste de leur étendue; celles du cou, du dos et des couvertures supérieures des ailes sont brun noirâtre dans le milieu, et brun clair sur les bords. Les rémiges, cendré foncé, sont traversées de bandes

noires. Le dessous du corps blanc est tacheté de brun. Les flancs sont brunâtres. La queue est d'un gris ferrugineux pâle, que relèvent sept raies transversales noirâtres, et se termine par un liseré blanc; les plumes tibiales sont variées de brun.

LES BUSONS (4).

Ont un bec long, d'abord droit, renflé sur les bords, de manière à simuler une dent. La mandibule inférieure est échancrée au bout. La face est nue; les narines sont ouvertes, petites, arrondies, et presque dorsales sur la voûte du bec, qui est d'abord comprimé sur les côtés. Les ailes sont concaves, et n'atteignent que le milieu de la queue, qui est courte et coupée carrément à l'extrémité. Les tarses assez longs, emplumés jusqu'à l'articulation seulement, sont garnis d'écailles en une rangée antérieure remplacées par des réseaux sur les côtés en arrière. Leur tête est petite; leur corps est long et massif.

Cette tribu ne renferme qu'une espèce dont les habitudes ne sont pas connues, et qui vit à la Guyane où l'a observée M. Leblond, et au Paraguay, puisque d'Azara la mentionne sous le nom de *Gavilan estero roxo obscuro*. C'est le BUSON de Levaillant, un oiseau de la taille à peu près de la soubise. Les pieds et les ongles sont d'un noir de corne, le bec n'a de jaune qu'à sa pointe. La tête et les joues sont couverts de plumes, noires à leur extrémité et blanches dans la partie qui est cachée lorsqu'ils sont naturellement couchés les uns sur les autres. Les rémiges sont noires dans leur plus grande étendue, et marbrées de blanc et de roux sur les barbes intérieures. Les suivantes sont d'un brun cannelle, flambé de noir, et toutes ont leur extrémité noir brun. Le manteau, les scapulaires et les couvertures des ailes, sont, tant en dessus qu'en dessous, d'un noir brun plus ou moins mélangé, bordé de roux. Les rectrices sont noires, et portent chacune vers le milieu une bande blanche, et un liseré, également blanc à leur terminaison; les plumes de leur base, sous les couvertures supérieures, sont nuancées de roux. Toutes les parties inférieures du corps, ainsi que les plumes tibiales portent une rayure noire sur un fond roussâtre. Les ailes plées ne vont que jusqu'au milieu de la queue.

(1) *Buteogallus*, Less.

(2) *Falco Buson*, Lath., Shsw., Lev., Af., pl. 21.
racara Buson, Vieill. Encyc. III, 1182.

(1) *Buteo fuscus*, Vieillot, Am., pl. 5. Encycl. III, 1220.

(2) *B. fulvus*, Vieill. III, 1220. *Falco Jamaicensis*, Gm. Lath. Ind., n. 49.

(3) *B. Americanus*, Vieill. Am. sept., pl. 6. Encycl. III, 1224.

Sont des m...
til, parce q...
ere, grêle,
culés, à de...
articulation.
ue est peu...
de couché...
c, type des...
ait un term...
x espèces de...
vuelle section...
utes-César Sa...
de qui caract...
aractères des...
ans précis de...
ppressement...
rare à se pro...
bec est peti...
primé, et gro...
re très courte...
ovulaires, pi...
es en grand...
naissent entre...
eure a le bas...
aillante surte...
à la base, pu...
essous. Ses c...
ssus, et sa poi...
ur. La bouche...
ux. Les tarses...
très courts, tr...
es, égales et di...
ros, dénués d...
ant de peu les...
gt interne déb...
sont grands e...
r sont les plus...
ointe, lisses et...
offrant néanm...
ar son bord in...
acuminées. De...
trées, mais lég...
La première...
e, qui est la pl...
e, depuis la qu...
gulièremment ét...
mercé. La tête...
avons cité text...
M. Savigny,

anus, Savig. Syst...
p. 37. Etanoide

LES COUHIEHS (1).

Sont des milans que l'on sépare du groupe primitif, parce qu'ils ont pour caractères, un bec métré, grêle, comprimé; des tarsi très courts, articulés, à demi velus de plumes au-dessous de l'articulation. Leurs ailes sont longues, et leur queue est peu échancrée ou légèrement étagée. Ce genre de *couhiéh* appartient, chez les Égyptiens, au type des oiseaux de cette tribu, et M. Savigny a fait un terme générique, bien qu'on en ait retiré six espèces depuis cet auteur pour en faire une nouvelle section, celle de *nauciers*.

M. César Savigny, avec cette prodigieuse exactitude qui caractérise tous ses travaux, a défini ainsi les caractères des *elanus*, et nous aimons à conserver ces termes précis de ses descriptions, avec d'autant plus d'exactitude que l'ouvrage qui les renferme est si rare à se procurer. Ainsi s'exprime cet auteur : « Le bec est petit, assez incliné dès la base, très comprimé, et gros et arrondi sur son angle dorsal. La queue est très courte et à demi hispide. Les narines sont ovales, placées en long ou à peu près, et recouvertes en grande partie par les soies recourbées qui naissent entre elles et les yeux. La mandibule est élevée à la base, puis rétrécie, simplement arrondie au-dessous. Ses cornes sont hérissées de papilles dures, et sa pointe demi-pellucide est échancrée sur la bouche se trouve fendue jusque sous les yeux. Les tarsi, empennés très bas par devant, sont très courts, très épais, garnis d'écaillés fines, égales et disposées en quinconce. Les doigts sont nus, dénués de membranes, l'intermédiaire est de peu les latéraux. La dernière phalange est interne débordant celle de l'extérieur. Les ongles sont grands et inégaux. L'intérieur et le postérieur sont les plus forts, très courbés, très acérés à la pointe, lisses et arrondis en dessous, celui du milieu offrant néanmoins une tranche saillante sur son bord interne. Les ailes sont très longues, acuminées. Deux rémiges se trouvent être les plus longues, mais légèrement, et seulement vers la base. La première est un peu plus courte que la seconde, qui est la plus longue de toutes. Les suivantes, depuis la quatrième jusqu'à la dixième, sont régulièrement étagées. La queue est médiocrement échancrée. La tête est très aplatie sur le vertex. »

Nous avons cité textuellement les caractères prévus par M. Savigny, comme un type d'exactitude

susceptible de servir de modèle dans l'établissement des genres en ornithologie.

1° Le BLAC ou COUHIEH (1), commun sur les côtes de la Syrie, de l'Égypte, de la Barbarie, a sans doute, dit M. Savigny, été connu des anciens Grecs. C'est de tous les éperviers celui qui méritoit le mieux les surnoms d'*ἀνύκτιρος* et de *καυλοκτιρος*, qu'ils ont donnés à certaines espèces. C'est probablement l'*erax* d'Élien (2), et certainement l'*ορνίς* d'Esych (3). Les Égyptiens de Damiette, de Menzaleh, de Fareskour, et d'à peu près tout le Delta, le nomment *kouhyeh*, et quelques Arabes *zarrag*.

Le blanc n'est pas seulement répandu en Afrique, on le trouve dans les deux Amériques, dans le sud et dans l'ouest de l'Asie, dans les îles de Java, à la Nouvelle-Galles du Sud. M. Franklin l'a tué sur le continent de l'Inde, entre Benarès et Calcutta. C'est donc une de ces espèces cosmopolites qui sont répandues dans une grande étendue de pays. Levallant, en le décrivant avec cette sagacité d'un œil habile à comparer les formes des oiseaux, est véritablement le premier auteur qui ait proposé de le séparer des milans. « Ainsi, disoit-il, d'après un coup d'œil que j'ose dire très exercé, je me refuse à rapporter le blanc au genre du milan, non seulement par ses caractères, mais encore par ses habitudes et sa façon de vivre, qui diffèrent totalement de celles de cet oiseau, avec lequel il tient cependant par sa queue fourchue et par ses longues ailes. Je lui trouve beaucoup plus d'analogie avec l'oiseau décrit par Brisson, sous le nom de milan de la Caroline. Je rangerai donc le blanc à côté de ce prétendu milan de la Caroline, d'autant plus que leurs mœurs sont les mêmes, d'après ce que dit Catesby, qui parle de cet oiseau américain sous le nom d'épervier à queue d'hirondelle. »

Le blanc a la queue très peu fourchue, car la plus longue rectrice de chaque côté n'exécède que d'un pouce celles du milieu, qui sont les plus courtes : aussi, par ce caractère, il est aisé de le distinguer du milan de la Caroline, dont les plus grandes plumes ont huit pouces de plus que les autres. Le mâle adulte est de la taille de la cresserelle femelle d'Europe. Il est facile à reconnaître par le noir qui teint les couvertures de ses ailes, par le blanc du corps sur les parties antérieures, par le gris roussâtre de

(1) *Elanus casius*, Sav., Egypt., p. 38, pl. 2, fig. 2. Le Blanc, Levall., Af. pl. 3 et 37, t. I, p. 147. *Falco melanopterus*, Daudin, Ornith., t. II, p. 152. Espèce d'oiseau de proie, Sonnini, voy. en Égypte, t. II, p. 59 et suiv. Ch. Bonap. Gen., p. 30. Proceed. I, 115, Leach, misc., pl. 122, t. III. Vig. Horsf., trans. soc. Lond., t. XV, part. I, p. 185.

(2) De anim. an., lib. XII, cap. 4.

(3) Anomat. élém.

Elanus, Savig. Syst. des oiseaux de l'Égypte et de la Libye, p. 37. *Elanoides*, Vieill.

son manteau, de la tête et du cou en arrière. Les rémiges sont d'une couleur cendrée plus ou moins foncée, et toutes sont terminées de blanc. Les scapulaires sont frangés de roussâtre fauve. La queue est blanche en dessous et d'un gris nué de roussâtre par dessus. Les deux rectrices du milieu, plus entièrement de cette couleur, sont, de même que les autres, terminées de blanc. L'œil est surmonté de noir, et a son iris orangé vif; du noir occupe encore l'espace compris entre les narines et l'œil. Les serres sont noires, ainsi que la mandibule supérieure, tandis que l'inférieure n'a du noir qu'à son extrémité, car la base est jaune, ainsi que les doigts et les tarses. Les yeux sont rouge orangé. L'aile ployée s'étend plus loin que le bout de la queue. La femelle diffère du mâle par sa taille, qui est un peu plus forte. Son manteau est aussi d'une teinte plus bleuâtre. Le noir de ses ailes est moins foncé, et son blanc est un peu sali.

Le blanc niche dans l'enfourchure des arbres. Son nid, assez spacieux, est très évassé. Il est garni en dedans de mousses et de plumes. La femelle pond de quatre à cinq œufs blancs. Les jeunes en naissant, sont d'abord couverts d'un duvet gris roussâtre, auquel succèdent des plumes qui, sur le manteau, la tête et le derrière du cou, prennent une forte teinte roussâtre. Toute la poitrine est alors d'un beau roux ferrugineux, et le reste du blanc est légèrement nuancé de cette même couleur.

Au cap de Bonne-Espérance, le blanc est répandu sur toute la côte, et jusqu'en Cafrerie. Levaillant l'a rencontré constamment perché sur le sommet des arbres et sur les plus hauts buissons, d'où on peut l'apercevoir de très loin, par l'éclat de son plumage blanc que le soleil fait briller. Son cri est des plus perçants, et il se plaît à le répéter souvent, et plus particulièrement quand il vole. C'est ainsi qu'il décèle sa présence. Ce voyageur ajoute qu'il n'a jamais vu le blanc faire mal aux petits oiseaux, quoique souvent il poursuit les pics-grèches, afin sans nul doute de les éloigner du lieu de sa chasse, qui se réduit à attraper des insectes, des sauterelles et des mantes, dont il fait d'ailleurs une grande destruction. Il est hardi et courageux. Il poursuit les corbeaux, les milans; il oblige ces oiseaux, bien autrement robustes que lui, à déguerpir des lieux qu'il s'est choisis, et où on le voit d'habitude. Il est très farouche, et singulièrement difficile à approcher. La nature de ses aliments, et sans doute les fourmis dont il se repait, produit l'odeur de musc dans ses excréments, et ses chairs sont éminemment parfumées. Les dépouilles de ces oiseaux conservent encore dans les cabinets cette odeur musquée, malgré les préparations employées pour les préserver de la voracité des insectes destructeurs.

Le blanc que les naturels de la Nouvelle-Hollande

nomment *najingarring*, apparut en troupes considérables, au voyageur Caley. Sa nourriture principale consiste en mulots, et il émigre suivant les saisons.

2° Le COUÏEH A COLLIER (1) est une espèce encore peu étudiée, et dont on ne possède pas de figure. On le croit originaire du Brésil. Sa taille est celle d'un merle. Son front est roux, l'occiput est noir. Un demi-collier blanc, bordé de roux, se dessine sur le cou. Les jugulaires sont rousses, les ailes brunes, et sur la poitrine descend un demi-collier noir. Le ventre et les cuisses sont rousses, les couvertures inférieures blanches. La queue, simplement échancrée, est blanchâtre en dessous. Le bec est brun, et les tarses sont jaunes; est-ce une variété d'âge de l'espèce suivante?...

3° Le DISPAR (2) est le milan qu'Azara a désigné sous le nom de *faucon blanc* (*alco blanco*), en ces termes: « J'ai vu jusqu'à quatorze de ces oiseaux seuls ou par paires, près des bourgades de » Ignacio, de Santa-Rosa, et de Bobi, et sur » bords de la rivière du Paraguay; un autre » trouvé à la frontière du Brésil, par les 32° de » de latitude: deux seulement ont été tués. Ils » les mœurs et les habitudes des faucons, » leur tête est aplatie en dessus, la bouche » fendue, l'œil enfoncé et plus grand, enfin l'œil » plus saillant en dessus. Le bec se recourbe » son origine, et la pointe est subitement » Le tarse arrondi, gros, couvert par deux » plumes jusqu'à la moitié de sa longueur, » reste garni de petites écailles de grandeur » enfin le doigt du milieu séparé des autres » la seconde rémige la plus longue, et la queue » blement fourchue, mais la penne extérieure » courte que la deuxième de chaque côté, » fait que cette queue est irrégulièrement élargie.

Le dispar adulte a du noir autour des yeux, tandis que les côtés de la tête et toutes les parties inférieures sont d'un blanc très pur. Une teinte bleuâtre règne sur le corps, les ailes et les rectrices moyennes. Les couvertures internes des ailes sont brunes. Les rectrices latérales blanches, leur extrémité exceptées, qui sont cendrées. L'iris est orangé, le bec est noir, et la cire est pâle aussi bien que les tarses. Il a de longueur totale treize à quatorze pouces.

Le jeune, probablement dans sa seconde année, a le front, le devant du cou, les cuisses, les ailes et les couvertures du dessous de la queue maculées de taches. La poitrine et le ventre sont maculés de

(1) *Elanus torquatus*, Cuv., Less., Ornith., p. 10.
(2) Le milan à queue irrégulière, *Falco dispar*, Gmel., pl. 319 (jeune femelle); *elanoides leucurus*, Vieill., Encycl., III, 1205.

riés de br
essous de
tandis o
es au mili
t, la nuqu
mêlé de
cendré. Tou
ures blanc
autres et te
cendré,
es ont du c
de blanc.
dispar vit

I.E.

et été séparé
donne pour
comprimé,
es dans la cir
nement perc
ême et troisi
ntes. La que
me. Les tars
et emplumés
us de l'articul
Le corps est
relles. Deux e
tre du Nouv
Ce sont :
e MILAN DE LA
ndelle de Co
raguay, car n
u l'*alco cola*
de cet auteur
ous occupe. Co
ment fourchue
les rectrices la
de plus que le
et successive
rite et le vent
u, les ailes e
à reflets noirs
ouge.
oiseau ne fréq
il vole à la man
l'air les insect
es lézards et le
auclerus, Vigors
alco furcatus, L.
Amér., pl. 10.
t. II, p. 387.
Encycl., III, 12
t. I, p. 221.
II.

riés de brun sur un fond blanc. Les couvertures dessous des ailes sont marbrées de blanc et de , tandis que les couvertures supérieures sont es au milieu, et roussâtres à leurs bords. L'oc- , la nuque, le dos, les scapulaires, sont d'un à mêlé de blanchâtre, et plus ou moins nuancé endré. Toutes ces plumes sont frangées de larges ures blanchâtres et roussâtres. Les rémiges sont âtres et terminées de blanc. La queue, d'un e cendré, a les baguettes des penes noires. es ont du cendré vers le bout, et sont termi- de blanc.

dispar vit au Paraguay et au Brésil.

LES NAUCLERS (1).

et été séparés des *couchies* par M. Vigors, qui donne pour attributs d'avoir un bec court, comprimé, avec des narines presque ovalaires es dans la cire, munies de soies à leur base et uement percées. Les ailes sont longues, et les ème et troisième rémiges sont les plus longues ues. La queue, allongée, est profondément ue. Les tarses, débiles et courts, sont réticu- et emplumés en devant jusqu'au milieu au- us de l'articulation. Les ongles sont cylindri-

Le corps est bien pris, quoique avec des for- veltes. Deux espèces, l'une de l'ancien Monde tre du Nouveau, appartiennent à ce petit e sont :

Le MILAN DE LA CAROLINE ou l'épervier à queue ndelle de Catesby (1) paroît vivre également raguy, car nul doute que le yétapa de l'A- l'*falco cola tixera* (falcon à queue en ci- de cet auteur ne soit identique avec l'espèce us occupe. Ce naucler a donc sa queue pro- ment fourchue, et cette disposition est due à es rectrices latérales ont huit pouces de lon- de plus que les moyennes, qui sont graduel- et successivement étagée. La tête, le cou, rine et le ventre sont d'un blanc de neige; le u, les ailes et la queue brillent d'un noir à reflets noirs et bleus. La cire est bleue et ouge.

oiseau ne fréquente la Caroline que pendant il vole à la manière des hirondelles pour attra- l'air les insectes dont il se nourrit. Il dévore es lézards et les serpents, d'où lui est resté

naucerus, Vigors, Zool. Journ., t. II, p. 386.

Falco furcatus, L. Catesby, 4. Wilson, pl. 51, f. 2. Amér., pl. 10. *Naucerus furcatus*, Vig. Zool. t. II, p. 387. *Elanoides furcatus* et *yetapa*, Encycl., III, 1204 et 1205. Azara, t. I, n. 38. t. I, p. 221.

II.

dans quelques districts le nom d'*épervier à serpent*. Il est très répandu dans la Louisiane, aux Florides, dans la Géorgie et dans la Guyane, mais jamais il ne va dans le nord des États-Unis.

Le yétapa, dit d'Azara, arrive au Paraguay au printemps, en troupe de dix à vingt individus. Son vol est circulaire, en spirales, et il s'élève assez pour se tenir le plus ordinairement hors de la portée du fusil, bien qu'il s'abaisse fréquemment vers la terre. S'il voit approcher quelqu'un, son naturel farouche le fait remonter à une grande hauteur.

Il se nourrit de sauterelles, qu'il force, sans cesser à voler, à quitter la terre et les chaumes, et qu'il dévore en l'air sans en laisser d'autres débris que la portion dure et épineuse des jambes.

2° Le MILAN DE RIOCOUR (1) représente en miniature et au Sénégal où il vit, l'espèce américaine précédente. Son nom rappelle celui du comte de Riocour, premier président de la cour royale de Nancy, et possesseur d'une belle collection d'oiseaux dont le catalogue a été récemment imprimé. Sa queue est longue, fourchue à partir du milieu de sa longueur, et c'est à l'endroit où commence la direction en fourche que les ailes se joignent. La penna la plus externe dépasse de la longueur d'un pouce et demi toutes les autres. Les couleurs du plumage sont à peu près celles du blac. Un cendré bleuâtre colore toutes les parties supérieures. La teinte en est plus foncée sur les plumes du dos et sur les scapulaires, qu'aux ailes et à la queue. Le bout de toutes les penes secondaires est blanc, les couvertures du dessous des ailes sont d'un noir parfait. Le front, le lorum, les joues, et généralement toutes les parties inférieures, sont d'un blanc très pur. Le bec est noir et les pieds d'un jaune clair. Il a de longueur treize ou quatorze pouces.

Les jeunes ont la queue moins fourchue. Toutes les penes alaires sont terminées de roussâtre. Quelques légères teintes roussâtres et jaunâtres apparoissent sur certaines plumes des parties inférieures; elles s'effacent à mesure que l'oiseau vieillit.

Le milan de Riocour n'a jusqu'à ce jour été rencontré que dans l'île de Gorée, où il paroît être de passage, car les personnes qui l'ont observé ne l'ont jamais vu dans toutes les saisons; comme chez les hirondelles, sa vie semble se passer dans l'atmosphère. Son vol est puissant. Il s'élève sans efforts, glisse sur la conche d'air avec la plus grande aisance; précipite ou ralentit sa course sans saccades et avec grâce. Il passe brusquement de la rapidité d'une flèche au calme d'une position immobile, d'où il

(1) *Elanoides Riocourii*, Vieill. Encycl., t. III, 1207. Gal., pl. 16. *Falco Riocour*, Temm., pl. 85 (adulte). *Elanus Riocourii*, Vig., Zool. Journ., t. II, p. 386.

s'élançait sur sa proie. Si elle échappe à ses atteintes, il manifeste une colère par des cris semblables à ceux de notre cresserelle, *cri, cri, cri*. Bientôt après, plus heureux, ou moins maladroit, s'il surprend un oiseau, il le plume et le déchire par lambeaux sur la place même, la faiblesse de ses serres ne lui permettant pas de le porter plus loin. Ces détails ont été communiqués par M. de Riocour, qui les avoit reçus des chasseurs qui lui envoyèrent cet oiseau.

LES MILANS⁽¹⁾.

Ne sont armés que de serres peu robustes, et leur bec, sans grande puissance, ne leur permet point de se mesurer avec des espèces plus petites, mais mieux protégées par les armes que leur a données la nature. Ce bec est donc faible, incliné dès la base, à bords entiers, et garni d'une cire nue, où s'ouvrent des narines obliques et elliptiques. Leurs tarses sont courts, minces, plus robustes que ceux des *elanus* et scutellés; leurs ailes sont très longues, et leurs troisième et quatrième rémiges sont les plus longues de toutes. La queue deltaïdale est formée de douze rectrices: elle est ample, mais fourchue ou étagée. Leur corps est oblong, peint de diverses couleurs; leur tête est arrondie, leur cou médiocre, leur langue charnue, épaisse et entière.

Par ces caractères généraux de leur organisation, les milans ont une rare puissance de vol, une énergie de mouvements, des habitudes pillardes et rapaces, empreintes de lâcheté. On les voit chasser le menu gibier, l'abandonner aussitôt qu'un épervier arrive pour s'emparer de leur butin, et s'abattre sur les charognes, les poissons morts flottants à la surface de l'eau. On les rencontre en Europe, en Afrique, en Asie et dans l'Australie; mais en Amérique, ils sont remplacés par les *couchis* et les *nauciers*. Leurs petits voient dès qu'ils sont éclos, et prennent eux-mêmes la nourriture que leur apportent leurs père et mère; toutefois ils ne quittent le nid que lorsqu'ils sont en état de voler.

1° Le MILAN ROYAL⁽²⁾ est représenté pl. 422 des enluminures de Buffon. Nous n'avons rien à ajouter à son histoire.

2° Le MILAN NOIR⁽³⁾ a aussi été figuré pl. 472 des enluminures, et l'oiseau décrit par Levaillant⁽⁴⁾

sous le nom de *parasite* est son jeune âge. Ce milan noir ou étolien d'après Savigny⁽¹⁾, a reçu la nomenclature divers autres noms⁽²⁾; toutefois rapace n'a point été inconnu à Belon, qui l'appelle premier *milan noir*, et, dans la plus haute antiquité, Aristote en parle en lui réservant l'épithète d'étolien.

3° Le GORINDA⁽³⁾ est un oiseau du Dukhun de l'Inde, qui se rapproche, d'après le lieutenant-nel Sykes, du *faucon Cheele*, par le manque de taches blanches sur les couvertures des ailes, et n'a pas non plus la maculature albino en avant l'œil, ni la barre neigeuse sur la queue.

Le gorinda a la tête, la nuque et le dessus du corps d'un roux brunâtre, et les plumes sont leur rachis linéolés de brunâtre. Le dos, les ailes et la queue sont d'un brun foncé. La queue est fourchue, et ses couvertures sont à teinte plus claire et rayées finement de brunâtre. Il a de longueur totale vingt-six pouces, et la queue y entre onze. Les deux sexes possèdent la même couleur de plumage.

Cet oiseau lorsqu'il vole tournoie constamment dans l'air en traçant des cercles, et guettant le moment propice pour fondre sur les poulets, ou les débris des animaux rejetés des cuisines. Sa confiance est si grande et sa voracité si avide, que M. Sykes dit qu'on le voit parfois entrer dans les cuisines et s'y emparer de ce qu'il y trouve.

4° Le MILAN A QUEUE ÉTAGÉE⁽⁴⁾ a été apporté de la Nouvelle-Hollande, et se trouve dans la collection du Muséum de Paris. Il diffère des autres milans par la disposition étagée des pennes de sa queue; par la coloration de son plumage il ressemble au *milan royal*. Les plumes de la tête et de la queue sont allongées, étroites, pointues et d'un fauve clair. La plupart ont du brun sur les bords, et les raies longitudinales et blanches sur le milieu. Les parties inférieures sont larges, arrondies et de mêmes couleurs. Le dessus du corps, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont roux brunâtre, blanc, de roux et de brun. Les rémiges sont gris brunâtre, plus claires à leur base, et marbrées en dessus d'une nuance plus foncée sur le côté intérieur. On ne sait rien de plus de ce milan, ni même des lieux qu'il habite de préférence.

(1) *Falco atolius*, Vieill. Encycl. III, 1203.

(2) *Falco aegyptius, forskahlii*, Gmelin.

(3) *Milvus gorinda*, Sykes, Proceed., II, 81.

(4) *Milvus sphenurus*, Vieill., gal., pl. 15. Non d'hist. nat., t. XX, p. 564. Encycl. III, p. 1204.

(1) *Milvus*, Bechst., Cuv.

(2) *Falco milvus*, L. Naum., pl. 34, fig. 1. *Milvus tectinus*, Savig., Egypte. *Milvus regalis*, Vieill. Encycl., III, 1202.

(3) *Falco ater*, L.

(4) Africq., pl. 22, *falco parasiticus*, Lath.

OISEAUX SUR QUELQUES OISEAUX DE PROIE DIURNES.

Mr Haffles, dans son Catalogue descriptif des collections qu'il a faites dans l'île de Sumatra (mars 1820), y mentionne les oiseaux de proie suivants :

Les *vautours* sont rares sur la côte occidentale de Sumatra, mais on en rencontre dans la presqu'île de Malac et dans l'île de Pinang.

Les *falco*, que les Malais nomment *halang* ou *lang*, comptent un grand nombre d'espèces, et les si sujettes à varier qu'il n'a pu les déterminer avec certitude; cependant il indique les suivantes :

1° *falco ossifragus*, L., est le *lang boomboon* des Malais; 2° le *falco dimidiatus*, est leur *lang laut* ou *lang laut* de mer. Il ressemble au précédent par sa forme et par l'aspect général, mais il a la tête, le cou et le bout de la queue blancs, avec les tectrices et la cire bleus. Ces deux sortes se nourrissent principalement de poissons; 3° le *falco bacha* se trouve à Sumatra, à Bancolen ainsi qu'à Acheem; 4° le *falco pondicerianus*, Gm., ou *lang bondol* des Malais est cet oiseau si connu sur le continent de l'Inde et dans les îles de l'Est sous le nom de *Bramini kite* ou *milan brame*, et qui est très utile, parce qu'il se nourrit des charognes; 5° *falco communis*, Gm., le *kalang* des Malais, le *sikap lang* des habitants de Sumatra, le *taki ongih* des Passummahs. Ce nom est très estimé des Malais, qui le considèrent comme le prince des oiseaux de proie, et qui lui ont allusion dans leurs poésies; 6° *falco nisus*, L., le *sikap batam* à Sumatra. Il y en a plusieurs variétés; les plus petites espèces s'appellent *Sikap lang* ou *mankas*.

Les accipitres diurnes, qui vivent à la Nouvelle-Hollande du Sud, ont été étudiés par MM. Horsfield et G. R. G. (Descript. of the aust. birds; Trans. soc. Linn. Lond., p. 470). Il n'y indique point de vrais vautours, mais bien les espèces suivantes : Les *autourons* ou *autour*; 1° l'autour de la Nouvelle-Hollande; 2° l'autour de Ray, qui est cendré en dessus, blanc en dessous, avec la queue cendrée et barrée de brun en dessous; 3° l'autour commun; 4° l'autour rayé (*A. fasciatus*) brun fauve en dessus, blanc en dessous, couvert de raies brunes et rapprochées, les plumes tibiales rayées de brun; c'est le *bilibit* des nègres australiens, qui ont donné ce nom à tous les accipitres de cette taille; 5° l'autour approchant (*A. approxi-*

mans), fauve brunâtre sur le corps, blanc taché de brunâtre au-dessous; les cuisses rayées de roux, les rectrices obscurément rayées de brunâtre plus clair. Les *erythraei* (*accipiter*) n'ont que l'épervier à collier (Temm., enl. 43 et 93). Les *faucons* (*falco*) n'ont que le faucon lanier (enl. 421, 450), et celui que MM. Vigors et Horsfield nomment *falco canchroides*. Le mâle est roux sur le corps, blanc en dessous, à ailes noires, à queue cendrée, rayée largement de noir et frangée de blanc à son extrémité. La femelle est rousse en dessus, blanche en dessous, à ailes fauves. Les rectrices sont rousses, agréablement rayées de brun. La queue est terminée par une bande rousse. Les colons de Sydney nomment cette espèce *nankeen hawk* ou faucon nankin. Il n'est pas sédentaire dans le pays. Ce faucon appartient au groupe des *falco tinnunculus*, *tinnunculoides* et *rupicolus*. Aux vrais faucons appartient encore le herigora (*F. berigora*), roux brunâtre, mais la gorge, le cou, la nuque, d'un orangé pâle; les tectrices et les rémiges fauve brunâtre marquées de roux; la queue cendrée brunâtre à sommet plus clair. Les nègres australiens nomment cet oiseau *berigosa*, et les colons *orange speckled hawk*. Les *coucouis* (*elanus*) ont le blac. Les *pygargues* (*haliaetus*) ont deux espèces: l'*haliaetus Calei*, brunâtre roux, varié de noir, à rémiges fauves, à rectrices cendrées, rayées de noir et plus pâles au sommet; l'*haliaetus canorus*, brun ferrugineux en dessous, à ailes noir brunâtre, à corps blanc varié de ferrugineux en dessous; c'est le *moru* ou *wirwin* des naturels. Il est sans cesse occupé à pêcher sur les eaux du port Jackson. Les *aigles*, enfin, ont l'*aquila fucosa*, figuré planches colorées de Temminck, n° 52.

M. Ruppell a publié dans la partie zoologique de son voyage en Abyssinie, un busard qu'il nomme *falco rufinus* (pl. 27), et qui vit en Nubie, dans le Schendi, le Sennaar et l'Abyssinie. Il a la tête et toutes les parties du corps d'un ferrugineux vif, avec des taches anguleuses noires au milieu de chaque plume. Le dos, les tectrices et les épaules sont variés de noir sur un fond ferrugineux. Les rémiges sont brunes frangées de roux. La queue est allongée, blanche cendrée en dessus, avec deux ou trois bandes blondes à son extrémité et séparées par autant de lignes noires flexueuses; elle est blanche en dessous. La cire et les tarses sont jaunes. Le bec est noir.

LIVRE III.

LES STRIX, OU OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.¹

Il est peu de famille d'oiseaux aussi riche que celle des chouettes ou strix; il en est peu qui ait des attributs aussi nettement prononcés: tout, dans les animaux que les naturalistes réunissent sous ce nom, annonce la plus grande analogie de formes, d'appétits, d'habitudes et de mœurs. Et cependant, si les nombreuses espèces que réunissent tant de caractères communs semblent être jetées dans un même moule, on ne peut se dispenser de reconnaître, en les examinant en détail, des modifications d'organisation assez palpables pour porter les esprits les moins systématiques à établir parmi elles des groupes convenablement circonscrits, et qui aident par suite à assembler avec plus de convenance pour la mémoire de l'homme, souvent rebelle ou oublieux, le nom, l'aspect le plus extérieur, les attributs les plus distinctifs de ces espèces légèrement modifiées du type principal. Cette ressemblance générique est tellement intime, que Linné n'avait décrit les chouettes que sous un nom commun à toutes, *strix*. Mais ce nom est devenu insuffisant aujourd'hui, que des explorations nombreuses, des recherches persévérantes sur tous les points du monde, ont enrichi cette famille; et, sans donner aux coupes proposées pour la fractionner une valeur plus grande qu'elles ne le méritent, ces petites divisions génériques sont cependant l'expression la plus vraie des nuances qu'on ne peut se refuser à reconnaître. A ce sujet M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a émis des idées fort saines, et en ces termes (1): « Les oiseaux de proie nocturnes forment-ils un seul genre, ou une famille composée de plusieurs genres distincts? Pour répondre à cette question, il suffit de comparer un hibou à une chevêche, un due à une effraye, et de fixer son attention sur les différences très remarquables qui existent entre les caractères zoologiques et même anatomiques de l'un et de l'autre, notamment par rapport à la structure des organes des sens.

» Si les oiseaux de proie nocturnes composent, non un simple groupe générique, mais une famille divisible en plusieurs genres naturels, quelles mo-

difications organiques doivent être considérées comme pouvant fournir les plus importants caractères génériques, et combien de genres devraient être admis! La réponse à cette double question est quelques difficultés que je chercherai à résoudre dit M. Isidore Geoffroy, en peu de mots.

» Presque tous les auteurs, soit ceux qui ont considéré les oiseaux de proie nocturnes comme une famille, soit ceux qui, conservant le genre *Strix* Linné, se sont bornés à y établir de simples divisions, ont principalement fixé leur attention sur l'existence ou la non-existence de ces plumes blanches à la volée de l'animal, que l'on trouve ordinairement sur la tête chez un grand nombre d'espèces que l'on nomme *aigrettes*.

» Les caractères tirés de la présence ou de l'absence des aigrettes sont-ils en effet très importants? je ne le pense pas. Parmi les espèces les plus évidemment voisines entre elles, quelques-unes ont des aigrettes très développées, d'autres en ont de petites, ou même en manquent tout-à-fait. Le plus, il est une espèce, la chouette commune, dans laquelle le mâle seul a des zigrettes, la femelle étant privée. Rigoureusement parlant, si l'on considère tous les genres proposés par les auteurs, le mâle de cette espèce devra être placé parmi les dues, la femelle parmi les chouettes. Le ornithologiste qui repoussé, on le pense bien, cette absurde distinction, mais, comme s'ils eussent voulu lui emprunter quelque chose, ils ont placé la chouette *Strix ulula*, parmi les dues, et donné son nom à un genre voisin, en sorte qu'il existe un genre dans lequel la chouette ne fait point partie.

» Les formes du bec varient peu parmi les espèces; cependant la plupart des espèces ont le bec droit à la base, tandis que d'autres, savoir l'*Asio* et *Phodile*, ont le bec droit dans une grande partie de sa longueur. Cette différence de forme est évidemment assez importante.

» Les pieds présentent quelques modifications relativement à la forme et aux proportions des ongles, etc.; mais ils varient surtout par rapport à leur rapport. Tantôt les tarsi et les doigts sont couverts entièrement de plumes plus ou moins denses; tantôt les tarsi seuls sont empennés

(1) Remarques sur les caractères et la classification des oiseaux de proie nocturnes, etc. Ann. des sc. nat., octobre 1830.

étant nus, ou couverts seulement de quelques poils; tantôt enfin les tarses sont nus, aussi que les doigts. Mais ces différences remarquables peuvent fournir à elles seules de caractères spécifiques; car, loin d'être en rapport avec les modifications que présentent le bec et les organes des sens et du mouvement, elles se présentent souvent entre des espèces extrêmement voisines, mais les unes appartiennent aux contrées les plus froides, d'autres aux climats tempérés, d'autres enfin aux contrées chaudes. L'état plus ou moins emmaillotté des doigts se trouve donc en rapport, non avec les modifications essentielles de l'organisation, mais avec les variations de la température des lieux où ils habitent par les espèces que l'on compare.

L'examen de la forme des ailes et des proportions des rémiges a presque toujours été négligé par les ornithologistes, sous le rapport des caractères spécifiques que peuvent fournir les variations des proportions du vol. La réunion faite jusqu'à ce jour du genre *Phodilus* avec l'Étrépe, en offre une preuve évidente. L'importance des caractères que peuvent fournir les modifications de l'aile ne peut cependant être niée.

Les modifications des organes des sens, et surtout des oreilles et des yeux, ont au contraire été négligées à leur juste valeur; mais on n'a pas ignoré les caractères qui peuvent être déduits de la forme du disque, c'est-à-dire de ce cercle de plumes soyeuses et écailleuses qui entoure au moins complètement la face dans un grand nombre d'espèces. On ne doit pas voir, dans le disque, une simple réunion de plumes plus ou moins légèrement modifiées et disposées; car le disque est en un rapport constant et intime avec la forme et la structure des oreilles, et, par suite, avec la conformation du crâne tout entier. Toutes les modifications que le crâne et les oreilles présentent une fois, elle est traduite à l'extérieur par une modification correspondante dans le disque.

Il résulte de ce qui a été dit que les caractères des organes des sens, du disque et de l'aile, doivent être placés au premier rang; que les variations de la forme du bec, des pieds et des ongles, viennent ensuite; qu'on ne doit attacher qu'une importance moindre encore à la présence ou à l'absence des plumes; et qu'enfin l'état plus ou moins emmaillotté des tarses et des doigts présente plusieurs modifications très intéressantes zoologiquement et physiquement, mais que l'on ne peut élever au rang de caractères génériques. »

Presqu'énuméré, les *Strix* ont le corps peint de couleurs teintes douces, de gris, de brun, de blanc et de rouge plus ou moins vif. Leurs plumes sont molles et soyeuses et comme soyeuses. Leur tête est grosse, leur bec est court, leurs yeux sont très grands,

dirigés complètement en avant, et entourés d'un cercle de plumes effilées, plus ou moins marquées, dont les antérieures recouvrent la cire et le bec, et les postérieures la conque auriculaire. Leur pupille, énormément développée, laisse entrer une masse trop considérable de rayons lumineux; aussi leur vue est-elle presque obliérée pendant le jour. Leur bec est droit, garni d'une cire molle, couvert de plumes sétacées dirigées en avant. Ce bec est épais, comprimé sur les côtés, très crochu à la pointe de la mandibule supérieure, échancré à l'inférieure. Les narines sont recouvertes par des plumes sétacées. La langue est épaisse et charnue. Les ailes, qui frappent l'air mollement et dont le vol se fait sans bruit, ont leurs plumes première, deuxième et troisième rémiges dentelées sur les bords. Les tarses sont vêtus, et parfois, mais rarement, nus. Les ongles qui terminent les quatre doigts sont d'une rare puissance, très crochus et rétractiles. La queue est rarement allongée; presque toujours elle est médiocre et égale.

Les *strix* ne sortent guère qu'au crépuscule et au clair de la lune. Le jour leur vol est mal assuré. Leur courage est très grand, et, quand ils sont attaqués, ils se jettent sur le dos et présentent leurs serres, avec lesquelles ils cherchent à déchirer leur assaillant. Abhorrés par tous les petits oiseaux, il suffit de leur présence pour les amener tous, les faire s'appeler, s'enhardir à fondre sur leur ennemi commun. Leur gosier musculeux remplit avec puissance les fonctions digestives; aussi, se repaissant de proie vivante, de petits mammifères, et surtout de rats, de souris, les *strix* les avalent tout entiers, et les os et les poils s'agglutinent en boules qu'ils rejettent et qui imitent des œgagropiles. Il nous est fréquemment arrivé de trouver, dans des profondes crevasses d'arbres vieillies, des amas considérables de ces boules comme feutrées, au milieu d'ossements de lapins, de perdrix, de mulots, etc. Les *strix* semblent chérir les ruines, les vieux édifices abandonnés, les décombres; d'autres fois on les rencontre dans les montagnes, les cavernes ou les rochers; ailleurs ils se tiennent exclusivement dans les profondes forêts; certaines espèces se tiennent sous terre dans de véritables clapiers. La femelle pond de deux à quatre œufs, et les petits, qui naissent couverts d'un épais duvet soyeux, sont nourris dans le nid, et ne le quittent que lorsqu'ils sont en état de voler. Leurs plumes sont sans force et se laissent très aisément pénétrer par l'eau. Leur vol est oblique, mal assuré, et comme par soubresauts.

Presque chez tous les peuples, les *strix*, ou comme le disent quelques ornithologistes, les *noctuides*, *strixidés* ou *agoliens*, ont été regardés comme des oiseaux néfastes, ou qui devenoient précurseurs de funestes destinées. Nommés *touhouk* par les habitants de Sumatra, au dire de sir Raffles, et *han-*

tou et pongo par les Malais, ils sont, chez ces peuples orientaux et superstitieux, regardés comme malfaisants. Les Malais nomment *hantou et pongo* des êtres imaginaires, de mauvais augure, ou des esprits mortifères. Les chats-huants ont aussi reçu d'eux la désignation d'*oiseaux de la lune*, parce qu'ils les regardent comme les amants de cet astre, dont les cris ont pour but de la faire paroître sur l'horizon, et qui se taisent lorsqu'elle s'élève, comme si leur silence étoit produit par la satisfaction de leurs désirs.

Les oiseaux de cette famille peuvent être groupés en tribus dont l'arbre généalogique seroit ainsi dressé :

§ I. Disque emplumé ou périlophthalmique très incomplet.

A. LES CHOUETTES-ÉPÉRIÈRES OU CHEVÉCHOÏDES (les aigrettes nulles; le bec recourbé).

1. Les *SURNINS*, *surnia*, Dum.
2. Les *CHEVÈCHES*, *noctua*, Savig.
 - a. Chevêchettes.
 - b. Nudipèdes.
 - c. Pillipèdes.
 - d. Cabourés, *glaucidium*, Boïé.

B. LES DUCS (aigrettes plus ou moins prononcées; le bec recourbé).

3. Les *CHOUETTES A AIGRETTES*, *lephostrix*.
4. Les *KÉTUPAS*, *ketupa*.
5. Les *SCOPS*, *scops*, Savig.
6. Les *DUCS*, *bubo*, Sav.

C. LES PHODILES (aigrettes nulles; bec droit).

7. Les *PHODILES*, *phodilus*, Is. Geoff.

§ II. Disque emplumé de la face très ample et complet.

D. LES CHATS HUANTS (disque non parfaitement arrondi; le bec recourbé).

8. Les *CHATS-HUANTS*, *synnium*, Sav.

E. LES CHOUETTES (disque arrondi; le bec recourbé).

9. Les *HIBOUS*, *otus*, Cuv.
10. Les *CHOUETTES*, *ulula*, Cuv.

F. LES EFFRAYES (disque arrondi; le bec droit)

11. Les *EFFRAYES*, *strix*, Sav.

LES SURNIES (1).

Que l'on a nommées aussi *accipitrines* ou *chouettes-épévières*, semblent, par leurs formes générales, être le lien naturel qui unit les oiseaux de proie diurnes, à ceux que, par opposition de mœurs, on a appelés nocturnes; car les surnies

(1) *Surnia*, Duméril, Zool. anal.

mêmes n'ont rien de nocturne dans leurs habitudes puisqu'on les voit se livrer à la poursuite du gibier pendant le jour, et chasser leur proie à la manière des épévières. On les distingue de toutes les autres espèces de strix à leur tête arrondie et lisse, et à leur cou sans coleretto de plumes et sans aigrettes. Leurs formes sveltes et allongées. Elles ont une queue assez longue, composée de rectrices élargies et des tarses abondamment velus jusqu'à la base des ongles. Leurs yeux sont organisés pour la vision de jour, aussi bien que pour celle du crépuscule et de la nuit.

Les espèces de surnies sont :

1° La *CHOUETTE LAPONNE* (1), la plus grande des chouettes, car le mâle a deux pieds, et la femelle deux et jusqu'à huit pouces, n'a point été décrite par Buffon. Sa tête est très grande, et sa face est couverte de longues plumes d'un gris parsemées de bandes brunes. Un long cercle de plumes noires encadre la face. Ces plumes, cependant, sont blanches et noires. Toutes les parties supérieures, les ailes et la queue, sont d'un gris parsemé de beaucoup de taches et de nombreux rayons d'un brun terne. Les rémiges et les plumes de la queue portent de larges bandes d'un brun terne d'un brun plus foncé en zigzag. Les parties inférieures sont irrégulièrement marquées de bandes brunes sur un fond blanchâtre. Les cuisses, les jambes, les couvertures inférieures de la queue, les plumes des tarses et des doigts sont rayées transversalement de zigzags blancs et bruns. Le bec est noirâtre, et presque entièrement caché par les plumes de la face.

La chouette laponne vit dans les climats les plus septentrionaux des deux continents, car on la trouve en Laponie, au Groënland, et surtout dans le nord de l'Amérique, dans les montagnes Rocheuses du Missouri. On ignore les mœurs de cette belle espèce qui n'apparait en Suède que dans des circonstances fort rares.

2° Le *HARFANG* (2) a été décrit par Buffon dans la pl. 458 des enluminures. Cette grande chouette pourtour du cercle arctique, est très commune en Terre-Neuve, à la baie d'Hudson, au Groënland, sur la côte du Labrador, et très rare en Islande et dans les îles Orcades, aux îles Shetland.

3° Le *CAPARACOH* (3) est encore une espèce décrite par Buffon et figurée avec beaucoup de fidélité sous le nom de *chouette à longue queue*.

(1) *Strix lapontica*, Retz, faune de Suède, Sparm., Carls. pl. 5. *Strix cinerea*, Richard, Faune bor. pl. 31, p. 77. Temm., Man. I, p. 81.

(2) *Strix nyctea*, L.

(3) Edwards le premier s'est servi de ce nom dans sa pl. 62, avec l'épithète de *hawk-owl*, ou *chouette à long bec*.

rie, pl. 40
de la zone ar
magne, et t
les arbres,
rit de four
La chouette
connue de B
ue avec les
ette, dit M. T
poursuivent le
e manière qu
nt sortir des
à moins que
es plus somb
exercer ses r
M. Nauman
pte dans ses
bruyant que c
Des souris, de
s, forment s
fait la guerre
uyères, lagopè
et les lapins. E
as les fentes d
te chouette at
uces, bien qu
pieds seuleme
et les ailes n
t forte, et la
une teinte g
es plumes noi
de plumes bl
rigrine au fron
et de la tête,
des ailes sont
fort grandes,
ou cendré. L
les parties inf
sur le milieu d
nale brune. Les
tivement rayé
nc sale, à un
entièrement
face, est jaune
et des doigts s
e chouette a été
x monts Oura
on l'a trouvée
e, en Livonie,
e. Elle niche s
ois ou quatre œ

rie funerea, Lat
ni, Briss. *Strix*
steinsner.
te wralensis, Pal
27.

rie, pl. 405 des enl. (1). Cette grande chouette de la zone arctique, et s'avance parfois jusqu'en Espagne, et très rarement en France. Elle niche dans les arbres, et pond deux œufs blancs. Elle se nourrit de fourmis et d'insectes.

La CHOUETTE DES MONTS OURALS (2) n'a point été connue de Buffon : elle a long-temps été confondue avec les deux précédentes. « Cette grande chouette, dit M. Temminck, est du nombre de celles qui poursuivent leur proie le jour. Elle chasse de la même manière que les busards, mais on la voit rarement sortir des forêts avant le déclin de la journée, à moins que le temps ne soit couvert. Les bocages plus sombres sont les lieux qu'elle choisit pour exercer ses rapines, alors que la soirée les favorise. M. Naumann rapporte qu'elle est agile et prompte dans ses mouvements, et que son vol est plus bruyant que celui des chouettes demi-nocturnes. Des souris, des campagnols, des rats, des hannetons, forment sa nourriture la plus habituelle. Elle fait la guerre aux jeunes oiseaux, tels que coqs d'indes, lagopèdes, ou bien elle poursuit les lièvres et les lapins. Elle niche dans les trous d'arbres et dans les fentes de rochers. »

Cette chouette atteint jusqu'à près de deux pieds de hauteur, bien que sa taille la plus ordinaire soit de dix-huit à vingt pieds seulement. Sa queue est fortement coudée, et les ailes n'en atteignent que la moitié. La tête est forte, et la face, très fournie de plumes, est d'une teinte grise blanchâtre, marquée de taches de plumes noires imitant des soies. Un large bandeau de plumes blanches tachées de noir prend naissance au front, et encadre toute la face. Le menton et de la tête, la nuque, le dos et les couvertures des ailes sont marqués de taches longitudinales fort grandes, et disposées sur un fond blanc ou cendré. La gorge, le devant du cou, et les parties inférieures sont blanchâtres, marquées sur le milieu de chaque plume d'une raie longitudinale brune. Les rémiges et les rectrices sont alternativement rayées de bandes brunes et de bandes blanches, entièrement caché par les plumes pileuses de la face, est jaune. L'œil est brun, les poils des ailes et des doigts sont blancs, tiquetés de brun. Cette chouette a été observée pour la première fois dans les monts Ourals, dans la Russie asiatique, par M. Pallas, en Livonie, et même en Autriche et en France. Elle niche sur les arbres, et la femelle pond trois ou quatre œufs d'un blanc pur. M. Cuvier

Strix funerea, Lath. *Strix canadensis* et *fretida*, Gmel. Briss. *Strix macroura*, Meyer. *S. macrocephala*, Meisner.

Strix uralensis, Pallas, 431 ; T., Mon., I, 84 ; Temminck, pl. 27.

pense que cette chouette est l'*Phyllis* ou *phynx* d'Aristote (lib. ix, cap. 42).

5° Le CHOUCOU (1) habite l'Afrique. Par sa forme allongée, dit Levaillant, il approche encore plus des oiseaux de proie de jour que le caparococh. Il a la gorge, le devant du cou, la poitrine, et généralement tout le dessous du corps, depuis le bec jusque sous la queue, y compris le revers des ailes, les jambes, les doigts, couverts de plumes soyeuses d'un blanc éblouissant ; celles qui recouvrent les jambes sont fort longues, et descendent si bas qu'elles cachent entièrement les pieds, dont on n'aperçoit que les ongles. Ceux-ci sont noirs ainsi que le bec, qu'on remarque à peine, tant il est environné, jusqu'aux narines, de plumes fines qui ressemblent à des poils. Les yeux sont d'une couleur orangée fort vive. Le dessous de la tête, le derrière du cou et le manteau sont d'un gris brun roussâtre. Les couvertures des ailes ajoutent à cette même teinte des taches blanches. Toutes les penes des ailes sont liserées de blanc à leurs pointes. La queue est composée de douze rectrices, dont les deux du milieu sont entièrement du même gris brun que les ailes ; les autres, sur un même fond, portent à leurs barbes externes des bandes transversales d'un blanc neigeux. Toutes les rectrices sont blanches en dessous.

Le choucou a le corps mince, finet et allongé. Sa tête est ronde, les tarses très petits et les doigts fort courts. Il a tous les gestes et les mouvements de tête de la chevêche et des chouettes en général, sans en avoir la stupidité. L'aile pliée s'étend jusqu'au milieu de la queue, qui est étagée comme celle du coucou d'Europe, oiseau auquel il ressemble par sa forme allongée et par ses pieds courts. Il n'a cependant qu'un doigt derrière et trois par devant. Mais Levaillant a observé que le doigt extérieur se trouve quelquefois en avant quand l'oiseau est perché, ce qui, joint à sa forme, pourroit le faire prendre pour une espèce du genre des coucous. Le choucou, dont le nom est formé des mots *chouette* et *coucou* contractés, est appelé par les colons d'Antiquité *nyctalk*, ou faucon de nuit. Il ne paroit qu'après le crépuscule, et les oiseaux de nuit se sont déjà fait entendre de toutes parts que celui-ci est encore dans sa cachette. Il ne se montre enfin qu'au moment où l'on commence à ne plus distinguer bien nettement les objets. Il vole avec une si grande rapidité, en rasant la terre ou les arbres de la lisière d'un bois, que l'œil le plus attentif ne peut suivre ses mouvements. Il est presque impossible de les tirer au fusil, et ce n'est guère qu'avec des filets que l'on peut s'en emparer. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'en diffère que par le blanc moins pur du

(1) *Strix choucou*, Lath. Daudin, II, 180. Levaillant, Af., pl. 38, t. I, p. 100.

dessous du corps. Le choucou vit d'insectes et de petites rainettes qui se tiennent sur les buissons. Il habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Lorsqu'il vole, il a l'habitude de crier sans cesse, et de répéter les syllabes *cri-cri-cri — cri-cri-cri — cri-cri-cri*, qu'il articule avec une remarquable précipitation lorsqu'il passe près de l'homme ou de quelque animal. Cet oiseau est si peu farouche, qu'il est arrivé à Levallant, à ce qu'il rapporte du moins, de sentir sur sa figure l'agitation de l'air que frappent les ailes.

6° Le *choucouchou* (?) est aussi une chouette accipitrine d'Afrique, bien propre, dit Levallant, à remplir le très petit intervalle qui semble séparer le choucou des chouettes. Sa queue, plus longue qu'elle ne l'est ordinairement dans les oiseaux de ce genre, est à peu près aussi étagée que dans le choucou; sa tête est également moins grosse; son bec est de même caché dans les plumes pileuses qui environnent sa base et qui couvrent en entier les narines. Son corps, moins ramassé, est plus svelte que celui des chouettes.

Le *choucouchou* est à peu près de la grosseur du moyen duc, mais il est cependant plus allongé, et les pieds sont aussi plus longs. Ses ailes ployées s'étendent aux trois quarts de la longueur de la queue. Les tarses et les doigts sont couverts de plumes soyeuses très déliées. Le bec et les ongles sont d'un brun noir, et les yeux d'un jaune topaze foncé. La gorge est ornée d'une espèce de collier ou hausse-col blanc. Le reste du plumage est agréablement varié en dessus de brun de différentes teintes, lequel, en se dégradant insensiblement du ton le plus foncé au ton le plus clair, se trouve plus ou moins varié de blanc. La poitrine et le dessous du corps portent les mêmes couleurs, mais elles sont plus régulièrement distribuées en une rayure festonnée, dont le fond blanchit à mesure qu'il s'approche du ventre et des jambes. Les plumes soyeuses qui couvrent les tarses et les doigts jusque sur les ongles sont d'un gris blanchâtre. La queue est en dessous rayée de brun noir et de blanc roussi; en dessus le blanc est plus pur et le brun plus foncé.

Le *choucouchou* n'a été rencontré par Levallant que dans le voisinage de la rivière d'Orange, et chez les grands Namaquois. Ce voyageur ajoute: « Quoique cette espèce de chouette ne se montre que durant la nuit, je l'ai aperçue plusieurs fois étant à la chasse dans les bois, et j'ai remarqué même qu'elle voloit très bien en plein jour et pendant la clarté du soleil. »

La femelle est un peu plus forte que le mâle; elle en diffère très peu par son plumage, qui est un peu moins flambé de blanc; ses yeux sont aussi d'un

(*) *Strix nrsuella*, Lath. *Lev., Af., pl. 39, t. 1, p. 104.*

jaune plus clair. Le cri de cette espèce est lugubre

7° La *CHOUETTE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE* que les indigènes de la baie Tasman appellent, sans doute par analogie avec son cri, *cou-hou*, semble appartenir aux surnies. Elle a le dessus de la tête du dos, des ailes, d'un brun marron clair, parsemé de taches rousses arrondies. Le bec est petit, recourbé, pointu, marbré de noir et de blanchâtre; les soies qui l'entourent ont leur extrémité noire ainsi que le reste de leur tige, dont les barbules, blanches à la base. Les joues et la partie antérieure du front près de l'œil sont blanchâtres; la poitrine et le ventre sont fauves et ornés de flammes d'un brun; les grandes pennes et la queue ont des barbes transversales brunes: on en compte environ neuf dans cette dernière, qui est fort longue et légèrement incurvée. Les ailes, assez longues et pointues, ont au milieu de la queue. Les couvertures alaires inférieures sont d'un roux vif, et les grandes pennes de larges taches blanches sur un fond grisâtre. Les plumes des tarses et celles qui soutiennent la queue sont d'un roux vif. Les pieds sont forts, les ongles grands et noirs. Cette espèce est un peu plus grande que la chevêche maugé, avec laquelle elle a de grands rapports, mais elle en diffère par les taches du dos, qui sont plus nombreuses et plus régulières. Sa longueur totale est de onze pouces. Elle habite la baie Tasman, dans le détroit de Cook, à la Nouvelle-Zélande.

8° La *NUHUL* (?) habite Cayenne, où elle n'a pas eu le nom de *chouette de jour*, ce qui prouve qu'elle vole et chasse en plein jour. « A considérer l'ensemble de ses formes, dit Levallant, elle se rapproche davantage des oiseaux de proie que le choucouhou. Sa queue est arrondie et plus longue. Sa tête n'est pas très grosse non plus au même temps que le bec est plus apparent que dans les chouettes ordinaires, puisque les narines sont entièrement découvertes, et seulement ombrées par quelques poils dirigés en avant. Tous ces caractères réunis et faciles à saisir sont autant de marques distinctives qui placent naturellement la *hulul* du côté du choucouhou d'Afrique, et même encore plus près du choucou, puisqu'elle chasse en plein jour et que son bec saille plus en avant et est plus ressemblant à celui des oiseaux de proie diurnes. » Les ailes et la *hulul* ployées s'étendent un peu plus loin au milieu de la queue, dont la longueur surpasse de deux tiers celle du corps de l'oiseau, gros comme une chouette d'Europe. Le bec, les doigts et les ongles sont d'un beau jaune. Le plumage est très

(*) *Noctua zelandica*, Quoy et Gaim. *Astruc., fig. 1, t. 1, p. 168.*

(*) *Strix hulula*, Lath. *Strix lineata*, Shaw. *bomarginata*, Spix, pl. 10. Chevêche noire de Levallant, *Af., pl. 41 et 44* (jeune).

d'écaill
d'écaill
res et er
nmet de
rses son
plumes
umes, s
que côté
lieu, for
Les ail
es penne
moyenn
couvert
a queue,
ailes, c
sent sont
e trois ba
pondent p
a la color
ent de lig
avons vi
un indivi
face d'un
de pattes
de l'oiseau en ser
figuré, pla
nom de c
leur indiqu
s. Le masc
tout le co
un blanc d
seulement d
a queue.

LES
la tête lisse,
tes. A peine
ces de la d
des yeux. L
ère, et sont
Le bec est
plumés. Sav
te les caract
épais, très c
né, et conv
sur les narine
narines son
rondes, tourn
a deux échar
est ovale,
ous, très obt

tua, Savig., I
II.

d'écaïlles blanches sur un fond noirâtre; ces d'écaïlles sont plus larges sur les parties inférieures et en dessous que sur le cou et sur le dos. Le ment de la tête est seulement punctué de blanc. Les tarses sont couverts dans toute leur longueur de plumes noires, parsemées de taches blanches; ces plumes, se terminant à la naissance des doigts de chaque côté, et se prolongeant ensuite sur celui du milieu, forment à cet oiseau des espèces de miroirs. Les ailes sont d'un brun de café brûlé. Les grandes plumes ont absolument la même couleur, et les moyennes se terminent, ainsi que toutes les autres, par une bordure blanche. La queue, qui est d'un brun noirâtre plus foncé que les ailes, est étagée; toutes les plumes qui la composent sont terminées de blanc, et rayées en travers de trois bandes blanches; mais ces bandes ne dépendent point l'une à l'autre, de sorte que la queue a la coloration d'un beau marbre noir veiné de lignes blanches.

On a vu au Muséum d'histoire naturelle de Paris un individu venant de Cayenne, blanc du ventre et de la face d'un noir vif, ayant tous les caractères de pattes et de formes générales de la chouette. Cet oiseau en seroit donc le jeune âge, que Levaillant a figuré, planche 44 de ses oiseaux d'Afrique, sous le nom de *chouette à masque noir*, bien que son auteur indique quelques différences dans les proportions. Le masque profondément noir de la face, et tout le corps est revêtu d'un duvet contenant un blanc de neige, est des plus caractéristiques; seulement du brunâtre apparait sur les ailes et la queue.

LES CHEVÈCHES (1).

La tête lisse, c'est-à-dire qu'elles sont privées de plumes. A peine trouve-t-on sur leur face quelques plumes de la disposition rayonnée des yeux. Les plumes de la tête se dirigent en arrière, et sont de même nature que celles du cou. Le bec est recourbé dès la base; les tarses sont plumés. Savigny a tracé pour les chevèches les caractères diagnostiques suivants: leur bec est épais, très court, brusquement incliné, peu courbé, et convexe en dessous; la cire est très épaisse sur les narines et comme gibbeuse de chaque côté; les narines sont écartées, très petites, parfaitement rondes, tournées en devant; la mandibule inférieure a deux échancrures marginales vers le bout; la cire est ovale, épaisse, pourvue de deux cônes de chaque côté; les tarses sont très courts, très obtus; les tarses sont laineux de

Strix tina, Savig., Egypte, p. 45.

ii.

toutes parts; les doigts sont velus jusqu'à la base des dernières phalanges, l'ongle intermédiaire n'a pas de crénelures; les ailes, peu pointues, sont dépassées par la queue: on remarque quatre à cinq rémiges échancrées, dont la première est courte et la troisième la plus longue; la queue est égale; les cercles périophthalmiques sont médiocres et peu réguliers; les oreilles externes sont petites, rondes et dénuées d'opercules.

Tels sont les caractères admis par Savigny, qui les a tirés de la chevêche, mais qui n'ont pas été vérifiés sur toutes les espèces étrangères classées par les descripteurs dans cette section.

1° La CHEVÈCHE ACADIENNE (1). Elle a été nommée *passerine* par Wilson, quoiqu'elle soit bien distincte de la véritable *passerina*. Cette chouette d'Acadie est très commune dans l'Amérique du Nord, surtout dans les Etats de Pensylvanie et de New-Jersey. Son plumage est brun foncé, tacheté de blanc. Le corps en dessous est blanchâtre tacheté de rouge brun. Sa queue est courte, sa taille est petite. Ses ailes sont aussi longues que la queue.

2° La CHEVÈCHE BLANCHE (2) ne repose que sur une figure et une description de Levaillant. « La *chouette*, figurée par Levaillant, n'est qu'un vieux harfang, » dit M. Cuvier (3), et M. Temminck répète cette assertion. Or, nous transcrivons la description entière de Levaillant, et personne sans contredit ne sera tenté de mettre en doute la sagacité et le coup d'œil exercé de cet ornithologiste, et de préférer à son opinion une phrase du Règne animal, basée sur un léger examen de planches gravées, et nullement fondée sur la comparaison du harfang et de la chouette blanche en nature. « *J'ai vu*, dit Levaillant, cette belle chouette dans une collection à Amsterdam. Il ne faut pas confondre cette espèce, ni avec le grand duc blanc de Sibérie, dont plusieurs auteurs font mention, et qui, suivant eux, n'est qu'une variété de notre grand duc, ni avec le harfang. La chouette blanche, dont il est question, n'est pas cette variété du grand duc, devenu blanc par l'influence d'un climat froid, car elle ne porte point l'aigrette relevée sur la tête comme les ducs. D'ailleurs, les ailes du grand duc n'atteignent que le bout de la queue, et dans notre chouette blanche, elles le dépassent de plusieurs pouces, caractère bien remarquable, et qui la distingue encore du harfang, qui a la queue beaucoup plus longue, et dont les ailes ne vont pas au-delà de la moitié de son étendue. Le harfang a la tête petite, et cette chouette blanche l'a, au con-

(1) *Strix Acadica*, Gm. Wils., Am., Ornith., pl. 34, fig. 2, t. IV, p. 66. *Strix Acadiensis*, Lath. Temm., Man., t. I, p. 96.

(2) *Strix nivea*, Daudin. *Strix candida*, Lath. La chouette blanche, Levaill., At., pl. 45.

(3) Rég. an., t. I, p. 365.

traire, fort grosse. Enfin, le harfang est plus grand de taille que cette dernière, qui, quoique aussi grosse que le grand duc, est cependant plus courte et plus trapue encore que lui. Voilà les caractères distinctifs de ces trois chouettes bien établis; ainsi, je crois, dit toujours Levaillant, que nous pouvons conclure avec certitude que cette chouette blanche est une espèce particulière et différente de celles avec lesquelles nous l'avons comparée. On ne sera donc pas tenté, je pense, de les confondre ensemble. »

Cette espèce a tout le plumage blanc de neige, sur lequel apparoissent quelques taches noires très rares, répandues sur les couvertures des ailes ou sur les rémiges. Les plumes soyeuses qui revêtent les tarses et les doigts sont si touffues, qu'on n'aperçoit nullement ces derniers, le bout de leurs serres noires excepté. On ignore sa patrie.

5° La CHEVÊCHE DE TENGMALME (1) n'a point été connue de Buffon. Sa queue et ses ailes sont plus longues que ces parties chez la chevêche; les régions supérieures sont d'un roux brun nuancé de noirâtre. Le sommet de la tête et la nuque sont marqués de petites taches blanches arrondies. L'ouverture du bec, le palais et la langue sont rougeâtres. Le bec est jaune; l'iris d'un jaune brillant. Le mâle a huit pouces quatre lignes. La femelle, plus forte de taille, a le plumage supérieur d'un brun grisâtre avec une multitude de petites taches blanches de forme arrondie sur la tête et sur les penes des ailes, une tache noire entre l'œil et le bec. Les parties inférieures sont variées de blanc pur. Le duvet des pieds et des doigts est de cette dernière couleur.

Cette espèce est commune dans le Nord, en Suède, en Norwège, en Russie, mais elle est rare en Livonie. On la trouve dans quelques provinces de l'Allemagne, dans les bois de sapins, et ce n'est qu'accidentellement qu'elle se montre en France, dans les Vosges, dans le Jura et dans le nord de l'Italie, mais jamais en Hollande. Elle se nourrit de souris, de phalènes, de scarabées et autres insectes, quelquefois aussi de petits oiseaux. Elle niche dans les trous que se creusent les lapins, et la femelle pond deux œufs d'un blanc pur.

4° La CHEVÊCHE A COLLIER (2) habite la Guyane hollandaise, aux environs de Surinam. C'est une grande espèce, tenant par sa taille le milieu entre la hulotte et le grand duc, et remarquable par deux larges sourcils blancs, surmontant les yeux, et qui tranchent sur le fond choieolat de la face. Cette couleur foncée est également celle du derrière du cou,

(1) *Strix Tengmalmi*, Gm. *Strix dasypus*, Bechst. Naum. pl. 48, f. 2 et 3. Vieill., Gal., pl. 23. *Strix passerina*, Meyer et Wolff (en est la femelle). Temm., Man., I, 94.

(2) *Strix torquata*, Lath. La chouette à collier, Ley., Af., pl. 42, t. I, p. 113.

du manteau et du dessus de la queue, dont les penes sont terminées par une bordure blanche, et pe tent des rayures transversales de la même couleur. La poitrine est ceinte d'un large collier ou bande noir brun. La gorge, le devant du cou, ainsi que les flancs et les recouvrements du dessous de la queue sont blancs; les tarses et les doigts sont entièrement couverts de plumes soyeuses d'un blanc très luis. La queue est en dessous d'un gris blanchâtre et de brun foncé. Les couvertures des ailes et les pupulaires sont la plupart rayés de blanc gris. Le bec est jaune à sa pointe, et bleuâtre à sa base. Les serres sont noires.

5° La CHEVÊCHE BRAME (1) ne ressemble pas à la chevêche d'Europe quant à ses formes, mais elle en diffère par sa coloration et par sa taille, qui est plus petite. Son plumage a du blanc aux parties supérieures, et celles-ci sont plus brunes même sur les endroits qui sont brun cendré chez la chevêche. De larges sourcils et un collier sur la nuque sont composés de plumes blanches, terminés par des croissants brun cendré, servent à distinguer la chevêche brame. Les parties inférieures ont de la taches, dont la réunion forme des bandes transversales. La queue et les rémiges sont zonées de blanc. Cette espèce a été découverte dans le Bengale par M. Dussumier. Le jeune, plus petit, est d'un roux assez foncé. C'est l'anté des Indiens, et de Leschenault.

6° La CHOUETTE DE SONNERAT (2) a beaucoup de rapports de formes avec la chevêche de Tengmalme. Sa queue est bien plus longue que ses ailes, et les tarses ainsi que les doigts sont garnis d'un duvet court. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun roussâtre, marqué sur les plumes de très petits points blancs, et sur les couvertures des ailes et les penes de grandes taches de cette couleur. Les rémiges et les penes de la queue sont privés de taches ou de raies, et de même ont la même teinte que le dos. Du blanc cendré est répandu sur les plumes qui composent les cercles périophthalmiques, sur celles de la face et de la gorge. Tout le dessous de l'oiseau est d'un brun pur coupé par des bandes transversales, dont les unes des autres, brunes. Les poils des doigts sont roux, le bec et les ongles jaunâtres. La longueur totale de cet oiseau est de onze pouces. La queue dépasse les ailes de deux pouces. Cette chouette, des environs de Pondichéry, a été découverte dans l'Inde par Sonnerat.

7° La CHEVÊCHE OCCIPITALE (3) a les tarses et les doigts couverts d'un duvet blanc et abondant.

(1) *Strix brama*, Temm., pl. 63 (adulte).

(2) *Strix Sonneratii*, Temm., pl. 21 (adulte).

(3) *Strix occipitalis*, Temm., pl. 34 (adulte).

... sont beaucoup
... du pout
... de la tête et
... blanc. L'occiput
... gris clair.
... sont semés d'
... Des bandes ja
... et les rec
... flammé de jau
... oiseau.

La CHEVÊCHE
... pour que non
... ou à la suivan
... la nomment p
... colonel Sykes
... un. Sa taille v
... pouces, et sa q
... pouces (angl
... int de l'Inde; c
... osées de quatre
... L'œil est d'un
... même plumage
... C'est un ois
... dans l'épais feuil
... Mahrattes profes
... nom de peenglag si
... ces Indiens suppos
... venir.

La CHEVÊCHE ROU
... du Sud, où les n
... sous le nom de bu
... qui imite assez
... les colons établis à
... dernier nom. Le
... fauve en dessus
... nâtre sur le dos. La
... brun et rayée. Le
... taches plus pâle
... tarses sont jaun
... igs sont égaleme
... et grêle.

La CHEVÊCHE TACHE
... précédente. Elle ha
... le-Hollande, et l
... le front est légèrem
... la nuque, la poitri
... culatures blanches r
... les tectrices, d'un
... es gouttelettes neig

... ctua indica, Frank.
... rix boobook, Lath.,
... XV, p. 188. Vieill., I
... rix maculata, Vig. e
... runnea, maculis rot
... ruginéo-brunneo, n
... losis.

sont beaucoup plus courtes que sa queue. Les plumes du pourtour des yeux sont blanches. Les plumes de la tête et du front sont fauves, pointillées de blanc. L'occiput est taché de noir et de roux sur un fond gris clair. Le manteau, les couvertures des ailes, sont semés d'yeux blancs sur un fond châtain. Des bandes jaune ocreux rayent en travers les ailes et les rectrices. Le dessous du corps est taché de jaune rouille. On ignore la patrie de cet oiseau.

La CHEVÈCHE PEENGLAH (?) nous est trop peu connue pour que nous puissions dire si c'est à cette espèce ou à la suivante qu'elle appartient. Les Malais la nomment *peenglah*, au rapport du lieutenant-colonel Sykes, qui l'a rencontrée dans le sud de Sumatra. Sa taille varie de neuf pouces et demi à dix pouces, et sa queue a deux pouces et demi de longueur (anglais). Elle est très multipliée sur le continent de l'Inde; on en rencontre des familles composées de quatre à cinq individus, vivant ensemble. L'œil est d'un jaune brillant. Les deux sexes ont le même plumage et se nourrissent de souris et de insectes. C'est un oiseau triste, qui se fait entendre dans l'épais feuillage des arbres, et pour lequel les Malais professent un respect superstitieux. Le nom de *peenglah* signifie devin. Cela tient à ce que les Indiens supposent que cette chevêche prévenait.

La CHEVÈCHE BOUBOUK (?) habite la Nouvelle-Guinée du Sud, où les nègres australiens la connaissent sous le nom de *buck'buck*, par onomatopée avec le bruit que fait l'oiseau, qui imite assez l'accentuation du coucou, et que les colons établis à Port-Jackson lui donnent le même nom. Le boubouk a les yeux jaunes, les plumes fauve en dessus, rayé sur la tête, et tacheté de brun sur le dos. La gorge est jaunâtre, tachetée de brun et rayée. Le ventre est ferrugineux, avec des taches plus pâles et irrégulières. Les plumes des tarsi sont jaunâtres, ponctuées de noir. Les doigts sont également très velus. Le bec est court et grêle.

La CHEVÈCHE TACHETÉE (?) ressemble beaucoup à la précédente. Elle habite les mêmes lieux à la Nouvelle-Hollande, et porte sans doute le même nom. Le front est légèrement tacheté de blanc. L'occiput, la nuque, la poitrine, sont couverts de petites taches blanches réunies. Le dos, les scapulaires, les rectrices, d'un brun mat, sont émaillés de petites gouttelettes neigeuses. Le ventre est brun

ferrugineux, également tacheté de blanc. Les rectrices sont fauve brunâtre, rayées de fauve ferrugineux, avec du blanc au rebord du poignet. Les rectrices, brun cendré, sont rayées de fauve pâle, plus claires en dessous, et tachetées de blanc au bord extérieur. Le corps a onze pouces, la queue cinq. Les principales différences de cette espèce avec la précédente sont dans la taille, puisque la chevêche tachetée est beaucoup plus petite que le boubouk, dans une coloration moins ferrugineuse, avec plus de taches blanches. Cependant il est probable que celle qui nous occupe est seulement un individu de sexe différent, et que les deux espèces n'en font qu'une.

LES NUDIPÈDES.

Sont des chevêches qui ont les tarsi entièrement nus.

LA CHOUETTE NUDIPÈDE (?).

Vit dans les îles de Porto-Rico et de Saint-Domingue. Elle a le dos d'un fauve rembruni, les petites couvertures des ailes tachetées de blanc, le dessous du corps d'un blanc sale, avec des taches brunâtres et lyrées. Le bec est noirâtre. Ses tarsi et les doigts sont allongés, complètement nus, et brunâtres. Les jeunes sont roux, à ventre moins taché. Maudslayi a rapporté de Porto-Rico l'individu qui est au Muséum.

LES PTILÈDES.

Forment une autre section de chevêches qui distinguent des poils rigides criniformes, disposés en dents de peigne sur les côtés des doigts, depuis leur naissance jusqu'à la racine des ongles.

LA CHOUETTE HIRSUTE (?).

Habite l'île de Ceylan, où l'a rencontrée M. Lesschenault de Latour, et la Cochinchine, où M. Diard se l'est procurée. Cette espèce nouvelle est facile à distinguer de toutes les autres chouettes connues, dit M. Temminck, par les aspérités dont les doigts sont bordés. Une rangée de poils très gros, roides,

(1) *Strix nudipes*, Vieill., Am. sept., pl. 16. Encycl., III, 1292.

(2) *Strix hirsuta*, Temm., pl. 289.

Pteropus indica, Frank. Proceed. Zool. soc., II, 82.
Strix boobook, Latr., Vig. et Horsf., Trans. soc., XV, p. 188. Vieill., Encycl., III.
Strix maculata, Vig. et Horsf., *ibid.*, 189. S. *subrunnea*, *maculis rotundis albis notata*, *abdomine ferrugineo-brunneo*, *maculis grandioribus*; *di-*
phosis.

à les tarsi
 et abondant

adulte).
 21 (adulte).
 4 (adulte).

et placés symétriquement comme les dents d'un peigne, garnit les côtés des doigts. En dessus ils sont couverts de poils clair-semés. Les tarses sont vêtus de plumes serrées. La queue est longue, à pennes régulières entre elles, et couverte en grande partie par les ailes. Le front et le lorum sont blancs, mais les poils qui prennent leur origine dans cet intervalle, et qui couvrent une partie du bec, sont noirs. Le sommet de la tête et la nuque ont une teinte brune cendrée. Le dos, les couvertures des ailes et les pennes sont d'un brun uniforme et sans taches. Mais on voit, en soulevant les plumes scapulaires, de grandes taches blanches placées sur les barbes intérieures de ces plumes, et sur les pennes secondaires les plus proches du corps; toutes ces taches sont cachées par les barbes extérieures lorsque l'aile est en repos. La gorge est roussâtre, la poitrine et le ventre d'une teinte blanche, couverte de grandes taches brun roussâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, marquées de taches brunes peu nombreuses. Les doigts sont marbrés de roux et de brun. Leurs parties nues peuvent avoir été jaunâtres dans le vivant, et les poils durs et roides dont ils sont garnis d'un roux clair. Le bec est noir, mais son arête est blanche. Les pennes de la queue sont rayées de quatre bandes brunes et de quatre bandes cendrées très régulières. Le bout de toutes ces pennes est blanc. Les femelles ne diffèrent du mâle que par une taille plus forte. Ceux-ci ont neuf pouces et demi, les femelles onze pouces trois lignes.

LES CHEVÉCHETTES.

Forment dans les chevèches une petite tribu plus remarquable par des nuances que par de véritables caractères. Les tarses sont couverts d'un duvet abondant et fin, mais leurs doigts sont nus ou garnis de poils distincts, épais, rigides, et d'une nature toute spéciale, semés comme à claire-voie.

1^o Le type de cette section est la CHEVÊCHE OU PETITE CHOUETTE (1) de Buffon, représentée planche 459 des enluminures, oiseau qu'on rencontre dans presque toutes les contrées de l'Europe, où elle habite les vieilles masures et les tours abandonnées, les trous des arbres, où la femelle pond deux à quatre œufs, arrondis et blancs, et qu'on retrouve en Grèce, en Égypte et en Nubie.

2^o La CHEVÊCHE MÉRIDIIONALE (2), que les habi-

(1) *Strix passerina*, L., Gm. *Strix noctua*, Retz. *Strix nudipes*, Wils. *S. pygmaea*, Bechst. *Noctua veterum*, *Minerva avis*, Lichst., Cat., 618.

(2) *Noctua meridionalis*, Risso, Hist. nat. de l'Europe mérid., III, p. 32.

tants de Nice nomment *scriveo de mar*, habite les rochers maritimes de cette partie de l'Italie, et chasse vers les équinoxes les oiseaux qui arrivent d'Afrique ou qui y retournent. Sa tête et les premières couvertures des ailes sont garnies de plumes brunes bordées de roussâtre. Le dos est d'un brun foncé, le cou traversé par une collerette roussâtre mêlée de gris; le dessous du corps est roux. Les ailes sont brunes; les premières pennes sont traversées de bandes blanches intérieurement. Le croupion est blanc, taché de brun. La queue longue et forme arrondie, les pennes externes sont fauves, les suivantes moins colorées, interrompues par des bandes obscures; les deux intermédiaires sont de cette dernière couleur. La base du bec est jaunâtre et la pointe noirâtre. La cire est bleue, parsemée de poils noirs. L'iris et les pieds sont jaunes, les ongles noirs. Cet oiseau paraît à Nice de mars à novembre.

5^o La CHEVÊCHE POINTILLÉE (1) n'a que huit pouces et demi de longueur totale. Elle a la tête petite, le bec fort et court, presque entièrement recouvert de soies rudes et noires dirigées en avant. Les yeux sont blancs; l'œil est grand, d'un beau brun et les plumes effilées qui l'entourent sont assez dures. Le bec est de couleur de corne et blanc à la pointe. Sous la mandibule inférieure existe un duvet de soies rudes disposées en rayons. Le dessous d'un brun foncé, couvert de petites taches brunes. Celles de la queue sont plus larges, triangulaires, et ont cela de particulier que sur chaque tache elles sont parallèles, et placées de chaque côté de la tige. La gorge, d'un blanc pur, présente une tache brune transversale. La poitrine est d'un brun mêlé de fauve tirant au roux sur les flancs. Le ventre est blanc, ainsi que les cuisses, et le long duvet est mou et moelleux qui recouvre les tarses, dont les doigts se dirigent en arrière. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc jaunâtre, dégénérant en larges taches vers le milieu des pennes, qui sont d'un brun clair à leur extrémité. Les pieds sont parsemés de soies rudes et claires. Les ongles sont de couleur de corne. Cette chevêche, qui a été rapportée avec la chevêche brame, habite l'île de Célèbes, l'une des Moluques.

4^o La CHEVÊCHE BARRIOLÉE (2) a été découverte par Carteret, à la Nouvelle-Irlande, par M. M.

(1) *Noctua punctulata*, Quoy et Gaim., Astruc, p. 165, pl. 1, fig. 1: *noctua, corpore desuper fulvo albo irrorato; gula, abdomine pedibusque albis*.

(2) *Noctua variegata*, Quoy et Gaim., Astruc, p. 165, pl. 2: *N., corpore supernè rufo et albo infernè pectore abdomineque albo et fulvo striatulo; vittata*.

Gaimard. C
ant les ai
ts blancs
a. Ces tach
ouvertures de
z effilé, tr
entourent s
es comme
r tige est no
gorge est c
re et les plu
s transvers
oux et de bl
ent, est blan
Les rémiges
es sur un fo
finement st
marquée en
sur un fond
duvet qui rec
Les doigts
et clair-sem
La chevêch
le est nomm
chevêche d'
de la queue
sont duveté
à claire-voie
cile à reconno
pourpré qui
e. La tête, la
ainsi que la p
distances égale
tres ternes. L
de mêmes tein
taches pourpr
le reste des pa
de grandes tac
heures des sca
es vers le pli
re sont dispos
ompte cinq ba
les pennes de
d'un roux jau
et la femelle p
gitives et de p
est de sept po
ave à Java, à B
riété striée de
tures inférieure
dessinent sur
a CHEVÊCHE DE
Strix castanopter
S. spadicea, Retz
Strix Mauget, Tem

chaimard. C'est une espèce à queue longue dé-
 vant les ailes, à plumage roussâtre, tacheté de
 taches blanches sur la tête, le dos, le croupion et les
 ailes. Ces taches deviennent plus grandes sur les
 ouvertures des ailes. L'œil est jaune, le bec est
 effilé, très recourbé, jaune pâle; les plumes
 entourent sa base sont médiocrement fournies,
 comme des poils, et dirigées verticalement.
 La tige est noire, et leurs barbules sont blanches.
 La gorge est d'un roux assez vif; la poitrine, le
 ventre et les plumes qui recouvrent les jambes sont
 roux et de blanc. Chaque plume, examinée séparé-
 ment, est blanche et marquée de deux barres rous-
 sâtres. Les rémiges ont sur leurs faces de larges bandes
 blanches sur un fond roux. Les couvertures inférieures
 sont finement striées de roux et de blanc. La queue
 est marquée en dessus de neuf larges bandes brun-
 sâtres sur un fond roux, et moins foncées en dessous.
 Le duvet qui recouvre les tarses, très fourni, est
 blanc. Les doigts sont jaunes et couverts de soies
 blanches et clair-semées. Les ongles sont noirs.

La CHEVÈCHE SPADICEE (1) habite l'île de Java,
 elle est nommée *blo-watu*. Ses formes sont celles
 de la chevêche d'Europe. L'aile couvre une grande
 partie de la queue, dont les pennes sont égales. Les
 doigts sont duvetés, mais les doigts seulement cou-
 verts d'une claire-voie de poils durs. Cette belle espèce
 est facile à reconnoître à la nuance suave d'un châ-
 pourpré qui règne sur le dos, les ailes et la
 tête. La tête, la nuque, les côtés et le devant du
 cou, ainsi que la poitrine, sont rayés en travers, et
 les bandes sont à distances égales entre elles, de bandes brunes et
 d'autres ternes. La région thoracique et les flancs
 sont de mêmes teintes que le dos, et on voit quel-
 ques taches pourprées sur les plumes des cuisses.
 Le reste des parties inférieures est d'un blanc
 sale. Les grandes taches blanches couvrent les barbes
 des scapulaires et de quelques plumes
 vers le pli de l'aile. Des bandes d'un roux
 sale sont disposées sur les pennes des ailes, et
 comptent cinq bandelettes de cette couleur sur
 les pennes de la queue, qui sont aussi termi-
 nées d'un roux jaunâtre. Les différences entre le
 mâle et la femelle paroissent se borner à des teintes
 plus vives et de peu d'importance. La longueur
 est de sept pouces six lignes. Cette chevêche
 habite à Java, à Banda et à Sumatra. Le Musée a
 une variété striée de brun sur le ventre et sur les
 couvertures inférieures de la queue. Des taches blan-
 ches dessinent sur le fond marron des ailes.

La CHEVÈCHE DE MAUGÉ (2) a été rapportée des

îles Antilles, et sans doute de Porto-Rico, par le
 voyageur françois Maugé. Elle a dix pouces et demi
 de longueur, un plumage variant du roussâtre foncé
 au cendré roux. Des taches blanches en petit nom-
 bre sont éparses sur les ailes; un plus grand nom-
 bre couvrent les flancs, et sont plus sales sur le
 ventre. Les ailes sont aussi longues que la queue.
 Celle-ci est rectiligne, barrée de roussâtre sur un fond
 brunâtre, beaucoup plus clair en dessous. Le duvet
 des tarses est roux. Les poils des doigts sont noirs.
 Les plumes de la face sont blanches en dedans, et
 rousses en dehors.

LES CABOURÉS (1).

Forment dans les chevêches une petite tribu que
 caractérisent un certain ensemble de formes, une pe-
 titesse remarquable de taille, une certaine coloration,
 et surtout l'habitude de se nicher la plupart du
 temps dans des trous ou terriers qu'elles se creusent
 ou qu'elles empruntent aux petits mammifères fouis-
 seurs. Les cabourés ont le bec assez comprimé, sail-
 lant d'entre une touffe de longs poils, tandis que le
 disque oculaire ne se dessine que sur la joue. Les
 ailes sont pointues, moins longues que la queue,
 qui est ample et élargie; les tarses sont proportion-
 nellement grands et emplumés jusqu'à la naissance
 des doigts, ou recouverts d'un duvet de plumes pi-
 leuses, tandis que ces derniers nus ne présentent que
 quelques poils épars et assez courts.

Les cabourés doivent renverser les idées assez
 généralement reçues par les gens du monde : on se
 figure toujours les chouettes vivant au milieu des
 ruines, dans les vieux édifices, ou recherchant la
 profondeur des forêts les plus sombres; et la plupart
 des cabourés habitent sous terre comme les lapins,
 et quelques espèces ont reçu le nom de *hibous à*
clapiers à cause de cette singulière particularité de
 leurs mœurs, en même temps qu'ils sont éminem-
 ment sociables, vivent en communauté avec d'au-
 tres animaux, sont vifs, alertes, et volent en plein
 midi pour chercher leur nourriture, et préfèrent les
 éblouissantes clartés du soleil au crépuscule mor-
 rant du jour ou à la lumière terne de la lune. Dans
 les vastes plaines du Missouri, le hibou à clapiers
 partage les boyaux souterrains que se creuse le cyno-
 mis social ou le chien de prairie. Ces clapiers occu-
 pent parfois plusieurs milles d'étendue, et forment
 des sortes de villages qu'Irvine y a décrits avec
 grâce. Dans tous les villages des chiens de prai-
 rie ou écureuils jappants, on voit ces hibous à cla-

(1) *Glaucidium, athena*, Boié, Wied-Neuwied, Beitrage
 zur Naturges chichte von Brasilien, t. III, p. 240, etc.

(1) *Spodoptera, Horsf.*, Birds of Java, Trans.,
S. spadicea, Reinw., Temm., pl. 98 (adulte).
 (2) *Maugé*, Temm., pl. 46.

piers voler joyeusement par petites bandes autour des huttes de leurs compagnons, ou se tenir à l'entrée en observateurs.

4° La CHOUETTE A TERRIERS ou L'URUCUREA (1), se creuse elle-même des terriers, ainsi que Vieillot en a acquis la preuve. Elle a les tarses emplumés et les doigts nus. Du roux et du blanc en différentes nuances forment les couleurs du plumage. Toutes les parties supérieures sont rousses. Un roux vif se trouve sur le sommet de la tête, où des taches d'un blanc roussâtre sont répandues. Le dos et les ailes sont d'un roux cendré, marqué de grandes taches plus ou moins rondes. Les rémiges ont une teinte plus brune, et les taches, d'un blanc roussâtre, sont de forme ovalaire. Ces taches se trouvent sur les deux barbes des pennes, mais elles sont blanches et placées longitudinalement sur les barbes extérieures. La queue est d'un roux un peu cendré vers le bout. Quatre bandes transversales d'un blanc roussâtre sont disposées à égale distance sur toutes les pennes intermédiaires, mais la latérale de chaque côté est d'un blanc roussâtre, marqué de deux petites bandes brunes placées vers l'extrémité de la queue. Le front, les sourcils et la face sont d'un blanc roussâtre, plus foncé aux joues. La poitrine est blanche, marquée de grandes taches transversales d'un roux cendré. Les autres parties inférieures ont une teinte blanche nuancée irrégulièrement de roussâtre clair. Le mâle a neuf pouces de longueur.

Cette chouette habite le Brésil, où on la nomme *curage*, le Paraguay, les bords de la rivière des Amazones. Molina, dans son histoire du Chili (2), s'exprime sur cette chouette en ces termes : « Le *pequen* (3) appartient au genre des chouettes, et a cela de remarquable par les vastes tanières qu'il se creuse dans les plaines pour y déposer ses œufs. Le père Feuillée assure l'avoir suivi en creusant une de ces tanières, sans avoir pu en découvrir le fond. L'oiseau est de la grosseur d'un pigeon, mais son bec est très fort et crochu ; il a les narines larges, les yeux grands, avec l'iris jaune. Toute la partie supérieure de son corps est grise, tachetée de blanc ; la partie inférieure d'un blanc sale. Sa queue, qui n'est pas beaucoup plus longue que les pennes des ailes, de la même couleur ; ses cuisses sont garnies de plumes, et les pattes couvertes de tubercules qui donnent naissance à des poils courts. Il a des doigts

(1) *Strix cucularia*, L.; la chouette de Coquimbó, Brisson; *urucurea*, Azara, Pax., t. III, p. 123, n. 47; Lichst., cat. 59: la chouette échasse, *strix grallaria*, Temm., pl. 146 (mâle) Vieill., Encycl., III, 1293. Wied Neuwied, t. III, p. 248.

(2) Pag. 243 de la trad. franç.

(3) *Strix cucularia*, capite laevi, corpore supra fusco, subtus albo, pedibus tuberculatis, pilosis, Molina.

forts, pourvus d'ongles crochus et noirs. Cet oiseau ne craint pas tant la lumière que ceux de son espèce et on le voit souvent se promener de jour, avec la femelle, aux environs de sa tanière. Sa nourriture principale sont des insectes et des reptiles, dont on trouve souvent les restes déposés par petits tas à l'ouverture de sa tanière. Son cri, qui est lugubre et interrompu, paroît imiter les syllabes de son nom. Ses œufs, ordinairement au nombre de quatre à six, que ponte, sont blancs, tachetés de jaune. Le père Feuillée (1) fait l'éloge de la chair de cette chouette.

Au Paragay et dans les plaines de l'Orénoque du Méta. la chouette à terriers s'empare des terrains crenés par les tatous. Cependant le docteur Roulin a observé que ces chouettes étoient en grand nombre relativement aux armadilles sur les bords de l'Orénoque, pour que ce ne soit pas exclusivement que soient dus ces souterrains.

2° La CHEVÊCHOÏDE (2) qui habite le Brésil, porte le nom de *caburé*, est surtout commune dans les provinces de Bahia et de Saint-Paul. Linné l'a figurée sous le nom de *chevêchette* (3). Son plumage est nuancé de cendré brun couleur de terre. De petits points d'un blanc pur couvrent toute la tête et la nuque, et de grandes taches blanches distribuées irrégulièrement sur les ailes et les scapulaires. Tout le dos est unicolore, mais sur le bas de la nuque se dessine une petite collerette mêlée de taches d'un noir parfait et d'un blanc pur. Une tache blanche marque les joues, et la poitrine porte un plastron de cette couleur. Le milieu du ventre et l'abdomen sont blancs, mais les flancs ont de larges mèches d'un brun cendré. La queue est noire, rayée de quatre petites bandes blanches très espacées et formées par des taches blanches sur chaque côté des barbes. Les tarses sont abondamment garnis de petites plumes, mais les doigts ont des poils blancs clair-semés, dans l'intervalle desquels se voit la peau jaunâtre dont ils sont recouverts. Le bec et la base des ongles sont noirs. La pointe de ces derniers est noire. La femelle est plus petite que le mâle, qui a six pouces six lignes de longueur.

3° Le PETIT CABOURÉ (4) ou le *cabouré* des Brésiliens, vit dans les forêts du Brésil et du Paraguay. « Il n'est point, dit d'Azara, d'oiseau plus vigoureux, à proportion du volume du corps, ni plus féroce, ni plus indomptable que ce petit oiseau. Il a le courage et l'adresse de se fourrer sous les plumes de tous les oiseaux, sans en excepter les plus

(1) La Chevêche Lapin, Feuillée, Journ., t. II, p. 100.

(2) *Strix passerinoides*, Temm., pl. 344 adulte. Neuw., Belt. zur natur. von Bresilien, t. III, p. 248.

(3) *Afriq.*, t. I, p. 18, pl. 46.

(4) *Strix pumila*, Illig. Temm., pl., col., 39. Le Cabouré, Azara, Pax. III, 49. Lichst., Cat. 60. Boit., III, 242; *Strix ferox*, Vieill., Encycl. III, 1293.

caracaras, de s'y attacher, de leur dévorer les œufs et de les mettre à mort. Les *cabourés* ne sont pas rares. Ils se tiennent dans les grandes forêts, se perchent vers le bas des arbres, et de préférence sur les branches mortes ou peu feuillées. La ponte est ordinairement de six œufs dans un trou d'arbre, sans aucune apparence de nid. »

Le *cabouré* est la plus petite des chouettes. La femelle est un peu plus forte que le mâle, et tous deux possèdent, à peu de nuances près, le même plumage. Les ailes couvrent plus de la moitié de la longueur de la queue qui est carrée. Le sommet de la tête, le front et la nuque sont d'un brun couleur de cacao d'Espagne. Ces parties sont semées de très petits points blancs, plus ou moins nombreux et plus ou moins nets selon l'âge des individus. Aux côtés de la tête, se trouvent quelques plumes tachées de brun et de blanc. Le dos et les ailes ont une teinte brun roussâtre; du blanc marque le bord des ailes, et les taches de cette couleur sont répandues sur les couvertures. Toutes les rémiges sont tachées sur les barbes intérieures de larges bandes de blanc et de roux vif distribuées par grandes taches transversales sur le dessous de la queue, tandis que le dessus est peint de trois rangées de petites taches rondes qui manquent sur les trois pennes de chaque côté. Les parties inférieures sont tachées de blanc et de roux vif distribué par grandes taches. Quelques taches longitudinales ou flammées couvrent les plumes tibiales. Les tarsi sont tachés et les doigts couverts à claire-voie de poils blancs. Ceux-ci, l'œil et la cire sont jaunes. Le mâle a sept plumes sept lignes. La femelle, au dire du docteur Wied, n'auroit pas de petites taches à la poitrine auroit moins de blanc, etc.

La *NOUSSEROLLE* (1) est une des plus jolies espèces de chouette, tant sont fraîches les nuances de son plumage. Elle porte le nom générique de *cabouré* que lui donnent les colons brésiliens; on la trouve dans les bois, sur une étendue très considérable des côtes de l'empire du Brésil.

Elle est celle de la chevêche d'Europe; ses ailes sont courtes et dépassent de fort peu le contour de la queue est longue, arrondie; les tarsi sont couverts de petites plumes, mais les doigts sont garnis de poils gris clair-semés. Les adultes des deux sexes ont généralement d'une nuance rouille. Un collier couvre la nuque. Les plumes qui le com-

posent sont noires et blanches. Leur distribution produit une tache noire sur les côtés du cou, et cette tache est bordée en dessus comme en dessous par du blanc qui s'étend aussi un peu sur la nuque, mais qu'on distingue seulement lorsque les plumes de cette partie sont dérangées. Le mâle, dans sa livrée d'adulte, a toutes les parties supérieures d'une belle couleur rouille. Une bande blanche jaunâtre surmonte les yeux et vient aboutir à la base du bec. Toutes les parties supérieures sont unicolores et sans taches, à l'exception de deux rangées de taches blanc jaunâtre éparpillées sur les scapulaires. Les rémiges sont rayées en travers de bandes brunes peu distinctes, tachées sur les barbes internes de blanchâtre. La queue est rousse sans taches chez les vieux individus, et marquée de barres à traces fugitives chez les jeunes et les femelles. Les parties inférieures sont plus ou moins blanches ou d'un léger ton roussâtre, que relèvent de longues flammèches brun roussâtre ou d'un roux vif. Une partie des jones et la région thoracique sont blancs. Les plumes des cuisses sont roussâtres. Les yeux sont jaunes, et le bec et la cire sont olivâtres. Cet oiseau a six pouces trois à quatre lignes de longueur.

La femelle a la gorge et le devant du cou d'un blanc pur; la poitrine blanche, marquée de quelques mèches rousses. Ces taches sont plus étendues sur toutes les parties inférieures, et leur réunion forme des masses sur les côtés du corps et à l'abdomen. Quelques taches jaunâtres sont déposées sur ces parties rousses. Le sommet de la tête est rayé de stries brunes et jaunâtres qui disparaissent avec l'âge. Les rémiges et les rectrices sont rayées transversalement de bandes brunes sur un fond roux.

Les jeunes ont la tête encore plus couverte de striures fines que les femelles; les bandes brunes des ailes et de la queue sont plus nombreuses, et le fond roux est plus terne. Les taches jaunâtres de l'aile sont plus apparentes, et leurs couvertures sont bordées. La gorge et la poitrine sont nuancées de brun roussâtre et de jaunâtre. Le ventre est blanchâtre, et les côtés du cou sont brun roussâtre tacheté.

LES CHOUETTES A AIGRETTES (1).

Ne sont que des ducs, dit M. Cuvier (2), dont les aigrettes, plus écartées et placées plus en arrière, ne se relèvent que difficilement au-dessus de la ligne horizontale. Or, cette définition est sans aucune valeur. Levallant, bien avant Cuvier, avoit dit (3) :

(1) *Lophostrix*, Lass.

(2) Rég. an., t. I, p. 344.

(3) Afriq., t. I, p. 114.

ix ferruginea, Wied, Beitr., zur nat. von Bras., t. 240. La chouette rousserolle, Temm., pl. 199 (adulte).

« Quoique la chouette à aigrettes blanches porte des aigrettes, j'ai cru devoir la séparer des espèces auxquelles les nomenclateurs ont donné le nom de ducs, parce que les aigrettes sont absolument placées différemment, et ne se redressent point de chaque côté du front sous forme de deux oreilles relevées, comme chez le grand-duc, mais retombent au contraire le long du cou. » Or, cette distinction est loin d'être suffisante.

Les chouettes à aigrettes ont des soies longues dirigées en avant. Les plumes du disque effilées et couchées sur les joues, les plumes de l'arcade sourcilière développées en loupes latérales retombantes sur les côtés du cou. Les tarsi sont robustes et abondamment vêtus, mais les doigts sont complètement nus, réticulés et munis d'écaillés à la naissance des ongles seulement. Les ailes sont amples et n'atteignent pas l'extrémité de la queue. Celle-ci est légèrement arrondie. Les deux espèces habitent la zone équatoriale, l'une dans l'Ancien Monde et l'autre dans le Nouveau.

1° LA CHOUETTE A AIGRETTES BLANCHES (1) habite Cayenne. Sa taille est celle du moyen duc. Son bec est jaune, ses ongles sont bruns. Les ailes au repos atteignent le milieu de la queue, qui est arrondie par le bout, étant un peu étagée. Les tarsi sont entièrement emplumés jusqu'aux premières articulations des doigts, dont la couleur est brunâtre. Tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, porte une fine rayure brune sur un fond blanchâtre, sali de roux clair sur les côtés du cou, et sur les pennes tibiales. Le manteau, les pennes des ailes et de la queue, le dessus de la tête, le cou en arrière, sont généralement d'un brun roux plus ou moins foncé, imperceptiblement rayé de brun plus sombre. Des taches blanches répandues sur quelques unes des couvertures, des ailes, des scapulaires, sur les barbes externes des premières grandes pennes à l'aile, et sur celles de la queue, tranchent agréablement sur le brun monotone et sombre de la masse du plumage. La femelle est nuancée de rouge marroi assez vif.

2 LA CHOUETTE HIBOU (2) habite les grandes îles de Java, de Sumatra et de Bornéo, où elle fait retenir les forêts les plus sombres de sa voix bruyante et sonore. Quoique plus petite d'un quart que le grand hibou d'Europe, dit M. Temminck, dans le texte de sa planche coloriée, elle a le bec et les griffes aussi développés. La disposition des doigts et leur longueur comparative, s'éloignent de ce qui

a lieu chez le hibou, qui a les trois doigts antérieurs à peu près égaux entre eux et pourvus d'ongles de même grandeur. La chouette hibou a le doigt interne et celui du milieu égaux, tandis que l'intermédiaire est beaucoup plus court.

Les aigrettes prennent naissance au bord postérieur de l'orbite, en s'étalant sur le côté, puis se redressant vers le haut. Cette disposition des aigrettes contribue à élargir la face, qui n'a qu'un léger demi-cercle de plumes sétiformes, comme à peine l'orifice de l'oreille. Le bec fort gros est blanc. Les ailes atteignent les trois quarts de la queue. Celle-ci, formée de rectrices égales, est assez longue.

Les aigrettes sont composées de longues plumes noires qui en recouvrent de plus courtes; elles sont rayées de brun et de blanchâtre. Toutes les plumes supérieures et les ailes sont noirâtres, rayées intérieurement de bandes roussâtres disposées en zigzag. Celles des ailes sont plus larges et plus claires. Les rectrices sont rayées de larges bandes, et la queue est formée de barbes intérieures, est lisse, et a des zigzags aux barbes externes: leur extrémité est blanche. Les parties inférieures, ont des raies distantes, qui se rapprochent sur la poitrine, qui est peinte de brun et de blanc roussâtre. Les tarsi bien vêtus jusqu'aux doigts, sont blancs rayés de brun. Ces dernières sont jaunes. L'adulte a dix-neuf pouces de longueur.

Le jeune a été caractérisé comme espèce par M. Stanford Raffles, dans son Catalogue d'une collection faite à Sumatra. C'est la *chouette de Sumatra* décrite en ces termes :

« Cette espèce, qui est la plus grande, ressemble par sa couleur au *Strix nyctea* ou chat-huant à deux yeux (*snowy owl*); mais elle a des oreilles plus grandes.
 » Elle a environ quatorze pouces de longueur. Son plumage est blanc, et chaque plume est marquée de raies brunes transversales qui sont plus nombreuses en dessous que sur le dos. Les grandes plumes des ailes sont noires; les secondes brunes foncées.
 » Les bandes jaunâtres mélangées de blanc, paraissent plus distinctement au côté intérieur et à la pointe.
 » Les oreilles ne sont pas très remarquables. Les yeux sont entourés d'un cercle bien marqué de plumes blanches et roides; les paupières sont garnies de plumes noires rudes. Les oreilles sont ornées de plumes petites. Le bec est jaune, courbé et garni d'une base de soies qui sont dirigées en avant et sont aussi longues que le bec. Celles de la mandibule supérieure sont noires, et celles de la mandibule inférieure blanches. Les jambes ont des plumes jusqu'aux doigts. La queue est assez courte et est marquée de des taches blanches. Les ailes égales ont la même longueur.

(1) Levaill., Af., pl. 43. *Strix griseata*, Lath., Shaw.

(2) *Strix Sumatrana*, Sir Raffles, Cat.; le hibou bruyant, *Strix strepitans*, Temm., pl. 174 (mâle), et 220 (jeune de l'année).

(1) *Strix Sumatrana*, Raffles.

doigts antérieurs
curvus d'ongles
à le doigt interne
que l'interne

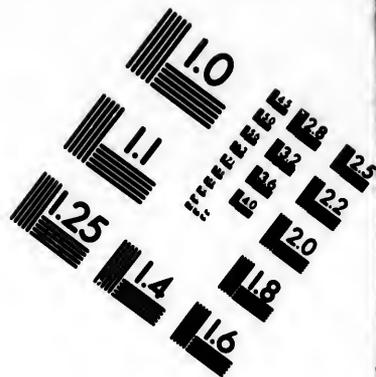
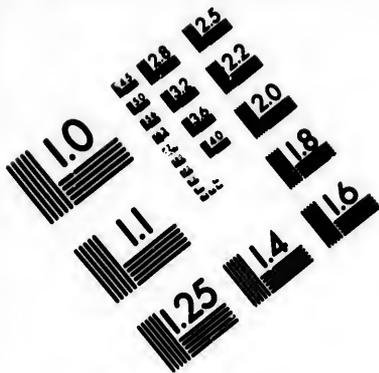
co au bord postérieur
r le côté, pour
disposition des
ce, qui n'a que
iformes, comme
bec fort gros
trois quarts de
ces égales, est

de longues plumes
courtes; elles
. Toutes les plumes
râtres, rayées
posées en zigzag
s et plus claires.
ndes, et la queue
, et a des zigzags
blanche. Les plumes
raies distantes
ui est peinte de
s bien vêtus jusqu'
un. Ces dernières
nces de longueur
comme espèce par
logue d'une colombe
petite de Sumatra

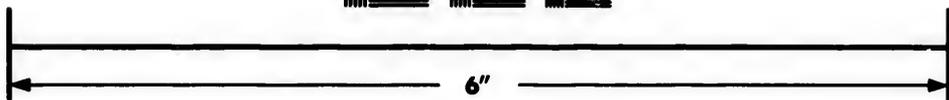
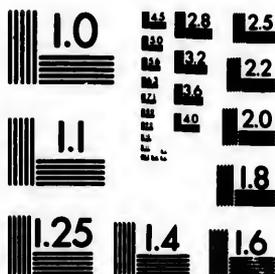
plus grande, ressemblant
ea ou chat-huant
e a des oreilles.
pouces de long
ue plume est marquée
es qui sont plus
es grandes plumes
es brunes foncées
gées de blanc, par
r et à la pointe
marquables. Les
en marqué de plumes
pières sont garnies
oreilles sont ornées
courbé et garnies
gées en avant et
elles de la manière
celles de la manière
mbes ont des plumes
est assez courte,
les égalent la queue







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

« Quoique la t
des aigrettes, j
auxquelles les
ducs, parce qu
cées différem
chaque côté d
relevées, comm
au contraire le
est loin d'être

Les chouette
dirigées en av
couchées sur le
cilière dévelop
sur les côtés de
damment vétu
nus, réticulés
ongles seulem
gnent pas l'ext
rement arrond
équatoriale, l'
dans le Nouve

1° La CHOU
Cayenne. Sa t
est jaune, ses
atteignent le
par le bout, é
entièrement es
lations des dc
Tout le dessou
couvertures in
rayure brune
clair sur les cô
Le manteau, l
dessus de la t
ment d'un bru
ceptiblement
blanches répar
tures, des ail
externes des p
sur celles de l
le brun mono
mage. La fem
sez vif.

2° La CHOU
de Java, de S
teptir les foré
et sonore. Qu
grand hibou,
le texte de sa
griffes aussi c
et leur longue

(¹) Levaill., A

(²) *Strix Sum*
Strix strepitans,
de l'année).



1. Le Nictops

2. Podiceps Papien

ette espè
r bubo,
tea. »
Temmin
nuée de
nt à sa s
ne, sans
inférieur
aigrette
distance,
couleur l
e sont b
Le do
Les ail
ent de r
des en zi
peunes d
oupées à
cendrées
brun fo
sont jau
ouces.
un état
adulte, co
en dessu
du corps,
re, et la
ouces. C'
orsfield.

LE

èrent de t
r la physie
re. Aux so
nt sur les
lumes élé
de la tête.
que la qu
ses sont fo
verts d'écai
réticulés.
re, n'en es
t entaillée
des habitu
s à ce qui s
Les deux
es, habiten
ient aux A

riz orientat
oc., Linn.,
etupa, Less

cette espèce s'accorde par les caractères avec le *Strix bulo*, mais elle a les couleurs du *Strix lea*.

Temminck a figuré dans sa pl. 229, un jeune individu de la chouette hibou. Le blanc domine et à sa sortie du nid. Une bourre lanugineuse ne, sans tache, couvre les tarsi. Toutes les parties inférieures sans exception, la tête, la nuque, les aigrettes sont d'un blanc de neige rayé, à distance, de bandelettes transversales minces couleur brune. La face est blanche. Les soies sont blanches à leur base et brunes à leur extrémité. Le dos est roussâtre, coupé par bandes brunes. Les ailes sont blanches, tachetées irrégulièrement de roux clair et rayées transversalement de bandes en zigzags, d'un brun foncé. Les rémiges et les plumes de la queue sont brunes noirâtres, et coupées à de larges intervalles de bandes roussâtres. Le bout de la queue est blanc marqué de brun foncé. Enfin le bec est blanc, et les ongles sont jaunâtres. Sa taille en cet état est de six à sept pouces.

En un état intermédiaire entre le jeune âge et l'adulte, cette chouette hibou paraîtroit être un oiseau en dessus, rayé de ferrugineux, ayant le ventre blanc, le corps, le ventre et les tarsi blancs rayés de brun, et la tête dorée. Sa taille seroit de vingt à vingt-cinq pouces. C'est alors la chouette orientale (1) de Horsfield.

LES KÉTUPOUS (2).

Elles diffèrent de toutes les autres espèces de chouettes par la physionomie accipitrine qui leur est propre. Aux soies qui entourent la base du bec, se joignent sur les joues des demi-disques sétiformes. Les plumes élevées en aigrettes naissent sur les côtés de la tête. Les ailes, assez amples, sont plus longues que la queue; celle-ci est moyenne, égale. Les tarsi sont forts et robustes, complètement nus, couverts d'écaillés en réseaux, ou comme on dit, réticulés. Ce caractère, tout léger qu'il puisse être, n'en est pas moins aussi convenable que l'entaille dans un mandibule du bec; car il est commun à des habitudes et à un genre de vie souvent opposés à ce qui se passe chez les autres strix à pieds nus.

Les deux vraies espèces, jusqu'à présent connues, habitent l'Inde; la troisième, douteuse, se trouve aux Antilles.

Strix orientalis, Horsf., zool. research in Java, Proc., Linn., t. XIII, p. 140.

Ketupa, Less.

LE KÉTUPOU DE JAVA (1)

OU LE BLO-KETUPU DES JAVANOIS.

Est un oiseau fort remarquable qui paroît se trouver aux Iles Philippines, à Java, à Sumatra, à Ceylan, et même dans la presqu'île de Malaca. Un roux assez vif, tirant un peu sur l'orangé, forme la teinte générale du plumage; des mèches noires, très larges, sont répandues sur les parties inférieures. La gorge est d'un blanc pur; de grandes taches noires, très rapprochées les unes des autres, couvrent les parties supérieures du corps et des ailes. Toutes les plumes de celle-ci, ainsi que les rectrices, sont noirâtres, et coupées à de grands intervalles par des bandes jaunes roussâtres. Toutes sont terminées de blanchâtre. Sa face est rousse, les pieds sont jaunâtres et le bec noirâtre; sa taille varie entre quinze à dix-huit pouces. On ne sait rien des mœurs de cet oiseau.

Brown donne par erreur au ketupu qu'il a figuré un pied onze pouces de longueur. Il indique pour sa patrie l'île de Ceylan où il est nommé *Raja allia*. Vieillot a décrit cet oiseau sous le nom de grand hibou de Ceylan (2); est-ce le *ketupa*?

2° Le KÉTUPOU DE LESCHENAULT (3), que M. Cuvier suppose être une simple variété du précédent, semble en être distinct et par sa taille et par la coloration de son plumage. Ses aigrettes très touffues sont assez courtes, et occupent les côtés de la tête, au-dessus et assez loin des yeux. La tête, la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un roussâtre couleur de terre. Chaque plume de ces parties est marquée dans le milieu par une raie noire. Les petites couvertures des ailes sont variées de grandes taches noires et blanches, et cette dernière couleur est répandue sur le pli de l'aile. Les grandes couvertures du centre sont blanchâtres, et celles placées sous le corps ont à peu près la couleur du dos. Toutes les plumes des ailes et celles de la queue portent des barres transversales brunes et d'un blanc roussâtre. La gorge est blanche et peinte de petites mèches noires; les autres parties du dessous du corps ont une teinte roussâtre claire, un peu pâle sur les couvertures inférieures; toutes ces plumes sont peintes en zigzags plus foncés, et une large flammèche brune occupe leur milieu. Les tarsi et les doigts nus sont bleuâ-

(1) *Ketupa Javanensis*, Less., Ornith., 114. Brown, Illust., pl. 4. *Strix Ceylonicus*, Lath. Temm., pl. 74. *Strix Ketupa*, Horsf., trans. soc., Linn., t. XIII, p. 141, Proceed., t. IV, p. 110.

(2) Encycl., t. III, p. 1280.

(3) *K. Leschenaultii*, Less., Ornith., p. 114. Proceed., 2, 82. *Strix Leschenault*, Temm., pl. 20. *Scops Leschenaultii*, Stephens., 13, 53.

tres; le bec est jaune; à la base des ongles les doigts sont munis d'écaillés; sa taille est de dix-neuf pouces trois lignes.

Le ketupou, découvert dans les provinces orientales de l'Inde par Leschenault de la Tour, y porte le nom de *Peroun-roian*. Le Muséum en possède une variété d'un rouge de saturne sur la poitrine et sur le ventre. M. le lieutenant-colonel Sykes l'indique aussi dans le Dukhion, mais il y est rare.

3° Le *HIBOU NUDIPÈDE* (1) pourroit bien appartenir à cette tribu; ce n'est qu'avec doute, et sur la description de Vieillot, que nous le plaçons à la suite du ketupou, car nous ne l'avons jamais vu en nature. Cette espèce habite Porto-Rico et Saint-Domingue. Le dessus du corps est brun, varié de taches blanchâtres et de raies noirâtres; les penes des ailes sont tachetées de blanc roux. Le devant du cou et la poitrine sont d'un brun foncé pointillé de roux; les parties inférieures sont rayées de noirâtre; la queue est semblable aux ailes par la coloration. Le bec est de teinte cornée, et les tarses sont jaunâtres.

LES SCOPS (?).

Sont reconnaissables dès la première vue (et distincts des ducs) par des oreilles à fleur de tête, des disques périophthalmiques imparfaits, des aigrettes analogues à celles des ducs placées sur le sommet de la tête, des tarses couverts d'un duvet qui s'arrête à la naissance des doigts; ceux-ci étant complètement nus. Leur taille varie; leur coloration, à peu d'exceptions près, est assez uniforme: on les trouve dans toutes les parties du monde. Savigny, qu'il faut citer quand il s'agit d'une exactitude rigoureuse et d'un examen complet, caractérise (2) ainsi ce petit groupe: « Le bec est épais, très incliné dès la base, disposé en coin, convexe en dessous. La cire est mince, légèrement renflée des deux côtés. Les narines sont petites, ovalaires, rapprochées, situées un peu obliquement. La mandibule inférieure a deux échancrures marginales vers le bout. La langue est ovale, épaisse, pourvue de deux côtes en dessous et rétrécie au sommet. Les tarses sont laineux, mais écailleux en arrière. Les doigts sont simplement écailleux, l'ongle intermédiaire est sans crênélures. Les ailes assez longues dépassent la queue. Deux à trois des rémiges sont échancrées; la première est assez courte, la deuxième est la plus longue. La queue est égale. Les cerces périophthalmi-

ques médiocres et peu réguliers. Les oreilles externes sont petites, rondes et dépourvues d'opercules. La tête en fin est surmontée de quelques plumes, formant au-dessus des sourcils deux aigrettes mobiles, dressables et auriculiformes. » A peu de chose près ces caractères, si nettement dessinés, conviennent à toutes les espèces étrangères, bien que Savigny les ait exclusivement pris sur l'espèce qui suit:

4° Le *SCOPS* OU *PETIT DUC* (1) est le type du groupe. Buffon l'a soigneusement décrit et figuré, planche enluminée n° 456, mais il s'est trompé, en copiant Aldrovande, ainsi que l'a fait Linné, en lui supposant des aigrettes d'une seule plume. C'est encore l'*Assiulo* ou *zonca* de Cetti (2). Savigny le nomme *Scops ephialtes*. Ce nom de scops n'a été admis par Pline que d'après Homère, Théocrite, Athénée, Oëlien, Suidas, etc., qui écrivent *Σκωπ*, et *Κίμα* *ἑσπιας*. Albert semble l'indiquer dans son *Noctiarax* (*noctua minor*), et Belon, sous le nom de *Huette*. C'est le *Boum* des Égyptiens, bien que ce mot soit génériquement appliqué à plusieurs chouettes (3).

2° Le *SCOPS LEMPIGI* (4) habite les îles de Sumatra et de Java: « Il ressemble au scops d'Europe, dit sir Raffles, par la taille, mais il en diffère par sa coloration qui est un mélange de brun et de noir; leur de buffle, plus foncée sur le dos, plus claire sur la poitrine qui est en outre marquée de taches étroites, noires, et de forme sagittée. » Le docteur Horsfield s'est borné à une courte phrase spécifique (5), pour désigner cette espèce que les Javanais nomment *Lempi-ji*. M. Reinwardt, voyageur néerlandais, l'a envoyé à Amsterdam, de Sumatra, de Java et de Banda, ce qui semble autoriser à penser que ce scops est assez répandu dans toutes les îles de la Malaisie.

Ses formes sont donc à peu près celles du scops d'Europe, bien que le *lempi-ji* soit un peu plus fort, que son bec soit un peu plus gros, et que ses aigrettes soient longues et très fournies. Un duvet abondant recouvre les tarses, et quant aux doigts, ils sont noir jaunâtre.

Le mâle a du blanchâtre au front, aux sourcils, et sur la gorge: ce blanc est coupé de fines bandes brunes. Les soies blanchâtres couvrent une partie de

(1) *Strix scops*, L. Naum., 43, 3.

(2) Ucc. di Sard., 60.

(3) C'est encore le *Strix Carniolicæ*, Scopoll. S. P. chella, Pallas.

(4) *Strix lempigi*, Horsf., zool. research. In Java, trans. 13, 140. Sir Raffles, Cat., Sumatra, *ibid.* *Strix noctula*, Temm., pl. 99.

(5) *S. supra fusco et nigro-flavescente variegata, nitidius pallido ferrugineo nigricante nebuloso, remigibus pallidius fasciatis; capite aurito*, Long. 9 pollit.

(1) *Strix psilopoda*, Vieill., Am. sept., pl. 22. Encycl., t. III, p. 1282.

(2) *Scops*, Savig.

(3) Egypte, p. 44.

bec qui est jaun
brunes sur un fo
Des taches blanc
âtre et placées s
que. Les parties
sur chaque plume
et de fines marb
carrées existent
miges. On voit d
sur les scapulaires
est noire, coupée
teinte rousâtre;
d'un blanc légèren
en travers de trait
encore peinte le
noire dilatée en tr
huit pouces de lon
puisque'elle a neuf
teinte des parties s
marqué de bandes
plumes du dos ont
tion de la tige. Tout
jaunâtre dans la
ont également plus
brunes sont plus
penes de la queue
roux et de brun no
lunes.

3° Le scops des C
trict de Manado sur
Gaimard. C'est une p
es, ayant les ailes
es aigrettes à peine
recourbé sur lui-mêm
ourent sur d'un rou
ées et percées vers
la tête et du corps es
rié de noir avec des
tête. Les grandes p
ent strié de noirâtre
ouve clair, qui tend
noir. La gorge est
ge largement marqu
ement mélangé de
âtres. Les tarses so
noires. Les pieds e
neue est arrondie.

Cette espèce offre q
age est plus clair e
sires du dos sont pl
ont les taches du reb
ont plus ou moins raj

4° Le GRAND SCOPS
(1) *Scops Manadensis*
p. 2; text., t. I, p. 170.
(2) Le hibou lacté, Str

bec qui est jaunâtre. Un collier, formé de taches brunes sur un fond blanc, ceint le devant du cou. Des taches blanches, légèrement teintées de roussâtre et placées sur un fond noir, entourent la nuque. Les parties supérieures sont noires, marquées sur chaque plume de quatre à six taches roussâtres, et de fines marbrures de cette couleur. Des taches carrées existent sur les barbes extérieures des rémiges. On voit du blanchâtre par grandes taches, sur les scapulaires et au bord des ailes. La queue est noire, coupée de quatre bandes en zigzags, d'une teinte roussâtre; toutes les parties inférieures sont d'un blanc légèrement teint de roux, strié finement en travers de traits en zigzags, et chaque plume est encore peinte le long de la baguette par une raie noire dilatée en trois taches irrégulières. Le mâle a huit pouces de longueur. La femelle est plus grande, puisqu'elle a neuf pouces une ou deux lignes. La teinte des parties supérieures est d'un brun roussâtre marqué de bandes rousses plus claires. Toutes les plumes du dos ont une raie noire, qui suit la direction de la tige. Tout ce qui est blanc dans le mâle est jaunâtre dans la femelle. Les parties inférieures sont également plus de jaunâtre, et les flammèches brunes sont plus foncées en couleur. Toutes les plumes de la queue sont transversalement rayées de roux et de brun noirâtre. L'iris et les doigts sont jaunes.

3° Le SCOPS DES CÉLÈBES (1) a été rapporté du district de Manado sur l'île Célèbes, par MM. Quoy et Galmard. C'est une petite espèce longue de sept pouces, ayant les ailes aussi longues que la queue, et des aigrettes à peine apparentes. Son bec est court, incurvé sur lui-même et noirâtre; les soles qui l'entourent sont d'un roux clair. Les narines sont renfoncées et percées vers le sommet. Tout le dessus de la tête et du corps est d'un roux foncé, pointillé et strié de noir avec des taches blanches arrondies sur la tête. Les grandes plumes sont d'un roussâtre finement strié de noirâtre, et présentant des taches d'un roux clair, qui tendent à former des bandes bordées de noir. La gorge est rousse, et chaque plume a sa base largement marquée de noir. Le ventre est agréablement mélangé de taches fauves, noires et blanchâtres. Les tarses sont couverts de plumes rousses et noires. Les pieds et les ongles sont noirâtres. La queue est arrondie.

Cette espèce offre quelques variétés dont le plumage est plus clair et plus foncé; dont les stries noires du dos sont plus ou moins bien indiquées; dont les taches du rebord des grandes plumes alaires sont plus ou moins rapprochées ou plus fauves.

4° Le GRAND SCOPS (2) approche par sa taille du

(1) *Scops Manadensis*, Quoy et Galm., Astrol., pl. 2, t. 2; texte, t. 1, p. 170.

(2) Le hibou lacté, *Strix lactea*, Temm., pl. 4.

grand *duc* d'Europe. Son bec, grand et bleuâtre clair, est garni de fortes soles noires qui le cachent en partie. Les joues sont blanches et encadrées par un large demi-cercle brun noirâtre. La gorge est d'un blanc pur. Sur les parties inférieures du corps règne une teinte blanc sale, sans taches sur les plumes des tarses, mais couverte de stries en zigzag brunes, fines, et comme vermiculées. Le sommet de la tête et la nuque offrent à peu près les mêmes nuances et les mêmes rayures onduleuses. Les tons qui dominent sur les ailes et sur le dos sont un peu plus foncés; c'est un mélange de brun clair, de gris et de blanc, distribués par raies fines et par zigzags. Les rémiges, les plumes secondaires et les rectrices sont coupées par de larges rubans fauves, avec des lignes ondulées très délicates. Des bandelettes brunes, de moitié moins larges que les fauves, alternent avec celles-ci; quelques plumes des moyennes couvertures des ailes ont leurs barbes extérieures en partie d'un blanc neigeux, ce qui forme quatre ou cinq grandes plaques blanches sur le rebord des ailes. Les doigts sont bleuâtres. L'individu décrit, peut-être de sexe femelle, avoit près de deux pieds.

Ce scops habite la Sénégambie.

5° Le SCOPS CHAPERONNE (1) habite le Brésil; sa taille et ses formes sont à peu près celles de l'*asio*. La queue est égale, et les ailes pliées la couvrent presque entièrement. Les tarses n'ont de plumes que jusqu'à l'origine des doigts; le sommet de la tête est couvert de petites plumes noires. Une large bande blanchâtre, marquée de petits points et de zigzags très déliés, entoure l'occiput. Les sourcils et les barbes intérieures des petites plumes qui forment les aigrettes sont aussi teintées de noir sur un fond blanc. Le rebord externe des aigrettes et une bande sourcilière sont d'un noir plein; sur la nuque apparaît un collier roussâtre avec des lignes brisées brunes. Les plumes sétacées des joues sont cerclées de noir profond. Les yeux sont jaune vif et entourés d'un rebord noir. Le fond des parties supérieures du corps, des ailes et de la queue est jaune mélangé de brun et de noir. Les parties inférieures ont des stries longitudinales, des taches et des zigzags bruns sur un fond blanc. Les doigts sont jaunes, et les dimensions totales des individus observés vont à neuf pouces trois lignes.

6° Le CHOLIBA (2) a été regardé comme un hibou par Vieillot, pour un scops par Sonnini, et confondu avec le *duc* de la Nouvelle-Espagne, que Nidernberg appelle *talchiquatti*. Il se pourroit que les ha-

(1) *Strix crucigera*, Spix, Brass., pl. 9. Le hibou chaperonné, *S. atricapilla*, Natter., Temm., pl. 145 (mâle).

(2) *Strix decussata*, Vieill., Cat., *S. auriculata*, *abdomine albo*, *lineis angustis*, *fuscis*, *decussatis*, 9. Bahia. Le Choliba, Azara, 48. *Strix choliba*, Vieill., Encycl. III, p. 1279.

longue de toutes; la troisième est encore très longue, et les suivantes vont en décroissant. »

Les ailes du phodile sont construites sur un tout autre plan; on peut dire sur un plan inverse: les rémiges vont en s'accroissant, de la première, qui est très courte, à la cinquième, qui est la plus longue. C'est, comme on le voit, sauf quelques légères modifications, le système que l'on trouve, parmi les oiseaux de proie diurnes, chez les aigles et la plupart des autres genres dits *ignobles*, tandis que les ailes de l'effraye sont construites sur le même plan que les ailes des oiseaux de proie dits *nobles*, c'est-à-dire les faucons et les gerfauts. Le genre phodile repose donc sur des caractères véritablement importants. Les organes des sens, dont les variations coïncident toujours avec des variations dans la composition du crâne; les organes du vol, qui ne sont jamais modifiés sans que le sternum et l'épaule éprouvent une modification correspondante, sont établis dans le genre phodile tout autrement que dans le genre effraye. En outre, le premier est facile à distinguer, au premier coup d'œil, de tous les groupes voisins. En effet, par son bec droit dans sa première portion, il diffère de tous les genres de la même famille, excepté le genre effraye, à l'égard duquel la conformation très défectueuse des ailes et l'état très incomplet du disque offrent pour lui des caractères très tranchés.

1° La PHODILE CALONG (?), qui habite l'île de Java, et on la nomme *woro-wiri* et *kalong-witwi*, paroît aussi avoir été rencontrée sur la presqu'île de Malac. Les habitants de Java croient que le calong aime les repaires des tigres, et qu'il s'approche volontiers de ce redoutable commensal, en se perchait sans crainte sur son dos, sans doute pour lui enlever les larves des insectes qui se développent dans le pelage de ces animaux; mais ce fait demande confirmation. Le plumage de cet oiseau est en dessus brun d'un blanc très pur et légèrement doré; des points blancs encadrés de noir relèvent ce fond général; le cercle emplumé de l'orbite et un bandeau sur le front sont brun clair. Le collier est formé de plumes blanches terminées de brun doré. Les parties inférieures ont une teinte isabelle marquée de taches rondes et longues semées avec profusion. Les tarses sont blancs jusqu'à la naissance des doigts, et ceux-ci sont couverts de quelques poils clair-semés; le bec est brun, l'iris brun. La femelle a onze pouces et demi de longueur, et le mâle des dimensions moindres. Suivant le docteur Horsfield, cet oiseau nocturne, qui fuit les lieux habités, se tient de préférence dans

les profondes forêts du canton de Pugar, et dans la chaîne des hautes montagnes qui s'étendent au sud de la ville de Surakarta.

2° La CHOUETTE LEPTOGRAMME (?), de M. Temminck, nous paroît être une phodile; sa taille est un peu moins grande que celle de la hulotte d'Europe. Tout son plumage est barolé en travers, excepté la tête et le cou qui sont unicolores. Le front et les joues ont de larges mèches brunes et jaunâtres; un large demi-collier isabelle entoure la nuque. La gorge et le devant du cou sont mordorés. Le ventre fauve rousâtre est rayé à de larges intervalles de bandes lettres mordorées. Toutes les autres parties inférieures, les cuisses et les tarses, sont marquées de roux foncé sur un fond roux clair. Le dos, les ailes, les rémiges et les rectrices portent des bandes irrégulières noires et mordorées. Le bec et les doigts sont bleuâtres. Les dimensions de ce bel oiseau, qui provient des côtes occidentales de la grande île de Bornéo, sont de quatorze pouces.

LES CHATS-HUANTS (?).

Font le passage des strix à disque incomplet aux espèces qui en ont un bien développé. Quoique distincts, ces cercles périophthalmiques chez les chats-huants sont plus larges dans le bas que dans le haut, où ils deviennent rudimentaires et à peine formés. Leur bec est courbé dès la base; leur tête est sans aigrettes; leurs tarses ont emplumés jusqu'aux ongles.

1° Le type de ce groupe est la HULOTTE, ou CHOUETTE DES BOIS (?), que Buffon a décrite et figurée, enlum. 441 et 437, sous les noms de *hulotte* et de *chat-huant*, et dont le fond du plumage est grisâtre dans le mâle et roux chez la femelle. C'est une espèce qui niche dans les bois, pond dans les nids faits par d'autres oiseaux, ou niche dans les crevasses des vieux arbres.

Les espèces étrangères sont:

2° Le CHAT-HUANT DES PAGODES (?), ou le *oumékolan* des habitants de Pondichéry, paroît se trouver non seulement au Malabar, mais encore dans plusieurs des îles de la Sonde et surtout à Java. C'est un oiseau qui rôde au crépuscule à l'entour des pagodes hindoues, et c'est sur ces temples voués au culte de Brama qu'il aime nicher. Ses tarses sont

(1) Chouette multirales, *Strix Leptogrammica*, Temm., pl. 525 (adulte).

(2) *Syrnium*, Savig.

(3) *Syrnium ululans*, Sav., Egypte, p. 52. *Strix aiwoo* et *stridula*, L. *Strix otus*, Lichst. Cat.

(4) *Strix pagodarum*, Temm., pl. 220. *Strix Javanica*, Gm. *Strix selo-puto*, Horsf., Trans. soc., lian. 4, XIII, p. 140.

Strix Badia, Horsf., Trans., t. XIII, p. 139, Resear.
Java avec planches; Chouette Calong, Temm., pl.
318. *Phodilus badius*, Isid. Geoff., Ann. Sc. Nat.,
1830.

virginiana, Gm.
fig. 1. Dard.
rec. p. 201.

abondamment recouverts de duvet, de même que les doigts, la dernière phalange exceptée qui est nue. La face est petite, les ailes et la queue d'égale longueur, et la coloration du duvet, quel que soit l'âge, est jaune roussâtre.

L'adulte a le sommet de la tête et les côtés du cou d'un roux marron assez vif; on voit sur chaque plume de ces parties une ou deux rangées de taches d'un blanc pur, encadrées d'un cercle noir. Le dos, les petites couvertures des ailes et les scapulaires ont à peu près les mêmes teintes que la nuque, mais elles sont un peu plus claires; les taches blanches sont moins régulières et plus grandes, mais elles se trouvent encadrées par une bande noire. Les plumes secondaires et la tête des rémiges ont des bandes d'un jaune roussâtre, distantes et placées sur un fond brun roussâtre. La queue, coupée de bandes irrégulières, est terminée de blanc; en dessous elle est de couleur claire. La face et les sourcils sont roux jaunâtre sans taches. La poitrine est rayée de bandes transversales blanches et incolores. Le reste des parties inférieures est blanc pur que relèvent, à de larges intervalles, des bandes brunes très fines, régulières et transversales. L'iris est jaune. La longueur varie en dix-sept et dix-neuf pouces.

Les jeunes de l'année ont les tarses vêtus d'une bourre lanugineuse. Le masque est noirâtre, et tout le plumage a une teinte rousse claire. Les plumes des parties inférieures sont rayées à peu près comme dans l'adulte. Les parties supérieures sont couvertes avec régularité de bandes transversales roux clair et blanches; ces dernières sont encadrées et plus grandes que chez les adultes; la mue produit des changements dans la forme de ces bandes encadrées, ce qui donne lieu à des variétés intermédiaires. C'est ainsi qu'on voit des individus avec le plumage bariolé de zigzags bruns, blancs ou roussâtres, tandis que ceux qui prennent la livrée d'adulte ont des petites taches blanches isolées. Le dessous du corps, quel que soit l'âge, est rayé en travers de bandes assez régulières et distantes les unes des autres.

5° Le CHAT-HUANT HYLOPHILE (1) ne parait pas être rare au Brésil. Sa queue est arrondie, et ses ailes pliées atteignent à peu près l'extrémité de la queue. Les yeux sont presque sur la même ligne, et se trouvent être entourés d'un cercle de plumes frisées, qui s'étendent beaucoup derrière les oreilles, et donnent une grande ampleur à la face. Les tarses et les doigts sont abondamment recouverts d'un épais duvet laineux; la face est brun cendré clair, relevé de quatre zones noires flexueuses. La poitrine, les côtés du cou, la nuque et l'occiput sont d'un roux fort vif zoné de bandes horizontales noires, plus rapprochées sur cette dernière partie, ce qui forme sur la tête

(1) *Strix hylophila*, Temm., pl. 373 (mâle).

une sorte de calotte brune. Le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes ont de larges bandes noires, les autres noires, les autres rousses, et toutes fort étroites. Des taches rousses sont disposées en une rangée sur le bord externe des plumes scapulaires, et ont la disposition d'une écharpe longitudinale sur le haut de l'aile. Les plumes de la queue, les secondaires des ailes sont aussi rayées de brun cendré noirâtre par bandes plus larges que celles qui sont placées à côté et d'un roux clair liseré de noir. Le devant du cou, le ventre et les flancs sont blancs, mais chaque plume de ces parties est terminée par un croissant roux ferrugineux, et ce croissant est frangé de noir. Le bas ventre est blanc pur, les couvertures inférieures ont le fond de cette dernière couleur, mais une zone brune sur chacune d'elles. Le duvet des jambes est roux marbré de traits bruns; la pointe du bec est jaune. Le mâle a treize pouces de longueur, la femelle est plus grande, et sa coloration est d'un roux plus terne.

4° Le CHAT-HUANT CURUJE (1), commun au Brésil où les créoles lui donnent le nom de *curuje*, et le Botucudos celui de *kekokim*. Le mâle a de longueur dix-sept pouces quatre lignes; son plumage est plus clair nuancé de brun rougeâtre, avec une tache blanche sur la gorge. Les scapulaires sont agréablement marbrées de brun rougeâtre plus foncé, de même que les ailes et la queue. Les rectrices sont traversées par des bandes plus claires et plus foncées. Le dessous du corps est jaune clair, passant au jaune rougeâtre sur la poitrine et sur le ventre. Son cri imite le son que produit un battant de cloche frappant sur l'airain. Elle habite le Chili.

Peut-être est-ce cette espèce que nous rencontrons fréquemment au Chili, dans les bois découverts près des souterrains qu'elle s'étoit creusés à la manière de cabourés (2)?

LES HIBOUS (3).

Ont des conques auriculaires munies en avant d'un opercule membraneux, et étendues en arrière d'un cercle depuis la naissance du bec jusqu'au sommet de la tête; deux aigrettes mobiles, susceptibles de se relever ou de s'abaisser; le bec recourbé dès sa base, et les tarses garnis de plumes jusqu'à la naissance des ongles.

1° Le HIBOU COMMUN (4), ou le moyen duc de

(1) *Strix pulsatris*, Wied., Belt., III, 268. *Syrnium*, *ibid.*, voy. t. II, p. 182 de la trad. franç.

(2) Less., Coq. I, 239. *Strix cucularia*, Ch. Bonap., Am., t. VII, p. 2.

(3) Otus, Cuv. *Bubo*, Savig.

(4) *Strix otus*, L. Naum., pl. 45, fig. 1. Ch. Bonap., Genera.

on, est très rép
de l'Europe.

2° La CHOUETTE

(1), représente

mandu sur presq

possède au M

ariannes, de la

sch, qui ne diff

ap, de l'Europe

5° Le GRAND H

uh des Egyptie

Bert, et figure

mission par Savig

onymes le *Strix*

Aristote, *Strix*; c

us le nom de bu

Ce hibou habite

trois dans le mid

de. Il diffère du

es courtes, plac

es yeux, et par s

tièrement dans le

res et les doigts

ne des ongles, de

nières écailles d

couvertes de plur

enne longueur e

queue sont d'un

ancé; des taches e

nt le corps; elles

e et sur la nuque,

les ailes; des ba

zags étroits travers

mèches allongées

la poitrine, et des

sur le reste des

la queue est blan

à six raies très é

ge et le milieu de

es sont très longs

tre; le bec est no

avec six lignes.

Le hibou du BE

arattes, se trouve a

rencontré le lieute

bords du Gange, e

de chaîne des monts

Strix ulula et *Strix*

th., t. IV, pl. 33, 3, L

Bonap., Genera.

Bubo ascalaphus.

m., pl. 57 (adulte) Bri

Bubo auricularum.

Bubo transversis undul

Otus Bengalensis.

80. *Greatard Otus*

on, est très répandu dans la plupart des contrées de l'Europe.

2° La **CHOUETTE**, ou le moyen duc à huppées courtes (¹), représenté par Buffon, enlum. 438, est répandu sur presque toute la surface du globe, car on en possède au Musée de Paris des individus des îles Mariannes, de la Nubie, du Brésil, des îles Sandwich, qui ne diffèrent point de ceux de l'Inde, du cap, de l'Europe et du nord de l'Amérique.

3° Le **GRAND HIBOU A HUPPES COURTES** (²), ou le hibou des Egyptiens, a été découvert en Egypte par M. Bert, et figuré dans le grand ouvrage de la Commission par Savigny. Ce savant lui donne pour synonymes le *ουατιόραξ* des hiéroglyphes, *αεταλοφος* d'Aristote, *ουα*; d'Appollone, qu'Ovide mentionne sous le nom de *bubo* dans ses Métamorphoses.

Ce hibou habite l'Egypte, la Nubie, et se montre parfois dans le midi de l'Europe, en Sardaigne et en Sicile. Il diffère du hibou d'Europe par ses aigrettes plus courtes, placées à quelque distance en arrière des yeux, et par son bec assez petit, caché presque entièrement dans les poils très longs de la face. Les tarsi et les doigts sont vêtus jusque près de l'origine des ongles, de manière cependant que les deux dernières écailles de chaque doigt ne sont point couvertes de plumes duvetées. La queue est de moyenne longueur et arrondie; le corps, les ailes et la queue sont d'un roux blanchâtre, diversement tacheté; des taches et des raies brun noir couvrent tout le corps: elles sont de forme lancéolée sur la face et sur la nuque, et réparties en grandes masses sur les ailes; des bandes larges et contournées en zigzags étroits traversent les rémiges et les rectrices; des méches allongées occupent le milieu des plumes de la poitrine, et dessinent des lignes brisées très fines sur le reste des parties inférieures. Le dessous de la queue est blanchâtre, et se trouve barré de six à six raies très étroites d'un brun noirâtre. La longueur et le milieu de la poitrine sont blancs, les tarsi sont très longs, couverts d'un duvet blanchâtre; le bec est noir. Il a de longueur dix-sept lignes et six sixièmes.

4° Le **HIBOU DU BENGAL** (³), ou le *gombour* des Indes, se trouve aussi bien dans le Dukhoun, où on l'a rencontré le lieutenant-colonel Sykes, que sur les bords du Gange, entre Bénarès, Calcutta et la chaîne des monts Vindhyan, où l'a découvert

Strix ulula et *Strix brachyotos*, Gm. Wils., Am., l. IV, pl. 33, 3, Lichst., Cat. *Strix brachyotos*, Bonap., Genera.

Bubo ascalaphus, Savig., Egypte, pl. 3, fig. 2, pl. 57 (adulte) British, zool., pl. B. fig. 3. Lichst.,

Bubo auricularum pennis numerosis; abdominis transversis undulatis, Savig., Eg., p. 50.

Otus Bengalensis, Franklin, Proceed., 1, 115 et 116, 80. *Great-eared Owl*, Variety, Latham.

le capitaine Sabine. Cet oiseau a le corps d'un roux pâle, varié et ondulé de brunâtre et de blanchâtre; les plumes de la nuque et de la poitrine présentent à leur partie moyenne une large raie brune noirâtre. Le ventre est agréablement rayé de stries transversales fines et brunes. Les rémiges et les rectrices sont traversées à leur bord externe vers leur pointe de stries brunâtres, et les plumes moyennes de la queue sont en entier couvertes de ces mêmes rayures. Ce hibou a vingt pouces anglais de longueur.

5° Le **HIBOU A JOUES BLANCHES** (¹) vit au Sénégal. Sa taille et ses formes rappellent celles de l'*Asio*, qui vit dans l'Amérique septentrionale. Ses aigrettes sont longues et touffues, et naissent au-dessus des yeux. Son bec, de couleur cornée, est presque entièrement caché par les longs poils neigeux de la face; les ailes couvrent à peu près la queue, qui est arrondie. Les tarsi sont vêtus de plumes, et la face dorsale des doigts est garnie de poils assez courts, à claire-voie. Cet oiseau a de longueur totale dix pouces. Sa face est d'un blanc pur, marqué de roux au-dessous des yeux, et bordée de noir sur la ligne postérieure des joues. Les rebords des ailes, de même que les grandes couvertures, sont blancs. Tout le plumage est roux clair, très brièvement flammé de brun, et guilloché très finement de traits noirs, et vermiculé de brun. Le dos est un peu plus foncé en brunâtre que le ventre, qui tire au roussâtre. Le bas-ventre et les tarsi sont blancs. Les rémiges et les rectrices sont barrées de noir. Le duvet des tarsi est blanc, piqueté de fauve.

6° Le **HIBOU TACHETE** (²) a été rapporté vivant du cap de Bonne-Espérance par Péron, et a vécu à la ménagerie du Jardin du Roi. Sa taille est d'un tiers moindre que celle du grand duc. Sa queue est large et arrondie, et recouverte dans les trois quarts de son étendue par les ailes. Le duvet qui enveloppe les jambes est abondant et serré. Les aigrettes naissent à quelque distance du bord externe des yeux. Le bec est presque entièrement caché par les soies grises du pourtour. Ce hibou a dix-sept pouces et demi de longueur.

Les plumes soyeuses de la face et de la gorge sont rayées en travers de zigzags bruns, cendrés et blanchâtres; elles sont encadrées par un cercle noir, que relève le blanc pur du menton et du bas du cou. Le dessus du corps est d'un noir fuligineux, couvert de taches blanches placées sur les bords des barbes. Ces taches sont grandes et d'un blanc pur sur les couvertures des ailes et aux scapulaires, plus petites sur la tête et sur le cou, zigzagüées de brun sur

(¹) *Strix leucotis*, Temm., pl. 16.

(²) Le duc africain, *Strix africana*, Temm., pl. 50 (femelle). *Strix maculosa*, Vieill., Gal., pl. 24 bis; *alba*; *capite, facie pectorisque transversim striatis; corpora supra fusco maculosa*, Vieill., Nouv. Dict., t. VII, p. 44.

les autres parties. De larges bandes brunes et des bandelettes blanches étroites et zigzagées traversent les pennes des ailes, dont la pointe est brune; les parties inférieures ont de grandes taches noires sur un fond blanchâtre, rayé en travers de lignes flexueuses noires. L'abdomen et les couvertures inférieures sont rayés de bandelettes déliées sur un fond blanchâtre. Les femelles ont des lignes sèches brunes sur un fond blanc. Le bec est noir, le rebord des ailes est blanc pur, et les couvertures intérieures ont des zigzags bruns sur un fond blanc.

Le mâle diffère de la femelle parce qu'il n'a pas de taches blanches sur les parties supérieures, à l'exception de la tête et des aigrettes, et en ce que ses couleurs sont plus foncées.

7° Le hibou d'AMÉRIQUE⁽¹⁾ a été confondu par beaucoup d'auteurs avec le hibou commun d'Europe. Il vit aux États-Unis et au Paraguay. Du moins on ne le distingue pas du *nacurutu chorreato* de d'Azara, et le prince de Wied l'a rencontré au Brésil, où il porte le nom de *curufe* chez les créoles, et de *kekokann* chez les Botucudos. Sa huppe est noire et blanche. Les plumes de la tête sont noires dans leur milieu, et blondes sur les bords. Le dessus du corps est noirâtre, avec des lignes et des points sur chaque plume, dont les côtés sont blancs. La face est entourée de noir, le menton blanc; la poitrine et les flancs blancs, tachetés longitudinalement de noir. Le bec est de cette couleur; la queue est assez remarquablement étagée. Le duvet des tarsi est blanc, lavé de roux. Les yeux sont jaune d'or.

8° Le *NACURUTU* (2), ou mieux *NACOUROUTOU*, est représentée planche 585 des enluminures de Buffon sous le nom de *hibou des terres magellaniques*. Il vit donc sur la pointe australe de l'Amérique, au Paraguay, où le mentionne d'Azara, au Brésil, où le prince de Wied l'a rencontré, et où il porte les noms communs, à lui et à plusieurs autres strix, de *curufe* chez les créoles, et de *kekokann* chez les Botucudos. Enfin le *nacouroutou*, mot corrompu de *jacou-routou* des anciens Brésiliens, formés sans doute par onomatopée avec son cri, se rencontre aussi aux États-Unis. Peut-être en fin ce hibou n'est-il qu'une variété du *grand duc de Virginie*? ou du *great horned owl* de Wilson?

9° Le hibou à gros bec (3) est à peu près de la

(1) *Strix mexicana*, Gm. *Strix clamator*, Vieill. Am., pl. 20. *Strix longirostris*, Spix, Bras., pl. 9. *Strix maculata*, Wied, t. III, p. 281. *Nacurutu tachaté*, Azara, Pax., III, 118. Vieill., Encycl. III, 1281.

(2) *Strix nacurutu*, Vieill., Encycl. III, 1281. Wied, Belt. III, 270. *Jacurutu*, Marcg. *Nacurutu*, Azara, t. III, p. 113. *Strix virginiana*, L. *Great horned owl*, Wils., Am., Ornith., t. VI, pl. 50, fig. 1.

(3) *Strix macrorhynchus*, Tem. pl. 62. *Strix crassirostris*, Vieill., Encycl. III, 1280. Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 44.

taille du *grand duc de Virginie* ou *hibou des parties*. Comme lui il habite le nord de l'Amérique, et, quoiqu'il ait sa taille, il en diffère d'une manière remarquable par son bec gros et fort, et par le bec que de la plaque blanche à la gorge. Ses doigts sont vêtus comme les tarsi, la dernière phalange, l'ongle excepté, qui est nue. Un cercle noir dessiné sur les côtés de la face, dont les plumes sont longues et blanches. Les aigrettes sont médiocres en longueur, prennent naissance derrière les yeux. Toutes les parties supérieures du plumage sont variées de brun, de roux et de blanchâtre, disposées par taches et par ondes. Des bandes plus ou moins gaulières se font remarquer sur les plumes des rectrices ont de larges bandes zigzagées. La partie jaunâtre de ces bandes est striée et ponctuée de noir. De grandes flammèches brunes se dessinent sur la poitrine. Toutes les autres parties inférieures sont rayées en travers de fines bandes brunes, un peu écartées les unes des autres et disposées sur un fond blanchâtre. Les tarsi sont courts, emplumés. Le bec est noir ou noirâtre. Ce hibou a dix-neuf parties de longueur, bien qu'il y ait des individus plus petits et d'autres plus grands.

On lui donne pour patrie la Virginie.

10° Le hibou à joues fauves (4) habite principalement la Pensylvanie dans les États-Unis, et pendant l'automne il se présente communément dans les alentours de New-York. Wilson ne l'a pas distingué du hibou commun; cependant les deux espèces sont très allongées. Son plumage est beaucoup plus mouqueté, et les rémiges sont rayées de brun et de noir; elles atteignent l'extrémité de la queue. Ce hibou ne diffère-t-il pas du hibou d'Amérique, ou *nacurutu tachaté* (espèce sixième)?

11° Le hibou asio (5) habite les États-Unis, et les deux sexes présentent des différences assez grandes pour qu'on ait été incertain s'ils ne formoient pas deux espèces. Sa taille est un peu plus forte que celle des autres. La queue est un peu plus longue que celle des autres, et les tarsi sont emplumés ainsi que les doigts. Le mâle est cendré brun, la femelle est ou roux vif. Les plumes du dessous sont chez le mâle striées de noir et de brun, et chez la femelle rayées de cendré plus ou moins foncé. Ces rayures chez les femelles sont presque unicolores et disposées en zigzags. Le mâle a, en outre, sur le haut de la tête et des scapulaires, quelques grandes taches blanches.

(4) *Strix otus*, Wils., Am., t. VI, pl. 51, f. 3. *Strix sonianus*, Less., Ornith., p. 110. *Bubo clamator*, Vieill., pl. 20?

(5) *Strix nevia*, L., Gm., Lath. Wilson, Am., Ornith., fig. 1, Ch. Bonap., gen., 37. *Strix asio*, Lath., pl. 42, fig. 1 (fem. ou jeune). *Bubo albifrons*, Vieill., Encycl., Vieill., Am., pl. 21. *Strix asio*, Temm., pl. 80 (mâle).

re. Les parties travers de la queue sont rayées de brun et de blanc, et une des plumes; quelques plumes sont rayées de brun et de blanc; l'oiseau a de la femelle a les bandes masses, les rouses sur les ailes. L'asio est assez commun dans les bois de l'Amérique, en Pensylvanie et dans l'automne au nord. M. Charles de la hollida du hibou est douteuse.

LES O

est tout-à-fait l'espèce. Les plumes sont amples et elles n'en ont que quelques auteurs pour type de comparaison (2), que le nom de *sur* espèce fût mieux. La seconde espèce (3). Cet oiseau est commun en Amérique, les parties de la face pendant l'hiver le jour, placées sur des branches sèches. Ses plumes sont d'une couleur brune. L'iris est jaunâtre. Le bec est d'un cendré brun. Les plumes du dessous sont brunes sur la poitrine et la poitrine. Les maculatures sont brunes sur le cou et le thorax. Les transversales, au-dessous du menton, sont rayées en travers et les plumes au-dessous du menton sont brun ferrugineuses et la partie et trait

Bubo, Cuv.
Strix japonica, Gm.
Strix nebulosa, Gm.
Ornith. IV, pl. 33, fig. 11

Les parties inférieures sont rayées en long et travers de brun et de noirâtre. La queue et les ailes sont rayées de zigzags bruns et blanc roussâtre. Une rangée de taches blanches occupe les scapulaires, et une deuxième est répartie sur le bord de l'aile; quelques bandes blanches raient les rémiges. Les poils laineux des tarses et des doigts sont blancs. L'oiseau a de longueur totale neuf à dix pouces.

La femelle a les parties supérieures colorées par grandes masses, et des mèches noires unies et des mèches rousses sur le fond blanc des parties inférieures.

L'asio est assez commun dans les vergers et dans les bois de l'Amérique septentrionale, surtout dans le Pennsylvania et le nouveau Jersey. On le rencontre dans l'automne, car pendant l'hiver il se retire au nord. M. Charles Bonaparte croit qu'il ne diffère de *Choliba* du Paraguay, mais cette opinion nous paraît douteuse.

LES CHOUETTES (1).

Un tout-à-fait forelle des hiboux, c'est-à-dire des queues simples et arrondies, leur bec recourbé, elles n'en ont pas les aigrettes.

Quelques auteurs, et M. Cuvier entre autres, ont pour type de ce genre la *grande chouette grise du Japon* (2), que nous avons décrite plus haut sous le nom de *urnie japon*. Il se pourroit que cette espèce fût mieux placée dans cette petite tribu.

La seconde espèce est : la *CHOUETTE GRISE DU CANADA* (3). Cet oiseau habite, ainsi que son nom l'indique, les parties boréales de l'Amérique, et se retire pendant l'hiver dans les États-Unis. Elle se le jour, place son nid dans les arbres, et le compose de branches entrelacées avec des feuilles et des herbes sèches. Ses œufs sont presque aussi gros que ceux d'une poule, ronds et d'un blanc sans tache. L'iris est jaune. Les plumes soyeuses de la tête sont d'un cendré clair, avec quelques petites taches brunes sur la portion inférieure. Les parties du cou et la poitrine sont brunes et tachetées de blanc. Les maculatures sont plus nombreuses sur le ventre et le cou et le thorax. Les plumes alaires ont des taches transversales, alternativement brunâtres et blanches, ou brun foncé sur les secondaires. La queue est rayée en travers de brun et de blanc. Le ventre et les plumes anales sont blanchâtres, avec des taches brun ferrugineux, longitudinales sur sa partie antérieure et transversales sur ses dernières.

Bubo, Cuv.

Bubo japonica, Gm.

Bubo fulvifrons, Gm. Vieill., Am., pl. 17. Wills., *Phil.* 1V, pl. 33, fig. 2.

II

Le duvet des pieds et des doigts est d'une teinte pâle.

La femelle a vingt-deux pouces de longueur, et diffère encore du mâle, qui n'a que seize à vingt pouces, parce que les taches blanches des ailes sont plus grandes, les épaules d'un brun chocolat uniforme et pur. La queue est plus étagée, et dépasse considérablement les ailes au repos. Le bec est plus long et jaune doré; celui du mâle est cendré.

LES EFFRAYES (1).

Se distinguent de tous les autres *strix* par leur bec sensiblement allongé, presque droit à la base, comprimé et très crochu. La cire est arrondie sur les côtés et très mince. Les narines sont grandes, sous-elliptiques, situées à leur bord supérieur, rapprochées et disposées en long ou à peu près. La mandibule inférieure a quatre échancrures marginales vers le bout. Leur langue est longue, peu épaisse, simplement arrondie par dessous, avec un léger sillon mince au sommet. Les tarses sont déliés, velus de toutes parts, et jusqu'aux dernières phalanges des doigts. L'ongle du doigt intermédiaire est crénelé sur la tranche saillante formée sur son bord interne. Les ailes sont acuminées, longues, et dépassent la queue. La première et la seconde rémige sont presque égales et les plus longues de toutes. La queue est légèrement fourchue. Les cercles de la face sont grands et réguliers. Les oreilles externes sont vastes et operculées. Enfin la tête est sans aigrettes.

Tels sont les caractères assignés à cette tribu par Savigny, et dont les types sont fournis par l'effraye commune.

1° L'EFFRAYE COMMUNE (2) ou la *fresaye* décrite par Buffon, et représentée enluminure 440, est répandue sur tout le globe, s'il faut s'en rapporter au dire des voyageurs et de beaucoup de naturalistes. Une étude plus scrupuleuse a prouvé que les races d'effrayes étrangères différoient de l'espèce d'Europe par des caractères constants et précis. L'effraye commune se rencontre cependant dans tout l'ancien continent. C'est la *massarah* des Égyptiens et l'*hamah* des auteurs arabes.

2° L'EFFRAYE DE CAYENNE (3) est une espèce fort distincte, à corps rayé de roux, et ondé transversalement de brun, que quelques naturalistes ont regardée à tort comme une variété de l'effraye. Buffon l'a figurée, enluminure 442, sous le nom de *chat-huant de Cayenne*.

(1) *Strix*, Savg., Egypte, p. 53.

(2) *Strix flammea*, L.

(3) *Strix cayennensis*, L.

5° L'EFFRAYE A QUEUE FOURCHUE⁽¹⁾ ne parolt être que la fresaye d'Europe défigurée par l'empeillage, dit M. Cuvier dans une note du règne animal. Mais l'examen qu'en a fait M. Temminck ne permet guère de s'arrêter à cette idée. C'est au Mexique et aux Antilles, plus particulièrement dans l'île de Cuba, que vit cette espèce, que M. Temminck décrit en ces termes : « A en juger par le premier coup d'œil, on seroit porté à regarder cet oiseau nocturne des régions équatoriales du Nouveau Monde comme une simple variété de notre fresaye d'Europe, modifiée sur des proportions plus robustes. Indépendamment des dimensions, nous trouvons encore dans ce strix des différences assez marquées, et par lesquelles il est facile de distinguer cette espèce de l'effraye d'Europe, qui n'a subi aucune modification sous les climats septentrionaux du Nouveau Monde, où, selon Wilson, la race est absolument semblable à celle des contrées diverses de l'Europe. »

Ce représentant de l'effraye d'Europe a donc des formes beaucoup plus robustes que celle-ci. Ses serres sont plus puissantes; ses tarses sont proportionnellement plus longs, couverts seulement à claire-voie à leur partie supérieure, et totalement à partir des deux tiers de leur longueur jusqu'aux doigts. La queue est fourchue, et la couleur du plumage offre des teintes blanchâtres très marquées et constantes sur tous les individus que M. Temminck a comparés avec ceux d'Europe. Il faut convenir, ajoute cet ornithologiste, qu'exception faite des teintes blanches, les couleurs du res et du plumage, et la distribution de leurs nuances, sont à peu près les mêmes dans ces deux espèces. Un blanc pur couvre la face, la totalité des parties inférieures, la queue, et la plus grande portion des plumes primaires et secondaires. Sur ce fond blanc du ventre et de la poitrine sont semées avec irrégularité et à de grands intervalles de très petites taches brunes. La queue, totalement blanche en dessous, est coupée en dessus par trois bandes brun pâle. Les rémiges ont deux ou trois bandes irrégulièrement dessinées sur les barbes inférieures. L'extrémité externe sur le devant seulement est marquée de nombreux zigzags. Tout le reste du plumage est coloré des mêmes teintes que l'effraye commune. La longueur est de quatorze pouces. On en doit la découverte à M. Poeping.

4° LA TUIDARA⁽²⁾ habite le Brésil, et ressemble étonnamment à l'effraye commune par ses formes et la coloration de son plumage, mais elle s'en distingue nettement par les jambes, beaucoup plus lon-

(1) *Strix furcata*, Temm., pl. 432.

(2) *Strix perlata*, Lichst., Cat., *tuidara*, Marcg., *Effraye*, Azara, t. III, 122, n° 46. Wied, Beitr., t. III, p. 263. *White owl*, Pennant, *barn owl*, Wils., Am., pl. 50, fig. 2. *Strix flammea*, 11, 265. Ch. Bonap., gen.

gues, relativement aux autres proportions du corps. Elle se rencontre aussi au Paraguay.

5° L'EFFRAYE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE⁽¹⁾ diffère principalement de l'espèce d'Europe par la teinte plus claire de son plumage jaune, et par les taches du ventre, qui sont plus larges et plus nettement arrêtées que celles de l'espèce d'Europe. Elle vit dans la Nouvelle-Galle du Sud.

6° L'EFFRAYE MASQUE⁽²⁾ rappelle l'espèce d'Europe par ses formes et sa coloration, bien qu'elle s'en distingue de premier abord par les taches des plumes périophthalmiques. Sa coloration est un jaune plus assez clair. Le dessous de la tête, le dos, les ailes, sont variés de brunâtre et de noirâtre, et marqués de gouttelettes blanches éparées çà et là. Les teintes des parties inférieures du corps sont plus claires, et tachetées de brunâtre. La queue est rayée de bandes ondulées, jaunâtres et brunâtres. Les disques de la face sont d'un jaune rougeâtre, encadrés à leur pourtour par un liséré d'un brun foncé. Les doigts et surtout les ongles qui les terminent sont très robustes. Cet oiseau a de longueur treize pouces et demi.

Cette effraye habite la Nouvelle-Hollande.

7° L'EFFRAYE ROUSSÂTRE⁽³⁾, ou le *koko-blo* des habitants de Java, a huit pouces de longueur. Sa plumage est roussâtre, tacheté en dessus de brunâtre et en dessous de noir foncé. Un trait noir en croissant se dessine sur la poitrine. Est-ce un effraye? Ce n'est qu'avec les plus grands doutes que nous plaçons ici ce *strix* de Java, connu seulement par une très courte phrase latine de M. Horsfield.

8° L'EFFRAYE DE JAVA⁽⁴⁾ bien qu'entièrement semblable à la première vue à la fresaye d'Europe, doit en être distinguée, suivant M. Horsfield et le capitaine Sykes; mais sa queue est plus longue et plus étroite que dans l'espèce d'Europe. Les disques de la face sont entièrement blancs; la femelle a toutefois le plumage plus clair que le mâle. Les dimensions de cet oiseau sont de dix-sept pouces, la queue entrant pour cinq. Les yeux sont d'un rouge foncé. Cette chouette est le *deris* des Javanais et *serrak* des Malais.

9° L'INDRANOE⁽⁵⁾ habite les forêts des Gumbou dans le pays des Marhattes, où elle est rare.

(1) *Strix flammea*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV, p. 10. *Barn on white owl*, Selby, pl. 24. *Corvus luteus*, *tis albis*, *subtus albido punctis nigricantibus*. (phrase appliquée à l'espèce d'Europe).

(2) *Strix personata*, Vig., Proceed., I, 60.

(3) *Strix rufescens*, Horsf., Zool. Research, t. XIII, p. 140.

(4) *Strix javanica*, Horsf., Zool. Research, t. XIII, p. 140, Proceed., II, 81. De Wurmb, Licht., 10, 2.

(5) *Strix indrane*, Sykes, Proceed., 11, 82.

(6) *Gallina*, L. Ra.

de longueur, pour le corps, deux pouces, et pour la queue neuf pouces (mesure anglaise). La tête est en dessus d'un brun pâle, mais chaque plume est bordée de blanc. Les dos et les épaules sont d'un roux brun, relevé de bandelettes blanches bordées de brunâtre. Le milieu de la région dorsale, les rémiges et les rectrices sont brunes, les premières rayées

de roux, et la queue marquée de lignes blanches et terminée par un liséré neigeux. La gorge et la région anale sont blanchâtres. Le ventre est à peu près roussâtre, finement rayé de brun. Les disques de la face sont roux, encadrés par un cercle brun, et le pourtour des yeux est noir. L'iris est d'un roux brunâtre.

LIVRE IV.

LES GALLINACES (1).

Les oiseaux qui composent cette grande famille ressemblent par une réunion de caractères généraux dont le coq domestique présente le type. Leur bec, moins long que la tête, a sa mandibule supérieure voûtée, c'est-à-dire convexe et recouvrant l'inférieure, et sa base est munie d'une peau nue ou dure. Les narines sont percées dans un large espace membraneux, et sont recouvertes par une écaille cartilagineuse. Leurs tarses, diversement emplumés, ne sont le plus communément que jusqu'au talon. Ils sont médiocres, robustes, scutellés ou munis d'écailles en losanges, et terminés par trois doigts avant, réunis à leur naissance ou comme rebordés par une membrane épaisse. Les ongles sont convexes, obtus, légèrement recourbés, mais nullement rétractiles ni acérés comme ceux des oiseaux rapaces. Le pouce est constamment élevé au dessus de l'articulation des doigts, et souvent n'existe qu'à l'état rudimentaire ou manque complètement. La queue varie beaucoup dans sa forme : ou elle est courte, ou elle est médiocre, ou elle est longue, composée de douze à quatorze et même dix-huit rectrices disposées obliquement ou en toit.

Les oiseaux de cette famille ont en général des ailes courtes et concaves, ce qui leur donne un vol pesant, embarrassé, et de peu d'étendue. Les espèces à ailes aiguës sont les seules qui possèdent un vol rapide. Cela tient à une modification profonde de la portion osseuse de leur squelette : le sternum a sa surface diminuée par deux échancrures si longues, si amples, qu'elles occupent presque la totalité de ses côtés. De plus, sa crête est tronquée obliquement en avant, de sorte que la pointe aiguë de la fourchette ne s'y joint que par un ligament; circonstance qui ne sont pas favorables aux muscles pec-

toraux, ainsi affoiblis à leur attache, et qui rendent le vol difficile. Leur larynx inférieur est très simple, ce qui ne donne aucune étendue à leur voix. Leur jabot est très large et leur gésier puissant et vigoureux. La plupart pondent et couvent leurs œufs à terre sur quelques brins de pailles ou d'herbes grossièrement étalés. Les mâles sont généralement polygames, et ne s'occupent nullement des soins à donner aux petits. Ceux-ci peuvent courir dès leur sortie de l'œuf.

Les gallinacés ont tous une chair délicate : ils ont fourni à nos basses-cours les oiseaux les plus précieux par leur facilité à se plier à la domestication, et c'est encore dans cette famille qu'on rencontre le gibier le plus varié et le plus recherché.

Quatre tribus semblent se partager cette famille : celle des gallinacés véritables, celle des passerigalles, celle des pontogalles, et celle enfin des himantogalles.

LES HOCCOS (2),

OU LES MITOUS DES BRÉSILIENS.

Ont le bec très fort, comprimé sur les côtés, muni d'une cire unie, et ayant les narines obliquement ouvertes en devant. Le tour des yeux et les joues sont nues. Leur tête est surmontée d'une huppe de plumes redressées, rigides, longues et recueillées au bout. La queue est moyenne, arrondie, à rectrices droites. Les tarses sont robustes, scutellés, mais sans épérons.

(1) Craz, L. Merrem donne aux hoccoes et aux pouas le nom d'*alactor*, emprunté aux Grecs, qui désignaient ainsi le coq.

(2) *Gallina*, L. *Rasoria*, Illig.

Les hocco vivent en grandes troupes dans les forêts de l'Amérique méridionale. Leur naturel est peu sauvage ; leur caractère est doux, tranquille et sans défiance lorsqu'ils ne sont pas inquiétés ; mais ceux qui vivent proche des habitations ne tardent pas à devenir ombrageux et farouches. Ces oiseaux une fois pris se plient avec la plus grande facilité à la domesticité, et bientôt on les voit aussi familiers que les poules dans les basses-cours. Importés en Europe, les Hollandais se sont plu à les élever ; mais en général leur production a été empêchée par l'infécondité des femelles. M. Temminck cite toutefois M. Ameshoff, qui étoit parvenu à faire multiplier ces oiseaux, et quelques unes des espèces suivantes, dans les ménageries élevées à grands frais, de manière à pouvoir les servir sur sa table. La chair des jeunes hocco est blanche et d'un fumet plus délicat que celle des pintades et des faisans. Il est étonnant qu'on ne se soit pas occupé de façonner à nos basses-cours des oiseaux qui y seroient aussi précieusement que le diodon, et aussi faciles à habituer à nos climats. Leur naturel est trop empreint de cette indolence et de cette tranquillité d'habitudes, pour qu'on n'obtienne pas en peu de temps des résultats favorables. D'ailleurs ils semblent se plaire au voisinage de l'homme, dont ils recherchent la société, et reviennent chaque soir se réfugier dans les gîtes qu'il leur a préparés, et où ils demeurent en paix. Ces oiseaux ne sont pas délicats sur le genre de nourriture. Une fois acclimatés, ils mangent indifféremment du maïs, des petits pois, des graines de sarrasin, du riz, du pain. Leur cri peut se rendre par les syllabes *po-hic*, bien qu'ils fassent entendre parfois un bourdonnement sourd, dû sans doute aux sinuosités que décrit la trachée-artère. Dans l'état de liberté, ils vivent dans les bois de bourgeois et de fruits, nichent et se perchent sur les arbres. On les trouve répandus dans toutes les parties du monde.

Les variétés que présente le plumage des espèces rendent leurs distinctions fort difficiles à saisir, aussi les hocco comptent-ils des espèces nominales (1).

1° Le Hocco commun ou TOCHOLI (2), dont le jeune âge a été figuré par Buffon, enlumineur 86, sous le nom de hocco, faisau de la Guiane, a sur la base du bec une caroncule charnue qui la surmonte, et qui est colorée en rouge ou en orangé. Son plumage est noir, ainsi que sa huppe, élégamment frisée. Les parties inférieures du ventre sont blanches, et la

(1) Le docteur Spix a figuré les *crax fasciolata*, pl. 62. *Crax Blumenbackii*, pl. 64. *Crax globulosa*, pl. 65, 66, et *crax rubristrota*, pl. 67, qui pourroient bien être des variétés de l'espèce anciennement connue.

(2) *Crax globiceara*, L. Lath. Edw. Gl. pl. 295, fig. 1. Temm. gall. 3, p. 12 et suiv. Storia degliucc. avec fig.

queue, noire, a son sommet liserée de blanc. La femelle ne diffère pas beaucoup du mâle.

Comme nos poules, le tocholi, en se croisant, a produit dans la ménagerie une variété infinie de métiés, que les naturalistes ont érigés en espèces. Mais comme ces métiés ne se sont pas reproduits, il en résulte qu'on ne sait où retrouver le type de plusieurs descriptions, faites d'ailleurs avec beaucoup de soin. Le mot *tocholi* est mexicain, ou du moins M. Temminck l'a forgé aux dépens de son véritable nom, qui est *tecuocholli*. Ce qui caractérise cette espèce est donc la présence constante du tubercule placé en front sur la racine du bec. Buffon a confondu ce tocholi avec le *mitou-porunga*. Les jeunes n'ont qu'une légère éminence à la place du tubercule qu'ils doivent avoir plus tard.

Le tocholi habite le Brésil et la Guyane.

2° Le Hocco d'ALBIN (1) semble être une variété de l'espèce précédente ; sa huppe, recueillie et assez fournie, est composée de plumes noires et blanches. Ses joues sont nues. Le cou en entier et le manteau sont noirs, mais les ailes sont fauves, rayées de noir. La queue est noire, rayée de fauve. La poitrine est rousse, avec des rayures noires ; le ventre et les flancs sont d'un jaune blond doré très-vif.

Le musée de Paris en possède un individu.

3° Le Hocco à BARBILLONS (2) n'est connu que par la description qu'en a donnée M. Temminck, d'après un seul individu qui provenoit du Brésil. Son bec est plus court et plus fort que celui du *mitou-porunga*. La mandibule supérieure est plus élevée. La cire qui en couvre la base est rouge, et se prolonge de chaque côté de la mandibule inférieure en un petit barbillon arrondi. Le tour de l'œil est nu, et cette nudité est séparée de la cire par des plumes. La tête, les plumes frisées de la huppe, les parties supérieures sans exception, le cou et la poitrine sont d'un noir à reflets verdâtres.

Les deux espèces qui suivent ont leur cire simple ; c'est-à-dire qu'elle ne se prolonge pas en barbillons charnus, et qu'elle n'est pas surmontée d'une caroncule.

4° Le Hocco-MITOU (3), ou le *mitou-porunga* de Maregrave, est l'espèce la plus anciennement connue, comme aussi celle qui est la plus répandue dans les collections, et qu'on a conservée en vie le plus fréquemment en Europe. On rencontre ce hocco à la Guyane, soit hollandaise, soit française. On

(1) *Crax albin*. Hoazla d'Hernandez. Albin, l. 1, pl. 31.

(2) *Crax carunculata*. Temm. gall. 3, 440, 690.

(3) *Crax alector*. Gm. Buff. l. II, pl. 13. *Crax* de Vieill., Gal. pl. 199. Less. Ornith., pl. 81, fig. 1. Buff. I, 173. Le coq indien, Mém. de l'acad. Le poëte, Pl. pl. 121.

aussi qu'il se trou
petoll, au Parag
suivant d'Azara, c
nime. Sonnini,
buffon, donne su
Avec une parure
visibles et sociale
est sain autant q
le et abondante p
que méridionale,
voyageurs qui pén
« cette partie du m
« La race du hoco
« elle soit très no
« est la même d
« vit en troupe
« dont ce pays est
« ils n'ont de son
« et la tranquillité
« semblent craindre n
« au soigneux en ap
« propre existenc
« ensions de la perd
« te Sonnini, au n
« ces paisibles oisea
« pas intimider. A
« ne la plus grande
« et en tuer plusieurs
« ils cherchent à s'éle
« un arbre à l'autre. »
« Les hocco deviennent
« habitations, aussi
« un grand nombre q
« ara dit qu'ils vont
« le mitou pond à la
« emelle n'a qu'une c
« nes et de la grosseu
« nombre de deux qu
« jusqu'à six quand e
« ons espagnols appe
« tagne, *pabos del*
« co-mitou se plaît d
« nes, où il vit de fr
« du *thoa* piquant
« de Fuss-Aublet (1)
« Cayenne, les mito
« ter dans les maison
« ont trouvé des alime
« suite de leur goût p
« naturalisés à Porto-
« a hoppe de cet oise
« quillées, noires et
« plumage est noir,
« Sa longueur totale

Hist. des plantes de j

aussi qu'il se trouve au Mexique, où il est nommé *mitou*, au Paraguay, où il porte le nom de *mitou*, suivant d'Azara, et au Brésil, où il s'appelle *mitou*. Sonnini, dans l'édition qu'il a publiée de Buffon, donne sur cet oiseau d'intéressants détails. Avec une parure simple, mais élégante, des mœurs paisibles et sociales, le hocco offre encore un aliment sain autant que savoureux, une ressource facile et abondante pour les tables des colons de l'Amérique méridionale, et surtout pour la subsistance des voyageurs qui pénètrent dans les forêts immenses de cette partie du monde. »

« La race du hocco noir est constante, et quelle qu'elle soit très nombreuse à la Guyane française, elle est la même dans tous les individus. Cette espèce vit en troupes nombreuses dans les vastes forêts dont ce pays est presque entièrement ombragé; mais ils n'ont de sauvage que leur demeure; la douceur et la tranquillité forment leur caractère. Ils ne semblent craindre ni même connoître les dangers; ils se soignent en apparence de la conservation de leur propre existence, ils ne fuient nullement les occasions de la perdre. Je me suis souvent trouvé, dit Sonnini, au milieu de bandes considérables de ces paisibles oiseaux, que ma présence ne paroissoit pas intimider. Aussi cette sorte d'insouciance est la plus grande facilité de les détruire, car on peut en tuer plusieurs, même à coups de fusil, sans qu'ils cherchent à s'éloigner autrement qu'en volant d'un arbre à l'autre. »

Les hoccos deviennent ombrageux aux alentours de leurs habitations, aussi ne se présentent-ils jamais en grand nombre que deux ou trois individus. On a dit qu'ils vont par paires au Paraguay. Le mitou pond à la Guiane dans l'hivernage, et la femelle n'a qu'une couvée par an. Les œufs sont blancs et de la grosseur de ceux d'une poule d'Inde, le nombre de deux quand les femelles sont jeunes, jusqu'à six quand elles deviennent vieilles. Les Espagnols appellent ces oiseaux dindons de montagne, *pabos del monte*: c'est qu'en effet le hocco-mitou se plaît dans les grands bois des montagnes, où il vit de fruits sauvages, et surtout de ceux du *thoa* piquant, qu'il avale tout entier, au rapport de Fussé-Aublet (1).

À Cayenne, les mitous sont assez familiers pour entrer dans les maisons: ils reconnoissent celles où ils ont trouvé des aliments. Ils perchent sur les toits à la suite de leur goût pour les lieux élevés. Ils ont été naturalisés à Porto-Rico.

La huppe de cet oiseau est composée de plumes droites, noires et blanches. Sa cire est jaune, son plumage est noir, son bas-ventre d'un blanc sale. Sa longueur totale varie de deux pieds huit

pouces. On connoît plusieurs méteils de cette espèce.

Les femelles ont le dessous du corps fauve.

5^e Le *HOCCO NOUVE* ou *COCOLITLI* (1) du Pérou a été figuré par Buffon (enl. 423) sous le nom de *hocco du Pérou*. Sa huppe est très fournie en plumes recoquillées, à moitié blanches et à moitié noires. Ses joues sont revêtues d'un épais duvet noir et blanc. Son cou et sa gorge sont blanc pur. Le dos est vêtu d'un manteau marron à reflets bronzés. La poitrine est d'un brun roux; le ventre et les cuisses sont d'un roux jaune. Les ailes sont rousses, mais vermiculées de noir et de blanc. La queue est ample et brune. Son bec a une cire lisse, non surmontée d'un tubercule.

À l'état sauvage ce hocco acquiert la taille d'un dindon, ou deux pieds dix à onze pouces de longueur. La base des deux mandibules est de couleur de corne. Les jennes ont les plumes de leur huppe droites. Les côtés de la tête et du cou mélangés de plus de noir que de blanc, et les parties supérieures sont rayées de larges bandes transversales d'un blanc roussâtre. Ces bandes sont accompagnées de chaque côté par une raie noire. Un liséré blanc frange l'extrémité de la queue. Ces bigarrures disparaissent successivement, car après la première mue les plumes de la huppe se recoquillent et les bandes s'effacent.

Le cocolitti, en s'appariant avec le mitou-poranga, donne naissance à des méteils (2) qui tiennent de l'un et de l'autre, ou le plus souvent en grande partie d'un seul individu.

Ce hocco vit à la Guyane et au Pérou, s'il faut en croire quelques indications d'auteurs.

6^e Le *HOCCO DE YARRELL* (3), figuré dans le ménagerie de la Société zoologique de Londres sous le nom de *red-knobled curassow*, nous est inconnu. Sa trachée-artère diffère de celle des autres espèces, et se rapproche de ce qui a lieu chez le hocco mitou-poranga, bien que par ses formes l'oiseau ait la plus grande identité avec le *tocholi*. Il ne se distingue de celui-ci que par une rougeur plus vive de la cire, qui s'élève en éminences de chaque côté et à la base de la mandibule inférieure, en s'ajoutant à l'éminence qui surmonte la supérieure.

(1) *Crax rubra*, Gm. Temm., Gall., 3, p. 31 et 687. *Crax peruvianus*, Brisson. La poule rouge, Albin, p. 40. *Cocolitli*, Fernandez, ch. 40, p. 23. Var. Lath. t. IV, pl. 63.

(2) Var. du hocco noir, Sonnini, Buff., t. V, pl. 47, fig. 2.

(3) *Crax Yarellii*, Bennett, Proceed. t. I, p. 33.

LES PAUXIS⁽¹⁾.

Diffèrent des hoccoes en ce qu'ils ont leur bec plus court et plus gros. La cire, comme toutes les parties de la tête, recouverte d'un épais duvet soyeux. Le bec est haut, fort, médiocrement comprimé sur les côtés, et surmonté à la base d'un tubercule osseux, pyriforme, très développé. Les narines sont percées obliquement au milieu d'une membrane qui recouvre une large fosse nasale. Les ailes sont très amples, à sixième rémige la plus longue. Les tarses sont robustes, longs et scutellés. La queue est moyenne et arrondie.

La seule espèce de ce genre est le *pauxi* d'Hernandez⁽²⁾, que Buffon a figuré pl. 78 des enlum., sous le nom de *pierre de Cayenne*, qu'on rend par l'épithète d'*oiseau à pierre*. Le nom d'*ourax*, que M. Cuvier a consacré à ces oiseaux de l'Amérique équatoriale, est d'autant plus mal choisi, que les Grecs s'en servoient pour désigner dans l'Attique le *coq de bruyère*.

Le *pauxi* a le tubercule osseux de la tête d'un bleu céleste. Son plumage est noir, le bas-ventre excepté, qui est d'un blanc pur. Sa tête et son cou sont veloutés. Cet oiseau est commun à la Guyane; on le rencontre aussi au Mexique et dans l'île de Curaçao. Nous n'avons aucuns faits nouveaux à rapporter pour compléter la description qu'en a donnée Buffon. Toutefois, le *charamel*⁽³⁾ de ce dernier auteur, admis d'après de vagues indications de Fernandez⁽⁴⁾, n'a rien d'authentique, et Sonnini suppose même que c'est d'un *troubou* ou *vautour* qu'il est question dans le passage cité.

LES HOCCANS⁽⁵⁾.

Se distinguent des hoccoes et des pauxis par leur bec, qui est élevé, très comprimé, convexe, à arête comme dentée. La mandibule inférieure est courte, plus haute, mais obtuse. Les narines sont arrondies, et percées en avant d'une cire poilue qui recouvre des fosses nasales peu saillantes. Les joues sont emplumées. Leurs tarses sont hauts, robustes, à larges scutelles. Les ailes sont amples, concaves. La queue est moyenne et arrondie.

(1) *Pauxi*, Temm., Gall. t. III, p. 483. *Ourax*, Cuv., Règ. An.

(2) *Craz pauxi*, L. Vieill., Gal. pl. 200.

(3) *Craz vociferans*, Auct.

(4) Ch. 41.

(5) *Mitu*, Marcg. Less., Ornith., *ourax*, Temm., pl. col. Temm. Gall., 3, 683.

Le docteur Spix a figuré deux oiseaux du Brésil qui pourroient bien se rapporter à ce genre.

L'espèce type est le HOCCAN⁽²⁾ ou le vrai *mitu* de Marcgrave, qui a été figuré par Jonston⁽¹⁾, sous le nom de *mitu-mitu*. La plupart des auteurs géographiques l'ont confondu avec le hocco *mitu-pano*, en ne le regardant que comme une variété, Brême excepté, qui en fait son hocco du Brésil⁽⁴⁾.

Le hoccoan est moins grand que le pauxi. La base de la mandibule supérieure du bec s'élève beaucoup au-dessus du crâne, et se dessine en tranchant angulaire. Derrière cette protubérance cornée apparaît une touffe de plumes que l'oiseau a la faculté de relever. La tête, les joues, le pourtour des yeux et le haut du cou sont couverts de petites plumes veloutées très courtes et d'un noir mat. Tout le reste des parties supérieures, la poitrine, le ventre, les cuisses, les plumes de la huppe, sont d'un noir à reflets violets et pourprés. Chaque plume est bordée par un cercle étroit d'un noir mat. La queue porte les mêmes teintes que les parties supérieures, mais elle est terminée de blanc. L'abdomen et les cuisses inférieures de la queue sont d'un marron foncé. Le bec, ainsi que le casque dont il est surmonté, sont du plus beau rouge. L'iris est noirâtre, et les pieds sont d'un rouge ponceau clair. Sa longueur totale est de deux pieds cinq pouces. La mandibule supérieure a un pouce une ou deux lignes de plus grande hauteur. Sa trachée-artère est très élargie⁽³⁾.

Les mâles ne diffèrent point des femelles. Les des jeunes est moins rouge, et l'élévation de la mandibule osseuse est moins grande.

Le hoccoan a des mœurs douces et sociales. Il vit en troupes nombreuses qui habitent les bois et les savannes, perchent sur les arbres, et cherchent leur nourriture à terre. On le rencontre assez communément au Brésil. Il n'a pas encore été plié à la domesticité. Quelques individus vivants, nourris dans les ménageries, ne se sont pas reproduits. Un individu conservé dans les galeries de Paris provient de Surinam.

LES PAONS⁽⁶⁾.

Si célèbres par leur riche vestiture, ont une queue robuste, nu à sa base, convexe, assez épaisse, et

(1) *Craz tuberosa*, Spix, pl. 67 et *craz*, Temm., pl. 62.

(2) *Craz galeata*, Lath.; *ourax mitu*, Temm., pl. 153; *pauxi mitu*, Temm., Gall., t. III, p. 8. *Craz mentosa*, Spix, Av., Bras., pl. 63.

(3) Av. pl. 153, pl. 58.

(4) *Craz brasiliensis*, Orn., t. I, p. 296.

(5) Proceed., t. I, p. 59.

(6) *Pavo*, L.

le supérieur
narines sont
recouverte
sont dén
robustes
concés. Les
plus longues
accusées
et qui peu
Ces plume
sont termin
rémite. La t
pano est en
sent les oise
que deux es
Le PAON DO
opage dans l
nées du midi
ou dès la plu
on, en lumini
sauvage dan
des îles de l
rope il a pro
tamment en
éclatante blan
m'ra ou *mar*
ène à la presq
rencontré que
de Bencoolere
le pays des M
de *mohr*.
les forêts de
les temples in
paon a été éle
plus reculés, ta
l'admiration d
Le PAON JAVAN
pays où habite
we, suivant le d
est longue et f
les; par les plu
qui brillent d
é, et qui sont
violet. Les scap
es ailes sont var
ur.
est certain que
ce nouveau nom
Le PAON SPICIFÈ
Pavo cristatus, L.
Temm., Gall.
t. I, p. 319. Proceed
Pavo javanicus, L.
t. I, p. 185. *Pavo c*
implicibus.
Pavo spiciferus, V

le supérieure voûtée, et débordant l'inférieure. Les narines sont percées sur le rebord du front, et recouvertes par une membrane convexe. Les yeux sont dénudés en partie. Leurs tarses sont robustes, garnis d'écaillés et armés d'ergots concaves. Les ailes sont concaves, à 5^e et 6^e rémige plus longues. La queue se compose de dix-huit plumes, et qui peuvent se redresser pour s'étaler en éventail. Ces plumes ont des barbes lâches et soyeuses, et sont terminées par un miroir en forme d'yeux à moitié. La tête est surmontée d'une huppe. Le paon est emprunté par euphonie au cri que font les oiseaux de ce genre. On n'en connoît que deux espèces.

Le PAON DOMESTIQUE (*), originaire de l'Inde, se trouve dans l'état de domesticité dans toutes les parties du midi de l'Europe. Cet admirable oiseau, connu dès la plus haute antiquité, a été figuré par Platon, dans ses *Aléxandrides* 434 et 438, et existe encore à l'état sauvage dans le nord de l'Inde et dans la plupart des îles de la Malaisie. Dans les ménageries d'Europe il a produit quelques variétés panachées, notamment une variété albine, remarquable par son éclatante blancheur. Les Malais nomment le paon *m'ra* ou *marak*. Sir Raffles le regarde comme originaire de la presqu'île de Malacca et à Java, et ne l'a rencontré que rarement à Sumatra, aux alentours de Bencoolen. Le colonel Sikes l'a observé dans le pays des Mahrattes, le Dukhun, où il porte le nom de *moâr*. Il est commun à l'état sauvage dans les forêts des Gnauts, et on le conserve en vie dans les temples indiens.

Le paon a été élevé en domesticité dès les temps les plus reculés, tant la richesse de sa parure lui a valu l'admiration des hommes.

Le PAON JAVANOIS (**), ou le *merak* des naturels du pays où habite cette espèce, diffère du paon ordinaire, suivant le docteur Horsfield, par sa huppe plus longue et formée de plumes linéaires très fines; par les plumes du cou, de la poitrine et du ventre, qui brillent des teintes les plus vives de vert émeraude, et qui sont terminées par une bandelette violette. Les scapulaires et les petites couvertures des ailes sont variées de riches teintes émeraude et violet.

Il est certain que le docteur Horsfield a décrit sous ce nouveau nom l'espèce suivante.

Le PAON SPICIFÈRE (***) a été mentionné par Buf-

Pavo cristatus, L., Less. Atlas d'Ornith., pl. 82, t. I. Temm., Gall., t. III, p. 650; sir Raffles, Cat., t. I, p. 319. Proceed., t. II, p. 151.

Pavo javanicus, Horsf., Cat., Trans. Soc., Linn., t. I, p. 185. *Pavo cristata elongata, plumis linearis-implicibus*.

Pavo spiciferus, Vieill., Gall., pl. 202. *Pavo mu-*

fon (t. II, p. 506) sous ce nom de *spicifère*, bien que Brisson en ait tracé la description sous celui de paon du Japon (1); mais l'auteur qui en a parlé le premier est Aldrovandi, qui lui appliqua la désignation de *muticus*, parce qu'il le croyoit privé d'ergots, sans doute parce que dans la planche soumise à son examen on avoit oublié de représenter cet organe. Ce dessin avoit été fait au Japon et donné au pape par l'empereur de cette île. Long-temps la réalité de cet oiseau fut mise en doute par les naturalistes, d'après une phrase de M. Cuvier, ainsi conçue, et insérée dans une note du Règne animal : « Le paon du Japon ou spicifère, fondé uniquement sur une peinture envoyée du Japon au seizième siècle, n'est rien moins qu'authentique. » Mais depuis, M. Cuvier lui-même a rectifié son opinion dans la deuxième édition de son livre. M. Wilson a publié dans ses Illustrations, gravées à Edimbourg, deux portraits représentant le mâle et la femelle de ce magnifique oiseau, et M. Vieillot, dans sa Galerie (pl. 202), en a donné une assez bonne figure coloriée.

Tout porte à croire que le paon spicifère n'existe point au Japon, autrement qu'à l'état domestique. Mais, ce qui est certain, c'est qu'on le rencontre à l'état sauvage dans l'île de Java, d'où l'a envoyé M. Diard, et que c'est de cet oiseau que parle le docteur Horsfield sous le nom de paon javanois, et qu'enfin M. Crawford, voyageur bien connu, en a tué des individus dans plusieurs îles de l'archipel de la Malaisie.

La description que donne Buffon du spicifère, extraite de celle d'Aldrovandi, est trop erronée pour que nous ne lui fassions pas succéder des détails pris sur nature. Le bec est cendré, l'iris est jaune; les parties nues des côtés de la gorge sont d'un rouge éclatant. Les couvertures supérieures de la queue sont au moins aussi longues, mais moins fournies que celles du paon ordinaire, et susceptibles de s'étaler de la même manière. Le sommet de la tête et la partie supérieure du cou étant d'un vert changeant et bleu, selon l'incidence des rayons lumineux. Les brins de la huppe sont longs d'environ quatre pouces, garnis de barbes dans toute leur longueur, et vertes et bleues. Les plumes de la poitrine et du ventre sont variées de bleu, de vert, et disposées en forme d'écaillés. Celles du dos, taillées sur une même forme, sont bleues, vertes, et terminées de noir avec un trait bleu à leur partie moyenne. Les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert changeant en bleu; mais le bleu, sous un aspect,

muticus, L. Shaw. Misc. pl. 641. Temm., Gall., t. III, p. 652. *Pavo Aldrovandi*, Wils., Illust. pl. 14 et 15. Bull., t. XXVI, p. 289.

(1) *Pavo japonensis*, Briss., Ornith., t. I, p. 289.

semble plus étendu et plus brillant que l'autre couleur. Les plumes primaires des ailes sont blanches, tirant au roux, surtout vers leur extrémité. Les tectrices de la queue sont brunes tirant au marron, avec leur tige blanche, un miroir doré au milieu, bleu, cerclé de vert au pourtour. Les targes sont gris; la queue est étagée, verte, bordée de blanc et formée de dix-huit rectrices.

Le jeune n'a pas de bleu sur la tête. Le dos est varié de noir.

La femelle n'est pas connue.

LES ÉPERONNIERS (1).

Que l'on trouve confondus avec les paons dans la plupart des livres d'histoire naturelle, s'en distinguent par leur bec médiocre, droit, comprimé, couvert de plumes à sa base, et dont la mandibule supérieure est recourbée à la pointe. Les narines sont latérales, placées au milieu du bec, et à moitié recouvertes par une membrane nue, et se trouvent être ouvertes en avant. Les targes sont longs et grêles, armés de deux à trois ergots robustes chacun, et simplement tuberculeux chez la femelle. Le pouce est un peu élevé au-dessus des autres doigts; les ongles sont petits, et celui du pouce est très court. La queue est longue, arrondie, composée de vingt-deux rectrices, recouvertes en partie par une seconde rangée de plumes. Les ailes ont les quatre premières rémiges étagées, mais les cinquième et sixième les plus longues. Elles sont concaves, courtes, à plumes dilatées.

Quatre espèces de la presqu'île de Malacca et de Sumatra composent aujourd'hui ce petit groupe. Buffon n'a donné sur l'éperonnier, anciennement connu, que des notions vagues et confuses, et paroit ne pas avoir eu une idée bien nette, car son chinquis semble être formé avec les traits de deux espèces distinctes.

1° Le chinquis (2) est de la taille du faisan doré, mais il est moins svelte, et les ailes ne dépassent pas l'origine de la queue, qui est large, assez longue, et fortement arrondie. Sa tête est lisse, c'est-à-dire sans huppe. Les petites plumes du sinciput sont légèrement frisées ou contournées à leur pointe, plus ou moins ébouriffées, et d'un brun grisâtre. La gorge est blanchâtre. Les plumes du cou, de la poitrine

(1) *Polyplectron*, Temm., Gall., t. II, p. 363, *diplectron*, Vieill. Pavo, L., Cuvier.

(2) *Polyplectron chinquis*, Temm., pl. Col. 539 (vieux mâle). *Pavo tibetanus*, Gm., Lath., Vieill., Gall., pl. 203 (jeune). *Polyplectron albo-ocellatum*, Cur., Less., Ornith., p. 487 (jeune de deux ans). Peacock Pheasant, Edw., Glan. pl. 67.

et du ventre ont une teinte brunâtre terne, couverte par des bandelettes transversales ondulées et brun noirâtres. Les rémiges sont brun lustré, mouchetées de gris brun, et leurs baguettes sont brunes. Les autres plumes des ailes, les couvertures et les primaires ont un ton gris jaunâtre, parsemé de petites bandelettes brun noirâtre. Toutes ces plumes ont leur sommet ciliées ou marquées d'un miroir rond, d'un bleu éclatant, à reflets pourpres et violets. Ces yeux brillants sont tous entourés d'un cercle noir, bordé lui-même d'un autre cercle blanchâtre ou jaune blanchâtre. Le dos, le croupion et les couvertures de la base de la queue sont d'un brun clair, moucheté et ondulé en travers de jaune blanchâtre. Les plumes de la queue, et la seconde rangée de plumes plus courtes qui recouvrent les grandes tectrices, sont d'un brun terne parsemé de points jaunes d'ocre. A un pouce de l'extrémité de l'extrémité de la rangée supérieure, et à dix-huit pouces de l'extrémité des vingt-deux rectrices, sont placés deux miroirs ovalaires, séparés seulement par le rachis de la plume, et comme accolés ainsi l'un à l'autre. Ces yeux, comme les précédents, jouissent de reflets bleus et pourpres les plus éclatants, avec moins d'éclat toutefois que ceux des ailes. Les pieds sont, comme ces derniers, entourés d'un cercle largement bordé de gris terne. Le demi-bec supérieur, rouge à la base, est noir à sa pointe. Les plumes de la région ophthalmique sont placées en deux rangées. L'iris est jaune; les pieds sont noirs et les ergots gris. Le mâle a vingt-deux pouces de longueur et la queue seule en dix.

La femelle diffère du mâle par son plumage moins brillant, et par sa queue plus courte. Ses pieds sont d'un gris terne, et à la place du ergot du mâle est un tubercule calleux assez élevé.

Dans son jeune âge, le chinquis a le plumage gris terreux, relevé de grandes taches et de lignes brunes. Dès la première mue la livrée change, et les miroirs des ailes et de la queue se dessinent pour revêtir à la seconde mue un éclat de bleu, et les teintes plus riches de l'âge adulte. Le chinquis qu'on a nourris en captivité ne paroit pas très sauvages. Ils provenoient de Canton, et les élève dans des ménageries. Cet oiseau se trouve ce que l'on assure, dans les montagnes qui séparent l'Indostan du Thibet.

2° L'ÉPERONNIER OCELLÉ (1), ou *argus*, est d'un petit de taille que le chinquis. Il porte une huppe composée de plumes assez larges. Les targes sont nues, et les miroirs des ailes sont beaucoup plus petits, d'un vert métallisé, et entourés

(1) *Polyplectron bicalcaratum*, Temm., pl. Col. Sonnerat, Atlas, pl. 99. Buffon, Enl. 492 et 493. *bicalcaratus*, Gm. Sir Raffles, Cat., Trans. soc. t. XIII, 319.

Polyplectron chalcidius, Orn. 487. *P. inocele*, *Polyplectron Napo*, p. 487 et 650.

le noir unique. Le plumage, dans son ensemble, a des teintes brunes beaucoup plus sombres.

Le mâle, dit M. Temminck, a les plumes du cou et allongées, blanches à leur naissance, et brunes à leur extrémité dans le reste de leur étendue. Tout le reste du cou et le cou sont couverts de très petites plumes velutineuses, d'un noirâtre sale. La gorge est blanche. Les joues, le tour des yeux et la cire sont couverts d'une peau jaunâtre. De très petits miroirs ronds, d'un beau vert foncé, nuancé de noir, sans reflets pourpres, couvrent le dos, les scapulaires et les ouvertures des ailes, et sont entourés de noir. Le fond du plumage est brun jaunâtre, parsemé de gouttelettes d'un noir intense, tant sur la poitrine, le ventre, l'abdomen et les couvertures de plumes de la poitrine blanches. Les rectrices sont brun foncé. Les rectrices, placées en deux plans, ont des miroirs accolés et d'un vert foncé, entouré d'un large cercle noir. Le reste de la queue est marbré comme les plumes du dos, mais l'extrémité des deux rangées est roussâtre, maculé de noir profond. Le bec est brun, l'iris est jaune. La longueur du mâle est de dix-huit à dix-neuf pouces. La femelle est inconnue.

M. Temminck a reçu cet éperonnier de Malacca : il mentionne cette espèce ou la précédente sous le nom malais de *kouaow chirmin*, en ajoutant : « Ce magnifique oiseau est très commun dans toute l'île de Malak, et on le rencontre aussi à Sumatra. »

Le *CHALCURE* (*) a une livrée privée des miroirs et des reflets, dont sont décorés les autres éperonniers. Le fond du plumage est brun terre d'ombre coloré la tête, le cou, la poitrine, le ventre et les flancs. Les ailes ont également reçu cette teinte, mais leurs grandes couvertures, les scapulaires, le manteau et le dos sont couverts de croissants noirs sur un fond brun roussâtre. Les couvertures de la queue et les rectrices sont rayées de roux et de noir, mais toutes les pen- nules, à partir de leur portion moyenne jusqu'à leur extrémité, sont violet, à reflets verts et pourpres. Les éperons très pointus sont implantés à chaque angle du bec. Le bec est très grêle et blanchâtre. Les pieds sont gris. Le seul individu que l'on connaisse de cette espèce est conservé dans les galeries de Paris, sous le n. 10. La longueur est de dix-huit pouces de longueur. Il avait été envoyé de Sumatra par M. Diard.

Le *NAPOLEON* (2) a été ainsi nommé par le prince de Masséna, duc de Rivoli, qui possède le seul individu de cette espèce dans sa riche galerie, et qui, en imposant un

nom à cet oiseau, nous autorisa à en placer la description dans notre *Traité d'ornithologie*. C'est à nos vives prières, et assez long-temps après que notre livre eut été publié, que M. Prêtre fut autorisé à prendre ce magnifique oiseau pour les planches coloriées de M. Temminck, et cet auteur, pour être conséquent avec ce qu'il a écrit maintes fois, n'aurait pas dû changer le nom qu'il avait reçu en celui d'*éperonnier à toupet* (1), qu'il ne mérite pas plus que la deuxième espèce que nous avons décrite.

Le napoléon est un des beaux oiseaux connus : sa livrée somptueuse chatole sous l'azur, l'émeraude, l'or glacé, qui y sont répandus à profusion, et qui étincellent par leurs reflets métallisés.

Les plumes de sa huppe sont minces, effilées, et d'un vert doré brillant. La tête, la poitrine et le devant du cou sont de ce même vert tirant au noir, et brillant de reflets métallisés. Les joues sont noires, le cou est comme duveteux et peu fourni de plumes. Un large bandeau blanc naît au front, et surmonte les yeux en descendant à l'occiput. Sur les joues règne une plaque neigeuse. Le dos, les ailes, sont d'un vert émeraude des plus suaves ; le thorax est noir, avec des reflets bronzés, le ventre au contraire est noir mat. Le dos et toutes les parties supérieures de la queue sont d'un brun finement vermiculé de roux jaune. Les miroirs ou yeux sont en ovale régulier, et forment sur la queue deux rangées. A la première ils terminent les couvertures, et à la deuxième ils occupent le tiers terminal de chaque penna. Ces miroirs sont vert glacé d'émeraude, entourés d'un cercle noir, bordé lui-même d'un cercle gris de perle. La queue est lisérée de roux, de brun, puis de blanc. Le bec est brun ; les tarsi sont gris, armés de deux ergots pointus.

On ne connoît pas la femelle de ce bel oiseau. On ignore également de quelle contrée de l'Inde il provient.

LES ARGUS (2).

Ont été rangés avec les faisans par la plupart des auteurs. Ils se font distinguer par leur bec nu à la base, assez robuste, convexe en dessus, comprimé sur les côtés, renflé à l'extrémité, dilaté aux bords, à mandibule supérieure voûtée, plus longue que l'inférieure, et la recouvrant. Les narines sont enveloppées par une membrane convexe, et occupent la partie moyenne du demi-bec. Les joues et le devant du cou sont recouverts d'une peau nue, où sont implantés quelques poils. La langue est charnue et

(1) *P. emphanum*, Temm. pl. col. 240.

(2) *Argus*, Temm. *Phasianus*, Lath.

Polyplectron chalcureum, Cuv. Temm. pl. Col. 519.

Orn. 487. *P. inoellatus*, Gal. de Paris.

Polyplectron Napoleonis, prince Masséna in Less.

pl. p. 487 et 650.

entière. Les tarses sont médiocres, scutellés en avant, réticulés et sans ergots; le pouce porte à terre par son extrémité. Les ailes sont énormes, courtes, concaves, à premières rémiges plus courtes que les secondaires; les 8^e, 9^e et 10^e sont les plus longues. La queue est formée de douze larges rectrices graduées, dont les deux intermédiaires sont beaucoup plus longues que les autres.

La seule espèce de ce genre est l'ARGUS⁽¹⁾, ainsi nommé par les Européens, de ce que sa queue est semée d'yeux. Buffon en a parlé (t. II, p. 561), sous le nom de *luen*, que lui donnent en Chine les Tartares. Cependant sir Raffles, dans son Catalogue (p. 58^o), mentionne le nom de *kuaow*. L'argus paraît commun dans les forêts de Malak et de l'île de Sumatra, où il vit par couples. Il est mentionné dans les poèmes des Malais, où il est caractérisé en quelques vers avec prédilection. Marsden avoit parlé de cet oiseau dans son Histoire de Sumatra, sous le nom de *coo-ow*, ou fameux faisán (tom. I, p. 487). « C'est, dit-il, un oiseau d'une grande beauté, son plumage étant peut-être, sans exagération, le plus riche de toute la race volatile. » Pris dans les bois, l'argus ne peut s'accoutumer à la captivité, et meurt bientôt après qu'il a été privé de sa liberté. Il fuit une trop vive lumière, et préfère l'obscurité. Sa chair a le goût de celle du faisán.

On dit avoir rencontré des argus à Java, dans les Moluques, et en Chine, au Pégou, à Siam, à Camboge; mais l'indication de ces localités mérite confirmation.

Nous croyons devoir donner une description plus complète de ce magnifique oiseau que celle tracée par Buffon.

Le mâle a la gorge, le haut du cou en devant et les joues recouvertes d'une peau nue, d'un rouge passant au bleu, sur laquelle sont implantés quelques poils noirs clair-semés. Les plumes du front, du dessus de la tête et de l'occiput sont très petites et veloutées. D'autres plumes très étroites, à barbes décomposées et piliformes, se relèvent un peu sur le derrière du cou. Celui-ci, en avant et en bas, de même que la poitrine, et toutes les parties postérieures, est d'un brun rougeâtre, chaque plume se trouvant tachetée irrégulièrement de jaune foncé et de noir. Le haut du dos et les petites couvertures des ailes portent de grandes taches noires, avec des petites lignes d'un jaune d'or. Le reste du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont marquetés de brun sur un fond jaune clair. Les

rectrices d'un brun marron très foncé sont parsemées de petits points blancs entourés de noir. Les intermédiaires ont du gris sale à leur extrémité. Les pennes des ailes sont très larges, et couvertes d'un grand nombre d'yeux. Les tiges des primaires sont d'un beau bleu, celles des secondaires d'un brun pur. L'extérieur des premières pennes est d'un brun sale, tacheté de noir, et l'intérieur finement parsemé avec une large bande rousse, parsemée de points blancs; on y remarque encore des taches noires entourées de brun. Les secondaires sont d'un gris blanc pointillé de noir. Les intérieures ont de grands yeux rangés le long des tiges, et de fines raies ondulées d'un brun noirâtre sur un fond blanc. Les pieds sont rouges, les ongles et l'iris noir vif; le bec est jaune. L'argus a de longueur environ trois pieds trois pouces, et dans ces dimensions la queue entre pour trois pieds huit pouces. Les rectrices secondaires n'ont pas moins de deux pieds à trois pouces.

La femelle n'a, en totalité, que vingt-six pouces de longueur, ce qui est dû à ce que sa queue est beaucoup plus courte que celle du mâle. Ses ailes n'ont aussi que treize pouces quatre lignes, tandis que celles du mâle ont près de trois pieds. Un duvet très court couvre le dessus de la tête: il varie du gris clair au gris brun. Le bas du cou, la poitrine et le haut du dos sont d'un roux marron, zigzagué de noir; le reste du dos, le croupion, les petites couvertures des ailes et celles de la queue sont d'un brun jaunâtre, varié de raies transversales noires, larges et étroites. Les premières rémiges sont d'un roux brun pointillé de noir. Les secondaires, brun noirâtre, ont des bandelettes irrégulières jaune d'ocre.

Les jeunes sont d'un brun terne, irrégulièrement mouchetés de roux jaunâtre, de brun et de noir; ils n'est qu'après la quatrième mue qu'ils prennent leurs riches parures.

LES IMPEYS⁽²⁾, MONAULS OU LOPHOPHORES.

Ont le bec allongé, nu à la base, robuste, relevé en dessus, à mandibule supérieure, marquée d'un sillon à son origine, plus longue que l'inférieure, recourbée et dentée à l'extrémité, terminée à la base, sans arête distincte, entamant les plumes du front. Le pourtour des yeux est nu. Les plumes du front sont étroites, rapprochées, percées en travers, bordées par les plumes veloutées du

(1) *Impeyanus*, Less., Ornith. 489. *Monaulis*, Vieill. *Lophophorus*, Temm.

(1) *Argus giganteus*, Temm., Gall., t. III, p. 678. *Argus pavoninus*, Vieillot, Gall., pl. 204 et pag. 19. *Phasianus argus*, L. Lath., Less., Atlas, pl. 84. Encycl., pl. 87, fig. 3. Atlas, Dict. classiq. Philosoph. Trans., t. LV, p. 88, pl. 3. Lond. Mag., 1766, 473.

ertes par u
e la tête du
élargis à le
courtes et o
e les plus
l'au-dessous
fort ergot a
genre ne c
les forêts m
laya, et qu
mesticité. Sa
s.

OU LOPHOPHORES.

en doit la dé
m l'a dédié.
e avec le pad
urs du plum
at diadème d
e, à teintes n
palette, ou l
de ces tiges
ces parures
L.
mâle a les pl
ct de l'occip
postérieure e
reflets rubis.
manteau une
Cette couleur
violet à reflet
xiste un large
d'un beau ver
sont roux vi
re; les secon
pourpre nuanc
rine et les par
reflets vert de
est injecté de
ées à claire-vo
Le bec est d
ris noirâtre. S
femelle, un p
terne. Au mi
blanche, rayée
un. Le dessou
Les pennes p
impeyanus refu
impeyanus, 1
Vieill., Gall. pl. 2
refuigens, Te
He.)

ertes par une lame renflée. La huppe qui sur-
te la tête du mâle est composée de brins filifor-
élargis à leur sommet en palettes. Leurs ailes
courtes et concaves, à quatrième et cinquième
ge les plus longues. Les targes sont emplumés
l'au-dessous de l'articulation, scutellés, armés
fort ergot acéré.

genre ne comprend qu'une espèce, qui vit
les forêts montagneuses de la chaîne des monts
l'aya, et qu'on a vainement essayé de plier à
mesticité. Sa voix a de l'analogie avec celle des
s.

L'IMPEY,

OU LOPHOPHORE RESPLENDISSANT (*).

en doit la découverte à lady Impey, à laquelle
m l'a dédié. Cet oiseau, dit M. Temminck,
se avec le paon par la vivacité et le brillant des
urs du plumage. Il porte comme les paons un
diadème de plumes flexibles, à baguettes
s, à teintes métalliques, garnies à l'extrémité
palette, ou foliole dorée qui ondule sur cha-
de ces tiges fines et mobiles. L'ensemble de
ces parures compose un panache d'éme-

mâle a les plumes du sommet de la tête, des
et de l'occiput d'un vert doré brillant. La
postérieure et les côtés du cou sont d'un pour-
reflets rubis. On voit briller sur la nuque et
manteau une teinte cuivrée à reflets pour-
cette couleur est nuancée sur le milieu du
violet à reflets dorés. Vers la région du crou-
existe un large espace blanc, tandis que celui-
d'un beau vert doré. Toutes les plumes de la
sont roux vif; les rémiges primaires, noir
re; les secondaires, vert doré, et les couver-
pourpre nuancé de bleu chatoyant. La gorge,
rine et les parties inférieures sont d'un beau
reflets vert doré. L'espace dénudé autour des
est injecté de pourpre. Sur les joues sont im-
es à claire-voie des petites plumes à reflets
Le bec est de couleur d'ocre, et les taches
gris noirâtre. Sa taille est de deux pieds.

La femelle, un peu plus petite, a son plumage
terne. Au milieu de chaque plume est une
blanche, rayée et mouchetée avec irrégularité
un. Le dessous de l'orbite et la gorge sont
s. Les plumes primaires des ailes sont brunâ-

impeyanus refulgens, Less., Ornith., pl. 85. *Pha-*
impeyanus, 1. ath., pl. 114; *monaulus impeya-*
Welli., Gall. pl. 218; Encycl. pl. 88, fig. 1; *lopho-*
refulgens, Temm., pl. 507 (mâle), et 513
le).

tres, les secondaires sont barrées de noir et de roux.
La queue est brun terne.

Un tubercule placé sur le tarse remplace l'ergot
qui caractérise le sexe mâle.

Ce bel oiseau habite les montagnes de la partie
septentrionale du Continent Indien, le Népal et
les monts Himalaya. Il a reçu le nom de *monaul*
des Hindoustanis, ce qui peut se traduire par *oiseau*
d'or.

LES EUPLOCOMES (*).

Sont des oiseaux intermédiaires, par leurs carac-
tères, aux coqs et aux faisans. Leur bec robuste et
recourbé entame les plumes du front. La mandibule
supérieure recouvre l'inférieure, qu'elle déborde.
Les narines sont obliquement percées en croissant,
et légèrement élevées sur la peau nue qui recouvre
les fosses nasales. Les joues sont nues presque jus-
qu'à la ligne moyenne du crâne. L'occiput est cou-
vert d'une huppe formée de plumes dirigées en ar-
rière, et toutes étroites et diversement longues,
puis grêles à leur sommet. Les ailes ne dépassent
pas le croupion, et les cinquième et les sixième ré-
miges sont les plus longues. La queue est formée
de larges rectrices placées obliquement et comme
en toit. Les targes sont emplumés jusqu'à l'articu-
lation seulement: ils sont allongés, scutellés, armés
d'un ergot conique.

Plusieurs espèces, découvertes dans ces derniers
temps, et décrites sous divers noms, appartiennent à
ce petit genre, dont les habitudes et les mœurs ne
paraissent pas différer de celles des faisans.

1^o Le *CHEER* (*), primitivement décrit par Latham,
l'a été ensuite par M. Temminck et par le général
Hardwicke sous des noms différents. Cet oiseau re-
marquable a été envoyé du Bengale au musée de
Paris par les voyageurs Diard et Duvaucel. Il a de
longueur totale dix-huit pouces. La huppe, le cou,
ainsi que les parties supérieures et inférieures du
corps, sont d'un noir à reflets violets brillants. Tou-
tes les plumes de ces parties sont linéolées et fran-
gées de grisâtre. Les plumes du croupion et les
couvertures de la queue sont terminées par une
zone blanche assez large. Les pieds sont gris, le bec
est jaune. Les papilles de la peau nue du pourtour
des yeux semblent avoir été ronges.

Telle est la description qui accompagne la belle

(* *Euplocomus*, Temm., texte des pl. col. *Lophopho-*
rus, Lesson, Ornith., p. 489.

(*) *Phasianus leucomelanus*, Lath., esp. 13; *lopho-*
phorus Cuvieri, Temm., pl. 1; *lophophorus Wallichti*,
Hard., Trans. soc. Ilou., t. XV, p. 166. *Monaul méla-*
nien, Vieill., Encyc., pl. 237, fig. 1.

figure que M. Temminck a donnée de cet oiseau. Tout porte à croire que l'individu qui lui a servi de type n'étoit pas complètement adulte.

La description donnée par M. Hardwicke offre quelques différences. « Le nom local de cet oiseau, dit cet amateur distingué, est *cheer* : il habite les montagnes d'Almorah, sur la frontière nord est de l'Indostan. Il est hardi, querelleur, et se bat avec un grand acharnement : on l'irrite facilement, et alors il répète avec force les syllabes *tuckraa*, *tuckraa*.

» Le bec, par la taille et la forme, a beaucoup d'analogie avec celui de l'impey, mais il n'a pas deux pouces. Il est très recourbé à son extrémité, et déborde la mandibule inférieure. Les yeux sont grands, entourés d'une large place nue de la forme d'un losange irrégulier, plus large sous l'œil qu'au-dessus, et marqué devant et derrière d'une couleur rouge cramoisie; sa surface est couverte de papilles granuleuses; la base du bec est entourée d'une ciré non colorée; la pupille de l'œil ronde et noire, l'iris brun, entouré extérieurement d'un étroit anneau noir. »

Les jambes sont grises, courtes, relativement à la taille de l'oiseau, et armées chacune d'un éperon de la forme d'une alène.

Le plumage est un beau mélange de gris, de brun clair et de noir. La première couleur étant limitée à la tête, la poitrine et une partie de l'abdomen, le brun l'emporte sur toutes les parties supérieures (la tête exceptée), et les plumes sont bordées de barres noires, s'étendant à la couverture supérieure de la queue. Cette dernière est cunéiforme, et consiste en douze ou quatorze pennes inégales; les deux du milieu sont plus grandes que les autres, et toutes sont supérieurement traversées de raies noires sur un fond brun clair.

La couleur de la tête plus sombre tire sur le noir, et du sommet de la tête à l'occiput s'élèvent quelques longues plumes déliées, plus larges à l'extrémité, en forme de huppe inclinée en arrière.

Cet oiseau supporte fort bien le climat du Bengale, et pourroit être apporté vivant en Europe sans beaucoup de peine. La femelle diffère peu du mâle; il lui manque la huppe et les éperons.

2^o Le NIGELLE⁽¹⁾ ne nous est connu que par une simple indication. Le mâle, dit M. Jameson, diffère de la femelle parce qu'il est plus fort, et qu'il présente deux bandes d'un brun rougeâtre, l'une qui s'étend de l'angle externe de l'œil, et l'autre qui part du méat auditif pour se rendre à la partie inférieure du cou, où elle s'unit avec la précédente pour dessiner un large collier. Il en diffère en outre

(1) *Lophophorus nigelli*, James.; l'Asiat, n^o 125; p. 315.

par le blanc jaunâtre qui colore la poitrine, bien que quelques plumes aient une bandelette noire à leur milieu. Les plumes des flancs, de nuance locée, sont brunes à leur sommet. Les ergots manquent dans les deux sexes, ce qui porte M. Jameson à proposer de le séparer en un genre distinct de gallinées qui seroit voisin des lophophores. Le nigelle paroît très répandu, car on le rencontre depuis la Perse jusque dans les rangées les plus reculées des monts Himalayas.

3^o Le REYNAUD⁽¹⁾ a été rapporté du Pégou par le docteur Reynaud, chirurgien-major de la garnison de l'état *la Chevette*, et nous l'avons publié dans l'atlas de la partie zoologique du voyage aux Indes orientales de M. Bélanger, en ces termes :

De la taille du faisan doré, cet oiseau a vingt-huit pouces de longueur totale. Son bec, de couleur cornée, est blanchâtre, robuste, légèrement convexe, les narines percées en scissure sur le haut de la mandibule. Les côtés de la tête sont garnis d'une peau nue, vivement injectée. Les plumes de l'occiput forment une huppe rejetée en arrière. Elles sont rudes et étroites.

Le mâle a la huppe d'un bleu indigo foncé; tout le dessus du corps d'un gris bleuâtre, finement vermiculé de brun par lignes minces et étroites. Les couvertures supérieures de la queue sont amples, arrondies. Tout le dessous du corps sans distinction est d'un bleu indigo foncé, que relève une belle flamme blanche longitudinale, occupant le milieu de chaque plume. Les rémiges et les rectrices sont grises, rayées de brunâtre. Les couvertures supérieures et les deux grandes rectrices en toit sont d'un blanc sans taches. Les tarses sont plombés. L'ergot est médiocre.

La femelle, de même taille que le mâle, a les couleurs de son plumage très différentes. Les plumes de la tête et de la huppe occipitale sont d'un roux ferrugineux. Les joues sont nues, rouges, tégumentes. Les plumes des joues et de la gorge sont d'un roux clair. Le dessus du cou est roux, mais chaque plume est bordée de blanc. Le dos, les ailes, les couvertures de la queue, sont d'un roux brunâtre, très finement vermiculé de lignes fines et brunes. Tout le dessous du corps, à partir de la gorge, est d'un roux ferrugineux intense, que relève sur le bord de chaque plume un triangle marginal blanc. Les rectrices latérales sont fauves, rayées de blanc. Les deux supérieures sont blanc sale, vermiculées de brunâtre. Les tarses sont plombés, sans ergots.

Ce bel oiseau, à ailes courtes et à queue assez ample, à demi en toit, vit au Pégou, et le muséum de

(1) *Phasianus Reynaudii*, Less., Zool. de Bélanger, t. XV, pl. 8 (mâle), et 9 (femelle), p. 276.

aris possède les individus que nous venons de décrire. Nous pensons qu'elle n'est pas la même que celle que nous avons décrite sous le nom de *la Chevette*. La description que nous venons de donner de cet oiseau habite le Pégou, et se bat avec un grand acharnement : on l'irrite facilement, et alors il répète avec force les syllabes *tuckraa*, *tuckraa*.

» Sa taille approchant de celle du faisan doré; il a, de la poitrine à la queue, quatorze pouces et demi de longueur totale, et les mandibules sont garnies de plumes de quarts d'un pouce de longueur. Le bec, de couleur cornée, est blanchâtre, robuste, légèrement convexe, les narines percées en scissure sur le haut de la mandibule. Les côtés de la tête sont garnis d'une peau nue, vivement injectée. Les plumes de l'occiput forment une huppe rejetée en arrière. Elles sont rudes et étroites. Le mâle a la huppe d'un bleu indigo foncé; tout le dessus du corps d'un gris bleuâtre, finement vermiculé de brun par lignes minces et étroites. Les couvertures supérieures de la queue sont amples, arrondies. Tout le dessous du corps sans distinction est d'un bleu indigo foncé, que relève une belle flamme blanche longitudinale, occupant le milieu de chaque plume. Les rémiges et les rectrices sont grises, rayées de brunâtre. Les couvertures supérieures et les deux grandes rectrices en toit sont d'un blanc sans taches. Les tarses sont plombés. L'ergot est médiocre. La femelle, de même taille que le mâle, a les couleurs de son plumage très différentes. Les plumes de la tête et de la huppe occipitale sont d'un roux ferrugineux. Les joues sont nues, rouges, tégumentes. Les plumes des joues et de la gorge sont d'un roux clair. Le dessus du cou est roux, mais chaque plume est bordée de blanc. Le dos, les ailes, les couvertures de la queue, sont d'un roux brunâtre, très finement vermiculé de lignes fines et brunes. Tout le dessous du corps, à partir de la gorge, est d'un roux ferrugineux intense, que relève sur le bord de chaque plume un triangle marginal blanc. Les rectrices latérales sont fauves, rayées de blanc. Les deux supérieures sont blanc sale, vermiculées de brunâtre. Les tarses sont plombés, sans ergots. Ce bel oiseau, à ailes courtes et à queue assez ample, à demi en toit, vit au Pégou, et le muséum de Paris possède les individus que nous venons de décrire. Nous pensons qu'elle n'est pas la même que celle que nous avons décrite sous le nom de *la Chevette*. La description que nous venons de donner de cet oiseau habite le Pégou, et se bat avec un grand acharnement : on l'irrite facilement, et alors il répète avec force les syllabes *tuckraa*, *tuckraa*.

LES F

ni reconnaissables. Les rectrices latérales du milieu sont plumeuses et finissent en pointe. Leurs couvertures sont convexes, mais déprimées à la base, à moitié de leur longueur. »

Phasianus Gardneri, L. t. XV.

Phasianus, L.

Paris possède les individus des deux sexes que nous venons de décrire.

Nous pensons que c'est une espèce fort voisine, elle n'est pas identique, qu'a décrite M. Hardwicke sous le nom de FAISAN DE GARDNER (1). Telle est la description que donne ce voyageur :

« Cet oiseau habite les montagnes neigeuses au nord de la vallée du Népaoul. Un seul individu a été donné à M. Wallich, pendant son séjour à Kandy.

« Sa taille approche de celle du faisán ordinaire ; il a, de la pointe du bec à celle de la queue, seize pouces et demi. Le bec est noir, court, robuste, et les mandibules de grandeur presque égale (trois quarts d'un pouce) ; la supérieure légèrement incurvée, le haut du bec arrondi ; la mandibule inférieure étroite et obtuse à l'extrémité ; la base de la mandibule supérieure est couverte d'une ciré couleur carmin, dans laquelle sont situées les ouvertures basales ; les yeux sont entourés d'une place nue et blanche de même couleur ; l'iris brun, bordé d'un petit cercle noir ; la pupille noire ; les jambes sont un brun roussâtre ; du côté gauche est un seul ergot conique, avec le rudiment ou le tubercule en autre en dessous ; mais sur la jambe droite il n'existe aucun de ces appendices.

« La couleur dominante du plumage est un brun rouille mêlé de lignes noires ondulées et fort épaisses, qui sont plus nombreuses sur le dos, les ailes et la queue, et qui y produisent une teinte plus obscure. La poitrine, le cou et les joues sont d'une couleur de rouille plus claire ; vers la tête, les plumes sont un peu plus grandes ; celles du sommet sont grises, plus longues, s'élevant en crête de grande grandeur, qui se plie légèrement en arrière ; les ailes sont courtes, et atteignent à peu près la longueur des plumes de la queue ; la queue, qui consiste en pennés presque égales et arrondies, est légèrement terminée en pointe, et a environ cinq fois sa longueur. »

LES FAISANS (2).

Les faisans sont reconnaissables à leur longue queue, formée de dix-huit rectrices étagées, de manière que les plumes du milieu sont plus longues que les autres. Les rectrices finissent en pointes, et sont disposées en deux rangs. Leurs couvertures sont fort longues. Le bec est noir, convexe, mais déprimé à sa pointe. Les narines sont situées basales, à moitié fermées par une membrane charnue. Le pourtour des yeux est nu et papilleux.

Phasianus Gardneri, Hardw., Trans. soc. Non. Zool. de Béhague, t. XV.
Phasianus, L.

Les ailes sont courtes, à 4° et 5° rémige les plus longues. Les tarses sont forts, scutellés, armés chacun d'un ergot conique.

Les faisans sont de gros oiseaux à chair délicate, tous originaires de l'Asie. Le type de ce genre est le célèbre oiseau du phéac des Argonautes, le FAISAN ORDINAIRE (1), décrit par Buffon et figuré dans ses enluminures, nos 121 et 122, originaire de la Chine, et commun dans la chaîne du Caucase. Cet oiseau s'est propagé dans plusieurs des régions tempérées de l'Europe ; nous ne placerons ici que quelques détails relatifs aux femelles qui prennent le plumage des mâles, et que les chasseurs connoissent sous le nom de *faisans coquards* (2). On a cru longtemps, et l'inspection de leur coloration portoit naturellement à admettre cette idée, que les faisans coquards étoient des mâles malades. Mauduit et Vicq-d'Azir disséquèrent de ces femelles, chez lesquelles ils trouvèrent les ovaires oblitérés. M. Isidore Geoffroy constate que des femelles soumises à son observation manifestèrent le changement de leur livrée vers l'âge de cinq ans, d'autres à huit et dix ans, et que chaque année ensuite le plumage prenoit plus d'analogie avec celui des mâles, au point que vers huit ans, ou plus tard, suivant les individus, l'analogie étoit si grande, que l'œil le plus exercé ne pouvoit saisir aucune dissemblance, si l'existence de l'ergot, et le peu d'ampleur de la partie nue du pourtour de l'œil n'étoient des caractères quelquefois suffisants, mais non toujours certains, puisque quelques femelles ont des ergots, et que certains mâles en sont privés. L'espace dénudé des joues est un meilleur caractère. Ces femelles, qui prennent en vieillissant le plumage des mâles, en acquièrent aussi la voix ; cette modification de l'organisme s'est représentée d'ailleurs chez les femelles d'autres faisans, le doré entre autres, et chez diverses autres espèces d'oiseaux ; mais M. Yarrell (3) s'est assuré que l'âge avancé n'étoit pas une condition à la manifestation de ce phénomène, puisqu'il a vu des femelles âgées à peine d'une année revêtir déjà la livrée des mâles. Après avoir disséqué sept femelles, et dans une livrée du sexe opposé, et après avoir trouvé chez toutes les ovaires dans un état d'atrophie ou d'induration, il en conclut que c'est à l'altération organique des ovaires qu'est due la masculinisation des femelles.

M. Ménétriers dit que le faisán ordinaire est très commun dans la province du Caucase, près des fleuves Terek et Soulak, et que dans l'automne, époque

(1) *Phasianus colchicus*, L.

(2) Sur des femelles de faisans à plumage de mâles ; Isid. Geoff. St-Hilaire, Ann. du Mus., t. XII, p. 220. Bull. de Férussac, t. VI, p. 268.

(3) Philos. trans. of the royal Soc. of London, 1827, 2^e partie, p. 268. Bull., XV, 391.

à laquelle il se rend dans les steppes, on le chasse à cheval, et le faisane lever plusieurs fois on le fait-que alsément, et c'est alors qu'on peut l'abattre à coups de cravache.

2° Le FAISAN A COLLIER⁽¹⁾ forme une race distincte du faisane ordinaire, avec lequel on l'a parfois confondu. Sa taille est moins grande, mais il lui ressemble quant à l'ampleur de la nudité des joues, et quant aux petites plumes, qui simulent des cornes sur le côté de la tête. Le mâle a le dessus de la tête fauve, nuancé de vert clair; deux traits blancs s'arrondissent sur les yeux en forme de sourcils. La partie supérieure du cou, la gorge et les plumes qui forment touffes sur les côtés de la tête, sont d'un beau vert foncé, à reflets violets. Au tiers du cou se dessine un collier d'un blanc éclatant, étroit en arrière et en avant, et large sur les côtés. Les plumes du manteau, noires dans leur milieu, ont sur leur contour un liseré en zigzag, blanchâtre, avec une frange de couleur ocreuse, et une tache noire en fer de lance à leur sommet. Le reste de la plume est d'un marron à reflets violets. Le haut du dos et le croupion sont variés de vert, mais avec des nuances différentes, et qui se fondent sur les côtés en gris cendré. Chaque plume du haut du dos est noirâtre au milieu, et sur ce noir existent des bandelettes en zigzag d'un blanc jaunâtre; puis leur pointe est rayée de vert éclatant. Les couvertures supérieures de la queue sont vert clair, et leurs barbes sont soyeuses et léclées. Le thorax est roux pourpré brillant, et chaque plume est bordée de riche violet. Les plumes des flancs sont jaune blanchâtre, elles sont marquées à leur extrémité d'une grande tache angulaire violet. Le ventre est noir, à reflets pourprés chatoyants. Les grandes couvertures des ailes sont grises, nuancées de vert clair. Les rectrices, olivâtres à leur partie moyenne, sont nuancées aux bords de roux violet, et traversées par des rubans noirs égaux. Les pieds sont gris; le bec est jaunâtre, et l'iris est jaune éclatant.

La femelle diffère autant, par les couleurs de son plumage, de la faisane vulgaire, que les mâles sont dissemblables entre eux. Cette femelle a sous l'œil une petite bandelette de plumes courtes et noirâtres. Son plumage est plus rembruni, et privé des taches noires qu'on remarque dans la livrée de la faisane commune; sa queue aussi est marquée de bandes brunes très prononcées, qu'on distingue à peine chez cette dernière.

Le faisane à collier vit dans les forêts de la Chine, et surtout dans les provinces septentrionales de ce vaste empire.

⁽¹⁾ *Phasianus albo torquatus*, Bonnat., Encycl., t. I, p. 184. *P. torquatus*, Temm., Gall., t. II, p. 326, et t. III, p. 670.

3° Le FAISAN ARGENTE⁽¹⁾, aussi originaire de Chine, et qui se multiplie parfaitement dans les ménageries de l'Europe, a été décrit et figuré par Buffon, pl. 123 et 124.

4° Le FAISAN DORÉ ou TRICOLEUR⁽²⁾, a été décrit par Buffon, qui l'a fait figurer planche 217 de son Histoire naturelle, sous le nom de faisane à plumes enluminees. Cet admirable oiseau se reproduit aisément dans les ménageries de la France, et est regardé par la plupart des naturalistes, sur le témoignage de Buffon, comme exclusivement propre à la Chine et au Japon. Cependant, tout prouve que les naturalistes ne connoissoient parfaitement ce faisane, et que c'est à lui qu'ont été empruntés quelques caractères du phénix, et qu'il s'agit du tricolore, et nullement du faisane ordinaire ou oiseau du plâse, dont Pline parle lorsqu'il dit: *Phasianus in Colchis gemis: caput et pedes aurei submittunt, subriguntque* (3). Il est originaire de la Colchide (Mingrêlle), des faisans pourvus de grandes oreilles en plumes, qu'ils relèvent ou qu'ils abaissent à volonté. Or, M. Gamba, consul de France à Tiflis, a vu et chassé dans les chaînes du Caucase le faisane doré, dont les compagnies se trouvent en grande quantité à côté de celles du faisane ordinaire.

Mais nous ajouterons à ces détails que tous les faisans semblent nés sur les hauts plateaux qui occupent l'intervalle des 25 à 45 degrés de latitude nord. Le faisane doré, d'ailleurs, a long-temps été une délices des Romains, et nul doute que Pline ne le en vue cet oiseau quand il parle du phénix, sous ces termes (liv. X, chap. 2): « Les oiseaux d'Inde et de l'Inde sont remarquables par l'éclat et la variété de leurs couleurs; mais le phénix d'Inde est le plus admirable d'entre eux: il a la taille d'un aigle, le cou de couleur d'or, le plumage pourpre, la queue bleuâtre avec du rose, ayant un fanon qui le gosier et une huppe sur la tête. »

M. Ménétiers, dans son Voyage au Caucase, passe sous silence le faisane doré, et ne paroît pas avoir eu connoissance.

5° Le FAISAN VERSICOLEUR⁽³⁾ habite le Japon, non pas l'île de Java, ainsi que le dit M. Vieillot. Il est de la taille du faisane vulgaire d'Europe, mais sa queue est proportionnellement plus courte.

⁽¹⁾ *Phasianus nyctemerus*, L. Albin, pl. 37. Encycl., p. 89, fig. 1 et 2.

⁽²⁾ *Phasianus pictus*, L. Less., Ornith., pl. 83, Hays, pl. 22.

⁽³⁾ Pline, X, 67; consultez sur ce sujet une note sur le faisane doré, insérée par M. Dureau de la Malle dans les Ann. des sc. nat., t. XVIII, p. 274, nov. 1822. Encycl., t. XXII, 126.

⁽⁴⁾ Cat. raisonné, in-4o, Saint-Petersbourg, 1832.

⁽⁵⁾ *Phasianus versicolore*, Vieill., Gal., pl. 300. *diardi*, puis *versicolore*, Temm., pl. 486 (mâle), et pl. 487 (femelle).

les plumes du cou terminées par des échancrures assez profondes de chaque côté.

Le sommet de la tête est vert doré, à reflets violets; le devant du cou est d'un rouge pourpre; le cou de la femelle et le dessous du ventre sont d'un vert vif et très luisant.

Les zones de blanc jaunâtre qui sont sur la queue sont très riches et brillantes de jaunes jaunes dorés.

Les plumes du ventre sont d'un vert verdâtre et sont colorées de rouge et de violet.

Les reflets lumineux des plumes sont généralement étagés, et les plumes noires sur les ailes sont longues et larges.

Les plumes du thorax sont bordées de brun et de rouge, et le côté en large est d'un rouge vif.

Les plumes du ventre sont armées d'un bec rougeâtre. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Le bec est d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Sept à huit pouces de long, et sept à huit pouces de large, et sept à huit pouces de haut.

La femelle ressemble à la faisane ordinaire, et sa queue est plus courte. Les parties supérieures du corps sont noires, et les parties inférieures sont d'un brillant métal.

Le ventre est de blond doré, et les plumes du thorax sont d'un rouge vif. Elle n'a aussi qu'un bec rougeâtre.

Le faisane paroît être originaire de la Sibirie, et d'où M. Vieillot a vu plusieurs individus. Le FAISAN DE SOUMATRA a été décrit par le docteur Temmink, dans ses travaux de zoologie, et est intermédiaire à la faisane ordinaire et au faisane doré. Sa queue est plus courte que celle de la faisane ordinaire. Le pourtour du cou est d'un rouge vif, et au-dessous du cou est d'un rouge vif et très luisant.

Le faisane doré a un bec d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Le faisane doré a un bec d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Le faisane doré a un bec d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Le faisane doré a un bec d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Le faisane doré a un bec d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Le faisane doré a un bec d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Le faisane doré a un bec d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Le faisane doré a un bec d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Le faisane doré a un bec d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Le faisane doré a un bec d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

Le faisane doré a un bec d'un rouge vif et très luisant. Les plumes du cou sont d'un vert vif et très luisant.

les plumes du cou, du manteau et de la poitrine terminées par deux lobes arrondis séparés par une échancrure assez forte. Les plumes de l'occiput ont de chaque côté une touffe analogue à celle du faisan.

Le sommet de la tête, la nuque, le haut du cou, le bec et les reflets pourpres et violets. La gorge et le devant du cou sont bleu vif, à éclat métallisé pourpre; le cou dans sa partie inférieure, la poitrine et le dessous du corps, sont d'un vert foncé, vif et très luisant. Le manteau et les scapulaires sont d'un vert doré, sur un fond vert métallisé très riche et chatoyant, que relèvent des reflets jaunes dorés. Le dos et le croupion sont gris, avec des reflets verdâtre et à reflets. Les couvertures sont colorées de gris, de lilas et de vert, sur les reflets lumineux. Les rectrices, peu longues et généralement étagées, sont gris verdâtre, picotées de noir sur les latérales. Les quatre du milieu sont long de leur baguette des petites bandes étroites, bordées de barbes désunies, qui pendent de chaque côté en larges franges de gris pourpre. Les autres sont armés d'un assez fort épéron. Leur couleur est rougeâtre. Les papilles des joues sont rouilles et le bec est coloré en jaune. Le mâle a deux pieds sept à huit pouces de longueur, et la queue est quatorze ou quinze pouces.

La femelle ressemble, par la coloration de son plumage, à la faisane d'Europe. Sa taille est moins grande, et sa queue est proportionnellement plus courte. Les parties inférieures sont émaillées de noir, et les parties supérieures sont vertes, avec un brillant métallisé, et chaque plume est bordée de blond doré; les lobes et l'échancrure des plumes du thorax sont moins marqués que chez le mâle. Elle n'a aussi que seize à dix-sept pouces de longueur.

Le faisan paroit être commun au Japon, où il vit dans les bois, et d'où M. Van-Siebold s'en est procuré plusieurs individus.

LE FAISAN DE SOEMMERING (*) a été découvert en 1811 par le docteur Van-Siebold, et rappelle par son plumage les travaux d'un célèbre professeur. Sa queue est intermédiaire à celle du faisan ordinaire et du faisan doré. Sa queue est plus longue que celle du faisan ordinaire. Le pourtour des yeux est nu et d'un rouge, et au-dessous existe un petit emplacement recouvert d'une peau blanche papilleuse. Le mâle a point de huppe ni de touffes à l'occiput. Les rectrices, au nombre de dix-huit, sont très longues et très étagées, planes, et les deux du milieu dépassent de beaucoup toutes les autres.

La plus grande partie du plumage est coloré en

Phasianus Sommeringii, Temm., pl. 487 (mâle), et pl. 488 (femelle).

pourpre glacé d'or, à reflets opalins. Le pourpre domine sur la tête, le cou, le menton et la poitrine, et il reflète les tons de l'or poli et les irisations de la nacre, principalement sur le dos et le croupion. Le ventre et les ailes sont d'un roussâtre mélangé de nuances violettes, et parsemé de grandes taches noires. Les rectrices, d'un roux ardent, sont lavées de nuances plus ou moins claires, et sont coupées, à de grands intervalles, de trois bandes transversales noires, peu larges. Les pieds sont d'un gris-clair, et le bec est jaune. Ce faisan a, de longueur totale, trois pieds six à dix pouces: les plus grandes plumes de la queue entrant dans ces dimensions pour deux pieds huit pouces.

La femelle a une queue régulièrement étagée, mais courte. Son plumage est roux, plus ou moins pourpre, maculé de grandes plaques noires en dessus. Les baguettes de chaque plume ont une bandelette longitudinale d'un roux clair. La gorge et le devant du cou sont blanchâtres, et chaque plume est entourée par un cercle noir. La poitrine est variée de zigzags noirs, sur un fond cendré roussâtre. Le milieu du ventre est blanc. Les flancs et les ailes ont des taches noires et rousses assez grandes. Les rémiges sont terminées de blanc. La queue, d'un roux vif, est barrée à son extrémité, les deux plumes moyennes exceptées, de noir parfois bordé de blanc pur. Les deux du milieu sont rousses, zigzagées de noir, et à sommet blanc terne. Elle a, au plus, dix-neuf à vingt pouces.

7° LE FAISAN SUPERBE (*) n'est connu que par les peintures chinoises, et Sonnini, qui le premier l'a mentionné, ne croit pas à son existence. M. Temminck n'ajoute rien de positif à ce qu'en disent vaguement quelques voyageurs. Il dit que les riches Chinois aiment porter sur leurs habits les figures de cet oiseau, et que c'est de lui que parle Marco-Paolo, et non pas de l'argus.

Le faisan superbe n'existe dans aucun cabinet. Habitant le milieu et le nord de la Chine, son exportation par mer est presque rendue impossible. Aussi les descriptions qu'on en a données, faites d'après les peintures chinoises, sont-elles entachées des plus grossières erreurs, et M. Temminck lui-même a embrouillé sa description, en y ajoutant les détails relatifs à deux plumes moyennes, qu'il a reconnues depuis appartenir au faisan vénère.

8° LE FAISAN VÉNÈRE (**), magnifique espèce dont on doit la connoissance à M. Temminck, a été également décrit par le général Hardwicke, d'après un individu rapporté de Canton par M. John Reeves,

(*) *Phasianus superbus*, Temm., Gall., t. II, p. 336, et t. III, p. 670.

(**) *Phasianus veneratus*, Temm., pl. color. 485 (mâle), *Ph. Reevesii*, Hardw., Litt. gaz., 25 juin. Proceed., I, 77. Hard. et Gray, Cent. Ind.

et qui est le premier qui ait vécu en Europe, à Regent'sparch, à Londres. Les deux pennes moyennes de la queue de cet admirable oiseau avoient déjà été signalées par M. Temminck, comme appartenant au faisán superbe, dans son Histoire des gallinacés (t. II, p. 336).

Le faisán de Reeves, dit le général Hardwicke, est brun, parsemé d'yeux noirs et foncés en teinte. Les ailes et le dessus du corps sont variés de noir et de blanc. Sa queue est longue de cinq à six pieds, à pennes d'un noir luisant, que roient en travers des bandes brun marron. Il vit à la Chine.

Mais la description de M. Temminck est trop complète pour que nous ne nous empressions pas de l'offrir à nos lecteurs :

« Ce beau faisán, paré de couleurs fortement tranchées, et à rectrices d'une énorme longueur, est de la taille du faisán argenté de la Chine, et par conséquent un peu plus grand que le faisán vulgaire. Son bec est plus droit, plus déprimé, surtout moins courbé à la pointe que celui des autres espèces de ce genre. Une très petite partie des joues est dénuée de plumes : elle est occupée par un cercle de petites papilles rouges qui entourent l'orbite. La queue est très étagée, d'une longueur presque disproportionnée à la taille de l'oiseau, et formée de dix-huit pennes très étroites, dont les quatre du milieu sont obliquement placées en gouttière renversée. Les pennes les plus externes n'ont guère au-delà de trois à quatre pouces, quand les moyennes ont de trois à quatre pieds, et plus.

» La tête n'est surmontée d'aucune huppe ni parure. Une calotte blanche enveloppe l'occiput : elle est bordée d'un liséré noir, qui prend plus d'ampleur sur l'oreille seulement. Le front a un bandeau blanc doublé de noir. Deux colliers, plus larges en avant qu'en arrière, naissent à la nuque. Le supérieur est blanc neigeux, et encadre la gorge jusqu'au menton. L'inférieur descend en pointe sur la poitrine. Le bas du cou, le manteau, le dos et le croupion sont couverts de plumes qui, par la manière tranchée dont elles sont colorées, simulent des écailles. Ces plumes sont d'un jaune d'or très vif, et ont leurs bords frangés d'un croissant noir parfait. Celles de la poitrine et des flancs ont deux bandes en losanges d'un noir intense sur un fond blanc. Elles ont vers le bout un croissant noir et une large bande mordorée à leur extrémité. Les plus longues des plumes des flancs ont leur extrémité jaune d'or. Les cuisses et le ventre ont un beau noir de velours. Les couvertures inférieures sont noires tachetées de jaune doré.

» Les pennes de la queue, larges d'environ deux pouces, se terminent en pointes, et sont voûtées en toit. Leur rachis est fortement creusé en dessous. Les barbes, blanc grisâtre, se nuancent par demi-

teintes en roux doré, de manière que cette couleur est très foncée sur le bord de la plume. Ces barbes sont marquées de quarante-sept barres ou demi-barres sur chaque côté, toutes parallèles à la rachis, comme à la fin de la plume, mais alternes à partir du premier quart jusqu'au troisième environ. Les croissants sont noirs à l'origine de la plume, et nuancent graduellement en couleur marron, devenant à ne plus offrir à l'extrémité que cette dernière couleur. »

Le faisán vénéré a les jambes grises, le bec noir. La femelle est gris roux linéolé de brun, avec des teintes plus claires et plus marquées de ligne sur le ventre.

Les Chinois de qualité font élever ce faisán dans leurs ménageries. C'est pour eux un oiseau rare et de grand prix, que l'on apporte à Pékin des provinces de l'empire. On dit que son exportation est très rigoureusement défendue, et que la contravention est punie avec rigueur. Toujours est-il sûr, dit M. Temminck, que les papiers pour tentures ni les peintures ne représentent ce faisán, ce qui porte à croire qu'il est très rare et peu connu, ou que des jugés religieux s'opposent à ce qu'on en reproduise la figure.

9° Le FAISÁN DE LADY AMHERST (*) a été découvert il y a peu d'années, par M. Leadbeater, et nommé par lui à milady Amherst, femme d'un ambassadeur anglais envoyé en Chine. Cette dame s'efforça de conserver les deux individus mâles que le roi de la Chine lui avoit donnés vivants, mais ils moururent peu de temps après leur arrivée à Londres. C'est encore une de ces nombreuses espèces qui rivalisent en éclat avec les plus riches du genre. Sa taille est à peu près celle du faisán doré, dont elle rappelle la queue et les parures accessoires. Le pourtour des yeux est bleu ardoise, le barbillon charnu, également bleu, reborde la commissure des mandibules. L'occiput est couronné d'une huppe ample, formée de douze rangées de plumes, dont celles de la rangée la plus inférieure ont jusqu'à quatre pouces de longueur. Cette huppe se voûte, que l'oiseau peut étaler en éventail, recouvrant toute la partie postérieure du cou. Leur couleur est un blanc opalin, terminé par deux croissants, l'un vert opalin et l'autre bleu. Au-dessus de cette huppe s'élève un petit panache de plumes longues et pointues, d'un pourpre éclatant. La tête, le cou et les scapulaires sont d'un riche vert métallique, et chaque plume est terminée par un croissant de velours. Les couvertures alaires sont blanches et tallisées, à rebords noirs. Le ventre est blanc, mais les couvertures inférieures sont d'un roux

(*) *Phasianus Amherstii*, Leadbeater, *Trans. Linn.*, t. XVI, part. I, p. 129, pl. 15. *Bull.*, XXI, *Sill.*, Journ., 492 et 502.

que cette couleur
plume. Ces bar
rres ou demi-
es à la nain
is alternes à
ême environ.
le la plume, d
ur marron, de
nité que cette

prises, le bec
de brun, avec
ées de ligne

ever ce faisa
x un oiseau
à Pékin des
ortation est
vention est
sûr, dit M. T
ntures ni les
ce qui porte
nu, ou que de
qu'on en repr

CRST (*) a été des
eadbeater, et
e d'un ambassa
e dame s'effor
ales que le roi
ls moururent
une de ces ad
clat avec les pl
près celle de
te et les par
est bleu ar
eu, reborde la
put est couron
ouze rangées
a plus inférie
eur. Cette he
en éventail, re
ou. Leur color
deux croisants
dessus de cette
umes longues
La tête, le cou
che vert métal
par un crois
laires sont ble
entre est blanc
s sont d'un

adbeater, Trans
Bull., XXI, 328



et qui est le premier qui ait été en France
 gent'sparch, à
 de la queue de
 signalées par
 faisans superb
 (t. II, p. 330)

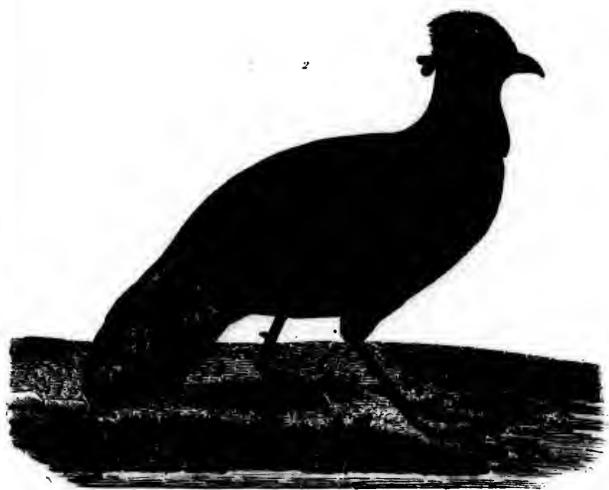
Le faisans d
 est brun, par
 Les ailes et l
 et de blanc. S
 à penne d'un
 bandes brun r

Mais la desc
 plète pour q
 l'offrir à nos l

« Ce beau fa
 chées, et à re
 la taille du fa
 quant un peu
 bec est plus
 courbé à la p
 ce genre. Une
 de plumes: el
 papilles rouge
 très étagée, d
 née à la taill
 penne très ét
 obliquement
 penne les plu
 à quatre pouc
 quatre pieds,

» La tête n'
 rure. Une cal
 est bordée d'u
 sur l'oreille se
 doublé de noir
 qu'en arrière,
 blanc neigeux
 L'inférieur de
 du cou, le ma
 verts de plum
 elles sont col
 mes sont d'u
 bords frangés
 la poitrine et
 ges d'un noir
 vers le bout
 mordorée à l
 plumes des f
 Les cuisses et
 Les couvertu
 jaune doré.

» Les penn
 ponce, se ter
 toit. Leur ra
 Les barbes, l



1. *Phascianus pacificus*. 2. *Troglodytes d. hastingi*.

Publié par Courcier F. a Paris

lé, le croup
hygiéne rou
rices sont bl
rouge vif. La
en toit, et
es du fais
gé sur les be
s intervalles
is est blanc.
u a de long
et les rectric
ueur. La fem
e beau fais
chine.
Le FAISAN
urie des oisea
bec et les ta
forment une
our des yeux
est fauve,
a noir. Le bas
e cannelle. Sa
ée de noir, c
e vif: l'oiseau
prise.
Le FAISAN A
belles espèces
Himalaya, et
urie. Le mâle
d'un vert mé
roupion sont
allongées, rec
base, d'un b
due. Les rémig
brunâtres; les
es et blanchâ
le tour des ye
femelle a le c
ourte, d'un fau
ont plus claires
revêtent les a
s, sont blanch
, et leur milieu
Le FAISAN F
e, la tête et le
neigeux, le d
sous du corps

Phasianus Stacc
XXV, 352. *Ph.*
subtus parcé nig
rufoscentibus; a
ntis nigris, ad b
Phasianus albo
XXV, 352, Proce
Phasianus puer
âte et fem.). Bull

isé, le croupion d'un jaune éclatant, et la région pygienne rouge vif. Les longues couvertures des rectrices sont blanches, rayées de vert et terminées de rouge vif. La queue est fort longue : ses plumes sont en toit, et rassemblées en un faisceau comme les plumes du faisceau doré; leur coloration est un blanc éclatant sur les bords de mordoré, et marqué à de courts intervalles de bandes diagonales vert foncé. Le bec est blanc. Les pieds et le bec sont gris. Cet oiseau a une longueur totale quatre pieds trois pouces, et les rectrices ont jusqu'à trente-huit pouces de longueur. La femelle est inconnue.

Le beau faisceau habite les montagnes de la Cochinchine.

Le FAISAN DE STAGE⁽¹⁾ a été figuré dans la galerie des oiseaux de l'Himalaya, par M. Gould, et les tarsi sont cornés; des plumes efforment une huppe sur le derrière de la tête. Le bec et les tarsi sont cornés; des plumes efforment une huppe sur le derrière de la tête. Le bec et les tarsi sont cornés; des plumes efforment une huppe sur le derrière de la tête. Le bec et les tarsi sont cornés; des plumes efforment une huppe sur le derrière de la tête.

Le FAISAN A HUPPE BLANCHE⁽²⁾ est encore une belle espèce découverte dans les montagnes de l'Himalaya, et figurée par M. Gould dans sa galerie. Le mâle est noir en dessus, avec des reflets d'un vert métallisé brillant. Le bas du dos et le croupion sont blancs; les plumes de la huppe sont allongées, recourbées en arrière et brunâtres à la base, d'un blanc pur dans le reste de leur longueur. Les rémiges et toutes les parties inférieures du corps sont brunâtres; les plumes de la poitrine sont lanugineuses et blanchâtres; le bec et les tarsi sont cornés et le tour des yeux rouge.

La femelle a le corps en dessus, et la huppe, qui est courte, d'un fauve brunâtre; les teintes du ventre sont plus claires. La gorge, la base des plumes des ailes revêtent les autres parties du corps et leur coloration est blanche. Les bords des rectrices sont blancs, et leur milieu est brun, rayé de blanc.

Le FAISAN PUCASIA⁽³⁾ mâle a une longue queue, la tête et le cou vert doré, les joues d'un rouge neigeux, le dos gris cendré flammé de roux; les plumes du corps d'un roux vif; les plumes des

flancs étroites, et flammées de brun à leur partie moyenne. La queue est conque, avec des couvertures rayées en dessus, et grises barriolées en dessous. La femelle a le plumage roux, flammulé de noir. Cet oiseau habite la chaîne de l'Himalaya.

13° Le FAISAN LINEOLE⁽¹⁾ vit sur la presqu'île de Malacca. Son plumage est gris clair en dessus, agréablement ondulé de lignes délicates noires; la tête, la huppe qui est longue, la gorge, le devant du cou et les parties inférieures du corps sont noires; les plumes des flancs sont dans leur partie moyenne rayées de traits fins et blanc pur. La queue est barrée de blanc et de noir, par raies ondulées et distantes.

Buchanan avoit observé un individu de ce faisceau vivant dans une ménagerie du continent de l'Inde.

14° Le FAISAN A JOUES ROUGES⁽²⁾, que les Malais de Sumatra connoissent sous le nom de *Mira mata*, est de la taille d'une poule, au dire de sir Raffles, qui le décrit en ces termes : « Son plumage est noir, glacé de reflets bleus et verts, mais il est finement rayé sur le dos et sur les ailes de très petites lignes blanches ou grises. Les grandes couvertures des ailes sont brunâtres; les rectrices, disposées comme chez les autres faisceaux en deux plans inclinés, sont d'un roux vif ou ferrugineuses : leurs couvertures supérieures sont teintées de pourpre ou de violet. Le rouge des nudités des joues est brillant. La tête n'a point de huppe. Le bec est fort et noirâtre, les tarsi sont bleuâtres et armés d'ergots robustes. La femelle diffère du mâle par sa couleur noire plombée, avec des lignes ondulées sur la queue, qui est rousse; les jeunes ont la queue noire.

15° Le FAISAN ROUX⁽³⁾ est encore une espèce de Sumatra, fort peu connue, et qu'a décrite le général Raffles, ainsi qu'il suit : « Ce faisceau paroît être inédit. Sa taille est celle du coq ordinaire, et mesure vingt pouces (anglois) de longueur. Son plumage en dessus est d'un ferrugineux intense, finement tacheté de noir. La poitrine est aussi rousse, mais chaque plume a une bande noire qui se termine par du blanc. Le ventre est blanc et obscur, le croupion est blanc; l'occiput est surmonté par une huppe de plumes recourbées en arrière; le nu du pourtour des yeux est bleu; l'iris est rouge; la queue, médiocre, a la coloration du dos; les tarsi sont ou rougeâtres ou bleuâtres, mais sans ergots, ceux-ci se trouvant remplacés par un petit tubercule. La fe-

Phasianus Stacoi, Gould, Cent. of Birds, avec pl.; t. XXV, 352. *Ph. stramineo-albus*, supra frequenter abtibus paré nigro fasciatus, dorso abdomineque rufescentibus; capite cristato fusco; caudâ fasciatis nigris, ad basin internè rufis, ornatâ.

Phasianus albo cristatus, Gould, Cent. of Birds, t. XXV, 352, Proceed. 1, 9.

Phasianus pucasia, Gould, Cent. of Birds, avec mâle et fem., Bull. XXV, 353.

(1) *Phasianus lineatus*, Lath. MS. Vigers, Proceed., t. 24. *Lineated pheasant*, Lath., Gen. hist., t. VIII, p. 201, esp. 14.

(2) *Phasianus erythrophthalmus*, Raffles, Cat.; Trans. soc. linn., t. XIII, p. 321.

(3) *Phasianus rufus*, Raffles, Cat., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 321.

mello diffère peu du mâle. » Les Malais de Sumatra nomment cet oiseau *burong trab*. Il se pourroit qu'il appartint à un genre différent de celui des faisans.

LES EULOPIES (1).

Sont remarquables par leur huppe très touffue, leur tête sans aucune nudité, et leurs tarses grêles, scutellés et privés d'ergots. Leur bec est petit, à cire étroite, dans laquelle s'ouvrent à la base et proche le front les narines. Leurs ailes sont concaves et dépassent le croupion. Leur queue est cunéiforme et disposée en toit. La seule espèce de ce genre vit au Bengale. Nous l'avons décrite en août 1818, sous le nom de *népaul huppé* (2), et elle est indiquée avec les tragopans. Depuis, M. Temminck l'a figuré sous le nom de *tragopan Duvaucel* (3); mais la planche a paru sans texte. Ce bel oiseau est surtout caractérisé par la très longue huppe d'un bleu noir bronzé, que forment des plumes nombreuses, étroites et assez roides, qui partent de l'occiput et se dirigent en arrière. Celles de devant sont couleur de rouille. La tête, la gorge et les joues sont recouvertes de plumes serrées, imbriquées en écailles, et d'un vert noir bronzé. Une large tache blanc pur naît sur les joues et descend sur les côtés du cou, et se trouve bordée en avant par quelques écailles aurores. Le dessus du corps est brun, ondé de gris, et le dessous est marron foncé et luisant, ce qui est dû à ce que le centre de chaque plume est flammé d'un marron plus vif, et que les bords, surtout sur les flancs, sont à teintes claires, parfois jaunes. Celles des côtés du corps ont cependant une teinte brunâtre. Toutes ces plumes sont lancéolées. Les couvertures des ailes et les rémiges secondaires sont brunâtres, frangées de blanc. Les plumes de la région anale et celles des cuisses sont brunes, rayées en long de blanc jaunâtre. Le bec est noir et les tarses sont plombés.

La femelle a la tête et le cou noirs, le plumage gris roux vif. Cet oiseau habite le Bengale.

LES PLECTROPÈDES (4).

Sont caractérisés par leurs éperons, et constituent un genre qui les approche singulièrement de celui

(1) *Eulophus*, Less.

(2) *Satyra macrolopha*, Less., Dict. sc. nat., t. LIX, p. 196, et Ornith., p. 494.

(3) Pl. 545.

(4) *Plectropus*, Less.; *phasianus*, Hardw.; *francolinus*, Temm.

des faisans, mais qui n'a pas une analogie véritable avec les francolins, auxquels M. Temminck les a réunis. « Il suffit de jeter un coup d'œil sur la figure du francolin ensanglanté; dit M. Temminck dans le texte de ses planches, pour être convaincu que cet oiseau n'est pas un faisau, ainsi que le veut le major général Hardwick. » A cela nous répondrons que l'oiseau en question est bien plus voisin des faisans, dont il a tous les caractères généraux, que des francolins, auxquels il ne ressemble et rien; la position de ceux ou trois ergots exceptée.

Les plectropèdes ont généralement les plumes étroites, lancéolées, et en recouvrement, des scutelles et des coqs. Les plumes de la tête sont hautes et forment même sur l'occiput, en s'allongeant, une sorte de petite huppe. Le bec est court, robuste et très bombé. Les narines sont oblongues, et se trouvent dans le rebord de la cire. Le tour des yeux est garni d'une peau nue et sans papilles. Les ailes sont hautes, obtuses et arrondies. La queue est moyennement formée de rectrices étagées; elle est en toit et arrondie à son extrémité. Les tarses sont petits, scutellés, armés d'éperons, dont le nombre est variable; ainsi il y en a deux, trois ou quatre à chaque pied, ou à un seul, bien que le nombre deux soit le plus ordinaire. Les doigts sont longs, et terminés par des ongles très grêles. La femelle n'a pas d'ergots.

La seule espèce connue habite les montagnes du Népal: c'est le PLECTROPÈDE D'HARDWICKE (5), qui joint à ses formes élancées, à sa tournure gracieuse, des couleurs vives et tranchées, et une coloration qui semble tachée de sang. Un gris très tendre teinte les parties supérieures du corps et du cou; chacune des plumes de ces régions porte une tache blanche sur toute l'étendue de la ligne moyenne; deux autres raies noires suivent celles-ci. Les couvertures supérieures de la queue sont frangées de riche carmin. Cette nuance apparait encore sur les barbes des rectrices, qui ont la base grise, le milieu blanc et leurs rachis argentés. Les couvertures des ailes sont rayées de vert tendre, et sont bordées de noir. Les plumes de la tête sont panachées de blanc sur un fond gris; celles du front, des joues et du menton sont rouge cramoisi, s'avancant au-dessus de l'œil en une sorte de sourcil. Les parties inférieures du corps et le devant du cou sont bruns, vert, glacé de jaune sur la poitrine, et de vert foncé sur les flancs. Le devant du cou est panaché de blanc sur un fond jaune verdâtre. La gorge et les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge carmin fort vif. Des taches d'un carmin plus foncé sont irrégulièrement jetées sur la poitrine, et se rondissent sur les flancs: elles sont semées de

(5) *Phasianus cruentus*, Hardw. Trans. soc. Linn. t. XIII, p. 237; *perdix cruenta*, Temm., pl. 339.

ere à limiter des
aces environ de
; son plumage
racité près de tei
publie. Elle auss

LES

Tra

En étudiant la fais
ti la nécessité de
oiseau, qui s'élo
e, des pénélopes.
ocié. Nous avions
le nom génériq
dans le Dictionn
uite des yacous o
me temps M. Cuv
tion de son Règne
coup plus conver
et oiseau que veu
qu'il décrit son
lui assignons so
un bec court, épa
es et presque éga
esse que la supérie
bords, surmontée
mes petites, ovala
nées; gorge munie
les mâles et em
amples et très cor
ne; les tarses scu
ou d'éminences
et recourbés.

es napauls ont la f
es faisans, le por
ement la forme él
ou et la longueur
ivent exclusiveme
ades de l'Inde.

Le TRAGOPAN NA
(M.) (2). Le napaul
décrit par Brisso
de (Glan. pl. 146) s
, ou de faisau corn
chaque côté de la
tance calleuse, a
e. Des pendeloque
pent la gorge et

Satyra, Lesson.
Viellot, Gal., pl. 3
grigrisatyrus, Lath
p. 349.

LES TRAGOPANS.

Tragopan. Cuv. (1).

En étudiant le faisán cornu de Buffon, nous avons senti la nécessité de créer un nouveau genre pour un oiseau, qui s'éloigne beaucoup des faisans, des pénélopes, avec lesquels on l'a tour à tour confondu. Nous avons donc proposé dès le mois d'août 1816 le nom générique *satyra*, ainsi qu'on peut le voir dans le Dictionnaire des sciences naturelles, à la suite des yacous ou pénélopes; mais presque en même temps M. Cuvier adoptoit, dans la deuxième édition de son Règne animal, le nom de *tragopan*, beaucoup plus convenable, puisqu'il paroît que c'est cet oiseau que veut parler Pline (lib. X, c. XLIX), lorsqu'il décrit son *tragopan*. Les caractères que nous lui assignons sont les suivans :

Le bec court, épais, conique, à mandibules roides et presque égales; l'inférieure presque aussi longue que la supérieure; cette dernière renflée sur les bords, surmontée d'une éminence sur le front; les mandibules petites, ovalaires, basales, nues; joues empanachées; gorge munie d'un fanon charnu, pendant devant les mâles et emplumé chez les femelles; les mandibules amples et très concaves; la queue courte et recourbée; les tarsi scutellés, robustes, munis d'ergots ou d'éminences cornées; les ongles des doigts courts et recourbés.

Les mandibules ont la forme générale et le corps massifs des faisans, le port et la démarche des coqs, et surtout la forme élancée, c'est-à-dire la minceur du cou et la longueur de la queue, des pénélopes; ils vivent exclusivement dans les contrées les plus chaudes de l'Inde.

Le TRAGOPAN NAPAUL. (*Phasianus satyrus*, Linn. (2). Le napaül, connu depuis long-temps, a été décrit par Brisson et Buffon et figuré par Edwards (plan. pl. 446) sous le nom de *horned pheasant*, ou de faisán cornu, parce qu'il a derrière l'œil, sur chaque côté de la tête, une excroissance d'une consistance calleuse, arrondie et semblable à une corne. Des pendeloques charnues et membraneuses couvrent la gorge et la partie supérieure du cou;

elles sont variées de bleuâtre et de noirâtre, et leur surface est semée de quelques poils et sillonnée de rides, qui semblent annoncer qu'elles peuvent se distendre ou se resserrer suivant les besoins de l'oiseau. Le cou et la poitrine sont d'un rouge orangé, parsemé de taches rondes, dont le centre est blanc et dont les contours sont noirs; le dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures des ailes et le ventre, sont d'un roux clair avec des taches blanches en forme de larmes et que bordent des lisérés noirs; les plumes des ailes et de la queue sont roussâtres; le bec est brun, les pieds et les ongles sont blanchâtres. Le napaül est de la taille du faisán commun.

2° Le TRAGOPAN DUVAUCEL (1) est remarquable par une très longue huppe d'un bleu noir bronzé, composée de plumes nombreuses et roides qui se dirigent en arrière en partant de l'occiput; le dessus de la tête et le devant de la gorge sont d'un noir bronzé foncé; sur les joues se dessinent deux taches assez larges d'un blanc pur qui descendent en pointe sur les côtés du cou. Le plumage du corps, en dessus, est brun varié de gris; en dessous, à partir de la moitié du cou, il est d'un marron foncé, le centre de chaque plume paroissant flammé d'une teinte marron plus vive; les flancs, les plumes de la région anale et des cuisses sont brunes, rayées dans leur milieu et en long de blanc jaunâtre; les rémiges sont brunes, bordées extérieurement de blanc; la queue est courte et rectiligne; le bec est noir; les tarsi sont plombés et munis d'un fort ergot. Le napaül vit au Bengale, sans qu'on sache quelles sont ses habitudes.

3° Le TRAGOPAN D'HASTING (2) vit dans les montagnes de l'Himalaya. Il a le dos brun, ondulé de fauve, le ventre d'un rouge foncé, les plumes tibiales noires au sommet et parsemées de gouttelettes blanches dans leur milieu. La huppe est formée de plumes noires à pointes rouges. Le croupion est noir, maculé de blanc. Le cou en arrière est rouge, la poitrine orangée; le pourtour de l'œil est nu, jaune, ainsi que les pendeloques charnues. Les rectrices sont noires, rayées de lignes onduleuses jaune blanchâtre.

4° Le TRAGOPAN DE TEMMINGK (3) a été observé à Macao par M. Bennett, et aux divers âges de sa vie. Contractée, la membrane nue de la tête est en lame pourprée sous la mandibule inférieure, lame qu'il est parfois difficile de distinguer, tant elle diminue de volume par son racornissement. Cette peau, nue et injectée, commence à se tuméfier dans les premiers mois de l'année, c'est-à-dire de janvier à mars, et dès lors elle acquiert une telle ampleur,

Satyra, Lesson.

Vieillot, *Gal.*, pl. 206; *penelope satyra*, Gmel.; *agris satyrus*, Latham; *faisan napaül*, Temm., *Gal.*, p. 340.

(1) *Satyra macrolopha*, Lesson.

(2) *Tragopan Hastingii*, Gould, cent. of birds; Proceed., 1, 8; XXV, Bull. 352.

(3) *Tragopan Temminckii*, Gray, Proceed., IV, 33.

qu'elle tombe sur la gorge en pendeloques ornées des plus vives couleurs, parmi lesquelles le cramois, le rouge carmin et le vert dominant. Toutefois, l'intensité de la coloration varie suivant les degrés d'animation de l'oiseau : c'est alors que le tissu érectile s'élève au-dessus de la tête en simulant deux petites cornes charnues.

Les individus de cette espèce, que M. Bennett a vus vivants à Macao, provenaient de la province de Yunnan, sur les confins du Thibet. Leur nom chinois étoit *tu xou nieu*. M. Beale a vainement tenté de se procurer des femelles.

Ne connaissant pas l'ouvrage dans lequel M. Gray a publié ce tragopan, nous n'en pouvons donner la description. Peut-être cet oiseau se trouve-t-il dans les *Illustrations indiennes*, ouvrage que nous ne possédons pas à Rochefort.

LES DINDONS⁽¹⁾.

Se sont accrus, dans ces derniers temps, d'une rare et belle espèce ; car pendant long-temps on n'a connu que le DINDON ORDINAIRE⁽²⁾, ou *coq d'Inde*, représenté par Buffon, enluminures, n° 07. M. Vieillot en a figuré une race sauvage de la Virginie, planche 201 de sa galerie, sous le nom de *meleagris fera*. Le plumage de cette variété est de couleur de cuivre bronzé avec reflets métalliques. Les plumes du ventre sont cerclées de noir, et une bande blanche borde l'extrémité de la queue. Linné a transporté aux dindons le nom que les Grecs donnoient aux pintades, et de tels travestissements sont aussi faciles pour la philologie que ridicules par leur maladroite application. L'acquisition nouvelle de ce genre peut être rangée parmi les plus belles espèces. On en doit la connoissance à M. Cuvier, qui acheta l'individu conservé dans la galerie de Paris, à la vente du célèbre cabinet Bullock, à Londres. C'est le DINDON OCELLÉ⁽³⁾ que M. Cuvier a fait connoître en ces termes : « Ce magnifique oiseau réunit à la forme singulière du dindon un éclat de couleur qui le cède à peine à celle du paon. Les gens d'un vaisseau envoyé à la coupe du bois de Campêche, dans la baie d'Honduras, en virent trois, dont ils réussirent à prendre un vivant. Ils l'envoyèrent à sir Henri Halfort, médecin du roi d'Angleterre ; mais cet individu se noya dans la Tamise en arrivant à Londres, et le chevalier Halfort en fit présent à M. Bullock,

(1) *Gallo-pavo*, Briss.; *meleagris*, L.; *Cynchramus*, Mœhring.

(2) *Gallo-pavo primus*, Temm.; *meleagris gallo-pavo*, L.

(3) *Meleagris ocellata*, Cuv., Mém. du Mus., t. VI, pl. 1. Temm., pl. color. 112.

propriétaire d'un riche cabinet d'histoire naturelle dit le Temple égyptien, dans la rue de Piccadilly. C'est à la vente de cette collection que le Cabinet de Paris en a fait l'acquisition : acquisition précieuse pour la science ; car, jusqu'à présent, les naturalistes n'avoient compté qu'une espèce dans le genre des dindons.

La taille et le port de ce gallinacé sont les mêmes que dans le dindon commun, mais sa queue est moins large, et l'on ne sait pas s'il fait la roue de la même manière. Le bec est le même qu'au dindon, et sa base est aussi surmontée d'une caroncule, sans doute éprouvoit les mêmes dilatations que celle du dindon. La tête et les deux tiers supérieurs du cou sont nus, et paroissent avoir été colorés de bleu et de rouge. Sur chaque sourcil est une rangée de six ou six tubercules charnus, et sur le milieu du cou en est un groupe de cinq autres très rapprochés ; sur chaque côté du cou on voit six ou sept de ces tubercules rangés très régulièrement au-dessus les uns des autres, à des distances à peu près égales. Il n'y a point sur le cou ni dessous, et l'on n'aperçoit aucune trace de l'espèce de jabot charnu qui pend au bas du cou du dindon.

Je n'ai point vu non plus de vestiges de ce jabot chez un oiseau de gros poils qui caractérise si particulièrement le dindon mâle ; mais, comme le plumage de la gorge étoit endommagé, je n'oserois affirmer que cette espèce en soit toujours dépourvue. Toutes les plumes du dessus et du dessous du corps sont cerclées carrément, comme au dindon ; celles du bas du cou de la partie supérieure du dos, des scapulaires et de tout le dessous du corps sont d'un vert brillant et bordées de deux lignes, une noire, et l'autre qui est plus extérieure, d'un bronzé un peu doré. Les plumes du milieu et du bas du dos ont leurs couleurs distribuées de même, mais plus belles ; c'est-à-dire qu'à mesure qu'elles descendent vers le croupion leur partie vert bronzé passe par degrés à une teinte de saphir, qui, selon les reflets de la lumière, change en un vert d'émeraude, et la bordure, qui est dorée, s'élargit de plus en plus, prend sur le milieu du dos l'éclat de l'or ; et vers le bas, ainsi que sur le croupion, cet or, en augmentant toujours de largeur et de largeur, prend une teinte rouge de cuivre. À certaines expositions, est presque aussi vive que celle de la gorge de l'oiseau-mouche, appelée topaze. L'éclat de cette bordure d'or rouge est tant plus frappant, qu'elle est séparée de la partie verte et bleue de la plume par une ligne d'un noir de velours. Les plumes du croupion ont leur partie cachée gris cendré, vermiculée de brunâtre. Cette partie brune vermiculée prend plus d'étendue, et se montre au dehors sur les couvertures d'entre elles, ainsi que sur les couvertures inférieures et sur les penne de la queue ; en sorte

partie bleue et
cerce noir, et
la plume par u
r d'orange
ez analogues, p
ue de l'éperon
plus éclatants e
ceux du bout
nversales de c
es gris et verm
Les plumes de
ue sont sembl
n, mais leur ve
s rouge.
Les petites cou
t d'émeraude,
ours ; les grande
e couleur de cu
és. Leur partie c
a tige, et verm
bord couvert. L
naires sont d'un
nversales étro
si la couleur de
erne des dernièr
toutes les secon
fermée, ces bord
eu une large ba
nes secondaires
brun des teinte
e est bordé en t
re. Je n'ai compté
adie par le bor
nes en dessous s
nités de blanche
âtres. Les jambes
es qu'au dindon
coup plus fort
leur couleur paro
Les plus beaux
leur plumage d'n
que plume muni
un autre petit bor
de penne plus l
e oiseau, n'a, ni
ures, rien qui res
Il n'est pas dor
s ne forme un
aule. »

LE DINI

dindon sauvage
quelques lignes, a
é avec une rare

partie bleue et verte, entourée de toutes parts par un cercle noir, et bordée en outre du côté du bout de la plume par une large bande de la plus belle couleur d'or changeant en cuivre, y représente des yeux analogues, pour leur disposition, à ceux de la queue de l'éperonnier, mais infiniment plus grands et plus éclatants en couleur. Il paroît qu'en comparant ceux du bout de la queue, il y a quatre rangées transversales de ces yeux ainsi séparés par des espaces gris et vermiculés.

Les plumes des flancs et celles du dessous de la queue sont semblables à celles du haut du croupion, mais leur vert est plus foncé et leur doré est plus rouge.

Les petites couvertures de l'aile sont d'un beau vert d'émeraude, avec un bord étroit d'un noir de jais; les grandes couvertures secondaires d'une couleur de cuivre métallique, avec des reflets irisés. Leur partie couverte est vert d'émeraude près de la tige, et vermiculée de gris et de blanc le long du bord couvert. L'aile bâtarde et les couvertures primaires sont d'un brun noirâtre, avec des bandes transversales étroites et obliques blanches: c'est ainsi que la couleur de toutes les plumes, mais le bord externe des dernières plumes primaires et de presque toutes les secondaires est blanc; et quand l'aile est fermée, ces bords blancs réunis forment sur son dessus une large bande longitudinale blanche. Les plumes secondaires les plus voisines du dos ont dans leur bord brun des teintes vert doré. Tout le dessous de la queue est bordé en travers de blanc et de gris brunâtre. Je n'ai compté que quatorze plumes à la queue, et une seule par le bout, de cet individu. Toutes ces plumes en dessous sont noirâtres, légèrement vermiculées de blanchâtre. Les plumes des cuisses sont noirâtres. Les jambes sont un peu plus élevées et plus longues qu'au dindon commun, et armées d'éperons beaucoup plus forts et plus pointus à proportion. Leur couleur paroît avoir été d'un beau rouge.

Les plus beaux dindons sauvages ont le fond de leur plumage d'un bronze changeant en cuivre, et la queue munie d'une large bordure noire et d'un autre petit bord fauve mat. Leur queue, formée de plumes plus longues et plus fortes que dans le dindon domestique, n'a, ni sur les plumes ni sur les couvertures, rien qui ressemble à des yeux.

Il n'est pas douteux que cet oiseau de Honoloulu ne forme une espèce aussi nouvelle que celle-ci.

LE DINDON SAUVAGE.

Le dindon sauvage, sur lequel Buffon n'a publié que quelques lignes, a été, dans ces derniers temps, découvert avec une rare sagacité par M. Audubon,

peintre enthousiaste, qui a séjourné plus de quinze années dans les forêts de l'Amérique, dans le seul but d'observer les mœurs des animaux qui les habitent. et qu'il a publiés dans de gigantesques et magnifiques planches de format grand éléphant. L'article sur le dindon sauvage donne des détails si piquants sur les mœurs de cette souche de nos dindons domestiques que nous le reproduisons dans son entier avec une vive satisfaction.

Ainsi s'exprime M. Audubon: « La taille et la beauté du dindon sauvage, dit-il, sa réputation comme objet de nourriture, et l'intérêt qui s'attache à lui comme étant l'origine de la race domestique, aujourd'hui si abondamment répandue sur les deux continents, en font un des oiseaux les plus remarquables de ceux que nourrissent les États-Unis d'Amérique.

» Les parties sauvages des États de l'Ohio, du Kentucky, des Illinois et d'Indiana, immense étendue de pays qui occupe le nord-ouest de ces districts, sur le Mississipi et le Missouri, et les vastes régions que baignent ces deux fleuves depuis leur confluent jusqu'à la Louisiane, en y comprenant les parties boisées des Arkansas, du Tennessee et de l'Alabama, sont les lieux où l'on rencontre en plus grand nombre ce magnifique oiseau. Il est moins abondant dans la Géorgie et les Carolines, devient plus rare encore dans la Virginie et la Pensylvanie, et ne se voit aujourd'hui qu'à de longs intervalles à l'est de ces derniers États. Dans le cours de mes recherches à travers l'île Longue, l'État de New-York et les pays autour des lacs, je n'en ai pas rencontré un seul individu, quoiqu'on m'ait rapporté qu'il s'en trouvoit quelques uns. Il en existe également tout le long de la chaîne des monts Alléghany, où ils sont devenus tellement craintifs, qu'on ne peut les approcher qu'avec une extrême difficulté. Je décrirai les mœurs de cet oiseau telles qu'on les observe dans les pays où il est le plus abondant.

» Le dindon n'est qu'à demi-voyageur, et ne vit également en troupe qu'à demi; et d'abord, lorsque les arbres d'une partie du pays sont beaucoup plus riches en graines de toute espèce que ceux d'une autre partie, il est bien vrai que les dindons y sont entraînés par degrés, et que, rencontrant une nourriture plus abondante à mesure qu'ils s'approchent de la région où les fruits sont en effet plus abondants, une troupe succède à une autre, jusqu'à ce que la race entière ait couvert le nouveau district de ses nombreux essaims. Mais ces émigrations n'ont rien de régulier; elles embrassent une vaste étendue de pays, et il peut être utile de faire connaître la manière dont elles ont lieu.

» Vers le commencement d'octobre, lorsqu'à peine quelques graines et quelques fruits se sont encore détachés des arbres, ces oiseaux se rassemblent en

troupes, et s'enfoncent peu à peu vers les riches contrées de l'Ohio et du Mississipi. Les mâles, réunis en nombre variable, depuis dix jusqu'à cent individus, se mettent à la recherche de la nourriture, à part des femelles; celles-ci marchent de leur côté, soit isolément, chacune avec sa couvée de petits, qui ont alors acquis les deux tiers de leur taille, soit en troupes de soixante-dix ou quatre-vingts individus; toutes sont attentives à éviter les vieux mâles, qui attaquent leurs petits, et souvent les tuent par des coups répétés sur la tête. Jeunes et vieux cependant suivent la même direction, et toujours à pied à moins que leur marche ne soit interrompue par une rivière, ou que les chiens de quelque chasseur ne les obligent à prendre leur vol. Lorsqu'ils arrivent au bord d'une rivière, ils se rassemblent sur les éminences les plus élevées, et ils y demeurent un jour entier, quelquefois deux, comme s'ils avoient à délibérer. Pendant ce temps on entend les mâles crier, faire beaucoup de bruit; on les voit marcher en se rengorgeant, comme s'ils vouloient élever leur courage à la hauteur de la circonstance où ils se trouvent. Les femelles et les jeunes imitent aussi quelquefois la démarche solennelle des mâles: ils épanouissent leur queue, courent autour les uns des autres, en gloussant fortement, et faisant des sauts extravagants. Enfin lorsque le temps est calme, et que tout aux environs paroît tranquille, la troupe gagne le sommet des arbres les plus élevés, et de là, au signal que donne l'un des guides, par un seul gloussement, tous ensemble prennent leur vol pour le rivage opposé. Les individus adultes et vigoureux traversent facilement quand la rivière auroit un mille de largeur; mais les jeunes et ceux qui sont moins forts, tombent fréquemment dans l'eau. Cependant ils ne s'y noient pas, comme on pourroit le croire; ils rapprochent leurs ailes du corps; leur queue épanouie sert à les soutenir; ils étendent le cou, et poussant de leurs jambes avec énergie, ils se dirigent rapidement vers le rivage. Quand ils s'en approchent, et que le bord trop escarpé ne leur permet pas d'aborder, ils s'arrêtent quelques moments, descendent le courant jusqu'à ce qu'ils aient atteint un point accessible, et par un effort violent réussissent en général à sortir de l'eau. Un fait remarquable, c'est qu'aussitôt après avoir ainsi traversé une grande masse d'eau, ils courent dans tous les sens durant quelques instants, comme s'ils étoient hors d'eux-mêmes. Dans cet état, ils deviennent facilement la proie des chasseurs.

» Quand les dindons arrivent dans des lieux où les graines sont abondantes, ils se séparent en troupes plus petites, où des individus de tout âge et les deux sexes sont confondus, et ils dévorent tout ce qu'ils ont devant eux. Cela a lieu vers le milieu de

novembre, et après ces longs voyages, ces animaux deviennent quelquefois si familiers, qu'on les voit s'approcher des fermes, se mêler aux oiseaux de basse-cour, et chercher même leur nourriture que dans les étables et dans les greniers à grains. C'est en parcourant ainsi les forêts, et en se nourrissant surtout des fruits des arbres qu'ils passent l'automne et une partie de l'hiver.

» Dès le milieu de février, ils commencent à ressentir les besoins de la reproduction. Les femelles se séparent et s'envolent loin des mâles, qui les poursuivent avec persévérance. Les deux sexes se perchent à part, mais à peu de distance l'un de l'autre. Quand la femelle fait entendre un cri d'appel, tous les mâles lui répondent par des sons répétés avec rapidité. Si le cri de la femelle est venu de terre, les mâles s'y élancent aussitôt; puis à peine l'ont-ils touchée qu'on les voit épanouir et redresser leur queue, porter la tête en arrière jusque sur leurs épaules, abaisser leurs ailes avec une secousse convulsive, et marchant avec une gravité solennelle, repoussant l'air de leur poitrine par des secousses rapides, ils s'arrêtent d'espace en espace pour écouter et pour regarder; et ils continuent ces mouvements, soit qu'ils aient ou non aperçu la femelle. Dans ces moments il arrive souvent que les mâles se rencontrent, et alors ils se livrent des combats acharnés, qui se terminent par des blessures, souvent même par la mort des plus foibles, qui succombent sous les coups multipliés que les vainqueurs leur portent à la tête.

» J'ai plusieurs fois assisté au spectacle de deux mâles, qui, tantôt avançant et tantôt reculant suivant qu'ils avoient repris ou perdu l'avantage, les ailes tombantes, la queue à demi relevée, les plumes en désordre, et la tête sanglante, se livroient à une lutte des plus violentes. Si au milieu du combat l'un des deux, pour respirer, cède et lâche prise, il est perdu; car l'autre le poursuivant avec énergie, le frappe violemment des ongles et de l'aile, et retombe en peu de minutes à le renverser à terre. Quand l'un des combattants est mort, le vainqueur le bat aux pieds; mais, chose étrange, non pas avec l'expression de la haine, mais comme s'il éprouvoit un sentiment d'amour.

» Lorsque la femelle a été découverte par le mâle qu'il s'en approche, et que celle-ci est âgée de peu d'un an, on le voit aussitôt glousser et se rengorgeant elle tourne autour de lui, tandis qu'il continue ses mouvements, et tout d'un coup ouvre ses ailes, précipite au devant de lui, et comme si elle vouloit mettre un terme à ses retards, se laisse tomber et reçoit ses tardives caresses. Si le mâle rencontre une jeune femelle, sa manière d'agir n'est plus la même. Il se rengorge avec moins de pompe et plus de vigueur; il met plus de rapidité dans ses mouve-

quelquefois il s'élève
la manière de qu
retombe à terre
ore en laissant tr
illes; il se rapproch
herche par le renf
aintes qu'elle seu
elle y consent, il la
» Quand un mâle
je suppose qu'
mêmes rapports pen
male ne demeure pa
sule femelle. car j'a
eurs, lorsqu'il lui é
ru où elles se rasse
attachent à leur co
in de lui, souvent
elles commencent
ors, afin de soustra
seroit, afin de pro
ce moment aussi
soigneux d'eux-m
us de combats, pl
ents; leur indiffé
re toutes les avan
se et avec force; el
ent vouloir, par leur
nimer leur ardeur e
» Les coqs d'Inde,
engorgent quelquefo
rqué que le plus
ressent leur queue
tion saccadée, ce
marquable chez eux
eue et le reste de l
res, ou par le cla
uvements par inter
dant des heures ent
a même quelquefois
teindre son terme.
tout-à-fait arrivée,
sent de glousser, e
rit, s'affaîsse; ils s
pourroit croire que
ent éloignés du voi
rencontrés à côté de
parties retirées et le
assent quelquefois
mée de quelques p
ils courent avec
es. J'ai souvent su
es avant de réuss
oit.
Ce n'étoit pas dans
tréprenois une pou

quelquefois il s'élève en volant autour de la femelle, à la manière de quelques pigeons, et au moment où il retombe à terre, il se met à courir de toute sa force en laissant traîner à terre et sa queue et ses ailes; il se rapproche ensuite de la timide femelle, cherche par le renflement de sa voix à adoucir les palpitations qu'elle semble éprouver, et lorsqu'enfin elle y consent, il la couvre de ses caresses.

» Quand un mâle et une femelle se sont ainsi réunis, je suppose qu'ils continuent à être dans les mêmes rapports pendant toute la saison, quoique le mâle ne demeure pas exclusivement attaché à une seule femelle. car j'ai vu un dindon en couvrir plusieurs, lorsqu'il lui étoit arrivé de pénétrer dans un lieu où elles se rassembloient : dès lors les dindes attachent à leur coq favori; elles se perchent non loin de lui, souvent sur le même arbre, jusqu'à ce qu'elles commencent à pondre : elles se séparent alors, afin de soustraire leurs œufs au mâle, qui les défendrait, afin de prolonger ses plaisirs amoureux. À ce moment aussi les mâles deviennent lents et peu soigneux d'eux-mêmes, si l'on peut ainsi dire; ils sont plus de ces fréquents gloussements et de combats, plus de ces fréquents gloussements; leur indifférence oblige leurs femelles à faire toutes les avances; elles les appellent sans cesse et avec force; elles accourent vers eux, et semblent vouloir, par leurs caresses et par leurs efforts, adoucir leur ardeur exultante.

» Les coqs d'Inde, quand ils sont perchés, se gonflent quelquefois et gloussent; mais j'ai remarqué que le plus souvent ils épanouissent et dressent leur queue, font entendre ce bruit d'exaltation saccadée, cette secousse respiratoire, si remarquable chez eux, et abaissent aussitôt leur queue et le reste de leurs plumes. Dans les nuits obscures, ou par le clair de lune, ils répètent ces mouvements par intervalles de quelques minutes, pendant des heures entières, sans changer de place, et même quelquefois se redresser sur leurs jambes, surtout quand la saison des amours est prête à atteindre son terme. Lorsque la fin de cette saison tout-à-fait arrivée, ils sont alors fort amaigris, cessent de glousser, et leur appendice pectoral se flétrit, s'affaisse; ils s'éloignent des femelles, et on pourroit croire quelquefois qu'ils se sont entièrement éloignés du voisinage. A cette époque je les rencontre à côté de quelque vieux tronc, dans les parties retirées et les plus épaisses des bois; ils se rapprochent quelquefois alors approcher jusqu'à la distance de quelques pieds, hors d'état de voler, et ils courent avec rapidité et à de grandes distances. J'ai souvent suivi mon chien pendant des heures avant de réussir à forcer l'individu qu'il cherchoit.

Ce n'étoit pas dans le but de tuer l'oiseau que j'entreprenois une poursuite semblable, car il est

alors couvert de vermine, et mauvais à manger, mais dans le simple but de connoître ses mœurs. Ils paroissent à cette époque chercher ainsi la retraite pour reprendre des forces avec de l'embonpoint, en se nourrissant peut-être de quelques espèces de plantes particulières, et en faisant moins d'exercice. Quand leur état s'est amélioré, ces oiseaux se rassemblent de nouveau, et recommencent leurs courses. Revenons maintenant aux femelles.

» Vers le milieu d'avril, si la saison est sèche, les poules commencent à chercher une place pour y déposer leurs œufs. Cette place doit être autant que possible hors de la vue de la corneille; car cet oiseau épie souvent le moment où la poule d'Inde a quitté son nid, pour en ôter et en manger les œufs. Le nid, formé de quelques feuilles sèches, est placé à terre, dans une excavation creusée à côté de quelque tronc d'arbre, ou au milieu des feuilles de quelques branches tombées et desséchées, ou sous quelque bouquet de sumac ou de ronces, mais toujours dans un endroit sec. Les œufs, d'un blanc de crème, semés de points rouges, sont quelquefois au nombre de vingt, mais le plus communément au nombre de dix à quinze.

» Au moment de déposer ses œufs, la femelle gagne son nid avec une extrême précaution; il est rare qu'elle y arrive deux fois par le même chemin; et quand elle doit le quitter, elle le recouvre de feuilles avec un tel soin, qu'il est fort difficile à celui qui aperçoit l'oiseau de savoir où est son nid. Il est même certain qu'on ne trouve guère de nid de poule d'Inde que lorsque la femelle l'a quitté précipitamment, ou qu'un lynx, un renard ou une corneille en ont mangé les œufs et répandu leurs coquilles aux alentours.

» Il arrive assez fréquemment que les poules d'Inde préfèrent les îles pour y déposer leurs œufs et y élever leurs petits, sans doute parce que ce sont des lieux moins fréquentés par les chasseurs, et que les grandes masses de bois flotté qui s'accumulent à leur extrémité leur offrent un asile plus sûr dans les moments de danger. Quand j'ai rencontré ces oiseaux dans des endroits de cette nature, j'ai toujours remarqué qu'il suffisoit d'un coup de fusil pour qu'ils se missent tous à courir vers l'amas de bois flotté, et à y chercher retraite. J'ai souvent escaladé ces grandes masses qui ont jusqu'à dix et vingt pieds d'élevation, pour y chercher le gibier que je savois y être caché.

» Si un ennemi passe à la vue de la femelle, quand elle est occupée à pondre ou à couvrir, elle ne bouge pas, à moins qu'elle ne s'aperçoive qu'elle est découverte; elle se tapit au contraire jusqu'à ce que le danger soit éloigné. Souvent j'ai pu approcher jusqu'à cinq ou six pas d'un nid dont je connoissois d'avance la position, en ayant soin de prendre un

air d'inattention, en sifflant ou me parlant à moi-même; la femelle alors demeurait tranquille; mais si je marchais avec précaution et en la regardant, elle ne me laissoit jamais arriver à plus de vingt pas sans se sauver, la queue ouverte d'un côté, et jusqu'à une distance de vingt ou trente yards; là, prenant une démarche fière et imposante, elle se mettoit à marcher d'un pas résolu, poussant un gloussement de moment en moment. Il est rare qu'elles abandonnent leur nid quand il a été découvert par l'homme; mais je crois qu'elles n'y retournent jamais, lorsqu'un serpent ou quelque autre animal en a détruit les œufs. Si en retournant à ses œufs elle ne les retrouve plus, ou n'en retrouve que les débris, elle appelle bientôt un mâle; mais en général elle n'élève qu'une couvée par saison. On voit aussi quelquefois plusieurs poules s'associer, sans doute pour leur sûreté mutuelle, déposer leurs œufs dans le même nid, et élever leurs couvées réunies. J'en ai une fois trouvé trois qui couvoient quarante-deux œufs. Dans ces cas-là, le nid commun est toujours gardé par l'une des femelles, de sorte que ni la corneille ni le corbeau n'osent en approcher.

» La mère n'abandonne point ses œufs, dans quelque circonstance que ce soit, lorsqu'ils sont près d'éclore. Sa persévérance va même jusqu'à souffrir qu'on élève autour des palissades, et qu'on l'emprisonne. J'ai été une fois témoin de la naissance d'une couvée de dindons, avec une expression d'inquiétude, glousser d'une manière qui est particulière à la femelle dans ces occasions, écarter ensuite avec soin les fragments des coquilles, quand les petits furent sortis des œufs, caresser de son bec les petits qui, déjà debout et chancelants, faisoient efforts pour sortir du nid. Voilà le spectacle dont j'ai été témoin, et, renonçant à mon projet, j'ai laissé la mère et ses petits à des soins meilleurs que n'auroient pu être les miens, aux soins de notre créateur commun. Je les vis tous sortir de leur coquille, et peu de moments après, aller, venir, s'agiter et se pousser l'un l'autre pour satisfaire à leurs besoins avec un étonnant et merveilleux instinct.

» Avant d'abandonner son nid avec sa couvée, la mère se secoue d'une manière violente, nettoie et remplace les plumes le long de son ventre, et prend un aspect tout nouveau. Elle tourne les yeux dans tous les sens, étend son cou pour s'assurer qu'elle n'a à craindre ni faucon, ni ennemis d'aucune espèce, se hasarde à faire quelques pas, ouvre un peu ses ailes en marchant, et glousse doucement pour

garantir et conserver auprès d'elle son innocente famille. Ses petits marchent lentement, et comme ils éclosent en général vers la fin du jour, ils retournent ordinairement à leur nid pour y passer la première nuit; ensuite ils se retirent à quelque distance, se tenant toujours sur les parties élevées des collines du terrain. La mère redoute la pluie pour ses petits, car rien n'est plus dangereux pour eux dans un âge aussi tendre, et lorsqu'ils ne sont encore couverts que d'un léger duvet. Dans les saisons trop pluvieuses, les dindons sont peu communs, et lorsque les petits ont été fortement mouillés, il est rare qu'ils se rétablissent. Pour prévenir les dangereux effets d'une atmosphère pluvieuse, la mère, avec une sollicitude et une prévoyance admirable, arrache les bourgeons des plantes aromatiques, et les donne à ses petits.

» Au bout d'une quinzaine, les jeunes oiseaux étoient jusque là demeurés à terre, prennent le vol, et la nuit gagnent quelque grande branche élevée, où ils se placent sous les ailes de leur mère en se divisant pour cela en deux troupes presque égales. Plus tard ils quittent l'intérieur des bois pendant le jour, et s'approchent de leurs parents pour y chercher des fraises et ensuite des mûres et des sauterelles, et ils trouvent ainsi à la fois une nourriture abondante, et l'heureuse influence des rayons du soleil. Ils se roulent dans des fourmis abandonnées, pour nettoyer leurs plumes naissantes, et se débarrassent de ces parasites, qui ne peuvent supporter l'odeur de la terre imprégnée d'acide formique qui a servi de demeure aux fourmis.

» Cependant les jeunes dindons se développent rapidement, et au mois d'août ils sont en état de préserver des attaques imprévues des loups, des chiens, des lynx et même des congouards. Ils y résistent en s'enlevant rapidement de terre avec l'aide de leurs jambes vigoureuses, et en se réfugiant dans les branches élevées des petits arbres. C'est à cette époque que paroissent chez les jeunes mâles la touffe de la poitrine, qu'ils commencent à glousser et à se pavaner, et que les jeunes femelles commencent à sauter de la manière que j'ai déjà décrite.

» A cette époque aussi les vieux mâles se sont rassemblés, et il est probable que toute la race se retire vers la rivière Wabash, vers celle du lac Érié.

» Parmi les nombreux ennemis du dindon sauvage, les plus formidables après l'homme sont le lynx canadien, la chouette blanche et la chouette de Virginie. Le lynx suce les œufs, et s'emparaient beaucoup d'adresse des individus jeunes ou très

s'y prend de la
troupe
distance, pour
prise; puis il fait
l'avance sur la terre
que les oiseaux s
nd sur l'un d'eux
re reposais dans les
abash, j'observai
rêchés sur un tronç
livroient un comba
ments depuis que
n des deux prit so
re, et je vis l'autre
un lynx. Quand ce
aux grandes espèces
haut, ils réussis
un procédé assez
ns ont l'habitude d
anches dépouillées
argus par leurs cr
prochent en silenç
prendre. Il est rar
à n'être pas déco
issement poussé
de la troupe du vo
tant se redressent
les mouvements d
si la victime, se
t, et réussiroit sa
don au même insta
ue, et ne renverso
bissent; de cette fa
incliné, le long d
on, qui aussitôt aj
e, et parvient ains
quelques unes des
Il ne paroît pas que
ment attaché à une
il semble préférer
wintergrape, et
eux se rencontrent
mangent des pla
des baies et tout
vé dans l'estomac
des petits crapa
ension.
Les dindons sont d
s, et à peine ont-
ceblanche, soit d
ctif les porte à
ire de progression
ent ils ouvrent et
après l'autre, pu
s en étoit trop
usoient, on les v

s'y prend de la manière suivante. Lorsqu'il a découvert une troupe de dindons, il les suit à quelque distance, pour s'assurer de la direction qu'ils ont prise; puis il fait un détour avec rapidité, prend l'avance sur la troupe, se place en embuscade, et lorsque les oiseaux sont proches, il s'élançe d'un seul bond sur l'un d'eux et s'en empare. Un jour que je me reposais dans les bois, sur les bords de la rivière Tabash, j'observai deux grands coqs d'Inde qui, perchés sur un tronc d'arbre plongé dans la rivière, livraient un combat violent. J'étudiais leurs mouvements depuis quelques instants, quand soudain l'un des deux prit son vol de l'autre côté de la rivière, et je vis l'autre se débattant sous les ongles du lynx. Quand ces oiseaux sont attaqués par les plus grandes espèces de chouettes dont j'ai parlé plus haut, ils réussissent souvent à leur échapper par un procédé assez remarquable. Comme les dindons ont l'habitude de percher en troupes sur les branches dépouillées des arbres, ils sont facilement surpris par leurs ennemis les chouettes, qui s'en approchent en silence pour les reconnaître et les prendre. Il est rare cependant qu'elles réussissent à n'être pas découvertes, et alors un simple assésment poussé par l'un des dindons avertit de la troupe du voisinage d'un ennemi. Tous à l'instant se redressent sur leurs jambes, et surveillent les mouvements de l'oiseau de proie qui, ayant saisi la victime, se précipite sur elle comme un éclair, et réussiroit sans doute à l'emporter, si le dindon au même instant ne baïssoit rapidement la tête, et ne renversoit sa tête sur son dos en l'épaississant; de cette façon l'agresseur rencontre un obstacle incliné, le long duquel il glisse sans saisir le dindon, qui aussitôt après le choc se laisse tomber à terre, et parvient ainsi à échapper au danger, au prix de quelques plumes des ses plumes.

Il ne paroît pas que le dindon sauvage soit exclusivement attaché à une espèce de nourriture; cependant il semble préférer à toute autre le *pecannut* ou *scintergrape*, et là où ces fruits abondent, ces oiseaux se rencontrent aussi en plus grand nombre. Ils mangent des plantes de diverses espèces, du genre des baies et toutes sortes de fruits; j'ai même observé dans l'estomac de quelques uns des escarabots, des petits crapauds et des lézards de petite dimension.

Les dindons sont aujourd'hui extrêmement sautes, et à peine ont-ils aperçu un homme, soit de couleur blanche, soit de la rouge, qu'un mouvement instinctif les porte à s'en éloigner. Leur mode ordinaire de progression est le marcher; dans ce mouvement ils ouvrent et déploient leur aile à demi et se penchent après l'autre, puis ils la reploient comme si le vent en étoit trop grand. Souvent, comme s'ils avoient peur, on les voit courir quelques pas, ouvrir

leurs ailes, se battre les flancs à la manière de la poule commune, faire deux ou trois sauts en l'air, et se secouer fortement. Lorsqu'ils cherchent leur nourriture parmi les feuilles mortes ou dans la terre, ils tiennent la tête haute et regardent de tous côtés; mais dès que les jambes et les pieds ont fini leur travail, on voit les dindons saisir instantanément leur nourriture d'un coup de bec, ce qui me fait supposer que souvent ils la reconnaissent en grattant, et par le seul sentiment du toucher. Cette habitude de gratter et d'écarter les feuilles mortes dans les bois est fatale à leur sûreté; car les endroits qu'ils dénudent de la sorte, ayant environ deux pieds d'étendue, se voient à quelque distance, et indiquent, quand ils sont frais encore, que les oiseaux sont dans le voisinage. Durant les mois d'été, ils s'arrêtent sur les chemins et dans les terres labourées afin de pouvoir se rouler dans la poussière, et se débarrasser ainsi des insectes parasites qui les rongent à cette époque, et éviter aussi les attaques des moustiques, dont les piqûres les incommodent beaucoup.

» Lorsqu'après une neige abondante il gèle assez fortement pour former une croûte solide à la surface, les dindons restent perchés pendant trois ou quatre jours, quelquefois même plus long-temps, ce qui prouve chez eux une grande faculté d'abstinence. Cependant s'ils se trouvent dans le voisinage des fermes, ils pénètrent jusque dans les étables pour y chercher de la nourriture. Quand la neige fond en tombant, ils parcourent des espaces considérables, et c'est en vain qu'alors on tenteroit de les suivre, aucun chasseur, quel qu'il soit, ne parviendroit à les atteindre. Ils ont alors une manière de courir en se balançant qui, toute pesante qu'elle paroisse, leur permet de surpasser en vitesse tous les autres animaux. Souvent, monté sur un bon cheval, je me suis vu obligé de renoncer à l'idée de les forcer, après les avoir suivis pendant plusieurs heures. Au reste, ce n'est pas seulement chez le dindon sauvage que s'observe cette habitude de courir continuellement dans les temps pluvieux ou d'extrême humidité; elle paroît être commune à la plupart des gallinacés. En Amérique, les différentes espèces de tétars manifestent la même tendance.

» Au printemps, quand les mâles, à la suite de la saison des amours, sont fort amaigris, il arrive quelquefois qu'ils peuvent en plaine être dépassés et forcés par un bon chien courant; dans ce cas ils s'accroupissent et se laissent prendre soit par le chien, soit par le chasseur, s'il a pu suivre sur un bon cheval. J'ai entendu citer des cas semblables, mais je n'ai jamais été assez heureux pour en rencontrer moi-même.

» Les bons chiens sentent les dindons, réunis en grandes troupes, à des distances considérables, peut-

être même à un demi-mille. Quand le chien est bien dressé à cette espèce de chasse, il marche avec rapidité et en silence. Jusqu'au moment où il aperçoit les oiseaux : puis il aboie aussitôt, et s'élançant autant que possible jusqu'au centre de la troupe, il oblige tous ceux qui la composent de s'envoler dans différentes directions, ce qui est d'un grand avantage pour les chasseurs ; car si les dindons prenoient tous le même chemin, ils cesseroient bientôt de rester perchés, et se remettroient à courir, tandis que lorsqu'ils ont été ainsi séparés, et que le temps est calme, celui qui a l'habitude de cette espèce de chasse trouve ces oiseaux avec facilité et peut les tirer à son aise.

» Quand les dindons s'abattent sur un arbre il est quelquefois très difficile de les apercevoir à cause de leur parfaite immobilité. Lorsqu'on en a découvert un, on peut s'en approcher sans beaucoup de précaution, pourvu qu'il ait les jambes pliées ; s'il est debout, on a besoin de se conduire plus prudemment, car pour peu qu'il vous aperçoive il s'envole à l'instant, et à des distances assez grandes parfois pour rendre vaine toute tentative de poursuite.

» Quand un dindon a été blessé à l'aile il tombe rapidement à terre dans une direction oblique, et aussitôt, sans perdre de temps à se rouler et à s'agiter comme le font d'autres oiseaux quand ils sont blessés, il s'enfuit avec une telle vitesse, qu'à moins d'être pourvu d'un excellent chien on peut dire adieu à sa proie. Je me rappelle en avoir suivi un, blessé de cette manière, pendant plus d'un mille, depuis l'arbre où il étoit perché ; mon chien l'avoit suivi à cette distance à travers l'un de ces bouquets épais de roseaux dont sont couvertes en beaucoup d'endroits les riches alluvions des bords de nos rivières de l'Ouest. On tue aisément les dindons quand on les atteint à la tête, au cou, ou à la partie supérieure de la poitrine ; mais si on ne les touche que dans les parties postérieures, ils s'envolent alors assez loin pour être perdus pour le chasseur. En hiver beaucoup de personnes les chassent au clair de la lune, sur les arbres où ils sont perchés. On en détruit aussi une grande quantité d'une manière qui prouve peu de mérite, c'est-à-dire en automne, lorsqu'ils font effort pour traverser les rivières, ou immédiatement au moment où ils touchent le rivage.

» Puisque j'en suis à la chasse des dindons, je veux rapporter le fait suivant, qui m'est arrivé à moi-même. Un soir de l'automne dernier, au temps où les mâles sont rassemblés et où les femelles se rassemblent aussi, mais à part, j'étois à la recherche du gibier, quand j'entendis le gloussement d'une femelle que je découvris bientôt perchée sur une haie. Je m'avançois lentement et avec précaution, quand j'entendis, d'un autre côté, le glapisement de quelques mâles. Je m'arrêtai pour bien m'assurer

de la direction de ce bruit, et quand je l'eus découvert, je courus me cacher derrière le large tronc d'un arbre renversé, mon fusil armé, attendant avec impatience ce que le hasard pourroit m'offrir. Les coqs d'Inde continuèrent de glapir en répondant à la femelle, qui n'avoit pas quitté sa haie. En regardant au-dessus du tronc, je vis environ vingt beaux coqs d'Inde qui marchaient avec précaution droit vers le lieu où j'étois caché. Ils arrivèrent très près que je pouvois distinguer la lumière brillante dans leurs yeux. Je lâchai la détente de mon fusil et en atteignis trois ; mais les autres, au lieu de s'envoler, se mirent à marcher gravement autour de leurs compagnons morts, de sorte que si je n'avois pas reculé devant un meurtre inutile, j'aurois pu abattre encore quelques uns. Je me montrai, et me penchant vers l'endroit où étoient tombés les oiseaux, j'en écartai le reste de la troupe.

» Je crois aussi qu'il pourra y avoir quelque intérêt dans le récit suivant que je vais rapporter. Un jour je le tiens de la bouche d'un respectable fermier, qui avoit beaucoup de dindons dans son voisinage. Ces ceux-ci s'abattant dans ses champs, à l'époque où le grain commençoit à sortir de terre, en détruisoient d'énormes quantités. Il se résolut à en faire vengeance, et pour cela creusa dans une situation choisie une longue tranchée dans laquelle il semoit du blé en abondance ; puis il chargea fort haut une canardière placée de manière à pouvoir facilement, au moyen d'un cordon et sans se laisser voir des oiseaux, lâcher la détente. Les dindons furent bientôt découverts et dévoré le blé dans la tranchée sans pour cela cesser leurs ravages dans les champs. Le fermier continua de remplir la tranchée, jour, la voyant presque noire par le nombre de dindons, ils siffla fortement, et à l'instant où les dindons attentifs à ce bruit, levoient la tête, il lâcha la détente. Une terrible explosion s'ensuivit, et les dindons fuir dans toutes les directions au milieu d'un extrême désordre. On trouva dans la tranchée neuf individus, et le reste de la troupe renoua cette année du moins, à aller manger le blé du fermier.

» Au printemps on fait venir les dindons en volant d'une certaine façon à travers l'un des anneaux de la seconde articulation de l'aile de cet oiseau : on leur fait ainsi un son qui ressemble à la voix de la femelle ; on l'entendant, le mâle s'approche, et se tire. Mais cet exercice demande une grande attention, car les dindons tardent peu à reconnaître leurs contrefaits, et sont peureux, lorsqu'ils sont demi-civilisés, de beaucoup de circonstances. On ne peut adresser. J'en ai souvent vu répondre à une pièce de cri sans bouger d'un pas, et déconcerté le chasseur qui n'osoit sortir du lieu qui le cachoit de peur que l'oiseau venant à le découvrir,

en défaut tous ses
raison on en tue le
qu'ils répondent p
ruit qui imite le
» Mais le moyen
dindons sauvag
ège. On les place
marqué que ces
cher, et on les t
coupe de jeunes
ances de diamètre
la longueur de d
ux de ces pièces
taillée de dix ou
res sur les extré
ngle droit, et on
ces de bois l'une
l'on ait atteint
viron. On recouv
nabliables, espacés
les charge d'un o
ar donner au tout
use sous un des et
t pouces de profo
s'ouvre dans la
en dehors à que
ndre graduelleme
ans de la cage et
us de la tranchée
manière à former
eur. Le piège éta
se au milieu une
ni dans la tranchée
space en espace q
ndue d'un mille.
l'on visite le piège
ouvert. Quelquefoi
ce cas leurs extré
posés de la cage et
Aussitôt qu'un di
n, il en avertit s
accourent bientôt
et là répandues,
chée dans laquelle
sent l'un l'autre à
pont. De la sorte
de gelée, toute l
le plus souvent
car le moindre
arbre suffit pour
dans le piège, op
et essayent de tro
supérieure ou les
pressent sur le pont
eux un seul instan
le passage qui leur

en défaut tous ses efforts pour l'atteindre. Dans cette saison on en tue beaucoup quand ils sont perchés et qu'ils répondent par un gloussement prolongé à un bruit qui imite le cri de la chouette.

Mais le moyen le plus ordinaire de se procurer ces dindons sauvages est l'emploi d'une espèce de piège. On les place dans la partie des bois où l'on a remarqué que ces animaux avoient l'habitude de creuser, et on les construit de la manière suivante : on coupe de jeunes arbres qui ont quatre ou cinq pouces de diamètre, et on les partage en morceaux de la longueur de douze ou quatorze pieds. On place ces morceaux de bois parallèlement et à une distance de dix ou douze pieds ; on en place deux rangs sur les extrémités des deux premières et à égale distance, et on place ainsi successivement des rangs de bois l'une au-dessus de l'autre jusqu'à ce que l'on ait atteint une élévation de quatre pieds environ. On recouvre alors la cage de morceaux de bois semblables, espacés d'à peu près quatre pouces, et on les charge d'un ou deux troncs d'arbres pesants pour donner au tout plus de solidité. Cela fait, on creuse sous un des côtés une tranchée d'environ dix-huit pouces de profondeur et autant de largeur, et on s'ouvre dans la cage obliquement ; on la continue en dehors à quelque distance de manière à atteindre graduellement le niveau du terrain. En l'entrée de la cage et le long de sa paroi, on place au-dessus de la tranchée quelques morceaux de bois de manière à former une sorte de pont d'un pied de hauteur. Le piège étant ainsi achevé, le propriétaire va au milieu une provision de maïs ; il en sème également dans la tranchée, et en se retirant en répandant dans l'espace quelques grains, souvent dans l'espace d'un mille. Cela se renouvelle chaque fois que l'on visite le piège, après que les dindons l'ont découvert. Quelquefois on creuse deux tranchées, et dans ce cas leurs extrémités s'ouvrent aux deux côtés de la cage et toutes deux sont garnies de maïs. Aussitôt qu'un dindon a découvert la traînée de maïs, il en avertit sa troupe par un gloussement ; ils accourent bientôt, et en cherchant les graines de maïs se répandent, sont bientôt conduits vers la tranchée dans laquelle ils s'engagent, et où ils se précipitent l'un l'autre à travers le passage au-dessus du pont. De la sorte, il arrive quelquefois qu'en l'espace de quelques heures, toute la troupe pénétre dans la cage ; le plus souvent on n'y en trouve que six ou sept, car le moindre bruit, le simple craquement d'un arbre suffit pour les alarmer. Ceux qui ont pénétré dans le piège, après s'être repus, redressent la tête et essayent de trouver un passage à travers la cage supérieure ou les côtés de la cage ; ils passent sur le pont, mais jamais ils ne baissent la tête ; ils restent un seul instant, ni n'essayent de s'échapper par le passage qui leur a donné entrée. Ils demeurent

ainsi prisonniers jusqu'au moment où le propriétaire du piège arrive, ferme la tranchée et s'en empare. J'ai entendu rapporter qu'on avoit pris ainsi dix-huit dindons en une seule fois. J'ai eu moi-même beaucoup de ces pièges, mais je n'y ai jamais trouvé plus de sept individus à la fois. Un hiver, je tins compte du produit d'une cage que je visitois chaque jour, et je trouvai que dans l'espace d'environ deux mois, j'en avois pris soixante-seize. Quand ces oiseaux sont abondants, les propriétaires des cages, rassasiés de leur chair, négligent quelquefois de les visiter durant plusieurs jours, quelquefois même pendant des semaines. Alors les pauvres prisonniers périssent de faim ; car, quelque étrange que cela puisse paroître, il est très rare qu'ils retrouvent leur liberté en descendant dans la tranchée et en revenant sur leurs pas. J'ai dans plus d'une occasion trouvé quatre ou cinq ou même dix individus morts dans une de ces cages par suite de négligence. Quand les renards ou les lynx sont nombreux, il leur arrive quelquefois de s'emparer de la proie avant que le propriétaire de la cage soit arrivé. Un matin j'eus le plaisir de surprendre dans l'une de mes cages un beau renard noir, qui se tapit en me voyant, croyant que je passois dans une autre direction.

Les dindons sauvages se rapprochent souvent des domestiques et s'associent à eux, ou bien ils les attaquent et leur enlèvent la nourriture. Les mâles quelquefois font leur cour aux femelles domestiques, et sont en général fort bien accueillis par elles et par leur maître, qui connoissent parfaitement les avantages résultant pour eux de semblables réunions ; car ces produits croisés étant beaucoup plus vigoureux que ceux des individus domestiques, sont aussi plus facilement élevés.

Quand j'étois à Henderson, sur l'Ohio, j'avois parmi beaucoup d'oiseaux sauvages, un beau dindon mâle, que j'avois fait élever sous mes yeux dès sa plus tendre enfance, car je l'avois pris quand il n'avoit guère encore que deux ou trois jours d'existence. Il étoit devenu si familier qu'il suivoit ceux qui l'appeloient, et qu'il étoit le favori de tout le village. Cependant il ne perchoit jamais avec les poules d'Inde domestiques, et chaque soir il se retirait au sommet de la maison où il restoit jusqu'à la pointe du jour. A l'âge de deux ans il commença à voler vers la forêt où il passoit la plus grande partie du jour, pour revenir à son gîte à la nuit tombante. Il continua ce manège jusqu'au printemps suivant, où je le vis plusieurs fois voler depuis la maison jusqu'au sommet d'un grand cotonnier, sur le bord de l'Ohio ; et, après s'y être reposé quelques instants, il se dirigeoit vers le bord opposé, la rivière ayant là près d'un demi-mille de largeur, puis il revenoit le soir. Un matin, je le vis s'envoler de fort bonne heure vers les bois dans une toute autre

direction, sans d'ailleurs y faire aucune attention : cependant quelques jours s'écoulèrent et l'oiseau ne reparut pas. Un jour que j'allois chasser vers quelques lacs situés près de la rivière Verte, je vis, après avoir marché environ cinq milles, un beau coq d'Inde traverser le chemin que je suivois, et le suivre aussi lentement que moi. C'étoit le temps où les dindons sont le plus estimés pour la table, et j'ordonnai à mon chien de le chasser. L'animal s'élança avec ardeur, et comme il approchoit du dindon, je vis avec une extrême surprise que celui-ci s'en inquiétoit fort peu. Mon chien étoit sur le point de s'en saisir, quand je le vis s'arrêter tout d'un coup et tourner ses regards vers moi : je pressai le pas, et l'on peut juger de ma surprise quand je reconnus mon oiseau favori. Il avoit lui-même reconnu le chien et ne s'étoit pas envolé, tandis que la vue d'un chien étranger l'auroit déterminé à fuir au premier aspect. Un de mes amis survint, suivant les traces d'un cerf qu'il avoit blessé, et prenant sur le devant de sa selle mon oiseau, il le reconduisit chez moi. Le printemps suivant, il fut tué par accident, ayant été pris pour un oiseau sauvage. On me le renvoya quand on l'eut reconnu au ruban rouge que je lui avois mis au cou.

» A l'époque où je parcourus le Kentucky, il y a déjà plus d'un quart de siècle, les dindons étoient si abondants, que le prix au marché n'en étoit pas égal à celui d'une poule commune aujourd'hui. Je les ai vus offrir pour la plus modique somme, chaque individu pesant de dix à douze livres. Un dindon de première qualité, pesant de vingt-cinq à trente livres, étoit regardé comme bien vendu quand on en retiroit un quart de dollar.

» Le poids des poules d'Inde est en général d'environ neuf livres. Cependant j'ai tué des poules stériles, dans la saison des fraises, qui pesoient treize livres. Il y a plus de variété dans le volume et dans le poids des mâles. On peut évaluer à quinze ou dix-huit livres leur poids le plus ordinaire. J'en ai vu un au marché de Louisville qui pesoit trente-six livres. Son appendice pectoral avoit plus d'un pied de longueur.

» Quelques naturalistes de cabinet ont supposé que la poule d'Inde n'a pas d'appendice sur la poitrine, mais cela n'est point exact pour l'animal adulte. Chez les jeunes mâles, comme je l'ai dit, on observe à l'approche du premier hiver une petite protubérance dans la chair, tandis qu'on ne voit rien de semblable chez les jeunes poules du même âge. La seconde année, les mâles se distinguent par le bouquet de poils, qui a environ quatre pouces de longueur, tandis que dans les femelles qui ne sont pas stériles il est encore à peine visible. La troisième année, on peut dire que le mâle est adulte, quelque sans aucun doute sa taille et son poids continuent

de prendre, durant plusieurs années encore, l'accroissement. Les femelles, à quatre ans, dans toute leur beauté et ont un appendice pectoral long de quatre à cinq pouces, mais plus mince que chez le mâle. Chez les poules stériles il ne se développe que dans un âge fort avancé; aussi les chasseurs expérimentés les reconnoissent tout de suite dans une troupe et les tirent de préférence. On sans doute le grand nombre de jeunes femelles qu'on rencontre dépourvues de l'appendice thoracique qui aura fait naître l'idée qu'il n'existe pas chez le dindon femelle.

» Les longues plumes cotonneuses qui garnissent les cuisses et les parties inférieures et latérales du corps de cet oiseau servent souvent aux femmes de nos fermiers pour en faire des palatines; et ce n'est que par accident, quand il est fait avec soin, est aussi agréable.

LES MACARTNEYS (1),

OU LES HOUPPIFÈRES,

Ont été tour à tour classés avec les faisans ou les coqs, car ils ont des caractères communs avec les oiseaux de l'un et de l'autre genre. Leurs joues sont dénudées et tombantes; leur huppe est composée d'aigrettes au lieu d'une crête charnue; leurs plumes sont longues et grêles, armées d'un fort ergot sur le mâle; leur queue est ample, distique, et se dit recouverte de grandes couvertures analogues à celles des coqs; leurs ailes dépassent le pectoral et sont un peu aigües, les tarses sont courts et des narines ovales nues et placées sur le devant de la cire.

Le seul gallinacé qui appartienne à ce genre dans les îles de la Sonde, mais surtout dans les îles de Sumatra, où les Malais l'appellent *phasianus*. C'est le MACARTNEY IGNICOLORE (2) ou le *fire-backed pheasant*, de la relation de l'ambassadeur de la Chine de lord Macartney (3): « Cette belle espèce, dit M. Vieillot, qu'on rencontre dans l'île de Sumatra, présente dans la forme de son bec de rapports avec celui de l'impey, mais elle est essentiellement par la conformation de sa queue, qui, par son port et la position verticale de ses plumes, ressemble parfaitement à celle du coq; »

(1) *Macartneya*, Lesson, Ornith.; *gallus*, Vieillot; *phasianus*, Lath.

(2) *Phasianus ignitus*, Lath.; sir Raffles, Cat. Mus. Shaw, Nat. misc., pl. 321; *gallus macartneyi*, Temm. Gall., II, 275, et III, 663; *gallus ignitus*, Vieillot, pl. 207, et t. II, p. 29.

(3) *Fire-backed pheasant*, trad. franç., I, 1, p. 1.

elle n'a pas des barbillons. La huppe que l'on voit sur la crête, est composée de plumes qui se dressent à l'extrémité et sont disposées en forme de crête. Les plumes des côtés de la tête, et les plumes des joues, ont une forme particulière. Le sommet de la tête est garni de plumes brillantes et les plumes des parties inférieures et latérales du corps sont terminées en pointe. Les plumes sont larges, très-fines et les plumes métalliques des ailes sont dorées à leur extrémité. On trouve aussi un grand nombre de plumes intermédiaires qui se recourbent en forme de crête et sont étalées. Les plumes sont gris, les ongles sont courts et la longueur totale de l'oiseau est de quelques individus. Le bec est dur, et les plumes de la queue sont de quatre peucnes inégales. Le bec est composé de cette dernière partie et est long. Les plumes de la femelle, plus courtes que celles du mâle, sont de différentes couleurs. La queue est entière et est de la même couleur que le mâle, ni la riche couleur du mâle, ni la riche couleur de la femelle, à ce qu'affirme Vieillot, la femelle est de la même couleur que le mâle, mais les plumes transversales de la queue sont de différentes couleurs de blanc, et les plumes de la queue sont de différentes couleurs. Le jeune serin est de la même couleur que le mâle, mais il est plus petit et a des plumes de différentes couleurs.

LES COQS

élevés en domesticité, et de nombreux d'espèces, et les répétitions, mais pour présenter l'état de la nature, que la domesticité a modifiés, mais que la nature a conservés.

Gallus, Brisson et

elle n'a pas comme celui-ci une crête charnue des barbillons. »

La huppe que le mâle porte sur sa tête, au lieu crête, est composée d'un faisceau de plumes dont le tige est constamment droite, déliée, et garnie seulement à l'extrémité de barbes décomposées et disposées en formes d'éventail. Une membrane blanche et de couleur violette part des narines, couvrant les côtés de la tête, et se prolonge un peu au-dessus des joues, où elle finit en pointe du côté du dos. Le sommet de la tête, l'aigrette, le cou, le haut du dos, la poitrine et le ventre, sont d'un noir à reflets brillants et d'un bleu d'acier. Les plumes des ergots sont terminées par une teinte orangée très brillante. Les plumes du bas du dos et du croupion sont larges, très fournies, d'un orangé fort vif, et à reflets métalliques couleur de feu et violets. Les plumes des ailes sont noires, avec une large zone dorée à leur extrémité; celles de la queue présentent aussi un riche assemblage de couleurs. Les plumes intermédiaires sont roux clair ou blanches, et recourbent en demi-cercle; les autres sont noires et étagées. Le bec est jaune d'ocre; les pieds sont gris, les ongles et les éperons bruns. Cet oiseau a une longueur totale deux pieds.

Quelques individus ont plus de violet sur leur plumage, du bleu au sommet des plumes des flancs; quatre plumes intermédiaires de la queue entières de cette dernière couleur. Les ergots sont courts et longs.

La femelle, plus petite que le mâle, n'a point ses brillantes couleurs. Sa tête est privée de huppe, et sa queue entière est un mélange de brun et de noir. Elle n'a pas non plus les plumes blanches de la queue, ni la riche nuance de feu du dos. Les jeunes des deux sexes ont également leur coloration moins brillante, à ce qu'affirme sir Raffles. Suivant M. Temminck, la femelle est d'un brun foncé, avec des lignes transversales noires en dessus, et les plumes étagées de blanc, et la gorge de cette dernière couleur. Le jeune seroit d'un ferrugineux brillant, et le mâle de lignes grêles blanches, et la queue seroit lisse.

LES COQS ET LES POULES (1).

Élevés en domesticité, sont pour la plupart décrits de nombreux détails dans Buffon. Afin d'éviter les répétitions, nous nous bornerons dans cet article à présenter l'état des opinions admises sur ces espèces, que la domesticité a profondément modifiées, mais que la plupart des naturalistes rappor-

tent aujourd'hui à des types tranchés qui vivent à l'état sauvage, soit dans l'Inde continentale, soit dans les îles du vaste archipel de l'Est. M. Temminck a suivi Brisson dans ses distinctions de races, tout en introduisant dans l'histoire de ces oiseaux de nombreux faits nouveaux, qui aident à éclairer un des points les plus obscurs de l'ornithologie. Bien que nous soyons loin d'être complètement fixés, toujours est-il que nous possédons quelques sources primitives qui jettent sur ce genre plus de lumières que n'en avoient, à l'époque où ils écrivoient, Brisson, Montbelliard et Buffon.

La liste synoptique suivante résume la filiation présumée des diverses races de COQS (*gallus*).

1^{re} espèce. Coq géant, ou Jago: java, Sumatra, Races:

1. *Le coq de Caux ou de Padoue. Les poules de Sanseverre.*

2^e Coq. Bankiva, Java, Sumatra. Ile de Ceylan. Iles Philippines.

1. *Le coq domestique ou villageois. Enl. 1 et 98.*

2. *Le coq huppé ou de Hambourg. Enl. 49.*

3. *Le coq de Bantam. Le coq pattu. Les poules de Camboge. Le coq de Turquie. Briss. et Buff.*

4. *Le coq nain. L'akako ou coq de Madagascar. Buff.*

5. *Le coq et la poule à cinq doigts. Buff.*

3^e Coq Sonnerat, Inde continentale, Pondichéry.

4^e Coq noir, Inde et Océanie.

Le coq nègre ou de mozambique. Buff.

5^e Coq laineux, Japon, Nouvelle-Guinée, Chine et Inde.

Le coq et la poule à duvet. Buff.

6^e Coq crépu, Java, Japon.

Le coq à plumes frisées. Buff.

7^e Coq ajam-ales, Java.

8^e Coq sans queue ou wallikikili, Ceylan.

Le coq sans croupion. Buff.

9^e Coq bronzé, Sumatra.

1^o Le COQ GÉANT OU JAGO (1) est la plus grande espèce du genre. Il vit à l'état sauvage dans les forêts de la partie méridionale de Sumatra, et aussi, à ce qu'assure Marsden, dans la portion occidentale de l'île de Java. Dampier et Marsden ont les premiers parlé de ce coq, et ce dernier dit, dans son histoire de Sumatra (trad., t. I, pag. 188): « Il y a plusieurs espèces de poules, la domestique, *ajam*, dont une espèce a les os noirs; une autre de l'espèce que nous appelons *friez-land*, ou poule nègre; la poule des bois, *njam barougo*; le JAGO, espèce de poule d'une grandeur remarquable. J'ai vu un coq de cette espèce atteindre du plancher

(1) *Gallus giganteus*, Temm. Gall., t. II, p. 84, et t. III, p. 653; Proceed., II, 151.

Gallus, Brisson et auct.; *phasianus*, L.

» avec son bec une table à manger; quand cet oiseau est fatigué, il se repose sur la première jointure de ses jambes, et il est alors même plus haut que le coq ordinaire. On trouve à Java et à Bantam une espèce plus petite qui porte le même nom. » M. Temminck n'a pu donner aucuns autres détails sur le coq qui nous occupe, que la description d'un pied qu'il a aussi figuré.

Le colonel Sykes a été à même d'étudier le coq yago, devenu domestique dans le pays des Mahrattes, où les Européens établis aux Indes le nomment KULM COCK. Il suppose que cet oiseau a été apporté dans l'Inde continentale, soit de Sumatra, soit de Java, par les Mahométans. L'iris est jaune pâle ou blanchâtre; un individu vivant, en la possession de M. Sykes, avoit vingt-six pouces de hauteur, bien que cet observateur en ait vu de beaucoup plus grands. Le corps seul, de la pointe du bec au croupion, mesure vingt-trois pouces: la poule est un peu plus petite que le mâle, dont les caroncules et les pendeloques sont rouges.

Au coq yago, M. Temminck rattache comme races descendantes le coq de Padoue⁽¹⁾, de taille double de notre espèce commune; les coqs de Rhodes, de Perse, de Pérou; les poules de Bahia, vantées par Dampier, et celles de Sanseverre, si estimées en Perse.

2^o Le coq BANRIVA⁽²⁾ a deux barbillons et une crête dentelée et comprimée. La queue subhorizontale est très étagée. Les plumes du cou, chez le mâle, sont longues, arrondies au sommet. La tête et le dos sont fauves; les tectrices des ailes variées de fauve et de noir; le ventre et la queue de cette dernière couleur. La femelle est brune cendrée et jaunâtre; la crête et les barbillons beaucoup plus petits que chez le mâle. Les tarses des deux sexes sont cendrés, et les caroncules et les pendeloques rouges. Les mâles ont de forts ergots.

« Dans l'ordre naturel, dit M. Temminck, le banriva doit occuper le second rang, comme ayant concouru à la production de la race du coq villageois, et aux nombreuses nuances dont celle-ci est composée. En effet, en examinant cet oiseau on lui trouve beaucoup de rapports avec les coqs villageois de moyenne taille. Mêmes formes et couleurs; sa crête et ses barbillons sont semblables à ceux de nos coqs; la poule surtout ressemble tellement à nos poules domestiques, qu'il seroit difficile de la reconnaître d'une poule vulgaire, si la direction moins verticale de la queue ne la faisoit distinguer. »

L'espèce type a été apportée de Jāva par M. Leschenault de la Tour, et elle y est connue sous le nom d'*ayam bankiva*. Elle vit dans les grandes forêts,

(1) *Gallus patavinus*, Briss.

(2) *Gallus banriva*, Temm., Gall., t. II, p. 87, et t. III, p. 684; Raffles, Cat., Trans., t. XIII, p. 319. *Phasianus gallus*, L.

bien qu'elle fréquente aussi les lisières des bois, et que ses mœurs sont très farouches.

Sir Raffles mentionne ce coq comme étant commun dans les forêts de l'île du Sumatra, où il porte les noms d'*ayam-utan* et de *brouja*.

Le coq vulgaire à crête ou coq villageois a sa vie à inspiré à Buffon quelques unes des pages les plus vivement colorées de ce grand peintre.

La seconde race comprend le coq vulgaire à crête⁽³⁾, dont la tête est surmontée d'une touffe de plumes très épaisses, et dont le plumage est varié de riches couleurs. On en a obtenu diverses variétés très recherchées par les curieux. Le coq long-estimé des Egyptiens a cause de la bonté de sa chair. Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

La troisième race a les plus grands rapports avec celle du coq villageois. Sa crête est comprimée, et tectriculée; son plumage est varié des plus brillantes couleurs⁽³⁾. Elle comprend le coq vulgaire, dit de Turquie, et le coq de Bantam à pattes emplumées.

La quatrième race est celle du coq vulgaire à jambes très courtes, et de la taille d'une bantam. Les pieds sont assez communément emplumés.

La race des coqs et poules à cinq doigts ne peut se rapporter sur un cas de monstruosité par un simple accroissement du nombre des doigts.

3^o Le coq SONNERAT⁽⁵⁾, découvert par le voyageur dont il porte le nom, a été décrit par Sonnerat dans son Voyage aux Indes orientales, sous les noms de *coq et poule sauvages*. Cet auteur ne balançoit pas à regarder les individus qu'il s'étoit procurés comme appartenant à la souche de nos coqs et de nos poules de basse Europe, opinon que M. Temminck a réfutée par une plus de justesse, en regardant la bankiva comme étant le vrai type primitif de ces races domestiques. Sonnerat a trouvé le coq que M. Temminck lui a dédié dans les montagnes des Gates et les parties boisées de l'Indostan. En général, l'espèce est commune dans les parties orientales de l'Inde. Le colonel Sykes l'a rencontrée très fréquemment dans les forêts de Ghants, où existent deux variétés tronchées: c'est le *jungle cock* des Anglois, et le *rahn komrah* des Mahrattes. Dans les vallées élevées au-dessus du niveau de la mer de 2,000 pieds, le coq Sonnerat est mince, haut sur jambes, et la femelle conserve, à ses plumes, les taches jaunes parcheminées que possède le mâle.

(1) *Gallus domesticus*, Briss.

(2) *Gallus cristatus*, Briss.

(3) *Gallus pusillus*, Temm. *Gallus turcicus*, Briss.

(4) *Gallus pumilio*, Briss.

(5) *Gallus Sonneratii*, Temm., Gall., t. II, p. 240, t. III, p. 659; pl. col. 232 et 233; Sonnerat, *Atlas de l'Inde*, t. IV, p. 117 et 118; *Proceed.*, t. I, p. 117. *Phasianus gallus*, Lath.

Dans les bois de
de l'élevation.
basse sur jamb
plumage d'un
les plaques e
même forme et
esthétique, mais
grosier renferm
uses de la larme
te sert à sa no
père foncé.
le coq Sonnerat
la race la plus fo
barbillons ne diff
et celles des ail
ces parties de
ne est oblongue,
nos coqs; leur tu
bonne naissance à
te en lame aplati
polie. La poule d
crête et de barbil
rent qui n'est pa
le coq a deux pied
orze ou quinze
sommet de la tete
selon qu'elles ap
une forme arrond
grosse, très dépri
en couvre le do
trouve une larg
lagineuse, et à l'
ent d'un roux vif
et étroites, d'un
plus claires; u
tion des baguette
es, les plumes tibia
à reflets verdâtr
ouvertures des ailes c
point de barbe
une lanceolle polie
que, d'un marron
de vernis. Les
d'un noir à reflet
plans verticaux
sout au nombre
vert très lustré. L
reflets violets et p
après avoir été e
ques plumes du cro
és. Les pieds sont
pendeloques pou
poule est d'un tie

Cette femelle, suiv
Gallus Stanleyi des

Dans les bois des flanes des montagnes, à 4,000
ds d'élévation. la variété qu'on y rencontre est
basse sur jambes, colorée en rouge. La femelle
plumage d'un brun rougeâtre, et ne conserve
nt les plaques cartilagineuses (*). Ses œufs sont
même forme et blancs comme ceux de la poule
nestique, mais plus petits et moins nombreux.
gossier renferme souvent les semences dures et
euses de la larve de Job (coix), preuve que cette
te sert à sa nourriture. L'œil est d'un orangé
nâtre foncé.

Le coq Sonnerat a le port, les formes et la taille
la race la plus forte du coq villageois. La crête et
barbillons ne diffèrent point, mais les plumes du
et celles des ailes offrent un contraste frappant
ces parties de nos oiseaux domestiques. Leur
ne est oblongue, sans être acuminée comme celle
nos coqs; leur tuyau est large, déprimé et fort :
onne naissance à une plaque cartilagineuse, dis-
se en lame aplatie, très dure, parfaitement lisse
polie. La poule diffère des nôtres par le manque
crête et de barbillons, et aussi par un plumage
rent qui n'est pas sujet à varier.

Le coq a deux pieds quatre pouces de longueur sur
torze ou quinze pouces de hauteur. Les plumes
sommet de la tête et celles du cou sont plus lon-
selon qu'elles approchent du corps, mais elles
une forme arrondie vers le bout. Leur baguette
grosse, très déprimée. Une raie blanche très lui-
le en couvre le dessus jusque vers l'extrémité,
e trouve une large plaque blanche, de substance
lagineuse, et à l'extrémité un second épanouis-
ent d'un roux vif. Les plumes du dos sont lon-
et étroites, d'un brun noirâtre, marquées de
es plus claires; une large raie blanche suit la
ction des baguettes. La poitrine, le ventre, les
es, les plumes tibiales et anales ont une teinte noi-
à reflets verdâtres. Les petites et les moyennes
vertures des ailes ont leurs rachis déprimés; elles
point de barbes, mais toutes sont terminées
une lancette polie, luisante et assez large: cette
que, d'un marron roux très vif, semble recon-
de vernis. Les rémiges secondaires des ailes
d'un noir à reflets verts. Les rectrices forment
plans verticaux adossés l'un à côté de l'autre;
sont au nombre de quatorze, et colorés en
vert très lustré. Les deux plumes du milieu ont
reflets violets et pourprés, et se recourbent en
après avoir été en partie recouvertes par les
ues plumes du croupion, violâtres, à reflets mé-
és. Les pieds sont cendrés, les yeux sont jaunes
pendeloques pourprés.

La poule est d'un tiers plus petite que le coq. Elle
Celle femelle, suivant le colonel Sykes, est le type
Gallus Stanleyi des Illustrations de M. Gray.

n'a point de crêtes ni de barbillons. La gorge et le
sommet de la tête sont couverts de plumes, et le tour
des yeux seulement est nu et de couleur rougeâtre.
Elle n'a point de plumes longues au bas du cou, et
on ne voit point les traces de la matière cornée sur
aucune portion du plumage. Les parties supérieures
sont d'un gris plus ou moins noirâtre, marqué de
petits points cendrés. Des raies blanches, assez étrol-
tes, occupent le centre des plumes en suivant la
direction de leur rachis. Les ailes sont grises, nuan-
cées de gris plus foncé et de brun; la queue est brune,
la face est blanchâtre, variée de brun: toutes les
parties inférieures sont brunes cendrées. Sur chaque
plume est peinte une bande longitudinale blanche
assez large, ou flammèche de même couleur.

4° Le COQ NÈGRE (1) vit à l'état sauvage dans
l'Inde, et se reconnoît à sa crête et à ses barbillons
violet noirâtre. Sa peau, de même que l'enveloppe
des os, sont d'un noir d'encre, et quelques voya-
geurs ajoutent encore que les os et les chairs ont
aussì cette teinte. Suivant M. Temminck, et après
examen, l'épiderme et le périoste sont seuls noirs,
et la chair est blanche et de bon goût. La crête est
lisse à son bord, c'est-à-dire sans dentelures; le bec
est bleu foncé et les pieds bleu noirâtre. La race
domestique du coq nègre est peu multipliée. Les
poules de cette espèce, lorsqu'elles se mêlent avec
les autres, donnent naissance à des méteils de diffé-
rentes couleurs. Le coq nègre est très farouche, et
bien qu'on ait dit sa chair désagréable, le colonel
Sykes assure que c'est un manger fort délicat. On
rencontre fréquemment la race domestique dans les
basses-cours des Mahatjes dans le Dukhun.

Buffon a décrit ce gallinacé sous le nom de *coq
nègre* ou de *mozambique*.

5° Le COQ A DURET (2), entièrement blanc, à plu-
mes décomposées et soyeuses, a été décrit par Buffon
sous le nom de *coq et poule à duret*; ses tarses ont
cela de particulier d'être recouverts de plumes jus-
qu'à l'origine des doigts. Cette variété, due à une
profonde domestication qui a modifié toute son or-
ganisation fondamentale, paroît commune au Japon
et en Chine, et nous l'avons fréquemment rencon-
trée à la Nouvelle-Guinée.

6° Le COQ A PLUMES FRISÉES (3) a toutes les plumes
frisottées et teintées des plus riches couleurs. Buffon
l'a décrit avec soin.

7° Le COQ AJAM-ALAS (4) habite l'île de Java. Les

(1) *Gallus morto*, Briss., Ornith., t. I, p. 174; Temm.,
Gall., t. II, p. 253, et t. III, p. 660; Proceed., II, 151.

(2) *Gallus Japonicus*, Briss., Ornith., t. I, p. 175,
pl. 17, f. 2. *Gallus lanotus*, Temm., Gall., t. II, p. 256.

(3) *Gallus crispus*, Briss., t. I, p. 173, pl. 17, fig. 1;
Temm., Gall., t. II, p. 259.

(4) *Gallus furcatus*, Temm., Gall., t. II, p. 261, et
t. III, p. 662; pl. col. 483; *phasianus varius*, Shaw,

naturels de cette grande île le désignent sous le nom d'*ajam-atas*, pour le distinguer de leur *ajam bankiva*, autre espèce sauvage déjà décrite, et de l'*ajam*, qui est le coq domestique. D'un autre côté, M. Horsfield, qui l'a décrit sous le nom de *coq de Java*, lui donne pour dénominations vulgaires dans ce pays, les mots *pitte-wonno*.

Ce coq a sa crête lisse à ses bords, un seul barbillon pend sous la mandibule inférieure en membrane libre aussi longue que la dénudation du haut du cou. Le pourtour des yeux est lisse, et toutes les parties nues ou charnues sont d'un rouge éclatant. Les plumes de l'occiput et du cou ont une forme arrondie; celles du dos sont ovales à leur extrémité; d'abord bleues, avec des reflets violets, elles se colorent en riche vert métallisé, que relève sur leur bord un croissant noir de velours. Les plumes du croupion et les couvertures des ailes sont longues: les premières, d'un noir à légers reflets dorés, sont lisérées de jaune; celles des ailes portent de larges bordures d'un roux brillant. La poitrine et le ventre sont noirs; les rectrices vertes ont des reflets métallisés; les yeux sont jaunâtres, le bec brunâtre de corne, et les tarses, armés d'un fort éperon, sont bruns. La longueur du coq est de deux pieds.

La poule, d'un tiers moins grande, est privée de barbillons. La gorge et la région ophthalmique, à un très petit cercle près, qui est dénudé, sont recouvertes de plumes; la tête et le cou gris brun; la gorge blanche; la poitrine et le ventre gris isabelle; le dos et les couvertures alaires vert, à reflets dorés, bordés de gris brun, avec une raie jaunâtre au milieu; les grandes couvertures et les plumes secondaires noirâtres à reflets métallisés, ondes de jaunâtre; les rémiges gris brun; les rectrices brunes, à tons verdâtres légers. Telles sont les particularités de sa livrée complète.

L'*ajam-atas* vit sur la lisière des forêts de montagnes, où il se tient caché pendant le jour. Il est déliant, farouche, et son cri peut se rendre par les syllabes *co-crik*. On dit qu'il se rencontre aussi à Sumatra; mais il est commun à Java.

8° Le COQ SANS CROUPION OU WALLIKIKILI (*), varie de nuances vives, est remarquable par l'avortement de la dernière pièce du sacrum, ce qui ne lui permet pas d'avoir des plumes à la queue, qui, à cause de cette particularité, manque complètement. Buffon

Msc., pl. 353; *gallus javanicus*, Horsf., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 185. (*Caruncula compressa integra, subtus niger, plumis pilei colli pectorisque postice nigro auro et cyaneo varitis, tectricibus linearibus utrinque pendulis Caruncula supra rubra nigro marginata, subtus parte anteriore rubra, posteriore flava.*)

(* *Gallus ecaudatus*, Temm., Gall., t. II, p. 267.

Coq sauvage de Ceylan. Gal. de Paris; *coq Lafayette*, *gallus Lafayettei*, Less., Ornith., p. 491.

a supposé que cette espèce étoit originaire de Virgile; mais il a été reconnu depuis qu'elle habite les immenses forêts et les lieux inhabités de Ceylan, où la poule construit son nid à terre, en le tissant grossièrement avec des herbes fines. Son naturel est farouche: le coq fait souvent entendre sa voix, moins sonore que celle de nos races domestiques, et porte chez les Chingallais le nom de *wallikikili*, qui signifie *coq des bois*.

Cet oiseau est haut de quinze pouces sur trois de longueur. La crête est entière, ni sans aucune échancrure. Les joues, jusque derrière les oreilles et une partie de la gorge, sont dénudées. De la commissure du bec pendent deux très petits barbillons rouges. Les plumes de la nuque sont longues, barbes désunies et soyeuses, et sont tachées en long de noir, puis bordées de jaune: la collerette est d'un jaune d'or, avec une flammèche brune. Le tronc est recouvert de longues plumes étroites rouge dont les barbes sont flammées de noir; le bas-ventre est de cette dernière couleur. Un demi-collier violet entoure la partie nue du cou. Les plumes du dos sont roux orangé. Toutes les grandes couvertures se recourbent sur le tronc pour remplacer les rectrices: elles sont d'un beau violet; les rémiges primaires d'un brun mat.

Le Muséum possède un bel individu de cette espèce, que M. Leschenault de la Tour s'est procuré dans l'île de Ceylan.

9° Le COQ BRONZE (*) a été découvert à Pitala-noago, dans les environs de Bencoulen, à Sumatra, par M. Diard, et l'individu figuré par le naturaliste hollandais est conservé dans les galeries de Paris: c'est, à ce que suppose M. Temminck, l'*ajam-brougo* des habitants de Sumatra. Ce coq a la crête grande, lisse dans ses contours, et deux petits barbillons à la commissure du bec, puis la gorge complètement nue. Les plumes de la nuque et du manteau sont assez longues, mais moins que ne le sont celles du *bankiva* et des coqs domestiques, et arrondies à leur pointe. Un vert métallique, à reflets pourpres très éclatants, est répandu sur la tête, le cou et le manteau: toutes ces plumes sont frangées de rouge velouté. Du noir, nuancé de pourpre et de violet, règne sur le devant du cou, la poitrine et les parties inférieures. Les longues plumes du dos et des couvertures alaires sont teintées de pourpre brillant et bordées de larges franges grenat; les grandes couvertures, les rémiges et les rectrices sont d'un pourpre à reflets métalliques, chatoyant sous les diverses incidences des rayons lumineux. Les jambes portent un robuste éperon; elles sont dénudées, ainsi que le bec.

Ce coq, dont on ne possède pas la poule, fréquente la lisière des grandes forêts de Sumatra.

(*) *Gallus aneus*, Cuv., gal. de Paris; Temm., col. 374.

Numida, L.
Numida melcagris,
Numida mitrata, L.
fig. 1; Lath. syn.; t. XXXVIII, p. 272
Numida cristata, L.
Encycl., pl. 85.
Gall., t. II, p. 448.
II.

LES PINTADES (1).

Forment un groupe dont Buffon n'a connu qu'une seule espèce; bien qu'on en compte six aujourd'hui, l'on pourroit sans doute réduire à trois, tant les nuances qui les séparent sont légères, et découlent d'être des simples croisements. Toutes sont d'Afrique; et ce n'est que par la domestication qu'on les a introduites en Asie, en Amérique et en Europe. Portées sur l'île de l'Ascension, et vivant de la physalis du Pérou, qui couvrent les vallées de Green-Hill, les pintades s'y sont complètement naturalisées. En Éthiopie, ces oiseaux étoient sacrés, et on les voit encore servir de coiffure à l'empereur, dans les bas-reliefs des temples de Méroé. Leurs mœurs ont été décrites par Buffon dans la description qu'il a donnée de la PINTADE VULGAIRE (2), représentée pl. 408 des enluminures.

Les quatre autres espèces sont :

1° La PINTADE MITRÉE (3) a les proportions de la pintade commune, mais son casque conique est très grand. Le sommet de la tête et le contour du cou sont d'un rouge sale. Les pendeloques, plus allongées chez le mâle, sont amincies à leur base, rouges à leur sommet. La gorge présente un replis longitudinal de la peau, qui est lâche. La partie supérieure du cou est nue et bleuâtre. Le plumage est généralement noirâtre, avec des taches blanches, un peu plus grandes que celles de la pintade commune. Le bec est corné et les pieds sont noirs.

Cette pintade habite l'île de Madagascar, la Cafrerie et quelques autres points de la côte d'Afrique, conjointement avec l'espèce commune, dont elle est sans doute une variété.

2° La PINTADE HUPPÉE ou CORNAL (1) est d'une taille moyenne, intermédiaire à celles de la pintade ordinaire et de la huppe. Elle n'a point de barbillons, ou du moins ceux-ci sont remplacés par deux replis de la peau, qui sont manifestes sur les branches de la mandibule inférieure. Une huppe large, épaisse, dont une partie est recourbée en avant et plus considérable en arrière, s'élève sur le front. L'occiput et le haut du cou sont recouverts d'une peau nue, d'un bleu foncé sur les côtés et le derrière du cou, à teinte grise sur les oreilles, et rouge cramoisi en devant. Ces

Numida, L.

Numida melagris, L. Poule de Guinée, Belon.

Numida mitrata, Pallas, spicileg., fasc. 4, p. 18, fig. 1; Lath. syn.; Encycl., pl. 85, fig. 2; Dict. sc. nat. XXXVIII, p. 272; Temm., Gall., t. II, p. 444.

Numida cristata, Lath.; Pallas, spicileg., 2e fascic., p. 18; Encycl., pl. 85, fig. 5; Vieill., Gall., pl. 209, fig. 1; Gall., t. II, p. 448.

ii.

nudités sont revêtues çà et là de poils noirs et défilés. Tout le plumage est noir, sans taches sur le cou et le haut de la poitrine, semé partout ailleurs de très petits points blancs, entourés d'un cercle fort étroit de bleu clair. Les rémiges sont brun noirâtre, sans taches. Les pennes secondaires portent quatre raies longitudinales près la tige, et trois ou quatre autres ont une large bande blanche qui borde toute la longueur des barbes extérieures. On aperçoit sur la queue des raies ondées blanc bleuâtre sur un fond noir. L'iris est brun et les pieds noirâtres.

Pallas a imprimé que cette pintade avoit été envoyée des Indes orientales. M. Temminck lui donne pour patrie le pays des grands Namaquois, la Guinée et quelques autres contrées les plus chaudes de l'Afrique, où on la rencontre formant des bandes composées de plusieurs couples réunies, faisant entendre, le matin et le soir, leurs cris discordants. Cette pintade se nourrit de vers, d'insectes, de baies et de graines.

3° La PINTADE PTYLORHYNQUE (1), de la taille de l'espèce commune, a des barbillons charnus, arrondis, noirs. La tête est revêtue d'un casque osseux peu élevé. Les narines sont surmontées d'une touffe de filaments membranoux. Le cou est garni çà et là de plumes noires. Le devant du cou est cendré, rayé de noir. Le plumage est bleu cendré, émaillé de blanc. La queue est variée de blanc sur un fond roux.

L'individu, qui est conservé dans les galeries de Paris, provient d'Afrique, mais on en ignore le lieu précis.

4° La PINTADE NÈGRE (2) n'est connue que par les détails ci-joints : « Mon ami Levassier, dit M. Temminck dans l'ouvrage cité, m'a dit avoir découvert dans l'intérieur de la Cafrerie une nouvelle espèce de pintade, différente de la mélégride et du cornal. N'ayant jamais vu un individu de cette espèce, je me contente de la signaler d'après la note que M. Levassier m'a communiquée.

« Je nomme cette espèce la *pintade nègre*. Elle habite le pays des Caffres; vit en troupes comme la mélégride; a une très grosse huppe sur la tête, et tout le cou garni de plumes, sans aucune nudité ni barbillons. La huppe, tout le cou et la poitrine sont d'un noir mat. Le dessous du corps est gris brun, perlé de blanc, et toutes les parties supérieures sont d'un gris bleu, avec des taches blanches, entourées d'un cercle bleu. »

5° La PINTADE VAUTOURINE (3) est surtout caractérisée par la dénudation qu'a sa tête et la majeure

(1) *Numida ptylorhyncha, Lichst.; Less., Ornith., p. 498.*

(2) Temm., Gall., t. II, p. 452.

(3) *Numida vulturina, Hardw., Proceed., t. IV, p. 52.*

partie de son cou présentent ; par la présence de touffes longues et grêles de plumes à la base des narines et sur la poitrine ; et enfin, par l'absence complète de caroncules à la tête. Une huppe surmonte le crâne ; le devant du cou est nu. L'occiput est recouvert de plumes brunes. Celles qui sont implantées à la partie inférieure du cou et de la poitrine sont allongées, lancéolées, variées de bleu et de noir, et marquées d'une ligne blanche sur le rachis. Le reste du plumage est brun noir, émaillé de gouttelettes neigeuses, rayé et linéolé de blanc pur. Sa taille est de dix-huit pouces anglais du bout du bec à l'extrémité de la queue. Le bec est rouge brunâtre.

Cette pintade a été rapportée vivante, par le capitaine Probyn, de la côte occidentale d'Afrique.

LES ROULOULS (*).

Forment un petit genre, caractérisé par un pouce privé d'ongles, des formes ramassées, une queue plane, courte, rudimentaire, et toujours la région oculaire des mâles nue, les tarses scutellés, sans ergots. Le bec des *cryptonyx* est court, assez épais, un peu comprimé, à mandibule supérieure réfléchie à la pointe. Les narines sont nues, basales, longitudinales, à demi fermées par une membrane. Les ailes sont courtes, arrondies ; la première rémige brève, les deuxième et troisième graduellement plus allongées ; les quatrième, cinquième et sixième les plus longues, égales. Les tarses sont courts et robustes, scutellés en devant, réticulés dans le reste de leur étendue.

Les roulouls forment la transition des faisans aux perdrix : ce sont des oiseaux de l'Inde et de la Malaisie.

Toutes les espèces ont été inconnues à Buffon ; ce sont :

1° Le ROULOUL HUPPÉ (2) a les proportions d'un pigeon domestique ; il habite les forêts de la presqu'île de Malacca et de Sumatra. On le nomme *daniol* dans le district de Calembang, et on le dit exister encore à Java, mais y être plus rare que dans les localités précédentes.

Le mâle porte sur le devant du front six crins noirs, durs et roides, s'élevant en huppe. De l'occi-

put se dirige en arrière une touffe de plumes roides, peu barbues, désunies, et rouge mordoré. Le dessus de la tête, entre les deux aigrettes, est blanc ; les joues et le cou sont noirs. De petites plumes roides et blanches bordent les paupières. Un violet foncé colore la poitrine et le ventre. Les ailes ont du brun sur leurs petites couvertures, du blanc roussâtre, coupé en travers de lignes noires, sur les penes moyennes et secondaires. Les primaires sont roussees et parsemées de lignes pareilles. Le dos, le crepion et la queue sont d'un vert sombre. Les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont longues et pendantes. Le bec est noir en dessus, jaune en dessous. L'iris est roussâtre ; les pieds sont roides.

La femelle a été décrite comme espèce distincte par Latham sous le nom de *perdrix verte* (1), mais il se pourroit que l'individu que la plupart des auteurs regardent comme du sexe féminin fût un jeune mâle avant sa complète livrée. Quoi qu'il en soit, cette femelle diffère complètement du mâle par les couleurs de son plumage. On remarque sur la base du bec les six crins arqués du mâle, mais aucun vestige de huppe occipitale. Le pourtour de l'œil est nu. La tête et le cou sont couverts de petites plumes cotonneuses, courtes et noires, teintées de violet. Le cou, la poitrine, les flancs, le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un beau vert céleste. Le bas-ventre est vert cendré, et les rectrices sont noir verdâtre. Les scapulaires et les couvertures des ailes sont roux marron. Les penes secondaires sont brunes, et les rémiges de nuance plus claire que celles du mâle adulte.

Le rouloul évite les plaines, et se tient caché dans les fourrés les plus épais. Ses mœurs sont capricieuses. Il périt aussitôt qu'il est retenu en captivité. Le cri d'appel du mâle est un petit glossement sonore que celui de la perdrix grise.

2° Le ROULOUL de DUSSUMIER (2) a tous les caractères de l'espèce précédente, et n'en diffère que par sa taille, un peu plus forte, par son bec et ses tarses plombés, par son manque de huppe, par son plumage en entier d'un noir profond, avec de légers reflets bronzés. L'individu qui est dans les collections du Muséum a été rapporté de la presqu'île de Malak par le zélé voyageur M. Dussumier.

Or, les roulouls mâles, remarquables par le manque d'ongle au pouce, ont aussi le pourtour de l'œil garni d'une peau nue, turgescence. Notre espèce a la tête et les joues parfaitement emplumées, et ce rapport ce seroit une femelle ; ainsi tout

(*) *Cryptonyx*, Temm.; *lyponyx*, Vieill.; *perdix*, Lath.; *tetrao* et *columba*, Gm.; *phasianus*, Sparrm.; Vig., Zool. Journ., t. IV, p. 345, sur le genre *cryptonyx*.

(2) *Cryptonyx coronatus*, Temm., Gall., t. II, p. 444, et pl. col. 350 (mâle), et 351 (fem.); Sonnerat, Voy., Atl., pl. 100; Shaw, Misc., pl. 84; *lyponyx cristata*, Vieill., Gal., pl. 210; *perdix coronata*, Lath.; *tetrao viridis* (fem.); *columba cristata*, Gm.; *phasianus cristatus*, Sparrm., Mus. carl., liv. III, pl. 64.

(1) *Tetrao viridis*, Lath.; Raffles, Trans., t. XIII, p. 100; Temm., pl. 351 (Atlas, pl. 31).

(2) *Cryptonyx Dussumieri*, Less., Zool., II, pl. 7, p. 275; *cryptonyx niger*, Vig., Zool. Journ., p. 349.

de plumes roides
ordré. Le desm
es, est blanc: les
tes plumes roides
Un violet foie
alles ont du brun
blanc roussier,
es, sur les penne
naires sont rouss
Le dos, le crue
ombre. Les couve
la queue sont la
ir en dessus, pour
es pieds sont roide
me espèce distincte
trix verte (1), mais
la plupart des m
éminin fût un jeune
Quoi qu'il en soit
ent du mâle par le
emarque sur la h
mâle, mais avec
pourtour de l'ail
ts de petites plume
teintées de violet. L
os et les couvertur
un beau vert éclat
et les rectrices se
t les couvertures de
plumes secondaires se
ance plus claire p

et se tient caché
es mœur: sont f
retenu en capiti
etit glossement p
grise.

(2) a tous les car
n'en diffère que p
son bec et ses tan
huppe, par son p
ond, avec de lég
est dans les gale
de la presque t
Dussumier.

arquables par le m
le pourtour de l'
ente. Notre espè
emplumées, et m
elle; ainsi tout m

Trans, t. XIII, p. 11

es.; Zool, t. 11, pl.
ig., Zool. Journ., t.



partie de son c
toutes longues
rines et sur la
plète de carone
le crâne; le de
couvert de plun
à la partie infé
allongées, lanc
marquées d'unc
du plumage es
nelgouse, rayé
de dix-huit pot
mité de la que

Cette pintad
pitaine Probyn

L

Forment un
privé d'ongles
planc, courte,
oculaire des n
ergots. Le bec
un peu compri
à la pointe. Le
tudinales, à de
ailes sont cou
brève, les de
allongées; les
plus longues,
bustes, scutell
de leur étendu

Les roulouls
perdrix : ce so
laisie.

Toutes les es
sont :

1° Le ROULO
pigeon domesti
qu'ile de Mala
niol dans le dis
ter encore à Ja
localités précéd

Le mâle por
noirs, durs et r

(¹) *Cryptonyx*
tetrao et *colum*
Journ., t. IV, p.

(²) *Cryptonyx*
et pl. col. 350
All., pl. 100; Sh
Viell., Gal., pl. 5

ridis (sem.); *columba cristata*, *var.*, *prostratus* *et* *retu-*
tus, Sperm., Mus. carls., liv. III, pl. 64.

pl. I, p. 210, *cryptonyx niger*, Vig., Zool. Journ.,
p. 349.



Le Pouloul de Malacca, Cryptonix Coronatus.

Publié par Bourrat F. à Paris.

orte à croire qu
oul de Dussumle
oul de Malaca
elle planche n° 3
eau, figuré pl. 33
une mâle n'ayan
un plumage d'adu
Il est bien rare,
macés aient le plu
rée sombre de l'es
le doute que n
M. Vigors se bon
phrase latine que n
iate (!).

3° Le ROULOUL
nsi que le nomme
sa patrie, est
le, le cou, le thro
rugineux, rayé d
ir, avec des bande
culatures ou ocel
teurs des parties
res, avec leurs
une tache ronde
re, mélange de
tété de noir, et u
scend sur les yeux
entour, et leurs
le a un éperon,
est noir; les yeux
pas d'angle, mais
ercle corné. Cet
perdrix.

Le ROULOUL. R
lièrement de l'espe
pouces, son bec : s
coloration du plum
ense en dessus qu'
sillonnés dans le
res ondulées, et cel
pennes quelques ra
noires. La gorge e
nt plus claire à sa
t brun fauve, les
r, et rayées par un

C. corpore toto ni
one circum-oculari
idi; longitudo corp
Cryptonyx ocellat
no ocellatus, sir Rafi
22. C. capite corpor
p; supra niger; nu
o rufo notato; ali
illis nigro ocellati
Cryptonyx ferrug
40.

porte à croire que l'oiseau que nous nommons rou-
loul de Dussumier est véritablement la femelle du
rouloul de Malaca, le *cryptonyx coronatus* de la
belle planche n° 350 de M. Temminck, et que l'oi-
seau, figuré pl. 314 comme une femelle, n'est qu'un
mâle n'ayant point encore complètement pris
son plumage d'adulte.

Il est bien rare, en effet, que les femelles des gal-
linacés aient le plumage brillant des mâles; la li-
vree sombre de l'espèce de notre pl. 40 légitime as-
sez le doute que nous émettons.

M. Vigors se borne, pour son *rouloul nègre*, à la
phrase latine que nous avons copiée dans la note ci-
jointe (*).

3° Le ROULOUL OCELLÉ (2) ou le *burong troong*,
ainsi que le nomment les naturels de l'île de Suma-
tra, sa patrie, est de la taille du roulot huppé. La
tête, le cou, le thorax et le ventre sont d'un roux
brunâtre, rayé de noir sur les flancs. Le dos est
noir, avec des bandes jaunâtres vers le haut, et des
maculatures ou ocellés de nuance rousse comme les
plumes des parties inférieures. Les ailes sont noires,
avec leurs couvertures marquées chacune d'une
tache ronde et noire. La queue est courte,
noire, mélangée de roux. Le sommet de la tête est
entièrement de noir, et un trait de cette dernière couleur
descend sur les yeux. Ceux-ci n'ont pas de peau nue
à l'entour, et leurs paupières sont emplumées. Le
pied a un éperon, quelquefois deux au tarse. Le
bec est noir; les yeux sont gris jaunâtre. Le pouce
n'a pas d'ongle, mais à son extrémité est un petit
crochet corné. Cet oiseau fait le passage des roulots
à la perdrix.

4° Le ROULOUL FERRUGINEUX (3) se rapproche sin-
gulièrement de l'espèce précédente. Sa taille est de
deux pouces, son bec est noir; ses pieds sont verdâtres.
La coloration du plumage est d'un ferrugineux plus
foncé en dessus qu'en dessous. Le dos et les ailes
sont sillonnés dans le sens transversal de lignes brunes
serrées et ondulées, et celles-ci présentent vers le milieu
quelques rayures plus larges, jaune ocreux
noires. La gorge est blanchâtre, chaque plume
est plus claire à sa partie moyenne. Les rémiges
sont brun fauve, les secondaires d'un ferrugineux
brun, et rayées par une large bande noire.

C. corpore toto nigro, remigibus fuscescentibus, line circum-oculari; nuda rostrum nigrum; pedes nigri; longitudo corporis 10 poll.

Cryptonyx ocellatus, Vig., Zool. Journ., t. IV, 349;
Cryptonyx ocellatus, sir Raffles, Cat. Trans. Soc. Linn., t. XIII, p. 22. *C. capite corporeque infra rufis, hoc nigro fusco; supra niger; nuca fasciis græcitis albis, rostrum rufis notato; alis caudaque fuscescentibus brun-
tis nigro ocellatis.*

Cryptonyx ferrugineus, Vig., Zool. Journ., t. IV, p. 49.

On ignore de quelle partie de l'Inde provient ce
rouloul.

Le *rouloul roux* de Temminck et de Vigors est
une perdrix en miniature, et qui sera décrite parmi
les oiseaux de ce genre; le pouce a d'ailleurs un
ongle.

LES TÉTRAS (1).

OU COQS DE BRUYÈRE.

Sont divisés en tribus qui ont vu leur nombre
s'accroître par d'assez curieuses découvertes. Leur
bec est court, fort, nu à la base, convexe en dessus
et courbé. Les narines sont à demi occluses par une
membrane, et se trouvent être cachées par les plu-
mes avancées du front. Le dessus de l'œil est remar-
quable par une sorte de sourcil nu, et formé de mam-
melons charnus rouges. La face plantaire des doigts
déborde leurs côtés. Leurs tarses sont emplumés,
les doigts sont nus ou vêtus. On compte de seize à
dix-huit rectrices diversiformes, et les ailes ont leurs
troisième et quatrième rémiges les plus longues.

Les tétras se tiennent dans les grandes forêts des
montagnes, et se nourrissent de feuilles, de bour-
geons et de baies. Les mâles abandonnent les femelles
après la ponte. Leur vol est lourd et pesant. Leur
chair est délicate et estimée. Leur mue n'a lieu qu'une
fois l'année. On ne les trouve que dans le nord de
l'Europe et de l'Amérique.

On appelle coqs de bruyère (*tetrao*, Lath.), les
tétras dont les jambes n'ont pas d'ergots, et sont
couvertes de plumes, mais leurs doigts sont nus.
Leur queue a ses rectrices extérieures contournées,
et se trouve profondément fourchue. Les CELINOTES
(*bonasa*, Stephens) ont au contraire leur queue ar-
rondie, courte, formée de rectrices étagées. Enfin,
on nomme *lagopèdes* (*lagopus*) les espèces à queue
ronde ou carrée, dont les doigts sont abondamment
recouverts de petites plumes comme les jambes.

Buffon a connu les huit espèces suivantes :

1° Le GRAND COQ DE BRUYÈRE ou *aithan* (*tetrao
urogallus*, L.), figuré dans les enluminures n°s 73
et 74, qui vit en Europe, et dont la taille surpasse
celle du dindon.

2° Le COQ DE BOULEAU ou *birkhan* (*tetrao tetrax*,
L.), nommé aussi le coq de bruyère à queue four-
chue, enluminure n°s 472 et 475, qui se trouve dans
les bois des montagnes.

3° LA CELINOTE A LONGUE QUEUE DE BUFFON (*tetrao
phasianellus*, Lath.), qui habite l'Amérique septen-
trionale, à Terre-Neuve.

(1) *Tetrao*, L., mais genre bien réduit.

4° La GÉLINOTTE DU CANADA (*tetrao canadensis*, Lath.), représentée enlum. 431 et 432, également du nord des États-Unis, de Miquelon et de Terre-Neuve.

5° La GÉLINOTTE (*tetrao bonasia*, Lath.), d'Europe, représentée enl. 474 et 475.

6° Le LAGOPÈDE (*tetrao lagopus*, Lath.), enl. 429 (fem. et pl. d'été), et 434 (fem. prenant le pl. d'été), qui se trouve au nord de l'Europe et de l'Amérique, et aussi dans les Alpes de la Suisse; il est commun dans le Canada, et dans les îles de Miquelon et de Terre-Neuve.

7° Le LAGOPÈDE de la baie d'Hudson ou des saules (*tetrao saliceti*, Temm. Man., t. II, p. 471), la perdrix des saules de Hearne, commun au nord des deux continents (*tetrao albus*, L. et Lath.).

8° Le COQ DE BRUYÈRE A FRAISE (*tetrao umbellus*, Lath., et *T. togatus*, L.), représenté pl. 104 des enluminures, qui vit aussi dans le nord de l'Amérique. C'est le *francolin à collier* du voyageur Hearne (Wilson, Am. ornith., pl. 49.). Les Anglo-Américains le nomment *faisan* en Pennsylvanie, et *perdrix* à la Nouvelle-Écosse. (Bull. XX, p. 551.)

Les espèces de tétras que Buffon n'a pas connues sont, § pour l'Europe :

1° TÉTRAS RAKKELIAN (1) est regardé comme une espèce intermédiaire entre l'*urogallus* et le *tetrix*, ou le coq de bruyère et le coq de bouleau. Nilsson pense même que c'est le résultat hybride de l'accouplement de ces deux espèces. Le vieux mâle a la tête, le cou et la poitrine à reflets bronzés et pourprés, les sourcils charnus très rouges, le ventre noir mat, le dos et le croupion noir lustré, parsemé de très petits points et de lignes flexueuses cendrées ou brunes. Les plumes secondaires à leur naissance sont blanches. Les flancs et le bas-ventre sont variés de grandes taches de cette dernière couleur. La queue est d'un noir profond, de même que le bec. Cet oiseau atteint jusqu'à deux pieds trois ou quatre pouces.

Les jeunes mâles ressemblent aux vieux après leur première mue, avec quelques nuances toutefois; ainsi les reflets du cou et de la poitrine sont moins vifs; la queue est moins fourchue et se trouve frangée de blanc; enfin, les parties inférieures ont beaucoup plus de taches.

Le rakkelian habite le nord de la Russie, la Suède, la Laponie, et ne s'avance que rarement en Livonie, en Fionie et dans les provinces septentrionales de l'Allemagne, et plus rarement encore au centre de l'Europe. Il se tient dans les lieux les plus déserts et couverts de hautes bruyères, mais acci-

(1) *Tetrao hybridus*, Sparrm., Carls. pl. 15; *urogallus minor, punctatus*, Briss., t. I p. 191; *tetrao medius*, Meyer, Temm., Man., t. II, p. 459; *tetrao intermedius*, Langsdorff, Mém., Petersb., t. III, pl. 14, Proceed. I, 73.

dentellement dans les bois. La femelle pond des œufs plus petits et plus oblongs que ceux du coq de bruyère. Ils sont jaune clair, avec des taches ferrugineuses plus foncées et plus distinctes. M. Yarré ne balance pas à regarder ce tétras comme bien distinct du coq de bruyère.

2° Le TÉTRAS ROUGE ou ÉCOSSAIS (1) est excessivement commun en Écosse, plus rare en Angleterre et en Irlande. Le plumage du mâle est d'un riche marron, plus ou moins foncé, pur et sans taches à la tête et au cou, mais varié sur les parties inférieures de nombreux zigzags noirs, et sur les supérieures de grandes et petites taches d'un noir profond. Un cercle de petites plumes blanches entoure l'orbite, et une tache de cette couleur se dessine à la base de la mandibule inférieure. Quelques plumes du ventre sont frangées de neigeux. Les rémiges primaires et secondaires sont brunes, mais les quaternaires du milieu sont marron rayé de noir. Les latérales noirâtres se terminent par du marron. La lambeau charnu qui surmonte l'œil est disposé en une sorte de crête dentelée, d'un rouge vermillon. Le bec est petit et caché dans plus de sa moitié par les plumes avancées des narines. L'iris est brun clair, les jambes et les doigts sont entièrement revêtus de poils gris. La longueur de cet oiseau est de sept pouces : l'hiver il devient tout blanc.

La femelle a des teintes moins pures et moins foncées, du roussâtre se joint souvent à la couleur marron. Elle porte un plus grand nombre de zigzags et de taches noires. Ses sourcils charnus sont peu apparents. La tête et le cou sont couverts de stries noirâtres.

Les jeunes ont leur plumage roussâtre clair, varié de taches et de raies irrégulières noirâtres.

Le tétras rouge ne fréquente que les lieux les plus déserts, dans les fourrés de bouleaux nains sur les montagnes. L'hiver il descend dans les vallées basses, mais jamais dans les plaines. La femelle plane à terre, au milieu des broussailles les plus fourrées et les plus inaccessibles, de six à dix œufs couleur rougeâtre, tachés de rouge foncé.

§§ Pour le nord de l'Amérique :

1° Le TÉTRAS A COLLIÈRETTE (2) se rapproche du tétras à fraise, qui varie beaucoup par son plumage. On en rencontre une variété dans les vallées des monts Rocheux, par 54 degrés latitude nord, à quelques milles des sources de la rivière de la Paix. Cette variété, comparée au *tetrao umbellus* de Wilson, aux environs de New-York, a présenté assez de différences pour que M. Douglas ait été autorisé à

(1) *Tetrao scoticus*, Lath.; tétras des saules, Temm. Gall., t. III, pl. 9, fig. 5; *tetrao scoticus* Man., L. p. 466.

(2) *Tetrao umbelloides*, Douglas, Trans. soc. Sci. t. XVI, p. 133; Bull. 20, 326.

aire la distinction. C
qui nous occupe s'élo
un tiers moindre;
à clair, n'ayant pré
à abondamment rep
dernier. Les vingt pl
s, noires, à reflets
huppe sont petites
C'est principaleme
encontre cet oiseau.
2° Le TÉTRAS ONSC
neue est arrondie, n
de gris blanc fran
sont échancreés,
s, ne sont pas bo
On ignore quelle es
la suppose noire. L
s dans les plaines d
cheux, ont leur liv
de blanc.

3° Le COQ DE BRUY
le représentant, da
de la Californie, du
Europe.

Le mâle a son plum
rugineux et de noir
bas-ventre noirs. L
sont rigides. Les inf
milieu. Les plumes
linéaires. La queue
x-huit rectrices term
est noir; les plum
La femelle est unif
cé de brunâtre, et
-ventre est blanc;
brax est gris ponct
ir marque les ailes e
Cette gélinotte est u
ains *pheasant-tealed*
nourriture les fruits

(1) *Tetrao obscurus*, Say
Bonap., Synops., p. 1
Ay grouz, angl.

(2) *Tetrao urophasianus*
l., p. 212; Bull. XIV, 1
son's, illust., pl. 26 (n
490. Mas. Brunnesce
undulatus, collo ar
pectore albo plumi
inferioribus in medi
erolibus elongatis line
ribus subrigidis acuti
albo nigroque par
o, rectore albo nigro
ricibus subacutis. C
k travels, p. 473. Dou
33.

aire la distinction. Ces différences sont, que l'oiseau qui nous occupe s'éloigne de celui à fraise par sa taille d'un tiers moindre; par son plumage gris hachuré très clair, n'ayant presque aucune des teintes rouilles abondamment répandues sur la vestiture de ce dernier. Les vingt plumes de la collerette sont courtes, noires, à reflets bleus luisants. Les plumes de la huppe sont petites et peu nombreuses. C'est principalement sur la côte N.-O. que l'on rencontre cet oiseau.

2° Le TETRAO OBSCUR (1) est légèrement huppé. Sa queue est arrondie, noirâtre, terminée par une large bande gris blanc frangé de noir. Les retrices du milieu sont échanquées, les latérales sont entières. Les doigts ne sont pas bordés.

On ignore quelle est la coloration du mâle, mais on la suppose noire. La femelle et le jeune mâle, élevés dans les plaines du Missouri, au pied des monts Rocheux, ont leur livrée noir brun, varié d'ocreux de blanc.

3° Le COQ DE BRUYÈRE AMÉRICAIN (2) est le véritable représentant, dans les steppes de la Colombie de la Californie, du coq de bruyère du nord de l'Europe.

Le mâle a son plumage gris brunâtre, ondulé de ferrugineux et de noir. Le bas du cou en devant et le bas-ventre noirs. Le thorax blanc, à rachis des plumes rigides. Les inférieures sont linéolées de noir au milieu. Les plumes du côté du cou sont allongées linéaires. La queue est cunéiforme, formée de huit retrices terminées en pointes rigides. Le bec est noir; les plumes des tarses sont grises.

La femelle est uniformément d'un gris tendre, tacheté de brunâtre, et d'ondes blanches et noires. Le bas-ventre est blanc; la gorge gris de cendre; le thorax est gris ponctué et rayé de noir. Du rous sur le cou marque les ailes et le dessous de la queue.

Cette gélinotte est nommée par les Anglo-Américains *pheasant-tailed grouse*. Elle recherche pour sa nourriture les fruits et les feuilles du *purshia*

à trois dents, d'une armoise, et les graines du phalaris roseau et les baies d'un cactus. Sa trachée-artère est très courte, et le tube intestinal présente deux appendices au cœcum, de médiocre longueur.

Le mâle et la femelle s'apparient en mars et avril. Ils choisissent au lever du soleil, pour s'accoupler, les petites éminences sur les rives des fleuves. Leur voix, assez analogue à celle du faisceau, peut être rendue par des *cuch, cuch, cuch*, répétés; mais leur chant imite assez les syllabes *hurr-hurr-hurr-r-r-hou*. La femelle pond de treize à dix-sept œufs, de la grosseur de ceux d'une poule domestique, de couleur brune roussâtre, et tachés de flammèches irrégulières chocolat. L'incubation dure de vingt-et-un à vingt-deux jours, et les jeunes quittent le nid peu d'heures après qu'ils sont éclos. Dans l'été et l'automne on rencontre ces tétras réunis par petites troupes, mais pendant l'hiver et au printemps c'est par bandes de centaines d'individus qu'ils se répandent dans les plaines arides et stériles qui bordent la Colombie, et dans les diverses provinces de la nouvelle Californie. On ne les a jamais rencontrés sur les rives du Missouri, ni dans les montagnes Rocheuses. Leur nom indien, chez les Kyuses, est *py-i-mis*. Leur chair, quoique délicate, est fortement colorée.

4° La GÉLINOTTE DE RICHARDSON (1) se rapproche beaucoup du tétra obscur que Say observa dans son expédition aux montagnes Rocheuses. Le mâle a son plumage d'un gris cendré assez intense, passant au gris fauve ou ferrugineux en dessus, et ondulé de brun. La gorge est blanche et noire, ou noire picotée de blanc. Le ventre est blanc pur ou gris cendré, tacheté de blanc. Le rebord du front et une tache sur le côté au bas de la nuque sont blancs, mais ces taches blanches doivent disparaître complètement dans le plumage d'été. Une tache blanche, lisérée de noir, apparaît à l'épaule. Les retrices sont noires ou brunâtres, leur base exceptée qui est blanche. La queue est assez longue, formée de retrices brunâtres; leur sommet est frangé de blanchâtre. Sa longueur totale est de dix-sept pouces.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, car elle n'a que seize pouces. Son plumage est aussi très différent. En dessus domine une teinte brune rougeâtre pâle, avec des rayons ou des taches éparpillées brunes. Les plumes du front et des oreilles sont un jaunâtre brun, de teinte douce, moucheté. Le menton et le thorax sont blancs, tachetés de noir. Le sommet de la tête et le dessus du cou sont brun pâle, teinté de gris, et barrés de demi-cercles noirs. Les plumes du cou et des scapulaires sont ondulées de

(1) *Tetrao Richardsoni*, Sabine, MS. Douglas, Trans. soc. linn., XVI, 141. Zool. Journ., IV, 189; Bull., XX, 328; Wilson. Illust., pl. 30 (mâle) et 31 (femelle).

(1) *Tetrao obscurus*, Say, major Long's exp., I, H, p. 14; Bonap., Synops., p. 127, esp. 207; Bull., 13, 124; *ky grouse*, angl.

(2) *Tetrao urophasianus*, Ch. Bonap., Zool. Journ., II, p. 212; Bull. XIV, 117, et XX, 326. Mâle et fem., Bonap., Illust., pl. 26 (mâle) et 27 (fem.), Zool. Journ., 490. Mas. *Brunnescenti griseus, ferrugineo nigro-undulatus, collo anteriore abdomineque imo nigro; pectore albo plumis superioribus rhachibus rigidis inferioribus in medio nigro lineatis; plumis colli cervicalibus elongatis linearibus; cauda cuneata; retribus subrigidis acutis. Fœmina: Brunnescenti griseo albo nigroque parce undulata; abdomine imo nigro, pectore albo nigro fasciato, cauda subcuneata, retribus subacutis. Cok of the Plains, Lewis et Clark travels, p. 473. Douglas; trans. soc. linn. t. XVI, 33.*

en rappellent par leurs noms trois voyageurs célèbres au pôle nord à travers l'Amérique.

Le genre *tetraogallus* de M. Gray paroît avoir été établi par son auteur pour recevoir l'oiseau que nous avons mentionné plus haut (pag. 188) sous le nom de *faisan de Nigelle* : il nous est inconnu.

LES GANGAS OU ATTAGENS (1).

Diffèrent complètement des tétras, avec lesquels ils sont associés, par leur taille svelte, leur corps charnu, leurs ailes pointues, propres à un vol long et haleine. Leurs pieds, à doigts larges et courts, dont le pouce très remonté est rudimentaire, sont organisés pour une marche rapide sur les sables mouvants. Leur organisation, leurs mœurs, leurs habitudes, les éloignent des perdrix. Par leur ponte nombreuse, la négligence apportée dans la construction de leurs nids, l'instinct qu'ont les petits de couvrir le nid au sortir de l'œuf, leurs mœurs, leurs caractères, les gangas sont de véritables gallinacés. Quelques naturalistes les ont rapprochés des pigeons ; M. de Savielle, entre autres, a publié à ce sujet un mémoire détaillé, lu à l'Institut en 1829 (2) ; mais les gangas diffèrent de ces derniers oiseaux par la forme du bec, des ailes et des tarses, et aussi par les doigts, les quatre des pieds des pigeons étant attachés sur un même plan, ce qui n'a pas lieu chez les gangas. Ces derniers doivent faire une famille à part, tenant des oiseaux gallinacés par la forme de vie, etc. ; des *passereaux* par la coupe des ailes, et des *passerigalles* par le sternum et quelques autres habitudes.

Les Grecs donnoient le nom d'*attagen*, à ce que nous supposons, à l'oiseau que les Européens appellent aujourd'hui *pteroles setarius*.

Quoi qu'il en soit, les caractères zoologiques des gangas sont les suivants : le bec est médiocre, comprimé, grêle chez quelques espèces, à mandibule inférieure droite, courbée vers la pointe. Les narines sont basales, à moitié fermées par une membrane ouverte par les plumes du front, et percées en dessous. Les pieds ont les doigts courts, celui de derrière presque nul, s'articulant sur le tarse et se relevant en haut. Les antérieurs sont rebordés et le dessous du tarse est garni de petites plumes, mais le pouce est nu ; les ongles en avant sont obtus, celui de derrière est acéré, tous sont très courts. La queue est conique ; parfois les deux penes moyennes s'allongent en filets. Les ailes sont longues, acuminées,

Pterocles, Temm. ; *anas*, Vieill. ; *bonasa*, Briss. ; *setaria*, Lath. ; *tetrao*, L. ; *pteroles*, Wag., Syst. avium, primæ, gen. 38.

Bull., t. XXII, p. 122.

à premières rémiges les plus longues de toutes.

Les gangas ne se présentent en Europe que passagèrement, mais ils vivent en Afrique et en Asie, plus spécialement dans les steppes et les sables du désert. Leur présence annonce assez communément le voisinage des sources, par compagnies de centaines d'individus, qui ne se séparent qu'à l'époque où les mâles recherchent les femelles pour s'accoupler, du moins chez les espèces à queues pointues ou attagens, tandis que les gangas à queue conique vivent comme les perdrix par compagnies, formées seulement des père et mère et des jeunes. Tous les oiseaux de ce genre ne se perchent jamais. Leur chair est très délicate, et en fait un gibier recherché.

Les gangas forment deux tribus : ceux de la première ont la queue conique, ce sont les vrais gangas, ceux de la seconde ont les deux rectrices du milieu de la queue allongées en filets, ce sont les *attagens*, Buffon n'a connu que deux espèces de la deuxième section. Aujourd'hui on en compte huit nouvelles, ce qui porte à dix le nombre total du genre.

1° Le GANGA UNIBANDE (1) a été indiqué par Hasselquist sous le nom de *perdrix d'Orient* (2) : « Elle est de la grosseur d'une perdrix ordinaire, et on la trouve dans les bois de la Natolie. » On la prend en hiver, dit ce voyageur ; puis Pallas en donna une description satisfaisante dans les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg. M. Desfontaines mentionna cet oiseau sous le nom de *gélinoite de Barbarie* (3), et l'Encyclopédie en donna une figure (pl. 188, fig. 13), d'après un individu que ce savant botaniste avoit rapporté de Barbarie.

Ce ganga est surtout abondamment répandu dans les steppes du midi de la Russie et dans les sables des déserts de l'Afrique septentrionale ; Pallas, qui l'a rencontré dans les plaines stériles d'Astracan et sur les bords du Volga, dit que pendant le jour on le voit se diriger en couples sur les rives des fleuves, et ressembler aux pigeons par sa manière de voler. Assez commun en Barbarie, et aussi dans la Gambie et au Sénégal, il lui arrive de franchir la Méditerranée et de s'abattre dans le sud de l'Espagne, dans l'Andalousie. Du midi de l'Asie, il s'égare parfois jusqu'au centre de l'Allemagne, puisque Naumann en tua un individu, en août 1801, dans le territoire d'Anhalt, et que deux autres y ont été vus dans la même année.

(1) *Pterocles arenarius*, Temm., Gall., t. III, p. 240 et 742 ; Man. d'ornith., t. II, p. 478 ; pl. color. 52 (mâle) et 53 (fem.) ; *anas arenarius*, Vieill., Encycl. Wagler esp. 1 ; *tetrao arenaria*, Pallas, Comm. Petrop., t. XIX, p. 418, pl. 8 ; Naum., t. VI, pl. 15 ; *perdix aragonica* et *tetrao arenaria* de Latham ; Pallas, Voy. V, 491.

(2) *Tetrao orientalis*, Hass., Voy. dans le Levant, t. II, p. 27, n° 43, de la trad. franç.

(3) Mém. ac. des sc., 1787, p. 502.

Le ganga unibande a une taille qui varie entre douze et quatorze pouces. Les individus de l'Afrique sont toujours plus petits que ceux qui vivent dans la plantureuse Andalousie. Ce fait n'a rien qui puisse étonner, puisque l'on sait, par une expérience répétée chez tous les oiseaux, que ceux des contrées stériles ont toujours des proportions plus grêles que ceux qui se propagent dans des provinces où les substances alimentaires sont abondantes et variées.

Le mâle a sur la gorge un triangle noir, bordé en dessus par une cravate marron, qui du menton s'étend en s'élargissant sur les côtés du cou, et va se nouer sous l'occiput. La tête, les joues, le bas du cou et la poitrine sont d'un gris glacé de rougeâtre clair. Une écharpe noire, qui naît au niveau des épaules, ceint le bas du thorax : elle est située au-dessus d'une écharpe gris roux. Le reste du ventre et les flancs sont d'un noir profond. Les couvertures inférieures de la queue sont noires, mais largement frangées de blanc à leur extrémité, ce qui donne un aspect neigeux à cette partie. Le dos et les couvertures supérieures sont d'un roux jaunâtre, mais au centre de chaque plume est un espace gris cendré plus ou moins large, et leur terminaison, à toutes, est d'un jaune ocreux. Le bord supérieur de l'aile est blanc terne. Les rémiges sont cendré noirâtre, et les plumes secondaires, cendrées, sont bordées de jaunâtre. La queue, assez abondamment étagée, est cendrée, rayée de noirâtre : chaque rectrice, les deux du milieu exceptées, est terminée de blanc ; leur face inférieure est noire. Les poils plumeux des tarses sont blanc jaunâtre, le bec est bleuâtre, et les parties nues des jambes jaune foncé.

La femelle diffère beaucoup du mâle ; elle est d'un jaunâtre marqué d'une grande quantité de taches noires. En devant du cou est une bandelette transversale, linéolée de noir à son bord supérieur, et d'un gris tendre dans le reste de son étendue. Le sommet de la tête et toutes les parties supérieures du corps sont teintes de jaune ocreux clair, avec flammèches et zigzags noirs. Sur la poitrine, comme chez le mâle, existe un ceinturon noir, mais plus étroit. Le reste est comme chez le mâle.

Ce ganga, observé en Espagne, y niche à terre dans les broussailles, et la femelle pond de quatre à cinq œufs, tachetés de brun, tandis que Pallas les dit uniformément blanchâtres. Ce célèbre naturaliste le désigne par l'épithète de *pollus steppe*, et l'a rencontré dans les déserts du Volga, où les Tartares lui donnent le nom de *desherdik*, et où il se nourrit des pois d'astragales. En s'élevant ce ganga pousse un cri aigu, mais son vol est ensuite silencieux.

Le ganga unibande se trouve encore en Turquie, dans la Natolie, dans l'île de Chypre (1).

(1) Licht., Catalog. 64.

2° Le GANGA BIBANDE (1) vit par paires dans les lieux sablonneux couverts de buissons du pays des grands Namaquois, à l'extrémité australe de l'Afrique. On le rencontre encore dans la Cafrerie et même en Nubie, au dire de M. Lichteinstein. Lorsque cet oiseau est inquiet, il se tient blotti, et ne prend son vol que lorsqu'il est vivement poursuivi. Levallant, le premier, observa ce ganga, qui communiqua à M. Temminck, alors occupé à publier sa Monographie des gallinacés. Sa longueur totale est de neuf pouces et demi. Son bec est grêle, faiblement recourbé. Les ailes dépassent la queue, qui est fortement étagée. Le mâle est caractérisé par deux colliers demi circulaires, et par une bande frontale, que n'a point la femelle. Une petite tache blanche se dessine à la base du bec, et une bandelette noire assez large s'étend d'un œil à l'autre, bien qu'elle soit coupée au-dessus de chaque œil par deux plaques neigeuses. La tête est roux jaunâtre en dessus, avec une tache noire au milieu de chaque plume. Les joues, le cou, la poitrine et les petites couvertures des ailes sont cendré lavé de jaunâtre. Le dos, les couvertures des ailes, leurs plumes secondaires, sont cendré brun, rayés et tachetés de brun à leur base, mais chaque plume est terminée par une grande tache blanche triangulaire. Le crocquis, les couvertures inférieures de la queue, les rectrices, sont rayés en travers de brun et de roux jaunâtre, et ces dernières se terminent par une longue plaque de cette dernière couleur. Les rémiges sont noires, les baguettes brunes. Sur le haut du thorax se dessine un premier collier blanc, suivi d'un second qui est noir. Le ventre, les flancs, les plumes tibiales, les bandelettes, finement rayés de brun. Les parties dénudées des tarses et le bec sont jaunes.

La femelle est sans colliers et sans bandeau sur le front. La tête est rousse jaunâtre, avec de grandes taches longitudinales noirâtres. Les joues et la gorge sont pointillées de brun. Le cou et la poitrine sont rayés en travers de bandes brunes et jaunâtres. Les grandes couvertures, au lieu d'une tache triangulaire noire, ont une zone blanche au bout de chaque plume. Les rémiges brun noirâtre sont blanchâtres et tachetés de blanc. Le bec et les ongles sont brunâtres. Les jeunes mâles, avant leur première mue, ressemblent aux femelles.

Ce ganga vit par compagnies formées des parents et des petits de la couvée, mais qui se séparent au temps des amours.

3° Le GANGA QUADRIBANDE (2) habite la Séderie

(1) *Pterocles bicinctus*, Temm., Gall., II, 247 et 248, pl. 11, 16, et 17, et *Enas bicincta*, Vieill., Dict. Dét. Serv., XII, 421; Wagler, Syst., esp. 2; Licht., 65.

(2) *Pterocles quadrinictus*, Temm., Gall., t. III, pl. 11, 15, et 713. *Enas indicus*, Vieill., Dict. *Enas bicinctus*, Vieill., Gal. pl. 220, et texte, t. II, p. 60; gélinotte (1).

et aussi le Co
spèce l'oiseau fig
Linotte des Indes
signale dans le
chez les Ang
Ce ganga a neu
une pouce, et
aux sexes ont le fo
is le mâle se d
liers et des ban
deux deux son
r. L'occiput est
de noirâtre. L
roussâtre. Le
brun sombre, d
grandes couvert
terminées par
re, bordée de
mèche; les vieux
liers : le supérieur
ne, le troisième
niges sont brun
ales sont finem
Les rectrices on
bandes brunes. L
la femelle n'a po
nt de collier sur
s n'ont point de
es. La tête est ro
trait longitudinal
n sont rayés de
couvertures des a
bandelettes trans
eures présentent
s plus claires.
Le mâle et la fem
es situées au pied
Le GANGA COU
de, où l'a rencon
mais sans qu'o
urs ou sur ses hab
né, noir bleuâtre
et reconnaissabl
fond qui naissent
deux autres remo
gant depuis les n
up par une ligne
de teintes lie de
rée de traits cend

es, Sonn., II, 11, 16-
perdix indica, 1 a
Proceed. II, 155.
Pterocles corona
5; Temm., pl. col
le.)

et aussi le Coromandel, si l'on rapporte à cette espèce l'oiseau figuré par Sonnerat sous le nom de *Linotte des Indes*. Le lieutenant-colonel Sykes (1) signale dans le pays des Mahrattes, où il porte le nom chez les Anglois de *Painted rock pigeon*.

Ce ganga a neuf pouces et demi de longueur à l'aile, et sa queue fortement étagée. Les deux sexes ont le fond de leur plumage gris terreux, mais le mâle se distingue de la femelle par des bandes noires et des bandeaux sur le front. De ces trois bandeaux deux sont blancs, et celui du milieu est noir. L'occiput est roussâtre, et chaque plume est bordée de noirâtre. Le cou et la poitrine sont d'un cendré roussâtre. Le haut du dos est rayé en travers brun sombre, de jaune et de noir. Les petites et grandes couvertures des ailes, d'un jaune clair, sont terminées par une large bande transversale noire, bordée de chaque côté d'une étroite raie blanche; les vieux mâles ont sur la poitrine quatre bandes noires: le supérieur est brun mordoré, le second noir, le troisième noir, et le quatrième blanc. Les rémiges sont brun noirâtre. Le ventre et les plumes secondaires sont finement rayés de noir et de blanchâtre. Les rectrices ont leur fond jaunâtre, marqué de bandes brunes. L'œil est rouge.

La femelle n'a point de bandeau sur le front et n'a point de collier sur la poitrine. Les couvertures des ailes n'ont point de bandes noires ondées de traits blancs. La tête est rousse jaunâtre; chaque plume a un trait longitudinal. La nuque, le dos et le cou sont rayés de brun, de noir et de jaunâtre. Les couvertures des ailes sont jaunâtre clair, portant des bandelettes transversales noires. Les parties inférieures présentent les mêmes teintes que le mâle, mais plus claires.

Le mâle et la femelle vivent par paires dans les montagnes situées au pied des montagnes dans le Dukhun.

Le GANGA COURONNÉ (2) est commun dans la Nubie, où l'on a rencontré le voyageur allemand Ruppell, mais sans qu'on ait quelques détails sur ses mœurs ou sur ses habitudes. Son bec est grêle, comprimé, noir bleuâtre. Le mâle est long de dix pouces, et reconnoissable aux trois petites bandes noires qui naissent à la base du bec. L'une de ces bandes couvre une très petite partie de la gorge, et les deux autres remontent vers le front, en se projetant depuis les narines. Le milieu du front est occupé par une ligne blanche. Le sinciput est roux, et le cou est de teintes lie de vin, disposé en une plaque entrecoupée de traits cendré bleuâtre, s'avancant sur les

yeux, en forme de sourcils, et se réunissant à l'occiput. Du jaune d'ocre domine au devant du cou, sur les joues, en formant un collier au bas de la nuque. Le cou dans sa portion inférieure, la poitrine et le ventre, sont lie de vin, passant à la couleur isabelle sur le bas-ventre. Les couvertures des ailes et les scapulaires ont de grandes taches jaunâtres. Les rémiges sont cendré noirâtre, et les plumes moyennes sont terminées par une tache isabelle. Les rectrices d'un isabelle rougeâtre ont à leur sommet une bandelette noire que relève une pointe d'un blanc neigeux.

La femelle n'a point de noir au front et sur la gorge: celle-ci est jaune, et couverte de petits points noirs. L'occiput est strié de noir. Le dessus du corps est ferrugineux, passant à des teintes blanchâtres sur le ventre; mais toutes les plumes de ces parties sont comme écaillées par les lignes noires et les triangles flexueux bruns qui les recouvrent.

5° Le GANGA LICHTENSTEIN (1), dont le nom rappelle celui du savant directeur du Musée de Berlin, habite, comme le précédent, la Nubie, d'où l'on a envoyé le célèbre voyageur Ruppell. Le mâle, long de neuf à dix pouces, a sur le front un bandeau noir placé entre deux bandeaux blancs, et cette écharpe noire est curviligne. Le bec est allongé, comprimé, grêle et pâle. Une tache noire surmonte chaque œil. La gorge est de couleur nankin, et cette teinte domine sur la plus grande partie du plumage. La tête et les joues sont marquées de petits points noirs. Le cou et la nuque ont des lunules noires. Le manteau et les ailes ont de larges bandes noires accompagnées sur les grandes couvertures de lisérés blancs. Les plumes secondaires sont brunes à la base, blanc pur sur leurs barbes externes, et d'un noir plein à leur pointe.

Les rémiges sont noirâtres, lisérées et terminées de blanc. Un large plastron couleur nankin couvre toute la poitrine, et présente à son milieu une écharpe chocolat peu large. Les parties inférieures du corps sont blanches, mais chaque plume porte à son sommet un croissant noir, ce qui fait paraître ces parties couvertes d'écaillés. La queue est arrondie, un peu conique, marquée de bandes noires sur un fond jaune roussâtre.

La femelle manque de bandes frontales, de plastron et de collier. Le fond du plumage est blanc sale, légèrement jaunâtre en dessus, coupé de bandelettes en croissants et de petites taches noires très rapprochées. Le dessous du corps est écaillé de noir. La poitrine et le devant du cou sont finement rayés de lignes noires étroites; le dos et les ailes ont des zig-

(1) *Pterocles Lichtensteinii*, Temm., pl. col. 355 (mâle) et 361 (fem.); *pterocles bicinctus*, Licht., Cat. n° 678; Wagler, Syst., esp. 5.

Sonn., II, 11, 164; pl. 119 (fem.); *tetrao indicus*, *perdix india*, Lath.

(2) Proceed. II, 155.

Pterocles coronatus, Lichtelnst., Cat., n° 677, 678; Temm., pl. color, n° 339 (mâle) et 340 (fem.).

zags un peu plus larges. Le cou, la gorge et la tête sont marqués par de petites mèches et des points noirs. Le bec est brun, et les pieds sont rougeâtres.

La gélinotte à longue queue de la baie d'Hudson (pl. 417 d'Edwards), ou *tetrao phasianellus*, n'appartient pas au genre ganga.

6° L'ATTAGEN CATA (1) a été décrit et figuré par Buffon, sous le nom de *gélino te des Pyrénées* (enlum. 105). On le rencontre dans les Pyrénées, les montagnes de la Sicile, les déserts de l'Asie, mais il est plus commun en Perse.

7° L'ATTAGEN A GOUTTELETTES (2), ou KITTAVIAH, a été figuré par Buffon, pl. 150 des enluminures, sous le nom de *gélino te du Sénégal*, et Shaw, dans son voyage en Barbarie, l'avoit le premier mentionné sous son nom arabe *kittaviah*. M. Temminck a figuré la femelle pl. 543 de ses planches coloriées. Cet oiseau habite la Barbarie, le Sénégal et la plupart des provinces de l'Afrique occidentale.

8° L'ATTAGEN VÉLOCE (3) est commun dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, dans le pays des Namaquois. On le retrouve au Sénégal et dans la Gambie.

Levaillant parle fréquemment de cette espèce, dont les troupes devinrent pour lui une seconde providence, en lui indiquant dans les solitudes de l'Afrique les sources cachées dans les creux des rochers. C'est par milliers d'individus que l'attagen au vol rapide parcourt les solitudes de l'Afrique, en s'approchant du Cap au temps des pluies, et en s'éloignant vers d'autres contrées, et surtout gagnant les rives des grands fleuves lors de la saison sèche. La femelle pond sur les confins des déserts, dans les touffes d'herbes ou de broussailles, et dépose quatre à cinq œufs vert olivâtre tachetés de noir, assez semblables à ceux du vanneau d'Europe. Cet attagen se nourrit de graines, d'herbes et autres graminées, ainsi que d'insectes. Son bec est grêle, comprimé, bleuâtre. Les parties dénudées des tarses sont noires. Sa taille varie de onze pouces à onze pouces et demi. La gorge est d'un jaune gai; la tête et le cou sont cendrés sans taches; la poitrine a une teinte rosée, puis elle est ceinte par deux bandes, dont l'une, l'antérieure, est blanche, et l'autre d'un roux marron vif. Les parties inférieures cendrées sont nuancées de rose, mais affectent la couleur rousse sur les plumes tibiales et sur le bas-ventre. Le dos, le croupion et les tectrices supérieures de la queue sont gris

fauve. Le milieu de la région dorsale, les scapulaires et les couvertures des ailes sont brunâtres à la naissance de chaque plume, mais certaines sont terminées par une grande tache ocreuse, d'autres par leur pointe cendrée et brillante. Les petites tectrices sont frangées autour de la tache blanche de roux marron luisant. Les premières rémiges sont cendrées à leur sommet, les secondes blanches. La queue est brune cendrée, terminée de jaune.

La femelle, plus petite que le mâle, a une livrée différente. La gorge est roussâtre. Les plumes de la tête, du cou et de la poitrine sont teintées de roux blanchâtre, avec des lignes noires en long et en travers, imitant parfois des croissants. Du brun noirâtre et du roux sont distribués sur le dos, sur les couvertures de la queue et des ailes en bandes transversales. Du blanc jaunâtre termine les couvertures moyennes. Le ventre est rayé en travers de blanchâtre et de brun. Le bas-ventre est roux clair.

9° L'ATTAGEN VENTRE BRÛLÉ (4) se trouve commun en Egypte, en Nubie, dans la Sénégambie, et sur toutes les côtes de l'Afrique occidentale. Le lieutenant-colonel Sykes l'a rencontré en grande abondance dans le pays des Mahrattes, vivant en bandes nombreuses, et ne fréquentant que les grandes plaines stériles et pierreuses. Son vol est rapide, et s'élève à une grande hauteur. Sa nourriture principale est une petite graine carrée du pays. Les parties du mâle sont d'un rouge brun. La taille est la même chez les deux sexes. Denham rapporte que les environs de Bornou sont remplis de ces oiseaux, qui fréquentent les collines sablonneuses couvertes d'arbustes épars. Comme la plupart des espèces de cette famille, ajoute Denham, cet oiseau est très bon à manger.

L'attagen ventre brûlé, dont la queue est terminée par deux filets minces, est facile à reconnaître des espèces voisines par son bec grêle, bleu, partiellement teinté comme brûlé du ventre, par le blanc jaunâtre à l'extrémité des rémiges les plus courtes, et par son collier délié et noir mat qui entoure le bas du cou du mâle.

Le mâle a la gorge et les joues faiblement nuancées de jaunâtre. La tête, le devant du cou, la poitrine et le manteau sont nuancés de cendré, le bec est rosâtre. Le collier noir est parfois accompagné d'une fine lisière neigeuse. Le milieu du ventre est noirâtre, et les flancs sont marron; le bas-ventre est blanc. Les grandes couvertures des ailes sont faiblement marquées à de grands intervalles de quatre à six fines bandes marron. La queue est cendrée, terminée de blanche à son extrémité, dépassée par deux bandes noires. Sa taille est de douze pouces environ.

(1) *Pterocles exustus*, Temm., pl. 354 (mâle) et 355 (fem.); *pterocles Senegalensis*, Licht., Cat. Ornith., p. 607. Proceed., 11, 254; Denham, Voy. en Af., t. III, p. 107, trad. franç.

(1) *Pterocles setarius*, Temm., Gall., t. III, p. 256, *Pt. alchata*, Licht., Cat. n° 671. *Enas cata*, Vieill.; *bonasa Pyrenaica*, Briss., pl. 19, fig. 1; Edw., pl. 249; *tetrao alchata*, Linn., Gm.

(2) *Pterocles guttatus*, Licht., Cat. 673; *tetrao senegalus*, Gm.; *pterocles simplex*, Less., Ornith., p. 607.

(3) *Pterocles tachypetes*, Temm., Gall., t. III, p. 274. *Tetrao namaqua*, Lath. *Enas namaqua*, Vieill.

La femelle a le
rosses, avec des
irine et sur les
es et des zigzag
supérieures et
oracique sont d'
40° L'ATTAGEN
été découvert par
in loin de Bakou
roit être rare. L
dessous; l'iris
dré. Tout le des
ndre, ainsi que
e et du cou est
ins étroites et se
nnes secondaires
nière, près de l
nde encore et d'
mant un peu l'ac
jaune, plus ou n
grandes pennes
ttes noires, les
blanc plus ou
re. Plusieurs d'e
sèle d'un fauve a
demi-coller de
rièvement de ja
aut du cou. Au
large d'un jau
nt de noir. La poi
r, ornée d'un de
le ventre, sont
re, est transver
nnes effilées de n
n deux pouces h
eurs de la queue
r base.

LES HÉ

nt, au premier a
s. On n'en con
ype de genre et
tes ne sont ni d
bles. On ne les

Pterocles Caspius
-Petersbourg, 18
versis nigris atq
m apice disposit
fulvis, pectore at
mineque albis; et
us longistims at
pyrrhaptus, illig
heteroclitus, Vi

La femelle a le ventre noir brun, zoné de bandes noires, avec des mèches hastées et noires sur la poitrine et sur les parties supérieures du cou. Des lignes et des zigzags noirs ondent et barboient les parties supérieures et la queue. La gorge et la région brachiale sont d'un jaune isabelle.

40^e L'ATTAGEN DES BORDS DE LA MER CASPIENNE (1) fut découvert par M. Ménétrier dans les steppes, au loin de Bakou, dans le mois d'avril. L'espèce ne doit être rare. Le bec est noir en dessus, cendré en dessous; l'iris brun clair, et les pieds sont noirs. Tout le dessus du corps est d'un beau fauve tendre, ainsi que les côtés du cou; le dessus de la tête et du cou est couvert de bandes transversales fines étroites et serrées. Les bandes du dos et des ailes secondaires des ailes sont plus larges, et la dernière, près de l'extrémité de la plume, est plus large encore et d'un cendré brillant, bordé de noir, terminant un peu l'actolade. Enfin le bout de la plume est jaune, plus ou moins largement terminé de noir. Les grandes plumes des ailes sont grises avec les barboies noires, les petites couvertures des ailes sont d'un blanc plus ou moins cendré ou teinté de jaunâtre. Plusieurs d'entre elles ont une bande transversale d'un fauve ardent, et sont bordées de noir. Le demi-collier de cette dernière couleur, et bordé brièvement de jaune d'ocre, se fait remarquer sur le haut du cou. Au-dessous se dessine une bande large d'un jaune grisâtre, bordée inférieurement de noir. La poitrine est d'une fauve tendre très douce, ornée d'un demi-cercle noir. Le menton, le ventre, sont d'un blanc pur. La queue, jaune tendre, est transversalement rayée de noir. Deux plumes effilées de noir dépassent les autres d'environ deux pouces huit lignes. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, rayées de noir à la base.

LES HÉTÉROCLITES (2).

En premier aspect, les formes générales des Hétéroclites. On n'en connoît qu'une seule espèce, à la fois type de genre et type de famille; car les Hétéroclites ne sont ni de vrais gallinacés, ni des passereaux. On ne les place à côté des gangas que par

Pterocles Caspius, Ménétrier, Cat. n. 144, p. 47 (Petersbourg, 1832); *Pt. supra fulvus, vltis, versis nigris atque majoribusque cineris, penum apice dispositis; supercillitis, collicis lateralis, fulcis, pectore atque jugulo fasciis nigris; gula minimeque albis; remigibus cineris, tectricibus longissimis atris.*

Syrhaptus, Illig., Prod., Temm., Cuv.; *tetrao*, *heteroclitus*, Vieill.

l'ensemble de leurs formes, bien qu'on puisse les en distinguer par des tarses plus courts, privés de ponce, et réduits à trois doigts courts, épais, emplumés jusqu'aux ongles, réticulés en dessous et soudés par un fort repli membraneux. Les ailes sont très longues, pointues, à première rémige beaucoup plus longue que les autres, et terminée par un brin siliiforme; la deuxième est également amincie à son extrémité. Le bec est court, mince, grêle, un peu obtus, à arête côtoyée par un sillon; il est fléchi à sa pointe et faiblement comprimé. Les narines sont recouvertes par les plumes du front. La queue est conique, formée de rectrices pointues, mais les deux moyennes terminées comme celles des attagens par deux brins minces et allongés.

L'HÉTÉROCLYTE DE PALLAS.

A le plumage d'un jaune pâle variant dans ses teintes; le front, la poitrine et le bas-ventre d'un gris cendré ou teinté d'orangé; les plumes du dos et de la ceinture de la poitrine cercleées de brun; une ligne en travers sur les moyennes couvertures; le bas-ventre traversé par une écharpe noire. Sa longueur totale est d'environ dix-huit pouces; les doigts sont immobiles et calleux en dessous.

Pallas a le premier décrit cet oiseau sous le nom de *perdrix paradoxale*, et on en trouve une figure pl. 4 de la traduction française de ses Voyages, que Bonnaterra a reproduite dans l'Encyclopédie (t. I, p. 205, pl. 95, fig. 4), et dont Latham a fait son *heteroclitus grossus* (Synopsis, t. II, part. II, p. 753). Illiger créa, en 1814, le genre *syrhaptus*, que plus tard M. Vieillot changea en *heteroclitus*. En 1815, M. Temminck (Gal., t. III, p. 282) lui donna le nom de *syrhaptus Pallasii*, qu'il a conservé dans ses planches coloriées, fig. 95. Cette planche, faite d'après un dessin envoyé par M. Fisher, de Moscou, laisse beaucoup à désirer. Suivant Lichtenstein, qui a donné d'excellents documents sur cet oiseau dans le Voyage en Bucharie d'Eversman, c'est son *syrhaptus paradoxus*. M. Vieillot décrit le même oiseau (Dict. de Détéville) sous le nom d'*heteroclitus tartaricus*, mais qui est changé dans sa Galerie, pl. 222, où il est nommé *syrhaptus heteroclitus* dans le texte, tandis que la planche est intitulée *S. heteroclitus*. Cette figure parolt évidemment copiée de celle de M. Temminck. Enfin M. Wagler, dans son *Systema arium*, a publié une description soignée de ce genre et de l'espèce qui en est le type. En 1824,

(1) *Syrhaptus Pallasii*, Temm., pl. 95; Vieill., Gal. pl. 112. *syrhaptus paradoxus*, Illiger; Licht. Cat. n. 679, p. 66; Eversmann, *reise nach Buchara*, 134; *tetrao paradoxus*, Pallas.

M. Dumont (Dict. sc. nat., t. II, p. 112) avoit parfaitement résumé ce qu'on savoit sur l'un et l'autre.

L'hétérocyote de Pallas habite les steppes nus et stériles de la Bucharie et les déserts de la Tartarie. Les Kirguis lui donnent (Everm.) le nom de *bul-druch*, qui veut dire jolie femme, et les Russes celui de *sadscha*. Il vit de petites graines qu'il cherche dans les sables, marche très mal, vole avec beaucoup de rapidité, a besoin de se reposer fréquemment. La femelle couve avec soin dans un nid composé de quelques brins d'herbe et entouré de sable, quatre œufs blanc roux tachés de brun. La femelle est privée des brins que le mâle possède aux rémiges externes et aux rectrices moyennes.

LES FRANCOLINS (1).

Ceux de M. Temminck ont été confondus avec les perdrix par presque tous les naturalistes, et, de fait, les caractères qui les en séparent ne sont ni tranchés ni persistants. Leur bec est généralement plus fort, plus long que celui des perdrix; leur queue a aussi des proportions plus grandes; les tarsi sont plus hauts, plus robustes, terminés par des doigts plus forts. Les mâles de quelques espèces ont à leur tarse ou deux robustes éperons, d'autres ont le pourtour des yeux ou la gorge dénudés.

Les francolins vivent en compagnies dans les forêts, se perchent sur les arbres, et se nourrissent de bulbes de plantes et de racines. Toutes les espèces sont de l'Ancien Monde. On admet dans ce genre :

4° Le FRANCOLIN A COLLIER (2), décrit par Buffon, et figuré pl. 147 et 148 de ses enluminures. C'est un oiseau répandu dans toute l'Europe méridionale, en Asie et en Afrique. Il est commun dans l'Inde, où on le nomme *korou-dary*.

2° Le BIS ERGOT de Buffon (3), enlum. 157, est le francolin du Sénégal, ou d'Adanson des auteurs.

5° LA GORGE NUE (4) et la PERDRIX ROUGE D'AFRIQUE, ont aussi été brièvement décrites par Buffon à la suite des deux espèces précédentes; cette dernière est représentée pl. 181 des enluminures. M. Temminck ne les sépare point l'une de l'autre sous le nom de *francolin a gorge nue* (5). On en trouve une bonne figure dans l'Histoire naturelle de Ruppell (pl. 50), car cet oiseau vit dans presque toute l'Afrique, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'en

Abyssinie; tout porte à croire avec M. Ruppell que le francolin à gorge rouge diffère de celui à gorge nue.

4° Le FRANCOLIN SPADICE (1) a été faussement dit de Madagascar. Il vit sur le continent indien, au Coromandel, et est très commun aux environs de Pondichéry, où on le nomme *savarou-kogi*, suivant Leschenault de La Tour.

Le mâle et la femelle diffèrent beaucoup par la coloration de leur plumage.

Le premier a près de quinze pouces de longueur totale. Sa queue est arrondie, longue de quatre pouces; elle est composée de quatorze rectrices étagées, qui sont assez larges et arrondies. Les ailes sont courtes, concaves, et dépassent à peine le croupion. La première rémige est bâtarde, la deuxième est courte, la troisième est moins longue que la quatrième, celles-ci, les cinquième, sixième, septième et huitième, sont égales et les plus longues. Le bec est légèrement renflé entre les narines. Les joues sont dénudées. Les tarsi sont robustes, jaunes, armés chacun de deux forts ergots coniques, spinéscent.

Le plumage du corps de ce francolin est en entier d'un roux marron foncé; mais comme chaque plume est frangée de gris, il en résulte que sa livrée semble être écaillée. Les rémiges sont brunes, les rectrices sont brunes, vermiculées de roux en dessus, brun mat en dessous, le bec est corné, les joues nues et nues, la tête et le cou sont revêtus de plumes courtes, d'un brun plombé uni. Le bas-ventre recouvert d'une fourrure ou duvet d'un gris brun uniforme. Les couvertures inférieures de la queue sont amples, même frangées de gris comme les plumes du corps.

L'individu que nous décrivons, comme étant du sexe féminin, a tous les caractères d'organisation du spadice, bien que son plumage soit très différent, qu'un fort ergot, conique, pointu, spinéscent, est planté à un seul tarse vienne faire naître des œufs sur son sexe.

Cet individu a le même bec corné du spadice, l'arête élevée entre les narines, ses joues dénudées, ses tarsi robustes, jaunes, sa queue longue, arrondie, formée de quatorze rectrices, ses ailes courtes, concaves, les plumes serrées et courtes de la tête et du cou colorées en brun plombé uniforme, mais s'en distingue par une taille moindre, treize pouces de longueur en entier sur le corps d'un gris brun vermiculé de lignes très fines, comme ponctuées de noires, avec un croissant irrégulier fauve doré,

(1) *Tetrao*, L.

(2) *Tetrao francolinus*, L.

(3) *Perdix Senegalensis*, Briss.; *tetrao bicalcaratus*, Gm., ou le francolin Adanson; *P. Adansonii*, Illig. et Temm., Gall., t. III, p. 305 et 717.

(4) *Tetrao nudicollis*, L.; *perdix capensis*, L.

(5) *Tetrao rubricollis*, L. et Lath.

(1) *Francolinus spadiceus*, Less., Voy. de Bél., p. 117; *perdix spadicea*, Lath., Temm., Gall., t. III, p. 305; *tetrao spadiceus*, Gm.; la perdrix rouge de Madagascar, Sonnerat, Voy. II, 169; Proceed., II, 154.

un autre croiss...
position se fait r...
du thorax, des fl...
la queue. Les...
rectrices, mais c...
roux, et comme l...
les plus externes...
arbes internes.

Le haut de la p...
ont recouverts de...
les frais, et frangi...
le bas-ventre est d...
saie brun sale...
seures sont abond...
es de noir. La n...
ent douce et soy...
Les deux indivi...
a été rapportés...
lieutenant-colon...
khun, où les Mal...
donne de longu...
mi, et pour la que...
ses yeux sont brun...
né. Le mâle seul...
des ghants. M...
rant en captivité...
ment les apprivo...
puise, le mâle fait...
parfois jusqu'à...
l'autre.

Le FRANCOLIN...
à gorge rousse, ai...
le *tetur* des Mal...
de Coromandel...
pageur qui l'a fai...
eur est de dix po...
mes. La queue est...
perdrix grises...
mé et le mâle n'a

Cet auteur décrit...
ces phrases diagn...
as : *F. castaneus*,
argineus ditatori,
minibusquo cauda,
ice nigrescenti-br,
raehibus elongat,
emina : supra nig,
ominisque plumis,
ra notatis.

ullus : fusco-ferru,
intermediâ sat,
escenti albidis.
Francolinus por...
panticoriana,
t. III, p. 332-72...
t., Voy., t. II, p. 165...
monogrammica. T

un autre croissant noir velours. Cette même disposition se fait remarquer sur les plumes du cou, du thorax, des flancs, sur les ailes et les couvertures de la queue. Les rémiges sont brunes ainsi que les pectrices, mais ces dernières sont vermiculées de blanc, et comme imparfaitement rayées de noir vers les plus externes sont brunes, sans taches sur leurs arêtes internes.

Le haut de la poitrine et le milieu de l'abdomen sont recouverts de plumes d'un roux marron clair et frais, et frangées sur leurs bords de noir très vif. Le bas-ventre est du veteux ou recouvert d'une bourre blanche brun sale uniforme. Les couvertures inférieures sont abondantes, et fines, finement vermiculées de noir. La nature du plumage est excessivement douce et soyeuse au toucher.

Les deux individus que nous venons de décrire ont été rapportés de Pondichéry par M. Bélanger. Le lieutenant-colonel Sykes l'a rencontré dans le Cachou, où les Mahrattes l'appellent *koku-tree* (1). Il donne de longinuer pour le corps neuf pouces et demi, et pour la queue cinq pouces, mesure angloise. Les yeux sont brun roux, le bec et les tarses rouge carminé. Le mâle seul est commun dans les broussailles des ghauts. M. Sykes en a possédé une paire avant en captivité, et ne doute pas qu'on pût facilement les apprivoiser en Europe. Leur chair est grasse, le mâle fait entendre les syllabes *koi-kut-ri*, et parfois jusqu'à trois ergots à un tarse et deux à l'autre.

5° Le FRANCOLIN DE PONDICHÉRY (2), ou à rabat, à gorge rousse, ainsi que l'appelle M. Temminck, se trouve dans le district des Mahrattes, et habite le Dukhun, la partie de Coromandel et le Bengale. Sonnerat est le premier voyageur qui l'a fait connaître le premier. Sa longueur est de dix pouces, le tarse a un pouce sept lignes. La queue est longue et arrondie comme celle du perdrix grises. Le pourtour des yeux est embruné et le mâle n'a qu'un seul éperon.

(1) Cet auteur décrit le mâle, la femelle et le jeune, et ces phrases diagnostiques :

Mas : *F. castaneus, supra fusco tinctus, plumarum virginitus dilutioribus; capite, collo, ventre, cruris, feminibusque caudæ inferioribus fusco brunneis; vitta nigrescenti-brunneo; plumarum ventris crissirachibus elongatis, acutis.*

Femina : *supra nigro castaneoque variis; pectoris lateralisque plumis castaneis ad apices lunulâ latâ nigra notatis.*

Callus : *fusco-ferrugineus, vittis tribus dorsalibus, intermediâ saturatè rufo-brunnea, lateralibus recentè albidis.*

6° *Francolinus ponticerianus*, Stephens, II, 321; *Francolinus ponticeriana*, Lath.; Temm., pl. col., 213; Temm., t. III, p. 332-723; perdrix de Pondichéry. Sonnerat, Voy. t. II, p. 165; Sykes, Proceed., II, 154; *perdrix monogrammica*, Temm., mus de Par.

Cet oiseau a le front rouge cannelle, un sourcil rouge sur les yeux, l'occiput brunâtre. Le devant du cou rouge ferrugineux, bordé d'un cercle noir interrompu. Le dessus du corps et des ailes est rouge marron, avec bandes ocreuses. Les rémiges secondaires sont grises brunâtres, rayées de blanchâtre. Les primaires sont brunes unicolores; le dessous du corps est blanc, lavé de rouille glacée, avec des traits fins noirs et de petits croissants roux frangés de noir. Les tarses sont rouges, le bec est jaunâtre à la pointe, rouge à sa base.

La femelle n'a point d'éperons, mais seulement un petit tubercule calleux. Les couleurs de son plumage sont plus ternes et tirent davantage au brunâtre. Le rabat de la gorge n'est pas aussi circonscrit.

Le Muséum possède un individu rapporté du Bengale par M. Houssard, qui est dans les galeries de Paris, FRANCOLIN A CROISSANTS (1), ayant le dos marron et des taches noires et blanches; le devant du cou brun, taché de noir et de blanc, le ventre roux cannelle, avec des taches noires.

6° Le FRANCOLIN DE CLAPPERTON se rencontre communément dans l'Afrique centrale, où il se tient sur les collines sablonneuses couvertes d'arbrustes. Il court avec une telle rapidité, qu'il est fort difficile de le tuer. En Nubie, les Arabes lui donnent le nom de *quera*.

Cet oiseau, long de quatorze pouces anglois pour le corps et de trois pouces et demi pour la queue, a le bec et les pieds rouges, le tour des yeux nu, deux éperons à chaque jambe. Le front est noirâtre, le sourcil brunâtre, une bandelette noire traverse les joues. Celles-ci ont des lignes et des taches brunes à leur milieu. Les plumes des parties supérieures sont brunes, bordées et rayées de fauve. Les parties inférieures sont brunes bordées de fauve et de blanchâtre.

7° Le FRANCOLIN CHARD (2) est d'un brun noirâtre sur tout le corps, mais les ailes sont rayées de lignes étroites. La gorge est blanchâtre; la tête et la poitrine d'un brun noirâtre; les rémiges brun cendré. Le mâle a deux ergots aux tarses; la femelle n'en a point, mais son plumage ne diffère point de celui du mâle. Ce francolin a seize pouces et demi de longueur. Le bec, de couleur corne, est rouge à la

(1) *Perdix lunulata*, Cuv., Mém., Less.; Ornith., p. 504.

(2) *Perdix Clappertonii*, Vig., Voy. de Denham, t. 3, p. 236, de la trad. franç.; Zool. Journ. t. 3, p. 453, Ruppell, pl. IX: *perdix, supra brunneo castaneus, fulvo variegatus; subtus fulvo albidus, masculis brunneis longitudinalibus aspersus; fronte et macula mentali nigris; striga superciliari, suboculari et gula albis.*

(3) *Perdix elomotor*, Temm., Gall., t. III, p. 298; Less., Ornith., pl. 87, fig. 2.

bases de sa mandibule inférieure. Les tarsi et les éperons sont jaunes. On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

8° Le FRANCOLIN DE CEYLAN (1) ou HANANKUKELLA, habite l'île de Ceylan, où les Européens l'appellent *râleur*, peut-être parce que son cri imite un râlement. Le mâle a douze pouces. La queue, longue et arrondie, a quatre pouces. La tête et le haut du cou ont de très petites plumes noires, dont la ligne moyenne est blanche. Cette couleur couvre la gorge. Les joues sont nues et d'un rouge vif. Le plumage en masse est rouge châtain, mais de grandes taches noires occupent le milieu de chaque plume sur le dos et sur les ailes, et le centre de ces taches noires est d'un blanc de neige, ce qui présente sur le dos des raies longitudinales, et sur les ailes des sortes de larmes. Les plumes des parties inférieures sont blanches, bordées de noir; celles des flammes sont noires, avec une flammèche blanche. Le ventre et la queue sont noirs. Les rémiges sont brun foncé: les penes secondaires rouge bale, aspergées de taches noires. Le bec et les pieds sont rouges.

La femelle, presque aussi forte que le mâle, n'a pas la nudité aussi grande. Les tarsi sont inermes. La tête est variée de noir et de cendré. Les plumes des ailes et du dos sont rouge ferrugineux, avec des taches noires au centre de chaque plume. Les parties inférieures roux vif sont frangées de roux clair. Les rémiges et les rectrices sont brunes.

9° Le FRANCOLIN A LONG BEC (2) habite les forêts de Sumatra, et a pour principal caractère un bec plus long et plus robuste même que celui d'un paon. Ce bec paroît d'autant plus fort, que l'oiseau a tout au plus la taille d'une perdrix bartavelle, c'est-à-dire douze pouces et demi de longueur. Le mâle a la gorge, les côtés de la tête, le haut du cou, le ventre et les flancs d'un ferrugineux jaunâtre, sans taches. Le haut de la tête, l'occiput, le haut du dos et les scapulaires sont d'un brun marron. Toutes ces parties ont des raies et des grandes taches d'un noir velouté; quelques plumes sont frangées de jaune d'ocre ou portent sur leurs baguettes une ligne de cette couleur. Le mâle seul a le bas du cou et la poitrine gris de plomb. Les plumes du dos, du croupion, et les couvertures supérieures de la queue sont ferrugineuses, zigzagées de traits fins et de nuance plus foncée. Les couvertures alaires ont leurs barbes internes marron avec des taches noires, et les externes ferrugineux avec des zigzags bruns. Ces plumes sont tachées de jaune ocreux au centre. Le bec

(1) *Perdix ceylonensis*, Lath.; *tetrao ceylonensis*, Gm.; *perdix bicatartatus*, Forst., Zool. ind., pl. 14; *perdix à double éperon*, Bonnat., Encycl., pl. 93, fig. 3; Temm., Gall., t. III, p. 314-719.

(2) *Perdix longirostris*, Temm., Gall., t. III, p. 323 et 721.

est noir; le pourtour dénudé de l'œil rouge; les pieds et l'ergot qui est gros et court, cornés.

La femelle est semblable au mâle, le plastron gris de plomb de la puitrine exceptée, dont elle est privée. Cette partie est chez elle roux ferrugineux. Les tarsi sont sans tubercules.

10° Le FRANCOLIN PERLE (1) a été décrit par Buffon sous le nom de *perdrix perle de la Chine*. C'est un oiseau naturalisé dans les îles de la Sonde, et que l'on dit se nommer *tcho-rou* chez les Chinois. Mais il paroît être originaire de Madagascar, et s'être propagé dans l'île Maurice, où on le nomme *perdrix pintade*.

11° Le FRANCOLIN A PLASTRON (2) vit dans l'Inde, mais on ignore dans quelle contrée. La femelle est inconnue.

Le mâle a onze pouces; un large plastron de forme arrondie lui couvre la poitrine, qui est gris verdâtre; et coupée de zigzags noirs fort étroits. La gorge est rousse, et cette nuance entoure le plastron sur les côtés du cou. Les parties inférieures sont jaune roussâtre, mais chaque plume est tachée de noir. Le dos est gris brun, avec de grandes taches noires scapulaires. Le pourtour de l'œil, dénudé et papilleux, est d'un rouge vif; le bec, les pieds ainsi que les éperons sont d'un blanc argenté.

12° Le FRANCOLIN OURTIQUAS (3) habite le cap de Bonne-Espérance, où il est connu des Hollandais sous le nom d'*ourtkinas*. Ses dimensions sont de douze pouces. Le bec, qui a trois lignes, a la mandibule supérieure fortement courbée, très élargie et longue. Ses bords recouvrent l'inférieur. La tête et l'occiput sont recouverts de plumes noires bordées de roussâtre. Une étroite bande rousse mouillée de noir occupe la partie latérale du cou. Une autre bande blanche a toutes ses plumes terminées de noir, et suit parallèlement la précédente. Une troisième bande naît sous les yeux, et encadre du roux mouillé de noir. La gorge est blanche, semée de quelques points noirs. Les plumes de la poitrine sont jaune roussâtre, terminées de cendré bleuâtre; celles des flancs, également cendrées, portent une grande tache marron vers le milieu de leur longueur. Le reste de chaque plume de ces parties est rayé de blanc jaunâtre ou varié de taches blanches arrondies. Le dessus du corps est cendré foncé, mais sur chaque plume est une tache noire coupée par des raies

(1) *Perdix perlata* et *madagascariensis*, Latham., Temm., Gall., t. III, p. 328; Vieillot, Gall., pl. 218; *perdix sinensis*, Brisson, Ornith., t. I, p. 234, et pl. 218, fig. 1; *tetrao sinensis*, Osbeck, Voy., t. II, p. 285; Sonnerat, t. II, pl. 97.

(2) *Perdix thoracta*, Temm., Gall., t. III, p. 323 et 723.

(3) *Perdix afra*, Lath., Gall., t. III, p. 648 et 721.

zizags d'un
nt cendré cla
e blanche sui
noire, rayée
ir. Les tarsi
s: cédre. Ils s
femelle ne di
d'ergots.

L'ourtkinas vi
ec son bec éva
nd de dix à d
brun. Cette e
15° Le FRANCO
as fort que le f
si plus robuste
l'Afrique par l
es les cantons
cet oiseau a de
mes. Le devant
esse-col, marb
nc. Les parties
t vers le méat
tête, qu'entour
nches dirigées
re cette bande
nde bande occ
tie blanche de
thrm cendré si
marquent les b
ieurs ont de
nes, avec des
is est aurore. L
pointe. Les tar
osité.

La femelle, plus
LE S
et oiseau de Pers
que le tour des y
les deux sexes,
mage est noir in
essine une tache
este du plumage
ale, et de brun
lle. Les oiseaux
et nichent dans
e plus remarqua
s, est noire, ainsi
été de poules.

La perdrix Levall
pl. 477.
Letter kundig m
t. II, p. 62,

La femelle, plus

LE S

et oiseau de Pers
que le tour des y
les deux sexes,
mage est noir in
essine une tache
este du plumage
ale, et de brun
lle. Les oiseaux
et nichent dans
e plus remarqua
s, est noire, ainsi
été de poules.

La perdrix Levall
pl. 477.

Letter kundig m
t. II, p. 62,

zigzags d'un roux clair. Les couvertures des ailes sont cendré clair, et ont des bandes rousses. Une ligne blanche suit la direction des baguettes. La queue est noire, rayée transversalement de zigzags roux vif. Les tarsi des mâles portent un petit éperon noir. Ils sont brun jaunâtre. Le bec est brun. La femelle ne diffère du mâle que parce qu'elle n'a pas d'éperons.

L'outrikinas vit de bulbes de plantes qu'il déterre avec son bec évasé, en forme de pioche. La femelle pond de dix à dix-huit œufs, olivâtre clair, tachés de brun. Cette espèce paroît être commune au Cap. 35° Le FRANCOLIN DE LEVAILLANT (1) est un peu plus fort que le francolin d'Europe, et son bec est aussi plus robuste. Il a été découvert dans l'intérieur de l'Afrique par le voyageur Levaillant, et il se tient dans les canions peu boisés.

Cet oiseau a de longueur totale onze pouces six lignes. Le devant du cou est couvert par un large hausse-col, marbré de bandes noires sur un fond blanc. Les parties latérales de ce hausse-col remontent vers le méat auditif. Une calotte brune couvre la tête, qu'entoure un bandeau de plumes noires et blanches dirigées vers le bas de la nuque. L'espace entre cette bande et le hausse-col est roux vif; une bande blanche de la gorge. Les parties inférieures du thorax cendré strié de blanc. Des rayures flexueuses marquent les barbes intérieures. Les parties supérieures ont de grandes taches rousses, grises et blanches, avec des zigzags noirs, de forme variée. Le bec est aurore. Le bec, jaune à sa base, est noir à son pointe. Les tarsi sont bruns et munis d'une membrane coriace.

La femelle, plus petite, a les couleurs moins vives.

LE SINH SINCH (2).

Cet oiseau de Perse paroît être un francolin, car on voit que le tour des yeux est nu, et que ses jambes, chez les deux sexes, portent chacune un éperon. Le plumage est noir inférieurement, et sur la poitrine présente une tache en fer à cheval également noire. Le reste du plumage est tacheté de noir foncé chez le mâle, et de brun mêlé de fauve jaunâtre chez la femelle. Les oiseaux de cette espèce vivent en troupeaux et nichent dans les lieux découverts. Ce qu'ils ont de plus remarquable, c'est que leur chair, proche de celle des poules, est noire, ainsi que cela se voit dans quelques-uns de nos jardins.

La perdrix Levaillant, *perdix Levaillantii*; Temm., *pl.* 477.

Letter kundig mag., 1823, no 2, p. 65; Bull., t. II, p. 62.

LES PERDRIX (1).

Forment un genre que caractérisent : un bec court, de longueur inégale suivant les espèces, à narines basales, placées sur le rebord des plumes frontales, et à demi fermées par une écaille solide. Les tarsi sont médiocres, forts, nus, inermes, à scutelles sur l'acrotarse seulement. La tête est emplumée; le pourtour des yeux est papilleux. La queue est très courte, arrondie, penchée vers en bas, formée de douze à dix-huit rectrices roides. Les ailes sont courtes et concaves, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Toutes les perdrix sont de l'ancien continent. Elles peuvent être rangées en quatre tribus bien distinctes. La première comprend les *perdrix à bec court* et à *doigts médiocres*. La seconde, les *perdrix des îles de la Sonde*, à bec long et à doigts très prolongés. Celles-ci ont beaucoup d'analogie avec les francolins. Leur queue est plus longue et plus dressée que celle des véritables perdrix. La troisième a le bec allongé, mince, convexe, les ailes courtes, la queue allongée, les tarsi grêles, les formes sveltes. Cette tribu a de l'analogie avec les *pternacles*, et peut recevoir le nom de *perdrix-gangas*. Enfin la quatrième a ses tarsi à demi-emplumés, comme les gélinottes, et vit dans les neiges. Elle pourra recevoir le nom de *perdrix-tétris*.

La première tribu comprend :

1° La PERDRIX GRISE (2), figurée pl. enl. 27, a été décrite par Buffon. On en connoît une variété entièrement grise unicolore.

2° La PERDRIX DE MONTAGNE (3), figurée enl. 150, n'est, selon M. Bonelli, qu'une variété de la perdrix grise. Elle devient albine. On la trouve en Egypte.

3° La BARTAVELLE (4), de l'enlum. 251, est la perdrix grecque, décrite par Buffon, ainsi que les suivantes. On en connoît une variété albine. Elle est d'Europe et d'Asie.

4° La PERDRIX ROUGE (5), de l'enlum. 150, est bien connue. On en possède, dans les galeries de Paris, des variétés roussâtre uniforme et albine : elle est d'Europe et d'Asie.

5° La PERDRIX ROUGE DE BARBARIE (6) ou la *gam-*

(1) *Perdix*, Briss.; Lath.; *tetrao*, L.

(2) *Tetrao perdix*, L.; *perdix cinera*, Lath.

(3) *Tetrao montanus*, L.; *perdix montana*, Lath.; *perdix cinera*, Var.

(4) *Tetrao rufus*, Var., L., *perdix saxatilis*, Meyer; *perdix græca*, Briss.

(5) *Tetrao rufus*, L. *Perdix rubra*, Briss. *Perdix rufa*, Ray.

(6) *Tetrato petrosus*, Gm. Edw., Gl. pl. 70. *Perdix gambra*, Temm. *Perdix petrosa*, Lath., Memm., Synops., 727.

Le bec et les pieds sont rouges. Sa taille est celle de la perdrix de montagne, mais ses tarses sont plus longs. La femelle a le milieu de la poitrine et les parties postérieures d'un blanc pur.

On ne sait rien de ses habitudes.

11° La PERDRIX MEGAPODE (1) est à peu près de la taille de l'espèce suivante, qu'elle rappelle par la forme des ailes et de la queue. Ses pieds, plus forts, sont terminés par de très longs doigts, armés d'ongles longs, subulés et recourbés. Le doigt médian a une longueur, l'ongle compris, plus de deux pouces. La perdrix mégapode vit au Bengale, d'où elle a été envoyée par M. Duvaucel. Un roux mordoré et très vif couvre tout le sommet de la tête et s'étend sur l'occiput et la nuque. L'organe de l'ouïe est aussi couvert par des plumes de cette couleur, séparées du roux de la nuque par une bande noire qui, couvrant le lorum, passe au-dessus du bord de la région ophthalmique, et suit, conjointement avec une bande blanche, la portion mordorée de la nuque. Des plumes noires lisérées de blanc couvrent les tempes et le devant du cou, sur lequel se dessine une grande plaque blanche. Le dos est gris olivâtre, et le ventre de brun.

Le croupion porte de grandes taches noires en forme de fer de lance. Les ailes ont aussi de grandes taches noires sur un fond mordoré très vif. La poitrine est cendrée, le milieu du ventre blanc pur, et les plumes des flancs sont grises, avec une tache blanche à leur centre, et de larges bordures mordorées sur le rebord des barbes. Le bec est noir, les ongles sont gris bleuâtre et les ongles bruns. Sa taille est d'environ dix pouces.

La femelle diffère du mâle par l'absence de roux sur la tête, teinte remplacée par du brun cendré avec des mèches noires. La bande sourcilière est d'une couleur claire, pointillée de noir; des mèches noires sur un fond roux ou roussâtre couvrent les tempes et le devant du cou, mais la plaque est d'un roux clair. La poitrine est bariolée et tachetée, et les plumes blanches du ventre portent des croissants roussâtres. Les taches mordorées sont peu nombreuses sur les ailes, et les bordures des plumes du dos sont d'un fauve clair, lisérées en dessus comme en dessous d'un trait noir.

La PERDRIX AYAM-HAN (2) habite l'île de Java, et elle porte le nom d'*ayam-ayam-han*, suivant le docteur Minck, et de *dagu* suivant le docteur Horsfield (3). Buffon en parle comme étant le réveille-

matin, ou *perdrix suscitator* de Bontius. Mais personne depuis cet ancien auteur n'a retrouvé à Java ce gallinacé à voix de butor, que M. Cuvier suppose être un turnix.

L'*ayam-han* est très commune dans la province de l'*Assourang*, sur les montagnes comme dans les plaines, se tenant le plus habituellement à la lisière des bois. Son cri d'appel a la plus grande ressemblance avec celui de la perdrix grise d'Europe. Ce qui la distingue, est une très courte queue, entièrement cachée par les couvertures supérieures; un bec fort et allongé, et des ongles peu courbés, mais longs.

Le pourtour des yeux est nu et d'un rouge vif, et semé de quelques petites plumes rares. La gorge elle-même présente, entre les plumes qui la recouvrent, un petit espace nu. Le sommet de la tête est marron ou roux fauve. La gorge, le devant du cou et la nuque sont d'un roux clair, marqué de taches noires. Une bande noire entoure les yeux, et une deuxième descend sur chaque côté du cou. La partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un cendré bleuâtre, et cette teinte, coupée de bandes noires, règne sur toutes les parties supérieures du corps. Les couvertures des ailes sont cendré roussâtre; les plus grandes ont, vers leur sommet, une tache noire, et toutes sont terminées de roux marron. Les rectrices, cendré bleuâtre, ont des lignes flexueuses noires. Le dessous du corps est d'un roux foncé, sans mélange. Le bec, d'abord noirâtre, est rougeâtre à la pointe. L'iris est gris et les pieds rouge clair. Ses dimensions sont de neuf pouces six lignes. Quelques individus ont le sommet de la tête roux plus ou moins cendré, et la poitrine cendré bleuâtre pur.

13° La PERDRIX MASQUEE (4) habite les forêts élevées du district de *Blambangan*, à l'extrémité la plus orientale de l'île de Java. Cette perdrix a la queue courte, les ongles longs et droits, le pourtour de l'œil presque emplumé. Les pieds et les yeux sont d'un jaune rougeâtre pâle, et les ongles sont blanchâtres.

Ce qui distingue cette perdrix sont, sur le brun enfumé de la tête et du cou, un large sourcil blanc qui naît au front et va se perdre au-dessous de l'occiput, et un très large plastron neigeux qui atteint presque le haut de la poitrine. Les parties supérieures du corps sont brunâtres, lavées de fauve. Les rémiges sont brunes, mais les couvertures sont brunes, frangées de blond doré. Le devant du corps

(1) *Perdix personata*, Horsf., Zool., res. in Java, avec fig. *Perdix orientalis*, *ibid.*, Trans. soc. linn., t. XIII, p. 165.

P. supra fusca, subtus cinereo-fuscescens, gula collo antice et ad latera lineaque superciliari albis, pileo colloque postice et torques collaris nigris, alis, abdomineque crissoque maculis transversis lunulatis nigris et castaneis.

Perdix megapodius, Temm., pl. col. 462 (mâle), 3 (femelle).

Perdix javanica, Lath. *Tetrao javanicus*, Gall. *Perdix*, Bonn., Encycl. pl. 96, fig. 2. *Tetrao javanicus*, Brown, Illust., pl. 17. Temm., t. III, Gall. pl. 173, pl. col., 148.

est brun fuligineux clair. Les plumes des flancs sont blanches, puis roux doré, et terminées de noir profond. La queue est brune.

44° La PERDRIX GULAIRE (1) qui vit sur le continent de l'Inde, dans les environs de Calcutta, mesure onze pouces de longueur. Le bec est semblable à celui de la perdrix grise, mais sa queue est plus longue, et ses ongles, moins courbés, sont aussi plus allongés.

La tête et le haut du cou sont brun olivâtre. Une bande blanche entoure les yeux. La gorge est roux ferrugineux. Les plumes de la poitrine et du ventre ont une flamme neigeuse à leur milieu, mais bordée de brun olivâtre. Le bas-ventre est blanc roussâtre. Les ailes, le dos et le croupion sont bruns, mais la baguette de chaque plume est blanche, et les bords ont trois ou quatre raies transversales blanc jaunâtre, frangées d'une ligne noire. Les plumes alaires, rousses à leur origine, sont grises dans le reste de leur étendue; les moyennes sont rayées de roux. Les rectrices sont roux brun, les plus externes ont une bandelette blanc roussâtre. Le bec est noir, et les pieds sont rougeâtres. On ne sait rien de ses habitudes.

45° La PERDRIX OCULÉE (2) a été envoyée de Java au Musée de Paris par M. Diard. On ne sait rien de ses mœurs et de ses habitudes. M. Temminck l'a décrite en ces termes : Cette perdrix est modelée sur les formes de notre perdrix grise, mais son bec est plus long et ses tarses sont plus minces : elle a dix pouces trois lignes de longueur. La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un beau roux mordoré, mais cette couleur est coupée sur les côtés de la poitrine et sur les flancs par des bandes transversales noires. Les plumes tibiales sont rousses, mais terminées par une tache ronde d'un noir plein. Le dos est rayé en travers de blanc sur un fond noir; à partir du milieu de cette région du corps, le noir devient velouté jusqu'aux couvertures supérieures. Sur chaque plume se dessine un fer de lance mordoré vif, et dont la pointe est dirigée du côté de la queue. Les rectrices sont brun noirâtre bordées de brun clair. Les couvertures alaires sont cendré olivâtre foncé, mais chaque plume est tachée de noir. Les rémiges secondaires, brun foncé, sont bordées de marron. Le ventre est blanc; le bec et les pieds sont bruns. Le mâle, seul connu, a une petite protubérance calcaire au tarse.

La troisième tribu ne comprend que :

46° La PERDRIX DE HEY (3) vit dans les déserts de l'Acaba en Arabie, où M. Hey l'a découverte. M. Temminck, qui en a tracé l'histoire, l'a fait pré-

(1) *Perdix gularis*, Temm., Gall., t. III, pl. 401 et 731.

(2) *Perdix oculo*, Temm., Gall., t. III, p. 408. (Cette perdrix est un francolin pour plusieurs auteurs.)

(3) *Perdix Heyii*, Temm., pl. 328 (mâle), et 329 (fem.).

céder d'un long hors-d'œuvre sur la nomenclature, qui nous paroit autant manquer de vérité que d'oppos.

Cette gracieuse perdrix n'a que huit pouces de longueur. Ses formes sont élancées et sveltes. Son bec et ses tarses, d'un rouge de corail, s'harmonisent avec les nuances douces du plumage. Le mâle est remarquable par un bandeau neigeux, qui du front se prolonge sous les yeux et s'élargit vers l'occiput. Les plumes qui composent cette écharpe, à son extrémité, sont plus longues et plus touffues que celles qui les avoisinent.

Ce blanc tranche sur le gris cendré, lavé de violet clair, qui colore la tête et le haut du cou. Le menton est rouge; une teinte isabelle est répandue sur le bas du cou et le thorax, le manteau et les scapulaires. Les plumes du ventre et des flancs ont une nuance lie de vin; mais leurs barbes intérieures sont mordorées, et leurs bords lisérés de noir. Les ailes, cendré isabelle, sont finement striées de brun. Le bord externe des rémiges est blanc. Le dos, les ouvertures du dessus de la queue, à fond cendré jaunâtre, ont de très fines rayures brunes. Les rectrices sont roux vif, les deux moyennes exceptées, qui sont rayées et colorées comme les plumes du croupion.

La femelle est couverte sur toutes ses parties de rayures transversales brunâtres, sur un fond gris clair à la tête et au cou, roux clair sur tout le ventre et la poitrine, et blanchâtre sur le ventre. Les primaires sont blanches, rayées de noir.

La quatrième tribu comprend :

47° La PERDRIX LERWEE (1) habite le nord du Sénégal, où ses mœurs la rapprochent des tétras. Elle se tient sur la limite des neiges perpétuelles, sur les roches ou dans les broussailles, où elle trouve les bourgeons aromatiques, les feuilles et les insectes dont elle fait sa pâture.

Ses ailes sont plus longues que celles des autres perdrix, et la deuxième rémige est la plus allongée. Caractères qui, joints aux proportions plus grandes et à l'étroitesse de la queue, ainsi qu'aux tarses plus plumés dans le haut, la séparent des autres espèces connues du genre.

Cette perdrix à plumage noir, transversalement rayé de blanc et de marron, à poitrine brune, a le pied deux pouces trois lignes (anglais) de longueur. Le bec seul a un pouce; la queue quatre pouces trois lignes; l'envergure un pied onze pouces; les tarses un pouce dix lignes. Elle pèse une livre deux onces.

48° La PERDRIX NOIRE (2), décrite par M. Schlegel et qui paroît être commune dans la vallée de Kambou,

(1) *Perdix Lerwea*, Hodgs., Proceed., III, 107. *Perdix nigra, albo castaneoque transversim lineata; tarsis longiore.*

(2) *Perdix picta*, Selby, Proceed., t. II, p. 133.

Remplacant dans
ni vivent dans l'A
ctères suivants : «
buste, gros, conv
sur les côtés; man
crochue vers son
plus courte et bid
pointe; narines gran
membrane; langue
entourés d'une pea
tarses robustes lis
arrondies, à premiè
et sixième les plu
courte, ayant douze
Les toeros vivent a
Guay. Lichteinstei
de la plupart des nat
ou de la Guyane.

À le dessus de la t
pointillé de noir e
d'un roux foncé
les parties postérie
jaunâtres, plus n
que chez d'autre
dos sont d'un gris
de du dos et le cro
te, avec des points
Les plumes prim
extérieurement de
res, les scapulaires e
quetées de blanc, t
outé; les plumes in
anes, avec des zigzag

(1) *Perdix chukar*, Pr

(2) *Perdix sprethura*.

(3) *Otontophorus*, V

Mygla, Bolé.

Otontophorus rufa

nanensis, Gm. *Perdix*

la Guyane, Sonnini.

p. 418. (Cet auteur c

ans le pays des Mahrattes, nous est inconnue. Il est de même de la PERDRIX CHUKAR (?) de l'Inde, qui est longue d'un pied un pouce (angl.), et dont les tarsi ont deux pouces deux lignes, et aussi de SPHENUR (?) de M. Gray.

LES TOCROS (?).

Remplacent dans le Nouveau Monde les perdrix qui vivent dans l'Ancien. Vieillot leur donne les caractères suivants : « Bec glabre à sa base, très robuste, gros, convexe en dessus et très comprimé sur les côtés; mandibule supérieure voûtée et très crochue vers son extrémité; l'inférieure droite, plus courte et bidentée sur chaque bord vers la pointe; narines grandes, couvertes et bordées d'une membrane; langue charnue, entière, large; yeux entourés d'une peau nue prolongée jusqu'au bec; tarsi robustes lisses, articulés; ailes concaves, arrondies, à première rémige courte, à cinquième et sixième les plus longues; queue arrondie, courte, ayant douze rectrices. »

Les tocros vivent au Brésil, à la Guyane et au Paraguay. Lichteinstein en a le premier séparé l'uru, et la plupart des naturalistes réunissoient au tocros ou de la Guyane.

LE

TOCRO DE LA GUYANE (?) ET DU BRÉSIL.

A le dessus de la tête d'un brun tirant au rougeâtre, pointillé de noir et de roussâtre. Les joues et la gorge d'un roux foncé; cette couleur tend à l'orangé sur les parties postérieures, avec des raies transverses jaunâtres, plus nombreuses chez certains individus que chez d'autres. Le dessus du cou et le haut du dos d'un gris varié de blanc et de roux; le dessous du dos et le croupion sont de cette dernière teinte, avec des points noirs. Le dessus des ailes est brun. Les plumes primaires sont brun noir, et tachées extérieurement de roux clair; les plumes secondaires, les scapulaires et les grandes couvertures sont tachetées de blanc, de roux, et tachetées de noir touté; les plumes intermédiaires de la queue sont brunes, avec des zigzags noirs. Le bec est brun chez

(?) *Perdix chukar*, Proc., III, 107.

(?) *Perdix sphenura*.

(?) *Ototophorus*, Vieill. *Perdix et tetrao*, Auct. *Mygia*, Bolé.

(?) *Ototophorus rufus*, Vieill., Gall., pl. 244. *Tetrao yanensis*, Gm. *Perdix guyanensis*, Lath. La perdrix de la Guyane, Sonnlal. *Perdix dentata*, Temm., Gall., p. 418. (Cet auteur confond le tocros et l'uru.)

quelques individus, noir chez d'autres. Les parties dénudées sont rouges; les tarsi gris de plomb. Cet oiseau a dix pouces de longueur totale. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est plus petite.

Les tocros ressemblent beaucoup aux perdrix, bien que par leurs habitudes ils montrent d'assez notables différences. Ils se perchent sur les branches les plus basses des arbres, comme tous les oiseaux terrestres, et même aquatiques, de la Guyane, afin d'éviter les serpents et les animaux féroces qui peuplent cette partie de l'Amérique équatoriale. Leur ponte est, dit-on, de douze à quinze œufs blancs. Ils vivent en compagnies, qui se rassemblent par un cri qui, euphoniement, peut se rendre par *tocro* et *manis*. Leur chair est délicate.

LE TOCRO DU PARAGUAY OU URU (?).

A été confondu avec le précédent par M. Temminck, et distingué comme espèce par Soncini et Lichteinstein. Azara l'a décrit en ces termes : « *Uru* est le cri que cet oiseau prononce de quatre à vingt et jusqu'à cinquante fois de suite sans interruption, ce qui lui a fait donner ce nom par les Guaranis. » Pour l'ordinaire le mâle et la femelle se font entendre en même temps et confondent leurs voix. Ils ne quittent point les forêts les plus vastes et les plus épaisses, mais ils ne se perchent pas sur les arbres. Ils marchent et courent comme les perdrix, et ils ne prennent leur volée que quand on les presse. Ils sont si brusques et si étourdis, qu'ils se tuent quelquefois contre les arbres en se sauvant au moindre bruit. Ils diffèrent principalement des ynambus par la présence du pouce, la forme, la longueur et la vigueur des ongles; la membrane qui unit une partie des doigts, les plumes dont l'articulation du tarse est couverte; un cercle nu autour des yeux; la conformation et la force du bec, la langue, la grosseur de la tête et du cou, le plumage plus fourni; la première plume moins courte, les tarsi et les doigts moins charnus, et le naturel moins stupide.

« On assure, c'est toujours don Azara qui parle, que, bien que ces oiseaux se tiennent ordinairement par paires, ils se réunissent quelquefois par troupes, et que toutes les femelles pondent et couvent dans un nid qu'elles placent à terre sur une couche de feuilles. Les œufs sont d'un bleu violet. Les petits suivent leurs père et mère aussitôt qu'ils sont éclos.

(?) *Uru*, Azara, Apunt., 334. *Perdix dentata*, Licht. Cat., no 666. *P. subtus schistacea, supra fusca nigro pallidique varia, remigium nigris extus maculis quinque albis. Vertex fuscus, frons et supercilia rufa. Tomia maxillaria basi incrassata, rectus medium angulo obtuso dentem mentiente. Fœmina, paulo minor, cæterum mari simillima.*

de Mexico. Son plumage est gris de plomb, à teintes plus claires sur la poitrine, et chaque plume de cette partie se trouve être encadrée d'un mince cercle brun. Le sommet de la huppe, la gorge, le milieu du ventre, et les stries des flancs, sont d'un roussâtre passant au blanchâtre.

6° Le COLIN PEINT (1) habite la Californie. Le mâle est fauve, rayé en dessus de jaune ferrugineux et de noir. La gorge est rouge pourpré, entourée de blanc. Le thorax, le sommet de la tête et la queue sont gris plombé. La huppe est très longue, formée de plumes cinéaires et noires. Deux lignes blanches entourent ses yeux. Les tectrices inférieures de la queue sont ferrugineuses.

La femelle a la huppe plus courte; la gorge et la poitrine fauve ocreux, rayé de fauve.

Ce colin se réunit en compagnies nombreuses depuis le mois d'octobre jusqu'à mars. Les mâles sont querelleurs, et ne vivent point en paix entre eux; ils se battent quand ils se rencontrent jusqu'à ce que l'un des deux ait été tué. Son cri peut être exprimé par les syllabes *quick, quick, quick*, articulées lentement avec un temps de repos entre chacune d'elles. Les lieux qu'il préfère sont les tertres rocailleux ou blonneux élevés au milieu des bois. Lorsque le sol se recouvre de neige, il émigre par grandes troupes vers les lieux moins refroidis sur les bords de la mer. Il se nourrit d'insectes, de semences de *bromus distissimus* et *media sativa*, des bourgeons de couvier et des feuilles de fraisier. Le nid, fait d'herbes de feuilles sèches, est ordinairement placé au bord des ronces, des nerpruns, des céanothes, ou au milieu des fougères et des aspidium. La femelle pond de onze à quinze œufs blanc jaunâtre, finement tachetés de brun, et assez volumineux par rapport à la taille de l'oiseau. L'accouplement se fait en mars. Ce colin, très commun dans la Californie, surtout vers l'intérieur, s'avance dans l'été jusqu'au quatrième-cinquième degré de latitude, dans les vallées de la Colombie.

7° Le COLIN SPYLOGASTRE (2) vit sur le territoire

colibri, horum plumis circulo gracili brunneo ad quem cinetis; accipitalis apice, gula, abdomine medio, crasso, strigisque abdominalis laterum rufescentibus. Hab. Mexico.

ORTYX PICTA, Vig. Zool. Journ. t. IV, p. 490. Gmelin, Trans. soc. linn., t. XVI, p. 267; Bull., XX, p. XXI; Zool., I, 189.

Fusca subtus ferrugineo flava nigro fasciata; superius rubro purpureo albo graciliter cincta; pectoris, gularis, caudæque plumbæ; cristâ nigrâ longissimâ striâ lineis superciliaribus albis, caudæ tectricibus nigro viridis ferruginis.

Femina: Suberistatâ, gula pectoreque fusco ferrugineo, fusco fasciatis. Hab. Californiâ.

ORTYX SPYLOGASTRÆ, Vigors, Proceed., II, 4. Capite nigroque atris, illo strigis, hoc maculis albis notatis;

de Mexico; il a onze pouces de longueur, la tête et la gorge noires, avec des stries et des gouttelettes blanches. Les parties supérieures sont bleuâtres. La huppe qui surmonte la tête est longue et ferrugineuse.

8° Le COLIN SONNINI (1), bien que mentionné par Barrère et Laborde, avoit été confondu avec le zonécolin jusqu'à Sonnini, qui le rencontra à la Guyane, le communiqua à M. Rozier, et celui-ci le figura en 1772. Ce colin vit en compagnie de sept à huit individus, ou même de quinze ou seize; et lorsque la troupe prend son vol, les vieux partent les premiers, et les lieux qu'ils aiment par prédilection sont la lisière des bois, les grandes herbes enlacées dans les broussailles, et surtout les petits fourrés formés par des touffes de petits palmiers épineux et bas. Ils ne redoutent pas le voisinage des habitations. Quand ils partent ils ne poussent pas de cris, et ils filent droit; leur vol s'effectue ras-terre ou à peine à six pieds de hauteur. Les jeunes, lorsqu'ils se sont éparpillés, ont un petit cri de rappel assez semblable à celui des jeunes perdreaux. Les femelles pondent à différentes époques et font deux couvées. Leur naturel est trop sauvage et trop farouche pour qu'on puisse espérer les élever en cage.

Bien que voisin du zonécolin par les formes, il s'en distingue par les couleurs. Sa longueur totale est de sept pouces trois à quatre lignes. Quatre à cinq plumes, longues d'un pouce, jaunâtres et lavées de brun clair à leur milieu, sont implantées sur le haut de la tête entre les yeux. Le pourtour du bec est encadré de plumes teintes de ce même jaune. Un trait au-dessus des yeux et la gorge sont roux ferrugineux. La tête, l'occiput, le cou en arrière et sur les côtés sont brun, maille de noir et de gris perlé. Le devant du cou et le haut de la poitrine sont roux brun, vermiculé finement de traits noirs. Le dessus du corps est brun roussâtre, mais chaque plume est brune au centre, et se trouve marquée de traits noirs et fins. Toutes les parties inférieures sont recouvertes de plumes arrondies, rousses, striées de noir,

collo, pectore, nuca, dorso, alis, caudæque pallidè plumbeo cinereis; capitis cristâ elongatâ recombente; strigis colli superioris, scapularibus, abdominalisque lateribus ferrugineis, his albo strigatis; pectore abdomineque medio albo oculatis guttatis; abdomine ima crassoque albescens illo obscure fusco fasciato, hoc intensius brunneo notato.

(1) ORTYX SONNINI. Mas: Cristâ in vertice longâ, angustâ, fuscâ, flavâ; gutture castaneo; corpore supra, caudâ et pectore rubescens-cinereis maculis albis conspersis; subtus castaneum, maculis albis, nigro circumdatâ.

Femina: Capite lævi, colore dilatore. Hab. Guianâ. *Perdix Sonnini*, Temm, Gall., t. III, p. 451 et 737. Rozier, Journ. de Physiq., 1772, t. II, pl. II, p. 217. La caillie de Cayenne, Sonnini, Buff., t. VII, p. 133. Temm., pl. 75.

noir prononcé. Les épaules sont fauves, avec des points blancs; le milieu des ailes fauve grisâtre, avec des points noirs, et les couvertures supérieures sont longues, fauve bruniâtre, rayé de noir foncé. Les côtés du cou et tout le dessous du corps sont d'un noir bleu, émaillé de taches rondes et albes; mais la ligne médiane du dessous du corps est, à partir du collier jusqu'à l'anus, d'un rouge ferrugineux très intense.

La mandibule supérieure est noire, l'inférieure est nacrée; les tarses sont plombés, et les ongles jaunâtres.

Il se pourrait que l'*Ortyx de Montezuma*, décrit par M. Vigors, soit la femelle du *colin Masséno* (1). Les *colins capistrat* (2) et à *grande queue* (3) nous sont inconnus.

LES CAILLES.

Différent (4) des perdrix par leur bec court, convexe, comprimé; leur très courte queue, les joues et le pourtour des yeux complètement emplumés. Leurs tarses sont lisses et nus; leurs ailes sont courtes, et la première rémige est la plus longue, ou du moins aussi longue que les autres plumes, ce qui est le contraire chez les vraies perdrix.

Elles semblent exclusivement vivre dans l'Ancien Monde, et ne pas se rencontrer dans l'Amérique. Seulement des espèces distinctes habitent les régions les plus australes du pôle sud, où elles paroissent être sédentaires.

4° La CAILLE DE FRANCE (5) est représentée pl. 470 des enluminures: elle habite pendant l'été l'Europe tempérée, d'où elle émigre par bandes nombreuses qui traversent la Méditerranée, et se répandent en Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Le Muséum en possède un individu atteint d'albinisme, décrit par Louis XV. Le colonel Sykes l'a rencontrée dans le pays des Mahrattes, où on la nomme *lohah*. Elle y est rare, et y vit par paires dans des touffes d'herbes.

2° La CAILLE DES ILES MALOUMINES (6) a été décrite

(1) Capite posteriore, dorso, alisque brunneis, plumis medio strilis rufis ad latera fasciis nigris notatis; fronte, gula, crisso, corporisque lateralibus nigris, albo-guttatis, regione circumoculari, striâ utrinque breviter, alterâ utrinque ad frontem circuloque à supercilio ad pectus descendente, albis, abdomine medio castaneo. Magnitudo ortygis Californianæ. Hab. in Mexico.

(2) ORTYX CAPISTRATUS, W. Jard. and Selby, Illustr. Ornith.

(3) *O. macrourus*, Ibid.

(4) *Coturnix*, Temm. *Tetrao*, L.

(5) *Coturnix dactylisonans*, Temm., Gall., t. III, p. 740. *Perdix coturnix*, Lath.; *Proceed.* II, 152.

(6) *Tetrao falklandicus*, Gm.

par Buffon et figurée pl. 222 des enluminures. Cette caille, que nous n'avons pas retrouvée pendant le séjour que nous avons fait sur ces îles antarctiques, dépendantes du continent américain, ont été un sujet de doute pour les naturalistes, qui tous ont pensé qu'on devoit les ranger avec les colins. C'est évidemment une espèce de *coturnix*; et ce fait n'a rien qui puisse étonner, aujourd'hui que l'on connoît trois cailles réparties sur les terres du pôle sud, à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, au cap de Bonne-Espérance, où la caille commune est très répandue, et aux îles Malouines, où Bougainville a tué l'individu qu'a décrit Buffon.

3° La CAILLE AUSTRALE (1) est commune à la Nouvelle-Galles du Sud, aux environs de Port-Jackson notamment. Le mâle a le front, les joues et la gorge d'un blanc terne; les plumes du sommet de la tête et de la nuque blanchâtres et noirâtres; celles des autres parties supérieures parsemées de bandes noires et de zigzags roux, avec du jaunâtre le long de leur tige. Le dessous du corps roussâtre et varié comme le dessus. Les plumes des ailes brunes et frangées de roussâtre à l'extérieur; celles de la queue brunes, avec des zigzags. La femelle a des couleurs ternes, avec des taches rouges irrégulières, et des lignes blanches sur le dessus du corps, dont le dessous est roux-cendré, avec des zigzags bruns.

4° La CAILLE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (2) est plus grosse que la caille commune. Elle a le bec large, fort et bombé. Le dessus du corps est mélangé de roux et de noir velouté, jeté par plaques sur le fond roux. La tige de chaque plume est fauve, ce qui forme une ligne étroite sur sa couleur. Les grandes plumes sont brunes en dessus et gris de lin en dessous. La gorge est fauve piqueté de noir. La poitrine et le ventre ont des lunules d'un brun foncé sur un fond fauve. La tige de ces plumes est blanche. Les flancs ont de très longues plumes fauves, avec des lignes concentriques brunes, et leur rachis neigeux. Les plumes tibiales sont fauves nuancées de brun. Les pieds sont jaunes et le bec couleur de corne. Cette caille a sept pouces. La femelle a les teintes plus grisâtres et les tiges des plumes abdominales d'un blanc moins net.

Cet oiseau a été tué sur les bords de la baie Chou-raki, ou de la rivière Tamise de Cook.

(1) *Coturnix australis*, Temm., Gall., t. III, p. 740. Vieill., Gal., pl. CCXV. *Perdix australis*, Lath., 47. Mas: C. supra castaneo nebuloso, lineis angularibus nigris, subtus flavescens, gula pallidâ. Fœmina: Corpore supra lineis albis, maculis rufis regularibus, subtus cinereo-rufis, fusco vario. Vieill., Gall., t. II, p. 47.

(2) *Coturnix Nova Zelandiæ*, Quoy et Gaim., Ast. Zool., p. 242, et pl. XLIV, fig. 1. C. corpore supra fulvo nigro maculato, cum lineis albis, pectore abdomineque fulvis lunulis brunneis sparsis, femoribus albidis, alis apice brunneis.

5° La CAILLE PERLÉE (1) habite l'île de Madagascar, d'où elle émigre sur la côte orientale d'Afrique. Toutes ses parties supérieures sont rousses, avec une tache blanche allongée sur le milieu de chaque plume. Sur la nuque il y a des points noirs, et sur le dos des rayures transversales noires. La face est noir mat. La poitrine en devant est rouge vermillon, et lie de vin sur les épaules. Les parties inférieures sont noir bleuâtre, mais couvertes de gouttes blanches. Sa taille est plus forte que celle de la caille vulgaire. Le bec est noir et les tarses sont jaunâtres.

6° La CAILLE A FRAISE (2) représentée pl. 126, fig. 2, des enluminures, paroît être commune à Timor, à Batavia, aux Philippines, dans plusieurs des îles Moluques, et même à la Chine. Le mâle a été décrit sous le nom de caille de la Chine, et la femelle sous celui de caille de Manille. Cet oiseau, brun sur le dos, plus foncé sur le ventre, a une fraise blanche qui tranche sous la gorge avec le noir foncé dont elle est peinte.

7° La CAILLE NATTÉE (3), que les Hindous nomment *kittet*, au dire du voyageur Leschenault, est très commune aux environs de Pondichéry et sur toute la côte de Coromandel. Elle vit dans les lieux plantés de broussailles, et se nourrit de toutes sortes de graines. La femelle fait son nid à terre et y dépose ses œufs tachetés de noir. Sa ponte a lieu en mai. M. Sykes l'a communément rencontrée dans le pays des Mahrattes, apparée pendant la moisson, et ensuite dans le reste de l'année dans les champs de Sorgho.

Elle a les formes et les couleurs de notre caille. Le mâle a la gorge blanche, avec un double collier noir. Le sourcil est blanc, le dessus de la tête brun, varié de noir; le dos est de la même couleur, mais flambé de blanc. Le dessous du ventre est blanc, avec de grandes taches noires. Les yeux sont rouge foncé.

La femelle ne diffère du mâle que par son ventre blanc et sa poitrine plus rousse. Les autres teintes sont moins prononcées.

8° La CAILLE ROUSSE (4) a aussi été envoyée de Pondichéry par Leschenault de La Tour. Elle est plus rare que la caille nattée, et porte le nom de *kersa*. Elle a la tête noirâtre, piquetée de gris; le derrière

(1) *Perdix striata*, Lath. Temm., pl. 82 (mâle). Grande caille de Madagascar, Sonnerat, II., pl. 98. Temm., Gall., t. III, p. 470. *Tetrao striatus*, L.

(2) *Tetrao sinensis* (mâle) et *manillensis* (fem.) L., Gm. *Coturnix exalfactoria*, Temm., Gall., t. III, p. 742. Sonnerat, Voy à la Nouvelle-Guinée, pl. 24.

(3) *Coturnix textilis*, Steph. II, 365; *perdix textilis*, Temm., pl. 35 (m. et fem.); petite caille de Gingi, Sonnerat, II., p. 654; *perdix Coromandelica*, Lath., Ind., t. II, p. 654; *Proceed*, II, 152; Les., Ornith., pl. 90, fig. 1.

(4) *Perdix rubiginosa*, Valenc., Dict. Sc. nat., t. 38, p. 449.

du cou bistré; le dos gris foncé, mêlé de noir; la poitrine grise, avec des taches noires.

9° La CAILLE A BEC ROUGE (1) a les yeux d'un jaune ocreux obscur, le bec rouge, et le corps long de cinq pouces; la queue un pouce quatre lignes. Elle est commune dans le pays des Mahrattes, dans les vallées de Karleh, où l'a découverte le colonel Sykes. Elle y vit en troupes qui se nourrissent de semences de gramiens.

10° La CAILLE PENTAH (2) habite les hauts plateaux des montagnes du Dikhun, dans le pays des Mahrattes, car le colonel Sykes en a tué des individus plus de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle s'y tient dans les roseaux et les graminées. Ses yeux sont brun ocreux; le bec est brun rougeâtre; les pieds sont jaunes. Le corps a de longueur cinq pouces trois lignes, et la queue un pouce six lignes (anglais).

11° La CAILLE ARGONDA (3) vit en troupes, et se fréquente que les endroits rocailleux au milieu des buissons rabougris, dans le pays des Mahrattes. Son vol est court et bas. Ses habitudes sont querelleuses, aussi les Indiens s'en servent-ils pour les combats de cailles, qu'ils aiment avec passion.

12° La CAILLE A GORGE BLANCHE (4) n'a été décrite que par Mauduit, d'après un individu dont la patrie étoit inconnue. Ce qui la caractérise est le blanc de la gorge encadré de noir.

(1) *Coturnix erythrorhynchu*, Sykes, *Proceed*, II, p. 153: C. suprâ saturatè brunnea, infrâ dilatè castanea, nigro (præter ventrem medium) undequaque guttata maculataque: scapularium maculis maximis, posterioris guttis minimis: scapularium tegni unguentum superiorum albo fasciarum rachibus albis, cruceum et formantibus: remigum pagoniis externis rufescentibus: ciliatis maculatisque: fronte nigro: strigâ frontali utriusque supra oculum productâ gulâque albis. Fœmina: Fronte, strigâ inde ad utrumque latus ductâ, gulâque dilutè castaneis.

(2) *Coturnix pentah*, Sykes, *Proceed*, II, 153. C. suprâ saturatè brunnea: infrâ rufescenti-albida nigro fasciatis: ventre crissoque albido ferrugineis: interscapularibusque nigro maculatis, plumarum rachibus dilutè flavis: remigibus brunneis pallidè ferrugineo maculatis: strigâ superciliarî sordidè alhâ: mento rufescenti. Fœmina: infrâ rufescens, haud fasciatâ: plumarum rachibus albis.

(3) *Coturnix argondah*, Sikes, *Proceed*, II, 153. C. suprâ rufescenti brunnea, fasciis angustis dilutè ferrugineis notatâ: infrâ sordidè alba, fasciis equidistantibus nigris: fronte mentoque ferrugineis: strigâ superciliarî rufescenti albidâ. Fœmina: Fasciis magis obscuris.

(4) *Coturnix torquata*, Mand. A., *Encycl*, Temm., Gall., t. III, p. 521-744: Corpore suprâ fusco, nigriâ: plumarum transversim striato: subtus albicante, æquilobis undulato: vertice nigricante: genis atris: gutture alba nigro margine cincto. Rostro nigro: pedibus flavescens: tibus.

43° La CAILLE GRISÉE (1) a le nom de *caille* et celle de la caille ocreux.

44° La CAILLE D'OR (2) est nommée ainsi par ses plumes plus grosses que celles des autres. Son plumage est plus foncé sur les ailes et les queues, et les parties supérieures sont grisesâtres. Elle est commune à la Nouvelle-Guinée, mais elle n'a été découverte que par Sonnerat n'a jamais été décrite. C'est par une erreur que ce titre.

LE
O

Les turnix sont très communs, et la plupart des cailles. Latham, avo, le premier, le nom de *turnix*, bien avant lui M.

M. Temminck, crut devoir appeler celui d'*hemipennis*; enfin M. Vieillot a synonymie par les caractères de

Temminck: bec médiocre, grise, courbée vers le bas, linéaires, lisses, le milieu du bec membrane nue; pieds dirigés en avant, le plus éloigné postérieur; les plumes en faisceau, caillottes; ailes médiocres.

Les formes de ces cailles retracent en partie

Coturnix grisea, Gm., p. 153: corpore suprâ dilutè castaneo, nigro, rufescenti: remigibus variegato: remigibus superioribus griseis, Gm. *Coturnix Novæ-Guinæ*, Sonnerat, Voy. Ind., t. II, p. 45: Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, Encycl., pl. 97, f. 11.

13° La CAILLE GRISE (1) a été décrite par Sonnerat sous le nom de *caille brune de Madagascar*. Sa taille est celle de la caille d'Europe. Sa gorge est d'un gris bleu.

14° La CAILLE DE LA NOUVELLE-GUINÉE (2) a été nommée ainsi par Sonnerat, qui la dit d'un tiers plus grosse que celle d'Europe, et qui la décrit en ces termes : Son plumage est brun, plus foncé sur le dos et sur les ailes ; les petites plumes des ailes sont frangées de jaune sale ; les yeux et les tarses sont grisâtres. Elle a été trouvée, non pas à la Nouvelle-Guinée, mais sur les îles Moluques, à Gilolo, et Sonnerat n'a jamais été à la Nouvelle-Guinée, c'est par une erreur volontaire que son voyage porte ce titre.

LES TURNIX.

Ortygis. ILLIC.

Les turnix sont des oiseaux de l'ordre des gallinacés, que la plupart des auteurs ont regardés comme des cailles. Linné les plaçoit dans son genre *perdix* ; Latham, avec ses perdrix. L'abbé Bonnaire, le premier, les distingua comme genre, sous le nom de *turnix*, qu'Illiger changea en *ortygis* ; bien avant lui M. Lacépède les nomma *tridactylus*. M. Temminck, dans son Histoire des Gallinacés, crut devoir dédaigner ces deux noms, et adopter celui d'*hemipodius* proposé par M. Reinard ; enfin M. Vieillot vint encore augmenter cette synonymie par le nom d'*ortygoles*.

Les caractères des turnix sont ainsi établis par Temminck :

Bec médiocre, grêle, droit, très comprimé ; arête élevée, courbée vers la pointe ; narines basiles. Labiales, linéaires, longitudinalement fendues jusque vers le milieu du bec, en partie fermées par une membrane nue ; pieds à tarse long ; seulement trois doigts dirigés en avant, entièrement divisés ; point du doigt postérieur ; queue à pennes faibles, rassemblées en faisceau, cachées par les couvertures supérieures ; ailes médiocres, la première rémige la plus longue.

Les formes de ces pygmées de l'ordre des gallinacés retracent en petit celles des outardes. Ils vi-

Coturnix grisea, Temm., Gall., t. III, p. 523 et 744. *perdix supra dilute griseo, nigro fasciata : subtus arvensis nigris, concentricis undulato : vertice nigro et variegato : remigibus fuscis : perdix grisea*, Lath. : *perdix grisea*, Gm.

Coturnix Novæ-Guinæe, Temm., Gall., t. III, p. 524 et 745 : Sonnerat, Voy. à la Nouvelle-Guinée, pl. 105 : *perdix Novæ-Guinæe*, Lath. : *tetrao Novæ-Guinæe*, Temm., Encycl., pl. 97, fig. 3.

vent d'insectes dans les contrées stériles de l'ancien continent. Ils sont le plus souvent cachés dans les hautes herbes, où ils se retirent au moindre danger. Tout ce qu'on sait de leurs mœurs c'est qu'ils sont polygames, et qu'ils échappent à leurs ennemis par la course plutôt que par le vol.

Les turnix habitent l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Océanie et l'Europe. M. Temminck admet dans ce genre les espèces suivantes.

LE TURNIX A BANDEAU NOIR.

Turnix nigrifrons. LACEP. (1).

Cet oiseau est long de six pouces ; son bec et ses pieds sont noirs ; une triple raie couvre le front ; le corps est en dessus d'un roux jaunâtre ; les tectrices alaires sont ponctuées de noir ; la gorge est jaunâtre ; des cercles noirs sont épars sur la poitrine ; le ventre et la région anale sont d'un bleu pur.

Ce turnix habite l'Inde.

LE TURNIX CAGNAN.

Tetrao nigricollis. GMEL. (2).

Ce turnix, long de six pouces, a le bec et les pieds couleur de chair, la gorge et le cou d'un noir profond ; le corps est en dessus d'un marron fauve, rayé de noir : il est cendré en dessous : des taches blanches sont éparses sur les ailes.

Cette espèce habite plus particulièrement l'île de Madagascar.

LE TURNIX A PLASTRON ROUX.

Tetrao luzoniensis. GMEL. (3).

Ce turnix, long de six pouces, a le bec et les pieds gris ; son plumage est en dessus d'un gris noirâtre, jaunâtre en dessous ; la tête est blanche et recouverte de points noirs ; la poitrine est d'un roux assez vif.

Il est des îles Philippines, et commun dans l'île de Luçon.

(1) *Hemipodius nigrifrons*, Temm., *Pig. et Gal.*, t. III, p. 610 : Vieillot, *Gal.*, pl. 218.

(2) La caille de Madagascar, Buffon, enl. 171 : *perdix nigricollis*, Lath. Bonnat, *Encycl. Temm.*, 619.

(3) Caille de l'île Luçon, Sonn., *Voy. à la Nouvelle-Guinée*, p. 54, pl. 23 : *perdix luzoniensis*, Lath., sp. 48 : *Turnix de Luçon*, Bonnat : *hemipodius thoracinus*, *Pig. et Gall.*, t. III, p. 622 et 753.

LE TURNIX TACHYDROME.

Tetrao andalusicus. G.MEL. (1).

Ce turnix, qui se présente parfois dans la province espagnole d'Andalousie, habite l'Afrique, et plus particulièrement la Barbarie. Il n'a de longueur totale que six pouces; son bec est couleur de chair, et ses pieds sont rougeâtres; son plumage est en dessus, et chaque plume est en particulier, rayé en travers de noir et de fauve, et bordés de blanc; le dessous du corps est d'un blanc roussâtre; l'occiput est traversé par une bande longitudinale d'un blanc roux; des sourcils de la même couleur couvrent les yeux.

LE TURNIX A CROISSANT.

Tetrao gibraltarius. G.MEL. (2).

Comme l'espèce précédente ce turnix habite l'Afrique et surtout la Barbarie, se présente accidentellement en Europe en traversant le détroit de Gibraltar, et séjourne dans quelques provinces d'Espagne. Sa taille est d'environ six pouces six lignes; son bec est noir et ses pieds pâles; son plumage est en dessus d'un fauve noirâtre, rayé de blanc jaunâtre; les tectrices alaires sont tachetées; la gorge est rayée de noir et de blanc, et des croissants noirs couvrent la poitrine.

LE TURNIX MOUCHETÉ.

Hemipodius maculosus (3).

Cet oiseau est long de cinq pouces deux lignes; il a le bec et les pieds jaunes, la queue excessivement courte; il est roux en dessus, et son plumage est parsemé de taches noires, rousses, blanches et plombées; les parties inférieures sont couleur de buffle; une raie long linéale blanche se dessine sur l'occiput; deux bandelettes de couleur rousse surmontent les yeux.

Ce turnix habite la Nouvelle-Hollande, d'où l'a rapporté Péron.

(1) *Turnix d'Afrique*, Desf., Bonn.: *perdix andalusica*, Lath.: *hemipodius tachydromus*, Temm., *Pig. et Gall.*, t. III, p. 626 et 756.

(2) *Perdix gibraltaria*, Lath.: *hemipodius lunatus*, Temm., *Pig. et Gall.*, p. 629 et 756.

(3) Temm., *Pig. et Gall.*, t. III, p. 631 et 757.

LE TURNIX RAYÉ.

Hemipodius fasciatus (1).

Long de cinq pouces, et ayant également le bec et les pieds jaunes, ce turnix a le sommet de la tête noir, l'occiput roux, le corps en dessus tacheté de fauve et de noir; les parties inférieures sont également rousses, excepté la gorge et la poitrine, qui sont transversalement rayées de blanc et de noir.

Ce turnix, dont un seul individu existe au Muséum, habite, dit-on, les Iles Philippines.

LE TURNIX HOTTENTOT.

Turnix hottentotus (2).

Cette espèce a cinq pouces de longueur, le bec fauve et les pieds jaunes; elle a le sommet de la tête noirâtre avec des taches rousses; la gorge est blanche et le corps en dessus et en dessous est d'un roux blanchâtre, tacheté de noir roussâtre et de blanchâtre; la région anale est de cette dernière couleur.

Le Vaillant est le premier qui ait décrit ce turnix dans son Voyage en Afrique. Il habite les environs du cap de Bonne-Espérance, et se tient de préférence dans les montagnes. Ses mœurs sont craintives; il a pour habitude de se cacher avec soin lorsque quelque bruit vient l'inquiéter; il engraisse beaucoup à certaine époque de l'année; et la femelle, dont le plumage ne diffère que par des taches plus faibles de celui du mâle, pond huit œufs colorés en gris sale.

M. Temminck mentionne, dans ses planches colorées, le *turnix variolé*, Temm., pl. 454, fig. 1, qui est la *perdix varia*, Lath., *Suppl.* et qui se trouve à la Nouvelle-Hollande; et le *turnix Dussumier*, *hemipodius Dussumierii*, Temm., pl. 454, fig. 2, du continent de l'Inde; enfin cet auteur a aussi figuré et décrit les deux espèces suivantes.

LE TURNIX COMBATTANT.

Hemipodius pugnax (3).

Ce petit oiseau, long de cinq pouces six à huit lignes, qui vit dans les Iles de la Sonde, est très recherché des Javans pour son habitude des combats; il se nomme en langue malaise *bourou-gema*.

(1) Temm., *Pig. et Gall.*, t. III, p. 634 et 757.

(2) Temm., *Pig. et Gall.*, t. III, p. 630 et 757.

(3) Temm., pl. 60, fig. 2, le mâle.

petits points noirs
parties de sa tête
laires portent de
roux, et des tache
sont variées de
gris; la plus ex
blanchâtre; chez
du cou sont d'un
transversales noi
des inférieures es
La gorge de la
bords sont marqu
noires et bla
du cou et la poitr
blanc roussâtre,
celui du mâle.

LE TU

Hem

Cet oiseau, long
Sénégal, a sur
dessus des yeux
entre les deux
ert de fines tache
oyenne du crâne
transversales
nuque sont d'un
tires, le croupion,
es ailes et un col
nt d'un roux dor
anches; toutes le
ane pur uniform
ns le milieu et au
térieurement d'un
toutes les parties
bec, très grêle, es
ur de chair, et les
Le turnix Meiff
Viellot, est mé
oux du Cabinet de
articelle, et il y es
de type à un no
turnix, et basé sur l
nudité du tibia, d
partie inférieure, ta
tibia totalement d
son du genou dég
peu important.

Viellot, Temm., p
Zool. Illustr.,
lettre N, Analyse

petits points noirs et blancs couvrent les différentes parties de sa tête; les plumes du dos et les scapulaires portent dans l'adulte des croissants noirs et roux, et des taches longitudinales blanches; les ailes sont variées de carrés noirs et blancs sur un fond gris; la plus externe des rémiges est bordée de blanchâtre; chez le vieux mâle la gorge et le devant du cou sont d'un beau noir, et la poitrine a des raies transversales noires et blanches; le reste des parties inférieures est d'un roux vif.

La gorge de la femelle adulte est blanche, et ses bords sont marqués de points noirs et blancs; des raies noires et blanchâtres s'étendent sur le devant du cou et la poitrine; le milieu du ventre est d'un blanc roussâtre, et le reste du plumage ressemble celui du mâle.

LE TURNIX MEIFFREN.

Hemipodius Meiffrenii(¹).

Cet oiseau, long de quatre pouces, qui se trouve au Sénégal, a sur le front une bandelette qui passe au-dessus des yeux et s'étend jusqu'à la nuque; l'espace entre les deux sourcils est d'un roux doré, couvert de fines taches blanches marquant la ligne moyenne du crâne; le devant du cou, les joues et la nuque sont d'un blanc roux; le dos, les scapulaires, le erouppion, la queue, les longues couvertures des ailes et un collier interrompu sur la poitrine sont d'un roux doré, à bordures et petites taches blanches; toutes les couvertures des ailes sont d'un blanc pur uniforme; les rémiges noires, bordées, dans le milieu et au bout, de roussâtre, et marquées latéralement d'une grande tache rousse; le ventre et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; bec, très grêle, est grisâtre; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles blancs.

Le turnix Meiffren, dédié à M. Meiffren par M. Vieillot, est mentionné dans la galerie des oiseaux du Cabinet du Roi, pl. 300, sous le nom de *Articelle*, et il y est présenté comme pouvant servir de type à un nouveau genre distrait de celui des turnix, et basé sur le caractère unique emprunté de la nudité du tibia, qui est effectivement glabre à la partie inférieure, tandis que les autres espèces ont le tibia totalement emplumé ou seulement l'articulation du genou dérangée de plumes. Ce caractère peu important.

(¹) Vieill., Temm., pl. 60, fig. 1; Vigors, *white spotted turnix*, Zool. *Illust.*, t. III: *ortygoides variegata*, Vieill., lettre N, *Analyse d'Ornithologie*.

LE TURNIX TAIGOOR(¹).

Vit dans le pays des Mahrattes; il a de grands rapports avec la femelle du turnix combattant. Il a de longueur quatre pouces sept lignes; la queue a un pouce six lignes. Les yeux sont jaunâtres, le bec est noirâtre. Les deux sexes ne diffèrent point entre eux.

LE TURNIX NEIGEUX(²).

Nous paroît être le turnix *Miffren*, décrit et figuré par M. Vieillot, pl. 300 de sa Galerie. L'individu décrit par M. Swains provenoit du Sénégal.

LES TINAMOUS OU YNAMBUS.

Tinamus.

Les oiseaux qui sont décrits sous ces noms généraux sont aussi appelés *tinamous* à la Guyane, *pezus* au Brésil, et *ynambus* au Paraguay, suivant l'exact observateur d'Azara. Linné ne connut point ce genre, et les tinamous ne furent pour ce grand naturaliste que des espèces de perdrix, *utraso*. Latham, le premier, les sépara, en leur donnant le nom de tinamou, *tinamus*, qu'une espèce porte à Cayenne, au dire de Buffon. Cet ornithologiste n'en décrivit que quatre espèces, qui sont les *tinamus brasiliensis*, *cineus*, *variegatus* et *souli*. Ce genre fut admis par M. de Lacépède dans son Arrangement méthodique des Oiseaux, et reçut pour caractères la phrase suivante: Bec long, à ouvertures nasales couvertes d'une callosité; les yeux entourés d'un rebord nu et les tarses non emplumés. M. Duméril n'admit point ce genre, que plus tard M. Cuvier distingua nettement. Dans tous les systèmes ou les méthodes d'ornithologie, les tinamous sont placés dans la famille des gallinacés et dans cette tribu qui se compose des perdrix, des turnix, des tétras, etc.; tribu parfaitement naturelle par les formes, les habitudes, et même par ses mœurs générales.

(¹) L. *supra castaneus*, plumis stramineo marginatis nigroque undulatis fasciatis; terginibus alarum stramineis nigro fasciatis; remigibus fuscis; mento gulæque albis; pectore nigro alboque fasciato; ventre crissoque dilute ferrugineis, Sykes, *Proceed.*, II, 155.

(²) *Hemipodius niveus*, Swains. in Tillich's *Phil. mag.* t. LX, p. 353; Zoll. *Illust.*, pl. 163: *Supra ferrugineo varius; mento albescente; jugulo pectoreque pallide ferrugineis, maculis albis, nitidis, ornatis; corpore albo; uropygio caudæque tectricibus superioribus rufis immaculatis.*

(1).

galement le bec
e sommet de la
n dessus taché
rieures sont
la poltrine, qui
ne et de noir.
u existe au Mé
ppines.

NTOT.

(2).

longueur, le bec
le sommet de la
sses; la gorge es
n dessous est d'un
ir roussâtre et de
de cette dernière

ait décrit ce turnix
habite les environs
se tient de préfé
heurs sont craint
cher avec soin les
piéter; il engrais
l'année; et la b
e que par des tache
e, pond huit fois

ns ses plumes de
m., pl. 434, fig. 1.
Supp., et qui
et le turnix *Duméril*
Temm., pl. 44.
enfin cet auteur
èces suivantes.

ATTANT.

ax(3).

pouces six à huit
Sonde, est très
bitude des combats
e bourrou-gem.

. 634 et 757.

. 630 et 757.

Le genre *tinamus* de Latham fut adopté par Illiger; mais le naturaliste prussien rejeta ce nom du *Prodromus Mammalium et Avium* (1811), parce qu'il n'étoit ni grec ni latin (p. 17, llg. 4 et 5), et le changea en *crypturus* (de *κρυπτός*, *occultare*, et *οὐρά*, *cauda*, queue presque nulle). Plus tard (1816) M. Vieillot, dénaturant abusivement et sans indiquer son origine le nom de *crypturus*, proposa celui de *cryptura*.

Les caractères zoologiques du genre *ynambu* ou tinamou, *tinamus*, sont : bec médiocre, grêle, presque droit, déprimé, à pointe obtuse et arrondie, à ciré membraneuse à sa base, à arête élargie; narines percées au milieu du bec, ovoïdes, ouvertes; langue très courte, triangulaire; les ailes concaves et courtes; les tarses assez longs, à doigts courts, divisés; à pouce élevé et peu saillant; à ongles recourbés, obtus, peu longs; acropode scutellé; queue très courte, cachée ou même nulle; les quatre premières rémiges étagées, la première très courte.

Illiger divisa les espèces en deux sections, suivant que la face plantaire des pieds a des scutelles lisses ou des squamelles élevées, et que les plumes sont simples ou composées; mais cette manière de voir eût fait naître plus d'une difficulté pour l'étude : aussi M. Temminck proposa-t-il avec plus de fondement de les séparer en deux coupes, distinguées l'une de l'autre par la présence ou l'absence d'une queue.

En 1827 M. Wagler, dans son *System Avium*, divisa les tinamous en trois genres. Il conserva le nom de *crypturus* pour les espèces suivantes : *tinamus tao*, *brasiliensis*, *adpersus*, *vermiculatus*, *cinereus*, *noctivagus*, *variegatus*, *undulatus*, *strigulosus*, *soui*, *obsoletus*, *tutaupa* et *parvirostris*. Le second genre de M. Wagler fut nommé *nothura*, et comprit cinq espèces, savoir : *tinamus boraciquira*, *major*, *maculosus*, *minor* et *nanus*. Le troisième genre, appelé *rhynchotus* par Spix, n'a qu'une seule espèce, le *tinamus rufescens* ou *ynambu-guazu* de d'Azara.

Les *ynambus* sont les représentants au Paraguay, au Brésil et à la Guyane, des perdrix de l'ancien continent, comme les colins y sont les vrais remplaçants des caillies. On les a très long-temps confondus avec les perdrix, parce que les Européens établis en Amérique ne leur donnèrent point d'autres noms. Les espèces nommées *ynambus* vivent au Brésil, et presque exclusivement au Paraguay : d'Azara rapporte que ces dernières ne se perchent jamais. Il n'en est pas de même des espèces de la Guyane, qu'on y connoitroit sous le nom de *tinamou*, et qui, au contraire, se tiennent sur les branches des arbres.

Privés de moyens de défense, n'ayant comme nos perdrix qu'un vol lourd, saccadé et de peu d'éten-

due, ces oiseaux ont reçu en partage des manières douces, timides et craintives; toujours au gnet, ils fuient dans les fourrés les plus épais des forêts, ou au milieu des herbes touffues des pampas; et lorsqu'ils sont blottis quelque part, rien ne peut les décider à partir. Leur naturel est par suite fort sauvage, et se refuseroit aux soins de la domesticité; les jeunes ne vivent point en essaims conduits par la mère, et se séparent, au contraire, de fort bonne heure; mais, si leur vol est imparfait, ils peuvent en revanche courir avec une grande aisance, et se soustraire par une fuite rapide aux nombreux animaux de rapine qui les poursuivent. Les *ynambus* se nourrissent d'insectes, de graines, de petits vermiculeux, qu'ils ramassent à terre. Les femelles pondent deux fois dans une année plusieurs œufs de couleur vert pré. Ces dernières ont à peu près la livrée des mâles, et toutes les espèces se ressemblent par les mêmes teintes du plumage qui ne diffère que par des particularités de détail : leur cri d'appel est sur un ton traînant, mais aigu, et l'on dit que leur chair est blanche et délicate. Les sauvages se servent de leurs plumes pour empenner leurs flèches.

M. Temminck affirme que le *choro* de d'Azara, que plusieurs auteurs ont pris pour un tinamou, est une poule d'eau, et que l'*uru* de l'auteur espagnol est le *tocro* ou *perdix guianensis* des nomenclateurs.

§ I^{er}.

LES RHYNCHOTES.

SPIX.

RECTRICES NULLES.

LE TINAMOU ISABELLE.

Tinamus rufescens (1).

Cet oiseau, figuré dans les planches coloriées, n° 412, est l'*ynambu-guazu* de d'Azara, n° 326, ou la grande perdrix des Espagnols. Sa longueur est en général de quinze pouces et demi; mais quelques individus n'en ont que quatorze : le sommet de la tête est parsemé de quelques taches noires, oblongues, et bordées de roux clair; l'orifice de l'oreille est couvert d'une tache noirâtre; la gorge est blanche; le cou, la poitrine et le ventre sont d'un roux clair; le dos, les couvertures des ailes, et les longues plumes qui recouvrent les dernières vertèbres dorsales, sont d'un gris noirâtre et rayées transversalement de blanc et de noir; les rémiges, le bas-

(1) Temm., Gall., t. III, p. 552; *cryptura guazu* Vieillot, *Nouv. Dict.*, t. XXXIV, p. 103; *rhynchotus rufescens*, Wagl., sp. 1.

LES

L'YNA

Tinim

Cet oiseau, de la taille long de neuf ou dix pouces d'un fauve roux, avec des plumes linéolées de noir.

Temm., Gall., t. III, pl. 80; *notura* n.

extérieur de l'aile, et l'aile bâtarde, sont d'un fauve rougeâtre; le bec, qui est long, et dont la pointe est légèrement courbée, a une teinte d'un brun bleuâtre; les pieds sont d'un roux pâle.

Cet oiseau habite le Paraguay et le Brésil; c'est le *rhyncotus fasciatus* de M. Spix. *Arium Spreies* *horæ*, tome II, page 60, pl. 70. La femelle adulte a le plumage du mâle, seulement elle est un peu plus petite de taille et moins claire de teinte; les plumes ressemblent à leur mère, et ont seulement des lignes plus fines sur le corps.

On ne le trouve que dans les pâturages gras, où il se cache dans les herbes hautes, dont on parvient difficilement à le faire voler. Il va ordinairement au clair de la lune dans les blés et les maïs nouvellement semés, où il ramasse les grains non recouverts de terre. On entend de fort loin son cri, qui est un sifflement triste et un peu tremblant. On élève difficilement ces tinamous, et ils sont toujours faibles; ils cachent dans quelque touffe d'herbe sur nil, dans lequel la femelle pond sept œufs, d'un blanc brillant, dont les diamètres ont de vingt à vingt-sept lignes, et qui sont d'une égale grosseur aux deux bouts. On ne rencontre pas la famille réunie en troupe, mais dispersée à environ quarante pas. La chair de ces oiseaux passe pour être fort bonne, et à Monte-Video on les chasse avec des chiens qui font lever, suivent et prennent à la seconde ou troisième remise ceux qu'on n'a pas tués à coups de fusil; on les prend aussi avec des pièges.

Le Muséum en possède trois beaux individus, recueillis au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. M. Wagler a distingué cette espèce, à l'exemple de Spix, en en faisant le type du genre *rhyncotus*. Les caractères qui séparent ce nouveau genre des tinamous sont peu distincts, et le plus saillant sans contredit se trouve être celui fourni par la queue, qui n'est pas composée de vraies rectrices, mais de nombreuses plumes molles, longues, larges et rembrantes.

LES NOTHURES.

WAGLER.

L'YNAMBUI D'AZARA.

Tinamus maculosus (1).

Cet oiseau, de la taille d'une petite perdrix grise, est long de neuf ou dix pouces. Son plumage est en dessus d'un fauve roux, avec quelques unes des plumes linéolées de noirâtre et de jaunâtre clair; les

deuxièmes rémiges sont striées de roux et de noir; la gorge est blanche, le cou et la poitrine rayés de taches noires longitudinales; le bec est fauve, l'iris orangé, et les pieds sont fauves.

Ce tinamou a pour habitude de se tapir, lorsqu'il est inquiet, de manière qu'on peut le prendre presque à la main. Il est très commun aux environs de Monte-Video et de Buenos-Ayres; on dit qu'il se rencontre aussi dans les forêts du Brésil; son cri est lent, mélancolique et désagréable; la femelle pond huit œufs violets; sa chair n'est point bonne. Son nom *guaranis* signifie petit *ynambu*.

LE TINAMOU BASSET.

Tinamus medius (1).

MM. Delalande et Auguste de Saint-Hilaire ont rapporté les individus de cette espèce du Brésil qu'on voit au Muséum de Paris.

Ce tinamou est remarquable par le peu de hauteur de ses tarsi. Son plumage est en général sur la tête, le cou et tout le dessous du corps, d'un gris plombé uniforme; tout le dessous de la gorge est blanchâtre; le manteau et les ailes sont d'un roux assez vif; les couvertures inférieures des cuisses et de la queue sont grises, maillées de brun et bordées de blanc; le bec est d'un jaune clair; sa taille est celle du râle d'Europe.

Près du *tinamus medius* doit sans doute se placer le *tinamus totaquira*, figuré pl. 79 par M. Spix, et décrit par Wagler dans son genre *nothura*, sp. 4.

Il est très difficile d'isoler nettement les *nothuras* ou tinamous nommés *boraquira*, *major*, *medius* et *minor*, et M. Wagler nous semble à ce sujet avoir fait quelque confusion.

LE TINAMOU CARAPÉ.

Tinamus nanus (2).

Le nom d'*ynambu carapé* ou nain est donné par les Guaranis à cet oiseau, que d'autres, suivant d'Azara, n° 528, appellent *ynambu-yaru*, c'est-à-dire grand-père de l'*ynambu*. C'est le *cryptura nana* de M. Vieillot, et le *nothura nana* de M. Wagler. Ce petit gallinacé n'a que six pouces de longueur; il est remarquable par les plumes longues et courbées du

(1) Spix, pl. 81: *tinamus brevipes*, *Natt.*, *Mus. de Vienne*: *tinamus plumbeus*, *Galeria du Muséum*: *nothura medius*, *Wagl.*

(2) Temm., *Gall.*, t. III, p. 600, pl. 316, le mâle adulte: *tinamus minor*, Spix, pl. 81.

croupion qui remplacent la queue, et se courbent en arc sur l'extrémité des ailes qu'elles cachent. Le mâle se distingue de la femelle par ce faisceau, qui a l'apparence d'une houppes soyeuse; le sommet de sa tête est bordé de roux et de gris sur un fond noir; la gorge, les joues, le milieu du ventre et les cuisses, sont blanchâtres; des bandes transversales brunes, noires et blanches, couvrent les flancs; il y a au bout des plumes du dos et du croupion des taches rousses, noires et grises, de forme irrégulière. La femelle, qui n'a que cinq pouces, a plus de roux, et les taches du dos sont moins grandes.

Cette espèce se tient ordinairement dans les campagnes et les pâturages bien fournis d'herbes, et elle ne pénètre jamais dans les bois. On parvient difficilement à la faire voler, et elle se cache de nouveau à peu de distance; après quoi elle se laisseroit plutôt écraser que de s'envoler de nouveau; cependant sa démarche est aisée, mais moins vive que celle des autres. Elle fait entendre, dans les mois d'octobre et de novembre, un cri qui exprime la syllabe *pi*.

Le Muséum en possède un bel individu, rapporté du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. La femelle ou le jeune est de taille plus petite, et sans développement de plumes uropygiales.

§ II.

LES CRYPTURES.

AUCT. WAGL.

RECTRICES FORMANT UNE PETITE QUEUE
PEU APPARENTE.

LE MAGOUA.

Tinamus brasiliensis. LATH. (1).

Avec l'isabelle, le magoua est l'espèce la plus grande du genre. C'est un oiseau ayant de longueur totale quinze pouces et le plumage en dessous d'un olivâtre très foncé, légèrement strié de noir en dessus en certains endroits. Le dessous du corps est d'un roux cendré assez clair; l'occiput est d'une belle couleur rousse; les deuxièmes rémiges sont en dedans rayées de roux et de noir; les ailes, dans leur région interne, sont blanches.

La plupart des auteurs distinguent comme deux

(1) Tinamou de Cayenne, Buffon, enl. 476 : *tinamus brasiliensis* et *tao*, Temm, Gall., t. III, p. 562 et 569 : *pezus serratus*, Spix, pl. 76 et 77 : *mococoigod*, d'Azara; le *macura* ou *macucara*, Wied, It., t. III, pl. 3 : *crypturus tao* et *serratus*, Wagl., sp. 1 et 2 : *macucagua* de Marcgrave : *cryptura magoua*, Vieillot.

espèces réelles le *tao*, qui est le *mococoigod* de d'Azara, du *serratus*, qui est le *macucagua* de Marcgrave.

Ce nom de Magoua a été contracté par Buffon du mot brésilien *maroucagua*. On trouve cette espèce aussi bien au Brésil qu'à la Guyane; la femelle pond douze à quinze œufs, et couve deux fois l'an. Sa chair est, dit-on, fort bonne.

LE TINAMOU NOCTIVAGUE.

Tinamus noctivagus (1).

Cet oiseau est plus petit que le tinamou du Brésil; il a de longueur treize pouces cinq lignes; son plumage est gris foncé, mêlé de brun rougâtre et dessus; le dos est brun marron; le croupion couleur de rouille; des lignes transversales d'un brun noir sillonnent les ailes et le dos; la gorge est blanchâtre, la poitrine jaune de rouille brunâtre vif; le ventre plus pâle; bec brun, à mandibule inférieure blanchâtre. Il habite le Brésil.

LE TINAMOU CENDRÉ.

Tinamus cinereus (2).

Tout le plumage de cet oiseau est d'un fauve cendré uniforme, excepté l'occiput et le cou, qui affectent une teinte roussâtre plus décidée. Ce tinamou a de longueur totale douze pouces; le bec et les pieds sont fauves. Il se trouve aussi bien au Brésil qu'à la Guyane.

LE TINAMOU VARIÉ.

Tinamus variegatus (3).

Ce tinamou a le corps et les flancs striés transversalement d'un fauve roussâtre foncé; le sommet de la tête est d'un brun vif; le cou et la poitrine sont roux; la gorge et le ventre d'un blanc teint de roussâtre; le bec est effilé; à mandibule supérieure les pieds sont brunâtres. Cet oiseau, long de douze pouces, se trouve à la Guyane.

(1) Wied, It., t. I, p. 246 : le *Juo*, Wied, p. 137 : *sabélé*, Wied, It., t. III, p. 8 : *pezus sabelo*, Spix, pl. 77.

(2) Latham, Buffon, Temm., Gall., t. III, p. 574 : *tinamus plumbeus*, Temm.

(3) Latham, Buffon, enl. 288 : le *chororo*, Wied, It.; Temm, Gall., t. III, p. 576.

LE TINAMOU RAYÉ.

Tinamus undulatus (1).

D'Azara le premier décrit cette espèce, sous le nom d'*ynambu ayé*. C'est un oiseau du Paraguay, qui paroit se trouver aussi au Brésil; il auroit de longueur totale douze ou treize pouces; tout le plumage du dos, de la poitrine et des flancs, seroit d'un noirâtre fauve rayé transversalement; il est en dessous un blanc jaunâtre; les rémiges sont de couleur marron.

LE TINAMOU MACACO

OU VERMICULÉ.

Tinamus adpersus (2).

Cette espèce, longue de onze pouces, se rapproche de sa taille, ses dimensions et ses formes, du *tinamou apequia*; son plumage offre presque partout des stries transversales fines, très nombreuses, très rapprochées et en zigzag; le sommet de la tête, la queue et le milieu du dos, sont d'un brun roussâtre foncé; le bas du dos, la queue, les ailes, la poitrine et les flancs, sont d'une teinte grisâtre terreuse; la gorge est d'un gris uniforme; le milieu du ventre d'une légère teinte isabelle; les cuisses, l'abdomen et les plumes anales, sont d'un roux clair, le bec et les pieds d'un brun terne: elle habite le Brésil et le Paraguay.

M. Auguste de Saint-Hilaire l'a rapportée du Brésil.

LYNAMBU APEQUIA.

Tinamus obsoletus (3).

Cette espèce porte chez les Guaranis le nom d'*ynambu apequia*, qui signifie, suivant d'Azara (30), *tinamou sans éclat*. Longue de dix pouces et demi; onze pouces et demi environ, elle a les joues et de la gorge d'un cendré roussâtre; le sommet de la tête et le derrière du cou d'un brun foncé; le devant du cou, la poitrine et le ventre de couleur de rouille; le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes et les barbes extérieures des plumes secondaires d'un brun noirâtre avec des

Temm., Gall., t. III, p. 582. Wiedl., Gal., pl. 216.

Temm., Gall.: *pezus yapura*, Spix, pl. 78: *T. vermiculatus*, Temm., pl. 369: *crypturus adpersus*, l.

Temm., pl. 106, le mâle.

teintes rousses; les rémiges d'un gris brun: on voit sur les longues plumes de côté dont les cuisses sont recouvertes, et sur celles de l'abdomen, des bandes larges et noires disposées sur un fond roux; le tarso est de couleur de feuille morte; le bec est d'un brun rougeâtre, et l'iris est orange. La femelle a des teintes moins vives que le mâle.

Cet oiseau habite en grand nombre au Brésil et au Paraguay.

LE TINAMOU TATAUPA.

Tinamus tataupa (1).

Le tataupa a de longueur totale huit pouces et deux ou trois lignes; son bec est d'un rouge de carmin, ainsi que le cercle qui entoure les yeux; les tarses sont brunâtres; le dessus de la tête et le derrière du cou sont d'un ardoisé foncé, plus clair sur les côtés et en devant jusqu'au haut du ventre, où s'arrête cette teinte; la gorge est blanche; le dos, le dessus des ailes et le croupion sont d'un marron foncé; les flancs sont brunâtres, ainsi que les petites plumes des tarses; le ventre est de couleur blanchâtre; les plumes latérales et les couvertures inférieures sont mouchetées de brun et terminées par un rebord blanc jaunâtre.

On trouve le tataupa au Brésil, surtout dans la province de Bahia. L'individu décrit par M. W. Swainson est dans son plumage parfait.

LE TINAMOU A PETIT BEC.

Crypturus parvirostris (2).

Ressemble au tataupa par le bec et les pieds, qui sont grêles, rouges et courts; gorge blanchâtre; la tête, le cou, et le corps en dessus d'un cendré uniforme; la partie moyenne du ventre blanche; le dos, les scapulaires, le croupion et les rectrices supérieures de la queue d'un fauve roux unicolore; les tectrices alaires sont de cette couleur, rayées, ainsi que les secondes rémiges, de lignes brunes très fines; plumes des flancs et des cuisses noires, lisérées de blanc; celles des jambes un peu rousses et très légèrement bordées de blanc.

L'individu décrit par M. Wagler étoit une femelle ayant huit pouces deux lignes de longueur totale, et provenant du Brésil.

(1) Temm., Gall., 590, pl. col. 445: le *tataupa*, Azara, no cccxxix; Swainson, *Zool. Illust.*, pl. 19: *pezus niambu*, Spix, pl. 78, *Zool. gen.*, t. IX, 2^e partie, p. 416.

(2) Wagler, sp. 13.

LE TINAMOU OARIANA.

Tinamus strigulosus (1).

Ce tinamou, du Brésil et plus particulièrement du Para, est long de dix pouces et quelques lignes; le plumage est roux en dessus; chaque plume est entourée de noir vers son sommet; les couvertures des ailes sont variées de taches jaunes et de stries noires; le front et le sommet de la tête sont noirs; le cou est en dessous d'un roux vif; le corps est ondulé de cendré et de jaune en dessous; la queue est longue; le bec est blanc à sa base et fauve en dessus; les tarses sont d'un cendré teint de jaune.

LE SOUÏ.

Tinamus souï. LATH. (2).

Très commun à la Guyane, le souï est un des tinamous le plus anciennement connus. C'est un oiseau d'un roux fauve uniforme, à teintes légèrement rembrunies; le dessous du corps tire sur le roux cendré; l'occiput, les tempes, sont noirs; le cou est en dessous d'un olivâtre cendré; le bec est cendré supérieurement, et blanchâtre inférieurement; les pieds sont fauves. Le souï a de longueur totale neuf pouces: il niche sur les branches les plus basses des arbrisseaux; il fréquente les broussailles et même les lieux défrichés de la Guyane.

Sous ce nom commun sont compris les vrais tinamous, les *notiures* et les *rhyncholes* des naturalistes modernes. M. Lichteinstein, dans son Catalogue, a fourni quelques nouveaux renseignements sur les espèces connues (3).

LES EUDROMIES (4).

Par l'ensemble de leurs rapports, ils doivent prendre place entre les *pezus* et les *rhyncholes* du docteur Spix, mais ils n'ont que trois doigts, ce qui, sous ce rapport, les place dans les mêmes conditions que les tridactyles. Ils sont bien distincts des tinamous, qui ont un pouce rudimentaire. Mais comme ce nouveau groupe est des plus intéressants, nous

transcrirons tous les détails que son auteur en a donnés. « L'eudromie formera, dans cette division des gallinacés, qui correspond aux *tetrao* de Linné, un genre très remarquable et distinct au premier aperçu. D'une part, en effet, ses pieds, terminés seulement par trois doigts, ne permettent pas de le confondre avec les tinamous, et d'un autre côté il n'offre pas des différences moins tranchées à l'égard des turnix, par son bec qui, loin d'être comprimé, est aussi large que haut, par ses tarses et ses doigts gros et courts, par ses ongles longs et forts, et par les penes de ses ailes terminées par une pointe aiguë.

» Examiné avec soin, le bec de l'eudromie présente une grande analogie avec celui de plusieurs tinamous. Les narines, placés latéralement près de l'origine du bec et irrégulièrement ovoïdes, occupent le centre d'un enfoncement qui se continue en avant avec un sillon, et qui est borné inférieurement par le bord de la mandibule supérieure, bord qui est à peu près horizontal, et par lequel le bec se trouve ainsi élargi, principalement vers sa base. Dans son ensemble le bec, moins long que la tête, est gros, fort, courbé de haut en bas dans sa seconde moitié, et arrondi à son extrémité.

» Les ailes se terminent en arrière à peu près au niveau de l'origine de la queue, et sont par conséquent courtes. Les rémiges, étagées entre elles et pourvues de barbes assez fortes et résistantes, se terminent en pointe: leur bord interne est légèrement échancré. La queue est comme chez les tinamous, presque nulle; mais les plumes de la partie postérieure du dos sont très prolongées, et simulent une queue très développée, ainsi que cela a lieu chez beaucoup de tinamous.

» La jambe est forte, entièrement revêtue de plumes. Le tarse, assez court, robuste, et à peu près carré, est réticulé sur les faces latérales et postérieures. En avant il est recouvert d'écussons qui s'avancent aussi sur les doigts, qui sont courts, gros et bordés d'un étroit repli membraneux. Les ongles sont longs, très convexes en dessus, et assez pointus à leur extrémité quand ils ne sont pas par trop usés. Il n'existe à l'extérieur aucune trace de pouce. Le doigt médian est beaucoup plus long que les doigts latéraux, et de ceux-ci l'interne est plus court que l'externe.

» Ces derniers caractères, joints à la longueur du col, suffisent pour signaler au premier aspect, dans l'eudromie, un genre nouveau et très remarquable, qui, à quelques égards, représente les turnix de l'Amérique. »

(1) Temm., *Gall.*, t. III, p. 594.(2) *Tinamus souï*, Buffon, enl. 829; Temm., *Gall.*, t. III, p. 597.(3) *Catolog.* no 701 à 707, p. 67 et 68.(4) *Eudromia*, *Isid. Geoff. Saint-Hilaire*, *Études Zool.* 2^e cahier, *Mag. de Guérin*, t. 2, 1832; d'un bien, *δρόμων*, course.

on auteur en
cette division
trao de Linné,
et au premier
pieds, terminés
entent pas de le
n autre côté il
achées à l'égard
être comprimé,
ses et ses doigts
et forts, et par
par une pointe

l'endromie pré-
lui de plusieurs
ralement près de
t ovoïdes, occa-
si se continue en
é inférieurement
érieure, bord qui
lequel le bec se
nt vers sa base.
long que la tête,
s dans sa seconde

ière à peu près et
sont par consé-
gées entre elles et
résistantes, se ter-
me est légèrement
hez les tinamou,
e la partie posté-
, et simulent une
e cela a lieu chez

ment revêtue de
uste, et à peu près
atérales et posté-
l'écussons qui s'é-
sont courts, gran-
aneux. Les ongles
s, et assez pointus
pas par trop usés
race de pouce. Le
ong que les doigts
est plus court qu

s à la longueur de
errier aspect, dans
très remarquable,
ente: les tarsi et



1. *Eudromis elegans*. 2. *Attagis de Gay*.

Également aussi depuis la mer jusqu'à la chaîne des
 commune que
 au sud du

et les lieux
 La localité
 s'abondam-
 que sans vé-
 des points
 mot, il fuit
 dans sablon-

ies, qui ordi-
 divisent par
 ouffe d'herbe
 posé de tiges
 zaine d'œufs
 nère pendant

ste en petits
 ent avec une
 recassez lourd
 oin, et il est
 eds au-dessus
 ent, et aussi
 dre un sille-
 rès craintifs,

cate, aussi les
 n domesticité;
 soient, elles
 t les moyens
 is les renards,
 caracaras, qui
 Espagnols ont
 de *perdix de*
 Les Araucanos
 ns *cunio*. Dans
 é par le terme

(?).

, assez sembla-
 et médiocres et
 miges les plus
 ts, et la queue
 re est le TINA-
 observée sur les
 é rayé de brun
 s tibiales sont
 a. Cet oiseau a

L'EUDROMIE

La seule espèce
agonie par M. D.
ème de coloration
los, le plumage
de quelques perdr
alement d'un gris
iles et les cuisses
grande quantité d
t aussi noirs. Ain
ont toutes marqu
ogitudinale. En
noitrine, de petit
transversales, vie
sur les plumes d
eurs petites tache
entourées de noir,
endent très reman
« Les peunes de
on interne, un
transversales sur
terne une série
our à tour noires
ion et les cuisses
ombre de rayures
eux lignes de mè
quil et le bec (lign
mete), et l'autre in
elle-ci se prolong
me distance au-de
es pieds sont bleu
es ongles sont no
couleurs, il faut
uée à la partie po
plumes très étro
ur leur ligne méd
quelques unes d'en
s tout-à-fait droi
à avant. Les indivi
ur, et le bec est lo
à pouce huit ligne
angle, un pouce
la huppe deux p
« Les jeunes resse
à près que leurs
taches ocellées s
ées. »
L'eudromie se tro
eux et arides qui
pas, mais non
contre depuis le
le sud jusqu'au q

Eudromia elegans
pl. I.

LEUDROMIE ÉLÉGANTE (1).

La seule espèce du genre a été découverte en Patagonie par M. Dessalines d'Orbigny. Par son système de coloration, cet oiseau rappelle, vu par le dos, le plumage des pintades, et par le ventre celui de quelques perdrix. Le fond du plumage est généralement d'un gris cendré, la gorge, le ventre, les ailes et les cuisses exceptés, mais il est varié d'une grande quantité de lignes noires, et d'yeux blancs et aussi noirs. Ainsi, les plumes de la tête et du col sont toutes marquées à leur milieu d'une ligne noire longitudinale. En outre, au bas du cou et sur la poitrine, de petites lignes également noires, mais transversales, viennent s'ajouter aux précédentes. Sur les plumes du dos et des ailes, il existe plusieurs petites taches noires et blanches ou fauves, entourées de noir, et imitant des yeux qui ornent et rendent très remarquable la livrée de cet oiseau.

« Les plumes des ailes présentent, dans leur portion interne, un grand nombre de raies blanches transversales sur un fond noir, et dans leur portion externe une série de petites taches quadrangulaires sur à tour noires et blanches. Le ventre, le cou et les cuisses ont, sur leur fond fauve, un grand nombre de rayures noires. La gorge est blanche, et deux lignes de même couleur existent, l'une entre l'œil et le bec (ligne qui n'est pas toujours très distincte), et l'autre immédiatement au-dessus de l'œil. Celle-ci se prolonge ordinairement en arrière à quelque distance au-dessous de l'œil. Le bec est brun; les pieds sont bleuâtres et les yeux d'un gris bleu. Les ongles sont noirs. Enfin, à tous ces caractères de couleurs, il faut y ajouter l'existence d'une huppe, située à la partie postérieure de la tête, et composée de plumes très étroites et comme lancéolées, noires sur leur ligne médiane et cendrées latéralement; quelques unes d'entre elles, très allongées, ne sont pas tout-à-fait droites, mais se recourbent un peu en avant. Les individus adultes ont un pied de huit pouces, et le bec est long de onze lignes; les tarses ont un pouce huit lignes; le doigt médian, y compris l'ongle, un pouce trois lignes; les longues plumes de la huppe deux pouces et demi.

« Les jeunes ressemblent aux vieux individus, à la différence près que leurs teintes sont plus claires, et que les taches ocellées sont moins nettes et moins tranchées. »

L'eudromie se trouve dans tous les terrains sablonneux et arides qui entourent le grand bassin des Andes, mais non dans ce bassin lui-même. On la rencontre depuis le trente-huitième degré de latitude sud jusqu'au quarante-sixième, et très proba-

(1) *Eudromia elegans*, d'Orbigny et Isid., loc. cit., pl. I.

blement aussi depuis la mer jusqu'à la chaîne des Cordillères. Elle ne commence à être commune que dans les terrains déserts qui se trouvent au sud du Rio-Negro en Patagonie.

Cet oiseau semble fuir, non seulement les lieux habités, mais encore les lieux habitables. La localité où M. d'Orbigny l'a vu répandu le plus abondamment, étoit un terrain sec, aride, presque sans végétaux, et éloigné de plus de dix lieues des points où l'on rencontre de l'eau douce. En un mot, il fuit les lieux humides, et recherche les terrains sablonneux les plus déserts et les plus arides.

Dans la saison des amours, les eudromies, qui ordinairement vivent par petites troupes, se divisent par couples. Elles construisent, dans une touffe d'herbe ou au pied d'un buisson, un nid composé de tiges de graminées, et y déposent une douzaine d'œufs d'un vert tendre. Les jeunes suivent la mère pendant assez long-temps.

La nourriture de ces oiseaux consiste en petits fruits et surtout en graines. Ils courent avec une extrême agilité. Leur vol est au contraire assez lourd et bruyant. Ils ne volent jamais très loin, et il est rare qu'ils s'élèvent à plus de trente pieds au-dessus du sol. Lorsqu'ils courent ou s'envolent, et aussi lorsqu'on les surprend, ils font entendre un sifflement aigu. Ils paroissent en général très craintifs, et évitent toutes les autres espèces.

La chair des eudromies est très délicate, aussi les chasse-t-on. On les élève quelquefois en domesticité; mais, quelque apprivoisées qu'elles soient, elles s'échappent dès qu'elles en trouvent les moyens. Outre l'homme, elles ont pour ennemis les renards, divers oiseaux de proie, et surtout les caracaras, qui en détruisent un grand nombre. Les Espagnols ont donné à cette espèce d'oiseau le nom de *perdix de Copota*, et aussi celui de *martinete*. Les Araucanos du Chili l'appellent *vuari*, et les Patagons *cunio*. Dans quelques autres localités il est désigné par le terme *yulmis*.

LES TINAMOTES (1).

Ont un bec robuste, presque droit, assez semblable à celui des outardes. Les ailes sont médiocres et arrondies, à troisième à quatrième rémiges les plus longues. Les pieds n'ont que trois doigts, et la queue est courte. La seule espèce de ce genre est le TINAMOTE DE PENTLAND (2) qui a été observée sur les Andes. Son plumage est brun cendré rayé de brun sale. Le bas-ventre et les plumes tibiales sont rousses. Le menton est blanchâtre. Cet oiseau a quinze pouces anglais de longueur.

(1) *Tinamotis*, Vig., Procecd. II, 79.

(2) *T. Pentlandii*, ibid.

LIVRE V.

LES GALLINACÉS TÉTRAOCORES OU PONTOGALLES.

Les gallinacés pontogalles forment une petite famille naturelle des plus intéressantes et des plus remarquables, dont les caractères se trouvent établis dans notre *Traité d'ornithologie* (p. 519). Elle se compose des *chionis*, des *attagis* et des *tincohores* (1).

Les *chionis*, rangés par presque tous les auteurs parmi les échassiers, ne peuvent appartenir à cet ordre d'oiseaux. Leur tête grosse, leur cou court, leur bec concave, leur corps ramassé, leurs ailes amples et convexes, leur queue rectiligne, leur pouce petit et surmonté, leur vol lourd et peu étendu, car lorsqu'ils s'avancent en mer, c'est poussés par les vents, en font de véritables gallinacés maritimes, d'où leur nom de pontogalles. Les *chionis* en effet vivent sur les rivages et y trouvent leur nourriture, qui se compose d'herbes et de goëmons, et aussi de vers marins et de petits mollusques. Leur aspect est tellement celui d'un oiseau gallinacé, que tous les navigateurs les désignent par les noms de *pigeon*, de *poule antarctique*. Les *attagis*, eux, tiennent des colins d'une part, des *tincohores* de l'autre, et aussi des *chionis*. Les *tincohores*, gallinacés par leur bec et même par leurs tarses, sont jusqu'à un certain point bécassines par le plumage et par la coupe des ailes, tandis que les *attagis* ont un plumage mollet, peint comme celui des *gargas*, avec des tarses de *chionis*. De là le nom de TETRAOCORES ou de perdrix de rivage, qu'il seroit peut-être plus convenable d'appliquer à ces oiseaux, puisque toutes les espèces vivent non loin de la mer, à l'extrémité méridionale de l'Amérique, ou sur les îles antarctiques de l'hémisphère austral.

Les caractères de cette famille seront : bec gros, bombé, voûté, très dur, subconique, obtus, garni à sa base d'une lame renflée; ailes allongées, pointues; queue médiocre, rectiligne ou cuniforme; tarses médiocres, réticulés, dénudés au niveau de l'articulation, terminés par quatre doigts, les antérieurs libres, assez allongés, soudés à leur base par un repli membraneux. Le pouce rudimentaire surmonté, terminé par un très petit ongle.

(1) Lesson et Isid.-Geoff. St.-Hilaire, *Cent. Zool.*, pl. 47 à 50. Les *vaginalis*, Cuv.; les *chionidées*, Less., Man.

LES CHIONIS.

Chionis. Forst.

Forster le premier (1) décrit le *chionis* sous le nom que nous leur conservons. Plus tard Gmelin et Latham le changèrent en celui de *vaginalis*, et M. Dumont remplaça par la dénomination de *colearamphus* (Dict. Sc. nat., tom. X, p. 55). La seule espèce que l'on connoisse est un oiseau des plus remarquables, et qui a pour caractères : un bec très gros et dur, conico-convexe, comprimé sur les côtés, fléchi vers la pointe; la base de la mandibule supérieure à moitié recouverte par un fourreau de substance cornée, découpé en avant, et garni de sillons longitudinaux; les narines sont placées au milieu du bec; les pieds sont médiocres et assez courts; les doigts sont à demi bordés d'un rudiment de membrane ou presque à demi palmés; la face est nue, mamelonnée chez les adultes; les tarses sont éperonnées au poignet; la deuxième rémige trouve être la plus longue.

Ce genre très caractérisé et singulièrement isolé ne se compose que d'une espèce à plumage d'une blancheur éblouissante, et à corps gros et massif, mentionnée depuis long-temps dans les relations de voyages.

LE CHIONIS BLANC.

Chionis alba. Forst. (2).

MM. Quoy et Gaimard ont décrit le *chionis* dans leur *Zoologie* en ces termes : « Tout son plumage est éclatant, les plumes du cou sont un peu soyeuses; le bec est fort gros, légèrement arrondi, d'une

(1) *Enchiridion historiae naturalis*, Halm, 1788, p. 56.

(2) *Vaginalis alba*, Gmel.: *white-sheath-bill*, *Linn. Syn.* 3, p. 268, pl. 89; Shaw, *Misc.*, t. XII, pl. 1818; *colearamphus nivalis*, Dum., *Dict. Sc. nat.*, t. X, p. 55; *chionis Novæ-Hollandiæ*, Temm., *Syst. Ichth. chionis necrophagus*, Vieillot, *Gal.*, pl. 258; *chionis alba*, Quoy et Gaim., *Zool. de l'Urane*, pl. 30, p. 1; Fleurlen, *Voy. de Marchand*, t. IV, p. 290.

LES.

ONIS.

ORST.

vit les chionis sou
ns. Plus tard Gmel
lui de *vaginalis*, p
énomination de c
X, p. 55). La se
t un oiseau des p
caractères : un bec
e, comprimé sur la
a base de la mandib
te par un fourreau
en avant, et garni
arines sont placées
t médiocres et m
à demi bordés d'un r
que à demi palmés
ez les adultes; les
la deuxième rémige

t singulièrement op
ne espèce à plum
te, et à corps gra
ong-temps dans l'air

BLANC.

FORST. (?).

t décrit le chionis
« Tout son plumage
sont un peu soyeux
ent arrondi, d'un

ralis, Halm, 1780, p.

ite-sheath-bill, Lath

Misc., t. XII, pl. 40

Dict. Sc. nat., t. X, p.

ie, Temm., *Syst. orn*

Gal., pl. 258; *Atlas*

Uranic, pl. 30, p. 11

t. IV, p. 290.



Biblis, par Bonnat l'auteur.

Les gallinacées
famille naturelle
remarquable
blis dans nos
se compose
hères (1).

Les *chions*
parmi les é
ordre d'oiseaux
leur bec con
amples et cor
petit et sur
lorsqu'ils s'
vents, en f
d'où leur no
vivent sur le
qui se comp
vers marins
tellement ce
navigateurs
de *poule à*
des colins d'
aussi des *ch*
leur bec et n
certain point
coupe des ail
mage mollet
des tarses de
ou de perdr
convenable d
les espèces v
méridionale e
ques de l'hér

Les caractères
bombé, vont
à sa base d'u
tues; queue
tarses médi
l'articulation
rieurs libres
un repli men
monté, term

(1) Lesson et
à 50. Les *vagi*



Chionis alba
(Chionis alba, *F. Gmel.*)

Publ. par Bonnat l'aîné

le, noirâtre à
gnes, sa circon
mandibule supér
épasse que de
mères qui ento
s, à l'exception
mle supérieure e
de mouvement
régulières; les
aroncules de la
Les pieds, d'u
meilleux et char
cultriers. Des tr
vingt lignes de
s deux extérieu
neuf lignes de la
» L'aile dans l
ongueur; son pli
la queue est rect
eau est de quinze
A ces détails ne
ous sont propre
e zoologique du
211. Forster
es États, et voic
e naturaliste dan
(. 53) : » Ce ger
otre excursion a
rosseur d'un pi
ortient à la class
ment à gué. Il av
eux, ainsi que l
landes ou verruc
insupportable
hair, quoique al
ous causassent p
is avoit sans dou
ous goûtâmes la
or nous, l'un en
nous la trouvant
ard disent la mè
eciu, dans le tro
dit en parlant du
ue du canard. » L
ot est donc très n
circonstance exce
man ère d'être co
Le chionis est n
ens navigateurs s
que. Dès 1759, il a
Anderson (troisièm
par volées dans la
en ou de la Désola
e la Terre de Dié
Nouvelle-Holla

le, noirâtre à la pointe ; sa longueur est quinze lignes, sa circonférence de vingt-cinq à la base. La mandibule supérieure, un peu arquée, convexe, ne dépasse que de très peu l'inférieure ; les plaques osseuses qui entourent la base du bec sont lamelleuses, à l'exception peut-être de celle dont la mandibule supérieure est recouverte, qui paroît susceptible de mouvement ; les narines sont latérales et irrégulières ; les joues nues, jaunâtres, avec des aréoles de la même couleur.

Les pieds, d'un noir rougeâtre, sont largement cailloux et charnus sur les bords comme ceux des cultriers. Des trois doigts de devant, celui du milieu a vingt lignes de longueur ; la membrane qui unit les deux extérieurs est courte ; les tarses ont dix-huit lignes de hauteur ; les ongles sont noirs.

» L'aile dans le repos a neuf pouces et demi de longueur ; son pli est muni d'un tubercule jaunâtre ; la queue est rectiligne. La longueur totale de l'oiseau est de quinze pouces. »

A ces détails nous ajouterons des observations qui nous sont propres, et qui sont insérées dans la par. zoologique du Voyage de la Coquille, tom. I, p. 211. Forster décrit le chionis sur la Terre des États, et voici comment on le trouve décrit par le naturaliste dans le second Voyage de Cook (t. IV, p. 53) : « Ce genre que nous rencontrâmes dans notre excursion sur la Terre des États étoit de la grosseur d'un pigeon et parfaitement blanc ; il appartient à la classe des oiseaux aquatiques qui marchent à gué. Il avoit les pieds à demi palmés, et ses yeux, ainsi que la base du bec, entourés de petites glandes ou verrues blanches. Il exhaloit une odeur insupportable que nous ne pûmes en manger la chair, quoique alors les plus mauvais aliments ne nous causassent pas aisément du dégoût. » Ce chionis avoit sans doute mangé quelques charognes ; car nous goûtâmes la chair de deux de ces oiseaux tués par nous, l'un en mer et l'autre aux îles Malouines, et nous la trouvâmes fort bonne. MM. Quoy et Gaimard disent la même chose, et déjà Anderson, médecin, dans le troisième Voyage de Cook (p. 215), dit en parlant du chionis : « On le trouva aussi bon que du canard. » Le nom de *necrophagus* de M. Vieillot est donc très mal choisi, et ne repose que sur une circonstance exceptionnelle et nullement sur une manière d'être constante.

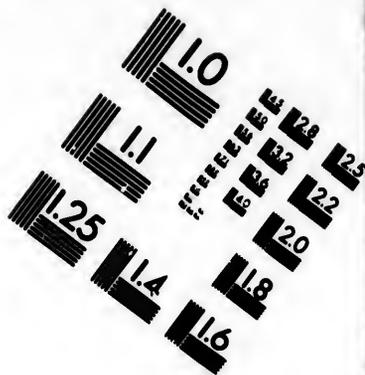
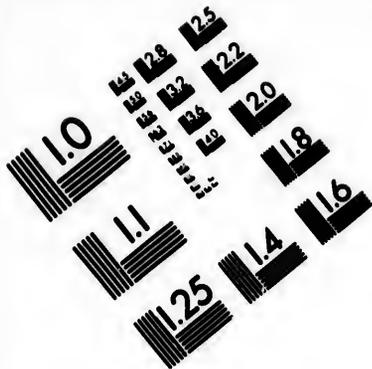
Le chionis est mentionné par presque tous les anciens navigateurs sous le nom de *pigeon blanc antarctique*. Dès 1759, il avoit été indiqué par Lozier-Bouvet. Anderson (troisième Voyage de Cook) dit qu'il s'offrit par volées dans la baie de Noël de la Terre de Kerguelen ou de la Désolation. Depuis on l'a rencontré au sud de la Terre de Diémen, de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Hollande ; et on doit le regarder comme

un habitant naturel des hautes latitudes australes, et même des terres frappées de stérilité placées sur les limites du pôle sud. Sans doute qu'il faut reconnaître le chionis dans un oiseau décrit par M. Lesquin de Roscoff, qui séjourna long-temps sur les îles Crozet, après un naufrage désastreux sur ces terres placées par 46 à 47 degrés de latitude sud. Nous citons cette description textuellement à cause de la particularité fort remarquable qu'en vieillissant le chionis auroit une calotte noire. Nous soupçonnons cependant que M. Lesquin aura confondu dans son souvenir la huppe d'un cormoran, et qu'il l'aura donnée au chionis. Il s'exprime ainsi, p. 56 du 55^e n^o du Lycée armoricain, publié en juillet 1827 : « Il est un oiseau, seul oiseau terrestre de ces îles, dont l'instinct se fait particulièrement remarquer. Il a le corps d'un bean blanc, la tête ornée d'une crête noire, qui s'accroît à mesure qu'il avance en âge ; le bec d'un pigeon, mais les pattes d'une poule ; il se nourrit de chair, de coquillages, en un mot de tout ce qu'il rencontre. »

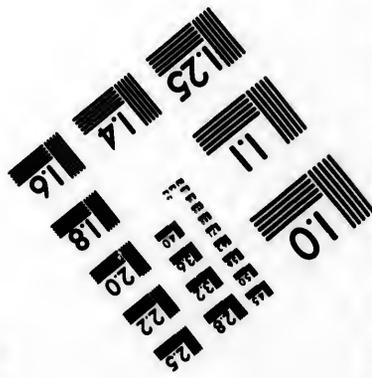
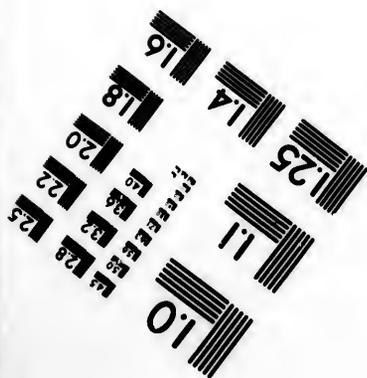
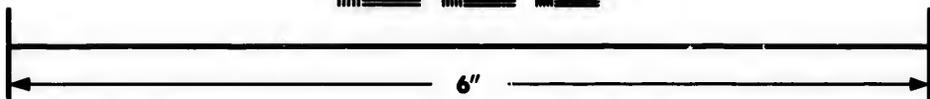
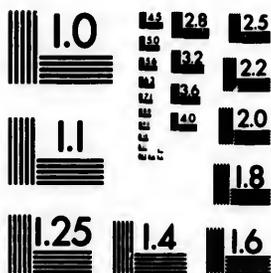
Le chionis blanc n'est pas très commun sur les îles Malouines. Pendant notre séjour dans ces îles, nous le rencontrâmes presque toujours par individus solitaires sur les rochers qui hérissent les plages de la baie Française. Ses mœurs sont farouches, et, bien que nous en vissions de petites troupes, nous ne pûmes en tuer que deux ; leur vol est lourd et peu analogue à celui des oiseaux de haute mer. Nous ajouterons quelques rectifications à la figure publiée par MM. Quoy et Gaimard. La blancheur neigeuse des plumes est relevée par l'iris gris bleu qu'entoure un cercle rouge brun près de la pupille ; l'extrémité du bec est d'un noir plus foncé sur la mandibule supérieure ; la partie moyenne des deux mandibules est occupée par deux taches de rouge brun, d'autant plus saillantes que le reste du bec est d'une couleur verte uniforme. Le corps glanduleux qui occupe les joues et la base du fourreau corné, et qu'on ne peut mieux comparer qu'au tissu de la glande lacrymale, est couleur de chair. Nous trouvâmes dans le gésier d'un chionis un caillou et une petite coquille. Deux cæcums longs de trois pouces venoient s'insérer très près de la terminaison de l'intestin.

Les dimensions d'un individu que nous avons mesuré étoient de quatorze pouces de longueur totale ; la tête avoit neuf pouces deux lignes ; le bec un pouce quatre lignes ; sa circonférence étoit de douze pouces six lignes, et l'envergure offroit vingt-huit pouces.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

LES ATTAGIS (1).

Ont pour caractères zoologiques un bec court, robuste, comprimé sur le côté, voûté et convexe en dessus, légèrement recourbé à la pointe, qui est arrondie. Mandibule inférieure convexe en dessous, droite, relevée sur ses bords, et comme canaliculée, et à pointe arrondie et mousse. Bords du bec lisses, légèrement recourbés. Fosses nasales amples, demi-circulaires, en partie recouvertes par une lame membraneuse, arrondie et convexe à son bord, et en partie couverte elle-même par les plumes du front. Narines percées de part en part en fente large sous le rebord antérieur et inférieur de la lame membraneuse. Tête et joues enfoncées. Ailes courtes, pointues, à rémiges primaires étroites, à rémiges secondaires larges, molles, à moignon épais, aigu, à dix-huit lignes environ du coude de l'épaule; les première et deuxième rémiges à peu près égales les plus longues; la troisième plus notablement courte, et les suivantes graduées. Queue courte, large, arrondie, composée de quatorze rectrices, roides, cachées par les tectrices supérieures et inférieures, qui sont aussi longues qu'elles. Jambes emplumées jusqu'au talon, tarsi courts, moins longs que le doigt du milieu, forts, réticulés et granuleux, à plante de pieds très rugueuse, débordant les doigts; ceux-ci, les antérieurs, inégaux; le moyen le plus long, l'interne et l'externe presque égaux, scutellés en dessus, réunis à leur base par un repli membraneux. Pouce très court, surmonté. Ongles allongés, recourbés, assez forts, aplatis en dessous, comprimés sur les côtés, celui du milieu le plus grand et dilaté au côté interne.

Ce genre, ainsi constitué, renferme deux espèces qui vivent au Chili. Leur plumage est doux, mollet, coloré en roux, cerclé de brun et de fauve, et soyeux comme celui de certaines gélinottes.

Nous ne possédons aucuns détails sur les mœurs et sur les habitudes de ces singuliers oiseaux, qui représentent fidèlement dans l'Amérique du Sud et sur la côte occidentale les gangas de l'ancien continent. L'*attagis* est un oiseau qu'Aristote mentionne dans son Histoire des animaux, sans le décrire. Quelques auteurs ont pensé que c'étoit peut-être quelque espèce de ganga. Dans tous les cas, nous l'appliquerons à notre genre nouveau sans scrupule, car il indiquera les nombreux rapports de l'espèce qui le compose avec les *gargas*, nommés *pteroeles* par les naturalistes modernes.

(1) *Attagis*, Less. et Isld.-Geoff. St.-Ill., Cent Zool., pl. 47.

1° L'*ATTAGIS DE GAY* (1), est de la taille et de la forme d'une perdrix grise. Cet oiseau a de longueur totale onze pouces et sept à huit lignes. Son bec est noir, et ses tarsi sont plombés. Le plumage est très épais et très fourni. Un épais duvet brun sert d'enveloppe à la peau, et les plumes sont de leur nature excessivement mollettes et soyeuses. Un gris fauve linéolé de roux et de noir teint toutes les parties supérieures du corps, la tête, le cou, le dos, les ailes et le crapon. La coloration de chaque plume est difficile à décrire, parce que, d'abord grises à leur base, leur sommet est brun, avec des cercles étroits d'un gris fauve clair, et de stries d'un roux assez vif. Ces stries terminales, plus foncées sur les couvertures des ailes, sont plus nuancées de gris sur les couvertures supérieures de la queue, et prennent par l'harmonie de leurs nuances un ensemble agréable. Les rémiges sont brunâtres, et terminées à leur extrémité d'une légère bordure blanche; leurs tiges sont blanchâtres et roides. Les rectrices entièrement cachées par les couvertures, en dessus et en dessous sont d'un roux carné assez clair, mais striées en travers de brun. La gorge, le haut du cou, sont d'un blond roux, faiblement moucheté de brun. Tout le devant du cou et le thorax sont roux, mais chaque plume se trouve cerclée de noir. Le ventre, les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un blond fauve, doux et agréable, sur lequel tranchent sur les flancs des ondes blanchâtres, et sur les épaules des cercles brunâtres. Les ailes sont en dedans d'un blond carné marqué de brunâtre aux épaules. Les couvertures alaires sont molles, allongées et étagées.

Tel est le mâle adulte, figuré et décrit sur deux individus parfaitement conservés.

La femelle ne diffère point du mâle autrement que par une taille plus petite; elle n'a guère en effet que dix pouces de longueur totale; cependant, les rémiges sont d'un brun plus franc, le dessous du corps est un peu plus blond doré, avec des ondes blanches plus marquées; mais d'ailleurs la plus complète ressemblance existe entre les deux sexes; aussi avons-nous cru inutile de figurer cette dernière, que nous avons pu étudier sur deux individus complètement adultes.

Les quatre individus de l'*attagis* de Gay, qui possèdent le Muséum, ont été envoyés en juillet 1850 de Sant-Yago, capitale du Chili, par M. Gay, voyageur plein de zèle. Malheureusement nous ne possédons aucuns détails sur les habitudes ni sur les mœurs de ce genre intéressant.

Les *attagis* se distinguent donc des perdrix, des

(1) *Attagis Gayi*, Less. et Isld.-Geoff., Cent. Zool., pl. 47.

francolins, de leurs ailes po bec et des o par leurs nar ont la confor tion des couit duisent aux t

2° L'*ATTAGIS* distincte de l Centurie zool attribuons au

L'*attagis* de du célèbre er dix à douze p il est fort, e amples, point celle-ci est pr trémité. Les ta plumés jusou que le doigt (lignes), revêto doigts sont co les, et sont te Un petit repl base, surtout l

Le plumage l'*attagis* de G nuancé de tein age. Les plum et ce duvet est

Les rémiges et les barbes h sont brunâtres, blond sur leurs du dos des ailes miculé de demi- que plume noire lignes assez larg et est frangée su Les rectrices en les chevrons irrè re très rapproch uve varié de p evant et tout le erts de cercles usqu'à la région rrugineux, inte ent sur les flancs inférieures de la cerclées de jau

(1) *Attagis Lutra* A. capite, collo, scutellatis, alis brunopopulo, cerculis h, ro, rostro plumb, ill. des Sc. nat., t

francolins, des gangas, par leur ponce plus court, leurs ailes pointues et coudées près de l'épaule, un bec et des ongles d'une autre forme, mais surtout par leurs nariens à opercule. D'un autre côté, ils ont la conformation générale, le port et la disposition des couleurs, et la nature du plumage. Ils conduisent aux thinochors sans saccade.

2^o L'ATTAGIS DE LATREILLE (?). Cette espèce, bien distincte de l'attagis de Gay, figuré pl. 47 de notre Centurie zoologique, a tous les caractères que nous attribuons au genre.

L'attagis de Latreille, ainsi nommé en l'honneur du célèbre entomologiste de ce nom, est long de dix à douze pouces et demi. Son bec a huit lignes; il est fort, convexe, brun noirâtre. Les ailes sont amples, pointues, et atteignent la moitié de la queue; celle-ci est presque courte, élargie, arrondie à l'extrémité. Les tarses sont médiocres, assez gros, emplumés jusqu'à l'articulation, de même longueur que le doigt du milieu, l'ongle compris (treize lignes), revêtus de petites écailles hexagonales. Les doigts sont couverts en dessus de petites squamelles, et sont terminés par des ongles assez robustes. Un petit repli membraneux unit les doigts à leur base, surtout l'externe et le médian.

Le plumage de cette espèce est, comme celui de l'attagis de Gay, doux, mollet, et agréablement nuancé de teintes qui se font valoir par leur harmonie. Les plumes sont à leur base très dactyloïdes, et ce duvet est noirâtre.

Les rémiges primaires ont leurs tiges blanches, et les barbes brunâtres uniformes. Les secondaires sont brunâtres, mais frangées de petits lisérés roux blond sur leurs bords. Le dessus de la tête, du cou, du dos des ailes, du gironnet est noir profond, vermiculé de demi-cercles fauves et jaune blond. Chaque plume noire, à son extrémité, est encadrée par des lignes assez larges, mais irrégulières, de fauve vif, et est frangée sur le pourtour de fauve blancâtre. Les rectrices en dessus sont brunâtres, mais avec des chevrons irréguliers ou des points fauve rougeâtre très rapprochés. Les joues, la gorge et le cou sont fauve varié de points noirâtres. Le bas du cou en devant et tout le thorax sont fauve rougeâtre, couverts de cercles noir profond. Le haut du ventre, jusqu'à la région anale, est d'un fauve rougeâtre, ferrugineux, intense, et des cercles noirs apparaissent sur les flanes, de même que sur les couvertures inférieures de la queue, qui sont linéolés de noir, et encadrés de jaune blancâtre à leur extrémité.

(?) *Attagis Latreilli*, Lesson, *Illust. de Zool.*, pl. 44. A. capite, collo, pectoraque badili, nigro etinctis aut maculatis, alis brunneo-rufis, a'bo marginalis, dorso et propygio cerculis brunneis et rufis variegatis, abdomine fco, rostro plumbeo, pedibus carnalis. Hab. Chili. Less., *Ill. des Sc. nat.*, t. XXV, p. 243.

Le bec est brunâtre et les tarses sont rougeâtres. Cette belle espèce, conservée dans la collection de M. Pesquet, et que M. Cuvier nous a communiquée, provenoit d'une collection faite au Chili.

LES THINOCHORES (?).

Premièrement découverts par Eschscholtz, n'ont bien été étudiés que par nous. Avant de définir rigoureusement ce nouveau genre, nous croyons devoir fournir à son sujet quelques détails historiques.

En 1820 parut la première livraison, petit in-folio, de *Zoologische atlas*, etc., du docteur F. Eschscholtz, où étoit représenté dans la planche n^o 2 un oiseau nommé *thinochorus ruficirrus*, accompagné d'une indication très courte des caractères, du genre et d'une description assez complète de l'espèce type. La figure étoit dessinée de manière à ce qu'on ne pût s'en servir pour assigner à l'espèce, et même au genre, ses vrais rapports de famille. Sur ces entre faites, M. d'Orbigny fut parvenu au Muséum de Paris un individu très bien conservé du *thinochorus ruficirrus* de M. Eschscholtz; et d'un autre côté M. Gay expédiait de Saint-Yago, la capitale du Chili, les deux sexes d'une espèce encore inédite de ce genre singulier, ce qui nous a mis à même d'asseoir une opinion définitive sur les *thinochores*.

M. Eschscholtz a forgé le nom de *thinochorus*, du grec *θίνοσ*, côte, rivage, et *χορὺς*, alouette, ce qui veut dire alouette de rivage. nom qu'on ne pourroit traduire ainsi dans notre langage, car nous avons déjà une alouette de mer, petit échassier, nommé pélidne par M. Cuvier. Quoi qu'il en soit, voici les caractères assignés par le naturaliste au genre dont il est le créateur : « *Rostrum capite brevius, conicum, acutum; maxilla superiori fornicata, grypanea; tomia integerrima; nares superæ, basales, lamina inflata fornicatæ; pedes vadantes, breves, fissi, hallux phalangem digiti antici æquans, apice insistent.* »

Les caractères que nous croyons devoir proposer pour le genre *thinochorus* sont les suivants :

Bec court, conique, élargi à la base, aminci à la pointe, convexe en dessus, à crête arrondie, voûtée, légèrement recourbée, et se terminant en pointe, à côtés dilatés à la base, comprimés vers la pointe, à bords lisses; mandibule inférieure droite, convexe en dessous, terminée en pointe arrondie, mousse. Fosses nasales amples, occupant le rebord du front et la base du bec, recouvertes par une lame cornée,

(*) *Thinochorus*, Eschsch., *Less. et Isid.-Geoff.*, *Cent. Zool.*

voûtée, convolutive en dedans; narines percées sous cette lame, en fente ovulaire, basale et latérale, ouvertes de part en part. Les plumes du front s'avancent jusqu'à la base de la lamelle nasale. Tête et joues emplumées. Ailes allongées, pointues, à premières rémiges étroites, à rémiges secondaires étagées, pointues; la première plume primaire la plus longue, et les autres graduellement raccourcies; la flexion de l'épaule élargie, coudée et renflée sur son bord. Queue courte, pointue, à rectrices légèrement étagées, à douze rectrices, les couvertures supérieures et inférieures aussi longues. Jambes emplumées jusqu'à l'articulation; tarsi un peu plus courts que le doigt du milieu, minces, grêles, réticulés, à acrotarsi garnis de scutelles étroites, régulières, recouvrant la surface supérieure des doigts; ceux-ci inégaux, le moyen le plus long, l'externe un peu plus allongé que l'interné, tous non bordés, mais soudés à leur base par un très léger repli membraneux; pouce grêle, interne, surmonté; les ongles recourbés, médiocres, concaves en dessous, pointus, comprimés; celui du milieu le plus grand, dilaté à son bord interne.

Ce genre se compose, dans l'état actuel de la science, de trois espèces, qui vivent exclusivement, à ce qu'il paroît, dans le sud de l'Amérique, non loin des côtes. Ces trois espèces sont de la taille d'une alouette cochevis et d'une petite bécassine; elles ont un bec tout-à-fait semblable à celui d'un attagis, et plusieurs des caractères généraux; mais leur plumage est celui d'une bécassine, et leurs tarsi sont scutellés. Ces espèces ont donc le port et les habitudes de certains échassiers; cependant tout rappelle en elles l'attagis, qui simule d'une manière si frappante un ganga et un colin, et qui conduit par ses tarsi et par le bec à lame accessoire aux chionis. Ces trois genres composent donc dans les gallinacés une famille très distincte et très naturelle, confinée jusqu'à présent dans le sud de l'Amérique.

1^o Le THINOCHORE D'ESCHSCHOLTZ (*) rappelle par ses formes et son plumage une alouette. C'est la première espèce connue; c'est celle que le naturaliste russe Eschscholtz a rencontrée au Chili lorsqu'il visita cette partie du monde, dans l'expédition de découvertes commandée par le capitaine de Kotzebue. C'est enfin l'oiseau qu'il nomme *rumicivore*, parce qu'il trouva des semences de polygonum et de rumex dans le gésier de l'individu qu'il disséqua. M. Eschscholtz découvrit cette espèce dans la province de la Conception, sur le littoral de l'Océan Pacifique. L'individu que possède le Musée de Paris lui a été envoyé de Buénos-Ayres par M. Dessalines d'Orbigny, natu-

(*) *Thinochorus Eschscholtzii*, Isid.-Geoff. et Less., Cent. zool., pl. 50. *T. rumicivorus*, Eschsch., Atlas, pl. 2 (mâle et fem.).

raliste, voyageur français. Mais cependant, comme aucune désignation particulière n'indique la localité précise où cet individu a été trouvé, et qu'il est parvenu en Europe tout préparé, on doit croire que M. d'Orbigny se l'est procuré dans quelque collection particulière, et qu'il provenoit peut-être du Chili, au-delà des Andes, sur les confins du Tucuman. Quoiqu'il en soit, le mâle du thinochore, que nous dédions à l'auteur de sa découverte, présente les caractères suivants :

Long d'un peu moins de sept pouces, cet oiseau a un bec court, conique, noir en dessus et à la pointe, corné dans le reste de son étendue. Ses ailes sont aussi longues que la queue, et celle-ci est mince, conique et pointue. Les tarsi ont au plus sept lignes, et sont minces et grêles. Le doigt du milieu, qui est le plus long, a sept lignes, l'ongle compris; leur coloration est un jaune pâle, tandis que les ongles sont noirs. Le dessus du corps, le dos, les ailes et la queue sont fauves variés de flammettes ou de cercles bruns et roussâtres, de sorte que la tête, le cou, la poitrine, sont d'un roux flammé de brunâtre; le dos et les ailes se trouvent au contraire recouverts de plumes, à duvet épais et noir à leur base, puis brunâtres, avec des cercles bruns et des cercles fauve vif, à la manière des plumes des bécassines. La gorge est d'un blanc pur, encadré d'un cercle oblong noir profond. Quelques taches noires se mêlent au roux de la poitrine. Tout le dessous du corps est d'un blanc assez pur. Les couvertures inférieures de la queue sont légèrement roussâtres, blanches à flammèches brunâtres. Les grandes couvertures alaires sont étagées, pointues, brunes, cercelées de noirâtre et de fauve vif. Les rémiges, obtusément pointues et rigides, sont brunes, excepté la plus externe, qui est blanche à son bord et sur sa tige. Les rectrices, arrondies à leur extrémité et rigides, sont brunes, terminées de blanc: en dessus comme en dessous les couvertures les cachent entièrement.

La femelle ne nous est point connue autrement que par la description qu'en a donnée M. Eschscholtz. Elle se distingue du mâle par sa gorge grise tachetée de fauve; sa queue fauve, tachetée de fauve clair.

Il est d'un intérêt majeur que l'attention des voyageurs futurs dans le sud de l'Amérique puisse se porter sur les genres *chionis*, *attagis* et *thinochorus*, et que par leurs recherches nous acquérions une connaissance exacte et précise, des mœurs, des habitudes, du genre de vie, des espèces qui composent la nouvelle et intéressante famille dont nous venons d'établir les caractères zoologiques.

2^o Le THINOCHORE DE SWAINSON (†), espèce nou-

(†) *Thinochorus Swainsonii*, Lesson, *Illust. de Zool.* pl. 16.

T. corpore insuper cerculis albidis, brunneis et bali-

velle d'un ger
ports avec le t
de la *Centuri*
par la colorati

Cet oiseau a
totale; son bec
cinq lignes et
mandibules sc
aiguë; les aile
rémige la plus
de la queue:
tarsi, un peu
de très légères
rière. Des trois
plus long (neu
les tarsi sont

Le front est
croupion et les
sont longues e
de fauve vif. C
beau est brune
des couverture
puis fauve rou
blond. Le crou
peine visible.

La gorge est
blanc de neige,
de cet entourag
noir, qui s'arr
quant, de mani
versale sur char
gris bleu d'ard
d'un blanc pur,

La queue est
ouvertures, soit e
longues, les pré
secondes blanc

Cet oiseau est
à Caen. Il nous
et provenoit d'u

5^o Le THINOCH
mière vue, par s
de sa queue, un
ture des plumes.

distincto, fronte
in nigro inclusa,
nalis, in republi
nat., t. XXV, p. 2

(†) *Thinochorus*
Cent., pl. 48 (mâle)

velle d'un genre récemment établi, a quelques rapports avec le *thinochorus Orbignyianus* de la pl. 48 de la *Centurie Zoologique*; mais elle s'en distingue par la coloration de son plumage et par sa taille.

Cet oiseau a sept pouces deux lignes de longueur totale; son bec est court, conique, long à peine de cinq lignes et de couleur bleuâtre. Les bords de ses mandibules sont très rentrés, et leur extrémité est aiguë; les ailes sont étroites, pointues, à première rémige la plus longue, et atteignent les deux tiers de la queue: celle-ci est médiocre, pointue; les tarsi, un peu nus au-dessus du talon, sont garnis de très légères scutelles en devant, réticulés en arrière. Des trois doigts antérieurs, le médian est le plus long (neuf lignes), et le pouce est très court; les tarsi sont jaunes et les ongles sont noirs.

Le front est gris bleu; la tête, le cou, le dos, le croupion et les grandes couvertures des ailes, qui sont longues et pointues, sont noirâtres émaillées de fauve vif. Chaque plume de la tête et du manteau est brune, encadrée de roux blond doré; celles des couvertures sont émaillées de cercles bruns, puis fauve roux entouré de noir, puis de fauve blond. Le croupion est brunâtre, ondé de fauve à peine visible.

La gorge est recouverte par un plastron arrondi, blanc de neige, encadré de noir profond; du milieu de cet entourage noir descend une large échappe noire, qui s'arrête au haut du thorax en se bifurquant, de manière à envoyer une bandelette transversale sur chaque côté. Les côtés du cou sont d'un gris bleu d'ardoise uni. Tout le dessous du corps est d'un blanc pur, lavé de roux sur les côtés seulement.

La queue est brune, terminée de blanc; et ses couvertures, soit en dessus; soit en dessous, sont très longues, les premières grises, variées de roux, les secondes blanc pur.

Cet oiseau est dans la collection de M. Pesquet, à Caen. Il nous a été communiqué par M. Canivet, et provenoit d'un envoi de Buénos-Ayres.

5° Le *THINOCHORE D'ORBIGNY* (1) rappelle à la première vue, par son plumage, la forme de ses ailes et de sa queue, une bécassine. C'est en effet, par la nature des plumes, un véritable échassier de la famille

distincto, fronte collo lateribus plumbeis, gula alba, in nigro inclusa, inferius niveo. Hab. America meridionalis, in republica dicta Buenos-Ayres. Less., Bull. Sc. nat., t. XXV, p. 244.

(1) *Thinochorus Orbignyianus*, Isld.-Geoff. et Lesson, Cent., pl. 48 (mâle) et 49 (femelle).

des bécasses, et cependant c'est un bec d'*attagis*, des tarsi emplumés jusqu'aux talons et anomaux.

Cet oiseau a neuf pouces et trois à quatre lignes. Son bec assez fort, long de six à sept lignes, est brun en dessus, rosé sur les côtés. Les tarsi sont jaunes, les ongles noirs.

Une sorte de bandeau gris cendré occupe le front; la tête, le dessus du corps, les ailes, les grandes couvertures alaires et caudales, le dos et le croupion, sont émaillés de fauve et de noir brun, c'est-à-dire que chaque plume est brune ou fauve doré au centre, et encadrée de roux blond, de blond doré et de blanc-châtre, de sorte que l'ensemble du plumage rappelle celui d'une rhynchée, sans être aussi éclatant, ou plutôt celui d'une bécassine. Un duvet épais et brun recouvre la peau. Le devant du menton et du gosier est blanc, encadré de noir. Tout le devant du cou jusqu'au thorax est d'un gris bleu cendré, d'une agréable nuance, bien qu'il s'y mêle du roux vers le milieu et sur les côtés du cou. La poitrine, le ventre et le bas-ventre sont d'un roux blond, que relèvent des ondes brunes sur les flancs, et qui passe au blanc-châtre sur la région anale. Les couvertures inférieures sont fauves, flammées de brun. Les ailes en dedans sont brunâtres, avec du blanc; les rémiges, légèrement coudées à leur extrémité, sont brunes, terminées de blanc, à tige blanches, et rigides. La plus externe est blanche au bord. Les rectrices sont brunes, échanquées de fauve sur les côtés, et terminées de fauve en dessus; en dessous ces couleurs sont blanches. Les grandes couvertures sont composées de plumes longues, pointues, étagées.

Nous n'avons eu à examiner qu'un seul individu du sexe mâle, envoyé de Sant-Yago, du Chili, par M. Gay. La femelle, découverte par le même naturaliste, a été figurée dans notre *Centurie*.

La femelle du thinochore de d'Orbigny ne diffère point par la taille du mâle, décrit et figuré dans la pl. 48. Sa longueur totale est de neuf pouces. Son plumage est le même sur le corps, seulement le front n'a point de bandeau cendré; mais le menton est blanc, encadré de noir, et toute la partie antérieure du cou est fauve, avec flammettes brunes. La poitrine, le ventre et le bas-ventre sont d'un blanc roussâtre, ondé de roux vif et de brun sur les flancs. La couleur du bec, des tarsi, des ailes, des rémiges et de la queue ne diffère point de celle de ces mêmes parties chez le mâle.

Le seul individu que nous connaissons a été envoyé de Sant-Yago par M. Gay.

pendant, comme
dique la localité
vé, et qu'il en
u doit croire que
quelque collec-
oit peut-être du
confius du Tuc-
thinochore, que
ouverte, présente
ces, cet oiseau
sus et à la pointe,
uc. Ses ailes sont
elle-ci est mince,
ou plus sept lignes,
du milieu quies
ngle compris; leur
dis que les ongles
de dos, les ailes et
mnettes ou de ce-
que la tête le cou
meté de brunâtre,
u contraire recou-
t noir à leur base,
bruns et des cercles
mes des bécassines.
encadré d'un cercle
aches noires se mê-
le dessous du corps
vertures inférieures
essâtres, blanches, i
les couvertures alai-
es, encadrées de noi-
s, obtusément poin-
tépté la plus externe,
ur sa lige. Les ré-
mité et rigides, sont
n dessus comme la
ent entièrement.
t connue autrement.
donnée M. Eschle-
e par sa gorge grise,
ve, tachetée de fauve
l'attention des rap-
érique puisse se por-
gis et (*thinochorus*).
acquisitions une cer-
mœurs, des habits
es qui composent la
e dont nous venons
ues.
SON (1), espèce nou-
esson, *Illust. de Zool.*
dis, brunels et balis

LIVRE VI.

LES HIMANTOGALLES.

Les oiseaux de cette famille sont regardés comme des échassiers par la plupart des ornithologistes, et cependant ils se lient d'une manière assez intime aux gallinacés. Leur bec est court et bombé, convexe et recourbé; leurs tarses sont dénudés au-dessus de l'articulation. Leurs habitudes et leurs mœurs sont celles du genre de la famille précédente.

LES OUTARDES (1).

M. Cuvier (2) dit qu'ils ont, avec le port massif des gallinacés, un cou et des pieds assez longs, un bec médiocre, à mandibule supérieure légèrement arquée et voûtée, et qui, aussi bien que les très-petites palmures entre les bases de leurs doigts, rappelle encore les gallinacés. Mais la nudité du bas de leurs jambes, toute leur anatomie, et jusqu'au goût de leur chair, les placent parmi les échassiers, et comme elles n'ont point de ponce, leurs plus petites espèces se rapprochent infiniment des pluviers. Leurs tarses sont réticulés; leurs ailes courtes et concaves. Elles volent peu, ne se servent le plus souvent de leurs ailes que pour accélérer leur course, et vivent également de grains, d'herbes, de vers et d'insectes.

Les outardes ont donc leurs ailes concaves, à deuxième et troisième rémige les plus longues. Leur queue est brève, étagée ou arrondie, formée de dix-huit à vingt rectrices. Leurs tarses sont recouverts de petites écailles en mosaïque. Ce sont des oiseaux farouches, peu faits pour se plier à la domesticité. On ne les trouve que dans l'ancien continent.

Buffon n'a connu que les espèces suivantes :

1° La CAÏNE-PÉTIÈRE (3) (enlumin. 10 et 25) commune en Barbarie, en Crimée, et qui n'est pas rare en France.

2° La GRANDE OUTARDE (4) (enl. 245), commune à l'Europe et à l'Asie, et dont le mâle porte une touffe de plumes poilues au bec.

(1) *Otis*, L.

(2) Rég. anim., t. I, p. 498.

(3) *Otis tetrax*, L.

(4) *Otis tarda*, L., Less., Ornith., pl. 93, fig. 1.

3° Le NOUBARA (1), qui vit dans les lieux les plus arides de la Barbarie et de l'Arabie, et qui se montre assez souvent dans le midi de l'Espagne, et plus fréquemment dans la Turquie.

4° L'OUTARDE RUPPEE (2) qui vit au Sénégal, au Cap, en Arabie.

5° L'OUTARDE D'AFRIQUE (3) ou knorhan, le *knorck* de Koble, qui est du cap de Bonne-Espérance.

6° Le CHERGE (1) qui vit dans le Bengale, et que M. Gould a reproduit dans sa Centurie des oiseaux de l'Inde, pl. 75, 74 et 73. (Proceed. t. 2.)

Les espèces qui ont été découvertes depuis Buffon sont les suivantes :

7° L'OUTARDE SCOLOPACÉE (2) est un peu plus grande que les outardes plumbée, torquicole et caïne, toutes les trois originaires du midi de l'Afrique. Le mâle porte sous le menton une ample bande longitudinale noire qui aboutit à un large collier noir, entourant tout le devant de la gorge, et formant une large échappe au-dessous de l'occiput. Le reste du cou, la tête et la poitrine sont d'un gris isabelle, couvert de zigzags bruns très-fins. Toutes les autres parties inférieures sont d'un isabelle brun rougeâtre, marqué sur les scapulaires de grandes taches transversales noires, et de taches plus petites sur les grandes couvertures. Tout le plumage est couvert de nombreux zigzags noirs. La totalité du duvet sur tout le corps est rouge pourpré. Les rémiges sont d'un isabelle rougeâtre, et leur pointe est noire. La longueur de cet oiseau est de vingt et un à vingt-deux pouces. La femelle manque de bande longitudinale au menton et de bande noire à l'occiput, seulement la gorge est noire comme chez le mâle.

(1) *Otis houbara*, L., Le *houbara*, Desf., Ac. des Sc., 1787, pl. 10. *Houbara*, Shaw, Voy. Alg., t. 1, p. 252. Ménag. de Miger, in-folio et in-8°. Vieill., Gal., pl. 227. *Psophia undulata*, Jacquin, Voy., pl. 9. Temm., Nat., t. 1, p. 511.

(2) *Otis arabs*, L., Edw., pl. 12. Rupp., p. 16.

(3) *Otis asra*, L.

(4) *Otis bengalensis*, L., Edw. 250. *O. himalayana*, Gould.

(5) *Otis scolopacea*, Temm., pl. 576 (1836). *Otis aquata*, Cuv., Gal. de Paris; in Less., Ornith., p. 52 (1830.)

Cette outarde
M. Delahaye
8° L'OUTARDE
intérieure du
ent, et rappo
capitaine Den
ans la saison
mais non en
eux humides
reels la pren
hair. Ses mœ
ait toujours r
gazelles. E
rabes, nom c
mer les outar
zelles, les pu
elles filles au
des yeux gra
Cet oiseau e
Europe; le n
ffère de la fe
es assez long
té de la pan
ousse-col. Le
grande tache
es postérieure
enton et le de
ré. Le reste d
urures jugula
scapulaires
eue s'ont br
zags très fins
 majeure partie
noir parfait, m
un blanc pur
de noir. Le b
tarses sont d'un
la longueur de
pouce.
La femelle, p
urures du cou,
ives et moins p
Le jeune âge
rit par M. Eck
nom d'*otis colla*
de l'Afrique. L
noirâtre, et l'es
leur est bordée
brun. La nuque
ou est brun noi
nuancé de cend
adulte. Les pa
vertes de nomb

(1) *Otis Danthoni*,
Lond. Journ., t. II
ge, Temm., pl. c
II.

Cette outarde provient de l'intérieur de l'Afrique, où M. Delalande l'a découverte.

8° L'OUTARDE DE DENHAM (*) a été découverte dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance par Levailant, et rapportée du royaume de Hourou par le capitaine Denham. Cette outarde y a été rencontrée dans la saison des pluies, près des grandes villes, mais non en grande quantité. Elle fréquente les lieux humides où il y a de l'herbe nouvelle. Les naturels la prennent dans des pièges et en mangent la chair. Ses mœurs sont solitaires, bien que Denham ait toujours rencontrée dans les lieux où se tiennent les gazelles. Elle porte le nom d'*oubara* chez les arabes, nom qui paroît être générique pour désigner les outardes en Afrique, et, comme pour les gazelles, les poëtes comparent les yeux de leurs plus belles filles aux siens. Il est de fait que cette outarde a des yeux grands et brillants.

Cet oiseau est de la taille de la grande outarde d'Europe; le mâle adulte, dans sa parure de noce, diffère de la femelle par une fraise composée de plumes assez longues et déliées, qui s'étend de chaque côté de la partie inférieure du cou en forme de hausse-col. Le sommet de la tête est noir, avec une grande tache blanche sur l'occiput. Toutes les parties postérieures du cou sont d'un roux ardent. Le devant et le devant du cou sont d'un beau gris cendré. Le reste des parties inférieures est blanc. Les arures jugulaires sont grises blanchâtres. Le dos, les scapulaires et les couvertures auérieures de la queue sont brun clair, abondamment couverts de zigzags très fins et serrés, d'un brun plus foncé. La majeure partie des couvertures des ailes est d'un noir parfait, marqué de grandes et de petites taches d'un blanc pur. Les rectrices sont rayées de blanc et de noir. Le bec est de cette dernière couleur. Les narres sont d'un jaune livide, à face plantaire noire. La longueur de cette outarde est de trois pieds un pouce.

La femelle, plus petite que le mâle, n'a point les arures du cou, et les teintes du plumage sont moins vives et moins pures.

Le jeune âge, dans sa première année, a été décrit par M. Ecklon comme espèce distincte, sous le nom d'*otis collei*. Il se l'étoit procuré dans le midi de l'Afrique. Le sommet de la tête est d'un brun noirâtre, et l'espèce de calotte que forme cette couleur est bordée par une bande blanche marbrée de brun. La nuque est d'un roux clair; le devant du cou est brun noirâtre, tacheté de blanc, et fortement nuancé de cendré, teinte dominante du plumage de l'adulte. Les parties supérieures sont brunes, couvertes de nombreux zigzags très fins et rapprochés,

(*) *Otis Denhami*, Vig., Voy. de Denham, t. III, p. 238. Zool. Journ., t. III, p. 458. *Otis collei*, Ecklon (jeune âge), Temm., pl. col., texte. *Otis ruficollis*, Gal. de Paris.

d'un brun plus foncé, et marquées de taches ovoïdes de couleur d'ocre clair. Ces taches ovoïdes existent chez les jeunes du plus grand nombre des espèces connues. La queue est rayée de bandes d'un brun noirâtre et de rubans jaune ferrugineux, avec des lignes flexueuses noires. Ses dimensions totales, à cette époque de la vie, sont de deux pieds trois pouces.

Les individus du Musée de Paris ont été rapportés du Cap par le voyageur Delalande.

9° L'OUTARDE A TÊTE NOIRE (!) a été décrite en ces termes par M. Gould : « Ce magnifique oiseau est le plus grand et l'un des plus beaux du genre. Bien qu'il vive dans les chaînes élevées de l'Himalaya, l'espèce n'est nullement confinée dans ces régions, puisque le colonel Sykes, qui en a fait la découverte, assure qu'elle est très commune dans le pays des Mahrattes, où elle est très recherchée comme mets exquis et savoureux. L'espèce vit par troupes qui se réunissent dans les plaines désertes. Le mâle est pourvu d'une poche gutturale comme la grande outarde. Cet oiseau niche à terre et sans apprêts pour son nid. Ses œufs sont ovalaires, brun olive, tachetés de brun plus foncé. La femelle ne diffère pas du mâle, excepté par la taille, car elle est plus petite.

Le sommet de la tête et une large huppe occipitale sont d'un noir profond. Les joues, le cou et les parties inférieures sont d'un blanc neigeux. Sur la poitrine se dessine une large écharpe qui va d'une aile à l'autre. Le dessus du corps, les plumes secondaires des ailes et les rectrices sont d'un brun strié de noir. Les grandes couvertures du rebord des ailes sont noires, à extrémités blanches. Le bec et les pieds sont jaunes. Sa longueur totale est de quatre pieds six lignes.

10° L'OUTARDE A PALETTES (2), rapportée du Bengale par M. Bélanger, nous a prouvé d'une manière positive que les *otis gularis* et *bengalensis* du Musée de Paris et de quelques auteurs modernes n'étoient que l'*otis aurita* de Latham, en plumage incomplet, et sans les narres qui sont implantées sur la région auriculaire.

Ainsi l'*otis bengalensis* n'est évidemment que l'*otis aurita* sans ses palettes. Cette outarde est le *black florican* des Anglois établis aux Indes, et le *like* des Indous.

L'individu adulte a trois plumes roides à tiges simples, munies de barbules à leur sommet, disposées en palette cunéiforme, qui partent d'au milieu de quelques plumes allongées derrière l'ouverture du méat auditif. Sa tête et son cou sont noirs; un collier,

(1) *Otis nigriceps*, Gould, Cent. of Birds, pl. 72. Bull., XXV, 353. Proceed., I, 35, II, 155. Temm., texte des pl. col.

(2) *Otis aurita*, Lath. Edw., pl. 250; outarde oreillard, Temm., pl. col. 533 (mâle); Lesson, Voy. de Bélanger, pl. X (mâle en mue).

placé au bas du cou, est blanc, ainsi que les épaules. Le dos est finement roux vermiculé, avec flammèches brunes. Tout le dessous du corps est noir; le bec est corné, les tarses sont jaunes.

L'outarde à palettes sera toujours facile à reconnaître de toutes les autres espèces d'outardes, quelle que soit sa livrée, par la forme des dix rémiges primaires, dont les barbes internes sont larges à leur base, et se rétrécissent tout-à-coup vers le milieu pour former avec les rachis une lame étroite, pointue, taillée en lame d'épée. Or, toutes les outardes ont bien leurs rémiges plus ou moins acérées et pointues, mais aucunes n'ont le caractère aussi fortement prononcé que l'outarde qui nous occupe. La première rémige est la plus longue, et toutes les autres diminuent successivement de grandeur; les rémiges secondaires sont plus longues que les primaires qu'elles recouvrent, et sont larges, amples, concaves, étagées. Le bec est allongé, presque droit, à narines transversales, larges, irrégulièrement ovalaires. Les bords de la base de la mandibule supérieure sont légèrement renflés et dilatés. La jambe est à moitié nue. Les tarses sont longs, minces, et ont plus de trois pouces de l'articulation tibio-tarsienne à celle des phalanges; leur épiderme est revêtu de plaques petites, hexagonales. Les doigts sont recouverts d'écaillies imbriquées. Les ailes sont courtes, concaves, et la queue est conique, arrondie, en partie cachée par les couvertures, composée de quatorze rectrices légèrement inégales.

L'individu que représente la pl. 40 du Voyage de Bélanger étoit en mue et sans plumes. Le dessus de la tête, le cou et le dessous du corps sont noirs; la gorge est blanche, encadrée de noir, mais des plumes noires et blanches sont fréquemment mélangées.

Les joues et les côtés du cou sont garnis de plumes roux blond vif. Le manteau, le dos, les grandes couvertures des ailes, celles du dessus de la queue, sont brunes, mais finement et gracieusement vermiculées de roux blanc fort vif, qu'encadrent des traits d'un noir velouté, disposé en demi-cercle, en ovale irrégulier, etc. Les rectrices sont roux blanc, vermiculées et treillisées de brun, avec des barres distantes et régulières noires. Quelques plumes blanches apparaissent sur le bas du cou et sur les couvertures. Les ailes sont d'un blanc pur sur les épaules, d'un blanc doré taché de noir au milieu, puis d'un noir de velours sur le reste de leur partie externe: toutefois, les couvertures les plus inférieures sont roux blond, tachetées de noir, et les rectrices gladiées sont d'un brun roux uniforme. Quant aux rémiges secondaires, elles sont brunes, vermiculées de blond roux doré fort vif, par petites lignes flexueuses et rapprochées. Les couvertures inférieures de la queue sont brunes à leur naissance et rousses à leur sommet.

L'outarde à palettes est un des oiseaux les plus

gracieux de la côte de Coromandel, où il ne paraît pas être très rare.

41° L'OUTARDE DE NUBIE (1) a deux pieds dix pouces et quelques lignes de longueur. Le sommet de la tête est roux, encadré de noir profond; la gorge est également noire. Les joues sont d'un gris blanc clair; tout le cou est gris bleuâtre. Une ceinture orangée entoure le haut du thorax. Du grisâtre teint le milieu de la poitrine; les parties inférieures sont blanchâtres; tout le dessus du corps est roux ferrugineux, vermiculé de noir.

42° L'OUTARDE CAFFRE (2), ou le *corhan*, habite la Caffrie, ainsi que l'indique son nom. Le mâle, d'un noir intense, a l'occiput rayé de fauve, les joues blanches, le manteau roux, vermiculé de noir, les épaules et les côtés de la poitrine blancs; le corps dessous et les ailes sont vermiculés de noir, de roux et de blanc. La femelle a le bas-ventre noir, le corps vermiculé de roux, de blanc et de brun fauve. Sa taille est un peu plus petite; sa gorge est noire, tandis qu'elle est ardoisée chez le mâle. Le *corhan* a trois pieds deux pouces de longueur.

43° L'OUTARDE PLOMBÉE (3) est de la taille de l'outarde. Son bec est plus court que la tête, et ressemble assez à celui de la cane-petière. Son plumage est presque entièrement coloré de deux seules teintes, un bleu couleur de plomb et un roux ferrugineux. Sur la gorge et le cou existe une cravate blanche et noire. Le front est noirâtre. Le sommet de la tête est finement strié de noir et de roux, par traits étroits et très rapprochés. Au-dessus des yeux se dessine en arc un large palpébral blanc pointillé de brun. Les plumes du méat auditif sont roux clair. Sous la gorge est un croissant neigeux, au-dessous duquel en part un deux fois plus large, noir profond. Tout le corps en dessous, le cou compris, est bleu de plomb; le dessus est fauve ferrugineux, vermiculé de noir. Les couvertures inférieures sont rousses, frangées de gris. Les plumes tibiales sont lisérées de blanc; les tarses sont jaunes, les ongles noirs.

Découverte par Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique, elle vit dans le pays des Caffres.

44° L'OUTARDE DE VIGORS (4) habite les lieux les plus déserts et les plus stériles du cap de Bonne-Espérance, où les colons l'appellent *karor karor*. Ses couleurs dominantes sont en dessus un jaune rougeâtre ou une teinte tannée claire, et en dessous un

(1) *Otis nuba*, Ruppell, pl. 1. Zool. Journ., t. 1, p. 200. Fascia superciliaris, gulaque nigra, collo cinereo circumflescenti, collaris extante rufo, corpore supra badia, nigra nigra irregularibus multangulis conspersa, infra albidis pedibus flavis. Cretam. in Ruppell.

(2) *Otis cafra*, Licht. Bechst. in trad. all. de Licht. Synops. pl. 79. Licht., Cat., p. 69, no 711 et 712.

(3) *Otis caruleus*, Temm., pl. col. 659 (nisi adultus).

(4) *Otis Vigorsii*, Smith. Proceed., 1, 41.

gris foncé, pl...
couleur le ven...
quantité de pl...
blanches, et...
celles transve...
15° L'OUTA...
généralement...
gris bleuâtre...
kakou, au cap...
16° L'OUTA...
que décrite p...
précédentes...
de la rivière O...
porte le nom d...
colonistes. Elle...
Africain aussi...
partie des rect...
17° L'OUTA...
sur des individ...
mais à ce sujet...
comparaisons...
rémiges sont f...
plumes de l...
particularité. De p...
omac simple e...
analogie fort re...
de nouveaux r...
nitivement l'o...
u genre.
Cette outarde...
elles, et a les p...
éclatant. Les pl...
leur pointe un...
grande brune, p...
rayée par quatre...
espaces sont lin...
sont acuminées...
se terminent en...
feuille; elles le s...
de celles-ci...
leur que celles...
particularité est...
18° L'OUTARD...
à cane-petière, n...
(1) *Otis ferax*, S...
(2) *Otis afratide*...
(3) *Otis fulva*, S...
collo brunnea...
legminibus al...
eisque brunneis...
bus, legminibus...
quibus alarum...
gris, caudâ fulvâ...
stata, mento, gut...
sulis longitudinal...
des savanes (les...
(4) *Otis senegale*

gris foncé, passant graduellement au blanc pur qui colore le ventre. Le dos est tacheté d'une grande quantité de flammèches violettes et de maculatures blanches, et le dessous est zigzagué de fines bandettes transversales noires.

13° L'OUTARDE FEROCE (1) est en dessus le plus généralement d'un jaune brun, et en dessous d'un gris bleuâtre plein. Elle vit dans la province de Labakou, au cap de Bonne-Espérance.

16° L'OUTARDE AFRAÏDE (2), plutôt mentionnée que décrite par M. Smith, est, ainsi que les deux précédentes, très peu connue. Elle habite les rives de la rivière Orange, au cap de Bonne-Espérance, et porte le nom de *bushman koran* que lui donnent les colonistes. Elle a beaucoup d'analogie avec l'outarde africaine aussi du Cap, à l'exception d'une grande partie des rectrices qui sont blanches.

17° L'OUTARDE PRENE (3) semble avoir été établie sur des individus femelles de l'outarde à palettes; mais à ce sujet M. Sykes s'est livré à de minutieuses comparaisons. Cet auteur signale toutefois que les rémiges sont fortement acuminées, et l'on sait que les plumes de l'*Otis aurita* présentent la même particularité. De plus, les deux espèces auroient un estomac simple et un tube intestinal très court, autre analogie fort remarquable, qui doit porter à attendre de nouveaux renseignements avant d'admettre définitivement l'outarde brune parmi les espèces réelles du genre.

Cette outarde est commune dans le pays des Mahettes, et a les parties supérieures d'un brun chocolat éclatant. Les plumes du dos et les scapulaires portent leur pointe un triangle brun, et ont à leur base une bande brune, piquetée de chocolat. La queue est rayée par quatre bandes distantes et brunes, dont les espaces sont linéolés de brun. Les plumes primaires sont acuminées, particulièrement chez le mâle, et se terminent en pointe aussi fine que celle d'une aiguille: elles le sont moins chez les femelles, et les plumes de celles-ci ont deux pouces de plus en longueur que celles des mâles. M. Sykes dit que cette particularité est constante.

18° L'OUTARDE DU SÉNÉGAL (4) est de la taille de la cane-petière, mais plus haute sur ses jambes; elle

(1) *Otis ferax*, Sm. Proceed., I, 11.

(2) *Otis afroides*, Sm. Proceed., I, 11.

(3) *Otis fulva*, Sykes, Proceed., II, 155. O. supra caecotico brunnea, plumbeis fulvo marginatis variegatisque, tegminibus alarum, collo, pectoreque fulvis, punctis nelsve brunneis parcé notatis, ventre, uropygio, femibus, tegminibusque caudae inferioribus fulvo-albis, tegminibus alarum inferioribus lateribusque caecotico-gris, caudae fulvâ fasciis quatuor caecotico-brunneis latâ, mento, gulaque albis, vertice brunneo, strigâ media longitudinali albâ. Irides rufescenti-lutescentes, pedes flavoscentes (Sykes).

(4) *Otis senegalensis*, Vieill., Encycl., I, 339.

à la bec corné, les tarses jaunes. Le front et les plumes allongées de la tête sont d'un noir profond, tandis que le milieu de la tête est gris de perle. Les joues, les côtés de la tête, la gorge, les oreilles, sont d'un blanc légèrement roussâtre, arrêté dans le devant du cou par une cravate noire. Le cou est d'un gris de perle descendant jusque sur le devant du thorax; les côtés de celui-ci et ses flancs sont blanc vif. Le dos, les couvertures des ailes, le erouillon, les couvertures de la queue, sont roux vermiculés de traits noirs. Les plumes primaires sont noires; les rectrices sont brunes, barrées de brun et vermiculées de noir; les parties inférieures sont d'un blanc pur.

La femelle a le dessus de la tête brunâtre; le plumage vermiculé de roux et de traits bruns; la gorge blanche.

Cette outarde habite le Sénégal. Le Cabinet d'histoire naturelle de Rochefort en possède deux beaux individus.

LES COUREURS (1).

Ont les mœurs et les habitudes des outardes; comme elles, ils se tiennent dans les lieux secs, sablonneux et loin des eaux. Buffon en a figuré deux espèces:

1° Le COUREUR D'EUROPE (2) qui est commun au Sénégal, en Egypte et en Abyssinie, et qui se présente accidentellement en France; et 2° le COUREUR D'ASIE (3), de l'Enl. 802, qui fréquente le Sénégal, le Cap, aussi bien que la côte de Coromandel. C'est le *kajoudi-pérali* des Hindous.

Les trois autres espèces de ce genre sont nouvelles.

3° Le COUREUR A DOUBLE COLLIER (4) a le sommet de la tête brun, varié de roussâtre; les joues, le cou, la nuque de couleur isabelle, marquée de raies longitudinales brunes. Au bas du cou se dessine un collier noir étroit, et au-dessous un second de même couleur, mais du double plus large; tous les deux remontent sur le dos. Les parties inférieures sont de teinte isabelle. Le dos, les ailes, les rectrices, sont bruns: toutes les plumes sont entourées par un rebord assez large, roux clair. Les plumes secondaires des ailes sont d'un roux vif; les rémiges sont noirâtres; le bec est court, brun; les pieds jaune orangé ont le doigt interne très court, et sont très longs.

(1) Court-vite, *cursorius*, Lath., Lacép. *tachydromus* Illig. Temm., Man. II, p. 510; pl. col., text.

(2) *Cursorius isabellinus*, Meyer. *Charadrius gallicus* Gm. Enl. 795. Temm., Man. II, 513.

(3) *Cursorius asiaticus*, Temm., M. t. II, p. 516. Vieill., pl. 232. Wils., pl. 22.

(4) *Cursorius bisinctus*, Temm., Man., II, 515.

Cet oiseau a dix pouces de longueur. Il a été tué par Levallant dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Il se tenoit dans les lieux stériles, loin des eaux, et courroit avec une rare vitesse.

4° Le **COUREUR AUX AILES VIOLETTES** (1) habite le Sénégal. C'est une des belles espèces du genre, et dont le bec, assez semblable à celui des glaréoles, semble établir le passage d'un genre à l'autre. Ce coureur, à formes sveltes, est surtout remarquable par les plaques métallisées qui ornent son plumage, et dont les autres espèces sont privées. Long de dix pouces et demi, cet oiseau a le front blanc lavé de roux, le dessus de la tête brun roussâtre. Une bande marron clair passe sur le lorum pour couvrir le méat auditif; une tache marron rougeâtre s'étend sur les côtés de l'occiput. Le menton est fauve, bordé de petites taches brunes. Le plumage du corps est généralement cendré couleur de terre d'ombre. Le bord interne des ailes et un demi-collier sont blancs; une petite écharpe noire ceint la poitrine. Les rémiges sont noires, terminées de lames violettes, bordées d'un encadrement vert, et chatoyantes. La queue, d'abord blanche, puis brun noirâtre, est lisérée de blanc. Le bec est noir, et les pieds sont jaunâtres.

5° Le **COUREUR DE TEMMINCK** (2) provient de la côte occidentale d'Afrique, de Sierra-Leone. Il a neuf pouces anglais de longueur. Sa coloration est isabelle. Une calotte rouge recouvre la tête; une landelette blanche, encadrée de deux noires, part de l'œil et va joindre celle du côté opposé sur l'occiput; une ceinture rousse entoure le thorax. Le milieu du ventre est noir, les côtés sont blancs. Les rémiges sont noires, ainsi que le bec. Les tarses sont jaunes.

LES AGAMYS (3).

N'ont qu'une espèce, l'*oiseau-trompette*, enluminure 469, à l'histoire de laquelle nous n'avons rien à ajouter.

LES KAMICHIS (4).

Ne comprennent qu'une espèce décrite avec soin par Buffon, d'après divers mémoires, et ceux de

(1) *Cursorius chalcopertus*, Temm., pl. 298.

(2) *Cursorius Temminckii*, Swains., Zool. Illust., pl. 106. Colore colombin, vertice pectoreque ferruginis, torquibus nuchalibus duo, torque inferiore, remigibus, abdomineque medio nigris, torque superiore abdominisque lateribus albis.

(3) *Psophia*, L.

(4) *Palamedea*, L. Illig. Prod., n° 98, p. 253.

Bajon en particulier, le kamiehl (*palamedea rufinucha*, L.) représenté enl. 481, et qui vit dans les savanes de la Guyane et du Brésil.

LES CHAJAS OU CHAVARIAS (5).

Ne sont pas distingués des kamichis par la plupart des ornithologistes; cependant ils ont la tête non montée d'une huppe et complètement couverte de plumes, tandis que les kamichis ont cette partie non montée d'un appendice vermiculaire, arrondi, mobile, corné, qui nait au devant du crâne. Chez les chajas, comme chez les kamichis, le pouce est inséré au niveau des autres doigts; ce qui établit des rapports avec les oiseaux passérigalles, mais il n'a le dessus de l'articulation nu comme les échassiers, et les épauls armées d'un ou deux ergots comme les vanneaux.

Illiger le premier sépara des kamichis, sous le nom de *chauna*, le *chaja* de d'Azara, type de ce groupe. M. Vieillot admit cette séparation, mais en dénaturant les noms en celui de *chavaria* (*optitholophus*) (2). MM. Temminck et Cuvier ne firent de ces deux oiseaux qu'un même genre, celui des *kamichis* (*palamedea*), bien qu'on puisse les séparer par des caractères évidemment suffisants.

Les caractères zoologiques des chajas sont les suivants: le bec, moins long que la tête, est garni à la base de plumes très courtes; il est convexe, la mandibule supérieure voûtée et plus longue que l'inférieure. Les narines sont glabres et ouvertes. Le bord des yeux est nu. Les ailes sont longues, garnies de deux éperons robustes et un peu recourbés, à troisième, quatrième, cinquième rémige les plus longues. La queue se compose de quatorze rectrices. Les tarses sont épais, réticulés, terminés par quatre doigts allongés; l'externe et celui du milieu sont réunis à la base par une membrane; l'interne est libre, et le pouce ne porte à terre que par le bout.

LE CHAJA (3).

Est décrit avec soin par d'Azara. « Cet oiseau jette assez souvent un cri très fort, aigu et clair non seulement pendant le jour, mais encore de nuit, pour peu qu'il entende quelque bruit; le cri du mâle est *chaja*, celui de la femelle *chajai*;

(1) *Chauna*, Illig., Prod. g. 99, p. 253. *Optitholophus* Vieill. *Palamedea*, Temm., pl. col.

(2) Gal., texte, t. II, p. 155

(3) *Parra chavaria*, L., Azara, Apunt., t. III, p. 100. *Optitholophus fidelis*, Vieill., pl. 262. *Palamedea chavaria*, Temm., pl. 219

répondent alternativement. On les voit tantôt seuls, tantôt par paires, tantôt en troupes nombreuses. Il n'y a pas de différence entre l'un et l'autre, ils ne fréquentent que les marécages; et si quelquefois on les rencontre sur les bords des rivières, c'est dans les endroits où l'eau est basse et peu courante. Ils ne nagent point, mais entrent dans l'eau comme les hérons; ce n'est pas pour manger les poissons, les grenouilles, etc., car ils ne se nourrissent que des feuilles des plantes aquatiques et de quelques herbes. D'Azara a vu des chajas élevés, dès leur premier âge, dans des habitations champêtres; ils étoient aussi accoutumés à la domesticité que les poules. On assura au naturaliste espagnol qu'ils mangeoient de petits morceaux de viande crue; mais ils ne vit becqueter de l'herbe. Ils se perchent à la cime des plus grands arbres; à terre leur démarche est grave; la ponte, qui a lieu au commencement d'août, produit deux petits; quoique revêtus d'un simple duvet, ils suivent leur père et mère. Les uns disent que ces oiseaux font un nid spacieux avec de petites branches, sur les buissons entourés d'eau, et d'autres qu'ils le placent dans les joncs au milieu des eaux. Leur ensemble paroît gros et arrondi. Ils ont le cou long, la tête petite et semblable à celle du kamichi, dont ils diffèrent seulement, sous ce rapport, par un bec moins long et par le manque de plume au front. Ces deux espèces sont aussi pourvues d'un duvet cotonneux qui garnit la base des plumes comme dans le cygne; tout le plumage du cou est un peu lâche et tenant de la nature du duvet. La peau du corps est séparée de la chair par un intervalle d'une ligne et demie, rempli par des tégumens cellulaires où l'air s'introduit; on trouve cette même

disposition lâche de la peau dans quelques espèces de fous et de cormorans.

» Le chaja a l'alle armée de la même manière que le kamichi; l'os du fouet se termine en alène, et sur le bord de la partie extérieure sont deux éperons pointus, très forts, osseux, un peu recourbés en haut et trigones; une touffe de plumes longues et effilées forme au-dessous de l'occiput une sorte de diadème immobile; la partie supérieure du cou, sur deux pouces de longueur, est revêtue de plumes duvetées; au-dessous on voit un espace ou collier à peu près nu, d'un blanc rougeâtre, suivi d'un autre collier très pourvu de plumes d'un noir couleur d'ardoise; le sommet de la tête est cendré de même que les plumes longues implantées à l'occiput; les parties inférieures du cou et toutes celles du dessous du corps, ainsi que les cuisses, sont d'un cendré couleur de plomb marqué de longues mèches et de bordures plus claires; le corps et les ailes sont colorés d'une teinte plombée un peu plus foncée; la base du tuyau des rémiges est blanche, le reste est noir, ainsi que toutes les pennes alaires et caudales; la queue est légèrement arrondie, et on voit du blanc sur le poignet des ailes et sur les pennes secondaires les plus rapprochées du corps; les tarses, les doigts et le haut de la jambe sont de couleur rose ou cendré rougeâtre; le bec est noir; le tour de l'œil et la cire sont d'un rouge sanguin, et l'iris brun rous-âtre.

» La longueur totale de l'adulte est de trente à trente-deux pouces.

» Cet oiseau vit au Paraguay, sur les deux rives de la Plata, et au Brésil, dans les quartiers les plus isolés. »

LIVRE VII.

LES PASSÉRIGALLES.

Les oiseaux rangés sous ce nom forment une famille assez naturelle, composée de diverses tribus distinctes entre elles, qui tiennent des gallinacés et des passereaux, et dont le lien intermédiaire est la famille des *columbi-gallines* ou pigeons. Dans les passérigalles le pouce est au niveau des autres doigts, et souvent il est versatile.

LES TALÉGALLES⁽¹⁾.

Ne se composent que d'une espèce que nous avons découverte dans les forêts de la Nouvelle-Guinée. C'est un oiseau entièrement noir, de la taille d'une poule commune, et présentant quelques unes des formes des talèves ou porphyriens unis à celles des

(1) *Talegallus*, Less., Man., t. II, p. 185. Zool. de la Coquille, t. I, part. 2, p. 715.

gallinacés. De là le mot hybride *talégalle*, que nous avons forgé pour peindre cette double analogie. Leurs caractères zoologiques, destinés à leur assigner leur rang dans les méthodes des naturalistes, sont les suivants : le bec est très robuste, épais, de la longueur de la tête, comprimé en dessus, à mandibule supérieure convexe, entamant les plumes du front. Les narines sont latérales, ovalaires, oblongues, percées dans une membrane élargie. La mandibule inférieure est moins haute, mais plus large que la supérieure, presque droite en dessous, obliquement taillée en bec de flûte à sa pointe, à bord lisses, à branches écartées à la base, et dont l'écartement est rempli par une membrane couverte de petites plumes. Les joues sont entièrement nues. La tête et le cou sont garnis de plumes à barbules simples; les ailes sont arrondies, médiocres. La première plume est très courte, la deuxième un peu plus longue, la troisième la plus longue de toutes; les quatrième et cinquième diminuent de longueur après la troisième. La queue est assez longue, arrondie, composée de douze rectrices. Les tarses sont assez robustes, médiocrement longs, garnis de larges scutelles en devant. Les doigts sont assez longs, mais celui du milieu est le plus allongé, l'externe est le plus court; les trois de devant sont garnis à leur naissance d'un repli membraneux, plus large entre le doigt externe et le médian. Les ongles sont convexes, aplatis en dessous, légèrement recourbés et médiocrement robustes. Le pouce est long, appuyant en entier sur le sol, et terminé par un ongle également robuste.

LE TALÉGALLE DE CUVIER (1).

A quinze pouces de longueur totale, et dans ces dimensions la queue entre pour cinq pouces, et le bec pour treize lignes. Les tarses ont, du genou à la première articulation du doigt du milieu, deux pouces cinq lignes, et le doigt médian, qui est le plus long, a moins de deux pouces. Les ailes, amples et concaves, dépassent à peine le croupion. Leurs rémiges, de même que les rectrices, sont larges, assez résistantes, à tiges minces, mais fermes et luisantes.

Le bec robuste et dur de cet oiseau, les joues dénudées, l'ouverture du conduit auditif non recouvert de plumes denses, le cou revêtu de petites plumes décomposées et comme poilues, prêtent au talégalle une physionomie particulière qui, sous ce rapport, lui donne la plus grande analogie avec les mégapodes. On sait d'ailleurs que les ster-

(1) *Talegallus Cuvieri*, Less., Zool. Coq., p. 715, pl. 38. Rostrum incarnato, pedibus subflavis, corpore toto nigro. Le Sternum, Atrol., pl. 25, fig. 4. F. Cuv., Suppl. à Buffon, t. 1, p. 100.

nums chez ces deux genres ont la plus grande similitude. Les tarses sont forts, très réticulés, terminés par des ongles robustes bien que médiocres. Ils sont colorés en jaune assez intense, et semblent indiquer que la vie de cet oiseau se passe aussi bien sur le sol et dans les broussailles, à la manière de nos gallinacés domestiques, qu'à voler d'arbre en arbre lorsque sa sécurité est compromise.

Le talégalle a le bec jaune rosé assez vif, la partie nue des joues jaunâtre; les petites plumes, courtes et rares, de la tête et du cou, plus épaisses sur l'occiput, où elles affectent une teinte brune, sont tout à l'entour d'un gris brunâtre. Elles sont à leur base munies elles-mêmes de barbules d'une extrême finesse. Toutes les plumes sur le corps, aussi bien qu'en dessous, les rémiges et les rectrices, sont d'un noir brun assez uniforme.

Cet oiseau a été tué par un des officiers de l'expédition de la *Coguille* (M. Bérard), dans les forêts de la Nouvelle-Guinée, sur le pourtour du lac de Doréry. Les Papous le nomment *mangojo*.

LES MÉGAPODES OU TAVONS.

Megapodius. QUOY et GAIMARD.

Il y a à peine quelques années que ce genre est établi, et déjà il se trouve enrichi de plusieurs espèces naguère inconnues, et qui toutes proviennent des îles Mariannes et de la Malaisie. Ce sont des oiseaux dont le port et les formes sont ceux des gallinacés, mais que M. Cuvier place parmi les échassiers, à cause de la nudité de la jambe au-dessus du genou. M. Wagler y réunit le membre de la Nouvelle-Hollande. MM. Quoy et Gaimard ont caractérisé ce genre dans la Zoologie de l'expédition Freycinet (p. 124) en ces termes : Bec grêle, faible, droit, aussi large que haut, et aplati en dessus à sa base; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, légèrement courbée à son extrémité; mandibule inférieure droite, point cachée par les bords de la supérieure; narines ovalaires, ouvertes, placées plus près de la pointe du bec que de sa base; fosses nasales longues, couvertes d'une membrane garnie de petites plumes; tour de l'œil nu; pieds grands et forts, placés à l'arrière du corps, tarses gros et long, couvert de grandes écailles; compresseur surtout en arrière; quatre doigts très allongés; ongles en devant presque égaux, réunis à leur base par une petite membrane plus apparente entre le doigt interne et celui du milieu qu'entre ce dernier et l'externe; le postérieur horizontal, posant à terre dans toute sa longueur; ongles très longs, très forts, plats

dessous, tr...
teinte obtuse...
les médiocres...
quatrième...
une petite, c...
formée de d...
L'espèce la...
égapode est le...
Gemelli Carr...
dans les...
Dissuimier...
voir quelques...
abandonnant...
on detaron, c...
laissant à la...
lore; mais ten...
lle-Guinée e...
tièrement in...
vant dans de...
abandonnant...
bits. A l'espe...
emps mal car...
putèrent le m...
ous trouvâmes...
ou, et le mé...
ni provient de...
alement aux î...
aron. M. T...
ait connaître...
de mégapode...
alogies qui ex...
comme le vérit...
lynésie, et le...
nouveau contin...
bu, composée...
ment polynés...

(1) Dès 1521 par...
Philippines : a Or...
me comme une p...
aux du canard, o...
que la femelle...
chaleur du sole...
duction franç...
Gemelli Carr...
d'aron de la ma...
en des erreurs...
est exacte : a G...
une poule, mal...
pose ses œufs d...
trou, et se co...
sont de la g...
ndent en mars...
ne tranquille...
tant sur le rivag...
erchent avidem...
r : lorsqu'ils tr...
e un bâton, et...
également es...
411.)

dessous, très peu recourbés, triangulaires, à pointe obtuse, presque comme ceux des ménares; les médioeres, concaves, arrondies; les troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes; leur petite, cunéiforme, dépassant à peine les ailes, formée de douze pennes.

L'espèce la plus anciennement connue du genre mégapode est le *taron* des Philippines, mentionné (?) par Gemelli Carreri (?) en 1719, et récemment décrit dans les galeries du Muséum de Paris par M. DuRoi. Cette espèce de gallinard paroît être quelques traits des mœurs de l'autruche, en abandonnant ses œufs dans le sable (d'où vient son nom de *taron*, qui, en langue *tagale*, signifie *enfouir*), et laissant à la chaleur solaire le soin de les faire éclore; mais les habitudes des mégapodes de la Nouvelle-Guinée et des îles environnantes nous sont entièrement inconnues, et tout porte à croire qu'ils abandonnent point au hasard leurs œufs et leurs petits. A l'espèce de *taron*, jusqu'à ces derniers temps mal caractérisée, MM. Quoy et Gaimard ont ajouté le mégapode *Freycinet* (fig. pl. 32), que nous trouvâmes très communément à l'île de Waiglou, et le mégapode *La Peyrouse* (fig. pl. 33), qui provient des îles Mariannes, et qu'on indique également aux îles Philippines, où il porte le nom de *taron*. M. Temminck, dans ces derniers temps, a fait connoître une espèce d'Amboine qu'il a nommée mégapode à pieds rouges, en établissant les analogies qui existent entre ce genre qu'il regarde comme le véritable représentant dans les îles de la Polynésie, et les *tinamus* des régions chaudes du nouveau continent. Nous ajoutons encore à cette tribu, composée jusqu'à présent d'espèces essentiellement polynésiennes et asiatiques, le mégapode

(1) Dès 1521 par Pigafetta, qui dit en parlant des îles Philippines: « On y trouve aussi des oiseaux noirs et blancs comme une poule, qui font deux œufs aussi gros que ceux du canard, et qui sont fort bons à manger; on nous dit que la femelle pond ses œufs dans le sable, et que la chaleur du soleil suffit pour les faire éclore. » (P. 88, traduction française.)

(2) Gemelli Carreri, dans son *Giro del Mondo*, décrit le *taron* de la manière qu'il suit, et consacre sans doute à son sujet plusieurs pages, mais aussi probablement quelques erreurs: « C'est un oiseau de mer, noir et plus petit qu'une poule, mais qui a le pied et le cou assez longs; il pose ses œufs dans les terres sablonneuses où il a fait un trou, et se contente de les recouvrir de sable: ces œufs sont de la grosseur de ceux de l'oie. Les tarons éclosent en mars, avril et mai, époque où la mer est calme et tranquille, et où les vagues ne s'avancent point sur le rivage et puissent les noyer. Les matelots cherchent avidement ces nids le long des bords de la mer: lorsqu'ils trouvent la terre remuée, ils l'ouvrent avec un bâton, et prennent les œufs et les petits qui sont également estimés. » (*Hist. gén. des Voy.*, t. X, p. 411.)

Duperrey et le nouveau genre *alecthia*, qui a les plus grands rapports avec les mégapodes, et qui ne renferme qu'une seule espèce de l'île de Guébé, une des Moluques orientales.

Les mégapodes sont des gallinacés des régions chaudes, qui vivent dans les forêts des Moluques orientales et des îles Papoues, et qui pondent des œufs excessivement gros pour leur taille. On en connoît aujourd'hui quatre espèces.

LE MÉGAPODE LA PEYROUSE.

Megapodius La Peyrouse (1).

Cet mégapode paroît être le plus anciennement connu et être le *taron* des Philippines. On ne le trouve pas plus dans l'archipel des Mariannes que dans la petite île de Tinian. On dit qu'autrefois il y étoit très commun, et élevé dans une sorte de demi-domesticité. Son plumage est roux; le bec noir, blanc au sommet; le cou nu, jaunâtre, et les tarses jaunes. Il a de longueur totale neuf pouces et demi. Les habitants des îles Mariannes l'appellent *sasségniat*.

LE MÉGAPODE FREYCINET.

Megapodius Freycinet (2).

Cet oiseau est nommé *blérine* par les habitants de Guébé, et *mankirio* par les Papous, suivant MM. Quoy et Gaimard. Le nom que les naturels de Waiglou nous donnèrent est *manesagué*. Ce mégapode est très commun dans cette île, et il paroît que les habitants le prennent aisément, car ils en apportent beaucoup à bord et nous les donnoient pour peu de chose. Sa chair est dure, coriace, et n'a rien d'agréable.

Cet oiseau, de la taille d'une petite poule, est entièrement noir; la tête est revêtue de plumes rases; le bec est fauve, blanc au sommet; le cou est presque nu et noirâtre; les pieds fauves. Sa longueur totale est de treize pouces. Il se tient dans les lieux humides, vole peu et en effleurant la terre. La femelle pond des œufs très gros, rougeâtres.

On le trouve à Banda, d'où l'a rapporté M. Reinwardt; à Guébé et à Waiglou, où MM. Quoy, Gaimard, et moi l'avons observé.

(1) Quoy et Gaimard, *Zool. de l'Urante*, pl. 33, p. 127.

(2) Quoy et Gaimard, *Zool. de l'Urante*, pl. 32, p. 125. Temm., pl. 220.

LE MÉGAPODE DUPERREY.

Megapodius Duperreyi (1).

Cet oiseau est à peine de la grosseur d'une perdrix : ses tarses sont moins élevés que dans les deux espèces précédentes. Il est aussi mieux proportionné dans ses formes. Sa longueur totale du bout du bec à l'extrémité des ailes, qui sont plus longues que la queue, est d'un peu moins d'un pied ; les tarses sont forts, recouverts d'écaillés, et longs de vingt lignes ; le doigt du milieu, y compris l'ongle, a dix-sept lignes ; celui de derrière en a quatorze, et l'ongle postérieur à lui seul en a sept ; le bec, légèrement renflé vers son extrémité, long de huit lignes, est de couleur jaunâtre ; les narines sont ovalaires, recouvertes d'une membrane garnie de très petites plumes rudimentaires ; le tour des yeux est nu, mais moins que dans les deux autres espèces ; le cou est très fourni de plumes ; l'iris rougeâtre ; une huppe très épaisse recouvre la tête ; les plumes qui la composent se redressent vers l'occiput ; les ailes sont concaves, plus longues d'un pouce que la queue, et terminées en pointe, dont la cinquième rémige est la plus allongée ; queue ovulaire, pointue, très courte, composée de dix pennes petites ; les jambes sont grisâtres, et emplumées jusqu'au tarse ; les ongles, légèrement courbés, aigus au sommet, planes inférieurement, sont bruns.

La huppe de notre mégapode Duperrey est de couleur brun fauve ; le cou, la gorge, le ventre et les parties latérales, sont d'un gris ardoisé ; les plumes du dos et des couvertures des ailes sont larges et d'un brun roux jaunâtre assez vif ; le croupion, le dessus de la queue et les plumes anales sont d'un rouge ocracé ; les rémiges sont fauves en dehors, brunes en dedans, à tiges brun roux.

Le doigt du milieu est réuni au doigt interne par un rebord membraneux, qui manque entre ce dernier et l'externe.

En comparant notre mégapode au ménure de la Nouvelle-Hollande, on ne peut se dispenser de reconnoître qu'il lie ce dernier genre aux gallinacés, en formant un passage très naturel. En effet, si on examine la place que les narines occupent, la forme générale du bec et des pieds, la nudité du tour des yeux, la membrane qui réunit les deux doigts externes, mais qui manque entre celui du milieu et l'interne (ce qui est l'opposé chez le mégapode), la même longueur des doigts entre eux, une analogie de forme dans les ongles, la plus grande longueur du postérieur, la concavité et la petitesse des ailes ;

(1) Lesson, Zool. de la Coq., pl. 33.

tous ces caractères en effet coïncident pour assurer ce passage, si on en excepte l'éclat extraordinaire et la forme luxueuse de la queue de la lyre ou ménure, sans analogues parmi les autres oiseaux : le mégapode appartiendroit ainsi à un petit groupe naturel, les *lyriferi* de Vieillot, ou à sa vingt-septième famille, dont le nom seulement, devenu impropre, seroit à changer.

Le mégapode Duperrey habite les forêts ombreuses de la Nouvelle-Guinée, sur le pourtour du havre de Doréhy. Cet oiseau est craintif, court vite dans les broussailles, à la manière des perdrix dans les blés, et pousse un petit gloussement. Il a été tué par M. De Biois de La Calande dans une chasse que nous fîmes avec cet officier ; et, bien qu'il soit rare, on en vit cependant plusieurs individus.

Nous n'observâmes le mégapode Freycinet (*Megapodius Freycineti*) que dans l'île de Waigiu. Cet en vain que nous essayâmes d'en conserver en le dans des cages ; ces oiseaux mouraient bientôt. Leur chair est noire, très dure, et peu agréable à manger, quoique possédant un fumet que la cuisson développe. Les Papous nous en apportoient journellement à bord, et les nommoient, ceux du havre d'Uack du moins, *maneszqué*.

LE MÉGAPODE A PIEDS ROUGES.

Megapodius rubripes (1).

Cette espèce a la taille de la précédente, dont elle se rapproche singulièrement ; mais elle s'en distingue par la couleur rouge de ses pieds, et parce qu'elle n'a pas de huppe très fournie. Le mégapode à pieds rouges a une partie de la gorge et des joues à demi nue ; de petites plumes brunes, allongées, couvrent la tête et l'occiput ; le cou, la partie supérieure du dos, la poitrine et tout le devant du corps sont d'un bleuâtre terne ou couleur de plomb ; les ailes et le dos ont une teinte olivâtre foncée ; le croupion, le dos, les côtés des cuisses et la queue sont d'un brun marron ; le bec est brun, les pieds sont d'un rouge vermillon, et les ongles, à peu près droits ou très peu courbés, sont noirs ; sa longueur totale est de treize pouces. Il a été apporté d'Amboine par M. Reinwardt.

Il paroît qu'il existe aux Célèbes un grand mégapode que les habitants nomment *malco*, et qui est encore inconnu.

Ce mégapode enfouit ses œufs isolément sous le sable du rivage, et les recouvre parfois de débris de plantes.

(1) Temminck, pl. 411.

dent pour assurer
lat extraordinaire
de la lyre ou mé-
autres oiseaux : le
à un petit group
ou à sa vingt-sep-
ment, devenu in-

te les forêts on-
sur le pourtour de
crainitif, courtis
nière des pernis
glossissement. Il a
Calande dans une
officier; et, bien
dant plusieurs in-

ode Freycinet (me-
le de Waigiou. Cet
n conserver en sé-
roient bientôt. Les
ne u agréable à man-
et que la enison de-
portoient journalle-
nt, ceux du baron
i.

EDS ROUGES.

pes (!).

récedente, dont di-
mais elle s'en distin-
pieds, et parce qu'elle
Le *megapode* a pied
e et des joues à dent
allongées, couvertes
partie supérieure du
t du corps sont d'un
lomb; les ailes et le
ée; le croupion, l'ab-
t la queue sont rou-
s sont d'un rouge
u près droits ou in-
ongueur totale est
orté d'Amboine p-

élèves un grand m-
ment *maleo*, et q-

is isolément sous
e parfois de débris



LE M

M

Cet oiseau a dix : ses tarse espèces précéd dans ses forme à l'extrémité d queue, est d sont forts, rec lignes ; le doigt sept lignes ; c gle postérieur ment renflé ve est de couleur recouvertes d plumes rudim moins que dan très fourni de très épaisse re posent se red concaves, plu et terminées e est la plus all courte, compo sont grisâtres, ongles, légèr nes inférieure

La huppe de leur brun fau parties latérale du dos et des d'un brun rou dessus de la q rouge ocracé ; brunes en ded

Le doigt du par un rebord dernier et l'ex

En compar Nouvelle-Holl connoître qu'il en formant un examine la pl générale du be yeux, la ment ternes, mais l'interne (ce q même longue de forme dan du postérieur,

(*) Lesson, *Zool. de la Cog.*, pl. 33.

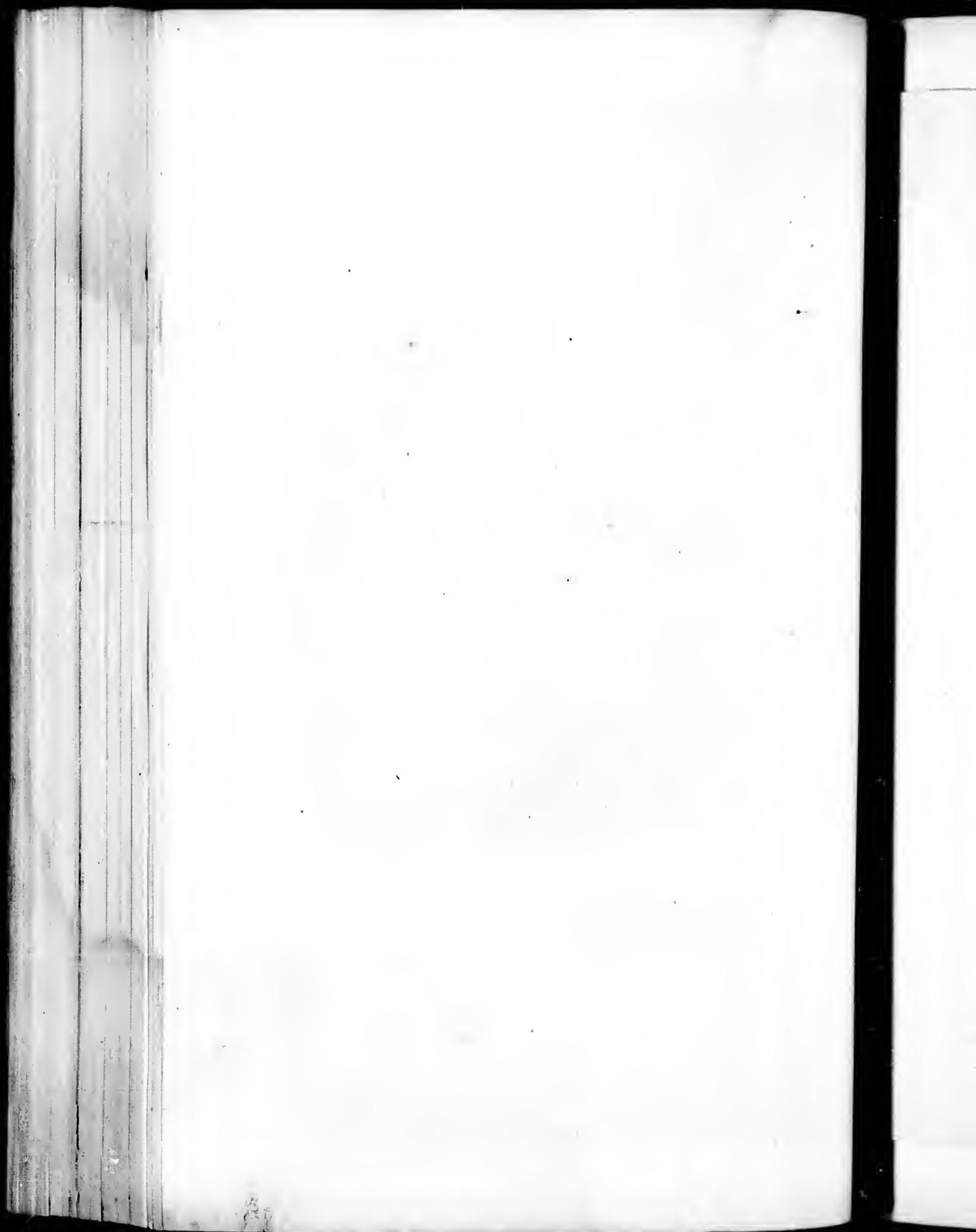
plantes.

(*) Temminck, pl. 411.



1. *Megapodé Casperrey.* 2. *Megapodé Tringines*

Publie par Bourne F. à Paris



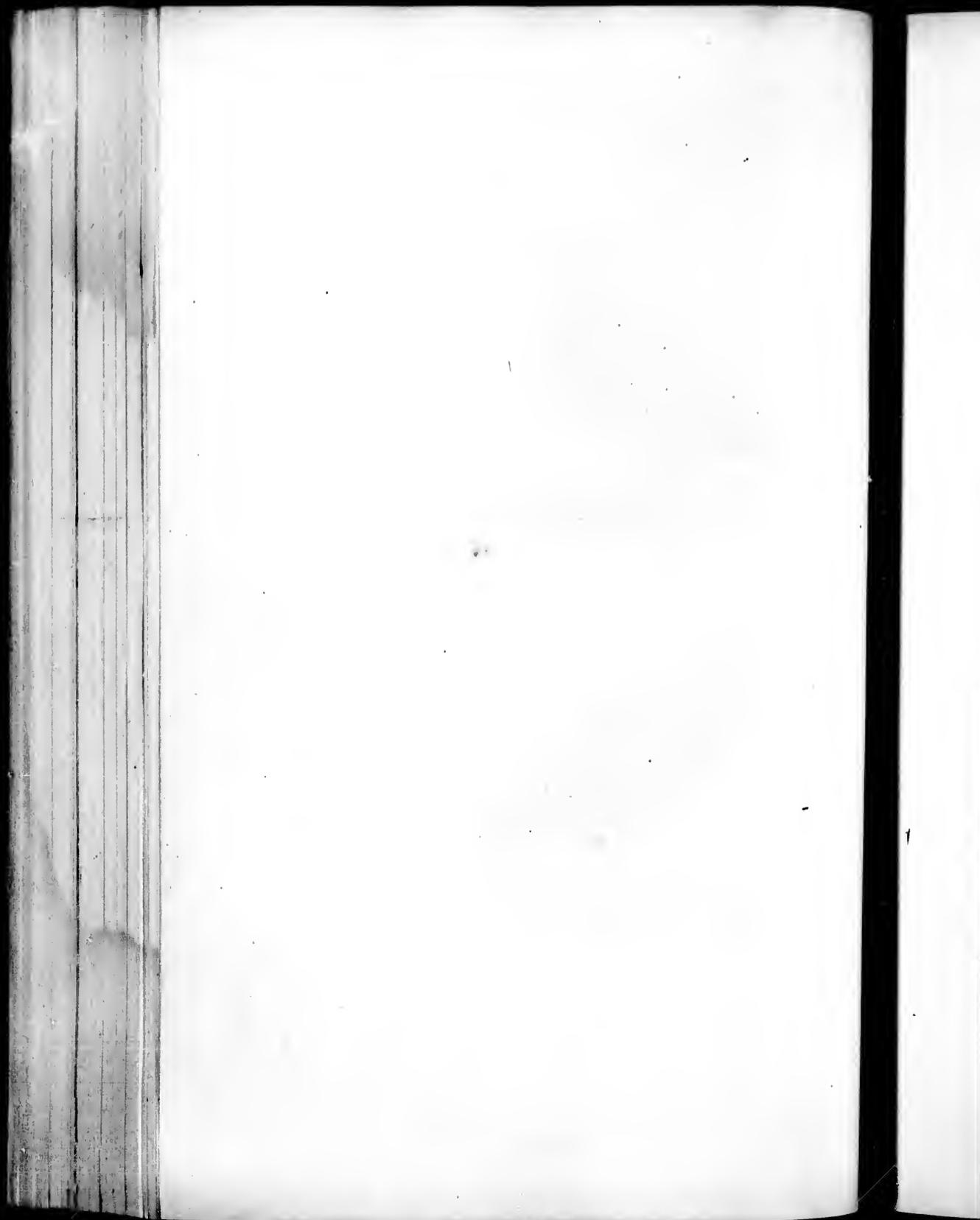


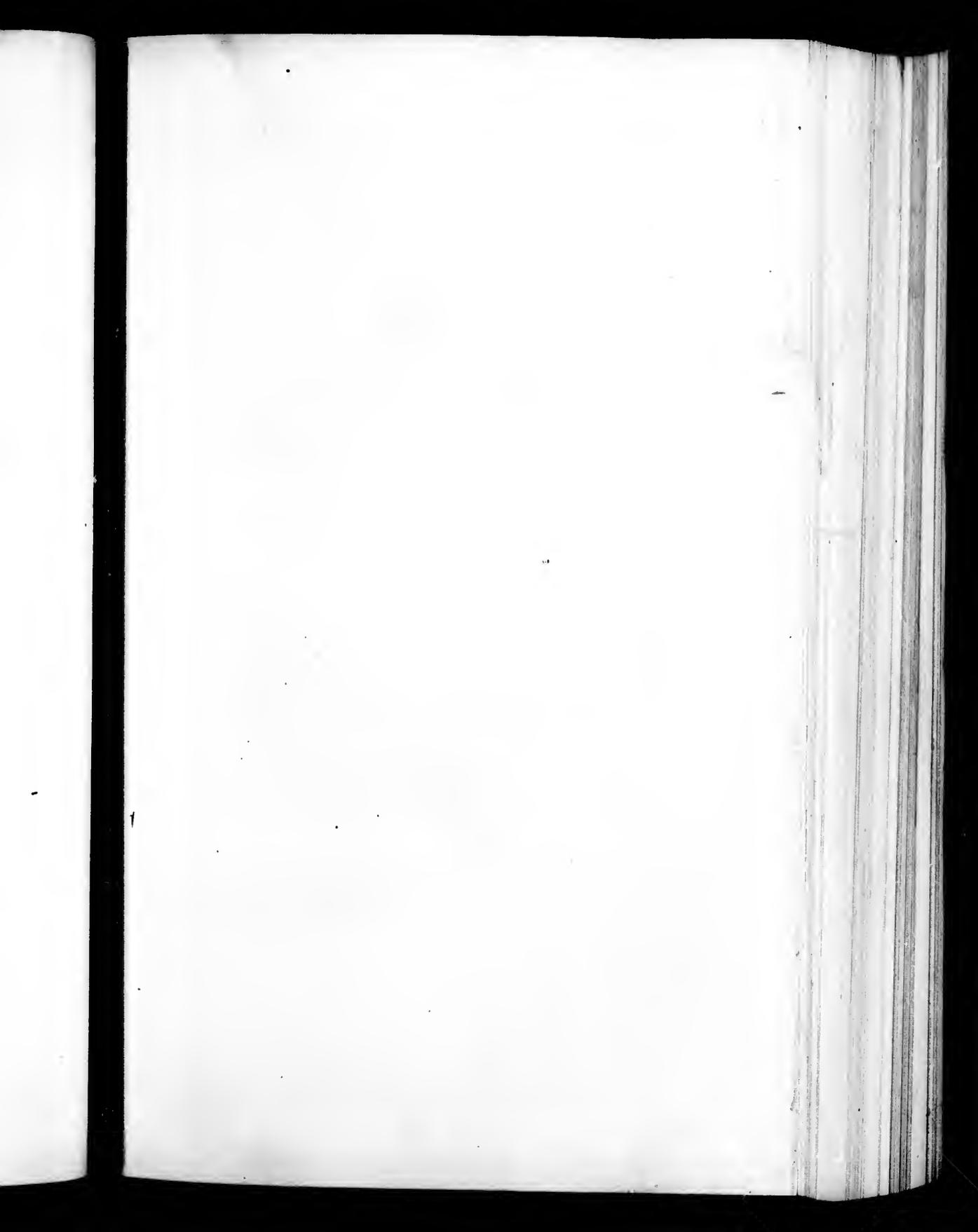


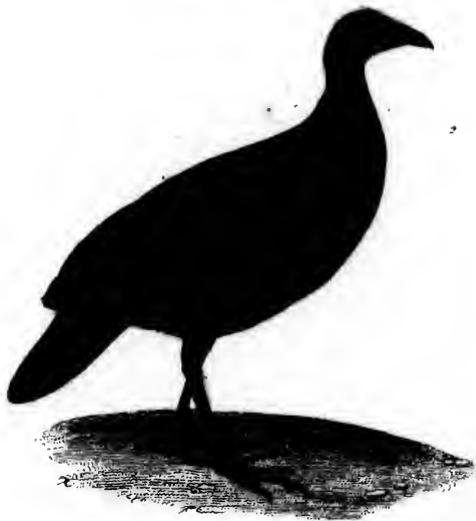


1. *Meleagris à pieds rouges.* 2. *Meleagris capucine.*

Publié par Ponceau F. à Paris.







1. *Alcedo Turville* . . . 2. *Falco galio di Cuvier*

Publié par Courcier F. à Paris .

regua, Co. n. no.
urelle.

st. Leur at-
tilles.
ai des galli-
ops à huppe
d'il faut y re-
nces. »

rapports avec
en séparer
l'organisation.
ive des mots
pour indiquer
s chaudes de
n ne connolt
u présente les
e petit, com-
re prolongée,
et plus courte;
arées par une
nment recou-
tour des yeux
e doigt interne
t que les deux
oigt du milieu
ne nulle, sans
a corps, moins
lâches, ciliées

VILLE.

du bout du bec
pouces quatre
es, le doigt du
es ongles cinq,

couvert de plu-
lie présente sur
agées, qui revê-
rès épaisse. La
ne fuligineuse,
t la gorge sont
orge est cendrée;
pennes entière-
me et quatrième
armé de lignes

(1) Lesson, Zool. de la Coq., pl. 37.

regues, et il ne peut
surelle.



MM. Quoy et G. G. Lesueur ont faites dans l'île de
donné la figure d'un oiseau qui se trouve
suré dans l'île de
qu'ils ont supposé
aux pieds rouges
primement ces voya-
Célèbes, dans le
de M. le gouverneur
mes mégapodes. Les
semblables, et ne
des jeunes de l'ind
nommé *maléo* à C
même que le még
de M. Temminck.
ces individus étoie
du sexe, à leur é
tudes, semblables
nous sommes att
pour ne pas form
n'est en effet que
le rapportons cep
l'espèce à pieds ro
les habitants de C
est très haut, com
avec des narines b
à celui du *rubrip*
pointe, arrondi et
narines est bien pi
ces jeunes oiseaux
hauteur dans leur
sont bien loin d'ê
de devenir un jour.
rou, le ventre, le
ouvertures inférieure
plumes de l'occipi
en huppe, sont cou
corps, les ailes et
brant sur le verdâ
plumes du eroupio
ce qui est un des
oiseaux. Le bec et
médiocres; les doig
onction par une ass
roupion est jaune.
plumes blanches au
assez long-temps à
rassoit avec du riz.

(*) *Megapodius ru*
(*) M. Merkus étai
nous visitâmes cette
onctionnaire hollan
ble, mais nous ne
collegues, et il ne
naturelle.

MM. Quoy et Gaimard, en publiant les récoltes qu'ils ont faites dans l'expédition de l'*Astrulabe*, ont donné la figure d'un jeune oiseau qu'ils se sont procuré dans l'île de Célèbes, une des Moluques, et qu'ils ont supposé être le jeune âge du mégapode aux pieds rouges (1) de M. Temminck. Ainsi s'expriment ces voyageurs : « Pendant notre séjour à Célèbes, dans le district de Manado, nous reçûmes de M. le gouverneur Merkus (?) une couvée de jeunes mégapodes. Ils étoient au nombre de dix, tous semblables, et nous nous assûrâmes que c'étoient des jeunes de l'individu adulte que nous possédions, nommé *mulo* à Célèbes, et qui nous a paru être le même que le mégapode à pieds rouges de la pl. 414 de M. Temminck. Il étoit facile de reconnaître que ces individus étoient tous jeunes à la non-apparence du sexe, à leur état ostéologique, et à leurs habitudes, semblables à celles des jeunes gallinacés. Nous nous sommes attachés à toutes ces circonstances, pour ne pas former une espèce nouvelle de ce qui n'est en effet que le jeune âge d'un mégapode. Nous le rapportons cependant avec quelques doutes à l'espèce à pieds rouges, malgré ce que nous ont dit les habitants de Célèbes; car le bec du nôtre, qui est très haut, comprimé et caréné supérieurement avec des narines basales, ne ressemble aucunement à celui du *rubripes*, qui est assez grêle, courbé à la pointe, arrondi en dessus, et dont l'ouverture des narines est bien plus antérieure. Quel qu'il en soit, ces jeunes oiseaux avoient près de huit pouces de hauteur dans leur attitude naturelle. Leurs jambes sont bien loin d'être aussi longues qu'elles doivent le devenir un jour. La tête, les Jones, le dessous du cou, le ventre, les plumes des cuisses et les ouvertures inférieures des ailes sont d'un fauve vif. Les plumes de l'occiput, qui dans l'adulte se relèvent en huppe, sont courtes et grises. Tout le dessus du corps, les ailes et la poitrine sont d'un brun foncé, tirant sur le verdâtre en dessus du cou. Quelques plumes du croupion ont leurs barbes très écartées, ce qui est un des caractères du jeune âge chez ces oiseaux. Le bec et les pieds sont jaunes; les ongles médiocres; les doigts antérieurs sont réunis à leur fonction par une assez large membrane. Le duvet du croupion est jaune. Quelques individus avoient des plumes blanches au ventre. Ces mégapodes vécurent assez long-temps à bord de l'*Astro'abe*. On les nourrissoit avec du riz. De temps à autre ils faisoient

entendre un petit et court roucoulement. Leur attitude la plus ordinaire est celle des caillies.

» Le sternum des mégapodes est celui des gallinacés en général, mais surtout du *pénlope à huppe blanche*. Il lui ressemble tellement, qu'il faut y regarder de près pour en saisir les différences. »

LES ALECTHÉLIES.

Alecthelia. LESSON.

Les alecthélies ont les plus grands rapports avec les mégapodes, mais nous avons dû les en séparer à cause de plusieurs particularités d'organisation. Le nom que nous leur avons donné dérive des mots *alektor*, gallinacé, et *helios*, soleil, pour indiquer qu'ils vivent dans les régions les plus chaudes de la terre, sous la ligne équinoxiale. On ne connoît qu'une seule espèce des Moluques qui présente les caractères zoologiques suivants : bec petit, comprimé, pointu, à mandibule supérieure prolongée, à mandibule inférieure un peu renflée et plus courte; narines placées à la base du bec, séparées par une arête étroite; la tête et le front abondamment recouverts de plumes jusqu'aux narines; le tour des yeux garni de plumes courtes et serrées; le doigt interne des trois antérieurs un peu plus court que les deux autres; la membrane qui unit le doigt du milieu avec l'interne, presque nulle; la queue nulle, sans aucune penne; toutes les plumes du corps, moins celles des ailes, composées de barbes lâches, ciliées très finement sur chaque tige.

L'ALECTHÉLIE DE D'URVILLE.

Alecthelia Urvillii (?).

La longueur totale de cet oiseau, du bout du bec à l'extrémité des ailes, est de cinq pouces quatre lignes; les tarses ont quatorze lignes, le doigt du milieu dix, celui de derrière huit, les ongles cinq, le bec six.

Ramassé dans ses formes, très recouvert de plumes lâches et peu serrées, l'alecthélie présente sur l'occiput un faisceau de plumes allongées, qui revêtent cette partie d'une manière très épaisse. La teinte générale de cet oiseau est brune fuligineuse, plus foncée en dessus; le ventre et la gorge sont d'un brun légèrement roussâtre; la gorge est cendrée; les ailes sont concaves, arrondies, à pennes entièrement brunes, les deuxième, troisième et quatrième étant égales; le dessus est brun et parsemé de lignes

(1) *Megapodius rubripes*? Astrol., p. 239 et pl. 25.

(2) M. Merkus étoit gouverneur d'Amboine lorsque nous visitâmes cette île avec la corvette *la Coquille*; ce fonctionnaire hollandais nous invita fréquemment à sa table, mais nous ne fûmes pas aussi heureux que nos collègues, et il ne nous procura aucun objet d'histoire naturelle.

(3) Lesson, *Zool. de la Coq.*, pl. 37.

en zigzag ou irrégulières, peu prononcées, d'un jaune roux; les rectrices de la queue sont remplacées par des plumes très lâches, composées de barbes très fines, hérissées chacune de barbules très ténues, très rapprochées, présentant beaucoup d'analogie avec celles du casoar (n° 6, pl. 67, *Atlas* de Péron), et qui, implantées dans le croupion de la même manière, ne composent la queue de cet oiseau que d'une touffe plumeuse. Nous remarquerons à cet effet que, comme chez le casoar, toutes les plumes de cet oiseau, moins celles des ailes, sont composées de tiges multiples, très grêles et très molles, et garnies de barbules égales et très fines, plumes qu'on pourroit appeler *multirachidées*.

Le bec est grisâtre de même que les pieds; le doigt interne est un peu plus réuni à celui du milieu que l'externe. Les ongles, légèrement recourbés, aigus, convexes en dessus, concaves en dessous, sont bruns. L'iris est rougeâtre.

Cette espèce, qui provient de l'île de Guebé, placée immédiatement sous l'équateur, est sans doute propre aux terres voisines, telles que la grande et belle île d'Halamira ou de Gilolo, si peu connue et si peu étudiée par les naturalistes, de même que toutes les grandes terres de la domination hollandaise aux Indes orientales.

LES MÉGALONYX (1).

Nous les avons le premier reconnu former un genre très caractérisé; ils ont un bec médiocre, convexe, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure légèrement recourbée à la pointe, qui est finement dentée. L'inférieure est un peu plus courte, légèrement renflée en dessous. Les fosses nasales sont entièrement recouvertes par une lamelle convexe, sur le bord inférieur de laquelle s'ouvrent en fente oblique les narines. La commissure oblique est très fendue, et les bords du bec sont lisses. L'espace en avant de l'œil est couvert de poils roides. Les ailes sont très courtes, concaves, dépassant à peine le croupion. Les rémiges sont faibles, la première très courte, la deuxième moins longue que la troisième, les quatrième, cinquième, sixième et septième égales. La queue est moyenne, arrondie, formée de douze rectrices faibles, dont les deux plus externes sont les plus courtes. Les tarsi sont, proportionnellement au corps, robustes, garnis de larges scutelles, terminés en avant par trois doigts presque égaux. Le pouce très robuste, muni d'un ongle puissant; les ongles sont recourbés, pointus, et très comprimés sur les côtés.

(1) *Megalonyx*, Less., Cent. Zool., pl. 66, p. 200, et *Illust. de Zool.*, pl. 60. *Pteroptochos*, Kittlitz. *Hylactes*, Klug. *Leptonyx*, Swainson.

Les trois espèces connues de ce genre habitent le sud de l'Amérique: on ignore quelles sont leurs mœurs.

1° LE MÉGALONYX BRUN (1) est le type du genre. C'est un oiseau des plus curieux, dont le principal caractère est d'avoir de grands ongles, d'où le nom de *megalonyx*. Il habite l'extrémité méridionale de l'Amérique, au Chili. Il doit appartenir à la famille des mégapodes; et à sa queue et à sa taille près, il rappelle par la forme de son bec, celle de ses ailes, ses tarsi et la couleur de son plumage. Le bec même qui vit relégué dans la zone tempérée australe de la Nouvelle-Hollande. Toutes ses plumes sont bibrabulées, c'est-à-dire que chaque barbe est elle-même frangée très finement par des barbules petites, molles, plus longues dans la partie dure, et se raccourcissant et donnant à l'extrémité de chaque barbe un aspect capillaire. Le plumage, par conséquent, est au toucher d'une grande souplesse et très soyeux.

Le bec de cet oiseau est plus court que la tête, droit, conique, robuste. La mandibule supérieure est légèrement plus longue que l'inférieure, terminée en pointe obtuse, et munie d'une dent sur le côté. L'arête est droite à sa base, entamant les plumes du front, dilatée vers le milieu où elle se renfle légèrement pour se courber. La mandibule inférieure est droite, mince, à branches séparées par un intervalle membraneux jusqu'au-delà du milieu. Sa face inférieure est légèrement renflée, et s'amincit en pointe aiguë. Ses côtés sont droits et ses bords lisses, mais recouverts par ceux de la supérieure qui sont arrondis; la commissure est fendue jusque sous l'œil, et se termine en s'obliquant vers en bas. Le tour de l'œil est dénué. Des cils allongés, roides, bordent les paupières; ils sont cylindriques à leur base et filiformes au sommet.

Les narines sont remarquables par leur conformation; elles sont amples, creusées sur les côtés du bec dont elles occupent la moitié supérieure. Les plumes du front avancent sur leur portion basale, et quelques unes simulent des soies. Une plaque voûtée, convexe, recouvre en entier la fosse nasale, et la narine consiste en une simple fente très étroite, très peu discernable, ouverte sous le bord inférieur de la voûte cornée. Cette singulière disposition a la plus grande analogie avec celle qu'on remarque chez les chionis, les attagis et les thinochores, et semble destinée à protéger le sens de l'odorat de certains oiseaux du sud de l'Amérique, que le climat ou leurs habitudes influenceroient défavorablement sans cette conformation.

Les ailes très courtes et la queue imparfaite de

(1) *Megalonyx rufus*, Less., Cent. Zool., pl. 66, p. 200.

megalonyx ann...
tandis, au cont...
gueur, terminé...
ongles dispropo...
indiquent que sa...
sa plante du pie...
bout témoignent...
et desséchés. Les...
pion; elles sont...
rémiges secondaire...
res. De ces deroi...
deuxième moins...
que la quatrième...
ième, huitième...
longues; toutes l...
ment un peu pl...
queue est médioc...
rices faibles, arr...
ment étagées, c'e...
plus courtes.

Les tarsi sont...
ement à la taille...
es doigts antérie...
robustes, et l'ext...
lian à la base. Le...
aquamelles solide...
et le dessus des d...
est très rugueuse.

Le tarse a de lo...
antérieurs, les ong...
et le pouce quator...
celui du pouce (se...
très peu recourb...
obtés, convexes en...
pointe usée. De...
les, nous nous so...
principal caractère du...
om ait déjà été don...
plupart des auter...
son générique.

Le megalonyx br...
veur totale. Son...
tarsi sont noir m...
manteau, les ail...
uniforme, passant...
tion et les couver...
mais de nombreuse...
croupion, et sont d...
antes de cette par...
sommet.

Un sourcil blanc...
que est brunâtre. L...
leur s'étend sur les...
paisses moustache...
comme sur les côté...
oux ferrugineux. L

mégalyonx annoncent que cet oiseau vole très mal, tandis, au contraire, que les tarses d'une rare vigueur, terminés par des doigts robustes et par des ongles disproportionnés avec la taille de l'oiseau, indiquent que sa marche est des plus rapides, car sa plante du pied calleuse et ses ongles usés par le frottement témoignent de sa fixité sur un sol caillouteux et desséché. Les ailes ne vont point jusqu'au croupion; elles sont très concaves, épaisses, et les rémiges secondaires sont aussi larges que les primaires. De ces dernières, la première est très courte, la deuxième moins longue que la troisième, celle-ci que la quatrième et la cinquième, les sixième, septième, huitième et neuvième sont égales et les plus longues; toutes les secondaires sont égales et seulement un peu plus courtes que les primaires. La queue est médiocre, pointue, composée de dix rectrices faibles, arrondies au sommet, et successivement étagées, c'est-à-dire que les latérales sont les plus courtes.

Les tarses sont puissants, très gros proportionnellement à la taille de l'oiseau, un peu plus longs que les doigts antérieurs. Ceux-ci sont presque égaux, robustes, et l'externe est fortement soudé au médian à la base. Le pouce est aussi très robuste. Des squamelles solides revêtent circulairement le tarse et le dessus des doigts, tandis que la plante des pieds est très rugueuse.

Le tarse a de longueur dix-huit lignes; les doigts antérieurs, les ongles compris, quinze à seize lignes, et le pouce quatorze lignes; mais les ongles, surtout celui du pouce (sept à huit lignes) sont très grands. Les doigts sont très peu recourbés, très forts, comprimés sur les côtés, convexes en dessus, concaves en dessous, et la pointe usée. De cette longueur inusitée des ongles, nous nous sommes servis pour en faire le principal caractère du genre *megalonyx*, bien que ce nom ait déjà été donné à un mammifère fossile, dont la plupart des auteurs n'ont point adopté la désignation générique.

Le mégalyonx brun a près de neuf pouces de longueur totale. Son bec, long de huit lignes, et ses tarses sont noir mat; le dessus de la tête, du cou, du manteau, les ailes et les rectrices sont brun roux, uniforme, passant au roux ferrugineux sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; les plumes de nombreuses raies blanchâtres traversent le croupion, et sont dues à ce que les plumes abondantes de cette partie sont frangées de blanc à leur sommet.

Un sourcil blanc surmonte l'œil. Le milieu de la queue est brunâtre. Le menton est blanc, et cette couleur s'étend sur les côtés du cou, en formant deux bandes épaisses moustaches. Le reste du cou, et devant le cou sur les côtés et le haut de la poitrine, sont brun roux ferrugineux. Le ventre, les flancs et les cou-

vertures inférieures de la queue sont rayés de brunâtre, de blanchâtre, par zones égales et souvent en chevron.

Le mégalyonx doit avoir des habitudes terrestres presque exclusives. Sa marche doit être rapide, et il doit gratter dans le sol pour y chercher sa nourriture. On ignore complètement quelles sont ses mœurs et son genre de vie. Il paraît habiter le sud du Chili, dans le pays des Araucans et des Puelches.

2° Le MEGALONYX MOYEN (1) a huit pouces et demi de longueur totale, en y comprenant la queue pour deux pouces et demi. Le bec n'a que sept lignes et demi, et les tarses treize lignes. Le dessus de sa tête est rouge cannelle. Le derrière du cou et le manteau brun roussâtre uniforme. Le dos est brun roussâtre; les plumes du croupion, épaisses et touffues, sont fauve ondé de noir. Les ailes sont de couleur cannelle; leurs couvertures ont quelques larmes fauves ou blanches, relevées d'un point noir. Les rémiges sont brunes en dedans et fauve vif sur leurs barbes externes. Un sourcil blanc surmonte l'œil. Un trait noir traverse la joue et va se perdre sur les côtés du cou. Le menton et le devant du cou sont blancs. Tout le dessous du corps est de teinte claire, passant du blanc sale au blanc lavé de jaunâtre, que relèvent sur les côtés du cou la poitrine, les flancs, le ventre et les couvertures inférieures de la queue des bariolures brunes, plus foncées en noir, et relevées de fauve doré sur le bas-ventre. Les rectrices sont uniformément cannelle et leur tige est noir lustré. Le bec, les tarses, les ongles compris, sont d'un noir mat.

Nous avons vu quatre à cinq individus de cette espèce, que M. Bégué, chirurgien de la marine, a rencontrée assez communément aux alentours de la ville de Valparaiso, au Chili.

3° Le MEGALONYX ROUSSE GORGE (2), figuré par M. d'Orbigny, est de la taille de notre mégalyonx moyen. Le front est gris bleuâtre. Le dessus de la tête, du dos, est roussâtre brunâtre. Un large plastron roux vif part du front, encadre les yeux; il est interrompu par une touffe de plumes grises qui couvrent le méat auditif, et se continue sur les côtés du cou jusqu'au haut du thorax. Les jugulaires et les flancs sont de ce même gris bleuâtre. Le bas-ventre est roux, ainsi que le croupion. Le milieu du

(1) *Megalonyx medius*, Less., Illust. de zool., p. 60. M. corpore cinnamomeo, colli parte posteriori et dorso brunneis, uropygio rufo et nigrescenti undulato, mento thoraceque albo lutescenti, abdomine atque lateribus nigro lineatis, superciliari albo (Less., Journal de l'Institut, n° 72: 27 septembre 1834. Hab. Valparaiso, in republicâ Chiliorum. *Megalonyx albicollis*, Orbigny. *Pteroptochos albicollis*, Kittlitz, pl. 3.

(2) *Megalonyx rufo-gularis*, d'Orbigny (Voy., Ois., pl. 7, fig. 3 et 4, 9° livre.) *Pteroptochos rubecula*, Kittlitz, pl. 2.

ventre est blanc pur, mais chaque plume est cerclée de brun. La queue est rousse ainsi que les ailes. Le bec et les tarses sont bruns. Le texte descriptif n'ayant pas encore paru, nous ignorons de quel point de l'Amérique méridionale provient cet oiseau.

LES MOENURES OU PORTE-LYRES (1).

⌈ Sont une des belles acquisitions que l'ornithologie ait faites, par la découverte de la Nouvelle-Hollande. La seule espèce connue, bien qu'à plumage sombre, porte une queue qui est l'image fidèle, dans les solitudes australes, de la lyre harmonieuse de l'Hellénie, et qui fait de l'être qui la possède un des plus rares et des plus beaux parmi les plus rares et les plus somptueux oiseaux.

Les caractères de ce genre sont : un bec médio-cro, à base plus large que haute, droit, grêle, convexe, incliné à la pointe qui est échancrée, et garni de plumes sétacées à sa naissance. La mandibule inférieure est plus courte que la supérieure. Les narines sont ovalaires, grandes, médianes, et recouvertes d'une membrane. Les tarses sont longs, couverts de cinq à six grandes écailles annulées. Ils sont terminés par des doigts allongés, grêles, au nombre de quatre; l'externe et le médian sont soudés jusqu'à la deuxième articulation; les ongles qui les terminent sont longs, peu crochus, aussi larges qu'épais, convexes en dessus et obtus. Celui du pouce est le plus grand. Les ailes sont courtes, concaves, à cinq premières rémiges étagées, à sixième, septième, huitième et neuvième égales et les plus longues. Le mâle a quatorze rectrices diversiformes; la femelle n'en a que douze cunéiformes.

La place que le mœnure doit occuper dans les méthodes a été très débattue. M. Cuvier le rangeoit parmi les passereaux, et dit à ce sujet : « La taille » du mœnure la fait rapporter aux gallinacés; mais » il appartient évidemment à l'ordre des passereaux, » par ses pieds à doigts séparés (excepté la première » articulation de l'externe et du moyen), par son bec » triangulaire à sa base, allongé, un peu comprimé » et échancré vers sa pointe; les narines membra- » neuses y sont grandes, et en partie recouvertes » de plumes, comme dans les geais. On les distingue » à la grande queue du mâle, très remarquable par » les trois sortes de plumes qui la composent; savoir, » les douze ordinaires très longues, à barbes » effilées et très écartées; deux de plus au milieu, » garnies d'un côté seulement de barbes serrées, et » de deux extérieures courbées en S, ou comme les

(1) *Manura*, Shaw, Lath. *Megapodius*, Wagler.

» branches d'une lyre dont les barbes internes, gran-
» des et serrées, représentent un large ruban, et les
» externes, très courtes, ne s'élargissent que vers
» le bout. La femelle n'a que douze pennes de struc-
» ture ordinaire. »

Le mœnure lyre a donc été rangé tantôt parmi les gallinacés, sous le nom de *faisan lyre* ou de *faisan des bois*, et tantôt à la suite des calaos et en avant des hoazins, ainsi que l'a fait M. Vieillot.

LE MOENURE PORTE-LYRE (1).

Vit presque exclusivement dans les forêts d'Eucalyptus et de Casuarinas, qui couvrent la chaîne des montagnes Bleues à la Nouvelle-Galles du Sud, et les ravins qui la coupent. Nommé *faisan des bois* par les colonistes, il hérite les cantons les plus rocailleux et les plus retirés. Il sort le soir et le matin, et reste paisible, perché sur les arbres, dans le milieu du jour. Nous restâmes des heures entières à la chasse de cet oiseau que nous ne pûmes atteindre, car il devient de jour en jour plus rare.

Le mâle a son plumage généralement gris, tirant au brun sur les parties supérieures, et au cendré sur les inférieures. La gorge, les couvertures supérieures et les pennes alaires sont toutefois de couleur rousse. Une petite huppe se fait remarquer sur la tête; mais ce qui distingue ce sexe est la coupe des rectrices : dix d'entre elles sont garnies à leur origine d'un épais duvet, et portent de très longues barbes, presque dénuées de barbules, et éloignées les unes des autres dans toute leur étendue. Les intermédiaires n'ont de barbes que d'un côté. Celles-ci sont courtes, serrées, excepté à leur extrémité, où elles s'écartent et sont privées de barbules. Ces deux pennes sont les plus longues de toutes, et se rencontrent en arc à leur extrémité. Les deux latérales ont, lorsqu'elles sont relevées, la convexité de leur extrémité du côté opposé à celles des précédentes. Leurs barbes sont courtes à l'extérieur, longues à l'intérieur, d'un gris brun en dessus, blanches en dessous, serrées depuis la tige jusqu'au tiers de leur longueur; ensuite moins pressées, et finissent par s'éloigner les unes des autres. Alors leur couleur se mélange de brun foncé, de brun roussâtre, dont une partie affecte la transparence du cristal. Seize bandes larges et alternées indiquent ces deux teintes. Enfin ces plumes sont terminées de noir velouté, frangé de blanc. L'iris est couleur de noisette, les orbites sont noires; les pieds noirs. Le mœnure a trente-sept à trente-

(1) *Mœnura Nova-Hollandia*, Lath. *M. lyra*, Shaw, Misc., pl. 577. Le mœnure Parkinson, Vieill., Ois. doré, pl. 14 et 15. Gal., pl. 192, p. 323. Lesson, Atlas, pl. 10 (Atlas, pl. 12).

à des internes, gran-
n large ruban, et les
largissent que vers
uze pennes de struc-

angé tantôt parmi les
in lyre ou de faisans
es calaos et en avant
1. Vieillot.

FE-LYRE (?).

dans les forêts d'Eu-
ui couvrent la chaîne
ouvelle-Galles du Sud,
ommé *faisan des bois*
s cantons les plus ro-
sort le soir et le ma-
sur les arbres, dans le
s des heures entières
nous ne pûmes attein-
jour plus rare.
généralement gris, tirant
ures, et au cendré sur
ouvertures supérieures
fois de couleur rousse.
rquer sur la tête; mais
a coupe des rectrices :
leur origine d'un épan-
ngues barbes, presque
ées les unes des autres
intermédiaires n'ont de
sont courtes, serrées,
elles s'écartent et sont
pennes sont les plus
ontrent en arc à leur
ont, lorsqu'elles sont
extrémité du côté op-
es. Leurs barbes sont
à l'intérieur, d'un gris
essous, serrées depuis
ngueur; ensuite moins
igner les unes des au-
éponge de brun foncé,
partie affecte la trans-
les larges et alternat-
es. Enfin ces plumes
ité, frangé de blanc.
les orbites sont mus-
trente-sept à trent-

, Lath. *M. lyra*, Shaw,
nson, Vieill., Ois. dorés,
B. Lesson, Atlas, pl. 40



ventre est blan
de brun. La q
Le bec et les
n'ayant pas en
de l'Amérique

OI

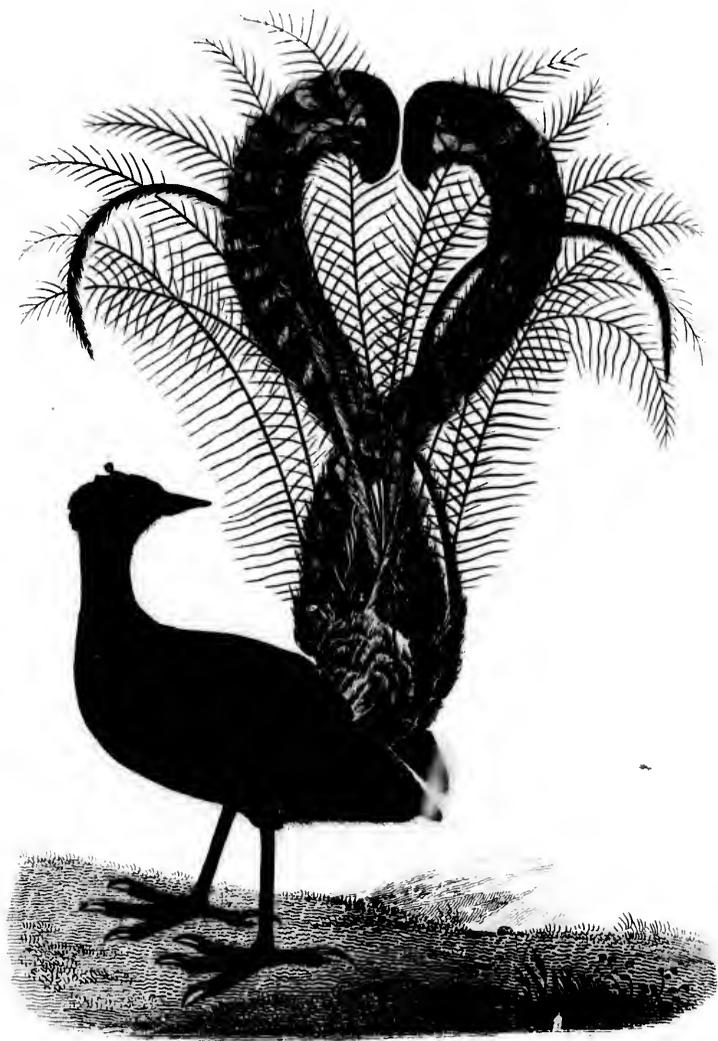
⌈ Sont une de
ait faites, par
La seule espè
porte une que
litudes austra
lénie, et qui f
rares et des
plus somptue

Les caractè
cre, à base pl
vexe, incliné
de plumes s
inférieure est
rines sont ov
vertes d'une
verts de cinq
terminés par
de quatre; l'
qu'à la deuxi
minent sont
pais, convex
est le plus g
à cinq premi
tième, huitiè
gues. Le mâ
femelle n'en

La place q
méthodes a é
parmi les pa
» du mœnur
» il appartier
» par ses pie
» articulation
» triangulair
» et échancr
» neuses y
» de plumes
» à la grand
» les trois
» voir, les d
» effilées et
» garnies d'
» de deux

(¹) *Manura*, Shaw, Iath. *Megapodius*, Wagler.

pl. 14 et 15. Cat., pl. 102, p. 320. Lesson, *Atlas*, pl. 12.



Meleagris Linn. — *Meleagris Nova-Hollandiae*, Gmelin.

Publ. par Bonnaud, Libraire à Paris.

huit pouces de
origine de la qu

La femelle di
plus petite, et
que de douze pe
à celle des autre
sur le rachis. La
et son plumage
oné, à l'exce
plus longues de
is que les plu
ont étagées. La
femelles la pren

La plupart d
françois du gen
est celui de ya
geant un peu la
par les travaux
préférence comm
Il a d'ailleurs
Nouveau Diction
sont indiffé
ou *marayes*, *ja*
ils formoient po
ortalida, que Li
réunirent en un
nouveau : toute
les marails, *pen*
tiennent qu'à qu
et nous mentionn
l'un de l'autre.

Les yacous ap
Gallinæ, du *Sys*
bre de M. de
Illiger; aux g
ril; au quatrième
rier; aux sylvai
rides, de M. Vie
minck, aux pass
aux gallinacés c
Manuel.

Les caractères
médiocre, nu à l
plus large que ha
orum et base du
orge, susceptib
ans la cire vers
arse grêle, plus
inquième et sixi

uit pouces de longueur, dont quinze du bec à l'origine de la queue.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus petite, et en ce que sa queue n'est composée que de douze pennes, toutes semblables et analogues à celle des autres oiseaux, c'est-à-dire à barbes égales sur le rachis. Les plumes de la tête sont plus courtes, et son plumage est généralement d'un brun sale foncé, à l'exception du ventre qui est cendré. Les plus longues des rectrices ont dix-sept pouces, tandis que les plus externes n'en ont que dix. Toutes sont étagées. Les jeunes mâles ne diffèrent pas des femelles la première année.

LES YACOUS.

Penelope. LATH.

La plupart des auteurs ont adopté pour le nom français du genre *penelope* le mot *marail*. Cependant celui de *yacou*, que lui donne Buffon en changeant un peu la dénomination de *yaculu*, consacrée par les travaux d'ornithologie de d'Azara, mérite la préférence comme s'appliquant à plusieurs espèces. Il a d'ailleurs été adopté par M. Vieillot dans le Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. Les yacous sont indifféremment nommés *guans*, *marails* ou *marayes*, *jacous*, *jac*, *jacu*, *ja-uhu* et *yacuhu*; ils formoient pour Merrem les genres *penel-pe* et *ortalida*, que Linné, Latham, Temminck, Vieillot, réunirent en un seul, et que M. Cuvier a séparés de nouveau : toutefois les caractères qui distinguent les marails, *penelope*, des parraquans, *ortalida*, ne tiennent qu'à quelques particularités d'organisation, et nous mentionnerons ici ces deux genres à la suite l'un de l'autre.

Les yacous appartiennent à la cinquième classe, *Gallinae*, du *Systema naturæ*; au vingt-unième ordre de M. de Lacépède; aux *rasores gallinacei* d'Illiger; aux *gallinacæ alectridæ* de M. Duméril; au quatrième ordre du Règne animal de M. Cuvier; aux sylvains tétradactyles, famille des alectridæ, de M. Vieillot; au dixième ordre de M. Temminck, aux passerigalles alectridæ de M. Latreille, aux gallinacés cracidés de M. Vigors et de notre Manuel.

Les caractères du genre pénélope sont : le bec médiocre, nu à la base, entier, convexe en dessus, plus large que haut, presque droit, fléchi à la pointe, fort et base du bec nus; une peau nue sous la gorge, susceptible de se renfler; narines percées dans la cire vers le milieu du bec, à demi fermées; grosse grêle, plus long que le doigt intermédiaire; cinquième et sixième rémiges les plus longues; on-

gles courbés, forts, comprimés, pointus; queue composée de douze rectrices.

Les pénélopes sont des oiseaux essentiellement américains et confinés dans les régions inter-tropicales et tempérées, où ils ne dépassent point au sud le Paraguay. Leurs mœurs sont peu connues; toutes les espèces se ressemblent par les teintes du plumage, au point qu'il est nécessaire d'employer une minutieuse comparaison pour les distinguer. Ces oiseaux sont monogames, ou du moins vivent en petites familles, et tiennent des gallinacés par toutes leurs habitudes et les formes corporelles; cependant ils en diffèrent par une particularité assez remarquable, qui est d'avoir le pouce placé au niveau des doigts antérieurs, tandis que toutes les autres espèces de gallinacés sans distinction ont ce doigt plus élevé que les autres. On dit aussi, et c'est M. Vieillot qui rapporte ce fait, que les yacous boivent à la manière des pigeons.

D'Azara est le seul ornithologiste qui ait donné des détails assez précis sur les mœurs et sur les habitudes de ces oiseaux. Il rapporte que les yacous ont un vol bas, horizontal, et de peu de durée; c'est aussi ce que nous avons eu occasion de reconnoître dans les forêts des environs de Sainte-Catherine, au Brésil. Ils se perchent sur les branches les plus basses, se tiennent dans les broussailles, et lorsqu'ils marchent ils s'aident de leurs ailes, ce qui accélère singulièrement leurs mouvements. Comme les ménures, avec lesquels ils ont ce point d'analogie, ils se cachent pendant le jour dans les arbres les plus touffus, et sortent de préférence le soir et le matin; c'est à cette époque de la journée qu'ils se rendent sur la lisière des bois, sans jamais s'envoler dans les lieux découverts. Leur nourriture consiste en grains, en bourgeons, en fruits, en pousses d'herbes. Leur cri imite la syllabe *pi*, articulée d'une manière aiguë, mais basse, sans ouvrir le bec, et comme par les narines; ils portent la queue un peu baissée et ouverte, et lorsqu'ils marchent elle s'élargit un peu à chaque mouvement. La femelle pond un petit nombre d'œufs, et rarement la ponte est de plus de huit. Leur manière de boire consiste à prendre une gorgée d'eau dans la mandibule inférieure, et à lever la tête absolument à la manière des poules; ils dorment appuyés sur leurs jambes pliées, et la tête sur la poitrine; ils construisent leurs nids avec des bûchettes, et le placent sur un arbre touffu. Ces oiseaux peuvent aisément être élevés en domesticité; ils se nourrissent de maïs et de blé, mais on dit que les grains de riz sont rejetés sans avoir été nullement élaborés par la digestion. Leur chair est délicieuse, et seroit une précieuse acquisition pour nos cuisines. Leur queue longue, arrondie et étagée, leurs ailes courtes et arrondies, leur cou svelte, rappellent les formes générales des

falsans, dont ils sont les représentants dans le Nouveau Monde.

§ I^{er}

VRAIS PÉNÉLOPES.

Le caractère particulier des pénélopes est d'avoir le tour des yeux et une partie de la gorge nus. On en connoît cinq espèces, qui sont : les *penelo*, *es cristata*, *marail*, *obscura*, *superciliaris*, *pipile* et *aburri*.

LE PÉNELOPE GUAN.

Penelope cristata LATH. (1).

Le guan mâle a la huppe et le corps d'un vert roussâtre, brillant de cuivre de Rosette; le croupion et l'abdomen châtain; le cou et la poitrine tachetés de blanc; la gorge et la membrane longitudinale rouges et poilues. La femelle n'a presque pas de huppe; le bec est fauve; les iris orangés, et les pieds rouges.

Cet oiseau a de vingt-huit à trente pouces, et se trouve dans presque toute l'Amérique méridionale entre les tropiques.

Cet oiseau est nommé yacou par rapport à son cri, qui exprime parfaitement bien ces deux syllabes; ses habitudes sont douces et timides, et on peut l'apprivoiser aisément. Il se perche sur les arbres les plus élevés des forêts, et lorsqu'on le conserve en domesticité, c'est toujours sur le faite des maisons qu'on le voit se tenir de préférence. On le trouve au Brésil, à la Guyane, au Mexique, et le plus souvent dans l'intérieur des terres. Sa chair est délicate.

LE YACOU MARAIL.

Penelope Marail. GM. LATH. (2).

Le marail mâle a vingt-trois ou vingt-quatre pouces de longueur totale. Sa huppe et le plumage

(1) *Meleagris cristata*, L. *Gallopavo brasiliensis*, Brisson. Le yacou, Buffon. *Dindon du Brésil*, Encyclop., pl. 84, fig. 2. *guan* ou *quan*, Edw., gl. 13. *Penelope guan*, Temm., t. III, p. 46 et 692. *Iacupema*, Mareg.; Vieillot, *Nouv. Dictionn.*, t. XXXVI, p. 337.

(2) Temm., *Gall.*, t. III, p. 56. *Faisan verdâtre de Cayenne*, enl. 338. Le marail, Buffon. *Maraye*, Bajon. *Phasianus cinereus cervice sanguinea*, Barrère, *Fr. Equinox.* Vieillot, *Dictionn.*, t. XXXVI, p. 338. *Jacupemba* des Brésiliens, Wied, t. I, p. 98.

du corps sont d'un vert très foncé, brillant de teintes de cuivre de Rosette; les faces orbitaire et temporale sont nus et d'un rouge pâle; la gorge et la membrane longitudinale sont de couleur rouge et poilues; le cou et la poitrine sont tachetés de blanc; la huppe de la femelle est à peine prononcée; le bec est fauve et les pieds sont rouges.

Plusieurs auteurs ont confondu le marail avec le guan; il s'en éloigne toutefois par un grand nombre de caractères. Sa queue est longue et étagée, et s'étale lorsque l'oiseau vole; les ailes au contraire sont courtes, concaves et arrondies; aussi son vol est-il bruyant, embar assé et peu étendu. La femelle fait son nid sur les arbres, et y pond de deux à cinq œufs. Les marails ont des mœurs douces et paisibles, se réunissent le plus souvent par paires, et parfois en petits troupes, qui cherchent pour leur nourriture les fruits sauvages. La trachée-artère parvenue au bord pharyngien du sternum se recourbe sur cet os pour former une anse recouverte par la peau seulement, et se divise en deux branches.

De cette conformation de la trachée-artère il résulte que le marail fait entendre un cri rauque, surtout au lever du soleil, et que le mot *ma-raye* rend assez bien. Dans le jour ces oiseaux se tiennent perchés sur les arbres dans les bois les plus isolés de la Guyane. Les créoles estiment beaucoup sa chair, qui est très délicate; pris jeune, on peut facilement le conserver en domesticité.

LE PÉNELOPE YACUHU.

Penelope obscura. ILLIC. (?)

Le yacuhu, qui vit au Paraguay, a de longueur totale vingt-huit pouces, et la queue à elle seule en a onze. Sa tête est sans huppe; l'occiput et le cou sont teints de noir en dessus; le devant du cou, le dos et les ailes sont noirâtres et tachetés de blanc; le croupion, le ventre et les flancs sont marron; la queue et les rémiges sont brunes; le bec est noir; les iris sont rouges, les pieds fauves, la région oculaire noire, la gorge et la membrane longitudinale rouges. Le mâle et la femelle ne diffèrent point entre eux.

Cet oiseau a été décrit par M. d'Azara comme appartenant au Paraguay; son nom *gunranis* signifie *yacou à cou noir*. Sur les rivages du fleuve de la Plata, on l'appelle *pabo di monte*, ou *dindon de montagnes*; cependant il se tient de préférence dans le voisinage des rivières et des lacs. Son cri imite assez bien la syllabe *yac* ou le mot *yacu*.

(1) Temm., *Gall.*, t. III, p. 68 et 693. *L'yacuhu*, d'Azara, *It.* Vieillot, t. XXXVI, p. 343.

Cet oiseau
guans et mar

Penelope

Le peoa du
et l'occiput es
dré verdâtre
vertes ainsi q
de fauve; le
mâle et la fem
leur bec est fa
cendrés; la rég
brane guttural
cédente. Cette
de longueur.
On est rede
au comte de H
point des adul
trouve le peoa
est connu des n

LE P.

Pen

Le siffleur, au
pipilatio, glouss
de vingt-sept poi
la peau nue des
et les pieds d'un
surmonte la tête
er d'un noir vi
onctués de blan
ent sur les couv
est bleue et poilu
tués à leur som
Ce pénélope n'
out dans les lieux
neuves. On le r
plumage beauco
es reflets plus vi
été bien distinct
ercle nu, étroit.
yacu-apiti de

(1) Temm., *Gallin*
Dictionnaire, t. XX
(2) Temminck. *Ga*
Cumana, Bonn.
pipile et *crax cumana*
Vieillot. *Penelope leu*
Wied, *It.*, t. II, p. 11

Cet oiseau ne diffère que légèrement des pénélopes guans et marails.

LE PÉNÉLOPE PEOA.

Penelope superciliaris. ILLIG. (1).

Le peoa du Brésil n'a point de huppe sur la tête, et l'occiput est d'un noir fauve; le dos est d'un cendré verdâtre; les rémiges sont bordées de gris et vertes ainsi que les tectrices secondaires, et lisérées de fauve; le ventre et le croupion sont roux. Le mâle et la femelle ne présentent aucune différence; leur bec est fauve, l'iris est rouge, les pieds sont cendrés; la région temporale est violâtre, et la membrane gutturale est de la même couleur que la précédente. Cette espèce a environ vingt-deux pouces de longueur.

On est redevable de la description de cet oiseau au comte de Holfmannsegg. Les jeunes ne diffèrent point des adultes par les couleurs du plumage. On trouve le peoa au Brésil et dans le Haut-Para, où il est connu des naturels sous le nom de *yacu-eva*.

LE PÉNÉLOPE SIFFLEUR.

Penelope pipile. LATR. (2).

Le siffleur, aussi nommé *pipile* par Jacquin, de *pipilatio*, gloussement, à cause de son cri, a près de vingt-sept pouces de longueur. Son bec est noir; la peau nue des joues bleue, les tennes blanches, et les pieds d'un beau rouge; une huppe blanchâtre surmonte la tête; le plumage du corps est en entier d'un noir violâtre; le cou et la poitrine sont ponctués de blanc, et les mêmes taches se reproduisent sur les couvertures; la membrane de la gorge est bleue et poilue, et toutes les rémiges sont tronquées à leur sommet.

Ce pénélope n'est pas rare dans la Guyane, et surtout dans les lieux humides qui avoisinent les grands fleuves. On le retrouve au Brésil, mais avec un plumage beaucoup plus foncé en couleur, et avec des reflets plus vifs de cuivre de Rosette. Cette variété bien distincte n'a aussi autour de l'œil qu'un cercle nu, étroit. On doit aussi rapporter au *pipile* le *yacu-apéti* des *gouranis* du Paraguay décrit

(1) Temm., *Gallina*, t. III, p. 72 et 693. Vieillot *Mémoires*, t. XXXVI, p. 344.

(2) Temminck, *Gallina*, t. III, page 76 et 694. *Hocco* Cumana, Bonn. *Encycl.*, pl. 86, fig. 2 et 3. *Craux* *pipile* et *erax cumanensis*, Jacq., pl. 10 et 11. *Yacou*, *Journal*. *Penelope leucoptera*, L. *Le yacutinga au Brésil*, *Bull.*, t. II, p. 15.

par d'Azara. Le nom d'*yacu-apéti* signifie *yacou* à taches blanches: on lui donne encore ceux de *yacou-ara* et d'*yacou-linga*: mais tout porte à croire que cet *apéti* est une espèce distincte caractérisée par ses jambes plus courtes et son bec plus long. L'*apéti* habite les forêts éloignées des établissements européens, par les 24° à 25° degré de latitude sud, et se réunit par paires ou marche en petites troupes, dont le cri peut être rendu par la syllabe *pi*.

LE PÉNÉLOPE ABURRI.

Penelope aburri. GOUDOT.

Cet oiseau a été décrit par M. Goudot de la manière suivante:

« L'*aburri* a de longueur totale deux pieds trois pouces (la queue seule a dix pouces); le bec est noir brun à la pointe de la mandibule supérieure, qui a un pouce cinq lignes de long; à sa commissure il a huit lignes de large; la cire est d'un beau bleu de ciel, l'iris est gris foncé, la prunelle noire; l'espace entre l'œil et le bec est couvert de petites plumes serrées noires. Tout le plumage est d'un vert très foncé, à reflets bronzés, à l'exception des plumes des joues et du dessous du bec, qui sont noires; les plumes acuminées du dessus de la tête sont longues d'un pouce quatre lignes, larges de deux lignes et demie, et obtuses à leur extrémité: l'oiseau les relève en huppe lorsqu'il est agité: les ailes et la queue sont noires en dessous; les trois rémiges extérieures de chaque aile ont sur une étendue de deux pouces et demi les barbes intérieures de leur extrémité très petites, ce qui leur donne la même forme sibilée que M. Temminck avoit déjà observée sur le *penelope pipile* de Latham; la quatrième rémige offre aussi ce rétrécissement des barbes intérieures de son extrémité, mais il est moins étroit et seulement sur une longueur d'un pouce; la queue est arrondie, ses larges pennes offrent cette même disposition à leur extrémité. La peau nue du bas de la gorge est peu étendue; elle est semée de quelques petites plumes noires qui la rendent moins apparente que dans les autres espèces de ce genre; elle est jaunâtre, et porte à sa partie inférieure un appendice charnu, pendant, long d'un pouce et demi environ, et de la grosseur d'un tuyau de plume; sa couleur est d'un blanc jaunâtre sur sa longueur; son extrémité est rougeâtre; il est parsemé de huit ou dix petites plumes linéaires, noires; les plumes du bas-ventre sont brunes; les tarse, les doigts et la membrane qui les unit sont d'un beau jaune citron; les ongles sont bruns, le tarse est nu; il a deux pouces cinq lignes; le doigt du milieu a deux pou-

ces sept lignes avec l'ongle (l'ongle seul a six lignes).

« Cette espèce, bien différente des six ou sept déjà mentionnées par les ornithologistes, semble se rapprocher du *penelope pipile* de Latham par la forme de son bec, la couleur de sa cire, la coupe subulée des trois pennes externes alaires, comme aussi par la conformation de sa trachée-artère; mais elle en diffère suffisamment par la membrane nue du bas de la gorge, par l'appendice particulier qu'elle porte, et qu'aucune espèce de ce genre ne présente, la couleur des pieds et la teinte du plumage; sa taille est aussi plus forte. J'ajouterois l'habitation comme caractère différentiel; en effet, le pénélope pipile ne se trouve que dans les grandes forêts de l'Orénoque, à la Guyane et au Brésil, c'est-à-dire dans les plaines sous l'équateur. Le pénélope *aburri* au contraire paroît propre aux montagnes de la Nouvelle-Grenade, et habite les régions tempérées et froides; son espèce est inconnue dans les grandes vallées chaudes et le long des fleuves, où il est très rare de la rencontrer.

« Dans les environs de la ville de Muzo (célèbre par sa mine d'émeraude), on connoît cet oiseau sous le nom de *pavo-ò-guali*. Les habitants des environs de Bogota et de la vallée du Cauca le désignent sous celui de *pava burri*, ou mieux *aburri aburrida*, ce qui, lorsque la prononciation en est lente, exprime assez bien son cri.

« Le mâle ne diffère point de la femelle; ceux que j'ai ouverts m'ont offert deux œœums analogues à ceux des *penelope parakoua* et *pavit* (*superciliaris*?). La trachée-artère descendoit sans aucun repli jusqu'au poumon; il n'y avoit point de gravier dans le gésier, dont les parois étoient minces et presque entièrement recouvertes par les muscles propres.

« Cette espèce vit solitaire, se perche sur les grands arbres, vole peu, et se laisse facilement approcher à la portée du fusil; je ne l'ai jamais vue à terre. Les fruits des lauriers, des ardisiacées, des aralies, composent sa nourriture; son nid est formé d'un amas de feuilles sèches déposées entre les fourches des arbres; la ponte est de trois œufs blancs d'un pouce huit lignes de diamètre; la femelle les couve. Ces oiseaux sont très communs dans les montagnes du Quindiu, entre Ilague et Carthago; leurs chants sont les derniers qui se font entendre lorsque la nuit arrive; ce sont aussi les premiers qui annoncent l'aube du jour. »

§ II.

LES PARRAKOUAS.

Ortalida. MERREM.

M. Cuvier a adopté le démembrement des parakouas du genre pénélope, dont ils ne diffèrent que parce que la tête est complètement emplumée, et qu'il n'y a pas de nu autour des yeux.

Le type de ce petit sous-genre est le parakoua de l'Enluminure 146, et nous y ajoutons deux espèces nouvelles de la Colombie.

LE PARRAKOUA.

Ortalida parakoua (1).

Le parakoua a, pour phrase spécifique et distinctive, les caractères suivants: huppe rousse; plumage fauve olivâtre en dessus, cendré olivâtre en dessous; la région temporale nue, pourprée; deux lignes nues partant de la mandibule inférieure et de couleur rouge; gorge barbue; rectrices latérales terminées de roux; bec cendré, pieds rougeâtres, iris fauve.

Le parakoua est le plus petit des pénélopes, et a sous la gorge une petite bandelette de peau nue et rouge que sépare une ligne de poils. Son nom lui vient des syllabes qu'il articule par son cri. Ce qui le distingue des pénélopes est de ne point avoir de membrane lâche et flottante sous la gorge, mais seulement deux bandelettes étroites et peu apparentes. Ce qui le caractérise aussi est sa trachée-artère recourbée sur toute la surface du sternum, qui est longue de quinze pouces et quelques lignes. On dit que le parakoua habite les forêts des côtes, et rarement l'intérieur des pays où on le trouve. Suivant les auteurs, il seroit répandu au Brésil, au Paraguay et à la Guyane; il est probable cependant que le *ca raguata* de M. d'Azara en forme une variété distincte. Cet oiseau, suivant l'auteur espagnol, auroit vingt-deux pouces de longueur totale; le bec et les tarsi blanchâtres; l'œil entouré d'une peau d'un rouge sanguin s'étendant jusqu'au bec; la tête et la moitié du cou d'un gris de plomb; le reste du

(1) *Phasianus momot*, L. *Phasianus guianensis*, Brisson. *Phasianus parakoua*, Gmel. *Phasianus garrulus*, Humboldt, *Obs. zool. Faisan de la Guyane*, Bonn. enl. 146. *Le catraca paraka*, Barrère, 140. *Hannequar*, Nauroft. *Yacu caraguata*, d'Azara, *Voy.*: *penelope parakoua*, Sonn. Tenim., t. III, p. 85 et 696. *Vielhous Dictionn.*, t. XXXVI, p. 340. *Aracuan* au Brésil, Vieillot, *It.*, t. II, p. 47, et t. III, p. 374.

dessus du cou, l'riures des ailes vertes; la poitrine brun et de blanc rec ricos presque qui sont bordées

Les parakoua pées de pénélope de leur plumage d'un grand nom minck soit parven stants dont elle se de M. de Humboldt son plumage com tre sont d'un blan brun.

Cet oiseau a la il vit de fruits et e brossailles avec peut s'apprivoiser

LE PARAKOUA.

Ortalida

M. Justin Goudot, nous a adressé ces termes :

« On trouve en Colombie le parakoua *aburri* un appellent *pava*, et que par le manque de sa longueur totale seule a neuf pouces tarsi ont deux pouces deux pouces qu (mes et demie).

« Le bec est noir et la membrane nue tout le plumage s'étend (ou mieux s'étend) de la gorge sur le bas-ventre, ainsi que les plumes rousse s'applique à cette espèce la trachée-artère d'aburri.

« Cette espèce, que l'on trouve au Quindiu, se trouve aussi dans d'autres lieux. »

(1) Lesson, *Man. d'Ornith.*, t. II, p. 47.

dessus du cou, le manteau et les couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre avec des teintes vertes; la poitrine et le dessous du corps variés de brun et de blanc; le dos et le croupion châtain; les rectrices presque noires, excepté les deux externes qui sont bordées de rougeâtre.

Les parrakouas, comme presque toutes les espèces de pénélopes, varient beaucoup par les nuances de leur plumage; leur étude est loin d'être dégagée d'un grand nombre d'erreurs, quoique M. Temminck soit parvenu à grouper les faits les plus constants dont elle se compose. Le *phasianus garrulus* de M. de Humboldt paroît être le parrakoua dans son plumage complet, et dont les plumes du ventre sont d'un blanc pur au lieu d'être mélangées de brun.

Cet oiseau a la voix forte, rauque et désagréable; il vit de fruits et de graines sauvages, court dans les broussailles avec vitesse, et, comme les pénélopes, peut s'approvoiser aisément.

LE PARAKOUA DE GOUDOT.

Ortalida Goudotii (1).

M. Justin Goudot, naturaliste à Santa-Fé de Bogota, nous a adressé la description de cette espèce en ces termes :

« On trouve encore dans les mêmes lieux que le *penelope aburri* un autre *penelope* que les habitants appellent *pava*, et qui me paroît devoir être remarqué par le manque de nudité du dessous de sa gorge. Sa longueur totale est de vingt-trois pouces (la queue seule a neuf pouces); les pattes sont rouges; les tarsi ont deux pouces cinq lignes; le doigt du milieu deux pouces quatre lignes (l'ongle seul cinq lignes et demie).

Le bec est noirâtre, brun à sa pointe; la mandibule supérieure porte un pouce cinq lignes; la cire et la membrane nue du tour des yeux sont bleues; tout le plumage supérieur est brun à reflets vert foncé (ou mieux d'un verdâtre très foncé); les plumes de la gorge sont grises; le bas du cou, le ventre et le bas-ventre, ainsi que les cuisses, sont couverts de plumes rouges: on ne remarque point de nudité à cette espèce, ni aucune nudité sous la gorge; la trachée-artère dans les deux sexes n'offre aucun repli.

Cette espèce, que l'on observe dans les montagnes du *Quindiu*, se trouve dans les lieux fréquentés par les *pavas aburridas*; on ne la rencontre jamais ailleurs. »

(1) Lesson, *Man. d'Ornith.*, t. II, p. 217.

LE PARRAKOUA MAILLÉ.

Ortalida squamata. L.

Cette espèce nouvelle est d'un tiers plus grande que le *catraca*; elle a, comme lui, le tour des yeux nu et deux bandelettes de peau dénudée sur la gorge, séparées par une ligne de poils noirs; une sorte de petite huppe peu apparente couvre l'occiput; la gorge, la tête, les joues et le haut du cou sont de couleur marron; le dos et les ailes sont d'un gris fauve; les plumes de la poitrine sont squameuses, c'est-à-dire taillées en rond, brunes à leur centre et bordées de gris cendré clair; le ventre et les flancs sont de cette dernière couleur; la queue est longue, étagée, arrondie à son extrémité et de couleur rousse; les tarsi sont plombés et le bec est noirâtre, marqué de blanchâtre: cet oiseau est de l'Amérique méridionale.

Gmelin avoit rangé, avec assez de fondement, parmi les pénélopes l'oiseau nommé *napaul*, ou *faisan cornu des Indes*, dont Latham avoit fait son *meleagris satyra*, et que MM. Temminck et Vieillot ont placé parmi les faisans. Le *napaul*, dans les galeries du Muséum, a encore été rangé au milieu des pénélopes; mais, ainsi que nous croyons l'avoir prouvé (p. 423), cet oiseau doit servir de type à un genre voisin des coqs, et M. Cuvier partage cette opinion.

Depuis, M. Wagler a publié une révision des oiseaux de ce genre (*Isis*, 1830, cah. XI, p. 4109), et il admet un grand nombre d'espèces.

LES HOAZINS OU SASAS (1).

Semblent être placés sur la limite des pénélopes, des tauracos et des pigeons. La seule espèce est le *SASA* ou *HOAZIN* décrit par Buffon, et figuré pl. 377, sous le nom de *faisan huppé de Cayenne* (2).

LES MÉSITES (3).

Paroissent devoir former un type curieux par leurs divers points d'analogie avec plusieurs genres d'oiseaux; car l'auteur qui le premier les a fait con-

(1) *Opisthocomus*, Hoffm. *Orthocoris*, puis *sasa*, Vieill. *Phasianus*, L.

(2) *Opisthocomus cristatus*, Vieill., Gal., pl. 493 p. 326.

(3) *Mesites*, Isid.-Geoffroy Saint-Hilaire. Ac. des sc. (9 avril 1838).

noître les dit analogues par les pattes aux pigeons, par les ailes à la plupart des gallinacés ordinaires, et par la forme caractéristique du bec et la coupe des narines aux héliornes ou grébilfontiques. De ces analogies découle le nom de *mésite*, qui rappelle les rapports mixtes et le rang transitorialement que l'espèce type devra occuper entre plusieurs genres d'oiseaux fort disparates.

LA MÉSITE VARIÉE (1).

Elle est la seule espèce du genre qui vit à Madagascar, où l'a découverte M. le chirurgien de la marine Bernier, et rappelle par son port la plupart des pigeons, mais surtout les colombl-gallines à cause de l'élevation notable des tarses. C'est surtout à la colombl-galline poignardée qu'elle ressemble le plus par les formes, bien que sa taille soit un peu inférieure. Les tarses sont assez analogues par la longueur, bien qu'un peu plus grêles et à plaques tibiales plus larges. Les doigts sont taillés sur le même modèle, et comme aux autres passereaux, c'est l'interne qui est le plus long. La queue, formée de douze pennes, longues et très larges, dont les externes sont plus courtes, a la forme large et arrondie des colombl-gallines. Les ailes ont une grande ressemblance avec la coupe de celles des *pénélopes* et des *parraquas*. Comme chez ces derniers l'extrémité des ailes dépasse à peine l'origine de la queue. Les cinquième, sixième et septième rémiges sont égales entre elles et plus longues que toutes les autres. Quant au bec, il ressemble singulièrement à celui de l'héliorne du Sénégal, et comme chez ce dernier les narines s'ouvrent en fentes longitudinales presque linéaires, et se trouvent placées à quelque distance de la base du bec et assez rapprochées de la commissure, à laquelle elles sont presque parallèles. Les couleurs de la tête ont aussi de l'analogie avec celles qui colorent les plumes de ces parties chez l'héliorne. Mais l'œil de la mésite est entouré d'une peau nue, tandis que cet organe a son pourtour emplumé chez l'héliorne sénégalien.

Les caractères zoologiques fort curieux de ce nouveau genre sont donc les suivants : le bec est presque aussi long que le reste de la tête. Il est

presque droit, et comprimé. La mandibule supérieure est sans aucune trace de crochet ni d'échancrure, et sa pointe terminale est moussue. L'inférieure présente en dessous un angle au point de jonction avec ses deux branches. De chaque côté de la mandibule supérieure, un espace membraneux commence à peu de distance de la base du bec, et se prolonge jusqu'au milieu de sa longueur. Au dessous de la partie antérieure de cet espace, très près de la commissure du bec, et parallèlement à elle, est une ouverture linéaire ou la narine. La jambe est emplumée dans la presque totalité de sa longueur, mais elle est nue et écailleuse sur une très petite étendue, immédiatement au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne. Les tarses sont médiocres, déossés, terminés par quatre doigts non réunis à leur base par des membranes interdigitales, mais seulement bordés près de leur origine. Le doigt médian est plus long que les latéraux, et parmi ceux de l'interne est un peu plus long que l'externe. Celui-ci est uni au médian à sa base, mais sur une très faible portion. Le pouce est presque égal en longueur au doigt antérieur interne. Les ongles sont assez petits, comprimés, très peu recourbés. La queue est formée de douze rectrices très larges et longues, parmi lesquelles les extérieures sont un peu plus courtes. Les couvertures caudales sont fort développées. Les ailes sont courtes, subobtusées, et dépassent à peine l'origine de la queue. La première rémige est extrêmement brève, la seconde très courte encore, mais les cinquième, sixième et septième sont égales et les plus longues de toutes. Le plumage est de sa nature mou, les pennes sont peu résistantes, à barbes lâches, faiblement adhérentes, et les plumes du corps, fort longues, se trouvent être très molles et désunies sur leurs tiges grêles et souples.

La mésite variée a le dessus de la tête et du corps, les ailes et la queue d'un roux feuille morte; le ventre est roux, avec des raies irrégulières noires. Elle porte un plastron jaune clair, avec des taches elliptiques noires placées dans le sens transversal. La gorge est blanche; les côtés de la tête et du cou sont marqués par une raie jaune clair qui passe immédiatement au-dessus de l'œil. Au-dessous de cet organe est un espace nu qui le déborde en avant comme en arrière; plus bas encore se dessine une bande régulière jaune, et puis enfin une tache noire qui sépare celle-ci à la gorge.

(1) *Mésites variata*, ibid. taille, 0 m., 297.

mandibule supé-
rochet ni d'éba-
ouisse. L'inférieure
point de jonction
me côté de la ma-
membraneux com-
asse du bec, et se
ongneur. Au des-
et espace, très près
arallèlement à elle,
narine. La jambe
totalité de sa lon-
lleuse sur une très
au-dessus de l'ar-
es sont médiocres,
doigts non réunis à
nterdigitales, mais
rorigine. Le doigt mé-
ix, et parmi ceux d
que l'externe. Celui-
, mais sur une très
resque égal en lon-
. Les ongles sont as-
recourbés. La queue
s larges et longues,
nt un peu plus court-
ont fort développés.
otuses, et dépassent
La première rémige
onde très courte en-
ème et septième sont
utes. Le plumage est
ont peu résistantes,
hérentes, et les plu-
e trouvent être très
ges grêles et souples.
e la tête et du corps,
uille morte; le ventre
gulières noires. Elle
vec des taches ellip-
sens transversal. La
la tête et du cou sont
air qui passe immé-
u-dessous de cet or-
orde en avant comme
essine une bande
une tache noire qui



1. *Tyrannus carolinensis* 2. *Coccyzus erythrophthalmus*

Publié par Poncelet & Co. Paris.

ant de branches
 . Leur nourri-
 its, et les fe-
 s. Les mâle et
 lternativement

ont (!), qui est
 cap de Bonne-
 huppé vert de

Iu midi de l'A-
 corps vert pré
 bleu violet; le
 es rémiges rou-
 la huppe forme
 ppe et inclinée
 es qui la com-
 comme celles de
 : les pieds sont

voit au cap de
 t ne l'avoir pas

t vivant à Paris
 et fit peindre le
 en vie dans la
 auline de Ran-
 sa dépouille a
 ou Laugier de
 de l'ornitholo-
 quelques plumes
 et présente la
 ori, c'est-à-dire
 bre de plumes
 le chaque côté,
 tres, et se réu-
 r une sorte de
 casque s'étend
 plumes présen-

persa, L.
athus Buffon,
 7.

(*) *Corythae*, Illig., *Cuv. Opatlus*, Vieill. *Cuculus*, L.

Dict. d'hist. nat., t. III, p. 308. *Encycl.*, t. III, p. 1290.
Musophaga paulina, Temm., pl. 23.



La plupart de
genre dans la fa
minck, entre a
Bec court, fort
haute, toujours
mité de la man
marines basales
partie par la sub
cachées par les
tarses de la long
raux égaux, l'e
d'un rudiment d
quatrième et cin

La place des m
M. Cuvier les a
tout en les regar
roient plus conv
cés et près des h
son genre *myiops*
Il l'a laissé évan
cous. M. Vieillot
cette classification
famille, *frugivori*
dactyles, de son
Blainville ayant e
Pauline, mort à
mars 1826, du B
une description a
des points de cor
gal inaccés, les pi
leur éloignement
parmi les grimpe
Ces oiseaux viv
bananie ou *mus*
régions les plus c

LES

Sont, dit Leva
ait connoître, des
ourde, en battan

(*) *Corythae*, III

LIVRE VIII.

LES MUSOPHAGÉES.

La plupart des auteurs n'admettent qu'un seul genre dans la famille des musophagées; M. Temminck, entre autres, la caractérise ainsi qu'il suit : Bec court, fort, large, à arête élevée, souvent très haute, toujours arquée, échancrée à la pointe; extrémité de la mandibule inférieure formant un angle; narines basales près de l'arête du bec, fermées en partie par la substance cornée, souvent couvertes et cachées par les plumes du front; pieds robustes; tarsi de la longueur du doigt du milieu; les latéraux égaux, l'extérieur réversible, tous entourés d'un rudiment qui unit trois doigts à leur base, les quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

La place des musophages n'est point encore fixée: M. Cuvier les a rangés à la suite des grimpeurs, tout en les regardant comme des oiseaux qui seroient plus convenablement classés avec les gallinacés et près des hoccos. M. Temminck n'a point isolé son genre *musophaga* des oiseaux zygodactyles, et il l'a laissé avant les indicateurs et les autres coucous. M. Vieillot ne s'est pas beaucoup éloigné de cette classification en le maintenant dans sa septième famille, *frugivores*, de la première tribu des zygodactyles, de son deuxième ordre des sylvains. M. de Blainville ayant eu occasion de disséquer un *touraco Pauline*, mort à Paris, a publié, dans le cahier de Mars 1820, du Bulletin de la Société philomatique, une description anatomique, par laquelle il établit des points de comparaison de ces oiseaux avec les galinacés, les pigeons, et dans lequel il conclut à leur éloignement de ces genres et à leur maintien parmi les grimpeurs.

Ces oiseaux vivent de fruits, surtout de ceux du bananier ou *mus*; ils se perchent sur les arbres des régions les plus chaudes de l'Afrique.

LES TOURACOS⁽¹⁾.

Sont, dit Levaillant, qui le premier les a le mieux connus, des oiseaux qui volent d'une manière lourde, en battant des ailes, et qui se reposent à des

distances très rapprochées, en sautant de branches en branches avec une grande agilité. Leur nourriture consiste principalement en fruits, et les femelles nichent dans les trous d'arbres. Les mâle et femelle restent apparés, et couvent alternativement leurs petits.

Buffon a connu, 1^o le TOURACO LORI⁽¹⁾, qui est représenté enlumin. 601, qui vit au cap de Bonne-Espérance, et qu'il nomme *coucou huppé vert* de Guinée.

2^o Le TOURACO A DOS POURPRE⁽²⁾, du midi de l'Afrique, a le manteau et le dessous du corps vert pré doré; les ailes et la queue d'un riche bleu violet; le bas-ventre et le croupion pourprés, les rémiges rouges en dessus et marron en dessous. Sa huppe forme sur la tête une touffe relevée en huppe et inclinée sur l'occiput. Les plumes très effilées qui la composent n'ont pas de frange blanche comme celles de la huppe du lori; le bec est rouge et les pieds sont noirs.

Selon Buffon, ce touraco se trouvoit au cap de Bonne Espérance; mais Levaillant dit ne l'avoir pas rencontré.

3^o Le TOURACO PAULINE⁽³⁾ a été vu vivant à Paris à diverses fois. M. Vieillot décrivit et fit peindre le premier l'individu qui a été conservé en vie dans la capitale, et que possédoit madame Pauline de Ranchoup. Après la mort de cet oiseau, sa dépouille a été déposée dans la galerie du baron Laugier de Chartrouse. Telle est la description de l'ornithologiste français: « La huppe, dont quelques plumes sont terminées de blanc, est rouge, et présente la même forme que celle du touraco lori, c'est-à-dire qu'elle est composée d'un grand nombre de plumes effilées et très déliées, qui s'élèvent de chaque côté, s'appliquent les unes contre les autres, et se réunissant à leur sommet pour former une sorte de crête qui imite un casque antique. Ce casque s'étend jusque sur le haut du cou, dont les plumes présen-

(1) *Corythæx persa*, Vieill. *Cuculus persa*, L.

(2) *Corythæx purpureus*, Cuv. *Opæthus Buffon*, Vieill. Encycl. III, 1297. Levaill., pl. 17.

(3) *Opæthus erythrolophus*, Vieill., Gall., pl. 94. Nouv. Dict. d'hist. nat., t. III, p. 308. Encycl., t. III, p. 1290. *Musophaga paulina*, Temm., pl. 23.

(1) *Corythæx*, Illig., Cuv. *Opæthus*, Vieill. *Cuculus*, L.

tent les mêmes formes et prennent la même direction que celles de la tête et de la nuque. Les plumes qui recouvrent les narines, le cou en entier, le dos, les couvertures supérieures et les plumes secondaires des ailes, les plumes du dessus de la queue, ses plumes, la gorge et la poitrine, sont d'une couleur de cuivre très lisse et lustrée. Le ventre, d'un vert de cuivre un peu terné, a des reflets vert bleuâtre. Les plumes primaires et les intermédiaires sont d'un beau rouge en dehors et d'un rouge très clair en dedans. Une grande plaque blanche entoure l'œil, s'étend d'un côté jusqu'au bec, de l'autre jusqu'aux sourcils, et remonte sur le front, où elle prend une légère teinte rouge. L'œil est grand, rougeâtre et très brillant. On remarque des petits points pourpres sur les paupières. La queue est arrondie à son extrémité.

Ce touraco habite la Sénégambie.

4° Le TOURACO GRIS⁽¹⁾ est une espèce fort commune au Sénégal, et qui n'a ni la grâce ni la beauté de plumage des espèces précédentes. Les plumes de l'occiput et de la partie supérieure du cou sont longues et étroites, et présentent la forme d'une huppe tombante sur la nuque. Le dessus de la tête, le cou, le dos et le croupion sont bruns. Les plumes du bas du cou ont leurs bords d'un gris blanc, et celles du dos d'un gris cendré. Les plumes des ailes présentent le même fond de couleur, et leur bordure extérieure est ardoisée, de même que leurs couvertures supérieures. La gorge, la poitrine, le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue sont blanches, avec un trait longitudinal brun sur le milieu de chaque plume, dont les bords sont gris cendré. La queue est semblable aux ailes.

LES MUSOPHAGES⁽²⁾.

Ressemblent aux touracos, dont ils ont les mœurs, les habitudes, et les mêmes lieux pour patrie. Leur bec est robuste, conique, comprimé sur les côtés vers la pointe, à arête élargie vers la base, s'avancant sous forme de disque sur le front; les mandibules sont dentelées sur les bords; les narines, de forme ovale, sont ouvertes, basales ou médianes; le tour des yeux est nu. Les tarses sont garnis de scutelles en avant, et sont réticulés en arrière. Les ailes courtes ont leur première et deuxième rémige brèves, mais les cinquième et sixième les plus longues. Leur queue, élargie et longue, est formée de dix rectrices.

⁽¹⁾ *Musophaga variegata*, Vieill., Encycl., t. III, p. 1296. Gal., pl. 48. Levaill., pl. 20. *Phasianus africanus*, Lath.

⁽²⁾ *Musophaga*, Isert, Lath.

Le musophage géant a la base de la mandibule supérieure qui n'entame point les plumes du capistrum, et les narines sont percées près du front.

Les deux espèces connues sont :

1° Le MUSOPHAGE VIOLET⁽¹⁾ habite la Guinée et la Sénégambie, notamment le district de Podor. Il fréquente les plaines et les bords des rivières de la province d'Acra, où il recherche principalement les fruits du bananier ou *musa*. La base de la mandibule supérieure s'avance au-dessus du front, et s'élève sur le sommet de la tête, de manière qu'elle cache sa liaison avec le crâne. Cette forme n'est point apparente sur les individus conservés dans les collections. Cette mandibule est terminée par un petit crochet et une dentelure plus grande et plus profonde, dans laquelle s'emboîte l'extrémité de l'inférieure. Une peau nue et rouge, qui s'avance sur le côté de la mandibule inférieure, de quatre lignes environ, couvre les lorums, et s'étend un peu au delà du pourtour des yeux. L'iris est brun; les paupières sont pourpres. Des plumes courtes, duveteuses, revêtent la tête et la nuque. Elles sont, ainsi que tout le plumage, du violet à reflets pourpres le plus riche; cependant il y a du vert sur les ailes, et le rouge du dessous du corps est moins intense. Une bande blanche part des yeux et passe au-dessus des oreilles. La queue est cunéiforme et assez longue. Les pieds sont très robustes.

2° Le MUSOPHAGE GÉANT⁽²⁾ est rare sur la côte d'Afrique, où il vit. Il a vingt-cinq pouces de longueur, et la taille d'un jeune faisan. Son bec est robuste, de couleur jaune, très comprimé sur les côtés, à arête un peu vive, et par suite bifurquée près de la base. Les tarses sont forts et bruns; une huppe, composée de plumes larges, bleu indigo, surmonte la tête; un bandeau vert couvre le front; le cou, le dos, la poitrine, sont d'un vert d'aigue marine uniforme, qui s'étend également sur les rémiges, dont les tiges sont brunes et luisantes. Le dessous du corps est bleu noir. Le ventre, à partir du thorax, les flancs, sont d'un vert olive vif. Le bas-ventre, la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont roux-brun foncé. La queue est longue, cunéiforme, à larges rectrices; les moyennes, bleu de ciel à leur première moitié, puis d'un bleu indigo; les externes sont jaune serin à leur moitié; toutes sont jaune olive à leur portion supérieure, et brunes dans le reste de leur étendue.

Notre description a été faite sur un bel individu conservé dans la collection de M. le duc de Rivoli.

⁽¹⁾ *Violet-plantain entor*, erd. Isert, Voy.: *Musophaga violacea*, Lath., pl. 125. Levaill., pl. 18. Vieill., Encycl., III, 1295. Less., Atlas ornith.

⁽²⁾ *Musophaga gigantea*, Vieill., Encycl., t. III, p. 1295. Levaill., Guépriers, pl. 16 (Atlas, pl. 15). *M. cristata*, Vieill., An. d'Ornith.

se de la mandibule
es plumes du capis-
s près du front.

t :
abite la Guinée et la
strict de Podor. Il
s des rivières de la
principalement les
base de la mandibule
us du front, et s'é-
manière qu'elle ca-
te forme n'est point
servés dans les col-
minée par un petit
rande et plus pro-
extrémité de l'inlé-
qui s'avance sur le
de quatre lignes en-
end un peu au delà
brun ; les paupières
tes, duvetenses, re-
sont, ainsi que tout
pourprés le plus ri-
les ailes, et le rouge
ntense. Une bande
dessus des oreilles.
z longue. Les pieds

st rare sur la côte
cinq pouces de lon-
san. Son bec est ro-
mprimé sur les co-
uite bifurquée près
t bruns ; une huppe,
u indigo, surmonte
le front ; le cou, le
l'aigle marine uni-
r les rémiges, dont
ses. Le dessous du
a partir du thorax,
if. Le bas-ventre,
s inférieures de la
quene est longue,
les moyennes, bleu
ouis d'un bleu in-
rin à leur moitié :
rtion supérieure, et
ue.

ur un bel individu
le duc de Rivoli.

sert, Voy. : Musé-
vaill., pl. 18. Vieill.,
th.

, Encycl., t. III,
6 (Atlas, pl. 15)

tent les mères
 tion que celle
 qui recouvre
 les couvertures
 des ailes, les
 penes, la g
 de cuivre très
 de cuivre un
 Les penes p
 beau rouge e
 dans. Une g
 tend d'un c
 sourcils, et r
 légère teinte
 très brillant.
 près sur les j
 extrémité.

Ce touraco
 4^e Le tou
 mune au Sén
 de plumage d
 l'occiput et d
 gues et étroit
 tombante sur
 le dos et le c
 du cou ont le
 dos d'un gris
 tent le même
 ricure est ard
 supérieures. l
 jambes et les
 sont blanches,
 milieu de ch
 cendré. La qu

LE

Ressemble
 les habitudes
 bec est robuste
 vers la pointe
 gant sous fort
 bules sont de
 forme ovalair
 le tour des y
 scutelles en a
 ailes courtes
 brèves, mais l
 gues. Leur qu
 dix rectrices.

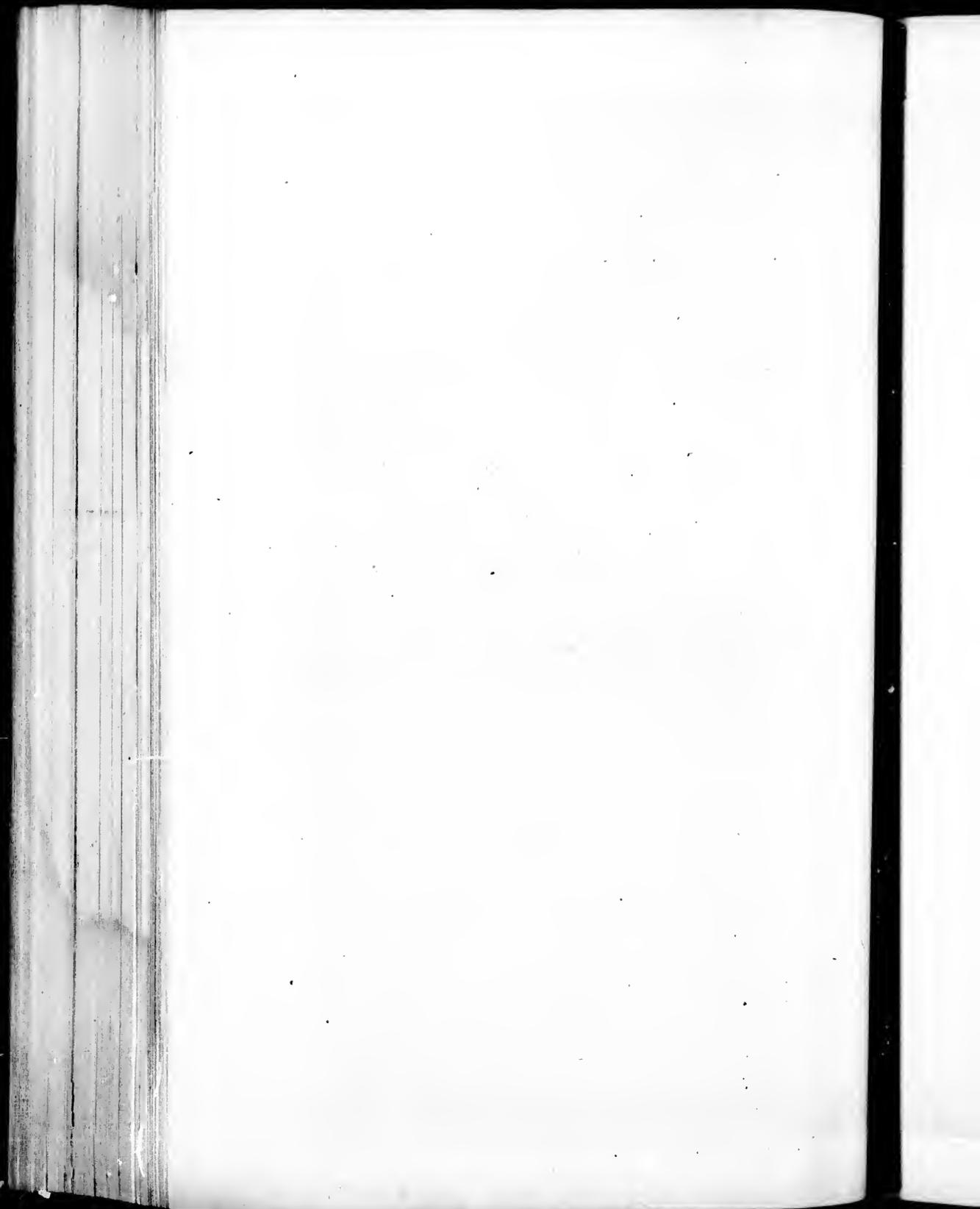
(¹) *Musopha*
 p. 1296. Gal.,
canus, Lath.

(²) *Musopha*

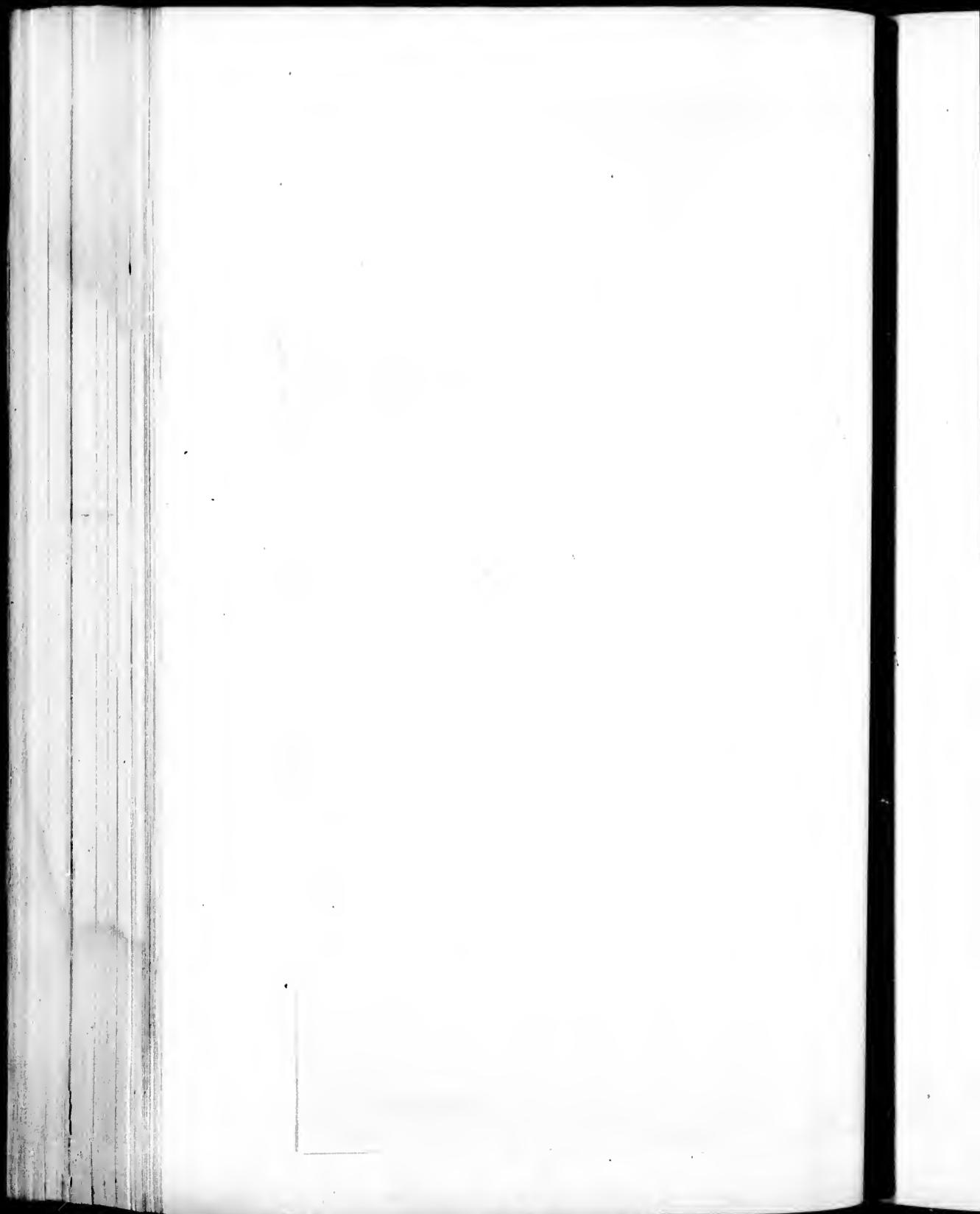


1. *Muscophaga viola*. 2. le bec. 3. la patte.

Publié par Pourrat F. à Paris.









Muscipugis Goulet.

Publ. par Courcier & a Paris.

Les pigeons ne
mais, démembré
été élevé au rang
torel et distinct,
qu'il a fallu sépa
porter plus d'ore
rapports. Leach
Duméril celui de
Lombins, à l'ense
n'en a connu que
borne plutôt à me
gères qu'à les dé
présente à leur su
pas de même de
et de la tourtere
parfaite de tout ce
animaux.

Le nombre des
plus de cent ving
et il s'accroît chaq
antes par leur col
de leurs couleurs
mes, sont venues
Réparties sur tout
un coin de la ter
variées; et comm
avoir, à quelques
les mêmes habitue
en résulte que le
fourrir sur celles
élément se réduire
plumages.

Levaillant, le
parmi les pigeons
es espèces plus vo
erre, ayant un be
assez longues; la
pigeons propremen
eurs, dont le bec e
plus courts, plus
M. Temminck a
comptueux ouvrag

(*) Toutefois, qu
elles des pays froid

LIVRE IX.

LES COLOMBI-GALLINES OU PIGEONS.

Les pigeons ne forment qu'un genre dans Linné ; mais, démembré dans ce dernier temps, ce genre a été élevé au rang de famille. Il est éminemment naturel et distinct, et se compose aujourd'hui de tribus qu'il a fallu séparer les unes des autres, afin d'apporter plus d'ordre dans la connaissance de leurs rapports. Leach proposa le nom de *colombinés*, Duméril celui de *péristères*, et Vieillot celui de *colombins*, à l'ensemble des races de colombes. Buffon n'en a connu que fort peu d'espèces, et encore il se borne plutôt à mentionner quatre à cinq races étrangères qu'à les décrire, et les renseignements qu'il présente à leur sujet sont fort incomplets. Il n'en est pas de même de ses articles du pigeon, du ramier et de la tourterelle, tracés avec une connaissance parfaite de tout ce qui intéresse dans l'histoire de ces animaux.

Le nombre des pigeons ou colombes (s'élevant à plus de cent vingt-un) est aujourd'hui considérable, et il s'accroît chaque jour. Les espèces les plus brillantes par leur coloration, les plus riches par l'éclat de leurs couleurs, les plus élégantes par leurs formes, sont venues s'accumuler dans nos collections. Réparties sur toute la surface du globe, il n'est pas un coin de la terre qui n'en nourrisse des espèces variées ; et comme toutes les colombes paroissent avoir, à quelques nuances près, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes⁽¹⁾, les mêmes genres de vie, il en résulte que les documents que nous aurons à recueillir sur celles qui doivent entrer dans ce complément se réduiront à de simples descriptions de plumages.

Levaillant, le premier, proposa trois divisions parmi les pigeons : celle des *colombi-allins*, pour les espèces plus voisines des gallinacés, se tenant à terre, ayant un bec flexible et grêle, et les pattes assez longues ; la seconde, celle des *colombes* ou pigeons proprement dits ; et la troisième des *colombars*, dont le bec est plus gros, plus dur, les tarses plus courts, plus rebordés.

M. Temminck adopta cette classification dans son ampleux ouvrage enrichi de figures par madame

⁽¹⁾ Toutefois, quelques espèces émigrent, ce sont celles des pays froids. La plupart sont sédentaires.

Pauline de Courcelles⁽¹⁾. M. Vieillot, dans son Analyse élémentaire d'ornithologie, adopta les trois genres tréron (*treron*), pigeon (*columba*) et goura (*lophyrus*) ; et M. Swainson⁽²⁾ a depuis proposé les genres phelinopt (*phelinoptus*), péristère (*peristerea*), chœmépelle (*chœmepelia*) et ectopiste (*ectopistes*).

Pour nous, le genre *columba* des auteurs sera divisé en sous-genre et en races diverses, et le nom de colombe ou de pigeon deviendra une désignation de famille. Les sections qu'on trouvera établies dans ce volume sont les suivantes :

1. Gouras ou colombi-hoccos	1 espèce.
2. Colombi-perdrix	5
3. Colombi-gallines	2
4. Les nicobars	1
5. Les colombicolins	7
6. Les colombars	13
7. Les ptilinopes	22
8. Les turverts	7
9. Les tourterelles	26
10. Les Colombi-turtures	18
11. Les palombes australes	7
12. Les muscadivores	17
13. Les calongalles	4
14. Les picasuros ou ramirets	13
15. Les ramiers ou bisets	8
16. Espèces peu connues	14

Total 162 espèces.

LES GOURAS

OU COLOMBI-HOCCOS⁽³⁾.

Se distinguent de tous les autres pigeons, car ils ont les caractères les plus saillants des gallinacés, et au lieu d'être scutellés, leurs tarses sont arcolés, et leurs ailes sont amples et concaves, à troisième rémige la plus longue. Leur bec est droit, allongé, renflé vers le bout, à mandibule supérieure légèrement aplatie à son sommet, et dépassant l'infé-

⁽¹⁾ Hist. nat. des pigeons, in-folio, et tome I de l'Hist. des gallinacés, 3 vol. in-8.

⁽²⁾ Zool. Journ., t. I, p. 473, et t. III, p. 343.

⁽³⁾ *Lophyrus*, Vieill., Less.

sur cet oiseau, qu'il
été de la tourterelle
d'écrivain, précé-
y avoit que des es-
tiffées par le climat,
es qu'il vouloit faire
es d'Europe des es-
es pays étrangers.
maïque n'a rien en
'éloigne même de
es caractères fonda-

VIOLET (1) habite le
tout Porto-Rico. Il
car on lui rapporte
ara Buffon a décrit
pigeon violet de la
r pour de Cayenne

pouces et demi de
d'un pouce, mince,
tarses sont grêles
de la tête et le der-
à reflets légèrement
ures supérieures de
à reflets pourpres.
de toutes les penes
de ces dernières est
base du bec, le tour
es. L'iris est brun
inacé pâle, passant
et les flancs. Le mâle
tes blanches, dont
sur la région auri-
cièlement la première
tés du cou.

sur les montagnes
onstruit son nid sur
nid est composé de
s filaments de coton,
e, que les jeunes oi-
eure, et se tiennent
ourrissent jusqu'à ce

ce que l'on suppose,
emi de longueur la
tre. Le tour des yeux
aut de la tête, le des-
d'une belle couleur

e VI, p. 82. *Columba*
100, et pl. 5 et 6
h. Temm., Gall., t. I,
montagne, Edwards,
emm., pl. 7, et Gall.

vineuse. Une sorte de collerette d'un violet à reflets
dorés brille sur la nuque du mâle. Le ventre, la ré-
gion anale et les plumes tibiales sont de couleur
rouille foncé. Le dos, les ailes, les couvertures de
la queue et les deux pennes intermédiaires sont de
couleur de suie. Les grandes pennes alaires sont
noirâtres, bordées de gris; les pennes latérales de la
queue, en dessus, sont noires, depuis leur origine
jusqu'aux trois quarts de leur longueur, le reste étant
gris. Toutes les rectrices sont, en dessous, noires,
avec leur sommet blanc. Les pieds sont rouges, le
bec est noir.

3° Le FRONT GRIS (1), ou le pigeon b un à couver-
tures inférieures des ailes rouges de Azara, habite
la Guyane, le Brésil, et aussi le Paraguay. Sa lon-
gueur est de dix pouces six lignes. Son front et le
dessus de la tête sont d'un beau gris, nuancé de bleu
chez quelques individus. Le dos, les ailes et les cou-
vertures supérieures de la queue sont olive foncé, à
reflets légers et pourpres. Les pennes alaires sont
gris noirâtre en dehors, et rousses en dedans: la pre-
mière est la plus courte de toutes, et ses barbes, du
côté externe, sont taillées en pointe. La queue est
brun olivâtre, avec les trois rectrices de chaque côté
terminées de blanc. La gorge est d'un roux clair; la
poitrine et le ventre sont de couleur vineuse; le bas-
ventre et les couvertures inférieures sont blancs; le
bec est brun, les pieds rouges.

Le mâle a sur le dos une tache de couleur vineuse,
à reflets pourpres, qui manque à la femelle, dont
les teintes sont en général plus ternes. Commune sur
les rives de la Plata, cette colombe a reçu des Gua-
ranis le nom de *yeruti*.

III.

LES COLOMBI-GALLINES (2).

Tiennent des pigeons par la forme du bec et par
la nature des plumes, mais ils en diffèrent par le bar-
billon nu et rouge qui pend sous leur bec, par leurs
tarses plus longs, par les formes plus arrondies du
corps, par le port de leur queue, qui est courte, et
qu'ils tiennent pendante, par l'ampleur de leurs ailes
arrondies; caractères, ajoute Levaillant, qui tous,
en les rapprochant d'un côté des gallinacés, les pla-

(1) *Columba jamaicensis*, Lath. L. Gm. *C. frontalis*,
Temm., t. I, pl. 10. Gall., t. I, p. 411. *Col. rufazilla*,
Act. de la Soc. d'hist. nat. t. I, part. 1 (1792), no 74.
cat. par Richard et Bernard, avec cette phrase: *supra*
notata griseo fusca. abdomine sub albidio, tectricibus
inferioribus alarum saturatè ferrugineis, rectricibus
infinis apice albis. Columba minor, ventre candido,
Brown, illust.

(2) Levaillant, Af., t. VI, p. 70.

cent naturellement entre les colombes et les gal-
lines, comme pour marquer et former le passage
entre ces deux familles. De plus, le colombi-galline
type vit, comme les gallinacés, par petites troupes
composées de toute la famille et du père et de la
mère; et ceux-ci rappellent leurs petits aussitôt qu'ils
en sont séparés. Ils se tiennent et vivent à terre, où
ils trottent à la manière des perdrix; mais toute la
petite bande se juche sur les buissons et sur les grosses
branches basses des arbres, pour passer la nuit ou
pour se cacher lorsqu'elle est poursuivie par un en-
nemi quelconque.

Les espèces de ce groupe sont, 1° le COLOMBI-GAL-
LINE (1) A BARBILLONS, que Levaillant a découvert
au pied des monts Hérisies, dans le pays des Nana-
quois, au cap de Bonne-Espérance, et qui a la taille
d'une perdrix, c'est-à-dire dix pouces de longueur
environ. La tête, le cou et la poitrine sont d'un gris
ardoisé; les scapulaires et toutes les couvertures
sont d'un beau blanc. La queue, qui est légèrement
étagée, est brun roussâtre en dessus, noirâtre en des-
sous. Le bec est rouge à sa base, et noir à sa pointe;
les pieds sont rouge vineux; l'iris a un double cercle,
l'un jaune, l'autre rouge. La femelle, plus petite que
le mâle, a des couleurs plus ternes, et est dépourvue
de pendeloques; elle n'a pas non plus ses couver-
tures alaires supérieures lisérées de blanc.

La femelle pond par terre, dans un nid composé
d'herbes sèches et de bûchettes. Le mâle et la fe-
melle couvent alternativement les œufs, qui sont au
nombre de six à huit, blanc roussâtre. Les petits, à
peine couverts de duvet, courent aussitôt après leur
naissance, et se nourrissent d'insectes; plus forts, ils
y joignent des grains et des fruits, et ne se séparent
de leurs père et mère qu'au moment de s'accoupler.

2° L'ONICOU (2) appartient sans doute à cette tribu.
C'est un pigeon que l'on a supposé venir des îles des
Amis, dans la mer du Sud, et qui a douze pouces
de longueur environ. Son plumage est d'un blanc
uniforme, avec la queue grise à la base et noire au
bout. Les grandes et moyennes pennes des ailes sont
gris blanc à leur origine, et noires à l'extrémité; les
tarses sont rouges et nus, le bec est noir.

Ce qui caractérise cette espèce est l'existence de
prolongements charnus, adhérents à la peau dénu-
dée qui recouvre le devant du cou, et sur laquelle
ils s'élèvent en trois barbillons, dont un s'attache à
la base de la mandibule inférieure, et forme plu-
sieurs plis sur le cou; les deux autres s'attachent
sous les yeux. Ces barbillons sont rouges, bordés de

(1) Levaill., Af., pl. 278, t. VI, p. 70. *Columba ca-*
runculata, Temm., pl. 11, et Gall., t. I, 415. Levaill.,
Af., pl. 278.

(2) *Columba auricularis*, Temm., pl. 21, et Gall., t. I,
p. 236. *C. Temminckii*, Wagl., esp. 40. Vieill., Encycl.,
t. II, p. 384, pl. 238, fig. 2.

bleu, tandis que la peau du cou et le tour des yeux sont rouge vif. Enfin une carnosité, arrondie comme une cerise, surmonte le bec à sa base; elle est rouge et tuberculeuse.

Une variété de ce pigeon n'a de noir que sur la queue: chez d'autres, le plumage est tacheté de gris et de noir; mais cela tient peut-être au jeune âge des individus.

IV.

LES NICOBARS (1).

Ont le bec assez épais, voûté, convexe, renflé à la pointe, comprimé sur les côtés. Les narines sont latérales, percées en fente au-dessous d'une peau nue qui est renflée, caronculaire, et dilatée sur la base du bec. Les plumes du cou sont longues, étroites et contournées. Les ailes sont aussi longues que la queue; celle-ci est très courte et arrondie. Les tarses sont courts, forts et garnis d'écailles.

La seule espèce de ce groupe est le *colombi-galline à camail* (2), ou le *pigeon nicobar*, décrit par Buffon d'après Edwards et Brisson, et figurée enluminure 491. C'est un oiseau commun dans toutes les Moluques et à la Nouvelle-Irlande, où les nègres le nomment *manico*.

V.

LES COLOMBICOLINS (3).

Sont les plus petites espèces du genre pigeon. Leur bec est mince, renflé à l'extrémité; les fosses nasales sont profondes, couvertes d'une membrane médiane, à narines percées en avant. Les tarses sont allongés, assez robustes, scutellés et nus; les ailes sont médiocres, la queue est moyenne et arrondie.

1° La *PYGMÉE* (4), qui vit au Brésil et au Paraguay, se trouve figurée, pl. 243, fig. 1 des enluminures, sous le nom de *petite tourterelle de Saint-Domingue*. C'est le *pigeon nain* de d'Azara.

2° Le *COCOTZIN* (5) habite le Pérou, et est très commun aux alentours de Lima. On le retrouve à Saint-Domingue, à Porto-Rico, et dans la plupart

(1) 12^e race, Less., Ornith.

(2) Levaill., Af., pl. 279 *Columba nicobarica*, Lath. Temm., pl. 2. Gall. I, 383.

(3) *Chamepelia*, Swainson? Zool. Journ., t. III, p. 361.

(4) *Columba minuta*, Lath. Temm., pl. 16. Gall., t. I, p. 432.

(5) *Columba passerina*, Lath. Temm., pl. 13 et 14, et Gall., I, 425. Vieill., Gal., pl. 196.

des autres îles caraïbes. Buffon l'a décrit sous le nom de *petite tourterelle de la Martinique*, enl. 245, fig. 2.

3° Le *TALPACOTI* (1), le *pigeon rougeâtre* de d'Azara, vit aussi bien au Brésil qu'au Paraguay. C'est une espèce qui n'a que six pouces et demi de longueur, un bec très mince, non renflé vers la pointe, avec l'extrémité de la mandibule supérieure un peu recourbée. Le haut de la tête et la nuque sont d'un gris bleu qui s'éclaircit sur le front. Tout le corps est généralement d'un roux foncé, nuancé de légères teintes vineuses. Les moyennes et grandes couvertures des ailes ont quelques petites taches d'un beau noir sur leurs barbes extérieures, tandis que les inférieures sont d'un roux uniforme. Les rémiges et les plumes secondaires sont d'un brun noirâtre; les couvertures inférieures des ailes et les flancs sont noirs. Les plumes moyennes de la queue brun roussâtre, les latérales noires, et la plus externe, de chaque côté, est rousse à la pointe. Le bec est brun rougeâtre, et les pieds sont rouge orangé.

4° Le *picui* (2) habite le Paraguay, où il vit par paires et par bandes. Il place son nid dans les buissons ou sur les basses branches des arbres. Ce nid, formé de bûchettes, est très évasé, et ne contient que deux œufs blancs.

Les dimensions de cette petite colombe sont de sept pouces trois lignes. Le front, les côtés de la tête sont blanchâtres. L'occiput, le cou et le corps sont bruns. Les couvertures supérieures des ailes sont de la même couleur, avec des petites taches d'un bleu d'émail. Les parties inférieures sont blanchâtres, teintées de vineux sur la poitrine, et légèrement nuancées de brun sur le devant du cou et sur les côtés du corps. Les couvertures inférieures des ailes sont noires. Les plumes d'un brun noirâtre, et la plus externe de chaque côté de la queue est blanche. Les deuxième, troisième et quatrième sont terminées de blanc. Les pieds sont rouge violet obscur; l'œil est bleu, entouré d'un espace nu et bleuâtre.

5° Le *HOTTENTOT* (3), que Levaillant a figuré sous le nom de *colombi-caille*, habite le pays des grands Namaquois, où il semble être de passage. Le mâle est en dessus d'un beau roux cannelle; mais chaque plume est terminée de brun. Le front, le sommet de la tête et la gorge sont d'un beau blanc. Les côtés du cou et la poitrine couverts de plumes écailleuses sont généralement d'un gris vineux clair. Les plumes écailleuses sont noires et lisérées de blanc. Le

(1) *Columba talpacoti*, Temm., pl. 12, et Gall., t. III, p. 421.

(2) *Columba picui*, Temm., Gall., t. I, p. 435. Le *picui* d'Azara, Voy., t. IV, p. 136.

(3) *Columba hottentota*, Temm., pl. 15, et Gall., t. I, p. 429. Le *colombi-caille*, Levaill., Afriq., t. VI, pl. 283. *C. gularis*, Wagler, esp. 90.

ventre en entier, les plumes alaires, les plumes des ailes, et brunes, et brunes, est très courte, râtre en dessous, et les pieds sont mâle, à les côtés.

On regarde deux espèces si cola et griseola inconnues.

4° La *COLOMBE ensanglantée*, pines. C'est un tant d'espèces luxue de leur plumage blanc.

poitrine: « Il oiseau ait reçu un pre sang ait tenu il a été frappé.

La colombe p Elle a environ le haut de la tête partie postérieure reflets verts, les couvertures des ailes

sont gris ardoisés sont lisérées de les côtés du cou avec une tache noir d'une plaque

ci, et presque v flancs, ainsi que queue, sont moyennes des ailes

bie par trois bandes par deux bandes brun cendré sont deux rectrices intérieures les latérales grisées d'une bande noire

de gris cendré. Le mâle de rouge. Soncerat dans l'île de Luçon

2° La *COLOMBE MM. Quoy et Gaimard maison de campagne*

(1) *Columba cruentata*, Gall., t. I, p. 407.

(2) 20 et 21, et pag 5

(3) *Columba jamaicensis*, p. 123, en note. C. Temm., fig. pl. 6

ventre en entier, et les culsses sont roux clair. Les plumes alaires sont rousses sur leurs barbes externes, et brunes sur celles qui sont cachées. La queue est très courte, roux cannelle en dessus, gris noirâtre en dessous. Le bec est brun jaunâtre. Les yeux et les pieds sont roux. La femelle, plus petite que le mâle, a les couleurs moins brillantes.

On regarde comme des *colombi-gallines* les deux espèces suivantes, ainsi que la *colomba-cobocola* et *griseola*, Spix (pl. 75, f. 2), qui nous sont inconnues.

1° La COLOMBE POIGNARDÉE (1) ou la *tourterelle ensanglantée*, de Sonnerat, habite les îles Philippines. C'est une des belles races d'une famille où tant d'espèces sont remarquables par l'éclat et le luxe de leur plumage. On en connoit une variété à plumage blanc, ayant la tache rouge au milieu de la poitrine : « Il semble, dit Sonnerat, que ce bel oiseau ait reçu un coup de poignard, et que son propre sang ait teint ses plumes autour de l'endroit où il a été frappé. »

La colombe poignardée la plus commune est grise. Elle a environ dix pouces de longueur. Le front et le haut de la tête sont gris cendré. L'occiput et la partie postérieure du cou sont d'un violet foncé, à reflets verts, le dos, les scapulaires, les petites couvertures des ailes, ainsi que les côtés de la poitrine, sont gris ardoisé. Toutes les plumes de ces parties sont lisérées de vert brillant et métallisé. La gorge, les côtés du cou et la poitrine sont d'un blanc pur, avec une tache rouge semblable à celle qui résulteroit d'une plaie saignante, placée au milieu de celle-ci, et presque vis-à-vis le cœur. Le ventre et les flancs, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, sont couleur de chair. Les couvertures moyennes des ailes sont marquées dans leur ensemble par trois bandes transversales cendrées, séparées par deux bandes roux pourpré. Les rémiges gris brun cendré sont finement lisérées de roussâtre. Les deux rectrices intermédiaires sont gris brun. Toutes les latérales grises à leur naissance, sont traversées d'une bande noire vers leur milieu, et terminées de gris cendré. Le bec, les yeux et les pieds sont rouges. Sonnerat, qui a découvert cette colombe dans l'île de Luçon, ne dit rien de ses mœurs.

2° La COLOMBE GRIVÉE ou JAMIESON (2), que MM. Quoy et Gaimard n'ont fait qu'entrevoir, à la maison de campagne du docteur Jamieson à Regent's-

Vill, dans la Nouvelle-Galles du Sud, est moins grosse qu'une poule, dont elle a le port et la marche rapide. La tête, les ailes, le dos et la queue sont ardoisés clairs. La poitrine et le ventre sont blancs, marqués de taches triangulaires ardoisées. Deux lignes blanches vont du cou au ventre, et circonscrivent le plastron ardoisé.

VI.

LES COLOMBARS (1).

Ont le bec court, épais, assez robuste, convexe, renflé à l'extrémité, comprimé sur les côtés. Les fosses nasales ont cela de particulier d'être recouvertes en entier par une membrane. Leurs ailes sont moyennes; la queue est assez courte, plus ou moins cuculiforme. Les tarses sont robustes, courts, scutellés, emplumés jusqu'au talon, à doigts réunis par la base.

Les colombars vivent exclusivement dans les contrées les plus chaudes de l'Asie et de l'Afrique, ils se nourrissent de fruits; ce sont :

1° Le COLOMBAR COMMANDEUR (2) a plutôt été indiqué que décrit par Buffon sous le nom de *pigeon de Saint-Thomas*. Cet oiseau a douze pouces et demi. Le mâle a la tête gris bleu clair. Le cou est jaune en devant et un peu en arrière, où cette couleur est séparée de celle du dos par une bande transversale gris bleu cendré. Le dos est vert pomme sale, passant au gris sur le croupion. Une tache brun pourpré existe sur les petites couvertures du poignet de l'aile. Les plumes alaires sont noires; les primaires sont frangées sur leur bord externe de jaune blanchâtre, et les dernières de jaune olivâtre. Le ventre est gris bleuâtre; les plumes tibiales sont jaune paille. Les couvertures inférieures de la queue sont rousses et terminées de bleu. Le dessus des deux plumes intermédiaires de la queue est vert comme le dos. Les latérales sont grises à leur sommet; les tarses sont nus et rouges.

La femelle a du vert jaunâtre sale à la place du plastron jaune du mâle. La nuque est olive foncé, et la bande transversale du dos est d'un gris clair. Les épaulettes sont d'un pourpre passant au lilas. Les scapulaires sont d'un vert grisâtre. Le ventre est verdâtre. Les plumes latérales de la queue sont grises dans toute leur longueur, et les deux moyennes sont vertes. Les plumes du bas-ventre sont jaunes à leur pointe. Les jeunes sont plus ou moins grisâtres en dessus, et olivâtres en dessous.

(1) Levaillant, Afriq. *Vinago*, Cuv. Treron, Vieillot.

(2) *Columba militaris*, Temm., suppl. 1, et Gall.; t. 1, p. 39. *C. Sancti-Thomæ*, Lath. Gm.

(1) *Columba cruentata*, L. Lath. Temm., pl. 8 et 9. Gall., t. 1, p. 407. Sonnerat, Voy. à la Nouv.-Guinée, pl. 20 et 21, et pag. 51 et 52. *C. sanguinea*, Lath.

(2) *Columba Jamiesoni*, Quoy et Gaim., Zool. Uranie, p. 123, en note. *C. picata*, Lath., suppl. *C. armillaris*, Temm., Plg., pl. 6, t. 1, p. 97. Wagl., esp. 42.

Macé, voyageur du Muséum, a observé cet oiseau au Bengale.

2° Le **MAITTSOU** (1) a été figuré par Buffon, enl. 3, sous le nom de *pigeon ramier vert de Madagascar*. C'est à tort que Buffon le confond avec le *fournin*, ou *ménarabou* (2), qui est une espèce bien distincte.

3° Le **COLOMBAR AROMATIQUE** (3) a été figuré par Buffon sous le nom de *pigeon vert d'Ambouine*, enl. 163. C'est un oiseau de Java, de Sumatra et de l'île de Tanna, qui vit des fruits du figuier religieux. On rapporte à cette espèce le *pigeon Pompadour*, figuré par Brown (4), comme propre à l'île de Ceylan : on n'en sépare pas non plus le *pigeon* à bec recourbé de Sonnini. Le colombar aromatique porte à Java le nom de *bourong-jouane* : il se tient sur la lisière des grands bois. A Sumatra on le nomme *pounai ubar* (5).

M. le comte de Bacarmé a communiqué à M. Temminck les détails suivants : « L'*aromatique* se nourrit des fruits du figuier des Indes et des Pagodes. Il devient très gras, et est un manger délicat, qu'il est facile de se procurer dans toutes les parties de l'île. Les œufs, au nombre de deux, sont blancs et placés sur quelques bâchettes croisées dans un huisson ou sur un arbre peu élevé. On trouve ce nid dans les massifs des diverses espèces d'arbrisseaux épineux. »

4° Le **COLOMBAR A COUBREX** (6) habite l'île de Java; confondu avec l'espèce précédente, M. Wagler, qui a eu occasion de le voir en nature, le regarde comme distinct. La tête, le cou et la poitrine sont roux cannelé. Le haut du dos et les couvertures des ailes sont brun pourpré. Le ventre et le croupion sont gris bleu, les cuisses jaunes, ainsi que les bords de toutes les grandes couvertures des ailes. La queue est noire en dessous, et terminée de blanc sale. Ce colombar habite la côte orientale de Bornéo et la presqu'île de Malacca. Deux individus ont été tués à Pontianak.

5° Le **COLOMBAR UNICOLORÉ** (7) vit dans les îles de Java et de Timor. Il a dix pouces six lignes de longueur; tout le corps d'un beau vert clair, les rémiges primaires noires; les moyennes frangées de jaune. Les deux rectrices sont totalement vertes : les sui-

(1) *Columba australis*, Lath. Linn. Temm., pl. 3, et Gall. I, 43.

(2) *Columba madagascariensis*, Lath.

(3) *Columba aromatica*, Lath. Linn. Temm., pl. 5, t. I, p. 50 à 55. Brown, Illust., pl. 20.

(4) Illust., pl. 19, et p. 43.

(5) *C. curvirostra*, Lath. Sir Raffles, cat. 13, 318.

(6) *Columba falvicolis*, Wagler, esp. 8. *C. aromatica*, var. D. Ind., p. 53. Plg., pl. 6. *C. cinnamomea*, Temm., pl. col., texte.

(7) *Columba psittacea*, Temm., Plg., pl. 4. Gall. I, 47.

vantes, vertes sur leurs barbes externes, ont toutes les autres grises à leur origine, noires au milieu et blanches dans le reste de leur étendue. Les couvertures inférieures de la queue sont vertes, avec l'extrémité blanche. Le bec de teinte de corne a la portion charnue de sa base rouge. Les pieds sont bleu noirâtre. Les jeunes ont des plumes gris cendré sur le corps, le hont du fouet de l'aile et les grandes couvertures gris noirâtres.

6° Le **JOJOU** (1) a été figuré par Buffon (enl. 138) sous le nom de *pigeon vert des Philippines*. C'est une espèce qu'on rencontre à Java, à Sumatra, aux Philippines, et aussi, dit-on, à Pondichéry. C'est le *pounai* des naturels de Sumatra, le *kale* ou *jouan* des habitants de Java. Le premier nom sert à désigner le mâle, et le second la femelle.

7° Le **COLOMBAR A QUEUE ETAGÉE** (2) habite les monts Himalayas. Il a de longueur quinze pouces anglois. Le corps est en dessus olivâtre, jaune verdâtre en dessous. Le front et la poitrine sont dorés; les rectrices des ailes et la région inter-scapulaire sont d'un pourpre vineux. La queue est étagée.

8° Le **COLOMBAR ODORIFÈRE** (3) provient de la grande île de Sumatra, où Sir Raffles ne parait pas l'avoir rencontré; mais il vit aussi à Java et à Banda, l'une des Moluques. C'est le plus petit des pigeons de cette tribu, car sa taille est en longueur de sept pouces six lignes.

Le mâle est cendré clair sur la tête, le cou, la nuque et sur les flancs. La poitrine est recouverte par un large plastron de couleur rousse. Le ventre est vert, et le bas-ventre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, sont brun marron. Le dos est de cette couleur, ainsi que les scapulaires et une partie des couvertures des ailes. Les rémiges sont noires, et les secondaires sont lisérées de jaune clair. Le croupion et la plus grande partie des penne caudales sont noir ardoisé, et les dernières seulement ont l'extrémité cendrée. Les pieds et le tour de l'aile sont rouges; la base du bec est bleue et sa pointe verdâtre.

La femelle a sur la tête une calotte de couleur de plomb, le menton et la gorge gris clair; le devant du cou et la poitrine d'un vert clair; le ventre et les flancs vert clair, nuancé de gris. Les cuisses, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont blanc sale, marquées de grandes flammèches vertes. Le cou en devant, le corps et les ailes en dessous, sont vert grisâtre sombre; les grandes cou-

(1) *Columba vernans*, Lath. Linn. Temm., Plg., pl. 10 et 11. Gall. I, 70. Horsfield. cat. 13, 182. Sir Raffles, cat. XIII, 317.

(2) *Vinago sphenura*, Vigors, Proceed. I, 173.

(3) *Columba olax*, Temm., pl. col. 241 (mâle) Pigeons, pl. 5, et Gall., t. III, p. 441.

vertures des
étroitement l
sont noires, c
grises noirâtr
terminées de

9° Le **COLO**
et Angola, sur
qu'il porte lui
de la base du
formant une pl
des foulques. L
tête, le cou et
vert clair. Le
vert foncé. L'a
Les rémiges so
jaunâtre, les p
moyennes sont
leur plus grand
nées de gris cla
noir, mais leur
férieures de la
blanc à leur poi
les pieds sont c

10° Le **WAAL**
tie de l'Afrique
et au Cap, émigr
grandes troupes
basses de l'Abys
très plus mérid
ché sur les gran
lence pendant le
Levaillant l'a re
où il vit par pair
pour y placer son
blanc isabelle.

Le mâle a onze
son bec est très c
sont d'un gris nu
les autres parties
jaunâtre. Les pe
d'un violet tendr
rémiges sont noires
d'un jaune luisan
tarse sont d'un b
res de la queue s
un roux très cl
bleuâtre en dess
nées de gris clair.
rouges.

La femelle es

(1) *Columba cal*
(2) Le *pigeon W*
bar à épaulettes
et 277 (fem). Col
pl. 8 et 9, et Gall.
Vieillot, Gal., pl.

vertures des ailes et les plumes secondaires sont étroitement lisérées de blanc jaunâtre. Les rémiges sont noires, et les plumes latérales de la queue sont grises noirâtres à la base, noir plein au milieu et terminées de gris clair.

9° Le COLOMBAR A FRONT NU (1) habite le Loango et Angola, sur la côte occidentale d'Afrique. Le nom qu'il porte lui vient de ce que la peau, jaune orangé de la base du bec, se prolonge sur le coronal en y formant une plaque dénudée analogue à celle du front des foulques. Long de onze pouces, ce colobar a la tête, le cou et toutes les parties inférieures d'un beau vert clair. Le haut du dos est gris cendré, et le bas vert foncé. L'aile a au poignet une tache violette. Les rémiges sont noires et bordées d'un liséré blanc jaunâtre, les primaires exceptées. Les deux rectrices moyennes sont vertes; et les latérales, gris clair dans leur plus grande étendue, sont gris foncé et terminées de gris clair. Toutes ces plumes ont leur dessous noir, mais leur sommet est gris. Les couvertures inférieures de la queue sont roux cannelle avec du blanc à leur pointe. Les plumes tibiales sont jaunes, les pieds sont orangés.

10° Le WAALIA (2), répandu dans une grande partie de l'Afrique, au Sénégal, comme en Abyssinie et au Cap, émigre suivant les saisons. Il quitte par grandes troupes, à l'époque des pluies, les parties basses de l'Abyssinie pour se rendre dans les contrées plus méridionales où il niche. Il se tient perché sur les grands arbres, et garde un profond silence pendant les heures les plus chaudes du jour. Levaillant l'a retrouvé au cap de Bonne-Espérance, où il vit par paires, et il choisit les creux d'arbres pour y placer son nid, où il pond quatre œufs d'un blanc isabelle.

Le mâle a onze pouces et demi de longueur, et son bec est très épais. La tête, le cou et la poitrine sont d'un gris nuancé de vert clair, tandis que toutes les autres parties du corps en dessus sont d'un vert jaunâtre. Les petites couvertures du poignet sont d'un violet tendre; les grandes couvertures, les rémiges sont noires, bordées de jaune. Le ventre est d'un jaune luisant; le bas-ventre et les plumes du large sont d'un blanc pur. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux marion que borde un roux très clair. Les quatorze rectrices, gris bleuâtre en dessus, sont noires en dessous et terminées de gris clair. Les yeux sont orangés, et les tarses rouges.

La femelle est d'un vert olivâtre assez clair et

(1) *Columba calva*, Temm., Plg., pl. 7, Gall. I, 63.

(2) Le pigeon *Waalia*, Bruce, Atlas, pl. 38. Le colobar à épaulettes violettes, Levaill., Af., pl. 276 (mâle); et 277 (fem.). *Columba abyssinica*, Lath. Temm., Plg., pl. 8 et 9, et Gall. I, 65. Lesson, Ornith., pl. 80, fig. 4. Vieillot, Gal., pl. 145.

uniforme, sans jaune sous le ventre, ni blanc sur le bas-ventre. Au reste, ses ailes et sa queue sont semblables à celles du mâle, mais les couleurs en sont moins vives. Sa taille est aussi plus petite.

11° Le COLOMBAR DE CAPPELLEN (1) vit à Sumatra et à Java, où l'a découvert le voyageur Reinwardt. Son nom rappelle celui de M. Vander Cappellen, gouverneur général des Indes hollandaises à Batavia. Le mâle a le front cendré; la tête, le croupion, le ventre et les flancs d'un vert clair, comme saupoudré de gris cendré. La nuque, le dos, les ailes, sont d'un beau vert foncé. Une plaque jaune mordoré couvre le thorax et le bas du cou. Les quatre rectrices moyennes sont vert jaunâtre; les rémiges primaires sont noires, et les secondaires frangées de jaune d'or, ce qui forme des bordures très vives et continues lorsque l'aile est pliée. Les rectrices latérales, grises à leur naissance, sont noir mat, et terminées de gris clair. Les couvertures inférieures sont marron foncé. Les pieds sont rouges, le bec est bleuâtre. Les dimensions de cet oiseau sont de treize pouces.

La femelle a des teintes plus cendrées, la plaque thoracique vert jaunâtre. Le noir et le cendré de la queue sont nuancés de vert. Quelques taches blanches apparaissent sur le ventre, et les couvertures inférieures sont d'un blanc nuancé de roussâtre et tacheté de vert.

12° Le COLOMBA DE SIEBOLD (2) habite le Japon, où l'a découvert le voyageur dont il porte le nom. Il habite les bois des montagnes, et porte les noms de *jamo hato* ou pigeon de montagne, et celui d'*awo-hato* ou pigeon vert.

Long de douze pouces six lignes, le mâle a le front et une partie de la face d'un vert jaunâtre. La nuque et les côtés du cou sont d'un vert clair. Le manteau et les flancs sont vert cendré. Le dos, le croupion, les quatre plumes du milieu de la queue et les grandes couvertures des ailes, sont d'un vert foncé. Les petites et les moyennes couvertures d'un pourpre cendré. La gorge, le devant du cou et la poitrine sont jaune citron: le milieu du ventre est blanc pur. Les plumes tibiales, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blanc lavé de jaunâtre, à mèches vert foncé.

La femelle n'a pas de pourpre aux ailes; elle est vert foncé en dessus, vert clair sur le cou et la poitrine. Ce colobar a le bec plus grêle et moins renflé que toutes les autres espèces.

13° Le COLOMBAR A QUEUE POINTUE (3) habite l'île de Java. Il est caractérisé par sa queue étagée, dont les deux rectrices du milieu acuminées dépassent d'un pouce les deux plumes qui les avoisinent; et

(1) *Columba Cappelleti*, Temm., pl. col. 143.

(2) *Columba Sieboldii*, Temm., pl. 569.

(3) *Columba oxyura*, Reinw. Temm., pl. 240.

celles-ci, arrondies, sont plus longues que les suivantes, qui diminuent graduellement de longueur. Le tour de l'œil est nu, violâtre. Les tarses sont rouge de saurne. Le bec, d'abord noir profond, est jaune à sa pointe. Le plumage en entier est vert pré; une écharpe rouille traverse la poitrine. Les ailes ont leurs couvertures vert noir, les rémiges noires. Le bas-ventre est coupé de jaune d'or. Les couvertures inférieures vertes, sont frangées de jaune brillant. Les rectrices, noir mat en dessous, sont largement terminées de blanc gris.

La femelle ressemble au mâle; seulement le vert de son plumage est plus terne, et le jaune du ventre tire au verdâtre. L'un et l'autre ont treize pouces de longueur totale.

VII.

LES PTILINOPES (1),
OU LES KURUKURUS.

Ont de grands rapports avec les *colombar*s. Leur bec est légèrement renflé: les narines sont médianes, obliquement percées sur le bord extérieur de la membrane qui recouvre les fosses nasales. Les tarses sont courts, robustes, épais, emplumés jusqu'au milieu. Les ailes sont aiguës; la queue est arrondie et flabellée. Toutes les espèces sont des îles indiennes de l'est ou de l'océan Pacifique, et ont entre elles un air de famille qui en constitue une tribu très naturelle.

1° Le TURGRIS (2) est l'espèce la plus anciennement connue de cette tribu. Buffon l'a confondu avec une autre colombe, sous le nom de *turvert*; et puis Daubenton l'a fait représenter dans les enluminures, sous celui de *tourterelle de Batavia* (n° 214). L'occiput est noir profond tranchant sur le gris tendre des parties environnantes. La gorge est jaune, et le corps vert à reflets dorés. Le croupion est jaune, et les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge de sang fort vif. Le turgris, long de huit pouces, habite les grands bois de Java, où il est nommé *jowan-bondol*.

2° Le VRAI TURVERT (3), que Buffon a figuré, enluminure 142, sous le nom de *tourterelle à gorge pourprée d'Amboine*, est vert cuivré, avec du pourpre vif sur le cou, des taches jaunes à l'extrémité

des rectrices latérales. Son bec est rouge, et il a huit pouces de longueur. Les tarses sont à demi vêtus.

3° Le JAMBŌU (1), connu à Java, à Sumatra, où on le nomme *poonai jambu*, et à Malac, d'où l'a rapporté M. Dussumier, varie singulièrement suivant les âges. Le mâle a le dessus et les côtés de la tête d'un rouge violet, la gorge noire, et la poitrine est marquée d'une large tache rose clair. Le ventre est blanc, le reste du plumage vert. La femelle a le corps, le cou, la poitrine vert, le front, la gorge brunâtre, le ventre blanchâtre. Sa taille est de neuf pouces et demi de longueur. Le bec et les pieds sont rouges; l'iris est jaune.

4° Le BLEU VERDIN (2), que les Papous nomment *manasope*, habite les forêts profondes et encore vierges de la Nouvelle-Guinée. C'est dans les environs du havre Dorery que nous nous en procurâmes plusieurs individus. Leur roucoulement sourd se faisoit entendre fréquemment sur les grands arbres, au milieu des lianes qui les enlacent, et tout indique que l'espèce y est commune.

Cet oiseau a de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue, huit pouces six lignes; le bec est mince et noir; l'iris d'un rouge brun; les tarses courts, et presque entièrement emplumés; les doigts, garnis d'un rebord membraneux, sont d'un jaune orangé vif, la tête, le croupion, le dessus du corps, des ailes et de la queue, sont d'un vert pré agréable; une large calotte d'un beau bleu indigo couvre l'occiput; des taches bleues allongées occupent le centre des plumes sub-alaires, qui sont bordées d'une ligne étroite jaune; la partie interne et cachée des mêmes plumes est brune; les rémiges sont entièrement brunes, et bordées, à leur portion extérieure, d'une ligne d'un jaune serin; la queue est carrée et rectiligne; les pennes qui la composent, au nombre de quatorze, sont brunes, à extrémité blanche en dessous, d'un vert analogue à celui du dos en dessus, passant au noir au milieu, chacune d'elles se terminant par une tache blanche. Les deux plus extérieures sont brunes, bordées de jaune extérieurement; ainsi que les deux ou trois suivantes. Leur tige est brune. La gorge, jusqu'à moitié du cou, est gris cendré. La poitrine est d'un vert grisâtre. Le ventre et les flancs sont d'abord d'un vert mêlé de quelques

Brisson, t. I, p. 152, pl. 15, fig. 2. Colombe à gorge pourprée, Temm., t. I, p. 374 et 473.

(1) *Columbajambos*, L. Lath. Temm., Plg., pl. 27 et 28. Gall. I, 257. Le *jambu*, Maud. Wagl., esp. 28. Raffles, cat. XIII, 316. *Col. jambu*, Gm.

(2) *Columba cyanovirens*, Less. Zool. de la Coq., p. 712, et pl. 42, fig. 1. Man., t. II, p. 169. *Viridis*, occipite cæruleo, maculis cyaneis super alas, abdomine luteo albido, remigibus brunneis, luteo marginalis, rostro nigro, pedibus aurantiacis.

(1) *Ptilinopus*, Swains., Zool. Journ. t. I, p. 473. Alæ medioeres, remigum pinnâ primâ apicem versus contracta, tertiâ quartâque longissimis, rostrum gracile, tarsi plumosi.

(2) *Columba melanocephala*, Linn. Lath. Temm. Gall., pl. 30, et t. I, p. 263. Horsfield, cat., Trans., XIII, 183: *the black-capped pigeon*, Penn. Ind., pl. 7.

(3) *C. viridis*, Gm. Lath. *Turtur viridis amboinensis*,

petites bordures jaunâtre la recouvrant une sève les cuis blanches et jaunes queue sont jaunes.

5° La VERTÉ dont elle est verte melle. Son bec est orangé. Son plumage de quelques millimètres indigo n'est pas Les autres diffèrent de la gorge; une tache la poitrine; des couvertures des plumes mêlé de jaunâtre générales du cou que leurs couvertures ce que l'on remarque vit à la Nouvelle Dorery.

6° La MONAC de sept pouces, la région du lozange riche azur. Une occiput, et le bec est noir plumage est vert couvertures inférieures secondaires vertes, sont frangées, gris cendré tachées de vert latérales.

7° L'HYOGASTRIS a huit pouces de longueur et le menton est blanc le dos, la poitrine très brillant. Le plumage est vert, un peu plumées ont quelques terminées par des plumes finement lisérées tache verdâtre du ventre est pourpre couvertures inférieures en dessous est

(1) *Columba viridis*, Lesson, p. 713. C. omnino viridis, subâ pectori, plumis luteo variegatis, aurantiacis.

(2) *Columba morio*, Lesson, p. 713.

(3) *Columba hoya*, Lesson, p. 713.

petites bordures jaunes, puis une large plaque blanc jaunâtre la recouvre, et s'étend de chaque côté en formant une sorte de ceinture. Les plumes qui revêtent les cousses sont vertes; celles de l'anus sont blanches et jaune pâle. Les tectrices du dessous de la queue sont jaunes, mélangées de vert.

5° La VERTE (1) est plus petite que la précédente, dont elle est peut-être le jeune âge ou le sexe femelle. Son bec est blanchâtre, ses pieds de couleur orangée. Son plumage est entier d'un vert pré, mêlé de quelques nuances bleues sur les ailes, mais la calotte indigo n'existe point comme chez la précédente. Les autres différences sont: le front cendré comme la gorge; une tache rouge ferrugineux au milieu de la poitrine; des plumes gris blanc sur les grandes couvertures des ailes; l'abdomen uniformément vert, mêlé de jaunâtre. Au reste, la disposition des teintes générales du corps, des ailes et de la queue, ainsi que leurs couvertures inférieures, sont analogues à ce que l'on remarque chez l'espèce précédente. Elle vit à la Nouvelle-Guinée, dans les forêts du havre Dorey.

6° La MONAGALE (2) habite l'île de Célèbes. Longue de sept pouces, elle a le front, le sommet de la tête, la région du lorum et le milieu de la poitrine d'un riche azur. Une bande jaune d'or entoure le bleu de l'occiput, et le devant du gosier est de même jaune; le bec est noir; les tarses sont rouge cramoisi. Le plumage est vert foncé; mais le bas-ventre et les couvertures inférieures sont jaunes d'or, et les rémiges secondaires, de même que les grandes couvertures, sont frangées de ce même jaune. Les tectrices, gris cendré sur leurs barbes internes, sont tachées de vert bleuâtre vers l'extrémité des pennes latérales.

7° L'HYOGASTRE (3), autre colombe de l'île Célèbes, a huit pouces de longueur totale. La tête, les joues et le menton sont gris cendré. L'occiput, le cou, tout le dos, la poitrine et les flancs sont d'un vert foncé très brillant. Les ailes et la queue sont d'une teinte verte, un peu plus foncée que celle du dos. Les premières ont quelques unes des grandes couvertures terminées par du cendré pur, et les pennes sont finement lisérées de jaune. Les tectrices ont une tache verdâtre cendré à leur sommet. Le milieu du ventre est pourpre noir. Le bas-ventre et les couvertures inférieures sont jaune d'or. La queue en dessous est noire, terminée de blanc gris.

(1) *Columba virens*, Less., Ornith. *C. cyanovirens*, femelle? Lesson, Zool. de la Coq., pl. 42, fig. 2, texte, p. 713. *C. omnino viridis*, fronte et gulo cinereis, maculâ rubrà pectori, plumis griseis sub alas, axi plumis albo et luteo variegatis, rostro sub albido, et pedibus aurantiacis.

(2) *Columba monacha*, Reinw., Temm., pl. col. 253.

(3) *Columba hyogastra*, Reinw., Temm., pl. col. 252.

Le bec est gris à sa pointe. Les tarses sont orangés.

8° La NAINE (1) habite les forêts du pourtour de la baie Lobo à la Nouvelle-Guinée. Elle a au plus cinq pouces de longueur. Le bec est pâle; les tarses sont rouge carmin. Son plumage est vert bronzé mat, que relèvent une écharpe gris de lin sur les côtés du thorax, une plaque rouge de sang sur le ventre; le jaune d'or du bas-ventre et des couvertures inférieures de la queue, et le même jaune bordant les plumes vertes des flancs, et toutes les pennes des ailes, les primaires exceptées. Les plumes des tarses sont blanches.

La femelle n'est pas connue.

9° La MIGNONNE (2), ainsi que l'indique son nom, est une des gracieuses espèces du genre, et comme la précédente, elle vient de la baie Lobo à la Nouvelle-Guinée, explorée par les naturalistes Maklot et Muller. Verte sur les parties supérieures du corps, sa tête est pourpre rubis; sa gorge et le devant du cou sont neigeux, les côtés du cou et le thorax gris de perle. Une ceinture gris blanc, relevée d'une seconde pourpre noir, traverse le ventre; celui-ci et les couvertures inférieures sont orangé. Les plumes tibiales sont vertes; la queue, arrondie, est noire en dessous, terminée de blanchâtre; les tarses sont rouge carmin, et le bec est roussâtre.

La femelle ne diffère du mâle que par moins d'éclat dans la nuance pourpre de l'écharpe du ventre, dans la teinte foncée qui le relève, et dans la teinte verdâtre des flancs.

10° La PERLÉE (3) habite les bords de la baie Lobo à la Nouvelle-Guinée. Le nom qu'elle porte lui vient des sortes de perles purpurines semées en trois rangées régulières sur le vert des petites couvertures des ailes. Le manteau, les ailes, le croupion et la queue sont vert noir. Les petites rémiges sont lisérées de jaune. Le dessus de la tête, les joues, la nuque et le derrière du cou sont olive, que relève le blanc neigeux de la gorge et du devant du cou, se prolongeant en collier, lavé de gris sur le derrière de cette partie. Le cou en avant et la poitrine sont fauve orangé; le ventre est lavé de vert, passant au jaunâtre sur la région anale et les couvertures inférieures de la queue. Le bec noir à sa pointe blanche; les tarses sont orangés. Cette jolie colombe a dix pouces de longueur. Le tour des yeux est rouge.

11° Le KURUKURU (4) est le type d'une race dont les variétés méritent le nom d'espèces, et dont toutes ces espèces n'ont été distinguées que dans ces derniers temps. Le kurukuru type vit à Timor, aux îles

(1) *Columba nana*, Temm., pl. col. 565 (mâle).

(2) *Columba pulchella*, Temm., pl. col. 564 (mâle).

(3) *Columba perlata*, Temm., pl. 559 (mâle adulte).

(4) *Columba purpurata*, L., Lath.; Temm. et Gall., t. I, p. 280.

45° Le KURUKRU A VENTRE JAUNE (1), ou à *diadème*, vit à Célèbes et à Banda, deux des Moluques les plus riches en objets nouveaux d'histoire naturelle et les moins explorés.

Cette gracieuse colombe a le sommet de la tête d'un gris de perle, de nuance douce, encadré d'une bandelette jaune; le menton lui-même est de cette dernière couleur. La nuque et la poitrine sont d'un gris nuancé de verdâtre, et les plumes de cette dernière partie ont une forte échancrure. Sur le milieu du ventre existe aussi une plaque grise, mais tout le reste du dessous du corps est d'un jaune légèrement orangé très brillant. Les cuisses, le dos, les ailes et la queue en dessus sont d'un vert foncé très brillant. De grandes taches blanc verdâtre se dessinent sur la pointe des scapulaires, et les grandes couvertures sont frangées de jaune.

46° Le ROEIROPOU (?) habite l'île d'O-Taïti, où les insulaires lui donnent le nom qu'on lui a conservé. Ses dimensions sont de neuf pouces et demi. Le sommet de la tête est d'une belle couleur violette ou lilas. Les joues et l'occiput sont vert clair. La nuque et le derrière du cou sont colorés en brun roussâtre. La gorge et le cou, en devant, ont des plumes blanches avec un peu de violet à leur milieu. Le dos est vert, ainsi que la queue; mais celle-ci est lisérée de vert plus clair, et les trois pennes, les plus externes de chaque côté, sont terminées de noir. Les petites couvertures supérieures, ou pli de l'aile, ont une belle tache bleu violacé; les autres plumes des couvertures sont bleues, frangées de vert à leur postérieur, et quelques unes des plus grandes ont un cercle roussâtre entre le bleu et le vert. Une écharpe bleu foncé traverse la poitrine; les plumes des flancs sont vertes, frangées de blanc; le ventre est neigeux.

Les plumes qui recouvrent les tarses sont verdâtres; ceux-ci sont rouges. Le bec est de couleur de corne.

47° La PORPHYRE (?) habite les îles de la Sonde et des Moluques. Sa taille varie de dix à onze pouces, et les deux sexes se ressemblent, avec cette différence que les femelles ont moins d'éclat dans le plumage. La tête, le cou, le haut du dos et la poitrine sont d'un pourpre très vif, plus pâle sur la tête, plus foncé et prenant une teinte de laque sur le cou. Un large collier blanc couvre la poitrine, et une bande plus étroite, souvent nuancée de rose, sépare la couleur pourpre de la nuque, du vert qui règne

sur le dos. On aperçoit du noir plus ou moins teint de verdâtre au-dessous du ceinturon blanc. Le milieu du ventre et les flancs sont cendrés ou nuancés. suivant l'âge des individus, de cendré, de vert et de jaunâtre. Une partie de l'abdomen est jaune, et les couvertures du dessous de la queue sont vertes au centre et bordées de jaune pur. Tout le dos, les ailes et les deux pennes du milieu de la queue sont d'un vert foncé; les pennes latérales sont vert bouteille, et terminées de gris verdâtre. Le bec est jaunâtre à sa pointe; les doigts sont rouges.

Les jeunes de l'année ont la tête, le cou, la poitrine et toutes les parties supérieures d'un vert foncé. Les plumes du dos et des ailes ont une teinte plus foncée que chez l'adulte, et sont terminées par un croissant jaune. Le ventre est jaune verdâtre clair. On n'aperçoit aucune trace du collier blanc et des teintes noires que possède l'adulte. Les individus de passage, ou ceux en mue, sont tapissés de plumes pourprées et vertes. Le cercle rose et le collier blanc n'existent que chez les vieux individus.

48° L'ELPHINSTONE (1) provient du pays des Mahrattes, sur le continent de l'Inde; ce qui nous porte à croire qu'elle pourroit bien ne pas appartenir à cette tribu. M. Sykes dit qu'elle a de grands rapports avec le porphyre et certains colombar. Elle a dix pouces trois lignes (angl.) de longueur, sans y comprendre la queue, qui en a cinq et demi. Cette colombe, rare dans son pays, vit dans les forêts des Gnauts; elle est solitaire et se nourrit de fruits. Les deux sexes se ressemblent, et leur vol est très rapide. Brune en dessus, elle est en dessous, sur la tête et le cou, cendrée. L'occiput est noir, et les plumes ont leur extrémité marquée par une gouttelette blanche; le manteau est rubis; le cou, le thorax, sont vert émeraude; le croupion est cendré, à teintes luisantes; les deuxième, troisième, quatrième et cinquième rémiges sont échancrées à leur bord externe; les yeux sont jaune ocreux.

49° La MENTONNIÈRE (?) a été tuée auprès de Manado, dans l'île de Célèbes. C'est une belle espèce, fort grande, car elle a près d'un pied de longueur. La tête, la gorge et la poitrine sont cendrées; une large tache marron occupe le dessous du bec; le dessous du cou est cendré clair. Tout le dos et les ailes sont d'un vert magnifique, passant au vert émeraude sur les pennes secondaires et sur celles de la queue. Les grandes rémiges sont noires à la pointe, verdâtres sur leurs bords externes, tandis que les secondaires sont lisérées de jaune. La première des grandes pennes est la plus courte, falciforme, et finissant

(1) *Columba xanthogaster*, Wagler, esp. 29 (1829).
Nouv. esp., Quoy, Bull., t. III, p. 228, en note (1824).
C. purpurata, Temm., pl. col. 254; et puis *C. diademata*, texte (1836).

(2) *Columba superba*, Temm., Plg., pl. 33.

(3) *Columba porphyrea*, Reinw. in Temm., pl. col. 106.
C. rose collis, Wagler, esp. 27. Stephens, t. XIV.

(1) *Ptilinopus Elphinstoni*, Sykes, Proceed., II, 149.

(2) *Columba gularis*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 29, t. I, p. 247. *C. capite albiviridi*, corpore desuper smaragdino, collo pectoraque grisels, abdomine rufo, gula brunneo maculata.

er à en faire une

ouve aussi à Tri-
Hollande.

es des Amis, sur-
celles de la So-
Son plumage est
ertes différentes.
inturon vert très
ures jaunes, et le
as cette dernière
est soyeuse, et les
chancrure à peine
ourpré foncé, sans
orun rougeâtre, et

pourroit bien être
gai; elle fait mer-
à O-Taïti. La taille
autres kurukrus,
longueur totale. La
rose très pâle, que
un jaune à peine
aux épaules, et tout
ris de cendres uni-
oitrine. Le menton,
sent au blanchâtre.
es inférieures de la
le dos, le croupion
teintes rousses. Les
La queue est esser
reectrice est d'un
chis, brime en de-
raie blanchâtre,
ombé est blanc à la
et la vie de l'oiseau
gées qui surmontent
ngés.

pe fréquente les co-
de la presque de
e. Les O-taïtiens se
objets de parure. Le
ous donnèrent pour
parfaitement à celui
minck, sur l'autorité
. t. I, p. 283). Nul
variété indiquée par
vrage.

lect. sc. nat., t. XII,
C. purpurata, Lath.
c. linn., XIII, 130.
viridissima, Temm.,
geons, pl. 34, et Gall.

Zool. de la Coq., L.

brusquement en pointe. Les couvertures inférieures sont verdâtres, et le reste de l'alle est brun. Le ventre est d'un fauve mêlé de gris et de verdâtre. Le dessous de l'abdomen, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux vif. La queue est assez longue, formée de douze pennes arrondies, brunes en dessous et blanches vers leur pointe. Les tarses sont emplumés et de couleur cendrée; les pieds sont rougeâtres et assez forts; le bec est jaune et médiocre. Au croupion et sous les ailes on remarque de longs poils blancs très défilés et rares, indice de vieillesse que semble encore confirmer l'usure des ongles.

20° La VLOUVLOU⁽¹⁾ vit aux îles Sandwich; longue de dix pouces quatre lignes, elle a la tête, le cou, les scapulaires, le dessus de la queue et les flancs d'une gracieuse couleur verte, comme veloutée; la gorge est marquée d'une bande longitudinale blanc pur. Le jaune verdâtre du ventre est séparé du vert de la poitrine par deux lignes étroites, transversales, l'une blanche et l'autre noire. La région anale et les couvertures inférieures de la queue sont jaunes; la queue en dessous est grise; les rémiges grises en dehors dans une partie de leur longueur, sont noires dans le reste. Une bande grise, large, traverse les couvertures des ailes. Le bec est noir, et les doigts sont gris.

Cette colombe présente quelques particularités assez remarquables. Les couvertures des ailes s'étendent jusqu'à l'extrémité des pennes, qui sont courbées en forme de sabre dans les trois quarts de leur longueur, et fortement échanquées à leur pointe.

21° L'ERYTHROPTÈRE⁽²⁾ habite les îles de la mer du Sud. On la trouve aux Nouvelles-Hébrides, et aussi, assure-t-on, dans l'archipel de la Société. Elle a neuf pouces et demi de longueur totale. Le front, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un beau blanc. Un prolongement, aussi blanc, se dessine derrière l'œil, et s'étend jusque sur l'oreille. Le dessus du corps est d'un violet pourpré, changeant et très brillant; les grandes couvertures des ailes et les rémiges sont noires; le ventre est noir, à reflets pourprés; la queue, égale, est grise à son origine, et terminée par une bande noire; les pieds sont orange, et bec est noir. Quelques individus n'ont pas de blanc sous la gorge et sur la poitrine.

22° La CENDRILLON⁽³⁾ vit à Timor; elle a quatorze pouces, un plumage sans aucun éclat métallique. La tête, les joues, les côtés du cou, la nuque et le haut du dos sont gris bleuâtre; les ailes, le dos, sont

couleur de cendres; les rémiges et les rectrices brun cendré. Le menton, le devant du cou, la poitrine et le ventre sont de couleur lie de vin clair; le bas-ventre, les cuisses, les couvertures et le dessous de la queue sont d'un gris jaunâtre terne. Le bec est noir, et les tarses sont bleus: ceux-ci sont presque totalement emplumés, et les doigts sont très épatés.

25° La METALLISÉE⁽⁴⁾ appartient peut-être à la section des tourterelles; c'est une colombe de Timor, à plumage ardoisé uniforme, à teintes métalliques et à reflets chatoyants. Les rémiges et les rectrices sont d'un noir mat. Le ton ardoisé des plumes est lustré de vert pourpré et d'opale chatoyante, suivant les reflets de la lumière. Les pattes sont carmin; le bec est rouge, puis jaune à sa pointe. Les narines et le tour des yeux sont vermillon. Sa longueur totale est de quinze pouces. Les tarses semblent être à demi vêtus.

VIII.

LES TURVERTS⁽⁵⁾.

Ont le bec allongé, grêle, légèrement convexe à sa pointe. Les fosses nasales, percées en rainure longitudinale, sont recouvertes par une membrane, sous laquelle s'ouvrent, en scissure oblique et au milieu du bec, les narines. Les ailes sont allongées et pointues; la queue est médiocre et légèrement arrondie; les tarses sont assez longs, grêles, scutellés, complètement nus, terminés par des doigts faibles. Le nom de turvert est emprunté à l'espèce la plus anciennement connue.

1° Le TURVERT MALAIS⁽⁶⁾, commun à Timor, à la Nouvelle-Guinée, à Sumatra, où les naturels lui donnent les noms de *limou-an* et de *jounai-tanna*, à Java, où on l'appelle *delimu* ou *glimuk-n*; le turvert semble être répandu sur toutes les terres où la race malaise s'est établie ou s'est avancée. Buffon l'a décrit sous le nom de *turvert*, et l'a figuré sous celui de *tourterelle de Java*, enl. 177.

2° La COLOMBE PAMPUSAN⁽⁷⁾ est assez rare à

(1) *Columba holosericea*, Temm., pl. col. (mâle).

(2) *Peristera*, Swains., Zool. Journ., t. III, p. 368. Rostrum gracile, submarginatum. Alæ rotundatæ, remige primâ brevi, abruptè attenuata, secundâ et quintâ ferè æqualibus; tertîâ et quartâ æqualibus longissimis, caudâ rotundatâ, pedes fortes nudi, subelongati, tarsi squamis anterioribus imbricatis, laterales nullis.

(3) *Columba javanica*, Lath. Temm., Fig., pl. 24. Horsfield, res in Java, Trans. soc. linn., t. XIII, p. 183. Raffles, cat., *ibid.*, p. 31. Temm., Gall. I, 252. *C. cyanocephala*, Gm. *C. caruleo capilla*, ala capilla et *indica*, Lath. *C. chrysochlora*, Wagler, esp. 79.

(4) *Columba pampusan*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 38.

(1) *Columba holosericea*, Temm., Fig., et Gall., t. I, p. 269.

(2) *Columba erythroptera*, Lath. Temm., Fig., Gall., t. I, p. 273.

(3) *Columba cineracea*, Temm., pl. col. 563.

Guam, l'une de dix pouces mais avec des d'un roux tiré et le ventre se dos reslètent u tre. Les scap et inférieures vif. L'extrémité La queue a d rougeâtre, ave mité. Le bec, effilé, un peu cornée. Les j tarse a un pou

M. Temmin changer les no Mariannes par de colombe Ro

5° La COLO Brésil, et n'a q est légèrement le dessous du d'un blanc lég de la tête, le d le haut du dos manteau, les c les deux pennes que l'origine d grandes pennes rales de la qu trois quarts de pieds rouges.

La femelle a blanc nuancé d cou sont brun foncé, avec des

4° La COLOM l'élégante hupp l'occiput. Elle a Bleues de la N pouces, elle a l et le ventre d' sont implantées rigent en arrière et les plumes s vineux. Les pl tures des ailes bande noire à l

p. 121. C. corporo rostro nigro, ped

(1) *Columba ca*

(2) *Columba cin* Journ., t. III, p. 3

(3) *Columba lo* soc. linn., t. XIII,

II.

Guam, l'une des îles Mariannes. Elle est longue de dix pouces. Son plumage est généralement roux, mais avec des reflets différents. La tête est petite, d'un roux tirant au rougeâtre. Le cou, la poitrine et le ventre sont simplement roux. Les plumes du dos reflètent un brillant métallique un peu verdâtre. Les scapulaires et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont bordées d'un roux vif. L'extrémité des grandes plumes est brun clair. La queue a douze rectrices. Elle est assez longue, rougeâtre, avec une large ligne noirâtre à l'extrémité. Le bec, long de neuf lignes, est noir, mince, effilé, un peu courbé à la pointe, qui a une teinte cornée. Les jambes sont longues et rousses. Le tarse a un pouce de long.

M. Temminck, par une détestable manie de changer les noms, a figuré l'oiseau, rapporté des Mariannes par MM. Quoy et Gaimard, sous le nom de *colombe Rousseau* (1).

5° La *COLOMBE CENDRÉE* (2) ou *souris* vit au Brésil, et n'a que sept pouces de longueur; sa queue est légèrement étagée. Le mâle a le front, la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre en entier d'un blanc légèrement teint de gris bleu. Le dessus de la tête, le derrière et les côtés du cou, ainsi que le haut du dos, sont d'un gris bleu plus foncé. Le manteau, les couvertures des ailes, le croupion et les deux plumes intermédiaires de la queue, ainsi que l'origine des latérales, sont gris de souris. Les grandes plumes alaires gris brun; les plumes latérales de la queue noires extérieurement dans les trois quarts de leur longueur. Le bec jaune et les pieds rouges.

La femelle a la gorge, le ventre et les flancs blanc nuancé de cendré. La poitrine et les côtés du cou sont brun cendré. Les parties supérieures brun foncé, avec des taches pourpres sur les ailes.

4° La *COLOMBE LONGUE* (3) est remarquable par l'élégante huppe de plumes déliées qui partent de l'occiput. Elle a été découverte dans les montagnes Bleues de la Nouvelle-Hollande. Longue de douze pouces, elle a la tête, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un gris cendré. C'est à l'occiput que sont implantées les plumes de la huppe qui se dirigent en arrière. Cette huppe est cendré noirâtre, et les plumes sont effilées. La nuque est cendré vineux. Les plumes du dos et les petites couvertures des ailes sont brun cendré, rayées d'une bande noire à leur extrémité, et terminées de cen-

dré roussâtre. Les grandes couvertures sont terminées par une large plaque vert brillant et métallique, et sont lisérées de blanc pur. Les plumes secondaires sont, ainsi que les rémiges, d'un gris cendré très foncé, mais ces plumes ont une grande tache d'un pourpre brillant, à reflets métalliques, disposée sur leurs barbes externes, aussi lisérées de blanc pur. Les rectrices sont d'un noir lustré, à reflets verts et violets, et sont terminées de blanc. Le bec, fort petit, est noir, et les pieds sont rouges.

5° La *COLOMBE A MASQUE BLANC* (4) habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Elle est caractérisée par un masque blanc qui lui enveloppe le front, les joues et la gorge, pendant que le cou, la poitrine et le manteau, ainsi que le croupion, sont d'un brun roux, jouant au pourpre, au vert, ou au bleu d'acier poli, suivant les incidences des rayons lumineux. Le dessous du corps est roux uniforme. Les rémiges sont noirâtres, frangées de gris bleuâtre. La femelle ne diffère du mâle que par ses couleurs moins nettes.

Cette colombe vit exclusivement dans les grands bois. Il est fort difficile de la tuer, parce que, se tenant toujours à terre, on l'aperçoit difficilement à travers le fourré. Lorsqu'on l'a fait même partir, on l'entend souvent s'envoler avec grand bruit sans pouvoir la découvrir, car elle ne se perche guère que sur les branches basses des arbres ou dans les buissons, entre les ramifications desquels elle place son nid, qui est plat, et ne contient jamais que deux œufs blanc fauve.

La *COLOMBE A NUQUE VIOLETTE* (5) a été rapportée de l'île Saint-Thomas par Maudslayi. Longue de neuf pouces, cette espèce, qui a de grands rapports de conformation avec la *colombi-galline roux violet*, a en effet toutes les parties supérieures d'un riche pourpre foncé; les grandes rémiges rousses; la nuque revêtue d'une sorte de collier d'un riche violet, à reflets dorés. Le front, la gorge, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures sont blanc pur. La poitrine est légèrement nuancée de violet pourpré, à reflets bronzés. Les yeux sont entourés d'un espace dénudé et rouge vermillon. Le bec et les pieds sont rougeâtres.

7° L'*OREILLON BLANC* (6) vit aux îles Philippines. Un cendré pur couvre le front et le sommet de la tête, et prend une teinte olivâtre sur l'occiput. Une bande noire part de l'angle du bec et s'étend sur les yeux. Quelques plumes d'un blanc éclatant couvrent le méat auditif. Toute la nuque et les côtés du cou ont des reflets verts ou métalliques, très

p. 121. C. corpore rufo, caudâ transversè nigro fasciatâ, rostro nigro, pedibus rufatis.

(1) *Columba zanthourea*, Temm., pl. 190.

(2) *Columba cinerea*, Temm., pl. col. 260 (fem.). Zool. Journ., t. III, p. 360. Gall., t. I, p. 299.

(3) *Columba lophotes*, Temm., pl. col. 142. Trans. Soc. linn., t. XIII, p. 10.

(4) *Columba larvata*, Temm., Fig., pl. 31, t. I, p. 266. Levaillant, Afrique, pl. 260.

(5) *Columba violacea*, Temm., Fig., pl. 29; et Gall., t. I, p. 260.

(6) *Columba leucotis*, Temm., pl. 894.

éclatants. Ces couleurs chatoyantes sont nuancées de pourpre métallique. La gorge est rousse; la poitrine et le ventre sont roux olivâtre, ayant des reflets métallisés. Les ailes et le dos sont d'un olivâtre à légers reflets verts. La queue a des teintes pourprées; elle a une zone noire pres que à son sommet, et est terminée de cendré. Les couvertures inférieures sont gris cendré. Le bec est noir, et les pieds sont rouges. Ses dimensions sont neuf pouces six lignes. On la trouve principalement aux environs de Manille, dans l'île de Luçon.

IX.

LES TOURTERELLES (1).

Forment une petite tribu que caractérisent des formes élancées, sveltes, allongées, un bec mince, peu épais, peu renflé. Les narines sont simples ou recouvertes par une lame cornée, convexe, voûtée. Les ailes sont allongées, subaiguës; la queue est moyenne, légèrement arrondie, ou presque rectiligne. Les tarses sont longs, grêles, nus, garnis de scutelles en avant. On trouve des tourterelles en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique. La plupart ont des colliers sur la nuque.

§ I.

Espèce européenne.

1° La TOURTERELLE (2), qui vit dans la plupart des bois de l'Europe, a été décrite par Buffon.

§ II.

Espèces africaines.

2° La TOURTERELLE BLONDE (3) ou *rieuse* paroit être répandue à l'état sauvage dans plusieurs parties de l'Afrique méridionale et de l'Asie. Thunberg et Levaillant l'ont rencontrée dans les buissons, où ses ris et ses *hou-hou* l'indiquent aussitôt. Introduite en Europe, elle y est élevée en cage sous le nom de *tourterelle de Barbarie*, et c'est bien à tort que Buffon l'a regardée comme une simple variété de notre tourterelle. On en connoit une variété albine. Son plumage le plus ordinaire est blond, avec un collier noir. Elle est très commune à Java,

(1) *Turtur*.(2) *Columba turtur*, L. Temm., *Pig.*, pl. 42, et t. I, p. 305, enl. 394.(3) *C. risoria*, L. Lath. Temm., *Pig.*, pl. 41, et Gall. I, 323. La tourterelle blonde à collier, Levaill., *Afric.*, pl. 268. Horsfield, *col. res.*, Trans. XIII, 183. Enl. 161 et 244.

où on la nomme *puter*, et elle y compte plusieurs variétés. On la retrouve dans l'Inde, dans le pays des Mahratta (Proceed., II, 450), où elle vit en troupes.

3° L'ÉMERAUDINE (4) est encore une de ces espèces pour lesquelles Buffon a commis les plus graves erreurs. Il en a donné une fort mauvaise figure à la pl. 160 des enluminures, bien que Brisson l'ait décrite sous le nom de *tourterelle du Sénégal*, adopté par Buffon. Cette espèce vit en effet dans une grande partie de l'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

4° La TAMBOURETTE (5) du pays des Caffres, imitée par son cri, à s'y méprendre, le son d'un tambourin. Vive dans ses allures, de mœurs sauvages, cette tourterelle place son nid sur le sommet des arbres dans les grands bois. Sa taille est de neuf pouces trois lignes. Son plumage est brun terreux en dessus, que relève le blanc du front, un sourcil au-dessus des yeux, et les parties inférieures qui sont uniformément de cette couleur. Quelques grandes taches bleu noir, à reflets verts, se dessinent sur les couvertures alaires. Le croupion est gris brun, traversé de deux bandes plus foncées. La queue est formée de douze rectrices. Les six du milieu sont roux brun; les latérales, grises à leur naissance, ont du noir à leur sommet, et leur pointe est grise. Les pieds sont jaunes et l'iris est brun.

La femelle diffère du mâle par le blanc sale des parties inférieures.

5° La PEINTE (6) a la queue longue, faiblement arrondie, et les ailes atteignent le milieu de leur longueur. On voit sur les côtés du cou quelques plumes échancrées dans leur milieu. La tête, la gorge et la nuque sont gris cendré. La partie inférieure du cou, la poitrine et le ventre sont d'un vineux clair. Les plumes échancrées sont noires et terminées de vineux. Le dos, le croupion et les flancs sont gris. Le ventre est blanchâtre. Ses ailes sont brun cendré. Les rectrices latérales sont terminées de cendré. Le bec et les pieds sont plombés. Cet oiseau a de longueur totale de onze à douze pouces.

Cette tourterelle fréquente à certaines époques de l'année les îles de France et de Bourbon, où elle est de passage; M. Delalande l'a trouvée à Madagascar. M. Temminck en a vu des dépouilles envoyées des côtes orientales de l'Inde, mais cela n'est pas une raison pour la croire de ce pays.

(1) *Columba afra*, L. Temm., *Pig.*, pl. 37, et Gall. I, 291. Briss., *Ornith.*, pl. 10, fig. 1. L'émeraudine, Levaill., *Afric.*, pl. 271. *C. chalcospilos*, Wagler, esp. 83.(2) *C. tympanistria*, Temm., *Pig.*, pl. 36. Gall. I, 287. Levaillant, *Afric.*, pl. 272.(3) *C. picturata*, Temm., *Pig.*, I, p. 315. pl. col. 242. *C. picturata* et *Dufrenii*, Shaw, *gén. Zool.* III, 85.

6° La TOU... dans une gr... Delalande et... l'Inde, aux

Cet oiseau plié atteign... le cou sont... rax, profond... varié de lign... est brun, mé... nes des ailes... le ventre est... blanc pur. L... tres dans le r... exceptées, qu... rouge clair et... plus petite qu... Cette espèce... comme les tou...

7° La TIGRE... répandue dans... et sur le contin... des Javanais,... aux Indes. Le... nément dans... dans les bois d... rectrices légèr... taille est de di... haut de la tête... blanchâtre, la... La poitrine es... couverte de p... demi-collier n... laires blanches... bles, mais de t... du dos est gris... mince de jaun... sont gris brun... ges sont noirâtr... moyennes, le cr... res de la queue,

(1) *Columba senmaculato*, Briss., *Surate*, Sonn., II, Levaill., pl. 270 et I, 329. EGYPT Licht., Cat.(2) *C. tigrina*, Proceed., II, 11. *tourterelle grise* *C. suratensis*, auc

6° La **TOURTERELLE MAILLÉE** (1) paroît répandue dans une grande partie de l'Afrique et de l'Asie. Delalande et Levallant l'ont trouvée au Cap, Olivier en Perse, Savigny en Égypte, et Sonnerat dans l'Inde, aux environs de Surate.

Cet oiseau a dix pouces de longueur. Ses ailes plées atteignent le milieu de la queue. La tête et le cou sont d'un rose vineux. Les plumes du thorax, profondément échanquées, sont d'un roussâtre varié de lignes noires, simulant des mailles. Le dos est brun, mélangé de roussâtre. Les pennes moyennes des ailes sont cendrées, les primaires noirâtres; le ventre est vineux, et les couvertures inférieures blanc pur. Les rectrices sont noirâtres et blanchâtres dans le reste de leur étendue, celles du milieu exceptées, qui sont brun cendré. Les pieds sont rouge clair et les yeux orangés. La femelle, un peu plus petite que le mâle, a les teintes moins vives. Cette espèce niche sur les arbres, et roucoule comme les tourterelles.

§ III.

Tourterelles asiatiques.

7° La **TIGRÉE** (2), ou *d' nuque perlée*, paroît être répandue dans les Iles de la Sonde et les Moluques, et sur le continent indien. C'est la *itero* ou *derkuku* des Javanais, et la *surat turtle* des Anglois établis aux Indes. Le colonel Sykes l'a rencontrée communément dans le pays des Mahrattes, où elle vit dans les bois des Ghauts. Sa queue est composée de rectrices légèrement atténuées à leur sommet. Sa taille est de dix pouces six lignes de longueur. Le haut de la tête est d'un gris vineux. La gorge est blanchâtre, lavé de rosâtre sur le devant du cou. La poitrine est d'un vineux clair. La nuque est couverte de plumes échanquées, disposées en un demi-collier noir, parsemé de taches quadrangulaires blanches dans le haut, et de taches semblables, mais de teinte terreuse, dans le bas. Le haut du dos est gris brun, mais chaque plume est terminée de jaune d'ocre. Les grandes couvertures sont gris brun, les petites gris de cendre. Les rémiges sont noirâtres, frangées de grisâtre. Les pennes moyennes, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, et les pennes moyennes de celle-ci,

sont gris brun. Les autres rectrices sont grises à leur base, puis rayées d'une bande noirâtre transversale dans leur milieu, et les trois latérales de chaque côté sont terminées de blanc. En dessous, la queue est noire dans les trois quarts de son étendue, puis blanche. Le ventre et les couvertures inférieures sont blanc pur. Les flancs semblent lavés de gris et de vineux. Le bec est noir, les yeux sont rouges, les pieds sont jaunes.

8° La **COLOMBE TERRESTRE** (1) habite le Bengale, le pays des Mahrattes, les Iles Philippines, et quelques autres points de l'Asie. Le mâle a le sommet de la tête, les joues et la nuque d'une belle couleur cendré bleuâtre. Un demi-collier noir, assez large et sans aucun indice de taches blanches, couvre la partie cervicale. Le dos, en haut, les scapulaires et les couvertures des ailes ont une couleur lie de vin. Le devant du cou, la poitrine et le ventre, sont de même couleur, mais avec des teintes moins foncées. Les flancs, le dos et le croupion sont d'un cendré bleuâtre; l'abdomen est cendré blanchâtre. La queue est grise en dessus, noire en dessous jusqu'aux deux tiers, à le reste de sa longueur blanchâtre. La rectrice la plus externe est blanche au sommet.

La femelle a un collier comme le mâle. Sa tête et les grandes couvertures sont d'un cendré pur; le reste du plumage brun cendré, le bas-ventre et les flancs sont blanc pur. Le bec est noir; les tarses sont rouges.

Cette tourterelle a de huit pouces six lignes à neuf pouces. On ignore ses mœurs.

9° La **TOURTERELLE A DOUBLE COLLIER** (2) vit au Sénégal, au cap de Bonne-Espérance, de même qu'à Java et à Sumatra. Dans la première de ces Iles on la nomme *puter-genni*. Elle a de longueur onze pouces. La tête est grise cendrée. Le cou, la poitrine et le ventre sont de couleur vineuse. Deux colliers se dessinent sur la nuque. Le premier est blanc pur, le deuxième est noir. Le dos, les scapulaires et les moyennes couvertures sont gris tendre. Les petites couvertures sont bleu plombé. Les rémiges sont grises, et les rectrices externes noires se terminent de blanchâtre. Le ventre est blanc, le bec noir, et les pieds sont rouges.

Maugé a rapporté cette tourterelle de Java, où le docteur Horsfield l'a rencontrée également.

10° La **TOURTERELLE DE DUSSUMIER** (3) a été rapportée de Manille par un voyageur dont elle porte le nom. Elle a onze pouces quatre à six lignes de longueur totale. Son collier est composé de plumes

(1) *Columba senegalensis*, Gm. Lath. *Turture gutturo maculata*, Briss., pl. 8. fig. 3. La *tourterelle grise* de Surate, Sonn., II, p. 180, t. II. La *colombe maillée*, Levall., pl. 270. *C. cambayensis*, Temm., pl. 45 et t. 329. Égypte, pl. 13, fig. 7. *C. egyptiaca*, Licht., Cat.

(2) *C. tigrina*, Temm., Plg., pl. 43. Gall., I, 317. Proceed., II, 159. Horsf., Trans., XIII, 183. La *tourterelle grise de la Chine*, Sonner., II, pl. 102. *C. suratensis*, auct. *C. risoria*, var. Lath.

(1) *Columba humilis*, Temm., pl. 258 et 259 (mâle et fem.). Proceed., II, 150. Wagl., esp. 95.

(2) *C. bitorquata*, Temm., fig., pl. 40, t. I, p. 301. Horsfield, Trans., XIII, 183.

(3) *C. Dussumieri*, Temm., pl. col., 188. Wagl., esp. 99.

comme gaufrées, et cette espèce est la seule qui présente cette particularité. Un cendré plus ou moins nuancé de vineux couvre la tête et les joues. Cette dernière teinte est plus foncée sur la nuque, sur le devant du cou et à la poitrine; sur le ventre et sur les flancs ce rose vineux passe au blanchâtre. Les plumes du collier sont d'un cendré noirâtre, que termine une zone vert foncé métallisé. Le dos, les scapulaires et les grandes couvertures des ailes sont gris brun cendré. La queue, foncée, a sa rectrice externe noire et frangée de blanc pur. Le bec est brun et les pieds sont rouges.

41° La mina (1) représente notre tourterelle d'Europe, avec laquelle elle peut être prise, au dire du lieutenant-colonel Sykes, qui l'a observée dans le Dukhun ou le pays des Mahrattes, où elle porte le nom de *hhulgah*. Elle a la tête, le cou, le dos et le thorax d'un rose vineux, plus clair sur le ventre. La région anale et les couvertures inférieures de la queue sont blanc pur. Le dos et le croupion sont ardoisés. Les couvertures du dessus de la queue sont d'un rose vineux à leur sommet. Les scapulaires et les couvertures des ailes sont noirs, largement bordés de marron. Les rémiges et la queue sont brun noirâtre, et les plumes de celle-ci sont également marron sur leurs bords. Les couvertures inférieures des ailes sont cendrées. Le cou, de chaque côté, est maculé de noir, et les plumes se trouvent bordées à leur sommet de bleuâtre très clair. La femelle est d'un vineux moins foncé, elle a les couvertures inférieures de la queue cendrées, et les quatre rectrices moyennes de la queue terminées de blanc. L'iris est orangé. Le bec et les pieds sont jaunes. Cet oiseau a treize pouces anglais de longueur totale. Elle vit en troupes dans les forêts des Ghauts. Elle a, comme les ptilinopes, les deuxième et troisième rémiges rétrécies.

42° La MULLÉRIÈNE (2) a été découverte à la Nouvelle-Guinée par le voyageur Muller, qui la rencontra sur les bords de la rivière Dourga. Une calotte purpurine couvre la tête, et se trouve sur l'occiput encadrée par un trait blanc qui se prolonge de la gorge en dessous de l'œil, qui sont de cette couleur. Un large collier noir découpé sur la gorge entoure le cou. Sur la nuque jusqu'au dos règnent des reflets grenats. Le dos et l'aile entière sont gris de cendre. Les parties inférieures sont nuancées de teintes purpurines. La queue est de moyenne longueur et égale. Elle est cendrée brunâtre, mais coupée par le milieu par une large bande blanchâtre. Les pieds sont rouges, le bec est noir.

43° La GLAPISSANTE (3) vit au Japon, et pourrait

(1) *Columba meena*, Sykes, Proceed., II, 149.

(2) *C. Mulleri*, Temm., pl. 566 (mâle adulte).

(3) *C. gelastis*, Temm., pl. col., 550.

être prise au premier aspect pour une simple variété de la tourterelle d'Europe. Les différences principales entre ces deux espèces voisines sont que la tourterelle glapissante a la queue plus courte et les ailes plus longues, ce qui lui donne une forme un peu différente. Cette queue, dit M. Temminck, n'a pas de blanc comme cela a lieu à l'espèce de France. Le bout des plumes, et le fond extérieur de la rectrice latérale est cendré bleuâtre, de même que les couvertures inférieures de la queue. Le ventre est nuancé d'une teinte lie de vin : les flancs et le croupion sont d'un bleu cendré assez vif. La poitrine et le dos sont de couleur de terre, et la gorge est isabelle. Elle a de longueur totale douze pouces.

Les Japonais élèvent cette tourterelle en cage, et la nomment *tsutsi-harai-hato* ou pigeon couleur de terre.

44° LA BLEUE (1) habite, dit-on, le Bengale. Elle est longue de neuf pouces, et d'un riche azur sur le corps, tandis que les joues et la gorge sont d'un blanc pur, le devant du cou et la poitrine d'un brun fauve nuancé de vineux. Un cercle noir entoure les yeux, il est rouge comme les pieds.

45° LA TOURTERELLE DE BANTAM (2) a été décrite par Buffon sous le nom de *tourterelle rayée des Indes*, et figurée par Edwards, pl. 16. C'est la *petite tourterelle de Quida* de Sonnerat, dans son Voyage aux Indes (t. II, p. 477). Elle est commune dans toutes les îles de la Sonde et des Moluques. A Java on la nomme *berkutut*, et à Sumatra *katitiran*. Dans cette dernière localité on en connoît quelques variétés de taille. Ses proportions les plus ordinaires sont de sept pouces à huit. Son bec est noir, son plumage cendré en dessus, avec des taches lunulées brunes sur le dos et sur les ailes. Le cou et la poitrine rayés sur les côtés. Le blanc et le thorax d'un blanc vineux.

Cette espèce se tient dans les forêts de palmiers. Ses habitudes sont mélancoliques et solitaires.

§ IV.

Tourterelles américaines.

46° La GEOFFROY (3) vit au Brésil. Elle a le plumage blanchâtre, relevé sur les épaules par cinq ou six taches violettes luisantes, à reflets verts, et par sept ou huit taches couleur tabac d'Espagne sur l'extrémité de ces mêmes ailes, qui sont noirâtres. Son bec est noir; les pieds sont rouges.

(1) *Columba carulea*, Temm., Gall., I, 290.

(2) *C. bantamensis*, Sparrm., Mus. Carlson., pl. 67. Raffles, Trans., XIII, 319. Horsfield, *ibid.*, 183. *C. moluccensis*, Temm., pl. 47, et Gall., t. I, p. 339. *C. striata*, Wagl., esp. 106. *Turtur indicus striatus*, Brisson. *C. Moluccensis*, *Bantamensis* et *striata*, Latham, *Indes*.

(3) *Columba Geoffroyii*, Temm., Plg., pl. 37, et t. I, p. 297, 476.

47° La J...
qu'elle fait...
nore, agréa...
Portugois e...
labes hum...
palumba m...
chir. Sa tai...
gnes. Son pl...
sâtre au fro...
pourpré sur...
tre s' : les...
ardoisé clair...
verte de plu...
tits ovales d...
semble une p...
foibles et rou...

48° La vix...
pouces de lo...
rouges. Son p...
inférieures es...
le dos et la q...

49° La SYL...
sous le nom d...
l'été dans les...
au Paraguay,
l'autre portion
que parle Mol...
noires (4). Sa...
très noir, et l...
dré de rouge g...
le cou et les é...
put est teinté...
dos et les part...
roussâtre. Les...
plumes de cell...
minées de blan...

20° La ROUS...
pouces six lign...
leur grise et les...
est violet, la g...
ceptées, qui so...
d'un gris lavé...
de l'occiput d...
teintes moins...
goise. On dit o...

(1) *Columba* l...
pl. col. 166. C...
(2) *C. vinacea*,
Vieill.

(3) *C. Sylvest*
Wagler, esp. 54.
p. 359. Azara, t...

(4) Molina, *Chi*
caerulescente, re...
(5) *C. Rufina*,
ramier de Caye...

17° La JASEUSE (1) vit dans les forêts du Brésil, qu'elle fait retentir de son roucoulement doux et sonore, agréablement modulé sur quatre tons que les Portugais expriment dans leur langue par les syllabes *hum-so-fico*. On la nomme dans sa patrie *palumba margosa*, à cause de l'amertume de sa chair. Sa taille est longue de douze pouces huit lignes. Son plumage est gris foncé, mais avec du roussâtre au front, du violâtre sur les joues, du gris pourpré sur la tête, le cou et la poitrine, du verdâtre sur les petites couvertures des ailes, du bleu ardoisé clair sur le bas-ventre. La nuque est recouverte de plumes échanquées, marquées de deux petits ovales d'un riche violet, formant par leur ensemble une plaque émaillée. Les tarses sont grêles, faibles et rouges.

18° La VINEUSE (2) habite la Guyane. Elle a dix pouces de longueur totale, le bec noir, les pieds rouges. Son plumage sur la tête, le cou et les parties inférieures est d'un rose vineux pourpré. Les ailes, le dos et la queue sont d'un fauve noirâtre.

19° La SYLVESTRE (3) a été décrite par d'Azara sous le nom de *pigeon sauvage*. Elle niche pendant l'été dans les grands arbres de la lisière des forêts au Paraguay, et paroit se réfugier au Chili pendant l'autre portion de l'année, car sans doute c'est d'elle que parle Molina sous le nom de *colombe à ailes noires* (4). Sa taille est de douze pouces. Son bec est très noir, et le pourtour des yeux est cendré, encadré de rouge grenat. Sa queue est arrondie. La tête, le cou et les épaules sont d'un rouge violet. L'occiput est teinté de roux violâtre, à reflets dorés. Le dos et les parties inférieures sont d'un bleu lavé de roussâtre. Les ailes et la queue sont noires, mais les plumes de celle-ci, au nombre de douze, sont terminées de blanc.

20° La ROUSSETTE (5) vit à Cayenne. Elle a onze pouces six lignes de longueur totale. Le bec de couleur grise et les pieds colorés en rouge. Son plumage est violet, la gorge, les rémiges et les rectrices exceptées, qui sont grises; tandis que le bas du dos est d'un gris lavé de bleuâtre. Le mâle a les plumes de l'occiput d'un vert brillant. Les femelles ont les teintes moins vives. Commune à la Guyane française. On dit que cette espèce se rencontre encore

aux îles de Cuba, de Saint-Domingue et de la Jamaïque.

21° La BRUNETTE (1) représente la roussette au Brésil. On la trouve à Bahia, et les différences qu'elle présente avec la suivante sont : un bec plus court; des proportions entre la longueur des ailes et de la queue différentes; le croupion et les rectrices unicolores.

Cette espèce a le plumage coloré en vineux. Les ailes, le dos, le croupion et la queue sont fauve brunâtre, lavé d'olivâtre; le menton est blanchâtre, le bas-ventre cendré; la queue allongée et arrondie; les ailes courtes, atteignant à peine la moitié de la queue. Le mâle a les scapulaires moyennes couvertes de taches violettes remarquables. Sa longueur est de douze pouces et demi.

22° L'AURICULÉE (2) est commune aux environs de Buénos-Ayres et dans quelques autres points du Paraguay, et on la retrouve à la Martinique: elle vit en troupes d'une cinquantaine d'individus, ou parfois en familles isolées ou même par couples, qui se perchent sur les moyennes branches des grands arbres. Son plumage est brun roussâtre, que relève un collier d'un violet doré. Les ailes sont tachetées de noir. La gorge est blanche, et les parties inférieures sont cendrées. Les deux rectrices intermédiaires sont brunes, les autres sont terminées de noir et ont leur extrémité blanche. Le mâle a sous les oreilles des plumes bleues chatoyantes en or. On en connoît une variété qui a des taches bleues sur les ailes.

Cette colombe a de huit à neuf pouces de longueur; les orbites bleus, le bec noir, les pieds rouges, et quatorze rectrices à la queue.

23° LA DOMINICAINE (3) que Buffon a figurée, enlum. 487, sous le nom de *tourterelle de Saint-Domingue*, habite l'île de Saint-Domingue. Elle a onze pouces de longueur, le bec noir et les pieds rouges. Sa queue est cunéiforme, et déjà établit le passage des tourterelles aux colombi-turtures. Son plumage est gris, avec le sommet de la tête blanc, des taches sur le crâne, un sourcil et un collier noirs. La poitrine est teintée de vineux.

24° LA BRUYANTE (4) habite le Brésil, sur les bords de la rivière des Amazones, et lorsqu'elle vole elle bat les ailes avec bruit. Son bec est noir, ses pieds sont rouges. Sa queue est assez longue, formée de

(1) *Columba locutrix*, Wied, *ib.*, t. II, p. 392. Temm., pl. col. 166. *C. plumbea*, Vieill.

(2) *C. vinacea*, Temm., pl. 44, Gall., I, 303. *C. bicolor*, Vieill.

(3) *C. Sylvestris*, Vieill. *Nouv. Dict.* XXVI, 366. Wagler, esp. 54. *C. melanoptera*, Lath. Temm., t. I, p. 359. Azara, *pax.*, 319.

(4) Molina, *Chill.*, p. 324. *Cauda cuneatâ; corpore carulescente, remigibus nigris.*

(5) *C. Rufina*, Temm., Gall., t. I, p. 245. Le pigeon ramier de Cayenne, *Bonnat*, *Encycl.*, p. 234, esp. 8.

(1) *Columba infusca*, Licht., *Cat.*, n. 682, p. 66. Wagler, esp. 65.

(2) *C. aurita*, Temm., pl. 24 (mâle), 25 (jeune). Gall., t. I, p. 247. Azara, *pax.* 322. *C. leucoptera*, L. Gm. *C. indica*, Briss. *C. martinica*, Lath.

(3) *C. dominicensis*, Lath. Temm., *Fig.*, pl. 51, p. 361 du t. I des Gall. *C. annulata*, Wagler.

(4) *C. streptans*, Spix, *Braz.*, pl. 75, fig. 1. Wagler, esp. 109.

doze rectrices. Le pourtour de l'œil est dénudé. Le front, les joues et les parties inférieures sont blanches, légèrement lavées de rose sur la poitrine. Les petites couvertures sont striées en long de noir violâtre; les grandes couvertures sont blanches, frangées de brun. Les parties supérieures sont cendrées. Les rémiges sont noirâtres, et les rectrices sont blanches, les deux du milieu exceptées, qui sont grises, et les deux suivantes, dont le h'anc est lui-même lavé de gris.

25° La COLOMBE A NOUSTACHES BLANCHES (1) habite l'Amérique méridionale, et a onze pouces et demi de longueur totale. Elle a le bec et les pieds rouges. La gorge et un sourcil au-dessus des yeux sont blancs; l'occiput et le devant du cou sont verts, à reflets violets irisés; la poitrine et le ventre rose vif; le dos et les tectrices alaires bruns, avec les rémiges rousses.

26° La COLOMBE BOLIVIENNE (2), dont le nom indique la patrie, habite les hautes montagnes. Elle se distingue par sa couleur générale isabelle vineuse, moins foncée en dessous qu'en dessus et sur la tête. Ses ailes et sa queue passent au brun noir. Les couvertures inférieures sont brunes. Le fout de l'alle et le menton sont blancs. Le bec et les pieds sont bruns. Elle a sept pouces cinq lignes de longueur.

X.

LES COLOMBI-TURTURES (3).

Se distinguent de toutes les autres tribus de colombes par leur queue fort longue, cunéiforme ou flabellée, composée de rectrices très étagées entre elles. Leur bec est mince, droit, renflé à l'extrémité. Les fosses nasales sont revêtues d'une membrane, et à leur milieu les narines s'ouvrent en travers. Les tarses sont courts, foibles, et garnis en avant de scutelles.

§ I.

Espèces américaines.

1° La COLOMBE VOYAGEUSE (4) a été mentionnée par Buffon sous le nom de *pigeon de passage*, et sa femelle, regardée comme espèce, est figurée, pl. 476

(1) *Columba mystacea*, Temm., Plg., pl. 56, et t. I, p. 275. Wagl., esp. 66.

(2) *C. boliviana*, Orbigny. Favorite, pl. 75.

(3) *Macroura*, Lath. *Ectopistes*, Swains. *Columbina*, Splx.

(4) *Columba migratoria* (mâle), et *canadensis* (fem.), Lath. Catesby, pl. 23. Wilson, Am. ornith., pl. 44, fig. 1. Temm., Plg., pl. 48 et 49; et Gall., t. I, p. 346.

des enluminures, sous le nom de *tourterelle du Canada*. Cette colombe, à plumage cendré, à occiput vert doré brillant, a des taches ovalaires sur le milieu de l'aile, la poitrine rousse et le ventre blanc. La femelle est grise en dessus, blanchâtre en dessous, et la poitrine blanche jaunâtre. Sa taille est longue de seize pouces. Le bec est noir, le pourtour des yeux et les pieds rouges, le cou gris cendré, à reflets cuivrés. La queue est de la longueur du corps, et les deux rectrices moyennes sont noires, tandis que les autres grises cendrées, sont tachetées de noir, et blanches à leur sommet.

Comme dans le nord de l'Amérique, cet oiseau est célèbre par les ressources qu'il fournit aux contrées qu'il fréquente, M. Audubon (1) s'exprime à peu près en ces termes à son sujet : « Cette colombe est remarquable par les particularités de ses mœurs et par le nombre prodigieux des individus qu'on rencontre, traversant par grandes bandes les vastes espaces de l'Amérique du Nord. Son vol, très soutenu et très rapide, et sa vue excellente, lui donnent les moyens de se transporter promptement à de grandes distances pour trouver sa nourriture. A l'époque de la migration, qui dépend, non pas de la température, mais bien de la nécessité d'avoir des vivres, on les voit se succéder dans les airs par troupes pressées et innombrables, qui, littéralement parlant, obscurcissent le jour, et produisent dans l'air un bruissement continu par les battements répétés de leurs ailes. » M. Audubon en a vu d'immenses légions sur les rives de l'Ohio, dont les évolutions présentoient un rare coup d'œil. Lorsqu'un faucon poursuit l'arrière-garde, on voit ces colombes se serrer en phalange compacte, qui s'élève, s'abaisse et tourbillonne dans les airs avec vélocité pour fuir l'ennemi. Les colons américains en tuent des millions dans les endroits où ils passent, et plus encore dans les lieux de halte nocturne, qui sont assez communément des bois de haute futaie. M. Audubon a assisté à ces chasses de nuit, et il déclare avoir vu des arbres de deux pieds de diamètre rompus à peu de distance de leur base par le poids des pigeons qui les surchargeoient en se suspendant aux branches comme des essaims d'abeilles. Le sol étoit assez uniformément couvert d'une couche de leurs excréments épaisse de plusieurs pouces. Les pigeons arrivoient se percher par milliers d'individus, et, malgré le carnage qu'on en faisoit, il en arrivoit toujours davantage. Des fermiers viennent de plus de dix milles de distance avec leurs voitures, leurs chevaux, des fusils, des munitions et des centaines de porcs. On engraisse ces derniers avec les débris de pigeons, dont les chairs sont salées, comme pro-

(1) Edinb., Journ. of science, n. 12, p. 257 (avril 1827). Bull., t. XII, p. 125.

le tourterelle du Ca-
ge cendré, à occiput
ovulaires sur le mi-
e et le ventre blanc.
, blanchâtre en des-
unâtre. Sa taille est
est noir, le pourtour
e cou gris cendré, à
la longueur du corps,
s sont noires, tandis
ont tachetées de noir,

Amérique, cet oiseau est
fournit aux contrées
(1) s'exprime à peu
« Cette colombe est
ités de ses mœurs et
individus qu'on ren-
es bandes les vastes
d. Son vol, très sou-
excellente, lui don-
ter promptement à de
sa nourriture. A l'é-
pend, non pas de la
nécessité d'avoir des
dans les airs par trou-
lui, littéralement par-
produisent dans l'air
es battements répétés
a vu d'immenses lé-
dont les évolutions
il. Lorsqu'un faucon
voit ces colombes se
qui s'élève, s'abaisse
ec vélocité pour fuir
s en tuent des mil-
issent, et plus encore
e, qui sont assez com-
utaic. M. Audubon a
et il déclare avoir vu
mètre rompus à peu
pois des pigeons qui
endant aux branches
s. Le sol étoit assés
ouche de leurs excré-
ces. Les pigeons ar-
ers d'individus, et,
bit, il en arrivoit tou-
viennent de plus de
eurs voitures, leurs
ions et des centaines
iniers avec les débris
t salées, comme pro-



Le Gubernete du Brésil, Spix.
Gubernetes Cuminghami, Auct.

Publié par Poncelet F. à Paris.

à six pouces de

table au Para-
de long, le bec
est cunéiforme.
rprés et dorés.
d'un bleu rous-
s, mais celle-ci

é dans son état
cravate noire
440). Le jeune
ck, et Levail-
le.

écrite par Buf-
queus ou tou-
Elle est figurée
n.

ASIANELLE (4),
Buffon sous le
année *phania-*
r rapport à la
èce paroît être
alaïsie; on l'a
les Moluques,
née, jusqu'au
assumier rap-
e dans les en-
u mois de fé-
e en piments
air est noire,

erkuku-sopa.
pouces. D'un
le corps et la

, p. 308. Gm.
l. IV, p. 129.

Gall., t. I, p.
2. La *tourte-*
273 (mâle),

Y., Gall., t. I,
27, pl. 9, fig. 3,
st., XIII, 183.
mm., pl. col.
jeune) Wagler,



visions. La cha
les ours, les o
viennent encor
débris.

La colombe v
rêts de haute fu
un nid sur chac
de quelques ran
sens, et snppor
La femelle y po
avec soin, et pe
le mâle pour voi
solicitude.

2° La COLOMB
nord de l'Améri
le nom de *tour*
lumiure 175 (f
New-York, la C
Porto-Rico not

3° La COLOMB
plumage est ro
pourtour des y
existe une tach
égale, formée d
mais les trois p
minées de gris.
la colombe préc

4° La COLOMB
la province de
picui pinima de
est longue de se
les pieds rouges
le plumage sem
plume se trouva
moins large de c
est un gris vine
corps est gris br

5° La COLOMB
de Goyas, au Br
du cou et la poi
et le ventre sont
d'un brun noise
secondaires de t
et de trois tache
clair. Les rectri

(1) *Columba ec*
L. Lath. Temm., I
Turtur americana
(2) *C. zenaida*,
t. V, p. 28 (1825)
p. 53.

(3) *C. squamos*
pl. 336.

(4) *Columbina*
fig. 2. Wagl., esp.
fig. 1.

visions. La chasse terminée, les loups, les renards, les ours, les opossums, les algles, les vautours, viennent encore butiner au milieu de ces amas de débris.

La colombe voyageuse place son nid dans les forêts de haute futaie, et il est des arbres qui reçoivent un nid sur chacune de leurs branches : il est formé de quelques rameaux desséchés, c oisés en différents sens, et supportés par les fourches des branches. La femelle y pond deux œufs blancs, qu'elle couve avec soin, et pendant qu'elle remplit ces fonctions, le mâle pourvoit à sa nourriture avec la plus tendre sollicitude.

2^e La COLOMBE de la CAROLINE (1), également du nord de l'Amérique, a été décrite par Buffon sous le nom de *tourte* ou *tourterelle de la Caroline*, enlumineur 175 (femelle). Cet oiseau habite l'État de New-York, la Caroline du Sud, les îles Caraïbes, et Porto-Rico notamment, aussi bien que le Brésil.

3^e La COLOMBE ZENAÏDE (2) habite la Floride ; son plumage est roux cendré, vineux en dessous. Le pourtour des yeux est bleu. En avant des oreilles existe une tache améthyste. Sa queue est courte, égale, formée de douze rectrices barrées de noir, mais les trois plus extérieures de chaque côté terminées de gris. Cette espèce ressemble beaucoup à la colombe précédente.

4^e La COLOMBE ÉCAILLÉE (3) a été rencontrée dans la province de Bahia, au Brésil. Elle paroît être le *picui pinima* de Marcgrave (*Hist. bras.*, 204). Elle est longue de sept pouces et demi, avec le bec noir, les pieds rouges, quatorze pennes à la queue. Tout le plumage semble couvert d'écaillés noires, chaque plume se trouvant terminée par une bande plus ou moins large de cette couleur. La coloration générale est un gris vineux plus ou moins clair. Le dessus du corps est gris brun terreux.

5^e La COLOMBE TOURTELINÉ (4) vit dans la province de Goyas, au Brésil. Son front est cendré. Le devant du cou et la poitrine sont lie de vin clair. La gorge et le ventre sont blanchâtres. Les parties supérieures, d'un brun noisette, sont marquées sur les pennes secondaires de trois ou quatre taches violet foncé, et de trois taches blanches, toutes encadrées de roux clair. Les rectrices latérales sont noires à sommet

blanc. Les tarses sont jaunes. Elle a six pouces de longueur.

6^e La COLOMBE MELANOPTÈRE (1) habite au Paraguay et au Chili. Elle a douze pouces de long, le bec noir et douze pennes à la queue, qui est cunéiforme. L'occiput est roussâtre, à reflets pourprés et dorés. Le dos et les parties inférieures sont d'un bleu roussâtre : les ailes et la queue sont noires, mais celle-ci est terminée de blanc.

§ II.

Espèces africaines.

7^e La TOURTELETTE (2) a été figurée dans son état adulte sous le nom de *tourterelle à cravate noire du cap de Bonne-Espérance* (enlum. 140). Le jeune mâle est représenté par M. Temminck, et Levaillant a donné les deux sexes et le jeune.

§ III.

Espèces asiatiques.

8^e La COLOMBE TOUROCCO (3) a été décrite par Buffon sous le nom de *tourterelle à large queue* ou *tou-rocco*, comme provenant du Sénégal. Elle est figurée enlum. 529, et vit dans l'île de Ceylan.

9^e La *tourterelle d'Amboine*, ou PHASIANELLE (4), a été très imparfaitement décrite par Buffon sous le premier nom. M. Temminck l'a nommée *phasianelle* en figurant le mâle adulte, par rapport à la forme allongée de sa queue. Cette espèce paroît être répandue sur toutes les terres de la Malaisie ; on l'a rencontrée dans les îles de la Sonde, des Moluques, des Philippines, de la Nouvelle-Guinée, jusqu'au nord de la Nouvelle-Hollande. M. Dussumier rapporte que la phasianelle est commune dans les environs de Manille, où elles s'accouple au mois de février. Sa nourriture ordinaire consiste en piments très forts, qu'elle avale entiers. Sa chair est noire, mais délicate.

A Java, cette colombe est appelée *derkuku-sopa*. Elle est longue de quatorze à quinze pouces. D'un roux-brun émaillé de roux clair sur le corps et la

(1) *Columba melanoptera*, Molina, Chili, p. 308. Gm. Lath. Le pigeon sauvage, d'Azara, Voy. I. IV, p. 129. Temm., Gall. t. I, p. 359 et 489.

(2) *C. capensis*, L. Temm., Plg., pl. 53. Gall., t. I, p. 366. Enl. 140. Temm., pl. col. 341, fig. 2. La *tourterelle à cravate noire*, Levaill., Afrig., pl. 273 (mâle), 274 (fem.), et 275 (jeune mâle).

(3) *Columba macroura*, L. Lath. Temm., Gall., t. I, 344 et 489.

(4) *Turtur amboinensis*, Briss., t. I, p. 127, pl. 9, fig. 3. *Columba amboinensis*, L. Gm. Lath. Horst., XIII, 183. Raffles, XIII, 318. *C. phasianella*, Temm., pl. col. 100, et Trans. soc. linn., t. XIII, p. 120 (jeune) Wagler, esp. 36.

(1) *Columba carolinensis*, L. Lath. *C. marginata*, L. Lath. Temm., pl. 50 (mâle). Gall., t. I, p. 355 et 488. *Turtur americanus*, Brisson, t. I, p. 101.

(2) *C. zenaïda*, Ch. Bonap. Journ. of the Ac. of Philad., t. V, p. 28 (1825). Bull., t. X, p. 400. Zool. Journ., t. III, p. 53.

(3) *C. squamosa*, Temm., Plg., pl. 59. Gall. t. I, pl. 336.

(4) *Columbina campestris*, Spix, av. Bras., pl. 75, fig. 2. Wagl., esp. 110. *C. venusta*, Temm., pl. col. 341, fig. 1.

queue; du violet est répandu sur le derrière du cou, un rouge surné sur la tête et les parties inférieures. La gorge est d'un blanc mat, en bandelette verticale. Le bec est jaune à sa base et noir à la pointe. Les pieds sont orangés.

40° L'ONCHALL (?) a été confondue avec l'espèce précédente par M. Temminck, qui l'a décrite comme étant le jeune âge de la phasianelle. M. Wagler l'a regardée comme une espèce distincte dont il a vu des individus de divers âges tués par le docteur Kollmann, et qui provenoient de Java, où l'oiseau porte le nom de *burong-unchall*. Semblable par les formes du corps de la queue à la phasianelle, l'onchall en diffère cependant par son bec plus grêle, d'une seule couleur, c'est-à-dire brun; par la nudité du pourtour des yeux; sa longueur, qui ne dépasse pas douze pouces et demi. Les plumes du thorax sont vineuses glacées d'un gris d'argent, à reflets d'or vert sous certains effets de la lumière. Les rémiges sont uniformément noires. Les deux rectrices les plus externes sont blanches au sommet, et largement rayées de noir sur le rebord blanc. Le jeune a le plumage couleur d'ocre en devant, et chaque plume est largement cernée de brun.

41° La COLOMBE MULTIRAIES (?) rappelle complètement la phasianelle par ses formes; mais elle s'en distingue aisément par les barres nombreuses qui couvrent son plumage sur le corps. Commune à Java et à Sumatra, cette espèce est longue de quatorze pouces. Sa face est roussâtre vineux. Le sommet de la tête et le manteau sont d'un riche vert métallique à reflets irisés et d'un riche pourpre. Ces reflets, moins intenses, apparaissent encore sur la gorge et sur la poitrine, que traversent des bandelettes noires. Un gris pourpré strié règne sur les flancs; une teinte isabelle colore le menton et le ventre. Les couvertures inférieures sont rousses. Les parties supérieures du dos et de la queue sont rouge de brique, rayées de noir. Les rectrices latérales, d'abord cendrées, puis noires, sont terminées de gris bleuâtre. Les pieds sont rouges et le bec est noir. La femelle et les jeunes sont régulièrement bariolés en dessus de bandelettes égales, alternativement noires et roussâtres.

Cette colombe multiraies, dont l'espèce qui suit semble être un représentant fidèle, a aussi avec elle des mœurs et une patrie communes. Elle vit le plus ordinairement par paires sur les crêtes des hauts rochers, dans les bois, d'où elle se jette dans les plantations de poivriers, qu'elle ravage en mangeant les graines encore vertes. Elle aime encore beaucoup les graines du poivre bétel, et diverses graines âcres

(*) *Columba unchall*, Wagl., esp. 38. *C. phasianella* (jeune), Temm., pag., pl. 17.

(*) *C. leptogrammica*, Temm., pl. 560 (mâle).

qu'elle recherche dans les forêts, et qui donnent à ses chairs un saveur très haute en goût; aussi sont-elles estimées comme un mets exquis et très recherché. Son gloussement se compose de deux notes; l'une fort basse et l'autre plus élevée; aussi celle-ci est le plus ordinairement la seule qui se fasse entendre.

42° La COLOMBE A TÊTE ROUSSE (?) rappelle complètement la précédente, dont elle semble être la sœur. Toutefois elle est plus petite, et n'a que onze pouces à onze pouces et demi, et sa coloration est un peu différente. Elle vit dans les mêmes îles, et a les mêmes mœurs. Sa tête est complètement rousse. La nuque porte des reflets chatoyants plus ou moins ondulés de zigzags noirs. Les parties inférieures sont de couleur rouille, plus ou moins vive, et les plumes du thorax sont seules terminées de blanc. Les parties supérieures et la queue en dessus sont d'un brun sombre, chaque plume étant lisérée de rougeâtre. Le bec est brun rougeâtre; les pieds rosés. La femelle n'a pas les plumes de la poitrine lisérées de blanc. Les jeunes ont plus de roux que les vieux. La gorge est tachée de noir, et la nuque et le dos sont rayés de bandes roussâtres et noires.

43° La COLOMBE REINWARDT (?) habite les îles Célèbes et Moluques de même que la Nouvelle-Guinée. Le nom qu'elle porte est celui d'un voyageur que le gouvernement hollandais défrayait avec une somptueuse magnificence pour explorer les Moluques, alors que nous les visitâmes par ordre du nôtre, n'ayant pour toute ressource que les appointements d'un officier de santé de deuxième classe (1,800 fr. par an), et sans avoir jamais touché un sou de gratification. M. Reinwardt explora donc une partie des possessions néerlandaises de l'Archipel de l'Ouest, en laissant à d'autres le soin d'en publier les récoltes: cette colombe gracieuse, que nous trouvâmes à la Nouvelle-Guinée, rappellera donc le nom d'un naturaliste estimable qui précéda les Muller, les Macklot, les Van Hasselt, les Kuhl, et même Diard, François qui renonça au service de son pays pour passer à celui de la Hollande.

Son bec est fort, large, terminé en pointe renflée et cornée. Un cendré très pur couvre la tête et la nuque. La face et le devant du cou sont d'un blanc pur, qui passe au cendré clair sur les parties inférieures, et au plombé sur le bas-ventre. Le corps en dessus est rouge cannelle. L'épaule et la moitié de l'œil sont noirs. Les rectrices les plus externes sont grises, barrées de noir et terminées de blanc. Le bec et les pattes sont rouges. Sa taille est de dix-huit à dix-neuf pouces.

La femelle a les parties supérieures fauve brun.

(*) *Columba ruficeps*, Temm., pl. col. 561 (mâle).

(*) *C. Reinwardtsii*, Temm., pl. col. 248 (adulte).

nâtre, et les pion brun sont bruns; le du brun. Les leur livrée est de longueur.

44° La COLOMBE Elle a de treize bec et les pieds qui entoure l' même chez tout un fond bleu la queue, avec pourprés sur l'

45° La MAU... pouces de long douze rectrice forme. Le fron le thorax et les Les deux rectr autres sont no qu'elle porte es à Timor de la île, lors de l'ex

46° La COLOMB comptoir de M dix-sept pouces huit. Son plum cepté la moitié Les plumes de la gorge et de la bec tallisé. Son bec pieds. La queue posée de douze et rouge.

47° La COLOMB a au plus sept po en prend trois et sont d'un cendré ale; le dos et l que les petites ce et irrégulièrement blanches, bordé antour. Les gra avec des ocelles ques lunales brun

(*) *Columba mo...*

(*) *C. Maucyi*, P...

(*) *C. manadensi*...

248.

(*) *C. cuneata*, ...

noy et Gaim., Ur.,

noir, et les inférieures brunes cendrées, le croupion brun mordoré très foncé. Le bec et les pieds sont bruns; le noir de l'œil du mâle est remplacé par du brun. Les jeunes ressemblent aux femelles, mais leur livrée est plus terne. Ils n'ont que seize pouces de longueur.

14° La COLOMBE MODESTE (1) habite l'île de Timor. Elle a de treize à quatorze pouces de longueur. Le bec et les pieds noirs, les yeux rouges, le cercle nu qui entoure l'œil jaune citron. Son plumage est le même chez tous les sexes et dans tous les âges; c'est un fond bleu de plomb, plus foncé sur les ailes et la queue, avec quelques reflets chatoyants verts et pourprés sur la queue, le cou ou la poitrine.

15° La MAUGE (2) provient de Timor. Elle a dix pouces de longueur. Le bec et les pieds sont noirs; douze rectrices à la queue, qui est un peu cunéiforme. Le front et la gorge sont noirâtres; le cou, le thorax et les flancs sont rayés de noir et de blanc. Les deux rectrices intermédiaires sont brunes, les autres sont noires, terminées de blanc. Le nom qu'elle porte est celui d'un estimable zoologiste mort à Timor de la dysenterie, si redoutable dans cette île, lors de l'expédition de Baudin.

16° La COLOMBE DE MANADO (3) a été tuée dans le comptoir de Manado, dans l'île de Célèbes. Elle a dix-sept pouces de longueur, et la queue seule en a huit. Son plumage est d'un brun presque noir, excepté la moitié de la tête et les joues qui sont blanches. Les plumes de l'occiput, du derrière du cou, de la gorge et de la poitrine sont lisses et d'un vert métallisé. Son bec est long, grêle et noir, ainsi que les pieds. La queue est très peu étagée, large, et composée de douze pennes. Le pourtour de l'œil est nu et rouge.

§ IV.

Espèces australiennes.

17° La COLOMBE MACQUARIE (4) est assez rare. Elle a au plus sept pouces de longueur, et la queue seule en prend trois et demi. La tête, le cou et la poitrine sont d'un cendré bleuâtre; le ventre est d'un blanc sale; le dos et le croupion sont brun clair, tandis que les petites couvertures des ailes sont brunâtres et irrégulièrement parsemées de taches oculaires blanches, bordées de noir dans la moitié de leur contour. Les grandes couvertures sont cendrées, avec des ocelles semblables aux précédents. Quelques lunules brunes se font remarquer au sommet

(1) *Columba modesta*, Temm., pl. 552.

(2) *C. Maugeti*, Fig., pl. 52, Gall., t. I, p. 363, 490.

(3) *C. manadensis*, Quoy et Galm., Ast., pl. 30, t. I, p. 248.

(4) *C. cuneata*, Lath., supp., n. 87. *C. Macquariei*, Quoy et Galm., Ur., pl. 31, et texte, p. 122.

des rémiges, qui sont brun rougeâtre. La queue est étagée et pointue; les couvertures supérieures et les premières rectrices sont d'un cendré bleuâtre. Les pieds, assez longs, sont rougeâtres. Le bec est noir; l'œil est encadré d'un cercle aurore, au milieu duquel se dessine le rebord noir et piqué des paupières. L'iris est rougeâtre.

Cette espèce paroît habiter les îles placées au sud du continent austral, et aussi la Tasmanie.

18° La COLOMBE A COLLIER NOUX (1) a été rapportée de *Broad-Sound* sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, par le célèbre botaniste Brown, dans l'exploration du capitaine Flinders. La tête, le cou et la gorge sont d'un cendré bleuâtre, à teintes douces. Les parties inférieures sont d'un blanc pur. Sur la nuque se dessine un large collier formé de plumes d'un riche orangé, frangées de noir. Les parties supérieures sont brun cendré, mais chaque plume est rayée transversalement de noir plein. La queue est large, longue et étagée. Les pennes latérales, brunes pourprées, sont terminées de blanc; les deux moyennes ont la coloration brun cendré du dos. Le tour des yeux est rougeâtre. Les pieds sont jaunes, et le bec jaune bleuâtre. Cet oiseau a dix pouces de longueur, et la femelle ne diffère point du mâle.

19° La COLOMBE AUSTRALE (2) provient de la Nouvelle-Hollande, et est fort peu connue. Latham lui donne une queue courte, cunéiforme. Elle est de la longueur de la tourterelle commune. Son plumage est roux brunâtre, à petites tectrices des ailes d'un pourpre noirâtre. Les rectrices sont blanches au sommet.

XI.

LES PALOMBES AUSTRALES (3).

Ont une forme peu caractérisée, et cependant on ne peut les placer dans les sections qui précèdent ou qui suivent. Leur bec est mince, droit, renflé au bout; leurs narines sont assez ordinairement recouvertes par une lamelle. Leurs tarses sont médiocres, parfois à demi vêtus par les plumes du talon, terminés par des doigts minces, allongés. Leur queue est moyenne, presque rectiligne, ou un peu arrondie. Toutes les espèces sont de l'Océanie ou de l'Australie.

1° La COLOMBE MAGNIFIQUE (4) habite la Nouvelle-

(1) *Columba humeralis*, Temm., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 128; pl. col. 191. *C. erythrauchen*, Wagl. esp. 98.

(2) *C. meridionalis*, Lath., suppt., n. 86.

(3) Les colombines, Less., Ornith.

(4) *C. magnifica*, Temm., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 125; pl. col., 163. Wagl., 26.

Galles du Sud et les districts de New-Castle et de *Red-Point*, sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, où elle se nourrit principalement des baies de l'arbre à chou ou *cabbage-tree* : on dit sa chair très savoureuse. Un cendré pur couvre la tête, les joues et la nuque. Cette coloration passe, par demi-teintes, au vert brillant sur les parties supérieures. L'éclat de cette riche nuance verte est relevé par de nombreuses taches jaune d'or, semées sur les couvertures des ailes. Les plumes alaires et les rectrices sont nuancées de vert chatoyant, à éclat émeraude, comme celui des jacamars, à partir du menton jusque sur la poitrine, et sur la totalité du ventre par une bandelette de plus en plus élargie, d'un riche violet pourpré, à éclat vert saphirin. Le bas-ventre et les couvertures inférieures sont jaune d'or, ainsi que les couvertures du dessous des ailes. La queue est cendrée en dessous ; les pieds sont bleuâtres ; le bec est brun, mais rougeâtre à la pointe. L'iris et la nudité du pourtour des yeux sont rouges. Elle a de longueur totale quinze ou seize pouces.

2° L'AMARANTE (?) ressemble parfaitement à la magnifique, dont elle est la miniature, et une copie fidèle, à la taille près, car ses proportions sont de moitié moindres. Ainsi, vivant dans la Nouvelle-Galles du Sud et sous une zone beaucoup plus froide, la *colombe magnifique* acquiert des proportions robustes, tandis que l'*amarante*, affectant dans son plumage l'imitation la plus servile, est très commune sous les zones brûlantes de l'équateur, et n'y a conservé que des formes grêles et délicates.

C'est à la Nouvelle-Irlande et à la Nouvelle-Guinée que nous observâmes la colombe amarante, dans les forêts vierges des alentours du port Praslin et du havre de Doréy. Elle a la tête et le cou de couleur grise, ou plutôt d'un cendré blanchâtre ; le dos, les ailes et le dessus de la queue sont d'un vert agréable et changeant ; les grandes plumes alaires sont d'un vert noir. Des gouttes arrondies, formant une ligne sur les couvertures moyennes, sont d'un jaune doré très vif, et se terminent par une tache élargie et ovalaire sur les deux dernières plumes moyennes. Les côtés de la gorge sont vifs ; une large bande, d'un beau rouge amarante, prend naissance au tiers supérieur du cou, en devant descendant sur la gorge en s'élargissant, et occupe tout le dessous du corps jusqu'aux cuisses. Les plumes de la région anale sont du jaune le plus pur ; les couvertures inférieures de la queue sont verdâtres, et le dessous des plumes est brun. Les ailes, en dedans, sont jaunes, et d'une belle teinte de rouille à la naissance de grandes plumes. Le bec est noirâtre à sa base, et blanc rosé à son extrémité. Les pieds sont d'un brun noir.

(1) *Columba puella*, Less., Bull., Féruss. 1827, t. X, p. 400. Manuel, t. II, p. 172. Zool. de la Coquille, texte, p. 711.

La colombe amarante ne forme sans doute qu'une variété de la magnifique : elle n'a toutefois que onze pouces de longueur totale. Le bec, du front à sa pointe, a six lignes, et la queue, qui est arrondie, a quatre pouces huit lignes. Nous n'avons point figuré dans la *Zoologie de la Coquille* cette jolie espèce, parce qu'elle ne diffère point par les couleurs de la *columba magnifica*, de la 465^e pl. de M. Temminck, qu'elle représente en miniature.

Les nègres l'appellent *mapouha*.

5° LA LEUCOMÈLE (?) a la taille et presque les formes du ramier d'Europe. Elle vit dans la Nouvelle-Galles du Sud, au-delà des montagnes Bleues. La tête, le cou et les parties inférieures sont blanc lavé de rose sur les côtés du cou, et de gris clair sur le ventre et les flancs. La partie moyenne du dos est parcourue par un ruban pourpre vif, qui règne aussi sur le croupion. Les plumes scapulaires sont noires, frangées de pourpre vif. Les ailes et la queue sont noirâtres, le bec et les pieds sont jaune clair.

6° LA COLOMBE MANQUETÈRE (?) a été tuée à Shoal-Water-Bay, par 22 degrés de latitude sud, sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande. Elle a neuf pouces six lignes de longueur totale. Le mâle adulte a la tête, la nuque, le cou et les parties supérieures du corps et des ailes, ainsi que les deux plumes du milieu de la queue, d'un brun cendré. Quelques maculatures d'un vert opalin, à reflets miroitants en violet et en pourpre, sont semées en petit nombre sur les couvertures des ailes. La gorge est blanche, et ce blanc est encadré de noir. Deux taches blanches recouvrent les joues : elles sont bordées de noir, et striées de lignes imitant une sorte de marqueterie. La poitrine et le milieu du ventre sont cendré bleuâtre. Les flancs, le bas-ventre et le dessous des ailes sont blancs. La queue est égale, et les rectrices latérales sont brun cendré à leur moitié supérieure, et d'un noir profond dans le reste de leur étendue. Les rémiges et les pieds sont bruns. Le bec est noir, la femelle et les jeunes ont les taches opalines plus petites, et à reflets moins éclatants.

7° LA LUMACHELLE (?) a été rapportée de la Nouvelle-Hollande par Maugé, et déposée au Muséum d'histoire naturelle de Paris. On en trouve la description et la figure dans le voyage du capitaine Philipp (page 162), et dans celui de John-White (?), qui l'appelle *golden winged pigeon*. C'est une des plus belles espèces que l'on connoisse, et qui vit à la terre de Diémen, dans l'île de Norfolk, et dans

(1) *Columba leucomela*, Temm., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 126, et pl. col. 186. Wagl., esp. 56.

(2) *C. scripta*, Temm., Trans., t. XIII, p. 127, et pl. col. 108. *C. inscripta*, Wagl., esp. 59.

(3) *C. chalcoptera*, Lath. Temm., Fig., pl. 8, p. 108. Shaw.

(4) White, p. et pl. 146.

plusieurs p...
pieds sont r...
ees et dem...
cendré énal...
le front et...
d'un cuivre...
alles, et la q...
ei est formé...

6° La col...

non (!) a été...
Nouvelle-H...
casteux, et...
une belle esp...

admirableme...
Son bec est n...
trices forme...

travers d'un...
passant au gr...
tre sur la poi...

colat se dessi...
nes couvertu...

ci est au rep...
chatoyant cor...
l'éclat du rubi...

dit comme le...
se termine pa...

7° La silo...
On lui donne...
un plumage d...

le dos, les tect...
des gonttelett...
férieures sont...

plomb. La gor...
rémiges sont...
Les pieds son...

LES

Forment dan...
tribu bien car...
est fort difficil...
qu'on en a vu...
confondre ave...
muscalifera n...
nement décrit...
de cette sectio...
métallisé ou ri...
monté, chez qu...
roncule grass...

(1) *Columba*...
p. 240. *C. laws*

(2) *C. spilopt*

(3) Less., Orn

plusieurs parties de la Nouvelle-Galles du Sud : ses pieds sont rouges ; son bec est noir. Elle a treize pouces et demi de longueur totale, un plumage brun cendré émaillé, des bordures rousses à chaque plume, le front et la gorge blanc pur, des taches brillantes d'un cuivre doré disposées en deux rangées sur les ailes, et la queue barrée de noir à l'extrémité. Celle-ci est formée par dix-huit rectrices.

6° La COLOMBE A REFLETS DE PIERRE DU LABRANON⁽¹⁾ a été rencontrée sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, sur la côte du canal d'Entrecasteaux, et à la terre de Diémen ou Tasmanie. C'est une belle espèce dans un genre déjà si riche en races admirablement peintes. Sa taille est de onze pouces. Son bec est noir ; ses pieds rouge vif. Quatorze rectrices forment sa queue, qui est blanche et rayée en travers d'un ruban noir. Son plumage est fauve, passant au gris blanchâtre sur l'occelut, ou blanchâtre sur la poitrine, le ventre : une tache brune chocolat se dessine sur le milieu du thorax. Les moyennes couvertures présentent sur l'aile, lorsque elle est au repos, deux larges bandes transversales chatoyant comme les gemmes. La première bande a l'éclat du rubis et de l'opale, et l'inférieure resplendit comme le saphir et l'émeraude, et chaque plume se termine par du blanc argentin.

7° La SPILOPTÈRE⁽²⁾ habite la Nouvelle-Hollande. On lui donne cinq pouces trois lignes de longueur, un plumage d'un brun rougeâtre pâle sur l'occiput, le dos, les tectrices alaires ; sur celles-ci se dessinent des gouttelettes blanches. Le front et les parties inférieures sont d'un blanc bleuâtre ou léger gris de plomb. La gorge et le tour de l'œil sont blancs. Les rémiges sont rousses en dedans et à leur naissance. Les pieds sont jaunes.

XII.

LES MUSCADIVORES⁽³⁾.

Forment dans la grande famille des colombes une tribu bien caractérisée par sa manière d'être, qu'il est fort difficile de préciser, et qui cependant, lorsqu'on en a vu les individus, ne permet pas de la confondre avec aucun autre groupe. Le nom de *muscadivore* rappelle l'espèce type la plus anciennement décrite par les auteurs. Ainsi, les colombes de cette section ont une forte taille, un plumage métallisé ou rigide, et alors il est blanc ; un bec surmonté, chez quelques espèces, et à sa base, d'une caroncule grasseuse qui se développe au temps des

amours. Ce bec est robuste, assez renflé en dessus et comprimé sur les côtés. Les narines sont libres et médianes. Les tarses sont robustes, garnis en avant de larges scutelles, emplumés ou nus, et seulement parfois recouverts dans le repos par les plumes tibiales. Les doigts qui les terminent sont gros, longs et forts. La queue est toujours ample, formée de rectrices larges et fermes ; elle est rectiligne ou échanerée au milieu. Les ailes sont larges, et dépassent un peu le croupion. Toutes vivent exclusivement dans la Malaisie⁽¹⁾, l'Océanie ou les îles de l'Australie.

1° La COLOMBE MUSCADIVORE⁽²⁾ est la *manrona* des Papous, et la *pergam* des habitants de Sumatra. Cette belle espèce se trouve donc répandue dans les îles de Java, de Sumatra, de Bourou, de Walglou, de la Nouvelle-Guinée. Sa longueur est de quinze pouces et demi, et le mâle a le bec surmonté d'une éminence arrondie, grasseuse, de la grosseur d'une balle de fusil. L'œuf. 164 de Buffon est mauvaise ; il en est de même du texte descriptif.

2° La COLOMBE PACIFIQUE⁽³⁾ est une espèce qui semble bien distincte de la muscadivore, avec laquelle M. Temminck a, dans ces derniers temps, été tenté de la réunir. Elle vit aux îles des Amis, dans l'Océanie. Sa longueur est de treize pouces deux lignes, et son bec, qui a douze lignes, est fortement recourbé à la pointe. La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un gris nuancé de pourpre clair, à reflets métallisés sur le cou et sur la poitrine. Des taches jaune terreux occupent le dessous des yeux et la gorge. Le manteau, les scapulaires et les petites couvertures des ailes sont d'un violet pourpré brillant. Les grandes couvertures et les penes secondaires sont noires, avec de légers reflets pourprés sur les premières. Un noir verdâtre règne sur le dos et le dessus des rectrices. Le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un ferrugineux vif. Les rémiges primaires ont aussi du roux intense, et les pieds sont rouges, le bec et les ongles bruns. Le nom de largup indique que les plumes de

⁽¹⁾ Le nom de *Malaisie* a été donné par nous, et adopté par M. Balbi, à l'ensemble des îles peuplées par la race malaise, ou visitées par les navigateurs des peuples de cette race. M. d'Urville et autres se sont emparés de ce nom sans en désigner l'auteur. (Mémoire sur les races humaines, de ce Complément.)

⁽²⁾ *Pallumbus moluccensis*, Briss., Ornith., t. I, p. 148, pl. 13, fig. 2, pigeon cuivré mangeur de muscades, Sonnerat, It., fig. 102. Pigeon ramier des Moluques; *columba ænea*, Lath. Gm.; *colomba muscadivore*, Temm., pl. 4, Gall., t. I, p. 86. Quoy et Gaim., Ur., pl. 29, p. 119. Raffles, Trans., XIII, 315. Horsfield *ibid.* 183.

⁽³⁾ *Columba pacifica*, Gm. Lath. Pigeon cendré-ferrugineux, Sonnini, Buff., t. VII, p. 225, Col. largup. Temm., Fig., pl. 9, et Gall., t. I, p. 108. Wagl., esp. 114.

⁽¹⁾ *Columba elegans*, Temm., Fig., pl. 22, et t. I, p. 240. *C. lausonii*, Sieber, Wag., esp., 58.

⁽²⁾ *C. spiloptera*, Vig., Zool. Journ., n. 18, p. 275.

⁽³⁾ Less., Ornith.

La tête sont larges, et assez lâches pour simuler une sorte de huppe sur l'occiput.

Forster a rencontré sur les îles Tanna, archipel des Hébrides, une espèce fort voisine si elle n'est pas identique.

3° La COLOMBE Océanique⁽¹⁾ diffère de la colombe muscadivore, sur le modèle de laquelle elle semble calquée; elle s'en éloigne toutefois par la taille, qui est d'un tiers moindre, et par la distribution de quelques couleurs. L'océanique est excessivement commune dans la petite île d'Oualan, au milieu de l'archipel des Carolines, et paroit exister aux îles Pelew, où le capitaine Willson sembla la mentionner sous le nom de *cyep*. A Oualan elle est appelée *mouleux* ou *moulouesse*.

Cette espèce ne mange pas de muscades, car ces fruits ne paroissent pas exister dans cette île; elle s'y nourrit d'une bale fort abondante dans les taillis touffus de l'île d'Oualan, et elle n'est jamais inquiétée par les naturels. Elle a quatorze pouces de longueur totale, y compris la queue, qui en a cinq. Le bec est long d'un pouce, brun, fort, et surmonté à la base d'une caroncule arrondie, très noire. Ses pieds sont robustes et d'un orangé fort vif. Les tarsi sont emplumés à leur tiers supérieur, et les doigts ont un épais rebord; la queue est à peu près rectiligne.

Les plumes du front, des joues et de la gorge sont d'un blanchâtre mêlé de gris. La tête et le derrière du cou sont d'un gris ardoisé assez foncé. Le manteau, le croupion, les couvertures des ailes, les grandes plumes et celles de la queue sont d'un vert métallique uniforme, passant au brun à l'intérieur des grandes plumes. La poitrine et le haut de l'abdomen sont gris, teinté de rouille. Le ventre, les plumes anales, tibiales et du dessous de la queue sont d'un rouge ferrugineux foncé; le dessous des plumes de la queue est d'un vert rougeâtre clair.

4° La COLOMBE VITI⁽²⁾ habite les îles Viti ou Fidjis, ainsi qu'on les appelle plus communément. Elle a la queue large, arrondie, formée de douze plumes, un pied de longueur et des couleurs sombres. Le dessus de la tête, du dos et du croupion, ainsi que les côtés de la gorge, sont d'un brun sombre, avec des reflets métalliques verdâtres. Les ailes et la queue sont d'un brun mat plus foncé vers la pointe; le dessous de la gorge est d'un blanc un peu sale; la poitrine est d'un brun rougeâtre, plus intense sur le ventre; les pieds sont noirâtres, les ongles très longs.

5° La COLOMBE A QUEUE RAYÉE⁽³⁾ a été tuée aux

⁽¹⁾ *Columba oceanica*, Less., Man., t. II, p. 166. Zool. de la Coq., pl. 41.

⁽²⁾ *C. vittensis*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 28 (mâle); texte, t. I, p. 246.

⁽³⁾ *C. radiata*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 26, texte, t. I, pag. 266.

environs de Manado, dans l'île de Célèbes. Sa taille est d'un pied. La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un cendré bleuâtre, passant au blanc sur la gorge; le dos est d'un violet rougeâtre métallique, passant au vert cuivré sur le croupion; les ailes sont cuivrées, avec des reflets rougeâtres, et le sommet des plumes est d'un verdâtre sombre. Une large bande d'un noir bleuâtre luisant sépare le cendré du cou du violet du dos. La queue, formée de quatorze plumes, est grande, large, carrée, cuivrée en dessus, avec une large bande d'un joli gris clair, qui se répète en dessous sur un fond brun. Les couvertures inférieures de la queue et les plumes qui recouvrent les jambes sont d'un roux vif. Le bec est grêle et noir; les pieds sont rouges, avec des doigts longs.

6° La COLOMBE GEANTE⁽¹⁾ habite les îles antarctiques de la Nouvelle-Zélande, où elle porte, chez la race belliqueuse qui les habite, le nom de *kou-loupa*. Nous en tuâmes plusieurs individus aux alentours de l'immense baie des îles.

Cette espèce, si remarquable par la couleur verte métallique qui la revêt, a seize pouces et demi de longueur totale; sa queue, longue de six pouces, est à peu près rectiligne ou légèrement échancrée au milieu; le bec est un peu renflé près la pointe de la mandibule inférieure; il est d'un rouge de carmin brillant à sa base, ainsi que les pieds, dont les tarsi sont emplumés presque jusqu'aux doigts; les yeux sont entourés d'une membrane d'un rouge vif, et l'iris est de la même couleur.

Toutes les parties supérieures de cet oiseau, le dos, le croupion, le dessus des ailes, la gorge jusqu'à la poitrine, sont d'une teinte chatoyante, à laquelle se mêlent des reflets rouges de cuivre de rosette, affectant des nuances irisées et brillantes, plus sombres sur les grandes plumes; la poitrine, le ventre et les plumes anales et des tarsi sont d'un blanc pur; le dessus de la queue est d'un brun légèrement verdâtre, et le dessous est d'un brun plus foncé en dedans et à l'extrémité.

Cette brillante colombe, dont la chair est excellente, est très multipliée dans les bois des environs de la baie d'*Ipiripi*, ou des îles. La première que nous nous procurâmes fut tuée et remise à l'expédition par M. de Blois de la Calande, un des officiers de la corvette la *Coquille*. *Touti*, chef de l'hippal de *Kaouera*, près duquel nous étions mouillés, nous en apporta plusieurs fois à bord. Celle que décrivit Latham, sous le nom de *chestnut-shouldered pigeon*, provenoit de l'île de Norfolk, peu éloignée de la Nouvelle-Zélande, et M. Temminck indique aussi les îles des Amis ou de Tonga comme la patrie de cette belle espèce. Nous sommes autorisé à penser toute-

⁽¹⁾ *Columba spadicea*, Lath. *C. leucogaster*, Temm., pl. 1, p. 74. Less., Coq., texte, p. 710. Wagler, esp. 12.

fois qu'elle
les indications
taires sont l
en connoiss

7° La COL.
et aux îles N
de la précéd
ces. Un cend
la nuque; le
des plumes d
autour des ye
puis la nuque
vert, à reflets
plumes des
adultes et ble
cendrée à ref
La poitrine,
inférieures de
blanc et les p

Un individu
dit avoir été
lardière.

8° La COLO
Doré, à la N

La nature
couleurs les p
rures des colo
par des teinte
plus précieuse
parmi les espè
la grosseur de
d'environ seiz
à quatre, et q
que le rebord
l'œil; les pied
sont robustes
le sommet de l
un peu foncé;
ou d'un cend
trine, sont d'un
étroite noire e
mencement de
recouvre; les
la queue sont
extrémité par
leur donne un
moyenne des
rémiges, les cre
queue sont d'un
plumes est bru
rougeâtre.

Nous avons

⁽¹⁾ *Columba p*
⁽²⁾ *C. Zoe*, Les
pl. 39.

fois qu'elle ne doit point s'y trouver. En général, les indications des objets rapportés des contrées lointaines sont le plus souvent erronées, ainsi que nous en connoissons une foule d'exemples.

7° La *COLOMBE A LUNETTES* (1) vit aux Philippines et aux Iles Moluques. Elle a la taille et les formes de la précédente, et sa longueur est de dix-huit pouces. Un cendré très foncé couvre la tête, les joues et la nuque; le front est ceint d'un bandeau blanc, et des plumes de cette couleur forment un large cercle autour des yeux. Les parties inférieures du cou, depuis la nuque, le dos et les ailes, sont colorées de vert, à reflets bleuâtres et à teintes métalliques. Les plumes des ailes sont d'un bleu métallisé chez les adultes et bleu noirâtre chez les jeunes. Une teinte cendrée à reflets lustrés règne sur les côtés du cou. La poitrine, le ventre, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont cendré clair; le bec est blanc et les pieds sont rouges.

Un individu, conservé au Muséum de Paris, est dit avoir été rapporté de Java par M. de La Billardière.

8° La *COLOMBE ZOE* (2) vit sur les bords du havre Doré, à la Nouvelle-Guinée.

La nature semble avoir pris plaisir à revêtir des couleurs les plus douces ou les plus éclatantes la parure des colombes, qui partout se font remarquer par des teintes empruntées à celles des métaux les plus précieux. La colombe Zoé, très remarquable parmi les espèces les plus belles de ce genre, est de la grosseur du pigeon de volière; sa longueur est d'environ seize pouces, y compris la queue, qui en a quatre, et qui est rectiligne; le bec est noir, ainsi que le rebord, qui forme un cercle membraneux à l'œil; les pieds sont d'un rouge de sang; les tarses sont robustes et emplumés jusqu'à moitié; le front, le sommet de la tête et les joues sont d'un gris cendré un peu foncé; le dessous de la gorge est blanchâtre, ou d'un cendré clair; le cou jusqu'au dos, la poitrine, sont d'un gris vineux d'égale teinte; une bande étroite noire entoure le corps, et tranche au commencement de l'abdomen avec le gris cendré qui le recouvre; les plumes anales et celles du dessous de la queue sont rouges et terminées au milieu de leur extrémité par des taches oculaires blanches, ce qui leur donne un aspect émaillé; le dos et la partie moyenne des ailes sont d'un rouge brun foncé; les rémiges, le croupion et le dessus des plumes de la queue sont d'un vert éclatant et doré; le dedans des plumes est brun; le dessous de la queue est fauve rougeâtre.

Nous avons tué cette colombe dans un *eugenia*,

(1) *Columba perspicillata*, Temm., pl. col. 246 (adult).

(2) *C. Zoe*, Less., Man., t. II, p. 164. Zool. de la Coq., pl. 39.

où se rassembloient un grand nombre de loris, près le village de Doré, à la Nouvelle-Guinée. Sa chair est parfumée, et nous trouvâmes dans le gésier des fruits entiers de l'arbre sur lequel elle étoit posée avant sa mort. Les Papous la nomment *monagore*.

9° La *COLOMBE PINON* (1) a été découverte sur la petite Ile de Rawack, dépendante de la grande Ile de Waiglon, à la terre des Papous, par MM. Quoy et Gaimard, alors embarqués sur la corvette *l'Uranie* avec M. de Freycinet, et le nom qu'elle porte est le nom de famille de l'épouse de ce capitaine. Jeune Parisienne, jolie et gracieuse, et qui s'arracha aux molleses des salons de la capitale pour accompagner son mari dans le voyage autour du monde qu'il étoit chargé d'exécuter. On doit croire que sa présence porta ce navigateur à éviter les parages dangereux, et à se borner à promener sur le grand Océan le pavillon de la France.

La colombe Pinon a dix-sept pouces trois lignes de longueur totale. Sa queue est carrée, ardoisée, et traversée par une large raie blanche; la tête, le cou, la poitrine et une grande partie du dos sont gris brun, avec de légers reflets rougeâtres. Les ailes sont gris ardoisé, le ventre roux ferrugineux, de même que les couvertures inférieures de la queue. Les tarses sont emplumés, variés de roux et de blanc. Le bec est noir à sa base, blanc de corne à sa pointe, avec une arête au milieu de la mandibule supérieure. L'œil est rougeâtre; les pieds sont rouges, robustes, et garnis de replis membraneux assez larges.

10° La *COLOMBE A VENTRE ROUX* (2) vit aux alentours du havre Doré, à la Nouvelle-Guinée. Son bec est noir et médiocre; son œil rouge. Sa taille est de onze pouces. La tête, la gorge, sont de couleur vineuse. Le dessous du cou est d'un joli cendré en forme de camail. La poitrine, le ventre et les cuisses sont d'un beau roux vif, passant au café au lait sur les couvertures inférieures de la queue. Le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un vert rougeâtre changeant. Les plumes secondaires sont vert cuivré, sans beaucoup de reflets, et les grandes plumes ont une teinte noire avec des nuances de verdâtre. Le croupion et la queue, jusqu'à un pouce et demi de son extrémité, qui est ardoisée, sont d'un violet foncé, de couleur d'iode en vapeurs. Les ailes, très longues, atteignent presque l'extrémité de la queue: cette dernière, formée de quatorze plumes, présente une échancrure lorsqu'elle est étalée. Les ailes en dedans sont d'un brun clair, et leurs couvertures inférieures sont rousses. Les tarses sont carrés, très fournis de plumes à l'articulation.

11° La *COLOMBE MARINE* (3) couvre par essaims les

(1) *Columba pinon*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 28, p. 117.

(2) *C. rufigaster*, Quoy et Galm., Astrol., pl. 27, t. I, p. 245.

(3) *C. alba*, Gm. Lath. Sonnerat, It., p. 103. *C. litto-*

rochers et les plages du littoral de quelques îles de l'Archipel des Indes. M. Reinwardt qui l'a observée aux Moluques et sur la côte sud-ouest de Java, où parfois ses volées couvrent un espace considérable du littoral, dit qu'elle est de passage, et que ses migrations sont régulières, suivant les époques de l'année. Elle se nourrit de fruits d'eugenia, et plus particulièrement de ceux de *E. crassifomis*. On dit aussi qu'elle se nourrit de muscades, et Sonnerat l'appelle même *pigeon blanc mangeur de muscades*. Son plumage est blanc, à rémiges noires, à queue terminée de noir, à bec et tarsi gris, à iris jaune. Elle a treize pouces de longueur, douze plumes à la queue, et elle niche dans les rochers des rivages. Une variété a les rémiges et les rectrices entièrement blanches. M. de La Billardière en a apporté un individu d'Amboine. A Java on la nomme *bu-rong-daralahut*.

42° La COLOMBE LUCTUEUSE⁽¹⁾ a les plus grands rapports de coloration et de formes avec la précédente. Elle habite les mêmes lieux; seulement on la dit sédentaire, et vivant retirée pendant le jour, cachée dans les rochers. Elle se nourrit des mêmes substances que la colombe marine. La luctuose a quinze pouces de longueur; le bec est blanchâtre et le plumage blanc, les rémiges exceptés et le bout de la queue, qui sont noirs; les grandes plumes sont cendrées et bordées de noir intense; la rectrice la plus externe est totalement blanche en dessous; la ligne moyenne du ventre et les plumes tibiales sont d'un noir franc. Cette espèce est plus rare que la précédente. L'individu conservé dans la galerie de Paris vient d'Amboine.

43° La COLOMBE MANTELÉE⁽²⁾ vit dans l'île de Java. Sa queue est longue, carrée, et les ailes en couvrent seulement le tiers; son bec est noir, et les tarsi sont orangés; une calotte cendrée bleuâtre couvre la tête et descend sur les joues; la gorge est de couleur vineuse claire; le devant du corps vineux cendré; les couvertures inférieures d'un roux vif; le manteau présente des reflets verdâtres et bronzés; le dos est cendré noirâtre, ou couleur de plomb sur le croupion; les ailes sont d'un vert métallique; la queue est grise en dessous, avec le bout des plumes blanchâtre.

44° La COLOMBE A TÊTE ROSE⁽³⁾ est de la taille de la muscadivore et de la mantelée, dont elle a toutes les formes. Facile à distinguer de la dernière, elle pourroit aisément être confondue avec la première de ces espèces. On la reconnoît, du premier coup

ralis, Temm., Fig., pl. 7, p. 99. Wagl., esp. 20. Horsf., Trans., XIII, 182.

(1) *Columba luctuosa*, Temm., pl. col. 247.

(2) *C. lacernulata*, Temm., pl. col. 164 (mâle). Wagl., esp. 16.

(3) *C. rosacea*, Temm., pl. 578.

d'œil, à la couleur rose dont le sommet de la tête est couvert, et aux teintes très foiblement bronzées dont le manteau, les ailes et la queue sont nuancées; ces reflets peu chatoyants paroissent comme couverts ou saupoudrés de cendré clair; du gris clair est répandu sur le cou; la gorge est blanchâtre; la poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un gris rose; les couvertures sous-caudales sont d'un brun roux; les pieds sont rouges, et le bec est de couleur de corne noirâtre. Longueur quinze pouces. Les sexes ne diffèrent point. On trouve l'espèce à Timor.

45° La CAPISTRATE⁽¹⁾ habite les îles indiennes de l'Est. C'est de Batavia qu'ont été envoyés en Europe les individus décrits par Temminck. Cette colombe, très voisine de la mantelée, a quatorze pouces de longueur; le bec rouge, jaune à sa pointe; les tarsi sont orangés. Sa queue est longue, composée de plumes égales; mais les ailes couvrent plus de la moitié de leur longueur. Une calotte bleue revêt la tête; la gorge est blanche; le cou est purpurin sur l'occiput, violet au milieu. Le dos est d'un violet pourpré; une teinte vineuse colore les parties inférieures. Les ailes sont brunes; les couvertures sont frangées de marron; la queue est longue, arrondie, brune, liserée de gris enfumé.

46° La COLOMBE MARRON⁽²⁾ habite l'île de Sumatra, où on la nomme *lampatu*, ou *pergam kalabu*. Elle représente la muscadivore, avec laquelle elle a la plus grande analogie. Sa taille est de seize pouces anglais, et les parties supérieures d'un rouge marron vif, tandis que les inférieures sont colorées en bleuâtre vineux, qui s'étend sur les côtés du cou, et passe au gris bleuâtre sur la tête et sur les joues. Les plumes alaires sont d'un brun foncé, tirant sur le noir; les rectrices sont longues, égales, noires, et terminées par un ruban gris de cendres; les couvertures inférieures sont d'un blanc pur; le bec et les pieds sont rouges, et les tarsi sont presque emplumés jusqu'aux doigts; les yeux sont rouges, à iris blanc.

47° La COLOMBE A CEINTURE NOIRE⁽³⁾ paroît habiter les îles de l'Est. Le seul individu que M. Temminck a vu venoit de Batavia. Elle a treize pouces de longueur. La tête, le cou et la poitrine d'un jaune lavé de blanchâtre, avec une ceinture noire sur le milieu du thorax. Le dos et les ailes noires, le ventre et les plumes tibiales, ainsi que le ventre, jaunes; la queue longue, égale, composée de quatorze rectrices, est terminée de blanc. Les tarsi sont emplumés: le bec et les tarsi sont jaunes.

(1) *Columba capistrata*, Temm., pl. col. 165.

(2) *C. badia*, sir Raffles, Cat., Trans., t. XIII, p. 317.

(3) *C. cincta*, Temm., pl. 23, et Gal., t. I, p. 243.

LE
Ont le bec
d'une peau n
nudées, papil
més jusqu'au
cou sont rigid
sées et échan
des archipels
Nouvelle-Hol

1° Le PIGEON
Levallant; m
le rencontre à
rie. Sa taille
Le bec est jau
et l'orifice de
bleu, à croupi

2° Le FOUCON
nom que nous
ramier bleu d
trouve en effi
côte orientale
noire, le cou
corps est bleu
anale. La que
milieu, et les
entre onze pou
tour des yeux

3° Le PIGEON
de l'Est, et Son
violet à tête
longueur. Le b
ne qui s'avan
gris léger. Son
que le somme
sont écarlates.
gris. Les tarsi

4° Le PIGEON
Hollande, dan
Point. Il a une
rête sur le deva
une seconde pl

(1) Less., Ornith.
(2) *Columba F*
et t. I, p. 228. L.
esp. 22. Le pigeo

(3) *C. madagas*
founingo, Levall
esp. 23.

(4) *C. rubricap*
t. I, p. 233. Sonn

(5) *C. ditlopha*,
p. 124. Wagl., et

XIII.

LES CALONGALLES (1).

Ont le bec épais, fort, élargi, enveloppé à la base d'une peau nue. Les Jones sont le plus souvent dénudées, papilleuses. Les tarses sont courts, emplumés jusqu'au milieu. Les plumes de la tête et du cou sont rigides, étroites, lancéolées, comme hérissées et échanquées. Les quatre espèces connues sont des archipels des Indes, de Madagascar ou de la Nouvelle-Hollande.

1° Le PIGEON HÉRISSE (2) habite l'Afrique, suivant Levaillant; mais il n'y est que de passage, puisqu'on le rencontre à Madagascar, aux îles Bourbon et Maurice. Sa taille est longue de douze à treize pouces. Le bec est jaune au sommet, les tarses sont noirs, et l'orifice des oreilles est dénudé. Son plumage est bleu, à croupion et queue rouges.

2° Le FOUNINGO (3) a été décrit par Buffon sous le nom que nous lui conservons. C'est aussi son *pigeon ramier bleu de Madagascar*, enluminure 11. On le trouve en effet dans l'Afrique méridionale, sur la côte orientale et dans l'île de Madagascar. Sa tête est noire, le cou et le thorax gris brun glacé. Tout le corps est bleu indigo, avec du blanc sur la région anale. La queue est rouge de sang en dessous et au milieu, et les doigts sont jaune serin. Sa taille varie entre onze pouces et onze pouces et demi. Le pourtour des yeux est un et rouge.

3° Le PIGEON ROUGE-CAP (4) habite les îles indiennes de l'Est, et Sonnerat l'a décrit sous le nom de *pigeon violet à tête rouge d'Antique*. Il a dix pouces de longueur. Le bec est muni à sa base d'une cire charnue qui s'avance sur les yeux. Les pieds sont d'un gris léger. Son plumage est d'un violet noir, tandis que le sommet de la tête et le pourtour des yeux sont écarlates. Le cou, le dos, la poitrine, ont du gris. Les tarses sont emplumés.

4° Le PIGEON A DOUBLE HUPPE (5) vit à la Nouvelle-Hollande, dans l'intérieur des terres, vers Red-Point. Il a une huppe qui commence au front et s'arrête sur le devant du crâne. Celle-ci est grise; puis une seconde plus élevée partant de la terminaison

(1) Less., Ornith.

(2) *Columba Francie*; Lath., Temm., Fig., pl. 19, et t. I, p. 228. Levaill., Afriq., pl. 267. *C. jubata*, Wagl., esp. 22. Le pigeon hollandais, Sonner., pl. 104, p. 175.

(3) *C. madagascariensis*, Lath. Temm., t. 221, 463. Le founingo, Levaill., Afriq., pl. 266. *C. phœniceira*, Wagl., esp. 23.

(4) *C. rubricapilla*, Lath. Temm., Fig., pl. 20, et Gall., t. I, p. 233. Sonnerat, It., pl. 67.

(5) *C. ditlopha*, Temm., pl. col. 162, Trans., t. XIII, p. 124. Wagl., esp. 41.

de la première et descendant jusqu'après l'occiput. Celle-là est jaune mordoré. Les plumes sont étroites, rigides, minces. Toutes les plumes de la nuque et de la poitrine ont une double échancreure. Le plumage a généralement une teinte grise cendrée, plus foncée aux ailes et au dos. Les rémiges et la queue sont noires. Cette dernière est égale, ample, barrée de buffle. Les tarses sont à demi emplumés. Ils sont rouges, tandis que le bec est jaune.

XIV.

LES PICAZUROS OU RAMIRETS.

Taillés à peu près sur le modèle de nos ramiers, ils forment une petite tribu qu'on ne rencontre qu'en Amérique, depuis les Antilles et le golfe du Mexique jusqu'au Paraguay, au Chili et aux îles de Chiloe. Leur bec est grêle, mince, peu renflé au bout, assez dur. Leurs ailes atteignent le milieu de la queue. Celle-ci est ample, arrondie. Les plumes de la vestiture sont larges, arrondies; les tarses sont courts, scutellés, à demi emplumés, à pouce grêle. Souvent le derrière du cou possède des plumes écaillues métallisées. Ce nom de *picazu* est emprunté à la langue guaranis.

1° Le JOUJOU (1) vit au Brésil et au Paraguay. Il a treize pouces de longueur. Le bec et les pieds rouges; douze pennes à la queue, et le pourtour des yeux recouvert de papilles nues et bleues. La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un vineux agréablement nuancé, avec des plumes écaillues sur les côtés du cou. Le dos et les ailes sont bruns. Le croupion et les pennes de la queue blanchâtre. La femelle est plus petite que le mâle, et a des couleurs moins vives.

Le jeune âge de cet oiseau a été décrit comme espèce sous le nom de *picazuro* (2), et c'est au Paraguay où les Guaranis lui ont donné le nom de *picazu*, qui signifie pigeon en leur langue, tandis que *ro* veut dire amer. Ses chairs contractent souvent de l'amertume par l'usage de certains fruits. Les Espagnols l'appellent *palonzo*, palombe, nom qu'ils donnent indifféremment à tous les pigeons. Le *picazuro* est la plus commune de toutes les espèces qui vivent au Paraguay. Il va par paires isolées ou par bandes très nombreuses. Ses mœurs sont farouches, et il aime s'ébattre, non pas dans les bois, mais dans les plantations et les plaines. Il se nourrit de maïs

(1) *Columba gymnophthalmos*, Temm., Fig., pl. 18, et Gall., t. I, p. 453, pl. 18. *C. leucoptera*, Neuw., Relze, t. II, p. 242.

(2) *C. picazuro*, Temm., Gall., t. I, p. 3. La colombe *picazuro*, Azara, Voy. Amér. mérid., t. IV, p. 126, et n. 317. *C. loriceata*, Licht.

réemment levé, de graines, et même de débris de chair crue de bétail tué dans la campagne. Il a treize pouces et demi de longueur totale, la tête et le devant du cou d'un rose vineux, avec, sur chaque côté du cou, une tache noire terminée de blanc. Le dos et le croupion sont d'un bleu plombé, les ailes et la queue brunes, la queue terminée de noir. Son bec est bleuâtre; l'iris est jaune; les tarses et le tour des yeux sont rouges.

2° La COLOMBE TIGRÉE (1) habite aussi le Paraguay, entre les 27 et 28 degrés de latitude. Elle a douze pouces de longueur, un plumage généralement teinte de plomb, mais avec les couvertures alaires semées de taches blanches, et les petites couvertures inférieures de blanc. Les tarses sont rouges, les yeux blancs.

3° La COLOMBE ARAUCANIQUE (2) habite le Chili, et plus particulièrement les bois de Talcahuano, dans la province de la Concepcion, sur le boulevard du pays des belliqueux Araucans. Sa nourriture consiste le plus ordinairement en baies de myrtes, qui donnent à sa chair une saveur très délicate.

Cette espèce vient naturellement se ranger près de la colombe à queue annelée, *Columba caribaea*, Latham, de la Jamaïque et de Porto-Rico, où l'indiquent Browne et Maugé, mais elle se rapproche surtout de la colombe à queue écaillée (*C. portoricensis*, Temminck), et de la colombe picazuro de Vieillot, ou *picazu* de d'Azara, qui habite le Paraguay.

La colombe araucanienne a un pied de longueur totale; il s'en faut d'un pouce que les ailes soient aussi longues que la queue, qui a quatre pouces. La grosseur du corps est à peu près celle de notre ramier commun. Le bec est assez fort et noir. Un espace nu rougeâtre entoure l'œil. Les pieds sont jaunes et les ongles noirs. Les doigts sont débordés par une membrane plus élargie que dans plusieurs autres espèces. Le doigt du milieu est plus allongé que les deux autres, et a dix-huit lignes.

Cette colombe porte la livrée sombre des climats tempérés. Elle ne présente point ces nuances hennues fondues et combinées qu'offrent les colombes des climats chauds. Cependant, en examinant en détail les couleurs qui teignent ses diverses parties, on trouve encore dans leur uniformité des reflets qui flattent l'œil.

Un demi-collier de plumes écaillées occupe la partie postérieure du cou. Brunes au milieu, plus claires à leur bord, la lumière leur donne quelques

(1) *Columba maculosa*, Temm., Gall., t. I, p. 113. *C. poecilophora*, Wagl., esp. 49. Azara, Voy., t. IV, p. 128, esp. 318.

(2) *C. araucana*, Less, Zool. Coq., pl. 40. Man., t. II, p. 170.

teintes irisées et un peu chatoyantes. Le dessus de la tête, du cou, la poitrine, l'abdomen, les couvertures des cuisses, la portion supérieure du dos, sont d'un rouge de rouille ou ferrugineux, légèrement lustré, parfois mêlé d'un peu de gris. Le dos et le croupion, ainsi que les plumes scapulaires, sont gris cendré. Les grandes plumes des ailes sont brunes, à tiges rousses, bordées en dehors d'un petit liséré jaune. Elles sont cendrées en dessous. La queue est carrée ou presque rectiligne, à plumes cendrées en dessus. Cette teinte augmente et passe au brun, de manière à former une bande de cette couleur à un peu moins d'un pouce de son extrémité, qui est d'un cendré clair. Le dessous est brun. Les couvertures inférieures sont mélangées de gris cendré et de rouge ocreux.

4° La COLOMBE MÉRIDIIONALE (1) habite sur les bords du détroit de Magellan. Son bec est noir, ses tarses sont orangés. Sa taille est de neuf pouces et demi anglois. Son plumage est gris de plomb en dessus, roux en dessous. Sur les côtés du cou se dessinent des plaques pourpre brillant. Sur les ailes et les plumes secondaires se dessinent des taches noires. La poitrine est blanchâtre. La queue est grise à son extrémité, et le gris est retenu par une bandelette noire.

5° La DENISE (2) vit au Chili. Elle a quatorze pouces de longueur totale, les tarses à moitié emplumés rouges; le bec noir. La tête, l'occiput, le manteau et toutes les parties inférieures sont rouge pourpre, nuancé de gris bleuâtre. Le dos, le croupion, les couvertures inférieures de la queue et le bord externe des plumes moyennes, sont gris de plomb. Un croisissant blanc, très étroit, existe sur la nuque, et au-dessous de ce croisissant se dessine une large plaque à plumes écaillées, à reflets dorés et pourpres. Les rémiges sont noires, finement lisérées de blanc. La queue est brune, coupée vers les trois quarts de sa longueur par une large bande noire.

6° La COLOMBE À QUEUE ANNELEE (3) habite l'île de Porto-Rico. Buffon l'a décrite sous le nom de *pigeon à queue annelée de la Jamaïque*, tout en la regardant comme une variété du ramier. La description repose sur les détails fournis par Hans Sloane et Browne. Cet oiseau vit dans les forêts de toutes les îles Antilles.

7° Le RAMIER (4) vit à la Guyane, et Buffon après l'avoir décrit, en donne, enl. 215, un portrait sous le nom de *pigeon ramier de Cayenne*.

(1) *Columba meridionalis*, King Zool. Journ., t. IV, p. 92.

(2) *C. denisea*, Temm., pl. col. 502.

(3) *C. caribaea*, Lath. Temm., Pige. pl. 10, t. I, 114. *C. lamprochaen*, Wagl., esp. 46. Rai, 183. Sloane, Jam., 302, 27. Brown, Jam. pl. 468. Brisson, t. I, p. 138.

(4) *C. speciosa*, Gm. Lath. Temm., pl. 14, t. I, p. 2.

8° La COLOMBE À QUEUE ANNELEE (1) habite l'Amérique du Nord, dans la partie orientale des Appalaches. Elle a douze pouces de longueur, le bec noir, les tarses rouges, les yeux noirs. Le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les ailes et la queue sont d'un vert chatoyant, relevé par une bandelette blanche.

9° Le PIGEON À QUEUE ANNELEE (2) habite l'Amérique du Nord, dans la partie orientale des Appalaches. Il a douze pouces de longueur, le bec noir, les tarses rouges, les yeux noirs. Le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les ailes et la queue sont d'un vert chatoyant, relevé par une bandelette blanche.

10° Le PIGEON À QUEUE ANNELEE (3) habite l'Amérique du Nord, dans la partie orientale des Appalaches. Il a douze pouces de longueur, le bec noir, les tarses rouges, les yeux noirs. Le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les ailes et la queue sont d'un vert chatoyant, relevé par une bandelette blanche.

11° La COLOMBE À QUEUE ANNELEE (4) habite l'Amérique du Nord, dans la partie orientale des Appalaches. Elle a douze pouces de longueur, le bec noir, les tarses rouges, les yeux noirs. Le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les ailes et la queue sont d'un vert chatoyant, relevé par une bandelette blanche.

(1) *Columba maculosa*, Temm., Gall., t. I, p. 113. *C. poecilophora*, Wagl., esp. 49. Azara, Voy., t. IV, p. 128, esp. 318.

(2) *C. araucana*, Less, Zool. Coq., pl. 40. Man., t. II, p. 170.

(3) *C. caribaea*, Lath. Temm., Pige. pl. 10, t. I, 114.

(4) *C. lamprochaen*, Wagl., esp. 46. Rai, 183. Sloane, Jam., 302, 27. Brown, Jam. pl. 468. Brisson, t. I, p. 138.

(5) *C. speciosa*, Gm. Lath. Temm., pl. 14, t. I, p. 2.

(6) *C. maculosa*, Temm., Gall., t. I, p. 113.

(7) *C. poecilophora*, Wagl., esp. 49.

(8) *C. araucana*, Less, Zool. Coq., pl. 40.

(9) *C. caribaea*, Lath. Temm., Pige. pl. 10.

(10) *C. lamprochaen*, Wagl., esp. 46.

(11) *C. speciosa*, Gm. Lath. Temm., pl. 14.

8° La COLOMBE RAYÉE (1) habite les hautes montagnes des chaînes appelées *Rocky-Mountains*, dans l'Amérique du Nord, et n'est pas rare proche la rivière des Arkansas. Sa queue est médiocre, arrondie, composée de douze rectrices. Son bec est jaune, un peu élevé entre les narines. Les pieds sont orangés, les yeux sont rouges. Son plumage est cendré pourpré, relevé par une bande blanche sur la nuque; la queue, traversée dans son milieu par une bande noire, est blanche au sommet. Le ventre est blanc.

9° Le PIGEON IMBRIQUÉ (2) habite l'île de Porto-Rico, d'où l'a rapporté le voyageur Maugé, et aussi la Dominique, la Guadeloupe et Vénézuëla sur le continent de l'Amérique méridionale. Sa taille a de longueur quatorze pouces et demi. Ses pieds sont rouges, de même que le bec. Sa queue, égale, est composée de douze rectrices. Son plumage est ardoisé, excepté la tête, le cou, la gorge et la poitrine, qui sont teintés de rose vineux. Des plaques écailleuses brillantes garnissent le bas du cou; les rémiges et les rectrices sont brun fauve. Le pourtour des yeux est papilleux et rouge.

10° Le PIGEON DE FITZROY (3) a été découvert dans les bois des îles de Chiloé, voisines de la côte d' Chili, par le capitaine King. Son plumage est vineux. Les ailes, le bas du dos et la queue sont plombés. Celle-ci est terminée par une bande noire. Les rémiges sont aussi noires. Les plumes de la nuque d'un vert chatoyant. Sur l'occiput se dessine une bandelette blanche. M. King s'est procuré cette espèce aux alentours du port Otway, dans la baie de *Pegnas*.

11° La COLOMBE SIMPLE (4) habite l'île de Cuba, aux environs de la Havane. Son plumage est plombé. La tête, le cou, la poitrine, le ventre et les tectrices alaires sont d'un roux vineux. Elle a de longueur totale quinze pouces et demi. Le bec est brun, les pieds sont rouges. Elle est fort voisine de la colombe *rufina* de M. Temminck.

12° Le PIGEON A TÊTE BLANCHE (5) a été rencontré au Mexique, à la Jamaïque, à Cuba, par Macleay, à Porto-Rico par Maugé, dans le sud de la Floride par Peale, et paroît être répandu sur tout le pourtour du golfe du Mexique et dans les grandes An-

tilles. Il fréquente les grands bois, mais il niche dans les rochers, d'où lui est venu le nom de *pigeon des rochers*, que les naturalistes anciens lui ont donné. Il vit principalement de baies, surtout de celles de l'arbre appelé *bois-doux*, et sa chair devient savoureuse, très grasse et d'un goût agréable, quand ces baies sont en abondance, et amère quand il mange certains fruits.

Cet oiseau a douze pouces de longueur totale. La femelle ne diffère pas du mâle. Une calotte blanche lui couvre la tête, et se trouve bordée d'un liséré noir. Cette dernière couleur prend la forme d'une frange sur les plumes du cou, qui sont vertes et à reflets bleus, gris et dorés, suivant le jeu de la lumière. Un gris ardoisé domine sur tout le corps, les ailes et la queue, mais il est plus clair sur le ventre. La peau nue qui entoure les yeux est rouge dans la saison des amours, et blanchâtre dans tout autre temps. Le bec est de cette teinte depuis les narines jusqu'à sa pointe, et pourpré dans le reste. L'iris est jaune. Les pieds sont rouges et les ongles bruns.

Les jeunes ont le dessus de la tête gris et le plumage terne.

XV.

LES RAMIERS OU BIZETS.

Diffèrent peu des picazuros, mais ils sont tous de l'Ancien Monde. Leur bec est mince, comme formé de deux pièces, et chaque narine est reconverte d'une lame renflée et convexe, séparée de celle du côté opposé par un sillon profond. Les tarses sont emplumés au-dessous de l'articulation, et quelquefois jusqu'aux doigts. Leur queue est ample, arrondie ou rectiligne, mais flabellée.

1° Le PIGEON RAMIER (1) de l'Europe est figuré enl. 516, et décrit avec soin par Buffon.

2° Le BIZET (2) est représenté enl. 510, 440 et 466. Il est répandu depuis les îles Hébrides et l'île de Ténériffe jusqu'en Égypte et en Perse. Il a trois races distinctes suivant le passeur Brehm (3).

A. Le *pigeon domestique* (*C. domestica*, L.) avec deux bandes larges et noires sur des ailes bleu de pavot, lorsque l'oiseau est au repos; vingt-cinq plumes. Commun dans les pigeonniers.

B. Le *pigeon des champs du midi de l'Europe* (*C. livia*, Briss.). Deux larges bandes noires sur les ailes bleu de pavot; vingt-quatre plumes. Niche sur les côtes de la Méditerranée; dans les creux des rochers, au bord de la mer.

(1) *Columba palumbus*, L. Temm., pl. 1. Wagl., esp. 43.

(2) *C. livia*, L. Temm., pl. 12.

(3) Brehm, *Isis*, t. XXI, p. 136. Bull. 314, 260.

(1) *Columba fasciata*, Edw. Jam. Say, Acc. of an Exp. to the Rocky-Mount, t. II, p. 272. Wagler, esp. 47.

(2) *C. corensis*, Gm. Loth. *C. portoricensis*, Temm., *Pig.*, pl. 15, et Gall., t. I, p. 211. *C. monticola*, Vieill. *C. imbricata*, Wagler, esp. 48 Bull., t. XIII, 124. *Pigeon ramier de la Guadeloupe*, Bonnat., Encycl.

(3) *C. Fitzroyii*, King, *Proceed.*, t. 15.

(4) *C. columba inornata*, Vig. Zool. Journ., t. III, p. 446. Bull. 21, 315.

(5) *C. leucocephala*, L. Lath. Wagl., esp. 52. Temm., pl. 13, et Gall., t. I, p. 204. Vieill., *Gal.*, pl. 294. Le pigeon de rocher de la Jamaïque, Briss., t. I, p. 137. *with the crowned pigeon*, Catesby, Car., pl. 25.

C. Le pigeon Amélie (*C. Amélie*, Brehm.). Deux ou trois taches noires au lieu de bandes sur les ailes. Il habite les rochers de plusieurs îles de la mer du Nord, telles que les Hébrides, Féroé, la Norwége.

5° Le COLOMBIN (1) des forêts de l'Europe, à plumage gris cendré, à gorge rose vineux, à ventre gris, à écailles irisées sur les côtés du cou, à queue grise, terminée de noir, a été confondu par Buffon avec le ramier.

4° Le PIGEON VIOLET (2) habite le Japon. Sa taille est celle du bizet. Le sommet de la tête, le manteau, le dos et le croupion sont d'un noir violet, à reflets pourprés. Tout le cou et la nuque sont d'un violet foncé à reflets vert doré. La poitrine et tout le ventre sont de couleur ardoise. Les ailes et la queue sont noires; mais les rémiges sont brun noirâtre. Le bec est bleuâtre foncé, et les pieds sont pourprés.

5° Le RAMERON (3) habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Il a quinze pouces de longueur, le bec et les pieds jaunes, l'iris et le pourtour des yeux rouges. Son plumage est d'un bleu violet, et sur la poitrine se reflètent du noir et du pourpre. La tête est gris bleuâtre; le ventre et les ailes sont tachetés de blanc. Les tarses sont emplumés.

Le rameron vit en grandes troupes dans les forêts du pays d'Anteniquoi. Il aime jouer ou décrire un demi-cercle en volant, de manière que son vol n'est qu'une suite non interrompue d'arcs paraboliques ajoutés les uns aux autres. Les colons du Cap l'appellent *olyf-duff*, pigeon de l'olivier, parce qu'il se nourrit d'une sorte d'olive sauvage, qu'il avale tout entière. La femelle pose son nid sur les arbres, pond deux œufs blancs, et les petits éclosent le treizième ou quatorzième jour.

6° Le ROUSSARD (4) vit également dans le midi de l'Afrique. Long de douze pouces et demi, il a le bec brun, les yeux et les pieds rouges, un plumage à reflets pourprés et violets brillants, des taches triangulaires blanches sur les ailes, la queue terminée de noir. Buffon l'a mentionné sous le nom de *pigeon de Guinée*.

7° Le PIGEON D'HODGSON (5) vit au Népal. Il a quinze pouces anglais de longueur; les pieds bleus à ongles jaunes. La tête, le cou, le dos, sont d'un gris vineux foncé ou plus clair, suivant les régions. Les ailes, le milieu du dos, le ventre, sont brun vineux, tacheté sur cette dernière partie de blanchâtre. Des goutte-

lettes albinos sont éparées sur les scapulaires. La nuque a du brun vineux. Les rémiges et la queue sont d'un brun foncé. La gorge est gris blanc.

8° Le PIGEON LEUCONOTE (1) habite les monts Himalaya. Sa taille est celle du ramier. Son plumage est blanc, mais avec la tête et le cou noirâtres. Les épaules, les ailes et le milieu du dos roux. La queue brune, barrée de blanc. Le bec est noir, et les tarses sont jaunes. Les rémiges et les bandes qui traversent les ailes sont d'un fauve brunâtre.

9° La COLOMBE DE KITLIZ (2) a été découverte par le voyageur dont elle porte le nom. L'espèce est plus forte de taille que la *colombe violette* du Japon. Elle a le sommet de la tête, l'occiput et la poitrine bleuâtre clair à reflets pourprés; la nuque cendrée à reflets opalins; le plumage du haut du dos terminé par un bord vert métallique; le dos et le croupion d'un pourpre éclatant, à reflets verts; le ventre, les ailes et la queue ardoise; les petites couvertures et les scapulaires bordés de violet vert doré, le bas du bec et les pieds rouges. Sa longueur totale est de seize pouces.

On a trouvé cette belle espèce dans les îles Bonin, à l'orient et sous la dépendance de l'empire du Japon, et aussi au Japon.

XVI.

PIGEONS PEU CONNUS.

1° Le COAD-GAND (3) habite la Nouvelle-Zélande et le rapproche de la colombe Jamieson (voyez pag. 273). Il a treize pouces six lignes. La face blanche, avec une tache noire triangulaire entre l'œil et le bec, et une tache rouge derrière l'œil. La tête est gris clair, le cou gris brun, le corps en dessus brun verdâtre. La poitrine et le ventre blancs. Le bec et les pieds rouges.

2° Le PIGEON TACHETÉ (4) est une espèce très douce. Il est vert foncé, avec des taches blanchâtres sur le dos, le ventre noirâtre. La queue noire et ferrugineuse à sa pointe. Il a douze pouces de longueur; les plumes du cou rigides, les tarses emplumés. On ignore sa patrie, et peut-être est-ce un oiseau fabriqué.

3° La COLOMBE MORDORÉE (5) habite la Chine, et a quatorze pouces de longueur. Le bec est jaune, les

(1) *Columba anas*, L. Temm., pl. 11, et t. 1, p. 118. Frisib., pl. 139. Wagl., esp. 43. Égypte, pl. 13, fig. 7.

(2) *C. Ianthina*, Temm., pl. 503.

(3) Levillant, Afric., pl. 264. *S. arquatrix*, Temm., pl. 5, t. 1, p. 93.

(4) Levaill., Afric., pl. 265. *Columba guinea*, L. Lath. Temm., pl. 16, t. 1, p. 214. Edw., pl. 75. *C. trigonigera*, Wagl., esp. 51.

(5) *Columba Hodgsonii*, Vlg. Proceed., 11, 16.

(1) *Columba leuconota*, Gould, Cent. of birds; Proceed., 1, 23. Bull. 25, 351.

(2) *Columba Kitlizii*, Temm., pl. col., texte.

(3) *Columba mordorea*, Lath. *C. picta*, var., Temm., t. 1, p. 369 et 447.

(4) *Columba maculata*, Gm. Lath.

(5) *Columba mintata*, Lath. Temm., Gall., t. 1, p. 369 et 460. La grande tourterelle de la Chine, Sonnerat, Voy. Indes, t. II, p. 178.

pieds sont b
corps est d'
dos sont d'un
de la queue
nées de blan
plumes du co

4° L'ÉGYPT

nom, la terr
tions, dont el
bec est noir;
pourtour de l
est violet, car
sur la poitrin
sont brunes et
rectrices latér
mes du devant
ment échaner
et les barbes l

5° L'HAGARI
de la Nouvelle
lors de l'expé
sept pouces de
res et les yeux
de l'oiseau son
con en devant
noire, et les p

6° La COLO
d'Eyméo, plac
d'O-taiti. Elle
sommet de la t
du cou roux p
rouge brun. C
riche en forma
dée d'une cein
râtres; le vent
bec noir.

7° La COLOM
douteuse. Elle e
et une tache su
On la dit de l'
gueur; un colli
sont bleuâtres o

8° La COLOMB
née par Buffon
la Chine. Elle a

(1) *Columba* *egyptiaca*, Arab., p. 5. Temm.

(2) *Columba zelandica*, Gm. Temm.

(3) *Columba Erythræa*, collier pourpre, S. Temm., Gall., t. 1, p. 100.

(4) *Columba asiatica*, Gall., t. 1, p. 467.

(5) *Columba sinensis*, L. t. 1, p. 373 et 473.

Turtur sinensis st

scapulaires. La queue est gris-blanc. Les monts Himalaya. Son plumage est noirâtre. Les pieds sont bruns. La tête est grise, et le dessous du corps est d'un blanc teint de vineux. Le cou et le dos sont d'un pourpre violet. Les plumes moyennes de la queue sont noires, et les latérales sont terminées de blanc. Les épaules ont du mordoré, et les plumes du cou sont bifurquées.

4° L'ÉGYPTIENNE (1) habite, ainsi que l'Indique son nom, la terre des Pharaons, non loin des habitations, dont elle semble rechercher le voisinage. Son bec est noir; ses pieds sont couleur de chair. Le pourtour de l'œil est dénudé et bleu. Son plumage est violet, carné sur la tête, gris sur le dos, violâtre sur la poitrine, blanchâtre sur le ventre. Les ailes sont brunes et la queue est gris-brun; mais les deux rectrices latérales sont terminées de blanc. Les plumes du devant du cou sont allongées et profondément échanerées; elles sont noires à leur origine, et les barbes latérales sont de couleur de rouille.

5° L'HAGARRENO (2), ainsi nommé par les naturels de la Nouvelle-Zélande, a été pris à la baie Dusky, lors de l'expédition de Cook. Sa taille est de dix-sept pouces deux lignes. Le bec, les cercles orbitaires et les yeux sont rouges. Les parties supérieures de l'oiseau sont rouge-brun, à teintes vertes sur le cou en devant. Le croupion est azuré, la queue noire, et les parties supérieures sont blanches.

6° La COLOMBE D'EYMEO (3) habite la petite île d'Eyméo, placée à quelques milles, et dépendante d'O-taiti. Elle a quatorze pouces de longueur; le sommet de la tête brun; le front, la gorge et le devant du cou roux pâle ou lie-de-vin; les côtés du cou rouge-brun. Cette teinte passe au pourpre le plus riche en formant sur la poitrine une écharpe bordée d'une ceinture blanche. Les rémiges sont noirâtres; le ventre gris-brun; les pieds rouges et le bec noir.

7° La COLOMBE ASIATIQUE (4) est une espèce fort douteuse. Elle est cendrée verdâtre, avec la tête grise et une tache sur l'œil, et le dessous du corps blanc. On la dit de l'Inde. Sa taille a onze pouces de longueur; un collier blanc entoure le cou. Les tarses sont bleuâtres ou jaunes.

8° La COLOMBE A VENTRE ROUGE (5) a été mentionnée par Buffon sous le nom de *tourterelle rayée de la Chine*. Elle a dix pouces et demi de longueur, le

bec bleuâtre, l'iris blanc, les pieds rouges. Elle est rayée de brun et de noir; à le ventre rouge, les rémiges noires, les grandes rectrices moyennes et des ailes blanches.

9° Le BRUVERT (1) est de la Nouvelle-Zélande. Son bec et les pieds sont d'un rouge couleur de sang. Le haut de la tête, la partie postérieure du cou, le dos, les couvertures des ailes, sont rouge-brun. Le devant du cou, la poitrine et le croupion sont d'un riche vert.

10° La COLOMBE DE SURINAM (2) paroît être commune dans la Guyane hollandaise, et y pond deux fois par an, et fait son nid sur les plus grands arbres des forêts. Sa chair est exquise, à ce que dit Fermin.

Longue de dix pouces, cette colombe a le bec menu et très long, bleu foncé. La tête et le dos sont cendrés. Le cou est varié de vert et de noir. Les rémiges sont brunes, mais les plumes secondaires sont gris de cendre. La poitrine et le ventre sont blanchâtres. Les pieds sont rouges.

11° La COLOMBE DU MALABAR (3) ou la *brame*, habite l'Inde, ainsi que l'Indique son nom. Elle a la taille de la tourterelle d'Inde. La tête, le manteau, le dos et les ailes sont d'un gris-brun clair. La poitrine et le devant du cou sont gris-vineux. Les moyennes couvertures alaires ont des taches ovalaires blanches pur. Les deux plumes moyennes de la queue sont grises, les autres sont noires, terminées de blanc. Le ventre est de cette dernière couleur. Le bec, les pieds et l'iris sont rouges.

12° La COLOMBE DE NORFOLK (4) porte le nom de l'île antarctique sur laquelle elle vit. Son plumage est pourpre noir; sa tête et son cou sont blancs; le bas-ventre et les rémiges sont noirs. Elle a quatorze pouces anglais de longueur, un bec noir et les pieds rouges. La femelle est brun pourpré, avec le dos vert; la tête, le cou et le thorax ferrugineux.

13° La COLOMBE PALE (5) est dite vivre à la Nouvelle-Hollande. Elle a un plumage blanc verdâtre; la tête cendrée, les petites couvertures tachées de noir, les rectrices latérales terminées de blanc à leur sommet.

14° La COLOMBE ORIENTALE (6) paroît vivre à la Chine. Elle est gris-brun, à plumes latérales du cou noires, cercelées de gris; une bande jaune traverse les ailes. Le bec, les yeux et les pieds sont rouges.

(1) *Columba egyptiaca*, Lath., esp. 49. Forskæll, faun. Arab., p. 5. Temm., Gall., t. I, p. 370.

(2) *Columba zelandica*, Lath., esp. 17; *C. Nova-Zelandie*, Gm. Temm., Gall., t. I, p. 371 et 464.

(3) *Columba Eymensis*, Gm. Lath. Pigeon ramier à collier pourpre, Sonninf, Buff. Col. à collier pourpre, Temm., Gall., t. I, p. 372 et 466.

(4) *Columba asiatica*, Lath., esp. 14. Temm., Synop. Gall., t. I, p. 467.

(5) *Columba sinica*, L. Lath. *C. à ventre rouge*, Temm., t. I, p. 373 et 472. *Dove from China*, Albin, pl. 46. *Turtur sinensis striatus*, Briss., Ornith., t. II, p. 556.

(1) *Columba brunnea*, Lath. Temm., t. I, p. 375.

(2) *Columba surinamensis*, Lath., esp. 50. Gm. *La tourterelle de Surinam*, Fermin. Surin., t. II, p. 165. *La C. Fermin*, Temm., Gall., t. I, p. 375 et 478.

(3) *Columba malabarica*, Lath. Gm. *La tourterelle de la côte du Malabar*, Sonnerat, It., t. II, p. 180. *C. brame*, t. I, p. 376 et 483.

(4) *Columba norfolciensis*, Lath., esp. 74. Index.

(5) *Columba pallida*, Lath., Ind., esp. 73.

(6) *Columba orientalis*, Lath., esp. 48. *La tourterelle brune de la Chine*, Sonnerat.

LIVRE X.

LES FRINGILLIDÉES (1).

LES ALOUETTES (2).

Alauda. L.

Forment une famille riche en espèces nombreuses répandues dans toutes les parties du monde, et qui comprennent plusieurs genres distincts, ou du moins établis sur des caractères assez précis pour former des petits groupes naturels.

Bélon n'a décrit que quatre espèces d'alouettes, tandis qu'Aldrovandi et les écrits de Brunnich, d'O-lina, de Klein, de Ray, de Wigglogby, de Frisch, de Brisson, de Linné et de Latham en ont fait connoître un nombre assez considérable.

Les alouettes forment donc pour Linné le genre *alauda*. Cet auteur en décrit trente-trois espèces, bien que Latham, en adoptant ce genre sans modification, n'en admette que trente-une espèces. M. Cuvier, dans le Règne animal, a placé à une assez grande distance les farlouses et les alouettes, qu'il sépare les unes des autres en deux genres.

L'étymologie du mot alouette a beaucoup occupé les naturalistes. Les Celtes nommoient l'alouette des champs *alund* ou *araude*, dont les Latins ont fait *alauda*, en introduisant cette dénomination dans le langage journalier. César, lorsqu'il vint dans les Gaules, et qu'il fut à même d'apprécier la valeur des Gaulois Santones, qui les premiers reçurent des colonies romaines, créa une légion qu'il nomma de l'alouette. On ne sait si cette légion fut ainsi nommée, soit par la gaieté matinale des jeunes soldats, à l'imitation de l'alouette que le peuple vénère dans nos campagnes, soit à cause de la forme de la coiffure, imitant une huppe d'alouette, soit peut-être parce que des alouettes étoient semées dans ses étendards. Pline mentionne maintes fois le mot *alauda*, que les Italiens ont travesti en *alodola*, tandis qu'*araude* est devenu au moyen âge, dans quelques cantons de la France, *aloïte*, *alouette*, *louette*, *alavette*, *layette*. Villon et Alain Chartier ont consacré le mot *alloïte* dans leurs poésies, et don Liron, bé-

(1) *Fringillidae*, Ch. Bonap., Saggio, di una dist. meto. degli animali vertebrati; Roma, 1831.

(2) *Alaudinées*, Boié.

nédicte, Imprimoit en même temps celui d'alouette. Les Saintongeais actuels appellent encore l'alouette *araude*, et ils ont fait le verbe *arauder*, qui signifie chanter joyeusement. On retrouve ce verbe dans les étymologies celtes de Latour d'Auvergne.

A l'époque du mysticisme religieux, où les croyances populaires se fortifioient par instinct de tous les faits de la création, on donna à croire qu'*alauda* dérivait d'*alaude*, de ce que l'alouette en s'élevant dans l'air chantoit sept fois le jour les louanges du Créateur. Aussi Dubartas, ce poète si rocaïlleux, a cherché à imiter le chant de cet oiseau au cinquième jour de la semaine, dans ces quatre vers que nous trouvons copiés dans Salerne :

La gentille alouette avec son tirelire
Tire lire alire, et tirelirant tire
Vers la voûte du ciel; puis son vol en ce lieu
Vire, et désire dire adieu, Dieu, adieu.

Mais ces vers de Dubartas ne sont que l'amplification des vers latins de Taubmannus :

*Ecce suum tireli, tireli, tire tirtire tractim
Candida per vernum ludit alauda polum.*

que Linné a reproduits dans son *Systema natura: volatu perpendiculari in aere suspensa Loudem: ecco suum tirile, tirile, suum tirile tractat, etc.*

Les alouettes sont placées dans le dixième ordre de Brisson, les oiseaux à bec en alène. Linné les a classées parmi ses *passeres simplicirostres*. Latham a suivi cet arrangement. Lacépède en a fait son douzième ordre, celui des oiseaux à bec droit et menu, en y joignant les mésanges, les sylvies et les molacilles. Dans Duméril, on les trouve dans les passeriaux subulirostres ou raphioramphes; dans Meyer et Wolf, dans les *Oscines subulata*; dans les *Parserini ambulatores*, d'Illiger; dans les passeriaux conirostres de G. Cuvier; dans la vingtième famille de Vieillot, parmi ses sylvains anisodactyles chanteurs; et Temminck les place dans son quatrième ordre, celui des granivores. Les idées des nomenclateurs ont donc peu varié sur la place que doivent occuper les oiseaux de cette famille.

Les alouettes (*alaudées*), considérées en général,

forment
caractérisés
comparés
rieurs. L.
même. L.
les espèces
C'est pres
des flam
ration. Le
bles. Ains
ou moins
ou voûté,
cées longi
ailes sont
longue, co
que cette q
assez robu

Les alou
différent s
les pôles,
équatoriale

Les alou
familières,
rageuses, c
lement au

acharnemen
frapper ave
dans le cran

Les gent
crite sont :

1° Plectr
rina, Viei

2° *saxilauda*;

3° alouettes

Sw.; 7° sirl

8° mégalure
anthus, Be

— Nous ne
galerida et

LES

P

Ont été sé
dent à la sec
minck, et M
décrit sous
rina). Les oi
nous occupa
moineaux, l

(*) Trans. s
Leach.

forment une famille dont toutes les espèces sont caractérisées par la longueur de l'ongle du pouce, comparée à celle des ongles des trois doigts antérieurs. Leur taille est petite, assez uniformément la même. Leur plumage n'offre que rarement, et chez les espèces exotiques seulement, des couleurs vives. C'est presque constamment du gris, du roux, avec des flammèches brunes, qui constituent leur coloration. Leur bec ne fournit que des caractères variables. Ainsi il est denté ou lisse, conique, ou plus ou moins allongé en poignon; il est parfois comprimé ou voûté, droit ou recourbé. Les narines sont percées longitudinalement dans une membrane. Les ailes sont allongées, pointues. La queue est assez longue, composée de rectrices inégales, de manière que cette queue est fourchue. Les tarses sont longs, assez robustes, et garnis de squamelles.

Les alouettes ont des mœurs et des habitudes qui diffèrent suivant les genres. On les rencontre vers les pôles, dans les régions tempérées, dans la zone équatoriale des deux continents.

Les alouettes sont granivores. Leurs mœurs sont familières, et leur chair est délicate. Elles sont courageuses, curieuses, aussi peut-on les prendre facilement au miroir. Elles se battent entre elles avec acharnement; et nous avons vu deux alouettes se frapper avec vigueur, et l'une d'elles enfoncer son bec dans le crâne de son antagoniste et le tuer sur le coup.

Les genres que nous allons successivement décrire sont :

1° Plectropane, *Plectrophanes*, Meyer; *passerina*, Vieill.; 2° calandre, *calandra*; 3° tréal, *saxilauda*; 4° brachonyx, *brachonyx*, Sm.; 5° alouettes, *alauda*; 6° macronix, *macronyx*, Sw.; 7° sirli, *certhilauda*, Sw. (*corydalis*, Boié); 8° mégalure, *megalurus*, Horsf.; 9° farlouze ou pipi, *anthus*, Bechst.; 10° corydale, *corydalla*, Vig. — Nous ne connaissons pas les genres *cremophila*, *galerida* et *melanc corypha* de Boié.

I.

LES PLECTROPHANES (1).

Plectrophanes. MEY., SELBY.

Ont été séparés des bruants par Meyer, et répondent à la section des bruants éperonniers de M. Temminck, et M. Vieillot, dans la Faune française, les décrit sous le nom générique de passerine (*passerina*). Les oiseaux qui appartiennent au genre qui nous occupe ont en effet le bec court et conique des moineaux, le palais renflé et osseux des bruants,

mais tous les autres caractères des alouettes dont ils ont l'ongle droit, le plumage grivelé, et jusqu'aux habitudes. Les plectrophanes, en effet, vivent sur le sol et ne se perchent jamais. Leur démarche est analogue à celle des alouettes, c'est-à-dire qu'elle se fait avec régularité et nullement par sauts, comme chez les bruants. Leur vol est puissant, et leurs ailes sont taillées comme celles des alouettes, les première et deuxième rémiges étant égales, et les plus longues de toutes les pennes des ailes, tandis que le contraire a lieu chez les bruants (*emberiza*), qui ont la deuxième et la troisième égales et plus longues que la première.

Les plectrophanes ont donc pour caractères zoologiques les particularités suivantes : leur bec est court, conique, arrondi sur l'arête, entamant les plumes du front par la base. Les narines sont ovalaires, en partie vêtues par un repli membraneux, plumées; les bords des mandibules sont légèrement rentrés en dedans. Le palais est gibbeux. Les ailes sont pointues, et atteignent le milieu de la queue. Les première et deuxième rémiges, presque égales, sont les plus grandes. Les secondaires et tertiaires sont échancrées. La queue est médiocre, un peu fourchue. Les pieds sont grêles, et le pouce est terminé par un ongle allongé, plus ou moins redressé.

Les deux seules espèces connues vivent dans le nord de l'Europe. Ce sont :

1° Le PLECTROPHANE DE LAPONIE (1) a la tête noire, des sourcils blancs au dessus des yeux, le corps tacheté de noir et de blanc. Le cou est ferrugineux en dessus; les deux rectrices externes sont marquées d'une tache blanche cunéiforme. Le jeune âge a le corps d'un jaune cendré, tacheté de brun. Les sourcils sont jaunes. Les joues ont un mélange de jaune et de fauve. Les côtés du cou sont marqués de deux lignes fauve sale. Le cou et la poitrine sont d'un blanc sale taché de fauve. L'abdomen est blanchâtre, strié de brunâtre. La femelle est d'un cendré roux, maculé de brun en dessus et est blanche en dessous.

L'oiseau qui nous occupe a été nommé moineau de Laponie, grand montain, ou pinson de montagne. Il habite presque exclusivement les régions boréales du pôle, d'où il émigre en hiver, et alors il s'avance jusqu'en Suisse et en Angleterre. Il ne fréquente guère que les hautes montagnes, où il trouve les semences des plantes alpestres qui lui conviennent et des insectes. La femelle niche par terre, dans les terrains marécageux, où il y a des élévations, et pond jusqu'à six œufs jaune roussâtre, ondé de brun.

(1) *Plectrophanes laponica*, Meyer; Selby. *Fringilla laponica*, L. F. *montana*, Briss. F. *calcarata*, Pallas. Le grand montain, Buff. *Emberiza calcarata*, Temm., Man. t. 324. Bull., XII, 243.

(1) Trans. soc. Linn. t. XV, p. 157. *Hortulanus*, Leach.

2° Le PLECTROPHANE DES NEIGES (1) a six pouces cinq ou six lignes de longueur totale; le bec jaune à sa base, noir à sa pointe; les tarses et les ongles noirs; l'iris brun foncé. Le plumage varie suivant les saisons, les âges et les sexes.

La livrée de noce présente donc du blanc pur sur la tête, le cou, le dessous du corps, les grandes et petites couvertures des ailes et la moitié supérieure des rémiges. Le haut du dos, les trois penes secondaires des ailes les plus voisines du corps, l'aile bâtarde et la moitié inférieure des rémiges sont d'un noir profond. Les trois rectrices latérales de la queue sont blanches, avec un ruban noir à leur extrémité. La quatrième est blanche sur le haut des barbes externes, tandis que les autres penes sont noires.

La femelle a le blanc de la tête, du cou et des régions auriculaires nuancé de roux ferrugineux. La poitrine présente une sorte de hausse-col aussi de cette dernière couleur. Les plumes noires du dos et des penes secondaires des ailes sont terminées de blanc roussâtre. Les rémiges et les rectrices moyennes sont lisérées et terminées de blanchâtre. Le reste est semblable à ce qu'on observe chez le mâle.

Les vieux mâles prennent en automne la livrée de la femelle. Toutes les plumes noires du dos, des ailes et de la queue ont alors une large bordure d'un cendré roussâtre. La tête, le cou, les tempes et la poitrine se colorent d'une légère teinte couleur de rouille. Sur les plumes du croupion et des couvertures de la queue apparaissent quelques taches brunes et rousses. La plus grande partie de ce roux et de ce cendré roussâtre disparaît bientôt pour laisser à la livrée du printemps, celle décrite plus haut, succéder la coloration de noce.

Les jeunes de l'année, au moment où ils vont émirger en automne, ont le haut de la tête couleur de cannelle. La région des oreilles, la gorge, et un large hausse-col sur la poitrine, d'un roux très foncé, tandis que les flancs sont d'un roux clair. Les sourcils, la gorge et le devant du cou sont d'un cendré blanchâtre. La nuque est d'un roux gris de cendre, et les plumes noires du dessus du corps présentent une large bordure d'un roux foncé; seulement le milieu de l'aile et les parties inférieures sont d'un blanc neigeux. Les rémiges et les rectrices moyennes sont noires et bordées de roux clair. Les trois latérales portent une grande tache noire. Enfin le bec est jaunâtre.

Cet oiseau a diverses variétés, telles que celle entièrement d'un blanc pur; un autre a son blanc lavé de jaunâtre; enfin, quelques individus sont émaillés de brun et de noir.

(1) L'ortolan de passage et de neige, Buff., enl. 511, fig. 2. *Emberiza nivalis*, L. *E. nivalis*, *mustellina* et *montana*, Gm. *E. glacialis* et *montana*, Lath. enl. 497, fig. 1. La passerine de neige, Vieill.

Le plectrophane des neiges est répandu sur toutes les terres qui entourent le pôle arctique. Ainsi, on le trouve en Irlande, au Groenland, au Spitzberg; il paroît sur la côte du Labrador et jusqu'à Terre-Neuve en Amérique; et en Europe il s'avance pendant l'hiver dans les provinces septentrionales de l'Allemagne et de la France. M. Temminck le dit très commun en Hollande, sur les rivages de la mer, dans les mois de novembre et de décembre. Il ne paroît guère en France que dans les hivers les plus rudes. Il se nourrit de graines de plantes alpestres et aussi de larves d'insectes, qu'il ramasse par terre, sur le crottin des animaux sauvages ou des rennes. La femelle construit son nid au mois de mai; elle le cache dans les crevasses des rochers, après en avoir façonné l'extérieur avec des herbes sèches, et doublé l'intérieur de plumes de gélinottes et de polles de renards. Elle pond cinq œufs à peu près ronds, tachetés de noir et de brun sur un fond blanc. Le chant du mâle est court, faible et sans nul agrément; son cri d'appel est doux et assez agréable, mais celui de la frayeur ou de l'inquiétude est au contraire algre et fort. Il chante depuis la fin de mai jusque vers le milieu de juillet, et souvent pendant la nuit, qu'il passe constamment à terre. Cet oiseau court fort vite, et dort peu pendant les mois de juin et de juillet.

M. Millet dit que dans les hivers rigoureux, alors que la neige est abondante, on voit dans l'Anjou ces oiseaux arriver par petites troupes de six à huit individus, et s'abattre sur les grèves de la Loire, de la Mayenne et de la Sarthe, au Pont-de-Cé, à Ecoiffont, à Saumur et à la Beaumette.

II.

LES CALANDRES (1).

Se distinguent de toutes les autres espèces d'alouettes par leur bec, qui est court, gros, robuste, et plus haut que large; il est bombé en dessus et en dessous, et comprimé sur les côtés. Les tarses sont médiocres, forts et scutellés, et les ailes sont allongées; la queue est fourchue; l'ongle du pouce est long et presque droit. Les espèces sont de l'ancien continent.

1° L'ALOUETTE CALANDRE (2) est répandue sur une vaste surface du pays. On la trouve dans le nord de l'Afrique et dans le midi de l'Europe, en Italie, en

(1) *Calandra*.

(2) *Alauda calandra*, L. *A. sibirica*, Pallas, II, t. II, p. 708. La grosse alouette ou calandre, Buffon, enl. 363, fig. 2. Temm., Man., t. I, p. 276, et t. III, 206. Licht., Cat., 287. Risso, t. III, p. 48. Vieill., faux franc., p. 172, pl. 76, fig. 1. Encycl., t. I, p. 314. Roux, Ornith. Prov., pl. 185.

Espagne, Turquie, Caroline du

Le mâle

rieures du

sur le mili

plus grand

ventre sou

côté du cou

poitrine so

ocreuse, su

brunes. Les

blanc; il en

de la rectri

lisérée de ne

tête, qui est

La femelle

grand, et les

Les jeunes

d'un cendré

de noirâtre e

la queue son

des parties in

vieux individu

La calandr

de petits ver

les herbes, et

nâtre, ponct

arrondies gris

La calandr

der terche, e

galian lark,

Les habitants

n'apparoît ch

l'automne et

les champs.

La calandr

proverbialem

landre; à cela

meilleurs oise

neret, linotte,

les miaulemen

une grande pr

calandres qui

nid et les nour

On se livre con

Provence et e

pour prendre

près des eaux

La calandr

des Deux-Sèvr

2° L'ALOUET

(1) *Alauda ta*

A. mutabilis,

pl. 19. Temm.

Ball., pl. 160 et

Espagne, en France; on la trouve en Morée ou en Turquie, dans le Caucase, et aussi, dit-on, dans la Caroline du Sud.

Le mâle, long de sept pouces, a les parties supérieures du corps d'un cuivré roussâtre, avec du brun sur le milieu des plumes: ces taches brunes sont plus grandes sur le milieu du dos. La gorge et le ventre sont d'un blanc pur, que relève de chaque côté du cou une grande tache noire. Les flancs et la poitrine sont aussi blancs, mais lavés de teinte ocreuse, sur laquelle se dessinent des flammèches brunes. Les rémiges sont bordées et terminées de blanc; il en est de même des penes de la queue, et de la rectrice latérale, qui est presque entièrement lisérée de neigeux. Le bec est gris, sa pointe exceptée, qui est brune.

La femelle a l'espace noir sur les côtés du cou moins grand, et les taches du plumage moins foncées.

Les jeunes, à leur sortie du nid, sont sur le corps d'un cendré brunâtre, mais chaque plume est lisérée de noirâtre et frangée de blanchâtre; les rémiges et la queue sont marginées de blanc; enfin, les teintes des parties inférieures sont plus claires que chez les vieux individus.

La calandre se nourrit d'insectes, de sauterelles, de petits vers et de graines. La femelle niche dans les herbes, et pond de quatre à cinq œufs blanc jaunâtre, ponctués de rougeâtre, et marqués de taches arrondies grises.

La calandre, que les Allemands nomment *kolander lerche*, et les Anglois *calandre lark* ou *morgatian lark*, est la *coul.ussade* des Provençaux. Les habitants de Nice l'appellent *calandra*, et elle n'apparoit chez eux, au dire de M. Risso, que dans l'automne et l'hiver, et nulle part ailleurs que dans les champs.

La calandre a une voix si agréable, que l'on dit proverbialement en Italie, *chanter comme une calandre*; à cela elle joint le talent de contrefaire les meilleurs oiseaux chanteurs, tels que les chardonneret, linotte, canari, et même les jeunes poussins, les mialements des chats, ce qui annonce chez elle une grande propension à l'imitation. Pour avoir des calandres qui chantent bien, il faut les élever dans le nid et les nourrir comme les autres jeunes alouettes. On se livre communément à ce genre d'éducation en Provence et en Sardaigne. La meilleure méthode pour prendre cet oiseau consiste à tendre des filets près des eaux où il se rend pour boire.

La calandre apparoit parfois dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure.

2° L'ALOUETTE NÈGRE (1) habite et niche en Asie,

(1) *Alauda tatarica*, Pallas, It., II, 707, pl. col. A. *mutabilis*, Gm. *Tanagra sibirica*, Sparrn, Caris., pl. 19. Temm., I, 275, et t. III, p. 207. Vieill., Gall., pl. 160 et page 259, et Encycl., t. I, p. 314.

mais elle se répand en automne dans quelques provinces de la Russie européenne, où elle vit en petites troupes. Pallas est le premier auteur qui l'ait fait connoître. Il dit qu'elle passe l'été dans les solitudes arides du midi de la Tartarie, et l'hiver au nord de la mer Caspienne. M. Ménétrés l'a rencontrée dans les déserts des Kirguis. On ne l'entend presque jamais chanter, et on ne la voit en petites troupes que dans le voisinage des lieux habités. M. Vieillot assure qu'elle se montre parfois en Italie.

Cette alouette nègre est longue de sept pouces six lignes. Les vieux mâles ont la tête, le cou, les parties inférieures, les ailes et la queue d'un noir profond. Les plumes du bas du cou, du croupion et des flancs sont noires dans le milieu, bordées et terminées de blanchâtre. Le bec est jaunâtre, puis noir à sa pointe. Les pieds et les ongles sont noirs; celui de derrière est très droit, plus large que le doigt. La queue est un peu fourchue.

La femelle a le front grisâtre; toutes les plumes du cou, de la gorge et de la poitrine sont terminées par de fines bandelettes grises. Le noir du plumage est moins profond.

Les jeunes ressemblent à la femelle. Leur livrée est nuancée de plus de brun; les bordures des plumes ont plus de jaunâtre, et les penes des ailes et de la queue sont aussi bordées et terminées de cette couleur.

Meyer nomme cette alouette *schwarz lerche*, et Brehm *stoppen ammer lerche*. On ignore quelle est sa nourriture et son mode de propagation.

III.

LES TRACALS (1).

On n'en connoit qu'une espèce; ils sont placés sur les limites des genres traquet et alouette. « Le tracal, dit Levaillant (*Ois. d'Afrique*, t. IV, p. 419), est une de ces espèces composites que la nature a placées aux confins de presque tous les genres, et dont la découverte devient si intéressante pour l'observateur qui suit la marche naturelle que lui indiquent les rapports des êtres. » Aux caractères extérieurs des alouettes, le tracal joint les mœurs du motteux d'Europe, dont il semble avoir emprunté l'allure et le vol, ajoute le même auteur.

Le genre tracal a le bec court, conique, épais; le corps est massif et lourd. Les ailes sont pointues et atteignent le milieu de la queue: celle-ci est légèrement fourchue. Les tarses sont médiocres, robustes,

Alauda goldomienis, Lath. *A. nigra*, Falk. Voy. t. III, pl. 27. *A. yeltonensis*, Encycl., t. I, p. 314.

(1) *Saxilauda*.

terminés par des doigts très forts. L'ongle du pouce est allongé et recourbé.

LE TRACAL D'AFRIQUE (1).

A le plumage noir, écaillé de jaune: car toutes les plumes qui le recouvrent sont noir intense et bordées de jaune, de sorte qu'elles se détachent les unes des autres de la manière la plus heureuse. Les pennies alaires et les rectrices sont elles-mêmes terminées de jaune, et les flancs sont fonnés de cette même couleur. Le bec est jaune à sa base et noir dans le reste de son étendue. Le bec et les ongles sont d'un noir brunissant, et les yeux brun rouge.

Le mâle est un peu plus fort que la femelle, et son noir prend sur la tête un reflet purpurin que celle-ci n'a point; le jaune qui borde les plumes a aussi moins d'éclat.

Le tracal, dont le nom contracté est formé des mots traquet et alouette, habite les plaines arides du pays des Grands-Namaquois, au pied des hautes montagnes de cette partie du Cap. Cet oiseau a des mœurs farouches et se laisse difficilement approcher. Il se tient sur un tas de pierres, ou établit sa demeure dans un trou, où il élève ses petits. Posé sur un point élevé de la surface nue et rase du sol, le tracal observe tout ce qui se passe autour de lui, et se sauve dans sa cachette à la plus légère apparence de danger. La femelle pond cinq œufs bleuâtre clair, parsemés de taches roussâtres. La famille ne séjourne que pendant l'été au Cap, et émigre aux approches de l'hiver.

IV.

LES BRACHONYX (2).

Ont le bec court, comprimé, à arête légèrement recourbée. Les ailes sont très courtes, à première rémige brève, à deuxième, troisième, quatrième et cinquième, presque égales, très longues. La queue est médiocre. Les pieds sont longs, les tarsi à squames latérales et divisées. Le pouce a un ongle court, presque droit.

1° L'ALOUETTE HAUSSE-COL NOIR (3) a été décrite par Buffon sous deux noms: c'est à la fois son

(1) Levaill., Afric., p. 191, et t. IV, p. 119.

(2) *Brachonix*, Swains., Zool. Journ., t. XI, p. 343. *Philiremos*, Brehm.

(3) *Alauda alpestris*, Gm. ent. 650, fig. 2. Vieill., Gal., pl. 158. Temm., t. I, p. 279, et t. III, p. 201. *A. sibirica et flava*, Gm. Vieill., Encycl., t. I, p. 315 et p. 318. Ménét., Cat., no 84 p. 38. *Philiremos alpestris*, Brehm. Gould, pl. 7. Wilson, pl. 5, fig. 4? *Alauda cornuta*, Swains.

alouette hausse-col noir et sa ceinture de prétre. Dans l'Encyclopédie, on la trouve décrite sous les noms d'alouette de Virginie ou alpestre, et d'alouette de Sibérie.

Cette espèce est excessivement répandue dans tout le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, et s'avance dans les régions tempérées. Elle a de longueur six pouces dix lignes. Le mâle a la gorge, les sourcils et l'espace derrière les yeux d'un jaune clair, tandis qu'un trait au-dessus des yeux, les moustaches et le haut de la poitrine se trouvent être d'un noir profond. Les parties supérieures, le haut de l'aile et les côtés du thorax sont d'un cendré rougeâtre; les rémiges sont noirâtres, mais bordées de blanc à l'intérieur; les rectrices latérales sont noir profond, mais les deux plus externes sont terminées de blanc; le bas de la poitrine et les flancs sont d'un fauve tirant au blanchâtre; le ventre est blanc pur, le bec et les pieds sont noirs.

La femelle a le front jaunâtre, du noir et du brun sur le haut de la tête; les parties noires sont émailées de traits jaunâtres minces. Le hausse-col de la poitrine est moins grand que celui du mâle.

Quelques individus ont le noir du hausse-col et des moustaches très étendu, le jaune des sourcils et de la gorge plus ou moins vif, et les pennes latérales de la queue d'un noir plus ou moins profond.

Les jeunes de l'année manquent de hausse-col; ils sont privés de jaune et de noir. Pendant la première année, le jeune mâle ressemble à la femelle.

Les Anglois nomment cette alouette *shore lark*, et Bechstein *berg-lerche*. M. Charles Bonaparte dit qu'elle est commune aux États-Unis, où pendant l'hiver elle s'avance dans les provinces moyennes ou les plus méridionales.

On la rencontre habituellement en Sibérie, au Kamschatka. M. Ménétrés l'a observée dans les Alpes du Khanat de Talyche et dans le Caucase, à plus de 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle s'avance, et de passage seulement, dans quelques parties de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Hollande. Elle niche dans les dunes sablonneuses, et se répand, pendant l'hiver, dans les villages. Elle est alors commune en Saxe, dans les plaines de la vallée du Rhin et aux environs de Nancy. Elle vit d'insectes et de semences de plantes. Sa propagation est inconnue.

Bechstein rapporte qu'on la voit en hiver le long des grands chemins chercher pour sa nourriture les graines non digérées des crottins de chevaux. Elle se perche à la manière de l'alouette d'Alsace. On la prend dans le midi de la Thuringe, aux glaux et au filet, alors qu'elle revient en mars et que le sol est couvert de neige; mais elle est si maigre qu'elle n'a plus ni force ni aptitude à se nourrir.

Swainson, dans son Catalogue des oiseaux qui

vivent aux d'Alauda cornuta assure ne voir sablonneuse

2° L'ALOUETTE de Dijon, et le taira de cette l'Europe, n'est véritablement pat formes sont son plumage que est à la queue, le do de la queue, d'un brun clair par grandes ment des taches toutes les pl passe au-dess et borde le bec monstache él noirâtre se d du cou. Le milieu du ventre et les flancs se tre. Les rémiges bordée de rou première est o Les pieds et le base de celui-

3° L'ALOUETTE par les habitants pert *liverk*, per bruit qu'on entend en l'air à plus et le cri qu'elle mots *piouit*, e faisant durer t Le mâle chant au coucher du de la nuit. Cett les lieux secs e que. Elle ne se stamment à terr propres à sa n que la femelle six œufs gris ve son tour.

Le plumage ment varié, su noir, coupés par plumes du man

(1) *Alauda cornuta*, Swains., t. III, p. 20

(2) *Alauda alpestris*, Levaill., Afric., p. 119.

vivent aux environs de Mexico, a adopté le nom d'*Alauda cornuta* pour cette alouette, que Wilson assure ne vivre aux Etats-Unis que dans les plaines sablonneuses.

2° L'ALOUCETTE KOLLY (1) a été prise aux environs de Dijon, et conservée en vie par M. Kolly, propriétaire de cette ville. Elle habite sans doute le midi de l'Europe, mais on ne connaît ni ses mœurs ni sa véritable patrie. Elle a de longueur six pouces. Ses formes sont celles de l'alouette hausse-col noir, et son plumage a aussi plusieurs points d'analogie. La queue est à penes égales. Le sommet de la tête, la nuque, le dos, les ailes et les couvertures du dessus de la queue, ainsi que les penes du milieu, sont d'un brun clair roussâtre. Un brun foncé est distribué par grandes mèches le long des baguettes; elles forment des taches et des ombres longitudinales sur toutes les plumes de ces parties. Un trait isabelle passe au-dessus des yeux; du noir couvre le lorium, et borde le bec, et descend à l'angle sous forme d'une moustache élargie. Quelques légères taches brun noirâtre se dessinent imparfaitement sur les côtés du cou. Le milieu de la gorge, le devant du cou, le milieu du ventre, sont d'un blanc pur. La poitrine et les flancs sont lavés d'isabelle, nuancé de roussâtre. Les rémiges sont cendrées, à penne extérieure bordée de roux. Les rectrices sont noires, mais la première est cillée, et la seconde lisérée d'isabelle. Les pieds et le bec sont jaunâtres, mais l'arête et la base de celui-ci sont noires.

3° L'ALOUCETTE BATELEUSE (2) a été ainsi nommée par les habitants du cap de Bonne-Espérance, *clapert liverk*, parce qu'elle fait en agitant ses ailes un bruit qu'on entend de fort loin. Elle ne s'élève pas en l'air à plus de quinze à vingt pieds de hauteur, et le cri qu'elle fait entendre est exprimé par les mots *piouit*, en allongeant la dernière syllabe, et la faisant durer tout le temps qu'elle met à descendre. Le mâle chante dans la saison des amours, le soir au coucher du soleil et pendant une grande partie de la nuit. Cette espèce se tient de préférence dans les lieux secs et sablonneux de l'intérieur de l'Afrique. Elle ne se perche point, car elle se tient constamment à terre en quête des insectes et des graines propres à sa nourriture. C'est dans une petite fosse que la femelle dépose quatre, cinq et quelquefois six œufs gris vert, que le mâle couve comme elle à son tour.

Le plumage de l'alouette bateleuse est agréablement varié, sur le corps, de brun marron et de noir, coupés par des festons blancs qui bordent les plumes du manteau, des scapulaires et des couver-

tures des ailes. La gorge est blanche. La poitrine est mottée de fauve sur un fond blanc, et enfin le dessous du corps est blanc orangé. Le bec est brunâtre, les pieds sont jaune brun, et les yeux marron rougeâtre.

La femelle a ses couleurs moins régulièrement marquées et sa taille plus petite. Le jeune âge a une teinte roussâtre générale et le corps en dessus roux orangé.

4° L'ALOUCETTE A DEUX TACHES (1), par la forme de son bec et la brièveté de sa queue, doit former une section séparée, dit M. Ménétris. Nous la plaçons provisoirement avec les brachionyx. Elle est de la taille de la calandre; mais son bec, bien que fort comprimé, est un peu plus allongé. La queue n'excède pas les penes alaires, et l'ongle du pouce est plus court.

L'iris est brun clair; le bec est noir vers le haut, mais jaunâtre sur les côtés et en dessous. Les pieds sont aussi de cette dernière couleur. Le dessus du corps est d'un gris teinté de couleur d'ocre, avec le milieu des plumes brunâtres. Une bande qui surmonte l'œil et les côtés du cou, sont blanc isabelle. Le menton et le milieu du ventre sont blancs; la poitrine est nuancée de couleur isabelle, variée de flammèches roussâtres. De chaque côté, et sur le devant du cou, est une large tache noire, qui se dirige en s'arrondissant vers la naissance des ailes. Celles-ci sont brunâtres, faiblement bordées de couleur d'ocre et sans aucune trace de blanc. Les penes latérales de la queue sont brunes, terminées de blanc à leur bord interne seulement.

M. Ménétris a tué plusieurs individus de cette espèce sur les rochers des montagnes de Talyche, à plus de 6,000 pieds de hauteur.

5° L'ALOUCETTE A TÊTE NOIRE (2) vit en Nubie et dans la Sénégambie. Adulte, le mâle a quatre pouces et demi de longueur; le bec de la calandre, mais avec un peu plus d'acuité; le dos de couleur cannelle, la tête et toutes les parties inférieures d'un noir profond. La région auriculaire et une bandelette cervicale sont blanc mat. Les flancs sont blanchâtre sale. Les rémiges et les rectrices sont brunes, et celles-ci sont frangées de blanc au sommet.

Les jeunes ont le dos brun sale, avec du roux aux tectrices, et les parties inférieures blanches. Le noir commence à paraître sur le milieu du ventre. Mais la bandelette occipitale blanche existe et sert à faire reconnoître l'espèce.

6° L'ALOUCETTE DES DÉSERTS OU ISABELLINE (3) vit

(1) *Alauda bimaculata*, Ménest., Cat., Caucase, p. 37, n° 82.

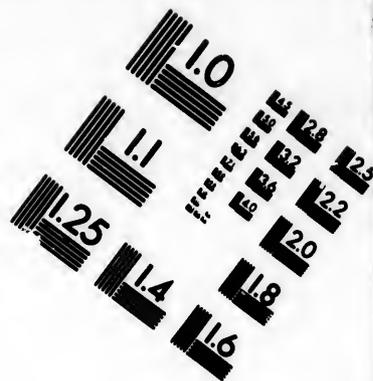
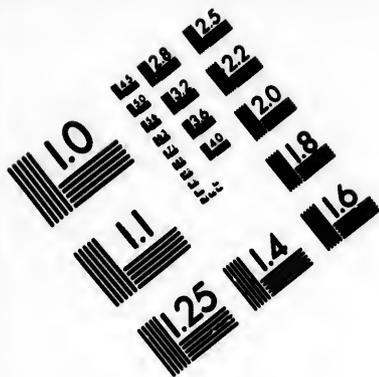
(2) *Alauda melanocephala*, Lichst., Cat., n° 290 et 291, p. 28.

(3) *Alauda deserti*, Lichst., Cat., n° 286, p. 28. *A. isabellina*, Temm., pl. col., 244, fig. 2.

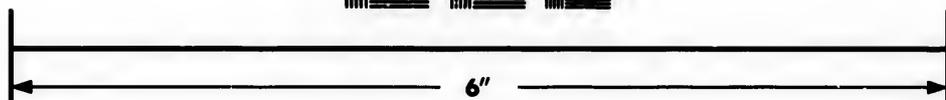
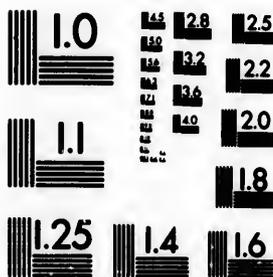
(1) *Alauda Kollyi*, Temm., pl. col. 305, fig. 1, et Man., t. III, p. 202.

(2) *Alauda apiata*, Vieill., Encycl., t. I, p. 321. Levaill., Afriq., pl. 194, texte, t. IV.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

E 128
E 125
E 122
E 120
E 118

10
10
10

dans la haute Égypte. Son plumage, de couleur isabelle, est, sur le croupion, testacé. Les retrices et les rémiges sont fauves, frangées de roux clair. Le bec, robuste, est blanchâtre, et les narines sont recouvertes de soies formant moustaches. Sa taille est de six pouces en octobre et novembre. Le dos de cette alouette est cendré, au printemps la teinte rougâtre est plus foncée.

M. Temminck, de son côté, pense que son isabelle, bien qu'ayant les plus grands rapports avec l'alouette des déserts de Liechtenstein, ne sauroit lui être rapportée d'une manière certaine, à cause de la brièveté de la description. Il donne à l'espèce qu'il décrit cinq pouces sept lignes de longueur, une queue faiblement élançrée, un ongle postérieur, faiblement arqué, et un plumage roux isabelle, sans tache sur le corps, plus clair sur les parties inférieures, la gorge exceptée, qui est blanchâtre. Les ailes et la queue sont brun foncé, bordées de roux isabelle. Le bec est blanchâtre cendré au bout, les pieds sont brun clair. L'individu décrit avoit été découvert dans les déserts d'Akaba, en Arabie, par Ruppell.

7° L'ALOUETTE A DOS ROUX (1) a le dos et le croupion roussâtres, le dessous du corps blanchâtre; la poitrine couverte de lignes brunes, le bec et les pieds bruns. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et a des couleurs plus faibles. Le jeune n'a point de yeux sur le dos, et est généralement fauve.

Les colons du Cap nomment cette espèce *inkeldeliverek*, alouette simple, parce qu'elle est plus petite que leur alouette double (*cubeld-liverek*). Cette alouette fait son nid au pied des buissons, et sa ponte est de quatre à cinq œufs roussâtres. Elle se plaît dans les plaines couvertes, et se perche volontiers sur les buissons et même sur les arbres, au bord des bois, où elle chante d'une manière fort agréable.

8° L'ALOUETTE A GROS BEC (2) est l'espèce la plus répandue et la plus commune au cap de Bonne-Espérance. Elle a le bec fort, ne chante pas, et ne s'élève jamais dans les airs : elle fait son nid à terre, dans un trou, qu'elle revêt d'herbe et de crin. Sa ponte est de quatre, cinq, et rarement six œufs gris vert, ponctués de roux. Les colons l'appellent *cubeld-liverek*, alouette double, par opposition avec la précédente. Elle est brune en dessus, blanchâtre en dessous, avec la poitrine tachetée de noirâtre. Le bec et les pieds sont de couleur sombre.

(1) *Alauda pyrrhonota*, Vieill., Encycl., t. I, p. 322. Levaill., Afriq., pl. 197, t. IV, p. 134.

(2) *Alauda crassirostris*, Vieill., Encycl., t. I, p. 323. Levaill., Afriq., pl. 193, t. IV.

v.

LES MIRAFRES (1).

Forment une petite tribu peu distincte de celle des calendres. M. Horsfield, qui a créé ce genre, lui donne pour caractères : bec court, épais, conique, légèrement comprimé; mandibule recourbée, à arête arrondie, narines basales, arrondies, revêtues à demi d'une membrane; ailes plus courtes que la queue; première rémige fautive; deuxième à sixième égales, plus longues, échançrées à leur bord externe; les autres graduellement plus courtes; pieds médiocres; doigt du milieu plus long; ongle du pouce médiocrement recourbé, du double plus long que celui du doigt du milieu.

Les mirafres vivent exclusivement à Java et sur le continent de l'Inde.

1° L'ALOUETTE MIRAFRE (2) est fauve, tachetée de ferrugineux, à teintes plus claires sous le corps. Le pourtour des yeux et le cou sont blancs. Le bec et les pieds jaunes. Ses dimensions sont de cinq pouces six lignes.

Elle vit dans les champs de l'île de Java, à la manière de nos alouettes. Les habitants la nomment *branjangan*. On la retrouve sur les rives du Gange, entre Bénarès et Calcutta.

2° L'ALOUETTE JAUNE (3) habite l'île de Java. Elle a sept pouces de longueur, le dessus du corps brun passant au jaune roussâtre. Les sourcils et les parties inférieures d'un beau jaune. Sur la poitrine se dessine une bande noire en fer à cheval. Les retrices latérales sont brunes et blanches. Le bec est brun. Les pieds sont de couleur de chair. Cette alouette a surtout les doigts très longs et le bec échançré. Celui-ci a dix lignes, et est arqué, robuste et brun sur l'arête. Quelques poils garnissent la commissure.

3° L'ALOUETTE A QUEUE ROUGE (4) a cinq pouces de longueur; le corps brun cendré pâle en dessus, roux en dessous. Les épaules en dedans et la base des retrices sont également rousses. Le bec est blanc, à arête et pointes brunes. Elles vit sur les bords du Gange, entre Bénarès et Calcutta.

4° L'ALOUETTE DE GINGI (5) n'est placée ici qu'avec

(1) *Mirafra*, Horsf.

(2) *Mirafra javanica*, Horsf., Zool. Trans., t. XIII, p. 159. *Alauda mirafra*, Temm., pl. col., 305, fig. 2. Proceed., t. 119.

(3) *Alauda crocea*, Vieill., Encycl., t. I, p. 323, pl. 232, fig. 2.

(4) *Mirafra phenicura*, Franklin, Proceed., t. 119.

(5) *Alauda gingica*, Lath. Vieill., Encycl., t. I, p. 112, pl. 313, fig. 1. Sonnerat, Voy., t. II, pl. 3, fig. 2, p. 203. A. coromandelica, Gal. de Paris.

alouette. C
Sonnerat
dessous
de l'œil.
taille est
à plumage
mandel.

5° L'AL
partient p
la figure p
l'Encyclop
longueur,
est recouv
dré. Le d
blancs, rel
anale est c
en dessous
pouce, me
Nouveaux-

Portland
Nouvelle-Z
sur le corps
ailes et la q
de chaque p

LES

Ont le bec
peu près dro
terminée en
cres, les ailes

1° L'ALOU
maillée de fl
plume; la go
est plus tach
variétés qui o
d'autres sont
sont d'un bru
le noir.

L'alouette
pond de quatre
C'est un oisca
rope, jusqu'en
frique. M. Mé
du Caucase; M
dit qu'elle est

(1) *Alauda N*

Encycl. t. I, p. 3

(2) *Alauda*.

(3) *Alauda an*

t. II, p. 203.

eycl., t. I, p. 30

Vieillot, Faun.

doute. C'est une espèce peu connue, décrite par Sonnerat, et qui a le dessus du corps gris brun, le dessous noir, avec une bandelette noire au-dessus de l'œil. Le bec et les pieds sont gris roussâtre. Sa taille est de quatre pouces et demi. Cette alouette, à plumage très caractérisé, habite la côte de Coromandel.

3^o L'ALOUETTE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (1) appartient peut-être aux mirafres, si l'on en juge par la figure gravée dans les planches des oiseaux de l'Encyclopédie. On lui donne sept pouces et demi de longueur, et le bec a six lignes. Le dessus du corps est recouvert de plumes noirâtres, frangées de cendré. Le dessous est blanchâtre. Les sourcils sont blancs, relevés par une bandelette noire. La région anale est cendrée; le bec, noir en dessus, est gris en dessous; les tarses sont rougeâtres; l'ongle du pouce, mesurant six lignes, est presque droit. Les Nouveaux-Zélandais la nomment *kogou arouré*.

Portland (Voy., t. I, p. 19), mentionne aussi à la Nouvelle-Zélande une espèce plus petite, cendrée sur le corps, grise blanchâtre en dessous, ayant les ailes et la queue noires, bordée de blanc sur le bord de chaque penne.

VI.

LES ALOUETTES VRAIES (2).

Ont le bec assez court, un peu grêle, conique, à peu près droit, à mandibule supérieure voûtée et terminée en pointe aiguë. Les jambes sont médiocres, les ailes assez allongées.

1^o L'ALOUETTE DES CHAMPS (3) est gris roussâtre, maillée de flammèches noires au centre de chaque plume; la gorge et le ventre sont blancs. La femelle est plus tachée que le mâle. On en rencontre des variétés qui ont un plumage entièrement blanc pur; d'autres sont tapissées de blanc : quelques unes sont d'un brun sombre, tirant plus ou moins sur le noir.

L'alouette vit dans les champs, niche à terre, pond de quatre à cinq œufs grisâtres, tachés de brun. C'est un oiseau qui habite toutes les parties de l'Europe, jusqu'en Sibérie, l'Asie comme le nord de l'Afrique. M. Ménétris l'a rencontrée dans les steppes du Caucase; M. Ruppell l'a trouvée en Nubie; Risso dit qu'elle est sédentaire dans le comté de Nice, où

elle est nommée *gouricu*. Les Toscans l'appellent *lodola buona*, les Pisans *lodola panterana*; à Florence c'est l'*allodola panterana*. Les Anglois la connoissent sous le nom de *the sky lark*, et les Allemands *die feld-lerche*. On la retrouve en Morée et jusqu'au Japon.

L'alouette est, avec le rossignol, le plus célèbre des oiseaux chanteurs. Son nom est devenu générique pour toute la famille. C'est l'alouette par excellence, celle qui fournit des images aux poètes, qui devient une source de jouissances pour l'amateur des volières, pour le chasseur aux filets, pour le gastronome enfin; car sa chair savoureuse a depuis long-temps rendu fameux les pâtés de Pithiviers et autres, dont les alouettes sont la base. Célèbre dès la plus haute antiquité, la fable a admis la métamorphose de Scylla en alouette, ainsi que le prouvent ces deux vers d'Ovide (Mét., lib. VIII, fab. 2, v. 150) :

*Pluma fuit : plumis in avem mutata vocatur
Ciris : et à tonso est hoc nomen adepta capillo.*

La girole (1), que Buffon a décrite comme une espèce abondante en Italie, et surtout aux environs de Turin, n'est qu'une variété accidentelle de l'alouette commune. Il en est de même de l'*alouette à longs pieds* (2) de Latham, qui vit en Russie et en Tartarie.

2^o L'ALOUETTE CALANDRELLÉ (3) a quelques rapports avec la calandre, mais elle n'a que cinq pouces cinq lignes de longueur. Le mâle a le dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris roussâtre, tacheté de brun, et gris pur en été. Les taches sont très petites sur la tête et sur la nuque, et presque nulles sur le front et sur le croupion. Les sourcils sont blanc sale, et les oreilles sont brunes. La gorge et toutes les parties postérieures sont d'un blanc pur chez certains individus, et lavées de roux chez d'autres. Une lunule brune masque chaque côté du cou sur sa partie antérieure. Les couvertures supérieures et les penes des ailes sont brunes, bordées de gris roussâtre. Le pli de l'aile et les couvertures inférieures sont d'un blanc sale. Les deux rectrices intermédiaires sont semblables aux rémiges, tandis que les autres sont noirâtres, et que les plus extérieures de chaque côté sont d'un blanc lavé de fauve au dehors et le long de la tige en dedans. La suivante ne l'est

(1) *Alauda italica*, Aldrov. Encycl., t. I, p. 310.

(2) *Alauda longipes*, Lath.

(3) *Alauda arenaria*, Vieill., Nouv. Dict. hist. nat. t. I, p. 343; t. V, p. 16. et Fanne franç., p. 169; Encycl., I, 321, et pl. 232, fig. 1. Savi, Ornith. tosc., t. II, p. 67. *A. brachydaetyla*, Temm., I, 284. *A. calandrella*, Bonelli, Mém., Ac. de Turin. *Melanocorypha italica et brachydaetyla*, Brehm. *Alauda lusitana*, Lath. Encycl., t. I, p. 319.

(1) *Alauda Novæ-Zelandiæ*, Latham, Syn., esp. 17. Encycl. t. I, p. 315, et pl. 113, fig. 2.

(2) *Alauda*.

(3) *Alauda arvensis*, L. Temm., Man. I, p. 281, et t. III, p. 203. Buffon, enl. 363, fig. 1. Savi, II, 55. Encycl., t. I, p. 308. *A. italica*, Gm. Roux, pl. 180 et 181. Vieillot, Faun. franç., p. 168.

que sur le bord extérieur, vers la pointe. La troisième est très peu frangée de cette même nuance. Le bec est assez robuste, couleur de corne, et garni de soies noires sur les angles. Les pieds sont de couleur de chair.

La femelle n'a point de lunules sur le cou, et les parties inférieures sont blanchâtres.

Les jeunes ont presque le plumage des jeunes de l'alouette commune, avec des sourcils, la gorge et le dessous du corps blancs.

La calandrelle se rencontre dans la Champagne, la Provence et la Guienne, où elle se tient dans les endroits sablonneux. Elle ne séjourne en France que pendant l'été. Elle niche à terre, dans un pas de cheval ou dans une ornrière, et construit son nid avec des brins d'herbe. Sa ponte est de quatre œufs gris, couverts de taches d'un gris plus foncé, et confluentes vers le gros bout. Elle fait plusieurs pontes pendant la saison des amours, et se retire en Espagne et en Portugal pendant l'hiver. On la rencontre aussi en Sardaigne et dans le Piémont, où l'a observée M. Bonelli. Le mâle a un chant très mélodieux, qu'il ne fait entendre qu'en volant, et lorsqu'il s'élève dans les airs à une très grande hauteur.

M. Savi donne pour nom italien de cette espèce le mot *calandrino*, que les Allemands ont traduit par *die kurtzschige lërche*, ainsi qu'on le lit dans Leister, qui en a publié une bonne figure dans les Annales de Wétéravie (tome III, page 557, planche 19).

Très commune en Sicile, dans le royaume de Naples, cette espèce a été envoyée à Lichtenstein (Cat., n° 286), d'Égypte et de Nubie. M. Ménétries, dans le catalogue des collections qu'il a faites dans le Caucase (pag. 59 n° 88), rapporte qu'il tua dans des lieux arides, près de Bakou, un seul individu, qui avoit de chaque côté du cou des taches noires et non des points, et sur le dos les baguettes des plumes étoient plus largement nuancées de brun. Du reste, il ressembloit à l'espèce que nous venons de décrire.

Dans le grand ouvrage publié par la commission de Morée, on voit, pl. 4, fig. 4, une alouette fort semblable à la calandrelle, mais que M. Isidore Geoffroy distingue comme espèce. En effet, l'oiseau de Morée est plus robuste que celui d'Europe, a un bec un peu plus long, et sur la tête s'élève une sorte de touffe occipitale. La queue est plus fourchue et les plumes secondaires sont plus longues. Le roux du dessus du corps est plus vif, et les taches irrégulières du plumage sont plus foncées. La poitrine et les sourcils sont fauve clair, et les plumes de l'occiput sont un peu plus allongées. Cette calandrelle de Morée a été rencontrée dans les plaines de Magalopotis.

Risso rapporte que la calandrelle nommée à Nice

ciourra y est de passage, qu'elle vient d'Afrique en mai, et qu'elle y retourne au mois d'août.

5° Le *cochevis* (1) a sur la tête une huppe grise; le corps est tacheté de brun en dessus et sur la poitrine; le dessous est blanc. Les plumes de la queue sont noirâtres, mais les deux intermédiaires sont brunes, et la plus latérale est rousse, et la seconde est seulement bordée de cette couleur.

Le *cochevis* se nourrit d'insectes, de graines et d'herbes: il niche à terre, derrière quelque motte, au pied des buissons, et sa femelle pond de quatre à cinq œufs cendré clair, tachetés de brun foncé. Cette alouette est commune en France, en Allemagne, en Suisse et dans tout le midi de l'Europe. Elle aime se tenir non loin des buissons qui servent de limites aux champs. Elle émigre par petites troupes. M. Ménétries l'a rencontrée dans la chaîne du Caucase très communément, et à plus de trois mille pieds de hauteur. Risso dit qu'elle est sédentaire dans les champs et sur les lisières du territoire de Nice, où elle est nommée *coupada*. M. Bory l'a rencontrée en Morée.

Le *cochevis*, ou grosse alouette huppée, est le *crated lark* des Anglois, l'*haubentlerche* des Allemands.

Buffon a décrit sous le nom de *coquillade* (2) un jeune *cochevis* avant sa première mue: on en trouve la figure enl. 662. Les Provençaux appellent le *cochevis coquillade*, et les Italiens *cappellacia*, ou même *alodola cappelutta*, et à Pise *gracchiaccia*. Dans le nord de la France, suivant M. Degland, on la nomme *aloue huppée*, dans l'Anjou (Millet), elle est appelée *coqueline* et *alouette bombrelle*. Dans la Saintonge, où elle est fort commune, elle est connue sous le nom d'*alouette huppée*. Elle apprend très facilement à siffler des airs.

6° L'*ALOUETTE LULU* ou *COJELIER* (3) a les parties supérieures roussâtres, tachées de brun, et la tête couronnée d'une petite huppe. Une bandelette blanche surmonte les yeux, et une autre de même couleur, et de forme triangulaire, occupe les joues, qui sont brunes. Les parties inférieures sont jaunâtres, avec des taches sur la poitrine. Les rectrices moyennes sont noirâtres, mais terminées de blanc, et l'externe de chaque côté est grisâtre, bordée de blanc. La lulu a six pouces de longueur. Elle se tient dans les champs, qu'elle quitte volontiers pour nicher dans la bruyère. La femelle pond cinq œufs gris, tachetés de brun. Elle se nourrit d'insectes et de graines

(1) *Alauda cristata*, L. enl. 503, fig. 1. Temm., Man. t. 1, p. 277, et III, 204. Vieill., Faune franç., p. 171, pl. 75, fig. 2 et 3. Roux, pl. 184.

(2) *Alauda undata*, L. Gm., Encycl., t. 1, p. 320.

(3) *Alauda nemorosa*, Gm. *A. arborea*, Temm., Man. t. 1, p. 282, et III, 502; fig. 2 *A. nemorosa*, Vieill., Faune franç., p. 170. Encycl., t. 1, p. 310, pl. 3, fig. 1. *A. cristatella*, Lath.

olégineu
de la que
nomme la

Florence

C'est the

des Allem

tollari. O

5° L'AL

ses deux p

de sa tête.

et un colli

la poitrine.

dessous du

est d'une

Cette aloue

dré, les pic

courts. Elle

Arabic.

6° L'ALOU

Bonne-Esp

ron et de no

de lignes no

rémiges sont

bruns. La fer

est plus pet

plus ternes.

7° L'ALOU

Espérance.

sous blanc.

sourcils blan

rousse, bord

du cou. Les

alaires sont g

ainsi que les

Cette aloue

qu'un individ

8° L'ALOU

que l'indique

de la côte du

ferrugineux,

poitrine sont

mi-partie blan

Sa taille est c

9° L'ALOU

riffe, d'où l'a

le dessus du

(1) *Alauda bi*

(2) Levaill., A

Encycl., t. 1, p.

(3) *Alauda cr*

rousse, Levaill.,

la cendille, Ru

(4) *Alauda gr*

Encycl., t. 1, p.

(5) *Alauda tig*

Encycl., t. 1, p.

ient d'Afrique en
d'aout
une huppe grise;
assus et sur la poi-
ennes de la queue
intermédiaires sont
asse, et la seconde
leur.

tes, de graines et
ere quelque motte,
e pond de quatre
e brun foncé. Cette
e, en Allemagne, en
Europe. Elle aime
i servent de limites
ur petites troupes.
s la chaîne du Cau-
de trois mille pieds
sédentaire dans les
erritoire de Nice, où
Bory l'a rencontrée

le huppée, est le *cre-
rche* des Allemands.
de *coquillade* (?) un
e mue : on en trouve
eaux appellent le co-
ens *cappellacia*, ou
à Pise *gracchiella*;
suivant M. Degland,
ans l'Anjou (Millet),
alouette bombrelle.
fort commune, elle
de huppée. Elle ap-
des airs.

ÉLIER (?) a les parties
de brun, et la tête
ne bandelette blanche
re de même couleur,
pe les joues, qui sont
sont jaunâtres, avec
s rectrices moyennes
de blanc, et l'externe
rdée de blanc. La lulu
lle se tient dans les
ers pour nicher dans
inq œufs gris, tache-
insectes et de graines

3, fig. 1. Temm., Man-
aune franç., p. 171, pl.
encycl., t. 1, p. 320.
ardorea, Temm., Man-
A. *nemorosa*, Vieill.,
I, p. 310, pl. 3, fig. 1.

olégineuses. Elle se perche sur les arbres, et c'est de là que lui vient son nom trivial. A Nice on la nomme *lauvette*, en Italie *tottavilla*, à Pise et à Florence *bonicola* et *mattolina*, à Sienne *covilleto*. C'est *the wood lark* des Anglois et *die wala lerche* des Allemands. Son cri semble articuler *tottavi*, *tottavi*. On l'éleve en domesticité.

5° L'ALOUETTE BILOPHE (?) est remarquable par ses deux petites huppées noires, qui occupent les côtés de sa tête. Une bandelette noire règne sur les joues, et un collier, aussi de cette couleur, se dessine sur la poitrine. Le front, les côtés du cou, la gorge et le dessous du corps sont d'un blanc pur; tout le dessus est d'une teinte fauve isabelle, de nuance douce. Cette alouette, longue de cinq pouces, a le bec cendré, les pieds fauves, les doigts et les ongles très courts. Elle vit dans les déserts de l'Akaba, en Arabie.

6° L'ALOUETTE A TÊTE ROUSSE (?) habite le cap de Bonne-Espérance. Sa tête est tachetée de brun marron et de noir. Le dessus du corps est brun, traversé de lignes noirâtres; le dessous est blanchâtre; les rémiges sont brun roussâtre. Le bec et les pieds sont bruns. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est plus petite et que son plumage a des couleurs plus ternes.

7° L'ALOUETTE CENDRILLE (?) vit au cap de Bonne-Espérance. Elle a le dessus du corps cendré, le dessous blanc. Le sommet de la tête est roux. Deux sourcils blancs surmontent les yeux. Une tache rousse, bordée de noir dans le haut, occupe les côtés du cou. Les couvertures moyennes et les penes alaires sont grises, et les plus grandes sont noires, ainsi que les rectrices. Les pieds sont brun jaunâtre.

Cette alouette court très vite. Levailant n'en a tué qu'un individu à l'entrée de la rivière des Gamtoos.

8° L'ALOUETTE DE GORÉE (?) que l'on trouve, ainsi que l'indique son nom, sur l'île de Gorée, voisine de la côte du Sénégal, a le dessus du corps brun ferrugineux, avec des stries noires. La gorge et la poitrine sont roussâtres. Les rectrices latérales sont mi-partie blanches; le bec et les pieds sont bruns. Sa taille est celle de l'alouette des champs.

9° L'ALOUETTE TIGRINE (?) habite l'île de Ténériff, d'où l'a rapportée le naturaliste Maugé. Elle a le dessus du corps brun et roux, le dessous blan-

châtre, tacheté de brun; les pieds noirâtres et le bec couleur de chair. Elle se rapproche de la calandrelle.

10° L'ALOUETTE GRISSETTE (?) que Buffon a figurée, pl. enl. 504, fig. 4. sous le nom de *cochevis du Sénégal*, et que Brisson a décrite sous celui d'*alouette huppée du Sénégal*, a les parties supérieures mélangées de gris et de brun, et le dessous blanchâtre. Sa poitrine est tachetée de brun; les pieds sont gris et le bec de couleur de corne.

Cette espèce paroit être très répandue en Afrique; elle se perche sur les arbres, et est très commune sur les bords du Niger.

11° L'ALOUETTE HUPPÉE DU MALABAR (?) a les parties supérieures brunes, tachetées de blanc, avec une petite huppe sur la tête de même couleur. Le cou présente une bandelette longitudinale noire; les parties inférieures sont blanc roussâtre; les rémiges et les rectrices sont terminées de roussâtre. Cette alouette a cinq pouces neuf lignes de longueur.

12° L'ALOUETTE MONGOLE (?) que Pallas a rencontrée sur les frontières de la Tartarie, a les parties supérieures ocracées, une teinte noirâtre sur le sommet de la tête, qui est entourée d'une bandelette circulaire blanche. Deux taches noires isolées se dessinent sur la gorge. Elle est de la taille de la calandre, avec laquelle elle a beaucoup de rapports. Elle chante agréablement quand elle se pose à terre. On la trouve entre les fleuves Onon et Argun.

13° L'ALOUETTE MINEUSE (?) a été décrite par Azara sous le nom de *minera*, parce qu'elle se creuse des galeries souterraines dans les petits ravins, à la profondeur de deux pieds et demi, à l'effet d'y placer son nid sur une couche de paille arrangée dans le fond façonné en rond. Cet oiseau se laisse approcher très près, ne perche point et a un vol prolongé. Son corps est plus massif et plus court que celui des autres alouettes. Il vit par paires, et le mâle et la femelle se poursuivent dans le temps des amours, en faisant entendre un petit cri aigu, semblable à un éclat de rire.

Le dessus du corps est brun, le dessous blanc roussâtre. La queue est noire et blanche; les pieds sont noirs. Il vit au Paraguay, niche à Buénos-Ayres, et a six pouces de longueur.

14° L'ALOUETTE PEINTE (?) est une espèce fort douteuse, que le docteur Hermann a observée dans les environs de Strasbourg. Sa taille est celle du cujé-

(1) *Alauda bilopha*, Temm., pl. col. 244, fig. 1.

(2) Levaill., Afric., pl. 198. *Alauda rufipilex*, Vieill., Encycl., t. 1, p. 322.

(3) *Alauda cinerea*, Lath.; la petite alouette à tête rousse, Levaill., Afric., pl. 199. Vieill., Encycl., t. 1, p. 317; la cendrille, Buffon.

(4) *Alauda gorenensis*, Lath. Mus. Carls., Sparm., pl. 99. Encycl., t. 1, p. 319.

(5) *Alauda tigrina*, Gal. de Paris. *A. rufescens*, Vieill., Encycl., t. 1, p. 322.

(1) *Alauda senegalensis*, Lath.

(2) *Alauda malabarica*, Lath., Encycl., t. 1, p. 320.

(3) *Alauda mongolica*, Lath., Encycl., t. 1, p. 315. Pallas, Voy., t. III, p. 697. Actes de Stock., 1778, no 6.

(4) *Alauda cunicularia*, Vieill., Encycl., t. 1, p. 323. Azara, Apunt., t. II, p. 13, no 148.

(5) *Alauda picta*, Vieill., Encycl., t. 1, p. 325.

lier, les joues et le corps rougeâtres; le ventre blanchâtre; les pennes alaires sont bordées de noir et terminées de blanc. La queue est brune, mais la rectrice la plus extérieure est terminée de blanc. Les pieds sont de couleur de chair.

45° L'ALOUETTE CHEENDOLA (1) habite l'Inde, entre Bénarès et Calcutta. Son plumage est d'un rouge brunâtre pâle, et chaque plume a une flamme brune au milieu; un sourcil blanc surmonte l'œil, et le dessous du corps est également blanc pur. Les rectrices sont brunes, et les deux externes sont terminées de blanc; le thorax est tacheté de brun; la tête est surmontée d'une huppe, et sa taille est celle de l'alouette des champs.

46° L'ALOUETTE GULGULE (2) vit également sur le territoire de Bénarès. De la taille de l'alouette commune, son plumage est brun roux, avec une linéole brun foncé au centre de chaque plume; le corps est blanchâtre en dessous; la poitrine est linéolée de brun; les plumes tibiales sont rousses; les rectrices sont brunes, les externes en entier cellées de chaque côté, bordées de blanc en dedans. Le lieutenant-colonel Sykes a rencontré cette alouette très communément dans le pays des Mahrattes: retenue en cage, elle apprend à imiter le chant des autres oiseaux et même le cri des quadrupèdes. Son nom, dans le Dukhan, est *chondula*. Elle a sept pouces sept lignes anglais de longueur.

47° L'ALOUETTE DEVA (3) habite le pays des Mahrattes. Son plumage, brun roussâtre, est fortement tacheté de noirâtre; le corps en dessous, de même qu'un trait au-dessus des yeux, est blanc roussâtre; le thorax est strié de brun; la tête a une huppe que relèvent des stries noires; la queue, également brune, est lisérée de roux.

48° L'ALOUETTE DU DUKHUN (4) fréquente les plaines rocailleuses dans le pays des Mahrattes (le Dukhun), et se nourrit de graines et d'herbes. Elle est d'un gris brun en dessus, et chaque plume est rayée au milieu d'un roux brunâtre; le dessous du corps est blanchâtre, mais la poitrine et les sourcils sont roux; la queue, brun roussâtre, a ses deux pennes latérales terminées de blanc; l'iris est brun foncé.

Cette alouette a six pouces de longueur; la queue seule en a deux.

49° L'ALOUETTE A QUEUE BARRÉE DE NOIR (5) est d'une forme raccourcie et trapue, et se fait remarquer par sa queue courte, d'un fauve clair à sa base jusqu'à moitié; noir brunâtre dans le reste, par son bec

grêle, moins allongé que chez les sirlia d'Afrique; jaune à la base de la mandibule inférieure; par sa poitrine tachée de noir, ses sourcils blanchâtres, se prolongeant jusqu'à la nuque, ses rémiges secondaires fauves, barrées de noir, ses pattes noires et son ongle postérieur court, légèrement arqué, etc.

20° L'ALOUETTE TENUIROSTRE (1), est remarquable par son bec très long, très grêle et arqué, avec la base de la mandibule inférieure jaune, par sa queue presque entièrement d'un roux cannelé, saul les deux rectrices intermédiaires et la pointe de toutes les latérales, qui sont noires, par ses pattes noires, à doigts minces et à ongle postérieur assez court et arqué.

VII.

LES MACRONYX (2).

Ont le bec médiocre, droit, à arête légèrement recourbée, à narines nues, grandes, oblongues; les ailes sont très courtes: à première, deuxième, troisième et quatrième rémiges égales et les plus longues; la queue est à peu près égale. Les tarses sont allongées, à squamelles latérales entières. Le pouce est muni d'un ongle très long, fortement recourbé. La seule espèce de ce sous-genre est d'Afrique.

L'ALOUETTE SENTINELLE (3).

Est une des espèces d'alouettes que rend remarquable la vive coloration de son plumage. Sa gorge aurora est encadrée d'une sorte de hausse-col noir; un sourcil orangé surmonte les yeux; le dessus du corps est brun, varié de gris. Le bec est gris brunâtre; les pieds brun jaune, et les yeux brun orangé. La femelle a des couleurs moins vives.

Levaillant a donné le nom de sentinelle à cette alouette, parce qu'elle exprime de la manière la plus précise qui vive? qui-vive? et qu'elle semble même se plaire à répéter lorsqu'elle voit passer près d'elle un homme ou un animal quelconque.

Cette espèce est très commune dans les prairies et au bord des rivières des environs du Cap. Les habitants l'appellent *calkoentje*, petit dindon, et la recherchent beaucoup comme gibier. On la rencontre seulement sur la côte orientale, et elle se pêche fréquemment.

(1) *Alauda tenuirostris*, d'Orb., *Jet Laf.*, Mag. de Zool., 1837.

(2) *Macronyx*, Sw.

(3) *Alauda capensis*, Lath.: *la cravate jaune*, Buff. enl., 504, fig. 2. Levaill., Africq., pl. 195 et 196. Vieill. Encycl., t. 1, p. 316.

(1) *Alauda cheendola*, Franck., *Proceed.*, t. 1, p. 119.

(2) *Alauda gulgula*, Franck., *Proceed.*, I, 119, et II, 92.

(3) *Alauda deva*, Sykes, *Proceed.*, II, 92.

(4) *Alauda dukhunensis*, Sykes, *Proceed.*, II, 93.

(5) *Alauda nigro-fasciata*, Laf., Mag. de Zool., 1837.

Ont le bec courbé, à r assez court pouce est m vivent en E t° Le sin Espérance. que plume e châtre et par alaires, les r dées de blan bruns.

Le nom de rappelle l'ac peut rendre a tieule fortem et l'allongean plains en qu femelle dépos son, dans un et y jetant ur mes qu'elle s' trois à cinq mâle couve petits éclosen femelle resse seulement ell est aussi moli

M Desfont barie; peut-êl lette ou aloue

2° L'ALOU et triangulaire

pouce un peu le corps est e tendre; le de la poitrine et le

ailes et le dos du cou; rémige

Habite la N et jusque dans

3° L'ALOU

(1) *Certhia* Vieill., Gal., pl. p. 91.

(2) *Alauda b* pl. 5. Temm., n° 285.

(4) *Alauda D*

VIII.

LES SIRLIS (1).

Ont le bec assez allongé, grêle, comprimé, recourbé, à narines presque arrondies. La queue est assez courte, égale; les pieds sont médiocres. Le pouce est muni d'un ongle court et droit. Les espèces vivent en Europe ou en Afrique.

1° Le SIRLI (2) habite l'Afrique au cap de Bonne-Espérance. Le corps en dessus est brun, mais chaque plume est frangée de roux; le dessous est blanchâtre et parsemé de taches brunes; les couvertures alaires, les rémiges et les rectrices sont brunes, bordées de blanchâtre; le bec est noir; les pieds sont bruns.

Le nom de *sirli*, usité par les habitants du Cap, rappelle l'accentuation du cri de cet oiseau, que l'on peut rendre ainsi *sirrrrrr-li*, *sirrrrrr-li*, qu'il articule fortement en pesant sur la dernière syllabe, et l'allongeant. Le sirli est très farouche, vit dans les plaines en quête d'insectes et de petites graines. La femelle dépose ses œufs à terre, au pied d'un buisson, dans un trou qu'elle creuse en grattant le sol, et y jetant un peu d'herbes sèches et quelques plumes qu'elle s'arrache sur le ventre. Sa ponte est de trois à cinq œufs gris sale, pointillé de fauve. Le mâle couve tout aussi bien que la femelle, et les petits éclosent le vingtième jour de l'incubation. La femelle ressemble au mâle quant à sa coloration, seulement elle a des formes plus sveltes. Son bec est aussi moins allongé et moins courbé.

M Desfontaines paroit avoir trouvé le sirli en Barbarie; peut-être a-t-on confondu le *sirli* avec la *sirlette* ou *alouette de Dupont*.

2° L'ALOUETTE BIFASCIÉE (3) a le bec long, large et triangulaire; les doigts très courts, et l'ongle du pouce un peu plus long qu' celui des autres doigts; le corps est en général d'une teinte jaune ocreux tendre; le devant du cou et le ventre sont blancs; la poitrine et les flancs sont de même couleur que les ailes et le dos; des taches noires occupent le devant du cou; rémiges et rectrices brunes; pieds jaunes.

Habite la Nubie, et s'avance quelquefois en Italie et jusque dans la Provence.

3° L'ALOUETTE DE DUPONT (4) habite la Syrie et les

(1) *Certhilanda*, Swains.; *corydalis*, Bolé.

(2) *Alauda africana*, Gm. Levaill., *Africq.*, pl. 192. Vieill., *Gal.*, pl. 139. *Encycl.*, t. I, p. 318. Buffon, t. IX, p. 91.

(3) *Alauda bifasciata*, Temm., pl. 393. Ruppell., pl. 5. Temm., *Man.*, t. III, p. 190. Licht., *cat.*, p. 27, no 285.

(4) *Alauda Dupontii*, Vieill., *Faune franç.*, p. 173.

états barbaresques. Parfois elle se montre aux îles d'Hyères et sur quelques autres points de la Provence. Elle a son plumage varié de roux et de brun en dessus, les parties inférieures d'un isabelle roussâtre avec des mèches longitudinales noires; le bas-ventre et les couvertures inférieures sont sans taches. La queue est médiocre, presque carrée, à penes moyennes brunes; les latérales noires, plus ou moins bordées de blanc; le bec est noir, et les pieds sont de couleur de chair. Elle a huit pouces de longueur.

Les jeunes ont leurs plumes bordées d'isabelle à teinte claire; les mèches noires du ventre sont plus larges que celles du mâle. Ils n'ont que sept pouces de longueur.

4° Le SIRLI A QUEUE BARRÉE DE BLANC (1) a le bec presque aussi long que celui de l'*alouette sirli*, mais un peu plus grêle, est beaucoup plus petite qu'elle, et surtout d'une forme plus raccourcie et plus élevée sur pattes, en diffère aussi totalement par les couleurs. Une teinte rousse, assez vive sur la tête et le croupion, colore tout le fond du plumage supérieur; mais toutes les plumes du dessus de la tête, du cou, et celles du dos, jusqu'à la queue, ont leur milieu noir ou noirâtre comme chez le sirli, et celles du dos sont terminées par une bordure étroite, d'un roux clair, même blanchâtre, en forme d'écaillés. Les lorums, les sourcils et tout le tour de l'œil sont roussâtre clair; les plumes qui recouvrent les oreilles sont d'un roux vif et uniforme; les couvertures supérieures de la queue sont couleur cannelle, frangée de blanchâtre; les couvertures des ailes sont semblables aux plumes dorsales; les rémiges primaires sont noirâtres ou brunâtres, avec une fine pointe parfois blanchâtre; les secondaires sont assez largement frangées de roussâtre pâle. Les rectrices sont noires, avec leur base couleur d'ocre et leur extrémité blanche en forme de tache oblique sur chacune d'elles, excepté les deux intermédiaires, qui sont d'ailleurs d'une teinte moins foncée qu'elle: la gorge et tout le devant du cou sont blancs, la poitrine et tout le dessous sont du même roux ocreux que les joues; quelques mèches noirâtres, mais rares, se remarquent aux côtés de la poitrine, presque sous les ailes; le bec est de couleur de corne, long de onze lignes depuis son ouverture; les pattes paroissent avoir été d'un brun jaunâtre; Les tarsi, assez robustes, sont longs de treize lignes; les doigts antérieurs sont gros, courts, l'ongle du pouce parfaitement rectiligne, très aigu et long de sept lignes. La longueur totale de l'oiseau empaillé est de cinq pouces sept lignes. Un second individu que je possède diffère de celui-ci en ce que

Temm., *Man.*, t. III, p. 197. Roux, *Ornith. prov.*, pl. 186.

(1) *Alauda albo fasciata*, Lafremay, *Mag. de Zool.* 1837.

le roux domine davantage sur toute la partie supérieure de l'oiseau, les plumes ayant moins de noir dans leur milieu, et qu'il est d'une teinte plus claire en dessous. L'ongle du pouce et le bec étant de même longueur que chez le premier individu, nous attribuons la différence des nuances du plumage plutôt au sexe ou à une livrée particulière qu'à une différence d'âge. Cette espèce vient de l'Afrique méridionale, et a été envoyée du cap de Bonne-Espérance par MM. Verreaux fils.

3^e Le SIRLI A MANTEAU ROUX (1), est d'une dimension plus forte et d'une forme plus allongée que la précédente, égale en grosseur l'alouette sirli; mais elle en diffère, ainsi que de l'espèce ci-dessus, par un bec un peu plus court et par la forme de l'ongle du pouce, qui, au lieu d'être allongé, très aigu et tout-à-fait rectiligne, est, au contraire, assez court et légèrement courbé, comme chez l'alouette bifasciée de Temminck, col. 395; tout le dessus de la tête jusqu'à la nuque, le dos en entier, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, sont d'un roux un peu cannelle, plus vif sur le dos que sur la tête, dont toutes les plumes ont leur tige noirâtre, formant une strie étroite et longitudinale. Celles du dos, surtout de sa partie antérieure, offrent encore ces stries, mais peu apparentes, et elles finissent par n'être plus visibles sur le croupion, où elles se fondent dans la nuance rousse du manteau. Tout le cou, tant en dessus que sur ses côtés, est d'un gris roussâtre, se détachant en forme de demi-collier de la teinte rousse du dos et de la tête; les couvertures des ailes, de la même teinte que le dos, ont leur milieu noirâtre; les rémiges primaires, noirâtres antérieurement, sont très finement lisérées de gris roussâtre; les secondaires les plus rapprochées du corps sont largement frangées de la teinte roux cannelle du dos, d'où il résulte que les ailes, dans l'état de repos, offrent la nuance générale de tout le dessus de l'oiseau. Les rectrices, noirâtres comme les rémiges, sont lisérées sur leur bord externe de roux clair, les deux du milieu le sont plus largement et sur leurs deux côtés; les lorums, les sourcils et le tour des yeux sont d'un blanc légèrement lavé de roussâtre, et les plumes qui recouvrent les oreilles sont roussâtres; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc sale comme le tour de l'œil, et cette teinte devient d'un roussâtre clair sur le milieu de la poitrine et tout le dessous; les côtés de cette première partie et les flancs sont roux, et des mèches brunes, étroites, se remarquent sur le milieu des plumes de la poitrine, et sont plus prononcées sur les côtés. Le bec, long de onze lignes depuis son ouverture, est de couleur de corne; les pattes, qui paroissent avoir été d'un brun jaunâtre, ont le tarse moins

(1) *Alauda rufopallata*, Laf., Mag. de Zool. 1837.

allongé que chez les espèces précédentes, long de douze lignes, mais fort et robuste, ainsi que les doigts, qui sont de longueur moyenne; l'ongle du pouce, légèrement courbé, n'est long que de quatre lignes et demie. La longueur totale de l'oiseau est de sept pouces moins deux lignes. Cette espèce, comme la précédente, a été envoyée du Cap par MM. Verreaux.

IX.

LES MÉGALURES (1).

Ont le bec médiocre, droit, assez fort, comprimé sur les côtés, et graduellement atténué. L'arête en est arrondie, carénée entre les narines, échancrée à la pointe. Les ouvertures olfactives sont basales, fermées dans le haut par une membrane, et n'ont qu'une ouverture linéaire. Les ailes, plus courtes que la queue, ont une première rémige un peu plus courte que les deuxième, troisième et quatrième, qui sont égales et les plus longues. La queue est allongée et cunéiforme; les pieds sont robustes et les tarsi allongés; le doigt du milieu est plus long que les latéraux. Les ongles sont comprimés, aigus, et celui du pouce, du double plus grand que les autres, est légèrement recourbé.

Ce genre tient le milieu entre les becs-fins, les farlouses et les alouettes. Il diffère des premiers par la solidité du bec et par sa forme grêle, et se rapproche de ces derniers par les proportions de son ongle. Les espèces connues sont indiennes.

1^o Le MÉGALURE DES MARAIS (2) vit dans l'île de Java, où on le nomme *larri-angon*. C'est un oiseau long de neuf pouces, brun, ayant le dos gris lustré; la tête grise, variée de fauve; le dessous du corps blanchâtre, avec de légères stries brunes sur le thorax.

2^o Le MÉGALURE A TÊTE ROUSSE (3) habite l'Inde, dans le Dukhun. Il fréquente les plaines à la manière des alouettes, et ressemble beaucoup, dit M. Sykes, au pipi Richard. Les ailes sont courtes; la queue est égale et étroite; les plumes du dessus du corps sont brun olivâtre, et blanchâtres en dessous. Des stries brunes marquent celles du thorax; la tête et les joues sont brun roussâtre, avec un sourcil roux au-dessus de l'œil; le rachis des plumes de la tête et du dos est plus clair, le bec et les pieds sont jaunes.

(1) *Megalurus*, Horsf., Trans. soc. Lind., t. XIII, p. 158.

(2) *Megalurus palustris*, Horsf., Java, Trans., t. XIII, p. 159.

(3) *Megalurus ruficeps*, Sykes, Proceed. t. I. p. 9.

Cet ois
moins ce s
le gésier d

LES

Formen
alouettes,
ont séparés
s suivants: l
à bords rec
rière est é
férieure. Le
couvertes p
gineuse, fo
rémiges éch
les tarsi so
pouce un pe
rieurs; la qu
Les farlou
d'insectes et
ment et ont
dans toutes l
dans les char
alouettes par
des hoche-qu
nent à leurs

Par le res
rectrices, ce
ont d'ailleurs
et la manière
Buffon, ou
entassé erre
a tracées des
possible de re
voulu décrire

1^o Le PIPI
Paraguay. C'e
court dans les
et des lacs. Sc
leur de plom
blanc recouvr
qui sont méla
penes lateral

2^o Le PIPI
longueur; un

(1) *Anthus*, B
(2) *Anthus fu*
(3) *Anthus*, t.
p. 664.

Cet oiseau se nourrit de mouches noires, ou du moins ce sont les seuls insectes qu'on ait trouvés dans le gésier de quelques individus tués.

x.

LES FARLOUZES OU PIPIS⁽¹⁾.

Forment l'avant-dernière tribu de la famille des alouettes, dont la plupart des auteurs modernes les ont séparés. Leurs caractères zoologiques sont les suivants : leur bec est glabre, grêle, subulé, droit, à bords recourbés en dedans, et la mandibule supérieure est échancrée vers la pointe, et dépasse l'inférieure. Les narines sont ovalaires, en partie recouvertes par une membrane; la langue est cartilagineuse, fourlée à son sommet; les ailes sont à rémiges échancrées; la primaire est la plus longue; les tarses sont courts, minces, scutellés. L'ongle du pouce un peu plus long que ceux des doigts antérieurs; la queue est médiocre, un peu échancrée.

Les farlouzes ont des mœurs erratiques, vivent d'insectes et de semences. Elles chantent agréablement et ont une chair délicate. On les rencontre dans toutes les parties du monde, dans les prairies, dans les champs, sur les arbres. Elles diffèrent des alouettes par leurs formes sveltes, et se rapprochent des hoche-queue par les mouvements qu'elles donnent à leurs rectrices.

Par le reste de leurs mœurs, par la forme des rectrices, ce sont de véritables alouettes. Elles en ont d'ailleurs le vol perpendiculaire, les habitudes et la manière de nicher.

Buffon, ou plutôt Guéneau de Montbelliard, a entassé erreurs sur erreurs dans les descriptions qu'il a tracées des *pipis* ou *farlouzes*. Il est presque impossible de reconnoître les espèces que cet auteur a voulu décrire.

1° Le *PIPI BRUN* (2) se trouve à Buénos-Ayres et au Paraguay. C'est l'*Alondra padra* de d'Azara (3), qui court dans les chemins et sur les bords des ruisseaux et des lacs. Son bec est noir, ses pieds sont de couleur de plomb; le dessous du corps est brun : du blanc recouvre les yeux et les couvertures des ailes, qui sont mélangées de brun, et termine les deux penes latérales de la queue.

2° Le *PIPI SOMBRE* (4) a trois pouces trois lignes de longueur; un bec grêle, noir, légèrement déprimé.

(1) *Anthus*, Bechs. Cuv. Vieill. *Spipola*, Leach.

(2) *Anthus fuscus*, Vieill., Encycl., t. I, p. 325.

(3) Apunt., t. II, no 147.

(4) *Anthus sordidus*, Lesson, Zool. Coq., texte, p. 664.

Ses tarses sont allongés, minces, d'un beau noir, à ongles très comprimés; les antérieurs petits et très alus. Une sorte de calotte brunâtre sur la tête; dos, croupion et couvertures alaires d'un marron brunâtre; la gorge et le cou en devant d'un roussâtre mélangé de gris, à teinte très claire; le ventre, les flanes et les couvertures inférieures d'un roux brun foncé, les ailes s'étendent jusqu'à la moitié de la queue : elles sont brunes; les rémiges d'un brun blond très clair. Les rectrices sont égales, noires; les deux externes bordées de blanc sur leurs barbes extérieures.

Cet oiseau habite les environs de Taleahuano, dans la province de la Concepcion, au Chili.

3° Le *PIPI CORRENDEA* (1) vit au Paraguay, où il est connu sous le nom d'*alondra correndera*, que lui a conservé d'Azara. Les plumes des parties supérieures sont noirâtres, bordées de blond doré; le dessous du corps a des teintes plus claires que relèvent des taches noires : les petites couvertures des ailes sont rougeâtres; leurs penes sont brunes et la queue est noirâtre, mais avec la rectrice externe terminée de blanc de chaque côté; les pieds sont olivâtres, et le bec, noir en dessus, est blanchâtre en dessous. La femelle ne diffère point du mâle.

Ce pipi vit seul ou apparait s'élevant dans les airs en ligne verticale, et se laissant retomber en chantant d'une manière fort agréable. La femelle pond quatre œufs blancs, pointillés de roux, dans un nid fait de pailles souples, attachées à une touffe d'herbes.

4° Le *PIPI VARIOLE* (2), que Buffon a figuré dans ses enluminures (no 758, fig. 1), sous le nom de *petite alouette de Buenos-Ayres*, et dans son texte sous celui de *variolé*. Le dessus du corps est noirâtre, varié de roux; le dessous est blanchâtre; la poitrine rembrunie est parsemée de taches rousses; la gorge est blanche.

5° Le *PIPI DE LA ENCENADA* (3) est figuré dans les enluminures de Buffon, pl. 758, fig. 2. Son plumage est sur le dos jaune orangé, et noir ou brun dans tout le reste. Commerson, le premier, a rapporté cette jolie espèce des environs de Montevideo.

6° Le *PIPI DES NUISSONS* (4) a été figuré par Buffon, enl. 660, fig. 4, sous le nom de *eujelier*. C'est l'*alouette pipi* de la plupart des auteurs, ainsi nom-

(1) *Anthus correndera*, Vieill., Encycl., t. I, p. 325, Azara, Apunt.

(2) *Anthus Bonariensis*, Bonaterre; Encycl., t. I, p. 317. *A. variegatus*, Vieill., Encycl., pl. 112, fig. 2.

(3) *Anthus rufus*; *alouda rufa*, Gm.; *alouda fulva*, Bonnat., Encycl., t. I, p. 309, et pl. 113, fig. 2; *alondra expalda roxa*, Azara, Apunt., t. I, p. 149.

(4) *Anthus arboreus*, Dechst.; Temm., *Mus.*, t. I, 271; et t. III, 194; *alouda trivialis et minor*, Gm.; Encycl., t. I, p. 312 et 313; Faune franç., p. 174; enl., pl. 116 fig. 1.

mée paree que son cri semble articuler les syllabes *pi-pi*, devenues génériques pour les autres espèces. Ce pipi, long de cinq pouces cinq ou six lignes, est cendré olivâtre en dessus; chaque plume est flammée de brun noirâtre au centre; ailes traversées par deux bandes d'un blanc jaunâtre; gosier d'un blanc de neige; parties inférieures couleur d'ocre; poitrine tachée de noir; milieu du ventre blanc. La femelle pond cinq œufs d'un blanc rosé, couvert de taches d'un roux foncé.

Le mâle en été a le devant du cou jaune d'ocre clair.

Les jeunes, bruns en dessus et tachetés de noir sont d'un blanc cendré en dessous. Les ailes et la queue sont noires, mais les trois rectrices les plus extérieures sont terminées de blanc. Dans cet état, c'est la *pivotte-ortolane* (1) de Buffon (enlum. 634, fig. 2), qui apparait en Provence en même temps que les ortolans, et dont la plupart des auteurs ont fait une espèce. M. Roux a figuré, pl. 187 de son Ornithologie provençale, cet oiseau, en signalant le premier qu'il n'étoit que le jeune âge du pipi des buissons.

L'espèce qui nous occupe vit de mouches, de petits insectes et de leurs larves. Elle est répandue dans toute l'Europe, en Asie, et jusqu'au Japon. M. Ménetriés l'a rencontrée communément dans les montagnes du Caucase, à plus de huit mille pieds d'élévation. Risso la dit de passage à Nice, où elle paroît en août et septembre: elle y est nommée *pioulin*. A Florence et à Pise on la nomme *prispolone*, et à Sienna *tardino*. C'est *the wood lark* des Anglois. Dans le nord de la France, aux environs de Lille, le pipi porte le nom de *double pieuquete*.

7° LA FARLOUZE (2), dont Buffon a représenté (enlum. 660, fig. 2) la femelle, ressemble à l'espèce précédente; mais l'ongle du pouce est plus long que le doigt, et se trouve être faiblement arqué. Les flammèches des plumes des parties supérieures sont étroites et bordées de verdâtre; les parties inférieures sont d'un blanc légèrement teint de jaunâtre, ayant sur les côtés du cou, sur la poitrine et sur les flancs de grandes taches noires, longues et larges. Cette alouette a cinq pouces quatre à cinq lignes de longueur.

La femelle a la gorge blanc pur. Les jeunes ont plus de verdâtre sur le corps.

La farlouze paroît répandue en Europe, en Asie et en Afrique. On la retrouve au Japon, sur le pour-

tour du cercle arctique, en Nubie, en Sicile et en Dalmatie: dans l'hiver, elle vit en troupes. Elle se perche sur les mottes de terre, d'où elle s'élève perpendiculairement en chantant. En Provence, on la nomme *piouleton* (Roux); à Nice, *pioulin* (Risso); à Florence, *pispolo* (Savi). Son cri semble imiter les syllabes *psi, psi, psi...*

Sir Raffles, dans le Catalogue qu'il a dressé des animaux de Sumatra (Trans. t. XIII, p. 315), mentionne la farlouze sous les noms malais de *lanchancha* et de *hambapuyu*. Il parle aussi d'une petite alouette, nommée *letti-letti*, brune en dessus, jaune en dessous, plus petite que la farlouze, et qui semble être inédite.

8° LE PIPi A GORGE ROUSSE (1) a cinq pouces deux ou trois lignes. Il se distingue de la farlouze par son ongle du pouce, très grêle, long, faiblement arqué. Son plumage, sur le corps, est parsemé de larges flammèches noires allongées; sa gorge est d'un roux plus ou moins vif, et pâle ou passant au blanchâtre chez les jeunes oiseaux. Les vieux mâles ont cette partie roux lie de vin.

Ce pipi est commun en Égypte, en Syrie, et se montre en Sicile, en Dalmatie, et plus rarement en Allemagne. Il doit exister dans le midi de la France, mais aucun auteur ne l'y indique.

9° LA SPIONCELLE OU SPIOLETTE (2), bien que figurée (enl. 661, fig. 2) par Buffon, a été confondue par ce naturaliste avec le *pipi des buissons*. Elle en est distincte cependant, car les parties supérieures sont gris brun, avec des flammèches plus foncées au centre de chaque plume; les parties inférieures sont blanches, mais avec flammèches cendré clair sur les côtés du cou, de la poitrine, et sur les flancs. La femelle a le corps en dessous plus garni de maculatures. Les vieux mâles, en parure de nocé, ont les parties antérieures d'un roux rose très clair, et c'est dans cet état le *pipi de montagne* de Koch (*anthus montanus*).

La spioncelle se trouve aussi bien dans le midi de l'Europe que dans les régions tempérées; on la trouve au Groenland, au Japon, où elle est nommée *nohibari*, dans le nord de l'Amérique. A Nice, on la nomme *pioulin d'aiga*. Elle est rare en Pensylvanie, mais elle devient commune pendant l'hiver dans le reste des États-Unis. C'est alors la *farlouziane* de Buffon.

(1) *Anthus rufogularis*, Brehm. Temm., t. III, 192. Savig., pl. d'Égypte.

(2) *Anthus aquaticus*, Bechst.; Temm., Man., t. I, p. 263, et t. III, p. 187; Risso, 45: pipispiolette, Faune franç., p. 180; *anthus spioletta*, Ch. Bonap., the gen., p. 90; *alauda rufa*, Wilson, Ann. ornith., pl. 42, fig. 4; *alauda pispoletta*, Pallas, Zoog., t. I, p. 526. La farlouziane, *alauda tudociciana*, Encycl., t. I, p. 311.

(1) *Anthus maculatus*, Vieill., Faune franç., p. 174, et Encycl., t. I, p. 328; *motacilla maculata*, Gm.; *sybia maculata*, Lath.

(2) *Anthus pratensis*, Bechst.; *alauda pratensis*, Lath. *A. mosellana*, Gm.; Temm., Man., t. I, p. 269, et t. III, p. 190; *alauda sepiaria*, Briss.; *anthus sepiarius*, Vieill., Faune, p. 177; Roux, pl. 188; Rl. so., III, p. 45.

M. Ten
de la spio
des auteurs
forme une
time, et
les bords
Hollande
chaque au

10° La
enlum. 66
dessus, et
tre; sourc
ricures d'u
de roux; j
presque to

La femel
bleuâtres,
Cette alo

sauterelles
une grande
raîne, aux
Afrique, en

Les jeune
est lisérée d
Deux traits

et les flancs
cet état, c'e
fon, enlum.

Faune franç
de pipi de M
romains, en
sablonneuse

11° Le pipi
avec la roux
plus longues

belle, que r
les. Le desso
et les flancs

sur un fond
deux rectrice
nes blanches

L'iris est bru
Ce pipi se tien
tagnes de Ta
tendre un cha

(1) *Alauda p
cura*, Gm., En
(2) *Anthus r
paludosa*, En
Man., t. I, 26
Lath.; *A. camp
Risso*, IX.

(3) *Anthus m
pl. 191.*

(4) *Anthus ru*

M. Temminck regarde comme étant le jeune âge de la spioncelle l'alouette des rochers ou obscure (1) des auteurs. M. Degland ne balance pas à dire qu'elle forme une espèce distincte, qu'il nomme *pipi maritime*, et qui ne se trouve que dans les roches, sur les bords de la mer, sur les côtes de France, de Hollande et d'Angleterre. A Montreuil on en prend chaque automne.

10° La ROUSSELLE (?) a été figurée par Buffon, enlum. 061, fig. 2; elle est d'un gris isabelle en dessus, et chaque plume est teintée de brun au centre; sourcils blanchâtres assez larges; parties inférieures d'un blanc isabelle; rémiges brunes, bordées de roux; rectrices noirâtres, les deux extérieures presque totalement blanches.

La femelle pond de quatre à six œufs, arrondis, bleuâtres, tachetés de roux ou de violet.

Cette alouette se nourrit de petits hannetons, de sauterelles et autres petits insectes. On la trouve dans une grande partie de l'Europe, et surtout en Lorraine, aux environs de Metz. Elle vit aussi en Afrique, en Nubie, en Égypte.

Les jeunes sont brun foncé, mais chaque plume est lisérée de blanchâtre ou de roussâtre très clair. Deux traits traversent les côtés de la face; la poitrine et les flancs ont de grandes flammèches noires. Dans cet état, c'est le *fat* de Provence, figuré par Buffon, enlum. 654, fig. 1 (3), et que Vieillot, dans la Faune française (pag. 476), a décrit sous le nom de *pipi de Marseille*. Il est commun dans les États romains, en Provence, sur les collines pierreuses et sablonneuses.

11° Le PIPi DES ROCHERS (4) a des rapports de taille avec la rousseline; mais les ailes et la queue sont plus longues. Le corps en dessus est d'un pâle isabelle, que relève un trait noir entourant les oreilles. Le dessous du corps est blanc satiné, la poitrine et les flancs exceptés, qui sont mouchetés de brun sur un fond jaunâtre. La queue est brune, avec les deux rectrices moyennes roussâtres et les deux externes blanches dans les trois quarts de leur longueur. L'iris est brun, et les pieds sont couleur de chair. Ce pipi se tient sur les pointes des rochers des montagnes de Talyche, dans le Caucase, où il fait entendre un chant mélodieux.

(1) *Alauda petrosa*, Trans., t. IV, p. 41; *alauda obscura*, Gm., Encycl., t. I, p. 312.

(2) *Anthus rufus*, Vieill., Faune, p. 179; *alauda paludosa*, Encycl., t. I, p. 313; *anthus rufescens*, Temm., Man., t. I, p. 267, et t. III, p. 189; *alauda rufescens*, Lath.; *A. campestris*, Bechst.; *alauda mosellana*, Gm.; Risso, IX.

(3) *Anthus massiliensis*, Encycl., t. I, p. 327; Roux, pl. 191.

(4) *Anthus rupestris*, Ménéti., Cat., n° 80, p. 37.

12° Le PIPi DES MAREGAGES (1) habite constamment les marais des Alpes, où l'a découvert Meisner; gris brunâtre sur le corps, avec des taches. Les ailes ont parfois des stries blanches. Les parties inférieures sont d'un blanc sale, avec des taches noires sur le cou et sur la poitrine. Ces taches sont oblongues, et sur le milieu du thorax se dessinent en une tache triangulaire unique. Les deux rectrices latérales sont obliquement terminées de blanc. La tache de la deuxième est cunéiforme. Le bec est assez long, grêle. L'ongle du pouce est allongé et peu recourbé.

13° Le PIPi DES RIVAGES (2) a été trouvé par M. Faber sur les petites îles du Cattégat. Il le nomme *pipi des rochers*, et ressemble à la spipolette ou *pipi aquatique* de Bechstein, mais on peut l'en distinguer par ses tarses et sa queue, qui ont moins de longueur, par son plumage plus foncé, et par les différences que présentent les deux rectrices externes.

Ce pipi habite exclusivement les rochers des bords de la mer, et ne se rencontre jamais dans l'intérieur des terres.

14° Le PIPi DE COUCELLE (3), dont le nom rappelle un membre de la commission d'Égypte, habite cette partie du monde. Les parties supérieures sont brunes, mais les plumes sont frangées de blanc. Des sourcils blancs surmontent les yeux, dont l'angle est noir. La gorge est vert bleuâtre; le haut de la poitrine est blanc. Les flancs, le ventre et le bas du thorax d'un blanc lavé de rose. Le bec est brun rougeâtre; les pieds sont bruns.

15° Le PIPi DE CECILE (4), comme le précédent, rappelle un membre assez obscur de la commission d'Égypte, a le haut de la poitrine, la gorge, le front et le tour des yeux de couleur briquetée. Le bec est plus court, plus grêle et moins acéré que chez l'espèce précédente, et, comme elle, celle-ci vit en Égypte. Mais on la retrouve en Syrie, en Turquie et en Barbarie.

16° Le LEUCOPHYRS (5) habite le cap de Bonne-Espérance. Des sourcils blancs lui donnent une caractéristique, d'où son nom a été tiré. Le corps est gris obscur en dessus, blanchâtre en dessous. La poitrine est tachetée de flammèches brunes. Les ailes et la queue sont de cette dernière couleur. La rectrice la plus externe a du blanchâtre au sommet. Le bec est brun au-dessus, jaunâtre en dessous. Les

(1) *Anthus palustris*, Meisner; Bull., t. V, p. 112, et t. XV, p. 152.

(2) *Anthus littoralis*, Brehm.; Bull., t. XV, p. 392. *anthus rupestris*, Faber.

(3) *Anthus Coucelii*, Audouin, Égypte, t. I, 4^e partie; Bull., t. XX, p. 148.

(4) *Anthus Ceciliæ*, Aud., Égypte, t. I, part. IV; Bull., t. XX, p. 148.

(5) *Anthus leucophrys*, Vieill., Encycl., t. I, p. 327 et Gal., pl. 202.

, en Sicile et en troupes. Elle se a elle s'élève per- Provence, on la , *pipi* (Risso); semble imiter les

qu'il a dressé des III, p. 313), men- malais de lancha- rie aussi d'une pe- , brune en dessus, e la farlouze, et qui

a cinq pouces deux la farlouze par son s, foiblement arqué. t parsemé de larges gorge est d'un roux assant au blanchâtre ieux mâles ont cette

gypte, en Syrie, et se , et plus rarement en s le midi de la France, que.

LETTE (?), bien que li- Buffon, a été confondue pi des buissons. Elle r les parties supérieu- flammèches plus fon- me; les parties infé- vec flammèches cendré la poitrine, et sur les en dessous plus garni es, en parure de noc, un roux rose très clair, le montagne de Koch

si bien dans le midi de empérées; on la trouve elle est nommée no- érique. A Nice, on la est rare en Pensylva- mune pendant l'hiver . C'est alors la *farlou-*

hm. Temm., t. III, 192. st.; Temm., Man., t. I, so, 45; *pipi* spipolette, spipolette, Ch. Bonap., Wilson, Ann. ornith., etta, Pallas, Zoog., t. I, tudosciana, Encycl.

pieds sont de couleur de chair. Sa taille est de six pouces.

17° Le *pipi* (¹) provient du Bengale. Les plumes des parties supérieures sont brunes, bordées de roux, et celles du dessous du corps sont roux clair. La gorge est blanc pur, et la poitrine est tachetée de brun. Les pieds sont verdâtres. Les deux rectrices externes ont du blanc. Sa longueur est de quatre pouces.

18° Le *pipi agile* (²) habite l'Inde, dans le pays des Mahrattes. Son plumage est brun olivâtre en dessus, roux blanchâtre en dessous, strié de fauve brunâtre. Les rémiges sont frangées de jaune olivâtre; l'iris est rouge brun. L'ongle du pouce est allongé et recourbé. Le corps est long de six pouces. La femelle est inconnue.

Ce pipi, qui aime les plaines ouvertes et pierreuses, ressemble beaucoup à celui d'Europe.

19° Le *pipi chii* (³) a été décrit par d'Azara sous le nom d'*alondra chii*, et ce nom de *chii* rend parfaitement l'accentuation du cri de cette alouette qu'on rencontre au Paraguay, surtout aux environs de Buénos-Ayres, et aussi au Brésil. Le *chii* a le port du pipi de France, mais seulement cinq pouces de longueur et les tarses plus élevés. Sa gorge est blanche, la poitrine roussâtre, avec flammèches brunes. Le ventre est blanc, sans taches sur les flancs. L'ongle du pouce, plus long que le doigt, est presque droit.

Nous ne connaissons pas l'*anthus poccopterus*, décrit par le prince de Wied (Biet., t. I, p. 655), et qui vit aussi au Brésil, dans les *campos-geraes*.

20° Le *pipi austral* (⁴) d'un brun roux en dessus, taché de fauve brunâtre; d'un fauve blanchâtre en dessous, rayé de brun fauve; une tache fauve au-dessus du soleil; gorge blanche; rémiges et rectrices d'un brun fauve; les deux plus externes de celles-ci bordées de blanc; pieds jaunes; bec d'un fauve brunâtre. Longueur, sept pouces et quelques lignes.

Très commun aux environs du port Jackson, où il se tient aussi bien à terre que sur les arbres.

21° Le *pipi pale* (⁵), des alentours du port Jackson, est d'un roux pâle, varié de brun en dessus, blanchâtre en dessous; poitrine brune peu tachetée; rémiges et rectrices d'un brun fauve; les deux plus externes de ces dernières bordées de blanc; bec et

pieds jaunes. Il a de longueur totale près de six pouces.

22° Le *pipi très petit* (⁶) est d'un vert olivâtre en dessus, varié de fauve; tête brune, rayée de blanchâtre; le dessous du corps blanc verdâtre, rayé de brun; rectrices, excepté les moyennes, d'un brun noirâtre, à extrémité blanche; bec et pieds pâles. Longueur, près de cinq pouces.

Cette espèce habite, comme la précédente, la Nouvelle-Hollande.

23° Le *pipi fuligineux* (⁷), d'un vert olivâtre en dessus, plus pâle en dessous, rayé de noir; rémiges et rectrices d'un brun terne; queue rayée de noir, et blanche au sommet. Longueur, cinq pouces et quelques lignes.

Il vit à la terre de Diémen.

24° Le *pipi roussâtre* (⁸), qu'il ne faut pas confondre avec la rousseline de M. Temminck, est d'un brun pâle, ou d'un fauve brunâtre terne, moins foncé en dessous; gorge blanchâtre; croupion rougeâtre; rémiges et rectrices brunes. Longueur près de neuf pouces.

On la trouve à la Nouvelle-Hollande.

XI.

LES CORYDALES (¹).

Se distinguent des *farlouses* ou *pipis* par leur bec assez allongé, robuste, par leurs tarses grêles, élevés, ayant l'ongle du pouce long et droit. Leurs ailes sont courtes, et la queue est allongée et échancrée.

4° Le *pipi Richard* (²) habite le midi de l'Europe, l'Espagne, le midi de la France, l'Italie, Naples, et s'avance dans le nord jusqu'en Allemagne. À Nice on le nomme *gros pioulin*, en Provence le *fisto gavnetto*. Le vieux mâle a toutes les parties supérieures du corps brunes, mais chaque plume est bordée de roussâtre. Les joues sont d'un brun roux. Un trait blanchâtre part de l'œil et va aux oreilles. Deux traits noirs, formés par une série de petites taches, prennent naissance à l'angle du bec. La gorge, les côtés du cou et le ventre sont blancs, lavés de roux sur les flancs et les couvertures de la queue. La queue est noire, avec du blanc aux deux penes latérales. Les pieds sont de couleur de chair. L'iris est noir.

(¹) *Anthus minimus*, Vig. et Horsf., *ibid.*, p. 230.

(²) *Anthus fuliginosus*, Vig. et Horsf., *ibid.*, p. 230.

(³) *Anthus rufescens*, Vig. et Horsf., *Trans.*, XV, 230.

(⁴) *Corydalla*, Vigors; *Zool.*, Jour., t. VIII, p. 395; *anthus*, Auct.

(⁵) *Anthus Richardi*, Vieill., *Faune franç.*, p. 178. *Encycl.*, t. I, p. 326, et pl. 232, fig. 3; Temm., *Man.*, t. I, 163, et t. III, p. 185; pl. col. 101, *Zool. Journ.*, t. 200 et 411; Risso, 45.

(¹) *Anthus rufalus*, Vieill., *Encycl.*, t. I, p. 327; et *Gal.*, pl. 161.

(²) *Anthus agilis*, Frank., *Proceed.*, II, 91.

(³) *Anthus chii*, Vieill., *Encycl.*, t. I, p. 326; Azara, *Apunt.*, 146; *Lichst.*, *Cat.*, n° 422, p. 37; Wied, *Beitrag*, partie III, t. I, p. 634.

(⁴) *Anthus australis*, Vieill., *Encycl.*, t. I, p. 327; *A. australis*, Vig. et Horsf., *Trans.*, XV, p. 229.

(⁵) *Anthus pallescens*, Vig. et Horsf., *ibid.*, p. 229.

La vieill
rousses qu

Le pipi
de larves e
la rousselin
perche jam
nombreuse

2° Le r
qu'un peti

qui entoure

a cinq pou
bec, assez fo

tres, termin
dessus est c

est plus man

où les plume

dernières so
rieuses sont

du cou et sur

Dont le bec

légèrement ar

ment échan

turelle divisé

bus, répandu

tribus que no

de fractionne

parmi lesquel

emplois.

LE

Ont le bec

primé, à mar

pointe légèr

la queue est ar

La seule espèc

noiren dessus

roux vif; du D

(¹) *Anthus po*

(²) *Tanagra*,

(³) *Cypsnagr*

(⁴) *Cypsnagr*

La vieille femelle a les parties inférieures moins rousses que le mâle.

Le pipi Richard se nourrit sans doute d'insectes, de larves et de graines. Son cri ressemble à celui de la rousseline, mais il est plus fort. Cet oiseau ne se perche jamais. Ses œufs sont blancs, parsemés de nombreuses petites taches rougeâtres irrégulières.

2° Le PIPPI DE PAYTA (1), dont nous n'observâmes qu'un petit nombre d'individus dans les sables arides qui entourent la ville de Payta, sur la côte du Pérou, a cinq pouces environ de longueur totale. Son bec, assez fort, est noir. Ses tarses sont longs et bleuâtres, terminés par des ongles noirs. Son plumage en dessus est couleur d'ocre brunâtre; la teinte brune est plus marquée sur les pennes alaires et caudales, où les plumes sont frangées de blond. Toutefois, les dernières sont terminées de brun. Les parties inférieures sont blanches, lavées de jaune sur les côtés du cou et sur les flancs.

I.

LES TANGARAS (2).

Dont le bec est conique, triangulaire à la base, légèrement arqué, moins long que la tête et fortement échancré à sa pointe, forment une famille naturelle divisée aujourd'hui en plusieurs petites tribus, répandues exclusivement dans l'Amérique; tribus que nous adoptons seulement comme moyen de fractionner les nombreuses espèces de tangaras, parmi lesquels existent sans aucun doute des doubles emplois.

LES CYPNAGRES (3).

Ont le bec convexe, conique, peu élevé, comprimé, à mandibule débordant l'inférieure en une pointe légèrement recourbée. Les ailes sont aiguës; la queue est ample, deltoïdale et presque rectiligne. La seule espèce est le TANGARA HIRONDELLE (4), bleu noir en dessus, blanc tanné en dessous, avec la gorge rous vif, du Brésil.

(1) *Anthus paytensis*, Less., inédit.

(2) *Tanagra*, L.

(3) *Cypsnagra*, Less., Ornith.

(4) *Cypsnagra hirundinacea*, Less., *ibid.*

II.

LES EUPHONES (1),

OU TANGARAS BOUVREUILS DE CUVIER.

Ont le bec court, bombé et convexe, denté et crochu. Les ailes sont médiocres, et dépassent à peine le croupion. La queue est très courte, deltoïdale ou légèrement échancrée (2).

1° Le TANGARA DIADÈME (3), que d'Azara fait connaître sous le nom de *lindo bleu*, habite et le Brésil et le Paraguay. Son plumage est généralement d'un bleu chargé de noir sur les ailes et sur la queue, plus clair sur les épaules et sur la nuque, où il affecte les teintes d'azur, et que relèvent le petit masque noir qui encadre le bec, la huppe couleur de feu en avant, blanche neigeuse en arrière. La femelle a une livrée plus terne. Cet oiseau est long de six pouces trois lignes.

2° Le TANGARA A BANDEAU (4) a été rapporté du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. Il a cinq pouces six lignes de longueur. Les parties supérieures azurées; le dos bleu foncé; un bandeau noir sur le front et sur les côtés du cou; la gorge blanc jaunâtre; le reste du corps couleur de buffle. La femelle est olivâtre sur le corps, bleue sur les épaules et sur le rebord du bandeau noir des joues. Les bordures des rémiges et des rectrices verdâtres. Le rous du ventre tire au cendré.

3° L'EUPHONE A VENTRE MARRON (5) est long de quatre pouces trois lignes. Il vit au Brésil, surtout dans la province de Bahia. Le mâle est bleu noir, avec du jaune d'or sur les côtés du thorax, et le ventre marron. La femelle est verte, avec le milieu du ventre et l'occiput blancs; les couvertures inférieures de la queue marron.

4° L'EUPHONE VERT JAUNET (6) habite le Brésil. Il

(1) *Euphonia*, Desm. Vieillot.

(2) Buffon a décrit les euphones: organiste (*pipra musica*, Gm.; enl. 809, fig. 1); tété (*T. violacea*, Lath.; enl. 114, fig. 2); nègre (*T. cayennensis*, Gm.; enl. 114, fig. 3 et 610); chlorotique (*T. chlorotica*, Gm.; enl. 114, fig. 1 et 616) ou le *lindo azul y oro* (Azara); le moineau de Cayenne (*tanagra jacarina*, Gm.); le manokin à front blanc (*pipra serena*, Gm.); enl. 324, fig. 2. La femelle est décrite dans le cat. de Lichtenstein, p. 20.

(3) *Tanagra diademata*, Natter.; Temm., pl. 243. *Pyrrhula caerulea*, Vieill., Gal., pl. 54; Mikan, 4^e fasc., 1825.

(4) *Tanagra vittata*, Temm., pl. col. 48 (mâle et fem.); Less., Ornith., n° 12.

(5) *Euphonia rufiventris*, Licht., Cal., p. 30 n° 317; Vieill., Gal. de Paris; Wied, Belt, t. 1, p. 447; Less., Ornith., n° 10.

(6) *Tanagra viridis*, Vieill., Encycl., p. 784; Temm., pl. col. 36 fl, g. 3 (mâle); Less., n° 12.

a le dos vert, avec un collier bleu turquin; les rémiges et les rectrices vert obscur; le thorax et le ventre sont d'un beau jaune. Cet oiseau a quatre pouces de longueur. Les jeunes n'ont pas le cercle bleu turquin du pourtour de l'œil. La femelle n'est pas connue.

5° L'EUPHONIE OLIVE (1) a tout son plumage d'un gris olivâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous, avec le bas-ventre d'un gris presque jaune; peut-être est-ce un individu du sexe femelle ou un jeune de quelque autre espèce. On ignore sa vraie patrie.

6° La VARIABLE (2), dont on ignore le pays, a le plumage d'un vert très brillant, changeant en bleu ou en brun, avec le croupion verdâtre, les ailes et la queue noirâtres. Il a de longueur quatre pouces et demi.

7° L'EUPHONIE A COU NOIR (3) habite le Brésil. Le front, les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou, les ailes et la queue sont noirs; le vertex et le dessus du cou bleu azur. La poitrine et les parties inférieures sont jaunes.

8° Le TANGARA DORÉ (4), ou *lindobleu doré à tête azur*, se trouve au Brésil, ainsi qu'au Paraguay. Il a le front, les joues, le menton, les rémiges et les rectrices noires; le dessus de la tête est bleu de ciel; le devant du cou, le dos et les parties inférieures sont jaune d'or; le bec est noir et les pieds sont châtains. Il a quatre pouces et demi.

9° L'EUPHONIE OMBILICAL (5) a été rapporté du Brésil par M. Delalande. Son plumage est vert olive, mais le devant du cou et le ventre sont gris; le milieu de l'abdomen et les couvertures inférieures sont rouge de brique.

III.

LES AGLAIAS (6).

Ont le bec petit et court, comprimé sur les côtés; leurs narines sont recouvertes par les plumes du front; les ailes subaiguës ont les deuxième, troisième et quatrième rémiges égales et très longues; la queue est médiocrement échancrée (7).

(1) *Tanagra olivacea*, Desm., Tang. Vieill., Encycl., p. 782.

(2) *Tanagra variabilis*, Lath. Encycl., p. 784.

(3) *Tanagra nigricollis*, Vieill., Encycl., p. 772. *Euphonia à tête bleue*, Less., Ornith., p. 461.

(4) *Tanagra aurata*, Vieill., Encycl., p. 782. *Lindo azul y oro*, *cabessa celesta*, Azara, Apunt., no 69. *Tanagra chrysogaster*, Cuv., Less., Ornith., no 11.

(5) *Tanagra umbilicalis*, Less., Ornith., p. 460, no 8.

(6) *Aglaja*, Sv.

(7) Buffon a décrit ou figuré les espèces ci-après: le septicolore (*Tanagra prima* de Maregrave. *T. tatao*, Gm., enl. 7, fig. 1 et 127, fig. 2); le tricolore (*T. tricolor*,

4° L'AGALA FASTUEUX (1). Cette magnifique espèce de la section des vrais tangaras est remarquable par les suaves couleurs qui teignent son plumage.

Long de cinq pouces quatre lignes, son bec est légèrement caréné, ovale, comprimé sur les côtés et noir, ainsi que les tarses; le front et le tour du bec, sur les côtés comme en dessous, est d'un noir de velours foncé; l'occiput, les joues, le cou en arrière, et deux traits qui avancent sur la gorge, sont d'un vert d'aigue marine, que relève le noir velours du devant du cou, des épaules et du manteau. Le jaune orangé le plus vif et le plus éclatant occupe le croupion, la moitié du dos et les couvertures supérieures. Un bleu glacé teint la poitrine et le haut du ventre, et passe à l'azur indigo, lustré et glacé sur le bas-ventre, les flancs et les couvertures inférieures. La queue, moyenne et légèrement fourchue, est noire, excepté le bord, qui est bleu lapis. Les ailes, brun en dessous, et à deuxième et troisième rémiges; les plus longues sont vert glauque ou aigue marine à l'épaule, puis d'un noir vif, excepté les couvertures et le bord externe des rémiges, qui sont bleu lapis. Les moyennes primaires sont noir séricieux, excepté sur leur bord, où se dessine une flamme jaune orange, terminée de violet.

Cette belle espèce, d'un genre riche et varié, provient du Brésil.

2° L'AGLAIÀ VICAIRE (2) ressemble beaucoup à l'évêque et au prélat du Musée de Paris; mais plusieurs dépouilles, complètement semblables, sont venues attester l'existence de cette espèce qui habite le Mexique.

L'aglaja vicairie a sept pouces de longueur totale. Les ailes sont allongées, pointues, et s'étendent jusqu'au-delà du tiers supérieur de la queue; celle-ci est médiocre, légèrement dilatée et échancrée au sommet. La première rémige est presque aussi longue que les deuxième, troisième et quatrième, qui sont les plus longues, car les suivantes sont graduellement étagées et se rapetissent successivement. Le

L., enl. 331. La femelle est figurée par Temminck, pl. 215, fig. 1; le tangara varié à tête bleue (*T. cyancephala*, Vieill., Encycl., p. 780. *T. rubricollis*, Temm., pl. col. 245, fig. 2, la femelle, enl. 33, fig. 2; *T. trichos*, Licht., Cat.); le tangara bleu de Cayenne ou le diablotin enrhumé (*T. barbadensis*, Briss.; *T. mexicana*, *flaviventris*, Encycl., 174; enl. 155, 1, et 290, 2); le tangara vert tacheté (*T. punctata*, L., enl. 133, fig. 1; *T. sialis*, L., Edw., Gl., 252); le rouverdlin (*T. gyrola*, L., enl. 133, 2; Encycl., pl. 158, no 4); le moineau à tête rousse (*T. ruficollis*, Lath., enl. 201, fig. 2); le passe-vert *T. cayana*, L., enl. 290, fig. 1; l'organiste, Brisson, enl. 301, 1, et 290, 2); le pipit bleu du surinam (*T. varius*, Desm.; *motacilla velia*, L., enl. 669, fig. 3, dont le tangara de Schrank (*T. Schrankii*, Spix, pl. 51) paraît être le jeune âge.

(1) *Tanagra fastuosa*, Less., Cent., pl. 58.

(2) *Tanagra vicarius*, Less., Cent. Zool., pl. 68.

hec est no
la tête, ju
à teinte d
deux tach
blendâtre fr
et se fonc

Le dessus
le croupion
mais comm
en résulte
corps, y c
queue, sont
sont dans l
lèvent deu
jaune très p
couvertures
mige; la se
point sur la
deuxième et
inférieure à
dessus et gr

5° L'AGLAIÀ
colore. Son
les joues ex
couleur qui
un angle. La
béryle: le m
feu. Cet oise

4° Le TANG
Brésil par M
deux lignes.

un bandeau d
au-dessous de
noir sur le m
sont orangé
noire étroite
gées, picotée
plumes coccy
melle à les te

5° Le TANG
entouré de pl
simple; le co
de noir; le c
dinal noir; le
la poitrine et
vert olive.

6° Le TANG
guste de Sain
le nomme gu
à gorge et dev

(1) *Aglaja ch*

(2) *Tanagra*

(3) *Tanagra*

(4) *Tanagra*

(5) *Tanagra*

(6) *Tanagra*

p. 462, Oralth.

bec est noir et les tarsi sont bruns. Le dessus de la tête, jusqu'au-dessous de l'occiput, est gris bleu, à teinte douce, que relèvent sur les côtés du front deux taches d'un noir velours. Un gris tendre et bleuâtre fugace colore la gorge et le devant du cou, et se fonce sur les jugulaires et sur les joues.

Le dessus du cou, les petites couvertures alaires; le croupion, sont vert olivâtre; le manteau est brun, mais comme chaque plume est bordée d'olivâtre, il en résulte une couleur mixte. Tout le dessous du corps, y compris les couvertures inférieures de la queue, sont d'un jaune légèrement olivâtre. Les ailes sont dans leur moitié postérieure noir mat, que relèvent deux bandes larges, mais peu longues, de jaune très pur: la première est cachée par les petites couvertures et nait sur le bord de la septième rémige; la seconde occupe le bord de l'aile, et n'existe point sur la rémige primaire, mais commence à la deuxième et finit à la sixième. Cette rate est un peu inférieure à la précédente. La queue est brunâtre en dessus et gris clair en dessous.

3° L'AGLAÏA DU CHILI (1) est de la taille du septicolore. Son plumage est d'un noir soyeux, la tête et les joues exceptées, qui sont d'un jaune verdâtre, couleur qui s'étend sur les côtés du cou en formant un angle. La poitrine et le ventre sont nuancés de béryle: le milieu du dos et le croupion sont rouge de feu. Cet oiseau rappelle parfaitement le septicolore.

4° Le TANGARA A PLASTRON (2) a été rapporté du Brésil par M. Delalande. Sa taille est de cinq pouces deux lignes. Un cercle noir velouté entoure le bec; un bandeau azur traverse le dessus de la tête et va au-dessous des yeux. Son plumage est vert picoté de noir sur le manteau. Le devant du cou et le thorax sont orangé vif, que relève au milieu une plaque noire étroite sous le gosier; les épaules sont orangées, picotées de noir; le ventre est vert d'eau, les plumes coccygiennes de couleur de rouille. La femelle a les teintes moins vives.

5° Le TANGARA CITRIN (3), aussi du Brésil, a le bec entouré de plumes soyeuses et noires. La tête jaune simple; le cou et le dessus du corps jaune, picoté de noir; le devant du cou ayant un trait longitudinal noir; les ailes et la queue vertes, avec du noir; la poitrine et les flancs azurés; le milieu du ventre vert olive.

6° Le TANGARA AUX AILES VERTES (4), que M. Auguste de Saint-Hilaire a rapporté du Brésil, où on le nomme *quatirimí*, est d'un jaune pâle en dessus, à gorge et devant du corps noir intense. Les ailes sont

(1) *Aglaiã chilensis*, Cuming, Proceed., t. II, p. 3.

(2) *Tangara thoracica*, Temm., pl. 42, fig. 1 (mâle).

(3) *Tangara citrinella*, Temm., pl. 42, fig. 2 (mâle).

T. elegans, Wied, II, 1, 187, et Bell., t. I, p. 464.

(4) *Tangara chloroptera*, Encycl., 773; Less., no 24, p. 462, Ornith.

vertes, à reflets bleus sur les bords des rémiges.

7° Le TANGARA A BANDEAU ET DOS NOIRS (1) a le front, les côtés de la tête et le dos noirs, l'occiput et le cou bleus, les rémiges et les rectrices noires bordées de bleu, le dessous du corps roux. Il vit au Brésil.

Peut-être est-ce le tangara nommé *ilhós*, dans Wied (2).

8° Le NEAU LINDO (3), ou *guera perea*, de Marcgrave, est d'un beau jaune paille; mais les côtés de la tête, la gorge, le dessus du cou et de la poitrine sont noirs; les tectrices inférieures de la queue sont satinées; les tarsi sont bleu violet, et le bec, noir en dessous, est brun pourpré en dessous. Il se trouve au Paraguay, et surtout au Brésil, et même aux Etats-Unis. La femelle a le dos verdâtre, et le milieu de la gorge, du thorax et du ventre blancs.

9° Le TANGARA BLEU A TÊTE BLANCHE (4) habite le Paraguay. On le voit en mai fréquenter seul ou apparié la forêt de Caiho. Son plumage est d'un violet obscur, que relève le blanc lavé de bleuâtre du dessus de la tête; son bec est noir. Les femelles sont plus petites, ont une teinte moins foncée, la tête exceptée, qui est nuancée de bleu.

10° Le PERUVIEN (5), que M. Desmarest a figuré sous le nom de *tangara passe-vert mâle*, mais qui s'en distingue par le roux fauve du sommet de la tête et du dessus du cou, par le vert de la gorge et de la poitrine, le jaune pâle du bas du dos. Les plumes primaires et les rectrices sont brunes, frangées de bleu; le bec et les pieds sont bruns. Il est du Brésil.

11° Le TANGARA A VENTRE BLEU (6) a le front noir, le sommet de la tête, la nuque et le menton d'un vert jaune, le dos et les couvertures des ailes variés de jaune et de noir. La poitrine et le ventre sont bleus, mais ce dernier a une tache jaune à son milieu; les pieds sont incarnats. Il a quatre pouces et demi de longueur, et se trouve au Brésil.

12° Le TANGARA A VENTRE ROUX (7) vit au Brésil. Il a quatre pouces quatre lignes de longueur, le plumage noir bleu, les côtés du thorax jaunes, le milieu du ventre roux, le bec noir et les pieds bruns.

13° Le TANGARA VERT ET BLEU (8) a son plumage

(1) *Tangara menalotha*, Encycl., 773; Less., Ornith., no 25, p. 452.

(2) *Tangara cyanomelas*, Wied, Bell., t. I, p. 453.

(3) *Lindo bello*, Az., Pax, n. 94, III, 237; le tangara jaune du Brésil, Briss., *tangara formosa*, Encycl., 773; Wied, Bell., 467; *T. flava*, L. Bull., VI, 412; Lichst., Cat., 30.

(4) *Lindo azul, cabessa branca*, Azara, n. 93; *tangara leucocephala*, Encycl., 774.

(5) *Tangara peruviana*, Desm.; Encycl., 778.

(6) *Tangara cyanoventris*, Encycl., 781.

(7) *Tangara rufiventris*, Encycl., 781.

(8) *Tangara chlorocyanea*, Encycl., 781.

vert olive, avec le milieu du ventre bleu clair et la queue grise en dessous. On ignore de quelle contrée de l'Amérique il provient. Sa taille est de cinq pouces quatre lignes.

44° Le TANGARA DELALANDE (1) a été rapporté du Brésil par le voyageur dont il porte le nom. Sa tête est roux vif, mais les joues sont noirâtres, avec deux traits gris sur la gorge. Le thorax est verdâtre, mais le milieu du ventre est jaune buffe. Les ailes sont vertes.

IV.

LES VRAIS TANGARAS (2).

Ont le bec assez court, assez épais, convexe, à bords demi-sinueux. Les narines sont arrondies, presque nues; les ailes sont médiocres, à deuxième et troisième rémiges presque égales, les plus longues; la queue est rectiligne; les tarses sont courts ou médiocres (3).

4° Le TANGARA D'ORBIGNY (4). Cet oiseau est bleu sur la tête et sur la nuque; noir sur la joue à partir des narines; gris ardoise sur la gorge, le devant du cou et toutes les parties inférieures, le bas-ventre et les flancs exceptés, qui sont jaune olivâtre; les parties supérieures sont entièrement vert olive, de même que la queue.

2° Le TANGARA DE MONTAGNE (5) est vivement peint. Son bec est noir en dessus, rose en dessous; sa tête est noir bleu; un demi-collier blanc occupe le bas de la nuque. Tout le dessus du corps est azur, le dessous jaune d'or; les rémiges et le bout des secondaires est noir mat; la queue est égale, azur, ter-

(1) Less., Ornith., n. 26, p. 462.

(2) *Tanagra*, auct., modifié par Sw.; *calisto*, Boié; le *T. caelestis*, Spix, pl. 55, 1, et le *T. penicillata*, Spix, pl. 49, nous sont inconnus. Les oiseaux du genre *Tanagra* auroient besoin d'une monographie avec figures colorées, reposant sur des comparaisons sévères des espèces et des écrits qui les concernent.

(3) Les espèces décrites par Buffon sont: l'évêque (*Tanagra episcopus*, enl. 178, fig.); le sayaca (*T. sayaca*, enl. 178, fig. 2; *T. glauca*, Sparm., que Buffon a pris pour la femelle de l'évêque, et que les Brésiliens nomment *sayacu*, Wied, Beil., 484); le père noir de la Martinique (*T. cayana*, L., enl. 201, 1, et 290, 1); l'évêque femelle (*T. palmarum*, Wied, Beil., 1, 489; *T. ruficollis*, Math.; Encycl., 775; *T. olivaceus*, Licht.; enl. 178, fig. 2); la cravate ou le camail (*T. melanopsis*, Lath.; Wied, 504; *T. atra*, L.); l'onglet (*T. striata*, Encycl., 777; le *lindo celeste oro y negro*, Az.); le turquin ou tangara bleu (*T. brasiliensis*, L., enl. 179, 1; Wied, 477); le tangara vert du Brésil (*T. virens*, Encycl., p. 781); l'olivier (*T. olivacea*, Encycl., 776).

(4) *Tanagra cyanocephala*, d'Orbigny, pl. 23, fig. 2.

(5) *Tanagra montana*, d'Orbigny, pl. 23, fig. 1.

minée de noir, et les deux rectrices moyennes sont aussi noires; les tarses sont gris.

5° Le TANGARA ARTHUS (1) s'éloigne de la plupart des espèces connues, tant par ses formes que par les couleurs de son plumage. C'est un oiseau de transition, qui nous rappelle les couleurs des oryx et les formes de quelques fringilles exotiques.

Cette espèce provient du Mexique. Elle ne paraît point avoir été décrite par M. Swainson dans son Mémoire sur les oiseaux de Mexico, inséré dans le *Philosophical Magazine* de juin 1827.

Long de quatre pouces six lignes, cet oiseau a les ailes presque aussi longues que la queue; son bec est noir, mince, à pointe de la mandibule supérieure légèrement recourbée et dentée; sa base est encadrée par un cercle de plumes d'un noir très profond, et une large plaque de ce même noir régit sur les conduits auditifs, et tranche avec le ton jaune orangé doré très vif, et en même temps presque métallisé, qui colore le dessus de la tête, les joues et la gorge. Bien qu'il soit affaibli sur cette dernière partie. Le manteau et le dos sont d'un noir profond, et chaque plume se trouve flammée de jaune doré très vif. Le croupion, le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un jaune teinté de roussâtre lustré. Tout le devant du cou et le haut du thorax sont d'un marron très vif, marron qui teint encore les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue. Le milieu du ventre, sur la ligne médiane, est seulement d'un jaune très pur.

Les tarses sont brunâtres; le dedans des ailes est blanc en dehors; les rémiges sont noir luisant, leurs couvertures moyennes sont noires et frangées de jaune d'or; la queue, très médiocre, et à rectrices légèrement étagées, est uniformément noirâtre.

4° Le TANGARA RUFICOL (2) est long de six pouces. On le trouve dans la province de Saint-Paul au Brésil. Son plumage est noir, sa gorge marron; mais cette dernière s'éclaircit vers la poitrine. Le ventre est blanc, et sur les ailes sont deux taches blanches comme celle du dos. Le bec et les pieds sont noirs.

5° Le JACUPU (3) de Marcgrave habite le Brésil, et a huit pouces de longueur. Le mâle a son plumage en entier noir fuligineux, mais les pennes sont frangées de soyeux. La femelle, plus petite, a le dessus du corps de couleur cannelle, et le dessous ferrugineux.

6° Le CAPISTRATE (4) a six pouces de longueur, le plumage gris, la commissure du bec d'un noir bleu,

(1) *Tanagra arthus*, Lath., Illust., pl. 9.

(2) *Tanagra ruficollis*, Licht., Cat., n. 330, p. 30.

(3) *Tanagra loricata*, Licht., Cat., p. 31, n. 340 et 341.

(4) *Tanagra capistrata*, Wied, II, II, p. 179, et Beil., I, 500; Spix, pl. 54, fig. 1, *T. leucophaea*, Licht., Cat., n. 354, p. 32.

le sommet
gion blan
ventre ble

7° Le TA
vit au Brési
mage est h
sous. Les j
la gorge et
blanches.

8° Le TA
coup de l'é

Il a son plu
vert sur la t
base des rém
châtre. Cet

9° Le TAN
demi de lon
les ailes, la
igoore sa pa

10° Le TA
vert en dess
devant du c
sont de coul

11° Le TA
sil par feu M
le corps, cen
ailes sont ver

12° Le TAN
de la tête et
ailes et la qu

joues jaunes.
Le bec et les
de la Trinité.

15° Le D
M. Delaland
gueur; le fron

ceiput, le men
parties supéri
Les tarses son

14° Le TAN
bes de Fernan
bleu, varié de

(1) *Tanagra
laris*, Spix, pl. 5

(2) *Tanagra
T. sayaca*, fam
variété de l'évê

(3) *Tanagra f
pl. 92; T. virid
(4) *Tanagra c
pl. 156, fig. 2.
(5) *Tanagra p
Wied?***

(6) *Tanagra te
(7) *Tanagra D
(8) *Tanagra c
p. 15.***

le sommet de la tête, la gorge, la poitrine et la région anale d'un ferrugineux clair, et le milieu du ventre blanc. On le trouve au Brésil.

7° Le TANGARA RAYE (1) est long de six pouces, et vit au Brésil, dans la province de San-Paulo. Son plumage est blanc, olivâtre en dessus, cendré en dessous. Les joues et les rectrices des ailes sont noires; la gorge et une bande sur les ailes à la base sont blanches.

8° Le TANGARA OLIVATRE (2) se rapproche beaucoup de l'évêque, mais il s'en distingue nettement. Il a son plumage en dessus olive lustré, passant au vert sur la tête; ses ailes et sa queue sont brunes; la base des rémiges et les tectrices sont d'un vert blanchâtre. Cet oiseau est très commun au Brésil.

9° Le TANGARA A FRONT JAUNE (3) a cinq pouces et demi de longueur, un plumage vert, le front jaune; les ailes, la queue, le bec et les pieds noirs. On ignore sa patrie.

10° Le TANGARA A CAPUCHON NOIR (4) a le plumage vert en dessus, jaune en dessous, avec la tête et le devant du cou d'un noir foncé. Le bec et les pieds sont de couleur de chair. On ignore sa patrie.

11° Le TANGARA PRELAT (5) a été rapporté du Brésil par feu M. Delalande. Il est cendré bleuâtre sur le corps, cendré pâle lavé de verdâtre en dessous. Les ailes sont vertes. La femelle est olive roussâtre.

12° Le TANGARA A TÊTE CENDRÉE (6) a le sommet de la tête et le dessus du cou cendrés; le dos, les ailes et la queue olivâtres; le front, la gorge et les joues jaunes. Le milieu du ventre est gris bleuâtre. Le bec et les pieds sont noirs. Cet oiseau, de l'île de la Trinité, a trois pouces et demi de longueur.

13° Le DESMAREST (7) rapporté du Brésil par M. Delalande, a quatre pouces trois lignes de longueur; le front noir, le sommet de la tête azur; l'occiput, le menton et le dessous du corps jaunes; les parties supérieures sont variées de jaune et de noir. Les tarses sont incarnat et le bec est brun.

14° Le TANGARA XINTOTOTL (8) ou oiseau des herbes de Fernandez, est peu connu. Son plumage est bleu, varié de fauve. Sa queue est noire, terminée

(1) *Tanagra fasciata*, Licht., Cat., 32, n. 353; *T. axillaris*, Spix, pl. 54, fig. 2; Wied, Beil., t. 493.

(2) *Tanagra olivaceus*, Licht., Cat., p. 32, n. 351; *T. sayaca, femina*, auct., Less., Ornith., 462, n. 31, variété de l'évêque.

(3) *Tanagra flavifrons*, Encycl., 775; Sparm., Carls., pl. 92; *T. viridis*, Lath.

(4) *Tanagra capitalis*, Lath., n. 45; Encycl., 774, et pl. 156, fig. 2.

(5) *Tanagra prelatus*, Mus. de Paris; *T. palmarum*, Wied?

(6) *Tanagra leprocephala*, Encycl., 781.

(7) *Tanagra Desmarestii*, Encycl., 774.

(8) *Tanagra canora*, Encycl., p. 773; Briss., t. III, p. 15.

de blanc. Les ailes sont en partie bleues, en partie fauves. Cet oiseau, qui se trouve au Mexique, a, dit-on, un chant agréable, et qui le fait rechercher pour être conservé en captivité.

V.

LES TACHYPHONES (1),
OU LES TANGARAS-LORIOTS.

Ont le bec allongé, convexe en dessus, fort, comprimé sur les côtés, à bords rentrés, à mandibule inférieure légèrement renflée en dessous. Les ailes dépassent à peine le croupion. Les tarses sont médiocres (2).

1° Le TACHYPHONE OLIVATRE (3) habite aux alentours de Buenos-Ayres. Il a six pouces six lignes de longueur. Le plumage olivâtre en dessus, blanc fauve en dessous, la tête cendrée, et la région oculaire jaune. Il est probable que cet oiseau est identique avec celui qui existe dans les galeries de Paris, et que nous avons décrit, dans notre Traité d'ornithologie (p. 465, n° 39), en ces termes : Corps en dessus, ailes et queue vert olive uniforme; le tour des yeux jaune; le dessus du corps roux cannelle.

2° Le TACHYPHONE DE VIGONS (4) a été rencontré dans les provinces méridionales du Brésil. Il a son plumage noir violet, une huppe rouge, les scapulaires et les tectrices internes d'un blanc de neige.

3° Le TACHYPHONE MOINEAU (5) paroît être rare aux alentours de Bahia au Brésil, où l'a découvert M. Swainson. Cendré sur le corps, blanc en dessous, il possède une huppe écarlate, un bec court et conique, et le bord des côtés noir.

4° Le TACHYPHONE DE DESMAREST (6) est voisin de

(1) *Tachyphonus*, Vieill.; *ortotus*, L.; *comarophagus*, Bolé. Swains., Monog., Journ. of sc., n. 39, p. 60; Bull., XI, 114.

(2) Buffon a décrit de ce genre les espèces qui suivent : le tangara noir et roux (*tanagra nigerrima*, Gm.; *ortotus leucopterus*, Lath.; enl. 179, fig. 2, et 711. Encycl., 803, pl. 186, fig. 2). Le moineau de Cayenne (*tach. rubescens*, Sur.; *tanagra cristatella*, Spix, 53; *fringilla cristata*, Gm. Shaw). La houpette ou merle de Surliman (enl. 301, fig. 2, et 7, fig. 2. *T. cristata*, Briss. *Tach. cristatus*, Encycl., 802), dont le *tanagra brunnea*, de Spix (pl. 49, fig. 2) est le jeune âge, et dont la femelle se trouve décrite dans le catalogue de Lichtenstein, n. 329; le tangavio (enl. 710. *T. Bonariensis*, Vieill. *T. rubrogularis*, Spix, pl. 56, fig. 1. *T. Bonariensis*, L. Wied, 530). Le palmiste de Cayenne (*turdus palmarum*, Gm.; enl. 539, fig. 1; Lesson, Atlas, pl. 53, fig. 2), de toutes les Antilles.

(3) *Tachyphonus olivascens*, Sw.

(4) *Tachyphonus Vigorsii*, Sw.

(5) *Tachyphodius fringilloides*, Sw.

(6) *Tachyphonus Desmarestii*, Sw.

la houpette. On le trouve dans les environs de Buénos-Ayres. Son plumage est noir violet : la huppe et le croupion sont fauves ; les couvertures inférieures neigieuses ; la région anale rousse.

3° Le TACHYPHONÉ A BEC MINCE (1) habite aussi les environs de Buénos-Ayres. Sa livrée est un noir à reflets violets, que relèvent le blanc des scapulaires, le roux des couvertures inférieures de la queue. Son bec est grêle.

6° Le TACHYPHONÉ AZARA (2), ou le *troupiale des bois noir et couronné* de d'Azara, est, le mâle, noir fuligineux, avec le milieu de la tête rouge de feu. Il a sept pouces de longueur, et se trouve au Brésil et au Paraguay. La femelle a la tête, le cou, les inter-scapulaires et le thorax jaune de gayac, le dos et la queue cannelle, et le ventre ferrugineux.

7° L'ARCHEVEQUE (3) habite le Brésil, où il est assez rare. Sa taille est de sept pouces. Son plumage bleu azuré a des reflets pourprés. Les épaules sont d'un jaune d'or à aspect sériceux. Les ailes et la queue sont bleues et noires, Lichteinsten dit vertes. La femelle est plus petite que le mâle, et a du gris brun et quelques nuances vertes sur sa livrée.

8° Le TACHYPHONÉ NOIR ET FAUVE (4), que M. Desmarest a cru être une variété de la houpette de Cayenne, qu'il a nommé houpette noire, et que M. Vieillot distingue comme espèce, présente en effet des caractères assez tranchés. Son plumage est noir, mais une tache blanche occupe le haut de l'aile, et les trois rectrices externes de chaque côté sont fauves. Le bec est noir en dessus et jaune en dessous, et les pieds sont bruns. Cet oiseau, plus grand que la houpette commune, n'a pas de huppe, et vit au Brésil, à ce que l'on suppose.

9° Le TACHYPHONÉ A TÊTE DORÉE (5) provient du Brésil. Il a le front, les côtés de la tête, les ailes et la queue noirs ; mais le milieu du sinciput est jaune, comme le ventre. Les joues et le dessus du cou sont d'un gris obscur. Le bec et les pieds sont bruns. Les barbes internes des rémiges sont blanches. Cet oiseau a cinq pouces huit lignes.

10° Le TACHYPHONÉ VERT ET JAUNE (6) habite le

(1) *Tachyphonus tenuirostris*, Sw.

(2) *Tachyphonus coryphaea*, Licht., Cat., p. 31, n. 342 et 343. Azara, 77.

(3) *Tachyphonus archiepiscopus*, Desm. Wied, 481. *T. archiepiscopus*, Vieill., Encycl., 801 ; Spix, pl. 55, fig. 2.

(4) Desm. Hist. des tang. *Tachyphonus cirrhomelas*, Encycl., 802.

(5) *Tachyphonus quadricolor*, Encycl., 803. *T. auricapilla*, Spix, pl. 52 ; Wied, Beil., p. 538. Le *tindo brun* à huppe jaune, Azara, t. III, 244. *Tachyphonus Suchit*, Sw., Journ. of scienc., n. 39. *Muscicapa auricapilla*, Lath. *M. yateata*, Lich., 54.

(6) *Tachyphonus chloricterus*, Vieill., Encycl., 804 ; Gall., pl. 81.

Brésil, et est long de six pouces six lignes. La tête, le cou, le thorax, le dos, les ailes, sont d'un bleu argu-marine, à reflets verts, tandis que le ventre est jaune d'or. Le bec est brun. Les pieds sont rougeâtres.

11° Le TACHYPHONÉ ROUGE (1), que M. Vieillot distingue de son *habia rouge*, nous paroît faire double emploi avec lui, et les deux descriptions nous paroissent reposer sur le *tangara oriflamme* de Temminck. M. Vieillot donne cinq pouces huit lignes à son espèce, un plumage rouge obscur, passant sur le milieu du vertex au rouge pourpré, au rosâtre sous le corps. Il dit qu'il a le bec et les pieds rougeâtres, ce qui ne s'accorderoit pas avec l'oriflamme, qui a le bec noir et les pieds jaunâtres.

Le tachyphone rouge habite l'île de la Trinité, et M. Vieillot pense qu'il se trouve aussi au Brésil.

12° Le TACHYPHONÉ A GORGE SAIGNANTE (2) est noir bleu bronzé, mais tout le devant du cou est d'un rouge de sang.

13° Le TACHYPHONÉ A ÉPAULES BLEUES (3) a le dessus du corps vert glaucescent, les épaules azurées ; la gorge, les joues et tout le dessous du corps d'un jaune éclatant. La femelle est olive, lavée de jaune. Cette espèce provient du Brésil.

La femelle n'a pas de bleu aux ailes, et sa coloration tire au gris.

14° Le TACHYPHONÉ SOMPTUEUX (4) est noir velours en dessus, que relève une calotte jaune d'or sur la tête, et des plaques azur sur les épaules. Les ailes et la queue sont noires, mais les penes sont bordées de vert glauque. Le dessous est jaune pur (5).

VI.

LES HABIAS,

OU TANGARAS GROS BECS (6).

Ont le bec épais, robuste, convexe en dessus, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure un peu arquée, recouvrant l'inférieure, et entaillée et recourbée à son extrémité. L'inférieure est droite et

(1) *Tachyphonus ruber*, Vieill., Encycl., 804.

(2) Less., Ornith., esp. 34.

(3) Less., Ornith., esp. 43 ; l'*habia* à épaulettes bleues, *salvator cyanopterus*, Vieill., Encycl., 790.

(4) *Tachyphonus sumptuosus*, Less., Ornith., esp. 44.

(5) Le prince de Wied décrit (Beil., 1, p. 541) un tachyphone bleu (*tachyphonus carulsecens*) qui habite les campos geraés du Brésil. Spix a figuré les *T. rufescens* (pl. 50, 1), *rufigularis* (56, 5), *suira* (48, 1), *viridis* (48, 2), et *speculifera* (36, 1), qui nous sont inconnus.

(6) *Saltator*, Vieill. Les *tanagra superciliosa*, Spix, pl. 57, 1, *psittacina*, Spix, pl. 57, 2, *Atricolis*, Spix, pl. 56, 2, nous sont inconnus.

plus court
sont petite
des soies.
quatrième
queue est l'

Les habi
midi de l'A
ces, d'insec
ponte est d
tent le nid

Les habi
actuel de la

L'E

Habite le
sud. Il s'app
que les Péor
provisionne
quatre ligne
dessus, brun
sinciput noir
blanc ; la go
le bec est or
sont brun cl

L'HA

Est d'un br
et le ventre d
rogineuse ; le
blanc ; le be
sont incarnat
et la femelle
oiseau est l'h

Habite le P
au genre tang
primé sur les

(7) Buffon a d
205 ; *saltator*
tanagra magr
enl. 616 ; *coro*
Gm : *saltator*
coracina, Kuhl
le *tangara* à cr
atra, Gm.), do
ment la femel
dans les galeri
(8) *Saltator*
Azara. Apunt.
jarando.

Azara, n. 82
saltator atrico
(9) Azara, Pa

ix lignes. La tête, sont d'un bleu ai- que le ventre est s pieds sont rou-

), que M. Vieillot s paroit faire dou- descriptions nous oriflamme de Tem- ouces huit lignes à obscur, passant sur ourpré, au rosâtre ec et les pieds rou- s avec l'oriflamme, nâtres.

lle de la Trinité, et e aussi au Brésil. AIGNANTE (?) est noir du cou est d'un rouge

S BLEUES (?) a le des- épaulées azurées; la s du corps d'un jaune lavée de jaune. Cette

ux ailes, et sa colo-

EX (?) est noir ve- ne calotte jaune d'or r sur les épaules. Les mais les plumes sont sous est jaune pur (?).

AS,

OS BECS (?).

convexe en dessus, dibule supérieure un ieure, et entaillée et inférieure est droite et Encycl., 804.

ia à épauettes bleues, eycl., 790. Less., Ornith., esp. 41. eilt., 1, p. 541) un ta- ulsecens) qui habite les figurés les *T. rufiventris* (48, 4), viridus nous sont inconnus. *T. superciliosa*, Spli., 57, 2. *Atricolitis*, Spli.,

plus courte. La commissure est droite. Les narines sont petites, ouvertes, orbiculaires, recouvertes par des soies. Les ailes ont leurs deuxième, troisième et quatrième rémiges égales et les plus longues. La queue est large et échanerée.

Les habias fréquentent les buissons, les forêts du midi de l'Amérique. Ils vivent de baies, de semences, d'insectes, et nichent dans les broussailles : leur ponte est de trois ou quatre œufs. Les petits ne quittent le nid que lorsqu'ils sont en état de voler.

Les habias et les spermagres sont, dans l'état actuel de la question, fort difficiles à distinguer.

L'HABIA A BEC ORANGÉ (?)

Habite le Paraguay jusqu'au 52° degré de latitude sud. Il s'approche des maisons pour manger la viande que les Péons dessèchent par lanières pour leurs approvisionnements. Sa longueur est de huit pouces quatre lignes. Son plumage est gris de plomb en dessus, brun mélangé de roux en dessous, avec le sinciput noir. Les yeux sont surmontés de sourcils blancs; la gorge est fauve, le devant du cou noir, et le bec est orangé, souvent strié de noir. Les pieds sont brun clair.

L'HABIA A GORGE NOIRE (?)

Est d'un brun sale; sa gorge est noire; la poitrine et le ventre d'un rouge pailleté; la région anale ferrugineuse; les rectrices sont noires, terminées de blanc; le bec est rouge, à pointe noire; les pieds sont incarnat. Cet oiseau a huit pouces de longueur, et la femelle ne diffère presque pas du mâle. Cet oiseau est l'*habia gola negra* de d'Azara.

L'HABIA JAUNE (?)

Habite le Paraguay, il n'appartient peut-être pas au genre tangara. Son bec, en effet, n'est pas comprimé sur les côtés, et il est nuancé d'une échancreure

(1) Buffon a décrit de ce groupe : le grand tangara (enl. 205; *saltator olivaceus*, Vieill., Gal., 77; Encycl., 794; *tanagra magna*, L.); le griverd ou rolle de Cayenne (enl. 616; *coracias Cayana*, Lath.; *C. cayennensis*, Gm; *saltator virescens*, Vieill., Encycl., 790; *fringilla coracina*, Kuhl), qui se trouve au Brésil et à la Guyane; le tangara à cravate noire (enl. 714, fig. 2; *tanagra atra*, Gm.), dont un individu fort voisin, et probablement la femelle, est nommé *tanagra conspiciolata* dans les galeries du Muséum.

(2) *Saltator aurantirostris*, Vieill., Encycl., 789; Azara, Apunt., n. 83, sous le nom d'*habia ptea najaranda*.

Azara, n. 82; *T. jugularis*, Licht., n. 348, p. 81; *saltator atricollis*, Vieill., Encycl., 790.

(3) Azara, Pax, n. 87; *saltator flavus*, Encycl., 791.

profonde sur le bord et au milieu de la mandibule supérieure. Son envergure et ses jambes sont plus courtes.

Cet habia, long de huit pouces trois lignes, est brun jaunâtre sur le corps, jaune foncé sur les sourcils et sur les parties inférieures; le bec est bleuâtre en dessous, et les tarses sont bruns.

L'HABIA NOIR ET BLANC (?)

A sept pouces de longueur. Son plumage est noir profond, que relève le blanc neigeux du ventre; bec noir en dessus, jaunâtre en dessous. Cet oiseau habite la Guyane française.

L'HABIA PLOMBÉ (?)

Est l'oiseau le plus commun du Paraguay. Long de huit pouces six lignes; son plumage sur le corps est d'un brunâtre ardoisé ou plombé, tandis que les parties inférieures sont roussâtre clair. Une petite tache noire existe entre le bec et l'œil, et un trait de même couleur descend de la partie inférieure du bec jusque sur les côtés du cou.

Cet habia niche dans les buissons les plus épais, et place son nid au milieu de leur hauteur, en le composant de petits rameaux, de lianes sèches et flexibles, entremêlés de feuilles. La femelle y dépose deux œufs bleu azuré, tachetés de noir. Le mâle, dans la saison des amours, fait entendre un chant varié et agréable. Élevé en domesticité, il devient aisément familier, et mange volontiers alors du pain sec, du maïs pilé, des fruits, de la viande. La femelle ne diffère point du mâle.

L'HABIA ROBUSTE (?)

A le front, les joues et un collier descendant en cercle sur le thorax d'un noir intense. Le corps est gris brun en dessus, et de couleur tannée claire en dessous. La gorge est rousse, ainsi qu'un trait qui passe derrière l'œil.

L'HABIA NOIRCAP (?)

A dix pouces de longueur totale. Les ailes sont

(1) *Saltator melanoleucus*, Vieill., Encycl., 791; le tangara double croissant, Less., Ornith., p. 464; *plaris habia*, Cent., pl. 59.

(2) *Saltator caeruleus*, Vieill., Encycl.; 791 Azara, Apunt., n. 81, sous le nom d'*habia seja blanca*, ou d'*habia* à sourcils blancs; *T. decumana*, Licht., Cat., n. 346; *T. supercilialis*, Wied., Beil., I, 518.

(3) *Saltator validus*, Vieill., Encycl., 792; *habia robustana*, Az., Apunt., n. 84; faux grand tangara, Less., Ornith., n. 54.

(4) *Tangara atriceps*, Less., Cent. zool., pl. 69.

amples, larges, et s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue. Celle-ci est moyenne, large, et légèrement arrondie au sommet. Les rémiges sont contournées à leur extrémité; la première est plus courte que la deuxième, celle-ci et la troisième sont égales, les quatrième et sixième sont les plus longues. Le bec est fort, très conique, à mandibule supérieure, renflé en devant des narines, qui sont rondes, nues, et sur le rebord des plumes frontales. Les bords des mandibules sont recourbés et onduleux. Ses tarses sont courts, robustes, garnis de fortes squamelles en dessus.

Le bec et les tarses sont noir brun. Le dessus de la tête, les joues, sont du noir le plus profond. Le devant de la gorge et du cou est d'un blanc de neige, qu'encadre un large rebord noir, qui naît sur le menton, s'unit au noir des joues, et descend sur les côtés du cou pour s'unir à son milieu et former un large collier, bordé lui-même en dehors d'un autre collier moins épais de gris cendré. Une teinte olive jaune franche et nette règne sans partage sur le cou, le corps, les ailes et la queue. Les tiges des rectrices et des rémiges sont brun marron lustré; mais il n'y a que les barbes externes de ces derniers qui soient jaunes: celles du dedans sont d'un brun uniforme. Le dessous du corps, à partir du bas du cou, est d'un gris de cendre, mais les couvertures inférieures de la queue sont rouge ferrugineux. Ses ailes sont grises et jaunâtres en dedans. Cet oiseau provient du Mexique.

L'HABIA TACHETÉ (1).

Assez rare au Paraguay, a six pouces neuf lignes de longueur. Le corps en dessus est brun, tacheté de blanc sur les ailes, et roux pâle en dessous. Le devant du cou est tacheté longitudinalement de brun. Les tarses sont bruns; le bec noir dans le haut et bleu de ciel dans sa partie inférieure.

L'HABIA A GORGE BLANCHE (2).

Vit à Cayenne; il se rapproche du griverd de Buffon. Son plumage est d'un gris rembruni en dessus, d'un gris plus clair en dessous, et tacheté de brun; les sourcils et la gorge sont d'un blanc pur, le bec et les pieds bruns.

L'HABIA A TÊTE ROUSSE (3).

A sept pouces de longueur. La tête, le dessous du corps, sont roux; la gorge, le devant du cou et

(1) *Saltator maculatus*, Vieill., Encycl., 792; *habia cobijas pintadas*, Azara, Apunt., n. 86.

(2) *Saltator albicollis*, Vieill., Encycl., 793.

(3) *Saltator ruficapillus*, Vieill., Encycl., 793.

la queue gris; le front, les joues et le ventre sont noirs; le bec, jaunâtre à sa base, est terminé de noir bleuâtre; les pieds sont noirs.

Le Muséum de Paris possède un habia à calotte olive, à front, cou, dessus du corps, ailes et queue d'un roux ferrugineux, que M. Auguste de Saint-Hilaire a découvert au Brésil, et que nous ne pouvons rapporter à aucune des espèces précédentes.

L'HABIA NOIR (1).

A, ainsi que l'indique son nom, un plumage entièrement noir, mais glacé de reflets violâtres. Il a sept pouces de longueur, le bec et les tarses bruns. M. Vieillot dit avoir observé dans la collection de M. Baillon l'individu type de sa description, et qui provenoit du Brésil.

L'HABIA A POITRINE ORANGÉE (2).

Provient de la Californie. Il a la tête et le cou azur; le front, le tour des yeux et un collier noirs; les rémiges et les rectrices brunes, frangées de bleu; la poitrine orangé fort vif; le ventre jaune; le bec noir en dessus et jaune en dessous. La femelle est olive grisâtre, et a du bleuâtre aux épaules.

VII.

LES SPERMAGRES (3).

Ont le bec court, épais, comprimé, à bords presque droits, mais anguleux à la base. Les ailes sont médiocres ou très courtes, arrondies, à quatrième et cinquième rémiges égales, très longues. La queue est comme étagée, large et arrondie; les tarses sont robustes et fort allongés (4).

Ce genre devra comprendre plusieurs des *saltatores* de M. Vieillot, et fait le passage des *saltatores* aux ramphocèles.

LE SPERMAGRE ROUGE (5),

OU L'HABIA ROXISA, OU HABIA ROUGE DE D'AZARA.

Cet auteur dit ne l'avoir rencontré qu'une fois au Paraguay: le prince de Wied l'a trouvé au Brésil,

(1) *Saltator niger*, Vieill., Encycl., 794.

(2) Less., Ornith., esp. 48.

(3) *Spermagra*, Sw.

(4) Buffon a décrit:

(5) Azara It., 218, et pl. 85; *tanagra flammeiceps*, Temm., pl. 177; Wied, Beil., 497; *T. porphyrio*, Liebt., Cat., p. 31, n. 335 et 336; *habia rubiculus*, Vieill., Encycl., 792.

et l'a décrit huit lignes, huppe couchée décomposée en crâne, et deux autres parties revêtus. Cette queue est d'un rouge d'olive de roux.

La femelle du crâne son partie cachée du front, doré. Cette nuance corps, et pre queue. La femelle une taille moyenne, par du rieurs, sans. On rencontre Trioté.

LE SPERMAGRE

A été tué au Mexique. Sa queue est d'un rouge, mais la tête, les ailes, et les tarses rouges. Il a six

LE SPERMAGRE

Provient de Cuba. Son bec est d'un rouge. La tête est d'un rouge même couleur que la narine et s'étend de la queue, d'un rouge oculaire et va jusqu'à la queue, encadrant le dessous du corps et les ailes. qu'il est en dessous. Les ailes sont d'un rouge première exception. Le dessous est noir dans la partie inférieure de la queue, presque entièrement première rémige.

(1) *Spermagra*, Phil. mag., 18.

(2) *Tanagra*, p. 316.

et le ventre sont
est terminé de noir

un habia à calotte
rps, ailes et queue
Auguste de Saint-
que nous ne pou-
écès précédentes.

(1).

nom, un plumage
reflets violâtres. Il
e et les tarses bruns.
ans la collection de
a description, et qui

ORANGÉE (?).

la tête et le cou azur;
collier noirs; les ré-
frangées de bleu; la
re jaune; le bec noir
La femelle est olive
épaulés.

GRES (?).

pprimé, à bords pres-
a base. Les ailes sont
rondiées, à quatrième
rès longues. La queue
rondiée; les tarses sont

e plusieurs des salla-
e passage des pityles

ROUGE (?),

ROUGE DE D'AZARA.

necontré qu'une fois au
l'a trouvé au Brésil,

eycl., 794.

; *Tanagra flammeiceps*.
; *T. porphyrio*, Vieill.
rubieus, Vieill., Encycl.

et l'a décrit comme nouveau. Long de six pouces
huit lignes, le mâle a le sommet de la tête paré d'une
huppe couchée de longues plumes effilées, à barbes
décomposées, et qui occupent la ligne moyenne du
crâne, et dont la base est cachée par les petites plu-
mes arrondies dont le front et les côtés de la tête sont
revêtus. Cette huppe est d'un vermillon éclatant, et
quelques plumes sur les côtés ont leur extrémité
noire. Le front, les parties latérales de la huppe,
les joues et l'occiput sont d'un rouge brun; toutes les
autres portions du corps, les ailes et la queue, sont
d'un rouge de brique. Les rémiges sont brunes, bor-
dées de rouge; le bec et les pieds sont bruns.

La femelle n'a point de huppe. Les plumes courtes
du crâne sont couleur tabac d'Espagne, et sont en
partie cachées par les plumes latérales et par celles
du front, dont la teinte est brun de terre d'ombre.
Cette nuance est celle des parties supérieures du
corps, et prend une teinte olive sur les ailes et la
queue. La femelle diffère du mâle, dit d'Azara, par
une taille moins forte, par une couleur nuancée de
brun, par du brun doré sur toutes les parties supé-
rieures, sans en excepter les pennes des ailes.

On rencontre encore cet oiseau dans l'île de la
Trinité.

LE SPERMAGRE A TÊTE ROUGE (?).

A été tué par M. Bullock à Temiscaltipéc, au
Mexique. Sa tête est surmontée d'une petite huppe;
son plumage est olive en dessus, jaune en dessous,
mais la tête, la région auriculaire et l'occiput sont
rouges. Il a six pouces de longueur.

LE SPERMAGRE DE JAMESON (?).

Provient des grandes Antilles, et sans doute de
Cuba. Son bec, court et conique, est brun noirâtre.
La tête est d'un noir bleuâtre, et une bandelette de
même couleur part de l'angle externe de chaque
narine et s'étend sur les joues; une deuxième ban-
delette, d'un gris blanchâtre, traverse la région
oculaire et va se perdre à la nuque. La gorge est
blanche, encadrée sur les côtés de noir bleu; le des-
sus du corps est jaune safran, glacé de vert, tandis
qu'il est en dessous jaune d'or, mélangé d'orangé.
Les ailes sont noir bleuâtre, mais les rectrices, la
première exceptée, sont terminées de gris. Le man-
teau est noir bleu, mélangé de jaune verdâtre, et
la partie inférieure des ailes est blanc jaunâtre. La
queue, presque rectiligne, est d'un gris noirâtre. La
première rémige est courte, la troisième est la plus

longue, la deuxième et la quatrième sont égales, et
plus longues que la première.

VIII.

LES EMBERNAGRES (?)

OU TANGARAS BRUANTS.

Ont le bec allongé, conique, à arête presque
droite, pointue, à bords renflés et bordés. Les na-
rines sont ouvertes, rondes; les ailes sont brèves, et
dépassent à peine le croupion; la queue est longue,
inégale, échancrée, ou comme étagée, à rectrices
parfois terminées en pointe; les tarses sont longs,
forts et robustes.

LE PRÊTRE (?).

A six pouces de longueur totale. Les ailes s'éten-
dent jusqu'au tiers supérieur de la queue, et celle-ci,
longue d'un peu moins de deux pouces, est légère-
ment fourchue.

Le bec et les tarses sont noirâtres; une plaque lé-
gèrement nacrée recouvre la mandibule inférieure. Le
bec est court, triangulaire, élargi à sa base, très
comprimé, et très rétréci à son extrémité, qui est
dentée et pointue; les côtés, sur les bords des deux
mandibules, sont renflés et un peu dilatés à leur
base. Une arête assez saillante sépare les deux nari-
nes, qui sont en partie recouvertes par les plumes
du front. Les quatre premières rémiges sont légè-
rement étagées entre elles, et les plus longues de
toutes; elles sont faiblement échancrées sur les barbes
rases et courtes de leur bord externe, à partir de la
deuxième jusques et y compris la quatrième.

La vestiture de cet oiseau est remarquable par
son élégance. Un noir satiné teint la tête et les joues;
mais une raie d'un blanc assez net prend naissance
devant le front, traverse la région temporale au-
dessus des yeux, et va se perdre à l'occiput. Une
deuxième bande blanche naît à la base de la mandi-
bule inférieure, et se prolonge en avant et sur les
côtés du cou. Une bordure noire suit en dedans cette
raie blanche, et l'intervalle de la gorge est d'un
jaune mordoré très vif, excepté le menton, qui est
blanc. Le dessus du cou et le croupion sont jaune
mordoré; le manteau, le dos et les grandes couver-
tures des ailes sont d'un jaune olive foncé; le devant

(1) *Embernagra*. Less., Ornith., p. 465.

Buffon a décrit dans ce groupe le pinson à tête noire
et blanche (*Tanagra multicolor*. Vieill., Gall., pl. 76;
fringilla sena, L., Catesby, pl. 42; Encycl., 775).

(2) *Tanagra pretrei*, Less., Cent., pl. 45.

(3) *Spermagra erythrocephala*, Sw., Birds of Mexico;
Phil. mag., 1827, p. 437.

(4) *Tanagra nigricephala*, Jam. Institut, n. 25,
p. 316.

du cou, le thorax, sont d'un jaune mordoré brillant, qui s'avance sur le milieu de l'abdomen. Le ventre, les flancs, la région anale et les couvertures inférieures sont d'un blanc légèrement teinté de gris, mais sans aucune tache. Les rectrices moyennes sont noires, terminées d'un léger rebord grisâtre; les latérales sont en grande partie blanches, et terminées de brun. Les épaules sont d'un marron vif, bordé d'olive, puis le reste de l'aile est noir foncé, mais chaque plume est bordée de blanc, et cette dernière couleur est surtout plus apparente sur les couvertures moyennes. Ce tangara provient du Brésil.

L'HABIA VERT (1).

Habite le Paraguay, où il fréquente les épaisses broussailles seul ou apparié. Le mâle a pour ramage un ton sonore qu'il répète quatre fois de suite et sans repos, et que rend parfaitement le mot *toribio*.

Cet oiseau a le bec moins gros que les habias ordinaires, dit d'Azara; il est plus comprimé sur les côtés, et très fort; les narines sont en partie recouvertes par des poils, et les rectrices sont étroites et égales. Ses yeux sont jaune brillant. Le sommet de la tête est brun, avec des sourcils rougeâtres; l'occiput et les pariétaux gris de plomb; la gorge et le dessus du corps vert jaunâtre, et le ventre blanc. Le bec est rouge en dessus, bleu en dessous; les pieds sont bleuâtres.

LE TANGARA DES BUISSONS (2).

Vit au Brésil, d'où l'a rapporté M. Auguste de Saint-Hilaire. Son plumage est vert olivâtre en dessus, gris brun sur la face et tout le dessus du corps.

IX.

LES PYRANGAS OU TANGARAS-CARDINALS (3).

M. Desmarest les nommoit *tangaras-colluriens*. Ils ont le bec robuste, légèrement dilaté à sa base, convexe en dessus comme en dessous, à mandibule supérieure entaillée au bout, dentée, sinuée ou à bords lisses. Les narines sont arrondies, ouvertes, très petites, et en partie cachées par les plumes du front. La langue est cartilagineuse et bifide; les ailes sont moyennes, à deuxième, troisième et quatrième

(1) *Saltator viridis*, Vieill., Encycl., 793; *habia verde*, Azara, App., n. 9. *T. fabialis*, mus. de Paris.

(2) *T. dumetorum*, mus. de Paris.

(3) *Pyrranga* Vieill.

remiges les plus longues; la queue est arrondie et allongée; leurs tarses sont robustes (4).

Les pyrangas, dont on connait les mœurs, se nourrissent d'insectes, vivent isolés par paires dans les broussailles, fréquentent les vergers et se tiennent dans les bois. Ils nichent sur les arbres, et les femelles pondent de quatre à cinq œufs.

LE PYRANGA BLEU ET JAUNE (5).

A sept pouces de longueur. On ignore de quelle région de l'Amérique méridionale il provient. Un riche bleu azur domine sur la tête, le cou, la gorge, le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes. Le dos possède des reflets verdâtres; le reste du plumage est d'un jaune éclatant. Le bec est noir et les pieds sont incarnat.

La forte dent que présente cet oiseau à la mandibule supérieure, et dont M. Vieillot a fait un caractère générique, paroit être le résultat d'une déformation purement accidentelle.

LE PYRANGA A DEUX DENTS (2).

Qui est rare à Temiscaltipéc, a la tête, le cou et les parties supérieures d'un jaune d'or; le dos, le croupion et les couvertures de la queue d'un brun fauve, strié de noir; les ailes sont noires, et leurs couvertures sont variées de brun et de blanc. Sa longueur est d'environ huit pouces.

LE PYRANGA HÉPATIQUE (4).

Est d'un gris livide, passant au rouge de brique en dessous. Le bec présente une forte dent au milieu, et la queue est égale. Sa longueur est de huit pouces anglais. La femelle est olive verdâtre en dessus et

(1) Buffon a décrit dans cette tribu: le cardinal du Canada (enl. 156, fig. 1; *tanagra rubra*, L.; *loxia mexicana*, L.; *pyrranga erythromelas*, Vieill., Encycl., 800; la femelle de cet oiseau paroit être le *tanagra olivacea* de Gmelin; le tangara du Mississipi (enl. 741; le preneur de mouches rouges; *muscipapa rubra*, L.; *tanagra aestiva*, Gm.; *T. mississippiensis* Gm.; *T. variegata*, Lath.; *pyrranga aestiva*, Vieill., Encycl., 799; *fringilla rubra*, Klein).

Le tangara du Canada est rouge, à ailes et queue noires. Le tangara du Mississipi, varie suivant les sexes: le mâle est rouge, à ailes et queue rouges; les jeunes sont panachés de jaune; la femelle est olive en dessus, jaune en dessous.

(2) *Pyrranga cyanicterus*, Vieill., Cat., pl. 81, et L. p. 112. Encycl., 798. *Tanagra cyanictera*, Cur. Rég. an.

(3) *Pyrranga bidentata*, Sw., n. 72.

(4) *Pyrranga hepatica*, Sw., n. 71.

jaune en de
land et à R

A huit p
rouge livid
dessous; le
et arrondi.
et à Real de

LE P

OU

Est long
courbé, asse
sont robustes
gue; la queu
Cet oiseau
brun, le dess
les couvertur
les tarses son
yeux sont rou

LE PY

Provient du
mes et les cou

Son bec, p
lequel se déce
des mandibule
sans arête, et
narines sont h
quelques poils
courtes et conc
et ses quatre ré
crées sur leur r
de toutes, quoi
longue; les tro
graduées. La q
rectrices larges
égales entre elle
très peu fourch
ment scutellés.

Deux seules
oiseau, un roug
teintes, si oppos
dans leur déman
sivante toute la
occupe le front,
encadré par le ro

(1) *Pyrranga liv*
(2) Az. Apant., n.
72.

(3) *T. sanguino*

jaune en dessous. On rencontre ce pyranga à Tableland et à Real del Monte, au Mexique.

LE PYRANGA LIVIDE (1).

A huit pouces anglois de longueur, un plumage rouge livide, plus clair et de couleur de brique en dessous; le bec est sinué à sa base; la queue ample et arrondie. Cet oiseau habite Mexico, à Tableland et à Real del Monte.

LE PYRANGA PONCEAU (2).

OU L'HADIA PUNZO DE D'AZARA.

Est long de sept pouces. Son bec est fort, peu courbé, assez pointu et non comprimé; ses tarses sont robustes, et la quatrième rémige est la plus longue; la queue est égale.

Cet oiseau a le dessus du corps rouge, mélangé de brun, le dessous et les sourcils d'un rouge de sang; les couvertures claires et les rémiges sont brun foncé; les tarses sont plombés et le bec bleu de ciel; les yeux sont roux noirâtre.

LE PYRANGA ENSANGLANTÉ (3).

Provient du Mexique. A son bec près, il a les formes et les couleurs du ramphocèle flamboyant.

Son bec, partout d'une teinte blanc nacré, sous lequel se décèle le bleu plombé de la partie cornée des mandibules, est fort, conique, assez bombé, sans arête, et terminé en pointe assez crochue. Les narines sont basales et arrondies, recouvertes par quelques poils dirigés sur la commissure. Les ailes, courtes et concaves, dépassent à peine le croupion, et ses quatre rémiges externes se trouvent être échan-crées sur leur rebord: la première est la plus courte de toutes, quoique longue, et la deuxième est la plus longue; les troisième, quatrième et cinquième sont graduées. La queue est ample, longue, formée de rectrices larges, arrondies à leur sommet et presque égales entre elles, de sorte que la queue n'est que très peu fourchue. Les tarses sont robustes et fortement scutellés.

Deux seules couleurs composent la livrée de cet oiseau, un rouge de sang et un noir satiné. Ces deux teintes, si opposées dans leurs effets, si tranchées dans leur démarcation, se partagent de la manière suivante toute la vestiture du corps: un masque noir occupe le front, les joues et la gorge, et se trouve encadré par le rouge fulgide qui règne sur la tête, le

derrière du cou et la poitrine; le manteau, les ailes, la queue et tout le dessous du corps sont d'un noir bleu lustré très intense, que relève le rouge de feu du croupion et des couvertures inférieures de la queue. Les ailes en dedans et à l'épaule sont aussi de couleur de feu; les tarses sont bruns.

LE PYRANGA A FACE ROUGE (4).

A été découvert par les voyageurs Lewis et Clark dans les vastes plaines du Missouri, sur le territoire placé entre les Osages et les Mandaus. Wilson l'a figuré dans son Histoire des oiseaux des Etats-Unis. Long de six pouces, ce pyranga a le dos, les ailes, la queue noire; les grandes couvertures alaires franchées de jaune, les moyennes entièrement jaunes; le cou, le croupion et les parties inférieures jaune verdâtre; la face et le menton rouge clair; le bec de couleur de corne; les pieds sont bruns.

LE PYRANGA CENDRÉ (5).

Est gris foncé; les tectrices des ailes et de la queue sont marquées de blanc, et les rectrices sont terminées de cette couleur. Le bec et les pieds sont noirs. Cet oiseau est peut-être le jeune âge de quelque autre espèce, et sera sans doute à supprimer.

LE PYRANGA NOIR ET JAUNE (6).

A toutes les parties supérieures d'un noir profond, de même que les côtés de la tête, du cou et de la gorge. Cette dernière partie est dans son milieu rayée de jaune en travers. Les parties inférieures sont également jaunes.

LE PYRANGA AUX PIEDS JAUNES (7).

A la tête, le dessous du cou et du dos verts; les rémiges et les rectrices latérales brunes lisérées de bleu. Le menton, le devant du cou et le dessous du corps jaunes. Le bec est brun, et les pieds sont jaunes.

LE PYRANGA A TÊTE VERTE (8).

A six pouces six lignes de longueur, la tête verdâtre, le corps en dessus bleu clair, jaune en dessous. Le bec est brun et les tarses sont rougeâtres.

On ignore de quel endroit de l'Amérique méridionale provient cet oiseau. Il en est de même des précédents.

(1) *Pyranga erythroptis*, Vieill., Encycl., 709. *Tanagra ludoviciana*, Wils., t. II, p. 27, pl. 20, fig. 1.

(2) *Pyranga cinerea*, Vieill., Encycl., 798.

(3) *Pyranga icteromelas*, Vieill., Encycl., p. 799.

(4) *Pyranga icteropus*, Vieill., Encycl., 799.

(5) *Pyranga chlorocephala*, Vieill., Encycl., 801.

(1) *Pyranga livida*, Sw., n. 70.

(2) Az. Apunt., n. 88. *Saltator ruber*, Vieill., Encycl., 792.

(3) *T. sanguinolentus*, Less., Cent., pl. 39.

est arrondi et
s (1).

mœurs, se nour-
ar paires dans les
ers et se tiennent
arbres, et les fe-
ceufs.

JAUNE (2).

ignore de quelle
le il provient. Un
e, le cou, la gorge,
ertures supérieures
effets verdâtres; le
éclatant. Le bec est

oiseau à la mandi-
lot a fait un caractère
t d'une déformation

IX DENTS (3).

, à la tête, le cou et
aune d'or; le dos, le
la queue d'un brun
sont noires, et leurs
n et de blanc. Sa lon-
es.

PATIQUE (4).

au rouge de brique
e forte dent au milieu,
eur est de huit pouces
verdâtre en dessus et

tribu: le cardinal de
a rubra, L.; *Loxia mexi-*
s, Vieill., Encycl., 809;
tre le *Tanagra olivacea*
ipl (enl. 741; le preneur
a rubra, L.; *Tanagra*
is Gm.; *T. variegata*,
Encycl., 799; *fringilla*

rouge, à ailes et queue
espi, varie suivant les
s et queue rouges; les
la femelle est olive et

ll., Gal., pl. 81, et l. l.
ra cyanicter. Cur.

. 72.
71.

LE PYRANGA GRIVELÉ⁽¹⁾.

A été rencontré au Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire. Le front et la gorge sont jaune orangé. Les parties supérieures sont vert olivâtre, avec flammèches, et les inférieures sont jaunes, avec une flamme brune au centre de chaque plume.

X.

LES RAMPHOCÈLES, OU JACAPAS⁽²⁾.

Se distinguent des vrais tangaras par le renflement couvert d'une plaque nacrée des branches de la mandibule inférieure, et ne comprennent encore tout récemment que deux espèces, le *tangara jacapa* des planches enluminées, n° 128, et le *tanagra brasilia* de la planche 127, figure 1. Ce dernier, représenté dans la galerie de Vieillot, planche 79, est le *tijé* ou le *tapiranga* des Brésiliens, qu'on trouve décrit dans Marcgrave. Dans ces derniers temps, le Bavaurois Spix en a figuré une nouvelle espèce sous le nom de *tanagra nigrogularis*, planche 47 de son ouvrage sur les oiseaux du Brésil. Mais elle nous est complètement inconnue, et nous ignorons quelles peuvent être ses différences ou ses analogies avec l'oiseau que nous décrivons sous le nom de RAMPHOCÈLE FLAMBOYANT⁽³⁾ : cette belle espèce a les formes et les proportions du *tangara scarlate* (*tanagra brasilia*) ; son plumage seulement la distingue par une vivacité peu commune de couleurs. Le demi-bec supérieur est noir ; il en est de même de la mandibule inférieure jusqu'à sa base, où des écailles argentées ou nacrées s'étendent sur les branches. Les plumes du front, des joues et de la gorge sont d'un noir de velours. La tête, le cou, le thorax, le bas-ventre, le croupion, brillent du rouge de feu le plus brillant ; le dos, les ailes, la queue et le milieu du ventre sont d'un noir de velours très intense. Cet oiseau a les ailes courtes, c'est-à-dire qu'elles ne s'étendent qu'à quelques lignes au-delà du croupion. La queue est ample, élargie à son extrémité, qui est arrondie. Ses tarses sont minces, grêles et noirs. L'individu qui orne les galeries du Musée de Paris provient du Mexique.

LE RAMPHOCÈLE ICTÉRONOTE⁽⁴⁾

DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIIONALE.

A le plumage d'un noir profond, excepté le bas du dos et le croupion, qui sont d'un beau jaune.

- (1) *Tanagra mississippiensis*, *fœmina*, Mus. de Paris.
 (2) *Rhamphopsis* et *ramphocelus*, Vieill.
 (3) *Tanagra ignescens*, Less., Cent. zool., pl. 24.
 (4) *Ramphocelus icteronotus*, Ch. Bonaparte : niger-

LE RAMPHOCÈLE DE LUCIEN⁽¹⁾.

A le dessus de la tête, jusqu'à la nuque, d'un pourpre grenat obscur. Le corps est d'un beau noir de velours, avec le croupion, les couvertures de la queue, le devant du cou et la poitrine d'un beau rouge d'écarlate, et les flancs et le ventre d'un rouge briqueté. Le milieu de l'abdomen possède une tache noire longitudinale. Son nom rappelle celui du prince Charles-Lucien Bonaparte, ornithologiste distingué.

XI.

LES NÉMOSIES⁽²⁾.

Ont le bec conique, convexe, un peu robuste, légèrement comprimé sur les côtés, échancré et incliné vers le bout. La mandibule supérieure recouvre l'inférieure⁽³⁾.

Les oiseaux de cette tribu se tiennent dans les bosquets et dans les buissons de l'Amérique. Ils vivent d'insectes, de baies et de semences. La femelle pond de trois à quatre œufs, et fait son nid dans les buissons.

LA NÉMOSIE A GORGE JAUNE

OU A MIROIR⁽⁴⁾.

On la trouve au Brésil et à la Guyane ; elle a quatre pouces huit lignes de longueur. Le mâle a le dessus du corps, la tête, le cou, les ailes, la queue, noirs ; le devant du corps, le dos et le croupion jaune vif ; le ventre a un miroir sur l'aile gris jaune pâle. La femelle est olive en dessus, jaune assez vif en dessous.

NÉMOSIE A TÊTE ET GORGE ROUSSES⁽⁵⁾.

A été rapportée du Brésil par M. Delalande. Ses dimensions sont de cinq pouces ; sa coloration est rousse sur la tête et la gorge ; jonquille sur les côtés

rimus, dorso postico uropygloque flavissimis ; hab. America mérid.

(1) *Ramphocelus Luciani*, De La Fresnaie.(2) *Nemosia*, Vieill.(3) Buffon a décrit de cette tribu : le tangara à cou noir (*T. nigricollis*, L., enl. 720, 1, qui est la *styrax agutra*, de Latham, Vieill., Encycl., 788). Le tangara à coiffe noire (*T. pileata*, L., Lath. enl. 720, fig. 2. Le *pico de picazon*, Azara). Le tangara brun (*T. gularis*, L. enl. 155, 2. Encycl., 788, pl. 156, 3. *Capito*, Azara).(4) *Nemosia flavicollis*, Vieill., Encycl. 788, et Gal., pl. 75, Shaw, XIV, pl. 2. *Tanagra speculifera*, Temm., pl. 36, fig. 1 et 2.(5) *Nemosia ruficapilla*, Vieill., Encycl., 788.

du cou et olivâtre sur jaune.

Ne diffère médiocre, courte que l'est l'oiseau

Ont le bec en dessus, supérieure un bout ; l'inférieure L'espèce Buffon (enl. des tangaras

Ont le bec rondes, à leurs ailes ont leur miges les plus blent les huit septentrionale œufs. La seule Buffon a décrit rotine, oiseau loriots.

M. Vieillot beriza de Lath

(1) Arremon. (2) Enl. 42 Temm. Vieill., Gal., pl. 75. (3) *Dulus*, Vieill. (4) Ou le *dulus* nico, L.

(5) *Icteria*, Vieill. (6) *Yellow breasted*

du cou et sur le croupion ; jaune sur la poitrine ; vert olivâtre sur le ventre ; le bec est mi-partie brun et jaune.

XII.

LES ARREMONS (1).

Ne diffèrent des autres tangaras que par leur bec médiocre, et leur première rémige qui est plus courte que la septième. La seule espèce de ce groupe est l'*oiseau silencieux* de Buffon (2).

XIII.

LES ESCLAVES (3).

Ont le bec nu à la base, un peu robuste, convexe en dessus, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure un peu s'échancrée en arc, et échancrée au bout ; l'inférieure est droite.

L'espèce type est le *langara esclave*, décrit par Buffon (enl. 156, fig. 2) et que M. Vieillot éloigne des tangaras pour le placer dans les sylvies (4).

XIV.

LES ICTÉRIES (5).

Ont le bec un peu robuste, entier, les narines rondes, à moitié couvertes par une membrane. Les ailes ont leurs deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues. Ce sont des oiseaux qui habitent les buissons et y nichent dans l'Amérique septentrionale. La femelle pond de quatre à cinq œufs. La seule espèce est l'*ICTÉRIE DUMICOLE* (6) que Buffon a décrite sous le nom de *merle vert de la Caroline*, oiseau qui fait le passage des fringilles aux loriotis.

LES TOUITS.

Pipilo. VIEILL.

M. Vieillot a formé ce genre aux dépens des *emberiza* de Latham, et l'a placé dans l'ordre des syl-

(1) *Arremon*, Vieill., Encycl., 794.

(2) Enl. 42 *Tanagra silens*, Lath. *Arremon torquatus*, Vieill., Gal., pl. 78. Wied., 507. Encycl., 794.

(3) *Dulus*, Vieill.

(4) Ou le *dulus palmarum*, Vieill. *Tanagra dominica*, L.

(5) *Icteria*, Vieill., Encycl., 702.

(6) *Yellow breasted chat*, Catesby, t. II, p. 50. Musci-

vains et dans sa famille des *péricalles*. Il lui donne pour caractères : un bec épais à la base, robuste, convexe en dessus ; la mandibule supérieure couvrant à son origine les bords de l'inférieure et échancrée, recourbée vers le bout ; l'inférieure entière, plus courte, et les bords sont rentrés en dedans ; les narines sont rondes, ouvertes et glabres ; langue épaisse, bifide à sa pointe ; bouche garnie de quelques soies à la commissure ; ailes courtes ; les quatre premières rémiges égales et les plus longues de toutes ; queue allongée ; quatre doigts, trois devant et un derrière ; les extérieurs réunis à leur base.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, qui habite les États-Unis.

M. Vieillot cite les nombreuses variations de genres que cet oiseau a éprouvées. Pour Buffon et Brisson c'est un pinson ; un bruant pour Latham et Gmelin ; c'est la *pie-grièche noire de la Caroline* (dont le mâle est figuré *Journal de Physique*, t. II, pag. 570, n. 0). Le tout tient donc des pinsons par son bec renflé, des bruits par les bords rentrants de ses mandibules, des pies-grièches par l'échancrure de la mandibule supérieure et le crochet que forme son extrémité.

LE TOUIT NOIR.

Pipilo ater. VIEILL. (1).

Le mâle a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les plumes alaires et caudales d'un noir lustré, la poitrine et le ventre blancs, les flancs d'un brun jaune. Cette teinte s'éclaircit sur les parties postérieures, et est coupée sur le bas des jambes par un anneau noir ; les six plumes les plus extérieures de la queue sont blanches, depuis leur milieu jusqu'à la pointe ; une marque de la même couleur règne sur les cinq premières plumes de l'aile ; le bec est noir ; l'iris et les paupières sont d'un rouge obscur ; les pieds sont bruns ; la longueur totale du corps est de six pouces huit lignes.

La femelle a le bec brun ; la tête, le cou et le dessus du corps olivâtre rembruni. Les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaunâtre sale ; les plumes alaires et caudales sont jaunâtres et plus foncées que la tête. Les jeunes mâles lui ressemblent avant la première mue, et on ne les

capa viridis, Briss. *Icteria dumicola*, Vieill., Encycl., p. 703.

(1) *Emberiza erythroptalma*, Latham. Catesby, pl. 38. Wilson, *Am. Ornith.*, t. II, pl. 10, p. 35. *Fringilla erythroptalma*, Linn. *Fringilla carolinensis*, Brisson. *Trouche des Américains*, dont M. Vieillot a formé le mot de *touit* : c'est le *bulfinch* (bouvreuil) de quelques provinces ; le *chewink* des habitants de la Pensylvanie, ou le *swamp-robin* de quelques autres États.

distingue qu'en ce qu'ils ont le tour des yeux d'un brun roux.

Les touits se plaisent, dans la belle saison, dans l'épaisseur des taillis et sur la lisière des grands bois : c'est alors que l'on voit le mâle à la cime d'un arbre de moyenne hauteur, où il chante pendant des heures entières. Son ramago n'est composé que d'une seule phrase courte et souvent répétée, qui a paru à M. Vieillot assez sonore et assez douce. Il chante surtout pendant la période d'incubation.

La femelle fait son nid à terre, dans l'herbe ou sous un épais buisson, en lui donnant une forme spacieuse et épaisse. Elle le compose de feuilles et de filaments d'écorce de vigne à l'extérieur, et garnit l'intérieur de tiges d'herbes fines; elle y pond cinq œufs, couleur de chair pâle, et tachetés, surtout vers le gros bout, de roux.

Tels sont les détails dont nous sommes redevable à M. Vieillot. Nous les avons rapportés avec complaisance, parce qu'ils servent à faire connoître un oiseau qui a jusqu'à ce jour fort embarrassé les ornithologistes. M. Vieillot lui-même n'a créé le genre touit, *pipilo*, qu'après en avoir fait une espèce de *passerina*. Mais M. Charles Bonaparte, dans ses additions et corrections à l'Ornithologie de Wilson, pense qu'on doit classer cet oiseau près du *loxia cardinalis*, et lui restitue le nom de *fringilla* que lui avoit donné Linné. Quant à nous, nous croyons que c'est un *tanagra*.

LE TOUIT AUX GRANDS ONGLES (1).

Est olivâtre. La tête et la gorge sont noires; le corps est blanc, les flancs et la région anale de couleur ferrugineuse. Les ailes et les rectrices latérales sont tachées de jaune. Cet oiseau long de huit pouces et quatre lignes, a été tué à Table-land à Mexico.

LE TOUIT TACHÉ

Long de huit pouces; est brun olivâtre, avec la tête et la gorge noires; le corps blanc, les flancs et le bas-ventre roux; le dos et les ailes, ainsi que les rectrices latérales, tachés de blanc. M. Bullock l'a rencontré à Real del Monte et à Table-land à Mexico.

LE TOUIT BRUN (2).

Est long de huit pouces. Son plumage est gris brun, passant au gris clair en dessous. La gorge est fauve brun, tachetée de plus foncé, et la région anale

(1) *Pipilo macronyx*, Sw., Phil. mag., n. 44, p. 434.

(2) *Pipilo maculata*, Sw., n. 45.

(3) *Pipilo fusca*, Sw., n. 46.

est ferrugineuse. Ce touit a été observé à Temiscaltepec et à Table-land au Mexique.

LE TOUIT ROUSSATRE (1).

Est long de sept pouces, brun roux en dessus, blanc en dessous. La tête est surmontée d'une couronne rousse : les oreilles sont grises, le menton est rayé de noir sur les côtés. Il habite Table-land à Mexico.

LES MOINEAUX (2), OU VRAIS FRINGILLES.

Forment une grande famille, dont les espèces nombreuses sont répandues dans toutes les contrées du globe. On a établi parmi eux diverses tribus qui permettent de mieux les reconnoître, et qui sont pour beaucoup de naturalistes des genres et des sous-genres.

Tous les moineaux possèdent les mêmes mœurs. Ils vivent de graines, sont polygames, et ne comptent parmi eux aucune espèce d'une taille qui dépasse huit pouces. Leur bec est conique, et les différences des genres reposent sur les diverses modifications qu'il éprouve.

I.

LES BÉTHYLES OU PILLURIONS (3).

Ont le bec gros et court, bombé de toutes parts, légèrement comprimé vers le bout. Ses ailes sont courtes, mais la queue est allongée et formée de rectrices étagées.

LE BÉTHYLE PIE (4).

Est la seule espèce de ce genre. Les naturalistes l'ont ballottée tantôt avec les pies-grièches, tantôt entre les bataras et les drongos. C'est un oiseau du Brésil, long de neuf pouces, et remarquable par les deux seules couleurs de son plumage, qui sont un noir lustré et un blanc de neige; ce qui l'a fait comparer à la pie d'Europe. On ignore ses mœurs, et on dit qu'il existe aussi à la Guyane.

(1) *Pipilo rufescens*, *ibid.*

(2) *Fringilla*, L. *Fringillinae*, Ch. Bonap.

(3) *Bethylus*, Cuv., Rég. an. *Cissopis*, Vieill. Les Grecs donnaient le nom de *bethylus* à un oiseau inconnu.

(4) La pie pie-grièche, Levaill., Afriq., pl. 60. *Cissopis bicolor*, Vieill. Gal., pl. 140. *Lanus leucorhynchus*, Sw. *L. picatus*, Lath. *Tanagra*, Illig. *Corvus collaris*, Daudin; Wied, Dell., 544.

Ont le b
et arqué en
muni d'une
méridionale

LE I

Se trouve
rouge brun
encadrés de
franges de
tarses sont j
côtés de la
blanc nacré.

LE I

A été déco
Antilles, dor
en sifflet aigr
qu'il est perc
plumage est
millon du des
côtés de la nu
qui naît à la
vermillon des
celle-ci est an
La femelle
tabac d'Espag
les tectrices i
mêlé de gr

LE PITY

A été rappo
illaire; son p
front, les jou
Le bec est rou
séc. Ses dimen

(1) Buffon a c
Loxia grossa,
sis, Cm., enl. 13
(2) *Loxia ery*
pl. 59, et t. 1, p.
(3) *Loxia por*
Pyrrhula aurac
(4) *Coccothrau*
Loxia Capsicu
n. 3, p. 448.

II.

LES PITYLES.

Pitylus. Cuv.

Ont le bec gros, un peu comprimé sur les côtés et arqué en dessus. Le rebord de la mandibule est muni d'une forte dent. Tous sont de l'Amérique méridionale⁽¹⁾.

LE PITYLE ÉRYTHROMÈLE⁽²⁾.

Se trouve à la Guyane française. C'est un oiseau rouge brun foncé, ayant la tête et le devant du cou encadrés de noir profond. Les ailes sont brunes, frangées de rouge sur les bords des plumes. Les tarses sont jaunes et grêles, et son bec noir a sur les côtés de la mandibule inférieure deux plaques d'un blanc nacré. Sa queue est ample et arrondie.

LE PITYLE DE PORTO-RICO⁽³⁾.

A été découvert par Mangé dans l'île des Grandes Antilles, dont il porte le nom. Son cri est poussé en sifflet aigu qu'il fait entendre par moment lorsqu'il est perché sur la cime des grands arbres. Son plumage est d'un noir sans lustre, que relève le vermillon du dessous de la tête, se prolongeant sur les côtés de la nuque et du cou; la plaque rouge orangé, qui nait à la gorge et s'étend au devant du cou, et le vermillon des couvertures inférieures de la queue; celle-ci est ample et arrondie.

La femelle est brune verdâtre, avec une teinte tabac d'Espagne. Elle a la gorge, le bas-ventre et les tectrices inférieures d'un roux orangé terne, et mélangé de gris.

LE PITYLE BLEU A GORGE NOIRE⁽⁴⁾.

A été rapporté du Brésil par M. Auguste de Saint-Bilaire; son plumage est bleuâtre foncé, avec le front, les joues, la gorge, le devant du cou noirs. Le bec est rouge. La femelle est entièrement ardoisée. Ses dimensions sont sept pouces et demi.

⁽¹⁾ Buffon a décrit de ce groupe : le gros-bec bleu (*Loxia grossa*, Gm., enl. 154), et le flavet (*L. canadensis*, Gm., enl. 152, fig. 2).

⁽²⁾ *Loxia erythromelas*, Lath., esp. 70. Vieill., Gall., pl. 59, et t. I, p. 70.

⁽³⁾ *Loxia portoricensis*, Daudin, Ornith., t. II, pl. 29. *Pyrrhula aurantiicollis*, Vieill., Gall., pl. 55.

⁽⁴⁾ *Coccothraustes carulescens*, Vieill., Encycl., 1016. *Loxia Capsicum*, Valenc., mus. Par. Less., Ornith., n. 3, p. 448.

LE GNATHO⁽¹⁾.

Se trouve aux alentours de Bahia au Brésil. Il a huit pouces six lignes de longueur, un plumage ardoisé, lavé d'olivâtre, que relève la couleur de sang du bec. Il a de grands rapports avec le gros-bec bleu (*Loxia grossa*), mais il en diffère parce qu'il n'a pas de tache à la gorge, et que son bec, plus robuste, n'a presque pas d'échancrure. Les jambes et les doigts sont aussi, relativement à sa taille, beaucoup plus longs.

LE PITYLE CHRYSOGASTRE⁽²⁾.

Cet oiseau, originaire du Chili, et M. Cuming, dit de Mexico, a de longueur totale huit pouces, et se fait remarquer aussi bien par sa taille robuste que par les trois seules couleurs qui teignent son plumage, d'un jaune d'or sur les joues, la gorge et tout le dessous du corps; il est encore jaune sur la tête, le cou et le croupion; mais sur ces trois parties il se joint du brun, et le sommet de la tête surtout est d'un jaune sali par du brunâtre foncé. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, les supérieures sont d'un noir cillé de jaune, puis de blanc. Le manteau, le dos, sont d'un noir profond. Il en est de même des ailes; mais celles-ci ont des lames arrondies à l'extrémité des rémiges secondaires, et une large raie blanche qui traverse les rémiges. Ce noir intense colore aussi la queue, mais toutes les rectrices, excepté les deux moyennes, sont plus ou moins largement bordées de blanc de neige à leur extrémité et sur leurs barbes internes.

Les tarses, à doigts assez courts, sont jaunâtres, et le bec très conique, très bombé, très échancré, et disposé en tenailles incisives au milieu de chaque mandibule, est couleur de corne brunâtre. Quelques cils roides sont implantés à la commissure. Les ailes dépassent à peine le croupion. La première rémige est un peu plus courte que les deuxième, troisième, quatrième et cinquième, qui sont les plus longues et à peu près égales: elles sont brunes en dedans, rayées de blanc. La queue est allongée, égale.

La femelle ou le jeune mâle a la tête, le cou et le dessous du corps d'un jaune pâle, avec des striures brunes. Le dos est jaune olivâtre, marqueté de brun. Les ailes et la queue sont d'un brun olivâtre, et les premières n'ont que peu de blanc⁽³⁾.

⁽¹⁾ *Fringilla gnatho*, Licht., Cat., 22, n. 215.

⁽²⁾ *Pitylus chrysoaster*, Less., Cent. zool., pl. 67. *coccothraustes chrysopeplis*, Cuming, Proceed.; t. II, p. 4.

⁽³⁾ Le prince de Wied décrit un pityle brésilien sous le nom de fringille à bec épais (*F. crassirostris*, Wied). Nous ignorons s'il n'a pas des rapports avec celui rapporté du même pays par M. Delalande, et que nous avons

LE PITYLE DU MEXIQUE (1).

Ressemble singulièrement au pityle de Porto-Rico, dont il a la plupart des caractères; mais sa taille est plus petite d'un tiers; son plumage noir n'a de marron que sur le rebord du front, encore ce marron ne forme que deux points très peu apparents. Le roux qui se dessine sur la gorge est nuancé de marron brun, et forme une sorte de triangle, tandis que le devant du cou du pityle de Porto-Rico est rouge ferrugineux. Les couvertures inférieures de la queue sont du même marron brun. Les tarses sont brunâtres et le bec est plombé.

Cet oiseau a été découvert à Tampico par M. Adolphe Lesson, chirurgien du brick *le Hussard*, dans sa campagne de 1837.

L'individu mâle de cette espèce se rapproche singulièrement du mâle de l'espèce suivante.

LE PITYLE PÈRE-NOIR (2).

Nous paroit appartenir à ce groupe, découvert par le voyageur Ricord dans l'île d'Haïti. Nous nous faisons un devoir de copier la description que ce savant a bien voulu nous communiquer, en conservant ses propres expressions.

« Toute la partie supérieure est d'un roux feuille-morte, la partie inférieure et le cou d'un gris cendré; les plumes anales d'un roux clair; bec, mandibule supérieure brune; l'inférieure blanchâtre; pieds gris; taille du moineau franc.

» J'ai rencontré cet oiseau dans toutes les Indes occidentales et à la terre ferme de l'Amérique espagnole, sur les bords de l'Orénoque; je l'ai aussi vu au continent de l'Amérique du Nord, États-Unis, en Virginie.

» La femelle du *père-noir*, dont il n'existe point de figure, a été indiquée par M. Dumas sous le nom de *Loxia Porto-ricensis*; la couleur qu'il donne à la femelle prouve qu'il ne l'a pas observée; il dit qu'elle est toute grise. Il en existe un seul individu que j'ai apporté de mes voyages; il est déposé à côté du mâle dans les collections du Muséum depuis bien

nommé gros-bec plombé, dont le bec est jaune, le plumage bleuâtre et brunâtre, avec le devant du cou d'un noir intense. Le muséum possède encore, sans indication de patrie, le pityle à bec bombé (*Loxia gularis*), gris enfumé, ayant le derrière de l'œil blanc. La gorge est aussi de cette couleur, et la queue est un peu fourchue. Le prince de Wied Neuwied décrit en allemand un fringille du Brésil qui parait se rapporter aux pityles (*fringilla jugularis*, Wied), et qui parait avoir été figuré par Spix, pl. 56, fig. 2.

(1) *Loxia mexicanus*, Lesson, vélus inédits.]

(2) *Loxia Haitii*, Ricord, inédit.

des années, et pourtant est resté inédit jusqu'à ce jour.

» Buffon, qui n'a pas connu la femelle du *père-noir*, dit : Ses couleurs sont fort différentes, et a bien raison d'ajouter combien peu l'on doit compter sur la différence des couleurs pour constituer celle des espèces. Cette vérité est bien applicable à l'oiseau dont nous parlons; il offre une particularité qui n'a pas pu être observée par les naturalistes voyageurs, qui d'ordinaire ne séjournent pas assez dans les pays qu'ils visitent pour être à portée d'étudier les animaux dont ils font des collections en courant.

» Le plumage du gros-bec *père-noir* mâle et femelle pendant la première année est gris tacheté de roux et de noir; ce n'est qu'à la troisième mue que le mâle prend sa livrée noire, et la femelle la teinte que nous avons indiquée.

» Cette femelle vit aux alentours des habitations, et y réside avec son mâle, jamais en troupe, toujours deux à deux; elle fait son nid dans les halliers, très grossièrement, y pond de cinq à sept œufs, de la couleur des œufs de nos moineaux. Le mâle et la femelle prennent tous deux soin des petits avec lesquels ils passent près de six mois.

» Bien que ce genre d'oiseau soit de l'ordre des granivores, il se nourrit presque exclusivement de fruits.

» La femelle du *père-noir* a des mœurs douces, paroit très attachée et fidèle à son mâle, dont elle ne s'éloigne pas; ces oiseaux ne sont point querelleurs; leur chant est monotone et point bruyant, c'est un sifflement que l'on peut rendre par *pirt, pirt, pirt*.

» Le vol est court, rapide et droit.

» Elle vit assez bien en captivité. Les petits nêgres la prennent à la glu, en profitant du moment qu'elle mange un fruit; une petite baguette très fine et enduite de glu est fixée à l'extrémité d'une longue gaulle; on l'approche doucement de l'oiseau, on l'applique brusquement sur les ailes, et l'oiseau, en voulant les étendre, se trouve englué. Cette chasse demande une certaine dextérité très commune aux petits noirs des habitations.

» La chair de ces oiseaux est très délicate, et ne ressemble pas à celle de notre moineau; cela tient sans doute à la bonté des fruits dont ils se nourrissent.

» C'est encore parce qu'il est très commun que cet oiseau n'a pas été bien observé. La couleur du mâle avoit frappé les naturels des Indes occidentales, et comme ils ont l'habitude dans ces pays de donner des sobriquets à toutes les personnes remarquables, les prêtres catholiques y sont appelés *pères*, et comme ils sont toujours vêtus de noir, on dit *pères-noirs*. Ils ont cru trouver ainsi une ressemblance avec cet oiseau tout noir, et l'espèce de rabat rou-

geâtre qu'
sans dou

Se ren
la côte du
huit pouc
dilaté sur
bieu appa
rebord de
blancs. Le
légèremen
ties supér
brun verd
ailes. Cell
ment fran
uniformém
dessous.

La gorg
sorte de c
la poitrine.
flancs, sont
mèches bru
l'on rencon

Habite le
est noir, sa
criste; son b
milieu de cor
leur de corn
olivâtre unif
de jaune; un
ties supérieu
les parties in
d'un jaune t

Représent
cien Contine
pointu, à côt
mandibule su
erure profon
qu'il étoit, se

(1) *Pitylus*
page 316, 183

(2) *Pitylus*
page 316, 183

gèdre que le mâle porte sous le cou s'ajoute encore, sans doute, pour faire allusion à la comparaison.»

LE PITYLE OLIVATRE (1).

Se rencontre aux environs du port de Callao, sur la côte du Pérou. Sa longueur totale est de près de huit pouces. Son bec est large, bombé, légèrement dilaté sur les côtés, sans avoir de dent marginale bien apparente. Il est noir luisant, la pointe et le rebord de chaque mandibule exceptés, qui sont blancs. Les tarsi sont bruns; la queue est moyenne, légèrement échancrée. Toute la coloration des parties supérieures du corps est uniformément d'un brun verdâtre, tirant à l'olivâtre sur le dos et les ailes. Celles-ci ont leurs plumes brunes, mais fortement frangées de jaune verdâtre. Les rectrices sont uniformément brun en dessus, brun très clair en dessous.

La gorge et le devant du cou sont blancs. Une sorte de collier verdâtre se dessine sur le haut de la poitrine. Cette dernière partie, le ventre et les flancs, sont blanchâtres, salis par des sortes de flammèches brunâtres peu distinctes. C'est en juin que l'on rencontre plus communément cet oiseau.

LE PITYLE JAUNE (2).

Habite les alentours de Callao, au Pérou. Son œil est noir, sa queue moyenne et légèrement échancrée; son bec est robuste, muni d'une forte dent au milieu de la mandibule supérieure. Il est brun couleur de corne. Les ailes et la queue sont d'un brun olivâtre uniforme, frangé sur les bords des plumes de jaune; un jaune olive foncé colore toutes les parties supérieures, et un jaune brun foncé et vif toutes les parties inférieures. Les rectrices en dessous sont d'un jaune transparent, et les tarsi sont noirs.

III.

LES GUIRACAS.

Guiraca. Sw.

Représentent en Amérique les gros-becs de l'ancien Continent. Ils ont un bec court, très bombé, pointu, à côtés renflés, à bords rentrés et lisses; la mandibule supérieure présente à sa base une échancrure profonde, et le bord du bec, de presque droit qu'il étoit, se déjette vivement vers en bas. La man-

mandibule inférieure, beaucoup plus épaisse que la supérieure, est convexe, terminée en pointe, oblique jusqu'au milieu, où apparaît une échancrure, puis une coupe en biais qui répond à la lame oblique de la mandibule supérieure. Les narines sont rondes, nues, ouvertes à la base des plumes et en dessus du bec. Les tarsi sont scutellés, terminés par des doigts courts, surtout l'externe et l'interne; les ongles sont petits et foibles; la queue est moyenne, composée de douze rectrices égales; les rémiges sont pointues et déjetées, et les secondaires amples et longues, la première est la plus courte (1).

LE BONAPARTE (2).

A de longueur totale sept pouces. Ses ailes sont étroites et aiguës, et dépassent la moitié de la queue. Celle-ci est médiocrement fourchue. Le bec est court, très gros, à surface supérieure bombée, arrondi en dessous, à bords des mandibules un peu rentrés. Il est jaune verdâtre.

Les tarsi sont courts, blanchâtres, à ongles noirs. Les trois premières rémiges sont les plus longues; elles sont échancrées sur leur bord externe, et les rectrices, un peu anguleuses à leur pointe, ont leurs barbes externes courtes, et les internes longues, obovales au sommet de la plume.

Le plumage de cet oiseau est mollet, doux, soyeux. Une calotte brunâtre revêt sa tête, un gris brunâtre teint ses joues. Un gris blanc règne sur le menton et le devant de la gorge. Un gris glacé de roux s'étend sur le corps en dessous, depuis le devant du cou jusqu'à l'anus. Ce gris est nuancé de jaune soufre sur le thorax. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches. Un jaune olivâtre domine sur les côtés du cou et s'étend en dessus. Le manteau est gris enfumé. Le croupion est gris glacé de roux. Le dedans des ailes est d'un jaune soufre pur et très vif.

Les ailes sont noir mat; mais les rémiges sont finement frangées de blanc, et toutes les rémiges secondaires et les tectrices sont tachetées de blanc jaunâtre sur leur bord terminal externe. Les rectrices, brun noir en dessus, sont cillées de blanc à leur extrémité; mais en dessous le blanc domine.

(1) Buffon a décrit les : gros-bec rose gorge (*Loxia ludoviciana*, Gm., enl. 53, fig. 2. Vieill., Cat., pl. 58. Wilson, pl. 17, fig. 2. *Guiraca ludoviciana*, Swalus., n. 76). Le cardinal (*Loxia cardinalis*, Gm., enl. 37. Wilson, pl. 11, fig. 2). Le bouvreuil bleu de la Caroline (*Loxia caerulea*, Briss., Gatesby, pl. 39. Wils., pl. 24, fig. 6. *Guiraca caerulea*, Sw.).

(2) C. rostro luteo, pedibus carnelis, capite et dorso fuliginosis, alis nigris albo notatis et marginalis, gula albidâ, collis lateribus luteolis, thorace et abdomine sordidè albidis. *Loxia Bonapartei*, Less., Bull. sc., t. XXV; et illust., pl. 31.

(1) *Pitylus olivaceus*, Less., Journ. de l'Institut, no 72, page 316, 1834.

(2) *Pitylus luteus*, Less., Journ. de l'Institut, no 72, page 316, 1834.

Ce guiraca habite l'île Melville et l'Amérique du Nord, vers le pôle. Son nom est celui de M. Charles Bonaparte, prince de Musignano, auteur de l'*Ornithologie américaine*, etc.

LE BRISSON (1)

A long-temps été regardé comme une simple variété du gros-bec bleu des États-Unis. Il a de longueur six pouces, un plumage bleu noir; le front bleu, une tache sur la joue et une sur les épaules azurées. La femelle est d'un brun uniforme. Cet oiseau se trouve au Brésil, et son nom rappelle celui d'un célèbre ornithologiste français.

L'AZULAM (2).

Vit au Brésil, à la Guyane et au Paraguay. Les créoles espagnols le connaissent sous le nom d'azulam, qui peint la coloration de son plumage, généralement bleu. Le lorum et le rebord du front sont noirs. La bec est couleur de plomb, et les tarses sont violets. La femelle est brune glacée de rougeâtre.

L'azulam a cinq pouces neuf lignes, et a été confondu à tort avec le gros-bec bleu des États-Unis, dont il est bien distinct. Il vit par paires isolées dans les halliers, qu'il ne quitte jamais, ni pour aller dans les bois, ni pour se tenir en rase campagne.

LE GUIRACA A TÊTE NOIRE (3)

Est de la taille du bouvreuil bleu de la Caroline. Sa tête est noire; la poitrine, le ventre et le croupion sont ferrugineux, mais le milieu du corps et les couvertures inférieures des ailes sont jaunes. Cet oiseau a été observé à Table-land et à Temiscaltipeec dans le Mexique.

LE BEC DE FER (4).

Habite les côtes occidentales du nord de l'Amérique, d'où il a été rapporté par l'expédition du capitaine Beechey. Il a de longueur huit pouces et demi, un plumage brun fauve, la tête, la poitrine et le haut du ventre rouge de feu.

(1) *Fringilla Brissonii*, L. Lath. Wied; gros-bec bleu de ciel, Azara, n. 118.

(2) *Loxia cyanea*, Vieill., dis. chant. p. 64. Encycl., 998, Edw., p. 125.

(3) *Gustrora melanocephala*, Sw., n. 75.

(4) *Coccothraustes ferreo-rostris*, Vig. Zool. Journ., cah. XV, Bull., t. XXI, p. 318.

IV.

LES GROS-BECS.

Coccothraustes. Cuv.

Ont le bec assez régulièrement conique, fort gros, robuste. La mandibule supérieure est voûtée, convexe, et dépasse l'inférieure. Les bords du bec sont rebordés et droits. Les ailes sont brèves, et la queue échancrée et égale: tous sont de l'Ancien Monde (1).

LE GROS-BEC ICTÉROÏDE (2).

Vit dans les montagnes de l'Himalaya. Le mâle a la tête, le cou, le milieu du dos, les ailes, les plumes tibiales et la queue noirs: la nuque, le croupion et le dessous du corps jaunes.

LE PAPA (3).

A été découvert dans l'île de Boninsisima. Le mâle a le front, les joues et la gorge rouge de sang; le plumage brun rougeâtre; le bec et les tarses cornés. La femelle a le front rougeâtre; le plumage brunâtre roux, avec des flammèches brunes. Cet oiseau est long de cinq pouces trois lignes.

LE GROS-BEC MÉLANURE (4).

On dit qu'il vit à la Chine; il a le bec jaune, la tête noire, ainsi que la queue, la nuque brune, la gorge et le croupion gris, le ventre rougeâtre, les couvertures inférieures de la queue blanches. Le bec et les pieds sont jaunes. Les rémiges ont du blanc sur leur rebord. La femelle est grise. Ses dimensions sont de six pouces neuf lignes.

LE GROS-BEC PONCEAU (5).

A cinq pouces trois lignes de longueur. Un rouge ponceau domine sur la tête, la gorge, la poitrine, les flancs et la queue. Le reste du plumage, le bec et les pieds sont noirs. On le trouve aux Indes et en Afrique.

(1) Buffon a connu les: verdler (*Loxia chloris*, L. enl. 672, fig. 2). Soulcie (*L. petronia*, Gm., enl. 225). Le gros-bec (*L. coccothraustes*, Gm., enl. 99 et 100).

(2) *Coccothraustes icteroides*, Vig., Proceed., t. 8. Bull., XXV, 353.

(3) *Fringilla papa*, Kittlitz, Mém. ac. de Pétersb., t. 1, pl. 15, 1830. Bull., t. XXV, 106.

(4) *Loxia melanura*, Gm.; gros-bec de la Chine, Sonnerat, Voy., t. II, p. 199.

(5) *Coccothraustes ostrina*, Vieill., Gall., pl. 60. Ois. chant., pl. 48. Encycl., 1018.

Habite son plumage tête, le cou, le ventre, les ailes et la queue en noir. L.

Ne diffère de l'ictéroïde parce qu'il a la mandibule inférieure et le dessous du ventre de la même couleur que le nom de

Se rapproche de l'ictéroïde par le bec et le dessous du ventre. Le bec est rougeâtre et la mandibule supérieure est pointue; l'inférieure est arrondie au sommet; les doigts sont jaunes et les pieds sont jaunes. Les rémiges ont du blanc sur leur rebord. La femelle est grise. Ses dimensions sont de six pouces neuf lignes.

L'unique espèce de ce genre.

(1) *Fringilla* pl. 67.

Le musée de Paris possède un individu de ce genre, nommé *rubriceps*, par M. Dussumier, et qui est d'un blanc, à plumage et rectrices brunes. M. Kittlitz a découvert une variété du *Loxia* d'Europe par un individu jaune dans la collection de M. de Sowerby.

(2) *Corythus* pour les modernes.

(3) *Loxia nux* pl. 59, fig. 2. Sowerby, pl. 53.

(4) *Loxia palmarum*.

L'HOEMATINE (1).

Habite l'Afrique. Deux seules couleurs teignent son plumage, du noir intense et du rouge foncé. La tête, le dessus du cou et du corps, le milieu du ventre, les ailes et la queue, sont les parties colorées en noir. Le bec est plombé, et les pieds sont bruns.

V.

LES DURBECS (2).

Ne diffèrent des oiseaux du genre précédent, que parce qu'ils ont un bec bombé sur toutes ses faces, et dont la pointe est recourbée par dessus la mandibule inférieure. La seule espèce connue (3) habite le nord des deux continents, et Buffon l'a décrite sous le nom de *gros-bec du Canada*, enl. 135, fig. 4.

VI.

LES PSITTACINS.

Psittacirostra. TEMM. (4)

Se rapprochent beaucoup des durs-becs. M. Temminck leur assigne les caractères suivants : bec court, très crochu, un peu bombé à sa base ; mandibule supérieure droite à la base, fortement courbée à la pointe ; l'inférieure très évasée, arrondie, obtuse au sommet ; narines basales, latérales, à moitié fermées par une membrane couverte de plumes. Pieds, trois doigts devant et un derrière ; tarse plus long que le doigt du milieu ; tous les doigts divisés, latéraux égaux. Ailes courtes, première rémige nulle, deuxième un peu plus courte que la troisième.

L'unique espèce de psittacin est l'ICTÉROCEPHALE (4), qui habite les îles Sandwich, et plus spé-

(1) *Fringilla hœmatina*, Vieill., Oiseaux chanteurs, pl. 67.

Le musée de Paris possède un loxie à tête rouge (*Loxia rubriceps*, mus. de Paris), rapporté de Calcutta par Dussumier, et une espèce (*Loxia julgens*, Less.) à bec blanc, à plumage rouge uniforme, non huppé, à rémiges et rectrices brunes pour les modernes.

M. Killitz a rencontré dans l'île de Boninsisima une variété du *Loxia chloris* de Linné, qui diffère de la race d'Europe par une taille plus petite, moins de vert et de jaune dans la coloration de son plumage.

(2) *Corythus*, Cuv. *Pinicola strobilifaga*, Vieill. *Corythus* étoit le nom chez les Grecs d'un oiseau inconnu pour les modernes.

(3) *Loxia nucleator*, Gm. Edw., pl. 123 et 124, Wills., pl. 59, fig. 2. *Strobilifaga enucleator*, Vieill., Gall., pl. 53, Selby, pl. 53.

(4) *Loxia psittacea*, Lath., pl. 42. *Psittacirostra tele-*

cialement *Owihihî*, où elle est nommée *raouhi*. Cet oiseau a presque les formes et la coloration des petits perroquets de la tribu des *vinis*. Le mâle a la tête et le cou jaune d'or ; le reste du plumage vert. La femelle n'a point de jaune, et sa tête est d'un gris verdâtre, un peu plus clair que le reste du plumage. Sa taille est de six pouces six lignes.

VII.

LES KOKOS.

Turnagra. N.

Tiennent des grands tangaras, des durs-becs et des grives, qu'ils représentent à la Nouvelle-Zélande. L'espèce unique de cette tribu a été décrite par MM. Quoy et Gaimard, sous le nom de *tangara grive* (1), en ces termes : « C'est des tangaras que nous rapprochons cet oiseau nouveau, bien qu'il ait des caractères qui l'en éloignent, comme par exemple d'avoir une dentelure bien plus prononcée à la mandibule supérieure. Il est de la grosseur des grives, c'est-à-dire qu'il a huit pouces et demi de longueur, la queue entrant dans ces dimensions pour quatre pouces et demi. Son bec est court, conique, arrondi en dessus, légèrement recourbé, muni d'une petite arête à la pointe, et de quelques soies rares et vertes à la base ; les narines sont ovalaires, obliques, assez grandes, ouvertes, et cachées en partie par les plumes du front. Les ailes sont médiocres, et dépassent à peine le croupion. La queue est longue, formée de douze rectrices presque rectilignes. Les tarses sont médiocres, à ongle du pouce prononcé.

» La tête, le dos, les ailes, sont brun olivâtre. La gorge, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures sont marqués de larges taches blanches et brunes, ovalaires et pressées, chaque plume ayant son milieu blanc et les bords bruns. Sous la gorge et les joues ces taches sont rousses. La queue est d'une vive couleur de cannelle, les deux plumes moyennes exceptées, qui sont brunes. Le bec et les pieds sont noirs. L'œil est jaune clair. La langue est charnue, triangulaire, et munie de deux cirrhes à son sommet.

» Cet oiseau habite les alentours de la baie Tasman et de celle des Courants, à l'île méridionale de la Nouvelle-Zélande. Les indigènes l'appellent *koro-pio* et *koko-éou*. Il se tient sur les montagnes dans les touffes de mimeuses, et son vol a peu d'étendue.

rocephala, Temm., pl. 457. *Strobilifaga psittacea*, Vieill., Encycl., 1021, pl. 144, fig. 3. Shaw, pl. 268.

(1) *Tanagra macularia*, Ast., pl. 7, fig. 1, t. I, p. 186.

LES LOXIES⁽¹⁾.*Krinis* ou becs-croisés.

Ont le bec comprimé ; mais les deux mandibules sont disposées en cisailles, c'est-à-dire qu'elles se courbent de telle sorte que leurs pointes s'entrecroisent ; leurs tarses et leurs doigts sont robustes, armés d'ongles triangulaires, allongés, très forts, très acérés, avec lesquels ils se cramponnent sur les branches ou sur les cônes de pins, en se servant de leurs puissantes mandibules pour arracher les semences cachées sous les écailles de pommes de pins, ou briser les noyaux des fruits à coques ligneuses qu'ils recherchent. Ils vivent dans le nord de l'Europe, de l'Asie ou de l'Amérique, en émigrant suivant les saisons. Ils nichent dans les plus grands arbres, et la femelle pond de quatre à cinq œufs⁽²⁾.

LE LOXIE DES SAPINS⁽³⁾,
OU FAUX PERROQUET.

Se distingue par la grandeur et par la force de son bec. Le mâle, après trois années, a la tête, la partie inférieure du cou, la poitrine et le ventre d'un rouge de diverses nuances, rouge beaucoup plus vif en hiver qu'en été. La femelle, qui a mué une fois, est gris foncé sur le dos. Les jeunes ont deux bandes sur les ailes. Ce loxie vit en société dans les forêts de pins de la Sibérie, de la Russie et du nord de l'Allemagne. Il ne descend guère des arbres que pour boire.

Le loxie (*Crucirostra subpityopsittacus*) de Brehm a les plus grands rapports avec celui que nous venons de décrire, mais il en diffère par la taille et par quelques nuances.

⁽¹⁾ *Loxia*, Briss.; Illig.; Licht.; *crucirostra*, Daudin; Cuv.; *curvirostra*, Scopoli; *loxia*, de λωξος (courbe). Ce nom a été imaginé par Conrad Gessner, et appliqué à une foule de moineaux par Linné.

⁽²⁾ Buffon a décrit le bec-croisé des pins, *loxia curvirostra*, Briss., L.; enl. 218; Naum., pl. 110; Less., p. 62, fig. 2. *crucirostra abietina*, Meyer; *C. pinetorum*, Brehm.

Cons. Brehm sur les becs-croisés; Isis, t. XX, 1827, p. 704. Cet auteur en admet sept espèces. Son *crucirostra pinetorum*, qu'il distingue des *media*, *pityopsittacus* et *subpityopsittacus*, ne nous paroît être qu'un jeune âge.

⁽³⁾ *Loxia pityopsittacus*, Bechst. Naum., pl. 109. Encycl., 1019. *L. curvirostra major*, Gm.; *crucirostra pinetorum*, Meyer; *curvirostra pityopsittacus*, Brehm; Nouv. Mag. de Moscou, février 1829.

LE LOXIE LEUCOPTERE⁽¹⁾.

A cinq pouces neuf lignes de longueur. Ses plumes sont blanchâtres, mais teintées de rouge sur les bords. Le croupion est d'une nuance plus claire, et les couvertures inférieures sont alrides. Les ailes sont noires, mais relevées par deux bandes blanches. Le bec et les pieds sont bruns.

Ce bec-croisé est commun dans les forêts de sapin du nord de l'Amérique : à Nootka-Sound, à New-York, jusqu'à la baie d'Hudson. Dixon dit avoir tué l'individu qu'il a figuré dans l'île Montaigne, sur la côte nord-ouest, et cet individu semble être du sexe femelle.

Le loxie à bandes blanches de Gloger (*loxia tenuirostra*)⁽²⁾ ne paroît être qu'une variété de taille du leucoptère, qui s'avanceroit ainsi dans le nord de l'Europe dans des hivers rigoureux. Enfin, tout porte à croire que le *crucirostre à deux bandelettes*⁽³⁾ de Brehm, qui s'est présenté accidentellement en Allemagne en 1826, et qui venoit de l'Est, se rattache encore au leucoptère. M. Brehm lui donne pour caractères d'avoir deux bandes larges et blanches sur l'aile, le bec légèrement croisé, et la taille un peu plus faible que celle de l'espèce ordinaire d'Europe.

LE LOXIE BRUN⁽⁴⁾.

M. Vieillot l'indique comme étant de l'Amérique septentrionale ; il pourroit bien n'être qu'une variété de l'espèce précédente. Les loxies en général diffèrent suivant les âges, les sexes et les saisons. Ce loxie, long de quatre pouces quatre lignes, est brun, excepté le croupion qui est vert jaunâtre, la poitrine qui est verdâtre, et le milieu du ventre qui est blanchâtre. Quelques taches brunes se font remarquer sur la gorge. Le bec est jaunâtre et les pieds sont bruns.

IX.

LES HYRÉUS⁽¹⁾.

Ont le bec conique, épais, comprimé, légèrement dentelé au bord ; les narines sont ovalaires ; les tarses sont terminés par trois doigts, deux en avant et un en arrière. On ne connoît à placer dans ce genre

⁽¹⁾ *Loxia falcirostra*, Lath. Dixon, Voy. pl. 19, p. 498. *loxia leucoptera*, Lath. Encycl., 1019, et Gal., pl. 53. Wills, Am. Ornith., IV, 48.

⁽²⁾ Isis, t. XX, p. 411. Bull., XIV, 116.

⁽³⁾ *Crucirostra bifasciata*, Ornith., 1827, n. 3, p. 77. Bull., XIV, 260.

⁽⁴⁾ *Loxia fusca*, Vieill., Encycl., 1018.

⁽⁵⁾ *Hyreus*, Steph. *Phytotoma*, auct.

que le gu
à la tête,
tures des
observé
a les mœu
Buffon.

Dont l'ex
et que l'on
fisants font
d'hui mieux
mien parve
un assez g
oiseaux qui
trale de l'A
bien authent

Les caract
bec conique,
soit marquée
à la mandibu
bords sont re
minés par un
dibule inféri
dessous. Les
cées sur le re
passent un p
est courte, la
sième, quatri
longues. Les
minés par tro
armés d'ongle
milieu est le p
rectrices obliq
Ces caractèr
que nous avon

LE PIY

A la plumag
en dessus rou
Les ailes sont d
de cinq pouces
poitrine. Sa queu
es en dessus, e
leur, ont leurs

⁽¹⁾ *Hyreus aby*
oud., t. II, p
yla, Gm.

⁽²⁾ *Phytotoma*
onicum, rectum
tusa; Lafresna

⁽³⁾ *Phytotoma*
ma., t. XVI, p. 8

que le *guisobalito* (1) de Bruce, noir, avec du rouge à la tête, au cou et au thorax, du brun aux couvertures des ailes, qui sont frangées de blanc. Cet oiseau, observé en Abyssinie par Bruce, en Nubie par Smith, et les mâles des gros-becs, et se trouve décrit dans Buffon.

LES PHYTOTOMES (2).

Dont l'existence a long-temps été problématique, et que l'on ne connoissoit que par des détails insuffisants fournis par le jésuite Molina, sont aujourd'hui mieux connus, grâce aux dépouilles du bloxamien parvenues en Europe, et qui se trouvent dans un assez grand nombre de cabinets. Ce sont des oiseaux qui vivent exclusivement dans la partie australe de l'Amérique, et qui n'ont que deux espèces bien authentiques.

Les caractères des phytotomes sont d'avoir un bec conique, court, bombé en dessus, bien que l'arête soit marquée, convexe, et finissant en pointe, d'abord à la mandibule inférieure. Les côtés sont renflés; les bords sont rentrés, finement dentés en scie, et terminés par une forte dent proche la pointe. La mandibule inférieure est peu épaisse, et déprimée en dessous. Les narines sont arrondies, ouvertes, percées sur le rebord des plumes du front. Les ailes dépassent un peu le croupion. Leur première rémige est courte, la deuxième est plus longue; les troisième, quatrième et cinquième égales, sont les plus longues. Les tarses sont médiocres, scutellés, terminés par trois doigts devant et un derrière, tous armés d'ongles recourbés et robustes. Le doigt du milieu est le plus long. La queue, formée de douze rectrices obliques, est échancrée.

Ces caractères sont tirés du phytotome de Bloxam, que nous avons sous les yeux.

LE PHYTOTOME BEC DE FER (3).

A le plumage brun; la tête, la gorge et la queue en dessus roussâtres; le bec est noir, très épais. Les ailes sont d'un brun fauve. Ses dimensions sont de cinq pouces quatre lignes. On n'indique point sa patrie. Sa queue a les deux rectrices moyennes rousses en dessus, et toutes les autres, aussi de cette couleur, ont leurs barbes internes noirâtres.

(1) *Nyreus abyssinicus*, Stephens. *Phytotoma rara*, Aud., t. II, pl. 28, fig. 2, p. 366. *Loxia tridactyla*, Gm.

(2) *Phytotoma*, Molina, Chili, p. 324, Gm.; rostrum conicum, rectum, serratum; nares ovatae, lingua brevis, blusa; Lafresnaye. Mag. de zool., t. II.

(3) *Phytotoma ferro-rostre*, Leadbeater, Trans. soc. London, t. XVI, p. 85. Bull., XXIV, 366.

Très probablement ce phytotome devra former le type d'un nouveau genre; car son bec, relativement à la petite taille de l'oiseau, est volumineux, muni d'une forte dent à sa base, et les branches de la mandibule inférieure n'ont pas moins de neuf dixièmes de pouce d'écartement entre elles.

LE RARA (1).

Ainsi nommé au Chili, sa patrie, par analogie avec son cri, a le bec assez gros, conique, droit, un peu pointu, entaillé en scie. Sa langue est courte et obtuse; la pupille est brune; sa queue est médiocre et arrondie. Son plumage gris obscur sur le dos, est plus clair sur le ventre. Les plumes des ailes et de la queue ont des pointes noires.

Le rara a un cri rauque et interrompu. Il se nourrit d'herbes, dont il coupe les tiges; aussi les cultivateurs lui font-ils une guerre d'extermination à cause de cette funeste habitude, et des enfants sont occupés à en détruire les œufs. La femelle fait son nid sur la sommité des arbres, dans les endroits les plus isolés. Son espèce est rare. Personne n'a revu cet oiseau depuis Molina, qui nous a transmis ces détails.

Le rara nous paroît être l'individu femelle du *phytotome de Valparaiso*.

LE DENTATO (2) DU PARAGUAY. :

Est décrit par d'Azara en ces termes: Son bec est pointu, un peu courbé, robuste, ayant la mandibule inférieure beaucoup plus large et un peu moins longue que la supérieure, dont les bords ont, surtout à l'intérieur, des dents fines, qu'on ne distingue bien qu'en ouvrant le bec. La mandibule inférieure est également garnie de dents moins apparentes. Le front, la gorge, le haut du cou en devant, le bas-ventre, sont d'un roux vif. Une longue tache de cette couleur occupe les côtés de la poitrine. Le reste de cette partie et du devant du cou sont couverts de plumes à barbes presque blanches et à tiges d'une teinte un peu moins claire. La tête, le dessus du cou et du corps sont d'un brun lavé de vert. Les scapulaires sont noirâtres dans leur milieu. Les couvertures et les plumes des ailes sont aussi de cette teinte, mais les premières sont bordées et tachetées de blanc, et les plumes sont frangées de verdâtre. Les deux plumes du milieu de la queue sont noirâtres. Cet oiseau a sept pouces de longueur, en y comprenant la queue pour trois pouces. D'Azara dit n'avoir vu de cette espèce qu'un seul individu.

(1) *Phytotoma rara*, Molina, Chili, p. 234. Encycl., 903.

(2) Azara, Apunt., n. 91. *Phytotoma rutilo*, Vieill., Encycl., 903.

Le dentato nous paroît bien distinct du phytotome suivant.

LE PHYTOTOME DE VALPARAISO,
OU BLOXAMIEN (1).

Paroît être commun aux environs de Valparaiso, au Chili, car M. Begué, chirurgien de marine, qui nous a donné un mâle et une femelle, en possédoit encore cinq ou six autres paires. Son nom est celui du naturaliste qui accompagnoit le capitaine Byron dans son voyage dans la mer du Sud, et qui le premier l'a fait parvenir en Europe.

Cet oiseau a sept pouces de longueur, le bec compris pour sept lignes, et la queue pour vingt-huit; cette taille est commune aux deux sexes, dont la livrée est d'ailleurs différente, ainsi que cela a lieu pour la plupart des moineaux. Le front et le dessus de la tête sont d'une belle nuance rouille, mais les plumes sont terminées par un triangle noir profond. Elles sont assez serrées et ne forment point de fausse huppe. La gorge est de cette teinte rouge rouille assez claire, qui prend de l'intensité sur le devant du cou et la poitrine, et s'avance en se dégradant sur le milieu du ventre. Les flancs et le bas-ventre sont roussâtre clair, avec flammèches noires. Les couvertures inférieures sont rouille; toutes les plumes du dessus du cou, du manteau, du dos, du croupion, sont noires au milieu et largement frangées de gris olivâtre. Les rectrices sont noires; mais leurs barbes en dedans, et dans les deux tiers de leur étendue, sont d'un chocolat vif et uniforme. Les ailes sont noires, mais relevées d'un amas de taches neigeuses à l'épaule, et les couvertures sont frangées de blanc grisâtre. Un noir blanc incomplet marque les rémiges. L'iris est rouge, et le tour de l'œil est bleu. Le bec est brunâtre et grisâtre. Les tarses sont noirs.

La femelle a la tête et tout le corps variés de flammèches brunes frangées de gris olivâtre. Tout le dessous du corps est roussâtre très clair, avec des traits bruns. Le milieu du ventre est blanchâtre. Les couvertures inférieures sont légèrement nuancées de rouille. Les ailes, brunâtre clair, sont frangées de gris roussâtre très clair. La queue a les deux rectrices moyennes brunâtres; les latérales sont chocolat, puis terminées de noir.

Les mœurs de cet oiseau sont inconnues.

XI.

LES AMYTIS (2).

Forment un petit groupe qui représente sur les

(1) *Phytotoma Bloxami*, Will. Jardine. *Ph. rutila*, Lafresn., Mag. de zool., t. II, II, pl. 5 (1832).

(2) *Amytis*, Less. *Maturus*, Quoy et Gaim. *Amytis*, nom mythologique.

terres australes de la Nouvelle-Hollande les colious de l'Afrique. Leur bec, robuste et court, est comprimé sur les côtés, convexe en dessus, et se termine en pointe qui dépasse la mandibule inférieure. Les narines sont nues et percées en fente dans la membrane qui recouvre les fosses nasales. Leurs ailes sont courtes; la queue est longue, arrondie; leurs tarses sont robustes, armés d'ongles assez énergiques. Leurs plumes sont rigides, étroites et barbulées. Les deux espèces connues ont été découvertes à la baie des Chiens-Marins par MM. Quoy et Gaimard. La première, l'*AMYTIS NATTÉE* (1), est gris roux, mais chaque plume est striée en long par une mèche blanche. Sa taille est de six pouces et demi. La deuxième est l'*AMYTIS LEUCOPTÈRE* (2), long de trois pouces quatre lignes, noir bleuâtre, avec les ailes blanches et la queue ardoisée. Les amytis portent leur queue élevée, se tiennent dans les buissons, et passent d'un lieu à un autre en courant avec vitesse.

XII.

LES COLIOUS.

Colius. L.

Ont un bec conique, épais, court, légèrement comprimé sur ses côtés, terminé en pointe obtuse, qui dépasse la mandibule inférieure. Les narines sont nues et petites: leurs ailes médiocres, et la queue longue, formée de rectrices étagées et alignées à leur pointe. Ce sont des oiseaux qui vivent en troupes comme les moineaux, et, comme certaines races d'entre eux, font leurs nids en commun. Ils grimpent sur les branches à la manière des perroquets, dorment suspendus aux rameaux la tête en bas, et pressés les uns contre les autres: ils sont frugivores. Tous sont d'Afrique ou des Indes, et ont les plumes de l'occiput lâches et disposées en une sorte de huppe (3).

LE COLIOU RAYÉ A GORGE NOIRE (4).

Habite les côtes d'Angole et Malimbe, sur la côte

(1) *Maturus textilis*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 23, fig. 1, p. 107. Less., pl. 67, fig. 2.

(2) *Maturus leucopterus*, Ibid., pl. 23, fig. 2, p. 108.

(3) Buffon a décrit: le coliou huppé du Sénégal (*Colius senegalensis*, Gm., Vieill., Gal., pl. 51; enl. 282, fig. 2; Levaill., pl. 268) ou le *guériwa*; le coliou du cap de Bonne-Espérance ou à dos blanc (*C. leuconotus*, Dufrenoy, pl. 27. Levaill., Afriq., pl. 257; enl. 282, fig. 1; *C. erythorpus*, Gm. Less., Atlas, pl. 57, fig. 1).

M. Cuvier regarde comme des jeunes du coliou huppé du Sénégal les colious rayé et de l'île de Panay (*C. rayatus* et *panayensis*, auct.).

(4) *Colius gularis*, Cuv. Levaill., Af. pl. 250.

d'Afrique
la queue
la gorge
pose de p
l'oiseau e
Les partie
sâtre. La
l'inférieur
rouge de s

Sont des
de toutes p
se rapproch
ligne conve
tinue pas t
Les ailes se
bouvreilla:
La queue, l
tarses sont a
de la face so
ont du rouge
rent dans le
vancent dans
l'Europe.

LE BOUV

Habite les
Il est très com
et dans les v
s'avance alors
la Sibirie il s
et au Japon,
plus particul
bleues et à fe
vant les saison
six pouces tro
autour du bec
ustré à la tête
los sont noir
ennes alaires
tuee a les tr
etres sont bo
outes les plu
an cendré v
ete et les par

(1) *Erythroth*

(2) *Pyrrhula*
1, 251, *lozia*
black, Reise, pl

d'Afrique. Il a quatorze pouces de longueur, mais la queue seule y entre pour huit pouces. Le front et la gorge sont d'un noir intense; la huppe se compose de plumes fines d'un gris vineux. Le dessus de l'oiseau est brun uniforme, plus foncé sur les ailes. Les parties inférieures sont brun clair lavé de rousâtre. La mandibule supérieure du bec est noire, et l'inférieure blanc jaunâtre. Les jambes sont d'un rouge de sang.

XIII.

LES ROSSELINS (1).

Sont des bouvreuils dont le bec, bien que bombé de toutes parts, est moins obtus, moins en cône, et se rapproche davantage de celui des moineaux. La ligne convexe de la mandibule supérieure ne se continue pas tout d'une venue avec la ligne du front. Les ailes sont plus allongées que celles des vrais bouvreuils : elles dépassent notablement le croupion. La queue, légèrement élargie, est échancrée. Les tarses sont assez robustes et non grêles. Les plumes de la face sont étroites et satinées. Toutes les espèces ont du rouge ou du rose dans leur plumage, et vivent dans le nord de l'Asie et de l'Afrique, et s'avancent dans l'Archipel et même dans le midi de l'Europe.

LE BOUVREUIL A LONGUE QUEUE (2).

Habite les régions boréales de notre hémisphère. Il est très commun en Sibérie, le long des torrents, et dans les vergers. Il émigre pendant l'hiver, et s'avance alors en Allemagne, jusqu'en Hongrie. De la Sibérie il s'avance aux Kouriles, dans la Corée, et au Japon, où on le nomme *masiko*. Il se nourrit plus particulièrement des semences des armoises blanches et à feuilles entières. Son plumage varie suivant les saisons, les âges, les sexes. Sa taille est de six pouces trois lignes. Il a du rouge ponceau lustré autour du bec, à la poitrine, au ventre; du rose clair lustré à la tête, au cou, au ventre. Les plumes du dos sont noires, frangées de rouge cramoisi. Les plumes alaires sont noires, bordées de blanc. La queue a les trois rectrices latérales blanches, et les autres sont bordées de rose. Après la mue le mâle a toutes les plumes lisérées de blanc. La femelle est d'un cendré verdâtre; mais au printemps elle a la tête et les parties supérieures d'un cendré légèrement

(1) *Erythrothorax*, Brehm. *Erithrosptax*, Ch. Bonaparte.

(2) *Pyrrhula longicauda*, Temm., Man., t. 1, p. 340, et pl. 251, *loxia sibirica*, Pallas, pl. 28. Encycl., 1025. Alek, Reise, pl. 28 (mâle et fem.).

ment teinté de rougeâtre, avec des mèches noires. Les jeunes ont des parties mèches brunes sous le corps.

LE BOUVREUIL CRAMOISI (1).

Est un oiseau des climats arctiques, que l'on rencontre communément en Russie dans les jardins, où il se nourrit de semences. Il est assez rare en Fionie et en Courlande, et ne se présente qu'accidentellement en Allemagne; mais on le trouve abondamment dans les chaînes du Caucase et en Sibérie, et dans quelques îles de la mer du Nord. La femelle niche sur les arbres des forêts, et pond cinq à six œufs verdâtres piquetés de rouge.

Le bouvreuil cramoisi a cinq pouces six lignes. Le front est rose terne; le dessus du corps est cramoisi; mais la base des plumes et la baguette sont roux brun; les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont roses; le ventre est blanc; le manteau et les couvertures des ailes sont cendré brun, lavé de rougeâtre. Les ailes et la queue sont brunes, mais toutes leurs pennes sont lisérées de rougeâtre. La queue est fourchue; le bec et les pieds sont bruns.

La femelle est brun cendré en dessus, avec de grandes flammèches plus foncées. La gorge et les joues sont tachetées de blanc et de brun. Le devant du cou et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur, avec de longues taches de brun foncé.

Une variété est remarquable, en ce qu'elle prend les nuances orangées les plus vives à la place du rouge qui colore le plumage des vieux mâles. Les plumes sont alors lisérées de rose.

M. Ménétrés rapporte qu'un mâle de cette espèce, pris aux environs de Saint-Petersbourg, a été conservé vivant l'espace de deux ans. De rose qu'il étoit, il devint au printemps suivant, et par suite de la mue, grisâtre.

L'OBSOLET (2).

A de grands rapports avec le précédent. Il a trois pouces trois lignes, le bec et les pieds noirs; les jambes assez courtes; le plumage gris jaunâtre pâle; les pennes alaires et caudales brunes, bordées de blanc; les pennes secondaires et les couvertures supérieures bordées de rose.

(1) *Pyrrhula erythrina*, Temm., Man., t. 1, p. 336, et t. III, p. 247; *erythrothorax rubrifrons*, Brehm; *fringilla erythrina*, Meyer; *loxia cardinalis*, Leske; *loxia erythrina*, Pallas, Pet., pl. 23, fig. 1; *loxia obscura*, Gm.; *P. flammea*, Retz.

(2) *Fringilla obsoleta*, Meyendorff, Voy. à Boukhara; Bull., IX, 78.

LE BOUVREUIL PALLAS (1).

Habite la Sibérie, et s'avance pendant l'hiver dans les contrées méridionales de l'Europe, en Hongrie plus particulièrement. Sa taille est cinq pouces cinq lignes. Le front et la gorge sont couverts de plumes argentées. Le corps est cramoisi, les plumes du dos exceptées, qui sont noires dans leur milieu et rouge vif aux bords. Les ailes, brunes, sont traversées par deux bandes d'un rose très pâle. Leurs couvertures sont bordées de blanc sale. Les rectrices sont brunes, bordées de rouge. Le bec et les pieds sont bruns. Les jeunes mâles sont gris rougeâtre, avec flammèches brunes. Les bandes des ailes sont jaune rousâtre. On ne connoit pas la femelle.

LA GYTHAGINE (2).

Habite l'Égypte et la Nubie, et s'avance dans les îles de l'Archipel, et même dans la Provence. On ignore son genre de vie et son mode de propagation. Cet oiseau a quatre pouces six lignes de longueur. La tête est cendré pur; les parties supérieures sont brun cendré, avec du rose foible sur le croupion et aux bordures des grandes pennes lisérées de blanc sur un fond noir. Les parties inférieures sont gris nuancé de rose. Le bec et les jambes sont rosés. La femelle est assez uniformément brun isabelle, mais le milieu du ventre est blanchâtre. Les jeunes ont des teintes encore moins nettes que cette dernière.

Son nom de gythagine lui a été donné par analogie du rose de son plumage, avec la couleur rose lilas pâle de la nielle githago.

LE BOUVREUIL SOCIAL (3).

A été tué par M. Hemprich, près du mont Sinâ en Syrie. Le mâle adulte porte autour de la base du bec un cercle rouge ponceau, passant à la couleur carmelite sur les joues. Le front est revêtu de plumes lustrées et satinées. Les parties inférieures du corps sont d'un rose frais et vermeil, tandis que le manteau est cendré, bien que teinté de carmin foible. Les ailes et la queue sont brunes, avec des bordures cendrées.

La femelle est brunâtre, terre d'ombre en dessus, avec des mèches brunes au milieu de chaque plume. Les parties inférieures sont isabelle, avec des stries plus foncées en nuances. Le bec et les pieds, chez les deux sexes, sont fauves.

(1) *Pyrrhula rosea*, Temm., Man., I, 333, et III, 246. Naum., pl. 113, fig. 3; *fringilla rosea*, Pallas, It., t. III, p. 699; Lath., esp. 33.

(2) *Pyrrhula gythaginea*, Licht., Cat., n. 242; Temm., pl. 400, fig. 1 et 2, et Man., t. III, p. 249; *P. orthaginea*, Cuv.: Égypte, pl. 5, fig. 8; Roux, pl. 64 bis.

(3) *P. sinoica*, Temm., pl. 375, fig. 1 et 2.

LE BOUVREUIL DE PAYREAudeau (1).

Habite l'Égypte. Il est blanchâtre sur le corps, d'un rouge nuancé de violet en dessous; les rémiges sont noires, frangées de rose; les joues et le front sont de cette dernière couleur; la région auriculaire a une coloration vert bleuâtre. Le bec est jaune, et les tarses sont de couleur de plomb.

XIV.

LES BOUVREUILS (2).

Ont un bec bombé en tout sens, c'est-à-dire renflé en dessus, de manière à se continuer avec le front sans signe d'intersection. Les ailes sont courtes, et dépassent à peine le croupion; la queue est longue et rectiligne. Leurs tarses sont proportionnellement grêles (3).

LE BOUVREUIL A FRONT BLANC (4).

Provient d'Algoa-Bay, au cap de Bonne-Espérance. Sa taille est de sept pouces neuf lignes (mes. angl.). Son plumage est noir, la tête et le derrière du cou exceptés, qui sont d'un jaune ferrugineux luisant. Le front est blanc, de même qu'une tache qui règne sur les rémiges.

LE BOUVREUIL A TÊTE ROUGE (5).

Provient des monts Himalaya, dans l'Inde. Sa taille est de six pouces. Il a le dessus de la tête, la nuque et la poitrine roux; le dos, les scapulaires, la

(1) *Pyrrhula Payreaudii*, And., Égypte, Zool., t. I.

(2) *Pyrrhula*, Briss., Cuv.; *pyrrhula* et *erythrospira* Ch. Bonap.; *loxia*, L.

(3) Buffon a décrit les espèces ci-après :

§ 1. *Europe*. — Le bouvreuil (*loxia pyrrhula*, L., enl. 145; Vieill., Gal., pl. 56).

§ 2. *Afrique*. — Le vert brunet (*fring. butyracea*, Gm.; enl. 344; le bouvreuil frisé (*P. crista*, Vieill., enl. 319, fig. 1); le B. noir d'Afrique (*loxia paniculata*, Lath.); le B. à cravate ou gros-bec d'Angola (*loxia calaris*, enl. 659, fig. 2), que quelques auteurs disent être du Brésil et non de la côte d'Afrique; le bouvreuil (*loxia aurantia*, Gm.; enl. 204, fig. 2).

§ 3. *Amérique*. — Le bouvron (*loxia lineola* et *fusca*, Lath.). Le bouvreuil à ventre roux (*L. minuta*, Gm., enl. 319, fig. 2). L'attek (*L. hudsonica*, Lath.). Le bouvreuil huppé d'Amérique (*L. coronata*, Lath.). Le bouvreuil violet de la Caroline (*F. purpurea*, Gm., Catesby, pl. 40, Willson, pl. 42, fig. 3). Le B. violet de Bahama (*loxia violacea*, Briss., Lath., Catesby, pl. 40). La nouvelle (*enl. 393, fig. 3*).

(4) *Pyrrhula albifrons*, Vlg. Proceed., t. 92

(5) *Pyrrhula erythrocephala*, Vlg., Proceed., t. 17

gorge et gorge, les que la qu traversées le bas-ve

Se trou vreuils est un moine court et ép avec des d'un cendr sont noirât

Est, dit- dessus, cou ailes sont bl sont d'un b et sa taille r

LE BO

Vit, à ce lande. Il a grisardoisé et à la base et les pieds s

LE I

Vit au Bré et le milieu le devant du blanchâtre, p

LE BOUV

A la tête, lignes noirâtr sont blanches blanc, et les p

LE BOUVI

Vit au Brés blanc de neige

(1) *P. undata*

(2) *P. minima*

(3) *P. rubriro*

(4) *P. carube*

(5) *P. longica*

(6) *P. pectora*

des, Less., n. 10

gorge et le haut du ventre cendrés ; le front, la gorge, les rémiges et les tectrices des ailes, de même que la queue, sont d'un noir profond. Les ailes sont traversées par une bande neigeuse. Le croupion et le bas-ventre sont aussi de cette dernière couleur.

LE BOUVREUIL ONDÉ (1).

Se trouve dans l'Inde ; et sa place parmi les bouvreuils est loin d'être démontrée, car c'est peut-être un moineau. Le dessin le représente avec un bec court et épais. Son plumage est d'un rouge rembruni, avec des ondes brunes sous le corps ; la queue est d'un cendré lavé de rouge pâle. Le bec et les pieds sont noirâtres.

LE BOUVREUIL NAIN (2).

Est, dit-on, très commun en Chine. Il est brun en dessus, couleur de brique en dessous. Les plumes des ailes sont blanches à leur base, et celles de la queue sont d'un brun sale. Son bec est épais et très court, et sa taille ne dépasse pas celle du troglodyte.

LE BOUVREUIL A BEC ROUGE (3).

Vit, à ce que l'on suppose, à la Nouvelle-Hollande. Il a quatre pouces de longueur, le plumage grisardoisé clair, avec du blanc au milieu du ventre, et à la base des rémiges primaires. Le bec est rouge et les pieds sont bruns.

LE BOUVREUIL BLEUATRE (4).

Vit au Brésil. Il est gris bleuâtre, avec le front et le milieu de la gorge noirs. Les côtés de la gorge, le devant du cou et le ventre blancs. Le bec est blanchâtre, puis noir à sa pointe.

LE BOUVREUIL A LONGUE QUEUE (5),
DU BRÉSIL.

À la tête, le cou et le corps gris blanc, avec des lignes noirâtres et étroites. Les rectrices des ailes sont blanches, et leurs rémiges noires. Le bec est blanc, et les pieds sont carnés.

LE BOUVREUIL A POITRINE NOIRE (6).

Vit au Brésil. Son plumage est noir en dessus, blanc de neige en dessous, avec une bande noire sur

la poitrine. Les ailes sont traversées par une double rangée blanche ; le bec et les pieds sont noirâtres.

LE BOUVREUIL A COU NOIR (1).

Provient du Brésil, et a quatre pouces de longueur, le front et la gorge noirs ; les parties supérieures d'un gris rembruni, les inférieures blanches ; le bec est couleur de corne, et les pieds sont bruns.

LE BOUVREUIL NOIROUX (2).

A été rapporté du Brésil par Delalande. Il est long de trois pouces neuf lignes. Son plumage est rouge de brique, mais le sommet de la tête, les ailes et la queue sont noirs, de même que le bec et les pieds. On en connoît une variété de couleur tannée blanchâtre, et une seconde à ventre presque blanc.

M. Vigors dit que son bouvreuil capistrate (3), qu'il a reçu du Brésil, a trois pouces neuf lignes de longueur ; le plumage isabelle ; le dessus de la tête, la queue et les ailes noires : ces dernières avec deux miroirs blancs.

L'OLIVERT (4).

Est aussi du Brésil. Son plumage est d'un olivâtre rembruni en dessus, et d'un vert olive clair en dessous, avec le milieu du ventre blanc. Le bec est rouge et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau, long de quatre pouces trois lignes, est supposé par Vieillot être la femelle du bouvreuil à front et gorge noirs.

Nous rapportons à cette espèce un oiseau des galeries, vert, à gorge jaune, mais vert jaunâtre en dessous, ayant le milieu des ailes varié de blanc, de jaune et de noir.

Le prince de Wied a décrit deux bouvreuils du Brésil qui nous sont inconnus (5).

LE TÉLASCO (6).

A trois pouces neuf lignes de longueur totale, et les dimensions de ses diverses parties sont en rapport avec sa taille. Son bec est noir et ses tarses sont brunâtres ; son plumage en dessus est brunâtre ardoisé et roussâtre, flammé de brun noir ; le croupion est blanchâtre cendré ; le devant de la gorge et du cou est d'un marron foncé ; tout le devant du cou,

(1) *P. nigricollis*, Vieill., Encycl., 1027. *Loxia pectoralis*, Lath. *Fringilla gutturalis*, Edw. 362.

(2) *P. pyrrhomelas*, Vieill., Encycl. 1027. *Loxia fraterculus*, mus. de Par., Less. n. 16.

(3) *P. capistrata*, Vig. Zool Journ. n. 18, p. 273.

(4) *P. olivacea*, Encycl. 1027. *P. viridis*, muséum de Paris.

(5) *P. melanocephala*, Spt., pl. 60. *P. plumbea*, W.

(6) *P. telasco*, Less., Cog., pl. 15, fig. 3.

(1) *P. undata*, Vieill. Encycl., 1025. Latham, n. 55.

(2) *P. minima*, Encycl., 1024. *Loxia minima*, Lath.

(3) *P. rubrirostris*, Encycl., 1027.

(4) *P. carubescens*, Vieill., Encycl., 1023.

(5) *P. longicauda*, Vieill., Encycl., 1024.

(6) *P. pectoralis*, Vieill., Encycl., 1025. *P. bouvreuil*, Less., n. 10.

REAUDEAU (1).

diâtre sur le corps, dessous ; les rémiges des joues et le front à région auriculaire. Le bec est jaune, et mb.

UILS (2).

ens, c'est-à-dire renflé continuer avec le front ailes sont courtes, et ; la queue est longue et proportionnellement

FRONT BLANC (1).

u cap de Bonne-Espérance neuf lignes (mes. r, la tête et le derrière d'un jaune ferrugineux de même qu'une tache

TÊTE ROUGE (3).

halaya, dans l'Inde. Sur le dessus de la tête, la le dos, les scapulaires, la

Aud., Egypte, Zool., t. I. *pyrrhula* et *erythrospiza*

es ci-après : *euil* (*loxia pyrrhula*, L.

runet (*fring. butyracea* frisé (*P. crispa*, Vieill.

Afrique (*loxia panicea* s-bec d'Angola (*loxia col*

quelques auteurs disent être Afrique ; le bouvreuil (*loxia*

2). *on* (*loxia lineola* et *fusca*

re roux (*L. minuta*, Gm. *hudsonica*, Lath.). Le bou

coronata, Lath.). Le bou

purea, Gm. Catesby, pl. 4 violet de Bahama (*loxia*

sby, pl. 40). La nouvelle

g. Proceed., t. 92 *ta*, Vig., Proceed., t. 17

depuis la partie moyenne et antérieure du cou jusqu'aux couvertures inférieures, est d'un blanc pur, excepté les flancs, qui sont brunâtres. Les ailes sont brunes, excepté à leur milieu, que traverse une raie blanche; la queue est fourchue, brun foncé, chaque rectrice terminée en pointe. Ce bouvreuil habite les environs de Lima, au Pérou, et son nom est celui du héros du livre des *Incas* de Marmontel.

LE BOUVREUIL A COLLIER (1).

Provient de l'île de Cuba. Il a trois pouces et quelques lignes de longueur, un plumage vert olivâtre en dessus, plus clair en dessous; le front, la gorge et une bande sur le thorax noirs; le cou jaune; le bec est noir, les pieds sont carnés.

LE BOUVREUIL MYSIE (2).

Est commun à Cayenne et se retrouve au Brésil. Il est sur le corps d'un noir lustré, que relève le blanc de toutes les parties inférieures. Le croupion et les flancs sont d'un gris bleuâtre; le bec est noir, et les pieds sont carnés. Les jeunes ont leur plumage mélangé de blanc, de gris et de noir.

LE BOUVREUIL A SOURCILS (3).

Décrit par Van-Ernest, a été observé dans la Floride. Il a quatre pouces neuf lignes, les jambes et le bec noirs, le plumage brun foncé en dessus, roux clair en dessous. Les yeux sont surmontés d'un trait noir disposé en sourcil, qui s'étend jusqu'à la commissure du bec. La gorge et les plumes anales sont blanches; les ailes et la queue sont d'un noir à reflets bleuâtres.

LE BOUVREUIL GULAIRE (4).

Vit à la Floride, et a sept pouces de longueur. Son plumage est noir, à reflets bleuâtres en dessus, et plus particulièrement sur les ailes et la queue. La gorge est d'un roux ferrugineux; les plumes uropygiales et anales sont brunes; la queue est un peu fourchue, ayant les penes externes terminées par une tache blanche; le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

LE BOUVREUIL FRONTAL (5).

Habite pendant l'hiver les montagnes rocheuses.

- (1) *P. collaris*, Vig., Zool., Journ. Bull. XXI, 315.
 (2) *P. mysia*, Vieill., Ols. chant. pl. 46. Encycl. 1024. Splx., pl. 59 et 60.
 (3) *P. superciliosa*, Daudin, t. II, p. 415. Encycl. 1026.
 (4) *P. gularis*, Daudin, t. II, p. 412. Encycl., 1023.
 (5) *P. frontalis*, Ch. Bonap., Syn., p. 115, et Ann. or-

Son plumage est brun noir; la tête, le cou, la poitrine et le croupion d'un rouge éclatant; le ventre est blanchâtre, flammulé de brunâtre. La femelle est d'un brun sombre, et les plumes sont terminées de blanc, sans aucunes traces de rouge.

LE BOUVREUIL ROUSSATRE (1).

Dont on ignore la patrie, est de la taille du moineau friquet. Il est roux brun sur le corps, roux brunâtre en dessous, avec le bec noir et les pieds couleur de chair.

LES SPERMOPHILES (2).

Sont des bouvreuils qui ont le bec court, très épais, entier, à arête recourbée, à bords flexueux. Leurs ailes sont courtes et arrondies; les première et septième rémiges égales et les plus longues. Leur queue est médiocre et arrondie. Les espèces groupées sous ce nom sont de l'Amérique du Sud. Il est fort difficile de les séparer des vrais bouvreuils sans les avoir vues en nature.

LE CENDRILLARD (3).

A été rapporté du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire. Il est long de quatre pouces et demi. Il a son bec fort, gros et bombé, d'un rouge de corail; les pieds sont cendrés; les parties supérieures sont d'un cendré bleuâtre, à reflets plus foncés en noirâtre sur les ailes et la queue. Un miroir blanc occupe l'aile à partir de la quatrième rémige. Tout le dessous du corps est blanchâtre.

LE PERROQUET (4).

Habite aussi le Brésil. Sa taille est de quatre pouces. Son plumage est brun cendré olivâtre; la gorge a une teinte isabelle, et la poitrine et les flancs sont brun cendré clair, et le milieu du ventre blanc sale. Ce bouvreuil a la mandibule inférieure du bec plus large, plus forte et plus dilatée sur les côtés que la supérieure, dans les bords rentrants de laquelle les bords de l'inférieure viennent s'emboîter.

nith., pl. 6, fig. 15, p. 49. Swains., Birds of Mex., n. 52. *Fringilla frontalis*, Say.

- (1) *P. rufescens*, Vieill., Encycl., 1025.
 (2) *Spermophila*, Swains., Zool. Journ., t. XI, 1827.
 Buffon a décrit de ce groupe: le bouvreuil noir du Mexique (*L. nigra*), Lath. Vieill., Gall. pl. 57.
 (3) *Pyrrhula cinereola*, Temm., pl. 11, fig. 1. *P. pyrrhuloides*, Wied.

(4) *P. falcistrois*, Temm. pl. 11, fig. 2.

Est en
des ailes
blanches
longueur
supérieure

Forme
par son b
fort, large
sont arron
du front.
granivores
genres.

LES A

Ont regu
Bec court,
arrondies,
sième, qua
gues; queu
Monde.
Nous non
court, corn
ment renflé
et cymbifor
grèles.

Les astril
4° Le SEX

(1) *P. crassirostris*, La

(2) *Fringilla*

(3) *Estrilda*

Ornith.

(4) Buffon a

Ols. ch., pl. 8

Jun. 157. fig.

Gm. Vieill. Ols.

gall rouge (Ols.

ch., pl. 8

Enl. 145, fig.

(*F. nitens*, G

du Sénégal et

gona, Gm. Fr

grenadin (*F.*

18), qui est d

(3) *F. subfl*

LE BEC ÉPAIS (1).

Est entièrement noir, excepté les plumes primaires des ailes et les deux moyennes de la queue, qui sont blanches à leur base. Il a cinq pouces neuf lignes de longueur. Son pays n'est pas connu. La mandibule supérieure est crénelée au milieu.

LES MOINEAUX (2)

PROPREMENT DITS.

Forment une tribu assez nettement caractérisée par son bec presque régulièrement conique, épais, fort, large à sa base, pointu au sommet. Les narines sont arrondies et en partie cachées par les plumes du front. Toutes les espèces sont de petite taille et granivores. On les a subdivisées en une foule de genres.

I.

LES ASTRILDS (3), OU SÉNÉGALIS.

Ont reçu de M. Swainson les caractères suivants : Bec court, conique, lisse aux bords ; ailes brèves, arrondies, à première rémige fausse, petite, et troisième, quatrième et cinquième égales, les plus longues ; queue assez allongée, graduée. De l'Ancien Monde.

Nous nous bornons à les distinguer par leur bec court, conique, à mandibule supérieure légèrement renflée en dessus à sa base ; leur queue étagée et cymbiforme ; leurs formes minces et leurs tarses grêles.

Les astrilds sont d'Afrique et des Indes (4).

4° Le SÉNÉGALI AURORÉ (5) provient du Sénégal. Il

(1) *P. crassirostris*, Vieill. Encycl. 1029. *Loxia crassirostris*, Lath.

(2) *Fringilla*, Linné. Cuvier. Vieill. *struthus*, Boit.

(3) *Estrilda*, Swains. Zool. Journ. les *sénégalis*, Lesson, Ornith.

(4) Buffon a décrit l'astrild (*Loxia astrild*, Gm. Vieill., Ois. ch., pl. 12). Le bengali (*F. bengalensis* Gm., Enum. 157, fig. 2). Le bengali piqueté (*E. amandara*, Gm. Vieill. Ois. ch., pl. 4 et 2. Enl. 115, fig. 3). Le sénégal rouge (*F. senegala*, L. Enl. 157, fig. 1. Vieill., Ois. ch., pl. 9). La mariposa (*F. bengalus*, mas. Gm. Enl. 115, fig. 1. Vieill. Ois. ch., pl. 5). Le comba-sou (*F. nitens*, Gm. Enl. 294, fig. 1. Vieill., Ois. ch., pl. 21) du Sénégal et non du Brésil. Le beau marquet (*F. elegans*, Gm. Enl. 203, fig. 1. Vieill., Ois. ch., pl. 25). Le grenadin (*F. granatina*, L. Vieill., Ois. ch., pl. 17 et 18), qui est d'Afrique et non du Brésil.

(5) *F. subflava*, Vieill., Encycl., 992.

est gris en dessus, avec les couvertures supérieures de la queue rouge ; le dessous du corps aurore, les flancs gris, avec quelques lunules blanches ; le bec rougeâtre et les pieds bruns.

2° Le SÉNÉGALI SANGUINOLENT (1) se trouve dans la Sénégambie et la Guinée. Il a trois pouces trois lignes de longueur. Le mâle a les sourcils, les pattes, le milieu du thorax et le ventre, le croupion et les couvertures de la queue en dessus et en dessous rouges ; le dessus de la tête, du cou, du dos, les ailes, brun terre d'ombre ; le menton, les côtés du cou, de la poitrine et du ventre jaunes ; les flancs cendrés rayés de noir ; les rectrices noires terminées de blanc ; le bec rouge, à arête noire en dessus et en dessous.

La femelle est brun cendré en dessus, sans sourcils rouges, avec la gorge, le devant du cou et du ventre blancs : le milieu de cette dernière partie jaunâtre.

3° Le SÉNÉGALI VERSICOLE (2) est aussi du Sénégal. Il est rougeâtre sur le corps, blanc sur toutes les parties inférieures, avec deux colliers noirs ; le bec est d'un blanc incarnat, et les pieds sont rouges.

4° L'ASTRILD A VENTRE ROUGE (3) se rencontre au Sénégal. Son plumage, d'un gris rembruni en dessus, est rayé en travers de noir ; la poitrine et le ventre sont rouges dans leur milieu ; les couvertures inférieures de la queue et les ailes sont noires ; le bec et les pieds sont rouges.

M. Lichtenstein donne à son sénégal une longueur de quatre pouces, le croupion noir, les plumes anales et les joues blanches.

5° Le PETIT SÉNÉGALI ROUGE (4) habite la Sénégambie, ainsi que le vrai sénégal, auquel il ressemble beaucoup, mais dont il diffère cependant assez pour constituer une espèce distincte. M. Vieillot a élevé cet oiseau, qu'il dit être d'un naturel doux et familier. Il demande une chaleur assez élevée pour faire sa ponte, qui a lieu en février.

Le mâle a les paupières jaunes, le plumage rouge, le dos mélangé de vert, les rémiges cendré brun ; la queue noirâtre bordée de rouge extérieurement ; le bec rouge et les pieds couleur de chair.

La femelle et le jeune sont brunâtres sur le corps, rous jaunâtre sur le devant du cou, blanc sale sur la poitrine et le ventre.

6° Le SÉNÉGALI A FRONT POINTILLE (5) vit sur la côte occidentale d'Afrique. Il a quatre pouces six lignes de longueur. Un plumage gris cendré en dessus, blanc en dessous. Le sommet de la tête et la

(1) *F. sanguinolenta*, Temm., pl. 231, fig. 2.

(2) *F. versicolor*, Encycl. 992.

(3) *F. rubriventris*, Encycl. 992. Vieillot, Ois. ch., pl. 131. *F. troglodytes*, Licht., Cat., n. 258.

(4) *F. minima*, Vieill., Ois. ch., pl. 10. Encycl., 991.

(5) *Loxia frontalis*, L. Vieill., Ois. ch., pl. 16. *Fringilla frontalis*, Vieill., Encycl., 990.

nuque sont roussâtres, pointillés de blanc; le bec est de cette dernière couleur, et les tarses sont gris.

7° Le **SENEGALI DUFRESNE** (1) a la tête et la nuque d'un gris obscur, le menton noir, le dessous du corps d'un gris blanchâtre, le milieu du ventre rouge; le bas du dos et le croupion couleur de feu. Les pieds sont d'un rouge rembruni. Il est de la côte occidentale d'Afrique.

8° Le **SENEGALI VERT** (2) habite la côte occidentale d'Afrique. Le dessus de la tête est vert clair; le dessous du corps est vert olive, le dessous gris rougeâtre; le bec et les pieds sont rouges.

9° Le **SENEGALI GRIS BLEU** (3) habite en Afrique les altitudes équatoriales. D'un gris bleuâtre uniforme, il a les joues noires, le croupion et le bec rouges; les pieds bruns.

10° Le **SENEGALI ENFLAMMÉ** (4) se trouve sur les rives de la Gambie, en Afrique. Le mâle a son plumage d'un rouge brun brillant; mais les ailes, la queue, le bec et les tarses sont noirs. La femelle est d'un brun pâle, avec le front et les joues rouges.

11° Le **SENEGALI PERREIN** (5) a été observé à Malimbe, dans le Congo et le Kacongo. Il est gris bleuâtre sur le corps, noirâtre sur le ventre et sur les joues avec le dos et le croupion rouges. Le bec et les tarses sont brunâtres.

12° Le **SENEGALI A GORGE NOIRE** (6) est commun dans la Gambie. Il a le front, les joues et la gorge noirs; le dessous du corps cendré obscur, le dessous rayé de noir et de blanc; le bec est noir en dessus, rouge en dessous; les pieds sont cendrés.

M. Delalande a rapporté du Cap cette espèce, dont M. Temminck a figuré un individu femelle. Celle-ci a la tête brunâtre, le menton et le tour des yeux blancs; la gorge grise, rayée de roux et de noir, les flancs rayés et le milieu du ventre couleur de buffle.

13° Le **BENGALIA JONES ORANGÉES** (7) se trouve dans l'Inde et dans l'Afrique. Il a la tête grise, le dos roussâtre, les sourcils et les joues orangés, le croupion rouge rembruni; la gorge et le devant du cou ferrugineux; le bec et les pieds rouges.

14° Le **SENEGALI CENDRÉ** (8) est du cap de Bonne-Espérance. Son plumage est cendré; le croupion et la queue sont noirs, et les six rectrices latérales sont bordées de blanc; la poitrine est couleur de chair; le ventre, les sourcils, le bec et les pieds sont rouges.

(1) *F. Dufresnii*, Vieill., Encycl., 989.

(2) Vieill., Ois. ch., pl. 4. *F. viridis*, Encycl., 988

(3) *F. carulescens*, Vieill., Ois. ch., pl. 8.

(4) *F. ignita*, Lath. Encycl., 986.

(5) *F. Perreini*, Vieill., Encycl., 988.

(6) *F. atricollis*, Vieill., Ois. ch., pl. 14. *F. polyzona*, Temm., pl. 231, fig. 3.

(7) Vieill., Ois. ch., pl. 7. *F. melopoda*, Encycl., 987.

(8) *F. cinerea*, Vieill., Ois. ch., pl. 6.

15° L'**AZEROUGE** (1) habite le pays des Yoloffs jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il est d'un violet éclatant émaillé de reflets bleus, et relevé d'un bandeau azur qui traverse les yeux; d'un riche mordoré qui teint les ailes; de bleu qui colore le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, et qui borde les pennes de cello-ci, dont le fond est noir. Le bec, la poitrine et le ventre sont d'un rouge brillant; les tarses couleur de chair.

16° Le **MELANOTE** (2) vit dans le pays des Caffres, et n'a que trois pouces six lignes de longueur. Le mâle a la tête cendrée, les joues exceptées qui sont noires, et la gorge qui est blanche. Le dos et les ailes sont verts; le croupion et les couvertures de la queue, rouge de feu. Les rectrices sont noires. Le ventre est bleu cendré clair; le bas-ventre blanc. Le bec noir en dessus, jaune orangé en dessous. Les tarses sont bruns.

La femelle a ses couleurs moins vives, et le rouge du croupion couleur de brique.

17° Le **SENEGALI ROUGEÂTRE** (3) est du pays des Caffres. Il a quatre pouces de longueur; le plumage olivâtre en dessus, rouge sur le croupion, pourpré sous le corps, avec la région anale noire. Le bec est de cette dernière couleur.

18° L'**ASTRILD A MOUSTACHES NOIRES** (4) a les joues noires; la tête, la gorge et le cou, les couvertures supérieures des ailes gris et rayés en travers de brun; le dos et le croupion sont rouges; la queue, le milieu du ventre et les parties postérieures noires. Le bec est brun; les pieds sont rouge rembruni. Cet oiseau est de l'Inde.

19° Le **BENGALI MOUCHETE** (5) vit aux Maldives. Son plumage est cendré en dessus, avec les joues rouges, la gorge grise variée de lunules noires. Les côtés de la poitrine et du ventre sont rougeâtres et tachetés de blanc. Le croupion est noir, le bec rouge, et les pieds couleur de chair.

20° L'**ASTRILD A MOUSTACHES ROUGES** (6) que l'on dit être de la Cochinchine, a les sourcils et les joues rouges. Le dessus du cou brun rougeâtre; le corps en dessus, les ailes et la queue brun olivâtre; les parties inférieures grises blanchâtres. Le bec d'un rouge rembruni, est noir à sa pointe. Les pieds sont de couleur de chair.

21° Le **BENGALIA OREILLES BLANCHES** (7) qu'Osbeck a rencontré en Chine, a la plumage obscur en des-

(1) Vieill., Ois. ch., pl. 19.

(2) *F. melanotis*, Temm., pl. 221, fig. 1.

(3) *F. rubricata*, Licht., Cat., n. 277.

(4) *F. erythronotos*, Vieill., Ois. ch., pl. 14. Encyclopédie, 990.

(5) Vieill., Ois. ch., pl. 3. *F. guttata*, Encycl., 988.

(6) *F. mystacea*, Daul. Encycl., 990.

(7) *F. leucotis*, Vieill., Encycl., 989. Osbeck, Voy. I. II, p. 329.

sus, jaun
oreilles.
cendrées

22° Le
a le dos
plon et le
la gorge
drée et l'a
et à moitié
jaunes.

23° Le
Chine. Il
queue ble
croupion
ailes sont

24° Le n
plumage e
sous du co
le bec et le
trois lignes

Remplace
dans l'Océan
mais cepen
surtout; leu
Leurs ailes s
fortement an

4° Le weeb
exactement,
trild du Séné
plus gros, l'e
la femelle se
nâtre en des
dessous avec
sont marquée
et la base de
plus vis.

Le weebon
Jackson, et s
tué dans les

2° Le quiv
du Sud, d'où
Europe. Cet o
les sourcils e

(1) *F. fuscica*

(2) *F. picta*

(3) *F. imper*

(4) *Loxia be*

Horsfs, Trans.

(5) *F. quinti*

II.

sus, jaune en dessous avec une tache blanche sur les oreilles. Les rémiges primaires sont bleues, les secondaires sont vertes.

22° Le BENGALI A COU BRUN (1) est de la Chine. Il a le dos ferrugineux. Le sommet de la tête, le croupion et les couvertures inférieures de la queue verts; la gorge est brunâtre avec deux taches, l'une cendrée et l'autre rougeâtre. La queue est à moitié jaune et à moitié noire. Le bec est rouge et les pieds sont jaunes.

23° Le BENGALI A TÊTE D'AZUR (2) provient de la Chine. Il est rouge, avec la tête, les ailes, et la queue bleues. Le ventre est d'un cendré clair; le croupion est jaune; le dos et les petites rectrices des ailes sont pourprés. Le bec et les pieds sont rouges.

24° Le BENGALI IMPÉRIAL (3) vit à la Chine. Son plumage est rose ferrugineux, le ventre et le dessous du corps jaunes; les ailes et la queue obscures; le bec et les pieds couleur de sang. Il a trois pouces trois lignes de longueur.

II.

LES WEEBONGS.

Remplacent les astrilds à la Nouvelle-Hollande et dans l'Océanie. Ils en ont les couleurs et les formes; mais cependant leur bec est plus gros, plus élevé surtout; leur corps est plus allongé et plus trapu. Leurs ailes sont subaiguës; leur queue est courte et fortement arrondie.

1° Le WEEBONG proprement dit (4) rappelle assez exactement, par la coloration de son plumage, l'astrild du Sénégal; mais ses formes robustes, son bec plus gros, l'en distinguent suffisamment. Le mâle et la femelle se ressemblent; le plumage est gris brunâtre en dessus, et rayé de traits noirs; blanc en dessous avec les mêmes rayures noires. Les joues sont marquées de cette dernière couleur. Le croupion et la base des rectrices moyennes sont du rouge le plus vif.

Le weebong est commun aux environs du port Jackson, et se trouve dans l'île Maria. Nous l'avons tué dans les montagnes Bleues.

2° Le QUINTICOLORE (5) habite la Nouvelle-Galles du Sud, d'où sir Banks l'a le premier rapporté en Europe. Cet oiseau, cendré bleuâtre sur le corps, a les sourcils et le croupion rouges; le dos et le cou

vert olivâtre; les rémiges brunes; les rectrices noires; le bec rouge rayé de noir; les tarses couleur de chair.

3° Le LEUCOPHORE (6) est un oiseau fort rare de la Nouvelle-Hollande, et remarquable par l'heureuse alliance des couleurs qui teignent sa livrée. La tête, le cou et le ventre sont d'un blanc satiné, que relève le noir velouté d'une large écharpe qui entoure la poitrine. Les flancs sont noirs, picotés de blanc. Une petite tache noire occupe le devant des yeux. Les ailes et le dos sont roux; le croupion rouge de feu. Les rémiges et les rectrices brunâtres sont frangées de roux vif.

La femelle diffère du mâle parce que le blanc de son plumage est gris blanchâtre. La plaque noire de la poitrine est moins étendue; le croupion et le dos sont d'un rouge très pâle.

4° Le LATHAMIEN (7), le *red-diamond-bird* des Anglois de Sydney à la Nouvelle-Galles du Sud, se rapproche singulièrement du précédent. Son plumage est brun gris, avec les joues et une large écharpe sur la poitrine, noires; les flancs, également noirs, ont des taches rondes et blanches. La gorge, le ventre et la région anale sont blancs. Le croupion est rouge. Cet oiseau habite la Nouvelle-Galles du Sud.

5° Le BICHENOVIEU (8) est dédié à sir E. Bichenon, armateur anglois, très zélé naturaliste. Cet oiseau a été rapporté de Shool-Water-hay et Broad-sound, à la Nouvelle-Hollande, par R. Brown. D'un gris de souris, son plumage est finement rayé de brun; les épaules et les rémiges sont marquées de blanc; les joues, la gorge, le ventre et le croupion sont blancs. Le pourtour des yeux, une bandelette grise sur la gorge et une seconde sur le ventre sont noirs, ainsi que le haut du dos, la région anale et les rectrices. Le bec est aussi plombé à sa base, et blanc à sa pointe, et les pieds sont de couleur ardoisée.

6° Le TEMPORAL (9), ou le *bec rouge* (*red bill*) des colonistes, vit en troupes souvent considérables, aux alentours du Port-Jackson et de Paramatta, et qui s'abattent dans les vergers en hiver pour y chercher les semences d'une graminée assez abondante. Son plumage est brun olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous, et la tête est gris bleuâtre, ayant une bandelette rouge qui traverse les yeux. Le croupion est de cette couleur.

7° L'OCULE (10) a du rapport avec le précédent. Il habite le port du roi Georges, à la Nouvelle-Hol-

(1) *F. leucocephala*, Lath. Vieill., Ois. ch., pl. 26.

(2) *F. leucocephala*, Var., Lath., n. 1, et pl. 89. *F. Lathamii*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV., p. 256.

(3) *F. Bichenovii*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV., p. 258.

(4) *F. temporalis*, Lath., Sup., n. 4. Lewin, pl. 12. Vig. et Horsf., Trans., XV., 259.

(5) Le sénégal ocné, *fringilla oculata*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 18, fig. 2, p. 211.

(1) *F. fuscicollis*, Encycl., 986. Lath., esp. 89.

(2) *F. picta*, Lath. Encycl., 988.

(3) *F. imperialis*, Lath. Encycl., 986.

(4) *Loxia bella*, Lath., n. 8. Vieill., Ois. ch., pl. 55. Horsf., Trans., XV., 257.

(5) *F. quinticolor*, Vieill., Ois. ch., pl. 15.

lande, et y est rare. Son bec est gros, court et pointu; son croupion et une tache derrière l'œil sont rouges, le dessous comme le temporal, mais il en diffère par la nuance grise de son plumage, que relèvent des atries noires très fines. La queue est longue et arrondie, rayée, ainsi que les ailes. La gorge et la poitrine sont d'un gris blanchâtre, avec des bandes noires; le ventre et les couvertures inférieures de la queue ont des lunules blanches encadrées de noir; deux stries rouges descendent du croupion vers l'extrémité de la queue; le bec est rouge, le lorum noir pur; les pieds sont jaunâtres.

8° L'ACALANTHE (1) habite la Nouvelle-Calédonie, dans la mer du Sud. Un rouge écarlate foncé colore la face de cet oiseau, et s'étend jusqu'aux tempes, et reparoît sur le menton, au croupion, sur les deux pennes moyennes de la queue et à l'extérieur des latérales, qui sont brunes en dedans. Un beau vert de perroquet règne sur le reste de la tête, le cou, le dos, les petites couvertures des ailes et tout le dessous du corps. Cette couleur se fait remarquer aussi au dehors des grandes couvertures et des rémiges qui sont brun cendré en dedans. Le bec et les pieds sont noirs.

III.

LES LONCHURES (2).

1° Ont un bec robuste, court, large, aussi haut que large à sa base, à mandibules entières, la supérieure entamant les plumes du front en formant un angle, et décrivant un arc avec le crâne. Les ailes sont médiocres, subaiguës, à première rémige très courte, les deuxième, troisième et quatrième subégales et les plus longues. La queue est étagée et lancéolée, mais les deux rectrices moyennes dépassent les latérales. Les tarses sont grêles (3).

Les lonchures habitent principalement l'Inde continentale ou les grandes îles de la Sonde, dans les montagnes, où ils se nourrissent d'herbes et de semences. Une seule espèce est d'Afrique.

1° Le LEUCONOTE (4) est long de quatre pouces; la face, les joues, le devant du cou et la queue sont d'un noir légèrement violacé. La nuque et le dos sont d'un brun foncé, mais toutes les baguettes des plumes sur ces parties sont blanches. Une large bande,

(1) *F. psittacea*, L. Vieill. Ols. ch., pl. 32.

(2) *Lonchura*, Sykes, Proceed., II, 94.

(3) Buffon a décrit: le longicône (*emberiza quadricolor*, Lath. Enl. 101, fig. 2. *Fringilla sphenura*, Temm., pl. 96, fig. 1, 2 et 3) de Java et du continent indien. Proceed., II, 94.

(4) *F. leuconota*, Temm., pl. 500, fig. 1. Proceed., II, 94.

d'un blanc pur, se dessine sur le croupion. Le ventre, les flancs et les plumes anales sont d'un blanc de neige. Cet oiseau a quatre pouces de longueur, et vit au Bengale. M. Sykes ne l'a rencontré que dans les montagnes des Gates, où il se nourrit de semences de graminées. Les deux sexes se ressemblent.

2° L'ÉPERVIN (1) est long de trois pouces neuf lignes. Il vit à Java, au dire de M. Temminck, et M. Sykes l'a trouvé dans les montagnes des Gates, dans l'Inde. Les deux sexes ont la même livrée. C'est un brun marron pour les parties supérieures du corps, tirant au brun roussâtre sur les ailes, tandis que le croupion est marbré de gris et de brun. La poitrine, le ventre et les flancs sont rayés de croissants bruns et noirâtres sur un fond blanc. Le bec et les tarses sont d'un bleu noirâtre.

3° Le CHEET (2) vit dans l'Inde continentale en petites familles qui s'emparent fréquemment des nids du tisserin des Philippines pour s'y loger. Lorsqu'il fait son nid, il se sert de graminées, que la femelle entrelace pour y déposer dix œufs blancs, de la grosseur d'un pois. Cet oiseau a pour cri les syllabes *chit, chit, chit*, nettement articulées. Sa taille est de cinq pouces, son plumage est brun cannelle, pâle en dessus, blanc sous le corps et sur le croupion. Les rémiges et les rectrices sont d'un noir intense. La femelle a une coloration plus claire; leurs yeux, à l'un et l'autre, sont brun roussâtre foncé.

4° Le QUINTICOLORE (3) habite les Moluques. Sa coloration se compose de cinq nuances assez heureusement fondues: du brun aux ailes et à la queue; du brun rougeâtre sur le dos et sur les joues; un gris frais sur la tête et le dessus du cou; un orangé pur sur le croupion, les couvertures supérieures de la queue et le rebord des pennes; du noir mat sur les couvertures inférieures, la gorge et les jambes; du blanc pur sur le devant du cou, la poitrine et le ventre. Le bec, couleur de plomb, se termine de blanc nuancé de rose. Les tarses sont noirs.

5° Le VERMICULÉ (4) habite les Moluques. La tête, les joues et le devant du cou sont noirs. Le croupion et toutes les parties inférieures sont blanc, finement vermiculé de lignes noires; l'occiput, le dessus du cou, le dos et les couvertures des ailes sont d'un gris brun nuancé de jaunâtre. Les pennes alaires sont d'un ton plus foncé. Le bec est brun en dessus, blanc en dessous. Les pieds sont d'un gris rembruni.

6° L'AZUVERT (5) provient de l'île de Timor. C'est un bel oiseau à plumage peint de trois riches couleurs. L'azur colore le front et toutes les parties inférieures du corps; le vert brille sur le cou, le dos,

(1) *F. nisoria*, Temm., pl. 500, fig. 2. Proceed., II, 94.

(2) *Lonchura cheet*, Sykes, Proceed., II, 95.

(3) *Loxia quincolor*, Vieill., Ols. ch., pl. 54.

(4) *Loxia variegata*, Vieill., Ols. ch., pl. 51.

(5) Vieill., Ols. ch., pl. 20.

les ailes:
pion. L

La fe:
a suppo:
du bleu:
verte br:
rouge.

7° La:
s'élève p:
à quatre:
un mém:
vent en:
clair en:
queue et

8° Le:
orientale:
gueur; u:
région oc:
les rectri:
lates; la:
tra, où le:
un des oi:
de riz.

Remplaç:
et des Ind:
plus aigu:
courtes; le

(1) *Loxia*
(2) *F. pra*
Carls.

(3) *Passer*
(4) Buffon
enl. 201, fig.
c'est un oise
jacarint (*F.*
Enl. 234, fig.
tangaras: le
(*emberiza c*
Le guirnegat
Briss. Enl. 33
malis, Lath.
L'olive ou h
Briss., pl. 13.
Buffon ou pa
Lath. Sturm
molneau du C
hyemalis, Br
slane (*emb*
verdier de Ba

les ailes et la queue, et le rouge de feu sur le croupion. Le bec est noir et les tarses sont jaunes.

La femelle, ou du moins l'individu que M. Vieillot a supposé appartenir à ce sexe, a du cendré en place du bleu, et un vert olivâtre sale au lieu de la teinte verte brillante du mâle. Le croupion possède le même rouge.

7° Le CROS BEC GRIS (1) habite le Sénégal, et s'éleve parfaitement en domesticité en France. Trois à quatre femelles pondent plusieurs ensemble, dans un même nid, de seize à dix-huit œufs, qu'elles couvent en commun. D'un blond roux en dessus, blond clair en dessous, cet oiseau a le bec, les ailes, la queue et les pattes noirs.

8° Le BINGLIS (2), ainsi nommé dans les parties orientales de Java, a cinq pouces et demi de longueur; un plumage vert olivâtre, avec le front, la région oculaire et la gorge bleu azur; les rémiges et les rectrices noirâtres; le croupion et le ventre écarlates; la poitrine et les flancs ferrugineux. A Sumatra, où le binglis existe, on le nomme *rannas*. C'est un des oiseaux les plus destructeurs des moissons de riz.

IV.

LES JACARINIS (3),

OU PASSERINES.

Remplacent en Amérique les astrilds de l'Afrique et des Indes. Leur bec est robuste, mais plus allongé, plus aigu que celui des astrilds. Leurs ailes sont courtes; leur queue est un peu fourchue (4).

(1) *Loxia cantans*, L. Lath. Vieill., Ols. ch., pl. 57.

(2) *F. prasina*, Horsf., Trans., XIII, 161, Spar., Mus. Carls.

(3) *Passerina*, Vieill., pars.; *Spiza*, Ch. Bonap.

(4) Buffon a décrit: le péru noir (*F. noctis*, Gm., enl. 204, fig. 1), qui pourroit appartenir à cette tribu: c'est un oiseau de la Guadeloupe et de la Martinique; le jacarini (*F. nitens*, var. Gm. *Tanagra jacarini*, Gm. Enl. 234, fig. 1. Vieill., Ols. ch. pl. 33) décrit parmi les tangaras: le ministre ou tangara bleu de la Caroline (*Amberiza cyanea* et *carulea*, Lath. Wils., pl. 6, fig. 6). Le guirnegat ou bruant du Brésil (*emb. brasiliensis*, Briss. Enl. 321, fig. 1). L'ortolan jacobin (*emb. gymnalis*, Lath. Catesby, 36. *Fringilla hudsonia*, Lath.). L'olive ou bruant de Saint-Domingue (*emb. olivacea*, Briss., pl. 13, fig. 2). Le pinson de Virginie femelle de Buffon ou passerine des pâturages (*fringilla pecoris*, Lath. *Sturnus juncoi*, Ibid. *Oriolus fuscus*, Gm.). Le malneau du Canada ou souciel (*fringilla monticola* et *hyemalis*, Briss. Enl. 223, fig. 2). L'ortolan de la Louisiane (*emb. ludoviciana*, Lath. Enl. 158, fig. 1). Le verdier de Bahama (*F. bicolor*, Lath.).

1° La PASSERINE A BEC ROUGE (1) habite les États-Unis et se tient dans les taillis. Elle émigre suivant les saisons, car elle arrive dans le Nord au printemps et se dirige vers le Sud en automne. La femelle construit son nid à terre, assez ordinairement au pied des ronces, et y fait entrer beaucoup de crins. La ponte est de six œufs blancs, tellement nuancés de ferrugineux qu'ils paroissent en entier de cette couleur lorsqu'on les voit à une certaine distance. Il y a jusqu'à trois pontes par an.

Cet oiseau a le sommet de la tête marron, le front gris; la gorge, le devant du cou et la poitrine roux. Le dos est varié de cendré et de noirâtre. Les rémiges et les rectrices sont brunes; le bec est rouge et les pieds sont orangé. Son cri ressemble assez à celui du criquet.

2° La PASSERINE A COLLIER (2) habite l'Amérique méridionale. Le mâle a le front, les joues et le menton noirâtres; le sommet de la tête et le dessus du corps couleur marron; les petites couvertures des ailes sont d'un blanc jaunâtre à leur extrémité, et les moyennes sont terminées de blanc. La gorge, la poitrine et le ventre sont jaunes. Le bec est grisâtre et les pieds sont bruns.

La femelle, ou peut-être une variété d'âge, a des couleurs moins vives et moins pures. La taille, dans les deux sexes, est de cinq pouces six lignes.

3° La PASSERINE A COU NOIR (3) a été décrite par Pennant dans sa Zoologie arctique: c'est un oiseau qu'on rencontre, dans la Pensylvanie, dans l'état de New-York, pendant toute la belle saison. Il se tient de préférence dans les moissons et les champs de trèfles, où la femelle construit son nid, par terre, avec des herbes sèches et fines. Sa ponte est de cinq œufs bruns parsemés de taches et de lignes blanches. Le chant du mâle semble exprimer les syllabes *chip, ché*, la première articulée lentement et deux fois de suite, la seconde trois fois et avec vivacité.

Le plumage du mâle est cendré, rayé de brun en dessus, jaune en dessous avec le menton blanc. Les rémiges et les rectrices sont noires, bordées d'une teinte plus claire. Le bec est brunâtre.

La femelle n'a pas de marque noire sur le devant du cou, ni les sourcils jaunes.

4° La PASSERINE COURONNÉE DE NOIR (4) habite la côte nord-ouest d'Amérique, à Nootka Sound. Ses dimensions sont de six pouces trois lignes; le dessus

(1) *Passerina pusilla*, Vieill., Encycl., 929. Wilson, pl. 16, fig. 2.

(2) *P. colaris*, Vieill., Encycl., 930.

(3) *P. nigricollis*, Vieill., Encycl., 931. *Emberiza americana* et *fringilla flavicollis*, Lath. Pennant, arc. Zool., pl. 17. Wils., pl. 3, fig. 2. *Fringilla americana*. Ch. Bonap., Syn., 166.

(4) *P. atricapilla*, Vieill., 931. *Emberiza atricapilla*, Lath., Pennant, n. 230.

de la tête est d'un jaune éclatant encadré de noir. Le manteau est brun rougeâtre et les parties inférieures sont cendrées. Le front et une bandelette qui passe sur les yeux sont noirs. Le manteau est blanchâtre, et l'occiput est cendré. Le bec est noir et les pieds sont bruns.

5° La *CUSCHISCH* (1) se rencontre sur le pourtour de la baie d'Hudson, où les naturels l'appellent *cushatashetsh*, et il s'avance pendant l'hiver jusqu'à New-York. Le mâle a un chant agréable et fréquente les saussaies. La femelle pond au pied d'un saule ou d'un groseillier quatre à cinq œufs rouge bai.

Le sommet de la tête est marqué d'une tache blanche bordée de noir sur les côtés. Le cou est cendré; le dos, les rémiges et les rectrices sont brunes. Les parties inférieures, les sourcils, les ailes bâtarde et deux bandes sur les rémiges sont blancs. Les couvertures inférieures de la queue sont jaunes; le bec et les pieds incarnats.

La femelle a le sommet de la tête gris blanc, des bandelettes noires sur la tête, du gris sur la poitrine et du blanc sale sur le ventre.

6° La *PASSERINE DES MARAIS* (2) arrive en avril dans les marais et sur les rives des fleuves en Pennsylvanie, et la femelle place son nid à terre, quelquefois dans une grosse touffe d'herbes entourée d'eau. Elle pond quatre œufs d'un blanc sale tacheté de rouge. Son cri exprime *shirp*.

Le front, le cou et le dos sont noirs; le sommet de la tête est rouge brun encadré de noir; les joues sont jaunes; la poitrine est d'un gris obscur; le menton est blanc, et les côtés de la tête sont rayés de noir; les ailes et la queue sont brunes; le bec est noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Sa taille est de cinq pouces et demi.

7° La *PASSERINE MARITIME* (3) se rencontre au milieu des joncs de quelques unes des îles de l'Amérique septentrionale dans l'océan Atlantique. Le mâle et la femelle se ressemblent. Le sommet de la tête est olive clair rayé de bleuâtre dans le milieu. Le menton est blanc, bordé de gris; les joues sont fauves bordées de blanc; la poitrine est cendrée avec des rayons fauves. Le dessus du corps est olivâtre nuancé de bleuâtre; le dessous est blanc. Le bec est noirâtre en dessus, bleuâtre en dessous. Sa taille est de cinq pouces neuf lignes.

8° La *PASSERINE MUSICIENNE* (4) habite les pro-

(1) *P. leucophrys*, Vieill. Encycl. 931. *Emberiza leucophrys*, Lath. Forster, Act. 62, 426. Wils., pl. 31, fig. 4. *Fringilla leucophrys*, Temm.

(2) *P. palustris*, Vieill., Encycl. 933. Wils., pl. 22, figure 1.

(3) *P. maritima*, Vieill., Encycl., 934. Wilson, pl. 34, fig. 2.

(4) *P. musica* Vieill., Encycl., 934. Wils., pl. 16, fig. 4. *Fringilla melodia*. Wils. *fringilla fasciata*, Gm. ?

vinces centrales des États-Unis, et émigre vers le sud aux approches des grands froids. Elle se tient ordinairement dans les buissons qui bordent les rivières et les marais, et pose son nid à terre dans une touffe d'herbes, en le façonnant avec des crins et des herbes sèches. La femelle pond de quatre à cinq œufs bleuâtre clair, tachetés de brun rougeâtre.

Le sommet de la tête est d'un marron obscur, rayé au milieu de blanc sale. Proche les narines on remarque une tache couleur d'ocre. La gorge et le ventre sont blancs; la poitrine est variée de rougeâtre et de noir; le dos est noir rayé de jaunâtre et de rougeâtre; le bec est couleur de corne; les pieds sont couleur de chair. Sa taille est de six pouces trois lignes.

9° La *PASSERINE OUTAPASEW* (1) vit sur les bords de la baie d'Hudson et sur les côtes de la terre du Labrador. Ses habitudes sont sédentaires, et elle va par troupes qui se mêlent aux plectrophanes pour ramasser leur nourriture sur la terre. La femelle pond quatre à cinq œufs tachetés de noir, et le mâle chante dans toutes les saisons.

Long de sept pouces, cet oiseau a le front jaunâtre, les joues noires; une lunule noire sur la tête; le dessus du corps brun; la gorge jaune avec une tache noire à son milieu. Le ventre et le croupion sont blanc bleuâtre, et le bec et les pieds sont noirs.

10° La *PASSERINE*, dite le *petit chanteur de Cuba* (2), habite les îles de Saint-Domingue et de Cuba, où les colons la recherchent par l'agrément de son chant, et par la facilité qu'elle offre à devenir privée. Sa taille est de trois pouces six lignes; son plumage brun verdâtre, avec les yeux entourés de deux bandelettes jaunes. La gorge est aussi de cette dernière couleur. La poitrine est noire; le bec est brun et les pieds sont cendré pourpré.

11° La *PASSERINE DES PRÉS* (3) se plaît dans les prairies découvertes de New-York, surtout dans les prés artificiels des collines. Elle se tient à terre et court sur le sol à la manière des alouettes, et pousse un petit cri analogue à celui du *pipi des arbres*. La femelle place son nid à terre, dans une touffe d'herbes, et ses œufs sont grisâtres, marqués de brun.

Cet oiseau a quatre pouces trois lignes de longueur. Le sommet de la tête est noirâtre et gris au milieu. Les sourcils sont jaunes; le dessus du corps est gris, tacheté de brun. Les ailes et la queue noires: les premières ont leurs petites couvertures vertes extérieurement, et leurs pennes gris blanchâtre. Le dessous du corps est roux. Le bec est brun

(1) *P. flavifrons*, Vieill., Encycl., 936. *F. nigricollis*, Lath. var.

(2) *P. lepida*, Vieill., Encycl., 937. *Fringilla lepida*, Jacq., Bell., pl. 2. Lath., n. 67.

(3) *P. pratensis*, Vieill., Encycl., 937.

en dessus
sont bruns

12° La r...
tre au prin...
du centre...
liers, et cl...
dont elle s...
dessus de l...
noires; le b...
roux; le be...
neuf lignes

13° La r...
Cayenne. S...
dâtre. Le d...
taches brun...
sont brunes

tre sont cen...
mensions se...
14° La s...
ques de Sav...
varié de bai...
tre en desso...
sont blancs

obscur et le...
pouces trois...
15° Le 21...
quente pend...
gers des pro...
melle place

arbre fruitier...
et arrangées...
à cinq œufs v...
bout. Le cha...
labes *ti, ri,*...
vacité. Cet oi...
land, à Temi...

16° La PAS...
aux environs...
du Missouri...
plumage est l...
avec du ferru...
sont traversée...
bec est légèr...

17° La PAS...
que son nom...
dessous. Le d...
(1) *P. dumet*
(2) *P. sphen*
(3) *P. Saran*
pl. 34, fig. 4 (1)

Fringilla sam
(4) *P. sociali*
lis. Wils., pl. 1
(5) *Emberiza*
Donap., Ornith.
(6) *Fringilla*

en dessus et couleur de corne en dessous. Les pieds sont bruns.

12° La PASSERINE DES BROUSSAILLES⁽¹⁾ se rencontre au printemps et en automne dans les provinces du centre des États-Unis. Elle se tient dans les hailliers, et cherche à terre les graines et les insectes dont elle se nourrit. Elle a les sourcils blancs, le dessus de la tête et du corps brun avec des taches noires; le dessous gris clair, les flancs et les tempes roux; le bec et les pieds bruns. Elle a quatre pouces neuf lignes de longueur.

15° La PASSERINE A QUEUE ETAGÉE⁽²⁾ se trouve à Cayenne. Sa tête est brune, variée de gris et de verdâtre. Le dos est de cette dernière couleur, avec des taches brunes. Les penes des ailes et de la queue sont brunes et frangées de vert; la gorge et le ventre sont cendrés; le bec et les pieds bruns. Ses dimensions sont de cinq pouces trois lignes.

14° La SAVANNAH⁽³⁾, qui vit sur les côtes atlantiques de Savannah, aux États-Unis, est blanchâtre, varié de bai en dessus; blanche, tachetée de rougeâtre en dessous. Le ventre et l'extrémité des rémiges sont blancs; les ailes et la queue brunes; le bec obscur et les pieds jaunâtres. Sa taille est de cinq pouces trois lignes.

15° Le *PIPI*⁽⁴⁾, ou *passerine des vergers*, fréquente pendant la belle saison les jardins et les vergers des provinces du centre des États-Unis. La femelle place son nid à l'extrémité des branches d'un arbre fruitier, et le compose d'herbes très grêles et arrangées comme à clair-voie. Elle pond quatre à cinq œufs vert blenâtre, pointillés de roux au gros bout. Le chant du mâle semble exprimer les syllabes *ti, ri, ri, ri, ri, ti*, répétées avec force et vivacité. Cet oiseau se retrouve au Mexique, à Tableland, à Temiscaltipeec et à Réal del Monte.

16° La PASSERINE GRACIEUSE⁽⁵⁾ a été rencontrée aux environs des Rocky-Mountains, dans les plaines du Missouri, pendant l'hiver. Elle y est rare. Son plumage est bleu vert en dessus, blanc en dessous, avec du ferrugineux pâle sur la poitrine. Les ailes sont traversées par deux bandelettes blanches. Son bec est légèrement recourbé.

17° La PASSERINE CENDRÉE⁽⁶⁾, a, ainsi que l'indique son nom, le plumage cendré en dessus, blanc en dessous. Le dos et les couvertures des ailes sont

roux; la queue est deltoïdale, à rectrices externes terminées de blanc. Sa taille est de six pouces trois lignes. Elle vit au Mexique, à Tableland et à Temiscaltipeec.

V.

LES CHIPIUS⁽¹⁾.

Sont peu distincts des passerines. Ils ont le bec conique, fort épais, court, très acéré, à mandibules égales; les plumes de la tête et du dos sont courtes. Le corps est allongé; les ailes sont pointues; les rectrices sont atténuées en pointe rigide et élargie. Toutes les espèces sont de l'Amérique du Sud⁽²⁾. Ce nom de *chipiú* sert, dans la langue des Guaranis, à distinguer des petits oiseaux granivores et insectivores, qui remplacent au Paraguay nos moineaux d'Europe. Le vol des chipiús est rapide.

LE CHIPIU GRISET⁽³⁾.

Fréquente les alentours de Valparaiso, au Chili. Sa longueur totale est de six pouces huit lignes. Son bec relevé en dessus d'une légère arête convexe, nettement dessinée à sa base seulement, est brun sur la mandibule supérieure; blanc nacré sur l'inférieure, qui est fortement rentrée en ses bords. Tout le dessus du corps est uniformément gris ardoisé, nuancé de roux peu discernable sur le manteau et sur la tête. Le cou, la poitrine et les flancs sont de ce même gris ardoisé, que relève le blanc éclatant du devant de la gorge et du cou, et du milieu du ventre. Les plumes de la région anale sont d'un rouge ferrugineux. Les plumes des ailes sont brunes, linement frangées de gris clair. Il en est de même des rectrices brunes, les latérales exceptées, qui sont brunes en dehors et d'un blanc pur en dedans et à l'extrémité. La hauteur de ce blanc varie suivant que la penne est plus ou moins placée en dehors de celles qui suivent. La queue est légèrement échancrée.

LE CHIPIU A BEC ROUGE⁽⁴⁾.

Se trouve à Coquimbo, au Chili. C'est un oiseau long de six pouces et demi, à bec rouge de corail,

(1) *P. dumetorum*, Vieill., Encycl., 988.

(2) *P. sphenura*, Vieill., Encycl., 938.

(3) *P. Savanarum*, Vieill., Encycl., 940. Wils., pl. 34, fig. 4 (le mâle), et pl. 22, fig. 3 (la femelle). *Fringilla savanna*, Wils.

(4) *P. socialis*, Vieill., Encycl., 944. *Fringilla socialis*, Wils., pl. 15, fig. 5. Swains., n. 50.

(5) *Emberiza amœna*, Say. *Fringilla amœna*, Charl. Bonap., Ornith., pl. 6, fig. 4.

(6) *Fringilla cinerica*, Sw., n. 51.

(1) *Passerina*, Vieill., pers.

(2) Buffon a décrit de ce genre: le pape ou la nompapelle (*emberiza ciris*, Lath. Enl. 159, fig. 1 et 2. Wils., pl. 24, fig. 1. Edw., Gl., pl. 273, fig. 1, de la Louisiane et des Florides. *La passerina ciris*, Vieill., Gall pl. 66).

(3) *Dolichronyx griseus*, Lesson. Journ. de l'Institut, n. 72, p. 316 (1834). *Fringilla diuca*, Molina, Chill, Kittlitz, pl. 1. Gervais, favorite, pl. 69.

(4) *Fringilla erythrorhyncha*, Less., Journ. l'Institut,

ainsi que les pattes. Toutes les parties supérieures du corps sont gris ardoisé, mais chaque plume a une flamme noir profond à sa partie moyenne. Les grandes couvertures des ailes sont brunes, frangées de roussâtre ou de blanchâtre. La gorge et le devant du cou, à partir du menton jusqu'à la poitrine, est d'un noir profond; mais, comme chaque plume est striée à son bord de gris très clair, il en résulte un noir finement strié de nuance douce. Les côtés du cou, les épaules et les flancs sont gris ardoisé. Le ventre est grisâtre dans le haut, blanchâtre au milieu et aux couvertures inférieures de la queue. Deux bandelettes blanches marquent le haut de l'aile. Les rémiges sont brunes frangées de gris très clair. Les rectrices sont noir mat, excepté une fine ligne blanche qui suit le bord externe en contourant le sommet des deux latérales, et qui seulement marque l'extrémité de toutes les autres. Les yeux de cet oiseau sont noirs.

LE CHINGOLO (1).

Habite le Brésil et le Paraguay. Il est connu aux environs de Buénos-Ayres et de Monte-Video sous les noms de *chingolo* et de *chingolito*. Les guaranis lui donnent celui de *chesihasi*, parce qu'il chante toute l'année d'un son de voix très clair, et assez semblable à celui de l'alouette. Sa taille est de cinq pouces neuf lignes. Il a plusieurs traits noirâtres sur le devant et sur les côtés de la tête, la nuque rougeâtre avec une tache noire au-dessous; les plumes du dos noirâtres au centre, rougeâtres sur les bords; les ailes et la queue brunes; les parties inférieures blanchâtres. En hiver, le mâle et la femelle ont une huppe. Cette dernière place son nid sur les branches d'arbres peu élevées, tantôt à terre, tantôt dans des trous de murailles, et pond quatre œufs blanchâtres, piquetés de rouge vers le gros bout.

Deux espèces fort voisines ont été rapportées du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire, et ont été nommées l'une *chipiù noir et rougeâtre*, et l'autre moineau cendré (*pyryita cinerea*).

LE CHIPIU HUPPÉ (2).

Est gris brun en dessus, gris clair en dessous, avec une huppe sur la tête mi-partie rouge et noire.

n. 72, p. 316 (1834). *Emberiza luctuosa*, Gervais, fav., pl. 71.

(1) Azara, t. III, p. 204, n. 135. *Emberiza capensis*, Gmelin?

(2) *Fringilla crnata*, Less., Ornith.

L'ARAGUIRA (3).

Vit au Brésil. Il a été décrit par Buffon sous le nom de *pinson brun huppé*.

LE MOINEAU DE GAY (4).

Habite le Chili; sa taille est de cinq pouces neuf lignes. La tête et la gorge, ainsi que les plumes alaires, la queue et les couvertures supérieures sont d'un gris cendré, lequel tranche assez bien avec le jaune du dessous du cou et le vert jaunâtre du dos. Le bas du ventre est d'un jaune clair. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches. Une ligne verdâtre très fine sépare le gris de la gorge du jaune de la poitrine. Le bec est de grosseur moyenne: il est brun, ainsi que les pieds.

D'Azara décrit encore comme des *chipiùs* les oiseaux peu connus qu'il nomme *chipiù à tête rayée* (n. 150); *chipiù à tête jaune* (n. 151); *chipiù proprement dit* (n. 152); *chug* (n. 153); *gafarron* (n. 154); *capita* (n. 157); *sauteur* (n. 158); *balanceur* (n. 159), etc., etc.

VI.

LES CRITHAGRAS (5).

Ont le bec court, presque conique, épais, entier, à arête recourbée, à bords légèrement rentrés. Les ailes sont assez allongées, à première, deuxième, troisième et quatrième rémige égales, très longues. La queue est médiocre et fourchue. Ils sont de l'ancien Continent (4).

L'AURÉOLE (6).

A été découvert en Sibérie par Lepechin: on le retrouve au Kamtschatka, où il vit en troupes dans les bois de pins, de peupliers et de saules. Son plumage est couleur citron. Le dessous du cou, le collier et le dos sont d'un brun rougeâtre. Les couver-

(1) Azara, n. 136. *Fringilla cristata*, Vieill., Ois. ch., pl. 29. *Fringilla flammea*, L.

(2) *Fringilla Gayii*, Eyd. et Gerv., Mag. de zool., 1834, pl. 23.

(3) *Crithagra*, Swains.

(4) Buffon a connu l'ortolan à ventre jaune du Cap, *passerina flaviventris*, Vieill., Encycl., 629. *Larva flaviventris*, Lath. Ent. 664, fig. 2. L'ortolan du Cap *emberiza capensis*, Lath. *Passerina capensis*, Vieill., Encycl., 929. Ent. 158, fig. 2. Le gros-bec de Java (*loxia quadricolor*, Lath. Ent. 101, fig. 2).

(5) *Passerina aureola*, Vieill., Encycl., 929. *Emberiza aureola*, Lath. Falck, Voy., t. III, p. 398. Lepechin, Pet. 15, 483.

tures infé
deux rect
rayées de

Ont le
Leurs aile
mige fauss
que égales
courte, ég
Monde (2).

LE LOX

Est le ty
viendront
loxies. Ces
ment vivan
royaume d
l'Afrique,
sont les plu

d'un nature
tent une un
sont égaleme
sanee comm

des baisers;
tion du nid
tion, et soig
tion. Le mâ
compagne; j

se tient pres
couve, et qu
de vue un in

particulier, p
que aussi fo
plus agréabl
continuel. e
Il suffit de s

chanter. »
Son pluma
bec et la go

sang entour
rectrices laté
sont couleur
que tache bru

La femelle
milieu du ven

(1) *A madina*

(2) Buffon a c
Vieill., pl. 6

(3) *Loxia fas*
brown, pl. 27,

ures inférieures de la queue sont blanchâtres. Les deux rectrices les plus externes sont obliquement rayées de rouge. Les pieds sont gris pâle.

VII.

LES AMADINAS⁽¹⁾.

Ont le bec court, élargi, conique, non bordé. Leurs ailes sont courtes et arrondies, à première rémige fausse et petite, les deuxième, troisième, presque égales et les plus longues. Leur queue est courte, égale ou arrondie. Ils sont de l'Ancien Monde⁽²⁾.

LE LOXIE FASCIÉ⁽³⁾ OU LE COU-COUPÉ.

Est le type de ce petit genre, auquel sans doute viendront s'adjoindre quelques autres espèces de loxies. C'est un oiseau que l'on apporte fréquemment vivant en France, du Sénégal, et surtout du royaume de Juda. « De tous les petits volatiles de l'Afrique, dit Vieillot (Ois. ch., pl. 90), ceux-ci sont les plus familiers et les plus ardents en amour; d'un naturel aimant, le mâle et la femelle contractent une union intime où les plaisirs et les peines sont également partagés. Ils préludent à la jouissance comme les tourterelles, par des caresses et des baisers; l'un et l'autre s'aident dans la construction du nid, se soulagent de la fatigue de l'incubation, et soignent leurs petits avec une égale affection. Le mâle semble ne pouvoir se séparer de sa compagne; il la suit lorsqu'elle cherche sa pâture, se tient presque toujours à ses côtés quand elle couve, et quelquefois il y passe la nuit. S'il la perd de vue un instant, il l'appelle sans cesse par un cri particulier, pareil au *tuit* de notre moineau, et presque aussi fort, mais dont le son est plus doux et plus agréable. Son ramage n'est qu'un gazouillement continu. et assez semblable à celui du grivelin. Il suffit de s'approcher de sa cage pour l'exciter à chanter. »

Son plumage est roux grivelé bariolé de noir. Le bec et la gorge sont blancs; une cravate rouge de sang entoure le cou; la queue est noire, mais les rectrices latérales sont terminées de blanc; les pieds sont couleur de chair, et au milieu du ventre existe une tache brune.

La femelle n'a pas de collier rouge ni de tache au milieu du ventre.

⁽¹⁾ *Amadina*, Sw.

⁽²⁾ Buffon a connu le foudi (*loxia madagascariensis*, Vieill., pl. 63. Brown, pl. 28, fig. 2. Enl. 134, fig. 2).

⁽³⁾ *Loxia fasciata*, Gm. Lath. Vieill., Ois. ch., pl. 58. Brown, pl. 27, fig. 2.

VIII.

LES PADDAS⁽¹⁾ OU LES MAIAS.

Ont le bec très court, large à la base, pointu, à mandibule supérieure, voûtée en dessus et comprimée sur les côtés: ailes courtes, ne dépassant pas le croupion; la queue est allongée, rectiligne ou échancrée. Ils sont tous de l'Ancien Monde⁽²⁾.

| LE PADDA BRUN⁽³⁾.

Vit aux Moluques. Son plumage est roux, brun en dessous, relevé d'un bandeau noir, deux plaques blanches sur les joues. Le menton et une ceinture sur la poitrine sont d'un noir intense. Les parties inférieures sont blanchâtres. Le bec est noir et les pieds grisâtres. La femelle et les jeunes diffèrent à peine.

LE GROS BEC MAJANOIDE⁽⁴⁾.

Habite Java; il a trois pouces cinq ou six lignes de longueur, le bec bleuâtre, les tarses bruns. Sa tête, les joues et la nuque comprise, est d'un blanc pur, passant au blanc terne sur le cou; le dos, les ailes, la queue, le ventre, sont d'un marron brun. Une plaque noire occupe le milieu du ventre.

LE GROS BEC MOUCHETÉ⁽⁵⁾.

Vit au Congo, et surtout à Malimbe, et ce n'est que par erreur qu'on l'indique de Timor, dans les galeries du Muséum. Le mâle a le bec d'un bleu d'acier poli très vif, et fauve sur les bords. Les pieds sont bruns. Le dessus de la tête, le dos, les plumes alaires et caudales, sont d'un brun sombre. Le tour

⁽¹⁾ *Loxia*, auct., *sed emendatum*.

⁽²⁾ Buffon a connu: le mala (*fringilla mala*, Gm. Enl. 109; de Timor); Le paddat ou calfat (*loxia oryzivora*, Gm. Vieill., Ois. ch., pl. 61. Enl. 152, fig. 1. Sw., Zool. Illustr., pl. 156. *Emberiza calfat*, Lath., esp. 68; de Java). Le strié (*loxia striata*, Gm. Enl. 153. fig. 1, de Java). Le jacobin (*L. molucca*, Gm. Enl. 139, fig. 2. Vieill., Ois. ch., pl. 52, de Java). Le majan (*L. maja*, Gm. Enl. 109, fig. 1. Vieill., pl. 56). Le loxie tacheté (*L. punctularia*, Gm. Enl. 139, fig. 1. Le domino, Vieill., pl. 50). Le domino (*L. variegata*, Vieill., pl. 51. Enl. 139, fig. 3. *L. moluccana*, Gm.). Le loxie à bec rouge (*loxia sanguirostris*, Gm. Enl. 183, fig. 1). Le grivelin, *loxia brasiliana*, Gm. Vieill., pl. 49), de la côte d'Angole et non du Brésil.

⁽³⁾ *Loxia fuscata*, Vieill., Ois. ch., pl. 62.

⁽⁴⁾ *L. majanoide*, Temm., pl. 500, fig. 3.

⁽⁵⁾ *Fringilla guttata*, Vieill., pl. 68, pag. 103, des Ois. chant.

des yeux, les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un beau rouge. Les plumes du ventre et des flancs sont de la couleur de la tête, et mouchetées de blanc dans le milieu. La femelle est d'un rouge moins vif, et n'a pas les mouchetures inférieures. Elle construit un nid hémisphérique, ouvert par le haut, entouré d'herbes sèches, et tapissé de coton, dans lequel elle dépose cinq à six œufs tachés de bleu et de rouge.

LE MOINEAU A TÊTE ROUGE (1).

Se trouve à l'île Maurice; il a le bec et le tour des yeux noirs; le cou d'un rouge écarlate, la poitrine et le ventre olivâtres; le croupion cramoisi; la queue et les ailes brunes; celles-ci marquées de deux bandelettes blanches.

LE SÉNÉGALI CHANTEUR (2).

Habite les forêts qui bordent les rives du Niger. S'il est simple dans ses atours, il rachète ce peu d'avantages par une voix sonore, un timbre doux et flatteur, des sons flûtés et pleins d'harmonie: en un mot, c'est de tous les oiseaux de la zone torride celui qui rappelle le mieux le chant du rossignol. Il a le bec blanchâtre, les pieds fauves; le plumage gris roussâtre, plus foncé sur le dos et les ailes; la poitrine avec quelques petits points bruns; le ventre blanchâtre.

LOXIE A VENTRE NOIR (3), D'AFRIQUE.

A le plumage jaune, tacheté de brunâtre; la gorge, la poitrine et le ventre noirs; les ailes et la queue brunes.

LE MUNGUL (4), DES GRANDES INDES.

Ressemble au jacobin d'Afrique, bien qu'il en soit distinct: la femelle de ce dernier diffère beaucoup de celle du mungul. Le mâle a un capuchon noir. Le corps, les ailes et la queue sont marron, et le bas-ventre est noir. Le bec est blanc; les tarses sont bruns.

La femelle, qu'Edwards a figurée pl. 45, a le dessus du corps d'un cendré nuancé de brun terne; le tour des yeux et le dessus du dos gris blanc, lavé de rose. Les couvertures supérieures de la queue sont blanches. Le bec est cendré, et les pieds sont incarnats.

(1) *Emberiza rubra*, Gm., et *fringilla erythrocephala*, Gm. Brown, pl. 28. Vieill., Ois. ch., pl. 28.

(2) *Fringilla musica*, Vieill., Ois. ch., pl. 11.

(3) *L. melanogastra*, Lath., esp. 82. *L. afra*, Gm.

(4) *L. atricapilla*, Edw., pl. 3. Vieill., Ois. ch., pl. 53.

LE GROS BEC JAUNE (1).

Habite l'île de Java, où l'a découvert Leschenault de Latour. Son plumage est jaune d'or, le manteau est brun; les ailes sont grises brunâtres; la face et la gorge sont noir roux. Le bec et les tarses sont jaunâtres.

LE MENYRING DES JAVANAIS (2).

A trois pouces et demi de longueur; le plumage d'un ponceau foncé, avec les ailes brunes, la queue noirâtre; les tectrices alaires, la poitrine et le ventre ponctués de blanc. La queue, en dessus, est rubanée de blanc. La femelle a les teintes plus obscures.

LE MANYAR (3).

Ainsi nommé à Java, a cinq pouces de longueur. Un plumage brun, avec un liséré ferrugineux au rebord de chaque plume; le corps en dessous blanc jaunâtre, avec la gorge et la poitrine plus foncées, et un sourcil jaune.

LE PIPIT BONDOL (4)

DES MALAIS DE SUMATRA.

Est, au dire de sir Raffles, de la taille du jacobin. Son plumage est un brun rougeâtre tirant au marron, plus foncé vers la queue, et passant au noir sur le ventre. La tête et le cou sont blanc; le bec est bléâtre, et les pieds sont noirs.

IX.

LES TIARIS (5).

Ont le bec épais, en cône allongé, aigu, un peu échancré, à bords sinueux. Leurs ailes sont courtes, arrondies, à deuxième, troisième, quatrième et cinquième rémiges presque égales, très longues. La queue est arrondie.

Les tiaris sont américains.

L'ÉLÉGANT (6).

A été découvert au Brésil par le prince de Wied Neuwied. Sa taille est moindre que celle du chardonneret d'Europe. Son bec est en cône très pointu,

(1) *L. javanensis*, Less., Ornith.

(2) *Fringilla punicea*, Horsf., Trans., XIII, 160.

(3) *F. manyar*, Horsf., Trans., XIII, 160.

(4) *L. leucocephala*, sir Raffles, Cat., Trans., XIII, 314.

(5) *Tiaris*, Swains, Zool. Jour., n. 10.

(6) *Fringilla ornata*, Wied. Temm., pl. 208.

un peu a
deux sex
longues,
relever.
rum, la g
ventre so
blanc pur
flancs d'u
flancs et l
nuancés de
leur est ré
tures infér
posent cell
puis leur b
les ailes, et
parties sup
les ailes so
de larges b
seau a quat
La femelle
d'Espagne;
bec noirâtre

A le plum
poitrine et l
jaune d'or.
se distingue
rebord de ta
Cet oiseau
bieland, Ter

LES

Ont le bec
la pointe ser
périeure lég
diocres; la c

(1) *Tiaris* p
p. 438.

(2) *Pyrgita*
(3) Buffon a
nestica, L.; e
enl. 267, fig.
capensis, Gm
Cuv.; enl. 230
Le muséum
des tablettes:
de San-Yago,

* Buffon a
son temps, j'
époque.
S'il est: n° 6

un peu allongé; sa queue est longue et carrée. Les deux sexes ont sur le sommet de la tête des plumes longues, formant une huppe, qu'ils ont la faculté de relever. Le sommet de la tête, chez le mâle, le lo-rum, la gorge, la poitrine et la ligne moyenne du ventre sont d'un noir parfait. Les joues sont d'un blanc pur; les parties latérales de la poitrine et les flancs d'un jaune roussâtre. La couleur jaune des flancs et le noir de la ligne moyenne du ventre sont nuancés de teinte marron clair, et cette dernière couleur est répandue sur l'abdomen et sur les couvertures inférieures de la queue. Les plumes qui composent celles-ci sont d'égale longueur, blanches depuis leur base jusqu'à l'endroit où viennent aboutir les ailes, et noires dans le reste de leur étendue. Les parties supérieures sont d'un gris cendré très pur; les ailes sont noires, mais toutes les couvertures ont de larges bordures d'un cendré blanchâtre. Cet oiseau a quatre pouces de longueur.

La femelle a la tête et la huppe couleur de tabac d'Espagne; le dessous du corps roux blanchâtre, le bec noirâtre et les pieds jaunâtres.

LE PETIT TIARIS (1).

A le plumage olivâtre, la huppe, les oreilles, la poitrine et le ventre noirs; un sourcil et le menton jaune d'or. Une variété, ou peut-être un jeune âge, se distingue en ce qu'il a le noir arrêté par un léger rebord de taches jaunes.

Cet oiseau habite aux environs de Mexico, Tableland, Temiscaltec et Real del Monte.

X.

LES MOINEAUX VRAIS (2).

Ont le bec conique, court, comprimé, bombé vers la pointe seulement, à rebords de la mandibule supérieure légèrement rentrants. Les tarses sont médiocres; la queue est moyenne et échancrée (3). Ils

(1) *Tiaris pusillus*, Swains., Phil. mag., juin 1827, p. 438.

(2) *Pyrgita*, Cuv.

(3) Buffon a connu: le moineau domestique (* *F. domestica*, L.; enl. 6, fig. 1); le friquet (*F. montana*, Gm.; enl. 267, fig. 1); le moineau à ventre jaune (*emberiza cypensis*, Gm.; enl. 664); le M. du Cap (*F. arcuata*, Cuv.; enl. 230, fig. 1).

Le musée de Paris possède les espèces nommées sur des tablettes: M. du Bulsson, du Cap; M. du cap Vert ou de San-Yago, et M. du Sénégal.

* Buffon a décrit le moineau avec les préjugés de son temps, j'ai tracé son histoire avec ceux de mon époque.

S'il est un être qui ait le droit de se plaindre du Plin

sont de l'ancien continent, un seul excepté, qui est de l'Océanie. Les Grecs connoissoient le moineau commun sous le nom de *pyrgita*.

de la France, c'est sans contredit le moineau. Le moineau proteste contre le génie de Buffon, autant et plus peut-être que nos lois actuelles ne protestent contre celles du XVIII^e siècle. Il a le droit de se plaindre du grand seigneur qui écrivait l'histoire naturelle en manchettes et en jabot de molines, lui oiseau prolétaire qui représente le grand mouvement social du XIX^e siècle. Buffon n'a pas compris cet hôte piébéien de nos cités et de nos campagnes; il lui a réservé ses dédaîns. C'est que Buffon, représentant des doubles aristocraties de la naissance et du génie; Buffon lisant son histoire des animaux dans les riches salons de la capitale, ne foulant jamais le sol de la Bourgogne qu'enfermé dans les panneaux vernis d'une volture, Buffon n'avait pas jeté les yeux sur ce volaille, peuple par ses allures, peuple par ses habitudes et son laisser-aller. Et cependant cet enfant chéri de Lesble, chanté par les poètes érotiques de l'ancienne Rome, était vénéré par les patens, qui enviaient, avec tant de raison, les facultés dont une libérale nature l'avait doté. Catulle et Horace l'ont chanté, cet oiseau que le peuple, si sincère dans les affections qu'il porte aux êtres qui partagent sa misère, a appelé *Pierrot*: *Pierrot*, diminutif de *Petit-Pierre*; *Pierrot* ce sobriquet familier du pêcheur qui tient les clefs du paradis; *Pierrot*, nom religieusement conservé par la tradition dans la masse infime du populaire qui chérit cet oiseau repoussé des volières dorées et des demeures opulentes. Puis, le moyen âge avec ses croyances religieuses fortement trempées, le caractérisant par son capuce noir, l'appela *petit moine*, *moineau*; et des voix enfantines du peuple, ce nom prenant droit de bourgeoisie, est venu par la force de l'usage s'impatroniser dans le langage national. Chaque province cependant a conservé à ce commensal une désignation familière, tant son heureux naturel a forcé les populations à l'identifier avec leur destinée.

Que Buffon ait réservé la pompe et la richesse de son style pour décrire le paon, cet emblème de la sottise recouverte d'or ou de la nullité ruissante; qu'il ait soigné l'histoire du rossignol, image du poète qui s'égosille à chanter, vêtu à la légère et non garanti des injures de la bise; qu'il ait réuni toutes les couleurs de sa palette pour peindre les somptueux habits des colibris, frères embryons de la fatuité et du dandysme; que le cygne au plumage blanc et amoureux de son individu, soit le type du pédantisme qui se rengorge, comme le dindon faisant la roue l'est de la stupidité qui se croit de l'esprit; pourquoi Buffon a-t-il fait le moineau stupide, lourd, criard, gourmand et maraudeur? Le moineau, cet industriel moderne, qui va à ses fins sans détour, sans s'inquiéter des gens avec lesquels il vit; le moineau, cet artisan de ses propres succès, qui sait que sa vie est un labeur continu, et qu'il doit la conquérir sur les superfluités de l'homme?

Le moineau niche sur nos demeures; c'est qu'il ne craint ni le bruit ni le citadin, car il n'a ni un chant ni un plumage fait pour le tenter. Ce n'est pas que son courage et son audace ne le fassent tomber dans les mains des enfants, ses ennemis les plus implacables; mais il espère déjouer leurs ruses. Ses vêtements sont sombres comme ceux des fils de l'Auvergne; mais sous ce costume vulgaire bat un cœur ferme et prévoyant. Comme

LE CISALPIN (1).

Que M. Bonelli a le premier distingué du moineau ordinaire, est commun aux alentours de Turin, le long du golfe de Ligurie, et dans toute l'Italie; passé Trévise, on cesse de le rencontrer, et il est remplacé par le moineau ordinaire ou pierrot.

Le mâle a le sommet de la tête, la nuque et le haut du dos marron pur, et très vif en été, passant au roussâtre terne après la mue. Les joues sont d'un blanc pur.

ces derniers il vit dans les rues des miettes tombées de la table du riche. Il gagne sa nourriture quotidienne au milieu des journées agitées. Son oreille et sa vue sont sans cesse au guet; ses membres sont agiles et alertes. Il mesure le danger avec sang-froid. Le manège d'un chat qui se pelotonne pour bondir sur lui ne lui échappe pas, et aussi rusé que son ennemi, il lui oppose son expérience. Il aime la sociabilité, comme les pauvres dont il est le représentant dans le monde emplumé, et son nid est simple et modeste. Là, il élève une nombreuse famille, toujours comme le pauvre; car, avec une complexion robuste, un solide appétit, une vie journalière bérivée de fatigues, l'amour est une compensation que lui devait la destinée. Bon époux, bon père (sans que cette phrase banale soit inscrite sur son tombeau), il est esclave de ses devoirs temporaires. Il est vral que, dans le reste de ses loisirs, on peut le taxer d'inconstance, mais la faute en est-elle bien à lui; à lui que le Créateur a doué de qualités que tant d'hommes envieraient?... Que de moineaux ont dû rire de pitié aux forfanteries de tant de frères inguets!... Il est gourmand, maraudeur, lui prolétaire qui vit des superfluités des gens riches, de son adresse et de son industriel il s'est dit sans doute: Mais l'homme pourrait-il me montrer le testament d'Adam qui l'intitule son unique héritier, sur ce globe créé pour tous les êtres? La force me manque, rivalisons avec ce despote par l'adresse et la ruse: il semera des moissons, nous les mangerons; il battra le blé dans sa grange et nous irons prélever le tribut du pauvre; il nous fera une guerre d'extermination, mais nous saurons braver ses pièges.—Le moineau a donc le caractère fier, car il doit sa nourriture de tous les jours à ses seuls moyens. C'est l'industriel qui se soutient par ses propres talents. Il en a l'indépendance et peut-être l'esprit irondeur. Heureux moineau! s'il n'avait dans le *gamin* le houreau-né de sa famille, car, par les affections de père, le moineau est malheureux! Il voit ses fils privés de plumes, ayant le chef surmonté d'une ignoble crête taillée dans du drap écarlate, grimant à la courte échelle sur deux doigts crasseux. Il les voit, esclaves résignés, gambadant à la volonté d'un maître capricieux et tant soit peu cruel. Mais que l'univers chancelé sur les débris de notre globe broyé par la foudre, et le vieux moineau trouvera encore une fissure pour s'échapper; que le pôle de la terre pirouette et se couvre de glaçons, le moineau s'abritera sous la neige. Le moineau est aux êtres de la nature ce que l'or est à la civilisation: l'un et l'autre sont aussi vivaces au physique qu'au moral.

(1) *Fringilla cisalpina*, Temm., Man., t. I, p. 351, et III, p. 256. *F. Italia*, Vieill., Gal., pl. 63. Roux, pl. 82 bis.

La femelle a le dessus de la tête et la nuque cendré brun; un sourcil roussâtre, une bande blanchâtre sur les ailes.

Cet oiseau est de passage en septembre et octobre dans le midi de la France.

LE MOINEAU ESPAGNOL (1).

A le sommet de la tête et la nuque d'un marron vif très foncé. Le dos et le manteau sont noirs, mais les plumes sont bordées de roux jaunâtre. La gorge, le devant du cou et un étroit ceinturon placé sur la poitrine, sont d'un noir profond, noir qui forme aussi des taches très longues sur les flancs. Le milieu du ventre et la région anale sont d'un blanc pur, ainsi que les joues et le sourcil qui surmonte l'œil. Le bec est plus fort et plus long que celui du moineau ordinaire.

La femelle a la tête, la nuque et le dos d'un brun gris. Toutes les mèches noires du manteau sont bordées de bordures isabellées, et cette couleur forme aussi des bandes marginales aux plumes des ailes et de la queue. Le thorax est cendré blond; le devant du cou blanc sale, avec quelques taches noirâtres. Le bas-ventre est blanc roussâtre. Le bec brun clair.

Ce moineau se rencontre en Sicile, dans l'Archipel et dans le midi de l'Espagne; et est très commun en Sardaigne, en Égypte, jusqu'au Japon, à Timor et dans les Moluques. On ignore quelles sont ses habitudes.

LE JAUNET (2).

A été découvert dans la province de Dongola en Nubie, par le voyageur Ruppell. Le mâle est jaune citron, avec du roux sur le dos, les ailes marquées de deux raies blanches; le bec blanchâtre et les tarses roussâtres. La femelle, d'un jaunâtre clair en devant, grise sur le ventre, a le dos roussâtre, les ailes et la queue brunes, mais chaque plume frangée de roux blond.

LE SIMPLE (3).

A été rencontré à Embukohl en Nubie. Le mâle est d'un gris de lin que relèvent le blanc des joues et le noir du devant du cou. Un trait noir part du bec et se rend à l'œil. Deux raies gris clair coupent deux taches noires sur l'aile. Les plumes sont frangées de roux, et se terminent par une flamme blanche noire. La femelle est jaune blonde en dessus, d'un

(1) *Fringilla hispaniolensis*, Temm., Man., t. I, 351, et t. III, p. 257. Égypte, pl. 3, fig. 7. Roux, pl. 84.

(2) *Fringilla lutea*, Licht., Cat., n. 240. Temm., pl. e. I, 365, fig. 1 et 2 (sem.)

(3) *Fringilla simplex*, Licht., Cat., n. 243 et 244. Temm., pl. col. 358.

gris blond
sont jaunâ
cinq pouce

LE MOI

Notre mo
fiante et har
trouvé plus

M. Bélange
de France.

fringilla do
toutes les es
rons donc à
tous les deu
ces quatre li

Le mâle a
et le cou sor
est roux vif.

gris roux occ
noir nait au
est gris roux

noires, bord
l'aile est un b
sur les barbe

en dessus et
La femelle

mes brunes s
depuis la gorg
gris cendré, a
elle-ci n'a pa

Ce moineu
notamment le

Habite les m
est brun en de
arsemés de li

es. Une bande
gorge, la poitr
tion et le dess
le près de sept

I

Est aussi des
en dessus; la t
e lignes bruns
mont, les soure
au corps et le

(1) *Fringilla p*
271.

(2) *F. rodopé*

(3) *F. rodopé*

gris blond en dessous. Le bec est corné, et les tarsi sont jaunâtres. Cette espèce mesure un peu plus de cinq pouces.

LE MOINEAU A ÉPAULES MARRON (1).

Notre moineau domestique a propagé sa race confluente et hardie jusque dans l'Inde, car nous en avons trouvé plusieurs dépouilles dans les collections de M. Bélanger, qui ne différaient en rien des individus de France. Mais il s'agit ici d'une espèce voisine du *fringilla domestica*, bien qu'elle soit distincte de toutes les espèces qui nous sont connues. Nous aurons donc à décrire les deux sexes de ce moineau, sous les deux de même taille, et longs de cinq pouces quatre lignes.

Le mâle a le bec et les tarsi jaunâtres : la tête et le cou sont brun roux, sans taches. Le manteau est roux vif, avec deux flammets noirs. Un trait gris roux occupe le devant de la gorge. Un plastron noir naît au bas du cou. Tout le dessous du corps est gris roux blond. Les moyennes couvertures sont noires, bordées de roux et de marron. Le reste de l'aile est un blond cendré, clair en dehors, brunâtre sur les barbes internes. La queue est mince, blonde en dessus et en dessous.

La femelle est gris brun soyeux en dessus, à flammes brunes sur le manteau, gris blond en dessous, depuis la gorge jusqu'à la région anale. Les ailes sont gris cendré, avec la raie blanche de l'épaule, mais celle-ci n'a pas de marron.

Ce moineau habite la côte de Coromandel, et notamment les environs de Pondichéry.

LE RODOPEPLA (2).

Habite les montagnes de l'Himalaya. Son plumage est brun en dessus. La tête, la nuque, le dos, sont parsemés de lignes brunâtres, brillantes, en rosées. Une bandelette au-dessus de chaque sourcil ; la gorge, la poitrine, des taches sur les ailes, le croupion et le dessous du corps sont roses. Sa taille est de près de sept pouces anglais de longueur.

LE RODOCHROA (3).

Est aussi des monts Himalaya, a le plumage brun en dessus ; la tête, la nuque et le manteau parsemés de lignes brunes, teintées de rose sur le dos. Le front, les sourcils, la gorge, la poitrine et le dessous du corps et le croupion sont de couleur rose. Les

ailes sont sans taches. Sa taille est de cinq pouces six lignes anglais.

LE COU JAUNE (1)

Habite les rives du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Son plumage est gris cendré en dessus, blanchâtre en dessous. Une plaque jaune occupe le devant du cou. Les épaules sont ferrugineuses ; les ailes sont couvertes de taches blanches formant deux bandelettes. Sa taille est de cinq pouces deux lignes.

LE MOINEAU A TÊTE BLANCHE (2).

A quatre pouces huit lignes de longueur, le bec noir, assez mince, et les tarsi rougeâtres. La queue, un peu plus longue que les ailes, est composée de rectrices inégales, légèrement étagées. La tête, le cou, la poitrine, sont d'un gris blanc, légèrement teint de roussâtre sur le cou. Le manteau, le dos, les ailes et la queue sont d'un roux brun uniforme, tirant au rouge vif sur le croupion. Les épaules sont cendrées, et les rémiges brunes, bordées de blanc sur leurs barbes internes. Le ventre est d'un gris blanchâtre, les flancs et le bas-ventre sont brunâtres. L'iris est rouge.

L'individu que nous décrivons étoit du sexe mâle, et a été tué à la baie des Îles, à la Nouvelle-Zélande, où les naturels le nomment *toitōi*.

LE MOINEAU A TACHE BLANCHE (3).

Est long de cinq pouces quatre lignes. Il a la taille du moineau ordinaire auquel il ressemble par ses formes. Son bec est noir et ses taches sont jaunâtre carmé. Le dessus de la tête, du cou et le thorax sont d'un gris cendré, plus foncé en dessus, plus clair sur la poitrine. Une tache blanche formant bandelette occupe le devant du cou à partir du menton. Du roussâtre se mêle au gris du manteau. Le dos et le croupion sont d'une jolie couleur cannelle claire. Les épaules ont du roux marron vif. Les ailes sont brun roussâtre, avec une tache blanche sur le milieu de l'épaule. Le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont gris blanc satiné. La queue formée de rectrices égales est brun roussâtre en dessus, gris clair en dessous.

On m'a donné cet oiseau comme venant de la côte occidentale d'Afrique, et j'en ai vu plusieurs individus.

(1) *F. flavicollis*, Frankl. Proceed., I, 120.

(2) *F. albicilla*, Less., Zool. de la Coq., texte, p. 662.

(3) *Pyrgita albomaculata*, Less., vélins inédits.

(1) *Fringilla pyrroptera*, Less., Zool. Bélang., Voy., 271.

(2) *F. rodopepla*, Vig. Proceed., I, 23.

(3) *F. rodochroa*, Vig. Proceed., I, 23.

LE FRIQUET ROUSSARD⁽¹⁾.

Est de la taille ou un peu plus grand que celui d'Europe, qui vit aussi au Japon. Le premier en diffère par un bec plus robuste et par la coloration du plumage.

Le mâle a généralement toutes les parties supérieures et les petites couvertures des ailes d'un beau rouge de brique; la queue est brune, et les ailes, qui sont de cette teinte, portent une bande transversale blanche et un petit miroir gris sur les pennes; tout le devant du cou est peint par un ruban noir dessiné sur un fond blanc; poitrine, ventre et flancs d'un blanc grisâtre; le reste blanc. Longueur, cinq pouces.

La femelle, toute brune en dessus, a le milieu du dos et les couvertures des ailes roussâtre, marqué de petites mèches noires; toutes les parties inférieures ont une teinte isabelle.

Au Japon, cet oiseau est connu sous le nom de *hezusume*.

LE MOINEAU PÉRUVIEN⁽²⁾.

Est de la taille du friquet, dont il a aussi la coloration. Il mesure cinq pouces. Son bec est noir et ses jambes sont jaunes; le dessus de la tête et les joues sont d'un gris que relèvent sur les deux côtés du vertex, à partir des narines, deux bandes longitudinales larges d'un beau noir marron, et sur les jugulaires deux autres bandelettes aussi noires, partant de la commissure du bec et se rendant sur les côtés du cou. Le manteau, le dos, les plumes uropygiales sont olive roux, avec taches noires. Les grandes couvertures des ailes sont traversées par une étroite écharpe blanche. Les pennes primaires et secondaires sont noires, bordées de marron vif sur leur côté externe. Les rectrices sont brunâtres, lisérées de roux clair sur leurs barbes.

La gorge et le devant du cou sont d'un blanc assez pur, que relève un demi-collier de couleur cannelle vive, remontant sur le cou, puis deux larges taches d'un noir velouté, placées sur le haut du thorax. La poitrine et les flancs sont gris de perle, et le milieu du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres.

Ce moineau est très commun aux alentours de Callao, et on le rencontre principalement dans le mois de juin.

(1) *P. cinnamomea*, Gould Proceed., V, 185.

(2) *Pyrgita peruviana*, Less., Journ. l'Inst., n. 72, p. 316 (1834).

LE MOINEAU CANNELLE⁽¹⁾.

Habite les montagnes de l'Himalaya. Sa taille est de quatre pouces neuf lignes anglois de longueur totale. Son plumage est en dessus de couleur cannelle, mais le milieu du dos est tacheté de noir dans le sens longitudinal. Les ailes et la queue sont brunes; mais les premières ont une bandelette blanche proche les épaules. La gorge est noire; les joues, les côtés du cou et le dessous du corps sont d'un gris blanchâtre. Son bec est noir et ses tarses sont bruns.

XI.

LES ORYX.

Ont un bec épais, pointu, comprimé sur les côtés; les ailes dépassent le croupion, à première rémige la plus longue; la queue courte, égale; les plumes de nature soyeuse, et crépues⁽²⁾. Toutes les espèces sont d'Afrique. Les mâles ont un plumage vivement coloré; les femelles sont grises, avec flammettes brunes.

L'IGNICOLORE⁽³⁾

A long-temps été considéré comme une variété de l'oryx. M. Vieillot l'a érigé en espèce, qu'il distingue par une taille moindre, sa gorge totalement d'un rouge orangé, et par la longueur des couvertures de la queue, qui sont aussi longues que celle-ci, et composées de barbes effilées et pendantes. Il a le front et les joues noir velours; le plumage rouge de feu; le ventre noir; les ailes grises; la queue et le bas-ventre rouges.

Cet oiseau est commun au Sénégal. Son naturel est querelleur et inquiet, et on en conserve fréquemment des individus en vie sous la climature de Paris.

XII.

LES VEUVES.

Vidua. Cuv.

Ont un bec fort, épais, bombé en dessus, entamant les plumes du front. Les narines sont ouvertes,

(1) *F. rutilans*, Temm., pl. 588, fig. 2.

(2) Buffon a décrit: le jaunoir (*loxia capensis*, Gm. Enl. 659, fig. 1. Levaill., Afriq.). Le worabée (*L. melanogaster*, Lath. *F. ranunculacea*, Licht. *F. abyssinica*, L., Vieill., pl. 28). L'oryx (*loxia oryx*, L. Enl. 154, fig. 1. Vieill., pl. 66).

(3) *Loxia ignicolor*, Vieill., Ois. ch., pl. 59. *L. oryx*, var., L.

margina
latées, e
sont mé
trices dis
vés de l
vrais mo

LA

Est sa
dans l'en
bruns. Te
lequel tra
cou. Les
maillées d
tes et régu
du cap de

LA

Habite
elle a le
varié de n
nière coul
sourcils, le
sur les par
les deux lo
blanc form
sur l'épau!

Sont des
légèrement
queue est al
raccourciss
tarses sont
rement sur
sont d'Amé

(1) Espèces
(*emberiza lo*
pl. 39 et 40)
Enl. 194. Vie
regia, Vieill.
(*E. serena*,
panayensis,
longicauda,
loxia macro

(2) *Vidua te*

(3) *Fringill*

(4) *F. ch. Bo*

(5) Les espèc
le parare hap
pl. 23), du Br

NELLE (1).

Himalaya. Sa taille est
anglois de longueur
dessus de couleur can-
st tacheté de noir dans
s et la queue sont bru-
une bandelette blanche
est noire; les joues, les
a corps sont d'un gris
t ses tarses sont bruns.

XX.

comprimé sur les côtés;
on, à première rémige
orte, égale; les plumes
es (2). Toutes les espèces
t un plumage vivement
grises, avec flammettes

LORE (3)

ré comme une variété de
en espèce, qu'il distin-
sa gorge totalement d'un
gueur des couvertures de
longues que celle-ci, et
et pendantes. Il a le front
plumage rouge de feu;
ses; la queue et le bas-

u Sénégal. Son naturel
et on en conserve fré-
vie sous la climature de

UVES.

Cuv.

ombé en dessus, enla-
s narines sont ouvertes,

588, fig. 2.

ir (*Loxia capensis*, Gm.
q.). Le worabés (*L. ma-
tacea*, Licht. *F. obyssi-
loxia oryx*, L. Enl. 134,

Dis. ch., pl. 59. *L. oryx*,

marginales. Les ailes sont moyennes, à rémiges di-
latées, et la troisième est la plus longue. Les tarses
sont médiocres: la queue des mâles seuls a des rec-
trices distiques ou très allongées. Les femelles, pri-
vées de longues rectrices, ressemblent à celles des
vrais moineaux (1).

LA VEUVE AU COLLIER D'OR (2).

Est sans doute une variété de l'oiseau représenté
dans l'enlum. 647. Son bec est noir et ses tarses sont
bruns. Tout le corps est d'un noir de velours, sur
lequel tranche un collier jaune d'or en avant du
cou. Les ailes et les couvertures inférieures sont
maillées de gris roux. Toutes les rectrices sont droi-
tes et régulièrement élargies. Cette veuve provient
du cap de Bonne-Espérance.

LA VEUVE A DEUX BRINS (3).

Habite l'Afrique. Sa taille est de neuf pouces;
elle a le bec noir et les pieds bruns. Le plumage
varié de noir et de blanc, de manière que cette der-
nière couleur domine sur le milieu de la tête, les
sourcils, le menton, la gorge et le bas côté des joues,
sur les parties inférieures, le bout des rectrices et
les deux longues rectrices moyennes; de plus, le
blanc forme deux raies sur les ailes et une écharpe
sur l'épaule.

XIII.

LES PAROÛRES (4).

Sont des moineaux à bec épais, comprimé, à bords
légèrement renflés. Leurs ailes sont médiocres; leur
queue est allongée, élargie, arrondie au bout par le
raccourcissement des rectrices les plus externes. Les
tarses sont robustes et allongés. La tête est ordinairement
surmontée d'une huppe redressée (5). Tous
sont d'Amérique.

(1) Espèces décrites par Buffon: la veuve à épaulettes
(*emberiza longicauda*, Gm. Enl. 635. Vieill., Ois. ch.,
pl. 39 et 40). La veuve à collier d'or (*E. paradisea*, Gm.
Enl. 194. Vieill., 37 et 38). La veuve à quatre brins (*E.
regia*, Vieill., 34 et 35. Enl. 8, fig. 1). La petite veuve
(*E. serena*, Gm. Enl. 8; fig. 2). La veuve du Cap (*E.
panayensis*, enl. 647). La veuve à longue queue (*E.
longicauda*, Gm. Enl. 635). La veuve chrysoplère
(*Loxia macroura*, Gm. Enl. 283, fig. 1. Vieill., pl. 41).

(2) *Fidua torquata*, Less., Ornith.

(3) *Fringilla superciliosa*, Vieill., Gail., pl. 61.

(4) *F. Ch. Bonap.*

(5) Les espèces de ce groupe décrites par Buffon sont:
le paroaire huppé (*L. cucullata*, Lath. Roi. 103. Brown,
pl. 23), du Brésil. Le dominicain (*L. dominica*, Gm.

A ce genre, ou peut-être au ptyle, devront ap-
partenir:

LE VESPERTIN (1).

A été rencontré au saut de Sainte-Marie, proche
le lac Supérieur, sur le territoire nord-ouest des
États-Unis. Les Indiens Chippewais le nomment
paushkundano, ce qui signifie briseur de graines
ou briseur d'insectes. Il a le front jaune; le vertex,
les rémiges et la queue noirs, avec une tache blan-
che sur les ailes. Sa taille est de neuf pouces et demi.

LE CARDINAL (2).

Est répandu depuis la Nouvelle-Angleterre jus-
qu'à Carthagène et dans les Indes occidentales. Il
est très multiplié à l'orient des monts Alléghanis,
dans les États du Sud et dans les parties basses de la
Pennsylvanie. Son plumage ainsi que la huppe est
rouge, plus foncé sur le corps, plus clair en des-
sous; mais la tête et le croupion sont cendrés.

LE LOUISIANAIS (3).

Vit dans le nord des États-Unis et rarement dans
les provinces centrales. Il a son plumage noir, avec
du rose sur le thorax et les couvertures inférieures.
Le ventre, une bande sur les ailes, la base des rémi-
ges primaires, et les trois plus externes de la queue,
sont blancs, de même que le bec. La femelle et le
jeune âge sont variés d'olive, de brun et de blan-
châtre, sans apparence de couleur rosée.

L'ILICA (4).

Vit dans le nord des États-Unis, apparaissant
dans les provinces centrales pendant l'hiver. Son
plumage est tacheté d'un brun rougeâtre et de cen-
dré en dessus; il est blanc en dessous, avec de lar-
ges flammèches rouge brunâtre. La queue est d'un
ferrugineux clair.

Lath. Enl. 55, fig. 2. Vieill., pl. 69), aussi du Brésil. Le
gros-bec rouge et noir (*L. canadensis*, L. Enl. 152,
fig. 2. *L. angolensis*, Gm.).

(1) *Fringilla vespertina*, Cooper. Ann. of Lyc., t. I,
p. 219. Bull., VII, 110. XII, 267. XIII, 123.

(2) *F. cardinalis*, Ch. Bonap., Syn. 113, n. 187. *Loxia
cardinalis*, Wils., Am., pl. 11, fig. 1 et 2.

(3) *F. ludoviciana*, Ch. Bonap., Syn. n. 189. *Loxia
ludoviciana*, et *rosea*, Wils., pl. 17, fig. 1, et Suppl.,
fig. 2 (fem.). *L. ludoviciana* et *punicæ*, Gm.

(4) *F. iliaca*, Merrem. Ch. Bonap. Syn., n. 185. *F.
rufa*, Wils., pl. 22, fig. 4.

XIV.

LES CHARDONNERETS,
LES LINOTTES ET LES SERINS (1).

Ont le bec conique, pointu, assez mince, plus ou moins allongé. Il est très aigu chez les chardonnerets, un peu obtus chez les linottes; mais les passages insensibles de ces deux formes sont fort difficiles à préciser. Les espèces se rencontrent dans toutes les parties du monde (2).

LE CHARDONNERET ÉCARLATE (3).

Se trouve aux îles Sandwich; il a le plumage rouge orangé, les ailes et la queue noires, le bord externe des rémiges orangé, la pointe des primaires noire, le bec jaunâtre et les pieds noirs. Sa taille est de quatre pouces et demi.

LE CHARDONNERET A FACE ROUGE (4)

DE LA CÔTE D'ANGOLE.

A les joues cramois, les couvertures des ailes et les scapulaires d'un vert foncé, mais terni; la queue cramois obscur; les jambes jaunâtres et le bec blanc rosé.

LA CARDELINE (5).

Habite l'île de France. La tête et le cou sont rouges, ainsi que le croupion. Le corps est vert olivâtre. Les ailes ont deux petites raies jaunes sur les moyennes couvertures. Le tour de l'œil et le bec sont noirs; les tarses sont jaunes; la femelle a les teintes plus claires.

(1) *Carduelis*, Briss. Cuv. *Carduelis* et *chrysomitris*, Bolé. *Carduelis* et *linaria*, Vieill.

(2) Les espèces décrites par Buffon sont: le chardonneret (*Fringilla carduelis*, L. Enl. 4). La linotte cabaret (*F. montana*, L. Enl. 485, fig. 2). Le sizerin (*F. linaria*, L. Enl. 485, fig. 2. *F. borealis*, Vieill., Gal., pl. 65). La linotte des vignes (*F. cannabina*, L. Enl. 485, fig. 1), Le tarin (*F. spinus*, Gm. Enl. 485, fig. 3). Le venturon (*F. citrinella*, Gm. Enl. 658, fig. 2. Vieill., Gall., pl. 62). Le serin des Canaries (*F. canaria*, L. Enl. 202, fig. 1 et 364). L'olivarez (*F. magellanica*, Vieill., Ois. pl. 30). Le cini (*F. serinus*, L. Enl. 658, fig. 1). Le chardonneret du Canada (*F. tristis*, Gm. Enl. 202, fig. 2). Le serin de Mozambique (*F. ictera*, Vieill. Enl. 304, fig. 1 et 2). Le chard. vert (*F. melba*, L. Edw., pl. 128).

(3) *Fringilla coccinea*, L. Vieill., Ois. ch., pl. 31. Encycl., pl. 162, fig. 1. Lath., Syn., n. 28.

(4) *F. afra*, L. Brown, pl. 25. Encycl., 984.

(5) *F. erythrocephala*, L. Vieill., pl. 28.

LE CHARDONNERET MEXICAIN (1).

Est long de quatre pouces trois lignes. Son plumage est d'un noir épais en dessus, jaune en dessous, avec la base des plumes alaires et des rémiges externes blanches. On trouve cet oiseau à Témissal-tepec, Tableland et Real del Monte.

LE CHARDONNERET DE BOWDICH (2).

A été observé en Afrique par le voyageur dont il porte le nom. Cet oiseau pourroit peut-être appartenir à la tribu des *astrilds*. Sa tête est d'un cendré foncé. Le dos, les ailes sont brun pâle et les couvertures supérieures de la queue cramois. La gorge, la poitrine et le ventre sont gris cendré clair; le bas-ventre est écarlate. Une teinte orangée fort vive règne au-dessus de chaque œil. Sa taille est de quatre pouces. Le bec est jaune en dessus, rouge de feu en dessous.

LE CHARDONNERET TARIN (3).

A été observé dans les montagnes de l'Himalaya. Le mâle a le front, l'occiput, le cou, le dessous du corps, les épaules, une bandelette transversale sur les ailes et le bord des rectrices à leur base jaunes; le dessus de la tête et le dos sont olivâtres. Les ailes et la queue sont brun noirâtre. Sa taille est celle du tarin.

La femelle a les teintes jaunes moins pures, le ventre et le dos striés de brun olivâtre.

LE CHARDONNERET A TÊTE BLANCHE (4).

Vit dans les montagnes de l'Himalaya. Sa taille est celle de l'espèce commune d'Europe. Son plumage, d'un brunâtre très clair, a des traits bruns sur la tête, la nuque et le dos; un cercle étroit écarlate encadre le front et la gorge. Une ligne dorée traverse les ailes; le thorax, quelques taches sur les épaules, le croupion, le bas du ventre, l'extrémité des rectrices moyennes sont blanc pur.

LE CROUPION JAUNE (5).

Vit au Brésil, aux alentours de Rio de Janeiro. Son plumage est brun; du jaune colore le croupion. Les ailes ont leurs plumes primaires bordées de jaunâtre. La queue a du blanc. Sa taille est de quatre pouces et demi; le bec et les pieds sont couleur de chair, et l'œil d'un brun obscur.

(1) *Carduelis mexicanus*, Sw., Syn., n. 53.

(2) *Coccothraustes*, Bowd., Voy., p. 352.

(3) *Carduelis spinoides*, Vig. Proceed., I, 44.

(4) *C. canticeps*, Vig., Proceed., I, 23.

(5) *Fringilla xanthorhæa*, Ch. Bonap., Journ. otyphl., IV, 350. Bull., VI, 249, et X, 120.

Est u
Unis, au
jusqu'au
présente
l'hiver.
les ailes
rectrices
femelle,
d'un brun
blanchâtre
Anglo-A

A été c
du Misso
Son plum
en dessous
res. Toute
les trois re
qu'à leur

Habite l
du sud et d
un oiseau
avec deux
Les tiges
doré. Les r

LE C

A été de
Yago, dans
le dessus de
plumes alai
ventre roug
le dos, les
milieu des
répandue su
partie, et s
et surtout le
à leurs barb
sont brun c
pouces deu
Le mâle c

(1) *F. tristis*,
Am. orn., pl.
(femelle).

(2) *F. psaltria*,
(3) *F. spinus*,
Syn., n. 183

(4) *F. Cuba*

LE TRISTE (1).

Est un charbonneret très répandu aux États-Unis, au Mexique, et dans tout le sud de l'Amérique jusqu'aux régions polaires, et qui émigre, car il se présente dans les provinces méridionales pendant l'hiver. Le mâle, en plumage d'été, est jaune, avec les ailes noires variées de blanc; l'occiput noir; les rectrices brunes terminées de blanc en dessous. La femelle, le jeune, et même le mâle en automne sont d'un brun olivâtre, avec le dessous du corps jaune blanchâtre. C'est le *yellow-bird* ou *gold-suck* des Anglo-Américains.

LE PSALTRIE (2).

A été découvert par le voyageur Say sur les rives du Missouri et dans les montagnes de l'Arkansaw. Son plumage est olivâtre en dessus, d'un jaune plein en dessous, avec l'occiput, les ailes et la queue noires. Toutefois, les ailes sont émaillées de blanc, et les trois rectrices les plus externes sont bordées jusqu'à leur moitié de cette dernière couleur.

LE PINUS (3).

Habite le nord de l'Amérique et visite les États du sud et du centre de l'Union pendant l'hiver. C'est un oiseau assez rare, à plumage blond, strié de noir, avec deux bandelettes couleur de crème sur les ailes. Les tiges des pennes alaires sont d'un beau jaune doré. Les rectrices latérales sont jaunes à leur base.

LE CHARDONNERET DE CUBA (4).

A été découvert aux environs de la ville de San-Yago, dans l'île de Cuba, par M. Ricord. Il a la tête, le dessus et le dessous du cou, la gorge, ainsi que les pennes alaires et caudales noirs; la poitrine et le ventre rouge aurore, et cette teinte se reproduit sur le dos, les couvertures supérieures de la queue et le milieu des ailes, où elle forme une tache allongée, répandue sur quelques unes des couvertures de cette partie, et sur la base des grandes pennes. Celle-ci, et surtout les primaires, sont bordées de blanchâtre à leurs barbes et à leur sommet. Le bec et les pieds sont brun clair. Ses dimensions totales sont de trois pouces deux lignes.

Le mâle de cette espèce, observé vivant, se nour-

(1) *F. tristis*, Ch. Bonap., Syn., n. 181, p. 111. Wils., Am. orn., pl. 1, fig. 2 (mâle). et Ch. Bonap., pl. 6, fig. 4 (femelle).

(2) *F. psaltria*, Say, Ch. Bonap., Syn., n. 102, p. 111.

(3) *F. pinus*, Wils., Am. orn., pl. 57, fig. 1. Ch. Bonap., Syn., n. 183, p. 111.

(4) *F. cubæ*, Gervais, Mag. de zool. 1835, pl. 44.

rissoit de graines et de figues bananes. Son chant étoit fort agréable, quoiqu'un peu monotone. On dit que la femelle a les couleurs moins vives que celles du mâle.

LE CHARDONNERET CAPUCHONNÉ (1).

A beaucoup de rapport avec le précédent, et vit dans l'Amérique méridionale. Son plumage est orangé, mais la tête, la gorge, une bandelette transversale sur les tectrices alaires, les rémiges et les rectrices sont d'un noir profond. Les rémiges primaires sont transversalement et obliquement traversées à leur base par une écharpe orangée.

Le bouvreuil de l'île Bourbon, de Buffon (enlum. nure 204, fig. 1), paroit être un charbonneret bien voisin par ses formes et sa coloration de celui de M. Swainson.

XV.

LES MÉGALOTIS (2).

Ont le bec court, comprimé, entier, à arête recourbée. Les narines sont recouvertes de plumes. Leurs ailes médiocres ont les première, deuxième troisième et quatrième rémiges égales, les plus longues. Leur queue est médiocre, échancrée. Leurs tarses sont grêles. Les espèces sont de l'ancien continent.

L'OREILLON BLANC (3).

Vit au Sénégal et sur la côte de Guinée. Sa taille est de quatre pouces cinq ou six lignes. Le mâle a la tête, le cou, la poitrine et le milieu du ventre noirs; les joues, un demi-collier sur la nuque et au-devant des épaules blanc pur; les flancs gris, le dos marron vif, les ailes blanches aux épaules, à petites couvertures marron frangées de blanc, à rémiges frangées de jaune d'or. La queue brunâtre, le bec jaune et les pieds incarnats. Le mâle en mue ressemble à la femelle. C'est un mélange de brun, de roux, de gris et de noir par plaques irrégulières.

LE CROISÉ (4).

Découvert au Bengale par Macé, a la tête et les joues d'un gris blond, que relèvent deux traits noirs: l'un qui va des narines, en contournant les yeux, juaque sur les côtés du cou; et l'autre qui prend au

(1) *Carduelis cucullata*, Sw., Illust. pl. 7 (prem. série).

(2) *Megalotis*, Sw., Zool. Journ., n. XI, p. 343.

(3) *Fringilla otoleucus*, Temm., pl. 269. Fig. 2 (mâle adulte) et 3 (mâle en mue).

(4) *F. cruciger*, Temm., pl. 269, fig. 1 (mâle).

menton et descend sur la gorge en ligne droite, puis se continue avec le noir du devant du cou, du thorax et du milieu du ventre. Le dessus du corps et les flancs sont gris de cendre; les ailes et la queue brunâtre clair, toutes les plumes des premières frangées de blond très pâle. Le bec est jaunâtre et les pieds sont couleur de chair.

XVI.

LES CHONDESTES.

Ne sont guère distincts du groupe précédent. Les deux espèces connues sont de l'Amérique.

LE GRAMMACA (1).

Habite les régions de l'ouest de l'Amérique, entre le Mississipi et les montagnes Rocheuses. On le retrouve à Mexico. Sa tête est striée de lignes blanches et noires; sa queue est arrondie, et les rectrices latérales sont en partie blanches.

LE CHONDESTES STRIÉ (2).

Vit sur le plateau du Mexique et à Témiscaltipec. C'est un oiseau fort voisin du précédent, à plumage brun fauve en dessus, blanchâtre en dessous. Les oreilles et une double raie traversant la tête sont de nuance marron. Le menton a sur les côtés une raie noire. Les rectrices latérales sont brunes terminées de blanc. Sa taille est de six pouces et demi (mesure anglaise).

XVII.

LES AMMODRAMES (3).

Ont le bec médiocre, épais, conique, légèrement échancré, à bords sinueux, à base anguleuse. Les ailes sont courtes, arrondies, à première jusqu'à la cinquième égales; la queue est grêle, étagée ou arrondie, formée de rectrices étroites, atténuées. Les tarsi sont longs et faibles, le pouce est robuste; les ongles sont minces et recourbés. Les oiseaux de cette tribu conduisent aux bruants (4).

(1) *F. grammaca*, Say. Ch. Bonap., pl. 5. fig. 2.

(2) *Chondestes strigatus*, Sw.; n. 49. Birds of Mexico.

(3) *Ammodramus*, Sw. Zool., Journ., n. X. Nous pensons que notre sous-genre *pecoris* (Traité d'ornith.) doit être joint à celui-ci.

(4) Buffon a connu l'agripenne ou ortolan de riz (*Emberiza oryzivora*, Lath. Cat., pl. 14. Encycl. pl. 153, fig. 2).

Le pinson brunet, *fringilla pecoris*, Gm., ou *emberiza*

L'AMMODRAMME A QUEUE POINTUE (1).

A les oreilles cendrées, les yeux entourés de deux raies brun orangé. Le menton est blanchâtre, la poitrine fauve pâle tachetée de noir; le ventre blanc, la queue courte et cunéiforme; le bec noirâtre et les pieds sont jaunes. Cet oiseau habite l'Amérique septentrionale.

LE ROUSSATRE (2).

Est aussi de l'Amérique septentrionale; il a le sommet de la tête noir avec les rayures grises longitudinales. Le menton est noir, et les oreilles et les joues sont grises. Le corps est roux, tacheté de noirâtre. Les rémiges et les rectrices sont d'un brun noirâtre, bordées extérieurement de gris roussâtre. Le bec et les pieds sont bruns. Les rectrices sont pointues.

La femelle a des taches noirâtres sur le menton.

LE BIMACULÉ (3).

Est gris en dessus, avec des lignes marron et des taches noires; blanc ocracé en dessous, unicolore; thorax taché latéralement de noir. Longueur, quatre pouces et demi. Il habite Tableland et Temiscaltipec.

XVIII.

LES PINSONS (4).

Ont le bec conique, presque droit, assez allongé et robuste, mais nullement bombé. Les ailes sont longues, et la queue est moyenne et fourchue.

LE KAWARAHIBA (5).

Est un pinson que les Japonais désignent sous ce nom, parce qu'ils supposent à tort qu'il est le type ou la souche primordiale du serin domestique, le même qu'on nourrit en cage partout, et qui a pour type la *fringilla canaria*, originaire d'Afrique.

Leur *kawarahiba* est plus fort que notre pinson; il a le bec très gros et la queue un peu fourchue. Le

pecoris, Wils. (Am. ornith., pl. 18, fig. 1), qui habite New-York et la Caroline du Sud, devra sans doute prendre place dans le groupe des ammodrames ?

(1) *Passerina caudacuta*, Vieill., Encycl., 938. *Fringilla caudacuta*, Wils., pl. 34, fig. 3.

(2) *P. rufescens*, Vieill., Encycl., 942.

(3) *Ammodramus bimaculatus*, Sw. Birds of Mexico, n. 48.

(4) *Colebs*, *Fringilla*, auct.

(5) *Fringilla kawarahiba*, Temm., pl. 588, fig. 1.

mâte a l
praties in
est vert;
la base de
et le reste
d'un brun
La femelle
les parties
de la base
cette coule
pouces. Co
montagne.

A de gra
servé en Sic
on le nomm
le dos color
gorge gris r
Les ailes so
deux sortes
noirâtre, bo
est grise. Le
et les pattes
Nice en octol

Habite le M
en dessous, a
rousses; sa qu
externe est bl
et demi.

LE P
A été décou
le nom. Il a
queue noirs,
dessous roux c
de chair.

LE
A d'abord é
odrome de l
rinus des aut
es caractères
ros, de coule
ltre en dessus

(1) *Fringilla t
weacea*, Rafine
emm., Man. t.

(2) *F. cinerea*.

(3) *F. canaria*.

(4) *F. islandic*

publ. t. XIII, p. 1

II.

mâle a la tête et le cou gris; le dos mordoré, les parties inférieures d'un vert mordoré, le croupion est vert; les couvertures sous-caudales jaunes; la base des plumes alaires et caudales d'un jaune vif, et le reste noir à pointe grise; le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

La femelle est en dessus d'un brun ombré, et toutes les parties inférieures sont d'un brun cendré; le jaune de la base des ailes et de la queue est plus clair, et cette couleur occupe moins d'espace. Longueur, six pouces. Cet oiseau habite les bois en plaine et en montagne.

LE PINSON DOUTEUX (1).

A de grands rapports avec le verdier; il a été observé en Sicile, aux environs de Palerme et à Nice, où on le nomme *chinsoun*. Son corps est svelte, ayant le dos coloré en gris verdâtre, la tête obscure, la gorge gris roussâtre, la poitrine et le ventre blancs. Les ailes sont noires, bordées de roussâtre, et ont deux sortes de bandes peu marquées. La queue est noirâtre, bordée de vert clair, mais en dessous elle est grise. Le bec est bleuâtre; les yeux sont noirs, et les pattes couleur de chair. Cet oiseau arrive à Nice en octobre et en part en novembre.

LE PINSON CENDRÉ (2).

Habite le Mexique. Il est cendré en dessus, blanc en dessous, avec le dos et les couvertures des ailes rousses; sa queue est étagée, et sa rectrice la plus externe est blanche. Sa longueur est de six pouces et demi.

LE PINSON DE TÉNÉRIFFE (3).

A été découvert par Maugé dans l'île dont il porte le nom. Il a le sommet de la tête, les ailes et la queue noirs, le dessus du corps brun noirâtre, le dessous roux clair, le bec noir et les pieds couleur de chair.

LE PINSON D'ISLANDE (4).

A d'abord été confondu par M. Faber dans son Prodrome de l'ornithologie d'Islande avec le *loxia ferrinus* des auteurs. Depuis, il l'en a distingué par ses caractères zoologiques suivants: Un bec fort, noir, de couleur de corne; le corps est gris, verdâtre en dessus avec des raies brunes; la queue est

légèrement échancrée; les plumes caudales sont brunes et pointues, et les pieds noirâtres. Sa taille est de cinq pouces six lignes. Cet oiseau paroît être de passage dans le N.-E. de l'Islande.

Après les espèces du genre PINSON, viendroient se grouper les TANAGROÏDES (1), de M. Charles Bonaparte.

LES EMBÉRIZOIDES (2).

Forment une famille naturelle qui correspond à l'ancien genre *emberiza* des naturalistes, et ils ne se distinguent des vrais fringilles que par des nuances de transition. On les groupe aujourd'hui en divers petits genres. Les bruants, dit Cuvier, ont un caractère extrêmement distinct dans leur bec conique, court, droit, dont la mandibule supérieure plus étroite rentre dans l'inférieure. Les vrais bruants ont au palais un tubercule saillant et dur. Ce sont des oiseaux granivores, qui ont peu de prévoyance, et qui donnent dans tous les pièges qu'on leur tend.

I.

LES TARDIVOLÉS (3).

M. Temminck les a nommés EMBÉRIZOIDES (4); ils sont des bruants à queue longue et étagée, à bec voisin de celui des moineaux, et font le passage de l'une à l'autre tribu.

Les tardivoles appartiennent au genre *tangara* de Linné. M. Temminck les en sépara sous le nom d'*emberizoides*, pour indiquer leurs rapports avec les bruants; mais les noms à désinence irrégulière doivent être bannis de toute nomenclature scientifique. Ces oiseaux ont le bec court, comprimé, à mandibules sinueuses à leur milieu; les narines sont latérales, triangulaires, et en partie cachées par les plumes; les ailes sont courtes, concaves et arrondies; les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges sont les plus longues et égales entre elles; les tarses sont robustes, et la queue se compose de rectrices étagées qui lui donnent une apparence cunéiforme.

Les tardivoles ont donc, ainsi que l'indique leur

(1) *Tanagraoides*, Ch. Bonap., Syn. Ce genre nous est inconnu, à moins qu'il n'ait été créé pour recevoir les: *tanagra melanictera* (Guld.), du Caucase. *T. rudis* (Encycl., 778), de la côte de Coromandel; et *T. ornata* (Lath. Encycl., 779), des Indes orientales.

(2) *Emberiza*.

(3) *Tardivola*, Swains.

(4) *Emberizoides*, Temm., texte des pl. col.

nom, un vol lourd, peu étendu, que gêne leur corps massif et épais. On n'en connoît que deux espèces, qui vivent dans l'Amérique méridionale.

LE CHIPIU.

Emberizoides melanotis (1).

D'Azara est le premier auteur qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *chipiu oreillon blanc*. Il est remarquable par la plaque d'un beau noir qui recouvre les oreilles, entoure les yeux, et s'étend jusqu'au bec; le dessus de la tête est noirâtre, mais cette teinte est séparée de la plaque de l'oreille par un sourcil blanc; les parties inférieures du corps sont blanchâtres, et les côtés de la poitrine sont d'un noir profond; le rebord de l'aile est jaune; les plumes de l'occiput et de la nuque sont marquées de gouttelettes arrondies sur un fond plombé; le dos et les ailes sont bruns, avec des taches mouchetées; les trois rectrices extérieures sont noires, mais terminées de blanc; celles des côtés sont d'un blanc cendré, et les deux du milieu sont en entier d'un brun uniforme. Cet oiseau a l'iris noir, et le bec brun en dessus, puis jaunâtre en dessous. Il a de longueur totale cinq pouces trois lignes. Les jeunes n'ont point de plaques noires sur les joues.

On le trouve au Paraguay.

D'Azara rapporte que son *chipiu* est un oiseau de plaine; qu'il se tient caché dans les herbes hautes et épaisses, dans lesquelles il court avec vitesse; qu'il se pose quelquefois, le matin et le soir, sur les plantes élevées; qu'il fait entendre un cri d'un ton bas et foible qui ne paroît pas partir d'un oiseau. Son vol est très court, et souvent il a besoin de piétiner quelque temps avant de prendre son essor. Il ne vit que par paires, et le mâle et la femelle se tiennent à environ cinquante pas de distance l'un de l'autre. Ils ne sont pas très vifs, et ils se nourrissent de vers et de petites graines.

LE TARDIVOLE LONGIBANDES.

Emberizoides marginalis (2).

M. de Lichtenstein est le premier qui ait reconnu que cet oiseau devoit servir de type à un nouveau genre. Son plumage est cendré brunâtre en dessus, marqué sur la tête, le cou et le dos, de flammèches brunes disposées au centre des plumes; les joues sont rousses; un sourcil blanc; la gorge et le devant du cou sont blanchâtres; le ventre est roussâtre; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; les ailes sont vertes; la queue est longue, très étagée,

(1) Temminck, pl. col. 114, fig. 1.

(2) Temm., pl. 114, fig. 2. *Fringilla macroura*, Lath., ind. sp. 90, p. 460.

et se termine en pointe. Sa longueur totale est de sept pouces.

On le trouve au Brésil.

M. Bolé a établi deux genres (1) aux dépens des bruants, et nous y ajouterons celui qui suit:

II.

LES COMMANDEURS (2).

Ont le bec conique, pointu, robuste, à bords lisses, mais déjetés en bas comme chez les tisserins; les ailes sont courtes, arrondies, dépassant à peine le croupion; la queue est longue et échancrée; les tarses sont gros et robustes; la tête est surmontée d'une huppe dressée.

La seule espèce de ce groupe est le *huppé jaune* de D'Azara ou le *bruant commandeur* (3) de M. Temminck. Le mâle a une bande d'un jaune pur, qui s'étend depuis les narines jusqu'au-delà des yeux. Le sommet de la tête, la gorge, et une petite partie du devant du cou, sont noirs; le reste des côtés de la tête et ceux du cou, le pli de l'aile, sont jaunâtres. Les quatre pennes moyennes de la queue sont noires, les autres sont jaunes à leur extrémité, et les latérales entièrement de cette dernière couleur. Le dos est vert foncé maculé de tâches noires; la mandibule supérieure est noire et l'inférieure bleuâtre; la huppe est noire et formée de plumes longues et effilées; l'iris est brun. Cet oiseau a six pouces trois lignes de longueur.

La femelle a moins de jaune, et les parties inférieures ont une nuance cendrée.

Madame de Freycinet a eu vivant à Paris cette espèce d'oiseau, qui lui avoit été envoyée de Buenos Ayres. D'Azara dit, de son huppé jaune, qu'il fréquente les hailliers et les buissons des enclos, bien qu'il se tienne de préférence à terre. Il n'est ni vif ni farouche; son vol est léger et peu étendu. Il se nourrit d'insectes et de petites graines: en cage il devient aisément familier.

III.

LES DOLICHONYX (4).

Ont le bec court et conique, aigu et sans échancrures; les ailes sont longues et atténuées, à pré-

(1) *Emberiza* et *cynchramus*, Bolé.

(2) *Gubernatrix*, N. *Emberiza*, Temm. *crestatæ*, Azara, Voy., III, 229.

(3) *Emberiza gubernatrix*, Temm., pl. 63 et 64. *Emberiza cristatella*, Vieill., Gall., pl. 67. *E. cristata*, Swainson, Zool. Illustr., pl. 148.

(4) *Dolichonyx*, Swains., Zool. Journ., n. 10.

mière
la queu
les tars
Les
bruants
non de
de riz (1
mes et l

Ont le
remont o
sure obliq
sont rent
d'un tub
ouvertes,
telliges; les
rémiges l
fourchue,

Vit dans
trait de cha

LI

Se rapp
distingue p
plus court
de la queu
di padule d
Storia dell
de migliara
di padule.
Il se trou

(1) *Emberiz*

(2) *E. auct*

(3) Buffon

fig. 1). Le b

Le bruant sou

monticula, V

(*E. shanietu*

ria, enl. 233).

M. Spix (Av

les noms de t

M. Swainson

nous sont inc

(1) *Emberiz*

(2) *E. palus*

352. Savi, Or

mière et deuxième rémige égales et très longues ; la queue est étagée, à rectrices rigides et acuminiées ; les tarses sont grêles, assez longs.

Les oiseaux de ce groupe font le passage des bruants aux étourneaux et aux pics, suivant l'opinion de M. Swainson. Le type est le bruant mangeur de riz (1), qui fait double emploi avec les ammodrames et les pécoris. Voyez page 360.

IV.

LES BRUANTS (2).

Ont le bec entier, assez fort, conique, très légèrement comprimé sur les côtés, pointu, à commissure oblique. Les bords de la mandibule inférieure sont rentrés en dedans et rétrécis ; le palais est garni d'un tubercule osseux, saillant ; les narines sont ouvertes, arrondies ; les tarses sont médiocres, scutellés ; les ailes moyennes, à deuxième et troisième rémiges les plus longues ; la queue est médiocre, fourchue, à douze rectrices (3).

LE BRUANT DES PINS (4).

Vit dans le midi de l'Europe. Il a la gorge et un trait de chaque côté de la tête d'un roux marron.

LE BRUANT DES MARAIS (5).

Se rapproche du bruant des roseaux, dont il se distingue par une taille plus grande, et par un bec plus court et plus robuste. Les rectrices supérieures de la queue sont blanches. Ce bruant est le *passera di padule* des Toscans. Il est décrit et figuré dans la *Storia delli uccelli* (tav. 356) sous les noms italiens de *migliarino di padule* ; *o ortolano* , *o monachino di padule*.

Il se trouve en Italie et en Provence.

(1) *Emberiza oryzivora*, Wils., Am. orn., pl. 12, fig. 1.

(2) *E. auct.*

(3) Buffon a figuré le bruant (*E. citrinella*, Enl. 30, fig. 1). Le bruant des haies (*E. cirius*, enlum. 653). Le bruant fou (*E. cia*, enl. 30, fig. 2). Le soulciot (*F. monticola*, Wils., pl. 16, fig. 3). L'ortolan de roseaux (*E. hortulana*, enl. 247, fig. 2). Le proyer (*E. miliaris*, enl. 233). L'ortolan (*E. hortulana*, enl. 247, fig. 2). M. Splat (Av. bras., pl. 53) a figuré trois bruants sous les noms de *tanagra ortistatellus*, *graminea* et *ruficollis* ; M. Swainson a décrit les *emberiza picta* et *pallida*, qui nous sont inconnus.

(4) *Emberiza pythyonis*, Pallas. Naum., 104, fig. 3.

(5) *E. palustris*, Roux, orn. prov., 46. liv., Bull. XIX, 358. Savi, Orn. toscana, t. II, p. 91.

LE BRUANT GRANATIVORE (1).

Vit par petites troupes sur les collines qui bordent la mer Caspienne, entre Bakou et Kouby, au mois de juillet. Il se tient sur les grenadiers, dont il mange les fruits. Sa taille est celle du bruant commun. A la première mue, il est d'un brun fauve en dessus, chaque plume étant marquée dans son milieu de brun foncé ; les ailes et la queue sont de cette dernière couleur, mais les premières sont largement bordées de jaune pâle. Le dessous du bec est blanc, la poitrine et le ventre sont teintés de jaune nankin ; les couvertures de la queue sont en tout temps d'un jaune vif. Au plumage d'automne, les plumes des ailes, par le frottement, perdent leur frange jaune, et le dessous prend une belle couleur jaune brillant. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est blanche en dessous, et seulement teintée de jaune à la poitrine. L'iris est brun ; le bec brunâtre, est plus clair à sa base ; les pieds sont d'un jaune pâle.

LE BRUANT

DES BORDS DE LA MER CASPIENNE (2).

A son bec court et bombé, ce qui semble devoir l'éloigner des vrais bruants. Il est d'un beau jaune d'ocre, ayant les plumes de la tête et du dos allongées, coupées presque carrément, et marquées d'une grande tache brune allongée à l'extrémité. Lorsque ces barbes jaunes viennent à s'user, l'oiseau est en dessus plus brun que jaune. Les ailes et la queue sont d'un brun clair ; les plumes sont largement bordées de la même teinte jaune ; le dessous du bec et du cou est de cette dernière couleur, et sans taches. La poitrine a sur chaque plume une tache allongée, brune ; ces taches se rétrécissent tellement qu'elles ne présentent plus que des stries sur les flancs. Le milieu du ventre est d'un blanc pur.

La femelle ne diffère du mâle que parce que les teintes d'ocre sont moins prononcées et les taches brunes plus multipliées. L'iris est brun clair ; le bec est jaune verdâtre avec un trait brun ; les pieds sont jaune mat.

Ce bruant vit par palres, dans le mois de juillet, sur les petits buissons ; près de Bèchebermak, non loin de la mer Caspienne.

LE STRIÉ (3).

A la tête et le dos roussâtres, striés de noir. Une bandelette forme un sourcil au-dessus de l'œil ; puis

(1) *E. granativora*, Ménéti., Cauc., n. 99, p. 40.

(2) *E. caspia*, Ménéti., Cat., n. 101, p. 41.

(3) *E. striolata*, Ruppell, Af., pl. 10, fig. A. Vogel, p. 15. *Fringilla striolata*, Licht., Cat., n. 245.

un trait occupe le dessous de cet organe : ces deux lignes sont blanches, ainsi que le menton. Les ailes et la queue sont noires, et leurs pennes sont frangées de roux. Le ventre est jaunâtre. Ce bruant, long de quatre pouces six lignes, vit en Nubie. M. Ruppell l'a observé entre Ambukol et Schendi.

LE BLEUATRE (1).

Habite l'Abyssinie. M. Ruppell l'a observé par 47 degrés de latitude à Kurgos, dans les mois de décembre et de janvier. Il a cinq pouces de longueur; la tête, la nuque et le thorax d'un bleu cendré; la gorge et les parties inférieures de teinte cannelle; les rémiges et les rectrices noires, frangées de roux. Les deux rectrices les plus externes sont maculées de blanc en dedans.

LE BRUANT A VENTRE JAUNE (2).

A été observé dans le Kordofan par M. Ruppell. Ses dimensions sont de cinq pouces. Il a la tête noire, un trait blanc qui occupe le milieu de la tête jusqu'à la nuque; l'œil entouré par deux traits blancs, l'un supérieur et l'autre inférieur. Le dos est marron; les tectrices alaires ont leurs pointes blanches; le corps en dessous est de couleur citron, mais la région anale est blanche.

LE BRUANT HUPPÉ (3).

Est de la taille du chardonneret d'Europe. Le mâle a la tête, la huppe et le corps noirs; les ailes et la queue rousses; la femelle a le plumage uniformément d'un brun sale.

Ce bruant a été rencontré pour la première fois dans les montagnes de l'Himalaya. Le colonel Sykes dit qu'il est rare dans le Dunkun, ou pays des Mahrattes. Il se tient dans les endroits rocailleux et couverts de buissons des hautes collines. Il se nourrit uniquement d'herbes. On le retrouve en Chine et dans le Népal. Il a six pouces et demi de longueur (mes. angl.).

LE BRUANT SUBHUPPÉ (4).

Habite le pays des Mahrattes. Le mâle et la femelle ont la même livrée. Celle-ci consiste en un brun foncé répandu sur le corps, chaque plume se trouvant cerclée de brun plus clair, de brun moins foncé en dessus, mais chaque plume striée de brunâtre. Les pennes des ailes et de la queue sont

frangées de marron, et les deux rectrices moyennes sont de cette dernière couleur. La tête a une sorte de petite huppe. Les yeux sont bruns; le bec est roux brunâtre. Sa taille est de six pouces cinq lignes (mes. angl.).

Ce bruant est assez rare. Ses mœurs sont solitaires, et on ne le rencontre que dans les lieux découverts des hautes montagnes.

LE MÉLADÈRE (1).

Vit sur les îles Malouines, où on en rencontre des petites troupes qui, dans le mois de février, parcourent les dunes sablonneuses où croît un empetrum dont les baies servent à leur nourriture.

Ce bruant a le dessus de la tête et du cou ardoisé, de même que les joues. Le dessus du dos et du ventre sont d'un jaune mélangé de verdâtre, et cette dernière partie est marquée sur les côtés de quelques taches brunes. Une plaque très noire occupe la gorge, de chaque côté de laquelle se voit une ligne blanche. Les grandes pennes alaires sont d'un assez beau jaune sur leur bord extérieur, et sont tachées de noir à leur extrémité. La queue, légèrement fourchue, a ses pennes extérieures jaunes, et les moyennes d'un noir verdâtre.

La femelle est de la même grosseur que le mâle. Ses couleurs sont moins bien tranchées. Quelques femelles ont sur le dos un mélange de roux, d'autres un mélange de verdâtre. Une teinte grivelée remplace sur la gorge le plastron noir du mâle. Ce bruant a cinq pouces et demi de longueur totale.

LE BRUANT CROCOTE (2).

On l'a vu à Trieste, à Corfou, en Afrique; il est commun au Sénégal. Son naturel est farouche, et il supporte difficilement la captivité. Le mâle a le bec gris plombé, la tête couverte d'un capuchon noir qui descend jusques au-dessous des joues. La gorge, blanche à son origine, est ensuite d'un jaune qui se répand sur toutes les parties postérieures, et qui dessine un demi-collier sur les côtés du cou. Le dessus de cette dernière partie, de même que le dos et le croupion, sont d'une belle nuance de rouille. Les pennes des ailes et de la queue sont brunes, frangées de gris blanc. Les pieds sont gris jaunâtre clair.

La femelle n'a pas de noir à la tête, et le jaune de sa livrée est terne. M. Ménétris a rencontré communément cet oiseau sur les montagnes de Tri-

(1) *E. caesia*, Rupp., pl. 10, fig. B.

(2) *E. flavigaster*, Rupp., Vogel, pl. 25.

(3) *E. cristata*, Vig. Proceed., I, 35, et II, 93.

(4) *E. subcristata*, Sykes, Proceed., II, 93.

(1) *E. melanodera*, Quoy et Gaim. Zool., Ur., p. 109.
(2) Le crocote, Vieill., Ois. ch., pl. 27. *Fringilla crocea*, Vieill. *Emberiza melanocephala*, Scopoli. Gm. *F. senegalensis*, L.? Naum., pl. 101, fig. 2. *Tunagra melanictera*, Guldent.

lyche et perche sur seaux. Son

Est de l' (emberiza des plumes frontale; d et des oreil hausse-col tache blanc revêt le sin est blanc; longues m rieures et sont d'un c mordorées ches noires blanche ave seconde est les trois qui pied; jaunâ lignes. Ce br et est très est

LE

Varie suiv plumage d'é beau gris un marqué sur mèches noire avec quelques d'un gris br clair.

Le plumage sur le bord de brune tabac d ailes portent es posées le lon est d'un gris f brune liserée d dessous blanch conique, à mar rieuse jaune ro

L'espèce hab et visite périod mom japonais toto noir.

(1) *E. elegans*.
(2) *E. variabil*

lyche et sur les bords de la mer Caspienne. Il se perche sur les branches les plus élevées des arbres-seaux. Son chant est agréable.

LE BRUANT ÉLÉGANT (1).

Est de la taille de notre *bruant zizi* ou de *haie* (*emberiza cirulus*). Son bec est faible, court et noir; des plumes noires, allongées, forment une huppe frontale; du noir parfait couvre la région des yeux et des oreilles, l'occiput est noir ainsi qu'un large hausse-col dessiné sur la poitrine; on voit une petite tache blanche en avant des yeux; du jaune pur revêt le sinciput et la gorge; le devant du cou est blanc; le ventre est blanchâtre marqué de longues mèches brunes; toutes les parties supérieures et les deux penes du milieu de la queue sont d'un cendré-brun marqué de larges mèches mordorées sur lesquelles sont peintes des mèches noires; la plume latérale de la queue est blanche avec un petit trait brun vers le bout; la seconde est noire à grande tache blanche conique; les trois qui suivent sont d'un noir plein. Iris rouge; pieds jaunâtres. Longueur, cinq pouces six ou huit lignes. Ce bruant vit au Japon, où l'espèce est rare et est très estimée par son chant agréable.

LE BRUANT VARIABLE (2).

Varie suivant les sexes et suivant les saisons. En plumage d'été: le dessus du corps est partout d'un beau gris uniforme couleur de plomb, seulement marqué sur le milieu du dos de larges et longues mèches noires; les ailes sont d'un noir ardoisé avec quelques mèches plus foncées; la queue est d'un gris brun; tout le dessous du corps est gris clair.

Le plumage d'hiver est en dessus gris, marqué sur le bord de toutes les plumes par une couleur brune tabac d'Espagne; les plumes du dos et des ailes portent en outre de grandes taches noires disposées le long des tiges; tout le dessous du corps est d'un gris foncé nuancé de brun; la queue est brune lisérée de brun roussâtre. La femelle est en dessous blanchâtre, à stries brunes. Le bec est fort, conique, à mandibule supérieure noirâtre, et l'inférieure jaune rougeâtre. Longueur six pouces.

L'espèce habite la partie septentrionale du Japon et visite périodiquement les autres parties. Son nom japonais est *ku-ro-si-toto*, ce qui veut dire toto noir.

(1) *E. elegans*, Temm., pl. 584, fig. 1.

(2) *E. variabilis*, Temm., pl. 583, fig. 2.

LE BRUANT MASQUÉ (1).

Varie suivant les sexes. Le mâle adulte a tout le bec entouré de noir profond, qui forme comme un petit masque peint en avant des yeux; la tête, la nuque, les joues et les côtés du cou sont d'un cendré verdâtre où se trouvent répandues quelques petites taches noirâtres; le manteau, le dos, les scapulaires et les ailes sont d'un brun ombré, marqué de larges mèches noires; la région gutturale porte, de chaque côté, une fine bandelette brune; tout le reste des parties inférieures est d'un jaune clair, peint sur les flancs de longues mèches brunes; la queue est brune, mais la plume extérieure porte un liséré blanc, et elle est terminée par une tache blanche lancéolée; la mandibule inférieure et la base de la supérieure sont jaunes, le reste du bec est noir; l'iris est jaune et les pieds sont jaunâtres. Longueur cinq pouces trois ou quatre lignes.

La femelle manque de tout vestige de bande noire à l'entour du bec; les parties supérieures sont d'une teinte plus claire chez le mâle; le jaune des parties inférieures est moins pur; on voit de petites stries brunes sur le devant du cou et à la poitrine, et les flancs sont peints d'un plus grand nombre de mèches brunes que dans le mâle.

Cette espèce habite les parties septentrionales du Japon, et probablement la Corée. On la trouve vers les bords de la mer, dans les forêts en montagne; elle se nourrit de grains, de semences et d'insectes. Son nom japonais est *nosiko*, ou bien *awa-zi*, ce qui revient à *zi-verd*.

LES TISSERINS (2).

Ont le bec des moineaux, mais plus grand, plus exagéré, de manière à conduire de ceux-ci aux troupiées. Leur commissure est presque droite. Ce sont des oiseaux qui vivent en troupes souvent considérables, et qui se servent de filaments pour construire leurs nids avec beaucoup d'art, d'où leur sont venues les dénominations de *tisseurs* ou *tisserins*.

M. Vieillot a proposé les *syncobius*, et M. Swainson les *ploceus* et *euplectes*, pour sectionner le genre *ploceus* de M. Cuvier (3).

(1) *E. personata*, Temm., pl. 580.

(2) *Textores*.

(3) Buffon a figuré: le cap-more (*oriolus textor*, Gm.), enl. 375 et 376. Le tisserin noir (*O. niger*, Gm.), enl. 534. Le toucnam-courvi (*loxia philippina*, Gm.), enl. 135, fig. 2. Le tisserin à tête rouge (*F. erythrocephala*), enl. 134, fig. 2 et 665, de l'île de France.

LES ALECTOS⁽¹⁾.

Ont le bec plus court que la tête, très épals, quadrilatère à la base, comprimé sur les côtés, ayant la mandibule supérieure voûtée, rayée par une arête convexe, séparée par une rainure, et munie à sa base d'une sorte de casque qui entame les plumes du front. Les ailes dépassent à peine le croupion; la queue est longue, ample; les tarses sont courts, robustes, et garnis de larges écailles.

La seule espèce de ce genre est le TISSERIN ALECTO⁽²⁾, qui se trouve à Galam, dans la Sénégambie. C'est un oiseau de la taille du merle de France, brun noir comme lui, ayant du blanchâtre sur les flancs seulement, le bec jaune et les paupières rouges. Le mâle a un pénis long de cinq à six lignes, très érectile et très saillant entre les plumes.

II.

LES GONIAPHÉES⁽³⁾.

Forment un genre qu'on ne peut que mentionner, mais qui paroit voisin des tisserins. Voici ce qu'en dit Bowdich dans la relation de son voyage à Madère et à Porto-Santo :

« Je remarquai un autre oiseau beaucoup plus curieux, mais je doute qu'il soit naturel à l'île. Le contour du bec ressemble à celui de la veuve, mais la commissure est placée comme chez le geai, immédiatement au-dessous des narines, et forme un angle beaucoup plus aigu. Il appartient évidemment aux conirostres, et je le classerai sous le nom de *goniaphæa* entre les fringilles et les durs-becs. La mandibule supérieure recouvre l'inférieure, et le doigt médian est plus long que les autres. L'oiseau est entièrement noir, à l'exception de la tête, qui est azurée. »

II

LES TISSERINS.

Ploceus. Cuv.

Forment une tribu riche en espèces nouvelles, bien qu'elles ne soient pas toutes caractérisées d'une manière satisfaisante.

(1) *Alecto*, Less. *Textor*, Temm.

(2) *Textor alecto*, Temm., pl. 446.

(3) *Goniaphæa leucocephala*, Bowdich, Exc. à Madère, etc., p. 44. Atlas, fig. 28.

En démembrant le genre *fringilla* de Linné en plusieurs sous genres, M. Cuvier a proposé comme première division des moineaux, les tisserins adoptés par M. Vieillot, et classés dans son ordre des SYLVAINS et dans la famille des *tisserands*. M. Temminck a aussi reconnu ce genre, qu'il place dans son quatrième ordre, les GRANIVORES, à la suite des tangaras et avant les becs-croisés. Linné et Latham ont décrit les espèces qu'on doit réunir sous ce nom dans les genres gros-bec, troupiale et loriot; et il est en effet fort difficile de les isoler des oiseaux de ces genres, avec lesquels elles se confondent par des nuances insensibles et graduées. Ce qui isole nettement les tisserins des troupiales, suivant M. Cuvier, c'est que les premiers ont la commissure de leur bec droite, tandis qu'elle est recourbée chez les seconds. Leurs caractères génériques sont : bec robuste, dur, fort, longicône, convexe, un peu droit, aigu, à arête s'avancant sur le front, fléchi et comprimé à la pointe, sans échancrure, à bords des mandibules courbés en dedans; narines basales près de la surface du bec, ovoïdes et ouvertes; les pieds médiocres, à tarse de la longueur du doigt intermédiaire; les doigts antérieurs soudés à la base; les ailes moyennes; la première rémige médiocre ou courte; la seconde et la troisième moins prolongées que la quatrième, qui est la plus longue. Telle est la définition admise par M. Temminck : elle s'accorde assez avec celle adoptée par M. Vieillot, mais cependant ce dernier dit que les narines sont recouvertes par une petite membrane, et que la langue, cartilagineuse, est frangée à sa pointe.

Ce nom de tisserin vient du grec *τρίκλιος*, tisserand, parce que les oiseaux qui composent ce genre tissent leurs nids avec le plus grand art. Cet instinct ne leur est point exclusivement propre, puisque la plupart des fringilles et des loxies le partagent; et cette particularité de mœurs est peut-être ce qui établit entre eux les rapports les plus intimes et les plus naturels. Les tisserins tissent donc, ainsi que l'indique leur nom, le nid qui doit être le berceau de leur famille, avec la soie, la laine, et tout ce qu'ils peuvent se procurer, même les herbes menues. Ces nids, suspendus aux rameaux des arbres, sont divisés par compartiment; et faits avec un art admirable, ainsi qu'il est facile de s'en faire une idée par celui du *nelicourvi*.

Les tisserins vivent à la manière de tous les moineaux et gros becs, c'est-à-dire qu'ils se réunissent volontiers par troupes criardes et dévastatrices des terres ensemencées. Leur livrée est assez uniforme, et le plus souvent mélangée de jaune, de brun ou de noir. Ils se nourrissent de graines céréales, de bourgeons, et occasionnent de grands dégâts dans les rizières. Le plus grand nombre des espèces appartient à l'Afrique et aux Indes orientales; et M. Vieil-

lot en
parmi
nit aux
oryziv
Les
les suiv

Buffon
piale m
mâle a t
noir part
moins vil
dée de ja
bordées
choir. La
le devant
très clair
bordées d
verdâtre;
tisserins e
saisons. L
mordoré,
s'efface da
jaune pur
Le cap-
vit de grain
ment en F
toute l'Afr
dit son ram
avec soin,
tisse adroit

LE

Ce tisseri
nistes coin
à la plupart
plus court e
La tête, la
rouge vif, a
dré, la que
en arrière se
les flamméc
nombre : ell
dessous. Le
la trouve à l

(1) *Oriolus*
(2) *Fringilla*
de France, B

lot en sépare une espèce d'Amérique, qu'il laisse parmi les troyales, tandis que M. Cuvier la réunit aux tisserins; c'est le cassique noir ou *oriolus oryzivorus* de Gmelin.

Les espèces admises dans le genre ploceus sont les suivantes.

LE TISSERIN CAP-MORE.

Ploceus texor. VIEILL. (1).

Buffon a décrit cet oiseau sous le nom de troyale mâle du Sénégal dans ses enluminures. Le mâle a tout le devant de la tête et la gorge d'un noir parfait; le corps d'un jaune orangé plus ou moins vif; les ailes noires, chaque plume étant bordée de jaune pur. Les rectrices sont égales, brunes, bordées de jaune; les pieds sont de couleur de chair. La femelle diffère beaucoup du mâle sa tête, le devant du cou et la gorge sont d'un jaune serin très clair; le manteau est brun, les ailes brunes, bordées de jaune; le ventre blanc, la queue jaune verdâtre; et le bec noir comme celui du mâle. Les tisserins cap-mores changent de livrée, suivant les saisons. Le capuchon brun, teinté quelquefois de mordoré, n'existe chez le mâle qu'au printemps; il s'efface dans l'automne pour être remplacé par du jaune pur: l'œil a l'iris orangé.

Le cap-more est de la taille de la petite grive: il vit de graines, et pourroit être élevé en cage aisément en France. On le trouve au Sénégal et dans toute l'Afrique chaude, où il est très commun. On dit son ramage fort gai. La femelle construit son nid avec soin, avec des brins d'herbe et de jonc qu'elle tisse adroitement.

LE TISSERIN A TÊTE ROUGE.

Ploceus erythrocephalus (2).

Cet oiseau est regardé par plusieurs ornithologistes comme une espèce de moineau, et en effet il a la plupart des caractères de ce genre par son bec plus court et entaillant moins les plumes du front. La tête, la gorge et le haut de la poitrine sont d'un rouge vif, ainsi que le croupion. Le ventre est cendré, la queue brune; le manteau et le haut du cou en arrière sont, ainsi que les ailes, gris verdâtre, avec des flammèches brunes. La femelle a une livrée plus sombre: elle est verdâtre en dessus et jaunâtre en dessous. Le bec est noir et les tarses jaunâtres. On le trouve à l'île de France.

(1) *Oriolus texor*, Gm., enl. 375 et 376.

(2) *Fringilla erythrocephala*, Gm. Le moineau de l'île de France, Buff., enl. 565, fig. 1 et 2.

LE TISSERIN MALIMBE.

Ploceus cristatus (1).

La face présente un masque noir; l'occiput est surmonté de plumes longues, déliées, soyeuses, et disposées en huppe d'un rouge fort vif. Cette couleur s'étend sur les joues, la gorge et le haut de la poitrine. Le reste du plumage est d'un noir profond; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle du malimbe se distingue du mâle parce qu'elle n'a pas de huppe, et parce que les couleurs de son plumage sont moins vives; sa longueur totale est de six pouces trois lignes. Ce tisserin habite l'Afrique, et particulièrement l'état de Malimbe; il paroît y être de passage, et ne s'y rendre qu'à l'époque de la maturité des fruits du figuier. La femelle façonne son nid avec des herbes fines, arrangées avec art, et garnies en dedans de coton. Ce nid est de forme ronde, et son ouverture est sur le côté; la ponte est de trois à cinq œufs, de couleur grisâtre.

LE TISSERIN JONQUILLE.

Ploceus jonquillaceus (2).

Cet oiseau est long de cinq pouces et demi; il a le bec noir, les tarses bruns, le haut de la tête d'un noir verdâtre, ainsi qu'un trait qui part de la mandibule supérieure, traverse l'œil, et va se perdre à l'occiput. Le reste du corps est olive foncé en dessous, tandis que toutes les parties inférieures sont d'un beau jaune jonquille: un trait jaune recouvre l'œil. Cet oiseau habite la côte d'Angola en Afrique. Peut-être le tisserin noir, *ploceus nigerrimus*, VIEILL., trouvé au Congo, est-il le mâle du tisserin jonquille.

LE TISSERIN A FRONT D'OR.

Ploceus aurifrons (3).

Cet oiseau, qui habite la partie méridionale de l'Afrique, et dont les mœurs ne sont pas connues, est long de six pouces deux lignes. Le mâle a le front et le sommet de la tête de couleur d'or; les joues et la gorge d'un jaune moins brillant; les côtés du cou et toutes les parties inférieures d'un jaune citron; la nuque, le dessus du corps, la queue, et les bords extérieurs des plumes alaires, d'un vert jaunâtre, avec des taches brunes au centre; les pieds sont d'un jaunâtre sale, et le bec est noir.

(1) Vieill., *Dictionn. d'hist. nat.*, t. XXXIV, p. 129.

(2) Vieillot, *Dictionn. d'hist. nat.*, p. 130.

(3) Temm., I, 175 et 176 (le mâle et la femelle).

La tête et le dessus du corps sont d'un cendré verdâtre chez la femelle, dont les plumes et les grandes couvertures alaires ont les bords d'un jaune verdâtre; la gorge est d'un cendré jaunâtre, et le dessous du corps offre un mélange de gris et de verdâtre clair. Le bec et les pieds sont bruns.

Cet tisserin a des rapports avec le malimbe et les troupiales; les fruits, les baies et les insectes paroissent être son aliment favori; il se contente en captivité de figues, de raisins secs et de fruits sucrés, dont on fait une pâte avec du pain; mais il ne mange point de graines.

LE TISSERIN SPILONOTE (1).

A été tué sur le pourtour d'Algoa-Bay. Il a six pouces et demi de longueur, la tête et le dessus du corps d'un beau jaune orangé. La gorge, le cou et le haut du dos sont noirs, et cette dernière partie est maculée de brun. Le croupion est brun jaunâtre; les ailes et la queue sont brunes.

LE TISSERIN CHRYSOGASTRE (2).

A la tête, les joues et tout le dessus du corps d'un brun marron foncé. La gorge est jaune, variée de brun, et les parties inférieures sont d'un jaune orangé. Cet oiseau, de la taille du précédent, mais dont le bec est beaucoup plus robuste, provient de la baie d'Algoa.

LE TISSERIN GUTTURAL (3).

Est brun olivâtre, pâle en dessus. La tête à partir du front et le cou sont de couleur orangée, et les parties inférieures sont d'un jaune tirant sur l'orangé. La gorge et les jugulaires sont noires. Le bec est plus grêle que chez les deux espèces précédentes, et ce tisserin provient, comme elles, de la baie d'Algoa.

LE TISSERIN BAGLAFECHT (4).

De la taille d'un moineau; le bec, la tête, la gorge et la poitrine noires; tout le reste du corps d'un jaune clair; les ailes brunes, frangées de jaune; l'iris rouge. Cet oiseau habite le Sénégal et l'Abyssinie; la femelle construit son nid en forme de pyramide, dont l'intérieur est divisé en deux compartiments; les œufs n'occupent que la seconde chambre, et, pour y parvenir, l'oiseau s'introduit par la première,

(1) *Ploceus spilonotus*, Vig. Proceed., I, 92.

(2) *Ploceus chrysogaster*, Vig. Proceed., I, 92.

(3) *Ploceus gutturalis*, Vig. Proceed., I, 92.

(4) *Ploceus : fringilla velata*, Licht., Cat., 235. *Loxia melanocephala*, et *abyssinica*, Gm.

et descend le long de la cloison. Ce nid est suspendu sur les branches des arbrisseaux qui ombragent les eaux.

LE TISSERIN ORANGÉ (1).

Cet oiseau est figuré planche 44 des oiseaux chanteurs, sous le nom de malimbe orangé. Il a cinq pouces de longueur totale. Il est olivâtre en dessus et jaune orangé sur la tête, la gorge et la poitrine; les plumes sont jaunâtres, bordées de noir en dedans. Il habite l'Afrique.

LE TISSERIN BICOLORE (2).

Il a six pouces et demi de longueur totale. Il a la tête et la nuque noirâtres; le dessous du corps brun olivâtre; les rémiges et les rectrices brunes; le dessous du corps jaune. Il habite l'Afrique.

LE TISSERIN A COLLIER (3).

Cet oiseau est jaune, excepté la tête, le cou, le haut de l'aile, et quelques unes des rémiges et des rectrices, qui sont noires. Les ailes sont variées de noir et de jaune. Une large tache rousse occupe le milieu de la poitrine. Sa taille est celle du tisserin cap-more, et comme lui on le trouve en Afrique.

LE TISSERIN A TÊTE D'OR (4).

Cet oiseau, dont la patrie est inconnue, a le corps blanc; une calotte jaune doré recouvre la tête; la poitrine est noire; le dos et les ailes sont brunâtres, teintés de gris.

LE TISSERIN FRINGILLE.

Ploceus fringilla. Less.

Cet oiseau est de la taille d'un moineau, gris roux en dessus et blanchâtre en dessous. L'œil est surmonté d'un trait jaune, le bec est de couleur de corne. Il habite l'Afrique.

LE TISSERIN CAP-JAUNE.

Ploceus atricapillus. Vieill.

Il a la gorge, le devant du cou, l'occiput, le dessous du corps, les ailes et la queue noirs. Le sommet de la tête, les côtés de la gorge et du cou, le dessous du corps et les couvertures inférieures de la queue, le bord extérieur des plumes alaires et caudales d'un

(1) *Ploceus aurantius*, Vieill.

(2) *Pl. bicolor*, Vieill.

(3) *Pl. collaris*, Vieill.

(4) *Pl. aureus*, Less., Dict. sc. nat.

jaune orangé
le Congo.

LE T

Cet oiseau
de malimbe
teurs, est b
noire sur la
corps est jau
pouces et de

LE TI

A la tête e
dos brun; le
brunes, avec

L

Vit au Séné
l'œil et le gos
jaunes, le dos
est de quatre

LE TISS

Vit dans la
de la tête, le g
ron; la nuque
de cinq pouces

LE TIS

A été rappor
demi de longu
lignes. Sa tête e
un noir que r
marron répandu
ion sont jaunes
laire et les ré
une.

LE TISS

A été découve
Ruppell. Il a
ont surmontés d
orge, et une tach

(1) *Icterus*, Bowd
(2) *Fringilla lut*
(3) *F. vitellina*,
(4) *Tanagra cap*
chl., n. 236.

(5) *Ploceus super*
II.

jaune orangé fort vif. On le trouve en Afrique, dans le Congo.

LE TISSERIN A GORGE NOIRE.

Ploceus nigricollis. VIEILL.

Cet oiseau, que M. Vieillot a figuré sous le nom de malimbe à gorge noire, pl. 45 des oiseaux chanteurs, est brun verdâtre en dessus, avec une tache noire sur la nuque et sur la gorge; le dessous du corps est jaune, et sa longueur totale est de cinq pouces et demi environ. Ce tisserin habite le Congo.

LE TISSERIN DE LA GAMBIE (1).

A la tête et la gorge jaune, ombrées de brun; le dos brun; le ventre gris cendré; les ailes et la queue brunes, avec l'extrémité jaune.

LE TISSERIN JAUNE (2).

Vit au Sénégal. Il a le sinciput, le pourtour de l'œil et le gosier noirs, l'occiput, le cou et le ventre jaunes, le dos verdâtre, le bec assez grêle. Sa taille est de quatre pouces.

LE TISSERIN A NUQUE JAUNE (3).

Vit dans la Sénégambie. Il a le front, les côtés de la tête, le gosier, noirs; le vertex et le cou marron; la nuque d'un beau jaune. Ses dimensions sont de cinq pouces et demi.

LE TISSERIN CAPISTRATE (4).

A été rapporté du Sénégal. Il a cinq pouces et demi de longueur totale, et les tarses ont douze lignes. Sa tête est entièrement, ainsi que la gorge, d'un noir que relève un collier jaune, et la teinte marron répandue sur le thorax. Le ventre et le croupion sont jaunes et le dos est verdâtre. Les tectrices latérales et les rémiges secondaires sont bordées de jaune.

LE TISSERIN A SOURCILS (5).

A été découvert dans le Kordofan, en Nubie, par M. Ruppell. Il a la tête marron frais, mais les yeux sont surmontés d'un sourcil blanc. Le menton, la gorge, et une tache sous-orbitaire, sont de cette der-

(1) *Icterus*, Bowdich, Exc. à Madère, etc., p. 353.(2) *Fringilla luteola*, Licht., Cat., p. 28, en note.(3) *F. vitellina*, Licht., Cat., n. 237.(4) *Tanagra capitalis*, Lath. *Fringilla capitalis*, Licht., n. 236.(5) *Ploceus superciliosus*, Rupp., Vogel, pl. 15.

nière couleur. Une strie noire descend sur les côtés du cou. Les pennes des ailes sont frangées de jaunâtre, et les parties inférieures sont d'un grisâtre passant au blanchâtre. Il a cinq pouces six lignes.

LE TISSERIN WORABI (1).

Se trouve en Abyssinie aussi bien que dans la Sénégambie. Son plumage est d'un riche jaune luisant ou renoué, que relève le noir profond du pourtour des yeux, de la gorge et du milieu du ventre. Il a de longueur quatre pouces.

LE TISSERIN GRÉGAIRE (2).

Se trouve dans le pays des Caffres. Il est brun pourpré en dessus, jaune pâle en dessous, avec la gorge noirâtre. Son bec est robuste et ses dimensions sont de six pouces.

LE TISSERIN VOILÉ.

Ploceus velatus. VIEILL.

Est d'Afrique, du pays des Namaquois; M. Vieillot le décrit ainsi: un voile noir et velouté couvre le front, les côtés de la tête jusqu'au-dessus de l'œil, la gorge, le devant du cou, et descend en pointe sur le haut de la poitrine; le reste de la tête, le dessus et les côtés du cou, la poitrine, le ventre et l'abdomen, sont d'un jaune brillant; le dos est d'un jaune olivâtre; le croupion et le bord extérieur des grandes couvertures des ailes, de leurs pennes et des cecies de la queue, du même jaune, le reste de ces pennes est d'un olive rembruni; le bec est d'un noir bleuâtre et les pieds sont gris. Longueur totale, six pouces environ: la femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère en ce qu'elle n'a point de voile noir; le capistrum seul est de cette teinte, et ses autres couleurs sont moins vives.

LE TISSERIN DE PATERSON (3).

A la taille d'un moineau; son plumage est gris cendré; sa face et sa gorge sont noires; des points noirs nombreux couvrent le gris des flancs.

LE TISSERIN FLAMMÉ (4).

Est de la taille d'un moineau, et provient de Pondichéry. L'occiput et le ventre sont d'un jaune

(1) *Fringilla ranunculacea*, Licht., p. 28, en note. Le worabi, Vieill., Ois. ch., pl. 28.(2) *Ploceus*: *fringilla gregalis*, Licht. Cat., n. 234.(3) *Pl. Patersoni*, Less., Dict. sc. nat. *Loxia socia*, Paterson, It. pl. 19. *L. socia*, Lath.(4) *Loxia flammiceps*, Cuv., Gal. de Paris. *Ploceus flammiceps*, Less., Dict. sc. nat.

d'or; le bas-ventre et la région anale sont d'un blanc pur; la face, la gorge et le dos sont cendrés.

LE TISSERIN FRINGILLOIDE (1).

Habite l'Inde. Il a la tête, les côtés et le devant du cou d'un noir à reflets d'acier bruni. Le bas du cou, la poitrine. Tout le dessous du corps sont d'un blanc qui est interrompu de chaque côté vers le bas de la poitrine par une large tache noire, dessinant une sorte de ceinture incomplète. Quelques mèches noires mêlées de brun se font remarquer sur les flanes, et la couleur blanche du ventre se nuance de roussâtre clair sur les parties les plus inférieures. Tout le dessus de l'oiseau, le manteau et les ailes sont d'un brun sombre, relevé sur le haut du dos par quelques piquetures d'un brun plus clair, et sur les moyennes couvertures de l'aile par quelques stries longitudinales blanches très fines, occupant la fine tige de ces plumes, particularité qu'on remarque chez le gros-bec leuconote. Le croupion et la queue sont du même noir que la tête. Les pattes sont entièrement noires. Le bec, long de sept lignes, a la mandibule supérieure d'un noir prononcé, tandis que l'inférieure est bleu noir avec du blanc. Ce tisserin a quatre pouces de longueur totale.

LE NÉLICOURVI (2).

Que Sonnerat a figuré (pl. 442, voy. aux Indes et à la Chine), habite toute l'Inde continentale. Ce voyageur en parle en ces termes (t. II, p. 200) :

« Le nêlicourvi est de la grosseur d'un moineau » de France; la tête, le cou, la gorge, sont jaunes; » une raie d'un vert terne traverse les joues; tout » le dessus du corps est verdâtre; le ventre est gris » foncé; les couvertures inférieures de la queue sont » mordorées; le bec et les pieds sont noirs.

« Cet oiseau fait son nid sur le bord des ruisseaux, » et l'attache le plus souvent à des feuilles de *cat-* » *deir* ou vaquois; il est composé de paille et de joncs » artistement entrelacés, et forme par le haut une » poche où il fait sa demeure : sur l'un des côtés de » cette poche est adapté un long tuyau de même » nature que le nid, tourné vers le bas; l'ouverture » du nid est au bout du tuyau; il met ainsi ses petits » à l'abri de la voracité des couleuvres et autres reptiles. L'année suivante il fait son nid au bout de » celui là. » Sonnerat en a vu jusqu'à cinq attachés » les uns au bout des autres. Ces oiseaux font leurs nids en société, et il n'est pas rare d'en voir cinq à

(1) *Ploceus fringilloides*, Lafresnaye, Mag. de Zool., 1835, pl. 48.

(2) *Pt. penstilis*, Vieill. *Loxia penstilis*, Lath.

six cents sur le même arbre: ils n'ont que trois petits par ponte.

LE TOUCNAM-COURVI (1).

A été décrit par Buffon (enl. 455, fig. 2), sous le nom de *gros-bec des Philippines*: il a à peu près la taille d'un moineau, et la face noire. Il est jaune en dessous, et a le bas-ventre blanc; le dos, le derrière du cou sont jaunes, flammés de noir; les rémiges et les rectrices sont noires, bordées de blanchâtre ou de jaunâtre.

Le toucnam-courvi est célèbre par la manière dont il fait son nid; il le suspend à l'extrémité des branches par sa partie supérieure, en lui donnant la forme d'un ballon de chimie, c'est-à-dire qu'il forme un long tube très renflé à une extrémité, et dont l'ouverture est cachée soigneusement.

Cet oiseau est très commun aux îles Philippines.

LES OEGITHALES, PARIDÉES

OU MÉSANGES (2).

Forment une petite famille que caractérise un bec court, emplumé à la base, parfois cilié à la commissure. Elle renferme des oiseaux de petite taille qui vivent d'insectes et de larves.

I.

LES MÉSANGES (2).

Parus. L.

Ont le bec épais, presque droit, pointu, aigu, avec des jambes courtes et fortes.

(1) *Pt. Philippinus*, Vieill. *Loxia Philippina*, Lath. Latham.

(2) L'ancien genre *parus* de Linné comprend les *parus* (Leach): *calamophilus* (Leach), ou *egithalus* (Boie); *megistura* (Leach); *parulus* (Spix); *tyrannulus* (Vieillot), et *egithalus* (Vigors).

(3) Buffon a décrit la charbonnière (*P. major*, L.), enl. 3, f. 1: la petite charbonnière (*P. ator*, L.), l. 1, p. 400: la M. bleue (*P. caeruleus*, L.), enl. 3, f. 2: la M. huppée (*P. cristatus*, L.), enl. 502, f. 2: la nonette (*P. palustris*, L.), enl. 3, f. 3: la mésange triste (*P. sibiricus*, Gm.), enl. 708, f. 3: la M. à longue queue (*P. caudatus*, L.), enl. 502, fig. 3: la M. amoureuse (*P. amarusus*, Lath.); la M. à ceinture blanche (*P. sibiricus*, Lath.). La mésange à tête noire du Canada (*P. atricapillus*, Briss., t. III, pl. 29, fig. 1. Wils., pl. 3, f. 4).

A le
féricure
d'azur;
yeux; le
d'azur;
très fonc
de blanc
longueur
Elle h
La vor
en ce qu'
trait sur
rectrices;

A une
et le devan
pulaires b
drées; la
nuancé de
d'un gris f
Cette esp
dente. On

LA I

A la tail
bleue, don
de pays. C
jouis blanc
bleu indigo
et la queue
jaune clair
Téadrille,

LA

Décrite p
a sur la tête
cendrés, la
et le croup
externes sor
ailes et la qu
mais le fron
res sont de c
miroir jaun

(1) *Parus c*
t. XIV. Tem
Cris., pl. 25

(2) *P. lug*

(3) *P. Tene*

(4) *P. pereg*
esp. 4.

LA MÉSANGE AZURÉE (1).

A le front, les joues, la nuque et les parties inférieures blanches; la calotte d'un blanc pur, nuancé d'azur; une bande d'un bleu très foncé traversant les yeux; le dos, le croupion, le haut de l'aile d'un bleu d'azur; de grandes couvertures des ailes d'un bleu très foncé, bordées de bleu plus clair, et terminées de blanc pur; les rectrices moyennes azurées. Sa longueur est de cinq pouces six lignes.

Elle habite le nord de l'Europe.

La variété figurée par Sparmann diffère un peu, en ce qu'elle n'a du bleu que derrière le cou, un trait sur l'œil, sur les épaules, les rémiges et les rectrices; tout le reste est d'un blanc cendré.

LA MÉSANGE LUGUBRE (2).

A une calotte d'un brun noir; la gorge, les côtés et le devant du cou noirs, la nuque, le dos, les scapulaires brun cendré; les rémiges et rectrices cendrées; la partie inférieure et les joues d'un blanc nuancé de gris brun, l'iris brun; le bec et les pieds d'un gris foncé. Sa longueur est de six pouces.

Cette espèce a de grands rapports avec la précédente. On l'a observé dans la Dalmatie et la Hongrie.

LA MÉSANGE DE TÉNÉRIFTE (3).

A la taille et la coloration générale de la mésange bleue, dont elle pourroit bien être une simple variété de pays. Cependant elle possède une couronne et les joues blanc pur; sa tête et son cou sont d'un noir bleu indigo. Le dos est bleu clair, ainsi que les ailes et la queue, tandis que le dessous du corps est d'un jaune clair. Cet oiseau a été observé dans l'île de Ténériffe, l'une des Canaries, par Maugé.

LA MÉSANGE ÉTRANGÈRE (4).

Décrite par Sparmann; on ignore sa patrie; elle a sur la tête une calotte grise, avec le cou et le dos cendrés, la poitrine, le ventre, un miroir sur l'aile et le croupion d'un orangé fort vif; les rectrices externes sont frangées de cette dernière couleur. Les ailes et la queue sont noires. La femelle est cendrée, mais le front, le devant du cou et les parties inférieures sont de couleur rouille tachées de jaune. Il y a un miroir jaune sur l'aile.

(1) *Parus cyaneus*, Pallas, Act. de Pétersb., pl. 23, f. 3, t. XIV. Temm., Man. I, 295. *Parus sibiricus*, Sparm., Carls., pl. 25; Vieill., pl. 68.

(2) *P. lugubris*, Natl. Temm., Man., t. I, p. 293.

(3) *P. teneriffæ*, Less., Ornith.

(4) *P. peregrinus*, Sparm., Carls., pl. 48 et 49. Lath. esp. 4.

LA MÉSANGE JAUNE ET NOIRE (1).

Dont on trouve un individu dans les galeries du Muséum, à la tête, le cou, d'un noir intense, avec les jugulaires et le dessous du corps jaune pur. Les ailes et la queue sont noires, mailonnées de blanc pur.

LA MÉSANGE NOIRE (2).

Se trouve au cap de Bonne-Espérance; elle est noire, ainsi que l'Indique son nom spécifique, avec les plumes des ailes et de la queue bordées de blanc; elle a aussi les épaules de cette dernière couleur.

LA MÉSANGE INDIENNE (3).

Provient de l'Inde, ainsi que l'Indique vaguement son nom. Son plumage est cendré en dessus, fauve cannelle en dessous, avec les ailes et la queue brunes, la gorge et le devant du cou blanc sale; le bec fauve.

Sparmann a figuré dans le *Muséum Carolontanum*, sous le nom de *grive-petite* (4), un oiseau fauve rougeâtre, à tête variée de noir, à joues blanches, et qui semble être une mésange.

LA MÉSANGE A TÊTE NOIRE (5).

Habite l'île de Java, où elle est connue des naturels sous le nom de *glate-wingto*. Son plumage est gris bleuâtre en dessus. La tête est d'un bleu noir foncé, que relève la couleur blanche des joues. Le milieu du ventre est noir, et une raie blanche traverse le haut de l'aile. Sa taille est de cinq pouces et demi. Sa queue est longue et rectiligne.

LA MÉSANGE A TÊTE ROUGE (6).

A la taille du remiz; le corps d'un brunâtre très clair en dessus, et d'un roux blanchâtre en dessous. La gorge, un sourcil et le bord des rectrices externes sont blancs; le dessus de la tête est roux, mais un ruban part des yeux et se rend à la nuque. Il est noir, ainsi que le thorax. Cette mésange habite les montagnes de l'Himalaya.

(1) *P. elegans*, Less., Ornith. *P. cola*, Lath. ??

(2) *P. afer*, Lath., esp. 7? Levallant, Afriq. pl. 137, fig. 1 et 2.

(3) *P. indicus*, Sparm., Carls., pl. 50.

(4) *Turdus minutus*, Sparm., pl. 68.

(5) *P. atriceps*, Horsf., Trans. soc. Linn., t. XIII, p. 160. Temm., pl. 287, fig. 2.

(6) *P. erythrocephalus*, Vig., Proceed., I, 23.

LA MÉSANGE A HUPPE NOIRE (1):

Se trouve aussi dans les montagnes de l'Himalaya. Elle est de la taille de la petite charbonnière. Son plumage est gris. La huppe qui surmonte la tête et la poitrine sont noires. Sur les joues, la nuque et les tectrices alaires se dessinent des maculatures blanches. Les rémiges et les rectrices sont brunes, et l'aile est marquée d'une tache rousse.

LA MÉSANGE MONTAGNARDE (2).

Est un peu plus petite que la grande charbonnière d'Europe, qu'elle semble remplacer dans les montagnes de l'Himalaya. Elle a la tête, le cou, la poitrine, le milieu du ventre, les ailes et la queue noirs; sur les joues une large tache blanche se dessine; une plus petite occupe la nuque. Les tectrices et la pointe des rémiges secondaires et des rectrices sont blanches. Il en est de même des bords des penes primaires et des rectrices elles-mêmes. Les flancs sont jaunes.

LA MÉSANGE A JOUES JAUNES (3).

De la taille de la précédente, habite comme elle les montagnes de l'Himalaya. La huppe qui surmonte la tête, la gorge, le thorax, le milieu du ventre, une ligne de chaque côté du cou, des taches sur les scapulaires, les ailes et la queue sont noirs. Cette dernière partie est aussi maculée de blanc. Le dos et les scapulaires sont d'un gris verdâtre. Les joues, un sourcil et une tache sur la nuque, de même que les flancs, sont jaunes.

LA MÉSANGE DE BOUKHARA (4).

Resssemble à la mésange des pins par sa coloration, mais elle est beaucoup plus forte, car elle a six pouces de longueur dont deux pouces trois quarts pour la queue. Celle-ci a sa penne la plus extérieure d'un blanc pur; avec un liséré gris et étroit sur son bord interne. La deuxième rectrice a une tache blanche à son extrémité. Les autres sont noires bordées de gris. Le dessous du corps est blanc; la tête et le cou sont comme dans la mésange des pins (*P. ater*), mais avec le noir de la poitrine moins étendu sur les côtés, le blanc l'entourant en entier, ce qui fait qu'il

(1) *P. melanolophus*, Vig., Proceed., I, 23.

(2) *P. monticolus*, Vig., Proceed., I, 22. Bull. XXV, p. 352.

(3) *P. xanthogenys*, Vig., Proceed., I, 23. Bull. XXV, p. 352.

(4) *P. Bokharensis*, Meyendorff. Eversmann. Voy. d'Orebourg à Boukhara, etc. Bull., IX, p. 77.

n'y a point de tache de cette couleur à la nuque. Le dos est gris. Cette mésange habite les environs de Boukhara.

Lepechin a trouvé en Sibérie une mésange qu'il a appelée *parus kufaeseik*, qu'il dit être blanche, avec un collier et une longue tache livides.

LA MÉSANGE A GROSSE TÊTE (1).

Vit à la Nouvelle-Zélande. Son plumage est noir, excepté le ventre qui est blanchâtre, et la poitrine qui tire au brunâtre. Le front et une tache sur l'aile sont blancs. Sa taille est de quatre pouces six lignes. Toutes les plumes de la tête sont allongées, fasciculées, lâches, et donnent à cette tête un volume très remarquable. Sa queue est composée de rectrices longues, noires et blanches. La femelle a du brun sale partout où le mâle a du noir.

Latham en indique une variété de l'île Norfolk, qui est noire, avec la poitrine écarlate, le front et la tache des ailes blancs.

LA MÉSANGE DE LA NOUV.-ZÉLANDE (2).

A cinq pouces de longueur, le front roux, le plumage rougeâtre cendré en dessus, gris roussâtre en dessous, avec des sourcils blancs. Les deux rectrices moyennes sont noires, les latérales sont terminées par une plaque quadrilatère blanche.

LA MÉSANGE MOMO (3).

Les indigènes de la baie Tasman la nomment *momo-houa*; elle a quatre pouces de longueur. Son corps est brun rougeâtre en dessus, mêlé de cendré. Le front, la gorge et le ventre sont d'un joli fauve. La queue étagée, arrondie, est formée de douze penes rousses, sur le milieu desquelles on remarque une large tache brune en demi-cercle. Les pieds sont longs et bruns; le bec est court, arrondi, de couleur rousse. Les ailes sont médiocres. Cet oiseau a été tué à la baie Tasman, dans le détroit de Cook, à la Nouvelle-Zélande.

LA MÉSANGE BICOLORE (4).

Vit aux Etats-Unis. Buffon l'a assez imparfaitement décrite sous le nom de *mésange huppée de la Caroline*. Cet oiseau, dont la tête est surmontée

(1) *P. macrocephalus*, Lath., Synop., n. 26.

(2) *P. Novæ-Zelandiæ*, Lath. Synop., esp. 27.

(3) *P. zelandicus*, Quoy et Galm., Astrol., pl. 11, fig. 3, p. 210.

(4) *P. bicolor*, Lath., Catesby, pl. 57, fig. 1. Wilson, pl. 8, fig. 5.

d'une huppe
corps encou
chez le m
blanc. On
arctique,
rique du N

Ont un h
les deux m
Les tarse
fourchue. B

LE REMI

Vit au cap
Levaillant,
petit deuil d
thorax et le
Son plumage
et les bord
blancs.

LE REMI

A été déco
laya. C'est u
gues, à bec o
la longueur d
miges les plu
La tête de
les scapulaire
pion est ver
jaune, de ver
ges et les rec
verdâtre, et
gorge est cou
la poitrine. L
ailes sont mar
les le remiz d
nglois.

(1) *P. pendu*
Vellot, Gall. pl.
(2) *P. capensis*
n. 138, f. 1 et
3. *Oegithalus*

d'une huppe, a les parties antérieures noires, le corps cendré en dessus, roux blanchâtre en dessous chez le mâle, tandis que la femelle a le ventre blanc. On le trouve sur tout le pourtour du cercle arctique, en Islande, au Groenland et dans l'Amérique du Nord.

II.

LES REMIZ.

OEGithalus. noie.

Ont un bec très fin et très acéré, c'est-à-dire que les deux mandibules sont égales et taillées en alène. Les tarses sont très courts. La queue médiocre et fourchue. Buffon (1) a figuré le remiz d'Europe.

LE REMIZ D'AFRIQUE (2) OU GRISETTE.

Vit au cap de Bonne-Espérance, d'où l'a rapporté Levaillant, est probablement le même oiseau que le petit deuil de Buffon. La tête, le cou, le devant du thorax et le milieu du ventre sont d'un noir intense. Son plumage est cendré. Les jugulaires, les flancs et les bordures des rémiges et les rectrices sont blancs.

LE REMIZ A TÊTE COULEUR DE FEU (3).

A été découvert dans les montagnes de l'Himalaya. C'est un oiseau long de trois pouces neuf lignes, à bec et pieds noirs, à tête huppée, à ailes de la longueur de la queue, à deuxième et troisième rémiges les plus longues.

La tête de ce remiz est de couleur de feu; le dos, les scapulaires, sont d'un jaune verdâtre. Le croupion est vert jaunâtre. Les ailes sont variées de jaune, de vert, de brun et de blanchâtre. Les rémiges et les rectrices sont brunes, ayant en dedans du verdâtre, et ciliées de blanc à leur terminaison. La gorge est couleur de feu, s'effaçant en jaunâtre sur la poitrine. Le ventre est d'un jaune blanchâtre. Les ailes sont marquées de blanc. Nous ne connoissons pas le remiz de Smith, que mentionnent les auteurs anglais.

(1) *P. pendulinus*, L., enl. 618, f. 3, et 708, f. 1. Vieillot, Gall. pl. 70.

(2) *P. capensis*, Gm., Sonnerat, pl. 12. Levaill., Afric. 138, f. 1 et 2.

(3) *OEGithalus flammiceps*, Burton, Proceed., V, 153.

III.

LES MOUSTACHES.

Ont le bec court, peu élevé. La mandibule supérieure est légèrement convexe et recourbée, pointue, plus longue que l'inférieure. A sa commissure on remarque quelques petites soles. Les ailes sont brèves, mais la queue est étagée. Les jambes sont grêles.

Buffon a décrit la seule espèce connue de cette tribu (1), la *moustache*, qui vit en Europe.

IV.

LES MÉSANGES

A QUEUE FOURCHUE.

Furcaria.

Ont le bec assez épais, convexe, à mandibule supérieure pointue, un peu recourbée. Les ailes sont concaves, et leur quatrième rémige est la plus longue. La queue, assez profondément fourchue, a ses rectrices déjetées en dehors.

La seule espèce de cette tribu (2) se trouve dans les îles Philippines, surtout à Manille. Elle a les flancs, le ventre et le dessus du corps d'un gris ardoisé, plus clair sur la tête. La gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un jaune serin clair, plus foncé dans le bas. Les rémiges sont brunes bordées de jaune. Le milieu de l'aile présente une tache rouge assez large. Le bec est noir, mais ses bords sont roux. Les pieds sont roussâtres.

V.

LES MÉGISTINES (3).

Ont le bec assez robuste, glabre à sa base, légèrement comprimé sur les côtés, convexe en dessus, couché à la pointe, entier et narines nues.

LA MÉGISTINE (4).

Habite la Norwége : elle est vert jaunâtre, avec le gosier et la poitrine jaunes, cette dernière taché-

(1) *P. biarmicus*, Less., enl. 618, fig. 1 et 2. Vieill., Gall., pl. 69. Lath. *Parus furcatus*, Temm., pl. 287, fig. 4. La mésange de Nankiu, Sonnerat, It. en Chine, t. 1, pl. 114, fig. 2. *P. Malabaricus*, Lath. *P. sinensis*, ibid.

(2) *P. indicus*, Gm.

(3) *Megistina*, Vieill. : *parus*, L.

(4) *P. ignotus*, Gm., esp. 15. *Norway titmouse*, Lath.

tée de marron. Le ventre est bleuâtre, et le croupion jaunâtre. Son bec est noir, à mandibule inférieure jaune. Sa queue est fourchue, à rectrices moyennes teintées de vert, mais les plus externes sont blanches. Les tarses sont noirs, et l'ongle du pouce est trois fois plus long que ceux de devant. Latham ajoute à sa description, espèce semblable à la mésange chabotnière, mais en différant en ce qu'elle n'a pas la tête noire.

VI.

LES TYRANNEAUX (1).

Ont le bec très court, un peu grêle, convexe en dessus, entier, incliné à la pointe. Les quatre premières rémiges sont les plus longues.

L'espèce type est le roitelet-mésange de Buffon.

LE TYRANNEAU DE VIEILLOT (2).

Se trouve au Chili. Il est vert olive sur le corps, jaune en dessous, ainsi qu'un trait qui surmonte l'œil. Sa tête est huppée. Les ailes; la queue et une tache sur chaque côté des flancs, sont noirs. La région auriculaire est noir bleu. Le sommet de la tête et le bas-ventre sont rosés. Le menton et un trait sur les ailes sont blancs.

TYRANNEAU A HUPPE BLANCHE (3).

Vit au Brésil. Son plumage est d'un gris de plomb en dessus, jaunâtre en dessous. La gorge, deux bandes sur les ailes, et le milieu du vertex sont blancs. Cet oiseau a la taille de la *Sylvia regulus* de Latham.

VII.

LES SYLVIPARES (4).

Ont leur bec petit, très court, un peu comprimé, à mandibules égales, la supérieure légèrement arquée à la pointe. Les narines sont recouvertes de plumes soyeuses; les tarses sont analogues à ceux des mésanges; les ailes, très longues et dépassant même

Stromian titmouse, Pennant. *Parus stromei*, Lath., esp. 2.

(1) *Tyrannulus*, Vieill., *motacilla*, L.

(2) *T. Vieillotii*, Leadb. Trans. linn. soc., t. XVI, 85, Bull. 24, 367.

(3) *T. alboeristatus*, Vig., Zool. Journ., 18, p. 273.

(4) *Sylviparus*, Burton, Proceed., V, 153.

la queue, ont leur première rémige brève, les deuxième, troisième et quatrième égales et les plus longues, la cinquième est un peu plus courte, et la sixième de la longueur de la première. La queue est médiocre, égale. Ce petit groupe est intermédiaire aux sylvies, aux roitelets et aux mésanges.

La seule espèce de ce groupe est la SYLVIPARE MÔDESTE (1), qui a été découverte dans les montagnes de l'Himalaya. Son plumage est en dessus brun verdâtre, et en dessous verdâtre, tirant au blanchâtre. Les ailes et la queue sont brunes, et les premières ont leurs épaules frangées de vert jaunâtre. Sa taille est de quatre pouces. Le bec et les pieds sont noirs.

LES OXYRHYNQUES.

Oxyrhynchus. TEMM.

Nous semblent appartenir à la famille des colibris. Leur bec est conique, très aigu, à mandibules droites, à bords lisses. Il est arrondi à la base, et comprimé légèrement à la pointe. Les fosses nasales sont assez amples, à demi recouvertes par les plumes du front, et percées en fente étroite. Les ailes ont leurs quatrième et cinquième rémiges les plus longues. Leur queue est médiocre, presque rectiligne; les tarses sont courts, scutellés, assez robustes.

Les trois espèces de ce genre vivent au Brésil. L'une, *Oxyrhynchus serratus* de Mikán (*Delect. floræ et faunæ Brasiliensis*, Vienne, in-folio, 1823), nous est inconnue.

L'OXYRHYNQUE EN FEU (2).

A son plumage d'un vert assez pur sur le dos et sur les ailes. Cette couleur borde les plumes de la queue. Les joues, le tour du bec, les sourcils et la gorge sont pointillés et rayés de blanc et de verdâtre. Un grand nombre de taches triangulaires d'un brun noirâtre sont disposées sur un fond blanc et jaune verdâtre qui teint les parties inférieures. Le bec et les pieds sont noirs bleuâtre. Une huppe élégante et légère, d'un beau rouge ponceau, recouvre la tête; mais les plumes de la rangée antérieure sont noires. Cet oiseau a sept pouces.

L'OXYRHYNQUE HUPPÉ (3).

A le corps vert olive en dessus, blanc lavé de jaunâtre en dessous, avec des taches noirâtres.

(1) *S. modestus*, ibid., 154.

(2) *Oxyrhynchus flammiceps*, Temm., pl. col. 135 Mikán, 3 fascic.

(3) *O. cristatus*, Sw., Illust. pl. 49. Mikán, loc. cit.

re rémige brève, les
ième égales et les plus
n peu plus courte, et la
première. La queue est
roupe est intermédiaire
aux mésanges.

pe est la SYLVIPARE mo-
e dans les montagnes de
t en dessus brun ver-
e, tirant au blanchâtre.
runes, et les premières
e vert jaunâtre. Sa taille
e et les pieds sont noirs.

MYNQUES.

S. TEMM.

ir à la famille des aci-
e, très aigu, à mandibule
est arrondi à la base, et
pointe. Les fosses nasales
recouvertes par les plumes
me étroite. Les ailes ont
me rémiges les plus lon-
ocore, presque rectiligne.
ellés, assez robustes.

genre vivent au Brésil.
atus de Mikán (Delict.
s, Vienne, in-folio, 1825).

UE EN FEU (?).

assez pur sur le dos et sur
e les plumes de la queue
es sourcils et la gorge sont
e et de verdâtre. Un grand
aires d'un brun noirâtre
blanc et jaune verdâtre que
s. Le bec et les pieds sont
e élégante et légère, d'un
uvre la tête; mais les plumes
re sont noires. Cet oiseau

UE HUPPÉ (?).

dessus, blanc lavé de bleu
les taches noirâtres. Les

iceps, Temm., pl. col. 133

t. pl. 49. Mikán, loc. cit.

huppe, formée de plumes retombantes et rouges,
recouvre la tête. Celle-ci a, sur les côtés, des lignes
transversales jaunâtres et très pâles. Sa taille est de
sept pouces. Les ailes et la queue sont d'un brun
olive uniforme et foncé. Cet oiseau est rare. Scroit-
ce un individu femelle de l'espèce précédente?

LES JORAS.

Jora. HORSF. (?).

Ont un bec médiocre, droit, robuste, large à sa
base, atténué et légèrement comprimé à sa pointe,
arrondi sur le dos, légèrement recourbé et échancré.
Les bords en sont lisses, transparents et acérés. Les
narines sont de forme ovale, petites, percées dans
une fosse allongée et atténuée en avant. Les ailes
sont courtes, à première rémige fausse, à quatrième
à septième légèrement sinueuses sur leurs bords.
Les trois à huit sont les plus longues, presque égales.
La queue est allongée et tronquée. Les pieds sont
médiocres et robustes, à pouce développé et à doigts
antérieurs foibles. Leurs ongles sont comprimés, et
celui du pouce, qui est recourbé, est aussi le plus
robuste.

Le type de ce genre est le *CHITO* (?) des naturels de
Java, que M. Horsfield a figuré dans la zoologie de
cette grande île. C'est un oiseau long de quatre pouces
sept lignes, à plumage olive verdâtre et jaune; à
rémiges noirâtres, bordées de jaune en dehors et de
blanc dedans. La poitrine et le ventre sont jaunes.
Son cri peut être rendu par les syllabes *chitou, chi-
tou*, répétées à de courts intervalles: sa nourriture
consiste en petits insectes.

Nous croyons qu'on devra encore réunir à ce petit
groupe le *QUADRICOLE* (?) qui vit à Ceylan, et qui
a les plus grands rapports avec le *chito*, au point
même que nous le croyons identique. Levaillant,
qui l'a décrit le premier, le place sous ce titre,
*Oiseaux qui se rapprochent beaucoup des mé-
sanges*.

Le *figuier vert et jaune* (?) du Bengale a la plus
grande analogie avec la femelle du quadricolore.

(?) Trans. soc. Linn., t. XIII, p. 151.

(?) *Jora familiaris*, Horsf., Zool. research.; *turdus
scapularis*, Raffles, Cat. trans. XIII, 311; *scapularis
rostrat.*, Lath., 2^e éd., n. 25.

(?) Levaill., Afric., pl. 141, mâle et fem.

(?) *Motacilla typhia*, Gm. Edw. gl. 79. Klein, p. 75,
n. 17. Brisson, t. III, p. 84.

LES PARDALOTES.

Pardalotus. VIEILL.

Ont le bec très court, assez robuste, conique, ob-
tus, convexe, comprimé sur les côtés, à mandibule
supérieure un peu arquée, finement échancrée à la
pointe. Les narines sont petites, basales, nues, per-
cées dans une membrane. La queue est courte, égale,
à première ou deuxième rémige les plus longues.
Les tarsi sont médiocres, scutellés.

Les pardalotes sont des oiseaux de petite taille que
Latham ne distinguait pas des manakins. Leur place
est loin d'être exactement fixée, bien que cependant
ils aient assez d'analogie par les mœurs et par les
formes trapues du corps avec les mésanges. Buffon
n'a connu aucune espèce de ce genre.

LE PARDALOTE PARÉ (?).

Habite la Nouvelle-Hollande. Il a le sommet de
la tête, les ailes et la queue noirs; les premières ré-
miges striées de blanc pur, les secondes traversées
par une raie rouge, et bordées par une nuance mor-
dorée. Un trait blanc pur passe au-dessus des yeux.
Les joues sont variées de blanc et de noir. Le lorum
est jaune vif. Le dos est cendré verdâtre, avec une
couleur feuille morte sur le croupion. La gorge, la
poitrine et les flancs sont jaune vif. Le milieu du ven-
tre est blanc, et les côtés sont cendrés. Le bec et les
pieds sont noirs.

LE PARDALOTE POINTILLÉ (?).

Les colons de Sydney le nomment *oiseau diamant*;
il habite les forêts et les broussailles de la Nouvelle-
Galles du Sud. Son plumage, gris en dessus, est on-
dulé de fauve. La tête et les ailes sont noires, avec
des points blancs. Une ligne blanche surmonte l'œil.
Le croupion est rouge de feu et le bas-ventre est
blanchâtre. La gorge est jaune. La femelle a la tête
ponctuée de points fauves.

LE PARDALOTE STRIÉ (?).

Habite la Nouvelle-Hollande. Il a le dos brun gri-
sâtre; le croupion fauve; la tête, les ailes et la
queue noires. Cette dernière partie est rayée de blanc.

(?) *Pardalotus ornatus*, Temm., pl. 394, fig. 1.

(?) *P. punctatus*, Vieill., Gall. pl. 73. Temm., pl. 79,
fig. 1. Vig. et Horsf., trans. XV; *pipra punctata*, Lath.,
Shaw.

(?) *P. striatus*, Vig., et Horsf., trans. XV. *Pipra
striata*, Lath., 19.

Une raie d'un jaune pâle s'étend du front et contourne l'œil en dessus. Les plumes des petites couvertures des ailes sont rouges à leur sommet. La gorge est jaunâtre, et la poitrine et le ventre sont blancs, mais légèrement tachés de jaune.

LE PARDALOTE GULAIRE (1).

Aussi de la Nouvelle-Hollande, il a le corps noir en dessus, le cou et le thorax écarlates, le ventre blanchâtre, rayé en long de noir, avec la région anale brunâtre. Latham ne regardoit cette espèce que comme une variété de sa *sylvia lateralis*, qui est grise bleuâtre en dessus, blanchâtre en dessous, ayant les pennes des ailes et de la queue frangées de vert, le lorum noir et les côtés du corps ferrugineux.

LE PARDALOTE POIGNARDÉ (2).

A été envoyé de Java par le voyageur Van-Hasselt. Un bleu couleur de plomb très foncé couvre toutes les parties supérieures, les ailes, les joues, les côtés du cou et de la poitrine. Une petite bande rouge vif, placée sur le sommet de la tête, forme un ornement remarquable sur ce plumage, du reste très uniforme. Des teintes vives et pures sont répandues sur les parties inférieures. Deux longues moustaches blanches marquent la commissure du bec. Un jaune jonquille est la couleur dominante de toutes les parties inférieures. La poitrine est peinte d'une grande tache couleur de sang, et cette teinte imite en quelque sorte une blessure. Le bec et les pieds sont noirs.

LE PARDALOTE AFRICAIN (3).

Habite, ainsi que l'indique son nom, l'intérieur de l'Afrique. Il a le corps vert olivâtre en dessus, jaune blanchâtre en dessous, et avec les ailes la queue noire, mais les premières couvertes de gouttelettes blanches, et celle-ci bordée d'un ruban terminal blanc.

LE PARDALOTE MANAKIN (4).

Se trouve être intermédiaire, par ses caractères génériques, aux pardalotes et aux manakins. En effet, son bec est court, triangulaire à la base, par-

(1) *Sylvia hirundinacea*, Lath. *Pipra gularis*, Lewin, Birds of New-Holland., pl. 7.

(2) *P. percussus*, Temm., pl. 394, fig. 2.

(3) *P. africanus*, Leadb. Trans. soc. linn. XVI, 85. Bull., XXIV, 367.

(4) *P. pipra*, Less., Cent. zool., pl. 26.

faitement entier, et à pointe mousse. Les deux mandibules sont arrondies en dessus et en dessous, et le bec est peu ou point comprimé vers son extrémité. Les narines sont recouvertes par une membrane et en partie cachées par les plumes du front. Les ailes sont allongées, ponctuées; la quatrième rémige est la plus longue, et les trois premières sont graduellement plus courtes. La queue est presque rectiligne, composée de douze rectrices. Les tarses sont allongés, scutellés, grêles, et terminés par des doigts courts et faibles. Les plumes sont décomposées et à facettes comme celles des oiseaux mouches et des colibris, dont elles n'ont point les teintes métallisées. Cet oiseau a les tarses noirs, ainsi que le bec, qui est seulement blanchâtre en dessous de la mandibule inférieure. La tête, le dessus du cou et le dos jusqu'au croupion sont d'un gris brunâtre cendré. Les ailes et la queue sont brunes, avec une teinte roussâtre. La gorge et le devant du cou sont de couleur de rouille, et les plumes du thorax, des flancs et de l'abdomen sont brunes, rayées de blanchâtre. Les plumes de la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont rousses. Ce qui distingue de prime abord cet oiseau, sont deux touffes de plumes latérales, formant sur chaque côté, vers le tiers supérieur de l'aile, un faisceau d'un violet pur et brillant.

M. le docteur Reynaud a découvert cet oiseau à Trinquemalé, sur la côte de Ceylan. Ses mœurs sont inconnues, et ses caractères mixtes porteroient sans doute à en faire un petit genre intermédiaire à ceux des *pardalotus* et *pipra*, si le genre *pardalotus* n'étoit pas lui-même peu caractérisé.

LE PARDALOTE HUPPE (1).

A le dessus du corps vert olive, le dessous jaune avec une huppe rouge sur l'occiput. Le bec est noir à sa base, couleur de corne dans le milieu et à sa pointe. Les pieds ont aussi cette dernière teinte. Sa longueur est de trois pouces. Cet oiseau vit au Brésil, d'où l'a rapporté M. Delalande.

LE PARDALOTE ROUGEATRE (2).

Vit à la Nouvelle-Hollande, au dire de Latham. Il a le dessus du corps couleur marron, le dessous blanc jaunâtre, avec une tache blanchâtre au-dessus de l'œil. Les rémiges sont brunes, les rectrices noires, les latérales exceptées, qui sont terminées de blanc. Le bec et les pieds sont bruns.

(1) *P. cristatus*, Vieill., Ornith., Encycl., 511.

(2) *P. superciliosus*, Vieill., Encycl., 512 Lath.

Sont de
leurs ric
profonde

1° Le
au Pérou
longues p
lonté de l
pieds son

2° Le m
du corps
d'un roug
che bleu c
dos. Les
jaunes.

3° Le m
corps noir
our de l'a
gnore sa

4° Le m
corps brun
rayée de bl
et les pied

5° Le m
corps noir
rouge sur l
la queue qu
leur les
eau a trois

6° Le m
on nom, c
essous. Il
ongueur.

(1) Buffon a
té (*P. pare*
rouge (*P.*
à gorge b

r. 1. Le M. à
Bell., pl. 72
m.), ent. 34,
m.), ent. 34

m.), ent. 30
P. albifrons
aux (*P. ruber*
picicollis (*P.*
cauda, pl.

ent inconnus
(1) *Pipra er*
(2) *P. super*
b. 6; *pipra*

(3) *P. nigrid*
(4) *P. striat*
(5) *P. hamo*

(6) *P. cinere*

n.

LES MANAKINS.

Pipra. L. (1).

Sont des oiseaux de petite taille, remarquables par leurs riches couleurs, et qui vivent dans les forêts profondes et humides de l'Amérique méridionale.

1° Le MANAKIN A HUPPE ROUGE (2) a été découvert au Pérou. Il a les plumes de la tête rouges et assez longues pour prendre la forme d'une huppe à la volonté de l'oiseau. Le reste du plumage, le bec et les pieds sont noirs.

2° Le MANAKIN SUPERBE (3) a le dessus et le dessous du corps d'un noir intense, une huppe rabattue et d'un rouge de feu sur le sommet de la tête; une tache bleu clair en forme de croissant sur le milieu de dos. Les pennes primaires brunâtres, les pieds jaunes.

3° Le MANAKIN A GORGE NOIRE (4) a le dessus du corps noir bleuâtre, le dessous blanc, la gorge et le tour de l'anus noirs, le bec et les pieds bruns. On ignore sa patrie.

4° Le MANAKIN A TÊTE RAYÉE (5) a le dessus du corps brun cendré, le dessous jaunâtre, la tête noire, rayée de blanc; le fouet de l'aile blanc, le bec brun et les pieds noirs.

5° Le MANAKIN A VENTRE ROUGE (6) a le dessus du corps noir obscur, le dessous blanc, ayant une tache rouge sur le ventre. Les couvertures inférieures de la queue qui sont blanches égalent presque en longueur les rectrices. Les tarses sont bruns. Cet oiseau a trois pouces neuf lignes.

6° Le MANAKIN CENDRÉ (7) est, ainsi que l'indique son nom, cendré sur le corps, mais blanchâtre en dessous. Il a trois pouces deux ou trois lignes de longueur.

(1) Buffon a décrit et figuré les manakins suivants: le mâle (*P. parvola*, L.) enl. 637, fig. 2, et 302, fig. 2. Le mâle rouge (*P. aureola*, Gm.), enl. 34, fig. 3, et 302. Le mâle à gorge blanche (*P. gutturalis*, Gm.), enl. 324, fig. 1. Le M. à front blanc (*P. serena*, Gm.), 324, f. 2. Vieill., pl. 72. Le M. à tête blanche (*P. leucocephala*, Gm.), enl. 34, f. 2. Le M. à tête rouge (*P. erythrocephala*, Gm.), enl. 34, f. 1. Le casse-noisette (*P. manacus*, Gm.), enl. 302, fig. 1 et 303, 1. Le M. à gorge blanche (*P. albifrons*, Gm.). Le M. gris (*P. grisea*, L.). Le M. à collier (*P. rubetra*, L.). Le M. à collier (*P. torquata*, L.). Le M. à picicollis (*P. purpurea*, L.). Spix a figuré les *pipra* *cauda*, pl. 8, et *coronata*, pl. 7, f. 1 et 2, qui nous sont inconnus.

(2) *Pipra erythrolophos*, Vieill., Encycl., p. 390.

(3) *P. superba*, Pallas, Spicil., pl. 3, fig. 1, p. 8, h. 6; *pipra* Wiedt., Less., Ornith., esp. 6.

(4) *P. nigricollis*, Lath., esp. 22.

(5) *P. striata*, Lath., Vieill., Encycl., pl. 99, fig. 5.

(6) *P. haemorrhoea*, Lath., esp. 21.

(7) *P. cinerea*, Lath., esp. 24.

7° Le MANAKIN PARDALOTEÏDE (1), est un curieux oiseau, intermédiaire au manakin *Laplace* (2) et au *pardalote manakin* (3). Comme ces deux espèces, il a sur les flancs deux faisceaux de plumes colorées en amétyste suave et lustré. Sa taille est intermédiaire, car il mesure quatre lignes de longueur totale. Son bec est corné, et les tarses sont bruns. Une calotte noire recouvre le sommet de la tête jusqu'à la nuque. Un brun roux et sale, bien que foncé, colore le manteau, et les ailes et les rectrices. Une barre neigeuse traverse le croupion. Les côtés du cou sont roussâtres. Le devant du cou est blanc jaunâtre. Le ventre est maillé de noir et de blanc. Les couvertures inférieures de la queue sont de cette dernière nuance.

La patrie de cet oiseau m'est inconnue. Je le suppose de l'Amérique méridionale.

8° Le MANAKIN A CAPUCHON BLANC (4) habite Surinam. Il est noir, avec des reflets d'acier bruni, et toute la tête blanc pur. Il a quelques poils à la commissure du bec.

9° Le MANAKIN GOÏTREUX (5) est noir sur le corps, blanc neigeux en dessous, avec le bec noir et les pieds jaunes. Il vit à la Guyane, et son nom lui vient de ce que les plumes de la gorge sont longues, touffues, et forment un fanon ou une sorte de goître sur le gosier. La femelle est entièrement rousse, avec une nuance plus claire en dessous.

10° Le MANAKIN PLOMBÉ (6) habite le Paraguay. Il a le corps plombé, les rémiges et les rectrices noires, bordées de bleuâtre; le bec noir et les pieds bruns.

11° Le MANAKIN BLEU (7) est bleu sur le corps, jaune sur les parties inférieures. Il a les ailes et la queue noirâtres, le bec et les pieds bruns. On ignore sa patrie.

12° Le MANAKIN A TÊTE ROUGE (8) a primitivement été décrit par Brisson. Il habite le Brésil, et son plumage, généralement noir luisant, est relevé par la teinte orangée fort vive qui colore la tête, les joues et l'occiput. Les plumes tibiales sont blanches, avec une nuance rouge. Le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

13° Le MANAKIN A POITRINE DORÉE (9) vit au

(1) *P. pardaloides*, Less., vélins inédits.

(2) *P. Laplacei*, Gervais, favorite, pl. 68.

(3) *Pardalotus pipra*, Less., Centurie, Zool., pl. 26, page 81.

(4) *P. leucocephala*, L. Mus. Fréd. Adolph.; Lath., espèce 7.

(5) *P. gutturosa*, Desm., Tangara, pl. 10, Encycl., 387.

(6) *P. plumbea*, Vieill., Encycl., 388; *pico de Punzo* obscuro *aplomado*, Azara, Apunt., n. 111.

(7) *P. carulea*, Lath., esp. 6, supplément.

(8) *P. rubrocapilla*, Temm., pl. 54, fig. 3. *P. coronata*, Spix., pl. 7, fig. 2.

(9) *P. pectoralis*, Lath., 2^e suppl.

Bésil. Il est bleu-noir en dessus et ferrugineux en dessous. Il porte sur le thorax un croissant jaune d'or. Le bec et les pieds sont pâles.

14° Le MANAKIN A TÊTE BLEUE (1) a été rapporté de l'île de la Trinité. Son plumage est vert-olive en dessus, jaune en dessous, avec le sinciput azur. Les rémiges et les rectrices sont noires, bordées de vert. Le bec et les pieds sont noirs.

15° Le MANAKIN RUBIS (2) vit au Brésil, et sa taille est celle du roitelet. Le sommet de la tête est couleur de feu. Le corps en dessus est d'un vert-pré uniforme, tandis qu'en dessous il est fauve, strié de brun. La femelle n'a pas de rouge sur la tête.

16° Le MANAKIN CHAPERONNÉ (3) est assez rare au Brésil, sa patrie. Une calotte d'un noir vif occupe le sommet de la tête, et derrière l'œil se dessine un trait blanc-jaunâtre. Les joues, le derrière du cou, le dos, le croupion, le haut des ailes et l'extrémité de la queue sont d'un roux-cannelle fort vif. Le dessous du corps est jaunâtre, et les deux rectrices moyennes sont noires. Le bec et les pieds sont jaunes.

17° Le MANAKIN VERDIN (4) est aussi du Brésil. Son plumage est vert-pré en dessus, jaune en dessous. Les joues sont grises, et le milieu des ailes, qui est noir, est traversé par deux raies blanches. Cet oiseau a de longueur totale cinq pouces. Le bec et les pieds sont plombés.

18° Le MANAKIN A TÊTE D'OR (5) a été distingué dans ces derniers temps du manakin à tête rouge par sa taille, et surtout par son bec plus foible et sa queue plus courte. Ce dernier a la tête rouge, l'autre l'a jaune d'or.

19° Le MANAKIN CASQUE (6) a été tué à San-Paulo du Brésil. Le mâle est noir; ayant une huppe frontale dressée; le vertex, l'occiput et le milieu du dos écarlates: les plumes du corps en dessous sont jaunâtres.

La femelle est olivâtre, avec les ailes et la queue brunâtre, les plumes du front dressées. Les deux sexes ont le bec et les pieds bruns, une taille de six pouces trois lignes.

20° Le MANAKIN MILITAIRE (7). Ce gracieux mana-

(1) *P. cyanocephala*, Vieill., Encycl., p. 389.

(2) *P. strigillata*, Wied., It. 1, 291. Temm., pl. 54, fig. 1 et 2.

(3) *P. pileata*, Natt.; Temm., pl. 172, fig. 1.

(4) *P. chloris*, Natt.; Temm., pl. 172, fig. 2.

(5) *P. aurocapilla*, Licht., Cat., n. 302.

(6) *P. galeata*, Licht., Cat., n. 294 et 295.

(7) *P. militaris*, Shaw., Nat. misc., pl. 849. *P. corpore nigro: fronte et uropygio coccineis; alarum demidio parte viridi; gula, thorace abdomineque griseis; caudæ longissimis duabus rectricibus acuminatis*; Less., illust. de zool., pl. 25: *pipra rubrifrons*, Vieill., Encycl., 388, pl. 239, fig. 2.

kin du Brésil a cinq pouces de longueur totale. Son bec est petit et jaunâtre. Ses tarses sont minces et grêles, jaunâtre-sale. Ses ailes sont courtes à première rémige brève et étroite, les troisième et quatrième plus allongées.

Un bandeau rouge de feu couvre le front. Le croupion est lui-même d'un rouge-fulgide, ainsi que les couvertures supérieures de la queue. Un noir de velours teint les plumes de l'occiput et du cou, du manteau et des épaules. Les moyennes couvertures des ailes sont vertes. Les rémiges, brunes au dehors, sont grises, puis blanches sur leurs barbes internes. Un gris-bleu doux et faiblement nuancé est répandu sur le menton et le devant du cou. Il se fonce en noirâtre sur les joues, devient blanchâtre sur le thorax, puis blanc sur le milieu du ventre. Les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont verdâtres.

La queue est cunéiforme, à pennes usées à la pointe, les deux moyennes terminées par deux brins atténués, minces, grêles, très aigus. Le duvet qui revêt le corps est noir profond.

21° Le MANAKIN AUX LONGUES PENNES (1) habite le Paraguay et le Brésil. Son plumage est azur, relevé par le rouge du sommet de la tête qui semble huppé. Les ailes et la queue sont noires, mais celle-ci a deux pennes intermédiaires longues et acuminées. Azara dit que cet oiseau est très familier, mais qu'on ne le rencontre que rarement au Paraguay.

La femelle, suivant Lichtenstein, est entièrement verte, et a les deux rectrices longues et acuminées du mâle.

22° Le MANAKIN A LONGUE QUEUE DE LA TRINITÉ (2) a la tête, les rémiges et les rectrices noires, le croupion et les couvertures supérieures de la queue rouges. Les joues et la gorge cendrées; le dessous du corps blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue longues et pointues. Le bec est brun; les pieds sont gris. Les jeunes ou les femelles ont les parties supérieures verdâtres.

23° Le MANAKIN DE LAPLACE (3) vit à la Guyane: son plumage est brun-foncé nuancé de roux, le croupion excepté qui est blanc. Sur chaque flanc apparaît une touffe de plumes violettes. Sa taille est de quatre pouces deux lignes.

(1) *P. caudata*, Lath. Shaw., Nat. misc., pl. 153. Spill. pl. 3; *pipra longicauda*, Vieill., Encycl., 388; *pipra punzo cola de pala*, Azara, Apunt., 1, 425.

(2) *P. melanocephala*, Vieill., Encycl., 389.

(3) *P. Laplacei*, Gervais et Fydeaux, favorite, pl. 63.

Forme placées s des gobe- qu'ils se lande, c tout en c logiques M.M. Vig « Bec r » arrondi » crée; n » vertes p » mes et l » de quel » que éga » assez for » et lisses » première » graduell » qu'ême » un peu p » duelleme » du poin » lieu. » 4° Le CRU nomment t jaune-olivé poitr e no rax et le ve environs d lorsque le très bruyant 2° Le PE cédente. Sa

(1) *Pachyc Linn., t. XV (2) Turdus et Horaf., lo Birds of New (3) P. pect lis, Lath., n. Birds, pl. 6.*

LES PACHYCÉPHALES⁽¹⁾.

Forment un genre d'oiseaux qui se trouvent placées sur les confins des *manakins*, des *mésanges* des *gobe-mouches*; mais ce sont surtout les *manakins* qu'ils semblent remplacer dans la Nouvelle-Hollande, car ils en ont les mœurs, la forme du bec, tout en conduisant aux *procnias*. Les caractères zoologiques des pachycéphales sont ainsi établis par M. M. Vigors et Horsfield :

« Bec robuste, légèrement élargi à sa base; arête arrondie, arquée; mandibule supérieure échan-crée; narines basales, ovalaires, en par le recou-vertes par une membrane, et garnies par les plu-mes et les soies; commissure hérissée légèrement de quelques soles faibles; queue moyenne, pres-que égale, à penne fourchue; pieds médiocres, assez forts, à tarsi garnis de scutelles en devant, et lisses en arrière; ailes médiocres, arrondies; première rémige courte; deuxième, troisième, graduellement plus longues. quatrième et cin-quième presque égales, très longues; la sixième un peu plus courte, et les autres décroissant gra-duellement; troisième, quatrième et cinquième du poignet, externes, un peu élargies à leur mi-lieu. »

4° Le GUTTURAL⁽²⁾ que les colonistes de Sydney nomment *thunder-bird* ou oiseau tonnerre, est jaune-olivâtre, avec la tête et un hausse-col sur la poitrine noirs, la gorge blanche, un collier, le thorax et le ventre jaunes. Cet oiseau est commun aux environs de Paramatta. Les naturels assurent que lorsque le tonnerre commence à gronder il devient très bruyant.

5° Le PECTORAL⁽³⁾ se rapproche de l'espèce précédente. Son plumage est gris, avec une large raie

(1) *Pachycephala*, Sw. Vig. et Horsf., Trans. soc. Linn., t. XV, p. 238.

(2) *Turdus gutturalis*, Lath., n. 6. *P. gutturalis*, Vig. et Horsf., loc. cit. 239; *black-crowned thrush*, Lewin, Birds of New-Holl., pl. 10.

(3) *P. pectoralis*, Vig. et Horsf.; *muscirostris*, Lath., n. 11, suppl.; *orange-breasted-thrush*, Lewin, Birds, pl. 6.

au-dessus des yeux et un croissant sur la poitrine, noirs; la gorge est blanche et le ventre roux. Les épaules, les rémiges et les rectrices sont d'un fauve-noir. Les plumes de la tête sont striées en long de brun-fauve. Le bec est noir et les pieds sont bruns. Cet oiseau a six pouces de longueur, et habite les environs de Sydney.

3° Le STRIÉ⁽¹⁾ est gris-olivâtre, strié de fauve en dessus, blanchâtre, avec flammèches brunes en dessous. Les rémiges et les rectrices sont brunâtres; le bec et les pieds sont jaunâtres. Les yeux sont noirs. Sa taille est de six pouces.

4° Le NUON⁽²⁾ a le plumage fauve-olivâtre, à teintes plus claires sur les parties inférieures. La gorge et le ventre sont blanchâtres; les rémiges et les rectrices brunes, ces dernières ayant de plus des bordures ferrugineuses. Les pieds sont brunâtres; le bec est jaunâtre; les yeux sont noirs. Sa taille est de six pouces.

5° L'OLIVATRE⁽³⁾ a sept pouces de longueur; le plumage vert-olivâtre en dessus, fauve en dessous. La tête est grisâtre; la gorge est marquée de blanchâtre. Les rémiges et les rectrices sont fauves, bordées extérieurement de vert-olivâtre. Les rectrices inférieures sont blanches. Le bec est brun et les pieds sont noirs.

6° Le FULIGINEUX⁽⁴⁾ a été découvert sur les rivages du sud et de l'est de la Nouvelle-Hollande, par sir Robert Brown. Son plumage est gris-clair, plus pâle en dessous et tirant au fauve. Sa gorge est blanchâtre. Le bec est noir; les pieds sont bruns. Il a six pouces de longueur totale.

7° L'AUSTRIEN⁽⁵⁾ que les colonistes anglais nomment *yellow robin*, ou robin jaune, vit dans les broussailles. Son plumage est cendré en dessus, avec le bas du dos jaunâtre. Le dessous du corps est d'un beau jaune. Les rémiges et les rectrices sont brunes. Cet oiseau fait le passage des pachycéphales aux gobe-mouches.

(1) *P. striata*, Vig. et Horsf., loc. cit.

(2) *P. fusca*, Vig. et Horsf., loc. cit.

(3) *P. olivacea*, Vig. et Horsf., loc. cit.

(4) *P. fuliginosa*, Vig. et Horsf., loc. cit.

(5) *P. australis*, Vig. et Horsf.; *muscirostris australis*, Lath., n. 2, suppl.; *southern motacilla*, White's, voy. pl., no et pag. 239; *southern flycatcher*, Lath., n. 102,

longueur totale. Son plumage est gris-olivâtre, strié de fauve en dessus, blanchâtre, avec flammèches brunes en dessous. Les rémiges et les rectrices sont d'un fauve-noir. Les plumes de la tête sont striées en long de brun-fauve. Le bec est noir et les pieds sont bruns. Cet oiseau a six pouces de longueur, et habite les environs de Sydney.

Le bec est robuste, légèrement élargi à sa base; arête arrondie, arquée; mandibule supérieure échan-crée; narines basales, ovalaires, en par le recou-vertes par une membrane, et garnies par les plu-mes et les soies; commissure hérissée légèrement de quelques soles faibles; queue moyenne, pres-que égale, à penne fourchue; pieds médiocres, assez forts, à tarsi garnis de scutelles en devant, et lisses en arrière; ailes médiocres, arrondies; première rémige courte; deuxième, troisième, graduellement plus longues. quatrième et cin-quième presque égales, très longues; la sixième un peu plus courte, et les autres décroissant gra-duellement; troisième, quatrième et cinquième du poignet, externes, un peu élargies à leur mi-lieu.

Le GUTTURAL⁽²⁾ que les colonistes de Sydney nomment *thunder-bird* ou oiseau tonnerre, est jaune-olivâtre, avec la tête et un hausse-col sur la poitrine noirs, la gorge blanche, un collier, le thorax et le ventre jaunes. Cet oiseau est commun aux environs de Paramatta. Les naturels assurent que lorsque le tonnerre commence à gronder il devient très bruyant.

Le PECTORAL⁽³⁾ se rapproche de l'espèce précédente. Son plumage est gris, avec une large raie

Le FULIGINEUX⁽⁴⁾ a été découvert sur les rivages du sud et de l'est de la Nouvelle-Hollande, par sir Robert Brown. Son plumage est gris-clair, plus pâle en dessous et tirant au fauve. Sa gorge est blanchâtre. Le bec est noir; les pieds sont bruns. Il a six pouces de longueur totale.

Le AUSTRIEN⁽⁵⁾ que les colonistes anglais nomment *yellow robin*, ou robin jaune, vit dans les broussailles. Son plumage est cendré en dessus, avec le bas du dos jaunâtre. Le dessous du corps est d'un beau jaune. Les rémiges et les rectrices sont brunes. Cet oiseau fait le passage des pachycéphales aux gobe-mouches.

Le bec est robuste, légèrement élargi à sa base; arête arrondie, arquée; mandibule supérieure échan-crée; narines basales, ovalaires, en par le recou-vertes par une membrane, et garnies par les plu-mes et les soies; commissure hérissée légèrement de quelques soles faibles; queue moyenne, pres-que égale, à penne fourchue; pieds médiocres, assez forts, à tarsi garnis de scutelles en devant, et lisses en arrière; ailes médiocres, arrondies; première rémige courte; deuxième, troisième, graduellement plus longues. quatrième et cin-quième presque égales, très longues; la sixième un peu plus courte, et les autres décroissant gra-duellement; troisième, quatrième et cinquième du poignet, externes, un peu élargies à leur mi-lieu.

Nat. misc., pl. 153. Spic. ocell., Encycl., 388; pict. d. Apunt., 1, 425. Ill., Encycl., 389. Eydoux, favorite, pl. 68.

LIVRE XI.

LES OISEAUX INSECTIVORES.

LES MUSCIPIDIÉS.

Ils viennent en première ligne, se ressemblent par un bec dilaté à la base, plus ou moins courbé, et crochu ou denté à son extrémité (1). La commissure a des soies ou des poils. Elles vivent d'insectes.

I.

LES PLATYRHYNQUES.

Platyrrhynchus, DESM.

Sont caractérisés par leur bec déprimé, très élargi, ayant de longues soies à la commissure. La mandibule supérieure est fortement échancrée à la pointe. Plusieurs des espèces de ce genre ont été rangées parmi les todiers : leurs espèces vivent entre les tropiques. On dit leur chant agréable, et leur nourriture consiste en insectes ailés, qu'ils saisissent au vol, en s'élançant des branches des buissons ou des arbres où ils se tiennent embusqués.

Le type de ce genre est, 1° le PLATYRHYNQUE BRUN (2), qui vit au Sénégal; quelques voyageurs disent au Brésil. C'est un oiseau long de quatre pouces,

(1) M. Charles Bonaparte a dressé le tableau qui suit des genres admis dans cette famille :

- 1 *Todus*, L. (appartient à la famille des alcyons).
- 2 *Muscicapa*, L.

Platyrrhynchus, Desm. : *muscipeta*, Cuv. : *tyrannus*, Cuv. : *tanioptera*, Ch. Bonap. : (*pepoaza*, Azara) : *tyrannula*, Sw. : *setophaga*, Sw. : *butalis*, Bolé : *muscicapa*, Bolé : *pericrocotus*, Bolé (*phanicornis*, Boié) : *rhypidura*, Vig. et Horsf. : *cultivora*, Sw. : *knipolegus*, Bolé : *lipangus*, Boié

- 3 *Fluvicola*, Sw. (*kalmis*, Bolé).

Fluvicola, Sw. (*pepoaza*, Azara, prop.) : *nengetus*, Sw. : *alectrus*, Vieill.

- 4 *Ceblephyrus*, Cuv. (*campophaga*, Vieill.).

5 *Icteria*, Vieill.

6 *Vireo*, Vieill.

(2) *Platyrrhynchus fuscus*, Vieill., Gall., pl. 126. Desm., pl. 1. *Todus platyrrhynchus*, L., Gm. *Todus rostratus*, Lath., Syn. *T. macrorhynchus*, Lath., pl. 30. *T. platyrrhynchus*, Pallas, spic. vi, pl. 3, f. c.

à plumage jaunâtre, ayant le vertex bleu de plomb, la gorge blanche, les ailes et la queue brunes.

2° Le PETIT GOBE-MOUCHE TACHETÉ (1) de Cayenne, que Buffon a figuré (enl. 854, f. 1), est aussi un platyrrhynque.

3° L'OLIVATRE (2) se trouve au Brésil. Le corps est d'un verdâtre plus foncé sur le dos, plus clair sur la gorge et sur les flancs, les ailes sont mélangées de jaune, de vert et de brun; le bec est plombé, ainsi que les pieds.

4° Le CANCROME (3) est aussi du Brésil. Sa huppe est mélangée de brun et de blanc, et un trait de cette dernière couleur occupe le devant de l'œil, et une tache jaune marque l'oreille. Le corps est fauve en dessus, avec du jaunâtre sur la gorge, et du roussâtre sur le ventre et sur les flancs.

5° Le PLATYRHYNQUE PETIT (4) se trouve sur les rivages du Mexique. Il a quatre pouces et onze lignes de longueur, le plumage brun olivâtre en dessus, blanc jaunâtre en dessous. Les ailes sont traversées par deux bandes claires; sa queue est médiocre et égale, et une huppe surmonte la tête.

6° Le PULLATA (5) vit dans l'Amérique méridionale. Il a huit pouces de longueur, un plumage cendré, les ailes et la queue noires; la plus externe des rectrices terminée de blanc.

7° Le PLATYRHYNQUE DE VANIKORO (6) vit, ainsi que l'indique son nom, dans l'île de Vanikoro. Il a quatre pouces et demi de longueur, le corps noir en dessus, et le ventre roux vif. C'est un oiseau gros et court, ayant une très grosse tête et de longues soies à la commissure du bec.

8° Le PLATYRHYNQUE DE CEYLAN (7) est olivâtre en dessus, jaune en dessous, avec la tête cendrée.

(1) *Muscicapa aurantia*, L.

(2) *Plat. olivaceus*, Temm., pl. col. 12, fig. 1. *Pl. sulfurescens*, Spix, Av. Bras.

(3) *Muscicapa caneroma*, Illig. *Platyrrh. caneroma*, Temm., pl. 12, fig. 2.

(4) *Plat. pusillus*, Sw., Birds of Mexico, n. 8.

(5) *Muscicapa pullata*, Ch. Bonap., Journ. of Philad., t. IV, 370 Bull. VI, p. 412.

(6) *Plat. Vanikorensis*, Quoy et Galm., Ast., pl. 5, fig. 1.

(7) *Pl. Ceylonensis*, Sw., Zool. Illust., pl. 13.

9° Le
Guinée,
le cou azu
met de la

Ont auss
droit, légè
courbé au
en dessous.
leurs jamb
des oiseaux
fourmilier
tacheté (?),
ajouté une
nétriés (?),
noir des jou
les flancs gr

Brisson le
que MM. de
mouches. de
Les tyrans
comme la pr
Muscicapa,
les tyrans, le
Il les caracté
très fort, à
pointe subite
que, et sont d
traves qu'elle
age même co
tous les ois
écès attaquer
on toujours le
M. Cuvier

(1) *Todus cy*
age 227.

(2) *Pipra leu*
conopophaga

(3) *P. navi*

(4) *Conopop*

9° Le TODIER A TÊTE BLEUE⁽¹⁾ de la Nouvelle-Guinée, appartient encore à ce genre. Il a la tête et le cou azurés, les joues noires, la poitrine et le sommet de la queue blanc, le dos et les ailes rousses.

II.

LES CONOPHAGES.

Conopophaga. VIEILL.

Ont aussi le bec large et déprimé, nu à la base, droit, légèrement caréné en dessus, échancré et courbé au bout. La mandibule inférieure est aplatie en dessous. On les distingue de prime abord par leurs jambes hautes et leur courte queue. Ce sont des oiseaux américains. Buffon en a décrit deux, le *fourmilier aux ailes blanches*⁽²⁾ et le *fourmilier tacheté*⁽³⁾, l'un et l'autre de Cayenne. Nous y avons ajouté une espèce rapportée du Brésil par M. Ménières⁽⁴⁾, et dont la tête rousse est relevée par le noir des joues, le devant du cou blanc, le thorax et les flancs gris.

III.

LES TYRANS.

Tyrannus. AUCT.

Brisson le premier groupa sous ce nom des oiseaux que MM. de Lacépède et Vieillot isolèrent des gobe-mouches, des moucherolles et des pies-grièches.

Les tyrans n'ont été considérés par M. Cuvier que comme la première tribu du grand genre linnéen, *muscipala*, que ce savant a divisé en trois sections : les tyrans, les moucherolles et les gobe-mouches. Il les caractérise ainsi : « Leur bec est droit, long, très fort, à arête supérieure droite, mousse, à pointe subitement crochue; ils habitent l'Amérique, et sont de la taille de nos pies-grièches et aussi graves qu'elles; ils défendent leurs petits avec courage même contre les aigles, savent éloigner de leur nid tous les oiseaux de proie. Les plus grandes espèces attaquent les petits oiseaux et ne dédaignent pas toujours les cadavres. »

M. Cuvier range parmi les tyrans les oiseaux sui-

vants : le bentavéo, *lanius pitangua*, enl. 212; le tyran à ventre jaune, *lanius sulfuraceus*, ou le garlu, *corvus flavus* des enl. 296 et 249; le *lanius tyrannus*, enl. 537 et 676; le tyran à queue rousse, *muscipala audax*, enl. 453, f. 2; le *M. ferox*, enl. 571, f. 1; le *M. tyrannus*, enl. 571, f. 2; le *M. forficata*, enl. 677.

M. Vieillot sépara nettement les tyrans des gobe-mouches, et en fit un genre intermédiaire aux *muscipala* et aux *bécardes* (*tylira*) ou les *psaris* de M. Cuvier. Il le caractérisa en ces termes : « Bec robuste garni de soies à la base, déprimé dans toute sa longueur, convexe en dessus, échancré et crochue vers le bout; mandibule inférieure un peu plate en dessous, aiguë et retroussée à la pointe. Les types de ce genre ainsi constitué sont le *ben aréo*, le *mouche-rolle à huppe verte* de Buffon, et le *tyran pepoaza*. »

En somme les tyrans sont pour plusieurs auteurs des oiseaux qui diffèrent principalement des pies-grièches, parce que leur bec est aplati horizontalement au lieu d'être comprimé sur les côtés, mais dont les caractères génériques ne nous paroissent pas aisés à distinguer de ceux des gobe-mouches ou de certaines bécardes.

Le travail le plus complet que nous ayons sur le genre *tyrannus* est celui de M. William Swainson. Il est inséré dans le 40^e numéro du Journal des Sciences et des Arts de l'Institution d'Angleterre. Nous croyons devoir le suivre entièrement, comme étant l'expression de recherches directes, et parce qu'il renferme un grand nombre d'espèces nouvelles.

Les tyrans sont propres à l'Amérique, où ils remplacent les drongos de l'ancien continent. Ce sont des oiseaux querelleurs dont les habitudes sont solitaires et peu sociables, qui se nourrissent d'insectes, de petits oiseaux et de lézards. Suivant Daudin (*Traité d'Ornith.*, t. I, p. 514), on leur a donné le nom de *tyrans*, parce que leur courage les porte à se mesurer même contre des oiseaux de proie de grande taille.

§ 1^{er}.

Bec robuste et grand, ailes médiocres, les penes internes du poignet sans échancrure, la queue égale.

Les tyrans de cette première section ont un bec beaucoup plus robuste que celui des autres espèces; ils se rapprochent beaucoup des *bécardes*, et ont aussi des mœurs plus carnivores : leurs ailes peu développées ne leur permettent point d'avoir un vol étendu.

⁽¹⁾ *Todus cyanocephalus*, Quoy, Ast., pl. 5, fig. 4. page 227.

⁽²⁾ *Pipra leucotis*, L. *Turdus auritus*, Gm., enl. 822. *Conopophaga leucotis*, Vieill., Gall., pl. 127.

⁽³⁾ *P. navia*, Gm., enl. 823, fig. 2.

⁽⁴⁾ *Conopophaga nigrogenys*, Less., Orn., 393.

LE BENTEVÉ OU TICTIVI.

Tyrannus sulfuratus. VIEILL. (1).

Le bentevé a de longueur totale huit ou neuf pouces. Son plumage est brun en dessus, jaune en dessous; l'occiput est occupé dans le milieu par une petite touffe de plumes d'un jaune d'or et par une plaque d'un noir profond qu'un cercle blanc entoure; la gorge est de cette dernière couleur; le bec est comprimé et allongé; les pieds sont gris; le bec et les ongles sont noirs; les rémiges et les rectrices fauves bordées de brun.

Le bentevé est très commun dans toute l'Amérique méridionale entre les tropiques, mais surtout à la Guyane et au Brésil.

LE PITANGUA OU LE BENTAVÉO.

Tyrannus pitangua (2).

Le bentavéo a la taille, l'ensemble des formes et jusqu'aux teintes du plumage de l'espèce précédente. Il est brun roux en dessus, jaune en dessous, ayant la tête variée de noir et de jaune; la gorge et le cercle qui entoure le crâne blancs; en un mot il offre à s'y méprendre les teintes du bentevé, mais il en diffère d'une manière bien distincte par la forme aplatie, très déprimée et façonnée presque en cuiller de son bec. Le pitangua est figuré dans les dessins inédits de Commerson qui y a joint cette note : *Sic Hispanis dictus quia perpetuo vociferatur ben-te-vo*. C'est un oiseau oriard, peu déliant, excessivement multiplié dans les forêts du Brésil, et surtout dans la province de Sainte-Catherine, ainsi qu'au Paraguay.

Le bec aplati de l'espèce qui nous occupe a une forme si caractéristique qu'on ne pourra se dispenser tôt ou tard de la séparer des tyrans et d'en former un genre à part distinct. Tout nous porte à croire que cet oiseau est d'ailleurs le type de la spatule pygmée (*platalea pygmea*) des anciens auteurs, dont Wilson avoit fait son genre *eurynorhynchus* en donnant à l'espèce le nom trivial de *griseus*. M. Temminck a placé le pitangua, à l'imitation de M. Desmarest, parmi les platyrhynques; mais après un examen attentif, les oiseaux de ce dernier genre ont des caractères trop distincts pour que pitangua puisse leur être associé.

(1) Swains., sp. 1 : *lanius sulphuratus*, L., sp. 19 : *lanius cayennensis*, *tuteus*, Briss., pl. 16, fig. 4 : le *gatu pis-grièche*, ou *bécarde à ventre jaune de Cayenne*, Buffon, enl. 296 : *yellow-bellied-shrike*, Lath., *Syn.*, t. 1, sp. 40 : *corvus flavus*, L.

(2) Swains., sp. 2 : *lanius pitangua*, L., sp. 15 : *tyrannus brasiliensis*, Briss., pl. 36, fig. 5 : le *bentaveo* ou *cuiriri*, tyran du Brésil, Buff., enl. 212 : *brasilian shrike*, Lath. : *tyrannus bentaveo*, Vieill., *Ois. am.*, pl. 1.

LE TYRAN COURAGEUX.

Tyrannus audax. SWAINS. (1).

M. Swainson distingue cette espèce de la précédente, bien qu'elle en ait presque tous les caractères; Il la décrit en ces termes : longueur totale huit pouces, bec beaucoup plus petit que celui du pitangua, proportion gardée; il est aussi large, mais moins déprimé. Le plumage est en dessus d'un noirâtre brun mêlé de blanchâtre, chaque plume étant brune au centre et blanche sur les bords; une huppe légère d'un jaune d'or occupe le milieu de la calotte brune qui revêt la tête; une bande blanche entoure le crâne et passe au dessus des yeux; une deuxième part de la commissure de la bouche et occupe toute la région auriculaire; le corps est blanc en dessous, mais le centre de chacune des plumes du ventre est occupé par une petite tache d'un brun blanchâtre, plus foncé surtout sur celles de la gorge et de la poitrine; le bas-ventre est d'un jaune pâle; les rémiges sont brunes et bordées de blanchâtre; les rectrices, égales et brunes, donnent à la queue une forme rectiligne; elles sont rousses sur leurs bords; les tarses beaucoup moins robustes et plus courts que ceux du pitangua, sont noirs.

Cette espèce, peu commune, ne paroît habiter que le nord du Brésil.

LE TYRAN PEPOAZA.

Tyrannus cinereus (2).

Cet oiseau a neuf pouces de longueur totale, la tête rayée sur les côtés de bleu et de noir; la gorge, le ventre et les rémiges à leur naissance de couleur blanche; la queue, le bec et les pieds sont noirs.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

LE TYRAN DE LA CAROLINE.

Tyrannus crinitus (3).

Cette espèce, très peu connue, a le corps gris olivâtre en dessus, jaune de soufre en dessous; la gorge et la poitrine sont cendrés, les rémiges et les rectrices sont bordées de roux, le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau est figuré sous le nom de *gobe-mouches huppé* par Buffon, enl. 369, f. 1. C'étoit le *muscapa virginiana* de Brisson. Il habite l'Amérique

(1) *Muscicapa audax*, Lath., *Synop.*, t. III, p. 334. Buff., enl. 453, fig. 2.

(2) Vieill., *Anal. d'Ornith.*, note.

(3) Swains., sp. 4. *Muscicapa crinita*, Lath., *Wilson Amer. Ornith.*

septentr
ginie. II

LE TYR

M. Vie
rant pas d
petit plu
votre fon
couvre l'
dégénéran
les rémige
que les b
jaunâtre;
ferrugineu
Nul dou
l'Amérique
être réunie
sidéroit son
riété du *lar*
Species.

Ce qui di
ticularité qu
de sept à hu
d'une scie,
leur taille d
d'union ave
arrière.

Le bec est
tyrannus cr
dant qu'il so
plus recourb
plus longs.

Le pluma
sombre, plus
dessus; les a
sont point éc
tarses sont c
gles petits.

Cette espèc
rare; car M.
Bahia, dans
dividus, dont

(1) Vieill., O
p. 4 : *musci*
la Caroline.

(2) Swains.,

septentrionale, et notamment la Caroline et la Virginie. Il cache son nid dans les trous des arbres.

LE TYRAN DE LA LOUISIANE OU PIPIRI.

Tyrannus ludovicianus (1).

M. Vieillot a décrit cette espèce comme ne différant pas de la précédente; sa longueur totale est d'un pouce plus de huit pouces; le plumage est d'un olivâtre foncé en dessus; une petite huppe verte recouvre l'occiput; les joues et la poitrine ardoisées, dégénérant en un jaune de soufre pâle sur le ventre; les rémiges sont noirâtres, et leurs couvertures ainsi que les bords des scapulaires sont lisérés de blanc jaunâtre; les rémiges et les rectrices sont bordées de ferrugineux; le bec et les tarses sont bruns.

Nul doute que cette espèce, qui habite le nord de l'Amérique et particulièrement la Louisiane ne doive être réunie à la précédente. Linné d'ailleurs ne considérait son *lanius ludovicianus* que comme la variété du *lanius tyrannus* ou treizième espèce de son *Species*.

LE TYRAN A ÉPERONS.

Tyrannus calcaratus (2).

Ce qui distingue cette espèce nouvelle est la particularité qu'elle présente d'avoir les genoux garnis de sept à huit petites épines, ressemblant aux dents d'une scie, et qui sont placées derrière les tarses; leur taille diminue graduellement jusqu'à leur point d'union avec les écailles qui revêtent les tarses en arrière.

Le bec est noir, de même longueur que celui du *tyrannus crinitus*, dont il a les formes, bien cependant qu'il soit plus comprimé et que sa pointe soit plus recourbée; sa base est aussi garnie de poils plus longs.

Le plumage est généralement d'un gris olivâtre sombre, plus pâle en dessous, et d'un jaune sale en dessus; les ailes sont moyennées, les premières ne sont point échancrées; les rectrices sont égales; les tarses sont courts, débiles, blanchâtres, et les ongles petits.

Cette espèce, longue de huit pouces, parait être rare; car M. Swainson pendant un long séjour à Bahia, dans le Brésil, ne s'en procura que trois individus, dont il ne put observer les habitudes.

(1) Vieill., *Ois. de l'Amér. septentr.* pl. 48. Swains., *sp. 4. muscicapa ludoviciana*, Lath.: *gobe-mouche de la Caroline*; Buff., *enl. 676*.

(2) Swains., *sp. 5. Sping-footed tyrant*.

§ II.

Bec médiocre; ailes longues, les rémiges externes échancrées; queue médiocre, presque égale; tarses courts.

LE TYRAN A BEC ÉPAIS.

Tyrannus crassirostris. SWAINS.

Ce tyran a neuf pouces trois lignes de longueur totale. Son plumage est d'un brun grisâtre clair en dessus, plus brun sur la tête, la queue et les grandes rémiges. Une petite huppe peu apparente couvre l'occiput; tout le dessous du corps est d'un jaune pâle, excepté la gorge et le menton qui sont d'un blanc pur; la queue est égale, et ses couvertures supérieures sont teintées de roux; la première rémige est très pointue; son bec est fort et robuste.

Ce tyran habite les provinces les plus chaudes du Mexique; il se tient sur les grands arbres, d'où il chasse toutes les autres espèces d'oiseaux.

LE TYRAN BRUYANT.

Tyrannus vociferans. SWAINS.

Cet oiseau a de longueur totale huit pouces et demi; son bec est plus court, mais en même temps plus large que celui de l'espèce précédente; son plumage est grisâtre avec une teinte olive, mais la tête, le cou et la gorge sont d'une couleur ardoisée uniforme; une huppe de plumes orangées non apparente couvre la tête; le dessus du corps est d'un jaune pâle; les ailes sont très longues, et leurs premières rémiges sont toutes pointues; la queue et ses couvertures sont d'un noir profond.

Cette espèce habite les environs de Temascaltepec, dans les environs de Mexico. M. W. Bullock, qui a observé ses mœurs, dit qu'elles sont bruyantes. Ce tyran se perche habituellement sur les sommités des arbres, et jette des cris aussitôt qu'il voit quelque oiseau s'en approcher. On dit même qu'il ne craint pas d'attaquer jusqu'à des faucons.

LE TYRAN INTRÉPIDE.

Tyrannus intrepidus. VIEILL. (1).

Cet oiseau, qu'on a aussi nommé *tyran de la Caroline*, est généralement d'un cendré obscur, avec

(1) *Lanius tyrannus*, Linn., *sp. 3. Le tyran tiriri ou pipiri*, Buff., *enlum. 537. Muscicapa tyrannus*, Briss., *tyrannus intrepidus*, Vieill., *Gal. du Mus.*, pl. 133 (femelle). *King bird or tyrant fly-catcher*, Wils., *Amer. Ornith.*, t. II, pl. 13, fig. 1.

les parties inférieures du corps blanches; la tête et la queue noires, une huppe orangée non apparente, les rectrices blanches à leur extrémité et pointues.

Cette espèce de tyran que Linné a regardée comme identique avec les laniens de Saint-Domingue, de la Caroline et de la Louisiane, paroît en être évidemment distincte. Elle habite tout le nord de l'Amérique, émigre dans certains cantons, et remonte jusqu'au près de Mexico.

LE TYRAN GRIS.

Tyrannus griseus. VIEILL. (1).

Cette espèce a long-temps été confondue avec la précédente : sa taille est de huit pouces neuf lignes; son bec est beaucoup plus fort et plus convexe que celui du tyran intrépide; son plumage est en dessus d'un gris cendré clair, teinté de roux sur les couvertures des ailes; sa poitrine est grisâtre, son ventre blanc, et le bas-ventre jaune; sa queue est noire et fourchue; les rémiges sont échancrées.

On la trouve dans les cantons maritimes du Mexique.

[LE TYRAN CRUEL.

Tyrannus crudelis (2).

Cette espèce nouvelle a de longueur totale huit pouces et demi : sa taille est celle du *tyrannus crinitus*, mais ses ailes sont plus longues et son bec est beaucoup plus large; la tête et le derrière du cou sont d'un cendré clair; le devant du cou est de cette teinte, mais moins foncée, excepté la gorge qui est blanchâtre; les oreilles sont d'un noir intense, et le sommet de la tête a une huppe qui n'est pas apparente, de couleur orangée fort vive. Le plumage est en dessus d'un olivâtre sombre, et en dessous d'un beau jaune; les rémiges sont brunâtres, terminées en pointe assez brusquement, ayant leurs couvertures, ainsi que les rémiges moyennes, bordées de blanchâtre; les rectrices sont noires et donnent à la queue une forme très fourchue; le bec et les tarsi sont noirs, et ces derniers sont très courts.

Ce tyran habite les terrains cultivés de la partie septentrionale du Brésil.

LE TYRAN A OREILLONS BLANCS.

Tyrannus leucotis (3).

Cet oiseau, que Buffon regardoit comme la fe-

(1) *Tyrannus dominicensis*, Briss. : le *san-domingo tyran*, Lath., sp. 37. Vieill., *Ois. de l'Amér. septentr.*, pl. 46 : *lanius tyrannus*, Linn.

(2) Swains., sp. 10; *gray-headed tyrant*.

(3) Swains., sp. 11 : *white-eared tyrant*; le *barbuhon de Cayenne*, enl. 830, fig. 2 (femelle).

melle du *muscipapa barbata* de Latham, paroît être à M. Swainson, qui a eu souvent occasion de l'examiner au Brésil, une espèce bien distincte. Ce tyran a sept pouces de longueur totale; son plumage est brun grisâtre en dessus, marqué de taches plus foncées sur le dos. Les parties inférieures présentent d'abord sur la gorge du blanc, puis du blanchâtre teinté de gris sur la poitrine, enfin du jaune sur le bas-ventre; une large raie noire entoure la tête, une deuxième part des narines et va jusqu'aux oreilles. La huppe cachée est d'un jaune d'or magnifique; une petite raie blanche passe au-dessus de l'œil et va jusqu'à la nuque. Les rémiges sont brunes et pointues, les couvertures et les scapulaires sont bordés de blanc; les rectrices sont brunes et égales, et elles ont leur bord ferrugineux, ainsi que les tectrices; les tarsi sont noirs, courts et foibles.

Ce tyran habite les provinces septentrionales du Brésil.

LE TYRAN FÉROCE.

Tyrannus ferox (1).

Cet oiseau a sept pouces et quelques lignes de longueur. Les poils qui garnissent le bec à sa base sont assez développés; le plumage en dessus est d'un brun grisâtre foncé, légèrement teinté d'olive; les joues sont cendrées; le devant de la gorge est blanc et le ventre est jaunâtre pâle; le dessus de la tête est d'un brun uniforme et muni d'une huppe; les rémiges sont brunes; les moyennes, ainsi que toutes les couvertures, sont teintées de roussâtre et bordées de blanc; la queue est brune et égale; les tarsi sont noirs et courts.

§ III.

Les ailes médiocres; les tarsi longs; la queue égale.

M. Swainson pense que les tyrans de cette tribu cherchent leur nourriture à terre, et qu'ils vivent principalement d'insectes aptères.

LE TYRAN CENDRÉ.

Tyrannus cinereus (2).

Ce tyran est long de huit pouces et de la taille du *tyrannus calcaratus*, mais le bec est plus large et moins déprimé, quoique également environné de plumes roides et minces. La mandibule supérieure

(1) Swains. : sp. 12 : le *petit tyran de Cayenne*, Buff., pl. enl. 571. fig. 1 : *tyrant fly-catcher*, Lath., *Syn.* : *brown-crested tyrant*, *muscipapa ferox*, Lath.

(2) Swains., sp. 13 : *muscipapa cinerea*, Gm., sp. 27 : *gobe-mouche roux de Cayenne*, Briss. : *rufus-bellid fly-catcher*, Lath.

est brun
et la go
tandis q
plume è
du dos a
neuse cla
égale et
est d'un
les tarsi
Il hab

Cette e
longueur
brun roux
pion et su
Les tectri
minées d'
nière cou
depuis la
clair; le c
vertures in
égales, rou
M. Swai
cet oiseau.

Cette es
lignes de
brun en de
ton et la go
queuesont
les plus ex
les bords;
sâtre, et la
rouge orang
Cet oisen
d'une grand
il court à te
saisisse les
volant.
M. Swain
pâturages sa
bourgas de la

(1) Swains.
(2) Swains.

LE

TYRAN AUX AILES BLANCHES ET NOIRES.

Tyrannus nengeta (1).

Cet oiseau a de longueur neuf pouces; son plumage est en dessus d'un gris cendré qui s'étend sur la poitrine et sur les flancs; la gorge et le ventre sont d'un blanc pur; une ligne de cette couleur occupe le front et va d'un œil à l'autre; une raie noire traverse la région auriculaire; les ailes sont longues; les couvertures et les scapulaires sont blanchâtres, bordées de gris; les fausses rémiges sont noires, les primaires sont également noires, mais traversées par une longue raie blanche; les rectrices sont moyennes et fourchues; elles sont noires, teintées de blanc grisâtre; les tarses et les doigts sont longs, noirs, et munis d'ongles aigus.

Cet oiseau habite le Brésil.

Le *lanius nengeta*, ou cotinga gris des planches enluminées 690, n'est point cet oiseau, mais bien le jeune âge du *cotinga pompadour*.

Ce tyran, qu'on trouve aussi à la Guyane, vit en troupes près des endroits humides, et pousse souvent des cris perçants.

§ IV.

*Ailes longues, rémiges internes du poignet échan-
crées; queue très longue, échan-
crée.*

Cette section renferme les espèces les plus petites de tyrans, et fait le passage des plus grandes aux gobe-mouches et aux moucherolles.

LE TYRAN SAVANA.

Tyrannus savana (2).

Peut-être cette espèce de tyran devrait-elle entrer dans le genre *gubernates* de M. Swainson. Sa longueur totale est de onze pouces et demi, dans lesquelles dimensions la queue entre pour sept pouces; son bec est noir; les joues, le dessus de la tête, sont d'un noir foncé, et une huppe d'un jaune brillant occupe en dessous les plumes qui revêtent le crâne. Le plumage est en dessus d'un cendré clair, passant au noirâtre sur le croupion; toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; les rémiges

est brune, l'inférieure est jaunâtre; la tête, le cou et la gorge sont cendrés, plus foncés en dessus, tandis que la partie inférieure est grisâtre, chaque plume étant bordée de blanc; les ailes et la moitié du dos sont d'un roux passant à une teinte ferrugineuse claire sur le croupion; la queue est courte, égale et rousse; le plumage en dessous du corps est d'un ferrugineux pâle, les ailes sont courtes et les tarses allongés.

Il habite le Brésil.

LE TYRAN ROUX.

Tyrannus rufescens (1).

Cette espèce a six pouces et quelques lignes de longueur totale. Son plumage en dessus est d'un brun roux, changeant en un jaune buffe sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue. Les tectrices des ailes sont d'un noir foncé et terminées d'un brun roux; trois bandes de cette dernière couleur traversent les rémiges: l'intervalle depuis la gorge jusqu'à la poitrine est d'un brun clair; le corps est blanc, la région anale et les couvertures inférieures de la queue jaunes; les rectrices égales, rousses; les tarses allongés.

M. Swainson ignore au juste la contrée qu'habite cet oiseau.

LE TYRAN MARCHEUR.

Tyrannus ambulans (2).

Cette espèce nouvelle a sept pouces et quelques lignes de longueur. Son bec est noir, son plumage brun en dessus, jaune en dessous, excepté le menton et la gorge qui sont blanchâtres; les ailes et la queue sont d'un brun foncé; les rectrices sont égales, les plus extérieures teintées de blanc jaunâtre sur les bords; le front et les joues sont d'un brun grisâtre, et la huppe cachée qui couvre la tête est d'un rouge orangé.

Cet oiseau vole parfaitement bien et est doué d'une grande puissance de marche: fréquemment il court à terre à la manière des alouettes, bien qu'il saisisse les insectes qui forment sa nourriture en volant.

M. Swainson n'a observé cet oiseau que dans les pâturages sablonneux placés à l'extrémité des faubourgs de la ville de Fernambouc, au Brésil.

(1) Swains., sp. 14: *yellow-romped tyrant*, Lath.

(2) Swains., sp. 15: *walking tyrant*.

(1) Swains., sp. 16: le *quiraru nhengeta brasiliensis* Rai: le *quiraro*, Sonn.: *cotinga gris*, Briss. ?

(2) Vieill., pl. 43, *Amér. septentr.*: *muscipapa tyrannus*, Linn., sp. 4. *Tyrannus cauda bifurca*, Briss., pl. 39, fig. 3. Le *savana* ou tyran à queue fourchue Buff., enl. 571, fig. 2.

sont brunes; la queue est aussi noire et très longue; deux rectrices dépassent les autres de trois pouces; elles sont bordées extérieurement de jaune pâle; les tarses sont courts et noirs.

Cet oiseau habite le Brésil et la Guyane.

LE TYRAN A LONGUE QUEUE FOURCHUE.

Tyrannus longipennis (1).

Cette espèce nouvelle est de la taille du savana, mais son bec est plus petit et plus déprimé; son plumage est en entier cendré ou ardoisé; la huppe est rayée de noirâtre, le menton est presque blanc; les ailes sont longues et de couleur fuligineuse; la queue, un peu moins longue que celle du savana, est profondément échancrée et de couleur de suie; les deux longues rectrices dépassent les autres de neuf lignes et sont bordées de blanc.

Elle habite le Brésil.

Depuis l'époque où a paru le travail de M. Swainson, ce naturaliste a proposé, dans le n° 44 du *Zoological journal*, trois genres voisins des tyrans, démembrés des *gobe-mouches*, et établissant une sorte de transition entre les *tyrannus* et les *muscicapa*. Ces trois genres sont les *tyrannula*, *culicivora* et *setophaga*, qui se rapportent plus particulièrement aux *gobe-mouches*, et que nous nous bornerons à mentionner.

LE TYRAN GUTTURAL (2).

Vit au Chili. Il a dix pouces de longueur. Brun en dessus, il a les flancs et la région anale rouge de brique, et trois raies ponctuées de noir sur les côtés de la gorge. Son bec est fort et droit, puis subitement terminé par un crochet aigu.

IV.

LES PITANGAS.

Pitangus, Sw.

Ne diffèrent des vrais tyrans que par leur queue presque égale, très peu échancrée. Nous avons décrit l'espèce nouvelle qui suit, et qui a été rapportée par Rengger (3) et par M. Bégué.

(1) Swains, sp. 18: *grey forked tailed tyrant*.

(2) *Tyrannus gutturalis*, Gervais, fav., pl. 63. *Tanophilus*, *lividus*, Kittlitz, memo. Pétersb., t. II, p. 465, pl. 1.

(3) Rengger, naturaliste suisse, né le 21 janvier 1795,

LE PITA NGA CHILIEN (1).

Est une grande espèce de tyran, aux formes robustes, à bec puissant et énergique, et à plumage sombre. Long de neuf pouces huit lignes, son bec est fortement crochu, comprimé sur les côtés, brun en dessus, de couleur de corne en dessous. Son plumage sur toute la surface supérieure du corps est brun olivâtre. Les ailes et la queue sont brunes, à teinte claire sur les bords. Les ailes atteignent le milieu de la queue, et ont leur première rémige plus courte que la seconde, celle-ci que la troisième, mais les troisième, quatrième et cinquième égales et les plus longues. Les rectrices sont égales entre elles. La gorge est blanche, avec des flammèches d'un noir intense. Les joues sont rouges, tachetées de brun. La poitrine est brun roussâtre, et cette teinte, en se nuançant davantage en roussâtre, règne sur le ventre, les flancs et les plumes anales.

Le pitanga chilien a les tarses vigoureux et noirs, les yeux gris. Il est assez commun aux environs de Valparaiso.

LE DESPOTE (2).

Vit à Bahia; il a la tête grise, avec du rouge sur l'occiput; le dos olivâtre, les ailes et la queue noires, la gorge et le ventre jaune vif. Sa taille est de huit pouces.

LE LEGATUS (3).

Aussi de Bahia, est brun olive, et les plumes du vertex, jaunes à leur base, sont rousses au sommet, et entourées d'un cercle blanc. Les parties inférieures sont blanches, avec des taches jaunes sur le thorax et sur les flancs. Sa taille est de cinq pouces et demi.

et mort, le 9 octobre 1831, à Arsu, sa patrie. Il fit ses études à Lausanne de 1812 à 1814. Le 1^{er} mai 1815 s'embarqua avec le docteur Lonchamps pour le Paraguay, et arriva à l'Assomption en juin 1819. Ce n'est qu'en mai 1825 qu'il put quitter le territoire du docteur Franca, rapportant des collections précieuses. Obligé de se rendre à Naples, il y tomba malade, et ne put publier sa description des contrées de l'Amérique méridionale qu'il a parcourues, et qu'il laisse inachevée. On lui doit une notice sur le Paraguay et sur Franca, et surtout un ouvrage en deux volumes sur les mammifères de cette partie du monde, ouvrage plein de mérite et qui restera dans la science.

(1) *Pitangus chilensis*, Less., Zool. de la Thésis, p. 323.

(2) *M. despotes*, Licht., Cat., n. 567.

(3) *M. legatus*, Licht., n. 574.

Ont
milans
épais et
nouvelle
le guber
Son plu
brunâtre
avec un
rémiges
totale, la
ces anglo

Formen
déprimé à
en dessus,
grêles et
tiques et d
D'Azara a
type; qu'
guay (?). C
sans secou
à un autre
point dans
le bord de
roseaux, m
Le mâle s'
distance de
ber sur que
manière fo
Le petit
e trouve a
un ardois
rine et la
fort clair, p
La queue es
volumes lat

(1) *Muscif*
Cunningham

(2) *Galliea*
capa alectro
pl. 155; et

V.

LES GUBERNÈTES.

Gubernetes. SWIN.

Ont été comparés par M. Swainson à de petits milans (*milvulus*, Sw.). Ce sont des tyrans à bec épais et à queue profondément fourchue. Une espèce nouvelle, représentée pl. 5 de ce complément, est le *gubernète de Cunningham* (1), qui vit au Brésil. Son plumage est cendré, strié sur chaque plume de brunâtre. La gorge et la région anale sont blanches, avec un chevron brun pourpré sur le thorax. Les rémiges sont rayées de ferrugineux. Sa longueur totale, la queue comprise, est de près de seize pouces anglais.

VI.

LES GALLITES.

Alectrurus. VIEILL.

Forment une petite tribu que caractérise un bec déprimé à la base, qui est muni de soies, convexe en dessus, terminé en pointe crochue. Ses tarses sont grêles et ses ongles allongés. Les rectrices sont distiques et donnent à la queue une forme comprimée. D'Azara a décrit sous le nom de *queque raro* l'espèce type; qu'on nomme *petit coq* (*gallita*) au Paraguay (2). C'est un oiseau qui vole avec légèreté et sans secousses, sans s'éloigner beaucoup d'un lieu à un autre, et sans s'élever bien haut. Il ne s'abrite point dans les bols, mais en revanche il fréquente le bord des eaux et se perche sur les joncs et les roseaux, mais jamais sur les arbres ou les buissons. Le mâle s'élève perpendiculairement à une certaine distance de la terre, et se laisse brusquement tomber sur quelque plante, en dressant sa queue d'une manière fort remarquable.

Le petit coq a six pouces de longueur totale. On le trouve au Paraguay comme au Brésil. Le mâle est brun ardoisé sur la tête, le dos, les côtés de la poitrine et la queue. Ailleurs, il est gris de cendre fort clair, passant au blanc sur le front et les joues. La queue est composée de deux plans verticaux. Les plumes latérales sont élargies à leur extrémité, et

les barbes sont bien plus étroites d'un côté que de l'autre. Les deux rectrices du milieu sont plus longues, et garnies de barbes et de barbules décomposées. Leurs tiges finissent en pointes. La femelle est en général d'un brun fauve plus ou moins nuancé de roussâtre.

Le petit coq, bien que voisin des gobe-mouches ordinaires, a cependant des caractères qui lui sont propres.

On devra peut-être ajouter à ce genre l'oiseau rapporté de Bahia par Freyress (1) que d'Azara a décrit sous le nom de *colon*. Son plumage est noir, avec le sommet de la tête gris blanc, le front et le croupion neigeux; les deux rectrices moyennes très longues, et dénudées sur leur rachis. Sa taille est de neuf pouces, et les rectrices moyennes entrent pour six pouces dans ces dimensions.

VII.

LES DRYMOPHILES ASIATIQUES.

Drymophila. TEMM.

Ont le bec fort et robuste, à mandibule supérieure à peu près triangulaire, ayant une arête saillante sur toute sa longueur, et les côtés légèrement voûtés. Les narines sont ovoïdes, couvertes par les plumes veloutées du front. La commissure du bec a des poils courts. Les tarses sont grêles et peu allongés. L'ongle du pouce est très arqué. Les ailes sont médiocres, à première rémige très brève, la deuxième moins longue que les troisième et quatrième, qui sont les plus longues.

Les drymophiles de M. Temminck se rapprochent des drongos, et sont le lien qui unit ces oiseaux aux gobe-mouches. Ils vivent exclusivement dans les îles indiennes de l'Est et dans l'Australie. Les principales espèces sont :

1° Le DRYMOPHILE VOILE (2), qui vit dans les îles de Java, de Sumatra et de Timor. Il est bleu ardoisé, avec la face noire, et le devant du cou marron.

2° Le DRYMOPHILE ALECTO (3) vit aux îles Célèbes. Il est entièrement d'un bleu noirâtre foncé, avec les ailes et la queue brunes. Celle-ci est de forme conique, assez allongée. Un brun au noir règne sur le front.

3° Le DRYMOPHILE CENDRELLAND (4) de Timor, d'un gris cendré agréable, avec le ventre ferrugineux. Le

(1) *Muscicapa monacha*, Frey. Licht., Cat., n. 550; Azara Pax., 180.

(2) *Drymophila velata*, Temm., pl. 334.

(3) *D. alecto*, Temm., pl. 430, fig. 2.

(4) *D. cinerascens*, Temm., pl. 480, fol. 2.

(1) *Muscipeta longicauda*; Splx., pl. 17, *Gubernetes Cunninghamii*, Such., Zool. Journ., t. II, pl. 4, p. 114.

(2) *Gallia tricolor*, Vieill., Anal., lettre f.; *Muscipeta alectura*, Vieill., Gal., pl. 132. *M. alector*, Temm., pl. 155; et Wied., II.

bec est noir, bordé de jaune; la queue est égale avec les rectrices brunes, ainsi que les rémiges.

4° Le DRYMOPHILE MILITAIRE (1), aussi de l'île de Timor. Cet oiseau a un masque noir; les côtés du cou, la poitrine et les flancs d'une teinte ferrugineuse. La tête, le dos, les ailes, sont ardoisés; le ventre est blanc; la queue, qui est égale, est brune, terminée de blanc.

5° Le GOBE-MOUCHE POMARÉ (2) a été décrit par Sparrman; cependant nous croyons devoir en donner une nouvelle description, afin de faire connaître avec exactitude le mâle et la femelle de cette espèce. Celui-ci, comme nous nous en sommes souvent assuré par la dissection, est le mâle; son plumage est généralement d'une couleur noire dans toutes ses parties; cependant la tête, le dos, les couvertures des ailes, sont d'un noir plus foncé, reflétant une légère teinte de bleu de Prusse. Le bec et les pieds présentent une couleur plombée; la queue, longue de trois pouces, est légèrement étagée. Le bec a dix lignes de longueur, les tarsi un pouce; l'ongle postérieur est le plus fort; la longueur totale de cet oiseau est de six pouces et quelques lignes.

Ce gobe-mouche habite l'île de Taïti; il est connu par les naturels sous le nom d'*omamao*; il ressemble parfaitement à un gobe-mouche rapporté du Brésil, de Villa de Castro, capitainerie de Saint-Paul, par M. Saint-Hilaire. Le nôtre a le plumage d'un plus beau noir brillant, il est aussi plus grand, et le bec et les pattes sont plus forts.

La femelle, dont on a fait une espèce distincte dans les ouvrages d'ornithologie, en la décrivant sous le nom de moucherolle jaune d'Otaïti (*Muscicapa lutea*, Lath.), est, nous n'en pouvons douter, la femelle du gobe-mouche noir de la mer des Indes. Nous ajouterons fort peu de chose à la description qu'en a donnée Latham (3).

De la grosseur du précédent, dont il ne diffère que par la couleur du plumage, ce gobe-mouche est remarquable par sa vestiture jaune d'ocre répandue sur la presque totalité de son plumage. Les couvertures des ailes, quelques unes des pennes alaires et l'extrémité des rectrices, offrent une teinte noire; le bec et les pieds sont plombés.

Cet oiseau voloit toujours de concert avec le premier; les naturels nous ont fait entendre que c'étoit la femelle; nous-même nous avons constamment trouvé des oeuvres dans notre inspection anatomique de plusieurs individus.

Il se tient généralement dans les arbres à pain et de Cythère ou Évi (*Spondias dulcis*), où il chasse aux insectes.

Le vieux mâle diffère de la livrée précédente par

(1) *D. trivirgata*, Temm., pl. col. 418, f. 1.

(2) *Muscicapa pomarea*, Zool. Coq., pl. 17, f. 1, 2.

(3) *M. maupitiensis*, Garn. Zool., texte, p. 592.

les teintes de son plumage, qui ne se composent que de deux couleurs, le noir et le blanc. La première coupe la tête, le col et la poitrine, et quelques unes des couvertures alaires; la seconde appartient aux autres parties, mais cependant plusieurs pennes alaires sont brunes. Le bec et les pieds sont plombés.

Cet oiseau a été rapporté de l'île de Maupiti par M. de Blosseville.

6° Le GOBE-MOUCHE A GOUTTELETTES (1) a la première penne très courte, la quatrième la plus longue; dix-neuf pennes en tout. Le gobe-mouche à gouttelettes, de la grosseur du père noir, a le front et le col d'un beau noir velouté; les plumes de la tête sont écailleuses; la tête, le cou, le dos et les ailes sont d'un gris cendré bleuâtre. Sur le moignon de l'épaule, de chaque côté, on distingue quatre gouttelettes blanches qui ressortent avec éclat sur le fond noir des couvertures. La queue se fait également remarquer par la blancheur du bout des pennes des trois rectrices extérieures; dans les autres parties elles sont noires, ainsi que les autres pennes; la poitrine, l'abdomen et les plumes sous-caudales, de même qu'un petit liséré autour du plastron noir du col, sont aussi blancs. Le bec, légèrement aplati à sa base, donne naissance à de longues soies noires qui se portent au devant des narines; celles-ci, placées près de la base de la mandibule supérieure, sont rondes; sa couleur est plombée comme celle des pieds, qui sont grêles, entourés de plumes noires à l'articulation de la cuisse avec le tarse. Les doigts sont foibles, longs; le postérieur est le plus fort.

Il habite la Nouvelle-Guinée.

7° Le GOBE-MOUCHE SIMPLE (2), de la grosseur du verdier, n'est point paré d'un plumage éclatant; la première penne des ailes très courte, la quatrième la plus longue; dix-huit pennes. Il est voisin de la moucherolle *chitrec* (*Muscicapa cristata*), dont il diffère par la couleur de la tête. Le brun marron de son abdomen, des plumes sous-caudales et celles qui recouvrent la naissance des tarsi, tranche vivement avec le bleu cendré clair du reste du corps; les ailes et la queue sont d'un brun léger; les pennes alaires secondaires sont bordées d'un liséré couleur de rouille; la queue, longue de deux pouces et demi, est coupée carrément. Le bec est assez fort, aplati de haut en bas à la base, qui est percée de deux grandes narines rondes, recouvertes de plumes écailleuses, d'où sortent de longues barbes roides, ainsi que celle des tarsi; ceux-ci sont gris, longs de dix lignes, et les doigts courts, celui du milieu est le plus long; l'ongle le plus long est le plus fort.

Cet oiseau habite la Nouvelle-Guinée.

(1) *M. guttula*, Less., Coq., pl. 14, f. 2; Man., t. 191.

(2) *M. inornata*, Less., Coq., pl. 15, f. 1; Man., t. 191.

VIII.

LES MONARCHA.

Monarcha. VIG. et HORSF.

Sont peu distincts des drymophiles; comme eux ils remplacent les tyrans à la Nouvelle-Hollande. Leur bec est fort, élargi à la base et presque déprimé. Son arête est carénée et se recourbe à la pointe. Les narines sont arrondies et en partie recouvertes par les plumes du front et par les soies, qui sont roides. La quatrième rémige est la plus longue, et la queue est égale.

Ce genre se distingue peu du précédent. Il a pour type le *mouche-caréné* (*), que sir Robert Brown a découvert à la baie des îles de la Nouvelle-Hollande. C'est un oiseau gris de plomb, à masque noir, à ventre marron. M. Temminck dit l'avoir reçu de Timor.

Le *gobe-mouche platyrhynque*, mâle (**), par son bec très aplati, pourroit, jusqu'à un certain point, être placé dans le genre platyrhynque. Il est remarquable par la longueur de ses ailes qui sont pointues, et qui atteignent presque jusqu'à l'extrémité de la queue. Le bec et les pieds sont médiocrement longs. Les soies qui sont à la base du bec sont médiocres et de couleur noire, ainsi que l'œil. La tête et le dessus du corps sont d'un brun clair, ainsi que les plumes moyennes des ailes, qui offrent à leur pointe un très petit liséré blanc. Le dessous des ailes est blanchâtre. La gorge, la poitrine et le ventre sont blancs, de même que les plumes inférieures de la queue, qui est d'un brun foncé en dessus.

La femelle ne diffère pas sensiblement du mâle.

La longueur de ce gobe-mouche est de quatre pouces et demi. Sa patrie est la baie Jervis, à la Nouvelle-Hollande, non loin du Port-Jackson.

IX.

LES DRYMOPHILES AMÉRICAINS.

Drymophila. SW. (**).

Ont un bec médiocre, subcylindrique, à commissure droite, et sans soies. Leurs ailes sont médiocres, obtuses, à cinquième rémige la plus longue. Leur queue est arrondie; leurs tarses sont allongés, grêles, à squamelles latérales entières.

(*) *Muscipeta carinata*, Sw. Illust., pl. 147. t. III. *Drymophila carinata*, Temm., pl. col. 448, f. 2. *Monarcha carinata*, Vig. et Horsf., Trans. t. XV, p. 254.

(**) *M. platyrhyncha*, Quoy, Ast., pl. 11, fig. 1, p. 178. (†) Zool. Journ., t. I, p. 302; t. II, p. 149.

Ces oiseaux vivent exclusivement dans l'Amérique chaude, et paroissent chercher leur nourriture par terre, et se retirer dans les lieux les plus boisés et les plus solitaires.

Les espèces que M. Swainson fait connoître sont :

1° Le DRYMOPHILE AUX PIEDS BLANCS (*), à plumage roux brunâtre, le mâle ayant le menton noir. On le trouve dans les forêts des environs de Bahia.

2° Le DRYMOPHILE AUX LONGS PIEDS (**), qui vit aux alentours de Rio-de-Janeiro. Il est roussâtre, avec les Jones grises, le cou et le thorax noirs, le corps blanc.

3° Le DRYMOPHILE A TROIS BANDES (**), des provinces méridionales du Brésil; son plumage est noir, et deux raies blanches traversent les scapulaires, les inter-scapulaires et les rectrices.

4° Le DRYMOPHILE NOIR (**), n'a de blanc qu'à la tête et au bord des plumes inter-scapulaires. Il vit dans les bois de Pitangua, à Bahia.

5° Le DRYMOPHILE VAIRE (***) est aussi du Brésil. M. Such dit qu'il a le dos brun, la tête, les ailes et les rectrices noires, variées de blanc; la poitrine et le ventre, de même que le croupion, roux. Sa taille est de quatre pouces.

6° Le GOBE-MOUCHE PLOMBÉ (***) vit au Brésil et à la Guyane. Le mâle est presque partout d'un cendré bleuâtre, à teinte de plomb. Les ailes sont d'un brun cendré. La femelle a la tête, le cou, le dos, brun fauve, le menton blanchâtre, le ventre d'un roux foncé. Les ailes, de même que la queue, d'un roux brun.

7° Le GOBE-MOUCHE DES ROCHERS (†) a six pouces onze lignes de longueur; le dessus du corps gris foncé brun; le dessous roux clair; plumes de la queue rousses, à larges pointes d'un brun noir; plumes du dessus de l'aile brun noir, avec deux raies transversales irrégulières rousses. Nommé *gibaô de couro* (jaquette de cuir); il habite Bahia, dans le Brésil.

X.

LES MYIAGRAIRES.

Myiagra. VIG. et HORSF.

Ont leur bec court, déprimé, élargi à la base, beaucoup plus large que haut. La commissure a des

(*) *Drymophila leucopus*, Sw., Zool. Journ., t. II, 150.

(†) *D. longipes*, ibid.

(‡) *D. trifasciata*, ibid.

(§) *D. atra*, ibid.

(¶) *D. variegata*, Such. Zool. Journ., t. I, p. 559.

(||) *M. casia*, Wied, Temm., pl. 17, mâle et fem.

(|||) *M. saxatilis*, Wied, Bel.

soies fortes. Les ailes sont médiocres, arrondies, à trois, quatre et cinq rémiges égales et les plus longues. Leur queue est médiocre, égale, presque fourchue. Les pieds sont grêles, à scutelles peu distinctes. Les trois espèces de ce groupe sont de la Nouvelle-Hollande. Ce sont : 1^o le *myiagra rubeculoides* (1) gris plombé, à gorge et poitrine rousses ; 2^o le *myiagra plumbea*, fauve, ayant la tête, la gorge d'un bleu de plomb luisant ; 3^o le *myiagra macroptera*, fauve olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Les enfants des colons de la Nouvelle-Galles du Sud prennent cette dernière espèce avec des pléges, et la nomment *robin*, ou rouge-gorge.

XI.

LES PSOPHODES.

Psophodes. VIG. ET HORSF.

Ont leur bec robuste, mais court, presque droit, comprimé sur les côtés, ayant une arête peu carénée et légèrement arquée. La commissure est garnie de soies très rudes et couchées. Les ailes sont fort brèves et arrondies, à cinquième jusqu'à la neuvième rémige les plus longues. La queue est allongée, formée de rectrices étagées. Les pieds sont robustes et scutellés en avant.

La seule espèce de ce genre est l'oiseau appelé le *fouet de nostillon* (2) par les colonistes de la Nouvelle-Galles du Sud : son plumage est brun-olivâtre, avec des reflets verdâtres. La tête est huppée ; le cou et la poitrine sont noirs. Sur les yeux s'étend une bandelette blanche. Les cuisses sont rousses. Il fait entendre un cri qui imite à s'y méprendre le claquement d'un fouet.

XII.

LES SEISURES.

Seisura. VIG. ET HORSF.

Ont le bec allongé, assez robuste, presque déprimé, et élargi à la base. La mandibule supérieure est un peu recourbée à la pointe et échancrée. Les narines sont basales et en partie recouvertes par les soies de la commissure, qui sont courtes et peu nombreuses. Les ailes sont allongées, à quatrième,

cinquième et sixième rémiges les plus longues. La queue est ouverte, presque égale à son sommet.

LE SEISURE VOLANT (1).

Il est noir en dessus, blanc en dessous, avec la tête noire, brillant de reflets métallisés ; c'est la seule espèce de ce groupe. C'est un oiseau de la Nouvelle-Hollande, que les colons nomment *lavure d'assiette* ou *dishwater*, parce qu'il a pour habitude de tourner dans tous les sens, en déployant sa queue, et faisant entendre un son analogue à celui d'une pierre à aiguiser que l'on frotte avec un instrument d'acier. Il aime se percher sur les troncs d'arbres ou sur les toits des maisons.

XIII.

LES RHIPIDURES.

Rhipidura. VIG. ET HORSF.

Sont des gobe-mouches dont le nom est tiré du grec *ρηις*, éventail, et *ουρα*, queue. Leur bec est court, déprimé, élargi à la base et comprimé à la pointe. Son arête est arquée. Les narines sont en partie recouvertes par les plumes du front et par les soies, qui sont très fournies et très longues. Les ailes sont médiocres. La queue est allongée, sablée, arrondie à son extrémité. Les tarses sont minces et grêles.

Les rhipidures sont de l'Asie australe, c'est-à-dire de l'Inde et de la Nouvelle-Hollande.

Les espèces de ce groupe sont les suivantes :

1^o Le RHIPIDURE FLABELLIFORME (2) a été rapporté de la terre de Diémen par Labillardière, et du Port-Jackson par Péron. Son plumage est fauve-noirâtre, avec une tache derrière l'œil, la gorge, l'extrémité et les tiges des rectrices blancs. Le ventre est ferrugineux. Cet oiseau fréquente les arbustes et les buissons, où il guette les insectes qui deviennent sa pâture. Il est commun aux environs de la ville de Paramatta.

2^o Le RHIPIDURE MOTACILLE (3) est noir, avec une tache blanche au-dessus de l'œil. Il a aussi le milieu de la poitrine et du ventre blancs. Il a sept paumes de longueur, et vit sur les bords de la rivière de Georges à la Nouvelle-Hollande.

3^o Le RHIPIDURE A FRONT ROUX est brun fauve avec le dos, le front, les sourcils, le bas-ventre roux

(1) *Seisura volutans*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV, 249 ; *turdus volitans*, Lath., t. 1, p. 40.

(2) *Muscicapa flabellifera*, Gm., esp. 67 ; *fan-tiller fly-catcher*, Lath., esp. 99.

(3) *Rhipidura motacilloides*, Vig., Horsf., Trans., t. XV.

(1) Vig. et Horsf., Trans. soc. linn., t. XV, p. 250.

(2) *M. crepitans*, Lath. ; *psophodes crepitans*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV, 328.

le cou est tacheté assez rare

4^o Le n une cour miculé de en dessous blanc. Sa lande.

5^o Le n Philippine mage gris les deux collier noir

6^o Le n du Gange, de cinq pou

Le dos est blanc, ains

des taches des rectric

7^o Le n mêmes lieu

dos et le ven

au-dessus d

terminées d

gueur totale que cet oisea

sont d'un br

Forment u

es fourmilie

oiseaux du l

rique, à p

arrondies, et

ont les plus

tarses sont n

1^o Le FORN

blanc. On

2^o Le FORN

(1) *Rh. aurea*

(2) *Rh. nigra*

(3) *Rh. albo*

rowed flycat

(4) *Rh. fusca*

ntled-flycat

(5) Sw., Zool

(6) *F. macul*

(7) *F. nigric*

le cou est noir; la gorge et la poitrine sont blanches, tachetées de brun. On a assuré que cet oiseau, assez rare, a été observé aux environs de Paramatta.

4° Le RHIPIDURE COURONNÉ (1) a la tête brune, avec une couronne blanc neigeux; la gorge d'un gris vermillonné de noir; le plumage brun en dessus, blanc en dessous. Les ailes et la queue sont frangées de blanc. Sa patrie est probablement la Nouvelle-Hollande.

5° Le RHIPIDURE A COLLIER NOIR (2) vit aux îles Philippines, aux environs de Manille. Il a le plumage gris cendré; le dessous du corps et les rectrices, les deux moyennes exceptées, blancs; le front et un collier noirs; sa taille est de sept pouces.

6° Le RHIPIDURE A FRONT BLANC (3) habite les bords du Gange, entre Bénarès et Calcutta; sa taille est de cinq pouces et demi. Sa tête et son cou sont noirs. Le dos est brun cendré. Le dessous du corps est blanc, ainsi qu'un trait léger qui surmonte les yeux, des taches sur les rectrices des ailes et à la pointe des rectrices.

7° Le RHIPIDURE A VENTRE BRUN (4) habite les mêmes lieux que le précédent. Il a la tête noire, le dos et le ventre d'un brun cendré, avec un trait blanc au-dessus de l'œil. Les trois rectrices latérales sont terminées de blanc. Il a sept pouces et demi de longueur totale, mesure angloise. Le colonel Sykes dit que cet oiseau a un chant agréable, et que ses yeux sont d'un brun de sepia foncé.

XIV.

LES FORMICIVORES.

Formicivora (5).

Forment une tribu qui a de grandes analogies avec les fourmiliers et même avec les meves. Ce sont des oiseaux du Brésil, ayant un bec médiocre, cylindrique, à pointe droite. Leurs ailes sont courtes, arrondies, et les quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues. Leur queue est étagée, et les tarses sont médiocres et grêles.

1° Le FORMICIVORE TACHETÉ (6) est noir, tacheté de blanc. On le trouve dans le district des Mines.

2° Le FORMICIVORE A COU NOIR (7) est fauve gri-

(1) *Rh. aureola*, Less., Ornith., p. 390.

(2) *Rh. nigritorquis*, Vig., Proceed., I, 97.

(3) *Rh. albofrontata*, Frank., Proc., I, 116; *whit-roosed flycatcher*, Lath.,

(4) *Rh. fuscoventris*, Frank., Proceed., I, 117; *broad-billed flycatcher*, Lath.,

(5) Sw., Zool. Journ., t. II, n. 6.

(6) *F. maculata*, Sw.

(7) *F. nigricollis*, Ibid.

sâtre, avec le cou et le ventre noirs, une bande blanche sur les joues. Il vit dans les bois.

3° Le FORMICIVORE A QUEUE COURTE (1) est cendré, avec le cou et la poitrine noirs.

XV.

LES SÉTOPHAGES.

Setophaga (2).

Ont le bec petit, à arête carénée. Leurs ailes sont médiocres, à première et quatrième rémiges égales, à deuxième et troisième les plus longues. Leur queue est allongée et arrondie. Leurs tarses sont minces. Le type de ce groupe est la *houppette du Brésil et du Mexique* (3), à plumage olivâtre en dessus, jaune en dessous, avec du rouge bordé de noir sur la tête, et un sourcil blanc au-dessus de chaque œil. Une seconde espèce (4) ou peut-être l'individu femelle du précédent oiseau, a la tête grise, le plumage olivâtre, plus clair en dessous seulement.

M. Swainson a décrit le *sétophage cramois* (5), à plumage cendré, avec la poitrine et le dessous du corps d'un riche vermillon. La queue est noire, avec la rectrice latérale terminée de blanc. Le *sétophage rouge* est, ainsi que l'indique son nom, entièrement rouge. Ces oiseaux habitent les bois de Valladolid, au Mexique. Le premier est rare et se rencontre aussi sur *Table-Land*. Le *sétophage peint* (6) a été observé à Real-del-Monte, au Mexique. Il est noir, avec le dessous du corps d'un riche pourpre, et les grandes couvertures des ailes et les trois rectrices externes d'un blanc de neige.

XVI.

LES TYRANNEAUX.

Tyrannula (7).

Ont le bec médiocre, déprimé, à pointe de la mandibule supérieure brusquement recourbée. Les ailes sont médiocres, un peu atténuées, à troisième, quatrième et cinquième rémiges presque égales et

(1) *F. brevicauda*, Ibid.

(2) Sw., Zool. Journ. n. 10.

(3) *Muscicapa ruficilla*, Linn.; mâle, *M. flavicauda*, fem., Gm.

(4) *M. olivater*, Less., Ornith., p. 392.

(5) *Setophaga miniata*, Birds of Mex., n. 17, et *S. rubra*, Ibid.

(6) *S. picta*, Sw., Zool., Illust., 2^e série, 1^{re} liv.

(7) Sw., Zool. Journ., n. 11, p. 343.

très longues. Leur queue est médiocre, égale, et les tarses sont débiles et courts.

Les oiseaux de ce genre vivent exclusivement dans le Nouveau Monde. M. Swainson prend pour type son *tyranneau barbu* (1), à plumage olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Les mâles ont une huppe jaune; la gorge est blanchâtre, le croupion jaunâtre et la queue brune. Cette espèce habite les forêts de Pitanga, aux environs de Bahia.

Les autres espèces sont nouvelles et vivent au Mexique.

1° L'*AFFINIS* (2) est olivâtre en dessus, avec le dessous d'un fauve clair. Les couvertures des ailes et de la queue sont frangées; sa queue est divariquée, il vit dans les lieux maritimes.

L'*OBSCUR* (3) est gris en dessus, blanc jaunâtre en dessous. Deux bandes blanches traversent les ailes. La queue est brune, égale et marginée de jaune pâle.

3° Le *BARBIROSTRE* (4) est brun sur le dos, jaune sur le ventre, avec le menton et le thorax blancs. Le bec est large, garni de fortes soies.

4° Le *NOIRÂTRE* (5) est d'un brun noir, plus clair sur la tête et sur la poitrine. Les plumes analaires sont blanches. On le trouve à Table-land.

5° Le *PALE* (6) est d'un gris clair en dessus, ferrugineux en dessous. On le trouve à Table-land.

6° Le *MUSICIEN* (7) est brun cendré sur le corps, d'un beau jaune sur le ventre. Sa queue est échan-crée.

M. Swainson ajoute encore à ce petit groupe les *gobe-mouches couronnés* (8) et de *Cayenne* (9), ainsi que deux espèces nouvelles du nord de l'Amérique (10).

XVII.

LES CULICIVORES.

Culicivora (11).

Ont un bec court, des ailes brèves et arrondies, à troisième rémige jusqu'à la septième presque égales

(1) *Muscipeta barbata*, Sw., Zool. Illust., t. II, pl. 116; *muscipeta barbata*, Gm., Lath., esp. 86.

(2) *Tyrannula affinis*, Swainson, Birds of Mexico, numéro 9.

(3) *T. obscura*, ibid.

(4) *T. barbirostris*, ibid.

(5) *T. nigricans*, ibid.

(6) *T. pallida*, ibid.

(7) *T. musica*, ibid.

(8) *Muscipeta coronata*, Gm.

(9) *M. Cayennensis*, Gm.

(10) *Tyrannula pusilla et Richardsonii*, Proceed., t. I, p. 132.

(11) Sw., Zool. Journ., n. 10.

et les plus grandes. La queue est grêle, allongée et étagée. Les tarses sont minces et fort longs.

Le *STENURE* (1) de M. Temminck est le type de ce groupe. C'est un petit oiseau du Brésil, ayant le port des méridiens. La tête est noire, le front et le dessus des yeux portent un bandeau blanc. Les côtés du corps sont roux ferrugineux, et la portion moyenne, en dessous, est blanche. Les ailes sont brunes; chaque plume est ciselée de roux vif.

XVIII.

LES PEPOAZAS.

Pepoasa (2).

Tiennent de près aux tyrans, dont ils ont la taille et les formes robustes. Leur bec est plus large qu'épais, droit, fort, légèrement crochu à la pointe, un peu renflé, et garni de fortes moustaches. La troisième rémige est la plus longue de toutes, et les deux premières sont échan-crées sur le côté. La queue est égale, formée de douze rectrices inclinées en dehors, et à barbe extérieure plus longue à l'extrémité.

Ce sont des oiseaux exclusivement confinés en Amérique.

1° Le *PEPOAZA COMMUN* (3) a la gorge, le haut du cou en devant et le dessous du corps blanc. Il vit solitaire sur les rives de la Plata.

2° Le *PEPOAZA COURONNÉ* (4) a le vertex noir, le front, les joues et le dessous du corps blancs, le dos d'un cendré rembruni. On le trouve au Paraguay, où il est rare.

3° Le *DOMINICAÏN* (5) est blanc, à ailes, queue, bec et pieds noirs.

4° L'*IRUPEIRO* (6) est blanc de neige, avec l'extrémité de la queue, les rectrices supérieures des ailes, les quatre premières rémiges, le bec et les pieds noirs. Les Guaranis connoissent cet oiseau sous le nom d'*irupero*, que d'Azara lui a conservé.

5° Le *PEPOAZA A VENTRE ROUGEÂTRE* (7) est plombé en dessus, rougeâtre en dessous. On le rencontre aux environs de Monté-Video. Il marche avec célé-

(1) *Muscipeta stenura*, Temm., pl. 167, fig. 3.

(2) Azara, Apunt.; *tanioptera*, Ch. Bonap.; et *fluicicola*, Sw.; *kolmis*, Bolé.

(3) *Tyrannus pepoaza*, Encycl. 855, *muscipeta polyglotta*, Licht., Temm., col. 554.

(4) *T. coronatus*, Encycl., p. 1855; Azara, Apunt.; *muscipeta vittigera*, Licht., Cat.

(5) *T. dominicanus*, ibid.

(6) *T. irupero*, ibid., *M. nasti*, Licht., Cat. 557.

(7) *T. rufiventris*, ibid.

rité, et
tes. Son

6° Le
bleu de
les rémi

poitrine
ou les Es

suivant A

M. Cha

pièces sui

décri par

la queue

large raie

sont blan

crée, le c

avec la t

espèce fo

M. Lic

minicain.

le somme

ventre et

province

Ont un

à la pointe

jambes son

rectiligne,

excessivem

sur un seu

L'espèce

tapa (2) des

oiseau cou

range parm

guay, et M

au Brésil. I

gris. Les d

res. La ferr

palettes de

(1) *T. atris*

(2) *M. ten*

Phillad., t. 4

(3) *M. viol*

(4) *M. vel*

(5) *M. ris*

M. pialura

est grêle, allongée et
es et fort longs.
aminck est le type de ce
du Brésil, ayant le port
ire, le front et le dessus
au blanc. Les côtés du
et la portion moyenne,
ailes sont brunes; cha-
oux vif.

I.

OAZAS.

a (2).

rans, dont ils ont la taille
ur bec est plus large qu'é-
nt crochu à la pointe, un
tes moustaches. La trois-
longue de toutes, et les
ancrées sur le côté. La
e douze rectrices inclinées
rieure plus longue à l'ex-

exclusivement confinés en

(3) à la gorge, le haut du
us du corps blanc. Il vit
à Plata.

(4) à la gorge, le haut du
us du corps blancs, le dos
à le trouve au Paraguay,

blanc, à ailes, queue, bec

nc de neige, avec l'extré-
rices supérieures des ailes,
es, le bec et les pieds noirs.
cet oiseau sous le nom d'
conservé.

ROUGEATRE (7) est plombé
dessous. On le rencontre
deco. Il marche avec célé-

emm., pl. 167, fig. 3.
ptera, Ch. Bonap.; et *fluc-*

ncycl. 855, *musciopapa* p.
l. 554.

, p. 1855; Azara, Apunt.;
, Cat.

cesta, Licht., Cat. 537.

rité, et reste à terre pour faire la chasse aux insectes. Son vol est lent et court.

6° Le *PEPOAZA A TÊTE NOIRE* (1) a un bec très gros, bleu de ciel, les pieds plombés; la tête, la queue, les rémiges et les couvertures des ailes noires; la poitrine bleuâtre. Cet oiseau est aussi du Paraguay, où les Espagnols le nomment *pepoaza capita negra*, suivant Azara.

M. Charles Bonaparte ajoute à ce groupe les deux espèces suivantes. Le *ténioptère* (2), qui paroît avoir été décrit par d'Azara. Son plumage est cendré. Les ailes, la queue, sont noires; la gorge, le ventre et une large raie sur l'aile, ainsi que le sommet de la queue sont blancs. L'*énergique* (3) a la queue très échan-crée, le corps cendré en dessus, blanc en dessous, avec la tête noire, et les plumes du vertex jaunes, espèce fort voisine du tyran savana.

M. Lichtenstein décrit un *pepoaza* voisin du dominicain, qu'il nomme le *voilé* (4). Il a le front blanc, le sommet de la tête blanchâtre, le dos cendré, le ventre et le croupion blancs. On le trouve dans la province de Saint-Paul, au Brésil.

XIX.

LES YÉTAPAS.

Yetapa. Less.

Ont un bec assez fort, triangulaire, peu recourbé à la pointe. Les ailes sont courtes et concaves. Leurs jambes sont minces et allongées. La queue est courte, rectiligne, excepté que les deux rectrices latérales sont excessivement allongées, roides, garnies de barbes sur un seul côté.

L'espèce unique de ce groupe est le *guira-yetapa* (5) des Guaranis, ou *yiperu*, nom qui signifie *oiseau coupeur* ou *à queue en ciseaux*. D'Azara le range parmi ses queues rares, et l'indique au Paraguay, et M. Auguste de Saint-Hilaire l'a rencontré au Brésil. Le mâle est varié de noir, de blanc et de gris. Les deux rectrices sont taillées en faux et noires. La femelle a plus de roux ferrugineux, et les palettes de ses rectrices sont très étroites.

(1) *T. atricapillus*, Encycl., p. 856.

(2) *M. tenioptera*, Ch. Bonap. Journ., of the Acad. of Philad., t. 4, pag. 370.

(3) *M. violenta*, ibid.

(4) *M. velata*, Cat., n. 555.

(5) *M. risoria*, Vieill., Gat., pl. 134. Encycl., 834. *M. pialura*, Temm., pl. 286 et 296.

XX.

LES TCHITRECS.

Tchiltrea. Less.

Ont un bec fort, assez allongé, élargi, crochu, mais leurs tarses sont courts et minces. Leur tête est huppée. Leur queue se compose de longues rectrices étagées, lesquelles forment deux longs brins. Les oiseaux de ce groupe sont de l'Inde, de l'Asie et de Madagascar.

1° Le TCHITREC DE GAIMARD (1) a la tête noire et bronzée, le plumage roux vif, les ailes noires, blanches à leur milieu. La queue est d'un roux vif, et remarquable par deux longues rectrices rubanées blanches, bordées de noir. Cet oiseau se trouve à la Nouvelle-Guinée. M. Sykes (2) distingue fort bien les deux espèces anciennement confondues en une seule.

2° Le GOBE-MOUCHE A TÊTE D'ACIER (3) est voisin du *gobe-mouche huppé* (*musciopapa cristata*), et n'a que trois couleurs, le bleu d'acier, du brun marron et du blanc. La première occupe la totalité de la tête, la seconde le dos, la queue et les ailes; quelques unes cependant, des rectrices et des rémiges sont bordées de brun; la troisième, enfin, est déparée au col, à la poitrine et à l'abdomen. Sur la poitrine il y a une légère teinte fauve; l'iris, blanchâtre, ressort avec éclat au milieu d'un encadrement noir, à reflet bleu d'acier; le bec et les pieds sont de couleur plombée. Les narines arrondies sont recouvertes par des plumes veloutées; les faisceaux de soie roides qui naissent de la base du bec prennent diverses directions: les uns se portent en arrière, tandis que d'autres se dirigent en avant. La longueur du bec est de onze lignes, celle des tarses de sept lignes: l'ongle postérieur est le plus long et le plus fort. L'oiseau a six pouces de l'extrémité du bec au bout de la queue.

Ce gobe-mouche habite les forêts de la Nouvelle-Irlande.

Le gobe-mouche à tête d'acier, dans son plumage en mue, a la tête gris de fer, mélangé de fauve, le dos d'un brun marron uniforme, le cou fauve, la poitrine plus jaune, le ventre blanc; les sous-caudales sont également blanches; les ailes sont marron; les grandes plumes présentent du brun; sur le croupion on voit quelques plumes brunes; la queue est également marron, parsemée de brun; les soies du bec sont longues. Le première plume de l'aile est

(1) *M. Gaimardi*, Less., Ornith., p. 386.

(2) *Proceed.*, II, 84.

(3) *M. shakibee cephalo*, Less. Zool., Cog., pl. 15, f. 2.

très courte; la quatrième, la plus longue, a dix-huit pouces.

3° Le TCHITREC DE LA CASAMANS (1), dont le corps est assez mince et délié, mesure treize pouces dix lignes de longueur totale, et la queue entre pour dix pouces dans ces dimensions.

La tête est lisse ou sans huppe. Son bec, assez large, garni de fortes soies à la base, n'a que sept lignes de longueur. Il est blanc nacré sur un fond noir. Les tarses sont bruns.

La tête et le haut du cou en arrière, les joues et le devant du cou en avant sont d'un bleu chatoyant, et les plumes de forme semi-écailleuse sont disposées en demi-cercle sur le cou et en pointe en avant, Le dessus et le dessous du corps sont uniformément d'un riche marron pourpré.

Les ailes ont toutes les rémiges primaires d'un noir profond. Les rémiges secondaires sont noires, frangées d'un liséré blanc. Les autres rémiges secondaires sont bordées de marron. Un large espace blanc de neige fait miroir sur le milieu de l'aile, ce qui est dû à la coloration blanche des petites couvertures. Les grandes couvertures, au contraire, sont du même marron que le corps.

La queue est fort longue, formée de quatre très longues rectrices moyennes, rubanées, assez larges, et de six courtes et étagées entre elles. Toutes les rectrices sont d'une belle nuance cannelle, ainsi que leur rachis qui est luisant.

Cet oiseau se tient dans les mangliers, sur les bords de la rivière de Casamans sur la côte d'Afrique dans la Sénégambie. Les créoles lui donnent le nom de veuve des Mangles. Il diffère suffisamment du tchitrec bérroux, *muscipeta castanea*, de Kuhl.

4° Le TCHITREC SÉNÉGALIEN (2) est long de huit pouces, et la queue n'entre dans ces dimensions que pour quatre pouces. Son bec est assez large, long de huit lignes, et garni de soies qui vont jusqu'aux deux extrémités de sa longueur.

Voisin du tchitrec de Bourbon (enlum. 573, f. 4), dont il rappelle les formes, il n'a pas non plus de huppe sur l'occiput. La tête est donc uniformément, ainsi que le cou en dessus jusqu'au manteau, et sur toutes les parties inférieures, à partir du menton jusqu'au ventre, d'un riche bleu noir d'acier luisant, à reflets comme verts. Le bas-ventre est brun bleu mat, et les couvertures inférieures de la queue sont, ainsi que tout le dessus du corps, la moitié des ailes et toutes les rectrices, d'un riche marron pourpré. Les rémiges primaires sont noires, les secondaires d'un noir profond que relève sur le bord de chacune d'elles une large bordure gris de perle. Les

petites couvertures sont mélangées de blanc et de noir.

La queue est médiocre et formée de rectrices légèrement étagées, dilatées à leur sommet qui est ovalaire, à taches luisantes marron comme les barbes.

Le bec et les tarses sont noirs.

Cette espèce est assez commune sur les rives du fleuve Sénégal, et aussi sur les bords des autres rivières de la côte occidentale d'Afrique.

Il diffère suffisamment du gobe-mouche huppé du Sénégal, ou *muscipeta cristata* de Gmelin, qui a la tête huppée, le marron du dos s'étendant jusqu'à l'occiput, et le noir bleu bronzé du cou s'arrêtant au thorax.

5° Le MOUCHEROLLE PRINCIPAL (1), est ainsi nommé, parce que, selon M. de Siebold, il est désigné par les Japonais sous le nom de *san-kowo*, dont l'étymologie signifie l'une des trois pierres précieuses, que le budôisme met à la main d'un de leurs dieux les plus fameux, pour exprimer par là à quel point ils attachent du prix à la beauté de cet oiseau.

La huppe élégante et légère dont le mâle de cette espèce est orné, tout le sommet de la tête, sa nuque, tout le devant du cou et la poitrine sont d'un noir velouté à teintes pourprées; tout le dos, les scapulaires, les couvertures alaires et les bords des penes sont d'une teinte brillante grenat à reflets pourprés; le milieu du ventre et l'abdomen sont d'un blanc pur, les flancs d'un noir violet, et la queue d'un noir profond, à légers reflets violets; les deux plumes du milieu dépassent d'un pied ou plus les autres penes caudales; le bec est noir, marqué d'une strie blanche à l'arête de sa mandibule inférieure. Longueur totale, non comprises les deux longues penes du milieu, sept pouces.

La femelle, plus modeste dans sa parure, porte cependant comme le mâle une huppe occipitale, mais elle est composée de plumes plus courtes, et arrondies par le bout. Cette huppe et le sommet de la tête sont comme chez le mâle; la nuque, le cou et la poitrine ont une teinte gris foncé; le dessous du corps est blanc; le dos, les ailes et la queue manquant de longs filets, sont d'un roux foncé et la queue un peu plus brunâtre.

On trouve ce moucherolle dans les parties septentrionales du Japon et dans la Corée; on le nomme *ikaru-ikaru*, et *san-kowo*. Il habite les forêts, se nourrit d'insectes et vit absolument comme tous les gobe-mouches, saisissant sa proie lorsqu'elle se montre près des lieux où il est posé.

(1) *Muscipeta princeps*, Temm., pl. 584.

(1) *M. (tchitrea), Casamansæ*, Less.

(2) *M. (tchitrea) senegalensis*, Less.

Ont
tarses
deux
élargis
pèce d
et son

Ont
tarses n
arrondis
minces
Comme
blanche
garni à
passent
mige es
sième n
cinquien
La queu
rales plu
Le des
soreil h
du cou se
sont brun
noir. Le
cannelle
frangées
Cet ois
virois de

L.

Ont le
point croc
a queue
grées. Le

(1) Musc
(2) Musc
pag. 264.

XXI.

LES GOBE-MANAKINS.

Muscippra. LESS.

Ont le bec court, foible, légèrement crochu; les tarsi médiocres; la queue un peu fourchue, ayant deux rectrices moyennes disposées en brins, un peu élargis, et ovalaires, à leur extrémité. La seule espèce de ce groupe vit au Brésil. Sa tête est cendrée, et son plumage est noir fuligineux (*).

XXII.

LES GOBE-SYLVIES.

Muscylva. LESS.

Ont le bec aplati, comprimé, assez crochu; les tarsi médiocres et grêles. La queue longue, étagée, arrondie et élargie. Les formes sont élancées et minces.

Comme type, nous citerons le *gobe-sylvie à gorge blanche* (?), qui a le bec aplati, grêle, abondamment garni à sa base de cils allongés, roides. Ses ailes dépassent le croupion de six lignes; sa première rémige est courte, la deuxième plus longue, la troisième moins longue que la quatrième, qui avec la cinquième est la plus longue. Les tarsi sont grêles. La queue est longue, flabelliforme, à rectrices latérales plus courtes que les moyennes.

Le dessus de la tête et des joues est noir vif; un sourcil blanc surmonte l'œil. La gorge et le devant du cou sont blanc. Le dos et les couvertures alaires sont brun fuligineux. Le thorax et les flancs sont brun noir. Le dos, le croupion, le bas-ventre, sont rouge cannelle, mais vif et très pur. Les ailes sont brunes, frangées de roux.

Cet oiseau habite le continent de l'Inde, aux environs de Pondichéry.

XXIII.

LES GOBE-VERMISSEAUX.

Vermivora. LESS.

Ont le bec court, petit, aplati, pointu, peu ou point crochu. Les ailes sont très courtes, concaves; la queue est médiocre, égale; les tarsi sont très grêles. Leur taille est petite.

(*) *Muscippra longipennis*, Less., Ornith., p. 387.

(*) *Muscylva atrogularis*, Less., Voy. de Bélanger, pag. 264.

L'espèce la mieux caractérisée de ce groupe est le *gobe-vermisseau* (*), qui se trouve dans la partie méridionale du Chili. C'est un petit oiseau de la taille et de la forme du roitelet. Son bec est fin, grêle, noir, et garni de soies fines et assez longues à la commissure; ses tarsi noirs sont longs et grêles, et l'ongle du pouce est surtout très développé; ses ailes sont courtes et concaves, à troisième et quatrième rémiges égales et les plus longues. Une élégante huppe, formée de quatre à cinq plumes longues, étroites et recourbées en avant, part de l'occiput, et se rejette en se redressant par le bout; ces plumes sont noires. Le dessus de la tête est varié de noir profond et de petites maculatures blanches; les parties supérieures sont brunes olivâtres. Le devant du cou est gris blanc, ponctué et guilloché de noir. Le thorax et le ventre sont jaune soufre, avec des traits bruns sur la poitrine et sur les flancs. Les ailes sont brun mat. La queue, assez longue et légèrement échancrée, a ses rectrices brunâtres, les latérales exceptées, qui sont claires et transparentes sur leurs bords.

XXIV.

LES ARSES.

Arses.

Ont le bec médiocre, crochu, comprimé, peu élargi. Les ailes sont amples, allongées; la queue est étalée, deltoïdale; les tarsi sont courts et foibles.

Les deux espèces de ce genre sont dans la Malaisie.

LE GOBE-MOUCHE ORNOIR (?).

A la première plume de l'aile très courte, la quatrième la plus longue; dix-neuf plumes. Ce charmant gobe-mouche est orné des plus vives couleurs; l'or le plus pur, puis des teintes d'un riche noir foncé, autre couleur dominante de l'oiseau. Les teintes de jaune doré et de noir ne sont pas les mêmes dans les diverses parties; c'est ainsi que le jaune de la tête et du croupion tire un peu sur l'orangé, tandis qu'à la poitrine, à l'abdomen, sur les plumes secondaires, les couvertures des primaires, la couleur jaune a du rapport avec celle qu'on obtient de la gomme-gutte. Une demi-couronne, qui prend son origine à la moitié antérieure de l'œil, au-dessus de la paupière supérieure, se rendant, en s'élargissant, à la base des mandibules, est d'un beau noir velouté; le noir qui occupe le cou et la naissance de la

(*) *Vermivora elegans*, Less., Journ. l'Inst., n. 72, p. 316 (1834). Voy. de la Thétis, Zool.

(*) *Muscippra chrysomela*, Less., Zool. de la Coq., pl. 18, f. 2.

poitrine est remarquable par sa teinte noire; les plumes qui composent cette large plaque sont écaillieuses, d'où résulte cette couleur chatoyante qui lui donne l'aspect soyeux. On voit au-dessus et au devant des yeux un petit espace d'un bleu d'acier. Le noir que l'on aperçoit au manteau, aux plumes, à la queue et aux tarsi, tire un peu sur le brun; le bec et les pieds sont d'une couleur plombée; des soies noires, grêles et longues, sortent des côtés du bec et s'avancent au-devant des narines, qui sont percées très près de la base du bec. Celles-ci sont arrondies.

Ce gobe-mouche habite les bois épais de la Nouvelle-Irlande.

LE GOBE-MOUCHE A LUNETTES (1).

De la grosseur de la mésange charbonnière; il n'est point, comme la plupart des oiseaux des régions intertropicales, brillant des plus vives couleurs; le noir et le blanc font sa parure. La tête, la gorge, l'encadrement qui entoure les yeux et le milieu du dos, offrent une belle couleur noir moiré, à reflets bleus foncés; les plumes de la tête sont écaillieuses; les ailes, la queue et les plumes, qui s'arrêtent à l'articulation tarsienne, sont d'un noir tirant un peu sur le brun; les autres parties de l'oiseau sont blanches. Vu par derrière, on distingue deux bandes blanches: la première est composée de plumes fines gaufrées; la seconde, qui se trouve au milieu du dos, ne recouvre qu'en partie les ailes; lorsque celles-ci sont écartées du corps, il part de la partie moyenne de cette dernière des plumes blanches qui recouvrent la naissance de la queue. Il y a autour des yeux de ce gobe-mouche un cercle membraneux festonné, bleuâtre, caractère qu'il a de commun avec le égrenot ou traquet à lunettes. Ce dernier est un véritable gobe-mouche. Le bec, de couleur plombée, est droit, légèrement aplati à la base, d'où sortent de nombreux poils roides et noirs; les narines sont grandes et rondes; la mandibule supérieure présente un petit crochet; les ailes pliées se portent à peu près à la moitié de la queue, qui est longue, coupée carrément; les pieds et les doigts sont grêles et noirs; le doigt postérieur est le plus gros, celui du milieu est le plus long. Longueur totale, dix pouces; longueur de la queue, deux pouces et demi; longueur du bec, neuf lignes; longueur des tarsi, sept lignes.

Cet oiseau habite le havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée.

(1) *M. telescopthalmus*, Zool. de la Cor., pl. 18, f. 1. Man., t. 1, p. 190.

XXV.

LES AGIS.

Acis. LESS.

Ont le bec assez allongé, fort, comprimé, crochu; les ailes pointues; les tarsi assez longs et robustes; la queue allongée, ample, large, comme étagée.

Les espèces de ce groupe sont de l'ancien continent. Le type est le *flammea* (1). Le mâle a la tête et la gorge noires, le reste orangé. La femelle est d'un gris cendré, avec le ventre jaune clair; les ailes et la queue sont variées de jaune. Le jeune âge a la tête et le cou brunâtres, le dessus du corps brun sale; le ventre, le thorax et les couvertures inférieures de la queue sont jaune citron, avec des taches çà et là de rouge orangé; le croupion est rouge de minium affaibli. Une bande jaune traverse l'aile. Les rectrices moyennes sont noires, les latérales sont noires et jaunes, et les plus latérales jaune serin en entier. Cet oiseau habite Java et aussi le Bengale.

La seconde espèce est l'*acis vermillon* (2), qui vit sur les montagnes de l'île de Java. Deux seules couleurs teignent son plumage, un noir luisant et un rouge de vermillon. La femelle diffère du mâle par le rouge brun de son manteau.

L'*oronor* (3) de Batavia appartient encore à ce groupe. Le mâle a la tête noire, le manteau cendré, le corps, en dessous, sous le croupion, teint d'orangé. La femelle est grise, avec le front blanc, le dessous du corps couleur de buffe, le croupion et les rectrices latérales orangés. Levallant dit que cette espèce se trouve dans l'île de Ceylan.

Le *gobe-mouche à bec court* (4) ne semble pas être distinct de l'*oronor*. Le mâle est noir et rouge de feu. La femelle est jaune, avec le dessus de la tête, du cou et des ailes brunâtres; le bec et les tarsi sont jaunâtres. On le trouve dans la chaîne de l'Himalaya.

XXVI.

LES ADAS.

Ada. LESS.

Ont le bec allongé, triangulaire, assez robuste, un peu déprimé, comprimé vers la pointe, qui est

(1) *M. flammea*, Forst., p. 25. Temm., pl. 263, fig. 1. Less., Zool. de Bélanger, p. 265.

(2) *M. miniata*, Temm., pl. 156; mâle et femelle.

(3) *M. rufiventer*, Gm. Levall., pl. 155; *parus malabaricus et peregrinus*, Lath., esp. 4 et 5.

(4) *M. brevirostris*, Gould, Proceed., I, 43. Bull. t. XXV, 352.

effilée.
queue
crée au
sont ég
fines. I
gnot (1)
les ailes
loppé d'
très com

Ont le
marines ar
minces et
queue est
ce groupe
la taille d'
de bleu az

LE G

Sa long
est remarq
rondi en d
pourvu d'
du bec son
les plumes
que les se
carrée.

Le bec e
dessus est d
ête, dont
tout le des
ion de la g
de dessous d
rougeâtre,
jaunes; les
nâtres. Cet
Nouvelle-G

(1) *M. Com
not, Comm
Encycl., 490
(2) *Turdus
ma, Temm
(3) *M. meg
fig. 172.***

effilée. Leurs tarses sont allongés et grêles; leur queue est moyenne, deltoïdale, légèrement échan-crée au milieu; les quatrième et cinquième rémiges sont égales et les plus longues. Le bec a des soies fines. L'espèce type est américaine; c'est le *clignot* (1) à bec jaune, à plumage noir séricieux, avec les ailes blanches. Le pourtour des yeux est enveloppé d'une membrane jaune. On trouve cet oiseau très communément au Paraguay et au Chili.

XXVIII.

LES ARRENGS.

Arranga. LESS.

Ont le bec long, fort, droit, crochu, avec des narines arrondies et presque nues. Leurs tarses sont minces et fort allongés; les ailes sont pointues, et la queue est médiocre et rectiligne. La seule espèce de ce groupe est l'*arrenc-arrenc* (2) des Javanais, de la taille d'un merle, et a le plumage teint de noir et de bleu azur.

LE GOBE-MOUCHE A GROS BEC (3).

Sa longueur totale est de six pouces et demi; il est remarquable par son bec fort, droit, long, arrondi en dessus, très peu recourbé à la pointe, et pourvu d'une assez forte dent. Les soies de la base du bec sont peu longues; les ailes sont arrondies; les pennes primaires ne sont presque pas plus fortes que les secondaires; la queue est assez longue et carrée.

Le bec est roux; tout le corps de cet oiseau en dessus est d'un roux foncé, passant au brun sur la tête, dont les plumes tendent à se relever un peu. Tout le dessus du corps est d'un roux vif, à l'exception de la gorge, où cette teinte devient plus claire; le dessous des ailes est d'un brun clair, tirant sur le rougeâtre, et les barbes internes des pennes sont fauves; les pieds sont assez grands, robustes et jaunâtres. Cet oiseau habite le havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée.

(1) *M. Commersonii*, Less., Ornith., p. 388; *le clignot*, Commers., ms.; *saxicola perspicillata*, Vieill., Encycl., 490.

(2) *Turdus cyaneus*, Horsf. Res. in Java.; *pitta glaucina*, Temm., pl. 194.

(3) *M. megarhyncha*, Quoy, Ast., pl. 3, f. 1, texte, pag. 172.

XXVIII.

LES MIROS.

Miro. LESS.

Ont leur bec mince, effilé, comprimé, plus haut que large. Leurs ailes sont courtes, concaves, à première rémige courte, à deuxième plus longue, et à troisième la plus grande de toutes. Leur queue est égale, médiocre, composée de rectrices tronquées à leur sommet. Les tarses sont allongés, mais grêles.

La seule espèce habite la Nouvelle-Zélande, où elle porte le nom de *miro-miro* (1). Son plumage est gris ardoisé, les parties inférieures exceptées, qui sont blanches. Le bec est brun, et les tarses sont jaunes. Nous avons tué cet oiseau dans les broussailles qui entourent l'hippâ de Kaouera, dans la baie des Iles.

XXIX.

LES VRAIS GOBE-MOUCHES.

Muscicapa.

Ont le bec court, fin et pointu, comprimé, presque arrondi. Les ailes sont pointues, à première rémige rudimentaire, à deuxième très longue, à troisième la plus longue de toutes. Leur queue est moyenne, deltoïdale, et leurs jambes sont médiocres.

Cette tribu, ainsi réduite, comprend encore beaucoup d'espèces hétérogènes qu'on y place faute de les avoir examinées avec scrupule, et qui doivent plus tard être séparées dans les divers groupes qui composent cette famille, très naturelle par ses caractères communs, mais très variable par une foule de nuances particulières.

Les types de ce genre sont fournis par les espèces d'Europe. Buffon n'a pas connu celles qui suivent.

1° Le *gobe-mouche à collier* (2) varié de noir et de blanc, qui vit dans les fourrés les plus touffus des bois et des forêts de l'Europe, et dont le cri est aigre et désagréable. 2° Le *gobe-mouche bec-figue* (3), à front blanc, noir en dessus, sans collier. Cet oiseau, noir et blanc comme le précédent, dont il se distingue à peine, se tient de préférence dans

(1) *M. longipes*, Garnot, Zool. Coq. pl. 19, fig. 1, et texte, t. 1, p. 594.

(2) *M. albicollis*, Breh. *M. streptophora*, Vieill., Faune, pl. 63, f. 2 et 3.

(3) *M. luctuosa*, Roux, pl. 150. *M. atricapilla*, Vieill., Faune, pl. 63, fig. 1.

les vergers de l'Europe. Sa voix est sonore et mélodieuse. 3° Le *gobe-mouche rougeâtre* (1) a toutes les allures du rouge-gorge, auquel il ressemble par les teintes de son plumage. Il est assez commun en Hongrie, et assez rare aux alentours de Vienne. 4° L'*énado* (2) a de longueur totale cinq pouces. Son bec est plombé, et ses tarses sont bruns; le dessus de la tête est d'un noir intense; son plumage sur les parties supérieures du corps est d'un roux cannelle, plus foncé sur les ailes et le croupion. La gorge, le devant du cou, jusqu'au haut de l'abdomen, est d'un jaune roux assez vif. Le ventre et le bas-ventre sont blancs. Du brun teint le roux des recrives, qui sont égales, et du noir se mêle au roux vif des rémiges. Ce gobe-mouche habite les forêts qui entourent le havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée. Les naturels le nomment *énado*. 5° Le *gobe-mouche pie* (3), du Dukhun ou de la province mahratte, est varié de noir et de blanc. 6° Le *gobe-mouche à tête bleue* (4) habite aussi le pays des Mahrattes. Son plumage est brun cendré, légèrement lavé de bleu, et sa tête et le thorax sont d'un azur assez pur. Le ventre et la région anale sont blancs. 7° Le *gobe-mouche de Poona* (5) vit dans le pays des Mahrattes. Son plumage est brun cendré en dessus, d'un blanc sale en dessous. La mandibule supérieure est noire; l'inférieure est blanche à sa base. Cet oiseau se tient aux sommités des branches, d'où il s'élance sur les insectes qui volent à l'entour. 8° Le *gobe-mouche à tête noire* (6) a les plus grands rapports avec le *gobe-mouche intigo*, du docteur Horsfield. Le mâle est uniformément d'un bleu ardoisé intense, avec la tête noire. La femelle a ses teintes moins vives. Il se trouve dans les montagnes de l'Himalaya. 9° Le *gobe-mouche occipital* (7) vit aux îles Philippines. Le corps est en dessus d'un bleu azuré pâle, beaucoup plus brillant sur la tête et sur le cou. Le ventre est d'un blanc bleuâtre. Une grande tache placée à l'occiput, et un collier mince entourant le cou, sont d'un noir soyeux. Les ailes et la queue sont brunes. Sa taille est de six pouces et demi. 10° Le *gobe-mouche bleu noir* (8) est richement varié de bleu azur en dessus, de noir en devant et sur les flancs, de blanc de neige sur le ventre et à la base de la queue. Il habite le Japon. Sa taille est de six pouces. 11° Le *gobe-mouche chanteur* (9) habite les

bois de l'île de Java. Le mâle est bleu en dessus, avec les joues noires; le dessous du corps de couleur de buffe. La femelle a la tête grise, le dos olivâtre et les joues nankin. 12° Le *gobe-mouche vélocité ou chanteur* (1) habite aussi l'île de Java. Le mâle est bleu en dessus, blanc en dessous. La femelle est brune sur le corps. Son chant est agréable. 13° Le *gobe-mouche à gorge bleue* (2) se trouve dans l'île de Timor. Le mâle a la tête et le dessus du corps bleu azur. Le thorax et le ventre jaune rouille. La femelle est verdâtre en dessus, jaune rouille à partir du menton jusqu'à l'anus.

xxx.

LES GOBE-MOUCHERONS.

Musciphaga.

Ont leur bec petit, court, conique. Leurs ailes sont brèves, à troisième rémige la plus longue; leurs tarses sont minces; leur queue, presque rectiligne, est ample, deltôdale. Leur tête est comme huppée, parce que les plumes qui la recouvrent sont lâches. Ce sont de très petites espèces, ayant le port et les formes de quelques becs-fins. Tous sont du Brésil.

1° Le *gobe-mouche à double œil* (3) est vert olivâtre en dessus, grisâtre en dessous. Deux taches blanches occupent le devant des yeux. 2° Le *distingué* (4) a la tête grise, avec un sourcil blanc. Il est vert olive en dessus, vert jaune en dessous. 3° Le *flamboyant* (5) a une huppe rouge, le corps ferrugineux brun en dessus; les ailes brunes, ainsi que la queue; le ventre grisâtre. 4° Le *gorgeret* (6) est bleuâtre, avec le ventre jaune, et deux traits blancs sur la tête. 5° Le *paille* (7) est vert sur le dos, noir sur le cou et la tête, jaune orangé sur les côtés du cou, et gris blanc sous le corps. 6° Le *roitelet mé-sange* (8) de Buffon, trouvé au Brésil et à la Guyane. 7° Le *passe-gris* (9) a le manteau verdâtre; la tête gris clair, le ventre teint de jaunâtre très clair. 8° Le *ventru* (10) est verdâtre sur le corps, jaune serin en dessous. 9° Le *verd'in* (11) a la plus grande ressemblance avec le précédent. Ses épaules sont picotées

(1) *M. parva*, Temm., Man. Brel.m., Naum., pl. 65, fig. 2.

(2) *M. enado*, Less., Coq., pl. 15, f. 2.

(3) *M. picata* Sykes, Proceed., t. II, 85.

(4) *M. œruleocephala*, Sykes, Proceed., t. II, 85.

(5) *M. Poonensis*, Sykes, Proceed., t. II, 85.

(6) *M. melanops*, Vig., Proceed., t. I, 171. Gould, Cent. of Birds, Proceed., t. II, 85.

(7) *M. occipitalis*, Vig., Proceed., t. I, 97.

(8) *M. cyanomelana*, Temm., pl. 470.

(9) *M. cantatrix*, Temm., pl. 226.

(1) *M. cantatrix*, Horsf., Trans., 13. *M. hirundinacea*, Reinw., Temm., pl. 119, fig. 1 et 2.

(2) *M. hyacinthina*, Temm., pl. 30.

(3) *M. diops*, Temm., pl. 144, f. 1.

(4) *M. eximia*, Temm., pl. 144, f. 2.

(5) *M. flammeiceps*, ibid., 144, f. 3.

(6) *M. gularis*, Natt., Temm., pl. 167, f. 1.

(7) *M. straminea*, Natt., Temm., 167, f. 2.

(8) *Sylvia elata*, Lath., enl., 708, f. 2.

(9) *M. obsoleta*, Natt., Temm., 275, f. 1.

(10) *M. ventralis*, Natt., Temm., pl. 275, f. 2.

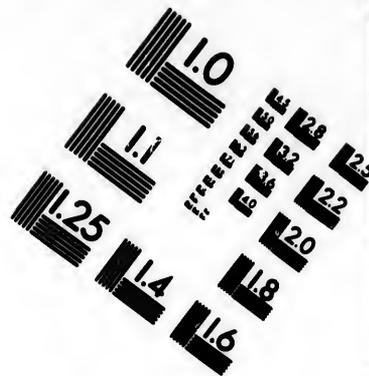
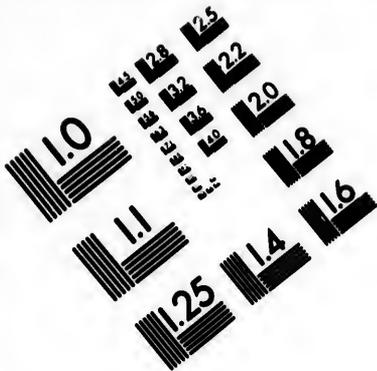
(11) *M. virescens*, ibid., pl. 275, f. 3.

(1) *M. chryso-*

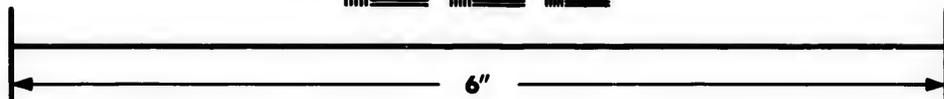
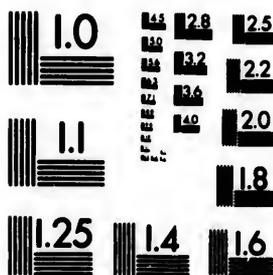
(2) *M. Manada*

(3) *M. gularis*





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

10

La faiblesse de leur bec ne leur permet que de vivre de moucherons et d'insectes mous.

4° Le MOUCHEROLLE PRINCESSE (1), qui provient des montagnes de l'Himalaya, a la tête, le cou, le haut du dos, les ailes et les deux rectrices moyennes noires; le dessous du corps, le bas du dos, une large bande sur les ailes, quelques taches sur les rémiges secondaires, et les rectrices latérales d'un rouge orangé. Sa taille est de neuf pouces anglais.

2° Le MOUCHEROLLE A LONGUES SOIES, mâle (?). Cette espèce offre quelque ressemblance avec la précédente. Elle a la tête noire; le bec noir, long, caréné, recourbé à son extrémité, large à sa base, où il est recouvert de longues soies, dont quelques unes se dirigent en arrière et forment comme une sorte de moustache. Les sourcils et le ventre sont blancs. Un plastron de la même couleur se fait remarquer sur la gorge. Tout le dessus du corps est d'un gris noirâtre uniforme. La queue est très longue, large, presque carrée, et de couleur noire; les deux pennes inférieures sont blanches à leur extrémité, et le long de leur barbe externe. Les pennes secondaires sont d'un brun liséré de blanc. Les pieds sont noirs et plus courts de la moitié que ceux de l'espèce précédente.

Longeur totale, six pouces et demi. Longeur de la queue, trois pouces et demi.

Sa patrie est le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

Les deux moucherolles que nous venons de décrire pourroient à la rigueur rentrer dans le genre platyrhynque, quoique leur bec soit allongé en pointe à l'extrémité.

5° Le MOUCHEROLLE TOÏTOÏ (2), de la grosseur de la mésange bieuve, n'offre que deux teintes, le noir et le blanc, dans l'ensemble de son plumage, mais leur distribution ne laisse pas encore que de donner à cet oiseau de la grâce. Au devant du front s'aperçoit une petite bande blanche. Cette couleur se reproduit encore à la terminaison de la poitrine, à l'abdomen, sur les ailes, où elle présente un petit miroir, et enfin dans quelques points des pennes extérieures de la queue. Cette dernière est très légèrement étagée; le reste de l'oiseau est noir; mais il est à remarquer que cette couleur est moins foncée sur les ailes, qui sont plutôt d'une teinte brun noir. Le bec est très court, effilé vers sa pointe comme celui des becs fins, garni de quelques soies à sa base, qui est un peu aplatie, percée de deux narines arrondies. Les tarses sont grêles, allongés, et, ainsi que le bec, ils sont noirs. Les doigts sont très grands, comparés

aux *Muscipeta carineta* (pl. 47), *labrosa* (pl. 179), et *barbata* (pl. 116).

(1) *Muscipeta princeps*, Vig., Proceed., 1, 22.

(2) *M. setosa*; Quoy, pl. 4, fig. 4, p. 181.

(3) *M. toïtoï*, Zool. de la Coq., pl. 15, f. 3.

à la petitesse de l'oiseau; le doigt postérieur est le plus fort; l'ongle dont il est armé est le plus grand; le dessous des pieds est d'un rouge de ciabre; c'est à cette dernière considération que cet oiseau doit le nom de rubisole, que M. Garnot lui avoit donné. L'iris de ce gobe-mouche est de couleur brune. La longueur totale du toïtoï est quatre pouces et quelques lignes; le bec a six lignes de longueur, il est court comme celui de la linotte; les tarses, dix lignes; la queue, un pouce six lignes.

Cet oiseau habite la Nouvelle-Zélande.

4° Le MOUCHEROLLE NOIR ET BLANC, femelle (?). Assez grande espèce, longue de près de sept pouces, paroissant être la même, quoique son bec soit plus long et plus fort que celle qui, dans les galeries de Muséum, porte le nom de gobe-mouche à sourcils blancs, et qui n'est point le *Muscipeta superciliosa* de Latham.

Le bec de cet oiseau est noir, long, fort, très large et aplati à la racine, caréné et recourbé à son extrémité. Les soies qui le recouvrent à la base sont peu considérables. La tête et tout le corps en dessus, ainsi que la gorge et le milieu de la poitrine, sont d'un noir bleu foncé. Les grandes pennes des ailes et de la queue sont d'un noir moins intense. Les sourcils, le bas de la poitrine, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur. On remarque quelques petits points bleus sur la gorge et les couvertures inférieures des ailes. Les grandes pennes alaires sont en dessus d'un gris satiné. La queue est longue, large, et arrondie à son extrémité. Les jambes sont longues, les pieds robustes et noirs. Les plumes de la jambe sont noires et ont une petite couronne blanche près du tarse.

Ce moucherolle habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

XXXII.

LES MOUCHEROLLES PAROÏDES

Paroïdes.

Ont leur bec médiocre, comprimé, droit, triangulaire, assez fort. Les plumes du front avancées sur les narines qu'elles recouvrent. Les ailes sont concaves, échancrées, pointues. La queue est moyennement élargie, assez ample; les tarses sont proportionnellement robustes, les deux doigts antérieurs sont longs comme chez les manakins.

L'espèce type est le gobe-mouche à huppe

(1) *Muscipeta melanoleuca*, Quoy, Atl., pl. 4, fig.

quillo
pluma
qui est
jaunâtre

Une
de Carv
d'un ve

Une
olive (?
et un p
roux su

LES

Ont le
sont cour
queue est
sont

Le gob
Espérance
image est
lives et le
la gorge,
Levaillant
de blanc.

de corps;
A ce gr
la Nouvell
port entre

Le mig
Jackson, à
aux grand
au bord de
gris, le de
gnard de

et le ventr
et la région

(1) *Muscipeta*

afreanae,

(2) *M. viridis*

(3) *M. ruficeps*

183, t. III.

(4) *M. setosa*

(5) *M. senegalensis*

(6) *M. multicolor*

(7) *M. Lathamii*

(8) *M. Lathamii*

sc. phys.

quille⁽¹⁾, de la taille du bec-fin locustelle, et dont le plumage est vert olive, le milieu de la tête excepté, qui est jaune jonquille. Les parties inférieures sont jaunâtres.

Une seconde espèce est le *gobe-mouche vert* ⁽²⁾, de Cuvier, qui vit au Brésil. Son plumage est partout d'un vert olive obscur, plus clair sur la gorge.

Une troisième espèce est le *gobe-mouche roux olive* ⁽³⁾, ayant six pouces huit lignes de longueur, et un plumage uniformément vert olive, tirant au roux sur les ailes et la queue.

XXXIII.

LES MOUCHEROLLES SYLVIES.

Muscylvia.

Ont leur bec grêle, disposé en alène; leurs ailes sont courtes, à première rémige la plus longue. Leur queue est allongée, élargie à l'extrémité. Leurs formes sont fines et minces.

Le *gobe-mouche mignard* ⁽⁴⁾, du cap de Bonne-Espérance, est le type de ce petit groupe. Son plumage est bleu ardoisé clair, avec du noir sur les joues et les ailes, du blanc au-dessus des yeux et à la gorge, sur les ailes et le ventre. Le *pririt* ⁽⁵⁾ de Levaillant, qui vit au Sénégal, est varié de noir et de blanc. La femelle seule a du jaune marron sous le corps; du blanc sur le croupion.

A ce groupe on devra joindre quelques oiseaux de la Nouvelle-Hollande, qui ont les plus grands rapports entre eux, ce sont :

Le *mignard multicolore* ⁽⁶⁾ des alentours du Port-Jackson, à plumage noir, ayant du blanc sur le front, aux grandes couvertures, aux rémiges secondaires, au bord des deux rémiges externes. Le menton est gris, le dessous du corps est rouge de feu. Le *mignard de Latham* ⁽⁷⁾ a le plumage noir, le thorax et le ventre d'un rose pourpré; une tache au front, et la région anale blanches. Cet oiseau habite l'île Ma-

(1) *Muscicapa luteocephala*, Less., Ornith., p. 392. Latreille, Mag. de zool., t. III, pl. 13.

(2) *M. viridis*, Less., Lafresn., *ibid.*

(3) *M. rufa olivacea*, Lafresn., Mag. zool., texte de la pl. 13, t. III.

(4) *M. scitta*, Vieill., Levaill., Af., pl. 154, fig. 1 et 2.

(5) *M. senegalensis*, Gm., Levaill., pl. 161 (male et femelle).

(6) *M. multicolor*, Gm., *M. erythrogastra*, Vieill., Encycl., 808, Thétis, pl. 43, f. 2.

(7) *M. Lathamii*, Vig., Zool. Journ., t. I, pl. 13; Jard. Selby, pl. 8, f. 1; *saxicola rodinogaster*, Drapelez., Ann. sc. physiq., t. II, pl. 30.

ria et le Port-Jackson. Le *mignard de Goudenou* ⁽⁸⁾ vit sur les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande. Son plumage est noir, mais le front et la poitrine sont rouge pourpré vif, tandis que le ventre est blanc, ainsi qu'une raie sur les ailes et le bord des deux rectrices externes. Le *mignard Boodang* ⁽⁹⁾ n'est pas rare aux environs de Sydney. Son plumage est noirâtre, avec des sourcils blancs. La poitrine et le ventre sont cramoisés. Le *mignard rhodogastra* ⁽¹⁰⁾, aussi de la Nouvelle-Hollande, est brun, plus clair en dessous. La poitrine est rosée; les couvertures des ailes sont frangées de blanc.

XXXIV.

LES

MOUCHEROLLES-HIRONDELLES.

Ont leur corps très allongé, un bec petit, grêle, très mince; des soies courtes; des ailes qui dépassent le croupion et qui sont pointues; la queue allongée, légèrement échancrée, et à rectrices mucronées à leur pointe.

1° Le *Gobe-mouche Narcisse* ⁽¹⁾ de Temminck appartient à ce groupe. Cet oiseau vit au Japon, où il est nommé *kibitaki*. Les plumes noires et lâches de la tête sont encadrées de jaune jonquille. Cette couleur teint tout le dessous du corps et le croupion. Le dessus du dos, les ailes et la queue sont noirs. Un miroir blanc occupe le milieu de l'aile. 2° Le *mugimaki* des Japonais n'a pas de plumes lâches sur la tête. Il est noir en dessus, avec du blanc sur les ailes, et le dessous est jaune buffle.

LES VIRÉONS.

Vireo. Vieill.

Forment un genre qui appartient à la famille des gobe-mouches.

LES ÉCHENILLEURS ⁽²⁾.

Sont placés sur la limite de divers genres. Par la forme de leurs ailes, de leur queue et de leurs tarses,

(1) *M. Godenovi*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV, p. 245, atlas, Dict. Sc. Nat., pl. 43, fig. 2.

(2) *M. boodang*, Less., Zool., Thétis; *M. multicolor* Lath., Var.

(3) *M. rhodogastra*, Lath., Suppl., 110.

(4) *M. narcissina*, Temm., pl. 577, fig. 1.

(5) *Ceblopyris*, Cuv.; *campophaga*, Vieill.

ils tiennent aux pies grièches, mais leur bec dilaté les rapproche des drongos et des ocyptères, et les barbes de la commissure des gobe-mouches.

Un caractère assez remarquable de ces oiseaux consiste dans une rigidité des plumes pourygliales, qui, comme toutes celles du corps, sont presque tout entières garnies d'un duvet qui ne cesse qu'à leur sommet. Ce duvet est dû aux barbules de la plume, qui sont très lâches, très cotonneuses, très découpées. Le rachis est roide, cylindrique, assez consistant, jusqu'au tiers supérieur de la plume, qui se termine en un brin grêle, soyeux, sans consistance, ployant sous le doigt qui le presse, ce qui donne la sensation d'un rachis qui seroit terminé par une pointe rigide. On retrouve cette particularité chez quelques couroucous et chez certaines grives.

Les échenilleurs sont tous de l'Ancien-Monde. Ils s'alimentent principalement de chenilles, de larves d'insectes et de mouches. Leurs mœurs sont sociales, car ils vivent en troupes sur les arbres les plus élevés et les plus touffus.

L'échenilleur gris⁽¹⁾ est le type de ce groupe. L'ardoisé⁽²⁾ en diffère parce qu'il est d'un gris ardoisé sale. Le noir⁽³⁾ a son plumage noir bronzé, et vit au cap de Bonne-Espérance. Le cendré⁽⁴⁾ se rapproche du gris. Sa taille est de huit pouces, et on le trouve à Java. Son plumage est généralement en dessus d'un gris ardoisé, passant en dessous du corps au gris blanchâtre uni. Une petite tache brune occupe le devant de l'œil. Les ailes sont brunes, seulement les rémiges sont très finement lisérées de blanc, et les secondaires sont terminées de blanc. Les rectrices moyennes sont brunes, terminées d'un peu de blanc. Les latérales sont noires à leur moitié antérieure, et blanches dans le reste de leur étendue. La gorge et les couvertures inférieures sont blanches, ainsi que le dedans des ailes. Le bec et les tarses sont noirs.

Le karou⁽⁵⁾ habite la Nouvelle-Irlande, et son plumage est d'un noir intense sur la tête et le cou. Ses ailes sont brunes, mais chaque penne est frangée de blanc. La gorge et le milieu de la poitrine sont d'un blanchâtre lavé de gris, et tachetés de linéoles

sinuées et noires. La région anale est rousse. Le croupion est tacheté de blanc et de noir. L'échenilleur à épaulettes rouges⁽⁶⁾ du Sénégal et du Cap; le mâle a le plumage noir, des épaulettes rouges. La femelle est variée de jaune, de noir et de gris. Le jeune tient des deux sexes.

L'échenilleur gris⁽²⁾: le mâle et la femelle sont d'un gris ardoisé, et ils vivent au cap de Bonne-Espérance. L'échenilleur noir⁽³⁾ a le plumage entièrement noir bronzé. Le bicolore⁽⁴⁾ habite l'île de Sumatra. Il n'a que deux couleurs, un noir bronzé et du blanc pur. L'échenilleur à barbillons⁽⁵⁾ se trouve sur la côte de Sierra-Leone. Le mâle a une membrane festonnée et rouge de feu à la commissure du bec. La tête et le cou sont noir bronzé. Le dos et les ailes sont verts. Le ventre et le croupion sont orangés. La femelle n'a pas de pendeloques. Elle a la tête noire, le dessus du corps vert et le dessous jaune.

L'orange⁽⁶⁾ habite les bois en montagne dans les endroits reculés et solitaires de l'île de Timor. Il est noir bronzé sur le corps; du blanc neigeux règne sur les sourcils et les ailes. Les parties inférieures sont orangées. Le verdin⁽⁷⁾ se rencontre dans les bois touffus de Java. Il a l'occipt gris, le dessus du corps vert olivâtre, et le dessous blanchâtre, grisé de jaune vert. Le frangé⁽⁸⁾ est répandu à Java, à Sumatra et à Banda. Le mâle est noir bleuâtre. La femelle est grise, ondulée de raies noires en dessous. Du blanc frange ses rémiges et ses rectrices. L'échenilleur tricolore⁽⁹⁾ est d'un noir intense en dessus, blanc en dessous, avec les plumes rectrices de la queue cendrées, et le sommet des penes blanc. On le trouve à Java. L'échenilleur linéolé⁽¹⁰⁾ de M. Swainson paroit faire double emploi avec la femelle du frangé,

(1) *C. phenacopterus*, Isld. Geoff., Études, pl. 9; la femelle, est c. *flavus*, Temm., Levaill., pl. 164; le mâle turdoïde à épaulettes rouges, Temm., pl. col. M. t. X, p. 401.

(2) *C. Levallantii*, Temm., Levaill., pl. 163 et 164.

(3) *C. niger*, Levaill., Afriq., pl. 165.

(4) *C. bicolor*, Temm., pl. col. 270.

(5) *C. lobotus*, Temm., pl. 279 et 280.

(6) *C. aureus*, Temm., pl. 322, fig. 9, sous le nom d'*Ixos orange*.

(7) *Ixos virescens*, Temm., pl. 322, f. 1.

(8) *Cebilepyris ambriatus*, Temm., pl. 249 et 250.

(9) *C. tricolor*, Sw., Zool. Journ., t. I, p. 467.

(10) *C. lineatus*, Sw., Zool., Journ., t. I, p. 466.

(1) *Muscicapa cana*, Gm., enl. 541. Levaill., Afriq., pl. 162 et 163. Vieill., Gal., pl. 130.

(2) *Cebilep. ardoisiacus*, Less., Ornith., p. 369.

(3) *C. ater*, Lev., pl. 165.

(4) *C. cinereus*, Less., Voy. de Bélanger.

(5) *C. karu*, Less., Zool., Cog., pl. 12, texte, t. II, p. 633.

égion anale est rousse. Le
blanc et de noir. L'échenil-
(¹) du Sénégal et du Cap;
ir, des épaulettes rouges,
jaune, de noir et de gris.
exes.

le mâle et la femelle sont
ivent au cap de Bonne-Es-
oir (²) a le plumage entiè-
bicolore (⁴) habite l'île de
couleurs, un noir bronzé
silleur à barbillons (⁵) se
erra-Leone. Le mâle a une
rouge de feu à la commis-
cou sont noir bronzé. Le
s. Le ventre et le croupion
n'a pas de pendeloques.
dessus du corps vert et le

bois en montagne dans les
res de l'île de Timor. Il est
du blanc neigeux régu-
es. Les parties inférieures
(⁷) se rencontre dans les
a l'occiput gris, le dessus
et le dessous blanchâtre,
frangé (⁸) est répandu à
la. Le mâle est noir bleu-
ondulée de raies noires et
e ses rémiges et ses rectri-
ors (⁹) est d'un noir intense
ous, avec les plumes rec-
es, et le sommet des pen-
à Java. L'échenilleur li-
paroit faire double emploi

d. Geoff., Études, pl. 9; h
s., Levaill., pl. 164; la même
1808, Temm., pl. col.: 261

s., Levaill., pl. 162 et 163
iq., pl. 165.
col. 270.
i. 279 et 280.
pl. 322, fig. 2, sous le nom

s., pl. 322, f. 1.
s., Temm., pl. 249 et 250.
Journ. t. I, p. 467.
s., Journ. t. I, p. 466.



Phonygane de Keraudren Phonygama Keraudrenii Lefevre
A La Trachée artère.

Publié par Boivent F. à Paris

LIVRE XII

DES OISEAUX MIGRATOIRES

Le genre *Phalaropus* est caractérisé par son bec long et droit, ses ailes longues et étroites, et ses pieds courts.

LE PHALAROPE (1).

Le phalarope est un oiseau de mer, commun sur les côtes de l'Amérique du Nord. Il a le bec long et droit, les ailes longues et étroites, et les pieds courts. Son plumage est généralement grisâtre, avec des nuances de brun et de blanc.

LE PHALAROPE (1).

Le phalarope est un oiseau de mer, commun sur les côtes de l'Amérique du Nord. Il a le bec long et droit, les ailes longues et étroites, et les pieds courts. Son plumage est généralement grisâtre, avec des nuances de brun et de blanc. Les plumes des ailes et des pieds sont élargies par leur base.

Le phalarope est un oiseau de mer, commun sur les côtes de l'Amérique du Nord. Il a le bec long et droit, les ailes longues et étroites, et les pieds courts. Son plumage est généralement grisâtre, avec des nuances de brun et de blanc. Les plumes des ailes et des pieds sont élargies par leur base.

(1) Le phalarope est un oiseau de mer, commun sur les côtes de l'Amérique du Nord.



Les genres
à leur bec
plus ou m
tits oiseaux
de bourge

Les ois
appartienn
répartis n
ou parmi l
Cuvier tes
une modifi
la trachée-a
imposons le
autorisé à
entre que
classique d'
ard M. Cuv
le calybe (ca
be des ta
ros, et que
espace mem
signons so
exez, un pe
érieure à p
érieure est
ouve renflé
ndies et de
eue est mé
s tarse son
ates; la tra
mbdomen po
au recouvre
Les phony
illistes, le cl
s forêts de
e trois espè
ur rareté.

(1) Calybeus
(2) Règne an

LIVRE XII.

LES PASSEREAUX ENTOMOPHAGES.

Les genres de cette seconde tribu se reconnaissent à leur bec conique, denté, comprimé sur les côtés, plus ou moins crochu à la pointe. Ils vivent de petits oiseaux et d'insectes de toutes sortes, rarement de bourgeons.

LES PHONYGAMES.

Phonygama. Less. (1). 1

Les oiseaux qui composent le genre *phonygame* appartiennent exclusivement à la Nouvelle-Guinée. Ils se répartissent sans ordre dans les paradisiers, ou parmi les rolliers et les corbeaux, M. le baron Cuvier les a réunis le premier aux cassicans. Mais une modification importante dans l'organisation de la trachée-artère de l'espèce nouvelle à laquelle nous imposons le nom de *phonygame de Kéraudren*, nous a autorisé à le séparer des *baritta* pour en former un genre que nous avons décrit dans le Dictionnaire classique d'histoire naturelle, et qu'un peu plus tard M. Cuvier de son côté établissait sous le nom de *calybe (calybeus)* (2). Les *phonygates* ont en effet le bec des cassicans, bien qu'il soit beaucoup moins fort, et que les narines soient percées dans un large espace membraneux. Les caractères que nous leur assignons sont les suivants : Le bec est robuste, conique, un peu élargi sur les côtés, à mandibule supérieure à peine crochue au sommet; la mandibule inférieure est moins épaisse que la supérieure, et se trouve renflée vers son extrémité. Les ailes sont arrondies et dépassent légèrement le croupion. La queue est médiocrement longue, étagée, arrondie; les tarses sont médiocres, scutellés à ongles peu robustes; la trachée-artère se dirige sur la poitrine et l'abdomen pour y former plusieurs cercles que la peau recouvre seulement dans une espèce.

Les *phonygames* ont les plumes soyeuses et métalliques, le chant sonore, et vivent dans les profondes forêts de la Nouvelle-Guinée. On n'en connaît que trois espèces remarquables par leur beauté et leur rareté.

(1) *Calybeus*, Cuv.(2) *Régne animal*, 2^e éd., t. I, p. 354.

LE PHONYGAME KÉRAUDREN.

Phonygama Keraudreni. Less. (1).

Ce bel oiseau a douze pouces de longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue : il a les formes du merle, sans le surpasser de beaucoup en grosseur. Les plumes qui revêtent la tête, les narines et les joues, sont courtes, serrées, et de la douceur du velours; leur teinte est d'un noir passant au vert sombre doré, suivant les effets de la lumière : deux huppées distantes occupent les parties latérales et postérieures de l'occiput; elles sont minces, triangulaires, et formées de plumes effilées, linéaires : les plumes qui garnissent le cou sont imbriquées, triangulaires; celles du devant sont linéaires, très pointues, et terminées par une petite soie plus apparente sous la gorge. Le rachis et la partie inférieure sont d'un noir brun; les barbes sont d'un vert à reflets métalliques. Les plumes de l'abdomen ont cela de particulier d'avoir leur tuyau très grêle, garni de barbules très fines et très lâches; elles sont d'un vert sombre, tandis que celles du dos sont d'un vert chatoyant. Les ailes, la couverture, le croupion, et le dessus de la queue, sont d'un vert passant à l'acier bruni. La partie interne des rémiges et des plumes caudales est d'un brun terne, le dessous des ailes et de la queue est noirâtre. Le bec et les pieds sont noirs : la base des doigts de ceux-ci est élargie par un petit rebord membraneux.

La trachée-artère de cet oiseau mérite un examen particulier, et on en trouvera la figure pl. 45, n° 2 de l'atlas de notre Zoologie. Ce tube cartilagineux, arrondi, composé d'un très grand nombre de petits cylindres réunis par une membrane ou plutôt par une tunique extérieure mince et diaphane, a de longueur totale, et en ligne droite, dix-sept pouces et demi, et de cent dix à cent vingt anneaux cartilagineux. En partant des poumons, il se dirige en avant jusqu'au sternum, sur le bord antérieur duquel il se courbe pour descendre extérieurement et en arrière sur l'abdomen, en dessus des muscles qui ferment cette capacité, et sous les téguments qui constituent

(1) *Man.*, t. I, p. 141, et *Zool.*, pl. 13.

la peau. Là, la trachée-artère se contourne, remonte l'espace d'un pouce, se recourbe aussitôt en simulant une petite anse, et le tube accolé à la portion précédente redescend, et forme en se contournant de nouveau un cercle entier qui vient ainsi s'unir au bord externe du premier cercle, en constituant sur les parties molles de l'abdomen un plateau ovalaire et épais, composé de trois tours adossés de la trachée, et réunis par des portions membraneuses. Le tube aérien continue de remonter sur le sternum, le long du cou, en s'unissant, comme à l'ordinaire, aux branches de l'os hyoïde et à la base de la langue⁽¹⁾.

La conformation de cet organe, dont nous connaissons peu d'analogues chez les oiseaux, si nous en exceptons quelque chose de semblable chez le cygne et chez le hocco, permet au phonygame de jouir de la prérogative de moduler des sons comme avec un cor; aussi cet oiseau est-il doué d'un chant essentiellement musical. Les sons que pousse dans les profondeurs des forêts de la Nouvelle-Guinée le phonygame kéraudren ne permettent point de le confondre avec une autre espèce d'oiseaux; ils sont clairs, distincts et sonores, et passent successivement par presque tous les tons de la gamme; aussi nos marins lui donnèrent-ils le nom d'*oiseau siffleur*. Mais, défiant et rare, nous ne pûmes nous procurer que deux individus de cette espèce, dans les grands arbres qui avoisinoient le havre de Doréry, où nous étions mouillés. L'un d'eux fut tué par M. Bérard, lieutenant de vaisseau. Les Papous de Doréry le nomment *mansinème*, et ceux de Rony *issape*.

Nous dédions cet oiseau à M. Kéraudren, inspecteur-général du service de santé de la marine. Ce savant médecin, l'ami particulier de Péron, n'a pas cessé, depuis le voyage du capitaine Baudin, de favoriser les recherches d'histoire naturelle, et de prodiguer des encouragements aux officiers de santé de la marine des ports, que ses précieuses instructions, ses conseils expérimentés, guident dans la carrière difficile à laquelle ils ont consacré leurs jours. En acquittant la dette de la reconnaissance du corps des médecins de la marine, nous y joignons l'hommage de notre profonde gratitude pour la bienveillance toute paternelle dont M. Kéraudren a daigné constamment nous honorer.

(1) Une telle organisation doit sans contredit être singulièrement à l'incubation. Chez cet oiseau se pratiquerait-elle, comme chez le coucou, par l'envahissement de nids étrangers, ou bien la femelle, seule chargée de cette importante fonction, aurait-elle son larynx moins compliqué?

LE PHONYGAME CALYBE.

Phonygama viridis (1).

Parmi les nombreuses dépouilles de paradisiers que les habitants de la Nouvelle-Guinée apportent chaque jour à bord, se trouvoient des calybes privés de leurs pieds, et traversés d'un bâton comme les vrais oiseaux de paradis. Ensuite nous nous procurâmes plusieurs fois dans nos chasses un oiseau qui ne diffère de celui dont nous parlons que par un plumage plus sombre et plus terne, quoique d'ailleurs il n'y ait point de différences dans les proportions du corps, le bec, les ailes ou la queue. Nous le regardons comme une légère variété du calybe des auteurs, car tous ceux que nous vîmes qui étoient adultes, et en plumage complet, ne permettent point de penser que c'est le calybe avant ou après la mue.

La longueur totale de notre calybe étoit de quatre pouces six lignes. Le bec ne différoit en rien du calybe ordinaire. La tête est grosse; et la queue, longue de six pouces, est arrondie par la disposition des plumes comme dans le précédent. Le plumage est en entier d'un vert bleuâtre métallique, n'ayant point de teintes irisées, chatoyantes et violettes. Les plumes du cou et de l'abdomen ne sont point griffées, ni sablées d'or et d'argent sur un fond vert et bleu d'acier brun, comme chez le calybe; mais celles qui recouvrent ces parties ont une teinte uniforme, ayant l'éclat de fer spéculaire, suivant l'effet de la lumière; celles qui revêtent la tête et le cou sont courtes, serrées et veloutées. Les narines sont à moitié fermées par une membrane, recouverte elle-même des plumes du front qui s'avancent de chaque côté de l'arête du bec. Le bec est noir, l'iris rouge de corail; les jambes sont de la même couleur que le bec; leurs tarses sont revêtus de larges écussons, les doigts sont forts, munis d'ongles comprimés, aplatis en dessus et recourbés.

Le calybe vit solitaire dans les forêts de la Nouvelle-Guinée. Nous le rencontrâmes plusieurs fois perché dans les grands arbres, où il cherche des fruits: ses mâles paroitroient avoir beaucoup d'analogie avec celles des corbeaux. Les papous lui donnent le nom de *mansinème*.

LE PHONYGAME NOIR (2).

Ressemble beaucoup au précédent, dont il a aussi les proportions. Son plumage est vert sombre,

(1) *Grandcalybe*, Levaill., *Oiseaux de Paradis*, pl. 23. Le *calybe de la Nouvelle-Guinée*, Buff., enl. 634. *Paradisæa viridis*, Less. et Gm. *Paradisæa calybe*, Lath. *Cracteus calybeus*, Vieill., *Dict. d'hist. natur.*: *oiseaux de paradis vert*, Sonn., *Voy.*, pl. 99, p. 164.

(2) *Phonyg. ater*, Less., *Zool. de la Coq.*, t. 1, p. 436.

E CALYBE.

viridis (?).

dépouilles de paradisiers
Nouvelle-Guinée apportent
voient des calybes privés
s d'un bâton comme les
suite nous nous procu-
os chasses un oiseau qui
s parlons que par un pla-
terne, quoique d'ailleurs
ces dans les proportions
ou la queue. Nous le re-
variété du calybe des au-
s vimes qui étoient adul-
t, ne permettent point de
avant ou après la mue.
otre calybe étoit de qua-
s bec ne différoit en rien
e est grosse; et la queue,
arrondie par la disposition
le précédent. Le plumage
uâtre métallique, n'ayant
atoyantes et violettes. Les
domen ne sont point gar-
argent sur un fond vert et
chez le calybe; mais celles
s ont une teinte uniforme,
laire, suivant l'effet de la
ent la tête et le cou sont
utées. Les narines sont à
embrane, recouverte d'un
t qui s'avancent de chaque
e bec est noir, l'iris rouge
t de la même couleur que
revêtus de larges écussons,
unis d'ongles comprimés,
rbés.

ans les forêts de la Nou-
ncontrâmes plusieurs fois
arbres, où il cherche des
oient avoir beaucoup d'é-
corbeaux. Les papous lui
nême.

NOME NOIR (?).

précédent, dont il a aussi
nage est vert sombre, l

Oiseaux de Paradis, p. 32.
Inde, Buff., ent. 634. *Para-*
Paradisea calybe, Lath.
Dict. d'hist. natur.: oiseaux
p. 99, p. 164.
ol. de la Coq., t. 1, p. 638.



Garrulus de Solonget & Capite a large queue

Publie par Pourcat F. a Paris

LOUX (?).

ne lignes; le
 que la queue
 1 pouces.
 e précédente,
 à barbes lâ-
 sont courtes,
 s courte, la
 s longue que
 nquième; les
 égales et les
 t étagées sont
 nt à la queue
 s du plumage
 rmes et d'un
 t le corps, et
 in foncé, s'a-
 un roux clair;
 ger. Les ailes
 lessus, tandis
 cannelle gra-
 noire, l'infé-
 s.

re les plumes
 re; il est ar-
 sur les côtés,
 . Les narines
 s sont médio-
 iges les plus

en Asie et en
 ches à formes
 ivant de sca-
 on, de jeunes
 im de *barita*,
 eau qui nous
 est venu de
 es caractères
 s *tourans*.
 s de contact
 Leurs mou-
 e sautillante.
 leur nourri-
 voit manger
 nsectes.

vus, Lesson,



nuances
doré ou

Sont de
geais, les
et qui doi
Leur bec
met, min
commissu
veloutées
ont leurs
longues. L

I E G A

Est en
ignes, et la
est noir lust
mes qui reco
et forment s
ante. Ces pl
qui passe au
oncé derrière
contales, co
ours en surr
ère les yeux
surface entièr
arrun nait d
grandes co
ou sur le cro
aires. Le dev
thorax, sor
nière partie
res inférieure
eux très vif
roux sur
rectrices, c
des caractèr
niges à harbe
mes très long
ues sur elle
longues, e
mer au voi
suite des ma
garrulaxe
de cette pa

*Garrulus B
ula leucolop*

nuances de fer spéculaire, mais ternes et sans éclat doré ou cuivré.

LES GARRULAXES.

Garrulax. LESS.

Sont des oiseaux asiatiques qui ont le port des geais, les formes des phonygames et des cassicans, et qui doit être placés en tête des pies-grièches. Leur bec est triangulaire à la base, crochu au sommet, mince et comprimé sur les côtés, fendu à la commissure, qui est munie de soies. Des plumes veloutées recouvrent en partie les narines. Les ailes ont leurs troisième et quatrième rémiges les plus longues. Leur queue est arrondie.

LE GARRULAXE DE BÉLANGER (?).

Est entier long de onze pouces. Le bec a quinze lignes, et la queue trois pouces et demi; son bec est noir lustré, et ses tarses sont plombés. Les plumes qui recouvrent la tête sont larges, nombreuses, et forment sur l'occiput une sorte de huppe (tomante). Ces plumes sont devant la tête d'un gris assez foncé derrière le cou. Un petit rebord de plumes gonales, courtes et soyeuses, est teint en noir veurs en surmontant les narines, et se continue derrière les yeux en deux taches larges, occupant la surface entière des joues jusqu'aux oreilles. Un roux marron naît derrière le cou, s'étend sur le manteau, les grandes couvertures des ailes, et passe au roux brun sur le croupion et sur les couvertures moyennes des ailes. Le devant de la gorge, du cou, jusqu'au haut du thorax, sont d'un blanc pur. A partir de cette dernière partie, le ventre, les flancs, les couvertures inférieures de la queue, sont d'un rouge ferrugineux très vif. Les rémiges sont brunes, mais à leurs bords roux sur leur bord externe. Il en est de même des rectrices, qui sont d'un brun terne en dessous. Un des caractères des garrulaxes consiste dans des rémiges à barbes externes très courtes, à barbes internes très longues, dont les primaires sont un peu plus longues sur elles-mêmes, tandis que les secondaires sont plus longues, et totalement élargies, ce qui doit donner au vol une lourdeur et un sautiller, et en suite des mœurs assez sédentaires dans les forêts. Le garrulaxe de Bélanger vit au Pégu; les habitants de cette partie de l'Inde le nomment *veraou*.

Garrulax Belangeri, Less., Zool. It. Bél.; pl. 4.
Garrulax leucolophus, Gould; Bull., t. XXV, p. 353.

LE GARRULAXE A FRONT ROUX (?).

Est long de dix pouces quatre à cinq lignes; le bec n'a guère que huit lignes, tandis que la queue entre dans ces dimensions pour quatre pouces.

Comme on le remarque chez l'espèce précédente, les plumes sont abondantes, touffues, à barbes lâches, très finement barbelées; ses ailes sont courtes, concaves. La première rémige est très courte, la deuxième allongée, la troisième moins longue que la quatrième, celle-ci moins que la cinquième; les sixième, septième et huitième presque égales et les plus longues. Les rectrices légèrement étagées sont au nombre de douze, molles, et prêtent à la queue une disposition arrondie. Les couleurs du plumage du garrulaxe à front roux sont uniformes et d'un roux brun, d'une teinte égale sur tout le corps, et que relève sur le front un roux sanguin foncé, s'avancant sur les narines. La gorge est d'un roux clair; le thorax est d'un roux cannelle léger. Les ailes sont d'un brun roux uniforme en dessus, tandis qu'en dedans elles sont d'une teinte cannelle gracieuse. La mandibule supérieure est noire, l'inférieure est cornée, les tarses sont bruns.

Cet oiseau habite l'île de Java.

LES CASSICANS (?).

Ont un bec robuste, fort, qui entame les plumes du front par une échancrure circulaire; il est arrondi ou plane en dessus, comprimé sur les côtés, et sa pointe est échancrée et crochue. Les narines sont percées en fente linéaire. Les ailes sont médiocres, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Les cassicans vivent exclusivement en Asie et en Australie. Ce sont de grandes pies-grièches à formes massives et trapues, très bruyantes, vivant de scarabées et autres insectes, et aussi, dit-on, de jeunes oiseaux. M. Cuvier leur a appliqué le nom de *barita*, que les Grecs avoient donné à un oiseau qui nous est inconnu. Celui de *cassican* leur est venu de Buffon, qui a voulu exprimer quelques caractères communs entre eux, les *caciques* et les *tourans*.

Ces oiseaux ont de nombreux points de contact par leurs habitudes avec les corbeaux. Leurs mouvements sont brusques, leur démarche sautillante. Ils ne dédaignent aucune matière pour leur nourriture, du moins en captivité, et on les voit manger de la chair crue, des graines, de gros insectes.

(?) *G. rufifrons*, Less., Zool. Bél., pl. 5.

(?) *Barita*, Cuv.; *cracticus*, Vieill.; *corvus*, Lesson, Latham.

Buffon n'a connu de ce groupe que le *cassican varié* (?), qu'on trouve aux Iles Philippines et à la terre des Papous.

Les autres espèces sont :

1° *L'anaphone* (?) est de la Nouvelle-Hollande. Son plumage est entièrement brunâtre cendré uniforme, relevé de blanc pur au bout des rectrices et des rémiges. Nous en avons tué un individu dans les montagnes Bleues. 2° Le *réveilleur* (?), de l'île Norfolk, est noir, avec un miroir sur l'aile, le bas-ventre et la racine de la queue blancs. Les jeunes sont roussâtres en dessous. 3° Le *flûteur* (?), de la Nouvelle-Galles du Sud, est également noir, mais la nuque, les rectrices des ailes, le bas-ventre et la queue blancs. Celle-ci est noire au sommet. La femelle est d'un gris brunâtre. 4° Le *destructeur* (?), aussi de la Nouvelle-Hollande, est d'un cendré fauve en dessus, blanc en dessous ; la tête, les joues, les rémiges et les rectrices noires ; les premières striées de blanc, les dernières bordées de blanc à leur extrémité. Le vanga destructeur se tient dans les arbres des environs de Sydney, non loin des habitations, surtout lorsqu'il fait mauvais temps ; aussi le nomme-t-on oiseau de pluie. Ses habitudes paroissent être solitaires. 5° Le *cassican de Quoy* habite la Nouvelle-Guinée, où les Papous l'appellent kohuoke. Son plumage est d'un noir intense. Son bec est noir à la base, et blanc de corne à son extrémité.

LES PITYRIASES.

Pityriasis.

Sont des cassicans à bec fortement crochu, muni d'une sorte d'arête en dessus, très comprimé sur les côtés, à narines percées en fissure presque marginale. La commissure est peu ample et sans soles. Le pourtour de l'œil est nu. La tête est recouverte de filaments cartilagineux très courts et très rudes. Une épaisse brosse est disposée en touffe sur le méat auditif. Les ailes sont fort longues, pointues. La queue est médiocre et égale. Les tarses sont minces et proportionnellement foibles.

La seule espèce de ce genre est le *gymnocé-*

(1) *Enl. 628; barita varia*, Temm. ; *coracias varia*, Lath., esp. 22.

(2) *Barita anaphonensis*, Temm. ; Less., atlas, pl. 47, fig. 1.

(3) *B. strepera*, Temm. ; le grand caiybé, Levaill., pl. 24 ; Shaw., Misc., pl. 86 ; White, birds. of New-Holl. ; *coracias strepera*, Lath., esp. 21.

(4) *B. tibicen*, Shaw ; Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 20 ; *coracias tibicen*, Lath., esp. 24.

(5) *B. destructor*, Temm., pl. 273.

phale (?), rare et curieux oiseau qui vit à Bornéo, à bec et plumage noirs, à plumes du cou, du thorax, du haut du manteau et des jambes rouge fulgide. Les pieds sont jaunes, la tête papilleuse et jaunâtre ; les oreilles rouge brun.

LES VANGAS (?).

Forment un groupe fort bien caractérisé de puissantes et robustes pies-grièches, vivant exclusivement en Afrique et en Asie. Leur bec est robuste, très comprimé, fortement denté et très crochu à la pointe, ayant une commissure fendue et garnie de quelques poils roides. Leurs ailes sont assez courtes, à troisième, quatrième et cinquième rémiges égales, et les plus longues. Leur queue est moyenne et rectiligne.

Les types de ce genre sont le *vanga* (?) de Buffon, et le *chat-chert-bé* (?), l'un et l'autre rapportés de Madagascar par Sonnerat.

Levaillant a figuré un *vanga* sous le nom de *grand longup* (?). C'est un oiseau qui vit à Java, et qui a le plumage noir, deux longues plumes sur la tête, un collier blanc, le bec noir et les pieds bruns.

Le BLANCHOT (?) du Sénégal a l'occiput et le derrière du cou gris, le corps en dessus vert, les ailes vertes, émaillées de larmes jaunes. Tout le dessous du corps d'un jaune soufre uniforme. Une tache blanche marque le devant de l'œil. Une espèce fort voisine du blanchot est celle que nous avons nommée.

Le VANGA ÉCORCHÉ (?) long de neuf pouces et demi ; il est armé d'un bec puissant, haut, très comprimé sur les côtés, fortement crochu, à narines latérales creusées dans une ample fosse nasale. Ses ailes, courtes, dépassent à peine le crapon. La première rémige est brève, la deuxième plus longue, la troisième moins longue que la quatrième, celle-ci de même que les cinquième, sixième, septième et huitième presque égales, sont les plus longues. La queue est allongée, élargie et arrondie à l'extrémité, composée de douze rectrices. Les tarses sont longs de quinze lignes, robustes, épais, terminés

(1) *B. gymnocephala*, Temm., pl. 570.

(2) *Vanga*, Buff. ; *tamnophilus*, Vieill. ; *Lanius*, Cuv. Lesson.

(3) *Enl. 228; Lanius curvirostris*, Gm. ; *vanga leucocephala*, Less., Man.

(4) *Lanius leucocephalus*, Gm. ; *enl. 374.*

(5) *Batara cristata*, Cuv. ; Levaill., Roll., pl. 42 ; *vanga galericulata*, Less. ; *ganulus galericulatus*, Vieill. Encycl., 892.

(6) *Vanga ictera*, Cuv. ; Levaill., *At.*, pl. 283 ; *tamnophilus olivaceus*, Vieill., *Gal.*, pl. 139.

(7) *V. cruenta*, Less., *Cent. Zool.*, pl. 65 ; *Voy. Bélanger*, p. 256.

eau qui vit à Bornéo, à
 nes du cou, du thorax,
 jambes rouge fulgide.
 papilleuse et jaunâtre;

GAS (?).

ien caractérisé de pui-
 ches, vivant exclusiv-
 e. Leur bec est robuste,
 lenté et très crochu à la
 ure fendue et garnie de
 s ailes sont assez courtes,
 nquième rémiges égales,
 ueue est moyenne et res-

nt le *vanga* (?) de Buffon,
 et l'autre rapportés de

anga sous le nom de *gail*
 qui vit à Java, et qui a
 gues plumes sur la tête,
 ir et les pieds bruns.

égal à l'occiput et le det-
 en dessus vert, les ailes
 s jaunes. Tout le dessous
 uniforme. Une tache bla-
 l'œil Une espèce fort voi-
 que nous avons nommée,
 long de neuf pouces et
 e puissant, haut, très com-
 ment crochu, à narines la-
 e ample fosse nasale. Ses
 à peine le croupion. Leur
 e, la deuxième plus lon-
 longue que la quatrième,
 cinquième, sixième, sep-
 e égales, sont les plus lon-
 gée, élargie et arrondie
 douze rectrices. Les tarse
 es, robustes, épais, termi-

mm., pl. 570.
 hilus, Vieill.; *Tanius*, Cr.
 trostris, Gm.; *vanga* leuc-

. Gm.; enl. 374.
 Levall., Roll., pl. 42; *com-*
 stus *galericulatus*, Vieill.
 evall., Af., pl. 283; *Tani-*
 al., pl. 139.
 ent. Zool., pl. 65; *Yor-*



1 *Vanga ecclesi* 2 *Chimo-chimo*

Publié par Poucet F. à Paris.

nés par tr
foibles qu
ongle prop
les ongles

Un banc
plus d'amp
gris clair c
de la tête
alaires sont
l'olivâtre su
teintes sang
le dessous
tendant jusq
Le bas-vent
d'un jeune
paille. Le r
cette dernièr
émiges, tou
pors, et brun
ectement, s
ouvertures
noir vif et be
ardoisé en d
noire circulat
erin. Ces tei
entes en des
Celle belle
spérance, or
mentale d'Afri
M. Lichten
lancho, qui
le-grièche d
elle est grise,
tout le dess
rtes et les r
eau a dix po

I
Différent des
inte, qui est
reure, qui es
sature du bec
s; leur que
sont de l'
Le batara
au Brésil
femelle a le

Lantus polli
Batara, Az
Mikan, Q
Lantus und
Calm, Ur., P
cks, Zool. Jour

nés par trois doigts antérieurs presque égaux, plus faibles que le pouce, qui est énergique et muni d'un ongle proportionné. Le bec et les tarses sont noirs, les ongles cornés.

Un bandeau blanc gris règne sur le front, et prend plus d'ampleur sur le devant de l'œil. Un sourcil gris clair couvre la paupière supérieure. Le dessus de la tête, le dos, le manteau et les couvertures alaires sont d'un gris cendré vers le haut, tirant à l'olivâtre sur le dos. Un rouge orangé, à reflets et à teintes sanguines, très foncé devant le cou, occupe le dessous du corps, à partir de la gorge, et en s'étendant jusqu'aux flancs et au milieu de l'abdomen. Le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un jaune franc. Les ailes en dedans sont jaune paille. Le rebord de l'épaule est noir mat. C'est de cette dernière teinte que sont les deux premières rémiges, toutes les autres sont gris ardoisé en dehors, et brunes en dedans, ou, pour parler plus correctement, sur leurs barbes internes. Les grandes couvertures alaires sont étagées, larges, colorées en noir vif et bordées de jaune pâle. La queue est gris ardoisé en dessus, traversée par une large bande noire circulaire, et terminée par un rebord jaune brun. Ces teintes sont moins foncées et moins apparentes en dessous.

Cette belle espèce d'oiseau habite le cap de Bonne-Espérance, ou plutôt *Cap-Coust*, sur la côte occidentale d'Afrique.

M. Lichtenstein décrit un oiseau fort voisin du blanchot, qui doit appartenir aux vangas. C'est sa *grièche à la tête grise* (1), qui vit au Sénégal. Sa tête est grise, son plumage vert en dessus. Les joues sont tout le dessous du corps d'un jaune jai. Les rectrices et les rectrices sont terminées de jaune. Cet oiseau a dix pouces et demi de longueur totale.

LES BATARAS (2).

Diffèrent des vangas par leur bec resserré à la pointe, qui est très crochue; par leur mandibule inférieure, qui est très renflée en dessous. La commissure du bec est inerme; leurs tarses sont assez longs; leur queue est comme étagée. Toutes les espèces sont de l'Amérique méridionale.

Le *batara rayé* (3) habite le district de Manabucca au Brésil. Le mâle est roux, rayé de noir, et la femelle a le fond ardoisé, et recouvert pareille-

ment de rales brunes. La tête est rousse, huppée, et les plumes sont terminées de noir. Cette espèce est la plus grande du genre. 2° L'*othello* (1) habite les forêts du Brésil, et a beaucoup de rapport avec le *batara noir*. Nous ne pouvons toutefois admettre ce rapprochement que par supposition, car la diagnose de M. Suchs est trop incomplète pour qu'on puisse affirmer cette identité. Ce *batara* a huit pouces de longueur totale: la queue entre pour un peu moins de quatre pouces dans cette dimension, et le bec pour dix lignes de la pointe à la commissure. Les ailes sont courtes, à première rémige brève, et les suivantes progressivement plus allongées jusqu'à la cinquième qui est la plus longue, et qui est égale aux sixième, septième et huitième. Les rectrices, au nombre de douze, sont fortement étagées; les tarses, entièrement noirs, sont allongés et recouverts de scutelles; le bec fortement crochu, noir, et denté à l'extrémité des deux mandibules. Le plumage de cet oiseau est de nature soyeuse, mollette. Il est entièrement noir ardoisé foncé, avec quelques ondes à teintes plus sombres. Des plumes lâches, élargies, forment sur la tête une huppe assez nettement dessinée, et d'un brun noir voisin de la teinte générale. Cet oiseau vit au Brésil. 3° Le *batara noir* (2), qui vit au Brésil, se rapproche singulièrement du précédent, s'il n'en est pas un double emploi. Il est brun, avec une huppe très noire sur la tête, les ailes brunâtres, obscurément rayées; le bec et les pieds sont noirs. Sa taille est de huit pouces et demi anglois. L'*othello* a une huppe de la même teinte que le reste du plumage, et n'a pas les rayures de l'aile. 4° Le *batara de Swainson* (3), que les Brésiliens nomment *sirizinho*, a le plumage noir, rayé de brunâtre avec une huppe ferrugineuse sur la tête. 5° Le *batara tacheté* (4) est noir, tacheté de blanc en dessus, blanchâtre en dessous; le bas-ventre est fauve, et les rectrices sont barrées de blanc. Les Brésiliens le connoissent sous le nom de *choca*. 6° Le *batara de Leach* (5), que les indigènes du Brésil appellent *pruyara*, est noir, avec la tête et le dos mouchetés de blanc; les rémiges rayées de fauve. La gorge, la poitrine et le milieu du ventre, ainsi que les rectrices, sont noires; les flancs et le croupion sont rayés de blanc. M. Suchs en indique deux variétés: l'une de petite taille, et l'autre avec le ventre rayé de blanc, et les rectrices barrées de cette même couleur. 7° Le *batara à tête rousse* (6) du Brésil, comme les précédents, a la tête linéolée de roux, le plumage noir, tacheté de roux. M. d'Or-

(1) *Tamnophilus Othello*, Less., cent. zool., pl. 19.

(2) *T. niger*, Suchs, Zool. Journ., t. I, p. 559.

(3) *T. Swainsonii*, Suchs, Zool. Journ., t. I, p. 558 pl. supp. 5.

(4) *T. maculatus*, ibid., pl. supp. 6.

(5) *T. Leachii*, ibid.

(6) *T. ruficeps*, ibid.

(1) *Lanius poliocephalus*, Licht., cat., n. 485.

(2) *Batara*, Azara; *tamnophilus* des ornith. anglois; *batara*, Mikan, Quoy et Galm.

(3) *Lanius undulatus*, Mikan; *vanga striata*, Quoy et Galm., Ur., pl. 18 et 19; *tamnophilus Vigorsii*, Suchs, Zool. Journ.

bligny a figuré quatre espèces dans la partie zoologique de son voyage dans l'Amérique méridionale. 8° *Le batara à ventre écaillé* (1), qui est noir soyeux, avec du blanc aux épaules, et disposé en deux raies en travers les ailes; puis du blanc en flammèches sur le dos, en gouttelettes aux couvertures supérieures de la queue, en rebords aux rémiges et à la fin des rectrices externes. Le ventre est écaillé de brun et de gris; le bec est noir et les tarses sont bleus. 9° *Le batara schisteux* (2), gris ardoisé sur la tête et sur le cou, olive sur le dos, jaune cannelle sous le corps. Les couvertures des ailes et de la queue, et l'extrémité des rectrices, sont œillées de blanc pur. Le bec est brun; les tarses sont bleus. 10° *Le fuligineux* (3) est d'un gris ardoisé uniforme, tirant au brun gris sur le dos et les ailes; l'iris est jaune et les pieds sont noirs. 11° *Le nègre* (4) est complètement noir dans toutes ses parties. 12° *Le grand batara* de d'Azara (5), qui se trouve au Paraguay et à Bahia, a la tête huppée, le plumage noir sur le corps, blanc en dessous. Des taches blanches se font remarquer au sommet des rectrices et sur leurs bords. Le mâle adulte a sept bandes blanches en dessous, et toutes les plumes alaires frangées de blanc. La femelle est de couleur cannelle en dessus, d'un blanchâtre sale en dessous, et les rémiges bordées de cendré. La taille de cette espèce est de huit pouces et demi. 13° *Le severus* (6) a la tête huppée, le plumage noir, avec du fuligineux sur les ailes. Sa queue étagée en fait un batara. Le mâle a neuf pouces et demi. Cet oiseau, qui vit à San-Paulo au Brésil, est trop brièvement décrit pour que nous puissions le comparer aux espèces précédentes. La femelle a une huppe châtain, et le corps en entier, de même que les ailes et la queue, couverts de lignes onduleuses cendrées et ferrugineuses. 14° *Le mélègre* (7), aussi de San-Paulo, a huit pouces de longueur. Son plumage est noir en dessus, et couvert de plaques et de gouttelettes blanches; le dessous est neigeux; les plumes anales sont ferrugineuses; les ailes à plumes noires sont maculées de blanc à leur rachis externe, et les rectrices sont alternativement barrées de neigeux. 15° *Le mantelé* (8) est de couleur marron. La tête, le cou et le dessous du corps sont noirs, rayés de lignes flexueuses blanches. Le mâle a la tête noire et les teintes foncées. La femelle a la tête marron, les teintes plus claires, et les raies du dessous du corps assez

claires. 16° *Le batara rayé* (1) de d'Azara a été décrit par Buffon. On le trouve à Cayenne et au Brésil. 17° *Le batara noir et plombé* (2) de d'Azara est de couleur bleuâtre de plomb. Le milieu de la tête est noir; les ailes et la queue sont rayées de noir et de blanc; les rémiges sont frangées d'un trait blanc. La femelle a été décrite par le même auteur, comme espèce, sous le nom de *batara mordoré*. Son plumage est brun olivâtre en dessus, et le sommet de la tête est marron; le ventre est cendré. On trouve cet oiseau à la Guyane comme au Brésil. 18° Nous avons classé parmi les gobe-mouches, d'après M. Temminck (pl. 47, fig. 4 et 2), un oiseau qui est évidemment un batara (3). 19° *Le batara à gouttelettes* (4) a le plumage vert olive, le dessus de la tête bleuâtre, les temporaux et les tectrices noirs, avec des larmes blanches; la gorge blanchâtre; le cou est jaunâtre, avec des taches brunes disposées en cœur; le milieu du ventre est jaune et les flancs sont cendrés. La femelle a le sinciput brun, la gorge blanche, le ventre jaunâtre, avec des taches à peine discernables. On le trouve à San-Paulo, au Brésil. 20° *La demoiselle* (5) des alentours de Bahia, a le plumage noir et les épaules blanches, ainsi que le bord des tectrices alaires. La femelle est brune en dessus, avec la queue noire, et le dessous du corps d'un olivâtre cendré. Sa taille est de sept pouces. 21° *Le luctueux* (6) a la tête huppée, le plumage entièrement noir, les scapulaires bordées et les rectrices terminées de blanc. La taille est de six pouces et demi, et sa patrie Bahia.

LES MYOPHONES (1).

Sont confinés dans les régions chaudes de l'Amérique continentale. Ils habitent les sommets des plus hautes montagnes, depuis 4,000 jusqu'à 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et ils y vivent solitaires parmi les rochers couverts de ronces, qui produisent des baies, et dans les endroits les plus touffus des forêts en montagnes, où on les voit se repaître aussi d'insectes et de vers.

Les oiseaux de ce genre sont caractérisés par un bec fort, dur, comprimé, dilaté à la base, ayant une arête marquée entamant les plumes du front.

(1) *T. aspersiventris*, d'Orb., pl. 4, fig. 1.

(2) *T. schistaceus*, ibid., pl. 4, fig. 2.

(3) *T. fuliginosus*, d'Orb., pl. 5, fig. 1.

(4) *T. aterrimus*, ibid., pl. 5, fig. 2.

(5) *Lanius stagurus*, Licht., cat., n. 487.

(6) *L. severus*, Licht., cat., n. 489.

(7) *L. melæger*, ibid., n. 491.

(8) *L. palliatus*, Licht., cat. 492.

(1) *L. doliatus*, L.; Levaill., Af., pl. 77, fig. 2; *L. fuliginosus*, Bechst. ?

(2) 213 et 214; *Lanius navius*, Licht., cat. 496.

(3) *Muscicapa caesia*, Wied.; *Lanius castus*, Licht., cat. 498.

(4) *Lanius guttulatus*, Licht., cat. 500.

(5) *L. domesticus*, Licht., cat. 502.

(6) *L. luctuosus*, ibid., 504.

(7) *Myiophonus*, Temm.

permian
sur les
première
ou plus
ont les
(1) Le
deux des
ave, où
trouvé
jaune,
Horsf.
sur la
sur les
Malaya. 3°
diens m
Malaya. 4°
sembleroit
oiseau d
vrenge,
montag
la mer. C
d'insec
olet, et,
se nuag
ou gai.

Ont quel
commis
leur bec est
nergie à la
nasale
mes dispo
sintues, à
sont a
aligne. C
la mer du
Buffon a f
le choucas

(1) *M. meta*
Horsf.,
(2) *M. Har*
t. XIV,
(3) *M. Tem*
Horsf.,
Tamm
(4) *Graual*
chez le
conn.
(5) *Enl. 630*
mon.
(6) *Enl. 630*
11.

terminant en une pointe échancrée et crochue. Les tarses sont allongés. Leurs ailes sont médiocres, à première rémige à peu près nulle, à deuxième un peu plus courte que les troisième et quatrième, qui sont les plus longues.

1° Le *myophone luisant* (1) se trouve dans plusieurs des îles de la Malaisie, et particulièrement à Java, où il est nommé *chiung*. Son plumage est généralement d'un bleu noir, à reflets lustrés; son bec est jaune, et les tarses sont bruns. 2° Le *myophone Horsfeld* (2) a le plumage bleu indigo, avec une tache sur la tête, et les épaules azur; le bec et les tarses sont noirs. Il vit dans les montagnes de l'Himalaya. 3° Le *myophone de Temminck* (3), que les Indiens nomment *kulget*, est aussi des monts Himalaya. 4° La *brève bleuet* (4) de M. Temminck nous sembleroit mieux placée parmi les garrulaxez. C'est un oiseau de l'île de Java, où il est nommé *arrang-rangan*, qui se tient dans les forêts touffues sur les montagnes, à 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. On dit qu'il se nourrit de baies, mais surtout d'insectes. Son plumage est noir, moiré de bleu violet, et, suivant les effets de la lumière, le bleuâtre se nuance d'azur. Le rebord de l'aile est d'un bleu gal.

LES CHOUCARIS (5).

Ont quelques rapports avec les rolles par leur commissure du bec, fendue et déjetée vers en bas. Leur bec est médiocre, convexe, à arête vive, assez large à la base, denté et crochu à sa pointe; les oses nasales sont en partie recouvertes par des plumes disposées en peigne; les ailes sont allongées, dentées, à troisième rémige la plus longue; les tarses sont assez courts: leur queue est médiocre et dentelée. Ce sont des oiseaux de l'Inde et des îles de la mer du Sud.

Buffon a figuré de ce genre le *corbeau papou* (6) et le *choucar de la Nouvelle-Guinée* (7).

(1) *M. metallicus*, Temm., pl. 170. *Turdus flavirostris*, Horsf., Java.

(2) *M. Horsfeldii*, Gray, cent. of Birds, pl. 20; Bull., t. XXV, p. 352; Proc., I, 35 et 171.

(3) *M. Temminckii*, Gray, of Birds, pl. 21.

(4) *Pitta glaucina*, Temm., pl. col. 194. *Turdus cyaneus*, Horsf., birds of Java, 4^e fasc.; *myiophoneus glaucinus*, Temm., texte.

(5) *Graucalus*, Cuv.; *coracina*, Vieill.; *graucalus*, nom chez les Grecs d'un oiseau cendré aujourd'hui connu.

(6) Eal. 630. Vieill., Gal., pl. 113: *Corvus papuensis*, Temm.

(7) Eal. 629. *Corvus Nova Guinea*, Gm.

La troisième espèce est le *rollier à masque* (1) de Levaillant, qui se trouve à la Nouvelle-Hollande. Le jeune est maillé de brun et de blanc sur le corps. L'adulte est cendré, avec la face et le cou noirs; les rectrices latérales sont aussi terminées de noir.

Latham a décrit parmi les geals quelques oiseaux qui pourroient bien être des choucaris. Nous avons vu, dans les galeries du Muséum de Paris, deux oiseaux que nous ne savons à quelles espèces rapporter: l'un de Manille, le *choucar de Dussumier*, est ardoisé en dessus et en dessous avec des rayures ardoisées, blanches et noires sur le ventre; l'autre, du Bengale, est le *choucar de Macé*, ardoisé en dessus, blanc en dessous, avec des rayures brunes sur la gorge, le cou, la poitrine et le haut du ventre; la queue est terminée de blanc.

LES KITTES (2).

Ont un plumage soyeux, des rapports de formes avec les corbeaux, et ils vivent le plus souvent solitaires, rarement en troupes, dans les bois de la Nouvelle-Galles du Sud. Leur bec est court, comprimé, convexe en dessus et denté à la pointe; les narines sont recouvertes par les plumes soyeuses et serrées du front; la commissure présente des soies; les ailes ont leur quatrième rémige la plus longue; leurs tarses sont médiocres; leur queue est légèrement échancrée.

Le type de ce genre est l'*oiseau-satin* (3) (*satin-bird*) des Anglois, que les nègres australiens des environs du Port-Jackson nomment *cowry*. Son plumage est noir bleu, à reflets doux et veloutés; le bec et les tarses sont jaunes. La femelle a son plumage vert en dessus, verdâtre, avec des traits obliques noirs en dessous, des gouttelettes jaunâtres sur les côtés du cou, et le devant de la gorge maillé de noir. Le bec est de couleur de corne, et les tarses sont jaunâtres. Le *verdun* (4) est la seconde espèce de ce genre. Son plumage est vert sur le corps, sur les ailes et la queue, mais des larmes blanches terminent les grandes couvertures et le sommet des rectrices. Le menton est blanc, strié de noir; le dessous du corps, vert jaunâtre, a des larmes blanches; le bec est corné, les pieds sont bruns. Il vit aussi à la Nouvelle-Galles du Sud.

(1) Ois. de par., pl. 30 *Corvus melanops*, Lath., esp. 44.

(2) *Kitta*, Less.; *ptilonorhynchus*, Kuhl; *Kitta*, pars., Temm.

(3) *Ptilo*, *holosericeus*, Kuhl; *Kitta holosericea*; Temm., pl. 395 et 422; *ptilo*, *Mac-Leayii*, Vig. et Horsf.; *satin-grackle*, Lath., esp. 30.

(4) *Kitta virescens*, Temm., pl. 396; *varied rolle r*, Lath.; *ptilonorhynchus Smithii*, Vig. et Horsf.

Le PIROLLE BUCCOÏDE (*) a été observé sur le pourtour de la baie de Lobo, à la Nouvelle-Guinée. Son bec et ses tarses sont bruns; les joues sont blanches, avec une goutte noire au sommet de chaque plume auriculaire; le dessus de la tête est brun roux; le cou est flammé de brun; le dos et les ailes sont d'un vert intense, ainsi que le dessus de la queue; le menton est blanchâtre: tout le dessous du corps est couleur de buffle, avec des gouttes noires.

LES SPHÉCOTHÈRES.

Sphacothera. VIEILL.

Ont un bec épais, robuste, convexe en dessus, denté et crochu; la commissure du bec est droite et sans poils; les narines sont ouvertes et nues; le tour des yeux est garni d'une peau dénudée; les ailes sont pointues, à deuxième rémige la plus longue; la queue est allongée, composée de douze rectrices un peu inégales. M. Vieillot a tiré ce nom du grec *σφῆς*, mouche, et *θρᾶω*, chasser. Les deux espèces connues vivent dans la grande île de Timor, mais on ignore quelles sont leurs habitudes.

Le SPHÉCOTHÈRE VERT (?), que les Malais nomment *kakraya*, a le plumage verdâtre et la tête noirâtre.

Le SPHÉCOTHÈRE GRIS (?), du Musée de Paris, a le corps roux en dessus, blanc flammé de roux en dessous.

LES MANORHINES.

Manorhina. VIEILL.

Ont le bec court, comprimé sur les côtés, terminé en pointe. Les plumes du front sont veloutées et s'avancent sur les narines. Le pourtour de l'œil est nu. Les ailes sont pointues, à troisième rémige la plus longue. La queue est médiocre et rectiligne. La seule espèce connue habite la Nouvelle-Hollande. La *manorhine verte* (*) à plumage olivâtre, à joues jaunes, ayant deux moustaches noires à la base du bec. La femelle a les joues vertes, sans moustaches.

(*) *K. buccoides*, Temm., pl. 575.

(*) *Sphacothera virescens*, Vieill., Gal., pl. 147; *graculus viridis*, Quoy et Galm., Ur., pl. 21.

(*) *Lanius asturinus*, Cuv.

(*) *M. viridis*, Vieill., Gal., pl. 149. *Merops albifrons*, Shaw.

LES LAGRAYES (?).

OU PIES-GRIÈCHES HIRONDELLES.

Ont un bec médiocre, arrondi, pointu, bombé de toutes parts, à bords des mandibules lisses. Les jambes sont courtes; les ailes sont plus longues que la queue, pointues; leurs première et deuxième rémiges les plus longues; leur queue est moyenne et égale. Ce sont des oiseaux des îles indiennes de l'Est, qui volent sans cesse à la poursuite des insectes; ils ont le courage des pies-grièches, et ne craignent pas d'attaquer le corbeau. Buffon a connu une espèce de ce genre figurée (enl. 9, fig. 1) sous le nom de *pie-grièche de Manille* (?), et qui est répandue dans la plupart des îles indiennes, telles que les Molouques, Timor, etc. Les quatre autres sont: le *lagraye brun* (?), à plumage gris, à ventre roux, et qui est du Bengale; le *lagraye chocolat* (*) des Molouques, à plumage chocolat et ailes noires; le *lagraye gris* (?) de Timor, plumage cendré, relevé par le noir du front. Les ailes sont grises et la queue terminée de blanc; le *lagraye à lignes blanches* (?) a le plumage fulgineux; les ailes bordées de blanc; les rectrices moyennes allongées. Il provient de la Nouvelle-Galles du Sud.

LES ARTAMIES.

Artamia. ISID. GEOFF.

Répondent à nos *pies-grièches mères* (?). Leur bec est allongé, comprimé sur les côtés, triangulaire à sa base, et muni en dessus d'une arête bien dessinée. La mandibule supérieure est un peu arquée, et terminée en un crochet bien prononcé et muni d'une échancrure fort distincte. Les jambes sont courtes. Les ailes sont moyennes, et n'atteignent que le milieu de la queue. Celle-ci est longue et carrée.

Le type de ce genre est le *lagraye sanguinolent*, de l'île de Sumatra. Sa taille est celle d'un merle; son plumage noir est relevé par le rouge feu du ventre.

Le *tchachert* ou la *pie-grièche de Madagascar* de Buffon, qui se trouve aux Philippines, appartient

(*) *Ocypterus*, Cuv.; *artamus*, Vieill.; *leptopygia*, Horsf. et Vigors; *lanius*, L.; *turdus*, Lath.

(*) *O. albiventer*, Valenc., pl. 7, fig. 2. Sonn., pl. 11.

(*) *O. rufiventer*, Val., pl. 7, fig. 1.

(*) *O. fuscatus*, Val.

(*) *O. cinereus*, Val., pl. 9, fig. 2.

(*) *O. albivittatus*, Ibid., pl. 8, fig. 1.

(?) Traité d'ornith., p. 372.

ans doute à ce petit genre. Son plumage est noir bleuâtre, avec des reflets bronzés, et le dessous du corps est blanc neigeux.

LES APLONIS.

Aplonis. GOULD.

Ont le bec un peu plus court que la tête, robuste, un peu comprimé, à mandibule arquée, avec une échancrure à l'extrémité. Les narines sont ovales, ouvertes et basales; les ailes sont courtes, à deuxième et troisième rémiges très longues, la première et la quatrième égales; la queue est courte, élargie, carrée ou à peine bifurquée. Les tarsi sont robustes, terminés par des doigts assez forts. Ces oiseaux appartiennent à la fois des pies-grièches, des merles et des tournaies.

Les deux espèces vivent aux îles des Amis et à la Nouvelle-Hollande. Les plumes de la tête sont lanolées, et le plumage a généralement une teinte clair cendrée, plus particulièrement sur la tête et sur le cou. Elles sont nommées par M. Gould *aplonis marginata* et *A. fusca*.

LES BÉCARDES (1).

Ont un bec conique, très gros, arrondi sur toute son étendue, échancré et pointu à son extrémité. La commissure est ciliée. Le tour des yeux est nu. Les ailes sont moyennes, pointues, à première et deuxième rémiges les plus longues. Leur queue est médiocre et rectiligne. Les Grecs donnoient le nom de *psaris* à un oiseau qui nous est inconnu, et que Cuvier a appliqué à une tribu de pies-grièches de l'Amérique méridionale.

Le type de ce genre a été décrit et figuré par Buffon sous les noms de *pie-grièche grise* et *pie-grièche tachetée* de Cayenne (enl. 304 et 377). C'est la *bécarde grise* (2) des modernes.

La *bécarde aux joues grises* (3) des environs de Gambouc, a la tête noire, les joues rousses et le dessous du corps blanchâtre. La *bécarde noire* (4) a le plumage brun cendré, le pourtour de l'œil couleur de chair et les parties inférieures d'un gris clair.

(1) *Psaris*, Cuv. *Tityra*, Vieill. *Pachyrhynchus*, Spix, Ill., t. VIII, p. 442.

(2) *Lanius cayanus*, Gm., Spix, pl. 44, fig. 1. *Tityra cinerea*, Vieill., Gal., pl. 134. *Psaris cayanana*, Gm., n. 7.

(3) *P. erythrogenys*, Selby, Zool. Journ., t. II, p. 483. Ill., t. XII, p. 367.

(4) *P. niger*, Sw., Zool. Journ., t. II, p. 354.

Elle se trouve au Brésil. La *bécarde de Cuvier* (1) a le plumage olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous, mais lavé de jaune serin sur la poitrine. Le dessus de la tête est noir. L'occiput et les tempes sont cendrés. On la trouve au Brésil. La *bécarde huppée* (2), du même pays, a le plumage brun, lavé de roussâtre, pâle en dessous. Une tache blanche marque l'épaule. Le sommet de la tête est noir et huppé (3).

LES PIES-GRIÈCHES (4).

Sont excessivement nombreuses en espèces répandues dans toutes les parties du monde. Elles ne se distinguent les unes des autres que par des nuances légères, qui permettent d'établir des petits groupes ou sous-genres, bien qu'on les voie se confondre avec des genres d'oiseaux très distincts par des passages gradués et à peine sensibles. C'est ainsi que les échaniillers, les merles, les tangaras, les manakins, ont reçu parmi eux des espèces qui, par quelques rapports fondamentaux de leur organisation, appartiennent aux pies-grièches.

Ces volatiles ont leur bec conique, denté, et plus ou moins crochu à l'extrémité. Ce sont des oiseaux hardis, qui vivent presque exclusivement de proies vivantes, telles qu'insectes de toutes sortes. Quelques espèces attaquent aussi les jeunes oiseaux et les très petits mammifères.

I.

LES CORVINELLES.

Corvinella. LESS.

Ont le bec assez épais en hauteur, mais très comprimé sur les côtés, court et crochu. Les ailes sont courtes et la queue est longue et étagée. L'espèce de ce genre est la *pie-grièche corvine* (5) qui est assez com-

(1) *P. Cuvieri*, Sw., Zool. Illust., pl. 32. *Pachyrhynchus semi-fasciatus*, Spix, pl. 44, 2.

(2) *P. cristatus*, Sw., Zool. Journ., t. II, p. 354.

(3) Les *bécardes aux joues grises*, *noires*, de Cuvier, et celles que Spix nomme *cinerascens* et *rufescens*, (pl. 45 et 46) forment par leur bec plus petit, bien que de même forme que celui de la *bécarde grise*, type du genre *psaris*, le genre qu'il appelle *pachyrhynque*. Peut-être l'*habia* noir et blanc de d'Azara devra-t-il être définitivement placé parmi ce dernier groupe?

(4) *Lanius*, L., Licht.; *laniaïtes*, Sw., Zool. Journ., t. I, p. 289 et 293; *Collurions*, Vieill.

(5) *Lanius corvinus*, Shaw.; Levall., pl. 78. *L. multivorus*, Licht., cat. 522.

mune au Sénégal, où on la nomme *mangeur de miel*, sans doute parce qu'elle recherche les mouches à miel. Sa taille est de douze pouces, et son plumage est roux cendré, ondulé de noir. Il est blanc en dessous, avec des striures sur la poitrine; des sortes de sourcils blanchâtres surmontent les yeux, tachés de noir en avant.

LA CORVINELLE DEMI-DEUIL (1).

Est une nouvelle et curieuse espèce. D'après la longueur de sa queue et son plumage noir et blanc, elle rappelle, au premier abord, la pie-grièche de Levillant; mais celle-ci, habitante du Nouveau-Monde, en diffère complètement par la forme de ses ailes, celle de son bec, et même par la distribution de ses deux couleurs; elle est d'ailleurs regardée aujourd'hui comme faisant partie de la famille des tangaras; tandis que notre nouvelle espèce, d'après la forme de ses ailes, celle de son bec fortement denté, et celle de ses rectrices allongées, étroites ou rubanées, se rapproche entièrement de plusieurs pies-grièches africaines, ses compatriotes, telles que le *fiscal*, la *corvinelle*, etc. On reconnoît dans ces rapports une nouvelle preuve de cette loi que la nature semble s'être imposée, d'imprimer à toutes les espèces d'un même groupe géographique des caractères communs de forme, de coloration, qui ne peuvent échapper à l'œil de l'ornithologiste un peu exercé, et qui ne se retrouvent presque jamais entièrement semblables chez des espèces du même genre, mais habitantes d'un autre continent. Ainsi donc, en rapprochant notre nouvelle espèce de la pie-grièche corvinelle, on retrouve les plus grands rapports dans la forme du bec élevé et arqué dès la base, très comprimé vers la pointe, et dans celle de la queue, très étagée et fort allongée. En la comparant au *fiscal*, on reconnoît de grands rapports dans la distribution des deux couleurs de leur plumage. L'une et l'autre ont le dessus du corps noir jusque vers le milieu du dos, le croupion blanc ou gris; les plumes scapulaires blanches, les ailes noires, avec une tache blanche à la base des rémiges, et les rectrices très étagées, étroites ou rubanées, en sorte qu'en supposant ces rectrices du *fiscal* simplement allongées, tout en conservant leurs rapports graduels entre elles, on aura une idée exacte de la queue de notre nouvelle espèce.

Un noir profond, mais luisant, revêt tout le dessus de la tête, du cou et le haut du dos, se terminant en pointe sur cette partie. Toutes les plumes de la tête et du cou se terminent en pointe ou en petite mèche, comme celles du devant du cou du corbeau. Le bas du dos et le croupion sont blancs,

(1) *L. melanoleucus*, Smith; Mag. Zool., pl. 61.

ainsi que les plumes scapulaires, qui forment à chaque côté, sur l'aile, une large bande oblique. Celles-ci sont noires, quelques unes des grandes ouvertures sont terminées par une tache blanche; les rémiges le sont également; les primaires seulement à leur fine pointe, les secondaires sur toute leur étendue. La queue, très longue, étagée, à rectrices étroites, rubanées, est d'un noir profond, ainsi que ses couvertures supérieures. Le devant et les côtés du cou, et la poitrine, sont d'un noir un peu brun, et les plumes de ces parties seulement sont en pointe comme celles du dessous. Le ventre et l'abdomen sont noirs. Le bec et les pattes, qui sont très robustes, sont également noirs.

Cette nouvelle espèce est du nombre de celles envoyées depuis peu du Cap par MM. Verroux, et comme venant du pays des Masilikats.

II.

LES FALCONELLES, OU LES PIES-GRIÈCHES MÉSANGES.

Faluncululus. Vieill.

Ont le bec court, très comprimé sur les côtés, assez élevé. La première rémige est la plus longue. Les plumes de la tête sont lâches. Elles vivent à la Nouvelle-Hollande, et on n'en connoît que deux espèces. La *pie-grièche à casque* (1), olivâtre en dessus, jaune en dessous, cendrée sur les ailes et la queue. La tête et le cou variés de noir et de blanc neigeux par plaques. La *falconelle gutturale* (2) est fauve brunâtre, à teinte plus claire en dessous. Le front et le gosier sont blancs; la huppe et la gorge sont noires.

III.

LES CROCIAS (3).

Sont des pies-grièches caractérisées par un bec glabre, un peu grêle, court, à peu près droit, légèrement fléchi vers la pointe, qui est faiblement échancrée. Mandibule supérieure un peu fléchie à la base à la pointe, à dent peu marquée; l'inférieure droite: des narines basales, latérales, ovoïdes, gran-

(1) *Faluncululus frontatus*, Vieill., Gal., pl. 137. Vieill. et Horsf., Trans., t. XV. 212. *Lanius frontatus*, Temm., pl. 77.

(2) *F. gutturalis*, Vig. et Horsf., ibid.

(3) *Crocius*, Temm., pl. col.

pulaires, qui forment à une large bande oblique; quelques unes des grandes ont une tache blanche; la première et les suivantes sont seules sur toute leur longueur, étagée, à rectrices un noir profond, ainsi que les autres. Le devant et les côtés sont d'un noir un peu brun. Les rectrices sont seules sur tout le ventre et l'abdomen sur les autres, qui sont très robustes.

est du nombre de celles qui ont été découvertes par MM. Verroul et de Masilikats.

II.

CONELLES, VRAIES MÊSANGES.

Lanius. Vieill.

comprimé sur les côtés; la première est la plus longue et la plus lâche. Elles vivent à l'état de couple; on n'en connoît que deux espèces, l'une est le *casque* (¹), olivâtre en dessus et cendrée sur les ailes et le ventre; l'autre est le *falco*, varié de noir et de blanc; la *falconelle gutturale* (²), qui est plus claire en dessous; la *huppa* et la *gyp*.

III.

CROCIAS (³).

est caractérisée par un bec court, à peu près droit; la pointe, qui est faiblement incurvée; l'inférieure un peu sèche et peu marquée; l'intermédiaire est peu marquée; l'inférieure est, latérales, ovoïdes, gran-

us, Vieill., Gal., pl. 137. Fig. 2. *Lanius frontatus*, Temm.

Horst., ibid. col.

es, couvertes par une membrane nue; ouvertes par devant; des pieds courts, doigts latéraux égaux; l'externe libre; l'interne soudé à sa base; doigt postérieur le plus fort de tous. Ongles courts, crochus; les ailes courtes, arrondies: la première rémige très courte, la deuxième, troisième et quatrième également étagées, plus courtes que la cinquième, sixième et septième, qui sont d'égale longueur et les plus longues: une queue longue, très étagée.

L'espèce unique classée dans ce nouveau groupe ressemble par le port et la presque totalité de ses formes aux *pies-grièches d'Europe*, moins le bec, qui est essentiellement différent, et dont les formes sont plus aucun rapport avec celui propre aux vraies *lanies*; c'est plutôt un bec de *turdoïde jaxon*, porté par une espèce voisine de notre *pie-grièche grise*, et dont les formes extérieures.

LE CROSIAS A GOUTTELETTES (¹).

L'adulte a toute la tête, y compris les yeux et la région des oreilles, de couleur ardoise; la nuque, le menton, les scapulaires, le dos et le croupion bleu ardoise; chaque plume de ces parties porte le long de la baguette une tache ou raie blanche, de la forme d'une larme ou goutte; les ailes sont noires à l'extérieur, largement frangées de blanc; tout le dessous du corps, depuis la base du bec à l'anus, est d'un brun jaunâtre sans aucune tache; seulement aux ailes se trouvent de larges mèches du même brun ardoise que celui du dos, et réparties sur les bords des plumes, dont le milieu est blanc; la longue queue, fortement étagée, est d'un gris très foncé, à la pointe des pennes d'un blanc pur; le bec et les pieds sont de couleur de corne bleuâtre. Sa longueur totale est huit pouces.

Il n'y a pas de différence remarquable dans les sexes; les jeunes de l'année ressemblent aux adultes; mais les teintes de leur livrée sont plus ternes.

La manière de vivre de cet oiseau est à peu près la même que celle des *turdoïdes*; il se tient par petites bandes dans les broussailles les plus touffues, et ne jamais entrer dans les grandes forêts; c'est dans les fourrés épais des arbrisseaux qu'il guette sa proie consistant en petits insectes qui s'attachent au feuillage.

L'espèce a été trouvée par les voyageurs hollandais dans différentes parties boisées de l'île de Java.

(¹) *C. guttatus*, Temm., pl. 592.

IV.

LES VRAIES PIES-GRIÈCHES.

Lanius (¹).

Se distinguent par leur bec médiocre, mais robuste, comprimé, très crochu, et fortement denté. Les ailes sont courtes, légèrement acuminées, à première rémige très brève; la troisième la plus longue. La queue est moyenne, égale, arrondie ou étagée. Les espèces les mieux caractérisées appartiennent toutes à l'ancien continent.

Le type de ce genre est l'*écorceur d'Europe*; M. Vigors en sépare les *écorceurs (collurio)* en transposant ce nom à la *pie-grièche grise* qu'il cite comme type de ce genre.

LA PIE-GRIÈCHE QUATRE OEILS (²).

Cette jolie espèce de *pie-grièche* a été très brièvement décrite par le docteur Horsfield, qui la rangeait dans le genre merle, bien qu'elle ait la plupart des caractères des vraies *pies-grièches*. C'est, à ce qu'il paroît, le *chuchak-gunning* des Javanais.

Cet oiseau a de longueur totale sept pouces. Ses ailes sont courtes, dépassant à peine le croupion, à première rémige courte, à deuxième plus longue, à troisième moins longue que les quatrième et cinquième, sixième et septième, qui sont presque égales et les plus longues. La queue est médiocre, légèrement arrondie par le raccourcissement des rectrices internes. Ses tarses sont assez forts, longs de neuf lignes, scutellés, terminés par un pouce robuste. Les ongles sont très recourbés, crochus. Le bec est médiocre, un peu dilaté sur les côtés, à narines percées en avant des fosses nasales, peu crochu et médiocrement denté. La pointe de la mandibule inférieure légèrement échancrée sur le côté (caractères des vraies *pies-grièches*). Des soies roides en cils à la commissure du bec.

Le bec et les tarses sont noirs. Un brun fuligineux colore la tête, le milieu du front, la gorge et le devant du cou. Deux taches arrondies, d'un orangé très vif, occupent les côtés du front en avant de chaque œil. Un jaune pâle colore les joues. Un trait jaune orangé surmonte les sourcils. Tout le dessus du corps, le cou, le manteau, les ailes, les grandes couvertures, le croupion, sont d'un brun olivâtre

(¹) Genres *lanies* et *collurio*, Vig., Proceed., t. 42; sur les *lanies*, Will. Sw., Zool. Journ., t. 1, p. 269 et suiv.

(²) *Lanius bimaculatus*, Less., Voy. de Bél., pl. 75. *Turdus bimaculatus*, Horst., Trans., t. XII, 147.

uniforme. Les ailes sont brunes en dedans, olivâtres sur le rebord des rémiges. L'épauole est d'un jaune soufre pâle. La queue est brunâtre.

Le thorax est brunâtre. Tout le dessous du corps est d'un blanchâtre sale. La région anale et les couvertures inférieures sont d'un jaune citrin.

La pie-grièche quatre œils habite l'île de Java.

LA PIE-GRIÈCHE BENTET (1).

A été décrite par M. Horsfield sous le nom javanois de *bentet*, et aussi mentionnée nominalemeut sous le nom de *bouroug papa* ou de *tioug ali* par sir Raffles, dans son Catalogue des animaux recueillis à Sumatra (2). Les nombreux rapports qu'elle présente avec une grande pie-grièche grise de l'enl. 443, ou même le *lanius minor* de l'enl. 52, fig. 2, ont souvent dû la faire confondre avec ces deux oiseaux, dont on seroit tenté de la regarder comme une variété. Elle s'en éloigne toutefois assez par la fixité de ses caractères pour être regardée comme une espèce distincte et bien tranchée.

Le bentet a neuf pouces et demi de longueur totale, et la queue entre pour quatre pouces huit lignes dans ces dimensions. Son bec est élevé, très comprimé sur les côtés, crochu, et muni d'une dent vigoureuse et robuste. La mandibule inférieure elle-même a sa pointe aiguë et retroussée. Les narines sont rondes et percées en avant des fosses nasales. Le dessus de l'œil est nu. Les ailes dépassent à peine le croupion. La première rémige est courte, la deuxième un peu plus longue, la troisième presque de la longueur de la quatrième, qui est, avec les cinquième, sixième, et même septième, la plus longue. Les tarses sont assez robustes et les ongles très acérés. La queue est longue, mince, à rectrices étagées, étroites, dilatées, et arrondies à leur sommet.

Le bec et les tarses sont noirs. Un brun de suie recouvre le front et le devant de la tête en s'arrêtant à son milieu pour céder la place à une teinte gris cendré qui colore l'occiput, le manteau et les couvertures des ailes. Les grandes couvertures alaires et celles de la queue, de même que le croupion, sont d'un jaune blond mélangé de gris. Le brun fuligineux du front s'étend sur la région oculaire et sur les côtés du cou, où il forme une écharpe latérale. Tout le dessous du corps, à partir de la gorge jusqu'à la région anale, est d'un blanc satiné, fortement teint de blond doré roux, sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue. Les ailes sont en dehors parties déployées, une écharpe blanche occupe leur partie moyenne. L'aile en dedans est blanche à sa

moitié supérieure, et brune dans le reste de son étendue. Les rectrices moyennes les plus longues sont brun uniforme; les latérales sont brunes et terminées de blanc, et les deux plus courtes sont blanches au sommet, mais encore lisérées de blanc sur leur bord externe.

Le bentet remplace à Java notre *lanius excubitor*.

LA PIE-GRIÈCHE BRÈS (1).

Est longue de sept pouces et demi; elle a le bec allongé, fort, convexe, assez arqué. Il est terminé en pointe crochue, mais sans dent latérale très prononcée. Des soies roides, bulbeuses à leur base, filiformes et longues au sommet, sont implantées au-dessus de la commissure. Les narines sont arrondies, percées dans la membrane qui revêt les fosses nasales. Les ailes dépassent à peine le croupion. La première rémige est très courte, la deuxième est plus large, la troisième est moins longue que la quatrième qui, avec les cinquième et sixième, est la plus longue. Queue moyenne, allongée, un peu échancrée, ce qui est dû au raccourcissement des rectrices externes. Tarses robustes, courts, scutellés, à pouce plus robuste que les doigts antérieurs.

Le bec et les tarses sont brun plombé. Tout le dessus du corps est d'un brun roussâtre olivâtre. Le croupion est roux. Les ailes et la queue sont en dessus d'un brun roux. Les ailes sont jaune citrin. La gorge et le devant du cou sont blancs. La poitrine et les côtés sont gris brunâtre. Le ventre et les flancs, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, sont d'un jaune citrin sale. Les rémiges ont leurs barbes internes brunes bordées de blanc. Cet oiseau est appelé *bres* par les habitants de l'île de Java, sa patrie.

Cette pie-grièche pourroit être le type d'un petit sous-genre dans les *laniadées*; mais ce n'est point au genre *turdus* qu'elle doit appartenir, ainsi que l'a pensé le docteur Horsfield.

LA

PIE-GRIÈCHE A MANTEAU TACHETÉ (1).

Est remarquable par la coloration rouge ferrugineuse de son manteau, que relèvent des flammes blanches placées au centre de chaque plume. Son bec, bien que fortement crochu, n'a point de dent latérale saillante; mais ses narines, rondes et noires, sont percées en avant des fosses nasales, comme on le remarque chez les espèces d'Europe. Les ailes sont courtes et ne dépassent point le croupion. La pre-

(1) *L. Bentet*, Horsf., Trans. soc. linn., t. XIII, 144.

(2) *Ibid.*, p. 304.

(1) *Lantus bres*, Less., Voy. de Bélanger. *Turdus parlaris*, Horsf., Linn. Trans., t. XIII, p. 150.

(2) *L. albonotatus*, Less., Voy. de Bél.

une dans le reste de ses
oyennes les plus longues
latérales sont brunes et
les deux plus courtes sont
encore lisérées de blanc

va notre lanfus excubitor.

CHE BRÈS (?).

uces et demi; elle a le bec
assez arqué. Il est termin
sans dent latérale très pe
s, bulbueuses à leur base.
sommet, sont implantés
sûre. Les narices sont sur
a membrane qui revêt les
dépasse à peine le cou.
est très courte, la deuxième
ne est moins longue que la
cinquième et sixième, est
moyenne, allongée, un peu
a au raccourcissement des
es robustes, courts, acutés
e que les doigts antérieurs.
ont brun plombé. Tout le
brun roussâtre olivâtre. Les
ailes et la queue sont et
Les ailes sont jaune citrin.
cou sont blancs. La poitrine
hâtre. Le ventre et les flancs,
es inférieures de la queue,
ale. Les rémiges ont leur
bordées de blanc. Cet oiseau
habitants de l'île de Java, il
roit être le type d'un petit
adiées; mais ce n'est point
doit appartenir, ainsi que
rsfield.

LA

MANTEAU TACHÉTÉ (?).

a coloration rouge ferrug
que relève des flammes
re de chaque plume. Son
crochu, n'a point de dent
es narines, rondes et nues,
s fosses nasales, comme en
ces d'Europe. Les ailes sont
point le croupion. La pre-

oy. de Bélanger. *Turdus* p.
t. XIII, p. 150.
Voy. de Bél.

nière rémige est très courte, la deuxième et la troi-
sième sont graduées; les quatrième, cinquième,
sixième et septième, presque égales, sont les plus
longues. La queue est allongée, mince, composée
de rectrices étroites et étagées. Les autres caractères
sont ceux que nous avons énumérés en parlant de
l'espèce précédente.

Cet oiseau a le bec corné et les tarse olivâtres.
Le pouce et le dessus de la tête et du cou sont d'un
brun franc. Deux larges traits noirs traversent la
région oculaire et descendent sur les côtés du cou.
Le manteau, le dos, le croupion et les couvertures
des ailes sont d'un rouge ferrugineux intense, et le
milieu de chaque plume est traversé par une flam-
mèche blanche. Tout le dessous du corps, de la
gorge, aux couvertures inférieures de la queue, est
d'un blanchâtre uniforme. Les plumes ferrugineuses
des flancs sont également flammées de blanc. Les
rémiges primaires et secondaires sont brunes. Les
oyennes sont teintes de roussâtre; les troisième,
quatrième, cinquième et sixième sont bordées de
blanc, de même que la dernière des secondaires.
Les rectrices sont brunes, les latérales et les plus
courtes sont seules terminées de blanchâtre. Cette
grièche habite l'île de Java.

LA PIE GRIÈCHE-SORDIDE (?).

Est longue de six pouces. Elle a un bec fort, al-
longé, long de huit lignes, haut de près de quatre
lignes, très crochu, denté, couleur de corne roussâ-
tre. Sa queue est fourchue, mince, étagée; ses ailes
sont médiocres, à première rémige courte, la
deuxième plus longue, la troisième moins longue
que les quatrième, cinquième et sixième, qui sont
les plus longues.

Le plumage sur tout le corps est brunâtre sale;
l'épais sourcil blanc surmonte chaque œil. Les
tarses sont brun sale, ainsi que les côtés du cou et
les ailes. La gorge et le ventre sont blancs. Le tho-
rax est brun roussâtre. La queue est brune en des-
sus, mais les rectrices latérales sont blanches, avec
un brun sur leur rebord à l'extrémité. Cet oiseau
habite l'Inde.

LA PIE-GRIÈCHE MÉLANURE (?).

Se trouve aux alentours du havre de Dorey, à la
nouvelle-Guinée. Elle a huit pouces de longueur,
plumage noir lustré, à reflets bleuâtres.

(1) *L. sordidus*, Less., Voy de Bél.

(2) *L. melas*, Less., et Garn., Zool. de la Coq., texte.
Pigier, Horst.

LA PIE-GRIÈCHE BRIDÉE (?).

Se trouve dans les îles de Java et de Banda. Son
front est gris, et un trait noir passe sur l'œil. Le
dos et les ailes sont ardoisés. La gorge et la poitrine
sont blanches. La queue est courte et rectiligne.

LA PIE-GRIÈCHE MASQUÉE (?).

A été rencontrée en Nuble par M. Ruppell. Elle
a sa queue fortement étagée, deux seules couleurs,
du noir et du blanc, mais celle-ci est teintée de rous-
sâtre sur la gorge et les flancs. Le front et les sour-
cils sont d'un blanc que relève le noir du sommet
de la tête. Une écharpe neigeuse traverse aussi le
noir du manteau.

LA PIE-GRIÈCHE A VENTRE ROUX (?).

On la trouve à l'île Maurice; elle parait exister
sur la côte orientale d'Afrique; son plumage est d'un
roux plus ou moins vif.

L'ÉCORCHEUR A GROS BEC (?).

Est une de ces espèces qu'on seroit tenté de regar-
der comme une variété de l'écorcheur femelle d'Eu-
rope, si nous n'en possédions pas les deux sexes, et
si elle n'avoit pas de caractères spécifiques tranchés.
Elle a six pouces et demi de longueur totale. Son
bec est élevé, très comprimé, haut de quatre lignes,
et terminé en pointe robuste, et très crochue. La
dent latérale est très prononcée et très acérée. Les
ailes sont analogues à celles de l'espèce précédente.
La première rémige est très courte, la deuxième
plus longue, la troisième moins longue que les qua-
trième, cinquième et sixième, qui sont les plus al-
longées.

Le mâle a sur le front une ligne très étroite noire,
qui s'élargit pour former derrière l'œil, en longeant
la face et le cou, un trait noir foncé. Ce trait est
interrompu devant et au-dessus de l'œil, où se des-
sine un sourcil blanc. Le dessus de la tête et du cou
est gris cendré. Le manteau, le dos, le croupion,
les couvertures des ailes et de la queue sont d'un
roux vif, finement et régulièrement rayés de noir vif.
La gorge, le devant et les côtés du cou, le thorax
et les flancs, sont blancs, linéolés de traces irrégu-
lières, roux brun sur les côtés du cou, du thorax et
sur les flancs. Les couvertures inférieures de la
queue sont blanches. Les ailes sont d'un brun roux
en dehors, et blanchâtres en dedans. Les rectrices,

(1) *L. virgatus*, Temm., pl. 256, fig. 1.

(2) *L. personnatus*, Temm., pl. 256, fig. 2.

(3) *L. ferrugineus*, Lath.; Quoy, *Ur.*, pl. 17.

(4) *L. magnirostris*, Less., II. Bél.

étroites, minces, étagées, sont d'un roux cannelle cerclé finement au sommet d'un trait brun frangé de gris. Les tarsi sont noirs et le bec corné.

La femelle a tout le dessus du corps, y compris la tête, roux, à peu près uni sur le crâne, mais rayé de noir sur toutes les autres parties. Un sourcil blanc surmonte l'œil. Les joues et les côtés du cou sont roux vermiculés de brun avec du blanc. Tout le corps en dessous est blanc pur. Les rectrices sont fauves, ainsi que les rémiges. Les premières ne sont point cerclées de brun à leur extrémité. Les tiges sont couleur chocolat lustré. Le bec est couleur de corne claire. Les tarsi sont fauves.

Cette pie-grièche habite l'Inde.

L'ÉCORCHEUR INDIEN (1).

Ainsi que l'espèce précédente, il a dû fréquemment être pris pour une des variétés de l'écorcheur d'Europe; cependant il n'en est rien, et bien que voisins, ces deux espèces sont parfaitement distinctes comme espèces.

Cet écorcheur a sept pouces et demi de longueur totale. Sa queue y est comprise pour trois pouces. Son bec brunâtre, bien que robuste, n'a que trois lignes et demie de hauteur; la pointe crochue et la dent latérale de la mandibule supérieure sont peu prononcées. Ses ailes sont médiocres, à première rémige courte, la deuxième plus longue, mais la troisième égale presque la quatrième, qui est, avec les cinquième et sixième, la plus longue. La queue est mince, étagée. Les tarsi sont bruns. Une bandelette blanche marque le front: elle est surmontée d'une écharpe brune qui s'étend sur les joues et les côtés du cou pour y dessiner deux traits noirs. Le brun de la partie antérieure du crâne remonte sur la tête en se perdant dans le gris cendré qui teint l'occiput et le derrière du cou jusqu'aux épaules. Le dos, les grandes couvertures des ailes et le croupion sont d'un rouge de brique. Tout le dessous du corps, à partir de la gorge jusqu'aux couvertures inférieures, est blanc. Les ailes sont brunes roussâtres, avec un miroir blanc sur le milieu de l'aile, avec des franges rousses légères sur le rebord des rémiges. Les rectrices moyennes sont brunes, les latérales sont terminées de blanc, et les deux plus internes sont d'un blanc pur.

Cette pie-grièche est du Pégou.

LA PIE-GRIÈCHE A CROISSANTS (2).

Elle a, par les couleurs de son plumage, beaucoup de ressemblance avec les femelles des *aver-*

(1) *L. collivooides*, Less., Zool. de Bel.

(2) *L. arcuatus*, Geoff. St-Hil. Lafresn., Mag. zool., 1833, pl. 12.

nas. Son plumage est vert olive en dessus, sur le sommet de la tête, qui est noir jusqu'à la nuque, avec un peu de verdâtre sur le front et sur les lorums. Les couvertures supérieures des ailes présentent quelques taches couleur de rouille bordées de noir à leur extrémité, et qui décrivent deux bandes transversales sur chaque aile. Tout le dessous du corps est d'un jaune soufre un peu verdâtre, couvert de petites bandes noires en forme d'écaillures de chevrons brisés et renversés. Chaque plume est bordée près de son extrémité, qui est jaune, par une de ces bandes noires en feston, large d'une ligne à peu près. Le bec est très garni de poils à sa base. Sa taille est de six pouces trois à quatre lignes. Cette espèce vit au Brésil.

L'ÉRYTROPTÈRE (1).

Habite les montagnes de l'Himalaya. Le mâle a la nuque et le dos gris; le dessus de la tête, les ailes et la queue noirs. Les parties inférieures, de même que les sourcils et l'extrémité des rémiges, sont blancs; une large tache rouge macule les ailes. La femelle a la tête grise; le dos, les ailes et la queue d'un vert olivâtre, mais les rectrices sont terminées de jaune.

LA PIE-GRIÈCHE MOUCHEROLLE (2).

Se trouve sur les bords du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Brune cendrée en dessus, elle est blanche en dessous. Un sourcil blanc roussâtre recouvre l'œil. Les ailes et la queue sont d'un brun fauve. La femelle ou le jeune ont la tête tachetée de blanc.

L'ÉRYTHROGASTRE (3).

A été rencontrée par Ruppell dans le Sennar et le Kordofan. Elle ressemble au gonolek par sa taille et ses formes. Elle est généralement noire sur le corps, rouge en dessous. La région anale est d'un jaune buffe.

M. Swainson a décrit, dans la Faune de l'Afrique du Nord, faisant suite à l'ouvrage de M. Richardson, deux espèces qui nous sont inconnues.

L'ÉCORCHEUR DE HARDWICKE (4).

Est de l'Inde et surtout des montagnes de l'Himalaya.

(1) *L. erythropterus*, Vig., Proceed., t. 1, 22.

(2) *L. muscipoides*, Sykes. Proceed., t. 1, p. 112. *Keroula Shrike*, Lath?

(3) *L. erythrogaster*, Ruppell, pl. 29.

(4) *L. borealis* et *excubitooides*, Sw.

(5) *Collurio Hardwickii*, Vig. Proceed., t. 1, 43 et 44. *Roy-backed shrike*, Lath.?

olive en dessus, seul le noir jusqu'à la nuque, sur le front et sur les supérieures des ailes primaires de rouille le bord qui décrivent deux bandes aile. Tout le dessous est un peu verdâtre, ces en forme d'écaillés inversés. Chaque plume est vit, qui est jaune, par le eston, large d'une ligne garni de poils à sa base. Les trois à quatre lignes. Ces

OPTÈRE (1).

de l'Himalaya. Le mâle a le dessus de la tête, les ailes inférieures, de même l'extrémité des rémiges, sont rouge macule les ailes. La queue, les ailes et la queue les rectrices sont terminées

LE MOUCHEROLLE (2).

du Gange, entre Bénarès et Allahabad, en dessus, elle est blanche avec un cercle blanc roussâtre sur la queue sont d'un brun foncé, la tête tachetée de blanc.

ROGASTRE (3).

Ruppell dans le Sennar, semble au gonolek par sa couleur généralement noire sur le dos. La région anale est de

et, dans la Faune de l'Arabie, suite à l'ouvrage de M. ... qui nous sont inconnues.

DE HARDWICKE (4).

de toutes les montagnes de l'Inde

Fig., Proceed., t. I, 22.
Sykes, Proceed., t. I, p. 117.

Ruppell, pl. 29.
ditoides, Sw.
Fig., Proceed., t. I, 43 et 44.
h. ?

l'Himalaya; il a, à la partie antérieure de la tête, une raie qui contourne les yeux et va se perdre sur les côtés du cou. Les ailes et la queue noires. Le vertex, le dessous du corps, une tache sur le milieu de l'aile, les rectrices de la queue, les deux rectrices latérales blanches. La nuque et le croupion sont gris; le milieu du dos et les flancs sont ferrugineux.

L'ÉCORCHEUR A DOS ROUGE (1).

Est du même pays; il a aussi une banderole se prolongeant sur les jugulaires et partant du front, de couleur noire. Les ailes et les quatre rectrices moyennes sont aussi noires. Le dessus de la tête, la nuque, le haut du dos et les rectrices latérales sont d'un gris pâle. Le dessous du corps, une tache sur le milieu de l'aile, des franges sur les pennes des ailes et de la queue sont blancs. Les scapulaires, le milieu du dos et les flancs sont ferrugineux.

LA TÉPHRONOTE (2).

Est aussi de la chaîne de l'Himalaya; elle a une bandelette frontale noire et grêle, passant au-dessus des yeux, et s'étendant jusqu'au milieu du cou. La nuque, la nuque, les scapulaires et le dos sont d'un brun foncé. La partie antérieure du cou et la poitrine sont blanchâtres, et celle-ci est délicatement tachée de brun. Le bas-ventre est ferrugineux. Le bas du dos et les rectrices de la queue sont rougeâtres.

LA NOIRCAP (3).

On la trouve sur les rives du Gange; elle a le dessus de la tête, la nuque, les ailes et la queue noirs; la gorge, le thorax et le milieu du ventre; ainsi qu'une tache sur l'aile, blancs; le dos est cendré; les scapulaires, le croupion et les flancs, de même que les plumes anales, sont roux.

LA LAHTORA (4).

Habite le pays des Mahrattes, dans l'Inde. Son plumage est d'un gris pâle, que relève une raie noire partant du front, passe au-dessus des yeux pour se perdre à la nuque. Le dessous du corps, une raie sur chaque aile et le bord des scapulaires sont blancs.

C. erythronotus, ibid.

C. tephronotus, Vig., Proceed., t. I, 43.

C. nigriceps, Sykes, Proceed., I, 117. *Indian* ... Lath. ?

C. lahtora, Sykes, Proceed., II, 86.

V.

LES CYCLORHIS.

Cyclorhis. Sw. (1).

Sont des pies-grièches, dont les narines sont arrondies, nues, et dont le bec a une dent obsolete à sa pointe. Leurs ailes sont celles des vraies pies-grièches, et leur queue est coupée comme celle des falconelles. Les espèces en sont américaines, et le *sourciron* (2) de la Guyane en est le type.

VI.

LES TCHAGRAS

OU MALACONOTES (3).

Ont le bec élevé, fort, très comprimé, médiocrement allongé, très crochu. Leurs tarses sont plus grands que ceux des autres pies-grièches. Leur queue est ample, arrondie ou légèrement étagée. Les espèces sont exclusivement africaines.

Le type de ce genre est la pie-grièche tchagra du Sénégal, de l'enl. 477, fig. 2.

Les espèces que Buffon n'a pas connues sont les suivantes :

1° Le *NOUOU* (4) vit au cap de Bonne-Espérance. Son plumage est noir en dessus, blanc en dessous, lavé de ferrugineux sur les flancs et sur le bas-ventre. Une raie blanche traverse chaque aile.

2° Le *MALACONOTE ROUGE-NOIR* (5) a la tête et le corps noir en dessus, d'un rouge de feu en dessous. Sur les ailes se dessine une ligne blanche. Les deux rectrices externes sont marquées à leur extrémité de jaune rougeâtre. Cette pie-grièche habite les forêts qui bordent le fleuve Gariep et le Kygariep, de même que le pays des Bachapins, sur la côte occidentale d'Afrique. Les nègres de Litakun lui donnent le nom de *korrokoba*.

3° La *PIE-GRIÈCHE FERRIN* (6), de la côte d'Angole, a le dos vert, la gorge et l'abdomen rouges, la poitrine chamarrée d'un plastron noirâtre. La région anale est rouge.

(1) Zool. Journ., I, 294, et III, 162.

(2) Levaill., Afriq., pl. 76, fig. 2. *Tanagra guianensis*, Latham.

(3) *Tchagra*, Less., Ornith., p. 373. *Lanius pars*, Vieill. *Malacnotus*, Sw., Zool., Journ., III, 163.

(4) *Lantus bulbul*, Lath., Shaw. Levaill., pl. 68, mâle et femelle.

(5) *Malacnotus atro-coccineus*, Burchell, Zool. Journ., I, 461, pl. 18.

(6) *L. gutturalis*, Daudin, Ann. du Mus., III, pl. 15. Levaill., pl. 286.

4° La CRAVATE BLANCHE⁽¹⁾, aussi d'Afrique, a le corps en dessus et les ailes veris. La tête et une écharpe sur la poitrine noirs; la gorge d'un blanc pur; un collier sur les côtés du cou et le ventre jaunes.

VII.

LES COLLURICINCLÉS.

Colluricincla. VIG. et HORSF.

Ils remplacent, à la Nouvelle-Hollande, les tchagras d'Afrique et les thamnophiles d'Amérique.

MM. Vigors et Horsfield ont fait connoître sous ce nom des oiseaux qui tiennent des pies-grièches et des grives, et la description qu'ils en ont donnée se trouve insérée dans le tome XV des Transactions de la Société linnéenne de Londres. On les distingue par les caractères suivants: leur bec est robuste, allongé, comprimé, droit, à arête légèrement recourbée; la mandibule inférieure est fortement échancrée vers sa pointe; les narines sont ovales, un peu obliques, en partie fermées par une membrane, et recouvertes par les plumes et par les soies; les ailes sont médiocres, arrondies; la première rémige est courte; les troisième, quatrième, cinquième et sixième presque égales sont très longues; la septième plus courte, la deuxième et la huitième un peu plus courtes et égales. Les plumes externes du poignet, de la troisième à la sixième inclusivement, sont un peu élargies dans leur milieu; les pieds sont médiocres, mais assez robustes; les tarses sont garnis de scutelles en avant seulement; le doigt du milieu est le plus long; le pouce est robuste, et terminé par un ongle fort et prolongé; la queue est allongée et régulière.

Ce genre ne se compose encore que d'une espèce qui paroît représenter par ses mœurs les pies-grièches thamnophiles de l'Amérique du Sud et les malaconotes d'Afrique. Cet oiseau a les plus grands rapports avec les vraies pies-grièches et les merles.

LE COLLURICINCLE CENDRÉ.

Colluricincla cinerea. VIG. et HORSF.⁽²⁾

Cet oiseau n'a guère que huit pouces de longueur totale. Il est cendré sur le corps et d'un cendré plus clair en dessous; la gorge et les régions oculaires sont blanches; les rémiges sont teintées de fauve en dedans. La femelle se distingue du mâle parce qu'elle

⁽¹⁾ Levaill., pl. 115. *Motacilla dubia*, Shaw.
⁽²⁾ *Trans. Linn. Lond.*, XV, 214.

à la gorge rayée de noir; le bec est jaunâtre et l'iris noir.

Le colluricincla se tient dans les arbres et fréquente les lieux habités de la Nouvelle-Galles du Sud.

VIII.

LES SPARACTES.

Sparactes. VIEILL.

Ils ont un bec médiocre, très fort, garni de soies à la base, convexe en dessus, à mandibule supérieure échancrée en forme de dent, et crochue à la pointe. L'inférieure est entière et déprimée. Tels sont les caractères assignés à ce genre par M. Vieillot, et qui reposent sur l'espèce figurée par Levaillant sous le nom de *bec de fer*⁽¹⁾. Mais l'opinion de M. Temminck est que cet oiseau a été fabriqué par les préparateurs avec le corps d'un barbicane. La huppe d'un drongo et les pieds d'un pie-grièche. Nous ne le plaçons ici que pour mémoire.

IX.

LES PITOHOUS.

Pitohui. LESS.

Ont un bec long et triangulaire à la base, dont l'arête est vive et terminée en pointe crochue; ses narines sont arrondies, et les bords sont élargis et un peu dilatés; les tarses sont médiocres; la queue est arrondie. La seule espèce de ce genre habite les bords de la Nouvelle-Guinée; c'est le *pitohui* des Papous⁽²⁾, grise cendrée sur les parties supérieures du corps, rouge brun orangé fort vif sur le dos.

X.

LES LANIONS.

Lanio. VIEILL.

Ont un bec robuste, comprimé sur les côtés, élargi en dessus, rétréci vers le bout. La mandibule supérieure est dentée à son milieu, crochue à la

⁽¹⁾ *Sparactes superbus*, Vieill.; Voy. Atlas, pl. 4. Levaill., pl. 79. *Lanius superbus*, Shaw.

⁽²⁾ *Lanius kirrhocephalus*, Less., Zool. de la Cor. pl. 11, nilaus? Sw., Zool., Journ., III, 162.

le bec est jaunâtre et l'iris

nt dans les arbres et fré-
de la Nouvelle-Galles du

III.

ARACTES.

es. VIEILL.

re, très fort, garni de soies
messus, à mandibule supé-
rieure de dent, et crochue à la
base entière et déprimée. Té-
rés à ce genre par M. Vieill.
l'espèce figurée par l'éval-
de fer (1). Mais l'opinion de
cet oiseau a été fabriquée par
le corps d'un barbican. La
pieds d'un pic-grièche. Nous
sur mémoire.

IX.

ITOHUIS.

ui. LESS.

triangulaire à la base, dont
l'extrémité est en pointe crochue; ses
bords sont élargis et un
sont médiocres; la queue est
ce de ce genre habite les for-
êts; c'est le *pitohui* des Pe-
rles pour les parties supérieures de
gé fort vif sur le dos.

X.

ANIONS.

D. VIEILL.

comprimé sur les côtés, et
vers le bout. La mandibule
à son milieu, crochue à la

, Vieill.; Voy. Atlas, pl. 4.
superbus, Shaw.
fulvus, Less., Zool. de la Cop-
l., Journ., III, 162.



4^e La CRAV.
le corps en de
écharpe sur la
pur; un collier
jaunes.

LES

Col

Ils remplacent
gras d'Afrique
MM. Vigor:
ce nom des ois
des grives, et
trouve inséré
de la Société
par les caract
allongé, comp
courbée; la
échancrée ver
un peu obliqu
brane, et recou
les ailes sont
mige est court
et sixième pre
tième plus co
peu plus cour
poignet, de la
sont un peu
sont médiocre
garnis de scut
milieu est le p
miné par un
allongée et ré

Ce genre ne
qui paroît res
ches thamnop
laconotes d'A
rapports avec

LE C

Collurici

Cet oiseau
totale. Il est
clair en dess
sont blanche
dedans. La fer

(¹) Levaill., pl. 115. *Motacilla dubia*, Shaw.
(²) *Trans. Linn. Lond.*, XV, 214.

Levaill., pl. 79. *Lanius superbus*, Swaw.
(³) *Lanius kirtrocephalus*, Less., *Zool. de la Col.*
pl. 11, nilaüs? Sw., *Zool. Journ.*, III, 162.



Sparactes lée-de-fer.
[*Sparactes superbus*]

Publ. par Courcier En Paris

pointe, et
troussée à
mesure.

La seule
et a été dé-
mordoré.

Forment
cent d'une r
les rangent

M. Vieill
des musico

Il lui donne

primé par le
de la mandil

à sa pointe ;
deux ; langue

bouche ciliée
la seconde ré

ons, sans per
et troisième

ongues de t
trois devant
leur base.

Les viréons
tionale, et v

ois, où ils se

LE V

Le mâle a
paine, excepté

de front, ainsi

la partie antér

abdomen, d'u

onges sont noi

les secondai

ouvertures so

étrices latéra

terne; l'iris

les ongles sont

et oiseau a de

mes. La fem

ivre en dess

rie blanc. Les

un blanc sale

P) Vieillot, A

pointe, et l'inférieure est échancrée, aiguë et re-troussée à l'extrémité; des cils en garnissent la commissure.

La seule espèce de ce petit genre est d'Amérique, et a été décrite par Buffon sous le nom de *tangara mordoré*.

XI.

LES VIRÉONS.

Vireo. VIEILL.

Forment un petit groupe que les naturalistes placent d'une manière très arbitraire. Quelques auteurs les rangent parmi les pies-grèches.

M. Vieillot a établi ce genre d'oiseau aux dépens des *muscipapa* et *tan-gra* de Linné et de Latham. Il lui donne pour caractères : Bec court, un peu comprimé par les côtés, courbé et échancré vers le bout de la mandibule supérieure, l'inférieure re-troussée à sa pointe; narines arrondies, situées à la base du bec; langue cartilagineuse et bifide à son extrémité; bouche ciliée sur ses angles; ailes à penne bâtarde, la seconde rémige la plus longue de toutes chez les mâles, sans penne bâtarde, et les première, seconde et troisième rémiges à peu près égales, et les plus longues de toutes chez les autres; quatre doigts, trois devant et un derrière; les extérieurs réunis à leur base.

Les viréons appartiennent à l'Amérique septentrionale, et vivent d'insectes et de baies dans les bois, où ils se tiennent d'habitude.

LE VIRÉON A FRONT JAUNE.

Vireo flavifrons (1).

Le mâle a les parties supérieures d'un beau vert cuivré, excepté le croupion, qui est d'un vert cendré; le front, ainsi qu'un cercle autour de l'œil, la gorge, la partie antérieure du cou, la poitrine et le haut de l'abdomen, d'un jaune pur; bas-ventre blanc. Les rémiges sont noirâtres, les primaires grises en dehors, et les secondaires blanches; les petites et moyennes couvertures sont bordées et terminées de blanc; les rectrices latérales sont lisérées de blanc à leur bord externe; l'iris est de couleur noisette. Les pieds et les ongles sont d'un bleu cendré, et le bec plombé. Cet oiseau a de longueur totale quatre pouces huit lignes. La femelle diffère du mâle parce qu'elle est plus pâle en dessus, et les parties inférieures sont d'un gris blanc. Les couvertures supérieures de l'aile sont d'un blanc sale à leur extrémité.

(1) Vieillot, *Amér. septentr.* pl. 54.

M. Vieillot rapproche de cette espèce un oiseau de New-York que Pennant a nommé *olive-tanager*.

Le viréon à front jaune émigre annuellement aux Etats-Unis; il arrive du sud vers les provinces du centre en mai, et en part en septembre. Cet oiseau habite les bois et les taillis, et se tient caché dans le plus épais du feuillage; son chant est languissant et plaintif, et M. Vieillot, de qui nous empruntons ces détails, dit que c'est une répétition peu variée pendant dix à douze secondes des mots *preco, prea*. Il cache soigneusement son nid au milieu du feuillage d'une branche horizontale; il est composé en dehors de mûces écorces de vigne, de mousse, de lichens, et tapissé entièrement de fibrilles délicates. La femelle pond quatre œufs blancs, marqués de noir au gros bout.

LE VIRÉON MUSICIEN.

Vireo musicus (1).

Le mâle de cette espèce a une tache jaune entre le bec et l'œil; le front de la même couleur; la tête, le dessus du cou et du corps, d'un vert olive foncé; les rémiges brunes, bordées d'olivâtre; les petites et les moyennes couvertures vert olive foncé, terminées de jaune clair, ce qui forme deux bandes transversales sur l'aile; la gorge et le devant du cou sont gris blanc; le bas-ventre est blanc au milieu et jaune sur les côtés; le bec et les pieds sont d'un bleu clair. La femelle a la tête d'un gris vert, et l'extrémité des couvertures de l'aile blanchâtre. Le jeune a le dessus de la tête et du corps d'un vert cendré sale; les parties inférieures sont blanches, et légèrement nuancées de jaunâtre sur les côtés. Cet oiseau a de longueur totale quatre pouces.

Ce viréon abandonne les Etats-Unis en automne, et n'y revient qu'au printemps. Comme le précédent, il ne se nourrit que d'insectes ailés. Sa voix est sonore et fort étendue; et bien que les accentuations en soient courtes, leur variété de ton paraît très agréable. Il habite les bosquets situés dans les lieux arides, sur des monticules, et à proximité des terrains cultivés; il construit son nid à la cime d'un arbrisseau, le place à découvert, et le pose de manière à ce qu'il paroisse suspendu. Il est formé de bourre, de laine, de fibres, d'herbes ténues, et même de petits morceaux de papier. Sa forme est circulaire. M. Vieillot dit que la femelle pond cinq œufs d'un blanc sale, taché de verdâtre, tandis que Wilson rapporte qu'ils sont d'un blanc pur, et tachés, vers le gros bout, de noir intense ou de pourpre foncé.

(1) Vieillot, *Amér. septentr.* fig. 2; *muscipapa Novæ Boracensis*, Lath.

LE VIRÉON SOLITAIRE.

Vireo solitarius (1).

Cet oiseau a quatre pouces de longueur; il est d'un gris bleuâtre à teintes douces en dessous; la poitrine est d'un cendré pâle dans son milieu; les flancs sont jaunes; le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blancs; le lorum est noir; un cercle blanc entoure l'œil; le dos et le croupion sont olivâtres; la queue est un peu fourchue; le bec noir en dessus est d'un bleu clair en dessous; les ailes presque noires sont traversées par deux lignes blanches.

On ne connoît point la femelle de cet oiseau solitaire et silencieux, qui vit dans la Géorgie et non loin de Philadelphie, aux Etats-Unis.

LE VIRÉON VERDATRE.

Vireo virescens (2).

Cette espèce a quatre pouces sept lignes de longueur totale. Elle a le sommet de la tête noirâtre, les sourcils blancs, une tache grise entre l'œil et le bec, la gorge et le bas-ventre d'un gris blanchâtre, et le dos, les flancs et le bord externe des rémiges et des rectrices d'un gris tirant sur le vert; les petites couvertures alaires sont d'un gris verdâtre sombre, et celles de la queue sont jaunâtres; les pieds sont noirâtres; le bec est brun en dessus, corné en dessous.

Cet oiseau, dont M. Vieillot n'a rencontré qu'un seul individu, habite aux Etats-Unis le New-Jersey. Il voltige d'arbre en arbre, visite les feuilles pour y prendre les insectes et sautiller sur les rameaux. M. Swainson l'indique aux alentours de Mexico.

XII.

LES POLYODONS (3).

Tiennent des merles et des pies-grièches, et surtout des crinons. Leur bec est plus court et un peu plus élevé que celui des merles ordinaires, mais sa commissure a quelques poils forts et rigides; leurs tarsi et leurs doigts sont assez courts; le bord de la mandibule supérieure est marquée par quatre

(1) Vieill., *Dictionn.* t. XXXVI, p. 103; *Muscicapa solitaria*, Will., *Amér. Ornith.*, pl. 17, fig. 6.

(2) Vieill., *Amér. septentr.*, pl. 53; Will., *Amér. Ornith.* t. II, pl. 12, fig. 2.

(3) *Polyodon*, Lafresnaye; *picnotus*, Horsf. ? *ixos*, Temm., pars?

échancrures. La seule espèce connue de ce genre est le *merle importun* (1), qui vit aux alentours du cap de Bonne-Espérance. Sa taille est de sept pouces environ. Son plumage est en dessus d'un vert olive sombre, passant au gris verdâtre sale en dessous; le bec et les pieds sont d'un noir brun. Cet oiseau voltige d'arbre en arbre, en fatiguant les échos de ses cris continuels.

XIII.

LES CRINONS OU TRICOPHORES (2).

Sont des pies-grièches d'Afrique, assez distinctes, que M. Temminck a établies pour recevoir des oiseaux africains voisins des langrayens, qui ont le bec court, en cône allongé, comprimé à la pointe, un peu dilaté ou élargi à la base; la mandibule supérieure fléchie vers la pointe, qui est un peu échancrée; la naissance du bec garnie de très fortes et longues soies; les narines un peu éloignées de la base, avoies, ouvertes, point cachées par les soies du rebord; les pieds faibles; le tarse plus court que le doigt du milieu; les doigts latéraux inégaux, l'externe uni jusqu'à la seconde articulation, l'interne sondé à la base; les ailes médiocres; les trois premières rémiges étagées; les quatrième, cinquième et sixième, les plus longues.

Les crinons sont exclusivement d'Afrique. M. Temminck en connoît cinq espèces qui vivent sur les côtes de Guinée: leurs mœurs et leurs habitudes sont complètement ignorées. Leur place paroît devoir être parmi les pies-grièches.

LE CRINON BARBU (3).

A le plumage généralement vert olivâtre. Les plumes de la gorge sont lâches, redressées et jaunes. D'entre les plumes du front sortent des crins longs et roides, formant une espèce de crinière peu fournie, retombant sur le derrière du cou. Sa longueur est de huit pouces, et on le trouve aux alentours de Sierra-Leone.

La PIE-GRIÈCHE OLIVE (4) de Galam est aussi un crinon, caractérisé par son bec long, droit, courbé subitement en pointe acérée. La tête, les joues, le dos, sont d'un beau vert olive; le ventre est d'un gris

(1) *Polyodon importunus*, Lafresn., *Mag. zool.* 1832, pl. 4; *turdus importunus*, Vieill., *Lev. Afric.*

(2) *Criniger*, Temm., *Man.*: *trichophorus*, Temm., pl. col.; *trichas*, Gloger.

(3) *Trichophorus barbatus*, Temm., pl. 88 (male).

(4) *Lanius chloris*, Val., *gal. de Paris, Dict. sc. nat.* XL, 226.

ecadré uniforme; les ailes et la queue sont vertes. Sa taille est celle de la grive mauvis.

LES LANICTÈRES⁽¹⁾.

Ont pour caractères zoologiques le bec convexe, légèrement dilaté, recourbé, denté et crochu à la pointe de la mandibule supérieure dont les bords sont lisses, légèrement rentrés; l'inférieure est déprimée, à bords lisses, à pointe aiguë et dentée au sommet. Les fosses nasales sont couvertes de petites plumes cachant les narines. Une rangée de plumes terminées en soles fines à l'angle du bec; celui-ci est fendu, et garni à sa commissure de rebords charnus et colorés. Ailes dépassant le croupion, aiguës, première penne bâtarde, à troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges égales et les plus longues.

La queue est médiocre, formée de dix rectrices, dont six presque égales, deux plus courtes, et les deux plus externes encore plus courtes, ce qui lui donne une forme étagée et arrondie.

Les tarses sont courts, scutellés, à doigts antérieurs faibles, à pouce et son ongle plus forts que les autres et doigts antérieurs.

Ces oiseaux, à leur bec près, ont la plus frappante analogie avec certains troupiques, au point d'être pris pour des oiseaux de ce genre au premier coup d'œil.

Ils ont un plumage soyeux, doux, à reflets métallés et colorés par grandes masses. Leur tête est grosse et sans accessoire; leur bec est tout-à-fait celui d'une pie-grièche. Ils n'ont, jusqu'à présent, été rencontrés qu'en Afrique.

LE LANICTÈRE DE SWAINSON⁽²⁾.

Est remarquable par le feston charnu qui borde l'angle du bec et qui est coloré en rouge vif, ce qui a valu son nom anglais *red tipped flycatcher*. Il a été découvert proche la grande rivière des Poissons, dans l'Afrique méridionale. M. Swainson le décrit en ces termes: Sa taille a plus de sept pouces de longueur totale; son plumage est entièrement d'un bleu profond nuancé de bleu vert sur le côté externe des plumes alaires et caudales. Les rémiges sont plus longues en dedans et lisérées d'olive; la plus externe est la plus courte, les deuxième et troisième plus courtes, la quatrième; celle-ci et les deux suivantes sont les plus longues. Les rectrices, au nombre de dix, sont presque égales, les deux paires les plus

Lanicterus, Less.

L. Swainsonii, Less. *Muscipeta labrosa*, Sw., Illust., pl. 179. *Muscipeta nitida nigra*; *rietus*, Vieill., *rubro*; *cruribus infra genus plumatis*.

externes exceptées, qui sont progressivement plus courtes. Son bec a une arête apparente, et la pointe de la mandibule supérieure est fortement recourbée. Les narines sont cachées sous des plumes avancées du front, mélangées de poils, et sont arrondies et garnies d'une membrane. Les tarses sont courts et à plante lisse.

LE LANICTÈRE FAUX TROUPIALE⁽³⁾.

A été découvert sur les bords de la Gamble par M. Goulard, chirurgien de la marine. C'est un oiseau ayant sept pouces et demi de longueur totale, le bec noir luisant, le plumage mollet, doux et soyeux, partout également d'un noir luisant à reflets verts, l'épaule de chaque aile exceptée, qui est recouverte d'une plaque allongée jaune aurore très vif. Tarses noir foncé. Rémiges noir séricieux. Rebord charnu de la commissure d'un beau jaune.

LES NOTODÉLES⁽²⁾.

Sont des pies-grièches dont le bec est mince et robuste, peu haut, très comprimé sur ses côtés, ayant la pointe crochue et recourbée, les narines en partie recouvertes par les plumes veloutées du front. La commissure est ample, bordée de quelques cils roides. Les ailes sont pointues et s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue; la première rémige est rudimentaire; la deuxième plus longue; la troisième moins longue que la quatrième; la cinquième est la plus longue de toutes; la sixième et la septième diminuent graduellement. Les tarses sont longs, grêles, minces, scutellés. Le pouce et l'ongle qui le termine sont plus robustes que les doigts antérieurs, dont le médian est le plus long. La queue est ample, élargie, composée de douze rectrices assez longues, arrondies.

Les notodèles sont des contrées les plus reculées de l'Asie. Nous n'en connaissons que deux espèces fort semblables par leur coloration. L'espèce type est la *diane*⁽³⁾, qui a été découverte au Pégou par M. Bélanger.

Sa longueur totale est de huit pouces; le bec de la commissure à la queue vingt-six lignes. Le bec, les tarses et les ongles sont noirs; le plumage entier est d'un bleu brunâtre foncé, que relève sur le front un croissant blanc satiné; les ailes et la queue sont noir bleu en dessus, noir mat en dessous.

⁽¹⁾ *L. icteroides*, Less.

⁽²⁾ *Notodola*, Less.; *eupetes*, pars., Temm.

⁽³⁾ *Lanius (notodola) dtana*, Less., zool. de Bélanger, planche 3.

e connue de ce genre est
it aux alentours du cap
ille est de sept pouces
n dessus d'un vert olive
rdâtre sale en dessous;
n noir brun. Cet oiseau
a fatiguant les échos de

TRICOPHORES⁽²⁾;

Afrique, assez distinctes,
pour recevoir des oiseaux
sens, qui ont le bec court,
à la pointe, un peu di-
a mandibule supérieure
est un peu échancrée; la
le très fortes et longues
loignées de la base, orol-
es par les soies du rebord;
plus court que le doigt
raux inégaux, l'externe
iculation, l'interne soulé
es; les trois premières ré-
me, cinquième et sixième,

ement d'Afrique. M. Tem-
ces qui vivent sur les côtes
leurs habitudes sont com-
place paroît devoir être

BARBU⁽³⁾.

ement vert olivâtre. Les
chets, redressés et jaunes.
nt sortent des crins long-
pèce de crinière peu four-
rière du cou. Sa longueur
le trouve aux alentours de

⁽⁴⁾ de Galam est aussi un
n bec long, droit, courbé
de. La tête, les joues, le
ive; le ventre est d'un gris

Lafrasn., Mag. zool., 1832,
Vieill., Levaill. Afriq.
.: *trichophorus*, Temm., pl.

, Temm., pl. 88 (mâle).
gal. de Paris, Dict. sc. nat.

La seconde espèce, le *bleuet* (1), a été rapportée, de la baie de Lobo à la Nouvelle-Guinée, par MM. Müller et Macklot. Sa taille est de sept pouces trois ou quatre lignes. Son plumage est généralement bleu, à teinte moins vive sur les plumes de la queue; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, qu'encadre une étroite bandelette noire; le bec est noir, et les pieds sont bruns.

LES EUPÊTES.

Eupetes. TEMM. *Part.*

Tiennent à la fois des notodèles, des brèves et des fourmilliers. Leur bec est très long, droit, déprimé, ayant une arête assez vive; en avant les plumes du front. Les mandibules sont égales, mais la supérieure est courbée et échancrée à la pointe. Les narines sont assez grandes, percées vers le milieu du bec et à moitié couvertes par une membrane garnie d'un duvet serré. Les ailes sont très courtes, n'atteignant pas la naissance de la queue; elles sont arrondies. Les quatre premières rémiges sont très étagées; les sixième, septième et huitième sont égales. Les jambes sont fort longues et grêles, mais les doigts sont courts et les ongles très petits. La queue est longue, formée de rectrices larges, fortes et étagées.

La seule espèce connue de ce genre insolite est l'*eupète à large queue* (2) qui se trouve à Paddang, dans l'île de Sumatra. Son plumage est de couleur cannelle, relevé par un trait neigeux sur les côtés de la tête, le noir des joues et le rouge brun de la gorge. On pense que cet oiseau, mauvais voilier, se nourrit de termites et de fourmis.

LES AJAXS.

Ajax. N. *Eupetes.* TEMM.

Ont à peu près le bec des notodèles, c'est-à-dire que chez ces oiseaux il est mince, droit, à arête entamant légèrement les plumes du front. Les narines sont nues. La mandibule supérieure est échancrée et crochue; l'inférieure est pointue et renflée en dessous. Les ailes sont aiguës, à trois rémiges étagées; les quatrième et cinquième sont les plus longues. La queue est longue et conique, composée de rectrices fortement étagées et minces au sommet. Les tarses sont allongés, forts. Les doigts et les ongles sont proportionnés. La seule espèce connue, l'a-

(1) *Eupetes carulescens*, Temm., pl. 574.

(2) *Eupetes macrocerus*, Temm., pl. 516.

jax (1), vit à la Nouvelle-Guinée. Sa longueur est de huit pouces. Son plumage est varié de roux et de noir; le gosier, les joues et le milieu du ventre sont blancs; les rectrices et les couvertures inférieures de la queue sont terminées de blanc lavé de roussâtre. Des traits noirs émaillent le rouge cannelle de la poitrine et des flancs.

LES RAMPHOCÈNES (2).

Sont des oiseaux remarquables par leur bec très long, droit, à bords déprimés depuis son origine jusqu'au milieu, puis de forme étroite et très grêle. La mandibule supérieure est arrondie sur le dos, crochue et légèrement échancrée à la pointe. Le sommet de la tête est très déprimé. Les narines sont linéaires. Leurs ailes sont courtes et concaves, à première plume bâtarde; les cinquième et sixième sont égales et les plus longues. Leur queue est arrondie à son extrémité.

Le type de ce groupe est le *ramphocène à queue noire* (3), que M. Delalande a rapporté du Brésil, où il se tient caché dans les buissons et les broussailles pour y prendre les insectes qui constituent sa principale nourriture. C'est un oiseau de petite taille, ayant des soies roides à la commissure du bec. Le plumage roux brun en dessus, la gorge blanche, ainsi que le milieu du ventre; les ailes brunes, margées de jaune; la queue noire, excepté les deux rectrices latérales qui sont jaunâtres.

Nous ajouterons à ce genre un oiseau de Madagascar, le *verdin* (4), qui est vert olive en dessus, et jaune en dessous, et qui a tous les caractères que nous avons énumérés plus haut.

LES MANICUPS.

Pithys. VIEILL.

Ne comprennent qu'une espèce de Cayenne que Buffon a figurée dans ses enluminures (pl. 70, fig. 1), sous le nom de *manikup de Cayenne* (5).

(1) *E. Ajax*, Temm., pl. 573.

(2) *Ramphocœnus*, Vieill., Gal., I, 205.

(3) *R. melanurus*, Vieill., Gal., pl. 128.

(4) *R. viridis*, Less., Ornith., p. 377.

(5) *Pithys leucops*, Vieill., Gal., pl. 129; *pipra albifrons*, Gm.

e-Guinée. Sa longueur es
age est varié de roux et de
et le milieu du ventre sont
es couvertures inférieures
ées de blanc lavé de roux
maillent le rouge cannelle
es.

PHOCÈNES (?).

arquables par leur bec très
primés depuis son origine
forme étroite et très grêle,
est arrondie sur le dos,
échancrée à la pointe. Le
déprimé Les narines sont
nt courtes et concaves, à
; les cinquième et sixième
s. Leur queue est arrondie

est le *ramphocène* à queue
de a rapporté du Brésil, où
buissons et les broussailles
tes qui constituent sa proie
un oiseau de petite taille,
la commissure du bec, le
dessus, la gorge blanche, ainsi
les ailes brunes, marginées
, excepté les deux rectrices
res.

genre un oiseau de Mala-
est vert olive en dessus, et
a tous les caractères que
us haut.

MANICUPS.

VIEILL.

ine espèce de Cayenne que
ses enluminures (pl. 707,
manikup de Cayenne ?).

573.

ll., Gal., I, 205.

l., Gal., pl. 128.

nth., p. 377.

ill., Gal., pl. 129; *pipra alb-*



Corvus arvensis

2. Phainopepla nitens

Publ. par Ponceat F. a Paris.

cond des îles

ues.

entièrement
échancrée;
issent la base
oiseau parolt
. Son cri peut
1. 2. Le *dron-*
son plumage
est égal, et sa
Le *dron* a
a. Il ressem-
qu'il semble
Gris ardoisé
dessous. 4. Le
de. Buffon l'a
rmi les pies-
chue, est ter-
coloré en noir
ou purpurins,
us du corps,
. 5. Le *dron-*
ce. Il est en-
est plus long
ces; sa queue
trongo bron-
éry, et parolt
du Bengale. Il
en bleu ou en
re et les flancs
e *drongear* (?)
r et sa queue

tie zoologique
, sous le nom
e la Nouvelle-
ayant les deux
plus longues
ize pouces, et
rbes très cour-
chis. Son bec

a *divaricata*,

lescens, Vieill.,

ocercus, Vieill.

us, Vieill.

544. Levalll.,

⁽¹⁾ *Corvus caucasicus*, L.; *monedula philippensis*,
L.; Lev., pl. 173.

⁽²⁾ *Edolius megarhynchus*, Ast, texte, p. 184, pl. 6.
Edolius intermedius, Less., Ornith., p. 380.

Ne renf
de Geoffroy
les autres
lumé à la
omprimés
ongues et
ui est noi
lumage es
uppe form
ya pense
ature, et c
ers et les

Sont le li
es aux gol
ainte, dépa
ités, et à
ont couvert
ur queue e
es drongos
rique et d'A
ur colorat
air, et au
e les espè
spérance v
clin du jou
qu'elles po
ure con is
ailles; auss
un de bey
rongos nich
plus ordin
sèdent, à
ieux que c
Buffon a dé
Madagasc
us ancienne
Philippine

Levaill., A
ev. ; priono
Edolus,
paet lanus
Lanius fo
pl. 141;
Corvus de
; Lev., pl.

LES BAGADAIS.

Prionops. VIEILL.

Ne renferment qu'une espèce du Sénégal, appelée *Geoffroy* (1) par Levaillant. Cet oiseau se distingue des autres pies-grièches, parce que son bec est emboîmé à la base, et que ses côtés sont fortement comprimés; ses paupières sont dentelées; des soies longues et dures garnissent la commissure du bec qui est noir, tandis que les tarses sont jaunes; son plumage est varié de noir bleu et de blanc, et une tache formée de plumes dressées surmonte la tête. On pense que le bagadais cherche dans la terre sa nourriture, et qu'il emploie son bec pour en extraire les vers et les insectes qui s'y tiennent cachés.

LES DRONGOS (2).

Sont le lien intermédiaire qui unit les pies-grièches aux gobe-mouches. Leur bec est échanuré à la pointe, déprimé en dessus, mais comprimé sur les côtés, et à arête vive sur son profil; leurs narines sont couvertes de plumes; leurs jambes sont faibles; leur queue est entaillée ou profondément fourchue. Les drongos vivent en société sur les rivages d'Afrique et d'Asie. Toutes les espèces se réunissent par leur coloration, qui varie du noir bronzé au gris clair, et au blanc pur sous le corps. Levaillant dit que les espèces qu'il a observées au cap de Bonne-Espérance vivoient en société et se rassembloient au déclin du jour. Il ajoute qu'elles étoient turbulentes et qu'elles pouvoient des cris perçants. Leur nourriture consiste en insectes et principalement en abeilles; aussi ont-elles reçu des colons le nom commun de *bee creter*, ou de mangeuses d'abeilles. Les drongos nichent sur les arbres, et la femelle pond plus ordinairement cinq œufs. Quelques espèces résident, à ce que l'on assure, un chant aussi méloieux que celui du rossignol.

Buffon a décrit sous le nom de *gobe-mouche huppé de Madagascar* (3) le *drongo*, type du genre, et le plus anciennement connu; et sous celui de *choucas des Philippines* (4), le *drongup* de Levaillant. Le pre-

(1) Levaill., Afriq., pl. 80 et 81; *lanius plumatus*, Sw.; *prionops Geoffroyi*, Vieill., Gal., pl. 142.

(2) *Edolius*, Cuv.; *dicerurus*, Vieill.; *corvus*, *musci-* *paet lanus*, L.

(3) *Lanius forficatus*, L.; *dicerurus cristatus*, Vieill., pl. 141; Levaill., Af., pl. 166, enl. 189.

(4) *Corvus baliassius*, L.; *monedula philippensis*, Vieill.; Lev., pl. 173.

mier est de la côte de Malabar, et le second des Iles Philippines.

Les autres espèces lui ont été inconnues.

1° Le *drongo à moustaches* (1) est entièrement noir bronzé; sa queue est faiblement échanurée; d'épaisses soies roides et longues garnissent la base du bec; du roux marque l'épaule. Cet oiseau paroît assez rare et habiter le pays des Caffres. Son cri peut être rendu par les syllabes *ghi-err-grett*. 2° Le *drongri* (2) se trouve dans l'île de Ceylan. Son plumage est uniformément d'un gris ardoisé assez égal, et sa queue est profondément fourchue. 3° Le *drongri à ventre blanc* (3) a été envoyé de Batavia. Il ressemble tellement à l'espèce précédente, qu'il semble n'en être qu'une modification de livrée. Gris ardoisé en dessus, il est d'un blanc pur en dessous. 4° Le *drongo fngah* (4) se rencontre au Bengale. Buffon l'a décrit d'après Edwards, et l'a rangé parmi les pies-grièches. Sa queue, profondément fourchue, est terminée de blanc; le dessus du corps est coloré en noir brillant, avec des reflets bleus, verts ou purpurins, suivant les rayons lumineux; le dessous du corps, à partir de la poitrine, est blanchâtre. 5° Le *drongolon* (5) est du cap de Bonne-Espérance. Il est entièrement noir, à reflets bleus; son bec est plus long et plus mince que celui des autres espèces; sa queue est fortement étagée et longue. 6° Le *drongo bronzé* (6) habite aux alentours de Pondichéry, et paroît se retrouver sur divers autres points du Bengale. Il est noir, mais d'un noir qui chatoie en bleu ou en vert bronzé des plus éclatants; le ventre et les flancs sont d'un noir gris, sans reflets. 7° Le *drongear* (7) se trouve dans la Cafrerie. Il est noir et sa queue un peu échanurée.

MM. Quoy et Gaimard, dans sa partie zoologique du Voyage de l'*Astrolabe*, ont figuré, sous le nom de *drongo à gros bec* (8), une espèce de la Nouvelle-Guinée, longue de dix-huit pouces, ayant les deux pennes externes de la queue beaucoup plus longues que les autres, car elles mesurent onze pouces, et contournées en dedans et garnies de barbes très courtes tout le long du bord interne du rachis. Son bec

(1) Levaill., Afr., pl. 169; *musciapa divaricata*, Licht., cat. 543.

(2) Lev., Afriq., pl. 170.

(3) Lev., Afriq., pl. 171.

(4) Lev., Afriq., pl. 172. *Dicerurus carulescens*, Vieill., Edw., pl. 46. *Lanius carulescens*, Gm.

(5) Lev., Afriq., pl. 174. *Dicerurus macrocercus*, Vieill. *M. biloba*, Licht., cat. n. 542.

(6) Lev., Afriq., pl. 176. *Dicerurus aeneus*, Vieill.

(7) *Musciapa emarginata*, Licht., n. 544. Levaill., Afriq., pl. 167.

(8) *Edolius megarhynchus*, Ast., text., p. 184, pl. 6. *Edolius intermedius*, Less., Ornith., p. 380.

est épais; son plumage généralement d'un noir, à reflets verts métallisés.

Ce dernier oiseau fait le passage des espèces à queue profondément fourchue aux drongos, qui ont leurs rectrices externes prolongées en filets nus, puis dilatés et garnis de barbes à leur sommet. On ne connoit que deux espèces ainsi organisées. Le *drongo à raquettes* (1), qui vit sur la côte de Malabar, n'a point été inconnu à Buffon, qui en parle à la suite de sa description du drongo. Son plumage est en entier d'un noir brillant. M. Temminck en sépare le *drongo à rames* (2) qui en est bien voisin, et qu'on trouve dans les îles de Java et de Sumatra. Ce dernier a les rectrices égales, les deux externes exceptées, dont les palettes plus allongées ne présentent pas la forme de celles du drongo à raquettes. Celui-ci est plus robuste, a le bec plus fort, le plumage moins luisant que le drongo à rames. Ses dimensions sont de neuf pouces.

LES IRÈNES.

Irena. Honsf.

Sont de beaux oiseaux des grandes îles de la Sonde, dont le plumage est éclatant, et qui tiennent des drongos, bien qu'ils aient le port des merles. Leur bec est moyen, à arête assez vive, convexe en dessus, crochu et renflé en dessous. Les narines sont cachées par les plumes veloutées du front, et la commissure est garnie de soies abondantes et rigides. Les ailes sont pointues; la queue est rectiligne, et les tarses sont minces et grêles, ainsi que cela a lieu chez tous les oiseaux entomophages.

L'IRÈNE VIERGE (3).

Habite les bois et les forêts montagneuses les plus désertes, où elle recherche les fruits et les graines sauvages dont elle se nourrit, et sans doute aussi les insectes. Ce magnifique oiseau est assez rare à Java, et c'est principalement dans le district de Banyumas qu'on le rencontre. On le trouve aussi à Sumatra, et les individus envoyés de cette dernière île ont une taille plus forte, un plumage plus éclatant que ceux tués à Java. La livrée du mâle est des

(1) Levaill. Afr., pl. 175. *Lanius malabaricus*, Shaw. *Cuculus paradiseus*, Briss. *Dicrurus platurus*, Vieill., Sonn., It., pl. 97. *Edolius retifer*, Temm.

(2) *Edolius ramifer*, Temm., pl. 178.

(3) *Coracias puella*, Lath. Ind. n. 12. *Irena puella*, Horsf., res. in Java. *Edolius puellus*, Reinw., Temm., pl. 70 (mâle), 225 (fem.), et 476 (mâle en mue). Raffles, cat., Trans., III, 302.

plus splendides, bien qu'elle ne soit formée que de deux couleurs. Le dessus du corps est d'un bleu azur céleste et luisant, et tout le dessous est d'un noir de velours. Les ailes et les rectrices sont de même noir, mais les couvertures enveloppent presque en entier ces dernières, et sont du même bleu que le dos. La femelle est uniformément d'un bleu clair tirant au cendré et sans éclat. Le mâle en mue est panaché de vert sale et d'azur chatoyant; l'aile est écarlate. Sir Raffles dit qu'à Sumatra on le nomme *biang kapour*, et les Malais donnent le nom de *biang* à diverses espèces de pies-grièches.

On distingue de l'irène vierge l'*irène à ventre bleu* (4), qui en a la taille et les formes, mais qui en diffère par la disposition des couleurs. Son plumage est d'un bleu noir, mais le dessus de la tête, une bande sur les tectrices alaires, le croupion et le bas-ventre sont d'un bleu éclatant. Le cou, jusqu'au front, les joues et les rémiges sont noirs. Comme on le voit, cette seconde espèce a le ventre et la queue bleus: son bec est aussi plus élevé. Elle provient des îles Philippines.

LES HYSIPÈTES (5).

Tiennent à la fois des pies-grièches, des martins, par leur tête et leur bec, et des drongos par leur queue fourchue, leurs ailes aiguës et leurs jambes courtes et minces. Ces oiseaux indiens ont donc un bec allongé, foible, peu recourbé, et légèrement échancré à la pointe. Sa commissure est garnie de quelques soies peu fortes; les narines sont basales, longitudinales, en partie fermées par un repli membraneux. Les ailes ont leur première plume courte, les quatrième et cinquième égales et les plus longues. La queue est assez longue, fourchue.

LA PSAROIDE (6).

Se trouve dans les montagnes de l'Himalaya. Son bec et ses pieds sont jaunes. La tête est surmontée d'une huppe. Son plumage est gris cendré, que relève le noir de l'extrémité des rémiges et des rectrices. Le bas-ventre est gris clair. Cet oiseau a onze pouces et demi (anglais) de longueur.

LE GANEESA (7).

A été observé dans le Dukhun ou pays des Malabattes. C'est un oiseau gris brun en dessus, plus clair

(1) *Irena cyanogastra*, Vig., Proceed., I, 97.

(2) *Hypsipetes*, Vig., Proceed., I, 43.

(3) *H. psaroides*, ibid.

(4) *H. ganeesa*, Sykes, Proceed., II, 86.

qu'elle ne soit formée que de
dessus du corps est d'un bleu
, et tout le dessous est d'un
es et les rectrices sont de
ouvertures enveloppent pres-
nières, et sont du même bleu
est uniformément d'un bleu
t sans éclat. Le mâle en mou-
le et d'azur chatoyant : l'ai-
dit qu'à Sumatra on le nomme
Malais donnent le nom de
s de pies-grièches.

ène vierge *l'irène à ventre*
le et les formes, mais qui en
des couleurs. Son plumage
mais le dessus de la tête, une
alaires, le croupion et le bas-
éclatant. Le cou, jusqu'au
miges sont noirs. Comme on
spèce a le ventre et la queue
si plus élevé. Elle provient

PSIPÈTES (?).

pies-grièches, des martins,
c, et des drongos par leur
ailes aiguës et leurs jambes
oiseaux indiens ont donc un
eu recourbé, et légèrement
a commissure est garnie de
s; les narines sont basales,
e fermées par un repli men-
leur première penne courte,
ème égales et les plus lon-
z longue, fourchue.

AROÏDE (?).

ontagnes de l'Himalaya. Son
ines. La tête est surmontée
age est gris cendré, que re-
nité des rémiges et des rec-
gris clair. Cet oiseau a une
de longueur.

NEESA (?).

Dukhun ou pays des Mal-
is brun en dessus, plus clair

Fig., Proceed., I, 97.
oceed., I, 43.

Proceed., II, 86.



Cuculus cafer, *Monticola speciosa* *Boop.*

Publ. per Levaux & Co.

*Gray.**Enicurus caeruleus, Motacilla speciosa**Public par l'auteur l'année 1840.*

est principalement dans
 sur les bords
 , remarqua-
 et blanc. Le
 x qui simule
 noir du cou
 2° *L'énicure*
 sa taille est de
 écédente. Le
 le cou et le
 ous du corps
 Les rectrices
 oute la tête et
 et les jambes
) provient de
 longueur est
 à son front
 ui traverse le
 qui teint l'oc-
 joues et le de-
 Le ventre est
 s mœurs sont
) habite sur le
 le l'Himalaya.
 i poitrine, les
 noir intense.
 ur la nuque et
 le ventre, les
 moyennes d'un
 ds sont jaunâ-
 rient aussi des
 ; cou, le man-
 Le front, une
 ventre, la base
 nes; le ventre
 Sa taille est de

ES (5).

espèce originaire
 bec court, dé-
 et arquée. Les
 présente quel-
 diocres, à qua-
 is longues. La
 latérales sont
 et munis de très

et fem.).

l., III, 164. Pti-



en desse
orte de
a tête
ille est
l. Syke
e fruits.
ent. Le
ection es

Formen
estes mode
quelques r
beronnette
qui décrit
pèce con
voya des
cette der
elle. Les
ant les esp
archue, d
leur col
eurs jambe
e et par le
nourritu
Leurs car
endus par
ng, fort, d
ure triang
pointe fort
ancrure.
roides. La
on milieu
nt ovoïdes
nt : les pi
robuste :
ême pen
ent four
Les énicur
ux et des
es, et plus
x et grave
ce célérité,
remoant f
bergeronn
tiques.

L'énicur
mtra, et le
Enicurus
Hors
pl 14).
ii.

en dessous; avec les ailes et la queue brunes. Une sorte de petite huppe, d'un noir métallisé, surmonte la tête. Les yeux sont d'un roux brun intense. Sa taille est de dix pouces. La langue est fourchue, et M. Sykes a trouvé dans le gésier des noyaux osseux de fruits. Les deux sexes de cette espèce se ressemblent. Leur vol est rapide, et leur séjour de prédilection est les montagnes des Gates.

LES ÉNICURES.

Enicurus. TEMM.

Forment un genre fort intéressant que les naturalistes modernes ne savent où placer. Leurs mœurs et quelques rapports de formes les rapprochent des bergeronnettes, et cette opinion est celle de M. Horsfield, qui décrivit sous le nom de motacille la première espèce connue. D'un autre côté, M. Reinwardt en a rayé des dépouilles sous le nom de pie-grièche, et cette dernière manière de voir nous paroît rationnelle. Les énicures forment un genre bien distinct, dont les espèces tiennent des drongos par leur queue fourchue, des motacilles par leur bec, des motacilles par leur coloration et leurs mœurs, des sylvies par leurs jambes, et des gohe-mouches par la coupe du bec et par leurs soies, de même que par leur genre de nourriture.

Leurs caractères zoologiques peuvent donc être indiqués par la description suivante (Temm.) : Bec long, fort, dur, à peu près droit, à mandibule supérieure triangulaire, dilatée à sa base, à arête vive, à pointe fortement inclinée, et munie d'une petite encoche. La commissure est garnie de poils courts et raides. La mandibule inférieure est droite, renflée au milieu et retroussée à la pointe. Les narines sont ovoïdes et à demi cachées par les plumes du front : les pieds sont allongés, à ongle du pouce assez robuste : les ailes sont courtes, à cinquième ou sixième penne plus longue. La queue est profondément fourchue.

Les énicures vivent solitaires aux bords des ruisseaux et des ravins qui se précipitent des montagnes, et plus particulièrement dans les lits rocailloux et graveleux, où ils poursuivent, en courant avec célérité, les insectes et les vers qu'ils saisissent en remuant fréquemment la queue, comme le font les bergeronnettes. Toutes les espèces connues sont asiatiques.

L'*Enicure couronné* (1) se trouve à Java et à Sumatra, et les Malais lui donnent le nom de chin-

(1) *Enicurus coronatus*, Temm., pl. 113. *Motacilla coronata*, Horsf., Zool. resear. in Java, prem. liv. (Voy. pl. 14).

ii.

ginging ou de *kingking*. C'est principalement dans les districts les plus déserts de Java, sur les bords du lac Prahu, qu'on observe cet oiseau, remarquable par son plumage, mi-partie noir et blanc. Le dessus de la tête est d'un blanc neigeux qui simule une couronne et qui tranche sur le fond noir du cou et du dos. Sa taille est de onze pouces. 2° L'*Enicure voilé* (1) habite aussi l'île de Java. Sa taille est de moitié moindre que celle de l'espèce précédente. Le front est blanc, l'occiput roux brun; le cou et le dos noir ardoisé, le croupion et le dessous du corps blanc à partir de la gorge qui est noire. Les rectrices externes sont blanches. La femelle a toute la tête et le dessus du cou roux. Le bec est noir et les jambes sont jaunes. 3° L'*Enicure rousse-cap* (2) provient de Pallambang, dans l'île de Sumatra. Sa longueur est de sept pouces. Il est reconnaissable à son front blanc de neige, à une bande noire qui traverse le haut du crâne, et au rouge cannelle qui teint l'occiput et le cou jusqu'au manteau. Les joues et le devant du cou sont d'un noir intense. Le ventre est grisâtre, zoné de traits brunâtres. Ses mœurs sont très farouches. 4° L'*Enicure tacheté* (3) habite sur le continent de l'Inde, dans la chaîne de l'Himalaya. Il a la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine, les rémiges secondaires et la queue d'un noir intense. Un bandeau sur le front, des taches sur la nuque et sur le dos, les épaules, le croupion, le ventre, les rectrices latérales et le milieu des moyennes d'un beau blanc. Le bec est noir et les pieds sont jaunâtres. 5° L'*Enicure de scouler* (4) provient aussi des montagnes de l'Himalaya. La tête, le cou, le manteau, les ailes et la queue sont noirs. Le front, une bande sur les ailes, le croupion, le ventre, la base et les penes latérales de la queue blancs; le ventre et le croupion sont tachetés de noir. Sa taille est de sept pouces.

LES PTILIOGONATES (5).

Dont on ne connoît bien qu'une espèce originaire du Mexique, se distinguent par leur bec court, déprimé, subtriangulaire, à arête élevée et arquée. Les narines sont nues, et la commissure présente quelques soies molles; leurs ailes sont médiocres, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues. La queue est échancrée et ses rectrices latérales sont arrondies. Ses tarses sont très courts et munis de très

(1) *E. velatus*, Temm., pl. 160 (mâle et fem.).

(2) *E. ruficapillus*, Temm., pl. 534.

(3) *E. maculatus*, Vlg., Proc., I, 9.

(4) *E. scouleri*, Vlg., Proc., I, 174.

(5) *Ptiliogonatus*, Sw., Zool Journ., III, 164. *Ptiliogonitis*, ibid., Birds of mex., n. 26.

petits ongles aux extrémités des doigts. M. Swainson en admet trois espèces dans ce genre, mais la seule qu'il décrit est nouvelle (1). C'est un oiseau qu'on rencontre à Table-land et à Real del Monte, à Mexico. Son plumage est cendré, mais le menton et la moitié de la rectrice externe sont blancs. Les couvertures inférieures sont jaunes; les ailes et la queue sont ondules de noir.

LES MÉRULAXES (2).

Ont un bec médiocre, peu épais, à mandibule supérieure convexe, presque droite, à arête très marquée seulement entre les narines, à pointe recourbée et très notablement dentée. La mandibule inférieure est peu épaisse, à branches allongées, à pointe mousse et légèrement renflée en dessous; les bords du bec sont lisses, un peu épais, légèrement arqués, et la commissure est déjetée, ample et rebordée. Les fosses nasales sont larges, triangulaires, recouvertes en avant d'une écaille bombée sous laquelle est percée la narine, et en arrière cachée sous des plumes rigides, étroites, lancéolées, dressées, et dirigées en avant. Les ailes très courtes, très concaves, arrondies: les quatre premières rémiges étagées les plus courtes; les cinquième, sixième, septième et huitième presque égales et les plus allongées. Queue allongée, étagée, à rectrices peu fournies, amincies et molles, au nombre de dix. Tarses longs, assez robustes, fortement scutellés, terminés par des doigts proportionnés. Le pouce plus robuste; ongles minces, comprimés, foibles.

Ce genre, très remarquable et parfaitement distinct, se compose de deux espèces, ayant la plus grande analogie de formes, mais différant l'une de l'autre par les teintes de leur plumage, et par la nature rigide et les barbules décomposées des plumes; la texture de ces dernières a, en effet, beaucoup d'analogie avec celles des coucals. On ignore quelles sont les mœurs et les habitudes des oiseaux de ce genre, dont les espèces vivent au Mexique.

La première, le *mérulaxe noir* (3), est, ainsi que l'indique son nom, d'un noir mat sur les ailes, et d'un brun noir ardoisé foncé sur la tête et le dos. Une teinte rousse règne sur le croupion et se dessine encore plus nettement sur le bas-ventre; les ailes ont du roux ferrugineux aux épaules.

La seconde espèce, dont la patrie est inconnue, est le *mérulaxe roux* (4), qui est brun ardoisé en

(1) *P. cinereus*, *ibid.*

(2) *Merulaxis*, Less., *Cent. Zool.*, pl. 30, et traité d'Ornith., 397.

(3) *M. ater*, Less. *Loc. cit.*

(4) *M. rutilus*, Less., *Ornith.*, 397.

dessus, roux vif sous le corps. Les plumes du front s'avancent sur les narines en formant une petite huppe comprimée.

LES ATILAS.

Atila. Less.

Tiennent des tyrans et des coracines. Leur bec est triangulaire, allongé, dilaté à la base, muni d'une arête saillante et arrondie, terminée en crochet aigu et denté. La mandibule inférieure a sa pointe acérée et se trouve renflée en dessous. Les fosses nasales sont profondes, triangulaires, et couvertes par un repli membraneux. Des cils garnissent la commissure du bec. Les ailes sont aiguës et ont leur troisième rémige la plus longue. Leur queue est élargie, et les jambes sont assez allongées. La seule espèce de ce groupe porte, dans les galeries de Paris, le nom de *tyan olive* (1), parce que son plumage est vert olivâtre en dessus et vert jaunâtre en dessous. Les rémiges sont brunes, bordées de blanc; le bas-ventre est jaune clair, et la queue est rouge cannelle.

LES HYPOTYMES.

Hypothymis. LICHT.; TEMM.

Tiennent des phibalures et des manakins, mais surtout des gobe-mouches, et même des éperviers par l'ensemble de leurs formes corporelles. On n'a connu qu'une seule espèce du Mexique, l'*hypotyme cul-d'or* (2), dont le plumage est soyeux, serré et garni d'un épais duvet. Un bec très court caractérise ce genre. Ce bec est déprimé et a une arête qui est large à la base, un peu comprimé à la pointe qui est faiblement échancrée. Les narines sont en partie recouvertes par les plumes du front. Les tarses sont très courts, et le doigt externe est soudé jusqu'à la première phalange avec celui du milieu. Les ailes sont médiocres, à première rémige nulle, mais les cinquième et sixième pennes sont les plus longues. La queue est fort longue, égale et élargie son sommet.

L'hypotyme a sept pouces huit lignes de longueur totale. Son plumage est gris glacé, que relève un bandeau blanc sur le front, le jaune d'or de la région anale et des flancs. Le milieu du ventre et les plumes tibiales sont blancs; les ailes et la queue ont cette dernière partie est largement barrée de blanc à sa naissance.

(1) *Atila brasiliensis*, Less., *Ornith.* 360.

(2) *Hypothymis chrysorhæa*, Licht., *Temm.*, pl. 411.

Les *phibalures* ou *tanmanaks* (1) pourroient bien être classés ici, tant ils ont de rapports avec les oiseaux qui suivent.

LES PHIBALURES OU TANMANAKS.

Phibalura. VIELL.

Les phibalures sont des oiseaux voisins des tanaras et des manakins, ainsi que l'Indique le nom contracté de *tanmanak* que leur donna primitivement M. Vieillot. On n'en connolt qu'une espèce, découverte dans le Brésil, et dont les caractères généraux sont ainsi établis : le bec est très court, large à la base, un peu conique, convexe en dessus, dilaté sur les côtés, épais, fort. La mandibule supérieure est arquée, à arête distincte, et munie d'une forte échancrure à la pointe; l'inférieure est droite, un peu pointue. Les fosses nasales sont très petites; les narines se trouvent être basales, latérales, peu distantes, couvertes d'une membrane. Les pieds sont médiocres; les doigts interne et externe soudés à la base; les ailes de moyenne longueur; la première et la seconde rémige les plus longues; la queue allongée, grêle, très fourchue.

LE PHIBALURE A BEC JAUNE.

Phibalura flavirostris (2).

Cet oiseau a les plumes du dessus de la tête longues, et susceptibles de se relever en forme de huppe; les plumes du dessous sont variées de noir, de rouge, et ordinairement bordées de gris. Un cercle noir entoure l'œil, et se trouve doublé par un cercle blanc en dessous. Le bec et le ventre sont jaunes, et les plumes du dessous du cou sont blanches et terminées de noir; les scapulaires, les couvertures supérieures de la queue sont jaunes et terminées par une tache noire; les rémiges et les rectrices se trouvent être de cette dernière couleur. Le bec et les tarsi sont fauves; le ventre et les parties postérieures variés de jaune et de noir.

Le phibalure a huit pouces trois lignes de longueur. On le trouve au Brésil; mais on ignore quelles sont ses mœurs et ses habitudes.

Chelidii, Gloger, qui a des rapports avec les hirondines. *Phibalura flavirostris*, Vieill., *Encycl.* 784, Gal., pl. 4. Temm., pl. 118. Wils., *Zool. illust.*, Bull. XXVI, 289. Vieill., *Dictionn.* XXV, 522, et Gal., pl. 74. Temm., pl. 118.

LES JASEURS (1).

Buffon en a connu deux espèces, le *jaseur de Bohême* et le *jaseur des cèdres* ou de la *Caroline* (2); ils se sont enrichis, dans ces derniers temps, d'une troisième espèce qui vit au Japon, et que M. Temminck a nommée *jaseur phénicoptère* (3). Cet oiseau n'a point les palettes cartilagineuses que l'on remarque aux deux autres jaseurs, et ce qui l'en distingue est une bande rouge qui occupe le milieu de l'aile, et un liséré de même couleur qui termine la queue. C'est à M. Siebold qu'on en est redevable, et c'est près de Nangasaki qu'il se l'est procuré.

LES PROCNÉS OU TERSINES (1).

Ils ne comprennent qu'une seule espèce qui vit au Brésil, et que caractérise un bec court, très déprimé à sa base, caréné en dessus, à narines larges et en partie cachées par les plumes du front. La commissure du bec est très fendue; ses tarsi sont courts; ses ailes sont aiguës, à première rémige la plus longue; sa queue est médiocre et échancrée. La seule espèce de ce genre a été inconnue à Buffon. L'oiseau que cet auteur décrit sous le nom de *tersine* est un *tangara*. La *tersine bleue* (2) des naturalistes modernes. Le mâle a la gorge noire, le milieu du ventre neigeux; le corps bleu azuré et vert. La femelle est verte, rayée de jaune, avec la gorge et le front gris.

LES ARAPONGAS (1).

Ont le bec des *procnias*, mais il est plus foible et déprimé. La mandibule supérieure est très crochue à la pointe, et la commissure est excessivement fendue. Leurs ailes sont aiguës, leur queue égale; leurs

(1) *Bombycilla*, Briss. *Bombycivora*, Temm. *ampelis*, L.

(2) *B. cedrorum*, Vieill., Gal., pl. 118. Levaill., pl. 6. *Ampelis americana*, Wils., pl. 7, fig. 1. Catesby, pl. 46.

(3) *B. phænicoptera*, Temm., pl. 450. *Bombycivora japonica*, Siebold, Bull., IV, 87.

(4) *Procnias*, Hoff., Illig., Temm. *Tersina*, Vieill., *Tersa*, ibid., *Analy. d'ornith.*

(5) *P. ventralis*, Illig., Licht., Cat. n. 585. *Ampelis tersa*, L. *Procnias hirundinacea*, Sw., *Zool.*, Illust., pl. 21. *P. cyanotoxus*, Wied., It., I, 291. *Tersina carulea*, Vieill., Gal., pl. 119. *Hirundo viridis*, Temm., Catesby.

(6) *Arapunga*, Wied. *Casmarhynchus*, Temm. *Averano* et *arapunga*, Less. *Ampelis*, Vieill.

tarses sont robustes, et la tête des mâles présente des caroncules diversiformes. Les espèces sont exclusivement américaines, et se trouvent dans les forêts vierges du Brésil et de la Guyane. Buffon a décrit deux belles espèces de ce genre, l'*averano* (1) et l'*araponga carunculé* (2). Les Portugais appellent le premier *averano carnobarba*, et ce nom d'*averano* est contracté des mots portugais *ave de verano*, ou oiseau d'été.

Une belle espèce nouvelle, l'*arapunga à gorge nue* (3), a son plumage d'une éblouissante blancheur, mais le tour du bec et des yeux, la gorge et le devant du cou sont recouverts d'une peau nue, verte, parsemée de quelques soies noires. Sa taille est de dix pouces. La femelle (4) est assez uniformément d'un vert cendré, avec du noir sur les plumes de la tête. Les parties inférieures sont d'un verdâtre clair, flammées de blanchâtre par longues mèches placées sur le rachis des plumes. Elle a les mêmes nudités que son mari. Les jeunes mâles sont parfois tapissés de blanc et de vert. Cet oiseau n'est pas rare au Brésil.

LES COTINGAS (5).

Ainsi nommés par M. Thunberg, paroissent différer des cotingas ou ampelis des auteurs français. Ce sont des oiseaux du Brésil, fort voisins des ampelis, des arapungas et des moucherolles. Les caractères que l'auteur suédois assigne à ce groupe sont d'avoir un bec déprimé, ayant en dessus une arête élevée, fortement dilatée à sa base et très large. L'arête est côtoyée par deux sillons qui occupent toute la longueur de la mandibule. Les narines sont arrondies, et la commissure, qui est ample, est garnie de soies nombreuses. M. Thunberg a fait connaître quatre espèces que l'on doit réduire à trois, parce que son *cotinga specieux* (6) repose évidemment sur un individu femelle de l'*arapunga à gorge nue*. Les trois autres espèces, qui pourroient bien appartenir à des oiseaux déjà décrits, mais dont les

(1) Le *guira-punga* de Marcgrave. *Ampelis variegata*, Gm. *Ampelis averano*, Vieill., Gal., pl. 117. *Procnias melanocephalus*, Wied., It., I. 26. *Casmarhynchos variegata*, Temm., pl. 51. *Cotinga*, Nov. sp. Cuv., pl. 4, f. 4. Less., At., pl. 52, fig. 1.

(2) *Ampelis carunculata*, Gm., enl. 793, et 794. Lev., pl. 39.

(3) *Casmarhynchos nudicollis*, Temm., pl. 368, et 383. *C. carunculatus*, Splx, av. Bras., pl. 4.

(4) Cette femelle est le *cotinga speciosa* de Thunberg.

(5) *Cotinga*, Thunberg, Mém. soc. imp. de Moscou, VI, 175. Bull., VII, 248.

(6) *C. speciosa, virescens; capite nigro; abdomine flavo, nigro maculato*.

courtes diagnoses ne permettent d'émettre cette opinion qu'avec doute, sont : 1° Le *cotinga blanc* (1), à plumage neigeux, à bec, gorge et tarsi noirs, ayant neuf pouces de longueur. 2° Le *cotinga raddre* (2), à plumage vert, à ventre jaune. Les ailes sont brunes et leurs pennes sont frangées de jaune. Sa taille est celle du moineau domestique. 3° Le *cotinga rugulus* (3), brun fauve en dessus, d'un jaunâtre sale en dessous, avec une huppe dorée. Sa taille est celle de la sylvie régulus d'Europe.

LES AMPELIS.

Ampelis. L.

On les connaît généralement sous le nom de *cotingas* : ce sont des oiseaux remarquables par les vives couleurs de leur plumage au temps des amours. Les femelles n'ont souvent qu'une livrée terne, et les deux sexes perdent leurs parures pendant une partie de l'année. Les cotingas ne se trouvent que dans l'Amérique chaude, où ils se tiennent dans les bois qui bordent les savanes, vivant en troupeaux qui poursuivent les insectes, dont ils font leur nourriture. Buffon a connu la plupart des espèces de ce groupe intéressant, et c'est ainsi qu'il a décrit le *pacapaca*, l'*ouette*, le *cordon bleu*, le *cotinga de Maynas* et le *guereira* (4).

Les espèces nouvelles se réduisent aux deux suivantes :

LE PORPHYRION (5).

A les plus grands rapports avec le *pacapaca* ou cotinga pompador, dont il ne sembleroit être qu'une variété. Cependant sa coloration est assez différente et tellement indélébile, que l'on ne peut hésiter à le distinguer comme espèce. Son plumage est d'un rouge carmin avec des reflets noir intense ; les rectrices sont blanches, mais les primaires ont leur extrémité noire ; les rectrices latérales sont roses dehors, blanches à leur côté interne. Il diffère du pompador par sa coloration plus intense, et par ce qu'il n'a pas de plumes allongées pour couvrir les ailes. Les jeunes sont cendrés, avec des nuances rouges. Les ailes sont noires, mais leurs rectrices secondaires sont frangées de blanc. Cette espèce a huit pouces, et se trouve à Bahia.

(1) *C. alba*, Thunb.

(2) *C. virescens*, *ibid.*

(3) *C. regulus*, *ibid.*

(4) Consultez Levaillant, Hist. nat. des oiseaux de l'Amér. et des Indes, in-4, 1801.

(5) *Ampelis porphyrio*, Gal. de Paris. *Ampelis porphyrio*, Licht., Cat., n. 583 et 584. *A. atro-purpurea*, Wied., It. II, 16.

mettent d'émettre cette opi-
t : 1° Le *cotinga blanc* (1),
ec, gorge et tarses noirs,
ngueur. 2° Le *cotinga re-*
t, à ventre jaune. Les ailes
nes sont frangées de jaune.
meu domestique. 3° Le
fauve en dessus, d'un ja-
avec une huppe dorée. Si-
le régulus d'Europe.

AMPELIS.

ampelis. L.

lement sous le nom de
eux remarquables par leur
image au temps des amou-
rent qu'une livrée terne, et
leurs parures pendant un
cotingas ne se trouvent qu'
e, où ils se tiennent dans
savanes, vivant en troupe-
lectes, dont ils font leur pl-
la plupart des espèces de
c'est ainsi qu'il a décrit
cordons bleus, le *cotinga de*

(4).
s se réduisent aux deux su-

PHYRION (5).

apports avec le *pacapara*
t il ne sembleroit être qu'un
oloration est assez différen-
que l'on ne peut hésiter
pèce. Son plumage est d'un
reflets noir intense; les
mais les primaires ont le
ctrices latérales sont roses
r côté interne. Il différe-
ration plus intense, et par
s allongées pour couvertur-
ont cendrés, avec des man-
t noires, mais leurs rémi-
gées de blanc. Cette espèce
ve à Bahia.

at. Hist. nat. des oiseaux r
In-4, 1801.
Gal. de Paris. *Ampelis pur-*
t 584. *A. atro-purpurea*, W.



1. *Cephaloptera ornata*. 2. *Zosterornis princeps regentis*.

Publie par Fourcat F a Paris.

ou lustré. Le
Cet oiseau
ive aussi au
nom de *pie*

III.

us. Leur bec
ni dénudé, et
es veloutées.
in que Buffon
W), et qui est

ES.

IV.

es *coracines* ou
nt un tel luxe
re de les dis-
eule espèce de
i vit, à ce que
is reculées du
, d'un noir très
isés sur le som-
anon. « La tête
Saint-Hilaire,
imposé de plu-
anche et roide,
noires, qui se
ase du bec sont
plus mince et
t leurs épis en
sous une espèce
grand, que ces
s rayons d'une
s unes des au-
oitrine forment
édiocrement al-
rme arrondie.

du Mus. t. XIII,
ra, Vieill., Gal.,
cata, Spix, pl. 50.



Se tr
gueur t
franc, t
une b
verdâtre
est d'un

LES F

Ne diff
est plus fo
culaire. C
aussi de l
verses sor
mêtré (ex
Cayenn
table au
est d'un n
croissan

OU LE GR.

A près e
orte une h
ngues plu
quelques ur
age est ro
ptées, qu
lle plus p
en dessou
oiseau p
e, et sem
ons de Su
il paroit a
dit frugivo
de cette a

Est de la t
noir pr

A. cucul
ala, Sw
Carler, Ré
em.; coron
Querula
Levill., C
ucias milit
Coracias s
40; ampel
ra, n. 56.

LE COQUELUCHON (1).

Se trouve aussi au Brésil. Il a huit pouces de longueur totale; la tête, le cou et la poitrine d'un noir franc, mais le dos et le dessus du corps sont d'un jaune brillant. Le manteau est marron; les ailes sont verdâtres, nuancées de jaune et de brun. La femelle est d'un vert terne là où le mâle a du noir.

LES PIAUHAUS OU CORACINES (2).

Ne diffèrent des cotingas que parce que leur bec est plus fort et plus aigu, bien qu'il soit large et triangulaire, dilaté sur les bords et très fendu. Ils sont aussi de l'Amérique intertropicale, et vivent de diverses sortes d'insectes. Buffon a figuré les *piuhaus cendré* (enl. 699) et *commun* (enl. 581).

Cayenne nourrit un *petit piauhaus* (?) assez semblable au *commun*, mais plus petit. Son plumage est d'un noir sale; les ailes sont rousses, et il porte un croissant rose sur le devant du cou.

LE PIAUHAU POURPRE,

OU LE GRAND COTINGA ROUGE DE LEVAILLANT (4).

A près de quinze pouces de longueur. La tête porte une huppe inclinée en arrière et composée de longues plumes effilées; le bas du cou présente aussi quelques unes de ces plumes effilées. Tout le plumage est rouge ponceau, les ailes et la queue exceptées, qui sont d'un noir brun. La femelle, de taille plus petite, est en dessus d'un gris brun cendré, en dessous d'un blanc sali ou grisâtre. Ce magnifique oiseau paroît être assez rare à la Guyane, sa patrie, et semble se tenir de préférence dans les environs de Surinam. Ses mœurs sont très farouches, il paroît aimer les bois les plus isolés. M. Renaud dit frugivore, mais on peut raisonnablement douter de cette assertion.

L'IGNITE (5).

Est de la taille d'une corneille. Son plumage est d'un noir profond, le devant du cou et le thorax

(1) *A. cucullata*, Temm., pl. 363; *procnias melanochala*, Sw., Zool. illust., pl. 37.

(2) *Cavler*, Rég. an. I, 361; *querula*, Vieill.; *coracina*, Temm.; *coronis*, Gloger

(3) *Querula minor*, Less., Ornith., 363.

(4) *Levall.*, Ois. rares d'Amérq., pl. 25 et 26, p. 77;

(5) *Coracias militaris* et *ampelis phœnicea*, Shaw.

(6) *Coracias scutata*, Lath.; *coracina scutata*, Temm., pl. 40; *ampelis sanguineicollis*, Licht., Cat., n. 580; *Cor.*, n. 56.

exceptés, qui sont d'un rouge vermillon lustré. Le bec est bleuâtre et les pieds sont noirs. Cet oiseau est assez commun au Brésil, et se trouve aussi au Paraguay, car d'Azara le décrit sous le nom de *pie à gorge ensanglantée*.

LES GYMNODÈRES.

Gymmodera. GEOFF. SAINT-HIL.

Ne diffèrent presque pas des piauhaus. Leur bec est un peu plus fort, leur cou est à demi dénudé, et sur leur tête sont implantées des plumes veloutées. La seule espèce de ce groupe est l'oiseau que Buffon a décrit sous le nom de *col-nu* (enl. 609), et qui est très commun à la Guyane française.

LES CÉPHALOPTÈRES.

Cephalopterus. GEOFF. SAINT-HIL.

Ont tous les caractères essentiels des *coracines* ou *piuhaus*, et cependant ils possèdent un tel luxe de plumage, qu'on ne peut se défendre de les distinguer par un nom générique. La seule espèce de ce genre est un admirable oiseau, qui vit, à ce que l'on suppose, dans les forêts les plus reculées du Brésil. C'est le céphaloptère orné (1), d'un noir très foncé, avec des reflets violets métallisés sur le sommet des plumes de la huppe et du fanon. « La tête » et la base du bec, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, » sont ornées d'un ample panache composé de plumes droites, très hautes, à tige blanche et roide, » et terminées par un épi de barbes noires, qui se » renversent en devant; celles de la base du bec sont » plus courtes et à tige ou baguette plus mince et » noire. Toutes ces plumes, versant leurs épis en » avant, mettent la tête de l'oiseau sous une espèce » de parasol, qui est d'autant plus grand, que ces » plumes, qui s'écartent comme les rayons d'une » sphère, s'éloignent davantage les unes des autres. » Les plumes du bas de la poitrine forment un fanon pendant. Les rectrices, médiocrement allongées, donnent à la queue une forme arrondie.

(1) *Cephalopterus ornatus*, Ann. du Mus. t. XIII, p. 235, pl. 15; *coracina cephaloptera*, Vieill., Gal., pl. 14; Temm., pl. 255; *coracina ornata*, Spix, pl. 59. (Voy. pl. 36, f. 1.)

LES GYMNOCÈPHALES⁽¹⁾, OU TYRANS CHAUVES.

Ont un bec très fendu, cilié, et marqué d'une arête crochue. Les plumes de la tête s'usent le plus souvent, de manière que cette partie reste dénudée. La seule espèce connue⁽²⁾ a été décrite par Buffon sous le nom de *choucas-chauve* (enl. 521). Elle vit à Cayenne, où les créoles lui donnent le nom d'*oiseau mon père*.

LES RUPICOLES.

Rupicola. BRISS.

Sont remarquables par la double crête verticale qu'ils portent sur la tête; ils ont un riche plumage orangé, et vivent en Amérique. Buffon a figuré les deux espèces connues sous les noms de *coq de roche* (enl. 59 et 747) et de *coq de roche du Pérou* (enl. 743). Ce dernier, qu'on trouve au Mexique, est le *chiachia lacca* des indigènes.

LES GALYPTOMÈNES⁽³⁾.

Ne peuvent point être séparés des rupicoles par des caractères de quelque valeur. Les calyptomènes sont de l'Asie, et les rupicoles de l'Amérique. Les premiers ont une huppe formée de plumes qui ne sont pas disposées en éventail, tandis que la huppe est double et flabellée chez ces derniers. La seule espèce de ce groupe, le *calyptomène vert*⁽⁴⁾, est un magnifique oiseau, de la taille d'un merle, dont le plumage est d'un vert d'émeraude chatoyant, relevé par du noir velouté derrière le cou, sur les ailes et aux rectrices. Ces dernières sont toutefois frangées de vert. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas la petite huppe frontale qu'on remarque chez celui-ci.

Les Malais nomment le calyptomène *burong tambo ipinang*. C'est un oiseau qui se perche au sommet des plus grands arbres des forêts vierges de Singapour à Sumatra. Sir Raffles assure n'avoir rencontré dans son gésier que des graines de plantes

(1) *Gymnocephalus*, Geoff. St-Hil.; *coracina*, Vieill.

(2) *Tyrann-chauve*, Levaill.; pl. 49; *corvus calvus*, L.

(3) *Calyptomena*, Horsf., *καλυπτομην*, Volo.

(4) *C. viridis*, Horsf., Res. In Java; sir Raffles, Cat., Trans., XIII, 295; *rupicola viridis*, Temm., pl. 216.

sauvages, et il dit qu'il est fort difficile de s'en procurer des individus. Il paroitroit exister à Java, où que le docteur Horsfield l'a figuré dans la faune de cette grande terre.

LES EURYCÈRES.

Euryceros. LESS.

Forment un genre des plus curieux et des plus intéressants, car ils semblent être le lien transitionnel entre les eurylaimes, les érolles surtout, et les choucas. Ils ont le bec épais, renflé, bulleux et très celluleux, un peu plus long que la tête; presque aussi haut que long, comprimé sur les côtés qui sont planes, verticaux; la mandibule supérieure est haute, discoïde sur le front, renflée, carénée, très calleuse, à arête convexe, en demi-cercle, terminée par une pointe recourbée, fortement dentée, à bord arqué, lisse. Les narines sont nues, rondes, ouvertes, creusées dans un sillon profond, garni à la base de plumes veloutées. La mandibule inférieure est très comprimée à sa pointe qui est aiguë, redressée, lisse sur les bords qui sont planes, à branches dilatées, élevées; commissure garnie de cils roides implantés à l'angle du bec. La tête est complètement emplumée. Les ailes sont minces, dépassant le crochion, un peu concaves, à première rémige bâtarde à deuxième beaucoup moins longue que la troisième, les quatrième, cinquième et sixième presque égales et les plus longues. Les suivantes décroissant successivement. La queue est moyenne, composée de douze rectrices droites, arrondies et mucronées à leur sommet, à barbes plus allongées sur le bord interne. Les tarses sont médiocres, emplumés jusqu'au talon scutellés en devant, à pouce robuste, fort, à trois doigts antérieurs, foibles, scutellés, presque égaux; l'interne le plus court, l'externe soudé au médian jusqu'à la deuxième phalange. Le plumage est doux satiné, et de même nature que celui des eurylaimes.

La seule espèce connue vit à Madagascar, où elle porte le nom de *siquetet-bé*: elle est assez commune à Lalahé: c'est l'*eurycère de Prévost*⁽¹⁾, ayant un peu plus de dix pouces de longueur totale. Le bec entre dans ces dimensions pour dix-huit lignes; la queue de hauteur, la queue pour quatre pouces; les ailes ont, de l'épaule à la pointe, cinq pouces; les tarses douze lignes, le pouce, l'ongle compris, six lignes, et le doigt médian huit lignes.

Le bec, d'un gris de perle dans sa plus grande étendue, est noir à sa pointe et sur les bords.

(1) *Euryceros Prevostyi*, Less., Ann. sc. nat.; Cat. Zool., 217, pl. 74; illust. de Zool., pl. 13.

il est fort difficile de s'en pro-
paraitroit exister à Java, puis
eld l'a figuré dans la faune d

URYCÈRES.

uceros. LESS.

les plus curieux et des plus in-
semblent être le lien transitoire
les érolles surtout, et les too-
épais, renflé, bulleux et tiré
plus long que la tête; presque
comprimé sur les côtés qui sou-
la mandibule supérieure et
front, renflée, carénée, ter-
minée en pointe, en demi-cercle, terminée
béc, fortement dentée, à bec
dents sont nues, rondes, ouve-
sillon profond, garni à la base

La mandibule inférieure est
pointe qui est aiguë, redressée
sont planes, à branches dilata-
issure garnie de cils roides
bec. La tête est complètement
sont minces, dépassant le cro-
s, à première rémige bâtarde
moins longue que la troisième
ième et sixième presque égale
Les suivantes décroissant suc-
e est moyenne, composée de
, arrondies et mucronées à la
allongées sur le bord interne
res, emplumés jusqu'au talon
à pouce robuste, fort, à trois
les, scutellés, presque égaux
t, l'externe soudé au médi-
malange. Le plumage est donc
ure que celui des eurylaimés
nue vit à Madagascar, où elle
et-bé: elle est assez commu-
cère de Prévost (!), ayant
es de longueur totale. Le bec
sions pour dix-huit lignes su-
queue pour quatre pouces; le
à la pointe, cinq pouces, le
pouce, l'ongle compris, de
median huit lignes.

le perle dans sa plus grande
pointe et sur les bords. L

aty, Less., Ann. sc. nat.; Con-
t. de Zool., pl. 13.

LES

Ont un b
arête crochu
souvent, de
La seule esp
sous le nom
vit à Cayen
d'oiseau mo

Sont rem
qu'ils porten
orangé, et v
deux espèces
(enl. 39 et
(enl. 745).
est le *chiach*

LES

Ne peuver
des caractere
sont de l'Asi
premiers ont
sont pas disp
est double et
espèce de ce
magnifique o
plumage est c
par du noir v
aux rectrices
de vert. La fe
pas la petite
celui-ci.

Les Mala
tampo ipina
sommel des p
Singapore à S
contré dans s

(1) *Gymnoc*

(2) *Tyran-ch*

(3) *Calypton*

(4) *C. viridis*, Horsf., Res. in Java; sir Raffles, Cat.,
Trans., XIII, 295; *rupicola viridis*, Temm., pl. 216.

(5) *Euryceros Prevostyi*, Less., Ann. sc. nat.; Col
Zool., 217, pl. 74; illust. de Zool., pl. 13.

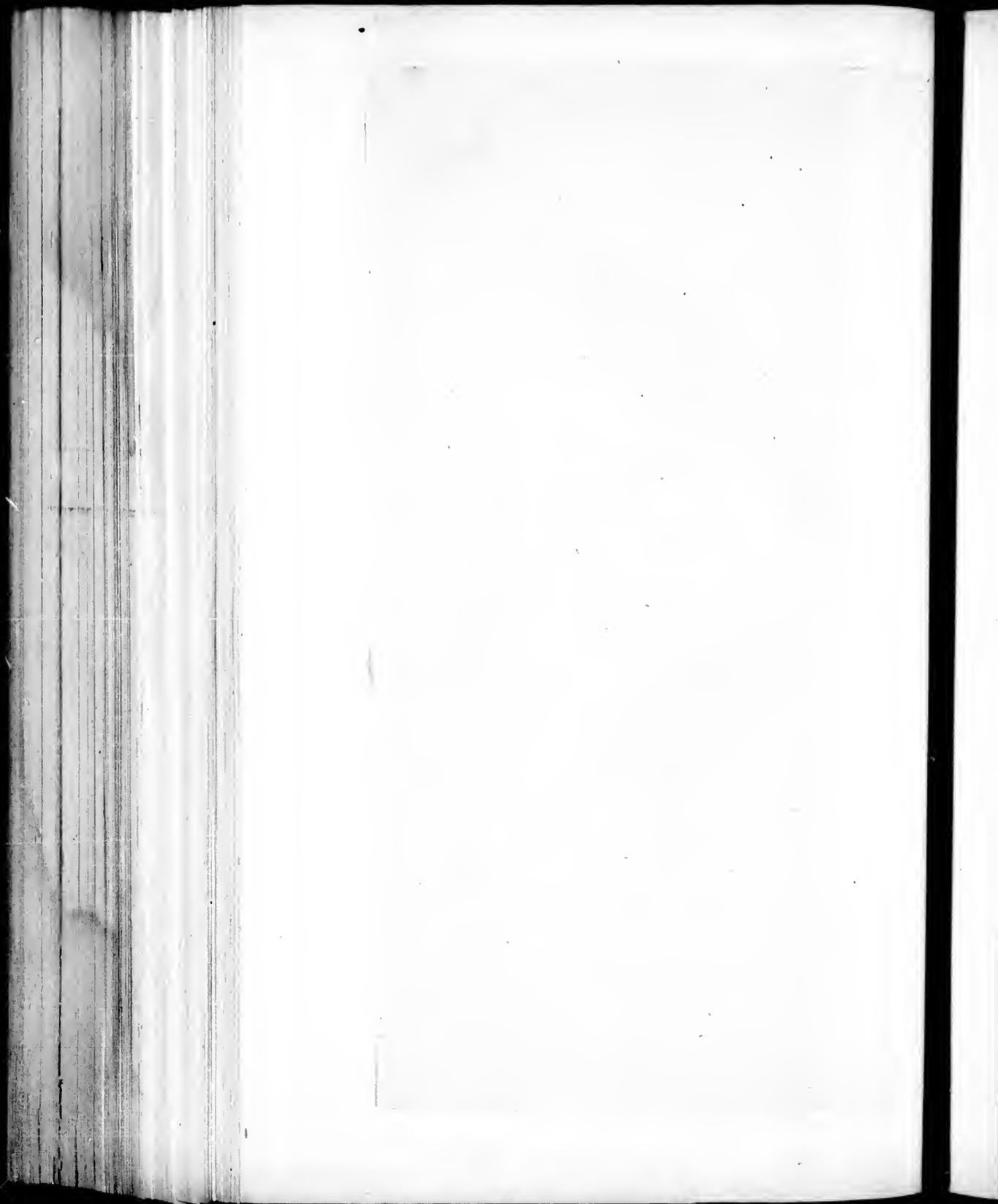


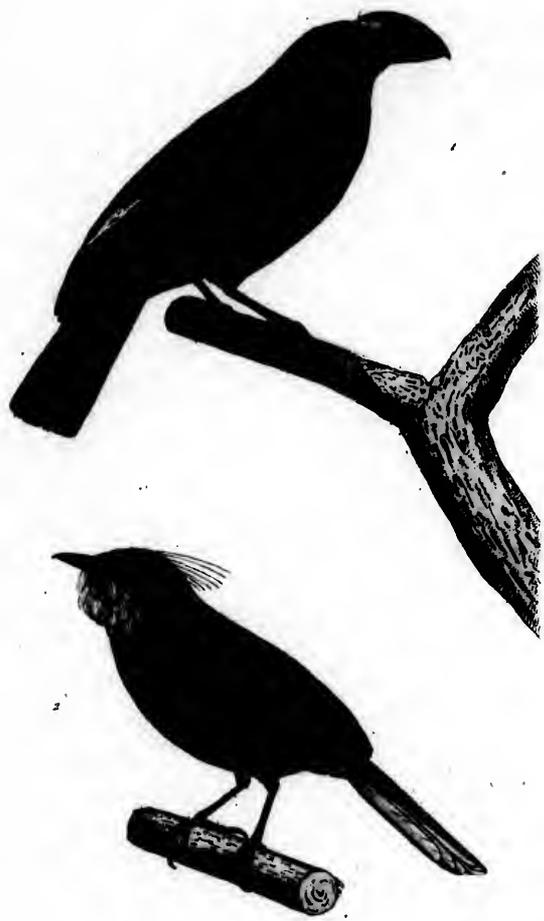
Rapace de Vert, Calyptomena Viridis. Horsf.
(*Supra Horsfield*)

Publié par Ponsard Fr. et Pons









Europe de Prévost. 2 Crinon Barbu.

Publié par Tourrat F. à Paris.

es sont
d'un n
sont d
tière pr
le ma
ennes d
nis. Les
Les c
sale.

ont le be
à sa be
Les m
Les nar
ôte du b
essent le
crée.
es érolles
eurylaim
la coupe
ce sont
d'insecte

L'ÉRO

tui que n
uré, à l
leur totale
et à la q
du cou ;
e; puis le
e, en dess

Malais le
ou *tamp*
Sumatra
des lacs,
La femelle
ou des b
deux œu
par le n
pion, le t
rouge écla
ont neigeu

rolla, L. ;
eurylaimus
f. 2; Bull.
odus macr
lemniscat
Temm,

es sont plombés. La tête, le cou et le thorax
d'un noir vif et lustré. Le ventre et le bas-ven-
sont d'un brun strié très finement, et d'une
lière presque imperceptible de roux. Les épau-
le manteau, le croupion et les deux pennes
pennes de la queue sont d'un rouge cannelle vif
rais. Les rémiges et les rectrices sont d'un noir
Les couvertures moyennes sont d'un brun
sale.

LES ÉROLLES⁽¹⁾.

nt le bec déprimé et arrondi, subconique,
e à sa base, à commissure ample et garnie de
Les mandibules ont leurs bords égaux et lis-
Les narines sont percées en fente au milieu de
ble du bec. Les tarses sont très grêles. Les ailes
issent le croupion, et la queue est étagée ou
ancrée.

es érolles, que les auteurs ne distinguent pas
eurylaimes, en diffèrent cependant beaucoup
la coupe du bec et par la forme de leurs nari-
ce sont des oiseaux asiatiques qui se nourris-
d'insectes.

L'ÉROLLE DE BLAINVILLE⁽²⁾.

lui que nous avons tué aux alentours du havre
oréy, à la Nouvelle-Guinée, a six pouces de
leur totale. Il a le corps noir, avec du brun aux
et à la queue; deux taches blanches sur les
du cou; une plaque aussi de cette couleur à la
e; puis le croupion et les couvertures de la
e, en dessus comme en dessous, d'un rouge de

LE NASIQUE⁽³⁾.

Malais le connoissent sous le nom de *burong*
ou *tampalano*; il se tient dans l'intérieur de
le Sumatra, où il fréquente les bords des riviè-
des lacs, en se nourrissant d'insectes et de
La femelle pend son nid aux branches des
ou des buissons qui s'étendent sur l'eau, et y
deux œufs seulement. Cet oiseau est remar-
par le noir profond de son corps, une fraise,
upion, le thorax et le ventre exceptés, qui sont
rouge éclatant. Les grandes couvertures des
sont neigeuses. La queue est étagée. Le bec est

trolla, L.; *eurylaimus*, Temm.; *todus*, Lath.
eurylaimus Blainvillii, Garn., Zool. de la Cog.,
t. 2; Bull., XI, 302; Less., Man., I, 176.
todus macrorhynchus, Lath., pl. 30; Gm.: *Eury-*
laimus lemniscatus, Raffl., Cat., Trans., XIII, 296; E.
Temm., pl. 154.

noir, relevé de jaune à la pointe et sur les bords.
La femelle ne paroît pas différer du mâle. Les tar-
ses sont bleus et les yeux verts.

LES EURYLAIMES⁽¹⁾.

Ont été décrits pour la première fois par M. Hors-
field, dans le tome XIII⁽²⁾ des Transactions de la
Société linnéenne de Londres. Ce sont des oiseaux
massifs, voisins par leurs mœurs des rolles. Leur bec
est plus court que la tête; il est robuste, déprimé,
élargi à la base; à bords rentrants en dedans; dilaté
et élargi à son origine; la bouche est très ouverte;
la mandibule supérieure est carénée, tronquée brus-
quement au sommet, échancrée; la mandibule in-
férieure est droite à sa base, recourbée à sa pointe;
les narines sont basales, presque arrondies, ouvertes
et entièrement nues; les pieds sont forts, à doigts
comprimés, celui du milieu presque de la longueur
du tarse; les ongles sont robustes, les ailes ne dé-
passent point la queue, qui est composée de douze
rectrices.

Ce genre, ignoré il y a quelques années, compte
déjà plusieurs espèces remarquables, et qui toutes
appartiennent aux îles de la Polynésie. Il remplace
aux Indes les platyrhynques d'Amérique. M. Tem-
minck le place entre les *procnias* et les *rupicoles*,
et trouve qu'il a de l'analogie en quelques points
avec les podargés. Les eurylaimes habitent les ma-
récages, les bords des lacs et des rivières, et tou-
jours les lieux les plus sauvages et les plus déserts.
M. Raffles rapporte qu'ils suspendent leurs nids aux
branches des arbres dont les rameaux ombragent les
eaux. Leur nourriture consiste en insectes et en vers
qu'ils ramassent à terre. M. Horsfield n'a connu
qu'une seule espèce, qu'il nommoit eurylaimé de
Java.

L'EURYLAIMÉ DE JAVA.

Eurylaimus javanicus⁽³⁾.

Le bec est coloré; les pieds sont rouges; le des-
sus de la tête, du cou, du dos, et des ailes est d'un
bleu ardoisé; les moignons, les moyennés couver-
tures, et une large bande en travers des rémiges,
d'un jaune d'or; la poitrine est d'un verdâtre rosé;
le ventre d'un rouge passant à l'orangé et au jau-
nâtre; la queue arrondie, rayée en dessous. La

⁽¹⁾ *Eurylaimus*, Horsf., Zool., Res. in Java; *corydon*,
Less., Man.

⁽²⁾ Page 170.

⁽³⁾ Horsf., Res. in Java; Trans. Linn., t. I, p. 170;
eurylaimus Horsfieldii, Temm., pl. 130 et 131 (mâle
et femelle, ou jeune).

fémele ou peut-être le jeune âge a de nombreuses taches anguleuses jaunes sur le bleu brunâtre de dessus le corps; la poitrine est jaunâtre; un trait de cette couleur traverse les joues et descend sur les côtés du cou. Cette espèce vit à Java, où l'a découverte M. Horsfield en 1806. Elle habite aussi les lieux sauvages et les plus inaccessibles de Sumatra: sa longueur est d'environ onze pouces.

L'EURLAIME A CAPUCHON.

Eurylaimus cucullatus (1).

Cet oiseau est remarquable par un bec noir, strié de jaune, et à mandibules bordées de blanc; les plumes de la tête sont lâches et forment une sorte de huppe; elles sont d'un brun bleuâtre; un collier blanc entoure le cou; le ventre et la poitrine sont d'un rose vineux agréable; le bas-ventre est jaune, les plumes des cuisses sont noires; les rectrices sont brunes et marquées à leur terminaison d'un oeil gris; le dos, les ailes, sont d'un noir bleuâtre, avec du jaune d'or aux rémiges secondaires; les moignons, le croupion et les couvertures sont jaunes. Il habite Sumatra.

L'EURLAIME NASIQUE.

Eurylaimus nasutus (2).

Cet oiseau est très remarquable, même parmi les espèces de son genre. Son bec est noir, bordé de jaune; la tête, le cou, le dos, et les petites couvertures des ailes, sont d'un bleu d'acier verdâtre métallique foncé; les rémiges et les rectrices sont brunes; des plumes épaisses, courtes, forment au-devant du cou un hausse-col d'un pourpre vif, et cette dernière couleur teint aussi le ventre et le croupion. Il est de la taille d'un merle et habite les îles Malaisiennes.

L'EURLAIME CORYDON.

Eurylaimus Corydon (3).

Aux eurlaimes précédents M. Temminck ajoute, sous le nom de *corydon*, une espèce qui nous paroît devoir former le type d'un genre qu'on pourroit nommer *corydon*, et qui se distingueroit des *eurylaimus* par un bec extraordinairement large et fort, dont les bords sont très dilatés et renflés postérieurement,

(1) Temm., pl. 261.

(2) Temm., pl. 154: *todus nasutus*, Lath., *Ind.*, tab. 30: *platyrhynchus ornatus*, Desm., *Hist. nat. des Plathyrhynques*.

(3) Temm., pl. 297.

de manière que la mandibule inférieure est mince à sa base; par son arête et l'uniformité de convexité; par des narines rondes, peu distantes et en partie cachées par les plumes et les petites plumes du front; par le pourtour des yeux nu, etc. La seule espèce connue, le *corydon Temminckii*, habite Sumatra. C'est un oiseau à formes massives à bec d'un rouge de cerise, ainsi que la peau qui entoure l'orbite; la tête est surmontée d'une huppe de plumes noires assez fournies. La couleur du plumage est le noir, sur lequel tranche une bande rouge de feu sur le manteau; un miroir blanc occupe le milieu des rémiges, et une raie blanche traverse en partie la queue; la gorge et la poitrine sont d'une couleur buffle clair. Sa longueur totale est de onze pouces six lignes.

L'EURLAIME DE BLAINVILLE.

Eurylaimus Blainvillisi. LESS. (4).

Formé dans ces derniers temps par le savant voyageur anglois Horsfield, le genre *eurylaimus* compose de quatre à cinq grandes espèces de plumes et de mouches de l'île de Sumatra, dont on trouve de bonnes figures dans les planches coloriées de M. Temminck, et dont MM. Diard et Duvaucel envoient des individus au Muséum. L'espèce que nous ajoutons est de la Nouvelle-Guinée, et nous pensons que le nombre des oiseaux de ce genre augmentera encore, et qu'ils doivent exister sur les îles Moluques indistinctement.

L'eurlaime de Blainville a le bec allongé, convexe supérieurement, à arête simple, terminée par une pointe recourbée, crochue. La mandibule inférieure est très aplatie, large à la base, pointue à droite au sommet. Les narines sont latérales, distantes, arrondies, ouvertes, garnies de soies pures et droites. Les pieds sont grêles, à tarses courts. Les doigts sont très peu prononcés, celui du milieu et l'externe sont réunis fortement à la base. Les ongles sont très petits. La longueur totale de l'oiseau est de six pouces, y compris la queue qui offre une longueur de quatre lignes, et le bec qui a dix lignes. La queue est un peu échancrée au milieu, composée de douze pennes. Les ailes vont jusqu'à la moitié de la queue; elles sont pointues, à première penne courte; les deuxième, troisième et quatrième pennes d'égale longueur.

Le plumage de cet oiseau est remarquable par les trois couleurs distinctes qui le revêtent. Le corps est noir, passant au brun sur les ailes et la queue. Deux larges taches d'un blanc vif partent de l'œil, se dirigent sur les côtés du cou; une tache

(4) Zool. de la Coq., pl. 19, fig. 2.

de blan
le dos.
queue,
sont sou
ous trou
ies mar
un rense
Les eury
Claude
est de cel

L'EU

A été la
re. M. H
en publi
re color
de cette
trait du n
rencontre
ngé son r
te qui,
ylaim se
plus ina
mes et qu
pre et ex
de la tête
isé. Les r
ures, et
jaune b
ventre d'
elle, ou
es angule
ne est j
erse les jo

L'EUR

été décou
érieur de
es comme
ng pouces
blanc, la p
re jaune,
elles sont
noire, avec
rice. Sa for

un oiseau

Eurylaimus
temminckii,
E. rafflesii
297; *E. cu*
E. corydon
11.

mandibule inférieure est à arête et l'uniformité des plumes et les petites taches pour des yeux au, etc. *Corydon Temminckii*, à forme mâle, à formes mâles, ainsi que la pose de la tête est surmontée d'assez fournie. La couleur du bec est orange et la poitrine sont d'une longueur totale est de

DE BLAINVILLE.

Blainvillii. Less. (1).

iers temps par le savant M. de Blainville, le genre *Eurylaimus* comprend cinq grandes espèces de Sumatra, dont on trouve des planches coloriées de M. M. Diard et Duvaucel envoyées à M. Jusséum. L'espèce que nous avons découverte en Nouvelle-Guinée, et autorisée par les oiseaux de ce genre, qu'ils doivent exister sur la Nouvelle-Guinée.

Blainville a le bec allongé, arête simple, mandibule crochue. La mandibule est large à la base, pointue à l'apex. Les narines sont latérales, ouvertes, garnies de soies.

Les tarses sont grêles, à tarsi peu prononcés, celui du pied est fortement à la base. La longueur totale de l'oiseau est de six pouces six lignes, et le bec qui a dix lignes est charnée au milieu, comprimée à l'apex, les pointes, à première pointe, troisième et quatrième

et oiseau est remarquable par ses taches qui le revêtent. Le bec est au brun sur les ailes et les taches d'un blanc vif partent des côtés du cou; une

blanche, placée sur la nuque, va se rendre sur le dos. Le croupion et les plumes du dessus de la queue, celles de l'anus et des couvertures inférieures sont d'un rouge de sang extrêmement vif. Nous trouvâmes aux alentours de Doré cet oiseau, les mâles duquel nous ne pûmes nous procurer aucun renseignement.

Les *Eurylaimus* sont confinés dans les régions les plus chaudes de l'Asie. Leur genre de vie ne diffère pas de celui des *Erolia*.

L'EURLAIME D'HORSFIELD (1).

Cet oiseau a été la première espèce connue et le type du genre. M. Horsfield la découvrit dans l'île de Java, et en publia une description accompagnée d'une planche coloriée, dans le recueil consacré à la zoologie de cette grande île. M. Temminck a donné le nom de *Corydon* au mâle et de la femelle, et comme l'espèce se rencontre également dans l'île de Sumatra, il a changé son nom, en lui consacrant celui du naturaliste qui, le premier, l'avoit fait connaître. Cet oiseau se tient dans les lieux les plus sauvages et les plus inaccessibles. Sa taille est d'environ dix pouces et quelques lignes. Son bec est coloré en orange et en jaune. Ses pieds sont rouges. Le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes est bleuâtre. Les rebords des ailes, leurs moyennes couvertures, et une large bande qui les traverse, sont d'un jaune brillant. La poitrine est violâtre rosé. Le ventre d'un rouge orangé passant au jaune. La queue est bleuâtre, ou peut-être le jeune a de nombreuses taches anguleuses jaunes sur le bleuâtre du dos. La mandibule est jaunâtre, et un trait de cette couleur traverse les joues.

L'EURLAIME DE RAFFLES (2).

Cet oiseau a été découvert aux environs de Singapour, dans l'île de Sumatra. Il se nourrit d'insectes comme l'érolie nasique. Sa taille n'est que de six pouces six lignes. Il a la tête noire, un collier blanc, la poitrine rose, le ventre orangé, le bas du dos et les plumes tibiales noires. Le corps et les ailes sont noirs, avec du jaune d'or. La queue est noire, avec un œil blanc au sommet de chaque plume. Sa forme est arrondie.

LE CORYDON (3).

Cet oiseau fort remarquable, qui vit à Sumatra,

Eurylaimus javanicus, Horsf., Trans., XVI, 70; *Corydon*, Temm., pl. 130-131.

E. Rafflesii, N.; *E. ochromatus*, sir Raffles, Cat., 297; *E. cucullatus*, Temm., pl. 261.

E. corydon, Temm., pl. 297.

tra. Son bec est extraordinairement large et robuste, et puis dilaté sur les côtés. Le tour de l'œil est complètement dénudé, et les plumes de l'occiput sont assez fourrées pour simuler une sorte de huppe. Son bec est couleur de cerise, et le devant du cou est de couleur de buffle; son plumage est généralement noir, excepté le milieu du dos, qui est orangé; un miroir blanc sur l'aile, et une bande de même couleur sur les rectrices latérales. La queue est de forme arrondie. Cet oiseau, dont les formes sont lourdes, a neuf pouces neuf lignes de longueur totale.

L'EURLAIME A LUNETTES (1).

Provient de Rangoon. Sa taille est de six pouces et demi. Il a une huppe sur la tête, et cette huppe et les joues sont brunes. L'œil est surmonté d'un sourcil noir; la gorge est cendrée; le cou, la poitrine, le ventre sont d'un cendré bleuâtre; le dos et le croupion sont marron. Les plumes scapulaires sont noires, mais les ailes sont bleu azur, traversées à la pointe par une large bande noire. Les quatre premières rémiges sont terminées de blanc. La queue est noire, mais les trois rectrices externes sont blanches à leur extrémité. Les côtés du cou présentent un croissant de cette dernière couleur, qui manque à la femelle.

L'EURLAIME DE DALHOUSIE (2).

On le dit être une espèce curieuse et rare; il nous est inconnu, et nous ignorons dans quel recueil est consignée sa description.

LES PODARGES.

Podargus. Cuv.

Sont de grands oiseaux à habitudes crépusculaires, à plumage mou et soyeux, comme celui des engoulevents et des chouettes, avec lesquels ils ont de grands rapports. La découverte de l'espèce type est toute récente, et déjà le genre se trouve enrichi par les voyages de découvertes modernes de plusieurs autres aussi remarquables que curieuses. Les podarges n'ont été rencontrés jusqu'à présent qu'à la Nouvelle-Hollande, à Java et à la Nouvelle-Guinée.

Ces oiseaux singuliers sont caractérisés par leur bec plus large que long, très déprimé, très épais, et marqué en dessus d'une arête qui se termine en pointe recourbée et aiguë. La mandibule inférieure

(1) *E. lunatus*, Gould, Proceed., III, 133.

(2) *E. Dalhousii*, Wils., Proceed., V, 154.

a peu d'épaisseur. Les narines sont tubuleuses, et ouvertes en cornets dirigés en avant. Des soies bi-barbelées garnissent le rebord frontal, et ces plumes ont beaucoup d'analogie avec celles des chouettes. La commissure du bec est excessivement fendue. Les ailes sont fort allongées et dépassent le croupion. La première rémige est courte, mais les deuxième et troisième sont les plus longues. Les tarses sont minces et grêles; les ongles sont entiers; la queue est longue et étagée, de manière à offrir une disposition cunéiforme.

On suppose qu'ils vivent exclusivement d'insectes, surtout de phalènes, et qu'ils saisissent au vol les gros scarabées, dont les étuis coriaces sont broyés sous leurs robustes mandibules. Ils se tiennent dans les forêts.

Buffon n'a connu aucun oiseau de ce groupe.

LE PODARGE DE CUVIER (1).

A été indiqué pour la première fois sous le nom de podarge cendré par M. Cuvier. Ce sont MM. Vigors et Horsfield qui lui ont appliqué le nom du savant français. Cet oiseau a été rapporté de la terre de Diémen par Péron. Il a dix-huit pouces de longueur totale. Son plumage est varié en dessus de cendré brun, de blanchâtre et de jaunâtre, agréablement rayé de noir. Le dos, les scapulaires et les épaules possèdent des teintes plus foncées. Celles-ci ont du blanchâtre et du fauve. Les rémiges sont brun fauve, avec des taches blanches quadrilatères. Le dessous du corps, plus pâle, est rayé de lignes fauves aumâtres et de traits noirs; l'iris est brun. Les habitants de la terre de Diémen appellent ce podarge *bénit*.

LE PODARGE DE JAVA (2),

OU LE CHABA-WONNO DES JAVANAIS.

Parait être rare dans les profondeurs des forêts de la grande île dont il porte le nom, et où il se tient blotti pendant le jour, de manière à ne sortir qu'à la nuit tombante. M. Temminck l'a confondu à tort avec l'espèce qui suit. Son plumage est roux, varié de brun, avec une bande blanche le long des scapulaires. Il n'a point de houppes sur les côtés de la tête: sa taille est de neuf pouces anglais de longueur.

(1) Le *P. cendré*, Cuv., Rég. an, 1817, pl. 4, fig. 1; *podargus cinereus*, Vieill., Gal., pl. 123; *podargus Cuvieri*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 298; Less., pl. 33, f. 1; *caprimulgus megacephalus*, Lath.

(2) *Podargus javanensis*, Horsf., Trans. XIII, 141, et Zool. Res. in Java, 2. liv.

LE PODARGE CORNU (1).

Habite l'île de Sumatra. Ce qui le caractérise sont deux touffes de plumes entre-mêlées de soies disposées, qui sont placées sur les côtés de l'occiput. Le plumage du dessus du corps est roux clair, parsemé de zigzags noirs. Sur la nuque apparait un croisement neigeux, dont chaque plume se trouve être cernée de noir. La queue, d'un rouge clair, a sept ou huit bandes roux foncé, encadrées de noir et guillochées de traits noirs. Le milieu de la gorge et le dessous du cou sont blancs. La poitrine et le ventre offrent de grandes flammèches blanches frangées de noir à leur bord, disposées au centre de la plume, et les côtés sont roux. L'iris est jaune, et les pieds sont roux.

LE PODARGE HUMÉRAL (2).

A les plus grands rapports avec celui de Cuvier. On le trouve aux alentours du port Jackson, et son plumage est varié en dessus de cendré jaunâtre et de fauve terne. La tête, les côtés du dos, sont rayés de noir. Le front est rayé et ponctué de blanc. Les larges raies traversent les épaules, et sont ponctuées de fauve et de blanc. Le dessous du corps est marqué de stries noires et de rayures de couleur fauve sale. Les tarses sont de couleur de chair; les yeux sont jaunes. Sa taille est de vingt-huit pouces.

LE PODARGE DE STANLEY (3).

Se trouve aussi à la Nouvelle-Galles du Sud. Sa longueur totale est de trente-trois pouces. Son plumage est rayé de fauve et de cendré en dessus, avec des taches rhomboïdales noires sur la tête. Le dessous du cou et les tectrices sont rayés de noir. Le dessous du corps ponctué de cendré et de fauve sale, est aussi rayé de noir. Les soies sont longues et dirigées en dehors; les tarses sont jaunâtres.

LE PODARGE PAPOU (4).

Celui qui a été tué sur le pourtour du havre Doré, à la Nouvelle-Guinée, a un pied sept pouces de longueur totale. C'est la plus grande espèce de son genre, et il est fort difficile de déterminer les nuances de son plumage, tant les nuances sont faibles et mélangées. Tout le dessus du corps est d'un

(1) *P. cornatus*, Temm., pl. 159.

(2) *P. humeralis*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 98. *Podargus rivier goatsucker*, Lath., esp. 39.

(3) *P. stanleyanus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 100, Lath., ms.

(4) *P. papuensis*, Quoy et Gaim., Astr., pl. 13, p. 111.

jaux, plus fortement constitué qu'eux, dans toutes ses parties, le guacharo se rapproche, par son facies, son port, etc., des oiseaux de proie, et des nocturnes surtout, dont il a quelques habitudes; mais il s'éloignerait complètement d'eux, s'il est prouvé qu'ils se nourrissent exclusivement d'aliments végétaux. Tout porte à croire que cet oiseau est insectivore, à en juger par la force de son bec et par la forme de ses intestins, qui sont analogues à ceux des ibijaux et des engoulevents, oiseaux qui se nourrissent exclusivement d'insectes. Leurs pieds ont les plus grands rapports avec ceux des chauves-souris et des martinets, et sont très propres à les maintenir accrochés le long des parois des cavernes. »

Quant à quelques autres détails relatifs à l'oiseau singulier et curieux qui nous occupe, nous les emprunterons à M. de Humboldt. Ce savant dit: « Les missions des Indiens Chaymas, situées dans la partie montueuse de la province de Cumana, renferment une caverne célèbre par l'innombrable quantité d'oiseaux nocturnes qui l'habitent. Ces oiseaux, qu'on appelle *guacharos*, fournissent une graisse fluide, inodore, plus transparente que l'huile d'olives. Les Indiens de Guaripe, et les religieux qui vivent dans le couvent de ce nom, n'emploient d'autre graisse pour préparer leurs aliments que la *manteca del guacharo*. Ils pensent que cet oiseau ne se trouve dans aucune autre région de l'Amérique. Cette assertion est probablement inexacte, et cependant, à l'exception des montagnes de Cuchivano, près de Cumanacoa, et par conséquent peu éloignées de Caripe, on n'a point encore découvert ailleurs des oiseaux de ce genre. Le guacharo a la voix rauque et aiguë. Il fuit la clarté du jour, et ne sort que pendant la nuit ou dès le coucher du soleil.

» Pris (1) au nid et soumis à un feu de bronzailles, les jeunes guacharos fournissent en abondance une graisse demi-liquide, transparente, inodore, également recherchée pour la cuisine et l'éclairage, et qui se conserve sans rancir au delà d'une année. On l'appelle dans le pays *manteca* ou *ucette del guacharo*. Les semences des fruits contenus dans leur estomac sont aussi recueillies avec soin, et constituent, sous le nom de *semilla del guacharo*, un remède célèbre contre les fièvres intermittentes de Cariaco. »

LES OEGOTHÈLES.

OEGothelus. VIG. ET HORSF.

Sont le lien qui unit les podarges aux stéatornis et aux engoulevents. MM. Vigors et Horsfield ont

(1) Lherminier, *loc. cit.*

appliqué à ce genre le nom d'*αγοθήλιος*; qu'Aristote donnoit à l'engoulevent d'Europe, pour rappeler les analogies de l'espèce type avec les vrais engoulevents; mais il y a toujours de graves inconveniences à donner à un oiseau de la Nouvelle-Hollande le nom que les anciens avoient consacré à un volatile de l'archipel de la Grèce et de l'Europe. Les ogothèles ont donc pour caractères zoologiques et distinctifs un bec court, épais, large, déprimé à sa base et élargi sur ses bords. La commissure est très ample. L'arête qui surmonte en carène la mandibule supérieure est onguiculée et fortement crochue. Les soies sont pectinées à leur naissance et simples au sommet. Les narines sont médianes et percées d'une fente oblique. Les ailes sont aiguës, à troisième et quatrième rémiges les plus longues. Les tarses sont robustes et allongés: la queue est médiocre et arrondie. Les ongles ne sont pas pectinés.

Le seul *ogothèle* connu est le *teringing* (1) des nègres de la Nouvelle-Galles du Sud, aux alentours du port Jackson. Son plumage est fauve noir et d'un blancâtre sale en dessus, blancâtre en dessous. Le cou et la poitrine sont obscurément rayés, et le bec est surmonté d'une huppe de plumes dressées et tant des soies. Sa nourriture consiste principalement en insectes, et notamment en mouches.

LES IBIJAUX (2).

Ont été séparés des engoulevents, dont ils se distinguent par les caractères du premier ordre. M. Vieillot. Cet auteur a caractérisé ce genre ainsi qu'il suit: « Le bec, très dilaté et garni de soies à sa base, est rétréci et crochu à la pointe. La mandibule supérieure est munie sur les côtés, par son origine, d'une dent obtuse. L'inférieure, au contraire, est large, à ses bords recourbés en dehors. Les dents antérieures sont unies, à l'origine, par une membrane. Les latéraux sont inégaux et le bec est épaté. »

Dans un travail de révision publié par M. Lafresnaye, cet ornithologiste propose de séparer sous le nom d'*engoulevents humicoles*, les vrais engoulevents qui seuls possèdent l'ongle du doigt du bec garni de dents sur son bord, de manière à former un peigne des *engoulevents préhenseurs*, renfermant les genres *podarge*, *guacharo*, *ogothèle*.

(1) *Caprimulgus Novæ-Hollandiæ*, Lath., esp. *crested goat-sucker*, Philipp, It., pl. et p. 170: *ogothelus Novæ-Hollandiæ*, Vig. et Horsf., Trans. XV, White, pl. et p. 241.

(2) *Nyctibius*, Vieill., Annal. d'ornithologie (1801), p. 38, n. 110; Lafresnaye, Hermès, n. 42 (1826), pag. 188.

LES ENGOULEVENTS.

Caprimulgus. L.

Se sont enrichis, depuis la mort de Buffon, d'un grand nombre d'espèces. Ils sont reconnaissables à leurs narines tuberculeuses, et en ce que l'ongle du doigt du milieu est, chez toutes les espèces, garni d'une rangée de dents disposées en peigne. Ils sont répandus dans toutes les parties du monde. Buffon en a connu plusieurs espèces (1). Les engoulevents ont de grands rapports avec les rapaces nocturnes par la mollesse de leur plumage, qui chez toutes les espèces présente la plus grande similitude dans les dispositions des lignes et des harliages. Leurs yeux sont grands; leur bec, foible et crochu, est excessivement fendu, et garni de moustaches ou de soies plus ou moins fortes. Ils peuvent avaler les plus gros insectes, et ils retiennent dans leur gosier par une salive visqueuse. Leur chair sent le musc, et leur graisse est presque fluide et très abondante. Leur peau est tellement mince, qu'elle se déchire avec la plus grande facilité. Leurs ailes sont très longues et aigües; leurs pieds sont courts et emplumés. Ce sont des oiseaux qui vivent solitaires, ne volant qu'au crépuscule ou au clair de lune, et poursuivant les lucanes, les bousiers, les phalènes, et autres insectes nocturnes. L'espèce européenne peut, par ses mœurs, donner une idée de celles de ses congénères exotiques. On ne la rencontre guère, pendant le jour, que blottie au pied des sapées dans les bois, et surtout dans ceux qui ont des bruyères. Lorsqu'on la fait lever, son vol est court, puis elle se laisse de nouveau tomber sur le sol, les ailes placées comme si elle avoit été atteinte par le plomb d'un chasseur. Le soir, les engoulevents ou tette-chèvres s'abattent sans cesse sur les chemins, en se collant au sol, puis s'élevant de nouveau pour s'abattre encore à quelques pieds plus loin, sans se servir des pieds pour franchir ce petit espace. Ils nichent à terre dans les bois et les bruyères, sans faire de nid. Quand il leur arrive de se percher, ils choisissent les grosses branches et les plus basses des arbres, au tronc, par exemple, pour s'y placer en long, et non en vauers, comme le font tous les oiseaux percheteurs. C'est dans cette position, ou mieux lorsqu'ils sont appuyés sur un petit tertre, qu'ils font entendre leur cri discordant, imitant assez celui d'une cresserelle.

On doit grouper ces oiseaux en plusieurs tribus,

(1) *Caprimulgus europæus*, L., enl. 325; *C. guyanensis*, L., enl. 733; *C. rufus*, enl. 735; *C. semitorquatus*, L., enl. 734; *C. cayennensis*, L., enl. 760; *C. acutus*, L., enl. 752.

ibijau, qui ont cet ongle parfaitement lisse. Il y a aussi quelques autres différences dans l'épatement de la plante du pied. M. Lafresnaye signale aux ibijaux une organisation du pied toute différente de celle qui a lieu chez tous les oiseaux indistinctement. Elle consiste dans un tarse tellement court et large (son articulation avec la jambe descendant à peine l'insertion du pouce), qu'il a toute l'apparence d'un métatarse, et qu'on ne trouve des exemples de cette manière d'être que chez les manchots, les aras et les calyptorhynques, par l'épatement de la plante; entre la base des doigts, le long de leurs bords, et surtout entre le pouce et le doigt interne; on reconnoît encore de nouveaux rapports entre le pied d'un ibijau et celui des perroquets. »

Si les ibijaux diffèrent, par certains détails d'organisation, des engoulevents, ils n'en diffèrent pas moins par leurs mœurs. C'est ainsi que d'Azara peint les habitudes de l'*urutau* qui appartient au genre *urubus*. « Cette espèce se tient constamment dans les grands bois : elle se perche sur les arbres élevés et secs, se tenant toujours accrochée à l'extrémité d'une branche cassée, le corps vertical et appuyé sur sa queue à la manière des pies, de sorte que la moitié de son corps dépasse le tronc. Les urutaus ne se posent point à terre, et, si on les y met, ils étendent les ailes et en appuient l'extrémité et leur croupion contre terre, en conservant une position verticale sans se tenir sur leurs pieds. »

On connoît actuellement trois espèces d'*ibijaux*. La première a été décrite par Buffon sous le nom de grand *ibijau de Cayenne* (1). La seconde est l'*urubus* (2) de d'Azara, qui a le corps varié de roux, de brun et de noir en dessous. L'abdomen tire au brunâtre très clair. La queue est roussâtre. Les pieds sont rosés. Cet oiseau pond deux œufs bruns tachetés dans un creux d'arbre sec, mais sans apparence de nid, de sorte que l'œuf, accrochée dans une position verticale sur l'ouverture du creux, peut les toucher ou les couvrir de sa poitrine. Les habitants du Paraguay connoissent cet oiseau sous le nom d'*urutau*. Ses mœurs sont solitaires, mais son cri est bruyant, long et lancolique. Le cri d'inquiétude du mâle et de la femelle peut être rendu par les syllabes *gua, gua*, prononcées avec force. La troisième espèce est l'*ibijau à longue queue* (3) qui vit au Brésil, où l'a découvert le docteur Spix.

(1) *N. grandis*, Vieill., enl. 325.

(2) *Caprimulgus cornutus*, Vieill., Encycl., p. 533; *N. n.* 308.

(3) *Nyct. longicaudatus*, Lafresn.; *caprimulgus longicaudatus*, Spix, Bras., pl. 1.

IBIJAUX (2).

engoulevents, dont ils se distinguent du premier ordre, par un caractère de ce genre très dilaté et garni de soies et crochu à la pointe. La queue est munie sur les côtés, et est obtuse. L'inférieure, est incurvée en dehors. Les doigts, à l'origine, par une paire de griffes sont inégaux et le

révision publié par M. Lafresnaye propose de séparer sous le nom de *umicoles*, les vrais engoulevents l'ongle du doigt du milieu au bord, de manière à imiter les *préhenseurs*, tels que le *guacharo*, *argolite*

N. Hollandia, Lath., esp. 111; *Philipp*, It., pl. et p. 170; *esp.* 111; *Vig. et Horsf.*, Trans. XV, p. 111.

Annal. d'ornithologie (1818), p. 118; *Lafresnaye*, Hermès, n. 42 (1818).

en se servant des modifications que présentent leurs grandes penes, et surtout les rectrices.

Les vrais engoulevents à queue subégale sont : 1° *l'américain* (1) est noirâtre, tacheté de roussâtre et de blanc en dessus. Il est noirâtre en dessous, avec des rayures noires et blanches. Les penes primaires sont noires, maculées de blanc. La queue est légèrement échancrée. Le mâle a une tache triangulaire neigeuse sur la poitrine et une bande blanche sur la queue. Cet engoulevent n'habite les États-Unis que pendant la belle saison. Il émigre aux approches de l'hiver. On le nomme *rain bird*, ou oiseau de pluie, parce qu'il abandonne sa retraite avant le coucher du soleil, lorsque le temps est couvert ou pluvieux. *Popetue* est le mot que semble articuler le cri de cet oiseau. 2° Le *vocifère*, ou le *whip-poor-will* (2) des Anglo-Américains, est célèbre dans les romans de Cooper. Ses moustaches sont plus longues que le bec : sa queue est arrondie, un peu plus longue que les ailes. Le mâle a ses trois rectrices externes terminées de blanc. La femelle a la queue frangée de jaune ocreux. Le cri de cet oiseau des plaines du Missouri, et qui s'avance dans l'été dans le nord des États-Unis, est rendu par les syllabes qui composent son nom anglais, et que l'on peut traduire par *ouipourvouelle*. Sur les bords de la baie d'Hudson, les naturels l'appellent *payk*, ailleurs *muchaonise*. Les colons le distinguent sous le nom de *faucon des moucherons*. La femelle dépose à terre, dans un sentier battu, deux œufs d'un brun verdâtre, parsemés de raies et de zigzags noirs. 3° Le *carolinien* (3) a les moustaches plus courtes que le bec ; sa queue est arrondie, dépassant les ailes d'un pouce. Les trois rectrices externes sont terminées et bordées de blanc. La femelle a ses plumes terminées de jaune ocreux. Il habite les États méridionaux de l'Union pendant l'été. 4° Le *jamaïcien* (4) a le plumage ferrugineux strié de noir. Les ailes sont tachetées de blanc. Les rémiges, brunes, ont des maculatures neigeuses, et les rectrices sont barrées de noir. On le trouve dans les forêts de la Jamaïque. Sa taille est de six pouces. Ses yeux sont orangés. 5° Le *long-bec* (5) a beaucoup de rapport avec l'engoulevent à demi-collier de l'enl. 754. Il vit dans le sud de l'Amérique, et son plumage, noirâtre, est finement ponctué de roux et de blanchâtre. Les quatre premières rémiges, sans taches, ont

(1) *Caprimulgus americanus*, Wilson, pl. 40, fig. 1 et 2, tome V ; *C. virginianus*, Briss., Edw., pl. 63 ; *C. popetue*, Vieill., esp. 20 ; Encycl., p. 642.

(2) *C. vociferus*, Wils., Am. orn., pl. 41, fig. 1, 2 et 3 (jeune) ; *C. clemator*, Vieill., Encycl., n. 6, p. 557.

(3) *C. carolinensis*, Wils., pl. 54, fig. 2, t. VI, p. 95.

(4) *C. jamaicensis*, Lath. Ind., esp. 2.

(5) *C. longirostris*, Ch. Bonap., Journ. ac. phil., t. IV, p. 384. Bull., VI, 412.

à leur milieu une bande rousse oblique. Le cou porte un collier blanc. Sa taille est de neuf pouces. 6° Le *nacunda* (1) se trouve au Brésil et au Paraguay. Sa taille est de six pouces. Son corps est en dessus pointillé de roux et de noir. Une lunule blanche existe sur le menton. Les parties inférieures sont de couleur dernière couleur, mais des lignes brunes se font remarquer sur la poitrine. Les pieds sont olivâtres. *Nacunda* signifie dans la langue des Guarani, qui a la bouche large. 7° Le *natterer* (2) habite le Brésil. Il a une cravate blanche, tout le dessus du corps brun, vermiculé de petits cercles aurores. Le ventre est couleur de bulle, rayé de noir. Sa queue est rectiligne. 8° L'engoulevent à collier roux (3) est rayé en travers sur le corps de gris et de noirâtre et longitudinalement de noir et de roux. Sa gorge est blanche, et un large collier roux s'étend sur nuque. Cet oiseau, qui se tient en Afrique, paraît quelquefois dans le midi de l'Europe. Un individu a été tué à Marseille. 9° L'*isabelle* (4), que l'on trouve dans la haute Égypte, est d'une couleur isabelle de nuance douce, couverte de petits traits noirs. Un demi-collier blanc occupe le devant du cou. 10° Le *distingué* (5) a été rencontré dans le Sennaar. Sa taille est de sept pouces et demi, son plumage est fauve doré, avec un plastron blanc au-devant du cou, bas-ventre, et l'extrémité des rectrices externes, même qu'une raie sur l'aile, neigeuses. Des rémiges blanchâtres, bordées de traits noirs et ovales, se répars sur le corps, les ailes et la queue. 11° L'engoulevent enfumé (6) se trouve en Nubie : son plumage est brun roussâtre, avec de nombreuses stries blanches et noires. La gorge, un trait sur le menton, une bandelette sur les rémiges et l'extrémité des deux rectrices externes, sont blancs. Sa taille est de sept à huit pouces. 12° L'engoulevent à collier (7) dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Il est généralement émaillé de noir, de brun, de fauve et de blanc. Sa queue dépasse les ailes. Le devant de sa gorge a un croissant blanc. Les rectrices externes sont de cette dernière couleur. L'Inde et les îles de l'Asie possèdent aussi plusieurs espèces d'engoulevents. 13° Le *monticole* (8) vit sur les bords du Gange.

(1) *C. diurnus*, Wied., it.; t. III, p. 91 ; Temm., pl. 107. *C. nacunda*, Azara, Par., t. IV, p. 119, n. 312 ; *C. nacunda*, Vieill., Encycl., p. 538.

(2) *C. nattereri*, Temm., pl. 107.

(3) *C. ruficollis*, Temm., Man., t. I, p. 438 ; *C. torquus*, Vieill., Encycl.

(4) *C. isabellinus*, Temm., pl. 379 ; *C. Egyptiacus*, Licht., cat., n. 610, p. 59.

(5) *C. eximius*, Ruppell, Temm., pl. 398.

(6) *C. infuscatus*, Ruppell, Af., pl. 6, p. 9. *C. nattereri*, Licht., Cat., n. 611.

(7) *C. pectoralis*, Cuv., Levaill., pl. 49.

(8) *C. monticolus*, Frank., Proceed., t. 116. *C. bay goat-sucker*, Lath. ?

ousse oblique. Le cou porte
e-t de neuf pouces. Le
Brésil et au Paraguay. Sa
on corps est en dessus gris
Une lunule blanche existe
ies Inférieures sont de couleur
es lignes brunes se font
r. Les pieds sont olivâtres
a langue des Guaranis, qui
matterer (2) habite le Brésil
e, tout le dessus du corps
its cercles aurores. Le ventre
, rayé de noir. Sa queue est
event à collier roux (3) sur
corps de gris et de noirâtre
le noir et de roux. Sa gorge
i se tient en Afrique, par
idi de l'Europe. Un individu
L'isabelle (4), que l'on trouve
est d'une couleur isabelle et
cte de petits traits noirs. Un
upe le devant du cou. 16° Le
ontré dans le Senaar. Sa taille
demi, son plumage est fauve
on blanc au-devant du cou,
mité des rectrices externes,
ur l'aile, neigeuses. Des raies
de traits noirs et ovales, sur
ailes et la queue. 14° L'engou-
trouve en Nubie : son plumage
ec de nombreuses strates. Sa
gorge, un trait sur le cou,
les rémiges et l'extrémité des
es, sont blancs. Sa taille est
° L'engoulevent à collier (5)
ap de Bonne-Espérance. Il est
é de noir, de brun, de fauve
dépasse les ailes. Le devant
nt blanc. Les rectrices exte-
ère couleur. L'Inde et les Indes
ssi plusieurs espèces d'engou-
ole (6) vit sur les bords du Gange

entre Bénarès et Calcutta. Son plumage est d'un cen-
dré brun pâle, tacheté de roux et de brun par pla-
ques éparées. Le ventre est d'un brun roussâtre rayé.
Les rémiges secondaires sont rayées de roux et de
noir. Les primaires sont d'un brun noirâtre, et qua-
re d'entre elles portent à leur milieu une large bande
blanche. Les deux rectrices externes sont blanches,
terminées de brun. La femelle a une bandelette
rouge sur les ailes et la queue unicolore, c'est-à-
dire sans rectrices blanches. Sa taille est de dix pou-
ces. 14° L'asiatique (1) qui se trouve aux environs de
Bombay et de Calcutta, a le plumage cendré, mais
changé de brun et de ferrugineux. La poitrine est
rayée de cendré. Sa gorge a une tache plus claire.
Sa longueur est de huit pouces et demi. 15° Le ma-
hratte (2) se trouve aux îles Philippines. Son plu-
mage est d'un brun intense, ondulé de roux. Le corps
est dessous et la queue sont rayés de roussâtre. La
tête a des touffes de plumes qui semblent simuler
deux oreilles. Les touffes, la tête et les scapulaires
sont d'un brun roux, ondulé et ponctué de brun et
de noir. Un collier blanc s'étend jusqu'à la nuque
et est roussâtre. Sa taille est de quinze pouces anglois.
16° Le mahratte (3), du Dukhun, sur le continent
asiatique, est sur le corps d'un gris cendré pâle, on-
dulé et tacheté de brun et de ferrugineux. La poi-
trine et les trois rémiges les plus externes, de même
que les deux rectrices latérales à leur pointe, sont
rayées de blanc. Sa taille est de huit pouces en-
viron. 17° L'affinis (4) se trouve à Java. Il est voi-
sine de l'asiatique et a neuf pouces anglois de lon-
gueur. Son plumage est varié de noir, de fauve, de
ferrugineux. Ses rémiges sont fauves, et les trois
primaires sont rayées de blanc, et les internes sont
rayées de gris et de ferrugineux.
18° La Nouvelle-Hollande a des engoulevents qui dif-
fèrent peu des espèces de l'Ancien-Monde. 18° Le
fourchue (5), long de douze pouces, est vermiculé de
roux, de fauve, de gris, de noir, a du roux vif sur
les côtés du cou et deux plaques neigeuses sur la
tête. Sa queue est arrondie. 19° La gorge
fourchue (6) est brun varié de noir, de gris et de fauve.
Le ventre est jaunâtre, rayé de brun. Il a une tache
oblique blanche de chaque côté de la gorge
comme le précédent, avec lequel il a les plus grands
rapports. Sa taille est de vingt et un pouces. 20° Le
fourchue (7), que les nègres Australiens des environs
de Port Jackson nomment *wat-watkin*, est d'un
ferrugineux franc en dessus, rayé de fauve. Les ré-
miges sont brunes, ponctuées de jaune par goutte-
lettes régulièrement disposées en cinq lignes. Le
dessus du corps est d'un jaunâtre sale. Les ailes
sont brunes, et les tarsi sont vêtus jusqu'aux doigts.
21° Le rayé (1) est blanchâtre, avec le dos obscur et
blanchâtre, relevé par une bandelette sur la nuque,
noire comme l'occiput. Les rémiges et les rectrices
sont rayées de ferrugineux. 22° Le strigode (2) est
brun ferrugineux, rayé et tacheté de brun foncé.
Les yeux sont surmontés de sourcils blancs. 23° Le
grêle (3) est cendré, varié de brun et de blanc en des-
sus, blanchâtre en dessous. Les rayures et les taches
sont jaune ocreux. Sa queue est allongée; son corps
mince, son bec est robuste. Les yeux et les tarsi
sont jaunes.
L'Afrique a quelques engoulevents, dont la queue
ou certaines plumes accessoires offrent des anom-
alies fort remarquables, et qui les distinguent des es-
pèces précédentes.
Une seule espèce a la queue plus longue que le
corps, et composée de rectrices étagées, de manière
que ce sont les deux moyennes qui se trouvent être
les plus longues, et les externes qui graduellement
se raccourcissent. 24° Le climacure (4) se distingue
en outre par des moustaches formées de soies fortes
et rigides, plus longues que le bec, qu'elles enve-
loppent. Cet oiseau se trouve au Sénégal. Il est ca-
ractérisé par un collier blanc placé en travers du cou
et par une large échappe, aussi de cette couleur, cou-
pant en travers de l'aile. Le reste de son plumage
est bariolé de brun, de roux, de fauve, de jaunâtre,
de noir, etc. Sa taille est de douze pouces, et la queue
seule en a six et demi.
Java paroît posséder une espèce 25° d'engou-
vent (5), à queue plus longue que le corps, et cunéi-
forme, dans le genre de celle du climacure. Son
plumage est noirâtre ferrugineux sombre, avec une
raie verticale et des rayures sur les rectrices d'un
noir profond.
Un autre engoulevent africain présente une dis-
position inverse dans sa queue, qui est profondément
fourchue. C'est 26° l'engoulevent à queue four-
chue (6), qui vit dans le pays des grands Nama-
quois, sur les bords de la rivière des Lions; il a
vingt-six pouces de longueur. Son bec est excessi-
vement large, et terminé par un petit croc, qui res-
semble, dit Levaillant, plus à une griffe qu'au bout
d'un bec d'oiseau. La mandibule supérieure possède
un cran des plus marqués. Son cri consiste en une

C. asiaticus, Lath. *Bombay goat-sucker*, lb, esp. 16.
C. macrotis, Vig., *Proceed.*, I, 97.
C. mahratensis, Sykes; *Proceed.*, II, 83.
C. affinis, Horsf., *Trans.*, XIII, 142
C. mystacalis, Temm., pl. 410.
C. albagularis, Vig. et Horsf., *Trans.*, XV, 194.
C. guttatus, *ibid.*, p. 192.

(1) *C. vittatus*, Lath., *Ind.*, esp. 19.

(2) *C. strigodes*, Lath., *Ind.*, esp. 20.

(3) *C. gracilis*, *ibid.*, esp. 22.

(4) *C. climacurus*, Vieill., *Gal.*, pl. 192, p. 195.

(5) *C. macurus*, Horsf., *Trans.*, XIII, 142.

(6) Levaill., *AF.*, pl. 47 et 48, esp. 120. *C. furcatus*,
Cuv. *C. furcatus*, Vieill., *Encycl.*, 540.

espèce de chevrotement guttural, qu'on peut rendre par *gher-rrrrrr*, *gher-rrrrrr*.

L'Afrique nourrit en outre un engoulevent à queue ronde, mais qui présente à chaque poignet de l'aile une longue tige nue, épanouie ou garnie de barbes seulement à son extrémité. C'est 27° le *longipennis* (1), ou *engoulevent de Sierra-Leone*, est varié de gris, de roux et de brun. Vers le milieu des couvertures supérieures naît une plume longue de près de vingt pouces, sans barbes, sur une longueur de quinze pouces, avec quelques poils isolés sur un seul côté, puis garnie de grandes barbes marquées de cinq raies. Cet oiseau habite la Sénégambie et la côte d'Angole.

L'Amérique méridionale possède un engoulevent qui s'éloigne de toutes les autres espèces par l'extrême allongement des deux rectrices externes de la queue, tandis que les deux moyennes dépassent les latérales, qui sont légèrement étagées et fourchues entre elles. L'ongle du doigt du milieu est aussi beaucoup plus fort, recourbé et plus long que chez les autres espèces. Les soies sont plus longues que le bec, rigides et rangées en dents de peigne. C'est 28° l'*engoulevent à queue en ciseaux* (2), qui paroît être de passage au Paraguay, et qui se trouve aussi au Brésil. Le collier, roux vif, occupe le derrière du cou. La femelle a les rectrices externes beaucoup moins longues.

Le Paraguay possède encore un *engoulevent à queue singulière*, 29°, ou l'*énicure* (3), que d'Azara a fait connoître, mais qui n'est pas figuré. C'est l'*ibijau cola extrana* de l'auteur espagnol. Sa queue paroît fortement échanquée en carré, parce que la troisième rectrice dépasse la première de quatre lignes, et les quatrième et cinquième de près de dix lignes. Cet oiseau, long de sept pouces et demi, a le vertex blanchâtre, varié de points et de lignes longitudinales noirâtres. Le corps, en dessous, est roux rayé en travers de noirâtre.

LES MARTINETS (4)

ET LES HIRONDELLES (5).

Réunis sous le nom commun d'*hirundo* par la plupart des naturalistes systématiques, ils ne pré-

(1) *C. longipennis*, Shaw, misc. pl. 265. *C. macrodip-terus*, Vieill., Encycl., 543. Afzélius.

(2) *Ibijau cola du texera*, Azara, Pax. n. 309; *caprimulgus fuscifer*, Vieill., Encycl., 542. *C. psaturus*, Temm., pl. 157 et 158.

(3) *C. enicurus*, Vieill., Encycl., 543; Azara n. 315.

(4) *Apus*, Scopoli; *cypselus*, Illig.; *cypselus*, Aristote; *micropus*, Wolff et Meyer.

(5) *Hirundo*, Cuv.

sentent pas, en effet, des caractères faciles à saisir pour être séparés. M. Cuvier, dans le Règne animal, s'est borné à diviser ces oiseaux en deux tribus, qu'il caractérise ainsi : « Les martinets sont » de tous les oiseaux, ceux qui ont les plus longues » ailes à proportion, et qui volent avec le plus de » force. Leur queue est fourchue. Leurs pieds, très » courts, ont ce caractère particulier, que le pouce » y est dirigé en avant presque comme les autres » doigts, et que les doigts moyens et externes n'ont » chacun que trois phalanges comme l'interne. Les » hirondelles proprement dites ont les doigts et le » sternum disposés comme le plus grand nombre des » passereaux. Quelques unes ont les pieds revêtus » de plumes jusqu'aux ongles. Leur pouce montre » encore un peu de disposition à se tourner en avant. » Leur queue est fourchue et de grandeur médiocre. » M. Boié (1) a proposé pour la famille des » hirondelles, telle que l'a établie M. Vigors, deux » distinctions génériques. Les *cecropis* (2) ont des ma- » ques couleur de rouille sur le front et à la gorge. » leurs tarses sont notablement allongés, et la queue » ont une queue fortement échanquée. Ces hirondelles » se tiennent de préférence sur les branches des » chènes; construisent leurs nids avec art; chantent, » pondent des œufs tachetés de brun. Les *chétivées* » ont un plumage où le blanc prédomine. Leurs tarses » sont blancs, et leurs pieds ont une conformation » particulière (3).

M. De France s'est beaucoup occupé du vol de l'hirondelle de cheminée de France. Il a supputé le temps que cet oiseau met à parcourir un espace d'une rue, en y cherchant des mouches pendant les temps pluvieux. Il s'est assuré qu'en cinq secondes cette hirondelle parcourroit un espace de dix toises deux tiers, ce qui fait deux cent douze toises par minute, et douze mille sept cent vingt toises ou plus de six lieues de poste, par heure (4). M. Audubon a publié quelques faits sur la résidence permanente des hirondelles aux États-Unis (5).

Les martinets et les hirondelles les plus remarquables seront groupés ici d'une manière artificielle et par petites tribus, dont les caractères extérieurs seront faciles à saisir.

(1) Isis, XXI, 312 (1828); Bull., XVII, 287.

(2) A ce groupe appartiennent les *hirundo rustica*, *fulva*, Vieill.; *americana*, Gm.; *lunifrons*, Say; *lybæa*, Gm.; *violacea*, Gm.; *capensis*, Gm.; *ruficeps*, Shaw; *cristata*, Shaw; *savignyi*, Shaw; *torquata*, Gm.; *javanica*, Sparrm.

(3) A ce genre appartiennent les *hirundo urbana*, *viridis*, Wils.; *leucoptera*, Gm.; *cyanoleuca*, Vieill.

(4) Bull., I, 183.

(5) Ann. of the Lyc. of New-York, I, 166. Bull., VII,

des caractères faciles à saisir.
I. Cuvier, dans le Règne ani-
mal, divise ces oiseaux en deux tri-
bus : « Les martinets sont,
ceux qui ont les plus longues
ailes et qui volent avec le plus de
rapidité. Leur bec est fourchue. Leurs pieds, très
longs, ont un caractère particulier, que le pouce
a presque comme les autres
doigts moyens et externes n'ont
pas de mailles comme l'interne. Les
autres ont les doigts et le
pouce comme le plus grand nombre des
autres. Les uns ont les pieds revêtus
de deux ongles. Leur pouce mou-
vement se tourne en avant
et de grandeur médiocre
proposé pour la famille de
laquelle l'a établie M. Vigors, de
laquelle les *cecropis* (?) ont des mailles
sur le front et à la gorge
sont allongés, et la plupart
sont échancrés. Ces hirondelles
sont sur les branches des
arbres; leurs nids avec art; chantent,
et sont de brun. Les chétives
sont de blanc prédomine. Leurs
pieds ont une conforma-

est beaucoup occupé du vol
dans l'Amérique de France. Il a supposé
qu'il met à parcourir un espace de
deux milles pendant
qu'il est assuré qu'en cinq secondes
il parcourroit un espace de dix-sept
milles qui fait deux cent douze toises
ou mille sept cent vingt toises
par heure (4). M. Audin
a fait quelques faits sur la résidence per-
manente aux États-Unis (5).

Les hirondelles les plus renommées
sont ici d'une manière artificielle
dont les caractères extérieurs
sont les suivants.

(828); Bull., XVII, 287.
On attribue les *hirundo rustica*,
hirundo rustica, Gm.; *tuifrons*, Say;
hirundo, Gm.; *capensis*, Gm.; *ruffin*,
Sw.; *savignyri*, Shaw; *torquata*,
Linn.

On attribue les *hirundo urbana*,
hirundo urbana, Gm.; *cyanoleuca*, Vieill.

New-York, I, 166. Bull., VII, 166.



1. Martinet à moustaches.

2. Megalonyx vau.

Publié par Pourrat & Paris.



I.

Sont del'...
vêtus de...
es plus le...
ne. Le t...
n. 542, t...
rtinet à...
du dans...
rique. O...
nd que l...
en dess...
aré au ec...
roupe bla...
upion exc...
Bonne-Es...
le et à p...
d. Du mè...
de Mac...
es. Son...
la gorge...
n. 5°. Le...
ne-Espér...
est noir, a...
blancs. O...
front et les...
ers; la gorg...
les rectric...
Le petit (9...
de souris...
queue est

L.

ont les tars...
de nus. Les...
surtout on

C. alpinus
C. melbas
Levill., Af.
Levill., Af.
C. unicolor
XXII, 122
C. pygarg...
C. cafer, L.
C. parous
Palastre, N.
II.

I.

LES VRAIS MARTINETS.

Apus.

Sont de l'ancien continent. Ils ont les tarses courts et nus, revêtus de quelques plumes jusqu'aux doigts. Les ailes sont plus longues que la queue, et celle-ci est fourchue. Le type est le grand martinet de Buffon (Pl. 342, fig. 1), dont M. Temminck distingue le *martinet à ventre blanc* (1). 1° Le *melba* (2) est répandu dans le midi de l'Europe, et se retrouve en Afrique. On le dit des hautes montagnes. Plus commun que le martinet commun, son plumage est blanc en dessus, blanc en dessous, mais le blanc est orné au cou par un collier noir. 2° Le *martinet à groupe blanche* (3), qui est entièrement noir, le croupion excepté, qui est blanc. On le trouve au cap de Bonne-Espérance. 3° Le *velocifère* (4), de petite taille et à plumage entièrement noir lustré et profond. Du même pays. 4° L'*unicolore* (5) vit dans l'île de Madère. Sa taille est de six pouces trois lignes. Son plumage est noir verdâtre, plus clair sur la gorge, et le ventre est légèrement rayé de blanc. 5° Le *pygargue* (6), qu'on trouve au cap de Bonne-Espérance, est aussi un véritable martinet. Il est noir, avec le front roux, la gorge et le croupion blancs. 6° Le *caffer* (7) a le plumage fuligineux, le front et les sourcils cendrés, le dos et le ventre bruns; la gorge et le dos blancs. Les tectrices alaires et les rectrices ont des reflets vert noir luisant. Le *peit* (8) se trouve en Nubie. Il est totalement blanc de souris, la gorge exceptée, qui est blanchâtre. Sa queue est profondément fourchue.

II.

LES PALESTRES (9).

ont les tarses très courts et très grêles, mais en dessus nus. Leurs formes sont très allongées, et les ailes surtout ont des proportions remarquables. Elles

- C. alpinus*, Temm., Man., I, 433.
C. melba, Vieill., Gal., pl. 121. *Hirundo melba*,
 Vieill., Afr., pl. 243. Edw., pl. 27.
 Vieill., Afr., pl. 244, fig. 1. *C. sinensis*, Lath.
 Vieill., Afr., pl. 244, fig. 2. *H. velox*, Vieill.
C. unicolor, Jardine, Edinb. Jour., 1830, p. 241.
 XII, 121.
C. pygargus, Temm., pl. 460, fig. 1.
C. cafer, Licht., cat., n. 602.
C. parvus, ibid., n. 603.
 Palestre, N. (nom mythologique.

II.

atteignent ou dépassent la queue qui est profondément fourchue. Leur plumage a des reflets métallisés, et les plumes de la tête sont lâches et forment un ornement. Leur bec est petit, et les trois espèces connues vivent dans les provinces des plus chaudes des îles d'Asie.

1° La *klecko* (1) des Javanais, ou le *martinet longipennes* de M. Temminck (2) que l'on trouve à Java et à Sumatra, a son plumage vert bleuâtre métallisé, plus clair sur le croupion, avec une sorte de huppe verte. Les ailes sont bleues; les oreilles du mâle sont d'un roux vif, et le dessous du corps est gris verdâtre ou cendré. M. Temminck dit que cet oiseau est appelé à Sumatra *samber-galeng*. 2° Le *martinet coiffé* (3) est, dit M. Temminck, une des espèces les plus remarquables par les teintes de son plumage et par les accessoires qui la décorent. Cet oiseau a cinq pouces huit lignes de longueur totale. Les plumes de la tête sont sèches, et forment une sorte de huppe; cette huppe est bleu d'azur sur le sommet de la tête; deux larges bandes d'un blanc pur partent du bec, passent au-dessus de l'œil, et vont se joindre à l'occiput en formant une sorte de diadème. Les plumes de la région auriculaire sont d'un roux vif. Deux moustaches ou deux larges bandes blanches partent de la base du bec, et contourment le cou. Le corps est entier d'un vert olivâtre métallique. Les ailes et la queue sont bleu indigo, brunes en dedans. Deux taches blanches se dessinent sur l'extrémité des grandes couvertures. Le bas-ventre est également blanc. Il habite l'île de Sumatra. 3° Le *martinet à moustaches* (4) rappelle de suite la forme et la disposition de l'élegant martinet coiffé. L'espèce précédente en diffère par sa petite taille, qui n'est que de trois pouces huit lignes, et par les teintes du plumage. Elle provient de la grande île de Sumatra, tandis que le martinet à moustaches habite la Nouvelle-Guinée, où il vole assez communément dans le jour, dans les lieux marécageux du bord de la mer, et au dessus des petites rivières où se trouvent en plus grande quantité les insectes dont il fait sa nourriture.

Cet oiseau a onze pouces de longueur totale, et la queue à elle seule en a six. Les ailes sont très longues et se terminent à un pouce de l'extrémité de la queue. Le bec est brun, très aplati; les tarses sont courts, nus; les doigts assez longs, de couleur brune, ainsi que les ongles qui sont peu forts; le pouce est dirigé en arrière et long de six lignes; le doigt du milieu en a neuf.

Les couleurs des martinets à moustaches, quoi-

(1) *Hirundo klecko*, Horsf. cat., Trans. XIII.(2) *C. longipennis*, Temm., pl. 93, fig. 1.(3) *C. comatus*, Temm., pl. 268.(4) *Cypselus mystaceus*, Less., Zool. de la Coq., pl. 22. Bull. XI, 113.

que sombres et sans le moindre éclat métallique, par l'heureuse disposition des teintes plus ou moins foncées et du blanc, produisent le plus agréable effet.

Le dessus de la tête est d'un bleu indigo noir; une bande blanche, qui prend naissance aux narines, remonte au-dessus de l'œil, et va se terminer sur les côtés de la tête en circonservant la calotte foncée qui la revêt. Sous la mandibule inférieure, naît une touffe de petites plumes blanches, qui côtoie la commissure, et se termine sur les côtés du cou par deux longues plumes blanches effilées, libres, simulant parfaitement ce qu'on nomme moustaches chez le soldat; le dos, le croupion, la gorge, la poitrine et les flancs sont d'un ardoisé brunâtre; les ailes sont de la couleur bleu indigo de la tête, excepté la moitié des couvertures qui sont d'un blanc de neige; des plumes cendrées occupent le milieu de l'abdomen, et servent de couvertures inférieures à la queue; le dessous des pennes de celle-ci est brun; les tiges sont blanchâtres; les deux grandes pennes de la queue et les plus extérieures dépassent celles qui suivent de plus de deux pouces; elles sont blanchâtres en dessous sur leur bord externe.

III.

LES PALLÈNES (*).

Sont des martinets à tarsi allongés et robustes, entièrement nus jusqu'au talon. Leur queue est courte, rectiligne, et l'extrémité des rectrices est égale ou terminée par une pointe plus ou moins mucronée, quelquefois très saillante. Leurs ailes sont beaucoup plus longues que la queue. Leurs formes sont robustes, et l'on doit supposer qu'ils se servent de leur queue pour se pousser lorsqu'ils gravissent sur les rochers, où ils se tiennent de préférence. Leurs ongles sont plus robustes qu'à l'ordinaire.

Des trois espèces connues, deux sont américaines et une est asiatique; toutes trois vivent dans la zone torride.

1° *Le géant* (2) qu'on trouve à Bantam, a son plumage vert noir, à reflets brun cendré et roux. Les couvertures inférieures ont du blanc. Les rectrices sont terminées par un prolongement dénudé de la bavucette, qui imite, à l'extrémité de chaque penne, une sorte d'épine. Du bec à l'extrémité de la queue il mesure six pouces sept lignes, et du bec au bout des ailes on compte dix pouces. 2° *Le vieillard* (3) se trouve au Brésil. Sa queue est rectiligne, et son

(*) *Pallène* (nom mythologique).

(2) *Cypselus giganteus*, Van Hass., Temm., pl. 364.

(3) *C. senex*, Temm., pl. 397.

plumage est d'un brun de sùle légèrement lustré. La tête paroit grise, parce que les plumes qui la revêtent sont finement frangées de blanc. Sa taille est de sept pouces. 3° *Le blanc-col* (4) vit au Brésil. Son plumage est noir, fuligineux, relevé par un collier d'un blanc neigeux, qui s'élargit vers la nuque et se termine sur la poitrine. Sa queue est composée de dix pennes rigides, terminées par des piquants. On trouve ce martinet sur les rochers, aux alentours de Janeiro.

Dans la variété figurée par M. Vieillot, le collier blanc n'entoure pas complètement le cou, et il est interrompu en avant (2).

LES HIRONDELLES.

Hirundo. L.

Peuvent elles-mêmes se grouper en quelques tribus caractérisées par leurs formes générales.

I.

LES CHÉLIDONS.

Boir.

Ont leurs tarsi vêtus de plumes jusqu'aux ongles. Leur queue versatile; leur queue médiocre et fourchue. Ce sont des martinets à formes sveltes (2).

Une espèce d'hirondelle, qui fournit les nids de salangane les plus estimés et les plus blancs, le *Cypselus delicatulus* de Kuhl, appartient à cette section. Kuhl assure que cet oiseau se sert des *rococcus cartilagosus* et de ses variétés *retus* et *crispus* pour confectionner ses nids. Commerson affirme que les hirondelles salanganes enlèvent le poisson dans les parages qui en sont couverts et qu'elles l'appliquent par petites couches les unes sur les autres, qui en se desséchant conservent une parfaite blancheur et une parfaite transparence. Poivre disoit avoir pétri cette matière et qu'elle avoit gardé les formes qu'il lui plaçoit; lui donner. Voyez, pour plus de détails, notre

(1) *C. colaris*, Wied., It., t. I, p. 108. Temm., pl. 364. *Hirundo albicollis*, Vieill., Gal., pl. 120.

(2) Dans cette section devront être rangées les *Hirundo acuta* (enl. 544, fig. 1), et *H. polasgia* (enl. 726 et 2. Wils., Am., pl. 39, fig. 1).

(3) Buffon a décrit de ce groupe les *Hirundo* (enl. 542, fig. 2). *H. leucoptera*, Gm. (enl. 546). *H. ludoviciana*, Cuv. (enl. 275, fig. 1, Cat., pl. 50). *H. cayennensis*, Gm. (enl. 725, fig. 2). On y ajoute *Cyanoleuca* de Vieillot, et l'*H. bicolor* de Vieillot, pl. 31, ou *H. viridis* de Wilson, Am., pl. 38, fig. 2.

noire sur les nids de salangane, inséré dans le tome XLVII du Dictionnaire des sciences naturelles.

II.

LES BIBLIS (1).

Ont les tarses allongés, nus; leurs ailes longues; leur queue assez courte, arrondie ou égale.

1° L'*hirondelle des rochers* (2), ou de *montagne*, que l'on trouve au cap de Bonne-Espérance, a le plumage gris blond en dessus, jaune roux en dessous; sa queue est arrondie, et chaque rectrice est bordée de blanc. Elle bâtit son nid avec de la terre bûchée sous les toits des maisons du Cap. La femelle pond cinq à six œufs blanc fauve pointillés de brun.

La *concolore* (3) se trouve dans le pays des Maldives. Elle est d'un brun de suite, à douceur de plumes. Les rectrices latérales ont en dedans des pointelles blanches. La femelle ne diffère pas du mâle, et l'un et l'autre fréquentent les rives des fleuves.

3° La *melanogaster* (4) a été trouvée sur la montagne de la Table au Mexique. Sa coloration sur le corps est d'un bleu noir, excepté le front, les joues et le thorax, qui sont roux; cette dernière partie est tachetée de noir. Le croupion est ferrugineux. Un collier gris entoure le cou.

III.

LES HERSÈS (5).

Ont aussi leurs tarses nus, et leurs ailes sont plus longues que la queue, et celle-ci toutefois est échanquée en triangle.

1° L'*hirondelle d'O-taïti* (6) a quatre pouces et demi de longueur totale, et les ailes de même longueur que la queue, qui est peu fourchue. Tout son plumage en dessus est d'un bleu noir très intense et brillant; les rectrices et les rémiges sont d'un brun mat. Un bandeau rouge ferrugineux recouvre le front. Tout le devant du cou, depuis le menton jusqu'à la poitrine, est d'un rouge de rouille uniforme; les parties inférieures sont brunes, excepté les couvertures inférieures de la queue, qui sont

(1) Nom mythologique.

(2) *H. rupestris*, L. *L'hirondelle fauve*, Levaill., Af., pl. 248 fig. 1. *H. montana*, hirondelle brune à collier du Cap, Buff., enl. 723 ?

(3) *H. concolor*, Sykes, Proc., II, 83.

(4) *H. melanogaster*, Sw., birds of Mex., n. 5.

(5) *Hersé*, une des filles de Cécrops.

(6) *H. taïtensis*, Less., Zool. de la Cog., texte, p. 648.

grises et bordées de brunâtre. Cette petite hirondelle habite les îles de la Société, et plus particulièrement O-taïti, où les naturels la connoissent sous le nom d'*opéa*. 2° L'*hirondelle à bandeau* (1) vit sur les bords du havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée. Son plumage est bleu noir en dessus; le front et la gorge sont ferrugineux; le ventre est blanchâtre; la queue est lunulée de blanc. 3° La *gorge rayée* (2), se trouve à la terre de Diémen. Son plumage est noirâtre, mais le front et le croupion sont roux; la poitrine et le ventre sont sauves, atriés de noir. 4° L'*hirondelle de Vanikoro* (3), habite l'île dont elle porte le nom. Son bec est recourbé et excessivement atténué; son plumage est noir sale sur le corps, noir bleu sur les ailes et sur la queue. 5° La *pyrrhonote* (4) se trouve à la Nouvelle-Galles du Sud. Elle est bleu noir en dessus, fauve en dessous; le front est de couleur ferrugineuse; le croupion est fauve. Cette hirondelle se rapproche beaucoup de la gorge rayée. 6° L'*orientale* (5), que l'on trouve à Java et à la Nouvelle-Hollande, où on la nomme *berri-nin*, niche dans des trous en terre. D'un bleu noir luisant en dessus, elle a le front et le devant du cou roux ferrugineux intense; le bas-ventre est brunâtre cendré chez les jeunes, et blanc rousâtre chez les adultes. 7° L'*hirondelle satinée* (6) se trouve au Brésil. Elle est bleue en dessus, blanche en dessous. 8° L'*hirondelle fardée* (7) existe au Paraguay et au Brésil. La tête, le cou et la poitrine sont ferrugineux vif, le reste du corps en dessus est brun, en dessous blanc pur. 9° L'*hirondelle des jardins* (8), très commune au Brésil, et qu'on rencontre aussi au Paraguay, est brunâtre sale sur le corps, rousse à la gorge, jaunâtre sale sur le thorax et le ventre. Elle niche dans des trous, le long des rivages. 10° L'*hirondelle des marais* (9), qui vit au Cap, est roux brunâtre en dessus, roux clair en dessous.

(1) *H. frontalis*, Quoy et Gaim., Astr., pl. 12, fig. 1, pag. 204.

(2) *H. nigricans*, Vieill., Dict., XIV, p. 523. Quoy et Gaim., Astr., pl. 12, fig. 2, p. 205.

(3) *H. vantkorensis*, Quoy et Gaim., Astr., pl. 12, f. 3, p. 206.

(4) *H. pyrrhonota*, Lath., ms. Vlg. et Horsf., Trans., XV, 190.

(5) *H. javanica*, Lath. Temm., pl. 83, fig. 2. Vig. et Horsf., Trans., XV, 191. Sparrm., Mus. Carls., fasc. 4, pl. 100.

(6) *H. minuta*, Wied. Temm., pl. 209, fig. 1.

(7) *H. fucata*, Temm., pl. 161, fig. 1. *H. à ventre jaune*, Azara.

(8) *H. jugularis*, Wied., it., 345. Temm., pl. 161, f. 2. *H. hortensis*, Freyress, Azara, 306.

(9) Levaill., Afr., pl. 244, fig. 2.

suie légèrement lustré. Sa queue est composée de dix plumes qui la recouvrent. Sa taille est égale à celle de l'*hirondelle à bandeau*. Sa queue est arrondie, et chaque rectrice est bordée de blanc. Sa taille est égale à celle de l'*hirondelle à bandeau*. Sa queue est arrondie, et chaque rectrice est bordée de blanc. Sa taille est égale à celle de l'*hirondelle à bandeau*. Sa queue est arrondie, et chaque rectrice est bordée de blanc.

par M. Vieillot, le collier est complètement le cou, et il est blanc (2).

HIRONDELLES.

HIRONDELLE.

se grouper en quelques espèces par leurs formes générales.

I.

HÉLIDONS.

BOÏÈ.

de plumes jusqu'aux ongles. Leur queue médiocre et fourchue. Les rectrices à formes sveltes. L'*hirondelle*, qui fournit les nids, est la plus commune. Les autres, qui sont plus rares, appartiennent à cette espèce. Cet oiseau se sert des mêmes matériaux et de ses variétés pour bâtir ses nids. Comme les autres, elles salanganes enlèvent les matériaux qui en sont couverts, et par petites couches les déposent, se desséchant conservent leur forme. Il faut avoir pétri cette matière pour les formes qu'il lui plait de donner. Plus de détails, notre

it., t. I, p. 108. Temm., pl. 141, fig. 1. Vieill., Gal., pl. 120. Les hirondelles doivent être rangées les hirondelles, et *H. pelagica* (enl. 726, fig. 1). Ce groupe les *hirundo* et *leucoptera*, Gm. (enl. 546, fig. 1). Enl. 275, fig. 1. Cat., pl. 50, fig. 1. Enl. 725, fig. 2. On y ajoute l'*H. bicolor* de Vieillot, et l'*H. Wilson*, Am., pl. 38, fig. 1.

IV.

LES CÉCROPIS.

BOIE.

Ont leurs tarses allongés et nus. Les ailes sont moins longues que la queue : celle-ci, grâce au grand allongement des rectrices externes parfois très amincies, est profondément fourchue (1).

1° *L'hirondelle hausse-col* (2) vit au Brésil. Son plumage est bleu, mais les ailes et la queue sont brunes. Le dessous du corps est d'un blanc neigeux, la poitrine exceptée, que traverse une écharpe azurée. 2° *L'émeraudine* (3) a été rencontrée par M. Morgan sur la Montagne de la Table, à Real del Monte, au Mexique. Son plumage est en dessus d'un vert à reflets pourprés, tandis qu'en dessous il est d'un blanc de neige. 3° *La Jewan* (4), du pays des Mahrattes, dans l'Inde, se rapproche beaucoup de l'hirondelle rustique de nos climats, mais elle est plus petite, et son bec est proportionnellement plus grand. Son plumage est sur le corps d'un noir luisant, d'un blanc rosé en dessous, avec la gorge rousse. Les rectrices sont maculées de blanc en dedans. 4° *Le croupion rouge* (5), du même pays que la précédente hirondelle, est d'un noir métallisé, mais le croupion et le cou sont roux, le dessous du corps blanc, lavé de rose, et chaque plume finement striée de noir au milieu. On cite que cette espèce se posa par millions d'individus dans le mois de mars, et deux années de suite, dans la place d'armes de Pouna, et que jamais depuis elle n'y est venue en aussi grand nom-

(1) A ce groupe doivent appartenir les espèces suivantes :

- Hirundo rufa*, Gm., enl. 724, fig. 1.
H. fuscata, Gm., enl. 724, fig. 2, Sw., 4^e fasc.
H. chalybæa, Gm., enl. 545, fig. 2.
H. senegalensis, Gm., enl. 310.
H. indica, Luth., Syn., II, 56.
H. panayana, Sonn., II, pl. 86.
H. subis, Edw., pl. 120.
H. tapera, Briss., pl. 45, fig. 3.
H. nigra, Briss., pl. 46, fig. 3.
H. daurica, Gm.
H. rustica, Gm., enl. 543, fig. 1.
H. fulva, Vieill., Am., pl. 3, Bull., IX, 232.
H. americana, Wils., pl. 38, fig. 1 et 2. *H. rufa*, Vieill., Am., pl. 3.
H. violacea, Gm., enl. 722. *H. purpurea*, Wils., pl. 39, fig. 1 et 2.
H. capensis, Gm., enl. 723, fig. 2.
 (2) *H. melanoleuca*, Wled., II, t. II, p. 150. Temm., pl. 209, fig. 2.
 (3) *H. thalassinus*, Sw., Birds of Mexico, n. 6.
 (4) *H. Jewan*, Sykes, Proceed., II, 83.
 (5) *H. erythropigia*, Sykes, Proceed., II, 83.

bre. 5° *La filifère* (1), très commune dans le Duhun, aux environs de Calcutta, et sur les bords du Gange, est remarquable par ses deux rectrices externes prolongées en brins filiformes. Son plumage est noir, pourpré en dessus, blanc en dessous. Les ailes sont brunes, et les rectrices sont tachetées de blanc ; le sinciput est roux. 6° *La salangane* (2) a les tarses dénudés, la queue fourchue, le plumage brun sur le dos, blanchâtre sur le ventre et au bout de la queue. Le bec et les pieds sont noirâtres ; les plumes alaires sont marquées par une tache blanche. On en distingue plusieurs variétés de Java, Timor, l'Inde, Malacca, etc. On la nomme *larret* à Java. 7° *La fueiphage* (3), ou la *linchi* de Javonais, est distinguée de la salangane ordinaire par une taille médiocre. Elle a le ventre blanc et les ailes plus longues que la précédente. Elle construit ses nids avec des mousses et des lichens entrelacés de la même matière gélatineuse que ceux des salanganes vrais. 8° *L'ambrosié* (4) est mince, longue de six pouces et la queue entre pour trois pouces et demi dans ces dimensions. Ses ailes sont minces, presque aussi longues que la queue ; leur première remige est un peu plus courte que la deuxième, qui est la plus longue ; toutes les autres diminuent graduellement et leurs tiges, légèrement recourbées, leur présentent une disposition falceiforme. La queue, composée de dix rectrices, est profondément fourchue. Les rectrices moyennes sont les plus courtes, et les suivantes augmentent successivement de longueur. Toutes sont lancéolées, mais les deux plus externes, les plus longues, se terminent en pointe étroite et aiguë. Les tarses sont courts, emplumés jusqu'à la naissance des doigts : ceux-ci sont tous quatre dirigés en avant. Le bec est très court, très petit, noir, ainsi que les pieds. Le plumage de cet oiseau est entièrement d'un gris cendré soyeux ou lustré, légèrement plus foncé en dessus, et tirant un peu au brun sur le bord externe des rémiges. Cette espèce vit sur les rivages du cap de Bonne-Espérance. 9° *L'hirondelle de Savigny* (5), dont la queue est profondément fourchue, se trouve en Egypte. Les parties supérieures sont bleu noir, mais le front, la gorge, le ventre et les flancs sont roux. Les ailes sont brunes et les rectrices

(1) *H. filifera*, Stephens, XIII, 79. *H. flicauda*, Franklin, Proceed., I, 115. Et Sykes, ibid., II, 83. *Wire-tail swallow*, Lath.

(2) *H. esculenta*, Osbeck, II. *H. nidis edulibus*, Bonpl., Mus., Trans. XIII, 142.

(3) *H. fueiphaga*, Thunberg, Voy. II, 359. *H. fuciphaga*, Hol. XXXIII, 151. Horsf., Trans. XIII, 143.

(4) *H. ambrosiaca*, Briss., t. II, pl. 45, fig. 4. *Cypselurus ambrosiacus*, Temm., pl. 460, fig. 2. Less., II, de l'Inde, Zool., p. 244.

(5) *H. Savignii*, Shaw, Égypte, pl. 4, fig. 4. *H. Savigniana*, Savigny. *H. fiocourti*, Audouin, Égypte, Bull., XX, 148.

commune dans le Dut-
cutta, et sur les bords de
par ses deux rectrices et
filiformes. Son plumage
is, blanc en dessous. Les
rectrices sont tachetées de

x. 6° La *salangane* (?) a les
fourchue, le plumage brun
le ventre et au bout de
pieds sont noirâtres; les
cées par une tache blanche.

s variétés de Java, Timor,
la nomme *larret* à Java,
la *linchi* de Javanois, est
ne ordinaire par une taille
e blanc et les ailes plus lon-

Elle construit ses nids avec
ens entrelacés de la même
ceux des salanganes vraies.
ince, longue de six pouces,
rois pouces et demi dans ces

sont minces, presque aussi
leur première remige est un
a deuxième, qui est la plus
s diminuent graduellement.
ent recourbées, leur préten-

me. La queue, composée de
ondément fourchue. Les rect-
s plus courtes, et les suivantes
ement de longueur. Toutes

les deux plus externes, le
ent en pointe étroite et aiguë
, emplumés jusqu'à la base.
-ci sont tous quatre dirigés en

court, très petit, noir, ainsi
nage de cet oiseau est entiè-
x ou lustré, légèrement plus
nt un peu au brun sur le bord
ette espèce vit sur les rivages
rance. 9° L'*hirondelle de S.*
e est profondément fourchue.

res à leur sommet. 10° L'*hirondelle huppée* (?) a
l'occiput quelques petites plumes languettes et
courbées. Son plumage est gris argenté en dessus,
anchâtre, tacheté en dessous, bleuâtre sur les ailes.
e est de passage dans le pays des Namaquois.
L'*hirondelle rousseline* (?) n'a point été inconnue

H. *cristata*, Shaw. Vieill., Levaill., Afr. pl. 247.
Levaill., pl. 245, fig. 1. H. *torquata*, Gm.

à Buffon, car elle a figuré sous le nom de *capuchon*
roux (enl. 725), du moins la femelle, car Levaill-
lant a fait connoître le mâle. Celui-ci est roux vif,
moins le sinciput, les ailes et la queue, qui sont noir
bleu. 12° L'*hirondelle à front roux* (?) est noir bleu,
le front excepté, qui est roux vif, et le bas-ventre
qui est blanc. On la trouve sur la côte occidentale
d'Afrique, depuis le Cap jusqu'au Sénégal.

(?) Levaill., Afr., pl. 245, fig. 2. H. *rufifrons*, Gm.

LIVRE XIII.

LES PASSEREAUX OMNIVORES.

ette grande section des passereaux renferme plu-
s familles assez nettement circonscrites, qui se
arissent à la fois d'insectes parfaits ou de larves,
mouches et de fourmis, tout en y associant le
souvent des vers, des annélides, des graines,
baies, des bourgeons, et même des feuilles de
aux.

LES ROLLES (?).

distignent des rolliers par leur bec plus court,
arqué, et surtout tellement élargi à sa base,
y est moins haut que large, ce qui le fait res-
bler à celui des podarges. Leurs jambes courtes
distignent suffisamment des rolliers. Ils vivent
seces et de fruits dans les contrées les plus
des de l'ancien continent. Ce genre ne com-
nd que quatre espèces, et Buffon en a figuré deux
les noms de *rolle de Madagascar* (enl. 504),
le *rollier des Indes ou oriental* (enl. 619).

La troisième est le *rolle violet* (?), que l'on trouve
Sénégal. Il a le plumage roux ferrugineux, avec
gorge bleue; les ailes sont bordées d'azur, et la
e fourchue a ses pennes vert glauque frangées
bleu; le ventre est verdâtre sale, et le bec est
e. La quatrième, qui provient également d'A-

colaris, Cuv.; *eurystomus*, Vieill.; *galgulus*, Briss.:
na, L.; *eurystomus*, large bouche, *colaris*, nom
d'un oiseau inconnu.

C. *purpureus*, Dumont, Dict. sc. nat., t. XLVI.,
4; Levaill., pl. 35; *eurystomus rubescens*, Vieill.

rique, est le *rolle à collier* (?), à plumage brun
rougâtre, mais teinté de pourpre sur les joues et
le corps. La gorge et les bords des rectrices sont bleus:
celles-ci à leur milieu sont noires, ainsi que les ré-
miges; mais les rémiges sont terminées de bleu, et
les épaules portent aussi cette couleur. Le bec est
jaune.

LES BRACHYPTÉROLLES (?).

Tiennent à la fois des rolliers et des rolles, dont
ils se distinguent cependant par des caractères pré-
cis, tels que des ailes courtes et arrondies, de longs
tarses, dont les doigts externes et médiocres ne sont
pas soudés ensemble dans la longueur de leur pre-
mière phalange. Leur queue est allongée et comme
étagée; les quatrième et cinquième rémiges égales
et les plus longues. On ne connoit que deux espèces
de ce genre, toutes les deux de l'île de Madagascar.
La première, le *brachyptérolle courtois* (?), a la tête
roux violet, les joues tachetées de cannelle et de
blanc; le plumage vert en dessus, le dessous du
corps varié de roux et de blanc. La seconde est la
brachyptérolle brève (?) à longs tarses, à tête azurée,
picotée de blanc, à joues noires et bleues. La gorge

(?) *Eurystomus colaris*, Vlg., Zool. Journ., n. 18,
pag. 273.

(?) *Brachypteracias*, Lafresn., Mag. de Zool., 1834,
t. IV, pl. 31 et 32; *colaris*, Less., Il. ust. de zool.

(?) *Colaris leptosomus*, Less., illust., pl. 20. *B. lep-*
tosomus, Laf., pl. 31.

(?) *B. pittoides*, Lafresn., pl. 32.

rosée est encadrée de noir. Du roux vif règne sur le bas du cou, du roux clair sous le corps, du vert rousâtre en dessus. Les rectrices externes sont bleuâtres et rousses au sommet.

LES PIROLLES⁽¹⁾.

Tiennent des rolliers, des pies et des curylaimes, et se rapprochent singulièrement des brachyptérolles par leurs tarses allongés et minces, leur queue arrondie et étagée, leurs ailes courtes et arrondies. Les plumes du front avancent sur les narines. Les deux espèces connues sont des régions les plus chaudes de l'Asie. Buffon a figuré la première sous le nom de *rollier de la Chine* (enl. 620), et M. Temminck a décrit la seconde sous le nom de *pirulle thalassin* (2). C'est un bel oiseau des îles de Java et de Sumatra, à bec et pieds rouge de sang, à plumage vert d'aigle-marine, dont la coloration varie d'intensité, ayant les plumes alaires noires, et un bandeau qui traverse les joues de cette dernière couleur.

LES ROLLIERS⁽³⁾.

Ont de grands rapports avec quelques genres de la famille des corbeaux. Leur bec robuste est comprimé sur les côtés, de manière à lui donner plus d'élévation que de largeur. Leur plumage a généralement du vert glauque ou du pourpre. Quelques espèces ont la queue rectiligne et médiocre, d'autres ont les rectrices externes très allongées. Ces oiseaux vivent d'insectes, de vers, de petits fruits bacciformes, et même de reptiles batraciens. Buffon en a décrit sous plusieurs noms quelques espèces (4).

Parmi les espèces à queue égale, on doit classer le *rollier d'Urville* (5), que l'on trouve sur les bords du havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée. La tête et le croupion de cet oiseau sont azur, les ailes et la queue bleues, le thorax et le ventre violets; le bec et les pieds sont noirs; et peut-être aussi le *rollier vert* (6) des Indes orientales, à front et joues roux, à plumage vert, relevé par un trait noir sur l'œil, et le

(1) *Corapica*, Less., Ornith.; *Kitta*, Temminck; *coracias*, L.

(2) *Kitta thalassina*, Temm., pl. 401.

(3) *Galgulus*, Brisson, Vieillot; *coracias*, L.; Cuv.; Wagler.

(4) *Coracias garrula*, L., enl. 486. Levaill., pl. 32 et 33. *B. navia*, Lacép., enl. 285 et 326. *Coracias caudata*, Dum., enl. 88, 326 et 626.

(5) *C. papuensis*, Quoy et Gaim., *Astrol.*, pl. 16, p. 220.

(6) *C. viridis*, Cuvier. Levaill., pl. 31. Vieill., Gal., pl. 110.

bleu azur de l'extrémité des ailes et de la queue. Les rolliers à queue fourchue ou à longues rectrices se sont enrichis de deux espèces: le *rollier ventre bleu* (1), que l'on croit être de Java, à queue verte, médiocre, à tête grise. Il a le dos brun vâtre, relevé par l'azur et l'aigle-marine des ailes du bas-ventre, tandis que le haut de l'abdomen est rousâtre. Le *rollier de Temminck* (2), qui vit en Indes, a le plumage vert, lavé de bleuâtre sur le croupion, avec le dessous du corps et le cou en entier le croupion et la queue bleus. Le bec est noir et les tarses sont rougeâtres.

Latham a décrit un oiseau de la Nouvelle-Guinée, qu'il nomme *rollier à tête marron* (3), à la tête et le dessus du corps vert, la gorge noire, encadrée de blanc, les ailes bleues, la tête et le cou marron, le bec et les pieds rouges; la queue est verte, lavée de bleu-noir.

LES MAINATES⁽⁴⁾.

Renferment deux espèces: Buffon a figuré (enl. 268), sous le nom de *mainate des Indes orientales*, la plus anciennement connue (5) de ces espèces, dont on a distingué dans ces derniers temps le *mainate de Java* (6). Celui-ci a un plumage semblable à celui du merle, puisqu'elle ne dépasse que celle du merle. Son bec est moins haut et moins comprimé que celui de l'oiseau de Sumatra, que son nom l'indique; ce dernier habite Java.

Les mainates vivent de fruits et d'insectes, et ont un nom de *religieux*, que lui donna Bontius, à cause de ses idées superstitieuses des Malais, et n'a aucun rapport avec les mœurs et même avec les croyances indiennes. Ils s'appriivoient aisément, et apprennent à parler et à siffler avec assez de facilité. Les Malais estiment singulièrement ces oiseaux, et j'ai vu un à Sourabaya, chez le chef militaire de cette ville, qui avoit retenu d'assez longues phrases Javanaises nomment *bér* et *menrho* l'espèce indienne qu'à Sumatra on appelle *tiang*. On en connoît une variété tachetée de blanc.

(1) *C. cyanogaster*, Cuv.: Levaill., pl. 26; *garrula*, Vieill.

(2) *C. Temminckii*, Vieill., Encycl., 869. Levaill., pl. 6.

(3) *C. pacifica*, Lath., Ind.

(4) *Eulabes*, Cuv.: *mainatus*, Briss.: *gracula*, Vieill., sur le genre *martin* ou *mainate*, Licht.: Ac. de Berlin, Bull., XI, 294: *eulabes*, du grec *religieux*.

(5) *Gracula religiosa*, Lath.: Vieill., Gal., pl. 91: *labes javanus*, Cuv.: *mainatus sumatranus*, Less.

(6) *Eulabes indicus*, Cuv.: *pastor muleus*, Temm.: *minor grakls*, Lath.

LES MINOS⁽¹⁾.

Sont bien distincts des mainates, avec lesquels ont de grands rapports; mais ils n'ont rien des plins, avec lesquels M. Cuvier les a associés. Le ventre convexe en dessus est comprimé sur les côtés. La commissure est anguleuse. Les joues sont nues et papilleuses. Les ailes sont pointues, à deuxième, troisième et quatrième rémiges étagées et les plus longues. Leur queue est très courte et rectiligne. Leurs tarses sont médiocres.

La seule espèce connue de ce genre a été découverte par nous dans les forêts de la Nouvelle-Guinée; c'est le *mino de Dumont*.

LE MINO DE DUMONT.

Mino Dumontii (2).

C'est dans les profondes forêts de la Nouvelle-Guinée, si peu connues et si riches en animaux nouveaux, que vit le mino de Dumont remarquable par son plumage. Gros et ramassé dans ses formes, il n'a que neuf pouces de longueur totale; le dos, lui seul, quinze lignes, et la queue n'a que six pouces; le bec est fort et robuste, de couleur coralline; la membrane qui embrasse le bord de la mandibule inférieure, et qui descend sur les parties latérales de la gorge, est jaunâtre; les plumes de la tête, du front à l'occiput, sont garnies d'une large peau nue qui recouvre les joues, et qui est hérissée de papilles vermiculées, égales, érectes, d'un jaune orangé très vif; les plumes du dos et des narines sont courtes, rigides, non velues, composées de petites houppettes, terminées par des tiges roides; les plumes du front et du sommet de la tête sont d'un vert noir luisant comme du corail; le cou, du dos, des couvertures des ailes, du ventre, des flancs et des jambes; les premières rémiges sont blanches à leur racine et les dernières sont brunes.

Les plumes du cou sont pinnulées sur chaque côté, et le rachis est terminé par un petit faisceau de plumes oblong. Au milieu de ces plumes, sur la tête et sur les côtés et derrière le cou, naissent un grand nombre de petites plumes éparses semblables à des poils, très fines, et s'élargissant à leur sommet en une petite palette; elles sont blanches. Les ailes et le dessus de la queue sont d'un brun foncé; le croupion et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc très pur: un miroir

⁽¹⁾ Mino, Less., Man, I, 402; *gymnops*, Cuv. : *graculoides*, Wagler, Isis, 1829, p. 747.
⁽²⁾ Less., Zool. de la Cog., pl. 26.

blanc, peu apparent lorsque les ailes sont fermées, occupe le milieu des cinq premières rémiges, en commençant en dedans du rachis de la première; l'extrémité de celles-ci est brune, et leurs barbes extérieures sont comme échancrées ou coupées un peu en biais vers le bout de l'aile. La queue ne dépasse les rémiges que de six lignes; le ventre est d'une couleur verte-bronzée comme le dos. Il présente à son milieu, entre les cuisses et jusqu'à la région anale, une large tache d'un jaune vif. Quelques petites plumes analogues à celles que nous avons mentionnées au cou sont çà et là éparses sur l'abdomen; le dessous des plumes de la queue est brun.

Les tarses sont longs et garnis de scutelles larges et minces; le doigt du milieu est le plus grand: il est uni à la base avec l'externe, qui est le plus court et le plus faible; les doigts et les ongles sont d'un jaune très vif.

Les tarses sont longs et garnis de scutelles larges et minces; le doigt du milieu est le plus grand: il est uni à la base avec l'externe, qui est le plus court et le plus faible; le tarse, les doigts et les ongles sont d'un jaune très vif.

Le mino de Dumont habite les alentours du havre de Doré, à la Nouvelle-Guinée. Nous nous en procurâmes deux individus, l'un tué par M. Bernard, lieutenant de vaisseau, et l'autre par un de nos meilleurs marins, le nommé Valentin.

Nous avons dédié cet oiseau à M. Charles Dumont de Sainte-Croix, notre beau-père, connu par plusieurs ouvrages de jurisprudence, et auteur de la partie ornithologique du Dictionnaire des Sciences naturelles publié par M. Levaillant.

On doit joindre au genre *Mino* ainsi constitué les deux espèces suivantes.

LE GOULIN OU MERLE CHAUVÉ, *gracula calva*, L., enl. 200, oiseau gris enfumé, à ailes et queue brunes, celle-ci médiocre; bec et tarses jaunes; les côtés de la tête nus et recouverts d'une membrane rougeâtre, séparée sur le front de celle du côté opposé par une ligne très étroite de plumes. Ce goulin est long de dix pouces et habite les îles Philippines, où il vit d'insectes, de fruits: il s'apprise aisément. L'autre espèce est le GOULIN OLIVE ou *gracula cyanotis* de Latham.

LES CRÉADIONS⁽¹⁾.

Conduisent aux philédons. Ils ont le bec courbé, comprimé, entier et pointu. Les narines sont lon-

⁽¹⁾ *Creadon*, Vieill.: *antochera*, Vig. et Horsf., Trans., XV, p. 321.

gitudinales, couvertes d'une membrane. La langue est ciliée à la pointe. Des pendeloques charnues occupent la commissure. Les tarsi sont robustes et proportionnés. Les ailes ont leurs deuxième et troisième régimes les plus longues. La queue est allongée, et formée de rectrices étagées.

Le type de ce genre, et sans contredit la seule espèce qu'on doive y admettre, est le *creadion à pendeloques* (1), qui habite la terre de Diémen, et dont le plumage est roux, flammé de brun, avec les plumes de la gorge étroites et soyeuses, ayant du blanc aux ailes et à l'extrémité de chaque rectrice. Le ventre est jaune, le dessus du corps gris, flammé de roux-brun.

LES CALLOEAS.

Callæas FORST.

Sont rangés parmi les glaucopes par les naturalistes modernes. Ils s'en distinguent par plusieurs caractères. Le bec est court, épais, renflé sur les côtés, à narines nues, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas cachées par les plumes du front. Leurs barbillons charnus, aplatis, discoïdes, s'attachent à la base des mandibules. Les ailes sont courtes et arrondies; la queue est ample, arrondie; les tarsi sont très longs et grêles, à scutelles très minces. Le seul oiseau de ce genre est le *callæas cendré* (2), qui vit à la nouvelle-Zélande, et qui se tient dans les bois, où il se nourrit de fruits en poussant un petit gloussement. Ses longues jambes lui servent à courir, car son vol est peu étendu. Son plumage est uniformément bleu-ardoisé, relevé par un petit bandeau frontal noir-sérieux. Son bec et ses jambes sont noirs. Sa longueur totale est de quinze pouces. Les barbillons sont rouge-de-feu au disque, azur à leur attache, et se font remarquer chez les deux sexes.

LES GLAUCOPES (3).

Ont un bec assez allongé, convexe, comprimé sur les côtés; les narines sont entièrement cachées

(1) *Pic à pendeloques*, Daudin, t. II, pl. 16 : *creadion carunculatus*, Vieill., Gal., pl. 94 : *merops carunculatus*, Lath. : *corvus paradoxus*, Ibid. : Shaw, White, p. 144 et 240 : *antochæra carunculata*, Horsf. et Vig.

(2) *Callæus cinerea*, Forst. : Enchiridion : Vieill., Gal., pl. 93 (mauvaise figure), Daudin, Ornith., t. II, pl. 21 : *glaucopsis cinerea*, Gm. : Quoy et Galm., Astr., pl. 15 (bonne figure).

(3) *Glaucopsis*, Lath. : Temm. : *temnure*, *temnurus*, Less., Ornith., p. 341.

par les plumes veloutées du front. Leurs ailes sont courtes, subarrondies, à cinquième régime la plus longue. Les tarsi sont robustes, mais courts et garnis de scutelles rapprochées. Leur queue est composée de rectrices étagées, arrondies ou tronquées à leur sommet. Les trois espèces connues sont de l'Asie : 1° le *leucoptère* (1), que l'on trouve à Sumatra, est noir dans son entier, un miroir blanc sur l'aile excepté. Sa queue est arrondie. 2° Le *noir* (2) ressemble au précédent, mais il habite Bornéo, et son plumage, entièrement noir-bleu lustré, n'a pas de miroir blanc. Ses ailes sont plus longues et moins arrondies : sa tête est surmontée d'une petite huppe placée sur le front. On le trouve aux alentours de Pontianak que se l'est procuré le voyageur français Diard. 3° Le *temnure* (3) est entièrement noir, mais toutes les plumes de la queue sont tronquées et découpées en travers à leur sommet. Il vit à la Cochinchine.

LES TËMIAS (4).

Réunis aux glaucopes par M. Temminck, ils se distinguent par leur bec moins élevé, à mandibules entières, comprimées sur les côtés, lisses à leurs bords et à commissure peu fendue. Les narines sont entièrement cachées sous les plumes veloutées du front. Les ailes sont aiguës, à troisième et quatrième régimes les plus longues. Les tarsi sont médiocres et scutellés. La queue est longue, régulièrement étagée, et formée de dix rectrices roides. La seule espèce de ce groupe est le *témia* (5) de Levaillant, l'on trouve dans la plupart des Moluques, à Bornéo, à Java, etc. Dans cette dernière île, on le connaît sous les noms de *cheketut* et de *bontoot*. Son plumage est vert bronzé, tirant au noir velouté sur la tête.

LES PARADISIERS.

La famille des oiseaux dits de Paradis, les *paradisiers* de l'ornithologiste Vieillot, ne forme qu'un seul genre dans les écrits sur les oiseaux de la part des auteurs systématiques. Cette famille est

(1) *Gl. leucoptera*, Temm., pl. 265.

(2) *Gl. aterrimus*, Temm., texte, p. col.

(3) *Gl. temnura*, Temm., pl. 337.

(4) *Temia*, Levaill. : *cryptsirina*, Vieill. : *phrenotritia*, Horsf., res. in Java.

(5) Levaill., Afr., pl. 56 : *corvus varians*, Lath. : *corvus caudatus*, Shaw : *cryptsirina varians*, Vieill., pl. 106 : *phrenotritia temia*, Horsf., Java.

s du front. Leurs ailes se
à cinquième rémige la plus
robustes, mais courtes et
prochées. Leur queue est
étagées, arrondies ou tron-
quées. Les trois espèces con-
sistent en un miroir et un
Sa queue est arrondie. Le
précédent, mais il habite
entièrement noir-bleuâtre
noir blanc. Ses ailes sont
arrondies : sa tête est
clapette placée sur le front. C'est
le *chianak* que se l'est procuré
d. 5° Le *temmure* (*) est
mais toutes les plumes de
et découpées en travers à la
chinchine.

TEMMIAS (*).

pe par M. Temminck, ils ont
bec moins élevé, à mandibule
sur les côtés, lisses à la base
peu fendue. Les narines sont
sous les plumes veloutées
singuères, à troisième et quatrième
rangs. Les tarses sont médiocres
est longue, régulièrement
rectrices rigides. La seule
le *témia* (5) de Levaillant, qui
blupart des Moluques, à Banda
cette dernière île, on le connaît
eketut et de *bontot*. Son plumage
é, tirant au noir velouté sur

PARADISIERS.

oiseaux dits de Paradis, les
ogiste Vieillot, ne forme qu'une
écrits sur les oiseaux de la
systématiques. Cette famille ré-

Temm., pl. 265.
Temm., texte, p., col.
Temm., pl. 337.
: *crypsirina*, Vieill. : *phrenoc*

56 : *corvus varians*, Lath.
: *crypsirina varians*, Vieill.
temia, Horsf., Java.



gitudinales, est ciliée à la base, occupent la moitié proportionnés. Les plumes du système régimées, et formées.

Le type de l'espèce qu'on appelle *pendeloques* (1) dont le plumage est du blanc aux ailes. Le ventre est flammé de rou-

Sont rangés dans les listes modernes par leurs caractères. Le bec est à la base cachée par les plumes charnues, la base des mandibules est arrondie; la queue est très longue. Le seul oiseau qui vit à la base des bois, où il se glousse et court, car il est uniforme. Les plumes du bandeau frontal sont noires. Les barres sont azures à leur base. Les deux sexes.

L

Ont un bec sur les côtés;

(1) *Pie à pen- carunculatus*, Lath. : c p. 144 et 240

(2) *Callæus glaucops* (bonne figure)

(3) *Glaucops*, Less., Ornith., p. 341.

pl. 106 : *phrenotrix temia*, Horsf., Jav.



1. *Glaucopis Cendré*.

2. *Muscivora Viridis*.

Publié par Pourrat F. à Paris.

l'ancien
Lathraea
de D
parte,
acépède
eau de p
out cour
om de p
Duméril
ussereau
minates c
es. Illig
radisica
races, en
er eleva
lliers dan
1816, p
ou des ar
le des ma
es et les
na à fixe
vres, en
ille, en
Cuvier,
ou occupe
estres après
Nous pou
ne faisons
le genre
des ou le
ygraphes,
issance int
né, en effe
et que soit
dans les
hodistes.
genre par
autres tril
des fami
t de vrais
bre sont
leur clas
e et somp
e, aussi va
es.
our four
le genre
signaler la
radisica
un oiseau d
pastor pou
e, un ac
un pastor
radisica vi
disier chal
s moderne
11.

l'ancien genre *paradisæa* de Linné, de Gmelin, de Latham, de G. Cuvier, de Lacépède, de Duméril, de Daudin, d'Illiger, de Temminck, de Ch. Bonaparte, genre que Brisson nommoit *manucodiata*. Lacépède le premier proposa de changer le nom d'oiseau de paradis en celui plus simple de *paradis* tout court, auquel plus tard on a dû substituer le nom de *paradisiers*. Cette famille étoit rangée par M. Duméril dans sa Zoologie analytique avec les passereaux plénirostrés ou pléréoramphie, entre les mainates et les rolliers, non loin des corbeaux et des pies. Illiger, dans son *Prodromus*, admet le genre *paradisæa* dans sa quatorzième famille, ou celle de *gracæ*, entre les *coracias* et les *gracula*. M. Cuvier éleva ce genre au rang de famille à la suite des rolliers dans ses passereaux conirostrés. M. Vieillot, en 1816, proposa dans l'ordre des sylvains de la tribu des anirodatyles, une quatorzième famille ou celle des manucodiates, entre les canoniculés du glaucin et les coraces ou corbeaux. M. Temminck se borna à fixer la place de cette famille parmi les omnivores, entre les martins et les stournes. M. Laillé, en 1823, modifia légèrement les idées de M. Cuvier, et se borna à ranger les oiseaux qui nous occupent dans la famille des passereaux conirostrés après les mainates et avant les stournes.

Nous pourrions encore allonger le tableau que nous faisons qu'indiquer, de toutes les fluctuations de la famille *paradisæa* à éprouvées dans les méthodes ou les systèmes des ornithologistes ou des géographes, mais sans aucun résultat pour la connaissance intime des oiseaux de ce groupe. Depuis Linné, en effet, les espèces du genre *paradisæa* ont, et que soit leur petit nombre, singulièrement variées dans les livres suivant les idées dominantes des méthodistes. Linné lui-même avoit entassé dans le genre *paradisæa* des volatiles qui appartiennent à d'autres tribus, et les auteurs modernes ont rejeté dans des familles très diverses plusieurs oiseaux qui ne sont pas de vrais paradisiers. De ces ballottements sans nombre sont nés ces fluctuations et cet arbitraire de leur classification, qui rendent l'étude de cette famille et somptueuse famille aussi difficile qu'incertaine, et aussi vague que remplie de détails contradictoires.

Pour fournir quelques exemples des hésitations de la famille *paradisæa* a été l'objet, il nous suffira de signaler la synonymie de certaines espèces; ainsi *paradisæa tristis*, ou le martin de l'île de France, est un oiseau de paradis; pour Latham un *gracula*; pour Temminck, et ce qui revient au même, un *acridotheres* pour Vieillot. C'est en effet un *pastor* et non un *paradisæa*. Le chalybé ou *paradisæa viridis* de Gmelin est pour Latham le paradisier chalybé, *paradisæa chalybea*, et les auteurs modernes en font un cassican, *barita* ou *crac-*

ticus, bien qu'il doive être distingué des vrais cassicans et appartenir à notre genre *phonygme*, le même qu'après nous M. Cuvier baptisa du nom de *chalybeus*. Les oiseaux que Latham nomme *paradisæa nigra* et *leucoptera* paroissent être deux individus de la pie de paradis, dont M. Cuvier a fait un merle, et que quelques auteurs décrivent avec les stournes, sous le nom de *lamprotornis gularis*, bien que cette pie de paradis n'ait aucun caractère des stournes. M. Vieillot en a, avec plus de raison, constitué le genre *astraple*, *astrapia*, regardé par les uns comme un démembrement du genre *corvus*, et relégué à une certaine distance des paradisiers par les autres, ce qui est à nos yeux une erreur. Le *paradisæa aurea* de Latham est pour Linné et Gmelin le loriot doré, *oriolus aurea*, et cette opinion est partagée par M. Temminck. Cependant, lorsqu'on examine tous les caractères de cet oiseau, on lui trouve une parfaite identité avec le loriot prince-régent de Quoy, type du genre *sericula*, *sericulus* de M. Swainson; or, la forme du bec, la longueur des tarses, les proportions des ailes et de la queue, la nature veloutée du plumage, et la membrane duvetuse des narines ne peuvent autoriser que des observateurs superficiels à réunir ces deux oiseaux avec les loriots, dont toute leur économie les éloigne. Enfin, le *paradisæa alba* de Gmelin et de Latham, dont Vieillot et Shaw ont fait leur *paradisæa nigricans*, et que Levaillant a figuré sous le nom de *nébuleux*, regardé par plusieurs auteurs comme un oiseau factice, ne peut toutefois se ranger dans la famille des paradisiers, car il appartient au genre *falcinelle* de Vieillot dans celle des épimaques. Le mulot, dont les fragments ont servi à faire ce *nébuleux*, est en effet un oiseau type, qui, avec les *ptiloris*, établit une connexion intime entre la famille des oiseaux de paradis et celle des épimaques.

Le nom de paradisier, proposé par M. Duméril dans sa Zoologie analytique, étant la traduction littérale du mot *paradisæa* adopté par Linné et ses continuateurs, a dû être préféré à celui de paradis, que M. de Lacépède le premier chercha à faire prévaloir en place de celui d'oiseau de paradis introduit dans le langage vulgaire. M. Vieillot, dans le Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, guidé par des analogies de formes extérieures, démembra l'ancien genre *paradisæa*, et proposa des coupes nouvelles sous le nom de samalie (*paradisæa*), de manucode (*cicinnurus*), de lophorine (*lophorina*), et de sifilet (*parotia*). Mais, comme nous espérons le prouver, ces distinctions ne sont point suffisantes ni assez caractéristiques.

De tout ceci il résulte une divergence dans les opinions des ornithologistes telle, qu'il seroit fastidieux d'en rechercher les motifs. On doit supposer que, presque constamment étudiés sur des dépouilles

altérées et mutilées, ces oiseaux n'ont pu recevoir des diagnoses nettes et précises, et que, par suite, leurs descriptions incomplètes se sont prêtées à toutes les idées de classements qu'il a plu aux divers auteurs de proposer. Bien que l'incertitude, qui date des écrits de Linné, subsiste encore relativement à quelques espèces, toujours est-il que les détails recueillis sur leurs mœurs et sur l'organisation de la plupart d'entre elles doivent permettre de préciser leurs caractères zoologiques en les distinguant nettement des autres oiseaux.

Considérés d'une manière générale, les oiseaux de paradis ou paradisiers présentent les particularités suivantes : leur taille varie depuis celle d'un geai jusqu'aux proportions de l'alouette; leur plumage est remarquable, non seulement par l'éclat des vives couleurs qui le teignent, mais encore par l'élégance sans pareille de sa texture et de ses formes. En général, les plumes du front et de la gorge, de même que celles qui recouvrent les membranes des narines, sont plus ou moins courtes, serrées et d'une nature tomenteuse, imitant par sa souplesse et sa douceur un tissu de velours. Les plumes des flancs s'allongent en panaches délicats et fragiles ou s'arrondissent en gemmes scintillants à leur sommet; parfois le manteau est ample, parfois la gorge chatoyante comme un émeraude ou se recouvre de lames d'or; des brins diversiformes partent de la queue; quelquefois enfin ce plumage est uniformément et simplement velouté; mais toujours on le distingue par une certaine laxité des plumes, laxité que l'on trouve chez tous les oiseaux de cette famille. La tête est médiocre, sans huppe, sans nudité autour des yeux; le bec, qui est solide, est ou plus court ou à peu près de la longueur de la tête. En général, cet organe est comprimé sur les côtés, à arête légèrement recourbée et moins large que haut. Ses bords sont droits, entiers, excepté à la pointe, où les mandibules sont plus ou moins échancrées; l'inférieure est très aiguë et notablement comprimée sur les côtés. Les narines sont basales, latérales et plus rapprochées du bord que de la voûte du demi-bec supérieur. Les fosses nasales sont amples, ovalaires ou elliptiques, et fermées par une membrane recouverte de plumes très courtes et très denses qui se continuent avec les plumes du front. L'ouverture des narines, très étroite, se trouve percée sur le rebord des plumes veloutées. La langue est aiguë, légèrement incurvée à ses bords et surtout à sa pointe. Les ailes sont allongées, amples, robustes, bien que leurs rémiges soient obtuses; elles dépassent tant soit peu le croupion. Leur queue est droite, médiocre et formée de douze rectrices toutes légèrement arrondies à leur sommet, excepté deux d'entre elles qui, dans quelques cas, s'allongent considérablement en brins membranacés tortillés et rigides. Leurs jambes

sont emplumées jusqu'aux tarses, et ceux-ci sont forts et robustes. L'herotarse est garni de longues scutelles assez larges qui se prolongent sur les doigts. Le pouce est puissant et un peu plus grand que le doigt du milieu, et ce dernier dépasse un peu les doigts interne et externe; tous sont armés d'ongles comprimés, très robustes, crochus et creusés en dessous. En général, la longueur du tarse est un peu plus grande que celle du doigt du milieu l'ongle compris; et toutes les plumes se composent de barbes garnies sur les bords de barbules extrêmement fines.

La livrée de tous les oiseaux de cette famille varie suivant les sexes et les âges. Les mâles dans leur parure de noces possèdent seuls cette admirable coiffure qui depuis long-temps les a rendus célèbres; les femelles, au contraire, déshabillées de brillants atours, ont un plumage terne et sans éclat; de plus elles ne présentent ni les brins de la queue, ni les faisceaux des flancs, ni l'ampleur du manteau. On en est de même des jeunes mâles qui, dans les premières années de leur existence, ressemblent aux femelles à s'y méprendre, et ne commencent à perdre les brins de la queue qu'une année avant les parures dévolues à leur sexe par la période adulte.

Il seroit fastidieux de revenir sur toutes les opinions émises sur les paradisiers. Nous ne devons pas omettre cependant que le charlatanisme et le désir d'écroire la réputation d'oiseaux déjà assez beaux par eux-mêmes, ont long-temps maintenu l'idée erronée que les oiseaux de paradis vivoient privés de jambes, erreur populaire que Linné a sanctionnée en donnant à l'émeraude le nom trivial d'*apodème*. Cependant dès 1521 Pigafetta avoit formellement (Journal du premier voyage autour du monde, traduction française, pag. 107): « On nous donna par le roi d'Espagne deux oiseaux morts très beaux de la grosseur d'une grive, à la tête petite et le bec long: les jambes de la grosseur d'une plume à écrire. Cet oiseau ne vole que lorsqu'il y a du vent; on dit qu'il vient du paradis terrestre et l'appelle *bolondinata*, c'est-à-dire *oiseau sans Dieu*. » Enfin le *Museum wormianum* (petit folio, Lyon, 1635, pag. 294), avoit donné très anciennement une figure exacte gravée sur bois d'un paradisier émeraude dessiné avec ses pieds. On a même remarqué que le nom de *manucoditæ* appliqué à cette espèce, tandis que plus tard il fut réservé exclusivement au petit paradisier dit le *des oiseaux de paradis*. Le caméléon des *chamelcon areus* du *Museum calceolarium*, est encore le paradisier émeraude, que décrit avec de nombreux détails Advande, Séba, Walentyński, rest, Sonnerat et Forster.

Les contes puérils débités sur les oiseaux de paradis ont été basés sur l'état habituel de mutila-

préproven
pages qui en
qui les vend
chinoises qui
en effet en le
avant les jar
not les parti
de bois arron
esséchant er
conserver et l
liquier le pro
ad., t. III,
enlever les
rouge pou
si complète
apparence de
noms de la t
peau produ
arbres dont
ralion. Il es
os du crâne
des roseaux
l'aide du souf
résulte une c
rou; mais or
sur le volum
voyages, no
seaux, et que
procédés de
dans plusie
endrons sur
éraude.
Des oiseaux s
radis terrestre
de d'essence;
écriture dans
vapeurs légèr
!! Moins cré
en les disant
oiseaux, et
le superbe, t
qu'il va déc
compagnie de
rapproché
arrissant de d
Waringa ou
linné ajoute q
les grands p
se consiste en
maturation des
sieurs émera
me le font le
chages. D'un a
du bec annon
paradis sont g
ères.

arses, et ceux-ci sont
est garni de longues
se prolongent sur les
et un peu plus grand
dernier dépasse un peu
tous sont armés d'os
tes, crochus et creusés
ongueur du tarse est un
doigt du milieu l'ongle
se compose de barbes
barbules extrêmement

aux de cette famille re
ges. Les mâles dans leur
euls cette admirable ve
s les a rendus célèbres
déséchérites de brillant
ne et sans éclat; de plus
prins de la queue, ni le
mpleur du manteau.
mâles qui, dans les trois
istence, ressemblent à
et ne commencent à pro
d'une année avant les pa
p par la période adulte.
venir sur toutes les op
sisiens. Nous ne devons
rlatanisme et le désir d'
eaux déjà assez beaux p
nps maintenu l'idée er
paradis vivoient privés
e que Linné a sanction
e le nom trivial d'ap
etta avait formellement
age autour du monde, t
97): « On nous donna p
oiseaux morts très bea
rive, à la tête petite e
de la grosseur d'une pl
e vole que lorsqu'il y a
nt du paradis terrestre
c'est - à - dire où con
um wormianum (pé
294), avait donné très
exacte gravée sur bois
ssiné avec ses pieds. On
e nom de *manucodiat*
tandis que plus tard
au petit paradisier dit le
is. Le caméléon des
useum caleolarium, es
ande, que décrivent au
nde, Séba, Walenty
er.
bités sur les oiseaux de
état habituel de mul

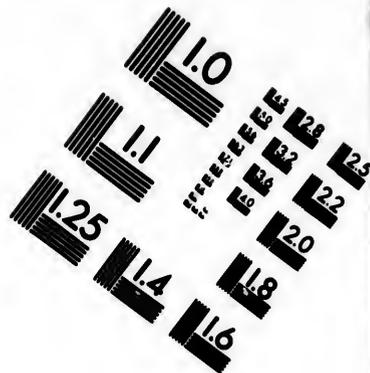
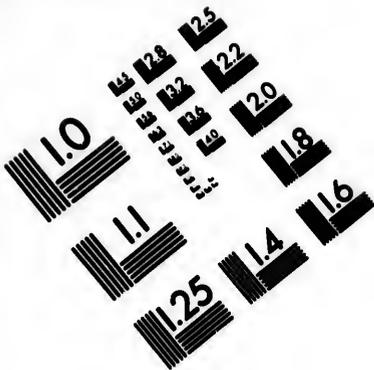
préprovent ces êtres de la part des peuplades sau-
vages qui en font l'objet de leurs chasses actives, et
qui les vendent aux corocores malais et aux jonques
chinoises qui visitent les rivages de la Papuasia. C'est
en effet en les écorchant grossièrement, en leur en-
levant les jambes et les os du crâne, et en rempla-
çant les parties charnues du corps par un morceau
de bois arrondi qu'ils font sortir par le bec, en les
desséchant enfin au feu qu'ils les préparent pour les
conserver et les vendre. Nous n'avons jamais vu ap-
pliquer le procédé que décrit Othon Helbigius (Coll.
ped., t. III, p. 445, partie étrangère), qui consiste
à enlever les entrailles, et traverser le corps par un
fil rouge pour opérer une sorte de cuisson. C'est
aussi complètement à tort que Levaillant attribue
l'apparence de velours naturel ou le hérissément des
plumes de la tête et du cou au raccourcissement de
le peau produit par la dessiccation et les procédés
barbares dont se servent les naturels pour leur pré-
paration. Il est bien vrai que les Papous enlèvent
les os du crâne et font sécher les peaux écorchées
sur des roseaux, bien que nous doutions que ce soit
l'aide du soufre, ainsi que le dit Levaillant, et qu'il
résulte une diminution considérable de la tête et
du cou; mais on ne peut plus aujourd'hui se trom-
per sur le volume réel de ces parties, puisque, dans
nos voyages, nous avons tué un bon nombre de ces
oiseaux, et que leurs dépouilles, préparées d'après
les procédés de la taxidermie européenne, se trou-
vent dans plusieurs des musées de Paris. Nous re-
viendrons sur ce sujet en décrivant le paradisier
émeraude.

Des oiseaux supposés venir du ciel, on habiter le
paradis terrestre, ne devoient vivre que de rosée,
d'essence; ils étoient censés puiser leur seule
nourriture dans l'eau condensée sur les feuilles, dans
les vapeurs légères que dissipent les rayons du so-
leil. Moins crédule, *Bontius*, d'un autre côté, exa-
gère en les disant carnassiers au point de dévorer des
autres oiseaux, et Sonnerat représente le paradisier,
le superbe, tenant sous ses ongles un folle oi-
seau qu'il va déchirer. Mais Helbigius, voyageur de
compagnie des Indes hollandaises, s'est le pre-
mier rapproché de la vérité en disant qu'ils se
nourrissent de divers fruits et notamment des baies
de *Waringa* ou *ficus benjamina* (Rumph. pl. 55),
à quoi il ajoute qu'ils recherchent les insectes et sur-
tout les grands papillons, bien que leur pâture fa-
vorite consiste en épices, au point qu'au temps de
l'acclimatation des muscades on voit, dit-on, les pa-
radisiers émeraudes voler en troupes nombreuses
comme le font les grives d'Europe à l'époque des
migrations. D'un autre côté, l'ampleur de la commis-
sion du bec annonce évidemment que tous les oiseaux
de paradis sont gloutons, voraces, et par suite om-
nivores.

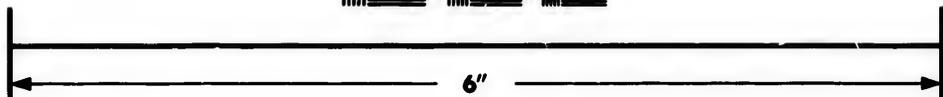
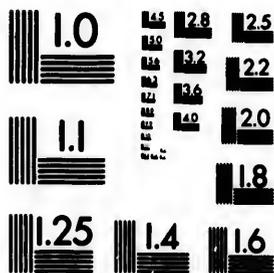
En dépouillant le genre des oiseaux de paradis de
tout le merveilleux dont on s'est plu à l'embellir,
ce que nous savons des mœurs des émeraudes et ma-
nucodes nous prouve que l'organisation porte avec
elle des analogies d'appétits, et que ces espèces étant
des races trapues et voisines des corbeaux, comme
ceux-ci elles doivent être omnivores et partager leurs
goûts comme leurs habitudes. C'est en effet ce qui a
eu lieu, et les oiseaux de paradis recherchent aussi
bien les fruits que les insectes, les larves et les vers
que les bourgeons des arbres.

La patrie de tous ces oiseaux est assez restreinte;
ils ne franchissent guère les limites des terres brû-
lantes dont l'ensemble forme ce que nous appelons
Papuasia, terres situées sous l'équateur, entre la
Malaisie et l'Australie, et comprenant ce que l'on
connoît sous le nom de Nouvelle-Guinée, d'îles de
Waiglou, d'Arou et îlots environnants. Toutefois le
sérieux prince-régent est de la Nouvelle-Galles du
Sud. Suivant les auteurs d'ornithologie, quelques
espèces fréquentent les bords : mais c'est une er-
reur d'admettre avec eux qu'elles habitent de pré-
férence les bois, en se perchant sur les arbres élevés,
sans toutefois se poser sur leur cime, d'où le vent
pourroit les renverser, en jetant le désordre dans
leurs faisceaux de plumes. Il est douteux, suivant
les mêmes sources, que les naturels attachent des
huttes légères, d'où ils les tirent avec des flèches
émoussées. Nous donnerons à cet égard quelques
renseignements que nous nous sommes procurés à
la Nouvelle-Guinée, lorsque nous parlerons du petit
émeraude et du manucode. MM. Quoy et Gaimard
(*Voyage de l'Astrolabe*, zool., t. I, pag. 455, 4850),
qui visitèrent après nous le havre de Doréy, four-
nissent quelques aperçus que nous nous empressons
de recueillir, bien que de la nature de ceux que nous
avons insérés en 1828 dans notre Manuel d'ornitho-
logie (t. I, pag. 587): « Les grands bois, disent ces
» voyageurs, qui couronnent les hauteurs de Doréy,
» sont d'une beauté vraiment admirable, et présen-
» tent l'un des plus magnifiques spectacles que nous
» ayons vus dans les régions équatoriales. Quelque
» les arbres se touchent par leurs cimes, ils sont
» assez écartés par la base pour qu'on puisse s'y pro-
» mener et suivre les sentiers que les habitants y
» ont tracés. C'est dans ces lieux que se tiennent les
» calaos, les pigeons couronnés, la nombreuse fa-
» mille des perroquets, les tourterelles en grand
» nombre, et surtout l'oiseau de paradis émeraude.
» Au mois d'août, époque à laquelle nous nous
» trouvions à Doréy, on voyoit une grande quantité
» de jeunes mâles parmi les femelles, avec lesquelles
» il est assez facile de les confondre, parce qu'ils
» n'ont point encore ni leurs beaux parements, ni la
» tête et le cou émeraude; cependant ils sont un
» peu plus grands et plus élancés. Nous n'arrivâmes





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 18
E 20
E 22
E 24
E 26
E 28
E 30
E 32
E 34
E 36
E 38
E 40
E 42
E 44
E 46
E 48
E 50
E 52
E 54
E 56
E 58
E 60
E 62
E 64
E 66
E 68
E 70
E 72
E 74
E 76
E 78
E 80
E 82
E 84
E 86
E 88
E 90
E 92
E 94
E 96
E 98
E 100

10
E 10
E 20
E 30
E 40
E 50
E 60
E 70
E 80
E 90
E 100

» à la connoissance de ce fait qu'en vérifiant le sexe.
 » On tua aussi plusieurs jeunes mâles qui n'avoient
 » que les deux longs brins. Nous remarquâmes que
 » quelques uns de ces brins ont d'un seul ou de deux
 » côtés des barbules dans une certaine étendue, le
 » plus souvent près de leur origine. C'est le contraire
 » de ce qui a lieu dans les drongos et les engoule-
 » vents. Ces beaux paradisiens, vifs, remuants, ne
 » demeurent pas long-temps à la même place. Les
 » femelles font entendre à peu près le même cri
 » que les mâles. Le paradisiens grand émeraude
 » nous paroit peu fréquenter cette partie de la Nou-
 » velle-Guinée : c'est surtout des îles d'Arou qu'on
 » le tire. »

I.

LES VRAIS PARADISIENS.

Paradisæa. LESS.

Les oiseaux qui appartiennent à la tribu des vrais paradisiens sont remarquables par la plus grande similitude dans l'ensemble de leur organisation. Dans l'opinion de quelques personnes, deux espèces seulement lui appartiennent : l'émeraude et le paradisiens rouge. Pour des observateurs attentifs, l'émeraude présente deux races non seulement variables par la taille, mais encore par les couleurs du plumage et par les circoncriptions de pays. Les anciens auteurs parlent fréquemment de ces paradisiens sous le nom de *manucodiate*, nom que nous trouvons aussi bien dans Brisson que dans Hernandez, Clusius et autres, bien que plus tard on l'ait exclusivement attribué à l'espèce appelée le roi du paradisiens. Ces paradisiens, enfin, répondent aux oiseaux que M. Vieillot appelle *amalties*, sans que nous soyons fixés sur la vraie origine de ce nom barbare.

Les paradisiens ont la taille du geai de France ; ce sont des oiseaux remarquables par des formes robustes et des membres pleins de vigueur, ayant leurs flancs couverts par des faisceaux de plumes souples, légères et admirables dans leur élégance. Deux longs brins tenant lieu de rectrices moyennes dépassent la queue ; un encadrement de plumes courtes et veloutées forme un masque sur la partie antérieure de la tête. Ces plumes, d'une nature douce et serrée, reflètent l'éclat de l'émeraude ; le reste du plumage, à part les flancs, n'a rien de particulier ; car les individus du sexe mâle sont seuls possesseurs des parures qui ont rendu ces oiseaux célèbres. Les femelles et les jeunes, complètement déshérités, n'ont que des vêtements simples, et rien dans leur extérieur n'est propre à fixer les regards superficiels. Les plumes, appelées rémiges et rec-

trices sont droites et assez résistantes ; les pieds sont tout remarquables par une puissance de prehension qu'on retrouve chez tous les oiseaux de la famille des corbeaux.

En dernière analyse, les caractères spécifiques qu'il seroit convenable d'assigner aux oiseaux que nous occupent seroient, dans le langage des zoologistes, les suivans : leur tête est arrondie, recouverte de plumes veloutées en devant et parfois légèrement prolongées sur l'occiput, de manière à former des sortes de petites houppes ; leur bec est robuste, aussi long que le crâne, légèrement velouté, un peu primé sur les côtés. Le sommet de la mandibule inférieure est échancré, la pointe de l'inférieure l'est également de chaque côté ; disposition du bec qui est de remarquable de se trouver chez tous les oiseaux de paradis aussi bien que chez les séries des épimaques. Les fosses nasales sont basales, profondes et en grande partie recouvertes par les plumes avancées du *capistrum*. Toutefois les plumes veloutées ne cachent point la fosse nasale et les narines communiquent librement à l'extérieur à la partie antérieure. La langue est amincie et est garnie de poils fins et soyeux, et est garnie de poils ciliés sur les bords. Le sternum est étroit et surmonté par un bréchet mince, aigu au sommet, atténué en bas, et présentant de chaque côté de l'inférieur une échancrure ovulaire simulant un bec. Les ailes dépassent un peu le croupion ; la première rémige est médiocre, et les plus longues se trouvent être les quatrième et cinquième. La queue est rectiligne, rectiligne, composée de dix rectrices et de deux longs brins chez les mâles adultes et de dix chez les jeunes et les femelles. Les jambes, emboîtées jusqu'au talon, se terminent par des tarses garnis de longues scutelles ; le pouce est fort, et le doigt extérieur est légèrement soudé au médian ; les ongles sont très acérés et aigus.

Les vrais paradisiens paroissent vivre en bandes dans les profondes forêts de la Papouasie, et comme l'on sait, formée d'îles agglomérées sous le nom de Lathau, Waigiou et la Nouvelle-Guinée. Ce sont des oiseaux de passage dans les districts, à ce que l'on suppose, suivant les opinions des voyageurs, sur les sommets des arbres les plus grands des forêts en criant toutes à la fois dans le but sans doute de pepler les mâles. Ceux-ci nous ont toujours paru se tenir au milieu d'une quinzaine de femelles, auxquelles ils régnoient à la manière des coqs sur des essaims de poules.

C'est de fruits que se nourrissent le plus ordinairement les paradisiens ; les mâles ne se mettent guère en quête de leur nourriture que le soir et le matin ; ils restent tapis sur le feuillage dans le lieu du jour ; leur cri est fort et accentué. Nous nous procurâmes des dépouilles du grand paradisi-

z résistantes; les pieds sur-
par une puissance de pré-
chez tous les oiseaux de

les caractères spéci-
d'assigner aux oiseaux
dans le langage des zoologues
ête est arrondie, recourbe
levant et parfois légèrement
de manière à former des
s; leur bec est robuste, dur
légèrement velouté, com-
sommet de la mandibule
la pointe de l'inférieure l'é-
té; disposition du bec qui
se trouver chez tous les
bien que chez les séricules
es nasales sont basales, la
grande partie recouverte
le *capistrum*. Toutefois
attachent point la fosse enté-
quent librement à l'exté-
La langue est amincie et
bords. Le sternum est étri-
se mince, aigu au somme-
entant de chaque côté du
re ovalaire simulant un
peu le crupion; la premi-
et les plus longues se trou-
cinquième. La queue est
posée de dix rectrices et
les mâles adultes et de dou-
femelles. Les jambes, emp-
se terminent par des tarses
es; le pouce est fort, et le
ent soudé au médian; les
et aigus.

es paroissent vivre en ban-
brêts de la Papuasia, ten-
ée d'îles agglomérées sou-
ou, Waigiou et la Nou-
oiseaux de passage change-
on suppose, suivant les ma-
réunissent en grand nom-
bres les plus grands des
is dans le but sans doute d'
-ci nous ont toujours paru
quinzaine de femelles, par-
à la manière des coqs sur

se nourrissent le plus ordi-
s; les mâles ne se met-
nourriture que le soir et
s sur le feuillage dans le
est fort et accentué. Nous
épouilles du grand paradi-

émeraude qu'à Amboine. Les trafiquants malais ne
reçoivent dans cette métropole des possessions
Hollandaises aux Indes orientales que par les cor-
res de la grande île de Cêram. Or, cette espèce
est bien évidemment confinée aux îles d'Arrou et
est-être dans la partie méridionale de Cêram même.
un autre côté, nous n'avons jamais vu de paradi-
émeraude dans l'île de Waigiou; mais les na-
rels nous apportèrent des peaux des paradisiers
conservées dans des bambous, et comme
s y tuâmes la femelle qui est figurée dans cet
ouvrage, on doit assigner l'île de Waigiou pour pa-
à cette magnifique espèce. Enfin la quantité pro-
ieuse de petits émeraudes mutilés en panache que
nous vendirent les Papouas du Nord et de la Nou-
elle-Guinée, et le grand nombre de mâles et de
elles que nous tuâmes sur le pourtour du havre
Doréy, nous autorisent à regarder cette partie de
terre des Papous comme le pays où cette espèce
extraordinairement commune et vit d'une ma-
re permanente.

Les parures des mâles en plumage de noces se
composent de faisceaux ou d'un jaune tendre ou d'un
jaune admirable; un marron plus ou moins foncé,
jaune plus ou moins pur, colorent le reste du
plumage; les rectrices comme les rémiges sont mar-
quées; une plaque émeraude forme un hausse-col
sur la gorge, et le bec de couleur de corne est en-
trecouvert de vert noir.

LE PARADISIÈRE PETIT ÉMERAUDE.

Paradisæa Minor.

L'épithète de *petit*, ajoutée au nom de *paradi-
sère émeraude*, fait pressentir que les naturalistes
reconnurent une espèce de taille plus grande, bien
que la plupart aient prétendu que ces deux mani-
ères n'étaient que des variétés l'une de l'autre.
Latham et Daudin n'ont indiqué en effet le
paradisère émeraude que comme une variété
de celui que nous figurons, Pl. G, sous le nom de
paradisère émeraude. M. Cuvier a partagé
la même opinion en avouant que ces deux sortes
d'oiseaux appartenaient à la même espèce, et que
on pouvait au plus reconnaître deux races, l'une
de taille plus petite relativement à celle plus grande
qu'on faisait le type spécifique; mais c'est avec
raison que Forster le premier sépara en deux es-
pèces, bien tranchées par leurs caractères, ces
deux sortes d'oiseaux, et nous voyons Shaw et
Cuvier partager cette manière de voir.

Le petit paradisère émeraude, bien que semblable
à la coloration de son plumage au grand émeraude,
habite pas les mêmes points de la Nouvelle-Gui-
née que ce dernier. Il est beaucoup plus commun

que lui; sa taille moindre n'est pas la seule parti-
cularité de son organisation qui l'en fasse distin-
guer. Son plumage possède des nuances plus frai-
ches et plus vives, ses membres ont d'autres pro-
portions. Ne voyons-nous pas d'ailleurs les mêmes
circonstances se reproduire dans les caractères des
colombes magnifique et vierge? La première, de
forte taille, habite le nord de la Nouvelle-Hol-
lande; la seconde, très mince dans ses proportions,
fluette et débile, vit au contraire dans les épaisses
forêts de la Nouvelle-Irlande; et cependant, dans
ces deux espèces, identité complète dans la colora-
tion de la livrée, identité absolue dans leurs for-
mes et dans leurs caractères.

Le *petit paradisère émeraude* est de la taille du
geai de France, et sa longueur ne dépasse guère
treize à quinze pouces sans y comprendre les filets
de la queue. Desséchées et racornies, les peaux qui
parviennent en Europe pour faire des panaches ne
donnent qu'une idée fort imparfaite des proportions
robustes et trapues que possède l'oiseau en vie. Les
plumes du front constituent un bandeau d'un vert
émeraude passant au vert de velours à reflets noirs
et changeants; et cette coloration tient encore les
plumes de devant du cou en affectant une nuance
plus fraîche. Le dessus de la tête, les côtés et le
dessus du cou jusqu'au manteau sont d'un jaune
pâle, tandis que le reste du dos, de même que les
ailes et la queue, sont d'un marron clair, passant
au brun cannelle sur les parties inférieures du
corps. Le bec est recouvert d'une lame cornée
blanche sous laquelle domine une teinte bleue. Les
tarses sont bleuâtres; l'œil, plein de feu et de viva-
cité, a l'iris jaune d'or. Les brins marrons sont min-
ces, couverts d'un seul côté de légères et très cour-
tes barbules. Les deux faisceaux des flancs sont
colorés par un jaune luisant que relèvent quelques
traits longitudinaux marron lustré, et sont lavés de
blanc à leur extrémité, souple, molle et comme
nuageuse.

Le paradisère petit émeraude a des mouvements
vifs et agiles, et les mœurs de la plupart des cora-
ces. Dans les forêts qu'il habite, il recherche la
cime des plus grands arbres, et lorsqu'il descend
sur les branches intermédiaires, c'est pour cher-
cher sa nourriture, ou pour se protéger des atteintes
du soleil quand cet astre est au plus haut point de
sa course diurne: il fuit ainsi l'influence de la cha-
leur et aime l'ombre que produit l'épais et touffu
feuillage des tecks. Il abandonne rarement ces ar-
bres dans le milieu du jour, et ce n'est que le matin
et le soir qu'on le voit en quête de sa nourriture.
Ordinairement lorsqu'il se croit seul il fait enten-
dre un cri perçant, fréquemment répété, que ren-
dent avec exactitude les syllabes *voike, voike,*
voiko, fortement articulées. Ces cris, à l'époque de

notre séjour à la Nouvelle-Guinée en juillet, nous parurent être un appel pour les femelles, groupées caquetant par vingtaines d'individus sur les arbres environnants, obéissant ainsi à la voix de l'amour. Jamais dans ces troupes appartenant au sexe conservateur du dépôt de la génération, nous ne vîmes qu'un mâle, s'ébattant orgueilleux au milieu de celles-ci simples et sans parure, tandis que lui, dandy emplumé, ressemblait au coq qui chante victoire après avoir battu un rival et conquis la souveraineté d'une basse-cour. Le paradisier petit émeraude serait-il polygame? ou bien ce nombre disproportionné de femelles tiendrait-il à ce que les indigènes, par la chasse continuelle qu'ils font aux mâles, en amènent la dépopulation, et négligent celles-ci qui se trouvent ainsi vivre en paix sans inquiétude des hommes, et n'ayant à se protéger que de leurs ennemis naturels, les bêtes des bois? C'est alléché par ces *roïke*, *voïko*, que dans nos chasses il nous devient facile de suivre à la piste les paradisiers et d'en tuer un assez grand nombre. Le premier individu que nous vîmes nous émerveilla tellement que le fusil resta muet dans nos mains tant notre ébahissement fut profond. Nous cheminions avec précaution dans des sentiers tracés par les cochons sauvages dans les profondeurs ombreuses si touffues des alentours du havre de Doréy, lorsqu'un paradisier petit émeraude volant au-dessus de notre tête avec grâce et souplesse par bonds pleins de légèreté, nous sembla une bolide dont la queue de feu laisse derrière la masse qui fend l'air une longue traînée de lumière. Cet oiseau de Paradis, serrant ses parures contre ses flancs, ressemblait sans hyperbole au panache échappé de la chevelure d'une houri se balançant mollement sur la couche d'air qui enveloppe la croûte terrestre de notre planète.

Lorsqu'un bruit inaccoutumé vient frapper l'oreille du petit émeraude, son cri cesse, ses mouvements font place à la plus parfaite immobilité. Il reste caché dans l'épaisseur du feuillage qui le dérobera à la vue du chasseur; mais si le bruit continue il ne tarde pas à s'envoler. Il se perche sur les rameaux les plus élevés des plus hauts arbres de la Nouvelle-Guinée; il devient fort difficile de le tirer, à moins de se servir d'armes à feu à longues portées, tels que les fusils du calibre de guerre, car il ne tombe qu'autant qu'il est tué roide, et la portée convenable à laquelle il faut l'ajuster n'est guère moindre de cent cinquante pas. Il va sans dire qu'on doit se servir de gros plomb. Lorsqu'il n'est que blessé, il expire dans les halliers; cependant il nous arriva un jour de trouver mourant sur les bords d'un réservoir d'eau dans le lit d'un torrent à demi desséché, un de ces oiseaux qui avoit été blessé la veille. C'est donc le soir, ou mieux le matin, que le

chasseur doit se rendre au guet, après avoir soigneusement reconnu les arbres chargés des fruits sur lesquels doivent venir se poser les paradisiers. La nuit dans une complète immobilité, il attendra avec patience la venue des émeraudes que leur cri bruyant et fort décèlera bientôt. A l'époque de notre séjour sur cette terre de promesse pour les naturalistes (du 20 juillet au 9 août), ces volatiles recherchaient les capsules légèrement charnues des tecks, mais surtout les fruits blancs rosés et très mucilagineux du *figuier amihou*. Toutefois, nous trouvâmes dans leur gésier des insectes, et lors de notre séjour à Amboine, deux oiseaux de paradis émeraudes, que nous vîmes en vie chez un riche marchand chinois, étoient nourris avec de grosses blattes et du riz bouilli.

Les Papoues prennent ces oiseaux en vie avec des bâtons enveloppés de la glu qu'ils retirent du latex de l'arbre à pain; mais il leur est plus facile de les tuer en grim pant pendant la nuit, à l'aide des chats et silencieusement, sur les arbres où ils dorment. Lorsqu'ils arrivent aux divisions les plus foibles des branchages, ils s'arrêtent, attendant avec un calme imperturbable la naissance du jour, et ajustent leur proie avec des flèches faites avec des rachis de feuilles de latanier. Leur coup d'œil est si parfait, et la roideur du trait qu'ils décochent est assez puissante pour percer l'oiseau qui se frotte avec une merveilleuse adresse. Heureux de leur capture, ils s'empressent de l'écorcher méthodiquement ou d'arracher les chairs avec les pattes souvent les ailes, puis de dessécher au feu ces dépouilles sur un petit bâton; souvent aussi ils les ferment dans une tige creuse de bambou en les posant à la fumée. Les Malais, depuis longtemps en possession d'acheter ces dépouilles pour les vendre aux Moluques d'où elles sont expédiées en Europe, en Chine et dans l'Inde continentale, ont cependant établi des différences dans les prix suivant le mode de conservation; aussi les indigènes font-ils aujourd'hui de ne point mutiler les oiseaux qu'ils prennent, et dont ils se défient d'autant plus que leur plumage est moins endommagé. Les campongs d'*Emberakèno* et de *Mippia* sur le nord, sont ceux qui préparent le plus de ces dépouilles que les Malais nomment *bourong maté* (c'est-à-dire morts), et c'est de ces deux villages qu'il s'exporte les quantités les plus considérables.

Ces dépouilles écorchées, séchées dans des tubes de bambous, sont donc expédiées en Europe pour servir au luxe des modes et orner la chevelure des femmes opulentes. Les oiseaux de paradis sont faits par les plumassiers, qui emploient des cornues de liège sur lesquels ils adaptent la tête et quelques parties de la peau du dos et des flancs que l'on cherche par leur molle souplesse, et la grâce

guet, après avoir soigné
chargés des fruits sur
poser les paradisiens. La
obilité, il attendra avec
raudes que leur cri bruyant
A l'époque de notre séjour
mission pour les naturalistes
ces volatiles recherchés
t charnues des tecks, mais
rosée et très mucilagineuse
totefois, nous trouvâmes
s, et lors de notre séjour
x de paradis émeraude, et
ez un riche marchand de
avec de grosses blattes et

t ces oiseaux en vic avec
la glu qu'ils retirent du
n; mais il leur est plus fa
nt pendant la nuit, à la m
cieusement, sur les arbres
ts arrivent aux divisions
chages, ils s'arrêtent, me
mperturbable la naissance
proie avec des nêches fil
uilles de latanier. Leur co
la roideur du troit qu'ils de
nte pour percer l'oiseau qu
veilleuse adresse. Heureu
mpressent de l'écorcher gr
er les chairs avec les pattes
de dessécher au feu ces pe
ton; souvent aussi ils les r
e creuse de bambou en les
es Malais, depuis long-tes
er ces dépouilles pour les pa
les sont expédiées en Euro
de continentale, ont cepen
dans les prix suivant le de
si les indigènes font-ils en
point mutiler les oiseaux qu
se défont d'autant plus la
ge est moins endommagé.
akéno et de M'ppia sur la
préparent le plus de ces pe
ment *bourroy maté* (c'est
es deux villages qu'il s'é
s plus considérables.
rchées, séchées dans des
onc expédiées en Europe
odes et orner la chevelure
es oiseaux de paradis sont
ers, qui emploient des corp
s adaptent la tête et quel
a dos et des flancs que l'ou
olle souplesse, et la gracé

ache qu'elles font en se recourlant. Ce sont ces
mes nuageuses que l'on assemble souvent d'une
nière factice, en réunissant plusieurs faisceaux
levés à des peaux avariées ou mal préparées. Ces
s doivent être d'un jaune d'or pur, frais et in-
s, ou du moins salis le moins possible à leur ex-
sité. Ce jaune d'or est des plus fragiles, et un
ou de paradis exposé au contact de la lumière du
eil, ou même de celle des bougies dans les réu-
s dansantes, ne tarde point à se décolorer, et un
nce dorée à faire place à une teinte blafarde. Les
massiers et les préparateurs d'objets d'histoire
relle savent, il est vrai, reteindre ces plumes de
nière à tromper l'œil même exercé d'un natura-
e, et c'est ce qui fait que ces parures sont rare-
t fraîches à Paris.

es Papous font le commerce des oiseaux de pa-
s depuis un temps immémorial et bien avant la
quête des Moluques par les Européens. Leurs
ouilles, prises par le luxe asiatique, servoient
rures aux chefs puissants des diverses contrées
l'ade australe, et ornent encore le turban des
s indiens, la coiffure et surtout le yagan des
s malais. Cette parure n'obtint pas moins de
s en Europe; car les femmes la recherchèrent
d'autant plus d'avidité qu'elle resta long-temps
et qu'il fallut l'acquérir à un haut prix. Le pa-
ne que forme l'oiseau de paradis émeraude ne
bien toutefois que sur un berêt à l'orientale; car
it à l'effet de la physionomie même la plus gra-
e lorsqu'il est placé dans une chevelure souple
oyante. Aux blondes et aux brunes dans les
s années de la vie, des fleurs, rien que des fleurs.
s femmes sur le retour, des plumes! A celles-ci
et de cet ornement attire en première ligne les
s, et s'harmonie mieux avec les effets officieux
e toilette artistique et réparatrice des injures du
s. Une gracieuse tête de jeune femme, pure
re, et non ternie par l'expérience de quelques
s de mariage, paroit enlaidie par un oiseau de
s; car le regard flotte incertain entre les traits
le captivent et une parure qui l'attire impérieu-
ment. Nous ne savons si c'est une peinture réelle
e couleur locale qu'a tracée M. Eugène Sue dans
roman de la *Vigie de Koatven* (t. IV, p. 287),
qu'il dit: « Au-dessus du trône d'Hyder-Ali, un
mai (oiseau de paradis), de grandeur colossale
d'or massif, étendoit ses ailes; mais ces ailes,
ouvertes d'opales, de rubis et d'émeraudes, étoient
admirablement travaillées, qu'on retrouvait
s cette imitation jusqu'aux nuances les plus
s de ce plumage éblouissant. »
s anciens ont-ils connu les oiseaux de paradis,
out l'espèce la plus répandue, celle dont nous
s occupons dans cet article? Nous répondrons
l'affirmative. Ils colonisèrent la plupart des ar-

chipels de la Malaisie; car les Egyptiens et les In-
diens y ont laissé des traces évidentes de leur passage
en s'avancant jusqu'au sud des terres de la Papoua-
sie. Les oreillers en bois des Papous, leurs idoles,
leurs bracelets, semblables en tout aux *armilla* des
Egyptiens et des Gaulois, et diverses coutumes tra-
ditionnelles, ne permettent pas de douter que les
Grecs et les Romains n'aient confondu sous le nom
d'Arabie les terres océanes et indiennes qui consti-
tuent les archipels de l'est.

Ptolomé pensait d'ailleurs que les extrémités de
l'Asie se réunissoient à une *terre inconnue* qui joi-
gnoit l'Afrique par l'occident (1). Certes ce que les
anciens ont dit du *phénix* d'après Hérodote, ce père
de la géographie historique, a dû primitivement se
rapporter à l'oiseau de paradis, et les récits fabuleux
que l'on retrouve dans tous les livres d'histoire na-
turelle de la renaissance des lettres, font-ils autre
chose que d'amplifier cette phrase d'Hérodote: « On
» trouve chez les Persans (qui les recevoient par le
» commerce des navigateurs malais et autres) un
» petit oiseau nommé *rhyntaces*, dont l'intérieur est
» sans excréments, mais seulement rempli de graisse.
» Il en est qui disent qu'il se nourrit exclusivement
» d'air et de rosée? » N'est-ce pas un oiseau de ce
genre dont parle Aristote, en lui donnant l'épithète
de *cinamomus* ou *cinnamulcus*, qui faisoit son nid
dans les grands arbres avec des rameaux de can-
nelle, et que les naturels tuoient pour avoir cette can-
nelle plus fine que celle des autres branches? Pline,
recueillant dans sa vaste encyclopédie les traditions
égyptiennes, rapporte ce qu'elles consacroient rela-
tivement au phénix; puis il résume les rêveries
mystiques d'un certain Manilius, sans y ajouter un
mot de réfutation, et tout en louant au contraire la
sagacité de cet écrivain. Pline dit donc (lib. X, c. 11):
« Les oiseaux d'Ethiopie et de l'Inde sont remarqua-
bles par l'éclat et la variété de leurs couleurs. Mais
le phénix d'Arabie est le plus admirable d'entre
eux; il a la taille d'un aigle, le cou de couleur d'or,
le plumage pourpre, la queue bleuâtre avec du rose,
ayant un fanon sous le gosier et une huppe sur la
tête. » Or, qui ne voit dans cette description, aussi
exacte que l'on pouvoit la faire alors, que le style
descriptif en histoire naturelle n'existoit pas, qu'il
s'agit du faisan doré encore très rare, mais transporté
des régions montagneuses du Caucase et de l'Indo-
Chine, et dont l'éclatant plumage, en séduisant les
yeux, consacra la tradition d'un oiseau beau entre
les plus beaux, nommé le phénix? Le premier qui
fut montré au peuple parut, l'an 800 de la fondation
de Rome, sous l'empereur Claude.

Manilius ajouta que le phénix n'avait jamais été

(1) Chateaubriand, voy. aux États-Unis, *Discours préliminaires*.

vu par personne prenant de la nourriture, mais qu'en Arabie il avoit vécu six cent soixante ans, parce qu'il étoit consacré au soleil, et que, se sentant vieillir, il composoit son nid des rameaux de casse odorifère (cannelle) et d'encens, dans lequel il expiroit au milieu des suaves odeurs qui s'en échappoient. Puis de ses dépouilles naissoit un ver destiné à engendrer le *poussin*, qui devoit grandir et former un nouveau phénix sur la terre. De ce phénix, les Romains firent un emblème mystique de la grande révolution des astres, tels que la consacrent les Tables Alphonsines, ou de la période de 25,000 ans des modernes; ou, suivant l'opinion adoptée par Pline, le type de la révolution *séléno-solaire* de 552 ans, l'*annuus vertens* de Platon.

Pomponius-Méla (lib. III, cap. VIII), en décrivant le pays des Penchéens, surnommés *Ophiophages*, situé au-delà du golfe Arabe (1), semble parler de Bornéo et de Sumatra, car il décrit des orangs sous le nom des pygmées, des lézards volants du genre *draco*, puis le phénix. Voici ce qu'en dit cet ancien auteur: « Parmi les oiseaux, le plus digne de » remarque est le phénix, toujours unique dans son » espèce, car il n'a ni père ni mère. Après avoir vécu » sans interruption pendant cinq cents ans, il se » compose un nid de différentes sortes d'herbes aromatiques, sur lequel il se dissout et se consume. » Alors, retrouvant dans sa propre décomposition » le germe d'une vie nouvelle, il se conçoit et renait » de lui-même. Dès qu'il a pris un certain accroissement, il renferme ses anciens restes dans de » la myrrhe, les porte dans une ville d'Egypte appelée *Héliopolis*, les dépose dans le sanctuaire du » temple du Soleil sur un bûcher de bois odoriférant, et se rend ainsi à lui-même les honneurs de » la sépulture. »

Or cette similitude, entre l'exposé de Pline et de Pomponius-Méla, prouve que ces deux auteurs n'ont fait que rapporter une de ces croyances vulgaires si communes de leur temps. Le phénix de Pline est donc évidemment le faisan doré, tel que les Egyptiens navigateurs l'avoient reçu de l'Inde, mais en entremêlant à son histoire des récits fabuleux. D'ailleurs, les animaux utiles ou nuisibles, rares et beaux faisant partie de leur adoration religieuse, il en résulte que les poètes renchérent, par des récits emphatiques, sur leurs qualités et sur les merveilles d'une existence fantastique. C'est ainsi qu'on signale en Egypte quatre apparitions du phénix: la première, sous Sésostri; la deuxième, sous Amasis; la troisième, sous le troisième des Ptolomées; et la

(1) Les ancêtres se servaient fréquemment du mot *Arabie* pour désigner diverses contrées de l'est, absolument comme les Européens le font encore aujourd'hui du nom si vague et si mal défini *Inde*.

quatrième, l'an 56 de notre ère, ainsi qu'on le voit dans les *Annales* (lib. VI, cap. XXVIII) de Tacite.

Le phénix ne devint plus pour les poètes comme pour les historiens que l'expression de leur croyance à la résurrectionnelle, et c'est ainsi que saint Ambrase dit (*Hexaemer.*, lib. V, cap. XXIII): *Phœnix in Arabia locis perhibetur... docet igitur hæc avis exemplo sui resurrectionem credere.*

Bélon du Mans, qui écrivoit en 1554, et le véritable père de l'ornithologie française, homme d'une rare sagacité, consacra ce nom, devenu célèbre, de phénix à l'oiseau de paradis émeraude. Il nous son naïf langage (*Nat. des oiseaux*, liv. V): « Si ce n'étoit que chacun peut voir le plumage » bel oiseau étranger assez commun dans les » nets des grands seigneurs, tant de la France » de la Turquie, qu'estimons être le phénix, » n'aurions rien à écrire de nouveau avec Hérodote » Pline et autres. Ce plumage dont nous parlons » seulement bourru, et entouré de plumes » qui sont attachées à une peau dure comme » dont le milieu du corps est dénué de chair » d'os, etc. »

Mais Bélon lui-même rapporte que son phénix avoit été désigné par Postel, homme fort versé dans la langue hébraïque, sous le nom d'*apus*, par suite de l'opinion populaire qui prétendoit que cet oiseau se nourrissoit de vent et d'air, sans jamais toucher sur les arbres ni descendre sur la terre. Avant Postel, Cardanus avoit mentionné ce même oiseau sous le nom de *manucoliata*, ou oiseau de Dieu, et c'est à cet auteur qu'il faut remonter pour trouver la première trace d'une indication inexacte du paradisier émeraude.

Ce que Bélon rapporte de son phénix ou paradisier émeraude est l'expression des contes recueillis en Orient par les marchands vénitiens. Ces contes simples et naïfs ont depuis été brodés de mille manières, mais le texte de Bélon est net et précis. Le corps de plumes, duquel nous parlons, n'a que deux pieds; mais la nature, voulant suppléer à ce défaut, a fait qu'il a comme deux plumes en » que côté de la queue, qui sont longues d'un » et raccrochées par le bout et fort dures, de sorte » il se pend aux arbres. La nature a ainsi fait ce » nix pour éviter les inimitiés des bêtes qui vivent » dans le pays où il habite. L'on met en doute » ment la femelle peut couvrir ses œufs; plus » pensent qu'elle les met sur le dos du mâle et qu'elle » les couve dessus lui. »

Cependant Pigafetta, compagnon de Magellan le premier voyage autour du monde qu'aient entrepris les navigateurs européens, en 1519, en parlant d'oiseaux de paradis que le roi de Iachian leur offroit pour le roi d'Espagne, mentionna les pieds, et c'étoit la ténacité des préjugés d'alors, que des

l'histoire on
leur vé
nous dor
morts tr
rive, s
de la gr
salm de
grive,
chant à l
des long
ables à
concept e
une cou
il y a
erestre;
vrau de
Pigafetta
sans me
tracé un
sur qu'il
demment
quelles fu
es, se tr
ctionnés
sius, de
dwards,
eurs qui s
ne signa
nt dans de
st., Elze
tement a
insi, c'es
nières, du
erres qui
me des ét
me pend
de couris
des arbr
plant en l'
nourris
rentre r
et autre
litanisme
ardeur. L
par une
aux oisea
plumés, q
roit que e'
préted qu
elle des ha
ent Helbig
maladie ou
avoient f
voient à le
s qui cor
rix à leur
ii.

notre ère, ainsi qu'on le voit dans le VI, cap. XXIII) de Tacite. Plus pour les poètes comme l'expression de leur croyance est ainsi que saint Ambroise (V, cap. XXIII) : *Phœnix* *rhinibetur... docet igitur resurrectionem credere.* L'écrivain en écrivit en 1534, et le vocabulaire françois, homme de consacre ce nom, devenu la peau de paradis émeraude. (*Nat. des oiseaux*, liv. V). On peut voir le plumage assez commun dans les oiseaux, tant de la France que des Indes. Les témoignons être le phénix, un être de nouveau avec Hérodote, un plumage dont nous parlons et entouré de plumes d'une peau dure comme le corps est dénué de chair.

On rapporte que son phénix Postel, homme fort versé dans sous le nom d'*apus*, par lequel on prétendoit que cet oiseau n'avoit point de pieds et d'air, sans jamais descendre sur la terre. On n'avoit mentionné ce nom de *manucodiata*, on oïvoit l'auteur qu'il faut remonter à la trace d'une indication dans l'émeraude.

On porte de son phénix on parle l'expression des contes recueillis par les marchands vénitiens. Ces contes depuis été brodés de mille fautes. De Bélon est net et précis, duquel nous parlons, n'a point de nature, voulant suppléer à la nature comme deux plumes et une queue, qui sont longues d'un pouce, le bout et fort dures, desquelles on se sert. La nature a ainsi fait ces oiseaux inimitiés des bêtes qui ne habitent. L'on met en doute qu'ils ne couvrent leurs œufs; plusieurs ont dit sur le dos du mâle et qu'il n'a point de queue.

On rapporte que son phénix Postel, homme fort versé dans sous le nom d'*apus*, par lequel on prétendoit que cet oiseau n'avoit point de pieds et d'air, sans jamais descendre sur la terre. On n'avoit mentionné ce nom de *manucodiata*, on oïvoit l'auteur qu'il faut remonter à la trace d'une indication dans l'émeraude.

Les auteurs ont contredit plus tard le dire de cet observateur véridique. Pigafetta s'exprime ainsi : « On nous donna pour le roi d'Espagne deux oiseaux morts très beaux. Cet oiseau, de la grosseur d'une grive, a la tête petite et le bec long, les jambes de la grosseur d'une plume à écrire, et d'une queue de longueur. La queue ressemble à celle de la grive, et il n'a point d'ailes, les naturels les arrachant à la plupart des peaux; mais à leur place il y a des longues plumes de différentes couleurs, semblables à des aigrettes. Toutes les autres plumes, excepté celles qui lui tiennent lieu d'ailes, sont d'une couleur sombre. Cet oiseau ne vole que lorsqu'il y a du vent. On dit qu'il vient du paradis terrestre; on l'appelle *belondina'a*, c'est-à-dire *oiseau de Dieu.* »

Pigafetta est donc le premier Européen qui ait décrit sans merveilleux l'oiseau de paradis, et qui en a tracé un signalement convenable, à part la longueur qu'il donne aux jambes; ce qui paroit être évidemment une erreur du copiste. Les fables sur lesquelles furent établis les récits relatifs à ces oiseaux, se trouvèrent par suite et successivement mentionnés par l'autorité de J. Otton Helbigius, de Bontius, de Clusius, de Gessner, d'Aldrovande, d'Edwards, de Séba, et de plusieurs autres vieux auteurs qui se sont copiés. Mais Marcgrave mérite d'être signalé pour en avoir parlé fort intelligiblement dans deux endroits de son ouvrage sur le Brésil (Hist. nat., Elzev., 1648, p. 201 et 219), publié conjointement avec celui de Pison.

Ainsi, c'est parmi les fables, et les fables les plus absurdes, que doivent être relégués les opinions diverses qui représentent les oiseaux de paradis comme des êtres sans pieds, volant perpétuellement pendant leur sommeil, ou ne se reposant que de courts intervalles, en s'accrochant aux branches des arbres avec les filets de leur queue; s'accrochant en l'air comme le feroient deux papillons; se nourrissant que de vapeurs et de rosée; ayant le ventre rempli de graisse et dépourvu de viscéres, et autres belles choses que l'ignorance et le préjugé se plurent à propager avec une singulière ardeur. Barrère chercha même à réparer une erreur par une erreur plus visible encore, en accordant aux oiseaux de paradis des pieds si courts et si minces, qu'il semble que l'oiseau en soit privé. Il croit que c'est un *mezzo termine* entre l'opinion de Bontius, qui prétend que les paradisiers naissent sans pieds, et celle des habitants des îles d'Arou, qui admettent qu'ils ont des pieds, comme les habitants de l'île Helbigius, que les pieds tombent par suite d'une maladie ou de vieillesse. Mais les insulaires d'Arou sauroient fort bien que cela n'étoit pas, et se contentent de leurrer les Européens par des particularités qui contribuoient suivant eux à donner plus de prix à leur marchandise. Il est plus probable,

ainsi que l'a écrit Forrest, que les falsceaux des plumes sous-alaires nuisent au vol des paradisiers lorsque le vent souffle avec force, et ce voyageur dit textuellement : « Les vaisseaux hollandais qui naviguent entre la Nouvelle-Guinée et les îles d'Arou rencontrent souvent des troupes de ces oiseaux volant d'une terre à l'autre. Si le vent est trop fort, ces animaux s'élèvent presque perpendiculairement en l'air jusqu'à ce qu'ils atteignent la région où l'atmosphère est moins agitée; alors ils continuent leur route. Ils ne volent jamais avec le vent, qui briseroit leurs longues plumes, mais au contraire ils se dirigent directement contre sa direction, en évitant les grains qui les jetteroient à terre. » Ces détails avoient été donnés également par Helbigius.

Au dire des habitants des îles Arou, la mue rend ces oiseaux fort malades et dure plus de la moitié de l'année, et c'est après la ponte que leurs parures reviennent, Buffon dit en août, mais nous pouvons, nous, affirmer que les paradisiers tués en juillet nous ont offert leurs anciennes parures, ce qui forceroit à changer d'opinion sur cette prétendue mue ayant lieu chaque année pendant plusieurs mois.

Ce qu'on trouve dans les livres d'histoire naturelle sur leur genre de vie, se rapporte assez avec nos propres observations. Helbigius affirme que les paradisiers se nourrissent des fruits rouges du *waringa* ou *fius benjaminia*, et Valentin parle des fruits d'un arbre nommé *tsampedoch*. Or, nous les avons constamment observés dans le mois de juillet mangeant les figues d'*amihou* et les semences de teck, et Linné indique qu'ils avalent aussi de grands papillons; or, nous avons vu nous même qu'ils recherchoient les blattes, et en général tous les insectes. L'opinion de Bontius, qui leur fait donner la chasse aux petits oiseaux pour les manger, n'est pas aussi bien étayée, quoique les paradisiers aient toutes les habitudes des corbeaux; ce qui expliqueroit au reste cet appétit carnassier.

En dernière analyse, le paradisier petit émeraude est donc omnivore, ou insectivore et frugivore à la fois. Il vit à la Nouvelle-Guinée, où il est nommé *mambéfore*, a les mœurs et le cri rauque des corbeaux, et comme eux se tient dans les bois. Il est vif, remuant, et ne demeure pas long-temps à la même place.

La femelle possède une livrée des plus simples; elle n'a ni parures des flancs, ni brins à la queue, ni émeraude sur le front et à la gorge. Elle fait entendre à peu près le même cri que les mâles, c'est-à-dire les syllabes *ouake*, *ouake*, deux ou trois fois répétées. L'oiseau que Levaillant figure dans la planche 5 de ses paradisiers comme étant la femelle, est un jeune mâle n'ayant point encore ses parures des flancs ni les brins de sa queue.

La femelle est d'un tiers moins grande que le mâle. Son bec est bleuâtre, ses tarses sont robustes; ses ailes sont de même forme; sa queue médiocre, composée de douze rectrices rectilignes. Un marron brun encadre le bec en remontant sur le front et couvrant la gorge; un brunâtre cannelé revêt le sinciput et le haut du cou où se dessine une sorte de collier jaune paille très clair. Le manteau, le dos, le croupion, les ailes et la queue sont d'un marron jaunelle uniforme, tirant plus ou moins sur le brunâtre. Le dessous du corps, à partir de la moitié antérieure du cou jusqu'à la région anale, est blanchâtre, légèrement lavé de roux très clair sur les côtés.

Le paradisier petit émeraude très jeune ressemble complètement à la femelle; il est même impossible de les en distinguer autrement que par l'autopsie, bien que cependant les formes soient un peu plus élancées. Du reste, même coloration terne, même privation des parures des flancs, des brins de la queue et du vert émeraude qui encadre le bec, car sa face et le cou sont marron, et la poitrine blanc roussâtre.

Lorsque les jeunes acquièrent de l'âge, vers la seconde année, sans doute, on voit pousser les deux brins grêles de la queue, et celle-ci n'est plus composée que de dix rectrices normales, ces deux brins s'allongeant aux dépens des deux rectrices moyennes. Il est remarquable que ces brins sont couverts tantôt d'un seul côté, tantôt aux deux, et surtout près de la base, de petites barbules roides rudimentaires. Enfin le vert émeraude se manifeste au-dessus du bec et au menton. Une plaque marron recouvre la gorge; mais la tête et le cou sont d'un jaune velouté et frais, tandis que le marron ne se manifeste que sur le bas du cou, sur le dos, les ailes, le croupion et la queue. Toutefois une sorte de bordure blanc jaunâtre frange les plumes secondaires en formant sur le haut de l'aile une sorte de petite écharpe. Tout le dessus du corps est d'un blanchâtre soyeux et lustré. MM. Quoy et Gaimard ont remarqué que, pendant leur séjour à la Nouvelle-Guinée dans le mois d'août, on voyoit une grande quantité de jeunes mâles parmi les femelles.

LE PARADISIEN GRAND ÉMERAUDE.

Paradisæa major.

La majeure partie des faits que nous avons rapportés dans l'histoire du paradisier petit émeraude sont également applicables à la race de forte taille que nous distinguons par le nom de *grand émeraude*, et la plupart des auteurs s'accordent à ce sujet. Ce qui nous a autorisé à agir contradictoirement, c'est l'abondance du petit émeraude compa-

rée à l'extrême rareté du grand paradisier, à l'estime dont jouissent chez les Malais les dépouilles du premier, tandis que celles du second sont considérées comme de moindre valeur et d'un débit plus difficile. Les naturalistes modernes avoient donc confondu sous le nom de *paradisæa apoda*, le grand et le petit émeraude, en ne les regardant que comme deux races d'une même espèce. Cependant Forster avoit, il y a long-temps, établi leur distinction en s'étayant de l'opinion de Forrest et de Valentin, mais long-temps avant lui, dès 1603, Chabot avoit signalé deux espèces, l'une plus grande, habitant les îles d'Arou, et l'autre plus petite vivante à la Nouvelle-Guinée, et la figure qu'il donne (p. 300) est bien celle du paradisier grand émeraude qu'il nomme *paradisæa avis majoris generis*, tandis que le petit émeraude est appelé (p. 300) *paradisæa caudata minoris generis*.

Le bec, long de dix-huit lignes, légèrement courbé, est d'un bleuâtre plombé, excepté sur les bords coupants qui sont blanc argenté. Les plumes du front s'avancent sur les narines. Elles sont courtes, serrées, veloutées, et d'un vert émeraude. Le plastron velouté s'étend de la commissure à l'occiput, couvre la gorge, s'avance sur le cou en devant s'élargissant en une sorte de plastron séricieux. Le dessous de la tête, de même que les côtés du cou, sont jaune paille sale; le bas du cou et le thorax sont d'un brun violâtre sombre; le manteau, les couvertures des ailes et le dos, sont d'un brun marron tendre, qui s'éclaircit et prend une nuance plus tendre sur le ventre. Les rémiges et leurs couvertures sont également brun châtain. Elles donnent à l'aile une disposition pointue, et atteignent en longueur presque totalité des rectrices. Celles-ci sont égales au nombre de dix, sans y comprendre les deux brins, qui dépassent de plus de dix pouces l'extrémité de la queue. Ces deux brins sont durs, et de leur origine, garnis de barbes très courtes et roides, allongées à l'extrémité, où elles forment une palette étroite et allongée. Les plumes qui naissent sous l'aile pour constituer les faisceaux des ailes dépassent la queue, et sont décomposées, molles, transparentes, blanchâtres et légèrement lavées de jaunâtre ocreux, et puis lavées de rouge vif sur leur extrémité libre. Les plus courtes ou les plus antérieures sont maculées de rouge foncé. Les tarses sont longs et noirs. La longueur totale de la queue, du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de quinze pouces, ou de dix pieds deux pouces environnant les filets.

Les dépouilles de cette espèce sont peu connues aux Moluques. A Amboine, on les connoît sous le nom de *bourong-maté*, oiseaux morts. On dit dans l'histoire que les auteurs en ont tracé d'après les récits de Valentin, que le grand paradisier séjour-

LE PARADISIÈRE ROUGE.

Paradisaea rubra.

Long-temps rare dans les collections, ce magnifique paradisier, dont les parures des flancs semblent être teintes par le sang le plus vermeil, existe maintenant dans la plupart des grandes collections et même dans les cabinets de beaucoup de simples amateurs. L'individu qu'a figuré Levaillant, et qu'on voit encore au Muséum d'histoire naturelle, avoit été jusqu'à ces dernières années le seul connu en France; Vieillot lui-même avoue n'en avoir jamais vu que trois; mais de 1823 à 1832 nous eûmes occasion d'en expédier plusieurs rapportés par nous ou envoyés en Angleterre par M. Guy, et principalement une peau d'une rare intégrité conservée dans la collection de notre ami Longuemare. Enfin la seule femelle du paradisier connue que l'on voit au Muséum de Paris a été découverte par nous, et a figuré dans l'atlas zoologique du voyage *la Coquille* (pl. 27).

Les auteurs qui ont décrit cet oiseau si remarquable par sa coloration, bien qu'il soit le reflet complet quant aux formes des deux paradisiers émeraudes, ne sont ni anciens ni nombreux. Valentin, Forrest, Soumerat, n'en ont pas eu connaissance. La première mention paroît être due à Daudin, et date de 1800; elle a été faite sur l'individu de la collection du stathouder, que feu de Lacépède avoit nommé du nom qu'il porte en le déposant sur les tablettes du Musée. Levaillant et Vieillot, dans l'histoire de leurs paradisiers et oiseaux dorés, Shaw, dans sa Zoologie générale, et Sonnini dans le Supplément aux œuvres de Buffon, ont mentionné cette espèce qu'on voit figurer depuis lors dans tous les articles des dictionnaires d'histoire naturelle et dans les traités d'ornithologie.

Le paradisier rouge mâle et adulte a douze pouces de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue. Le bec, de la longueur de la tête, est plombé ou blanchâtre, légèrement convexe, fendu presque jusque sous l'œil. Les tarsi sont médiocres, bleuâtres, l'iris est jaune. Les plumes du front, jusqu'au milieu de la tête, celles placées entre la commissure et l'œil sur les joues, les côtés et le devant du cou, sont d'un vert noir sablé d'or. Ces petites plumes sont veloutées, serrées, émeraudines, et s'avancent sur la région temporale, en dessinant sur la ligne médiane une échancrure. Il en résulte sur les peaux mutilées par les Papous, et dont la partie osseuse de la tête a été enlevée ou brisée, deux sortes de petites huppes produites par le racornissement de la peau du front et par le soin qu'ont les préparateurs de les faire saillir sur les individus qu'ils fabriquent en collant les plumes sur du liège, ainsi

dans les îles d'Arrou pendant la saison sèche, ou la mousson d'ouest, et qu'il ne retourne à la Nouvelle-Guinée que lors des pluies qui arrivent dans la mousson d'est. On dit aussi, qu'il voyage par bandes d'une quarantaine d'individus, sous la conduite d'un autre oiseau, qui vole toujours au-dessus de la troupe. Ce chef, suivant Valentin (*), seroit noir et tacheté de rouge et seroit regardé comme le roi des oiseaux de paradis par les habitants: dans leur opinion, ils ne s'offriront jamais ce chef mystérieux, soit qu'ils soient, soit qu'ils reposent; et cet attachement leur seroit fatal, car, en se posant par terre, ils éprouveroient la plus grande difficulté pour reprendre leur vol. Mais tout porte à croire que cette opinion ne repose que sur des idées fabuleuses, et ce qui est plus certain, c'est qu'ils se perchent sur les grands arbres, et qu'ils recherchent les figes du *waringa* (*ficus jamaïca*?).

Les Malais disent encore que les grands paradisiers perdent leurs longues plumes des faisceaux des ailes, de même que les filets de la queue, pendant la mousson d'est, mais qu'ils ne restent ainsi dépourvus de leurs parures que pendant quatre mois. Il est moins démontré encore que ces longues plumes puissent leur permettre de s'élever fort haut dans l'action du vol, en servant de sorte de parachute, et que c'est la facilité qu'ont ces oiseaux de fendre l'air avec célérité, que leur vient leur nom vulgaire d'*hirondelles de Ternate*; de plus, que ces oiseaux nulsent au contraire à la direction du vol, lorsque les vents deviennent contraires, et que dans ces cas ils ne peuvent éviter le danger qu'en s'élevant perpendiculairement dans une région où la couche d'air atmosphérique plus paisible permet de continuer leur route.

Nous ne rencontrâmes point le grand paradisier à la Nouvelle-Guinée, et jamais, parmi les centaines de plumes séchées du petit émeraude que les Papous nous apportent à bord journellement, nous n'en vîmes la seule dépouille. Les échantillons que nous en eûmes eu nous ont été remis à Amboine et provenirent des corocorés malais qui trafiquent avec les habitants de Céram. Cette espèce seroit donc véritablement propre aux îles d'Arrou et à la côte occidentale de la Nouvelle-Guinée seulement.

La femelle (Levaillant, *Ois. de parad.* pl. 2) est, comme celle du petit émeraude, sans parures des ailes, sans brins, sans vert émeraude à la tête. Le bec, le front et la gorge sont d'un brun nuancé de jaunâtre; le front et la gorge sont d'un brunâtre fuligineux; les yeux sont d'un brun intense; le dessous du corps est d'un blanchâtre nuancé; les ailes, le dos, la queue marron foncé et les pieds noirs.

Voyage de Forest à la Nouvelle-Guinée, p. 155.

grand paradisier, à l'estime
lais les dépouilles du pre-
second sont considérées
r et d'un débit plus dil-
lernes avoient donc con-
adisaea apoda, le grand et
les regardant que comme
espèce. Cependant Forst-
établi leur distinction es-
le Forrest et de Valentin
t lui, dès 1603, Clusius
es, l'une plus grande, l'autre
t l'autre plus petite vivait
et la figure qu'il donne à
paradisier grand émeraude
avis majoris generis, tan-
e est appelé (p. 360) *mo-*
is.

huit lignes, légèrement
tre plombé, excepté sur
t blanc argenté. Les plumes
les narines. Elles sont cou-
, et d'un vert émeraude.
d de la commissure à l'oc-
nce sur le cou en devant
orte de plastron séricé.
même que les côtés du cou
le bas du cou et le thorax
mbre; le manteau, les couvertu-
s, sont d'un brun marron
prend une nuance plus dorée
iges et leurs couvertures
in. Elles donnent à l'aile
et atteignent en longueur
ctrices. Celles-ci sont égales
y comprennent les deux
de plus de dix pouces l'ext-
s deux brins sont duré-
de barbes très courtes et
xtrémité, où elles forment
ngée. Les plumes qui naissent
stituer les faisceaux des ailes
et sont décomposées, multi-
nâtres et légèrement lavées
puis lavées de rouge vif.
Les plus courtes ou les
culées de rouge foncé. La
p. 155. La longueur totale de
l'extrémité de la queue
de dix pieds deux pouces

cette espèce sont peu
amboine, on les connoît
té, oiseaux morts. On dit
eurs en ont tracé d'après
ue le grand paradisier s'ap-

qu'on le voit dans beaucoup de musées. Le derrière de la tête et du cou, le haut de la poitrine et la partie supérieure du dos sont d'un jaune beurre frais de nuance uniforme et douce, passant au rouge cannelé sur les épaules et sur le dos. Les ailes, le croupion et le ventre à partir du thorax sont d'un brun marron luisant foncé. Les parures des flancs se composent de plumes longues de douze à quinze pouces, effilées, recourbées, à barbes plus serrées que chez les émeraudes, d'un rouge luisant et fulgide, du rouge de carmin le plus vif pour les antérieures, tandis que les postérieures ont leur extrémité décolorée et blanchâtre. La queue est médiocre, rectiligne, composée de dix rectrices, sans y comprendre deux bris longs de vingt-deux pouces et quelquefois convexes sur un bord, concaves sur l'autre, recoquillés sur eux-mêmes dans leur plus grande étendue, terminés en pointes, mais garnis à leur insertion de barbes rudes et très courtes. Ces deux filets d'un brun marron noir partent du croupion par une insertion commune, se séparent bientôt pour flotter librement sur les parties latérales de la queue.

Les habitudes de ce rare et admirable oiseau sont inconnues ; sa patrie est l'île de Waigiou. Les Papous des alentours d'Offack nous en donnèrent quelques peaux, et un officier tua une femelle pendant le séjour de la corvette *la Coquille* dans ce havre.

Les voyageurs n'avoient donné quelque attention qu'aux mâles des oiseaux de Paradis. Leurs dépouilles, destinées à servir de parure ou à enrichir les cabinets des curieux, étoient les seules dont on rechercha avec empressement la possession. L'autre sexe dédaigné n'étoit point parvenu en Europe, et Levallant seul fit connoître une femelle du petit émeraude.

Comme toutes les femelles des oiseaux de paradis, celle du paradisier rouge, que nous figurons (pl. 8), est sans parures et sans vives couleurs, bien cependant que les teintes qui composent sa livrée solent assez douces pour flatter l'œil et ne pas la faire dédaigner par ceux qu'attire seule la beauté du plumage.

La femelle du paradisier rouge a douze pouces quatre lignes de longueur totale : dans ces dimensions la queue entre pour quatre pouces et demi. Les tarses ont dix-huit lignes, et sont garnis de larges scutelles en avant. Les doigts antérieurs sont gradués, moins robustes que le pouce, qui est terminé par un ongle fort et puissant, tandis que les antérieurs sont de moitié plus foibles. Les tarses sont bleus dans l'état de vie, tandis que le bec est plombé avec une teinte rougeâtre. Dans cette espèce les narines ne sont point recouvertes par les plumes du front : elles sont placées dans une fossette large et basale.

Un masque d'un marron très foncé et d'un aspect soyeux recouvre le front jusqu'au milieu de la tête, descend sur les joues, en enveloppant les yeux, et se termine en s'arrondissant au milieu et en devant du cou. L'occiput, le derrière du cou et le devant, au-dessous du masque marron, sont d'un jaune doré plus franc sur la tête, et qui se mêle sur le manteau et sur la poitrine avec le marron qui tinte ces parties. Sur le dos toutefois apparaît une teinte jaune, orangée, brillante, mais peu dessinée. Tout le dessus du corps, le dos, le croupion, les rémiges, les rectrices, sont d'un marron franc à aspect incécéu. Sur les épaules le marron est teint de jaune rougeâtre. Tout le dessous du corps, le haut de la poitrine, les flancs, le bas-ventre, et même les ouvertures inférieures, sont d'un marron ou chocolat plus clair que sur le dos et à aspect velouté. Les ailes sont marron en dedans, ainsi que l'est la queue en dessous. Elles ne s'étendent que jusqu'au tiers supérieur de celle-ci, qui est assez longue, égale, composée de rectrices peu fermes.

C'est dans l'île de Waigiou, qui fait partie du système des terres des Papous, que nous nous procurâmes la femelle du paradisier rouge. Nous en sommes redevables à M. Bérard, lieutenant de vaisseau de la marine, qui la tua sur les bords du havre d'Offack, et qui voulut bien enrichir les collections que nous avons déposées au Muséum d'histoire naturelle par suite du voyage d'exploration de la corvette *la Coquille*.

Il ne nous reste plus, après avoir examiné nos divers rapports l'histoire du paradisier rouge, qu'à signaler les particularités anatomiques qui méritent de fixer l'attention. Dans les organes de la tête celui de l'odorat est des plus actifs. Les narines, qui reçoivent les effluves odorants, sont arrondies, et couvertes, bien que les plumes capitrales s'arcent sur elles. L'audition s'exécute à l'aide d'une conque externe évasée et comme circulaire, percée de deux conduits, dont l'un, intérieur et petit, sert à la rigueur l'extrémité postérieure de la mandibule inférieure, et dont l'autre se porte directement à l'oreille interne. La langue, principal organe du goût, ressemble assez, par sa disposition générale, à celle des autres passercaux : elle a dix lignes de longueur, et est munie à sa base de deux prolongements mucronés et bifides, qui sont disposés en croissant. La forme est allongée, étroite, triangulaire ; son sommet est bifurqué, et chaque lacinne de sa bifurcation se trouve divisée en un grand nombre de filaments, de manière à imiter un pinceau. Les deux mandibules présentent de chaque côté une légère échancrure vers la pointe, et peut-être ces échancrures sont-elles dues à l'usage qui doit leur servir de genre de nourriture par suite du rappro-

les, minces, filiformes, partent des régions auriculaires et se terminent en palettes. Les ailes sont concaves, à rémiges arrondies à leur sommet, presque égales, les première et deuxième exceptées, qui sont taillées en lames de canif à leur sommet. La première est également beaucoup plus courte. (Consultez les caractères de la pl. 9.) Les plumes hypochondriales sont allongées, flexibles, décomposées et très fournies.

Les femelles n'ont point les parures des mâles. La seule espèce connue vit à la Nouvelle-Guinée, et surtout dans l'île de Waigiou.

Levaillant a placé le sifilet parmi les geais, et Buffon, ou plutôt Gueneau de Monthellard, l'a décrit sous le nom de *manucode à six filets*, et Sonnerat sous celui d'oiseau de paradis à gorge d'or. C'est à Vieillot que l'on doit la distinction générique de cet oiseau et le nom de *parotia*.

LE SIFILET A GORGE DORÉE.

[*Parotia sexsetacea*.

Le nom de sifilet a été donné à l'oiseau de paradis qui nous occupe, pour rappeler le trait le plus caractéristique de son organisation, c'est-à-dire les six filets minces et grêles qui partent de la région auriculaire et qui s'élargissent en palettes à leur sommet, relevant ainsi par cet accessoire un plumage noir de velours, et une gorge étincelante par le cuivre, le bronze et le vert glacé d'or.

Le sifilet mâle adulte a de longueur totale douze pouces; son bec et ses pieds sont noirs, l'iris jaune; la queue est légèrement arrondie, formée de rectrices étagées, roides, au nombre de douze. Les ailes sont un peu concaves et s'étendent jusqu'après la naissance de la queue. Elles se composent de rémiges arrondies, presque égales, excepté les deux premières, qui sont aciculées à leur sommet. Les plumes frontales sont étroites, roides, à peine barbues, et s'étendent sur les narines en formant une sorte de petite huppe comprimée et disposée en brosse. Elles sont noires à leur base, puis blanc satiné à leur sommet, ce qui dessine une écharpe d'une nuance gris de perle sur le devant de la tête; les plumes qui recouvrent le crâne s'arrondissent et s'allongent sur l'occiput de manière à former sur cette partie un diadème métallisé; quelques filets tronqués, avortés, naissent derrière l'œil; mais trois filets grêles, arrondis, inermes, longs de cinq à six pouces, partant de chaque joue, se dirigent en arrière, comme des crins, et se terminent par des barbes qui s'épanouissent pour former une palette ovulaire. Ces brins et la palette sont noirs. Les plumes de la gorge sont étroites, puis élargies et taillées en un demi-cercle à leur sommet. Ce dernier segment

est de couleur d'or à reflets violets irisés en sur les bords, et chatoyant avec un éclat des plus vifs, tandis que le reste de la plume est noir louté; tous ces segments, en s'imbriquant, forment un magnifique plastron écailleux. Les flancs sont garnis de plumes noires épaisses et très touffues qui se redressent sur les ailes qu'elles enveloppent et qu'elles cachent. Ces plumes sont arrondies, barbues lâches et uniformément noires.

Le sifilet est, excepté la gorge et les deux tiers de la tête, uniformément d'un noir profond partout la douceur et la nuance du velours.

Ces oiseaux, dont les mœurs sont complètement inconnues, vivent à la Nouvelle-Guinée et à Waigiou.

Mauduyt cite, dans l'article qu'il a donné de cet oiseau dans l'Encyclopédie, une note qui étoit relative à un individu qu'il avoit reçu des Moluques, et dans laquelle on disoit que le sifilet jouissoit chez les habitants de cette île d'une haute réputation, parce qu'on lui attribuoit la propriété de garantir de la foudre ceux qui s'en parloient. Aucun voyageur ne rapporte rien de ce conte populaire.

Le jeune mâle tient à la fois du mâle adulte et de la femelle. Il ressemble au premier par les plumes des flancs; mais toutes ces plumes, sur le ventre, soit des hypocondres, sont dans leur couleur moyenne d'un fauve clair, rayées en travers de noir comme cela se voit chez la femelle, et se terminent de noir uni; cependant les plus allongées des plumes des flancs sont dans leur entier comme chez les mâles, tandis que le dos est ou tacheté de roux vif.

La femelle du sifilet n'étoit point connue avant la description publiée dans nos illustrations de cette espèce. Elle est aussi venue nous prouver que les femelles des oiseaux de paradis ne participent rien à l'éclat de leurs époux, et que, revêtues d'une livrée généralement sombre, elles avoient en rapport l'organisation des oiseaux *mouches soumangas*.

Le bec de la femelle que nous décrivons est court, sa longueur médiocre; ses mandibules sont légèrement comprimées sur les côtés et terminées en pointe. La supérieure a une arête très vive, et est ment recourbée, finissant en un petit crochet sur les côtés; l'inférieure se termine par une arête redressée. La commissure, légèrement déprimée, est notablement fendue, sans aller jusqu'à l'œil. Les fosses nasales, tout-à-fait à la base du bec, sont larges, mais complètement recouvertes par les plumes soyeuses qui s'épanouissent en devant du front pour former une petite huppe comprimée. Les tarses manquoient à l'individu et précieux soumis à notre étude. Les ailes s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue;

reflets violets irisés en
 vant avec un éclat des
 te de la plume est noir
 ts, en s'imbriquant, forme
 on écaillé. Les flancs et
 es épaisées et très touffues
 es ailes qu'elles enveloppent
 es plumes sont arrondies
 rmément noires.

té de la gorge et les deux
 ent d'un noir profond
 la nuance du velours.
 es mœurs sont complètes
 a Nouvelle-Guinée et à

l'article qu'il a donné de
 ie, une note qui étoit jadis
 it reçu des Moluques, et
 le sifflet jouissoit chez les
 tation, parce qu'on lui
 garantir de la foudre ce
 voyageur ne rapporte tout

nt à la fois du mâle adulte
 ble au premier par les
 mais toutes ces plumes,
 ocondres, sont dans leur
 clair, rayées en travers
 chez la femelle, et se
 ni; cependant les plus
 ncs sont dans leur entier
 les, tandis que le dos est
 vivif.

let n'étoit point connue
 dans nos illustrations de
 venue nous prouver que
 de paradis ne participoient
 rs époux, et que, revêtues
 t sombre, elles avoient
 on des oiseaux mouches

elle que nous décrivons
 édlocre; ses mandibules
 ées sur les côtés et terminées
 are a une arête très vive,
 nissant en un petit crochet
 ricieuse se termine par une
 mssure, légèrement dépen
 ent fendue, sans aller cep
 fosses nasales, tout-à-fait
 sont larges, mais complè
 es plumes soyeuses qui s'
 pour former une petite
 rses manquoient à l'indiv
 à notre étude. Les ailes
 s supérieur de la queue;

formée de douze rectrices assez rigides, inégales
 re elles, c'est-à-dire que les plus externes sont
 plus courtes, toutes sont arrondies à leur extré-
 et entièrement d'un brun ferrugineux.

es plumes qui recouvrent le corps sont douces,
 ettes et soyeuses : celles qui revêtent la tête
 étroites, très fournies et serrées, et se projet-
 sur les côtés de l'occiput en deux petits fais-
 auriculés, qui rappellent les deux houpettes
 individus mâles; la tête en dessus, les joues, le
 et les côtés du cou sont d'un noir soyeux,
 franc, se dégradant sur le haut du corps et sur
 pour faire place à un brun ferrugineux, puis
 rouge brun marron, qui domine sur le crou-

l'angle du bec nait un trait fauve émaillé, bordé
 dessous par un large trait noir profond; le menton
 est roux brun, rayé de noir, puis tout le devant
 du thorax est d'un fauve blond, rayé par
 égales, dilatées, noir brun. La teinte rousse
 centre, des flancs et des couvertures inférieures
 plus vive, et les raies brunes sont aussi plus es-
 et moins marquées.

es plumes de ces parties sont aussi plus mollet-
 plus lâches et assez abondantes.

La femelle a voit treize pouces de longueur to-

III.

LES LOPHORINES.

Lophorina.

seule espèce appartient à ce petit genre, que
 quent des parures jetées sur le dos en riche
 de velours, tombant sur la poitrine en un
 d'émeraude.

Le bec, plus court que la tête, est, comme celui
 des paradisiers, comprimé sur les côtés, mince,
 partie caché par des touffes de petites plumes
 qui s'avancent sur les narines. Celles-ci
 sont en fissure dans une fosse nasale ovulaire,
 et se terminent en une arête très vive, et
 Les jambes sont proportionnées à la taille,
 et de squamelles épaisses. Les ailes sont mé-
 diocres, ne dépassant pas le tiers de la queue.
 La queue est arrondie par le raccourcissement des
 rectrices les plus externes, et se compose de douze
 rectrices toutes semblables et arrondies par le bout.
 Les plumes qui revêtent la tête sont écailleuses. et
 sur le devant du cou sont imbriquées et s'allon-
 gent de manière à former sur le haut du ventre un
 chevron scintillant. Enfin, les plumes du cou
 sont plus longues, celles du dos, et les couvertures alaires,
 sont développées, avec un luxe qui leur permet, en

se recourbant, d'envelopper tout le corps comme
 d'un manteau de velours liséré d'or. Tout le plumage
 est coloré en noir, mais en noir ponceau, velouté,
 passant sous certains reflets au violet noir.

Forrest (*It.*, p. 158 de la trad. franç.) est le pre-
 mier qui ait vaguement décrit la lophorine sous le
 nom de *grand oiseau de paradis noir*, ou du moins
 sa description est une réminiscence du cinnomelo-
 gus et de la lophorine, et convient même mieux à la
 première espèce d'oiseau. Sonnerat a représenté la
 lophorine sous le nom d'*oiseau de paradis à gorge
 violette*, dit le *superbe*; mais nous ignorons ce qui
 a pu décider ce voyageur à le représenter tenant un
 petit oiseau dans ses doigts, pour le déchirer à la
 manière des accipitres. Depuis lors cette espèce a
 été supérieurement gravée dans les ouvrages de Le-
 vaillant et de Vieillot. Levaillant pense même que
 la lophorine a des points de contact avec certains
 troupiales, parce que l'arête du bec s'avance entre
 les plumes du front, et que deux petites touffes dis-
 tinctes forment sur chaque narine un petit toupet
 isolé.

LA LOPHORINE SUPERBE.

Lophorina superba.

Un peu plus mince que le merle de France, la
 lophorine superbe a au plus huit à neuf pouces de
 longueur totale. Le front est orné de deux petites
 aigrettes noires déjetées en dehors et implantées sur
 le bord supérieur des fosses nasales. Les plumes
 imbriquées du devant du cou et de la poitrine sont
 comme gaufrées, et brillent de la nuance verte bron-
 zée la plus chatoyante et s'irisant en violet. Les
 plumes étagées du manteau, qui sont implantées par
 rang de taille depuis la nuque jusqu'au bas du cou,
 s'allongent de manière à former sur le corps une
 ample échancrure, dont les deux pointes sont lon-
 gues et écartées : ce mantelet est d'un riche noir
 violet, offrant l'éclat, la nuance, le moelleux et la
 douceur du velours, et les plumes qui le composent
 sont obliquement tronquées à leur sommet. Le dos,
 le croupion, les ailes, les couvertures de la queue,
 et les pennes qui la composent, sont également noi-
 res, mais avec des reflets violets lorsque les rayons
 lumineux les frappent obliquement.

La lophorine, si justement décorée du nom de
 superbe, n'est point encore parvenue en Europe
 intacte, et on ignore ses mœurs, ses habitudes, et
 quelle peut être la livrée de la femelle et des jeunes
 mâles. Forster dit qu'elle vit dans cette partie de la
 Nouvelle-Guinée nommée *Sesghile*, et que les na-
 turels portent à Salawat ses dépouilles desséchées à
 la fumée et privées des ailes et des pieds. Forrest
 ajoute qu'on lui donne le nom de *shug-awa*, ou
 d'oiseau de paradis de Sesghile, tandis que les Ma-

ont les premières, fort courtes, ont de larges barbes.

Les plumes qui revêtent les narines et le front ont d'un orangé qui passe au rouge, mais qui devient d'un pourpre éclatant et des plus fulgides sur le cou, les parties supérieures, les rémiges et même les rectrices. Le devant du cou est de ce même rouge, orné de mordoré et parfois de brunâtre sur les côtés. Les teintes de ces diverses parties ont aussi l'aspect du velours que son toucher moelleux rend doux. Une large écharpe d'un vert métallique traverse la poitrine, et tranche sur le blanc neigeux tout le dessous du corps. Sur chaque flanc, au-dessous de l'aile, naissent des plumes languettes, fines, coupées carrément à leur sommet, et grises vers leur plus grande étendue, et que rendent remarquables deux bandelettes étroites, l'une blanche, l'autre roux vif, puis une plus large occupant toute l'extrémité, et d'un vert émeraude des plus éclatants. Les rémiges sont jaunes en dedans, et les rectrices brunâtres en dessus.

Le jeune âge doit tenir de la femelle dans ses premières années, du mâle dans la troisième. Brillant a regardé comme un jeune âge un individu ayant son écharpe thoracique jaune, le ventre orangé de grisâtre et de brun.

Si le manucode mâle est sans contredit un des plus brillants oiseaux de paradis, sa femelle, jusqu'à ces derniers temps ignorée, découverte par nous dans les vastes forêts de la Nouvelle-Guinée, est venue fournir un nouvel exemple de l'identité de création qui a présidé chez tous les divers membres de la famille à la répartition de leurs attributs corporels.

La femelle du manucode est donc, comme les autres paradisiers émeraude, rouge, sifilet, ou des manques, à livrée terne, bariolée de roux, de bleu et de bistre. Cette femelle a six pouces et demi de longueur totale. Son bec, de couleur roussâtre, est légèrement comprimé sur les côtés et élargi à la base. Les plumes du front s'avancent sur les fosses nasales et dérobent les narines. Les ailes s'étendent vers le milieu de la queue : elles sont coniques et composées de rémiges assez larges. Les rectrices, au nombre de douze, sont égales, arrondies à l'extrémité, et peu consistantes. Les tarsi sont courts d'un pouce, garnis de scutelles très minces, et à peine apparentes. Les doigts antérieurs, gradués, sont faibles que le pouce, dont l'ongle est robuste. Les pieds sont en entier colorés en bleu de ciel tendre dans l'état de vie. Tout le plumage de cet oiseau est d'un marron brun sale et jaunâtre, disposé de la manière qui suit : la tête, le dos, les couvertures du cou et le croupion, sont d'un brun roux foncé uni. Les moyennes couvertures des ailes et les rectrices sont d'un roux ocreux vif, se changeant en bleu sur les barbes internes de ces dernières. La

11.

queue en dessous est d'un roux brun à teinte égale, et d'un brun jaune clair en dessous. Les joues et les côtés du cou sont roux brun tacheté de jaune roux. L'iris est brun ; tout le dessus du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, est d'un jaune roux finement rayé de brunâtre par raies rapprochées et régulières.

Cette femelle n'a point d'éclat, n'a point de parure ; sa queue est régulière ; en un mot, elle ressemble à un oiseau obscur, s'il ne s'attachoit point à sa connoissance le haut intérêt que la beauté et la rareté de son époux inspirent aux ornithologistes.

M. Roland, le maître canonier de la corvette *la Coquille*, dans son voyage autour du monde, qui nous a rendu tant de services par son adresse à la chasse, tua le mâle et la femelle des manucodes qui enrichissent en ce moment les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris. M. Valenciemens, dans son catalogue de nos collections présenté à l'Institut, avoit pris cette femelle pour un oiseau du genre merle, *turdus*.

V.

LES DIFILLODES.

Diphyllodes.

La seule espèce de cette tribu, connue sous le nom de *magnifique* ou de *manucode à bouquets*, se rapproche plus du vrai manucode que de tout autre petit genre des paradisiers. Comme dans ce genre, le bec, plus court que la tête, est comprimé sur les côtés, ayant les fosses nasales abondamment revêtues de plumes courtes, serrées et veloutées. Comme chez le manucode mâle, les deux rectrices moyennes s'allongent en deux longs brins recourbés, mais avec cette différence que ces deux brins se terminent en pointe, et se trouvent garnis de fines barbules sur leur bord externe. Ce qui caractérise assez nettement le difillode, ce sont les plumes allongées et imbriquées du manteau, les plumes en pavé du devant du corps, et les ailes moins longues que la queue, bien que celle-ci soit courte ; ailes moins amples, plus pointues que celles des manucodes. Les flancs n'ont point non plus les parures de ces derniers.

On connoit seulement l'individu mâle de ce type générique, et encore cette connoissance repose-t-elle sur des individus en assez mauvais état : mais nul voyageur européen ne s'est procuré ni la femelle ni le mâle complet, et encore moins des détails sur les mœurs, le genre de vie, et même la patrie réelle de cet oiseau. C'est donc sur ce difillode que les observations des navigateurs devront à l'avenir se diriger,

39

s'ils veulent compléter nos études sur la brillante famille des paradisiers.

LE DIFILLODE MAGNIFIQUE.

Diphylloides magnificus.

Le magnifique, que Guéneau de Montbéliard a nommé le premier manucode à bouquets, par rapport aux plumes rangées en faisceaux derrière le cou, paroît être identique avec le paradis huppé ou *manucodiata cirrhata*, qu'Aldrovande a décrit d'après des peaux évidemment falsifiées par les préparateurs, et dont quelques auteurs ont fait à tort une deuxième espèce.

Le difillode magnifique a près de sept pouces de longueur totale. Son bec est brunâtre à la base et jaune à la pointe. Les tarses et les pieds desséchés paroissent avoir été à teinte carnée ou jaunâtre. Le nombre des plumes caractéristiques qui revêtent le cou varie, car Montbéliard n'en a compté qu'une vingtaine, tandis que Levaillant en a signalé plus de cent. Ces plumes étroites, roussâtres, tachetées de noir à leur extrémité, se relèvent sur leur base, mais moins à mesure que l'on avance vers le dos, où, plus longues et couchées, elles forment un second faisceau d'un jaune paille plus foncé sur ses rangs inférieurs. Ces plumes, couchées dans l'état de repos, peuvent être relevées en une espèce de fraise ou de collerette bouffante, et toutes sont coupées carrément à leur sommet. Les narines sont cachées par des plumes courtes, épaisses et sériceuses : les plumes du dessus de la tête et de l'occiput sont vertes, celles de la gorge et de la poitrine sont bleues; toutefois, le vert et le bleu sont distribués de manière à ce que chaque plume, taillée en pavé, soit émaillée d'azur au milieu, et de vert à sa base et à son sommet, de sorte que couchées les unes sur les autres, elles dessinent des sortes de lignes transversales sur une ligne verticale. Les côtés du cou, ou les jugulaires, sont vert brun; le ventre est vert glaucescent; les grandes couvertures alaires sont jaune chamois et marron lustré. Les rémiges sont brunâtres en dedans, jaunes en dehors, tandis que les rectrices sont brunâtres. Le dos et le croupion sont vert bronzé.

Les deux filets de la queue ont de sept à huit pouces de longueur. Ils sont pointus et très légèrement barbulés sur leur bord externe, et se croisent en dessus de la queue.

Les Papous du havre Doré nous vendirent une dépouille de magnifique en mauvais état. Ce fut la seule que nous observâmes durant notre séjour sur ce point du globe. Les auteurs s'accordent tous à donner pour patrie à cette espèce la Nouvelle-Guinée.

Levaillant, dans la plunche 10 de ses oiseaux paradis, a fait figurer un individu qu'il regardoit comme un jeune âge, et cet ornithologiste suppose avec juste raison que la femelle doit avoir une livrée terne et bariolée. Il va même jusqu'à dire le plumage brun en dessus, gris rayé de noir en dessous avec les ailes roussâtres. Certes, cette femelle n'est pas, comme toutes celles que nous connaissons, privée des parures des mâles, des brins de la queue et peinte de roussâtre avec des traits en zigzag bruns sous le corps.

VI.

LES ASTRAPIES.

Astrapia.

On ne connoît qu'une seule espèce d'astrapie, sa rareté et son admirable plumage ont fait nommer par Levaillant *l'incomparable* ou *pie de paradis*; c'est à M. Vieillot qu'on doit sa distinction particulière et la création du nom barbare *astrapia*. Ce seul est un exemple frappant des fluctuations auxquelles les auteurs systématiques sont éprouvés, lorsqu'ils cherchent à caser dans leurs diverses méthodes; car M. Cuvier a persisté à le classer avec les merles, M. Temminck avec les pastors, son collègue turdusiné, il est vrai; M. Vieillot après le paradisier, bien que rien ne puisse légitimer son enlèvement de la famille des paradisiers à laquelle il appartient comme tribu distincte seulement.

L'astrapie a le même plumage somptueux que le paradisier, mais le mâle, sordide chez la femelle, que les vrais paradisiers. Les plumes ont la forme gemmée caractéristique celles des émeraudes, des manucodes et des épimaques; seulement les plumes de la queue ont pris un immense développement, à la manière des rectrices de quelques merles bronzés d'Alaska. On ignore complètement les habitudes et les mœurs des astrapiés.

L'ASTRAPIE A GORGE D'OR.

Astrapia gularis.

Le corps de l'astrapie a huit pouces de longueur et sa queue de dix-huit à vingt-deux pouces; est remarquable par les plumes des côtés de la gorge et de l'occiput, qui sont longues et soyeuses, et retombent sur les côtés du cou en formant une belle huppe. Toutefois, ces plumes ne paroissent être dressées dans l'état de vie, mais seulement lâchement sur les côtés de la tête: celles de la queue ont un développement tout entier d'un noir vert à reflets luisants; le dos

lancie 10 de ses oiseaux
un individu qu'il regarda
et cet ornithologiste suppo
femelle doit avoir une livr
à même jusqu'à dire le p
gris rayé de noir en dessu
es. Certes, cette femelle d
elles que nous connoiss
mâles, des brins de la que
e avec des traits en zigz

VI.

ASTRAPIES.

Astrapia.

une seule espèce d'astrapie
rable plumage ont fait nom
comparable ou *pie de paradis*
u'on doit sa distinction gé
u nom barbare *astrapia*. C
e frappant des fluctuations
iques font éprouver aux
à persister dans leurs divers
a persisté à le classer ave
nck avec les *pastors*, sor
vrai; M. Vieillot après le t
uisse légitimer son entée
radisiens à laquelle il appa
te seulement.
me plumage somptueux d
la femelle, que les vrais p
ont la forme gemméee q
émeraudes, des manusc
lement les plumes de la
se développement, à la m
elques merles bronzés d'Al
tement les habitudes et les

PIE A GORGE D'OR.

astrapia gularis.

rapie a huit pouces de lon
huit à vingt-deux pouces :
r les plumes des côtés de
sont longues et soyeuses,
côtés du cou en formant un
is, ces plumes ne paroisse
l'état de vie, mais seuleme
les côtés de la tête : celle
rt à reflets luisants; le des

à partir de l'occiput, le manteau, sont d'un
bronzé très brillant ou à reflets dorés, mord
et iodurés, suivant les directions des rayons lu
eux. Toutes ces plumes sont rigides, étroites
leur base, arrondies à leur extrémité, et imbr
les unes sur les autres absolument à la ma
des écailles de poisson. Tout le devant de la
ge est revêtu de plumes aussi squameuses,
nant une sorte de large cravate, ayant les teintes
plus miroitantes, depuis l'or vermeil jusqu'au
de Rosette, et entouré d'une sorte de hausse
des plus chatoyants en or, cuivre et acier. Les
de la poitrine et toutes les parties inférieures
d'un vert uniforme, intense et lustré.

Les ailes sont dites à rémiges primaires noires,
de violet sur les secondaires; mais les indi
que nous avons possédés étoient privés de ces
s. La queue est formée de douze rectrices
seulement étagées, très larges, très roides, arron
à leur extrémité, nuancées de marron brunâtre
de bandelettes transversales brunes en des
, tandis qu'en dessus elles sont d'un beau et ri
violet velouté, les barbes internes étant vio
et les externes bleu noir prumineux.

Un individu que Levaillant a décrit comme étant
une femelle nous paroît être un jeune mâle ca
ctérisé par sa taille plus petite, son plumage noi
ou fuligineux, sa queue brun roussâtre et son
re rayé de fauve.

La femelle a son plumage gris ardoisé, la tête et
noirs, les ailes grises, lavées de roux, et la
de livrée de brunâtre.

Astrapia est encore très rare dans les collections,
son prix commercial est de cinq cents francs.
avons déposé au Muséum d'histoire naturelle
un individu qu'on y remarque, et donné un se
individu à la curieuse collection de M. Kérau
Nous nous procurâmes ces deux magnifiques
ailes à la Nouvelle-Guinée, par des échanges
des Papous, et ce furent les seuls que les Fran
se procurèrent dans les deux voyages de décou
des de la *Coquille* et de l'*Astrolabe*.

LES TIMALIES (1).

ont des oiseaux asiatiques, de la taille à peu près
merle; et caractérisés par un bec médiocre,
haut que large, comprimé sur les côtés, peu
arrondie à la pointe. Les narines sont placées sur le
bord des plumes du front. La commissure est gar

Timalia, Horsf., Zool. res. in Java, Trans. XIII,
Lafresn., Révis., 1835, Mag. de zool., pl. 39 et 40.

nie de quelques poils rares et courts; les ailes sont
courtes et arrondies, à sixième et septième les plus
longues. Leur queue est allongée, graduée; leurs
tarses sont robustes, et l'ongle du pouce est très pro
noncé.

La *timalie chaperonnée* (1) est sociable, car on la
rencontre, au dire de M. Horsfield, dans les buissons
qui entourent le village et les plantations, et très
rarement dans les grandes forêts. Son chant est agréa
ble et cadencé; on ignore si les autres espèces pré
sentent les mêmes particularités de mœurs. Cet oi
seau, que les Javanois nomment *gogo-stite* et *dawit*,
est d'un fauve olivâtre, que relève le marron vif des
sinant sur sa tête une sorte de calotte. La gorge et le
cou sont blancs, linéolés de noir; le ventre est d'un
blanc sale, les rémiges sont fauves en dedans, châ
tains en dehors; sur le cou les plumes ont leur rachis
noir. Sa taille est de six pouces.

M. Temminck rejette parmi les fourmiliers la *ti
malie gulaire* (2), qui a les plus grands rapports avec
la précédente. C'est un oiseau de Sumatra, où les
Malais le nomment *burong-puding*, à corps brun en
dessus, mais les ailes et la queue brunâtres, les par
ties inférieures jaunâtres, les flancs cendrés, la gorge
et la poitrine jaunes, avec des traits sagittés sur cha
que plume.

M. Franklin a ajouté à ce genre les espèces in
diennes qu'il a étudiées sur les bords du Gange. La
timalie bicolor (3); son plumage est roux brun en
dessus, blanc jaunâtre en dessous. La *timalie à ven
tre ferrugineux* (4); brune olivâtre en dessous, avec
le front et le dessous du corps roux; sa queue est
légèrement rayée de brun en dessus. La *timalie cha
taræa* (5) est brunâtre clair sur le corps, roux cen
dré en dessous, la tête et le dos sont striés de lignes
brunes.

M. Jardine a figuré la *timalie* (6), dont le plumage
est brun marron sur le corps, blanc en dessous, mais
lavé de teinte ocreuse au bas-ventre; les jambes son
jaunes.

M. Sykes, dans son excursion dans le pays des Mah
rattes, a ajouté deux nouvelles espèces à ce genre.
La *timalie de Malcolm* (7), qui est brune grisâtre, avec
les ailes plus foncées, et finement rayées de brun; le

(1) *T. pileata*, Horsf., Zool. res. in Java, et Trans. XIII,
151.

(2) *Motacilla gularis*, sir Raffles, Cat., Trans. XIII :
timalia gularis, Horsf., res. in Java. fig. 2: *myiothera*
gularis, Temm., pl. 442, fig. 1.

(3) *Timalia hypoleuca*, Frank., Proceed., I, 118 :
Lafresn., Mag. de zool., 1835, pl. 39.

(4) *T. hyperythra*, ibid. : Lafresn., pl. 40 : *pastor mi
nutus*, Lin.

(5) *T. chataræa*, ibid. : *gogoye thrush*? Lath.

(6) *T. Horsfieldii*, pl. 119.

(7) *T. Malcolmii*, Sykes, Proceed., II, 88.

dessous du corps blanchâtre, lavé de rose. Cet oiseau vit en troupes composées d'une douzaine d'individus, dont le vol est lent et embarrassé, et qui ne cessent de guzouiller. Il se nourrit de graines et de sauterelles. La *timalie de Somerville* (1), a les habitudes semblables à l'espèce précédente; ses yeux sont jaune pâle, et elle se tient dans les plaines; son plumage est brun roussâtre, passant au roux sur le ventre et le bas du dos. Les plumes du devant du cou ont des gouttelettes bleues dans leur portion moyenne.

Il nous répugne de placer avec les *timalies* (ainsi que le propose M. Temminck) l'oiseau qu'il a d'abord figuré sous le nom de *brève thoracique* (2) et qui vit dans les îles de Java et de Sumatra; les narines sont percées en scissure oblique et étroite, dans une fosse profonde; le bec n'a pas de cils à la commissure. Les ailes sont subaiguës, la queue est simplement arrondie. Cet oiseau a le plumage chocolat, excepté la gorge, qui est noir mat, et un large plastron blanc de neige qui occupe le haut du thorax.

Le *fourmilier hausse-col noir* (3) de M. Temminck, qui vit à Java, est évidemment une *timalie*, brun roux en dessus, blanc bleuâtre en dessous, avec du roux sur le ventre. Cet oiseau a deux taches noires sur les côtés du cou et une en avant de la poitrine; les ailes sont rousses, avec un miroir blanc sur l'épaule.

La *timalie poliocéphale* (4) est un peu moins grande que la tachetée. Toute la tête, les joues et la gorge sont d'un gris cendré dont la nuance rembrunit un peu vers l'occiput, les petites plumes qui garnissent le front sont bordées de blanchâtre, et celles de la gorge portent une petite raie longitudinale et blanche sur leur ligne médiane; tout le dessus du cou et du corps est d'un brun légèrement olivâtre; les ailes et la queue d'un roux foncé; le devant du cou et la poitrine roux de rouille; le ventre, l'abdomen et les cuisses d'un brun roux. Pieds et mandibule supérieure du bec bleuâtre, l'inférieure blanchâtre. Sa longueur est cinq pouces six lignes. Les sexes ne diffèrent point. On trouve cette espèce à Sumatra et à Bornéo.

La *timalie à gorge noire* (5) n'est point munie d'ornemens accessoires, mais elle se distingue par des couleurs tranchées, quoique formées de teintes sombres, comme le sont généralement toutes les espèces dont ce genre est composé.

« Sommet de la tête noir, marqué de petites stries blanches longitudinales; occiput d'un noir olivâtre sans taches; nuque, dos, ailes et les longues plumes du croupion d'un roux marron vif; joues, côtés du

cou, poitrine et ventre d'un gris foncé; gorge et devant du cou noir parfait; ces parties sont encadrées par un ruban blanc; une tache blanche forme une tache et une autre tache est placée derrière les ventres des ailes et de la queue noires, liserées de marron vif; les pieds très vigoureux sont, de même qu'une partie du bec, noirâtres; la mandibule inférieure est blanchâtre. Longueur cinq pouces. »

Celle-ci a été rapportée de Bornéo, et n'a point été trouvée à Sumatra ni à Java.

La *timalie porte-crins* (1) est remarquable par sa longueur extrême des plumes subulées, dont une partie du dos, le croupion et les flancs sont couverts. Elle se rapproche un peu par la forme du bec des vraies *fourmiliers*, mais ses pieds robustes à son court lui assignent un rang parmi les *timalies*, elle a les mœurs et les habitudes.

« Sommet de la tête d'un roux ardent; joues, nuque, manteau, poitrine et flancs d'un brun noir; gorge et région labiale d'un noir plein; de chaque côté de la gorge une petite tache d'un blanc perlé; le ventre cendré, ailes et queue noires. Des parties du dos et des flancs naissent des bouquets de longues plumes subulées ou crins à barbes épaisses et à tiges blanches, que l'oiseau a probablement la faculté d'étaler, et qui forment un ornement provisoire échu en partage aux deux sexes; le manteau a une tache blanche à la gorge distingue la femelle du mâle. Longueur, cinq pouces et demi. »

On a trouvé cette jolie espèce à Bornéo et à Sumatra; mais elle ne vit point à Java.

La *timalie tachetée* (2) a été décrite par M. Temminck en ces termes :

« Le mâle a le front, une partie du sommet de la tête, le devant du cou, la poitrine et le ventre verts de larges mèches noires encadrées par un sésé blanc; la gorge et les lorums sont d'un roux plein; occiput, nuque, dos, ailes et flancs d'un roux brun verdâtre; le croupion, amplement garni de longues plumes à barbes soyeuses, est d'un roux ardent; la queue et les rémiges brunes, bordées de roux; le bec et les pieds noirs. Longueur, six pouces ou un peu plus.

» La femelle a des teintes plus claires; point de taches sur la tête et seulement de faibles marques sur le ventre; le roux du croupion plus clair et des taches roussâtres aux flancs et à l'abdomen; la mandibule inférieure du bec est blanchâtre.

» On trouve cet oiseau à Bornéo et à Sumatra, mais nullement dans l'île de Java. »

(1) *T. Somervillei*, ibid.

(2) *T. thoracica*, Temm., pl. col. 76.

(3) *Myiothera melanothorax*, Temm., pl. 185, f. 2.

(4) *T. poliocéphala*, Temm., pl. 593, fig. 2.

(5) *T. nigricollis*, Temm., pl. 494, fig. 2.

(1) *T. thrichorrhos*, Temm., pl. 594, fig. 1.

(2) *T. maculata*, Temm., pl. 593, fig. 1.

LES TIJUCAS.

Tijuca. LESS.

Ont leur bec médiocre, plus court que la tête, assez robuste, un peu courbé, terminé en pointe crochue, assez fendu, à bords légèrement rentrés en dedans, élargis à la base et comprimés vers la pointe. La mandibule supérieure est convexe, à arête arrondie, écartant les plumes du front, terminée en pointe fortement échancrée à son extrémité, qui reçoit la pointe de la mandibule inférieure; celle-ci un peu plus courte et arrondie en dessous; les narines sont basales, larges, couvertes, dans une fosse profonde et triangulaire, en partie recouverte de plumes effilées, soyeuses, terminées en barbe unie et légère.

Les ailes sont amples, médiocres, à rémiges larges, échancrées vers leur extrémité au bord externe. La première penne assez longue, la seconde plus courte et presque égale à la deuxième et à la troisième; cette dernière, la quatrième et la cinquième plus longues.

Les tarsi sont courts, médiocres, de la longueur du doigt intermédiaire, vêtus jusqu'un peu au-dessus du genou, légèrement scutellés en avant, et rétrécis en arrière, à doigts antérieurs au nombre de trois, l'interne le plus court, l'externe soudé avec l'intermédiaire jusqu'à la première articulation, tous terminés par des ongles recourbés, médiocres, comme le pouce est robuste, plus développé, ainsi que les doigts antérieurs.

La queue est médiocre, égale, composée de douze rectrices roides, larges, dont les externes se déjettent à leur extrémité.

La seule espèce de ce genre remarquable est le *Tijuca noir* (1), qui a douze pouces de longueur totale, dans ces dimensions le bec entre pour un peu plus d'un pouce, sept lignes, et la queue pour quatre pouces et demi. Ses formes sont robustes et bien proportionnées, et ses ailes et sa queue, par la nature de leurs plumes, annoncent que son vol est étendu, et qu'elle vit exclusivement dans les forêts.

Le plumage est de nature soyeuse, et est presque entièrement d'un noir profond, mais légèrement lustré; l'extrémité des plumes possède seule cette couleur, le reste de leur surface est blanchâtre, et enveloppe le corps d'une couche épaisse de duvet; toute une légère teinte jaune se mêle au noir sur les rectrices inférieures de la queue, et les ailes présentent à leur partie moyenne un large miroir d'un noir très pur et très éclatant, qui tranche sur le

Tijuca nigra, Less., Cent. Zool. pl. 6.

noir intense de toutes les autres parties. Ce jaune, qui règne ainsi sur le milieu des rémiges, n'occupe toutefois que les barbes externes de chacune d'elles, et la première est même entièrement noire. Les tiges des rémiges sont aussi très fortes, assez larges, et d'un noir vernissé; les rectrices sont d'un noir profond, et la queue dans le repos est étroite, et un peu deltoïdale dans le mouvement.

Les plumes qui entourent la base du bec sont allongées, sétiformes, soyeuses. Le bec est de couleur orangée et les tarsi sont brunâtres.

Ce bel oiseau provient de l'intérieur du Brésil.

LES CHOCARDS (1).

Sont remarquables par leur bec comprimé, arqué et échancré comme celui des merles, mais leurs narines sont couvertes de plumes veloutées, comme celles des corbeaux. Buffon s'est occupé assez longuement du *chocard des Alpes*, représenté enl. 531, qui étoit naguère la seule espèce de ce genre. Cependant M. Cuvier y ajoute le *sicrin* (2), que Levaillant a figuré pl. 82 de ses oiseaux d'Afrique. C'est un oiseau remarquable par les trois longues tiges recourbées et sans barbes qui naissent dans la région de l'oreille, de chaque côté de la tête, et qui dépassent le corps. Il est brun, avec des plumes lâches et rougeâtres sur l'occiput, le bec jaune et les tarsi noirs. On dit qu'il vit aux Indes.

LES RHINOMYES (3).

Ont été rapprochées des geais par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui ne connoissoit de ce genre que la curieuse espèce rapportée du Paraguay par M. d'Orbigny, et décrite sous le nom de *rhinomye lanceolée* (4). Ce genre nous paroît faire double emploi avec les *megalonyx*, qui eux-mêmes semblent identiques avec les *hylactes* de M. Vigors. Voici les caractères assignés par le naturaliste anglois à ses *hylactes*. Leur bec est allongé, grêle, échancré à la pointe, à narines basales, longitudinales, recouvertes dans la moitié de leur étendue

(1) *Pyrhocorax*, Cuv.

(2) *P. hexanemus*, Cuv., Rég. an., I, 380.

(3) *Rhinomya*. Ibid.; *hylactes*, Vig.? Le genre *megalonyx* (Less.) a été publié en janvier 1831; *hylactes* (Vig.) en 1831; et le *rhyomya* (Ibid., Geoff.), le 30 mars 1832.

(4) *R. lanceolata* d'Orbigny et Isid. Geoff., Études zool., Fasc. 1. Mag. de Guérin, t. II, 1832, pl. 3; d'Orbigny, Voy. Ois., pl. 7, fig. 1 et 2 (9^e liv.).

par une membrane renflée et par des poils. Leurs ailes sont très courtes et arrondies, à cinquième rémige la plus longue. Leur queue est étagée et assez allongée. Les tarses sont robustes, scutellés en avant, à doigts et ongles longs, et ces derniers robustes et comprimés, celui du pouce surtout, qui est recourbé (1).

Les rhinomys (2) ont le bec triangulaire, conique, et recouvert à la base par des plumes allongées. Les narines sont surmontées d'une écaille ovale qui les recouvre, en ne laissant se dessiner qu'une fente longitudinale (3). La queue est formée de douze rectrices étagées. Les ailes sont très courtes, et n'atteignent pas la naissance de la queue. Leur forme est arrondie. Les tarses sont forts, robustes, scutellés en avant, terminés par des doigts assez longs, armés d'ongles robustes; celui du pouce est fort et recourbé. Or, tous ces caractères conviennent aux *megalonyx*, *hylactes*, et *rhinomya*. Il faudra donc supprimer deux de ces dénominations pour n'en conserver qu'une dans la science.

LA RHINOMYE LANCÉOLÉE (4).

A sept pouces neuf lignes de longueur, c'est-à-dire à peu près la taille d'un merle. Les plumes qui recouvrent la tête sont étroites, effilées, et forment une sorte de huppe occipitale en se prolongeant en arrière: elles sont blanches au centre, rousses sur leurs bords, de même que celles qui recouvrent le cou. La gorge et la poitrine sont d'un cendré clair; les flancs sont d'un roux vif, et le milieu du ventre est blanc. Le reste du corps est olivâtre, et les penes caudales sont brunes à leur terminaison. Les yeux sont bruns, les pieds sont noirs et le bec de couleur de corne.

Cet oiseau a été rencontré sur les bords du Rio Negro dans la Patagonie, où il est rare, et nommé *gal-lito* parce qu'il dresse sa queue comme un petit coq, lorsqu'il marche en sautillant. Il se tient dans les haies et les buissons, ou il se réfugie au moindre bruit. Son cri modulé est assez bien rendu par les syllabes *elot, elot*, poussé une ou deux fois par minute. Son vol est presque nul, et c'est en rasant la terre et s'appuyant de quinze à quinze pas qu'il fait usage de ses ailes. La rhinomye saute et court avec la plus rare agilité, vit isolée, et se nourrit de

(1) M. Vigors décrit (Proceed., I, 15) *Phylactes tarnit*, d'un brun fauve foncé, ayant le front, le dos, le ventre roux, et ce dernier rayé de brun. On le trouve dans l'île de Chiloe et au port Otway, dans le golfe de Penas.

(2) De *rhines*, narines, et *myo*, je ferme.

(3) Caractères tracés par M. Isidore Geoffroy Saint-Hillaire.

(4) *Megalonyx Orbignyana*, N.

petites graines, de petits animaux, et surtout d'insectes et d'araignées.

LES PODOCES (1).

Podoces. FISHER.

Les podoces ont été décrits tout récemment par M. Fisher dans le tome VI (p. 251, pl. 21) des Mémoires de la Société Impériale de Moscou. Le nom vient du grec *ποδοκως*, et indique qu'ils ont pour habitude de courir, car leur vol est court et de peu d'étendue. On n'en connoît qu'une espèce découverte par le docteur Pander chez les Kirghis au-delà d'Oremborg, et dont le genre de vie et les habitudes sont assez analogues à ceux des corbeaux. Tout autorise à penser que ce n'est même qu'une espèce de *corvus*, et qu'il faudra rejeter le nom *podoces* quand l'oiseau sera mieux connu. Quoiqu'il en soit, M. Fisher établit ainsi les caractères de ce nouveau genre :

Son bec est médiocre, de la longueur de la mandibule supérieure est plus courte que l'inférieure, et reçoit et recouvre les bords de celle-ci. Les narines sont basales, arrondies, larges, couvertes de plumes sétacées et retombantes; les tarses sont robustes, longs; leurs ongles sont triangulaires, aigus, peu recourbés; une membrane verrouille déborde l'épaisseur des phalanges; la première rémige est courte, la deuxième plus longue, les suivantes égales; la queue est rectiligne.

LE PODOCE DE PANDER.

Podoces Panderi. FISHER.

Cet oiseau, dont la figure est gravée dans la planche 21 du tome VI des Mémoires de la Société Impériale des naturalistes de Moscou, est décrit par le docteur Pander. Il vit par troupes assez nombreuses dans les déserts de l'Asie. Son plumage est d'un brun foncé; les yeux sont montés par des sourcils blancs; les joues sont blanches; le bec et les ongles noirâtres, et les tarses sont robustes. On ne possède aucun détail sur ses habitudes.

(1) *Podoces* (de *ποδοκως* (coureur), Fisher, Soc. imp. de Moscou, t. VI, p. 35, pl. 21; pag. 76.

Forme
Sibérie
pèce, en
tique, c
nt de ce
nièrem
socio et
itudes.

de disting
ourbé et
mes qui
mes et ére
soies cou
leur que
Le geai d'
t accrue
Le geai
Botta, e
noire en
dessus, gr
sa taille
Monte. Il
de la tête
le fron
ne est arr
Table
ride (2) se
ans le Ke
est d'un
et gris b
vement cu
MEBER, a
plumage
que re
Son bec
ges. Sa qu
l'oiseau s

Peritoreus
43
Garrulus,
G. atricap
G. sordidu
G. coronat
Corvus flo
; garrulus
Garrulus ul
., pl. 439.

LES MÉSANGEAIS (1).

Forment un petit groupe qui comprend les geais de Sibérie et du Canada, de même qu'une troisième espèce, entièrement cendrée, qui vit dans la zone arctique, de l'Amérique. Ces geais ont plus d'un tiers de contact avec les mésanges par leur bec rétréciment conique, entier à la pointe, qui est un peu élargi et aiguë, et par quelques unes de leurs habitudes.

LES GEAIS (2).

se distinguent par leur bec court et très épais, courbé et fléchi à la pointe, qui est dentée. Les plumes qui recouvrent la tête sont ordinairement droites et érectiles. Les narines sont recouvertes par des soies couchées et épaisses. Leurs ailes sont courtes; leur queue est médiocre, égale ou arrondie.

Le geai d'Europe est le type de cette tribu, qui se compose de plusieurs espèces inconnues à Buffon. Le geai du mont Liban (3) a été découvert par G. Vieill., et diffère par la forme du bec et par sa couleur, noire en dessus. Le geai sale (4) a plumage bleu en dessus, gris blanc en dessous; la queue est arrondie; sa taille est de onze pouces; il se tient à Real Monte. Le geai couronné (5) est bleu, avec les plumes de la tête, qui est huppée, noirâtres; le menton, le front et les sourcils sont blanchâtres. La queue est arrondie. Il a onze pouces de longueur, et se trouve à Table-Land, au Mexique. Le geai de la Virginie (6) se trouve dans l'état dont il porte le nom, dans le Kentucky. Il n'a pas de huppe. Son plumage est d'un azur céleste, passant au brun sur le dos, et gris blanchâtre sous le corps. Sa queue est légèrement cunéiforme. L'outré-mer (7), ou le GEAI D'EUROPE, a beaucoup de rapport avec le précédent. Son plumage est d'un bleu céleste clair des plus purs, que relève le blanc pur des parties inférieures. Son bec et ses pieds sont noirs, ainsi que les ongles. Sa queue est blême, et presque rectiligne. L'oiseau se trouve au Mexique. Le geai lan-

Parioreus, Ch. Bonap., Saggio di una dist., etc., p. 43.

Garrulus, Vieill., Temm.

G. atricapillus, Isid. Geoff., Études.

G. jordanus, Sw., Birds of Mex., n. 66.

G. coronatus, Sw., ibid., n. 67.

Corvus floridanus, Bartram; Ch. Bonap., pl. 13.

Garrulus cyaneus et *corulescens*, Vieill.

Garrulus ultramarinus, Ch. Bonap., Bull., VI, 411; Temm., pl. 439.

caeruleus (1) a la huppelâche et noirâtre, la gorge brune, flammée de blanc, le dos et le ventre roux, les ailes à miroir bleu, tachetées de blanc. La queue est bleue, barrée de noir, et terminée de blanc.

Le geai à deux miroirs (2) est d'un fauve pâle, avec le croupion et le bas-ventre blanc. Une tache noire se dessine derrière la commissure. La queue, les épaules et les rémiges sont noires. Celles-ci ont deux raies bleues. Le *strié* (3) est, comme le précédent, des montagnes de l'Himalaya. Il a un plumage brun pâle, plus clair sous le corps. Les plumes sont généralement striées de blanc à leur milieu. La tête est surmontée d'une huppe. Les ailes et la queue sont unicolores (4).

Nous rangerons parmi les geais la *pie ging* (5), à huppe et gorge noire, à commissure azur, à sourcils, occiput et dessous du corps blancs, ainsi que l'extrémité de la queue, qui est arrondie. Le dos, les ailes et la queue sont brun chocolat. Cet oiseau a été observé aux alentours de Bahia, au Brésil.

LES PIES (6).

Se confondent avec les geais par l'intermédiaire de quelques espèces exotiques. Leur bec convexe, comprimé et robuste, a les narines ovalaires et nues, à soies rostrales dirigées vers le front. Leurs ailes dépassent le croupion, et leur queue est étagée, de manière à paraître fortement arrondie chez quelques pies étrangères, ou fortement étagée, ainsi que cela a lieu chez la pie d'Europe.

Ce groupe s'est enrichi, depuis ces dernières années, de plusieurs belles espèces.

La PIE BLEUE A TÊTE NOIRE (7), qui vit en Afrique et apparait parfois en Espagne, a sa tête huppée et noire, le dos et la queue azur; mais les couvertures alaires et les pennes caudales sont terminées de blanc. Les côtés du cou sont lavés de rose, et les parties inférieures sont blanchâtres.

1° La PIE BLEUE (8), dont on trouve une fort mauvaise figure dans les enluminures de Buffon (pl. 622), sous le nom de *geai de la Chine*, et que rendent remarquable son bec jaune, sa longue queue étagée,

(1) *G. lanceolatus*, Gould, Vig., Proceed., I, 7. Bull., XXV, 351.

(2) *G. bispeularis*, Vig., Proceed., I, 7.

(3) *G. striatus*, ibid.

(4) M. Swainson a décrit dans son *Arctic ornithology* un *Garrulus brachyrhynchus*, qui nous est inconnu. Proceed., I, 132.

(5) *Corvus Cyanopogon*, Wied., Temm., pl. 169.

(6) *Pica*, Briss.; Vieill., *corvus*, L.

(7) Levaill., Afriq., pl. 58; *corvus melanocephalus*.

(8) Levaill., Af., pl. 57; *corvus cyaneus*, Pallas; *C. erythrorhynchus*, Gm.

son masque noir, et le bleu tendre des parties supérieures du corps, relevé de blanc et de noir aux extrémités des tectrices des ailes et des penes caudales.

3° La PIE A VENTRE ROUX (1) se trouve au Bengale. Elle a le sommet de la tête et la nuque gris bleu, la gorge et le devant du cou noirs; la poitrine, le ventre, le dos et le croupion roux; le bec et les pieds noirs.

4° La PIE BLEU DE CIEL (2), que d'Azara a le premier fait connaître, se trouve au Paraguay. Elle a le corps azuré, la tête et le devant du cou noirs; la queue simplement arrondie.

5° L'ACANE (3) se trouve au Brésil et au Paraguay. Elle a treize pouces et demi de longueur totale; toutes les parties supérieures du corps et de la queue d'un bleu d'azur très pur; les plumes du front et du dessus de la tête veloutées et d'un noir éclatant, qui se prolonge sur la gorge et jusqu'au-devant de la poitrine; deux taches bleues occupent les joues, l'une d'un bleu clair au-dessus de l'œil, l'autre d'un bleu foncé au-dessous; le ventre est blanc, ainsi que l'extrémité de la queue; le bec et les pieds noirs. Le mâle a les plumes du ventre d'un jaune clair.

6° La HOUPETTE (4) se rencontre au Brésil. Les plumes du front se recoquillent en arrière, en formant une sorte de panache. La tête et le cou sont brun marron, tirant au noir; le dos, les ailes et la première moitié de la queue sont azur; le ventre et l'autre moitié de la queue blanc de neige.

7° La PIE DU MEXIQUE (5) a son plumage bleu cendré clair en dessus; la queue longue, étagée, bleu d'azur au milieu; à rectrices latérales blanches; une hupperdressée en avant sur la tête, bleue et noire; les joues, la gorge et les parties inférieures sont blanches; une écharpe d'un noir de velours au-devant du cou; le bec et les pieds sont bruns.

8° La PIE ENFUMÉE (6) a le bec fort, robuste et jaune; la tête, le cou, le thorax, sont d'un brun foncé, qui s'éclaircit sur le dos, les ailes et la queue. Le ventre est gris; le bas-ventre est gris clair, et les tarses sont jaunes. Dans son jeune âge cette pie a le bec et les pieds noirs, les rectrices externes brunes, terminées de blanc. On la trouve au Mexique.

(1) *Pica rufiventris*, Vieill.

(2) *Corvus azureus*, Azara, Temm., pl. 168.

(3) *C. pileatus*, Illig. : Temm., pl. 58 : Azara, It., 3, 152 : *pica chrysops*, Vieill., 1, Gal., pl. 101.

(4) *C. tricolor*, Natt. : Mikan, del. 1823 : *C. cristatellus*, Temm., pl. 193 : *C. cyanoleucus*, Wied., Voy. *C. splendidus*, Licht., Cat., n. 200.

(5) *Garrula gubernatrix*, Temm., pl. 436 : *pica Bullockii*, Wag. : *pica formosa*, Lw., Phil. mag. I, 1827, p. 437.

(6) *Pica fuliginosa*, Less., Ornith., p. 333 : *corvus moris*, Licht., Cat.

9° La PIE A MOUSTACHES BLANCHES (1) a été rapportée de Guayaquil. Elle a le dessus de la tête et le devant du cou noirs, avec un trait blanc au-dessus de l'œil, et les joues neigeuses. Le dos, les ailes et le milieu des rectrices moyennes sont azur; tout le reste est blanc de neige.

10° La PIE DE BEECHY (2) habite les côtes occidentales de l'Amérique du Nord, et a la tête, le cou et le corps en dessous d'un noir profond; le dos, les ailes d'un bel azur; le bec et les pieds orangés. Sa taille est de quatorze pouces. Elle fut tuée dans l'expédition du capitaine Beechey à Monte-Roie.

11° La PIE DE COLLIE (3) a le dessus du corps une tache à la commissure bleue. Le front, la nuque, les joues et le bas du cou noirs. Le dessous du corps et le sommet des rectrices externes sont blancs. La queue est fort étagée, et la longueur totale de l'oiseau est de dix-huit pouces. Elle fut prise près de San-Blas, en Californie, par le capitaine Collie, en 1802.

12° La PIE AUSTRALE (4) a le bec noir, souvent terminé de jaune; la face et l'occiput bleu-bronzé, ainsi que le dessus du corps, les ailes et la queue. Le cou et le thorax d'un blanc neigeux. La queue est fortement étagée. Cette pie a été rapportée de la Nouvelle-Calédonie par Labillardière, de Nikoro par MM. Quoy et Gaimard; de Célébes par les voyageurs hollandais. Sa taille est de dix-huit pouces.

LES PICATHARTES (5).

Semblent s'éloigner de toutes les espèces de la famille des corbeaux pour former un type de transition entre elles et les cathartes de la famille des vautours. Leur bec est renflé vers l'extrémité inférieure, et se trouve enchâssé dans une écharpe de base. Les narines sont médianes et sans soies. La tête et le cou sont nus; les jambes sont longues et terminées par des doigts courts. Les ailes sont longues et presque arrondies. La queue est étagée.

La seule espèce de ce groupe est la *pica chauri*, que M. Temminck a décrite en ces termes :

« Les formes de ce singulier oiseau, la couleur de ses ailes et sa longue queue conique très étagée, me

(1) *Pica mystacalis*, Gervais, Mag. de zool., t. 1, pl. 34.

(2) *Pica Beecheyi*, Vig., Zool. Journ., XV : Bull. Mus. Nat. Hist., t. 1, p. 317.

(3) *Pica Colliei*, ibid.

(4) *Corvus Caledonicus*, Lath. : Labill., Voy. p. 1, p. 444.

(5) *Picathartes*, Less., Manuel, t. 1, p. 374 : *garrula*, Wagl. : *corvus*, Temm.

(6) *Corvus gymnocephalus*, Temm., pl. 327.

ES BLANCHES⁽¹⁾ a été rap-
lle a le dessus de la tête
vec un trait blanc au-dessus
igeuses. Le dos, les ailes et
oyennes sont azur; tout

HEY⁽²⁾ habite les côtes occi-
du Nord, et a la tête, le cou
un noir profond; le dos, le
bec et les pieds orangés. Sa
pouces. Elle fut tuée dans
e Becchey à Monte-Reale.

IX⁽³⁾ a le dessus du corps
ure bleus. Le front, la huppe
ou noirs. Le dessous du corps
ices externes sont blancs.
et la longueur totale de cor-
s de San-Illas, en Californie,
pouces anglais de longueur.

LE⁽⁴⁾ a le bec noir, souve-
a face et l'occiput bleu
dessus du corps, les ailes et
horax d'un blanc neigeu.

agée. Cette pie a été rappor-
unie par Labillardière, de
y et Gaimard; de Célèbes
lois. Sa taille est de dix-

CATHARTES⁽⁵⁾.

er de toutes les espèces de
pour former un type de tra-
es cathartes de la famille
est renflé vers l'extrémité
ve enchâssé dans une cire
nt médianes et sans soies.
; les jambes sont longu-
pigts courts. Les ailes sont
ndies. La queue est étagée.
e ce groupe est la *pie chaur-*
e décrite en ces termes :
e singulier oiseau, la coup-
eue conique très étagée, me-

, Gervais, Mag. de zool., 18
Fig., Zool. Jour., XV : Bull.

ld.
icus, Lath.: Labill., Voy. N.
emm., pl. 444.
ess., Manuel, t. 1, p. 374 : g-
Temm.
ephalus, Temm., pl. 327.

est d'indices pour juger par analogie de quel pays
cette espèce peut être originaire, sa patrie n'étant
encore connue. En effet, comparaison faite de
cette nouvelle espèce avec la *pie piapiac* de Levall-
ier (*corvus senegalensis*), on est porté, par l'ana-
logie très marquée que je viens d'indiquer, à con-
clure que l'Afrique est sa patrie. Quelques données
sur lesquelles cependant il n'est pas prudent de se
baser, me font croire que c'est des possessions angloi-
ses, sur la côte de Guinée, que le seul individu
qui nous a été rapporté; il fait partie du cabinet de
M. Leadbeater, à Londres.

Une taille un peu plus forte, des tarses plus
grands et une queue proportionnellement moins lon-
gue, distinguent notre *pie* du *piapiac*. La tête offre,
dans certains rapports, quelque ressemblance avec
celle partie dans le goulin des Philippines, et ce
 rapprochement est si frappant, qu'il porteroit à faire
naître des doutes sur son origine africaine, s'il n'y
avait plus de ressemblance dans l'ensemble de ses
caractères avec le *piapiac* d'Afrique. En résumé, si cet
oiseau n'est point africain, il ne peut être originaire
d'une des îles Philippines.

Les parties nues de la tête offrent un caractère
particulier; tout le méat auditif est complètement
recouvert de plumes et même de poils. Une petite bor-
dure, ou rudiment de membrane, forme en dessous
de l'orifice de l'oreille une sorte de conque externe,
qui, apparente, il est vrai, sur le sujet monté, mais
qui s'étendue doit être remarquable dans le vivant.
Sur cette partie de l'organe de l'ouïe, ainsi qu'une
partie de chaque côté de l'occiput, sont couvertes
de la peau noire dessinée par un bord orbiculaire un
peu saillant, et formant une plaque arrondie; la cire
qui enveloppe la base du bec est aussi peinte en
noir; tout le reste des parties nues de la tête, la ligne
supérieure de l'occiput qui sépare les plaques noires
des tempes, et la partie supérieure du haut du cou,
ont paru avoir été rouges ou roses dans le vivant;
une légère teinte jaune rosé couvre ces parties dans
le sujet que nous avons sous les yeux; toute la nuque
est recouverte à claire-voie d'un poil blanchâtre très
court; le devant du cou et toutes les autres parties
sont blanches; le dos, très fourni de plumes ser-
rées, est d'un noir cendré; tout le reste du plumage
est d'un brun bistre; les pieds sont jaunâtres, et le
bec est noir. Longueur, quinze pouces. »

LES RÉVEILLEURS.

On les distingue par l'ensemble de leurs for-
mes, et des cassicans par quelques caractères. Leur
bec est long, conique, presque droit, et muni d'une

sorte d'arête. Les narines sont percées en fente nue.
La commissure est garnie de quelques soies; les
ailes sont assez courtes, de même que les tarses qui
sont grêles. La queue est en revanche longue et ar-
rondie. La seule espèce de ce genre est le *réveilleur*
de l'île de Norfolk⁽¹⁾, à plumage noir, excepté à
l'extrémité rectiligne de la queue, qui est blanche,
et un miroir blanc sur l'aile.

LES CORBEAUX⁽²⁾.

Ils se sont enrichis d'espèces intéressantes, et
que l'on peut grouper par petites races, à l'imita-
tion des naturalistes modernes.

I.

LES CHOUCAS

A BEC COURT ET RENFLÉ EN DESSOUS.

Ils se sont accrues de deux espèces. Buffon a tracé
l'histoire du vrai *choucas* (enl. 525) et de la *grolle*
ou *choucas gris* (enl. 525). On doit distinguer du
premier un oiseau à plumage noir bronzé, dont le
bec est très renflé, et qui a une queue plus allon-
gée: c'est notre *choucas lustré*⁽³⁾.

On devra sans doute placer à la suite des précé-
dents le *choucas éclatant*⁽⁴⁾ qui est répandu sur la
presque totalité de l'Inde continentale et dans la plu-
part des îles de la Malaisie. Ce corbeau débarrasse,
dit-on, les vautours changoun des insectes parasites
qui les tourmentent, et ces derniers souffrent pa-
tiemment qu'il fasse la chasse sur leur peau. Ce
choucas a le front, la face et la gorge d'un noir lus-
tré; la tête, les joues, la nuque et la poitrine d'un
gris cendré, lavé de roussâtre. Le ventre, les cuisses
et le bas-ventre sont ardoisés, plus ou moins lui-
sants. Les ailes, le dos et la queue sont d'un noir
lustré, à reflets pourprés. Il a quatorze ou quinze
pouces de longueur. C'est par troupes que cet oiseau
se rencontre sur les rives du Gange, et on le re-
trouve encore à Java et à Sumatra.

(1) *Coracias strepera*, Lath.: *corvus graculinus*
White, Voy., p. et pl. 251.

(2) *Corvus*, L. et auct.

(3) *C. moneduloïdes*, Less., Ornith., p. 320.

(4) *C. splendens*, Vieill.: Temm., pl. 425.

II.

LES CORNEILLES.

Ont le bec amincé, peu convexe, plus allongé en cône que celui des vrais corbeaux. On en connaît aujourd'hui un assez grand nombre d'espèces, dont les habitudes, les mœurs, le plumage même, les rapprochent plus ou moins de nos corneilles d'Europe.

1° La CORNEILLE DE SUÈDE⁽¹⁾ n'est peut-être qu'une variété locale de la corneille de France. Son plumage est noir; mais le menton est d'un blanc pur. Le bec est gris cendré à la base. Cet oiseau ne se présente que rarement en Suède.

2° La CORNEILLE DU CAP⁽²⁾ diffère de celle d'Europe par son bec déprimé à la base et sur les côtés, et par le noir de son plumage, qui est bronzé.

3° La CORNEILLE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE⁽³⁾ a le bec mince et assez pointu, presque glabre, un plumage noir bleuâtre bronzé; ses tarses sont plus allongés que ceux des corneilles d'Europe, dont elle diffère aussi par l'arête de son bec, moins arrondie et moins saillante. C'est le *wagan* des nègres des alentours du port Jackson. Elle vit par troupes formées de beaucoup d'individus dans les forêts d'Eucalyptus, des montagnes Bleues, où nous l'avons souvent rencontrée.

4° La CORNEILLE A DUVET BLANC⁽⁴⁾ a été rapportée de Porto-Rico par Maugé. Son plumage est noir luisant, mais son duvet est blanc.

5° La CORNEILLE A LONG BEC⁽⁵⁾, très commune à Java, et Latham dit aux îles des Amis. Son plumage est noirâtre; les plumes de la gorge sont lâches. Sa taille est de dix-neuf pouces, et sa queue de huit.

6° La CORNEILLE DE L'INDE⁽⁶⁾ se trouve principalement dans le pays des Mahrattes. Son plumage est noir luisant en dessus, noir fuligineux en dessous, et le bec a une arête assez prononcée.

III.

LES CORBEAUX.

Ont leur bec puissamment épais et très convexe. Buffon a représenté (enl. 495) une corneille, croyant

- (1) *C. clericus*, Sparrm., Muls., Carls., pl. 2.
 (2) *C. segetum*, Temm., Levaill., Af., pl. 52; *C. Levaillantii*, Less., Ornith., p. 328.
 (3) *C. coronoides*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 261.
 (4) *C. leucognathus*, Daudin, Ornith.
 (5) *C. australis*, Lath., esp. 2.
 (6) *C. culminatus*, Sykes, Proceed., II, 96.

donner un portrait du corbeau vulgaire, et un freux (enl. 485) pour une corneille.

Les espèces nouvelles sont : 1° le corbeau *tagnard*⁽¹⁾, que l'on trouve au cap de Bonne-Espérance, et dont on est redevable à Levaillant, qui nomma le *grand corbeau*. Il est entièrement noir et a les soies du bec couchées sur les narines; le *corbeau noir et blanc*⁽²⁾, qui habite le cercle de la queue, et notamment les îles de Férocé. Les plumes qui recouvrent les narines sont plus longues, blanches comme la tête et le devant du cou, les ailes, le dos et les flancs. Les plumes de la gorge sont rigides et droites. 3° Le *corbeau à scapulaire blanc*⁽³⁾, Sénégal et du Cap, a été figuré par Levaillant sur la planche 35 de ses oiseaux d'Afrique, et par Buffon, planche enluminée 527, sous le nom de corbeau du Sénégal. 4° Le *corbeau nassique*⁽⁴⁾ vit dans l'île de Cuba. Son plumage est noir mat; son bec est court et dilaté, et son duvet est abondant et gris. Sa queue est de quinze pouces cinq lignes. 5° Le *corbeau lombien*⁽⁵⁾ des Etats-Unis, commun sur les côtes d'Oregon, a son plumage soyeux et luisant, les plumes et la queue d'un noir profond; les rémiges médianes sont terminées de blanc, de même que les rectrices. 6° L'*Ossifragus*⁽⁶⁾ est répandu sur les côtes de toute l'Amérique septentrionale. Il est plus intense, avec le menton dénudé; sa queue est plus arrondie, dépassée par les ailes de près d'un pouce.

IV.

LES GYMNOCORVES.

Gymnocorvus. Less.

Ont leur bec épais, robuste, convexe, triangulaire et élevé. Les narines sont médianes, armées et nues; les joues sont complètement dénudées; la queue est longue, étagée, et leurs jambes sont diocres.

La seule espèce de ce groupe est le *menyptère* des Papous, de la grosseur du corbeau ordinaire, remarquable par la teinte mélangée de fauve et de noir.

- (1) *C. montanus*, Temm., Levaill. : Af., pl. 51.
 (2) *C. leucophæus*, Vieill., Gal., pl. 200; *C. borealis*, Briss. : *C. leucomelas*, Wagler, esp. 4.
 (3) *C. scapulatus*, Daudin, Ornith., t. II, p. 232; *dauricus*, Pallas.
 (4) *C. nasicus*, Temm., pl. 413.
 (5) *C. columbianus*, Wils., Ann. orn., pl. 20, fig. 6.
 (6) *C. ossifragus*, Wils., pl. 37, fig. 2.
 (7) *C. tristis*, Less., Zool. de la Coq., pl. 24; *C. garnotii*, Garnot.

corbeau vulgaire, et un jeune
ne cornelle.

es sont : 1° le corbeau me
rouve au cap de Bonne-Esp
redevable à Levaillant, qui
est entièrement noir, et par
ouchées sur les narines ?

(2), qui habite le cercle ar
illes de Féroé. Les plumes
sont plus longues, blanche
vant du cou, les ailes, le ven
nes de la gorge sont rigides

u à scapulaire blanc ?
été figuré par Levaillant
oiseaux d'Afrique, et par
é 527, sous le nom de cor
rbeau nasique (4) vit dans l'

e est noir mat ; son bec est
et est abondant et gris. Sa
cinq lignes. 5° Le corbeau
s-Unis, commun sur les cô
nage soyeux et luisant, les
ir profond ; les rémiges son

de blanc, de même que
raue (6) est répandu sur les
érique septentrionale. Il est
nton dénudé ; sa queue est le
passée par les ailes de pris

IV.

YMNOCORVES.

Ymnocorvus. Less.

ais, robuste, convexe, trian
narines sont médianes, arro
sant complètement dénudées
étagée, et leurs jambes sont

de ce groupe est le men
grosseur du corbeau ordina
teinte mélangée de fauve gr

Temm.. Levaillt : Af. pl. 51.
Vieill.. Gal. pl. 200 : C. bonap.

s, Wagler, esp. 4.
Daudin, Ornith., t. II, p. 233

nm, pl. 413.
Wils., Ann. orn., pl. 20, fig.

Wils., pl. 37, fig. 2.
Zool. de la Cœq., pl. 24 : C. m.

plumage, la force de son bec et la nudité de ses
es ; brun fauve en dessus ; les rémiges extérieures
nes. Ce corbeau a la tête, le cou et le haut de la
rine d'un blanc sale, prenant une teinte grisâtre
l'abdomen ; la queue, longue de neuf à dix pou-
es, est légèrement étagée ; les tarsi écussonnés, à
es plaques, longs de deux pouces, sont robustes,
couleur blanc jaunâtre pâle ; les doigts sont très
s, armés d'ongles puissants ; celui du pouce est
s fort, et se trouve être renflé.

V.

LES CORBIVAUX.

Corvultur. Less.

Méritent bien de faire une section à part, tant leur
a de puissance et de hauteur, surmonté qu'il est
une épaisse arête. Les narines s'ouvrent en ovale
s une large fosse à peine garnie de soies ; leurs
bes sont allongées et largement scutellées ; les
s dépassent de beaucoup la queue.

La seule espèce connue est le *corbivau* (1), dont le
plumage est noir lustré, relevé par un large crois-
et blanc sur la nuque, et une ceinture de même
leur sur le thorax. Cet oiseau, qui vit aux alen-
s du Cap, est vorace, criard, hardi, social et
monde, dit Levaillant. Réuni en troupes nom-
euses, il attaque les jeunes gazelles, et se perche
le dos des grands quadrupèdes pour prendre sur
s peaux les larves d'œstres et de taons. La fe-
elle pond des œufs verdâtres tachetés de brun.

LES CASSE-NOIX (2).

forment un petit genre, qui n'a long-temps eu
une espèce célèbre par son peu de défiance, et
éguée dans les bois des montagnes, d'où elle ne
prend qu'accidentellement dans les plaines. Ces
oiseaux ont les deux mandibules de leur bec égale-
ment pointues et parfaitement droites. Ils grimpent
sur les arbres, vivent de fruits, d'insectes et de petits
animaux. Les Anglois en ont découvert, dans les
montagnes de l'Himalaya, une seconde espèce, qu'ils
ont nommée le *casse-noix à demi-bec* (3), parce qu'il
ressemble le bec d'un geai, c'est-à-dire plus court
que celui du casse-noix ordinaire. Cet oiseau est brun

C. albicollis, Lath : C. vulturinus, Shaw : Levall-
t., Af., pl. 52 : Daudin, t. II, pl. 14 et p. 227.

C. nœvisfraga, Briss. : caryocactus, Cuv.

C. N. hemipilla, Vig., Proceed., I, 8.

châtain, et se trouve moucheté de blanc sur la tête,
le devant du cou, la poitrine et le dos. Le sinciput,
les ailes et la queue sont d'un brun intense. Les rec-
trices, en exceptant les deux du milieu, sont ter-
minées de blanc.

LES QUISCALES (1).

Sont des oiseaux exclusivement américains, qui
tiennent des corbeaux et des troupiales, dont ils sont
le lien intermédiaire. Leur bec comprimé entame
les plumes du front à sa base : il est muni en dessus
d'une arête anguleuse convexe, et se termine en
pointe entière et aiguë ; les narines sont ovalaires, à
demi fermées par une membrane. Leur langue est
cartilagineuse, lacérée sur les bords, et bifide à la
pointe. Leurs ailes sont médiocres, à troisième et
quatrième rémiges les plus longues. La queue, com-
posée de douze pennes, est plus ou moins arrondie,
ou deltoïdale et cunéiforme.

Le mâle des espèces de ce genre a le plumage noir
luisant, et les femelles ont une livrée terne et diffé-
rente par sa coloration de celle des mâles ; les jeunes
diffèrent aussi des adultes. Les quiscales vivent en
troupes, qui nichent en compagnie dans les arbres :
chaque femelle pond cinq œufs. Leur chair est im-
mangeable.

LE GRAND QUISCALE (2).

Est noir luisant, et sa queue est cunéiforme ;
celle-ci dépasse les ailes de cinq pouces. Sa taille est
de seize pouces, et la carène de son bec est à peine
dessinée. La femelle est d'un brun clair en dessus
et blanchâtre en dessous et sur les yeux ; elle est plus
petite de taille, car elle n'a que treize pouces. Cet
oiseau se tient sur les côtes des Etats sud de l'Amé-
rique du Nord, sur celles du Mexique et du golfe
des Antilles. Il est fort commun.

LE VERSICOLORE (3).

Est aussi d'un noir luisant. Il a la queue cunéi-
forme, dépassant les ailes de trois pouces seulement ;
son bec a une carène large et prononcée. La femelle
ressemble au mâle, mais les teintes de son plumage

(1) *Quiscalus*, Vieill., *sturnus*, Daudin : *chalcophanes*, Temm. : les *quiscales* ou *troupiales corvins*, L., Ornith. : *scaphidurus*, Sw.

(2) *Q. major*, Vieill., Ch. Bonap., An. ornith., t. I, p. 35, pl. 4, fig. 1 et 2.

(3) *Q. versicolor*, Vieill. ; Ch. Bonap., Ornith., Ann., t. I, p. 42 ; pl. 4, fig. 1. *Gracula quiscale*, Wils., pl. 21, fig. 4.

sont plus ternes. Cette espèce est répandue sur toute la surface des Etats-Unis, et émigre dans les provinces méridionales pendant l'hiver.

LE FERRUGINEUX (1).

Est encore d'un noir luisant, mais avec des reflets plus ou moins foncés et ferrugineux. Sa queue est presque égale, et sa taille ne mesure que neuf pouces. La femelle ressemble au mâle, à cela près de la tête et du cou, qui sont d'un brun ferrugineux; le croupion et le ventre sont cendrés. Ce quiscal est moins commun aux Etats-Unis que les précédents. Il émigre pendant l'hiver et se rend dans les provinces méridionales; mais dans l'été il s'avance dans le nord jusque sur le pourtour du cercle arctique.

LE PALUSTRE (2).

Vit par troupes considérables sur les marais et les bords des lacs qui entourent la ville du Mexico. Son plumage est noir brillant, mais les plumes tibiales sont simplement brunes; son bec est plus grêle qu'à l'ordinaire, et sa commissure est droite; les tarses sont grêles, et les doigts sont armés d'ongles allongés et assez recourbés.

LES CACIQUES OU CASSIQUES (3).

Sont de grands oiseaux de la zone tropicale américaine, dont le bec est exactement conique, se déprime successivement pour finir en pointe mousse; sa base entame les plumes du front en formant un disque circulaire. Les narines sont arrondies, petites et latérales; la commissure du bec est anguleuse. Les ailes sont allongées, leur troisième rémige est la plus longue. Leur queue est ample et élargie.

Les caciques se réunissent en troupes, qui vivent d'insectes et de graines sur les bords des forêts marécageuses des contrées les plus chaudes du Nouveau Monde. Buffon a décrit les *caciques* *supou* (enl. 184) de la Trinité, et *supuba* (enl. 482) de Cayenne et du Mexique.

M. Spix en a figuré trois espèces du Brésil, qui nous sont inconnues (4).

Azara a décrit, sous le nom de *grand troupiale* (5),

(1) *Q. ferrugineus*, Ch., Bonap., Synop., p. 55; *gracula ferruginea*, Wils., Ornith., An., pl. 21, fig. 3.

(2) *Scaphiduros palustris*, Sw., Phil. mag., n. 65.

(3) *Cassicus*, Cuv.; *oriolus*, L.; *caciques*, du nom péruvien cacique, ou cassique, du latin casque.

(4) *C. bifasciatus*, Spix, pl. 61, f. a; *C. angustifrons*, Spix, pl. 63, fig. 1.

(5) Azara, Voy., t. III, p. 7

un cacique dont le plumage a des reflets métalliques et dont les plumes de son cou sont allongées et peuvent se dresser, de manière à former un manteau.

Nous ajouterons à ce genre remarquable deux belles espèces que nous avons décrites dans ces derniers temps. La première, le *cacique montézuma*, a dix-neuf pouces de longueur totale, et dans ces dimensions, le bec de la plaque circulaire frontale la pointe entre pour deux pouces neuf lignes, et la queue pour six pouces et demi. Les tarses sont robustes, puissants, emplumés jusqu'au-dessous de l'articulation, longs de vingt lignes, garnis de scutelles très épaisses, à bords élevés, et d'un noir foncé; le doigt du milieu est aussi long que le tiers des autres; les ongles sont robustes, terminés par des bords très forts, très recourbés et noirs. Le pouce est recouvert de scutelles très épaisses, et l'ongle qui le termine est beaucoup plus prononcé que ceux des autres doigts antérieurs.

Les ailes sont pointues, et s'étendent jusqu'au lieu de la queue; celle-ci est élargie et ouverte.

Ce cacique a la face nue. Plusieurs individus nous ont présenté cette particularité, qu'on doit supposer habituelle à cette espèce, et tenir à son genre de vie. Il est donc facile de reconnaître que le frotement des plumes qui recouvrent les joues et les côtés du bec, ainsi que celles qui cachent les deux bords de la mandibule inférieure. Ces parties décolorées sont toutefois lisses, et on doit en conclure que ce cacique cherche sa nourriture dans la terre, et non dans les vers, ou mieux sans doute, qu'il enlève son bec dans les trous des arbres, sous les écorces pour y atteindre les larves des papillons et celles d'autres insectes.

Le cacique montézuma a le bec très fort, très robuste, légèrement renflé en plateau sur le front, et convexe en dessus, et taillé en pyramide à ses extrémités, dont les côtés seroient plus larges. Il est d'un noir lustré, et brillant depuis sa base jusqu'à son extrémité, tandis que la portion terminale est d'un rouge de cerise; la tête, le cou, sont d'un noir qui se foncé en se teignant de marron, à mesure qu'il s'éloigne du haut du corps. Le manteau, les ailes, le croupion, les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun chocolat vif et lustré. La poitrine, les flancs, l'abdomen, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun marron tendre. Les plumes des cuisses sont d'un noir profond; les rémiges sont noires; toutes les rectrices, excepté les deux moyennes, en entier d'un noir mat, d'un jaune d'or admirable.

Ce beau cacique habite le Mexique; il se trouve maintenant dans les galeries du Muséum et dans le cabinet de M. le duc de Rivoli.

(1) *Cassicus montezuma*, Less., Cent. zool., pl. 7.

LES CASSICULES (1).

Sont des oiseaux intermédiaires aux caciques et aux carouges. Ils ont un bec médiocre, très comprimé, à arête qui n'est point déprimée à la base; leurs ailes sont médiocres, à première, deuxième et troisième rémiges brusquement atténuées et recourbées en faux. Ils ont les mœurs des précédents, et on a décrit l'espèce type, qui est le *cacique huppé* (2) des naturalistes, qui vit à la Guyane, où il est commun.

M. Swainson en a fait connaître une espèce du Brésil, le *cassicule couronné* (3), ou le *troupiale* (4) de M. Temminck, oiseau remarquable par la huppe frontale qui s'élève sur la tête, son plumage noir relevé par le jaune d'or des épaules, du cou et du bas-ventre, et des rectrices externes, bordées de noir à leur rebord seulement. Son bec est blanc corné et ses tarses sont noirs.

LES CASSIDES (1).

On n'en connaît qu'une espèce de Cayenne et de l'Amérique chaude, le *cassique à mantelet* (2), qui ne peut être confondu avec les quiscales, parce qu'il a un plumage entièrement noir. Cependant ses caractères zoologiques le séparent de toutes les autres espèces de troupiales, car il a un bec assez long, épais, par conséquent robuste, de forme conique, bien que quadrilatère à sa base, et que ses côtés sont comprimés à la pointe. Son arête est dilatée, terminée en plateau ovalaire, qui entame les plumes du front, et qui se prolonge sur toute la voûte de la mandibule. Les narines sont ouvertes en trou arrondi sur les rebords, et en dessous, de cette arête déprimée. La commissure du bec est très déjetée, et les branches de la mandibule inférieure sont renflées. Les tarses sont longs et forts; la queue est simple, deltoïdale et échancrée; les ailes sont pointues, et la première rémige est la plus longue.

(1) *Cassiculus*, Sw., Zool. Journ.; Less., Manuel, t. II, p. 426.

(2) *Cassicus cristatus*, L., enl. 344 et 328.

(3) *Cassiculus coronatus*, Sw., Phil. mag., n. 61 : *icterus melanicterus*, Ch. Bonap., Ac. Ph., t. IV, p. 389 : *corvus diadematus*, Temm., pl. col. 482.

(4) *Cassidix*, Less., Ornith., p. 433.

(5) *Corvus mexicanus*, Gm. *Cassidis niger*, Vieill., Ornith., p. 89 ?

LES TROUPIALES.

Icterus. Auct.

Brisson a proposé de séparer sous ce nom un grand nombre d'oiseaux qui vivent réunis en troupes, d'où leur vient leur nom de *troupiales*, et de les isoler du genre *loriot* (*oriolus*), dans lequel Linné les avoit tous placés. Les principes de Brisson furent long-temps dédaignés, et les troupiales ont été maintenues avec les loriot, ou ont été par la suite démembrés par les naturalistes modernes avec des principes très différents. Tout porte à croire que le genre *troupiale* (*icterus*) restera seul dans la science, et que les genres qu'on en a isolés seront regardés comme de simples coupes artificielles, utiles pour sectionner les espèces, et établir leurs rapports entre elles. Les troupiales peuvent être ainsi caractérisés : bec plus long ou de la longueur de la tête, droit ou légèrement recourbé, disposé en cône allongé, pointu, un peu comprimé, sans arête distincte, à base s'avancant dans les plumes du front, à surface arrondie ou anguleuse, à pointe très entière, très acérée, à bords des mandibules fléchis en dedans. Les narines sont basilaires, percées dans le sens longitudinal, et recouvertes par un rudiment de nature cornée. Les pieds sont médiocres, à tarse de la longueur ou plus long que le doigt du milieu; les doigts latéraux sont à peu près égaux; l'externe est soudé à sa base, l'interne est divisé. Les ailes sont longues; les deux premières rémiges un peu moins longues que la troisième et la quatrième, qui sont les plus longues. Tels sont les caractères généraux assignés aux espèces de ce genre par M. Temminck.

M. Cuvier a fait des troupiales une famille qu'il nomme les *CASSIQUES*, *cassicus*. Il leur donne pour attribut général d'avoir : un grand bec conique, gros à la base, singulièrement aiguë en pointe; de petites narines rondes, percées sur les côtés; la commissure des mandibules en ligne brisée, ou formant un angle comme aux étourneaux. Ce sont, dit M. Cuvier, des oiseaux d'Amérique de mœurs assez semblables à celles de nos étourneaux, vivant comme eux en essaims, construisant souvent leurs nids près les uns des autres, et y mettant quelquefois beaucoup d'art. Ils se nourrissent d'insectes et de grains, et leurs troupes nombreuses font de grands ravages dans les champs cultivés. On dit leur chair mauvaise. M. Cuvier divise les troupiales ainsi qu'il suit : 1° les cassiques proprement dits, *cassicus*, qui ont la base du bec remontant sur le front, et y entamant les plumes par une large échancrure demi-circulaire; cette coupe renferme

image a des reflets métalliques
son cou sont allongées et per
nière à former un mantelet
genre remarquable deus
is avons décrites dans ces
ère, le *cacique monté* (2)
longueur totale, et dans
la plaque circulaire front
eux pouces neuf lignes, et
s et demi. Les tarses sont
emplumés jusqu'au-dessus
le vingt lignes, garnis de
bords élevés, et d'un noir
lieu est aussi long que le
terminés par des ongles
et noirs. Le pouce est rec
épaisses, et l'ongle qui le
is prononcé que ceux des

nties, et s'étendent jusqu'
lo-ci est élargie et ouverte.
e nue. Plusieurs individus
rticularité, qu'on doit sup
èce, et tenir à son genre de
reconnaître que le frotemen
reouvrent les joues et les
elles qui cachent les deux
e inférieure. Ces parties de
sses, et on doit en conclure
a nourriture dans la terre,
mieux sans doute, qu'il en
pus des arbres, sous les écor
larves des papillons et celles

zuma a le bec très fort, très
renflé en plateau sur le fr
et taillé en pyramide à qu
seroient plus larges. Il est
nt depuis sa base jusqu'à son
portion terminale est d'un
e cou, sont d'un noir qui se
de marron, à mesure qu'il
corps. Le manteau, les ailes
ouvertures supérieures de la que
colat vifet lustré. La poitrine
le bas-ventre et les couvert
e sont d'un brun marron
es cuisses sont d'un noir pro
ires; toutes les rectrices, ég
x moyennes, en entier d'un
r admirable.
habite le Mexique; il se trou
galeries du Muséum et dan
e de Rivoli.

uma, Less., Cent. zool., pl. 72

les plus grandes espèces; 2^o les troupiales, *icterus*, dont le bec n'entaine les plumes du front que par une échancrure aiguë, et n'est arqué que sur sa longueur; 3^o les carouges, *xanthornus*, qui se diffèrent des troupiales que parce que leur bec est parfaitement droit; enfin M. Cuvier y joint les *pit-pits*, sous le nom de *dacnis*, qui représentent en petit les carouges par leur bec conique et aigu, et qui les unissent aux figuiers. Le type de ces *dacnis* est en effet le figuier de Cayenne, *motacilla cayana*, Gm., enl. 669.

Dès 1800, Daudin, dans son *Traité élémentaire d'Ornithologie*, avait sectionné les troupiales en *guiscales*, ou étourneaux-mainates, puis en deux genres, les CACIQUES, *cacicus*, et les TROUPIALES, *icterus*; mais cet auteur, méconnaissant les distributions géographiques, a réuni à ce dernier genre un grand nombre de TISSERINS, *ptoreus*, et rendu impossible toute démarcation avec les fringilles. Daudin divisa les troupiales en deux sections; la première comprenoit les carouges, et la seconde les vrais troupiales, et il y entassa toutes sortes d'oiseaux, et jusqu'à un drongo.

M. Temminck n'a reconnu dans son *Essai* que le genre *icterus*, qu'il a placé entre les loriots et les étourneaux. Il n'en est pas de même de M. Vieillot. Ce dernier, en établissant sa onzième famille, ou les TISSERANDS, *textores*, y classa les genres *loriot*, *malimbe*, *ictérie*, et les *troupiales*, qu'il divisa ainsi qu'il suit: 1^o carouge, *pendulinus*, bec un peu grêle, arrondi, longicône, entier, un peu fléchi, à bords inclinés en dedans, assez épais, ou aigu à l'extrémité, à mandibule supérieure prolongée en pointe dans les plumes du front. Il y adapta deux sections, et prit pour type *poriolus spurius*, *femina*, et *poriolus ferrugineus* de Gmelin. 2^o Baltimore, *yphantes*, bec droit, polyèdre, entier, un peu grêle, acuminé, à mandibule supérieure prolongée en pointe dans les plumes du front. Types, le baltimore franc de Buffon, et *poriolus spurius* mâle de Gmelin et de Latham. 3^o Troupiale, *agelinius*, bec épais à la base, convexe en dessus, entier, robuste, longicône, droit, à bords droits, un fléchi en dedans, acuminés, mandibule supérieure prolongée en pointe sur le front, quelquefois concave à la base, près du capistrum. Il reconnoit trois sections, qui ont pour types le troupiale commandeur, le troupiale de Cayenne, et le *cap-more*; ce dernier est un tisserin de M. Cuvier. 4^o Cassique, *cassicus*, à bec plus long que la tête, droit, entier, longicône, convexe en dessus, robuste, pointu, à mandibule supérieure à base gibbeuse, prolongée et arrondie dans les plumes du front: le type de ce dernier genre est le cassique huppé de Buffon. 5^o Enfin, M. Vieillot admet encore le genre malimbe, *sycochius*, à bec fort, longicône, convexe

en dessus, un peu comprimé par les côtés, bec courbé vers le bout, à mandibule inférieure à bords fléchis en dedans, à ailes à penne bâtarde: le type est le malimbe huppé des oiseaux chalcidiens de M. Vieillot.

M. Vigors, dans un mémoire inséré dans le *Zoological Journal*, p. 182, a passé en revue toutes les espèces du genre *icterus*. et il admet cinq divisions suivantes, dans lesquelles il classe les espèces les mieux connues: 1^o *leistes*, bec anguleux à la base; queue égale; 2^o *cassicus*, bec droit, arrondi à la base, queue presque égale; 3^o *quiscatus*, Vieill., bec épais, courbé, anguleux à la base; queue étagée, cymbiforme; 4^o *icterus*, Cuv., bec courbé, grêle, anguleux à la base; queue étagée, arrondie; 5^o *xanthornus*, Cuv., bec droit, anguleux, queue à peu près arrondie.

Les troupiales appartiennent au quatrième ordre de la méthode de Brisson; à la classe onzième, *cap*, première tribu du Système de la nature de Linné; au dixième ordre de la classe des passereaux de l'arrangement proposé par M. de Lacépède; à la dixième famille, *gregarii*, de la méthode de Illiger; aux passereaux communs de M. Cuvier; à la famille des tisserands de l'ordre des sylvains de M. Vieillot; à l'ordre des omnivores de M. Temminck; à la tribu des conirostres, à la famille des sturnidées, à la sous-famille des *icterus* de M. Vigors.

Démembré du grand genre *oriolus* de Linné, le genre troupiale, *icterus*, est parfaitement caractérisé par ses mœurs, la forme de son bec, et sa patrie. Les loriots, voisins des merles, sont exclusivement propres à l'ancien monde; et les troupiales, alliés aux étourneaux, dont ils ont la manière de vivre, sont exclusivement propres au nouveau continent, excepté une espèce que nous avons découverte à la Nouvelle-Zélande, et qui a tous les caractères des carouges de l'Amérique du Sud. Les troupiales des espèces de l'ancien monde, réunies aux troupiales, ne doivent point appartenir à ce genre, et c'est ainsi que le *cap-more* et plusieurs autres ont été classés parmi les troupiales par M. Vieillot. Ils ont dû être rejetés avec les tisserins, les fringilles, et même les étourneaux.

Les troupiales ont les habitudes des étourneaux; ils se réunissent par troupes considérables, qui se tiennent à s'abattre dans les champs ensemencés au milieu des prairies fraîches et humides. On voit que plusieurs espèces se retirent dans les rochers pour y passer la nuit. Les cassiques vivent dans les grandes forêts de la Guyane et du Brésil, tandis que les troupiales et les carouges ne sont nulle part plus abondants qu'au Paraguay et au Chili. Les troupiales espagnoles de Buenos-Ayres, comme ceux

M. Cuvier admet dans les *icterus*, les *oriolus varius*, enl. 607, fig. 1; *cayanus*, enl. 535, fig. 2; *capensis*, enl. 607, fig. 2; et *dominicensis*, enl. 5, fig. 1. Les autres troupiiales sont pour lui des *xanthornus* ou carouges. M. Vigors, au contraire, ne place dans les *icterus* que les *oriolus bonana*, L., enl. 535, fig. 1; *oriolus chrysocephalus*, L., et *oriolus cayanensis*, L., enl. 535, fig. 2. Le reste est pour lui ou des *xanthornus* ou des *leistes*. Si nous cherchions à faire concorder les principes de M. Vieillot, ce serait bien encore pis. Nous croyons plus prudent dans l'état actuel des choses de décrire les espèces connues sous le nom général d'*icterus*, et de les réunir toutes.

LE TROUPIALE BONANA.

Icterus bonana (1).

Le carouge vulgaire est un peu plus gros que le pinson des Ardennes : il a de longueur totale sept pouces. Son bec est noir, son plumage d'un marron foncé, avec la partie supérieure du dos d'un très beau noir, ainsi que les grandes couvertures, les plumes alaires, et les caudales; les ailes ont onze pouces d'envergure et atteignent les deux tiers de la queue; les pieds et les ongles sont noirâtres.

Ce troupiiale habite les îles Antilles, et surtout la Martinique et Saint-Domingue et une partie de l'Amérique méridionale. Il façonne son nid avec des fibres de plantes sèches qu'il entrelace et qu'il attache sous les feuilles du bananier, d'où son nom lui est venu. La forme du nid imite, dit-on, un segment de globe creux, séparé en quatre portions égales.

Daudin a décrit sous le nom d'*icterus nidipendulus* l'*oriolus nidipendulus* de Gmelin, ou *icterus minor nidum suspendens* de Sloane, tab. 258, fig. 3, qui ne paroît être qu'une légère variété de l'espèce précédente. Cet oiseau en effet est de la taille et a les formes du carouge. Son plumage est d'un brun rougâtre; la poitrine, l'abdomen et les côtés du cou sont d'un ferrugineux testacé avec une ligne noire dans le milieu; les ailes sont variées de blanc.

Ce carouge habite également les forêts de la Jamaïque. Son chant est, dit-on, agréable, et la femelle suspend son nid aux branches des plus grands arbres.

(1) Le carouge, Briss., pl. 12, fig. 2. Buff., enl. 535, fig. 1. *Icterus minor*, Sloane, Jam., tab. 257, 1. *Bonana bird*, Brown, Jam., p. 477. *Oriolus bonana*, L. *Icterus bonana* et *icterus nidipendulus*, Daudin, t. II, p. 332.

LE TROUPIALE COIFFE-JAUNE.

Icterus icterocephalus (1).

La coiffe jaune a sept pouces de longueur; le bec brun, le plumage entièrement noir, avec la tête, le haut et le devant du cou d'un jaune d'or; les pieds sont noirâtres et la queue légèrement arrondie. C'est un oiseau très commun à la Guyane, et qui est souvent envoyé de Cayenne dans les collections.

LE TROUPIALE VARIÉ.

Icterus varius (2).

Peu d'espèces parmi les troupiiales ont une nymphie plus embrouillée que celle-ci. Les variétés qu'elle présente dans son plumage, et suivant les âges et les sexes, ont porté à en créer deux ou trois purement nominales. Cet oiseau a environ six pouces; son bec est bleuâtre, son plumage noir; le dos, le croupion et le dessous du corps sont d'un marron ferrugineux; les plumes secondaires sont bordées de blanc, les pieds sont bleuâtres.

Le carouge varié habite Cayenne et les États-Unis où il est très commun. Daudin regarde le *ballinard* de Catesby, pl. 49, comme identique à cette espèce.

Le *chessnut and black oriole* de Latham, dont la tête et le haut du cou sont variés de noirâtre et verdâtre, la gorge et le devant du cou noirs, la poitrine marron, l'abdomen jaunâtre, les plumes alaires et de la queue noirâtres bordées de blanc, paroît être le jeune non encore en plumage complet.

LE TROUPIALE CUL-JAUNE.

Icterus xanthornus (3).

Cet oiseau a de longueur totale sept pouces et demi. Son bec est noirâtre, son plumage jaunâtre.

(1) Daudin, t. II, p. 337. *Oriolus icterocephalus* carouge de Cayenne, Buff., enl. 343. Briss., pl. 12. *Yellow-headed-startling*, Edw., pl. 323. *Gold-headed oriole*, Lath., sp. 2; t. II, p. 442.

(2) Daudin, t. II, p. 334. *Oriolus varius*, Gm., enl. 607, fig. 1 et 2, et 559. *Chessnut and black oriole*, Lath. *Orchard oriole* ou *oriolus mutatus*, Wils., Amer., t. I, p. 64, pl. 4, fig. 1, 2, 3 et 4. *Oriolus varius*, L. *Oriolus capensis*, L. *Turdus ater*, Gm., à gorge noire de Saint-Domingue, enl. 559. *Ypoceryth solitaria*, Vieill., (mâle adulte), et *pendulinus collis* (jeune ou femelle).

(3) Daudin, t. II, p. 384. *Oriolus mexicanus*, L. *Icterus xanthornus*, Gm. Le carouge du Mexique, ou cul-jaune, Buff., enl. 5, fig. 1. Briss., t. II, pl. 11. *Lesser bonana bird*, Edw., pl. 243. Shaw, t. II, p. 11.

LE COIFFE-JAUNE.

Oriolus icterocephalus (1).

longueur; le bec est noir; le plumage est généralement noir, avec la tête, le cou d'un jaune d'or; les pieds sont légèrement arrondis. On le trouve à la Guyane, et qui est souvent dans les collections.

LE TROUPIALE VARIÉ.

Oriolus varius (2).

Les troupiales ont une espèce plus que celle-ci. Les variétés de son plumage, et suivant le lieu où il est porté à en créer deux ou trois. Cet oiseau a environ six pouces de longueur; son plumage est généralement noir; le dessous du corps est d'un brun; les plumes secondaires des ailes et les pieds sont bleuâtres. On le trouve à Cayenne et les États-Unis. Daudin regarde le *ballin* (pl. 49), comme identique

avec le *black oriole* de Latham, dont le plumage est varié de noirâtre et de devant du cou noirs, le dessous du corps jaunâtre, les plumes secondaires des ailes et les pieds sont noirs; on le trouve encore en plumage complet.

LE TROUPIALE CUL-JAUNE.

Oriolus xanthornus (3).

longueur totale sept pouces; le bec est noirâtre, son plumage est

p. 337. *Oriolus icterocephalus*, Buff., enl. 343, Briss., pl. 12, *Orling*, Edw., pl. 323. *Goldfinch*, t. II, p. 442.
p. 334. *Oriolus varius*, Gm., t. II, p. 334. *Le carouge de Cayenne*, Buff., enl. 559. *Chesnut and black oriole*, t. II, p. 442.
p. 334. *Oriolus varius*, Gm., t. II, p. 334. *Le carouge de Cayenne*, Buff., enl. 559. *Chesnut and black oriole*, t. II, p. 442.
p. 334. *Oriolus varius*, Gm., t. II, p. 334. *Le carouge de Cayenne*, Buff., enl. 559. *Chesnut and black oriole*, t. II, p. 442.
p. 334. *Oriolus varius*, Gm., t. II, p. 334. *Le carouge de Cayenne*, Buff., enl. 559. *Chesnut and black oriole*, t. II, p. 442.

p. 384. *Oriolus mexicanus*, L., t. II, p. 384. *Le carouge du Mexique*, Buff., enl. 5, fig. 1. Briss., t. II, pl. 11, fig. 1. Edw., pl. 243. Shaw,

gorge et toutes les plumes de couleur noire, les couvertures des ailes noires, quelques unes bordées de blanc; les plumes alaires bordées de blanc à leur base et à leur partie interne; les pieds sont noirs.

Cet oiseau habite la Jamaïque et aussi le Mexique et la Guyane.

Montbelliard dit que le mâle chante à peu près comme la linotte, et que son cri est aussi pénétrant que celui de la pie. Cet oiseau suspend son nid en forme de bourse à l'extrémité des branches, surtout de celles qui sont longues, dépourvues de rameaux, et qui sont penchées vers les rivières. Chaque nid est dit-on, séparé par autant de cloisons qu'il y a de nichées. Ce troupiale est rusé, difficile à surprendre, et un peu plus gros qu'une alouette.

LE TROUPIALE DE SAINT-DOMINGUE.

Icterus dominicensis (1).

Montbelliard pensoit que cette espèce étoit la femelle de l'*icterus xanthornus*. Ce troupiale est long de huit pouces; son bec est noir et son plumage est presque en entier de cette couleur. La partie inférieure du dos, le ventre, les flancs, le cou, les plumes anales, tibiales et les petites couvertures des ailes sont d'un jaune doré très vif. Les pieds ont un pied six lignes d'envergure et dépassent le tiers de la queue, qui est étagée et longue de six pouces six lignes; les pieds sont noirs ainsi que les ongles.

Cet oiseau habite le Mexique, la Jamaïque, et Saint-Domingue. Il suspend son nid aux branches des arbres en lui donnant la forme d'une bourse.

LE CAROUGE CHRYSOPTÈRE.

Xanthornus chrysopterus (2).

longueur totale sept pouces; le bec est noir, une huppe sur la tête, les épaules et le cou d'un jaune doré. Cet oiseau a les plumes du dos et du vertex un peu allongées et formant une huppe; les rémiges et les rectrices sont fauves dessous; le bec est pâle, les pieds noirs. Le corps est long de six pouces six lignes et la queue trois pouces six lignes. Il habite le Brésil.

43. *Ayoquantoll*, Séba, t. II, pl. 96), fig. 5. *Agelaius xanthornus*, Vieillot, *Nouv. Dictionn.*, t. XXXIV, p. 543.
Daudin, t. II, p. 335. *Oriolus dominicensis*, L., *Plumage de Saint-Domingue*, Buff., enl. 5, fig. 2. Briss., pl. 12, fig. 5.
Vigors, *Zoolog. Journ.*, cah. n. 7, p. 100, pl. 9, fig. 1.

LE TROUPIALE A TÊTE ORANGÉE.

Icterus xanthocephalus (1).

Cet oiseau est noir; la tête, le cou, sont de couleur orangée, une tache blanche occupe l'aile. La femelle et le jeune sont d'un brun foncé noir, sans tache à l'aile; la gorge est blanchâtre; une tache jaune arrondie occupe la poitrine. Sa longueur totale est de dix pouces six lignes.

Il habite les régions occidentales de l'Amérique septentrionale et aussi les côtes de l'Amérique du Sud; il diffère du troupiale coiffe-jaune, avec lequel on l'a voit confondu.

LE TROUPIALE JAMACAI.

Icterus Jamacaii (2).

Cet oiseau a dix pouces de longueur totale, le plumage est jaune, la tête, le devant du cou, les plumes alaires et les caudales noires; une bande noire sur le dos, une tache blanche sur les couvertures des ailes, les pieds noirs. On le dit du Brésil. La femelle attache son nid sous une feuille de bananier.

LE TROUPIALE DE CAYENNE.

Icterus cayennensis (3).

Cet oiseau a huit pouces de longueur totale, le bec brun et le plumage d'un noir profond, excepté les petites couvertures des ailes d'un jaune pur, et celles de dessous variées de noir et de jaune. Il a treize pouces d'envergure, la queue allongée, un peu étagée, les pieds et les ongles noirâtres.

Cet oiseau habite le Paraguay, Cayenne, les Antilles, et surtout l'île Saint-Thomas. M. Vieillot dit que la femelle a le dessus et les côtés de la tête noirâtres, les sourcils d'une teinte plus claire, le dos d'un brun foncé, les plumes des autres parties noires et bordées de roussâtre. Le jeune mâle lui ressemble pendant sa première année.

(1) Ch. Bonap., *Journ. of the Acad. of nat. hist. of Philadelphia*, t. VI, p. 222. *Oriolus icterocephalus*, Say, *major Long's Expedition*.

(2) Daudin, t. II, p. 335. *Oriolus Jamacaii*, Gmelin, *Salerne*, pl. 6, fig. 5. *Carouge du Brésil*, Buff.

(3) Daudin, t. II, p. 336. *Oriolus cayennensis*, L., *Carouge de Cayenne*, Briss., t. II, p. 123, sp. 26, et t. IX, fig. 2. *Yellow winged pye*, Edw., pl. 322. *Agelaius cayannensis*, Vieill., *Dict. d'hist. nat.*, t. XXXIV, p. 529.

LE TROUPIALE A TÊTE DORÉE.

Icterus chryscephalus (1).

On dit ce troupiale de la grosseur d'une alouette, ayant huit pouces de longueur, le bec noir ainsi que le plumage; mais le sommet de la tête, les épaules, le croupion et les jambes sont d'un jaune un peu doré. La queue est allongée et étagée, les pieds sont bruns. Cet oiseau habite l'Amérique méridionale.

LE TROUPIALE TACHETÉ.

Icterus melancholicus (2).

Ce troupiale est de la grosseur d'une alouette et a environ six pouces de longueur; son plumage est gris pointillé de noir; les yeux sont traversés par une bande blanche; les joues et le devant du cou sont de couleur noire, qui se termine en pointe sur la poitrine; les pieds sont noirâtres, et sa patrie est le Mexique.

Daudin décrit comme variété de cette espèce un oiseau qui est brun noirâtre, ayant les plumes de la partie supérieure du corps bordées de jaune, celles de la partie inférieure, ainsi que les ailes et la queue, bordées de fauve, avec une bande blanche sur les yeux et sur la gorge, et les joues jaunes; le bec grisâtre, les pieds rougeâtres.

LE TROUPIALE OLIVE DE LA LOUISIANE.

Icterus flavescens (3).

Cet oiseau, décrit comme espèce, n'est que la femelle de l'*oriolus spirus* de Linné, l'*icterus varius* de Daudin, et l'*icterus mutatus* de Wilson. Il est de la Louisiane et non du Cap.

Sans doute qu'il faut lui adjoindre le carouge verdâtre, *icterus virescens*, Daudin, t. II, pag. 379; *oriolus viridis*, L.; le *yellow-throated-oriolus*, de Pennant, qu'on dit de la baie d'Hudson.

(1) Daudin, t. II, p. 329. *Oriolus chryscephalus*, L. *Gracula chrysoptera*, Merrem. Le cacique à tête jaune d'Amérique, Briss., Supplément, pl. 2, fig. 2. *Gold-headed-oriolus*, Lath.

(2) Daudin, t. II, p. 237. *Oriolus melancholicus*, L. *Carouge tacheté*, Briss. *Fringilla fusca et nigro varia*, Klein. Le *schomburger*, Edw., pl. 85. *Troupiale tacheté de Cayenne*, Buff., enl. 448, fig. 2 (la femelle et variété).

(3) Daudin, t. II, p. 338. *Oriolus capensis*, L. *Carouge du cap de Bonne-Espérance*, Briss., enl. 607, fig. 2.

LE TROUPIALE COMMUN.

Icterus vulgaris (1).

Ce troupiale est à peu près de la taille d'un moineau; sa longueur est de neuf pouces six lignes environ; le bec est noirâtre, avec la base de la mandibule inférieure blanchâtre; iris d'un jaune clair; tête et gorge d'un beau noir, ainsi que les plumes de la gorge du devant du cou, qui sont longues, étroites et allongées en pointe sur le devant de la poitrine; les flancs, le croupion, sont d'un jaune orangé vif; les grandes plumes sous-alaires internes sont blanches; les moyennes sont noires et les petites d'un jaune orangé; les plumes alaires sont noires, les moyennes sont blanches; les tarses plombés. La femelle est un peu moins colorée, et les jeunes ont le bec blanc.

Ce troupiale vit en troupes considérables dans l'Amérique méridionale et surtout aux Antilles; elle recherche pour sa nourriture les insectes, les fruits, et a des mœurs confiantes et faciles à approcher. La femelle construit un nid cylindrique régulier formé de filaments d'écorces d'arbres qu'elle suspend aux branches des arbres; et comme les troupiales aiment à se réunir, il en résulte des centaines de nids symétriquement rangés, et qui donnent un aspect singulier aux branches qui les supportent dans les forêts.

LE TROUPIALE COSTOTOL.

Icterus costototi (2).

Daudin décrit ainsi cette espèce: C'est un oiseau de la taille de l'étourneau commun; il a de longueur neuf pouces; son bec est noirâtre; son plumage d'un beau jaune un peu safrané en dehors et noirâtre à la base des plumes; le dessus du corps est d'un noirâtre terne, avec la gorge, les ailes et la queue noires, excepté les grandes couvertures sus-alaires, qui sont terminées de jaunâtre. Les pieds et les ongles sont noirs.

La femelle a son plumage moins vif en couleur; la teinte jaune surtout est ternie, et le bec et quelques plumes sus-alaires est de couleur blanche; les jeunes diffèrent des adultes en ce qu'ils ont le plumage livrée mélangée de noirâtre sale et le bec un peu noirâtre.

(1) Daudin, t. II, p. 340. *Oriolus icterus*, L. *Corvus xanthornus*, Scopoli. *Yellow and black pye*, Cassin, pl. 5; Buff., enl. 532. *Bonana-bird from Jamaica*, Daudin, t. II, pl. 40.

(2) Daudin, t. II, p. 341. *Oriolus Nova-Hispaniae*, Gm. *Troupiale de la Nouvelle-Espagne*, Briss., enl. 608, fig. 2. *chichi*, Séba. *Xochitototi et costototi*, Ray, Syn.

TROUPIALE COMMUN.

Icterus vulgaris (1).

est près de la taille d'un merle, il a neuf pouces six lignes environ de longueur, avec la base de la mandibule inférieure et l'iris d'un jaune clair; tête et dos d'un brun noir, que les plumes de la gorge et du cou qui sont longues, étroites et pointues, recouvrent sur le devant de la poitrine; les plumes des ailes sont d'un jaune orangé vif; les plumes des alaires internes sont blanches et les petites d'un jaune vif; les plumes des alaires externes sont noires, les moyennes sont noires, les grandes sont noires, les tarses plombés. La femelle est plus petite, et les jeunes ont le bec et les pieds plus faibles.

On trouve ces troupiales en grandes troupes considérables dans toute l'Amérique méridionale et surtout aux Antilles; elles se nourrissent des insectes, les prennent avec leurs becs confiantes et faciles à appliquer; elles construisent un nid cylindrique avec des débris d'écorces d'arbres qu'elles attachent aux branches des arbres; et comme les troupiales ne se réunissent pas en société, il en résulte des centaines de nids rangés, et qui donnent à ces branches qui les supportent l'aspect d'une forêt d'arbres peuplés.

TROUPIALE COSTOTOL.

Icterus costotol (2).

C'est une espèce commune; il a de longueur neuf pouces; son plumage est noirâtre; son plumage est safrané en dehors et noirâtre en dedans; le dessus du corps est d'un brun noir, les ailes et la queue sont d'un brun noirâtre; les couvertures sus-alaires sont d'un brun noirâtre. Les pieds et les ongles sont d'un brun noirâtre. Le plumage moins vif en couleur, tout est ternie, et le bec et les pieds sont d'un brun noirâtre; les alaires est de couleur blanche et les petites d'un brun noirâtre; les adultes ont le bec et les pieds plus faibles.

340. *Oriolus icterus*, L. *Coronatus*, L. *Yellow and black pyg*, *Cat.* *Bonana-bird from Jamaica*, L.

341. *Oriolus* Novæ Hispaniæ, L. *Nouvelle-Espagne*, Briss. *Oriolus costotol et costotol*, Ray, Syn.

Le troupiale habite l'Amérique méridionale et se trouve rarement à Cayenne.

LE TROUPIALE ARC EN QUEUE.

Icterus annulatus (1).

Cette espèce ne sera mentionnée ici que pour mémoire, et sa description sera transcrite d'après celle de Daudin.

Le troupiale a, dit-on, la taille d'un pigeon biset, et il doit déjà porter à croire que c'est indubitablement un cassique. Son bec est jaune, son plumage est aussi jaune; la tête et le cou sont noirs; les plumes des ailes et leurs pennes sont d'un brun noir, bordées de jaune en dehors; la queue est d'un brun noir, traversée par une bande noire arquée dont l'extrémité est tournée du côté du corps; les pieds sont d'un brun gris.

On porte à croire que cet oiseau, admis par Daudin sur l'autorité plus que suspecte de Séba, n'est qu'un troupiale. On le dit du Brésil.

LE TROUPIALE DU BRÉSIL.

Icterus brasiliensis (2).

Cette espèce est douteuse, et Daudin la décrit en ces termes: Longueur, quatre pouces; plumage jaune; tête tachetée de brunâtre; tête et dos bruns, taches de noir; abdomen blanc; pennes alaires et plumes des ailes d'un noir brunâtre, terminées de blanc; les plumes des alaires sont d'un noir brunâtre, et les petites sont d'un noir brunâtre. Cet oiseau existe au Brésil, et Daudin ne si on doit lui rapporter le gobe-mouche de la même espèce de Sloane.

LE TROUPIALE JAPACANI.

Icterus Japacani (3).

Le troupiale est, dit-on, long de huit pouces; son plumage est noir, son iris de couleur d'or; sa tête noirâtre; son plumage varié de brun et de noir en dessus, de blanc et de jaune en dessous, avec des lignes transversales noirâtres; la queue est noirâtre et les plumes des ailes sont d'un brun obscur. Il se trouve au Brésil.

Daudin, t. II, p. 342. *Oriolus annulatus*, Gmel. *Ornitoman de Séba*, pl. 61, fig. 3 ?

Daudin, t. II, p. 343. *Oriolus brasiliensis*, Gmel. *Muscicapa fusca et luteo varia*, Sloane, *Jam.*, p. 17 ?

Daudin, t. II, p. 343. *Japacani*, Ray. *Oriolus japacani*, L.

LE TROUPIALE TOCOLIN.

Icterus griseus (1).

Cette espèce est très douteuse. On la dit de la taille de l'étourneau commun, et ayant un plumage varié de noir et de jaune sur le dos, les plumes des jambes et de l'abdomen cendrées. Elle vivrait dans les forêts de la Nouvelle-Espagne. C'est sans doute un jeune âge.

LE TROUPIALE COMMANDEUR.

Icterus phœniceus (2).

Le commandeur est un peu plus petit que l'étourneau commun. Il a neuf pouces de longueur totale son bec est noir, l'iris est blanc; le plumage est d'un beau noir luisant, avec les petites couvertures des ailes d'un rouge vif, bordées d'une teinte un peu cramoisie, en formant sur le haut de l'aile une plaque transversale, longue de deux pouces au plus, sur une largeur de dix lignes. La queue est sensiblement arrondie à son extrémité; les tarses sont noirs.

La femelle est un peu plus petite, et n'a que huit pouces de longueur. Son plumage est d'un noir sombre avec la bande humérale moins large et moins rouge.

Les jeunes ont le bec noirâtre, avec la base de la mandibule inférieure d'un gris pâle, et le plumage assez semblable à celui de la femelle.

Le commandeur vit par troupes considérables dans l'Amérique septentrionale. Il ne fréquente la Louisiane qu'en hiver, et se rend en Virginie et dans la Caroline à l'époque de la ponte. Les dégâts que cet oiseau occasionne dans les champs de maïs ou de blé l'ont rendu le fléau de quelques provinces américaines; aussi dans certains cantons lui a-t-on donné le nom de *maize thief*, ou voleur de maïs, tandis que dans d'autres il est connu sous celui de *swamp-black-bird*, ou oiseau noir des marais. Les commandeurs recherchent le maïs au moment où les germes se développent, et en arrachent les semences de terre; ils en sont friands aussi lorsqu'il est sur le point de mûrir, et que le grain est encore tendre et aqueux. Leurs ravages et leurs marauderies exigent des colons des mesures violentes contre leurs essais rapaces, et long-temps leur tête fut mise à

(1) Daudin, t. II, p. 344. *Oriolus griseus*, Gmel. *Oriolus cinereus*, Lath. *Oocolin*, Fernandez. *Le troupiale cendré*, Briss.

(2) Daudin, t. II, p. 344. *Oriolus phœniceus*, Linn. et Lath. *Agelaius phœniceus*, Vieill. *Troupiale aux ailes rouges*, Buff., enl. 402. *Acolchichi*, Ray. *Red-winged starling*, Cat., t. I, p. 13.

prix. Il paroît que les agriculteurs trouvèrent un moyen expéditif de les faire périr, en trempant les grains de maïs dans une décoction d'ellébore, et cette substance leur occasionnoit des vertiges qui les faisoient mourir.

Les commandeurs étoient très recherchés par le luxe des modes lorsque les François possédoient les Louisianes. Le goût des parures avec les épaulettes rutilantes de ces troupiales devint un engouement général et l'objet d'un grand commerce. Les sauvages de l'Amérique les premiers se faisoient des parures avec ces plumes rouges, et il paroît que vers 1770 M. Lebeau, médecin à la Louisiane, rassembla, dans un seul hiver, environ quarante mille moignons qu'il expédia en France par La Rochelle, et qui se vendirent pour faire des garnitures de robe, ainsi qu'aujourd'hui le cygne a pris faveur. La Rochelle devint alors l'entrepôt de ce genre de commerce, et l'on trouve dans Daudin qu'en 1775 le prix d'un millier d'épaulettes de commandeurs étoit de 18 francs en province et de 42 à Paris. Ce nom de commandeur vient du mot espagnol *commandador*, parce que les conquérants de l'Amérique comparèrent la partie rouge de feu qui tranche sur le plumage noir de cet oiseau à la plaque des chevaliers de Calatrava.

Ces troupiales semblent articuler la syllabe *kouik* lorsqu'ils sont inquiétés ou dérangés dans le champ où leur bande maraude. Leur vol est rapide, et tous les individus aiment à voler à côté les uns des autres ou à se serrer très près. M. Vieillot dit que leur ramage est sonore, et qu'ils se réunissent volontiers en grand nombre sur le même arbre. Ils se tiennent de préférence sur le bord des ruisseaux, dans les roseaux, où ils placent leurs nids. Les femelles les façonnent avec des paquets d'herbes liés ensemble et recouverts par une sorte de toit, et tapissés en dedans par des herbes plus molles. Elles y déposent cinq ou six œufs d'un gris blanc parsemé de taches noires irrégulières, et chaque année la ponte est double.

Le commandeur habite toute l'Amérique septentrionale depuis le Mexique jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, et passe l'hiver aux Etats-Unis. Il émigre suivant les saisons dans chaque province, et il paroît que souvent les mâles arrivent dans une contrée avant les femelles.

LE TROUPIALE AMÉRICAIN.

Icterus americanus (1).

Ce troupiale a sept pouces de longueur totale. Son bec est d'un brun noirâtre; son plumage est d'un

(1) Daudin, t. II, p. 345. *Or. americanus* et *guanensis* Gm. *Troupiale de Cayenne*, Buff., pl. 236, fig. 2 -

noir sombre; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le poignet des ailes sont d'un rouge vermeil très vif; les pieds et les ongles sont bruns.

La femelle a les plumes du dos et les ailes d'un brun peu foncé et bordées de gris. Le rouge du dessous du corps est beaucoup moins vif.

Les jeunes ont le bec un peu cendré au-dessus et à sa base, avec les plumes du dessus du corps brunes, bordées de gris sale, et les parties inférieures d'un rouge terne mélangé de grisâtre.

Daudin regarde comme étant une variété de cette espèce le *mocking-bird of Guiana* de Bancroft, qui a crit page 177 de son Histoire de la Guyane.

M. Vieillot, dans son article *Troupiale de la Guyane* du Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, en fait deux espèces qu'il nomme *troupiale rouge et noir*, et *troupiale de la Guyane*.

On dit que le chant de ces oiseaux est fort agréable. Ils donnent à leur nid, qu'ils suspendent aux branches des arbres, une forme longue et pyramidale. Ils sont très communs dans toute l'Amérique chaude et tempérée, depuis Cayenne jusqu'au Paraguay.

Les habitants de Cayenne le nomment *zaingeois* ou *ventre rouge*, parce que tous les habitants de cette province ont constamment l'usage de leurs pères, et qu'ils tiennent des Romains, de porter des vestes rouges, ce qui a propagé le proverbe vulgaire né au milieu des troubles et des guerres de religion: *Ventre rouge ou Saintongeois, traître à son Dieu et à son roi*.

Ce troupiale se tient dans les marais et les prairies humides, et affectionne les broussailles et les joncs.

LE TROUPIALE GASQUET.

Icterus Gasquetii. Xanthornus Gasquetii (2).

Cet oiseau est très voisin du troupiale tricolore de M. Vieillot. Ce qui l'en distingue de prime abord est une bande jaune sur le croupion; sa tête est d'un brun tirant sur le noirâtre, tandis que le cou, la poitrine, le dos, les ailes et la queue sont d'un brun plus clair; les pennes alaires sont grises en dessus et d'un jaune élégant colore le dessous du pli de l'aile et du ventre, et tranche sur le croupion, par une large bande, avec la couleur brune; les pieds sont rougeâtres; le bec est noir, robuste, et forme un angle aigu entre les plumes du front. Il a treize lignes de longueur, et les dimensions totales de l'adulte sont de huit pouces neuf lignes.

(mâle), et *troupiale de la Guyane*, pl. 536 (femelle). Briss., t. II, pl. 11, fig. 2. *Agelaius militaris*, Vieillot, *Dict. d'hist. nat.*, t. XXXIV, p. 554. *Tanagra militaris*, Lath.

(2) Quoy et Gaim., *Zool. de l'Ur.*, pl. 24. *Icterus gasquetii*, Vieillot, *Zool. Journ.*, t. II, p. 182, pl. suppl.

Le troupiale habite les rives de Rio de la Plata fréquente les prairies; il ne vit point en grandes troupes, mais seulement par petites réunions d'individus. MM. Quoy et Gaimard observèrent des varietés d'âge probablement n'ayant que du jaune sur le ventre.

LE TROUPIALE ROUGE.

Icterus ruber (1).

Cet oiseau n'est point un troupiale. On le dit de la taille d'un merle, ayant le bec noirâtre et l'iris rouge de feu; le plumage est lui-même d'un rouge de cinabre ainsi que l'abdomen; les pen- nes et caudales sont d'un noir de velours. Sa patrie seroit Antigue, dans l'île de Panay, l'une des Philippines. Tout porte à croire que c'est le gobec de la tache vermillon, *muscipapa miniata*, figuré par Linnæus, pl. 436.

Nous ne mentionnerons point non plus le troupiale jaune, *icterus flavus*, de Sonnerat, pl. 69 de son Voyage à la Nouvelle-Guinée, et qui paroît être le même.

LE TROUPIALE DU MEXIQUE.

Icterus mexicanus (2).

Cet oiseau est à peu près de la grosseur d'un merle. Son bec est noir; le tour de l'orbite est nu; la tête, le front, l'occiput, le cou et tout le dessous du corps sont d'un jaune citron fort agréable. Le sommet de la tête est noir, et cette couleur forme une sorte de bandelette. Le dessous du corps et les rectrices sont d'un noir luisant. Les petites couvertures moyennes et les quelques rémiges sont légèrement bordées de brun jaunâtre. Les pieds sont noirs ainsi que les ongles.

Les femelles ou les jeunes ont le bec, les pieds et les ongles jaunâtres, avec la même distribution de couleurs sur le plumage. Le sommet de la tête et le dessous du corps sont d'un brun noirâtre, et les pen- nes alaires et les rectrices sont brunes.

Le troupiale habite l'Amérique chaude, et n'est commun qu'au Brésil et à la Guyane.

LE TROUPIALE BALTIMORE.

Icterus baltimore (3).

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un moineau.

Il est commun en Amérique. Daudin, t. II, p. 346. *Or. ruber*, Gm. *Agelaius phoeniceus*, Vieill.; Sonn., pl. 68 et pl. 113.

Daudin, t. II, p. 347. *Or. mexicanus*, L. *Troupiale à calotte noire*, Buff., enl. 533 (mâle).

Daudin, t. II, p. 348, pl. 25. *Or. baltimore* et spu-

sa longueur totale est de sept pouces. Son bec est de couleur plombée noirâtre; la tête, le cou et le manteau sont d'un beau noir foncé. La moitié inférieure du dos est d'un orangé un peu verdâtre; la poitrine, tout le dessous du corps et le haut des ailes sont d'une belle teinte orangée. Les couvertures des ailes sont noires, bordées d'orangé en dehors, et les pen- nes secondaires sont noires, bordées de blanc extérieurement; les grandes pen- nes sont d'un brun noirâtre. La queue est d'un jaune vif, surtout en dessous, avec la base et les deux pen- nes de dessus noires; les pieds et les ongles sont noirâtres.

La femelle est moins bien colorée, et n'a point d'orangé et de blanc sur les ailes.

Le *baltimore bâtard* des auteurs n'est que le jeune âge de ce troupiale. Le noir du plumage des adultes est remplacé par du brun. La tête des jeunes est variée de taches jaunes, et le dessous du corps est d'un jaune pâle.

Ce troupiale habite une grande partie de l'Amérique septentrionale. Il émigre annuellement suivant les saisons, en s'avançant vers le midi dans l'hiver et revenant au nord dans l'été. C'est à cette époque que cet oiseau arrive à la Caroline. Il y niche sur les rameaux des grands arbres, et y suspend son nid à la manière des loriots d'Europe. La femelle pond quatre œufs blancs tachetés de roux.

LE TROUPIALE BRUANTIN.

Icterus emberizoides (4).

Probablement que cet oiseau, très voisin de *emberiza oryzivora*, aura besoin d'être étudié de nouveau, car par son facies il rappelle plutôt une femelle ou jeune âge qu'une espèce nette et distincte. Buffon pensoit que c'étoit la femelle du *troupiale noir*, et M. Bosc s'est assuré du contraire. Il est ainsi décrit :

Longueur totale six pouces et demi. Son bec est court, très épais, noir, à iris grisâtre. Sa tête est d'un brun de suie un peu ferrugineux. Le derrière du cou et de la poitrine sont d'un noir violâtre brillant. Le dos, les couvertures des ailes, le ventre, les plumes uropygiales et anales sont d'un noir bleuâtre brillant. Toutes les pen- nes sont noires, à reflets bleuâtres sur leur bord extérieur. La queue est un peu fourchue; les pieds et les ongles sont noirs.

Icterus baltimore, Gm. *Baltimore bird*, Cat., Car., t. I, pl. 48. Arct. Zool., t. II, pl. 12. Wils., *Am. Ornith.*, t. I, p. 23, pl. 1, fig. 3, pl. 53, fig. 4; Buff., enl. 506, fig. 1. *Baltimore bâtard*, Buff., enl. 506, fig. 2; Cat., t. I, pl. 49.

(4) Bosc in Daudin, t. II, p. 350. *Oriolus fuscus*, Gm. *Headed oriole*, Pennant; *troupiale de la Caroline*, Buff., enl. 606, fig. 2?

La femelle est d'un gris brun uniforme avec le menton blanchâtre.

Ce troupiale habite l'Amérique septentrionale; il paroît en décembre dans la Caroline et en part en mars. Il vit par troupes nombreuses et fréquente de préférence les lieux aquatiques. Son bec le rapproche beaucoup des bruants, et peut-être est-ce dans ce genre qu'il devrait être placé.

LE TROUPIALE NOIR.

Icterus niger (1).

Daudin rapporte que cet oiseau n'est pas plus long que le gros-bec d'Europe; que son bec est noir, son iris brun rougeâtre, son plumage noir luisant à reflets violets, sa queue faiblement fourchue, ses pieds noirs.

Le troupiale noir vit par troupes considérables dans toute la Guyane, et recherche les baies, les grains, et même les petits insectes.

LE TROUPIALE FERRUGINEUX.

Icterus ferrugineus (2).

Cette espèce est loin d'être authentique. On la décrit ainsi : Longueur sept ou huit pouces; bec brunâtre; plumage noir; reflets purpurins sur la tête et sur le haut du cou; une tache noire allant des yeux à la nuque; abdomen brun sale; les ailes et la queue d'un vert luisant, avec les plumes bordées de ferrugineux; les pieds obscurs.

Elle habite l'Amérique septentrionale et émigre annuellement suivant les saisons.

LE TROUPIALE SIFFLEUR

DE SAINT-DOMINGUE.

Icterus viridis (3).

Ce troupiale est nommé *siffleur*, à Saint-Domingue sa patrie, parce que son chant est une sorte de sifflement; il a la taille du pinson commun, ou environ six pouces de longueur totale. Son bec est de couleur de corne. Tête, gorge, cou et haut du dos d'un brun olivâtre; poitrine de la même couleur, avec une teinte de roux; bas du dos, ventre et flancs

(1) Daudin, t. II, p. 351. *Or. niger*, Gm. *Petit troupiale noir*, Buff; *plocus*, Cuv.

(2) Daudin, t. II, p. 351. *Or. ferrugineus*, Gm. *Ruffy oriole*, Pennant.

(3) Daudin, t. II, p. 352. *Or. viridis*, Lath. *Or. virens*, Gm. *Petit baltimore vert*, Briss., t. II, pl. 10, fig. 2; Buff, enl. 236, fig. 1.

d'un vert olivo; bord de l'aile jaune; grandes couvertures sus-alaires brunes, bordées de jaune; plumes des ailes brunes, bordées d'olivâtre en dehors, de blanchâtre en dedans; queue olivâtre, brunie en dessus; pieds et ongles noirs.

LE TROUPIALE OLIVE DE CAYENNE.

Icterus olivaceus (1).

Ce troupiale habite Cayenne et le midi des États-Unis; il a environ six pouces de longueur totale. Son bec est noir; tête, gosier, devant du cou et poitrine d'un brun mordoré, plus foncé sur la gorge et à l'oranger sur la poitrine; un mordoré mélangé d'olivâtre sur le reste du corps, ainsi que sous le ventre, le dos, les couvertures des ailes et de la queue; plumes de l'aile et quelques grandes couvertures noires bordées de blanc en dehors; pieds et ongles noirs.

LE TROUPIALE CHATAIN.

Icterus castaneus (2).

Cette espèce, que Daudin a décrite comme nouvelle et que M. Vieillot dit être le jeune âge de trois pouces du carouge à gorge noire, approche beaucoup de la précédente, dont elle a aussi la taille. Son bec est noir. Tête, cou et manteau d'un beau noir mat; gorge, poitrine, ventre, plumes dorsales, uropygiales et anale d'un marron luisant; abdomen et plumes des jambes noirâtres; ailes et queue noires; grandes couvertures sus-alaires terminées de blanc et formant une bande transversale; pieds et ongles noirs.

Cet oiseau donne à son nid la forme d'une petite sphère; il le compose de racines sèches et fibreuses et le suspend aux branches des arbres qu'un grand nombre d'individus choisissent pour établir leur demeure.

LE TROUPIALE ACUTIPENNE.

Icterus caudacutus (3).

La plupart des auteurs rangent cet oiseau parmi les bruants; aussi ne le plaçons-nous à la suite des troupiales que pour indiquer qu'il établit le passage du genre *icterus* au genre *emberiza*. Ce chalmion

(1) Daudin, t. II, p. 352. *Or. olivaceus*, Gm.; Buff, enl. 606, fig. 2.

(2) Daudin, t. II, p. 353. *Baltimore solitaire*, Vieillot.

(3) Daudin, t. II, p. 352. *Or. caudacutus*, Gm. *Short tailed oriole*, Lath., pl. 6, p. 17. *Emberiza oriolina*, Linn.; Lath; Wils., Orn., t. II, p. 48, pl. 12, fig. 1 et 2. *L'ortolan de la Caroline*, Briss., t. III, pl. 15, fig. 1. *L'agripenne ou l'ortolan de riz*, et aussi *ortolan de riz*, Buff, enl. 388, fig. 1. *Red-bird*, Edw., pl. 291, suppl.

de l'aile jaune; grandes
brunes, bordées de jaunes
es, bordées d'olivâtre en
dedans; queue olivâtre, ma
ds et ongles noirs.

OLIVE DE CAYENNE

olivaceus (1).

Cayenne et le midi des Et
pouces de longueur totale.
sier, devant du cou et poitr
plus foncé sur la gorge et tim
line; un mordoré mêlé de
corps, ainsi que sous le cou
des ailes et de la queue; pen
grandes couvertures noires
dehors; pieds et ongles noirs.

PIALE CHATAIN.

castaneus (2).

vaudin a décrite comme nom
t être le jeune âge de trois
noire, approche beaucoup de
e aussi la taille. Son bec
nteau d'un beau noir mat, pen
plumes dorsales, uropygiales
uisant; abdomen et plumes
es et queue noires; grandes
terminées de blanc et forme
ble; pieds et ongles noirs.
à son nid la forme d'une dou
de racines sèches et fibreuses
anches des arbres qu'un gran
choisissent pour établir leur

IALE ACUTIPENNE.

caudacutus (3).

eurs rangent cet oiseau parmi
plaçons-nous à la suite des
quer qu'il établit le passage
re *emberiza*. Ce chalnon int

352. *Or. olivaceus*, Gm.; Bon

353. *Baltimore solitaire*, Vie

352. *Or. caudacutus*, Gm. Star

n., t. 6, p. 17. *Emberiza arizon*

n., t. II, p. 48, pl. 12, fig. 1 et

line, Briss., t. III, pl. 15, fig.

en de riz, et aussi ortolan de

brâ, Edw., pl. 291, suppl.

laire constitue le genre *leistes* de M. Vigors; on
y joindre encore le *tanagra bonariensis* de
Lin, figuré par Buffon sous le nom de *tangavio*,
fig. 10.

Enfin, c'est encore sur les limites des *troupiales*,
friserins et des *fringilles*, que viendra se placer
fringilla pecoris de Gmelin, ou *emberiza pecoris*
Wilson, dont Brisson avoit fait son *pins n de Vir-*
ge, et que Buffon a décrit sous le nom de *brnnet*,
s'il a figuré sous celui de *troupiale de la Caroline*,
606, fig. 4.

Parmi les espèces admises par M. Vieillot, ou dé-
s'après d'Azara, et qui appartiennent aux vrais
piales, nous citerons les suivantes.

LE TROUPIALE CHOPI.

Icterus chopi: *Agelaius chopi* (1).

d'Azara ayant classé cet oiseau parmi les trou-
s, on doit se conformer aux vues de ce natura-
Le chopi est, dit M. d'Azara, d'un naturel peu
che, mais plein de finesse et de ruse: quoi-
pénètre dans les cours, les salles, les galeries
habitations, il sait éviter les pièges et y tombe
ment. Son vol est rapide, mais souvent inter-
pu. Il attaque quelque oiseau que ce soit, le
suit avec acharnement, se cramponne sur son
et le frappe à grands coups de bec. Si un oi-
de proie, tel que le *chimanzo* ou le *caracara*,
attaqué, se pose pour se délivrer de son ennemi,
ici se place à neuf ou dix pieds de distance et
quelques mouvements d'un air distrait, comme
donner à entendre que ce sont des signes de
; mais si le *caracara* se fiait à ces apparences
arne la tête pour regarder d'un autre côté, le
chopi recommence tout-à-coup ses insultes et
attaques, et parvient ainsi à chasser au loin tout
qui l'incommode. Il reconnoît à une grande dis-
ses ennemis à leur physionomie et même à leur
re. Il avertit du danger par un sifflement toute
nt volatile, qui, à ce signal, s'échappe et se cache,
s que le courageux chopi ne fuit ni ne craint;
prépare au combat pour chanter bientôt sa vic-
e, et ce chant de triomphe commence par l'ex-
sion du nom même de l'oiseau et continue par un
ment gracieux et varié. C'est l'un des premiers
siles qui se font entendre au lever de l'aurore,
aime accompagner de sa voix le son des cloches
tout autre bruit. On le voit alors souvent perché
les girouettes et les toits, d'où il part pour visi-
es campagnes et les habitations. Il place son nid
les trous des murailles, des rochers et des ar-
s, ou sous le toit des maisons, quelquefois sur

Vieill., Dict., t. XXXIV, p. 537.

les branches épaisses, hautes et délicies des oranges
ou des arbres toullus. Ce nid est toujours construit
de hûchettes ou de petites pailles en dehors, de plu-
mes douces, de filaments et d'autres matières sem-
blables mal arrangées et en petite quantité en dedans.
La ponte, qui a lieu en novembre et qui ne se re-
nouvelle point, est composée de quatre œufs blancs;
les petits sont nourris de sauterelles et d'autres in-
sectes. Le père et la mère les alimentent même en
cage, quoique nouvellement privés de leur liberté.
Le chopi a neuf pouces et demi de longueur totale;
le tarse écailleux et rude, la queue étagée, les plu-
mes de la tête et du cou étroites, pointues, un peu
longues, rudes, formant par leurs bords relevés une
espèce de petite cavité ou de gouttière, mais telle-
ment appliquées les unes sur les autres que la tête
reste plate dessus et très rétrécie sur les côtés. Le
plumage, le bec et les tarsi sont d'un noir profond,
sans aucun rellet; l'iris est d'un brun clair; la pre-
mière livrée des jeunes offre un mélange de brun,
de roux et de bleuâtre sur tout le corps, du rougeâ-
tre sur les couvertures supérieures et les plumes in-
férieures des ailes, du noirâtre sur les autres plumes
et sur la queue avec des bordures rougeâtres. Parmi
ceux-ci on reconnoît les mâles en ce qu'ils ont plus
de rougeâtre sur les couvertures supérieures de l'ai e,
et les femelles plus de noir. Leur première mue
dure de six à sept mois; elle commence à deux mois
de leur naissance, époque à laquelle il leur tombe
quelques plumes qui sont remplacées par d'autres
plus noires, et cela continue jusqu'à ce que leur plu-
mage devienne et reste entièrement noir avec des
reflets violets; mais ils conservent sous l'aile une
tache de couleur de tabac d'Espagne. Dans cet état
ils n'ont que huit pouces de longueur totale et qu'un
cri de rappel, lorsqu'ils se rassemblent en troupes
séparées des vieux. Ce n'est qu'à un an que leur
chant commence à prendre de la régularité, et ce
n'est qu'à deux ans que leur plumage est parfait,
que leur bec s'allonge, que leur face se rétrécit, que
la tête et le cou se recouvrent de plumes longues,
étroites, serrées les unes contre les autres et repliées
en gouttières; les rellets se perdent. des modifica-
tions varient le chant, et l'instinct acquiert plus de
finesse.

LE TROUPIALE CHRYSOPTÈRE.

Icterus chrysopterus: *Agelaius chrysopterus*.
VIEILL. (1).

Cette espèce se trouve dans toutes les grandes îles
Antilles, à Cayenne, à l'île Saint-Thomas et au Pa-
raguay. Le mâle est totalement noir, à l'exception

(1) *Oriolus cayanensis*, Lath.

des couvertures supérieures et inférieures des ailes qui sont d'un beau jaune; l'iris est de cette couleur; la queue arrondie à son extrémité; le bec et les pieds sont noirs; longueur totale six pouces et demi à sept pouces. La femelle a le dessus et les côtés de la tête noirâtres, les sourcils d'une teinte plus claire, le dos d'un brun foncé, les plumes des autres parties supérieures et inférieures noires et bordées de roussâtre, mais sur les derrières les bordures sont plus étroites et d'une nuance plus foible; son aile est pareille à celle du mâle. Le jeune mâle lui ressemble pendant sa première année.

LE TROUPIALE DES BOIS

NOIR ET COURONNE.

Icterus dubius.

M. Vieillot parle de ce troupiale en ces termes : « Il n'est pas certain que cet oiseau, décrit par M. d'Azara sous le nom de *tordo de bosque coronado y negro*, soit un véritable troupiale. Il a le bec presque droit et comprimé sur les côtés; la langue assez grosse, triangulaire et pointue; les narines circulaires; la queue cunéiforme; sept pouces de longueur totale; une belle calotte couleur de feu sur la tête; les couvertures inférieures de l'aile et une partie des supérieures d'un très beau blanc; le reste du plumage d'un noir à reflets bleus; les tarses noirâtres; le bec noir en dessus et à sa pointe d'un bleu céleste, clair en dessous; l'iris d'un bleu foncé. Un autre individu que M. d'Azara regarde comme un jeune en mue, qui quittoit son premier plumage, vraisemblablement roussâtre, pour prendre celui des adultes, avoit des taches longues et rousses sur la calotte rouge de la tête; le reste de la tête, la gorge et le cou en entier noirs; les ailes et leurs couvertures mélangées de noirâtre, de roux, de noir et de roussâtre; les côtés du corps et de la queue plus ou moins noirs, plus ou moins roux. »

LE TROUPIALE BRUN-ROUGEATRE.

Icterus badius : Agelaius badius. VIEILL.

Est rare au Paraguay et à la rivière de la Plata. M. d'Azara l'a rencontré seul, et quelquefois par paires. Il a sept pouces de longueur totale, une petite tache noire entre la narine et l'œil; la tête, le cou, le dessous du corps et les couvertures inférieures des ailes bruns et à reflets bleuâtres; le corps en dessous et les petites couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé; les moyennes et grandes couvertures bordées de rougeâtre sur un fond noirâtre qui est la couleur de la queue; les pennes alaires

avec leur tige et leur extrémité noirâtres, et le bec rougeâtre; le bec noir, le tarse noirâtre, et le pied roux. C'est le *tordo parido roxizo* de M. d'Azara.

LE TROUPIALE A CALOTTE ROUSSE

Icterus ruficapillus : Agelaius ruficapillus. VIEILL.

M. d'Azara, qui l'appelle *tordo corona de oro*, n'a vu au Paraguay que dix individus de cette espèce; ils avoient été pris par les naturels dans les marais. Il a sept pouces deux lignes de longueur totale; le dessous de la tête, la gorge et la moitié de la partie antérieure du cou, d'une belle couleur roussâtre; le reste du plumage d'un brun foncé et noir profond. Cette espèce se trouve aussi à Cayenne et au Brésil.

LE TROUPIALE DE CARTHAGÈNE.

Oriolus carthagenensis. LATH.

Cette espèce est certainement très distincte de M. Vieillot l'a admise, et nous reproduisons sa description.

« Scopoli, *Ann. hist. nat.*, t. 1, p. 40, a décrit cet oiseau dans la ménagerie de l'empereur d'Allemagne, et lui a donné le nom latin de *coracias carthagenensis*, parce qu'il a été envoyé de Carthage d'Amérique. Sa taille est celle du *loriot*; il a le bec et la tête noirs; la poitrine, le ventre et le cou jaunes; les ailes et la queue rousses, tachetées de noir; une strie blanche qui naît à l'origine de la mandibule supérieure, et s'étend sur les côtés de la tête jusqu'à la nuque; le dos est varié de roux et de brun. Ce troupiale est criard et d'un caractère inquiet. »

LE TROUPIALE DRAGON.

Icterus virescens : Agelaius virescens. VIEILL.

Ce troupiale se trouve au Paraguay et à Bayamo, Ayres. Le nom de *dragon* a été imposé à cette espèce par M. d'Azara à cause de sa couleur. Il a sept pouces sept lignes de longueur totale; la tête noirâtre, le devant du cou brun (quelques individus du jaune au haut de la gorge); la poitrine, le ventre et les couvertures des ailes, à l'exception des grandes, jaunes; tout le reste du plumage d'un brun noirâtre, lavé de verdâtre sur le croupion; le bec brun foncé et les tarses noirs.

TROUPIALE A ÉPAULETTES ROUSSES.

Icterus pyrrhopterus : *Agelaius pyrrhopterus*.

VIEILLOT.

M. d'Azara, qui le premier a décrit ce troupiale sous le nom de *tordo negro cobijas de canela*, s'exprime ainsi à son sujet : « C'est un oiseau vigoureux ; il marche quelquefois sur la terre ; il vole avec rapidité et il est défilant ; son œil est petit ; sa tête redressée en avant ; les plumes qui la recouvrent sont plus longues que les autres ; cependant je pense qu'il doit être séparé des troupiales à cause de sa queue plus longue et plus fortement étagée. de son bec, de ses jambes, de ses pieds, et de ses doigts plus courts, de son corps plus délié, de sa quatrième plume de l'aile plus longue que les autres, du bec effilé, aminci et sans enfoncement à sa base ; et en cause de la couleur rousse de l'iris. Ces différences sont-elles assez essentielles pour l'éloigner de son genre ? Au reste, on le voit en petites troupes, on ne remarque point de dissemblance entre les individus. Ces oiseaux ne s'éloignent pas de la lisière des bois et des halliers ; ils ne fréquentent jamais les lieux aquatiques ni les bois ; ils ne mangent point d'insectes et ne vivent que d'insectes ; ils construisent leur nid à la pointe des branches longues d'un palmier, entrelacent et arrangent des brins de paille sèche qu'ils fortifient avec des feuilles. Les liens qui le soutiennent et le poids du nid font plier un peu les branches, de sorte que le berceau est abrité de tous côtés, et qu'il est couvert en dessus par la branche même. Il n'est point garni en dedans, et, quoiqu'il soit en forme de bourse suspendue, il est si léger que son fond ne dépasse pas les feuilles. La ponte est de trois œufs.

Cette espèce a huit pouces et un tiers de longueur totale ; la queue est composée de douze pen- nules étagées, dont l'intérieure est plus courte de onze lignes que les quatre intermédiaires ; les narines assez larges, placées très près des plumes du front et couvertes par une petite membrane à leur partie inférieure ; la langue étroite, longue, dure, et un peu usée à sa pointe ; le tarse robuste et long de sept lignes ; tout le plumage, le bec et les pieds d'un brun profond, à l'exception d'une tache d'un roux foncé de couleur de tabac d'Espagne, large de six lignes, qui est au milieu des couvertures supérieures de l'aile. Le mâle, la femelle et le jeune se ressemblent. »

LE TROUPIALE GUIRAHURO.

Icterus : *Agelaius Guirahuro*. VIEILL.

Le nom imposé à cet oiseau est du langage des Indiens, et veut dire *oiseau noir et fâcheux* ; mais, il.

dit M. d'Azara, aucune de ces qualifications ne convient à l'oiseau de cet article : cependant il le décrit sous ce nom ; d'autres l'appellent *guirahu bannado*, parce qu'il vit dans les lieux humides, et quelques uns *dragon*, à cause de sa couleur. Il est assez commun au Paraguay, dans le voisinage des eaux stagnantes ; on le trouve aussi à la rivière de la Plata. Il se rassemble par petites troupes ; il se perche sur les arbres et sur les plantes aquatiques.

Cette espèce construit son nid dans les joncs, l'attache à deux petits rameaux qui se bifurquent, de sorte qu'il parolt comme suspendu à cette fourche. Il est petit, profond, formé de pailles menues sans aucune garniture intérieure, et élevé de trois palmes au-dessus de la terre. La ponte est de trois œufs blancs, tachés de roux. Ce troupiale a neuf pouces un quart de longueur totale ; la tête et le devant du cou noirâtres ; le derrière de la tête, le haut du dos, les plumes et les grandes couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé et lavé faiblement de jaune ; les couvertures supérieures de la queue de la même teinte et bordées de jaune ; le reste du plumage d'un jaune pur ; l'iris châtain, le bec et les pieds noirs. Sonnini rapporte cet oiseau au carouge de Saint-Domingue, mais c'est de sa part une méprise. Il a cependant dans son genre de vie une grande similitude avec le *troupiale commandeur*.

Ici se termine la série des espèces de troupiales admises dans les auteurs. Nous en connoissons encore quelques unes d'inédites, d'autres qui auroient besoin d'une complète révision, des genres nouvellement proposés par M. Swainson ; mais comme le genre *Icterus* réclame une étude spéciale, nous nous bornerons à rapporter l'état actuel de la science et les opinions des auteurs sur ce genre éminemment rempli de confusion.

Ces oiseaux ne peuvent être distingués les uns des autres que par de bonnes figures, et nous nous bornerons à tracer l'histoire de quelques espèces nouvelles et les plus remarquables.

LE TROUPIALE A GORGE NOIRE (1).

Ce troupiale vit au Mexique et a sept pouces et demi de longueur totale, la queue entrant pour trois pouces dans ces dimensions. Son bec, long à peine de sept lignes, est élevé, très pointu, recourbé, comprimé sur les côtés, et entame les plumes du front à angle aigu et étroit. Il est brun noir, excepté sur les côtés et à la base de la mandibule inférieure qu'occupe une plaque satinée. Les narines sont semi-circulaires et percées sur le rebord d'une membrane qui couvre les fosses nasales de forme oblique. Les tarses sont bruns, assez robustes et fortement scu-

(1) *Icterus atrogularis*, L., Cent., pl. 22.

tellés. Les ailes ne s'étendent que jusqu'au tiers supérieur de la queue. La première rémige est la plus courte, la seconde est moins longue que la troisième, et celle-ci que la quatrième, qui est la plus longue, et presque égale à la cinquième. Toutes sont échan-crées sur leurs bords. La queue, composée de douze rectrices, est fortement étagée, arrondie, et les rectrices ont leurs barbes internes plus longues que les externes.

Deux seules couleurs forment la livrée de cet oiseau, et cependant il est remarquable par son élégante vestiture. Un jaune d'or, légèrement velouté et orangé sur la tête, et un peu teint d'olivâtre sur le croupion, mais brillant sous le corps et sur le milieu de l'aile, compose le fond du plumage. Le rebord du front, tout le devant de la gorge, sont d'un noir intense et lustré. Une raie de cette même teinte règne sur le dos et sur les scapulaires. Les rémiges sont noires, légèrement lisérées d'olivâtre; les quatre rectrices moyennes sont également noires, et terminées de brun sale; toutes sont en entier d'un jaune doré éclatant.

LE TROUPIALE MASQUÉ (1).

Provient de la Jamaïque. Son bec est bleuâtre. La face, la gorge et une partie du devant du cou sont noires; le tour de l'œil et le capistrum sont à peine engagés dans ce noir. La tête, la queue et le dos sont vert jaunâtre, et le reste du corps est d'un jaune un peu verdâtre. Les ailes et la queue sont noires, mais les petites et les moyennes couvertures alaires sont d'un blanc pur. Des bordures blanches entourent les grandes couvertures et les plumes les plus voisines du corps. Les pieds sont bleus. Cet oiseau a sept pouces de longueur totale.

LE TROUPIALE A MENTON NOIR (2).

A dix pouces y compris la queue, qui en a quatre. Son bec, haut et parfaitement conique, se termine en pointe très aiguë, très acérée. Il est comprimé sur les côtés, et son arête dorsale est arrondie, et entame les plumes du front par un angle étroit. Le tour des yeux est légèrement dénudé. Les ailes dépassent à peine le croupion; toutes les grandes rémiges sont échan-crées sur leur rebord externe; la première est la plus courte, et les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième sont presque égales, bien que la troisième paroisse être la plus allongée et la plus ample. La queue se compose de rectrices assez

larges, arrondies, inégales, de manière que l'extrémité de la queue est parfaitement arrondie par le raccourcissement des externes. Le bec est noirâtre, excepté le rebord renflé des branches de la mandibule inférieure qui est nacré. Les tarses, robustes et fortement scutellés, sont plombés.

La couleur la plus générale, et qui frappe en même temps les yeux par sa vivacité, est le beau jaune et orangé velouté qui teint la tête, le cou, le dessous des flancs, le croupion et tout le dessous du corps. Le jaune soufré occupe le bas du cou en arrière, et les épaules; mais un noir profond occupe la gorge et le devant du cou, où il forme une sorte de plastron allongé. Les manteaux et les couvertures des ailes, de même que la queue, sont de ce même noir sérieusement brunes en dedans, jaunes au niveau de l'épaule. Les ailes en dehors sont d'un noir mat, que relèvent de nombreux lisérés blancs qui se dessinent sur le bord inférieur des couvertures moyennes et des rémiges secondaires. Les grandes rémiges sont entièrement brunes, seulement quelques traces légères et incomplètes de cette bordure se dessinent sur les barbes les plus extérieures. Cet oiseau provient du Mexique.

LE JACAMACI DU MEXIQUE (3).

A la tête d'un orangé doré; la gorge noire, le cou et le noir n'occupant qu'une surface étroite et ne s'étendant pas sur le front. Le dessous du corps et le croupion sont orangés. Le manteau et les ailes sont noirs et les rémiges seules sont lisérées de blanc. Cet oiseau a été observé aux alentours de Mexico.

LE TROUPIALE CHAPERONNÉ (4).

N'a que huit pouces, et vit au Mexique comme le précédent. Son plumage est jaune d'or, avec le milieu du dos, le front, le gosier, les ailes et la queue noirs. Les couvertures sont marquées d'une bordure blanche.

LE CAROUGE CHRYSOCÉPHALE (5).

A été décrit par Buffon, ou plutôt par Montbeillard, comme une simple variété du *petit-cul-jaune*; mais c'est une espèce bien distincte, à plumage noir et jaune. La tête, la nuque, le croupion, les rectrices inférieures de la queue et la partie extérieure des ailes sont jaunes.

(1) *Ict. pseudo-jacamaci*, Less., Ornith., p. 439.

(2) *Ict. cucullatus*, Sw., Phil., mag., n. 64.

(3) *Pendulinus chrysocephalus*, Vieill., Gal., pl. 17. Le carouge à tête jaune d'Amérique, Briss., Lath., n. 17. *gracula chrysoptera*, Merrem., 1^{re} fasc., pl. 3; carouge à tête dorée, Daudin.

(4) *Ict. personatus*, Temm., texte des pl. col.

(5) *Cacicus mentalis*, Wagl., Isis, Add. et Correct. au tom. I du Syst. avium; *icterus mentalis*, Less., Cent., pl. 41.]

LE CAROUGE ICTÉROCÉPHALE (1).

se trouve dans le nord de l'Amérique septentrionale et sur les côtes de la mer du Sud; son plumage est noir, mais la tête et le cou sont de couleur orange, et une tache blanche occupe le milieu de l'aile. La femelle et le jeune sont d'un brun noir, sans tache blanche sur l'aile, mais avec une plaque jaune à la poitrine, et la gorge blanchâtre. Cette espèce a six pouces six lignes de longueur.

LE CAROUGE DE BULLOCK (2).

Il est observé aux alentours de la ville de Mexico. Son plumage est noir, avec le croupion et le dessus du corps jaune d'or; les petites couvertures alaires sont blanches. Une raie noire se dessine sur le gosier, et les oreilles, de même que le derrière des yeux, sont noires. Ce carouge est assez rare, et se trouve sur *Table-land*.

LE CAROUGE AUX ÉPAULES D'OR (3).

Il vit au Chili, où l'a découvert M. Cuming. Son plumage est noir, et chaque plume est frangée de rougeâtre sale. L'épaule est jaune doré. La femelle a les teintes moins sombres, le bas du dos doré, le dessous du corps flammé de blanc. Une tache blanche de cette couleur part de l'angle du bec, va au-dessus des yeux et va joindre la nuque. Une autre ligne blanche, mais grêle, traverse le dessous du sinciput; l'épaule est jaune; le mâle, plus que la femelle, a sept pouces quatre lignes de longueur.

L'AGELAUS A LONGS PIEDS (4).

Il est assez rare aux environs de Mexico et à *Table-land*, qu'il fréquente, a son plumage brun noir; le front, les tempes, le gosier, d'un jaune fauve. Son bec est court, et sa taille est de huit pouces et demi.

LE LÉISTE GASQUET (5).

Il habite les mappas du Río de la Plata; il ne paroît vivre par grandes troupes comme les troupiales américaines. Son plumage est fauve vif uniforme, à

teinte marron, excepté les épaules, le croupion et le ventre. Jusqu'à la poitrine, qui sont d'un jaune noir doré éclatant; le bec est noir et les pieds sont roux.

LE LÉISTE HUMÉRAL (1).

A été observé dans l'île de Cuba par M. Mac-Leay. C'est un oiseau long d'environ six pouces, entièrement noir, mais à duvet rouge orangé.

LE CHOPI (2).

Est de tous les troupiales le plus commun au Paraguay, surtout sur le territoire de Buénos-Ayres; on le trouve au Chili, où les créoles espagnols le nomment *tordo*. Sa taille est de neuf pouces et demi, et son plumage est entièrement noir. Les plumes du cou et de la tête sont étroites, pointues et rigides. Le bec et les pieds sont noirs.

Le chopi est vif, peu farouche, mais cependant doué de finesse et de ruse. Son vol est rapide bien que souvent interrompu, et son courage est tel, qu'il ne craint pas d'attaquer des oiseaux de proie de forte taille. Son chant est harmonieux, et il aime se faire entendre au lever du soleil. La femelle place son nid dans les trous des murs ou les fentes des rochers et y dépose quatre œufs blancs.

LES TROUPIALES A BARBILLONS

OU PHILUSTURES (3).

Forment un petit groupe assez distinct par leur bec plus long que la tête, comprimé sur sa face supérieure, non échancré et obtus à la pointe, et presque droit; car la mandibule supérieure est si peu arquée que la courbure n'en est pas sensible. Sa base entame les plumes du front par une lame étroite; les narines sont à demi-recouvertes par les plumes du front et s'ouvrent par deux trous allongés et irréguliers. La langue est bifurquée et ciliée. Les tarses sont allongés et scutellés. La queue est assez longue, un peu arrondie, et composée de rectrices mucronées à leur pointe. Les ailes sont courtes, obtuses, dépassant à peine la naissance de la queue; leurs rémiges croissent graduellement depuis la première jusqu'à la cinquième, qui est la plus longue.

(1) *Leistes humeralis*, Vig.; Zool. Journ., t. III, p. 432. Bull., t. XXI, 315.

(2) Azara, t. III, p. 172; *agelaus chopt*, Vieill., Encycl., t. II, p. 712.

(3) Less., Ornith., p. 431. *Philisturus*, Isld. Geoff. Cons. sur les caractères, etc. Nouv. Ann. du Muséum *Philisturus*, oiseau qui a des rapports avec les philidons et les étourneaux.

Ict. xanthocephalus, Ch. Bonap., Ac. Phil., t. VI, p. 22; *oriolus icteroccephalus*, Say, Long's exp., t. XII, 266.

Xanthornus Bullockii, Sw., Ph. mag., n. 60.

Ict. chrysooarpus, Vig., Proceed., II, 3.

Angelaus longipes, Sw., Ph. mag., n. 57.

Xant. gasquet, Quoy et Galm., *Ur.*, pl. 34. *Leistes* *gasquetii*, Vig., Zool. Journ., t. II, p. 182.

LE CAROUGE DU MEXIQUE (1).

Il a le bec orange doré; la gorge noire, le dessous du cou d'une surface étroite et ne s'étend pas au-dessus de la nuque. Le dessous du corps et le dessous des ailes sont d'un brun mat, que relèvent des raies blanches qui se dessinent sur les couvertures moyennes et des grandes rémiges sont entièrement noires. Cette espèce se trouve à *Table-land*. Cet oiseau provient du Mexique.

LE CAROUGE CHAPERONNÉ (2).

Il vit au Mexique comme le précédent. Son plumage est jaune d'or, avec le bec orange, le gosier, les ailes et les couvertures moyennes sont marquées d'une bande noire.

LE CAROUGE CHRYSOCÉPHALE (3).

Il vit au Mexique comme le précédent. Son plumage est brun noir, avec le bec orange, le gosier, les ailes et les couvertures moyennes sont marquées d'une bande blanche.

Chrysocephalus, Less., Ornith., p. 429. Sw., Phil. mag., n. 64. *Chrysocephalus*, Vieill., Gal., pl. 10. *Chrysocephalus*, Briss., Lath., n. 10. Merrem., 1^{re} fasc., pl. 3; car.

La seule espèce de ce groupe est un oiseau de la Nouvelle-Zélande, remarquable par deux pendeloques charnues qui garnissent la commissure du bec, et que Forster a le premier fait connoître sous le nom d'*étourneau à caroncules* (1), il est nommé *tiéké* par les indigènes des bords de la baie Tasman. Cet oiseau est noir; mais le dos, le croupion et les rectrices des ailes de la queue sont d'une belle nuance ferrugineuse. Les caroncules, qui n'apparoissent qu'à une certaine époque de la vie, sont jaunes. Le *tiéké* vit dans les grands bois, où il paroît solitaire, au dire de MM. Quoy et Gaimard, et les habitants des bords de la vaste baie des îles l'appellent *tiraouaké*. Sa taille est de huit pouces.

LES AMBLIRAMPES

OU STOURNELLES (2).

Sont des étourneaux qui sont exclusivement d'Amérique; leur bec est moins long que la tête, il est taillé en coin, c'est-à-dire qu'il est très haut à la base et très déprimé à la pointe. La surface dorsale est aplatie et entame les plumes du front par une surface circulaire; ses côtés sont comprimés et droits, mais la commissure est anguleuse. Les narines sont latérales, formées par une écaille. Les tarsi sont médiocres, scutellés. Les ailes sont moyennes, à première rémige courte, à deuxième plus longue, à quatrième, cinquième et sixième les plus longues de toutes. La queue est arrondie.

Les oiseaux de ce groupe vivent, comme les étourneaux, dans les savanes de l'Amérique.

Buffon a figuré quelques espèces (3); nous nous bornerons à en décrire une nouvelle, qui est l'*amblyrampe de Prévost* (4) tout entier d'un noir mat, son bec excepté, qui est jaune soufre. Sa taille est de neuf pouces. Cet oiseau vit au Mexique.

(1) *Sturnus carunculatus*, Forster; Latham; Wagl., esp. 6. *Creadion pharoides*, Vieill., Encycl. *Icterus rufusater*, Less., Zool. de la Coq., pl. 23, fig. 1. *Xanthornus carunculatus*, Quoy et Galm., Astrol., p. 212, pl. 12.

(2) *Amblyramphus*, Leach; *sturnella*, Vieill.

(3) *Sturnus Ludovicianus* (enl. 256), ou *sturnella collaris*, Vieill., Gal., pl. 90. Wils., pl. 19, fig. 2. *Oriolus ruber*, Sonn., pl. 68. *Amblyramphus tricolor*, Leach, pl. 36. *Sturnus militaris*, Gm. (enl. 113). Vieill., Gal., pl. 88. *Sturnus prædatorius*, Wils., pl. 30, fig. 1 (enl. 402).

(4) *Amblyramphus Prevostii*, Less, Cent., pl. 54.

LES ÉTOURNEAUX

OU SANSONNETS (1).

Sont de l'Ancien Monde, et l'Europe méridionale en a offert une espèce très distincte du *sansonnet* (enl. 75); c'est l'*étourneau unicolore* (2) décrit dans l'île de Sardaigne, où il paroît être sédentaire et ne jamais se mêler avec l'espèce vulgaire. Les jeunes et les vieux ont la même livrée, d'un luisant uniforme, à reflets pourpres. Le bec est râtré à sa base et jaune à son sommet. Les tarsi sont brun jaunâtre. Cet oiseau, long de huit pouces, niche dans les crevasses de rochers, et sa femelle a un plumage terne.

LES STURNIES.

Sturnia. LESS.

Sont des oiseaux intermédiaires aux étourneaux et aux pastors, et qui, par conséquent, ont les caractères communs aux deux genres. Leur bec est droit, de la longueur de la tête, déprimé en son milieu, à narines nues et arrondies, à bords des mandibules sinués. Les ailes sont aiguës et presque aussi longues que la queue, qui est arrondie au bout. Les tarsi sont médiocres, et assez minces. Le plumage de ces oiseaux est doux, le duvet est de nature soyeuse. Les espèces sont répandues dans le nord de l'Europe et du Japon.

L'espèce type est la sturnie élégante (3), dont Buffon a donné une fort mauvaise figure (enl. 100) sous le nom de *kink* de la Chine.

Cet oiseau a six pouces et quelques lignes de longueur totale. Ses formes sont gracieuses et élégantes et la coloration de son plumage nuancée de tons les plus douces et les plus suaves. Le bec, long de huit lignes, est aminci, légèrement déprimé à la base, à fosses nasales ouvertes arrondies, percées au milieu de la membrane tectrice des fosses nasales. Une saillie assez vive sépare les narines et s'arrondit sur la mandibule supérieure. Celle-ci ou l'inférieure est d'un couleur plombée. Les tarsi sont jaunes, robustes et fortement scutellés.

La nature des plumes est douce et soyeuse, et celle de la tête sont minces et effilées; un roux blême

(1) *Sturnus*, L.

(2) *St. unicolor*, de la Marmora; Temm., pl. 3.

(3) *Pastor chinensis*, Temm.; *oriolus sinensis*, Temm.; *sturnus sericeus*, Lath.; *pastor elegans*, Less., de Bélanger, pl. 6.

ÉTOURNEAUX

ANSONNETS (1).

Monde, et l'Europe méridionale. Cette espèce est très distincte de *Sturnia* (²) d'Europe, où il paroît être séparablement avec l'espèce vulgaire. Les mâles ont la même livrée, d'un roux clair à reflets pourpres. Le bec est d'un jaune à son sommet. Les femelles ont le bec d'un rougeâtre. Cet oiseau, long de huit pouces, se trouve sur les rochers, et sa femelle

S STURNIES.

Sturnia. Less.

Les intermédiaires aux étourneaux, qui, par conséquent, ont des caractères communs aux deux genres. Leur bec est court, déprimé en son milieu, et arrondi au bout. Les mâles ont le bec d'un rougeâtre et assez minces. Le plumage est d'un roux clair, le duvet est de nature soyeuse et répandue dans le nord de l'Asie.

est la sturnie élégante (²), dont le bec est fort mauvaise figure (enfin) *pink* de la Chine.

Les tarsi ont quelques lignes de rougeâtre, les formes sont gracieuses et élégantes. Son plumage nuancé des tons de roux et de blanc est des plus suaves. Le bec, d'un rougeâtre, légèrement déprimé à la base, est percé de deux ouvertures arrondies, percées au milieu de la base. Les narines et s'arrondit sur la base. Celle-ci ou l'inférieure sont percées de deux trous. Les tarsi sont jaunes, robustes et effilés.

Le plumage est douce et soyeuse; les plumes sont d'un roux clair et effilées; un roux blond

sur le front et le sommet de la tête, puis la gorge et les côtés des joues. Il leur succède un gris glacé tendre qui règne sur le cou, le dos et la poitrine. Le plumage est d'un roux blond doré à teinte de terre de Siene couverte de croupion, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue. Les ailes sont d'un roux pur sur l'épaule, puis d'un roux doré blond au milieu, et enfin dans toute leur moitié terminée d'un noir à reflets bronzé vif. La queue enfin se compose de rectrices presque égales; à moitié d'un roux clair à leur base, puis d'un roux blond doré vif à leur extrémité, mais en dessus le noir s'étend sur les deux rectrices moyennes jusqu'à leur extrémité, que termine un peu de roux blond. La livrée élégante vit à la Cochinchine et sur la presqu'île de Malak.

La STURNIE CENDRILLARD (¹) a été découverte au Japon par M. Von Siebold, où elle perche et se nourrit sur les arbres en se nourrissant de fruits et de baies. Ses noms japonais sont *wakatori* et *mukadori* ou *muckadori*. M. Temminck la décrit en ces termes: « L'adulte a les plumes du sommet de la tête un peu longues et noires; le front ceint d'un bandeau blanc; le devant du cou et la région de l'ouïe sont d'un blanc terne, souvent marqué de petites mèches noires. Les côtés et le bas du cou d'un cendré noirâtre, marqué d'un cendré plus clair. La poitrine est d'un cendré, et le reste des parties inférieures est d'un blancâtre cendré; la nuque, le manteau, le croupion, les ailes et la queue sont d'un gris cendré uniforme, mais le croupion est blanchâtre. Toutes les plumes de la queue ont, vers la pointe de leurs barbes, une tache blanche, qui est cachée lorsque la queue n'est pas étalée. Les rémiges sont noires, fibrées lisérées de blanc. Une bande blanche longitudinale couvre les ailes dans toute leur longueur. Le bec est rouge orangé, et ses pieds sont de couleur d'ocre. Sa taille est de huit pouces.

L'ÉTOURNEAU À REFLETS (²), figuré pl. 21 des illustrations de Brown, appartient aux sturnies. C'est un oiseau qui vit en Chine, de la taille de notre étourneau d'Europe, à bec orangé, à tarsi jaunes et grêles, blanc jaunâtre sur la tête, gris pâle sur le corps, mais gris qui a un aspect soyeux et luisant. Les ailes sont noires, avec une bande blanche, et la queue est noire.

L'ÉTOURNEAU DU CAP (enl. 280) ou mieux des Indes, dit Buffon; devra appartenir aux sturnies. C'est de même du *dominicain* (³), que Buffon a figuré sous le nom de *merle des Philippines*. Nous nous bornerons à dire que le jeune âge de cet

oiseau non décrit a le bec noirâtre, les tarsi plombés, le dessus de la tête et du cou gris violacé, tout le devant du cou et le thorax gris clair, le ventre et les couvertures inférieures blanc séricéux; le manteau et les couvertures alaires brun roux violâtre, les grandes tectrices des ailes blanches; les couvertures supérieures de la queue blond doré; les épaules et les ailes en dedans blanches; les rémiges primaires et secondaires bronzées et à reflets métallisés; ces dernières oculées de blanc. La queue est petite, un peu échanerée, noir métallisé. Les couvertures inférieures sont aussi longues que la queue. Sa taille est de six pouces; il a tous les caractères des sturnies, à savoir, les ailes longues, atteignant presque l'extrémité de la queue, et dont les deux premières rémiges sont les plus longues; les narines nues, ouvertes, arrondies, les tarsi robustes, scutellés; la queue moyenne.

L'âge adulte a la tête et le cou gris; une calotte noir violet recouvre l'occiput. Le manteau et les couvertures alaires sont noir violet, à reflets métallisés, et les ailes sont en dehors d'un vert bleu brillant. Tout le dessous du corps est d'un gris tendre glacé. Cette jolie espèce est assez commune sur le continent de l'Inde.

LES CRATOPES (1).

On n'en connoît qu'une espèce, nommée *bicolore*; ils nous paroissent devoir être placés près des sturnies. Leur bec est court, mince, recourbé, assez fendu, délié à la commissure. Les ailes ne dépassent pas le croupion et sont obtuses. La queue est médiocre, étagée. Les tarsi sont très robustes, et garnis en avant de fortes scutelles. Le pouce surtout est le plus robuste, et se trouve armé d'un ongle puissant. Le *cratope bicolore*, sur lequel nous ne possédons aucuns détails, semble avoir un plumage mollet, uniformément blond; les ailes et la queue exceptées, qui sont noires.

LES PSAROIDES (2).

Ont leur bec entier droit, un peu grêle, fléchi au bout et pointu. La tête est recouverte d'une huppe retombante formée de plumes étroites. Leur queue est médiocre et deltoïdale. Les ailes sont aigües, et

(1) *Cratopus*, Jard., Edinb. Journ., of nat. et Geog. sc., new series, t. III, pl. 3.

(2) *Psaroides*, Vieill., de *psaros*, étourneau, et *eidos*, forme; *acridotheres*, Ranzani; Savi, Toac., p. 198; *sturnus*, L.; *pastor*, Temm.

Sturnus cineraceus, Temm., pl. 556.

St. sericeus, Gm.; *turdus ochrocephalus*, Lath.

Enl. 627, fig. 2; *pastor dominicanus*, Less.; *turdus dominicanus*, Lath., esp. 72.

de la Marmora; Temm., pl. 3. *ensis*, Temm.; *oriolus cinereus*, Lath.; *pastor elegans*, Less.

la première rémige est la plus longue. L'espèce type est le *merle rose d'Europe* (enl. 251), nommée aussi *étourneau de mer*. La deuxième, fort voisine de l'espèce européenne, est le *psaroïde péguan* (1) oiseau qui représente le premier au Pégou, et qui en offre presque tous les caractères. Mais il paroît évidemment constituer une espèce distincte, car M. Bélanger en a rapporté plusieurs individus parfaitement semblables, et qui nous ont permis de tracer la diagnose suivante.

Long de huit pouces, le *psaroïde péguan* a le bec corné, les tarsi jaunes. Les plumes capitrales sont courtes et serrées, d'un noir mat sur le sommet de la tête et l'occiput. Le cou, en dessus et en dessous, jusqu'à la poitrine, est d'un brun sale. Les plumes du manteau sont brunes, frangées de blond. Le dos, les couvertures alaires, le croupion, sont d'un gris blond lustré. Tout le dessous du corps est de ce même blond tirant sur le roux. Les ailes sont brunes, avec des reflets vert bronzé sur les couvertures et sur les barbes externes des rémiges. Elles sont blanches en dedans, avec du brun au centre de chaque plume. Les couvertures inférieures de la queue sont brunes, puis cerclées sur leurs bords et à leur terminaison de blanchâtre blond. Cette disposition se fait aussi remarquer sur les tectrices supérieures. Les rectrices, qui donnent à la queue une forme un peu fourchue, sont d'un brun lustré à très faibles reflets verts. Les rémiges, les secondaires et leurs couvertures sont très finement frangées de roux sur leur bord. Les rémiges sont robustes. Les première et deuxième sont les plus allongées; les autres diminuent graduellement. Ainsi que l'indique son nom, cet oiseau vit au Pégou.

LES MARTINS (2).

Forment une petite tribu qui a de grandes analogies avec les merles. Leur bec présente une arête convexe en dessus, entamant les plumes du front par sa base, et dont les côtés sont très comprimés. Les bords en sont membraneux, et la pointe est entière et presque droite. Les narines sont latérales, et la commissure, qui est très fendue, se trouve parfois garnie de pendeloques charnues. Les ailes sont allongées et pointues, notablement plus courtes que la queue. Celle-ci est médiocre, élargie et presque rectiligne. Les tarsi sont plus forts que chez les sturnies.

Toutes les espèces vivent en troupes nombreuses

(1) *Pastor peguanus*, Less., Zool. de Bét.

(2) *Pastor*, Temm.; *gracula*, Cuv.; *acridotheres*, Ranzani; *acridotheres*, Vieillot.

qui s'abattent dans les champs de riz et détruisent les récoltes. Leur principale nourriture consiste dans les sauterelles, grillons. Leurs habitudes sont fantasques, et en captivité elles apprennent aisément à chanter, et elles répètent avec une certaine mélodie.

Buffon a décrit et fait peindre plusieurs espèces de ce genre qui sont toutes d'Afrique et des Indes (1).

LE PORTE-LAMBEAUX (2).

Est l'espèce de martin la plus remarquable par ses crêtes noirâtres qui entourent la gorge et la tête. C'est un oiseau qui vit sur le bord de la rivière de Gamtous, jusque dans le pays des Caffres, et qui se réunit par volées nombreuses et bruyantes à la recherche des troupeaux de buffles. Il se nourrit de baies, de insectes et de vers qu'il ramasse sur la terre dans les lieux humides. Le naturel de ces martins est sauvage, et les rend très défiants. Le mâle est un peu plus fort que l'étourneau d'Europe, et la femelle est plus petite; mais celle-ci n'a que des traces de crêtes nues qui ornent son époux, et de la manière qui suit : « Le lambeau double du dessous du bec embrasse toute la gorge, et pend ensuite de la longueur d'un pouce, en se séparant à son extrémité où il se termine en deux pointes. Sur le haut de la tête s'élève en travers une espèce de crête de queue, qui se prolonge en deux lignes de haut, et dont la forme est ovoïde; sur le milieu du dessus de la tête se dresse encore une autre crête plus haute, arrondie et échancrée à son sommet. Celle-ci est posée perpendiculairement sur le front, par conséquent dans un sens contraire (Levaillant.)

Cet oiseau a le bec et les tarsi jaunes, le plumage gris roussâtre, les ailes et la queue noires. Les femelles ont les teintes plus claires, et les jeunes ont la tête emplumée et nuls vestiges de parties nues. On en connoît une variété d'âge albine.

LE MARTIN DE TRAILL (3).

Appartient peut-être au genre sturnie. C'est un oiseau en entier d'un rouge brunâtre, excepté la tête, le cou et les ailes, qui sont noirs. La femelle est brune sur le corps, blanchâtre en dessous, et les ailes des striures brunes. Elle a la tête, le cou et les tarsi nus.

(1) *Gracula cristatella*, Gm., enl. 507; le *gracula tristis*, Lath.; enl. 219; le brome, *turdus pogon*, Gm.; Vieill., pl. 148.

(2) *G. carunculata*, Gm.; *gracula larvata*, Shaw; *sturnus gallinaceus*, Daudin; Levaill., Af., pl. 99, et t. II, p. 131.

(3) *Pastor Traillii*, Gould; Proceed., I, 175.

es champs de riz et d'éclair
ncipale nourriture consiste
. Leurs habitudes sont fami
elles apprennent aisément
t avec une certaine mélodie.
fait peindre plusieurs des
ui sont toutes d'Afrique et

E-LAMBEAUX (2).

artin la plus remarquable
qui entourent la gorge et la
vit sur le bord de la rivière
ans le pays des Caffres, et qu
mbreuses et bruyantes à la
ffles. Il se nourrit de baies, d
il ramasse sur la terre d'au
naturel de ces martins est
ès défilants. Le mâle est un
urneau d'Europe, et la fem
s celle-ci n'a que des traces
ent son époux, et de la man
beau double du dessous de la
gorge, et pend ensuite de la
en se séparant à son extré
en deux pointes. Sur le bec
une espèce de crête de qua
dont la forme est ovoïde; sur
de la tête se dresse encore
aute, arrondie et échancrée
la partie supérieure d'un bec
perpendiculairement sur ce
équent dans un sens contrain

TIN DE TRAILL (3).

être au genre sturnie. C'est
un rouge brunâtre, excepté
es, qui sont noirs. La fem
s, blanchâtre en dessous, et
Elle a la tête, le cou et les

ella, Gm., enl. 507; le grue
9; le brame, *turdus pogon*

Gm.; *gracula larvata*, Sw.
Daudin; Levaill., Af., pl. 93

Gould; Proceed., I, 175.

ables à celles du mâle par leur coloration.
efois, la queue est d'un rouge brunâtre. Les di-
ons de cette espèce, dont la patrie est incon-
sont de dix pouces anglais.

LE MAHRATTE (1).

un martin que le colonel Sykes a rencontré
les montagnes des Gates, sur le continent
o. Son plumage est d'un gris brun sur le corps,
rend plus d'intensité sur les ailes et sur la queue.
a tête et les joues noires, les parties inférieures
roussâtre. Les couvertures inférieures de la
e sont bordées de blanc. Le bec et les pieds sont
es, les yeux d'un gris clair. Ses dimensions sont
euf pouces et demi. La femelle ressemble au
, et dans leur estomac on a trouvé des noyaux
uits.

LE TRICOLERE (2).

l'île de Java, où il est nommé *jallak-arvu*.
lle est de huit pouces. Son plumage est blanc,
es rémiges et les rectrices noires. Ces derniè-
nt terminées de blanc. Sur le dos se dessine
ie grise noirâtre. Le bec et les pieds sont

LES HYDROBATES,

MERLES D'EAU, ou CINCLÉS (3).

rapprochent des merles, avec lesquels ils ont
ng-temps confondus. Buffon a figuré le *merle*
vulgaire (enl. 940). Leur bec est comprimé,
à mandibules également hautes, s'aiguissant
la pointe. Leur queue est moyenne; leurs tar-
ez robustes. Le merle d'eau d'Europe a la sin-
e habitude de descendre tout entier dans l'eau
passer, mais en marchant sur le fond pour y
ber les petits animaux dont il se nourrit. M. le
Félix de Courcy (4) a observé que cet oiseau
deux mues par an, et que, très intelligent, il
est le premier rang parmi les oiseaux indigènes
chant continu et agréable. Les femelles ne
ent, dit-on, que pendant les premières années
de vie.

espèces nouvelles sont peu distinctes entre
Mahratensis, Sykes, Proceed., II, 95.
tricolor, Horsf., Trans., XIII.
melus, Bechst.; Aguassière; *hydrobata*, Vieill.
all., XIV, p. 256.

LE CINCLE DE PALLAS (1).

A été découvert par le savant dont il porte le nom,
et se trouve dans les montagnes de l'Himalaya et
en Crimée. Il a la taille de l'espèce de France, à
cela près que son plumage est uniformément brun,
avec une nuance de chocolat, et que ses jambes sont
jaunes.

L'UNICOLERE (2).

Se trouve en Amérique, dans les chaînes des
monts Rocheux. Son plumage est d'un gris de cen-
dre foncé, et les tarses sont bruns.

LE CINCLE MEXICAIN (3).

Est gris cendré, mais la tête et la nuque sont bru-
nes. On le trouve au Mexique. Nous ignorons quelle
est l'espèce décrite par M. Swainson dans l'Ornitho-
logie arctique de sir John Franklin (4).

LES GRALLINES (5).

Sont des oiseaux de la Nouvelle-Hollande qui
tiennent des martins par leur bec grêle, droit, un
pen arrondi et allongé, convexe en dessus, et à man-
dibule supérieure courbée et échancrée à la pointe.
Les tarses sont allongés; leur queue est médiocre,
et les ailes sont subaiguës.

Les habitudes des grallines ne sont pas connues.

LA GRALLINE NOIRE ET BLANCHE (6).

A les sourcils, le dessus du cou, la poitrine, les
parties postérieures, des bandes longitudinales sur
les ailes, le croupion et toutes les pennes latérales
de la queue blancs; le reste du plumage et les pieds
sont noirs. Le bec est blanchâtre, mais noir à la
pointe. La femelle a la gorge blanche. MM. Vigors
et Horsfield, dans leur Catalogue des oiseaux de la
Nouvelle-Galles du Sud, en distinguent la *gralline*
bicolore, qui a les plus grands rapports avec elle.
C'est un oiseau noir, ayant le dos varié de blanc;

(1) *C. Pallasii*, Temm., Man., t. I, p. 177; *cinglus*
unicolor, intensè brunneus; rostro et pedibus fuscis
Proceed., I, 54.

(2) *Cinglus Pallasii*, Ch. Bonap.; Synop., p. 439,
n. 94 bis; *C. unicolor*, Vig., Proceed., I, 55.

(3) *C. mexicanus*, Sw., Phil. mag., n. 27.

(4) *C. americanus*, Proceed., I, 132.

(5) *Grallina*, Vieill.; *tanypus*, Opperl, Mém. de l'ac.
de Munich, 1812, pl. 8.

(6) *G. melanoleuca*, Vieill., Gal., pl. 150; Less., Atlas,
pl. 39, fig. 3.

les scapulaires, une raie sur l'épaule, une bande sur le milieu des ailes, le ventre et la naissance de la queue blancs. Le noir intense de la tête et du cou forme une pointe en descendant sur le milieu du thorax. Sa taille est de neuf pouces, et on le trouve aux environs de Port-Jackson.

LES PIQUEBOEUF⁽¹⁾.

Leurs mœurs les ont depuis long-temps rendus célèbres; ils n'ont renfermé long-temps qu'une seule espèce, représentée par Buffon, enl. 203; mais, dans ces derniers temps, M. Temminck en a fait connoître une deuxième, ne différant de la première que par des nuances légères. C'est le *picobœuf bec de corail* (2), qui paroît être répandu dans toute l'Afrique septentrionale et orientale jusqu'à Madagascar. MM. Ehrenberg et Ruppell, voyageurs allemands, l'ont rencontré dans leurs voyages, bien qu'il ait été mentionné depuis long-temps par le voyageur anglais Salt. Ce picobœuf se distingue de l'espèce primitivement connue par son bec plus petit et moins fort, rouge de corail, et enfin par son plumage plus sombre sur le corps, et par sa taille moindre, car il n'a que sept pouces.

Cet oiseau accompagne les caravanes, au dire du voyageur Ruppell; et c'est par petites bandes qu'on l'observe au milieu des chameaux ou sur le dos de ces animaux; car il se nourrit principalement des hypobosques ou de leurs larves, qu'il saisit dans la bourre laineuse qui recouvre la peau de ces grands quadrupèdes.

LES LORIOTS⁽³⁾.

Leur plumage est généralement mélangé de jaune d'olive et de noirâtre; ils se nourrissent de vers, de petits insectes et de fruits bacciformes. On ne les rencontre que dans l'Ancien Monde, et Buffon en a connu quatre: le loriot d'Europe (enl. 26), de la Chine (enl. 570), mélanocéphale (enl. 79), et le couliawan.

Les auteurs modernes ont décrit quelques espèces nouvelles:

LE XANTHONOTE⁽⁴⁾.

Se trouve dans l'île de Java. Sa taille est de six

(1) *Buphagus*, Briss.: *buphaga*, L.

(2) *B. erythrorhyncha*, Temm., pl. 465; *tanagra erythrorhyncha*, Salt, Voy.

(3) *Oriolus*, L. et auct.

(4) *O. xanthonotus*, Horsf., Cat., Java, Trans. XIII, 152. Temm., pl. 214.

pouces et demi; son plumage est noir, mais le ventre est blanchâtre, flammé de brun, et les scapulaires et le croupion sont jaunes. La femelle a de l'olive où le mâle a du noir.

LE BICOLORE OU LORIOT D'OR⁽¹⁾.

Se trouve depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance. C'est un oiseau à plumage jaune d'or ainsi que l'indique son nom, n'ayant du noir que dans les yeux, aux ailes et à la première moitié de la queue; le bec et les tarses sont rougeâtres. La femelle a le bec noir. Sa taille est de neuf pouces.

LE COUDOUGNAN⁽²⁾.

A beaucoup de rapports avec le mélanocéphale. Son plumage est jaune, relevé par le noir profond sur la tête et du devant du cou, où cette couleur forme un camail qui descend jusqu'à la poitrine; les ailes ont du noir et du blanc; le bec est rougeâtre, les tarses sont noirs. La femelle a le bec brun et les ailes fauves. Ce loriot paroît répandu dans toute l'Afrique depuis l'Abyssinie jusqu'au Sénégal, et depuis la côte d'Angola jusque dans la Cafrerie.

L'ACRORHYNQUE⁽³⁾.

Vit aux îles Philippines. Son plumage est jaune d'or, relevé par le noir d'une large bandelette qui naît à la commissure du bec, et s'étend jusqu'à la queue, qu'elle recouvre. Les ailes et la première moitié de la queue sont également noires; son bec est jaune, à arête assez élevée. Sa taille est de neuf pouces.

L'INDIEN⁽⁴⁾.

Est assez commun dans les plaines du Gange, du Bénarès et Calcutta. Latham l'a regardé comme une variété du loriot d'Europe. Son plumage est jaune, mais le dessus de la tête, les joues, les rémiges et une bande sur le milieu de la queue sont noires. La gorge est blanche. avec des stries noirâtres. Sa taille est de neuf pouces.

(1) *O. bicolor*, Temm. Licht. Wagl., esp. 4. Linn. pl. 260. *O. auratus*, Vieill., Gal., pl. 83.

(2) *O. monachus*, Temm. *O. larvatus*, Licht. Linn. pl. 261 et 262. *Merula bicolor*, Aldrov. *O. ruficeps*, Gmelin.

(3) *O. acrorhynchus*, Vig. Proceed., I, 97.

(4) *O. maderaspatanus*, Frankl. Proceed., I, 110.

LE KUNDOO (1).

Est jaune verdâtre en dessus, avec le croupion, les poignets, les sommets des rectrices et les flancs au jaune brillant. Les ailes sont brunes olivâtres; les parties inférieures sont d'un blanc sale, striées de brun. Son bec est noir; les yeux sont brun roux. On le trouve dans le pays de Mahrattes.

LES MIMÈTES (2).

Ont été confondus avec les loriot par M. Wagler, et avec les martins par Latham. Ils habitent la Nouvelle-Hollande, et ne diffèrent des premiers que par leur langue en pinceau et leur bec plus arqué. 1° Le *mimète vert* (3) est le type de ce petit genre. C'est un oiseau assez commun dans la Nouvelle-Galles du Sud, vert olivâtre sur le corps, blanc en dessous avec flammèches noires. Les ailes et queue sont brun fauve: les premières sont bordées, et cette dernière est terminée de blanc. 2° Le *mimète vert de jaune* (4), du même pays que le précédent, lui ressemblant assez, a son plumage vert plus clair en dessous; la tête et le dos sont tachetés de fauve. Les ailes et la queue sont noires, tachetées de jaune et de vert. 3° Enfin la troisième et dernière espèce de ce petit genre seroit le *mimète merle* (5), brun olivâtre sur le corps, avec des rectrices fauves, blanc sur le ventre, avec des taches de points fauve pâle. Les rectrices sont terminées de blanc, et les rectrices et les rémiges seules sont frangées de jaune pâle. Sa longueur est d'environ quinze pouces. Les mimètes sont de passage à la Nouvelle-Galles du Sud, et se ressemblent tellement, qu'il est fort difficile d'en distinguer d'une manière certaine, ou les sexes, ou les simples variétés d'âge ou de sexe.

LES SÉRICULES.

Sericulus.

Les séricules se rattachent encore aux paradisiers par leur langue ciliée, leur plumage velouté, leurs

1° *Kundoo*, Sykes, *Proceed.*, II, 87.

2° *Mimetes*, Parker King, *Survey of the Intertropical Australasia*, t. II, p. 419. *Mimeta*, Vig. et Horsf., t. XV, p. 326.

3° *Aracula viridis*, Lath. *Mimetes viridis*, King et Wagler. *Q. variegatus*, Vieill., *Encycl.*

4° *Mimetes flavocinctus*, King. *Ibid.*, p. 327.

5° *Mimeta meruloides*, Vig. et Horsf. *Trans.*, XV, p. 27.

II.

mandibules dentées, leurs tarses scutellés et robustes, bien qu'on ne remarque plus chez eux ce développement exubérant de certaines plumes pour former les parures diversiformes que présentent les oiseaux de paradis. Chez les séricules, le bec est plus court que la tête; les ailes, à première rémige brève, sont pointues et dépassent le croupion; la queue, légèrement échancrée, est moyenne et formée de douze rectrices droites.

On connoit deux espèces dans ce genre: l'une de la Nouvelle-Guinée, et l'autre du nord de la Nouvelle-Galles du Sud. La première, ou le loriot d'or, ou loriot de paradis des premiers auteurs, est apportée en Europe mutilée, de sorte qu'on n'en possède que des peaux séchées sur de petits bâtons, à la manière des autres oiseaux de paradis; tandis que la seconde, due aux investigations des Anglois établis à la Nouvelle-Hollande, habite les bois clairs de cette partie du monde, en y recherchant pour vivre quelques petits fruits et des insectes.

LE SÉRICULE ORANGÉ.

Sericulus aurantiacus.

Cet oiseau, figuré pour la première fois par Edwards, sous le nom de paradis doré, a été décrit successivement sous divers noms par les auteurs qui se sont suivis, tant ont varié les idées qu'on s'est faites à son sujet. Ainsi, pour Brisson c'étoit un troupière, pour Buffon un rollier, pour Liné et Gmelin un *corasiar*, pour Shan et Cuvier un paradisier, enfin pour Temminck et Vieillot un loriot.

Cet oiseau, de la taille du loriot d'Europe, a les plumes de la tête veloutées, hérissonnées et très douces, de manière qu'elles prennent en s'ébouriffant la forme d'une sorte de huppe, teinte de la nuance aurore la plus belle, et qui prend de l'intensité vers l'occiput. Les plumes du cou en dessous sont aussi plus longues que celles des côtés, et comme leur nature est éminemment soyeuse, et qu'elles sont nombreuses, minces et étroites, elles constituent une sorte de camail de velours retombant sur les ailes et sur les côtés de la poitrine. Le cou et le thorax sont de la même teinte orangée que la tête. La gorge et le dessous des yeux sont d'un noir profond qui descend en formant une pointe sur le devant du cou. Les plumes du croupion, les couvertures supérieures de la queue et celles des ailes sont jaune d'or, tandis que le ventre est d'un jaune jonquille frais. Les premières rémiges sont entièrement noires, les suivantes sont jaunes et noires à leur extrémité, enfin les dernières sont complètement jaunes. Les rectrices sont en dessous noires avec un glacis olivâtre, puis marquées en dessus d'une tache jaune terminale qui s'efface sur la partie inférieure.

Les tarsi sont brunâtres et le bec noir en dessus, et brunâtre à la base de la mandibule inférieure, qui est noire à sa pointe.

Le mâle, dans son jeune âge, ressemble à l'adulte; mais les premières rémiges, ainsi que les secondaires, sont bordées en dedans, depuis le milieu jusqu'à leur pointe, d'un liseré vert olivâtre. Moins âgé, sa livrée est bigarrée des couleurs du mâle et de celles de la femelle. Celle-ci est assez uniformément olivâtre, avec la gorge grivelée d'olivâtre sur un fond brun noirâtre. Le bec et les pieds paroissent être bruns.

Nous nous sommes procuré des dépouilles de cette espèce d'oiseau à la Nouvelle-Guinée et dans l'île de Waigiou.

LE SÉRICULE PRINCE-RÉGENT.

Sericulus regens.

Le prince-régent mâle a son plumage nuancé de deux seules couleurs, et par la douceur des plumes veloutées, comme par le brillant du jaune ou du noir qui les teignent, cette livrée, si simple en apparence, est une des plus riches et des plus belles qu'on puisse voir. Il vit à la Nouvelle-Hollande dans la partie orientale que les Anglois nomment la Nouvelle-Galles du Sud, où, sans être précisément rare, on ne peut se le procurer que très difficilement. Il paroît se tenir principalement sous les latitudes tropicales à partir de l'établissement de New-Castle. Il est très recherché et très estimé par les Anglois, qui l'ont consacré à Williams IV, alors prince-régent de la Grande-Bretagne, bien que Lewin, qui le premier l'a fait connoître en le figurant dans son Fascicule, lui ait appliqué la dénomination de *auricrier de King's*. Cependant le capitaine King, fils de l'ancien gouverneur de la colonie de Sydney, a réclamé en faveur de son père la consécration de ce nom de King, qui signifie aussi du roi. Nous sommes les premiers François qui ayons apporté dans notre patrie et donné au Muséum des dépouilles de séricules prince-régents, que les amateurs se sont procurées par la voie d'Angleterre.

La taille de l'individu est donc d'environ huit pouces. Les plumes qui recouvrent la tête sont courtes, très serrées, et d'un toucher très velouté. Leur coloration est un jaune légèrement mordoré, et cette teinte règne aussi sur le cou, les épaules, autour de l'œil et sur les rémiges secondaires. Les paupières sont noires, ainsi que tout le reste du corps, et ce noir très lustré offre l'aspect soyeux. Le bec est jaune citron, l'iris est rougeâtre, les pattes noirâtres, et la langue est terminée par un pinceau de papilles nerveuses très allongées.

L'individu que nous avons décrit dans le voyage

de la Coquille comme étant du sexe féminin, a été tué au Port-Macquarie, et nous avoit été procuré par M. Fenton, chirurgien anglois de la garnison de Sydney. Cette femelle a en effet tous les caractères des séricules mâles, excepté la taille qui est plus forte et la coloration du plumage. Sa livrée est terne et sans coloris. Sa longueur est de six pouces. Son bec et ses tarsi sont brunâtres, et la mandibule inférieure présente à sa pointe une petite échancrure qu'on retrouve sur celle de la mandibule supérieure.

L'occiput est recouvert d'une plaque noire. Le front est grisâtre et granulé de brun. Un demi-cercle noir occupe le dessous de la gorge et se dessine légèrement sur la nuque. Le dos est entièrement gris brunâtre, plus foncé sur le bord des plumes dont le centre est blanc, ce qui constitue des rangées de gouttes ou de taches ovalaires nombreuses et émaillées. Au-dessous de la culotte noire on trouve que une ou deux plumes jaunes à la base même de l'occiput. La poitrine, le ventre, les couvertures des cuisses, sont d'un blanc grisâtre, et chaque plume est frangée par un rebord brun. La queue est composée de douze pennes presque égales. Les ailes sont d'un jaune blond uniforme, plus foncé en bas. Le dessus de la queue est d'un blanc légèrement gris. Le seul individu connu a été déposé au Muséum de Paris.

Le séricule prince-régent habite les forêts corc vierges des alentours de New-Castle et de Port-Macquarie.

LE SÉRICULE DE BOURCIER (*).

J'en suis redevable à l'amateur zélé dont j'ai eu le plaisir de lui donner le nom; c'est une brillante découverte de l'ornithologie, car cet oiseau est remarquable par l'éclat de son plumage, et surtout par la disposition des masses qui le colorent. Un petit détail est que le séricule orangé, il s'en distingue pour pouvoir former le type d'un petit genre caractérisé par le manque de dents au bec, des plumes plus épaisses et sub-obtusées, une queue courtement arrondie à son extrémité; enfin par ses tarsi courts encore plus grêles.

La belle espèce d'oiseau qui nous occupe est remarquable toutefois par son bec jaune d'or, ses tarsi bruns, le noir bleu à reflets brillants qui couvre la tête, et qui descend sur les joues et le gosier, ainsi que sur les côtés du cou. Les plumes du dos sont tachées et jaune rouille fort vif; celles du dessous du cou, jusque sur le manteau, sont jaune pâle, les ailes, une ceinture fort large sur le dos et sur

(* *Sericulus Bourcierii*, Less., inédit.

sont, ainsi que la queue, de ce riche noir bleu et de ces plumes. Le croupion et le bas-ventre, de même que les couvertures de la queue, sont de ce jaune rouille et de cette nuance orangée qui existe sur le thorax, mais qui est moins d'éclat. La patrie de cet oiseau parait être la Nouvelle-Guinée.

LES GOULINS (1).

Il ne sont pas sans avoir quelques rapports avec les goulins par la forme du bec, leurs narines nues et les plumes; mais la peau de leur tête est dénudée. Le genre de ce genre est le *goulin gris* (2), que Buffon a représenté (enl. 200) sous le nom de *merle des Philippines*. M. Cuvier ajoute à ce genre le *goulin à oreilles bleues* (3), de la Nouvelle-Hollande, à plumage vert en dessus, blanc en dessous, sommet de la tête noir, mais à occiput blanc, avec une région des yeux et des oreilles bleue. Sa taille est de onze pouces six lignes.

LES LORIOIDES (4).

Ils comprennent que le LORIOÏDE DE BERNIER (5), de Madagascar, à plumage roux relevé par des rayures transversales noires sur le corps, tandis que les ailes et la queue sont uniformément feuilletées, l'extrémité des six premières remiges exsertée, qui est d'un gris noirâtre. Les caractères géographiques de ce groupe sont d'avoir un bec presque aussi long que la tête, droit, ou du moins infléchi légèrement à sa pointe seulement qui est échancrée. Le bec est assez gros, aussi large que haut à la base comprimé antérieurement. De plus, il entame les plumes du front. Les narines sont petites, irrégulièrement ovalaires, latérales et basales. Les tarses sont courts et écussonnés, terminés par quatre doigts bien développés et armés d'ongles comprimés, aigus et remarquablement recourbés. La queue est longue, composée de douze pennes qui se terminent en pointe, et dont les latérales sont plus courtes que les moyennes. Les ailes sont assez longues, obtuses, dépassent le milieu de la queue. Du reste, avertissons de détails d'habitude et de mœurs.

(1) *Gymnops pars*, Cuv. *Tropydorhynchus*, Vigors, *ibid.*

(2) *Gracula calva*, Gm.

(3) *G. cyanotis*, Lath. *Merops cyanotis*, Shaw.

(4) *Oriolus*, J. Geoffroy Saint-Hilaire. (Acad. des sc. avril 1838.)

(5) *O. Bernieri*, *ibid.*, taille 0,189 m.

LES DASYORNIS (1).

Sont des oiseaux australiens, voisins des merles. Leur bec est fort, peu arqué, à arête dorsale carénée, à commissure garnie de soies longues et tombantes. Les narines sont à demi-nues. Les ailes sont courtes, arrondies, à première rémige brève, à deuxième, troisième et quatrième plus longues, à cinquième, sixième et septième très longues et presque égales. La queue est allongée, étagée. Les pieds sont assez robustes: mais le pouce surtout est prononcé. La seule espèce connue dans ce genre est le *dasyornis austral* (2), qui vit aux alentours du Port-Jackson. C'est un oiseau long de onze pouces environ, brun fauve en dessus, plus pâle en dessous, avec la gorge et le milieu du ventre blancs: les rémiges et les rectrices brun roux.

LES ARGYES (3).

Sont d'Afrique et d'Asie. Leur bec est médiocre, élevé, triangulaire à la base, très comprimé à la pointe, arqué et convexe en dessus, à arête entamant les plumes du front. Les narines s'ouvrent en scissure étroite, et sont recouvertes par une écaille sur le rebord des plumes du front. Celles-ci sont étroites, rigides. Les ailes n'atteignent pas le croupion, et sont arrondies. La queue est allongée, étagée et arrondie. Les tarses sont robustes.

L'ARGYE BRIDÉ (4).

Habite le midi de l'Afrique. Il a neuf pouces de longueur, le devant du cou noir, deux brides blanches, partant du bec et descendant sur les côtés du cou. La tête, le manteau gris, flammés de noir; le dessous du corps et le croupion, rouges; les ailes noires, avec des gouttelettes blanches, et les rectrices terminées de cette dernière couleur. La seconde espèce de ce genre pourroit être le *loriot à plumes écaillées* (5), que le docteur Kittlitz a découvert dans l'île de Boninsima. C'est un oiseau à bec noir, à tarses charnés, ayant les plumes de la tête violâtres,

(1) *Dasyornis*, Vig. et Horsf., Trans. XV, 231, du grec *dasy*, velu, et *ornis*, oiseau.

(2) *D. australis*, Vig. et Horsf., *ibid.*

(3) *Argya*, Less., Ornith. *Malurus*, Temm. *Oriolus*, Kittlitz.

(4) *Malurus frænatus*, Temm., pl. 385.

(5) *Oriolus squamicaps*, Kll., pl. 16, Mém. acad. de Pétersb., 1830, t. I.

celles du dos rousses brunâtres; la gorge rouge noirâtre bistré, et le ventre blanchâtre.

LES SPHÉNURES (1).

Ne renferment qu'une espèce d'oiseau, que ses caractères et ses mœurs rapprochent à la fois des merles, des rousserolles et des sittines. C'est le *flûteur* (2) de Levaillant, que l'on trouve dans les lieux marécageux du cap de Bonne-Espérance. Les sons graves et flûtés qu'il module agréablement lui ont valu son nom, et, comme les rousserolles, il habite au bord des eaux et dans les marécages. Son vol est bas et embarrassé. Il grimpe le long des roseaux, ou se tient collé contre leur tige, quand il veut rester tranquille. Mais il parcourt très bien un marais, en sautant de roseaux en roseaux, pour y chercher les araignées, les chenilles, les papillons et tous les insectes, ainsi que leurs larves qui s'y trouvent.

Le flûteur a donc un bec assez voisin de celui du merle, des ailes courtes et arrondies, ne dépassant pas le croupion, et des rectrices étagées pointues, ayant des barbes rares à leur pointe. Son plumage est brun roux en dessus, fauve blanchâtre en dessous. La femelle, plus petite que le mâle, attache son nid à plusieurs tiges de roseaux. Elle y pond de cinq à sept œufs roussâtres.

LES STOURNES (3).

Sont les merles à bec médiocre, fort, dont l'arête est élevée et convexe. Leurs plumes sont lustrées, métallisées, et celles de la tête sont étroites ou de nature rigidule. Les ailes ont leur première rémige très courte, les deuxième et troisième moins longues que les quatrième et cinquième, qui sont les plus grandes. Leur queue est cunéiforme. Les stournes ne se rencontrent que dans l'ancien monde. Ils ressemblent assez aux merles par la forme du bec et des pieds, et tiennent aux étourneaux par le genre de vie.

Le merle des colombiers des îles océaniques et Philippines, et le merle vert de l'enl. 648, fig. 2, sont les types de ce genre. Les autres espèces nouvelles sont :

(1) *Sphenura*, Licht., Cat., p. 40. Lichtenstein, en créant son genre, y a entassé un grand nombre d'oiseaux disparates.

(2) *S. tibicen*, Licht., n. 467. *Motacilla africana*, Gm. Levaill., pl. 112, fig. 2. et t. III, p. 41.

(3) *Lamprotorus*, Temm.

LE STOURNE A SOURCILS ROUGES (4).

Est nommé *katupi* par les Malais de Célèbes, patrie. Cet oiseau est remarquable par deux larges bandes d'un rouge igné qui prennent naissance aux narines, couvrent l'œil, et s'étendent sur les côtés de la tête. Les joues sont noires; le corps est d'un cendré foncé et ardoisé, les ailes olivâtres, les rectrices brunes, le bas-ventre et le croupion d'un jaune doré; la queue étagée, olivâtre; les deux rectrices du milieu terminées de blanchâtre; bec noir et pieds jaunes.

LE STOURNE BRONZÉ (5).

Se trouve à Ternate, aux Célèbes, à Timor, à Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Irlande. Son plumage est noir bronzé, avec des reflets de cuivre et de Rosette. Son bec et ses pieds sont noirs, et il a des pouces de longueur totale.

LE STOURNE CHANTEUR (6).

Sonnerat l'a nommé le petit merle de l'île de Bonin; il se trouve aux Philippines et à Java, où il est appelé *sling*. D'un vert métallique bronzé, les ailes passent au bleu métallique, et la gorge a des reflets violets. La femelle est variée de vert, de brun et de blanchâtre. Sa queue brune est peu étagée et simplement arrondie. Cet oiseau a sept pouces et demi de longueur et un chant mélodieux.

LE STOURNE MORIO (7).

Est entièrement d'un noir métallisé. On ignore sa patrie, et on suppose qu'il vit dans la partie orientale de la Nouvelle-Hollande.

LE STOURNE DE VIGORS (8).

On ignore sa patrie, il a la tête, le cou et le dos d'un vert doré; le bas du dos bronzé; les ailes et les couvertures de la queue pourprées. La gorge, le cou et le thorax sont bronzés, glacés de jaune sur le ventre. Les flancs sont pourprés, la queue est noir mat en dessous.

(1) *L. erythrophris*, Temm., pl. 267.

(2) *L. metallicus*, Temm., pl. 266.

(3) *L. cantor*, Temm., pl. 149. *Turdus cantor*, Gm. Lath., pl. 74, Sonn., pl. 73. *Turdus chalybeus*, Bonin.

(4) *L. morio*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 260.

(5) *L. Vigorsii*, Blackw., Ed. Journ., X, 332. Bull. Linn., XXVII, 189.

DURN
été u
pouces
jaun
pion s
LE
xiste d
est co
il est b
Le o
es, se tr
un miro
melle d
re teint
L
nt de M
rèves,
bec es
e triang
supérie
ble éch
latérales
ues et
l'écussor
tous es
forts et
et très
eurs, es
me par
est très c
les, méd
que, for
t.
seule es
SOVEUX
é, sauf
sur le fe
d en ava
aruncul
mill. O
Zeland
pilopt
lepitte
1838).
merica

LE

SOURCILS ROUGES (1).

par les Malais de Célèbes, remarquable par deux larges bandes qui prennent naissance au-dessus de l'œil, et s'étendent sur les côtés du cou; le corps est d'un brun olivâtre; les ailes olivâtres, les rémiges brunes; le croupion d'un brun olivâtre; les deux rectrices brunes; bec noir et pieds noirs.

NE BRONZÉ (2).

, aux Célèbes, à Timor, à la Nouvelle-Irlande. Son plumage est avec des reflets de cuivre; les pieds sont noirs, et il a une queue noire.

NE CHANTEUR (3).

est le petit merle de l'île de Sumatra, Philippines et à Java, où il a un bec métallique bronzé, les ailes brunes, et la gorge a des reflets variés de vert, de brun et de rouge; la queue brune est peu étagée et son chant est mélodieux.

NE MORIO (4).

est un noir métallisé. On ignore où il vit dans la partie tropicale de l'Inde.

NE DE VIGORS (5).

, il a la tête, le cou et le dos du dos bronzé; les ailes et les rémiges pourprées. La gorge, le dessous du cou et le thorax sont bronzés, glacés de bleu; les flancs sont pourprés. Les rectrices sont brunes en dessous.

Temm., pl. 267.

Temm., pl. 266.

Temm., pl. 149. *Turdus cantor*, Gmel.

Temm., pl. 73. *Turdus chalybeus*, Horsf.

Horsf., Trans., XV, 260.

Sw., Ed. Journ., X, 332. *Budytes*

URNE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (1).

est tué sur les bords de la baie Tasman. Il a un bec de six à sept pouces de longueur, brun olivâtre en dessus, et jaunâtre en dessous; les ailes, la queue et le croupion sont d'un roux assez vif.

LE STOURNE SPILOPTÈRE (2).

existe dans la chaîne des monts Himalaya, et sa queue est celle du chanteur; gris de plomb en dessus, et blanc en dessous, avec une nuance roussâtre. Le croupion est roux. Les rémiges, qui sont brunes, se trouvent être glacées de vert, et marquées d'un miroir blanc. La gorge est d'un roux intense. Le dessous du corps est d'un brun pâle sur le corps, et d'un blanc jaunâtre teinté de brun sur le ventre.

LES PHILÉBRÈVES (3).

habitent Madagascar, et tiennent des philéons et des brèves, ainsi que l'Indique leur nom contracté. Le bec est presque aussi long que la tête, de forme triangulaire, un peu plus large que haut, à la base supérieure mousse, légèrement convexe, sans échancrure à la mandibule. Les narines sont latérales, peu séparées de la base, légèrement incurvées et linéaires. Les tarsi sont allongés garnis de scissures fort larges, terminés par quatre doigts, tous et plus particulièrement le pouce, allongés et armés de grands ongles comprimés, et très recourbés. Le médian, des trois doigts, est le plus long, et se trouve soudé avec l'externe par la base, tandis que le doigt interne, qui est très court, est libre dans toute son étendue. Les plumes, médiocres, affectent la forme subobtus, et le bec, fort courte, se compose de douze pennes.

La seule espèce connue de ce groupe est le PHILÉBRÈVE SOUVÈRE (4), à plumage d'un noir profond. Le bec est long, sauf une tache jaune, assez petite, se dessinant sur le fouet de chaque aile. Au-dessus de l'œil, il y a un espace en avant comme en arrière de cet organe, et une membraneuse. Sa taille est de six à sept mill. On ignore ses mœurs.

Zelandicus, Quoy et Galm., *Astr.*, pl. 9, fig. 1.

Spilopterus, Vig., *Proceed*, I, 35.

Philippita, Is. Geoff. Saint-Hilaire (Ac. des sc. Ind., 1838).

terreica, *Ibid.*

LES GRALLARIES (1).

Sont des brèves exclusivement américaines, ayant un bec épais et arqué, muni de soies à la base. Leurs jambes sont dénudées à leur partie inférieure, et leurs tarsi sont très longs. Leurs ailes et leur queue sont très courtes. Les grallaries vivent sur les énormes fourmilières des forêts, et les femelles sont plus grosses que les mâles. Leur vol est presque nul. Leur voix a beaucoup de sonorité. Buffon a décrit le *grand beffroi* et le *roi des fourmilières*, M. Temminck a ajouté à ce groupe la *brève mouche-tée* (2), plus petite de moitié que le roi des fourmilières, ayant le genou glabre, les tarsi très longs, les ailes et la queue courtes, le sommet de la tête cendré, avec une bande frontale rousse. Le dos a un ton olivâtre foncé. La base des rémiges et les flancs sont d'un roux vif; la gorge, la poitrine et le milieu du ventre sont blancs. Des grandes taches noires se dessinent sur la poitrine. Cet oiseau vit au Brésil.

LES BRÈVES (3).

On ne les trouve qu'en Asie, et sont remarquables par la vivacité des couleurs de leur plumage, ils tiennent des merles par leur bec médiocre, mais s'en distinguent par leurs tarsi très longs et très grêles, par leurs ailes courtes et arrondies, et par l'extrême brièveté de la queue. Buffon, le premier, appliqua le nom de *brèves* à plusieurs oiseaux de ce beau genre (4), qui s'est accru dans ces dernières années de quelques autres espèces tout aussi remarquables. Les brèves vivent d'insectes, de vers et de semences.

LE BRÈVE GÉANT (5).

Se trouve dans l'île de Sumatra. Sa taille est de neuf pouces. Son bec est noir et ses pieds sont brun tanné. La tête est noire en dessus, sur la ligne postérieure du cou, et encadre le bas de cette dernière partie. Les côtés de la tête ont aussi un bandeau noir. Le reste, et tout le dessus du corps, est jaune buffle. Le dos, les ailes et la queue sont azur.

(1) *Grallaria*, Vieill. *Turdus*, L. *Corvus*, Shaw. *Myiothera*, Illig.

(2) *Pitta macularia*, Temm., texte des pl. col.

(3) *Myiothera*, Illig. *Pitta*, Vieill., Temm.

(4) L'azurin. *pitta cyanura*, enl. 355. *Pitta cyanoptera*, enl. 257. *Pitta brachyura*, enl. 258. *Pitta atricapilla*, enl. 89.

(5) *Pitta gigas*, Temm., pl. 217.

LE RÉVEILLEUR (1).

Parait habiter l'intérieur de la Nouvelle-Hollande. Sa tête est brun chocolat, et comme huppée, avec le bec, les joues, la gorge et le derrière du cou d'un noir intense. Le dos, les ailes et la queue sont vert émeraude, avec de l'aigue-marine aux épaules et au croupion. Le dessous du corps est buffle, avec une tache noire sur l'ombilic et le bas-ventre, et les couvertures inférieures sont d'un rouge de cinabre.

LE CYANOPTÈRE (2).

Se trouve à Java : il a les plumes de la tête lâches et formant une calotte rousse; les joues et le derrière du cou noirs; un demi-collier jaune derrière le cou, le devant de celui-ci blanc; le dos et les moyennes couvertures des ailes vertes, et le croupion bleu d'azur; rémiges noires, blanches au milieu; rectrices noires terminées de bleu; poitrine et côtés d'un roux fauve; le milieu du ventre et la région anale d'un rouge vif; le bec noir, les pieds jaunes. Sa longueur est de sept pouces.

LE BRÈVE A VENTRE ROUGE (1).

Se rencontre dans les îles Philippines, et principalement aux alentours de Manille. Il a la tête et le cou brun marron, la gorge blanchâtre, un collier bleu, le plumage vert d'eau, puis azur sur la queue et les ailes, tout le dessous du corps rouge de feu. Les rémiges sont brunes, avec deux miroirs blancs.

LE GRENADIN (4).

Se trouve sur la côte occidentale de Bornéo. Il a le front et le lorum noir velours, les côtés de la tête azurés, le sinciput rouge de feu, le cou violet, le dos, les ailes et la queue bleu violet. Le ventre et les couvertures inférieures de la queue vermillon.

LE MACKLOT (5).

Vit à la Nouvelle-Guinée, sur le pourtour de la baie de Lobo. Il a la tête marron, le plastron du devant du cou noir de sule, le thorax azur, cerclé de noir, le dos vert, les ailes bleues, le ventre rouge de feu.

(1) *P. strepitans*, Temm., pl. 333. f.

(2) *P. cyanoptera*, Temm., pl. 218.

(3) *P. erythrogaster*, Cur., Temm., pl. 212.

(4) *P. granatina*, Temm., pl. 506.

(5) *P. Macklotii*, Temm., pl. 547.

L'AFFINIS (4).

Les Javalois le nomment *punglor*; il se rapproche beaucoup de l'azurin, dont il diffère par la tête et par l'écharpe qui ceint la poitrine. Fauve en dessus. Le ventre est fauve, rayé de violet. La gorge est pâle; les joues sont noires. Le croupion et les rectrices externes sont azurés. Les mâles ont une bande blanche. La tête est noire, une ligne orangée sur les côtés. Sa taille est de six pouces.

LE VÉSICOLERE (2).

Habite le nord de la Nouvelle-Hollande. Le plumage est vert en dessus, fauve en dessous; le croupion et les rectrices bleus. La région anale rouge, le vertex roux; la nuque, le menton et la tache abdominale noirs.

LE BRÈVE A TÊTE NOIRE (2).

A été tué aux alentours du havre de Doré, Nouvelle-Guinée. Il a la tête et le cou noirs, le thorax et le ventre d'un vert brillant. Ce dernier est tué de noir, la région anale rouge, un miroir de croupion azurés.

LE BRÈVE ÉLÉGAN (4).

A la taille et les formes absolument les mêmes que chez l'azurin; les parties supérieures sont différentes par les couleurs, dont les teintes sont seulement plus vives et plus pures dans l'azurin. Cette espèce nouvelle est caractérisée par de longues soucils d'un orange vif et pur; tout le dessous du bec jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, sont d'un bleu de roi éclatant et lustré; la nuance vive est encore relevée par l'éclat d'une teinte jaune orpin répandue en bandes lentes transversales sur les côtés de la poitrine; la queue bleue comme dans l'azurin.

On ne connoit que le mâle de cette belle espèce qui habite les forêts en montagnes des parties septentrionales de Sumatra.

LE BRÈVE IRÈNE (3).

Pour ne pas être confondu avec le *brachiopterus* nécessitera d'observer qu'il est plus grand que

(1) *Myiothera affinis*, Horsf., Java, Trans., XLII.

(2) *P. versicolor*, Sw., Zool. Journ., t. 4, p. 468.

(3) *P. atricapilla*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 4, pag. 258.

(4) *P. elegans*, Temm., pl. 591, adulte.

(5) *P. Irena*, Temm., pl. col., texte.

FINIS (4).

ment *punglor*; il se rap-
rin, dont il diffère par la
ceint la poitrine. Fauve
est fauve, rayé de violet
es joues sont noires. Le
externes sont azurés. Cas
blanche. La tête est noire,
r les côtés. Sa taille est de

BICOLORE (2).

de la Nouvelle-Hollande.
dessus, fauve en dessous;
rectrices bleus. La région
ux : la nuque, le menton et
noirs.

A TÊTE NOIRE (2).

entours du havre de Doré,
Il a la tête et le cou noirs, le
un vert brillant. Ce dernier
lon anale rouge, un miroir

ÈVE ÉLÉGANT (4).

s formes absolument les
; les parties supérieures sont
couleurs, dont les teintes
ves et plus pures dans l'Alp
elle est caractérisée par de
ge vif et pur; tout le dessous
aux couvertures inférieures
bleu de roi éclatant et lustré;
encore relevée par l'éclat
n répandue en bandelettes
côtés de la poitrine; la que
s *Azurin*.

que le mâle de cette belle esp
êts en montagnes des parties
umatra.

BRÈVE IRÈNE (2).

re confondu avec le *brachy*
erver qu'il est plus grand qu

finis, Horsf., Java, Traos., XII
Sw., Zool. Journ., t. I, p. 408
a, Quoy et Gaim., *Astral.*, pl. 8

Temm., pl. 594, adulte.
Temm., pl. col., texte.

ou beaucoup plus puissant, et totalement noir;
plus, la tête, les joues et la gorge sont noires, et
le crâne sont dessinées deux fines bandelettes
nâtres, caractères qu'on ne trouve pas dans le
brachyure; les parties supérieures, quoique cou-
tes des mêmes couleurs, diffèrent chez l'irène par
nuances bleuâtres : en dessous les teintes sont
un jaune orpin; un grand espace rouge cramoisi
coupe le milieu du ventre et passe par demi teintes
rouge vermillon sur les parties abdominales,
dis que le *brachyure* a du rouge rose seulement
abdomen. Les deux sexes, dans l'irène comme
le *brachyure*, ne diffèrent point par le plumage.
irène est assez commune à Timor, où il a été dé-
vert par MM. Macklot et Muller.

LE BRÈVE GRACIEUX (1).

Decupe un rang distingué dans ce beau genre. Le
adulte est de la taille du *brève* de Macklot; il
un peu plus grand que le *grenadin*, mais la
que est plus longue et plus étagée que ne l'est
partie dans les deux espèces mentionnées. Le
mmet de la tête, le cou, le manteau, le dos, les
es et la queue sont d'un pourpre très foncé, à peu
très noirâtre; sur cette teinte sombre est peint,
chaque côté de l'occiput, une fine bandelette d
bel azur; elle prend naissance au bord supérieur
l'œil et aboutit vers la nuque. Cette même teinte
brève revêt aussi les bords des grandes couvertures
ailes; le menton et le devant du cou sont d'un
surpre plus vif que le dos; depuis la poitrine jus-
aux couvertures inférieures de la queue règne une
teinte carminée très éclatante; le bec est noir, mais
bouche et la langue sont d'un rouge de sang; les
eds sont couleur de plomb. Sa longueur est de six
onces et demi.

La femelle a des tinctes ternes, tout le dessus est
un brun légèrement pourpré; les bandelettes en
rière des yeux sont indiquées par du brun jaunâ-
e; elle marque les bordures aux couvertures des
es; le menton et le devant du cou sont d'un brun
ndré; le ventre est en partie d'un brun rougeâtre,
marqué sur la ligne médiane de rouge plus pur; en-
le bec et les pieds sont noirs.

Les jeunes de l'année diffèrent peu de la femelle.
Les naturalistes de la commission scientifique dans
nde ont obtenu cette espèce à Sumatra, où elle l'ha-
te à terre dans les districts élevés et rocailloux
des forêts de l'intérieur.

(1) *P. venusta*, Muller, Temm., pl. 590.

LES

FOURMILIERS MYIOPHAGES (1).

Sont réduits à une seule espèce, de la taille de la
grive musicienne d'Europe, et qui vit dans les îles
de Java et de Sumatra. Son bec est allongé et terminé
en pointe aiguë. Les ailes dépassent le croupion et
sont subaiguës. La queue est moyenne et échancrée.
Les tarses sont assez longs et minces. Le *fourmilier*
Andromède (2), type de cette coupe générale, a le
dessus du corps brun bleuâtre, le devant ardoisé,
les flancs marqués de triangles noir profond. Le bec
est noir et les pieds sont roux.

LES

FOURMILIERS BRACHYPTÈRES (2).

Sont remarquables par leur bec effilé et légère-
ment onciné à la pointe; des soies à la commissure
du bec : les ailes dépassant à peine le croupion. La
queue courte et arrondie, les jambes longues et pro-
portionnellement robustes. Tous sont d'Asie, un
excepté, qui seroit d'Afrique. Ils se nourrissent de
coléoptères, de graines, de fruits mous, et même de
grenouilles, à ce qu'assure Kuhl.

1° Le *brachyptère des montagnes* (4) a été tué dans
les forêts montagneuses du mont Prahu à Java, à
plus de sept mille pieds anglais au dessus du niveau
de la mer. Son chant est mélodieux, et son nom in-
digène est *ketek*. Le mâle est ardoisé, avec un sourcil
blanc au-dessus de l'œil, le dos, les ailes, la queue
et les flancs sont rouge noisette. La femelle, blan-
che en dessous et bleu de plomb partout ailleurs.
2° Le *brachyptère d'Horsfield* (5) a été découvert
au cap de Bonne-Espérance par M. Smith, sur les
pics les plus élevés des montagnes. Ce voyageur
n'en a pas donné la description, et tout porte à croire
que, mieux connu, cet oiseau n'appartiendra pas à ce
genre.

Les fourmiliers suivants, décrits par M. Temminck,
sont des *brachypteryx*. 3° Le *fourmilier à joues*

(1) *Myiophaga*, Less., Ornith., p. 395.

M. Ménétrés, dans un travail qui nous est inconnu,
a établi, aux dépens du genre *myiothera* d'Illiger, les
genres *myoturdus*, *myrmothera*, *formicivora*, *lepto-*
rhynechus, *oxygga*, *malacorhynchus* et *conophaga*.

(2) *Myiothera Andromeda*, Temm., pl. 392.

(3) *Brachypteryx*, Horsf., Res. In Java.

(4) *B. montana*, Horsf., *ibid.*, pl. mâle et femelle,
Trans., XIII, p. 158.

(5) *B. Horsfieldii*, Sm., Proceed., I, 2.

brûlées (1) de Java, a six pouces, le plumage blond roux en dessus, blanc en dessous. 4° Le *fourmilier capistrata* (2), aussi de Java, a les plumes lâches du dessus de la tête noires, cerclées d'aurore, les joues grises, le plumage roux orangé en dessous, roux brun en dessus. 5° Le *leucophris* (3) de Java, roux brun, avec la gorge blanche, le milieu du ventre gris sale, le dessous roussâtre. 6° L'*épilépidote* (4) de Java et de Sumatra, est roux flammé de roux clair. Le devant du cou est blanc; un sourcil blanc surmonte l'œil. 7° Le *grammiceps* (5) de Java, a le manteau roux, la tête, le cou et les flancs verdâtres. Le devant du corps et les bords des plumes du sin ciput blancs. 8° Le *brachyptère des haies* (6) que le docteur Horsfield a rencontré à Java, a le plumage olive jaunâtre, plus clair en dessus. La gorge et le ventre, au milieu, sont blancs. Les rémiges et les rectrices sont fauves. Sa taille est de cinq pouces.

LES FOURMILIERS MÉRULAXES.

Sont du Brésil. On les distingue au premier aspect par leur bec grêle, très mince et court. Leurs ailes, qui ne dépassent pas le croupion, sont arrondies, leur queue fort longue et régulièrement étagée. Leurs jambes sont allongées et grêles. Les espèces sont américaines. 1° Le *fourmilier mature* (7), découvert par M. Natterer. Le mâle est ardoisé, ponctué de brun bleuâtre, avec trois bandes blanches aux épaules. La femelle est brune, enfumée, ponctuée de noir. Les épaules sont noires, ponctuées de blanchâtre. 2° Le *fourmilier à ailes rousses* (8) vit au Brésil. Il a une calotte cendrée brunâtre, un trait au-dessus de l'œil, les joues et la gorge gris clair, le dos olivâtre, le dessous jaunâtre; ailes brunes à couvertures terminées de blanc; les rémiges d'un marron vif; la queue étagée, à rectrices brunes, et toutes terminées de blanc. La femelle, au lieu d'une calotte noire, en a une rousse. 3° Le *fourmilier châtain* (9), aussi du Brésil, a le dessus de la tête noir vif, traversé par un trait blanc; le front et le dessous des yeux blanchâtres; le dos rouge brun; puis le corps d'un rouge plus ou moins ocreux; les ailes brunes à pennes terminées de blanc. La queue est étagée, à rectrices noires, terminées de blanc. Sa longueur est de cinq pouces.

(1) *Myiothera pyrogenys*, Temm., pl. 442, fig. 2.

(2) *M. capistrata*, Temm., 185, fig. 1.

(3) *M. leucophris*, Temm., 448, fig. 1.

(4) *M. epilepidota*, ibid., fig. 2.

(5) *M. grammiceps*, ibid., fig. 3.

(6) *B. septaria*, Horsf., Trans., XIII.

(7) *M. matura*, Natterer; Temm., pl. 353.

(8) *M. rufimarginata*, Temm., pl. 132, fig. 1 et 2.

(9) *M. ferruginea*, Temm., ib., fig. 3.

LES FOURMILIERS BATARAS (1).

Ont de singuliers rapports avec les pies-grièches américaines, du genre batara ou tamnophile, auxquelles ils s'unissent, sans qu'on puisse les en distinguer par des caractères bien précis. Les fourmiliers bataras ont le bec comprimé sur les côtés et écroché à la pointe. Les ailes sont subaiguës et dépassent le croupion. La queue est médiocrement étagée, ce qui lui donne une coupe arrondie. Ce sont des tamnophiles en miniature, qui habitent comme eux exclusivement l'Amérique tropicale.

M. Temminck a figuré : 1° Le *tachet* (2) du Brésil long de quatre pouces six lignes. Le mâle a une gorge rousse, le dos vert, le ventre jaune semé de points; la femelle est verte en dessus, jaune clair en dessous et ponctuée diversement. 2° Le *gorgeret* (3), du Brésil, à tête ardoisée, vert sur le corps, jaune en dessous.

On ne peut se refuser à mettre dans ce genre de fourmiliers figurés par M. d'Orbigny. 3° L'*anal* brun roux sur toutes les parties supérieures, le ventre noir sur la gorge, le tour des yeux gris clair, enfumé sous le corps, roux sur les couvertures supérieures de la queue. 4° Le *fourmilier tacheté noir* (5), brun ardoisé sur la tête, le cou et le ventre; le tour des yeux rouge. Le manteau et les épaules gris blond, avec des larmes oblongues noires. Les penes alaires et caudales roux cannelle. Ces deux espèces sont de l'Amérique méridionale.

Nous supposons que c'est dans ce groupe qu'il faut être classé le *fourmilier d'Yacell* (6), dont la place est inconnue. C'est un oiseau à plumage brun sur le corps, ayant les sourcils, la poitrine, le bas-ventre et les gougillettes semées sur les ailes d'un brun clair. Le ventre est blanc, et un bandeau traverse les yeux, et les tectrices des ailes sont noires.

LES ALLOTRIES (7).

Tiennent aussi des pies-grièches et des fourmiliers et même, par leur bec court et large, des parties

(1) *Myiothera*, Vieill.

(2) *Myiothera strictothorax*, Temm., pl. 179, fig. 1 et 2.

(3) *M. mentalis*, ibid., fig. 3.

(4) *M. analis*, Voy. en Amér., Ois., pl. 6 bis fig. 1 et 2.

(5) *M. nigro-maculatus*, ibid., fig. 3.

(6) *M. Yarellii*, Leadb., Trans., XVI, 85; Bull., 1836, 367.

(7) *Allotrius*, Temm.

Ce bec, légèrement trigone, est fléchi à la pointe et denté. Les narines sont nues et recouvertes de quelques soies roides. Les ailes sont subarrondies, la première penne très courte, tandis que les deuxième, quatrième et cinquième sont égales. La queue est courte et peu arrondie.

Les deux espèces de ce genre vivent dans les Iles de la Sonde. La première est l'*Allotripe à ailes jaunes* (1), noire bleue en dessous, gris de perle en dessus, avec un trait de même couleur derrière le cou. Les ailes moyennes sont mordorées. La seconde, l'*anobarbe* (2), est verte en dessus, jaune en dessous, avec le front et le menton marron; les ailes blanches sur les épaules.

LES FOURMILIER GRIMPARS.

Les fourmiliers sont remarquables par les pennes roides de leur bec, qui sont dépourvues de barbes à leur extrémité; par le grand allongement du bec, qui est droit; par ses tarses plus courts, et dont les doigts moyens sont assez intimement soudés jusqu'au tiers. Le type de ce petit genre est le *fourmilier agricole* (3) du Brésil, ayant sept pouces de longueur et un plumage brun olivâtre.

LES CHAMÆZA (4).

Ces oiseaux comprennent qu'une espèce du Brésil, qui nous est inconnue. C'est un oiseau voisin des cincles, des tinnis, et surtout des fourmiliers, que M. Vigors appelle *chamæza merle* (5). Son plumage est brun en dessus, d'un roux blanchâtre en dessous, avec des bandes noires longitudinales. La gorge est blanchâtre, et les rectrices sont rousses à leur pointe. Ce genre a reçu pour caractères zoologiques la diagnose suivante: « Bec assez court, robuste, à arête légèrement recourbée; narines basales, ovalaires, longues, longitudinales, recouvertes de petites plumes; ailes très courtes, arrondies, première rémige courte; deuxième et septième, troisième et sixième égales; quatrième et cinquième presque égales, très longues; celles du poignet entières; tarses grêles; tarses allongés; acrotarses scutellés

(1) *Allotripes*, Temm., pl. 589, fig. 1.

(2) *Anobarbus*, Temm., pl. 589, fig. 2.

(3) Le fourmilier à long bec, *myiothera longirostris*.

(4) M. *caudacuta*, Lafresn., Mag. de zool., t. III

(5) *tannophilus caudacutus*, Vieill., Dict. III, 310:

umbrella, Licht., Cat. ?

Chamæza, Vig.

Ch. meruloides, ibid.

» et munis de neuf scutelles; paratarses divisés en plusieurs squamelles; doigts assez allongés, grêles, les deux plus externes réunis à la base; ongles grêles, comprimés; pouce allongé, robuste; angle long, très comprimé; queue courte, arrondie. »

LES GOSSYPHA (1).

Sont des merles ayant un bec médiocre, assez mince, muni d'une arête légèrement arquée. Les narines, placées à sa base, ont une forme ovulaire, oblongue. Leurs ailes sont médiocres, arrondies, à première rémige très courte, tandis que la cinquième est la plus longue. Celles du poignet sont échancrées; les tarses sont grêles, scutellés, et la queue est médiocre et arrondie.

La seule espèce de ce groupe est le *merle vociférateur* (2), de M. Swainson, qui nous est inconnu.

LES ZOOHÈRES (3).

Tiennent aux merles, à tarses longs et à ailes et queue courtes. Leur bec est allongé, robuste, et surmonté d'une arête arquée. Le pouce est surtout développé et armé d'un ongle puissant. La queue est égale, formée de douze rectrices. Les ailes, arrondies à leur sommet, ont leurs troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues. L'unique espèce connue vit dans les montagnes de l'Himalaya. C'est la *zoothère des montagnes* (4), à plumage brun foncé, sillonné par une écharpe blanche qui s'étend jusque sur le front. Des taches blanches sont répandues sur le thorax, et le ventre est de cette dernière couleur, mais flammé de brun. Sa taille a de longueur onze pouces et demi.

LES IANTHOCINCLES (5).

Sont des merles, dont le bec est assez semblable à celui des cinclosomes, bien que plus robuste. Des soies garnissent la base de la mandibule supérieure. Les narines sont ovalaires et nues. Les ailes sont courtes, concaves, arrondies, à sixième et septième rémiges plus longues; toutes les pennes sont molles. La queue est concave, arrondie, à pennes peu con-

(1) *Gossypa*, Vig. Zool. Journ., t. II, p. 396.

(2) *Turdus vociferans*, Sw.

(3) *Zoothera*, Vig., Procecd., I, 172.

(4) *Z. monticola*, ibid.

(5) *Ianthocincla*, Gould, Procecd., V, 47.

alstantes. Les tarses sont longs, mais le pouce est excessivement robuste.

Les oiseaux de ce groupe vivent exclusivement dans les montagnes de l'Himalaya ou dans le Népal. Ce sont : 1° *L'ocellé* (1), brun roux. 2° *Le capistraté* (2), tacheté de noir. 3° *Le varié* (3), brun et roux blanc. 4° *Le linéolé* (4) brun gris, rayé de brun sur la tête et la poitrine. 5° *L'érythrocéphale* (5) cendré, à tête marron. 6° *Le gorge-rousse* (6), olivâtre, lavé de roussâtre, avec des points noirs au sommet de chaque plume, et le vertex brun. 7° *Le chrysoptère* (7), brun cendré, avec une bande marron sur les ailes. 8° *Le pectoral* (8), cendré ferrugineux, à oreilles cendrées. 9° *Le gorge-blanc* (9), cendré olivâtre en dessus, orangé ferrugineux en dessous. Ces deux dernières espèces sont du Népal. On ignore leurs mœurs et leurs habitudes.

LES STENORHYNQUES (10).

On ne possède que la dépouille d'une seule espèce, et on ignore leur patrie; ils ont le bec plus long que la tête, grêle, comprimé, à mandibule supérieure légèrement échancrée, à arête s'avancant sur le front qui est déprimé. Les narines sont ovales et nues. Les ailes sont très brèves et arrondies, à quatrième penne la plus longue. Leur queue est médiocre et obtuse. Les tarses sont robustes, à pouce armé d'un ongle puissant. Les plumes sont d'une nature mollette.

LE STENORHYNQUE A QUEUE ROUSSE (11).

Est d'un brun foncé sale en dessus, brun cendré en dessous. Les flancs, les plumes alaires secondaires, la queue, sont brun roux.

(1) *I. ocellatum*, Gould, Linn., pl. 20; *Cinclosoma ocellatum*, Vig., Proceed., I, 55. et V, 48.

(2) *C. capistratum*, Vig., Proceed., I, 56.

(3) *Variiegata*, Gould, pl. 16, Proceed., I, 56.

(4) *C. lineatum*, Vig. Proceed., I, 56.

(5) *I. erythrocephala*, Gould, pl. 17; C. Vig., Proceed., I, 171.

(6) *I. rufugularis*, Gould, Proceed., V, 48.

(7) *I. chrysoptera*, ibid.

(8) *I. pectoralis*, Gould, Proceed., V, 186.

(9) *I. albogularis*, ib., p. 187.

(10) *Stenorhynchus*, Gould, Proceed., V, 186.

(11) *S. ruficauda*, ibid.

LES CINCLOSEMES (1).

Leur nom signifie corps grivelé; ils ne méritent qu'une espèce de la Nouvelle-Hollande, *merle ponctué* (2) de Latham, à plumage entièrement brunâtre, rayé de noir, avec des points blancs sur les tectrices, et des taches noires sur la gorge, cou et les côtés de la poitrine. La femelle a des plumes ferrugineux. C'est un oiseau très commun dans les bois qui entourent le Port-Jackson. Son bec est presque droit, garni de soies à sa commissure. Ses ailes sont courtes et arrondies. Sa queue est longue et étagée.

LES MOQUEURS (3).

Sont des merles, que caractérise un bec médiocre, muni d'une arête prononcée et assez fortement incurvée. Leur corps est allongé; leurs tarses sont assez robustes. Les ailes sont proportionnellement courtes, de forme subaiguë, à première rémige médiocre, mais les troisième, quatrième et cinquième égales et les plus longues. Leur queue est assez longue, formée de rectrices étagées. Leur plumage est généralement peint de couleurs sombres et leurs rectrices latérales sont terminées de blanc. Ce sont des oiseaux exclusivement américains, et la voix est étendue et mélodieuse.

Le type de ce genre est *le vrai moqueur* (4), que Buffon a fait représenter dans l'enc. 558, fig. 1, dans les Antilles et des États-Unis, où sa faculté d'imitation l'a rendu célèbre.

LE MOQUEUR DE L'AMÉRIQUE DU SUD

A été fort mal décrit par Molina sous le nom de *merle theuca*. Nous croyons même que la description de ce jésuite italien doit se rapporter à notre espèce. Il n'en est pas de même de l'oiseau décrit par d'Azara, sous ce nom de *calandria*; évidemment le même que notre moqueur de l'Amérique du Sud. Son chant est tellement harmonieux

(1) *Cinclosoma*, Vig et Horsf., Trans., XV, 319.

(2) *Turdus punctatus*, Lath.; *Cinclosoma punctatus*, Vig. et Horsf., loc. cit.

(3) *Mimus*, Bolé; *orpheus*, Sw.; *turdus*, auct.

(4) *Turdus polyglottus*, Gm. Cat., pl. 26. Will., pl. 1, fig. 1. *Orpheus polyglottus*, Sw., Mexico, n. 33.

(5) *Orpheus australis*, Less. *Turdus theuca*, Buffon, Chiff. La *calandria*, Azara, Pax.?

ENCLOSOMES (1).

le corps grivelé; ils ne re-
de la Nouvelle-Hollande,
de Latham, à plumage
noir, avec des points blancs
taches noires sur la gorge,
la poitrine. La femelle a des
un oiseau très commun dans
e Port-Jackson. Son bec est
ni de soies à sa commissure.
et arrondies. Sa queue est long

MOQUEURS (2).

es, que caractérise un bec
prononcée et assez fortement
rps est allongé; leurs tarses
es ailes sont proportionnelles
e subaiguë, à première rémige
les troisième, quatrième et
t les plus longues. Leur queue
inée de rectrices étagées. Leur
ement peint de couleurs som-
latérales sont terminées de
ux exclusivement américains,
e et mélodieuse.
genre est le vrai moqueur (3),
ésenter dans l'enl. 558, fig. 1,
États-Unis, où sa faculté
célèbre.

DE L'AMÉRIQUE DU SUD

décrit par Molina sous le nom
ous croyons même que la des-
e italien doit se rapporter à
en est pas de même de l'oiseau
, sous ce nom de *calandria*;
même que notre moqueur de l'A-
on chant est tellement harmo-

, Vig et Horsf., Trans., XV, 214,
tatus, Lath.; *cinclusoma puncta*
c. cit.

é; *orpheus*, Sw.; *turdus*, auct.
pygglottus, Gm. Cat., pl. 26. Will.,
pygglottus, Sw., Mexico, n. 32.
stralis, Less. *Turdus teneo*,
ia, Azara, Pax.?

les créoles espagnols disent proverbialement
euler comme une calandre, et veulent désigner
de espèce de merle, et nullement une alouette,
qui que cela a lieu, lorsqu'on s'exprime ainsi en
rope.

C'est aux environs de Valparaiso qu'a été tué l'in-
idu que nous avons sous les yeux. Sa longueur
est de neuf pouces et demi, et dans ces dimen-
as la queue entre pour près de quatre pouces.

son bec et ses pieds sont d'un noir profond. Son
plumage, à partir du front jusqu'aux couvertures
érieures de la queue, est d'un brun lavé de rous-
re foncé et uniforme. Un large sourcil blanchâtre
monte chaque œil. Un trait brun et élargi recon-
les parotides; le gosier est blanchâtre, encadré
les côtés de deux traits noirs, interrompus, qui
pendent jusque sur le bas et les côtés du cou. Le
d qui sépare le noir de l'œil est roussâtre, gri-
de brun. Le devant du cou est gris roussâtre.
te teinte s'affaiblit, et prend une nuance enfumée
qu'à la région anale: de grandes flammèches bru-
dessinent sur les flancs. Les ailes sont brunes,
leurs couvertures sont terminées par un rebord
nc, et les plumes primaires sont finement relevées
leur bord externe par un liséré blanc dilaté au
ieu, et qui forme une apparence de bande blan-
lorsque les rémiges sont repliées les unes sur les
res. Les rectrices sont noires et terminées de blanc
chez les trois plus externes de chaque côté, et de
châtre peu apparent sur la quatrième.

Le moqueur a donc un plumage sombre et sans
t. D'Azara est le seul auteur qui ait parlé de ses
urs. Il dit qu'il est fort commun au Paraguay et
les rives de la Plata, où l'on voit le mâle et la fe-
e fréquenter les lieux habités et épier le moment
es propriétaires des habitations champêtres quit-
leurs demeures pour y entrer et chercher à
parer de la viande et du fromage mis à sécher.
temps de la ponte, le mâle chasse les autres oi-
x des alentours du nid, que la femelle place dans
ouison ou dans quelque touffe de raquettes. Ce
est formé extérieurement d'un épais matelas
rbes sèches, et en dedans de racines minces et
es entrelacées. La ponte est de deux ou trois
blanc verdâtre ou bleuâtre, piquetés de brun.

LA CALANDRIA DE D'AZARA,

OU NOTRE MOQUEUR.

le chante que dans la saison des amours, et reste
cieux à toutes les autres époques de l'année.
chanter, il se perche sur le sommet des pal-
ou des arbres, ou parfois sur la pointe de quel-
palissade, d'où il s'élance à quelques toises en
ant, puis il se laisse retomber doucement, les

ailes ouvertes sur son support, et continue sa mélo-
die. Il répète ce manège pendant long-temps, en
mettant quelque intervalle entre les sauts, de sorte
que jamais il ne s'élève sans couler des sons, et qu'il
descend toujours à peu près sur la même ligne ver-
ticale, tout en planant par un déploiement horizon-
tal des ailes. Quand il continue son chant à la place
où il tombe, il ne fait aucun mouvement ni du corps
ni des ailes, et il se tait lorsqu'il passe d'un lieu à un
autre.

LE MOQUEUR CENDRÉ (1).

A été décrit par M. Vieillot: c'est un oiseau de
la Guyane et du Brésil, et l'individu que nous avons
sous les yeux a été tué aux alentours de Monte-Vi-
deo. Ce moqueur se rapproche singulièrement de
l'espèce type de Saint-Domingue et des États-Unis.
Sa longueur est de dix pouces. Ses formes sont élan-
cées et minces. Le bec et les tarses sont noirs. Un
gris cendré colore toutes les parties supérieures. Les
ailes sont gris brun, mais ciliées de blanchâtre aux
bords des couvertures et des rémiges secondaires;
cette teinte est peu nette. Ce liséré à peine marqué
borde les plumes primaires; et ce qui les distingue,
c'est qu'elles sont échancrées sur leurs barbes ex-
ternes, ce qui n'a pas lieu chez l'espèce précédente.
La gorge et le haut du cou, en devant, est gris blanc.
Les oreilles sont gris brun. La poitrine est grise rous-
sâtre. Les flancs sont gris, et le milieu du ventre gris
blanchâtre sale. Les rectrices sont longues, noires,
terminées largement de blanc à leur sommet, celle
du milieu exceptée.

Wilson a figuré sous le nom de *cat-bird* ou de
turdus lividus (2) un moqueur qui est très commun
pendant l'été dans le nord des États-Unis. Son plu-
mage foncé en dessus et clair en dessous, du roux à
la région anale. Le sinciput et la queue sont noirs.
Celle-ci est arrondie à son extrémité.

M. Swainson (*Birds of mex.*) a ajouté à ce genre
deux espèces qu'il nomme, l'une, *orpheus cuviros-
tris*, ayant le plumage gris en dessus, blanchâtre en
dessous, avec des taches sur la poitrine et sur le
ventre, la région anale fauve, le bec long et recourbé.
Cet oiseau habite le plateau du Mexique, et a neuf
pouces de longueur. L'autre, *orpheus caeruleus*,
a le plumage bleuâtre, plus clair sur l'occiput et sur
la poitrine, les oreilles et les côtés du cou noirs. Ce
moqueur, dont le chant est harmonieux, habite, avec
le précédent, le plateau du Mexique. Sa taille est
identique.

(1) *Orpheus gilvus*. N. *Turdus gilvus*, Vieill., Encycl.,
678. Ols., Am. sept., t. II, pl. 68 bis.

(2) Pl. 20, fig. 3. *Muscicapa carolinensis*, L. *T. feli-
voix*, Vieill.

L'orpeus m rutoides, que M. Swainson a décrit tout récemment dans la Faune du nord de l'Amérique, nous est inconnu.

Lichtenstein a parlé de trois merles (1) de Bahía et du Para, qui pourroient bien être des moqueurs.

LES PÉTROCINCLES (2).

Ont pour type le *merle de roche* de Buffon (3); ils sont tous de l'ancien continent. Leur bec est robuste, droit, à arête légèrement recourbée, d'après M. Vigors, le créateur de ce genre. Leurs narines basales sont arrondies, et en partie recouvertes de soies. Leurs ailes sont médiocres, la première rémige brève, la troisième la plus longue. Leurs pieds sont médiocres, assez robustes. Leur queue est courte et égale.

Trois espèces nouvelles de l'Inde ont été décrites dans ces derniers temps. Ce sont : 1° Le *bec de cincle* (4), des montagnes de l'Himalaya et du pays des Mahrattes, à les joues, le dos, les ailes et la queue noirs, une tache blanche sur l'aile; le thorax, le ventre et le croupion roux, le sinciput et l'épaule d'un blanc bleuâtre. Sa taille est de six pouces. 2° Le *pandou* (5) est du pays des Mahrattes. Il est brun bleuâtre, avec les épaules, les ailes et la queue brunes. Les yeux sont bruns. Sa taille est moindre que celle du merle solitaire d'Europe. Son vol est bas et rapide, et il se tient presque exclusivement dans les forêts épaisses des montagnes de Gates. 3° Le *maal* (6), gris brun sur le corps, blanc roussâtre en dessous; mais chaque plume frangée de brun. Le bas-ventre est roussâtre, rayé de brun noir. Il se tient presque exclusivement dans les petits buissons formés d'euphorbes et de pentagones des plaines rocailleuses du Dukhun. 4° Le *picchion mexicain* (7), nous paroît être une espèce nouvelle, récemment découverte à la Vera-Cruz par M. Adolphe Lesson, chirurgien de la marine royale. Cet oiseau a de longueur totale sept pouces et demi, et le bec entre dans ces dimensions pour dix à onze lignes. Son bec est noir, assez robuste, légèrement arqué, garni de quelques légères soies à la base, et sensiblement échancré à la pointe. Ses tarses, également

(1) *Turdus lividus*, n. 447. *T. saturninus*, n. 449. *T. scolopaceus*, n. 444.

(2) *Petrocincla*, Vig., Zool., Journ. *Turdus*, L. *Petrocossyphus*, Boié.

(3) *Turdus saxatilis*, L., enl. 562; et aussi les *turdus cyanus*, Gm., enl. 259, et *manillensis*, Gm., enl. 636.

(4) *Petrocincla cincolorhyncha*, Vig., Proc., I, 172.

(5) *P. pandou*, Sykes, Proc., II, 87.

(6) *P. maal*, ibid.

(7) *Petrodoma mexicanis*, L. 1836.

noirs, ont leur pouce robuste, et terminé par un ongle plus fort de moitié que ceux des doigts antérieurs. Ils sont recouverts en devant de larges soies molles. Deux seules couleurs teignent la livrée de cet oiseau. Un brun noir pâle ou roussâtre recouvre toutes les parties supérieures, les ailes et les queues. Ce brun sale est dû à ce que toutes les plumes sont brunes, mais finement frangées à leur sommet d'un roussâtre clair. Les rectrices sont égales, garnies de barbes rases et comme usées au sommet. Elles sont brunes, frangées de roux. Les ailes dépassent le croupion. La première rémige est courte, la deuxième moins longue que la troisième, et la quatrième est la plus longue. Le devant du cou et le dessous du ventre sont de même que la ligne moyenne du ventre sont blancs.

LES VRAIS MERLES (1).

Ont leur bec allongé; convexe, assez élevé, comprimé sur les côtés. Leurs ailes sont pointues, la queue est ample et arrondie; leurs tarses sont moyens. Leur plumage est coloré par masses de plumes des vrais merles) ou piqueté (celui des grises). Ce genre est encore pour les ornithologistes une espèce de dédale scientifique, tant les espèces les plus comparées sont classées sans ordre sous le nom commun de *turdus*.

Buffon a appliqué le nom de *merles* à toutes les espèces d'oiseaux. Nous nous bornerons dans ce moment à signaler les merles nouveaux les mieux caractérisés. Une espèce d'Europe fort curieuse est le *merle de Naumann* (2), qui a été décrite ainsi par M. Temminck : « Le sommet de la tête et les plumes de l'oreille sont d'un brun foncé; les autres parties supérieures d'un cendré roussâtre, le dessous du ventre et le croupion sont par demi-teintes à un roux foncé, qui est plus clair sur les latérales de la queue; ce même roux vif borde les scapulaires, et forme sur la poitrine, sur les flancs et sur l'abdomen, de grandes taches qui occupent le centre de toutes les plumes, frangées par un rebord blanc; milieu du ventre et cuisses d'un brun pur; rémiges et penne du milieu de la queue d'un brun foncé, mais en dessous la queue est d'un roux; le bec et les pieds sont bruns. Sa longueur est de neuf pouces. La femelle a le plumage plus clair. Le fond blanc des jeunes est taché de brun. Cet oiseau habite la Silésie, l'Autriche, la Hongrie, la Dalmatie et le midi de l'Italie. Ses habitudes sont inconnues. M. Risso le dit de passage à Nice.

(1) *Merula*: *turdus*, auct.

(2) *Turdus Naumannii*, Temm., Man., t. I, p. 10. *T. dubius*, Naum.

robuste, et terminé par un bec... que ceux des doigts antérieurs... en devant de large... couleurs teignent la livrée... noir pâle ou roussâtre... ériennes, les ailes et les... ce que toutes les plumes... frangées à leur sommet... rectrices sont égales, garnies... usées au sommet. Elles... roux. Les ailes dépassent le... émige est courte, la deuxième... troisième, et la quatrième... s. Le devant du cou et le thorax... ligne moyenne du ventre...

AIS MERLES (1).

angé; convexe, assez élevé... Leurs ailes sont pointues... et arrondie; leurs tarses... mage est coloré par masses... ou piqué (celui des grises)... sur les ornithologistes une espèce... ne, tant les espèces les plus... es sans ordre sous le nom...

é le nom de *merles* à toutes... nous bornerons dans ce comp... merles nouveaux les mieux... èce d'Europe fort curieuse... (2), qui a été décrite ainsi... nck: « Le sommet de la tête... elle sont d'un brun foncé; les... supérieures d'un cendré roux... tes à un roux foncé, qui est... au cou, du croupion et des pe... ue; ce même roux vit bordé... me sur la poitrine, sur les fl... de grandes taches qui occu... les plumes, frangées par un... eu du ventre et cuisses d'un... nnes du milieu de la queue... en dessous la queue est... s pieds sont bruns. Sa long... La femelle a le plumage... des jeunes est taché de brun... a Silésie, l'Autriche, la Hong... idi de l'Italie. Ses habitudes... so le dit de passage à Nice.

us, auct.
minii, Temm., Man., t. I, p.

Horsfield (1) a décrit un grand nombre de... de l'île de Java, qu'il nomme: 1° *L'hémor-*
hal (2) ou le *kélian* des Javanois, long de six... es, à plumage gris fauve, à tête noire, à joues... ventre et croupion blanchâtres. Le bas-ventre... late. 2° *L'amène* (3) ou le *kacher* des Javanois, ... d'une voix mélodieuse. Son plumage est bleu... avec les épaules et les trois rectrices les plus... nes blanches. Il a huit pouces de longueur.
lunal (4) ou le *chuchak* des Javanois, long de sept... es, gris fauve, avec le vertex et les rectrices... foncés, le corps blanc en dessous, le bas-... rouge jaune. 4° *Le rayé* (5), noirâtre vineux en... us, rayé de noir vineux en dessous; les ailes... la queue à penes plus foncées, frangées de... clair. Il a six pouces. 5° *Le vert* (6) ou l'*i-*
des Javanois, est long de huit pouces. Son plu-... ge est vert émeraude, et sa gorge est jaunâtre.
Le javanois ou le *bochril* (7), long de huit pou-... est fauve, avec une raie à la gorge et des taches... ominales d'un ferrugineux obscur. 7° *Le varic* (8)
l'agay-agayam des Javanois, paroîtroit exister... à la Nouvelle-Hollande. Son plumage est châ-... clair, et chaque plume est fauve à sa pointe. Les... ges sont d'un châtain marron; l'abdomen est... châtre. Sa taille est de onze pouces. 8° *Le bec*
(9) ou *chiung* des Javanois, est noir, excepté... éte, un collier, la gorge et la poitrine qui sont... ferrugineux brillant et par raies ondulées. Les... mes dorsales sont blanches à leur base. Le bec est... nâtre. Sa taille est de douze pouces. 9° *Le gula-*
(10) ou le *bret* des Javanois, est olivâtre fauve, avec... ailes et la queue ferrugineuses; la gorge est blan-... le ventre est jaune. Sa taille est de sept pouces.
M. Temminck a figuré plusieurs espèces de vrais... es. 1° *Celui à pieds rouges* (11), a la queue légè-... ment étagée, ce qui le distingue des autres espèces.
Il vit dans l'île de Cuba et aux Antilles. Voisin du... de Buffon, il a comme lui les pieds rouges, mais... bec est noir. Le menton et la gorge sont noir in-... se, avec deux traits blanc pur, gris de plomb sur... corps, le ventre est roux cannelle. Les rectrices... es sont terminées de blanc. 2° *Le chrycolaus* (12)
Japon, est brun roussâtre, avec les flancs aurore

Zool. res., Trans., XIII.

Turdus hamorrous, ibid.; *muscipapa hamor-*
osa, Gm.

T. amarus, ibid.

T. analis, ibid.

T. strigatus, ibid.

T. viridis, Horsf.

T. javanus, ibid.

T. varius, ibid.

T. flavirostris, ibid.

T. gularis, ibid.

T. rubripes, Temm., pl. 409.

T. chrycolaus, Temm., pl. 537.

et le ventre blanc. 3° *Le carde* (1), aussi du Japon, a... le bec et les tarses jaunes. Le plumage brun ardoisé, le... ventre blanc piqué de noir. 4° *Le daulias* (2) du... même pays que les deux précédents, est roux can-... nelle sur le corps, blanc lavé de roux par écailles en... dessous. 5° *L'ennome* (3), du Japon également, a... les ailes roux cannelle bordées de jaune sur chaque... plume. Le dessous du corps gris maillé ou écaillé de... noir. 6° *Le citrin* (4), qui vit à Java et à Sumatra, est... rouge orangé, avec les ailes cendrées et un miroir... blanc. La région anale est blanche. 7° *Le messa-*
ger (5) se trouve aussi aux îles de la Sonde. Il a le... dessus de la tête et du cou marron, et le corps varié... de noir et de blanc. Le bec est brun et les tarses sont... jaunes.

M. Quoy et Gaimard ont rencontré sur les îles... du sud de l'Amérique une espèce qu'ils ont nommée... la *grive des Malouines* (6). Elle rappelle le guivrou... du Brésil, et a la gorge marquée de points noirs. Le... thorax et le ventre sont roussâtres. Les mêmes... voyageurs ont fait connoître le *merle de Vanikoro* (7),... qui tient plus des fourmiliers que des merles. Cet oi-... seau se trouve dans les forêts de l'île Vanikoro. Son... corps est noir, à rectrices inférieures brunes et blan-... ches. Ses tarses sont longs et jaunes.

M. Vigors donne comme nouveaux les merles sui-... vants: 1° *Le magellanique* (8), découvert au détroit... de Magellan par le capitaine King, à plumage gris... olivâtre en dessus, roux pâle en dessous. Le sinciput, les... rémiges et les rectrices sont d'un brun noi-... râtre. Sa gorge est blanche, linéole de noir. 2° *Le*
paciloptère (9), des montagnes de l'Himalaya est noir, à... bas-ventre gris. Le bec et les tarses sont jaunes. La... femelle est brune grisâtre. Sa taille est celle du merle... de France. 3° *La grive à gouttelettes* (10) de la baie... d'Algoa au Cap, a son plumage sur le corps brun... olivâtre, passant au blanchâtre, lavé de roux en... dessous. Elle est couverte de gouttelettes noires sur... les parties inférieures. 4° *L'érythrogastre* (11) des... montagnes de l'Himalaya, est bieu gris, avec les... joues, les côtés du cou et les rémiges noirs; la poi-... trine, le ventre et la région anale roussâtres. La fe-

(1) *T. cardis*, Temm., pl. 518.

(2) *T. daulias*, Temm., pl. 515.

(3) *T. eunomis*, Temm., pl. 514.

(4) *T. citrinus*, T., pl. 445. *T. montanus*, Latham, ind., 83.

(5) *T. interpres*, Temm., pl. 459.

(6) *T. Falcklundæ*, Ur., Zool., p. 104.

(7) *T. vanikorensis*, Astrol., Zool., p. 188, pl. 7, f. 2.

(8) *Magallanicus*, Vig. Proc., I, 14.

(9) *T. pectiopterus*, ib., Proc., I, 54.

M. Swalson, dans la Faune de l'Amérique du Nord, décrit comme distincts les *merula minor* et *solitaria*, qui nous sont inconnus.

(10) *T. guttatus*, Vig., Proc., I, 92.

(11) *T. erythrogaster*, ib., Proc., I, 171.

melle est brune cendrée, avec une barre jaunâtre sur le bas du dos.

M. Gould a fait connoître deux merles : le premier, appelé *merle marron* (1) se trouve dans les montagnes de l'Himalaya. Son plumage est, ainsi que l'Indique son nom trivial, de couleur marron, avec la tête et le cou d'un cendré clair, les ailes et la queue noires. Son bec et ses tarses sont de nuance jaune brunâtre de corne. Le second, le *Nestor* (2), provient de la Nouvelle-Galles méridionale, et de la province de *Murrumbidgee*, où se l'est procuré le capitaine Sturt. C'est le seul vrai merle que l'on connoisse à la Nouvelle-Hollande. Son plumage est brun fuligineux, avec la tête et le cou d'un gris cendré sale. Il a le bec et les jambes jaunes.

Le *merle à ventre couleur cannelle* (3) est une espèce africaine qui semble au premier abord, d'après la forme de son bec et de ses pattes et les couleurs fortement tranchées de son plumage, devoir faire partie du genre *saxicola*, et se grouper près de ces grandes espèces de traquets, habitant comme elle l'Afrique australe; mais la coupe de ses ailes, sa queue étagée et longue, l'en éloignent et la rapprochent des Merles : nous ne serions pas surpris, toutefois, d'après la forme de ses pattes et surtout de ses doigts, que cette espèce fût intermédiaire entre ces deux genres, et qu'avec des ailes et une queue de merle elle n'eût les habitudes marcheuses des traquets. Nous n'avons aucun renseignement sur ses mœurs, et ne pouvons par conséquent, que former des conjectures.

Le mâle (pl. 55) a la tête, le cou et toutes les parties supérieures, excepté le croupion, d'un noir profond et sans reflets. Les ailes et la queue sont d'un noir moins intense; les petites couvertures de l'aile, d'un blanc pur, y forment une sorte d'épaulette blanche qui rappelle celles du *traquet fourmilier* du même pays. Tout le dessous de l'oiseau, depuis le bec jusqu'au ventre, est de la couleur du dos. Le croupion, les couvertures supérieures de la queue et le reste des parties inférieures, depuis le bas de la poitrine, sont d'un beau roux cannelle, brillant sur le croupion, et passant au roux blanchâtre à son point de réunion avec le noir de la poitrine : le bec et les pieds sont noirs. Longueur totale, sept pouces et demi.

Chez la femelle (pl. 56), toutes les parties du plumage, qui sont noires chez le mâle, prennent une nuance de gris ardoise, sauf les ailes et la queue, qui sont d'un noir sombre et mat. La couleur cannelle du bas du dos et du ventre est à peu près de

la même teinte que chez le mâle, excepté qu'elle est partout uniforme dans sa nuance et ne s'étend pas, comme chez lui, près de la poitrine.

Cette espèce a été envoyée du cap de Bonne-Espérance par M. Verreaux fils : il paroît qu'elle y est rare, peut-être même est-elle de l'intérieur des terres?

Le *merle à miroir blanc* (4) se trouve à Madagascar. Le mâle a le plumage bleu ardoisé avec un miroir blanc sur l'aile. La femelle a le même miroir, mais du roux sur la tête, et de roux sur les flancs. Le ventre est violacé.

M. d'Orbigny, dans les premières livraisons de son Voyage dans l'Amérique méridionale, décrit deux merles à bec fin, qui pourroient bien former une section distincte. Ce sont : le *merle noir brun* à bec et tarses jaunes : à plumage brun noirâtre sur toutes les parties supérieures, gris fuligineux sur le dessous; la queue égale : et le *chiguango* (5), à bec et tarses jaunes, à menton blanchâtre et à plumage brun fuligineux uniforme, à queue profondément échancrée.

Kittlitz (4) a rencontré dans l'île de Bourbon deux merles. L'un qui porte le nom de M. de *Nilde*, a été très mal figuré par Buffon (enl. 656), l'autre, qu'il nomme *merle terrestre* (5), paroît être un nouveau. Cet oiseau, long de six pouces et demi, a le bec noirâtre, les jambes pâles, le dessus de la tête et la nuque d'un brun foncé, la queue rouille, le ventre brun clair sur les côtés, blanc au milieu. Le cou et la gorge sont aussi de cette dernière couleur, avec des taches brunes.

LES TURDOIDES.

Ixos. TEMM.

Sont des merles à bec fin, et leur livrée est formée de teintes diverses disposées par grandes plumes. Leur bec est moins long que la tête et leurs tarses sont courts. Leur duvet est très épais sur le croupion. M. Temminck y place les oiseaux dont les noms suivent : 1° *muscicapa Psidii*, Lath. spec. 27; 2° *turdus cafer*, id., spec. 99, qui est par double emploi, *muscicapa hemorrhoides*, Lath. spec. 26, le même que la planche enluminée par Buffon 563, fig. 1, et le cul-rouge de Levaillant *Ois. d'Afrique*, tom. III, pl. 109, fig. 1; 3° *turdus chrysorhæus*, Temm., ou *cudor* de Levaillant

(1) *T. albo-specularis*, Gervais. Favorite, pl. 64.

(2) *T. fuscator*, Orbigny, pl. 9, fig. 1.

(3) *T. chiguango*, ibid., pl. 9, fig. 2.

(4) Ac. de Saint-Petersb., t. I, p. 231. Bull., XIV.

(5) *T. terrestris*, Kittlitz, loc., cit.

(1) *Merula castanea*, Gould, Proc., V, 185.

(2) *M. Nestor*, ibid., p. 186.

(3) *Turdus cinnamomeiventris*, Laf., Mag. zool., 1837, pl. 55 et 56.

chez le mâle, excepté qu'il est plus foncé dans sa nuance et ne s'étend pas sur la poitrine. Le mâle est envoyé du cap de Bonne-Espérance; il parolt qu'elle n'est pas est-elle de l'intérieur.

Merle blanc (?) se trouve à Madagascar. Le plumage bleu ardoisé luit sur l'aile. La femelle a le bec et la gorge du roux sur la tête, le dos est violacé.

On trouve les premières livraisons en Amérique méridionale, de l'Amérique du Nord, qui pourroient bien l'être. Ce sont : le *merle noir* brésilien; à plumage brun noirâtre; les *supérieures*, gris fuligineux; le *gale*; et le *chiquango* (?), à plumage blancâtre et à queue uniforme, à queue longue.

On a trouvé dans l'île de Boninsima, qui porte le nom de M. de Latham, figuré par Buffon (enl., 606), le *merle terrestre* (?), parolt en l'île, long de six pouces et demi; les jambes pâles, le dessus du dos d'un brun foncé, la queue d'un brun clair sur les côtés, blanche à la gorge sont aussi de cette espèce; des taches brunes.

TURDOIDES.

Ixos. TEMM.

Le bec fin, et leur livrée est disposée par grandes plumes; le bec long que la tête et leurs tarsi; le bec est très épais sur le cul; on place les oiseaux dans le genre *muscipala Psidii*, Latham, *muscipala cafer*, id., sp. c. 99, qui est le *muscipala hemorrhoidalis*, et que la planche enluminée de Buffon, et le cul - rouge de Levaillant, pl. III, pl. 409, fig. 1; 3^e partie, enl. m., ou *cudor* de Levaillant.

Gervais, *Favorite*, pl. 64 et 65, pl. 9, fig. 1. Gervais, *Favorite*, pl. 9, fig. 2. Gervais, t. I, p. 231. Bull., XIV, pl. 100, etc.

1807, fig. 2, et Brown, *Illust. Zool.*, tab. 51; *Turdus vailantii*, Temm., pl. enlum. de Buffon, ou Brunol de Levaillant, pl. 406, fig. 4; *Turdus cochinchinensis*, spec. 415, pl. enl. 643, fig. 5.

Quant au turdoïde à épauettes rouges (*Turdus turdus phanicoptera*), que M. Temminck a figuré dans sa pl. 71, c'est évidemment l'individu mâle de l'échenilleur jaune de Levaillant, figuré pl. 464 des *oiseaux d'Afrique*, et par conséquent un *cepepyris* de M. Cuvier, ou un *campephaga* de M. Vieillot. Ce n'est de même du *turdoïde orange*, qui est le *cepepyris* ou l'échenilleur doré.

Les vrais *ixos* se réduisent donc à quatre espèces dont les mœurs et les habitudes des merles.

LE TURDOÏDE ENSANGLANTÉ.

Turdus dispar. HORSF. TEMM., pl. 457.

Cet oiseau, que M. Horsfield a trouvé à Java, où il est nommé *chiching-goleng*, a six pouces six lignes de longueur. Il est placé par M. Temminck dans la section des merles turdoïdes de petite taille, les pieds sont foibles et à tarsi courts, et près des *verdins*, ou *Turdus cochinchinensis*, et du *muscipala Psidii* de Latham. La gorge du mâle est couverte de petites plumes un peu cartilagineuses, et d'un rouge vermillon, qui ressemblent à celles dont l'extrémité des plumes secondaires des jaseurs est colorée; la tête et la nuque sont noires; le dos, les ailes et les bords extérieurs de leurs plumes sont d'un jaune olivâtre; la queue est d'un brun noirâtre; la poitrine est d'un jaune rougeâtre, et toutes les parties inférieures d'un jaune pur; le bec est noir, les pieds sont cendrés. Des individus femelles ou jeunes n'ont pas les belles plumes rouges à la gorge, et leur nuance est ainsi que la poitrine d'une couleur blanche blanchâtre.

LE TURDOÏDE CAP-NÈGRE.

Turdus atriceps (?).

Cette espèce est noire sur la tête et la gorge, d'un brun foncé sur le dos et la poitrine, un peu plus foncé sur le haut des ailes et les plumes secondaires; les plumes alaires, d'un jaune verdâtre à la base, ont une large bande noire vers l'extrémité, et sont terminées par une bordure jaune; le ventre est jaunâtre; le bec est bleuâtre, et les pieds sont noirs. On le trouve à Java et de Sumatra.

Temm., pl. 447.

LE TURDOÏDE AZURIN.

Ixos azureus (?).

Cette espèce, longue de huit pouces et demi, dont le bec court est un peu élargi, a une nudité apparente derrière et en dessous des yeux, et présente autour de l'orbite un cercle de très petites plumes serrées. Le mâle a le sommet de la tête et les bordures des plumes caudales d'une belle teinte d'azur; le bleu est beaucoup plus foncé sur le cou et le croupion; les plumes dorsales sont d'un brun olivâtre; depuis la base du bec jusque vers le milieu du ventre règne une teinte d'un brun olivâtre, qui prend plus bas des nuances d'un bleu noirâtre; le bec et les pieds sont noirs. Tout le dessous du corps est d'un bleu noirâtre chez la femelle.

Cet oiseau se trouve à Java, à Banda, à Banca, et à Sumatra.

LE TURDOÏDE VERDIN.

Ixos virescens (?).

Cet oiseau, qui habite les bois touffus de l'île de Java, où l'espèce paroit être abondante, a six pouces et demi de longueur. Le sommet de la tête et la nuque sont d'un cendré verdâtre, il y a une petite bande blanchâtre entre le bec et les yeux; la gorge, l'abdomen et les cuisses sont blancs, et de larges stries bordées de verdâtre couvrent les autres parties inférieures, à l'exception des plumes anales, qui sont jaunâtres; les plumes caudales et alaires sont brunes et bordées d'un vert sombre; le reste des parties supérieures est d'un vert olivâtre; le bec et les pieds sont noirs.

LE TURDOÏDE OCCIPITAL (?).

Est long de sept pouces et demi. Il est brun sur le dos et sur les ailes avec une teinte verdâtre. Le dessous du corps est jaunâtre clair. La gorge est blanche avec le bas du cou cendré. Sur chaque joue se dessine une tache bronzée, et la tête est surmontée d'une calotte noire bordée d'un cercle blanc. Le bec et les pieds sont noirs. Cet oiseau vit à Manille.

Le docteur Kittlitz a mentionné, comme appartenant à ce genre, un oiseau qu'il a rencontré dans l'île de Boninsima, et qu'il nomme *turdoïde familier* (?): il a le bec et les tarsi noirs, le plumage

(?) Temm., pl. 274.

(?) Temm., pl. 382, fig. 1.

(?) *Turdus occipitalis*, Less., ornith., 418; Gervais, *Favorite*, pl. 66.

(?) *Ixos familiaris*, Kltt. Bull., XXV, 105. Act. de Pétersb., t. I, 1830, pl. 13.

olivâtre en dessus, jaune d'or sur la tête et sur les parties inférieures. Le front porte un bandeau noir, et les joues sont de cette dernière couleur.

LES MERLES TRAQUETS (1).

Forment une petite tribu naturelle, qui se compose de quelques espèces intermédiaires par leurs caractères zoologiques aux merles et aux traquets, deux genres dont il est fort difficile de poser la ligne de démarcation. L'espèce type est le *merle à cul roux* (2), qui a le bec mince, petit, grêle à la pointe, un peu arqué, et à commissure très fendue. Ses tarses sont assez robustes, sentellés. Sa queue, composée de douze rectrices, est médiocre, arrondie par la diminution des rectrices latérales. Ses ailes sont courtes, concaves, à première rémige courte, la deuxième beaucoup plus longue, les troisième, quatrième, cinquième et sixième presque égales et peu allongées.

Cet oiseau est en entier d'un brun assez foncé. Les ailes sont brunes en dehors et en dedans; sa queue est noir bleu; mais les plumes de la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge noir foncé. Il vit au Bengale.

La seconde espèce est celle que M. Ruppell a figurée sous le nom d'*ixos p'ebcjus* (3). C'est un oiseau à bec noir, à plumage terre d'ombre en dessus, à gorge blanche, à poitrine brunâtre, tachetée de blanc. Sa taille est de huit pouces six lignes, et on le trouve dans le Kordofan. La troisième sera le *turdoïde à tête blanche* (4), du Sennaar et du Kordofan, et qu'on rencontre surtout aux alentours de Médine. C'est un oiseau à tête et joues blanches, à plumage brun fuligineux, clair en dessus, gris roussâtre en dessous à bec et tarses noirs.

LES MALURIONS.

Sont des merles ayant quelque analogie avec les mérions des auteurs. Leur bec est légèrement convexe et assez élevé; leurs ailes sont subaiguës, et atteignent tout juste le croupion; la queue est longue et étagée; les tarses sont très robustes. L'autre type de ce genre est l'oiseau que Ruppell appelle *mérion à tête écaillée* (5), et qu'il a découvert dans l'Akaba. Il a neuf pouces de longueur; un plumage

(1) *Saxicolides*, L.

(2) *Turdus* (*Sax.*) *erythrurus*, Less., Voy. de Bélanger, Zoolog.

(3) Pl. 32 : 1^{er} voy. en Af.

(4) *Turdoïdes leucocephala*, Rupp., pl. 4.

(5) *Malurus squamiceps*, pl. 12.

couleur café naturel; les plumes de la tête rigides et tachetées de noir; celles du dos et du bas fuligineuses. La gorge est blanche. La deuxième pièce est le *mérion* de l'*aracia* (1), du même genre à bec et tarses jaunâtres, à plumage de couleur gris-bleu, mais à gorge blanche. Il vit en Nubie et dans le Kordofan, et sa taille est de huit pouces six lignes.

LES MERLES PHILÉDONS.

Se trouvent présenter une petite tribu très naturelle, que distingue un bec allongé, aminci au bout, peu élevé, et terminé en pointe. Leurs mandibules s'ouvrent en fente étroite. Leurs ailes sont droites. Leur queue est étagée et arrondie en sa dernière extrémité. Les tarses sont médiocres.

Ces oiseaux ont des plumes assez rigides sur la tête et sur le cou; on en connoît trois espèces.

1^o *L'océrocéphale* (2) que les Javanais nomment *chuchak-jawa*, et qu'on retrouve à Sumatra, élevé en cage, parce qu'il a un chant harmonieux. Il a les ailes et la queue olivâtres, la tête jaune, deux traits noirs sur les joues, le menton blanc, le plumage roux flammé de blanc en dessous; le ventre est ferrugineux. 2^o *L'oreil'on noir* (3) du Mexique. Son plumage est bleu de plomb; une tache noire règne sur la joue derrière de l'œil. Sa taille est de huit pouces deux lignes. 3^o *L'oreil'on brun* du Japon, est d'un bleuâtre cendré terne, que lève un croissant marron placé sur les côtés du cou. Il a les plumes de la tête et du cou striées de bleu plus foncé; le ventre est lavé de ferrugineux.

LES DONACOBUS.

Sont des merles à bec fin, pointu, légèrement fléchi, et muni de quelques poils à la commissure. Leurs ailes sont subaiguës; leurs tarses sont allongés et proportionnellement forts; leur queue est longue et composée de rectrices fortement étagées. Le type, le *donacobe rayé de blanc* (1), vit dans l'Inde méridionale. Son plumage est brun et de couleur jaune rouille en dessous, mais un trait blanc se voit derrière de l'œil, et va se perdre sur les côtés de l'arrière du cou. Les ailes sont bordées de blanc et portent à leur milieu un miroir de même couleur.

(1) *M. aracia*, Rupp., pl. 18.

(2) *Turdus ochrocephalus*, Gm. Temm., pl. 136. Brown, Illust., pl. 22, *sturnus Zeilanicus*, Gm.

(3) *T. melanotis*, Temm., pl. 498.

(4) *T. amaurotis*, Temm., pl. 497.

(5) *Donacobius albolineatus*, d'Orbigny, pl. 13.

pennes caudales, brunes, sont terminées de blanc dessus.

LES TRAQUETS (1).

On ne les trouve que dans l'Ancien Monde; ils sont nombreux en espèces. Ils tiennent des gobèches par leur bec un peu déprimé et élargi à sa base, et des merles par la forme échancrée pointue de la mandibule supérieure.

Les traquets fréquentent de préférence les plaines, les steppes ou les lieux desséchés. La plupart d'entre eux ont été décrits par Illuffin, et nous nous proposons à signaler les espèces nouvelles les plus remarquables.

Le *traquet sauteur* (2) est en dessus d'un beau fauve taché, avec les ailes brunes, dont les pennes secondaires sont largement bordées de fauve vif, ainsi que l'extrémité de chaque rémige; l'espace entre le bec et l'œil est noir; le sourcil, ainsi que le dessous du bec et le bas-ventre, sont d'un blanc pur; le dessous du ventre est d'un fauve plus vif que le dessus, mais qui blanchit insensiblement jusqu'au bas-ventre. La moitié supérieure de la queue est blanche et le reste d'un noir profond; sur les deux tiers du milieu le noir remonte plus haut; chaque plume est lisérée de roussâtre et terminée de blanc. Les deux sexes sont semblables, si ce n'est que les plumes de la femelle sont, en général, moins vives et plus belles du mâle. Les jeunes sont de couleur isabelle tendre, avec le milieu des plumes blanchâtre, et les ailes et la queue noires: mais les pennes secondaires sont largement bordées de roussâtre, et les plumes des pennes, ainsi que la queue, terminées de blanc.

Il est très commun sur les bords arides de la mer Noire, surtout près de Bakou, vers les feux perpétuels. Il va ordinairement par paires, et sautille rapidement; il se place volontiers sur les pointes des rochers, et là, il s'élève perpendiculairement en agitant fortement ses ailes, et faisant entendre un bruit *zri, zri*, très sonore; posé, il a un petit gazouillement très agréable. Lorsqu'il n'est que blessé, il se cache avec une promptitude incroyable dans les fissures des rochers. Il se nourrit d'insectes qu'il prend à la manière des muscicapa.

Ménétriés trouva en juillet un nid fait de peuplier. *Saxicola*, Bechst.; *ananche*, Vieill., comprenant *Saxicola vittiflora*, Briss., *Sialia*, Sw. *Petroica*, Sw. *Petroica*, Sw. *Saxicola*, Bechst. *Curruca*, Leach. *S. saltator*, Ménétriés, Cat., Caucase. *Rufocincla alba*, *Iorum nigrum*, *supercillius albis*, *albis*, *rectricibus secundariis et remigum apicibus fulvo-olivaceis*; *cauda nigra*, *basi alba*.

tits brins d'herbe sèche; les jeunes, quoique capables de voler, s'y tenoient encore; ils étoient au nombre de quatre.

Le *traquet turdoïde* (1) est long de six pouces. Son bec est rougeâtre. Les ailes s'étendent jusque vers le milieu de la queue. Le plumage en dessus est brunâtre, teinté de roussâtre, plus clair sur le croupion. Les rémiges sont brunes, bordées de roux sur leurs barbes externes. Le devant de la gorge est blanchâtre, vermiculé de brunâtre; le devant du cou et la poitrine sont roux; le ventre, les flancs et le bas-ventre sont d'un roussâtre bloué très clair; les tarses sont blanchâtres.

Cet oiseau habite la Nouvelle-Irlande, aux environs du port Praslin.

Le *traquet coureur* (2), très commun dans plusieurs contrées du centre de l'Afrique, et qui se trouve en Egypte et au cap de Bonne-Espérance, a son plumage noir velouté, relevé par le blanc pur du sinciput, du bas-ventre et des rectrices latérales. Le *commandeur* (3) est noir, avec les épaules roses. Il se trouve aussi en Afrique. Le *traquet montagnard* (4), brun enfumé, avec du blanc aux épaules et aux rectrices.

Levaillant a encore figuré plusieurs autres traquets dans son ouvrage sur les oiseaux d'Afrique. Le *pâtre* (pl. 180), varié de noir, de blanc et de roux. L'*imitateur* (pl. 181 et 182), roux en dessus, blanc en dessous, avec le sinciput noir et un large collier descendant sur la poitrine de même couleur, type du genre *campicola* de Swainson. Le jeune est seulement roux et blanc. Le *familier* (pl. 183), roussâtre, avec le croupion et les oreilles roux vif. Le *tractrac* (pl. 184, fig. 1), gris cendré, avec du blanc au croupion, aux rectrices externes et sur le ventre. Le *traquet à cul roux* (pl. 188, fig. 1), noir, roux à la région anale, blanc aux épaules. Le *traquet à queue striée* (pl. 188, fig. 2), noir, avec le croupion et le bas-ventre marron, ainsi que les rectrices externes.

M. Ruppell, dans son premier voyage en Afrique, a fait connoître deux espèces de la Nubie. Le *pâle* (5), qui a un plumage isabelle clair en dessus, blanc en dessous, et l'*isabellin* (6), dont la coloration isabelle est relevée par le blanc de la première moitié de la queue, dont la seconde est noir profond. Le front et la gorge sont blancs.

M. Temminck a représenté dans les planches co-

(1) *Saxicola merula*, Less., Zool. de la Coq.

(2) *S. cursoria*, Vieill., Encycl., 493. Levaill., Af., pl. 190. Egypte, pl. 5, fig. 1, p. 347.

(3) Levaill., pl. 189.

(4) Levaill., pl. 185, fig. 1 et 2, et 184, fig. 2.

(5) *S. pallida*, Rupp., pl. 34, fig. A.

(6) *S. isabellina*, Rupp., pl. 34, fig. B. Temm., pl. 472, fig. 1.

loriées plusieurs traquets. Le *bifascié* (1) se trouve dans la Cafrerie. Il a le devant du cou, les épaules et la queue noirs, le dos roux, flammé de noir, et un bandeau blanc partant du front et encadrant le noir de la gorge. Les couvertures supérieures sont aussi blondes et puis blanches. Le *moine* (2) a été découvert en Nubie par M. Ruppell. Il est noir bleu, la tête et la queue exceptées, qui sont blanches. Le *traquet des déserts* (3) est blond roux en dessus, blond tendre en dessous, avec la gorge noire et un bandeau blanc sur le front. Il vit en Egypte. L'*oreillard* (4) se trouve depuis l'Égypte jusqu'au Sénégal. Il est blanc gris, lavé de rose, avec un large trait derrière les yeux; les ailes et la queue noires. Le *traquet à queue noire* (5) a été rencontré en Arabie par M. Ruppell. Il est gris de plomb, avec les ailes brun clair et la queue noirâtre. Le *leucomèle* (6) a la tête et le dessus du cou blanc lavé de blond, la gorge noire et le dos brun. Le ventre et la moitié des rectrices externes sont blanc grisâtre.

MM. Quoy et Gaimard ont donné, dans la Zoologie de l'*Astrôlabe*, quatre espèces d'oiseaux qu'ils placent parmi les traquets.

Ce sont : Le *traquet resplendissant* (7) de la Nouvelle-Hollande, et qui nous paroît être un mérion. C'est un oiseau à plumage d'azur, relevé par l'écharpe noire qui ceint le cou et la poitrine; les ailes sont noires à leur sommet. Le *traquet à croupion jaune* (8), du même pays que le précédent, est olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous; sa queue, noire, est terminée de blanc. Le *grivelé* (9), des alentours du port Western, est brun fauve en dessus, avec des points bruns. La gorge et la poitrine sont blanches, ponctuées de noir; la queue est brune, rayée transversalement de noir. Le *traquet à long bec* (10), également du port Western, à la Nouvelle-Hollande, est roussâtre en dessus, à gorge striée, à ventre brun.

Le colonel Sykes mentionne parmi les oiseaux qu'il s'est procurés, dans le pays de Mahrattes ou le Dukhun sur le continent de l'Inde, les trois espèces suivantes : Le *tricolore* (11) a le plumage noir, une bande sur les ailes, le croupion, le milieu du ventre blancs. Il se nourrit de mouches noires, de

papillons et d'abeilles. Le *rousse-gorge* (1), le cendré en dessus, blanc en dessous, la gorge et poitrine rousses. La *queue-rouge* (2) est brunâtre en dessus, brun légèrement strié en dessous, le croupion roux.

MM. Vigors et Horsfield ont également décrit deux traquets comme propres à la Nouvelle-Guinée du Sud. Le *solitaire* (3), ou *cataract-bird* des auteurs, est brun fauve en dessus et noir ferrugineux en dessous; et le *jardine* (4), gris noirâtre, le ventre blanc et la queue barrée de cette dernière couleur.

LES MÉRIONS (5) OU MALURES

Forment un petit groupe de traquets à bec grêle et assez court; leurs tarses sont longs et forts. Ce sont des petits oiseaux d'Afrique et d'Asie, remarquables par les vives couleurs qui teignent leur plumage. Le *diphone* (6), de l'île de Boninisme, paroît appartenir à cette tribu. Il a le bec et les ailes jaunâtres, le plumage olivâtre en dessus, blanc en dessous. Le *mérion élégant* (7) de la Nouvelle-Hollande et le *bleu* (8), l'un et l'autre de l'azur le pur, sont très communs aux alentours de Sydney.

Le *mérion à tête noire* (9) a l'occiput et le bas du corps d'un noir de velours, le dos et les ailes millon, les rémiges cannelle, le bas-ventre jaunâtre, et la queue noire et blanche. Le *pectoral* (10) se trouve à la Nouvelle-Hollande; son plumage est bleu, marqué sous les yeux d'une azurée, à reflets métalliques, relevé de brides noires et de pourpre sur le thorax (11).

LES QUEUE-GAZÉES.

Stipiturus. Less.

Ont, avec le bec grêle et mince des sylties, la queue formée de brins filiformes, et garnie de

(1) *S. ruberculoides*, ibid.

(2) *S. erythrogygia*, ibid.

(3) *S. solitaria*, Trans. Soc. Linn., XV, 238. M. J. Lewin, pl. 16. *Muscicapa solitaria*, Lath.

(4) *S. Jardini*, ibid.

(5) *Malurus*, Vieill.

(6) *Sylvia diphone*, Kistl., Act. Pétersb., t. I, pl. 14.

(7) *Motacilla superba*, Shaw.

(8) *Malurus cyaneus*, Vieill., Gal., pl. 165. p. 256. Phillipp., pl. et p. 157.

(9) *Muscicapa melanocephala*, Lath., esp. 16.

(10) *Malurus pectoralis*, Gould. Proc., III, 106.

(11) M. Temminck a figuré les *malurus gahlanis* de 2600 pl. 65, fig. 1 de la Nouvelle-Hollande, et *M. gahlanis* de Java, pl. 65, fig. 2, qui sont des malures.

(1) *S. bifasciata*, Temm., pl. 572, fig. 2.

(2) *S. monacha*, T., pl. 359, fig. 1.

(3) *S. desertorum*, T., pl. 359, fig. 2.

(4) *S. aurita*, T., pl. 257, fig. 1.

(5) *S. melanura*, ibid., fig. 2.

(6) *S. leucomela*, ibid., fig. 3, *Motacilla leucomela*, Fållas. M. *leucomela*, et *melanoleuca*, Lath.

(7) *S. splendens*, Astr., p. 197, pl. 10, fig. 1.

(8) *S. chrysorhoa*, Astr., p. 198, pl. 10, fig. 2.

(9) *S. macularia*, Astr., p. 199, pl. 10, fig. 3.

(10) *S. longirostris*, Astr., p. 200, pl. 10, fig. 4.

(11) *S. tricolor*, Sykes, Proc., II, 92.

es. Le rousse-gorge (1), le
anc en dessous, la gorge et
queue-rouge (2) est bruni
ment strié en dessous, le

Horsfield ont également des
propres à la Nouvelle-G
(3), ou cataract-bird des ch
s et roux ferrugineux et d
(4), gris noirâtre, le ventre
cette dernière couleur.

ENS (*) OU MALURES

groupe de traquets à bec
leurs tarses sont longs et p
oiseaux d'Afrique et d'Asie,
vives couleurs qui teignent
me (5), de l'île de Boninsim
tte tribu. Il a le bec et les ta
nge olivâtre en dessus, blanc
rion élégant (?) de la Nouv
(6), l'un et l'autre de l'azur le
munis aux alentours de Sydn
e noire (7) a l'occiput et le des
de velours, le dos et les ailes
es cannelle, le bas-ventre
ve à la Nouvelle-Hollande,
marqué sous les yeux d'une
étalliques, relevé de brides m
le thorax (11).

QUEUES-GAZÉES.

tipiturus. LESS.

ce grêle et mince des sylvies,
rins filiformes, et garnie de

s, ibid.

ia, ibid.

rans. Soc. linn., XV, 236. M.

Muscicapa solitaria, Lath.

id.

ill.

e, Kittl., Act. Pétersb., L. I.

erba, Shaw.

neus, Vieill., Gal., pl. 166.

l. et p. 157.

lanocephala, Lath., esp. 16.

oralis, Gould. Proc., III, 106.

à figuré les *malurus gazées*

de la Nouvelle-Hollande, et M.

65, fig. 2, qui sont des mé

ellées. La seule espèce, la queue gazée (1), vit
alentours du port Jackson, où elle est nommée
gul-jelly. C'est un oiseau d'un brun roux uni-

LES GYSTICOLES (2).

ont des mérions aussi à bec fin et allongé en alène,
légèrement fléchi en axe, et garni de quelques
s. Leurs tarses sont minces et longs. Les ailes
courtes et arrondies. Leur queue, assez longue,
se compose de rectrices très étagées. Leurs formes
grêles et élancées. Les espèces de ce petit groupe
se trouvent qu'en Afrique et en Asie.

espèce typique est le bec-fin cysticole (3), qui est
trouvé dans le midi de l'Europe, depuis Gibraltar
à la mer Adriatique. Son plumage est roux,
noir sur le corps. Le pavanaire de Le-
nant (4), roux sur le corps, gris roussâtre en des-
sus, appartient à ce groupe. C'est un oiseau que
l'on trouve en Afrique aussi bien que le citrin (5),
de roussâtre et de jaunâtre. Le capolier, qui fait
confusion avec la ouatte des asclépias, appartient aussi
à ce petit genre.

Le bec-fin de Levaillant (6), que l'on trouve au
Sud de l'Australie dans les acacias, où il construit un nid,
est un oiseau à bec fin et allongé en alène, et à
la base d'une ouverture étroite. Son plumage est
gris, grivelé de noir. Le mérion grêle (7) se trouve
en Egypte, en Nubie et en Abyssinie. Il est olive
en dessus, blanchâtre en dessous, avec les rec-
trices terminées de blanchâtre et d'une barre br-
un. Le criard (8), de la Nubie, a le corps en des-
sus d'un roux rosé, le cou blanc, le ventre lavé de
blanc. Les rectrices noires, terminées de blanc.

Le bec-fin glycère (9) provient de Java, où il se tient dans
les buissons, qu'il fait résonner de ses cris
perçants. Il est brunâtre sur le corps, roussâtre en
dessous. Les rectrices sont brunâtres, barrées de
gris à leur terminaison en dessous. Le

Muscicapa malachura, Lath. *Malurus malachura*,
Vig. et Horsf., Trans., XV, Levaill., Af., pl. 130,
fig. 2.

Gysticola, Less. *Malurus*, Temm.

Sylvia cysticola, Temm., pl. 6, fig. 3. Descript. du
Mus., I, 181.

Malurus cysticola, Bull., I, 181.

Malurus trachyptera, Gm. Lev., pl. 122.

Malurus, Af., pl. 127. *Sylvia macroura*, Lath.,
pl. 52, fig. 2.

Sylvia testris, Vieill. Levaill., pl. 131. Égypte,
pl. 52.

Malurus gracilis, Cretz. in Kuppell, pl. 2, fig. 6.

Malurus, Af., pl. 466. Égypte, pl. 5, fig. 4. Sous le faux nom

de *Malurus*.

Malurus clamans, Rupp., pl. 2, fig. A. Temm., pl. 466,

pl. 466, fig. 3.

malurus gentil (1), qui vit dans le Kordofan, est brun
en dessus, roussâtre clair et jaunâtre en dessous.

LES RUBIETTES (2).

Leur bec est mince et effilé; les ailes sont allongées
et pointues; ils ne nous offrent aucune espèce nou-
velle.

LES ZOSTEROPS (3).

Sont des sylvies dont le bec est grêle et légèrement
arqué, et qui ont autour de l'œil (du grec ζωστήρ,
ceinture, et ὀφθαλμός, œil) un bourrelet de plumes soyeuses.
Les auteurs de ce genre ne mentionnent que quel-
ques becs-fins étrangers, bien que certains d'Europe,
tels que le sardes entre autres, présentent cette parti-
cularité. Le bec-fin de Madagascar (4) seroit le type
du genre zosterops, qui comprendroit encore le bec-
fin annelé de Swainson (5) qui habite les alentours
de Sydney et de Paramatta, à la Nouvelle-Galles
du Sud. C'est un oiseau jaunâtre, ayant le dos cendré,
une rale noire en avant et au-dessus des yeux, la
gorge jaune pâle et les flancs ferrugineux. Le bec-fin
cercle (6), jaune et blanc, de l'Inde, est encore un
zosterops.

LES FAUVETTES (7).

Ont le bec mince, effilé, droit, pointu, et com-
primé à son extrémité. Leurs ailes sont allongées et
pointues, et leur queue est longue, élargie, et for-
mée de pennes égales et arrondies. Les fauvettes con-
stituent une tribu très riche en espèces, tellement
voisines les unes des autres, que beaucoup se trou-
vent assez mal décrites dans nos livres d'histoire na-
turelle. Ces sont des oiseaux chanteurs par excellence,
qui poursuivent en volant les insectes, qui forment
leur pâture, soit dans les buissons, soit sur le bord
des eaux et dans les roseaux, où ils nichent. Il est
difficile d'établir parmi tous les individus les distinc-
tions de riverains, sylvains et insectivores.

(1) *M. pulchellus*, Rupp., pl. 35, fig. A.

(2) *Ficedula*, Bechst. *Sylvia*, Wolff et Meyer. *Stalio*
Swt.

(3) *Zosterops*, Vig. et Horsf.

(4) *Sylvia madagascariensis*, Lath. *Motacilla mad*
craspatana, Gm.

(5) *Zost. dorsalis*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 235.
Sylvia annulosa, Sw. Illust., pl. 16.

(6) *S. palpebrosa*, Temm., pl. 293, fig. 3.

(7) *Curruca*, Bechst. *Curruca et arundinacea*, L.

Buffon a décrit un bon nombre de fauvettes. Nous ne signalerons que les espèces les plus remarquables parmi celles qui sont nouvelles.

M. Bechstein distingue du rossignol ordinaire celui qu'il nomme *philomèle* (1), et qui vit dans le nord de l'Europe. Son plumage est roux en dessus, roussâtre sur la poitrine. La *fauvette sarde* (2) se rencontre dans les îles de Sardaigne et de Corse, et se reconnoît à ses joues noires sur le fond ardoisé des parties supérieures. La *fauvette des fragons* (3) a la tête noire, le ventre gris, le manteau brun, les plumes caudales terminées de blanc. On la trouve en Sardaigne, en Provence, en Corse, et aussi aux Canaries. La *brunette* (4) est fort voisine de la sarde. Elle a le corps ardoisé en dessus, le dessous gris. Un individu a été tué dans le Languedoc. La *celti* (5), que M. de La Marmorata a rencontrée en Sardaigne, a du marron sur le dos. On en rapproche la bouscarde de Provence, de Buffon (enl. 653, fig. 2).

La *sylvicole* (6) est un pouillot assez rare en France, mais plus commun dans le nord de l'Europe. Cet oiseau se tient dans les taillis, niche à terre, en construisant un nid fait en forme de petit four. La femelle y pond de cinq à sept œufs blancs, et tachetés de roux foncé. Son plumage en dessus est vert jaunâtre et jaune clair en dessous. L'*icterine* (7), qui se présente accidentellement en Lorraine, est gris olivâtre sur le corps et jaune en dessous. La *lusciniolle* (8), gris olivâtre en dessus, jaune en dessous, se présente en plusieurs cantons de la France et de l'Allemagne. Elle niche dans les buissons, et son nid fait d'herbes fines est garni de duvet de plantes et de laine. La femelle pond de quatre à cinq œufs couleur de chair, tachés de noir ou de rouge sombre.

La *flavéole* (9), vert olive en dessus, jaune pur en dessous, se présente accidentellement dans la Lorraine. Le *pouillot Bonelli* (10) est brun olivâtre en dessus, blanc en dessous, avec un sourcil blanc au-dessus de l'œil. Cet oiseau, assez commun dans le Piémont et en Sardaigne, s'avance parfois en France jusque'en Lorraine et en Picardie.

(1) *Sylv. philomela*, Temm., I, 196. Vieill., Faune franç., pl. 170, fig. 3.

(2) *S. sardonica*, Vieill., Faune, pl. 86, fig. 3.

(3) *S. ruscicola*; Vieill., Faune, pl. 86, fig. 1 et 2. *Motacilla melanocephala*, L. G. L. Temm., I, 203.

(4) *S. fuscescens*, Vieill., Faune, p. 204.

(5) *Usignolo di fiume*, Cetti, Uc. di Sard., 216. *Sylv. Celti*, de la Marm., Ac. de Turin, XXV, p. 254. Savi, pag. 273.

(6) *S. sylvicola*, Lath. Vieill., pl. 95, fig. 3. *S. sibilatrix*, Bechst., Temm., Man., I, 223.

(7) *S. icterina*, Vieill., Faune, pl. 96, fig. 3.

(8) *S. polyglotta*, ib., p. 212, pl. 96, fig. 1.

(9) *S. flavéole*, Vieill., Faune, 96, fig. 2.

(10) *S. Bonelli*, Vieill., pl. 97, fig. 2. *S. Nattereri*, Temm., Man., I, 227.

L'*épervière* (1) appartient aux bec-fins rivaux. Elle est grise, cernée de gris plus foncé, et se rapproche de la rousseline par la taille. Elle est commune en Allemagne, plus rare en Provence et en Piémont, où elle est de passage. Elle niche dans les buissons les plus fourrés. La *fauvette des joncs* elle est brune roussâtre en dessus, avec un ventre et les parties inférieures blanches. La queue est ornée de traits bruns. La *fauvette des marais* (2) est brunâtre, avec des points noirs en dessus, les plumes sont rougâtres. Le sourcil blanc est bordé de noir. Les flancs sont roux. Elle est assez rare en France, et se tient sur les bords des fleuves et des étangs ainsi que dans les marais inondés. On l'a servée en Picardie, en Lorraine et en Provence. La *cisticolle* (3) est un bec fin de la taille du roulet jaunâtre, piqueté de noir en dessus, un sourcil surmonte l'œil. La gorge est blanche. Le ventre et les flancs sont jaunâtres. Elle habite le midi de l'Europe. Le *rossignol des saules* (4), qui vit en Italie surtout aux environs de Pise, est marron en dessus avec le gosier et la gorge sans taches. Sa queue est unicolore.

Le *bec-fin trapu* (5) de la Russie méridionale, surtout de la Crimée, a de grands rapports avec la locustelle. Son plumage est tacheté en dessus, les plumes caudales sont terminées de cendré. Le *bec-fin rubiginéux* (6) a été rencontré à Algésiras et à Braltar. Il est d'un roux assez vif en dessus, et les rectrices sont tachées de noir. Le *bec-fin rivan* habite l'Autriche et la Hongrie sur les bords du Danube, et se tient caché dans les joncs, car il est très défiant. Sa gorge est très grivelée quand son plumage est unicolore. La *verderolle* (7) entièrement olive l'intérieur du bec rouge, est répandue en Hollande. Le *bec-fin à moustaches noires* (8) a un bec grêle, tête brunâtre, de larges sourcils blancs et une tache noire derrière les yeux. Cet oiseau est très commun dans les marais de Raguse, de Rome et de Toscane.

(1) *S. nisoria*, Vieill., pl. 100, fig. 2.

(2) *S. phragmitis*, Bechst., Temm., Man., I, 188. *Schönobanus*, Vieill., pl. 101, fig. 1.

(3) *S. aquaticus*, Lath. *S. paludicola*, Vieill., pl. 102, fig. 2. Temm., I, 188.

(4) *S. cisticola*, Temm., pl. 6, fig. 3. Faune, pl. fig. 1. Savi, Mém., 1823.

(5) *S. luscinioides*, Savi, Ornith., Tosc., I, 270, pl. 13, fig. A, t. I, p. 270. Roux, pl. 211 bis. Bull., VIII, 105.

(6) *S. certhiola*, Temm., Man., I, 186.

(7) *S. galactotes*, Temm., I, 182.

(8) *S. fluvialitidis*, Meyer, Temm., Man., I, 189. 111. Savigny, Égypte?

(9) *S. palustris*, Bechst., Temm., I, 192. pl. 217 bis.

(10) *S. melanopogon*, Temm., Man., III, 121.

partient aux becs-fins riverains de gris plus foncé, et se trouvent par la taille. Elle est commune, plus rare en Provence. C'est de passage. Elle niche dans les saules. La *fauvette des joncs* se trouve en dessus, avec un sourcil blanc. La queue est terminée de blanc. La *fauvette des marais* (2) est terminée de noir en dessous, le sourcil blanc est bordé de roux. Elle est assez rare sur les bords des fleuves et des marais inondés. On l'a vue en Lorraine et en Provence. Le bec fin de la taille du roulet noir en dessous, un sourcil blanc, la gorge est blanche. Le ventre est grisâtre. Elle habite le midi de l'Italie. Les saules (3), qui vit en Italie de Pisc, est marron en dessous, la gorge sans taches. Sa queue

(4) de la Russie méridionale, a de grands rapports avec la précédente, son plumage est tacheté en dessus, et est terminée de cendré. Le bec fin est rencontré à Algésiras et à Malaga. Elle est assez vive en dessous, et est terminée de noir. Le bec fin riverain est rencontré à Hongrie sur les bords des fleuves, et est tacheté dans les joncs, car il est très grivelée quand son plumage est de passage. La *verdolle* (5) entièrement olivâtre, est répandue en Hollande. Les *aches noires* (6) a un bec grisâtre, et de larges sourcils blancs et une queue blanche. Cet oiseau est très commun à Raguse, de Rome et de Toscane.

Bechst., Temm., Man., I, 182. Bull., pl. 101, fig. 1. Lath., S. paludicola, Vieill., Faun. Temm., I, 188. Temm., pl. 6, fig. 3. Faune, pl. 1823. Savi, Ornith., Tosc., t. 270, fig. 270. Roux, pl. 211 bis. Temm., Man., I, 186. Temm., I, 182. Meyer, Temm., Man., I, 188. Bechst., Temm., I, 192.

gon, Temm., Man., III, 221.

bec-fin de Ruppell (1) a la tête et le devant du cou cendré, le dos cendré. On le trouve dans l'île de Candie et sur les rivages de la mer Rouge. Le *bec-fin à taches* (2) des États Romains et de la Sardaigne, est semblable à un zosterops. Les grandes couvertures des ailes ont de larges bordures rousses. Sa tête est brune. Les joues sont blanches.

Le *bec-fin sylvestre* (3) se trouve en Allemagne, et est confondu avec le pouillot ordinaire. Son plumage est gris verdâtre en dessous, avec des sourcils marqués et jaunâtres. Les parties inférieures sont blanches. Berwick (4) (Hist. of thsbri birds, 4, 1) l'avoit déjà décrit sous le nom anglais de *willow warbler* (5). Le *bec-fin familier* (6) a été rencontré en Malabar, sur les bords de Kour, proche de Saliane. Cendré en dessous, il a des sourcils et la gorge blanche. Cet oiseau a quelques unes des mœurs des *odytes*; car il sautille et tient sa queue élevée au-dessus de sa tête. Le *bec-fin aux yeux jaunes* (7), assez commun dans les jardins de Talyche, est d'un cendré brun, avec les ailes et la queue brunes. La *fauvette à taches* (8) des bords du Kour, a la tête noire, et deux traits blancs qui descendent sur les côtés du cou. La poitrine est de couleur rosée. La queue est terminée de blanc.

Risso décrit deux fauvettes des environs de Nice, qu'il regarde comme nouvelles (9). Ce sont : la *fauvette à collier* (10), brun clair sur le corps, avec la base du bec entourée de noir, ainsi que les yeux. La gorge est blanche, encadrée de noir. La *fauvette à cils* (11), qui est de passage dans les lieux incultes, est connue des habitants de Nice nomment *roussignou*, comme la précédente, a la tête noirâtre, le bec brun grisâtre, la gorge gris cendré bleuâtre. Le ventre est blanc roussâtre. Les plumes des ailes sont brunes.

Le *bec-fin de Heineken* (12) habite les jardins de l'île de Malabar. Ruppell, Temm., Man., III, 129, pl. col. 245, fig. 1, Rupp., pl. 19.

S. conspicillata, de la Marmora, Temm., pl. 6, fig. 1, Savi, Orn. tosc., 263.

S. sylvestris, Melsner, Bull., V, 112. Bull., XV, 152.

M. Meyer décrit sous le nom de *S. leucopogon* un oiseau que M. Savi regarde comme espèce distincte, et que M. Temminck réunit à la *sylyia subalpina*, Bull., VIII, 103.

S. familiaris, Ménétr., Cat., n. 60.

S. teterops, Ménétr., Cat., n. 68.

S. mysticea, ibid., n. 69.

M. Risso donne aussi des détails sur les *curruca paludicola* et *salicaria* (t. III, p. 42), l'une et l'autre nomment *sigaloun*.

Curruca torquata, Risso, t. III, p. 42, n. 85.

C. rubricilla, Risso, n. 86. Bull., XIV, 439.

C. Heineken, Jardine, Orn. Illust., n. 6. Bull., XXII, 181.

dère. Le mâle est olivâtre, à tête et poitrine noires; la femelle, ou l'oiseau que l'on suppose l'être, est olivâtre clair, avec la tête grise et le vertex marron. Sa taille est de cinq pouces et demi. La *fauvette à tête noire* (1) se trouve aussi dans l'île de Madère, où elle est nommée *tuti-negro*. Son chant est mélodieux; son plumage est olivâtre, avec une tache noire sur la tête. Elle se tient sur les arbres, et se nourrit de goyaves, de figues et de vers.

Le colonel Meyendorff a rencontré dans les steppes qui entourent le lac Aral deux fauvettes, qui sont : la *bleue* (2), qui se distingue de la gorge bleue d'Europe, en ce que l'étoile, entourée de bleu de la partie inférieure du cou, n'est jamais blanche, mais d'un rouge de rouille. Les jeunes ont la gorge et le cou blancs. Les femelles n'ont pas la gorge bleue.

La *fauvette bottée* (3), assez semblable à la *fauvette des roseaux*, surtout dans la livrée du jeune âge, a les parties supérieures de couleur foncée, les postérieures d'un jaune de rouille. Les troisième, quatrième et cinquièmes plumes de ses ailes sont les plus longues, et la deuxième égale la sixième. Les tarses sont de nuance claire.

M. Ruppell, dans son premier voyage en Afrique, a figuré deux espèces de ce genre : la *fauvette à bec épais* (4), grise sur toutes les parties supérieures et blanche sur toutes les inférieures, et la *fauvette à queue courte* (5), olive en dessus et blanche sous le corps. La première est de la Nubie, la seconde du Kordofan (6).

L'Asie en a quelques espèces : le *komadori* (7) vit sur la presqu'île de Corée, dans les forêts en montagnes. Le mâle est marron, noir en devant, sur le front et le thorax, blanc sur le ventre, cerclé de noir sur les flancs. La femelle n'a pas de noir. L'*akatsige* des îles Lioukou, est brun roux sur le dos, orangé sur le devant du corps, gris bleu sur le ventre.

L'*igata* (8), que MM. Quoy et Gaimard ont rencontré sur les bords de la baie Tasman à la Nouvelle-Zélande, a les sourcils blancs, le corps verdâtre en dessous, blanc jaunâtre en dessus. La queue est noire, terminée de blanc. La *rama* (9) se trouve dans le pays des Mahrattes. Son plumage est brun en dessus, blanchâtre en dessous.

La *barke* (10) habite les montagnes de l'Himalaya.

(1) *C. melanocephala*, Bowd., t. I, p. 44.

(2) *Sylvia caerulea*, Pallas, Bull., IX, 77.

(3) *S. caligata*, Meyend., II, à Boukkara; Bull., IX, 77.

(4) *S. crassirostris*, Rupp., pl. 33, fig. 1.

(5) *S. brevicaudata*, ibid., pl. 35, fig. 2.

(6) Le *malurus ruficeps* et *inquietus*, Rupp., pl. 36, sont des fauvettes.

(7) *S. komadori*, Temm., pl. 570.

(8) *Curruca igata*, Quoy et Galm., Astr., pl. 14, f. 2, p. 201.

(9) *S. rama*, Sykes, Proceed., II, 89.

(10) *S. Barkii*, Burton, Proceed., V, 153.

Son plumage est jaune verdâtre en dessus et jaune en dessous. Deux taches noires se dessinent sur la tête. La *fauvette à tête marron* (1), des mêmes régions que la précédente, est olivâtre en dessus, marron sur la tête et sur les joues, jaune sur le ventre, qui est lavé d'olivâtre.

La *fauvette javanaise* (2), ou l'*opior-opior* des naturels, est vert olivâtre. La tête est gris de plomb. Le front et la gorge sont d'un gris léger. Les yeux sont surmontés de deux traits blanchâtres. Le ventre est olivâtre fauve. La *montagnarde* (3), ou la *chret* des Javanais, est fauve olivâtre, avec les ailes et la queue d'un fauve clair en dessus, et brunâtre peu foncé en dessous. Son bec est un peu déprimé. La *fauvette cerclée* (4) du Bengale est remarquable par le croissant jaune qui se dessine sur le bleu ardoisé du corps. On devra sans doute la joindre aux autres *zosterops*.

L'Amérique possède aussi quelques becs-fins. Le *mignon* (5) habite le Brésil; gris de plomb sur le corps, jaune en dessous, il a un collier olive sur le haut du dos, et deux miroirs blancs sur les ailes. Le *cul-roux* (6), aussi du Brésil, est gris bleu en dessus, gris pâle en dessous, avec les couvertures inférieures de la queue rousses. La *blanche joue* (7) du Paraguay, est gris bleuâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec deux traits blancs en avant de l'œil. La région anale est ferrugineuse.

La *fauvette olive* (8) du Brésil est longue de cinq pouces. Elle a le bec corné et les tarses noirs; une sorte de calotte brunâtre recouvre la tête; le dos, les ailes, le croupion et la queue sont d'un brun olivâtre, et toutes les parties inférieures sont d'un gris clair, truant au blanc jaunâtre sur l'abdomen. Les rémiges sont brunes, lisérées très légèrement en dehors de gris clair. Les couvertures inférieures de la queue sont jaunâtres. Nous l'avons observé dans la province de Sainte-Catherine.

La *fauvette des Malouines* (9), longue de six pouces, a le bec et les tarses noirs; la tête est recouverte par une calotte d'un brun roux foncé, et cette teinte s'étend même sur le menton, qui est roux, et sur les joues, où ce roux s'affaiblit en devenant légèrement rougeâtre. Tout le plumage en dessus est d'un cendré brun teinté de roussâtre, passant au brun

sur les couvertures supérieures de la queue devant du cou et la poitrine sont d'un gris roux très clair, qui passe au gris blanchâtre sur le ventre et les flancs. Les plumes des cuisses sont rousses. Les ailes sont presque aussi longues que la queue; elles sont grises cendrées, et chaque plume, même les rémiges, est finement lisérée de blanchâtre. Les rectrices sont égales, brunes, à barbes internes beaucoup plus longues que les externes, qui sont blanchâtres. Cet oiseau est assez rare sur les Malouines.

M. Charles Bonaparte a trouvé la *fauvette palmiers* (1) dans la Floride; elle est brune olivâtre avec le dessus de la tête roux, le dessous jaune, le thorax strié.

M. Lafresnaye a décrit le *bec-fin vermillon* du Mexique, remarquable par la belle coloration de son plumage. Il est au nombre de ces espèces américaines qui, avec un bec de fauvette et non déprimé comme celui des gobe-mouches, ont néanmoins son architecture garnie de poils ou cils assez fournis et allongés comme chez ces derniers. Ces espèces intermédiaires entre ces deux genres ne pourront être classées avec quelque certitude que lorsqu'on aura des renseignements un peu circonstanciés sur leurs mœurs. Pendant le bec de notre oiseau, sur leur sa forme gicône, nous ayant encore présenté des modifications à bords fortement rentrants en dedans, surtout la supérieure, nous nous sommes décidé à le placer dans les becs-fins, ces caractères se retrouvant bien rarement dans toute la famille des gobe-mouches.

Le bec-fin vermillon présente des formes plus et élancées; ses tarses sont allongés et très grêles, ses doigts ainsi que ses ongles sont faibles et grêles. La queue est longue et assez étroite. Nous avons d'abord été surpris de sa forme étagée latéralement, puis échancrée dans son milieu; mais en la trouvant encore revêtue des tuyaux de la queue, nous avons prouvé qu'elles n'avoient pas encore atteint leur développement. Il est donc de toute probabilité que cet oiseau lorsque sa mue est faite, a une queue coupée au milieu du bout avec une légère échancre dans son milieu comme chez la plupart des becs-fins et des gobe-mouches. Nous avons également remarqué que les premières rémiges étaient en tuyau à la base, et nous ne pouvons, par conséquent, déterminer exactement la forme des ailes; mais en les supposant plus longues de trois lignes à peu près qu'elles sont sur la planche, on aura probablement une idée assez juste de leur longueur, qui, jointe à la carrée de la queue et à l'échancre du bec, ébauche

(1) *S. ? castaneo-coronata*, ibid.

(2) *S. javanica*, Horsf. Birds of Java, Trans., XII, 156.

(3) *S. montana*, ibid.

(4) *S. palpebrosa*, Temm., pl. 293, fig. 3.

(5) *S. venusta*, Temm., pl. 293, fig. 1. *S. plumbea*, 2700. Sw., Zool. Illust., pl. 139. *S. brasilliana*, Licht.

(6) *S. speciosa* Wied. Temm., pl. 293, fig. 2.

(7) *S. leucoblephara*, Vieill. Orbigny, pl. 12, fig. 2.

(8) *Curruca olivacea*, Less., Zool. de la Coquille, texte, t. I.

(9) *C. macloviana*, Less., Cog. *Sylvia macloviana*, Garnot, Ann. sc. nat.

(1) *Sylvia palmarum*, Lath., Bull., X, 400.

(2) *S. miniata*, Laf., Mag. zool., 1837.

supérieures de la queue. La poitrine sont d'un gris roussâtre et le ventre est d'un gris blanchâtre sur le milieu. Les plumes des culasses sont roussâtres et aussi longues que la queue. Les rectrices, et chaque plume, sont terminées en pointe, et sont blanchâtres, à barbes blanches, à barbes latérales que les externes, qui sont plus longues, ont une queue est assez rare sur les

partie a trouvé la *fauvette* de Floride; elle est brune olivâtre, à tête roux, le dessous jaune,

décrit le *bec-fin* vermillon, qui est remarquable par la belle coloration de son plumage. On a vu de ces espèces américaines en France, mais on ne les a pas encore trouvées en France. On a vu aussi le *bec-fin* vermillon, qui est remarquable par la belle coloration de son plumage. On a vu de ces espèces américaines en France, mais on ne les a pas encore trouvées en France.

On a vu aussi le *bec-fin* vermillon, qui est remarquable par la belle coloration de son plumage. On a vu de ces espèces américaines en France, mais on ne les a pas encore trouvées en France.

On a vu aussi le *bec-fin* vermillon, qui est remarquable par la belle coloration de son plumage. On a vu de ces espèces américaines en France, mais on ne les a pas encore trouvées en France.

On a vu aussi le *bec-fin* vermillon, qui est remarquable par la belle coloration de son plumage. On a vu de ces espèces américaines en France, mais on ne les a pas encore trouvées en France.

On a vu aussi le *bec-fin* vermillon, qui est remarquable par la belle coloration de son plumage. On a vu de ces espèces américaines en France, mais on ne les a pas encore trouvées en France.

oiseau du groupe des synnalaxes américains. La couleur rouge tenant le milieu entre le pourpre et le vermillon colore toutes les parties supérieures et inférieures de notre oiseau; elle est d'une nuance plus foncée sur le dos et les scapulaires, plus pâle sur les flancs et l'abdomen. Les plumes disposées qui recouvrent le méat auditif sont d'un blanc argentin, et ressortent d'une manière remarquable sur le fond rouge du plumage. Les plumes de la queue sont d'un noirâtre peu foncé; les plumes des ailes ont leurs couvertures supérieures bordées de la même nuance rouge du dos, et les rectrices ainsi que les rectrices en sont très finement lisérées sur leur bord extérieur. Le bec est noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Les pattes sont d'un blanc jaunâtre. La longueur totale de cet oiseau est de quatre pouces trois lignes. Il vient du Mexique, d'où il a été rapporté par madame Salé. On l'a vu en août à Las Vegas près Jalapa. Il se nourrit sur les sapins et tournoie sur leurs branches, à la manière des mésanges. Son cri étoit pi-pi.

LES PÉGOTS OU ACCENTEURS (1).

On les a distingués comme genre dans ces derniers temps; ils comprennent deux espèces décrites par Buffon sous le nom de *fauvette de Alpes*, et de *bec-fin*, ou *traîne-buissons*. On doit y ajouter le *bec-fin* vermillon (2), qui vit dans le midi de l'Europe, et le *bec-fin* de la Sibérie orientale depuis la Crimée. On a vu aussi le *bec-fin* de la Sibérie orientale depuis la Crimée. On a vu aussi le *bec-fin* de la Sibérie orientale depuis la Crimée.

LES HYLOPHILES (3).

On a vu des *becs-fins* du Brésil, qui s'éloignent des *becs-fins* par un bec plus conique et plus robuste. Le *thoracique* (4) est olivâtre en dessus, jaune en dessous. La tête a une calotte rousse. Les joues sont grises. L'*oreillon tacheté* (5) est olivâtre en dessus, jaune en dessous, avec le devant de la tête gris ardoisé. Le *sinciput* est roux.

accantor, Bechst. Vieill. Meyer.
A. montanellus, Temm., Man., I, 231.
H. hylophilus, Temm.
H. thoracicus, Temm., pl. 173, fig. 1.
H. poicilottis, id., fig. 2.

LES PHÉNICURES (6)

OU RUBIETTES DE CUVIER.

Leur bec est grêle; ils se sont accrus de plusieurs espèces des montagnes de l'Himalaya. Ce sont: la *tête blanche* (2) noire, à tête blanche; la *rubiète-folde* (3) bleu noir, à calotte plus foncée, à poitrine rousse et à ventre blanc; la *tête bleue* (4) noire sur le corps, azurée sur la tête; la *fuligineuse* (5) d'un brun plombé, à queue rousse; la *rubiète à bandreau* (6) d'un noir brun, rousse en dessous; la *macgregor* (7) bleu foncé, avec le front, le croupion bleu céleste, le thorax et le ventre bruns; la *plombée* (8) grise bleuâtre, à croupion rouge marron.

LES ACANTHIZAS (9).

Ont un bec grêle et court, légèrement arqué sur son arête. Les ailes sont assez courtes, à quatrième rémige la plus longue. Ces oiseaux remplacent les roitelets à la Nouvelle-Hollande, où ils vivent exclusivement. On en connoît six espèces (10), toutes très petites, olivâtres ou brunâtres.

LES ROITELETS (11).

Démembrés des *becs-fins* ou *sylvies* dans ces derniers temps, ont leur bec grêle, court, droit, légèrement entaillé à la pointe et imitant un cône très aigu. On distingue de l'espèce ordinaire le *roitelet à triple bandreau* (12), qui se trouve dans toute l'Europe, et qui a son plumage d'un brun terne, un sourcil blanc, la gorge et la poitrine d'un blanc bleuâtre, des rayures transversales très étroites, tandis que le *roitelet ordinaire* (13) a les joues cendré

(1) *Sylvia*, Wolf, *ficadula*, Bechst. *La gorge bleue* et le *rossignol de muraille* sont les types de cette petite tribu.

(2) *Phœnicura leucocephala*, Yarrell, *Proceed.*, I, 35.

(3) *Ph. rubeculoides*, ibid.

(4) *Ph. caruleocephala*, ibid.

(5) *Ph. fuliginosa*, ibid.

(6) *Ph. frontalis*, ibid, p. 172.

(7) *Ph. Mac-Gregorica*, *Proceed.*, V, 152.

(8) *Ph. plumbea*, *Proceed.*, V, 185.

(9) *Acanthis*, Vig. et Horsf., *Trans.*, XV, 224.

(10) *A. nana*, *reguloides*, *frontalis*, *pyrrhopygia*, *pusilla* et *Buchanani*, Vig. et Horsf.

(11) *Regulus*, Cuv.

(12) *Sylvia ignicapilla*, Brehm. *Trans.*, Man., I, 1, p. 231. *Buffon*, enl. 651, fig. 3. *Bull.*, XV, 258.

(13) *S. regulus*, Lath.

pur, sans bandelettes blanches, la huppe jaune orangé chez le mâle; ce dernier se tient de préférence dans les forêts d'arbres verts.

LES TACHURIS⁽¹⁾.

Ont un bec grêle, déprimé à la base, dont les narines sont nues. Leurs ailes sont courtes et arrondies. La queue, de forme étagée, a ses plumes arrondies. Leurs tarses sont allongés et grêles, et terminés par des ongles longs et étroits et presque droits. Les tachuris joignent à ces particularités, qui les éloignent des roitelets, de fréquenter les terrains marécageux et de se tenir dans les joncs. Le type de ce genre est le *tachuris roy*, de d'Azara⁽²⁾, ou *roitelet omnicolor*, qui se trouve au Brésil et au Paraguay. Oiseau remarquable par son élégante huppe, jaune et rouge, son plumage jaune sur le ventre, rouge à l'anus, marqué de blanc sur les côtés du cou et aux épaules.

LES SYNALLAXES.

Synallaxis Vieill.⁽³⁾.

Les synallaxes sont des oiseaux essentiellement propres à l'Amérique méridionale depuis le Brésil et le Chili jusqu'au détroit de Magellan et à la Terre de Feu. Ils se tiennent dans les broussailles et dans les petits bois, où ils paroissent vivre de mouches. Ils sont surtout remarquables par leur longue queue, toujours terminée en pointe, et par une grande uniformité dans les couleurs de leur plumage. Ils ont d'intimes rapports avec les mérions, et paroissent voisins des sittelles, des anabates et des grimpeaux. Leurs caractères zoologiques présentent les particularités suivantes :

Le bec grêle, pointu, très comprimé, n'ayant point de poils à la base; les bords des mandibules sont un peu courbés en dedans, la mandibule supérieure légèrement arquée; l'inférieure droite; les narines sont basales, oblongues, couvertes d'une petite membrane voûtée et garnie de plumes à son origine; les pieds sont médiocres, à trois doigts devant et un derrière; les deux extérieurs égaux, unis à leur base au doigt du milieu, qui est de la longueur du pouce; les ailes sont concaves, arrondies, la première rémige très courte, les autres étagées, et la quatrième la plus longue de toutes; la

queue très longue, étagée, à plumes larges terminées en pointe.

C'est à tort que l'on a admis dans ce genre le type de Levaillant, ou *muturus africanus* de Swinson, figuré planche 476 des Illustrations géographiques.

LE SYNALLAXE ARDENT.

Synallaxis rutilans⁽¹⁾.

Le front, les sourcils, les joues, les côtés de la poitrine et les couvertures des ailes d'un châtain très vif; une tache longitudinale noire s'étend sur la gorge; l'aile est noirâtre, liserée de châtain; la queue est uniformément brunâtre; le dessous du corps, le bas-ventre et l'abdomen ont une couleur olivâtre nuancée de roux foncé; le bec est assez argenté à la base, et noir à la pointe. Cet oiseau habite le Brésil.

LE SYNALLAXE ALBANE.

Synallaxis albescens⁽²⁾.

Cet oiseau a la gorge blanchâtre nuancée de menton blanc ainsi que le milieu du ventre; le dessous du corps est cendré roussâtre; une calotte d'un roux vif couvre la tête; les rémiges et les rectrices sont cendré olivâtre; la mandibule supérieure est noire et l'inférieure est blanchâtre. Il habite le Brésil.

LE SYNALLAXE GRIS.

Synallaxis cinerascens⁽³⁾.

Le dessus du corps est cendré olivâtre; les ailes et la queue sont roussâtres; gorge couverte de petites taches blanches et noires: un demi-collier blanc au-devant du cou; dessous du corps d'un gris uniforme; bec très petit et entièrement noir. Il habite le Brésil.

LE SYNALLAXE DAMIER.

Synallaxis teocollata⁽⁴⁾.

Quatre grandes taches quadrilatères occupent le devant du cou; la gorge est d'un jaune vif, et dessous règne une tache d'un noir profond; ces taches sont bornées latéralement par deux plumes d'un blanc pur; une calotte marron couvre la

(1) Temm., pl. 227, fig. 1.

(2) Temm., pl. 227, fig. 2. *Synallaxis ruficeps* Vieill., gal., pl. 174. *Parulus ruficeps*, Spix, pl. 100.

(3) Temm., pl. 227, fig. 3.

(4) Temm., pl. 311, fig. 1.

(1) Azara, Apunt. Laf. Echo, n. 24, 1836.

(2) *Regulus omnicolor*, Vieill., Gal., pl. 66.

(3) *Queues aiguës*, d'Azara.

agée, à penne larges terminées

on a admis dans ce genre le *M. durus africanus* de Swinhoe, pl. 470. Ses Illustrations ornent

SYNALLAXE ARDENT.

Synallaxis rutilans (1).

yeux, les joues, les côtés du cou, les couvertures des ailes d'un brun roussâtre; la queue est longitudinale noire et la mandibule est noirâtre, lisérée de brun; le ventre est d'un brun roussâtre; le bec est assez long et noir à la pointe. Cet oiseau

SYNALLAXE ALBANE.

Synallaxis albescens (2).

gorge blanchâtre nuancée de roussâtre; le milieu du ventre, les rémiges et les rectrices sont d'un brun roussâtre; la mandibule supérieure est blanchâtre. Il habite le Brésil.

SYNALLAXE GRIS.

Synallaxis cinerascens (3).

corps est cendré olivâtre; les ailes et la queue sont d'un brun roussâtre; gorge couverte de plumes blanches et noires; un demi-collier blanc est dessous du corps d'un gris cendré; le bec est petit et entièrement noir. Il habite

SYNALLAXE DAMIER.

Synallaxis tectellata (4).

taches quadrilatères occupent la gorge est d'un jaune vif, et la queue est d'un noir profond; ces taches sont latéralement par deux plumes; une calotte marron couvre la

7, fig. 1.
27, fig. 2. *Synallaxis ruficeps*, Swinhoe, pl. 470.
1, fig. 3.
1, fig. 1.

épaule est de même teinte; le reste du corps est d'un brun ocreux, taché de mèches brunes; la queue est très longue, brunâtre; le milieu du ventre est blanc; la poitrine est d'un roux clair; longueur totale, sept pouces. Le Brésil est la patrie de cette espèce.

LE SYNALLAXE A FILETS.

Synallaxis setaria (1).

Les plumes du front et du sommet de la tête sont blanches et striées de blanc, et forment une petite bande; derrière l'œil existe un petit trait blanc; le bec, en devant, et la poitrine sont à plumes blanches; les rémiges sont d'un brun roussâtre; le ventre est d'un blanc roussâtre; le bas-ventre est roux; les ailes et la queue sont d'un roux vif; les rémiges sont noirâtres; la mandibule inférieure du bec est blanche à la base; la queue est fortement étagée; les deux rectrices du bec se terminent par deux filets sans barbe. On le trouve au Brésil, dans la province de Saint-Paul.

LE SYNALLAXE DE TUPINIER.

Synallaxis Tupinieri. LESS. (2).

Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente, elle en diffère toutefois par quelques caractères. Sa tête, l'occiput, le haut du cou en arrière et le milieu du ventre sont d'un brun roussâtre; une bande d'un marron vif du front, contourne l'œil et descend sur les côtés du cou; la gorge et tout le dessous du corps sont d'un blanc pur; le manteau, les ailes, les rectrices et la queue sont d'un brun roussâtre, terminées par une bande de blanc; la queue est plus longue que la précédente, d'un roux vif, à penne terminées par un rachis nu et pointu assez long; bec noir et mandibule plombée. Elle habite le Chili, dans la province de Concepcion.

Il faut ajouter aux synallaxes le *thorn tailed* de Latham (*Gen. Synop.*, vol. II, part. 2, pl. 52), que le célèbre Banks apporta de la Terre de Feu. Latham le décrit ainsi: sa longueur est de six pouces; bec, neuf lignes, il est noir; la base de la mandibule supérieure est blanche; la tête et le dessus du corps sont d'un brun roussâtre; le bec et l'œil est jaune et forme un trait blanc; le ventre est roux vers l'occiput; les couvertures des ailes sont d'un brun roussâtre; les épaules sont d'un brun roussâtre; le corps en dessous est blanc; les grandes rectrices et les penne sont brunes, bordées d'une

Swinhoe, pl. 311, fig. 2.
Swinhoe, de la *Coq.*, pl. 29, fig. 1.

teinte plus pâle; la queue est cunéiforme, se terminant par un rachis nu et pointu; les rectrices sont à moitié ferrugineuses et à moitié d'un rouge brun, avec l'extrémité blanche; cuisses brunes; pieds d'un brun roussâtre. Il habite la Terre de Feu, et peut-être est la femelle de l'espèce précédente.

Depuis lors, deux espèces ont été ajoutées à celles déjà décrites. *Lanthoïde* (1), qui se trouve sur les bords du détroit de Magellan, et dont le plumage brun strié en dessus est d'un gris de cendre clair en dessous. *Le grivellé* (2), que les insulaires de la Nouvelle-Zélande nomment *mata*. Cette espèce seroit la seule qui ne seroit pas américaine. Mieux étudiée, elle devra sans doute appartenir à un autre genre. Elle a le corps en dessus roux vif, avec des taches noires allongées, et le thorax blanc tacheté de brun. Ce synallaxe se nourrit de graines, et n'est pas rare aux environs de la baie Tasman. Il se plaît dans les lieux un peu marécageux, et grimpe sur les feuilles de phormium. Il change souvent de place, et son cri est aigre.

LES PRINIAS.

Prinia. HORSF.

Les prinias ont les plus grands rapports avec les pomatorhins; ce qui les en distingue est la grande étroitesse du bec à mesure qu'on avance vers sa pointe, et le manque de lame cornée servant de couverture operculaire aux narines; leurs tarses sont aussi assez élevés pour les séparer des souimaugas asiatiques. Les caractères zoologiques qu'on leur assigne sont d'avoir un bec médiocre, droit, élargi à la base, notablement comprimé au-delà des narines, et robuste à la pointe; la mandibule supérieure, d'abord droite, se recourbe légèrement vers le bout; son arête forme une carène entre les narines, puis elle s'arrondit pour s'échancre à son extrémité; la mandibule inférieure est droite, et légèrement inclinée au-delà de son milieu; les narines sont placées à la base du bec, recouvertes d'une membrane, et creusées dans une fossette oblongue; elles ne s'ouvrent que par une petite fente longitudinale à leur portion inférieure. Les ailes sont arrondies; mais la première rémige est la plus courte, et les trois à sept légèrement échancrées à leur bord extérieur; la queue est longue et cunéiforme, et les tarses assez hauts; le doigt du milieu est plus long que les deux latéraux, et se trouve uni à sa base avec l'externe; le pouce est doué d'une grande force et est remarquablement robuste.

(1) *Synallaxis anthoïdes*, King, *Proceed.*, 1, 30.

(2) *S. punctata*, Quoy et Galm., *Astrol.*, pl. 18, fig. 3 p. 255.

On ne connoît dans ce genre qu'une espèce origininaire de Java.

LE PRINIA FAMILIER.

Prinia familiaris (1).

Cet oiseau a à peine cinq pouces de longueur; il est d'un fauve olivâtre en dessus, jaune sur la région abdominale; la gorge, la poitrine, ainsi que les ailes, sont traversées par deux raies blanches; la queue est terminée d'abord par une raie fauve et puis par un rebord blanc.

Le *coureur* (2) à plumage brunâtre, strié de brun; le *macroure* (3), gris brun en dessus, ferrugineux en dessous; le *grêle* (4), gris cendré, avec le dos et les ailes olivâtres; le *social* (5), d'un cendré foncé; et le *simple* (6), d'un brun cendré clair en dessus, blanchâtre. Ces deux derniers sont du pays des Mahrattes, et les trois des bords du Gange, entre Bénarès et Calcutta.

LES LAVANDIÈRES (7),

OU HOCHÉ-QUEUE.

Joignent à leur bec grêle, subulé, des tarses longs et grêles, ayant au pouce un ongle recourbé. Elles vivent au bord des eaux, et leurs mœurs sont bien connues par celles de la *lavandière grise*, décrite par Buffon. Pallas a fait connoître la *lavandière en deuil* (8), d'un noir intense en dessus, blanc de neige en dessous, ayant un hausse-col noir sur le blanc du thorax, dans son plumage d'hiver. Elle habite le midi de l'Europe. On ajoute encore à cette petite tribu la *coiffe noire* (9), ayant, ainsi que l'indique son nom, la tête noire, la nuque et le dos vert olive, les parties inférieures jaune de renoncule, et une tache blanchâtre au-dessous du bec. La *pie* (10), qui se rencontre aux environs de Calcutta, et dont le plumage est noir en dessus, et blanc en dessous. La *mahratte* (11), qui est excessivement commune dans le Dukhun, et qui se tient dans les plaines et les

(1) Horsf., Trans., p. 165.

(2) *Prinia curstans*, Franck., Proceed., I, 118.

(3) *P. macroure*, ibid.

(4) *P. gracilis*, ibid.

(5) *P. socialis*, Sykes, Proceed., II, 89.

(6) *P. inornata*, ibid.

(7) *Motacilla*, Cuv.

(8) *M. lugubris*, Pallas, Temm., Man., I, 253. Roux, pl. 194.

(9) *M. melanocephala*, Meyend., Bull., IX.

(10) *M. pycata*, Franck., Proceed., I, 119.

(11) *M. Dukunensis*, Sykes, Proceed., II, 91.

jardins. Elle est grise, avec du noir à la tête, à la gorge et au thorax.

LES BERGERONNETTES.

Budytes. Cuv.

Ne se distinguent des lavandières que par l'absence de leur pouce, qui est très allongé et presque droit, ce qui les rapproche des aloettes. L'espèce qui se trouve en France a été décrite par Buffon et par Linné, sous le nom de *bergeronnette jaune*. M. Gould propose d'en distinguer une autre espèce d'Angleterre, qu'il nomme la *négligée* (1), et qui a la tête gris de fer, tandis que la première a cette partie olivâtre.

La *bergeronnette à tête noire* (2) et la *bergeronnette à tête grise* (3), sont, avec la *jaune-citron* (4), les espèces les plus communes sur le continent de l'Inde. La première a le dessous du corps jaune d'or et la tête noire; la seconde a la tête grise et un sourcil blanc. On les trouve en grande abondance dans le pays des Mahrattes.

LES TROGLODYTES (5).

Sont des sylvies, ayant un bec allongé, droit, entier et subulé. Ils se tiennent dans les buissons et la lisière des bois. On en connoît quelques espèces nouvelles, qui sont : le *guereza* (6) du Paraguay, décrit par d'Azara.

LE TROGLODYTE DU CAP HORN (7).

A été pris à bord d'un vaisseau naviguant à l'ouest des lieues du cap Horn dans le Sud, et à l'extrémité australe de l'Amérique. Cet oiseau rappelle, par ses formes, le troglodyte d'Europe, c'est-à-dire qu'il a au plus quatre pouces trois lignes de longueur totale. Son bec est de couleur de corne, et ses yeux sont jaunes; la tête est d'un roux assez vif, garnie de traits noirs. Les parties supérieures du corps sont couvertes de flammèches noir luisant, blanches et rousses. Les ailes sont traversées de noir et de roux; les rémiges exceptées, qui sont uniformément

(1) *M. neglecta*, Gould, Proceed., 129.

(2) *Budytes melanocephala*, Proceed., II, 90.

(3) *B. beana*, ibid.

(4) *Mot. citreola*, Lath.

(5) *Troglodytes*, Cuv.

(6) Azara, Apunt. *Troglodytes Chilensis*, Zool. Coquille?

(7) *Troglod. Hornensis*, Less., Vasi., n. 73, pl. 1834.

, avec du noir à la tête, l'

GERONNETTES.

dytes. Cuv.

les lavandières que par l'ou
t très allongé et presque dro
e des alouettes. L'espèce
par Buffon et par Linné, p
ette jaune. M. Gould prop
autre espèce d'Angleterre, p
, et qui a la tête gris de pl
cette partie olivâtre.

à tête noire (2) et la br
-citron (4), les espèces les p
ontinent de l'Inde. La premi
s jaune d'or et la tête noire
se et un sourcil blanc. On les
des Mahrattes.

TROGLODYTES (5).

, ayant un bec allongé, m
s se tiennent dans les buisson
On en connoit quelques esp
t : le *guereza* (6) du Parag

DYTE DU CAP HORN (7).

d d'un vaisseau naviguant à
n dans le Sud, et à l'extrémité
e. Cet oiseau rappelle, par sa
trogodyte d'Europe, c'est-à-
tre pouces trois lignes de long
de couleur de corne, et ses
e est d'un roux assez vif, qui
s parties supérieures du corp
mèches noir luisant, blanc
ont traversées de noir et de rou
tées, qui sont uniformément

Gould, *Proceed.*, 129.
nocephala, *Proceed.*, II, 96.
d.

, Lath.
, Cuv.
Troglodytes Chilensis, Zool.

rnensis, Less., l'ant., n. 73.

ond, avec un liséré jaune très fin à leur bord. La
que, formée de rectrices étagées ou flabellées, est
base, avec des barres noir velouté en dessus et
ondes en dessous. Les parties inférieures, à partir
menton jusqu'à l'anus, sont d'un blanc roussâ-
, à teintes plus prononcées sur les flancs et sur
côtés du cou.

LE TROGLODYTE AMÉRICAIN (1).

Est commun dans la Caroline du Sud; il vit aussi
Brésil et à la Guyane. Il est brunâtre, sans rayures
le dos et sur le ventre.

LES THRYOTHORES.

Thryothorus. VIEILL.

Sont des fauvelles dont le bec est long, épais à la
base, très comprimé sur les côtés, arrondi et entier
sur les bords. Les narines sont oblongues et recou-
vertes par une membrane proéminente. Les tarses
sont nus et annelés, et le doigt intermédiaire est
attaché à l'externe à la base, et totalement séparé de
celui de la main; l'ongle postérieur est le plus long de tous;
quant aux ailes, elles sont médiocres; et les troi-
sième, quatrième et cinquième rémiges sont les
plus longues de toutes. La queue se compose de
rectrices susceptibles de se tenir relevées;
la langue est courte, cartilagineuse et terminée en
pointe.

Les thryothores diffèrent donc des roitelets par
leur bec plus robuste, plus allongé, et par leur pouce
beaucoup plus long que le doigt interne. Ce sont des
oiseaux qui ont dans leur plumage la plus grande
variété. On dit qu'ils vivent communément en fa-
milles composées d'un petit nombre d'individus.
Charles Bonaparte affirme qu'on trouve princi-
palement le thryothore des montagnes Rocheuses
dans les lieux secs, et surtout dans les forêts épaisses.
Son nourriture consiste en insectes et notamment en
araignées. Ses mouvements sont brusques et rapides
et il sautille sur le sol; son vol est bas et de peu
dendue. Sa chair est de mauvais goût.

Les thryothores vivent exclusivement en Ame-
rique.

Troglod. fulva, Vieill., Gal., pl. 167. *cerithia pa-*
ria, Wils., pl. 12, fig. 4. Brown, *Illust.*, pl. 25. *Mo-*
tha fulva, L. *Sylvia fulva*, Lath.

LE THRYOTHORE DU MEXIQUE.

Thryothorus mexicanus. SWAINS. (1).

Ce joli oiseau a, au plus, cinq pouces et demi de
longueur totale. Son plumage est brun en dessus,
varié de lignes sombres et de points blanchâtres; un
plastron blanc nait du gosier, s'étend sur les côtés
du cou jusqu'au milieu de la poitrine; le ventre est
d'un ferrugineux uniforme, sur lequel tranchent des
lignes zigzagüées brunes et onduleuses; la queue est
également couleur de rouille, et six raies noires la
coupent en travers; les quatrième et cinquième ré-
miges sont les plus longues; les tarses sont bruns.

Cet oiseau habite le Mexique et se trouve à *Real-*
del-Monte.

LE THRYOTHORE

DES MONTAGNES ROCHEUSES.

Aythya obsoleta. Cuv. BONAP. (2).

Ce thryothore, placé sur les limites du genre tro-
glodyte, a aussi, suivant M. Charles Bonaparte, de
grands rapports avec les merles par la transition des
brèves, et avec les pies-grêches par les tamnophiles.

C'est un oiseau dont le plumage est d'un brun
foncé, ondulé de raies brunes beaucoup plus claires;
les parties inférieures sont blanches, tachetées de
brun; la queue a deux pouces de longueur, et se
trouve arrondie à l'extrémité qui est colorée en jaune
ferrugineux; le bec est grêle, légèrement recourbé,
et long d'un pouce.

Cet oiseau habite l'Amérique septentrionale au-
delà des *Rocky-Mountains*.

LE THRYOTHORE A LONG BEC.

Thryothorus longirostris (3).

Cette espèce se distingue des précédentes par son
bec robuste, long de quinze lignes, un peu arqué
depuis son milieu jusqu'à sa pointe; le dessus de la
tête est d'un brun sombre; les sourcils sont blancs;
une tache brune part du coin postérieur de l'œil et
s'étend jusqu'aux oreilles; les joues sont d'un blanc
sale tacheté de brun; toutes les parties supérieures
sont d'un roux rembruni, et les penes des ailes et
de la queue sont rayées en travers de roux et de noir;
la gorge est blanche, et toutes les parties posté-
rieures sont rousses; les pieds sont noirâtres, et le

(1) Zool. *Illust.*

(2) *Ornith.*, t. I, p. 6, pl. 1, fig. 2. *Troglodytes obso-*
leta, Say.

(3) Vieill., pl. 168, gal. *kampylorhynchus scolopaceus*,
Spix, pl. 79.

bec est de cette dernière couleur, excepté à sa base, et en dessous, où il prend une teinte jaunâtre.

Ce thryothore habite l'Amérique septentrionale et se trouve principalement au Brésil.

Nous mentionnerons l'espèce nouvelle, découverte par MM. Quoy et Gaimard à Guam, une des îles Mariannes, et qu'ils ont nommée *thryothore*

rossignol (1). C'est le *gapiro* des Marionnais. Son bec est olivâtre en dessus, jaune en dessous. Il tient dans les marais sur les bambous, car *gapiro* signifie *oiseau de bambou*; son chant est presque aussi mélodieux que celui du rossignol.

(1) *T. luscinius*, *Astrol.*, pl. 5, fig. 2.

LIVRE XIV.

LES OISEAUX TÊNUIROSTRES.

Les oiseaux que M. Cuvier a nommés *ténuirostres* forment une grande section qui se lie par ses habitudes aux insectivores et aux omnivores, et qui a plus particulièrement un bec grêle et allongé, le plus ordinairement recourbé, en même temps qu'ils se nourrissent d'insectes de diverses sortes, de larves et de chenilles, de petits bourgeons et de sucres miellés.

LES TATARÉ.

Tatara. LESS.

Tiennent des thryothores et des grimpics, dont ils semblent être le lien intermédiaire. La seule espèce est l'*o-tataré* (1) des habitants de l'île d'O-Taïti. C'est un oiseau long de sept pouces et demi. Ses ailes s'étendent jusque vers le milieu de la queue; son bec est comprimé sur le côté, aplati à sa base, brun en dessus, jaune en dessous. Les tarses sont plombés, garnis de scutelles élargies, et munis d'un ongle puissant au pouce. Tout le dessus du corps est brun, mêlé de beaucoup de jaune pâle, qui domine sur le dos et le croupion; tout le dessous du corps est d'un jaune serin uni. Les ailes sont variées de brun et de jaune clair; leurs rémiges sont brunes, terminées d'un rebord blanc, et frangées d'olive sur leur bord externe; les rectrices sont légèrement étagées, brunes, terminées de blanc jaunâtre, et donnent à la queue une forme arrondie.

(1) *Sitta otatara*, Less., *Zool. Coq.*, pl. 23, fig. 2.

LES GRIMPICS (1).

Ont le bec allongé, comprimé, légèrement aplati; les ailes médiocres et arrondies; les tarses forts allongés, ayant un pouce long et armé d'un ongle très robuste; la queue est médiocre, composée de rectrices comme étagées. Ces oiseaux, dont les noms sont ignorés, doivent s'accrocher aux jeunes branches et aux tiges des plantes pour y chercher leur nourriture. Les trois espèces connues sont américaines. Le *grimpic zoné* (2) vit au Mexique, quelques auteurs disent au Brésil. C'est un oiseau long de sept pouces, y compris dix lignes pour le bec; deux pouces huit lignes pour la queue. Les ailes sont très étroites, concaves, et n'atteignent que le tiers supérieur de la queue; celle-ci est moyenne, légèrement étagée. Les rémiges sont contournées, les barbes rases sur le bord externe, à couvertures rondies, larges, amples. Les rectrices sont très étroites, arrondies à leur sommet. Les jambes sont emplumées jusqu'aux talons. Les tarses ont au plus dix lignes; ils sont scutellés en avant, et terminés par trois doigts antérieurs, munis d'ongles faibles et le doigt du milieu dépasse de plusieurs lignes les latéraux. Le bec est mince, comprimé sur le côté, à narines nues, arrondies, ouvertes sur le bord inférieur de la membrane qui couvre les fosses nasales.

Le bec est de couleur cornée, et les tarses sont jaunes.

La tête est grise, et chaque plume est marquée au centre d'une tache noire triangulaire. Le dessous du cou, du dos, des épaules, est noir et blanc, les raies égales et transversales. Le croupion et les

(1) *Picolaptes*, Less., *Lafresn.*, *Mag. de zool.*, 1801.

(2) *P. zonatus*, Less., *Cent. Zool.*, pl. 70.

apio des Marionnaires. Son
dessus, jaune en dessous. Il
sur les bambous, car gy
mbou; son chant est presq
elui du rossignol.

ol., pl. 5, fig. 2.

GRIMPICS (1).

, comprimé, légèrement arq
et arrondies; les tarses form
pouce long et armé d'un on
que est médiocre, composée
ces. Ces oiseaux, dont les me
nt s'accrocher aux jeunes br
plantes pour y chercher la
s espèces connues sont am
zoné (2) vit au Mexique, qu
au Brésil. C'est un oiseau l
pris dix li. s pour le bec,
nes pour la queue. Les ailes s
es, et n'atteignent que le l
ue; celle-ci est moyenne, le
rémiges sont contournées
bord externe, à couvertures
ples. Les rectrices sont rou
leur sommet. Les jambes s
x talons. Les tarses ont au p
scutellés en avant, et term
érieurs, munis d'ongles foib
dépasse de plusieurs lignes
mince, comprimé sur les c
ndies, ouvertes sur le bord
ne qui couvre les fosses nas
uleur cornée, et les tarses

et chaque plume est marqu
noire triangulaire. Le dessu
paules, est noir et blanc,
versales. Le croupion et les

s., Lafresn., Mag. de zool., 1835
s., Cent. Zool., pl. 70.

ures supérieures de la queue sont d'un roux vif
de noir. Ces rémiges sont brunes, rayées plus
tivement de blanc, et les rectrices sont aussi br
res, mais à raies grises sur la moyenne, et à ta
blanc roux sur les latérales. La gorge, le de
du cou et le thorax sont blancs, parsemés de
telettes d'un noir vif. Le ventre, les flanes,
plumes tibiales et les couvertures inférieures de
queue sont d'un roux ferrugineux, ponctués çà
de noir. Les ailes sont de couleur de rouille en
mas de l'épaule.

Lafresnais ajoute à ce genre deux autres es
s, qui sont : le *grimpic bécasse* (1), brun, ta
de noir sur le corps, gris picoté de noir sur le
re, un sourcil blanc au-dessus de l'œil. On le
re au Brésil, et plus particulièrement aux en
s de Bahia. Le *grimpic à coiffe brune* (2), que
suppose venir de la Californie, est brun roux,
té de blanc sur le corps, roux, picoté de noir
le ventre; la tête est brune. Les oreilles bleuâ
et les rectrices étagées sont à moitié maculées de
pur.

Le *grimpic à nuque rousse* (3) est une quatrième
ce du genre, que M. Adolphe Lesson a décou
à la Vera-Cruz, pendant la station du brick le
bord dans le golfe du Mexique. Sa longueur to
est de six pouces et demi. Elle a le bec et les
s noirs; les ailes courtes et concaves, dépassant
sine le croupion; la queue moyenne, comme
au sommet des plumes. Cet oiseau a le sommet
tête recouvert d'une calotte d'un noir luisant
seuse, séparé de chaque côté par un large sourcil
qui part du front et s'étend sur les côtés du
bordé sur les joues par un trait noir. La nuque
ente un pallium triangulaire roux vif et pur. Le
du dessus du corps, les ailes et la queue sont
blés de roux, de flammèches gris blanc perlé
barres d'un brun lustré. Les parties inférieures
d'un blanc nuancé de roux peu sensible, et pi
de points noirs sur les côtés. Les couvertures
érieures sont barrées de brun et de blanc. Les ré
es, toutes brunes, sont émaillées à leur bord
me de blanc, de manière à former par leur réu
des barres transversales sur ces plumes non
ryées.

P. scolopaceus, Lafresn., Mag. de zool., 1835.

Campylopterus scolopaceus, Spix, pl. 79, fig. 1.

P. scolopaceus, Licht., Cat., n. 444. *Opetiorhyn-*

uradinus, Wied., It., t. III, p. 44??

P. brunneicapillus, Lafresn., ibid., pl. 47.

P. rufinucha, Less., inédit.

LES SITTINES (1).

Forment un groupe d'oiseaux assez reconnoissab
bles par leur bec plus court que la tête, comprimé,
droit, élevé, à pointe mousse, à mandibules légè
rement renflées en dessus et en dessous. Leur plu
mage est généralement roussâtre, et les plumes de
la queue, assez longues et roides, sont fréquemment
usées à leur extrémité, ce qui tient au secours que
ces oiseaux en retirent lorsqu'ils grimpent sur les
branches des arbres.

On peut les sectionner en trois tribus assez dis
tinctes chacune : 1° Les vraies *sittines*, dont le bec
est très comprimé, élevé, ayant leur mandibule su
périeure rectiligne en dessus, l'inférieure fortement
renflée en dessous, et comme retroussée à la pointe.
Leurs pieds ont le doigt intermédiaire uni à l'interne
à sa base, et à l'externe jusqu'à moitié de sa lon
gueur. 2° Les *sittines anabatoïdes* (Lafresn.), dont
le bec est très comprimé, mais dont la mandibule
supérieure est un peu moins rectiligne à son extré
mité. Les pieds ont le doigt intermédiaire uni à l'ir
terne et l'externe par la base seulement, et de ma
nière que leur point d'insertion est vis-à-vis l'un de
l'autre. Leurs doigts sont robustes et munis d'ongles
puissants, et surtout au pouce. Enfin, 3° les *anabates*
(Temm.), dont le bec a son arête supérieure un peu
courbée dans sa longueur et varie beaucoup en lon
gueur et en grosseur. La mandibule inférieure est
plus courte que la supérieure. Les pieds ont un
pouce moins allongé, et l'ongle moins fort que les
sittines anabatoïdes.

Toutes les *sittines*, sans exception, vivent en Amé
rique.

Celles de la première section sont : 1° *L'hoffman-*
segg (2), que l'on rencontre au Brésil et à la Guyane.
Son ventre est de couleur de buffle, et un trait roux
surmonte l'œil. Elle a un collier et la gorge blanc
pur. 2° *La bibande* (3) du Brésil, que M. Cuvier a
confondue à tort avec la précédente. La gorge est
blanche, son ventre est verdâtre flammé de blanc.

Les *sittines* de la seconde section sont du Brésil.
1° *La brune* (4) a le plumage brun; un collier, un
trait derrière l'œil et la gorge blancs. 2° *L'anaba-*
toïde (5) nous paroît distincte de la précédente. La

(1) *Xenops*, Hoffm. Illig. *Anabates*, Temm. *Sphenura*
et *phylidor*, Spix. *Neops*, Vieill.

(2) *X. genibarbis*, Illig. Temm., pl. 150, fig. 1. *Neops*
ruficauda, Vieill., Gal., pl. 170.

(3) *X. rutilans*, Temm., pl. col. 72, fig. 2. *X. rutilus*,
Licht., Cat., 17.

(4) *X. fuscus*, Lafresnaye. *Sitta fusca*, Vieill., En-
cycl., 912.

(5) *X. anabatoïdes*, Temm., pl. 150, fig. 2.

poitrine et un large sourcil blancs, le front jaunâtre et le ventre couleur de bulle. 5° La *sittine à sourcil roux* (1), à queue roux vif, à plumes usées, à sourcils roux, à menton blanc, et dont le plumage est vert mélangé de roussâtre.

Les *anabates* (2) ou les *sittines* de la troisième section, sont assez nombreux en espèces. 1° Le *sourcilier* (3), ou le *canivet*, assez connu au Brésil dans les provinces de Bahia ; il a de longueur totale un peu moins de six pouces, son bec est brunâtre, corné, comprimé sur les côtés, à narines profondes dans un sillon basal. Les retrices sont étagées, un peu usées à leur sommet, et d'un roux ferrugineux très vif.

Une calotte noire recouvre la tête jusqu'à l'occiput ; le tour des yeux et un trait rougeâtre borde le noir de la tête, deux traits noirs traversent les joues. Le dessus du corps est d'un roux ferrugineux tirant au marron clair sur le croupion. La gorge et tout le dessous du corps sont d'un jaune ocreux, foncé en brunâtre sur les flancs et le bas-ventre. Les ailes, dont les troisième et quatrième rémiges sont les plus longues, sont brunes, teintées de roussâtre sur leurs bords. Les tarses sont bruns et les ongles jaunes. 2° La *gorge rousse* (4), que l'on suppose vivre à la Californie, a le dessus du corps roussâtre brun, avec une flammèche roux doré au centre de chaque plume. La gorge est jaune rouille uniforme. Les parties inférieures sont d'un roux brunâtre, mais chaque plume a au milieu une grande flammèche blanchâtre. 3° Le *su/furacé* (5) du Brésil, et plus spécialement du district de Saint-Paul, a le plumage olivâtre, la tête striée de ferrugineux, la gorge sulfurée, le ventre blanc jaunâtre, et les flancs roux. La queue est de couleur cannelle. 4° Le *poliocéphale* (6), du même pays que le précédent, est ardoisé en dessus, ferrugineux en dessous, et sur le front, et au-dessus des yeux. 5° Le *moucheté* (7), aussi du Brésil, est brun roux, avec des flammèches et des gouttelettes jaunés blanchâtres sur le milieu de chaque plume. 6° L'*oreillon brun* (8), aussi du Brésil, a sa queue

ferrugineuse, son corps en dessus brun roux, gorge et un sourcil blanchâtres, la poitrine, le ventre, ferrugineux clair. 7° Le *rouge front* (9) de Bahia, est cendré olivâtre en dessus, blanc en dessous, avec le front marron et des sourcils blancs. 8° L'*anabate à bec d'arada* (2), aussi du Brésil, plumage vert, le front et la gorge roux, de même que la queue (3).

LES SITTELES (4).

Se distinguent des *sittines* par leur bec droit, longé, de forme prismatique. Leur queue, courte, est coupée carrément à l'extrémité. Les doigts sont longs, et le pouce surtout est armé d'un ongle robuste. Les *sittelles*, de petite taille, habitent indifféremment toutes les parties du monde, et servent de leur bec pour entamer l'écorce des arbres et en retirer les vers et les larves qui y sont cachés. Leur pouce robuste leur permet de graver dans les branches dans tous les sens, bien que leur queue leur serve point d'appui. Buffon n'en a connu que deux espèces. Les nouvelles sont : 1° La *sittelle à tête noire* (5), qui vit aux États-Unis. Sa tête et son manteau sont bruns ; les joues et le dessous du corps sont blancs. 2° La *petite sittelle* (6), aussi de l'Amérique, a la tête rousse, les joues tachetées de brun, le ventre blanc satiné, et les flancs grisâtres. 3° La *voilée* (7), bleu azur en dessus, avec le front de velours et le ventre rose vineux. On la trouve à Java. 4° L'*azurée* (8) bleue, à tête et à bas-ventre noirs, le dessous du corps blanc. 5° La *sittelle à ailes dorées* (9), de la Nouvelle-Hollande, à tête brune, à dos gris flammé, à croupion blanc. 6° La *sittelle à ventre marron* (10), des alentours de Cutta, et gris de plomb sur le corps, roux au

(1) *Sphenura frontalis*, Licht., n. 460. A. rufifrons, Spix, pl. 85, fig. 1.

(2) *A. aradoïdes*, Lafresnaye, Mag. de zool., t. 1, p. 1832.

(3) Le prince de Wied décrit trois espèces, qui sont : l'*anabates erythrophthalmus*, II, t. III, p. 33 ; l'*anabates cophthalmus*, II, t. III, p. 32, et l'*A. atricapillus*, II, t. III, p. 43, ou *sylvia rubricata* d'Illiger, toutes trois du Brésil.

(4) *Sitta*, L.

(5) *S. melanocephala*, Gm. Cat., pl. 22. Vieillot, pl. 171.

(6) *S. pusilla*, Lath.

(7) *S. velata*, Temm., pl. 72, fig. 5. S. frontalis, Orthorhynchus frontalis, Horsf.

(8) *S. azurea*, Less., Ornith., p. 316.

(9) *S. chrysoptera*, Lath., Syn., pl. 127.

(10) *S. castaneoventris*, Franck. Proceed., 1, p. 1. *castanea*, Less., Ornith. ?

(1) *X. rufo-superciliatus*, Lafresn., Mag. de zool., pl. 7, 1832.

(2) *Sphenura*, Licht. Cat., p. 40, *Phylidor*, Spix.

(3) *S. superciliaris*, Licht., Cat., 459. *Phylidor superciliaris*, Spix, pl. 73, fig. 1. *Anabates Canivetii*, Less., Cent., pl. 16.

(4) *Xenops ruficollaris*, Less., Cent., zool., pl. 36.

(5) *Sphenura sulphurascens*, Licht., n. 457. *Phylidor albogularis*, Spix, pl. 74.

(6) *S. poliocephala*, Licht., n. 458. *Phylidor ruficollis*, Spix, pl. 75.

(7) *S. striolata*, Licht., n. 465. *Anabates striolatus*, Temm., pl. 238, fig. 1. *Anab. macrourus*, Wled. II, t. III, p. 43.

(8) *Anabates amaurotis*, Temm., pl. 238, fig. 2.

corps en dessus brun roux, les taches, la poitrine, le ventre. 7° Le rouge front (1) a le corps en dessus, blanc en dessous; la queue noire et jaune à la pointe. 8° Le miroir jaune occupe le milieu de l'aile. On le trouve au cap de Bonne-Espérance. 9° La caffre (2) a le corps varié de noir et de jaune en dessus et le dessous jaune en totalité. 10° La bruno (4) a le corps au Brésil. Sur un plumage noirâtre se dessine une bande cervicale blanche. La gorge est aussi blanche, de même que le ventre, mais celui-ci est de roussâtre (5).

SITTILLES (4).

sittines par leur bec droit, prismatique. Leur queue, carrément à l'extrémité. Le pouce surtout est armé de petites, de petite taille, habiles les parties du monde, pour entamer l'écorce des arbres et les larves qui y sont cachées. Leur permet de graver sans peine, bien que leur queue est peu pui. Buffon n'en a connu que deux nouvelles sont : 1° La sittelle aux États-Unis. Sa tête est brune; les joues et le dessous du cou sont de petite sittelle (6), aussi de l'Amérique, les joues tachetées de blanc, le ventre et les flancs grisâtres, le cou en dessus, avec le front et le ventre rose vineux. On la trouve en Amérique. 2° La sittelle bleue, à tête et à bas du cou, le corps blanc. 3° La sittelle de la Nouvelle-Hollande, à tête et à bas du cou, le corps blanc, le croupion blanc. 4° La sittelle de l'Amérique (7), des alentours de l'Amérique, le corps, roux sur le corps, roux sur le ventre.

alis, Licht, n. 460. A. rufifrons, Lafresnaye, Mag. de zool.

ed décrit trois espèces, qui sont : 1° *Chalcophaps indica*, Lath., t. III, p. 33. 2° *A. atricapilla*, Lath., p. 32, et l'*A. atricapilla rubricata* d'Illiger, toutes les deux de l'Inde.

alis, Gm. Cat., pl. 23. Vieillot, Zool. Journ., pl. 72, fig. 5. S. frontalis, Lath., p. 316.

alis, Horsf., Ornith., p. 316. Lath., Syn., pl. 127.

alis, Franck. Proceed., t. I, p. 127.

alis, ?

ous. 7° La punctate (1), de la Nouvelle-Zélande, est grivelée de noir, avec le croupion jaune en dessous. 8° La chloris (2) a le corps vert en dessus, blanc en dessous; la queue noire et jaune à la pointe. 9° Le miroir jaune occupe le milieu de l'aile. On le trouve au cap de Bonne-Espérance. 10° La caffre (3) a le corps varié de noir et de jaune en dessus et le dessous jaune en totalité. 11° La bruno (4) a le corps au Brésil. Sur un plumage noirâtre se dessine une bande cervicale blanche. La gorge est aussi blanche, de même que le ventre, mais celui-ci est de roussâtre (5).

LES OXYURES (6).

ont, suivant M. Swainson, le bec médiocre, comprimé en entier, à arête légèrement arrondie. Leurs ailes médiocres sont arrondies. La queue est composée de rectrices étagées, assez roides, et les extrémités acuminées. Les espèces de ce genre, sont au nombre de sept, et ont les habitudes des sylvias. Nous rapportons le grimpeur (7) qui se trouve au Mexique, ou peut-être à la Californie. Sa tête est brune, le bec est roux cannelé, et son plumage est tacheté de blanc sur un fond roussâtre.

LES SYLVIETTES (8).

ont un bec grêle, petit, droit, un peu échancré, et la queue légèrement recourbée. Les ailes sont médiocres; la queue est assez allongée et rigide. Les sylvettes tiennent des sittines par leur bec petit et droit, et des picucules par les pennes roides de leur queue. 1° La sylviette de Temminck (9) qui vit au Brésil, a le corps roux brun en dessus, roux ocreux en dessous. Les ailes et la queue roux vif. 2° La sylviette à flammèches (10) est brune roussâtre, flammée de blanc; on la dit du Brésil.

S. punctata, Quoy et Gaim., *Astrol.*, pl. 18, fig. 1, p. 221.

S. chloris, Sparrm., *Carls.*, pl. 33.

S. caffra, *ibid.*, pl. 4.

S. fusca, Vieill.

Vieillot a figuré parmi les grimpeurs un sittelle à l'Amérique, le corps rose de la Nouvelle-Hollande.

Oxyurus, Sw., *Zool. Journ.*

Picolaptes guttata, Less., *Cent. zool.*, pl. 32.

Sittasomus, Sw. Less., *Ornith.*, 314.

Dendrocolaptes sylviellus, Temm., pl. 72, fig. 1.

S. flammulatus, Less., *Ornith.*, 25.

LES SITTACILLES.

Sittacilla.

Ont un bec en coin, c'est-à-dire qu'il est court, conique, à pointe légèrement déprimée en dessus, assez renflé au milieu de la mandibule inférieure. La queue est large, composée de rectrices finement mucronées à la pointe. La seule espèce est brésilienne, c'est le bec en coin (1); à plumage assez uniforme roux brun.

LES ONGUICULÉS (2).

Sont caractérisés par un bec très court, comprimé, à peu près droit, et échancré à la pointe. Les narines sont médianes, ouvertes, et recouvertes de soies. Les doigts sont terminés par des ongles peu arqués et cannelés sur les côtés. Leurs ailes sont très courtes, à rémiges étagées jusqu'à la sixième, qui est la plus longue. Leur queue est large, longue, composée de pennes rigides acuminées à leur sommet. La seule espèce de ce groupe est l'onguiculé spinicaude (3) qui vit à la Nouvelle-Hollande, et nullement à la Nouvelle-Zélande. C'est un oiseau varié de roux, de gris, de brun et de blanc sur les ailes, à devant du cou aurore, à poitrine et milieu du ventre gris clair.

LES NASICANS (4).

Sont des picucules à bec très long, étroit, fort et droit. M. Swainson ajoute que les ailes sont médiocres, arrondies, à troisième, quatrième et cinquième rémiges très longues. La seule espèce de ce groupe se rencontre au Brésil, c'est le picucule nasican (5) de Levaillant, à plumage roux vif en dessus, à gorge blanche, à dessus du corps roux, maillé de taches oblongues blanches bordées de roux brun.

LES FALCIROSTRES (6).

Ont le bec grêle, allongé, très entier et très comprimé, sans échancrures. Ce sont des oiseaux qui

(1) *D. ouneatus*, Licht. Lafresn., pl. 17.

(2) *Orthonyx*, Temm.

(3) *O. spinicaudus*, *ib.*, pl. 428 et 429. *O. Temminckii*, Vig. et Horsf., *Trans.* XV, p. 294.

(4) *Nastica*, Less., *Ornith.*, p. 311. *Dendroplex*, Sw.

(5) Pl. 24. Cuv., *Rég. an.*, t. I, p. 431.

(6) *Xiphorhynchus*, Sw. *Dendrocopus*, Vieill.

établissent le passage des picucules aux grimpeurs. Les trois espèces de ce groupe sont le *falcistrostre à bec de colibri* (1), que M. Quoy a rencontré dans les montagnes des Orgues, au Brésil. Son plumage est roux brun, avec des taches blanches sur la tête. La gorge est de cette dernière couleur ou blanchâtre et roussâtre. Le *falcistrostre à ventre blanc* (2) a le menton et la partie antérieure du gosier blanc pur. Les plumes de la tête, du cou, de la poitrine, sont blanchâtres, bordées de noir. Le bec est long d'un pouce et demi, très grêle, brun en dessus, pâle en dessous. On le trouve, ainsi que le suivant, sur le mont Temiscaltipéc, au Mexique. Le *falcistrostre à ventre jaune* (3) a le menton fauve blanchâtre, sans taches. La tête, le cou et le dos rayés de fauve. Son bec est allongé, robuste, brun, fortement recourbé. On le trouve aussi à Table-land.

LES PICUCULES OU GRIMPERS (4).

Joignent à un bec allongé, comprimé sur les côtés, légèrement arqué, des ailes courtes, et une queue arrondie, à rectrices usées ou terminées en pointes mucronées. Toutes les espèces sont américaines. Buffon en a connu deux, le picucule commun et le talapiot, l'un et l'autre de Cayenne.

Les espèces nouvelles se réduisent à huit, qui sont : 1° Le *picucule à gorge blanche* (5), ayant la gorge blanche, le cou et la poitrine roussâtre, avec flammèches blanches, et le ventre rayé de brun. Il vit au Brésil. 2° Le *flambé* (6), roux brun, flammé de jaune roux. De la Guyane. 3° L'*enfumé* (7), brun roux uniforme, avec un sourcil blanchâtre. De Cayenne. 4° Le *ténuirostre* (8), brun roussâtre avec des gouttelettes blanches. Le ventre est flammé de brun et de blanc, et la gorge est de cette dernière couleur. 5° Le *bibandes* (9), aussi du Brésil, mais dont la tête est brune, cerclée de blanc. Le manteau est roux cannelle. 6° Le *rubigineux* (10) des alentours de Buenos-Ayres, dont le plumage est roux vif en dessus, roux clair, avec flammèches blanches en dessous.

(1) *Dendrocopos falcularius*, Vieill. Gal., p. 175. *Dendrocopaptes procurvus*, Temm., pl. 28. *D. trochilirostris*, Wied-ll., t. III, p. 32.

(2) *X. leucogaster*, Sw., n. 85.

(3) *X. flavigaster*, Sw., n. 86.

(4) *Dendrocopaptes*, Herm., illig.

(5) *D. decumanus* et *falcistrostris*, Spix, pl. 87 et 88.

(6) *D. platirostris*, Spix, pl. 89 ? Levaill., pl. 30.

(7) *D. fuliginosus*, Levaill., pl. 28.

(8) *D. tenuirostris*, Spix, pl. 91.

(9) *D. bivittatus*, Spix, pl. 90.

(10) *D. rubiginosus*, Lafresn., Mag. de zool., t. III, pl. 16, 1833. *Dendrocopos major*, Vieill. ? *Trepadore grande*, Azara.

7° L'*angustirostre* (1), qui se trouve au Mexique, plumage brun fauve en dessus, blanc en dessous. Toutes les plumes, celles de la gorge exceptées, sont bordées de noir. Son bec est allongé, arqué et très comprimé. C'est une des grandes espèces, puisque son taille est de sept pouces et demi. 8° L'*albugularis* a été découvert sur les bords du détroit de Magellan. Sa taille est de sept pouces et demi. Il est brun sur le corps et sur les flancs. Le croupion et la queue sont ferrugineux. Toutes les parties inférieures sont blanches, mais celles du ventre sont bordées de brun.

LES MNIOTILLES (2).

Ils ne renferment qu'une espèce décrite par Buffon sous le nom de *figuier varié de Saint-Domingue*, et dont M. Vieillot a donné une bonne planche 169 de sa Galerie des oiseaux. L'espèce habite les côtes du Mexique et se trouve plus particulièrement à la *Vera-Cruz*.

LES OXYGLOSSES (3).

Ils sont fort voisins des mniotilles. Leur bec médiocre, grêle, atténué, droit, et échancré à la pointe. Leur langue est, dit-on, extensible, et simple à sa pointe. Les ailes, médiocres, ont la première à quatrième rémiges égales, les deuxième et troisième les plus longues. Leur queue est obtuse, foible, égale. Le type de ce petit genre est le *perreau tacheté* (4) de Wilson, qui vit sur les rives de l'Amérique et à la *Vera-Cruz*.

LES LOCHMIAS (5).

Ils nous sont inconnus. M. Swainson en forme un genre auquel il assigne les caractères qui suivent. Leur bec est médiocre, grêle, un peu recourbé. Leur queue est arrondie, à trois quarts de tiers. Leurs ailes sont courtes, arrondies, à troisième, quatrième et cinquième rémiges presque égales, très longues. Leur queue est médiocre, large, arrondie, formée de penes molles. Leurs tarses sont grêles, hauts, à angle du pouce recourbé.

(1) *D. angustirostris*, Vieill., Bull., VI, 412. Ch. Bonap., Ac. phil., t. IV, p. 370.

(2) *D. albugularis*, King, Proceed., t. 30.

(3) *Mniotilla*, Vieill., Gal., p. 276. *Sylvia*, Lath.

(4) *Oxyglossus*, Sw.

(5) *Certhia maculata*, Wills, pl. 19. fig. 3.

(6) *Lochmias*, Sw.

LES SCLÉRURES (1).

Comprennent quelques oiseaux découverts par de Langsdorff, dans l'intérieur du Brésil, et en inédits. Leur bec est assez allongé, obtus, et incurvé à sa pointe. Son arête est arquée. Les ailes sont médiocres, arrondies, à première et deuxième rémiges graduées; les troisième, quatrième et cinquième égales, très longues. Leur queue est large, arrondie. Leurs tarses sont grêles.

LES MOHOUS (2).

Comprennent des picucules, des grimpereaux et des bobemouches. Leur bec est gros, pointu, courbé, et incurvé à sa pointe, qui est légèrement arrondie, et pourvue d'une très petite dentelure. Les ailes sont ouvertes et médianes; la mandibule inférieure est carénée, et l'inférieure est rectiligne. La commissure du bec est garnie de soies roides et épaisses. La langue est ciliée. Les ailes s'allongent jusqu'au milieu de la queue. Celle-ci a douze pennes, étalées, et usées à leur sommet. Les tarses sont très forts.

La seule espèce de ce groupe a été découverte sur les bords de la baie Tasman, où les naturels lui donnaient le nom de *mohoua-houa*: c'est le *grimpeur à bec croisé* (?) à dos olivâtre, à ailes brunâtres foncées jaunâtres, et tête, poitrine et ventre jaunes. Son bec ne renfermoit que des baies.

LES TICHODROMES (4).

OU ÉCHELETTES.

Viellot les a nommés *picchions* ou *petrodromes*; ils ne renferment que le grimpeur de mur, figuré pl. 372 des Enluminures.

LES GRIMPEREAUX (3).

On n'a connu que l'espèce d'Europe; ils se composent de trois espèces étrangères. 1° Le *Cin-*

Sclerurus, ibid.

Mohoua, Less.

Certhia heteroclitus, Quoy et Galm., *Astrol.*; pl. 17, p. 223.

Tichodroma, Illig. *Petrodroma*, Vieill.

Certhia, L.

ii.

namon (1), d'un rouge cannelle fort vif en dessus, blanc en dessous, et qu'on rencontre à Cayenne. 2° Le *spinolote* (2) de la vallée du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Brun gris tacheté de blanc sur le corps; la tête est finement striée de blanc. Le ventre est rayé de brun sur un fond blanchâtre. Sa queue est assez molle. 3° L'*himalayen* (3) se rapproche singulièrement de l'espèce d'Europe, dont on peut le distinguer de prime abord à la finesse des traits blancs qui sillonnent les ailes et la queue.

LES ÉCHELETS.

Comprennent deux espèces nouvelles de l'Océanie qui ont les plus grands rapports avec les souimangas; M. Temminck les spécifie ainsi: Bec court, foible, très comprimé dans toute sa longueur, peu arqué, en alène; mandibules égales, pointues; narines basales, latérales, couvertes par une membrane nue; pieds robustes; tarse de la longueur du doigt du milieu; celui-ci et le pouce extraordinairement longs; ongles très grands et courbés, sillonnés sur les côtés, subulés, très crochus; doigt extérieur réuni jusqu'à la seconde articulation, l'intérieur jusqu'à la première; latéraux, très inégaux; ailes médiocres, première rémige courte; la seconde moins longue que la troisième; celle-ci et la quatrième les plus longues.

L'ÉCHELET PICUMNE.

Climacteris picumnus (4).

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un gris foncé, la nuque et le cou gris clair, les ailes et les deux pennes du milieu de la queue d'un gris brun couleur de terre; une large bande de couleur nankin passe à peu près sur le milieu des pennes; les rectrices sont noires et seulement brunes à leur extrémité et à leur naissance; la gorge et les joues sont d'un blanc sale, la poitrine est grise; les plumes des parties inférieures sont blanches dans leur milieu et bordées de brun; les couvertures inférieures de la queue sont isabelles marquées de larges taches brunes et transversales. Il a de longueur six pouces six lignes.

On le trouve à Timor, à Célèbes, et sur la côte nord de l'Australie.

(1) *C. cinnamomea*, Vieill., Gal., pl. 173. Less. Gm. Latham.

(2) *C. spononata*, Frank. Proceed., I, 121.

(3) *C. himalayana*, Vig. Proceed., I, 174.

(4) *Climacteris*, Temm., pl. 281.

L'ÉCHELET GRIMPEUR.

Climacteris scandens (1).

Cet oiseau a cinq pouces sept à huit lignes. Son plumage a beaucoup d'analogie avec celui de l'espèce précédente; la tête, le cou, le dos et les scapulaires sont d'un brun couleur de terre d'ombre; mais les plumes de la tête paroissent écaillées, étant bordées de noir; les ailes sont d'un brun cendré, marquées de deux bandes transversales, l'une supérieure, jaune ocracé, et l'autre brunâtre; le croupion et les deux pennes centrales de la queue, ainsi que la naissance des autres, ont une teinte bleuâtre cendrée ou de plomb; la queue est brune noirâtre, bordée de jaune roux; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, la poitrine et le milieu du ventre isabelle; les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont variés de mèches blanches, longitudinales, bordées de raies brunes: le mâle a une grande tache rousse sur les côtés du cou. L'échelet grimpeur habite les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande ou Australie.

LES FOURNIERS (2).

Furnarius.

Le genre *furnarius* a été établi par M. Vieillot pour y recevoir quelques petits oiseaux du Paraguay, dont le plus célèbre a tantôt été ballotté parmi les merles, et tantôt parmi les grimpeaux, les guépiers ou les promerops. L'espèce la plus anciennement connue, le fournier de Buénos-Ayres (*Merops rufus*, L., Gm.), est souvent cité par la manière dont il construit son nid, en forme de four, d'où lui vient son nom. Il est figuré dans les dessins de Comnerson sous les noms de *hornero Bonariensium*, et de *turdus furnifaber*. Tel qu'il doit être, le genre *furnarius* ne peut recevoir que les trois espèces décrites par d'Azara, et les deux que nous y ajoutons sous les noms de *fourniers fuligineux* et du *Chili*.

Les fourniers, que M. Cuvier confond avec les sucriers, forment une petite tribu très distincte par son bec aussi épais que large, dont les côtés sont comprimés, et qui est entier, robuste, légèrement recourbé et terminé en pointe. Les narines sont longitudinales et revêtues par une membrane; la langue est comme usée à sa pointe; les tarsi sont nus et annelés, les ailes sont foibles, et les deuxième, troisième et quatrième rémiges sont les plus longues de

toutes: la queue a douze pennes; le doigt intermédiaire est réuni à la base avec l'externe, et se trouve complètement séparé de l'interne.

L'HORNERO (1).

Furnarius rufus. VIEILL. (2).

L'*hornero* varie, dans les dimensions de sa tête de cinq pouces et demi à sept ou huit pouces; le dessus de la tête est d'un brun roux; les parties le dessus du cou et du corps, les couvertures inférieures et les rémiges secondaires, sont d'un jaunâtre, plus foncé sur les ailes, dont les premières sont brunes; la queue est de cette couleur, ainsi que le bec et les pieds; la gorge est blanche: toutes les parties postérieures sont d'un roux très clair. La description de d'Azara fournit sur cet oiseau des détails intéressants. Il en résulte qu'il porte sur les bords de la Plata le nom de *hornero* (fourmier); Tucuman celui de *casero* (ménagère), et au Paraguay les noms d'*Alonzo Garcia*. Les fourniers voyagent point ni ne pénètrent dans les bois; ils ne sont point farouches, aussi s'approchent-ils volontiers des habitations. Les lieux qu'ils fréquentent sont les buissons des plaines, et jamais ils s'y présentent que par paires ou par individus isolés. Leur vol est peu étendu; leur cri consiste en un *chi* prononcé d'abord par intervalles, et puis avec une vivacité, de manière à être entendu à plus de demi-mille. Pour chanter, l'oiseau avance le cou, allonge le cou, et bat des ailes.

Le nid des fourniers est hémisphérique; construit avec de la terre, et a la forme d'un pain de sucre.

Les *horneros* le placent dans un endroit sec, sur une grosse branche dégarnie de feuilles, sur des croix ou des poteaux de plusieurs pieds de hauteur, sur les palissades des cours, sur les toits des maisons, et quelquefois même dans les caves intérieures. Le mâle et la femelle y travaillent ensemble; ils apportent et arrangent alternativement des fragments d'argile gros comme des noix, et ils y emploient souvent de deux jours pour terminer l'ouvrage. Le nid a six pouces et demi de diamètre et un pouce d'épaisseur; l'ouverture, du double plus haute que large, est pratiquée sur le côté, et l'intérieur est divisé en deux parties par une cloison qui commence dès l'entrée, et se termine circulairement à l'extrémité intérieure, en laissant une ouverture pour l'entrée dans une sorte de chambre où sont déposés,

(1) *Climacteris*, Temm., pl. col., 281, fig. 2.(2) *Furnarius*, Vieill., *opisthokynchos*, Temm., *figulus*, Spix. *Merops*, L.(1) Le fournier de Buénos-Ayres, Buffon, pl. 178. *Merops rufus*, L., Lath. *figulus albogularis*, Vieill., pl. 78.(2) *Gal.*, pl. 182.

douze pennes; le doigt interne
à base avec l'externe, et se trouve
à l'extérieur de l'interne.

L'HORNERO (1).

Furnarius rufus. VIEILL. (2).

est dans les dimensions de sa tête
de demi à sept ou huit pouces.
est d'un brun roux; les couvertures
du corps, les couvertures des
plumes secondaires, sont d'un
roux sur les ailes, dont les pen-
nues est de cette couleur, ainsi
que la gorge est blanche: toutes
les autres sont d'un roux très clair.
Azara fournit sur cet oiseau de
ce qui est résulté qu'il porte sur
le nom de *hornero* (fournier)
ou *casero* (ménagère), et au
Alonzo Garcia. Les fourniers
ne pénètrent dans les parties
point farouches, aussi s'apprennent
habitations. Les lieux qu'ils
préferent sont les plaines, et jamais
par paires ou par individus
peu étendu; leur cri consiste
à bord par intervalles, et par
manière à être entendu à plus
de cent pas; l'oiseau avance la
tête et bat des ailes.

Leur nid est hémisphérique;
il est construit sur la terre, et a la forme d'un

Le nid est placé dans un endroit
de la grosse branche dégarnie de
des poteaux de plusieurs pouces
de hauteur, et quelquefois même dans
les palissades des cours, sur les
toits, et quelquefois même dans
les trous de la femelle y travaillent
ensemble et arrangent alternativement
des branches de gros comme des noix, et
de temps en temps pour terminer l'ouvrage
de demi de diamètre et ont
une ouverture, du double plus haute
qu'elle sur le côté, et l'intérieur
est divisé en deux parties par une cloison qui
se termine circulairement à la
base, laissant une ouverture pour
l'entrée de la chambre où sont déposés,

de Buenos-Ayres, Buffon, pl. enl.
L., Lath. *figulus albogularis*.

de l'herbe, quatre œufs un peu pointus à un
bout, placés de roux sur un fond blanc, et offrant
des lignes à peu près de diamètre. A ces détails
Azara ajoute que les hirondelles brunes, les trou-
perons, les chapons, les perruches et d'autres oiseaux se
servent, pour y faire leur nichée, des vieux nids
des fourniers que les pluies ne détruisent qu'au bout
d'un certain temps; mais que ceux-ci, pour éviter
d'être détruits par les usurpateurs lorsqu'ils ont besoin des
nids.

L'ANNUMBI.

Furnarius Annumbi. VIEILL.

Azara a décrit sous ce nom (n° 222) un four-
nier à la tête un peu plus fort que le précédent. Sa
tête est étagée et composée de dix pennes; le front
est d'un rouge qui s'affaiblit à mesure qu'il s'é-
tend sur la tête, tandis que sur la nuque il n'est
que brun. Cette dernière couleur est celle du
dos et des plumes uropygiales, de quelques unes des
plumes alaires et de leurs petites couvertures, ainsi
que des deux pennes du milieu de la queue. Les
plumes dorsales sont tachées de noir; les grandes
plumes des ailes et plusieurs de leurs pennes
sont d'un brun peu lavées de rouge; les rémiges externes
sont noirâtres, bordées de brun et ornées de blanc
à leur extrémité; les côtés de la tête sont presque
entièrement blancs, seulement un trait blanc passe derrière
l'œil. Une ligne variée de blanc et de noir nait à la
base du bec, entouré de la gorge qui est blan-
che au centre; les parties inférieures se trouvent être
tachées de blanchâtre et de brun; les ailes sont
tachées en dessous avec une nuance rouge; l'iris
est d'un olive foncé.

Le nid de l'annumbi a le vol court, bas et horizontal, et
il se nourrit d'insectes et aussi de graines, à ce que
dit Azara. Il fréquente les plaines décou-
vertes, les halliers épais, et niche dans les endroits
sombres et cachés, sur un opuntia, ou sur quelque
arbre isolé dans la campagne et dépouillé de ses
feuilles. Souvent l'on voit appuyés l'un contre l'autre
deux nids de même arbre deux et jusqu'à six de ces nids:
ils sont faits avec des rameaux épineux, ouverts au
dessus par un large passage, et ont un pied de hau-
teur sur dix-huit pouces de largeur.

La femelle, dont le plumage ne diffère point de
celui du mâle et qui l'accompagne toujours, pond
deux à trois œufs, sur une couche de feuilles ou de
herbe, quatre œufs blancs, plus pointus à l'un des
bouts, et longs de huit à onze lignes. Cet oiseau vit
au Paraguay.

L'ANNUMBI ROUGE.

Furnarius ruber. VIEILL. (1).

Cet oiseau, qui s'éloigne des fourniers par les tein-
tes de son plumage, s'en rapproche par l'art avec
lequel il construit son nid. Il a huit pouces de lon-
gueur, la queue étagée et composée de douze pennes,
et les ailes faibles et concaves; les plumes de la tête
et du haut du cou sont rudes, parce que leurs tiges
dépassent leurs barbes, et le cou paroit fort gros à
cause de ses plumes nombreuses et peu couchées;
le dessus de la tête et la queue sont d'une couleur
assez vive de rose, ainsi que les ailes, dont les ré-
miges sont terminées de noirâtre; les côtés de la tête
et du cou, le dessus du corps, les plumes anales,
sont colorés en brun rouge; les parties inférieures
sont blanchâtres; le bec un peu courbé dans toute
sa longueur est noirâtre en dessus et blanchâtre en
dessous; l'iris est d'un jaune pur, et les tarses d'un
bleu argenté.

D'Azara regarde cet *annumbi rouge*, ainsi qu'il
l'appelle, comme très voisin par son genre de vie
de ses *ataras*. En effet, cet oiseau se tient dans les
halliers épais; ses ailes sont courtes et concaves; sa
queue est étagée; son vol est court; il vit seul ou
apparié; mais aux caractères génériques des four-
niers il joint l'habitude de construire un nid volu-
mineux élevé avec les mêmes matériaux qu'emploie
l'espèce précédente. Ce nid, en effet, se trouve placé
le long des chemins, à peu de hauteur, sur de pe-
tites branches épineuses et flexibles, où son poids
aide à ce qu'il soit sans cesse balancé par les brises.
La femelle y pond quatre œufs blancs, de même
forme que ceux de l'*hornero*. Le nid de l'*annumbi
rouge* offre à son pourtour plusieurs trous ou en-
trées qui renferment des débris de végétaux, des-
tinés en apparence à recevoir les œufs et à servir de
lit pour les jeunes; mais ceux-ci sont au contraire
placés dans des endroits profonds et cachés de ce
nid, où l'on a dû supposer que ces loges distinctes
étoient peut-être destinées à servir de chemins dé-
robés pour fuir en cas d'alerte, ou à fournir aux
jeunes les moyens de sautiller, et de faire les exer-
cices auxquels ils aiment à se livrer dès que leurs
premières plumes paroissent. Ces petits ne diffèrent
point des père et mère.

LE FOURNIER FULIGINEUX.

Furnarius fuliginosus. LESS. (2).

Cet oiseau a de longueur totale cinq pouces et

(1) D'Azara, 220.

(2) *Certhia antarctica*, Garn., *Ann. des Sc. nat.*
1820.

demî; le bec est long de huit lignes; les tarses d'un pouce, et la queue de deux pouces huit lignes.

Le bec est légèrement comprimé, convexe en dessus, à mandibule supérieure doucement recourbée, entière, et dépassant l'inférieure; la queue est presque rectiligne, composée de douze pennes, formant un peu le toit; les jambes sont emplumées jusqu'aux tarses: ceux-ci sont grêles, allongés, à scutelles larges et peu apparentes; le doigt du milieu est le plus long, les deux extérieurs sont à peu près d'égale longueur, l'externe est soudé avec celui du milieu à la base; l'ongle du doigt postérieur est plus long du double que ceux des doigts de devant, qui sont très comprimés sur les côtés, recourbés et aigus.

Le plumage entier de ce fournier est d'un brun fuligineux clair répandu également sur toutes les parties du corps; la gorge seulement présente des stries de fauve et de brun peu dessinées; le dessous de la queue est d'un brun gris clair. Une bande fauve, à teinte plus marquée, occupe le milieu des grandes pennes des ailes, et forme une écharpe lorsque l'oiseau vole; l'extrémité des pennes est légèrement plus foncée que le reste du plumage, et leur rebord externe est un peu plus clair.

Le fournier fuligineux habite les îles Malouines. Il vit sur les rivages, où sa familiarité et son peu de crainte permettent de l'approcher souvent jusqu'à le toucher avec la main. Son plumage sombre l'a fait mentionner dans quelques narrations de voyages sous le nom de *merle*. Pernetty, qui séjourna sur les îles Malouines, le peint ainsi dans la relation (tom. II, p. 20) qu'il en a donnée: « Cet oiseau est tellement familier, qu'il venoit voler presque sur le doigt; en moins d'une demi-heure j'en tuai dix avec une petite baguette, et sans presque changer de place. Il gratte dans les goëmons (*fucus*) que la mer jette sur le rivage, et y mange les vers et les petites crevettes que l'on appelle puces de mer. » Son vol est court: lorsqu'on l'inquiète, il se borne à voler deux ou trois pas plus loin; ses habitudes sont solitaires, et à peine le distingue-t-on sur les schistes des côtes, sur lesquels il se tient presque constamment.

LE FOURNIER DU CHILI.

Furnarius chilensis (1).

Cette espèce de fournier, de même taille que la précédente, a le bec et les tarses plus forts; elle se rapproche d'ailleurs beaucoup de l'*annumbi* de d'Azara.

Le fournier du Chili a un peu plus de huit pouces

(1) Less., Zool. de la Coq. *Furnarius Lessonii*, Dumont, Atlas, Dictionn. des Sc. nat.

de longueur totale; le bec a un pouce de la mesure à son extrémité, la queue trois, et les ailes douze lignes; les ailes sont pointues, et se terminent à douze ou quinze lignes du croupion; la queue est rectiligne et composée de dix pennes; la couleur du bec et des pieds est d'un brun rougeâtre; les tarses sont plus forts que ceux du précédent, jaunes et comprimés; le plumage entier est un mélange de brun roux fuligineux entremêlé de taches brunes vives et de brun.

La tête est revêtue d'une calotte brune; une couleur rousse uniforme est la couleur du manteau, du cou et du croupion; la gorge est grivelée de fauve et de blanc; le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun roussâtre; un trait fauve clair surmonte chaque œil. Les ailes sont brunes avec des espaces d'un jaune fauve et de brun vif; une bande de la même couleur occupe le milieu des grandes pennes: celles-ci sont en deux bandes brunes à leur extrémité et d'un blanc rose à leur milieu; les couvertures du coude sont d'un brun ferrugineux; la queue est brune, et les pennes plus extérieures sont terminées par une tache brune clair.

Cet oiseau, dont nous ignorons les mœurs, vit dans le milieu des buissons ras et dans les alentours du district de Saint-Vincent, au Chili.

Nous nous bornerons à ajouter la description d'une belle espèce nouvelle, que nous avons nommée *fournier rosalin* (1), et qui pourroit bien appartenir au genre *picerthia*.

Les autres fourniers ont le plumage sombre; généralement brunâtre ou roussâtre; par tous ces caractères, ils sont voisins des grimperaux, et leur livrée ils se rapprochent des merles, dont ils ont quelques unes des habitudes. Celui que nous décrivons diffère des espèces connues par la couleur rose tendre du dessous du corps. Il provient du district de San-Jose.

Long, en totalité, de sept pouces quatre lignes; le bec et les tarses sont plus forts que ceux de cet oiseau a le bec de couleur de corne, et les ailes sont brunes. Le pouce surtout est robuste, armé d'un ongle plus puissant que ne le sont ceux des autres fourniers; tous sont jaunâtres. Les ailes sont très courtes, concaves, et dépassent à peine le croupion; la première rémige est très courte, la deuxième est presque égale à la troisième, et celle-ci, armée d'un ongle plus puissant que les autres, est la plus longue. La queue n'a rien de particulier. La queue est médiocrement arrondie ou presque égale, composée de douze pennes rectrices un peu rigides, étroites, arrondies à leur sommet.

Le plumage de cet oiseau est doux, moelleux, très abondamment fourni de duvet. Un band

(1) *F. roseus*, Less., Illust. de zool., pl. 5.

ec a un pouce de la queue trois, et les tiges sont pointues, et se terminent en pointe; la queue est composée de dix pennes; la couleur est brun rougeâtre; les tiges du précédent, jaunes et entières, un mélange d'entremêlé de taches

une calotte brune; une couleur du manteau, du bec est grivêlé de fauve; les tiges et les couvertures sont d'un brun roussâtre surmonte chaque œil. Les espaces d'un jaune fauve de même couleur occupe les tiges: celles-ci sont de couleur et d'un blanc rose; les tiges du coude sont d'un brun et est brune, et les pennes terminées par une tache

ous ignorons les mœurs, et dans les alentours de l'Alti.

ns à ajouter la description de, que nous avons nommée, et qui pourroit bien appartenir.

rs ont le plumage sombre ou roussâtre: par tous les voisins des grimpereaux, et se rapprochent des merles, dans les habitudes. Celui que nous avons nommé est connu par la couleur du corps. Il provient du Mexique, connu de San-Jose. Le bec est de sept pouces quatre lignes de couleur de corne, et les tiges surtout est robuste, armé de crochets, que ne le sont ceux des autres. Les ailes sont très courtes, à peine le croupion est très courte, la deuxième penna troisième, et celle-ci, troisième, est la plus longue. Le bec est bicaréné, ou presque égale, composée de douze, étroites, arrondies

t oiseau est doux, moelleux, et fourni de duvet. Un habitant

Illust. de zool., pl. 5.

rosé s'étend sur le front. Le dessus de la tête, du dos, les couvertures des ailes, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, sont brun ardoisé uniforme. Un sourcil blanc surmonte l'œil. Les joues sont noires. Le menton et le cou, jusqu'au milieu du ventre, sont d'un brun vif, à teinte rose prononcée. Les flancs et la queue anale sont brun ardoisé. Les couvertures inférieures sont du même rouge rosé que le thorax. Les ailes, brunes, ont leur rebord et l'épaule rouge et les rectrices moyennes sont légèrement franches de gris blanc. La queue est brunâtre uniforme.

LES PICERTHIES (1).

se rapprochent à la fois des fourniers, des grimpereaux et des picules, mais ils diffèrent des premiers par leurs ailes plus courtes, leur bec et leur queue. Leur bec est grêle, comprimé, assez long, non échancré, légèrement arqué. Leurs narines sont basales et étroites. Les tarsi sont longs, et la queue, de dimensions médiocres, est arrondie; les tiges de ses ailes sont grêles et se prolongent au-delà des barres. Leurs ailes sont brèves et obtuses, et atteignent à peine la base de la queue. La seule espèce de ce genre est le *fournier de Saint-Hilaire* (2), qui vit au Brésil, et dont le plumage est enfumé en dessus et blanc en dessous, mais chaque plume cerclée de brun. Une seconde espèce semble devoir être le *fournier rosablin*.

LES UPUCERTHIES (3).

se rapprochent encore des fourniers, des pomaux, et même des huppés. Son bec est très long, comprimé, mais un peu élevé, arqué, non échancré. La mandibule supérieure a son arête formant une surface convexe étroite, dont les bords sont parallèles, et entaillent légèrement les plumes du bec. Les narines sont basales, latérales, de dimensions allongée et irrégulière, non recouvertes par les plumes, mais bornées en arrière par les plumes du bec qui s'avancent un peu sur les côtés du bec. Les tarsi sont courts, nus, couverts de larges plaques ou écussons. L'ongle du pouce est fort long, arqué et comprimé. La queue est légèrement échancrée, à douze pennes, dont les tiges sont rigides. Les ailes sont brèves, dépassent à peine le crou-

plon, à première penna très courte. Les quatre suivantes presque égales.

La seule espèce de ce nouveau genre est de la Patagonie: c'est l'*upucertia des buissons* (1) qui se tient dans les buissons, où elle cherche dans les herbes les insectes dont elle se nourrit. Elle perche peu, ne pénètre jamais dans les bois, mais en revanche fréquente les alentours des fermes, dans lesquelles il lui arrive d'entrer. Son plumage est généralement brun, mais un sourcil fauve surmonte l'œil. Au milieu du ventre se dessine une grande tache d'un blanc sale. La gorge est blanche, écaillée de noir.

LES FALCULIES (2).

Sont caractérisés par leur bec très long, fortement comprimé. La comparaison de sa forme avec celle d'une lame de faux se présente à l'esprit dès qu'on jette les yeux sur lui, et c'est cette ressemblance que nous avons voulu indiquer par le nom de *falculia*.

Les deux mandibules sont courbées sur toute leur longueur de haut en bas. La courbure, quoique un peu moins prononcée vers la base, est, en somme, assez régulière pour qu'on puisse la comparer à un arc de cercle; arc qui seroit égal au cinquième environ d'une circonférence.

Le bec est tellement comprimé, que sa surface se compose de deux faces latérales parallèles, séparées par deux arêtes médianes, toutes deux mousses. L'une supérieure, convexe, qui est le dos de la mandibule supérieure, l'autre inférieure, concave, qui est la ligne médiane de la mandibule inférieure. Chaque face latérale est divisée en deux portions presque égales par la commissure des deux mandibules, courbe aussi bien que les arêtes supérieure et inférieure. En d'autres termes, les deux mandibules, de forme très semblable, sont aussi sensiblement de même hauteur. La supérieure est toutefois un peu plus longue que l'inférieure; elle forme, à elle seule, la pointe du bec, ou plus exactement son extrémité terminale; car cette extrémité est arrondie et non aiguë.

Toute la surface des mandibules est lisse, et leurs bords ne sont point dentelés: seulement la mandibule supérieure présente sur chaque bord, vers son extrémité, une légère sinuosité, faible vestige de ces dentelures qui sont très prononcées chez les dentirostres, passaient autrefois pour leur appartenir en

(1) *U. dumetosa*, ibid.

(2) *Falculia*, Ibid. Geoff., Mag. de zool., 1837, de *falculia*, petite faux ou faucille.

Picertia, Ibid., Geoff. Saint-Hilaire.

Furnarius Sancti-Hilarii, Less., Ornith., p. 307.

Upucertia, Ibid. Geoff. Saint-Hil.

propre, mais que j'ai retrouvées depuis dans un grand nombre de genres de divers groupes.

Si ce n'est vers l'extrémité du bec, où la mandibule inférieure pénètre un peu dans la supérieure, la commissure n'est qu'un simple sillon, résultant de la rencontre des deux bords légèrement rentrants de chaque demi-bec.

Les narines, placées à la base du bec, sont ovales : elles sont séparées des plumes antérieures du front par un intervalle très étroit et presque exactement linéaire. Il est à remarquer qu'elles sont tout-à-fait latérales et non supérieures; ce qui est une conséquence nécessaire de la forme très comprimée du bec. Les yeux sont de grandeur moyenne.

Parmi les organes du mouvement, les ailes, dont l'extrémité n'atteint que la région moyenne de la queue, se composent d'une très petite penne, d'une autre double de la première, mais encore courte, d'une troisième plus longue, puis de deux autres sensiblement égales, les plus longues de toutes : après celles-ci, les pennes décroissent graduellement en longueur. Les ailes, très semblables à celles des huppées et des promérops, sont donc, en somme, établies sur le type que j'ai nommé surbatus.

Les membres abdominaux offrent une conformation plus remarquable et beaucoup mieux caractéristique.

Les tarsi sont épais, robustes, mais courts. Chacun d'eux est recouvert antérieurement par une rangée de larges écussons irrégulièrement quadrangulaires. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, dans l'individu qui sert de type à notre description, les écussons diffèrent de forme et même de nombre d'un tarse à l'autre : c'est une preuve de plus de l'impossibilité de trouver, comme quelques ornithologistes ont cru pouvoir le faire, de bons caractères génériques dans la conformation de ces plaques épidermiques.

Les pieds ont, comme chez la plupart des oiseaux, quatre doigts, trois antérieurs, un seul postérieur. Celui-ci, ou le pouce, est remarquable tout à la fois par sa longueur, qui surpasse (toutefois en comprenant l'ongle) celle du tarse, et par sa grosseur. Il est bordé, de chaque côté, d'une membrane qui, indiquée par un simple vestige linéaire à l'extrémité onguéale, s'élargit de plus en plus en se rapprochant de l'autre extrémité, et qui finit même par former une expansion triangulaire qui rend le pouce au moins deux fois plus large en avant qu'en arrière. Dans la moitié postérieure de ce doigt, il est même à remarquer que la membrane ne borde plus seulement le doigt, mais est changée en une sorte de semelle qui en couvre toute la partie inférieure, en même temps qu'elle le dépasse de beaucoup en dedans et en dehors. Cette semelle parait, au premier aspect, lisse et seulement membraneuse; mais en l'exa-

minant de près à l'œil nu, et mieux encore à la loupe, on reconnaît qu'elle est recouverte d'une multitude de petites écailles; en d'autres termes, qu'elle est très finement réticulée. En dessus, au contraire, le pouce est couvert d'écussons semblables à ceux des tarsi, mais un peu plus petits.

Chacun des trois doigts antérieurs ressemble au pouce par la nature et la disposition de ses écailles. Chacun d'eux, écussonné en dessus, est couvert en dessous d'écailles extrêmement fines et serrées, pourvu, vers l'extrémité onguéale, d'une membraneux, linéaire, qui se continue en avant avec une sorte de semelle assez épaisse, et couvre la totalité de la face inférieure. Le doigt interne est le plus court, a sa semelle antérieure distincte de celle des autres doigts : l'externe, un peu plus long, et le médian plus long encore, et qui, par sa grêle que le pouce, le surpasse même en longueur, ont au contraire leurs semelles confondues sur toute l'étendue de la première phalange. Ces deux derniers doigts sont de même supérieurement un peu plus intimement réunis entre eux, que ne le sont ensemble le doigt externe et le médian, disposition qui est, au reste, commune à la plupart des promérops, et qui est analogue, en petit, à celle qui caractérise les syndactyles.

Les ongles sont grands, comprimés, assez acutés, et tous très aigus (1) : leur courbure peut être représentée par une demi-circonférence presque parfaite. Quant à leur longueur, celui du pouce surpasse de beaucoup sur tous les autres; viennent ensuite celui du doigt médian, puis ceux des doigts latéraux; mais ces derniers le cèdent à peine au médian.

La queue se compose de douze longues pennes, sensiblement égales entre elles. Étalée, elle est carrée en son ensemble, carrée : chaque penne est néanmoins irrégulièrement arrondie à son extrémité. On ne voit sur aucune partie de la queue, rien que l'on puisse considérer comme une trace d'usure; mais, sur chacune des trois pennes externes, on voit la pointe de la baguette tutrice dépasser un peu les bords, caractère qui rappelle, mais seulement par un vestige, ce qu'on observe chez la plupart des promérops, oiseaux qui grimpent en prenant appui sur la queue.

Enfin, nous devons noter, comme un caractère générique, la nature du plumage. Nulle part on ne voit aucun développement comparable à celui qu'on observe dans les huppées, soit, à plus forte raison, aux ornements de quelques épimachus.

(1) C'est là, après celle qui résulte de la conformation du bec, une des plus remarquables différences qui distinguent la falculle des huppées. On sait que celles-ci ont les ongles des pouces presque droits.

ation manque également de l'éclat accordé à ces oiseaux de la même famille; des reflets métalliques, assez ternes, rappellent seuls, et seulement sur une portion du plumage, la parure si brillante des épimaques.

LA FALCULIE MANTELÉE (1).

La *falculia mantelée* a la tête, le cou, toute la face emplumée des membres d'un blanc plus ou moins pur; et l'on retrouve aussi un peu de blanc en dessus, immédiatement au-dessus de l'insertion de la queue; au contraire, le dos, le dessus des ailes et la queue, et c'est ce caractère que rappelle le nom de *falculia palliata*, sont d'un vert métallique foncé, et l'on pourrait même dire d'un noir vert, dont les reflets sont toujours sans éclat, même sous l'influence de la plus vive lumière; en ne les aperçoit-on guère que par réflexion. Lorsqu'on place l'oiseau entre la lumière et l'œil, la plus forte raison, lorsqu'on le considère dans un lieu mal éclairé, les parties métalliques non seulement perdent tout éclat, mais leur couleur verte même n'est plus sensible, et l'oiseau paraît tout noir.

Le dessous des ailes et de la queue est noirâtre et sans aucun reflet; disposition de couleur qui est, au contraire, commune à la *falculia* et à un grand nombre d'autres oiseaux très brillants.

Les yeux sont d'un noir bleuâtre. Le bec, noirâtre dans sa première portion, est grisâtre dans sa région moyenne, et blanchâtre à son extrémité. Les pattes sont entièrement noires.

Une disposition assez remarquable de la couleur de la *falculia mantelée* est celle que l'on aperçoit lorsqu'on examine avec soin les plumes du dos. On aperçoit alors que toutes sont de deux couleurs, les unes proches de leur insertion, d'un vert métallique foncé à leur extrémité libre; mais ces deux couleurs varient beaucoup dans leur disposition, suivant la région où l'on les examine. Près du cou, et même plus exactement sur le bas du cou, ce sont des plumes presque entièrement blanches, avec un simple liséré vert. Plus bas, la portion verte s'accroît aux dépens de la blanche, et lui devient égale, puis, bientôt, la blanche, beaucoup supérieure en étendue. Plus bas encore, au contraire, le blanc commence à reprendre plus d'étendue; jusqu'à ce qu'enfin on trouve près du ventre, comme près du cou, des plumes blanches avec un liséré vert, puis enfin d'autres toutes blanches.

Falculia palliata, Isidore Geoffroy, Mag. de zool., t. 37.

LES CRAVEHUPPES (2).

Tiennent à la fois des huppées, des craves et des martins. La seule espèce est la *huppe du Cap*, figurée enl. 697, et décrite par Buffon.

LES CRAVES (3).

Ont un bec plus long que la tête, grêle, entier, fléchi en arc, effilé et pointu. Les narines sont couvertes de plumes sétacées dirigées en avant. Buffon n'a connu que l'espèce d'Europe, qu'il nomme le *coracias des Alpes* (enl. 255). On en connoît deux autres espèces étrangères. Le *crave aux ailes blanches* (4), que les naturels de la Nouvelle-Galles du Sud nomment *waybung*. Il vit en troupes dans les montagnes, et paroît émigrer suivant les saisons. Il est noir, avec la partie inférieure des rémiges d'un blanc neigeux. L'*enca* (4), ainsi nommé à Java, sa patrie. Son plumage est d'un noir bleuâtre, brillant en dessus, plus terne en dessous, avec des reflets mats et d'un noir intense sur le front, les joues et le devant de la gorge. Le derrière de l'œil est dénudé.

LES HUPPES (5).

Comprennent aujourd'hui plusieurs espèces, bien qu'on en sépare la *huppe du Cap* de l'enl. 697. La huppe commune a été décrite avec beaucoup de soins par Buffon, et nous ne devons dans cet article que mentionner deux espèces bien distinctes, quoiqu'elles soient regardées par divers voyageurs comme de simples variétés. Ce sont : La *huppe d'Afrique* (6), qui a la plus grande analogie d'aspect et de coloration avec l'oiseau d'Europe. Cependant cette huppe africaine a constamment son bec plus grêle et plus mince à la base que notre huppe, et son ventre est entièrement teint de brunâtre. La *huppe étrangère* (7) se trouve aussi communément dans l'Inde

(1) *Fregilupus*, Less., Ornith., p. 323.

(2) *Fregilus*, Cuv. *Coracias*, Gm. *Fregilus* et *corcorax*, Less.

(3) *F. leucopterus*, Horsk. et Vig., Trans., XV, 265. *Pyrrocorax leucopterus*, Temm., Man., I, 121.

(4) *F. enca*, Horsk., Trans., XIII, 164.

(5) *Upupa*, L.

(6) *U. africana*, Levaill., Af., pl. 22. *U. epops*, variété, auct.

(7) *U. minor*, Gm. *U. cristatella*, Vieill., Gal., pl. 184, Shaw. Pr. V, 62.

qu'aux alentours du cap de Bonne-Espérance. Elle rappelle assez exactement notre huppe, à sa taille près, qui est moindre, et aussi parce qu'elle a un bec proportionnellement plus long, un plumage roux vineux plus vif, et sa huppe simplement terminée de noir.

LES ÉPIMAQUES.

Nous réunissons sous le nom d'*épimaques* une petite tribu d'oiseaux qui nous paroît très naturelle, et que tous les auteurs indistinctement semblent n'avoir point comprise; car on ne peut se dissimuler les fluctuations sans nombre dont elle a été l'objet. C'est avec les huppés et les promerops que les anciens naturalistes rangeoient la seule espèce connue par eux. Et bien que Levaillant, Cuvier, Vieillot et Temminck aient eu sous les yeux les autres épimaques, on voit ces auteurs les placer loin des oiseaux de paradis dans les coupes purement artificielles de leurs méthodes. C'est ainsi que Cuvier les maintient dans ses passereaux ténuirostrés ou huppés, Vieillot dans ses sylvains épopsides, Temminck dans ses anisodactyles, etc., etc. Nous-même, dans notre Traité d'ornithologie, avons sacrifié aux idées reçues, bien qu'aujourd'hui nous reconnaissons que cette famille des épimaques tient de près à celle des paradisiers, et doit être un lien intermédiaire entre les *coraces* et les vrais *meliphagidées*, ou la famille que nous avons nommée dans notre Manuel *philedonées*. On conçoit, en effet, qu'un caractère purement artificiel, comme celui du bec, ne doit pas suffire seul pour diriger les vues d'un classificateur, mais qu'il est nécessaire d'adjoindre à ce caractère ceux naturels, tirés de la forme des ailes, et surtout des pattes, organes locomoteurs par excellence.

Les épimaques ne diffèrent donc des vrais paradisiers que par un plus grand allongement du bec, qui s'amincit et se recourbe, tout en conservant le type général de cet organe dans la famille des *coraces*, comme aux paradisiers les plumes veloutées du front s'avancent sur les narines. Les mandibules sont dentées à leur pointe, et leur commissure ample s'étend jusque sous l'œil. Les pieds sont forts, avec de larges scutelles sur l'acrotarse, et ont un pouce notablement robuste. Les ailes dépassent légèrement le croupion, et leurs premières rémiges sont taillées en lames d'épée, tandis que les suivantes sont larges et obtuses à leur sommet.

Les mâles sont vêtus d'une splendide livrée: celle des femelles est terne, ondulée de brunâtre sur un fond roussâtre: les jeunes tiennent à la fois de leurs père et mère.

Leurs mœurs et leurs habitudes sont entièrement inconnues. Toutes les espèces, à l'exception de *Ptiloris paradisier*, qui habite la Nouvelle-Guinée, sont de la Nouvelle-Guinée.

Cette famille ne comprend que quatre espèces qui sont, les *ptiloris*, *épimaque*, *sélicé*, *falcinelle* et *canéthophage*. Chacun de ces genres renferme qu'une espèce.

LES PTILORIS.

Ptiloris.

Les *ptiloris* ont un bec plus long que celui des paradisiers, dont l'arête entame les plumes du front, qui sont écailleuses et imbriquées. Leur plumage est velouté, mais sans aucune parure⁽¹⁾, bien que les plumes des flancs soient lâches. Leur queue est moyenne, presque rectiligne. Les ailes sont veloutées, et si les deux premières rémiges sont écartées, les suivantes sont arrondies à leur extrémité.

Le mâle de la seule espèce connue a le plumage velours noir violet, avec des franges ou des plumes métallisées. La femelle est grisâtre et veloutée, avec des chevrons et des taches brunâtres.

La seule espèce a été rencontrée dans les environs du port Macquarie à la Nouvelle-Hollande.

LE PTILORIS PARADISIEN.

Ptiloris paradisicus (2).

Cette magnifique espèce fut signalée (1824) par les ornithologistes par M. Swainson, sous le nom de *Ptiloris*, nous lui conservons, bien que dès 1824 nous l'ayons décrite sous celui d'*épimaque royal*; car cet oiseau étoit alors inconnu en France. Plus tard M. Wilson figura le mâle et la femelle en 1828 à l'espèce au général Brislaw, alors gouverneur des établissements anglois de la Nouvelle-Hollande, et qui étoit un zélé et actif protecteur des sciences naturelles, et qui nous accueillit nous-même avec un noble désintéressement dans cette partie du monde. Teis sont les détails qui se rattachent à l'histoire de ce magnifique oiseau, encore rare dans les collections, et depuis quelques années seulement.

Le *ptiloris* mâle a de dix à onze pouces de longueur totale, et le bec entre pour quinze lignes dans la dimension, en le mesurant depuis les plumes du front jusqu'à la pointe; car il est largement taillé et la commissure avance jusque sous les yeux. La couleur du bec, celle des tarses et des ongles

(1) Règle générale, les caractères tirés de la livrée appartiennent exclusivement aux mâles.

(2) *Moho*, Less., Ornith., 302.

leurs habitudes sont entières
les espèces, à l'exception
qui habite la Nouvelle-G
ouvelle-Guinée.

comprend que quatre
ptiloris, *épimaque*, *séleu*
phage. Chacun de ces ge
spèce.

PTILORIS.

Ptiloris.

et un bec plus long que le
de les plumes du front, q
briquées. Leur plumage
aucune parure (1), bien q
soient lâches. Leur que
rectiligne. Les ailes son
aux premières rémiges son
sont arrondies à leur extré
seule espèce connue a le p
t, avec des franges ou de
La femelle est grisâtre et r
rons et des taches brunâ
a été rencontrée dans le
équarie à la Nouvelle-Holl

PTILORIS PARADISIENSIS.

Ptiloris paradisiensis (2).

l'espèce fut signalée (1822)
par M. Swainson, sous le no
s, bien que dès 1824 nous
l'épimaque royal; car cet
au en France. Plus tard
le mâle et la femelle en
à Brislav, alors gouverne
de la Nouvelle-Hollande
sciences naturelles, et qu
me avec un noble désinté
partie du monde. Teis sont
ent à l'histoire de ce mag
dans les collections, et
nées seulement.

de dix à onze pouces de lon
tre pour quinze lignes dans
mesurant depuis les plumes
ante; car il est largement
avance jusque sous les ye
elle des tarses et des ongles

les caractères tirés de la lit
ement aux mâles.
ornith., 302.



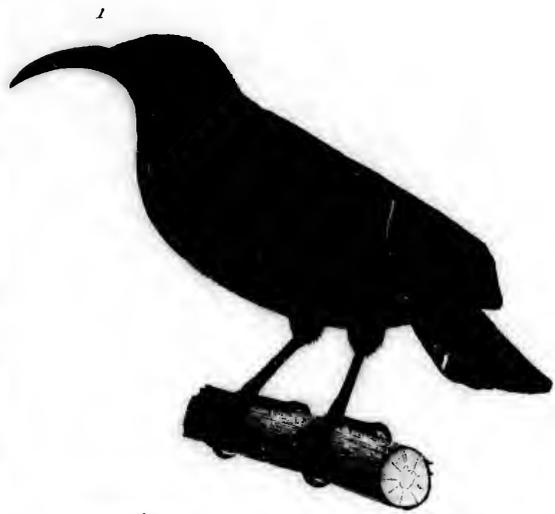
qu'aux alentours
rappelle assez c
près, qui est n
bec proportion
roux vineux pl
minée de noir.

L

Nous réunis
petite tribu d'o
et que tous les a
voir point com
les fluctuations
C'est avec les l
ciens naturaliste
par eux. Et bi
et Temminck a
maques, on v
oiseaux de par
ficielles de leur
les maintient d
huppés, Vieillo
minck dans ses
dans notre Tra
idées reçues, l
sions que cette
à celle des par
diaire entre les
ou la famille qu
nel *philedoné*
purement artifi
pas suffire seu
cateur, mais q
ractère ceux na
surtout des pa
lence.

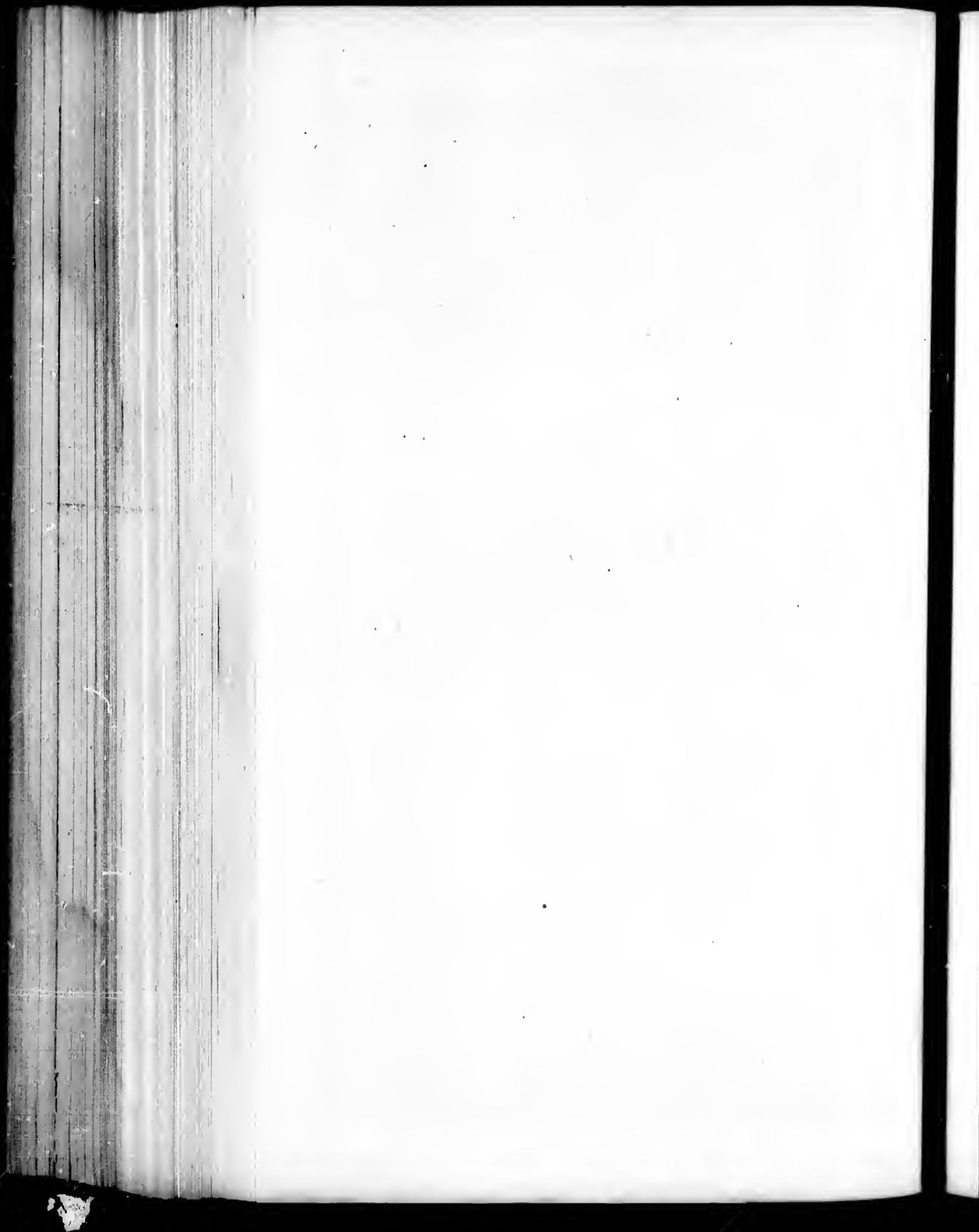
Les épimaqu
siers que par ur
s'amincit et se
général de cet
comme aux par
s'avancent sur
dentées à leur
s'étend jusque
de larges scute
notablement r
ment le croupi
taillées en lan
sont larges et c

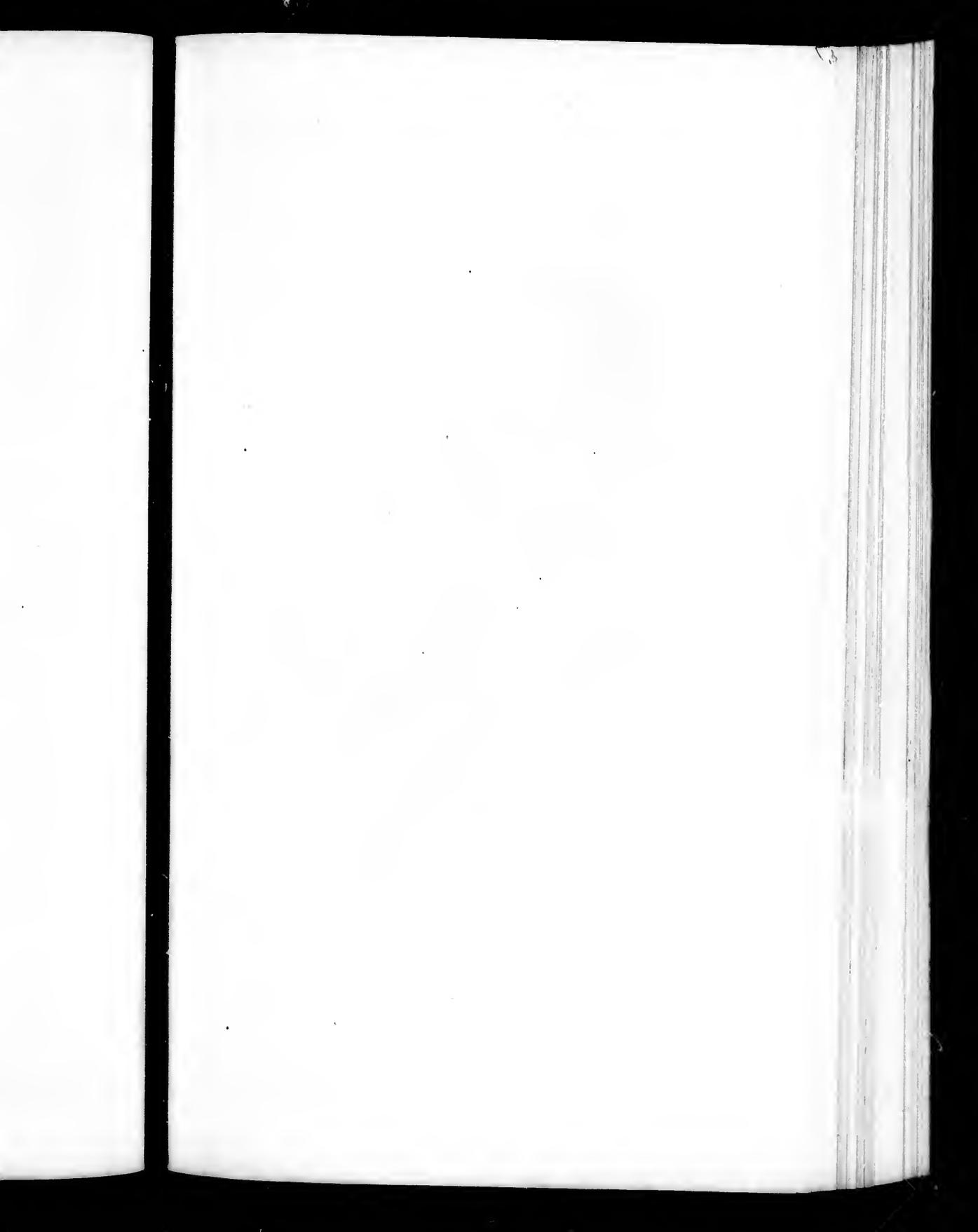
Les mâles
celle des femel
un fond rouss
leurs père et mère.



L'Épouaue Royal & le Quisquet de Samatra

Publie par Ponceau l. an 2. 10.







L'Épinoque principal
(Mâle adulte).

Publié par Fournat F. a Paris.

parties infé-
la queue en
et sur le mi-
nt de fer de
mes du bas-
de ce même

s.
llars un très
la Nouvelle-
facquarie, et
de *riffleman*,
garnison qui
eur Bussoeil,
tis, comman-
un deuxième
elle, dans les

oris par le bec,
ses fosses na-
mes du front,
Le plumage est
flans se com-
ées et filamen-
moyenne, sub-
tiques, car les
s en lames de
presque carré-
s sont robustes

les ptiloris que
nt la plus riche
te cannelle en
des bariolures

ouvelle-Guinée.

FIL.

s.

mier donnée de
ne étoit mutilée,
à notre connois-
tact.
de treize pouces
pouces. Les ailes
médiocre et rec-
irs. Les mandi-



poir m
et ce
mes, et
deuxième
de te
de desse
d'un
angulaire
forman
es, et
nant so
ons et n
arées en
s, tant
et resp
la douc
ne en off
ain jou
ment le
ceau, p
lleuses
fermes
ceuses
e et d'a
la queue
trices so
tarses
de plum
i que le
comp
celui
de bec,
compr
ette un p
sont p
ette que
il est co
la femell
La que
e dimens
es plum
qu'à l'oc
n, et cha
trait bla
essine de
des yeux
elles des
eux vif.
pion, so
ges et le
au blo
e et de b
essous s
le ou d'
la gorge e
Il.

noir mat. La queue est élargie, presque rectiligne, et composée de dix rectrices. Les ailes sont courtes, concaves, la première rémige très courte, la deuxième plus longue, les cinquième, sixième, septième et huitième presque égales, et les plus longues de toutes.

Le dessus de la tête est revêtu de plumes écailleuses d'un vert bleuâtre d'acier irisé : une cravate triangulaire occupe le devant du cou et de la gorge, formant un plastron de plumes écailleuses brillantes, et jouissant de tout l'éclat de l'émeraude en passant sous les rayons lumineux divers reflets clairs et métallisés. Ces plumes sont triangulaires, ornées en vert olive mat et comme frangées sur les bords, tandis que leur portion moyenne est à facettes et resplendissante. Les plumes du dos, des ailes, de la douceur du velours, et leur couleur noir intense en offre l'aspect et la nature séricieuse sous un certain jour, tandis que différemment éclairées elles prennent les teintes les plus suaves du velours noir nouveau, passant au riche violet; des plumes comme écailleuses recouvrent aussi l'abdomen; elles sont plus fermes que celles du cou et de l'occiput, noires et sèches au centre, et frangées de cuivre de rouge et d'acier chatoyant.

La queue est courte, presque rectiligne, et les rectrices sont d'un vert doré uniforme en dessus. Les tarsi sont noirs, garnis de scutelles en avant et de plumules réticulées en arrière; les ongles, ainsi que les doigts, sont très robustes, très crochus, comprimés sur les côtés et concaves en dessous; celui du pouce est le plus puissant.

Le bec, légèrement fléchi dans sa longueur, est comprimé sur ses bords, et la commissure se relève un peu en se recourbant en dessous; les narines sont percées dans une membrane située à une distance telle que les plumes du front recouvrent en partie et il est complètement noir.

La femelle a dix pouces et demi de longueur totale. La queue entre pour trois pouces et demi dans sa dimension, et dépasse les ailes de vingt lignes. Les plumes qui recouvrent la tête, depuis le front jusqu'à l'occiput et sur les joues, sont d'un gris foncé, et chaque très petite plume est rayée en long d'un trait blanc. Un sourcil blanchâtre assez large se dessine derrière les yeux. Les petites plumes du dessus des yeux, du rebord de la mandibule inférieure, et des jugulaires, sont blanchâtres, teintées de brun. Le dos, les couvertures des ailes, le dessous du ventre, sont d'un gris olivâtre brun uniforme. Les rectrices et les rectrices d'un fauve brunâtre, parfois teintées au blond vif. Le rebord de l'aile est varié de brun et de brun, ainsi que le dessous; les rémiges du dessous sont brunes près des tiges, et leur dessous est d'un blond doré sur leurs bords.

La gorge est blanchâtre, sans tache : devant le

cou, ses côtés, le thorax, et toutes les parties inférieures jusqu'aux plumes tutrices de la queue en dessous, sont d'un gris teint de roux; et sur le milieu se dessine en forme de V, et souvent de fer de lance, un ruban fauve noirâtre. Les plumes du bas-ventre sont seulement rayées en travers de ce même trait noir. Le bec et les pieds sont noirs.

Nous nous procurâmes pour huit dollars un très bel individu du *ptiloris* à Sydney dans la Nouvelle-Galles du Sud. Il provenoit du port Macquarie, et portoit dans la colonie le nom vulgaire de *riffeman*, pour rappeler que ce fut un soldat de la garnison qui le tua le premier. Depuis, M. le docteur Bussoeil, chirurgien-major de la frégate *la Thétis*, commandée par M. de Bougainville, en donna un deuxième individu au Muséum d'histoire naturelle, dans les galeries duquel on l'a déposé.

LES ÉPIMAQUES

PROPREMENT DITS.

Épimachus.

Les épimachus ressemblent aux *ptiloris* par le bec, et cet organe a sa commissure ample, ses fosses nasales en partie recouvertes par les plumes du front, veloutées et disposées en houppettes. Le plumage est de nature soyeuse, et les parures des flancs se composent de plumes allongées, décomposées et filamenteuses à leur extrémité. La queue est moyenne, subrectiligne. Les ailes sont caractéristiques, car les deux premières rémiges sont taillées en lames de canif, et les suivantes sont coupées presque carrément à leur sommet; enfin, les tarsi sont robustes et analogues à ceux des *ptiloris*.

Les épimachus ne diffèrent donc des *ptiloris* que par de légers caractères. Les mâles ont la plus riche parure; les femelles sont d'une teinte cannelle en dessus, grise en dessous, avec des bariolures noires.

La seule espèce connue vit à la Nouvelle-Guinée.

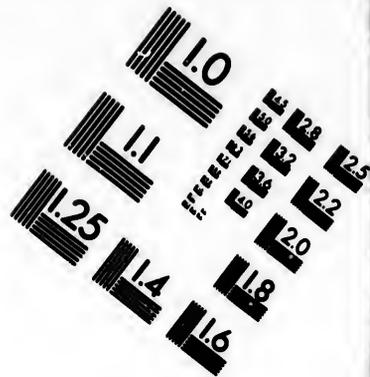
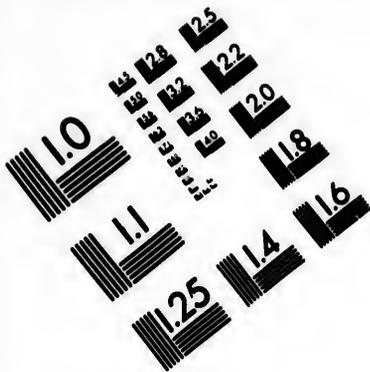
L'ÉPIMAQUE PROMÉFIL.

Épimachus magnificus.

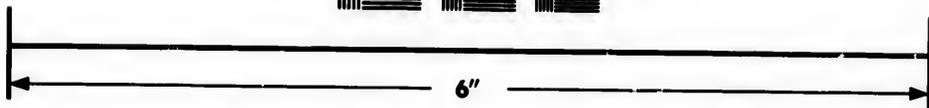
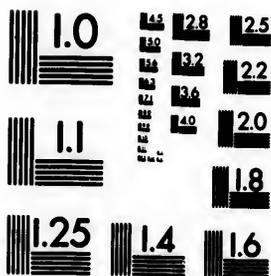
La figure que Levaillant a le premier donnée de ce magnifique et somptueux épimachus étoit mutilée, et personne n'avoit encore signalé, à notre connoissance, un proméfil complètement intact.

L'épimachus proméfil mâle a près de treize pouces de longueur totale. Son bec a deux pouces. Les ailes dépassent un peu la queue, qui est médiocre et rectiligne. Le bec et les tarsi sont noirs. Les mandibles





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 128
E 125
E 122
E 120
E 118

10
10
10

bules du premier sont robustes, à narines vêtues de plumes; soyeuses dans toute l'étendue de la fosse nasale et dans l'intervalle des branches de la mandibule inférieure; leurs bords sont coupants et entiers, excepté à la pointe recourbée et crochue de la supérieure, où se dessine une forte dent.

Le plumage d'un noir velours, à nuance pourpre sous certains reflets, est d'une exquise douceur au toucher. Le devant du cou est couvert par un long plastron d'écailles imbriquées, gaufrées, et d'un vert bleu très métallisé; une bordure noire encadre la partie inférieure de ce plastron, et une bordure d'or vert en fixe la limite sur le thorax. Le ventre est noir, à teinte pourpre des plus vives; sur chaque flanc sont implantées de longues plumes décomposées, poilues, molles, qui retombent d'une manière gracieuse en pâtures capillacées.

La queue est courte, composée de rectrices dures, très roides, et coupées carrément à leur sommet comme avec des ciseaux. Ces rectrices sont droites, d'un noir velouté partout, excepté les deux moyennes, qui sont vert sablé d'or et splendides.

Les ailes sont la partie la plus remarquable de l'organisation de l'épimaque prométhé; elles sont puissantes, plus longues que la queue, composées de rectrices rigides, à tiges solides. Quant à leur coloration, elle est entièrement noire; et quant à leur forme, elle présente les particularités suivantes. La première rémige est courte, pointue, taillée en lame de sabre; la seconde, plus large et plus longue que la première, est aussi taillée en glaive; la troisième, plus courte que la deuxième, est tronquée carrément; les quatrième, cinquième et sixième sont égales, à barbes étroites sur le bord externe, très larges sur le bord interne, et carrément tronquées à leur sommet.

L'individu entier de cette espèce de somptueux oiseau nous a été communiqué par M. Florent Prevost. Jusqu'à ce jour on n'avoit reçu l'épimaque prométhé dans les collections que mutilé, c'est-à-dire sans pieds et sans ailes; nous aurons eu l'avantage de le faire connoître complètement comme espèce, puisque nous l'avons figuré adulte, jeune âge et femelle.

L'épimaque prométhé est encore très rare dans les collections. L'individu des galeries du Muséum a été acheté à Londres à la vente de la collection Bullock. Lors de notre séjour à la Nouvelle-Guinée, sur la corvette *la Coquille*, nous en obtînmes deux peaux mutilées par les Papous, suivant leurs procédés de conservation, et traversées par un bâtonnet; et enfin, M. Dumont-d'Urville, commandant l'expédition de l'*Astrolabe*, qui a aussi séjourné à la Nouvelle-Guinée, sur le même point que nous, en a rapporté une peau privée de ses pieds et de ses ailes, telle que la préparent les naturels.

Telles ont été jusqu'à ce jour les seules données possédées par les naturalistes sur ces oiseaux si chèrement vêtus. Quelques dépouilles mutilées, échues à la fumée sur des bâtons et préparées par des peuples sauvages et barbares, étoient tout ce que nous en possédions il y a encore quelque temps; leur organisation extérieure va au moins être éclaircie par la description que nous allons donner de la femelle; mais il nous restera encore à savoir quel est leur genre de vie, leur manière d'élever leurs petits; en un mot, nous posséderons une description minutieuse de formes extérieures, mais de ce qui peut en rendre l'histoire attrayante.

C'est dans les immenses et profondes forêts enceignant le havre de Doré à la Nouvelle-Guinée que vit la femelle du prométhé; elle échappa à nos recherches pendant notre séjour sur ce point; mais elle ne s'offrit point également à nos investigations pleines de persévérance de MM. Quoy et Gaimard.

L'épimaque prométhé femelle a onze pouces de longueur totale. Dans ces dimensions, le bec entre pour deux pouces depuis la commissure jusqu'à la pointe, et la queue pour trois pouces et demi. Les tarses de l'articulation à la naissance des doigts ont quinze lignes, et le pouce, y compris l'ongle, a près de quinze lignes de longueur, et que le doigt antérieur médius. Les deux latéraux à peu près égaux, sont un peu plus courts que celui du milieu.

Le bec fort, plus haut que large, est marqué dans sa longueur, lisse et comprimé sur les côtés. La commissure est placée presque immédiatement sous l'œil. L'arête du bec entame assez profondément les plumes du front, et les fosses nasales recouvertes par une membrane et placées dans le sillon latéral, sont revêtues de plumes courtes et sérieuses. Les ailes sont concaves, à rémiges fortement étagées, la première la plus courte, la seconde un peu plus longue, la troisième un peu moins longue que les quatrième et cinquième, et les autres diminuent successivement; elles s'étagent au milieu de la queue à peu près; celle-ci est composée de dix rectrices égales, qui s'arrondissent à leur extrémité. Les tarses sont robustes, garnis de scutelles larges en devant et sur les doigts. Le pied est beaucoup plus robuste que les autres doigts; le doigt en est de même de l'ongle, qui, ainsi que ceux des doigts antérieurs, est très comprimé, très recourbé et aplati en dessous.

Le bec est rougeâtre, les tarses sont d'un rouge tendre, et les ongles cornés; les plumes du front sont courtes et de nature sérieuse; toutes les plumes du corps sont molles, douces au toucher; leur teinte sur le cou, le dos, le croupion, est d'un roux blond.

Jusqu'à ce jour les seules données
naturalistes sur ces oiseaux si
Quelques dépouilles mutilées,
sur des bâtons et préparées par
et barbares, étoient tout ce
qu'il y a encore quelque temps,
l'extérieur va au moins être dé
notion que nous allons donner de
nous restera encore à savoir que
et les habitudes qui les distinguent
de vie, leur manière d'être
un mot, nous posséderons une
de formes extérieures, mais il
rendre l'histoire attrayante.
immenses et profondes forêts
de Doré à la Nouvelle-Guinée
le du prométhéus; elle échappa à
ant notre séjour sur ce point
elle ne s'offrit point également à
lignes de persévérance de MM. Q.

Prométhéus femelle a onze pouces
totale. Dans ces dimensions,
deux pouces depuis la commissure
de la queue pour trois pouces
de l'articulation à la naissance
de la queue, et le pouce, y compris
de quinze lignes de longueur, de
l'extérieur médium. Les deux latéraux
sont un peu plus courts que

plus haut que large, est man
r, lisse et comprimé sur les côtés
est placée presque immédiatement
de du bec entame assez profon
s du front, et les fosses nasales
une membrane et placées dans
sont revêtues de plumes courtes
ailes sont concaves, à rémiges
la première la plus courte, la
plus longue, la troisième un
de les quatrième et cinquième
sont successivement; elles s'étendent
queue à peu près; celle-ci est
étrécies égales, qui s'arrondissent
Les tarsi sont robustes, garnis
en avant et sur les doigts. Le
plus robuste que les autres doigts
de l'ongle, qui, ainsi que ceux
de la queue, est très comprimé, très recourbé
en dessous.

Le bec, les tarsi sont d'un roux
les cornés; les plumes du front
sont séricées; toutes les plumes
sont, douces au toucher; leur teinte
sur le croupion, est d'un roux blond



bules du premier plumage ; soyeux nasale et dans l'orbite inférieure excepté à la partie supérieure, où se d

Le plumage est sous certains endroits touché. Le dessous du plastron d'écaillures vert bleu très net la partie inférieure d'or vert en fix est noir, à teinte flanc sont impléées, poilues, gracieuse en partie

La queue est très roides, et comme avec de d'un noir veloutés, qui sont v

Les ailes sont organisées de santes, plus rectrices rigides, elle est formée, elle p La première est lame de sabre que la première est sième, plus corrément ; les queues égales, à barbes larges sur le bord à leur sommet

L'individu que nous a été vu. Jusqu'à présent méfil dans les sans pieds et sans de le faire connaître puisque nous melle.

L'épimaque collections. L'individu a été acheté à L. Lock. Lors de son retour sur la corvette les yeux mutilés et cédés de consistance net ; et enfin l'expédition de la Nouvelle-Géorgie a rapporté un

ailles, telle que la préparent les naturels.

Le cou, le dos, le croupion, est d'un roux blond

Epomachus Magnificus Linn.



croupion, est d'un roux blond

elle
l'a
go
ard
ai,
les
mre
Not
mo
en c
mm
riv s
Il n
en j
l'ext
me
no
en pl
melle
astro
iste
ngas
L'ind
nt Je
ms un
les ré
état
Il a d
ois lig
aux po
ma; le
vêue
ellets
ours
rayon
qui
qui,
nt, s'e
les c
plam
la moli
vern
se de
ant en
men
vent s
mptu
votés
leur e
ant de
les c
ant qu

elle d'une seule nuance. Les ailes, y compris les rémiges, la queue, sont en entier du même roux blond cannelle frais et sans mélange.

Une sorte de sourcil, varié de blanc et de gris, surmonte l'œil, et tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, sur les flancs comme en dedans sur le revers des ailes, est à fond blanc, d'abord finement strié, qui, sur le devant du cou, se change en bandes brunes qui émaillent toutes les parties inférieures.

Nous sommes redevables du seul individu que l'on connoisse en Europe à M. Adolphe Lesson, chirurgien de deuxième classe de la marine, embarqué comme botaniste sur la corvette *Astrolabe*. Mon père se le procura à la Nouvelle-Guinée.

Il nous reste maintenant à décrire le mâle dans un jeune âge. D'après un individu que nous devons à l'extrême obligeance de M. Florent Prévost, ce jeune âge est à nos yeux une des particularités les plus neuves en ornithologie; il établit, par l'état de son plumage, le passage graduel du mâle et de la femelle, et prouve par le changement que subit le patron métallisé du devant du cou, l'analogie qui existe entre les épimaques, les colibris et les soui-mangas.

L'individu que nous avons figuré étoit mutilé suivant les procédés des Papous, qui l'avoient enfilé dans un bâtonnet, après lui avoir arraché les tarsi et les rémiges; mais sa queue et son bec étoient dans un état parfait d'intégrité.

Il a de longueur totale dix pouces moins deux ou trois lignes, et sur ces dimensions le bec entre pour deux pouces et la queue pour trois pouces huit lignes; le bec est entièrement noir; toute la tête est couverte de plumes écailleuses d'un vert émeraude, et de reflets chatoyants, et parfois à teintes d'acier ou de pourpre noir, lorsqu'elles ne sont point éclairées par les rayons lumineux lancés d'aplomb. Le large plastron qui occupe toute la partie antérieure du cou, et qui, dans le mâle, possède un aussi splendide éclat, s'étend dans le jeune âge que nous décrivons, sur les côtés du cou et jusqu'au bas de la poitrine. Les plumes qui le composent sont à moitié écailleuses et à moitié soyeuses; elles sont en grande partie d'un vert vermillé de noir, tandis que sur les côtés et en dessous se dessinent des écailles d'un vert émeraude chatoyant en bleu ou en acier poli, qui annoncent le commencement de la métamorphose que ces plumes ont à subir, et le début de la formation brillante et complueuse qui leur est propre dans l'âge adulte. Toutes les plumes des parties supérieures ont la même couleur et la nuance du plus beau velours noir; seulement les plumes d'un roux blond cannelle dessinent des courbes sur les épaules et sur le dos, et attestent que leur couleur, dans la première année,

est tout-à-fait celle que montre la femelle. Une plus grande analogie encore se tire de la queue, dont les rectrices sont d'un roux cannelle fort vif, excepté ces plumes externes, qui présentent sur leurs barbes intérieures une teinte noire séricieuse que l'âge doit concourir à foncer et à étendre aux autres rectrices. Comme chez le mâle complètement adulte, les parties inférieures sont très fournies en plumes longues, mollettes, effilées, d'un noir velouté, richement teint de pourpre, à reflets d'un riche violet, et qui s'allongent sur les flancs en se décomposant, pour donner naissance à ces brins déliés et délicats qui se prolongent sur les côtés du corps et de la queue. Ces plumes des flancs se trouvent composées d'un long brin arrondi, filiforme, sur lequel naissent d'autres brins plus déliés et arrondis, et dont la réunion compose des parures aussi élégantes que gracieuses, qu'on ne voit point sur l'épimaque royal.

Les épimaques mâles ont d'éclatantes parures, et les femelles un plumage généralement roux et terne; autre analogie assez remarquable entre ces oiseaux, les colibris et les soui-mangas.

LES FALCINELLES OU SÉLEUCIDES.

Seleucides.

Les falcinelles se distinguent des ptiloris et des épimaques, parce qu'ils n'ont point de plumes écailleuses ni sur la tête ni sur le cou. Leur bec est aussi plus droit, bien qu'il ne diffère en rien d'essentiel. Les plumes des flancs, chez les mâles, s'allongent beaucoup, sont très touffues, très lâches, et terminées par des brins criniformes, caduques, et en nombre très variable, parfois considérable, le plus souvent restreint.

Tous les auteurs se sont accordés à ne donner que douze filets aux parures des flancs; mais ce nombre est très variable, car nous avons vu des individus qui en avoient une vingtaine, tandis qu'un magnifique échantillon, acheté à Londres par M. Guy, en possédait au moins une centaine. Ces brins, qui ressemblent à des crins entortillés, sont en effet très caducs, et doivent se briser à mesure que l'oiseau acquiert de l'âge, car ils ne sont que le prolongement du rachis des plumes costales amplement développées.

La femelle du multifil est inconnue. On n'a point encore possédé de dépouilles de mâles complètement intacts, et l'on ignore les mœurs et les habitudes de ce magnifique oiseau. On sait seulement qu'il vit à la Nouvelle-Guinée.

LA FALCINELLE MULTIFIL.

Selencides acantilis.

Ce magnifique oiseau a dix pouces de longueur totale; le bec et les pieds noirs; les plumes veloutées du front s'avancent jusque sous les narines; la queue courte, presque rectiligne, a ses rectrices roides, d'un violet noir, avec quelques ondes transversales brunâtres. La tête, le cou, le manteau et la poitrine sont d'un noir velouté des plus riches, avec des teintes brillantes purpurines et violettes, qui étincellent suivant la direction des rayons lumineux. Les plumes du bas du thorax prennent de l'ampleur, s'élargissent et dessinent une sorte de camail ample; elles sont délicatement frangées d'émeraude sur leur pourtour. Le bas du dos, le croupion, le ventre et les couvertures des jambes et de la queue sont d'un blanc neigeux. On remarque quelques plumes sur les flancs, ayant une teinte verte, avec des reflets bleu d'acier bruni. Les plumes des flancs, ou subalaires, sont assez semblables à celles des paradisiers émeraudes; elles sont élargies, décomposées, à barbes flottantes d'un jaune tendre ou parfois orangé, qui s'efface aisément, et auquel succède un blanc mat. Ces plumes ont toutes un rachis un peu roide, terminé chez les plus fortes et les plus proches des flancs, par des brins ou forme de crins, longs de huit à dix pouces, entièrement nus et flexueux. Les couvertures de la queue, en dessus comme en dessous, sont d'un beau noir brillant.

Le jeune mâle a en partie la livrée de l'adulte et en partie celle de la femelle, bien que celle-ci soit encore inconnue. La tête et le cou ont des reflets moins brillants. Le ventre est jaunâtre très clair, avec des rayons bruns sur chaque plume. Les parures des flancs molles et flexueuses, sans brins criniformes, sont jaunes, avec des rayons transversaux brunâtres sur les plus externes. La queue et les grandes couvertures des ailes sont d'un brun cannelle. Chez quelques individus, les filets commençant à poindre à l'extrémité des plumes subalaires.

Les dépouilles de la falcinelle multifil proviennent de la Nouvelle-Guinée.

LES CANÉLIPHAGES.

Cinnamolegus.

Les canélyphages conduisent des épimaques aux véritables sucriers par l'intermédiaire du *philedon moko* et du *promerops* du Cap, le *merops cafer* et l'*upupa promerops* du *Systema naturæ*. Leur bec recourbé est beaucoup plus long que la tête, com-

primé sur les côtés, denté à la pointe des deux mandibules, qui sont inégales, la supérieure dépassant l'inférieure. Les narines sont latérales, basales, revêtues par les plumes veloutées du front, bien que celles qui revêtent le crâne soient écailleuses; du menton sont pliformes. Les plumes des flancs ont les barbes externes bien plus longues que les internes, et se trouvent recourbées et élargies à leur sommet; toutes sont amples, allongées, et forment deux larges parures sur les côtés, surmontées de deux touffes épaisses de plumes longues, décomposées, droites et pointues. La queue est énormément longue, de manière que les rectrices, toutes en lames d'épée, se trouvent être les deux moyennes plus longues, les latérales plus courtes, et sont vnement très étagées; car les deux plus externes à peine six pouces de longueur, suivant les individus.

Les femelles ont une livrée terne émaillée de taches riolettes brunâtres. Les jeunes mâles tiennent adultes et de leurs mères.

Les habitudes et les mœurs des canélyphages sont entièrement ignorées. La seule espèce connue est de la Nouvelle Guinée. Pline donnoit le nom de *Cinnamolegus* à un oiseau asiatique d'espèce indéterminée.

LE CANÉLIPHAGE PAPOU.

Cinnamolegus papuanus.

Lorsque cet oiseau est bien adulte et du sexe mâle, il a jusqu'à trois pieds et demi de longueur, et ces dimensions le corps n'entre guère que pour le tiers à neuf pouces. Son bec, long de trois pouces et demi à quatre lignes, est fortement recourbé, de couleur noire, ainsi que les tarsi. L'iris est, dit-on, d'un jaune noirâtre. La tête est revêtue de plumes briquées, de forme écailleuse, et qui ne dépassent pas l'occiput; elles sont d'un vert glauque métallique. Sous le menton, des plumes soyeuses s'avancent qu'entre les branches de la mandibule inférieure et sont teintes en cuivre rouge à reflets d'acier brunâtres, avec des reflets luisants, dorés et violets; celles du dos sont d'un vert brillant, ainsi que le haut de l'abdomen et la poitrine. Les ailes sont d'un noir violâtre. La queue est formée de douze rectrices très étagées; les deux moyennes sont les plus longues, les deux externes les plus courtes. Elles sont uniformes, à pointe mousse à leur sommet, à leur base dur et droit, d'un brun teint de vert émeraude en dessus, et uniformément marron brun ou d'un brun foncé en dessous. Les dimensions de ces rectrices varient beaucoup, et c'est ainsi que les moyennes ont depuis deux pieds jusqu'à trois, et les externes depuis deux pouces jusqu'à six. Les plumes du

, denté à la pointe des deux
 égales, la supérieure dépassant
 arines sont latérales, basses,
 aines veloutées du front, bien
 le crâne soient écailleuses; ces
 illiformes. Les plumes des
 rnes bien plus longues que les
 ent recourbées et élargies à la
 nt amples, allongées, et formées
 es sur les côtés, surmontées
 es de plumes longues, décomposées
 intues. La queue est énorme, plus
 re que les rectrices, toutes tail-
 e trouvent être les deux moyennes
 latérales plus courtes, et succe-
 es; car les deux plus externes
 de longueur, suivant les individus
 t une livrée terne émaillée de
 s. Les jeunes mâles tiennent
 s mères.

et les mœurs des canélyphages
 rées. La seule espèce connue
 ée. Pline donnoit le nom de
 oiseau asiatique d'espèce indé-

CANÉLYPHAGE PAPOU.

Amolegus papuanus.

seau est bien adulte et du sexe
 pieds et demi de longueur, et
 e corps n'entre guère que pour
 on bec, long de trois pouces
 est fortement recourbé, de cou-
 es tarses. L'iris est, dit-on,
 a tête est revêtue de plumes
 me écailleuse, et qui ne dépas-
 es sont d'un vert glauque métal-
 les plumes soyeuses s'avancent
 ches de la mandibule inférieure
 cuivre rouge à reflets d'acier
 mment fourni de plumes laci-
 des reflets luisants, dorés et
 s sont d'un vert brillant, ainsi
 omen et la poitrine. Les ailes
 queue est formée de douze rectri-
 deux moyennes sont les plus
 ternes les plus courtes. Elles
 nte mousse à leur sommet, à ra-
 n brun teint de vert émeraude
 mément marron brun ou choco-
 . Les dimensions de ces rectri-
 , et c'est ainsi que les moyennes
 pieds jusqu'à trois, et les exte-
 ces jusqu'à six. Les plumes

étendues en couverture supérieure sur la
 e, sont longues, décomposées et d'un beau noir.
 e qui distingue surtout le canélyphage papou sont,
 les flancs et recouvrant les ailes, deux sortes de
 es formant deux parures sur chacun des flancs.
 premier faisceau est composé de plumes thoraci-
 abondantes, épaisses, s'allongeant graduelle-
 au fur et à mesure qu'elles s'implantent en
 ère du thorax et proche les épaules. Toutes ces
 es sont molles, flexueuses et peintes dans un
 ain rapport. Les huit à dix premières sont en-
 er d'un noir velouté; celles qui suivent ont à
 sommet une raie azur relevée par une frange
 vert émeraude des plus purs; puis les posté-
 es se trouvent être largement bordées de bleu
 ie des plus luisants, tandis que les dernières et
 plus larges sont d'un noir uniforme et velouté.
 parures ont cela de particulier, que la texture
 plume présente des barbes très longues sur le
 extérieur du rachis, puis des barbes très courtes
 e côté opposé. Il en résulte que l'extrémité est
 ournée presque en demi-cercle par une inversion
 l'allongement des barbes qui la garnissent, et
 semble qu'elle soit taillée artificiellement.
 arrière ce large faisceau marginal, si abondant-
 t fourni, et s'élevant sur le côté de l'oiseau avec
 e grâce, est placé un second faisceau composé
 plumes à teinte sombre, qui toutes ont des barbes
 es, décomposées, à barbules finement barbules
 mêmes, de sorte que la plume a une forme
 lue, allongée et droite.

La femelle, de moitié plus petite que le mâle, a
 queue fortement étagée, mais sans aucune parure
 flancs. La tête et le cou, de même que le dos, les
 ouvertures des scapulaires, sont d'une teinte rousse
 elle, tirant au brun sur le crâne, et passant au
 au-devant du cou. Les rectrices elles-mêmes
 chocolat clair; le bec et les pieds brunâtres.
 dessous du corps est de couleur de suie avec des
 res squameuses blanches.

Les mâles, dans leur jeune âge, ressemblent aux
 elles par la plus grande partie de leurs traits;
 déjà les plumes écailleuses et métallisées se
 isent sur la tête et apparoissent dès la seconde
 ée.

Connerat, qui le premier fit connoître le cané-
 e papou sous le nom de *grand promerops* de la
 orte-Guinée, a figuré une variété de femelle,
 u jeune, sous le nom de *promerops brun*. Voici
 nellement ce qu'il en dit : Cet oiseau a vingt-deux
 es de l'extrémité du bec à celle de la queue. Le
 est noir, luisant, étroit, arrondi et fort arqué;
 deux pouces et demi de long. La queue a treize
 es de son origine à son extrémité; elle est com-
 ée de douze plumes, dont les deux du milieu,
 recouvrent les autres quand la queue est rele-

vée, sont les plus longues. Chaque paire de rectrices
 latérales va toujours en diminuant, et la plus exté-
 rieure a au plus quatre pouces de long. Le sommet
 de la tête et les côtés sont couleur d'acier poli. Le
 col et la gorge sont d'un beau noir, ou bruns; le col
 en arrière, le dos, les ailes, les plumes scapulaires,
 le dessus de la queue, sont bruns; le col, les ailes
 et le dos sont lavés de vert brun. Le ventre est rayé
 transversalement de noir et de blanc. Les plumes
 sont grisâtres à leur origine; elles deviennent en-
 suite noires, et sont coupées par une raie blanche,
 ensuite par une noire, et terminées par une blanche.
 Les pieds et l'iris sont noirs.

La Billandièrre dit avoir rencontré le canélyphage
 papou dans l'île de Waigiu. Nous nous en sommes
 procurés des dépouilles à la Nouvelle-Guinée.

LES MOHCS (?).

Ils conduisent des ptiloris aux oiseaux sucriers.
 Leur bec est atténué et recourbé; les plumes du
 front sont écailleuses, celles des flancs décomposées.
 Leur queue est formée de rectrices étagées. L'espèce
 la plus remarquable vit aux îles Sandwich : c'est le
 moho (?) des insulaires, de la taille de l'étourneau
 d'Europe, ayant les deux rectrices du milieu de la
 queue beaucoup plus longues que les latérales, et
 effilées vers leur pointe, qui est contournée en de-
 hors. Les plumes des flancs sont d'un beau jaune,
 tandis que le reste du plumage est d'un noir varié
 d'acier poli et bronzé. Le sommet de la tête a des
 reflets chatoyants. Le *noir-cap* (?), des îles de la mer
 du Sud, a la tête, le cou et le thorax d'un noir pro-
 fond, les plumes écailleuses de la tête, de l'occiput,
 de la gorge, des joues et du devant du cou noires,
 mais frangées de blanc sur leur rebord. Le dessus
 du corps est olivâtre, le milieu du ventre est jaune
 d'or, et les couvertures inférieures sont roux can-
 nelle.

LES POMATORHINS.

Pomatorhinus, Honsf.

Vivent dans les parties chaudes de l'Asie. Ils ont
 un bec allongé, droit à la base, se recourbant un
 peu au-delà des narines. Il est comprimé brusque-
 ment sur les côtés. Son arête est très apparente,
 carénée, entière au sommet. Les narines sont recou-

(?) *Moho*, Less., Arn., 302.

(*) *Merops fasciculatus*, Lath. *Gracula nobilis*, Merrem, Av., Fasc., t. pl. 2. *Melliphaga fasciculata*, Temm., pl. 471.

(?) *Moho atriceps*, Less., Ornith., p. 646.

RIIN DE GEOFFROY.

mus Geoffroyi. Less.

Nouvelle-Guinée a neuf pouces
 bout du bec à l'extrémité de
 long d'un pouce, légèrement
 jaune, très comprimé vers
 l'apex; la mandibule inférieure
 est garnie d'un rebord
 égale inférieure; les tarses sont
 larges scutelles; les doigts
 sont comprimés; celui du pouce
 est le plus long; le doigt du milieu
 est composée de dix pen-
 nules; la queue d'un peu moins de qua-
 rante; les plumes sont
 courtes, à penne pres-
 que aux deux tiers de la queue;
 la première et sixième rémiges sont
 la première étant la plus courte

Cet oiseau est en entier d'un
 brun; les ailes et la queue sont
 plus clair sur la gorge et sur la
 queue; le ventre, et mêlé à du gris
 sur les ailes; l'extrémité des plumes
 est d'un gris foncé; les tarses sont
 d'un gris jaunâtre.

Cet oiseau est en entier d'un
 brun; les ailes et la queue sont
 plus clair sur la gorge et sur la
 queue; le ventre, et mêlé à du gris
 sur les ailes; l'extrémité des plumes
 est d'un gris foncé; les tarses sont
 d'un gris jaunâtre.

Temm., pl. 441.
 Temm., pl. 443.
 Temm., Sykes. Proceed., II, 89.
 Temm., Vig. Proceed., I, 173.

LES ORTHOTOMES.

Orthotomus Horsf.

M. Horsfield a décrit sous ce nom, dans le
 tome XIII (p. 143) des Transactions philosophi-
 ques de la Société linnéenne, un oiseau très voisin
 des pomatorhins et aussi des sittelles et des sou-
 verains, mais qui s'en distingue par une plus grande
 robustesse du bec. Les orthotomes offrent les caractères
 suivants :

Le bec est médiocre, droit, un peu comprimé, tri-
 angulaire à sa naissance et atténué à sa base; son arête est
 saillante à la base, légèrement marbrée vers la pointe;
 les mandibules ont leurs bords très droits; les nar-
 rines sont basales, grandes, fermées par une mem-
 brane à leur moitié supérieure, ouvertes par une
 fente longitudinale à leur partie inférieure; la
 première rémige est courte, les deuxième et troi-
 sième sont beaucoup plus longues; les quatrième à
 sixième plus longues, égales, échancrées extérieu-
 rement; les autres graduellement plus courtes et cu-
 rées; les pieds sont allongés, les doigts extrême-
 ment soudés à la base à celui du milieu; le pouce
 est robuste, les ongles sont comprimés, recourbés,
 le postérieur deux fois plus long que les autres;
 l'acrope est scutellé.

On n'en connaît qu'une seule espèce de Java.

LE CHIGLET.

Orthotomus sepium (1).

Le chiglet, ainsi que cet oiseau est appelé par les
 indous, est en entier d'un fauve olivâtre; sa tête
 est couverte de plumes qui revêtent les tarses sont de couleur
 ferrugineuse; les rémiges sont fauves; la gorge et
 les mandibules sont noirâtres; le ventre est jaunâtre; sa
 queue ne dépasse point quatre pouces. On ne connaît
 rien de ses mœurs.

Le *bennett* (2) et le *lingoo* (3), qui vivent dans le
 même pays. Le premier est vert olivâtre en dessus,
 blanchâtre en dessous, avec une calotte ferrugineuse.
 Le second est brun olivâtre sur le dos, blanc sale sur
 le ventre.

Horsf., Trans., p. 166.
Orthotomus Bennettii, Sykes. Proceed., II, 90.
O. Lingoo, Sykes, ibid.

LES EDÈLES.

Edela, Less.

Ne paroissent pas différer des orthotomes. La seule
 espèce, l'*edèle à tête rousse* (1), a pour caractères un
 bec allongé, déprimé à la base, à arête vive entre
 les deux fosses nasales, qui sont profondes, revê-
 tues d'une membrane, et garnies à leur base de pe-
 tites plumes frontales. La mandibule inférieure est
 de la longueur de la supérieure, et se trouve légè-
 rement renflée en dessous et au milieu. Les bords
 du bec sont lisses, membraneux. Ailes courtes, très
 concaves, à première rémige courte, la deuxième
 plus longue, la troisième moins longue que les qua-
 trième, cinquième et sixième, qui sont les plus lon-
 gues. Queue composée de rectrices molles, inégales,
 au nombre de douze; tarses minces, scutellés, à
 pouce plus robuste que les doigts antérieurs. Ongles
 recourbés, falciformes.

Ce genre lie les sylvies aux oiseaux de la famille
 des certhiades. La seule espèce vient de Java; c'est
 du moins de cette île que M. Bélanger l'a rapporté.
 Le bec et les tarses sont jaunes, tout le dessus de
 la tête d'un roux vif; le plumage est en dessus vert
 olivâtre, la queue rousse, et tout le dessous du corps,
 à partir de la gorge, d'un blanc grisâtre satiné. Cet
 oiseau est long au plus de trois pouces huit lignes.

LES DICÉES (2) OU LES TAILLEURS.

Sont des petits oiseaux des régions les plus chaudes
 de l'Asie, caractérisés par un bec court, légèrement
 recourbé, et terminé en pointe. Leurs ailes sont
 subaiguës et dépassent le croupion; leur queue est
 courte, presque rectiligne; leurs tarses sont assez
 longs, minces et grêles. Ils sont célèbres dans l'Inde
 par l'art qu'ils apportent à coudre des feuilles d'ar-
 bres pour construire leur nid. Buffon ne paroît avoir
 connu qu'une ou deux espèces de ce genre: le *ma-
 nikor* (3), brun bleuâtre en dessus, avec le ventre
 jaunâtre, taché de rouge au milieu; et le *grimpe-
 reau de l'île de Bourbon* (enl. 681, fig. 2).

Les autres espèces sont: 1° Le *cador* (4) de Java,
 vert olive en dessus, blanchâtre, tacheté de brun en

(1) *Edela ruficeps*, Less., Cent. zool., pl. 71.(2) *Dicaeum*, Cuv. *Certhia*, L. *Dicaeum*, nom grec,
 dans Élien, un oiseau inconnu.(3) Buff., enl. 707, fig. 2 *Pipra papuensis*, L. Lath.,
 esp. 20. *Muscicapa papuensis*, Temm. *Dicaeum rubri-
 venter*, Less., Ornith., p. 303.(4) *D. chrysothorax*, Temm., pl. 478, fig. 1.

dessous, avec les couvertures inférieures jaune d'or. 2° *Le rouge cap* (1), que l'on croit provenir de l'Inde, a la tête et le croupion rouges, le plumage brun, le devant du cou blanc, le ventre gris cendré. 3° *Le nègre* (2) de la Nouvelle-Guinée, noir bleu bronzé sur le corps, vert olivâtre en dessous. 4° *Le rouge poitrine* (3) de l'île de Bourou, une des Moluques. Le mâle, gris brunâtre, a la gorge blanche et une tache aurore sur la poitrine. La femelle est grise ardoisée. 5° *Le plastron noir* (4) de la Nouvelle-Hollande, a son plumage brun, le devant du cou et le thorax d'un rouge de feu, les flancs cendrés, le milieu du ventre noir, et les couvertures inférieures rouges. 6° *Le sanguinolent* (5) de Java, a le dos noir bleu, la gorge blanchâtre, le thorax rouge, et le ventre de couleur de buffle. 7° *Le chanteur* (6), ou le grimpeur siffleur de Sonnerat (It. Chine, pl. 417, fig. 2), et que l'on trouve à Java, a la tête et le cou noir bleu, le dos rouge, le croupion jaunâtre et le ventre jaune.

Les oiseaux regardés comme des manakins, le *petit* (7), le Desmarest (8) et le *gulaire* (9), que l'on trouve dans l'île de Huahène, non loin d'O-taiti, dans l'archipel de la Société, sont des dicées.

Enfin, appartiennent encore à ce petit genre le *rombec* (10) de Levaillant, l'*ensanglanté* (11) des Philippines, et des *souï-mangu gris* (12) et *rouge et gris* (13).

M. Temminck a plus récemment décrit deux nouvelles espèces.

Le dicée jauné (14) se trouve à Java et à Sumatra. Il est vert jaunâtre sur le corps, d'un jaune brillant en dessous. Le *macklot* (15) de Timor, violet foncé sur le corps, rouge sur le devant du cou et sur la gorge, avec une écharpe d'un violet noirâtre se prolongeant sur le ventre en une bande médiane. Le reste des parties inférieures est blanc.

(1) *Certhia erythronotos*, Lath., Vieill., Ois. dorés, pl. 35. *Dicaeum rubricapilla*, Less., Ornith., 303.

(2) *Dicaeum niger*, Less., Zool. Coq., p. 673, et Cent. zool., pl. 27.

(3) *D. erythrothorax*, Less., Coq., pl. 30, fig. 1 et 2.

(4) *D. pardalotus*, Cuv. Lafresn., Mag., pl. 14, 1833. *Motacilla hirundinacea*, Shaw, Misc., t. IV, p. 114.

(5) *D. sanguinolentum*, Temm., pl. 478, fig. 2.

(6) *D. cantilans*, Vieill., Temm., pl. 478, fig. 3.

(7) *Pipra minuta*, L., Mus. Adolph. Fréd., t. II, p. 34.

(8) *P. Demarestii*, Vieill., Encycl., 387, pl. 239, fig. 1. Leach, Misc., pl. 41.

(9) *P. gularis*, Lath., 2^e suppl. Vieill., Encycl., 389.

(10) *C. rufescens*, Vieill., Levaill., Af., t. III, p. 135.

(11) *C. rufescens*, L., peut-être une simple variété de l'*erythronotos*.

(12) *C. chloronothos*, Vieill., Ois. dorés, pl. 28.

(13) *C. rufescens*, ib., pl. 36.

(14) *Dicaeum flavum*, Horst., Temm., texte, pl. col.

(15) *D. Macklotii*, Temm., ibid.

LES DACNIS OU LES PITPITS

Ont tour à tour été rangés parmi les manakins, les becs-fins, ou à côté des troupiales et des manakins. Ce sont des petits oiseaux du Brésil et de la Guyane, ornés de couleurs éclatantes, que Buffon a décrits

LES GUILTS-GUILTS (2).

Ont été figurés et décrits par Buffon sous les noms de grimpeaux (enl. 83, fig. 2. et enl. 682). Il est de même des sucriers, que l'on distingue aujourd'hui des guilts-guilts, et dont on ne connaît deux espèces : le sucrier des Antilles (enl. 340, celui de Bourbon (enl. 681, fig. 2).

M. Vieillot a figuré un guilt-guilt à tête grise dorée, pl. 50), dont le corps est vert olive en dessus, jaune buffle en dessous, avec le front et les joues noirs. C'est un oiseau qu'il dit être de Cayenne.

LES OISEAUX-MOUCHES.

La nature, en jetant avec profusion sur la terre les êtres qui y vivent, a voulu varier les formes et les couleurs de chacun d'eux : elle les a appropriés aux rôles qu'ils devoient remplir dans le vaste ensemble de la création. Redoutables, terribles de proie, des animaux dangereux naquirent pour établir l'équilibre, et s'opposer à la trop grande multiplication de ceux doués de mœurs douces ; ceux-ci furent munis d'affreux venins, tandis qu'inocemment, ornés des plus riches parures, les autres ne paroissent être que le résultat d'un pouvoir créateur plein de munificence, et qui, variant les couleurs de la matière, sembla ne jamais vouloir se répéter dans ses propres ouvrages. De là cette profusion d'êtres qui se ressemblent par des attributs généraux, et qui diffèrent par tant de nuances !

Les oiseaux constituent, dans l'ensemble des animaux répartis sur le globe, une grande famille naturelle, dont tous les individus se groupent par uns des autres par des conformités d'organisation. Cependant si tous s'unissent par des rapports sensibles, il n'en est plus de même lorsque, considérés isolément vers les extrémités de la longue échelle que leur réunion forme, ils ne s'offrent plus que les singularités qui particularisent chaque genre.

(1) *Dacnis*, Cuv. Sylva, Vieill.

(2) *Carebo*, Briss. *Nectarinia*, Illig. *Certhia*, L.

S OU LES PITPITS ?

été rangés parmi les motacillidés des troupielles et des mélanotéphales du Brésil et de la Guyane française, quo Buffon a décrit

GUILTS-GUILTS (?).

et décrits par Buffon sous les noms de GUILTS-GUILTS (enl. 381, fig. 2. et enl. 682). Les GUILTS-GUILTS, que l'on distingue des GUILTS-GUILTS, et dont on ne connaît qu'un seul individu, le GUILTS-GUILTS des Antilles (enl. 381, fig. 2).

Il est décrit par Buffon sous le nom de GUILTS-GUILTS (enl. 381, fig. 2). Le corps est vert olive en dessous, avec le front et les joues d'un vert plus foncé. Le bec qu'il dit être de Cayenne

OISEAUX-MOUCHES.

Jetant avec profusion sur le globe, qui y vivent, a voulu varier les couleurs de chacun d'eux; et les rôles qu'ils devoient remplir dans la création. Redoutables, ils ont de dangereux naquirent et s'opposent à la trop grande douceur de mœurs douces; certains ont des venins, tandis qu'innocentes plus riches parures, la plus que le résultat d'un pouvoir de licence, et qui, variant les couleurs, sembla ne jamais vouloir se conformer à des ouvrages. De là cette profusion de couleurs qui semblent par des nuances différentes, dans l'ensemble des couleurs du globe, une grande famille d'individus se groupent par des conformités d'organisation, s'unissent par des rapports de couleurs, plus de même lorsque, considérées aux extrémités de la longue chaîne, ils ne s'offrent plus qu'un ensemble qui particularisent chaque genre

Sylvia, Vieill.
Nectarinia, Illig. *Certhia*, L.

une espèce. Quelle immense distance, en effet, entre cet aigle audacieux dont les serres enlèvent une proie que son bec robuste déchire toute vivante, et l'oiseau-mouche à plumage d'or, dont le bec ne peut sucer des sucs miellés au sein des fleurs, et dont les pieds délicats ne semblent point faits, par leur petitesse, pour le supporter sur les rameaux des fleurs. A ces gallinacés épais et massifs, à ces oiseaux riverains montés sur de longues jambes grêles, avec ces manchots sans ailes et à pieds palmés, et ces paradisiers ornés de plumes somptueuses, ces oiseaux et ces toucans à bec énormément développé; et ces rapaces, dis-je, à tous ces êtres les volatiles qui occupent, et vous aurez l'idée la plus vraie de la puissance qui partout à répandu avec profusion sur le globe, sans vouloir jamais qu'elle s'enveloppât des attributs corporels.

Les oiseaux-mouches frappent d'admiration les voyageurs qui les observent dans les contrées qu'ils habitent. L'extrême petitesse de la taille de quelques uns de ceux dont on apporta les débris leur méritèrent le nom qu'ils reçurent; car ils se compara à de grosses mouches avec d'autant plus de fondement qu'ils volent sans cesse en bourdonnant, ou du moins en agitant avec une telle brusquerie leurs ailes qu'il en résulte un bruissement fort, et que tout en eux rappelle, pour des observateurs inattentifs, les allures des sphinx. Ces oiseaux étoient donc ignorés des anciens, et ne furent connus qu'à l'époque où le génie de Colomb découvrit le monde d'une vaste étendue de terres. Les oiseaux-mouches, en effet, vivent exclusivement dans les zones chaudes et tempérées des deux Amériques, mais surtout dans cette immense région orientale du nouveau continent, couverte de forêts vierges que réchauffe le soleil de l'équateur. Ils n'habitent guère les tropiques; et si quelques espèces s'aventurent soit au nord, soit au sud, au-delà des latitudes tempérées, ce n'est jamais que pour de courtes excursions de courte durée; car elles choisissent pour leur migration les beaux jours d'été, et se rapatrient des tropiques lorsque l'hiver les menace de rigueurs.

La première mention qui soit faite des oiseaux-mouches dans les relations des aventuriers qui se dirigèrent vers l'Amérique, dans le but non d'en découvrir les productions, mais bien d'en recueillir de précieuses, est faite de 1538, et se trouve dans les Singularités de France antarctique (le Brésil), d'André Thevet et de Jean de Léry, compagnons de La Villegaignon, qui vint en 1555 de fonder une colonie de François de la Roche. Mais ces détails superficiels n'eussent pu éclairer leur histoire, si les vieux naturalistes n'eussent recueilli leurs observations au commencement du septième siècle n'eussent pris soin de les faire connaître; et l'on trouve quelques bons do-

cuments dans la volumineuse compilation de Nieuhuis, dans le recueil des fragments des grands travaux d'Hernandez ou Fernandès, et dans ceux de Pison. Ximenez, Acosta, Gomara, Maregrave, collaborateur de Pison, Garcilasso et Dutertre, mentionnèrent souvent ces oiseaux, sans qu'il soit utile aujourd'hui de citer leurs indications, d'ailleurs trop superficielles pour être d'une grande utilité. Vers la fin du même siècle, Hans Sloane, Catesby, Edwards, Brown, le père Labat, Plumier, Louis Feuillée et Rochefort donnèrent des figures ou des descriptions assez complètes de quelques espèces; et c'est à dater des premières années du dix-huitième siècle que ces êtres furent mieux connus sous les rapports de leur histoire naturelle; car leur éclat et leur beauté les avoient fait depuis long-temps rechercher des curieux, et admettre dans les collections de raretés, dans celle de Séba notamment.

Les oiseaux-mouches et les colibris ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, le même luxe de plumage. Ils ne diffèrent point, à proprement parler, les uns des autres, car leurs seules distinctions consistent en ce que le bec des oiseaux-mouches est à peu près droit, tandis qu'il est presque recourbé en arc chez les colibris. Mais cependant la taille plus proportionnée de ces derniers et leur bec plus consistant portent à penser qu'il doit y avoir des différences de régime, et que les colibris sont beaucoup plus insectivores que leurs congénères à bec droit. La plupart des naturalistes ne séparent point ces deux genres, quoiqu'il soit cependant assez convenable de le faire, ne fût-ce que pour plus de commodité dans leur étude.

Quels sont les caractères les plus remarquables des oiseaux-mouches? A cette question nous laisserons répondre le grand écrivain, qui accumula pour les peindre les brillantes couleurs de sa palette, et dont le style, limé peut-être avec trop de soin pour que la vérité n'y soit pas altérée, a cependant imposé à ses descriptions le cachet de l'immortalité. Ainsi Buffon nous répondra: « De tous les êtres animés voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature; elle l'a placé, dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur, *maximè miranda in minimis*; son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux: légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur comme il a leur

éclat : Il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent. « Plus bas il dit : « Les oiseaux-mouches semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphirs à la suite d'un printemps éternel. » Certes, rien n'égale la magie du style qui peint avec un si rare coloris la beauté des oiseaux-mouches, et cependant il ne faudroit point prendre à la lettre une telle description, car elle est entachée de plus d'une erreur, comme on pourra s'en assurer dans le cours de ces considérations sommaires.

Nulle part les espèces d'oiseaux-mouches ne sont plus nombreuses, ne sont plus multipliées que dans les vastes forêts du Brésil et de la Guyane. Dans ces immenses solitudes, où la nature étale à profusion un luxe imposant et majestueux; là où des fleuves roulent leurs ondes dans d'immenses bassins, où d'épaisses vapeurs pompées par les rayons d'un soleil brûlant et rapproché fertilisent, fécondent, et font éclore une profusion de germes; là où s'épanouissent sans cesse de nouvelles fleurs, où les arbres ne perdent jamais leur feuillage, vivent ces oiseaux délicats, à l'abri des ennemis sans nombre qui menacent leur existence, et qu'ils n'évitent que par la prestesse de leurs brusques mouvements. Dans ces forêts, filles des siècles, apparaissent çà et là des clairières. Ce sont les endroits que les oiseaux-mouches affectionnent, et où ils se rendent de préférence pour butiner. Si cependant sur le flanc d'un morne s'élève un grand arbre d'érythrine, des eugenia, ou si des orangers couverts de fleurs croissent aux alentours des cabanes, alors, attirés par leurs corolles, ils font de ces arbres leur rendez-vous, voltigent ou se reposent à peine quelques secondes sur les plus grosses branches, ou le plus souvent se balancent ou semblent immobiles devant ces fleurs. Rien ne porte plus d'étonnement dans l'âme du voyageur qui foule pour la première fois, et dans l'âge des émotions, le sol des Amériques, que ces scènes pittoresques et neuves qui s'offrent ainsi à ses regards. En pénétrant dans les forêts du Brésil ou de la Guyane, on est émerveillé des proportions gigantesques des arbres chargés de fleurs et de fruits, supportant sur leurs rameaux des plantes étrangères, qui forment, comme les jardins de Babylone, des parterres aériens. La variété de ces végétaux a les plus grands charmes, et les beaux dessins du comte de Clarac et de M. Ruggendas peuvent à peine en donner une idée complète. Les moindres buissons sont formés de lantana, de mélastômes; des bignonia serpentent ou s'enlacent sur les troncs des arbres, grimpent jusqu'à leur cime, retombent, se relèvent, pour former dans les ravins, sur les fondrières, des arches de verdure et de fleurs, des berceaux aussi élégants que variés. A ce mélange ou à cet heureux assemblage de la nature végétale, aux

épidendres parasites, aux larges héliconia, aux lets d'un rouge fulgide, ajoutez les tangaras de couleur, des guits-guits azurés, des oiseaux-mouches resplendissants, et vous aurez encore une idée imparfaite de la rare beauté de ces sites lointains.

Parmi les morceaux littéraires qui sont relatifs aux oiseaux-mouches du Brésil, nous citerons de préférence un extrait emprunté à notre ami Ferdinand Denis. Il est tiré de ses Scènes de la nature dans les tropiques. « Le papillon, chez les Grecs, a été dit ce jeune voyageur, l'emblème de l'âme; on sera donc point surpris de voir que le plus léger et le plus charmant des oiseaux ait renouvelé la même croyance chez un des peuples brésiliens⁽¹⁾. Combien de fois n'ai-je point admiré les gracieux oiseaux-mouches sur les aigrettes blanches des jasmors qui passent d'un arbre à l'autre, le regard à moins de rapidité. »

Les noms que reçurent les oiseaux-mouches dans leur patrie, et de la part des Indiens et de ceux des Européens transplantés dans le Nouveau Monde, varient sans doute suivant le génie de chaque peuple; mais partout ils sont l'expression même de leurs qualités, de leurs habitudes ou de leurs tribus. Les Indios, ou ces tribus nomades qui vivent dans les profondeurs des forêts, que nous appelons du nom de sauvages; ces hommes livrés à toute leur vie aux observations instinctives, dont les idées de poésie sont les images des objets qui frappent leur yeux, ont adopté des noms qui signifient le plus souvent et par métaphores, rayons du soleil; *le Vastre du jour, oiseaux murmurants*, telle est la valeur des termes suivants: *Owizil* (Niéberg); *huitzitzil* (Ximenez); *tizil* (Hernandez); *guatumbi*, écrit parfois *guatumbah* ou *guanimbique*, au Brésil (Maregraves, Thevet); *quinti* ou *quintut*, au Pérou (Garnier et de Laët); *quindé*, au Paraguay; *visticlin* (Molina); *pigda*, au Chili (Molina); et *courber* des Garipous de la Guyane (Sonnini)⁽²⁾.

Les Espagnols s'accordoient à leur donner le nom de *tominos*, par rapport à leur extrême légèreté et à leur peu de pesanteur; car le *tominos* n'est au plus douze grains. Ce nom de *tominos* est assez volontiers à celui d'oiseau-mouche adopté par les Français; car tous les deux expriment une légèreté et un vol rapide. Cependant ces dénominations sont d'être justes, surtout aujourd'hui que l'on connaît un grand nombre d'espèces de grande taille; et rien n'est plus

(1) M. de Humboldt (*Monuments des peuples de l'Amérique*) rapporte, en parlant de la religion des Incas, que l'épouse du dieu de la guerre, *Toyamiqui*, conduisoit les Ames des guerriers pour la défense des dieux dans la maison du Soleil, qu'elle les transformoit en colibris.

(2) Consultez Jonston, *de Avibus*, in-folio, p. 100.

es, aux larges héliconia, aux
gide, ajoutez les tangaras de
guits azurés, des oiseaux-mouches
t vous aurez encore une idée
re beauté de ces sites lointains.
oiseaux littéraires qui sont
ches du Brésil, nous citerons
rait emprunté à notre ami Fe
iré de ses Scènes de la nature
e papillon, chez les Grecs, de
geur, l'emblème de l'âme; on
pris de voir que le plus légè
des oiseaux ait renouvelé la na
des peuples brésiliens (?). Comb
point admiré les gracieux oi
grettes blanches des jemros:
e à l'autre, le regard a moins

regurent les oiseaux-mouches de
la part des Indiens et de celle
plantés dans le Nouveau Mon
e le suivant le génie de chaque
ils sont l'expression mnémom
de leurs habitudes ou de leur
os, ou ces tribus nomades qui
fondeurs des forêts, que nous
de sauvages; ces hommes liv
observations instinctives, dont
ont les images des objets qui
ont adopté des noms qui signifi
par métaphores, rayons du so
de du jour, oiseaux murmure
r des termes suivants: *Orni*
quitzil (Ximenez); *titit*
aimumbi, écrit parfois *gomb*
ibique, au Brésil (Maregr
ou *quintat*, au Pérou (Garc
indé, au Paraguay; *visicilin*
du Chili (Molina); et *courber*
la Guyane (Sonnini) (?).

s'accordoient à leur donne
par rapport à leur extrême
de pesanteur; car le tomme
rains. Ce nom de *tomino* ré
à celui d'oiseau-mouche adop
r tous les deux expriment une
dant ces dénominations sont
rtout aujourd'hui que l'on con
grande taille; et rien n'est cha

141 (Monuments des peuples de
e, en parlant de la religion des
use du dieu de la guerre, na
disoit les âmes des guerriers
es dieux dans la maison du So
rmoit en colibris.
nston, de *Atibus*, ta-follo, p.

être comme de dire oiseau-mouche géant, en
tant d'une nouvelle et grande espèce dont la figure
publiée par M. Vieillot pour la première fois.
ce nom hybride d'oiseau-mouche doit également
paraître du langage; car non seulement il em
neaveclui une idée fausse, mais encore il ne peut
guère compris des étrangers. Ce sont ces motifs
nous ont porté à le travestir en *ornismye*, mot
dugrec, et signifiant également oiseau-mouche,
sans valeur comparative dans l'usage, et par
préférable. Les créoles des Antilles et de
venne donnent indifféremment à ces oiseaux les
chètes de *murmures*, de *bourdons* ou de *frou-*
ou, et ces expressions rendent en effet assez bien
habitudes, et se trouvent traduire la désigna
que les Anglois leur ont appliquée de *hum-*
g-birds, ou oiseaux bourdonnants. Quant au
d'oiseau musqué qu'on lit quelque part, il pro
nt de ce qu'Ovicdo a nommé dans son *Histoire*
Amérique un oiseau-mouche *passer Mosquitum*,
oiseau des Mosquitoes (tribus d'Indiens entre le
nil et la Guyane), ce qu'on a traduit par erreur
passer moscatus, oiseau sentant le musc. Bris
auteur François très connu, et qui publia
1760 une *Histoire systématique des oiseaux*,
r donna le nom de *mellisuya*, ou suce-fleurs, et
distingua des colibris, qui reçurent une autre
omination générique. Un peu plus tard le grand
é, que des critiques acerbes avoient forte
indisposé contre les auteurs François, affecta
ne point adopter leurs travaux, et ne voulut
souscrire aux vues de Brisson, ou plutôt il les
pla fréquemment sans en citer l'auteur, et pro
plus d'un de ses genres, en se bornant à en
ger le nom. Le prince des naturalistes (car
ais homme ne mérita plus ce titre que Linné,
gré les erreurs qu'on peut lui reprocher, et qui
semblent à ces légers nuages apparaissant sur un
d'azur), Linné réunit les oiseaux-mouches
es colibris, et leur donna, sans qu'on sache trop
quoi, le nom de *trochilus*, nom que portoit
les Grecs un petit oiseau qu'on a cru être notre
elet, mais que le savant Geoffroy Saint-Hilaire
rouvé à peu près être le petit pluvier à collier des
ges du Nil. Certes, aucun nom ne seroit plus
renable pour désigner les oiseaux-mouches que
de suce-fleurs, qui seroit la traduction littérale
mot *chupaflores* consacré par les Portugais éta
au Brésil; mais les auteurs systématiques pos
eurs à Brisson l'ont transporté à des cinnyris
bou-mangas des Indes orientales et d'Afrique,
des philédons de la Nouvelle-Hollande; de sorte
ne pourroit, sans craindre de commettre des
eurs, se servir d'une expression appliquée ainsi
droitement à plusieurs oiseaux différens. Vou
parer à cet inconvénient, M. le comte de Lacé-

pède, si connu comme le continuateur des travaux
de Buffon, leur donna dans son Tableau publié
en 1799, le nom d'orthorhynque (*orthorhynchus*),
qui signifie *bec droit*; mais outre que ce nom est
trop long et trop peu en harmonie avec les êtres
qu'il doit rappeler à la mémoire, il a aussi le grave
inconvenient d'être beaucoup plus convenable pour
désigner un grand nombre d'autres oiseaux. De tou
tes ces dénominations, nous n'emploierons donc,
comme synonyme des espèces admises par nous,
que celle d'*ornismye*, *ornismya*.

Les oiseaux-mouches se ressembloient naguère
par la plus grande similitude dans leurs formes cor
porelles et dans la richesse de leur parure. De nou
velles espèces, connues dans ces derniers temps, s'é
loignent toutefois des caractères généraux que pré
sentent la plupart d'entre elles; et c'est ainsi que le
patagon diffère des autres oiseaux-mouches par sa
grande taille, et par une livrée sombre, brunâtre et
sans éclat. Remarquables par leur bec long, cylin
drique, effilé en deux pointes légèrement aiguës et
renflées vers l'extrémité, ces oiseaux en miniature
se distinguent en outre de tous les autres volatiles
par leurs très petites jambes que terminent trois
doigts dirigés en avant, et un pouce déjeté en ar
rière, tous munis de très petits ongles. Ces doigts
sont d'une extrême délicatesse, et ne seroient point
propres à les soutenir pendant long-temps sur les
branches: aussi leur peu de développement annonç
t-il que leurs habitudes ont été modifiées par cette
organisation, et que celles-ci doivent être tout ac
riennes; car leur vie active les emporte constam
ment voletant sur les buissons, favorisés qu'ils sont
dans ces fonctions par des muscles pectoraux puis
sants, et par la forme longue, développée et acumi
née des ailes. De tous les oiseaux, les hiron
delles et les martinets sont, sans contredit, les plus
fins voiliers; et sous ce nom de voiliers, nous en
tendons des êtres qui n'ont presque point besoin de
repos dans le jour. Or, leurs ailes sont étroites, com
posées de plumes robustes et serrées, absolument
analogues, par la forme, à celles des oiseaux-mou
ches, mais taillées sur un plus grand modèle. On
remarque aussi une disposition analogue dans leur
corrélation avec la queue, c'est-à-dire que celle-ci
est plus courte lorsqu'elle est rectiligne, et qu'il
arrive seulement que certains oiseaux-mouches
aient parfois de longues rectrices qui la dépassent,
ainsi qu'on le voit chez quelques martinets, bien
que leur queue soit longue et fourchue, comme celle
des hirondelles, chez plusieurs espèces. De cet ar
rangement des plumes de la queue ou rectrices (car
ce sont elles qui servent à diriger l'oiseau dans l'air),
et de la forme des ailes, résultent cette étendue de
mouvement, cette force et cette durée que présen
tent à un si haut degré les oiseaux-mouches dans le

vol. Aussi les battements vifs et non interrompus avec lesquels ils pressent et fondent l'air ne peuvent mieux se comparer qu'au bruit sourd d'un rouet qui tourne ou d'un chat qui témoigne sa joie des caresses d'une main amie ; et ce *froufrou*, ainsi que l'appellent les créoles de Cayenne, est assez bien rendu, dans Marcgrave, par un *hour hour* qu'on articulerait vivement. Sveltes et gracieux dans l'ensemble des proportions du corps, leur taille est toujours la plus petite des dimensions accordées à tous les oiseaux indistinctement ; et cette loi, naguère sans exception, en souffre à peine aujourd'hui deux ou trois.

Mais on conçoit qu'une vie aussi active dans un si petit corps doit exiger une grande solidité dans les os qui en composent la charpente, et qui sont d'une grande délicatesse. Pais les muscles doivent être et sont en effet composés de fibres denses, compactes, vigoureuses, et au milieu desquelles n'apparaissent aucunes traces de graisse ; car cette matière ferait perdre leur puissance et leur énergie, si elle venoit à s'interposer au milieu d'elles. Enfin le sang, qui circule dans des vaisseaux rapprochés du cœur, parcourt rapidement les tubes artériels qui nourrissent les membres et stimulent le fluide nerveux. De ces fonctions renouvelées avec tant de force et de vigueur résultent cette haute chaleur qui se répand dans tous leurs organes, ce besoin et cette grande consommation d'air qu'ils introduisent dans leurs poumons pour entretenir la flamme de la vie, ou, en d'autres termes, les phénomènes de l'hématose. Une longue expérience a appris que les êtres les plus petits, dans les familles les mieux organisées du règne animal, ou ceux chez lesquels les fluides nerveux et sanguin ont moins de distance à parcourir, étoient beaucoup plus versatiles et plus inconstants dans leurs désirs que les autres animaux ; brusques dans leurs mouvements et colériques avec violence à la plus petite contrariété ; en un mot, qu'ils étoient livrés aux influences des passions les plus rapides et les plus instantanées. Telle est à peu près toute l'histoire morale des oiseaux-mouches : courageux, on les voit se battre avec acharnement, crier avec fureur, se dépitier contre ce qui peut mettre obstacle à leurs désirs. On va même jusqu'à citer que ces petits êtres ont mis en pièces par colère les fleurs déjà fanées où ils espéroient trouver des sucs miellés, et que par vengeance ils en effeuilloient les pétales et les lançoient au loin. On dit aussi qu'ils ne craignent point de se mesurer avec des oiseaux plus forts qu'eux, et que leur courage, suppléant souvent à la force, parvient à les faire triompher.

Mais ce qu'on a toujours plus admiré dans les oiseaux-mouches après leur petite taille, c'est la splendeur et la riche élégance de leur plumage, dont rien ne peut égaler la magnificence. Beaucoup

d'oiseaux, en effet, sont remarquables par leurs plumes qui les embellissent et par l'heureuse variété des teintes ; mais le plus souvent ces couleurs, quelle que soit leur vivacité, sont mates, et que les plumes des oiseaux-mouches jouissent de l'éclat extraordinaire des métaux et des pierres plus précieuses. Leur corps est assez communément d'un vert doré mêlé de reflets divers de cuivre, de Rosette ou de fer spéculaire ; et ce riche vêtement qui chatoye sous le soleil, revêt encore quelques autres espèces, telles que les jacamars, les coucoucs, etc. Il n'en est pas de même des ornemens qu'on remarque sur la tête ou sur la gorge des oiseaux-mouches et des colibris : ils semblent caractéristiques d'un très petit nombre de familles. Cette classe des teintes ne peut rendre le luxe et la splendeur des plus rares. Certes, quelle que soit la couleur avec laquelle on veuille exprimer minutieusement les jeux de la lumière sur ces parties, on sera toujours au-dessous de la vérité. Ce n'est point une métaphore qu'on a dit que certaines espèces étoient des feux du rubis, que d'autres avoient les habits brodés de pourpre et d'or, et enrichis de saphir ; que l'émeraude, la topaze, l'améthyste, couvroient de splendeur, et les faisoient plutôt sembler à des bijoux sortis des mains du lapidaire qu'à des êtres animés. Avec combien de justesse Marcgrave a peint un de ces oiseaux en disant *summâ splendet ut sol*, il brille comme le soleil.

Audebert s'est beaucoup occupé de rechercher les causes de la coloration si remarquable du plumage ; il a essayé de démontrer, par des principes mathématiques, qu'elle étoit due à l'organisation des plumes, et à la manière dont les rayons lumineux étoient diversement réfléchis en les frappant. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce point ; cependant nous dirons que cette coloration n'est, premièrement, le résultat des éléments colorés dans le sang et élaborés par la circulation ; et que, secondement, la texture des plumes joue, secondairement, un plus grand rôle par la manière dont les rayons lumineux les traversent, ou sont réfléchis par les nombreuses facettes que présente une prodigieuse quantité de barbules. Toutes les plumes écaillées en effet, qui simulent le velours, l'émeraude, le rubis, et qu'on remarque sur la tête, la gorge, les épimaques, des paradisiers et des oiseaux-mouches se ressemblent par l'uniformité qui a présidé à leur formation ; toutes sont composées de barbules lindriques roides bordées d'autres barbules plus régulières, qui en supportent elles-mêmes d'autres petites ; et toutes ces barbules sont disposées au centre d'un sillon profond, de manière que quand la lumière, ainsi que l'a dit le premier Audebert, glisse dans le sens vertical sur ces plumes,

et, sont remarquables par les
 bellissent et par l'heureuse allu-
 mais le plus souvent ces couleurs
 leur vivacité, sont mates, tant
 des oiseaux-mouches jouissent
 naire des métaux et des pierres
 Leur corps est assez communément
 mêlé de reflets divers de cuivre
 er spéculaire; et ce riche vêtem-
 s le soleil, revêt encore quelque-
 belles que les jacamars, les com-
 en et pas de même des ornemens
 sur la tête ou sur la gorge des
 et des colibris : ils semblent en
 très petit nombre de famille
 n ne peut rendre le luxe et la
 es qui affectent le brillant des
 es. Certes, quelle que soit la por-
 n veuille exprimer minutieuse-
 mière sur ces parties, on sera
 de la vérité. Ce n'est point
 n a dit que certaines espèces de
 du rubis, que d'autres avoient le
 e pourpre et d'or, et enrichis de
 émeraude, la topaze, l'améthyste,
 splendeur, et les faisoient plutôt
 bijoux sortis des mains du lapid-
 animés. Avec combien de justes
 eint un de ces oiseaux en disant
 ut ut sol, il brille comme le soleil
 est beaucoup occupé de recher-
 coloration si remarquable du
 yé de démontrer, par des prin-
 qu'elle était due à l'organisa-
 à la manière dont les rayons
 versement réfléchis en les frapp-
 endrons pas beaucoup sur ce su-
 s dirons que cette coloration
 le résultat des éléments contrai-
 élaborés par la circulation; et qu'
 es plumes jouc, secondairement
 par la manière dont les rayons
 versent, ou sont réfléchés par les
 ettes que présente une prodigie-
 ules. Toutes les plumes écaillées
 nulent le velours, l'émeraude et
 remarque sur la tête, la gorge
 paradisiens et des oiseaux-mouches
 par l'uniformité qui a présidé à
 es sont composées de barbules
 es bordées d'autres barbules
 , qui en supportent elles-mêmes
 ; et toutes ces barbules sont
 un sillon profond, de manière
 es, ainsi que l'a dit le premier
 s le sens vertical sur ces

teuses, il en résulte que tous les rayons lumi-
 ère, en les traversant, sont absorbés et font naître
 l'obscurité du noir. Il n'en est plus de même lors-
 que la lumière est renvoyée par ces mêmes plumes,
 chacune fait l'office d'un réflecteur; car c'est
 que naît, par l'arrangement moléculaire des
 fibres, l'aspect de l'émeraude, du rubis, etc.,
 ayant très diversement sous les incidences des
 rayons qui les frappent.

Pour donner un exemple de la diversité des
 plumages qui jaillissent des plumes écaillées, nous
 prendrons la cravate d'émeraude de plusieurs espèces,
 qui prend tous les tons du vert, depuis les nuances
 plus claires et les plus uniformément dorées
 jusqu'au velours noir intense; ou celle du rubis;
 ou l'éclat des faisceaux de lumière ou passe de
 blanc rougeâtre au rouge noir cramoisi. Tel est
 le plumage des oiseaux-mouches adultes. Mais ces
 oiseaux, si richement dotés par la libérale nature,
 ne présentent point constamment avec leur pa-
 radis de fête. Jeunes, leur livrée est le plus souvent
 simple et sans élégance. La deuxième année de
 leur vie, quelques portions de leur toilette appa-
 raissent çà et là, et semblent former une disparate
 dans la grande simplicité du vêtement d'adoles-
 cence. Vers la troisième année, les haillons du
 premier âge disparaissent; l'or et l'améthyste étin-
 cent; c'est l'époque des amours, de la coquette-
 rie et du désir de plaire. Les mâles volent aux con-
 ces, se choisissent des femelles, ou se consacrent
 à leur éducation et aux soins que réclame leur famille. Mais
 les oiseaux-mouches, comme dans un grand
 nombre de tribus de la même classe, les femelles
 sont souvent que les étours les plus modestes,
 tandis que les époux étalent tout le luxe d'un riche
 et élégant plumage. Dans quel but, chez les espèces
 nommées par les avantages corporels, observe-
 rons une distinction qui sembleroit une injustice, à
 moins que le Créateur n'ait voulu dédommager les
 unes par une plus vive tendresse pour leurs
 petits, et laisser aux mâles le frêle privilège de
 braver la vue et de briller?

Les yeux, malgré leur extrême petitesse, paroissent
 avoir une grande perfection dans le sens de
 la vision, bien qu'on sache que ces oiseaux donnent
 souvent étonnement dans les pièges, ou qu'ils se jet-
 tent, dans leurs brusques mouvements, un peu au-
 devant. Cependant, lorsqu'ils aperçoivent un corps,
 éloigné au loin, qui leur paroit nouveau, et dont ils
 craignent le danger, on les voit fuir, mais
 d'un seul bond, au point que le regard de l'ob-
 servateur ne peut les suivre, et qu'ils disparaissent
 si rapidement qu'ils sont vus. Les chasseurs
 les guettent au moment où ils dardent leur lon-
 gue fourchue au milieu des corolles, et dans
 le moment où leur vol est tellement composé de

mouvements brusques que le corps semble immobile
 et posé sur la fleur, ont la précaution, pour s'en ren-
 dre maîtres, de se cacher avec le plus grand soin
 sous les broussailles, afin de ne pas en être vus; car
 autrement leur aspect, même à une distance d'une
 quarantaine de pas, suffiroit pour les empêcher de
 s'arrêter devant la plante où leur désir les eût por-
 tés à butiner. C'est avec la plus grande vérité que
 Buffon a dit : « Le battement des ailes est si vif, que
 l'oiseau, s'arrêtant dans les airs, paroît non seule-
 ment immobile, mais tout-à-fait sans action. On le
 voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une
 fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre;
 il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans
 leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y
 fixer, mais aussi sans les quitter jamais. »

Les mœurs et le genre de vie des oiseaux-mouches
 ont été pendant fort long-temps un objet de
 discussion parmi les ornithologistes; et l'opinion ad-
 mise aujourd'hui ne diffère pas beaucoup toutefois
 de celle que Fermin, médecin à Surinam, a imprimée
 dans son Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale,
 publiée à Amsterdam en 1705. L'article que l'auteur
 hollandais consacre aux colibris convient également
 aux oiseaux-mouches, dont il mentionne nominalement
 quatre espèces; mais il est assez important pour que
 nous croyions devoir le citer textuellement, car on
 reconnoitra aisément en lui le principal canevas sur
 lequel a brodé Buffon. En parlant de sa première espèce,
 Fermin dit : « Le colibri, ou le *lonkerkje* des Hollandois,
 est le plus beau et le plus petit de tous les oiseaux
 qu'il y ait dans l'univers. Quand il vole, il bourdonne
 comme les abeilles ou comme ces grosses mouches
 qu'on appelle des bourdons. Lorsque cet oiseau est
 plumé, il n'est guère plus gros qu'une noisette; il ne
 paroît quelque chose que quand il est couvert de
 plumes : elles sont en partie d'un vert doré tirant
 sur le violet, changeant et tellement nuancé, qu'il
 est difficile de connoître de quelle couleur elles
 sont. Il sort du bec une petite langue très fine,
 longue et divisée en deux, comme deux filets,
 qu'il passe sur les fleurs, et sur les feuilles des
 plantes odoriférantes (*) pour en enlever la
 rosée qui lui sert de nourriture. Ses ailes sont
 dans un mouvement si vif, si prompt et si
 continu, qu'on a peine à les discerner. Il ne
 s'arrête jamais dans un même endroit; il est
 toujours en mouvement; il ne fait autre chose
 qu'aller de fleur en fleur, ordinairement sans
 poser le pied, et voltigeant sans cesse autour.
 Le nid de cet oiseau n'est pas moins digne
 d'admiration; il est suspendu en l'air à quelques
 petites branches, ou même dans les maisons,
 ou autres lieux qui le mettent à couvert de
 la pluie et du soleil; il est environ de la grosseur
 de

(*) Ce fait nous paroit évidemment erroné.

la moitié d'un œuf de poule, composé de petits brins de bois entrelacés comme un panier, garni de coton et de mousse, d'une propreté et d'une délicatesse merveilleuses. Son ramage est tout particulier, et il reste constamment à Surinam, parce qu'il y a toujours des fleurs. »

Les oiseaux-mouches ne paroissent point avoir de chant; ils se bornent de temps à autre à pousser un petit cri fréquemment répété que Buffon rend par les syllabes *scrap, screp*, et que M. Vieillot exprime avec beaucoup plus de vérité par celles de *tère, tère*, articulées avec plus ou moins de force, et le plus ordinairement sur le ton aigu. C'est principalement en partant d'un endroit pour se diriger dans un autre qu'il font entendre ce cri, et le plus souvent ils sont complètement muets. Nous avons passé des heures entières à les observer dans les forêts du Brésil, sans avoir jamais ouï le moindre son sortir de leur gosier. Le soir et le matin ils abandonnent les forêts ombreuses pour se répandre dans les buissons; mais dans le milieu du jour ils y rentrent pour se garantir des atteintes du soleil; et c'est alors qu'ils se perchent sur les branches, et même sur les plus grosses, sans pour cela rester paisibles. La plupart des espèces vivent solitaires, et ne se trouvent sur les mêmes arbres qu'accidentellement; mais quelques unes se réunissent, et forment des essaims que les mêmes besoins, que les mêmes fleurs attirent. Nous avons très souvent vu au Brésil des oiseaux-mouches groupés par douzaines dans un grand arbre de corail alors chargé de fleurs, dont ces volatiles recherchoient le suc miellé qu'il leur présentoit en abondance dans le mois d'octobre. « Les oiseaux-murmures, dit Stedman dans la relation de son voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guyane, se plaçoient en tel nombre sur les tamariniers, qu'on les eût pris pour des essaims de guêpes. On en faisoit tomber plusieurs chaque jour, en leur jetant des petits pois ou des grains de maïs avec une sarbacane. »

Ces volatiles ont le plus grand soin de leurs petits, et possèdent la plus grande industrie pour façonner les nids qui doivent recevoir leur famille. « Le nid qu'ils construisent (*) répond à la délicatesse de leur corps; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs. Ce nid est fortement tissu, et de la consistance d'une peau douce et épaisse; la femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux; on la voit empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue; elle le revêt à l'extérieur de petits mor-

ceaux d'écorces de gommiers qu'elle colle à l'extérieur pour le défendre des injures de l'air, autant que pour le rendre plus solide; le tout est attaché à des feuilles ou à un seul brin d'orange, de citron (ou sur les feuilles d'ananas, d'aloès, de café, ou quelquefois à un fêtu qui pend à la couverture de quelque case. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot, et fait de même en demi-coupe; y trouve deux œufs tout blancs, et pas plus gros que des petits pois; le mâle et la femelle les couvent à tour pendant douze jours; les petits éclosent au treizième, et ne sont alors pas plus gros que des œufs-mouches. »

A ce tableau plein de fraîcheur et de vérité, et que le père Dutertre a fourni les éléments, nous n'ajouterons que peu de détails. Il est de fait que les nids des oiseaux-mouches présentent des demi-coups d'une régularité parfaite, et dont l'intérieur se compose d'une couche dense et épaisse de ouate de papas ou de coton mouelleux, tapissée en dehors de lichens adroitement collés. « Ayant voulu examiner la fleur d'un palmier, dit le prince de Wied-Neuwied dans son Voyage au Brésil (t. I, p. 89), nous trouvâmes fixé aux branches le nid de l'oiseau-mouche à tête bleue; il étoit aussi proprement revêtu de mousse que le sont ceux des chardonnerets et de plusieurs autres petits oiseaux d'Europe. On le trouva contre dans tous ces nids deux œufs blancs, de la forme allongée, qui sont chez quelques espèces extraordinairement petits. » Les jeunes ne séjournent dans leur berceau que dix-huit ou vingt jours; à ce terme leurs ailes sont assez développées pour qu'ils puissent suivre leurs pères et mères.

On a longuement disserté sur savoir quelle est la nature des aliments des oiseaux-mouches. Les auteurs du grand nombre des auteurs originaux, ou les voyageurs, ont affirmé qu'ils tiroient exclusivement leur subsistance du miel contenu dans les nectaires de la plupart des fleurs au moment où elles s'épanouissent; tandis que d'autres, ayant trouvé dans le contenu intestinal des moucheurs d'une grande ténuité, ont tiré la conclusion que les insectes seuls servent à l'entretien de la vie, et que les oiseaux-mouches ne becquetoient point les fleurs dans l'intention de puiser ce miel, mais bien pour y chercher les papilles que les insectes qui y sont attirés. Aujourd'hui une discussion détaillée pour combattre cette dernière opinion seroit oiseuse; car ne sait-on pas que plusieurs espèces d'oiseaux naguère inconnues se nourrissent exclusivement de sucs miellés; que presque toutes les espèces qui vivent à la Nouvelle-Hollande se nourrissent de point d'autre genre de nourriture, et que les oiseaux-mouches ne sont pas les seuls qui aient l'extrémité de leur langue munie de papilles nerveuses très déliées et loppées, puisque nous avons retrouvé cette organisation chez les pittaques de la mer du Sud?

(*) Buffon, *Hist. de l'Oiseau-Mouche*.

de gommiers qu'elle colle à l'air, et qu'elle est solide; le tout est attaché à un seul brin d'orange, de citron, d'ananas, d'aloès, de café, un fétu qui pend à la couverture, et fait de même en demi-coupe, et ne sont alors pas plus gros que

de fraîcheur et de vérité, et a fourni les éléments, nous n'en avons pas de détails. Il est de fait que les insectes présentent des demi-piqués parfaite, et dont l'intérieur se compose d'une masse dense et épaisse de ovate d'œuf moelleux, tapissée en dehors d'une membrane collée. « Ayant voulu examiner le nid de l'oiseau-mouche, dit le prince de Wied-Neuwied, Voyage au Brésil (t. I, p. 89), j'ai vu aux branches le nid de l'oiseau-mouche; il étoit aussi proprement revêtu de soie et de charbonnets, et étoit composé de deux petits oiseaux d'Europe. On trouve ces nids deux œufs blancs. On les trouve chez quelques espèces étrangères. » Les jeunes ne séjournent que dix-huit ou vingt jours; à ce terme ils sont assez développés pour qu'ils puissent se séparer de leurs pères et mères.

Je n'ai pu disserté pour savoir quelles sont les espèces d'oiseaux-mouches. Les auteurs originaux, ou les voyageurs, ont dit qu'ils tiroient exclusivement le miel contenu dans les nectaires des fleurs au moment où elles s'épanouissent, et d'autres, ayant trouvé dans les nectaires des fleurs d'une grande ténacité, ont conclu que les insectes seuls servent de nourriture à la vie, et que les oiseaux-mouches ne visitent point les fleurs dans l'intention de sucer le miel, mais bien pour y chercher les pucerons et les autres insectes qui sont attirés. Aujourd'hui une opinion est établie pour combattre cette dernière opinion, car on ne sait pas que plusieurs espèces d'oiseaux-mouches se nourrissent de sucs miellés; que presque toutes vivent à la Nouvelle-Hollande, et qu'elles ont un genre de nourriture, et que les papilles nerveuses très sensibles, et que les papilles nerveuses très sensibles, et que nous avons retrouvé cette organisation particulière de la mer du Sud?

de nourriture, sans être exclusif pour les oiseaux-mouches, paroît évidemment, d'après tons les faits des voyageurs. former la partie essentielle de leur nourriture, et ce n'est jamais que comme un moyen qu'ils y joindroient quelques insectes dévorés et tendres. Quant à certains colibris, ils mangent assurément de petites araignées, des pucerons, et de même des grandes espèces d'oiseaux-mouches à long bec et à corps robuste, qui se bornent point à des exsudations miellées inépuisables. Ne sait-on pas également aujourd'hui que les souf-mangas asiatiques, vrais représentants de l'ancien continent des colibris et des oiseaux-mouches du Nouveau Monde, ne sont point réduits à sucer le nectar, mais qu'il y en a des espèces qui recherchent exclusivement les araignées, et qui se nourrissent ainsi par ce genre de vie des mœurs dérivées au plus grand nombre d'entre elles? Cependant tous les oiseaux-mouches des régions intertropicales vivent sans nul doute, et abondamment, de sucs miellés au sein des corolles, tandis que les espèces qui s'avancent par de hautes latitudes dans les régions polaires ne peuvent, tout en butinant dans la belle couleur des fleurs, ne pas rechercher les mouches et les petits insectes qu'elles y trouvent. Le naturaliste espagnol d'Azara a positivement remarqué que les oiseaux-mouches séjournent encore dans le Pérou et sur les bords de la Plata, lorsque la végétation est dépouillée depuis long-temps de planter et à une époque où celles-ci ne pourroient point offrir de sucs miellés, et que quelques uns de ces oiseaux-mouches, fixés toute l'année dans cette contrée, pendant les hivers, sans être rigoureux, arrêtent cependant la végétation, visitent les toiles d'araignées; ce qui porte à croire qu'ils s'en nourrissent (*). Mais le voyageur d'Azara n'a émis que comme un doute qui devoit être attaqué par les naturalistes, et qui rend encore probable ce que l'on sait de certains souf-mangas de l'île de Java. Badier, établi à Cayenne, avoit remarqué que les oiseaux-mouches pussent se nourrir de sucs miellés, et le premier il affirma qu'ils vivoient de miel. Mais le tort de Badier fut de soutenir son opinion sans faire de concession, et de tirer d'un ou deux faits partiels une conclusion positive et restrictive: aussi fut-il combattu avec chaleur par Buffon.

La langue des oiseaux-mouches est destinée, par son mécanisme dont on ne retrouve une imitation que chez les pics, à être dardée hors du bec par un mouvement de l'os hyoïde, comparable à celui de l'os hyoïde. Azara dit que le père François-Isidore Guerra, un très digne de foi, ayant nourri des *picaftores* ou *picapica*, lui a plusieurs fois assuré qu'il les avoit vus se nourrir de sucs miellés, et qu'ils se nourrissoient de sucs miellés.

d'un ressort qu'une détente fait partir. Cette langue est très longue, et peut sortir à assez de distance hors du bec; elle est composée de deux cylindres musculo-fibreux soudés l'un à l'autre dans la plus grande portion de leur continuité, et séparés vers la pointe de la langue, de manière que les deux tubes légèrement renflés vers cette partie s'écartent l'un de l'autre, et présentent chacun une lamette concave en dedans et convexe en dehors. Mais pour que cette langue longue et tubuleuse puisse ainsi être lancée sur les aliments que ses pointes doivent saisir et retenir, l'os hyoïde qui la supporte est formé de deux lames osseuses (*) qui s'écartent, passent au-dessous du crâne, remontent sur les os de l'occiput, et viennent prendre un point d'appui en se réunissant de nouveau sur le front. Il résulte de cette disposition, mise en jeu par les muscles de la langue, une grande puissance pour détendre les tubes musculeux et munis de fibres circulaires qui composent en entier l'organe du goût. La manière dont les oiseaux-mouches retiennent leurs aliments est facile à comprendre; car les deux petites cuillères formées par l'extrémité de la langue saisissent ou les insectes mous, ou les exsudations miellées, qui sont à l'instant même transportés à l'ouverture de l'œsophage par l'élasticité et la contractilité des deux tubes, et sont aussitôt engloutis. Le bec long et grêle de ces oiseaux les sert merveilleusement pour enfoncer leur langue élastique dans les nectaires des fleurs, et pour atteindre au fond des cloches renversées des *bigonia*; aussi, dans une espèce figurée dernièrement par M. Swainson, et dont le bec est recourbé par en haut, cet auteur a-t-il regardé cette singulière particularité comme le résultat d'un genre de vie exclusif; mais il est plus probable qu'elle a été produite par quelque compression dans le voyage, et doit être purement accidentelle.

Les oiseaux-mouches vivent très difficilement en captivité. Le besoin d'activité et de mouvement est inhérent à leur existence; et la vie trop resserrée d'une volière, jointe à la difficulté de choisir les aliments qui leur conviennent, les fait bientôt languir, et puis mourir. Cependant on peut les alimenter avec du miel ou du sirop de sucre; car on a l'expérience que ces soins ont parfois réussi. Labat rapporte dans son Voyage en Amérique que le père Montdidier a conservé pendant cinq ou six mois des oiseaux-mouches huppés, et qu'il leur a fait élever leurs petits dans son appartement, en leur donnant pour nourriture une pâte très fine et presque claire faite avec du biscuits, du vin d'Espagne et du sucre, dont il prenoit la substance en passant leur langue dessus; mais le miel a paru préférable à cet aliment,

(*) Consultez la planche 81 de notre *Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches*.

parce qu'il se rapproche davantage de ce nectar délicat qu'ils recueillent sur les fleurs. Latham, le plus célèbre des ornithologistes anglois, dit qu'on a apporté de ces oiseaux vivants en Angleterre, et qu'une femelle, prise au moment de l'incubation, avoit couvé ses œufs en captivité. Voici comment il rapporte ce fait : Un jeune homme, peu de jours avant son départ de la Jamaïque pour l'Angleterre, surprit une femelle de *hausse-col vert*, espèce commune à la Jamaïque et à Saint-Domingue, qui couvoit ; l'ayant prise, et désirant se procurer le nid sans l'endommager, il coupa la branche sur laquelle il étoit posé, et apporta le tout à bord du navire. Cette femelle se familiarisa, et ne refusa point la nourriture qui lui fut offerte ; elle vécut de miel, et continua de couvrir avec une telle assiduité que les œufs sont éclos durant le voyage ; mais elle survécut peu à la naissance de ses deux petits, qui arrivèrent vivants en Angleterre. Ils résistèrent à l'influence du climat près de deux mois chez lady Hamon, et étoient tellement familiers, qu'ils venoient prendre leur nourriture sur les lèvres de leur maîtresse. A ce fait intéressant Latham en ajoute un second qui donne un moyen ingénieux de conserver ces délicates créatures. Le général Davies ayant pris plusieurs oiseaux-mouches rubis, adultes, étoit parvenu à les conserver plus de quatre mois en vie, en les nourrissant avec du miel ou du sirop, ou enfin avec un mélange de sucre brut et d'eau, qu'il plaçoit au fond des corolles de fleurs artificielles, faites en forme de cloches, comme celles de certaines campanules, imitées avec la plus grande perfection possible. Enfin d'Azara rapporte que dom Pédro de Melo de Portugal, gouverneur du Paraguay, conserva pendant plusieurs mois un *picastor* pris adulte, et qu'il devint si familier qu'il donnoit des baisers à son maître, ou voltigeoit autour de lui pour lui demander à manger. On le nourrissoit en lui donnant de temps à autre des fleurs fraîches, et le plus ordinairement en lui offrant du sirop dans un verre que l'on penchoit pour qu'il pût aisément l'atteindre. Cet intéressant oiseau périt par la faute d'un domestique.

Il est facile de prendre des oiseaux-mouches en se cachant dans les buissons, et les saisissant par un brusque mouvement lorsqu'ils bourdonnent comme des sphinx devant une fleur, en se servant d'un filet à papillons, plus large et plus longuement emmanché que ceux qu'on emploie pour les lépidoptères. On doit rejeter la glu, qui gêneroit leur parure. Quelques voyageurs ont aussi employé des sarbacanes, des fusils bourrés de suif et remplis d'eau, qui les étourdissent, etc. ; mais dans nos excursions nous les avons toujours tués au fusil simplement chargé avec de très petit plomb, et en nous tenant à douze ou quinze pas de distance. Cette méthode nous a procuré des oiseaux nullement endommagés, et est la plus expéditive.

Les plumes d'oiseaux-mouches étoient employées jadis, chez les Péruviens et chez les Mexicains, à faire des tableaux d'une rare beauté et d'une fraîcheur, que Ximenez et les autres anciens voyageurs des conquêtes espagnoles ne cessent de louer. Leur corps entier, desséché et revêtu de ses plumes, se servoit, dans les forêts du Brésil, de parure aux *Machakalis*. Elles s'en formoient des bandeaux ou les suspendoient à leurs oreilles ; et ces parures naturelles égaloient, certes, les pierres qu'avec d'art taillent en facettes les artistes des peuples civilisés. Combien ne devoient point avoir d'admiration ces filles de la nature vêtues de quelques plumes d'aras rouges ou bleus, les cheveux recouverts par une guirlande de fleurs rutilantes d'héliotrope ou les oreilles garnies de saphir, d'émeraude ou de topazes empruntés aux oiseaux-mouches !

Les êtres qui nous occupent ont sans doute, comme tout ce qui existe, de nombreux ennemis ; mais le plus acharné paroît être cette araignée et monstrueuse araignée velue, très commune dans toute l'Amérique chaude, nommée par les naturalistes *araignée aviculaire*. Tendant ses filets alentours des nids d'oiseaux-mouches, elle parvient avec astuce l'époque où les petits éclosent à la lumière ; elle chasse les pères et mères, suce et avore leur progéniture ; parfois même, lorsqu'elle surprend ceux-ci, elle leur fait subir le même sort. Tel est le tableau que représente Buchholz dans sa pl. 5 de sa première décade.

Les fables les plus absurdes ont été propagées sur les oiseaux-mouches. Leur petite taille, l'éclat extraordinaire de leur plumage, ne parurent pas suffisants pour les rendre intéressants, il fallut y joindre du merveilleux ; et c'est ainsi qu'on leur a dit moitié oiseaux, moitié mouches ; que des mystiques assurent les avoir vus naître d'une pierre, etc. Le jésuite Molina, écrivain d'une Histoire du Chili, erronée dans sa plus grande partie, a primé à leur sujet ainsi qu'il suit : « Les *picastors* les oiseaux connus sous les noms de *picastor*, oiseaux-mouches, et *trochilus* de Linné. Ils sont communs dans tout le Chili ; et pendant l'été on voit bourdonner comme les papillons autour des fleurs, mais ils ne s'y posent presque jamais. Le chant n'est qu'un gazouillement très faible, proportionné à l'organe qui le produit. Les mâles se distinguent des femelles par le brillant de la tête, et tire sur l'orangé ; ils nichent sur les arbres, et leur nid est construit avec de la petite paille et du coton. Ils ne pondent que deux œufs blancs, *picastors* *jaune*, de la grosseur d'un pois chiche. Le temps de leur propagation est l'été ; le mâle et la femelle se succèdent alternativement. Lorsque l'hiver approche

(*) *Essai sur l'Hist. nat. du Chili*, trad. de l'italien, Paris, 1789, p. 225 et 226.

oiseaux-mouches étoient employés par les Mexicains et chez les Mexicains d'une rare beauté et d'une grande variété. Les Mexicains et les autres anciens habitants de l'Amérique espagnole ne cessent de les admirer, et les desséché et revêtu de ses plumes. On les trouve dans les forêts du Brésil, de parure aux couleurs vives. Elles s'en forment des bandes et des taches sur leurs oreilles; et ces parures, certes, les pierres qu'avec elles les artistes des peuples de l'Amérique ne devoient point avoir d'autre matière. Les couleurs de quelques genres, rouges ou bleus, les cheveux rouges et les fleurs rutilantes d'héliosmone, garnies de saphir, d'émeraudes et de rubis, sont les ornements aux oiseaux-mouches.

Ces oiseaux occupent ont sans doute, comme les autres, de nombreux ennemis; mais le plus acharné paroît être cette grande araignée velue, très commune dans les contrées chaudes, nommée par les naturels *Arachne viculaire*. Tendant ses filets au-dessus des têtes d'oiseaux-mouches, elle parvient à les prendre où les petits éclosent à la fois de la mère et du père, suive de la mère; parfois même, lorsqu'elle les a pris, elle leur fait subir le même traitement que représente Bucholtz dans sa dernière décade.

Les plus absurdes ont été propagées par les auteurs. Leur petite taille, l'éclat de leur plumage, ne parurent pas leur rendre intéressants, il fallut leur donner des noms bizarres et merveilleux; et c'est ainsi qu'on les a nommés *oiseaux-mouches*; que des auteurs ont les avoir vus naître d'une petite Molina, écrivain d'une Histoire dans sa plus grande partie (?), et ainsi qu'il suit: « Les *picapica* sont sous les noms de *picapica*, et *trochilus* de Linné. Ils sont originaires du Chili; et pendant l'été on les voit comme les papillons autour des fleurs et s'y posent presque jamais. Leur vol est très faible, et leur gazouillement très foible, et leur chant qui le produit. Les mâles se distinguent par le brillant de la tête, et ils nichent sur les arbres, et avec de la petite paille et du duvet. Les deux œufs blancs, picotés de noir, sont d'un pois chiche. Le temps de l'éclosion est le mâle et la femelle se séparent. Lorsque l'hiver approche

Hist. nat. du Chili, trad. de l'italien, t. 25 et 226.

l'oiseau se suspend par son bec à un rameau; dans cette position il tombe dans une espèce de argie qui dure tout l'hiver. C'est le temps où il les prendre; car lorsqu'ils sont dans leur vieillesse, il est presque impossible de les attraper. » Les colibris ne dépassent jamais les limites de la zone intertropicale. Il n'en est pas de même des oiseaux-mouches; ils vivent indifféremment sous l'équateur et dans les zones tempérées, jusque sur les hautes latitudes glaciales, soit dans l'Amérique du Nord, soit au nord, dans la province de Massachusetts. Le sasin s'avance sur la côte nord-ouest jusqu'à la baie de Nootka; et le Paraguay, le Chili, le Pérou, le Mexique, rivalisent aujourd'hui par le nombre des belles espèces qu'on y découvre chaque jour. Toutefois le Brésil et la Guyane sont la patrie adoptive et de prédilection du plus grand nombre d'entre elles.

L'OISEAU-MOUCHE PÉTASOPHORE.

Ornismya petasophora. LESS. Syn. (1).

Cet élégant oiseau n'a paru dans les collections depuis quelques années; et M. Vieillot est le premier auteur qui l'ait décrit en 1847 (2), sous le nom d'oiseau-mouche à bec en scie, d'après un individu envoyé du Brésil. M. Natterer, voyageur allemand, l'appela oiseau-mouche à oreilles violettes; enfin le prince Maximilien de Wied-Neuwied, qui explorait le Brésil à la même époque, le fit connaître dans son Voyage sous la dénomination de pétasophore (3), et c'est aussi sous ce nom que Temminck a donné pour la première fois la figure de cette charmante espèce (4).

L'oiseau-pétasophore a environ quatre pouces de longueur, et ses ailes ont environ six lignes de dimension totale, et près de six pouces de largeur. Son bec, de couleur rougeâtre, est légèrement arqué dans sa longueur, mais devient d'une manière peu sensible. La mandibule supérieure est garnie de dentelures légères, et les mandibules inférieures sont disposées sur ses bords de manière à faire croire que l'oiseau ne doit point satisfaire ses appétits avec des sucres miellés seulement, mais qu'il pourroit sans aucun doute de petits insectes mous qui se reliaient avec les dents aiguës dont son bec est garni (5).

Trochilus petasophorus, Pr. de Wied.
Trochilus serrirostris, Vieillot, *Nouv. Dictionn. Hist. nat.*, t. VII, p. 359.
Trochilus janthinotus, Natterer.
Trochilus petasophorus, Wied; *Voyage*, trad. de l'allemand, t. III, p. 119.
Pl. col. no. cccix, fig. 3.

Le prince de Wied-Neuwied corrobore notre opinion lorsqu'il dit, t. III, p. 122, de son *Voyage au Brésil*.

Ce qui caractérise principalement cet oiseau-mouche, et ce qui a contribué en même temps à lui faire donner le nom qu'il porte, sont les deux touffes de plumes larges, rigides et arrondies, d'un violet métallique à reflets pourprés, qui naissent au-dessous des oreilles, et qui, séparées du reste du plumage, forment sur chaque côté du cou une pendeloque fort remarquable. Le plumage du corps, soit en dessus, soit même en dessous, est d'un vert d'aiguemarine doré éclatant. Les reflets de la gorge brillent diversement en vert d'émeraude, et une teinte bleue se répand sur la couleur verte, affoiblie et mêlée de blanchâtre, du ventre et des flancs. Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et quelques plumes du croupion sont blanchâtres. Les rectrices sont très larges, presque égales, bien que celles du milieu, un peu plus courtes que les extérieures, donnent à la queue l'apparence fourchue; elles sont dans le repos recouvertes par les ailes, qui sont de la même longueur; leur coloration jouit de reflets violets, excepté leur extrémité, qui est occupée par une bande bleue chatoyante. Une petite raie brune ou bleuâtre naît de la commissure du bec chez quelques individus, et se dirige vers les oreilles. Les pieds sont noirs et en partie velus, et les rémiges d'un brun violâtre terne.

Quelques individus, suivant M. Vieillot, ont un plumage plus terne, et le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc sale mélangé d'une teinte enfumée.

Le pétasophore est encore rare dans les collections. C'est un des oiseaux qui vivent dans les campos du Brésil intérieur, sur les buissons des lieux sauvages et inhabités. Le Muséum en possède deux individus qui proviennent du voyage de M. Auguste de Saint-Hilaire.

L'OISEAU-MOUCHE CORINNE.

Ornismya superba. LESS., Synop. (1).

La corinne ou corine a été primitivement décrite par M. Vieillot dans le tome premier des Oiseaux dorés d'Audubert. La figure coloriée qu'on trouve dans cet ouvrage fut dessinée à Londres par Syd. Edwards, et adressée à M. Vieillot par le célèbre collecteur Parkinson; elle y porte le nom d'oiseau-mouche à long bec (2). Shaw, naturaliste anglais, en publia une nouvelle figure dans ses *Mélanges d'his-*

sil (trad. franç.): « On a cru que ces jolis oiseaux ne se nourrissent que du miel des fleurs, mais on a trouvé dans leur estomac des restes d'insectes. »

(1) *Trochilus longirostris*, Vieillot.

(2) *Trochilus longirostris*, Vieillot, *Ois. dorés*, 1802, p. 107, et *Nouv. Dictionn. d'Hist. nat.*, t. VII, p. 366, 1817.

toire naturelle, sous le nom d'oiseau-mouche superbe⁽¹⁾; et plus récemment M. Temminck en donna dans ses belles planches colorées une troisième que nous avons reproduite, parce qu'elle est rigoureusement exacte⁽²⁾.

L'oiseau-mouche corinne a deux pouces et quelques lignes de longueur, sans y comprendre le bec, qui a près de quinze lignes à lui seul. Il est long, presque cylindrique, droit et peu renflé vers la pointe.

Son plumage est généralement d'un vert doré éclatant sur lequel tranchent les teintes chatoyantes de la tête, des joues et de la gorge. Une calotte d'azur recouvre en entier le dessus de la tête, s'arrête sur les yeux, où se dessine une large raie d'un noir de velours qui nait de la commissure du bec, traverse la région oculaire, et se rend derrière les joues. Une deuxième bandelette part du dessous de la mandibule inférieure, et, se dirigeant dans le sens de la précédente, est d'autant plus tranchée, qu'elle est d'un blanc mat. Une plaque d'un carmin chatoyant et violâtre occupe le devant de la gorge jusqu'au haut de la poitrine, et s'étend sur les côtés du cou. Les jugulaires, le manteau, la région supérieure de l'abdomen, sont d'un vert doré uniforme. Le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris blanc sale. Les rémiges sont brunâtres et moins longues que les rectrices; celles-ci sont brunes, bordées à l'extérieur de vert doré, et les deux plus extérieures ont chacune à leur extrémité deux taches blanches arrondies, tandis que les deux rectrices internes n'ont qu'une seule tache. La queue est légèrement arrondie dans son ensemble. Le bec et les tarsi sont d'un noir uniforme.

Les jeunes individus non complètement adultes ont le sommet de la tête vert doré, au lieu du bleu d'azur brillant qui se développe chez les vieux mâles.

Cet oiseau-mouche n'a encore été trouvé jusqu'à ce jour que dans une des îles Antilles, à la Trinité. Les deux individus que possède le Muséum proviennent de cette partie de l'Amérique méridionale, ou, comme on le dit vulgairement, des Indes occidentales.

(1) *Trochilus superbus*, Shaw, *Misc.*, t. XIII, p. 517 : *the stripe checked humming-bird*, Shaw : *Gen. Zool.*, t. VII, p. 1. *Birds*, pl. 41, p. 323 : *trochilus rectirostris viridi-aureus, vertice caruleo, fascia per genas duplici nigro-alba; gula pectoraque phœnicæis*. Hab. Amér. du Sud, Shaw.

(2) Temminck, pl. col., n° CCXCIX, fig. 1.

L'OISEAU-MOUCHE PATAGON.

Ornismya tristis. LESS., *Synop.* (1).

Jusqu'à ces dernières années on ne comptait parmi les oiseaux-mouches que des volatiles d'une extrême délicatesse et resplendissants des couleurs les plus pures et les plus éclatantes. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, les découvertes modernes devoient renverser les idées reçues, et montrer avec quelle indifférence la nature se défend des systèmes et des méthodes que la faiblesse de notre intelligence a cru devoir établir pour entreprendre les œuvres. L'oiseau-mouche patagon est donc un nouvel exemple de l'arbitraire de nos nominations, et même du ridicule qui les accompagne; car certes le nom d'oiseau-mouche et de géant qu'on lui a donnés, bien qu'emportant avec eux l'idée d'un être d'une taille plus grande que celle des autres individus de son espèce, ont une sorte de contre-sens dans le langage, et ne devoient pas être associés.

Le patagon est donc le plus grand des oiseaux-mouches, et en même temps celui de la famille qui a été le moins favorisé sous le rapport des couleurs. Avantage par les proportions du corps, il n'est pas favorisé par l'habit; et de faibles vestiges de couleurs métalliques qui scintillent avec tant de éclat sur la robe de la plupart des individus se sont réduits chez lui à un vêtement sombre et brunâtre. Les oiseaux-mouches destinés à vivre entre les tropiques et dans les zones où le soleil verse sans cesse ses torrents de lumière, ont reçu des parures splendides pour se trouver en rapport avec le luxe des productions animales ou végétales; tandis que ceux qui vivent dans des régions plus tempétueuses, plus riches en mises aux brusques écarts d'une atmosphère instable, certaines espèces n'ont point eu besoin d'un riche plumage; et tel est le cas de l'oiseau-mouche patagon nous traçons l'histoire.

Le patagon habite les forêts de l'intérieur du Chili, et s'avance dans le pays des Araucans jusque dans les pampas sauvages des Puelches du sud du Vieux-Chili, et au pied des Andes. Les premiers temps on a cru qu'il vivoit dans l'intérieur du désert; mais tous les individus qui ornent aujourd'hui plusieurs cabinets de Paris ont été apportés du Chili et ne permettent point, jusqu'à ce qu'on ait des notions plus certaines, de lui assigner une autre patrie.

L'oiseau-mouche patagon a été figuré pour la première fois dans la Galerie du Muséum, par M. MM. Vieillot et Oudart, sous le nom d'oiseau-mouche géant (*trochilus gigas*). L'individu représenté dans la planche 180 de cet ouvrage étoit une femelle.

(1) *Trochilus gigas*, Vieillot.

OISEAU-MOUCHE PATAGON.

tristis. LESS., *Synop.* (1).

dernières années on ne connaît pas d'oiseaux-mouches que des volatiles assez communes et resplendissantes des contrées les plus éclatantes. En cela, comme dans d'autres choses, les découvertes ont renversé les idées reçues, et ont fait naître une indifférence la nature de laquelle a conduit à des méthodes que la faiblesse de l'esprit a cru devoir établir pour en tirer de fausses conclusions. L'oiseau-mouche patagon est un exemple de l'arbitraire de nos classifications, même du ridicule qui les accompagne, et qui a même le nom d'oiseau-mouche et qui a été donné, bien qu'empiriquement, à un être d'une taille plus grande que celle des individus de son espèce, mais qui n'a pas le sens dans le langage, et ne désigne rien.

C'est donc le plus grand des oiseaux-mouches, et même temps celui de la famille des mouche-pierres, favorisé sous le rapport des couleurs, et des proportions du corps, il a des couleurs vives, et de faibles vestiges de la couleur brune qui scintillent avec tant de fraîcheur sur la plupart des individus se sont vués d'un brunâtre et brunâtre. Les individus destinés à vivre entre les tropiques, où le soleil verse sans cesse sa chaleur, ont reçu des parures splendides en rapport avec le luxe des animaux ou végétales; tandis que dans les régions plus tempérées, plus élevées, les écarts d'une atmosphère plus froide, les espèces n'ont point eu besoin de ces parures; et tel est le cas de l'oiseau-mouche patagon.

Cet oiseau habite les forêts de l'intérieur du pays dans le pays des Araucos, dans les pampas sauvages des Puelches, au Chili, et au pied des Andes. On croit qu'il vivoit dans l'intérieur du Chili, et les individus qui ornent aujourd'hui les cabinets de Paris ont été apportés de ce point, jusqu'à ce qu'on ait pu en assigner de lui assigner une autre patrie. L'oiseau-mouche patagon a été figuré pour la première fois dans la Galerie du Muséum, publiée par Oudart, sous le nom d'oiseau-mouche géant (*philus gigas*). L'individu représenté sur la planche 180 de cet ouvrage étoit une femelle.

gigas, Vieillot.

peut-être un jeune mâle non adulte. Le mâle, nous devons au pinceau de M. Bévalet, a sept pouces et demi de longueur totale, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des rectrices les plus extérieures. Sur cette dimension le bec a quinze lignes; sa forme est arrondie, entière, et un renflement assez développé grossit insensiblement les deux mandibules du côté de leur pointe. Par la coupe des mandibules, et par sa queue fourchue, comme par sa taille, l'oiseau imiteroit, à faire illusion, une hirondelle, et son long bec grêle le distingue aussitôt. Les rectrices se trouvent donc plus longues que la queue de plus de trois lignes au plus. Les rémiges qui les composent sont recourbées, larges et de couleur uniforme, légèrement irisées en violet sur le bord interne; la première est la plus longue, et les suivantes diminuent successivement de longueur jusqu'à la dixième. La queue n'est composée que de dix rectrices d'un brun légèrement verdâtre marquée en dessus, et d'un brunâtre clair en dessous; les deux plus externes ne sont marquées de brunâtre à reflets qu'à leur partie terminale. Les rectrices de chaque côté diminuent de longueur, de manière que celles du milieu sont plus longues et forment une échancrure profonde d'un pouce.

Le corps du patagon, sur le manteau, sur les couvertures moyennes des ailes et sur le sommet de la tête est brunâtre avec des reflets verts. Les petites plumes du front se trouvent légèrement bordées de brun. Tout le dessous du corps est d'un roux léger, chargé de brun, et même de brun verdâtre sur les cuisses. Cette teinte rousse n'est point uniforme, parce que chaque plume est brune à la base et rousse à l'extrémité aux bords. Le croupion est mélangé de brun, de brun et de blanchâtre; et ce mélange de couleurs se fait aussi remarquer sur les couvertures inférieures de la queue. Vues à la loupe, les plumes de cet oiseau sont toutes finement composées; et celles de la gorge, quoique sans éclat, rappellent par leur disposition écailleuse les plumes métalliques des autres espèces.

Le bec du patagon est en entier d'un brun noir et corne. Les tarsi sont de cette couleur, et se trouvent vêtus ou garnis de petites plumes jusqu'à l'extrémité des doigts.

M. Vieillot a décrit un individu de la collection de M. Portier, commissaire-général de la marine, et nous paroit être la femelle de l'oiseau-mouche patagon. Ainsi s'exprime cet ornithologiste dans son ouvrage :

La femelle diffère du jeune en ce que son plumage est généralement d'un gris un peu foncé. Le mâle non adulte a la tête, le dessus du cou, le dos, le ventre et les ailes d'un vert brun, plus chargé sur la dernière partie; la queue est bordée d'une ligne plus sombre

et terminée de roux; le croupion est d'un blanc mélangé de roux; les couvertures supérieures de la queue sont vertes et bordées de blanc; les rectrices sont parallèles, avec une petite tache blanche à leur extrémité; les petites et moyennes rectrices des ailes sont vertes, bordées comme les plumes du dos, et terminées de blanc roussâtre; les rémiges portent à leur bout une tache triangulaire et blanche sur un fond d'un noir violacé; les parties inférieures sont d'un blanc roussâtre, et chaque plume est terminée de blanchâtre; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont blancs; les rectrices grises, avec du vert à leur extrémité, le bec et les doigts noirs; la queue est très fourchue, et longue de trois pouces. Ses dimensions totales sont de huit pouces environ.

L'individu qui a servi de type à notre description fait partie de la collection du duc de Rivoli; et l'espèce, naguère très rare, se trouve maintenant dans plusieurs cabinets particuliers et dans les galeries du Muséum.

L'OISEAU-MOUCHE RIVOLI.

Ornismya Rivolii. LESS. *Synop.*

Cet oiseau-mouche, entièrement nouveau, et qui fait partie de la collection de M. le duc de Rivoli, a les formes ramassées et assez robustes. Son bec est long, plus fort que celui d'un grand nombre d'espèces, et entièrement noir. Les bords des mandibules n'ont point de dentelures, et les narines s'ouvrent à peine à la base du front, au milieu de deux fissures peu sensibles. Les ailes sont plus longues que la queue. Leur forme est arrondie; la première rémige est la plus longue, et les suivantes décroissent jusqu'à la dixième. La queue est parfaitement rectiligne; les dix rectrices qui la composent sont à peu près d'une égale largeur, et arrondies à leur extrémité. Les tarsi sont grêles et velus jusqu'à l'origine des doigts. Toutes les plumes de la tête et de la gorge sont décomposées, et imitent, vues à la loupe, des écailles métalliques fortement striées. Cette disposition est la même pour celles du corps, et même pour les plumes, sans être toutefois aussi marquée.

Cet oiseau a de longueur totale quatre pouces et demi. Sur cette dimension le bec prend un pouce, les ailes trente-trois lignes, et la queue seize lignes.

Peindre les couleurs du Rivoli n'est point facile; au vert doré uniforme qui est répandu sur le cou, le manteau, le coude des ailes, le dos, le croupion, et même sur la queue, il faut ajouter le brun enfumé et mat des rémiges, et la calotte d'un pourpre violet bleu qui chatoie en recouvrant toute la tête. Dans l'obscurité, ce violet azuré, analogue au fer spéculaire le plus éclatant, n'offre qu'une teinte som-

bro et d'un brun terne. Une large plaque échancrée à son milieu, et prolongée sur les côtés du cou, jouit aux rayons lumineux de tout l'éclat de l'émeraude, qui disparoit et semble noirâtre sous un faux jour. Le ventre et les flancs sont d'un vert doré semblable à celui du corps, mais seulement un peu plus noir au milieu. Les couvertures de la queue sont très fournies et d'un gris clair bordé de blanc.

L'oiseau-mouche Rivoli habite, dit-on, le Mexique. Il est dédié à M. Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli, qui a bien voulu nous permettre de faire figurer plusieurs espèces de sa belle et riche collection, et qui est si connu par son goût éclairé pour les sciences naturelles.

L'OISEAU-MOUCHE BARBE-BLEUE.

Ornismya cyanopogon. LESS. *Synop.*

De toutes les espèces nouvelles d'oiseaux-mouches, le barbe-bleue est peut-être un des plus élégants par ses formes corporelles, par sa petitesse, et par la longue fraise de plumes écailluses qui couvre toute la partie antérieure du cou, et qui jouit de l'éclat du fer spéculaire de l'île d'Elbe, en prenant au jour certaines teintes de cuivre de Rosette. Le devant de la gorge, jusqu'au haut de la poitrine, est donc complètement garni par cette sorte de barbe très fournie et très éclatante qui contraste, par la vivacité de ses couleurs métalliques, avec le vert doré uniforme du dessus du corps, et le gris blanc des parties inférieures. Le gris du ventre remonte sur les plumes écailluses qu'il débordé sur les côtés du cou, où il forme une sorte d'oreille teinte de rouille. Il est aussi marqué de fauve vers le milieu de l'abdomen. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur; les rémiges sont brunes, et les rectrices, aussi brunes en dessus qu'en dessous, sont très finement terminées de blanc à leur pointe.

Le bec de cette espèce est légèrement recourbé dans sa longueur, et fait le passage des oiseaux-mouches aux colibris; il est toutefois renflé à sa pointe, lisse sur les bords, et sillonné en dessus dans toute sa longueur par un faux sillon nasal. Il est noir, ainsi que les pieds; les ailes sont petites, moins longues que la queue. Cette dernière partie est peu développée, mais très fourchue. Les deux rectrices les plus externes sont très grêles et très étroites, tandis que les plus internes sont les plus courtes et les plus larges.

La femelle de ce bel oiseau n'est point connue; sa patrie est le Mexique. Le mâle a de longueur totale un peu moins de trois pouces; le bec seul a dix lignes, la queue un pouce.

L'individu que nous avons décrit appartient à

M. le duc de Rivoli, qui a bien voulu nous permettre de le faire peindre. M. Swainson, en visitant le cabinet de cet amateur éclairé, lui avoit imposé le nom provisoire d'oiseau-mouche lucifer.

L'OISEAU-MOUCHE CORA.

Ornismya Cora. LESS. *Synop.*

Nous avons découvert cette gracieuse espèce d'oiseau-mouche au Pérou, dans le mois de mars 1825, et la figure en a été publiée dans la *Zoologie Voyage autour du Monde de la corvette la Coquille* (*). Depuis, de nombreux individus sont venus enrichir les collections particulières et le Muséum de Paris.

Le Cora, dont le nom rappelle une touchante prêtresse du soleil, peinte sous des couleurs si vives dans le roman des *Incas* de Marmontel, habite le Pérou. C'est sur les rivages de ce riche pays, au Callao et la *Ciudad de los Reyes*, la Cité des Rois, ainsi que le farouche Pizarre nommoit Lima, qu'on balance ses longues plumes rectrices, et qu'on voit sa gorge améthyste. L'intervalle qui sépare Callao de Lima est d'environ deux lieues. La surface de cet endroit est basse, marécageuse, couverte de quelques petits buissons de baccharis, dont le langage triste et glauque ne contribue point à rendre la vue. Des galets roulés annoncent çà et là que des tremblements de terre, si communs sur ces côtes, ont bouleversé les vagues, et leur ont fait franchir la digue que leur opposoient les rivages. Des escarpements salines couvrant de larges espaces, l'herbe croît à peine, s'opposent à la fraîcheur des pelouses; partout le soleil darde à plomb ses rayons brûlants; nul feuillage ne vient abriter le chatouille de ses atteintes sous une latitude de douze degrés, où il vole dans le milieu du jour, sans jamais se fixer sur les corymbes des fleurs dont il suce le nectar. Il est beaucoup moins multiplié que celui que nous avons appelé par nous oiseau-mouche *Amazilli*, et qu'on trouve dans les mêmes localités.

Le Cora, que sa petite taille et sa longue queue rendent remarquable, a de longueur totale trois pouces cinq lignes, et sur cette dimension les rectrices ont trois pouces deux lignes, et le bec six. Le dessus de la tête, du dos, du croupion et des couvertures des ailes, sont d'un vert uniforme et métallique; une large cravate irisée ou couleur de fer bruni, ou de fer oligiste chatoyant, occupe la gorge jusqu'à la moitié du cou et des joues; le bec est en avant, la poitrine, et toute la partie inférieure

(* *Ornismya Cora*, Less. et Garn., *Zool. du Voyage autour du monde*, publié par ordre du Roi, pl. 31, fig. 1.

pli, qui a bien voulu nous
 eindre. M. Swainson, en vi
 mateur éclairé, lui avoit im
 oiseau-mouche lucifer.

AU-MOUCHE CORA.

Corra. Less. Synop.

ouvert cette gracieuse espèce
 érou, dans le mois de mar
 été publiée dans la Zoo
 du Monde de la corvette la
 de nombreux individus sont
 ctions particulières et le M

le nom rappelle une touch
 l, peinte sous des couleurs si p
 es Incas de Marmontel, habi
 les rivages de ce riche pays, e
 ad de los Reyes, la Cité des
 che Pizarre nommoit Lima, e
 es plumes rectrices, et qu'étai
 ste. L'intervalle qui sépare C
 environ deux lieues. La surfa
 basse, marécageuse, couverte
 ouissons de baccharis, dont le
 uque ne contribue point à rés
 ts roulés annoncent çà et là qu
 terre, si communs sur ces d
 es vagues, et leur ont fait fra
 opposoient les rivages. Des c
 couvrant de larges espaces
 eine, s'opposent à la fraîcheur
 t le soleil darde à plomb ses r
 uillage ne vient abriter le cha
 sous une latitude de douze dep
 x où se plat l'oiseau-mouche
 le milieu du jour, sans jamai
 mbes des fleurs dont il suce le
 up moins multiplié que celui
 oiseau-mouche *Amazili*, et q
 mêmes localités.

sa petite taille et sa longue
 uable, a de longueur totale
 es, et sur cette dimension les
 pouces deux lignes, et le bec
 e la tête, du dos, du croupion
 ailes, sont d'un vert uniform
 large cravate irisée ou couleur
 e fer oligiste chatoyant, occup
 moitié du cou et des joues; le b
 poitrine et toute la partie infé

era, Less. et Garn., Zool. du Voy
 publié par ordre du Roi, pl. 31,

corps, sont d'un blanc sale, auquel s'unit un peu
 un sur les flancs; la queue, pour les individus
 mis à notre examen, n'avoit que huit pennes
 es brunâtres, bordées de blanc en dedans; les
 es pennes moyennes, beaucoup plus longues que
 autres, sont blanches sur leur côté interne, bru
 res sur le bord externe, et tout-à-fait brunes à
 extrémité; le bec est grêle, de couleur noire, et les
 is sont rougeâtres.

OISEAU-MOUCHE AUX HUPPES D'OR.

Orniomya chrysolopha. Less. Synop.

nement des *campos-geraes* du Brésil, non loin
 sources de la rivière *San-Francisco*, vit l'oiseau
 che aux huppées d'or. Parmi les espèces les plus
 es de cette famille, il doit obtenir un des pre
 ns rangs : richesse de parure, grâce de formes,
 once dans le port, éclat dans le plumage, tout
 ai est fait pour plaire. Le moindre soufle des
 is devroit l'emporter dans le vague des airs, le
 ndre orage gâter ses plumes si éclatantes; et ce
 ant ce petit être, livré sans défense aux embû
 es des oiseaux de rapine et des reptiles immondes,
 re dans sa vie aérienne les atteintes de ses enne
 de redoute point les dangers des variations
 es de la température des tropiques, et remplit
 blement sa carrière au milieu des plaines dé
 ertes de l'intérieur du Nouveau-Monde. Les
 s vierges et profondes élèvent l'âme du voya
 , et impriment à ses pensées des sentiments
 e immensité qui le confond. Les *campos* au
 irais, ou ces terrains uniformes qui dessinent
 raste surface en certaines parties du Brésil,
 avoient le monotone aspect de nos plaines de
 ce, font naître des sensations douces et paisi
 , reposent agréablement la vue par les ondula
 s légères du sol, où se mêlent de gras pâtura
 des gazons frais et d'un vert gai, et des bou
 touffus de bois que domine l'*araucaria* au
 lage sombre. Des vallées, des nappes d'eau, des
 nes agrestes, des troupeaux errants, animent
 ent ce paysage; et c'est là que semble exclusi
 vent vivre, au milieu d'une nature riante, le
 oiseau-mouche dont nous allons tracer la des
 ction.

Le prince Maximilien de Wied-Neuwied, que son
 pour l'histoire naturelle a porté à entrepren
 un long voyage dans le Brésil, a décrit avec soin
 oiseau-mouche, en lui donnant l'épithète de
 (4); il en envoya un individu à M. Temminck,
 le figura sous le nom d'*oiseau-mouche à dou*

Trochilus cornutus, prince de Wied, *Voyage au*
 Brésil, trad. franç., t. III, p. 118.

ble huppe (1). Le mâle que nous décrirons fait partie
 de la riche collection d'oiseaux-mouches de M. Du
 pont, où depuis long-temps la femelle existoit sans
 qu'on ait su à quelle espèce elle devoit appartenir.

L'oiseau-mouche aux huppées d'or a près de qua
 tre pouces de longueur totale, et la queue à elle seule
 entre au moins pour moitié dans ces dimensions. Le
 bec et les pieds sont d'une grande foiblesse, et de
 couleur obscure. Le premier, recourbé d'une ma
 nière presque imperceptible, est mince et peu ren
 flé; mais les deux mandibules se terminent en
 pointes très déliées et d'une extrême finesse. Ce qui
 caractérise cette espèce d'une manière aussi gracieu
 e que peu commune sont deux huppées aplaties, com
 posées de six petites plumes rangées en éventail, et
 qui partent du devant de la tête au niveau des yeux,
 pour se diriger horizontalement, et imiter un del
 toïde. Ces deux huppées jouissent de l'éclat le plus
 extraordinaire; elles étincellent avec le brillant de
 l'or et celui du cuivre rouge: les reflets du rubis et
 ceux de l'émeraude, le rouge de feu, le vert le plus
 pur, le jaune le plus éclatant, chatoient de manière
 à éblouir les yeux, et surpasser la description qu'on
 chercheroit à faire de ces teintes si fugitives et si
 belles. Les plumes écailleuses du front s'étendent
 entre les deux huppées, et brillent d'un vert métal
 lique uniforme, tirant sur le bleu de l'acier. Un ca
 mail d'un noir violâtre, peut-être nuancé de ponceau
 sombre, s'étend depuis la gorge jusque derrière les
 yeux, s'arrête, descend sur les côtés du cou pour
 se terminer devant la poitrine par des plumes lon
 gues, terminées en une seule pointe prolongée, de
 manière à imiter un rochet tombant en pointe en
 devant. Ce violâtre indécis tirant sur le bleu non mé
 tallique, et dont la teinte veloutée est très foncée,
 tranche nettement sur le blanc de lait de la poitrine,
 qui s'étend à la partie inférieure du cou, de ma
 nière à dessiner très distinctement un assez large
 collier blanc. Le bas-ventre est blanchâtre; mais le
 milieu de l'abdomen et les flancs sont d'un vert doré
 analogue au dos, et auquel se mêle un peu du gri
 sâtre de la base des plumes. L'occiput et les côtés de
 la tête en arrière, le dos et les plumes uropygiales
 sont d'un vert doré métallique; les rémiges sont br
 unes. La queue est étagée: elle se compose de quatre
 rectrices plus longues que les six autres; les deux
 du milieu sont brunes, les deux plus externes sont
 d'un blanc pur; les autres rectrices externes plus
 courtes sont blanches, mais leur bord externe se
 trouve être liséré de brun. La queue en dessous est
 d'un blanc légèrement enfumé; les ailes ne se ren
 dent qu'à la moitié de la queue, dont la forme géné
 rale est longue, acuminée et étroite.

Cet oiseau-mouche a, dit le prince de Wied, qua

Trochilus bilophus, Temm., pl. col., n° XVIII, fig. 3.

tre pouces cinq à six lignes d'envergure, et le bec long de six lignes et demie. Tel est l'individu mâle. La femelle n'a point de huppe; sa livrée est plus terne, et les rectrices moyennes, au lieu d'être noires, sont d'un blanc pur, ainsi que toutes les autres: aucune n'offre la moindre trace de brun sur les bords.

Les deux sexes de cette espèce n'existent à Paris que dans la collection de M. Dupont. Elle provient, ainsi que nous l'avons déjà dit, du Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE ARSENNE.

Ornismya Arsenii. Less., *Synop.*

Ce gracieux volatile, qui n'avoit jamais été figuré, se trouve brièvement indiqué sous le nom d'oiseau-mouche à oreilles blanches⁽¹⁾ par M. Vieillot, dans le Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. La brillante tribu à laquelle il appartient ne le répudiera pas, car il partage à un haut degré les faveurs brillantes répandues avec profusion sur la vestiture de la plupart des espèces qui la composent.

L'Arsenne a les formes massives et ramassées, et ressemble, sous ce rapport, au Rivoli; mais son bec court et grêle, peu renflé, d'un jaune vif à la base et noir à la poitrine, trahit net les analogies de couleurs et de formes qu'on seroit tenté de reconnaître à la première vue. Un brun violâtre recouvre la tête, et se dégrade insensiblement en vert doré qui s'étend sur tout le corps en dessus, et même sur les rectrices. Toutefois au vert doré du croupion se joint une légère couleur rousse, qui résulte de très fines barbeles de cette couleur qui bordent chaque plume verte métallisée. Une teinte de bleu d'azur se répand insensiblement sur les petites plumes du front, mais jouit de l'éclat le plus pur et le plus brillant sur le haut de la gorge et devant les yeux, en s'étendant sur les joues. Le feu qui en étincelle est encore accru de l'émeraude qui occupe en grande partie le dessous et le devant du cou, et qui se nuance en perdant de sa vivacité, en avançant sur la poitrine et sur le ventre. Derrière chaque œil naît une tache d'un blanc pur qui se prolonge un peu en arrière en formant une ligne de cette couleur. Au vert doré des flancs et du bas-ventre se mêle le gris de la base de chaque plume, et celles de la région anale et les couvertures inférieures sont d'un blanchâtre teint légèrement de roux. Les rémiges sont brunes et les pieds noirs.

Les ailes de l'oiseau-mouche Arsenne sont de la longueur de la queue; leurs pennes sont assez larges relativement à leur longueur et à leur force; les rec-

trices sont égales, rectilignes, arrondies à leur sommet et assez élargies; elles sont brunes en dessous excepté les deux du milieu, qui sont teintes du vert qui brille en dessus.

Cet oiseau a de longueur totale trois pouces; son bec n'entre dans ces dimensions que pour sept lignes, et la queue pour un pouce. On le trouve au Brésil.

L'individu que nous avons figuré et décrit a été obligeamment communiqué par M. le duc Rivoli. Il n'existe dans aucune autre collection à Paris.

L'oiseau-mouche Arsenne rappelle le nom du peintre aussi distingué que modeste, de l'auteur d'un grand nombre d'admirables dessins poétiques, entre autres du *Génie des poètes sacrés*, de *Psyché*, d'un grand tableau commandé par le gouvernement ayant pour sujet *Jésus-Christ dans les clefs du paradis à saint Pierre en priant les autres apôtres*, etc. Puisse-t-il voir dans ce hommage notre estime pour une vie toute consacrée aux beaux-arts, et le témoignage de notre amitié!

L'OISEAU-MOUCHE A OREILLES D'AZUR.

Ornismya aurita. Less., *Synop.*⁽¹⁾.

Brisson décrit le premier cet oiseau-mouche sous le nom de *grand suce-fleurs de Cayenne*⁽²⁾; et on lui appliqua l'épithète d'oiseau-mouche à oreilles⁽³⁾; Latham⁽⁴⁾, Vieillot⁽⁵⁾, Shaw⁽⁶⁾, lui conservèrent cette dernière dénomination.

Deux pinces de plumes plus longues que les autres, et dirigées derrière les oreilles, ont permis aux naturalistes à donner à cet oiseau le nom qui le distingue de ses congénères. Ces deux touffes se trouvent immédiatement sur les côtés du cou; la première est de couleur verte chatoyante ou d'un rouge, tandis que la deuxième est d'un bleu brillant au violet améthyste, et jouit de l'éclat le plus brillant. Mauduit, que Buffon se plaît fréquemment à citer, pensoit que ces deux touffes auriculaires étoient formées par les plumes de la conque, remarquables par un plus grand développement que les autres, comme cela arrive si fréquemment chez certains oiseaux. M. Vieillot ne partage point cette opi-

(1) *Trochilus auritus*, Gmel.

(2) *Mellisuga cayennensis major*, Briss., t. III, p. 199.

(3) Buffon, édition Sonnini, *Ois.*, t. XVII, p. 199.

(4) *Violet heard humming-bird*, Latham; *Brisson*, t. I, part. 2, p. 767; *Index*, sp. 36.

(5) *Trochilus auritus*, Vieillot, *Ois. dorés*, pl. (mâle), et 26 (femelle); pages 57 et 59; *Nouv. Dictionnaire d'Hist. nat.*, t. VII, p. 368.

(6) Shaw, *Misc.*, t. XXIII, pl. 977.

(1) *Trochilus leucotis*, Vieillot, *Dictionn. d'Hist. nat.*, t. XXIII, p. 341.

, rectilignes, arrondies à leur
gles; elles sont brunes en dessous
du milieu, qui sont teintes du
dessus.

longueur totale trois pouces,
ces dimensions que pour sept
pour un pouce. On le trouve

nous avons figuré et décrit
nt communiqué par M. le duc
te dans aucune autre collec-

he Arsenne rappelle le nom d'
ingué que modeste, de l'auteur
d'admirables dessins poétiques.

Génie des poètes sacrés, et
rand tableau commandé par le pape
t pour sujet *Jésus-Christ dans*

adès à saint Pierre en prière
etc. Puisse-t-il voir dans ce
estime pour une vie toute
arts, et le témoignage de notre

MOUCHE A OREILLES D'AZUR

a aurita. Less., *Synop.* (1).

est le premier cet oiseau-mouche
d *suce-fleurs de Cayenne* (2), et
l'épithète d'*oiseau-mouche à oreilles*
(3), Vieillot (5), Shaw (6), lui con-
nière dénomination.

ces plumes plus longues que
derrière les oreilles, ont porté
buer à cet oiseau le nom qui se
ses congénères. Ces deux touffes

atement sur les côtés du cou; la
couleur verte chatoyante ou d'
ne la deuxième est d'un bleu
méthyste, et jouit de l'éclat le
it, que Buffon se plaît fréquem-

que ces deux touffes auriculaires
par les plumes de la queue,
un plus grand développement
ve si fréquemment chez certains
lot ne partage point cette opor-

auritus, Gmel.
guenensis major, Briss., t. III, p. 199.
on Sonnini, *Ois.*, t. XVII, p. 199.
red humming-bird, Latham; *Synop.*
37; *Index*, sp. 36.

auritus, Vieillot, *Ois. dorés*, pl.
elle); pages 57 et 59; *Novv. Dict.*
II, p. 368.
t. XXIII, pl. 977.

il dit : « Meuduit regarde ces plumes comme
prolongement de celles qui recouvrent dans tous
oiseaux le méat auditif; il ajoute qu'elles sont
ces, et que leurs barbes duveteuses ne se collent
les unes sur les autres. Cette remarque ne nous
ble pas juste; car, en examinant les mêmes
ces, nous avons observé qu'elles ne sont point
prolongement de celles du conduit auditif, qui
ent chez cet oiseau-mouche comme dans tous
autres oiseaux, mais qu'elles sont placées au-
dessus de celles-ci; elles sont rondes, écailleuses,
duvet, et fermes comme celles du dos. »

oiseau-mouche à oreilles d'azur a quatre pouces
de longueur totale; le bec n'a pas moins de
lignes, et se trouve être très droit et noir; le
du corps, c'est-à-dire le dessus de la tête, le
les couvertures de la queue, sont d'un vert uni-
glacé d'or et brillant; un trait d'un noir foncé
blout naît à la base du bec et traverse l'œil, en
brignant un peu en arrière; tout le dessous du
du corps, c'est-à-dire le dessous de la tête, le
les couvertures de la queue, est d'un blanc de neige; les
sont arrondies, d'inégale longueur dans le
de l'âge; les quatre du milieu sont d'un noir bleu
d'autant plus tranché que les six autres ou les
extérieures de chaque côté sont entièrement
ches; les rémiges sont brunes, et s'arrêtent aux
tiers de la queue; les pieds sont de cette der-
teinte.

La femelle de l'oiseau-mouche à oreilles d'azur
nous avons figurée pl. 41 ressemble au mâle
des formes corporelles et les couleurs générales,
sement elle en diffère par plusieurs particularités
en distinguent au premier coup d'œil. Ainsi,
n'a point les deux touffes vertes et bleues qui
résistent sur la région auriculaire. Cette partie
recouverte par le trait noir qui, chez le mâle,
sur les tempes, et qui dans la femelle s'étend
plus avant sur les côtés du cou; ensuite le blanc
du ventre et de la poitrine est mélangé de nom-
breuses taches ou flammettes brunes, qu'on observe
sur les couvertures inférieures de la queue.
Ces individus n'ont même que les deux rec-
pennes moyennes de couleur brune; les deux laté-
rales se trouvent être brunes à leur naissance et
brunes au sommet; les pieds sont gris brun.

Latham indique une variété de cette espèce qui
est fort remarquable, et que nous n'avons point
rentrée dans les collections de Paris. Les deux
pennes vertes et bleues qui occupent le derrière des
ailes seroient d'un pourpre assez vif et dilatées à
l'extrémité; mais il est fort probable que cette
particularité n'a été qu'individuelle (1).

Latham, *Synop.*, sp. 36, var. B; Gmel., *Syst. Nat.*,
t. III, var. B.

L'oiseau-mouche à oreilles d'azur est une des es-
pèces les plus communes de la Guyane et du Brésil.
On le rencontre très fréquemment dans les buissons
épais et touffus qui entourent les lieux habités.

L'OISEAU-MOUCHE AMAZILI (1).

Ornismya Amazili. Less., *Synop.*

Le Pérou possède comme le Brésil des oiseaux-
mouches, et le nom de cette espèce rappellera à l'i-
magination de nos lecteurs une des héroïnes célébrées
par Marmontel dans ses *Incas*, et en même temps
les lieux où elle vécut. C'est dans les environs de
Lima, sur les plaines dégarnies qui entourent Cal-
lao, et que des buissons d'arbustes, et principale-
ment de *baccharis*, recouvrent çà et là, que nous dé-
couvrimus cet oiseau-mouche, devenu aujourd'hui
assez commun dans les collections.

D'un vert métallique sur la tête, les joues et le
dos, l'Amazili a les couvertures des ailes vertes, les
pennes d'un brunâtre terne, la poitrine, le ventre,
le bas du dos, le croupion et la queue d'un roux fort
vif; celle-ci est carrée et présente des traces de
teintes vertes sur les deux pennes les plus exté-
rieures. La gorge est blanchâtre, et le centre de cha-
que plume qui le revêt est occupé par une tache ar-
rondie brune, puis d'un vert doré bleu, passant au
vert émeraude sur les côtés du cou; les pieds sont
noirs, le bec est noir, blanc à sa base et dans les
deux tiers de la mandibule inférieure; les ailes sont
un peu moins longues que la queue.

Cette espèce a de longueur totale quatre pouces;
le bec huit lignes et la queue quinze; elle n'est point
rare dans les buissons du littoral du Pérou, qu'elle
visite le soir et le matin. Comme tous les oiseaux-
mouches, l'Amazili est toujours en mouvement, et
vole de fleur en fleur en bourdonnant. L'individu fi-
guré par M. Bévalet est un jeune, tandis que nous
devons au pinceau de M. Bessa l'âge complètement
adulte, ainsi que le représente la planche 43 de no-
tre *Monographie*.

L'OISEAU-MOUCHE

A COURONNE VIOLETTE (2).

Ornismya sephaniodes. Less., *Synop.*

Les immenses forêts du Brésil et de la Guyane, où
régne une verdure éternelle que réchauffe sans cesse
le soleil de la zone torride, sont peuplées d'essaims
d'oiseaux-mouches qui brillent par des teintes mé-

(1) *Zoologie du Voyage autour du monde de la cap-
tivate la Coquilie*, pl. 31, fig. 3.

(2) *Ornismya sephaniodes*, Less. et Garn., *Zoologie de
la Coquilie*, pl. 31, fig. 2.

tallissés, et pour lesquels on a épuisé les dénominations des pierres les plus précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, le grenat, etc. Quelques espèces ont traversé les Andes et se sont répandues dans le Pérou; mais plusieurs autres n'ont pas craint de sortir des tropiques, et se sont fixées jusque par 35 degrés de latitude sud. Telle est surtout l'espèce que nous décrivons.

L'oiseau-mouche à couronne violette habite le Chili; c'est dans les bois qui environnent la grande baie de la Conception, non loin de Talcaguano, que nous le rencontrâmes communément, volant au milieu du jour et s'arrêtant sur les fleurs d'un *loranthus* écarlate, dont les corolles exsudent un suc miellé très abondant; ce qui lui a mérité des créoles espagnols le nom de *pi a flor* ou *sucr-fleurs*. Ce gracieux oiseau semble être de passage dans cette partie du Chili, et ne venir dans le sud qu'avec les chaleurs de l'été et se retirer au nord sur les limites du Pérou pendant l'hiver. C'est probablement le *pigda* du père Molina; mais nous n'avons point eu connaissance des deux colibris de la même contrée qu'il a décrits sous les noms de *trochilus cyanocephalus* et *galeritus*.

L'oiseau-mouche à couronne violette a quatre pouces trois lignes de longueur totale; le bec a huit lignes et la queue en a dix-sept: celle-ci est légèrement fourchue; et de même longueur que les ailes; le bec et les pieds sont noirs.

Cette espèce, plus robuste dans ses formes que plusieurs autres oiseaux-mouches, a une calotte d'un pourpre doré passant au violet, qui forme sur l'occiput une sorte de huppe. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un vert doré, qui règne aussi sur les plumes de la queue; la gorge est blanche, recouverte de plumes arrondies, marquées en leur centre d'une larve brune, verte et dorée; la poitrine, le ventre sont d'un blanc roussâtre, avec le centre des plumes flammé de brun; les côtés sont teintés de vert doré; le dessous de la queue est brun verdâtre, et les plumes des ailes sont brunes, ayant quelques reflets violâtres; leurs tiges sont d'un noir lustré, fortes, et la plus extérieure est profondément sillonnée à la partie interne qui est élargie, modification qu'on retrouve chez beaucoup de ces petits volatiles.

L'OISEAU-MOUCHE

A QUEUE SINGULIÈRE (1).

Ornismya heteropygia. LESS., *Synop.*

Le nom que porte cet oiseau indique que les plumes qui forment sa queue offrent une dispartie avec celles qui sont propres aux diverses espèces du même

(1) *Trochilus enicurus*, Vieillot, *Nouv. Dictionn.*

genre. En effet tous les oiseaux-mouches connus qu'à ce moment ont dix rectrices à la queue, tandis que celui-ci n'en a que six; et l'on ne doit pas poser que cette particularité est due à la chute de quelques unes de ces plumes, puisqu'on a pu assurer sur plusieurs individus de la persistance de cette modification. Une seule dépouille connue à Paris appartient à M. le baron Laugier, dont la collection très citée renferme des espèces rares et précieuses. M. Vieillot affirme que Levillant en possédait plusieurs autres individus en tout semblables à celui dont il traça le premier la description; que le collecteur de Lalande lui assura la même chose. Enfin il parait que cet oiseau se trouvoit aussi au musée justement célèbre de Bullok à Londres.

L'oiseau-mouche à queue singulière est donc le seul, même de tous les oiseaux connus, qui n'a que six rectrices. Leur disposition est remarquable, en ce qu'il y en a deux qui sont très courtes, et paraissent peu apparentes, tandis que les quatre autres sont étagées entre elles et distantes à leur extrémité de manière à donner une forme fourchue à la queue. Ces quatre rectrices sont longues de deux pouces et demi, beaucoup plus par conséquent que le corps lui-même, et sont façonnées de telle sorte qu'elles sont d'abord minces, grêles, légèrement déjetées en dehors, et s'arrondissent à leur extrémité; leur couleur est d'un brun noir uniforme, tandis que les deux courtes d'un vert doré comme le dessus du corps.

Cet oiseau est remarquable par sa petite taille, ses formes grêles et élancées, que termine en arrière un bec mince, délicat, un peu renflé vers la pointe, et noir ainsi que les pieds, dont la ténuité est extrême; les ailes sont arrondies, minces, et ne tendent pas au-delà du point de départ de la queue; les rémiges sont d'un brun pourpre.

Les couleurs qui embellissent cette charmante et précieuse espèce sont: le vert doré métallique qui se forme sur le sommet de la tête, sur les petites couvertures des ailes et sur le corps; le même vert couvre le ventre, le bas de la poitrine, la gorge, immédiatement sous la base de la mandibule inférieure. Mais ce qui embellit principalement cet oiseau est le plastron écailleux qui recouvre le devant du cou, plastron brillant d'un vif éclat de pourpre et de violet métallisés, que relève encore des oppositions de teintes, un collier blanc qui se prolonge sur les jugulaires après s'être dessiné sur le haut de la poitrine où il se confond avec une ceinture jaunâtre de buffle.

L'oiseau-mouche à queue singulière a de longueur totale, c'est-à-dire de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, quatre pouces. M. Vieillot dit

Hist. nat., t. XXIII, p. 429 (1818); Temm., pl. n° LXVI, fig. 3.

ous les oiseaux-mouches connus ont dix rectrices à la queue, la rectrice particulière est due à la chute de ces plumes, puisqu'on a pu en trouver des individus de la persistance ordinaire. Une seule dépouille connue est celle de M. le baron Laugier, dont la queue renferme des espèces rares et précieuses. Vieillot affirme que Levaillant en a vu d'autres individus en tout semblables à lui. Il attribua le premier la description de cet oiseau à Lalande qui assura la même chose. L'oiseau-mouche à queue singulière est donc un des plus beaux de tous les oiseaux connus, qui n'a pas une disposition est remarquable. Les rectrices sont très courtes, et par conséquent sont très voisines, tandis que les quatre autres sont longues et distantes à leur extrémité. Elles ont une forme fourchue à la base, et les rectrices sont longues de deux pouces, par conséquent que le corps lui-même est de telle sorte qu'elles sont étendues, légèrement déjetées en dehors à leur extrémité; leur couleur est d'un vert métallique, tandis que les deux courtes rectrices sont comme le dessus du corps. L'oiseau-mouche est remarquable par sa petite taille et ses plumes élancées, que termine en arête un bec filiforme, un peu renflé vers la pointe. Les pieds, dont la ténacité est remarquable, sont arrondies, minces, et ne dépassent pas le point de départ de la queue d'un brun pourpré. Les plumes qui embellissent cette charmante espèce sont : le vert doré métallique qui recouvre le dessus du corps, le vert doré sur le sommet de la tête, le vert doré sur les couvertures des ailes et sur le corps, le vert doré sur le ventre, le bas de la poitrine et le dessous de la queue. Mais ce qui embellit principalement l'oiseau-mouche est le plastron écailleux qui recouvre le ventre et le dessous de la queue. Le plastron brillant d'un vif éclat de vert doré métallisé, que relève encore le vert doré de teintes, un collier blanc qui se voit après s'être dessiné sur le bas du ventre. Il se confond avec une ceinture verte qui se confond avec une ceinture verte.

du Brésil, tandis que M. Temmluck lui donne pour patrie l'île de la Trinité. Nous remercions cette dernière indication comme la seule vraie.

LE NATTERER (1).

Ornismya Natterii. LESS., *Synop.*

Parmi les oiseaux-mouches du Brésil, le Natterer est sans contredit un des plus remarquables; il joint à son plumage brillant des individus de la même famille des singularités dans sa vestiture; c'est ainsi que les plumes du cou forment deux touffes goitreuses qui ne se développent sans doute qu'à l'époque des amours, et comme parure de noces, ainsi qu'on le voit chez un oiseau des rivages nommé le paon de mer.

Cette espèce, que nous avons représentée de grandeur naturelle, a la queue égale ou rectiligne; les rectrices s'étendent jusqu'au milieu à peu près des rectrices; le corps en dessus, les flancs et les petites couvertures des ailes sont d'un vert doré uniforme, commun à presque tous les oiseaux-mouches; les rectrices sont brunes, mais ayant quelques reflets verts, tandis que les rectrices sont d'un vert métallique brillant aussi bien en dessus qu'en dessous; le bec est noir, assez droit et peu long.

C'est ce qui distingue le Natterer est d'avoir la face et le cou encadrés par des plumes écailleuses jouissant de l'éclat le plus vif de l'émeraude glacée d'or. Les plumes, à peine étendues sur le front, descendent devant du cou en se terminant en pointe, tandis que les autres sont sur la tête séparées des plumes vertes par une bandelette d'un noir velouté qui coupe tout en se dirigeant d'un œil à l'autre. Sur les côtés du cou s'élèvent deux touffes de plumes épaisses et très fournies, qui élargissent singulièrement la partie et imitent de chaque côté une collerette. La couleur de ces plumes est un bleu indigo foncé et mat, qui est relevé latéralement sur le cou par deux taches d'un jaune vif de buffle clair plus ou moins apparentes. Les plumes de la poitrine et du ventre sont du même vert que la collerette, ou comme elle jouissent d'une teinte foncée qui n'est point ordinaire aux espèces de ce genre. Le bas-ventre, de même que les couvertures inférieures de la queue, sont blanchâtres.

L'oiseau-mouche Natterer porte le nom du voyageur allemand qui le premier l'a fait connaître en Europe. On ignore encore quelles sont les particularités qui distinguent la femelle.

Le cabinet du Jardin du Roi possède deux beaux individus mâles qui proviennent du voyage dans l'in-

térieur du Brésil d'un botaniste justement célèbre, M. Auguste de Saint-Hilaire.

Nous n'avons point conservé à cet oiseau-mouche le nom d'écussonné qu'on lui a donné, car il n'est pas plus écussonné que les huit dixièmes des espèces du genre. Ces noms qui s'appliquent à un grand nombre d'individus ont l'inconvénient de ne rien rappeler de caractéristique dans les formes de l'être, et dans ce cas il vaut mieux un mot complètement insignifiant, mais sonore, qu'une dénomination qu'on peut appliquer à dix espèces et qui ne dit rien à l'imagination.

L'OISEAU-MOUCHE A TÊTE NOIRE (2).

Ornismya caphalatra. LESS., *Synop.*

Brown, dans son Histoire naturelle de la Jamaïque, a le premier décrit (2) l'oiseau-mouche dont nous allons tracer l'histoire; Klein (3), Edwards (4) et Albin (5) en ont ensuite reproduit les portraits ou les descriptions dans leurs ouvrages; et Linné, Buffon (6), Latham (7), et Vieillot (8), qui les suivirent, n'apportèrent point de nouvelles indications à celles que ces auteurs avoient consignées dans leurs écrits.

L'oiseau-mouche à tête noire a un peu plus de neuf pouces de longueur totale, et ces dimensions doivent être réparties ainsi : le bec huit lignes, le corps deux pouces, la queue sept pouces moins quelques lignes.

Le bec est droit, à peine recourbé dans sa longueur, noir à sa pointe, mais d'un beau jaune dans le reste de son étendue, ainsi que les pieds, dont les ongles sont bruns; les plumes qui revêtent la tête, par leur disposition lâche et assez touffue, forment une sorte de huppe d'un noir vif retombant sur la nuque; la gorge, les côtés du cou, le ventre, le dos, les couvertures des ailes, sont d'un vert doré d'émeraude plus éclatant, plus pur sur la gorge et sur le ventre; les ailes sont moins étroites que chez

(1) L'oiseau-mouche à tête noire et à queue fourchue, *mellisuga jamaicensis atricapilla cauda bifurca*, Brisson; *Ornith.*, t. III, p. 729, sp. 19.

(2) Page 475, sous le nom de *polytmus major nigrans aureo variè splendens, pinnis binis uropygii longissimis*.

(3) *Falcinellus caudè septem unciarum*, Klein, Av., p. 108, no 17.

(4) *Colibri à tête noire et à longue queue*, Edwards, t. I, pl. 34, p. 34 (figure exacte).

(5) *Bourdonneur de mango à longue queue*, Albin, t. III, p. 20, pl. 49, fig. a.

(6) *L'oiseau-mouche à longue queue noire*, Buffon, édit. de Sonnini, t. XVII, p. 215.

(7) *Trochilus polytmus*, L., sp. 4; Latham, *Synop.*, sp. 4; *black capped humming-bird*, Ind.

(8) *Colibri à tête noire*, Vieillot, *Oiseaux dorés*, t. I, pl. 67, p. 121.

plusieurs espèces, et les rémiges sont d'un brun fuligineux uniforme (1); les couvertures inférieures de la queue sont brunes mélangées de grisâtre; la queue est remarquable par l'énorme développement que prennent les deux rectrices extérieures, et qui lui donnent une forme extrêmement fourchue. Ces deux rectrices, longues de six pouces, sont étroites, ribannées dans toute leur longueur, légèrement recourbées et arrondies à leur extrémité; les huit rectrices diminuent successivement de grandeur, mais les plus longues d'entre elles n'ont pas au-delà de dix-huit lignes; toutes sont brunes à reflets verdâtres en dessus, et d'un brun noir intense en dessous; leurs tiges sont souvent blanchâtres à leur point de départ.

L'oiseau-mouche à tête noire a le corps assez massif, et se trouve par sa taille devoir être rangé parmi les oiseaux-mouches robustes; les ailes s'arrêtaient aux deux tiers des huit rectrices caudales, dont on doit distinguer les deux brins externes développés hors des proportions qui furent données aux autres plumes de la queue.

Latham a regardé comme étant la femelle de cet oiseau une espèce qu'il a ainsi caractérisée: bec noir en dessus et blanc en dessous; plumage vert, blanc en dessous; vertex fauve ou d'un brun noirâtre; à rectrices égales, largement terminées de blanc à leur extrémité: mais une description aussi succincte, sans autre indication, laisse des doutes fondés sur la réalité de ce rapprochement. Nous ne connaissons dans les collections publiques aucun oiseau qui nous retrace les caractères de cette femelle.

C'est à la Jamaïque que vit l'oiseau-mouche à tête noire, et le nom de *bourdonneur de mango* que lui donne Albin semble prouver qu'il recherche principalement les fleurs des manguiers. On ne sait rien au reste de ses habitudes et de ses mœurs.

La figure gravée par M. Vieillot avoit été dessinée à Londres par M. Syd. Edwards, d'après un individu du musée Parlinson; celle que nous avons publiée a été faite par M. Levalet d'après un individu de la collection de M. Dupont.

L'OISEAU-MOUCHE VIOLET

A QUEUE FOURCHUE (2).

Ornithya furcata. LESS., *Synop.*

L'oiseau-mouche violet à queue fourchue est une des espèces les plus anciennement connues; elle en est aussi une des plus belles, une des plus riches-

(1) L'individu que nous décrivons n'a point le pli de l'aile blanc, ainsi que l'indique M. Vieillot d'après Brisson.

(2) *Melicora avis maxima*, Hans Sloane, *It. Jam.*, p. 309; *mellituya jamaicensis*, violacea, cauda bi-

ment dotées. L'émeraude, le bleu violet chatoyant le vert doré, le bleu d'acier, se disputent et se partagent sa livrée.

Cet oiseau a trois pouces neuf lignes de longueur totale, et le bec entre pour huit lignes et la queue pour dix-huit dans ses dimensions. Le bec est comparativement fort, assez épais, et très légèrement recourbé, ce qui a porté Gmelin et Latham à placer cette espèce parmi les vrais colibris. Il est de la forme de cet organe cet oiseau occupe un rang intermédiaire entre les colibris et les oiseaux-mouches, puisque son bec robuste est légèrement dilaté à la base, comme chez les premiers, mais sensiblement renflé vers la pointe, comme chez les derniers. Les tarses sont grêles et petits, offrant une teinte brune, tandis que les doigts est d'une couleur noire très intense.

La gorge de l'oiseau-mouche à queue fourchue jouit de l'éclat de l'émeraude; le plastron chatoyant qui part de la gorge et s'étend sur les côtés du cou jusqu'à la poitrine ne jouit point cependant de cet éclat si pur et si brillant sous tous les rayons lumineux, car il affecte une teinte d'un vert sombre dans certaines circonstances; mais à cette parure déjà si belle par elle-même, se joint l'azur éclatant qui recouvre le ventre et les flancs, et monte sur le haut du corps au-dessus des ailes en formant une ceinture et au bas du cou une large ceinture de couleur suave qui lance des étincelles pourprées, ou resplendit sous la lumière et le violâtre et parfois le bleu d'acier. Les plumes du bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres ou d'un gris mélangé de brun.

Le dessus de la tête est d'un brun sombre mat, luisant de quelques reflets vert doré; cette dernière teinte se fait remarquer surtout à partir de la ceinture bleue sur le dos et sur le capot. Les rémiges sont d'un brun violacé, et leurs petites couvertures sont azurées et d'un vert moyennes vertes; les rectrices sont en dessous comme en dessus d'un bleu d'acier brunâtre et d'une teinte égale.

L'extrémité des ailes s'étend jusqu'à la moitié de la queue à peu près; celle-ci est composée de deux rectrices assez larges, dont les deux externes sont les plus longues; toutes diminuent graduellement de longueur, de manière à donner à la queue une forme très fourchue.

On ne connoît de cet oiseau que l'individu mâle et bien qu'il soit très commun dans les collections, on ignore encore quel est le plumage de la femelle.

furca, Brisson, *Ornith.*, t. III, p. 728 et 732, et t. 20; *l'oiseau-mouche violet à queue fourchue*, Brisson, pl. enl. 599, fig. 2; Vieillot, *Ois. dorés*, pl. 34; *Ornith. furcatus*, Gmel., sp. 26; Latham, *Synop.*, p. 110.

raude, le bleu violet chatoyant
d'acier, se disputent et se pa-

deux pouces neuf lignes de longueur
tre pour huit lignes et la queue
ses dimensions. Le bec est com-
assez épais, et très légèrement
porté Gmelin et Latham à place
i les vrais colibris. Il est de la
de cet organe cet oiseau occu-
iaire entre les colibris et les légers
isque son bec robuste est légè-
ase, comme chez les premiers
renflé vers la pointe, comme
. Les tarsi sont grêles et de
teinte brune, tandis que le bec
noire très intense.

oiseau-mouche à queue four-
l'émeraude; le plastron chatoyant
ge et s'étend sur les côtés du cou
e ne jouit point cependant de
brillant sous tous les rayons lum-
cte une teinte d'un vert som-
constances; mais à cette par-
elle-même, se joint l'azur éclatant
entre et les flancs, et monte sur
-dessus des ailes en formant sur
cou une large ceinture de ce bleu
des étincelles pourprées, ou re-
t le violâtre et parfois le bleu
du bas-ventre et les couvertures
queue sont blanchâtres ou
brun.

la tête est d'un brun sombre mé-
e quelques reflets vert doré; le
einte se fait remarquer sur-
ure bleu sur le dos et sur le cou
es sont d'un brun violacé, tan-
es couvertures sont azurées et
es; les rectrices sont en de-
us d'un bleu d'acier brunâtre in-
gale.

es ailes s'étend jusqu'à la moitié
près; celle-ci est composée de
arges, dont les deux externes
; toutes diminuent graduelle-
de manière à donner à la queue
chue.

de cet oiseau que l'individu
t très commun dans les collect-
e quel est le plumage de la fem-

Ornith., t. III, p. 728 et 732, espèce
ouche violet à queue fourchue. Du-
2; Vieillot, *Ois. dorés*, pl. 34; Tr-
nel., sp. 26; Latham, *Synop.*, p. 17

des jeunes; peut-être ne diffère-t-il point dans
deux sexes.

L'oiseau-mouche violet à queue fourchue paroît
habiter plusieurs contrées de l'Amérique méridio-
nale, car on le trouve au Brésil et à la Guyane, et
aussi à la Jamaïque. Le pays d'où il provient le plus
ordinairement est Cayenne.

L'OISEAU-MOUCHE VESPER.

Ornismya vesper. Less., *Synop.*

Tout, au premier aspect, dans l'oiseau-mouche
vesper, rappelle celui que nous avons décrit à la
page 556 sous le nom de *barbe-bleue*, et cependant
les proportions bien différentes dans la taille et
dans l'ensemble des diverses parties les distinguent
si tôt qu'on les compare l'un à l'autre, lors même
qu'on ne ferait point abstraction de quelques dis-
semblances dans les couleurs du plumage.

Éléancé dans ses formes corporelles, gracieux par
sa queue fourchue et son long bec très légèrement
courbé, l'oiseau-mouche vesper n'est point remar-
quable par une riche parure. Sa gorge garnie d'é-
tincelles étincelle toutefois sous des reflets de fer spé-
culaire comme le *barbe-bleue*, mais sans avoir la
même disposition dans la coupe des plumes qui en
composent les facettes métallisées; le reste du plu-
mage n'est qu'un vert sans fraîcheur ou un gris
mangé sans agrément; et cette similitude dans les
couleurs des oiseaux-mouches des régions montueuses
est remarquable, car elle se retrouve dans le cora-
Pérou, dans le *barbe-bleue* du Mexique et le
vesper du Chili.

L'espèce qui nous occupe a de longueur totale
deux pouces et demi, et dans cette proportion le
bec seul entre pour onze lignes et la queue pour
sept lignes.

Le bec est noir, légèrement renflé à son extrémité,
s'élevant dans son étendue une courbe légère et
insensible. Il est plus grêle que celui de l'oiseau-
mouche Corinne, avec lequel il a de grands rap-
ports. Le dessus de la tête est d'un gris brun sans
brillant, qui passe au vert doré sur le cou et sur le dos;
le dessous est d'un vert, mêlé de beaucoup de gris, est loin
de posséder le brillant qui est propre à un grand
nombre d'oiseaux-mouches. Le croupion est d'un
brun assez vif, et cette teinte s'étend sur les cou-
vertures supérieures de la queue.

La gorge possède les deux couleurs métalliques
bleue et rouge, ou chatoye comme l'acier ou plutôt
comme le fer natif de l'île d'Elbe; ce plastron bril-
lant au-dessous du bec, s'étend sous les yeux,
s'arrête au milieu du cou en formant une hausse-
à bord inférieur régulier qu'un cercle d'un gris
bleu enveloppe; un point blanc occupe le devant

de l'œil, un point d'azur est placé en dessous. La
poitrine, le ventre, sont d'un blanchâtre tirant sur
le gris clair, se fonçant en gris cendré sur les flancs
et à la région anale; les couvertures inférieures de
la queue sont d'un blanc pur; les tarsi sont d'une
extrême foiblesse et bruns; les ailes sont étroites et
s'étendent jusqu'au milieu de la queue: elles sont
brunâtres ainsi que leurs couvertures; les rectrices
sont étagées, fourchues, et d'un brun noir uniforme
en dessus comme en dessous. L'individu que nous
décrivons, le seul qui existe à Paris dans les gale-
ries du Muséum, a cette partie endommagée, mais
pas de manière cependant à ce que nous ne puis-
sions assurer que la queue est profondément four-
chue, telle qu'on la trouve représentée dans le dessin
de M. Prêtre.

L'oiseau-mouche vesper habite le Chili, non loin
de Valparaiso, au milieu des campagnes nues et peu
boisées de cette partie du Nouveau Monde. C'est du
moins de cet endroit que provient l'individu inno-
miné qu'on observe dans les galeries du Muséum et
qui a servi à notre description.

L'OISEAU-MOUCHE TEMMINCK (?).

Ornismya Temminckii. Less., *Synop.*

Nous décrivons cette espèce d'après M. Temminck,
qui le premier l'a fait connoître aux ornithologistes,
et qui la nomma oiseau-mouche écaillé.

Le bec de cet oiseau est long de quatorze lignes;
il est parfaitement droit et d'un noir uniforme. La
queue assez courte ne dépasse que faiblement les
ailes; elle est un peu fourchue, modification due à
ce que les rectrices du milieu se trouvent être un
peu plus courtes que les latérales, qui ont entre elles
la même longueur.

Des plumes noires à leur milieu, blanches à leur
bord, imitant par cette disposition des sortes d'é-
cailles, recouvrent la gorge et le devant du cou;
une bande blanche longitudinale s'étend sur le mi-
lieu de la poitrine et du ventre, en se terminant à
la région anale, qui est en entier de la même couleur.
Les plumes des couvertures inférieures sont verdâ-
tres dans leur partie centrale, et bordées de blanc.
Tout le dessus du corps est d'un vert doré métalli-
que, qui s'étend sur les flancs et sur les côtés de la
poitrine et de l'abdomen; seulement une bandelette
nettement dessinée et d'un blanc neigeux part de la
commisure du bec et se dirige sur la région auricu-
laire; une tache également blanche, mais arrondie,
se trouve placée derrière l'œil. Les rémiges, les rec-
trices, sont colorées en brun violâtre métallisé in-

(?) Oiseau-mouche écaillé, *trochilus squamosus*,
Temm., pl. col. n° CCIII, fig. 1.

tense, et les deux plus externes de ces dernières sont remarquables par une tache blanchâtre qui se dessine à leur extrémité.

La femelle ne diffère du mâle que par une dégradation de toutes les couleurs de son plumage, et par des teintes moins pures et par suite moins brillantes.

L'oiseau-mouche Temminck appartient à cette riche contrée qui recèle les diamants, nourrit les plus beaux oiseaux, le Brésil, l'*El-dorado* des naturalistes. Sa dépouille n'existe point dans les galeries du Muséum.

LA JACOBINE.

Ornismya mellivora. L.ÉSS., *Synop.*

La première figure qui ait été donnée de cet oiseau-mouche se trouve être la pl. 55 d'Edwards, qui le nommoit *colibri au ventre blanc*. Brisson le décrit sous la dénomination d'*oiseau-mouche à collier de Surinam*, et Buffon lui conserva le nom de *jacobine* que les amateurs lui donnoient à cause de la disposition affectée par la couleur blanche dans son plumage. C'est sous ce nom que le mâle est figuré parmi les oiseaux dorés d'Audebert et de M. Vieillot, pl. 25, tandis que le jeune âge est distingué comme espèce (pl. 22), et porte le nom d'*oiseau-mouche à gorge tachetée*.

Bien que la jacobine soit une des espèces les plus anciennement connues, bien qu'elle soit commune dans toutes les collections, on ne peut se dispenser toutefois de la regarder comme une des plus remarquables par le mélange des vives couleurs qui teignent son plumage.

Sa longueur totale est d'environ quatre pouces et demi, et sur cette dimension le bec entre pour dix lignes et la queue pour dix-huit. Ses formes sont assez massives, assez robustes; son bec, entièrement noir, terminé en pointe aiguë, se renfle à peine à son extrémité, tandis qu'il s'élargit à la base, et forme le passage par son organisation au bec de certains colibris. Il est assez droit cependant, et n'a point cette finesse et cette ténuité qu'on remarque dans quelques espèces.

Les tarses sont noirs, et les très petites plumes semblables à des poils qui les recouvrent jusqu'aux doigts sont aussi de cette couleur; les ailes, médiocrement étroites et recourbées, sont de même longueur que la queue. Cette dernière est large, étoffée, et parfaitement rectiligne.

Dans son plumage parfait, l'oiseau-mouche jacobine a la tête, le devant du cou, de la gorge et le haut de la poitrine recouverts d'un riche bleu de cuivre carbonaté, et passant au sombre en devant et au vert sur le derrière de la tête et sur les parties latérales du cou. Une ceinture verte dorée traverse

la poitrine et s'étend sur les flancs en allant jusqu'au croupion; elle enveloppe ainsi le blanc de ventre qui forme sur le ventre une large plaque ovale qui se confond avec les plumes abdominales et les couvertures inférieures de la queue, qui sont également d'un beau blanc.

Le dessus du corps est d'un vert doré métallique très éclatant, qui s'est étendu sur les couvertures de la queue, couvertures larges et aussi développées que les rectrices qu'elles revêtent; mais ce vert est foncé et brillant du corps et des couvertures supérieures des ailes se trouve interrompu avec le blanc et puis le bleu du cou par une large surface purement arrondie, parfois disposée en pèlerine, qui est d'un blanc mat d'une grande pureté.

Les rémiges sont d'un brun teint de pourpre foncé, sorte de couleur ambigüe qu'il est difficile de préciser, mais qu'on peut définir une teinte noire seroit mélangée de rouge dans de faibles proportions. Les rectrices au contraire sont larges, arrondies, d'un blanc très pur, excepté sur leurs bords extérieurs parfois très finement lisérés de noir, et à leur extrémité, qui se trouve bordée d'un ruban noir.

Le Muséum en possède une variété dont le dessus de la poitrine et le vert des parties supérieures du corps sont plus ternes, moins chatoyants, mais est remarquable en ce que les rectrices du milieu de la queue sont complètement noires.

Une deuxième variété, également conservée dans les galeries du Muséum, offre des particularités remarquables singulières dans son plumage. Le bleu de la gorge et du haut de la poitrine ne règne sur ces parties que sous forme d'un ruban étroit, et la gorge de même que les yeux en dessous, se trouvent versées par une large bandelette couleur de rouille. Les rectrices moyennes se trouvent être également brunes comme dans la variété précédente, seules les rectrices blanches sont terminées par une large bordure noire; le vert doré de dessus le corps tire aussi sur le brunâtre terne.

M. Vieillot a figuré à la planche 21 de ses Oiseaux dorés une troisième variété qui a le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion et les petites couvertures inférieures de la queue variés de vert et de bleu; la gorge mélangée de gris, de bleu et de blanc; les grandes couvertures et les plumes d'un violet; les rémiges d'un vert doré, mais blanches à leur extrémité et bordées de blanc; le bec et les pieds noirs.

Le jeune âge de la jacobine (*) est caractérisé par l'uniformité de la couleur verte dorée des parties supérieures du corps, par le plastron écaillé de blanc qui recouvre le devant du cou et le haut de la poitrine, et qui est dû à ce que chaque plume

(*) *Trochilus fimbriatus* et *punctatus*, Vieillot.

nd sur les flancs en allant joint
enveloppe ainsi le blanc de
ventre une large plaque oval
ec les plumes abdominales et
cieures de la queue, qui sont ég
blanc.

corps est d'un vert doré métall
s'est étendu sur les couvertur
ures larges et aussi développ
qu'elles revêtent; mais ce vert
du corps et des couvertures s
se trouve interrompu avec le
cou par une large surface par
disposée en pélerine, qui est d
grande pureté.

ont d'un brun teint de pourpre
couleur ambiguë qu'il est difficil
on peut définir une teinte noire
de rouge dans de faibles prop
ces au contraire sont larges, arr
très pur, excepté sur leurs bas
ment lisérés de noir, et à leur es
uve bordée d'un ruban noir.

en possède une variété dont le
t le vert des parties supérieures
ternes, moins chatoyants, mais
en ce que les rectrices du milieu
mplètement noires.

le variété, également conservée
Muséum, offre des particularités
s dans son plumage. Le bleu
de la poitrine ne règne sur ce
rme d'un ruban étroit, et la gorge
es yeux en dessous, se trouve
large bandelette couleur de rou
oyennes se trouvent être égale
dans la variété précédente, seule
anches sont terminées par une
pire; le vert doré de dessus le o
brunâtre terne.

figuré à la planche 24 de ses Ois
ême variété qui a le dessus de la
es, le croupion et les petites co
es de la queue variés de vert e
mêlée de gris, de bleu et de bla
ouvertures et les plumes d'ua
ges d'un vert doré, mais bleu
et bordées de blanc; le bec e

de la jacobine (*) est caractéris
à couleur verte dorée des parties
rps, par le plastron écaillé no
vre le devant du cou et le haut
est dû à ce que chaque plume

mbriatus et punctatus, Vieillot, P

quée sur sa voisine est noire au centre et bordée
gris très clair ou de blanchâtre; le bas de la poi-
trine et l'abdomen sont d'un verdâtre tirant sur le
gris; les rectrices sont brunes et lisérées
blanc.

Une deuxième variété plus avancée en âge pré-
sente le même plumage; seulement certaines des
plumes écaillées du devant du cou se trouvent
avoir pris le bleu métallique qui les caractérise tou-
jours chez les vieux individus. Le vert doré, au lieu
de terne, prend de l'éclat, et le blanc des plumes
du ventre et des rectrices augmente aux dépens des
parties sombres.

La femelle de l'oiseau-mouche jacobine est d'un
vert brillant sur le dos, la tête et les petites couver-
tures des ailes; le devant du cou, la poitrine, les
rectrices, sont tachetés de vert, de brun, de gris et de
blanchâtre; le milieu du ventre est blanc; les rec-
trices sont d'un vert brillant en dessus et d'un vert
plus mat en dessous: elles sont aussi, vues de ce
même côté, largement bordées de noir et lisérées
de blanc tout-à-fait en leur bord. Quelques auteurs,
décrivant les individus ainsi caractérisés, les ont
pris pour des jeunes mâles.

Les auteurs s'accordent à dire que la jacobine est
originaire de Cayenne et de Surinam. Nous n'en
avons toutefois aucune mention ni dans l'Essai
sur la Guyane de Bancroft, ni dans l'Histoire natu-
relle de Surinam, de Philippe Fermin. Plusieurs
autres individus qui ornent les galeries du Muséum
proviennent de la Martinique, et probablement aussi
de quelques unes des îles Antilles voisines.

LE PLUMET BLEU,

OU L'OISEAU-MOUCHE DELALANDE.

Ornismya Delalandi. LESS., *Synop.*

Cet oiseau, gracieux par ses formes et la peti-
tesse de sa taille, par les vives couleurs qui l'em-
bellissent, par la huppe qui surmonte sa tête avec
une élégante coquetterie, a été découvert au Brésil
par M. Delalande, le même qui a enrichi plus tard
nos musées de plusieurs belles espèces du cap de
Bonne-Espérance.

Le plumet bleu mâle est donc caractérisé par une
grande huppe de plumes d'un vert émeraude très cha-
toyant, qui recouvrent l'occiput en se redressant,
entre lesquelles partent deux et souvent une
plume droite, effilée, d'un bleu d'azur très
vif, qui s'élève verticalement de la manière la plus
gracieuse. Une tache d'un blanc pur occupe les
tempes, et naît immédiatement derrière l'œil. Le des-
sus du bec et la région auriculaire sont occupés par
deux bandelettes d'un gris de lin vineux, tirant par-

fois au brun roux, qui descendent sur les jugulaires.

Le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre
sont d'un bleu d'azur ou de lapis-lazuli sablé d'or;
la tête, le dos, les flancs, les côtés de l'abdomen,
les petites couvertures des ailes, sont d'un vert doré
métallique; le bas-ventre est d'un gris de cendre,
et cette couleur règne sur une surface d'autant plus
grande que l'oiseau est plus jeune.

Les rémiges et les rectrices sont brunes pour-
prées; la queue assez large et échancrée par la dimi-
nution des deux rectrices moyennes; les deux ou
trois rectrices externes sont le plus ordinairement
craillées de blanc à leur extrémité.

Le bec de cette espèce est droit, peu allongé et
assez grêle; il est noir et les tarses sont bruns. Sa
longueur totale est d'environ trois pouces quatre
lignes.

La femelle est de même taille que le mâle; ses
parties supérieures sont d'un vert doré peu éclatant,
mais de plus elle n'a pas les moindres vestiges de
huppe; la gorge et la poitrine, bien loin d'être de
ce beau bleu qui embellit l'autre sexe, sont teintées
de gris enfumé; la gorge, la poitrine, les flancs, la
région abdominale et les couvertures inférieures de
la queue sont donc partout également du même gris.
On la reconnoît surtout à la tache blanche qui oc-
cupe le dessous de l'œil comme chez le mâle, et
aussi à ce que les rectrices extérieures de sa queue
sont terminées de blanc sale. Une moustache brune
se fait aussi remarquer à la commissure, comme
chez certains individus du sexe opposé.

Le mâle et la femelle existent dans les galeries du
Muséum, où MM. Delalande et Ménétrier en ont
déposé des individus tués au Brésil.

M. le duc de Rivoli en possède un jeune individu
mâle, assez semblable par sa livrée à la femelle,
mais où le bleu se mêle déjà au gris de la poitrine,
et à la huppe qui s'élève légèrement sur le sommet
de la tête.

L'oiseau-mouche Delalande ou plumet bleu vit au
Brésil, et, à ce qu'il paroît, dans quelques provinces
de l'intérieur. Il n'est point encore très répandu
dans les collections, et il paroît avoir échappé aux
nombreuses recherches du prince Maximilien de
Wied-Neuwied, entreprises dans le but d'enrichir
les sciences naturelles.

L'OISEAU-MOUCHE HIRONDELLE.

Ornismya hirundinacea. LESS., *Synop.*

Cet oiseau est une des plus grandes espèces du
genre. La figure la plus reconnoissable qu'on en ait
est celle de Brisson, qui le nommoit *oiseau-mouche
à queue fourchue* de Cayenne; Buffon le décrit
sous le nom d'*oiseau-mouche à longue queue cou-*

leur d'acier bruni; enfin Gmelin et Latham le classent parmi les colibris. Tout porte à croire que l'oiseau-mouche à tête bleue de M. Vieillot, pl. 60 de ses Oiseaux dorés, ne diffère nullement de cette espèce.

La taille de l'oiseau-mouche hirondelle est d'environ six pouces et quelquefois plus; le bec entre dans cette dimension pour dix lignes et la queue pour trois pouces. Son bec, assez robuste, est très légèrement arqué et renflé à son extrémité; il est d'un brun noir ainsi que les tarsi, qui sont plus proportionnés avec le corps qu'on ne le remarque dans beaucoup d'espèces. Les ailes dans le repos s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; elles sont longues, recourbées, à tiges robustes, et de couleur brune violâtre.

Ce qui distingue surtout cette rare et précieuse espèce est le bleu éclatant, avec quelques reflets violets, qui recouvre la tête et la partie postérieure du cou jusqu'au manteau, ainsi que les joues, les jugulaires, la gorge jusqu'à la poitrine. Sur le derrière du cou ce bleu s'irise de reflets verts; mais sur le devant il chatoie comme le cuivre carbonaté, et affecte des teintes de velours au centre de chaque plume écailleuse.

Le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue, celles du dessous des ailes, la poitrine, le haut du ventre, brillent d'un vert doré foncé et mélangé de brun mat; les couvertures supérieures de la queue sont à reflets de fer oligiste ou de cuivre de Rosette jouissant de beaucoup d'éclat, tandis que les inférieures sont d'un bleu d'acier poli très brillant; le bas-ventre, la région anale et deux touffes latérales cachées par les ailes sont d'un blanc pur.

La queue, si remarquable par sa forme dans cette espèce, est composée de dix rectrices jouissant de tout le brillant d'un riche bleu d'acier poli. Chacune de ces rectrices est terminée en pointe à son extrémité, qui est légèrement recourbée; les barbes externes forment sur la tige une bordure étroite, tandis que les barbes internes sont beaucoup plus longues; les deux rectrices moyennes sont très courtes, les suivantes augmentent successivement de longueur jusqu'à la cinquième, qui est beaucoup plus longue, de manière que la queue ainsi étagée se fourche profondément, et imite à faire illusion la queue d'une hirondelle.

Cet oiseau est parfaitement décrit par Brisson. Plusieurs individus que nous avons comparés avec la description qu'il en donne n'en diffèrent point, même dans les plus petits détails. On ignore si la femelle se distingue du mâle par quelques particularités, et quelle est la livrée du jeune âge.

Le Muséum en possède deux individus en tous points semblables, apportés du Brésil par M. De-

lalande, et M. Prévost nous en a communiqué autre qu'à moins de brillant dans la livrée et la queue moins développée, ce qui annoncerait qu'il n'est point encore pris tous ses développements.

Brisson le dit de Cayenne: on sait qu'il se trouve au Brésil, où il est rare; et, bien qu'il soit connu depuis long-temps, il est encore très peu répandu dans les collections.

La planche 60 des Oiseaux dorés représente un volatile assez différent de l'oiseau-mouche hirondelle par la longueur démesurée de la queue, et nous avons de bonnes raisons pour croire cette figure fautive. D'ailleurs la description s'accorde en tout pour nous autoriser à regarder cet oiseau-mouche à tête bleu comme identique avec l'espèce que nous venons de décrire.

L'OISEAU-MOUCHE LANGSDORFF.

Ornismya Langsdorffi. Less., Synop.

Bien que les noms propres russes n'aient, dans notre langue, rien de gracieux ni d'euphonique, bien qu'il n'y ait rien de commun entre le nom d'un Allemand et la prestesse d'un oiseau-mouche, le nom de Langsdorff, que M. Temminck a donné à cette belle espèce, rappellera aux amis des sciences naturelles les nombreux services que ce naturaliste leur a rendus. Compagnon de l'amiral de Krusenstern dans son voyage autour du monde, on lui a une relation pleine d'observations intéressantes tout le temps qu'il a rempli les fonctions de commandant général de l'empereur de Russie au Brésil, il a occupé ses loisirs à étudier les productions de cette riche contrée. Ses découvertes zoologiques sont nombreuses; et cette jolie espèce d'oiseau, que le premier il fit connaître, doit donc à plus d'un titre conserver le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Le Langsdorff a le bec droit, grêle, recourbé en pointe; il est noir ainsi que les tarsi. La queue est fortement étagée et composée de rectrices d'une très étroites, et finissant insensiblement en pointe; les ailes sont courtes, arrondies, et ne dépassent que de quelques lignes la naissance de la queue. Sa longueur totale est de cinq pouces, le bec y entre pour six lignes, et la queue pour un peu moins de trois pouces.

La tête, le cou, le dos, le croupion et les couvertures sont d'un vert doré uniforme et brillant. Un large plastron occupe la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine; il est formé de plumes écailleuses, brillant de l'éclat le plus vif de la livrée. Sous ce plastron se dessine une échappe qui traverse la poitrine, et dont les teintes sont d'un rouge rangé le plus vif; et cette ceinture se trouve isoler le vert de la gorge et du cou du brun

Prévoit nous en a communiqué de brillant dans la livrée et la queue, ce qui annoncerait qu'il n'a pas tous ses développements. de Cayenne : on sait qu'il se trouve est rare ; et, bien qu'il soit commun, il est encore très peu répandu.

OISEAU-MOUCHE LANGSDORFF.

Langsdorffii. Less., Synop. Les noms propres russes n'ont rien de gracieux ni d'euphonique, et il n'y a rien de commun entre le nom et la prestesse d'un oiseau-mouche. Langsdorff, que M. Temminck a distingué, rappellera aux amis des sciences nombreux services que ce naturaliste Compagnon de l'amiral de Kruzenstern voyageant autour du monde, on lui a fait une multitude d'observations intéressantes, et il a rempli les fonctions de conseiller impérial de Russie au Brésil, il a été chargé d'étudier les productions de ce pays. Ses découvertes zoologiques lui ont valu cette jolice espèce d'oiseau, qu'on ne peut lui reprocher, doit donc à plus d'un titre qu'elle porte aujourd'hui.

Il a le bec droit, grêle, renferme le noir ainsi que les tarses. La queue est composée de rectrices débordant finissant insensiblement en brins, et quelques lignes la naissance de leur longueur totale est de cinq pouces, et la queue pour un pouce.

Le dos, le croupion et les plumes du ventre occupent la partie supérieure d'un vert doré uniforme et brillant de la gorge, il est formé de plumes brillant de l'éclat le plus vif de la livrée se dessine une éclaircie sur la poitrine, et dont les teintes sont d'un gris vif ; et cette ceinture se trouve sur la gorge et du cou du brun

du ventre ; la région abdominale et les couleurs inférieures de la queue sont d'un blanc de neige ; les rémiges sont d'un brun pourpré. La queue se trouve composée de dix rectrices ; quatre moyennes se trouvent être très courtes et arrondies ; les deux externes à celles-là sont pointues, plus longues de presque un pouce. Ces six rectrices moyennes se trouvent colorées en bleu pur, et sur lequel tranche une ligne d'un beau blanc qui s'étend sur la tige ; les deux autres rectrices externes de chaque côté ne sont pas de la même longueur ; l'externe de la queue dépasse sa congénère de six à huit lignes et se recourbe légèrement en dehors à son extrémité ; elles sont grêles, minces, très effilées, et en sont d'un blanc le plus pur.

Un individu que nous avons vu chez M. Florentin avait ses rectrices externes brunes, au lieu de blanches ; l'orangé de la poitrine étoit remplacé par un riche violet. Il a été déposé alors dans la galerie de S. A. R. Madame, à Rosny.

Langsdorff est très rare et n'existe point dans la collection du Muséum. Il vit dans les provinces méridionales du Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE SAPHO.

Ornismya Sapho. Less. Synop.

C'est un oiseau admirable, dont la queue resplendit par son développement comme par ses riches couleurs rappelle, quoique sous d'autres rapports, l'oiseau si belle du même de la Nouvelle-Hollande, a reçu de M. Temminck, sur l'étiquette qu'il est dans les galeries du Muséum, le nom de *razzini* ; mais avant la dénomination de l'auteur hollandais nous lui avons appliqué le nom de la muse grecque, du poète des vers saphiques ; car la queue de cet oiseau faite en forme de luth antique dont les cordes seroient rompues, est destinée à faire ressembler dans nos souvenirs la *lyre d'or* de la célèbre poétesse. Toutefois dès 1811 Shaw avoit décrit et figuré cette espèce sous le nom d'*oiseau-mouche à queue rubanée* (*bar-tailed humming-bird*). La figure qu'il en donne est médiocrement exacte et tirée en noir ; elle porte le n° 39, et se trouve dans la première partie de l'histoire des oiseaux dans sa Zoologie générale. La description de cet oiseau, assez incomplète, suivant l'habitude de cet auteur, se borne aux détails suivants : cette espèce a une longueur environ huit pouces ; les ailes sont courtes ; sa queue est longue, très fourchue ; les rectrices externes longues de quatre pouces et les autres graduellement plus courtes : toutes

Trochilus sparganurus, Shaw.

sont arrondies à l'extrémité. Les teintes du plumage sont d'un vert doré passant à l'émeraude sur la gorge, et les rectrices sont noires et largement rayées de bandes d'or pourprées. Un individu conservé dans le cabinet de Bullok provenoit, à ce que l'on suppose, dit Shaw, du Pérou.

L'oiseau-mouche Sapho, robuste dans les habitudes du corps et l'un des plus grands de la famille, a surtout sa queue énormément développée, qui n'a pas moins de quatre pouces, et qui forme une fourche très profonde. Le bec est à peu près droit, aigu, peu allongé, ayant au plus sept lignes ; il est noir ainsi que les tarses. Les ailes sont arrondies, recourbées, et ne dépassent que d'un peu la naissance de la queue ; le corps peut avoir deux pouces et demi.

La gorge, la poitrine, le devant du cou, sont recouverts par un plastron de plumes écailleuses d'où jaillissent les teintes les plus pures du vert d'émeraude, prenant sous la mandibule inférieure un aspect de velours vert foncé. Une bandelette d'un vert doré plus jaune s'étend de l'œil et descend sur les côtés du cou ; la région anale est garnie de plumes grisâtres. Tout le plumage en dessus, ainsi que les petites couvertures des ailes, est d'un vert doré métallique ; mais les plumes du croupion et les couvertures supérieures de la queue, bien plus étoffées qu'à l'ordinaire, jouissent de l'éclat le plus vif du cinabre pur : les rémiges sont d'un brun pourpré, et leurs tiges sont coudées et élargies.

Les dix rectrices qui composent la queue sont très étagées ; les deux moyennes sont très courtes et ovalaires ; les deux externes sont très longues, rubanées, aplaties, et dépassent de dix-huit lignes les deux plus voisines. Toutes, carrées et à peine arrondies à leur extrémité, étincellent diversement sous les rayons de la lumière qui viennent les frapper ; leur éclat le plus ordinaire est celui du cuivre rouge chatoyant en or ; mais parfois ces riches couleurs métalliques se changent en pourpre ou en violet sombre. A ces nuances d'un luxe sans pareil vient s'adjoindre le noir de velours, qui forme sur leurs bords extérieurs d'étroits lisérés, ou qui les termine par une plaque quadrilatère dont l'épaisseur diminue à mesure que les rectrices sont plus courtes, au point de border simplement les deux moyennes.

La planche 28 représente la femelle de ce magnifique et rare oiseau-mouche. Sa taille est un peu plus petite que celle du mâle ; elle est aussi privée de ce plastron d'émeraude qui le décore ; sa livrée est en entier d'un vert doré uniforme, auquel se joint le gris qui occupe la partie inférieure de chaque plume, et qui apparaît çà et là : le bas-ventre est également du même gris enfumé.

La queue est aussi étagée, mais les couleurs qui

teignent les rectrices se bornent à deux nuances pour les deux plus longues d'entre elles; l'une du côté étroit et externe de la tige est d'un blanc jaunâtre, tandis que l'autre côté, garni de barbes plus longues, est d'un pourpre sombre ou violâtre pourpre, qui colore toutes les autres rectrices sans partage.

Aucun renseignement positif n'accompagnant la dépouille de cotoiseau-mouche Sapho, que nous présumons appartenir au sexe féminin, il se pourroit que ce fût un jeune mâle dans sa deuxième année, et qui ne seroit point encore parvenu à cette époque de la vie où il doit jouir de tout le luxe attaché à sa condition.

Nos descriptions du mâle et de la femelle ont été faites sur les deux beaux individus récemment placés sur les tablettes du Muséum, et qui provenoient de l'intérieur du Brésil. On en est redevable aux démarches répétées d'un jeune naturaliste très distingué, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire; et jusqu'à ce jour cette espèce, qui paroit être d'une grande rareté, n'avoit point été vue en France.

Combien il est fâcheux d'ignorer quelles peuvent être les mœurs de l'oiseau-mouche Sapho! Certes, combien est somptueuse, combien est riche et variée cette nature que nous connaissons si peu! cette nature si bonne et si sublime, qui jette à pleines mains sur ce globe les germes de la vie, féconde les abîmes, anime les glaces hyperborées, couvre de pourpre, d'or, de rubis ou d'opale les êtres les plus disparates, place les oiseaux de paradis dans de profondes forêts habitées par des nègres cruels, et relègue loin des regards de l'homme civilisé ce qu'elle a créé de plus riche, ce qu'elle a doté des dons les plus merveilleux! Quel magique tableau doivent offrir ces lianes festonnées où l'oiseau-mouche Sapho, étincelant sous le sombre feuillage, suspend son nid ouaté, berceau de ses amours, et n'étale que pour les yeux de sa douce compagne une parure qui semble exclusivement faite pour la séduction!

L'OISEAU-MOUCHE MÉDIASTIN.

Ornismya mesoleuca. Less. *Synop.*

L'oiseau-mouche médiastin est une découverte récente que M. Temminck a fait connoître dans la cinquante-troisième livraison de ses belles planches coloriées. Le Muséum d'histoire naturelle en possède plusieurs individus des deux sexes parfaitement bien conservés.

C'est du Brésil que provient cette espèce, remarquable par sa taille robuste comme par sa large cravate bifurquée, et par la bandelette blanche qui suit sur la ligne médiane du corps. Son bec est très long, droit, arrondi, de couleur noire.

Un riche vert doré métallique recouvre la forme deux bandelettes plus claires sur les côtés; le cou, la poitrine, le ventre et les flancs sont du même vert doré, mais plus foncé, et parfois les teintes sombres, changeantes et cécées du velours vert foncé; le dos et les couvertures des ailes sont du même vert doré tirant le noir. Une cravate d'un pourpre doré, et dont le feston est celui du saphir ou plutôt du grenat admirablement taillé, couvre la gorge, et descend sur les côtés du cou en formant une profonde échancrure en avant ou comme un hausse-col dont la bifurcation au lieu d'être vers le haut se trouveroit dirigée vers le bas. Une écharpe d'un blanc plus ou moins pur, et qui descend sur le vert métallique des flancs, part de la bifurcation du plastron et descend sur la poitrine sur le ventre, en traversant ces parties dans le sens vertical pour aller se perdre à la région anale inférieure, au milieu des couvertures de la queue, dont les plumes sont vertes et bords blancs. La queue est légèrement fourchue, de couleur brune ainsi que les rémiges; les plus longues de ces dernières ont leur tige légèrement écartée. Telle est la livrée du mâle lorsqu'il a atteint l'âge adulte.

Les jeunes oiseaux-mouches médiastins ont une livrée plus simple, dans les deux premières années de leur existence, leurs couleurs aussi vives et aussi nettes que celles des adultes; leur cravate est mal dessinée, ses teintes sont soit d'un blanc jaunâtre ou du brun; les plumes de la queue qui la composent sont noires à leur milieu et blanches sur leurs bords; çà et là apparaissent des écailles pourprées brillantes qui annoncent la métamorphose que ces parties vont éprouver; mais, dans le reste, ils se ressemblent en tous points sous les rapports.

La femelle dans toutes les circonstances de sa vie a des vêtements plus simples. Il semble que les mêmes lois d'existence qui donnent à l'homme une barbe épaisse et touffue, dont elles privent sa compagne, a par l'excès de la vitalité prodigué tous les avantages de la jeunesse dans la parure des mâles, pour ne laisser au contraire que des atours plus simples et plus modestes. Les femelles du médiastin ne jouissent point de l'éclat des mâles; leur gorge simple et grise est privée du plastron doré brillant qui fait tant de charme à ceux-ci; la bandelette médiane qui traverse le corps est d'un blanc sale et est arrêtée dans ses contours; le vert doré entrecoupe diverses parties de l'oiseau disparaît pour faire place à un vert sombre sans éclat; la queue est brune, mais les deux rectrices externes sont d'un blanc à leur extrémité. La taille de la femelle se trouve être un peu plus forte que celle du mâle.

n'est pas rare d'en trouver des exemples dans un grand nombre de familles d'oiseaux.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

Ornithya cristata. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche a été mentionné sous le nom de *huppe verte* par les anciens historiens des Antilles, tels que Dutertre, Labat et Feuillet. C'est en effet une des espèces les plus remarquables et les plus intéressantes des îles Caraïbes, qui distingue son plumage mi-partie de noir et d'or par un chaperon d'émeraude. Sa petite taille, son bec mince, grêle, pointu et noir; ses pieds foibles et débiles, cachés sous les plumes de l'abdomen; sa vestiture qui n'est point calquée sur les autres individus de la famille, prêtent à cet oiseau-mouche des agréments qui lui assignent un rang distingué dans sa riche et brillante tribu. Très répandu dans les collections, son histoire n'est pas exempte toutefois de doutes et d'incertitudes qui ne sont point encore dissipés.

Cet oiseau mouche huppé mâle a au plus trois pouces de longueur totale, et le bec entre dans ces dimensions pour six lignes, et la queue pour dix lignes. Son plumage est sur le corps, c'est-à-dire sur le derrière du cou, le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun glacé de vert doré et chatoyant; sa gorge et le devant du cou sont d'un gris enfumé clair, tandis que cette teinte prend une nuance fuligineuse très foncée, caractérise les plumes de la poitrine, du ventre, des flancs et des couvertures inférieures de la queue: toutefois les rebords du ventre sont très dorés, chez les individus mâles, une ceinture sur la poitrine et sur les flancs. Une petite touffe de plumes blanches marque la naissance des cuisses. Les ailes sont minces, étroites, et les rémiges qui les composent sont d'un brun plus violet qu'à l'ordinaire; elles dépassent les rectrices de plusieurs lignes: celles-ci sont assez larges et arrondies à leur extrémité; elles sont en dessus comme en dessous d'un bleu foncé très intense, passant au vert doré sur le milieu. Ce qui distingue le mâle, et qui lui a valu le nom de huppé que porte l'espèce, est une huppe formée d'un très grand nombre de plumes écaillées, serrées, imbriquées, et s'élevant au-dessus de la majeure partie du demi-bec supérieur; ces plumes s'allongent d'autant plus qu'elles sont plus près de l'occiput. La huppe qu'elles forment est triangulaire et droite en son milieu; elle brille le plus ordinairement du vert émeraude le plus vif et le plus pur. Cependant, dans un grand nombre d'individus, il s'y joint des

reflets d'or très brillants, et, vers l'extrémité, des teintes d'acier ou de fer oligiste d'un beau bleu métallisé. Le bec et les pieds sont noirs.

Notre description a été faite sur plus de vingt individus, et ne nous permet point, par conséquent, de regarder l'oiseau-mouche à huppe bleue comme différant spécifiquement de l'espèce que nous venons de décrire. D'ailleurs dans le passage que nous consacrerons plus bas à cette variété, nous expliquerons plus au long nos idées à ce sujet.

La femelle diffère beaucoup du mâle, surtout parce qu'elle n'a point comme lui la tête revêtue d'une huppe d'émeraude. Labat, le premier, sut parfaitement distinguer les deux sexes, et c'est bien gratuitement que Mauduit éleva des doutes sur la disparité qui existe entre le mâle et la femelle. Cette dernière n'a donc point de huppe, et les parties supérieures de la tête, du dos, du croupion et les petites couvertures des ailes, brillent uniformément d'un vert doré foncé et uniforme. Tout le dessous du corps est d'un gris enfumé sérieux, moins foncé sur la gorge et la poitrine, plus fuligineux sur les flancs, où ne se mêlent aucuns reflets verts. Les rectrices moyennes sont d'un vert doré en dessus, tandis que les autres sont d'un brun mat, et que les trois plus extérieures de chaque côté sont terminées de blanchâtre. En dessous toutes sont d'un bleu d'acier chatoyant, et se trouvent plus ou moins marquées de gris à leur sommet. Le bas-ventre est blanchâtre.

La variété la plus remarquable de l'oiseau-mouche que nous décrivons est celle qui porte une belle huppe bleue chatoyante, que Gmelin, Latham, M. Vieillot lui-même, regardoient comme espèce distincte, bien que ce dernier ait reconnu plus tard que rien ne pouvoit légitimer cette idée, et qu'il étoit plus naturel de ne la regarder que comme une race distincte de localité. *L'oiseau-mouche à huppe bleue* habite la grande île d'Haïti; sa taille est un peu plus forte que celle de l'espèce ordinaire; mais ce qui le caractérise comme variété nette et tranchée, est son plumage d'un brun foncé sérieux, uniforme, faiblement teinté de vert métallique sur le dos; sa gorge blonde ou d'un brun fuligineux plus clair, et sa huppe étoffée dont la moitié antérieure est une émeraude étincelante, tandis que l'autre moitié est d'une teinte d'acier azurée très vive.

L'oiseau-mouche huppé paroît vivre de préférence dans les îles Antilles, et notamment à la Trinité et à la Martinique. C'est du moins de ces deux îles que provient ce grand nombre de dépouilles qui ornent les cabinets des amateurs et nos musées. Les mœurs de ce charmant volatile ont été observées avec soin par M. Vieillot, et voici comment il

s'exprime à ce sujet (1) : « L'oiseau-mouche huppé fréquente les jardins, se plaît dans les habitations, s'approche volontiers des cases, attache quelquefois son nid, soit à un brin saillant d'une couverture, soit à une branche d'oranger, de chèvrefeuille ou de jasmin. Ce charmant oiseau devient audacieux si on lui enlève ses petits; sa tendresse pour eux lui fait tout braver; partout il les suit, et ne craint pas d'entrer dans un appartement pour les nourrir. Si l'on garnit cet appartement de fleurs, on se procure le plaisir de posséder plus long-temps cet oiseau, car le père et la mère, qui y trouvent des aliments, y séjournent et se familiarisent tellement qu'ils y passent la nuit avec leurs petits. »

L'oiseau-mouche à huppe bleue que nous avons décrit comme une variété de l'espèce des Antilles se trouveroit-il au Brésil? Le prince Maximilien de Wied-Neuwied s'exprime de manière à le faire supposer, car il dit (2) : « Ayant voulu examiner la fleur d'un palmier, nous trouvâmes fixé aux branches le nid de l'oiseau-mouche à tête bleue, *trochilus pileatus* (3), qui ressemble beaucoup au saphir-émeraude de Buffon (*trochilus bicolor* Auct.). Ce nid étoit aussi proprement revêtu de mousse que le sont ceux des chardonnerets et de plusieurs autres petits oiseaux d'Europe. On trouve dans tous les nids d'oiseaux-mouches deux œufs blancs de forme allongée, qui chez quelques espèces sont extraordinairement petits. »

On a dit que l'oiseau-mouche huppé se trouvoit aussi à la Guyane; mais Mauduit a combattu cette assertion, et la description de l'oiseau-mouche huppé par Banoroff, dans ses Lettres sur Surinam, est si erronée, et l'indication du prince de Wied si incomplète, qu'on doit raisonnablement douter que cet oiseau se soit propagé sur le continent américain. Sa vraie patrie restera donc les îles Antilles, et principalement la Trinité et la Martinique.

C'est à l'époque de l'hivernage que l'oiseau-mouche huppé fait son nid à la Martinique. Cette saison est celle où le feuillage reverdit, où les arbres se chargent de fleurs et de fruits; aussi ces volatiles, pressés par le besoin de se reproduire, tissent leur nid et le suspendent aux rameaux des mélastômes ou sous les feuilles du mancenillier redoutable.

(1) *Hist. nat. des Ois. dorés*, par Audebert, t. 1, p. 91.

(2) *Voyage au Brésil*, trad. franç., t. 1, p. 89.

(3) Ne seroit-ce pas plutôt le *trochilus glaucops*?

L'OISEAU-MOUCHE MODESTE (1).

Ornismya simplex LESS. Synop.

Très voisin de l'oiseau-mouche latipenne par sa forme et sa taille, le modeste appartient à cette tribu qui se caractérise par l'élargissement des baguettes des rectrices. Le premier vit à la Guyane, et celui que nous avons décrit au Brésil semble être son remplaçant dans le Brésil.

L'oiseau-mouche modeste a de longueur quatre pouces et demi. Les ailes sont aussi longues que la queue, dont l'extrémité est rectiligne; les pieds sont bruns; le bec et les ongles noirs; les membranes qui revêtent les tarses sont blanchâtres.

Le plumage, sur toutes les parties supérieures du corps, depuis la tête jusqu'au croupion, est d'un brun verdâtre sombre, à reflets dorés très peu apparents. Les couleurs de la gorge, de la poitrine et du ventre sont un mélange de gris foncé et de doré peu brillant. Les flancs sont d'un vert noirâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont grises blanchâtres, ainsi que les plumes du dessous de la région anale.

Les ailes sont amples, d'un brun pourpré intense et à baguettes robustes et élargies; les rectrices sont larges, unicolores, et d'un brun violâtre décoré de leurs deux faces et sans la moindre tache blanche ou ocellée à l'extrémité.

Le Muséum possède deux peaux montées de cette espèce, qui toutes deux proviennent du Brésil et ont été rapportées le collecteur Delalande. On ne sauroit rien de ses mœurs, de ses habitudes, que tout fait à croire fort différentes de celles des oiseaux-mouches plus grêles dans les formes et moins robustes.

L'OISEAU-MOUCHE LATIPENNE (2).

Ornismya latipennis LESS. Synop.

Cette espèce, robuste et de forte taille, est une des plus grandes du genre, et par ses proportions elle se distingue immédiatement après le patagon. Elle a de longueur totale jusqu'à cinq pouces et quelques lignes; le bec, robuste, légèrement recourbé, est long d'un pouce; la mandibule supérieure est noire, l'inférieure est d'un jaunâtre sale; la queue a deux pouces de longueur; les rectrices qui la composent sont larges, arrondies

(1) Oiseau-mouche vert et gris, *trochilus cirrochloides* Vieillot, *Dictionn. d'Hist. nat.*, t. XXIII, p. 430.

(2) *Trochilus campylopterus*, L., Gmel.: *Trochilus latipennis*, Latham: oiseau-mouche à larges toitures, *ent.* 672, fig. 2.

OISEAU-MOUCHE MODESTE (1).

trochilus modestus LESS. Synop.

L'oiseau-mouche latipenne par ses formes corporelles aussi bien que par sa modestie appartient à cette tribu que nous appelons ainsi par le rapprochement des baguettes des rémiges. Elle se trouve à la Guyane, et celui que nous venons de décrire son remplaçant dans les hautes terres.

Cet oiseau-mouche a de longueur totale un pouce et demi. Les ailes sont aussi longues que le bec; l'extrémité est rectiligne; les ongles sont noirs; les tarsi et les tarses sont blanchâtres. Les parties supérieures de la tête jusqu'au croupion, est d'un brun foncé, à reflets dorés très peu sensibles; la gorge, de la poitrine jusqu'à la queue, est d'un mélange de gris foncé et de vert. Les flancs sont d'un vert plus clair; les ouvertures inférieures de la queue sont d'un brun foncé, ainsi que les plumes du dessous.

Les ailes sont amples, d'un brun pourpré intense; les rémiges sont robustes et élargies; les rectrices sont d'un brun violâtre délavé; le bec et sans la moindre tache blanche.

Cet oiseau possède deux peaux montées de la même espèce; l'une provient du Brésil et l'autre du collecteur Delalande. On ne peut rien dire de ses habitudes, que tout au plus qu'il est différent de celles des oiseaux-mouches de la même tribu dans les formes et manières de vivre.

OISEAU-MOUCHE LATIPENNE (2).

trochilus latipennis LESS., Synop.

Cet oiseau est robuste et de forte taille, est un peu différent du genre, et par ses proportions du genre, et par ses proportions du genre, et par ses proportions du genre. Elle a de longueur totale un pouce et demi. Les ailes sont aussi longues que le bec; l'extrémité est rectiligne; les ongles sont noirs; les tarsi et les tarses sont blanchâtres. Les parties supérieures de la tête jusqu'au croupion, est d'un brun foncé, à reflets dorés très peu sensibles; la gorge, de la poitrine jusqu'à la queue, est d'un mélange de gris foncé et de vert. Les flancs sont d'un vert plus clair; les ouvertures inférieures de la queue sont d'un brun foncé, ainsi que les plumes du dessous.

Cet oiseau est vert et gris, *trochilus cirrochloides* n. d'Hist. nat., t. XXIII, p. 430. *trochilus campylopterus*, L., Gmel.: *trochilus campylopterus*, n. d'Hist. nat., t. XXIII, p. 430. *trochilus campylopterus*, L., Gmel.: *trochilus campylopterus*, n. d'Hist. nat., t. XXIII, p. 430. *trochilus campylopterus*, L., Gmel.: *trochilus campylopterus*, n. d'Hist. nat., t. XXIII, p. 430.

et, toutes à peu près égales, et tant soit peu plus longues que les ailes, qu'elles dépassent chez quelques individus, et qu'elles égalent chez d'autres. Les tarsi sont nus jusqu'aux talons et d'un brun foncé.

Les seules couleurs se partagent le plumage de l'oiseau-mouche latipenne; l'une, le vert doré brillant et métallisé, couvre la tête, le cou, le corps, le dos, les petites couvertures des ailes, et le dessus des deux rectrices moyennes; l'autre, le gris de fer, se répand sous la gorge à partir du menton, sur le cou, sur le ventre et jusqu'aux couvertures inférieures de la queue; des teintes vertes se mêlent au gris répandu sur les flancs.

Les ailes sont plus amplement développées que dans beaucoup d'oiseaux-mouches; leurs rémiges sont uniformément d'un brun pourpré; mais ce qui est remarquable est l'élargissement notable de la baguette, baguette dont le centre (celle de la queue surtout) est canaliculé et bordé de deux lèvres saillantes, dans l'endroit où elle est aplatie et dilatée. C'est cette modification qui est dû son nom de mouche à ailes dolabriformes qu'on lui donne quelquefois.

La queue est composée de dix rectrices. Les deux internes sont entièrement d'un vert doré en dessus, et brillant en dessous; les deux externes qui les bordent sont du même vert doré à leur base, mais noires dans leur dernière moitié, et terminées par un bord terminal; les six autres sont d'un noir mat à leur moitié antérieure et d'un blanc jaunâtre dans l'autre.

M. Swainson a émis l'opinion que la dilatation des rémiges caractérise le sexe masculin. Toutefois, il est à remarquer que les deux sexes ont dans leur livrée une complète analogie de couleurs et la même disposition dans les teintes. Cependant on trouve quelques individus dont le vert du dos est beaucoup plus foncé, et d'autres dont le gris est aussi plus centré et plus clair. On pourroit encore signaler quelques différences de taille; mais ces nuances tiennent peut-être à des âges différents.]

La première description de l'oiseau-mouche latipenne a été tracée par Buffon. Cet oiseau étoit alors dans les collections; mais aujourd'hui on se le procure sans difficulté, car on en trouve communément des dépouilles dans les envois des habitans de Cayenne. Il paroît habiter exclusivement la Guyenne.

OISEAU-MOUCHE ENSIPENNE.

Campylopterus ensipennis. Sw.

reproduisons la figure et la description que M. Swainson a publiées sur cette espèce nouvelle

d'oiseau-mouche qu'on ne trouve dans aucune des collections de Paris que nous avons visitées. Il paroît même que M. Swainson possède le seul individu que l'on connoisse à Londres; et, bien qu'on ne puisse pas douter qu'il ne soit de l'Amérique méridionale, on ne sait toutefois s'il provient des îles ou du continent, et dans quelle région il vit plus exclusivement.

Semblable par un grand nombre de particularités à l'oiseau-mouche latipenne ou à large tuyaux, on pourroit supposer qu'ils appartiennent l'un et l'autre à une seule et même espèce, dont ce dernier seroit le sexe masculin revêtu de toute sa parure; mais cependant les dissemblances viennent démontrer que cette opinion est inadmissible. Très commun dans les collections, le latipenne s'y présente toujours avec les mêmes attributs, tandis que l'ensipenne est au contraire d'une grande rareté, et diffère d'ailleurs et par ses couleurs et par la courbure de son bec.

L'ensipenne a près de cinq pouces de longueur totale. Ses formes sont robustes et massives. La queue est dépassée légèrement par l'extrémité des rémiges. Son bec est fort, noir et légèrement recourbé; ses ailes sont élargies, et les premières rémiges ont leur tiges aplaties, creusées au centre et coudées; un vert doré foncé, mais brillant, recouvre uniformément le dessus comme le dessous du corps, et règne sur la tête et sur le front; un plastron d'un bleu violet éclatant occupe la gorge et le devant du cou; les plumes de la queue sont très larges; les deux supérieures et moyennes sont d'un vert doré métallisé, les deux externes d'un bleuâtre noir, tandis que les trois plus extérieures sont noires à leur base et d'un blanc pur dans la moitié terminale de leur étendue; la couleur des rémiges est d'un brun violâtre uniforme.

L'OISEAU-MOUCHE

A RÉMIGES EN FAUCILLES.

Trochilus fulcatus. SWAINSON.

Cette espèce, que la forme assez notablement recourbée du bec devoit faire ranger parmi les colibris, tient cependant à la tribu des oiseaux-mouches *campyloptères*, ou de ces espèces dont les rémiges ont leurs tiges élargies imitant assez bien la forme d'un glaive recourbé. C'est à M. Swainson que nous en devons la connoissance, et nous reproduisons la figure qu'il en a publiée dans son intéressant recueil. Tout ce que nous dirons de l'histoire naturelle de cet oiseau sera donc emprunté à cet habile ornithologiste, aussi modeste que laborieux, et que l'Angleterre compte parmi ses naturalistes les plus célèbres.

L'oiseau-mouche à rémiges en faucilles a près de quatre pouces de longueur totale. Son bec est noir, assez notablement recourbé, et long de près d'un pouce; les ailes sont plus longues que la queue; les rémiges ont leurs tiges fortement coudées, et dilatées au-delà des proportions ordinaires aux deux espèces précédentes. M. Swainson suppose que les mâles, chez les oiseaux dont les tiges des rémiges sont ainsi élargies, sont les seuls qui présentent une telle modification, et que les femelles n'offrent rien de semblable; il présume encore que la nature leur a fourni par la force et la rudesse de ces parties un moyen de défense avantageux pour repousser les attaques des petits oiseaux de proie tels que les pies-grèches. Il est plus probable que cette particularité de l'organisation est due à ce que les oiseaux-mouches de cette tribu, ou les campyloptères volent plus long-temps sans se reposer que les autres espèces, et que leurs ailes ont été appropriées ainsi à leurs habitudes ou à leurs besoins.

Un trait d'un noir profond, partant de la commissure du bec, se rend à l'œil; un vert noir métallique et doré règne sur le front, la tête, le cou et le croupion, et paroît plus brillant sur les côtés du cou; les plumes auriculaires sont d'un vert bleu; le gosier, le devant du cou, sont recouverts d'un bleu violet, reflétant des teintes pourprées et chatoyantes, et qui passe au verdâtre sur la poitrine, en se mêlant au vert des côtés du cou. Toutes ces plumes métallisées sont taillées en écailles. Le ventre est d'un vert doré, sur lequel tranchent les deux touffes d'un blanc pur qui entourent la naissance des cuisses.

La queue est arrondie, composée de rectrices larges et presque rectilignes à leur extrémité, qui est toutefois légèrement arrondie. Celles-ci sont d'un roux canelle fort vif que relève un liséré d'un noir pourpré bordant leur extrémité terminale. Les deux rectrices moyennes sont teintées en dessus de vert doré.

Cet oiseau-mouche rare et précieux faisoit partie de la riche collection Bullok à Londres, et a quelque analogie avec le colibri figuré par M. Vieillot à la pl. 479 de sa Galerie du Muséum, sous le nom de *trochilus lazulus*. On ignore le lieu qu'il habite. M. Swainson l'a représenté sur une tige de la *clitoria de Plumier*, plante brésilienne fort remarquable.

L'OISEAU-MOUCHE A BEC RECOURBÉ.

Trochilus recurvirostris. SWAINSON.

Cet oiseau-mouche a été récemment figuré et décrit par M. Swainson, et c'est même d'après cet auteur que nous en parlerons; car de toutes les espèces

jusqu'à ce jour connues celle-ci seroit une des remarquables par la forme recourbée du bec, la particularité n'étoit pas individuelle et le résultat d'un accident.

Ainsi s'exprime M. Swainson (1): « La forme extraordinaire du bec de cette brillante espèce a point d'analogie parmi les oiseaux terrestres, et se trace en miniature, par la plus frappante analogie, le bec de l'avocette. On ne peut véritablement concevoir le but d'une telle organisation, à moins de penser qu'elle ne soit accommodée pour pointer le fond des corolles renversées des bignonias ou de plantes analogues dont les fleurs pendent au tronc des arbres, et sont si multipliées dans l'Amérique du Sud. Ce bec recourbé se trouve donc parfaitement accommodé à la courbure des corolles mellifères qui fournissent à ces êtres leur nourriture principale. »

Nous attendrons toutefois de nouvelles observations avant d'admettre l'existence d'une telle particularité d'être parmi les oiseaux-mouches. Il est fort probable que le bec de cet oiseau aura été comprimé et recourbé dans son état frais par quelque substance que l'avenir dévoilera. Toutefois cette espèce se distingue de son plumage ne se rapporte à aucun autre, et paroît évidemment nouvelle.

Représenté de grandeur naturelle, cet oiseau a le bec noir, déprimé dans toute sa longueur, mais particulièrement vers la pointe, qui est arrondie, obtuse, mince et recourbée également aux deux extrémités. L'inférieure présente en dessous et dans son milieu une légère convexité qui renforce la courbe que décrit ainsi vers le haut le bec entier.

La couleur du plumage en dessous ainsi que le ventre est d'un vert doré métallique. Un plateau de plumes écailleuses s'étend du gosier jusqu'à la poitrine, en occupant tout le devant du cou, et de tout l'éclat de l'émeraude. La poitrine et la région abdominale sont traversées par une raie blanche qui occupe le milieu. Les plumes qui couvrent les cuisses sont blanches.

La queue est rectiligne, moins longue que les ailes; les deux rectrices moyennes sont d'un vert bleu, tandis que les autres sont d'un brun cuivré passant en dessous à une belle teinte de leur topaze chatoyante.

Les rémiges sont d'un brun pourpré qui est d'un caractère particulier.

L'oiseau-mouche à bec recourbé se trouve dans la collection célèbre de M. Bullok à Londres, et venoit du Pérou. Son port, ses habitudes corporelles et les détails de son organisation, ne diffèrent rien de ceux des autres oiseaux-mouches. Ce qui le rendroit remarquable est la forme

(1) *Zool. Illust.*, t. II, pl. 105.

bec, sur laquelle on doit encore attendre de nouveaux renseignements.

L'OISEAU-MOUCHE DEMI-DEUIL.

Ornismya lugubris. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche, que M. Vieillot a placé parmi les colibris, a le bec parfaitement droit et très robuste. Cet organe est toutefois élargi à sa base, arrondi, et puis renflé avant de se terminer en pointe. Il est noir et long de près de dix lignes.

La longueur totale de cette espèce est de près de six pouces. Le corps est épais et robuste; la queue se compose de penes qui ne sont pas toutes égales, et qui lui donnent une légère disposition fourchue; les plumes sont étroites et plus longues que la queue, et elles ne dépassent cependant que de quelques lignes; les tarses sont assez proportionnés au volume du corps; ils sont bruns en dessus, jaunes en dessous, et velus jusqu'aux doigts; les petites plumes qui recouvrent en dedans sont noires, tandis que celles qui sont implantées en arrière sont d'un blanc neige. L'oiseau-mouche demi-deuil doit donc appartenir par la taille un des premiers rangs de sa famille.

En premier aspect, l'espèce dont nous détaillons les diverses parties ne frappe point les yeux par cet éclat qui captive et qui éblouit, sans qu'on puisse appréhender du danger d'une première impression. L'apparence demande, pour être appréciée, un examen réfléchi; et ce n'est guère que parmi les vrais amateurs de la nature qu'elle doit trouver des admirateurs.

Le noir de velours très intense, mais en même temps d'une extrême douceur au toucher, couvre la tête, le corps, le croupion, le cou, la poitrine, et le milieu de l'abdomen; partout ce noir affecte la même teinte et l'aspect sérieux; seulement, chez certains individus, il s'y mêle sur le milieu du dos des reflets d'un vert doré métallique qui s'étendent jusqu'à la nuque et jusque sur le derrière du cou. Chez d'autres, au contraire, il est partout d'un noir de velours pur, et parfois nuancé de pourpre très éteint parmi les plumes de la queue. Parfois enfin le vert doré se présente en reflets de cuivre de Rosette.

Les petites couvertures des ailes sont vertes et brillantes, et leurs rémiges, qui sont très longues et très fortes, et leurs tiges aplaties et robustes, sont d'un brun foncé. Les couvertures supérieures de la queue sont assez fournies, et d'un vert doré brillant.

La queue, composée de dix rectrices larges, courbées à l'extrémité de chacune d'elles, est terminée par une légère fourche par la brièveté des plumes moyennes; les deux centrales sont en entier d'un vert doré foncé, tandis que les suivantes

sont dans toute leur longueur, et dessous aussi bien que dessus, d'un blanc de neige, excepté à leur terminaison, où se dessine un liséré noir bronzé.

Le milieu du ventre est donc d'un beau noir de velours; mais le bas-ventre et les flancs sont d'un blanc pur, que relève le noir intense des couvertures inférieures de la queue.

Les nombreux individus de l'oiseau-mouche demi-deuil que nous avons pu étudier nous ont présenté de nombreuses dissemblances. C'est ainsi que certains ont les deux rectrices qui suivent les moyennes d'un bronzé violet, et deux taches d'un roux vif placées comme deux étroites bandelettes sur les côtés de la gorge; que d'autres sont ternes et sans éclat; que d'autres ont des teintes plus brillantes et plus pures.

Tel est le plumage de l'oiseau mâle. Celui de la femelle, ou du moins des individus que nous croyons être du sexe féminin, en diffère par quelques fortes nuances: d'abord deux traits d'un roux ocreux fort vif naissent des branches de la mandibule inférieure, se porte sur les côtés de la gorge, et s'étendent jusque vers le bas du cou et près de la poitrine. Les plumes noires sont généralement d'un aspect moins soyeux, et il s'y mêle une forte teinte de roux sur le derrière de la tête et sur le ventre; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont même bordées d'un léger ruban roux; les rectrices enfin sont couleur d'acier, excepté les deux externes de chaque côté, qui sont blanches et terminées de blanc.

L'oiseau-mouche demi-deuil habite le Brésil. C'est une des espèces les plus multipliées, et qu'on trouve aujourd'hui communément dans les collections. Le Muséum en possède cinq individus, et M. Florent Prévost a bien voulu en mettre à notre disposition un grand nombre de peaux, qui ont servi à établir la description qu'on vient de lire.

Cet oiseau vit principalement sur les grands arbres de corail ou érythrine, lorsqu'ils sont en fleurs.

L'OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

Ornismya Platura. Less., *Synop.*

D'un vert plus ou moins sombre sur tout le corps, l'oiseau-mouche à raquettes ne se distingue, ainsi que l'indique son nom, que par les deux rectrices extérieures de la queue, qui finissent, en dépassant les autres, par des tiges sans barbes, terminées tout d'un coup à leur extrémité par des palettes obovales. Une telle conformation se retrouve dans plusieurs genres d'oiseaux; mais, parmi les ornismyes, c'est le seul exemple que l'on connoisse.

L'oiseau-mouche à raquettes est de petite taille,

connues celle-ci seroit une des formes de la forme recourbée du bec, si elle n'étoit pas individuelle et le résultat

de M. Swainson (1): « La forme du bec de cette brillante espèce se trouve parmi les oiseaux terrestres, et est, par la plus frappante analogie, celle de la forme recourbée du bec. On ne peut véritablement parler d'une telle organisation, à moins que l'on ne soit accommodé pour puiser les renversées des bignonias ou autres fleurs dont les fleurs pendent vers le bas, et sont si multipliées dans le Sud. Ce bec recourbé se trouve dans les autres oiseaux-mouches qui fournissent à ces êtres leur nourriture. »

On a toutefois de nouvelles observations qui mettent l'existence d'une telle forme de bec chez les oiseaux-mouches. Il est fort probable que cet oiseau aura été comprimé dans son état frais par quelque supercherie, et qu'il se redressera. Toutefois cette espèce de plumage ne se rapporte à aucun oiseau véritablement nouvelle.

La grandeur naturelle, cet oiseau est dans toute sa longueur, mais il est courbé vers la pointe, qui est arrondie et recourbée également aux deux extrémités. La partie inférieure présente en dessous et dans le milieu une convexité qui renforce la courbure et fait ainsi vers le haut le bec enroulé. Le plumage en dessous ainsi que le bec est d'un vert doré métallique. Un plastron de plumes s'étend du gosier jusqu'à la base du bec, et couvre tout le devant du cou, et le milieu de l'abdomen. La poitrine et le ventre sont traversés par une raie blanche. Les plumes qui couvrent le dos sont rectilignes, moins longue que les rectrices moyennes sont épaisses, tandis que les autres sont très fines et passant en dessous à une belle teinte rayonnante.

Le bec est d'un brun pourpre qui s'étend jusqu'à la base du bec.

L'oiseau-mouche à bec recourbé se trouve dans le Brésil de M. Bullok à Londres, et dans le Brésil. Son port, ses habitudes corporelles, sa forme, son organisation, ne diffèrent pas de celles des autres oiseaux-mouches. L'endroit remarquable est la forme

et a le corps long à peine de quinze à dix-huit lignes, tandis que la queue a jusqu'à deux pouces. L'individu qui est représenté par M. Bévalet dans la planche 40 est un peu trop gros dans ce dessin, bien que rigoureusement exact d'ailleurs dans ses autres caractères.

! Son plumage est généralement d'un vert doré un peu sombre en dessus; mais un plastron d'émeraude couvre le devant de la gorge et du cou, et chatole avec beaucoup d'éclat, suivant la direction des rayons lumineux. Le ventre est d'un brun noir un peu terne, et les plumes de la région anale sont blanches ou teintées de gris, ainsi que les couvertures inférieures de la queue. Les petites couvertures des ailes sont d'un vert doré bronzé; les rémiges sont d'un brun pourpré, et s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue.

Les rectrices, moins les deux externes, sont longues à peine d'un pouce, presque égales, étroites, et terminées en pointes. Leurs tiges sont fortes, solides et blanches; les deux externes sont de moitié plus longues que les précédentes; elles sont garnies de barbes qui finissent en pointe au niveau des autres, mais la tige se prolonge l'espace de six lignes sans offrir le moindre vestige de barbules, puis, à son extrémité, se garnit tout-à-coup de ces mêmes barbules larges et régulières, qui forment par leur épanouissement une sorte de petit éventail coloré en brun verdâtre.

Le bec a tout au plus cinq lignes: il est noir et pointu sans renflement bien remarquable; les tarses sont grêles et noirs.

Les deux sexes dans cette espèce paroissent avoir la même parure; du moins tous les individus conservés jusqu'à ce jour dans les collections ont présenté les mêmes caractères extérieurs.

L'oiseau-mouche à raquettes n'a jusqu'à ce jour été observé qu'à la Guyane, où son espèce paroît d'ailleurs très rare. Peut-être vit-elle dans les profondeurs les moins accessibles de cette contrée, dont l'intérieur n'a point encore été exploré.

Le Muséum en possède deux individus, dont l'un a été apporté de Cayenne par le célèbre botaniste Richard, et qui ont servi de type à notre description.

LE HUPPE-COL.

Ornismya ornata. Less., *Synop.*

La nature a prodigué ses dons à l'oiseau-mouche huppe-col: en renfermant le souffle de la vie dans un aussi petit corps, elle a voulu que l'être qu'elle créoit débile témoignât de sa puissance en charmant les yeux par les gracieuses proportions de sa petite taille et par les riches parures qui forment ses atours.

Mais le mâle seul semble avoir été l'objet de ses vœux; la femelle est déshéritée du luxe que le brillant époux étale avec tant de complaisance. Elle semble, chez les femelles des oiseaux, que le sentiment de la maternité, qui domine leurs facultés avec tant d'énergie, doit les dédommager des sacrifices de leurs maris volages et moins attentifs à leurs devoirs de la paternité.

Le huppe-col se trouve aux environs de Cayenne dans la Guyane, et aussi au Brésil: pour mieux le parol être répandu dans toute la partie orientale des côtes atlantiques de l'Amérique. Le prince de Milien de Wied le mentionne sur les bords du Gijntibo, dans les prairies découvertes sèches, et les bords de buissons, de Llantana et d'asclepias, à Curaçao. « Là, dit ce voyageur, une multitude de colibris voltigeoient alentour, en suçant comme les abeilles les fleurs de ces végétaux. Les espèces plus communes étoient le saphir à gorge bleue et le bec d'un rouge de corail, et le charmant huppe-col avec son aigrette d'un rouge de rouille. »

Le huppe-col mâle, lorsqu'il est revêtu de son plumage parfait d'adulte, est donc remarquable, non que l'indique son nom, par la huppe élégante et leur de rouille très vive qui surmonte la tête, et les plumes en touffes, d'une rare élégance, qui forment sur les côtés du cou deux faisceaux divergents. Les plumes de la huppe qui couvre la tête sont bombées en avant ou sur le front par de petites écailles de vert d'émeraude; puis les premières sont courtes, les suivantes augmentent successivement en longueur, une forme étroite et aigrettée: leur couleur est rouge de saturne assez brillant.

Sur le devant de la gorge et du cou se dessine un plastron brillant de l'émeraude la plus pure, et qui se trouve séparé de l'abdomen par une ceinture blanche. Sur les côtés du cou, sur le rebord même de ce plastron, naissent douze à quatorze plumes d'inégale longueur; les premières courtes, et les dernières très longues, en allant jusqu'à huit ou dix lignes, toutes se dirigeant en dehors: elles sont étroites, d'un roux vif, et terminées par une pointe verte, brillante et glacée d'or.

L'occiput et le dessus du corps sont d'un brun doré, passant au bronzé, teinte qui se change en bleu d'acier sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue, et qui est séparée du ventre du corps par une ceinture d'un gris blanc.

Les petites couvertures des ailes sont d'un vert doré; la poitrine et le ventre sont d'un vert bleu sur le noir, à reflets métalliques; le bas-ventre est brun grisâtre, parfois blanchâtre.

Les ailes sont petites, étroites, et s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; les rémiges sont d'un brun pourpré.

La queue est arrondie, peu longue, à rectrices

noires, vertes, tandis que les huit autres sont roux vif.

Le bec est mince, grêle, d'un rouge de saturne que le noir qui teint l'extrémité des deux mandibules; les tarses sont jaunâtres. La taille du huppé est d'environ deux pouces et quelques lignes.

Les jeunes huppe-cols se distinguent des adultes, en ce qu'ils n'ont point la huppe occipitale aussi prononcée, ni les plumes jugulaires très développées. La bande blanche du croupion n'en a point encore et la séparation des teintes entre les plumes du dos et les couvertures de la queue.

La femelle (pl. 41, fig. 2) est beaucoup moins belle que le mâle; elle n'a ni huppe ni ornement des côtés du cou; seulement les plumes de la tête sont un peu plus blanches que chez les espèces non huppées, mais elle est elle-même d'un vert doré ne différant en rien de celui du dos, du croupion et des flancs. La gorge, le devant du cou, et la poitrine, jusqu'au milieu du ventre, sont teintés d'un roux fort vif qui s'efface à mesure qu'il s'avance sur le ventre. La collerette qui traverse le corps en dessus, à la naissance de la queue, tire sur le roux, et manque chez la femelle; le ventre est roussâtre, tacheté de brunâtre ou de vert; les rectrices sont marquées de vert à leur milieu et rousses aux deux extrémités. Elle ne présente toutefois aucune différence dans le plumage.

LE HAUSSE-COL BLANC.

Ornismya strumaria. LESS., *Synop.*

L'oiseau-mouche dont nous traçons l'histoire est de ces espèces les plus gracieuses du genre, et qui présente la plus parfaite analogie avec le huppe-col, en ce qu'elle a la taille et les parures accessoires.

Elle est découverte dans les forêts du Brésil par M. Delalande, cet oiseau, naguère inconnu, se fait remarquer par la huppe assez touffue qui orne le sommet de sa tête qu'elle recouvre. Sa couleur est une teinte de rouille fort vive, séparée du bec sur le front par une bande de petites plumes écailleuses d'un vert d'émeraude.

Les joues et la gorge sont d'un vert d'émeraude et le devant du cou, tandis que le devant et les côtés du cou sont couverts de plumes développées d'une sorte de cravate ou hausse-col, composée de petites plumes qui s'allongent et s'imbriquent, en se dirigeant en arrière, et formant deux bandes épaisses sur les jugulaires. Ces plumes ne sont pas minces et étroites comme chez le huppe-col, mais elles sont au contraire larges, arrondies, d'un vert de neige, excepté à leur extrémité, qui est délicatement lisérée de vert doré métallique, puis terminées de roux vif. Cette collerette se gonfle ou se gonfle lorsque l'oiseau est dans l'état de repos, et

au contraire elle se resserre le long du corps lorsqu'il vole.

La tête, le manteau, les petites couvertures des ailes, la gorge et le haut de la poitrine sont d'un riche vert doré, qui passe au brun ou au vert foncé plus terne sur la poitrine, le ventre et les flancs. Une petite touffe de plumes grises ou blanchâtres occupe le milieu du thorax. Les couvertures alaires ont un reflet vert doré que relève sur chaque plume une légère bordure couleur de rouille. Le croupion est blanchâtre.

Les rémiges s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; elles sont teintées de brun pourpré. La queue est arrondie, assez régulièrement disposée en éventail. Les rectrices sont acuminées à leur sommet d'un roux vif, lisérées d'or sur leurs bordures et à reflets verts métalliques au centre: elles sont brunes en dessous et bordées de jaune ocracé.

Le bec est grêle, mince, jaune, terminé de noir; les pieds sont bruns. Le hausse-col blanc a au plus deux pouces à quelques lignes de longueur totale.

Le jeune âge de cette espèce (pl. 43, fig. 2) n'a point de huppe et point de collerette. La poitrine et le ventre sont tachetés de noir et de brunâtre sale; la queue est brune, terminée de roussâtre; le croupion est traversé par une raie blanchâtre; le bec et les rémiges sont bruns.

La femelle du hausse-col blanc (pl. 43, fig. 1) a les plus grands rapports avec celle du huppe-col. Elle lui ressemble en ce qu'elle n'a aucune trace de la parure du mâle, et que son plumage est d'une extrême simplicité. Sa taille est analogue à celle de son époux. Son bec et ses tarses sont noirâtres; un roux vif occupe le front et la gorge; un vert mal doré et terne s'étend sur l'occiput et les parties supérieures. La poitrine et le ventre sont d'un brunâtre enfumé, tacheté de noir et de roux. Les flancs sont d'un gris mélangé de verdâtre. Les couvertures inférieures de la queue affectent une couleur cannelle. Toutes les rectrices externes sont d'un vert doré peu foncé et terminées de roux.

C'est dans l'intérieur du Brésil que vit le hausse-col blanc, et la découverte en est due à un collecteur plein d'ardeur et de zèle, à M. Delalande, qui lui donne pour patrie les forêts qui bordent la rivière Paraíba, au nord de Rio-Janeiro. Les deux jeunes individus qui ornent aujourd'hui les galeries du Muséum y ont été déposés par MM. Quoy et Gaimard; ils les avoient recueillis au pied des montagnes des Orgues, sur les bords des torrents où la végétation est moins pressée.

L'OISEAU-MOUCHE RUBIS.

Ornismya rubinea. LESS., *Synop.*

On s'étonne, en cherchant à connoître ce que les auteurs ont dit de cet oiseau assez répandu dans les collections, des erreurs sans nombre dont il a été l'objet. Décrit par Buffon sous le nom de *rubis-émeraude*, par Brisson sous celui d'*oiseau-mouche du Brésil à gorge rouge*, il a été tour à tour le *grand rubis* ou la *queue rousse* de M. Vieillot, le *rubis-Vieillot* de Sonnini, tandis que le jeune âge servit à établir une espèce distincte sous la dénomination d'*oiseau-mouche brun gris*. Le nom de *rubis* ou de *petit rubis*, donné à un oiseau-mouche de petite taille de l'Amérique du Nord, n'a pas peu contribué aussi à embrouiller la synonymie, d'autant plus que ce *rubis* se trouve être, dans les écrits de la plupart des ornithologistes, le même oiseau que l'*améthyste*, parfaitement caractérisé par Buffon.

Le *rubis* mâle, représenté dans notre planche n° 44 dans son plumage parfaitement adulte, a quatre pouces et quelques lignes de longueur totale; son bec est assez robuste, noir, brun, ainsi que les tarses; la queue, légèrement échancrée à son milieu, n'est guère plus longue que les rémiges.

Le dessus de la tête, du cou, du dos, du croupion est d'un vert doré foncé et uniforme; un vert doré plus brillant et plus frais couvre le devant du cou vers la poitrine; toutes les parties inférieures du corps se trouvent colorées d'un vert doré métallique foncé tirant au brun sur le bas-ventre; un plastron occupe la gorge et le devant du cou, et forme sur ces parties une plaque étincelante de tout le feu du *rubis*, et glacée d'or sous certains aspects. Les tarses sont robustes et bruns; les petites couvertures des ailes sont teintées de roux, et les rémiges brunes pourprées. Les rectrices sont larges, élargies à leur sommet: comme les extérieures sont un peu plus longues que les moyennes, il en résulte que la queue affecte une légère disposition fourchue; toutes sont d'un roux cannelle fort vif, et se trouvent lisérées de noir à leur sommet. Les couvertures inférieures de la queue sont vertes et bordées de roux.

Avant de revêtir cette parure complète, certains individus ont la plaque de feu qui couvre la gorge beaucoup plus circonscrite et moins brillante.

Le jeune mâle, dans sa troisième année, est gris sur le dos et brun sur le croupion, ces teintes étant peu dorées. Les rémiges internes sont roussâtres, tandis que les plus extérieures sont brunes; la gorge est brunâtre sous le demi-bec inférieur, puis garnie d'écaillés rouges de *rubis*: le vert du ventre et des flancs est en grande partie mélangé de brunâtre; la queue est rousse, terminée de plus clair en son bord.

Dans sa deuxième année le jeune *rubis* ressemble

à la femelle; il en diffère parce qu'il se mêle de teinte de feu sur la gorge, qui est rousse partout leurs qu'à son milieu. Le ventre, le bas-ventre sont mélangés de roux et de vert doré; et le dos du corps est de cette dernière couleur. Les tarses sont bruns dans toutes les phases de la vie de l'individu.

Dans sa première année le *rubis* est dans l'âge où M. Vieillot représente son *oiseau-mouche brun gris* (pl. 48 des *Oiseaux dorés*), c'est-à-dire que son corps est brun doré en dessus, gris de cendre en dessous; les rectrices externes rousses, puis terminées de blanc, et les moyennes brunes datées.

La femelle que nous avons représentée dans la pl. 55 est à peu près de même taille que le mâle. Le corps en dessus, aussi bien sur la tête que sur le cou, est vert doré; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, sont d'un roux cannelle vif; les plumes de la région anale sont blanches, les tarses cendrés. Elle n'a pas les moindres ressemblances avec le plastron du *rubis* mâle; mais un large point blanc se trouve occuper le rebord postérieur de l'œil, au-dessus duquel un trait neigeux contourne la joue sans s'enfouir en partant de la commissure. Les rectrices sont rousses, bordées de noir, excepté celles du milieu qui sont brunes.

Quelques variétés ne présentent point la tache blanche derrière l'œil, mais du reste ne diffèrent en rien autre chose de la description précédente.

La collection du Jardin du Roi possède plusieurs individus de l'*oiseau-mouche rubis*, et entre autres trois mâles adultes, deux jeunes et deux femelles. MM. Quoy et Gaimard ont rapporté du Brésil un mâle dans son plumage parfait, de sorte qu'on ne peut douter de la patrie de cet oiseau, que la plupart des ornithologistes indiquent être de Cayenne. Probablement il se trouve au Brésil et à la Guayane.

L'AMÉTHYSTE.

Ornismya amethystina. LESS., *Synop.*

L'*améthyste* a été parfaitement décrit par Buffon, nous en avons possédé des dépouilles qui nous ont offert tous les caractères que ce grand peintre nous assigne: c'est même d'après un individu bien conservé qu'a été faite la figure de la pl. 47. M. Vieillot l'*améthyste* se distingue parfaitement comme elle il n'étoit point aussi aisé d'en isoler l'*oiseau-mouche* de l'Amérique septentrionale, plus connue sous le nom de *petit rubis*, et figuré dans ces deux temps par Wilson. Dans presque toutes les collections on trouve sous le nom de *rubis* le véritable *améthyste*, et long-temps le *rubis* n'ayant existé dans les collections, il en est résulté d'

n diffère parce qu'il se mêle
a gorge, qui est rousse par
milieu. Le ventre, le bas-ventre
roux et de vert doré; et le
cette dernière couleur. Les
outes les phases de la vie de

nière année le rubis est dans
représente son oiseau-mouche
Discaux dorés), c'est-à-dire
doré en dessus, gris de cendre
rectrices externes rousses, puis
blanc, et les moyennes brunes

me nous avons représentée
près de même taille que le
ous, aussi bien sur la tête que
doré; la gorge, le devant du
entre, sont d'un roux cannelle
de la région anale sont blancs
s. Elle n'a pas les moindres
rubis mâle; mais un large point

er le rebord postérieur de l'œil,
meilleur contourne la joue sous
la commissure. Les rectrices
s de noir, excepté celles du
.

riétés ne présentent point la
e l'œil, mais du reste ne diffère
ose de la description précédente
du Jardin du Roi possède plus
oiseau-mouche rubis, et entre
lites, deux jeunes et deux femes
Gaimard ont rapporté du Brésil
plumage parfait, de sorte qu'il
patrie de cet oiseau, que la
ologistes indiquent être de Car
se trouve au Brésil et à la Guy

L'AMÉTHYSTE.

amethystina. Less., *Synop.*

a été parfaitement décrit par
s possédés des dépouilles qui
caractères que ce grand pei
même d'après un individu bien
faite la figure de la pl. 47. M
distingue parfaitement comme
aussi aisé d'en isoler l'oiseau-
que septentrionale, plus comm

it rubis, et figuré dans ces
son. Dans presque toutes les
e sous le nom de rubis le vé
long-temps le rubis n'ayant
collections, il en est résulté

et des doubles emplois fréquents; mais dans
derniers mois il est arrivé de cette espèce un
nombre de dépouilles bien conservées qui ne
sont pas d'émettre l'opinion que ces deux
soient identiques, ou du moins une légère
de l'un de l'autre, car toutes les différences
leur assigne consistent dans le rouge de rubis
de la gorge de l'oiseau des États-Unis, et dans le
d'améthyste de l'espèce de la Guyane. Cepen-
la figure qu'en a publiée M. Ord, dans son
Mémoire de l'Ornithologie de Wilson, donnoit
de longueur au bec de rubis que n'en a réelle-
celui de l'améthyste.

améthyste est un des oiseaux-mouches les plus
par la taille, et se distingue par la forme lé-
ment fourchue de sa queue, par la teinte vert
doré de son plumage sur les parties supérieu-
res; et grise sur le ventre, par ses ailes qui
sont presque aussi longues que la queue. Son bec est
très mince, et plus long que la tête; un plas-
tré échancré de teinte améthyste et chatoyant re-
te le devant de la gorge.

Jeune âge de cette espèce ne diffère point du
adulte par le brun doré des parties supérieures
du corps; mais ce qui le caractérise est le plastron
au point encore développé, et que remplacent
points dorés épars çà et là. La région abdomi-
nale est uniformément d'un gris très clair tirant sur
blanc, et les rémiges sont égales, brunes, ciliées
en blanc. C'est sans doute dans cet état le *trochilus*
de Gmelin.

La femelle présente dans sa vestiture des particu-
lières distinctives assez nettement tranchées d'avec
celle du mâle. Ainsi la gorge est blanchâtre; la poi-
trine est grise brunâtre; les plumes des parties in-
ternes sont variées de brun et de roussâtre; les
ailes sont d'un roux assez vif; la région anale est
brunâtre; les rectrices sont brunes, excepté les deux
externes qui sont terminées de roux, et toutes
de même longueur.

Un individu mâle qui existe dans les galeries du
Musée nous paroît avoir été altéré par les fumi-
ères sulfureuses, et l'améthyste de sa gorge est
devenue en jaune de topaze.

Cet oiseau-mouche habite la Guyane où il est rare.

LE PETIT RUBIS.

Ornismya colibris. Less., *Synop.*

est contre le sentiment des auteurs que nous
avons décrits comme espèce le petit rubis, que la
nature ne distingue pas de l'améthyste. Plusieurs
individus, que nous ont obligeamment communiqués
par le duc de Rivoli et quelques autres amateurs,

ne permettent plus aujourd'hui de confondre le petit
rubis et l'améthyste, bien isolés l'un de l'autre par
leur plumage et par leur patrie.

Brisson, le plus exact des descripteurs, s'exprime
ainsi : « *L'oiseau-mouche à gorge rouge de la Caro-
line* est un peu plus gros que l'oiseau-mouche huppé
(pl. 203). Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à
celui de la queue, est de trois pouces deux lignes,
et jusqu'à celui des angles de deux pouces six lignes.
Il a quatre pouces dix lignes de vol, et ses ailes,
lorsqu'elles sont p.ées, s'étendent jusqu'au bout de
la queue. Les parties supérieures de la tête, du cou,
le dos, le croupion, les côtés, les plumes scapulaires,
les couvertures de dessus la queue et les petites du
dessus des ailes, sont d'un beau vert doré, chan-
geant en couleur de cuivre de Rosette. La gorge et
la partie inférieure du cou sont d'un pourpre éclat-
ant, changeant en une belle couleur d'or. La poi-
trine, le ventre et les couvertures du dessous de la
queue sont d'un blanc sale, mêlé de gris brun. Les
jambes sont de cette dernière couleur. Les grandes
couvertures du dessus des ailes et les plumes de
l'aile sont d'un brun tirant sur le violet. La queue
est composée de dix rectrices : les deux du milieu
sont d'un vert doré, changeant en cuivre de Rosette;
les latérales sont d'un brun pourpré; celles du mi-
lieu sont un peu plus courtes que les latérales, ce
qui rend la queue un peu fourchue. Le bec, les pieds
et les ongles sont noirs.

» La femelle est de la même grosseur et de la
même grandeur que le mâle, mais il y a un peu de
différence dans ses couleurs. Les parties supérieures
de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes
scapulaires, les couvertures du dessus de la queue
et les petites du dessus des ailes sont d'un beau vert
doré, changeant en cuivre de Rosette; la gorge, la
partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les
côtés et les couvertures du dessous de la queue sont
d'un blanc sale; la gorge est variée de quelques pe-
tites taches brunes; les jambes sont d'un gris brun;
les grandes couvertures de dessus des ailes et les
plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet;
les deux du milieu de la queue sont d'un vert doré,
changeant en couleur de cuivre de Rosette; les la-
téales sont d'un brun doré depuis leur origine jus-
que vers la moitié de leur longueur, ensuite elles
sont d'un noir changeant en couleur d'acier poli, et
terminées de blanc; la queue est un peu fourchue
comme celle du mâle. On trouve cet oiseau-mouche
dans les régions chaudes de l'Amérique, et en été
seulement dans la Caroline et au Canada. »

Brisson pense que le petit rubis est l'*ourissia* ou
tomineio de Clusius, le *huitzitzil* de Jean de Laët;
l'*aratarata-quaca* ou le *guainumbi* de Marcgrave;
le *goumanbueh* de Laët; le *colibri* de Catesby; mais
dans cette synonymie il y a sans doute plus d'un

rapprochement hasardé ; aussi ne doit-on pas lui accorder une entière confiance.

Buffon s'est exprimé sur la patrie du rubis en ces termes : « On le trouve en été à la Caroline, et jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, et c'est la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance dans ces terres septentrionales. Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspésie, où les habitants l'appellent *nirido* (oiseau du ciel), et le père Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada ; mais il paroît l'avoir assez mal connu quand il dit que le fond de son nid est tissu de petits brins de bols, et qu'il pond jusqu'à cinq œufs. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches de la Caroline ; en été ils y font leurs petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir en automne. Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa nourriture ; « et je n'ai jamais observé, dit Cateshy, qu'il se nourrit d'aucun insecte ni d'autre chose que du nectar des fleurs. »

Quant aux particularités descriptives, Buffon s'accorde avec Brisson, et M. Vieillot corrobore les détails fournis par les deux premiers. Toutefois M. Vieillot a donné sur les habitudes du *petit rubis* des observations faites par lui-même et pendant son séjour aux États-Unis, de sorte que nous les extrairons textuellement pour compléter l'histoire d'un oiseau qui est parfaitement distinct, nous le répétons, de l'améthyste.

» Quoique cet oiseau, dit M. Vieillot (*Oiseaux dorés*, p. 66 et suiv.), habite pendant quatre ou cinq mois des régions très septentrionales de l'Amérique, et qu'il se trouve à New-York au commencement de mai, et au Canada vers la fin de ce mois jusqu'à l'automne, il égale en beauté ceux qui ne quittent pas la zone torride. Il en est même peu qui aient la gorge ornée de couleurs plus vives : sous un point de vue elle est d'un vert brillant ; sous un autre elle a le feu et l'éclat du rubis ; sous un troisième l'or en couvre les côtés ; si on regarde l'oiseau en dessous il offre une couleur de grenat sombre. On ne peut décrire toutes les nuances qu'il présente. Le rubis se retire pendant l'hiver dans les Florides, et on le rencontre rarement dans les Antilles. Il n'est pas farouche, mais dès qu'on en approche pour le saisir, il part et disparaît comme l'éclair. Ces petits êtres sont extrêmement jaloux les uns des autres ; s'ils se rencontrent plusieurs sur les mêmes arbres en fleur, ils s'attaquent avec la plus vive impétuosité, et ne cessent de se poursuivre avec tant d'ardeur et d'opiniâtreté qu'ils entrent dans les appartements, où le combat continue et ne finit que par la fuite du vaincu et la perte de quelques plumes. Si les fleurs sont fanées, ils manifestent leur dépit et leur colère en arrachant les pétales, dont ils jonchent la terre.

» Les rubis ne peuvent supporter la privation to-

tales du miélat que pendant douze à quatorze heures au plus, et souvent il en périt à l'automne, qu'ayant été retenus par des couvées tardives, fleurs se trouvent détruites par des gelées précoces et les ressorts de leurs ailes affoiblis par le défaut de nourriture. Les mouvements de l'oiseau ne succèdent plus alors avec cette rapidité qui le maintient suspendu sur la corolle dépositaire de la substance nutritive. Plus le besoin augmente, plus ses efforts diminuent ; il se perche souvent, vole avec moins de vitesse, se pose à terre, languit et meurt. Les jeunes des tardives couvées sont exposés à ce danger, et souvent en automne on les trouve dans un état de dépérissement.

» La difficulté de se procurer ces jolis oiseaux sans en gâter le plumage a fait imaginer différentes manières pour les prendre : les uns les noient dans une seringue ; d'autres les tuent avec un pistolet chargé de sable, et même, lorsqu'on est très pressé, l'explosion de la poudre est quelquefois suffisante pour les étourdir et les faire tomber. Il est inutile de dire que le plomb le plus fin ne sauroit être employé pour la chasse de ces petits oiseaux, car un grain le écraserait et n'en laisseroit que des débris. Comme ces moyens ont encore des inconvénients, l'eau gâtant les plumes, et le sable les faisant tomber, j'ai eu recours à deux autres méthodes. employée avec succès le filet nommé toile d'araignée dont j'entourais les arbrisseaux à un pied ou deux de distance. Cet oiseau fend l'air avec une telle rapidité qu'il n'avoit pas le temps d'apercevoir le filet, et s'y prenoit aisément. Je me suis aussi servi d'une gaze verte en forme de filet à papillons ; mais cette manière demande de la patience, et ne peut être employée que sur les plantes et sur les arbrisseaux nains. Il faut d'ailleurs se tenir caché ; car, quoiqu'il ne se laisse approcher de très près, il n'est pas moins méfiant, et si un corps étranger lui vient à l'ombre, il quitte les fleurs, s'élève à environ deux pieds au-dessus de la plante, y reste stationnaire, fixe l'objet qui l'inquiète, et, après s'être assuré que sa crainte est fondée, jette un cri et disparaît. Pour avoir quelques succès dans cette classe, il faut construire une petite niche, la plus basse possible, avec les plantes et les arbrisseaux voisins, et l'envelopper l'oiseau avec le filet, de la même manière que l'on prend les papillons.

» Enfin, ayant remarqué que souvent les oiseaux-mouches se perchoient sur les branches sèches des arbrisseaux, et voulant contempler au soleil l'animal vivant, toute la beauté d'un plumage splendissant de mille nuances dont la mort ôte l'éclat, j'insérois dans les fleurs de petites chétives où ils venoient se percher. J'avois ainsi pendant une minute le plaisir de les voir darder la langue dans les vases nectarifères, pour en aspirer

approprié à la délicatesse de leurs organes. Cet oiseau place son nid sur les arbres et les arbustes, et le compose avec un duvet brun qui couvre sur le sumac, et le recouvre à l'extérieur de lichens. Celui que j'ai conservé étoit sur une branche de cèdre rouge. Le mâle apporte les matériaux et la femelle les arrange. Tous deux couvent alternativement. La ponte est de deux œufs de grosseur proportionnée à l'oiseau. »

Le rubis arrive donc aux États-Unis au printemps, lorsque les arbres à noyaux sont en fleur, et s'y retire pendant l'hiver au Mexique et aux Antilles et sans doute alors dans les provinces limitrophes de la Floride et de la Guyane. Les individus pris sur les tablettes du Muséum d'histoire naturelle sont dits provenir de Cayenne.

LE SAPHIR-ÉMERAUDE.

Ornismya bicolor. LESS., *Synop.*

L'oiseau-mouche saphir-émeraude, ainsi nommé par Buffon des deux riches couleurs qui ressemblent le plus au bleu de saphir et du vert d'émeraude a des formes courtes, ramassées, et assez robustes; sa longueur totale trois pouces trois lignes, et sa plus grande dimension le bec entre pour sept lignes et la queue pour huit ou neuf; les ailes sont aussi longues que la queue, et leurs rémiges sont étroites, brunes et colorées en brun pourpré; le bec est rouge et pointu; sa mandibule supérieure est entièrement noire et l'inférieure se trouve être jaunâtre, terminée à la pointe qui est brune; le plumage est en dessus d'un vert doré prenant les teintes les plus brillantes du vert d'émeraude: souvent il s'y joint des reflets bleuâtres; le ventre, le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue partagent le brillant des parties supérieures, seulement les plumes de la région anale sont d'un blanc pur; le vert d'émeraude se joint le bleu de saphir à la base des plumes violâtres qui forment sur le front un léger bandeau, et qui recouvre le devant de la gorge à partir du bec inférieur. Cet oiseau a la queue légèrement arrondie, paroissant cinéiforme et fourchue dans l'état de repos; les rectrices sont d'un bleu foncé brun, ou plutôt d'indigo foncé, aussi bien en dessus qu'en dessous; les tarses sont grêles et d'un brunâtre. Telle est la livrée des individus pris en nature.

Les jeunes diffèrent des mâles par le bleu de saphir de leur gorge qui n'est point développé; le vert d'émeraude de la poitrine est toutefois fort vif; le ventre et les flancs, ainsi que les plumes de la région anale, sont d'un vert noir; le vert doré des plumes a aussi des reflets cuivrés. La femelle ressemble au mâle par la taille, par

son bec mi-partie blanc, mi-partie noir, par le vert doré brillant des parties supérieures, et enfin par le bleu d'acier uniforme de la queue; mais ce qui la distingue est d'avoir la gorge, le devant du cou, la poitrine, mêlés de blanc pur, puis de blanc et de vert doré; cette dernière couleur, toutefois, domine sur le milieu du thorax; le bas-ventre est d'un gris clair, et les couvertures inférieures de la queue sont vertes.

Nous en avons observé une variété dont le plumage étoit mêlé de gris sale sur le devant du cou, et dont le bas-ventre étoit varié de brun et de gris.

Buffon donne pour patrie à l'oiseau-mouche saphir-émeraude l'île de la Guadeloupe. Sennini dit qu'on le trouve aussi à la Martinique; mais les trois individus qui ornent le Muséum proviennent de la Guyane française.

L'OISEAU-MOUCHE AUDEBERT.

Ornismya Audeberti. LESS. *Synop.*

Cet oiseau a les plus grands rapports avec le saphir-émeraude, et Buffon est le premier auteur qui l'ait mentionné en le regardant comme une variété du précédent. Ainsi s'exprime le Plin françois à la fin de sa description: « Nous en avons vu un autre venant de la Guyane, et de la même grandeur (que le saphir-émeraude), mais il n'avoit que la gorge saphir, et le reste du corps d'un vert glacé très brillant. »

L'oiseau-mouche Audebert, ou à gorge bleue, a trois pouces quatre lignes de longueur totale; son bec a huit lignes et la queue un pouce; ses formes sont robustes et bien proportionnées, et du reste complètement analogues à celles du saphir-émeraude; son bec est droit, noir en dessus, et à mandibule inférieure à moitié blanche; les tarses sont bruns; les ailes, d'un brun pourpré assez intense, sont étroites et aussi longues que la queue; celle-ci n'est composée que de dix pennes, larges, arrondies à leur sommet, et disposées de manière à donner à l'extrémité de la queue une forme parfaitement arrondie; elles sont uniformément, en dessus comme en dessous, d'un bleu noir intense; toutes les parties supérieures du corps, ainsi que les petites couvertures des ailes, sont d'un vert doré ou cuivré assez foncé toutefois; la gorge au-dessous de la mandibule inférieure est d'un bleu de saphir se dégradant avec le vert du cou, de la poitrine et du ventre, vert prenant certains reflets bleus d'acier, et brillant sous les rayons lumineux du vert le plus intense et le plus éclatant d'une émeraude parfaite; les plumes de la région anale ainsi que celles des flancs sont d'un blanc pur, et les couvertures infé-

rieures de la queue sont larges et d'un vert bleu de fer spéculaire.

Cette espèce a été distinguée des congénères par Audebert, dont elle rappellera le nom aux amis des sciences naturelles, et elle est figurée dans le somptueux ouvrage des Oiseaux dorés de notre compatriote, à la pl. 40, sous le nom d'*oiseau-mouche à gosier bleu*. L'Audebert vit exclusivement à la Guyane française, et la description que nous en avons faite a été prise sur plusieurs beaux individus conservés dans la collection de M. le docteur Kéraudren, inspecteur-général du service de santé de la marine.

LE RUBIS-TOPAZE.

Ornismya moschita. LESS., *Synop.*

Le rubis-topaze est le plus commun, sans contredit, de tous les oiseaux-mouches, et cependant c'est celui sur lequel les yeux se portent avec le plus d'admiration, par l'éclat sans pareil dont son plumage jouit. « Il a les couleurs, et il jette le feu, dit Buffon, des deux pierres précieuses dont nous lui donnons le nom. » L'éclat extraordinaire que possède en effet ce petit oiseau n'est pas facile à rendre, et l'éclat des pierres précieuses qui scintillent sur sa tête et sa gorge échappe aussi bien aux descriptions qu'à la peinture.

Le rubis-topaze mâle adulte a trois pouces huit lignes de longueur totale; la partie cornée de son bec n'a pas au-delà de six lignes; la queue a quinze lignes; les tarses et le bec sont bruns.

Des plumes écailleuses recouvrent toute la tête depuis les narines, sur lesquelles elles s'avancent considérablement en s'allongeant un peu jusqu'au haut du cou; elles forment ainsi une calotte étendue qui jouit de l'extraordinaire éclat du rubis auquel se joindroient les reflets violets de l'iodé en vapeur; la lumière, en frappant sur ces plumes, les fait chatoyer depuis la couleur de feu jusqu'au plus riche violet; d'autres plumes écailleuses occupent le dessous du gosier, s'étendent sur la gorge et les côtés du cou, jusqu'au haut de la poitrine, et paroissent vertes et veloutées dans l'obscurité, mais brillent des teintes les plus admirables du vermillon ou de la topaze glacée d'or; à ces deux nuances si somptueuses et si belles se joint sur la partie supérieure du dos un noir de velours dont il a l'aspect soyeux; ce noir se dégrade en vert doré olivâtre sur le dos, les petites couvertures des ailes, le croupion, et les couvertures supérieures de la queue; les côtés du cou, entre les deux plaques à formes de gemmes, sont d'un brun noir séricéux; la poitrine et le ventre sont d'un brun de suie légèrement teinté de cuivre peu brillant; le bas-ventre est d'un blanc de neige, et les couvertures inférieures de la queue

sont rousses; les ailes sont de même longueur que la queue, qui est arrondie; leurs rémiges sont longues pourprés, tandis que les rectrices sont brunes et presque d'égale longueur; elles sont colorées dessus comme en dessous en rouge cannelle brillant, et que relève un liséré noir qui borde l'extrémité. Telle est la livrée du rubis-topaze dans toute sa parure.

L'escarboucle, figuré pl. 54 des Oiseaux dorés d'Audebert, et décrit comme espèce par Buffon, Linné et Latham, est le rubis-topaze dans la vieillesse. Cet oiseau se distingue seulement de l'adulte par le rouge d'escarboucle ou de rubis qui teint la gorge, le devant du cou jusqu'à la poitrine, et qui, au lieu d'être d'un jaune de safran, ressemble à la couleur de l'occiput; la disposition de toutes les autres couleurs est parfaitement la même.

Lorsque le rubis-topaze est dans sa première jeunesse, le rouge de sa tête apparait à peine, et se trouve mélangé à beaucoup de brunâtre; le brillant saphir se dessine çà et là par écailles luisantes détachant sur le fond gris de cendre du devant du cou; tout le plumage en dessus comme en dessous est mélangé d'un brun sale fuligineux, et d'un gris légèrement doré; les plumes de la région de la queue sont d'un bleu pur, et les couvertures inférieures de la queue sont d'une belle teinte rutilante; les rectrices sont brunes, terminées de blanc. Chez quelques individus la poitrine et le ventre sont également mélangés de brun enfumé et de grisâtre.

Chez de jeunes individus le sommet de la tête est gris, et quelques écailles rubis se dessinent sur l'occiput; les plumes de la gorge ont un aspect doré tirant sur le jaune, et les rectrices et les couvertures sont bleu d'acier pour les plus extérieures. On en trouve une figure dans les Oiseaux dorés à la planche 50, qui représente à peu près la livrée.

Le volatile figuré sous le nom d'*oiseau-mouche à gosier doré*, à la planche 46 des Oiseaux dorés d'Audebert et de M. Vieillot, est encore un mâle dans sa deuxième année, et sur le point de changer de plumage; toutes les parties supérieures sont d'un vert doré peu éclatant, et la gorge et le devant du cou sont d'un gris blanc, sur lequel on dessine un commencement de petite plaque rutilante; les rectrices sont vertes dorées et terminées de blanc. Le très jeune *rubis-topaze*, pl. 56 des Oiseaux dorés, ressemble à l'état que nous venons de décrire, excepté que la tête est brunâtre ainsi que la gorge sur laquelle n'apparait aucune trace de plumes écailleuses et brillantes. Nous avons représenté cette modification à la figure 2 de la 55^e planche de notre *Monographie*.

ails sont de même longueur arrondie; leurs rémiges sont tandis que les rectrices sont de longueur; elles sont colorées en dessous en rouge cannelle relève un liséré noir qui borde est la livrée du rubis-topaze pure.

, figuré pl. 54 des Oiseaux décrit comme espèce par Bonaparte, est le rubis-topaze dans ce seau se distingue seulement du rouge d'escarboucle ou de rubis rouge, le devant du cou jusqu'à la nuque lieu d'être d'un jaune de sa couleur de l'occiput; la disposition d'autres couleurs est parfaitement

rubis-topaze est dans sa première sa tête apparoit à peine, et se trouve beaucoup de brunâtre; le brillant est en çà et là par écailles luisantes le fond gris de cendre du devant l'image en dessus comme en dessous un brun sale fuligineux, et d'occiput doré; les plumes de la région de la poitrine et le ventre sont desangés de brun enfumé et de

nes individus le sommet de la quelques écailles rubis se dessinent plumes de la gorge ont un aspect de la jaune, et les rectrices extérieures d'acier pour les plus extérieures une figure dans les Oiseaux de Bonaparte, qui représente à peu près

figuré sous le nom d'oiseau-mouche à la planche 46 des Oiseaux de M. Vieillot, est encore un jeune de deuxième année, et sur le point de l'éclosion; toutes les parties supérieures sont d'un gris blanc, sur lequel commence de petite plaque qui est verte dorées et terminées par une plaque de petite plaque de rubis-topaze, pl. 56 des Oiseaux de Bonaparte, qui est semblable à l'état que nous venons de décrire; que la tête est brunâtre ainsi que les plumes n'apparoit aucune trace de brillantes. Nous avons représenté sur la figure 2 de la 55^e planche de l'histoire.

état le plus voisin du mâle adulte, chez les individus qui vont revêtir leur parure de noces, ressemble assez à celui de la femelle, c'est-à-dire que les parties supérieures du corps sont vertes dorées, et le rouge de la tête commence à se développer par des plaques brunes violettes, que le gris des parties inférieures est orné devant le cou par une ligne longitudinale d'écailles mordorées; les rectrices sont bleu d'acier, et terminées de blanc pour les plus extérieures.

La femelle du rubis-topaze (pl. 53, fig. 1) diffère considérablement du mâle; ses atours sont d'une simplicité qui contraste avec le luxe de parure de son époux: elle n'a pas toutefois trois pouces de longueur totale. Tout le dessus de son corps est d'un doré peu brillant; cette teinte est propre aux couvertures des ailes et de la queue en dessus; et les parties inférieures, depuis la gorge, les côtés, le devant du cou, la poitrine et l'abdomen, sont d'un brun clair un peu foncé sur les flancs; les rectrices sont brunes, terminées de blanc et de rouge d'ocre; les deux moyennes sont vertes et les autres d'un gris de cendre; les ailes dépassent la queue d'une ou deux lignes. Nous regardons comme une jeune femelle du rubis-topaze l'espèce que nous avons figurée, pl. 51, avec l'épithète de *petit oiseau-mouche*. En comparant minutieusement l'individu de notre dessin avec celui que nous retrouvons tous les caractères des jeunes de cette espèce. Les plumes du rubis-topaze, c'est-à-dire le vert doré des parties supérieures, le gris blanc des régions inférieures, auquel se joint un peu de roux. Mais les proportions et les couleurs de cette figure ont été peintes avec un peu d'arbitraire par le dessinateur.

Jusqu'à ce jour les erreurs les plus graves ont été commises dans l'histoire de ce charmant oiseau-mouche; les variétés d'âge et de sexe surchargent les nomenclatures d'histoire naturelle, par leurs noms d'espèces, et c'est ainsi qu'on en a fait tour à tour les *Trochilus hypophæus* et *maculatus*, qui sont des jeunes; *leucogaster*, qui est une jeune femelle; le *carolinensis*, qui est un vieux rubis-topaze; le *pelagus*, qui est un jeune âge; le *thaumaitia* de Séba, qui est un jeune âge; et enfin le *trochilus obscurus* de Vieillot, qui est une femelle.

Les descriptions ont été faites sur une trentaine d'oiseaux dans les divers états, que nous a obligeamment communiqués M. Florent Prévost. On ne doit donc regarder nos descriptions comme posées dans leurs détails, et comme le résultat de nombreuses comparaisons.

Le rubis-topaze habite la Guyane. C'est une des espèces les plus communes, et cependant nous n'avons rien sur ses mœurs ni sur ses habitudes aucuns faits qui puissent servir à donner du charme à son histoire; nous nous bornerons donc à l'indica-

tion pure et simple de ses formes, ne pouvant peindre la partie morale de sa vie. M. Robin en a déposé des individus aux galeries du Muséum qui provenoient de l'île de la Trinité.

LE SAPHIR.

Ornismya sapphyrina. LESS., Synop.

Le saphir a trois pouces six lignes de longueur totale. Son bec est assez long, grêle, d'un jaune clair, excepté à la pointe qui est noire; le dessus de la tête et du corps est d'un vert doré qui s'étend sur le croupion; une belle couleur rouille occupe le gosier, et immédiatement au-dessous nait un bleu de saphir très éclatant, s'irisant en violet, qui recouvre le devant du cou, la poitrine, et s'arrête à la partie supérieure de l'abdomen; les flancs et le ventre sont d'un vert brunâtre; les plumes de la région anale grises; les ailes, un peu plus longues que la queue, sont minces, à rémiges brunes pourprées; la queue est composée de rectrices de même longueur, toutes d'un roux uniforme et fort vif: les tarsi sont brunâtres. Une variété a bien la couleur rouille qui distingue les vieux individus, mais le bleu de saphir est moins apparent sur la poitrine, et les parties inférieures sont mêlées de verdâtre et de brun. La femelle a les parties supérieures d'un vert bleu, le ventre et le bas-ventre d'un blanc tacheté de brun.

Le saphir habite la Guyane, et n'est pas rare à Cayenne; et il paroît également vivre au Brésil. « En revenant, dit M. le prince de Wied dans son Voyage, t. I, p. 61, j'abattis plusieurs jolis oiseaux-mouches, par exemple, celui à gorge bleue et au bec d'un rouge de corail (*T. sapphirinus*), qui y est très commun. »

M. Vieillot décrit ainsi le jeune âge: « Toutes les parties supérieures sont d'un vert cuivré sombre, les inférieures d'un gris mélangé de noir; quelques plumes blanches apparoissent sur la gorge; le menton est d'un roux pâle; les pennes des ailes et de la queue sont brunes; les latérales de cette dernière partie sont bordées de gris; le bec est brun en dessus et d'un blanc jaunâtre en dessous; les pieds sont noirâtres. » Le même auteur dit que le jeune âge, avant sa première mue, a la tête et les parties supérieures d'un brun vert, le dessous du corps d'un blanc sale, les couvertures de la queue d'un gris foncé; les pennes vertes depuis leur origine jusqu'à leur moitié, ensuite d'un brun violet, terminé de gris.

Nous ne pensons pas que l'oiseau décrit par M. Vieillot comme le mâle de l'espèce du saphir, et figuré pl. 57 des Oiseaux dorés d'Audebert, ap-

partienne à la même espèce. C'est notre oiseau-mouche *Wagler*.

L'OISEAU-MOUCHE GLAUCOPIS.

Ornismya glaucopis. LESS., *Synop.*

Le *glaucopis*, nommé aussi *oiseau-mouche vert à queue fourchue du Brésil*, ou *oiseau-mouche à tête bleue*, a des formes robustes et massives; il a jusqu'à quatre pouces trois et quatre lignes de longueur: le bec entre pour neuf lignes et la queue pour quinze dans ces dimensions. Son bec est noir, droit, terminé en pointe aiguë; ses ailes, qui sont très minces, s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; les rémiges sont d'un brun pourpré; les rectrices sont assez larges, gradnées d'un bleu d'acier intense, et donnent à la queue, qui est longue de vingt lignes, une disposition fourchue; la couleur des tarses est brunâtre.

Le sommet de la tête de cet oiseau est recouvert par une calotte qui, depuis le bec jusqu'à l'occiput, est colorée en bleu indigo très vif, chatoyant parfois en vert sombre, ou bien, sous certains reflets de la lumière, offrant une teinte d'azur suave qui disparoit pour faire place au brun sombre ou à des reflets pourprés. Le dos, les couvertures des ailes, le croupion, sont d'un vert doré foncé et uniforme; la gorge, la poltrine, le devant du cou, le ventre et les flancs brillent du plus beau vert d'émeraude; le bas-ventre est mélangé de gris, et les couvertures inférieures de la queue sont également variées de vert et de grisâtre, les plumes écailleuses émeraulines sont grises dans leur moitié inférieure.

La livrée du jeune âge est beaucoup plus terne que celle des adultes; la calotte bleue de la tête affecte des teintes vertes; les plumes de l'abdomen sont davantage mélangées de gris; enfin la région anale est blanchâtre.

La femelle (pl. 59) est plus petite que le mâle, dont elle a du reste tous les caractères, on la reconnoît aisément à la forme de son bec et à la couleur de ses tarses, et surtout à la disposition fourchue de sa queue, dont les rectrices sont d'un vert doré en dessus et bleues à leur extrémité. On n'aperçoit aucun vestige de calotte sur la tête. Cette partie est d'un vert doré qui s'étend aussi sur le dos, le croupion, et les couvertures des ailes et de la queue; les rémiges sont d'un bleu d'acier foncé en dessous et ocellées de blanchâtre à l'extrémité des plus extérieures; la gorge, le ventre, toutes les parties inférieures enfin, sont d'un gris enfumé auquel se joignent sur le flanc des teintes vertes dorées; le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un gris fuligineux.

Nous en avons distingué une variété dont le vert

doré des parties supérieures étoit beaucoup plus tant qu'à l'ordinaire.

Les jeunes mâles dans leur première année ont la tête brune, les parties inférieures d'un gris clair et un demi-collier vert doré au haut de la poitrine.

Le *glaucopis* habite le Brésil. Les individus conservés au Muséum en ont été rapportés MM. Quoy, Gaimard et Delalande. M. Florentin de Vost nous a communiqué une douzaine de ces oiseaux-mouches, qui nous ont servi à tracer les descriptions précédentes. On ignore les habitudes de cette espèce.

L'OISEAU-MOUCHE

A QUEUE VERTE ET BLANCHE.

Ornismya viridis. LESS., *Synop.*

Cet oiseau-mouche habite l'île de la Trinité, et se croit aussi, sans doute à tort, de la Guyane. Il se distingue de toutes les autres espèces par le gai de son plumage. Il a de longueur totale quatorze pouces, et sur ses dimensions le bec seul entre pour un pouce et la queue pour quinze lignes. Son bec est long, légèrement recourbé, d'un brun clair et très peu renflé; la mandibule inférieure est plus courte; les ailes sont un peu moins longues que la queue. Cette dernière est étagée dans l'âge adulte par le raccourcissement des rectrices externes qui lui donne une forme arrondie, tandis qu'elles sont presque égales dans le jeune âge. Les ailes sont brunes pourpréses, teintées d'olivâtre, et à leur base un peu élargies.

Cet oiseau a son plumage un peu ordinaire, et est teint des couleurs disposées dans l'ordre suivant: la tête est brune verdâtre; le dos, les couvertures des ailes sont d'un vert doré uni; le croupion est d'un doré plus foncé que le dos; les rectrices sont en dessus comme sur leur surface inférieure d'un vert à teinte de vert pré très agréable et très pure; les rectrices sont arrondies à leur extrémité, et bordées de blanc ou à moitié blanches; la gorge, le devant du cou sont d'un vert clair brillant à reflets d'or et parsemés de gris; le ventre, les flancs, la poltrine sont d'un vert doré resplendissant de cuivre rouge; le bas-ventre est en entier d'un gris cendré; les tarses sont bruns.

Une première variété est remarquable par le doré de la tête; le dos, le croupion, les couvertures des ailes, le dessus du corps, sont d'un vert clair tirant sur le blanchâtre très brillant; les couvertures supérieures de la queue d'un vert cuivré rouge foncé; les rectrices vertes du côté interne, puis brunes et brunes au côté externe; la gorge, le devant du cou sont variés de blanc et de vert.

supérieures étoit beaucoup plus
noire.

âles dans leur première année
parties inférieures d'un gris clair
vert doré au haut de la poitrine
qui habite le Brésil. Les individus
Muséum en ont été rapportés
M. Florentin et Delalande. M. Florentin
communiqué une douzaine de ces
qui nous ont servi à tracer les
dessins. On ignore les habitudes

L'OISEAU-MOUCHE

VERTE ET BLANCHE.

Ornismya viridis. LESS., *Synop.*

oiseau-mouche habite l'île de la Trinité,
sans doute à tort, de la Guyane.
toutes les autres espèces par le
plumage. Il a de longueur totale
ces dimensions le bec seul entre
la queue pour quinze lignes. Son
bec est recourbé, d'un brun clair
et la mandibule inférieure est
sont un peu moins longues que
dernière est étagée dans l'âge ad
dépassement des rectrices extérie
une forme arrondie, tandis qu'
égales dans le jeune âge. Les ailes
noires, teintées d'olivâtre, et à pe
s.

son plumage un peu ordinaire
sont disposées dans l'ordre suiv
verdâtre; le dos, les couvertures
vert doré uni; le croupion est
é que le dos; les rectrices sont en
leur surface inférieure d'un vert
et pré très agréable et très pure;
à leur extrémité, et bordées de
anches; la gorge, le devant du
clair brillant à reflets d'or et pa
gris; le ventre, les flancs, la po
doré resplendissant de cuivre
est en entier d'un gris cendré; les

re variété est remarquable par le
; le dos, le croupion, les couvert
dessus du corps, sont d'un vert
blanchâtre très brillant; les couvert
la queue d'un vert cuivré rouge
rectrices vertes du côté interne, puis
au côté externe; la gorge, la po
sont variés de blanc et de vert

ventre blanchâtre, teinté de roux; la région
grisâtre.

deuxième variété a la tête grise, le bec pres-
tout blanc; les rectrices moyennes vertes dorées,
plus extérieures plus courtes, vertes et brunes
naissance, d'un blanc pur à leur tiers ter-
; le dessus du corps d'un jaune doré à reflets
autres très brillants; la gorge et la poitrine va-
de roux, de blanc, et de squamelles vertes.
ligne blanche contourne l'œil en dessous. Le
et les flancs sont couleur de buffle; les cou-
res inférieures de la queue sont colorées en
blanchâtre, les tarses en jaunâtre.

ignore quelles sont les mœurs et les habitus
de cet oiseau-mouche, dont on ne connoît pas
celle. Il nous a été communiqué par M. Flo-
Prévost, et les individus du Muséum y ont été
rés par M. Robin et provenoient de l'île de la
Trinité.

L'ÉRYTHRONOTE.

Ornismya erythronotos. LESS., *Synop.*

oiseau a les plus grands rapports avec le
Swainson, bien qu'il s'en distingue cependant par
ses caractères puisés dans des oppositions de
couleurs. Il a de longueur totale environ trois pouces
lignes, et le bec y est compris pour sept lignes
queue pour un pouce; celle-ci est peu four-
cée, et composée de rectrices larges, colorées en
indigo en dessous; la mandibule supérieure du
bec est noire, et l'inférieure est blanche, marquée
d'un à sa pointe; toutes deux sont droites et as-
sez robustes; les tarses sont bruns, et recouverts de
la pulvérisation de petites plumes rousses; la tête, le
dos, les parties inférieures du corps, sont d'un vert
craie foncé, mais suave et très chatoyant; le
croupion tire sur le cuivre rouge; les
ailes de la région anale sont blanches; les ailes
presque aussi longues que la queue; leurs ré-
miges sont brunes pourprées.

Cet oiseau, peut-être le jeune âge du Swainson,
a été rapporté de la Trinité.

L'OISEAU-MOUCHE A TÊTE GRISE.

Ornismya tephrocephalus. LESS., *Synop.*

oiseau-mouche à tête grise a été découvert au
Brésil par M. Delalande fils, et presque au même
temps par M. Auguste de Saint-Hilaire en envoi du
pays des individus au Muséum, et M. Poi-
sson le reconnoît dans la Guyane française.

Cette espèce a trois pouces neuf lignes de lon-
gueur totale; ses formes sont lourdes et massives,
son corps est assez épais; le dessus de la tête est

de couleur vert pâle, tirant plutôt sur le gris cendré;
le dos, le croupion, les couvertures des ailes, sont
d'un vert cuivré uniforme; la gorge, le devant du
cou, la poitrine et les flancs sont d'un vert doré un
peu sale, brillant sous certains aspects, et devenant
grisâtre et terne sous d'autres; le ventre à sa partie
moyenne, la région anale et les couvertures infé-
rieures de la queue, sont d'un blanc assez pur, par-
fois mélangé de brun; la queue se compose de rec-
trices assez larges, presque égales, et paroît être très
légèrement échancrée à son milieu; elles sont d'un
vert doré en dessus et d'un brun foncé en dessous. Les
deux moyennes sont d'un vert noir uniforme, tandis
que les plus extérieures sont terminées de blanc
jaunâtre en dessous; les rémiges sont brunes pour-
prées et plus courtes que la queue; les tarses sont
olivâtres; le bec est noir en dessus et jaunâtre en
dessous, excepté à sa pointe.

L'OISEAU-MOUCHE A GORGE BLANCHE.

Ornismya albicollis. LESS., *Synop.*

Cette espèce, dont la découverte date des pre-
miers voyages au Brésil à la suite de la paix mari-
time, a quatre pouces de longueur totale; le bec
seul a neuf lignes et la queue douze. Cet oiseau est
robuste et bien proportionné dans sa taille. Il n'a
point la délicatesse de la plupart des oiseaux-mou-
ches. Son bec surtout, légèrement infléchi, est fort,
plus épais que celui de la plupart des espèces; la
mandibule supérieure est entièrement noire, et l'in-
férieure est blanchâtre dans les deux tiers de sa lon-
gueur et est brune seulement à la pointe; les tarses
sont bruns.

Cet oiseau a le dessus de la tête, du cou, le dos,
le croupion, les petites couvertures des ailes, d'un
vert riche et doré. Cette teinte occupe le gosier, les
joues, les côtés du cou, la poitrine et les flancs, en
se mélangeant avec un peu de brun; une large cra-
vate arrondie d'un blanc neigeux occupe tout le de-
vant du cou et s'étend un peu sur les côtés; le mi-
lieu de l'abdomen est de ce même blanc sans tache,
qui s'étend sur les parties postérieures et sur les
couvertures inférieures de la queue; les ailes dépas-
sent un peu la queue; leurs rémiges sont brunes
pourprées; les rectrices sont assez larges, un peu
arrondies; les deux moyennes sont d'un vert doré
foncé en dessus; les autres sont d'un bleu noir et
terminées de blanc à leur sommet.

On en connoît une variété dont le blanc de la
gorge n'est pas pur, dont les parties inférieures
sont tachetées de gris brun, et les rectrices non ter-
minées de blanc.

Cet oiseau se trouve répandu assez communément
aujourd'hui dans les collections.

L'OISEAU-MOUCHE VIEILLOT.

Ornismya Vieillotii. LESS., *Synop.*

M. Vieillot a décrit en 1825, dans la partie ornithologique de l'*Encyclopédie*, cet oiseau-mouche qui vit au Brésil. Il en avait fait une belle peinture qui se trouve dans le troisième volume manuscrit des *Oiseaux dorés*, maintenant en la possession de S. A. R. Madame. M. Temminck en a publié une figure gracieuse dans la pl. 66 de ses *Oiseaux colorés*. Ses dimensions sont d'environ trois pouces quatre lignes, et ses formes sont sveltes et élancées. Il porte sur les côtés du cou deux faisceaux de plumes allongées disposées en forme d'éventail; ces plumes, qui se déjettent ainsi à la manière de celles du huppe-col, sont vertes et marquées d'un point blanc tranché à leur extrémité qui est arrondi. Le front et les joues sont d'un vert brillant; la tête, le dessus du cou et du corps sont d'un vert bronzé; les côtés et le bas du cou à sa partie antérieure sont teintés de bleu et tachetés de noir; la gorge et le devant du cou sont verdâtres. Une ligne noire part du bec et se perd à l'occiput; toutes les parties inférieures sont grises, sinuolées ou mélangées de noir; une bande blanche traverse la région anale et s'étend sur le croupion; les rémiges sont d'un brun pourpré, et les rectrices presque égales sont mordorées ou d'un rouge cannelle brillant.

L'oiseau-mouche Vieillot rappellera le nom d'un ornithologiste persévérant et laborieux, qui demeura paisible au milieu de ses livres et de ses douces études: c'est assez dire qu'il fut peu vanté par les journaux, et qu'il vécut dans un état bien voisin de l'indigence.

On ne connoit point la femelle de cette espèce, dont l'histoire se borne à une description de formes, et qui est très rare dans les collections.

L'ORVERD.

Ornismya prasina. LESS., *Synop.*

Buffon a parfaitement décrit l'orverd, que tous les auteurs après lui ont confondu avec plusieurs autres espèces; il paroît surtout avoir été complètement inconnu à M. Vieillot, qui du moins n'en a pas eu d'idée nette et distincte. La peinture que fait Buffon de l'orverd est très exacte, et ainsi s'exprime cet écrivain: « Le vert et le jaune doré brillent plus ou moins dans tous les oiseaux-mouches; mais ces belles couleurs couvrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'admirer. Sous certains aspects, c'est un or brillant et pur; sous d'autres un vert glacé qui n'a pas moins de lustre que le métal poli. Ces couleurs s'étendent jusque sur les ailes; la queue est d'un

noir d'acler bruni, le ventre blanc. Cet oiseau-mouche est encore très petit, et n'a pas deux pouces de longueur. »

L'orverd, bien que de très petite taille, a la fois deux pouces huit lignes du bout du bec à l'extrémité de la queue; le bec a sept lignes et la queue neuf. Ce petit oiseau, très délicat dans toutes les parties, a le bec assez fort pour sa taille, point noir ainsi que les tarsi; les ailes aussi longues que la queue sont étroites et brunes pourprées; la queue est très légèrement arrondie; et les rectrices sont assez larges, et d'un bleu indigo foncé en dessus et en dessous. Tout le plumage est d'un vert d'or, mais un vert frais, brillant, chatoyant, et les teintes sont foncées et tirent sur le bleu; les plumes de la région anale sont blanches.

M. Florent Prévost nous a communiqué plusieurs dépouilles de cette charmante espèce qui paroît habiter le Brésil.

LE SASIN.

Ornismya Sasin. LESS., *Synop.*

Certes le sasin est un des oiseaux-mouches dont le plumage fera le plus remarquer, et c'est celui de tous qui s'avance le plus au nord de l'Amérique. Les rivages de *Nootka's Sound*, par 49 degrés de latitude boréale, sont les lieux où on le rencontre dans l'été, et tout porte à croire qu'il se trouve vers la Californie pendant la saison rigoureuse, que les glaces s'emparent de la côte nord d'Amérique: toujours est-il qu'il se trouve aussi aux environs de Monterey et de San-Francisco. C'est à ce que l'on doit la première mention du sasin, et celui qui a conservé le nom qu'il porte chez les naturels. Ce qu'il en dit est de peu d'intérêt, mais quelquefois doit être recueilli. « Il y a aussi des oiseaux qui semblent différer des nombreuses espèces connues de ce petit animal, à moins qu'ils ne soient une variété du *trochilus colubris* de Linné: mais il est probable que ceux-ci sont établis au sud, et qu'ils s'étendent au nord à mesure que la saison avance, car nous n'en aperçûmes point au commencement de notre relâche, et vers le temps de notre départ les naturels nous en apportèrent une quantité considérable. Mais Latham le décrivit, d'après des individus apportés par les compagnons de Cook; mais même, ce qui par conséquent ne permet pas de récuser l'identité du sasin avec le colibri de ce célèbre navigateur.

Le sasin n'a point tout-à-fait trois pouces de longueur; sa queue a au plus sept lignes, et son bec qui est droit, mince, arrondi, de couleur noire, a huit lignes; les tarsi sont très courts et bruns; les ailes se trouvent être presque aussi longues que

uni, le ventre blanc. Cet oiseau est très petit, et n'a pas deux pouces

en que de très petite taille, a les huit lignes du bout du bec à nu; le bec a sept lignes et la queue est assez fort pour sa taille, pointes tarsi; les ailes aussi longues que les troites et brunes pourpres; la queue est arrondie; et les rectrices sont d'un bleu indigo foncé en dessous. Tout le plumage est d'un vert frais, brillant, chatoyant, et les rectrices tirent sur le bleu. Les plumes de la région anale sont blanches.

Prévoist nous a communiqué plusieurs de cette charmante espèce qui parait

LE SASIN.

Ornismya Sasin. LESS., *Synop.*

Sasin est un des oiseaux-mouches les plus remarquables, et c'est à lui qu'on s'avance le plus au nord de l'Amérique, dans les îles de Nootka's Sound, par 40 degrés de latitude, sont les lieux où on le trouve, et tout porte à croire qu'il se trouve pendant la saison rigoureuse, et s'emparent de la côte nord d'Amérique, est-il qu'il se trouve aussi aux îles de Cayenne et de San-Francisco. C'est à la première mention du sasin, et on a donné le nom qu'il porte chez les Indiens, qui n'est de peu d'intérêt, mais qui a été recueilli. « Il y a aussi des colibris qui diffèrent des nombreuses espèces de ce petit animal, à moins qu'ils ne soient du genre *trochilus colubris* de Linné; mais ils sont établis au sud, et qu'ils sont à mesure que la saison avance, ils aperçurent point au commencement de l'été, et vers le temps de notre départ, ils en apportèrent une quantité considérable. Latham le décrivit, d'après des individus qu'il vit par les compagnons de Cook, et par conséquent ne permet pas de confondre le sasin avec le colibri de Cayenne.

Le sasin a tout-à-fait trois pouces de longueur, et au plus sept lignes, et son bec est mince, arrondi, de couleur noire; les tarsi sont très courts et bruns, et les plumes de la région anale sont blanches.

et celle-ci, composée de rectrices faibles et minces en pointe, affecte une disposition cunéiforme dans le repos et un peu fourchue dans le mouvement.

qui distingue de prime abord cette espèce est la couleur de rouille, ou plutôt de cannelle, qui se voit sur les plumes des joues, des côtés du cou, du ventre, du croupion, de la queue. Cette teinte fort nette se mêle du vert doré sur le sommet de la tête, le derrière du cou et les ailes sont faibles, minces et d'un brun pourpre; deux traits noirs se dessinent sur les tiges extrêmes des deux plus longues rectrices; la queue, le devant du cou jusqu'au haut de la poitrine sont recouverts par un plastron écailleux, terminé par une bifurcation, et jouissant d'un éclat remarquable de vermeil ou de pourpre glacé d'or, ou d'or rouge; parfois s'y joignent des teintes de rubis, et, lorsque la lumière est absorbée, une couleur de velours vert sombre ou olive mat. Le plastron qui entoure ce plastron est affaibli et tire sur le blanc, et il paraît que les deux extrémités de la queue, formées par des plumes plus longues que les précédentes, peuvent composer sur les côtés du dos deux légères parures saillantes.

Un individu adulte qui a servi à notre description a été communiqué par M. le duc de Rivoli. La femelle du sasin n'est connue que par la description de Latham; elle diffère du mâle parce que les plumes des diverses parties supérieures sont plus brunes, et qu'on ne distingue nulle part aucune teinte de cannelle. La gorge est tachetée de rouge vif, et une tache blanche se dessine à l'extrémité de chaque rectrice, excepté les deux moyennes. Quant à la queue, elle est analogue à celle du mâle.

Le jeune âge du sasin, que nous avons représenté dans la figure qu'en a donnée M. Vieillot, se rapproche de la femelle: sa queue est toutefois un peu fourchue, et composée de rectrices qui ne finissent pas en pointe comme on l'observe chez le mâle; sa taille est moindre; le dessus de la tête, le croupion, sont d'un vert doré uniforme. La commissure de la bouche naît un trait brun foncé, qui passe sous l'œil et va s'élargir sur les ailes; les ailes et la queue sont brunes; le plastron de la gorge est d'une teinte de rubis changeant en gris verdâtre; la poitrine est colorée en gris verdâtre, qui se prolonge sur le ventre et le bas-ventre, les tarsi sont bruns. La figure de M. Vieillot avoit été dessinée à Londres d'après un individu du Musée de Paris, et par M. Parkinson.

On ne possède aucun détail sur les habitudes et les mœurs du sasin.

L'OISEAU-MOUCHE MAUGÉ.

Ornismya Maugei. LESS., *Synop.*

Le premier auteur qui ait fait connaître cet oiseau nous paraît être Edwards dans sa pl. 53, où il est nommé *oiseau-mouche bleu et vert*; et Brisson par suite en a tracé une excellente diagnose sous le nom d'*oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam*. Buffon lui appliqua l'épithète d'*émeraude-améthyste*, et les auteurs systématiques lui réservèrent le nom d'*ourisia* que portoit une espèce chez les Indiens du Brésil. C'est donc bien à tort que plus tard M. Vieillot en fit une espèce distincte sous la dénomination d'*oiseau-mouche Maugé*; car nous n'avons pu trouver aucune différence dans les formes et la disposition des couleurs de la figure qu'il en donne d'avec celle de Buffon de la planche enluminée 227, fig. 3. Cependant nous avons conservé le nom de Maugé par respect pour la mémoire de ce zélé et estimable voyageur, mort victime de son zèle dans l'expédition aux terres australes commandée par Baudin.

L'oiseau-mouche Maugé est long de trois pouces sept à huit lignes, son bec de six lignes, et noir, excepté à la base de la mandibule inférieure qui est jaunâtre. Le dessus du corps est d'un vert sombre glacé d'or et très brillant, qui s'étend sur les parties inférieures en prenant des reflets plus intenses et tirant sur le bleu; la poitrine, les côtés du cou et le haut du dos prennent une teinte d'acier brillant ou chatoyant sous certaines réflexions des rayons lumineux; les plumes du bas-ventre sont blanchâtres, et les couvertures inférieures de la queue sont grisâtres; les ailes sont moins longues que la queue, leurs rémiges sont d'un brun pourpre; la queue est assez profondément fourchue, composée de rectrices d'un bleu d'acier luisant, sans mélange d'aucune autre couleur; les tarsi sont noirs.

La femelle diffère notablement du mâle; sa taille est un peu moindre, et toutes les couleurs de son plumage sont plus ternes. Le dessus du corps est d'un vert cuivré uniforme et peu brillant; les parties inférieures sont grisâtres, parfois mélangées de quelques mèches vertes ou de quelques flammettes brunes. La queue est un peu moins fourchue; les rectrices qui la composent sont les moyennes vertes, les autres d'un brun foncé en bleu, et les deux plus externes terminées de blanc. Les pieds sont bruns.

Les deux individus que nous avons décrits et figurés sont ceux que Maugé avoit apportés de Porto-Rico et déposés aux galeries du Muséum, où ils se trouvent encore, et par conséquent les mêmes qui ont servi aux planches d'Audebert et de Vieillot, bien que d'assez fortes dissimilitudes existent entre

la figure de l'oiseau mâle et la nôtre, dans les proportions des ailes avec la queue notamment.

LE SWAINSON.

Ornismya Swainsoni. LESS., *Synop.*

Cet oiseau-mouche a quatre pouces deux à quatre lignes de longueur totale, et sur ces dimensions le bec a sept lignes et la queue dix-huit. Celle-ci est très fourchue, composée de rectrices colorées en bleu indigo foncé; les ailes sont un peu moins longues que la queue, et leurs rémiges sont brunes pourprées; la mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est blanche à sa base et noire à son extrémité. Le dessus du corps est d'un vert doré uniforme, tandis que la gorge et le devant du cou sont revêtus de plumes brillant du vert d'émeraude le plus riche, et dont les teintes se dégradent en vert sombre sur les flancs; le milieu de la poitrine est occupé par une tache d'un noir de velours mat, tandis que le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un vert mélangé, et que les plumes de la région anale sont blanches.

Cette belle espèce, dont nous ne connaissons qu'un seul individu placé dans les galeries du Muséum, habite le Brésil. Elle porte le nom d'un ornithologiste distingué de la Grande-Bretagne, connu par d'excellents ouvrages, et auquel nous unissent les liens de l'amitié.

LE VERAZUR.

Ornismya cyanea. LESS., *Synop.*

Le verazur, que M. Vieillot a le premier fait connaître en 1818 sous le nom d'oiseau mouche bleu, est remarquable par la petitesse de sa taille. A peine a-t-il trois pouces quatre à cinq lignes de longueur totale, et encore sur cette dimension le bec entre pour huit lignes et la queue pour neuf lignes; le bec est d'un jaune clair que relève la teinte noire de l'extrémité; il est élargi à sa base, dilaté et légèrement renflé à sa pointe. Les tarses sont minces, grêles, terminés par des ongles crochus brunâtres.

La tête est d'un vert sombre, qui passe sous les rayons lumineux au bleu d'azur pur et brillant; la gorge est mélangée de gris brun et de bleu d'outremer le plus vif, devenant sombre dans plusieurs positions; une plaque gutturale garnie d'écaillés conserve sa teinte bleu céleste plus pure et avec moins de mélange de brun grisâtre; le derrière du cou, du dos, les petites couvertures des ailes, sont d'un vert doré ou cuivré; le croupion présente une teinte de cuivre de Rosette très chatoyante, qui s'étend sur les couvertures supérieures de la queue, et leur donne

une couleur de cuivre rouge intense; les ailes aussi longues que la queue; elles sont étroites et brun pourpré; les rectrices sont pointues et très fourchues, par suite d'une inégalité de longueur; elles sont d'un bleu d'acier foncé, une moindre tache en dessus comme en dessous; la trine est mélangée de vert doré et de bleu de mer; les flancs et l'abdomen sont d'un vert doré mat; le bas-ventre est gris; les plumes de la région anale sont blanches, et les couvertures inférieures de la queue d'un brun foncé.

Le jeune âge du verazur a le bleu de la gorge moins apparent que celui du mâle adulte, il est beaucoup plus mélangé de gris; le ventre est brun; les flancs sont vert doré, le bas-ventre grisâtre, et les teintes bleues de la poitrine très faibles; souvent le bec a sa mandibule supérieure brunâtre.

Cet oiseau habite le Brésil, où il a été découvert dans ces dernières années par MM. de Laque et Delalande. Nous en avons observé plusieurs individus dans les collections du Muséum et plusieurs cabinets particuliers. La femelle n'est point connue.

L'OISEAU-MOUCHE ARIEQUIN.

Trochilus multicolor. LATH.

Cet oiseau n'est connu que par la description de la figure qu'en a publiée l'ornithologiste Latham. Cette figure, dessinée par S. Edwards, a été reproduite par M. Vieillot dans la planche des Oiseaux dorés, et nous avons dû la donner sans rien omettre des espèces admises sur l'authenticité réelle des individus conservés dans les collections connues par des portraits exacts. Toutefois ce oiseau semble appartenir plutôt à un colibri, et nous ne fautif. Ce n'est qu'avec une extrême défiance faut l'admettre dans le tableau des oiseaux-mouches connus. Il se pourroit qu'il ne représentât un soul-manga, et nous le soupçonnons d'autant volontiers que nul oiseau-mouche ou colibri ne présente d'ordinaire des dispositions semblables les masses colorées du plumage.

Quoi qu'il en soit, nous reproduisons purement et simplement la description des auteurs. L'ariéquin a été nommé ainsi à cause de la bigarrure de sa livrée. Sa longueur totale est de quatre pouces six lignes; le bec, assez recourbé, a douze lignes; d'un brun clair ainsi que les tarses. Un riche bleu doré occupe le sommet de la tête, le menton, la gorge, la poitrine, le milieu du dos et les petites couvertures des ailes; de la commissure du bec part une petite bandelette bleue qui entoure les yeux, les oreilles. L'occiput, les côtés et le dessus du

ivre rouge intense; les ailes
a queue: elles sont étroites et
rectrices sont pointues et à
par suite d'une inégalité de
d'un bleu d'acier foncé, sur
dessus comme en dessous; les
de vert doré et de bleu de
lomen sont d'un vert doré
est gris; les plumes de la
es, et les couvertures inférie
brun foncé.

u verazur a le bleu de la gorge
uo celui du mâle adulte, il est
mêlé de gris; le ventre est
sont vert doré, le bas-ventre
ates bleues de la poitrine
o bec a sa mandibule supérie

bito le Brésil, où il a été décou
res années par MM. de Latham
ous en avons observé plusieurs
les collections du Muséum et
ets particuliers. La femelle

MOUCHE ARLEQUIN.

Trochilus multicolor. LATU.

est connu que par la Description
a a publiées l'ornithologiste
figure, dessinée par S. Edwards
par M. Vieillot dans la planche
rés, et nous avons dû la donner
e des espèces admises sur l'exis
ridus conservés dans les collec
e portraits exacts. Toutefois et
nir plutôt à un colibri, et nous
qu'avec une extrême défiance
dans le tableau des oiseaux-mou
pourroit qu'il ne représentât
e nous le soupçonnons d'autant
nul oiseau-mouche ou colibri ne
re des dispositions semblables
rées du plumage.

soit, nous reproduisons pure
la description des auteurs. L'an
nsi à cause de la bigarrure de
eur totale est de quatre pouces
assez recourbé, a douze lignes;
r ainsi que les tarses. Un riche
sommet de la tête, le menton
ne, le milieu du dos et les petites
es; de la commissure du bec par
e bleue qui entoure les yeux, et
cciput, les côtés et le dessus du

est bordée de noir seulement sur ces dernières
es; la couleur brune répandue sur le reste des
supérieures du corps prend une nuance claire
es rémiges et sur les rectrices; un rouge de ci-
mat colore l'abdomen, le bas-ventre et les
ouvertures inférieures de la queue.

ignore le lieu d'où provient cet oiseau que per-
n'a revu depuis Latham, et dont il avoit tou-
figuré une variété d'après un dessin du colonel
Davies.

LE WAGLER.

Ornismya Waglerii. LESS., *Synop.*

n'est pas douteux que l'oiseau que nous nom-
Wagler, en l'honneur d'un célèbre ornitho-
de l'Allemagne, notre ami, est celui que
Vieillot supposa être le saphir mâle, et qu'Au-
rt a figuré dans la planche 57 des Oiseaux dorés.
ndant, si les couleurs du plumage se rapportent
iement, il n'en est pas de même de quelques
ières tirés de la queue et des formes du corps.
ividu sur lequel nous avons tracé notre descrip-
existe dans les galeries du Muséum, où il a été
é tout récemment.

Wagler a donc quatre pouces environ de lon-
g totale; il a quelque ressemblance avec le
gé, bien qu'il soit plus robuste et un peu plus
sa queue, longue d'un pouce, est aussi beau-
moins fourchue; le bec est long de sept lignes
sâtre, ainsi que les tarses; les ailes sont aussi
es que la queue; leur ampleur est assez no-
e, et leurs rémiges sont brunes pourprées; les
ces sont presque égales; chacune d'elles est
e, et toutes sont colorées en bleu indigo foncé,
e aucun mélange, soit en dessus, soit sur la face
érieure.

ête, le devant de la gorge, du cou et le haut
poitrine brillent d'un azur éclatant glacé d'or;
le reste du plumage, en devant surtout, est
vert d'émeraude foncé, sablé d'or et teinté
ligo scintillant; le vert du dos tire sur le brun
ore, quoique doré, et les couleurs des régions
érieures sont aussi de ce même vert, à aspect noir
ébré.

Cet oiseau habite, dit-on, le Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE ANNA.

Ornismya Anna. LESS., *Synop.*

oiseau-mouche Anna est une des plus jolies es-
de la famille, bien que tous les individus sem-
rivaliser en beauté et en éclat. C'est des plages
de la Californie qu'elle provient, et c'est à l'obli-

geance de M. le prince Masséna que nous en som-
mes redevable. Aussi le nom qu'elle porte est celui
de madame la duchesse de Rivoli, qui partage les
goûts de son époux pour les collections d'histoire
naturelle, collections généreusement mises à la dis-
position des naturalistes.

Cet oiseau a trois pouces cinq lignes de longueur
totale, et sur ces dimensions la queue et le bec en-
trent chacun pour huit lignes; les ailes sont aussi
longues que les rectrices; elles sont étroites, minces,
et formées de rémiges brunes pourprées. La queue
est légèrement fourchue, composée de rectrices bru-
nes, excepté les deux moyennes qui sont vertes et
dorées. Le bec est très droit, mince, un peu aplati,
terminé en pointe et de couleur noirâtre; les tarses
sont jaunâtres et assez robustes.

Mais ce qui distingue ce bel oiseau est le vif éclat
d'une calotte d'un rouge d'améthyste des plus riches
auquel se joignent des reflets de fer spéculaire, et
qui s'étend du front à l'occiput en enveloppant les
yeux et les joues, et se continuant sur la gorge et le
devant du cou en une cravate bifurquée de cette
même améthyste teinte d'iode, ayant parfois l'aspect
du velours ponceau noir lorsque les rayons de la
lumière frappent obliquement les plumes écailleuses
métallisées.

Les parties supérieures du cou, du dos, le crou-
pion, les petites couvertures des ailes, sont d'un vert
doré brillant; le devant de la gorge est grisâtre, et
les parties inférieures se trouvent être mélangées de
vert et de gris; les plumes de la région anale sont
blanchâtres, et les couvertures inférieures de la queue
sont vertes et bordées de gris.

On ne possède aucun détail sur les habitudes de
ce charmant oiseau-mouche, qui vit à la Californie,
et dont l'introduction dans nos collections date de
1829, grâce aux belles collections du docteur Boita.

L'OISEAU-MOUCHE TOUT-VERT.

Ornismya viridissima. LESS., *Synop.*

Cet oiseau n'est point le *trochilus viridissimus* de
Gmelin et de Latham. M. Vieillot, en lui appliquant
ce nom, l'a le premier confondu avec plusieurs au-
tres espèces à plumage vert, qui se ressemblent à
faire illusion; mais qui diffèrent par le bec ou par la
queue, de même que par la taille. Les quatre oiseaux-
mouches qui se suivent ont donc entre eux la plus
grande analogie de formes, mais nous les avons dis-
tingués comme espèces d'après la comparaison du
grand nombre de peaux que nous a prêtées avec la
plus grande obligeance M. Florent Prévost.

L'oiseau-mouche tout-vert a trois pouces huit li-
gnes de longueur totale; le bec a seul dix lignes et
la queue un pouce; ses formes sont courtes et ramas-

sées; les ailes dépassent de fort peu la queue qui est arrondie; le bec est élargi à la base, noir en dessus, jaunâtre en dessous; la tête, le cou, le dos, le croupion, sont d'un vert doré à reflets rouges de cuivre sur les couvertures supérieures de la queue; la gorge et la poitrine sont d'un vert brillant, mélangé de blanc près de la mandibule inférieure; le ventre, la région anale, les couvertures inférieures, sont d'un brun gris; les tarses sont noirs, les rémiges d'un brun pourpré, et les rectrices d'un vert doré en dessus et terminées de blanc: leur dessous est brun.

Cet oiseau habite le Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE A VENTRE BLANC.

Ornismya albiventris. LESS., *Synop.*

Cet oiseau a de grands rapports de plumage avec le précédent, dont il sembleroit être l'âge adulte ou le sexe mâle, tandis que le tout-vert ne seroit qu'une femelle. Ses dimensions sont de quatre pouces; le bec n'a que neuf lignes et la queue en présente quinze; le bec est noir en dessus, jaunâtre en dessous, large à sa base et un peu aplati. Tout le dessus du corps est d'un vert cuivré plus rouge sur la tête et le croupion, plus doré sur le dos et les épaules. Tout le devant du cou, depuis la gorge jusqu'à la poitrine, brille d'un beau vert d'émeraude, passant au gris cendré lorsque les plumes écailleuses ne sont pas éclairées: celles-ci sont peu régulièrement disposées, et laissent paroître çà et là, et surtout sur le gosier, le blanc de leur base; les flancs sont d'un vert doré; le milieu du ventre, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur; les ailes sont moins longues que la queue, leurs rémiges sont d'un brun pourpré très vif, et les rectrices sont larges, robustes, brunes en dessus comme en dessous, excepté les deux moyennes qui sont d'un vert doré: leur extrémité à toutes est teintée de gris; les tarses sont brunâtres.

Cet oiseau habite la Guyane.

L'OISEAU-MOUCHE A PETIT BEC.

Ornismya brevirostris. LESS., *Synop.*

Cet oiseau par son plumage ne diffère point de l'espèce suivante, mais la brièveté de son bec l'en distingue de prime abord, et se joint à quelques autres caractères pour l'isoler nettement.

L'oiseau-mouche à petit bec a trois pouces huit lignes de longueur totale; dans ces dimensions le bec entre pour six lignes et la queue pour un pouce. Le bec est court, mince, assez grêle, noir en dessus, blanc en dessous, et noirâtre à la pointe; les ailes

sont moins longues que la queue qui est légèrement fourchue; leurs rémiges sont brunes pourprées, rectrices moyennes sont vert doré, les plus externes brunes. Cet oiseau est entièrement vert doré en dessus, avec des reflets de cuivre rouge plus brillants sur la tête; une ceinture verte se dessine sur le devant du ventre et s'étend sur les flancs; la gorge, les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur, auquel se joint un peu de gris; les tarses sont noirs.

Cet oiseau est de la Guyane.

L'OISEAU-MOUCHE

A COU ET VENTRE BLANCS.

Ornismya albirostris. LESS., *Synop.*

M. Vieillot a pensé que cette espèce n'étoit qu'un jeune âge de l'oiseau-mouche tout-vert, mais il est distingué par son bec moins large, moins déprimé et beaucoup plus haut sur les côtés.

Cet oiseau-mouche a trois pouces quatre lignes de longueur totale; le bec et la queue ont dix lignes. Le bec est légèrement recourbé, à mandibule inférieure noire; l'inférieure, blanche est, seulement brune à son sommet; toutes les parties supérieures sont d'un vert doré uniforme; la gorge, le devant de la poitrine s'étend sur les flancs; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc mélangé de gris; les ailes sont aussi longues que la queue; les rémiges sont d'un brun pourpré et les rectrices sont brunes, à reflets bleuâtres en dessous comme en dessus; les deux moyennes sont vert cuivré rouge; les tarses sont noirs.

Cet oiseau habite la Guyane, et n'est pas rare dans les collections.

L'OISEAU-MOUCHE A VENTRE GRIS.

Ornismya minima. LESS., *Synop.*

Cet oiseau-mouche est sans contredit le plus petit de tous ceux que l'on connoisse, et nul doute que c'est le très petit oiseau-mouche des voyageurs. Sa longueur totale est de deux pouces quatre lignes et son bec, assez fort et assez long pour sa taille, est brun; tout son plumage en dessus est vert doré, tandis que la gorge, la poitrine et toutes les parties inférieures sont d'un gris enfumé; les ailes sont un peu la queue. Cette description repose sur un seul individu en assez mauvais état que l'on a gardé comme la femelle de l'espèce, car M. Vieillot

que la queue qui est légèrement
niges sont brunes pourprées;
sont vert doré, les plus exte-
u est entièrement vert doré
effets de cuivre rouge plus les
nture verte se dessine sur le
nd sur les flancs; la gorge, le
d'un blanc pur, et le ventre
eures de la queue sont du
joint un peu de gris; les ta-

e la Guyane.

OISEAU-MOUCHE

U ET VENTRE BLANCS.

albirostris. LESS., *Synop.*

ensé que cette espèce n'était que
eau-mouche tout-vert, mais
a bec moins large, moins dépen-
haut sur les côtés.

che a trois pouces quatre lignes
le bec et la queue ont dix lig-
ement recourbé, à mandibule su-
inférieure, blanche est, seule-
met; toutes les parties supérie-
niforme; la gorge, le devant du
une ceinture verte traversant
sur les flancs; le bas-ventre
rieures de la queue, d'un blanc
; les ailes sont aussi longues que
es sont d'un brun pourpré clair
brunes, à reflets bleuâtres en
dessus; les deux moyennes sont
e; les tarses sont noirs.

ite la Guyane, et n'est pas rare.

OISEAU-MOUCHE A VENTRE GRIS

ya minima. LESS., *Synop.*

uche est sans contredit le plus
ne l'on connoisse, et nul doute
t oiseau-mouche des voyageurs
est de deux pouces quatre lig-
fort et assez long pour sa taille
plumage en dessus est vert
rge, la poitrine et toutes les par-
d'un gris enfumé: les ailes de
quene. Cette description respon-
en assez mauvais état que l'ou-
femelle de l'espèce, car M. V.

ainsi le mâle: « Cet oiseau n'a que deux pouces
lignes depuis le bout du bec jusqu'à celui de
que; les deux mandibules sont noires; les ailes
plées dépassent la queue de près de deux li-
; le dessus de la tête et du cou, le dos, le cou-
; les plumes scapulaires, les couvertures des
et de la queue sont d'un brun vert cuivré; la
; le dessous du cou, la poitrine et le ventre d'un
blanc; on aperçoit sur la gorge quelques taches
es; les couvertures du dessous de la queue sont
ches; les pennes des ailes d'un brun tirant sur
olet, et celles de la queue de la même couleur
le dos; les plumes qui recouvrent les pieds
pareilles au ventre; les doigts et les ongles sont
tres. »

la femelle (qui est celle que nous avons repré-
) diffère du mâle, suivant le même auteur,
qu'elle est un peu plus petite, « que le dessous
corps est d'un gris sale, et que les rectrices sont
ches à leur terminaison, à l'exception des inter-
naires qui sont de la couleur du dos: les jeunes
semblent. »

oiseau-mouche à ventre gris vit à Saint-Domin-
où M. Vieillot l'a observé. Quelques individus
ont leur nid sur des branches, d'autres les at-
tent à des rameaux par le côté; l'extérieur en est
vert de lichen, tandis que l'intérieur en est
avec la ouate du *bombax ceiba*. Il arrive parfois
les filaments se trouvent entrelacés au milieu
longues épines, et cette disposition donne aux
une solidité et une fixité que leur délicatesse ne
peut pas susceptible de recevoir.

Cet oiseau vit solitaire. On ne le rencontre appa-
raît à l'époque des amours. Cependant l'attache-
des mâles pour leurs femelles est très grand
manifeste par une foule de petits soins. La
est de deux œufs dont l'incubation dure douze
; les petits éclosent le treizième, et séjournent
le nid de dix-sept à dix-huit jours. Ces oiseaux
prenent pour se percher les branches sèches, et
re qu'ils affectionnent le plus est le cypressin cayan.

OISEAU-MOUCHE CLÉMENCE.

Ornismya Clemenciae. LESS., *Synop.*

est du Mexique que provient l'oiseau-mouche
que nous figurons dans la pl. 80. Il est du
ore des belles acquisitions qu'a faite la galerie
le duc de Rivoli en 1829, galerie que M. Klé-
enrichit chaque jour avec goût et avec persévé-
e, et qui déjà renferme une grande quantité
eux rares et inédits. Cet oiseau-mouche, par
ormes robustes, se rapproche du Rivoli; il en a
tributs corporels, le bec, la coupe de la queue,
qu'à certaines teintes du plumage; mais il est

le seul qui jusqu'à présent ait offert la particularité
d'avoir sur la gorge un plastron franchement d'un
bleu d'acier très brillant. Ce plastron écaillé naît
sous la mandibule inférieure, et s'étend sur les côtés
du cou en s'arrondissant jusqu'au milieu et en de-
vant de cette partie; les teintes d'acier sans cha-
toisement disparaissent, et deviennent d'un brun
sombre lorsque les rayons lumineux les frappent
obliquement.

Cet oiseau a cinq pouces de longueur totale. Le
bec est entièrement noir, fort, très légèrement in-
fléchi, et long d'un pouce; la queue est rectiligne,
longue de vingt lignes; les dix rectrices qui la com-
posent sont larges, obovales et comme arrondies à
leur sommet; les moyennes sont d'un bleu noir in-
tense en dessus comme en dessous, tandis que les
deux externes sont entièrement terminées de blanc,
et que les troisièmes de chaque côté ont une marque
ovale blanche seulement à leur milieu. Les ailes sont
de même longueur que la queue; leurs rémiges sont
larges, sans être coudées comme dans les campy-
loptères, et doivent donner au vol une puissance de
continuité que n'ont point les petites espèces à ailes
rétrécies: elles sont d'un brun pourpré assez clair.
Les tarses sont bruns.

Le plumage sur le corps est d'un vert doré plus
frais sur le manteau, plus brun sur le sommet de
la tête, et plus cuivré sur le milieu du dos et sur le
croupion; les petites couvertures des ailes sont aussi
de ce vert doré, qui s'étend un peu sur les flancs et
sur les côtés du cou; les plumes auriculaires sont
assez longues et grises, un trait blanc qui naît der-
rière l'œil les borde et s'étend un peu sur les tempes.
Toutes les parties inférieures, la poitrine comme le
ventre, sont d'un gris brun foncé uniforme, où se
mêle sur les côtés le vert doré métallique des parties
supérieures. La région anale est blanche, et les cou-
vertures inférieures de la queue sont larges, brunes,
chaque plume étant bordée de gris blanc très clair.

Cette espèce porte le nom de notre épouse, fille
de l'auteur de l'ornithologie du Dictionnaire des
Sciences naturelles, et élève de MM. Van-Spaen-
donck et Huet pour la peinture des fleurs et des
animaux.

LES HÉOROTAIRES (1).

Sont des souf-mangas qui ne se trouvent que dans
les îles océaniques de l'archipel des Sandwich.
Leur bec, beaucoup plus long que la tête, est for-

(1) *Melliptreptus*. Vieill.; *drepanis*, Temm.; *certhia*,
L., héorotaire, nom des indigènes de l'île d'Atool, une
des Sandwich, au dire de Vancouver.

tement recourbé. Leur langue est ciliée, ainsi qu'on le remarque chez la plupart des oiseaux ténuirostrés de la Nouvelle-Hollande et de l'Océanie. Leur queue est assez courte.

On compte trois espèces de ce genre, qui sont :

1° *L'ei-evi* (1) des îles Sandwich, a le plumage rouge fulgide, l'occiput de couleur de buffle, les ailes et la queue noires, les premières marquées de blanc. C'est un oiseau célèbre chez les Océaniens, parce qu'avec ses plumes se composent les manteaux des rois; or, la quantité nécessaire de plumes pour faire ce vêtement si estimé en a amené la dépopulation. 2° *L'akaiearoa* (2) ainsi nommé à Owhyhee, une des îles de l'archipel Sandwich. Son plumage est vert olive, plus pâle sur les parties inférieures. « Cook dit, en parlant de cette espèce et de la pré- » cédente, que les habitants lui font la chasse pour » se parer de la dépouille; mais ils recherchent avec » beaucoup plus d'empressement celle de l'ei-evi, » dont la couleur est d'un tel prix à leurs yeux, » qu'elle est l'attribut du rang le plus élevé. Aussi, » dans les jours d'appareil, distingue-t-on leurs » chefs par leur manteau tissu de plumages de l'hé- » téoraire ei-evi, bordé de jaune et noir du moho. » Les femmes des chefs portent une e-rai ou pala- » tine de ces mêmes plumes. » 3° *Le hoho* (3) ou *houhou*, ainsi nommé à Owhyhee, une des îles Sandwich, a le bec très recourbé et fort long, le plumage noir, ayant du blanc sur les pennes alaires primaires. Le croupion et les couvertures sont d'un jaune vif. Il a huit pouces de longueur.

LES SOU-MANGAS (4).

Remplacent exclusivement dans l'ancien monde, c'est-à-dire en Afrique et en Asie seulement, les colibris qui vivent en Amérique. Aussi, quand les voyageurs parlent d'oiseaux-mouches rencontrés en Afrique ou dans les îles de la Malaisie, il faut entendre des sou-mangas. Ce nom est emprunté à la langue malgache, et signifie *mangeur de sucre*, au dire de M. Cuvier. Tous les mâles ont de riches

reflets dans leurs parures. Les femelles ont une parure simple et sans éclat. Ils sont caractérisés un bec aussi long que la tête, recourbé, très ment dentelé sur les bords. Leur langue est longue et simplement fourchue; leur queue, et égale, est souvent dépassée par deux longs brins. Les diverses parures que présentent les mâles à diverses époques de leur vie, ainsi que celles des femelles, rendent leur étude difficile.

Les espèces les plus remarquables et les plus belles sont : 1° *Le métallisé* (1), qui a le corps vert, une ceinture, le croupion et la gorge azur, le ventre jaune et deux longs brins; on le trouve en Nubie, dans le Dongola; sa femelle est gris jaune. 2° *L'Adelbert* (2) se trouve au Sénégal. Il a la tête et le menton vert émeraude, la gorge blanche, cerclée de noir. Le ventre, les ailes et le bas du dos rouge brun, le cou noir. 3° *L'oriental* se plaît sur les rives du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Il est d'un riche vert pourpre, le ventre pourpre noir, les ailes et la queue noires; une bandelette orangée placée en travers des ailes. 4° *Le Gould* (3) a été découvert dans les montagnes de l'Himalaya. Son plumage est généralement d'un riche bleu et pourpre, à reflets métalliques. Mais l'occiput, les joues, le haut du dos, le bas du dos, le thorax et le ventre sont jaune soufre, tachetés de rouge de sang. 5° *Le Longuemare* (4) vit sur les côtes d'Arabie. Il est d'un riche violet sur le corps, d'un vert châtré soyeux sur le ventre, avec la gorge verte. 6° *L'Aspasie* (5) d'Amboine a la tête émeraude, le plumage noir velours, le dos et les ailes vertes, le plastron acier. 7° *Le Kuhl* (6) de Java a le corps vert émeraude, le devant du cou rubis, avec un collier bleu, le dos jaune. La femelle est verte. 8° *L'Hassell* (7), aussi de Java, a le sinciput rouge, le gosier rubis, le ventre rouge de feu, et les couvertures bleu céleste. 9° *Le souci*, de Moluques, et plus particulièrement d'Amboine, a le sinciput et la gorge azur et rubis, le dos olive, le dessous du corps souci, les ailes et la queue brunes. 10° *Le distingué* (8) de Java a un plumage de fer spéculaire, le corps olivâtre en dessous, d'or en dessous. La queue bleue, frangée de

(1) *Certhia coccinea*, Gm.; *hook-billed red creeper*, Lath., Synop.; Vieill., pl. 52, Oiseaux dorés, t. II; Less., Atlas, pl. 76, fig. 1; *C. coccinea*, Forster, Gœt., Mag., 1780, t. IV, p. 347; *C. vastiaria*, Lath.; *mellisuga coccinea*, Merrem, Av. fasc. pl. 4; Shaw, Misc., pl. 220; Vieill., Gal., pl. 481.

(2) *Certhia obscura*, Gm.; *hook-billed green Creeper*, Lath.; Vieill., pl. 53.

(3) *Certhia pacifica*, Gm.; *great hook-billed Creeper*, Lath.; Vieill., Oiseaux dorés, pl. 63; Cook, 3. Voy., t. III, p. 119.

(4) *Cinnyris*, Cuv.; *mellisuga*, Vieill.; *nectarinia*, Illiger; *certhia*, L.

(1) *Nectarinia metallica*, Lich.; Ruppell, Af. Temm., pl. 347, fig. 1 et 2.

(2) *C. Adelberti*, Gervais, Mag. de zool., pl. 19.

(3) *C. orientalis*, Frank; Proc., I, 122.

(4) *C. Gouldii*, Vig.; Proc., I, 44.

(5) *C. Longuemarei*, Less., Illust. de zool., pl. 19.

(6) *C. aspasie*, Less., Coq., pl. 30, fig. 4.

(7) *Nectarinia Kuhlii*, Temm., pl. 376, fig. 1 et 2.

(8) *N. Hasseltii*, Ibid., pl. 376, fig. 3.

(9) *N. solaris*, Temm., pl. 347, fig. 3.

(10) *N. eximia*, Temm., pl. 138, fig. 1 et 2; *N. ralis*, Horsf.

rs parures. Les femelles ont
sans éclat. Ils sont caractérisés
ong que la tête, recourbé, très
es bords, du jaune d'or sur les flancs, le plu-
pourpré, le croupion vert. 42° Le *gracieux* (2°)
à les joues noires, la tête et le manteau vert
le dos azur, ainsi que la queue. La gorge
che, frangée de rubis et de fer spéculaire. Le
est jaune. La femelle est verte en dessus,
en dessous. 43° Le *moustac* (3°), encore de Java,
rouge de feu le plus éclatant, avec le front,
moustache, le croupion azur, le ventre blanc.
à deux brins plus allongés. 44° L'*Oreillon*
(4°) se trouve à Java, à Sumatra, et peut-être
à Ceylan. Il a le dessus du corps vert éme-
e, la gorge couleur de buffle, le bas-ventre
les joues chocolat et un trait rubis violet sur
des du cou. 45° Le *souï-mangas à ventre écar-*
(5°) se trouve aux îles Philippines, où on l'élève
ge en le nourrissant d'eau sucrée. Il a le sin-
vert, la gorge bleu d'acier, le ventre rouge,
ventre jaune, le croupion glauque, les épaule-
le manteau marron, les plumes des ailes et
queue noires. M. Sykes a fait connoître trois
es du pays des Mahrattes.

Figors (6°), rouge de sang, avec une bande-
d'un riche violet à l'angle du bec, et une tache
oreille. Le sinéput, les tectrices de la queue
épaules sont vert métallisé. Le ventre est gris,
du dos jaune soufre. Le *nain* (7°) est vert oli-
avec la poitrine et le croupion rouges, à re-
violets. Le dessous du corps est jaune. L'*uni-*
(8°) est vert olivâtre, à nuance plus foncée sur
es et la queue, plus claire sous le corps.

LES ARACHNOTHÈRES (9°).

et des souï-mangas à langue courte et cartila-
ge. Ils se nourrissent exclusivement d'arai-
es; leur bec est deux fois plus long que la tête,
recourbé. Leur queue est courte et légèrement
sécrée. Les espèces de ce petit groupe sont des
de la Sonde, et n'ont pas de teintes métallisées.

Nectarinia pectoralis, Temm., pl. 138, fig. 3; N.
Horsf.
Nectarinia lepida, Temm., 126, fig. 1 et 2; N. ja-
Horsf.; *Certhia lepida*, Lath.; *grimpereau de*
Sonn., pl. 110.
N. mystacalis, Temm., pl. 126, fig. 3.
N. phenicotis, ib., pl. 108, fig. 1; *sylvia cinga-*
Lath., et pl. 388, fig. 2 (femelle); Brown, pl. 32.
N. coccinigeraster, Temm., pl. 388, fig. 3.
Cinnyris Vigorsii, Sykes, Proc., II, 98.
N. minima, ib., 99.
N. c. neolor, ib.
N. arachnothera, Temm.

4° Le *souï-mangas à long bec* (1°), ou le *pril-andun*
des Javanais, se trouve aussi bien à Sumatra qu'à
Java, et même sur le continent de l'Inde. Il est
vert olive sur le corps, gris fuligineux en dessous,
avec les rectrices brunes en dessous et terminées de
roussâtre. 2° Le *simple* (2°), ou le *chess* des Java-
nais, est vert olivâtre sur le corps et sur les ailes,
mais l'espace entre le bec et l'œil et le devant du
cou sont neigeux. Le reste des parties inférieures
est jaune. 3° Le *souï-mangas aux joues jaunes* (3°)
se trouve à Java, et il est partout d'un vert pré fort
agréable, relevé de jaune sur les sourcils, aux joues,
sur les couvertures inférieures et au bord des pennes
de la queue. Le ventre est d'un vert plus gai que le
dos. Il se tient dans les bois de Bantam.

LES PHYLIDONYRES (4°),

OU MIZOMÈLES.

Constituent une petite tribu qui joint au port et
aux caractères généraux des souï-mangas, l'as-
pect, les mœurs et la conformation des philédons.
MM. Vigors et Horsfield ont ainsi caractérisé ce
groupe : « Le bec est court, grêle, recourbé sur son
arête, coupant à sa base, à narines longitudinales
linéaires, recouvertes d'une membrane égalant en
longueur le tiers des mandibules. La langue, les
ailes et les pieds sont comme ces parties chez les
philédons. Leur queue est assez courte et égale. Les
philidonyres ont donc leur langue terminée en pin-
ceau, leur plumage orné de vives couleurs, mais
sans aucun éclat métallique. Ce sont des oiseaux de
la Malaisie, de l'Océanie et de l'Australie exclusi-
vement.

1° Le *myzomèle rouge gris* (5°) est répandu dans
les îles de Banda, Java et Sumatra. Il a le haut du
corps rouge, les ailes noir bleu, le dessous du corps
gris. La femelle n'a du rouge qu'au croupion. Elle est
bistrée en dessus, gris ardoisé en dessous. 2° Le *car-*
dinal (6°) de la terre de Diémen, rouge vif, avec du
gris enfumé sous le corps, du noir sur les côtés du
cou, les ailes et la queue brunâtres. 3° Le *rouge et*
noir (7°) est répandu sur les îles Mariannes et Caro-

(1) *Nectarinia longirostris*, Temm., pl. 84, fig. 1.

(2) *N. inornata*, Temm., pl. 84, fig. 2; *cinnyris affi-*
nis, Horsf.

(3) *N. chrysogenys*, Temm., pl. 388, fig. 1.

(4) *Phylidonyris*, Less.; *myzomela*, Vig. et Horsf.;
cinnyris, auct.

(5) *N. rubrocana*, Temm. pl. 108, fig. 2 et 3; figuier
rouge et gris, L'evall., Af., pl. 136.

(6) *Certhia cardinalis*, Vieill., pl. 36 des Ois. dorés;
C. sanguinea, Gm.

(7) *Cinnyris rubrater*, Less., Man., II, 55.

lles. Son plumage est rouge sanguin; ses ailes et sa queue sont brunes seulement. 4° *L'australien* (1) provient de la Nouvelle-Hollande; il a le sommet de la tête noir, un demi-collier roux, la gorge d'un blanc pur. 5° *Le décoré* (2) a été découvert par nous sur l'île de Waighiou. Il est uniformément brun enfumé avec un ruban d'un rouge fulgide sur le devant du cou.

LES PHYLÉDONS, OU MELLIPHAGES (3).

Sont des souf-mangas à plumage variable, sans éclat métallique, mais de taille qui atteint souvent celle d'un merle. Leur langue est terminée par un pinceau de fibres; leurs ailes subaiguës dépassent le croupion; la queue est médiocre, légèrement échan-crée ou rectiligne; leur bec est effilé, pointu, arqué. Toutes les espèces vivent d'insectes et d'exsudations qu'elles retirent des sucres ou mannes qui découlent des écorces et des feuilles des arbres de l'Océanie et de l'Australie, leur patrie exclusive.

Vieillot a figuré les espèces suivantes: 1° *Le noir et blanc* (4) a le dessus du corps cendré, les ailes et la queue noirâtres, mais leurs pennes sont bordées de jaune antérieurement. 2° *Le collier blanc* (5) a le dessus du corps carminé, la tête, les ailes et la queue noires, les joues et un collier neigeux. 3° *Le tacheté* (6) a des raies blanches sur les côtés de la tête, le corps tacheté, les pennes des ailes et de la queue d'un brun très foncé et bordées de jaune. 4° *Le cap noir* (7) a la gorge et le croupion blancs, le dos vert, les pennes des ailes et le dessus des caudales noirs. 5° *Le fuscablin* (8) a un cercle rouge autour des yeux, le corps brun en dessus, blanc en dessous. 6° *Le noir* (9) est brunâtre, avec du blanc sur les côtés du cou. Les pennes alaires ont du jaune. 7° *Le bleu* (10) a la tête grise jaunâtre, le dessous du corps blanc, les pennes de la queue bleues en dessous. 8° *Le gris* (11) a le plumage gris et une tache jaune sous les oreilles. 9° *L'oreille jaune* (12)

(1) *Certhia australasia*, Shaw.

(2) *Cinnyris eques*, Less., Zool. Coq., pl. 31; Bull, II, 386.

(3) *Melliphaga*, Lewin; *philedon*, Cuv., Temm.; *philemon*, Vieill., Gal.; et *certhia*, Vieill., Ois. dorés.

(4) Vieill., Ois. dorés, pl. 55.

(5) *Ib.*, pl. 56.

(6) *Ib.*, pl. 57, White, Voy.

(7) *Certhia cucullata*, Shaw; Vieill., *ib.*, pl. 60.

(8) *Certhia lunata*, Shaw; Vieill., pl. 61.

(9) Vieill., Ois. dorés, pl. 71.

(10) Vieill., pl. 83.

(11) *Ib.*, pl. 84.

(12) *Ib.*, pl. 85.

est verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous, plumes des oreilles s'allongent en deux touffes, sont noires à leur base et jaunes au sommet. *Mellivore* (1) est roux sur le corps, blanc en dessous avec un encadrement et une plaque sur les joues d'un noir intense. 11° *Le goruck* (2), ou, comme nomment les Anglais d'après les nègres de la Nouvelle-Galles du Sud, *goowar-ruck*, a une peau autour des yeux, le plumage vert foncé, menton blanc.

M. Temminck a ajouté à ce nombre les espèces suivantes, qu'il a figurées: 12° *Le philedon blanches* (3) a le devant de la tête et le devant du cou noir, une plaque neigeuse sur les oreilles, le plumage généralement vert olive. Il habite la Nouvelle-Hollande, comme celles qui viennent après. 13° *Le cap-nègre* (4) blanc satiné en dessous, noir sur la tête, le cou, et les côtés du thorax, olivâtre sur le dos, les ailes et la queue. 14° *Le monstac* (5) l'on dit être des Philippines, et dont le plumage est blanchâtre, sans tache sur la gorge, flammé sur le ventre et la tête, et gris sur les ailes et la queue. 15° *Le grivalé* (6) a la tête et le devant du cou vert, écaillé de noir, les joues jaune ferrugineuses, un trait blanc à l'angle du bec, le dos olivâtre, le ventre gris, écaillé de noir. 16° *Le réticulé* (7) brun olivâtre sur le corps, gris, flammé de blanc sur le dos, dessous, à pennes des ailes frangées de jaune, les joues jaune verdâtre et le menton blanc. M. Vieillot a découvert sur les rivages du port Western, en Australie, le *philedon à gorge noire* (8), à la tête cendrée, les ailes blanches, à gorge et poitrine noires, à ventre brunâtre. Nous y ajouterons: 18° *Le rouge fronté* (9) qui a près de six pouces de longueur totale; le dos est noir et les tarses sont gris brun. Une plaque de couleur ferrugineuse recouvre le devant de la tête et se trouve bordée sur l'œil par un rebord blanc. Son plumage en dessus est brun, vermiculé de blanc en dessous. Les couvertures des ailes sont brunes, bordées de roussâtre, et les rémiges brunes sées de jaune. Un long plastron blanc couvre la partie antérieure du cou, et se trouve enroulé autour du cou noir brunâtre. Une ceinture brune traverse la poitrine; le ventre est blanchâtre et les flancs sont roussâtres. Les rectrices donnent à la queue une

(1) Vieill., Ois. dorés, pl. 86.

(2) *Ib.*, pl. 88.

(3) *Melliphaga leucotis*, Temm., pl. 435; White, Thrush, Lath.

(4) *M. atricapilla*, Temm., pl. 335, fig. 1; White, *atricapilla*, Lath.

(5) *M. mystacalis*, Temm., pl. 355, fig. 2.

(6) *M. maculata*, *ib.*, pl. 29, fig. 1.

(7) *M. reticulata*, *ib.*, pl. 29, fig. 2.

(8) *Philedon melanodera*, pl. 8, fig. 1, texte, Zool. de l'Australie.

(9) *Philedon rufifrons*, Less., Zool. de la Coq.,

que : elles sont brunes, lisérées de blanchâtre. Philédon habite les environs du port Jackson. Cet individu, que nous regardons comme la femelle, a le rouge ocreux de la tête beaucoup moins que le plumage plus tacheté en dessus; la gorge est de jaune, et le devant du cou d'un brunâtre; le ventre roussâtre.

LE PHILÉDON SANNIO (1)

L'oiseau dont parle Sparmann dans son *Mus. Soc. Reg.*, et qu'il a figuré dans la planche 5, sous le nom de *certhia melanura*. Cependant la description de Sparmann est assez incomplète, car elle se compose de peu de mots : La tête et le dos sont violets, le ventre et la poitrine verdâtres; les ailes sont brunes, la queue noire, un peu échanquée; les tarsi sont bruns. Enfin cet auteur lui donne pour patrie le cap de Bonne-Espérance; sans doute par erreur, car le Philédon est de la Nouvelle-Zélande.

Si l'on suit la description de Sparmann, il est difficile de désirer, celle de Blumenbach, bien que réduite à une seule phrase, peint toutefois cet oiseau sans s'y tromper sous le nom de *certhia sannio* (2). (*hist. nat.*, t. 1, p. 209, pl. 14.) « Ce grimpeur de la Nouvelle-Zélande, dit Blumenbach, est vert olive sur le corps; la tête est violette; les ailes et les rémiges sont brunes, ainsi que la queue, qui est presque fourchue. »

Le bec est d'un cinquième de longueur totale. Son bec est noir, recourbé sur l'arête, à la base revêtu d'une membrane. Son plumage est d'un vert olivâtre uniforme, se teignant de plus en plus sur le bas-ventre. Des reflets d'un pourpre métallique, et comme métallisé, teignent le dessus de la tête jusqu'à l'occiput, les joues et la gorge. Deux bandes de plumes d'un beau jaune d'or recouvrent les ailes.

Les grandes rémiges sont brunes, bordées d'olive; les moyennes sont teintées de vert. La queue, qui est fourchue, est d'un noir bleu intense. Les tarsi sont gris, et l'iris d'un beau rouge.

Cet oiseau vit à la Nouvelle-Zélande, où les naturels le nomment *koko-i-mako*.

Nous regardons comme le jeune âge du sannio un individu (*Zool. Coq.*, pl. 21, fig. 2) qui en diffère par sa taille moindre, par la teinte moins apparente de la tête pourprée du sommet de la tête. Deux traits blancs pur se dessinent aux angles du bec. Les ailes et les rémiges sont brunes, terminées de blanchâtre; tout le dessous du corps est olivâtre, et le dessus d'un jaune d'abord teint de rouille sur le cou et la poitrine, et puis clair et pur sur le bas-ventre. Les tarsi et les tarsi sont noirs, les ailes et la queue sont brunes et teintes d'olive.

Philédon *Dumerilii*, Less., *Zool. Coq.*, pl. 21.

Nous en tuâmes plusieurs individus sur le bord de la baie des Iles à la Nouvelle-Zélande.

M. Swainson a figuré le *philédon jaune cap* (1) brun olivâtre, avec le dessus de la tête et les parties inférieures d'un jaune doré. Une tache noire entoure les yeux et recouvre les oreilles. Il provient comme les précédents de la Nouvelle-Galles du Sud.

White, dans son *Voyage à Botany-Bay*, a représenté sous le nom de *gépier de la Nouvelle-Hollande* (2), varié de noir et de mèches blanches, ayant les ailes et la queue frangées de jaune d'or, un véritable philédon.

LES MYZANTHES (3)

Sont des philédons dont le bec est assez court, comprimé à la pointe, et légèrement arqué et caréné en dessus. Leurs narines sont linéaires mais creusées dans une fosse ovalaire en devant. Leurs ailes sont médiocres et arrondies; leur queue est allongée, et le tour des yeux ou les mandibules présentent des portions de peau nue. Ce sont des oiseaux australasiens, dont le type est le *cobaygin* (4), des nègres du port Jackson. Celui-ci est gris en dessus, avec le front et les parties inférieures blanchâtres. La nuque et la poitrine sont rayées de blanc et de cendré; l'occiput et les joues sont noirs. Une raie jaune traverse les ailes. Les rémiges et les rectrices, brun fauve, sont terminées de blanc. La 2^e espèce est le *myzante à bec jaune* (5), que les colonistes de Sydney nomment *dell-bird* ou *bell-bird*. Il est vert olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous, avec une tache jaune de chaque côté et en avant des yeux. Son front est brun; les rectrices alaires sont grises et les rémiges fauves; le bec et les tarsi sont jaunes.

Nous sommes assez disposé à ajouter à ce genre les deux espèces d'oiseaux qui suivent :

Le *foulehaio* (6), que l'on trouve aux îles des Amis, a le plumage olivâtre, foncé en dessus, jaunâtre en dessous. Sa langue est divisée en quatre brins. Une caroncule jaune aurore garnit la base de la mandibule inférieure. Cet oiseau a un chant mélodieux et très étendu. La femelle est entièrement jaune.

Le *graculé* (7) de la Nouvelle-Hollande est gris roux sur le corps, blanc soyeux en dessous. Une ca-

(1) *Melliphaga auricomis*, Sw., *Zool. illust.*, pl. 43; *musciapa auricomis*, Lath.

(2) Planche et page 186 et 297 de l'édition originale.

(3) *Myzantha*, Vig. et Horst., *Trans.*, XV, 318: de *mysan*, sucer, et *anthos*, fleur.

(4) *Merops garrulus*, Lath., *Suppl.*, 9; *myzantha garula*, Vig. et Horst., loc. cit.

(5) *M. flavirostris*, l'ibid.

(6) *Certhia carunculata*, Gm.; Cook, 3^e Voy., t. 1, et App., Vieill., Ois. dorés, pl. 69 et 70.

(7) Vieill., pl. 87.

lotte noire, interrompue par un croissant blanc, recouvre la tête. Le pourtour des yeux est enveloppé d'une peau nue et jaune.

Enfin le *philédon à oreillons jaunes* (1), que nous avons découvert à la Nouvelle-Guinée, nous semble encore être un myzanthé. Il est olivâtre sur le corps, blanchâtre à la gorge, jaune sur le ventre, et marqué sur les oreilles d'un trait jaune d'or.

LES VERDINS (2).

Forment une petite tribu voisine des philédons, qu'ils remplacent dans les îles orientales. Ils ont une langue en brosse, un bec arqué et des tarses courts, des ailes subaiguës dépassant le croupion, une queue allongée et arrondie. Leur plumage a beaucoup de vert dans sa coloration dominante, et leur taille est celle d'une petite grive. Leurs narines sont presque entièrement cachées par les plumes du front. Buffon n'a connu qu'une espèce de ce groupe, qu'il rangeait parmi les merles sous le nom de *verdin* (3), et qu'il a figuré enl. 643, fig. 3. C'est un oiseau répandu à Bornéo, à Sumatra et à Java.

Le *vert olive* (4), des îles des Amis, à plumage vert olive, plus clair en dessous, nous paroît être un verdin; les plumes alaires et caudales sont frangées de jaune. La femelle est grise. Le district de Palembang, dans l'île de Sumatra, a donné les trois verdins suivants: Le *front d'or* (5), à tête dorée, à gorge azur sur un fond noir bordé de jaune. Le plumage vert, les épaules bleues. Le *barbe-bleu* (6) vert, avec le devant du cou noir, un trait azur sous le bec. L'*ictérocéphale* (7) à tête jaune, à face et gorge noires, relevé d'un trait bleu à l'angle du bec; les ailes et la queue bleues.

Le *mullerien* (8) habite Sumatra et aussi Java. Il est vert pré, avec la gorge noir velouté, et une petite bande bleue à la commissure du bec. La femelle a la gorge jaune et le plumage verdâtre clair.

(1) *Philedon chrysotis*, Less., Zool. Cog., pl. 21 bis; *myzantha flaviventer*, ib., Man., t. II, p. 67.

(2) *Phyllornis*, Bolé; *chloropsis*, Jardine; *phyllornis*, oiseau feuillé, est la traduction de leur nom javanais, *bourou dausou*.

(3) *Turdus cochinchinensis*, Gm.; Vieill., Ois. dorés, pl. 77 et 78; Temm., pl. 484, fig. 2; *turdus viridis*, Horsf.

(4) *Certhia virens*, Vieill., Ois. dorés, pl. 67 et 68.

(5) *Phyllornis aurifrons*, Temm., pl. 484, fig. 1.

(6) *P. cyanopogon*, ib., pl. 512, fig. 1.

(7) *P. malabaricus*, ib., pl. 512, fig. 2.

(8) *P. Mullerii*, ib., texte.

LES PHILLANTHES (1).

Répondent en partie aux créations et nomenclatures de M. Vieillot. Comme les philédons, leur langue se termine en un pinceau de fibres. Le bec est allongé, recourbé et atténué à la pointe, d'une arête qui est carénée à la base. Les plumes sont linéaires et occupent la moitié du bec. Les ailes sont médiocres et arrondies, et la queue est assez grande, étagée. Les oiseaux de ce groupe habitent tous de l'Australie. MM. Vigors et Horsfield ont découvert parmi eux la *pie à pendeloques* (2) de Daudin, qui vit à la terre de Diémen et au port Western.

Le *sucrier* (3) est fauve noirâtre, avec des plumes vertes sur le corps, des cercles et des raies blanches; la pointe des rectrices est blanche. Les plumes des alentours du port Jackson l'appellent *cock* parce que son cri, suivant le voyageur Calvert, se compose des syllabes *couka y cock*. Il n'est pas rare dans les broussailles qui entourent Sydney et Paramaribo. Le *phrygien* (4) a le plumage noir avec des striures blanches sur le corps, et blanches en dessous. Les plumes des ailes et des pennes sont lisérées de jaune. Le *Ph. de Linné* est gris fauve, avec des rayures blanchâtres; la partie inférieure du dos est plus pâle sur le cou. Le ventre est blanc; les caroncules du cou sont courts et orangés.

A ce genre devra sans doute appartenir le plus remarquable oiseau que Cook a le premier fait connaître sous ce nom, et qui est très commun à la Nouvelle-Zélande. Les naturels de la baie des Îles lui donnent le nom de *tohi*, et ils le vénèrent, car il apprend à parler. Ils aiment lui apprendre le rondeau suivant: *ko tu koé, ko rongo koé*, etc. Ce *poé* ou *tohi* a le plumage vert doré, et deux pendeloques blanches sur chaque côté du cou.

LES CORBICALAOS (1).

Sont des oiseaux de transition, qui joignent à la langue pénétrée des philédons un bec robuste.

(1) *Anthochaera*, Horsf. et Vig.; de *anthos*, fleur, et *chaero*, je me rejouis.

(2) *Corvus paradoxus*, Lath.; *merops paradoxus*, Lath.; *anthochaera carunculata*, Vig. et Horsf., Ornith., pl. 16; *creadion carunculatus*, Vieill., pl. 321; *certhia mellivora*, Lath., pl. 37.

(3) *Anthochaera mellivora*, Horsf., Vig., Trans., pl. 321; *certhia mellivora*, Lath., pl. 37.

(4) *A. phrygia*, ibid.; *melliphaga phrygia*, Lath.

(5) *A. Lowinii*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 322.

(6) *Philemon circumnatus*, Vieill.; *merops circumnatus*, Lath.

(7) *Tropidorhynchus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, de *πρωις*, carène, et *βυβρωις*, bec.

a représenté deux tocks. *Le frangé* (1), à bec rouge, à plumage gris de plomb, plus noir sur les ailes, blanc sur le ventre. Les couvertures des ailes, petites et moyennes, sont lisérées de blanc. La queue est verte avec des bords blanc pur. Il se nourrit de gros insectes, et se rencontre dans la province de Temben. *Le bec jaune* (2), qui a été rencontré à Massua, a le bec jaune, assez saillant, la tête, le cou et le dessous du corps blancs, les ailes noires, frangées de blanc, la queue brune, barrée de neigeux.

LES NACIBAS (3).

Forment dans le genre calao une petite tribu n'ayant qu'une espèce, décrite par Buffon (enluminure 779), qui vit, en Abyssinie, d'insectes et de charognes.

LES CALAOS (4).

Ces grands oiseaux d'Afrique et des Indes, que rend remarquables leur énorme bec celluleux ou solide, le plus ordinairement surmonté d'une arête diversiforme, se sont accrus dans ces dernières années d'un grand nombre de belles espèces des îles les plus méridionales de l'Asie, telles que Bornéo, Sumatra, Java, et les Moluques orientales.

Les vrais calaos se nourrissent de fruits, et ceux des Moluques recherchent surtout les noix muscades, qui donnent à leur chair un goût délicieux. Quand ils volent, l'air qu'ils déplacent par les battements lourds de leurs ailes, joint à un claquement des mandibules, annonce leur approche, même à de grandes distances. Les sillons du bec, comme les éminences, se forment à mesure que l'oiseau vieillit, de là le nom de *jerar-vogel*, ou d'*oiseau à années*, que les Européens d'Amboine donnent en général aux calaos. Leur langue est simple, entière, et de forme triangulaire.

Les calaos qui méritent une mention spéciale sont : 4° *Le huppé* (5) ou l'*abba gumba* des Abyssins, a son casque jaune, à bord droit en avant. Les plumes de la tête lâches et terminées de blanc. Le plumage bleu noir, le croupion, le bas-ventre et l'extrémité de la queue exceptés, qui sont d'un blanc parfait. 2° *Le calao à casque rond* (6), dont Buffon n'a connu que

(1) *Buceros limbatus*, Ruppell, pl. 2, fig. 1.

(2) *Buceros flavirostris*, Ruppell, pl. 2, fig. 2.

(3) *Bucorvus*, Less., Ornith., 256.

(4) *Buceros*, L. Sur le squelette et la pneumatocité des calaos, Bull. XIII, 256.

(5) *Buceros cristatus*, Ruppell, pl. 1.

(6) *Buceros galeatus*, Gm.; Edw., pl. 281, fig. C;

le bec figuré, enl. 033, est remarquable par le long et sif allongement des deux rectrices moyennes. Le bec, jaune à la pointe, est rouge carmin. Le cou est brun, le cou rougeâtre, le dos, les ailes et le rax brun, nuancé de roux. Le ventre est blanc. On le dit de Bornéo et de la presqu'île de Malacca. Il se nourrit de fruits. 5° *Le népaul* (1), ou le *nésa* des Indiens, a trois pieds six pouces de longueur totale, un bec blanc jaunâtre, légèrement grand, solide et nullement celluleux, six sillons sur la mandibule supérieure. Son plumage est noir à reflets sur le dos. Excepté les rectrices et des rémiges qui sont blancs. La mandibule de la tête est bleue. Les yeux ont l'iris brun. Sa principale nourriture consiste en fruits, et quand il est pressé par la faim il ne dédaigne pas les reptiles. 4° *Le calao à cimier* (2), des îles Cébes, a le casque en crête rouge, le bec jaune, avec des rémiges rouges et noires, la tête roux brun, le cou jaune, le corps bleu noir, la queue blanche. On le nomme *alo*. 5° *Le bicorne* (3) des îles Philippines et de Sumatra. Bec et casque jaunâtres, unis sur les côtés, à casque prolongé en deux pointes en arrière. Plumage noir, hormis le ventre et le milieu de l'aile qui sont blancs. C'est l'*inggang papayan* ou *rong oudan* des Malais. 6° *Le calao à casque tonné* (4) est répandu dans les îles de Java, de Timor et Waighiou. Son plumage est noir, sa tête blanche; son casque est convexe, ayant cinq pointes sur les côtés. La gorge et la moitié du cou sont nues et revêtues d'une peau noire. 7° *Le calao violet* (5), de Ceylan, a son casque arrondi, taché de noir et bordé de rouge à la base. Il a le plumage noir, teinté de bleu sur les ailes, blanc sur le ventre, au bout des rémiges et des rectrices blanches. 8° *Le calao à casque sillonné* (6), des îles Célèbes, Philippines, et notamment de Mindanao, a le bec médiocre, rouge carmin, à crête verte ondulée de sillons sur les côtés, à quatre rangs de sillons jaunes à la mandibule inférieure. Le tour des ailes est nu et le cou est roux. Le dos et les ailes vertes, le corps en dessous noir, la queue blanche, le bec de noir. 9° *Le calao à bec blanc* (7), ou du Malacca,

Hardw., Trans., XIV, 578, pl. 23; Lafresn., Mag. de Nat., V, pl. 38.

(1) *Buceros nepalensis*, Hogson, As. resear., pl. p. 178; Bull., XXVI, 79; Proc., II, 15; *Buceros celestis*, Temm.?

(2) *Buceros cassidia*, Temm., pl. 210.

(3) *Buceros bicornis*, Levaill., pl. 7 des Ols, rares et des Indes; *B. cavatus*, Raffles. Trans., XIII, 292. (4) *B. plicatus*, Lath; *B. plicatus et undulatus*, Levaill., pl. 20, 21, 22 (la pl. 20 est fautive); Levaill., pl. 239 et pl. 22.

(5) *Buceros violaceus*, Lev., pl. 19.

(6) *B. sulcatus*, Temm., 69.

(7) *B. Malabaricus*, Lath., esp. 6; *B. albicollis*,

l. 033, est remarquable par les deux rectrices moyennes pointues, est rouge carmin. L'occiput rougeâtre, le dos, les ailes et le ventre de roux. Le bec est blanc. 3° Le *calao* de Bornéo et de la presqu'île de Malacca, a trois plés six pouces de longueur, un bec blanc jaunâtre de consistance solide et nullement celluleux. La mandibule supérieure surmontée de reflets sur le dos. Excepté les rectrices qui sont blanches. Les yeux ont l'iris brune. La nourriture consiste en fruits, et par la faim il ne dédaigne pas le *calao à cimier* (2), des îles Célèbes, à tête rouge, le bec jaune, avec des plumes noires, la tête roux brun, la queue bleu noir, la queue blanche. 4° Le *bicorne* (3) des îles Philippines, a le bec et casque jaunâtres, unis et prolongés en deux pointes en arrière, hormis le ventre et le milieu du dos. C'est l'*inggang papa* ou *maia*. 5° Le *calao à casque* (4) se trouve dans les îles de Java, Bornéo et Sumatra. Son plumage est noir, sa queue est convexe, ayant cinq plumes à la gorge et la moitié du cou sont couvertes d'une peau noire. 6° Le *calao de Ceylan*, a son casque arrondi, le bec bordé de rouge à la base. Il a la tête et le cou de bleu sur les ailes, blanc sur le dos et des rectrices latérales. 7° Le *calao à casque sillonné* (5), des îles Philippines, et notamment de Mindanao, a le bec rouge carmin, à crête verte sur les côtés, à quatre plumes à la mandibule inférieure. Le tour des plumes est roux. Le dos et les ailes vertes, le ventre noir, la queue blanche, le bec *calao à bec blanc* (7), ou du Malacca,

continent de l'Inde et des îles de Java et Sumatra, le bec blanchâtre, taché de brun, le plumage est noir excepté le ventre, le bout des plumes alaires et les rectrices externes qui sont blanches. 10° Le *calao à bec pointu* (1), de l'Inde, a le casque terminé en pointe. Le bec est noir et blanc; son plumage gris roux, le ventre blanc en dessous, et la terminaison de la queue est barrée de noir; les deux plumes moyennes dépassent les autres d'un pouce. 11° Le *calao à bec sillonné* (2), de l'île de Célèbes, a son bec sillonné de plumes en place de casque. Son plumage est noir vert luisant. Le tour de l'œil est bleu. 12° Le *calao longibandes* (3) habite la côte d'Annam. Son arête est peu marquée. Le bec est jaunâtre, le tour de l'œil est rouge à la pointe. Le tour de l'œil seul est noir luisant en dessus, le ventre et les rectrices externes sont blancs. La plante des pieds est rouge. 13° Le *calao couronné* (4), du midi de l'Afrique, a son bec simple biseau saillant, le bec rouge, le plumage gris brun, noir, cerclé de blanc sur le sinciput, le ventre sous le corps et à l'extrémité de la queue. 14° Le *calao gingalé* (5), de Ceylan et de l'Inde continentale, a son bec simple ou sans casque, jaunâtre, les plumes de l'occiput lâches, le dos brun verdâtre, le ventre et le milieu du corps gris bleuâtre; la queue est terminée de blanc. Les nouvelles espèces ajoutées à la collection des calaos, par M. Temminck, sont les suivantes: 15° Le *calao à casque en croissant* (6), de Java et de Sumatra, a le bec blanc, surmonté d'un casque orangé imitant un second bec renversé, le plumage est noir. Son plumage est brun, excepté le bas du ventre, et l'extrémité de la queue, qui est blanchâtre. 16° Le *calao largup* (7) se trouve à Sumatra et à Bornéo, a le gosier et le tour des yeux nus et blanchâtres, les plumes de l'occiput lâches, la tête, le cou, la moitié des ailes et le dos vert brun, le ventre et le thorax brun écaillé, la queue largement bordée de noir au sommet. 17° Le *calao à casque* (8), dont on ignore la patrie, ne témoigne de l'existence que par son bec déposé dans les collections. Le bec est surmonté d'un casque élevé, et se brusquement en avant. 18° Le *calao à bec enroulé* (9) n'est aussi connu que par son bec, à casque roulé dans le haut, et très sinueux sur les

côtés. 19° Le *calao charbonnier* (1), de Bornéo et de Sumatra, a le casque comprimé en entier: il est jaune serin, ainsi que le bec. Le plumage est d'un riche vert lustré, le sommet des rectrices latérales excepté, qui est blanc. Les joues et le tour des yeux sont nus. 20° Le *calao rigolaire* (2), de Bornéo, a un fanon rougeâtre, un casque sinueux et peu haut, coloré en rouge, le bec jaune, le devant du cou nankin, le derrière noir, ainsi que tout le corps, les deux tiers de la queue exceptés, qui sont roux cannelle. 21° Le *calao à casque grêle* (3), de Bornéo, a le gosier dénudé et bleuâtre, le bec jaune, à simple ressaut aigu pour le casque, le plumage entièrement bleu noir, la queue aux deux tiers roux cannelle. 22° Le *calao trompette* (4) provient du cap de Bonne-Espérance. Il a le bec brunâtre, surmonté d'un casque pointu en avant, et présente des stries sur les côtés. Son plumage est vert bouteille luisant, ayant du blanc pur aux parties inférieures, aux rémiges secondaires et aux rectrices externes. 23° Le *calao coiffé* (5), de Sumatra, a une crête tranchante sur son bec, qui est presque cachée par les plumes ébouriffées en crinière de la tête et du cou. Son plumage est brun, nuancé de blanc sur le ventre. 24° Le *calao à casque bombé* (6) se trouve à Java et à Sumatra, a le casque peu saillant, jaune, maculé de noir, comme le bec. Son plumage est bleu noir lustré, avec le ventre, le bout des plumes alaires et les rectrices latérales blancs. 25° Le *calao malais* (7) se trouve à Malacca et à Sumatra. Sa tête est encadrée d'une auréole neigeuse, et le corps est noir; les rectrices externes sont terminées de blanc. Ses pieds sont verdâtres. 26° Le *calao ruficol* (8), confondu avec le *calao festonné*. Son bec a un casque aussi festonné, très allongé, la gorge nue, la tête, le cou et le thorax roux cannelle, le plumage bleu noir, la queue exceptée, qui est entièrement blanche. Il est commun à Waighiou et à la Nouvelle-Guinée. 27° Le *calao à casque noir* (9) vient du pays des Ashanties, sur la côte d'Afrique. Son casque, très élevé, est noir comme le bec, qui est pointu. La gorge et le devant du cou sont dénudés et rougeâtres. Son plumage est noir, teinté de vert doré sur les plumes des ailes et de la queue. Elle est terminée de blanc sur les côtés. Les plumes de la tête et du cou sont lâches, noires et terminées de blanc.

11, 578, pl. 23; Lafresn., Mag. de Nat., pl. 124; Edwards, pl. 281 (le bec); Temminck, pl. 14; Lath., pl. 2.

1. *B. gingianus*, Lath.; Sonnerat, pl. 121; Levaill., pl. 15.

2. *B. ezarhatus*, Temm., pl. 211.

3. *B. fasciatus*, Shaw, Gen. zool., 8, 34; Levaill., pl. 233.

4. *B. coronatus*, Shaw, p. 37; Levaill., pl. 234 et 235.

5. *B. gingalensis*, Shaw, p. 37; Levaill., Calaos, pl. 23.

6. *B. buccinator*, Temm., pl. 546.

7. *B. galeritus*, Temm., pl. 520.

8. *B. elatus*, Temm., pl. 521, fig. 1.

9. *B. cylindricus*, Temm., pl. 521, fig. 2.

(1) *B. antracicus*, Temm., pl. 529.

(2) *B. corrugatus*, Temm., pl. 531.

(3) *B. gracilis*, Temm., pl. 535.

(4) *B. buccinator*, Temm., pl. 284.

(5) *B. comatus*, Raffles, Trans., XIII, pl. 339.

(6) *B. convexus*, Temm., pl. 430.

(7) *B. malayanus*, Raffles, Cat.

(8) *B. ruficollis*, Vieill.; La Billardière, Voy. avec 1 fig.

(9) *B. atratus*, Temm., pl. 558.

11, 578, pl. 23; Lafresn., Mag. de Nat., pl. 124; Edwards, pl. 281 (le bec); Temminck, pl. 14; Lath., pl. 2.

1. *B. gingianus*, Lath.; Sonnerat, pl. 121; Levaill., pl. 15.

2. *B. ezarhatus*, Temm., pl. 211.

3. *B. fasciatus*, Shaw, Gen. zool., 8, 34; Levaill., pl. 233.

4. *B. coronatus*, Shaw, p. 37; Levaill., pl. 234 et 235.

5. *B. gingalensis*, Shaw, p. 37; Levaill., Calaos, pl. 23.

6. *B. buccinator*, Temm., pl. 546.

7. *B. galeritus*, Temm., pl. 520.

8. *B. elatus*, Temm., pl. 521, fig. 1.

9. *B. cylindricus*, Temm., pl. 521, fig. 2.

(1) *B. antracicus*, Temm., pl. 529.

(2) *B. corrugatus*, Temm., pl. 531.

(3) *B. gracilis*, Temm., pl. 535.

(4) *B. buccinator*, Temm., pl. 284.

(5) *B. comatus*, Raffles, Trans., XIII, pl. 339.

(6) *B. convexus*, Temm., pl. 430.

(7) *B. malayanus*, Raffles, Cat.

(8) *B. ruficollis*, Vieill.; La Billardière, Voy. avec 1 fig.

(9) *B. atratus*, Temm., pl. 558.

LES TOUCANS (1).

Des réglons les plus chaudes de l'Amérique, sont reconnoissables par leur bec celluleux, très gros, très entier, crochu, mais denté sur les bords, à leur langue barbelée sur les côtés; ils se sont enrichis dans ces dernières années d'un grand nombre d'espèces. Mais il est peu de genres d'oiseaux plus naturels que celui-ci, car toutes les espèces se ressemblent, à des modifications près de la taille, des couleurs ou du développement de quelques parties purement accessoires. Les toucans habitent les forêts équatoriales, et nichent dans les troncs d'arbres. Leur nourriture se compose de fruits, d'insectes, et même de reptiles ou de petits oiseaux qu'ils déchirent avec un vif sentiment de plaisir. En captivité, ils préfèrent le pain, les végétaux cuits, les œufs et la viande torréfiée (2).

I.

LES VRAIS TOUCANS (3).

Ont le bec très volumineux; la queue courte et carrée, le plumage noir, mais leur gorge et les couvertures supérieures de la queue sont vivement colorées. M. Gould les a disposés en tableau synoptique (4).

Les toucans inconnus à Buffon sont les suivants : 4° Le *Cuvier* (5), qui provient des rives des Amazones, et dont le bec est noir, strié de jaune sur l'arête. Il ressemble au toucan de l'enl. 262 des figures

(1) *Ramphastidées*; *ptéroglosses*; *tucana*, Briss.: *ramphastos*, L.; *ramphastos* et *ptéroglossus*, Illig; *tucana* et *aracari*, Less.; Gould, Monog. de toucans; Révision, *id.*, Proceed., V., 158; Wagl., Syst., t. I.

(2) Broderip., Zool. Journ., I, 484 et 591; Bull., VI, 413.

(3) *Ramphastos*, auct.

(4) I. Croupion jaune ou jaunâtre.

Thorax blanc.	1.	<i>R. culminatus.</i>
_____	2.	<i>R. Cuvieri.</i>
_____	3.	<i>R. erythrorhynchus</i> , enl. 262.
Thorax jaune pâle.	4.	<i>R. citreopygus.</i>
Thorax jaune.	5.	<i>R. osculans.</i>
II. Croupion blanc.		
Thorax blanc.	6.	<i>R. toco</i> , enl. 82.
_____	6 bis.	<i>R. niveus</i> , Less.
Thorax jaune.	7.	<i>R. carinatus.</i>
_____	8.	<i>R. Swainsonii.</i>

III. Croupion rouge.

Bec noir; oreilles blanches.	9.	<i>R. vitellinus.</i>
Bec noir; or. et poit. bl.	10.	<i>R. ariel.</i>
Bec verdâtre.	11.	<i>R. dicolorus.</i>

(5) *Ramphastos Cuvieri*, Wagl., Syst., esp. 5.

de Buffon, quant à la coloration générale du plumage. Comme lui il a la gorge blanche, bordée rouge, et le croupion (1) jaune orangé. 2° Le *toucan à arête* (2), assez semblable au précédent, mais petit de taille; son bec est noir, à arête et bande la base jaune pâle. Son thorax blanc est bordé rouge, et le croupion est jaune, avec une nuance orangée à l'extrémité des plumes. Il se trouve au Mexique. 3° Le *Swainson* (3) a été découvert dans les parties montagneuses de la Colombie. Son plumage est noir, avec du roux sur le sommet de la tête. La gorge est jaune, et deux raies, l'une blanche, l'autre rouge, entourent le ventre. Les plumes scissurées supérieures sont blanches, les inférieures noires. Le bec est jaune, rayé de noir sur l'arête, et terminée de cette dernière couleur. Il se rapproche du toucan ambigu décrit par M. Swainson. 4° Le *toucan caréné* (4) se rencontre au Mexique. Son bec est rouge de sang à la base, verdâtre sur les côtés, et bleu sur l'arête, et bleu sur la mandibule inférieure. Sa gorge est jaune, bordée de rouge; les tectrices alaires sont neigeuses, les inférieures rouges. 5° Le *neigeux* (5) est bien voisin du *toco*, dont toutefois il diffère évidemment lorsqu'on le compare minutieusement. L'individu de la collection Rivoli provient de l'intérieur du Brésil, de Mato-Grosso. Son bec est jaune, ciselé de noir à sa base, rouge sur l'arête, et marqué d'une large tache noire à l'extrémité de la mandibule supérieure. Le devant du bec est blanc de lait, mat, sans rebord coloré. Les tectrices supérieures sont du même blanc mat. Les inférieures sont rouges. 6° Le *pigancoïn* (6), commun à Cayenne et sur les rives du fleuve des Amazones, a le bec noir, encadré de bleu; la gorge jaune, bordée de blanc, et passant au blanc pur sur les plumes et teinté de rouge sur le thorax. Couvertures du dessus et du dessous rouges. 7° L'*ariel* (7), ou le petit toucan du Para, de Vieillot, ne paroît pas différer de l'enlum. 507 de Buffon, qui représente le *toucan à gorge jaune* du Brésil. Seulement les tectrices supérieures sont rouges chez l'un et orangé chez l'autre. 8° Le *petit toucan à ventre rouge* (8), ou le *toucan d'Azara*, a le bec vert, encadré de noir; le

(1) Par croupion on doit entendre constamment, quoiqu'on nous prions de toucans, les couvertures supérieures de la queue.

(2) *R. culminatus*, Gould, Proceed., III, 70.

(3) *R. Swainsonii*, Gould, Proc., III, 69; le *toucan ambigu*? *R. ambiguus*, Sw., Zool. illust., p. 168.

(4) *R. carinatus*, Sw., Zool. illust., pl. 45.

(5) *R. niveus*, Less., inédit.

(6) Levaill., Par., t. II, pl. 7; *ramphastos vitellinus*, Illig.; Sw., illust., pl. 56.

(7) *R. tucanus*, L.; *R. Temminckii*, Wagler; *R. ariel*, Vig.; Bull., X, 155; Proceed., II, 42.

(8) *Ramphastos dicolorus*, L.; *R. chlororhynchus*, Temm.; *R. tucati*, Licht.

la coloration générale du plumage à la gorge blanche, bordée d'un (1) jaune orangé. 2° Le toucan semblable au précédent, mais le bec est noir, à arête et bande. Son thorax blanc est bordé d'un jaune, avec une nuance de bleu. 3° Le *Leucocorax* (2) a été découvert dans les montagnes de la Colombie. Son plumage est blanc, avec une bande de roux sur le sommet de la tête, et deux raies, l'une blanche, l'autre rouge, qui traversent le ventre. Les plumes des ailes sont blanches, les inférieures rayées de noir sur l'arête, et les supérieures d'un bleu foncé. Il se rapproche de *Leucocorax* par M. Swainson. 4° Le *Toucan* rencontre au Mexique. Son plumage est blanc, avec une bande de roux à la base, verdâtre sur les côtés, et bleu sur la mandibule inférieure. Les plumes des ailes sont blanches, bordées de rouge; les tectrices supérieures, les inférieures rouges. 5° Le *Toucan* est voisin du *Toucan*, dont toutes les plumes sont blanches, excepté lorsqu'on le compare au *Toucan*.

Le *Toucan* conduit des toucans aux aracarais. Leur bec est médiocre, arrondi par sa manière d'être. Leur bec est relativement aux deux autres espèces moins haut, plus aminci sur l'arête, et se termine en un sillon sur le côté. Les ailes sont courtes et arrondies, à quatrième rémige la plus longue. M. Gould en admet cinq espèces (3).

Le *Toucan vert* (4) du Mexique, est vert doré sur le corps, vert mat en dessous. Le bas-ventre et le bec des rectrices sont roux; les joues et la gorge sont blanches. 2° Le *Toucan pavoine* (5), également du Mexique, est vert pré sur le corps, d'un vert plus foncé en dessous. Son bec est noir à la base et enroulé d'une large tache noire à l'extrémité supérieure. Le devant du cou est blanc, sans rebord coloré. Les tectrices supérieures sont du même blanc mat. Les tectrices inférieures sont du même blanc mat. Les rectrices sont du même blanc mat. Les rectrices sont du même blanc mat. Les rectrices sont du même blanc mat.

Le *Toucan pignacoin* (6), connu des rives du fleuve des Amazones, est encadré de bleu; la gorge jaune, les tectrices supérieures passant au blanc pur sur les joues, sur le thorax. Couvertures du dos rouges. 7° L'*Ariel* (7), ou le grand *Toucan* du Vieillot, ne paroît pas différer de *Toucan*, qui représente le *Toucan* de Buffon, qui représente le *Toucan* de Buffon. Seulement les tectrices supérieures sont chez l'un et orangé chez l'autre.

Le *Toucan à ventre rouge* (8), ou le *Toucan* de Buffon, qui représente le *Toucan* de Buffon, qui représente le *Toucan* de Buffon. Seulement les tectrices supérieures sont chez l'un et orangé chez l'autre.

Le *Toucan à ventre rouge* (8), ou le *Toucan* de Buffon, qui représente le *Toucan* de Buffon. Seulement les tectrices supérieures sont chez l'un et orangé chez l'autre.

Le *Toucan à ventre rouge* (8), ou le *Toucan* de Buffon, qui représente le *Toucan* de Buffon. Seulement les tectrices supérieures sont chez l'un et orangé chez l'autre.

Le *Toucan à ventre rouge* (8), ou le *Toucan* de Buffon, qui représente le *Toucan* de Buffon. Seulement les tectrices supérieures sont chez l'un et orangé chez l'autre.

late; la gorge jaune et orangée à son milieu. Sa bec ne dépasse guère quinze pouces. 9° Le *Toucan* du Brésil, a le bec noir jaune l'arête et à la base. Le thorax et le croupion sont pâles, avec un large collier rouge sur le thorax. Les plumes anales sont également rouges. Le tour de l'œil est gris de plomb. 10° L'*Osculant* (2), aussi du Brésil, a le bec noir, avec l'arête jaune; le dessous du cou est jaune soufre, mais orangé au milieu. Le tour de l'œil est blanc.

II.

LES TOUCANS

AULACORHYNQUES (3).

Le *Toucan* conduit des toucans aux aracarais. Leur bec est médiocre, arrondi par sa manière d'être. Leur bec est relativement aux deux autres espèces moins haut, plus aminci sur l'arête, et se termine en un sillon sur le côté. Les ailes sont courtes et arrondies, à quatrième rémige la plus longue. M. Gould en admet cinq espèces (4).

Le *Toucan vert* (5) du Mexique, est vert doré sur le corps, vert mat en dessous. Le bas-ventre et le bec des rectrices sont roux; les joues et la gorge sont blanches. 2° Le *Toucan pavoine* (6), également du Mexique, est vert pré sur le corps, d'un vert plus foncé en dessous. Son bec est noir à la base et enroulé d'une large tache noire à l'extrémité supérieure. Le devant du cou est blanc, sans rebord coloré. Les tectrices supérieures sont du même blanc mat. Les tectrices inférieures sont du même blanc mat. Les rectrices sont du même blanc mat. Les rectrices sont du même blanc mat. Les rectrices sont du même blanc mat.

P. citreopygus, Gould, Proc., V, 156; *R. subfusca*, Less.

R. osculans, ibid.

Aulacorhynchus, Gould, Proc., IV, 147.

Plumes anales colorées, bec jaunâtre à sa base 1. *A. prasinus*.

— bec noir. 2. *A. pavinus*.

Plumes anales de la couleur du ventre, croupion, *idem*, toutes les rectrices unicolores. 3. *A. sulcatus*.

— deux rectrices moyennes terminées de marron. 4. *A. derbianus*.

— croupion rouge. 5. *A. hamatopygus*.

Pteroglossus prasinus, Licht.; Gould, Proceed., 18.

P. pavinus, Gould, Proc., V, 158.

P. sulcatus, Sw., Zool. illust., pl. 44; Temm., 156.

P. derbianus, Gould, Proc., V, 49.

nâtres. Les rectrices moyennes sont terminées de brun. 5° Le *rouge croupion* (1), dont la patrie est inconnue, a le plumage olivâtre en dessus, blenâtre en dessous, avec une teinte plus foncée sur le thorax. Le croupion écarlate, et les quatre rectrices moyennes sont terminées de brun.

III.

LES ARACARIS (2).

Ont un bec assez fort, solide. Les ailes subaiguës, la queue allongée et fortement étagée. Leur plumage est généralement vert (3), avec des plaques diversement colorées. Au reste, mêmes mœurs et même patrie que les toucans.

Buffon a connu de ce genre l'*Aracari* (4), ou *gri-gri*, le *vert* (5), et le *culik* (6).

Les espèces nouvelles sont: 1° Le *royal* (7), du Mexique, jaune sur les parties inférieures, mais taché de noir sur le thorax, et ayant une écharpe sur le ventre, noir en avant, et rouge en arrière. Sa tête et son cou sont noirs, et des taches rouges se dessinent sur le thorax et sur le ventre. L'*Aracari à oreille marron* (8) du Brésil, a sur le jaune des parties inférieures une large écharpe rouge. 3° Le *double collier* (9) de la Guyane, a la nuque et deux col-

(1) *P. hamatopygus*, Gould, Proc., IV, 147.

(2) *Pteroglossus*, Illig.; *aracari*, Less.

(3) M. Gould les classe ainsi qu'il suit (Proc., IV, 75):

Thorax et ventre jaunes:

Écharpe rouge; bec blanc sur les côtés. 1. *P. aracari*.

— noir sur les côtés. 2. *P. castanotis*.

Écharpe noire et rouge; tache noire. 3. *P. regalis*.

— collier noir. 4. *P. pluricinctus*.

Thorax écarlate:

Collier nul ou jaune, étroit. 5. *P. bitorquatus*.

Collier noir, large. 6. *P. Azaræ*.

Dessous du corps jaune tacheté de rouge

mélangé. 7. *P. ulocomus*.

— de blanc blenâtre. 8. *P. hypoleucos*.

— de jaune. 9. *P. Bailionii*.

Thorax et ventre jaunes ou rayés:

Bec marqué d'orangé. 10. *P. viridis*.

Bec taché de noir. 11. *P. Humboldt*.

Thorax semblable à la gorge:

Ventre discoloré. 12. *P. inscript.*

Bec blanc tacheté de noir. 13. *P. maculif.*

Bec rouge concoloré. 14. *P. nattereri*.

— à pointe noire. 15. *P. Reinwar.*

Bec entièrement noir bordé de rouge. 16. *P. culik*.

— cendré. 17. *P. Langsd.*

(4) *Ramphastos aracari*, L., enl. 166.

(5) *R. viridis*, enl. 727 et 728.

(6) *R. piperivorus*, L., enl. 577 et 529.

(7) *P. regalis*, Licht.; Gould, Proceed., IV, 75; *P. ambiguus*, Less., Ornith., p. 178.

(8) *P. castanotis*, Gould, Proc., I, 119, et IV, 75.

(9) *P. bitorquatus*, Vig., Zool.; Journ., II, 481.

liers rouges. 4° L'*Azara* (1) a la poitrine rouge, traversée par une large écharpe noire. Il est assez rare au Brésil. 5° L'*L'bouriffé* (2), des bords du fleuve des Amazones, à ce que l'on suppose, a toutes les plumes de la tête, des joues et de la nuque crépues, très développées et d'un noir brillant. 6° Le *blanchâtre* (3), de la Colombie, a les parties inférieures d'un gris bleuâtre et le croupion rouge. 7° Le *Baillon* (4), du Brésil, est orangé sur la tête et sur les parties inférieures. 8° Le *bec à hiéroglyphes* (5), de la Guyane, a le dessous du corps jaune, le bec jaune, encadré de noir, et marqué sur les bords dentelés de traits hiéroglyphiques. 9° L'*Aracari à bec tacheté* (6) se trouve au Brésil. Il a l'occiput et le ventre bleu noir, les flancs et les côtés du cou jaunes; le bec, jaune bleuâtre, maculé de noir. 10° Le *pluribandes* (7), aussi du Brésil, est jaune sous le corps, ayant sur le thorax une bande noire, sur le ventre une écharpe noire en avant et rouge en arrière. 11° L'*Humboldt* (8), de la même contrée que le précédent, est jaune soufre sous le corps, mais son bec est en dessous blanc jaunâtre, avec du noir aux bords, et totalement noir à la mandibule inférieure. Il se rapproche beaucoup de l'*Aracari* à bec chargé de hiéroglyphes. 12° Le *natterer* (9) du Brésil, a le ventre jaune, les plumes tibiales marron, le bec rouge, tacheté de noir. 13° Le *Reinwardt* (10), aussi du Brésil, a le ventre orangé, teinté de marron. Son bec est roux, avec quelques dents noires et blanches. 14° Le *Langsdorff* (11), encore du Brésil, a le ventre marron, le bec noir avec quelques taches vertes.

LES MOMOTS (12).

Buffon n'a connu que le houtou de la Guyane (enl. 370); ils se sont enrichis de quelques espèces de l'Amérique chaude, dont ce genre est exclusivement originaire. Leur bec est fort, dont les bords sont crénelés; leur longue queue, leur plumage sec

(1) *P. Azaræ*, Wogl.; Vieill.; Levaill., pl. A.

(2) *P. ulocomus*, Gould, Proc., I, 487; IV, 76; et III, 38. Favorite, pl. 62 de la Zoologie.

(3) *P. hypoglaucus*, Gould, Proc., I, 70; III, 70; et IV, 77.

(4) *P. Baillonii*, Wogl.; Levaill., pl. 18; *P. croceus*, Jard.; et Selby, pl. 6; Gould, Proc., IV, 77.

(5) *P. inscriptus*, Sw.

(6) *P. maculirostris*, Licht.; Vieill., Gal., pl. 307; Selby, pl. 26; Levaill., pl. AA et pl. 15.

(7) *P. pluricinctus*, Gould, Proc., V, 157.

(8) *P. Humboldtii*, Wagl., esp. 4.

(9) *P. nattereri*, Gould, Proc., V, 157.

(10) *P. Reinwardtii*, Wagl., esp. 11.

(11) *P. Langsdorffii*, Wagl., esp. 12.

(12) *Momotus*, Briss.; *prionites*, Illig. (de , scie); *baryphonus*, Vieill. (de βαρύφωνος, forte voix).

et rigide, orné de vives couleurs, les distinguant suffisamment des autres oiseaux, tout en les plaçant comme lien intermédiaire entre les toucans et les perroquets. Les momots vivent d'insectes, surtout de petits oiseaux qu'ils tuent. Ils nichent dans les creux d'arbres des profondes forêts du Nouveau Monde.

LE TUTU (1), OU LE DOMBEY.

Habite le Paraguay et le Brésil méridional. La face noire, une calotte brun rouge foncé, un plumage vert intense, une queue longue, étagée, terminée à son extrémité, qui est bleu indigo, tandis que sa plus grande portion est verte. Les rémiges sont bleues et le bas-ventre est roux.

L'ORANROUX (2), AUSTI DU BRÉSIL.

A la tête rouge, le plumage vert, les joues noires, une tache angulaire noire au milieu de la poitrine, les rémiges bleuâtres. Une ceinture orangée sur le haut du ventre. Celui-ci est gris de perle. La queue est longue, étagée.

LE MEXICAIN (3).

Est plus petit que le houtou, et a comme lui les plumes noires sur le thorax. Sa tête et son cou sont d'un brun cannelé. Le dos, les ailes sont noirs; les plumes auriculaires s'allongent en touffes noires, terminées d'azur. Une tache bleue se dessine au-dessus de l'œil. Enfin la partie inférieure du corps est d'un blanc verdâtre. On le trouve sur la montagne de Temiscaltepec.

LE PLATYRHYNQUE (4).

Provient du Brésil. Il est vert jaunâtre, sur la tête, le cou et le thorax d'un roux marron. Ses yeux sont surmontés chacun d'un sourcil noir, et une écharpe, aussi noire, traverse la poitrine. Son bec est surtout fort élargi dans le sens transversal.

LES SCYTHROPS.

Ressemblent par leurs formes générales aux momots car ils remplacent dans la Nouvelle-Galles

(1) *Azara*, Momot dombey, Levaill., Parad., pl. 18. *prionites tutu*.

(2) Levaill., Prom., pl. B; *momotus* Levaillantii.

(3) *Momotus mexicanus*, Sw., Phil. Mag., juin 1801, p. 442, n° 101.

(4) *Momotus platyrhynchus*, Lead., Trans. XVI, Bull., XXIV, 367.

de vives couleurs, les distinguant
des autres oiseaux, tout en les plaçant
intermédiaire entre les toucans et
momots vivent d'insectes, par
ce qu'ils tuent. Ils nichent dans
des profondes forêts du Nord

TU (1), OU LE DOMBEY.

Paraguay et le Brésil méridional.
Une calotte brun rouge foncé, une
craie, une queue longue, étagée, et
une tache blanche sur la poitrine.
Le dessous du ventre est vert. Les rémiges
sont vertes. Le ventre est roux.

TOUCAN (2), AUSSI DU BRÉSIL.

Le plumage vert, les joues noires
et la gorge blanche au milieu de la poitrine
sont caractéristiques. Une ceinture orange
se voit sur le ventre. Celui-ci est gris de perle. La
queue est étagée.

LE MEXICAIN (3).

Il est plus petit que le houtou, et a comme lui
une calotte sur le thorax. Sa tête et son cou
sont noirs, les ailes sont noires; les plumes
sont allongées en touffes noires, et une
tache bleue se dessine au-dessus de
la partie inférieure du corps. On le trouve
sur la montagne.

PLATYRHYNQUE (4).

Brésil. Il est vert jaunâtre, avec
le thorax d'un roux marron. Ses
yeux sont chacun d'un sourcil noir, et
une tache noire, traverse la poitrine. Son
nez est élargi dans le sens transversal.

LES SCYTHROPS.

Ils se distinguent par leurs formes générales aux
quelles on les place dans la Nouvelle-Galles

Le dombey, Levaill., Parad., pl.

Am., pl. B.; *momotus Levaillantii*.
mexicanus, Sw., Phil. Mag., juin 18

platyrhynchus, Lead., Trans. XVI.



liers rouges. ⁽¹⁾ *P. Azara* (1) a le peigne blanc. ⁽²⁾ *P. ulocoi* (2) versée par un au Brésil. ⁽³⁾ *P. hypog* (3) Amazones, à mes de la tête développées. ⁽⁴⁾ *P. Baill* (4) *tre* (3), de la C gris bleuâtre du Brésil, est féricures. ⁽⁵⁾ *P. inscrij* (5) a le dessous c de noir, et m. hiéroglyform. ⁽⁶⁾ *P. macu* (6) trouve au Bré les flancs et bleuâtre, ma aussi du Bré le thorax une noire en ava *boldt* (8), de jaune soufre : sus blanc ja tatement noir proche beauc roglyphes. ⁽⁷⁾ *P. pluric* (7) jaune, les pl cheté de noir a le ventre c roux, avec qu *Langsdorff* (11) ron, le bec n

Buffon n'a (enl. 570) ; i de l'Amériq vement origi sont crénelés

(1) *P. Azara*

(2) *P. ulocoi*
III, 38. Favor

(3) *P. hypog*
IV, 77.

(4) *P. Baill*
Jard.; et Selby

(5) *P. inscrij*

(6) *P. macu*
Selby, pl. 26 ;

(7) *P. pluric*

(8) *P. Hum*

(9) *P. natter*

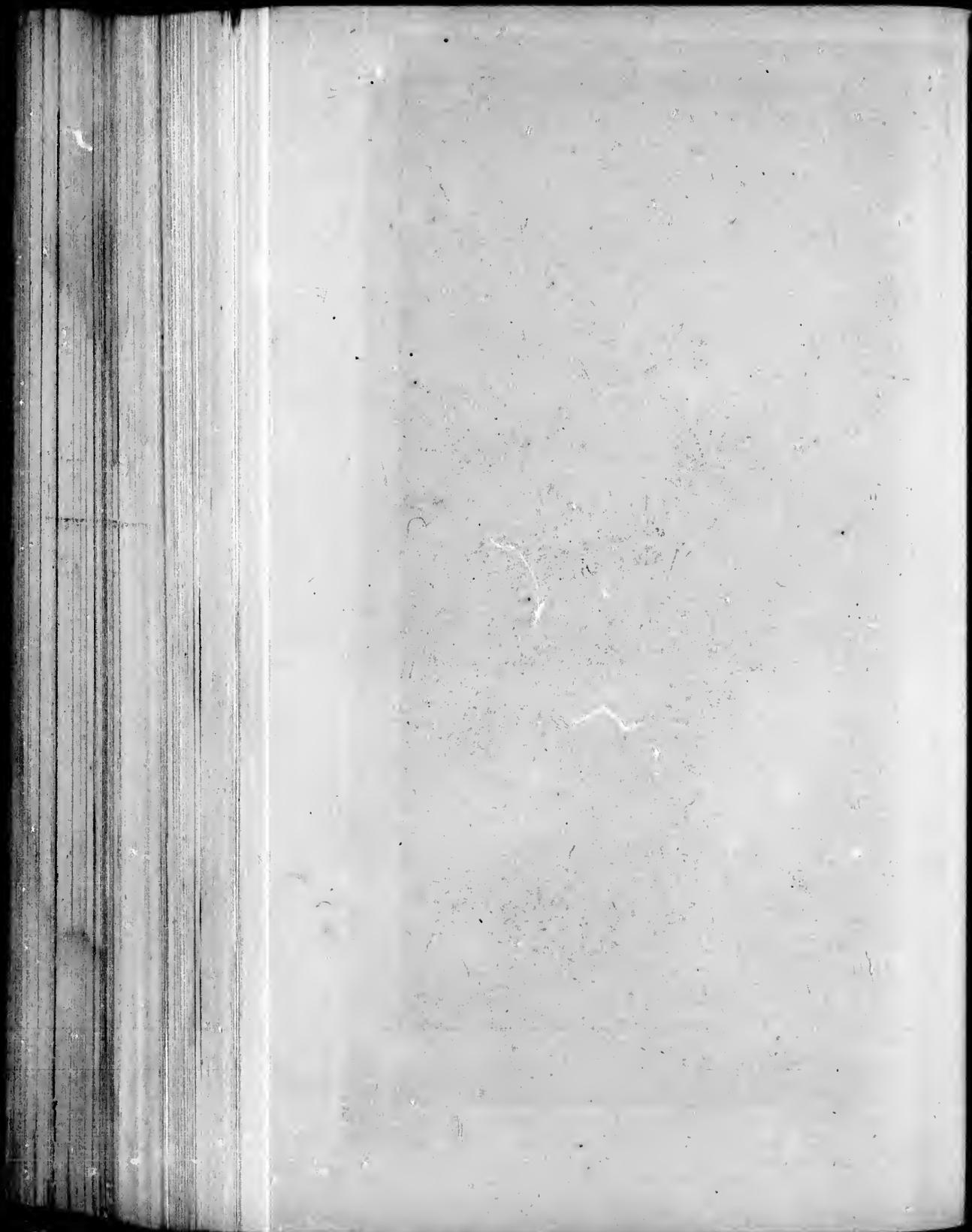
(10) *P. Reim*

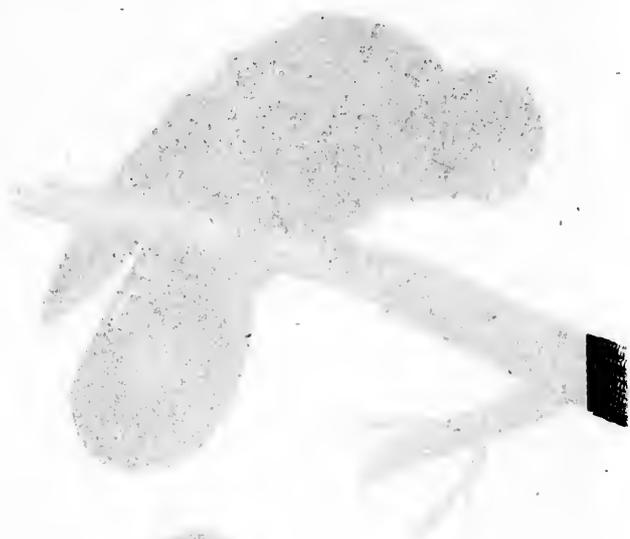
(11) *P. Lang*
(12) *Momoti*
baryphonus,



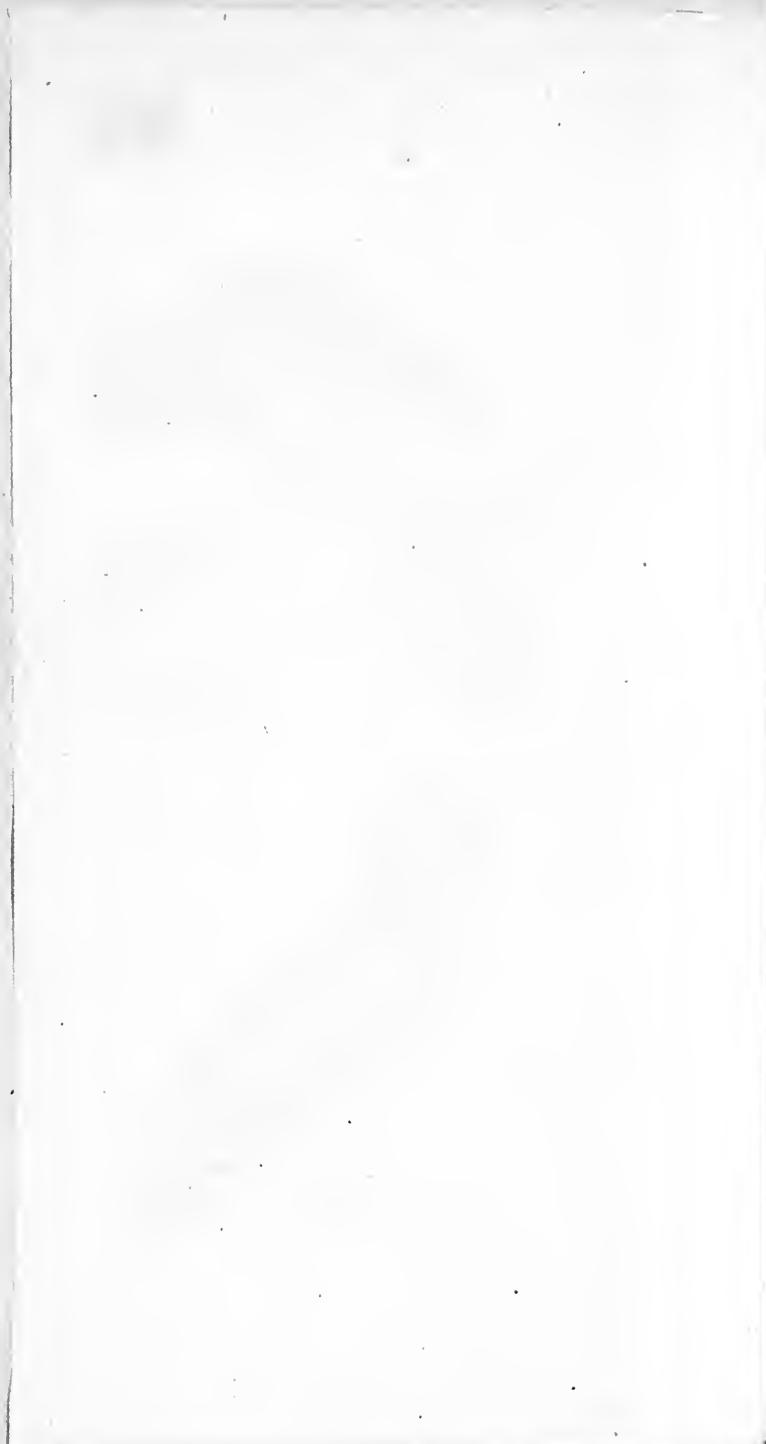
Cuculops nasutus *Cuculops nasutus*

Publie par Poirrat F. a Paris.





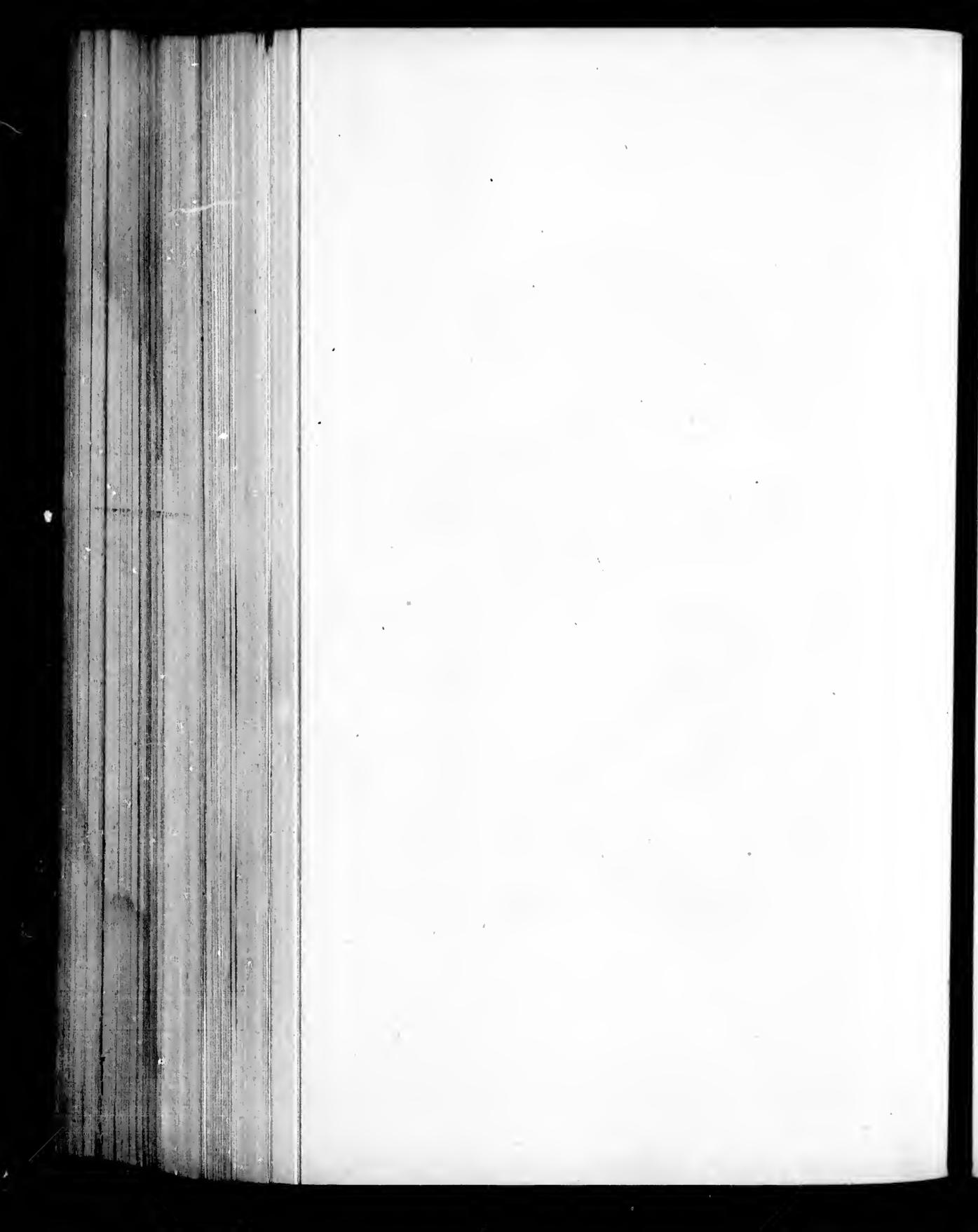
Publié par Pourrat F. à Paris.





1 *Cuculeus de Banks*

2 *Psaltriparus de Desquet*







Microglossus nigr *Microglossum nigerrimum.*

Publ. par L'ouvat F. à Paris.

Les pennes des
e rigidité. Les
sèches et cas-
le espèce qui
ues. Il en est
ement que cet
ic. Le *psittri-*
vingt-un pou-
violâtre de la
son plumage
olsi du milieu
croupion. Le
ouvert de sortes

S.

ROMPE (?).

tribus de per-
que couronne
fois plus haut
buste crochet.
t garnis d'une
atteignent les
nédiocre lon-
lumes de l'oc-
etombant une
hynques n'ha-
es terres de la
espèces : l'eu-
noir bleu assez
oiseau affecte
lair uniforme.
pe de Levail-
nom de kaka-
alons comme
ommunément
et de l'île de

Alecto (?), qui
m. Il est plus
nu des joues

de zool., pl. 1.
probosciger ,
tra-à-trompe ,

12 et 13; *psit-*
et aterrimus ,

gm.; *cacatua aterrima*, Vieill., Gal., pl. 50. (Voy. pl. 27)
(*) *Ara alecto*, Temm., Disc., Faune du Japon.,
p. XVII.

Platrichas, Less., Illust. de zool., pl. 1.
pl. 49 et 50.



re
m
le
e
bl
l
ail
l
te
en
de
es e
reil
men
etro
es,
laté
bie
syn
wel
(3)
la
or
sur
et
mè
ynq
per
pée
Les
mées
ndies
Plyo
Calo
Pitt
pl. 4
Pitt

ange, les ailes et la queue exceptées, qui sont gris
et. Ses rémiges sont noires, et les rectrices sont
noirâtres de brun sale.

Leadbeater,⁽¹⁾ est de la Nouvelle-Hollande,
qui est que les deux précédents. Sa taille égale à peine
celle du petit cacatoès à huppe jaune. Son plumage
est blanc, mais il est lavé de rose sur les joues, le
front, la poitrine, les tectrices inférieures
des ailes et le milieu du ventre. Les plumes de sa
tête sont roses à leur naissance, blanches à leur
sommet, et marquées d'une tache jaune à leur mi-
lieu. Les rectrices sont d'un rose assez foncé à leur
base interne.

IV.

LES CALOPSITES (?).

se distinguent des cacatoès par la huppe élégante qui
est sur l'occiput, laquelle se compose de plumes
droites et effilées, et des aras par le nu du pourtour
de l'œil; les ailes, bien que longues et aiguës, n'at-
teignent au plus que le milieu de la queue; celle-ci
est étroite et formée de douze rectrices pointues,
droites, ayant les deux moyennes plus longues que
les latérales, et imitant la queue des pezopores. Le
bec, bien que petit, est taillé comme celui des calyp-
topygnes. La seule espèce de ce groupe vit à la
Nouvelle-Galles du Sud: c'est le *calopsitta élé-
gante* (?), long de dix pouces, ayant des formes élan-
cées, la huppe jaune, le plumage brun olivâtre, une
bande orangée en avant des yeux, et une bande blan-
che sur l'œil. La femelle a du châtain, puis le crou-
pe et la queue sont rayés de gris.

V.

LES PSITTRICHAS (?).

présentent une forme transitoire qui conduit aux
calopsites ou microglosses, et surtout aux aras.
Leur bec est très comprimé sur les côtés. Les narines
sont percées dans une cirrhe sans poils. La face est
lisse, ainsi que le pourtour de l'œil et le men-
ton. Les plumes de la tête sont roides, rigides, et
terminées en poils simples. Les ailes, amples et sub-
arrondies, n'atteignent que le milieu de la queue:

Ptyctolophus Leadbeaterii, Vig., *Proceed.*, 1, 61.

Calopsitta, Less., *Illustr. de zool.*, pl. 49.

Pittacus Nova-Hollandia, Lath.; Less., *Illustr. de*
zool., pl. 49 et 50.

Psittrichas, Less., *Illustr. de zool.*, pl. 1.

celle-ci est moyenne et arrondie; les pennes des
ailes et de la queue sont d'une extrême rigidité. Les
plumes de leur livrée sont en général sèches et cas-
santes. Quant aux mœurs de la seule espèce qui
compose cette tribu, elles sont inconnues. Il en est
de même de sa patrie. On suppose seulement que cet
oiseau provient de la Nouvelle-Guinée. Le *psittri-
chas de Pesquet* (?¹) est long de vingt à vingt-un pou-
ces. Il est remarquable par la ténite violâtre de la
peau nue de la face, le noir intense de son plumage
sur le corps, relevé par le rouge cramoiis du milieu
des ailes, des parties inférieures et du croupion. Le
devant du cou jusqu'au ventre est recouvert de sortes
d'écaillés noires, cerclées de châtain.]

VI.

LES EURHYNQUES.

MICROGLOSSES OU ARAS A TROMPE (?).

Se distinguent de toutes les autres tribus de per-
roquets par la petitesse de leur langue que couronne
une petite cupule. Leur bec est deux fois plus haut
que large, et il se termine en un robuste crochet.
Les joues et le pourtour des yeux sont garnis d'une
peau nue. Les ailes sont pointues et atteignent les
deux tiers de la queue: celle-ci, de médiocre lon-
gueur, est à son sommet égale. Les plumes de l'oc-
ciput sont étroites, et forment en retombant une
huppe lâche et assez fournie. Les eurhynques n'ha-
bitent que les îles les plus chaudes des terres de la
Papouasie. On n'en connoît que deux espèces: l'*eu-
rhynque noir* (?²), entièrement d'un noir bleu assez
foncé. Il paroît que, devenu vieux, cet oiseau affecte
alors une livrée d'un gris bleuâtre clair uniforme.
Dans cet état, c'est l'*ara-gris-à-trompe* de Levail-
lant (pl. 11). Buffon a décrit sous le nom de kaka-
toès noir le perroquet que nous signalons comme
type de genre, et qui se rencontre communément
dans les forêts de la Nouvelle-Guinée et de l'île de
Waigiou.

Une espèce réellement nouvelle est l'*alecto* (?), qui
se trouve à Waigiou, à Banda, à Céram. Il est plus
petit d'un tiers que le précédent, et le nu des joues

(¹) *Psittrichas Pesquetii*, Less., *Illustr. de zool.*, pl. 1.

(²) *Eurhynchus*, Latrelle, *Rég. an.*; *probosciger*,
Kuhl; *microglossum*, Geoff. Saint-Hil.; *ara-à-trompe*,
Levaill.; *solenoglossus*, R.

(³) *Ara-à-trompe*, Levaill., *Perroq.*, pl. 12 et 13; *psit-
tacus gigas*, Lath.; Edw., pl. 316; *Ps. ater et aterrimus*,
Gm.; *cacatua aterrima*, Vieill., *Gal.*, pl. 50. (*Voy.* pl. 27)

(⁴) *Ara alecto*, Temm., *Disc.*, Faune du Japon.,
p. XVII.

a moins d'étendue. Sa queue est légèrement étagée, mais son plumage est complètement noir.

VII.

LES ARAS (1).

Sont de grands perroquets de l'Amérique, dont plusieurs possèdent d'éclatantes couleurs. Leur cri rauque et assourdissant semble articuler les syllabes *a-ra*, souvent répétées. Ils sont reconnaissables à leur bec très haut dans le sens vertical, à ce que la membrane nue, qui entoure la base du bec, recouvre plus ordinairement les joues en entourant les yeux. Leur queue est relativement longue, étagée, et les rectrices qui la composent sont rigides et simulent des lames d'épée. Buffon a décrit les aras *aracanga* (enl. 42), *ararauna* (enl. 30), *macaçuanna* (enl. 867), *tricolor* (enl. 641), et l'*ara vert*.

Les autres espèces que l'on doit ajouter aux aras sont : 1° Le *pachyrhynque* (2), qui a le plumage vert, le front, les sourcils et les épaules rouges, et les joues emplumées; les rectrices sont larges et obtuses. Il est assez rare à Table-Land, au Mexique. Cet oiseau fait le passage des aras aux araras. 2° Le *maracava* (3), de la Guyane, a le plumage vert, teinté d'aigue-marine sur le front et sur les joues. Le rebord des ailes est rouge. 3° L'*Illiger* (4) a le front et la région anale rouges, le plumage vert, avec des nuances diverses, les rémiges bleues, et la peau des joues entièrement dénudée. On ignore de quel point de l'Amérique méridionale il provient. 4° L'*hyacinthe* (5), ou le *guacamayo azul* de d'Azara, qui l'indique au Paraguay, a été rapporté du Brésil par le voyageur Auguste de Saint-Hilaire. Son plumage est généralement d'un bleu hyacinthe suave; le dessous de la queue est d'un noir soyeux.

(1) *Ara*, Brisson, Lacép.; Kuhl; *macrocerus*, Vieill.; Vig.

(2) *M. pachyrhynchus*, Sw., Phil. mag., n. 79.

(3) *M. severus*, Vieill.; Levaill., pl. 7 et 10; *Ps. severus*, Gm.

(4) *Ps. Illigeri*, Kuhl, esp. 10.

(5) *M. hyacinthinus*, Vieill., Gal., pl. 24; *Ps. hyacinthinus*, Lath.; Kuhl; *Ps. angustus*, Shaw; Mus. L., pl. 14.

VIII.

LES ARARAS.

OU PERRUCHES-ARAS (1)

Forment une tribu qui habite exclusivement l'Amérique, car c'est à tort qu'on place parmi la perruche de Luçon, figurée enluminure 287, on reconnoît à leur bec gros, bombé et élargi; à la tige dénudée qui entoure l'œil d'un cercle plus que celui des perruches; à leur queue allongée, graduée, composée de rectrices pointues. Les espèces connues (2) sont bruyantes, vivent en grandes troupes, qui émigrent suivant les saisons, celles des régions plus méridionales de l'Amérique du moins.

1° L'*arara de Patagonie* (3) vit au Chili, et se trouve dans le Sud jusque proche le détroit de Magellan. Ce perroquet est tellement commun, qu'il forme des volées de millions d'individus. Son plumage, vert sur le corps, est teint de gris sur la tête et le thorax, de jaune sur le ventre, de rouge sur la partie moyenne et sur les plumes des cuisses. Les rémiges sont bleues, et le dessus de la queue est vert. 2° L'*arara à bandeau doré* (4) habite le Brésil. Son front est rouge; le dessus de la tête est teint d'orangé, puis jaune d'or; le plumage est vert, le dessous de la queue est de jaune en devant; la poitrine et le ventre sont teints de rouge, de même que les joues. 3° L'*arara à bandeau rouge* (5), aussi du Brésil, a le plumage vert, le dessous de la queue est brunâtre, les épaules rouges, la poitrine bleue, le dos et le milieu du ventre rouges. La queue est rouge de sang en dessous et vert doré en dessus. 4° L'*arara à bandeau* (6), du Brésil, a le plumage vert, le front azuré, les épaules rouges. 5° Le *pachyrhynque* (7) a été découvert dans les îles de Chiloe sur la côte du Chili, par le capitaine King. Sur le corps, cet arara a le front, une raie sur les joues et la queue roux. La tête est noire, le bas du ventre est roux tacheté, et la mandibule supérieure est remarquable par son allongement et sa forme.

(1) *Arara*, Spix; *psittacara* Vigors.

(2) Ajoutez les espèces suivantes: la Pavouane du Brésil, *Ps. cayennensis*, ou *Ps. guttata*, Linn.; *Ps. versicolor*, Lath.; *Ps. vittatus*, Levaill., pl. 17).

(3) *Arara patagonica*, Less., Zool. de la Coq., pl. 38; *Ps. patagonicus*, Azara.

(4) *Psittacus auricapillus*, Lichst., n. 9.

(5) *Ps. etythrogaster*, Lichst., Cat., n. 16; *Psittacus Lichsteinsteini*, Vig., Zool. Journ., t. II, 387.

(6) *Psittacara frontatus*, Vigors, Zool. Journ., p. 387; Bull., IX, 92.

(7) *Psittacara leptorhyncha*, Vig., Proceed., I, 4.

LES ARARAS.

PERRUCHES-ARAS (1)

tribu qui habite exclusivement
est à tort qu'on place parmi
on, figurée enlumine 257. C
bec gros, bombé et élargi; à
entoure l'œil d'un cercle plus
perruches; à leur queue allong
sée de rectrices pointues. Les es
bruyantes, vivent en grandes
suivant les saisons, celles des
nales de l'Amérique du moins
e Patagonie (2) vit au Chili, et
sud jusque proche le détroit de
coquet est tellement commun,
s de millions d'individus. Son
e corps, est teint de gris sur la
jaune sur le ventre, de rouge
e et sur les plumes des cuisses.
bleues, et le dessus de la queue
a à bandeau doré (4) habite le B
rouge; le dessus de la tête est
une d'or; le plumage est vert,
ant; la poitrine et le ventre sont
que les joues. 3° L'arara à r
du Brésil, a le plumage vert, le
paules rouges, la poitrine bleu
ieu du ventre rouges. La queue
en dessous et vert doré en de
bandeau (6), du Brésil, a le plu
auré, les épaules rouges. 5° Le
s découvert dans les îles de Ch
hili, par le capitaine King. Ver
ara a le front, une raie sur les
t. La tête est noire, le bas du v
la mandibule supérieure est re
a allongement et sa forme g

psittacara Vigors.

espèces suivantes: la Pavonane
ou *Ps. guianensis*. Linn.; *Ps.*
versicolor, Lath.; *Ps. vittatus*,

onica, Less., Zool. de la Coq., pl. 33
Azara.

ricapillus, Licht., n. 9.

aster, Licht., Cat., n. 10; *psitta*

Vig., Zool. Journ., t. II, 387.

ontatus, Vigors, Zool. Journ.,

92.

ptorhyncha, Vig., Proceed., 1, 14



a moins d'é
mais son pl

Sont de g
plusieurs pi
raque et as
a-ra, souvi
leur bec très
membrane r
e plus ord
yeux. Leur
et les rectri
mulent des
aracanga (
vuanna (e
vert.

Les autre
sont : 1° Le
le front, les
jouis empli
ses. Il est as
oiseau fait le
racava (3),
d'aigue-mari
bord des ail
la région an
nuances dive
jouis entière
de l'Amériq
the (5), ou le
dique au Pa
voyageur At
généraleme
de la queue

(1) *Ara*, Bri
Vig.

(2) *M. pach*

(3) *M. sever*
rus, Gm.

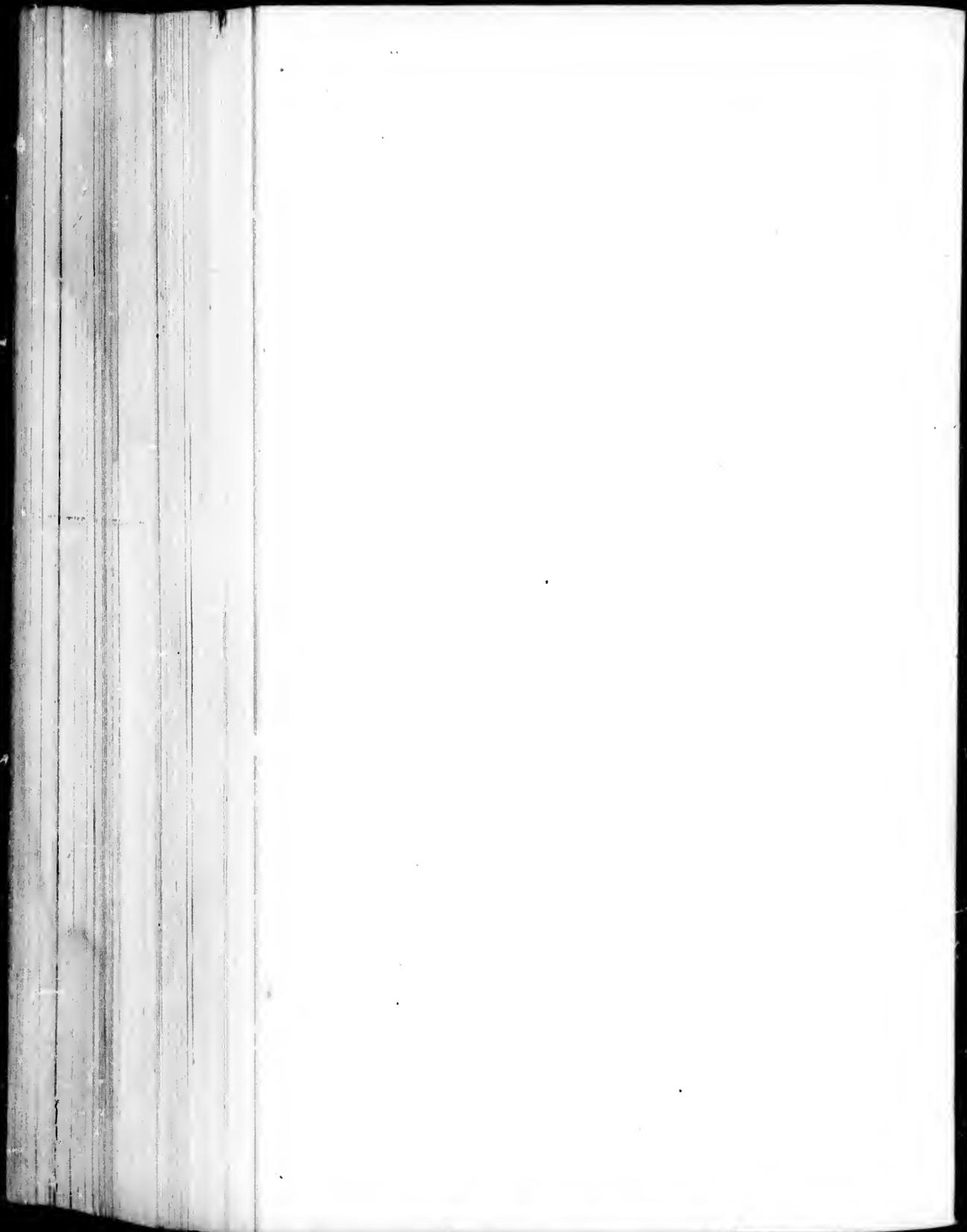
(4) *Ps. Illig*

(5) *M. hyac*
thinus, Lath
pl. 14.



1. An. hirsutula 2. *Cacatua à tête buffée*

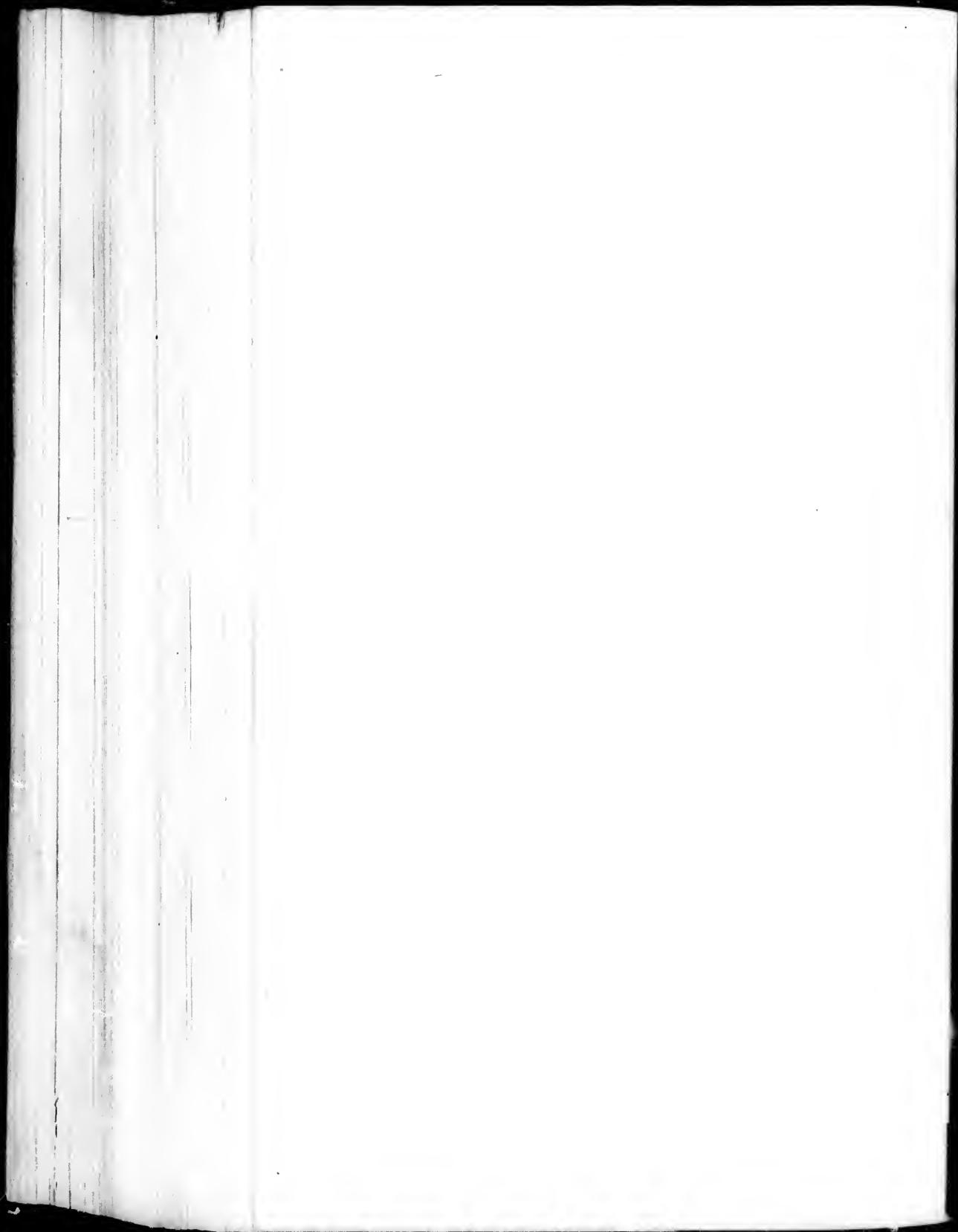
Publié par Pourcat F. à Paris.

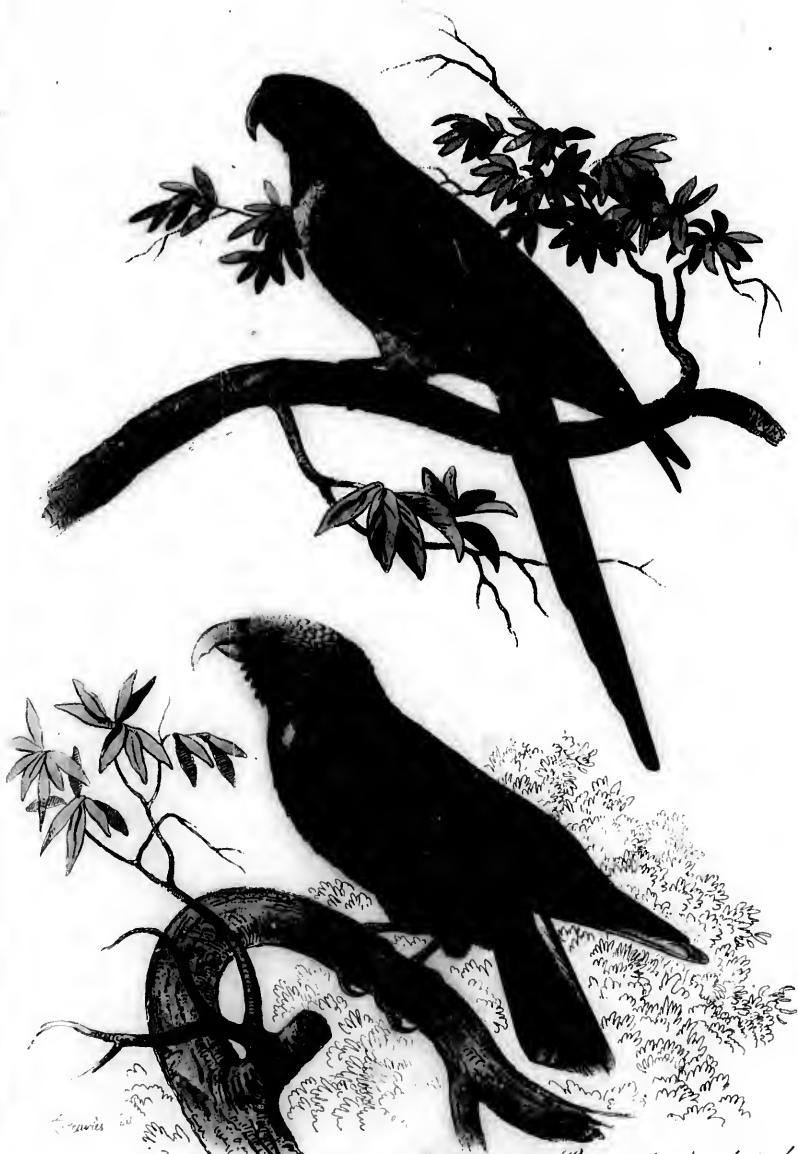




[Faint, illegible handwritten text or signature]

[Faint, illegible handwritten text or signature]





1. Arauc de la Patagonie ou Patagonien. 2. Perruquet. 3. Arcauc de la Nouvelle Zélande.



Laraca de Molina (1) se rapproche singulièrement de l'arara de Patagonie. Il est excessivement répété au Chili, et il niche dans l'été dans les cañons des andes de Santa-Rosa : on se nourrit des fruits, tandis que les vieux sont désagréables. La tête, le cou et le thorax sont d'un vert fuligineux ; les ailes et le croupion sont jaune citron ; l'épigastre est rouge ; le dos et les ailes sont d'un jaune verdâtre ; tandis que les rémiges sont bleu d'aigue-marine ; le ventre est d'un vert sale ; le bec est plombé. L'iris est brun ; le cou et la poitrine sont cendrés, avec des plumes vertes brillantes, que relève un collier blanc ; les grandes tectrices alaires et les rémiges sont jaunes ; la région anale est d'un jaune verdâtre ; les pattes sont de couleur de chair. Sa taille est de quinze à seize pouces de longueur.

Les Chiliens appellent ce perroquet *loro*, et l'estime beaucoup par la facilité avec laquelle il apprend à parler. Sauvage, il pousse un cri continu et assésant, en se réunissant en bandes nombreuses, et sont assez audacieuses pour ne pas s'effrayer de l'homme, et qui ravagent les vignobles. Aussi les cultivateurs en tuent-ils un nombre prodigieux d'individus. L'*Aracara nain* (2) se trouve à la Jamaïque. Son plumage est vert, avec du gris au front, à la base antérieure du cou et à la poitrine. Sa taille est de huit pouces et demi anglais.

IX.

LES PSITTRIURES.

Ces oiseaux de la Nouvelle-Guinée, caractérisés par leurs narines nues, percées sur la cirrhe, le bec des yeux dénudé, leurs ailes relativement médiocres. Leur queue, composée de rectrices étagées, les pointues ou atténuées à leur sommet, est arrondie. Leur livrée se compose de plumes étroites, lisses et écailleuses. Le *lori noir* (1), de la Nouvelle-Guinée, de Sonnerat, a son plumage noir violet, et le dessous de la queue est peint en rouge orangé ; nous avons vu entre les mains des voyageurs de Doréy une dépouille de cette espèce, qui excepté le milieu du ventre, qui étoit d'un rouge. La *perruche flammée* (2), de la baie de la Nouvelle-Guinée, a la tête pourpre noir, et de son plumage strié de jaune, les plumes des ailes, le dedans des ailes et le dessous de la queue sont de feu.

Psittacus cyanolyseos, Molina ; Chill ; Poeplng ; XIX, 401.

Psittacara nana, Vig., Zool. journ., n. 18, p. 273.

Levaill., Perroq., pl. 49 ; Sonnerat, It., pl. 110.

Psittacus scintillatus, Temm., pl. 569.

X.

LES MASCARINS.

Sont de Madagascar et des îles de la Papouasie ; leur bec est gros, bombé, convexe, très élevé, et sans aucune arête. Leur queue est médiocre et légèrement arrondie. Les quatre espèces que nous admettons dans ce groupe ont été décrites par Buffon. Leur plumage est généralement noir, vert satiné ou rouge ponceau.

XI.

LES AMAZONES.

A plumage vert, ont un bec puissant, mais dont l'arête est rubanée, c'est-à-dire qu'elle a une dépression étroite et aplatie. Ce sont des perroquets de la Guyane, du Brésil et du Mexique. L'espèce la plus anciennement connue est l'*amazone à tête jaune*, figurée par Buffon enl. 512 et 515. Le *Dufresne* (1) a le bec blanc, le front rouge, la tête variée de rouge et de jaune, les joues et la gorge bleues, le plumage vert. Le *prêtre* (2), que l'on dit vivre au Mexique, n'a que onze pouces de longueur. Son plumage, généralement vert, est relevé par le rouge de feu de l'écharpe qui couvre le front, et s'étend au-delà des yeux ; par le rouge qui borde largement les ailes et qui colore les plumes tibiales ; par le bleu qui termine les rémiges. Sa queue est fortement arrondie.

XII.

LES NESTORS.

Dont on ne connoît qu'une espèce de la Nouvelle-Zélande, ont le bec très long, très élevé surtout, et comprimé à l'avant, de manière à être mince et sillonné sur les côtés. La queue est médiocre et égale. Le *kaha* (3) des Nouveaux-Zélandais a le plumage brun ferrugineux, un collier rouge noir, et la queue terminée de roux. Les plumes des joues sont décomposées et s'avancent sur le bec comme des soies. Cet oiseau apprend aisément à parler, et n'a pas cependant les allures des autres perroquets.

(1) *Ps. Dufresnianus*, Shaw ; Levaill., pl. 91.

(2) *Ps. Pretrei*, Temm., pl. 492.

(3) *Psittacus nestor*, Kuhl.

Il aime à se tenir à terre, et sautille en marchant à la manière des corbeaux.

XIII.

LES LORIS.

Lorius. Vig.

Sont tous des contrées les plus chaudes de l'Asie. Leur bec est bombé, sans arête. Leurs ailes sont presque aussi larges que la queue, et celle-ci est médiocre et arrondie par le raccourcissement des pennes latérales. Leur plumage est orné des plus vives couleurs, où généralement le rouge domine. Buffon en a connu presque de toutes les espèces. Une nouvelle est le *lori d'Isidore* (1), qui provient de la Nouvelle-Guinée; il est rouge de feu, avec du noir aux ailes, du bleu à l'occiput, au cou et au milieu du ventre. Le *lori de Bornéo* (2) est rouge, avec deux larges traits bleus derrière les yeux descendant sur les côtés du cou. Le manteau est couvert de flammèches d'azur sur un fond rouge. Les ailes sont variées de noir et de rouge de feu. Le devant du corps est rouge, ondé de brun séricéux.

Les loris sont colériques, apprennent à siffler en perfection, mais ne parlent point. Ils sont sujets à des crampes mortelles.

XIV.

LES VINIS OU PHIGYS.

Vini. Less.

Sont des loris en miniature, ayant leurs ailes longues et pointues, leur bec arrondi de toute part; leur queue conique, mais arrondie quand elle est ouverte, par le raccourcissement gradué des pennes latérales. Leur langue est couronnée par de longues papilles implantées sur un disque en cupule. Leur plumage est coloré par grandes masses. Ces petits perroquets se nourrissent de fruits pulpeux, de bananes, et se tiennent dans les palmiers. Ils peuvent être élevés en domesticité, mais les crampes les tuent bientôt lorsqu'on change leur climature.

Buffon a décrit, d'après Commerson, la *vini d'O-taiti* (3) ou l'*ari-manou*, c'est-à-dire l'oiseau de co-

(1) *Lorius Isidorii*, Sw., Zool. illust., 2^e cah., 2^e série.

(2) *L. borneus*, Less., Ornith., p. 192.

(3) *Ps. taitanus*, Gm.; *Ps. porphyrio*, Shaw; Lev., pl. 65; *Ps. cyaneus*, Sparrm., Carl., pl. 27, et Lev., 66 (jeune âge).

cotier, que par une erreur typographique Buffon nomme *arimanon*. Commerson l'appeloit *perruonette*. Les autres vinis sont : L'*écarlate* (1) qui est représentée dans les planches des oiseaux de la plume, et qui a un plumage vert, nuancé de jaune sur le dos et le croupion, d'azur à l'occiput, et recouvert de plumes étroites, le dessous du ventre rouge fulgide, avec une nuance violette sur le ventre. Cette perruche habite les îles de la Sonde, Borabora entre autres. La *phigy* (2) a la tête et le dos indigo, le plumage vert en dessus, rouge en dessous, avec du bleuâtre à la région anale. Elle se trouve aussi dans les îles de la mer du Sud, et peut être qu'une variété intermédiaire d'âge entre la précédente et celle qui suit. La *fringillace* est commune aux îles des Amis ou Tonga; son plumage est vert, relevé de rouge fulgide sur le devant du cou et le milieu du ventre. Le front est émeraude et l'occiput azur.

XV.

LES PSITTAPOUS.

Sont des loris à queue médiocre, formée de plumes étagées, ayant les deux moyennes qui descendent sur les pennes latérales, et qui s'amincissent graduellement. Leur corps est svelte et leur coloration vive. On n'en connoît que deux espèces, qui habitent la Nouvelle-Guinée. La *perruche-lori-papou* de Levaillant, à plumage rouge de feu, excepté l'occiput, le croupion et le bas-ventre, qui ont du bleu, le dos, les ailes et la queue; qui sont d'un bleu luisant. Du jaune d'or marque les flancs; les pennes caudales sont terminées d'orangé. La coque est verte, avec du bleu sur les plumes striées des joues, et l'extrémité des pennes caudales est d'orangé. Le mâle a de l'azur au croupion, et du rouge de sang sous les ailes et au pourtour du bec, entre les yeux.

(1) *Vini coccinea*, Less., Illust., zool., pl. 28; *perrucha Kuhlii*, Vig., Zool. Journ., 1, 412 et pl. 16; *Kuhlii*, Ornith., p. 193.

(2) *Ps. coccineus* Shaw.; la *phigy*, Levaill., pl. 64.

(3) *Ps. fringillaceus*, Gm.; Levaill., pl. 71; *Ps. taitanus*, Lath.

(4) Le petit lori papou, Sonnerat, It., pl. 3, p. 14; Levaill., Perr., pl. 77, p. 14; *psittacus papuensis*, Temm., pl. 553.

ne erreur typographique dans
ou. Commerson l'appeloit perr
es vinis sont : L'écarlate (*) qui
les planches des oiseaux de
qui a un plumage vert, nuanc
et le croupion, d'azur à l'occ
lumes étroites, le dessous du d
avec une nuance violette sur le
ruche habite les îles de la So
autres. La phigy (2) a la tête
plumage vert en dessus, rouge en
bleuâtre à la région anale. Elle
s les îles de la mer du Sud, et
e variété intermédiaire d'âge
celle qui suit. La fringillair
les des Amis ou Tonga; son
élevé de rouge fulgide sur le d
eu du ventre. Le front est éme

XV.

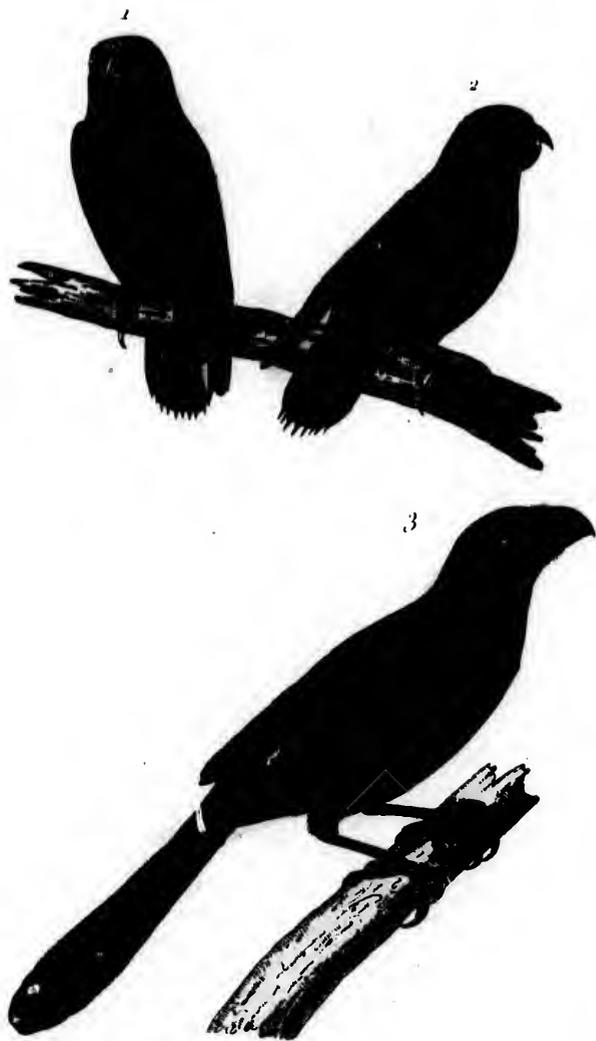
LES PSITTAPOUS.

à queue médiocre, formée de
ayant les deux moyennes qui de
latérales, et qui s'amincissent
ur corps est svelte et leur color
onnoit que deux espèces, qui
Guinée. La perruche-lori-pap
plumage rouge de feu, excepté
n et le bas-ventre, qui ont du
iles et la queue; qui sont d'un
e d'or marque les flancs; les pe
rminées d'orangé. La coquel
du bleu sur les plumes striées
mité des pennes caudales est
a de l'azur au croupion, et du
iles et au pourtour du bec, en

z, Less., *Illust., zool.*, pl. 28; p
Zool. Journ., I, 412 et pl. 16; p

. 193.
Shaw; la phigy, *Levaill.*, pl. 64.
ceus, Gm.; *Levaill.*, pl. 74; *Ps.*

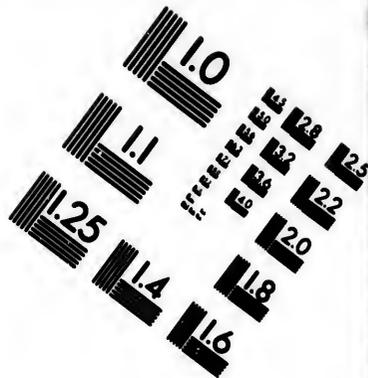
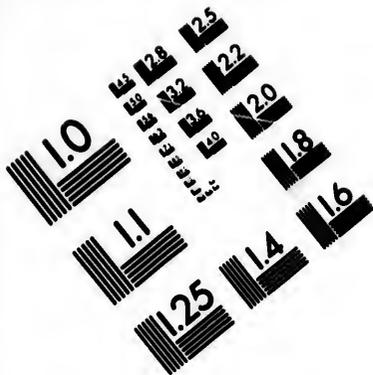
apou, *Sonnerat*, II, pl. 3, p.
77, p. 14; *psittacus papuensis*,
, *Temm.*, pl. 553.



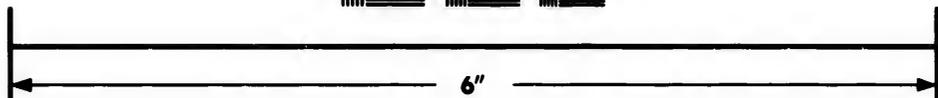
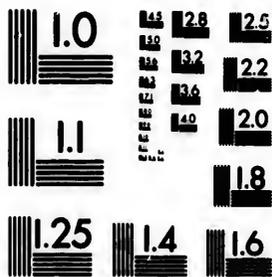
1. La Perruche pygmée mâle, 2. La Perruche pygmée femelle.
3. L'Œni de Lascasas.

Publié par Courat F. à Paris.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 23
E 22
E 20
E 18
E 16

10
E 11
E 10
E 9
E 8



XVI.

LES PSITTACULES (1).

ent des perroquets de petite taille, à vives couleurs, et qui ne se rencontrent que dans les parties plus chaudes de l'Asie. Ils sont remplacés en Afrique par les touits. Ils ont un bec gros, bombé à toutes parts, très robuste, des formes trapues, la queue disposée en toit, courte, et composée de rectrices étagées et très rigides. Leurs ailes sont longues et pointues : 1° Le *psittacule de Desmarest*, que nous avons tué à la Nouvelle-Guinée, est le type de ce groupe. Il a le front cramoisi, le bec et de la tête orangé, deux taches bleues sur le dos, le plumage vert en dessus, vert jaunâtre en dessous, avec une ceinture glauque bordée de blanc sur le thorax. Le *verdun* (2), dont on ignore la patrie, est entièrement d'un vert pâle, le bec de jaune sur les ailes et en avant des yeux. Le bec est pâle et ses tarses sont bruns. 2° *L'iris* (3), tué à Timor, remarquable par son bec et son plumage rouge vermillon; les oreilles violettes; la nuque verte et bleuâtre, le dessous du corps vert jaune, le dos de vert foncé. 3° *L'entèle* (4), aussi de Timor, a le bec rouge corail; sa tête nankin, son plumage nuancé de jaune sur le cou et sur les parties inférieures. 4° *Le gros-bec* (5) des îles Philippines, a le plumage vert sale, et un collier bleu sur la

XVII.

LES MICROPSITTES (7).

des perroquets en miniature, découverts à la Nouvelle-Guinée. Leur bec, très court et très robuste, se trouve comprimé sur les côtés et terminé en pointe fortement recourbée. Les bords en sont droits et séparés de la pointe par une profonde fente triangulaire. La mandibule inférieure est robuste, multique, à carène plate en devant. La queue, courte, est arrondie, mais chaque rectrice se termine en une pointe mucronée, aiguë. Les ailes sont courtes et aussi longues que la queue. La seule es-

(1) *Psittacula*, Kuhl., pars.

(2) *Desmarestii*, Garnot, Zool. de la Coq., pl. 35.

(3) *viridissimus*, Sw., Zool. illust., pl. 155.

(4) *iris*, Temm., pl. 567.

(5) *entèles*, ibid., pl. 568.

(6) *lozia*, Cuv., Gal. du mus.

(7) *micropsitta*, Less., Ornith., p. 646.

pèce de ce groupe, si remarquable par la petitesse de ses proportions, est la *perruche pygmée* (1), à tête et ventre jaunâtres, à dos vert, à queue bleuâtre, marquée d'orangé.

XVIII.

LES COULACISSI (2).

Sont des perroquets de la taille des moineaux, formant une tribu qui ne se rencontre qu'en Afrique ou en Asie, et que caractérise un petit bec comprimé, étroit et peu crochu, ayant des ailes aussi longues ou plus longues que la queue: et celle-ci courte et légèrement arrondie. Le *coulacissi* (3), des îles Philippines, est le type de ce petit groupe. On en distingue la *perruche vernale* (4), qui se trouve à Java et à Timor. Son plumage est vert, plus foncé sur la tête, avec du pourpre au bec et au croupion. La poitrine porte une tache orangée. La *perruche moineau à tête rouge* (5), très commune sur toute la côte d'Afrique, et plus particulièrement dans le golfe de Benin, a été figurée par Buffon, enl. 60. On en distingue la *perruche de Swinden* (6), aussi de la côte d'Afrique, à bec noir, à tête verte, à cou jaune, avec un demi-collier noir en dessus. Le dos et les ailes sont verts, le croupion est bleu violet. La queue a ses rectrices aurore à leur naissance, puis noires et terminées de vert. Le *psittacule à tête grise* (7), originaire du Cap ou de la côte de Zanguebar, a été figuré par Buffon, enl. 791, fig. 2. Le *Psittacule aux ailes variées* (8), figuré enlum. 771, fig. 4, a été regardé comme provenant du Brésil, mais Buffon l'avoit reçu de Batavia. La *perruche moineau* (9), de la presqu'île de Malacca, a été représentée enlumin. 490. On en distingue le *rouge-front* (10), des îles Philippines, ayant le plumage vert, plus clair en dessous; le front, le bas du dos et les rectrices caudales rouge de feu. Enfin la *petite perruche de Malacca*, de Sonnerat (11), complète ce genre.

(1) *Psittacula pygmaea*, Quoy et Galm., *Astr.*, p. 232, pl. 21, fig. 1 et 2.

(2) *Psittaculus*, Swainson.

(3) *Ps. philippinensis* et *asiaticus*, Gm.; Buff., Enl. 520.

(4) *Ps. vernalis*, Sparrm., Carls., pl. 29; Shaw, t. XIV, p. 144; Sw., Zool. illust., 2^e série, 1^{er} liv.

(5) *Ps. pullarius*, Gm.

(6) *Ps. Swinderianus*, Kuhl., *Consp.*, p. 62, pl. 2.

(7) *Ps. canus*, Gm.

(8) *Ps. melanopterus*, Gm.

(9) *Ps. galgulus*, Gm.

(10) *Ps. rubrifrons*, Vig., *Proceed.*, t. 97.

(11) *Ps. Malaccensis*, Lath.; Sw., Zool. illust., pl. 155.

guay. Il a la tête et le cou jaunes
es parties supérieures vertes. Le
rouges (1), du Brésil, a la face ro
maillé, les épaules rouges, la qu
te de rouge en dessous. Le *mir*
ca des Brésiliens, a le bec cou
e rouge vermillon, le plumage v
autour de l'aile, et de l'azur à
mes et à la queue. Le *Huet* (2),
ivre au Pérou, a le plumage v
a cire sont jaunes, le front noir
mut jaune d'or, les maxillaires
les rouge vermillon et violet, les
sérées d'émeraude. Les rectrices
s, terminées de noir et de vert g
iolet. Le dessous du corps est ja

XXI.

FAVOUAS ou CRIKS.

roquets américains, à bec épa
e sur l'arête et renflé sur les cô
Ils diffèrent des amazones, qu
ée. Leur plumage est générale
e jaune et de rouge. Buffon
es a figurés. *L'amazone* (enl. 4
840), *l'aourou* (enlum. 347 et 6
n. 360), et le *perroquet à face*

XXII.

ES, VAZAS ET PAPEGAI

quelques perroquets qu'ont été
. Les jacos et les vazas sont de
les papegais de l'Amérique. Un
est le *perroquet à bec blanc* (4
Son plumage vert est relevé p
ronne, du menton et la partie d
Sa tête est bleuâtre; sa queue
rices latérales sont rouges, bo
ffroy (5) est un petit perroquet

os, Cuv.

s. Wied; Temm., pl. 207; *Ps. mac*
D.

Temm., pl. 491.

ucorhynchus, Sw., Phil. Mag., 20

tus, Shaw; Lev., pl. 112 et 113

Veill., Encycl., III, 363.



ndie .

Celle-ci est v
azurs, et à su

(Remplacem
et de l'Afriq
renflé en dess
seconde penne
Leur queue e
les ailes. Le t
groupe, qui e
Brésil comme
à manteau no
Brésil. Le pou
est vert; la t
rouge.

Sont des peti
est grêle, écla
l'œil nu. Leurs
longues et poir
ligne. Le *caïca*
le type de ce p
band (6) qui a
lieu du noir de
et les ailes sont
olivâtre sale, e
Cette espèce es
celui-ci est sui
pouri (7), de B
Le *vautourin* (8)
aspect de rapa
croissant jaune
poitrine jaune
ailes sont teint
des ailes sont r
jaune en dessot

(1) *Ps. tui*, Gm.

(2) *Ps. passeris*

(3) *Ps. melanot*

(4) *Ps. purpure*

(5) *Psittacus p*

(6) Levaill., Per

(7) *Ps. melanocephalus*, Gm.; Levaill., pl. 119 et 120.

(8) *Ps. vulturinus*, Illig.

(9) *Ps. leucogaster*, Kuhl., esp. 121.

(4) *Psittacus leucorhynchus*, Sw., Phil. Mag., 1801.

(5) *Ps. personatus*, Shaw.; Lev., pl. 112 et 113.
Geoffroyanus, Vieill., Encycl., III, 363.



Le Sycorops de la Nouvelle Hollande, Sycorops Novae Hollandiae.

Publié par Ponceau F. à Paris.

Leucorhynchus, Sw., Phil. Mag., D.
atus, Shaw; Lev., pl. 112 et 113
Vieill., Encycl., III, 363.



mais leur langue, au lieu d'être ciliée, est en...
Leurs ailes sont pointues et dépassent le crou-
leur queue est étagée et arrondie; le bec est
et long, arqué sur son arête, creusé sur les côtés
deux sillons, moins longs que ceux qu'on remar-
sur le bec des alacorhynques; le tour de l'œil
ou. Ce genre n'a qu'une espèce assez commune
Nouvelle-Galles du Sud. Le *présageur* (¹), à tête
clair, à ailes gris foncé, le thorax et le ventre
; les flancs barrés de brun, ainsi que le dessous
la queue. Le jeune âge (²) ressemble aux jeunes
ous, et a comme eux une livrée bariolée de
de roux vif et de brun.

LES PERROQUETS (³).

ment une famille d'oiseaux aussi nombreuse
les espèces qu'uniforme par l'ensemble des caractères
propres à chacune de ses tribus. Cette famille
zoologiquement parlant, un genre naturel, et
les distinctions qu'on a proposées parmi les
perroquets reposent plutôt sur des nuances que sur
modifications essentielles de leur économie. Mais
un genre où les espèces se sont accumulées,
et dans ces dernières années, il a donc fallu
pour les races qui présentent entre elles le plus
logie, et en créer des tribus assez exactement
sécies, soit par quelques particularités, soit
les mœurs, les couleurs, et par les zones terri-
es qu'elles habitent.

que Buffon publia sa Révision des espèces de
perroquets, son génie, étranger à toute méthode
des premiers volumes de son Histoire des oi-
s, en avoit insensiblement reconnu la nécessité
ner encore se l'avouer. Aussi son travail sur
perroquets est-il complet et riche de détails ana-
ses; car déjà on voit poindre la formation de
sous les titres de : *cacatoès, perroquets, lo-*
ria-perruches, perruches à queue longue ou
aras, amazones, criks, papegais, et per-
à longue ou courte queue.

divisions, admises par Buffon, sont donc la
celle de tous les groupes qu'on a établis depuis
faciliter l'étude de nombreuses espèces de per-
découvertes, et le genre perroquet a été élevé
de famille sous le nom de *psittacidées*. Nous
omons pas l'histoire des fluctuations de no-
ature que le genre a éprouvées; le travail

psittacops Novæ-Hollandiæ, Lath. *Sc. australasiæ*,
Phil., 165; Temm., pl. 290; Vieill., Gal., pl. 39;
psittacops calao, Sonnini, édit. de Buff.; *anomaleous*
Phil., White, pl. 142.
Benayre, Mag. de zool., 1835, pl. 37.
psittacops, L.

11.

général dont nous présentons ici le tableau en don-
nera une idée convenable. Toutes les dénominations
nouvelles qui vont suivre ont donc pour but de sé-
parer les espèces de manière à rendre leur étude
facile.

Les perroquets vivent assez généralement dans la
zone équatoriale qui ceint le globe. Cependant les
découvertes des voyageurs ont fait connoître que ces
oiseaux ne dédaignent pas d'habiter les zones
extra-tropicales par des latitudes assez refroidies, et
c'est ainsi qu'au nord de l'Amérique on les a vus dé-
passer les États-Unis, et qu'au sud on en a rencontré
de belles espèces au Chili, au Paraguay, et jusqu'à
la Terre de Feu. L'Australie, dont les terres antarc-
tiques sont si riches en oiseaux de ce genre, compte
les belles espèces de la Nouvelle-Galles du Sud, de
la terre de Diémen, de la Nouvelle-Zélande, des Iles
Maquarie, etc.; et les Iles océaniques de l'ouest à
l'est en possèdent aussi de remarquables et de par-
ticulières.

A peu d'exceptions près, tous les perroquets on
reçu de la nature de riches couleurs, par plaques
cruées, il est vrai. Ils aiment vivre en troupes criar-
des, qui se nourrissent, dans les forêts, de fruits,
de bourgeons, d'écorces, et même d'exsudations
miellées et de tubercules féculents. Ils grimpent ai-
sément en s'aidant de leur bec pour s'accrocher, et
ils nichent dans les creux des arbres. Leur vol est
peu étendu, ce qui en fait des oiseaux assez séden-
taires. Nous proposons donc les subdivisions sui-
vantes comme l'expression de l'état actuel de nos
connoissances ornithologiques sur ces oiseaux.

I.

LES CALYPHORYNQUES,

OU BANKSIENS (¹).

Sont exclusivement de la Nouvelle-Hollande, et
leur découverte date des voyages de Cook, mais
surtout de la colonisation des Anglois à la Nouvelle-
Galles du Sud. Ils sont reconnoissables à leur gros
bec, élevé, dilaté à la mandibule inférieure. Leurs
ailes sont longues et pointues; leur queue est ample
et dilatée à la base, composée de rectrices égales;
les plumes sont larges et lâches. Leur plumage est
noir, relevé seulement de jaune ou de rouge. On ne
les trouve qu'à la Nouvelle-Galles du Sud. Les au-
teurs les plus récents reconnoissent quatre espèces,

(¹) *Banksianus*, Less., Orn., p. 179; *calyptorhynchus*,
Vig. et Horsf., Trans., XV, 266; *kakadoë*, Kuhl; *plyc-*
tolophus, Vieill.; *cacatua*, Vieill.

qui sont : 1° La *buse* (1), ayant vingt-deux à vingt-quatre pouces de longueur, et un plumage noir olivâtre, avec une tache jaune sur les oreilles, et une barre de même couleur, piquetée de noir sous la queue. 2° Le *Haudin* (2), plus petit d'un tiers que l'espèce précédente, à plumage d'un noir terne, peu ou point huppé, à bords des plumes des parties inférieures d'un blanc sale ou terreux. 3° Le *Bank-sien* (3), long de vingt-deux à vingt-quatre pouces, à plumage noir foncé, à reflets luisants sur le corps, à huppe fournie, à barre rouge sous la queue. 4° Le *Temminck* (4), long de dix-sept à dix-huit pouces, à plumage d'un brun sombre, nuancé d'olivâtre, à tête peu huppée, ayant aussi une barre rouge verméculée de noir sous la queue.

Les perroquets de ce groupe vivent, dans les forêts d'eucalyptus et d'éphedras, des fruits semiligneux de ces arbres, et des écorces fongueuses qui les recouvrent. Leur vol est lourd et bruyant, et leur cri rauque et sauvage. Ils ne paroissent pas être susceptibles de se plier à la domesticité, et par suite d'apprendre à parler.

II.

LES CALLOCÉPHALES (5).

Sont le lien intermédiaire qui unit les calyptorhynques aux cacatoës. Comme les premiers, on ne les trouve qu'à la Nouvelle-Hollande. Leur bec est robuste, il est moins élevé que celui de la première tribu, et de plus il est dilaté sur les côtés et bombé sur l'arête. La mandibule inférieure est courte, peu épaisse, et fortement échancrée. Le corps est court et ramassé; les ailes sont presque aussi longues que la queue : celle-ci est médiocre, égale, légèrement échancrée. Les tarsi sont fort gros et réticulés; la tête est surmontée d'une huppe dressée, composée de plumes rigides, à barbes unilatérales et criniformes. La seule espèce de ce groupe est le *cacatoës à cimier* (6), qui habite l'île King dans le détroit de Bass. Le mâle a le plumage gris bleuâtre, plus ou moins foncé, et chaque plume est frangée de plus clair; la tête et la huppe sont d'un beau rouge de minium. La femelle a sa huppe brun bleuâtre, avec des reflets roussâtres. Une nuance verte domine sur

(1) *Psittacus funereus*, Lath.; Shaw, Misc., pl. 186.

(2) *Ps. Baudini*, Lear, Monog., pi. 6.

(3) *Ps. Banksii*, Lath.; Shaw, Misc., pl. 50.

(4) *Ps. Temminckii*, Kuhl; Consp. psitt.

(5) *Callocephalon*, Less., Voy. de la *Thétis*, page 311.

(6) *Callocephalon australe*, Less., Zool., *Thétis*, pl. 47 et 48; *psittacus galeatus*, Lath.; *cacatua galeata*, Vieill., Encycl., p. 1414; *calyptorhynchus galeatus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 274.

les plumes du croupion. Les petites couvertures des ailes sont arrondies, et portent sur un fond brun ovale jaune clair formé de deux croissants. Auprès, elle ressemble au mâle.

III.

LES CACATOIS (1).

ou CACATOES.

Reconnoissables à la huppe qui recouvre leur tête à leur plumage blanc, et dans un seul cas rose et forment ainsi une tribu dont les espèces varient la taille ou par la huppe, sans différer en rien d'essentiel. Leur nom leur vient des syllabes *ca-ca-to* qu'articule en miaulant la petite espèce des Moluques. Les ailes des cacatoës sont aussi longues que leur queue, qui est coupée carrément et médiocrement longue; leur bec a ses bords renflés et sinués et son arête rubanée. Ce sont des perroquets dont le cri est rauque et bruyant, le naturel gai et précieux, et qui se plient à la longue à l'éducation qu'on leur donne lorsqu'ils sont pris jeunes. Ils apprennent à siffler et à répéter des phrases. Vieux, leur naturel est indocile, et leurs caprices les rendent redoutables et dangereux par les menaces qu'ils font avec leur bec.

Les cacatoës sont répandus aux Moluques, aux Philippines, sur toutes les terres de la Papouasie jusqu'à la Nouvelle-Hollande. Des huit espèces reconnues, Buffon en a décrit quatre (enl. 14, pl. 263 et 498).

Le *jing-toos* (2), très commun à la Nouvelle-Hollande, a traversé le détroit de Torrès, et s'est avancé dans la Nouvelle-Galles du Sud jusque par les 30 degrés de latitude méridionale. Son plumage est blanc, sa huppe distique est jaune, mais les plumes antérieures sont blanches; les oreilles sont lavées jaunâtre. Il est de la taille du cacatoës à huppe blanche. Le *nasique* (3) a un bec jaune, terminé en pointe presque droite. Son plumage neigeux est nuancé de jaune en dedans des ailes et sur la queue; les plumes de la tête et le devant du cou sont teints de rouge; sa huppe est blanche et peu fournie. Le *rosalbin* (4) est remarquable par la belle nuance rose qui colore

(1) *Cacatua*, Briss.; *cacatoës*, Duméril; *Kakao*, Lacép.; Kuhl; *plyctolophus*, Vieill.

(2) *Ps. galeritus*, Lath.; Shaw; White, p. 327; *cacatua galerita*, Vieill., Encycl., esp. 7.

(3) *Psittacus nasutus*, Temm., pl. 351; *Ps. tenuirostris*, Kuhl.

(4) *Ps. eos*, Kuhl; Temm., pl. 81; *cacatua rosacea*, Vieill., Gal., pl. 25.

lon. Les petites couvertures
et portent sur un fond brun
orné de deux croissants. A
au mâle.

III.

CACATOIS (1).

CACATOES.

à la huppe qui recouvre leur tête
ne, et dans un seul cas rose et
tribun dont les espèces varient
huppe, sans différer en rien d'
leur vient des syllabes ca-ca-
utilant la petite espèce des Ma
cacatois sont aussi longues
est coupé carrément et médioc
bec a ses bords renflés et sinu
né. Ce sont des perroquets d
et bruyant, le naturel gai et
e plient à la longue à l'éducat
lorsqu'ils sont pris jeunes. A
siffiler et à répéter des phras
rel est indocile, et leurs capri
cités et dangereux par les ma
avec leur bec.

ont répandus aux Moluques,
sur toutes les terres de la Papou
Nouvelle-Hollande. Des huit esp
n en a décrit quatre (enl. 44, 4

, très commun à la Nouvelle-
détroit de Torrès, et s'est av
Galles du Sud jusque par les 50
méridionale. Son plumage est bl
est jaune, mais les plumes an
ches; les oreilles sont lavées
la taille du cacatois à huppe h
) a un bec jaune, terminé en po
on plumage neigeux est nuan
les ailes et sur la queue; les je
u sont teintés de rouge; sa hu
u' fournie. Le *rosalbin* (4) est
belle nuance rose qui colore

ss.; *cacatois*, Duméril; *kaka*
colophus, Vieill.
Lath.; Shaw; White, p. 327; e
l., Encycl. esp. 7.
utus, Temm., pl. 351; *Ps. tenu*

l.; Temm., pl. 84; *cacatua ro*

andu à la Nouvelle-Hollande, aux Moluques,
les îles de Bourou et de Java. C'est le *bathurst's*
est des Anglais de la Nouvelle-Galles du Sud et
nanogore des Papous. Le mâle a le bec rouge
dessus, noir en dessous; le front, les joues et le
beau rouge vermillon pourpré, une calotte violette
plumage vert gai. Le jeune mâle a la tête rousse
la femelle est entièrement verte. Le *perroquet*
(1), des Malais de Sumatra, parolt se rappro
des vrais perroquets. Il a douze ou quatorze
ces de longueur, un plumage vert et une queue
longue, mais égale. Son bec est couleur de
clair, ses pieds sont bleuâtres ou plombés.
place nue entoure les yeux, dont l'iris est
bleu. Les plumes du cou ont une nuance jaune et
l'impion tire au bleuâtre. Le dedans des ailes est
vert. Le vert du plumage est généralement assez
brillant, mais cependant il est plus brillant sur la

Le Meyer (2) a été observé dans le Kordofan, et
pas sans analogie avec le Geoffroy. Long de
pouces quatre lignes, il a la tête, le cou et le
corps d'un brun cendré. Les ailes et la queue d'un
bleuâtre. Le bord de l'aile et les épaules sont
d'or, et toutes les parties inférieures d'un vert
noir. Le bec et les tarsi sont noirs. Son nom
est *schilling*.

XXIII.

LES MAXIMILIENS.

caractérisés par un bec moyen, à arête dé
sur les côtés, et dont la mandibule inférieure
est élargie et fourchue. La seule espèce de ce
est du Brésil, où on la nomme *sabiasica*.
Le *perroquet à ventre bleu* (3) découvert par le
Maximilien de Wied-Neuwied dans son
voyage en Amérique. Son plumage est vert sombre,
le bec par le bleu pourpré du ventre. Le bec est
noir et la queue vert glauque. La femelle a le bec
de corne et le plumage uniformément
bleu. Les Brésiliens aiment élever cet oiseau, dont
le chant est mélodieux.

Psittacus sumatranus, Raffles, Cat.

Ps. Meyeri, Ruppell, pl. 11.

Ps. cyanogaster, Wied., II., t. II, p. 16.

II.

XXIV.

LES PALETTES.

Ont le bec arrondi, comprimé sur son arête, la
queue carrée, mais dont les deux rectrices internes
s'allongent en brins dénudés, terminés à leur som-
met par une palette élargie. La seule espèce se trouve
à Timor, aux îles Philippines et à Mindanao. C'est
un curieux oiseau, nommé *perroquet à raquettes* (1),
dont le plumage est vert, le manteau nuancé d'o-
rangé, avec du bleu aux épaules et aux rectrices ex-
ternes. Un croissant pourpre, bordé d'une demi-
sphère azur, recouvre l'occiput.

XXV.

LES PERRUCHES AUSTRALES.

Ou *nanodes* (2).

Se reconnaissent aisément par l'ensemble de leurs
formes corporelles. A un bec petit, court et mince,
elles joignent des jambes courtes et grêles, des ailes
brèves et une queue peu allongée, formée de rec-
trices inégales, étagées, étroites, roides et pointues,
qui la rendent cunéiforme. Toutes les espèces de
cette tribu sont de petite taille, et habitent exclusi-
vement les latitudes méridionales, à partir de 50 de-
grés jusque par les 33, soit de la Nouvelle-Hollande,
soit de la Nouvelle-Zélande, et aussi des îles Ma-
quarie, Antipodos, etc. Buffon n'a connu aucune de
ces perruches.

1° La *perruche d'Edwards* (3) vit à la Nouvelle-
Zélande, et aussi, dit-on, à la Nouvelle-Galles du
Sud. Elle a le front et les joues bleus; les épaules
et le rebord des ailes d'un bleu céleste; le corps vert
clair en dessus, la poitrine, le ventre et les rectrices
externes jaunes. Le jeune âge a la tête, le cou et le
dessus du corps vert brunâtre. 2° La *perruche à*
bandeau jaune (4) est de la Nouvelle-Zélande. Tout
le dessus du corps et la queue sont d'un vert pré-
agréable; tout le dessous, le front compris, est d'un
jaune d'or. Les grandes pennes alaires sont bleues.
Le bec et les tarsi sont blanc carné. 3° La *perruche*

(1) *Ps. discurus*, Vieill., Gal., pl. 26; *Ps. setarius*,
Temm., pl. 15.

(2) *Lathamus*, Less.; *nanodes*, Vigors et Horsf.

(3) *Ps. pulchellus*, Shaw, pl. 96; Lev., pl. 68; Sw.
Zool. illust., pl. 73; Lath., Syn., p. 14.

(4) *Ps. aurifrons*, Less., Cent. zool., pl. 18.

à ventre jaune (1) vit à la terre de Diémen. Elle a le front azur, bordé de jaune; les épaules et les couvertures moyennes d'un riche bleu. Les rectrices externes sont jaunes; les moyennes vertes, teintées de bleuâtre. Le reste du plumage est vert, le ventre et les flancs sont jaune d'or. 4° La *perruche de Banks* (2), de la Nouvelle-Hollande, a le front rouge et le sommet de la tête nuancé de bleu; deux traits rouges bordent la mandibule inférieure. Les épaules et deux taches sur les rémiges moyennes sont rouges. Le plumage est vert sale en dessus, vert jaunâtre en dessous. Les couvertures des ailes sont teintées de bleu. Les rectrices sont roides et d'un rouge ferrugineux en dessus. 5° La *Barraband* (3) de la Nouvelle-Hollande, a son plumage vert, le sinciput et la gorge jaune d'or, un collier rouge en hausse-col, le bec rubis, les tarses noirs, du bleu aux bords des rémiges. 6° La *perruche à bandeau rouge* (4), aussi de la Nouvelle-Hollande, a le front et un trait derrière l'œil d'un rouge de feu, l'occiput vertazuré, le manteau roux, le plumage vert, et les flancs tachés de jaune. La queue est jaune, mais maculée de rouge en dessous. 7° La *perruche de Sparmann* (5) est très commune à la Nouvelle-Zélande. Elle est verte, avec le front et le sommet de la tête rouges, puis orangés, et le bec d'un bleu de plomb; elle varie souvent par la taille. 8° Le *moineau* (6) est la perruche la plus commune dans la Nouvelle-Galles du Sud, surtout au-delà des montagnes bleues. Elle a le front, la gorge et les joues rouge de feu, le plumage vert, un croissant roux sur le derrière du cou; les rectrices jaunes en dessous et terminées de rouge. Les nègres austraux l'appellent *jerryang*. La femelle pond quatre œufs blancs. Nous plaçons provisoirement dans ce groupe la *perruche field* (7), des alentours du port Jackson, qui pouvoit bien être une perruche trichoglosse. Sa tête et ses joues sont rouges, le dessus vert émeraude frais, et le dessous du corps jaunâtre. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un bleu brillant.

(1) *Ps. venustus*, Less., *nanodes venustus*, Vig. et Horsf.; Sw., 5° liv.; *Ps. chrysostomus*, Kuhl, *Consp. Psitt.*, pl. 1.

(2) *Ps. discolor*, Shaw, *the Beaks*, Lev., pl. 62; White, pl. et p. 263; Sw., *Zool. illust.*, pl. 62.

(3) *Ps. Barrabandii*, Sw., *Zool. illust.*, pl. 59.

(4) *Ps. concinnus*, Shaw; Lev., pl. 48.

(5) *Ps. Nova-Zelandiæ*, Gm.; Lath., esp. 58; Sparm.; Carls.

(6) *Ps. pusillus*, Lath., n° 71; Levaill., pl. 63.

(7) *Ps. Fieldii*, Sw., *Phil. Journ.*; Bull., IX, 92; et XII, 129.

LES PEZOPORES.

OU *perruches ingambes* (1).

Ne diffèrent que par leurs mœurs des nanodes qui devront leur être réunies. Leur bec est peut-être un peu plus allongé, plus convexe, mais il a les bords lisses, et la mandibule inférieure tend à être évasée en avant. Les ailes sont assez pointues, la queue a de longues penes rigides. Les tarses sont allongés, assez minces, et les doigts sont terminés par des ongles robustes et presque droits. Les nègres ont appelé, avec juste raison, *ground-pepore* ou *perruche terrestre*, la *pezopore*, car elle ne se perche point sur les arbres et se tient constamment à terre, où sa marche est facile et régulière; ce qui n'est pas le cas des autres perruches qui possèdent, comme elle, le sol leur allure est embarrassée et gauche. La *perruche ingambe* (2) se trouve à la terre de Vanneau ou Tasmannie. Son front est occreux, son plumage vert, flammé de noir, avec les ailes vertes, rayées de noir et de jaune par petites squamelettes. Le ventre et le dessous de la queue sont jaunes. Cette dernière partie est rayée de noir.

LES PERRUCHES-LATICAUDES

OU PLATICERQUES (3).

Forment une belle race qui vit exclusivement à la Nouvelle-Hollande et dans les îles océaniques de la mer du Sud. Leur bec est court, dilaté et arrondi en dessus, fortement denté sur les bords; à la mandibule inférieure profondément échancrée. Les narines sont cachées par les plumes du front. Leurs tarses sont courts; mais la queue est longue, très élastique et flabellée, et composée de rectrices fortes et longues. Les espèces de la Nouvelle-Hollande ont les rectrices amincies et gladiées vers leur terminaison. Celles de la Nouvelle-Guinée les ont larges et épaissies. On pourroit en faire deux tribus.

Buffon n'a bien connu aucune de ces perruches.

(1) *Pezoporus*, Illig., *prodomus an.*

(2) *Ps. formosus*, Lath.; *Ps. terrestris*, Shaw; *Ps. ingambe*, Levaill., pl. 32; Labill., II, *Rech. Pérouse*.

(3) *Platyercus*, Vig. et Horsf., *Trans.*, XV, *Tenm.*, *Trans.*, XIII, 107; Bull., I, 278; Vig., *Journ.*, I, 527.

XXVI.

S PEZOPORES.

Perruches ingambes (1).

marquables par la vivacité de leur coloration. La scapulaire (1) se trouve à la Nouvelle-Hollande. Son bec est rouge en dessus, noir en dessous. La tête, le cou, les parties inférieures sont vermillon; les ailes, le dos, sont vert émeraude, et les scapulaires d'une belle nuance aigue. Un demi-collier et le croupion sont azur; les ouvertures inférieures sont rouges et frangées de vert. La femelle a le bec noir, la tête et le cou et le dessous du corps rouge. Le jeune a du rouge et du rouge mélangés sur la tête. 2° *La tonga* (2) Nouvelle-Guinée et du nord de la Nouvelle-Hollande du Sud, a été figurée par Buffon, enl. 240. Son bec est rouge, avec des reflets carmins; mais le dos, le cou, les épaules et le croupion sont d'un bleu azur. Les ailes et leurs grandes couvertures sont vert émeraude. 3° *La pennant* (3), excessive-ment commune dans les montagnes bleues de la Nouvelle-Galles du Sud, a le dessus du corps rouge; les grandes couvertures du manteau et les couvertures des ailes sont vertes et cerclées de rouge; la gorge, les épaules et le dessous de la queue azur. Les rectrices sont terminées de blanc. 4° *La perruche à ventre jaune* (4), de la Nouvelle-Hollande, a le front rouge, la gorge et les épaules azur, la tête vert jaunâtre, et les ailes noirs, frangés de vert; le croupion est frangé de jaune; les parties inférieures jaunes. 5° *L'unicole* (5), ou la *ross-hell's parrot* des Indes de Sydney, est une charmante espèce que l'on rapporte souvent vivante en Europe. Elle a le front et les joues et le devant du cou d'un beau rouge vermillon; la gorge blanche, le dos jaune et noir flammeé, le croupion vert pomme, le ventre et les grandes couvertures jaunes, les épaules bleues, les couvertures inférieures de la queue rouges, les rectrices terminées en vert et en bleu. 6° *La perruche à oreilles rouges* (6), de la Nouvelle-Hollande, a le plumage vert, varié de brun en dessus et vert, varié de brun en dessous. Le front est rouge, les joues sont rouges. 7° *La perruche à dos bleu* (7) se trouve à la Nouvelle-Guinée; elle est rouge vermillon, excepté le croupion et la queue, qui sont bleus, et les grandes couvertures, qui sont vertes; elle se rapproche beaucoup de *Psittacus* Tabuan et de la scapulaire, et la femelle ne diffère pas du mâle. 8° *La perruche à tête pour-*

pre (1); du port du roi Georges, est remarquable par la manière dont sont disposées les couleurs par masses. Une calotte pourpre enveloppe la tête; les joues sont jaune pâle, et les plumes qui les recouvrent s'étalent en rosettes. Le dos et les ailes moyennes sont vert pré; le croupion est jaune. Le devant du cou et le thorax sont bleus, le bas-ventre rouge vermillon. Les plumes alaires sont bleues, frangées à leur sommet. Celles de la queue sont, les moyennes vertes, les latérales vertes à leur base avec une barre noir velours, azur sur le reste de son étendue, et frangées de blanc pur. 9° *La perruche à collier jaune* (2), aussi du port du roi Georges, a le bec fort gros, la queue très longue et fortement étagée. Un bandeau aurore et un liséré vert recouvrent le front. Une calotte brun marron recouvre la tête jusqu'au sinciput. Les plumes en éventail des joues sont bleues; un demi-collier jaune entoure le dessus du cou. Le plumage est généralement vert foncé, écaillé. Les ailes sont bordées de bleu azuré, et les rectrices externes sont également bleues, terminées de blanc. 10° *L'unicole* (3), que l'on apporte vivante en Europe, sans doute du port Jackson, a son plumage généralement vert, avec le bec gris de plomb à la base et noir au sommet. 11° *La pacifique* (4) est indiquée à la Nouvelle-Zélande, à Otaiti et dans l'île Macquarie; mais on peut raisonnablement douter de son identité dans ces diverses îles, si différentes par leurs latitudes. Son plumage est vert, mais le sinciput est rouge, de même qu'une tache derrière l'œil, le croupion et les flancs. Cette espèce a été confondue avec la perruche de Sparmann, et devra être placée sans aucun doute à côté d'elle parmi les *nanodes*. 12° *La perruche à tête dorée* (5), dont on ignore la patrie, a le plumage vert en dessus, plus clair en dessous, avec un bandeau sur le front, et les couvertures inférieures écarlates. Le sommet de la tête est jaune. M. Kuhl dit cet oiseau de la Nouvelle-Hollande, et le docteur Latham de la Nouvelle-Calédonie. 13° *La perruche d'Ulidiva* (6), ainsi nommée parce qu'elle provient d'une île de l'archipel de la Société, proche Otaiti, a son plumage olivâtre, jaune en dessous, avec la tête, la queue et les rémiges brun fauve. Le croupion est d'un rouge obscur. 14° *La Stanley* (7),

XXVII.

RUCHES-LATICAUCES

PLATICERQUES (2).

belle race qui vit exclusivement dans les îles océaniques. Leur bec est court, dilaté et arrondi à son extrémité, et est profondément échancreé. Les narines sont petites et les plumes du front. Leurs grandes couvertures de la queue est longue, très étagée et composée de tectrices fortes et les grandes couvertures de la queue de la Nouvelle-Hollande ont leur extrémité et gladiées vers leur terminaison. Les habitants de la Nouvelle-Guinée les ont larges et les ont fait deux tribus. On ne connaît aucune de ces perr-

illg., prodromus an. Lath.; *Ps. terrestris*, Shaw; *Ps. tabuanensis*, Sw., Zool. illust., 6^e cahier. *Ps. tabuanensis*, Lath. *Ps. pennantii*, Shaw; White, pl. et p. 174; Leach, pl. 78. *Ps. flavigaster*, Temm., Trans., XIII, 116. *Ps. omnicolor*, Shaw., Levall., pl. 28; *Ps. eximius*, Temm., Trans., XIII, p. 120. *Ps. heterotis*, Temm., Trans., XIII, p. 120. *Ps. platycercus dorsalis*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 21, et pl. 23.

(1) *Platycercus purpureocephalus*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 22.

(2) *Psittacus semitorquatus*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 23, et p. 217.

(3) *Platycercus unicolor*, Vig., Proc., I, 24.

(4) *Ps. pacificus*, Lath.; Vig., Zool. Journ., I, 529, pl. suppl. 1; Forster, dessins MS., nos 46 et 47; *Ps. Novae-Zelandiae*, Sparrm.; Carls.

(5) *Ps. auriceps*, Kuhl.; Vig., Zool. Journ., t. I, p. 531, pl. suppl. 2; *Ps. pacificus*, Var., Lath., Syn., I, 253.

(6) *Ps. ulidivanus*, Gm.; Syst., I, 328.

(7) *Platycercus Stanleyi*, Vig., Zool. Journ., no 18,

de la Nouvelle-Hollande, a le plumage vert, le dessus de la tête et le dessous du corps vermillon; les joues sont jaunes. Les rectrices et les rémiges moyennes sont brunes; les épaules et les rectrices latérales sont bleues. Sa taille est très petite, et peut-être devra-t-on la classer parmi les nanodes. 15° La *chaperonnée* (1) est de la Nouvelle-Zélande, et appartient aux plus grandes espèces de ce groupe. Son plumage est vert, avec le dessus du corps, les tectrices inférieures des ailes, les rémiges et le bord externe des rectrices bleus. Le dessus de la tête est d'un brun marron peu foncé. La gorge, les joues, le devant du cou et le bas du dos sont d'un vert jaunâtre. Les plumes tibiales et anales sont écarlates. 16° L'*érythroptère* (2) de l'île de Timor et du golfe de Carpentarie à la Nouvelle-Hollande, dont le plumage est vert, avec la tête et le cou d'un vert jaunâtre, le bas du dos bleu, et les tectrices alaires rouges. 17° La *Brown* (3), de la Nouvelle-Hollande, a beaucoup de rapports avec l'omnicolore, bien qu'elle soit plus petite, car elle n'a que onze pouces. Elle a sur la tête une calotte d'un noir profond, qui va jusqu'aux yeux et descend à la nuque, où les plumes noires sont terminées par des points rouges. Les joues sont d'un blanc pur, qui passe sous les orbites en bleu azuré. Les plumes du dos et des scapulaires sont noires au milieu et frangées de jaune. Le croupion, le thorax et le ventre sont d'un blanc jaunâtre, mais chaque plume est lisérée de noir. Les couvertures des ailes sont d'un bleu d'azur. Les rémiges et les grandes couvertures sont bordées de bleu vif. 18° La *Bauer* (4), découverte à *Memory-cote*, à la côte sud de la Nouvelle-Hollande, se rapproche de la perruche de Pennant. Elle a treize pouces de longueur. Le sinciput est brun; un collier jaune occupe le haut du cou en dessus. Les joues sont bleues, le plumage est vert foncé, mais les rectrices latérales sont terminées de vert, et le milieu du ventre est d'un beau jaune; tandis que les flancs sont verdâtres.

(1) *Platycercus pileatus*, Vig., Zool., journ., n° 18, p. 274.

(2) *Ps. erythropterus*, Gm.; Kuhl., n° 85; Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 27; *Ps. melanotus*, Shaw., Misc., pl. 653; la perruche jonquille, Vieill.

(3) *Ps. Brownii*, Temm., Trans., XIII, p. 119; Donovan, pl. 64.

(4) *Ps. Baueri*, *ibid.*, p. 118.

LES TRICHOGLOSSES (1).

Sont des perruches fort voisines des platycerces, elles sont répandues depuis les latitudes tempérées de la Nouvelle-Hollande jusqu'aux Moluques. Leurs espèces, peu nombreuses, se ressemblent généralement. Elles forment un petit groupe que l'on reconnoît à son bec fort, très convexe, et sur lequel remarquablement comprimé sur les côtés, et les mandibules ont leurs bords lisses. Leur queue est assez longue, étagée et formée de rectrices terminées en pointe. Leurs tarses sont courts, et la queue est couronnée par un faisceau de plumes comme chez les loris et les vinis. Le nom de *trichoglosse* tiré de cette particularité, *τριχολοσσα*, *tricholossa*, langue, signifie donc langue terminée en soies.

Le type de ce groupe est : 1° La perruche de Buffon (enl. 745 et 61), ou perruche de Levaillant (2), qui est excessivement commune à Bourou, à Céram et à la Nouvelle-Guinée. On la distingue avec juste raison ; 2° la perruche de *l'île* (3), qui est confinée à la Nouvelle-Galles du sud, bien qu'elle s'en rapproche tellement, qu'on peut les distinguer l'une de l'autre que par de légères nuances. Le mâle a la tête et le cou recouverts de plumes étroites et rigides azurées. Le thorax est orangeâtre, le milieu du ventre bleu, le corps est d'un bleu femelle a le thorax jaune orangé, mais est recouvert d'une membrane cerclée de rouge brunâtre et le bas du ventre est vert. Une troisième espèce est la perruche de *Timor* (4), à plumage vert d'émeraude, glacé de bleu sur le corps, et maillé de jaune sur le ventre et la poitrine. La queue est verte, teintée de jaune roux. Le dos est jaune.

MM. Vigors et Horsfield ajoutent à ce groupe deux espèces suivantes :

4° La *capistrate* (5), de la Nouvelle-Hollande, dont le plumage est vert; mais le bec, qui est blanc, est encadré de bleu violet. Un demi-collier jaune occupe le haut du cou en dessous. La poitrine est orangée, et chaque plume est cerclée de rouge. Les autres plumes sont vertes et frangées de marron. Les épaules sont jaunes.

(1) *Trichoglossus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, Australasia, 1^{re} ed., Ornith., p. 209.

(2) *Ps. ornatus*, Gm.; Levaill., pl. 52.

(3) *Ps. hematodus*, L., Mant., 1771, 524; Less., Journ., pl. 24, 25 et 27; Brown, *Illustr.*, pl. 7, Vig. et Horsf., Trans., XV, 289.

(4) *Australasia viridis*, Less., Ornith., p. 210.

(5) *Ps. capistratus*, Bechst.; Kuhl., n° 44; Less., Journ., pl. 47; Trans., XV, 290.

LES BROTOGÈRES (1).

ont guère de caractères de perruches, et se distinguent des autres perruches par leur bec, très atténué et comprimé, et leur queue, qui s'allonge, est à peine recouverte de plumes médiocres, à trois premières plumes seulement. Leur queue est longue et est terminée par une membrane admise dans ce groupe est la *brutogère* (2), qui vit au Brésil. Elle a la tête et le cou d'un bleuâtre. Les couvertures alaires sont orangées et frangées de marron. Les épaules ont dix-huit pouces de longueur.

LES PERRUCHES ANTHROPOMORPHES (1).

OU LES ARATINGAS (2).

ont au pourtour de l'œil un bord blanc, et leurs queues dépassent peu le corps.

(1) *P. rubritorquis*, Vig. et Horsf., Trans., XV, p. 210.

(2) *P. matoni*, Lath., MS.; *ibid.*, p. 210; Kuhl., n° 75 ?

(3) *P. consinnus*, Shaw, Misc., pl. 66; Levaill., Journ., pl. 24, 25 et 27; Brown, *Illustr.*, pl. 7, Vig. et Horsf., Trans., XV, 289.

(4) *P. australis*, Lath., n° 66; Levaill., Journ., pl. 24, 25 et 27; Brown, *Illustr.*, pl. 7, Vig. et Horsf., Trans., XV, 289.

(5) *P. pyropterus*, Lath., Ind., s. p. 117; Less., Journ., pl. 24, 25 et 27; Brown, *Illustr.*, pl. 7, Vig. et Horsf., Trans., XV, 289.

(6) *P. aratinga*, Spix.; *conurus*, Parz., Journ., pl. 24, 25 et 27; Brown, *Illustr.*, pl. 7, Vig. et Horsf., Trans., XV, 289.

(7) *P. aratinga*, Less., Ornith., p. 211.

des ailes est d'un rouge vif. 5° La *perruche à collier rouge* (1) a le plumage vert, la tête, les yeux et la gorge bleus; la poitrine, les tectrices inférieures et un collier d'un rouge orangé, ce dernier lavé de bleu. Sur le milieu du ventre se dessine une tache bleue lavée de vert. Le bas-ventre et une partie sur les ailes sont jaunes. 6° La *maton* (2), aussi de Nouvelle-Hollande, a son plumage vert; la tête, le ventre et la nuque jaunes, variés d'écarlate. Les tectrices inférieures de la queue, de même que la bande sur les rémiges, sont d'un rouge vif. 7° La *perruche à bandeau rouge* (3), de Levailant, que les nègres du port Jackson nomment *coulitch*, vit en grandes troupes dans les eucalyptus, où elle pond deux œufs uniformément verts. Un bandeau rouge de feu couvre le front, et passe sur les yeux pour descendre derrière les oreilles. Une tache azur recouvre le sommet de la tête. Le plumage est vert, lavé de roux sur le manteau, de violet sur le dos, de jaune sur les flancs.

XXIX.

LES BROTOGÈRES (4).

ont guère de caractères de quelque valeur pour les séparer des autres perruches. Leur bec est, il est vrai, atténué et comprimé, et la mandibule inférieure, qui s'allonge, est à peine échancrée. Leurs tectrices sont médiocres, à trois premières rémiges presqu'équales. Leur queue est longue et étagée. La seule espèce admise dans ce groupe est la *perruche à ailes bleues* (5), qui vit au Brésil. Elle est verte, mais le sommet de la tête est bleuâtre. Les épaules et les tectrices alaires sont orangées. Elle a sept ou huit pouces de longueur.

XXX.

LES PERRUCHES AMÉRICAINES

OU LES ARATINGAS (6).

ont au pourtour de l'œil un bourrelet dénné; les tectrices dépassent peu le croupion; la queue

- Ps. rubritorquis*, Vig. et Horsf., loc. cit., 291.
Ps. matoni, Lath., MS.; *ibid.*, p. 291; *Ps. chlorotus*, Kuhl, n° 75 ?
Ps. constans, Shaw, Misc., pl. 87; Kuhl, n° 70; *Ps. australis*, Lath., n° 66; Levaill., pl. 48.
Ps. brotogera, Vig., Zool. Journ., t. VIII, p. 400.
Ps. pyropterus, Lath., Ind., suppl., n° 80.
Ps. aratinga, Splx.; *conurus*, Pars., Kuhl.; *guaruba*, Horsf.; *conurus*, Less., Ornith., p. 211.

médiocre ou allongée, cunéiforme ou pointue, composée de rectrices assez régulièrement étagées entre elles. Toutes les perruches de ce groupe vivent en Amérique (1).

Trois espèces doivent être seulement mentionnées: ce sont la *perruche à tête d'or* (2), qui vit au Brésil. Elle a le front rouge, le vertex orangé, le ventre couleur de sang. Sa taille est de douze pouces.

La *perruche à bandeau* (3), encore du Brésil, a le front rouge brun, le plumage vert, le cou et la poitrine jaune olive, frangé de jaune paille; le ventre et le dessous de la queue rouge brun intense. La *tiriba* (4), de la même contrée que les deux précédentes perruches, a le front et les joues rouge noirâtre, le sinciput brun, avec flammettes brunes, les côtés du cou orangé pâle, tiquetés de noir; le menton vert jaunâtre, un demi-collier sur le cou et un large plastron azurés. Le plumage vert, avec du rouge de sang à l'épaule et au milieu du ventre. Les rémiges sont bleues. La queue est rouille en dessous. Sa taille est de onze pouces.

XXXI.

LES PERRUCHES

A QUEUE EN FLÈCHE

OU PALAORNIS (5).

Sont toutes de l'ancien monde, et c'est pour exprimer cette particularité que M. Vigors a forgé le mot *palaornis*, parce que la seule perruche qu'aient connue les anciens se trouve appartenir à ce groupe. Ces perruches ont le bec généralement bombé et robuste, et les deux rectrices moyennes beaucoup plus longues que les latérales et taillées en lanières étroites.

Buffon a décrit quatre de ces perruches (6), mais les suivantes sont nouvelles. 1° La *perruche de l'Himalaya* (7), qui, ainsi que son nom l'indique, pro-

(1) Buffon a figuré ou décrit dans ce groupe, les *Ps. carolinensis*, Gm.; *guaruba*, Mærg.; *solsitialis*, Gm.; *murinus*, enl. 768; *virescens*, Gm., enl. 359; *rufostriis*, Gm., enl. 550; *versicolor*, Gm; *aureus*, Gm.

(2) *Ps. aurocapillus*, Illig.; Licht., Cat. n° 9.

(3) *Ps. vittatus*, Shaw; Levaill., pl. 47.

(4) *Ps. cruentatus*, Wied; Temm., pl. 338; *Ps. erythrogaster*, Licht., Cat. n° 16.

(5) *Palaornis*, Vig. et Horsf.; perruches à queue en flèches, Levaill.

(6) *Psittacus Alexandri*, Gm., enl. 215 et 642; *Ps. torquatus*, Gm., enl. 551; *Ps. erythrocephalus*, Gm., enl. 264; *Ps. pondicerianus*, Gm., enl. 517; Sw., 4^e liv., 2^e série.

(7) *Conurus Himalayus*, Less., Zool. de Bélanger, p. 239.

vient de l'Inde, et plus particulièrement de la chaîne des monts Himalaya. Longue de treize pouces, elle a le bec rouge de corail, le front bleuâtre et les joues vertes. La tête et le cou sont gris de cendres, que relève un ample collier noir, bordé d'un large collier vert. Le dos et les ailes sont verts, et le cou, le manteau, le thorax et le ventre sont gris de cendres. Les rémiges sont bleues et lisérées de vert, et les couvertures des ailes sont frangées de jaune verdâtre. Les deux rectrices moyennes sont bleu d'aigue marine en dessus, et terminées de blanc. Les autres sont jaunes à leur sommet. 2° La *columbo* (1), dont on ignore la patrie, a la taille de la perruche d'Alexandre. Elle a la tête, la poitrine, le dos, le haut du ventre d'un gris bleuâtre clair, une double écharpe sur le dos, le bas-ventre, les ailes et la queue, en dessus, verts; le premier collier du cou grêle, noir, ainsi que la gorge; le collier inférieur large, bleu vert, ainsi que le front et le pourtour de l'œil. Cette espèce nous semble bien voisine de la précédente. 3° La *modeste* (2), un peu plus petite que la précédente, a le plumage vert, plus clair sous le corps, sans colliers. Son bec est noir. Un individu a été observé l'espace de trois années dans une ménagerie d'Angleterre. On le croit d'Afrique. 4° La *rosée* (3), observée vivante au muséum zoologique de Londres, appartient peut-être au groupe des perruches laticaudes. Son plumage est vert, plus clair sur les parties inférieures; le milieu de la poitrine, les plumes latérales et le dessous des rectrices sont nuancés de rose. 5° La *flavicolle* (4), des alentours de Calcutta, a onze pouces de longueur totale, un plumage vert, la tête d'un blanchâtre teint de lilas, bordée de jaune; les deux rectrices moyennes sont bleues et terminées de blanc. 6° La *melanorhynque* (5) vit dans les montagnes des Gates. Son plumage est vert, plus clair en dessus, autour des yeux et au croupion. La tête, du front à la nuque, le cou, sont d'un blanc gris clair. Un large collier noir entoure le cou; le front, les rémiges et les rectrices moyennes sont bleus. Les autres rectrices sont jaunes en dessous et à leur sommet. Le bec est noir. Les deux sexes se ressemblent.

(1) *Palæornis columboides*, Vig., Zool. Journ., no 18, p. 274.

(2) *P. inornatus*, Vig., Zool. Journ., no 18, p. 274.

(3) *P. rosaceus*, *ibid.*, p. 274.

(4) *P. flavicollaris*, Franck.; Proceed., I, 120: *yellow-collared Parrakeet*, Lath.

(5) *P. melanorhynchus*, Sykes, Proceed., II, 96.

LES COUROUCOUS (1).

Dont Buffon n'a connu que quatre espèces réelles sont considérablement accrues dans ces dernières années, et sont remarquables pour la plupart par la richesse de leurs parures. Les couroucou, nommés au Brésil par analogie avec leur cri qui se prononce lentement les syllabes *cou-roucou*, en énonçant la dernière, se ressemblent tous par une grande analogie de formes, et leur genre est des plus naturels. Leur bec court, plus large que haut, est gonflé et fendu jusque sous les yeux. Son arête est renflée, crochue à la pointe, et les bords en sont lisses ou dentelés; des faisceaux de soies garnissent sa base. Leurs jambes, courtes et très grêles, sont emplumées jusque près des doigts. Leurs ailes, minces et subaiguës, dépassent à peine le croupion. La queue est allongée et carrée, ou fortement élargie. Parfois les couvertures alaires et caudales prennent un développement excessif et simulent des parures. Leur cou est gros et court, surmontant un corps mince; ce qui, joint à leur queue, à leur gros bec et à leurs petites jambes, leur donne un air disgracieux. Les plus vives couleurs teignent leur plumage et affectent souvent le brillant des gemmes, et leurs rémiges métallisées sont analogues à ceux répandus sur les plumes des colibris et des jacamars. La nature de leurs plumes est mollette et soyeuse, et a la plus grande analogie avec celle des plumes des chouettes et des engoulevents. Ce sont des oiseaux solitaires, qui tiennent dans les lieux les plus isolés, blottis pendant le jour sur les grosses branches des arbres, où il est difficile de les apercevoir. Leur torpeur est telle que quand ils sont dans cette position, qu'il est facile de s'en emparer sans qu'ils essaient de fuir. D'Alphonse rapporte que, choisissant la hauteur moyenne des arbres, sans descendre sur les branches basses de terre, les couroucou guettent silencieusement les insectes qui voltigent à l'entour d'eux. L'époque de l'amour tire les oiseaux de ce groupe de cette torpeur car elle se renouvelle plusieurs fois, et le mâle et la femelle, appariés, font assez négligemment leur nid dans les trous vermoulus des vieux arbres, et la dernière y dépose trois à quatre œufs. Les petits naissent nus, et le duvet épais qui les recouvre plus tard n'apparaît qu'au bout de quelques jours. La peau du couroucou a la mollesse de celle des engoulevents et se déchire avec la même facilité. C'est un épiderme d'une extrême ténuité, recouvrant en abondance une graisse à demi-fluide, qui rend leur chair délicate. Leurs plumes abondantes et très fourrées en duvet leur prêtent un volume auquel est lo-

(1) Trogon, Mœhring, L.

S COUROUCOUS (?).

n'a connu que quatre espèces réel
érablement accrues dans ces dernie
t remarquables pour la plupart pa
urs parures. Les couroucous, a
résil par analogie avec leur cri qui
nt les syllabes *cou-roucou*, en-co
re, se ressemblent tous par une gra
mes, et leur genre est des plus na
court, plus large que haut, est
jusque sous les yeux. Son arête
ue à la pointe, et les bords en s
lés; des faisceaux de soies garnis
jambes, courtes et très grêles, s
que près des doigts. Leurs ailes, mi
lépassent à peine le croupion. Le
ngée et carrée, ou fortement étag
ouvertures alaires et caudales pren
ent excessif et simulent des par
os et court, surmontant un corps r
nt à leur queue, à leur gros bec
mbes, leur donne un air disgracie
couleurs teignent leur plumage e
le brillant des gemmes, et leurs re
analogues à ceux répandus sur le
ris et des jacamars. La nature de l
llette et soyeuse, et a la plus gra
elle des plumes des chouettes et
Ce sont des oiseaux solitaires, qu
es lieux les plus isolés, blottis pend
grosses branches des arbres, où il
apercevoir. Leur torpeur est te
dans cette position, qu'il est facil
sans qu'ils essaient de fuir. D'A
choisissant la hauteur moyenne
descendre sur les branches basses
oucous guettent silencieusement le
gent à l'entour d'eux. L'époque
oiseaux de ce groupe de cette torp
ouvelle plusieurs fois, et le mâle
és, font assez négligemment leur
vermoulus des vieux arbres, et c
ose trois à quatre œufs. Les petits é
duvet épais qui les recouvre plus
u bout de quelques jours. La peau
a mollesse de celle des engoule
ec la même facilité. C'est un épide
ténuité, recouvrant en abond
emi-fluide, qui rend leur chair
plumes abondantes et très four
prérent un volume auquel est lo

vient de l'Inde, et plus particulièrement de la chaîne
 des monts H
 a le bec roug
 vertes. La té
 relève un ar
 lier vert. Le
 manteau, le
 Les rémiges
 couvertures t
 tre. Les deu
 marine en de
 sont jaunes
 dont on igno
 d'Alexandre.
 haut du vent
 échorpe sur l
 queue, en de
 grêle, noir, a
 large, bleu v
 l'œil. Cette e
 précédente. 3
 la précédente
 corps, sans c
 a été observé
 nagerie d'An
 rosée (2), obs
 de Londres, i
 ruches latic
 sur les partie
 les plumes la
 nuancés de r
 de Calcutta,
 plumage vert
 bordée de jau
 bleues et tern
 que (3) vit da
 mage est vert
 et au croupion
 sont d'un blan
 toure le cou;
 moyennes son
 en dessous et
 deux sexes se

(1) *Palæorni*:
 p. 274.

(2) *P. inorn*

(3) *P. rosace*

(4) *P. flavicol*
collared Parre

(5) *P. melanc*



Amurien.

Tête de la femelle.

Publié par Pourcat F. à Paris.



Ce couroucou habite le Mexique, dans les provinces du Sud. Vénéré par les naturels, dont les femmes se décorent de ses dépouilles, il fournit encore aujourd'hui des parures aux dames créoles. Le pavonin et le resplendissant forment-ils deux espèces? Ce doute n'est pas encore résolu. Nous possédons à Rochefort un individu de ce resplendissant, qui s'éloigne beaucoup du pavonin de la planche de M. Temminck, tout en étant identique avec la figure publiée par M. Wilson et la description de M. Gould. 8° *L'ambigu* (1) a beaucoup de rapports avec l'espèce suivante. Il vit au Mexique, sur les rivages de la partie septentrionale. Cet oiseau a la tête et la gorge noirs, la poitrine, l'occiput, le dos et les rectrices de la queue vert doré; les ailes brun noir, cendrées dans leur milieu avec des lignes flexueuses et délicates. Les deux rectrices moyennes et les deux plus externes à leurs bords externes sont d'un vert cuivré et noires à leur sommet, les autres sont noires à leur naissance et blanches à leur terminaison, avec de nombreuses taches noires dans le blanc. 9° *L'éléphant* (2), qui a été découvert aux environs de Guatimala, au Mexique, a le vertex, les joues et la gorge noirs; l'occiput, le dos et le thorax d'un vert doré métallique, séparés sur la poitrine par une écharpe blanche. Le ventre est d'un rouge de cinabre, et les scapulaires, de même que les couvertures alaires, sont blanches, mais couvertes de lignes flexueuses brun noir. Le bord externe est relevé par une ligne longitudinale neigeuse. La femelle est brune grisâtre, avec un étroit collier blanc, et le ventre d'un rouge plus pâle que celui du mâle. Le bec est d'un orangé foncé. 10° *Le citrin* (3) est peut-être du Mexique, mais on ignore au juste de quelle contrée il provient. D'un vert bleu doré sur le corps, il a le ventre d'un jaune citron prenant une teinte orangée. Les ailes sont brun noir et les rémiges ont leur bord externe frangé de blanc. Les deux rectrices moyennes sont noires, puis terminées de blanc. La femelle est cendrée, et a les six rectrices intérieures brun noir; le reste comme chez le mâle. Le bec est bleuâtre corné (4).

Le territoire du cap de Bonne-Espérance n'a offert qu'un couroucou bien distinct. *Le narina* (5), découvert par Levaillant dans le pays des Caffres, a le plumage vert doré, le ventre rose, le milieu des ailes vermiculé de traits fins, les rémiges noires, frangées de blanc neigeux. La femelle a du gris roux

(1) *T. ambiguus*, Gould, *Proceed.*, V, 30.

(2) *T. elegans*, Gould, *Proc.*, IV, 26.

(3) *T. citreolus*, Gould, *Proceed.*, V, 30.

(4) Spx a figuré le trogon *aurantius*, et le *T. variegatus*, pl. 38, A, l'un et l'autre du Brésil, qui nous sont inconnus.

(5) *T. narina*, Levaill., *Cour.*, pl. 10 et 11, et *Ois. d'Afrique*, pl. 228 et 229.

sur le devant du cou et du bleuâtre sur le ventre. *Le narina*, dont le nom signifie fleur en hottentot, au dire de Levaillant, niche dans les trous d'arbres. La femelle pond quatre œufs presque ronds, blancs et rosés.

L'Asie a des couroucous répandus sur le continent indien, et dans la plupart des grandes îles qui forment l'archipel de l'Est.

1° *L'érythrocephale* (1) a été découvert à Rangouat dans le Thibet. Le mâle a la tête et la gorge rouge de sang brunâtre: cette dernière partie est encadrée d'un liseré blanc étroit. La poitrine et les ailes sont rouges; le dos et les rectrices de la queue sont d'un marron jaunâtre; les scapulaires et les rectrices des ailes sont rayées de lignes flexueuses noires et blanches. La femelle a la tête et la gorge d'un brun terreux, mais le collier est plus large que celui du mâle; les scapulaires sont rayées de noir et de brun; le bec est brun. 2° *Le Malabar* (2) vit sur les rivages de la région de l'Inde dont il porte le nom; il a les parties supérieures du corps brun rougeâtre, et un large collier blanc sur le thorax. Le ventre est écarlate, le dos d'un brun terreux, les grandes couvertures sont guillochées de noir et de blanc. La femelle, d'un brun sale, a le ventre et le bec noir. 3° *Le géant*, ou le *Temminck*, provient des Moluques, à ce que l'on suppose d'Java, au dire de Levaillant; c'est la plus grande espèce du genre, car elle mesure dix-sept à dix-huit pouces de longueur totale. Son plumage est vert jaunâtre brillant en dessus, tandis que la poitrine et le dessous du corps sont blancs. Le bec est jaune et les pieds sont bruns. 4° *Le kondia* se trouve à Ceylan et dans l'île de Sumatra. Forsk. que les Chingalois le nomment *vantwan* kondia, le sir Raffles le décrit en ces termes: « *Le burousumba* a le bec fortement entaillé près de la pointe. Cette superbe espèce a environ dix pouces de longueur et paroît varier un peu de couleur suivant l'âge et le sexe. Dans les plus grandes espèces, les couleurs sont moins brillantes.

» Le dos est brun jaunâtre; les parties inférieures sont vertes jaunâtres, mêlées de rouge. La tête et le cou sont couverts de plumes filiformes, en partie noires et en partie grises: une bande blanche les sépare de la poitrine. Les couvertures des ailes sont noires et ont des rayures blanches, qui deviennent plus larges et plus grisâtres sur les plus larges couvertures. Les rémiges sont noires, avec une étroite bordure blanche sur les queues plumes. Les deux plumes caudales supérieures sont fauves, terminées de noir, celles d'en dessous

(1) *Trogon erythrocephalus*, Gould, *Proceed.*, V, 30.

(2) *T. malabaricus*, Gould, *Proceed.*, V, 26.

(3) *T. gigas*, Temm.; Levaill., *Cour.*, pl. 12.

(4) *T. fasciatus*, Temm., pl. 321; *T. kasumbi*, Raffles, *Cat.*; Linn., *Trans.*, XIII, 282.

ou du bleuâtre sur le ventre
nom signifie fleur en hottent
nt, niché dans les trous d'air
quatre œufs presque ronds,

roucoux répandus sur le contour
plupart des grandes îles qui
l'Est.

halé (1) a été découvert à Rang
mâle a la tête et la gorge
nâtre : cette dernière partie est
blanc étroit. La poitrine et le
dos et les tectrices de la queue
jaunâtre : les scapulaires et
sont rayées de lignes flexueuses.

La femelle a la tête et la gorge
t, mais le collier est plus large
scapulaires sont rayées de noir
est brun. 2° Le *Malabar* (?) vit
région de l'Inde dont il possède
ties supérieures du corps brun
large collier blanc sur le thorax
ce, le dos d'un brun terreux ;
ures sont guillochées de noir
e, d'un brun sale, a le ventre
3° Le *géant*, ou le *Temminck*

olueques, à ce que l'on suppose
est Levailant ; c'est la plus grande
car elle mesure dix-sept à dix-huit
leur totale. Son plumage est
illiant en dessus. tandis que le
ds du corps sont blancs. Le bec
est brun. 4° Le *Kondéa*
et dans l'île de Sumatra. Forster
is le nomment *rantwan* kondéa
crit en ces termes : « Le *buroucou*
ortement entaillé près de la pointe
pèce a environ dix pouces de
un peu de couleur suivant l'âge
plus grandes espèces, les cou-
antes.

un jaunâtre ; les parties inférieures
es de rouge. La tête et le cou
mes filiformes, en partie noir
une bande blanche les sépare
ouvertures des ailes sont noir
ches, qui deviennent plus larges
plus larges couvertures. Les ré-
une étroite bordure blanche sur
s deux plumes caudales supérieures
minées de noir, celles d'ensuite

Procerphalus, Gould, Proceed., t. I, p. 26.
us, Gould, Proceed., v. 26.
mm.; Levaill., Cour., pl. 12.
Temm., pl. 321; *T. kasumbi*,
n., Trans., XIII, 282.

quelquefois terminées par du fauve, et les In-
dices blanches en partie. Le bec est bleu foncé,
échancré du noir, court, large à sa base, avec une
arquée et proéminente au-dessus, fortement
trécée à la pointe. La mandibule inférieure est
te aux bords, relevée à la pointe et entaillée.
arines sont ovales, placées près de la base du
cou, et en partie couvertes par les plumes; au-des-
sus de chaque est un faisceau de fortes soies noires :
sur un autre fascicule de chaque côté de la man-
dibule inférieure, et un seul sur le menton. Les
tarses sont courts et couverts de plumes noirâtres,
rayées de blanc rougeâtre, qui sont placées de
manière à former un anneau ou cercle au-dessus des
pieds. Les pieds sont faits pour grimper. Dans les
jeunes et dans les individus plus petits les couleurs
sont beaucoup plus brillantes; la tête est noir de ve-
reux; le cou, la poitrine, l'abdomen, le croupion,
le bec, le dos est ferrugineux. Toutes les
ouvertures des ailes sont délicatement striées de
noir. L'arrangement des couleurs de la queue est
différent de celui décrit ci-dessus. Le bec est dé-
cisé. Dans les jeunes et dans les vieux il se trouve
entièrement nu, de la même couleur bleue que le bec,
sauf la mandibule inférieure, et un autre au-
dessus des yeux. Les iris sont brun rougeâtre. La
mandibule est mince, et les plumes y sont faiblement im-
plantées et peuvent facilement s'en arracher. Il n'est
pas aisé d'en préparer de bonnes peaux. »
Le *buroucou* *Duvaucel* (1), aussi de Sumatra, et
M. Temminck a d'abord décrit comme espèce
nouvelle, et que, dans ses généralités, il ne regarde
que comme une variété du kondéa, a en effet
différentes formes et jusqu'à la coloration de ce der-
nier. Cependant le Duvaucel a le noir du cou qui
encadre peu le gosier, et ce noir n'est pas encadré
de blanc, et n'a pas sur les oreilles jusqu'à la nuque
une bande rouge présente le kondéa. Les man-
dibules de ses pieds sont aussi de teinte plus claire.
Le *buroucou* près, même identité. 5° Le *roussard* (2) vit
dans les Philippines. Il a le sinciput brun foncé,
le bec d'olivâtre, avec le menton et la gorge noirs,
le dos et les scapulaires d'une couleur de
cendre morte. Le croupion est légèrement orangé ;
les parties inférieures sont nuancées de buffle,
les couvertures des ailes sont rayées de lignes
noires et rousses alternatives. 6° Le *Reinwardt* (3)
de Java. Il a le bec rouge, la tête, le cou, le
dos cendré olivâtre. Le corps est vert foncé, à
la nuque en dessus. Une écharpe vert olive traverse la
nuque. Le gosier et les parties inférieures sont
noirs; les épaules sont bleues, les couvertures

Trogon Duvaucelii, Temm., pl. 291.
T. ardens, Temm., pl. col., 404.
T. Reinwardtii, Temm., pl. 124.

vertes, linéolées de brun, de vert et de jaune; les
rectrices sont vertes, terminées de blanc. 7° Le *mon-
tagnard* (4), ou *oreskios*, des îles de Java et de Su-
matra, a le sommet de la tête olivâtre, les parties
supérieures du corps marron, le devant du cou et les
parties inférieures orangé, les couvertures des ailes
noires, finement rayées de blanc. Les deux rectrices
moyennes sont marron, et les latérales noires et
blanches. 8° Le *bouroucou cannelle* (5) se rencontre
dans l'île de Ceylan. Il a la tête et le cou d'un vert
obscur, le dessus du corps d'un rouge vif, et le des-
sous d'un rose foncé. Les six rectrices intermédiaires
sont de couleur rousse. 9° Le *diard* (6) habite à la
fois et l'île de Sumatra et celle de Bornéo, et a de
grands rapports avec le kondéa. Le diard, plus grand
que ce dernier, muni d'un bec plus fort et plus bombé,
n'a point de collier blanc au-dessous du noir du tho-
rax. La bande occipitale est rose, et le rouge des
parties inférieures tire davantage au carmin. Le bec
est bleu.

LES ANIS (1).

Que les Gualibis nomment ainsi ou parfois *anno*,
ont été long-temps réduits à deux espèces presque
semblables. Leur bec est gros, comprimé, arqué,
sans dentelures aux bords, mais surmonté sur leur
arête d'une sorte de lame verticale tranchante. Tels
sont les grand et petit anis, décrits l'un et l'autre
par Buffon sous les noms de *bout de petun* (enl. 402,
fig. 1 et 2), et qui vivent dans les endroits chauds
et humides des îles Antilles, de la Guyane et du
Brésil, d'insectes et de graines. Ce sont des oiseaux
réunis en troupes, et couvant plusieurs paires en-
semble dans le même nid. On les apprivoise aisé-
ment, et ils apprennent facilement à parler.

Une nouvelle espèce est celle que nous avons dé-
couverte au Pérou, et que nous avons nommée *ani
de Las-Casas* (5). Cet ani a la taille plus mince que
l'*ani des Savanes*, et ce qui le distingue de prime
abord est son bec, dont l'arête est simplement com-
primée, bien que tranchante, en décrivant une courbe
sans saccade. Des sillons réguliers et convexes creu-
sent les côtés de la mandibule supérieure. Le plu-
mage est généralement d'un noir mat, avec des reflets
bleus plus apparents sur le dos où ils décrivent des

(1) *T. oreskios*, Temm., pl. 181.

(2) *T. rutilus*, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VIII,
p. 313; *T. cinnamomeus*, Temm., Levaill., pl. 14.

(3) *T. Diardi*, Temm., pl. 511.

(4) *Crotophaga*, L., Lath.; *crotophagus*, Brown; de
κρότος, qui mange les liques.

(5) *Crotophaga Casusii*, Man., Ornith., t. II, p. 134;
et Cent. zool., pl. 11.

zones. Les plumes du cou sont minces, étroites et pointues; les ailes sont brunes, teintées de roussâtre. Cet ani est assez commun dans les arbres qui environnent Lima, du côté de Callao.

M. Swainson (Birds of Mexico) a décrit un ani que nous serions tenté de confondre avec l'espèce précédente. C'est l'*ani à bec sillonné*⁽¹⁾; mais cependant cet auteur, dans la courte phrase spécifique qu'il donne, dit: *Bec corné, ayant les côtés marqués de sillons transverses*. Or, cette disposition des sillons n'est pas analogue à celle qu'on remarque sur le bec de l'ani de Las-Casas, où ces sillons sont longitudinaux, en décrivant comme l'arête une courbure, dont la concavité regarde le bord de la mandibule. Il ajoute: Plumage noir, nuancé de vert et de violet, et taille du petit ani. Cette espèce habiteroit Tableland et Témiscaltépec, au Mexique.

LES MALCOHAS⁽²⁾.

Sont des oiseaux des Indes, formant une tribu assez nettement circonscrite, et qui réunit aujourd'hui un assez grand nombre d'espèces.

Forster est le premier auteur qui ait décrit un coucou de l'île de Ceylan sous son nom chingalois *malcoha*, et Levaillant distingua (p. 88, t. V) les deux espèces qu'il a figurées dans ses Oiseaux d'Afrique, des vrais coucous, en établissant le genre *malcoha*, que M. Vieillot remplaça en latin par celui de *phœnicophaus*, qui signifie rouge de feu à la vue; mais comme plusieurs espèces n'ont point de rouge dans leur coloration, nous lui préférons celui de *melias*, nymphe des arbres, qu'a proposé M. Gloger.

Le bec des malcohas est recourbé, convexe, à pointes assez vives, à bords lisses, et légèrement comprimé sur les côtés. Sa commissure est ample et fendue jusque sous les yeux. La mandibule inférieure est comprimée, pliée à l'extrémité, et à bords lisses et membraneux. Les narines sont percées en fissure, formant un demi-cercle sur le côté de la mandibule supérieure et sur le rebord des plumes du front. Le tour des yeux est dénudé. Les tarsi sont courts, presque de la longueur du doigt du milieu, garni de scutelles larges et minces. Les jambes sont garnies de plumes tibiales allongées, recouvrant le haut du tarse. Le pouce est très petit, court; le doigt versatile ou externe qui l'accompagne est mince et un peu plus long que l'interne, qui est antérieur; le médian est le plus long: tous sont garnis de squamelles, et leurs ongles sont recourbés, peu robustes,

(1) *C. sulcirostris*, Sw., n° 90.

(2) Levaill.; Cuv.; *phœnicophaus*, Vieill.; *melias*, Gloger; *cuculus*, L. et auct.

comprimés et très acérés. Les ailes sont courtes, épaisses, et dépassent à peine le croupion; elles composent de dix pennes; la première est très courte, la deuxième plus longue, la troisième plus allongée, et la quatrième est un peu moins longue que la cinquième, qui avec la sixième est la plus longue de toutes; la septième est de la même dimension de la huitième. L'aile se trouve donc être très concave dedans et un peu roulée sur son bord. Son poids en suite doit être lourd. La queue est toujours très longue, composée de rectrices très étagées, au nombre de dix, toutes larges et arrondies à l'extrémité; les pennes jouissent d'une certaine rigidité. Les plumes de la tête sont parfois étroites, lancéolées, et rigides: toutes celles du corps sont douces, à bords lâches et métallisés.

Les malcohas, dont les habitudes sont ignorées, se nourrissent de fruits, au dire de Forster. On n'a connu aucun de ces oiseaux.

1° Le *malcohas à tête rouge*⁽¹⁾ que Forster décrit sans le séparer des coucous, habite l'île de Ceylan et le Bengale. Il a le sommet de la tête et les parties dénudées des joues d'un rouge de feu, le cadre d'un liséré blanc. L'occiput et le dessous du cou, le dos, les ailes et la queue sont d'un noir mat d'un peu de vert. Les rectrices sont terminées en blanc, la poitrine et le ventre sont blancs, les plumes de la tête sont bleuâtres. Il a quinze pouces de longueur. 2° Le *rouverdin*⁽²⁾ habite le Bengale, d'où il est rapporté le voyageur Macé, et le Java, où l'on a rencontré M. Diard. Cet oiseau a le tour des yeux d'un rouge, la gorge et le ventre d'un roux foncé, le dos d'un gris teint de rose, le dessus du corps vert, les ailes et les rectrices moyennes bleu d'acier; les rectrices latérales sont rousses. 3° Le *malcohas à bec peint*⁽³⁾, des îles Célèbes, n'a presque pas de rouge autour des yeux, et ses narines sont ovales et percées très bas. Son bec est varié de jaune, de rouge, de bleu et même de blanc au crochet. Le dessus de la tête est cendré bleuâtre: ses parties supérieures sont d'un marron vif; le ventre est noir mat, les ailes et la queue sont d'un noir violet intense. 4° Le *malcohas à sourcil rouge*⁽⁴⁾ a été rapporté des îles Philippines par M. Dussumier. Il a le bec blanc, le tour des yeux noir, le nu du pourtour des yeux jaunâtre; les plumes de la tête étroites et d'un rouge de feu; le plumage noir, à reflets violets en dessus, blanc en

(1) *Cuculus pyrrhocephalus*, Forst., Zool., Ind. p. 107; *phœnicophaus leucogaster*, Dum., Dict. Sc. nat., p. 107; *pyrrhocephalus*, Vieill., Gal., pl. 37; Levaill., Af., pl. 107; *red headed cuckoo*, Lath., esp. 6.

(2) *Cuculus curvirostris*, Shaw; *Ph. viridis*, Vieill., Encycl.; le *rouverdin*, Levaill., Af., pl. 225; *melias*, Less., Ornith., p. 131.

(3) *Ph. calygorhynchus*, Temm., pl. 349.

(4) *Ph. superciliosus*, Cuv., Gal. de Paris.

rès acrés. Les ailes sont courbées à peine le croupion; elle a deux pennes, la première est très courte, la troisième plus allongée, la quatrième est un peu moins longue que la première, avec la sixième est la plus longue. La queue est de la dimension de la tête et se trouve donc être très concave et roulée sur son bord. Son bec est dur. La queue est toujours très droite. Les rectrices très étagées, au nombre de six, larges et arrondies à l'extrémité, d'une certaine rigidité. Les plumes sont parfois étroites, lancéolées, un peu courbées. Les pattes du corps sont douces, à barbes blanches.

, dont les habitudes sont ignorées, se trouvent dans les fruits, au dire de Forster. On ne trouve pas de ces oiseaux.

Phalacrocorax à tête rouge (1) que Forster rapporte d'Amérique, habite l'île de Madagascar. Il a le sommet de la tête et les joues d'un rouge de feu, le bec et le menton d'un blanc crême. L'occiput et le dessous du cou, le ventre et la queue sont d'un noir mat. Les rectrices sont terminées en pointe. Le cou et le ventre sont blancs, les ailes et le dos d'un noir violet. Il a quinze pouces de longueur. On trouve aussi *Phalacrocorax bergin* (2) habite le Bengale, d'où il est rapporté par le voyageur Macé, et le Java, où l'a rapporté le capitaine Bérard. Cet oiseau a le tour des yeux et le ventre d'un roux foncé, le dos et le cou d'un rose, le dessus du corps vert foncé, les rectrices moyennes bleu d'acier, les autres sont rousses. 3° Le *malin* habite les Célèbes, n'a presque pas de bec et ses narines sont ovales et percées. Le plumage est varié de jaune, de rouge, de bleu et de noir au crochet. Le dessus de la tête est d'un noir mat; le ventre est noir mat, les ailes et le dos d'un noir violet intense. 4° Le *Phalacrocorax rouge* (3) a été rapporté des îles de Madagascar par Dussumier. Il a le bec blanc, le dessous du cou, le nu du pourtour des yeux jaunes, les rectrices étroites et d'un rouge de feu, le dos et le ventre d'un noir violet intense, les plumes violettes en dessus, blanches en dessous.

Phalacrocephalus, Forst., Zool., Ind. p. 131.
Phalacrocorax bergin, Dum., Diet. Sc. nat., p. 131.
L., Gal., pl. 37; Levaill., Af., pl. 225; Lath., esp. 6.

Phalacrocorax bergin, Shaw; *Ph. viridis*, Vieill., p. 131.
Phalacrocorax bergin, Levaill., Af., pl. 225; *malin*, L., p. 131.

Phalacrocorax bergin, Temm., pl. 349.
Phalacrocorax bergin, Cuv., Gal. de Paris.

zones. Les p
pointues; les
tre. Cet ani e
environnement.

M. Swains
nous serions
cédente. C'est
cet auteur, d
donne, dit : J
ailons transt
n'est pas anal
de l'ani de L.
naux, en déc
dont la conce
Il ajoute : Plu
et taille du p
Land et Tém

I

Sont des ol
sez nettement
un assez gran

Forster est
cou de l'île de
roha, et Lev
espèces qu'il
des vrais cou
que M. Vieill
nicophaus, q
comme plus
leur coloratic
nymphes des

Le bec de
pointes assez
comprimé su
fendue jusqu
ricure est cor
lisses et men
fissure, form
mandibule si
du front. Le t
courts, presc
garni de scuti
garnies de pl
haut du tars
doigt versatile
et un peu plu
le médian est
melles, et leu

(1) *C. sulcifer*
(2) *Levaill.*; C
ger; *cuculus*,



Edmond Louvet del.
Micheux à ses points 2 Micheux à ses ouvrages.

Publié par Ponceau F. à Paris.



La queue est terminée de blanc et les tarses gris. 5° Le *malcoha sombre* (1) a été découvert par M. Bélanger. Il a deux pieds de longueur totale, et dans ses dimensions la queue entre quinze pouces. Son bec est vert, et les mandibules paroissent brunes en dessous de la lame corne qui recouvre les mandibules. Les plumes de la tête et du cou sont d'un brun ardoisé; celles du dos du corps, à partir de la gorge, sont gris ardoisé clair, puis foncé en brun. Les ailes, brunes en dessus, sont en dehors d'un brun vert métallisé. Les rectrices sont d'un vert noir métallisé, excepté l'extrémité, qui est d'un blanc pur; les tarses sont noirâtres. 6° Le *malcoha de Diard* (2) a été découvert à Java par le voyageur dont il porte le nom. Il a la plus grande analogie de coloration avec le précédent, mais sa taille est de moitié moindre; son bec est de couleur jaunâtre claire. La gorge est gris ardoisé, et son plumage est d'un vert brun foncé en dessus, et d'un gris brun ardoisé en dessous. Sa queue, de moyenne longueur, est étagée, brune en dessus, et terminée de blanc. 7° Le *bubut* (3) des Javanais a seize pouces et demi de longueur. Son plumage est noir, tirant au blancâtre. Les joues, la gorge, le cou, la queue anale et les plumes tibiales sont marron ferrugineux. Les rectrices sont terminées de blanc. 8° Le *kadallan* ou *sintok* (4) des Javanais s'éloigne peu des autres malcohas par ses narines basales allongées, percées à la base d'un sillon qui va jusqu'au milieu du bec à peu près. Son corps est d'un brun de sept pouces et sa queue de onze (mesures françaises). Le dessus du corps est d'un vert cuivré foncé, et le dessous, de même que le bout de la queue, est ferrugineux. Le demi-bec supérieur est noir, l'inférieur est noir.

LES COUROLS, OU VOUROUDRIOUS (5).

établissent le passage des malcohas aux coucoux et aux coucous. Ils sont de Madagascar, et on n'en connaît que deux espèces, qui sont :

- Mitias tristis*, Less., Zool. de Bélanger, p. 231.
M. Diardi, Less., Ornith., p. 132.
M. javanicus, Horsf., Trans. soc. linn., XIII, 178.
M. melanognathus, l'ibid.
Leptosomus, Vieill.

LE VOUROUDRIOU COUROL.

Leptosomus viridis (1).

Cet oiseau a environ quinze pouces de longueur totale. Son bec est noir et ses pieds de couleur carnée; une calotte brune avec des reflets bronzés couvre l'occiput; un trait noir va de la commissure de la bouche et se rend à l'œil; les joues, la gorge, le cou en entier jusqu'au haut de la poitrine, sont d'un gris ardoisé tendre; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures sont d'un blanc plus ou moins mêlé de gris clair; le dos est d'un vert glauque teinté de cuivre de Rosette qui s'étend sur les moyennes rémiges; les grandes sont d'un noir à reflets verdâtres.

Le vouroudriou a été regardé à tort par plusieurs auteurs comme l'individu mâle de l'espèce suivante.

LE VOUROUDRIOU CROMB.

Lectosomus Crombus (2).

Il paroît que Buffon a pris par erreur cet oiseau pour l'individu femelle de l'espèce précédente, dont il n'a aucun des caractères propres, hormis ceux du genre. La taille du cromb, ainsi nommé par les Malgaches, est presque double: son corps est largement développé; le bec est plus épais et plus long proportionnellement, les tarses plus courts, et la queue un peu moins longue; ses formes plus lourdes et plus massives; son plumage est d'un roux assez vif sur l'occiput, et rayé sur la tête et sur le cou de brun disposé par raies fines et légères. Tout le dessus du corps est d'un brun roux tacheté de brun; tout le dessous est d'un roux clair, varié de noirâtre, chaque plume étant terminée par un rebord noir. Les petites couvertures alaires sont brunes et cillées de rouge; les rémiges secondaires sont brunâtres et bordées de roux; les primaires sont d'un brun verdâtre lustré; les rémiges sont égales et d'un brun roux uniforme.

Plusieurs beaux individus de cet oiseau se trouvent au Muséum et proviennent de Madagascar.

(1) Vieillot, *Dictionn.*, t. XXXVI, p. 251: *cuculus afer*, Latham, *Synops.*, esp. 34: le grand coucou mâle de Madagascar, Buffon, enl. 587; Levaill., *Afriq.*, pl. 226.

(2) *Leptosomus viridis*, fœm., Vieill.: *cuculus afer*, Lath., esp. 34, fœmina: la femelle du grand coucou de Madagascar, Buffon, pl. 588.

LES COUCALS OU TOULOUS (1).

Sont des grands coucous des Indes orientales et d'Afrique, que Levaillant a distingués par le nom contracté de *coucou* et *alouette*, pour exprimer qu'ils ont, comme les oiseaux de ce dernier genre, un ongle très long au pouce. Illiger forgea le mot *centropus*, qui signifie *pieu aiguillonné*, pour exprimer la même idée. Les coucals n'ont donc jusqu'à présent été rencontrés que dans les parties les plus chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de la Malaisie. Ils présentent les géants du genre coucou, car plusieurs atteignent une très grande taille. On sait seulement qu'ils se nourrissent de sauterelles et autres insectes mous, que leur vol est court et saccadé, et qu'ils nichent dans les creux d'arbres (2).

1^o Le *coucal géant* (3) a été découvert dans le nord de la Nouvelle-Hollande. Il a trente pouces de longueur totale. Son bec et ses tarses sont noirâtres. Son plumage est bariolé sur un fond roussâtre. Chaque plume est flammée d'un trait blanchâtre bordé de noir. Les ailes et la queue sont barrées de brun, et les dernières ont du blanc sur le rebord. 2^o Le *négre* (4) est, ainsi que son nom l'indique, entièrement d'un noir profond. Il habite le pays des Caffres. La femelle est plus petite et a le ventre plus brun. 3^o Le *rufin* (5) habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, sur les bords du *Groot vis Rivier*, où l'a découvert Levaillant. Son nom lui vient de ce que son plumage est entièrement roux, passant au roux brunâtre sur les parties supérieures, et au roux clair sur les inférieures. Les plumes sont striées, celles du dessus du corps d'une baguette blanche et de deux traits noirs, celles du cou d'une flammèche plus claire, bordée d'un trait plus foncé. 4^o Le *noiron* (6), qui habite les bords de la rivière Noire, dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, est noir brun, avec des reflets violâtres, mais les ailes sont nuancées de roux ferrugineux. Les baguettes des plumes sont très lustrées. 5^o L'*atralbin* (7) ou *oudouma* des

(1) *Centropus*, Illig.; *polophylus*, Leach; *corydonyx*, Vieill.; *euclusus*, L. et Lath.

(2) Buffon a connu : le *coucal des Philippines* (*euclusus philippensis*, Cuv.); le *tolu de Madagascar*, enl. 295 (*C. tolu*, L.); le *rufalbin*, enl. 332 (*C. Senegalensis*, Gm.).

(3) Levaill., *Afriq.*, pl. 223; *euclusus gigas*, Cuv.

(4) Levaill., *ibid.*, pl. 222; *C. aethiops*, Cuv.

(5) Levaill., *ibid.*, pl. 221; *C. rufinus*, Cuv.

(6) Levaill., *Afriq.*, pl. 220. *C. nigrorufus*, Cuv. *Corydonyx bicolor*, Vieill., *Encycl.*, III, 1355.

(7) *Centropus ateralbus*, Less. *Bull.*, t. VIII, 113 *Zool. de la Coq.*, pl. 33. Mas, t. I, p. 122. *Fronte nigro; collo et pectore niveis; dorso, abdomine, cauda, alisque nigro-ceruleis; super alas speculo albo.*

nègres de la Nouvelle-Irlande, est remarquable les couleurs opposées de son plumage. Sa taille celle de la pie de France. Le bec est noir, fort robuste; les tarses sont garnis de scutelles larges, élevées sur les doigts, et ceux-ci sont longs de huit lignes; le bec a vingt lignes de long; le cou neuf pouces et la queue dix. L'iris est d'un brunâtre. Toutes les plumes du corps, par une modification qui semble propre à plusieurs oiseaux Indes orientales, et surtout aux coucals des îles Iynésiennes, ont une certaine rigidité; leurs bases sont serrées et nombreuses sur la tige principale qui est luisante, et sont finement ciliées en bord. Les ailes ne dépassent le croupion que pouce au plus. La queue est fort longue et étendue. Cet oiseau est assez commun aux alentours du Praslin. 6^o Le *menebeké* (1) n'offre, à la première vue, que deux couleurs, le noir et le vert; mais qu'on l'examine dans divers sens, on remarque les nuances offrent des reflets verts changeants, passant au bleu d'azur, principalement sur les ailes et les plumes de la queue. Les plumes de la tête sont étroites, roides, effilées, susceptibles de former une huppe, celles du cou ont également la même disposition; un caractère qui les distingue particulièrement les unes et les autres, c'est que la tige est fortement prononcée, qu'elle présente une série de lignes droites et noires qu'il y a de longues plumes des flancs sont longues, lâches, soyeuses recouvrent les tarses. Le tour des yeux est prononcé, et les plumes circonvoisines ne sont en quelque sorte que des espèces de soie. Ce coucal est un des plus grands que l'on connoisse. Sa queue, plus longue que la totalité du corps de l'oiseau, est étendue sur les plumes qui la composent sont très élargies vers le bout; les ailes s'étendent très peu au-delà de la base de la queue. La première rémige est très étroite, aplatie, transverse; le bec est fort. Sa courbure est très prononcée. Il est de couleur jaune plombée; les pattes sont fortes; les doigts longs, armés d'ongles puissants; celui du doigt est un postérieur qui est droit et le plus long. Les tarses, ainsi que les doigts, sont recouverts de larges plaques imbriquées de couleur plombée. Il habite la Nouvelle-Guinée. 7^o Le *coucal violet* (2) a été tué sur les bords du havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande. C'est la plus grande espèce du genre, car sa longueur totale est de vingt-six pouces pour le corps et de quatorze pour la queue. Son plumage paroît être, au premier aspect, entièrement noir, et ce n'est qu'en l'examinant de près qu'on voit qu'il est d'un violet rougeâtre

(1) *Centropus menbiki*, Less., *Zool. de la Coq. de Man.*, t. I, p. 122.

(2) *Centropus violaceus*, Quoy et Galm., *At.*, pl. 19.

Irlande, est remarquable
de son plumage. Sa taille
ce. Le bec est noir, fort et
arnis de scutelles larges,
et ceux-ci sont longs de
ingt lignes de long; le cor
ue dix. L'iris est d'un r
olumes du corps, par une
propre à plusieurs oiseaux
urtout aux coucals des îles
certaine rigidité; leurs ba
reuses sur la tige princip
sont finement ciliées en
épissent le croupion que
eue est fort longue et ét
omun aux alentours du
ebeki (1) n'offre, à la pren
rs, le noir et le vert; mais
s divers sens, on remarque
es reflets verts changeants,
principalement sur les ailes
Les plumes de la tête sont
effilées, susceptibles de fo
u cou ont également la m
tère qui les distingue plus
es et les autres, c'est que
nonnée, qu'elle présente a
noires qu'il y a de plumes
nt longues, lâches, soyeuse
Le tour des yeux est pre
convoisines ne sont en que
s de soie. Ce coucal est un
connoisse. Sa queue, plus
u corps de l'oiseau, est ét
posent sont très élargies ve
dent très peu au-delà de la
première rémige est très co
le bec est fort. Sa courbur
de couleur jaune plombée
es doigts longs, armés d'ou
doigt est un postérieur qu
Les tarses, ainsi que les d
arges plaques imbriquées
l habite la Nouvelle - Gu
(2) a été tué sur les bord
Nouvelle-Irlande. C'est la
re, car sa longueur totale
r le corps et de quatorze po
paroit être, au premier as
ce n'est qu'en l'examina
est d'un violet rougeâtre



ki, Less., Zool. de la Coq., p.
us, Quoy et Galm., Ast., p.

LES

Sont de
d'Afrique
contracté
qu'ils ont
un ongle
centropus
primer la
présent et
chaudes c
Ils présen
sieurs atte
lement qu
insectes n
qu'ils n'iel

4° Le cc
de la Nou
gueur tota
plumage e
plume est
noir. Les
les dernièr
gre (4) est,
d'un noir
femelle est
rufin (5) h
rance, sur
couvert Le
plumage e
brunâtre r
sur les in
du dessus
deux traits
claire, bor
qui habite
ricur du c
avec des r
cées de ro
sont très h

(1) *Centro*
Vieill.; *euc*:

(2) Buffon
Ius philipp
295 (*C. to*
lensis, Gm.

(3) Levaill

(4) Levaill

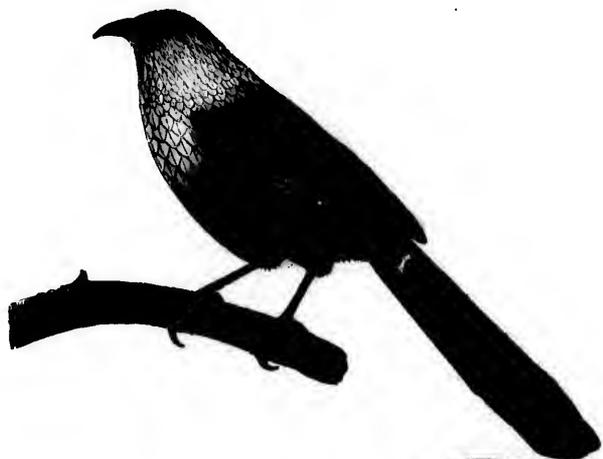
(5) Levaill

(6) Levaill
donyx bicc

(7) *Centro*
de la Coq.,

et pectore
nigro-caruleis; super alas speculo albo.

(*) *Centropus chlorurus*, Quoy et Gaimard, pl. 19.

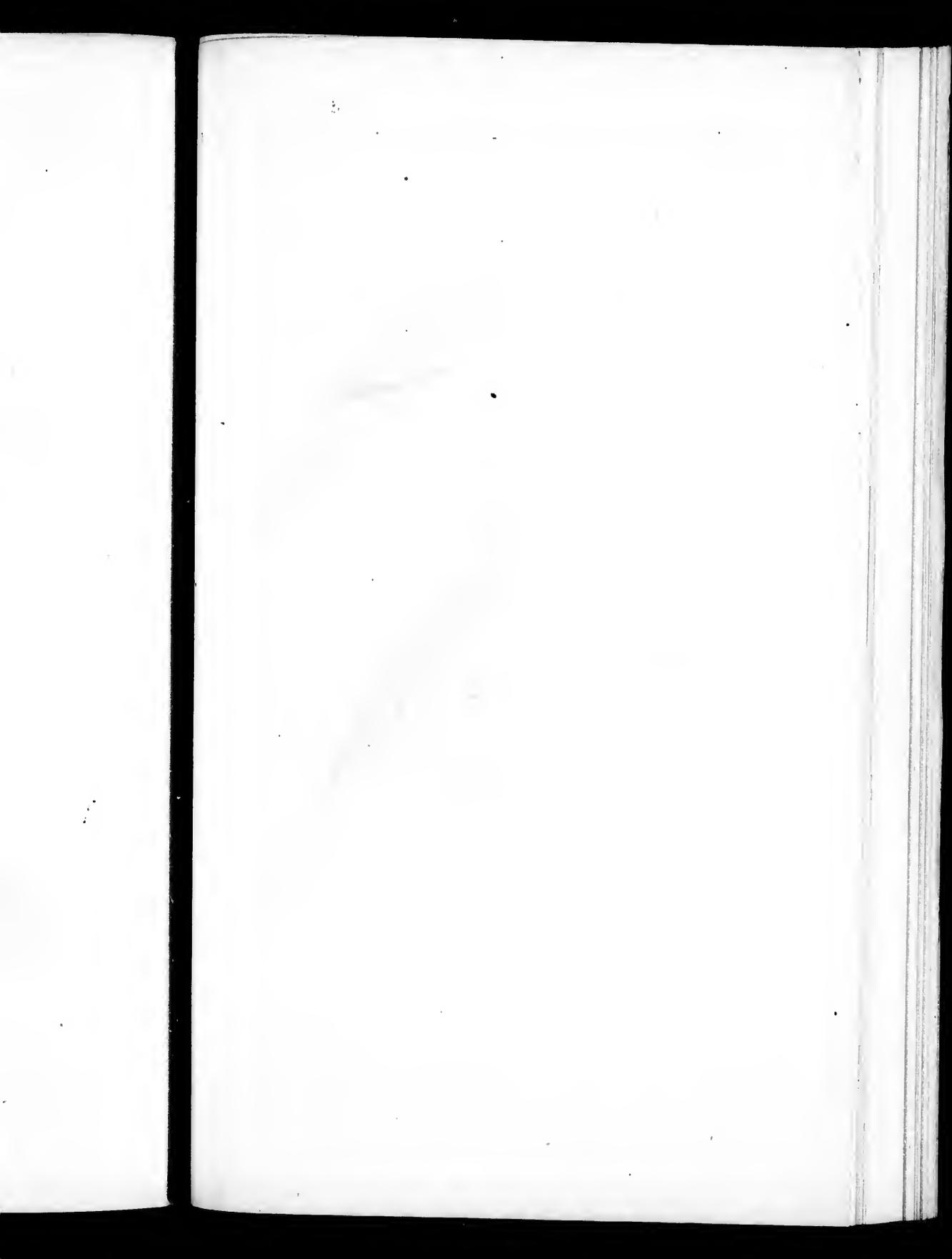


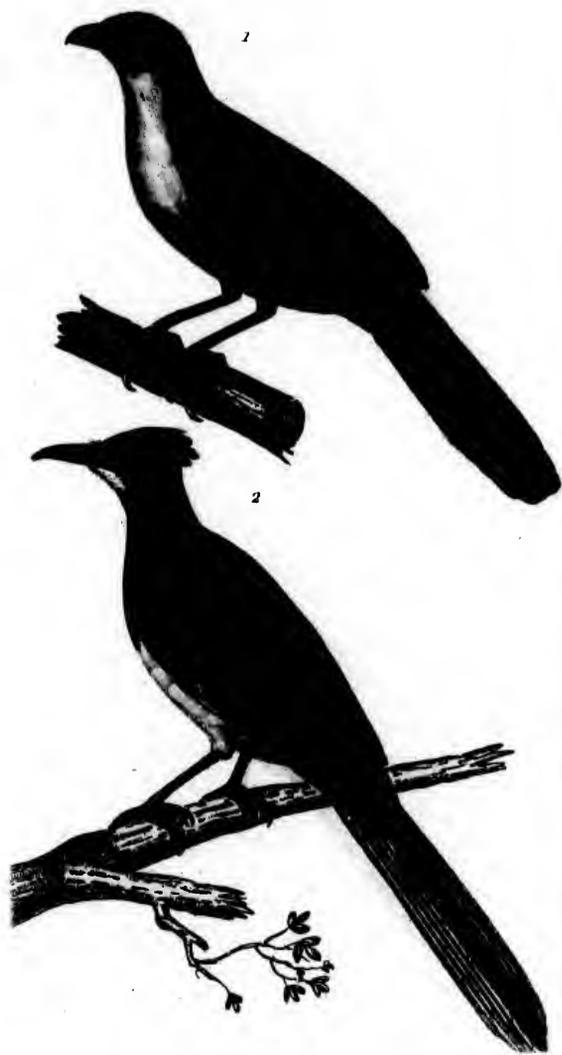
1. *Cercueil noir*. 2. *Cercueil violet*.

Publié par Poncelet F. à Paris.

1875







1. Le Coucou Delalandre. 2. Le Tazee de Volta

Publié par Ponceau F. à Paris

blanche (1) a
est plombé.
azuré. Tout
d'un blanc
inférieures
n bleu d'a-
de chaque
pellent ces
roit que sa
escargots,
elles sur les
bec, tandis
ed.

assez nom-
art (2).

aye à ailes
voitrine, les
lle, passant
rectrices,
enne, sont
inc. Le bec
la Guyane.
e beaucoup
queue noire
rousse. Au
Son plu-
isous, avec
ngt pouces
1 et Témis-
2), qui pro-
au piaye à
nt et le de-
vif. La poi-
doisée. Le
anale sont
t les ailes
très étagée,
es de blanc.
Brésil. Il a
a tête grise
il. Le gris
sur le dos.
ge est blan-
qui vit aux

ninor, Gm.,
nsis, Wils.:

yanus, Var.

89.

40. C. chry-

Paris.
m., Ornith.,
almus, Ch.



Le Faucon de Volta



metalliques. 8° Le *koun-koun* (1), des îles de Célèbes, a vingt-sept pouces de longueur totale, la queue comprise. Il est roux, avec un brun au thorax; le bec et les pieds sont noirs. On le trouve aux environs de Menado. 9° Le *lé-ou* (2), que les naturalistes de Sumatra nomment *le ou* ou *doubout*, varie singulièrement par sa couleur. Lorsqu'il est jeune il est d'un noir verdâtre, avec les ailes fauves. Devenu plus vieux, le bec blanchit, les tiges des plumes de la tête et du cou acquièrent une nuance plus claire, et les plumetices de la queue se barrent de gris. Ce coucou se nourrit d'insectes, ne quitte guère la terre, et son vol est foible.

LES COUAS

OU COULICOUS (3).

On les reconnaît à leur bec plus ou moins allongé, toujours convexe en dessus, comprimé sur les côtés et arqué à son extrémité. Les narines, qui en forment la base, sont à moitié closes par un repli membraneux. Leurs jambes sont longues et dénudées. Leurs ongles courts; les ailes sont brèves et étagées, et la queue est allongée et étagée.

Les couas se construisent des nids qu'ils placent dans les troncs crevassés des arbres ou sur les grosses branches. Ils couvent leurs œufs et élèvent leurs petits. Ils se plaisent dans les forêts, plus rarement dans les bosquets qui avoisinent les habitations, et dans les fourrés épais, où ils cherchent les insectes, les fruits, les petits reptiles, dont ils se nourrissent. Leur vol est médiocre, mais leurs mouvements sur les arbres, qu'ils ne quittent guère, sont vifs et agiles. On doit les diviser en trois groupes géographiques: Les *couas africains*, dont le plumage sec et rigide est orné de couleurs métalliques crues; les *couas américains*, dont les formes sont plus élancées, le plumage doux et soyeux, les couleurs plus fondues; et les *couas asiatiques*, qui ressemblent à ces derniers. Leur patrie est la Sibirie.

Les couas de Madagascar ont pour types le *toucou* de Buffon (enl. 294, f.). Le *coucou huppé* (5) (enl. 589, et le *coucou verdâtre* (enl. 815). L'es-

celebensis, l'ibid., p. 230, pl. 20.

Lepidus, Horsf., Trans., XIII, 180. *Cuculus tolu-*

Coccyzus, Vieill. *Macropus*, Spix. *Couas*, Levaill. *Coccyzus*, Gloger. *Cuculus*, L. Lath.: *diplopterus*, Boié. *Couas*, *piaya* et *coccyzus*, Less.

Coccyzus caeruleus, Vieill., Gal., pl. 41. *Cuculus*

Couas, Gm. Levaill., pl. 218.

Cuculus cristatus, Gm. *Coucou coua*, Levaill., Af.,

pèce suivante est nouvelle. Le *coua Delalande* (1) a vingt pouces de longueur totale. Son bec est plombé. Le dos et les parties supérieures sont bleu azuré. Tout le dessous du corps jusqu'aux cuisses est d'un blanc pur, puis le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un roux cannelle. La queue est d'un bleu d'acier que relève le blanc de l'extrémité de chaque plume. Les habitants de Madagascar appellent ces oiseaux *mangeurs d'escargots*, et il paroît que sa nourriture presque exclusive consiste en escargots, dont il sait parfaitement briser les coquilles sur les pierres en retirant le mollusque avec son bec, tandis qu'il retient les débris du test avec le pied.

Les *couas américains* ou *piayas* sont assez nombreux. Buffon les a connus pour la plupart (2).

Les espèces nouvelles sont: 1° Le *piaya à ailes courtes* (3) a la tête cendrée, le cou, la poitrine, les ailes, le dos et le ventre d'un roux cannelle, passant au brun soyeux sur le bas-ventre. Les rectrices, moins développées que le *piaya* de Cayenne, sont rousses, puis noires et terminées de blanc. Le bec est roussâtre. On le trouve au Brésil et à la Guyane. 2° Le *piaya mexicain* (4) ressemble encore beaucoup au *piaya* de Cayenne; mais celui-ci a sa queue noire en dessous, tandis que le mexicain l'a roussie. Au reste, elle est allongée et cunéiforme. Son plumage est roux en dessus, cendré en dessous, avec la gorge et la poitrine cannelle. Il a vingt pouces anglois de longueur, et habite Table-Land et Témiscaltipec. 3° Le *piaya à ventre marron* (5), qui provient de Cayenne, ressemble beaucoup au *piaya à bec rouge*. Son bec est roussâtre; son front et le devant du cou sont d'un jaune rouille très vif. La poitrine est traversée par une ceinture ardoisée. Le ventre, les plumes tibiales et la région anale sont d'un roux chocolat assez franc. Le dos et les ailes sont ardoisés. La queue est très longue, très étagée, et ses rectrices sont bleu d'acier, terminées de blanc. 4° Le *piaya à bec noir* (6) se trouve au Brésil. Il a huit pouces de longueur, le bec noir, la tête grise cendrée, avec un trait noir derrière l'œil. Le gris de cendre est plus foncé sur les ailes et sur le dos. Le dessous du corps roux tendre. La gorge est blanche. 5° Le *piaya aux yeux rouges* (7), qui vit aux

(1) *Coccyzus Delalandi*, Temm., pl. 440.

(2) *Cuculus cayanus*, Gm., enl. 211. *C. minor*, Gm., enl. 813. *C. americanus*, Gm. *C. carolinensis*, Wils.: enl. 816. *C. nevius*, Gm.: enl. 812.

(3) *Macropus caizana*, Spix, pl. 43. *C. Cayanus*, Var. V. Gm.

(4) *Cuculus mexicanus*, Sw., Phil. Mag., n° 89.

(5) *Piaya chrysoqaster*, Less., Ornith., p. 140. *C. chrysoqaster*, Gal. de Paris.

(6) *Cuculus melanorhynchus*, Cuv., Gal. de Paris.

(7) *Cuculus erythrophthalmus*, Wils., Am., Ornith., t. IV, pl. 28, fig. 2. *Coccyzus erythrophthalmus*, Ch. Bonap., Syn., esp. 35.

État-Uni, a le plumage gris sale sur le corps, blanc en dessous. Son bec est noir, et le tour des yeux est rouge (1). 6° Le *coua Geoffroy* (2) a été découvert au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. Long de dix-huit à dix-neuf pouces, il a le bec jaunâtre; l'occiput surmonté d'une huppe bleue, le manteau et les ailes d'un vert métallisé, tandis que les rémiges sont bleu azur. Le front et le devant du cou sont fauves, mailles de brun. Un écharpe bleu noir ceint la poitrine. Le croupion et la queue sont d'un roux cannelle.

Java aussi a un *coua* qui ne diffère en rien d'essentiel des espèces d'Amérique, avec lesquelles il a les plus grands rapports. C'est le *piaye à bec rouge* (3), dont le front et le devant du cou sont ferrugineux, la poitrine et le ventre bien ardoisé, le bas-ventre et les plumes des cuisses, de même que les couvertures inférieures de la queue, sont marron foncé. La tête, le dos et les ailes sont bleu ardoisé. La queue est longue, large, et chaque rectrice bleu d'acier est terminée de blanc.

Un *coua* de Cayenne diffère des précédentes espèces par un bec très court, peu élevé, très comprimé sur les côtés, et par ses tarses grêles et courts, nus comme ceux des couas, dont il a aussi les ailes brèves et arrondies, et la queue étagée, longue et cunéiforme. C'est le *coucou capucin* (4), de la taille d'un merle, ayant le bec jaune, le plumage ferrugineux, le ventre et la région anale exceptés, qui sont d'un gris ardoisé. La queue est formée de rectrices médianes brunes, terminées de blanc, les latérales rouges, terminées de blanc.

Les *boubous* ou *coucous à bec rond* (5), dont on ne connaît encore que deux espèces, sont des îles orientales de l'Inde, c'est-à-dire de Sumatra et de Java. Ce nom de *boubou*, que les Malais appliquent de plein concours, peint sans doute euphoniement le cri qui leur est propre. Ce genre est remarquable par la forme arrondie de son bec, qui est de la longueur de la tête, presque point comprimé, à mandibule supérieure légèrement recourbée en crochet à son extrémité. Les narines sont étroites, marginales et basales, percées en scissure droite. Les ailes sont courtes, concaves, et dépassent à peine le croupion. Les tarses sont courts, épais, largement scutellés, terminés par des doigts courts, foibles, l'interne presque rudimentaire, et muni d'ongles grêles. La queue est longue et très étagée. Les autres caractères sont ceux des vrais coucous.

(1) Le *piaye* de la Caroline ou américain, a été signalé par M. Thompson, comme s'étant présenté en Angleterre. (Proc., V, 84).

(2) *Coccyzus Geoffroyi*, Temm., pl. 7.

(3) *Coccyzus erythrorhynchus*, Cuv., Gal. de Paris.

(4) *Coccyca monachus*, Less., Ornith., p. 142.

(5) *Bubutus*, Less.

La première espèce de ce genre est le *boubou Duvaucel* (1), qui a la taille du coucou édoïo, le bec jaune, la tête d'un cendré blanchâtre, le plumage gris cendré, les ailes rousses, l'abdomen région anale d'un rouge ocreux. La queue est grise, d'un roux vif, que termine un ruban noir séré de blanc. L'île de Sumatra est sa patrie.

La deuxième espèce est le *boubou d'Isidore* (2) de la taille de la précédente, et caractérisée par son bec dont la mandibule supérieure est verte et l'inférieure jaune. Le tour des yeux est nu et noirâtre. Le plumage est d'un roux vif, plus clair sous la gorge. Le dos et la région anale sont d'un gris ardoisé. Les ailes sont d'une teinte chocolat foncée, et les tarses sont bruns. La queue, très étagée, est brune, et en travers de noir, et chaque rectrice est terminée de blanc. Cet oiseau habite Java.

LES CALOBATES (3).

Sont des coucous fort voisins des malcohas, dont le bec, plus long que la tête, est gros, fort, comprimé, taillé en cône allongé, percé vers son milieu par deux narines ouvertes en longue fente, et à demi-fendue par une plaque cartilagineuse. Les ailes sont courtes et arrondies; leur queue moyenne et étagée. Les tarses sont longs et largement scutellés. La seule espèce de ce genre est le *calobate radieux* (4), découvert à Bornéo, dans le district de Pontiana par M. Diard. M. Temminck le décrit en ces termes :

« *Calobate* a le sommet de la tête recouvert d'une espèce de calotte d'un violet changeant en vert foncé; toute la gorge est d'un noir parfait; et le dos d'un gris violet, glacé de vert métallé. Les ailes et la queue d'un bronze éclatant, qui, selon le jour qui l'éclaire, en teintes vertes et bleues, se réfléchit en un éclat radieux. Le dos est marqué de bandes brunes et noires; les parties inférieures et les loques brunes rayées à large distance de bandes noires disposées sur un fond blanc; toute la partie opacifiée est nue, rouge dans le vivant; le bec et les tarses et les doigts sont d'un beau vert. »

« M. Diard indique, dans la courte note qui accompagne l'individu femelle, que le mâle est de couleurs plus vives et plus brillantes, et que la queue est du double plus longue. Notre femelle en longueur totale vingt-un pouces, dont la queue prend douze pouces. Le sujet mâle dont M. Diard fait mention ne nous est pas parvenu. »

(1) *Bubutus Duvaucelii*, Less., Ornith., p. 142. *Coccyus sumatrensis*, Gal. de Paris.

(2) *Bubutus Isidorei*, Less., Voy. de Bélanger, p. 142.

(3) *Calobates*, Temm.

(4) *Calobates radieux*, Temm., pl. 538.

LES TACCOIDES (1).

Le bec moins long que la tête, mais ce bec est haut que large, très comprimé sur les côtés, la mandibule supérieure très convexe, recourbée au bout. Les narines sont peu apparentes, percées en fissures, que revêtent les plumes du bec. Leurs ailes sont courtes, mais pointues. Les tarsi sont médiocres, nus et robustes, mais terminés par des ongles faibles. Le *taccoï de Levaillant* (2) vit sur le continent de l'Inde. Il a le bec noir, mais taché de noir au milieu et sur les bords. Son plumage est gris cendré en dessus et sur le dessous du cou; mais chaque plume a sa tige brun roux brillant et comme lustré. Le ventre et la région des ailes sont d'un jaune ferrugineux, tandis que les couvertures inférieures sont grises. La queue est large, étagée, à rectrices bleu d'acier, terminées de noir. Les tarsi sont olivâtres.

LES TACCOS (3).

On distingue des autres coucous par un long bec, les bords sont dentelés, les narines arrondies, les tarsi élevés, nus et scutellés. Leurs ailes sont courtes, et leur queue fort longue est étagée. Les seules espèces connues de ce groupe présentent quelques dissemblances. L'un et l'autre sont de l'Amérique tropicale, mais le *tacco vieillard* (4), figure par Buffon, enl. 772, se trouve à Cayenne, et son plumage doux et soyeux, les mandibules fines et dentelées aux bords, et la deuxième rémige la plus longue. Le *tacco churúa* (5) vit à la Californie; il contredit une des découvertes les plus importantes de ces derniers temps. Par ses doigts, il se tient à l'ordre des grimpeurs, et par son bec il s'approche du coucou, type du genretacco, bien que quelques dissemblances puissent l'en isoler, et empêcher l'établissement d'une nouvelle coupe générale.

Le coucou a en effet un bec du double plus long que la tête: il est convexe en dessus, et légèrement incurvé et crochu à l'extrémité de la mandibule supérieure; les bords en sont droits et lisses; les fosses des tarsi sont de chaque côté amples et recouvertes

Taccoea. Less., Ornith., p. 142.

Taccoea Laschenaultii. Less., Ornith., p. 144.

Cuculthera, Vieill. *Cuculus*, L.

Cuculus vetula, Gm.

Cuculthera californiana, Less., t. VI, p. 420. S.

Cuculthera, Vieill., Ornith., p. 145.

d'une membrane, dans laquelle est percée la narine, qui est arrondie, entièrement ouverte et placée sur le bord de la mandibule. La bouche est fendue jusque sous les yeux: ceux-ci ont leur pourtour nu et présentent des cils en dessus; les tarsi sont grêles, médiocres, garnis en devant comme en arrière de scutelles aplaties; les doigts sont courts, grêles, terminés par des ongles faibles, comprimés, obtus; le doigt externe est le plus long et le pouce est très court. La première rémige est brève, la deuxième et troisième un peu plus longues, les quatrième à huitième égales et les plus longues de toutes. Les ailes sont arrondies, concaves, peu étendues, tandis que la queue est très longue, et composée de dix rectrices étagées (1).

Cet oiseau a le bec plombé, et les tarsi sont également d'un gris livide: les plumes du cou et de la poitrine sont rousses et tachées de brun et de blanc; celles du dessus du corps sont mailleées de vert, de brun, de fauve et de blanc, ce qui donne au plumage l'aspect ocellé; les couvertures supérieures de la queue sont longues, vertes et bordées de blanc; le ventre, les flancs, la région anale, les couvertures inférieures de la queue, sont d'un gris blanc uniforme; les plumes auriculaires sont longues, rigides; toutes celles du corps sont de nature soyeuse, à fines barbules, et comme décomposées. Une touffe de plumes larges forme sur l'occiput une huppe lâche, bleue d'acier sombre, que relèvent de nombreux lisérés étroits d'un roux blanc. Des poils assez rigides bordent la naissance des plumes au-dessus comme au-dessous du bec.

Les rectrices sont en dessus fortement longues et étagées, de couleur bleue foncée; les bords en sont lisérés d'un mince filet blanc; et l'extrémité en est marquée aussi par une large tache blanche: elles sont en dessous gris brun.

Il porte, dit-on, habituellement sa queue relevée; il court sur le sol, où il cherche les limaçons, les petits lézards, dont il se nourrit. On rapporte qu'il tue aussi de petits mammifères et de petits oiseaux dont il fait sa pâture, mœurs qui caractérisent également letacco de la Guyane.

L'individu que nous avons examiné a été apporté en 1829 de la Californie par M. Botta, médecin de la marine de commerce, et se trouve dans la belle galerie de M. le duc de Rivoli.

Depuis, M. Botta (2) en a publié une bonne figure et une nouvelle description. Le *churúa*, car c'est le nom que les créoles espagnols donnent à cet oiseau, détruit, au dire des habitants, les serpents à sonnettes. M. Botta a trouvé dans l'estomac de tous les

(1) L'individu que nous avons examiné n'en avait que huit, les deux plus externes manquaient sans doute.

(2) Ann. du Mus., t. IV, 3^e série, p. 121, pl. 9.

de ce genre est le *boubou* à la taille du coucou édolo, d'un cendré blanchâtre, les ailes rouges, l'abdomen rouge ocreux. La queue est terminée par un ruban noir. Le *boubou* de Sumatra est sa patrie.

CALOBATES (4).

Les calobates sont fort voisins des malcohas, de la tête, est gros, fort, comprimé, percé vers son milieu par une longue fente, et à demi-fimbrié. Les ailes sont coriaces et largement scutellées. La queue est le *calobate radieux* (4), dans le district de Pontiana, au sommet de la tête recouvert d'un violet changeant en vert. La gorge est d'un noir parfait; la queue d'un bronze éclatant, qui s'éclaircit, en teintes vertes et radieux. Le dos est marqué de bandes noires et les parties inférieures et les bords sont d'un blanc; toute la partie supérieure est rouge dans le vivant; le bec est d'un beau vert.

Calobates, Less., Ornith., p. 142. *Calobates*, Gal. de Paris. *Calobates*, Less., Voy. de Bélanger, p. 142. *Calobates*, Temm., pl. 538.

individus qu'il s'est procurés des débris d'insectes, de reptiles et même de petits mammifères, tels que les écureuils. Le churca vole très mal, mais il court avec une grande agilité en portant sa queue relevée, ce qui lui donne un aspect assez singulier. Ce n'est que lorsqu'il rencontre un obstacle dans sa marche, comme un ravin ou un buisson, qu'il fait momentanément usage de ses ailes pour s'élancer au-dessus. Au-delà il recommence à courir. La foiblesse de son vol fait que lorsqu'on le rencontre dans un endroit découvert on peut le prendre vivant, soit à pied, soit à cheval. Ce tacco existe dans toute l'étendue de la Californie, depuis le cap Saint-Lucas jusqu'au port San-Francisco. Il se tient ordinairement dans les endroits secs, couverts de broussailles, sous lesquelles il aime à se cacher, et parmi lesquelles il disparaît promptement dès qu'il prévoit le moindre danger. Il ne se perche jamais, et paraît ne jamais se réfugier dans les bois.

LES GUIRAS (1).

Sont des coucous très caractérisés par des attributs particuliers. Ils ont le bec aussi long que la tête, robuste, triangulaire à la base, à bords rentrés. Les narines sont percées en scissure longitudinale au milieu d'une membrane qui occupe le milieu du maxillaire. Les tarses sont assez longs, scutellés; les ailes sont aiguës et dépassent le croupion; la queue est longue, étroite et étagée; le tour des yeux est nu, garni aux paupières de longs cils.

La seule espèce de ce groupe habite le Brésil. C'est le *Guira-cantara* (2) ou le *guira-acantagara* de Marcgrave, ou le *pirigua* de d'Azara. Ce coucou a donc son plumage mélangé de roux, de flammèches longitudinales brunes sur un fond blanc. Les plumes de la huppe sont pointues, rousses au sommet, blanchâtres à la base; les ailes sont brunes, variées de brun et de blanc; la queue est blanche en dessous et traversée en dessus par une très large barre noire; les tarses sont jaunes. On en connoît une variété ayant les teintes du plumage beaucoup plus rousses.

LES COUCOUS.

1. Forment une grande tribu que l'on peut subdiviser en plusieurs petits groupes naturels. Leur bec est très fendu, convexe en dessus et légèrement

(1) *Guira*, Less., Ornith., p. 149. *Cuculus*, Lath. *Crotophagus*, Vieill.

(2) *Cuculus guira*, Lath. *Crotophaga pirigua*, Vieill. Gal., pl. 44. Quoy et Gaim., Ur., pl. 26, p. 114.

recourbé. Les narines sont arrondies et bariolées, percées en fente au milieu d'une membrane; les tarses sont médiocres, emplumés jusqu'aux genoux et scutellés. Leurs ailes sont longues et pointues, leur queue est arrondie ou légèrement étagée.

Les cinq groupes assez tranchés que les vrais coucous présentent sont ceux qui suivent.

I.

LES VRAIS COUCOUS (3).

Ont le bec moins long que la tête, peu robuste, assez arrondi. Leurs tarses sont courts, leur bec est assez épais. Leur tête est lisse ou sans huppe et leur queue est médiocre, arrondie et étagée. Les vrais coucous sont de l'ancien continent; ce sont des oiseaux essentiellement migrants, célèbres par l'anomalie de leurs mœurs. Le coucou figuré par Buffon, enl. 811, a été l'objet de recherches multipliées et curieuses.

1° Le coucou *ténuirostre* (5) habite le Bengale et paroît être répandu dans la plupart des îles de l'Inde et des orientales. Il a la tête et les joues grises, la gorge d'un gris blanchâtre, la poitrine rousse, le ventre blanc, rayé de brun noir ou de brun roux. Sa queue est blanche en dessous, rayée de noir. Le jeune coucou a la tête et le cou flammés de brun sur un fond blanc; le ventre est zoné de brun roux. La variété de l'Inde est plus grêle et plus élancée. 2° Le coucou *crie* se trouve au cap de Bonne-Espérance. Son bec est brun; son plumage est noir, ondulé de roux lustré. Sa queue est légèrement fourchue, et ses tarses sont jaunes. Le jeune a la gorge grise, la poitrine et le devant du cou ferrugineux sombre; le ventre est rayé de noir et de couleur de buffon; les rectrices sont brunes, terminées de blanc. La face a du gris aux parties supérieures, le devant du cou et le haut du thorax roux, avec des zones brunes transversales. Le ventre et le bas-ventre sont jaunes et cerclés de noir. La queue est brune, rayée de noir. 3° Le coucou *noirâtre* (5) est distingué du précédent par M. Swainson; il provient de la côte occidentale d'Afrique. Son plumage est entièrement noir; le dedans des ailes est d'un blanc pur, rayé de noir. Les rectrices sont lisérées de blanc à leur son-

(3) *Cuculus*, L. Temm.

(4) *Cuculus canorus*, L. Gaspard, Journ. de phys. et de méd., p. 221. Blaxwell, Trans. of Manchester, t. IV: sur les espèces de coucous d'Europe, Bull., XIII, 242.

(5) *Cuculus tenuirostris*, Mus. de Paris.

(6) *C. clamosus*, Cuv. Levaill., Af., pl. 203 et 204.

(7) *Cuculus nigricans*, W., Sw., Zool., Illustr. series, 2^e liv.

arines sont arrondies et bas
e au milieu d'une membrane
eres, emplumés jusqu'aux ge
rs ailes sont longues et poin
rondie ou légèrement étagée.
es assez tranchés que les vrais
ont ceux qui suivent.

I.

RAIS COUCOUS (2).

oins long que la tête, peu rob
eurs tarses sont courts, leur
Leur tête est lisse ou sans hu
médiocre, arrondie et étagée.
sont de l'ancien continent; ce
tiellement migrateurs, célèbre
urs mœurs. Le *coucou vulgai*
1, enl. 811, a été l'objet de re
et curieuses.

ténuirostre (3) habite le Beng
du dans la plupart des îles de
a la tête et les joues grises, la
âtre, la poitrine rousse, le v
un noir ou de brun roux. Sa c
essous, rayée de noir. Le jeun
mmés de brun sur un fond bla
é de brun roux. La variété de T
plus élancée. 2° Le *coucou cri*
de Bonne-Espérance. Son b
age est noir, ondé de roux
e est légèrement fourchue, e
s. Le jeune a la gorge grise, l
nt du cou ferrugineux sombre
le noir et de couleur de buffe
unes, terminées de blanc. La fe
rties supérieures, le devant d
orax roux, avec des zones b
e ventre et le bas-ventre sont j
La queue est brune, rayée de
irâtre (5) est distingué du préc
n; il provient de la côte occid
olumage est entièrement noir
es est d'un blanc pur, rayé de
t lisérées de blanc à leur son

Temm.

orus, L. Gaspard, Journ. de phys.
Trans. of Manchester, t. IV: su
is d'Europe, Bull., XIII, 242.
uirostris, Mus. de Paris.
, Cuv. Levaill., Af., pl. 203 et 20
iricans, W., Sw., Zool., Illust.



individus qu'il
de reptiles et n
les écureuils. I
avec une grand
ce qui lui donn
que lorsqu'il re
comme un ravi
nément usage
Au-delà il reco
vol fait que lor
découvert on p
soit à cheval. C
la Californie, de
San-Francisco.
droits secs, cou
il aime à se ca
promptement d
Il ne se perche
gier dans les b

Sont des couc
particuliers. Il
buste, triangul
narines sont p
milieu d'une
maxillaire. Les
ailes sont aiguë
est longue, ét
nu, garni aux

La seule espè
le *Guira-canto*
Maregrave, ou
donc son plum
longitudinales
mes de la hup
blanchâtres à l
de brun et de b
et traversée en
les tarse sont
ayant les teinte

Forment un
diviser en plu
bec est très fen

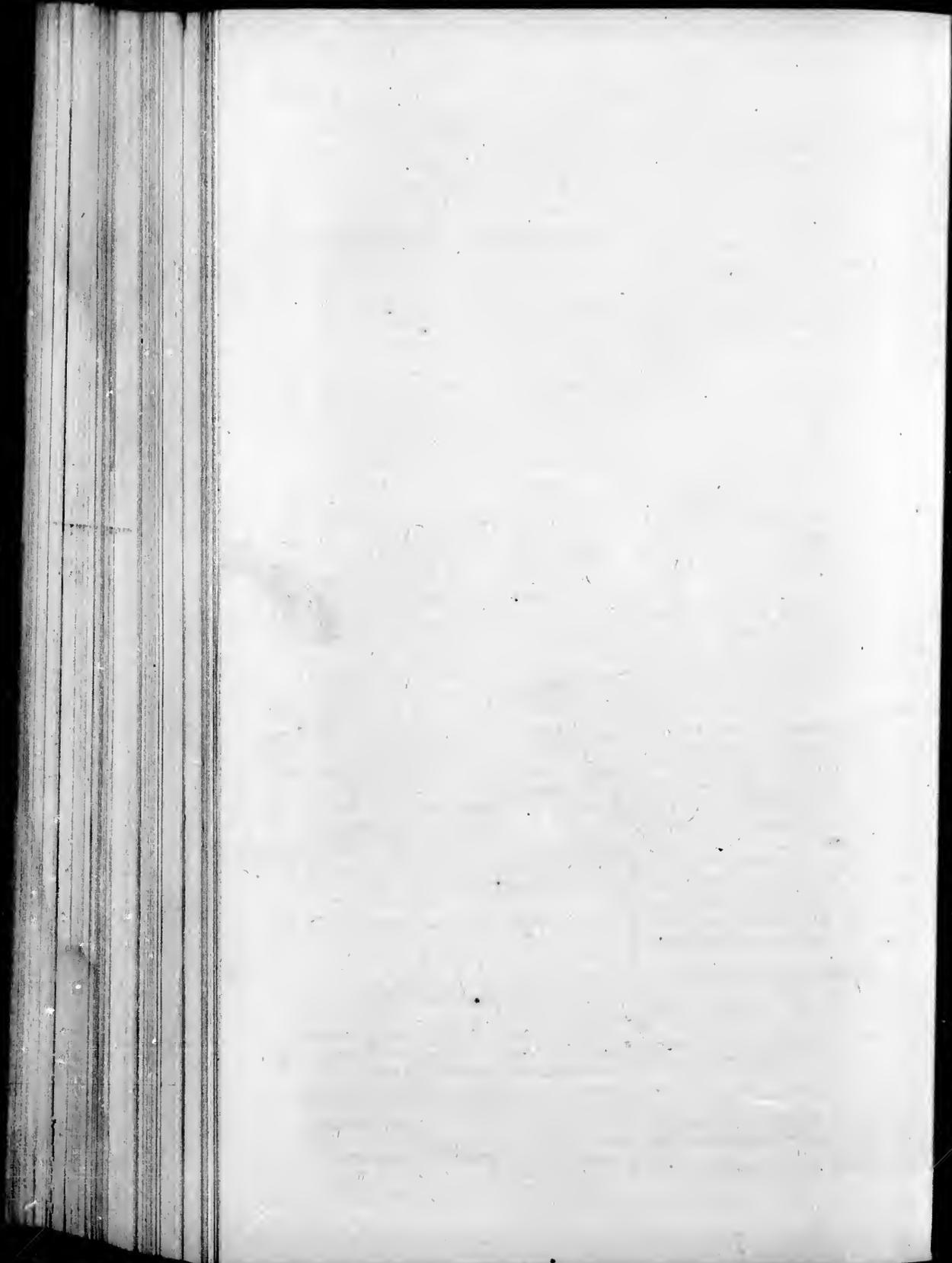
(¹) *Guira*, Les
tophagus, Vieil
(²) *Cuculus g*
Gal., pl. 44. Que



1 *Coccyu Guira caudata*

2 *Coccyu lugubre*

Publie par Pourrat F. a Paris.



en
per
l'u
ng
ho
re
co
ne
e,
ms
de
us
ad
de
re
de
et
en
la
dol
so
re
acu
t. ep
doi
ott.
acu
Wris
acu
lari
acu
pl
C. m
acu
LET.

Le coucou de l'Himalaya (1) a le dessus du corps roux, rayé de brun, blanc en dessous, avec des taches noires; la poitrine teinte de roux. Les rectrices, les rectrices sont brunes, et ces dernières sont frangées de roux à leur bord externe, et de blanc à leur bord interne. Sa taille est de six pouces anglais. 5° L'épervier (2), aussi de l'Inde, a le corps brun cendré en dessus, et la tête d'un noir de plomb. Le dessous du corps est blanc, et le ventre est rayé de roux. Le ventre a des rayures brunes. La poitrine est nuancée de roux. Les rémiges sont alternativement tachetées de roux. Sa taille est de seize pouces anglais.

II.

LES ÉDOLIOS (3).

Le bec allongé et très convexe, à narines perforées en scissure; leurs jambes sont robustes et recouvertes de larges scutelles. Leur tête est surmontée d'une huppe qui part de l'occiput. Leur queue est longue et étagée.

Buffon a décrit trois espèces sur quatre admises dans ce petit groupe. Son grand coucou tacheté est le coucou geai (4) de M. Temminck, oiseau qui fréquente les côtes des Etats barbaresques, la Syrie, l'Égypte, le Levant, et toute cette partie de l'Afrique qui baignent les fleuves Sénégal et Gambie. Il paraît avoir fait passage dans le midi de l'Espagne, en Italie, dans l'Archipel. Le coucou de la côte de Coromandel (5), de l'enl. 274, fig. 2, est le katou-kouou des habitants de Pondichéry. L'édolio (6) se trouve représenté pl. 262 des enluminures, et présente de nombreuses variétés suivant les sexes, les lieux et les pays où il vit.

On distingue le coucou de Levaillant (7), qui habite la Sénégambie, et qui a la taille et les formes de l'édolio. Son bec est noir; son plumage et sa queue sont d'un noir lustré, auquel se joignent des taches verdâtres. Le devant du cou et la poitrine sont

Cuculus himalayanus, Vig., Proceed., I, 172.

C. sparverioides, ibid., 173.

Edolius, Less., Ornith., 147. Ch. Bonaparte, Sag-

g.

Cuculus glandarius, L. Temm., pl. 414. *C. Andamensis*, Edw., pl. 57. *C. macrurus*, Brehm. Naum.,

pl.

Cuculus coromandus, Gm. Levaill., Af., pl. 213.

Levaill., Vieill.

Cuculus edolius, Cuv. *C. serratus* et *C. ater*, Gm.

pl. 207 et 208. *C. serratus*, Sparm., Mus. Carls.,

C. melanoleucus, Gm.

Cuculus Levaillantii, Sw., Zool. Illust., 2^e série.

Levaill., Af., pl. 209.

H

flammés de noir vif. Le ventre et le bas-ventre sont blancs: un miroir de cette couleur tranche sur le noir bronzé des ailes. Les rectrices sont larges et robustes; les moyennes rectrices noires; les latérales grises, terminées de blanc.

III.

LES COUCOUS GROS-BECS,
OU EUDYNAMIS.

Se composent de cinq espèces; deux ont été connues par Buffon; les autres sont: 1° L'eudynamis de Flinders (1), qui habite la Nouvelle-Galles du Sud. Son plumage est brun fauve en dessus, avec des reflets luisants et des taches jaune ferrugineux. L'occiput et une raie sur les yeux sont d'un noir brillant. Le dessous du corps est jaune ocreux, rayé finement et par lignes légères de fauve. 2° Le coucou à ventre roux (2) a été rencontré par nous à la Nouvelle-Guinée. Il a le dessus du corps d'un noir bleu brillant, tirant au roussâtre sur le croupion, au brunâtre sur les ailes et sur la queue, mais cependant toujours avec des reflets lustrés. Un trait blanc part de la commissure du bec, descend sur les côtés du cou en se mêlant à du brun et à du fauve. Le thorax, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures sont d'un roux qu'interrompent des taches brunes peu prononcées. Sa queue est brune, tachetée de roux sous les pennes. 3° Le coucou de Taïti (3) est répandu dans toutes les îles de l'archipel de la Société, mais il est surtout commun à O-Taïti et à Borabora. Son plumage, brun en dessus, est ocellé de blanc par lames et par gouttelettes. Le dessous du corps est d'un roux vif; les plumes sont flammées de noir au centre; la queue est rayée de roux cannelle et de noir par bandelettes d'égale largeur; les jambes sont olivâtres; sa queue est étroite.

IV.

LES SURNICOUS (4).

Confinés dans les îles de l'Est, sont assez nettement caractérisés par leur bec peu robuste, légèrement recourbé, comprimé sur les côtés, à arête convexe; leurs narines parfaitement rondes, nues,

(1) *Eudynamis*, Vig. et Horsf., Trans., Soc. Linn., XV, 303.

(2) *C. rufiventer*, Less., Zool. de la Coq., texte.

(3) *Cuculus taitensis*, Sparm., Carls., pl. 32.

(4) *Surniculus*, Less. Ch. Bonap., Saggio, etc.

et garnies sur leurs bords d'un bourrelet membraneux, formant une sorte de petit tube. Les tarses sont courts, emplumés jusqu'au-dessous de l'articulation tibio-tarsienne. Les ailes sont allongées, pointues, à première rémige courte, la seconde plus longue, bien que les troisième et quatrième soient les plus allongées, atteignant la moitié de la queue, qui est longue, composée de rectrices droites et très étagées. Le nom que nous avons appliqué aux oiseaux de cette petite tribu est celui de *surnicous*, mot hybride, contracté de ceux de *coucou* et de *surnie*, par rapport à quelques analogies qui existent entre ces deux genres. Les surnicous ont le plumage soyeux, doux et mollet, légèrement métallisé, et les formes minces et grêles.

Le type de ce groupe et le *coucou lugubre* (1), qui est très commun à Java. Le mâle est de la taille d'un merle, à plumage noir bleu lustré; sa queue est noire, avec des rayures blanches incomplètes. Sa taille est de dix pouces.

Nous avons décrit, dans la partie zoologique du voyage de M. Bélanger aux Indes orientales, comme étant la femelle, un oiseau que ce voyageur s'étoit procuré à Java. L'individu soumis à notre étude avoit neuf pouces de longueur totale, la queue entrant pour près de cinq pouces dans ces dimensions. Le bec est noir et les tarses sont bruns. Les plumes du pourtour du bec sont roussâtres; celles du dessus du corps sont brunes, à reflets bleu de fer spéculaire, plus foncé sur les ailes et sur la queue. Des gouttes petites, arrondies, blanc pur, cerclées de noir, sont éparses sur la tête, les épaules et les ailes. Tout le dessous du corps est brun, tirant au roussâtre devant le cou, et parsemé de petites taches arrondies blanchâtres. Les plumes tibiales postérieures tirent un peu sur le blanchâtre. Ses ailes sont brunes, variées de blanc en dedans de l'épaule; elles sont brunes, avec une raie blanchâtre sous le reste de leur portion interne. La queue est brune en dessous, rayée de blanchâtre sur les petites rectrices seulement.

Le docteur Horsfield dit que le *coucou lugubre* est connu des Javanais sous le nom de *tuhu-tuhu*, qui rappelle son cri.

Le *surnicou à tête grise* (2) semble revêtir indifféremment plusieurs plumages, suivant qu'il habite telle ou telle île des mers des Indes, à moins qu'on ne confonde sous le même nom quelques espèces qui ne diffèrent les unes des autres que par des nuances qui sont très peu distinctes et très peu caractéristiques. Buffon, ou plutôt Daubenton, a figuré, sous le nom de *petit coucou de l'île de Panay* (enl. 814), un type qui rappelle l'oiseau que M. Bélanger a rap-

porté de Java, où l'avoient trouvé déjà MM. La lardière et Leschenault. Sir Raffles le mentionne dans son Catalogue comme l'ayant rencontré à *Po Pinang*, et le docteur Horsfield se borne à dire c'est le *gedasse* des Javanais (Trans. soc. linn., X, p. 179).

Or, le *coucou jaune* des auteurs paroît habiter toutes les îles de la Sonde, le Bengale, les îles Philippines, le port Jackson, la terre de Diémen s'offre à l'examen partout avec des caractères identiques, bien qu'on soit obligé de reconnoître plusieurs variétés de races soit par la taille, soit par la disposition des couleurs du plumage.

Nous n'aurons que peu de détails à fournir sur les oiseaux décrits déjà dans plusieurs ouvrages. Seulement nous dirons qu'il appartient à notre sous-genre surnicou par son bec grêle, ses narines bordées de bourrelet membraneux, ses ailes allongées, minces à première rémige courte, la deuxième plus longue, mais les troisième et quatrième les plus longues par ses tarses courts, grêles, scutellés; ses ongles faibles, recourbés; la queue longue, très étendue, composée de dix rectrices.

Le *coucou à tête grise* de Java est long de dix pouces six lignes. Son bec est noirâtre; ses tarses sont jaunes. Un gris glacé colore la tête, les joues, la gorge et les côtés du cou; un brun bronzé, à reflets doux, soyeux et lustré, règne sur le dos et les ailes, en prenant une teinte ardoisée sur le croupion et rousse sur les rémiges. Tout le dessous du corps est roux ou buffle assez vif. Les rectrices moyennes sont uniformément brun bronzé en dessus, les térales sont brunes, frangées de blanc: toutes les rectrices sont brunes en dessous, rayé de blanc plus net et plus pur sur leurs bords. L'île de Java est sa patrie. Le Muséum en possède un individu, rapporté, dit-on, par Lesueur du détroit d'Entrecasteaux, qui ne diffère en rien de notre description.

Sir Raffles (Cat.), en parlant du surnicou à tête grise, qu'il a trouvé dans l'île de Poulo-Pinang, ajoute: L'individu que je possède est femelle; sa queue est barrée de jaune brunâtre, au lieu de l'être comme on en trouve la description; le gris de la tête s'étend sur la poitrine; les narines sont parfaitement rondes et tubulaires, leur rebord forme un anneau saillant. Or, ce dernier caractère appartient à ce petit genre, et a été observé chez le *coucou lugubre*.

Le *coucou à tête grise* a été observé au Bengale, à la Nouvelle-Hollande, à Java, à Sumatra et aux Philippines.

Le *surnicou à ventre rayé* (1) est voisin du précédent, et vient des îles de la Sonde. Il a la tête et le bec ardoisé, d'une teinte plus foncée sur les ailes

(1) *Cuculus lugubris*, Horsf., Java. Less., II. Bélanger.

(2) *Cuculus flavus*, Gm. Sonnerat, Voy., pl. 81. Less., Zool. de Bélanger, p. 237.

(1) *Cuculus lineatus*, Less., Ornith., p. 152.

l'avoient trouvé déjà MM. La
nault. Sir Raffles le mentionne
comme l'ayant rencontré à Po
eur Horsfield se borne à dire
Javanois (Trans. soc. linn., XI

Jaune des auteurs paroît hab
Sonde, le Bengale, les îles
Jackson, la terre de Diémen
partout avec des caractères id
soit obligé de reconnoître
soit par la taille, soit par la dis
du plumage.

me peu de détails à fournir sur
à dans plusieurs ouvrages. Se
qu'il appartient à notre sous-ge
ec grêle, ses narines bordées d
eux, ses ailes allongées, min
courte, la deuxième plus long
e et quatrième les plus long
rts, grêles, scutellés; ses ou
; la queue longue, très étar
ectrices.

Le grise de Java est long de
Son bec est noirâtre; ses ta
ris glacé colore la tête, les jo
s du cou; un brun bronzé, f
et lustré, règne sur le dos e
me teinte ardoisée sur le croup
rémiges. Tout le dessous du c
assez vif. Les rectrices moye
t brun bronzé en dessus, le
s, frangées de blanc: toutes
, rayé de blanc plus net et
ls. L'île de Java est sa patrie
de un individu, rapporté, dit
troit d'Entrecasteaux, qui ne
tre description.

t.), en parlant du surnicou à
vé dans l'île de Poulo-Pin
u que je possède est femelle
e jaune brunâtre, au lieu de b
ve la description; le gris de l
nitriue; les narines sont par
bulaires, leur rebord forma
r, ce dernier caractère appa
et a été observé chez le co

Le grise a été observé au Ben
llande, à Java, à Sumatra e

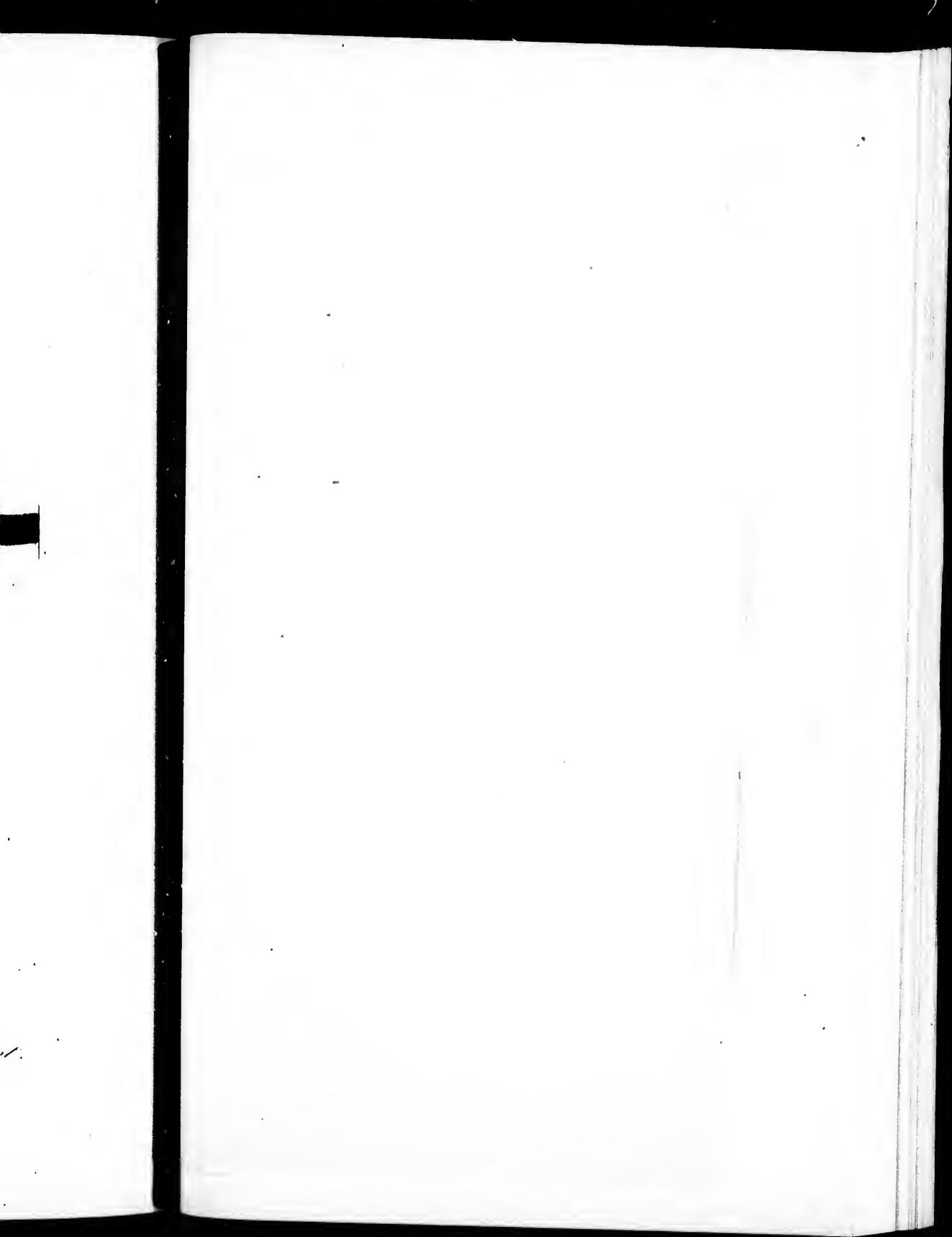
Le ventre rayé (¹) est voisin du
îles de la Sonde. Il a la tête et
teinte plus foncée sur les a

tus, Less., Ornith., p. 152.

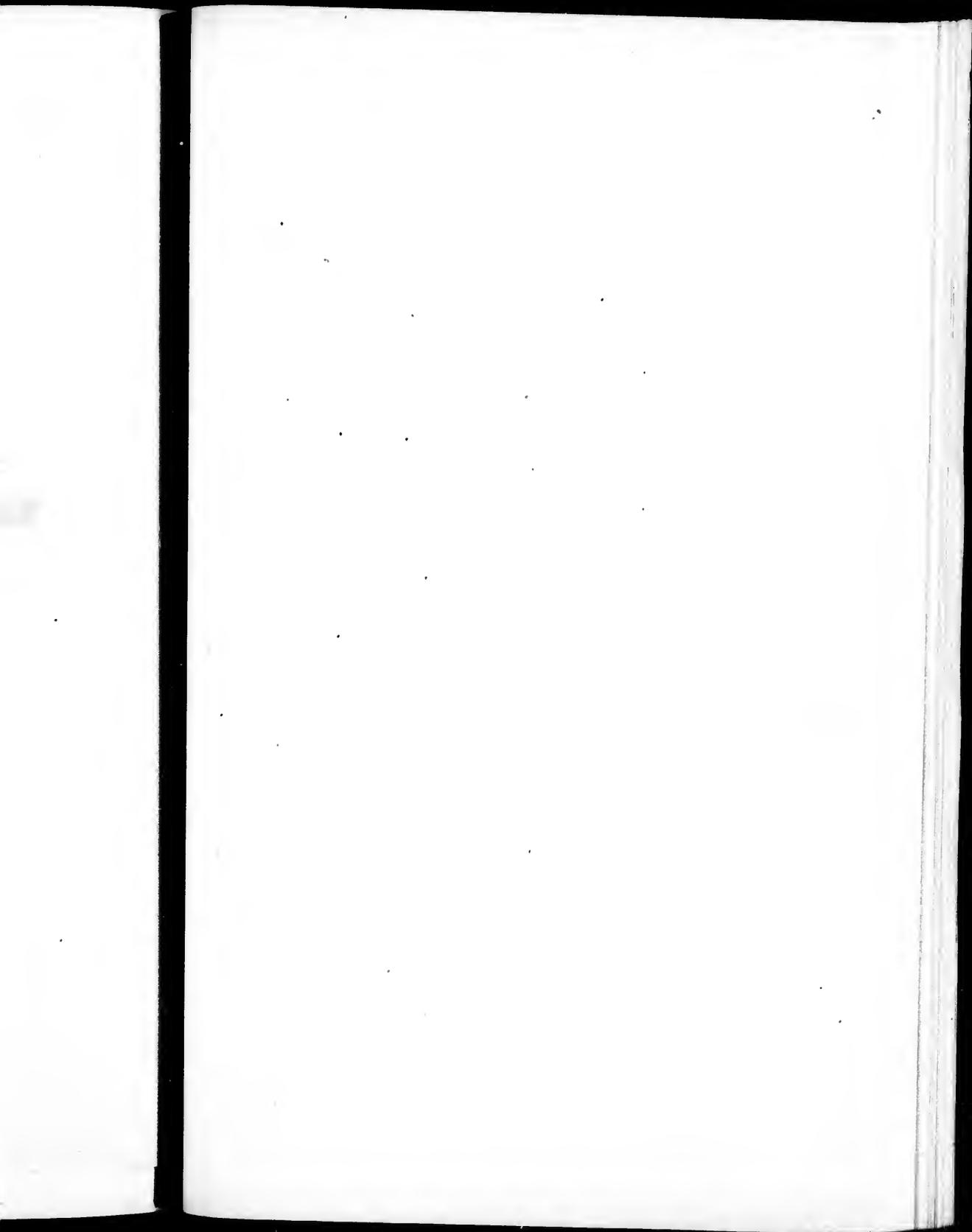


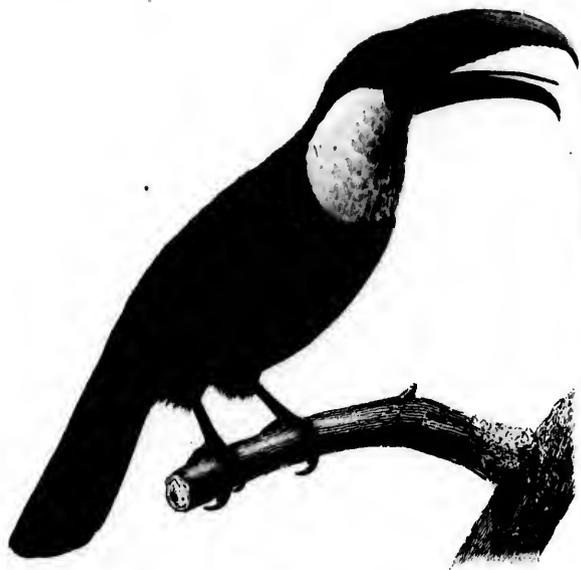
Coccyu Zibou. Coccyu scitulent.

Publie par Courrat F. a Paris.









1. *B. Coccin. curv.* 2. *B. Fuscus. Fuscus*

Publ. par Bourrat F. a Paris.



Fusca Fusca

AS (1).

azé éclatant,
orge, le de-
s flancs sont
dessous, et
être rare au
totentot au
idu sur les
e aussi dans

'oiseau, tant
ouvert au cap
Delalande.
des plumes
glacé d'or le
nes des ailes
s. Le ventre
ge, mais les
et rayées de
terminée de
ores rousses
e devant du
s de vert et
it brunâtre,
gèrement de
sont grises.

3).

on, dans les
es du Sud.
ur patrie la
tête, la nu-
milieu de la
latérale de
en dessous,
bré et blan-
é que toutes
gulièrement
u du ventre
i six pouces

de. Le mâle
est bronzés.
llique, sans

212.
a page 159
33, pl. 42

n., pl. 182,

2.



e d
oir
e et

me
arac
es o
audi
l'arti
pui
es es
s ch
sés
que
ble
le lu
rien
erve
lriqu
trou
Galle
an n
did
m 63
Dise
suc
enir
e co
cou
Il a
br
lière
rieu
ous br
ers le
es de
es, dor
rieur
est t
sont
sur l

Kryso
Boé
1, 92.
cutus
malag

dos; les parties inférieures sont rousses, rayées de brun; la queue est brune en dessus, et rayée de brun en dessous; les jambes sont jaunes.

V.

LES CHALCITES (1).

OU LES COUCOUS CUIVRÉS.

est une petite tribu parfaitement naturelle, caractérisent un bec court, mince, grêle; des mandibules et arrondies, percées à la base de la mandibule; des jambes grêles, emplumées jusqu'à l'articulation; des ailes très aiguës et fort longues, puisqu'elles atteignent le milieu de la queue: la queue est moyenne et arrondie.

Les chalcites ont tous des reflets plus ou moins brillants de cuivre doré répandus sur leur plumage, quelques espèces possèdent sous ce rapport une remarquable vestiture. Chez les espèces les moins ornées le luisant du cuivre est encore manifeste. On ne trouve rien de leurs habitudes; seulement ils n'ont été observés jusqu'à présent qu'au sud de l'Asie et de l'Afrique, et sur la presqu'île de Malacca. Ainsi on les trouve au cap de Bonne-Espérance, à la Nouvelle-Galles du Sud et à la Nouvelle-Zélande.

On n'en a bien connu qu'une espèce; c'est le *Cuculus diadème* (2) du Cap, qu'il a figuré dans l'Encyclopédie, pl. 657, et que Levaillant a représenté pl. 211 Oiseaux d'Afrique.

Le coucou de la presqu'île de Malacca semble appartenir à ce groupe; c'est celui que sir Raffles a décrit comme très voisin de l'éclatant, et qu'il a nommé *Cuculus malais* (3), en le décrivant en ces termes: « Il a environ sept pouces de longueur. La couleur est brune en dessus, avec un lustré verdâtre, et plus brillamment sur les scapulaires. Toutes les parties inférieures sont transversalement rayées d'orange et de brun. Les ailes sont longues, et s'étendent jusqu'au milieu de la queue; les couvertures sont de ferrugineux. La queue se compose de dix plumes, dont les supérieures sont brun verdâtre, et les inférieures rayées de brun, de noir et de blanc. Le bec est tant soit peu comprimé à sa base, et les ongles sont proéminentes. Il y a un rang de points blancs sur les yeux. »

Cuculococcyx, Boié. *Chalcites*, Less., Ornith., Bull., t. XVII. 291. *Lampromorphia*, Vieill., t. I, p. 92.

Cuculus auratus, Gm.

Cuculus malayanus, Raffles, Cat.

LE COUCOU DE KLAAS (1).

Est sur le corps d'un vert doré et bronzé éclatant, avec un trait blanc derrière l'œil; la gorge, le devant du cou et le thorax blanc pur; les flancs sont rayés de brun; la queue est blanche en dessous, et imparfaitement rayée de noir. Il paraît être rare au cap de Bonne-Espérance, où Klaas, Hottentot au service de Levaillant, en tua un individu sur les bords de la rivière Plate, et il se trouve aussi dans la Sénégambie.

LE COUCOU CUIVRÉ (2).

Est une des espèces les plus belles d'oiseau, tant par sa somptueuse sa vestiture. Il a été découvert au cap de Bonne-Espérance par le naturaliste Delalande. Le mâle a sur la tête, le cou et le dos, des plumes comme écailleuses, du vert émeraude, glacé d'or le plus riche et le plus somptueux; les plumes des ailes et de la queue sont tout aussi splendides. Le ventre et la région anale sont d'un blanc de neige, mais les couvertures inférieures sont blanches et rayées de vert. La queue est brune en dessous, terminée de blanc. La femelle est verte, avec des rayures rousses sur le cou, le dos, les ailes, la tête et le devant du cou; les parties inférieures sont rayées de vert et de brun sur un fond blanc. La queue est brunâtre, rousse en dessus, et blanche tachetée légèrement de noir en dessous. Les rectrices moyennes sont grises.

LE COUCOU ÉCLATANT (3).

Se trouve aux environs de Port-Jackson, dans les montagnes bleues de la Nouvelle-Galles du Sud. Latham et M. Temminck lui donnent pour patrie la Nouvelle-Zélande. Il a le sommet de la tête, la nuque, le dos, les ailes et les plumes du milieu de la queue d'un beau vert bronzé. La plume latérale de chaque côté et le bout des autres plumes, en dessous, sont marqués de grandes taches vert doré et blanches. Les côtés de la tête et du cou, ainsi que toutes les parties inférieures, sont rayés irrégulièrement de vert doré et de blanc pur. Le milieu du ventre est d'un blanc uniforme. Sa taille est de six pouces à six pouces six lignes.

LE CHALCITE (4).

Se trouve aussi à la Nouvelle-Hollande. Le mâle a le sommet de la tête d'un roux à reflets bronzés. Le dos et les ailes sont d'un vert métallique, sans

(1) *Cuculus Klastii*, Cuv. Levaill., Af., pl. 212.

(2) *Cuculus cupreus*, Mus. Lev., pl. à la page 159 Lath., Suppl., n. 1. Vieillot, Gal., t. I, p. 33, pl. 42 Atlas du Dict. classiq. d'hist. nat.

(3) *Cuculus lucidus*, Lath., pl. 23. Temm., pl. 182, fig. 1. Vieill., Encycl., III, 1335.

(4) *Cuculus chalcites*, Illig., pl. 102, fig. 2.

éclat brillant. La queue est rousse à la base, un peu teintée de vert métallisé au milieu, et terminée de blanc; les deux pennes latérales ont de grandes taches blanches, ovoïdes, placées sur les barbes intérieures. Le devant du cou et la poitrine sont variés de brun, sur un fond blanchâtre. Le ventre est blanc, et les couvertures du dessous de la queue sont blanches, tachetées de vert bronzé. Les tarses sont allongés, et complètement dénués de plumes. La femelle est, en dessus, d'un roussâtre très faiblement nuancé de bronzé, mais en dessous elle est entièrement blanche. Ce coucou a cinq pouces six lignes.

LE CHALCOPEPTE (1).

A été observé sur le pourtour de la baie d'Algoa, et sa taille est celle du coucou doré. Le mâle est d'un riche vert en dessus, avec des reflets cuivrés; le dessous du corps est blanc, et les flancs sont teintés de vert cuivré, disposé par rayures. Une raie traverse le milieu de la tête, et une seconde surmonte les yeux en forme de sourcils, une troisième marque le bas de la mandibule. Ces raies sont blanches, ainsi que des taches éparses sur les tectrices alaires, les rémiges et les rectrices, les deux moyennes exceptées. La femelle, ou le jeune mâle, a le plumage vert doré en dessous, avec des riches reflets cuivrés sur la tête, la nuque et entre les épaules. Le cou, le front et la poitrine sont roussâtres; le ventre est blanc, et les flancs sont rayés de vert cuivré; la queue est ferrugineuse, rayée de cuivré.

L'AMÉTHYSTE (2).

Vit aux Philippines, aux alentours de Manille notamment. Son plumage, sur le corps, reflète les vives couleurs de l'améthyste. Le ventre est blanc, rayé de bandelettes vertes améthystes. Les rectrices latérales sont maculées de blanc. Sa taille est de sept pouces trois lignes, mesure angloise. Le jeune âge a une teinte ferrugineuse sur le corps. Les Tagales de Manille regardent cet oiseau comme très rare, même dans leur île.

LES INDICATEURS (3).

Ont été ainsi nommés par Levaillant pour les distinguer des coucous, avec lesquels Sparmann les avoit confondus (4). Ce nom est emprunté aux habi-

(1) *Lampromorpha chalcopetra*, Vigors, Proceed., I, 92.

(2) *Lampromorpha amethystina*, Vig., Proceed., I, 98.

(3) *Indicator*, Vieill. Temm., Levaill., pl. 242: texte, t. V, p. 131.

(4) Sparm., Voy., t. II, p. 161

tudes que les colons du Cap ont supposées aux espèces de ce genre, qu'ils ont encore appelées *guides miel*, parce que, recherchant le miel avec une extrême avidité, les indicateurs s'abattent sur les ruches des abeilles sauvages, qu'ils découvrent en tant des cris qui attirent les Hottentots.

Les indicateurs ont un bec assez court, conique déprimé, dilaté sur les côtés, presque droit, muni d'une arête en dessus et d'une échancrure à sa base. La fosse nasale est grande, et les narines sont un tubulaires. Les pieds sont courts; les ailes allongées pointues, et atteignant le milieu de la queue: celle-ci est composée de pennes légèrement étagées. Le plumage est sans éclat métallisé, et leur faciès rapproché au premier aspect de quelques moineaux. Ils se nourrissent d'insectes et de miel. Levaillant rapporte qu'ils se tiennent dans les pays boisés.

» nichent dans des trous d'arbres, et pondent
 » œufs sur le bois vermoulu. Ils sont d'un noir
 » peu farouche, quoique très remuant. On les
 » tend sans cesse crier, ce qui les fait aisément
 » vrir par le chasseur, et comme ils ont le vol
 » et qu'ils se portent à de petites distances,
 » très facile de les suivre, lorsqu'on veut arriver
 » ruches où ils sont habitués d'aller prendre
 » nourriture, car ils vivent principalement de
 » et de la cire qu'il contient; mais ils ne mangent
 » point les abeilles, quoiqu'ils en détruisent
 » coup en se défendant des piqûres de celles-ci.
 » s'attachant de préférence aux yeux de l'oiseau,
 » font quelquefois payer chèrement sa témérité.
 » Les Hottentots m'ont assuré que plusieurs fois
 » avoient trouvé au bas des ruches sauvages de
 » d'avres d'indicateurs qui avoient été tués par
 » abeilles, ce qui peut aisément bien arriver,
 » qu'en Europe on a souvent trouvé dans nos rucher
 » des souris, des mulots mis à mort par les abeilles
 » et ensevelis sous une voûte de cire: celles-ci
 » pouvant traire leurs cadavres hors des ruches
 » couvrent ainsi pour ne pas être incommodées.

Sparmann avoit déjà donné sur l'indicateur quelques détails; mais ce qu'il dit de son nom n'est point fautif. « On me montra un nid, que plusieurs fermiers m'assurèrent être celui du *guide au miel*. Il ressembloit au nid de certains pinsons et étoit formé de filaments d'écorce entremêlés et tressés. Il avoit la forme d'une bouteille, dont l'ouverture ou le goulot étoit au bas. »

Le père Lobo, voyageur en Afrique, a aussi donné l'indicateur sous le nom de *moroc* (2).

(1) Voy. au Cap, Trad., t. III, p. 75: et Philo. Trans.

(2) Voy. en Abyssinie, 1728

M. Temminck a fait connoître l'*indicateur archipelagique* (1), qu'il décrit ainsi :

« Quoique cet *indicateur* des contrées équatoriales du grand archipel asiatique nous offre au premier coup d'œil une ressemblance frappante avec l'espèce africaine donnée par Levaillant sous le nom de *petit indicateur*, on peut néanmoins, au moyen d'une comparaison plus précise, juger de leur dissimilitude spécifique : l'apparence d'identité est telle, qu'à voir les deux oiseaux séparément, on seroit induit à les prendre pour sujets d'une même espèce. Les dissimilitudes les plus marquées sont : 1^o qu'avec des dimensions à peu près les mêmes, l'*indicateur archipelagique* a environ six pouces de plus, en longueur totale, que son congénère d'Afrique, et cette différence réside dans la longueur de la queue; 2^o cette queue est composée de pennes latérales étagées : le *petit indicateur* a les pennes égales, hormis l'extérieure, qui est plus courte que les autres; 3^o les ailes, dans l'*archipelagique*, couvrent seulement le tiers de la queue; dans l'autre, elles la couvrent pour plus de moitié; 4^o l'africain a le bec obtus, large et un peu déprimé : la nouvelle espèce a le bec pointu, comprimé et un peu courbé; 5^o le duvet et la base des barbes sont d'un gris brun chez le premier, et d'un blanc pur chez le second. De légères différences, de moindre valeur, existent dans les couleurs et les distributions des teintes du plumage.

» Cette nouvelle espèce a le plumage supérieur, les ailes et les pennes du milieu de la queue bruns, et chaque plume a une petite bordure verdâtre; le bord du pli de l'aile et une partie du poignet portent des plumes d'un beau jaune; la gorge est blanchâtre, la poitrine et les flancs gris; le ventre et l'abdomen blanchâtres, marqués sur les plumes des flancs de longues mèches brunes. Les pennes latérales de la queue sont blanches, à bout brun. La penne, dans cette espèce, est épaisse et dure, absolument comme chez les autres. Sa longueur totale est de six pouces trois lignes.

» Cette espèce a été découverte par M. Diard, à la côte orientale de Bornéo, près de la factorerie hollandaise de Pontianak. »

LES BARBACOUS (2)

Sont des oiseaux intermédiaires aux coucous et aux barbus. Ils ont des premiers un bec comprimé sur les côtés, lisse sur les bords des mandibules; et des seconds d'épaisses soies qui en garnissent la base. Le tour des yeux est nu. Tous les barbaco-

us de l'Amérique méridionale, et leurs habits sont nocturnes et leurs mœurs sont indolentes, vivent d'insectes, et nichent dans les trous des arbres. Les femelles pondent assez communément quatre œufs.

Les deux espèces types ont été décrites par Buffon sous les noms de *coucou noir* (1) de Cayenne (enlum. 512), et de *petit coucou noir* (2) de Cayenne (enlum. 505).

Les autres barbacoos sont nouveaux. 1^o Le *rubin* (3) vit dans les provinces de l'intérieur du Brésil à la bec fort, garni de longues soies roides, la queue est étagée, et les ailes ne dépassent pas le croupion. Son plumage est d'un roux brun plus sur la gorge. Le lorum et le milieu du ventre blancs; les rémiges sont noires et les flancs d'un roux cendré. Sa taille est de cinq pouces. 2^o Le *brun* (4) plumage brun foncé avec les sommets des pennes noires; une tache blanche au cou et une bandelette sur la poitrine. Sa taille est de neuf pouces. 3^o Le *ni otore* (5) habite aux alentours de Rio de Janeiro. Son plumage est entièrement noir. 4^o Le *barbacou à face blanche* (6) est très commun au Brésil. Son plumage est uniformément brun ardoisé, mais le devant de la tête est blanc. 5^o Le *barbacou à collerette* est assez commun au Brésil, à la Guyane, au Surinam, soit à Cayenne. Son plumage est brun sale, strié de ferrugineux sur la baguette de quelques plumes. Les pennes sont frangées de ferrugineux les parties inférieures sont d'un jaune rouille, et une écharpe blanche traverse le thorax. 6^o Le *rousseau* a été observé sur les rives du fleuve des Amazones à la front, les joues, la nuque, ferrugineux; l'occiput cendré, une rayure blanche sur le milieu des plumes et le plumage brun cannelle.

(1) *Cuculus tranquilus*, Gm.

(2) *C. tenebrosus*, Pallas. Gm. Lev., pl. 46. Temm., pl. 323, fig. 1.

(3) *Monasa phaioleucos*, Temm., pl. col., 323, fig. 1. *Bucco rubecula*, Spix, pl. 323, fig. 2. *Bucco rubecula*, Spix, pl. 323, fig. 2.

(4) *Monasa fusca*, Ch. Bonap., Journ. de Phil., 370. Bull., VI, 412.

(5) *Lypornix unicolor*, Wagler, esp. 2. *Bucco nigrifrons*, Spix, pl. 43, fig. 2.

(6) *Lypornix leucops*, Wag., esp. 3. *Bucco leucops*, Licht., Cat. *Bucco albifrons*, Spix, pl. 41, fig. 1.

(7) *Lypornix torquata*, Wagl., esp. 4. *Bucco torquatus*, Hahn, pl. 5. *Bucco striatus*, Spix, pl. 40, fig. 1. *Bucco fuscus*, auct. Le tamatia brun, Levaillant, pl. (le jeune).

(8) *Lypornix rufa*, Wagl., esp. 5. *Bucco rufus*, Spix, pl. 40, fig. 1.

(1) *Indicator archipelagicus*, Temm., pl. 542, fig. 1.

(2) *Monasa*, Vieill. *Cuculus*, L. *Bucco*, Lath. *Lypornix*, Wagl. (de *tristicia* et *avis*).

LES BARBICANS (1).

ent exclusivement africains. Ils ont le bec gros et surmonté d'une arête arquée et proéminente, dont les bords tranchants sont munis dans le haut de deux dents acérées. D'épaisses moustaches rudés garnissent la base de cet organe, dont les barines sont recouvertes à claire-voie de poils. Les ailes dépassent peu le croupion et sont arrondies. Leur cinquième rémige est la plus longue. Leur bec est moyenne et arrondie. Leurs tarses sont courts.

On a connu deux espèces de ce genre, le *barbicane sillonné* (2), qu'il a figuré dans son enl. 602 sous le nom de *barbican des côtes de Barbarie*, qui étoit répandu sur toutes les côtes occidentales du nord et du centre de l'Afrique, et le *barbicane* (3), qu'il nomme *barbu à gorge noire* dans son enl. 688, fig. 1. Ce dernier est très répandu dans le sud-est du cap de Bonne-Espérance.

Les autres barbicans sont nouveaux. Le *Lunibec* (4) se trouve sur les bords de la Gambie, dans l'intérieur d'Afrique. Les parties supérieures du corps sont noires, avec des nuances rouges sur le sommet de la tête, et une tache blanche sur le milieu du dos. La queue est une petite touffe de plumes soyeuses et arrondies, coupées carrément. Les parties inférieures du corps sont rouges. 2° Le *masqué* (5) a été rapporté de la Cascairie par les voyageurs Burchell et Delalande, et il a tort que Levaillant lui donne pour patrie le Sénégal. Il a le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou d'un rouge vermillon; la nuque, les côtés et le devant de la poitrine d'un noir profond; le manteau et le dos d'un verdâtre cendré, les ailes et les queues noirâtres. Toutes les plumes de ces parties, exceptées, sont lisérées de jaune. Le ventre est d'un blanc verdâtre. Le bec et les pieds sont noirs. Sa longueur totale est de sept pouces. 3° Le *front rouge* (6), de la côte de Guinée et de Sierra-Leone, a six pouces anglais de longueur, le bec noir, avec le sinciput et la gorge rouge ver-

Pogonias, Illig., de *ωνον*, barbe. Leach. Wagl.

1. *Pogonia*, Vieill. *Bucco*, L.

2. *Pogonia sulcirostris*, Leach, Misc., pl. 76 *Bucco*

3. *Pogonia erythromela*, Vieill., Gal., pl. 2.

4. Buffon, t. VII, p. 103. *Pogonia Stephensii*, Leach,

5. *Pog. niger*, Temm., Syn., esp. 6. Sonnerat,

6. Levaillant, pl. 29, 30 et 31.

7. *Pogonia levirostris*, Leach, Misc., pl. 77 et 117

8. Levaillant. *Barbus*, pl. K (adulte) et A, Supplément

9. (le jeune). *Bucco leuconotus*, Vieill.

10. *Pogonia personatus*, Temm., pl. 201. *Barbu à*

11. *Pogonia niger*, Levaillant, pl. 28.

12. *Pogonia rubrifrons*, Swains., Zool. illust., pl. 68.

13. *Leucanotus*, Wagler.

millon. Les ailes et la queue sont brunes; et les plumes de celles-ci sont frangées de jaunâtre, tandis que les couvertures alaires sont bordées de blanc. 4° Le *rubicon* (1), commun au Sénégal, a le corps assez uniformément brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous; mais la tête et les parties inférieures sont d'un rouge mélangé de teintes plus pâles. On ne connoît pas exactement l'âge adulte. 5° Le *erimon* (2), qui est très rare, habite la côte de Sierra-Leone. Sa taille est de sept pouces anglais. Son bec, marqué par une seule dent très forte, est d'un noir bleuâtre. La tête et le menton sont d'un noir foncé. Le corps est brun en dessus, semé de gouttes jaunes ou verdâtres. Le dessous du corps est jaune verdâtre, semé de taches noires petites et arrondies. Ce qui rend remarquable cette espèce, est la sorte de fanon pendant sur la poitrine, formé de plumes allongées et cunéiformes, terminées par des soies. 6° Le *hibandes* (3), du Kordofan et de l'Abyssinie, est long de six pouces six lignes. Il a la tête, le cou, la gorge, les rectrices et les rémiges noirs, une bandelette sur les joues et une seconde au-dessus des yeux se rendant de la nuque jusqu'à la région anale en cotoyant le ventre. Les parties supérieures du corps, les ailes et la queue sont variées de brun et de jaune. Le bec et les pieds sont noirs.

LES VRAIS BARBUS (4).

Ont les formes des barbicans, leur gros bec conique, mais lisse sur les mandibules. L'arête du bec est presque droite et légèrement convexe, tandis que la base du bec est renflée et arrondie.

Les vrais barbuis ne se trouvent qu'en Asie et en Afrique. Leurs formes sont lourdes et massives, et leur plumage est généralement orné de couleurs vives, mais crues. Leur gros bec les rend disgracieux, et les rapproche des toucans. Leurs jambes courtes leur donnent une démarche gênée. Leur vol est lourd. Ce sont des oiseaux qui ne quittent guère les forêts, où ils se nourrissent de fruits pulpeux, de baies, surtout de figes, et aussi d'insectes. Ils se réunissent par bandes formées de nombreux individus, faisant retentir l'air de leur cri sonore et aigre, et remarquables par le peu de crainte qu'ils témoignent envers l'homme. Ils nichent dans les creux d'arbres, à la manière des pics, et la femelle pond deux œufs d'un blanc pur, assez semblables à ceux des pigeons.

(1) *Pogonias Vieillotii*, Leach, Misc., pl. 97. *P. rubescens*, Temm. Levaillant, pl. D. *Bucco fuscescens*, Vieill. *P. senegalensis*, Lichst.

(2) *Pogonias hirsutus*, Sw., Zool. illust., pl. 72.

(3) *Bucco bifrenatus*, Ehrenb., pl. 8, fig. 1 et 2. *Pogonias melanocephala*, Ruppell, Afriq., pl. 28, A.

(4) *Bucco*, L.

Levaillant rapporte avoir trouvé cinq barbus dans des nids, et que l'un d'eux, accablé par l'âge, étoit entouré de noyaux et de débris, qui prouvent que les jeunes oiseaux pourvoient à sa subsistance. Les ayant placés dans une cage, il acquit la preuve de ce fait, car les quatre barbus valides portèrent chaque jour la nourriture du moribond relégué dans un coin de la cage.

1° *Le versicolor* (1), ou le *takou* des habitants de Sumatra, a été décrit en ces termes par sir Raffles : « Cette grande espèce habite à Singapore et à Sumatra. Elle a environ dix pouces et demi de longueur, une coloration générale verte, foncée en dessus, et plus claire en dessous ; la couronne de la tête rouge, la gorge bleue ; les côtés de la tête noirs, séparés de la couleur rouge du sommet par une raie bleue. Il y a en outre une tache de rouge derrière les yeux, une seconde plus large d'un jaune orangé sur le côté du cou, et une troisième rouge sur le côté de la poitrine. Ces couleurs sont sujettes à changer, et quelques unes des taches manquent souvent entièrement. Le bec est noir, avec des soies à sa base. La mandibule supérieure est un peu courbée à sa base extérieurement. Les ailes et la queue sont vertes en dessus, et brunes en dessous. Les jambes d'un bleu noirâtre. Derrière l'articulation supérieure du tarse, on voit quelquefois des petits tubercules aigus qui aident probablement l'oiseau à grimper. On n'a encore trouvé que des mâles de cette espèce, et, parmi eux, deux à peine étoient parfaitement semblables. Dans quelques uns la poitrine étoit entièrement noire ou grise ; dans d'autres elle étoit marquée d'une tache blanche ; chez certaines le sommet de la tête est gris, et la tache latérale rouge manque fréquemment. 2° *Le barbaccarie* (2) a été représenté par Buffon, enl. 871, et se trouve à la Chine. 3° *Le corbin* (3), ou *corvine*, est répandu dans la plupart des îles de la Sonde, Java, Sumatra, Bornéo et Banca. Il est commun surtout dans la première de ces îles, et offre de grands rapports avec le *grand barbu* de l'enl. 871 de Buffon. Sa taille est de onze pouces. Il a le bec et les pieds noirs, des mèches brunes, bordées de gris sur la tête, la gorge et le devant du cou d'un brun terne, la nuque d'un roux légèrement doré, et tout le reste du plumage vert foncé. Ses ailes sont très courtes, et dépassent à peine le croupion. 4° *Le grivelé* (4) se trouve à la Cochinchine. Il a le sommet de la tête, la nuque, la gorge, le devant et les côtés du cou marqués de mèches brunes, sur un fond blanchâtre. Une large bandelette vert clair occupe le dessous des yeux.

(1) *Bucco versicolor*, sir Raffles, Trans. Temm., pl. 309.

(2) *Bucco grandis*, Gm., Levaill., pl. 20.

(3) *Bucco corvinus*, Temm., pl. 522.

(4) *Bucco faiostrictus*, Temm., pl. 527.

Le dos, les ailes et la queue sont d'un vert foncé. La poitrine et le ventre sont vert clair, mais chaque plume a son milieu traversé par une large mèche brune longitudinale. 5° *Le gorge bleue* (1), des îles Java et de Banda, a le plumage vert, le sommet de la tête, la gorge, le rebord de l'aile bleu clair, un trait jaune sur les joues ; un trait de la même couleur, séparé du bleu de la gorge par une bandelette noire, règne au haut de la poitrine. Sir Raffles parle de ce barbu en ces termes : Il est à peu près de la taille du *bucco philippensis*, c'est-à-dire qu'il a cinq pouces et demi de longueur. On n'a encore vu que la femelle, dont la couleur est vert foncé un peu plus claire en dessous. La gorge est d'un bleu verdâtre. Deux taches rouges sont derrière l'oreille en dessus, et la plus grande en dessous. Quelquefois une tache noire sur la poitrine. Les jambes sont noires, en quoi il diffère du *bucco philippensis*, dont les jambes sont rouges. 6° *Le scintillant* (2), de Java, est entièrement vert, excepté dessous de la tête et un collier placé au haut de la poitrine, qui sont d'un rouge soutenu fort vif. La nuque est bleu d'azur. 7° *Le mystucophane* (3) se rencontre à Java et à Sumatra. Sa taille est de huit pouces. Le bec et les tarses sont noirs, et le bec est garni de très longues moustaches. Le front est rouge, le sinciput orangé et l'occiput rouge feu. Un trait noir dessine un sourcil à chaque œil, dont le dessous est bleu de ciel. Les joues sont jaunes passant au vert. La gorge présente une plaque rouge arrêlée par un trait azur. Deux points rouges marquent les côtés du cou. Le plumage est vert, foncé en dessus, plus clair en dessous. La femelle ou peut-être le mâle non adulte, a le rouge de la gorge, la gorge bleu cendré, et quelques autres différences. Les jeunes sont entièrement verdâtres. 8° *Le barbu à gorge bleue* (4) se trouve au Bengale, et principalement aux alentours de Calcutta. Il est caractérisé par le rouge qui colore l'occiput et le front noir qui teint le dessus de la tête, et qui se prolonge au-dessus des yeux en deux sourcils. Le tour des yeux, la gorge et le devant du cou sont d'un bleu d'aigue-marine. Le plumage est vert, et deux taches rouges marquent les côtés du cou. 9° *Le barbu front d'or* (5), que Leschenault a rapporté de l'île de Ceylan, a le sommet de la tête et le front jaunes, le tour des yeux et la gorge d'un bleu d'aigue-marine, deux traits jaunes aux angles du bec, un de

(1) *Bucco gularis*, Reinw., Temm., pl. 89, fig. 1. *Bucco australis*, Horsf., pl. 181.

(2) *Bucco armillaris*, Temm., pl. 89, fig. 1.

(3) *B. mystacophanos*, Temm., pl. 315.

(4) *Bucco cyanops*, Cuv. Levaill., Barb., pl. 21 et 22. *Capito cyanocollis*, Vieill. *B. cyanocollis*, Temm.

(5) *Bucco flavifrons*, Cuv. Levaill., pl. 55. *Bucco flavifrons*, Temm., texte.

la queue sont d'un vert foncé, le devant du cou jusqu'à la poitrine. Les côtés du cou sont noirs. Le corps, en dessous, est vert luisant, et des mèches brunes marquent les flancs. Le bec est d'un noir plombé, et les pieds sont bruns. 16° *Le frontal* (1) n'a été rencontré qu'à Bornéo et à Sumatra. Sa taille est de cinq pouces six lignes. Le front est encadré par un large bandeau noir. L'occiput et la gorge sont d'un bleu azur; le méat auditif et un large collier sur le devant du cou d'un noir parfait. Trois taches d'un rouge ponceau sont disposées sur les tempes. La queue est d'un vert bleuâtre foncé; le dos et les ailes d'un vert très foncé. Les parties inférieures sont d'un vert jaunâtre. Le bec et les pieds sont noirs. La femelle a des taches rouges moins distinctes, le collier et le bandeau faiblement marqués, et toutes les teintes moins vives. 17° *Le barbu à tête blanche* (2) vit sur les rives du Gange, entre Bénarès et Calcutta, et son nom indien est *hura-bussunta*. Son plumage est vert pré, mais la tête, la nuque, le cou et le thorax sont gris; les plumes de cette dernière partie sont striées de blanc. Le bec est rouge; les pieds sont jaunes; le tour de l'œil est dénudé et jaune orangé. Sa taille est de dix pouces anglais.

très commun dans l'île de Java, a la tête rouge foncé, ainsi que le devant du cou jusqu'à la poitrine. Les côtés du cou sont noirs. Le corps, en dessous, est vert luisant, et des mèches brunes marquent les flancs. Le bec est d'un noir plombé, et les pieds sont bruns. 16° *Le frontal* (1) n'a été rencontré qu'à Bornéo et à Sumatra. Sa taille est de cinq pouces six lignes. Le front est encadré par un large bandeau noir. L'occiput et la gorge sont d'un bleu azur; le méat auditif et un large collier sur le devant du cou d'un noir parfait. Trois taches d'un rouge ponceau sont disposées sur les tempes. La queue est d'un vert bleuâtre foncé; le dos et les ailes d'un vert très foncé. Les parties inférieures sont d'un vert jaunâtre. Le bec et les pieds sont noirs. La femelle a des taches rouges moins distinctes, le collier et le bandeau faiblement marqués, et toutes les teintes moins vives. 17° *Le barbu à tête blanche* (2) vit sur les rives du Gange, entre Bénarès et Calcutta, et son nom indien est *hura-bussunta*. Son plumage est vert pré, mais la tête, la nuque, le cou et le thorax sont gris; les plumes de cette dernière partie sont striées de blanc. Le bec est rouge; les pieds sont jaunes; le tour de l'œil est dénudé et jaune orangé. Sa taille est de dix pouces anglais.

LES BARBIONS (3).

Ne diffèrent des barbuis que par des nuances légères. Leur bec est conique, plus grêle et plus pointu que celui des barbuis asiatiques; leurs ailes et leur queue sont médiocres; leurs jambes sont courtes. Tous vivent exclusivement en Afrique. Ce sont: 1° *Le barbu à bandeau d'or* (4), qui provient du Sénégal, et qui n'a que trois pouces et demi de longueur. Sa tête présente sur le front une petite bandelette noire encadrant une plaque jaune aurore. Une bande blanche, bordée par deux traits noirs, part de la commissure du bec. Le corps est en dessus noirâtre, avec flammèches blanchâtres; le dessous du corps est d'un jaune olivâtre assez clair. Ce barbu a été tué à Galam. 2° *L'érythronate* (5), répandu sur la côte de Guinée, a le bec noir, des sourcils jaunes, le front et deux traits à l'angle du bec jaunes. Le plumage est noir, avec du rouge sur le dos, la gorge jaune et le ventre bleuâtre. Les ailes sont variées de jaune et de noir. Les tarsi sont jaunâtres. 5° *Le barbichon* (6)

(1) *Bucco frontalis*, Temm., pl. col. 536, fig. 1.(2) *Bucco caniceps*, Franklin, Proceed., 1, 121. *Fichtel's barbet*, Lath.?(3) *Barbatula*, Less., Ornith., p. 164.(4) *Bucco chrysoconus*, Temm., pl. 536, fig. 2.(5) *Bucco erythronotos*, Cuv. Lev., pl. 57.(6) *B. parvus*, Gm. Cuv. Lev., pl. 32. *B. barbatula*, Temm., texte, enl. 746, fig. 2.

varié de vert et de flammèches blanches. Son plumage est vert, panaché de vert, plus foncé sur le dos. 10° *Le barbu de Latham* (1) a été rencontré par Sir Raffles aux alentours de Singapore, dans l'intérieur de la grande île de Sumatra. Les naturels le nomment *ampis*. Il a environ six pouces de longueur, le bec un peu plus arqué et plus comprimé que les autres espèces; il n'a pas de soies à sa base, et le mâle il est noir, et jaunâtre chez la femelle. Les tarsi sont rouges pendant sa vie, et jaunes par suite de leur dessiccation dans les collections. Son plumage est brunâtre roux en dessus, passant au gris enfumé et sale en dessous. 11° *Le barbu à gorge rouge* (2), très commun aux Philippines, aux Moluques, à Java et même en Afrique, a été décrit par pl. 331 (l'adulte) et 740, fig. 2 (le jeune), des *Minures* de Buffon. Sir Raffles l'indique à Sumatra, où les naturels le connoissent sous le nom de *banda*. Peut-être doit-on regarder comme une variété de ce barbu le *sambal-sitou*, de Pondichéry, dont le plumage est serin clair (3). 12° *Le barbu à moustaches jaunes* (4) se trouve dans les grandes îles de Sumatra et de Bornéo. Il est remarquable par sa taille égale celle du roulier d'Europe, et par son bec aussi gros que celui d'un corbeau. Son plumage est généralement vert, mais avec des teintes foncées sur le corps. Le front est gris, glacé de brun; les taches brunes. Deux moustaches jaunes dépassent la commissure du bec. La gorge est d'abord bleuâtre, puis bleuâtre; le sinciput est varié de bleu et de rouge; le tour de l'œil est dénudé. Ce barbu, recueilli dans les grandes forêts de Sumatra, s'y nourrit de fruits de plusieurs espèces de figuiers sauvages qui y croissent. 13° *L'Henrici* (5) se trouve également dans l'île de Sumatra; mais sa taille, d'environ sept pouces et demi, est à peu près celle d'un barbu commun. Vert foncé sur le corps, vert clair sur les parties inférieures, il porte au cou un collier de couleur orangé. Le front et le devant du cou, à partir du menton, sont bleus; le bec et les tarsi sont noirs. 14° *Le rotore* (6) est très commun à Java et à Sumatra. Ce nom a été donné à plusieurs espèces inconnues, telles qu'au *barbu vert de Mahé* (7), que nous représentons enl. 870, et au *barbu de Ceylan* (8), décrit par Brown. *Kotorea*, dans la langue indienne, désigne un oiseau dont le cri plaintif imite le bruit de la tourterelle. 15° *Le rose-gorge* (9), aussi

Bucco Lathamii, Gm. Lath., Syn., esp. 12, pl. 22.*Bucco philippensis*, L. Gm. Levaill., Barbus, pl. 36.*Bucco luteus*, Less., Ornith., p. 183.*Bucco chrysopogon*, Temm., pl. 285.*Bucco Henrici*, Temm., pl. 524.*B. kotorea*, Temm. Levaill., pl. supplém., fig. C.*B. virididis*, Linn. Levaill., pl. 38.*B. sellanicus*, Brown, Illust., pl. 15.*B. levaillii*, pl. 33. *Bucco rosaceus*, Ch. Dum., Dict. sc. Nat., t. 14, p. 52. *B. rosacei-collis*, Temm., texte, pl. col.

est du pays des Caffres. Il a le front noir, une calotte rouge de feu sur la tête, le plumage varié de jaune et de noir en dessus, les couvertures moyennes des ailes jaunes, les rémiges brunes, bordées de jaune, presque aussi longues que les rectrices, qui sont égales et brunes; trois traits blancs occupent le devant et le dessus des yeux. La gorge est d'un jaune de soufre, tandis que les parties inférieures sont jaune olivâtre. Les tarses sont bruns. Une variété du Sénégal est remarquable par le rouge orangé du sommet de la tête et par les nuances moins vives de la coloration générale du plumage. 4° Le *nain* (1) a été observé sur les bords de la baie d'Algoa. Son plumage est noir, strié de jaune soufre. Un trait mince et orangé surmonte chaque œil, et une large écharpe de cette couleur traverse l'aile dans toute sa longueur. La gorge et la région anale sont jaunes, le ventre est brunâtre et le front écarlate. Sa taille est de quatre pieds trois lignes, mesure angloise. 5° Le *barbion fuligineux* (2), qui vit dans l'île de Bornéo. Sa taille n'est que de cinq pouces et demi. Son bec, assez courbé, est brun, et les tarses sont d'un beau rouge. Son plumage est assez uniformément couleur de terre d'ombre, la gorge et le devant du cou exceptés, qui sont rouge de brique. Une légère nuance de cette dernière couleur dessine une sorte de raie sur la ligne moyenne du ventre.

LES BARBUSERICS.

Sont de vrais barbans américains. On les reconnoît à leur bec triangulaire à la base, comprimé sur les côtés, pointu et percé de narines peu distinctes. Leurs ailes sont très courtes, et la queue est un peu fourchue. Le type de ce groupe est l'*oranvert* (3), que l'on trouve au Brésil. Cet oiseau a le front et l'occiput rouge de feu; le plumage brun fuligineux en dessus; le menton blanc; le devant du cou, de la gorge et le ventre d'un orangé fort vif. Les parties inférieures sont grises olivâtres. Le bec et les tarses sont bruns. Le *barbu élégant* (4), que Buffon a figuré enl. 550, sous le nom de *beau tamatia des Maynas*, qu'on rencontre sur les bords du fleuve des Amazones, appartient aussi à ce petit groupe. Le *barbu de la Guyane* (5); décrit par Buffon, et figuré enlum. 206, fig. 4, est la troisième espèce à citer. La

(1) *Bucco nanus*, Vig., Proceed., 1, 93.

(2) *Mycropogon fuliginosus*, Temm., texte, pl. col.

(3) Levaill., barb. supplém., pl. E. *Bucco auro-virens*, Cuv.

(4) *Bucco maynanensis*, Lath.

(5) *Bucco cayennensis*, Gm. *Mycropogon cayennensis*, Temm. Lev., pl. 23 et 24.

quatrième est le *barbu de Saint-Domingue* (1), Buffon a représenté enl. 206, fig. 2. Enfin, la cinquième est le *barbu à gorge orange* (2) de Levaill. figuré pl. 27, et qui vit au Pérou et au Chili.

LES COUCOUPICS (3).

Sont exclusivement d'Afrique. Ils ont, pour caractères zoologiques, un bec convexe à peu près la longueur de la tête, robuste, pointu, arqué ou peu voûté, comprimé vers l'extrémité, présence des narines étroites, percées en scissures latérales. Les poils qui entourent le bec à sa naissance sont minces, courts et peu fournis. Les ailes dépassent à peine le croupion. La queue est longue et arrondie au sommet; les tarses sont assez longs et portulionnés.

Le type de ce groupe est le *promépie* (4) de Levaill., que l'on trouve dans l'intérieur de l'Afrique. Son bec est rouge; le front et le milieu de la tête gris brun; l'occiput, les joues et le devant du cou d'un jaune d'or éclatant. Une tache noire occupe le devant du cou. Le manteau, les ailes, sont d'un brun roux, couverts de taches arrondies blanches. La queue est gris brun roux, avec des barres jaunâtres. Les parties inférieures sont d'un blanc nâtre clair, avec quelques taches sur les flancs. La région anale est d'un rouge de feu, et les tarses olivâtres. Le *barbu perlé* (5) diffère très peu de ce qui précède, dont il semble être au premier aspect une variété. Cette espèce vit sur les arbres haute futaie, et se cache dans le feuillage, d'où fait entendre un chant court mais agréable. Elle est rare dans le Sennaar, mais assez commune sur le versant oriental des montagnes de l'Abyssinie. M. Temminck décrit cet oiseau en ces termes: « Une couronne de plumes un peu roides, d'un noir à reflet d'acier poli, couvre le front et le sommet de la tête. Les joues, la gorge, la nuque et la poitrine sont d'un beau jaune soufre, marquées sur la nuque de points noirs. Sur le devant du cou se dessine une petite tache noire à reflets d'acier poli. La poitrine est ceinte d'une bande formée de petits points noirs et de quelques taches rouges. Le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes ont une teinte brun terne d'ombre, avec des taches blanches en forme de points

(1) *Bucco navius*, Briss. Edw., pl. 333. Levaill., pl. 25. *Mycropogon navius*, Temm.

(2) *Bucco aureus*, Cuv. *Mycropogon aureus*, Temm. Levaill., pl. 27. *Capito aurifrons*, Vig., Proceed., 1, 93.

(3) *Cucupicus*, Less., Man., t. I, p. 116. Barbicou, *Mycropogon*, Paris. Temm., pl. col.

(4) Levaill., From., pl. 32. *Picus cafer*, Lath.

(5) *Bucco margaritatus*, Ruppell, Al., pl. 20. *Mycropogon margaritatus*, Temm., pl. 490.

de Saint-Domingue⁽¹⁾,
pl. 206, fig. 2. Enfin, la
de George orange⁽²⁾ de Levaill
au Pérou et au Chili.

COUPICS⁽³⁾.

d'Afrique. Ils ont, pour
un bec convexe à peu près
robuste, pointu, arqué ou
vers l'extrémité, présente
percés en scissures laté-
nt le bec à sa naissance
fournis. Les ailes dépassent
la queue est longue et arr
sures sont assez longs et p

e est le *promépic*⁽⁴⁾ de Le
dans l'intérieur de l'Afrique
front et le milieu de la tête
s jaunes et le devant du cou
nt. Une tache noire occup
nteau, les ailes, sont d'un
de taches arrondies blanc
n roux, avec des barres bl
nferleures sont d'un blanc
ques tachés sur les flancs.
rouge de feu, et les tarses
vert⁽⁵⁾ diffère très peu de
il semble être au premier
e espèce vit sur les arbres
che dans le feuillage, d'où
t court mais agréable. Elle
mais assez commune sur les
agnes de l'Abyssinie. M. T.
au en ces termes : « Une
peu roides, d'un noir à re
front et le sommet de la t
à nuque et la poitrine sont d
arquées sur la nuque de pe
devant du cou se dessine
efflets d'acier poli. La poit
e formée de petits points n
rouges. Le dos, les scapula
ailes ont une teinte brun t
es blanches en forme de pé
riss. Edw., pl. 333. Levaill
evius, Temm.
y. *Myropogon aureus*, Tem
aurifrons, Vig., Proceed, 1
Man., t. I, p. 116. Barbion,
, pl. col.
32. *Picus cafer*, Lath.
us, Ruppell, At., pl. 20. My
Temm., pl. 490.

le bout de chaque plume. Les ailes et les pen-
milieu de la queue sont de la couleur du manteau,
marquées sur le bord des barbes de grandes ta-
blanches. Les couvertures inférieures et supé-
res de la queue sont rouge vermillon. Le dessous
corps est jaune blanchâtre; le bec est rouge et
pieds sont cendrés. Sa taille est de sept pouces.
memelle n'a pas les couleurs aussi vives ni la tache
corps. »

M. de La Fresnoy a décrit une troisième espèce
le nom de *barbion soufré*⁽¹⁾. C'est un oiseau
provient du pays des Masilikats, dans l'intérieur
l'Afrique, très loin du cap de Bonne-Espérance :
est jaune soufre plutôt que serin colore le dessus
de la tête, depuis le front jusqu'au vertex, ainsi que
le devant et les côtés du cou; mais toutes les
parties de ces parties, excepté celles de la gorge,
sont bordées à leur extrémité de rouge sanguin.
Les plumes qui recouvrent les oreilles sont suivies en ar-
rière de quelques autres variées de noir et de blanc,
formant une tache au-dessous du méat auditif.
Après le vertex, une bande longitudinale d'un noir
brillant, à reflets gris, bleus ou violets, couvre le
dessus du cou jusqu'au dos, et, s'élargissant vers le
milieu de l'aile, vient se réunir sur les côtés à une large
tache demi-circulaire, de la même couleur, en-
veloppant tout le jaune du devant et des côtés du cou.
Les plumes noires du vertex sont allongées et for-
ment une espèce de huppe. Le haut du dos est de la
même couleur noire luisante, mais chaque plume est
terminée par une large tache blanche. Les plumes
du milieu et du bas du dos sont effilées et d'un jaune
clair. Les dernières couvertures supérieures de la
queue sont noires à leur base, et colorées à leur som-
met de rouge sanguin. Les ailes sont noires, bar-
rées de blanc. La queue arrondie et flabelliforme
est noire, avec trois barres en gouttelettes blanches
à sa bordure large de cette dernière couleur. Sa
longueur totale est de huit pouces. »

LES TAMATIAS⁽²⁾.

Sont des barbues de l'Amérique, reconnaissables à
leur bec gros et crochu à la pointe, garni de soies
noires à la base, recouvrant les narines, qui sont
dentelées. Leurs ailes sont courtes et ne dépassent
pas le croupion; leur queue est allongée et arron-
die, et leurs jambes sont très courtes.

Les tamatias ont beaucoup de plumes, et leurs

Bucco sulfuratus, Lafres., Mag. de zool., 1836,

pl. 40.

Tamatia, Cuv. *Capito*, Temm. *Wagner Chacurus*.

Cyphos, Spix. *Mystacotés (dormitor)*, Gloger.

Bucco, Vieill.

formes paroissent lourdes et massives, et se rappro-
chent beaucoup de celles des martin-pêcheurs. Ces
oiseaux semblent être stupides; leur naturel est
triste et solitaire. Ils ne se nourrissent que d'insec-
tes. Maregrave, le premier, mentionna une espèce
de ce genre sous le nom brésilien de *tamatia*, que
les naturalistes ont adopté⁽¹⁾.

Les quatre espèces suivantes sont nouvelles : 1° Le
chacuru⁽²⁾, ainsi nommé par les Guaranis. C'est un
oiseau solitaire, peu craintif, et qui vole mal. Son
naturel est triste, paresseux; il n'entre pas dans les
bois ni dans les plaines, et seulement il se tient dans
les broussailles ou dans les plantations. Cet oiseau a
le bec rouge; le dessus du corps finement linoléé de
brun; un demi-collier blanc sur le derrière du cou;
le tour des yeux et toutes les parties inférieures blan-
ches; une large tache noire sur les côtés du cou; les
rémiges et les rectrices rayées de noir. Longueur
totale, huit pouces. On le trouve au Brésil et au Pa-
raguay. 2° Le *brun*⁽³⁾ a, ainsi que l'indique son nom,
un plumage brun, sur lequel se dessine en devant
et sur la poitrine un espace triangulaire blanc de
neige. On le trouve à la Guyane et au Brésil. 3° Le
tamejac⁽⁴⁾, aussi du Brésil, a les plumes de la tête
lâches, d'un fauve noirâtre, ainsi que le dos, le crou-
pion et les tectrices alaires. Les sourcils et les joues
sont d'un roux ocreux. Le menton et le ventre sont
blancs, sans taches; et deux plaques noires sont
placées sur la poitrine. 4° Le *tamatia à grands*
doigts⁽⁵⁾ a été rencontré sur les bords du fleuve des
Amazones, à son embouchure. Sa tête est d'un roux
chocolat. La gorge, le thorax, les sourcils et des
stries sur la nuque sont blanc jaunâtre. Un large
trait noir part des joues et descend sur les côtés du
cou. Le dos est roux et les parties inférieures rou-
geâtres.

LES PICS⁽⁶⁾.

Constituent une grande tribu, que des formes
tranchées ne permettent pas de confondre avec au-

⁽¹⁾ Buffon a décrit les espèces suivantes : Le *tamatia*
noir et blanc (*Bucco melanoleucos*), enl. 688, fig. 2. Le
T. gros bec (*B. macrorhynchos*), enl. 689. Le T. à collier
(*B. collaris*), enl. 375. Le T. à gorge rouge (*B. tamatia*),
enl. 746, fig. 1.

⁽²⁾ *Bucco melanotis*, Temm., pl. 94.

⁽³⁾ *Tamatia fusca*, *Bucco fuscus*, Gm. Lath., esp. 17
Vieill., Enc., III, 1419.

⁽⁴⁾ *T. tamajac*, Levaill., Guép., pl. E. *Bucco sommo-*
lentus, Illig. Licht. *Alcedo maculata*, Gm. Lath. *Ca-*
pito maculatus, Wag., esp. 7.

⁽⁵⁾ *T. macrodactylus*, *Cyphos macrodactylus*, Spix,
Bras., pl. 39, fig. 2. *Capito cyphos*, Wagler.

⁽⁶⁾ *Picus*, L., de *Picus*, roi du Latium.

— *Colaptes*, Sw.

cune autre. Leur bec, allongé, anguleux, ou taillé en coin à la pointe, est propre à creuser l'écorce des arbres, ou à chercher dans les crevasses qu'elle présente les larves des insectes dont ils se nourrissent. Il leur arrive en France de percer les troncs des jeunes peupliers de la Caroline âgés de dix ans, et de les rendre impropres à un usage avantageux pour les propriétaires. Les Espagnols leur ont donné par rapport à cette habitude le nom collectif de *carpenteros*. Les pics se servent des dix pennes roides et terminées en pointe de leur queue pour s'aider à grimper sur les écorces, même les plus lisses. Leur langue gluante, longue et grêle, se termine par des papilles épineuses et en crochets, qui la rendent très propre à retenir les insectes ou leurs larves. Ces oiseaux font une seule ponte par an dans des creux d'arbres. Le mâle et la femelle couvent alternativement. Leurs mœurs sont défiantes et craintives. Ils sont répandus dans toutes les parties du monde, et sous tous les degrés de latitude. Leur cri est aigre, et leur vol peu étendu et assez lourd. Les pics, naturellement maigres, ont une chair sèche et peu recherchée.

I.

LES PICOIDES (1).

Ont été séparés des vrais pics, parce qu'ils n'ont que trois doigts. Leur bec est déprimé et légèrement aplati. On ne connoit que deux espèces: l'une d'Europe, qui vit plus particulièrement dans les montagnes de la Suisse, est le pic *tridactyle* (2), varié de brun et de blanc; l'autre se trouve à Java et à Sumatra; c'est le *tukki besar* (3) orangé, à croupion rouge.

II.

LES COLAPTES (4).

De M. Swainson, sont des pics américains, à bec médiocre, robuste, comprimé, muni d'une arête légèrement recourbée; les ailes, les tarses et la queue

- *Picus*.
- *Dryocopus*, Boié.
- *Dryobates*, Boié.
- *Picoides*, Lacép.

(1) *Picoides*, Lacép. *Tridactylia*, Shaw., *dendrocopus*, Koch.

(2) *Picus tridactylus*, Gm., Naum., pl. 137.

(3) *Picus tuga*, Horst., Trans., XII, 176, et Raffles, 290.

(4) *Colaptes*, Swainson, Zool., journ., n° 40.

ne diffèrent point de ces parties chez les pics ordinaires. Le type de ce groupe est le *pic à baguettes dorées* (1), que Buffon a figuré dans l'Enl. 693.

Les nouvelles espèces sont: 1° Le *mexicain* gris vineux, ayant des bandes en dessus et des chos en dessous noires; le goster cendré, les extrémités des rectrices rouge brique. Sa longueur est onze pouces et demi. Il habite Témiscaltee. Le mâle a une raie rouge de chaque côté de la tête. 2° *Colaptes de Ferdinandina* (2) a été découvert dans de Cuba. Il a trois pouces et demi de longueur (n angl.), le plumage noirâtre, finement rayé de ja pâle par lignes étroites; la tête brune, striée de plus foncé, et chaque œil est surmonté par un œil noir. 3° Le *colaptes à collier* (3), de la côte de Californie, a onze pouces, et est gris vineux, corps en dessous, de même que le croupion, et blancs. Le dos a des raies noires. Le ventre est semé de gouttelettes brunes, et un demi-collier entoure le cou. Les rémiges et rectrices sont généralement noires, mais les baguettes sont rouge orangé. Un trait rouge est situé à l'angle du bec.

III.

LES ASTHÉNURES (5).

Ont le bec droit, comprimé, aigu; la queue étroite et foible, mais les ailes et les pieds comme ceux des vrais pics. Le type de ce petit sous-genre est le *nule*, ou le *pic à croupion rouge* (6), du Sénégal de la côte de Guinée. Il a la tête et les joues gris-rouge; les ailes variées de brun, et le ventre tacheté de noir. Sa taille est de quatre pouces et demi. La femelle n'a pas de rouge à l'occiput.

IV.

LES VRAIS PICS.

Picus.

Ont le bec fort, aussi haut que large, et de deux doigts en avant, et deux déjetés en arrière.

Nous les diviserons suivant les pays qu'ils habitent.

(1) *Picus auratus*, Wilson, t. I, pl. 3, fig. 1.

(2) *Colaptes mexicanus*, Swains., Phil. mag., n° 84.

(3) *Colaptes Ferdinandinae*, Vig. Bull., XXI, 315.

(4) *C. collaris*, Vig. Bull., XXI, 318.

(5) *Asthenurus*, Swains., Zool., journ., n° 10.

(6) *Picus minutus*, Temm., pl. 197, fig. 2.

A. LES PICS D'EUROPE (1).

nous offriront que le *truconote* (2), qui vit en Europe, et qui s'avance régulièrement en Allemagne. Le front blanc, la tête noire, et les joues noires. Des moustaches noires occupent les angles du bec. Des flammèches brunes règnent sur les plumes des flancs, mais celles de la gorge et du devant du cou sont d'un blanc assez pur. Le milieu du ventre est rouge.

B. LES PICS AFRICAINS.

peu nombreux. Buffon n'a bien connu que le *pic à double moustache* (3), représenté dans l'enluminure 667, et qui a été découvert par le capitaine de Bonne-Espérance.

Le Sénégal n'a que le *pic ponctué* (4), dont la tête est brune, les moustaches sont rouges. Le cou est ponctué de brun, le ventre est jaune soufre; la queue, également brune, a des points bruns.

Le capitaine de Bonne-Espérance possède quatre autres espèces de pics : 1° *Le pic labourer* (5), à tête grise, bec varié de gris, de blanc et de rose; Le bec de ce pic est légèrement recourbé. 2° *Le pic du Sénégal*, qui est jaune brun sur le corps, avec du rouge sur le front, les joues et la gorge, mais dont le bec est rouge. Le jeune (7) a la tête grise, et le dos du corps gris roux. La femelle n'a pas de rouge à la tête. 3° *Le pic aux baguettes d'or* (8) a la tête brune, la tête rouge, l'occiput noir, les joues brunes. Son dos est jaunâtre, avec des ondes brunes sur le dessous du corps est brun, mais avec des flammèches d'un brun plus intense. Les tiges des plumes des pennes sont d'un jaune ayant l'éclat de l'or. 4° *Le pic à doubles moustaches* (9) a le front brun, le bec de blanc, le milieu de la tête rouge, l'occiput brunâtre, deux traits noirs et blancs sur les côtés du cou. Le corps généralement varié de cercles gris foncé brunâtre. Les baguettes des pennes sont d'un blanc. La femelle n'a point de rouge sur la tête. Sa queue est ferrugineuse, avec des larmes blanches.

C. LES PICS ASIATIQUES.

ont été enrichis dans ces dernières années d'un grand nombre d'espèces nouvelles.

Wilson a décrit les *picus viridis* (enl. 371). *P. canus* (enl. 65). *P. major* (enl. 196). *P. medius* (enl. 611). *P. martius* (enl. 598), et le *P. martius* (enl. 596).

Picus leuconotos, Bechst., Naum., pl. 125.
Picus nubicus, Gm. *Picus punctuligenis*, Wagler, *P. punctatus*, Cuv. Vieill., Nouv. dict., t. XXVI,

Picus olivaceus, Gm. Levaill., Af., pl. 255.
Picus capensis, Gm. *Picus caniceps*, Wagler, esp. 46.
P. poliocephalus, Wagler, esp. 47.

P. chrysopterus, Cuv. *P. fulviscapus*, Illiger. Waem., pl. 45. *Picus fuscus*, Vieill.
Picus biarmicus, Cuv. Levaill., Af., pl. 251 et 252.
P. pygmaeus, Vieill.

Le Bengale n'a que deux pics : 1° *Le chrysonote* (1), qui a le dos et les parties supérieures des ailes jaunes; le front et la gorge noirs, avec des flammèches blanches; l'occiput et la huppe rouge de feu; le dessous du corps blanc, avec des stries brunes. La queue est noire. 2° *Le pic de Macé* (2) a le front cendré; la tête d'un rouge foncé; le dos et les ailes noirs, marqués de nombreuses raies blanches; la queue noire; les pennes extérieures rayées de blanc; les joues blanches, marquées d'une tache noire, qui s'étend sur le cou; le ventre blanchâtre, flammé de brun; les plumes anales d'un rouge vif.

Le Pégou nous a donné une belle espèce de pic, remarquable par les couleurs de son plumage, qui, sous ce rapport, s'éloignent de celles de la plupart des espèces de ce genre varié et cosmopolite. Ramassé et trapu, il nous rappelle par ses formes robustes, mais courtes, la femelle du pic ramassé; c'est le *canente* (3), nom qui rappelle la femme de Picus.

C'est au Pégou, où on le nomme *témagoué*, que M. Bélanger s'est procuré cet oiseau, qui a de longueur totale un peu moins de six pouces. Ses ailes sont presque aussi longues que la queue: celle-ci est courte, conique, et a cela de particulier d'avoir toutes ses rectrices arrondies, à l'exception des quatre moyennes, qui seules sont terminées par deux petites pointes mucronées, formées aux dépens des barbes qui dépassent à peine le rachis. Les tiges de ces rectrices sont roides, lustrées, très larges. Les ailes de ce pic sont concaves, à première rémige courte, à deuxième moins longue que la troisième; celle-ci, la quatrième, la cinquième, la sixième et la septième de même longueur et les plus allongées. Les rémiges secondaires sont presque aussi longues que les primaires. Le bec est court, droit, conique. La mandibule inférieure est remarquable par son étroitesse; elle est pointue, arrondie.

Ce pic n'a point de rouge ni de vert dans son plumage; deux seules couleurs, le noir et le blanc, se partagent sa vestiture corporelle. Sa tête est grosse, garnie sur l'occiput d'une sorte de huppe épaisse; elle est noir bleu profond, ainsi que la tête et la moitié postérieure du cou. Les grandes couvertures des ailes sont d'un noir bleu, que sépare entre les épaules et sur le haut du dos une large raie blanche. Une écharpe noire coupe en travers le milieu du dos. Les ailes sont dans leur partie supérieure et moyenne d'un blanc légèrement ponctué de noir sur les bords, et zonées de noir sur la terminaison des grandes couvertures, qui sont blanches. Le croupion est blanc. Les couvertures supérieures et les rectrices sont noi-

(1) *Picus chrysonotus*, Less., Ornith., p. 220.

(2) *Picus macéi*, Cuv. Temm., pl. col. 59, fig. 2.

(3) *Picus canente*, Less., Voy. de Bél.: et Cent. zool., pl. 73.

III.

THIÉNÈRES (2).

imprimé, aigu; la queue étalée et les pieds comme ceux de ce petit sous-genre est le *croupion rouge* (6), du Sénégal. Il a la tête et les joues grisâtres, les variées de brun, et le ventre blanc. Sa taille est de quatre pouces. Il n'a pas de rouge à l'occiput.

IV.

VRAIS PICS.

Picus.

aussi haut que large, et de deux déjetés en arrière. Suivant les pays qu'ils habitent.

Wilson, t. I, pl. 3, fig. 1.
Swains., Phil. mag., n° 84.
Linæ., Vig. Bull., XXI, 315.
Gull., XXI, 318.
Zool., journ., n° 10.
emm., pl. 197, fig. 2.

res, ainsi que la moitié des ailes et leurs rémiges. Les ailes sont brunes en dedans.

La gorge et le devant du cou sont d'un gris de cendre, que relèvent de chaque côté deux traits blancs assez larges, qui cotoient les jugulaires depuis la commissure du bec jusqu'au haut du thorax. Tout le dessous du corps, c'est-à-dire le thorax, les flancs, le ventre, sont d'un brun enfumé foncé.

Le bec est corné, noirâtre, et les tarses sont bruns. Le pouce et le doigt interne sont courts; le doigt médium et l'externe sont d'égale longueur, minces, grêles et très allongés.

Les montagnes de l'Himalaya, sur le continent indien, ont enrichi dans ces derniers temps nos catalogues de plusieurs espèces: 1^o Le *pic occipital* (1) a son plumage vert, du jaune sur le croupion, du rouge au front; mais le front et une large raie allant de l'occiput à la nuque, puis une seconde joignant la commissure à l'œil, sont d'un beau noir. Les plumes des ailes et de la queue sont brunes, et les deux plumes moyennes de cette dernière partie sont striées de brun clair, et les latérales sont terminées de blanc au bord externe. La gorge et les joues sont blanches. La femelle a le front noir, linéolé de blanc. 2^o Le *pic écaille* (2) a le dessus du corps vert, avec le croupion jaunâtre, la gorge et le cou d'un vert blanchâtre; la tête écarlate, avec l'œil entouré de deux traits vert blanchâtre, couleur du ventre, mais les plumes de cette dernière partie sont écarlates de noir. Un sourcil brun surmonte aussi l'œil, et le menton possède un trait noir. Les plumes de la queue sont brunes, et les plus externes ont des taches blanches. 3^o Le *pic tacheté* (3) a le dessus du corps noir; maculé de blanc; les parties inférieures d'un roux cannelle; la tête et le croupion rouges; un sourcil blanc au-dessus de chaque œil; la mandibule supérieure du bec noire et l'inférieure blanche. La femelle a la tête noire, linéolée de blanc. 4^o Le *pic à tête dorée* (4) a le dessus du corps noir; la tête jaune d'or; l'occiput, le ventre et la région anale rouges; le front, les côtés du cou et les parties inférieures blancs: ces dernières sont linéolées de noir. Les scapulaires, les épaules, les rémiges et les rectrices latérales sont tachetés de blanc. Le milieu du dos est gris, rayé de blanc et de noir. La femelle n'a pas de rouge sur l'occiput. 5^o Le *pic de Shore* (5) a le dessus du corps vert orangé; une huppe sur la tête, rouge, ainsi que le dos et le croupion. Le corps est blanc en dessous. Un noir profond colore un trait qui va de la commissure à l'œil, puis une tache post-oculaire, la nuque, les rectrices, les rémiges et les écailles qui

sont éparées sur la poitrine et le ventre. Le bec est d'un gris blanc pâle. Sa taille est de douze pouces anglois. 6^o Le *pic à nuque jaune* (1) est vert sur le corps, brunâtre en dessous. Le sommet de la tête est olivâtre. L'occiput, la nuque, sont surmontés d'une huppe jaune. Le front, la face et les côtés du bec sont d'un brun foncé tacheté de blanc. La gorge est jaune soufre; la queue est noire. La femelle a le bec brun foncé.

Le Japon nous a donné tout récemment deux nouveaux: 1^o L'*avokera* (2), qui vit dans les forêts montagneuses du Japon, où son nom signifie *kéra vert*, absolument comme les picoteurs de la France disent *pi-vert* pour *pic-vert*. Sa taille est de dix pouces. Il a le front, le sommet de la tête, l'occiput et une large bande gutturale d'un rouge sang. Le rebord de cette moustache et le lobe des yeux noirs; les joues, la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un vert pur. Les ailes et la queue sont vert olivâtre, et leurs plumes se trouvent être en dedans ou en dessous de blanc verdâtre. Le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre sont vert grisâtre; le ventre et les flancs sont tapissés par des bandes noires et blanches verdâtres. Les yeux sont d'un vert olivâtre, et la naissance du bec est d'un vert foncé. La femelle n'a pas de rouge sur la tête. 2^o Le *kizuki* ou *kizuzuki* des Japonais, à la plus grande taille, est blanc avec le pic des Moluques, figuré en fig. 2; mais il a une taille un peu plus forte que celui-ci; mesure cinq pouces, tandis que celui des Moluques n'en a que quatre et demi. La queue a les plumes centrales noires, et les latérales sont de blanc.

La Nouvelle-Hollande n'a encore fourni à nos auteurs que deux espèces de pic, encore ce fait demande confirmation. Un pic nouveau, de la collection de feu Jean Raye d'Amsterdam, est indiqué comme provenant de ce vaste continent. Nous le nommerons provisoirement *pic de Raye* (1). Il a la tête et la nuque et la poitrine d'un blanc lavé de rouge; le ventre et la région anale noirs; le croupion et les rémiges blanches. Cette espèce est bien voisine de celle de Boié des planches de M. Temminck.

L'île des Célèbes a le *pic à ventre jaune* (2) qui a un pied quatre pouces de longueur; le bec est fort, un peu bombé en dessus; la queue est terminée par des plumes moyennes très fortes et disposées en éventail. Le front, les côtés du bec et le contour

(1) *Picus flavinucha*, Gould, Proc., III, 120.

(2) *Picus avokera*, Temm., pl. 585.

(3) *Picus kizuki*, Temm., texte des pl. col.

(4) *Picus Rayerii*, Cat., p. 42: Capite aureo-fronte et pectore albo-rubris, ventre et ano nigro-pygio et remigibus albis, Novæ-Hollandiæ.

(5) *Picus fulvus*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 17, p. 228.

(1) *Picus occipitalis*, Vigors, Proceed., I, 8.

(2) *P. squamatus*, Vig., Proc., I, 8, Bull., XXV, 352.

(3) *Picus hyperythrus*, Vig., Proc., I, 23.

(4) *Picus auriceps*, Vig., Proc., I, 44.

(5) *Picus Shorei*, Vig., Proc., I, 175.

foncé; seulement une sorte de triangle ou de scapulaire règne depuis le bas du cou en arrière jusqu'entre les deux épaules, et tranche avec le brun qui l'entoure par le blond cendré de sa teinte. Le croupion est aussi en entier de ce même blond, qui tire sur le roussâtre. Les rectrices sont brun franc, ainsi que les ailes; toutefois celles-ci se trouvent marquées sur les rémiges de bandes larges, mais irrégulières, d'un roux ferrugineux intense. Cette femelle a le bec fort, régulièrement conique, droit, de couleur de corne blonde, à narines percées sur le côté, et à la base de la mandibule supérieure, que cotoie une rainure prononcée. Ses tarses sont assez forts, robustes, roussâtres; ses ongles sont noirs, très comprimés, et creusés d'un sillon sur leur face latérale. Les ailes sont presque aussi longues que la queue, et les quatre premières rémiges sont régulièrement étagées, et la quatrième est la plus longue. La queue est médiocre, et chaque rectrice est terminée par deux petites pointes mucronées, dues à l'allongement des petites barbes au-delà du rachis. Un cercle complètement dénudé entoure l'œil. 2° Le *platuk-ayam* des Javanois (1) a été décrit par le docteur Horsfield. Il est noir, avec une huppe et une bandelette latérale du cou rouges; le ventre est d'un roussâtre sale. Le mâle a quinze pouces anglais de longueur, et la femelle a un pouce de plus: ses teintes sont plus pâle; sa tête est variée de gris noirâtre et de blanc. 3° Le *platuk* (2) a dix pouces et demi anglais de longueur. Sa tête est huppée, et son bec est grêle et étroit, et sensiblement recourbé. Le plumage est sur le corps vert orangé, et varié de noir et de blanc en dessous. Sa queue est noire: la huppe du mâle est écarlate, celle de la femelle orangée. 4° Le *gorgeret* (3) a beaucoup de ressemblance avec le grenadin. Les plumes de l'occiput forment une sorte de huppe comprimée. Le sommet de la tête est vert noir; les joues sont brunes. Le cou est roux cannelle, et sa ligne postérieure est jaune d'or. Une plaque gutturale est noire, mais chaque plume est cerclée de blanc. Le corps est vert noir; les ailes rouge de feu; les rémiges noires avec cinq bandes couleur de buffle, et les rectrices sont entièrement noires. 5° Le *pic à ventre blanc* (4) a la huppe, le dessus de la tête et une plaque à l'angle du bec rouge de sang. Son plumage est noir bleu uniforme, le ventre excepté, qui est blanc pur. Quelques écailles brunes encadrées de blanc forment les plumes tibiales.

(1) *Picus javensis*, Horsf., Cat., 175.

(2) *Picus strictus*, Horsf., Cat., 176.

(3) *Picus mentalis*, Temm., pl. 384.

(4) *Picus leucogaster*, Temm., pl. 501.

D. LES PICS AMÉRICAINS.

Sont fort nombreux, et Buffon en a connu quelques uns.

Les bords du détroit de Magellan et les îles Chiloe, dans l'Amérique méridionale, sont peuplés par le *pic mélanocéphale* (1), à tête et dos du corps noirs, ce dernier tacheté de blanc. La trine et le ventre sont blancs.

Le Chili a quatre espèces qui lui sont propres dont deux sont nouvelles. La première est le *tête dorée* (2), noir, tacheté et rayé de blanc sur le corps, avec une large bandelette au-dessus des yeux qui s'étend jusqu'aux épaules; une seconde bandelette rompue sous les yeux: l'une et l'autre blanche. La gorge est aussi de cette dernière couleur. Le tronc et le ventre sont d'un blanchâtre sale, avec quelques stries brunes. La tête est noire, avec des rayures brunes sur le front, et le sommet de la tête jaune. Sa taille est de six pouces et demi. La seconde espèce est le *pic chilien* (3), qui nous semble nouveau bien que le jésuite Molina, dans son *Essai sur l'histoire naturelle du Chili*, page 216, ait décrit ces pics sous les noms de *picus lignarius* et de *pitius*, ou de *pitico*.

Ce pic est nommé *carpentier* par les Chiliens; ce nom est généralement appliqué à toutes les espèces de pics, aussi bien en Europe qu'en Amérique par les Espagnols.

Il a le croupion blanc et onze pouces de longueur totale; le bec a dix-huit lignes, la queue quatre pouces, les tarses un pouce; les ailes se terminent au milieu de la queue.

Le plumage de cet oiseau est généralement brun et bariolé de brun et de blanchâtre, excepté la partie inférieure du dos et au croupion, où seule couleur domine et forme une large tache blanc pur; le bec est noir; une calotte cendrée nuolée de gris très clair, revêt la tête; les joues rouges, et la gorge blanchâtre; toute la partie supérieure du corps, les ailes, et même les grappes, sont d'un brun roux, bariolé de bandes blanchâtres; les baguettes des plumes d'un jaune doré, et leur partie interne est d'un brun, avec une bordure blanche, ou une étoile que vers le milieu, et de la même couleur; la trine, l'abdomen et les flancs sont blanchâtres, de brun: la couleur de chaque plume, en effet d'un blanc jaunâtre, tandis que le milieu est occupé par un rond d'un brun plus foncé sur la poitrine.

Les plumes de la queue, roides et cunéiformes sont brunes en dessus, avec une légère teinte fauve, couleur qui est beaucoup plus claire en

(1) *Picus melanocephalus*, King., Proc., 1, 14.

(2) *Picus aurocapillus*, Cuming, Proc., 11, 4.

(3) *Picus chilensis*, Less., Zool. de la Coy., pl. 38.

PICS AMÉRICAINS.

x, et Buffon en a connu

oit de Maïlan et les îles
Amérique méridionale, sont
macrocephale (?), à tête et de
rnière tacheté de blanc. La
t blancs.

espèces qui lui sont pro
elles. La première est le
tacheté et rayé de blanc s
bandelette au-dessus des y
x épaules; une seconde i
x: l'une et l'autre blanche
tte dernière couleur. Le th
n blanchâtre sale, avec quel
e est noire, avec des rayures
le sommet de la tête jaune
pouces et demi. La second
en (?), qui nous semble nouv
olina, dans son *Essai sur l'*
Chili, page 216, ait décrit
de *picus lignarius* et de p

é *carpentro* par les Chiliens
ement appliqué à toutes le
bien en Europe qu'en Améri

blanc et onze pouces de long
x-huit lignes, la queue pré
arses un pouce; les ailes se
e la queue.

et oiseau est généralement
un et de blanchâtre, except
du dos et au croupion, où
ne et forme une large tache
est noir; une calotte cendrée
clair, revêt la tête; les joues
e blanchâtre; toute la partie
les ailes, et même les gra
brun roux, bariolé de pe
; les baguettes des penne
leur partie interne est d'un f
dure blanche, ou une étoile
et de la même couleur; la
les flancs sont blanchâtres,
de chaque plume, en effet
, tandis que le milieu est oc
un plus foncé sur la poitrine
à queue, roides et canéifor
dessus, avec une légère teint
est beaucoup plus claire en

phalus, King., Proc., I, 14.
lus, Cuming, Proc., II, 4.
Less., Zool. de la Cog., pl. 32

es; les deux plus externes et les deux plus in-
es sont sinuolées de bandes blanchâtres sur leur

la couleur des tarses est verdâtre, et celle des on-
sûre sur le roussâtre.

Le pic habite les bois de la province de la Concep-
au Chili, et nous en tuâmes plusieurs individus
à presque l'île de Talcahuano.

La Californie a deux pics. Le premier, le *pic sca-*
ulaire (?), est assez commun à San-Blas, et a onze
pouces de longueur. Son plumage est noir, avec deux
raies latérales qui partent de l'angle du bec, et qui
pendent jusque sur les scapulaires: ces raies sont
de blanc fauve, ainsi que le ventre. Une seconde
raie à la commissure du bec est rouge; le bec est de
couleur d'ivoire. La seconde espèce est le *pic im-*
perial (?), dont le plumage est noir, avec de riches
raies verts. Une huppe allongée et rouge part de
le front; une tache blanche triangulaire régné entre
les scapulaires. Les rémiges secondaires et les ra-
ies des primaires sont blancs; le bec est éburné.
La femelle, plus petite, a la huppe de la couleur du
plumage et sans rouge. Le mâle a deux pieds an-
si de longueur.

Le Mexique nous a offert dans ces dernières an-
nées cinq pics nouveaux: 1° *Le front blanc* (?), qui
a onze pouces de longueur, le dessus du corps noirâtre, transversalement rayé
de raies blanches, le dessous olivâtre; le front, le
dessus du cou et les côtés de la tête blancs; l'occiput et le
dessus du cou rouges. Sa longueur totale est de dix pouces et
demi. Il est rare à Table-Land, au Mexique. 2° *L'élé-*
phant (?), également rayé de noir et de blanc, avec
le dessous du corps gris; les sourcils noirs, une co-
llette rouge, et le derrière de la tête doré. Sa lon-
gueur totale est de neuf pouces et demi. Il habite les
côtes littorales du Mexique. 3° *Le formicivore* (?),
a onze pouces de longueur; le dessous du corps bleu
noir brillant; le derrière de la tête est rouge;
le front, le croupion et une bande sur les rectrices
sont blancs; la gorge est jaune; le thorax est noir,
le dessous du cou et le ventre de blanc. Sa longueur totale est de huit pou-
ces. Il est rare sur Table-Land, dans les forêts de
Table-Land, il vit de fourmis presque exclusivement. 4° *Le*
pic du Mexique (?), a de longueur totale neuf pouces,
et sur ces dimensions le bec n'a que huit lignes, et
le dessous du cou trois pouces. Il a les plus grands rapports,
avec le premier coup d'œil du moins, avec le *pic badius*
de Raffles, que M. Vieillot nomme dans le Dic-
tionnaire d'Histoire naturelle *pic brachyure*.
C'est cette espèce a la tête surmontée d'une huppe

Picus scapularis, Vig., Zool. Journ., n° XV, Bull.,
p. 318.

P. imperialis, Gould., Proc., II, 140.

P. albifrons, Sw., Phil., mag., n° 82.

P. elegans, Sw., Phil., mag., n° 81.

P. formicivorus, Sw., *ibid.*

P. badius, Less., Cent. zool., pl. 141.

II.

moyenne assez fournie. Sa coloration est d'un jaune
roux franc, qui s'étend en se fonçant en marron sur
les joues et le haut du cou. Le bec, brunâtre à sa
base, est de couleur de corne dans le reste de son
étendue; il est fortement sillonné sur la mandibule
supérieure par trois arêtes longitudinales qui s'effa-
cent vers son extrémité. Tout le plumage est d'un
marron foncé et éclatant, que relèvent sur le man-
teau, le devant du cou, la poitrine et le dessous du
corps des taches noires régulières, en chevron pres-
que droit en dessus et en croissant en dessous. Les
pennes alaires secondaires sont d'un roux sans ta-
che, excepté les supérieures, où se dessine un trait
noir. Les rémiges et les rectrices sont marron à leur
naissance, et d'un noir mat à leur extrémité: ces
dernières sont roides, pointues et rigides. Les tarses
sont bruns.

5° *Le melanopogon* (?) est remarquable par la
forme droite de son bec, privé d'arête vive; bec un
peu déprimé à la base, bien que légèrement voûté.
Un noir parfait forme tout autour du bec une bande
assez étroite, qui se dilate sous le menton comme
une barbe; l'occiput est rouge; le sommet de la tête
couvert d'une large bande noire, et le front ceint
d'une bande d'un blanc éclatant: cette bande com-
munique par une fine raie passant sur la région du
lorum; un grand espace d'un blanc lustré de jaunâ-
tre, qui forme sur le devant du cou le dessin d'un
hausse-col parfait, tranche avec le noir des joues,
des côtés du cou et de la poitrine; des mèches d'un
noir intense sont distribuées sur le milieu des plumes
de la poitrine, qui sont toutes entourées d'un bord
noir; le milieu du ventre est blanchâtre; les plumes
des flancs, d'un blanc plus pur, portent toutes une
petite raie longitudinale qui suit la direction des ba-
guettes; la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un
beau noir, à reflets verdâtres; le croupion et les cou-
vertures de la queue d'un bleu éclatant; la queue et
les ailes d'un noir mat; les quatre premières ré-
miges sont blanches à la base, et seulement sur les
barbes intérieures; les quatre qui suivent le sont
totalement jusqu'à la moitié de leur longueur, et les
pennes secondaires portent intérieurement une large
bordure blanche; le bec et les pieds sont noirs. Il a
de longueur totale huit pouces.

Le Brésil et le Paraguay ont quelques pics com-
muns aux deux contrées. Le *pic vert doré* (?), que
d'Azara a mentionné dans son Voyage, se présente
le premier. Il a huit pouces; une calotte d'un pourpre
vif revêt sa tête; une moustache de même couleur
part du bec; un trait noir enveloppe l'œil; le dessus
du corps est d'un jaune verdâtre, passant au vert;

(1) *Picus melanopogon*, Temm., pl. 451.

(2) *P. aurulentus*, Illig. Temm., pl. 50, fig. 1.
Azara, Voy., t. IV, p. 256. *Picus macrocephalus*, Spix,
pl. 53, fig. 2.

le dessous est brun, rayé de jaune; la queue noire, fourchue. La femelle n'a point de rouge.

Le second est le *pic à ventre rouge* (1), ou le *carpentero vientre roxo* d'Azara (2). Le mâle a le front doré, le ventre rouge et les flancs rayés; le dos et les ailes sont noirs. La femelle a le thorax roux cendré. Le troisième est le *dominicain* (3), décrit également par Azara (voyez pag. 234). Il a la tête, le cou et le dessous du corps blancs; un trait noir derrière l'œil; le manteau et les ailes noirs.

Le quatrième est le *pic des champs* (4), qui a le sommet de la tête et la gorge noirs; les joues, les côtés du cou et la poitrine jaune d'or; le dos brun, rayé de blanc; le ventre gris clair, rayé de noir. La femelle a la gorge grisâtre et le tour des yeux blanc.

Le Brésil a quelques espèces nouvelles de pics qui semblent être exclusivement propres à ses forêts. 4° Le *pic casqué* (5) est remarquable par la huppe élégante qui recouvre sa tête. Cet ornement, composé de plumes longues, courbées en avant et à barbes décomposées, forme deux plans adossés, et imite le soie du casque ancien qui porte le cimier; les plumes effilées diminuent graduellement en longueur jusqu'à la nuque, où sont les plus courtes. La huppe, toute la tête et une large moustache aux joues sont d'un rouge vermillon; le méat auditif est couvert de petites plumes rayées transversalement de lignes noires et blanchâtres; du blanc roussâtre, sans mélange, règne sur la gorge: cette couleur forme deux larges bandes aux côtés du cou; elle se trouve aussi sur la partie interne des ailes et sur les couvertures du dessous de la queue. La poitrine est noire, tachetée de roussâtre; toutes les autres parties inférieures sont rayées, à égale distance, de bandes noires et roussâtres claires; le dos, les ailes et la queue sont d'un noir légèrement teint de roussâtre; les barbes intérieures des pennes des ailes sont d'un rouge vif. Le bec est bleuâtre à la base et blanc sur le reste; les pieds sont cendrés. Longueur totale, onze pouces. 2° Le *pic à gorge jaune* (6) a la tête roussâtre; les joues, les côtés du cou et la poitrine jaune d'or; le dos roux brun, rayé de blanc; le ventre gris clair, avec des rayures noires. La femelle a la gorge jaune. 3° Le *pic Boié* (7) a été découvert au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. Il a la tête et les plumes supérieures de la huppe noires; les joues et le reste de la huppe sont rouges, ainsi qu'une cra-

vate sur la gorge. Un trait blanc, bordé de noir, de la commissure du bec. Le corps est noir, mais le dos est d'un blanc neigeux. 4° Le *pic à oreilles colorées* (8) a la tête et une huppe rouges, ainsi le cou: ce dernier est parfois noir. Le dos est blanc, les ailes et la queue sont noires; la poitrine et le ventre sont rayés de marron et de noir; les oreilles sont noires et blanches. 5° Le *pic à face rouge* (9) a le devant du corps noir; la tête et les moustaches sont rouges: celles-ci bordées de blanc. Les joues sont grises. Quand il est jeune, il a le front noir, les joues grises, rayées de blanc, avec deux raies blanches qui cotoient les jugulaires et qui vont se rendre aux épaules. Le dos et le thorax sont noirs; le ventre est maillé de noir et de blanc. 6° Le *pic à cou roux* (10) qui se trouve à Cayenne, a offert à M. Charlevoix une variété (11) qui a les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre, et les inférieures jaunâtres. 7° Le *pic à thorax jaune* (12) est gris de blanchâtre. Les côtés de la tête et du cou sont même que la poitrine, sont d'un beau jaune d'or; le vertex et le cou sont noirs. Ce pic est rare dans la province de Bahia, qu'il habite. L'individu le plus étroit du sexe féminin. 8° Le *pic du Brésil* (13), de Bahia, a le plumage olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous, et rayé de brun. La tête est rouge, le bec et la queue sont d'un rouge olivâtre, et a de chaque côté des lignes olivâtres, brunes et rouges.

La Guyane a des pics qui tous ont été décrits par Buffon, tels sont le *mordoré* (14), le *net* (15), le *pic à chevron d'or* (16), le *pic de Cayenne* (17), le *pic roux* (18), le *oueniou* (19), le *pic strié* (20) et le *multicolore* (21).

Les Antilles ont aussi deux pics représentés dans les enluminures de Buffon: le *carolin* (22), qui se trouve à Porto-Rico, mais surtout aux Etats-Unis où il est commun; le *pic rayé* (23), qui vit aux Antilles.

L'île de la Trinité nous a donné le *pic à*

(1) *Picus robustus*, Illig.

(2) *P. erythroptus*, Gm.

(3) *P. rubricollis*, Gm.

(4) Bull., VI, 412. XIII, 240. Journ. of ac. of P. V, 137.

(5) *P. chrysostrernus*, Swains. Mém. soc., III, Bull., VII, 250.

(6) *P. brasiliensis*, Ibid.

(7) *P. cinnamomeus*, Gm., enl. 509.

(8) *P. exalbidus*, Gm., enl. 509.

(9) *P. hirundinaceus*, Gm., enl. 694.

(10) *P. cayennensis*, Gm.

(11) *P. rufus*, Gm., enl. 694, fig. 1.

(12) *P. lineatus* et *melanoleucus*, Gm.

(13) *P. senegalensis*, Gm., enl. 345, fig. 2.

(14) *P. multicolor*, Gm., enl. 863.

(15) *P. carolinus*, Gm. Wils., pl. 7, fig. 2; enl. 1.

(16) *P. striatus*, Gm., enl. 281.

(1) *Picus rubriventris*, Vieill., Gal., pl. 27. *P. coronatus*, Illig.

(2) Voy. t. II, p. 255.

(3) *P. dominicanus*, Vieill. Spix, pl. 50. *P. candidus*, Otto. *P. melanopterus*, Wied. *P. bicolor*, Sw.

(4) *P. campestris*, Illig. Freiress. Azara.

(5) *P. galeatus*, Natterer. Temm., pl. 171.

(6) *P. polyzonos*, Temm., Gal. de Paris.

(7) *P. Boieri*, Wagler, esp. 3.

trait blanc, bordé de noir, le bec. Le corps est noir, mais le dessous du corps rayé de blanc et de noir. La femelle n'a pas de rouge.

La grande île de Cuba possède deux espèces assez remarquables. 1° Le *pic à sourcils noirs* (2), dont le front et la huppe sont rouges. Il a les sourcils noirs; le ventre et la région anale rouges; la gorge, les joues, le devant de la tête, cendrés; le flanc, la queue, roussâtres; le dos, les ailes et la queue blancs de blanc et de noir; les couvertures inférieures et les plumes des cuisses mailonnées de noir; les plumes échancrées au bout; les rémiges, le bec et les pieds noirs. 2° Le *pic poignardé* (3) a le dessus de la tête et de l'occiput rouge de sang. Le front a de larges traits sur les joues et sur les côtés du visage blancs; la région auriculaire noire; le plumage blanc dessus, jaune en dessous, verdâtre sur les flancs, mais ces parties couvertes de flammèches et de vermillons noirs. Les rémiges sont barrées de gris et de noir; la queue a ses rectrices latérales arrondies. La femelle a le devant de la tête noir, picoté de blanc; le gosier noir, comme le mâle; du rouge sur l'occiput et au-devant du cou.

En Amérique septentrionale possède huit espèces de pics; Buffon en a connu sept (4). La seule espèce que nous ayons à mentionner est le *pic d'Herminier* (5), découvert dans l'Amérique du Nord par le savant voyageur dont il porte le nom. Son plumage est entièrement d'un noir profond; la tête et le ventre sont nuancés de rouge de sang. On ignore quelle est la patrie de certains pics, mais les plus beaux d'entre eux est sans contredit le *pic somptueux* (6), que M. Temminck a découvert (6) par le *pic Boié* (7) M. Wagler avoit déjà donné ce nom à une autre espèce, en émettant le doute que l'Amérique méridionale pourroit bien être la patrie de cette rare espèce.

Le *pic de Boié* (7) conservé dans le Musée des Sciences, sans indication de patrie, a été supposé par M. Temminck provenir de quelque contrée de l'Amérique intertropicale. C'est une des plus somptueuses espèces du genre, tant par ses riches et vives couleurs, qui teignent son plumage, que par l'allongement des deux plumes moyennes, qui sont très

étagées. Son bec est aussi plus aigu, plus mince que celui des autres pics. M. Temminck le décrit en ces termes : sa taille est de quinze pouces six lignes. Une huppe touffue couvre l'occiput et se trouve formée de plumes minces et effilées : cette huppe, le front, la tête et les joues sont d'un jaune d'or très brillant. Un sourcil rouge vif cotoie un bandeau noir du front et surmonte l'œil. Tout le cou, le thorax et le dos sont d'un rouge de feu, que relèvent le blanc neigeux du gosier et les deux bandes jugulaires qui longent verticalement le cou. Les ailes, la queue et le ventre sont noir profond, avec des reflets sur les premières parties; mais ce qui tranche avec ce noir est le blanc pur du croupion, des bords de l'aile, des rémiges et des rectrices latérales. Les tarses sont noirs, et le bec est couleur cannelle.

LES PICUMNES (1).

Sont aux picules ce que les picoides sont aux pics; car ils n'ont que trois doigts. Leur bec est court, droit, conique, pointu, sans arête. Les narines sont linéaires; le tour des yeux est nu. Les ailes sont arrondies, brèves, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues. Leur queue est courte et arrondie, à plumes non usées au bout. On ne sait rien des mœurs de la seule espèce connue de ce petit genre, confiné à Java. C'est le *picumne anormale* (2), d'un beau vert supérieurement, nuancé de gris cendré sur l'occiput. Le front, les joues, sont brun marron; le croupion et les parties inférieures sont d'un roux lavé d'orangé; les rectrices sont noires; le bec est noir en dessus, d'un blanc rougeâtre en dessous; les yeux sont entourés d'une membrane nue et rouge; les pieds d'un brun rougeâtre; le quatrième doigt, au côté postérieur interne, est remplacé par une petite callosité. Sa taille est de trois pouces.

Peut-être devra-t-on classer avec les picumnes l'oiseau de l'Himalaya, que M. Vigors appelle *pic pygmée* (3). Les deux plumes du milieu de la queue du mâle s'allongent un peu, et toutes se terminent de manière à rester souples et molles. Le mâle est gris, mais le milieu du dos est linolé de blanc et de noir. Du blanc colore une bande sourcilière qui se rend à la nuque; la gorge, des taches éparses sur les bords internes des rémiges et des rectrices. Les parties inférieures sont blanchâtres, striées de lignes brunes très minces. Une bandelette rouge se dessine derrière les yeux. La femelle est privée de cette dernière particularité, et ressemble au mâle par le reste de sa coloration.

(1) *Picumnus*, Temm.
 (2) *P. abnormis*, Temm., pl. 371, fig. 3.
 (3) *Picus pygmaeus*, Vig., Proc., 1, 44.

Picus rubiginosus, Swains., Zool. Illust., pl. 74.
P. superciliaris, Temm., pl. 433.
P. percussus, Temm., pl. 390 et 424.
P. erythrocephalus, Gm., enl. 117. Wils., pl. 9.
P. villosus, Gm., enl. 574. Wils., pl. 9, fig. 3. *P. principalis*, Gm., enl. 788. Wils., pl. 9, fig. 2. *P. principalis*, Wils., pl. 29, fig. 1. *P. pileatus*, Gm., enl. 117. Wils., pl. 20, fig. 2. *P. pubescens*, Gm. Wils., pl. 4.
P. Herminieri, Less., Ornith., p. 228.
P. somptuosus, Less., Ornith., p. 229. *P. Boie*, Gm., pl. 473.
P. Boie, Temm., pl. 473.

Illig.
 Gm.
 Gm.
 XIII, 240. Journ. of ac. of P.
 Swains. Mém. soc., III
 ibid.
 Gm., enl. 509.
 Gm., enl. 509.
 Gm., enl. 694.
 Gm.
 enl. 694, fig. 1.
melanoleucus, Gm.
 Gm., enl. 345, fig. 2.
 Gm., enl. 863.
 Gm. Wils., pl. 7, fig. 2; enl. 117.
 Gm., enl. 281.

Une troisième espèce est celle que M. Burton regarde comme un vrai picumne de l'Ancien Monde, l'*innominé* (1), qui habite les montagnes de l'Himalaya. Long de quatre pouces, cet oiseau est vert jaunâtre sur le corps, d'un blanc sale en dessous, avec des taches noires disposées en bandes sur le ventre et sur les flancs. Le front est rayé de noir et d'orangé obscur. Les rémiges sont brunes, avec leur bord interne frangé de vert jaunâtre. Les rectrices moyennes sont noires; les autres sont rayées de blanc et de noir. Les côtés du cou sont bruns, relevés par deux bandelettes blanches, dont une passe sur les yeux et l'autre en dessous, et qui se joignent au niveau de l'épaule.

LES PICULES (2).

Sont des oiseaux intermédiaires aux torcols et aux picumnes. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, le créateur de ce genre, en a tracé les caractères suivants : « Leur bec est droit, pointu, et forme un cône très allongé. La mandibule supérieure est convexe dans le sens transversal, et sans arête marquée. Les narines sont percées à la base du bec et recouvertes par de petites plumes. Leurs tarses sont moyens et écussonnés. Les doigts sont au nombre de quatre, dont deux en avant. Le doigt externe, correspondant au médian des autres oiseaux, est très long; et des deux doigts placés en arrière, celui qui occupe le bord extérieur est aussi plus long : de sorte que les portions antérieure et postérieure du pied sont symétriques. La queue est irrégulièrement carrée, courte, composée de petites plumes bien arrondies à leur extrémité, et garnies dans toute leur étendue de longues barbules. Leurs ailes sont moyennes et obtuses. »

Le type de ce petit genre est l'oiseau figuré dans Buffon sous le nom de *torcol de Cayenne* (3), enluminure 786, fig. 4.

Les picules, assez peu connus dans leurs habitudes, n'ont été observés que par d'Azara. Cet auteur rapporte qu'ils grimpent le long des petites tiges dans les buissons épais, et qu'ils sautent d'une branche à l'autre, en les saisissant fortement avec les doigts, et en posant leur corps en travers. Ils n'ont pas la facilité de s'appuyer sur leur queue comme les pics; mais ils ont cependant des manières communes avec la plupart des oiseaux de ce genre, et de même ils

(1) *Picumnus innominatus*, Burton, Proc., V, 154.

(2) *Piculus*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Soc. d'hist. nat., 1833.

(3) *Yunx minutissima*, Gm. *Picus minutus*, Lath. Vieill., Gal., pl. 28. *Picumnus minutissimus*, Temm., texte des pl. col. *Piculus minutus*, Isid. Geoff.

se creusent avec le bec des trons dans les parties riées des troncs d'arbres, et ils y déposent les œufs au nombre de deux. Ils habitent les forêts l'Amérique méridionale.

Les deux espèces nouvelles sont celles décrites M. Temminck :

LE PICULE A TOUPET (1).

A les parties supérieures brunes, avec le bord rémiges et l'extrémité des tectrices alaires d'un pâle; le sommet de la tête garni de plumes long susceptibles de se redresser en large luppe, autre, tachetée de blanc; le front d'un rouge vilorum d'un brun isabelle; un trait oculaire blanc une tache brune sur le méat auditif; les rectrices râtres; les latérales bordées extérieurement de bande blanche, frangée de noir; les deux interdiaires blanches dans leur moitié; les parties inférieures blanches, nuancées de brunâtre vers les flancs et largement rayées de brun; le bec blanchâtre, à la pointe et à la base de la mandibule inférieure pieds cendrés. Sa taille est de quatre pouces. La mandibule n'a point de rouge au front; les jeunes ont parties inférieures rayées irrégulièrement, ou mouchetées. On le trouve au Paraguay et au Brésil.

LE PICULE MIGNON (2).

A les parties supérieures d'un cendré brun le sommet de la tête noir, tiqueté de blanc; les joues et la nuque d'un roux orangé qui se prolonge sur les côtés du cou; les mandibules bordées extérieurement de brun; les moyennes sont de blanchâtre; les rectrices d'un brun noir; les latérales blanchâtres extérieurement; les parties inférieures blanchâtres, largement rayées de brun; le bec brun, blanchâtre à la base de la mandibule inférieure; les pieds d'un brun rougeâtre. Sa taille est de trois pouces six lignes. On le trouve au Brésil.

LES TORCOLS (3).

N'ont long-temps eu que l'espèce d'Europe, présentée par Buffon dans le n° 698 des enluminures. On a trouvé dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, dans une collection expédiée de l'Inde.

(1) *Picumnus cirrhatus*, Temm., pl. col., 371, le *carpentero nono*, Azara, Voy., t. IV, n. 260. *cirrhatus*, Less., *yunx minutus*, Vieill., Dict., t. I, p. 230.

(2) *Picumnus exilis*, Temm., pl. col. 371, fig. 2 *exilis*, Less.

(3) *Yunx*, L.

(4) *Yunx torquilla*, L.

c des trous dans les parties
brunes, et ils y déposent les
œufs. Ils habitent les forêts
humides.

Les nouvelles sont celles décrites

LE A TOUPET (1).

Plumage brun, avec le bord
supérieur des tectrices alaires d'un
brun plus foncé. La tête garnie de plumes longues
dressées en large huppe, noir
au front; le front d'un rouge vif
encadré par une bande blanche
étiquetée; un trait oculaire blanc
au-dessus du méat auditif; les rectrices
bordées extérieurement d'une
bande de noir; les deux inter-
médiaires de leur moitié; les parties infé-
rieures de brunâtre vers les flancs
et de brun; le bec blanchâtre.
La mandibule inférieure
est de quatre pouces. Le
plumage au front; les jeunes
plumés irrégulièrement, ou
trouve au Paraguay et au

LE MIGNON (2).

Plumage d'un cendré brun
noir, tiqueté de blanc; le
supérieur d'un rouge orangé qui
s'étend sur le cou; les
intermédiaires de brun; les moyennes
noires; les rectrices d'un brun noir
bordées extérieurement; les
intermédiaires, largement rayées de
blanc à la base de la mandibule
supérieure d'un brun rougeâtre. Sa
longueur est de six lignes. On le trouve au

LES TORCOLS (3).

On a vu que l'espèce d'Europe
est décrite dans le n° 698 des enluminures
de l'intérieur du cap de Bonne-Espérance
de la collection expédiée de la

Galbula, Temm., pl. col. 371,
fig. 2. Azara, Voy., t. IV, n. 260.

Galbula minutus, Vieill., Dict., t. X,
pl. 274.

Galbula, Temm., pl. col. 371, fig. 2.

Galbula, L.

le *torcol pectoral* (1). Cet oiseau est d'un
brunâtre, pâle sur le corps, relevé par de fines
rayures brunes ondulées. La nuque et les scap-
ulaires sont marquées de noir, et la queue est rayée
de bandes de cette dernière couleur. Le dessous du
corps est blanchâtre, avec des rayures noires, plus
épaisses au front et plus lâches sur les plumes tibiales.
Le ventre est aussi linéolé de noir. Ce qui légitime
le nom spécifique de ce torcol est une grande tache
noire qui occupe la poitrine jusqu'au gosier. Les
rectrices sont brunes, et le fouet de l'aile est rayé de
brun et de blanc. On ne sait rien de ses habitudes. Sa
longueur est celle du torcol de France, qu'il représente
complètement en Afrique.

LES JACAMARS (2).

C'est une petite tribu naturelle qui comprend
aujourd'hui trois sous-genres. Cette tribu est recon-
nue à son long bec pointu, à ses jambes courtes,
à ses formes générales identiques, revêtues d'un
plumage orné de reflets métallisés.

Le premier sous-genre, celui des JACAMARS VRAIS
(*Galbula*), est caractérisé par un bec droit, et quatre
doigts aux tarses, deux en avant et deux en arrière.
Plusieurs espèces connues sont de l'Amérique équatoriale.
Buffon en a figuré deux : le *jacamar com-
mun* (enl. 253), et le *jacamar à longue queue*
(enl. 274).

On distingue des précédents : 1° le *jacamar à bec
courbé* (2), de la Guyane, à plumage vert doré, à bec
courbé, excepté la pointe qui est brune. Sa gorge est
rouge, et le dessous du corps est roux cannelle.
2° le *jacamar à queue rousse* (4), de l'île de la Tri-
nidad, aussi vert doré, ayant de même la gorge blan-
che, mais la poitrine et le ventre sont roux, et la
queue, assez allongée, est vert doré et rousse. Une
bande d'un vert luisant métallisé traverse la poi-
trine. 3° Le *jacamar à ventre blanc* (5) habite le Bré-
sil. Il a le bec long et grêle, noir et blanc. Son plu-
mage est sur le corps vert doré, mais le gosier est
brunâtre, mélangé de roux. Le thorax et les flancs
sont vert brun, et le milieu du ventre est blanc. Sa

Galbula pectoralis, Vig., Proc., t. 93, Mag., zool., V,
pl. 274.

Galbula, Mœhring; *alcedo*, L. Les Latins dési-
gnent par le nom de *galbula* le loriot, et c'est par
ce que Mœhring l'a transporté à des oiseaux améri-
cains.

Galbula albostriata, Lath. Levaill., pl. 51. Vieill., Ois.
enl., pl. 4.

Galbula ruficauda, Cuv. Levaill., pl. 50. *G. macroura*,
enl. 29.

Galbula albiventris, Levaill., pl. 46.

queue est courte, et cette espèce est la plus petite
du genre.

Le deuxième sous-genre est celui des JACAMEROPS
(*jacamerops*), qui ne diffère du précédent que par
un bec fort et long, mais recourbé d'une manière
notable, au lieu d'être droit. Les doigts sont aussi
au nombre de quatre, deux dirigés en avant et deux
en arrière. La seule espèce de ce groupe vit à la
Guyane française : c'est le *grand jacamerops* (1),
ou *jacamarici*, dont le plumage est d'un vert doré
brillant, relevé par une cravate blanche qui manque
dans une variété, et par le roux cannelle fort vif qui
colore toutes les parties inférieures du corps.

Le dernier sous-genre est celui des JACAMARAL-
CYONS (*jacamaralcyon*), dont le bec est droit, grêle,
allongé, mais dont les tarses ne présentent que trois
doigts, deux en avant et un seul en arrière. L'uni-
que espèce connue habite la Guyane et le Brésil :
c'est le *jacamaralcyon* (2) à plumage gris brun vert,
avec le ventre et le milieu du corps blancs, la queue
médio-croix et arrondie.

LES GUËPIERS (3).

Appartient à la division des syndactyles, dans
la classe des passereaux, ainsi que les oiseaux qui
constituent la famille naturelle des alcyons. Ces syn-
dactyles ont le doigt externe presque aussi long que
celui du milieu, et il lui est uni jusqu'à l'avant-dernière
articulation. Le genre guépier ou *merops* est
donc nettement caractérisé par des formes assez
tranchées, telles qu'un bec allongé, triangulaire à
sa base, légèrement arqué dans sa longueur, et ter-
miné en pointe aiguë. Leur corps est extrêmement
svelte, et leurs ailes subaiguës sont fort longues;
leurs tarses, en revanche, sont très courts. Le vol
des guépiers se trouve avoir, par suite de cette con-
formation, la plus grande analogie avec celui des
hirondelles, dont les rapproche leur genre de vie,
car ils se réunissent en troupes nombreuses pour
poursuivre les insectes, et surtout les abeilles, les
guêpes et les frelons. Ces oiseaux ont un plumage
sec, rigide, souvent coloré vivement et par masses
cruées. On n'en trouve pas en Amérique.

Buffon en a connu la plupart des espèces (4).

(1) *Galbula grandis*, Lath. *Alcedo grandis*, L. Le-
vaill., pl. 54.

(2) *G. tridactyla*, Vieill. Levaill., pl. 50. *Alcyon tri-
dactyla*, Spix, pl. 57, fig. 2.

(3) *Apiaster*, Brisson. *Merops*, L. *Melittophagus* et
merops, Bolé.

(4) *Merops Adansonii*, Levaill., enl. 314.
M. apiaster, L., enl. 938.

M. badius, et Var., L., enl. 252 et 314.
M. Bonelli, Levaill., pl. 19, enl. 257.

Les guépriers nouveaux sont : 1° *Le gris-rose* (1), qui habite la côte d'Angole, et dont le plumage, gris vineux, glacé sur le corps, est relevé par le rouge des parties inférieures, et par deux traits blancs qui partent du menton et se rendent sur les joues. La région auriculaire et les plumes tibiales sont noires ; les deux rectrices moyennes dépassent les latérales. 2° *Le Bullock* (2) se trouve au Sénégal. Il a les joues noires, la gorge rouge, le bas-ventre bleu. 3° *Le Savigny* (3) est répandu dans la Sénégambie, dans l'Égypte et jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il a un trait noir sur l'œil ; le front bleu, la gorge jaune doré, puis marron. Le guéprier rousse-gorge de Levassant, assez commun en Égypte, n'en est qu'une variété remarquable par la blanchâtre du front et le roux vif de sa gorge. 4° *Le guéprier melanure* (4) est de la Nouvelle-Galles du Sud. Il a les joues noires, bordées de bleu azuré ; la gorge jaune, le plastron noir, l'occiput roux, le croupion bleuâtre. Le plumage vert jaunâtre. Deux brins grêles ou filiformes terminent les deux rectrices moyennes. 5° *Le Leschenault* (5) a été découvert à Java par le voyageur dont il porte le nom. Il a la tête et le manteau marron, la gorge jaune, bordée de noir, la queue un peu échancrée. Dans son jeune âge, le front est verdâtre, l'occiput roux, et la gorge d'un rouge pâle. 6° *Le Cuvier* (6) se trouve au Sénégal et sur la côte de Sierra-Leone. Il est vert sale, passant à l'aigümarine sur la queue. Les rémiges sont rousses. Un sourcil blanc surmonte l'œil. La gorge porte une longue cravate nelgeuse, largement encadrée de noir, frangé de bleu au-dessus et au-dessous. Le corps est verdâtre en dessous, mais la région anale est blanche. 7° *L'azuror* (7) a la gorge jaune d'or, un collier azur, le front bleu, la tête roussâtre vert, et la queue

fourchue. On ignore sa patrie. 8° *Le gularis* (8) est une des plus rares et des plus belles espèces de guépriers. Il ne se trouve que sur la côte occidentale d'Afrique, aux environs du grand Bassa, à quelques lieues du Sénégal. Il ressemble au malim et comme lui il a de six à sept pouces de longueur. Sa queue est légèrement échancrée, et ses ailes passent à peine le croupion. Son bec, long d'un pouce, est noir, ainsi que les tarses. Le front est aigümarine, et ce bandeau va, en s'amoindrissant, former un sourcil sur chaque œil. Un deuxième trait, aussi aigümarine, mais mal arrêté, traverse les joues après être né au menton : ce dernier est d'un rouge de sang fort vif. Le dessous du corps est vert velouté, le croupion excepté, qui est aigümarine. Le thorax et les flancs sont noirs, avec des gouttes oblongues, d'un vert d'aigümarine : cette dernière coloration est propre au bas-ventre et aux couvertures inférieures. Les rectrices sont noires, les deux moyennes seules sont frangées de vert doré. 9° *Le sumatranais* (9) a la tête et le front marron, la gorge azur, le plumage vert émeraude, la poitrine et la région anale bleuâtres. On le trouve à Sumatra. 10° *Le javanais* (10) se trouve à Java et à Sumatra. Dans la première de ces îles, c'est le *changan*, et le *biri-biri* dans la seconde. Son plumage est vert olivâtre, avec des reflets de cuivre. Rosette, avec un bandeau noir qui passe au-dessus des yeux, et va se perdre sur les oreilles. Le croupion et la région anale sont vert aigümarine. La gorge est jaune soufre, le cou marron, le milieu du ventre vert émeraude, et les flancs sont fauve. La taille est de onze pouces anglais.

LES ALCEMEROPS (2).

Ont été séparés des guépriers par M Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, parce que leurs ailes établies sur une forme inverse de celles de ces guépriers. Leur bec a des particularités qu'on ne retrouve que chez les alcyons, et leurs rectrices sont aussi faites sur une autre forme que celles des guépriers. Les *alcemerops*, ou guépriers-alcemerops, sont donc un chaînon intermédiaire entre ces deux genres d'oiseaux.

Voici les caractères zoologiques que le créateur de ce nouveau type a cru devoir proposer.

Le bec est long, un peu arqué, assez gros.

(1) *Merops malimbicus*, Shaw. *M. bicolor*, Daudin, *Ann. du mus.*, t. I, pl. 62. Levaill., Guép., pl. 5. Vieill., *Gal.*, pl. 186.

(2) *M. Bullockii*, Levaill., pl. 20.

(3) *M. Savignyi*, Levaill., pl. E. *M. aegyptius*, Savigny, pl. 4, fig. 3.

(4) *M. melanurus*, Horsf. et Vig., *Trans.*, XY, p. 208.

(5) *M. Leschenaultii*, Levaill., pl. 18. *M. urtica*, Horsf. Sw., *Zool. illust.*, pl. 8.

(6) *M. Cuvieri*, *M. Savignyi*, Sw., *Zool. illust.*, pl. 76. Levaill., pl. 9.

(7) *M. azuror*, Less., *Ornith.*, p. 239.

(8) *Merops gularis*, Vieill., *Encycl.*, t. II, p. 390.

(9) *M. sumatranus*, sir Raffles, *Cat.*, 13.

(10) *M. javanicus*, Horsf., *Trans.*, XIII, 171. Raffles, 294.

(11) *Alcemerops*, Isid. Geoff. Saint-Hil. *Soc. d'hist. nat. de Paris*, 3 août 1833.

patric. 8° Le *gulaira* (1) est une des plus belles espèces de guépier que sur la côte occidentale du grand Bassa, à qui il ressemble au malin. Il a sept pouces de longueur, son bec est échancré, et ses ailes sont coupées. Son bec, long de deux pouces, est plus court que les tarsi. Le front est noir, le dessous du cou est vert, le plumage est vert émeraude, le cou marron, le milieu du ventre est vert, et les flancs sont fauves.

ALCÉMÉROPS (2).

Les guépiers par M. Isidore, parce que leurs ailes sont en inverse de celles de ces derniers. Leur bec a des particularités que chez les alcyons, et leur plumage sur une autre forme que celle des alcémérops, ou guépiers-alcyons, qui est un intermédiaire entre ces deux genres.

Les caractères zoologiques que le créateur de ce genre a cru devoir proposer, sont un peu arqué, assez gros, et d'un bleu d'azur agréable, excepté le ventre qui est brun. Il habite l'intérieur de l'Afrique.

Le *promerops*, Levaill., pl. 8 et 9.

mais finissant par s'atténuer graduellement. La mandibule supérieure présente, sur sa face dorsale, dans toute sa longueur, un enfoncement dont les bords sont parallèles, et relevés de manière à former un canal longitudinal et peu profond. Les narines sont percées à la base du bec, mais cachées par les plumes. Les tarsi sont très courts, et appliqués à leur partie supérieure. Les doigts sont allongés, et l'interne est soudé au médian comme chez les vrais guépiers. La queue est longue et coupée en pointe. Les ailes dépassent à peine le croupion; elles sont sub-obtuses, à première plume très courte, la deuxième plus longue, mais cette dernière beaucoup plus courte que les troisième, quatrième et cinquième, qui sont égales entre elles.

Le seul alcémérops bien connu est le *guépier à queue* (1) de Temminck, magnifique oiseau de Sumatra, long de onze pouces, à plumage vert émeraude, à bec et pieds noirs. La tête est revêtue d'une plume purpurine bleuâtre; le bec est entouré d'un cercle bleu à son origine, et une longue fraise de plume pendante couvre le devant du cou jusqu'au menton; ce fanon est d'un rouge vermillon intense. La première moitié du dessous de la queue est jaune.

LES MOQUEURS (3).

Les moqueurs sont des oiseaux d'Afrique, que l'on a long-temps confondus avec les huppés ou les promerops. Ils diffèrent cependant des guépiers par leur bec long et incurvé, comprimé sur les côtés, à arête entaillée, et les plumes du front, et par leur commissure labiale. Les narines sont étroites et longitudinales; leur queue est étagée; leurs jambes sont fortes et grosses. Le type de ce genre est le *promerops moqueur* (3), qui habite le Sénégal et le cap de Bonne-Espérance. Son plumage est noir, à reflets cuivrés sur le haut du corps, avec deux miroirs blancs sur l'aile; son bec est rouge, et les plumes de la queue sont longuement ciliées de blanc à leur sommet.

Le moqueur vit par petites troupes dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. La variété du Sénégal est remarquable par ses deux raies blanches sur les ailes et sur les rectrices externes (4).

Promerops amictus, Temm., pl. 310.
Promerops, Brisson, Ornith., p. 239.
Upupa erythrorhynchos, Lath.
 Levaillant a décrit quelques autres promerops, qui s'approchent du moqueur. Ce sont :
 Le *promerops azuré*, Levaill., pl. 7.
 Un bleu d'azur agréable, excepté le ventre qui est brun. Il habite l'intérieur de l'Afrique.
 Le *promerops*, Levaill., pl. 8 et 9.
 Une longue queue étagée, variée de vert, de brun

LES RHINOPOMASTES (1).

Ont également été démembrés des promerops de Levaillant, et sont fort voisins des moqueurs. Leur bec est allongé, recourbé, grêle, trigone à la base. Les narines sont basales, médianes, petites, à demi fermées par une membrane relevée en opercule. Les ailes sont médiocres et dépassent à peine le croupion. La queue est allongée et formée de plumes étagées. Les tarsi sont très courts, scutellés en avant, à doigt médian, soudé au doigt externe comme chez les autres syndactyles. Le pouce est robuste, armé d'un ongle prononcé.

La seule espèce de ce genre est un bel oiseau, nommé par Levaillant le *promerops namaquois* (2), et que M. Jardine a appelé le *rhinopomaste de Smith*. Cette espèce, assez rare dans les collections, habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Son plumage est sur le corps d'un azur lustré, tandis que les parties inférieures sont d'un noir de velours. Un miroir blanc, étroit, occupe le milieu de l'aile; parfois un rond blanc se dessine à l'épaule. La femelle a le dessous du corps roux.

LES ALCYONS,

OU MARTIN-PÊCHEURS (3).

Forment une famille très naturelle, qui s'est singulièrement enrichie depuis la paix. Tous les oiseaux

et de rougeâtre métallique. La femelle a le poitrinerouge, et jaunâtre en dessous zoné de noir. Il habite Madagascar.

3° Le *promerops*, Levaill., pl. 11 et 12.

A tête couverte d'une huppe verdâtre; le corps est bleu, verdâtre. La femelle a le ventre blanc sale zoné de brun.

(1) *Rhinopomastus*, Jardine, Zool. Journ., n. 13, p. 2. Bull., XVI, 126.

(2) Levaill., Prom., 1, pl. 5 et 6. *Falcinellus cyanomelas*, Vieill. *Rhinopomastus Smithii*, Jardine, Zool. Journ., pl. 1.

(3) *Alcedo*, L. *Ipsida*, Brisson. *Halcyon*, Aristote. Les alcyons, Ch. Bonaparte, avec la division suivante:

Alcedo, Temm.

— *alcedo*, Boié.

— *ceryle*, Boié.

Halcyon, Swains.

Dacelo, Leach.

— *melidara*, Less.

— *choucair*, on, Less.

— *dacelo*, Less.

Tanyssyptera, Vigors.

— *syma*, Less.

— *ceryx*, Lacép.

— *todiramphus*, Less.

— *todus*, L.

qui lui appartiennent se ressemblent par des caractères communs, et tous possèdent un bec plus long que la tête, droit, anguleux, très pointu, ayant les pieds très courts, les jambes demi-nues; leur plumage est le plus habituellement peint de vives couleurs métallisées; mais ce qui en distingue surtout certains genres, à part les modifications de leurs caractères extérieurs, est la manière de vivre. Les martin-pêcheurs ne sont pas tous riverains. Si certains d'entre eux cherchent leur nourriture sur les bords des fleuves, en se livrant à une pêche active, quelques uns ne se tiennent que dans les profondeurs des forêts, d'autres dans les bois humides, d'autres enfin, essentiellement insectivores, se fixent dans les arbres, où ils chassent les tipules, les phalènes, les larves qui assurent leur pâture journalière.

Les caractères généraux et zoologiques de cette famille sont d'avoir un bec allongé, trigone ou arrondi, évasé à son attache au crâne, très droit ou renflé en dessous, à pointe aiguë ou recourbée, à arête peu marquée et saillante, à narines placées sur le rebord des plumes du front, arrondies ou percées en scissure. Leur langue est courte et triangulaire. Leurs tarses sont minces et courts, terminés rarement par trois doigts, le plus ordinairement par quatre, dont l'extérieur est uni au médian jusqu'à l'ongle. Leurs ailes sont brèves, concaves, et la queue est courte, carrée ou assez longue, régulière. Cette queue est parfois étagée, et présente deux brins.

Les alcyons sont répandus dans toutes les parties du monde; mais leurs espèces sont très communes dans la zone intertropicale, et beaucoup plus rares dans les zones tempérées.

Les genres que présente cette famille permettent, dans l'état actuel de nos connoissances, d'en grouper avec facilité les nombreuses espèces. Ce sont les suivants (1).

(1) Buffon a connu les martin-pêcheurs ci-après dénommés :

Genre *Ceyx*: *Alcedo tridactyla*, Gm., enl. 778, fig. 2.

— *Alcedo*: *A. ipsida*, Linn., enl. 77.

A. afra, Shaw., *al. maxima*, enl. 679.

A. alcyon, Gm., enl. 715.

A. alcyon dominicensis, enl. 593.

A. torquata, Gm., enl. 284.

A. rudis, L., enl. 62 et 716.

A. bicolor, L., enl. 592.

A. americana, L., enl. 591.

A. bengalensis, Shaw, Edw., pl. 11.

A. caruleocapala, L., enl. 783, fig. 2.

A. cristata, L., enl. 756, fig. 1.

A. madagascariensis, L., enl. 778, fig. 2.

A. purpurea, Gm., enl. 778, fig. 2.

A. superciliosa, L., enl. 756, fig. 2 et 3.

— *dacelo*: *A. capensis*, L., enl. 599.

A. atricapilla, L., enl. 673.

A. smyrnensis, L., enl. 894.

A. chlorocephala, L., enl. 783, fig. 2.

I.

LES CEYX.

Ceyx. LACEP.

Ont le bec droit, un peu aplati dans le sens tical. Les mandibules sont égales, lisses sur les bords, ayant chacune une arête à leur milieu terminées en pointe mousse. Leurs narines sont sales, obliques et petites. La troisième rémige la plus longue. Leur queue est très courte, et les tarses sont terminés par trois doigts grêles, c'est à dire que le pouce est libre, et que les deux antérieurs sont soudés. Les ceyx sont des contrées plus chaudes du globe, et possèdent un plumage richement métallisé. Leur taille est très petite.

Les espèces nouvelles de ce genre sont :

LE CEYX POURPRE (1).

Qui vit à Pondichéry et à Ceylan. Son bec est nâtre; son dos est azur; la tête et le croupion pourprés; la gorge est blanche, mais le ventre teint de jaune roux clair.

LE CEYX BLEU (2).

A les plus grands rapports de teinte avec le *meninting* de M. Temminck : il en diffère par sa taille beaucoup plus forte; son plumage est en dessus d'un bleu d'azur brillant et uniforme; la tête comme sur le corps; deux petites taches occupent les côtés du front; deux plus grandes de la même couleur traversent obliquement le cou à la naissance des ailes; les plumes sont brunes; les troisième et quatrième sont les plus longues; les rectrices sont bleues en dessus et brunes en dessous; la gorge est blanche; la poitrine et le ventre sont d'un jaune de safran uniforme et fort agréable; les rémiges sont très, sans aucune bordure rousse; les tarses jaunis, les ongles très recourbés et très foibles.

Ce ceyx a de longueur totale sept pouces; a vingt-une lignes de la pointe à la commissure.

Cette belle espèce a été tuée par M. de Blois, seigneur de vaisseau, sur le bord du havre de Norfolk, Lewin au port Jackson.

A. leucocephala, L., enl. 757.

A. senegalensis, enl. 594, 356 et 357.

— *Choucalcyon*; *alcedo gigantea*, Shaw., enl. 778, fig. 2.

— *Tanyssyptera*; *alcedo dea*, L., enl. 116.

(1) *Ceyx purpureus*, Less., Ornith., p. 241.

(2) *Ceyx azurea*, Horsf. *Alcedo azurea*, Lath. t. X, p. 372. Less., Man., II, 96.

LE MENINTING (1).

Le mâle du ceyx bleu, a quatre pouces trois lignes de longueur totale, de l'extrémité de la queue au bout du bec; la tête est d'un bleu noir intense, poncée de bleu clair brillant; les ailes sont brunes, et sont garnies sur leurs petites couvertures de plumes azurées; le dos est bleu foncé, taché de bleu clair, passant au bleu d'aigue-marine; les plumes du ventre sont d'un noir de velours; deux taches jaunâtre occupent les côtés du front au devant des yeux; deux touffes d'un blanc jaunâtre se dessinent sur le front; la gorge est blanche; la poitrine et le ventre sont d'un jaune roux agréable; le bec est noir, très dur, terminé de blanc à son extrémité; les tarses sont jaunes, et les ongles blancs. Ce ceyx, que Temminck indique à Java, que M. Temminck a vu à Sumatra, paroitroit aussi se trouver au Bengale, mais cette localité est toutefois douteuse. C'est le *martin-pêcheur de l'île de Luçon* de Temminck. Nous l'avons tué sur les bords des ruisseaux qui se jettent dans le havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

LE CEYX SOLITAIRE (2).

C'est une autre espèce de ceyx, quoique très peu différente par les couleurs de sa robe de celle dont nous venons de faire mention, et qui est figurée sur cette planche, forme toutefois une espèce distincte, et se reconnoît du ceyx gracieux par sa taille plus forte, par un bec moins gros quoique aussi parfaitement noir, et par des teintes plus ternes aux parties inférieures; ajoutez à ces différences que le bec a sur le front, à la base du bec, une poche d'un blanc jaunâtre, et le gracieux une tache orange beaucoup plus étendue; le solitaire a une touffe de plumes noires, placée de chaque côté de la poitrine vers l'insertion du poignet de la queue, et la couleur des parties inférieures du corps est une teinte jaune orange.

Le bec est noir et les pieds sont rouges. Longueur, quatre pouces cinq lignes. Point de différence avec le gracieux.

La Nouvelle-Guinée, baie de Lobo, est la patrie de ce ceyx, qui y vit solitairement.

LE CEYX GRACIEUX (3).

Le bec fort et long, d'une belle teinte orange; la tache de cette couleur est placée de chaque côté à la base supérieure de ce bec; la tête, la gorge, le dos, les ailes et la queue d'un noir par-

meninting, Less., *Zool. de la Cog.*, t. I, p. 691.
meninting, Horsf., Res. in Java, 172. Temm., Pl. 239, fig. 2 *Alcedo bengalensis*, Edw., pl. 239, fig. 2 *Alcedo bengalensis*, Temm., pl. 595, fig. 2.
Alcedo bengalensis, Temm., pl. 595, fig. 1.

II.

fait; cette couleur sombre est marquée sur le sommet du crâne, aux joues et aux couvertures des ailes par de petites gouttelettes d'un bleu de roi vif, et par des mèches d'un bleu azur sur les différentes parties du dos; une large bande d'un blanc jaunâtre s'étend sur toute la longueur des côtés du cou; la gorge est blanche, et toutes les autres parties inférieures du corps sont d'un orange vif et brillant; les pieds sont rouges et l'iris des yeux est brun. Longueur, à peu près cinq pouces. Les sexes portent une même coloration de plumage.

Cette belle espèce a été découverte par les voyageurs néerlandais durant le séjour de courte durée qu'ils ont fait à Amboine.

LE CEYX POUCKET (1).

Est la plus petite espèce que l'on connoisse aujourd'hui dans ce genre. Ce poucet, remarquable par sa petite taille, l'est également par la beauté de sa livrée, composée seulement de deux couleurs, le bleu de roi vif et le blanc pur, dont les teintes sont nettement tranchées. La première de ces couleurs couvre toute la tête, les joues, généralement toutes les parties supérieures du corps, et s'étend en écharpe tout le long des flancs, venant recouvrir les côtés de la poitrine par un demi-ceinturon interrompu vers la région du sternum; tout le dessous du cou et du corps, une tache latérale à la base de la mandibule supérieure du bec, et une autre de chaque côté du cou, sont d'un blanc parfait; le bec et les pieds sont noirs. Longueur, quatre pouces.

Ce ceyx a été trouvé à la Nouvelle-Guinée.

II

LES VRAIS MARTIN-PÊCHEURS.

Alcedo. L.

Ont pour diagnose générique un bec très allongé, droit, anguleux et pointu, à mandibules égales. Leur corps est gros et massif; leur queue est courte, cunéiforme; leurs tarses sont courts et foibles. Leur plumage est généralement métallisé. Ils ont des habitudes riveraines, et leur genre de vie les rend exclusivement ichthyophages (2).

(1) *Ceyx pusilla*, Temm., pl. 595, fig. 3.

(2) *Nid de martin-pêcheur* (*). — On ne connoît encore que d'une manière très incomplète le nid du martin-pêcheur de France (*Alcedo hispidula*); voici de curieux détails que nous devons à M. Grasset.

Le martin-pêcheur-alcion habite près des rivières où il trouve sa nourriture; il choisit pour faire son nid un trou de rat d'eau ou d'hirondelle de rivage, situé ordi-

(*) *Écho du Monde savant*, du 29 mai 1836, p. 95.

LE MARTIN-PÊCHEUR DES MOUQUÈS (1).

Ne diffère presque nullement de l'*ispida* d'Europe par les teintes de son plumage. Cependant sa taille est moindre (six pouces), et son bec est plus effilé et plus long à proportion; les joues sont entièrement bleues, et n'ont pas de roux foncé qui traverse l'œil comme dans l'espèce d'Europe; la tache blanche du cou n'est presque pas sensible, et la noire, qu'on remarque à l'*ispida*, n'existe point chez notre oiseau; la gorge est blanche, et le ventre d'un roux sale; les pieds sont d'un jaune clair. Il habite l'île de Bourou, une des Moluques.

M. Temminck, à l'article du *martin-pêcheur double ail*, avoit déjà remarqué dans une note que la taille des *alcedo ispida* apportés de Java, de Banda et de Célèbes, étoit plus petite que celle de l'espèce d'Europe. Il n'avoit point trouvé de différence dans les teintes du plumage, si ce n'est une coloration un peu plus vive.

LE MARTIN-PÊCHEUR ERRANT (2).

Dont le type est de la Nouvelle-Zélande, a huit pouces de longueur totale. Son bec est fort, assez élargi à la base, sans arête marquée sur la mandibule supérieure qui est en voûte; la mandibule inférieure a une arête centrale marquée, et a moins de hauteur que la supérieure; elle est aussi légèrement convexe; la couleur générale du bec est noire, excepté à la base et en dessous, qu'il présente une tache triangulaire blanche occupant toute la moitié du demi-bec; ses bords sont entièrement lisses.

nalement à un pied au-dessus du niveau de l'eau. Le nid observé étoit un trou d'une longueur d'environ deux pieds, incliné légèrement, et se terminant par une cavité arrondie qui formoit l'emplacement du nid. Le fond de cette cavité étoit garni d'une quantité prodigieuse d'arêtes de petits poissons dont se nourrit l'oiseau, et contenoit huit œufs presque ronds d'un blanc lustré. C'étoit à la fin d'avril 1834. M. Grasset enleva les œufs et les arêtes de poissons qui composaient le nid. Vingt jours après, il retourna, et trouva encore huit œufs déposés sur une grande quantité d'arêtes qu'il enleva également. Le 15 juin, nouvelle recherche, nouvelle capture de six œufs et d'une quantité considérable encore d'arêtes. M. Grasset fouilla encore une quatrième fois, mais il ne trouva que quelques arêtes, et peu de temps après les oiseaux disparurent. En 1835, un nid semblable et construit de la même manière fournit successivement au même naturaliste sept, huit et cinq œufs. On en pourroit conclure que, si le martin-pêcheur est moins commun que les autres espèces de nos contrées, c'est que le défaut de nourriture pendant les hivers rigoureux doit en faire périr un grand nombre.

(1) *Alcedo hispidoides*, Less.

(2) *Alcedo vagans*, Less. *Halcyon sanctus*, Vig. et Horsf., Trans., Soc. lin. Lond. *Saved king's fisher*, t. XV, p. 216. Lath., tab. bona in Journ. of a Voy. to new south-wales, by John White, in-4o, Lond., 1790.

La tête est recouverte d'une sorte de calotte brun vert, passant au vert clair sur l'occiput; les taches fauves sont placées devant le front au-dessus des narines; une large bande d'un vert très noir à la commissure du bec, passe au-dessous de l'œil et se dirige sur les côtés du cou en remontant se joindre à celle du côté opposé derrière l'occiput; un petit faisceau de plumes blanches borde la partie inférieure; un collier mélangé de blanc roux et de brunâtre, occupe la partie postérieure du cou; le haut du manteau est d'un roux passant au verdâtre sur le dos; le croupion et le dessous de la queue sont d'un vert bleu; les liges rectrices sont noires.

Les petites couvertures des ailes sont vertes que la plume est lisérée sur son bord de fauve; le moignon de l'épaule est jaune; les rémiges sont brunes en dedans et vertes en dehors, elles sont entièrement brunes à leur extrémité.

La gorge est d'un blanc sale; la poitrine et le ventre, surtout les côtés du cou et les flancs sont d'un fauve jaune, analogue à la couleur du bec et sont striés de brun, chaque plume étant striée délicatement de cette dernière couleur; le milieu du ventre est blanchâtre, et les plumes anales sont d'un rouge noirâtre foncé.

Cet oiseau se nomme *kotaré-popo* à la Nouvelle-Zélande sa patrie. Nous l'avons rencontré fréquemment sur le bord des petites criques de l'île de la baie des îles.

Ses plumes non lisses, la forme de son bec rapproche de celle des martin-pêcheurs, ses tudes, qui nous paroissent différer des vrais martin-pêcheurs, le placent sur la limite de ces genres.

PREMIÈRE VARIÉTÉ. — Le *martin-pêcheur du port Jackson* est très commun dans toute la Nouvelle-Galles du Sud, et ne diffère du précédent que par des nuances de couleur insensibles. lorsqu'on le compare pas avec une attention minutieuse n'a que sept pouces de longueur totale; le bec, sa tête, du dos, du croupion, des ailes et de la queue est seulement plus brillant; le roux des parties inférieures du corps est plus terne, et les rémiges brunes des plumes de la poitrine sont plus foncées.

DEUXIÈME VARIÉTÉ. — Le *martin-pêcheur de la Nouvelle-Guinée* (1) n'est pas rare sur le littoral du havre de Dorey, où il est aussi nommé *toré* et il ne diffère aucunement de l'espèce précédente. Il a sept pouces six lignes de longueur totale; le bec est peu comprimé vers la pointe; le dessous du corps est assez vif; son collier

(1) *Halcyon cinnamomeus*, Swains., Zool. pl. 67.

te d'une sorte de calotte
vert clair sur l'occiput ;
accés devant le front au-
de la bande d'un vert très noi-
bec, passe au-dessous de
ôtés du cou en remontant
côté opposé derrière l'oc-
plumes blanches borde la
collier mélangé de blanc
occupe la partie postérie-
le haut du manteau est
sur le dos ; le croupion et le
d'un vert bleu ; les ilg-

rtures des ailes sont vertes
ée sur son bord de fauve
aule est jaune ; les rémiges
t vertes en dehors, elles so-
leur extrémité.
n blanc sale ; la poitrine et
les côtés du cou et les flancs
analogue à la couleur du cor-
brun, chaque plume étant
tte dernière couleur ; le mi-
tre, et les plumes anales son-

omme *kolare-popo* à la Nou-
Nous l'avons rencontré fré-
des petites criques de l'im-

lisses, la forme de son bec
de des martin-pêcheurs, se-
aroiissent différer des vrais
cent sur la limite de ce

ÉTÉ. — Le *martin-pêcheur*
est très commun dans toute
ud, et ne diffère du précéd-
le couleur insensible, lorsqu-
avec une attention minutie
ces de longueur totale ; le
du croupion, des ailes é-
ent plus brillant ; le roux d-
u corps est plus terne, et
plumes de la poitrine be-

ÉTÉ. — Le *martin-pêcheur*
guinée (1) n'est pas rare sur le
y, où il est aussi nommé *tor-*
sionnement de l'espèce pré-
six lignes de longueur tota-
primé vers la pointe ; le bie-
ps est assez vif ; son collier

namomeus, Swains., Zool.

plus roux, ainsi que toutes les parties inférieu-
les bordures brunes des plumes de la poitrine
très légères et moins apparentes que dans les
édents.

oiseau paroît habiter toutes les parties boréale
centrale de la Nouvelle-Hollande, les lies de la
Nouvelle-Zélande, de la Calédonie, des Hébrides,
Salomon, de la Nouvelle-Guinée et les Moluques.
Les *totiramphes*, au contraire, paroissent vi-
sur toutes les lies océaniques de la Polynésie
centrale.

Le *biru* (1) est commun dans l'île de Java, où
le nom de *burong-biru*, ou l'oiseau biru. Il
sur les bords de la mer, où il pêche à la manière
martin-pêcheur de l'Europe, en poussant un cri
des plus perçants et des plus désagréables cha-
qu'il guette sa proie et qu'il se jette sur elle.
Il aime à se percher sur les arbres qui bordent
rivières et les lacs ; et, à défaut de
s, il se contente d'insectes aquatiques. On le
trouve aussi à Sumatra, au dire de M. Temminck,
qu'il ne soit pas indiqué par sir Raffles. Son
plumage se compose de deux couleurs principales.
Le bec bleu azur, relevé par le blanc neigeux du
milieu du front, du devant du cou, des parties in-
érieures et des deux traits placés sur les côtés du
Le bout des rémiges, les rectrices en dessous
des ailes sont noirs ; les pieds sont rougeâtres bruns.

Le *vintsi* (2) paroît avoir été jusqu'à présent
confondu avec le *vintsi*, dont il ne diffère que par
quelques particularités et par sa patrie, car il ne
se trouve qu'à Madagascar. Il a le dos et la queue
bleu d'azur varié de bleu foncé. Ses ailes sont
bleues et légèrement nuancées de violet. Tout le des-
sus du corps est roux, à l'exception de la gorge, qui
est blanchâtre. Les joues sont rousses, et on voit sur
les côtés du cou une tache de couleur blanche. La
queue, plus longue que celle du *vintsi*, est variée
de bleu verdâtre et de noir, le noir formant une
bande sur le milieu de chaque plume, et de plus
s'étendant à son extrémité dans l'espace d'une ligne
seulement. Le *vintsi* a le bec rouge de corail, et le
dos et le croupion l'a constamment noir. La taille de ce der-
nier est de cinq pouces onze lignes. 3° Le *martin-*
peur à gouttelettes (3) a été découvert dans les
montagnes de l'Himalaya. Les parties supérieures
du corps, le dos et la queue sont d'un brun ocellé de
blanc neigeux. L'occiput est surmonté d'une huppe
blanche. Les parties inférieures sont blanches, le
croupion excepté, qui est roussâtre. 4° Le *martin-*

Alcedo biru, Horsf., Zool., Research. Linn., Trans.,
175. Temm., pl. 239, fig. 1.

A. vintsioides, Gervais, Mag. de zool., p. 74,

A. guttatus, Gould, Proceed., 1, 22. Bull., XXV,

pêcheur aigue-marine (1), que Vieillot dit être de
Java, mais qui paroît vivre à la Nouvelle-Hollande,
à cinq ou six pouces de longueur. Le corps est vert
d'aigue-marine et blanc neigeux ; son bec est noir
et les pieds sont jaunâtres. 5° Le *martin-pêcheur*
deuil (2) a quatorze pouces de longueur. Il a été dé-
couvert au Japon par M. Sibold, où il est rare. Ses
noms indigènes sont *samo-dori* (oiseau tacheté),
kabuto dori (oiseau huppé), *kawera-dori* (oiseau
riverain). Les Chinois l'appellent *kon fu-tso* (belle
femelle d'oiseau), ou *kwa-van-tso* (fleuron tacheté
d'oiseau). Ce martin-pêcheur fréquente le bord des
rivières et des torrents, où il se nourrit de poissons
et de vers, et on l'a remarqué sur les trois grandes
îles de l'empire du Japon. M. Sibold l'a vu près de
Nangasaki et de Iedo. Les livres chinois l'indiquent
au nord de la Chine, comme dans la presqu'île de
Corée. Les Japonais l'élevaient en cage avec le plus
grand soin comme un oiseau curieux, et cependant
son plumage n'a pas d'éclat. Une huppe étoffée re-
couvre la tête. Toutes les plumes du corps sont brunes,
ouillées de blanc, avec quelques taches rousses
sur les côtés du cou. Le milieu du ventre, le der-
rière du cou, sont d'un blanchâtre uniforme. Les
pennes des ailes et de la queue sont barrées de brun.
Le bec et les tarses sont noirs. 6° Le *martin-pé-*
cheur à large bande (3) habite Java. Il a les formes
du martin-pêcheur d'Europe ; mais il est un peu plus
grand, et a un bec du double plus gros. Ce bec est
noir, ainsi que la tête et la nuque : ces parties rele-
vées de quelques mouchetures bleues. Les ailes sont
noires, bordées de bleu. La poitrine est traversée
par une large écharpe bleue. La gorge et le ventre
sont blancs. Des bandes longitudinales occupent les
flancs. La moustache est bleue, et une grande tache
rouge occupe les côtés du cou. Le dos et le croupion
sont aigue-marine ; la queue est courte et bleue ; les
tarses sont bruns.

III.

LES TANYSYPTÈRES (4).

Forment un genre assez remarquable, dont on ne
connoît qu'une espèce répandue dans les Moluques
jusqu'à la Nouvelle-Guinée. Leurs attributs distinc-
tifs consistent en un bec conique, court, partout
également renflé, et presque sans arête inférieure ;
les narines sont ovales, ouvertes, arrondies et laté-
rales ; les deux rectrices moyennes sont excessive-

(1) *Alcedo beryllina*, Vieill. Dict. sc. nat., pl. 29, fig. 2.

(2) *A. lugubris*, Temm., pl. 548.

(3) *A. cryzona*, Temm., texte des pl. col.

(4) *Tanysyptera*, Vig., Zool. Journ.

ment allongées et terminées en palette. Ces caractères sont empruntés à la livrée du mâle, mais ils s'appliquent imparfaitement à la femelle que nous avons découverte à la Nouvelle-Guinée. Le *tanyssptère des forêts*, ou *martin-pêcheur à longs brins* (*) des auteurs, est bien connu quant au mâle.

Séba, le premier, en a donné une gravure très reconnoissable sous le nom d'*avis paradisiaca ternateu* (t. I, pl. 40. fig. 5). Mais il n'en est pas de même de la femelle, qui étoit naguère ignorée.

Celle-ci a neuf pouces et demi de longueur totale; la queue en a quatre, et le bec du front à son extrémité a douze lignes.

Le bec est brun noir, excepté le dessous de la mandibule inférieure, qui est rougeâtre sale; les tarses sont noirâtres, et les ongles sont bruns à la pointe; le dessus de la tête est d'un brun très foncé, lavé de fauve peu apparent; sur le milieu de la tête et sur le haut du cou les plumes prennent une couleur bleu de ciel assez vive, qui forme une calotte; les yeux sont surmontés d'une sorte de sourcil fauve, qui s'étend sur le front; les joues sont brunâtres; les côtés du cou, le manteau, les ailes, le croupion, sont d'un jaune brunâtre uniforme; les rémiges sont brunes; les petites couvertures des ailes sont brunes, bordées de roux.

La gorge, le devant et les côtés du cou, la poitrine et l'abdomen, sont d'un fauve jaunâtre, striés de brun sur le rebord de chaque plume.

La queue est étagée; les deux rectrices moyennes, plus longues que les autres de deux pouces seulement, ne sont point effilées, et sont partout d'une égale largeur; elles sont d'un bleu vif en leur milieu et d'un brun terne sur leurs bords; toutes sont uniformément brunes en dessous.

Le martin-pêcheur à longs brins a été trouvé d'abord dans l'île de Ternate, et c'est sous ce nom que Valentin l'a décrit, p. 501, t. III de son ouvrage sur Amboine. Il est très commun à la Nouvelle-Guinée, où nous le rencontrâmes fréquemment. Les Papous le nomment *manesoukour*.

IV.

LES SYMÉS.

Syma. LESS.

Nous avons formé ce genre pour placer une espèce nouvelle d'oiseau de la famille des martin.

(*) *Alcedo dea*, L.; ent. 116. Le mâle: *svm., rectricibus non attenuatis; corpore fusco brunneo; occipite ceruleo; gula, pectore, abdomineque fulvis; rostro et pedibus nigris*, Less. Bull., XXVI, 289.

pêcheurs ou aleyons. Le genre *alcedo* de Linné, divisé dans ces derniers temps, comprend donc aujourd'hui les genres *alcedo*; *durelo*, Leach; et Lacép.; *syma*, Less.; et *todiramphus*, Less.

Les caractères génériques des *syma* (nom prunté à la mythologie, et qui est celui d'une nymphe de la mer), en les comparant avec ceux des genres que nous venons d'énumérer, sont:

Bec long, élargi à la base, comprimé et mince sur les côtés, vers l'extrémité; mandibule supérieure arquée recourbée légèrement vers sa pointe, qui est très aiguë, plus longue que l'inférieure; mandibule inférieure carénée en dessous, convexe, très élevée au sommet, qui se loge dans une rainure de la mandibule supérieure; bords des deux mandibules égaux, dans les deux tiers de leur longueur, de fortes, en scie, nombreuses, dirigées d'avant en arrière; pourtour inférieur de l'œil nu; troisième et quatrième rémiges égales, longues; la première courte; tarses médiocres, à trois doigts antérieurs réunis; l'externe plus court; ailes courtes, et médiocres, à rectrices inégales au nombre de six, grandes et deux petites, externes.

Nous ne connoissons encore qu'une espèce de genre.

LE SYMÉ TOROTORO.

Syma torotoro. LESS. (1).

Cet oiseau se distingue par les caractères suivants: Tête, bec, pieds et abdomen jaune roux, vif en dessus, plus pâle en dessous; deux taches noires de chaque côté du cou; mandibule inférieure bleue; queue bleue azurée; un cercle noir au-dessus des yeux.

Le symé que nous avons figuré, pl. 31 bis de la Zoologie de la Coquille, a sept pouces de longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue; le bec a deux pouces de la commissure à la pointe; la queue a vingt-sept lignes; le bec est entièrement d'un jaune doré brillant; la tête et les joues sont d'une couleur jaune cannelle claire et uniforme; le dessous du bec est paré d'une teinte plus claire formant collier au-dessus du manteau, par deux taches noires foncées; les rectrices ne se réunissent pas complètement; un cercle noir se dessine légèrement autour de l'œil; le mandibule est d'un noir de velours; la couleur des grandes couvertures des ailes est d'un bleu vert uniforme; le croupion est d'un vert clair; les plumes sont plus longues en dedans et bordées de verdâtre métallisé en dehors; les rectrices sont égales, d'un bleu assez foncé en dessus, brunes en dessous; la gorge est d'un jaunâtre blond très clair, qui prend une teinte plus foncée sur les côtés du ventre et sur la poitrine.

(1) *Alcedo ruficeps*, G. Cuvier, Gal. du Mus.?

Le genre *alcedo* de Linné, dont les pieds sont assez forts, d'un jaune clair; les ongles sont noirs.

Cet oiseau habite le bord de la mer, le long des rivages (*bruquiera*). Il rase les grèves en volant et saisit les petits poissons que son bec, fortement dentelé, ne lui permet pas de laisser échapper. On en observâmes plusieurs individus volant sur les bords des petites rivières qui se jettent dans le golfe de Doré à la Nouvelle-Guinée. Les Papouas nomment *torotoro*, sans doute par analogie avec ce mot.

V.

LES MÉLIDORES

Melidora. LESS.

YMÉ TOROTORO.

torotoro. LESS. (1).

se distingue par les caractères suivants : tête, bec, pieds et abdomen plus pâles en dessous, plus pâle en dessous de chaque côté du cou; mandibule supérieure azurée; un cercle noir

Nous avons figuré, pl. 31 bis, une *quille*, a sept pouces de long, le bec à l'extrémité de la queue de la commissure à la pointe sept lignes; le bec est entièrement brillant; la tête et les joues sont cannelle claire et uniforme, plus claire formant collier et par deux taches noires foncées pas complètement; un cercle blanc autour de l'œil; le menton est d'un bleu vert uniforme; les plumes du ventre et sur la poitrine

clair et passer au blanchâtre sur le bas-ventre; les pieds sont assez forts, d'un jaune clair; les ongles sont noirs.

Cet oiseau habite le bord de la mer, le long des rivages (*bruquiera*). Il rase les grèves en volant et saisit les petits poissons que son bec, fortement dentelé, ne lui permet pas de laisser échapper. On en observâmes plusieurs individus volant sur les bords des petites rivières qui se jettent dans le golfe de Doré à la Nouvelle-Guinée. Les Papouas nomment *torotoro*, sans doute par analogie avec ce mot.

Sont des martin-chasseurs, dont le bec est des plus robustes, très large, et terminé par un crochet fortement recourbé. La mandibule inférieure est fortement renflée en dessous, et la supérieure est incurvée dans toute sa longueur par une double

saillie qui forme ressaut sur sa voûte. Les narines sont percées en fente longitudinale peu apparente; l'œil et le bec est nu; une rangée de cils rigides recouvre la base du bec. Les ailes sont concaves, la queue est médiocre. La seule espèce de ce groupe remarquable habite les forêts de la Nouvelle-Guinée. Elle est nommée *mélidore d'Euphrosine* (1), qui a en longueur six pouces, du bec à l'extrémité de la queue, neuf pouces de hauteur; le bec a deux pouces et vingt-huit lignes de longueur; la mandibule supérieure est terminée par une saillie forte et crochue; la mandibule inférieure qui est terminée par une saillie blanche, tandis que la précédente est noire, est terminée par une saillie haute; elle est peu renflée, marquée d'une saillie saillante à son milieu; toutes les deux sont terminées lisses sur leurs bords; les narines sont terminées en saillie à la naissance des plumes du front, et les plumes de la queue sont roides et couchées sur les branches du bec supérieur; la première rémige est courte, la deuxième est la plus longue, et ne dépasse la troisième et la quatrième que de peu; les tarses sont terminés en saillie et brunâtres; les ongles sont concaves, celui du milieu élargi, tous de couleur jaune; la mandibule inférieure est brune, légèrement rayée de jaune vert, et la tête; deux bandes larges, composées de plu-

Melidora Euphrosina, Less., Ornith., p. 249. *Dactylopsyllus macrorhinus*, Less. et Garn., Zool. de la Coq., pl. 11, fig. 1; et Man. d'orn., t. II, p. 94; Bull., XII, p. 11.

mes brunes bordées de bleu d'aigue-marine, circonscrivent l'occiput, et partent de derrière les yeux; le *lorum* est fauve; deux traits noirs partent de la mandibule inférieure; un collier blanc entoure le cou, les plumes du dos, du croupion; celles des couvertures des ailes, grandes et petites, sont brunâtres, terminées par un point fauve bordé de jaune, de sorte que tout le dessus du corps est parsemé de gouttelettes olivâtres; les rémiges sont brunes, bordées de fauve en dehors; les rectrices sont rouges, à tige lustrée; la gorge, la poitrine et les flancs sont blanchâtres, tachés de roux sale et de brunâtre, par légères stries ou par plaques, toutes les plumes étant brunes à leur base; l'abdomen est blanchâtre, et les couvertures inférieures à la queue sont rouges.

Ce martin-chasseur habite les forêts de la Nouvelle-Guinée, non loin du havre de Doré; nous ne nous en sommes procuré en ce lieu qu'un seul individu qui est déposé au Muséum.

VI.

LES CHOUALCYONS

Choualcyon. LESS.

Sont des oiseaux massifs et stupides, dont les mœurs s'éloignent de celles des vrais martin-pêcheurs; car ils ne quittent guère les forêts ombreuses et marécageuses, où ils cherchent dans la terre humide les vers qui forment leur pâture. Leur cri est rauque et assourdissant.

Les caractères des choualcions: sont un bec très renflé, très ample, à mandibule supérieure évasée, voûtée, échancrée à sa pointe, qui est robuste et onciforme. La mandibule inférieure est carénée, large, denticulée aux bords. Les narines s'ouvrent en fente latérale très étroite. Leurs ailes sont amples, à troisième et quatrième rémiges les plus longues. Leur queue est allongée. La nature des plumes de ces espèces est douce et mollette.

Le type de ce groupe est le grand alcion de la Nouvelle-Hollande, que Buffon croyoit provenir de la Nouvelle-Guinée, et qu'il a figuré enl. 663.

La seconde espèce paroît être le *martin-chasseur de Leach* (1), des côtes sud de la Nouvelle-Hollande, et long de vingt pouces. Il est blanchâtre, rayé de fauve, avec la tête rayée de brunâtre. Le dos, les parties antérieures des scapulaires et les ailes sont fauves: celles-ci sont variées de bleu foncé et d'azur, et le croupion est bleu. La queue est azurée, et terminée de blanc.

(1) *Doco Leachii*, Lath., MS.; Vig. et Horsf., Trans. Linn., t. XV, p. 205; New-Holland, king's fisher, Lath., Gen., IV, 2^e partie, esp. 2.

La troisième espèce est le *Gaudichaud* (¹), très commun à la Nouvelle-Guinée. Le mâle a la tête noire, la gorge blanche, les ailes et le dos noirs, variés d'aigue-marine; le ventre rouge cannelle assez vif, et la queue d'un riche azur. La femelle ne diffère du mâle que parce qu'elle a la queue rousse. Cet oiseau est appelé *mangrogone* par les Papous de Waighiou, et aussi *mankintrous*, et les Guébécens le désignent par le nom de *salba* ou martin-pêcheur.

VII.

LES MARTIN-CHASSEURS (²).

Ne sont pas encore nettement circonscrits, car ils paroissent, lorsqu'ils auront été mieux étudiés, devoir comprendre quelques petites tribus distinctes. Dans l'état actuel de nos connoissances, les martin-chasseurs sont des alcyons qui classent aux insectes et se nourrissent aussi de larves et de vers. Ils se plaisent dans les bois et dans les forêts humides des zones équatoriales, qu'ils ne franchissent pas. Leur plumage est ordinairement brillant et de nature soyeuse. Ils nichent dans les trous d'arbres. Aucun d'eux ne vit en Amérique.

Buffon en a figuré plusieurs espèces; mais nous reproduirons la description de celle qui suit immédiatement, parce que la notice de Buffon est erronée en quelques points.

1^o Le martin-chasseur à tête noire (³) a onze pouces quatre lignes de longueur totale. Son bec, long de deux pouces et demi, est puissant, très épais, à mandibule inférieure renflée, et à carène saillante en dessous, et d'un rouge de corail; sa queue a trois pouces de longueur; les rectrices qui la composent sont inégales, comme étagées par leur graduation, et lui donnent une forme arrondie. Les tarses sont proportionnés, d'un rouge vif, tandis que les ongles sont noirs.

Les couleurs du plumage de cette espèce sont des plus éclatantes et des plus heureusement alliées. Bien que la plupart des martin-pêcheurs aient leurs plumes soyeuses teintées des couleurs de l'outremer, du noir de velours et du roux buffle, toujours est-il que cette espèce est une des plus richement parées de ce genre nombreux.

Une calotte d'un noir intense recouvre toute la

tête, une partie du cou en arrière, et les joues enveloppant les yeux. La gorge et le devant du cou sont d'un blanc satiné, et ce blanc s'étend sur le haut du dos, en y formant un très large collier, qu'une légère teinte colore. Le dos, les grandes couvertures des ailes, les rémiges moyennes, les rectrices dessus, sont d'un outremer suave et brillant; les rémiges de ces dernières sont d'un noir lustré remarquable. Les ailes, c'est-à-dire leurs couvertures sont d'un noir de velours profond, et les grandes rémiges bleues à leur naissance, traversées à leur milieu par une bande gris de lin pourprée, sont d'un noir vif à leur portion terminale. Les ailes sont bordées de plumes couleur cannelle en dedans, et sont aussi en dessous blanches et brunes. Toutes les parties inférieures, depuis le thorax jusqu'aux couvertures inférieures et sur les flancs, sont d'un roux marron fort vif. La queue est brune en dessous.

Ce martin-pêcheur habite les îles indiennes l'Est, et plus particulièrement Ceylan et la presqu'île de Malacca.

2^o Le martin-chasseur à tête blanche (⁴) se trouve aux îles Mariannes. Il a le bec noir et blanc, les ailes et le manteau de couleur d'aigue-marine, et le reste du corps blanc. Une variété d'âge avoit l'occiput vert et un collier blanc, et un troisième individu aussi conservé dans les galeries du Muséum, avoit le front et de larges sourcils blancs sur le vert qui colore la tête. 3^o Le martin-chasseur à tête rousse habite aussi des îles Mariannes, à la tête et le cou rouges des traits derrière l'œil et un demi-collier noirs, et les ailes sont aigue-marine, et le dessous du corps est roux vif. 4^o L'*omnicolore* (⁵) se trouve à Java. Il a la tête et les épaules noires; le manteau le croupion et le dessous du corps azurés; les ailes et la queue nuancées d'aigue-marine, avec les extrémités noires. Le devant du cou est marron vif, et derrière de cette partie est ombré de violet. Le bec est rouge de corail, et les tarses sont charnés. Les ailes et le dessous du corps sont azurés. Les parties de la tête est d'un roussâtre bordé de plus clair côté de la tête et l'occiput sont azur. Le gosier est blanchâtre, avec du rose et du jaunâtre sur les côtés du cou. Les parties inférieures sont blanches, le manteau est olivâtre. Les ailes sont azur, avec un blanc au bord et aux couvertures moyennes.

(¹) *Choucalcyon Gaudichaudii*; *Alcedo Gaudichaudii*, Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 15, p. 112.

(²) *Dacelo*, Leach. *Paralcyon*, Gloger.

(³) *Alcedo atricapilla*, L., enl. 673. *A. brama*, Less., *Cent. zool.*, pl. 8. Par erreur, Sonnerat, *Voy.*, pl. 31.

(⁴) *Alcedo albicilla*, Less., *Ornith.*, p. 247. *Dum.*, *Dict. sc. nat.*, t. XXI, p. 273.

(⁵) *A. ruficeps*, Cuv. *Dum.*, *Dict.*, t. XXIX, p. 273.

(⁶) *A. omnicolor*, Reinw. *Temm.*, pl. 135. *A. nuptera*, Horsf., XIII, 174.

(⁷) *Dacelo cyanotis*, Temm., pl. 262.

en arrière, et les joues
La gorge et le devant du
et ce blanc s'étend sur le
un très large collier, qu'
e dos, les grandes couvertu
moyennes, les rectrices
d'autre suave et brillant
sont d'un noir lustré rem
est-à-dire leurs couvertu
ours profond, et les gran
r naissance, traversées à l
gris de lin pourprée, sont d
terminale. Les ailes sont de
ur cannelle en dedans, et s
ches et brunes. Toutes les p
le thorax jusqu'aux couv
sur les flancs, sont d'un ro
queue est brun en dessous.
r habite les îles indiennes
ièrement Ceylan et la presqu

asseur à tête blanche⁽¹⁾ se tro
Il a le bec noir et blanc, les a
leur d'aigue-marine, et le r
variété d'âge avoit l'occip
anc, et un troisième indivi
les galeries du Muséum, q
urcils blancs sur le vert qui
artin-chasseur à tête rouss
nnes, à la tête et le cou ro
œil et un demi-collier noir
aigue-marine, et le dessous
4° L'omnicolore⁽²⁾ se trou
les épaules noires; le mante
ssous du corps azurés; les a
d'aigue-marine, avec les ex
ant du cou est marron vif, e
rtie est ombré de violet. Le
et les tarses sont carnés. Les
gke-urung. 5° Le martin-ch
) se trouve à Sumatra, dans
pour poursuivre les insectes.
rail, et toutes les plumes d
troites et lancéolées. Le som
oussâtre bordé de plus clair
occiput sont azur. Le gosier
rose et du jaunâtre sur les c
s inférieures sont blanches
e. Les ailes sont azur, avec
aux couvertures moyennes.

, Less., Ornith., p. 247. Dum
, p. 273.
Dum., Dict., t. XXIX, p. 273.
Reinw. Temm., pl. 135. A. m
, 174.
, Temm., pl. 262.

que, fortement étagée, est roux cannelle. Les tarses
sont jaunes. 6° Le *buccoïde* ⁽¹⁾ provient de Java et
Sumatra. Le corps est en entier rayé de roux vif
de noir sur les parties supérieures, blanc sur les
inférieures, avec des écailles noires sur les flancs.
Le *martin-chasseur trapu* ⁽²⁾ habite les grandes
îles des îles de Bornéo et de Sumatra. Il a sept pou-
ces et sept lignes de longueur, du vert foncé sur la tête,
le dos de vert brillant. Les yeux sont surmontés
de deux sourcils roux, et les joues sont traversées
par des sortes de moustaches d'un bleu intense. Une
ceinture bleu indigo entoure la tête jusqu'à la nuque,
un large collier d'un roux vif se dessine au cou,
cette nuance est celle du thorax et des flancs. Le
reste est blanc. Les plumes du manteau, des ailes
et de la queue sont noir mat, bordé de bleu foncé
de roux vif. Le croupion est d'un bleu azur céleste. Le
bec supérieur est noir, et l'inférieur est jaune,
comme les pieds. Le jeune âge a tout le sommet
de la tête rayé de roux et de verdâtre. Les moustac-
hes sont d'un vert terne. Toutes les parties infé-
rieures sont d'un roussâtre maculé de brun. Le man-
teau, le dos, les ailes, ont des teintes verdâtres et
brunâtres, et chaque plume de ces parties est mar-
quée vers le bout d'une tache roussâtre; le bleu d'azur
du croupion est indiqué par des taches de cette der-
nière couleur. Le bec est entièrement noir. 8° Le
double œil ⁽³⁾, aussi de Sumatra, a près de huit pouces
de longueur. Son plumage est lapis lazuli brillant,
marqué par le blanc neigeux du devant du cou, et
deux taches arrondies placées sur les côtés du front.
Le *double œil* ⁽⁴⁾ a les plus grands rapports avec
le précédent. On le trouve à Amboine, à Timor, aux
Indes. Bleu azuré sur le corps, il a une ceinture
de même bleu qui coupe sur le cou le blanc pur de
la gorge, du thorax et de l'abdomen. Deux grandes
taches oblongues et blanches occupent les côtés du
ventre. Le bec et les tarses sont noirs. 10° Le *mi-
non* ⁽⁵⁾ habite Java, où on le nomme *tengke-waton*,
se trouve dans les parties montueuses et boisées
de la province de Sumarang. Il paroît exister éga-
lement à Sumatra, dans le district de Palembang.
C'est un joli oiseau mesure sept pouces. Ses pieds sont
carnés, mais son bec est rouge de corail. Il est re-
marquable par le marron vif qui colore le front, les
tarses, et un large collier qui embrasse les côtés du
cou jusqu'à la nuque. Les plumes du sommet de
la tête sont lâches et touffues, et forment une sorte
de huppe: ces plumes, brunes à leur base, maculées
de blanc au milieu, se terminent par une pointe

⁽¹⁾ *Dacelo buccoïdes*, Temm., pl. 586.
⁽²⁾ *D. conereta*, Temm., pl. 346.
⁽³⁾ *Alcedo lazuli*, Temm., pl. 508.
⁽⁴⁾ *A. diops*, Temm., pl. 272.
⁽⁵⁾ *Dacelo putchella*, Horsf., Zool., Research in Java,
vol. XIII, 175. Temm., pl. 277.

azur. La gorge est blanche; le thorax et les flancs
sont jaune ferrugineux. Le bas-ventre est blanc. Le
dos et les ailes sont azur, rayés de bandes noir ve-
lours. Les rémiges sont noires, ponctuées par ran-
gées de blanc. La queue est arrondie, légèrement
étagée, azur, rayée de noir, et relevée de points blancs.
11° Le *martin-chasseur à bec noir* ⁽¹⁾ a été décou-
vert aux îles Célèbes, et paroît exister sur quelques
autres terres des Moluques. Il est remarquable par
son bec puissant, surmonté d'une arête, et entière-
ment noir. Ses tarses sont jaunes. Une couleur d'un
jaune isabelle est répandu sur tout son plumage, les
ailes, le manteau et la queue exceptés, qui sont vert
glauc. Les plumes des joues sont également noi-
râtres. 12° Le *pygmée* ⁽²⁾ a été rencontré dans le
Kordofan et dans l'Abyssinie par le voyageur Rup-
pell. Il mesure quatre pouces neuf lignes. Il porte
sur la tête une sorte de huppe, de couleur brunâtre
sale, de même que les tectrices; mais chaque plume
est terminée de plus clair. La gorge est blanche, mais
les côtés du cou, la poitrine et le ventre sont d'un
blanc sale, couverts de taches éparses oblongues et
brunâtres. Le dos est bleu aigue-marine. Les rec-
trices et les rémiges sont en dessous bleu vert, brunes
en dessous. Le bec est rouge de corail et les pieds
sont carnés. 13° Le *martin-chasseur à tête brune* ⁽³⁾
habite le cap de Bonne Espérance, dans les forêts,
à quelques centaines de lieues dans l'intérieur des
terres. Il a le dessous de la tête, toutes les couvertures
des ailes, les scapulaires, d'un brun enfumé, striés
de mèches longitudinales plus foncées, mais peu
sensibles sur la tête, et bordées d'une teinte rous-
sâtre sur les couvertures des ailes. Les rémiges sont
d'un bleu verdâtre pur brillant; les premières, de-
puis leur base jusqu'à la moitié, les secondes jus-
qu'aux trois quarts à peu près de leur largeur; elles
sont d'un beau brun dans le reste. La queue est en
dessous du même bleu vert pur brillant; tout le des-
sus du dos et du croupion est du même bleu, mais
fort brillant. La nuque est entourée d'un demi-collier
d'un gris roussâtre enfumé, finement striée de mè-
ches noirâtres. La gorge, le devant du cou et le haut
du ventre sont blancs, et chaque plume a dans son
milieu une très fine strie noirâtre le long de sa tige:
sur sa poitrine, ces stries longitudinales deviennent
plus prolongées et plus larges, formant alors une
espèce de ceinture d'un pouce de largeur d'une aile
à l'autre. En cette partie, le blanc du fond du plu-
mage prend une teinte roussâtre, et forme même de
chaque côté une tache brune près du pli de l'aile. Les
flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures

⁽¹⁾ *Alcedo melanorhyncha*, Temm., pl. 391.
⁽²⁾ *Dacelo pygmæ*, Ruppella, *Ois.*, pl. 28, fig. B.
⁽³⁾ *D. fuscicapilla*, Lafresn., *Mag. de zool.*, t. III,
pl. 18: martin-chasseur, Levaill. Vieill., *Dict.*, t. XIX,
419.

de la queue sont également d'une teinte roux clair, avec des mèches brunes sur les flancs. Le bec est rouge depuis la base jusqu'aux deux tiers; l'arête supérieure et le tiers restant sont d'un noir brun. Il a dix-huit lignes de long depuis les plumes du front. Le dessous des ailes, les couvertures inférieures et la moitié des rémiges sont de couleur nankin. Une bande étroite, d'un blanc roussâtre, part de chaque côté de la narine, et s'étend sur l'œil en forme de sourcil. Les pieds paroissent d'une teinte livide. Chez les jeunes de cette espèce, comme chez tous les martin-pêcheurs, le bec est beaucoup plus court; il n'a que treize à quatorze lignes de long, d'une couleur terne à la base, noirâtre dans le reste, avec la pointe obtuse et blanchâtre. Le demi-collier, par derrière, est plus tacheté de brun. Toutes les plumes du dessous du corps sont non seulement striées de noirâtre dans leur milieu, mais sont encore très finement frangées de cette manière sur leurs bords. Le bleu des ailes et du dessus de la queue est plus terne. 44° Le *Lindsay* (1) habite les îles Philippines, et notamment les alentours de Manille. Il a le corps brun en dessus, avec des reflets verts ou olivâtres brillants, et parsemé de gouttelettes roux blanchâtre. Le thorax, le ventre et les plumes anales sont blanches, et celles-ci sont frangées de vert olivâtre. Le sinciput est recouvert de verdâtre; un sourcil bleu surmonte l'œil, et cotoie un trait noir, qui passe sur les yeux, et qu'un trait ferrugineux accompagne en dessous. La gorge et le thorax sont ferrugineux, et chaque angle du bec est garni d'un trait bleu. Les rectrices sont marquées de ferrugineux. Sa taille est de dix pouces et demi anglais. 45° Le *Lesson* (2) est aussi des environs de Manille. Il mesure onze pouces neuf lignes anglais. Le corps est brun en dessus, avec des reflets verts et olivâtres; la gorge est tachetée. Le sinciput est revêtu d'une calotte vert olivâtre, encadré par le vert bleuâtre qui surmonte les yeux et que reborde une bandelette noire. Le front et le dessous du corps sont blancs; les plumes qui revêtent le thorax et l'abdomen sont frangées de vert brun. A chaque angle du bec part un trait vert. Les rémiges sont brunes; les rectrices sont toutes terminées de roux, et les trois plus latérales sont marquées de ferrugineux à leur bord interne.

LES TODIRAMPHERS.

Todiramphus. LESS.

Etablissent un lien naturel entre les alcyons et les todiers. Nous avons proposé ce genre pour isoler

(1) *Dacelo Lindsayi*, Vig., Proc., I, 97.

(2) *D. Lessonii*, Vig., Proc., I, 97.

dans la famille des alcyons un groupe très naturel, jusqu'à ce jour, a fort embarrassé les naturalistes. Les todiramphes comprendront les oiseaux de la mer du Sud décrits sous les noms d'*alcedo sacra*, Gm., sp. 50 (*sacred king's Fisher*, Latham *Syn.*, sp. 45); d'*alcedo tula*, et *venerata* (sp. 46, 47, Latham; sp. 28 et 29, Gmelin).

Les caractères d'organisation qui les distinguent et leurs mœurs ne permettent pas de les ranger avec les vrais martin-pêcheurs (*alcedo*) des auteurs ni avec les martin-pêcheurs (*dacelo*, Leach), avec les *ceyx* (*alcyons tridactyles*), ni avec le nouveau genre *syma* ou martin-pêcheurs à bec garni de dents fortes et aiguës. Ce groupe est remarquable aussi par la forme aplatie du bec, qui rappelle celle des todiers. M. Swainson a placé deux espèces de son genre *halcyon*. Si ce genre repose sur les mêmes formes que le nôtre, ce que nous ignorons, nous pensons que son nom ne peut être conservé, car *halcyon* (quoiqu'il soit écrit par un *h*) implique un embarras synonymique très désavantageux pour l'étude. MM. Horsfield et Vigors (*Trans. Soc. Linn. de Lond.*, t. XV, pag. 206) ont décrit sous le nom d'*halcyon sanctum* un martin-pêcheur du port Jackson, différant peu de la même espèce de la Nouvelle-Zélande, et nullement de la même espèce de la Nouvelle-Guinée, dont nous avons rapporté individus. Leur description est parfaitement bonne et cette espèce est réelle. Ces naturalistes témoignent cependant leur embarras pour distinguer *halcyon sanctum* de *alcedo sacra* de Gmelin et Latham. Nous étant aussi procuré des individus de cette dernière espèce à O-Taïti et à Borabora, nous pourrions résoudre la question. Le plumage de ces oiseaux se ressemble en effet d'une manière frappante; et si on observe des différences, elles sont légères, et d'ailleurs elles s'effacent d'individus à individus. Toutes ont cela de particulier que la mandibule inférieure est blanche en dessus et à sa base. Mais un caractère plus spécial tranche la question. *Alcedo sacra*, si mal défini par les auteurs, formera notre genre *todiramphus*, et *halcyon sanctum* de MM. Horsfield et Vigors demeurera dans le genre *alcedo* dont il a tous les caractères. Les todiramphes ont le bec droit, à mandibule inférieure très légèrement renflée, très déprimée, large que haut, sans arête, à mandibules également obtuses au bout et aplaties, à bords entièrement lisses; narines basales en fissure oblique très apparente, bordées par les plumes du front; rémiges courtes, arrondies, première rémige plus courte que la quatrième la plus longue; queue longue, à rectrices égales au nombre de douze; tarsi allongés, membraneux, réticulés.

Les oiseaux de ce genre vivent sur les îles de la mer du Sud, et ne semblent être que des variétés

LE TODIRAMPHE - DIEU.

Todiramphus divinus. LESS.

Cette espèce a sept pouces huit lignes de longueur totale; le bec a dix-huit lignes, et la queue trente-quatre; le bec est beaucoup plus aplati que dans l'espèce précédente; il est légèrement convexe en dessus, et ressembleroit parfaitement à celui d'un todier, s'il avoit la moindre trace de carène et les barbes qu'on observe à la base du bec des oiseaux de ce genre; il est noir et blanc à la racine de la mandibule inférieure; le sommet de la tête est d'un brun prenant sur les joues une légère teinte verdâtre peu sensible; la gorge est blanche; une bandelette noire, large, naît à la commissure du bec, et sépare le blanc de la gorge du brun verdâtre de la tête; un large collier noir occupe le haut de la poitrine, et se perd sur le dos avec la teinte brune de tout le dessus du corps et même des ailes; le ventre est d'un blanc passant au blanchâtre roux et se continuant aux épaules en prenant un peu de brun; les rectrices sont brunes, légèrement bordées de vert extérieurement; la queue est brune en dessous et brun verdâtre en dessus; les tarses sont noirs, et organisés comme dans les *alcedo*. Les ailes dans cette espèce ne s'étendent que jusqu'à la naissance de la queue.

Nous eussions été tenté de considérer cet oiseau comme la femelle de l'espèce précédente; cependant la forme encore plus aplatie du bec ne permet pas de s'arrêter à cette opinion.

Le todiramphé-dieu jouoit un grand rôle dans l'ancienne théogonie des habitants des archipels de la Société. C'étoit un des oiseaux favoris du grand dieu *Oro*. Nous ne nous en procurâmes que deux individus, tués dans l'île de Borabora.

LES TODIERS (1).

Réunissent aux caractères communs aux oiseaux syndactyles, c'est-à-dire d'avoir le doigt du milieu presque aussi long que l'externe, auquel il est soudé dans les trois quarts de son étendue, tandis qu'il est uni à l'interne jusqu'au milieu, celui de présenter un bec allongé, déprimé, entier à son extrémité, et finement dentelé sur les bords. Des soies assez roides garnissent la base du bec. Les opinions les plus générales n'admettent qu'une seule espèce dans ce petit genre, le *todier vert*, figuré par Buffon enluminure 585, fig. 1 et 2, et qui est commun dans toutes les Antilles.

MM. Quoy et Gaimard ont décrit sous le nom de *todier à tête bleue* (2) un oiseau de la Nouvelle-Gui-

(1) *Todus*, L.(2) *T. cyanocephalus*, *Astr.*, pl. 5, fig. 4, p. 229.

ons un groupe très natu
fort embarrassé les natu
comprendre les oiseau
rits sous les noms d'*alcedo*
sacred king's Fisher, Lath
tuta, et *venerata* (sp. 16
29, Gmelin).

onisation qui les distingue
mettent pas de les ranger
pêcheurs (*alcedo*) des aute
masseurs (*dacelo*, Leach),
s tridactyles), ni avec no
u *martin-pêcheurs* à bec ga
s. Ce groupe est remarqua

tie du bec, qui rappelle ce
son a placé deux espèces de
ce genre repose sur les mè
ce que nous ignorons, n
ne peut être conservé, ce
it écrit par un *h*) implique

aique très désavantageux p
d et Vigors (*Trans. Soc. li*
. 206) ont décrit sous le n
n martin-pêcheur du port J
e la même espèce de la N

llement de la même espèce
dont nous avons rapporté
ription est parfaitement bou
réelle. Ces naturalistes tém
embarras pour distinguer l

alcedo sacra de Gmelin e
aussi procuré des individus
à O-Taïti et à Borabora, n
question. Le plumage de
e en effet d'une manière fr

ve des différences, elles s
elles s'effacent d'individu à
ela de particulier que la m
érieure est blanche en dess

caractère plus spécial tran
sacra, si mal défini par les
genre *todiramphus*, et l'
M. Horsfield et Vigors dem
edo dont il a tous les caract
t le bec droit, à mandibule
ent renflée, très déprimé,
s arête, à mandibules éga
aplaties, à bords entières
es en fissure oblique très
par les plumes du front;
première rémige plus courte
ngue; queue longue, à rectr
douze; tarses allongés, m

des autres. Ils habitent les bois, et se per
presque constamment sur les cocotiers. Leur
riture ne se compose que de moucherons qu'ils
issent lorsqu'ils viennent se placer sur les spa
chargés de fleurs de ces palmiers. Les insu
des îles de la Société les nomment *o-tataré*;
oient, avec le crabier blanc, des oiseaux vénérés
l'ancienne religion de ces peuples. Il étoit dé
de les tuer sous des peines sévères, et leurs
ailles étoient offertes au grand dieu *Oro*.

LE TODIRAMPHE SACRÉ.

Todiramphus sacer. LESS. (1).

et oiseau a huit pouces six lignes de longueur
le; le bec a vingt-une lignes de la commissure à
teinte; la queue a trois pouces; bec noir, blanc à
naissance de la mandibule inférieure; le sommet
la tête est recouvert par des plumes d'un vert
dâtre qui forment une calotte séparée par une
raie blanche, qui naît au front, passe au-dessus
yeux et se rend derrière l'occiput; un large trait
part de l'œil, et, prenant une teinte verte, puis
il, il forme une bordure à la ligne blanche et la
deserit; la gorge, la poitrine et tout le dessous
corps sont d'un blanc pur; un demi-collier très
e, blanchâtre, sinueux de brun léger et de mar
très foible, occupe le haut du manteau et est
de noir; le dos, les couvertures des ailes, le
ion et le dessus de la queue sont d'un vert
tre uniforme; les rémiges sont brunes, et bleues
leur bord externe; les rémiges moyennes sont
nées de brun; la queue en dessous est de cette
ière couleur; les tarses sont noirs; les ailes s'é
ent au tiers de la queue.

et oiseau est très commun dans les îles d'O
et de Borabora. Il se tient sur les cocotiers. Les
els le nomment, ainsi qu'une *sittelle*, *o-tataré*.
vol est peu étendu, et ses habitudes ne sont
raintives. Il vit d'insectes que l'exsudation
de des spathes des fleurs de cocos attire. On
que que cette espèce et la *perruche e-vini*
tilensis) se tiennent constamment sur les coco
qui forment des ceintures au bord de la mer
toutes ces îles.

atham dit que son *sacred king's Fisher* a été
né à la baie Dusky de la Nouvelle-Zélande, et
l'y nomme *ghotaré*.

alcedo tuta, Gmel., sp. 28. Lath., Syn., sp. 17 :
capite supra viridibus, albis infra, tor-
no albo, brunco variegato : alcedo sacra, Gmel.,
var. A. Lath., sp. 15, var. A (mâle) : *sacred king's*
er, pl. 27, Lath., Gen., Syn., var. C., p. 622, part. II.

genre vivent sur les îles d
semblent être que des vari

née, qui doit sans contredit appartenir à un autre genre. Il a la tête et la gorge bleues, les joues noires, la poitrine et le sommet de la queue blancs, le dos et les ailes roux.

Les todiers ont été étudiés dans ces derniers temps par M. de La Fresnaie, qui n'en admet qu'une espèce, en lui donnant pour caractères un *bec dentelé*. Quant à Vieillot, ou plutôt à Bonnaterre, il a confondu avec les todiers de véritables moucherolles du genre *platyrhynque*. En examinant deux oiseaux que nous confondions avec le *todier vert*, et rapportés de Porto-Rico et de la Vera-Cruz par M. Adolphe Lesson, médecin de la marine (1), nous nous sommes assuré que les espèces, bien que semblables par les proportions, varioient suivant qu'elles habitoient les îles ou la terre ferme, et de plus que la dentelure du bec n'étoit pas constante, car nos deux espèces examinées à la loupe ne nous ont pas présenté ce caractère. Or, la dentelure seroit donc propre au véritable todier vert de Saint-Domingue?

Les espèces confondues avec le todier vert, dont l'histoire est fort embrouillée, sont les suivantes :

1° Le *todier vert, jaune et rose* (2) à plumage d'un riche vert en dessus. La gorge rouge, mais chaque plume frangée de blanc d'une manière peu apparente; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous des ailes d'un blanc jaunâtre, mêlé d'une légère nuance de rose; les couvertures inférieures de la queue jaune soufre; les côtés du cou nuancés d'un joli rose; plumes de la queue cendrées en dessous; bec supérieurment

(1) Mon frère, le compagnon de M. d'Urville, dans son voyage autour du monde, où il étoit chargé de la botanique.

(2) *A todus viridis, pectore rubro*; Brown, Jam., 476. Sloane, pl. 263, fig. 1. Moineau vert, Edwards, pl. 121. Brisson, t. IV, p. 528, pl. 41, fig. 2. Buffon, t. XIII, p. 331. Desm., todiers, pl. 1. Encycl. t. I, p. 289. *Todus viridis*, Vieill., Gal., p. 198, pl. 124. *Viridis*; *subtus roseo flavescens*; *gula, collo rubris*. Brisson: *todus supernè viridis, infernè albo-lutescens, roseo adumbratus*; *gutturè rubro*; *lateribus roseis*; *tectricibus caudæ inferioribus sulphureis*; *rectricibus subtilis cinereis, supernè decem intermediis viridibus, inferius cinereo-marginatis*; *utrinque extimâ cinerèd.*

brun rougeâtre, et rouge inférieurement; mandibles dentelées; tarsi gris.

Habite la Martinique, la Jamaïque, Saint-Mingue.

2° Le *todier vert et jaune* (1) a été rapporté de Vera-Cruz par M. Adolphe Lesson. Son plumage est vert foncé brillant en dessus; la gorge est rouge cramoisi intense; les plumes sont imperceptiblement frangées de gris à peine discernable; deux tiers blanc pur bordent cette plaque rouge de feu, frangée dans le bas d'une nuance orangée; le thorax gris; les flancs sont jaune safrané; les couvertures inférieures sont jaune serin; les côtés du cou gris brun; les plumes de la queue sont brun foncé en dessous; le bec est brun en dessus, jaune en dessous, sans dentelures; les tarsi sont roses.

Il habite la côte ferme, au Mexique et à Tampico particulièrement.

3° Le *todier vert, rose et bleu* (2) a été tué à Porto-Rico par M. Adolphe Lesson. Son plumage est émeraude en dessus; le front est orangé vif; la gorge a une plaque étroite rouge carmin, chaque plume frangée de blanc satiné et luisant; cette plaque est bordée d'un trait blanc, surmonté lui-même d'un trait plus large bleu céleste. Le thorax est nuancé de rose dans le haut; les côtés du thorax sont gris ardoisé; les flancs sont d'un rose vif et le milieu du ventre blanc soyeux; les plumes antérieures sont jaune soufre clair; les ailes sont bordées de blanc; les plumes de la queue sont gris clair en dessous, à peine lavées de vert au milieu en dessus; le bec est jaune, lavé de brun en dessus, sans dentelures; les tarsi sont jaunes.

Habite l'île de Porto-Rico.

Ces trois todiers ont donc les mêmes formes, même taille, et, au premier examen, une couleur qu'on ne peut distinguer que par des nuances et une comparaison minutieuse. Ces trois espèces aujourd'hui seront donc nettement distinguées, grâce à la description comparative que nous avons donnée de chacune d'elles.

(1) *Todus viridis*, Atlas du Dict. sc. nat., pl. 32, fig. 1. *Todus mexicanus*, Less.

(2) *T. portoricensis*, Adolphe Lesson, inédit.

LIVRE XVI.

LES OISEAUX RIVERAINS OU ÉCHASSIERS.

rouge inférieurement; man
es gris.

que, la Jamaïque, Saint-

et jaune (1) a été rapporté de
Adolphe Lesson. Son plumage

est en dessus; la gorge est rouge

plumes sont imperceptiblement

peine discernable; deux taches

cette plaque rouge de feu, faibles

nuance orangée; le thorax est

jaune safrané; les couvertures

me serin; les côtés du cou et

es de la queue sont brun foncé

est brun en dessus, jaune en

es; les tarses sont roses.

orme, au Mexique et à Tambo

at.

rose et bleu (2) a été tué à Po

e Lesson. Son plumage est

s; le front est orangé vif

étroite rouge carmin, che

nc satiné et luisant; cette plaque

blanc, surmonté lui-même

ou céleste. Le thorax est

s le haut; les côtés du tho

flancs sont d'un rose vif et

olanc soyeux; les plumes an

clair; les ailes sont bordées

la queue sont gris clair en

de vert au milieu en dessus

de brun en dessus, sans de

jaunes.

ro-Rico.

ont donc les mêmes formes

premier examen, une colora

guer que par des nuances et

ntieuse. Ces trois espèces

c nettement distinguées, g

comparative que nous avons don

las du Dict. sc. nat., pl. 32, fig.

ess.

Adolphe Lesson, inédit.

es oiseaux que les naturalistes réunissent par
chète collective d'échassiers ou d'oiseaux rive-
es, se ressemblent presque tous par des mœurs
semblables, des allures analogues, des habi-
assez uniformes. Il n'y a pas jusqu'à leur plu-

qui ait des caractères communs, et dans toutes
espèces une analogie dont quelques légères dif-
viennent à peine rompre l'uniformité. La

de bas de leurs jambes est toutefois leur prin-
caractère, et sert de base au nom d'échassiers

ont reçu, parce que la plupart ont de longues
es. Leur bec, de taille et de forme variables,
généralement supporté par un long cou, et peut

ndre les animaux dont ils vivent, dans l'eau,
la terre humide, dans les sables marins, sur les

des fleuves, sur le bord des ruisseaux, dans
marais comme sur les rivages de la mer. Les es-
de grande taille se nourrissent de poissons, de

les, de grenouilles. Les petits echerchent les
les mollusques, et beaucoup paissent jusqu'aux
des pousses d'herbes.

es gallinogralles, placés parmi les échassiers par
er et quelques autres écrivains, s'éloignent beau-
par leurs mœurs et par plusieurs points de leur

formation des échassiers, qui seront traités dans
ième livre.

LES FOULQUES

OU MORELLES.

Fulica. BRISS.

Font dans tous les ouvrages d'histoire naturelle
deux espèces: la *macroule* d'Europe (enl. 497),
endue en Asie comme en Amérique; et la *crétée*
Madagascar, représentée dans l'enl. 797 des plan-
es de Buffon. M. Var telli en décrit une troisième,
il nomme *foulque bleue* (1). Cet oiseau a le front

Fulica corulea. Vandelli; Floræ et Faunæ Lusita-
specimen. Memorias da acad. real das sciencias de
ova, t. 1, 1780 à 1788, p. 37 et 79. Buff., XV, 130.

rouge, une forte taille, un plumage noir brillant, à
reflets bleus. La plaque frontale est quadrilatère, rou-
gâtre, de même que le bec et les pieds. La crête est
blanche. Il vit dans le Portugal.

LES PORPHYRIONS (1).

TALÈVES OU POULES-SULTANES.

Qui vivent dans les lieux humides, où on les voit
se tenir sur un seul pied, en portant de l'autre leurs
aliments au bec, ont un plumage assez uniformé-
ment nuancé de violet, de bleu ou d'aigue-marine.
Talève est leur nom vulgaire à Madagascar.

Buffon a figuré la *favorite* de Cayenne (enl. 897).
La poule-sultane, si commune en Afrique, et répandue
sur les bords de la Méditerranée, est le talève
à manteau vert (enl. 810). Les espèces qui suivent
sont nouvelles.

1° Le *talève meunier* (2), que M. Temminck a le
premier fait connoître, et qu'il décrit en ces termes:

« Ce *talève* est à peu près de la taille du *talève à
dos noir*, et, à l'exception du bec, d'un quart moins
dre dans toutes ses dimensions que le *talève à dos
vert*; mais le bec est aussi gros et fort, et sa plaque
cornée aussi large et étendue que dans cette der-
nière espèce; les couleurs, quoique distribuées de la
même manière, diffèrent beaucoup par les nuances.
La livrée de cet oiseau paroît comme saupoudrée
d'une poussière grisâtre; un vert porphyre et un
bleu turquoise plus ou moins vif couvrent le plu-
mage; de quatre espèces, sur six qui nous sont
connues; celle-ci est d'un ton bleu grisâtre et d'un
vert olivâtre tirant au brun.

» Un gris bleuâtre couvre sa tête et le cou; cette
nuance prend un ton plus vif sur la poitrine, et passe
par teintes plus foncées au bleu pur, dont les cuisses
et l'abdomen sont couverts; les ailes sont d'un bleu
cendré, mais nuancé de verdâtre vers le bout des

(1) *Porphyrio*, Brisson. *Fulica*, L. *Gallinula*, Lath.

(2) *P. pulverulentos*, Temm., pl. 405. *Gallinula*,
Lath.

rémiges et des pennes secondaires; une partie des scapulaires, les premières pennes secondaires, tout le dos et la queue, sont d'un brun olivâtre; les couvertures inférieures de la queue sont blanches; le formidable bec, la grande plaque cornée du sommet de la tête, l'iris et les pieds, sont rouges. Longueur totale, de la pointe du bec au bout de la queue, quatorze pouces et demi, »

On trouve ce joli talève sur les bords des rivières qui arrosent les parties méridionales de l'Afrique. Le talève commun ou à dos vert habite ces mêmes contrées, et l'espèce est répandue jusqu'au Sénégal; le talève meunier n'a point encore été rapporté des côtes occidentales de cette partie du globe.

2^o Le *talève émeraude* (¹) est la plus petite espèce du genre; et bien que moindre par la taille, elle est pourvue d'une plaque coronale pour le moins aussi étendue que l'est cette nudité chez les autres espèces. Cette plaque, dit M. Temminck, sert à caractériser ce *talève émeraude*, vu que dans les deux sexes elle est coupée abruptement en ligne horizontale vers l'occiput, tandis que cette nudité a une forme plus ou moins arrondie dans les autres espèces. Les mâles, probablement les individus très vieux, ont les parois latérales de cette membrane élevées en petites protubérances, et couronnant le dessus des yeux. On peut encore énumérer parmi les caractères propres à cette espèce le petit appendice épineux à l'os de l'aile bâtarde, caché sous les plumes de cette partie.

L'adulte a les joues et l'occiput noirs; les côtés et la partie postérieure du cou, le ventre et les flancs d'un bleu vif ou bleu de roi; le devant du cou, la poitrine et le pognet de l'aile d'un bleu verdâtre émeraude; le dos, les ailes et la queue d'un bleu noirâtre, à légère nuance verdâtre; l'abdomen noir, et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur; le bec, la plaque nue du sommet de la tête et les pieds d'un rouge de porphyre. Sa longueur est de quatorze à quinze pouces.

Les jeunes ont la plaque frontale moins développée, le bec et les pieds marbrés de noir, le plumage moins brillant et d'un brun noirâtre. Les petits naissent avec un duvet brun, et leurs plumes sont noirâtres. Ce talève est commun sur les bords des lacs de Java, de Banda, et sans doute aussi sur ceux de Sumatra.

3^o Le *talève à manteau noir* (²), qui habite la Nouvelle-Hollande, a le dos, le manteau, les ailes, les rémiges et la queue d'un brun noir lustré; la tête, les joues, le milieu du ventre et les cuisses d'un noir moins profond; le cou, la poitrine et les

flancs sont d'une teinte indigo éclatant; le bec, la plaque frontale, les pieds et les doigts sont d'un rouge éramois; les couvertures inférieures de la queue sont blanches. Cet oiseau a de longueur environ seize pouces.

Le jeune âge a une teinte noire blenâtre, et le vet d'un noir parfait.

4^o Le *talève blanc* (³), que les voyageurs anciens indiquent sur l'île de Norfolk, placée non loin des côtes de la Nouvelle-Hollande, pourroit bien résulter sur une variété atteinte d'albinisme de l'espèce précédente. Cependant sa taille est plus forte, quoiqu'on la dit analogue à celle d'une poule. Son plumage est blanc pur, le front et le bec exceptés sont rouges. Un ergot recourbé arme chaque pied, et les pieds sont jaunes chez les individus desséchés et dans la vie sont probablement rouges.

5^o Le *talève indien* (⁴), que les Javanais ont nommé sous le nom de *pellung*, a le plumage noir, d'olivâtre brillant, avec du brun sur la tête et le ventre. Le cou, les épaules et le thorax sont d'un bleu aigue-marine, et les côtés du cou et du ventre sont pourprés. Le bas-ventre est blanc; la plaque frontale est très large, et déborde les yeux. Sa taille est de dix-neuf pouces anglais.

LES GALLINULES (⁵).

Qui vivent dans les eaux douces des rivières et toutes les parties du monde, ne comprennent que deux espèces bien distinctes: la *poule d'eau d'Europe*, figurée enl. 877, et la *poule sultane de Chine*, enl. 896. La *poule d'eau tachetée* (⁶), des Philippines, que M. Cuvier a cru être un jeune de l'espèce précédente, sembleroit devoir être distinguée de la première. Elle a le plumage gris roux, varié et finement en travers de brun; les ailes sont brunâtres, et les cuisses de brun; la gorge est blanche.

LES RALES (⁷).

Rallus. L.

Si remarquables par l'extrême compression de leur corps et par la délicatesse de leurs chairs, ils vivent dans les lieux humides de toutes les parties du monde. Les vrais râles, tels que les *R. alba* et *R. melanotos* de Bechstein, ont le bec comprimé et plus long que le corps.

(¹) *Porphyrio smaragdinus*, Temm., pl. 421. *P. indicus*, Horsf., Trans. Linn., XIII, 194.

(²) *P. indicus*, Horsf., Trans., XIII, 194.

(³) *Gallinula*, Briss. *Hydrogallina*, Lacép.

(⁴) *G. navia*, Gm.

(¹) *Porphyrio smaragdinus*, Temm., pl. 421. *P. indicus*, Horsf., Trans. Linn., XIII, 194.

(²) *P. melanotos*, Temm., Man. d'ornith., p. 701.

teinte indigo éclatant; le bec et les pieds et les doigts sont couverts de couvertures inférieures de couleur s. Cet oiseau a de longueur

teinte noire bleuâtre, et le

(¹), que les voyageurs ont vu en Norfolk, placée non loin de l'île de Hollande, pourroit bien être atteinte d'albinisme de l'espece tant sa taille est plus forte, que celle d'une poule. Son bec est droit et le bec excepté, le bec recourbé arme chaque oiseau chez les individus desséchés probablement rouges.

(²), que les Javanais ont vu en Sumatra, a le plumage noir, avec du brun sur la tête et les épaules et le thorax sont rayés de brun sur les côtés du cou et du ventre. Le bec est blanc; la plaque qui se trouve au-dessus des yeux et débordé les yeux. Sa taille est plus grande que celle des anglais.

GALLINULES (³).

Les eaux douces des rivières du monde, ne comprennent pas de Gallinules distinctes: la poule d'eau d'Amérique, et la poule sultane d'Inde, et la poule tachetée (⁴), des Indes. Cuvier a cru être un jeune Gallinule qui sembleroit devoir être distingué par ses iris roux, varié et finement rayés; les ailes sont brunâtres, et le bec est blanche.

RALLUS (⁵).

Rallus. L.

par l'extrême compression et la délicatesse de leurs chairs charnues et humides de toutes les parties du corps, et de leurs ailes, et de leurs tarses, tels que les a distingués de toutes les autres Gallinules par leur bec comprimé et plus long que le corps.

Lath. Phill., Voy., p. 273. F. Buffon, Hist. Nat., t. 10, p. 238.

Buffon, Trans., XIII, 194.

Hydrogallina, Lacép.

Le type du groupe est le *râle d'eau*, figuré dans les *enluminures*, pl. 740. Buffon a connu plusieurs autres râles, bien que ce genre se soit aujourd'hui notablement accru; mais la plupart des espèces sont point accompagnées de bonnes figures, et leurs descriptions laissent beaucoup à désirer.

Les râles les plus nouveaux sont:

1° Le *râle gallinule* (¹), du Brésil, a les joues, le menton, le devant du cou et le thorax gris cendré; le dessous du cou, du corps, d'un roux ferrugineux brunâtre. Le ventre est roux briqueté; le bec est vert à la pointe; les tarses sont rouges. 2° Le *râle à gorge blanche* (²) a été rapporté du Cap par M. Delalande, et de l'île de France par M. Matthieu. C'est un oiseau dont la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, tandis que la tête, le cou et le corps sont marqués de brun. 3° Le *râle à lignes blanches* (³) vit dans les îles Philippines. Il a le dessus du corps vert olivâtre; le dessous du cou, les joues, la gorge, d'un noir intense; un trait blanc traverse la joue et passe sur l'oreille. Le bas du cou est entouré par un collier jaune ocreux, tandis que le devant du cou et le ventre sont noirs, avec des rayures blanches. Cet oiseau est dû aux persévérantes recherches de M. Dussumier. 4° Le *râle à bec court* (⁴), que M. Charles Bonaparte a fait connaître par son habite Longbranch, dans le Nouveau-Jersey. Sa taille est de deux pieds un pouce, et le bec n'a pas plus de cinq pouces de longueur. Son plumage est d'un vert verdâtre, flammé de blanc. 5° Le *chiricote* (⁵) a une longueur de quatorze pouces de longueur, un bec qui le rapproche par la forme de celui du crex. Ce bec, jaune à la base, est d'un vert pâle dans le reste de son étendue. La tête et le cou sont bleu de plomb; le dessous du cou, les ailes, d'un brun olivâtre, les rémiges roussâtres; les tectrices inférieures des ailes sont d'un roux foncé; le ventre est noir; la poitrine et le ventre sont d'un roux foncé; le croupion, la région anale, la queue et les plumes tibiales sont noires. Cet oiseau est très commun au Paraguay, où on le nomme *chiricote*, en analogie avec son cri. Il se tient dans les bois, et est assez volontiers pendant la nuit, plus rarement pendant le jour, et perche sur les arbres petits et feuillés. 6° Le *mélano* (⁶) a été regardé par

Viellot comme étant le jeune âge du râle chiricote. M. Charles Bonaparte l'en a séparé comme espèce distincte après un minutieux examen: il a du précédent la taille et le port, mais il a un bec plus étroit, les tiges des plumes plus rousses, et les grandes couvertures tirent au brun olivâtre. 7° *L'akool* (⁷) a été rencontré par le colonel Sykes dans les parties marécageuses du pays des Mahrattes, sur le continent de l'Inde. Sa taille est de huit à neuf pouces anglais. Le dessus du corps et les flancs sont brun olivâtre, mais les ailes et la queue sont brunes; la gorge, le thorax, le ventre et le croupion sont brun cendré; les couvertures des ailes et celles de la queue sont d'un brun foncé. Le menton seul est blanc. Le bec est vert noirâtre; les pieds sont colorés en brunâtre, teinté de couleur de chair. Les deux sexes ne diffèrent point.

Les CREX (⁸) n'ont qu'une espèce, le râle de genêt, figuré enl. 750.

LES MARROUETTES.

Porzana. Vieill.

Sont des râles dont le bec est plus court que la tête, très comprimé, très mince et assez épais, ou élevé à sa base; ses doigts sont libres. Leurs formes, leurs habitudes, ne les distinguent point des râles ordinaires, et les marouettes sont répandues dans toutes les parties du monde.

Les espèces nouvelles sont nombreuses, mais mal caractérisées pour la plupart (⁹).

1° Le *Baillon* (¹) a été découvert en Picardie par le naturaliste dont il porte le nom. Cette espèce niche dans les marais, et pond quatre ou cinq œufs roussâtres, tachés irrégulièrement de plus sombre. Le milieu du vertex et l'occiput sont noirs et roux, le dessus du corps est d'un roux brunâtre, avec des taches oblongues noires, entourées de blanc; le dessous du corps est de couleur de plomb, tandis que le ventre et les flancs sont rayés en travers de lignes blanches; le bec est vert, et les pieds sont vert jaunâtre. La femelle ressemble au mâle. 2° Le *râllo-marrouet* (²), ainsi nommé par La Peyrouse, parce qu'il tient de la marrouette et du râle d'eau, a été

p. 139. Bull., XIII, 281; fusco ardoisiaceus; collo supra brunneo; dorso alisque brunneo olivaceis; remigibus rufescentibus; tectricibus alarum inferioribus rufis, nigro fasciatis; uropygio, crisso caudâque nigris.

(¹) *Rallus akool*, Sykes; Proc., II, 164.

(²) *Crex*, Bechst. *Ortygometra*, Stephens.

(³) Buffon a décrit de ce groupe les *rallus porzana*, Briss.; enl. 71. *R. jamaicensis*, L. *R. kiollo* et *R. cayennensis*.

(⁴) *Rallus Baillonii*, Vieill., Dict., XXVIII, 548.

(⁵) *R. Peyrousei*, Vieill., Enc., p. 1063, n° 15.

Gallinula gigas, Spix, Braz., pl. 99.

Rallus gutaris, Cuv., Gal. de Paris.

R. lineatus, Cuv., Gal. de Paris.

R. giganteus, Ch. Bonap., Journ. of ac. of sc.,

183, n° 1, p. 28, Bull., X, 400; fusco virens pennis

longitudinaliter albis; uropygio, remigibus

triticibusque immaculatis; remigâ primâ falciformi.

R. chiricote, Vieill.; capite colloque plumbeis;

colloque alisque brunneo olivaceis; remigibus rufescentibus;

triticibus alarum inferioribus rufis nigro fasciatis;

pectore abdomineque pallidi rufis; uropygio,

caudâ femoralibusque nigris, Ch. Bonap., Bull.,

1824; ac. Phill., t. V, p. 137.

R. melanurus, Ch. Bonap.; ac. de Philad., t. V,

observé dans les Pyrénées. Il a la gorge, les joues, la poitrine et le ventre gris bleuâtre. Le dessous du corps est brun, mélangé d'olivâtre; les couvertures inférieures de la queue sont brunes, tachetées de blanc; le bec est jaune verdâtre, et les pieds sont de la même couleur. 3° *Le brunoir* (1), ou *l'ypacaha pardo obscuro* de d'Azara, vit au Paraguay. Il a le dessus du corps brun noirâtre, la gorge blanchâtre; une bande sous l'œil; les oreilles, les côtés du cou et de la poitrine roux. Le milieu de la poitrine, le ventre et les flancs sont noirâtres, rayés en travers de blanc; les pieds sont blanchâtres. 4° *Le large-bande* (2) a un roux marron très vif répandu sur la tête, le cou et la poitrine; les ailes, le dos et la queue sont d'un brun olivâtre; toutes les petites et moyennes couvertures alaires marquées de bandes blanches sur un fond brun; les plumes noires, rayées de nombreuses bandes d'un blanc pur; le ventre, les flancs, les cuisses, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue rayés de larges bandes d'un noir et d'un blanc parfait; les pieds d'un rouge de laque, et le bec d'un brun verdâtre. Sept pouces forment la longueur totale. On trouve cet oiseau sur les bords des lacs et des rivières dans l'île de Java. 5° *Le rubiginoux* (3) a le sommet de la tête, les joues, les côtés du cou, la poitrine et le ventre d'un marron rougeâtre; toute la gorge d'un blanc pur; la nuque, le dos, les couvertures des ailes et la queue d'un vert cendré, à légers reflets dans l'adulte, et terne chez les jeunes; le poignet de l'aile est marbré de blanc et de verdâtre; le reste de l'aile est d'un cendré terne; toute la région abdominale est rayée transversalement de fines bandes blanches sur un fond cendré verdâtre; le bec est d'un vert sombre, et les pieds sont d'un jaune vif. Longueur totale, six pouces. On a rencontré cette espèce dans les roseaux des bords des rivières et dans quelques marais; elle paroît assez commune à Java. 6° *La marouette blanche et rousse* (4), ou *l'ypacaha pardo, acaneledo y blanco* de d'Azara, habite le Paraguay. Elle a la tête et le cou d'un roux vif, le dessus du corps châtain, et le dessous blanc; mais les flancs sont rayés de noir en travers; les ailes et la queue sont brunes. Le bec est noirâtre en dessus, vert en dessous; les pieds sont rouges, de même que les yeux, qui ont l'éclat du rubis. 7° *La marouette brune olivâtre* (5) vit en Afrique. Le corps est brun olivâtre en dessus, mais la gorge est blanche, et la poitrine est couleur de plomb. Le ventre et les flancs sont d'un gris brun, rayés en travers de blanc et de roux; le bec et les pieds sont

bruns. 8° *Le râle brun rayé de noir* (1) est indigène aux îles Sandwich. Il est brun, rayé de noir, a un plumage brun ferrugineux en dessous; le bec noir, et les pieds sont d'un rouge brun. 9° *Le râle cendré à queue noire* (2) se trouve dans l'île de Taïti. Il est cendré, avec du brun rouge sur le cou; sa gorge est blanche, et le bord externe des rémiges est de cette couleur; la queue et le bec sont noirs; les pieds sont jaunes. Sa taille est de six pouces. 10° *Le râle à poitrine grise* (3), que l'on dit provenir de l'Océanie, est cendré pur sur la tête, le cou et la poitrine. La gorge est blanche, le dos est noir; des mèches noires existent sur le sommet de la tête. Sa taille est de six pouces. 11° *Le râle brun à queue bleue* (4) se trouve au cap de Bonne-Espérance. Il est châtain, avec du bleuâtre en dessous. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, avec des rayures noires transversales. Le bec et les pieds sont rouges. 12° *Le râle à face noire* (5), ou *l'ypacaha cara negra* de d'Azara, se trouve au Paraguay. Il a le front noir, la tête, la gorge et le devant du cou couleur de plomb; le dos et le croupion brun; la poitrine et le ventre d'un blanc roussâtre; le bec vert clair, et les pieds brun verdâtre. Ses habitudes sont inconnues. 13° *Le râle à gorge et à poitrine rougeâtres* (6) est obscur sur le corps, cendré en dessous, avec le cou et le thorax ferrugineux; le bec est pâle, mais les pieds sont jaunes. 14° *Le râle grise* se trouve à Cayenne, et semble être une modification de plumage du *petit râle de Cayenne* de Buffon. La tête et le cou sont gris; le dessus du corps et les ailes sont bruns; le ventre et les flancs sont rayés de noir et de blanc; le bec est brun; les pieds sont gris. 15° *Le râle jaspé* (8), ou *l'ypacaha jaspée encimée* de d'Azara, a la partie antérieure de la tête, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un roux vif; le dessus du cou et du corps brun varié de noir et de blanc; la queue est brune; le bec, en dessus, est vert jaunâtre en dessous; les pieds sont rouges. 16° *Le noir* (9) vit au Sénégal. Il est entièrement noir, avec le bec jaune à sa base, brun à sa pointe, et les pieds rouges. 17° *Le râle noir à paupières et iris rouges* (10) se trouve aux îles

(1) *R. obscurus*, Lath., Ind., n° 16.

(2) *R. taïtensis*, Lath., n° 15.

(3) *R. pectoralis*, Temm., texte des pl. col.

(4) *R. caeruleus*, Lath., Ind., n° 9.

(5) *R. melanops*, Vieill., Enc., 1065, esp. 23. Apunt., III, n° 373.

(6) *R. ferrugineus*, Lath., Ind., n° 7.

(7) *R. cinereus*, Vieill., Enc., 1066, n° 25. R. ca. Temm., pl. 523.

(8) *R. maculosus*, Vieill., Enc., 1066, esp. 26. Apunt., n° 378.

(9) *R. niger*, Lath., esp. 13. Vieill., Enc., 1067, esp.

(10) *R. tabuensis*, Lath., Ind. n° 12.

(1) *R. melanophaius*, Vieill., Enc., 1064, n° 16.

(2) *Gallinula eurizonia*, Temm., pl. 417.

(3) *G. rubiginosa*, Temm., pl. 357.

(4) *R. leucopyrrhus*, Vieill., Enc., n° 18, 1063.

(5) *R. fuscescens*, Vieill., Enc., 1065, esp. 19.

rayé de noir⁽¹⁾ est indistinctement brun, rayé de noir, assez ferrugineux en dessous; le bec est d'un rouge brun. 9° Le *râle rayé* (2) se trouve dans l'île de Madagascar; le dessous du corps est brun rouge sur le cou; le bord externe des rémiges est brun; la queue et le bec sont noirs. Sa taille est de six pouces. 10° Le *râle gris* (3), que l'on dit provenir de Madagascar, est cendré pur sur la tête, le dessous du corps est blanc, le dos est noir. Il est le plus commun sur le sommet de la tête. 11° Le *râle brun* d'Azara se trouve au cap de Bonne-Espérance. Il est brun en dessous. Les couvertures de la queue sont blanches, les rémiges transversales. Le bec et les pieds sont rouges. 12° Le *râle à face noire* (4), ou l'*Ypecaha* d'Azara, se trouve au Paraguay; la tête, la gorge et le devant du corps sont d'un brun plombé; le dos est d'un blanc roussâtre; les pieds sont brun verdâtre. Ses habitudes sont les mêmes que celles du *râle à gorge et à poitrine blanche*. 13° Le *râle obscur* sur le corps, cendré en dessous, le thorax ferrugineux; le bec et les pieds sont jaunes. 14° Le *râle gris* (5), et semble être une modification du *râle à gorge et à poitrine blanche* de Buffon. 15° Le *râle à face grise* (6) est gris; le dessous du corps est blanc; le ventre et les flancs sont blancs; le bec est brun; les pieds sont rouges. 16° Le *râle à face verte* (7), ou l'*Ypecaha jaspe* d'Azara, a la partie antérieure de la tête, la poitrine et le ventre d'un brun verdâtre; le dessous du corps est brun; la queue est brune; le bec, le dessous du cou et le dessous de la gorge sont jaunâtre en dessous; les pieds sont noirs. 17° Le *râle à face rouge* (8) vit au Sénégal. Il est brun; le bec jaune à sa base, les pieds rouges. 18° Le *râle à face blanche* (9) se trouve aux îles

de l'Inde et à Tanna. Il a le plumage noir, à teinte plus foncée en dessous; les paupières et l'iris rouges. 19° Le *râle noir pointillé de blanc* (1) a été observé par les membres de la Société. Son plumage noir est relevé de points blancs; les ailes sont rayées en travers de blanc; le dessous du corps est blanchâtre; la tête est brune, et la poitrine d'un gris bleuâtre; le bec est brun vif, et les pieds sont incarnats. 20° Le *râle à face verte* (2), ou l'*Ypecaha obscuro* de d'Azara. Il est brun verdâtre en dessous, avec le dessous du corps brun, nuancé de bleuâtre, de même que le front, les paupières et les pieds sont rouges. 21° Le *râle à face blanche* (3) est brun ferrugineux, avec les ailes et la queue d'un brun foncé; les plumes rayées de noir en travers; le bec et les pieds brun rougeâtre. Cette espèce se trouve dans une première variété dans l'île de Howe, la seconde à la Nouvelle-Hollande. 22° Le *râle à gorge blanche* (4), que d'Azara a fait connaître sous le nom d'*Ypecaha aptomado y pardo*, se trouve au Paraguay. Il est, ainsi que l'indique son nom, de couleur plombée, mais blanc à la gorge. 23° Le *râle rayé à bec et à pieds rouges* (5) repose sur une assez mauvaise figure de Brown. Cet auteur le décrit de Ceylan, et décrit son plumage comme étant brun obscur en dessous, avec le dessous du dos d'une couleur de rouille, le ventre rouge clair, nuancé de brun. 24° Le *râle rougeâtre* (6), également de Ceylan, est assez mal figuré par Brown. Il a le cou brun, la poitrine couleur de rouille, les couvertures des ailes brunes, le ventre blanc, avec des bandes noires; la queue est courte et brune. 25° Le *râle rougeâtre à bec et pieds cendrés* (7) a été rencontré aux îles Sandwich. Son plumage est ferrugineux pâle; les couvertures supérieures de la queue sont plus longues que les rectrices; le bec et les pieds sont cendrés. 26° Le *râle roux* (8) se trouve en Afrique. Il a le cou et le cou roux, le corps brun noir, rayé longitudinalement en dessous, rayé et tacheté de blanc en dessus. La femelle a la gorge blanche. 27° Le *râle à face blanche* (9), que l'on dit être de Java, a la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre blancs dans le milieu, roux sur les côtés, avec le ventre et les flancs noirs, rayés de blanc en travers; le dessous du corps est brun roussâtre. 28° Le *râle à sourcils*

(1), ou l'*Ypecaha ceja blanca* de d'Azara, vit au Paraguay. Il a trois bandelettes, l'une blanche, et les deux autres noires, sur les côtés de la tête. Le devant du cou est roux jaunâtre, et le dessous du corps est blanc; mais le dessus est tacheté de blanc et de noirâtre. Les flancs sont rayés en travers de blanc et de noir; les tarsi sont jaunes, et le bec est brun. 29° Le *râle varié à gorge rousse* (2) se trouve dans le nord de l'Amérique. Il a le ventre et la nuque olivâtres, tachetés de blanc; la gorge rousse, la poitrine d'un blanc sale, et les pieds bruns. 30° Le *râle à gorge rousse* (3) a été décrit par Buffon sous le nom de *râle de la Virginie*, et par Brisson sous celui de *poule-sultane de la baie d'Hudson*. C'est une espèce qui est répandue depuis la baie d'Hudson jusqu'à la Louisiane. Les naturels lui donnent le nom de *panpaka patasseu*, tandis que les Américains l'appellent *widgeon*, pour rappeler son peu de défiance. Catesby cite le nom de *corse*. 31° L'*Ypecaha* (4), ainsi nommé, comme tous les râles en général, par les Guaranis, a la tête de couleur plombé, le dessus du corps brun verdâtre; la gorge blanche, le devant du cou et le haut de la poitrine plombés. Les créoles espagnols lui donnent le nom de *poulette*.

LES JACANAS.

Parra. L.

Ces oiseaux, singuliers par la longueur démesurée de leurs ongles, et surtout de celui du pouce, qui sont acérés et pointus, sont répandus dans toute la zone torride. Buffon n'a bien connu que le jacana commun (*parra jacana*, L.), très commun dans les marais du Brésil, où il marche sur les longues herbes en s'accrochant à leurs tiges. On en trouve les figures enl. 322 et 846. Le nom de *jacana*, ou mieux de *jahana*, sert au Brésil à désigner les poules d'eau, tandis qu'au Paraguay on les nomme *aquapuzos*, ou oiseaux qui marchent sur les *aquapes*, sortes d'herbes aquatiques. Le nom de *chirurgiens* leur vient de la coupe en lancette ou en lame de bistouri de l'ongle du pouce.

Les *jacanas* noir, *peca*, *varié* et *vert* de Buffon, ne sont que des modifications diverses du jacana commun.

Les *jacanas* ont des mœurs farouches, et ne quittent guère les marais et les bords des ruisseaux et des étangs. Ils se nourrissent d'insectes aquatiques

(1) *R. superciliosus*, Vieill., Encycl., 1070, esp. 42.(2) *R. ruficollis*, Penn., Arct. zool., n° 410. *Gallinula noveboracensis*, Lath., Ind., n° 16.(3) *R. stolidus*, Lath.(4) *R. ypecaha*, Vieill., Encycl., 1071, esp. 45. Azara, Apunt., n° 367.

Lath., Ind., n° 16.

Lath., Ind., n° 15.

Lath., Ind., n° 9.

Vieill., Enc., 1065, esp. 23. Azara, Apunt., n° 1.

Lath., Ind., n° 7.

Vieill., Enc., 1066, n° 25. R. capensis, Brown, pl. 38. Enc., pl. 63, fig. 3.

Vieill., Enc., 1066, esp. 26. Azara, Apunt., n° 1.

R. albicollis, Vieill., Enc., 1068, esp. 35.

R. capensis, Brown, pl. 38. Enc., pl. 63, fig. 3.

R. zeylonicus, Vieill., Encycl., 1069, pl. 63, fig. 4.

R. sandwicensis, Lath., Ind., esp. 14.

R. rufus, Vieill., Enc., 1070, esp. 40.

R. rufescens, Vieill., Encycl., 1070, n° 41.

et de petits mollusques. Ils se servent avec beaucoup d'adresse de leurs longs doigts pour courir en quelque sorte sur la surface des eaux, en s'appuyant à peine sur les feuilles flottantes des plantes aquatiques. Ils construisent leurs nids au milieu des roseaux, et souvent il leur arrive de pondre sur de larges feuilles, presque sans apprêts, des œufs qu'ils ne couvent guère que la nuit. Les espèces, armées d'éperons, s'en servent pour se battre entre elles ou pour se défendre des attaques des oiseaux de proie.

Les espèces nouvelles sont les suivantes :

1^o Le *Jacana bronze* (1) a été rapporté du Bengale par M. Dussumier, et se trouve à Java, où l'a rencontré le voyageur Horsfield. Son plumage est vert doré, avec des reflets bronzés; la tête et le cou sont noirs, et un sourcil blanc surmonte chaque œil; le dos et les ailes sont d'un gris vermiculé, mais les rémiges sont noires; le croupion et la queue sont d'un ferrugineux à reflets violets brillants. Les Javalois nomment cet oiseau *pichisan*.

2^o Le *Jacana à crêtes* (2) diffère des espèces connues par le nombre des appendices membraneux dont la base du bec et le front sont ornés; trois petites crêtes réunies par la base sont placées à la file sur l'arête de la mandibule supérieure; celle postérieure, la plus grande et la plus développée des trois appendices, vient s'unir à une large plaque détachée qui couvre le front. Ces caroncules, la peau des fosses nasales et les deux tiers des mandibules sont d'une belle teinte souci; la pointe des mandibules est noire. Le sommet de la tête, une large bande qui suit la direction de la nuque, les côtés et le devant de la région thoracique, ainsi qu'une partie du ventre, sont d'un pourpre noirâtre. Le dos et les ailes sont d'un brun olivâtre, à reflets bronzés; les joues, les côtés et le devant du cou sont d'une teinte rosée; le bas-ventre, les cuisses, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc jaunâtre; les pieds et les doigts ont une teinte vert bleuâtre clair.

La taille de cette nouvelle espèce, découverte par M. Reinward dans ses excursions aux Moluques, est un peu plus forte que celle du *Jacana* du Brésil; les proportions sont absolument les mêmes. On la trouve aux Célèbes. Les deux individus du musée des Pays-Bas ont été tués dans le district de Menado; l'espèce est aussi de passage à Amboine.

3^o Le *Jacana à nuque blanche* (3), découvert à Madagascar par M. Goudot, a été décrit par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans ses Etudes zoologi-

ques. Par la coloration de son plumage, il ressemble aux autres *Jacanas*, mais ses couleurs sont distribuées non seulement d'une manière différente celle que nous observons dans les autres espèces, mais même en sens précisément inverse. Ainsi, plusieurs *Jacanas* ont la gorge blanche et le derrière du cou noir. Cette nouvelle espèce a au contraire le complètement noir en avant et parfaitement blanc par derrière, disposition de couleur qui offre un excellent caractère spécifique. Du reste, le corps tout entier roux marron, et les ailes sont d'un brun profond. La queue, très courte comme à l'ordinaire, est irrégulièrement variée de roux et de noir, et les couvertures supérieures sont en grande partie blanches. Enfin, on remarque au bas du cou quelques plumes d'un jaune doré qui, existant également avant et latéralement, sont disposées en demi-cercle, ou, si l'on veut, forment un demi-collier peu apparent.

Quant aux proportions et aux formes du *Jacana* à nuque blanche, il suffira de dire qu'elles sont les mêmes que dans les autres espèces. Ses dimensions sont les suivantes :

Hauteur totale	10 pouc.
Longueur de l'aile	6
— du tarse	2
— de la partie nue de la jambe	1
— du bec	1

A cette description on doit ajouter qu'il n'existe aucune trace de crête membraneuse ni sur le bec ni sur le front, mais que la nudité de la tête est étendue, et couvre presque toute la face supérieure du crâne. Enfin l'éperon alaire n'est représenté comme dans la plupart des espèces, que par une petite tubérosité osseuse que revêt un petit ongle.

4^o Le *Jacana à longue queue* ou *yuppi-pi* (4), n'a point connu Buffon, est sans contredit l'espèce la plus remarquable du genre, car elle possède des plumes intermédiaires de la queue, longues et courbées, comme celles des veuves. Les Indiens nomment cet oiseau *yuppi p.* et *sohua*. Une coiffe blanche, lisérée de noir, couvre le front, la tête et le devant du cou. L'occiput est noir et le derrière du cou jaune marron. Une bande d'un brun doré sépare le cou du dos, qui est brun rougeâtre. Un pourpre foncé règne sur tout le dessous du cou. Les ailes portent une plaque blanche, et les rémiges sont bordées de cette dernière couleur. Sa taille est de vingt pouces. Les deux longues plumes de la queue ont une tache blanche à leur extrémité. Le jeune âge a la tête brun foncé, et une bande blan-

(1) *Parra aenea*, Cuv. *P. melanochloris*, Vieill., Gal., pl. 264. *P. superciliosa*, Horsf., Res. in Java, avec planche, et Trans., XIII, 194.

(2) *P. gallinacea*, Temm., pl. 464.

(3) *P. albinucha*, Isid. Geoff., Mag. de zool., t. II, pl. 6, 1832, et études, 2^e cahier, pl. 6.

(4) *Parra sinensis*, L. *P. luzionensis*, Lath., pl. 1. Sonnerat, Nouv.-Guin., pl. 45. Enc., pl. 61, fig. 6. *P. sinensis*, Vieill., Encycl., 1056. Gal., pl. 264.

de son plumage, il ressemble à ses couleurs sont distribuées d'une manière différente dans les autres espèces. C'est précisément l'inverse. Ainsi, la gorge blanche et le derrière de la tête au contraire le sont avant et parfaitement blanchâtre. La couleur de couleur qui offre un caractère particulier. Du reste, le corps est blanc, et les ailes sont d'un blanc très court comme à l'ordinaire. Les pieds de roux et de noir, et les autres sont en grande partie blancs. Une marque au bas du cou quelconque, existant également, sont disposées en demi-collier.

Les caractères et aux formes du bec suffira de dire qu'elles sont les mêmes que dans les autres espèces. Ses dimensions

.....	10	pouces.
.....	6
.....	2
.....	1
.....	1

On doit ajouter qu'il n'y a pas de membrane sur le bec, et que la nudité de la tête est presque toute la face supérieure. L'éperon alaire n'est représenté par des espèces, que par une seule qui revêt un petit ongle. La queue ou *yuppi-pi* (4), du genre, car elle possède des plumes de la queue, longues et blanches des veuves. Les Indiens appellent l'oiseau *yuppi-pi* et *sohna*. Le bec, couvre le front et le cou. L'occiput est noir et le dessous du dos, qui est brun rougeâtre sur tout le dessous du cou, est d'une plaque blanche, et les rémiges de la dernière couleur. Sa taille est petite. Les deux longues plumes de la queue blanche à leur extrémité et le dessous du dos d'un brun foncé, et une bande blanche

L. P. luzionensis, Lath., pl. 1, n. 1, pl. 45. Enc., pl. 61, fig. 1. Encycl., 1056. Gal., pl. 263.

descend le long du cou. On en connoît une variété atteinte d'albinisme. Ce beau jacana se trouve en Bengale, mais surtout aux îles Philippines.

LES GIAROLE (1). OU GLARÉOLES.

Cet oiseau long-temps été un écueil pour les naturalistes et les voyageurs, qui les ont placées tantôt avec les canards, ainsi que l'a fait Linné, tantôt à côté des secrétaires et des kamiches, comme l'a prétendu Buffon; avec les foulques, par Cuvier; entre le canard et kamichi, par Temminck. Les giaroles, ou glaréoles, de mer, joignent à un bec de pluvier, rétréci à la base seulement, et convexe dans le reste, une queue étendue, des ailes longues et pointues. Ce sont des oiseaux qui fréquentent les marécages, les bords des lacs. Leur vol est rapide; leur nourriture consiste en insectes et en vers.

Buffon n'en a connu qu'une espèce, la *gariote à queue* (2), qui est répandue en Europe, en Asie et en Afrique, figurée en l. 882. Le jeune âge a été long-temps regardé comme une espèce distincte.

Les trois espèces suivantes sont nouvelles. Ce

est la *gariote orientale* (3), qui habite l'île de Java. Son plumage est brun cendré, avec le ventre et les ailes blanches, mais cette dernière terminée de noir. La gorge est jaunâtre, irrégulièrement encadrée de blanc. La femelle a cette partie blanchâtre, et le ventre est blanc, tandis que le mâle l'a roux.

La *gariote* (4) provient de la Nouvelle-Hollande. Son plumage est d'un roux jaunâtre, mais le dessous du ventre et la queue sont blanc neigeux; une large bande blanche traverse cette dernière partie. La gorge est d'un jaunâtre assez clair. Une bande marron traverse le ventre. Le bec est jaune clair à sa base et se termine en pointe. Cette espèce a la queue égale et les rémiges très longues.

La *gariote lactée* (5) vit aux Indes, sur les bords de la mer. Sa taille est de cinq pouces neuf lignes. C'est un oiseau à la queue très peu fourchue, blanche, et la queue sur la plume extérieure seulement d'une

Gariota, Briss. Leach, Trans., XIII, p. 131 avec les Bull., I, 297.

G. torquata, Meyer. Temm., Man., t. II, p. 500.

G. pacifica, Leach., Trans., XIII, pl. 12, fig. 1 et 2.

G. australica, *navia* et *senegalensis*, Gm.

G. orientalis, Leach, Trans., XIII, pl. 12, fig. 1

G. isabellina, Vieill., An. ornith., et Gal., pl. 263.

G. pallaria, Temm., Man., I, II, p. 505. *O. australis*, Gm., Trans., XIII, p. 132, pl. 14, fig. 1 et 2.

G. lactea, Temm., Man., t. II, p. 503, et pl. 263.

II.

petite tache noire, tandis que les autres, noirâtre au bout, sont terminées de blanc. Le dessous du corps, les ailes, le cou et la poitrine sont d'un cendré blanchâtre très pur; la gorge, le ventre et les couvertures de la queue sont d'un blanc neigeux; les ailes sont d'un noir profond. La femelle ne diffère pas du mâle.

LES VANNEAUX (1)

Les oiseaux qui forment ce genre, d'abord établis par Brisson, ont, long-temps après cet auteur, été répartis parmi les *tringa*, par Linné et Latham, et parmi les *parra* ou *jacanus* par Gmelin et M. de Lacépède. M. Cuvier les isola de nouveau des *squatarola* ou vanneaux-pluviers, et des *tringa* dont il laissa le nom sans emploi. Les vanneaux appartiennent au dix-septième ordre de la Méthode de Brisson; à la quatrième classe ou les *grallæ* du *Systema Naturæ*; au trente-septième ordre de la Méthode de M. de Lacépède; au cinquième ordre des *tenuirostres* ou *rampholites* de M. Duméril; aux *limicollæ* des *grallarores* d'Illiger; aux *échassiers pressirostres* de M. Cuvier; à la tribu des *tétradactyles*, et la famille des *économes* de M. Vieillot; et au treizième ordre de M. Temminck.

Les caractères génériques des vanneaux sont les suivants: bec court, grêle, droit, comprimé, renflé à l'extrémité des deux mandibules; base de la mandibule supérieure très évasée par le prolongement du sillon nasal; narines fendues en long dans la membrane du sillon; ailes aiguës, première rémige la plus courte, quatrième et cinquième les plus longues; poignet de l'aile muni parfois d'un éperon aigu; tarse grêle, médiocres, ayant trois doigts devant et un pouce touchant à peine à terre.

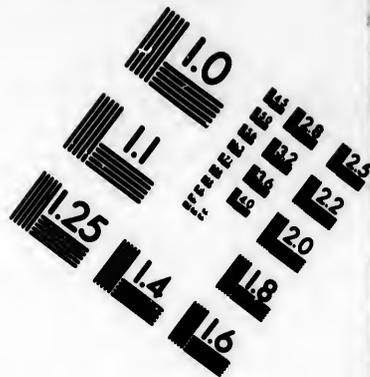
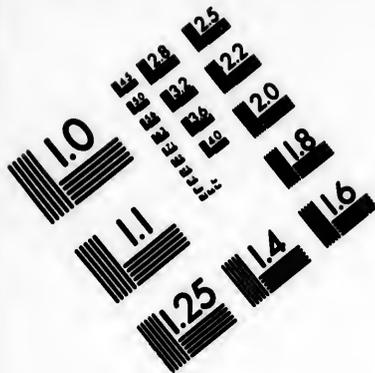
Les vanneaux ont le corps massif, et se ressemblent par le port; ce sont des oiseaux qui vivent par troupes dans les prairies humides et sur le bord des rivières. Leurs mœurs sont assez analogues à celles des pluviers, c'est-à-dire qu'ils vivent de vers, de lombrics, de frai de batraciens, et même de pousses d'herbes tendres.

Les habitudes des espèces étrangères ne sont point encore parfaitement connues. Il n'en est pas de même de celle d'Europe, qu'on sait être de passage dans nos contrées et vivre par grandes familles. On trouve ces oiseaux dans toutes les parties du monde.

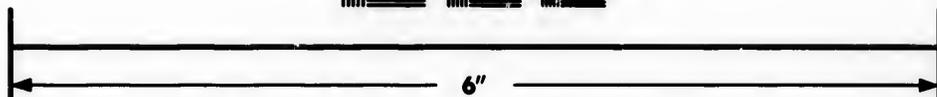
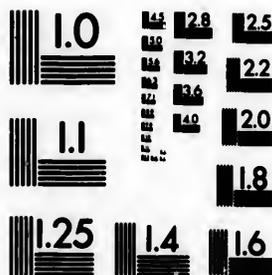
On a séparé des vanneaux proprement dits le vanneau-pluvier, sous le nom de *squatarola*. Ce dernier a pour caractère distinctif d'avoir la première rémige la plus longue, et un pouce petit et

(1) *Vanelus*, Briss. *Tringa*, I.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

rudimentaire ; tandis que les vanneaux en ont un plus développé, et que les quatrième et cinquième remiges sont les plus longues.

LE VANNEAU PLUVIER.

Vanellus melanogaster (1).

Le vanneau-pluvier a été décrit sous trois noms par Gmelin, et figuré trois fois dans les planches enluminées de Buffon, suivant les divers états qu'affecte sa livrée, qui varie dans les divers âges de l'oiseau.

L'adulte en plumage d'hiver a le front, la gorge, le milieu du ventre, les cuisses, le bas-ventre, et les couvertures supérieures de la queue, d'un blanc pur ; les sourcils, la partie antérieure du cou, les côtés de la poitrine et les flancs sont d'un blanc taché de cendré et de brun ; les parties supérieures sont noirâtres, tachées de jaune verdâtre, mais toutes les plumes sont terminées de cendré et de blanchâtre ; les couvertures inférieures de la queue sont marquées sur les barbes extérieures de petites bandes diagonales brunes ; la queue est blanche, terminée de roussâtre, rayée de brun ; le bec est noir, l'iris brun, et les pieds cendrés. Sa longueur totale est de dix pouces.

Les jeunes avant la mue ressemblent plus ou moins aux vieux et aux jeunes en hiver, suivant M. Temminck ; ils en diffèrent parce que le front, les sourcils, les côtés de la poitrine et les flancs sont variés de taches plus ou moins grandes, mais plus pâles. La couleur des parties supérieures est d'une seule nuance de gris clair, varié de blanchâtre, et les raies transversales de la queue sont grises. Dans cet état c'est le *tringa varia* de Gmelin.

Le vanneau-pluvier à l'époque de l'union des sexes change de livrée pour revêtir son plumage de noces. Les modifications qu'il présente alors à cette époque de la vie sont d'avoir l'espace entre l'œil et le bec, la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine, le ventre et les flancs, d'un noir profond : le front, ainsi qu'une large bande qui passe au-dessus des yeux, les parties latérales du cou, les côtés de la poitrine, les cuisses et le bas-ventre, sont d'un blanc pur ; la nuque est variée de brun, de noir, et de blanc ; l'occiput, le dos et les couvertures sont d'un noir profond, chaque plume étant terminée par une tache blanche ; des bandes noires traversent obliquement les couvertures inférieures de la queue ; les rectrices moyennes sont rayées de blanc et de noir.

Bellon avoit figuré le vanneau squatarole sous le nom de *pluvier gris*, et Buffon lui appliqua le nom

(1) Bechst. in Temm., *Man.*, t. II, p. 547 : *tringa squatarola varia et helvetica*, Gmel. Vanneau gris, Buffon, enl. 854 (jeune), vanneau varié, Buffon, enl. 923 (adulte), et vanneau suisse, Bu Ton, enl. 853 (plumage de noces).

de vanneau-pluvier pour peindre d'un seul trait les analogies qu'il a avec les espèces de ces deux genres. On pense que c'est de cet oiseau que parle Aristote sous le nom de *pardalis*, bien que l'auteur grec ne peut-être en vue le pluvier doré. Son nom *squatarola* lui vient des Vénitiens.

Le vanneau squatarole habite toute l'Europe, la portion de l'Asie, et se retrouve dans une grande partie de l'Amérique septentrionale. Il habite les bords de la mer à l'embouchure des rivières et les bords saumâtres des lacs salins. Il est de passage toute l'Europe tempérée ; il se nourrit de vers de terre, de petits mollusques et d'insectes ; il niche au nord, où la femelle pond quatre œufs d'un très clair, tachés de noir.

Les vanneaux proprement dits ont donc un bec qui touche à peine à terre, et les quatrième et cinquième remiges les plus longues. L'Europe n'a qu'une espèce, qui est :

LE VANNEAU HUPPÉ.

Vanellus cristatus (1).

Le vanneau est un des oiseaux les plus remarquables de nos contrées, et par son plumage et par sa huppe élégante qui part de l'occiput et se prolonge avec grâce sur le dos en se relevant vers son sommet. Cette huppe est composée de plumes très longues, effilées, d'un noir brillant à reflets, ainsi que la tête, le devant du cou jusqu'à la poitrine ; les parties supérieures du corps sont d'un vert de sautoir chatoyant avec quelques reflets de fer spéculé ; les côtés du cou, la région abdominale, et le dessous de la queue, sont d'un blanc pur ; les couvertures inférieures sont teintées de couleur de buffle ; les rectrices des rectrices, moins les deux externes, sont marquées d'une grande tache noire ; le bec est noirâtre, et les pieds sont d'un rouge brun ; la livrée a les teintes noires de la gorge et de la poitrine foncées.

Le plumage du vanneau varie parfois d'un blanc pur au blanc jaunâtre. Celui du jeune âge est remarquable parce que la huppe est moins développée ; que le dessous des yeux est noirâtre, qu'enfin la gorge est variée de blanc et de cendré, et que les plumes dorsales sont terminées d'un jaune ocreux ; les teintes du plumage de noces sont les mêmes que celles de la livrée de l'adulte ; mais elles sont seulement plus vives et plus nettement décidées. La longueur totale du corps est de douze pouces.

Le nom de vanneau a été donné à cet oiseau sans doute, dit Buffon, par rapport au bruit que

(1) Meyer, Temm., t. II, p. 550 : *tringa cristata*, Gmel. : le vanneau, Buffon, enl. 242.

pour peindre d'un seul trait les espèces de ces deux genres et cet oiseau que parle Aristote, bien que l'auteur grec le pluvier doré. Son nom est des Vénitiens.

carole habite toute l'Europe et se retrouve dans une grande septentrionale. Il habite l'embouchure des rivières et les salins. Il est de passage migrateur; il se nourrit de végétaux et d'insectes; il niche et pond quatre œufs d'un noir.

proprement dits ont donc un à terre, et les quatrième et plus longues. L'Europe n'est :

VANNEAU HUPPÉ.

Vanellus cristatus (L.).

un des oiseaux les plus intrépidés, et par son plumage qui part de l'occiput et recouvre les en se relevant vers son est composée de plumes très noir brillant à reflets, ainsi que jusqu'à la poitrine; les corps sont d'un vert de quelques reflets de fer spéculaire dans la région abdominale, et les plumes d'un blanc pur; les couvertures sont de couleur de buffe; les plumes, moins les deux externes, ont une grande tache noire; le bec est d'un rouge brun; la face de la gorge et de la poitrine

vanneau varie parfois d'un blancâtre. Celui du jeune âge est plus tacheté de noir que la huppe est moins le dessous des yeux est noirâtre, et la huppe est variée de blanc et de rouge; les plumes dorsales sont terminées de teintes du plumage de noyau; les plumes de la livrée de l'adulte sont plus vives et plus nettes; la longueur totale du corps est d'environ

le vanneau a été donné à cet oiseau par rapport au bruit que fait en volant.

en volant, bruit qui imite assez bien celui que fait un van qu'on agite pour purger le blé. Les Anglais, par la même analogie, lui ont appliqué le nom de *quacking*. Les Grecs appeloient cet oiseau *axer* et les Latins *axer* par rapport à son cri. Mais ils le nommoient aussi *axer*; *axer* ou paon sauvage; nom que les Italiens ont conservé, car ils le connoissent encore aujourd'hui sous le nom de petit paon, *paonzello* ou *paonzino*.

Dans plusieurs provinces de France on donne au vanneau, par analogie avec son cri, les noms de *axer-huit*, de *pirite*, ou *kivite*. Cependant dans nos provinces de l'Ouest il est plus habituellement appelé *vanneau*.

Le vanneau, en s'élançant de dessus terre et pendant son vol, pousse un petit cri sec dont les syllabes *dix-huit* rendent assez bien le son. Son vol est saccadé et de longue haleine, et permet à Poiseau de s'élever à de grandes hauteurs. Lorsqu'il parcourt les prairies, il est dans l'habitude de voler et de s'élever d'un endroit à un autre par petits sauts. « Cet oiseau est fort gai, dit Buffon; il est sans cesse en mouvement, folâtre, et se joue de mille fantaisies en l'air; il s'y tient par instant dans toutes les positions, même le ventre en haut ou sur le côté, les ailes dirigées perpendiculairement, et aucun vanneau ne caracole et ne voltige plus lestement. »

Les vanneaux arrivent en France, par grandes troupes qui s'abattent dans les prairies, au commencement de mars ou dès la fin de février. Leur nourriture consiste principalement en lombrics terrestres, communs à cette époque, qu'ils savent tirer de terre avec la plus grande adresse. Lorsqu'ils sont inquiétés, on les voit aller dans les fossés ou dans les champs à lasser leur bec rempli de terre. Leurs mœurs sont très farouches, et ces oiseaux, toujours sur leur quiétude, partent au moindre bruit qu'ils entendent dans leur voisinage lorsqu'ils en ignorent la source, et fuient à l'aspect de l'homme, même éloigné d'eux. Les mâles se disputent la possession des femelles avec acharnement. Celles-ci, fécondées, pondent en avril trois ou quatre œufs oblongs, d'un vert sombre tachetés de noir, qu'elles déposent sur de petites tiges élevées au-dessus des marécages qu'elles choisissent ordinairement. Ce nid est à découvert, et seulement l'oiseau est dans l'habitude de couper les herbes et d'en former un petit espace arrondi de la dimension qu'il veut lui donner. Les vanneaux couvent leurs œufs l'espace de vingt jours. Les femelles à peine éclos courent dans l'herbe; lorsqu'ils sont plus forts, les troupes de vanneaux éparpillés dans les marais par familles isolées se réunissent pour former des bandes de cinq à six cents individus qui président à leur départ vers la fin du mois d'octobre. C'est à cette époque que ces oiseaux sont les plus gras, parce que leur nourriture est plus abon-

dante et peut être obtenue plus aisément. D'après Olina, il paroîtroit que le vanneau reste tout l'hiver en Italie.

La chair du vanneau est estimée, bien qu'elle soit généralement maigre et sèche. Quelques personnes sont parvenues à l'élever en domesticité en le nourrissant avec du cœur de bœuf coupé en filaments. Ses œufs ont, dit-on, une saveur délicate.

Le vanneau ne se nourrit pas seulement de vers, il recherche les araignées, les chenilles, les petits limaçons et les insectes de toute sorte, de manière qu'il rend de véritables services à l'agriculture en purgeant le sol d'une foule de petits animaux nuisibles.

Les vanneaux étrangers, sans être nombreux, offrent cependant plusieurs espèces intéressantes répandues sur les points les plus divers du globe; ce sont les suivantes :

LE VANNEAU DE CAYENNE.

Tringa cayennensis. LATH. (1)

Cet oiseau est de la taille du vanneau d'Europe, mais ses tarsi sont plus élevés. L'aile est aussi munie d'un ergot.

La huppe qui retombe de l'occiput est courte, peu fournie, et ne se compose que de cinq à six brins effilés; le front et le menton sont d'un noir profond; une calotte d'un brun roux couvre la tête; les joues et le cou sont d'un grisâtre clair; le dos et le dessus des ailes sont d'un vert doré variant au brun; une plaque bleuâtre couvre l'aile; la poitrine est d'un noir vif; les parties inférieures sont d'un blanc pur; le bord de l'aile est blanc, de même que le bout des rectrices qui sont noires; le bec et les tarsi sont rougeâtres, mais la base du bec n'a point de barbillons.

Cet oiseau est commun au Brésil et à la Guyane, et paroît être le *teteu* ou *terutero* de d'Azara, indigène du Paraguay.

LE VANNEAU ARMÉ

A CALOTTE BLANCHE.

Vanellus albicapillus (2).

Cette espèce, dont la patrie est inconnue, a la taille de la précédente; une caroncule membraneuse, jaune, plate, remonte sur le front et descend de chaque côté de la commissure sous forme de festons; le sommet de la tête est recouvert par une tache blanche, et la couleur de tout le reste du corps est d'un gris blanc; on remarque sur les joues, les côtés du

(1) *Parra cayennensis*, Gmel.: le vanneau armé de Cayenne, Buffon, enl. 836.

(2) Vieill., Dict., t. XXXV, p. 205.

cou et de la gorge, des raies longitudinales blanches et noires; les rémiges et les rectrices sont noires; les tarses sont d'un jaune orangé, ainsi que le bec, qui est noir à son extrémité.

LE VANNEAU DE LA LOUISIANE.

Tringa ludoviciana (1).

Ce vanneau, long de onze pouces, beaucoup plus grêle dans ses formes que notre vanneau, est aussi beaucoup plus haut monté. L'ergot qui arme le coude de son aile est long de quatre lignes, et son bec est garni à la base d'une bandelette membraneuse d'un beau jaune qui couvre le front, et qui descend, après avoir entouré l'œil, sous forme de deux lobes qui pendent sous la gorge. L'occiput de cette espèce n'a point de huppe, mais une calotte d'un noir vif la revêt; le plumage est généralement gris, excepté le dos qui est d'un brun rougeâtre, et la gorge et le devant du cou qui sont d'une couleur de chair fort tendre; les rémiges et les rectrices sont noires; ces dernières sont terminées de blanc, et toutes les parties inférieures sont de cette dernière couleur; le bec et les tarses sont d'un jaune vif.

Cet oiseau habite la Louisiane. Il est probable qu'on ne doit pas en distinguer le *vanneau armé de Saint-Domingue* ou le *vanellus dominicensis armatus* de Brisson, dont Gmelin a fait son *parra dominica*, qui a toutes les couleurs du précédent avec quelques changements dans leur disposition et dans leurs teintes. Ce dernier se trouve dans toute la zone intertropicale d'Amérique et aux Antilles.

LE VANNEAU DE GOA.

Tringa goensis (2).

Ce vanneau a de longueur totale treize pouces: une membrane charnue rougeâtre entourant les yeux couvre le front; ses tarses sont élevés, grêles et rougeâtres; ses ailes sont munies d'un ergot; le bec est jaunâtre terminé de noir.

Les couleurs du plumage sont le brun noir sur la tête, le derrière et le devant du cou jusqu'à la poitrine; le dos et les couvertures des ailes sont d'un brun olivâtre pourpré; les parties inférieures sont entièrement blanches: mais ce qui distingue cette espèce est la manière dont les teintes d'un blanc neigeux sont distribuées sur le cou, où une bandelette part de chaque côté depuis l'œil jusqu'à l'épaule, sur

(1) Lath., *Synops.*, sp. 6: *parra ludoviciana*, Gmel.: *vanellus ludovicianus armatus*, Brisson: le vanneau armé de la Louisiane, Buffon, enl. 835: *parra dominicana*, L.: *vanellus dominicus armatus*, Brisson.

(2) Lath., *Syn.*, sp. 7: *parra goensis*, Gmel.: vanneau armé des Indes ou de Goa, Buffon, enl. 807: *tringa goana*, Forster.

le milieu de l'aile qu'elle traverse en bande, formant un miroir, et à la naissance de la queue; celle-ci ne est terminée par une bordure assez large de couleur rousse, et les rémiges sont également noires.

Le vanneau de Goa se trouve sur tout le continent de l'Inde, et peut-être aux îles Philippines.

LE VANNEAU DU SÉNÉGAL.

Tringa senegalla (1).

Ce vanneau a de longueur totale environ douze pouces: son bec est recouvert à la base par une membrane charnue jaune, tombant sur la commissure du bec sous forme de deux festons pointus; les tarses sont longs et grêles, et de couleur verdâtre; l'éperon de l'aile est aigu et long de deux lignes; le plumage est d'un gris brun clair, plus foncé en dessous, plus voisin du blanchâtre sur le front, sur les grandes couvertures et sur le bord de l'aile; la gorge est d'un noir vif, ainsi que les rémiges; la queue d'abord blanche à sa première moitié, est noire, et bordée de blanc.

Cet oiseau est très commun sur la côte d'Afrique et au Sénégal notamment, où les François le nomment *criard* et les Nègres *net-net*. Il pousse des perçants aussitôt qu'il aperçoit un homme, et effraie tous les autres oiseaux que le chasseur essaie de prendre.

LE VANNEAU DU CHILI.

Parra chilensis (2).

Ce vanneau, dont nous avons apporté plusieurs individus du Chili, a beaucoup de rapport avec celui de Cayenne, représenté enl. 836, et souvent été confondu avec lui. Il en diffère cependant d'une manière remarquable, et la description de Molina est exacte. Les Chiliens le connoissent sous le nom de *théghel*.

Ce vanneau est de la grosseur de l'espèce de Cayenne: sa tête est noire, surmontée d'une huppe; le cou, le dos et la partie antérieure des ailes sont d'un violet noirâtre intense, s'étendant jusqu'au lieu de la poitrine, et dégénérant sur cette partie en large plaque noire; le ventre est blanc; les rémiges et les rectrices, qui sont courtes, sont d'un brun foncé; deux barbillons charnus, lobés, naissent de la base du bec; les yeux sont bruns à iris jaunâtre; l'éperon de l'épaule est conique, aigu, long de deux lignes, et d'un beau rose.

Ce théghel, dont parle Frézier, page 74 de la

(1) Lath., *Syn.*, sp. 8: *parra senegalla*, Gmel.: *vanellus senegalensis armatus*, Brisson: vanneau armé du Sénégal, Buffon, enl. 362.

(2) Molina, p. 230: *parra chilensis*, Lath., *Syn.*, sp. 11.

LE VANNEAU DE VILLOTEAU (1).

A été découvert en Egypte par Savigny; mais on ignore quelle est sa propagation, son genre de vie, et le plumage du mâle. La femelle seule est décrite en ces termes : Le dessus de la tête, les côtés et le dessus du cou sont d'un cendré roussâtre; le dos, les scapulaires, les petites couvertures des ailes, d'une couleur isabelle, à reflets verdâtres pourprés; les grandes rémiges sont d'un noir profond; les rémiges secondaires et les rectrices sont d'un blanc pur; les grandes couvertures des ailes sont blanchâtres à leur base, et terminées de noir; le front et la gorge sont d'un blanc sale; la poitrine est d'une teinte vineuse, nuancée de violâtre; le ventre et l'abdomen sont d'un fauve clair; le bec est noir, les pieds sont jaunes.

LE VANNEAU ARMÉ

A CALOTTE BLANCHE (2).

A huit pouces et demi de longueur. On ignore sa patrie. Il a une caroncule jaune sur le *lorum*, divisée en deux parties, dont l'une s'élève plus haut que le front, tandis que l'autre est pendante, et descend au niveau de l'origine de la mandibule inférieure. Une grande tache blanche couvre le milieu du sommet de la tête, qui dans le reste est grise, de même que le *capistrum*. L'occiput, le milieu du dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes, la poitrine et le ventre sont roux. Des raies longitudinales blanches et noires sillonnent les joues. Les côtés de la gorge et du cou, les grandes plumes des ailes et les rectrices sont noires. Les moyennes couvertures alaires ont leur bord extérieur blanc; les inférieures de la queue et l'extrémité de ses plumes sont de cette couleur. Les pieds sont jaune orangé, ainsi que le bec, si ce n'est vers le bout, qui est noir.

LE VANNEAU HIRONDELLE (3).

Se trouve à Java, où il est nommé *terek*. Son plumage est gris brun; mais la tête, le ventre, les ailes et la queue sont noirs: celle-ci est terminée de blanc. Ce vanneau a les tarses très allongés, et les ailes plus longues que la queue. Les épaules sont armées d'un aiguillon robuste.

(1) *Vanellus Villosi*, Andouin, Égypte, pl. 6, fig. 2, texte in 8°. Ois., p. 388. *V. flavipes*, Sav. Less., Ornith., p. 542.

(2) *V. albicapillus*, Vieill., Gal., pl. 236 et p. 100. Nouv. Dict., XXXV, 205.

(3) *Tringa macropterus*, Cuv. *Vanellus tricolor*, Horsf., Trans., XIII, 186.

LES PLUVIERS (1).

Sont des oiseaux de rivage qui fréquentent habituellement le bord de la mer, les embouchures fleuves et des rivières, et les marais maritimes. Ils se nourrissent de crustacés, de petits mollusques marins qu'ils saisissent dans les sables des grèves, des côtes, le long de la ligne des eaux, qu'ils suivent constamment en poussant un petit cri. Plusieurs espèces vivent solitaires ou par couples, quelques-unes par petites troupes. Les pluviers sont propres à toutes les contrées. On les trouve aussi bien à l'équateur que dans les zones les plus froides du pôle ou même de l'hémisphère austral. Tous ont un plumage composé de couleurs sombres, mais mélangé assez agréablement; ils subissent une double mue par l'année, et revêtent des livrées différentes suivant l'âge et suivant les sexes. Quelques-uns ont des aiguillons aux ailes qui leur servent de défenses; quelques autres ont des portions charnues à la base du bec. Les pluviers émigrent chaque année par bandes plus ou moins nombreuses, et s'envolent principalement en automne, pendant les pluies. Leur nom leur est venu le nom qu'ils portent. Les pluviers restent point tranquilles lorsqu'ils sont à terre, ils les voit sans cesse en mouvement; ils volent en formant une file étendue ou des zones transversales étroites et d'une très grande longueur. Leur vol est délicat et estimé; aussi, dans les provinces où ils sont communs, on prend-on une certaine quantité par le moyen de filets variés et fabriqués exprès.

Ainsi, sur environ cinquante espèces de pluviers connues, en n'y comprenant point deux ou trois variétés regardées comme espèces par quelques auteurs, on verra que neuf appartiennent à l'Europe et que trois se retrouvent sur presque le globe entier; que huit sont propres à l'Asie et aux îles de la Polynésie, neuf à l'Afrique, dix à l'Amérique dans sa partie méridionale, et cinq dans sa partie nord; que trois espèces vivent dans l'Océanie, et deux dans l'Australie. Les pluviers non décrits par nous sont les suivants :

LE PLUVIER SOMBRE (2).

Est un peu plus gros que le pluvier à collier; les couleurs de son plumage sont assez uniformes; le front, les joues, le cou et la poitrine sont d'un roux uni, passant au blanchâtre sous la gorge; le plus foncé en gris sur la tête; le dos, les ailes, le dessous de la queue sont bruns; les plumes de la queue sont blanches, ainsi que les couvertures

(1) *Charadrius*, L.

(2) *C. nebulosus*, Less. *C. fuscus*, Cuv., Gal. du

PLUVIERS (1).

de rivage qui fréquentent la mer, les embouchures des rivières, et les marais maritimes. Ils se trouvent aussi dans les zones les plus froides du pôle arctique, et dans l'hémisphère austral. Tous ont un plumage sombre, mais mélangé de blanc; ils subissent une double mue par an, et revêtent des livrées différentes suivant les sexes. Quelques espèces ont des ailes qui leur servent de voile; d'autres ont des portions charnues sur les ailes; les pluviers émigrent chaque année, et c'est pendant les pluies qu'ils partent. Les pluviers ont des plumes molles lorsqu'ils sont à terre, et ils volent en ligne ou des zones transversales. Leur bec est très grande longueur. Leur plumage est mélangé; aussi, dans les provinces où ils vivent on prend-on une certaine quantité de pluviers variés et fabriqués exprès. On en compte cinquante espèces de pluviers, comprenant point deux ou trois espèces par quelquefois. Les neuf appartiennent à l'Europe, et l'on trouve sur presque le globe des pluviers propres à l'Asie et aux îles de l'Océanie, dix à l'Afrique, dix à l'Amérique méridionale, et cinq dans sa partie septentrionale. Les pluviers non décrits par Linné sont :

PLUVIER SOMBRE (2).

C'est le plus gros que le pluvier à collier. Son plumage est assez uniforme; le cou et la poitrine sont d'un brun foncé; le dos est au blanchâtre sous la gorge; la tête, le dos, les ailes et les queues sont bruns; les plumes des queues sont blanches, ainsi que les couvertures du ventre; le bec et les pieds sont noirs.

L. fuscus, Cuv., Gal. du

supérieures; le ventre et les flancs sont blancs, tachés de roux vers les cuisses; le bec et les pieds sont noirs.

Ce pluvier, qui habite le Brésil, a été apporté au Muséum par MM. Quoy et Gaymard. Nous avons changé son nom de *fuscus*, parce qu'il se trouvoit employé pour désigner un pluvier de la Nouvelle-Galles du Sud, par Latham.

PLUVIER A COLLIER INTERROMPU (1).

Ce pluvier a été confondu par Linné avec le précédent, sous le nom de *Charadrius Alexandrinus*. Il est remarquable par deux grands espaces noirs ou bruns placés sur les côtés de la poitrine. Le front, les sourcils, un demi-collier sur la nuque et tout le dessous du corps sont blancs. L'espace entre l'œil et le bec, et un triangle sur la tête, et deux larges taches de chaque côté de la poitrine sont d'un noir prononcé. Un espace clair revêt la tête et la nuque, et un cendré sur toutes les parties supérieures du corps. Les plumes des rémiges sont blanches, ainsi que les deux plumes latérales de la queue; la troisième est blanche, et les autres sont brunes. L'iris, le bec et les pieds sont noirs. Sa longueur totale est de six pouces. La femelle n'a point de taches noires sur la tête; le bandeau blanc est plus étroit, et les teintes brunes sont remplacées par du brun. Les jeunes n'ont point de noir.

Ce pluvier niche comme le pluvier à collier, et pond de trois à cinq œufs d'un jaune olivâtre ponctué de brun. Il vit d'insectes, de petits bivalves et de crustacés. Il est très commun en Hollande, en Angleterre, et moins fréquent dans le Midi. Il se plaît dans les sables de la mer.

LE PLUVIER MASQUÉ (2).

Ce pluvier rapporté du Brésil par M. Delalande, est de la taille du petit pluvier à collier, mais il a les jambes plus élevées et plus grêles; leur couleur est jaune, et le bec est noir. Le front de cet oiseau est blanc; il a une tache très noire et arrondie couvrant le vertex; l'œil est d'un roux vif; un trait noir part de la base du bec, et se rend à l'œil, et un trait blanc plus élargi est placé derrière cet organe. La partie postérieure du cou est d'un roux fort vif, qui passe uniformément au gris sur le dos et sur les ailes. L'extrémité de la queue est noire, ainsi que les plumes alaires; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc neigeux, ainsi que toutes les parties inférieures du corps: un trait noir vif occupe le haut du thorax, et se rend à la pli de chaque aile.

Charadrius cantianus, Lath. *C. albifrons*, Meyer, *Charadrius*, II, 544. Pluvier à poitrine blanche, Vieill. *C. larvatus*, Temm.

LE PLUVIER A FACE ENCADRÉE (1).

Est de la taille du petit pluvier à collier. Son bec et ses pieds sont noirs; il a le front blanc, ce qui forme un triangle sur le devant de la tête; une bande étroite, noire, le sépare de la calotte, d'un roux vif, qui occupe l'occiput, les côtés et le derrière du cou. Un trait fauve brun va du bec à l'œil, et descend légèrement sur le cou. La gorge, la poitrine, le ventre et le dessous de la queue sont d'un blanc neigeux; les ailes, le dos, le dessus de la queue sont d'un brun fauve; les plumes des ailes sont brunes; celles de la queue sont blanches à leur naissance, et brunes à leur extrémité. Une ligne blanche occupe le milieu des plumes alaires.

Cette espèce provient du voyage de Pérou aux terres australes, et habite sans doute les côtes sud de la Nouvelle-Hollande.

LE PLUVIER DE WILSON (2).

Est des Etats-Unis, et se rapproche du pluvier à collier interrompu, dont il a la taille, par les deux taches qui, au lieu d'être noires, sont brunes, et qui sont placées en avant du cou de chaque aile. Le bec et les pieds sont noirs; le front est d'un gris blanc; la tête est d'un gris blond uniforme, et le dos, les ailes, sont de la même couleur; la queue est brune au-dessus, ainsi que les grandes plumes des ailes. Un trait élargi et d'un roux blond part du bec, et traverse l'œil en se portant sur les côtés du cou. La gorge, la poitrine, les côtés du cou et le ventre sont d'un blanc un peu sale.

Un individu, qui existe au Muséum, a été rapporté d'Amérique par M. Ord. M. Ord l'indique au cap Island, dans le Nouveau-Jersey.

LE PLUVIER PATRE (3).

De la taille des précédents, a les jambes beaucoup plus longues et plus grêles. Le bec et les pieds sont noirs: on le distingue aisément par la disposition de ses couleurs. Un bandeau d'un blanc pur traverse le front, passe derrière l'œil, et descend sur les côtés du cou; une bande noire naît à la base du bec, traverse l'œil, et descend en avant de la précédente, sur les côtés du cou, et s'arrête au pli de l'aile. Une calotte brune occupe le sommet de la tête. L'occiput, les parties postérieures du cou, le manteau et les ailes sont d'un brun mêlé de roux; les plumes des ailes et de la queue, en dessus, sont brunes; la

(1) *Charadrius marginatus*, Geoff. Saint-Hil. *C. ruficapillus*, Temm., pl. col., t. 8 liv., p. 147, fig. 2.

(2) *C. Wilsonius*, Ord., supplém., Orn. am., t. IX, pl. 75, fig. 5.

(3) *C. pastor*, Cuv. *C. pacuarius*, Temm., pl. 183 (mâle adulte). *C. varius*, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat.

gorge est blanche, ainsi que les plumes anales et les couvertures inférieures de la queue; le haut de la poitrine, les côtés et le ventre sont d'un roux jaunâtre, qui s'affaiblit près des cuisses.

Le bec de ce pluvier est allongé et mince. Il vit sur les côtes du cap de Bonne-Espérance, d'où il a été rapporté par M. Delalande.

LE PLUVIER A DOUBLE COLLIER (1).

Est de la taille du petit pluvier à collier, mais plus haut sur ses jambes, qui sont grêles; il est plus svelte dans ses formes. Le bec est court, noir au bout, jaune à sa base; les pieds sont jaunâtres et les doigts noirâtres. Le front est blanc; une ligne blanche, qui en part, se rend à l'occiput, et s'unit à celle du côté opposé pour encadrer une calotte brune. La gorge est grisâtre, et cette couleur est plus foncée sur les côtés du cou et en arrière; le dos, le dessus de la queue, les ailes et leurs couvertures sont d'un brun uni. Un collier, d'un noir variable et assez large, occupe le haut de la poitrine; il est séparé d'un autre collier, d'un noir très vif, par une écharpe d'un blanc pur. Toutes les parties inférieures sont d'un blanc neigeux. Les plumes des ailes sont brunes, et les couvertures moyennes sont brunes et blanches; la queue est brune et plus allongée que chez les autres petits pluviers.

Cet oiseau habite plusieurs parties de l'Afrique, et notamment le cap de Bonne-Espérance, d'où M. Delalande en a apporté de beaux individus. Les jeunes sont fauves et bruns en dessus, et blancs en dessous.

LE PLUVIER BRUN (2).

A le plumage brun en dessus, et blanc brunâtre en dessous; la queue est noire, tachetée de blanc; l'iris est jaune; le bec est noir, et les pieds sont couleur de plomb. Il habite la Nouvelle-Galles du Sud.

LE PLUVIER BRIDÉ (3).

Habite la Nouvelle-Hollande, et c'est du Port-Jackson qu'il provient le plus ordinairement. Le dessus du corps et de la queue est d'un cendré bleu pâle, varié de petites raies brunes; le dessous est d'une teinte plus claire, sinuolé de lignes plus étroites sur la poitrine; le ventre est blanc; les plumes sont noirâtres; une large ligne noirâtre naît au-dessus des yeux, descend sur les côtés du cou et s'étend jusqu'au dos; les pieds sont jaunes.

(1) *Charadrius bitorquatus*, N. C. *indicus*, Lath., sp. C. *tricoloris*, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XXVIII, p. 147.

(2) *C. fuscus*, Lath.

(3) *C. frenatus*, Lath.

LE PLUVIER GRIS TACHETE (4).

A les parties supérieures d'un brun clair, et inférieures blanches; le dessus de la tête est de noir; les ailes sont tachetées de blanc, et les plumes sont noires; la queue est d'un brun sombre; les pieds sont bleuâtres; l'iris est couleur noisette.

La patrie de cette espèce est la Nouvelle-Hollande.

LE PLUVIER DE TAITI (5).

Décrit par Forster, a dix pouces et demi de longueur. Son plumage est noir en dessus, et chaque plume est bordée de fauve; le dessous du corps blanchâtre, avec des taches noires; le bec est noir, et les pieds sont verdâtres; un plastron fauve tacheté de noir, couvre la poitrine; l'iris est brunâtre; la gorge et le front sont d'un blanc sale; les couvertures des ailes sont noires, tachées de fauve; les plumes sont d'un fauve noirâtre, avec des taches blanches et des bandes transversales blanchâtres aux ongles sont noires.

Ce pluvier habite l'archipel de la Société, et particulièrement l'île de Taïti.

On en indique une variété de taille plus petite n'ayant que huit pouces, brune sur le dos, et blanche en dessous. Les pieds sont jaunâtres; les bandes blanches des ailes manquent, et les teintes de la poitrine sont obscures.

LE PLUVIER DE LESCHENAULT (6).

A été apporté de Pondichéry par M. Leschenault qui indique que les naturels le nomment *oulan*. Il est de la taille du guignard; mais ses jambes sont grêles et plus élevées, et son bec plus long et plus fort. Ses parties sont noires; le front est blanc; le trait de la même couleur naît derrière l'œil. La gorge et les joues sont d'un gris fauve, ainsi que le dessous du corps et les couvertures des ailes. La poitrine et la gorge sont blanches; le bas de la poitrine est roux. Le ventre est blanc; les plumes des ailes et de la queue sont brunes, avec des espaces blancs.

LE PLUVIER DE TARTARIE (7).

A le cou cendré, et la poitrine de couleur ferrugineuse; une bande noire couvre la poitrine, la deuxième occupe le dessous de la gorge; le ventre est blanc; les plumes des ailes et de la queue sont fauves.

(4) *Charadrius griseus*, Lath.

(5) *C. taïtensis*, Less. *C. fulvus*, Linn., Sys., sp. Lath., Syn., sp. 21.

(6) *C. Leschenaultii*, Less. *C. griseus*, Gal. du Mus., non Lath.

(7) *C. tartaricus*, Lath., Syn., sp. 15.

GRIS TACHETE (1).

deurs d'un brun clair, et le dessous de la tête est tacheté de blanc, et la queue est d'un brun soyeux; l'iris est couleur

de la Nouvelle-Hollande

DE TAITI (2).

à dix pouces et demi de longueur; le bec est noir en dessus, et chaque côté; le dessous du corps est tacheté de blanc, et les taches noires; le bec est brun verdâtre; un plastron fauve sur la poitrine; l'iris est brun; le front est d'un blanc sale; les pieds sont noirs, tachetés de fauve noirâtre, avec des taches transversales blanchâtres

de l'archipel de la Société, et de Taïti.

de variété de taille plus petite; brune sur le dos, et blanchâtre sur le ventre; les bandes sont jaunâtres; les bandes jaunâtres, et les teintes de la queue

DE LESCHENAULT (3).

découvert par M. Leschenault; les naturels le nomment *oulan*; mais ses jambes sont noires, et son bec plus long et plus noir; le front est blanc; leur nait derrière l'œil. La queue est d'un gris fauve, ainsi que les couvertures des ailes. Les plumes blanches; le bas de la poitrine est blanc; les plumes des ailes sont blanches, avec des espaces blancs

DE TARTARIE (4).

de la poitrine de couleur ferrugineuse; le bec est noir; le dessous de la gorge; le ventre est d'un brun sale; la queue est d'un brun sale

Cette espèce, très voisine du pluvier solitaire, et qui n'en est sans doute qu'une variété, habite avec les déserts de la Tartarie méridionale. Pallas l'a reconnue avec la suivante.

LE PLUVIER SOLITAIRE (1).

est un peu plus gros que le petit pluvier à collier. Son plumage est gris brun sur le dos; le ventre est blanc. Une couleur de rouille s'étend de la gorge à la poitrine, qu'occupe une bande brune transversale. Le front et les sourcils sont blancs; la queue est arrondie et bordée de blanc; le bec et les pieds sont d'un roux jaunâtre.

La connoissance de cet oiseau est due à Pallas. Il habite sur les bords des lacs saumâtres des déserts de la Tartarie méridionale, où il aime à habiter seul et isolé. Il est d'ailleurs très rare. M. Horsfield l'invoque à Java.

LE PLUVIER DES PHILIPPINES (2).

Il a été figuré par Sonnerat, pl. 66 de son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*. Il a le port et les teintes générales du petit groupe naturel des pluviers à collier.

Cet oiseau est commun à Luçon, dans les prairies humides, et se nourrit de vers. La couleur de son plumage est, à peu de nuances près, celle du petit pluvier à collier, dont il a également la taille; une bande blanche couvre le front; un trait noir passe sur les yeux; un collier de la même couleur entoure le cou; le dessous de la queue est brun, et l'extrémité des plumes est blanche; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur; le bec et les pieds sont blancs.

LE PLUVIER A COLLIER D'ÉGYPTE (3).

Il n'est considéré par plusieurs auteurs, et notamment par Linné et Latham, que comme une variété du pluvier à collier d'Europe, dont il diffère d'ailleurs par une taille plus petite. Il est remarquable par une bande pectorale noire, des sourcils blancs, et les plumes de la queue blanches à leur extrémité, avec une bande noire; ses pieds sont rouges.

Cet oiseau a primitivement été décrit par Hasselquist (*Voyage au Levant*), et M. Geoffroy Saint-Hilaire pense que c'est le *trochilus* d'Hérodote.

(1) *Charadrius asiaticus*, Linn., Syst. sp. 13. Lath., Syst. sp. 14.

(2) *C. philippinus*, Lath., Syn., sp. 11.

(3) *C. egyptus*, Linn.

LE PLUVIER A COLLIER

DE LA JAMAÏQUE (1).

Cet oiseau n'a que sept pouces et demi de longueur. Le dessous du corps, de la tête et des ailes sont d'un brun terne; la gorge et les autres parties inférieures sont blanches. Un collier blanc occupe le derrière du cou. La poitrine présente des taches noires. La queue est noirâtre, variée de blanc et de roux; les pieds sont blanchâtres; les ongles noirs, ainsi que le bec; l'iris est orangé.

LE PLUVIER TACHETÉ (2).

A le plumage en dessus tacheté de noir, de blanc, de cendré entremêlé; le dessous du corps est blanc; une bande chargée de petits points blancs passe sous l'œil; le bec et les pieds sont noirâtres. Cette espèce n'est pas bien authentique: on la dit propre à la Courlande.

LE PLUVIER DE SIBÉRIE (3).

A la tête mélangée de blanc et de noir; le sommet de la tête est occupé par une bande noire; la poitrine est brune, et traversée par une écharpe blanche qui la sépare de l'abdomen; celui-ci est de couleur ferrugineuse.

La Sibérie est la patrie de cette espèce, dont on doit la connoissance à Lépéchin.

LE PLUVIER MONGOL (4).

A le front d'un cendré brun. Il est revêtu d'un bandeau blanc; un collier de la même couleur sépare le cou de la poitrine, qui est d'un jaune ocracé; le cou et le ventre sont d'un blanc pur; un croissant noir entoure la gorge.

Il habite le voisinage des lacs d'eaux saumâtres de la Mongolie, et se plait sur leurs grèves sablonneuses, d'où l'a rapporté Pallas.

LE PLUVIER A VENTRE BLANC (5).

Le dessous de ce pluvier est gris brun; une bande blanche entoure les yeux; toutes les parties inférieures sont blanches, ainsi que les plumes des ailes et les trois plumes extérieures et latérales de la queue; les six plumes intermédiaires de la queue

(1) *C. jamaicensis*, Lath. Brown., Jam., p. 477.

(2) Linn., Syst. sp. 22. Lath., Syn. sp. 19.

(3) *Charadrius sibiricus*, Linn., Syst. sp. 22. Lath., Syn. sp. 19.

(4) *Charadrius mongolus*, Linn., Syst. sp. 14. Lath., Syn. sp. 16.

(5) *Charadrius leucogaster*, Linn., Syst. sp. 19. Lath., Syn. sp. 22.

sont brunes, les autres sont tachées de noir et de brun. Sa taille est de cinq pouces et demi.

Sa patrie est inconnue.

LE PLUVIER A COLLIER NOIR (1).

Voisin du pluvier à collier, est décrit par d'Azara sous le nom d'*imbatuitu colar negro*. Il a cinq pouces neuf lignes de longueur. Le front est occupé par une bande blanche, qui entoure l'œil; au-dessus du front est un petit bandeau très noir, de quatre lignes de large, et accompagné d'un petit trait roussâtre. Le sommet de la tête, le dessus du cou et du corps, les petites couvertures des ailes, sont bruns et comme saupoudrés de roux; les grandes couvertures et les plumes sont d'un brun noirâtre, avec du blanc à leur extrémité; les deux plumes extérieures de la queue sont blanches, et les autres sont d'un brun noirâtre, avec du blanc à leur extrémité; les plumes des oreilles et un large demi-collier au bas de la partie antérieure du cou sont d'un beau noir; une bande rousse descend depuis l'œil, sur les côtés du cou, jusqu'au demi-collier; l'angle du bec, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures sont d'un blanc pur; les pieds sont blanchâtres et le bec noir.

Ce petit pluvier vit au Paraguay, sur les bords des rivières et des lagunes, dans les solitudes des pampas.

LE PLUVIER

DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (2).

A huit pouces de longueur. Il est remarquable par la couleur rouge du bec, des paupières et des pieds. Les joues sont noires, ainsi que la gorge et la poitrine, où cette couleur forme une écharpe; une ligne blanche recourbée occupe le sommet de la tête, et sur chaque aile on en observe de semblables; l'occiput, le dos et le croupion sont d'un cendré légèrement verdâtre, qui s'éclaircit et devient blanchâtre sur les parties inférieures de l'oiseau; les couvertures des ailes et leurs plumes sont d'un brun obscur; l'iris est bleuâtre.

Ce pluvier, comme son nom l'indique, habite les rivages de la Nouvelle-Zélande, principalement dans le canal de la Reine-Charlotte, où les naturels le nomment *doudouroa-atou*.

(1) *Charadrius collaris*, Vieill. Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XXVIII.

(2) *Charadrius Novæ-Zelandiæ*, Linn., Syst. sp. 4. Syn. sp. 23.

LE PLUVIER NOIRÂTRE (1).

Vit sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, et diffère du suivant par son bec, qui est noir, ses pieds sont bleuâtres, et par les teintes de son plumage le front et la gorge sont blanchâtres, et le corps noirâtre, avec une teinte jaune ocracée. La couleur du cou est plus foncée; elle est sinuolée de lignes plus pâles sur les côtés. Les plumes des ailes sont noirâtres, de même que les ongles. Sa taille est celle de la bécassine ordinaire.

Les Nouveaux-Zélandais nomment ce pluvier *poho-era*.

LE PLUVIER ROUGEÂTRE (2).

De la baie d'Hudson, a le plumage d'un rouge ger, prunioux, ou comme saupoudré de points blancs et noirs; le bec et les pieds sont noirs; les deux plumes intermédiaires de la queue sont brunes, avec rebord de couleur de rouille; les autres sont blanchâtres et brunes à leur rebord extérieur. On ne connaît rien de ses habitudes.

Quelques auteurs ont retiré cette espèce du genre pluvier pour la classer parmi les sanderlings.

LE PLUVIER TRICOLEUR (3).

Est de la taille du pluvier doré. Il a la tête et le cou, les côtés de la gorge et de la poitrine très noirs de même que les plumes alaires, dont le bord est blanc; les plumes de la queue sont noires et blanches; le milieu de la gorge, le devant du cou et la poitrine, le ventre et les parties postérieures sont blancs; une bandelette de couleur de neige s'étend derrière l'œil; le reste des parties supérieures est gris; le bec est d'un jaune orangé, et les tarses sont rouges.

Ce pluvier a été rapporté des terres australes par les naturalistes de l'expédition du capitaine Baudin.

LE PLUVIER A POITRINE RAYÉE (4).

Du Paraguay, a été primitivement décrit par d'Azara sous le nom d'*imbatutti pechotado*. Il a de longueur totale neuf pouces et demi. La tête, le front, et une bandelette qui prend au-dessus de l'œil et qui s'étend sur les joues, sont blancs; le sommet de la tête est piqué de blanc sale; l'occiput est pointillé de jaune sur un fond noir; le cou est en entier varié de brun et de blanc; la poitrine

(1) *Charadrius obscurus*, Linn., Syst. sp. 17. Lat. Syn. sp. 20.

(2) *Charadrius rubidus*, Linn., Syst. sp. 21. Lat. Syn. sp. 2.

(3) *Charadrius tricolor*, Vieill. C. *pectoralis*, Cuv. Gal. du Mus.

(4) *Charadrius pectoralis*, Vieill.

LE PLUVIER A TÊTE NOIRE (1).

A la tête recouverte d'un chaperon noir; le dessus du corps est d'un cendré brunâtre; les sourcils, la gorge et le ventre sont blancs, ainsi que la queue, qui est rayée d'une bande noire à son origine; une écharpe brune traverse la poitrine; le bec et les pieds sont rouges. Ses dimensions sont d'environ dix pouces.

Il habite principalement l'état de New-York.

LE PLUVIER A CALOTTE ROUGE (2).

Tient le milieu entre le petit pluvier à collier et le pluvier masqué. Il habite les terres les plus avancées dans le Sud, et nous l'observâmes sur les côtes désertes des îles Mariannes. Ses mœurs sont solitaires, et il court sans cesse sur le rivage en poussant un petit cri.

Le pluvier à calotte rouge a sept pouces de longueur totale. Les ailes dépassent la queue de quatre à cinq lignes. Le bec est noir, assez fort, et les pieds sont d'un brun rougeâtre; le front est recouvert par un bandeau blanc qui s'étend jusqu'à l'œil, et occupe les joues et la gorge; un bandeau noir surmonte le précédent, passe au-dessus de l'œil, descend sur les côtés du cou, et se confond avec le premier collier, qui est d'un noir vif assez large; le milieu de la poitrine est également blanc, et une large ceinture noire sépare cette partie du ventre, des couvertures inférieures de la queue, qui sont aussi d'un blanc de neige; le dessus de la tête est recouvert d'une calotte d'un roux brun; une bande d'un roux fort vif la circonscrit, descend sur les côtés du cou, et forme un demi-collier de cette couleur sur la partie postérieure; le dos, le croupion, les couvertures des ailes sont d'un brun gris, ainsi que les plumes moyennes de la queue, tandis que les plus extérieures sont blanches; le moignon de l'aile est aussi varié de brun et de blanc.

Pendant notre séjour aux Malouines, de novembre en décembre, les jeunes n'étoient encore couverts que de duvet. Cette espèce couvroit donc en octobre?

Le pluvier à calotte rouge est sans doute l'espèce mentionnée t. XXIII, p. 31, de l'édition des œuvres de Buffon, par Sonnini, sous le nom de pluvier des îles Falkland, *Charadrius falklandicus*, de Lath. Cependant cet auteur n'indique qu'un collier noir, et quelques autres couleurs du plumage paroissent d'ailleurs être différentes.

(1) *Charadrius atricapillus*, Linn., Sys. sp. 16. Lath., Syn. sp. 10.

(2) *Charadrius pyrocephalus*, Less. et Garn., Zool. de la Coq. Bull., X, 127.

LE PLUVIER PIE (1).

Est de la taille du pluvier à aigrettes. Son bec long, grêle et peu renflé; il est noir, ainsi que les pieds, dont les tarsi sont très longs; une calotte d'un noir foncé, tombant sur l'occiput, enveloppe la tête, et descend en devant sur la gorge jusqu'à moitié du cou; les joues, le cou, la poitrine, et d'un blanc glacé, de gris léger; le dos et les grandes couvertures sont d'un gris roux; les couvertures moyennes sont blanches; les plumes sont noires; le cou de l'aile est garni d'une plaque noire vis-à-vis de l'aiguillon très longs et pointus; la poitrine est grise et le ventre et les couvertures de la queue sont blancs de neige, tandis que les plumes sont noires.

Un individu de cette belle espèce a été envoyé de Calcutta par MM. Diard et Duvaucel.

LE PLUVIER PETIT (2).

Habite l'île de Java. Il a le dessus du corps d'un brun foncé, et le dessous blanc. Une raie transversale grise brunâtre coupe le milieu de la poitrine. Les rectrices moyennes sont d'un cendré brun foncé au sommet.

LE MELANOPTÈRE (3).

A été observé à Djedda, par le voyageur Pons. Il a le corps blanc, excepté la nuque et les pieds qui sont brun ardoisé; le thorax, qui est nu, est d'un roux manteau, qui est roux. Le bec est noir, et les tarsi sont rouges.

LE CUI-BLANC (4).

Se trouve dans les steppes placées à l'orient de la mer d'Arabie. Son plumage est gris rougeâtre. La poitrine est gris bleu; les plumes primaires sont noires, mais les secondaires sont blanches; les plumes sont traversées par une raie blanche en dedans de noir; le croupion, le ventre et la queue sont blancs de neige; sur la poitrine apparaît du rouille; les pieds sont verdâtres. Sa taille est de dix pouces.

LE HIATICULOÏDE (5).

Vit sur les bords du Gange. Il a de grandes dimensions avec le pluvier à collier d'Europe; mais plus grand, et a sur la poitrine une bande noire étroite.

(1) *Charadrius Duvaucellii*, Less.

(2) *C. pusillus*, Horsf., Trans., XIII, 187.

(3) *C. melanopterus*, Ruppell, Af., pl. 31, p. 46.

(4) *C. leucurus*, Eversm., Bull., IX, 78.

(5) *C. hiaticuloides*, Trans., Proceed., I, 125.

PLUVIER PIE (1).

pluvier à algrettes. Son bec est enflé; il est noir, ainsi que les pattes. Ses plumes sont très longues; une calotte blanche tombant sur l'occiput, enveloppant le front et descendant devant sur la gorge jusqu'aux yeux. Le cou, la poitrine, le dos et les ailes sont gris léger; le ventre est d'un gris roux; les couvertures des ailes et les plumes des pennes sont noires; le cou est orné d'une plaque noire vis-à-vis de la gorge; les yeux sont noirs et pointus; la poitrine est garnie de plumes blanches; les couvertures de la queue sont d'un gris foncé; les plumes des pennes sont noires. Cette belle espèce n'a été envoyée en France que par M. Diard et Duvaucel.

PLUVIER PETIT (2).

Il a le dessus du corps d'un gris foncé et le dessous blanc. Une raie blanche traverse le milieu de la poitrine. Les plumes des pennes sont d'un cendré brun.

PLUVIER ELANOPTÈRE (3).

Djemma, par le voyageur M. de Sèze. Il a le bec blanc, excepté la nuque et le dessous; le thorax, qui est noir, est orné d'une raie blanche; le bec est noir, et les plumes des pennes sont d'un roux.

PLUVIER CUL-BLANC (4).

Il habite les steppes placées à l'orient de la mer Caspienne. Son plumage est gris rougeâtre foncé; le ventre est d'un bleu; les pennes primaires et secondaires sont blanches; les plumes des ailes sont ornées par une raie blanche enroulée; le ventre et la queue sont d'un gris foncé; sur la poitrine apparaît du blanc; les plumes des pennes sont verdâtres. Sa taille est celle du pluvier à algrettes.

PLUVIER PIATICOLOÏDE (5).

Il habite le Gange. Il a de grandes pattes et un bec noir; le cou et la poitrine ont une bande noire.

PLUVIER CAUCASIEN (6).

Il habite le Caucase. Son bec est noir; le cou et la poitrine ont une bande noire.

LE NÉSOGALE (1).

Il a été décrit par M. Desjardin, comme étant une nouvelle espèce de l'île de France, dont la description nous est inconnue.

M. Temminck a publié récemment les portraits de deux espèces qui appartiennent aux genres vanneau et pluvier. C'est ainsi qu'il décrit le vanneau à long bec (2), commun sur les plages de Timor et de Java, où il émigre; Oiseau à longues jambes, à bec noir, de gris blond, de blanc et de roux.

Le pluvier cap blanc (3), du pays des Caffres, est à bec noir et de blanc. Le bicolor (4), ou le pluvier à pied, est notre pluvier Duvaucel.

LES OEDICNÈMES (5).

Nommés ainsi par Bélon (*oedionemus*, jambe enflée), ont pour type l'oiseau figuré par Buffon, enl. 919, sous le nom de grand pluvier (6). Cet oiseau, fort commun en France et dans toute l'Europe, se trouve aussi en Asie et en Afrique. Deux espèces nouvelles doivent prendre place dans ce genre. La première est l'*oedionème à longs pieds* (7), qui se trouve répandue sur les rivages de la Nouvelle-Hollande. Sa taille dépasse vingt pouces; et ses pattes, longues et grêles, sont vertes. Son plumage est gris, avec des traits noirs en dessus; blanc en dessous; la gorge, gris flammé sur le ventre. La seconde est l'*oedionème d'Afrique* (8), ou le *tachard*, assez commun au Cap et en Egypte. Cet oiseau est blond doré, avec des taches noires au centre de chaque plume; les yeux et la gorge sont blanc pur; le dessous est blanchâtre, flammé de brun; les couvertures inférieures sont rousses.

LES BURRHINS (9).

Sont des oedionèmes, dont le bec est long, cunéiforme, convexe en dessous et presque déprimé en dessus. La seule espèce connue est répandue sur les rivages de la Nouvelle-Hollande et de la terre des

(1) *C. nasogallicus*, Proceed., V, 204.

(2) *Vanellus cucullatus*, Temm., pl. 505.

(3) *Charadrius albiceps*, Temm., pl. 526.

(4) *C. bicolor*, Temm., ib., texte.

(5) *Oedionemus*, Temm. Otis, Lath. *Charadrius*, L.

(6) *C. oedionemus*, L.

(7) *O. longipes*, Geoff. St.-III, Vieill., Gal., pl. 228.

(8) *O. tachardus*, Temm., pl. 386. *C. grallarius*, Lath.

(9) *O. maculosus*, Cuv. Temm., pl. 292. *O. capensis*, Licht., Cat., no 715.

(10) *Burhinus*, Illig., Proc., p. 250, no 93.

Papous. C'est l'*oedionème à gros bec* (1), dont la tête et le dessus noir, de même que les joues, qui sont encadrées de blanc. La gorge est aussi d'un blanc pur. Le cou est gris, vermiculé de brun; les ailes sont grises, à pennes noires; la queue est grise, terminée d'une zone blanche.

LES ÉSACUS

Esacus.

Sont des oedionèmes dont le bec est très comprimé sur les côtés et recourbé vers en haut, de manière à avoir sa surface supérieure creusée ou concave, tandis que l'inférieure est très renflée. L'*Esacus* type provient de l'Inde, et a été nommé par M. Cuvier *oedionème à bec recourbé* (2). C'est un oiseau dont le corps est gris blanc en dessus, blanc en dessous, avec l'occiput, les joues et un trait à l'angle du bec noirs. Le front, les sourcils et un trait sur la joue sont blancs. Il se pourroit que l'on dût ajouter à ce petit genre un pluvier du Brésil (3).

LES HUITRIERS (4).

Sont bien connus par l'espèce d'Europe (5), figurée par Buffon, enl. 929, et dans l'histoire de laquelle il a entremêlé une foule de renseignements donnés par les voyageurs, et qui appartiennent à des espèces distinctes. On distingue donc aujourd'hui, outre l'*huitrier commun* d'Europe, les trois espèces qui suivent:

L'*huitrier noir* (6), qui est répandu sur les rivages de toutes les terres antarctiques; nous l'avons trouvé aux îles Malouines. MM. Quoy et Gaimard l'ont rencontré sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande. Cet huitrier, entièrement noir, a le bec d'un rouge de sang, et les pieds rosés. Sa taille est plus forte que celle de l'*huitrier* de France.

L'*huitrier à mantrau* (7) se trouve au Brésil et dans le sud des Etats-Unis. Il a le dos cendré, ainsi que les scapulaires et les ailes. Son bec est plus long et plus robuste que celui de notre pie-de-mer.

(1) *OE. magnirostris*, Shaw, Geoff. Temm., pl. 387. *C. magnirostris*, Lath.

(2) *OE. recurvirostris*, Cuv.

(3) *C. crassirostris*, Spix, pl. 94.

(4) *Ostralega*, Brisson. *Hematopus*, L.

(5) *Hematopus ostralegus*, L. Gm.

(6) *H. niger*, Sonnini. Buff., Ois., t. LIX, p. 55. *H. ater*, Vieill., Gal., pl. 230. Quoy et Gaim., III, pl. 34 et p. 129.

(7) *H. palliatus*, Temm., Man., t. II, p. 532. Wils., pl. 64, fig. 2.

L'*huitrier aux pieds blancs* (1), que Bougainville avoit indiqué sous le nom de *pie-de-mer* dans sa description des îles Malouines, a été pris par Buffon pour l'espèce d'Europe. Il vit de patelles, de petits vers, et court sans cesse sur les grèves des îles antarctiques. Son cou est d'un jaune brillant, cerclé de rose. Sa taille, comme les dispositions des couleurs de son plumage, sont analogues à l'espèce commune d'Europe. Mais son bec diffère de la forme des autres huitriers, parce qu'il est arrondi et ses pieds sont parfaitement blancs. Bougainville, en parlant de cette sorte d'huitrier, avoit dit dans son livre (*Voy. autour du monde*, p. 71) : « Cette *pie-de-mer* a le bec d'un rouge de corail et les pattes blanches. »

LES ÉCHASSÉS (2).

Dont le bec rond est droit, allongé et à peine renflé au bout, ont leurs tarse minces et proportionnellement très grands, ce qui n'avoit pas échappé à Pline, qui mentionne l'échasse sous le nom d'himantope, ou oiseau dont les pieds sont en forme de cordon. Les échasses sont des oiseaux de rivages, qui vivent solitaires sur le littoral de presque toutes les parties du monde, se nourrissant de petits vers et de mollusques. Buffon n'a bien connu que l'*échasse d'Europe* (3), figurée enluminure 878, et qui est cosmopolite.

Mais on distingue aujourd'hui quelques espèces fort voisines de la précédente, qui sont :

L'*échasse d'Amérique* (4), qui se trouve au Brésil et à la Guyane, et dont le plumage est noir en dessus et blanc en dessous. L'*échasse à queue noire* (5), qui habite le Paraguay. Elle a la tête, le dos, le croupion et le dessous du corps blancs; l'occiput, les ailes, la queue et le bec noirs; les tarse rouges. Enfin l'*échasse à queue blanche* (6) a été observée au Mexique. Sa tête est noire sur le sommet, avec les ailes variées de noir et de blanc; la queue est blanche; le bec est noir; les tarse sont rouges. M. Temminck suppose que cet oiseau est le jeune âge de l'échasse d'Europe.

(1) *O. leucopus*, Less., Man., t. II, p. 301. *H. leucopus*, Garnot, Ann. sc. nat. Bull., X, 127.

(2) *Himantopus*, Briss. *Macrotarsus*, Lacép. *Charadrius*, L.

(3) *H. candidus*, Bonnat., Encycl., pl. 5, fig. 4.

(4) *H. nigricollis*, Vieill., Gal., pl. 229. Encycl., t. I, p. 340. *H. brasiliensis*, Brehm. *Recurvirostra himantopus*, Wils., pl. 55, fig. 1.

(5) *H. melanurus*, Vieill., Encycl., I, 340. Azara, Apunt., t. III, p. 297.

(6) *H. leucurus*, Vieill., Encycl., I, 340. *H. mexicana*, Brisson, V, 36. *H. longipes*, Brehm.

LES CATOPTROPHORES (1).

Sont des chevaliers dont le bec est assez élevé dont les doigts ont des replis membraneux assez larges. La seule espèce vit communément sur les rivages des États-Unis et des Antilles, et se présente parfois en Europe. C'est le *chevalier semi-palmé blanc* sur le croupion, noir sur les petites couvertures; la queue blanche à sa base. Le plumage est brunâtre, varié de noir et de blanc; le corps dessous est blanc, tacheté de noir. En hiver, le plumage est d'un cendré clair en dessus, blanc pur dessous.

LES VRAIS CHEVALIERS (2).

Ont un bec grêle, arrondi, pointu, ferme, et le sillon des narines ne passe pas la moitié de la longueur, et dont la mandibule supérieure s'arque peu vers le bout. Leurs jambes élevées donnent la souplesse à leur allure, et les espèces sont distinguées sans le secours de bonnes figures tant les nuances de leur plumage ont d'analogie. Les chevaliers aiment à se tenir sur les sables qui bordent les mers, ou sur les flaques d'eau qu'ils parcourent pour chercher leur pâture.

Les espèces qui Buffon a confondues avec celles figurées, sont les suivantes :

1° Le *chevalier aux longs pieds* (3) se rencontre en Italie et en Afrique, jusqu'au Cap. Il a les jambes plus hautes et plus minces que la gambette, dont il a les formes. En été il a le dos brun, avec des taches noires irrégulières, le ventre blanc, et des mouchetures brunes sur le cou et sur la poitrine. En hiver il a son manteau gris uniforme, et le dessous du corps blanc. Sa queue est couverte de rayures irrégulières et parallèles. 2° Le *bécasseau des bois* ou *sylvain*, a été observé en Europe, dans l'Afrique du Nord, aux Indes orientales et occidentales. Il a sept rayures noirâtres sur la queue, des taches pâles sur le dos plus larges que celles du cul-bout de rivière (enl. 845). En hiver les mouchetures du cou et de la poitrine s'effacent presque entièrement. 3° Le *chevalier aux pieds courts* (4) est répandu

(1) *Catoptrophorus*, Ch. Bonap., Syn., 323.

(2) *Totanus semi-palmatus*, Temm. Wils., pl. fig. 5. Encycl., pl. 71, fig. 1.

(3) *Totanus*, Cuv., de *totano*, mot vénitien appliqué à un chevalier ou à une barge.

(4) *T. stagnatilis*, Bechs. Bonell. Temm., Man., 647.

(5) *Tringa glareola*, Gm. Temm., Man., II, 654.

(6) *T. brevipes*, Gal. de Paris.

OPTROPHORES (1).

s dont le bec est assez élevé
des replis membraneux a
ce vit communément sur les
et des Antilles, et se présen
est le *chevalier semi-palmé*
n, noir sur les petites cou
che à sa base. Le plumage d
de noir et de blanc; le corps
tacheté de noir. En hiver, le
é clair en dessus, blanc pur

S CHEVALIERS (2).

, arrondi, pointu, ferme, e
ne passe pas la moitié de la
mandibule supérieure s'arque
eurs jambes élevés donne
allure, et les espèces sont d
ns le secours de bonnes figur
leur plumage ont d'analogie.
e tenir sur les sables qui bord
s flaques d'eau qu'ils parcou
pâture.

Buffon a confondues avec ce
gurées, sont les suivantes :
aux longs pieds (4) se renc
ue, jusqu'au Cap. Il a les jam
nances que la gambette, dot
il a le dos brun, avec des tach
le ventre blanc, et des mouc
cou et sur la poitrine. En h
ris uniforme, et le dessous
ne est couverte de rayures in
s. 2° Le *bécasseau des bois*
observé en Europe, dans l'A
Indes orientales et occidenta
irâtres sur la queue, des tach
s larges que celles du cul-b
) En hiver les mouchetures
s'effacent presque entièreme
pieds courts (6) est répandu

Ch. Bonap., Syn., 323.
palmatus. Temm. Wils., pl.
, fig. 1.
de *totano*, mot vénitien appl
ne barge.
Bechs. Bonelli. Temm., Man.,
Gm. Temm., Man., II, 654.
de Paris.

ties de la plupart des îles Moluques et Océa-
nes. Nous l'avons observé à Oualan; MM. Quoy
aimard l'ont rapporté des îles Mariannes; Maugé
tué à Timor. Le mâle, en plumage d'été, a
corps rayé de noir et de blanc. Le jeune âge a le
re blanc, et dans l'hiver le dos est brun gris,
le dessous du corps blanc pur.

Amérique septentrionale possède des chevaliers
distincts. Ainsi : 4° Le *criard* (1) est commun
environs de New-York, et fréquente les Etats-
du centre d'avril à septembre. Son plumage
brun est tacheté de noir et de blanc. 5° Le *che-
aux pieds jaunes* (2) habite dans tout le nord
Asie septentrionale, et se retrouve aux Antilles
Brésil. Il est brun cendré, tacheté de blanc et
noir; son bec est droit, noir; les pieds sont jau-
6° Le *solitaire* (3) a été rencontré à Porto-Rico,
Antilles, aussi bien qu'aux Etats-Unis. Son plu-
est blanc olive, tacheté de blanc. 7° La *grive*
(4) s'est aussi propagée jusqu'aux Antilles, bien
qu'elle préfère les terres arctiques. Son plumage est
brun, avec des taches brunes. Ses habitudes sont
semblables à celles des chevaliers.

Il y a aussi un chevalier voisin du *glottis* (5). Il
est brun sur le corps, avec des stries brunes sur
le cou; le dos, les ailes, sont ondulés de
brun et de raies brunes; le front est blanc de neige,
le dessous du corps; les deux rectrices
moyennes sont grises, mais les latérales sont blan-
ches. Toutefois les quatre moyennes sont, sur deux
côtés, et les autres au côté externe, rayées de brun.
Les chevaliers à large queue de Cuvier, ou les
chevaliers à queue large, se reconnoissent à leur bec, à peine de
la longueur de la tête, légèrement renflé au som-
met et à leur queue allongée et coupée carrément.
Une seule espèce (6) est un oiseau assez répandu aux
Antilles, au Brésil et aux Etats-Unis. Il se pré-
sente accidentellement dans le nord de l'Europe.
Charles Bonaparte le dit fort commun en été dans
le nouveau-Jersey.

T. melanoleucus, Vieill. *Scolopax vocifera*, Wils.,
pl. 56, fig. 5.

T. flavipes, Vieill. *Scol. flavipes*, Wils., pl. 58,

T. chloropygius, Vieill. *T. solitaria*, Wils., pl. 58,

T. macularius, Temm., Man., II, 656. *T. macula-*
Wils., pl. 56, fig. 1.

Totanus glottoides, Vig., Proc., I, 173.

Tringa bartramia, Wils., pl. 59, fig. 2.

LES BARGES (1).

Sont encore mal caractérisées dans la plupart des
livres d'histoire naturelle, et leur description est
entachée de beaucoup de confusion. Les barges à
queue noire, à queue rayée et rousse, sont les es-
pèces les plus anciennement connues. On en dis-
tingue trois autres : La *barge terek* (2), figurée par
Guldenstedt dans les Actes de Saint-Petersbourg
(pl. 19), et qui est répandue sur toutes les côtes d'Asie
jusqu'à la terre de Diémen. Son plumage est gris
clair en dessus, mais blanc pur en dessous; les tarses
sont jaunes. Cette espèce est parfaitement caractéri-
sée en outre par ses doigts, qui sont palmés jusqu'au
tiers de leur longueur.

La *barge d'Horsfeld* (3) a été observée pendant
plusieurs années dans le pays des Mairattes par
M. Sykes, qui ne doute nullement qu'elle ne soit
bien distincte. Brune sur le corps, chaque plume
est transversalement recouverte de lignes noires an-
guleuses. Le dessous du corps et le croupion sont
blancs; le bec et les pieds sont noirs; l'œil est rouge
brun. Cette espèce est assez rare.

La *barge glottoïde* (4) est répandue dans la chaîne
des monts Himalayas; et bien qu'elle se rapproche
du *chevalier glottis*, elle en diffère d'une manière
assez constante pour former une espèce.

Les deux sexes ne présentent aucune différence
ni dans leur livrée ni dans leur taille. Cette espèce
assez rare vit réunie par trois ou quatre individus,
bien qu'il soit plus ordinaire d'en rencontrer des in-
dividus solitaires. Son cri peut se rendre par des
quick, quick, poussés d'une manière aiguë. Cette
barge se nourrit de petits poissons, de larves d'in-
sectes aquatiques, de mollusques univalves.

LES BÉCASSES (5).

Si remarquables par leur long bec droit, que par-
court dans toute sa longueur le sillon des narines,
et dont le bout est mou et très sensible, ont aussi
une tête comprimée sur les côtés, des orbites rem-
plies par des gros yeux. Leurs mœurs sont solitaires,
sauvages; leur séjour varie suivant les espèces,

(1) *Limosa*, Bris. *Limicola*, Vieill. *Actitis*, Illig. *Scolopax*, L.

(2) *Scolopax cinerea*, Gm. *S. terek*, Lath.

(3) *Limosa Horsfeldii*, Sykes, Proc., II, 163.

(4) *L. glottoïdes*, Sykes, Proc., II, 163, et V, 62. *Totanus glottoïdes*, Gould, Cent. of Himal. birds.

(5) *Scolopax*, L. *Rusticola*, *scolopax* et *macroramphus*, Less., Ornith. Edimb. philos. Journ., janv. 1824, p. 198: sur les migrations de la bécasse.

mais elles préfèrent les bois humides, les prairies fraîches et herbeuses, les bords des fossés, les marais ou les savanes. Les sexes ne diffèrent point de plumage, et les espèces sont généralement portées aux migrations.

I.

LES VRAIES BÉCASSES.

Comptent quatre espèces. Celle d'Europe, décrite par Buffon et figurée enl. 893.

La *bécasse irlandaise* (1), ou de *Sabine*, se rapproche beaucoup de l'espèce de Java, et n'en diffère guère que par les proportions, car elle a, au plus, neuf pouces trois dixièmes. Le seul individu connu a été tué dans le comté de la Reine. Elle est variée de noir et de marron, avec des teintes plus claires en dessous; elle a le sommet de la tête, les épaules, les rémiges, noirs; le bec et les pieds sont bruns.

La *bécasse des Etats-Unis* (2) est très commune dans la Caroline du Sud. Elle a le dessus de la tête noir, avec trois raies jaunâtres, et le dessous du corps roux jaunâtre; sa queue est brune. La *bécasse de Java* (3), ou le *tekken* des Javalois, vit sur la lisière des bois des montagnes, à près de 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Son plumage est fauve foncé, varié de marron, rayé en dessus de raies alternes inégales brunes ou fauves, et répandues aussi sur le cou et le thorax; le ventre a une teinte claire, mais l'occiput est brunâtre.

II.

LES BÉCASSINES.

Elles sont distinguées des bécasses, parce qu'elles ont le bas de la jambe dénudé, des formes plus élancées, des tarses plus longs. Elles préfèrent les prairies humides ou les marais. Dans ces dernières années on en a distingué plusieurs espèces. La plus remarquable est la *bécassine géante* (4), très voisine de la *sco-*

lopax paludosa, de l'enl. 893. Cette espèce est un quart plus grande que la bécasse d'Europe. Son bec est fort et puissant, et a quatre pouces dix lignes de longueur et jusqu'à cinq pouces. L'oiseau a de la longueur totale quinze pouces. Le sommet de la tête est couvert de deux bandes larges et noires, coupées en trois bandes d'un roux très clair, et une noire sur chaque côté entre le bec et les yeux. Tout le corps est marqué de taches noires longitudinales, occupant moins de largeur que dans l'espèce de Cayenne et des savanes. La poitrine et les flancs sont rayés de croissants noirs sur un fond blanc. Le milieu du ventre est d'un blanc pur. Les scapulaires et les rémiges sont noirs, bordées à l'extérieur de roux vif, les plumes de roux blanchâtre et marquées de zigzags très espacés. Les rémiges sont variées de roux foncé; les pennes latérales de la queue sont étroites, acuminées, rayées de blanc et de roux foncé; des quatre du milieu les deux intermédiaires sont noires, bordées d'un liséré très large, roux vif, bré de noir; toutes les couvertures d'un roux foncé couvertes de zigzags d'un roux plus foncé.

Cet oiseau a été découvert au Brésil par M. Kaup. On y estime sa chair.

M. Kaup a distingué de la bécassine ordinaire qu'il a décorée du nom de *muette* ou de *bécassine muette* (*Brehm* (1)). Elle a le ventre et les barbes extérieures de la première plume de l'aile blancs. Sa queue est formée de seize rectrices. Sa taille est de douze pouces sur une envergure de dix-huit; son bec seul a deux pouces onze lignes, et sa queue a deux pouces dix lignes. Elle est intermédiaire par sa taille à la bécasse des bois et à la grosse bécassine. Elle se trouve dans les contrées les plus reculées du Nord, car on n'a encore été observée en Allemagne que pendant l'hiver. On en a tué deux individus, l'un à Göttingue et l'autre à Heidelberg. On assure qu'elle ne fait aucun bruit sans pousser de cri.

Nous ne connoissons pas trois bécassines, qui ont été dites nouvelles. La *mula* (2), que Meisner a découverte aux environs de Berne; la *Drummondii* (3) est répandue proche le pôle nord et dans les régions les plus boréales de l'Amérique; et l'*élégante* (*Scolopax elegans*) habite dans l'île Maurice.

(1) *S. Brehmii*, Kaup, Isis, 1823, p. 1147. Bull. Soc. nat., 1823.

(2) Énumération des oiseaux de la Suisse, 56 pages. Berne, 1824. Bull., VIII, 103.

(3) *S. Drummondii*, Sw. Proc., I, 182.

(4) *S. elegans*, Desjard., 4^e rapport de la Soc. nat.

(1) *S. Sabini*, Vigors. Mag. of nat. hist., t. III, p. 29 (1830). Proc., V, 82 *S. castaneo atroque varia, subtus pallidior; pileo, humeris, pteromatibus remigibusque atris, rostro pedibusque fusco atris*, Vig., Trans., Linn., t. XIV, pars. III, p. 556, pl. 21. Bull., t. VII, p. 250.

(2) *Rusticola minor*, Vieill., Gal., pl. 242. *Scolopax minor*, Gm. Wils., pl. 48, fig. 2. Pennant, Artic. Zool., pl. 19. Less., Atlas, pl. 101, fig. 1.

(3) *Scolopax saturata*, Horsf., Zool. res. in Java, avec planche; et Trans., XIII, 191.

(4) *S. gigantea*, Temm., pl. 403.

III.

LES MACRORAMPES (1).

OU LES BÉCASSINES CHEVALIERS.

ont les jambes nues et longues. La seule espèce est la *bécassine ponctuée* ou de *paikull* (?), qui a une palmure très marquée entre les doigts externes. Son plumage est cendré en hiver, et roussâtre en été; mais elle a constamment le croupion tacheté de noir. Cette bécassine, de passage au nord de l'Europe, est très rare aux États-

LES RHYNCHÉES (2).

ont encore mal déterminées. Ce sont, de tous les membres de la famille des scolopax, ceux qui ont le plumage nuancé de la manière la plus gracieuse. On en a figuré plusieurs variétés, soit d'âge, soit de sexe, qui, mieux étudiées un jour, seront peut-être des espèces. Mais une espèce évidemment nouvelle est la *rhynchée de Saint-Hilaire* (4).

L'Auguste de Saint-Hilaire est le premier voyageur qui ait envoyé au Musée de Paris la rhynchée, qui porte son nom dans les galeries. L'individu que nous avons fait figurer nous a été communiqué par M. Quivet, et se trouve dans la collection de M. Peschamps, à Caen.

Cet oiseau a sept pouces et demi de longueur totale, le bec compris pour dix-huit lignes; ses ailes sont concaves, peu pointues, et dépassent la queue, le bec est court et conique.

Le bec est un peu recourbé à son extrémité, qui est dilatée, aplatie, légèrement spatulée; les narines sont basales, petites, percées, à la naissance, d'un canal latéral et moyen. Une légère arête s'élève sur le milieu de la mandibule supérieure, à son extrémité, et est bordée de pores. Les mandibules sont brunâtres. Les tarses, nus au dessus du talon, sont allongés, assez robustes, scutellés sur l'acrotylie, terminés par trois doigts antérieurs longs, et par un pouce petit et surmonté. Le doigt médian est le plus long; tous sont minces, bordés à leur côté: ils sont d'un noir profond. Les ailes ont leurs rémiges étagées; les première,

Macrorampus, Leach. Ch. Bonap.

Scolopax grisea, Gm. Temm., II, 679. *S. noveboracensis*, Lath. Wils., pl. 58, fig. 2. *S. Paikullii*, Wils., Phil. succ., t. II, pl. 2. *S. leucophæa*, Vieill., Gal., III.

Rhynchea, Cuv. *Rostratula*, Vieill. *Scolopax*, L. *Hilaira*, Less., Bull. des sc., t. XXV, p. 191; *Must.*, pl. 16.

II.

deuxième et troisième sont presque égales aux plus longues: toutes sont brunes, piquetées de blanc de neige. Une raie, d'un blanc fauve en dessus, naît sur le front et suit longitudinalement le sommet de la tête jusqu'en arrière de l'occiput, sur une plaque brun velouté en fauve. Le cou, les joues, la gorge, jusqu'en haut du thorax, sont d'un brun fuligineux. Deux croissants blanc de neige marquent les côtés au-dessus des épaules. Le manteau, le dos et le croupion sont brun glacé, vermiculé de traits noirs. Les couvertures alaires sont bordées de roux vif, et les rémiges secondaires sont émaillées de noir velours, de fauve marron, de franges blanches, avec un miroir blanc de lait sur le milieu de l'aile, sur un fond gris de perle. Le ventre est blanc, lavé de roux sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue.

La nature des plumes est soyeuse, mollette et douce.

Cet oiseau habite le bord des ruisseaux et les lieux frais, au Brésil.

La *rhynchée du Cap* (1) paroît, à M. Gould, devoir former une espèce bien distincte, dont il sépare la *rhynchée peinte* (2), qui vit en Afrique, et que l'on retrouve dans l'Inde et en Chine.

LES MAUBÈCHES

OU BÉCASSEAUX (3).

Ont leur bec un peu déprimé à l'extrémité et de la longueur de la tête. Leurs formes sont moins sveltes que celles des barges; leurs tarses, assez courts, sont terminés par des doigts légèrement bordés, mais sans palmure à leur base. Leur pouce est très petit, et est à peine assez long pour toucher à terre.

Les ornithologistes connoissent huit espèces de ce petit groupe. Les plus nouvelles sont:

1° *Le temmia* (4) de la taille de l'alouette de mer. Son plumage est gris fauve, brun en dessus. Un collier fauve règne sur le haut de la poitrine et dessine un plastron. Les pieds sont verdâtres. Cet oiseau est assez commun sur le rivage d'Europe.

(1) *R. capensis*, Saw., Ois. d'Égypte, pl. 14, fig. 2. Audouin, texte, p. 404. Gould, Proc., I, 62.

(2) *R. picta*, Gould, Proc., I, 62. *R. remigibus sublatiis, extremis flavo latè 7 fasciatis, infra griseo nigroque vermiculatis. interno obsoletè flavo-fasciato: secundariorum apicibus, macula ultimâ facie formi pogonii externi, fasciâque pogonii interni, albis.*

(3) *Callidris*, Cuv. *Tringa*, L.

Callidris, oiseau cendré et tacheté, fréquentant les rivières et les bois, dit Aristote. Bullson a appliqué ce nom à la grande maubèche.

(4) *Tringa Temminckii*, Leisl. Temm., pl. col. 41, fig. 1. Man., t. II, p. 622.

2° L'*albana* (1) diffère du précédent par sa queue, dont les pennes sont disposées de manière à paroître doublement fourchues, et par un bec plus court et plus gros. Sa longueur est de cinq pouces quatre lignes. Sa livrée d'été a de grandes mèches noires bordées de roussâtre sur le corps, et du roussâtre sur les parties inférieures et sur la bande sourcilière. Cette espèce se trouve sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

3° Le *bécasseau petit* (2) a le bec droit, plus court que la tête; la queue doublement fourchue; les tarses sont noirs et longs de sept-huitièmes de pouce, et les pennes latérales d'un cendré brun, toutes listées de blanc. Il est de passage sur les bords des rivières en Allemagne et en France. On le trouve en automne dans les grands marais de la Hollande. Les individus du Bengale ne diffèrent point de ceux de l'Europe. Il se nourrit de petits vers ou d'insectes fluviatiles.

4° Le *bécasseau grêle* (3) a été confondu avec le précédent. Quatre individus ont été tués dans les environs de Chichester. Cet oiseau est encore plus petit que le précédent; ses tarses sont brun olive; ils ont de longueur onze seizièmes de pouce. Il fréquente les eaux douces, et niche à quelque distance du bord de la mer. Le précédent préfère les rivages sablonneux des côtes, et se trouve en compagnie avec les pélidnes.

Nous ignorons quelle espèce peut être le *bécasseau à long bec* (4), décrit par M. Graba, avocat, dont il a tué un seul individu sur les bords de la Baltique, près Kiel.

LES ALOUETTES DE MER

OU PÉLIDNES (5).

Dont le bec est un peu plus long que la tête, et dont les tarses n'ont pas de bordure aux doigts, le pouce étant aussi très petit, ne comprennent que la *brunette*, figurée enl. 852.

LES CORCOLIS (6).

Ne diffèrent des alouettes de mer que par la légère courbure qui arque leur bec. Leur pouce est

(1) *T. albescens*, Temm., pl. 41, fig. 2. *Calidris australis*, Cuv.

(2) *T. minuta*, Leisler. Temm., Man., II, 624.

(3) *T. pusilla*, Yarrell., Journ. zool., no IX, 85. Bull., XIV, 116.

(4) *T. longirostra*, Isis, t. XXI, p. 107. Bull., XV, 393.

(5) *Pelidna*, Cuv. *Cinclus*, Briss.

(6) *Numenius*, Lath.

rudimentaire. La seule espèce est le *corcolis* (1), est répandu sur les côtes d'Europe, dans l'Inde, cap de Bonne-Espérance, et qui est commun à Oude et à Pondichéry.

LES SANDERLINGS (2).

Autres petits oiseaux de ce groupe, ont le bec la longueur de la tête, mince, droit; des tarses minces à doigts libres, mais sans aucun vestige de pouce. Le *sanderling* (3), la seule espèce du genre est répandu dans les deux mondes.

LES ANARHINQUES (4).

Forment un genre très remarquable, qui a le bec assez long, recouvert de plumes à sa base jus près des narines, lesquelles sont latérales, petites linéaires, et qui s'ouvrent chacune dans une gouttière, se prolongeant sur le côté du bec, jusqu'à la moitié de sa première moitié. Les mandibules sont dirigées en haut, et déviées d'un côté de leur pointe. Les jambes et les tarses sont médiocres, les doigts assez longs, sans pouce; les premières phalanges, unies par une membrane, dont un longement borde le côté des autres phalanges. Les ailes dépassent la queue. Les rémiges vont en croissant en longueur, à partir de la première, est la plus longue de toutes.

La seule espèce de ce groupe est l'*anarhinque front blanc* (5), qui a quelques rapports avec les sanderlings, se rapproche surtout du sanderling par la forme, la longueur des pieds, et même la couleur. Il ressemble beaucoup à une espèce de *Pipilo*, que l'on voit dans les galeries du Muséum, mais il manque de pouce comme les sanderlings, mais de plus les doigts unis par une membrane. Son bec est plus long et pointu, au lieu d'être arrondi en forme de bouton à l'extrémité. Les mandibules sont très aiguës, déviées à droite, et dirigées vers le haut comme les avocettes; elles sont noires, et la supérieure a de chaque côté une rainure dans laquelle s'ouvrent les narines. Un duvet serré s'avance loin sur la base du bec.

Le dessus de la tête, le dos et les ailes sont cendré clair; le front seul est traversé par une bande blanche, et les grandes pennes alaires sont brunes.

(1) *Scolopax subarcuata*, Gm.

(2) *Arenaria*, Briss. Bechst. *Calidris*, Illig.

(3) *C. calidris*, Gm. Vieill., Gal., pl. 234.

(4) *Anarhynchus*, Quoy et Galm., Ast., p. 252

(5) *A. frontalis*, Quoy et Galm., Ast., pl. 41, fig. texte, 252.

l'espèce est le *corcoli* (?), qui se trouve dans les îles d'Europe, dans l'Inde, et qui est commun à Ode

SANDERLINGS (?).

Les individus de ce groupe, ont le bec court, droit, et des tarsi minces, mais sans aucun vestige de membrane, la seule espèce de genre qui se trouve dans les deux mondes.

SANDERLINGS (?).

Le bec est très remarquable, qui a la base nue et est garni de plumes à sa base jusqu'à la racine. Les mandibules sont latérales, petites, et se trouvent chacune dans une gouttière sur le côté du bec, jusqu'à la moitié. Les mandibules sont courbées en haut, et déviées d'un côté. Les tarsi et les tarses sont médiocres, sans ponce; les membranes sont unies par une membrane, dont un côté des autres phalanges. La queue est longue. Les rémiges vont en s'élargissant, à partir de la première, et de toutes.

Le bec de ce groupe est l'analogue de celui de quelques rapports avec les sanderlings, et surtout du sanderling par la longueur des pieds, et même par une membrane, dont un côté des autres phalanges. La queue est longue. Les rémiges vont en s'élargissant, à partir de la première, et de toutes. Le bec de ce groupe est l'analogue de celui de quelques rapports avec les sanderlings, et surtout du sanderling par la longueur des pieds, et même par une membrane, dont un côté des autres phalanges. La queue est longue. Les rémiges vont en s'élargissant, à partir de la première, et de toutes.

Le bec de ce groupe est l'analogue de celui de quelques rapports avec les sanderlings, et surtout du sanderling par la longueur des pieds, et même par une membrane, dont un côté des autres phalanges. La queue est longue. Les rémiges vont en s'élargissant, à partir de la première, et de toutes.

arcuata, Gm.
Linn. Bechst. *Calidris*, Illig.
n. Vieill., Gal., pl. 234.
Quoy et Galm., Ast., p. 252
Quoy et Galm., Ast., pl. 41, fig.

Le dessous du corps est d'un blanc assez pur. Le bec est court, droit, et des tarsi minces, mais sans aucun vestige de membrane, la seule espèce de genre qui se trouve dans les deux mondes.

Les ailes sont longues, fortes et pointues; la rémige extérieure est la plus longue de toutes, et les rémiges décroissent insensiblement. Les petites rémiges sont remarquablement longues et pointues. La queue est assez longue, arrondie, et pourvue de deux pennes.

Les pieds sont noirs; le pouce manque entièrement. Les membranes qui unissent les doigts à leur base s'étendent jusqu'à la première phalange, et continuent comme un petit ruban sur les parties latérales des autres phalanges. Les ongles sont pointus et en gouttières. Longueur totale du bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, six pouces deux lignes; longueur du bec, treize lignes; longueur du tarse, six lignes; longueur du grand doigt, un pouce.

Cet oiseau a les mœurs de tous ceux de sa famille. Il habite les bords vaseux de la mer, et vit en troupes dans les canaux d'eau salée qui entourent la baie de Couraki à la Nouvelle-Zélande. Nos chasseurs en ont tué plusieurs, qui avoient le bec recourbé en haut et dévié à droite. N'ayant pu les conserver tous à cause de leur mauvais état, nous nous sommes contentés de rapporter les mandibules pour montrer l'état de ces organes, dans le seul individu que nous avons déposé au Muséum, sont bien dans leur état naturel; et non le résultat d'un accident.

Le nom donné à ce genre rappelle la forme très remarquable du bec. Il n'est, du reste, pas le seul genre dont le bec soit courbé supérieurement. Cette disposition est aussi, comme on sait, le caractère des mandibules et des sanderlings; et elle se retrouve aussi parmi les oiseaux-mouches.

LES COMBATTANTS

Machetes. Cuv.

La plupart des ornithologistes n'ont point séparé les combattants des maubèches (*tringa*), bien qu'il y ait eu des individus nommés *actitis*, et que dès 1752 Machetus leur eût appliqué la dénomination de *philobechus*. Ce nom de combattant qu'on leur donne communément vient du grec *μαχητης*, et découle de leurs habitudes toutes querelleuses. Ce sont des oiseaux dont le bec est déprimé, et se trouve parcouru par un long sillon nasal, bien qu'il ne dépasse pas la longueur du bec. Leur port est celui des maubèches,

et ils ont la palmure des doigts des pieds aussi développée que celle des chevaliers et des barges.

On n'en connaît qu'une espèce, dont le plumage varie singulièrement suivant les âges, les sexes et les saisons; et cette espèce est le combattant, représenté dans les planches enluminées de Buffon sous les nos 305 et 306.

Le *tringa gronovicensis* de Latham est un jeune individu, figuré planche 181 de Lewin. Le *tringa equestris* est un chevalier, et le *tringa littorea* le chevalier varié.

LE COMBATTANT OU PAON DE MER.

Tringa pugnax. L.

Le nom de combattant que porte cet oiseau indique que ses mœurs sont belliqueuses, et que les divers individus se livrent des combats à outrance, disposés en troupes réglées et marchant les uns contre les autres avec le plus grand ordre. M. Vieillot est l'auteur qui a le mieux décrit cet oiseau dans le tome XXXIV du Dictionnaire d'histoire naturelle (p. 458). Le nom de combattant qu'ont adopté les naturalistes pour cette espèce, dit M. Vieillot, convient très bien à des oiseaux qui se livrent entre eux un combat seul à seul, des assauts corps à corps, qui se battent aussi en troupes réglées, ordonnées, et marchant l'une contre l'autre, phalanges composées seulement de mâles; ce qui fait présumer que l'amour seul est la cause de leurs querelles. Les femelles attendent à part la fin de la bataille, enflammées par de petits cris l'ardeur des belligérants, et restent le prix de la victoire. Souvent la lutte est longue, et quelquefois sanglante: les vaincus prennent la fuite; mais leur ardeur guerrière, qui n'est produite que par leur ardeur amoureuse, renaît au cri de la première femelle qu'ils entendent. Ils oublient leur défaite, et entrent en lice de nouveau, si quelque antagoniste se présente. Cette petite guerre a lieu tous les jours, le matin et le soir, aux mois d'avril et de mai. A cette époque les mâles ont un plumage de guerre qui leur sert de bouclier; c'est une espèce de crinière composée de plumes longues, fortes et serrées, qu'ils portent autour du cou, et qu'ils hérissent lorsqu'ils s'attaquent, mais qui les quitte avec leurs amours. Cet ornement, qui tombe par une mue arrivant à ces oiseaux vers la fin de juin, diffère sur presque tous les combattants. Il est roux dans les uns, gris dans d'autres, blanc dans quelques uns; d'un beau noir violet chatoyant, coupé par des taches rousses, sur des individus; et enfin, sur plusieurs, c'est un mélange de toutes ces couleurs; celui d'un blanc pur est le plus rare. Cette livrée de combat ne varie pas moins par la forme que par les teintes, durant la période de son accroisse-

ment. Outre ce surcroît momentané, ils ont une surabondance de molécules organiques qui se manifeste par l'éruption d'une multitude de papilles charnues et sanguinolentes qui s'élèvent sur le devant de la tête et autour des yeux. Il n'existe pas d'oiseau qui, proportions égales, ait les testicules aussi forts : ceux du combattant ont chacun près de six lignes de diamètre et plus d'un pouce de longueur ; le reste de l'appareil des parties génitales est également dilaté dans le temps des amours ; dans tout autre moment on ne distingue plus guère le mâle des femelles, car ceux-ci perdent leur crinière, et les tubercules vermeils qui couvroient leur tête pâlisent et s'oblitérent, et la place se recouvre de plumes.

Les combattants ne séjournent pas sur nos côtes ; ils partent de Picardie, où ils arrivent au mois d'avril, dans le courant de mai, par les vents du sud et du sud-est qui les portent en Angleterre, où ils nichent en très grand nombre, particulièrement dans le comté de Lincoln. On en trouve aussi au printemps sur les côtes de Hollande, de Flandre et d'Allemagne ; ils sont en grand nombre en Suède, en Islande, en Russie et en Sibérie. Comme ces oiseaux arrivent régulièrement au printemps et que l'on n'en voit point à l'automne, on ne sait pas où ils passent l'hiver.

Ces oiseaux font leur nid au mois de mai, sur la terre, dans de petits creux entourés de gazon ; leurs œufs sont au nombre de quatre ou cinq, pointus, cendrés, et parsemés, principalement au gros bout, de taches d'un brun rougeâtre. Ces œufs sont très bons à manger, et on les recherche dans plusieurs pays aussi bien que ceux des vanneaux : l'incubation dure un mois. En Angleterre on leur fait une petite chasse ; l'oiseleur saisit l'instant où ces oiseaux se battent pour leur jeter son filet. On en prend aussi en Hollande dans les mois de juillet et d'août, et leur chair y est très estimée. Sans doute qu'elle a perdu ses bonnes qualités au printemps, car ce n'est pas un gibier fort recherché à Paris, époque où l'on en voit assez souvent dans les marchés. Les Anglois sont dans l'usage de les engraisser, en les nourrissant avec du lait et de la mie de pain ; mais on est obligé, pour les rendre tranquilles, de les tenir renfermés dans des endroits obscurs, car ils se battent aussitôt qu'ils voient la lumière. L'esclavage n'adoucit point leur humeur guerrière ; s'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux, ils les défient tous, et pour posséder un coin de gazon vert ils se battent à qui l'occupera ; ils semblent même se piquer de gloire, car ils ne se montrent jamais plus animés que quand il y a des spectateurs. Tout est pour eux un motif de combat ; le boire, la nourriture, le gazon est disputé et enlevé plusieurs fois ; le vaincu revient à la charge, et souvent de nouveaux efforts sont couronnés de succès : heureusement, pour la

conservation de l'espèce, la nature leur a donné de faibles armes ; ils se renversent sans presque se faire de mal, à peine s'enlèvent-ils quelques plumes. Les femelles ont l'humeur aussi guerrière que les mâles, car une qui fut observée en captivité étoit un athlète redoutable, et qui ne refusoit jamais un défi. Ainsi donc l'amour n'est pas le seul motif de leurs querelles : l'insociabilité semble être le fond de leur caractère, quoiqu'on les voie presque toujours en troupes.

Le mâle est de la grosseur du chevalier : il a six pouces six lignes de longueur, le bec gris, l'iris rouge, la tête couverte de petits mamelons (les uns en ont plus, les autres moins) ; la partie supérieure et le dessous du cou d'un violet foncé, très brillant, le haut du dos couvert de plumes noirâtres, bordées de gris et variées de grandes taches pareilles à la couleur du cou ; la partie inférieure, le croupion, les couvertures des ailes, et celles du dessus de la queue d'un gris brun ; chaque plume bordée d'une teinte plus claire ; la base du bec entourée de petites plumes d'un blanc sale et roussâtre ; la poitrine variée de blanc, de noir et de violet ; le ventre et autres parties blancs ; les grandes couvertures et pennes primaires des ailes brunes, les autres d'un gris brun plus ou moins clair, et les plus proches du corps traversées à leur bout de raies noirâtres ; celle de la queue pareilles, et rayées transversalement de la même teinte ; les pieds gris. Cette description peut s'appliquer à tous les individus ; car la plumage varie de couleur, et il est très rare d'en rencontrer deux pareils : sur les uns le blanchâtre et le rouge remplacent le violet et le noirâtre ; sur d'autres on voit un cendré jaunâtre ou un brun tirant sur le marron. Le plumage des femelles est plus constant. Ces caractères au printemps, c'est la privation des mamelons charnus et des longues plumes du cou qui sont chez elles aussi courtes que les autres. Enfin le blanc règne sur la tête et sur le dessous du corps ; le dessus est varié de blanc, de brun et de roussâtre, mais le blanc domine sur toutes.

LES HÉMIPALMES (1).

Sont des bécasseaux qui ont un repli membraneux assez large placé à la base des doigts ; ils ont un pouce, et d'ailleurs toutes les formes des vanneaux. Les deux espèces connues sont de l'Amérique du Nord.

1° L'échasse (2) a le bec beaucoup plus long que

(1) *Hemipalama*, Ch. Bonap., Syn., 316.

(2) *Tringa himantopus*, Ch. Bonap., Syn., esp. 2 Bull., XIII, 124.

Le *Tringa braviostris* de Spix, pl. 93, du Brésil, ne doit appartenir à ce sous-genre.

ce, la nature leur a donné
enversent sans presque se fa
évent-ils quelques plumes.
aussi guerrière que les mâ
vée en captivité étoit un athl
refusait jamais un défi. Ai
as le seul motif de leurs qu
semble être le fond de la
les voie presque toujours

grosseur du chevalier : il a
longueur, le bec gris, l'iris
te de petits mamelons (les
es moins); la partie supérie
d'un violet foncé, très brill
rt de plumes noirâtres, bord
grandes taches pareilles à la
tie inférieure, le croupion,
a, et celles du dessus de la que
que plume bordée d'une te
du bec entourée de petites p
et roussâtre; la poitrine va
et de violet; le ventre et
; les grandes couvertures et
es ailes brunes, les autres d
oins clair, et les plus proches
ur bout de raies noirâtres; ces
s, et rayées transversalement
pieds gris. Cette description
ons les individus; car la plus
et il est très rare d'en rencont
es uns le blanchâtre et le r
et le noirâtre: sur d'autres c
ou un brun tirant sur le marr
elles est plus constant. Ce
intemps, c'est la privation
et des longues plumes du c
aussi courtes que les autres.
sur la tête et sur le dessous
varié de blanc, de brun et
blanc domine sur toutes.

SEMIPALMES (?).

aux qui ont un repli memb
acé à la base des doigts; ils
eurs toutes les formes des v
èces connues sont de l'Am
e bec beaucoup plus long que

h. Bonap., Syn., 316.
pus. Ch. Bonap., Syn., esp. 2
ris de Spix, pl. 93, du Brésil,
ous-genre.

recourbé; les tarses très longs; les doigts à
mi palmés; le croupion blanc, traversé par une
noire; la queue égale et grise; les rectrices du
plus longues; celles des côtés blanches inté
rement, et le long de leur partie moyenne. Lon
gueur totale, près de neuf pouces et demi. Cette
elle espèce a été prise sur les rivages du New-
y, vers la mi-juin. Elle est remarquable par les
maladies qu'affectent ses diverses parties; elle tient
et des *numenius* et des *tringa*, et a beaucoup
rapports avec le cocorli de M. Temminck: elle
semble en outre, par le port, aux chevaliers.
Le combattant demi-palmé⁽¹⁾ a le bec plus court
à la tête, et très étroit; son croupion est noirâtre,
les rectrices moyennes sont plus longues que les
latérales. Cet oiseau est très commun dans tous les
États de l'Union.

LES TOURNE-PIERRE (?).

Strepsilas. ILLIG.

Linné avoit placé les tourne-pierre parmi les
Tringa, dont Brisson les sépara le premier sous le
nom d'*arenaria*; mais comme ce nom d'*arenaria* a
été donné par Bechstein aux sanderlings, qu'Illiger
appelés *calidris*, il est préférable de conserver l'é-
pithète générique de *strepsilas*, appliquée au tourne-
pierre par Illiger, dans son *Prodromus Mammalium*
et *Alcivium*.

Le genre *strepsilas* appartient à l'ordre des échas-
siers longirostres de M. Cuvier, aux échassiers de
Linné des tétradactyles de la famille des *élonomes*
de M. Vieillot, et à la seconde famille des gralles de
M. Temminck, qui le caractérise ainsi: Bec médio-
cure, dur à la pointe, fort, droit, en cône allongé,
très courbé en haut; arête aplatie, pointe
tranche, tronquée; narines basales, latérales, lon-
gues, à moitié fermées par une membrane, percées
de part en part; pieds médiocres, peu nus au-dessus
du genou; trois doigts devant et un derrière, les an-
teux unis à la base par une légère membrane peu
sensible; ailes acuminées, première rémige la plus
longue; les ongles sont courbés, pointus, l'intermé-
diaire dilaté sur son bord interne.

Les tourne-pierre, dit M. Cuvier (Règne ani-
mal, t. I, pag. 492), ont les jambes basses, le bec
court, et les doigts sans aucune palmure, comme
les vraies maubèches: leur bec est conique, pointu,

Tringa semi-palmata, Wils., pl. 63, fig. 4. Ch. Bo-
nap., Syn., esp. 246.

Strepsilas, Illig. *Morinella*, Meyer. *Arenaria*,
Meyer.

sans dépression, compression, ni renflement, et la
fosse nasale n'en passe pas la moitié. »

Le nom générique de tourne-pierre vient de ce
que le bec assez robuste de ces oiseaux leur permet
de tourner les pierres des rivages pour saisir les pe-
tits crustacés ou les petits vers qu'elles recouvrent.
On n'en connoît d'ailleurs qu'une seule espèce, qui
est répandue sur les plages de presque l'univers en-
tier; car le chevalier varié des planches enluminées,
n° 300, rapporté par M. Meyer aux tourne-pierre,
est un combattant en mue. Les espèces variées de
gris et de brun de l'Amérique méridionale (enl. 340
et 857) sont des variétés de plumage de l'espèce
commune.

LE TOURNE-PIERRE A COLLIER.

Strepsilas collaris (?).

Buffon a figuré cet oiseau sous le nom de *coulon-
chaud*, que Brisson avoit consacré dans son Orni-
thologie. On le nomme encore *dure* en Picardie;
gega-washne chez les naturels des bords de la baie
d'Hudson, et *horse-foot* (pied de cheval) aux États-
Unis.

Le mâle adulte a le front, un espace entre l'œil
et le bec, un large collier sur la nuque, une partie
du dos, une bande longitudinale et une autre trans-
versale sur l'aile, les couvertures supérieures de la
queue, le milieu de la poitrine, ainsi que les autres
parties inférieures, d'un blanc de neige; une bande
d'un noir intense passe sur le front, au-devant des
yeux, s'élargit, contourne la gorge, et forme un large
plastron sur le devant du cou et sur le côté de la poi-
trine. L'occiput est d'un blanc roussâtre, rayé longi-
tudinalement de noir; le manteau, les scapulaires
et les couvertures des ailes sont d'un marron roux
fort vif, parsemé de taches noires irrégulières: une
large bande brune traverse le croupion; les rectrices
sont noires, et blanches à leur extrémité, excepté
les deux plus externes; le bec est noir et les pieds
rouges; l'iris est noir. Longueur totale, huit pouces
deux ou trois lignes. La femelle ne diffère du mâle
que par des teintes moins vives, et surtout par le
noir qui est remplacé par le brun.

Les jeunes de l'année n'ont rien de noir ni de roux
marron; la tête et la nuque sont d'un brun cendré,
rayé de brun foncé; des taches blanches sur les côtés
de la tête et du cou; la gorge et le devant du cou
blanchâtres; plumes des côtés de la poitrine d'un
brun foncé, terminées de blanchâtre; les autres par-
ties inférieures et le dos d'un blanc pur; le haut du
dos, les scapulaires et les couvertures des ailes, d'un

(?) Temm., Man. d'Ornith., t. II, p. 553. *Tringa in-
terpres*, Linn., Gmel., enl. 856. *Morinella collaris*,
Meyer.

brun foncé; toutes les plumes entourées par une large bordure jaunâtre; la bande transversale du croupion d'un brun foncé, bordé de roux; les pieds d'un rouge jaunâtre: le noir et le blanc se dessinent plus régulièrement à mesure que l'oiseau avance en âge. C'est alors le *coulon-chaud de Cayenne* et le *coulon-chaud gris*, enl. 340 et 837.

Les jeunes, à l'âge d'un an, ont un large plastron ou collier sur le devant du cou et sur les côtés de la poitrine: il se dessine par des plumes noires, terminées par une étroite bordure blanchâtre; joues et front pointillés de noir sur un fond blanchâtre; sommet de la tête et nuque bruns, tachés de brun noirâtre; le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes noirs; toutes les plumes entourées par une bordure rousse; une grande tache noire sur les penes latérales de la queue; le reste comme chez les adultes.

Le coulou-chaud habite les rivages des deux mondes. En France c'est un oiseau de passage qui vit par paires ou isolément, et qui recherche sur les grèves les petits insectes, les crustacés, les petits mollusques. La mue n'a lieu qu'une fois dans l'année. Il niche dans le Nord, et pond dans des creux de rochers trois ou quatre œufs verdâtres ou olivâtres, tachetés de brun.

Les individus envoyés du Sénégal, d'Amérique, ne diffèrent en rien de ceux d'Europe. M. Vieillot a érigé en espèce distincte le coulou-chaud cendré (*tringa interpres*, var. A, de Latham) et le coulou-chaud de Cayenne (*tringa interpres*, var. B, de Latham), dont les enl. 340 et 837 donnent la figure. Or cette dernière n'est, suivant M. Temminck, que le jeune âge de l'espèce commune.

Nous ajouterons cependant une espèce nouvelle, le *tourne-pierre à tête noire* (1), qui a été découvert sur les côtes boréales et occidentales de l'Amérique par l'expédition du capitaine Beechey. Son plumage est noir, avec le milieu du dos, le croupion, deux bandes sur les ailes; le ventre et le dessous de la queue, de même que la pointe des rectrices, blancs. Sa taille est de six pouces et demi anglois.

LES PHALAROPUS (2).

Sont des petits oiseaux riverains, dont le bec, de la longueur de la tête, est droit, assez épais, large, et seulement un peu recourbé à la pointe. La mandibule supérieure dépasse légèrement l'inférieure. Leurs tarses sont médiocres, mais les ailes sont aussi longues que la queue.

(1) *S. melanocephalus*, Vig. Bull., XXI, 318.

(2) *Phalaropus*, Briss. Cuv. *Crymophilus*, Vieill.

La seule espèce est le *phalarope lobé* (1), qui prend divers noms, suivant les nuances que présente son plumage. Sa livrée d'hiver est cendrée en dessous, blanchâtre en dessous et sur la tête; la nuque traversée par une bande noire. Son plumage d'été est noir, flambé de fauve en dessus, roussâtre en dessous; l'aile reste constamment noirâtre, avec une bande blanche. Cette espèce est assez rare et se trouve toute la côte du nord de l'Europe.

LES EURINORHYNQUES (3).

Ont un bec court, mince, très aplati, très primé, taillé en forme de spatule, évasé à son extrémité; leurs tarses sont courts, grêles, réticulés, munis d'un pouce très petit, à doigts festonnés. Les ailes sont remarquablement longues et pointues. C'est la seule espèce de ce genre fort remarquable imitant un petit bec spatule. C'est un oiseau du cercle arctique dont un individu, déposé au Muséum, a été tué dans les environs de Paris.

L'*eurinorhynque gris* (2), de la taille d'une alouette de mer, a le plumage gris glacé en dessus, blanc et de neige en dessous.

LES LAPIPÈDES (4).

Joignent à un bec de chevalier, c'est-à-dire à un bec arrondi, terminé en pointe mince et grêle, des doigts lobés comme ceux des phalaropes. La seule espèce connue vit dans le nord de l'Europe et l'Amérique; et Buffon l'a figurée, enl. 766, sous le nom de *phalarope de Sibérie* (5).

LES HOLOPODES (6).

Sont des oiseaux très voisins des lobipèdes, qui cependant ont leurs doigts bordés d'un simple repli membraneux, droit et nullement disposé en spatule.

(1) Plumage d'hiver: *tringa lobata*, L. Gm. pl. 308.

Plumage d'été: *Ph. hyperboreus*, Wils., pl. 73. *Phalaropus rufus*, Bechst. *Tringa fulvicaria*, L. 142. *Cymophylus rufus*, Vieill., Gal., pl. 270. *Phalaropus rufus*, Ch. Bonap., n° 277.

(2) *Eurynorhynchus*, Wils. Thumb., Acta Mus. 1816, pl. 16.

(3) *E. griseus*, Nills. *Platalea pygmaea*, L.

(4) *Lobipes*, Cuv.

(5) *Tringa hyperborea*, *tringa fusca*, Gm. *Phalaropus hyperboreus*, Lath.

(6) *Holopodius*, Ch. Bonap. *Loptides*, Cuv.

est le *phalarops lobé* (1), qui présente les nuances que présente d'hiver est cendrée en dessous et sur la tête; la nuque est bandede noire. Son plumage est fauve en dessus, roussâtre constamment noirâtre, etc. Cette espèce est assez rare en Europe.

RINORHYNQUES (2).

Le bec, mince, très aplati, très forme de spatule, évasé à son extrémité. Les doigts sont courts, grêles, réticulés, et très petit, à doigts festonnés, et pointues. Le genre fort remarquable initialement. C'est un oiseau du cercle arctique, déposé au Muséum, a été tué

le *gris* (3), de la taille d'une alouette, le plumage gris glacé en dessus, le dessous blanc.

LAPIPÈDES (4).

Le bec de chevalier, c'est-à-dire mince en pointe et grêle, est commun chez les phalaropes. Le genre est dans le nord de l'Europe et Buffon l'a figurée, enl. 766, sous le nom de *Sibérie* (5).

HOLOPODES (6).

Les très voisins des lobipèdes, et leurs doigts bordés d'un sillon, droit et nullement disposés

Ver: *tringa lobata*, L. Gm. 1789.

Ph. hyperboreus, Wils., pl. 73, fig. 2. Bechst. *Tringa fulvicaria*, L. Gm. 1789. Vieill., Gal., pl. 270. P. Bonap., no 277.

Ph. chus, Wils. Thumb., Acta suec.

Wils. *Platalea pygmaea*, L.

Ph. borea, *tringa fusca*, Gm. Phalarop. Lath.

Ch. Bonap. *Lopides*, Cuv.

Leur bec, plus long que la tête, est légèrement arqué dans sa longueur, et se termine par une pointe déliée; le sillon nasal en parcourt toute l'étendue. Leurs jambes sont assez allongées, et le bec touche à terre par sa pointe. Leur queue est large, cunéiforme; leurs formes sont grêles et élancées. La seule espèce de ce genre est l'*holopode de Sibérie* (1), qui est assez rare dans le nord de l'Amérique et aux États-Unis, mais qui émigre et s'avance au Mexique jusque sur les rives de la Plata, au Paraguay.

M. Temminck le décrit en ces termes :

Cet holopode porte sur les côtés du cou une large bande noire, longitudinale, partant de l'orbite des yeux, et aboutissant vers la région thoracique dans une grande tache marron, placée vers l'insertion des ailes. Le dos et les scapulaires sont d'un beau gris clair, marqué de grandes taches marron. Le sommet de la tête et le lorum sont d'un gris clair, la nuque, le cou, le ventre, l'abdomen, d'un blanc pur, la poitrine légèrement teintée de roussâtre, les ailes et la queue d'un gris brun, le bec noir et les pieds blancs.

Les sujets revêtus de la livrée non adulte ont la bande longitudinale des côtés du cou marquée de brun marron. Le devant du cou et la poitrine nuancés de roussâtre. Tout le plumage des parties supérieures varié de brun, de roux et de cendré, avec des bordures blanches.

Les jeunes ont un plumage gris cendré (2) en dessus, avec des taches rouille sur le cou et sur le dos. Le dessous du corps est blanc. Le bec et les tarsi sont noirs, et quelques plumes de cette dernière couleur apparoissent sur les jugulaires. L'individu que nous signalons avoit été tué au sud de la Plata.

LES ÉROLIES (2).

OU FALCINELLES (3).

Ont un bec plus long que la tête, arrondi à la base, évasé en dessus, fléchi en arc. Les tarsi sont courts et grêles, privés de pouce. Les ailes sont longues et pointues, et dépassent la queue, qui est recourbée. La seule espèce de ce genre est de la taille d'une alouette de mer, mais se trouve bien plus haute que les autres. C'est l'*érolie variée* ou *falcinelle couronnée*.

Phalaropus lobatus, Wils., pl. 73, fig. 2. *Lopides lobatus*, Jard., Illust., Ornith., pl. 16. *P. Wilsonii*, Vieill., Ch. Bonap., Syn., 279. *P. ambriatus*, Temm., 370. *P. frenatus*, Vieill., Gal., pl. 271.

P. Wilsonii, Sabin. Bull., XIII, 125. *P. fulvicarius*, Vieill., Ch. Bonap., *ibid.*

Ph. érolia, Vieill. *Falcinellus*, Cuv. Temm.

Leur bec (1), que Levaillant avoit tué sur les bords de la rivière des Gamtos, en lui donnant le nom de chlorita coureur. Cet oiseau, qui habite l'Afrique, passoit accidentellement en Europe. L'adulte a le sommet de la tête et la nuque parsemés de mèches brun cendré sur un fond gris. Le dos et les ailes sont d'un brun plus foncé, et chaque plume porte une fine raie noirâtre le long de la baguette. Une nuance noirâtre se dessine sur le poignet de l'aile. Les rémiges sont noires, avec leurs baguettes blanches. La queue est égale, brune en dessus, et blanchâtre en dessous. La poitrine porte de petites stries brunes sur un fond blanc. Les pieds sont bruns. Les dimensions totales de cet oiseau ne dépassent guère sept pouces.

Le jeune âge est taché de gris et de blanc en dessus, gris, avec des lignes brunes sur le devant du cou et sur la poitrine. Le dos et les ailes sont brun noirâtre, et chaque plume est bordée de roussâtre. Les sourcils, la gorge, le croupion et le ventre sont d'un blanc pur.

LES IBIDORHYNQUES (2).

Forment un genre nouveau, intermédiaire aux hultriers et aux courlis. Leur bec est allongé, grêle, courbé, et assez semblable à celui des courlis ou des ibis. Les narines sont latérales, longitudinales, et entièrement recouvertes par une membrane. Leur corps est grêle et élancé comme celui des échassiers en général. Les ailes sont allongées et subgraducées. Les deuxième et troisième rémiges sont égales et les plus longues. La première est légèrement plus courte; les autres décroissent successivement. Les pieds sont médiocres et terminés par trois doigts; ils sont semblables à ceux des hultriers. Tous les doigts sont bordés par un repli membraneux; mais l'interne est libre, tandis que l'externe a une membrane qui s'étend jusqu'à la première phalange. Les ongles sont obtus; la queue est médiocre et égale. La seule espèce de ce genre nouveau est l'*ibidorhynque de Struthers* (3), qui a été rapportée des montagnes de l'Himalaya par le naturaliste anglais dont elle porte le nom. C'est un oiseau long de quatorze pouces, qui a le corps, le cou et le front gris; le dessous du corps blanc, le vertex, la face et la gorge noirs, tachetés de blanc. Un collier mince et noir s'élargissant vers la nuque se dessine sur le thorax. Le croupion est également noir; les rectrices moyennes sont rayées de bandelettes en zigzag d'un brun obscur et marquées de noir à leur sommet. Les latérales sont

(1) *OE. variegata*, Vieill., Ann. d'Ornith., note O. Gal., pl. 231. *Falcinellus cursorius*, Temm., pl. 510.

(2) *Ibidorhyncha*, Vig. Proc., I, 174.

(3) *Ibid. Struthersii*, Vig., *ibid.*

rayées de noir et de blanc à leur bord externe seulement. On ignore complètement les habitudes de cette espèce.

LES COURLIS (1).

Sont des oiseaux riverains que caractérise un long bec courbé en arc et arrondi dans sa longueur; ce bec est formé de deux mandibules inégales, c'est-à-dire que la supérieure dépasse l'inférieure. Long-temps confondus avec les ibis, ils s'en distinguent en ce qu'ils ont toujours la tête emplumée, plus grêle et de forme arrondie, tandis qu'il est quadrilatère à la base chez les ibis. Leurs longues jambes ont des palmures entre les doigts; leur pouce est petit ou presque rudimentaire et élevé. Buffon a donné une histoire complète du *courlis vulgaire*, qui est représenté enl. 818, et des détails satisfaisants sur le *corlieu* enl. 842; mais ce genre s'est accru dans ces derniers temps d'espèces évidemment distinctes, bien que se rapprochant toutes par les nuances de leur plumage et de leurs formes de l'espèce anciennement connue.

Cuvier a distingué du courlis d'Europe plusieurs espèces, entre autres le *courlis à mèches étroites* (2), qui habite les rivages du cap de Bonne-Espérance, et dont le plumage ne diffère point du vulgaire. Seulement le sillon nasal est profond et ne dépasse pas les trois quarts de la longueur du bec; et le *courlis à mèches étroites de l'Inde* (3), que les Indiens des environs de Pondichéry nomment *kotoulan*.

Le *courlis à long bec* (4), assez commun dans l'État de New-York et dans tout le nord de l'Amérique, a une couronne noirâtre sur la tête, avec des stries blanchâtres, sans ligne médiane. Son bec est fortement recourbé. Le *courlis de la baie d'Hudson* (5), ou le courlis des Esquimaux, répandu dans toutes les parties boréales de l'Amérique, a l'occiput brun, traversé par une ligne blanche au milieu du crâne. Son bec est court, maîtres arqué. Le *courlis boréal* (6), ou *courlis demi-bec*, est le *chorlito champêtre* de d'Azara (*Voy.* 2,275). Ce courlis est l'espèce la plus ré-

(1) *Numenius*, Briss. *Numenius* et *phæopus*, Cuv. *Tantalus*, Lacép. *Scolopax*, L.

Numenius, de *Néoménie*, nouvelle lune, suivant Cuvier, à cause de la forme en croissant du bec. Gessner donnoit au corlieu le nom de *phæopus*, pieds centrés.

(2) *N. virgatus*, Cuv.

(3) *N. lineatus*, Cuv.

(4) *N. longirostris*, Wils., pl. 64, fig. 4. Ch. Bonap., *Syn.*, p. 314.

(5) *S. borealis*, Wils., pl. 66, fig. 1.

(6) *N. borealis*, Lath. Ord. *N. brevirostris*, Temm., pl. 381.

pandue, car on la trouve dans toute l'Amérique depuis la baie d'Hudson jusqu'au Paraguay, et communément au Brésil; elle habiteroit ainsi toute bande occidentale. L'occiput est noirâtre, strié blanc, mais sans ligne médiane. Sa gorge est d'un blanc pur. Son plumage est jaune buffle moucheté. Sa taille varie de onze pouces à douze. Ce courlis voyage par troupes de dix à douze individus, qui poussent petit cri en prenant la volée, qu'on peut rendre la syllabe *bibi*. Il se tient dans les plaines découvertes sèches ou humides, et jamais sur les bords des rivières ou des lagunes. Le *courlis terre* (1), se trouve à Otaïti à la sommet de la tête brun, le corps blanc rougeâtre, tacheté et rayé de noirâtre; le dos noir, et de blanchâtre; le bec brun, rougeâtre à sa base. Les pieds sont gris bleu. Le *courlis à calotte noire* (2) le corps brun, tacheté de blanc; le ventre de couleur dernière couleur; le sommet de la tête est brun rougeâtre, avec une ligne blanche sur le milieu. Le bec est noir, les pieds sont bleus. Ce courlis vit dans l'île de Luçon. Le *courlis à bec grêle* (3), se trouve en Égypte, et avance parfois dans le midi de l'Europe. Le Savi l'a observé en Toscane. Les plumes de la tête et du dos sont brunes et bordées de roux. Les rémiges sont brunes; les rectrices sont rayées de brun et de blanc. Le dessous du corps est blanc, tacheté de brun. Le bec est grêle, brun jaunâtre à la base de la mandibule inférieure. Les pieds sont blancs. Le *courlis à ventre roux* (4) a été observé, sur les côtes de San-Blas, par l'expédition du capitaine Beechey. Sa taille est de quatorze pouces et demi anglais de longueur. Il est roux pâle, sans bec de brun, avec le vertex brun, traversé par une ligne médiane rousse.

LES IBIS (5).

Ont un long bec arqué, quadrilatère à sa base, lequel les narines sont percées, en se prolongeant par un sillon qui règne sur toute sa longueur. Les ibis en fin ont le tour des yeux ou le front seulement dénudés chez quelques espèces. La tête et le cou sont vêtus d'une membrane nue. Leur pouce est articulé à peu près au niveau des autres doigts

(1) *N. tahitiensis*, Vieill. *S. tahitiensis*, Lath. no 22.

(2) *N. luzoniensis*, Lath., esp. 7.

(3) *N. tenuirostris*, Vieill., Dict., t. VIII, p. 308, cycl., 1154.

(4) *N. rufiventris*, Vig. Bull., XXI, 318. *N. subpallidus*, supra *brunneo notatus*; vertex brunneus, strigis mediana rufa; uropygio brunnescente, rostro subelongato, subcurvato.

(5) *Ibis*, Lacép., Cuv. *Tantalus*, L. *Falcinellus*, Bechst.

rouve dans toute l'Amérique
 on jusqu'au Paraguay, et cou
 ; elle habiteroit ainsi toute
 l'occiput est noirâtre, strié
 médiane. Sa gorge est d'un bla
 jaune buffle moucheté. Sa ta
 Le courlis voyage
 ze individus, qui poussent
 la volée, qu'on peut rendre
 ent dans les plaines découvert
 jamais sur les bords des rivie
 arlisterrea⁽¹⁾, se trouve à O-ta
 tête brun, le corps blanc re
 yé de noirâtre; le dos noir, o
 ec brun, rougeâtre à sa base.
 Le courlis à calotte noire (f
 eté de blanc; le ventre de co
 e sommet de la tête est brun
 gne blanche sur le milieu. Le
 ont bleus. Ce courlis vit dans
 is à bec grêle⁽²⁾, se trouve
 parfois dans le midi de l'Euro
 ervé en Toscane. Les plumes
 at brunes et bordées de roux.
 es; les rectrices sont rayées
 de blanc. Le dessous du corps
 brun. Le bec est grêle, bruc
 de la mandibule inférieure.
 Le courlis à ventre roux⁽³⁾ a
 tes de San-Blas, par l'expédi
 ey. Sa taille est de quatorze po
 longueur. Il est roux pâle, flanc
 rtx brun, traversé par une li

LES IBIS⁽⁴⁾.

arqué, quadrilatère à sa base,
 sont percées, en se prolong
 ègne sur toute sa longueur.
 ur des yeux ou le front seulem
 rane nue. Leur pouce est allo
 au niveau des autres doigts

is, Vieill. S. tahitiensis, L.
 Lath., esp. 7.
 Vieill., Dict., t. VIII, p. 308.
 Vlg. Bull., XXI, 318. N. subpal
 aneo notatus; vertice brun
 a; uropygio brunnescente, ro
 rvato.
 Cuv. Tantalus, L. Falcoine

te à terre en grande partie. Les ibis ont des livrées
 etes le plus habituellement de vives et riches cou
 r. Ils fréquentent les bords des fleuves et les mar
 gages, où ils trouvent les insectes et les mollus
 qui forment les bases de leur nourriture. On les
 contre dans toutes les parties du monde.

Un que Buffon ait connu plusieurs ibis, ce genre
 us de ceux qui se sont le plus enrichis par les dé
 ertes des voyageurs modernes. On trouve figurée,
 as les planches enluminées (n° 841), la tête de
 is de Madagascar⁽¹⁾, belle et curieuse espèce que
 Musée de Paris ne possédoit pas entière. Cet ibis
 l'acoho-vouetch des Madécasses, et ce nom signi
 coq des bois. La tête est surmontée d'une large
 ppe noire, blanche et vert doré. Le corps est en
 er d'un riche marron pourpré. Les ailes sont d'un
 ne de neige, et les tarsi sont rouges.

L'ibis noir ou vert, que Buffon a figuré enl. 819,
 trouve communément en Sicile, en Afrique, en
 e, dans le nord de l'Amérique. On ne croyoit pas
 il se présentât dans le nord de l'Édore. Mais le
 e de Copenhague en possède trois individus
 en Islande, et qui ne diffèrent en rien, au dire
 M. Reinhardt, de ceux tués à Nice, avec lesquels
 les a comparés.

Les ibis vraiment nouveaux sont :

L'IBIS PLOMBÉ⁽²⁾.

Que l'on trouve au Brésil et au Paraguay. M. Tem
 ck le décrit en ces termes : « Le cri de cet oiseau
 fort et aigu; il répète fréquemment la syllabe ta,
 i retentit au loin; et c'est sans doute à cause de
 que les créoles espagnols de Buénos-Ayres lui
 donné, ainsi qu'à quelques autres espèces, le nom
 manduria, qui signifie maillet de calfat, instru
 ment tellement bruyant, que dans nos arsenaux il
 ourdit à de grandes distances. Le mâle et la fem
 elle sont presque constamment réunis, et rarement
 forment des troupes d'un certain nombre d'indi
 vus. Ils n'entrent point dans les grandes rivières
 dans les eaux; mais ils fréquentent le plus souvent
 terrains argileux, et ils ne dédaignent pas, dit
 on, la chair morte des animaux.

Sa taille est celle d'une poule d'Inde. Les plumes
 la nuque et de l'occiput sont fort étroites, pointues,
 longues de trois pouces et demi. L'oiseau les relève
 les abaisse lorsqu'il est effrayé. La peau nue de
 angle du bec communique avec la nudité qui en
 vre l'œil. Une bande blanche, large de quatre lignes,
 tre le front, et s'étend jusqu'au-dessus de l'œil.
 autres parties du corps, la tête et le cou, ont une

Ib. cristatus, L. Tantalus ibis, Lath.

Ib. plumbeus, Temm., pl. 235. Curucou couleur
 plomb, Azara, t. IV, p. 219. Ib. caeruleus, Vieill.,

belle couleur cendrée bleuâtre ou de nuance plombée,
 excepté les plumes de l'occiput et de la nuque, dont
 le milieu est blanchâtre. La queue, les rémiges et
 les couvertures supérieures de la partie externe de
 l'aile sont noirâtres, et celles du milieu grises. L'iris
 est orangé. Le bec noir, teint de violet, verdâtre à sa
 base, et les pieds rougeâtres. On ne voit point de
 différence dans le plumage des deux sexes. Sa lon
 gueur totale est de vingt-six à vingt-sept pouces. »

L'IBIS A COU ÉPINEUX⁽¹⁾.

Est une belle espèce que M. Lafresnaye a décrite
 ainsi qu'il suit : « Parmi les échassiers, une seule
 espèce, le bec ouvert à lames, nous offroit jusqu'ici
 cette particularité bizarre de posséder des plumes
 terminées par une expansion de la partie cornée en
 forme de lames, caractère qui se retrouve chez d'au
 tres oiseaux appartenant à des ordres différents, tels
 que le coq Sonnerat, les jaseurs, aux brins caudales
 du paradisier rouge. L'ibis dont il est question dans
 cet article est donc la seconde espèce du groupe. De
 la forme à peu près de l'ibis sacré, il a le bec aussi
 long, mais plus grêle et moins arqué. Les ailes plus
 longues, et le tarse réticulé comme chez ce dernier,
 mais plus court. La tête en entier, la nuque, et par
 devant tout le haut du cou, se terminant en pointe
 étroite entre les plumes lamelleuses latérales, sont
 nus et de couleur noire comme chez l'ibis sacré.

» Depuis la nuque, le cou est recouvert jusque vers
 la moitié de sa longueur, par derrière et vers les deux
 tiers sur les côtés, par de petites plumes courtes,
 clair-semées, en forme de petites houppes duveteu
 ses noires et blanches. En s'approchant de la partie
 médiane antérieure et nue du cou, elles se terminent
 par des lames étroites, fines, allongées, couleur de
 paille, et qui, de chaque côté, viennent recouvrir
 cette partie nue. Depuis le haut du cou, où elles ont
 de quatre à six lignes de long, elles vont toujours en
 s'allongeant jusqu'au bas, où elles ont jusqu'à deux
 pouces de longueur, sur une demi-ligne à peine en lar
 geur. Ces dernières forment, par leur réunion, une
 pointe recouvrant la poitrine, à peu près comme les
 plumes effilées du bas du cou des hérons et des aigret
 tes. Tout le reste du cou en dessus comme sur les côtés,
 et par devant jusqu'à la poitrine, de même que tout le
 dessus de l'oiseau jusqu'à la queue, est d'un noir à re
 flets d'acier poli vert et violet. Toutes les couvertures
 des ailes et les scapulaires sont semblables, mais elles
 paroissent striées en travers de bandes noires. Toutes
 les rémiges sont noires. Les secondaires, qui égalent
 les primaires en longueur, ont leurs barbes exté
 rieures légèrement frangées. La queue, excepté ses

(1) *Ib. spinicollis*, Jameson, avril 1833. Institut,
 n° 125, p. 316. *Ib. lamellicollis*, Lafresn., Mag. de
 Zool., t. VI, 1836 (juillet).

couvertures supérieures, est entièrement blanche, ainsi que tout le dessous de l'oiseau depuis le bas du cou. Le bec est d'un noir brun. Les côtés de la mandibule supérieure sont marqués par des bandes sinuées, verticales, d'un blanc jaunâtre. Le bas de la jambe est d'un rouge carné fort vif; les tarsi sont brun, et les doigts sont noirs. Cet ibis a de longueur totale deux pieds cinq pouces, et provient de la Nouvelle-Hollande, sur les bords de la rivière Murray, dit M. Jamieson, le premier auteur qui ait décrit cet ibis. »

L'IBIS HAJEDASH (1).

Se trouve répandu dans le sud de l'Afrique. Il a les yeux entourés d'une peau nue d'un rouge sanguin. La tête est d'un gris uniforme. Le cou, la poitrine et le ventre possèdent deux nuances grises. Une raie blanche et étroite part de l'oreille et descend sur une partie du cou. Le dos, les grandes couvertures des ailes sont d'un gris bronzé. Le croupion et les tectrices supérieures de la queue sont d'un gris à reflets verdâtres. Les plumes caudales et alaires sont d'un beau bleu changeant en violet foncé. Le bec est rouge de sang sur son arête, et la partie nue de sa jambe est brune. Les tarsi et les doigts sont rouges. Cet ibis a deux pieds quatre pouces de longueur. On le regarde à tort comme le jeune âge de l'espèce suivante.

LE CHALCOPTÈRE (2).

Vit au Chili et dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale, à ce que suppose M. Temminck. Il a le bec encadré d'un rebord blanc. Le sommet de la tête, les ailes et la queue d'un riche vert métallique, chatoyant, selon les effets de la lumière, en pourpre et en cuivre poli. Du pourpre nuancé de violet et à reflets métallisés colore les plumes du manteau et du milieu du dos. Les couvertures inférieures sont teintées en vert métallique, nuancé de violet. Une large bande de cette riche nuance traverse les ailes. Tout le dessous du corps est marron pourpré. Le bec et la peau nue des yeux sont roux. Sa taille est de vingt-un pouces.

LE GONOCÉPHALE (3).

De la Caffrie, a le plumage vert cuivré, à reflets métallisés sur le corps, et les plumes pileuses des joues et du cou gris blanc, avec des stries gris fauve.

(1) *Ib. hajedash*, Lath. *Ib. chalcoptera*, Vieill., Gal., pl. 246. *Tantalus caffrensis*, Licht.

(2) *Tantalus chalcopterus*, Temm., pl. 511 : *ibis oxycercus*, Spix.

(3) *Ib. gonocéphala*, Wagler, Isis, p. 759.

Le bec est grêle et rouge. La queue est rectiligne. Les joues et le tour des yeux sont nus et rouges.

L'IBIS A LONG BEC (1).

Provient de Mexico. Adulte, il a le dos et les ailes d'un brun fuligineux, avec du cuivre brillant sur les ailes, et toutes les parties inférieures blanc de neige. Jeune, son plumage est blanc, mélangé de fauve cendré, ondé de roux sur la tête et le cou. Les ailes et le dos sont tachetés de fauve cendré. La queue est brun fuligineux. Cet ibis a le bec fort long et les joues nues, nuancées de roux pâle.

L'IBIS NIPPON (2).

A été découvert au Japon par le voyageur Siebold et son nom indigène est *toki*. M. Temminck le peint de la manière qui suit : « La gorge et la face, jusque derrière les yeux et au-delà du trou auditif, sont glabres. La peau qui recouvre le sommet de la tête est granulée et ridée. Ces parties nues ont une teinte rouge vermillon. Le bec est violet, mais la pointe est jaune d'ocre. Les pieds sont d'un rouge franc. L'occiput, jusqu'à la nuque, est revêtu de plumes longues, subulées et pointues par le bout. L'oiseau a la faculté d'étaler ces plumes en large bande cendrée blanchâtre. Les couvertures des ailes sont d'un blanc lavé de rose, tandis que les plumes caudales et alaires sont d'un beau rose clair sur les barbes, et orangé luisant sur les tiges. Les parties inférieures sont d'un brun de neige. Sa taille mesurant vingt-huit pouces. »

L'IBIS MAMELONNÉ (3).

Se trouve au Bengale et dans l'île de Ceylan. Il est remarquable par l'état de nudité que présente la tête et le cou, excepté sur le crâne, où sont implantées de très petites papilles cartilagineuses, qui semblent formées de tubes diaphanes, tenant lieu de plumes, et dans l'intérieur desquels s'introduit une matière colorante qui les teint en rouge ponce des plus éclatants. Le reste de la tête est d'un brun vif. Le bec est vert, et les pieds sont rouge de corail. Le plumage correspond en vivacité aux nuances si intenses des parties dénudées. Les ailes et la queue sont variées de bleu et de vert métallique, à reflets miroitants. Une bande d'un blanc pur occupe le bas supérieur des ailes. Les grandes couvertures, ainsi que le reste du plumage, sont d'un bronze clair. Sa taille est de vingt-neuf pouces.

(1) *Ib. longirostris*, Wagler, Isis, p. 760.

(2) *Ib. nippon*, Temm., pl. 551 (mâle adulte).

(3) *Ib. papillosa*, Temm., pl. 304.

LE LEUCON (1).

Se trouve à Java, à Sumatra et dans une partie des Moluques. Il a la plus grande ressemblance avec l'*Ibis religieux*. Il en diffère par la forme des plumes, des ailes les plus proches du corps, par la couleur de celles-ci et par la teinte d'un noir violet foncé qui termine toutes les penches primaires. Ce qui ajoute que cet ibis a le bec plus long que le reste; que ses couvertures sont moins effilées et la partie variées de blanc; que les plumes du haut de la poitrine sont longues et pointues. Il est blanc, la tête et cou noirs et dénudés.

L'IBIS DU HENGALE (2).

Se rapproche du précédent. Il en diffère, dit Cuvier, par les couvertures moins effilées et nuancées de cendré. Il vit au Bengale et sur quelques autres parties du continent de l'Inde. Son plumage est blanc, sur la tête, le bec et les pieds noirs. Il a vingt et un os anglois de longueur, un bec fortement recourbé, l'œil brun.

L'IBIS SACRÉ (3),

ou l'*Abou-hannés de Bruce*.

A été l'objet d'un travail approfondi par Jules-Savigny (4). C'est en partie à lui que s'appliquent les généralités données par Buffon sur l'ibis des Égyptiens; mais ce que cet auteur rapporte en passant de l'oiseau est fort vague.

L'ibis sacré a donc son plumage blanc, la tête et le cou exceptés, qui sont brunâtres en dessus, et le bas du dos et les rémiges, qui sont d'un noir intense, au même que les pieds. Cet ibis vit isolé ou par petites troupes de huit ou dix individus. Son vol est rapide, et il pousse de temps en temps un cri rauque. Lorsqu'il s'abat sur des terres nouvellement découvertes par les eaux, il reste des heures entières occupé à fouiller le limon avec son bec. A leur arrivée en Égypte, les ibis se dirigent sur les terrains bas, qui sont recouverts par les eaux avant tous les autres. Ils ne commencent à se multiplier que quand l'inondation fait des progrès, que les eaux deviennent plus profondes, les ibis remontent sur les terres les plus élevées. Ils s'approchent des villages, où ils se posent dans les rizières, les luzernes, le long des canaux, et sur les petites

Ib. leucon, Temm., pl. 481. *Ib. molucca*, Cuv.

Ib. bengala, Cuv. *Ib. macei*, Wagler. *Tantalus macrocephalus*, Lath., esp. 21.

Ib. religiosa, Cuv., Révol. du globe, pl. 4 et 5. du mus., t. IV, pl. 55. Vieill., Encycl., 1144. Bruce,

pl. 35. *Numentus ibis*, Sav., Égypte, Ois., pl. 7, in-8°, p. 397. *Tantalus aethiopicus*, Lath., esp. 12.

Histoire natur. et mythologique de l'ibis, par J.-C. Savigny, juin 1805, in-8°.

dignes dont on environne la plupart des terrains cultivés. Lorsque ensuite les eaux sont parvenues au terme de leur crue, et qu'elles se retirent, cet ibis se retire également avec elles. Il est assez commun aux alentours de Damiette, et se nourrit de coquillages, de petits poissons, d'insectes aquatiques. Les Égyptiens lui donnent le nom de *mengel*, ou d'*abou-moagel*, qui exprime la courbure de son bec, en signifiant *père la faucille*. Dans la basse Éthiopie, le nom d'*abou-hannés* peut se traduire par *père-jeun*.

IBIS OLIVATRE (1).

Habite la côte de Guinée; il a soixante-sept centimètres (de six pieds huit lignes), depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue; le bec a onze centimètres, la partie nue du tibia trois centimètres, et le tarse sept centimètres. Son front est en partie couvert par un prolongement peu dilaté de l'arête de la mandibule supérieure. Une peau nue et noirâtre couvre les joues, la région ophthalmique, les tempes, et se termine en angle aigu derrière les yeux; la région parotique est fauve; l'occiput et la partie supérieure et postérieure du cou sont ornés d'une huppe de plumes longues, étroites, arrondies à l'extrémité, violettes en dessus, d'un brun fauve en dessous; le sommet de la tête est brun olivâtre, ainsi que la gorge et le haut du cou; la partie inférieure du cou et la poitrine sont de la même couleur, mais toutes les plumes de ces parties sont marquées longitudinalement dans le milieu et bordées de brun fauve; le haut du dos, les scapulaires, les flancs et l'abdomen sont d'un olivâtre bronzé; le bas du dos et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont d'un verdâtre foncé; la queue, les rémiges et les grandes couvertures des ailes sont violettes; les moyennes et les petites couvertures sont d'un vert métallique très brillant; le bec, qui est probablement rouge dans l'oiseau vivant, est brun rougeâtre, et les pieds sont d'un brun livide.

IBIS A CARONCULES (2).

Vit en Abyssinie, et a de remarquable, en devant du cou, une pendeloque charnue, érectile et allongée. Les plumes de l'occiput forment une sorte de huppe. Le plumage de cet oiseau est d'un vert sale lavé de brun à reflets de malachite ou vert de cuivre. Le bec et les tarses sont brunâtres. Les plumes tectrices des ailes sont toutes blanches ou

(1) *Ibis olivacea*, Dubas. Écho du Monde savant, et Hermès, n° 81 du 5 août 1837, p. 114, Académ. de Bruxelles, 3^e num.

(2) *Ib. carunculata*, Ruppell, pl. 19.

frangées de blanc, avec leur partie moyenne flammée de brun.

LES HÉRONS (1).

Divisés dans ces derniers temps en plusieurs petites tribus bien distinctes par leurs formes générales et par leurs mœurs, se sont aussi accrus de quelques espèces rares et curieuses.

I.

LES BIHOREAUX.

Nycticorax stepheus.

Ont un bec moins long que celui des vrais hérons : il est aussi plus haut et plus épais. Leur cou est de médiocre longueur, et de leur occiput partent le plus souvent quelques plumes rigides et minces ou des plumes lâches formant une sorte de huppe.

LE BIHOREAU CANNELLE (2).

Se trouve à la Nouvelle-Hollande. Il a la tête noire, le corps cannelé ou roux blanc en dessus, blanc neigeux en dessous. Dans son jeune âge il est flammé de roux brun sur un fond roux clair en dessus ; mais les parties inférieures restent blanches.

LE HÉRON FLUTE DU SOLEIL (3).

Est une gracieuse espèce que les Guaranis du Paraguay nomment, au dire de d'Azara, *curahire-mimbi*, c'est-à-dire *flûte du soleil*, par onomatopée avec le sifflement doux et mélancolique de cet oiseau, que les Péons pensent être un indice de changement de temps. Ce héron, assez commun dans les pampas du Paraguay et au Brésil, vit solitaire, car rarement on le trouve même par paires isolées. Le mâle et la femelle ne diffèrent point entre eux ; ils perchent sur les arbres pour passer la nuit, et lorsqu'ils volent, leurs battements d'ailes sont plus fréquents que chez les autres hérons. Ils préfèrent les plaines aux bords des rivières. La femelle pond en janvier, dans un nid fait de bûchettes et placé sur les arbres, deux œufs bleu de ciel maculés de grandes taches jaune paille.

(1) *Ardea*, L.

(2) *A. caledonica*, Forster, Lath. *A. Sparmannii*, Wagl., esp. 32.

(3) *A. sibilatrix*, Temm., pl. 271. Azara, Apunt, II, 356. *A. cyanocephala*, Vieill., Dict.

Ce héron, long de vingt-deux pouces, a le bec rouge, la pointe exceptée, qui est noire. Le sommet de la tête et les plumes effilées de la huppe sont noires. Les joues sont rousses, mais la gorge et devant du cou sont blanches. Le cou est jaune serpillé ; le dos est ardoisé. Les moyennes couvertures sont jaunes, striées de noir. Le ventre et la queue sont blancs ; les rémiges sont noires ainsi que les pieds.

LE BIHOREAU LIMNOPHILE (4).

Est très rare à Java, où il paroît être de passage. Il visite les bords des lacs et les lieux aquatiques comme le bihoreau d'Europe, dont il a les mœurs. Il a seize pouces et demi, et les deux sexes ont la même livrée. Toutes les plumes de la tête et celle de la nuque sont noires, marquées à une petite distance de leur sommet par une petite tache blanche plus ou moins grande. De semblables taches sont aussi répandues sur les plumes qui revêtent la partie inférieure de la nuque, et dont la teinte est d'un brun sombre. La gorge est blanche, mais tout le reste du cou est tacheté irrégulièrement de brun, blanc et de noir, et marqué d'un petit nombre de mèches noires ou blanches. Le dos et le manteau sont bruns, parsemés de gouttelettes neigeuses. Les ailes sont variées de zigzags irréguliers jaune rougeâtre ou brun noirâtre. Les grandes plumes alaires sont d'un bleuâtre à sommet blanc ; celles de la queue sont entièrement noires. Les parties inférieures de larges mèches blanches longitudinales, sur un fond roussâtre marbré de brun. La nudité du pourtour des yeux est jaunâtre. Le bec est brun, mais les pieds sont jaunâtres.

LE BIHOREAU DE MANILLE (5).

Rapporté par M. Lindsay, a le dessus du cou d'un roux marron, le front, les flancs, les plumes tibiales, les couvertures des ailes d'un roux plus pâle. La tête, le cou, sont noirs en dessus. Les plumes de la huppe sont longues, pendantes, blanches et terminées de noir. Le thorax, le ventre et les plumes anales sont d'un blanc pur.

II.

LES FAUX BIHOREAUX.

Ont le bec assez court, élevé et épais. Le bec est sans plumes allongées. Les jambes à demi-nues.

(4) *Nycticorax limnophilax*, Temm., pl. 581.

(5) *N. manillensis*, Vig., Proc., I, 98.

de vingt-deux pouces, a le bec...
ceptée, qui est noire. Le som...
umes effilées de la huppe so...
ont rousses, mais la gorge et...
blanches. Le cou est jaune ser...
noisé. Les moyennes couvertur...
s de noir. Le ventre et la que...
émiges sont noires ainsi que l...

EAU LIMNOPHILE (1).

ava, où il paroît être de passag...
des lacs et les lieux aquatique...
u d'Europe, dont il a les mœu...
et demi, et les deux sexes ont...
tes les plumes de la tête et cell...
noires, marquées à une petite d...
met par une petite tache blanc...
ande. De semblables taches so...
ir les plumes qui revêtent la p...
a nuque, et dont la teinte est d...
gorge est blanche, mais tout...
cheté irrégulièrement de brun...
et marqué d'un petit nombre...
blanches. Le dos et le mante...
nés de gouttelettes neigeuses. L...
de zigzags irréguliers jaune r...
noirâtre. Les grandes pennes alai...
à sommet blanc; celles de la que...
noires. Les parties inférieures...
blanches longitudinales, sur un f...
de brun. La nudité du pourtour...
Le bec est brun, mais les pieds...

EAU DE MANILLE (2).

M. Lindsay, a le dessus du co...
n, le front, les flancs, les plum...
ouvertures des ailes d'un roux p...
cou, sont noirs en dessus. Les p...
sont longues, pendantes, blanc...
noir. Le thorax, le ventre et...
nt d'un blanc pur.

II.

AUX BIHOREAUX.

z court, élevé et épais. Le bas...
allongées. Les jambes à demi-nu...

limnophilæ, Temm., pl. 581.
is, Vig., Proc., I, 98.

les couvertures effilées plus longues que la queue,
celles débordent.

Une belle espèce nouvelle est le *goisagi* (1), ainsi
ommé au Japon, sa patrie, bien que parfois ce nom
it précédé du mot *avo*. Il se tient dans les bois
arcageux et au bord des eaux douces, soit en mon-
agnes, soit en plaines. Il niche sur les arbres des
êts, et s'y tient caché le jour, n'allant chercher sa
ortiture que pendant la nuit. Sa taille est de quinze
pouces, et les deux sexes portent la même livrée.
es jeunes ne diffèrent des adultes que par des teintes
moins dures et par des taches plus nombreuses aux
parties inférieures.

Le *goisagi* a le sommet de la tête, l'occiput et la
queue couverts de larges et longues plumes qui for-
ment une ample huppe occipitale. Ces plumes, de
même que celles du front, sont d'un beau roux pour-
ché. Les joues sont d'un roux de rouille, et la nuque
d'un roux terne, sans taches ni rayures. La gorge
de devant du cou sont d'une teinte cendrée,
noirâtre, et ces parties sont marquées de larges
bandes longitudinales rousses, noires et blanches.
Le noir occupant le milieu de la plume, tandis que
les deux nuances, rousse et blanche, en teignent
les bords. Les parties inférieures, le thorax com-
pris, sont colorées de la même manière, mais elles
sont dépourvues de larges mèches au centre de chaque
plume, et les bords de celles-ci sont marbrés de roux,
de brun et de noir. Tout le dos et les ailes portent
une teinte roux marron, couverte de stries et de
zigzags noirs. Les pennes alaires sont d'un noir cen-
dré, et leur bout est roux de rouille. Celles de la
queue sont d'un noir bleuâtre. L'iris est rouge, les
tarses et le nu du pourtour des yeux sont gris.
Le bec et les pieds sont jaunâtres.

III.

LES BUTORS.

Botaurus.

Ont le bec assez court, aigu; la jambe aux trois
doigts emplumée. Leurs tarsi sont gros et robustes.
Les plumes du cou sont amples et lâches, et donnent
au bas du cou une ampleur remarquable en for-
mant une sorte de fanon. Leur plumage est rayé et
tâcheté.

On a distingué du butor commun le *mokoko* (2),
qui habite tout le nord des États-Unis. Il est jaune
ferrugineux, tâcheté et rayé de brun foncé. La poi-

(1) *N. goisagi*, Temm., pl. 582.

(2) *Ardea mokoko*, Wagler, esp. 29. *Ardea minor*,
ibid., pl. 65, fig. 3. *Ardea stellaris*, Var., Gm.

trine est blanche, rayée de brunâtre. Le sinciput et
une tache de chaque côté du cou d'un noir franc.

IV.

LES ONORÉS.

Tigrisoma. Sw.

Ont le bec robuste, allongé, dentelé aux bords;
les plumes de la tête et du cou sont serrées, peu
fournies, et assez courtes. Celles du bas du cou for-
ment un médiocre fanon au bas du cou. Les ailes
sont arrondies, à deuxième et sixième rémiges éga-
les; les troisième, quatrième et cinquième presque
égales et très longues. Les pieds sont médiocres.
Les tarsi sont squameux et réticulés, terminés
par des ongles courts et recourbés. Leur queue est
assez longue et rectiligne. Le bas de la jambe
est nu.

La seule espèce nouvelle de ce groupe est le *hé-
ron phaéton* (1), qui a deux pieds de longueur to-
tale: le bec entre dans ces dimensions pour trois
pouces deux lignes, mesuré du front à sa pointe. Il
est robuste, fortement caréné en dessus, et les na-
rines en scissure étroite s'ouvrent dans une mem-
brane tendue sur les fosses nasales, profondes et en
rainure, qui en sillonnent les côtés. La mandibule
supérieure est noirâtre, tandis que l'inférieure est
de couleur de corne. Les tarsi sont allongés, grêles
et d'un beau jaune; les ailes sont très amples et très
concaves, dépassent à peine le croupion et ne s'étend-
ent que jusqu'au milieu de la queue, qui est courte
et arrondie. La membrane nue qui entoure les yeux
est d'un jaune serin uniforme.

Une calotte noire revêt la tête; tout le plumage
en dessus est d'un brun noir plus ou moins foncé,
que relèvent des rayures assez larges, rubanées,
disposées dans le sens transversal des plumes, et
d'un jaune ferrugineux clair. Chaque plume se
trouve ainsi rayée en travers et sur les barbes bru-
nes de trois à quatre raies souvent interrompues au
milieu, d'abord blanches, puis rouille. Sur le dos,
le croupion, les rectrices et les rémiges, ces bande-
lettes deviennent inégales, interrompues, comme
des taches oblongues qui passent au blanc légère-
ment teinté de roussâtre. Les ailes, aussi bien que
la queue en dessous, sont brunes, vermiculées ou
rayées de blancâtre. Comme à tous les hérons de
la section des butors, le phaéton a les plumes de
l'occiput et de la partie postérieure du cou larges,

(1) *A. heliosyla*, Less., Zool. de la Coq., pl. 44. *A.
corpore brunneo, rufo lineato supra, lineis nigris et
fulvis infra; gula et abdomina albidis; pedibus luteis.*

lâches, et formant une parure flottante sur cette partle.

Les joues sont brunes, rayées de blanc. La gorge et le menton sont d'un blanc pur. Le cou en devant et sur les côtés, la poitrine et jusqu'à la moitié du ventre, sont d'abord alternativement rayés de noir et de blanc roux par raies de même largeur; puis, à mesure qu'on avance sur l'abdomen, le roux se fonce en teinte, et domine d'autant plus que le brun s'efface. Le bas-ventre, les flanes, la région anale et les couvertures inférieures sont d'une couleur rouille très clair.

Ce héron a été tué par M. Roland sur les rivages du havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée. Les Papous le nomment *mansoihème*.

V.

LES BLONGIOS.

Ardeola. Cuv. BONAP.

Ont le bec mince et allongé; un fanon de plumes effilées sur le jabot. Leur queue est courte et conique, et le bas de la jambe est emplumé jusqu'à l'articulation. Leurs tarses sont médiocres et assez épais. Les blongios sont des butors en miniature, et le type de cette petite tribu a été figuré par Buffon, enl. 325.

LE HÉRON AUX AILES NOIRES (1).

A quinze pouces anglais de longueur. Son plumage est isabelle pâle, plus foncé sur le dos et plus clair en dessous. La huppe, les rémiges et les rectrices sont noires. Le derrière du cou et les joues sont marron roux. Les plumes de la poitrine sont fauve foncé et bordées de jaune. Cet oiseau, commun à Java, se trouve aux environs de Pondichéry, où les Indiens le nomment *tagémaltéan*. MM. Quoy et Gaimard l'ont retrouvé aux îles Mariannes.

LE HÉRON CANNELLE (2).

Se trouve aussi à Java et à Pondichéry, et Latham ajoute à la Chine. Il est marron cannelle, avec le devant du cou strié de brun. La gorge est blanche, ainsi que le bas-ventre. Son bec et les pieds sont jaunes. La queue est plus foncée que le corps.

(1) *A. lepida*, Horsf., Trans., XIII, 190. *A. melanophis*, Cuv. *A. sinensis*, Gm.

(2) *A. cinnamomea*, Lath., esp. 46.

LE PETIT HÉRON (1).

Habite les États-Unis et les Antilles. C'est la plus petite espèce du genre héron. Il est marron, au dessous du corps blanc. Le dessus du cou roussâtre. Les flanes et les couvertures des ailes sont rouges. Le sinclupit, les rémiges et les rectrices sont noirs. Sa taille ne mesure pas onze pouces.

VI.

LES CRABIERS.

Ont le bec mince, des plumes effilées sur l'occiput, le bas de la jambe nu, les tarses médiocres robustes. La queue est un peu allongée et carrée. Ils sont, comme les blongios, les plus petits des hérons et ils rappellent en miniature les onorés, dont ils ont toutes les formes.

LE CRABIER SPÉCIEUX (2).

De Java, voisin du héron de Malacca, avec lequel le réunit M. Horsfield. Il a de longueur dix-huit pouces. Sa huppe est blanche; le dos est noir, le ventre jaunâtre en dessus, fauve en dessous. La huppe formée de quatre plumes linéaires allongées, retombantes, dont deux sont plus longues. Les plumes du bas du cou sont filiformes, très longues et pendantes. Le bec est blanchâtre à sa base et noir à la pointe. Les cuisses sont couleur de chair. C'est le *blacko-treng* des Javanais.

M. Roux distingue du crabier de Coromandel, Buffon (enlum. 910), le héron *Verany* (3), espèce tuée en Provence, et qui a les plumes du devant du cou effilées, tandis que le crabier indien les a épaissies.

LE CRABIER DE GRAY (4).

A été observé dans le pays des Mahrattes par le colonel Sykes. Son plumage est généralement blanc, mais le dos est d'un rouge brun, tandis que la tête, le cou, le thorax et les scapulaires sont d'un jaune blanchâtre sale. Les plumes occipitales sont linéaires, très blanches, et longues de trois à cinq pouces. Le bec, jaunâtre à sa base, est noir à sa pointe. L'iris est d'un jaune vif. Les tarses sont couleur de chair. Sa longueur, la queue comprise, est de dix-huit pouces anglais. Le jeune ressemble beaucoup au crabier de Malacca, de l'enl. 911.

(1) *A. exilis*, Wils., pl. 65, fig. 4.

(2) *A. speciosa*, Horsf., Trans., XIII, 189.

(3) *A. Veranyi*, Ornith., Prov., 49e liv. Bull., XXII, 143.

(4) *A. Grayii*, Sykes, Proc., II, 158.

TIT HÉRON (1).

nis et les Antilles. C'est la plus grande espèce de héron. Il est marron, avec un bec et une queue blancs. Le dessus du cou est blanc et les couvertures des ailes sont brunes. Les rémiges et les rectrices sont brunes. La longueur est de onze pouces.

VI.

CRABIERS.

des plumes effilées sur l'occiput, les tarses médiocres, le bec est un peu allongé et carré. Les rémiges, les plus petits des hérons, sont plus longues. Les plumes de la queue sont plus longues.

CRABIER SPÉCIEUX (2).

un héron de Malacca, avec le bec et la queue blancs. Il a de longueur dix-huit pouces. Le dos est noir, le dessous est fauve en dessous. La huppe est composée de plumes linéaires allongées, retournées en arrière. Les plumes de la queue sont filiformes, très longues et pointues. Le bec est blanc à sa base et noir à son sommet. C'est un héron de Malacca.

ne du crabier de Coromandel. (3), le héron *Verany* (2), espèce qui a les plumes du devant et de la queue plus longues que le crabier indien les a.

CRABIER DE GRAY (4).

du pays des Mahrattes par son plumage est généralement blanc et le bec est rouge brun, tandis que la queue et les scapulaires sont d'un jaune fauve. Les plumes occipitales sont linéaires et longues de trois à cinq pouces. Le bec, à sa base, est noir à son sommet et est d'un rouge vif. Les tarses sont couleur de chair, la queue comprise, est de dix-huit à dix-neuf pouces. Le jeune ressemble beaucoup au héron de Malacca, de l'enl. 911.

pl. 65, fig. 4. Buffon, Trans., XIII, 189. Gmelin, Prodr., 49e liv. Bull., XVIII, 180.

Bull. Proc., II, 158.

LE CRABIER DE JAVA (1).

de longueur onze pouces. La huppe bleuâtre. L'occiput, les ailes et la queue d'un olivâtre brillant de reflets métalliques. Les rémiges sont noires et leur sommet. Les plumes dorsales, linéaires, très longues, variées de cuivre et de blanchâtre. La base de la mandibule inférieure est blanche; une tache brune s'étend du bec jusqu'à l'œil. La poitrine est d'un blanc pur. Les cuisses d'un brun rougeâtre. C'est le *upi-upian* des Javanais, et le *burong-chong* des naturels de Sumatra, au dire de sir Raffles.

LE CRABIER AUX PIEDS JAUNES (2).

La description a été lue par M. Dubus à une séance de l'académie de Bruxelles. Ce petit héron vient de la Nouvelle-Guinée. Ses formes rappellent, dit M. Dubus, le sous-genre des crabiers, dont il possède tous les caractères, et parmi lesquels il faut être placé. Il a le corps généralement noir. L'occiput est orné d'une huppe de plumes longues, droites et pendantes. Le dos et les scapulaires sont couverts de plumes subulées et très longues, mais qui n'atteignent cependant pas l'extrémité de la queue; d'autres, moins longues et également subulées, pendent de la base du cou; toutes ces plumes sont d'un noir grisâtre pulvérulent. Les rémiges et les rectrices sont noires, ainsi que le bec. L'espace entre l'œil et le bec, la partie nue du tibia, la queue totale des tarses et les doigts, sont jaune clair.

La longueur totale de ce héron, depuis l'extrémité du bec jusqu'au bout de la queue, est de quarante-cinq centimètres et demi; le bec, depuis la combeure jusqu'à la pointe, a huit centimètres et demi, et le doigt du milieu, sans l'ongle, cinq centimètres.

LE CRABIER CABOGA (3).

du cap de Bonne-Espérance, de l'Inde et de l'Europe, vit en troupes dans le pays des Mahrattes. Sa longueur est de dix-neuf pouces anglais. Ses yeux sont d'un jaune vif; et il a d'ailleurs de grandes analogies avec le crabier de Mahon, de l'enl. 348.

A. javanica, Horsf., Trans., XIII, 189.

A. calceolata, Dubus.

A. caboga, Pennant, *Gibraltar heron*, Var., Lath., II, 158.

LE CRABIER PEINT (1),

OU LE PUCHONG UDANG DES HABITANTS DE SUMATRA.

A seize pouces anglais de longueur. Son plumage est brun foncé, tirant au noir, avec du blanc et du fauve. Ses jambes et son bec sont courts, et ce dernier est robuste et grisâtre.

LE HÉRON NEBULEUX D'HORSFIELD (2).

Est peut-être un crabier. Il est d'un ferrugineux métallique en dessus, et d'un jaune nébuleux sale, avec des lignes transversales; le dessous est d'un châtain plus clair sur le cou, et rayé longitudinalement de fauve. Occiput noirâtre; queue et rémiges marron. Longueur, quatorze pouces.

VII.

LES AIGRETTES.

Garzetta.

Joignent à la blancheur de leur plumage des parures accessoires qui apparaissent au temps des amours, et qui se composent d'aigrettes (d'où leur est venu leur nom) décomposées, filiformes, très longues, et implantées au bas du dos. Des plumes étroites forment aussi sur l'occiput une huppe tombante. La plus grande confusion règne dans les livres d'histoire naturelle sur les distinctions à établir parmi ces oiseaux, que l'on trouve sur tous les points du globe, avec des modifications assez tranchées pour avoir décidé des auteurs à reconnoître parmi elles de véritables espèces.

Buffon a figuré la grande aigrette (enl. 925), et la petite (enl. 901). M. Horsfield décrit, sous le nom d'*aigrette approchante* (3), un oiseau de Java nommé par les indigènes *kuntil-chilik*. Son plumage est blanc, et sa huppe est soyeuse. Les plumes allongées du devant du cou sont d'un fauve châtain. Les plumes dorsales sont filiformes; le bec est jaune, et les pieds sont noirâtres.

L'AIGRETTE OHULE (4).

Se rencontre dans la partie sud du Chili, où elle est nommée *garza blanca de la Cordillera*. C'est

(1) *A. picta*, Rafin., Cat., Trans., XIII.

(2) *A. nebulosa*, Trans., XIII, 189.

(3) *A. affinis*, Trans., XIII, 189.

(4) *A. ohula, molina*, Pöpping, Florlep's not. jullii. 1829. Bull., XIX, 101. *A. tota nivea; pennis interscapularibus longissimis, setaceo; barbatis, ultra caudam*

un oiseau timide et qui redoute singulièrement les approches de l'homme. Son plumage est blanc de neige; le bec et les palpébraux sont jaune safran. Les plumes interscapulaires et dorsales sont très longues, la plupart filiformes, et dépassent la queue de près de quatre pouces. Le héron dresse souvent ses plumes de manière à leur faire décrire sur son dos un arc d'une rare élégance. Les plumes qui pendent sur le thorax sont longues et lâches. L'iris est vert, et ses dimensions sont d'environ trois pieds.

L'AIGRETTE DE PEALE (1).

A été rencontrée dans la Floride, et sans doute qu'elle se trouve dans quelques autres contrées de l'Amérique : elle a la plus grande analogie avec l'aigrette d'Amérique. Son plumage est blanc de neige; sa tête est huppée. Le bec est de couleur de chair, mais noir à sa pointe. Les cuisses sont de cette dernière couleur; le dessous des doigts est jaune. L'adulte a la huppe et les plumes du thorax très développées, et les aigrettes du dos, longues et filiformes, dépassent la queue. Dans le jeune âge ce héron n'a aucune parure.

VIII.

LES VRAIS HÉRONS.

Ont l'occiput couvert de plumes effilées, étroites et longues, disposées en huppe retombante. Les plumes du bas du cou sont également effilées et pointues. Les plumes du bas du dos sont étroites et capillacées. Le groupe des agames a des jambes grêles, celui des vrais hérons les a assez robustes.

1° Le héron de Sumatra (2), porte sur la tête une large huppe. Son cou est très long et très grêle, et terminé par un bec très prononcé. Il est gris bleuâtre, varié de ferrugineux, et son dos est blanc.

2° Le héron mélanolophe (3) se trouve, comme le précédent, à Sumatra. Il a le cou plus court, le plumage marron, taché de noir. La queue et la huppe noires, le bec court. Le ventre tacheté de blanc, de brun et de noir. Sa taille mesure dix-huit pouces anglais.

3° Le héron à gorge blanche (4) a été rencontré

propendentibus; occipite e cristato; rostro croceo, pedibus atris.

(1) *A. Pealii*, Ch. Bonap., Syn., esp. 228. Bull., XIII, 124.

(2) *A. sumatrana*, sir Raffles, Cat., Trans., XIII.

(3) *A. melanolopha*, sir Raffles, *ibid.*

(4) *A. jugularis*, Forster. *A. gularis*, Bosc., Mém. de la Soc. d'hist. nat., t. 1, pl. 2. *A. albicollis*, Vieill., Gal., pl. 253.

aux îles Mariannes par MM. Quoy et Gaimard, au Sénégal par M. Geoffroy de Villeneuve, s'il s'en rapporte à une étiquette du Muséum. Ce héron a le plumage d'un bleu noir assez uniforme, excepté le devant du cou, qui est d'un blanc pur. On doit le distinguer du héron bleu, décrit par Buffon et figuré par Wilson (1); et aussi, 4° du héron doisé de Cayenne (2), qui est d'un bleu ardoisé uniforme, le cou excepté, qui présente des plumes blanches.

5° Le héron garde-bœuf (3) habite l'Égypte, les Arabes le nomment *abou-ghanam*, le père des troupeaux, que les Européens établis en Égypte ont traduit par héron garde-bœuf. M. Labillardière rapporte de l'île de Java. Il se nourrit de petits poissons, de grenouilles, de vers, d'insectes aquatiques et de coquillages, et se trouve répandu dans toute l'Afrique, car il n'est pas rare au Sénégal. Le mâle et la femelle sont, en plumage d'hiver, d'un bleu pur. Dans leur livrée de printemps ils ont le dessous de la tête et du cou d'un roux foncé; le bas du cou et le haut du dos d'un roux clair. Les plumes de ces parties présentent des baguettes foibles très allongées. Les barbes en sont longues, déliées légères et très flexibles. Le reste du plumage d'un blanc pur. Le bec et les pieds sont jaunés orangés.

Le héron blanc, que Buffon a figuré au n° 10 des enluminures, a été confondu avec quelques espèces très voisines, distinguées dans ces derniers temps par M. Cuvier. Ainsi il nomme héron de sueur ou de Timor (4) une espèce à plumage blanc à bec couleur de corne, ayant les tarsi grêles noirs, les fosses nasales très courtes. Il a été rapporté de Timor par Lesueur. Le héron blanc neige (5) a le bec jaune, les tarsi noirs et minces. On le trouve à Pondichéry. Enfin, le héron lacté (6), très voisin du héron de Lesueur, vit à Cayenne.

L'Afrique a des hérons remarquables. Le héron liath (7), qui a quatre pieds sept pouces de hauteur du sol au sommet de la tête. Ce grand héron a été observé dans l'Abyssinie et dans la Gambie, aux

(1) Pl. 62, fig. 3.

(2) *A. ardesiaca*, Less., Ornith., p. 575. *A. capillata*, *corpore supra et infra, remigibusque rectricibus albis (mas et femina, hyemis plumarum vestitus) capiteque, collo supra, pectore, dorso antice et plumis laevibus, angustis, pendulis longissimis; catenatis partibus albis (mas et femina, veris pl. vestiti).*

(3) *Egyptian ibis*, Lath., esp. 10. *Bubulcus*, Égypte, pl. 8, fig. 1, p. 391.

(4) *Ardea Timoriensis*, Cuv.

(5) *A. nivea*, Cuv.

(6) *A. lactea*, Cuv.

(7) *A. goliath*, Cretz. In Ruppell., Voy., pl. 26. Temm., pl. col. 474 (sem.).

LES ANASTOMES

OU BEC-OUVERT (1).

Dont on ne connoît que deux espèces, ont pour type l'oiseau figuré par Buffon, enl. 932, sous le nom de *bec-ouvert de Pondichéry*.

La seconde espèce est le *bec-ouvert à lames* (2), qui a été décrite pour la première fois par M. Temminck. Sa taille est celle d'une cigogne; la face est nue; son plumage est en entier d'un brun métallisé, à rellets pourprés; mais les plumes ont une particularité fort remarquable, c'est d'être pour la plupart terminées par une palette oblongue, noire et très luisante, analogue à celle qui se dessine sur les plumes des *jacurs*; le bec est jaune et les pieds sont noirs; sa longueur totale est d'environ trois pieds; le bec a sept pouces. Cet oiseau habite la Cafrerie, et aussi, dit-on, le Sénégal.

LES TANTALES (3).

Sont de vraies cigognes par leurs mœurs, se perchent sur les arbres; ils habitent les lieux inondés, où ils vivent de poissons et de reptiles. Buffon a décrit le *tantale aux festons roses*, figuré enlum. 589, et le *curicaca* d'Amérique, représenté enlum. 868. Les deux espèces suivantes sont nouvelles.

Le *jaunghill* (4) a le bec jaune, très long, légèrement recourbé à la pointe, marqué d'un sillon sur les côtés de la mandibule supérieure, sillon qui part des narines. Celles-ci sont nues, ovalaires, percées de part en part. Toute la tête est chauve, ainsi que le devant de la gorge, et la peau est colorée, en rougeâtre orangé. Les deux branches de la mandibule inférieure sont remplies par le prolongement de la peau du gosier, dont le milieu correspond à une arête osseuse saillante. Les plumes du cou sont courtes, serrées; les ailes sont très épaisses, très larges, aussi longues que la queue. La première rémige est plus courte que la deuxième. Celle-ci, les troisième et quatrième sont les plus longues. Les plumes secondaires sont amples, arrondies, roides, très larges. Les couvertures alaires dorsales sont très amples; les moyennes couvertures des ailes sont très longues, s'étendant jusqu'à la queue, en composant

des parures qui n'appartiennent qu'au plumage complet. La queue est courte, rectiligne, composée de plumes roides, arrondies, larges, que débordent les couvertures inférieures de la queue. Les tarses sont excessivement longs, et proportionnellement peu gros. Des aréoles hexagonales revêtent l'épiderme; des écailles recouvrent la surface supérieure de la dernière phalange. Les ongles sont petits, obtus, convexes, creusés, et usés à leur extrémité. La plante des pieds est granuleuse.

Le jaunghill a le cou, le thorax et les parties inférieures du corps blanc satiné. Les grandes couvertures uropygiales sont blanches, fortement lavées de rose. Le dessous du corps, y compris les longues et soyeuses couvertures inférieures de la queue, sont d'un blanc mat, que relève la large écharpe brune noir qui ceint la poitrine circulairement, et de chaque plume des côtés, allongée et noire, est terminée par un liséré blanc. Les ailes en dedans et dehors, dans leur partie supérieure, sont d'un noir à reflets bronzés et métallisés; mais comme chaque plume est bordée de blanc, elles sont émaillées de deux couleurs citées. Partie moyenne de l'aile d'un blanc pur. Grandes couvertures alaires continues, les couvertures moyennes blanches, les plus inférieures de cette dernière couleur; mais les plus grandes et les plus superficielles à barbe lisse, de carmin très vif, frangées de blanc pur à leur sommet. Les rémiges, dont la tige est aplatie, luisante et d'une rare solidité, sont d'un noir bleu, à reflets d'acier. Les rectrices sont en dessus de ce noir à reflets verts métallisés, et noires en dessous. Les tarses sont jaunâtres.

Cet oiseau habite la côte de Coromandel, l'île de Ceylan.

Le *tantale lacté* (5), qui habite l'île de Java, a été confondu avec le tantale ibis, dont il diffère, suivant M. Temminck, par les particularités suivantes. Le *tantale lacté* est un peu plus petit que son congénère. Il a le bec plus court et moins fort; les narines sont de forme ovoïde, tandis que ces orifices, dans *T. ibis*, sont linéaires et plus cachés par la substance cornée. La nudité dans le premier embrasse toute la tête, les joues, l'occiput, et même une partie de la nuque. Dans le second, la nudité n'occupe qu'une partie du sommet de la tête et une partie de la région ophthalmique. Elle a aussi moins d'étendue sur le devant du cou que dans le tantale ibis. Le plumage de l'adulte est du blanc le plus parfait, quoique le fond de la livrée du tantale du Sénégal se distingue aussi par une blancheur éclatante, pendant les plumes des ailes sont nuancées d'abord d'un violet, et d'après la suite d'un violet plus ou moins d'écieusement de pourpre, et toutes les couvertures supérieures sont zonées de pourpre éclatant.

(1) *Hians*, Lacép. *Anastomus*, Illig. *Ardea*, L.

(2) *Anastomus lamelligeris*, Temm., pl. 236. *Hians capensis*, Less., Man., II, 252.

(3) *Tantalus*, L.

(4) *T. leucocephalus*, Lath., Vieill., Gat., pl. 247. Forster, Zool. Ind., pl. 10. Encycl., pl. 66, fig. 1. Dumont, Dict. sc. nat., t. LII, p. 210.

(5) *Tantalus lacteus*, Temm., pl. 352.

appartiennent qu'au plumage est courte, rectiligne, composée de plumes arrondies, larges, que débordent les inférieures de la queue. Les tarsi sont longs, et proportionnellement les phalanges hexagonales revêtent les phalanges recouvrent la surface supérieure de la phalange. Les ongles sont courts, creusés, et usés à leur extrémité. Les pieds est granuleuse.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné. Les grandes couvertures sont blanches, fortement lavées de blanc satiné. Les plumes du dos, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné. Les plumes du cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné. Les plumes du dos, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

Le cou, le thorax et les parties inférieures du corps, y compris les longues plumes inférieures de la queue, sont blanches, fortement lavées de blanc satiné.

ouvertures inférieures sont blanc argenté et rouilles. Les jeunes, dans les deux espèces, ont une livrée brun terne; on ne les distingue que par la forme du bec.

Ainsi, le tantale lacté, blanc pur sur la livrée, a les grandes plumes de la queue et des ailes noir vert-bronze. Les pieds et les nudités sont rouges; le bec est jaune orangé. Des marbrures noires sont dispersées sur la peau nue de la tête. L'oiseau adulte a les pieds. Les jeunes sont d'un brun clair terne, leurs pieds sont d'un gris noirâtre. Ce tantale vit dans les marais et sur les bords des rivières à la manière des cigognes.

LES JABIRUS (1).

Dont Buffon n'a connu que le *touyouyou* d'Amérique, figuré enl. 817, se sont accrus de deux espèces nouvelles de l'ancien continent.

Le *jabiru du Sénégal* (2) a le corps blanc, les plumes scapulaires, le cou et les pieds noirs; le bec est large vers sa pointe, blanchâtre dans le reste de son longueur, avec une bande noire vers le milieu, et une tache de chaque côté chez le jeune. La tête, le cou, les ailes et la queue sont d'un gris brun, mélangé de blanc sur le dos et au bas du cou en devant; les parties inférieures sont blanches. Cet oiseau habite les régions de l'Afrique occidentale.

Le *jabiru austral* (3) habite la Nouvelle-Hollande. La tête et le cou vert doré, le haut du ventre blanc, les ailes, le bas du dos et la queue d'un noir terne. Le jeune âge a la tête et le cou brun sale; le dessus du corps et le thorax brun, cerclé de blanc; le bas-ventre blanchâtre sale.

LES MARABOUS (4).

OU CIGOGNES A SACS.

Ont long-temps été confondus de manière à ce que leur histoire soit fort embrouillée. Ce sont des oiseaux dont le bec est très volumineux, cellulaire, subprismatique, ample, à base aussi large que la tête, conique, pointu, comprimé sur les côtés, à bords rentrés et coupants; la mandibule supérieure est en carène renversée, triangulaire, à arête dorsale arrondie, à côtés déprimés; la mandibule inférieure est lisse et droite sur ses bords, à branches

(1) *Mycteria*, L. *Ciconia*, Temm.

(2) *M. senegalensis*, Lath. Vieill., Gal., pl. 255. Shaw, Trans., Y, pl. 3. *Ciconia ephiphiorhyncha*, Ruppell., pl. 3.

(3) *M. australis*, Latham, Ind., pl. 138. *Ciconia australis*, Temm.

(4) *Leptoptilos*, Less., Ornith., p. 583. *Ciconia*, Auct.

séparées par une membrane tendue au-delà de leur milieu. Les narines, sans sillons et sans membranes, sont percées de part en part en fente longitudinale. La tête, le cou, sont dénudés; quelques poils ou plumes décomposées, capillacées, recouvrent l'occiput ou le cou, dont la partie inférieure se dilate; le plus ordinairement une membrane sacciforme, ridée ou chevelue au sommet. Les ailes sont amples et larges; la queue est allongée, très large, rectiligne. Les jambes sont aux trois quarts nues; les tarsi, très longs et très robustes, sont arcolés et sculptés sur les doigts; les trois antérieurs sont soudés à leur base: un repli existe entre le médian et l'externe, qui est plus grand; les ongles sont allongés, robustes; le pouce est puissant, et appuie en entier sur le sol.

Si les marabous se distinguent des cigognes par la forme de leur bec, ils sont identiques par les mœurs et par les habitudes. On les élève en une sorte de domesticité dans l'Inde, pour en obtenir les plumes gracieuses, d'une grande délicatesse, connues en Europe sous le nom de *marabous*, et très recherchées pour la parure des femmes. Ces plumes sont implantées dans le croupion, et forment les couvertures inférieures de la queue: elles varient en longueur et en beauté suivant les saisons.

On appelle *marabous*, en Afrique, la classe des prêtres, et les oiseaux qui portent ce nom, vénérés des Indous, sont encore sacrés aux yeux des Africains mahométans. Le marabou est migrateur, d'un grand appétit et très voraces, car ils recherchent avec avidité les immondes et les charognes. Leurs formes sont disgracieuses, et leur tête est d'un aspect hideux.

LE MARABOU DE JAVA (1),

OU LE BANGU DES JAVANOIS.

A le corps noir en dessus, blanc en dessous, avec une collerette noire au bas du cou. Une touffe poilue et noire recouvre l'occiput. Le sac membraneux manque complètement, ce qui distingue suffisamment cette espèce des deux suivantes. Son bec est couleur de corne, et les tarsi sont noirs; le nu des joues et du bas du cou est violâtre. Ce marabou a été observé très communément sur les plages vaseuses des îles de Java et de Sumatra.

LE MARABOU DU SÉNÉGAL (2).

Parait être répandu sur les bords de toutes les grandes rivières de l'Afrique, car on l'a rencontré en

(1) *Ciconia capillata*, Temm., pl. 312. *Ardea dubia*, Gm. C. javanica, Horsf., Cat., Trans. Linn., t. XIII, p. 188.

(2) *C. crumenifera*, Cuv., Gal. de Paris. *C. argala*,

Egypte, au Sénégal et au cap de Bonne-Espérance. Cet oiseau a cinq pieds de hauteur lorsqu'il tend son cou, qui est nu et terminé par un sac conique. Quelques poils forment une touffe sur l'occiput, et la peau dénudée du cou est rougeâtre. Le dessous du corps et un rebord sur les épaules sont blancs; le dos et les ailes sont d'un brun vert glacé luisant; les couvertures alaires sont lisérées de blanc pur; le bec est jaune et les tarses sont noirs.

LE MARABOU INDIEN (1).

A été observé au Bengale, aux environs de Calcutta et de Pondichéry, dans les îles de Java et de Sumatra. Les Malais le nomment *bangou-sula*, *burou-gaza* et *burou-kambing*. Son bec est jaunâtre, et ses tarses sont noirs; le cou, dénudé et à peine garni de quelques poils, se termine par un sac allongé; le rebord du manteau et les parties inférieures sont d'un gris cendré, que relèvent parfois des flammèches blanches; les grandes plumes sont brun noir. Les Indous vénèrent ce marabou, et le protègent, par les services qu'il leur rend en enlevant tous les débris qui sans eux infecteroient les alentours de leurs demeures. On le voit se promener en troupes dans les rues de Calcutta, se jetant avec voracité sur toutes les immondices qu'il rencontre. Les marabous sont colères, et ne craignent pas de se défendre contre l'homme, qu'ils cherchent à frapper avec leur bec puissant. Pendant la chaleur du jour ils s'élèvent en tournoyant dans les airs, et ne descendent sur la terre que lorsqu'elle diminue d'intensité. Leur force est assez grande pour en imposer même aux vautours chaugouns, qui, devant eux, n'osent pas s'approcher des charognes, et qui restent spectateurs de leurs festins.

Le marabou indien donne plus particulièrement les plumes dites marabous gris, tandis que les marabous blancs sont fournis par l'espèce d'Afrique.

LES GRUES (2) ORDINAIRES (3).

A COLLIER,

OU ANTIGONE (4) BLANCHE (5) ET BRUNE (6).

Sont les quatre espèces de vraies grues que Buffon a décrites. Les naturalistes modernes en ont,

Lath., esp. 8. Temm., pl. col. 301. *Ardea dubia*, Gm., Encycl., pl. 54, fig. 1. Bull., XV, 392.

(1) *C. marabou*, Temm., pl. 300. *Ardea dubia*, Gm. *A. argala*, Lath., esp. 8.

(2) *Grus*, Pallas. *Ardea*, L.

(3) *G. cinerea*, enl. 769.

(4) *G. torquata*, enl. 865.

(5) *G. americana*, enl. 889.

(6) *G. canadensis*, Edw., pl. 133.

dans ces derniers temps, distingué plusieurs espèces nouvelles remarquables.

LA GRUE CARONCULÉE (1).

Se trouve dans le midi de l'Afrique. Elle est caractérisée par deux pendeloques charnues, qui la base du bec descendent sur les côtés du cou sont à moitié recouvertes de plumes. Le sinciput cette grue est brun noir; le cou est gris clair, le bec gris cendré, et le ventre noir. Les couvertures de queue sont longues, noires et flottantes.

LA LEUCOGERANE (2).

Est répandue dans le nord de l'Europe, de l'Asie et se trouve communément au Japon et en Chine de même que dans toute la Russie asiatique. Elle est très rusée, et établit des vedettes qui signalent le pas des hommes dans les joncs des bords des lacs et des fleuves. La femelle fait son nid avec un amas de joncs, et y pond deux œufs cendrés, tachetés de brun. Son plumage est généralement d'un brun éblouissant, relevé par le noir des rémiges, le rouge de corail des tarses et du bec, dont la pointe est jaune.

LA GRUE MOINE (3).

Nommée *kirodsar* par les Japonais, a été rapportée de Jezo et de Korea, au Japon, par MM. Siebold et Burger. Elle a le port et le faciès de la grue d'Europe, mais sa taille est d'un tiers moindre, et son bec est proportionnellement plus court. Le sommet de la tête et du front sont bruns, mais la face, jusqu'au tiers inférieur du cou, est d'un blanc de neige. Tout le reste du corps est d'un noir brun, taché de fuligineux sur les longues couvertures de la queue. Les plumes tibiales sont cendrées, et les tarses sont verdâtres.

LA GRUE A NUQUE BLANCHE (4).

Est encore une acquisition faite par M. Siebold au Japon. Kempfer l'avoit toutefois mentionnée dans un livre qu'il a consacré à l'histoire de ce pays. Comme chez les précédentes, les couvertures de la queue sont longues et dépassent notablement la queue; elles sont blondes, tandis que le corps de l'oiseau est cendré clair sur les ailes, brun sur le ventre et au devant du cou, dont la région dorsale est blanche.

(1) *G. carunculata*, Temm. *Ardea carunculata*, Lath., pl. 78. Vieill., Gal., pl. sans numéro. Encycl., pl. 54, fig. 3.

(2) *G. leucogeranos*, Pallas. Temm., pl. 467. *Ardea gigantea*, Gm. Encycl., pl. 48, fig. 4.

(3) *G. monacha*, Temm., pl. 555.

(4) *G. leucauchen*, Temm., pl. 449.

emps, distingué plusieurs espèces
ables.

LE CARONCULÉE (1).

le midi de l'Afrique. Elle est
pendeloques charnues, qui
scendent sur les côtés du cou
vertes de plumes. Le sinciput
noir; le cou est gris clair, le
entre noir. Les couvertures de
, noires et flottantes.

EUCOGERANE (2).

is le nord de l'Europe, de l'Asie
unément au Japon et en Chine
toute la Russie asiatique. Elle
lit des vedettes qui signalent
ns les joncs des bords des lacs
nelle fait son nid avec un am
deux œufs cendrés, tachetés
re est généralement d'un br
par le noir des rémiges, le rou
s et du bec, dont la pointe

GRUE MOINE (3).

ar par les Japonois, a été ra
e Korea, au Japon, par MM. S
e a le port et le facies de la gr
aille et d'un tiers moindre, et s
ellement plus court. Le somm
t sont bruns, mais la face, ju
du cou, est d'un blanc de neig
ps est d'un noir brun, taché
ongues couvertures de la que
sont cendrées, et les tarse

NUQUE BLANCHE (4).

quisition faite par M. Siebold
roit toutefois mentionnée dans
é à l'histoire de ce pays. Comm
s, les couvertures de la que
passent notablement la que
andis que le corps de l'oiseau
ailes, brun sur le ventre et a
t la région dorsale est blanche

Temm. *Ardeacarunculata*, Lat
sans numéro. Encycl, pl. 5

Pallas. Temm., pl. 467. *Arde*
., pl. 48, fig. 4.
mm., pl. 555.
temm., pl. 449.



Edouard Savary Del.

1. Drome Article 2. Cygne noir de la Nouvelle Hollande.

Publié par Toussaint F. à Paris.

ositions dans
1.
15, se trouve
et paroit être
fibre (2), qui a
sure, et blan-
et pendantes
ré (3).

se qui paroît
r Salt (vol. 1,
ge. C'est un
ou mieux des
e plumage et
te. Ses caract-
plus long que
léprimé; base
la pointe foi-
échancrure;
arête en des-
très marqué
à fosse nasale
sous par une
part; pieds
oigts devant,
lan, le posté-
réunis jusqu'à
rane très for-
primés; ailes
deuxième ré-

3.

'un blanc par-
de rose dans

18. *Ardea pa-
oides regulo-*

x grues sont

*supernè albis,
sturis plumis*

*is supernè ro-
longatis pen-*



Nouvelle Hollande.



même que la tête. Une peau rouge encadre les yeux. Le bec est jaune; les pieds sont carmin.

LA GRUE A COLLIER NOIR (1).

Provient de la Chine, et se trouve au Japon comme les précédentes. Le dessus de la tête est revêtu d'une peau rouge garnie de petites plumes noires, pileuses et clair-semées; le dessous du cou est noir, et le dessous du ventre blanc; les scapulaires et les couvertures des ailes sont de la queue sont blanches, mais les rémiges sont noires; le bec et les pieds sont vert obscur.

LA GRUE DE LA CAFRERIE (2).

Du sud de l'Afrique, ainsi que l'indique son nom, la tête et le cou cendré clair, le plumage gris cendré, les rémiges et les rectrices noires, et les couvertures supérieures de la queue très longues et d'un noir profond.

LES ANTHROPOIDES (3).

Ont été séparées des grues avec quelque raison, car elles en diffèrent par plusieurs caractères. Leur bec est conique, un peu renflé, de la longueur au tiers de la tête; celle-ci, qui est huppée, et le cou, sont entièrement garnis de plumes; et cette dernière partie a des plumes étroites et subulées à sa partie inférieure comme certains hérons. Leur nom signifie qui *singe l'homme*. Elles sont toutes de l'ancien continent.

Le type de ce genre est la *demoiselle de Numidie*, *Ardea buffon*, figurée enl. 243.

On en distingue la *grue de paradis* (4), belle et précieuse espèce des Indes orientales, dont le plumage est bleuâtre. Le vertex est blanchâtre. Une tache fauve se dessine derrière l'œil; les épaules et le sommet des rémiges, ainsi que la queue, sont d'un fauve noir; le bec est d'un rouge pâle; la tête est sur les côtés, deux longues mèches pendantes et bleuâtres; les plumes de la queue, des rémiges, des scapulaires et de la poitrine sont terminées en pointe arrondie; l'iris est d'un brun châtain. La longueur du corps est de trois pieds, et celle de la queue de neuf pouces. Les tarsi ont huit pouces, et sont noirs. Cet oiseau a beaucoup de rapport avec la demoiselle.

(1) *G. collaris*, Temm., texte des planches coloriées. *Japonensis*, Brisson, Ornith., t. V, p. 381. Jonstan, p. 116.

(2) *G. paradisea*, Licht., Cat. Wag., esp. 8.

(3) *Anthropoides*, Vieill.

(4) *A. stanleyanus*, Vig., Zool. Journ., II, 234, pl. 8. *A. paradisæa*, Bechst. Proc., V, 132.

selle, dont il diffère par plusieurs dispositions dans les teintes et dans la forme des plumes.

La *grue pavonine* (1), figurée enl. 265, se trouve au nord et à l'ouest de toute l'Afrique, et paroît être remplacée au sud par l'*anthropoïde cafre* (2), qui a les joues nues, roses à la portion supérieure, et blanches à l'inférieure; les plumes allongées et pendantes du cou semées de gouttelettes bleu cendré (3).

LES DROMES.

Dromas. PAYKULL, TEMM.

Ne renferment qu'une seule espèce qui paroît avoir été primitivement découverte par Salt (vol. I, p. 252) sur les bords de la mer Rouge. C'est un oiseau qui joint au bec des ardeidés ou mieux des sternes les jambes de l'ombrette, et le plumage et quelque chose dans le port de l'avocette. Ses caractères zoologiques consistent en un bec plus long que la tête, comprimé, droit, très fort, déprimé; base inférieure fortement évasée; arête vers la pointe faiblement inclinée, celle-ci aiguë et sans échancrure; mandibule inférieure conique, formant arête en dessous, où elle est terminée par un talon très marqué placé au-dessous des narines; celles-ci à fosse nasale très grande, couverte de côté et en dessous par une membrane, l'orifice percé de part en part; pieds longs, grêles; tarse comprimé; trois doigts devant, un derrière, articulés sur le même plan, le postérieur long et libre, les trois de devant réunis jusqu'à la dernière articulation par une membrane très fortement découpée; ongles oblongs, déprimés; ailes médiocres, pointues, les première et deuxième rémiges les plus longues.

LE DROME ARDÉOLE.

Dromas ardeola (4).

Le drome adulte a tout le plumage d'un blanc parfait, que M. Temminck suppose teinté de rose dans

(1) *A. pavoninus*, Vieill., Proc., III, 118. *Ardea pavonina*, L.

(2) *Ardea regulorum*, Licht. *Anthropoides regulorum*, Gray, Proc., III, 118.

(3) Les phrases attribuées à ces deux grues sont celles-ci:

A. pavoninus, Vieill., *genis nudis, supernè albis, infernè latè roseis; palæarî minimo; gutturis plumis elongatis, nigrescentibus.*

A. regulorum, Gray, *genis nudis, albis supernè roseis; palæarî magno, gutturis plumis elongatis pendulis carulescenti-cinereis.*

(4) Paykull, Actes de l'Académie de Suède, 1805, pl. 8, p. 188. Temm., pl. 362: *erodia amphilensis*.

le vivant. Les jeunes ont plus ou moins de cendré. La tête est recouverte de plumes d'un blanc pur, ainsi que le cou, les scapulaires, les couvertures des ailes, le croupion, la queue et toutes les parties inférieures; sur le milieu du dos se dessine une plaque de forme conique qui part de la nuque et qui est d'un noir lustré à reflets chez le mâle, et d'un noir mat chez la femelle; quelques unes des plumes secondaires sont noires ou noirâtres extérieurement, et blanches à leur base et sur les barbes intérieures; les rémiges sont terminées de noir, et leurs languettes sont blanches; la queue est rectiligne; le bec est noir, les pieds cendrés; les jambes sont grêles et un peu comprimées; la membrane des doigts est très découpée. Cet oiseau a de longueur totale quatorze à quinze pouces. Il vit sur le bord de la mer Rouge et sur les côtes du continent de l'Inde, notamment au Bengale.

LES LEPTORHYNQUES (1).

Ne sont connus que depuis l'année 1835, où l'histoire de la seule espèce du genre a été tracée avec détails par M. le chevalier B. Dubus. Nous copierons textuellement les renseignements fournis par cet auteur. Les leporhynques, dont le nom est tiré du grec λεπτός, grêle, et ρυγχος, bec, à cause de l'extrême ténuité du bec de l'espèce connue relativement à sa taille, ont pour caractères zoologiques les suivants: Le bec est très long, droit, grêle, comprimé à sa base, déprimé vers son extrémité, lisse et terminé en pointe obtuse. Les mandibules sont sillonnées latéralement jusqu'aux trois quarts de leur longueur; les narines sont longitudinales, étroites, linéaires, percées à la base du sillon supérieur; les jambes sont grêles et en parties nues. Les pieds ont des tarsi très longs, très grêles et réticulés; les trois doigts antérieurs sont réunis par une membrane natatoire échancrée dans le milieu; le pouce manque complètement(2). Les ailes ne dépassent pas la queue; elles sont pointues, et leur première rémige est la plus longue. La queue, courte et arrondie, est com-

Salt, Voy. en Abyss., app., t. II, p. 371. Dupont, Ann., Sc. nat., oct. 1826, p. 184, pl. 45.

(1) *Leptorhynchus*, Dub., Mag. de zool., t. V, pl. 45 (1835). Mém. présenté à l'Académie royale de Bruxelles, le 17 janvier 1835.

(2) M. Dubus ajoute en note qu'en examinant bien attentivement la dépouille séchée de l'oiseau, il distingua à la partie postérieure du tarse, un peu au-dessous du podium, une très petite protubérance qui pourroit faire supposer l'existence de quelque rudiment de pouce sous-cutané. Il est probable que le leporhynque vivant présente ce caractère d'une manière plus saillante, mais il n'en est pas moins tridactyle.

posée de douze rectrices. Les ongles, bien que courts sont taillés en faux; et ceux des doigts du milieu sont subitement crochus à leur extrémité.

LE LEPTORHYNQUE

A POITRINE ROUSSE (1).

Type de ce nouveau genre, a les plus grands rapports avec les avocettes, dont il a la plupart des caractères. Comme elles il a le bec aminci, déprimé lisse; les tarsi longs, les doigts palmés, les mêmes ailes, la même forme de queue, et probablement les mêmes habitudes; mais il en diffère essentiellement, parce que son bec est droit et non terminé en pointe aiguë, et parce qu'il est complètement privé de pouce, bien que ce doigt soit rudimentaire chez les avocettes.

Ce leporhynque, qui vit sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, ou plutôt sur celles de la Nouvelle-Zélande, a la tête, le cou, la partie supérieure de poitrine, le dos, les flancs et l'abdomen blancs. Une large bande transversale rousse, bordée antérieurement de noir, occupe le centre de la poitrine, et termine en avant du pli de l'aile. Le milieu du ventre est marqué longitudinalement d'un noir fuligineux qui descend jusqu'à la région anale. Les grands scapulaires, les couvertures des ailes et les rémiges sont d'un brun noirâtre foncé; les dernières plumes primaires sont terminées de blanc, et les secondaires sont presque entièrement de cette couleur. La queue est blanche, à l'exception des quatre rectrices du milieu, qui sont simplement blanchâtres. Le bec est noir et les pieds sont livides. La longueur totale de cet oiseau est de trente-neuf centimètres. Le jeune se distingue de l'adulte par le ventre, qui est tout blanc, et par la bande thoracique, qui est ardoisée. Les ailes sont d'un brun plus pâle... Les plumes des scapulaires et des couvertures sont bordées de blanchâtre, et les rémiges sont terminées de cette même couleur. On ignore les mœurs de cette curieuse espèce d'échassier.

LES AVOCETTES (2).

Se ressemblent toutes par la plus grande analogie de formes et de couleurs. Buffon n'a bien connu que l'avocette figurée enl. 553, et qui est répandue sur presque tous les rivages de l'Europe. Mais on

(1) *Leptorhynchus pectoralis*, Dubus, loc. cit.: *pectore albo pectore transverse rufo fasciato, fasciata pectorali antrosum nigro marginata; abdomine pro-fulginofo; alis fusco nigricantibus; rostro nigro pedibus luteis.*

(2) *Avocetta*, Briss. *Recurvirostra*, L.

ices. Les ongles, bien que courts et ceux des doigts du milieu sont à leur extrémité.

PHENICOPTÈRE

PHENICOPTÈRE ROUSSE (1).

au genre, a les plus grands rayons, dont il a la plupart des couleurs il a le bec aminci, déprimé, les doigts palmés, les mêmes de queue, et probablement les mêmes; mais il en diffère essentiellement par son bec est droit et non terminé en pointe qu'il est complètement primitif et ce doigt soit rudimentaire et

, qui vit sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, plutôt sur celles de la Nouvelle-Zélande, le cou, la partie supérieure des scapulaires et l'abdomen blancs. Une tache rousse, bordée antérieurement par le centre de la poitrine, et qui s'étend jusqu'à la plume de l'aile. Le milieu du ventre est généralement d'un noir fuligineux à la région anale. Les grandes couvertures des ailes et les rémiges sont d'un brun foncé; les dernières plumes primaires sont bordées de blanc, et les secondaires sont généralement de cette couleur. La queue est généralement blanchâtre. Le bec est noir et livide. La longueur totale est de trente-neuf centimètres. Le jeu de l'adulte par le ventre, qui est bordé par la bande thoracique, qui est généralement d'un brun plus pâle... Les plumes primaires et des couvertures sont bordées de blanc, et les rémiges sont terminées en pointe. On ignore les mœurs de ce genre d'échassier.

AVOCETTES (2).

différenciées par la plus grande analogie de couleurs. Buffon n'a bien connu que deux espèces, et qui est répandue sur les rivages de l'Europe. Mais on

pectoralis, Dubus, loc. cit.; *transverse rufa fasciata*, fasciata *nigro marginata*; *abdominis fusco nigricantibus*; *rostrum* *Recurvirostra*, L.

distingue aujourd'hui plusieurs espèces, qui sont : 1° *L'avocette blanche* (1) à ailes noires et à pieds rouges, qui vit sur les rivages de l'Inde. 2° *L'avocette à tête rousse* (2) à la sommet de la tête d'un brun roux, le haut du corps roussâtre clair, le mandibule noir. On la trouve dans le nord de l'Amérique, principalement aux États-Unis. 3° *L'avocette à tête marron* (3) à la tête et le cou d'un brun roux, le corps blanc de neige, les scapulaires noirs. Elle vit à la Nouvelle-Hollande. 4° *L'avocette de la Californie* (4) a été observée sur le rivage de l'Amérique occidentale du Nord. Elle a le dos, le dessous du corps, le sommet des plumes secondaires des ailes d'un blanc pur; la tête, le dessous du cou et la queue sont d'un gris clair; les rémiges sont noires. La longueur totale est de dix-huit pouces anglais. Cette espèce est très commune à San-Francisco.

LES FLAMMANTS (7).

Ces oiseaux, remarquables par le rouge plus ou moins vif qui nuance en teinte de feu le fond blanc de leur plumage, ont été l'objet d'un article qui résume les croyances des anciens sur l'espèce d'Europe. Buffon, dans son Histoire du flamman ou phénicoptère, n'a négligé aucun détail historique, et sa description ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Mais Buffon n'a admis qu'une espèce de flamman, en lui rapportant tous les détails fournis par tous les voyageurs, et en la regardant comme universellement répandue sur la terre. Les naturalistes ne peuvent se dispenser de reconnaître aujourd'hui plusieurs espèces de flammants évidemment distinctes, quoiqu'elles ne diffèrent les unes des autres que par des nuances fugitives pour des yeux étrangers aux comparaisons habituelles des méthodes d'histoire naturelle, mais espèces bien distinctes par leur patrie, et les modifications fondamentales de certaines parties de leur organisme.

M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans un mémoire inséré au n° 43 du Bulletin des sciences, du mois de mars de 1798, s'exprimoit ainsi : « Le phénicoptère a été long-temps au nombre de ces espèces isolées, regardées par quelques naturalistes comme des productions négligées et bizarres, échappées presque informes au crayon de la nature. Déjà des ob-

(1) *Recurvirostra alba*, Lath., 3. *R. orientalis*, Cuv. *leucocephala*, Vieill., Gal., pl. 272.
(2) *R. americana*, Lath., 2. Wils., VII, pl. 63, fig. 2. *Misc.*, pl. 101.
(3) *R. rubricollis*, Temm., Man., t. II, p. 592. *R. novae-Hollandiae*, Vieill.
(4) *R. occidentalis*, Vig., Zool. Journ. Bull., XXI, 318.
(5) *Phenicopterus*, L.

» servations plus exactes ont établi que la plupart de ces prétendues espèces isolées avoient de proches parents comme presque tous les autres animaux. »

M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans ce mémoire, admet trois espèces, qui sont : le *phénicoptère des anciens* (1), l'espèce décrite par Linné, qui a les rémiges noires, et le bec en partie jaune; le *petit phénicoptère* (2), qui a les plumes des ailes et le bec noirs; et le *phénicoptère du Chili* (3), qui a ces mêmes plumes alaires blanches. Les flammants comprennent les espèces suivantes :

LE FLAMMANT PYGMÉE (4).

Est répandu sur les lacs d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Ce pygmée a, à peu près, trois pieds de longueur. Les principales différences qu'il présente d'avec l'espèce d'Europe ou même d'Amérique, se font remarquer dans le bec. La mandibule inférieure de celui-ci est très haute, fortement arquée, et reçoit, dans l'espace qui sépare ses parois, toute la mandibule supérieure qu'elle cache totalement, de manière que les bords supérieurs de l'inférieure s'élevaient à la hauteur de la surface plane de la supérieure.

Le plumage de l'adulte est d'un rose pur, sans aucune tache ni raie; la tête, le cou, le dos, et toutes les parties inférieures, sont de cette belle teinte rose; les grandes couvertures des ailes et de la queue ont des teintes beaucoup plus vives; l'aile est d'un pourpre brillant, encadré par un rebord d'un rose vif; le milieu de la mandibule inférieure est rouge orange; la pointe est noire; les doigts, les tarsi et la membrane interdigitale sont d'un beau rouge.

Les jeunes de l'année sont blanchâtres, marqués de petites mèches brunes répandues sur la tête, le cou, la poitrine et les couvertures des ailes; le bec est noir.

LE FLAMMANT A MANTEAU DE FEU (5).

A été observé dans les provinces de Buénos-Ayres et de Corrientes, au Paraguay, dans la Patagonie, à Cuba et au Chili. Il est commun dans tous les terrains saumâtres des bords du Rio-Negro en Patagonie, et dans les salines, où il se réunit par troupes de nombreux individus à l'époque de la ponte. Il porte divers noms, suivant les localités : c'est ainsi

(1) *Ph. ruber*, Geoff. Bull., II, 98, enl. 63.
(2) *Ph. minor*, lb. Temm., pl. 419. Vieill., Gal., pl. 273.
(3) *Ph. chilensis*, Molina, Chill, p. 222.
(4) *Ph. minor*, Geoff. Saint-Hil., loc. cit. Temm., 419. Vieill., 273. *Ph. parvus*, Vieill., An. d'ornith., lettre Q.
(5) *Ph. ignipalliatatus*, Isid. Geoff. et d'Orb., Ann. sc. nat., t. XVII. Mag. de zool., II, 1822. Bull., XIX, 111. Études, premier fascicule, pl. 2.

que les Espagnols le nomment *flamingo*, de même que la spatule aïaïa, tandis que les Guaranis de Corrientes l'appellent *nahana*, les Botucudos du Brésil *ponchen*, les Araucanos du Sud et des Pampas *colosom*, et les Patagons *pama*.

M. d'Orbigny a rapporté de curieuses observations sur les habitudes de cette espèce de flamman.

« Au milieu de la *Salina de Andres Paz*, j'aperçus, le 20 mars 1819, une éminence qui sembloit une petite île de vase, et qui paroisoit élevée d'un pied au-dessus du niveau du bassin de la saline. Je demandai ce que c'étoit au *Péon* qui m'accompagnoit; il me dit que c'étoit une réunion de nids de flamman. Je voulus voir ces nids, et je m'acheminai vers eux en marchant sur le sel. Plus j'avançois, plus j'admirois cette quantité immense de sel, qui couvroit plus de deux lieues carrées, cristallisée en croûte épaisse de six pouces sur toute la superficie de ce lac salé. Enfin j'arrivai au but de ma course: plus de trois mille nids étoient réunis de manière à former une petite île au milieu du sel. Chaque nid est un cône élevé d'un pied et demi, et dont la partie supérieure est tronquée et concave comme le fond d'un nid ordinaire, mais sans être tapissé de plantes. Chaque nid est distant d'un pied de ceux qui l'entourent. Rien de plus étonnant que cette réunion de cônes, tous absolument semblables et d'égale hauteur. Plusieurs œufs restoient encore dans les nids. Le *Péon* qui me guidoit me dit que les flamman viennent tous les ans par grandes troupes nicher dans ces lieux; que la femelle se met à cheval sur son nid pour couvrir, et que tous les ans les personnes qui travaillent à tirer le sel recueillent un grand nombre d'œufs pour les manger, et prennent aussi de jeunes individus. La chair de ces derniers a, dit-on, un goût exquis. Je restai long-temps à observer ces nids et à recueillir des œufs qui pourroient encore servir à l'ornement d'une collection. Ces œufs sont verdâtres, tachetés de brun: leurs diamètres sont de onze et six centimètres. »

Ce flamman, long de quatre pieds un pouce, a son plumage généralement d'un rose pâle; mais les ailes sont d'un rouge vermillon, et leurs rémiges sont noires; les tarsi, d'un rouge brun, sont d'un rouge vif aux articulations seulement. Le bec est coloré de noir et de rouge; mais le noir occupe plus de la moitié du bec, tandis que ce noir n'occupe que la pointe du flamman que l'on rencontre en Europe. Les jeunes ont le plumage gris blanchâtre, parsemé de mèches brunes, avec quelques plumes roses aux couvertures des ailes; le bec, de nuance bleuâtre, est terminé de noir; les pieds sont également brunâtres.

LE FLAMMAN ROUGE (1).

Répandu dans le nord de l'Amérique, et décrit comme espèce par Catesby, a été confondu par Buffon avec le *flamman* de l'ancien continent. Il en diffère par son plumage uniformément rouge, et par ses plumes alaires noires. Il se trouve dans toute l'Amérique intertropicale, émigrant dans le sud, mais rare dans les états du centre de l'Union.

LE FLAMMAN CHILIEU (2).

A été observé dans ces derniers temps par M. P. Ping. Il a le corps rose, les tectrices des ailes écaillées, les rémiges noires et non blanches, comme le dit Molina. Son bec est noir de la pointe aux narines, et des narines au front il est jaune. L'iris est d'un jaune pâle. Les pieds sont violâtres et grimpés, avec des anneaux rouges. Les doigts et la membrane qui les unit sont de couleur de sang. La femelle, un peu plus grande que le mâle, a le corps d'un blanchâtre sale, et les tectrices alaires d'un brun gris, légèrement bordées de rose. Ses plumes sont cendrées, mais annelées de noir. Le jeune mâle est tout gris, avec des taches roses sur les ailes. Cet oiseau timide vit par grandes troupes, qui émigrent suivant les saisons. Comme les précédents, les Chiliens le nomment *flamenco*, et se servent de ses plumes pour confectionner les fleurs artificielles.

LES GRÈBES (3).

Que Buffon a décrits pour la plupart, se sont enrichis de plusieurs espèces bien distinctes dans ces dernières années. Ce sont :

LE GRÈBE BELLES JOUES (4).

A été découvert par nous dans la vaste baie de Soledad, aux îles Malouines. Il est remarquable par les teintes douces de son plumage, qui est gris ardoisé supérieurement et d'un blanc satiné en dessous. Les joues et le front sont d'un gris léger. Un faisceau de plumes effilées naît derrière chaque œil et se prolonge en arrière et sur les côtés du cou.

(1) *Ph. ruber*, Wilson, Am., Orn., t. VIII, p. 45, pl. 6. *Ph. bahamensis*, Cat., t. I, p. 73. Ch. Bonap., t. III; Syn., p. 348.

(2) *Ph. chilensis*, Molina, Chili, p. 222. *Pœp. Bull.*, XIX, 100.

(3) *Colymbus*, Briss. *Podiceps*, L.

(4) *P. calipareus*, Less., Zool. de la Coq., pl. 45. *rostrum nigro, pedibus subviridibus, fronte, collo dorso uropigioque griseo cineraceis, occipite atris malis aureis duabus cristis, corpore antè nivo et nigro.*

MANT ROUGE (1).

ord de l'Amérique, et décrit par Gmelin, a été confondu par Buffon avec celui de l'ancien continent. Il est entièrement rouge, et paraît uniforme. Il se trouve dans toute l'Amérique, émigrant dans le sud jusqu'au centre de l'Union.

MANT CHILIEU (2).

Ces derniers temps par M. P. de... se, les tectrices des ailes écarlates et non blanches, comme le bec est noir de la pointe au front il est jaune. Les pieds sont violâtres et griseux. Les ongles sont de couleur de sang. Le mâle, à la grande que le mâle, a le corps... et les tectrices alaires d'un... ent bordées de rose. Ses pieds sont annelés de noir. Le jeune mâle a des taches roses sur les ailes. Ces oiseaux sont en grandes troupes, qui émigrent comme les précédents, les Chiliens, et se servent de se... tionner les fleurs artificielles.

GRÈBES (3).

its pour la plupart, se sont en... espèces bien distinctes dans ce... sont :

BELLES JOUES (4).

ar nous dans la vaste baie de Malouines. Il est remarquable par son plumage, qui est gris et d'un blanc satiné en dessous. Le front est d'un gris léger. Un filé naît derrière chaque œil et sur les côtés du cou.

, Am., Orn., t. VIII, p. 45, pl. 6.
t. I, p. 73. Ch. Bonap., t. III;

Molna, Chlil, p. 222. Pappin

Podiceps, L.
ss., Zool. de la Coq., pl. 45.
subviridibus, fronte, colla
risco cineraceis, occipite atro
ristis, corpore antè niveo et

ne calotte d'un noir vif part de l'occiput, et se prolonge sur la partie postérieure du cou et jusqu'à moitié. La gorge est d'un gris perlé agréable, qui s'affaiblit, de sorte que le devant du cou et les côtés sont d'un blanc pur, ainsi que le reste du dessous du corps. Le manteau et les ailes sont d'un gris ardoisé plus foncé. Cette teinte règne aussi, mais mélangée au blanc, sur les plumes du croupion. Les tarsi, les doigts et les membranes assez larges qui les festonnent sont verdâtres. Le bec est court et noir. L'iris est d'un rouge extraordinairement vif, qui a fait dire au père Dom Pernetty : « Les diamants et les rubis n'ont rien qui égale le feu des yeux d'une espèce de plongeon qui se trouve assez fréquemment sur le bord de la mer. »

Le grêbe a de longueur totale onze pouces et deux tiers. Du front à la pointe du bec il y a huit lignes, du coude de l'aile à son sommet, quatre pouces neuf lignes; les tarsi ont dix-sept lignes, et le doigt externe deux pouces.

LE GRÈBE DE LA CONCEPTION (1).

Est de la taille du castagneux; tête, col à la partie postérieure; dos, ailes et croupion roux noir foncé mélangé; gorge, dessous des ailes, les plumes de la queue qui suivent la sixième ou la septième blanche; poitrine blanc soyeux; partie antérieure du cou roux; cette dernière couleur s'affaiblit sur le devant de la poitrine. Deux pinceaux effilés de plumes blanches et brunes aux oreilles; bec et pieds brun verdâtre. Ce grêbe offre des variétés de plumage dans les divers âges. Le mâle ne diffère de la femelle que par la couleur rousse de la poitrine et du ventre.

Cet oiseau vit sur les eaux de la baie de la Conception. M. Saint-Hilaire en a rapporté des individus du Brésil (*Rio-Grande*); les tarsi et les bords des palmures sont denticulés.

LE GRÈBE D'AMÉRIQUE (2).

Aussi de la grosseur du castagneux, court et rasé comme lui, a la tête, le derrière et le dos, les ailes et le croupion, d'un roux noir foncé mélangé, couleur qui contraste avec le blanc mat que présentent la gorge, le dessous des ailes et la bande universale que forment les plumes secondaires. La poitrine est d'un blanc satiné, légèrement teinté de bleu, tandis que les flancs et le ventre sont d'un gris cendré soyeux. Des deux côtés de la tête part un faisceau de plumes blanches et brunes; le bec et les pieds sont d'un brun verdâtre; ces derniers se remarquent par les fines dentelures de leurs tarsi.

Podiceps chilensis, Garnot.
P. americana, Garnot.

11.

et de leurs palmures; ce grêbe offre des variétés de plumage dans les divers âges. Le mâle ne diffère de la femelle que par sa couleur rousse à la poitrine et au ventre.

Ce grêbe est commun dans la baie de la Conception et dans les eaux du *Rio-Grande*, au Brésil.

LE GRÈBE ROLLAND (1).

Se trouve aux îles Malouines, et a été mentionné dans la relation du voyage de Bougainville, sous le nom de *plongeon à lunettes*. Il a le cou, le haut de la poitrine et le manteau d'un brun noir. Les plumes du sommet de la tête longues, noires et disposées en huppe lâche recouvrant l'occiput. Sur les côtés de la tête existent deux petits pinceaux de plumes blanches, un peu écartés, et qui tranchent sur le noir de la huppe et du cou. Le bas de la poitrine et le ventre sont d'un roux teinté de brun. Les ailes sont brunes en dessus et blanches en dessous, avec un trait blanc en travers sur le brun. Le bec et les ongles sont noirâtres.

LE GRÈBE GULAIRE (2).

Habite la Nouvelle-Galles du sud. Il a le sommet de la tête et la nuque d'un brun noir intense, teinté d'olivâtre. La gorge et les joues sont noires. Une ligne marron part des yeux et descend sur les côtés du cou. Le dessus du corps est brun noir. Les tectrices secondaires sont bordées de blanc. Les parties inférieures sont gris argenté. Le bec et les pieds sont noirs.

LE GRÈBE NESTOR (3).

Provient de la terre de Diémen et de la Nouvelle-Galles du Sud.

Les plumes de la tête sont longues, soyeuses, et nuancées de blanc. La gorge et l'occiput sont noirs.

Le corps en dessus d'un brun intense, et en dessous d'un gris d'argent, nuancé de brun sur les flancs. Les tarsi sont brun olivâtre et le bec est brun, mais plus clair à la pointe.

LES HÉLIORNES (4).

N'ont eu long-temps qu'une seule espèce figurée pl. 893 des enluminures, sous le nom de *grêbe*

(1) *P. Rolland*, Quoy et Gaimard, *Ur.*, pl. 36, et texte, p. 133.

(2) *P. gularis*, Gould, *Proc.*, VI, 145, 1836.

(3) *P. nestor*, *ibid.*

(4) *Heliornis*, Bonnat. Vieill. *Plotus*, L. *Podoa*, Illig.

foulque de Surinam. Un autre oiseau de ce genre a été récemment découvert au Sénégal, c'est l'*hélorne d'Afrique* (*), dont la tête et les parties supérieures du corps sont brunes, tirant au noir sur la tête et dessus le cou. Les côtés de cette dernière partie ont,

(*) *H. senegalensis*, Vieill., Gal., pl. 280 et p. 200.

ainsi que le dos et les flanes, des mouchetures noires. Une raie blanche part du bec, passe du dessus des yeux, et descend sur les côtés du cou et de la gorge. Les plumes de la queue sont étagées et rouges, et leur rachis est orangé. Le bec et les pieds sont rouges.

LIVRE XVII.

LES OISEAUX NAGEURS OU PALMIPÈDES.

Les palmipèdes sont reconnaissables à leurs tarses courts, robustes, et aux membranes qui unissent entièrement leurs doigts. Toutefois, les hémipalmes, qui ont tous les caractères des échassiers, tiennent des palmipèdes par la membrane natatoire, tandis que les *dactylobes* ont leurs doigts festonnés comme ceux des foulques, et ont tous les caractères généraux des palmipèdes. Il en résulte donc pour nos méthodes des sortes de *hiatus* qui ne permettent point de tenter un arrangement absolu, et qui gênent singulièrement les divisions méthodiques d'une échelle rationnelle des êtres.

Organisés pour vivre sur la surface des mers ou des fleuves, les palmipèdes ont des plumes vernissées ou enduites d'une huile qui est sécrétée par des glandes folliculaires de la peau, et qui forme une atmosphère imperméable au corps pendant un séjour plus ou moins long au sein de l'eau.

Les palmipèdes peuvent être divisés en quatre groupes caractéristiques adoptés par presque tous les auteurs tant ils sont naturels. 1° Les *totipalmes*, ou ceux qui ont un pouce allongé, mais engagé par un large repli membraneux avec la membrane natatoire qui soude les doigts antérieurs. Le bec des oiseaux de cette section est généralement conique, voûté, et à arête dorsale plus ou moins convexe et dilatée. 2° Les *longipennes*, ou les palmipèdes à bec comprimé latéralement, à pouce petit et libre, dont les ailes très longues et très pointues sont organisées pour un vol puissant. 3° Les *lamellirostres*, dont le bec est aplati dans le sens transversal, et garni de lamelles régulières sur les bords. Enfin, 4° les *brachyptères* ou *plongeurs*, qui peuvent se sous-diviser en deux tribus: les *plongeurs* à bec conique et les *brachyptères* à bec comprimé sur les côtés.

Ces quatre grandes sections sont très naturelles,

et forment des tribus circonscrites et séparées par l'ensemble de leurs caractères, bien que l'on puisse passer parfois de l'une à l'autre par des transitions insensibles.

LES ANHINGAS (*).

Ont les plus grands rapports avec les *hélorne* et lient les palmipèdes aux échassiers par les *dactylobes*. Ce sont des oiseaux des contrées les plus chaudes de l'Afrique et de l'Amérique, qui fréquentent les eaux douces, où ils pêchent avec dévotion les poissons qui servent à leur nourriture. Ils demeurent perchés sur les arbres lorsqu'ils ne nagent point. *Anhinga* est un nom brésilien emprunté à Maregrave, et celui de *plotus* ou *plantus* signifiant pied plat, et avoit été primitivement appliqué par Klein à une famille de palmipèdes. Buffon a décrit assez mal et liguré l'*aninga* à ventre noir enl. 959 et 960, qui se trouve dans une grande partie de l'Amérique méridionale, depuis le Brésil la Guyane jusqu'à la Caroline du Sud; et l'*aninga de Levaillant* (**), qui est répandu en Asie et en Afrique, dans les îles de Java et de Sumatra.

LES PÉLICANS (*).

Ces grands oiseaux, qui portent sous leur bec sac de peau éminemment dilatable, ont été as-

(*) *Plotus*, Klein. *Anhinga*, Brisson.

(*) *P. melanogaster*, Lath. Wils., pl. 74, fig. 1 et Vieill., Gal., pl. 278.

(*) *Anhinga Levaillantii*, Temm., pl. 330.

(*) *Pelecanus*, L.

es flancs, des mouchetures noires sur le part du bec, passe du dessous sur les côtés du cou et de la queue sont étagées et de couleur orangé. Le bec et les pieds

PÈDES.

ous circonscrites et séparées par des caractères, bien que l'on puisse une à l'autre par des transitions

ANHINGAS (1).

nds rapports avec les hélorne, pèdes aux échassiers par les des oiseaux des contrées les plus que et de l'Amérique, qui frquent les rivières, où ils pêchent avec des qui servent à leur nourriture. Ils se perchent sur les arbres lorsqu'ils ne nagent. On lui a donné un nom brésilien emprunté à celui de *plotus* ou *plantus* signifiant un pied. Ce nom a été primitivement appliqué par les habitants de la Caroline du Sud; et l'*anhinga* qui est répandu en Asie et dans les îles de Java et de Sumatra.

PÉLICANS (4).

aux, qui portent sous leur bec une membrane extrêmement dilatable, ont été classés dans la famille des pélicanides.

Anhinga, Briss. *Ichth.*, pl. 74, fig. 1 et 2.
Anhinga, Lath. Wils., pl. 74, fig. 1 et 2.
Anhinga, Temm., pl. 380.

est distingués entre eux. Buffon cependant a donné l'histoire du *pélican ordinaire*, figuré enlum. 87, et celle du *pélican brun*, dont le mâle est représenté enlum. 276.

On ne peut se refuser à distinguer des précédentes trois espèces qui suivent. Le *pélican huppé* (1) habite la Sénégambie. L'occiput est recouvert de plumes étroites, longues et lancéolées. Son plumage est blanc pur, relevé par le noir des rémiges. Les plumes du cou et du dos sont minces, effilées, nuancées d'une teinte soufre légère; les dernières ont des bords baguettes noires. Les tarses sont orangés. Cette espèce se distingue du pélican ordinaire par le front, dont les plumes sont arrêtées carrément, et par l'absence de la mandibule supérieure, qui est étroite à la pointe et large à la base. Le *pélican à lunettes* (2) provient des parages de la Nouvelle-Hollande. Il a le tour de l'œil nu, une bordure étroite, enroulée à la base du bec en dessus, le plumage blanc; mais les plumes qui revêtent le jabot sont étroites et jaunâtres. Les moyennes couvertures et la moitié postérieure de la queue sont noires. Les tarses sont orangés, mais la membrane interdigitale est noire.

Le *pélican roussâtre* (3) a été tué sur les bords du Nil et dans le Massouah par le voyageur Ruppell. Son plumage est blanc, mais une teinte cannelle est répandue sur le dos. Toutes les plumes sont étroites et lancéolées. Sa poche membraneuse est sillonnée de stries verruqueuses, jaunes, et est de couleur blanche à son fond. Ses tarses sont orangés.

LES FOUS (4).

Que les Anglois appellent *boobies* ou oiseaux stupides, sont en effet célèbres par la confiance qu'ils témoignent envers l'homme, et qui leur est fatale. On les trouve répandus sur toutes les mers sans distinction, et chaque soir ils regagnent les rochers des côtes où ils nichent. Leur vol est horizontal, rapide; et lorsqu'ils aperçoivent leur proie ils se précipitent sur elle, la tête droite et les ailes à demi déployées, en fer de flèche. Les jeunes sont abondamment recouverts d'un épais duvet blanc, et la livrée des adultes varie suivant les sexes et les saisons.

Nous avons distingué du *fou de Bassan* celui que les navigateurs appellent *manche de velours* (5), le

(1) *P. cristatus*, Less., Ornith., p. 602.

(2) *P. conspicillatus*, Muséum de Paris. Temm., pl. col. 276.

(3) *P. rufescens*, Lath., II, 584. Ruppell., Afriq., pl. 24.

(4) *Sulla*, Briss. *Dysporus*, Illig. *Morus*, Vieill. *P.*, L.

(5) *S. dactylatra*, Less., Zool. de la Coq., texte III, 494.

manga do velado des Portugais. Son plumage est d'un blanc de neige, mais les ailes et la queue sont noires. Le bec est corné, les tarses sont jaunes. Sa taille est moindre que celle du *fou de Bassan*, qui a un trait dénudé et longitudinal sous la gorge, tandis que l'espèce qui nous occupe a un demi-cercle de peau nue sur le gosier. La femelle est grise. Cette espèce, très commune entre les tropiques, est surtout abondante sur l'île de l'Ascension.

Le *fou brun* (1), de l'enl. 975, est le *cordonnier* de la plupart des relations des navigateurs, et de Commerson entre autres.

Le *gannet* des Anglois est le *fou de Bassan*, sur l'anatomie duquel M. Owen a donné de bons détails (2). M. Ferrary (3) a fourni aussi des observations sur les mœurs de cet oiseau, que M. de Blainville (4) avoit étudié dans son organisation.

LES CORMORANS (5).

Sont peut-être de tous les oiseaux ceux dont les distinctions d'espèces sont les plus embrouillées et les plus difficiles à reconnoître. En effet, tous se ressemblent par une grande analogie de formes et même de coloration. L'espèce d'Europe paroît être le *phalacrocorax* d'Aristote, que les Celtes ont traduit par *cormoran* ou corbeau de mer.

Les cormorans sont les plus grands destructeurs de poissons. Ils vivent en troupes sur les rivages, perchés sur les rochers, ou même sur les arbres, où ils digèrent leur proie sans craindre l'approche de l'homme. Les Chinois les ont dressés à la pêche, et leur font dégorger le poisson qu'ils ont saisi. La familiarité de ces oiseaux leur a valu le nom de *nigauds*, qu'ils portent dans tous les récits de voyages. L'anatomie du cormoran ordinaire a été l'objet de quelques articles récents (6).

Les espèces les mieux caractérisées de ce genre et les plus remarquables sont :

1° Le *cormoran de Desmarest* (7), qui habite les rivages de la Corse, est en entier d'un vert noirâtre. La tête est sans huppe. La membrane sous-rostrale est large. Les pieds sont jaunes. Le bec grêle, fauve, long de deux pouces. La queue a quatorze rectrices (mâle). Sa longueur totale est de deux pieds six lignes.

(1) *S. fusca*, Vieill., Gal., 277.

(2) Proc., I, 90.

(3) Bull., Soc. phil., janv. 1826. Bull., X, 154.

(4) Bull., Soc. phil., janv. 1826.

(5) Carbo, Lacép. Meyer. *Phalacrocorax*, Briss. *Halieus*, Illig. *Hydrocorax*, Vieill. *Pelecanus*, L. *Halieus*, de *αλιος*, pêcheur.

(6) Bull., I, 279. Proc., IV, 129.

(7) *Carbo Desmarestii*, Payreaud., Corse, Ann. sc. nat. août 1826, p. 560. Bull., XI, 302.

La femelle est, en dessus, d'un fauve verdâtre varié de blanchâtre. Le corps est blanc en dessous.

2° Le *cormoran de Gaimard* (1) est décrit par M. Garnot en ces termes : « Il est un peu plus gros que le cormoran brun ; il se fait remarquer par la belle couleur grise cendrée de son corps. Sur les parties latérales du cou, de l'un et de l'autre côté, s'aperçoit une bande blanche, longue de trois pouces, sur cinq à six lignes de large ; c'est à cause de cette disposition que cet oiseau pourroit recevoir le nom de jugulaire. Le croupion, l'extrémité des ailes et la queue sont bruns. Le manteau, la couverture des ailes sont d'un marbré brillant de noir, de brun et de blanc gris satiné. La peau nue des poignes et les pieds sont rouges ; sur ces derniers ressortent des ongles noirs. Le bec est jaune ; vers son extrémité crochue, la mandibule supérieure est d'un brun clair ; l'œil vert aigue-marine, qu'entoure un cercle noir, contraste admirablement avec les parties voisines. Longueur de l'oiseau, vingt-quatre pouces ; du bec, trois pouces ; de l'aile, neuf pouces six lignes ; de la queue, cinq pouces ; du tarse, deux pouces ; du doigt extérieur, trois pouces six lignes.

» Ce beau cormoran habite les rivages de la rade de Callao, et se tient de préférence sur les rochers qui entourent l'île Saint-Laurent. »

3° Le *petit cormoran* (2), du pasteur Brehm, séparé de l'espèce ordinaire par cet ornithologiste, n'est pas très authentique. Il en a les mœurs, le plumage et les formes. Sa queue, formée de quatorze plumes, a huit pouces. On le trouve sur les côtes de la Hollande. 4° Le *largup* (3), que les Groënlandois nomment *tingmik* ou *tingmirkoak*, suivant Fabricius, est une gracieuse espèce des contrées les plus septentrionales. Brun noir glacé de vert, sa tête porte une huppe frontale redressée. Le bec est jaunâtre, et les pieds sont noirs. 5° Le *cormoran à oreilles* (4) de la Nouvelle-Zélande, appelé *pa-degga-degga*, a la plus grande analogie de formes et de coloration avec l'espèce précédente. Il est noir, à reflets verts, avec les orbites nus jaune rougeâtre. Une huppe redressée sur le front et étendue sur l'occiput. Une ligne blanche va des yeux jusqu'aux ailes. Les plumes du dos sont terminées à leur pointe par une gouttelette noire, tandis qu'elles sont colorées en

cendré brunâtre dans le reste de leur étendue. 6° L'*impérial* (1) a été découvert dans les criques du bord occidental du détroit de Magellan, par le capitaine Parker King. Sa tête est huppée. Toutes les parties supérieures sont pourprées. Les ailes et les scapulaires sont d'un vert noir. La queue a douze rectrices comme les rémiges. Le dessous du corps est d'un blanc soyeux. Le bec est noir, et les pieds sont jaunâtres. 7° Le *sarmiento* (2), du détroit de Magellan comme le précédent, est noir pourpré sur le corps, blanc en dessous, avec le haut du dos et les ailes vert noir. La gorge, les joues, les tectrices des jambes sont ponctuées de blanc. 8° La *térouge* (3) a le dessous du corps, la tête et le cou pourpre noir ; le thorax et le ventre blancs ; les joues tachetées de blanc. La face est nue et rouge. Le bec est très court et noir. Il est plus petit que les deux précédents.

Le *cormoran de Dougainville* (4) vit sur les côtes du Chili, et c'est sur les rivages de *Valparaiso* que l'individu que nous décrivons a été tué. Sa taille est assez forte, car il mesure deux pieds et quelques pouces dans sa longueur totale. Son bec assez allongé est gris brunâtre, et n'a du blanc nacré qu'à sa portion terminale. Le tour des yeux et les joues, de même que la gorge et la peau qui entoure la mandibule inférieure, sont nus, et cette peau légèrement rugueuse semble vivement colorée de rouge pendant la vie. Les plumes de l'occiput sont allongées et semblent, par leurs proportions, former une petite huppe lâche. Cet oiseau n'a que deux couleurs. La tête, le cou, et toutes les parties supérieures, sont bronzés à teintes métallisées. Mais ce qui le caractérise est une tache oblongue et verticale, d'un blanc neigeux qui naît à la gorge, et règne sur le devant du cou, dans une longueur d'un pouce à peu près. Le bas du cou est aussi d'un blanc pur, et cette couleur est propre à toutes les parties inférieures, les flancs exceptés, qui sont vert bronzé. La coloration bronzée des parties supérieures chatouille diversement, suivant les régions et les effets de la lumière : les reflets sont bleus à la tête, au cou et sur le croupion, ils sont verts sur le dos, sur les grandes couvertures et sur les ailes. Les rectrices rigides et étagées, comme celles de tous les *cormorans*, ont leurs tiges couleur de corne, et leurs barbes verdâtres frangées de blond. Les tarses sont jaunes et les ongles brunâtres. Les rémiges primaires sont étroites ; les quatre premières sont plus longues et presque égales entre elles.

(1) *Pelecanus Gaimardi*, Garnot, Zool. de la Coq., pl. 48. *Corpore cinereo. lateribus collis utrinque alba, facie nuda, carunculata ; pedibus rubris ; alis posteriore caudaque brunneis ; dorso, alis anteriore albis maculis ; rostro luteo* (Garnot).

(2) *Carbo subcormoranus*, Brehm., 1824. Bull., V, 15.
(3) *C. cristatus*, Temm., pl. 322. *Pelecanus cristatus*, Miller, 150. Fab., 90, n° 58. Olafsen, Voy. en Islande, t. II, pl. 44. Zool. arctiq., 583. Fab., Prod., 53.

(4) *C. auritus ; hydrocorax dilophus*, Vieill., Gal., pl. 275.

(1) *C. imperialis*, King, Proc., I, 30.

(2) *C. sarmientonus*, ibid.

(3) *C. erythropus*, ibid.

(4) *C. Dougainvillii*, Less., Zool. de la Thétis, p. 331.

ns le reste de leur étendue
été découvert dans les criques
du détroit de Magellan, par le
g. Sa tête est huppée. Toutes
es sont pourprées. Les ailes et
un vert noir. La queue a douze
rémiges. Le dessous du corps
et une tache au milieu du dos
aux. Le bec est noir, et les pieds
Le *sarmiento* (2), du détroit de
précédent, est noir pourpré sur
dessus, avec le haut du dos et
la gorge, les joues, les tectrices
punctuées de blanc. 8° La tête
s du corps, la tête et le cou
corax et le ventre blancs; les
blanc. La face est nue et rouge
et noir. Il est plus petit que le

Dougainville (4) vit sur les côtes
des rivages de *Valparaiso* que
décrit un été tué. Sa taille est
de mesure deux pieds et quelque
deur totale. Son bec assez allongé
n'a du blanc nacré qu'à sa por-
tion des yeux et les joues, de
la peau qui entoure la mandibule
nus, et cette peau légèrement
vement colorée de rouge pen-
nes de l'occiput sont allongées
rs proportions, former une pe-
tite oiseau n'a que deux couleurs
tes les parties supérieures, sont
allissées. Mais ce qui le caracté-
rize est sa longueur et verticale, d'un blanc
gorge, et règne sur le devant
de l'oiseau d'un pouce à peu près
ssi d'un blanc pur, et cette cou-
leur des parties inférieures, les
sont vert bronzé. La coloration
supérieures chatoye diversement
et les effets de la lumière: les res-
sente, au cou et sur le croupion.
os, sur les grandes couvertures
trices rigides et étagées, comme
cormorans, ont leurs tiges couleur
barbes verdâtres frangées de
nt jaunes et les ongles brunâ-
naires sont étroites; les quatre
ongues et presque égales entre

Le nom de cet oiseau rappelle deux marins juste-
ment célèbres dans les annales de la marine fran-
çaise.

LES FRÉGATES (1).

Ont été ainsi nommées à cause de leurs formes
agiles et de la rapidité de leur vol, par analogie
avec les vaisseaux militaires, les plus fins voiliers.
Ce sont des palmipèdes qui joignent au bec des
cormorans le vol élevé et les habitudes des oiseaux
marins, les ailes et la queue des milans qu'ils rem-
placent sur la mer. Leurs ongles sont crochus, ro-
mantes; leur vue est étendue, leur vol d'une rare
souplesse. Planant sans cesse sur les grandes baies
des régions intertropicales, ils se précipitent avec
une énergie peu commune sur les poissons qu'ils
perçoivent, ou chassent les fous et les mouettes
par leur vue étendue, leur vol dont ces oiseaux vien-
nent de s'emparer.

Les frégates ne quittent jamais les côtes à plus de
deux lieues, malgré tout ce qu'on en a dit. Elles ne
s'éloignent que sur les rades, sur les hauts fonds ou au
milieu des archipels, là où la mer n'est point assez
profonde pour que les vagues cachent à de grandes
profondeurs les poissons. Par ce genre de vie, elles
sont en opposition d'habitude avec les pétrels, qui
sont jamais plus actifs dans la recherche de leur
nourriture que dans les gros temps, et lorsque les va-
ges déchainées apportent à leur surface les poulpes
et les mollusques, dont ils font principalement leur
nourriture. Les frégates, comme les cormorans et les pé-
trels, vivent presque exclusivement de poissons, et
s'approprient sur les arbres des côtes pour digérer leurs
prois.

Buffon (enl. 961) donne sur la frégate tous les dé-
tails publiés de son temps. On sait qu'elle a le plu-
mage noir, et le devant de la gorge nu et d'un rouge
brun. On regarde comme étant la femelle (2) l'oi-
seau qui a la tête, le cou et le ventre blancs; et
comme des jeunes mâles (3) les individus qui ont la
tête et le cou noirs, et le ventre blanc. Comme de
ces femelles (4), ceux qui ont la tête et le cou
noirs, le corps noir. Enfin, dans l'archipel des
Indes, nous avons trouvé une petite frégate toute
noire, et de moitié moins grande que celle des côtes
du Brésil.

Tachypetes, Vieill. *Fregata*, Brisson, Lacép. *Ha-*
leetus, Illig. *Pelecanus*, L. Sur la frégate, Vigors, Proc.,
pl. 2.

P. leucocephalus, L.
P. palmerstoni, Lath.
P. minor, Lath.

LES ALBATROS (1).

Nommés *moutons du Cap* ou *vaisseaux de guerre*
par les navigateurs, à cause de leur taille, sont les
plus puissants des palmipèdes, et même des oiseaux
terrestres, le condor excepté. Leur vol est prodigieusement
étendu, aussi peuvent-ils s'éloigner à de
grandes distances de toute terre. Ils n'habitent que
les vastes mers du pôle austral, en dehors des tropi-
ques, et l'océan Pacifique septentrional. Toujours
volant dans des parages tempêteux, leur allure
annonce une vigueur peu commune; et c'est au sein
des tourmentes qu'ils paroissent se complaire. Dans
aucun autre temps les marins ne les rencontrent ni
plus nombreux ni plus occupés à raser les vagues
et à saisir les animaux qu'elles soulèvent. A l'épo-
que des amours ils se rendent nicher sur les côtes
les plus isolées et les plus abruptes du cap de Bonne-
Espérance et des îles antarctiques.

L'albatros (2), représenté enl. 237, est le type de
ce genre; mais on en distingue aujourd'hui quatre
autres espèces. Le *châtain* (3) n'est, suivant M. Tem-
minck, que l'albatros dans une de ses livrées varia-
bles, comme il en affecte tant; et, suivant cet au-
teur, on doit le réunir au mouton du Cap. Ce
spadice semble cependant ne pas quitter la mer des
Indes, et il a la tête, le cou et tout le corps d'un
brun chocolat; les joues, la gorge et le pourtour du
bec blanc pur. Ses ailes sont noires avec les épaules
blanches; le dos, le croupion et la queue sont d'un
brun plus ou moins foncé.

M. Temminck a donné de bonnes figures de qua-
tre espèces d'albatros évidemment distinctes, et qui
sont: 1° *L'albatros trapu* ou *à courte queue* (3),
figuré enl. 965, mais non décrit par Buffon. Cet oi-
seau a le plumage blanc jaunâtre, tandis que plus
jeune il est brun cendré. Son bec est couleur de
chair, et ses pieds sont bleuâtres. Au Japon, cette
espèce est nommée *ga-ran-tsjo*; elle se tient dans
le nord de l'océan Pacifique, aux attéragés du Ja-
pon et des îles Liou-Kiou. 2° *L'albatros à sourcils*
noirs (5) se trouve principalement dans les mers
qui baignent les trois grands promontoires, mais
plus particulièrement aux environs du Cap. Con-
fondu avec le *mouton* ou *l'exulant*, il s'en distingue
par son bec bleuâtre, parfois jaunâtre; la blancheur
de la tête, du cou et des parties inférieures. Le dos,
le manteau et les ailes sont noirs. Un sourcil de cette

(1) *Diomædea*, L. Mœurs des albatros, par Delano,
Bull., XI, p. 296.

(2) *D. exulans*, L.

(3) *D. spadiacea*, Lath.

(4) *D. brachyura*, Temm., pl. 554.

(5) *D. melanophis*, Temm., pl. 456.

dernière couleur traverse l'œil. L'*Albatros chlororhynque* (1) vague sur les mers antarctiques. Son bec est noir, mais l'arête est jaune d'or, tirant à l'orangé à la pointe. Son plumage est blanc neigeux, le manteau excepté qui est bleuâtre; les joues qui sont lavées de gris clair, les ailes, le dos et la queue qui sont noirs; les pattes sont jaunes. 4° Le *fuligineux* (2) se trouve dans les mêmes mers que les deux précédents. Son bec, assez court, est brun bleuâtre; et son plumage est généralement d'un ferrugineux plus foncé sur la tête et sur les ailes. La forme de sa queue est aiguë, et ses pieds sont jaunes.

LES PÉTRELS (3).

Sont les oiseaux pélagiens par excellence. Ils ne fréquentent les rivages qu'à l'époque de la ponte et de l'incubation; presque toujours volant à de grandes distances des terres et dormant sur l'eau, ils ne sont jamais plus agiles, plus vifs dans leur vol puissant et rapide que dans les gros temps. Leurs espèces sont très multipliées vers les limites des pôles, et il en est quelques unes qui ne quittent jamais les hautes latitudes. C'est en rasant la surface de la mer, et non en plongeant, qu'ils saisissent les poissons dont ils font leur nourriture. Ces oiseaux semblent avoir pour fonctions d'animer les solitudes des océans, et leur nombre est parfois prodigieux.

Flinders rapporte avoir vu « une troupe de pétrels » de tempête, d'environ 50 à 80 verges d'épaisseur, » et de 500 verges ou plus de largeur. Ces oiseaux » n'étoient point éparpillés, mais voloient aussi près » les uns des autres que le mouvement de leurs ailes » le permettoit, et durant plus d'une heure et demie » cette troupe de pétrels continua de passer sans interruption dans une proportion peu inférieure au » vol rapide du pigeon. Or, admettant que cette » troupe eût seulement 50 verges d'épaisseur et 500 de » largeur, qu'elle volât à raison de 500 milles par » heure, et que chaque oiseau prit un espace de » 9 verges cubes, le nombre de ces pétrels auroit été » de 151,500,000, et exigeroit 75,000 terriers, » qui, d'une verge carrée chacun, conviendroient un » terrain de plus de 48 milles et demi géographiques. »

Les pétrels ne se ressemblent pas tellement, qu'on ne puisse les grouper en petites tribus ou races naturelles, formant ce que les naturalistes appellent des sous-genres. Dans l'état actuel de nos connoissances sur ces oiseaux, on admet trois groupes.

(1) *D. chlororhynchos*, Lath., pl. 94. Temm., pl. 468.

(2) *D. fuliginosa*, Gm. Temm., pl. 469.

(3) *Procellaria*, L.

1.

LES VRAIS PÉTRELS.

Procellaria.

Dont le bec a sa mandibule inférieure droite tronquée, comprennent les plus grandes espèces de genre, et notamment le *quebranta-huessos*, le brasseur d'os des navigateurs espagnols.

Les espèces vraiment nouvelles sont : 1° Le *hasitate* (1), qui habite les mers de l'Inde. Il a le bec noir le plumage blanc, la calotte du sinciput, le manteau et les ailes exceptés, qui sont noirs. Le croupion est gris, ondé de brun. Les tarses sont jaunes, mais la membrane qui unit les doigts est brune. 2° Le *combauda* (2), qui se trouve dans les mers australes et au cap de Bonne-Espérance. Il a dix pouces et demi de longueur; le plumage en dessus bleu cendré clair, avec une bande plus foncée sur les scapulaires, qui sont terminées de blanc. Les parties inférieures sont d'un blanc lavé de rose. Le bec et les pieds sont d'un noir bleuâtre, mais les membranes sont jaunâtres. 3° Le *pétrel Lesson* (3), nommé par le docteur Garnot, a été tué dans l'expédition de *Coquille*, dans les parages du cap de Horn, par 52 degrés de latitude sud. Son plumage est d'un gris clair glacé sur la tête, passant au brun cendré sur le dos, au gris sur la queue, tandis que tout le reste du plumage est blanc de neige. 4° Le *hiemal* (4), *pétrel d'hiver*, a le bec gros, court, une taille puissante et forte que le glacial, auquel il ressemble beaucoup et dont il ne semble être qu'une variété. Comme on le trouve dans les mers arctiques, où il se nourrit de poissons morts ou de mollusques nageant à la surface de la mer. Les Groënlandois recherchent le pétrel pour en faire des salaisons destinées à les approvisionnements d'hiver. 5° Le *fuligineux* (5) a été rencontré sur les côtes d'O-taïti. Il est brun fuligineux, avec la tête, le cou, les rémiges et les rectrices noirs, de même que le bec et les pieds. Sa queue est fourchue. Deux variétés, l'une de plumage d'adulte, l'autre d'âge, ont été établies sous des noms particuliers dans ces derniers temps (6). 6° Le *yelkouan*

(1) *P. hasitata*, Temm., pl. 416. *P. hasitata* et *Leucoccephala*, Forster, pl. 97 et 98.

(2) *P. turtur*, Banks, Temm., texte des planches coloriées et *P. velox*, ibid.

(3) *P. Lessonii*, Garnot, Ann. Sc. nat., t. VIII, pl. Bull., X, 127. Zool. de la Coq., t. I, p. 548.

(4) *P. hiemalis*, Brehm., Ornith., 1824. Bull., X, 15.

(5) *P. fuliginosa*, Gm. Lath., Ind., esp. 15.

(6) Variété, *procellaria anjuko*, Hein. Zool., Journ. XIX, 384. Le jeune âge, *proc. Bulweri*, Low., ibid.

(7) *P. yelkouan*, Acerbi, Bibl. ital., n° 140, 218. 1827. Bull., XVI, 463.

PÉTRELS.

Procellaria.

mandibule inférieure droite
 ent les plus grandes espèces de
 le *quebranta-huessos*, le br
 eurs espagnols.

ent nouvelles sont : 1° Le he
 mers de l'Inde. Il a le bec noi
 calotte du sinciput, le mantea
 qui sont noirs. Le croupion e
 Les tarsi sont jaunes, mais
 les doigts est brune. 2° Le c
 e trouve dans les mers austral

Espérance. Il a dix pouces
 e plumage en dessus bleu cend
 nés de blanc. Les parties inf
 lant lavé de rose. Le bec et l

r bleuâtre, mais les membra
 Le *pétrel Lesson* (3), nommé p
 a été tué dans l'expédition de
 parages du cap de Horn, p
 le sud. Son plumage est d'un g
 tte, passant au brun cendré s

la queue, tandis que tout le re
 ne de neige. 4° Le *hiémal* (4),
 bec gros, court, une taille p
 , auquel il ressemble beaucou
 être qu'une variété. Comme

les mers arctiques, où il se nour
 ou de mollusques nageant à la s
 les Groënlandois recherchent
 e des salaisons destinées à le
 ts d'hiver. 5° Le *fuligineux* (5)

les côtes d'O-taïti. Il est brun
 tte, le cou, les rémiges et les r
 me que le bec et les pieds. Sa que
 x variétés, l'une de plumage

été établies sous des noms pa
 niers temps (6). 6° Le *yelkouan*

emm., pl. 416. *P. hasitata* et le
 l. 97 et 98.

ks, Temm., texte des planches
 ibid.

arnot, Ann. Sc. nat., t. VIII, pl.
 de la Coq., t. I, p. 548.

rehm., Ornith., 1824. Bull., X, 15
 Gm. Lath., Ind., esp. 15.
 cellaria *anjuko*, Hein. Zool., jour
 âge, *proc. Bulweri*, Low., tit
 Acerbi, Bibl. ital., n° 140, 2
 63.

si nommé par les Turcs, est regardé comme dis
 ct des espèces d'Europe déjà connues. Il a de
 grands rapports avec le pétrel obscur ; il vit de mol
 esquies et de vers, et niche sur les îles des Princes,
 à-vis Constantinople, et aussi dans la mer Noire,
 on le voit presque sans cesse au vol, longant les
 res du Bosphore, de l'Hellespont ou de la Pro
 ntide. Sa taille est de dix pouces sur un pied huit
 uces d'envergure. Le dessus du corps est brunâtre
 elouté, tandis que le dessous est blanc soyeux pur.
 Le bec est brun verdâtre, et les tarsi sont blancs,
 e des lisérés noirs. 7° Le *pétrel de l'île de la Dé*
ulation (1) est gris cendré en dessus, blanc en des
 us, avec le sommet des ailes et une bande noirs.

II.

LES THALLASDROMES (2).

PÉTRELS-HIRONDELLES

OU OISEAUX DE TEMPÊTE.

Se reconnaissent à leur bec très court, mince,
 ochu, et comprimé sur les côtés. Ils ont leurs jam
 es longues, grêles et à demi-nues, et tous sont de
 petite taille. Buffon a confondu sous un même nom,
 donnant une figure d'une espèce de la mer du Sud,
 es détails qui appartiennent aux espèces suivantes.
Pétrel de Leach (3), répandu dans le nord de l'Eu
 rope et de l'Amérique, et qui s'avance sur les côtes
 France, est noir, fuligineux, et a sa queue très
 archue.

Le *pétrel océanique* (4), est représenté enl. 995 de
 Buffon. Il est noir profond, avec la région anale blanc
 e. Sa queue est large et rectiligne. On le trouve dans
 mers australes. Le *pétrel frégate* (5) a le plumage
 un de suie en dessus, brun sur le ventre. Sa queue
 est rectiligne, et on le trouve dans les mers intertro
 icales. Le *pétrel oiseau de tempête* (6), très com
 un dans les mers d'Europe, et que Buffon a décrit.
 on le reconnoît à son plumage brun enfumé, avec
 las-ventre et les couvertures inférieures blanches ; la
 queue médiocre et égale. Le *pétrel à manteau*
 un (7), des mers australes et du sud de la terre de

(1) *P. desolata*, Lath.(2) *Thalassidroma*, Vig., Zool. Journ., VII, 405, t. 280
 589. Bull., IV, 126. Ch. Bonap., Acad. de Philadel
 phie. *Hydrobates*, Boié.(3) *P. Leachii*, Temm., pl. 9, fig. 1, Act. Soc. ph. *P.*
maculata, Lath., esp. 16. *P. fuliginosa*, Lath.(4) *P. oceanica*, Ch. Bonap., Syn., 449.(5) *P. fregata*, Lath., esp. 17. *Hirundo americana*,
 Bechefort, Voy., pl. 135, p. 134.(6) *P. pelagica*, L., enl. 327.(7) *P. marina*, Lath., esp. 18. Vieill., Gal., pl. 292.

Diémen. Il est brun, avec un sourcil, le front, les
 joues, et toutes les parties inférieures d'un blanc
 sans tache. Il a aussi un trait noir sur la région auri
 culaire. Enfin, le *pétrel de Wilson* (1), qui est très
 commun dans toutes les mers intertropicales et tem
 pérées de l'Océan Atlantique. Il est brun fuligineux,
 foncé, avec les couvertures inférieures de la queue
 neiguses ; celle-ci égale et ne dépassant pas les ailes.
 Les tubes des narines recourbés ; les jambes longues
 d'un pouce et demi, et une tache jaune sur la mem
 brane des pieds.

III.

LES PUFFINS.

Puffinus, Cuv.; *Thiellus*, GLOGER.

Sont des pétrels dont le tube nasal s'ouvre par
 deux trous séparés par une cloison médiane. Leur
 bec est allongé, et leurs tarsi sont emplumés jus
 qu'au talon.

On rencontre ces oiseaux dans toutes les mers,
 dans le nord comme sous les tropiques. Leurs mœurs
 ne diffèrent point de celles des autres pétrels.

Le *leucomèle* (2) ou *l'ohanatakamome* des Japo
 nais, se présente fréquemment sur les côtes du Japo
 n, et dans la baie de Nangasaki. Brun noirâtre en
 dessus, il est blanc en dessous. Sa queue est long
 ue et conique ; son bec est bleuâtre, et ses pieds
 jaunes.

Le *puffin à bec grêle* (3) provient aussi du Japon.
 Son plumage est en dessus brun noirâtre, avec le
 menton blanc. Les parties inférieures sont d'un gris
 blanchâtre, lavé de brun clair. Ses pieds sont brunâ
 tres. Il a douze pouces de longueur. Le *puffin couleur*
de suie (4), distingué avec soin par M. Strikland, a
 été tué sur les côtes d'Angleterre à la suite d'une
 tempête. Il a le plumage brun enfumé, avec une
 teinte plus foncée sur les ailes ; la gorge légèrement
 nuancée de gris, le bec unicolore, et les tarsi bruns,
 mais tachés de jaune ocreux en dedans.

LES PRIONS (5).

Ont été séparés des pétrels, dont ils ont les allu
 res, parce que les bords de leurs mandibules sont

(1) *T. Wilsonii*, Ch. Bonap., Syn., 367, esp. 308. *Proc.*
pelagica, Wils., pl. 60, t. VII, p. 90. Ch. Bonap., Am.,
 Ornith., t. VIII, p. 231, pl. 9.(2) *P. leucomelas*, Temm., pl. 587.(3) *P. tenuirostris*, Temm., texte des pl. col.(4) *Puffinus nectris fuliginosus*, Kuhl. *Proc.*, II, 129.(5) *Pachyptila*, Illig. *Procellaria*, Forster.

garnis de lamelles nombreuses. La seule espèce connue a été bien décrite par Buffon sous le nom de *pétrel bleu*, que Forster lui avoit donné; sa description a été reproduite par M. Temminck à la pl. 528 (1) de ses figures d'oiseaux.

LES PÉLÉCANOIDES,

PUFFINURES OU HALADROMES (2).

Sont des palmipèdes bien voisins des pétrels, mais qui manquent de pouce. Leurs narines sont séparées dans le milieu, et ouvertes sur le bec, et nullement en tube comme celles des pétrels. Leurs jambes sont courtes et garnies d'aréoles. Buffon a décrit, d'après Forster, l'espèce type (3), qu'il nomme *petit pétrel plongeur*, et qu'il confond avec l'oiseau de tempête. Ce pélicanoïde se trouve au sud de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande.

On doit aussi placer dans ce genre le *pétrel Bernard* (4), de MM. Quoy et Gaimard, qu'on rencontre sur les côtes des îles Malouines. C'est un oiseau d'un noir assez pur sur le corps, d'un blanc net sur le ventre, ayant les joues cendrées et les côtés de la poitrine noirâtres. Les plumes extérieures de la queue sont finement lisérées de blanc. Le bec est noir, et les pieds sont glacés de gris. Sa longueur totale est d'environ huit pouces au plus.

Le *puffinure de Garnot* (5) paroît être la troisième espèce du genre. Cet oiseau vit par grandes troupes le long des côtes du Pérou. Il vole médiocrement bien, d'une manière précipitée et en rasant la mer; mais il préfère se tenir en repos sur la surface des eaux, et plonge très fréquemment à la manière des grèbes, sans doute pour saisir les petits poissons qui forment sa pâture.

M. Garnot a décrit le puffinure qui porte son nom en ces termes:

« L'oiseau dont il est ici question semble tenir le milieu entre les pétrels, dont il a à peu près le bec et les pieds, et les grèbes, dont il a le port et l'habitude de plonger. C'est d'après ces considérations que je pense que le nom de *grèbe-pétrel* pourroit lui convenir. Cet oiseau habite les parages entre Sangallan et Lima.

» De la grosseur du pétrel bleu, cet oiseau a, de

(1) Prion à bandeau, *procellaria vittata*, Gm. P. Forsterii, Lath.

(2) *Pelicanoides*, Lacép. *Haladroma*, Illig., *puffinaria*, Less.

(3) *Procellaria urinatrix*, Gm.

(4) *P. Bernardi*, Quoy et Galm., *Ur.*, pl. 31. *Haladroma Bernardi*, Temm., pl. 517.

(5) *Puffinuria Garnotii*, Less., *Zool. de la Cog.*, pl. 46. Man., t. II, p. 393.

l'extrémité du bec à la queue, huit pouces et de plus. Son plumage n'offre rien de brillant; le brun noirâtre du dessus du dos avec une teinte légèrement glacée de bleu, et tout le devant de son corps d'un blanc lustré, sont les deux couleurs qu'il présente. Le dessous des ailes, ainsi que les flancs, sont d'un blanc grisâtre.

» La tête se rapproche un peu de celle du pétrel pélagique; son bec articulé et crochu, comme celui des puffins, diffère de ce genre par l'ouverture des narines, qui, tournée en haut, a la forme d'un coin de carte à jouer; une cloison contournée sépare deux conduits nasaux: la couleur en est noire; les pieds palmés, sans pouce, présentent la même couleur, et sont très rapprochés de la queue, qui tient le milieu entre celle des pétrels et des grèbes.

» L'œil, situé un peu au-dessus du niveau de la commissure des mandibules, a l'iris rouge brun. Sa longueur totale huit pouces six lignes.»

LES LABES (1).

OU STERCORAIRES.

Ont de grands rapports avec les mouettes, mais ils ne diffèrent que par des nuances légères de leur organisation. C'est ainsi que leur bec est plus arrondi à la base, que les fous; leurs narines sont plus amples et plus membraneuses. Les labbes, voraces et inquiets comme s'ils étoient toujours affamés, déploient une activité de tous les instants à la poursuite des fous, des cormorans et des sternes, afin de leur faire dégorger les poissons auxquels ils les aient avalés. C'est de cette habitude que leur est venu le nom de stercoraires qu'ils ont porté long-temps, parce que les anciens voyageurs supposoient qu'ils poursuivoient ainsi les oiseaux de mer, plus foibles qu'eux, pour se nourrir de leur fiente, ce qui est une grossière erreur. Les labbes plaisent dans les mers qui baignent les deux pôles et n'avancent qu'accidentellement dans les zones tempérées. Buffon a décrit ou figuré trois labbes, les modernes écrivains en admettent quatre, ce qui porte à sept les espèces connues. L'enl. 762 représente le *labbe à longue queue*; l'enl. 991, le *labbe rasite*; et le *goëland brun* de Buffon est le *labbe à caractère*.

Les nouveaux sont: 1° Le *pomatorin* (2), qui se trouve dans les mers du nord de l'Europe. Il se présente par exemple en août et septembre dans le nord de la France. Il a une calotte brune; le dessus du corps noir, la gorge

(1) *Lestris*, Illig. *Prædatrix*, Vieill. *Stercorarius*, Brisson. *Larus*, L.

(2) *L. pomatorinus*, Temm.

à la queue, huit pouces et de
rien de brillant; le brun
dos avec une teinte légère
out le devant de son corps d
ces deux couleurs qu'il présen
ainsi que les flancs, sont d

roche un peu de celle du pé
articulé et crochu, comme ce
de ce genre par l'ouverture
élevée en haut, a la forme d'un co
me cloison contournée sépare
aux; la couleur en est noire;
pouce, présentent la même co
approchés de la queue, qui t
e des pétrels et des grèbes.
un peu au-dessus du niveau de
mandibules, a l'iris rouge brun.
e huit pouces six lignes.»

DES LABES (1).

STERCORAIRES.

apports avec les mouettes, de
e par des nuances légères de
leur organisation. C'est ainsi q
arrondi à la base, que les fos
mples et plus membraneuses. L
inquiets comme s'ils étoient t
oient une activité de tous les
te des fous, des cormorans et
faire dégorger les poissons av
lés. C'est de cette habitude q
mes de stercoraires qu'ils ont po
que les anciens voyageurs su
rsuivoient ainsi les oiseaux
qu'eux, pour se nourrir de la
ne grossière erreur. Les labbes
ers qui baignent les deux pôles
ccidentellement dans les zon
a décrit ou figuré trois labbes,
ains en admettent quatre, ce q
èces connues. L'enl. 762 repr
ngue queue; l'enl. 994, le p
nd brun de Buffon est le lab

nt; 1° Le pomatorin (2), qui e
e l'Europe. Il se présente par
e dans le nord de la France. Il
le dessus du corps noir, la gor

Prædatrix, Vieill. Stercorarius

, Temm.

le cou et le thorax gris brun uni; le ventre
oc. 2° Le *Lesson* (1) a été trouvé sur les côtes de
kerque, par M. Degland. Il diffère des espèces
mes par une taille plus petite, des tarses plus
s, un bec moins long, et un plumage sans ana
ie avec les autres labbes. 3° *L'antartique* (2) est
mun aux îles Malouines et au sud de la Nou-
le-Zélande. Il a le bec et les tarses noirs, la queue
te et cunéiforme, le plumage brun fuligineux,
en devant de cercles gris blanc; un miroir blanc
e le milieu des rémiges. 4° *Le Richardson* (3)
M. Swainson, décrit dans la faune boreali-amé-
ni, et qui nous est inconnu.

LES MOUETTES (4).

GOELAND ET MAUVES.

oiseaux voraces et criards, répandus sur toutes
mers du globe par essaims de myriades d'indi-
us, sont très difficiles à distinguer spécifiquement.
es mouettes ont un plumage qui varie avec l'âge
les saisons. Il en résulte que les naturalistes ont
é une foule d'espèces purement nominales, et qui
manderoient une étude approfondie. La nourriture
es mouettes consiste en poissons qu'elles savent
cher en rasant les flots, en cadavres flottants sur
au, en mollusques mous. Elles se tiennent sur les
ages, dans les marais salants, et même sur les
rières à leur embouchure. Elles nichent sans soins
les sables ou dans les crevasses des rochers.
Buffon (5) a consacré le nom de *goëland* aux grandes
èces, dont les formes sont lourdes et massives, le
haut et robuste; et on a réservé celui de *mouettes*
es espèces plus sveltes et plus élancées dans leurs
mes, et dont le bec est plus allongé et moins élevé
le sens vertical.

1° Le vrai *bourguemestre* ou *burgermeister* (6) a

(1) *Stercorarius Lessonii*, Degland, not. p. 63.

(2) *Lestris catarractes*, Quoy et Galm., *Ur.*, pl. 38.

(3) *L. Richardsonii*, Sw. Proc., I, 132; et II, 189.

(4) *Larus*, L. L., *gavia* et *xema*, Leach.

(5) Buffon a figuré les espèces suivantes:

Enl. 990. *Larus flavipes*, Temm.

Enl. 253. *L. argentatus*, Gm.

Enl. 994. *L. eburneus*.

Enl. 977. *L. canus*, L.

Enl. 387. *L. tridactylus*, L.

Enl. 969 et 970. *L. ridibundus*, L.

Consultez la notice de W. Macgillivray, sur les goë-
lands ou mouettes (Mem. of Wern. soc., t. V, part. I,
247. Bull., VI, p. 98 et suiv.). Edmonstone, sur un
goëland nouvellement tué aux îles Shetland (même re-
veil, t. IV, p. 176. Bull., VII, 112).

Le même auteur sur le *Larus eburneus*. Bull., VII,
13.

(6) *Larus glaucus*, Gm. Naum., pl. 35.

II.

été confondu avec le goëland à manteau noir par
Buffon lui-même. Commun dans les mers du cercle
arctique, il a un plumage blanc, le manteau gris,
le bec jaune.

2° *La mouette à queue blanche et noire* (1) est va-
riée de blanc et de brun. Elle a été observée sur les
côtes du Bengale, et une variété rapportée de l'île
Maria, par Lesueur, a peu de noir et beaucoup de
blanc.

3° *Le pêcheur* (2) habite les contrées chaudes de
l'Asie, aux bouches du Gange, dans l'Afrique sep-
tentrionale, sur les bords de la mer Rouge, et se
présente plus rarement en Europe. Il a la tête et le
cou noirs, le dos et les ailes gris; les primaires blan-
ches, les cinq externes terminées de noir. Le bec est
rouge, mais jaune à la pointe et à la base: celle-ci
ayant une tache brune.

4° *La mouette glaucoïque* (3) est d'un tiers plus pe-
tite que le bourguemestre, et ses rémiges sont d'un
blanc pur. C'est un oiseau commun dans le Nord,
et de passage seulement sur les côtes de l'Europe
tempérée.

5° *La mouette à queue noire* (4) est répandue sur
les côtes du Japon et de la Corée. La tête, le cou et
le dessous du corps sont blanc gris; le manteau et
les ailes sont gris foncé; les rémiges et les rectrices
sont noires, terminées de blanc.

6° *La mouette d'Audouin* (5) a la tête, le cou, la
poitrine, les flancs, la région abdominale, le crou-
pion et la queue d'un blanc pur; le dos, les scapu-
laires, les rectrices alaires noires et terminées de
blanc; excepté la première rémige, toutes les autres
ont une tache blanche en dedans; le bec est rouge,
avec deux raies transversales noires; les sourcils sont
dorés, et les pieds noirs.

Cette mouette habite les côtes méridionales des
îles de Sardaigne et de Corse.

7° *La mouette à iris blanc* (6) a seize pouces de
longueur totale. Le bec rouge de corail et terminé
de noir; les pieds orangés, et l'iris des yeux d'un
blanc pur; la tête, la face et le devant du cou, jus-
qu'au haut de la poitrine, sont revêtus d'un capuchon
noir: un demi-collier blanc le sépare du cendré du
dos; le dessous du corps est brun, les rémiges sont
noires, la queue et le dessous du corps sont blancs.
Elle habite les bords de la mer Rouge. 8° *La mouette*

(1) *L. leucomelas*, Vieill., Dict. *L. pacificus*, Lath.,
esp. 16, jeune âge.

(2) *Larus ichtyætes*, Gm., Voy., pl. 30 et 31, Lath.,
esp. 1, Rupp., pl. 17.

(3) *Larus glaucoides*, Meyer, *Tasch.*, t. III, p. 197.

(4) *L. menalurus*, Temm., pl. 459. Tilésius, *Voy. de*
Krusens., pl. 57.

(5) *L. Audouini*, Payr., *Ann. sc. nat.*, 1826, p. 460.
Temm., pl. 480. Le goëland Payreaudeau, Vieill. *Faune*
franç., pl. 172. fig. 1. Bull., XI, 302.

(6) *L. leucophthalmus*, Licht. Temm., pl. 366.

90

à capuchon noir⁽¹⁾ se trouve sur les côtes orientales de l'Europe et de l'Asie. Elle a la tête noire, le bec gros et fort, le manteau cendré clair; toutes les plumes des ailes terminées par un grand espace blanc; les pieds sont orangés. 9° La mouette à capuchon cendré⁽²⁾, des côtes du Brésil, a la tête et le devant du cou gris tendre, le plumage blanc, les tarses jaunes, les ailes et le manteau gris bleu, les rémiges noires. Le jeune âge a du roux sur les ailes. 10° La mouette à capuchon plombé⁽³⁾ se trouve dans les mers des Antilles, sur les rivages des Canaries, sur les côtes de la Guyane et des Etats-Unis. Elle a le sous-bec noir et orangé, la tête et le haut du cou noirs, le plumage blanc, le dos et les ailes gris bleu tendre, les rémiges et les rectrices noires. Les jeunes sont diversement tachetés. 11° La mouette à masque brun⁽⁴⁾, du nord de l'Europe, a le front gris brun, un masque brun clair recouvrant toute la tête, l'occelut et la gorge blanc pur, et le bec grêle, brun rougeâtre. Elle ressemble beaucoup à la mouette rieuse par sa forme et par son port; elle est commune aux Orcades, en Ecosse, dans la baie de Baffin et au détroit de Davies. 12° La mouette à bec noir⁽⁵⁾ a été observée sur les côtes du Chili. Elle a la tête et le cou gris ardoisé, le collier et les parties inférieures blanches, le dos et les ailes gris bleu glacé, les rémiges bordées de blanc, le bec noir, les pieds rouges. 13° La mouette de Sabine⁽⁶⁾, a été découverte par le voyageur dont elle porte le nom, dans l'expédition au pôle du capitaine Parry. Elle a la tête et le cou gris enfumé, et cerné d'un collier noir; le haut du dos est blanc; le corps, dessus et dessous, est gris; la queue est un peu fourchue, à plumes noires, terminées de blanc, ainsi que les rémiges; les pieds sont noirs; le bec est brun, terminé de jaune de corne. 14° La mouette pygmée⁽⁷⁾, des côtes de France, a le bec noir, les taches jaunes, la tête et le cou noirs, le plumage blanc de neige, le manteau et les ailes bleu cendré, les rémiges brunes, la queue blanche. Les très jeunes individus ont une calotte rousse.

Parmi les espèces plus nouvellement décrites, nous citerons les suivantes :

15° La mouette Richardson⁽⁸⁾, aussi du cercle

(1) *L. melanocephalus*, Natter. Temm., Man., t. II, p. 777.

(2) *L. cirrhocephalus*, Wled., Beil., avec pl. Vieill., Gal., pl. 209. *L. potiocephalus*, Lichst., Cat.

(3) *L. atricilla*, Pallas, Pet., XV, pl. 22, fig. 2. *L. rufibundus*, Wils., pl. 74, fig. 4. Bull., XXII, 128.

(4) *L. capistratus*, Temm., Man., t. II, p. 785.

(5) *L. melanorhynchus*, Temm., pl. 504.

(6) *L. Sabini*, Trans., soc. lin., XII, p. 550. Wils., Zool. illust., pl. 3. *Xema Sabini*, Leach. Parry, 1^{er} voy., append., Parry, 2^e voy., app.

(7) *L. minutus*, Gm. Falck, Voy., pl. 24. Naum., pl. 71.

(8) *L. Richardsonii*, Wils., Zool. illust., pl. 8. *L. Rossii*,

arctique, a le bec noir, les pieds rouges, un collier très léger autour du cou; le plumage gris bleu sur le corps, blanc rose sur le ventre, et la queue blanche. 16° La mouette Jameson⁽¹⁾ a été rapportée des côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande par le capitaine Leitch. Elle a le bec et les tarses rouges, les pieds gris clair en dessus, blanc de neige en dessous, la queue blanc pur; les rémiges noires, largement terminées de blanc. 17° La mouette de d'Orbigny a été gravée dans le grand ouvrage de la Commission d'Egypte. Elle est, sur le corps, d'un brun cendré lavé de bleuâtre; le front, les joues et les parties inférieures sont blanches; sa queue est légèrement échancrée; son bec est noir, et ses pieds sont rouges. 18° La mouette de Belcher⁽²⁾ a été rapportée des côtes septentrionale et occidentale de l'Amérique. Son plumage est brun flambé, plus clair sous le corps; les rémiges et les rectrices sont noires, le croupion et le bout des grandes plumes sont blancs, le bec est rouge, mais noir à sa pointe. Sa taille est de vingt-un pouces anglais⁽³⁾.

LES STERNES⁽⁴⁾.

OU HIRONDELLES DE MER.

Vivent sur les rivages en troupes considérables, sans cesse occupées à chercher leur nourriture; elles poussent des cris aigus et assourdissants. Les nids ne font pas de nids, mais pondent négligemment sur les rochers ou sur les sables des îlots moins fréquentés. Ces oiseaux ont un grand courage et défendent leurs œufs ou leurs petits en se résolvant pour poursuivre les grands animaux qu'ils craignent pas d'attaquer. Leur nourriture principale consiste en poissons et en mollusques. On en a vu paré aujourd'hui les *noddis*, qui ont un bec allongé et taillé en ressaut en dessous, et dont la queue est égale. Le type de ce groupe est le *diablotin* ou *cordonnier*, figuré enl. 997.

Les vrais sternes ont la queue fourchue, des

Richards., Parry's, 2^e voy. *L. roseus*, Jardine et Seale, Illust., pl. 14.

(1) *L. Jamesonii*, Wils., Illust., pl. 22. *L. bothyrhynchus*, Parkins., Journ., p. 145. Mac-Gillivray, Wils., V., 247. Bull., VI, 95. *L. Scoresbii*, Trall., Wern., II, 514. Bull., VI, 94.

(2) *L. Orbignyi*, Aud., Égypte, pl. 9, fig. 3, t. 1. In-8o, p. 341. Bull., XX, 148.

(3) *L. Belcheri*, Vig., Zool. Journ., XV. Bull., XXI, 3.

(4) M. Swainson mentionne dans sa Faune arctique *Larus zonorhynchus*, *brachyrhynchus*, *Francklinii*, *Bonapartii*, qui nous sont inconnus.

Lisez aussi Thompson, sur le *Larus argentatoides* Swains., et Rich., Proc., V, 83.

(5) *Sterna*, *L. Sterna* et *vivalva*, Leach.

les pieds rouges, un coll
u; le plumage gris bleu
le ventre, et la queue bla
miéson (1) a été rapportée d
la Nouvelle-Hollande par
le bec et les tarses rouges;
is, blanc de neige en dessous
es rémiges noires, largem
La mouette de d'Orbigny
nd ouvrage de la Commiss
r le corps, d'un brun cend
ront, les joues et les part
es; sa queue est légèrem
noir, et ses pieds sont roug
tcher (2) a été rapportée d
occidentale de l'Amériq
n flambé, plus clair sous
les rectrices sont noires;
a grandes penes sont blan
noir à sa pointe. Sa taille
nglois (4).

TERNES (5).

DELLES DE MER.

ges en troupes considérabl
chercher leur nourriture
us et assourdissants. Les
mid, mais pondent néglig
ou sur les sables des îlots
oiseaux ont un grand coura
fs ou leurs petits en se réu
les grands animaux qu'ils
er. Leur nourriture princip
t en mollusques. On en a
oddis, qui ont un bec allon
ssous, et dont la queue
groupe est le diabolon ou
1. 007.

nt la queue fourchue, des f

oy. *L. roseus*, Jardine et Se

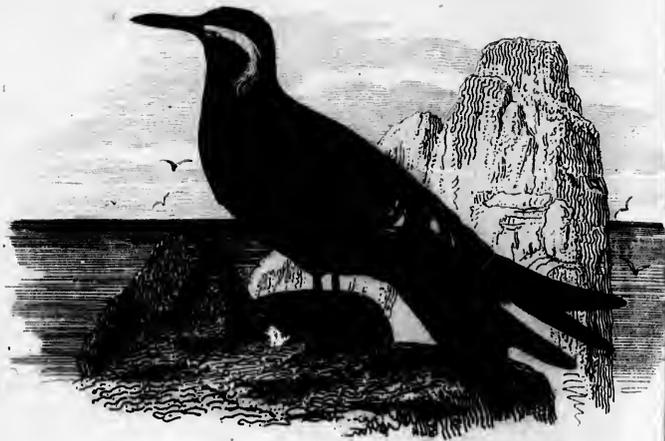
, Illust., pl. 22 *L. bathyrh*
p. 145. Mac-Gillivray, Wern
Scoresbii, Traill., Wern.. I

, Égypte, pl. 9, fig. 3, te
148.

pol. Journ., XV. Bull., XXI, 3
onne dans sa Faune arctique
rachyrhynchus, Francklini
nt inconnus.

, sur le *Larus argentatoides*
V, 83.

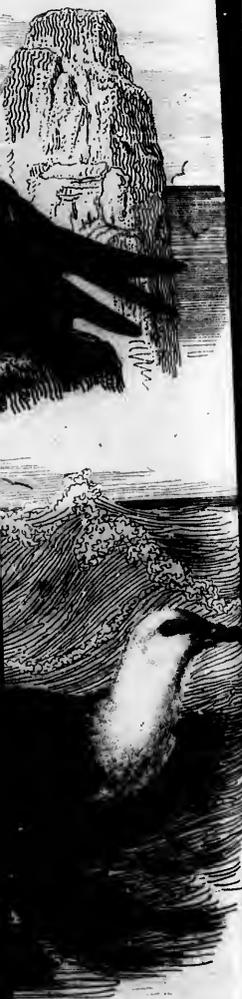
viratva, Leach.



Edouard Travis Del.

Le Sternes des incas, 2 Le Pétrel Lesson.

Publié par l'Édit. F. à Paris



Petrel Lesson.
Paris

lieu, renflé en
bec est bordée
ne citron.
d'un brun ar-
et mélangé de
sur la poitrine
met de la tête
l'iris est gris;
r naissent à la
terminent sur
mes plus allon-
nées.
un noir, termi-
ratures, par un
ile est garni de
pennes de la
unes, sont cen-
de ce côté.

DIRE (1).

est d'un cen-
les, et blanche
artie inférieure
ond, et qu'en-
ouleur qui tra-
de la première
même que le
nent fourchue.
s Célèbes et de

E (2).

ont elle diffère
pieds sont jau-
la pointe; front
es; sommet de
neue d'un gris
lu Brésil.

NOIR (3).

et du continent
irés; les joues;
ie d'un cendré
it jaunes.

E (4).

généralement
ds noirs. On la
des.

Horsfield. Cata-



mes
ong
ém
es p
etat
Qu
cau
arol
min
Les
antes

Est
roit
en de
meie
la lon
luma
or le
un g
nod
espéc
dent

Hab
nce d
re, m
ousta
imité
inte d
Nous
as un
on Lo
eurs é
incip
allao
de Los
ser
pèce
Dus
La st
ngueu
nes. é
is l'on
un po
cinq
Le be
tarse

(S. ta
(S. i
ligno
us nit
aque a

nes sveltes, le bec droit et sans saillie, les ailes très longues et pointues; celles-ci comprennent elles-mêmes trois races: les *sternes*, les *guiffettes*, dont les proportions du corps sont sveltes et grêles; les *petaniques*, qui ont une queue courte et égale.

Quelques auteurs font sterne du genre masculin, à cause de leur nom tudesque *tern*; mais il nous parait plus euphonique de le conserver du genre féminin.

Les espèces les plus curieuses et les plus intéressantes sont :

LE NODDI A BEQ GRÊLE (1).

Est beaucoup plus petit que le noddî; son bec est droit et grêle; les mandibules sont un peu fléchies dedans vers la pointe; ses pieds sont courts; la queue est longue, conique et dépassée par les ailes. La longueur totale est de dix à onze pouces. Son plumage est cendré brun, passant au noir enfumé sur le dos et sur le ventre; le dessus de la tête est d'un gris blanchâtre, de teinte adoucie comme dans le *noddî*. Cet oiseau, qui rappelle les nuances de l'espèce commune, a été découvert sur les côtes occidentales d'Afrique.

LA STERNE DES INCAS (2).

Habite sur les côtes du Pérou; elle joint à l'éléance des formes de ses congénères une couleur sombre, mais gracieuse, que relèvent deux élégantes moustaches blanches, longues et libres à leur extrémité, la couleur rouge de carmin du bec, et la teinte orangée des pieds.

Nous observâmes un grand nombre de ces sternes dans une chasse que nous fîmes sur l'île stérile de San Lorenzo, en février 1825. Nous en tuâmes plusieurs en ce lieu, où elles semblent avoir fixé leur principale résidence à l'entrée de l'immense baie de Callao, à peu de distance de Lima ou de la Ciudad de Los Reyes. Le nom que nous lui imposâmes dès lors servira à rappeler sa patrie. Un individu de cette espèce fut donné au Muséum en juillet 1824, par M. Dussumier, amateur distingué d'ornithologie.

La sterne des Incas a treize pouces six lignes de longueur totale; le bec a deux pouces; les tarses dix lignes, et le doigt du milieu quatorze lignes, y compris l'ongle; les ailes sont plus longues que la queue d'un pouce: celle-ci est fourchue, et a un peu moins de cinq pouces.

Le bec est fort et d'un rouge de carmin très vif; les tarses et la membrane des doigts sont orangés,

(1) *S. tenuirostris*, Temm., pl. 202.

(2) *S. inca*, Less., Zool. de la Coq., pl. 47. *S. corpore nigricinosa et ardoistaceo; duabus longissimis mysticibus niveis; extremitate remigum alba; rostro pedibusque sanguineis.*

tandis que les ongles, et celui du milieu, renflé en dedans, sont noirs. La commissure du bec est bordée d'une peau nue, colorée en beau jaune citron.

La couleur générale du corps est d'un brun ardoisé uni, plus clair sur le croupion, et mélangé de quelques taches fauves ou grisâtres sur la politrine et sur le ventre; les plumes du sommet de la tête sont aussi plus foncées en couleur; l'iris est gris; deux moustaches d'un blanc très pur naissent à la base du bec, passent sous l'œil, et se terminent sur les côtés du cou par quatre ou six plumes plus allongées, libres et agréablement contournées.

Les pennes des ailes sont d'un brun noir, terminées, ainsi que leurs grandes couvertures, par un bord blanc; le rebord inférieur de l'aile est garni de plumes grises tachetées de brun; les pennes de la queue ardoisées en dessus, à tiges brunes, sont cendrées en dessous et à tiges blanches de ce côté.

LA STERNE A NUQUE NOIRE (1).

Longue de treize à quatorze pouces, est d'un cendré très clair sur le dos et sur les ailes, et blanche sur tout le reste du corps, hormis la partie inférieure de l'occiput, qui est d'un noir profond, et qu'encadrent deux bandelettes de même couleur qui traversent les yeux; la barbe extérieure de la première rémige est aussi d'un beau noir, de même que le bec et les pieds; la queue est longuement fourchue. On trouve cet oiseau sur les côtes des Célèbes et de la plupart des Moluques.

LA STERNE ARGENTÉE (2).

Est voisine du *sterna minuta*, dont elle diffère par des proportions plus fortes. Ses pieds sont jaunes, ainsi que le bec, qui est noir à la pointe; front et parties inférieures du corps blancs; sommet de la tête et cou noirs; dos, ailes et queue d'un gris argenté. On la trouve sur les côtes du Brésil.

LA STERNE A VENTRE NOIR (3).

Des rivages de Ceylan, de Java, et du continent de l'Inde, à les parties inférieures noires; les joues, la gorge, le dos, les ailes et la queue d'un cendré blanc soyeux; le bec et les pieds sont jaunes.

LA STERNE BLANCHE (4).

Est, ainsi que l'indique son nom, généralement d'un blanc pur, avec le bec et les pieds noirs. On la trouve dans la mer du Sud et des Indes.

(1) *S. melanauchen*, Temm., pl. 427.

(2) *S. argentea*, Wied., It., t. I, p. 94.

(3) *S. melanogaster*, Temm., pl. 434. Horsfield. Catalogue Trans., XIII.

(4) *S. alba*, Sparrm., Carls., pl. 11.

LA STERNE DE DOUGAL (1).

Est blanche, avec le manteau gris de perle, une calotte noire; le bec noir, les tarses jaunes. Elle fréquente les atterrages du Bengale comme les rivages d'Europe.

LA STERNE DE CAYENNE (2).

Est représentée dans les enl. de Buffon, n° 988. M. Charles Bonaparte en a décrit la livrée d'hiver; dans cet état, son plumage est blanc, avec l'occiput noir, tandis que le sommet de la tête est entièrement noir en été.

LA VÉLOCE (3).

A beaucoup de ressemblance avec la précédente; mais elle vit sur les rivages de la mer Rouge. Elle a le bec jaune, teint de verdâtre à la base, un plumage blanc, avec l'occiput noir, et tout le reste d'un blanc neigeux; le dos, les ailes et la queue exceptés, qui sont gris foncé. Elle a les pieds noirs.

L'AFFINIS (4).

A le plus grand rapport avec la précédente. Son bec est jaune; sa tête est noire; le cou et les parties inférieures sont d'un blanc pur. Le dos, les rémiges et les rectrices sont d'un cendré argentin. Ses pieds sont noirs. Elle se trouve aussi sur les bords de la mer Rouge. Elle n'a que onze pouces six lignes, tandis que la véloce a quinze pouces.

LA STERNE DE NITZSCHII (5).

Est fort voisine de la *sterne pierre-garin* (*St. hirundo*); mais elle a ses ailes moins longues, et un pouce du double plus grand. Son bec et ses pieds sont rouges; le front, la tête et la nuque sont noirs. Le dos, les ailes et la queue gris argenté. La moustache, la face, et toutes les parties inférieures, sont blanches. La queue est gris argenté, terminée de noir. Elle se trouve en Europe.

LA SEENA (6).

Des rivages mahrattes, se rapproche de l'affinis de Ruppell; mais sa taille est plus petite; elle est cendrée sur le corps, avec le front, le vertex et l'occiput d'un noir luisant des plus foncés. Le dessous du

corps est blanc, les flancs sont lavés de cendré, et les rectrices latérales sont blanches. L'œil est brun roux; le bec est fort, jaune; les pieds sont rouges.

M. Stephens a figuré la sterne angicise de Montaigne sous le nom de *viralva* d'Angleterre (1).

LES RHYNCOPES.

COUPEURS D'EAU OU BEC EN CISEAUX (2).

N'ont eu long-temps qu'une espèce, le *bec en ciseaux* de toute l'Amérique chaude et tempérée figuré enl. 357. M. Spix en représente deux dont l'existence est encore douteuse (3); et enfin, M. Ruppell a fait connoître le *rhyncope à bec jaune* (4) des côtes du Sénégal et de l'Abyssinie. Ce dernier a le bec très mince, d'un rouge de corail, de même que ses pieds. Sa tête est noire; son corps est brun en dessus, et blanc en dessous.

LES PHAËTONS

OU PAILLE-EN-QUEUE.

Ne se sont enrichis d'aucunes particularités nouvelles.

LES CÉRÉOPSIS (5).

Sont des sortes d'oies que distinguent suffisamment un bec très court, fort, obtus, presque au-dessus élevé à la base que long, couvert d'une cire qui s'étend vers la pointe, qui est voûtée et comme tronquée. Les narines sont très grandes et percées vers le milieu du bec; elles sont complètement ouvertes. Les pieds sont terminés par une palmure très décomposée. Le pouce est surmonté. Les ailes, presque aussi longues que la queue, ont leur première rémige un peu plus courte que les suivantes. La seule espèce de ce genre est le *céréopsis cendré* (6), dont les formes sont celles de l'oie; mais les pieds sont plus

(1) *Viralva anglica*, Stephens, XIII, 174. *Sterna anglica*, Mont., Dict. ornith. S. *aranea*, Wils., Am., V, pl. 72, fig. 2.

(2) *Rhyncope*, L.

(3) *R. cinerescens* et *brevirostris*, Av., Brass., pl. 103.

(4) *L. flavirostris*, Vieill., Gal., pl. 291. *R. orientalis*, Ruppell, pl. 24.

(5) *Cereopsis*, Lath.

(6) *C. Nova-Hollandiae*, Lath., Syn., pl. 138, Proc. 26. Temm., pl. 206. *C. cinereus*, Vieill., Gal., pl. 28

(1) *S. Dougalii*, Mont., Vieill., Gal., pl. 240.

(2) *S. cayana*, Lath., esp. 2. Bull., X, 400.

(3) *S. velox*, Ruppell, pl. 13.

(4) *S. affinis*, Ruppell, pl. 14.

(5) *S. Nitzschii*, Kaup, Isis, 1824, p. 153. Bull., VII, 251.

(6) *S. seena*, Sykes, Proc., II, 171.

ancs sont lavés de cendré, et les pieds sont blancs. L'œil est brun jaunâtre; les pieds sont rouges. Le bec est la sterné angicise de Montagu. (1).

HYNCOPE.

OU BEC EN CISEAUX (2).

os qu'une espèce, le bec en ciseau est répandu en Amérique chaude et tempérée. L'oiseau se représente deux dans le genre (3); et enfin, M. Rüppell a décrit une espèce de rhyncope à bec jaune (4) de l'Abyssinie. Ce dernier a le bec rouge de corail, de même que le corps est brun et noir.

PHAÉTONS

OU TÊTE-EN-QUEUE.

Il n'y a aucune particularité notable.

CÉRÉOPSIS (5).

Les oiseaux que distinguent suffisamment sont le bec fort, obtus, presque au droit, convert d'une cire qui se ramollit et qui est voûtée et comme tendue. Les ailes sont très grandes et percées vers le bord par une palmure très développée. Les ailes, presque au droit, ont leur première rémige blanche et les suivantes. La seule espèce est la *Céréopsis cendré* (6), dont les pieds sont blancs.

Stephens, XIII, 174. *Sterna cinnerea*, Wils., Am., VI, 174.

Sterna brevirostris, Av., Brass., pl. 174.

Vieill., Gal., pl. 291. *R. orientalis*.

Sterna cinnerea, Lath., Syn., pl. 138, Proc. Zool., II, p. 13.

Sterna cinnerea, Vieill., Gal., pl. 291.

longs, et une partie de la cuisse est nue au-dessus du genou. Une peau ridée et jaunâtre couvre le front; le sommet de la tête est d'un blanc pur; tout le reste du plumage est d'un cendré foncé, ondé sur le dos de cendré roussâtre, et marquées aux ouvertures des ailes d'une tache ronde, noire; queue d'un brun obscur; rémiges noires. La partie nue de la jambe et le tarse presque en entier sont d'un jaunâtre orangé; les doigts et les membranes sont noirs. Longueur, deux pieds et demi à trois pieds. Il habite la baie de l'Espérance et une partie des côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande.

LES BERNACHES (1).

Se sont enrichies de deux espèces remarquables. L'oise antarctique (2), dont la femelle a été mentionnée pour la première fois par Sparmann, qui en a publié une figure dans le deuxième fascicule, pl. 57 du *Museum Carolinianum*. Ce qu'il y a de certain, c'est que la description qu'il en donne, tracée dans le style linnéen, est assez incomplète pour faire même douter de l'identité de notre oiseau avec celui qu'il indique comme la femelle de l'oise des régions australes. Sonnini, plus récemment, a complètement embrouillé la synonymie de ces espèces.

L'oise antarctique est beaucoup moins abondante sur les îles Malouines que l'oise aux ailes blanches, qui paroît y être sédentaire et y vivre par grandes troupes, et à la manière de nos oies domestiques, tandis, au contraire, que l'oise antarctique n'y est que de passage, et habite principalement les îles de l'extrémité sud de l'Amérique; ses mœurs d'ailleurs sont solitaires, et ce n'est jamais que par paires qu'on la rencontre sur les rivages, où elle cherche des mollusques marins et des fucus, dont elle fait sa nourriture; aussi sa chair en contracte-t-elle une odeur détestable, qui la rend dégoûtante, tandis que l'oise aux ailes blanches, ou magellanique, est très agréable à manger, et ressemble parfaitement à notre oie commune; elle ne se nourrit que d'herbes et d'aliments qui ne lui donnent nul mauvais goût.

Le mâle de l'oise antarctique a son plumage d'une blancheur éblouissante, et les pieds et le bec d'un jaune vif; la femelle, au contraire, présente le mélange le plus varié du blanc uni aux couleurs som-

bres, ce qui contribue toutefois à lui donner une livrée agréable à l'œil.

Cette espèce est de la taille de l'oise domestique; sa longueur totale, de l'extrémité du bec au bout de la queue, est de deux pieds environ.

Le bec et les pieds sont de couleur jaune orangée; le front, les joues et la gorge sont brun noir, maillé très finement de lignes blanches; le noir est plus épais en devant du cou, et cette couleur devient de plus en plus foncée sur ses côtés et en arrière; tout le sommet de la tête est recouvert d'une calotte rousse; les plumes, noires dès le haut de la poitrine, sont traversées chacune par deux ou trois bandes blanches, qui s'élargissent et qui forment, sur cette partie comme sur toute la surface inférieure du corps, un champ noir, agréablement rayé de blanc par parties égales; le bas-ventre, le dos, le croupion, et toutes les penes de la queue sans exception, sont d'un blanc de neige; le moignon et les moyennes couvertures des ailes sont également de cette couleur, et leur milieu est occupé par un large miroir d'un vert métallique, dont les bords sont brun noir; le haut du dos, et les grandes couvertures alaires dans toute leur longueur, sont d'un brun foncé, et les grandes penes sont entièrement d'un noir vif; un fort tubercule rougeâtre est placé en dedans du coude de chaque aile.

Cette espèce n'arriva aux îles Malouines que quelques jours avant notre départ (vers le 10 décembre environ), ce qui fait supposer qu'elle vient de la terre des Etats et des bords du détroit de Magellan, pendant l'été de ces climats, pour en repartir vers mars, époque à laquelle commence l'automne. Si l'oise magellanique est peu défiante, celle-ci, au contraire, paroît l'être beaucoup. Bougainville la mentionne, p. 66 de son voyage, sous le nom d'outarde.

La bernache des îles Sandwich (1) tient des céréopsis et des bernaches. Son plumage est brun noirâtre, avec des teintes plus claires en dessous et au bord des plumes. Le cou est blanchâtre. La gorge, la face et le dessus de la tête, de même qu'une ligne longitudinale à la nuque, sont noirs. Le bas-ventre est blanc. Cet oiseau se rencontre plus communément à Owhyhi.

LES OIES (2).

Ne nécessiteront quelques détails que pour deux espèces. L'oise de Gambie (3), commune en Afrique, et qui semble être le lien qui unit les oies aux cygnes,

(1) *Bernicla Sandwichensis*, Vig., Proc., IV, 41 et 43.

(2) *Anser*, Briss., Vieill.

(3) *Anas gambensis*, L., Lath., Syn., pl. 102. Lafrès Mag. de Zool., IV, pl. 29.

(1) *Chenelopez*, Steph. *Bernicla*, Vig.

(2) *Anser antarcticus*, Vieill. Zool. de la Coq., pl. 50.

(3) *Anas antarctica*, Gm., Syst. nat., sp. 57. *Antarctic goose*, Forst., second voyage de Cook. Lath., Syst.

mith., sp. 8. Outarde, Pernetty, Voy. aux îles Mal.,

II, p. 13.

a été confondue par Buffon avec une variété de l'oie d'Égypte, figurée enl. 982. Cette erreur a été partagée par Brisson et par Vieillot.

L'oie de Gambie a le bec rouge, le plumage sur le corps vert bronzé, le tour de la face et le ventre blanc grisâtre; ses tarses hauts et robustes; des ergots aux ailes. Elle n'est pas rare au Sénégal, et on l'a apportée fréquemment vivante en Europe.

L'autre espèce est l'oie simple (1) découverte par le capitaine King dans le détroit de Magellan. Le mâle est blanc, avec la queue, des rayures sur la nuque, le dos, les épaules, les rémiges noirs. Le bec est noir, mais les pieds sont jaunâtres. La femelle a la tête et le cou blancs, le haut du dos et les parties inférieures blancs rayés de noir. Le bas du dos, les rémiges et les rectrices sont noirs. Un miroir blanc occupe le milieu de l'aile. Les tarses sont fort longs.

LES CYGNES (2).

Célèbres par la beauté de leurs formes et par la grâce qu'ils déploient en nageant sur les eaux douces des étangs, ont été enrichis, par la Nouvelle-Hollande, d'une espèce entièrement noire.

LE CYGNE A BEC ROUGE (3).

Représenté par Buffon, enlum. 913, diffère notablement du *cygne sauvage* (4), qui forme non seulement une véritable espèce, mais qui a été jusqu'à ces dernières années confondu avec une autre espèce que M. Yarrell a nommé *cygne de Bewick* (5). Le cygne sauvage se reconnoît à son bec demi-cylindrique et noir, excepté les côtés, jusqu'au-delà des narines et la base, qui sont jaunes. Son corps est blanc; sa queue a vingt rectrices, et ses pieds sont noirs. Le cygne de Bewick, au contraire, a le bec demi-cylindrique, orangé à sa base; le corps blanc; dix-huit rectrices à la queue, et aussi les pieds noirs. M. Yarrell a étudié cinq individus de cette espèce, apportés aux marchés de Londres dans l'hiver de 1828 à 1829. Sa trachée-artère forme, sur le sternum, une anse bien plus développée que chez les autres espèces.

(1) *A. inornatus*, Vig., Proc., I, 15.

(2) *Cygnus*, Briss. Meyer. *Anas*, L.

(3) *Anas olor*, Gm.

(4) *Cygnus ferus*, Edw., pl. 150.

(5) *C. Bewickii*, Yarrell., Trans. Linn., XVI, 445. Bull. XXII, 127. Blackwall, Zool. Journ., XVIII, 189. Wingate, Trans., North., p. 1. Bull., XXVI, 297, Selby, *ibid.*

LE CYGNE AMÉRICAIN (1)

OU DE LA PLATA.

A le dessus et le dessous du corps d'un blanc luisant, la tête et la moitié supérieure du cou noires. Le bec rouge et demi-cylindrique. On le trouve aux Malouines, au détroit de Magellan, au Chili et sur les bords de la Plata.

LE CYGNE ANATOÏDE (2).

Retrouvé par le capitaine King dans les golfes de l'extrémité méridionale de l'Amérique, a le plumage blanc; le sommet des rémiges primaires noir, le bec et les pieds rouges, et le premier large, sans tubercule et déprimé.

LE CYGNE NOIR (3).

Du sud de la Nouvelle-Hollande, habite plus particulièrement la terre de Diémen; il est un peu plus gros que le cygne ordinaire; tout son plumage est noir, excepté les six premières rémiges, qui sont blanches. Le bec, et la peau nue qui est à sa base, sont d'un rouge carminé très foncé, sur lequel tranche une raie blanche assez large, qui coupe horizontalement la mandibule supérieure en dessus. (Pl. 48, fig. 4.)

LES HYDROBATES (4).

Sont des canards dont le pouce est bordé par un assez large repli membraneux. Un fanon charnu pend sous la mandibule inférieure du mâle. Le bec est court, déprimé, et dilaté sur les côtés. L'espèce type, ou l'*Hydrobate à fanon* (5), oiseau rare et remarquable par son plumage très luisant, et les penne de la queue qui sont subulées, roides et élastiques; les ailes sont courtes en proportion du volume du corps. Le mâle a, sous la partie nue du menton, une large membrane flottante, semblable à du parchemin; les plumes de la tête et du cou sont longues, lisses et noires; les côtés du cou irrégulière-

(1) *A. melanocorhynphus*, Molina, Chili, 207. *A. nigricollis*, Vieill.

(2) *Cygnus anatoides*, Vig. Proc., I, 15. *Anser corcoroba*, Molina, Chili, 312. *Oie blanche*, Azara, IV, 325.

(3) *C. atratus*, Vieill., Encycl., Gal., pl. 286. *Anas atrata*, Lath. *Anas plutonia*, Shaw, Misc., t. III, pl. 108. Labillard., Voy. à la recherche de La Pérouse, pl. en noir.

(4) *Hydrobates*, Temm., pl. col.

(5) *H. lobatus*, Temm., pl. 406. *Anas lobata*, Shaw Misc., pl. 255.

AMÉRICAIN (1)

LA PLATA.

sous du corps d'un blanc
tié supérieure du cou noi-
-cylindrique. On le trouve
it de Magellan, au Chili et

ANATOÏDE (2).

ine King dans les golfes de
e l'Amérique, a le plumage
niges primaires noir, le bec
e premier large, sans tu-

E NOIR (3).

e - Hollande, habite plus
de Diémen; il est un peu
rdinaire; tout son plumage
remières rémiges, qui sont
eau nue qui est à sa base,
très foncé, sur lequel tran-
sez large, qui coupe hori-
le supérieure en dessus.

ROBATES (4).

le pouce est bordé par un
raneux. Un faon charnu
inférieure du mâle. Le bec
laté sur les côtés. L'espèce
anon (5), oiseau rare et re-
mage très luisant, et les
nt subulées, roides et élas-
rtes en proportion du vo-
a, sous la partie nue du
brane flottante, semblable
nes de la tête et du cou sont
les côtés du cou irréguliè-

, Molina, Chili, 207. *A. ni-*

lg. Proc, I, 15. *Anser cos-*

. *Oie blanche*, Azara, IV,

ncycl., Gal., pl. 286. *Anas*

a, Shaw, Misc., t. III, pl. 408.

rche de La Pérouse, pl. en

pl. col.

pl. 406. *Anas lobata*, Shaw



1. Canard-Pic à pieds demi-palmés.
2. Sturion Cristatelle.

Publié par Pourrat F. à Paris.



subis

dix pennes
jusqu'à la
pied qua-

de M. de

LMÉS (?).

par M. Cu-
long que sa
sont à peu
emie dans
s sont peu
quand il se
ents comme
ène un peu
e la carène,
voisin de la
lisse et for-
te la largeur
correspon-
t également
bules est re-
it, et prend
d'où il s'en
usqu'à l'œil.
t du dos sont
oir tirant un
blancs, ainsi
s racines des
brune; mais
ine, le ventre
rieures de la
res externes
t de repos,
grandes cou-
ut le reste de
peu de blanc
au bout des
du corps; les
s cuisses sont
du tibia n'est
écailles, ainsi
s doigts et la
térieurs; cette
se que le tiers
on de chaque
transversales;
ocre force; le
l'élargir. Les
tes que celles
apport comme

du mus., 7^e an
1, 436,



re
ou
or
pa
ne
ab
po
I
ne
or
de
on
pli
de,
ges
==
F
de fal
Les
vari
mar
D
mill
de m
res a
du p
man
une
re;
et vi
noir
les p
verse
de l'
sort
brun
plum
striée
pouc
queu
es ja
doigt
deux
du m
(*) A
ador
(*) A
Capit
rum,
tibus

ment rayés de blanc terne et de noir. Tout le dessous du corps, la poitrine, le corps et les flancs d'un brun noirâtre luisant, jaspé irrégulièrement de zig-zags blanchâtres; tout le ventre est couvert de plumes brunes à leur origine, et blanches au bout; les ailes et les pieds noirs. Longueur, deux pieds six pouces.

La femelle est un peu plus petite, plus régulièrement jaspée de blanc, et les côtés du cou sont d'un brun très clair, tacheté d'un brun fauve; elle n'a point de fanon. Les jeunes mâles ressemblent à la femelle; on les distingue au petit fanon, ou seulement à son pli membraneux sous le menton. Il habite l'Australie, et a été tué aux environs du port du Roi-Georges, au sud de la Nouvelle-Hollande.

LES CANARDS (1).

Forment une famille tellement nombreuse, qu'il est fallu la subdiviser en une foule de tribus distinctes. Les espèces nouvelles ne sont cependant pas aussi variées qu'on pourroit le supposer, et les plus remarquables sont :

LE CANARD RADJAH (2).

De la grosseur du canard ordinaire, est voisin du millouin. La tête, le cou, la poitrine, l'abdomen, le moignon de l'épaule et l'extrémité des couvertures alaires sont d'une blancheur éclatante; le reste du plumage est brun noirâtre, un peu plus foncé au manteau. Sur le milieu de la poitrine on aperçoit une ligne brune, un peu interrompue dans son centre; elle se porte au-dessus du moignon de l'épaule, et vient se perdre ou mieux se confondre avec le noir du dos. Le blanc des plumes qui recouvrent les parties antérieures des ailes est également traversé par une ligne festonnée noire; sur le milieu de l'aile un miroir d'un vert brillant métallique ressort avec éclat; il est surmonté d'un second miroir brun pourpre marron. Parmi quelques unes des plumes sous-caudales, on en remarque qui sont striées de gris et de blanc; les ailes, longues de dix pouces et demi, sont armées d'un petit éperon; la queue est courte. Ce canard est assez haut monté sur ses jambes; ses pieds et son bec sont rouges; le doigt postérieur est légèrement palmé. Le tarse a deux pouces de longueur. Le bec aplati comme celui du millouin, est long de deux pouces; la deuxième

rémige est la plus longue; et on compte dix plumes primaires; elles diminuent de grandeur jusqu'à la dernière. Longueur totale de l'oiseau, un pied quatre pouces.

Ce canard, que nous devons à l'adresse de M. de Blois, habite les étangs de Bourou.

LE CANARD-PIE A PIEDS DEMI-PALMÉS (1).

De la Nouvelle Hollande, est décrit par M. Cuvier en ces termes : « Son bec est aussi long que sa tête; sa largeur et sa hauteur, à la base, sont à peu près égales, et comprises deux fois et demie dans sa longueur; les lamelles de ses bords sont peu saillantes, minces et tout-à-fait cachées quand il se ferme; elles ne représentent point de dents comme dans beaucoup d'oies. Le dos est en carène un peu arrondies, les narines se rapprochent de la carène, vers le tiers de sa longueur, le plus voisin de la base; un ongle corné, ovale, convexe, lisse et fortement recourbé vers le bas, occupe toute la largeur de l'extrémité antérieure; une partie correspondante de la mandibule inférieure est également cornée, mais le reste des deux mandibules est recouvert d'une peau brune qui s'épaissit, et prend une teinte jaune vers la base du bec, d'où il s'en étend de chaque côté une large bande jusqu'à l'œil. La tête, le cou et une partie du haut du dos sont entièrement couverts de plumes d'un noir tirant un peu sur le brun; les scapulaires sont blancs, ainsi que la portion du dos qui est entre les racines des ailes. Ensuite il y a au dos une partie brune; mais le croupion est blanc, ainsi que la poitrine, le ventre et les couvertures supérieures et inférieures de la queue, la portion des petites couvertures externes de l'aile, qui est recouverte, dans l'état de repos, par les scapulaires; les petites et les grandes couvertures inférieures sont blanches; tout le reste de l'aile est noir, à l'exception de quelque peu de blanc sur les plumes de l'aile bâtarde, et au bout des grandes couvertures les plus voisines du corps; les plumes de la queue et les plumes des cuisses sont également noires; le tiers à peu près du tibia n'est revêtu que d'une peau nue et à petites écailles, ainsi que le tarse tout entier, les bases des doigts et la membrane qui unit les trois doigts antérieurs; cette membrane est fort courte, et n'embrasse que le tiers de leur longueur; les deux tiers environ de chaque doigt sont garnis en dessus de lames transversales; leurs ongles sont arqués, et de médiocre force; le pouce n'a point de membrane pour l'élargir. Les jambes de cet oiseau sont bien plus hautes que celles des canards et des cygnes; et, sous ce rapport comme

(1) *Anas*, *L. Histrionicus*, *platipus*, *micropterus*, *adornata*, *mareca*, *clangula*, *querquedula*, etc., etc.

(2) *A radjah*, Less. et Garn., *Zool. de la Coq.*, pl. 49. *Capite, colle, pectore, abdomine anteriore parte alarum, extremitate tectricibus alarum albis, alis partibus subnigris; virescente speculo insuper alas.*

(1) *A. melanoleuca*, Lath. Cuv. (Mém. du mus., 7^e année, XI cahier, p. 345, pl. 19). Bull., XIII, 436,

sous celui du bec, c'est à l'*Anas arborea* des Antilles qu'il ressemble le plus.

» Sa longueur totale est de deux pieds deux pouces. Il habite le Port-Jackson, d'où l'a rapporté M. Dusseuil. »

LE CANARD AUX AILES COURTES (1).

Si commun aux Iles Malouines, est l'oiseau décrit par Cook sous le nom de *race-horse*, cheval de course, et que Forster reconnut être un canard. Buffon a donc résumé les descriptions de ces deux célèbres voyageurs, en le plaçant à la suite des manchots.

LE MICROPTÈRE DE LA PATAGONIE (2).

Découvert sur le bord occidental du détroit de Magellan par le capitaine King, ressemble beaucoup au précédent, mais sa taille est moindre. Son plumage est gris de plomb en dessus, avec la gorge et les scapulaires roussâtres; le ventre a un miroir sur l'œil blanc; le bec est brun verdâtre.

L'EIDER DE LEISLER (3).

Est très voisin de l'eider commun (4); mais il en diffère par sa taille, par la forme de son bec, par la couleur noire et blanche, et par la courbure des plumes postérieures de l'aile du vieux mâle; enfin par le plumage de la gorge et du cou du jeune âge. Son

(1) *A. brachyptera et cinerea*, Lath. Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 39. *Myropterus brachypterus*, Less., *Ornith.*, p. 630.

(2) *Myropterus patagonicus*, Vig., *Proc.*, I, 15.

(3) *Platypus Leisleri*, Brehm., *Ornis.*, 1824, *Bull.*, X, 151.

(4) *Mœurs du canard sauvage* (eider) (*). — La grande douceur de température des deux hivers qui ont précédé celui-ci a presque entièrement interrompu depuis deux ans l'arrivée et le passage des palmipèdes du Nord dans nos départements; cette année-ci, au contraire, dès les premiers jours de novembre, et par le vent nord-est qui souffla pendant six ou sept jours seulement, près d'un mois par conséquent avant la grande gelée que nous venons d'éprouver, on a vu passer des bandes continuelles d'oies et de canards sauvages. Quoique ce passage très nombreux dans nos contrées, d'espèces habituellement voyageuses, fût déjà l'indice d'un hiver plus froid que les deux précédents, l'apparition d'une troupe de canards eiders dans nos environs, à la même époque, m'a fait conjecturer que le froid serait vigoureux, car cette espèce à duvet si précieux, habitante des mers glaciales, n'apparaît que très rarement sur nos côtes, et seulement lorsqu'un redoublement de froid dans les contrées arctiques la force à les quitter pour se diriger vers le sud. Les premiers que j'aie vu tuer dans ce pays-ci le furent au commencement de l'hiver de 1830, et

(*) Par F. de La Fresnaye; *Echo du Monde savant*, n. 2, du 10 janvier 1836, p. 5.

bec, un peu court, est fort haut vers sa base, et s'étend assez loin sur le front par deux branches légèrement saillantes: le crochet de son extrémité est

depuis cet hiver rigoureux jusqu'à celui-ci, je n'ai pu en connoissance qu'on en ait tué ni apporté un seul; nos marchés de Caen et de Bayeux. Celui que je possédais vivait, depuis sept semaines environ, m'ayant offert quelques particularités dignes d'intéresser les ornithologistes, je crois devoir raconter ces détails minutieusement en apparence, mais dont on peut tirer quelques conséquences vraisemblables. Il me fut apporté le 11 novembre, un mois par conséquent avant la gelée, par un paysan qui l'avait arraché des griffes d'un oiseau de proie contre lequel il se débattait fortement. Il me raconta qu'une bande d'à peu près une vingtaine de ces oiseaux passait au-dessus d'un plateau voisin de cette ville, nommé les *Monts d'Éveines*. Ce plateau est fréquenté tous les ans par des faucons pèlerins (*Falco peregrinus*) à leur double passage de printemps et d'automne; et sous Louis XV et Louis XVI, lorsque la fauconnerie étoit en usage en France, deux fauconniers du pays y prenoient chaque année un certain nombre qu'ils dressaient et transportaient ensuite à Versailles, au moment où les chasses du vol commencent. Il est donc très probable que c'étoit un de ces courageux oiseaux que notre homme vit fondre sur la troupe d'eiders. Ceux-ci épouvantés se dispersèrent et se précipitèrent dans un petit vallon au pied du plateau, cherchant un refuge dans les haies et les buissons les plus voisins. Un seul essaya d'échapper par la rapidité de son vol, mais le faucon (car je ne doute pas que ce n'en fût un) se mit à sa poursuite, et après l'avoir harcelé et manqué plusieurs fois, l'abattit enfin à près d'une demi-lieue du point de l'attaque. On ne sera pas étonné de cette lutte prolongée en pensant à la grosseur des eiders, presque égale à celle d'une oie sauvage, et surpassant d'un tiers celle du faucon femelle. Lorsqu'on me l'apporta, une forte blessure à la partie antérieure du cou, et qui le laissoit voir à nu, et une autre aussi grave derrière le cou, me firent craindre de ne pouvoir le sauver; mais à plusieurs reprises de l'eau que je lui présentais; comme il ne vouloit manger ni pain trempé ni orge, j'en mis dans son eau de petites lanières de viande crue dont il goûta, et qu'il finit par saisir avec empressement. J'en pus remarquer alors que pendant sept ou huit jours ce oiseau étoit d'une voracité incroyable: je pouvois à peine le rassasier, quoique je lui fisse faire trois ou quatre repas de viande ou de poisson par jour; et lorsque j'entrois dans l'appartement où je l'avois mis, il étoit si familier qu'il venoit à moi pour saisir à ma main les morceaux de viande que je lui présentais, et en quelques secondes tout étoit avalé. Bientôt il y joignit des repas d'orge, laquelle il s'étoit habitué insensiblement, et plusieurs fois je fus étonné de l'entendre respirer avec un sifflement semblable à celui d'une personne asthmatique; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que cette respiration difficile provenoit de la grande tension du jabot, alors trop plein d'aliments.

On peut, ce me semble, conclure de ces différents faits, d'abord, que l'apparition des eiders dans nos départements est un indice certain d'un hiver rigoureux; de plus que la voracité de ces oiseaux à leur arrivée provient sûrement de ce qu'ils font, presque sans s'arrêter, l'énorme trajet des mers glaciales jusque dans nos côtes.

est marqué. Il fréquente les côtes du Groënland, pourrit de testacés qui tiennent aux rochers, et les mœurs de l'elder ordinaire.

continuant leur vol le jour et la nuit comme les sauvages; et enfin, que leur grande familiarité est la preuve de ce que j'ai pensé, que les espèces sauvages en général sont d'autant moins effrayées de la présence de l'homme et d'autant plus familières, que les lieux où elles viennent sont moins habités et plus sauvages. N'ayant pas éprouvé, comme celles de nos pays civilisés, que leur plus grand ennemi est l'homme, elles ne redoutent point sa présence, et se familiarisent avec lui en peu de temps, tandis que nos espèces sauvages indiennes, au contraire, telles que la perdrix, le héron, le canard et autres, qui ne quittent jamais nos contrées pour se livrer à la chasse, conservent en captivité une sauvagerie extraordinaire.

Il n'y a que les jeunes elders de l'année qui viennent, à longs intervalles, visiter nos contrées; jamais on n'en a vu d'adultes. On se demandera naturellement si cela peut être la cause, et pourquoi des oiseaux qui sont à vivre au milieu des glaces polaires, qui ne craignent que dans la mer leur nourriture, consistant en végétaux hivaives et en petits poissons, abandonnent tout-à-coup ces lieux, lorsqu'un froid plus intense s'y fait sentir. Il est à peu près reconnu que la difficulté de trouver leur nourriture ordinaire est la principale cause de leurs migrations des oiseaux; tous les insectivores nous les ont au moment où les insectes eux-mêmes deviennent rares chez nous, et ils se dirigent vers des lieux où ils en retrouveront en abondance. Il me paroît vraisemblable que le refroidissement subit des mers arctiques causé par l'apparition des glaçons innombrables qui viennent en couvrir la surface dans certains hivers, est celui de 1830 et celui-ci, témoin les onze bâtiments baleiniers anglais qui ont été surpris et enveloppés et renversés par les glaces; il est, dis-je, très probable qu'alors tous les mollusques et autres animaux qui se trouvent dans les mers polaires, se trouvent dans des profondeurs, et que ceux-ci, affamés par cette disette d'aliments, peut-être aggravée par l'apparition de ces innombrables glaçons, se décident à quitter des lieux qui ne leur offrent plus de ressources, se dirigent d'un vol facile et sûr vers le sud, et ne s'arrêtent qu'à de grandes distances du point de leur départ. Tous les vieux déjà affamés s'arrêtent probablement où la mer, plus libre et sans glaçons, leur offre de nouveau une nourriture facile, tandis que parmi les jeunes, quelques-uns seulement plus aventureuses que les autres, ou attirés par de violents coups de vent, poursuivent leur route jusque sur nos côtes, où ils arrivent comme épuisés, en quelque sorte, et probablement exténués de fatigue.

La dernière conséquence que l'on peut tirer de la grande familiarité des elders et de la facilité avec laquelle ils s'habituent à vivre de grains (le mien ne mange plus que de l'orge aujourd'hui), c'est qu'il seroit être assez facile, avec quelques soins, d'acclimater en France cette espèce précieuse. Il est certain que les oiseaux de ces pays froids s'habituent bien plus facilement au climat des pays tempérés que ceux des pays chauds. De plus, des oiseaux aquatiques, placés près d'un cours d'eau ou d'une pièce d'eau, y trouvent

LE GARROT DE BARROW (1).

A été indiqué par MM. Swainson et Richardson, comme appartenant à la faune boréale américaine. Sa description n'a pas encore été publiée.

LE CANARD TADORNOIDE (2).

Provient de la Nouvelle-Hollande, et vit aussi au cap de Bonne-Espérance. La tête et le cou sont vert doré; un collier blanc entoure la partie inférieure du cou, et au-dessous commence un large plastron roux qui règne sur le haut du dos et sur le thorax; le dos et le ventre sont verts; la moitié supérieure de l'aile est blanche. Il a de grands rapports avec le kasarka du Bengale.

LE SIFFLEUR AWSURI (3).

Paroît être répandu dans le pays des Mahrattes, au Bengale, à Java et en Afrique. Son plumage est brun noir, lavé de jaune, brunâtre au sommet des plumes scapulaires et dorsales. Les petites tectrices des ailes et du dessus de la queue sont d'un marron foncé. Le vertex est traversé par une ligne brune, tranchant sur le fond brunâtre clair de la tête, teinte qui est aussi celle du cou et du thorax. Le ventre et le croupion sont d'un ferrugineux foncé; le menton et les couvertures inférieures sont d'un blanc sale; le bec et les pieds sont noirs. Il est commun dans le pays des Mahrattes, où il vit par troupes de beaucoup d'individus.

LE CANARD DE CHILOE (4).

A le front, les joues, le ventre, le croupion et les épaules blancs; la nuque, le cou, le bas du dos, les rémiges primaires et la queue bruns. Le haut du dos et le thorax sont rayés de brun et de blanc. Les rémiges secondaires sont d'un noir luisant, et les

sans cesse les moyens de se rafraîchir, si la chaleur de la température les incommode.

Je pense donc que plusieurs elders, libres dans une enceinte un peu solitaire où la verdure seroit jointe à quelque courant d'eau, non seulement y vivroient facilement, mais finiroient peut-être par s'y reproduire. J'ai obtenu dans un lieu semblable, d'un couple d'oldes sauvages (*Anas segetum*, L.), des petits que la mère avoit couvés sans la moindre défiance, et j'y ai encore dans ce moment-ci deux canards pilet et deux siffleurs accouplés.

Si j'étois assez heureux pour pouvoir me procurer encore un ou deux elders vivants, un couple enfin, je présume bien fortement du succès de mon entreprise.

(1) *Clangula Barrowii*, Swains, Proc., I, 132.

(2) *Anas tadornoides*, W. Jard., pl. 62. Lnth., X, 366. Canard kasarka. *Anas rutilla*, Pallas. Temm., Man., 832. Lafresn., Mag. de Zool., t. V, pl. 36. *A. kasarka*, Gm.

(3) *Mareca awsurore*, Sykes, Proc., II, 168.

(4) *Anas chilensis*, Vig., Proc., I, 15.

scapulaires sont rayées de blanc; les flancs sont roux; un trait vert pourpre surmonte les yeux.

LE CANARD

DU DÉTROIT DE MAGELLAN (1).

A le haut du corps de couleur cannelle, linéolé sur le cou, et tacheté de noir sur le thorax et sur le dos; les parties inférieures sont rayées de noir et de blanc. Le sinciput est vert noir; un miroir vert, puis pourpre, recouvre l'aile.

LE CANARD MÉTOPIA (2).

Assez rare au Chili, où il est nommé *pato non cresta*, a le cou noir, à rellets pourprés, le ventre et le dos finement rayés de noir et de cendré par traits ondulés. Les rémiges sont blanches, terminées de noir; le front est nu et rouge de sang; son bec est violet, et les pieds sont jaunes.

LE CANARD SIFFLEUR (3).

Est commun au Chili, où on le nomme *pato real*. Sa chair est estimée. Il a le thorax, le ventre et la région anale blancs, les plumes du cou lunulées de noir. La face est blanche, avec le sommet de la tête noir, à rellets violets et vert luisants; chaque plume bordée de blanc. Les rémiges sont noirâtres; le bec et les pieds sont noirs.

M. Charles Bonaparte a distingué du morillon d'Europe un canard de l'Amérique septentrionale, qu'il nomme *morillon à collier noir* (4), avec un collier ferrugineux. M. Vigors a donné quelques nouveaux détails sur la *sarcelle de Sibérie* (5), qui s'est présentée sur les côtes d'Angleterre. M. de Lafresnaie dit aussi avoir rencontré sur les côtes de la Normandie un individu de la *sarcelle de Chine* (6), qui s'y étoit égaré, et probablement échappé de quelque navire du Havre.

Eulin M. Vigors a décrit comme nouvelle une espèce de *pilet* (7) des côtes de la Californie, roux pâle sur la tête, le corps et la queue, celle-ci ocellée de brun, avec les joues, la gorge et le bas du cou blancs. Les ailes sont brunes, avec quatre lignes miroitées, la première rousse, la deuxième bleu clair, la troisième noire, et la quatrième encore rousse. Sa taille est de vingt-un pouces.

(1) *A. fretensis*, Vig., Proc., I, 15.

(2) *A. metopias*, Poep. Bull., XIX, 103.

(3) *A. sibilatrix*, Poep. Bull., XIX, 103.

(4) *A. rufitorques*, Ch. Bonap., Ac., Phil., numéro de mai 1824. Bull., IV, 128.

(5) *A. glaucitans*, Pallas, Ac., Stokl., pl. 33, fig. 1. Bull., VII, 251.

(6) Bull., XIV, p. 118.

(7) *A. urophasianus*, Vig., Zool. Journ. Bull., XXI 319.

LE CANARD A BEC ÉTROIT (1).

Est un peu plus grand que la sarcelle, dont il à peu près le port, mais son bec étroit et allongé distingue de ses congénères.

Chaque plume du dessus de la tête et du cou est blanche, avec un trait grisâtre vers son milieu; chez les mâles ces traits sont plus larges, et forment un capuchon brunâtre qui recouvre les yeux, et se termine en pointe vers la nuque; tout le reste du dessus du corps est d'un brun grisâtre assez clair, avec l'extrémité de chaque plume blanche; tout le dessous est blanc, avec une teinte roussâtre, surtout sur la poitrine et les côtés du ventre. Chez la femelle, on distingue à peine du roussâtre; le mâle a de plus deux baguettes des plumes de la poitrine brune, ainsi que des bandes transversales peu prononcées sur les flancs. L'iris est brun, bec et pieds d'un noir profond.

M. Ménétriés a tué cette espèce sur un lac près de Lenkoran, vers la fin du mois de mai, revenant un mois après de son voyage aux montagnes de Talyche; il ne put le retrouver.

LES HARLES (2).

Ont les mœurs et les habitudes des canards. Buffon a figuré la *piette* (enl. 449 et 450), le harle de Virginie, qui se trouve aussi en Europe (enl. 933 et 936), le harle huppé (enl. 207), et le harle commun (enl. 934).

Deux nouvelles espèces sont à ajouter aux précédentes: l'*anataire* (4), que M. Eimbeck regarda comme le lien intermédiaire entre le garrot (*anclangula*) et le harle à bin (*mergus albellus*), et est remarquable par l'étroitesse de son bec; le harle part (5), que M. Delalande a découvert au Brésil qui a sur l'occiput une huppe touffue, ainsi que l'indique son nom. Il est ardoisé sur le corps, blanc dessous, avec des taches sur les flancs.

(1) *A. angustirostris*, Ménétriés, Cal. Caucase. *bescens*, capite colloque longitudinaliter fusculosus; dorso fusco cinereo, pennis alboterminatis pectore abdomineque leviter rufo-coloratis; rostrato, elongato, pedibusque atarimis.

(2) *Mergus*, L. Détails sur les harles, Wils., Bull., 113.

(3) Selby, Bull., XXVII, 190.

(4) *M. anataris*, Em., Isis, 1331, pl. 3. Bull., XX 191.

(5) *M. brasiliensis*, Vieill., Gal., pl. 203. Encyc. pl. 236, fig. 3.

A BEC ÉTROIT (1).

grand que la sarcelle, dont il a le bec plus large, et allongé en pointe.

Le dessous de la tête et du cou est grisâtre vers son milieu; les plumes du dessous du ventre sont plus larges, et forment une bande qui recouvre les yeux, et se termine en queue; tout le reste du dessous est grisâtre assez clair, avec l'extrémité blanche; tout le dessous est plus roussâtre, surtout sur la poitrine. Chez la femelle, on dit qu'elle est plus roussâtre; le mâle a de plus les plumes de la poitrine brune, ainsi que les reversales peu prononcées.

Le bec est brun, bec et pieds d'un noir.

On trouve cette espèce sur un lac saharien vers la fin du mois de mai, et elle est très de son voyage aux monts de l'Atlas.

HARLES (2).

On trouve les habitudes des canards, et la harle (enl. 449 et 450), le harle trouve aussi en Europe (2) (enl. 207), et le harle huppé (enl. 207), enl. 954).

Ces espèces sont à ajouter aux précédentes (3), que M. Eimbeck regardait comme médiane entre le garrot (enl. 207) et le harle huppé (enl. 207), et le harle huppé à découvert au Brésil. Le harle huppé a une huppe touffue, ainsi que le harle ardoisé sur le corps, blanc sur les flancs.

Le harle, Ménétré, Cal. Caucase. Le harle a une queue longitudinalement fusco-olivacée, pennis alboterminatis, et le harle leviter rufocoloratis; rostris pedibusque aterimis.

On trouve les harles, Wils., Bull., enl. 190.

Wils., Bull., enl. 1334, pl. 3. Bull., XXI, enl. 203. Eucy.

LES GUILLEMOTS (1).

On ne les voit point encore bien distingués entre eux. Buffon n'a connu que le grand guillemot, figuré enl. 903, car l'oiseau qu'il nomme petit guillemot ou colombe du Groënland (enl. 917) est le type du genre *cephus* ou *mergulus* des nomenclateurs actuels.

On distingue aujourd'hui : le guillemot de Franck (2), qui a le dessus du corps noir, le thorax et le ventre blancs, avec une raie de cette couleur qui traverse sur l'aile. Il se trouve sur les côtes des îles aléoutiennes et dans la baie de Baffin. Le guillemot à miroir (3), qui est noir, avec un miroir blanc sur l'aile, bien qu'il y en ait des variétés tachetées de noir et de blanc, et que le dessous du corps soit blanc dans la livrée d'hiver. On le trouve aux attérissements de Terre-Neuve, des Hébrides et de Saint-Pierre-de-Miquelon. Le guillemot à paupières blanches (4) a la tête et le cou noirs, le tour de l'œil et un trait partant de l'angle externe de l'orbite, pour descendre sur les côtés du cou, d'un blanc neigeux; le dessous du corps est entièrement blanc. Cet oiseau est répandu sur le pourtour du cercle arctique, et se rencontre aussi bien à Terre-Neuve qu'aux îles aléoutiennes. Le guillemot à petit bec (5), long de neuf pouces, a été observé sur les côtes de la Californie. Il est gris brun sur le corps, avec la tête et le dos maculés de blanc; les parties inférieures sont blanches, mais rayées de brun; la queue est blanche, avec les deux rectrices moyenne noires: le bec est court et grêle. Le guillemot wumizusume (6), est une élégante espèce découverte sur les côtes de Corée et du Japon. Dans ce dernier pays elle porte le nom de *wimizusume*, que M. Temminck lui a conservé. Son bec est brun rougeâtre, et une élégante huppe de plumes étroites surmonte le front: elle est noire, ainsi que le masque, le menton et les côtés du cou. Le dessus de la tête est gris roux; le dos est bleu ardoisé, ainsi que les ailes, la queue et les flancs; le dessous du corps, à partir du menton, est blanc, lavé de rosé.

(1) *Uria*; Briss.

(2) *U. Franckii*, Leach. *U. Brunnichii*, Sabine. Chorl., Voy., pl. 21.

(3) *U. grylle*, Lath. Vieill., Gal., pl. 264. Chorl., Voy., pl. 22.

(4) *U. lacrimans*, La Pyl., Gal. de Paris. Chorl., Voy., pl. 23.

(5) *U. brevirostris*, Vig. Zool. Journ., no 18. Bull., XXI, 319.

(6) *U. wumizusume*, Temm., pl. 579.

LES SYNTHLIBORAMPES (1).

On n'en voit qu'une seule espèce, l'alque vieillard (2) des côtes du Kamtschatka, entièrement noire, le ventre excepté, qui est blanc, de même que les plumes étroites et linéaires qui partent de l'occiput.

LES STARIQUES (3).

OU PHALERIS.

On a un bec conique, à arête de la mandibule supérieure obtuse, renflée en dessous. La seule espèce du genre est la starique cristatelle (4), commun dans le nord de l'Océan Pacifique, dans les archipels des Kouriles et des îles aléoutiennes, de même que sur les côtes de Sibérie. Gros comme une caille, cet oiseau marin porte six à huit plumes simples, qui, partant du front, retombent sur la pointe du bec. Des poils effilés entourent le bec et les côtés de la tête. Le corps est en dessus brun noir, passant à l'ardoisé sur la poitrine et le haut du ventre, et au jaune fauve sur la région anale. Les pieds sont rougeâtres (pl. 49, fig. 2).

LES OMBRIES (5).

Diffèrent des stariques par leur bec comprimé, aplati et discoïde. La seule espèce est le perroquet de mer (6), bien que le vrai nom sous lequel cette espèce soit connue au Kamtschatka par les Russes qui y sont établis soit *stariak*, qui signifie vieillard.

Cet oiseau vit dans la mer par troupes assez considérables. Il se cache dans les anfractuosités de rochers pendant les tempêtes; il est excessivement confiant; sa chair est noire et peu délicate. La femelle pond des œufs d'un blanc sale, ponctués de fauve ou de brun. Chaque femelle n'a qu'un seul œuf vers le 15 juin, et le dépose sans soin sur le sable ou sur la roche nue.

(1) *Synthliboramphus*, Brandt.

(2) *S. antiquus*, Brandt, Alq., pl. 5. *Alca antiqua*, Gm. Lath. *U. senicula*, Pallas, Fauna rossica, pl. 85, p. 367.

(3) *Phaleris*, Temm. *Alca*, Vieill.

(4) *P. cristatella*, Temm., pl. 200. *A. cristatella*, Pallas, 5^e fasc., p. 18, pl. 3. *A. cristatella et pygmaea*, Lath., pl. 95, fig. 4. Macareux huppé, Chorl., pl. 12.

(5) *Ombria*, Eschsch., Zool. alt., pl. 17.

(6) *O. psittacula*, Eschs., pl. 18. *Phaleris psittacula*, Temm. *Alca psittacula*, Pallas, pl. 2, fig. 4 à 6. *A. psittacula et tetracula*, ath., pl. 95, fig. 2 et 3.

Cet oiseau est brun sur la tête, le cou et les parties supérieures. Il a quelques plumes blanches sur les côtés du cou; les parties inférieures sont blanchâtres; son bec est rouge à sa base, jaune à la pointe; les tarses sont jaune rougeâtre.

LES VERMIRHYNQUES (1).

M. Charles Bonaparte a proposé sous ce nom un nouveau genre d'oiseau, qui ne se compose que d'une espèce rare qu'il avoit primitivement décrite sous le nom de *phalaris cerorhynca*.

Les vermihynques doivent donc prendre place à côté des stariques dans l'ordre des palmipèdes. Ils ont pour caractères d'avoir le bec plus court que la tête, très comprimé sur les côtés dans toute sa longueur, moins haut que long, très lisse, à base nue, recouverte d'une membrane calleuse que surmonte un appendice long, obtus, de nature cornée, et s'élevant verticalement; mandibules recourbées et légèrement échanrées à leur extrémité; l'inférieure est anguleuse en dessous et aiguë, et sillonnée par deux rainures latérales, linéaires et très profondes; les bords sont aigus, mais ceux de la mandibule supérieure sont dilatés, et ceux de l'inférieure sont recourbés; narines situées au-dessous de la membrane calleuse de la base du bec, latérales, longues, linéaires, ouvertes, très apparentes, à demi ocluses par une membrane; langue courte, grêle, déprimée et bifide à la pointe; tête globuleuse, orbites emplumées, yeux petits, cou court, gros; corps massif, pieds situés très en arrière; tarses médiocrement comprimés, d'un tiers plus courts que le doigt du milieu, très rugueux en arrière; les doigts longs, grêles, lisses; celui du milieu le plus long, l'interne le plus court, et de la longueur du tarse; membrane interdigitale, médiocrement large, entière; ongles comprimés, recourbés, aigus; celui du milieu le plus large, dilaté et aigu à son bord interne; ailes courtes, petites, un peu aiguës, à rémiges émoussées; la première un peu plus longue, et les suivantes très courtes; la queue courte, très arrondie, ayant quatorze rectrices.

M. Charles Bonaparte a publié les caractères de ce genre dans le tome II, page 427, des Annales du Lycée d'histoire naturelle de New-York. Il pense que l'espèce qui le compose a les mêmes habitudes que les stariques du genre *phalaris*, et que le plumage éprouve les mêmes changements. C'est entre ce dernier genre et les *mormon* qu'il doit être classé.

Le vermihynque habite les mers situées entre l'Amérique et l'Asie, et jusqu'à présent on ne l'a observé qu'à la côte nord-ouest d'Amérique.

(1) *Cerorhynca*, Ch. Bonap., Syn., p. 427.

LE VERMIRHYNQUE OCCIDENTAL.

Cerorhynca occidentalis (1).

Son plumage est noirâtre en dessus, blanc en dessous; le bec est jaunâtre, et se trouve garni de plumes blanches autour des yeux et à la commissure du bec.

L'espèce type est figurée dans l'atlas d'Eschscholtz, pl. 42, sous le nom de *chimère cornue* (2). Elle se trouve sur la côte nord-ouest d'Amérique et sur celles du Kamschatka.

LES MACAREUX (3).

Ont été décrits par Buffon, et les deux espèces sont figurées enl. 761 et 273. Mais Pallas a ajouté quelques détails intéressants à l'histoire du *macareux du Kamschatka* (4) (pl. 50, fig. 4).

Cette espèce séjourne quelquefois très long-temps à la mer, vole assez bien, mais ne reste pas long-temps sans se poser sur les rochers et sur les petites îles. Sa nourriture consiste en chevrettes, en crus taçés et en petits mollusques. Ces oiseaux ne manquent jamais de venir coucher à terre chaque soir. Le mâle et la femelle sont monogames, et se creusent dans les rivages des trous profonds où ils se retirent. La femelle ne pond qu'un œuf oblong, d'un goût exqu, dont le vitellus est de la couleur orangée la plus vive, et qui paroît disproportionné par son volume avec la taille de l'oiseau. Cet œuf, en effet, est, par sa grosseur, intermédiaire entre ceux des canards et des oies.

Les Russes établis au Kamschatka nomment ces macareux *kara*, tandis que les habitants de cette presque le nomment *tchelata*, et les habitants des Kouriles *etubirga*.

Il n'habite que la partie septentrionale de l'océan Pacifique, et est à peu près de la taille du macareux d'Europe. Le plumage du corps est entièrement noir; les côtés de la tête sont blancs, ainsi qu'un cercle qui entoure les yeux. Deux faisceaux de plumes partent de derrière les yeux et de chaque côté, et retombent avec beaucoup de grâce sur le derrière du cou; ces plumes sont allongées, décomposées et d'un beau jaune. Les ailes sont noires, bordées

(1) Ch. Bonap., Ann. Lyc. New-York, t. II, p. 428. *Phalaris cerorhynca*, *ibid.*, Zool. Journ., t. III, p. 53.

(2) *Cerorhynca occidentalis*, Ch. Bonap., Syn., p. 428. Less., Dict. sc. nat., t. LXVII, p. 331. *Chimerina cornuta*, Eschs., pl. 12.

(3) *Fratercula*, Vieill. *Alca*, L.

(4) *Alca cirrhata*, Gm., enl. 761. Bull., XXI, 319. Encycl., pl. 10, fig. 4, et pl. 11, fig. 1. Pallas, Fasc. 5, p. 7, pl. 1. *Fratercula cirrhata*, Vieill., I, 226.

MACAREUX OCCIDENTAL.

Alca occidentalis (1).

noirâtre en dessus, blanc en dessous, et se trouve garni de plumes blanches autour des yeux et à la commissure.

figurée dans l'atlas d'Eschscholtz sous le nom de *chimère cornue* (2) sur la côte nord-ouest d'Amérique et à Kamschatka.

MACAREUX (3).

Buffon, et les deux espèces sont décrites par Linné et 275. Mais Pallas a ajouté deux autres espèces intéressantes à l'histoire du macareux (4) (pl. 50, fig. 4).

Le macareux est quelquefois très long-temps en mer, et ne revient qu'au soir sur les rochers et sur les petites îles. Il se nourrit de crustacés et se compose en chevrettes, en crustacés et en poissons. Ces oiseaux ne manquent jamais de se coucher à terre chaque soir. Ils sont monogames, et se creusent des trous profonds où ils se cachent. L'œuf est oblong, d'un blanc jaunâtre et d'un diamètre qui est de la couleur orangée. Le bec est très épais et très croît disproportionné par rapport à la taille de l'oiseau. Cet œuf, en effet, est d'un diamètre intermédiaire entre ceux des autres espèces.

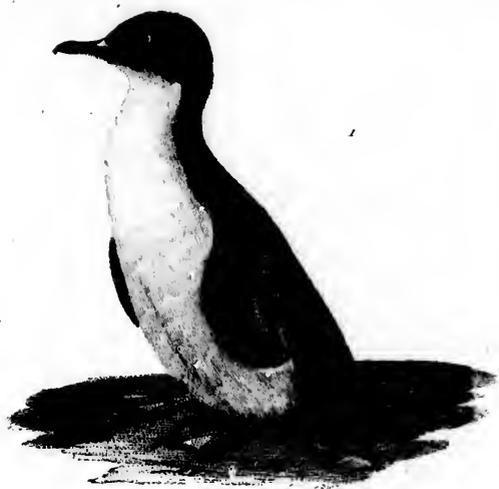
On trouve le macareux au Kamschatka nomment ceux qui habitent sur les côtes de cette île, et les habitants de cette île l'appellent *tschelata*, et les habitants des autres îles.

Le macareux de la partie septentrionale de l'océan Pacifique est plus grand que celui de la partie méridionale. Le corps est entièrement blanc, et les plumes sont blanches, ainsi qu'un peu de celles qui sont sur les yeux. Deux faisceaux de plumes sont sur le front, et les yeux et de chaque côté, et sont bordés d'un peu de grâce sur le derrière. Les plumes sont allongées, décomposées, et les ailes sont noires, bordées de blanc.

Alca. New-York, t. II, p. 428.
ibid., Zool. Journ., t. III, p. 53.
Alca, Ch. Bonap., Syn., p. 428.
Alca, VII, p. 331. *Chimerina cor-*

Alca, L.

Alca, enl. 761. Bull., XXI, 319.
t. pl. 14, fig. 1. Pallas, Fasc. 5.
Alca, Vieill., I, 226.



1. Le petit Marmot de la nouvelle Zélande.
2. Le Marmot de Saint-Paul.

Publé par Pourcat F. a Paris.

es voisins les
roi pinguin
ette sorte, et
ceux qui se
ssi il arrivoit
y avoit trois
id.

que l'instinct
ces oiseaux.
ade par cou-
lables à des
tandis que le
mouvement
allant à tra-
ons. C'est une
font, et la ré-
uand on conce-
ce d'animaux
ux. Comme il
u mal ou de
nbre dans ces
ix tirent leur

ortes de pin-
ica), le MA-
JACKASS (*ap-*
t aussi grand
s se projetant
se tient tout
semble à un
t le bec à peu
s et pointues
lumes rouges
œil, tombant
à l'oiseau une
roni a tout au
emier; il a la
eu différente:
. Au lieu d'a-
l a un certain
les aux longs
chats, ce qui
son nom. Ces
la terre, dans
nsi appelé du
ins beau que
semble à peu
ère pas beau-
dernier qu'on
plus petit. Il
r ses œufs. Il
ns toute terre
naturement le
de glaiéuls à



le
Bo
lea
ce
on
no
me
res
me
»
me
us
dis
ang
un
larg
ent
ren
en
mu
lou
rest
cam
que
trois
Apr
sent
pos
dan
nich
une
mor
asse
se t
rus
s'y g
(¹)
(²)
mce
chor
Dull

de blanc; la queue, composée de seize rectrices, est courte, égale et noire; les pieds sont d'un rouge éclatant.

M. Leache a nommé *macareux glacial* (1) une espèce fort voisine du macareux d'Europe; mais son plumage en tout point semblable, n'en diffère que par un bec plus élevé, à mandibule inférieure très arquée, et par sa patrie, car on ne le trouve que dans le nord de l'Amérique.

LES MANCHOTS (2).

Ont été pour la plupart connus de Buffon; mais le capitaine Delano, dans son voyage imprimé à Boston en 1817 (1 vol. in-8°), a donné sur ces oiseaux de curieux détails de mœurs. Ainsi s'exprime ce voyageur: « Comme la manière dont ces oiseaux font leurs nids et couvent leurs œufs, dans ce que nous appelons *rookeries* ou camps, est extrêmement remarquable et curieuse, et qu'elle peut intéresser bien des lecteurs, je vais tâcher d'en donner une description.

» Lorsqu'ils commencent un camp, ils choisissent une pièce de terre située aux environs de la mer, aussi nivelée et dégagée de pierres que possible, et disposent la terre en carrés, les lignes se croisant à angles droits, aussi exactement que pourroit le faire un arpenteur, formant les carrés justement assez larges pour des nids, avec une chambre pour ruelle entre eux. Ils enlèvent toutes les pierres qu'ils peuvent trouver ou arracher de la terre, et les déposent en dehors de la promenade extérieure, qui a communément dix ou douze pieds de largeur, et fait le tour sur trois côtés, le quatrième côté près de la mer restant ouvert. La promenade extérieure autour du camp est aussi de niveau et aussi régulière et douce que les trottoirs de nos cités: elle occupe souvent de trois à quatre acres; mais il y en a de plus petites. Après avoir préparé leur camp, ces oiseaux choisissent chacun un carré pour un nid, et en prennent possession. Toutes les différentes espèces qui gisent dans les *rookeries*, l'albatros excepté, soignent leur nichée comme une famille, et sont gouvernées par une seule et même loi; elles ne quittent jamais un moment leurs nids, jusqu'à ce que leurs petits soient assez grands pour se soigner eux-mêmes. Le mâle se tient près du nid, tandis que la femelle est dessus; et lorsqu'elle est sur le point de se retirer, il s'y glisse lui-même aussitôt qu'elle lui fait place; car

si elle laissoit apercevoir ses œufs, ses voisins les plus proches, les lui voleroient. Le roi pinguin étoit le premier à faire des vols de cette sorte, et ne perdoit jamais l'occasion de voler ceux qui se trouvoient près de lui. Quelquefois aussi il arrivoit que, lorsque les œufs étoient éclos, il y avoit trois ou quatre espèces d'oiseaux dans un nid.

» C'est une chose digne de remarque que l'instinct qui préside à tous les mouvements de ces oiseaux. On les voit faire le tour de la promenade par couples, réunis de quatre à six, etc., semblables à des officiers ou soldats marchant en parade, tandis que le camp ou rookery paroît être dans un mouvement continuel, les uns sortant, et d'autres allant à travers les ruelles trouver leurs compagnons. C'est une chose incroyable de voir tout ce qu'ils font, et la régularité avec laquelle ils l'exécutent, quand on considère que cela est effectué par une espèce d'animaux d'un rang pas plus élevé que les oiseaux. Comme il n'y en a aucun capable de leur faire du mal ou de les effrayer, ils se trouvent en grand nombre dans ces *rookeries*. Toutes ces espèces d'animaux tirent leur nourriture de la mer.

» On trouve aux Malouines trois sortes de pingouins: le KING (*aptenodytes patagonica*), le MACARONI (*aptenodytes chrysocoma*), le JACKASS (*aptenodytes demersa*). Le pinguin-roi est aussi grand qu'une oie, et marche debout, ses pattes se projetant directement en dehors et en arrière. Il se tient tout droit, et, à certaine distance, il ressemble à un homme. Il a le ventre blanc, la tête et le bec à peu près noirs, les mandibules pyramidales et pointues aux extrémités, de petites bandes de plumes rouges ressemblant à des sourcils sur chaque œil, tombant de deux pouces sur le cou, et donnant à l'oiseau une apparence très jolie. Le pinguin macaroni a tout au plus les deux tiers de la taille du premier; il a la même forme, mais sa couleur est un peu différente: elle est plus blanche autour de la gorge. Au lieu d'avoir des plumes rouges sur les yeux, il a un certain nombre de fibres ou plumes, semblables aux longs poils qui sont autour de la gueule des chats, ce qui lui donne l'air macaroni, d'où il prend son nom. Ces deux espèces déposent leurs œufs sur la terre, dans les *rookeries*. Le pinguin jackass est ainsi appelé du bruit qu'il fait, et de ce qu'il est moins beau que les deux autres espèces. Son chant ressemble à peu près au braiment des ânes. Il ne diffère pas beaucoup en grandeur ou en couleur du dernier qu'on vient de décrire, mais il est un peu plus petit. Il vient à terre faire son nid et y déposer ses œufs. Il creuse des trous sous des *glaiëuls* et dans toute terre dégagée de pierres, choisissant ordinairement le côté d'une montagne où il n'y a pas de *glaiëuls* à trouver au-dessus. Ils se rendent à terre le soir, mâle et femelle, et quand il fait nuit, ils font entendre le

(1) *Mormon glacialis*, Leach.

(2) *Aptenodytes*, Cuv. Nouveaux détails sur leurs mœurs, Delano (Bull., XI, 297). *L'aptenodytes patagonicus*, Proc., IV, 34. V, 132. Sur l'*A. chilensis*, Bull., XIX, 102.

braiment le plus désagréable qu'on puisse imaginer. Aucune espèce n'est pourvue d'ailes; leurs petites nageoires ou ailerons les aident seulement à se tourner et à nager. »

LE PETIT MANCHOT ⁽¹⁾.

Que nous avons figuré d'après un individu rap-

porté de la Nouvelle Zélande par MM. Quoy et Gaimard (pl. 50, fig. 2), a la tête, le cou, le dos brun, lavé d'une teinte de plomb; les ailerons sont bruns, bordés de blanc, et le dessous du corps est d'un blanc satiné. Son bec est noir et ses pieds sont rougeâtres.

⁽¹⁾ *Aptenodytes minor*, Lath., esp. 9. Encycl., pl. 17, fig. 1.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

Zélande par MM. Quoy et Gai-
na la tête, le cou, le dos brun,
omb; les ailerons sont bruns,
le dessous du corps est d'un
est noir et ses pieds sont rou-

r, Lath., esp. 9. Encycl., pl. 17,

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUS DANS LE TOME SECOND.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR,
p. 1.

INTRODUCTION, 3.

CHAP. I. De l'organisation des oi-
seaux, ibid.

§ I. De la peau, ibid.

§ II. Considérations générales
sur les plumes, 4.

§ III. Structure et développe-
ment des plumes, 6. — A. de la plume
en général, et des diverses parties
qui la composent; 9. — B. de la
capsule productrice des plumes,
10. — De la gaine, 11. — C. de la
membrane striée externe, ibid. —
D. Des cloisons transverses, 12. —
E. de la membrane striée interne,
ibid. — F. du bulbe, ibid. — G. du
développement des plumes, 15.

§ IV. Nature des ongles, er-
gots, etc., 17.

§ V. Du Squellette, 18. — Note
sur la domesticité des oiseaux, 29.

CHAP. II. De la dispersion des oi-
seaux sur la surface du globe, 30.

CHAP. III. Aperçu géographique sur
les oiseaux marins, 41. — 1^o OI-
SEAUX MARINS GRANDS VOI-
LIERS, 42. — LES PETRÉES, ibid. —
LES ALBATROS, 43. — LES
PHAETONS, ibid. — 2^o OISEAUX
NAGEURS, 44. — LES MANCHOTS,
CORFÈS, SPHENISQUES, ibid. —
3^o OISEAUX MARITIMES, ibid. —
LES FOUS, FREGATES, NODDIS,
STERNES STERCOBAIRES et
CHIONIS, ibid.

CHAP. IV. Observation sur les oi-
seaux pélagiques, 45.

CHAP. V. Mémoire sur le Condor,
56.

LIVRE I. — LES OISEAUX NON VO-
LATILES, 70.

LES EMOUS, 71. — LES APTERYX,
ibid. — L'Aptéryx austral, ibid. —
Les Dromes, 72.

LIVRE II. — LES OISEAUX DE PROIE,
OU ACCIPITRES DIURNES, 75.

LES VRAIS VANTOURS, 76. — Famille
des Vantours ou des Vulturin-
dées, 78. — Le Vantour arlien, 79. —
Le Vantour orlicou, 81. — Le Vantour
royal, 82. — Le Vantour à calotte,
ibid. — Le Vantour chaugou, 83. —
Le Vantour chassendeit, ibid. —
Le Vantour égyptien, 84. — Le
Vantour cathartois, ibid.

LES SARCORAMPHES, 85. — Le Con-
dor ou grand Vantour des Andes,
86. — Le Sarcoramphes papa, 88.

LES CATHARTES, 91. — Le catharte
urubu, 92. — Le Catharte aura, 93. —
Le catharte citadin, ibid. — Le
Catharte de la Californie, 94.

LES PERCNOPTÈRES, 94. — Le
Percnoptère des anciens, 95.

LES GYPAÈTES, 95.

LES IRIDIENS, 96.

LES CARACARAS, ibid.

LES BANCANCAS, ibid. — Le Ran-
canca gymnocéphale, 97.

LES PHALCOBÈNES, 97. — Le Phal-
colène montagnard, ibid.

LES AIGLES, 99. — L'Aigle commu-
n, ibid. — L'Impérial, 100. — Le criard,
ibid. — Le botté, ibid. — Le ho-
nelli, ibid. — Le ravisseur, ibid. —
Le Vautour, ibid. — Le griffard,
101. — Le malais, ibid. — L'aus-
traïen, ibid. — L'indien, ibid. —
L'Aigle à deux rates, ibid.

LES PYGARGUES ou AIGLES PÈ-
CHEURS, 104. — Le Biagre, 102. —
Le Pygargue de Macé, ibid. — Le Vo-
cifer, ibid. — La Guin, ibid. — Le P.
leucoptère, ibid. — Le P. ichtyoph-
age, ibid. — Le P. de Calé, ibid.

LES CARACARAS, 102. — Le Cara-
cara fumé, 103.

LES CHIMANGOS ou CHUS, ibid. —
Le Chimango, ibid. — Le Chim-
chima, 105.

LES BALBUZARDS, 106.

LES HATELEURS, ibid.

LES CIRCAÈTES, ibid. — Le C. à pol-
trine noire, ibid. — Le C. gris, ibid. —
Le C. couronné, ibid.

LES HOEMATORNIS, 107. — Le Ba-
cha, ibid. — Le Hido, 108. — Le
H. ondule, ibid. — Le H. de Manille,
ibid.

LES HARPIES, 108.

LES SPIZAIÈTES ou les AIGLES AU-
TOURS, 109. — Les Spizaiètes à
rémiges hastées, ibid. — Le Sp.
linéolé, 110. — Le Hupard, ibid. —
Le bianchard, ibid. — Le Sp.
huppé, 112. — L'Urotanrama, ibid. —
Le Sp. neigeux, ibid. — Le Sp.
tyran, ibid. — Le Lang tambikar,
ibid.

LES URURITINGAS, 112. — L'Uru-
bitinga noir, 113. — Le petit aigle
de la Guyane, ibid.

LES CYMINDIS, 113. — Le Cymindis
bec en croc, ibid. — Le Cymin-
dis à manteau, ibid.

LES ROSTRANES, ibid.

LES GAMPONIX, ibid.

LES AUTOURS, 114. — L'Autour de
la Nouvelle-Hollande, ibid. — L'AU-
tour mangaike, ibid. — L'A. pelni,
ibid. — L'A. à ventre gris, ibid. —
L'Hyder, ibid. — L'A. à trois bandes,
ibid. — L'A. à nuque blanche, ibid. —
Le Radieux, 115. — L'A. poly-
some, ibid. — L'A. cul-blanc, ibid. —
L'A. à queue côtelée, ibid. —
L'A. monogramme, 116. — L'A.
mélarope, ibid. — L'A. multitraies,
ibid. — L'A. chanteur, 117. — L'A. de
Wilson, 118. — L'A. à gros bec, ibid. —
L'A. à queue rousse, ibid. — L'A.
leverian, ibid. — Le Tachiro, ibid.

LES SPIZASTURES, 119. — L'A. à
calotte noire, ibid. — L'A. de Kléner,
ibid.

LES MACAGUAS, 120. — Le M. rican-
neur, ibid. — Le M. sociable, ibid. —
Le M. à tête noire, ibid.

LES GYMNOBÈNES, 120.

LES ÉPERVIERS, 121. — L'épervier
commun, ibid. — L'Épervier Dus-
sommel, ibid. — L'Épervier de Solo-
kun, 122. — L'Épervier pygmé, ibid. —
L'Épervier à collier roux, 123. —
L'Épervier longibande, ibid. —
L'Épervier gabai, ibid. — Le mi-
nulle, 124. — L'Épervier menu,
125. — L'Épervier noir, ibid. —
L'Épervier de Pensylvanie, ibid. —
Le maillet, 126. — L'Épervier cha-
peronné, 126. — L'Épervier à poi-
trine rousse, ibid.

LES BRACHYPTÈRES, 126. — Le
brachyptère ou l'Épervier noir,
ibid. — L'Hémidactyle, 127. — Le
Gréle, ibid.

LES DIODONS, 127. — Le Diodon,
128. — Le Ridenté, ibid.

LES LOPHOTES, 129. — Le Lophote
indien, ibid.

LES HIERAX, 129. — L'Hierax moi-
neau, ibid. — L'Hierax aux joues
rouges, 130.

LES FAUCONS, 130. — Le Gerfaulx,
ibid. — Le Faucon ordinaire, ibid. —
Le Hobereau, ibid. — Le Rocher,
ibid. — La Cresserelle, ibid. — La
Cresserelle grise, ibid. — Le Chic-
quera, ibid. — Le Blarmique, 131. —
Le Montagnard, ibid. — Le Fau-
con huppé, 132. — Le Faucon à
culotte noire, 133. — Le Conco-
lore, ibid. — Le Faucon pélagro-
noïde, ibid. — Le Faucon cressel-
licolore, 134. — La Cresserelle,
ibid. — Le Sévérus, ibid. — Le Fau-
con orange, 135. — Le Faucon à
gorge blanche, ibid. — Le Faucon
à culotte rousse, ibid. — Le Faucon
des Pigeons, 136. — Le Faucon
cendré, ibid.

LES ICTINÈES, ibid. — L'Ictinée
bleuâtre, ibid.

LES BUSARDS, 137. — Le Busard
Montag, ibid. — Le Busard bar-
paye, variété indienne, 138. — Le
Tchong, 139. — Le Téssa, ibid. —
Le Busard axillaire, ibid. — Le B.
pâle, ibid. — Le B. de Sykes, ibid. —
Le Busard à sourcils blancs,
140. — Le Maire, ibid. — L'Acoli,
ibid. — Le Grenouillard, 141. — Le
Javanais, ibid. — Le Busard barriolé,
ibid. — Le Rutillant, 142. — Le Bu-
sard des marais, ibid. — Le Busard
cendré, 143. — Le Busard des
champs, ibid. — Le Busard à gorge
blanche, ibid. — Le Busard longi-
peu, ibid. — Le Busard à tête
blanche, ibid. — Le Busard Topita,
ibid. — Le Busard varié, ibid. — Le
Busard hiémal, ibid.

LES BONDREES, 144.—La Bondrée huppée, ibid. — La Bondrée tachetée, ibid. — La Bondrée à collier noir, 145. — La Bondrée à collier roux, ibid. — La Bondrée à goster blanc, 146.

LES BUSAIGLES, 146. — La Buse goragand, ibid.

LES BUSES, 146. — La Buse tachardée, 147. — Le Rounoir, ibid. — Le Rougri, 148. — La Buse pâle ou livide, ibid. — La Buse à joues grises, ibid. — La Buse Blanchet, 149. — La Buse à queue blanche, ibid. — Le Buserai, ibid. — La Buse manteillée, ibid. — La Buse à dos tacheté, ibid. — La Buse aux ailes longues, ibid. — La Buse brune, 150. — La Buse fauve, ibid. — La Buse à queue ferrugineuse, ibid.

LES BUSONS, 150.

LES COUHIERS, 151. — Le Biac, ibid. — Le Couhier à collier, 152. — Le dispar, ibid.

LES NAUCLERS, 153. — Le Milan de la Caroline, ibid. — Le Milan de Ricour, ibid.

LES MILANS, 154. — Le Milan royal, ibid. — Le Milan noir, ibid. — Le Gorinda, ibid. — Le Milan à queue étagée, ibid. — Notes sur quelques oiseaux de proie diurnes, 155

LIVRE III. — LES STRIX ou OISEAUX DE PROIE NOCTURNES, 156.

LES BURNIES, 158. — La Chouette japonne, ibid. — Le Harfang, ibid. — Le Caparoch, ibid. — La Chouette des monts Ourals, 159. — Le Choucou, ibid. — Le Choucouhou, 160. — La Chouette de la Nouvelle-Zélande, ibid. — Le Huhui, ibid.

LES CHEVÈCHES, 161.—La Chevêche acadienne, ibid. — La Chevêche blanche, ibid. — La Chevêche de Tenagaine, 162. — La Chevêche à collier, ibid. — La Chevêche brame, ibid. — La Chevêche de Sonnerat, ibid. — La Chevêche occipitale, ibid. — La Chevêche Peengiah, 163. — La Chevêche bou-bouk, ibid. — La Chevêche tachetée, ibid.

LES NUDIPEDES, 163.—La Chouette nudipède, ibid.

LES PTILEDES, ibid.—La Chouette hirsute, ibid.

LES CHEVÈCHETTES, 164. — La petite Chouette, ibid. — La Chevêche méridionale, ibid. — La Chevêche pointillée, ibid. — La Chevêche bariolée, ibid. — La Chevêchespadicée, 165. — La Chevêche de Maugé, ibid.

LES CABOURES, 165. — La Ch. à terriers, 166. — La Chevêchoïde, ibid. — Le petit Cabouré, ibid. — La Rousserolle 167.

LES CHOUETTES A AIGRETTES, 167. — La Chouette à aigrettes blanches, 168. — La Chouette hibou, ibid.

LES KETUPOUS, 169. — Le Kétoupon de Java, ibid. — Le Kétoupon de Leschenault, ibid. — Le Hibou nudipède, 170.

LES SCOPS, ibid. — Le Scops ou petit duc, ibid. — Le Scops Lempiot, ibid. — Le Scops des Célèbes, 171. — Le grand Scops, ibid. — Le Scops chaperonné, ibid. — Le Cho-

lba, ibid. — Le Scops cabouré, 172. — Le Scops à larges huppées, ibid.

LES BUCS, ibid.

LES PHODILES, ibid. — Le Phodile caloug, 173. — La Chouette leptogramme, ibid.

LES CHATS-HUANTS, 173. — La Hurlotte, ibid. — Le Chat-Huant des pagodes, ibid. — Le Chat-Huant hydrophile, 174. — Le Chat-Huant curuje, ibid.

LES HIBOUS, ibid. — Le Hibou commun, ibid. — La Chouette, 175. — Le grand Hibou huppées courtes, ibid. — Le Hibou du Bengale, ibid. — Le Hibou à joues blanches, ibid. — Le Hibou tacheté, ibid. — Le Hibou d'Amérique, 176. — Le Nacurutu, ibid. — Le Hibou à gros bec, ibid. — Le Hibou à joues fauves, ibid. — Le Hibou asio, ibid.

LES CHOUETTES, 177. — La Chouette grise du Canada, ibid.

LES EFFRAYES, ibid. — L'Effraye commune, ibid. — L'Effraye de Cayenne, ibid. — L'Effraye à queue fourchue, 178. — La Tindara, ibid. — L'Effraye de la Nouvelle-Hollande, ibid. — L'Effraye masquée, ibid. — L'Effraye roussâtre, ibid. — L'Effraye de Java, ibid. — L'Indranée, ibid.

LIVRE IV. — LES GALLINACÉS, 179.

LES HOCOS ou MITOUS, ibid. — Le Hocco commun, 180. — Le Hocco d'Albin, ibid. — Le Hocco à barbillons, ibid. — Le Hocco miton, ibid. — Le Hocco rouge, 181. — Le Hocco de Yarrell, ibid.

LES PAUXIS, 182.

LES HOCANS, ibid.

LES PAONS, ibid. — Le Paon domestique, 183. — Le Paon javanois, ibid. — Le Paon spicifère, ibid.

LES EPERONNIERS, 184. — Le Chinois, ibid. — L'Eperonnier ocellé, ibid. — Le Chaicure, 185. — Le Napoléon, ibid.

LES ARGUS, ibid.

LES IMPEYS, Monais ou Lophophores, 186. — L'Impey ou Lophophore resplendissant, 187.

LES EUPLOCOMES, ibid. — Le Cheer, ibid. — Le Nigelle, 188. — Le Reynaud, ibid.

LES FAISANS, 189. — Le Faisan ordinaire, ibid. — Le Faisan à collier, 190. — Le Faisan argenté, ibid. — Le Faisan ticolore ou doré, ibid. — Le Faisan versicolore, ibid. — Le Faisan de Scammering, 191. — Le Faisan superbe, ibid. — Le Faisan vénéré, ibid. — Le Faisan d'Amberst, 192. — Le Faisan de Stage, 193. — Le Faisan à huppe blanche, ibid. — Le Faisan pucrasia, ibid. — Le Faisan linéolé, ibid. — Le Faisan à joues rouges, ibid. — Le Faisan roux, ibid.

LES EULOPHES, 194.

LES PLECTROPEDES, ibid.

LES TRAGOPANS, 195. — Le Napaul, ibid. — Le Tragopan Duvancel, ibid. — Le Tragopan d'Hasting, ibid. — Le Tragopan de Temminck, ibid.

LES DINDONS, 196. — Le Dindon sauvage, 197.

LES MACARTNEYS, 204.

LES COQS et les POULES, 205. —

Le Coq géant ou jago, ibid. — Le Bankiva, 206. — Le Sonnerat, ibid. — Le Nègre, 207. — Le Coq à duvet, ibid. — Le Coq à plumes frisées, ibid. — L'Ajamas, ibid. — Le Coq sans croupion, 208. — Le Coq bronzé, ibid.

LES PINTADES, 209. — La Pintade mitrée, ibid. — La Pintade huppée, ibid. — La Pintade phylorhynque, ibid. — La Pintade nègre, ibid. — La Pintade vautourine, ibid.

LES ROULOULS, 210. — Le Rouloul huppé, ibid. — Le Rouloul de Dussumier, ibid. — Le Rouloul ocellé, 211. — Le Rouloul ferrugineux, ibid.

LES TETRAS, ibid. — Le Tétraz Rakkelhan, 212. — Le Tétraz rouge, ibid. — Le Tétraz à colerette, ibid. — Le Tétraz obscur, 213. — La Coq de bruyères américain, ibid. — La Gélinotte de Richardson, ibid. — L'Urophasianelle, 214. — La Gélinotte de Lubine, ibid. — La Gélinotte de Franklin, ibid.

LES GANGAS ou ATTAGENS, 215. — L'Unibande, ibid. — Le Bibande, 216. — Le Quadribande, ibid. — Le Ganga couronné, 217. — Le Ganga Lichteinstein, ibid. — L'Attagen cata, 218. — L'Attagen à gouttelettes, ibid. — L'Attagen véloce, ibid. — L'Attagen ventre brûlé, ibid. — L'Attagen des bords de la mer Caspienne, 219.

LES HÉTÉROCLYTES, 219. — L'Hétéroclyste de Pallas, ibid.

LES FRANCOLINS, 220. — Le Francolin à collier, ibid. — Le Bis ergot, ibid. — La gorge nue, ibid. — Le Francolin spadice, ibid. — Le Francolin de Pondichéry, 221. — Le Francolin de Clapperton, ibid. — Le Francolin criard, ibid. — Le Francolin de Ceylan, 222. — Le Francolin à long bec, ibid. — Le Francolin perlé, ibid. — Le Francolin à plastron, ibid. — Le Francolin ouriquinas, ibid. — Le Francolin de Levallant, 223. — Le Stinchin, ibid.

LES PERDRIX, ibid. — La Perdrix grise, ibid. — La Perdrix de montagne, ibid. — La Bartavelle, ibid. — La Perdrix rouge, ibid. — La Perdrix de Barbane, ibid. — La Perdrix rousse gorge, 224. — La Perdrix à double hausse-col, ibid. — La Perdrix torquée, ibid. — La Perdrix à ventre jaune, ibid. — La Perdrix brune, ibid. — La Perdrix mégapode, 225. — La Perdrix Ayaman, ibid. — La Perdrix masquée, ibid. — La Perdrix gulaire, 226. — La Perdrix oculée, ibid. — La Perdrix de Hey, ibid. — La Perdrix Herwée, ibid. — La Perdrix noire, ibid.

LES TOCROS, 227. — Le Ticro de la Guyane, ibid. — Le Ticro du Paraguay, ibid.

LES COLINS, 228. — Le Colin borial, ibid. — Le Zoncolin, ibid. — Le Colin élégant, ibid. — Le Colin de Douglas, ibid. — Le Colin écailleux, ibid. — Le Colin peint, 229. — Le Colin aplogastre, ibid. — Le Colin Sonnini, ibid. — Le Colin de la Californie, 230. — Le Colin Néoxène, ibid. — Le Colin Affinis, ibid. — Le Colin Masséna, ibid.

LES CAILLES, 231. — La Caille de

roux, ibid. — La Colombe marine, ibid. — La Colombe Luctueuse, 294. — La Colombe mantelée, ibid. — La Capistrata, ibid. — La Colombe marron, ibid. — La Colombe à ceinture noire, ibid. — 13. LES CALONGALES, 205. — Le Pigeon hérissé, ibid. — Le Founingo, ibid. — Le Rouge-Cap, ibid. — Le Pigeon à double huppe, ibid. — 14. LES PIGAZUROS ou RAMIRETS, ibid. — Le Journou, ibid. — La C. tigrée, 206. — La C. Araucarienne, ibid. — La C. méridionale, ibid. — La Denise, ibid. — La C. à queue annulée, ibid. — Le Ramiret, ibid. — La C. rayée, 207. — Le Pigeon Imbriqué, ibid. — Le Pigeon de Fitzroy, ibid. — La C. simple, ibid. — Le Pigeon à tête blanche, ibid. — 15. LES RAMIERS ou HIZETS, ibid. — Le Pigeon Ramier, ibid. — Le Bizet, ibid. — Le Colombine, 298. — Le Pigeon violet, ibid. — Le Rameon, ibid. — Le Roussard, ibid. — Le Pigeon d'Hadgaon, ibid. — Le Pigeon leuconote, ibid. — La C. de Kitzilz, ibid. — 16. PIGEONS PEU CONNUS, ibid. — Le Goad-Gand — Le Pigeon tacheté, ibid. — La C. mordorée, ibid. — L'Égyptienne, 299. — L'Hagarrero, ibid. — La C. d'Eyméo, ibid. — La C. asiatique, ibid. — La C. à ventre rouge, ibid. — Le Bruvert, ibid. — La C. de Surinam, ibid. — La C. du Malabar, ibid. — La C. de Norfolk, ibid. — La C. pâle, ibid. — La C. orientale, ibid.

LIVRE X. — LES FRINGILLIDÉES, 300. — LES ALOUETTES, ibid. — 1. LES PLECTROPHANES, 304. — Le Plectrophane de Laponie, ibid. — Le Plectrophane des neiges, 302. — 2. LES CALANDRES, ibid. — L'Alouette Islande, ibid. — La Nègre, 303. — 3. LES TRACALS, ibid. — Le Tracal d'Afrique, 304. — 4. LES BRACHONIX, ibid. — L'Alouette hausse-col noir, ibid. — L'Alouette kolly, 305. — L'Alouette bateleuse, ibid. — L'Alouette à deux taches, ibid. — L'Alouette à tête noire, ibid. — L'Isabelline, ibid. — L'Alouette à dos roux, 306. — L'Alouette à gros bec, ibid. — 5. LES MIRAFRES, ibid. — L'Alouette mirafre, ibid. — L'Alouette jaune, ibid. — L'Alouette à queue rouge, ibid. — L'Alouette Gingi, ibid. — L'Alouette de la Nouvelle-Zélande, 307. — 6. LES ALOUETTES VRAIES, ibid. — L'Alouette des champs, ibid. — La Calandrelle, ibid. — Le Cochevis, 308. — Le Lulu, ibid. — L'Alouette filopie, 309. — L'Alouette à tête rousse, ibid. — L'Alouette cendrilla, ibid. — L'Alouette de Gorée, ibid. — L'Alouette tigrine, ibid. — L'Alouette grisette, ibid. — L'Alouette huppée de Malabar, ibid. — L'Alouette Mongole, ibid. — L'Alouette peinte, ibid. — L'Alouette Cheendola, 310. — L'Alouette Guizque, ibid. — L'Alouette Deva, ibid. — L'Alouette du Dukhun, ibid. — L'Alouette queue barrée de noir, ibid. — L'Alouette tenaïroste, ibid. — 7. LES MACRONYX, ibid. — L'Alouette sentinelle, ibid. — 8. LES SIRLIS, 311. — Le Sirli, ibid. — L'Alouette bifasciée, ibid. — L'Alouette de Dupont,

ibid. — Le Sirli à queue barrée de blanc, ibid. — Le Sirli à manteau roux, 312. — 9. LES MÉGALURES, ibid. — Le Mégalure des marais, ibid. — Le Mégalure à tête rousse, ibid. — 10. LES FARLOUZES ou PIPIS, 313. — Le Pipis brun, ibid. — Le Pipis sombre, ibid. — Le Pipis Correndera, ibid. — Le Pipis varriole, ibid. — Le Pipis encenada, ibid. — Le Pipis des buissons, ibid. — La Forlouze, 314. — Le Pipis à gorge rousse, ibid. — La Spioncelle, ibid. — La Rousseline, 315. — Le Pipis des rochers, ibid. — Le Pipis des rivages, ibid. — Le Pipis de Coutele, ibid. — Le Pipis de Cécile, ibid. — Le Leucophrys, ibid. — Le Roussel, 316. — Le Pipis agile, ibid. — Le Pipis Chili, ibid. — Le Pipis austral, ibid. — Le Pipis pâle, ibid. — Le Pipis très petit, ibid. — Le Pipis fuligineux, ibid. — Le Pipis roussâtre, ibid. — 11. LES CORYDALES, ibid. — Le Pipis Richard, ibid. — Le Pipis de Payts, 317. — LES TANGARAS, 317. — 1. LES GYPSTRAGRES, ibid. — 2. LES EUPHONES, ibid. — Le Tangara Diadème, ibid. — Le Tangara à bandeau, ibid. — L'Euphone à ventre marron, ibid. — L'Euphone vert-jaunet, ibid. — L'Euphone à olive, 318. — La Variable, ibid. — L'Euphone à cou noir, ibid. — Le Tangara doré, ibid. — L'Euphone ombilical, ibid. — 3. LES AGLAIAS, ibid. — L'Aglaias fatineux, ibid. — L'Aglaias vicieux, ibid. — L'Aglaias du Chili, 319. — Le Tangara à plastron, ibid. — Le Tangara el-tain, ibid. — Le Tangara aux ailes vertes, ibid. — Le Tangara à bandeau et dos noir, ibid. — Le Beau Lindo, ibid. — Le Tangara bleu à tête blanche, ibid. — Le Péruvien, ibid. — Le Tangara à ventre bleu, ibid. — Le Tangara à ventre roux, ibid. — Le Tangara vert et bleu, 320. — 4. LES VRAIS TANGARAS, ibid. — Le Tangara d'Orbiang, ibid. — Le Tangara de montagne, ibid. — Le Tangara arthus, ibid. — Le Tangara rufcol, ibid. — Le Jacupui, ibid. — Le Capistrata, ibid. — Le Tangara rayé, 321. — Le Tangara olivâtre, ibid. — Le Tangara à front jaune, ibid. — Le Tangara à capuchon noir, ibid. — Le Tangara prélat, ibid. — Le Tangara à tête cendrée, ibid. — Le Desmarest, ibid. — Le Tangara xintotoli, ibid. — 5. LES TACHYPHONES, ou LES TANGARAS-LORIOTS, ibid. — Le Tachyphone olivâtre, ibid. — Le Tachyphone de Vigors, ibid. — Le Tachyphone moineau, ibid. — Le Tachyphone de Desmarest, ibid. — Le Tachyphone à bec mineur, 322. — Le Tachyphone Azara, ibid. — L'Archevêque, ibid. — Le Tachyphone noir et fauve, ibid. — Le Tachyphone à tête dorée, ibid. — Le Tachyphone vert et jaune, ibid. — Le Tachyphone rouge, ibid. — Le Tachyphone à gorge saignante, ibid. — Le Tachyphone à épaules bleues, ibid. — Le Tachyphone somptueux, ibid. — 6. LES HABIAS, ou TANGARAS GROS-BECS, ibid. — L'Habia à bec orangé, 323. — L'Habia à gorge noire, ibid. — L'Habia jaune, ibid. — L'Habia

noir et blanc, ibid. — L'Habia plombé, ibid. — L'Habia robine, ibid. — L'Habia noircap, ibid. — L'Habia tacheté, 324. — L'Habia gorge blanche, ibid. — L'Habia tête rousse, ibid. — L'Habia noir, ibid. — L'Habia à poitrine orangée, ibid. — 7. LES SPERMAIRES, ibid. — Le Spermaire rouge, ibid. — Le Spermaire à tête rouge, 325. — Le Spermaire de Jameson, ibid. — 8. LES EMBERNAGRES ou TANGARAS BRUANTS, ibid. — Le Pyre, ibid. — L'Habia vert, 326. — Le Tangara des buissons, ibid. — 9. LES PYRANGES ou TANGARAS CARDINALS, ibid. — Le Pyrange bleu et jaune, ibid. — Le Pyrange à deux dents, ibid. — Le Pyrange hémétique, ibid. — Le Pyrange vide, 327. — Le Pyrange poncé, ibid. — Le Pyrange encangian, ibid. — Le Pyrange à face rouge, ibid. — Le Pyrange cendré, ibid. — Pyrange noir et jaune, ibid. — Pyrange aux plumes jaunes, ibid. — Le Pyrange à tête verte, ibid. — Pyrange grivélé, 328. — 10. LES RAMPHOCÈLES ou JACAPAS, ibid. — Le Ramphocèle icteronole, ibid. — Le Ramphocèle de Lucien, ibid. — 11. LES NÉMOSIES, ibid. — Némésie à gorge jaune, ibid. — Némésie à tête et à gorge rousse, ibid. — 12. LES ANÉMOSIES, 329. — 13. LES ESCLAVES, ibid. — 14. LES ICTÉRIES, ibid. — LES TOUITS, 329. — Le Touit noir, ibid. — Le Touit aux grands yeux, 330. — Le Touit tacheté, ibid. — Le Touit brun, ibid. — Le Touit roussâtre, ibid. — LES MOINEAUX ou VRAIS FRINGILES, 330. — 1. LES BÉTHYLES ou PILLURIONS, ibid. — Le Béthyle pie, ibid. — LES PITYLES, 331. — Le Pityle Erithromèle, ibid. — Le Pityle de Parkman, ibid. — Le Pityle bleu à gorge noire, ibid. — Le Gnatho, ibid. — Le Pityle chryso-gaître, ibid. — Le Pityle du Mexique, 332. — Le Pityle père-noir, ibid. — Le Pityle olivâtre, 333. — Le Pityle jaune, ibid. — 3. LES GUIRACAS, ibid. — Le Bonaparte, ibid. — Le Brisson, 334. — L'Azulim, ibid. — Le Guiracas à tête noire, ibid. — Le Bec-de-Fer, ibid. — 4. LES GROS BECS, ibid. — Le Gros Bec icteronole, ibid. — Le Papa, ibid. — Le Gros-Bec mélanure, ibid. — Le Gros-Bec poceau, ibid. — L'Hamatine, 335. — 5. LES DURRECS, ibid. — 6. LES PSITTACINS, ibid. — 7. LES KOKOS, ibid. — 8. LES LOXIS, 336. — Le Loxis des sapins, ibid. — Le Loxis Leucoptère, ibid. — Le Loxis brun, ibid. — 9. LES HYREUS, ibid. — LES PHYTOTOMES, 337. — Le Phytotome bec de fer, ibid. — Le Phytotome de Paraguy, ibid. — Le Phytotome de Valparaiso, 338. — 11. LES AMYTIS, ibid. — 12. LES COLIQUES, ibid. — Le Colique rayé à gorge noire, ibid. — 13. LES ROSSELLINS, 339. — Le Bouvreuil à longue queue, ibid. — Le Bouvreuil cramoisi, ibid. — Le Bouvreuil social, ibid. — Le Bouvreuil pallasi, 340. — Le Gyltagine, ibid. — Le Bouvreuil gyth, ibid. — Le Bouvreuil de Payraudéau, ibid. — 14. LES BOUVREUILS, ibid. — Le Bouvreuil

à front blanc, ibid. — Le Houvreuil à tête rouge, ibid. — Le Houvreuil orné, 341. — Le Houvreuil nain, ibid. — Le Houvreuil à bec rouge, ibid. — Le Houvreuil bienfaisant, ibid. — Le Houvreuil à longue queue de Brésil, ibid. — Le Houvreuil à poitrine noire, ibid. — Le Houvreuil à cou noir, ibid. — Le Houvreuil noir, ibid. — L'Olivier, ibid. — Le Tréscas, ibid. — Le Houvreuil à collier, 342. — Le Houvreuil Nysie, ibid. — Le Houvreuil à sourcils, ibid. — Le Houvreuil gulaire, ibid. — Le Houvreuil frontal, ibid. — Le Houvreuil roussâtre, ibid.

LES SPERMOPHYTES, 342 — Le Cendrillaud, ibid. — Le Perroquet, ibid. — Le Bec épais, 343.

LES MOINEAUX PROPREMENT DITS, 343 — 1. LES ASTRILDS, ou SCNEGALIS, ibid. — Le Sénégal aurore, ibid. — Le Sénégal sanguinolent, ibid. — Le Sénégal versicolore, ibid. — L'Astrild à ventre rouge, ibid. — Le Sénégal à front pointillé, ibid. — Le Sénégal Dufrene, 344. — Le Sénégal vert, ibid. — Le Sénégal gris bien, ibid. — Le Sénégal enflammé, ibid. — Le Sénégal penlu, ibid. — Le Sénégal à gorge noire, ibid. — Le Bengali à joues orangées, ibid. — Le Sénégal cendré, ibid. — L'Azurouge, ibid. — Le Mélanote, ibid. — Le Sénégal rougeâtre, ibid. — L'Astrild à moustaches noires, ibid. — Le Bengali moucheté, ibid. — L'Astrild à moustaches rouges, ibid. — Le Bengali à oreilles blanches, ibid. — Le Bengali à cou brun, 345. — Le Bengali à tête d'azur, ibid. — Le Bengali impérial, ibid. — 2. LES WERBONS, ibid. — Le Weebon proprement dit, ibid. — Le Quinticolore, ibid. — Le Leucophore, ibid. — Le Luthamien, ibid. — Le Bichenovien, ibid. — Le Temporal, ibid. — L'Oculé, ibid. — L'Acaciaire, 346. — 3. LES LONCHURES, ibid. — Le Leucopote, ibid. — L'Épervin, ibid. — Le Cheet, ibid. — Le Quinticolore, ibid. — Le Vermicelle, ibid. — L'Azurvet, ibid. — Le Gros-Bec gris, 347. — Le Bingila, ibid. — 4. LES JACARINUS ou PASSERINES, ibid. — La Passerine à bec rouge, ibid. — La Passerine à collier, ibid. — La Passerine à cou noir, ibid. — La Passerine couronnée de noir, ibid. — La Guschisch, 348. — La Passerine des marais, ibid. — La Passerine maritime, ibid. — La Passerine muscétine, ibid. — La Passerine outalpassaw, ibid. — La Passerine de Cuba, ibid. — La Passerine des prés, ibid. — La Passerine des broussailles, 349. — La Passerine à queue étagée, ibid. — La Savannah, ibid. — Le Titit, ibid. — La Passerine gracieuse, ibid. — La Passerine cendrée, ibid. — 5. LES CHIPIUS, ibid. — Le Chipius gris-set, ibid. — Le Chipius à bec rouge, ibid. — Le Chingolo, 350. — Le Chingolo huppé, ib. — L'Araguirra, ibid. — Le Moineau de Gay, ibid. — 6. LES CRITHAGROS, ibid. — L'Aréole, ibid. — 7. LES AMADINAS, 351. — Le Loxie facié, ibid. — 8. LES PADDAS ou LES MAIAS, ibid. — Le Padda brun, ibid. — Le Gros-Bec majahéide, ibid. — Le

Gros-Bec moucheté, ibid. — Le Moineau à tête rouge, 552. — Le Sénégal chanteur, ibid. — Loxie à ventre noir d'Afrique, ibid. — Le Mungul, ibid. — Le Gros-Bec jaune, ibid. — Le Menyng des Javanais, ibid. — Le Mangar, ibid. — Le Pict-Bondol, ibid. — 9. LES TIARIS, ibid. — L'Élegant, ibid. — Le petit Tiaris, 353 — 10. LES MOINEAUX VRAIS, ibid. — Le Cisaipin, 354. — Le Moineau espagnol, ibid. — Le Jaunet, ibid. — Le Simple, ibid. — Le moineau à épaule marron, 355. — Le Rodopeja, ibid. — Le Rodochroa, ibid. — Le Coujaune, ibid. — Le Moineau à tête blanche, ibid. — Le Moineau à tache blanche, ibid. — Le Friquet Roussard, 356. — Le Moineau Péruvien, ibid. — Le Moineau cannelle, ibid. — 11. LES OYX, ibid. — L'Incolore, ibid. — 12. LES VEUVES, ibid. — La Veuve à collier d'or, 357. — La Veuve à deux brins, ibid. — 13. LES PAROQUES, ibid. — Le Vespertin, ibid. — Le Cardinal, ibid. — Le Louisianas, ibid. — L'Ulaca, ibid. — 14. LES CHARDONNETS, 358. — Le Chardonnet écarlate, ibid. — Le Chardonnet à face rouge, ibid. — La Cardeline, ibid. — Le Chardonnet mexicain, ibid. — Le Chardonnet de Rowditch, ibid. — Le Chardonnet Tarin, ibid. — Le Chardonnet à tête blanche, ibid. — Le Croupion jaune, ibid. — Le Triste, 359 — Le Psaltrie, ibid. — Le Pinus, ibid. — Le Chardonnet de Cuba, ibid. — Le Chardonnet capuchonné, ibid. — 15. LES MÉGALOTIS, ibid. — L'Oreillon blanc, ibid. — Le Croisé, ibid. — 16. LES CHONDRESTES, 360. — Le Grammatica, ibid. — Le Chondreste strié, ibid. — 17. LES AMMODRAMES, ib. — L'Ammodrame à queue pointue, ibid. — Le Roussâtre, ibid. — Le Bimaculé, ibid. — 18. LES PINSONS, ib. — Le Kawarahlba, ib. — Le Pinson douteux, 361. — Le Pinson cendré, ibid. — Le Pinson de Ténériffe, ibid. — Le Pinson d'Islande, ibid.

LES EMBÉRIZOIDES, 361 — 1. LES TARDIVORES, ibid. — Le Chiptu, 362 — Le Tardivore longbandes, ibid. — 2. LES COMMANDEURS, ibid. — 3. LES DOLICHONYX, ibid. 4. LES DRUANTS, 363 — Le Bruant des pins, ibid. — Le Bruant des marais, ibid. — Le Bruant granativore, ibid. — Le Bruant des bords de la mer Castillenne, ibid. — Le Strié, ibid. — Le Bleuâtre, 364. — Le Bruant à ventre jaune, ibid. — Le Bruant huppé, ibid. — Le Bruant subhuppé, ibid. — Le Maladère, ibid. — Le Bruant croisé, ibid. — Le Bruant élégant, 365. — Le Bruant variable, ibid. — Le Bruant masqué, ibid.

LES TISSERINS, 365.

LES ALECTOS, 366. — 1. LES GONIPIHEES, ibid. — 2. LES TISSERINS, ibid. — Le Tisserin Cap more, 367. — Le Tisserin à tête rouge, ibid. — Le Tisserin Malimbe, ibid. — Le Tisserin jonquille, ibid. — Le Tisserin à front d'or, ibid. — Le Tisserin Spionote, 368. — Le Tisserin chryso-gastre, ibid. — Le

Tisserin gular, ibid. — Le Tisserin baglafecht, ibid. — Le Tisserin orangé, ibid. — Le Tisserin bicoloré, ibid. — Le Tisserin à collier, ibid. — Le Tisserin à tête d'or, ibid. — Le Tisserin fringille, ibid. — Le Tisserin cap-jaune, ibid. — Le Tisserin à gorge noire, 369 — Le Tisserin de la Gambie, ibid. — Le Tisserin jaune, ibid. — Le Tisserin à nuque jaune, ibid. — Le Tisserin capistraté, ibid. — Le Tisserin à sourcils, ibid. — Le Tisserin worabi, ibid. — Le Tisserin grégaire, ibid. — Le Tisserin volé, ibid. — Le Tisserin de Paterson, ibid. — Le Tisserin flammé, ibid. — Le Tisserin fringillide, 370. — Le Nelicourvi, ibid. — Le Toucan-courvi, ibid.

LES AGITHALES, 370. — 1. LES MÉSANGES, ibid. — La Mésange azurée, 371. — La Mésange lugubre, ibid. — La Mésange de Ténériffe, ibid. — La Mésange étrangère, ibid. — La Mésange jaune et noire, ibid. — La Mésange noire, ibid. — La Mésange indienne, ibid. — La Mésange à tête noire, ibid. — La Mésange à tête rouge, ibid. — La Mésange à huppe noire, ibid. — La Mésange montagnarde 372 — La Mésange à joues jaunes, ibid. — La Mésange de Boukhara, ibid. — La Mésange à grosse tête, ibid. — La Mésange de la Nouvelle Zélande, ibid. — La Momo, ibid. — La Nicolore, ibid. — 2. LES REMIZ, 373. — La Griseté, ibid. — Le Remiz à tête couleur de feu, ibid. — 3. LES MOUSTACHES, ibid. — 4. LES MÉSANGES à queue fourchue, ibid. — 5. LES MEGISTINS, ibid. — La Mégistine, ibid. — 6. LES TYRANNEAUX, 374. — Le Tyranneau de Vieillot, ibid. — Le Tyranneau à huppe blanche, ibid. — 7. LES SYLVIPHES, ibid.

LES OXYRHYNES, 374. — L'Oxyrhynque en feu, ibid. — L'Oxyrhynque huppé, ibid.

LES JORAS, 375.

LES PARDALOTES, ibid. Le Pardalote paré, ibid. — Le Pardalote pointillé, ibid. — Le Pardalote strié, ibid. — Le Pardalote gulaire, 376. — Le Pardalote polgnarié, ibid. — Le Pardalote africain, ibid. — Le Pardalote manakin, ibid. — Le Pardalote huppé, ibid. — Le Pardalote rougeâtre, ibid.

LES MANAKINS, 377. — Le Manakin à huppe rouge, ibid. — Le Manakin superbe, ibid. — Le Manakin à gorge noire, ibid. — Le Manakin à tête rayée, ibid. — Le Manakin à ventre rouge, ibid. — Le Manakin cendré, ibid. — Le Manakin à capuchon blanc, ibid. — Le Manakin goulard, ibid. — Le Manakin plombé, ibid. — Le Manakin bleu, ibid. — Le Manakin à tête rouge, ibid. — Le Manakin à poitrine dorée, ibid. — Le Manakin à tête bleue, 378. — Le Manakin rubis, ibid. — Le Manakin chaperonné, ibid. — Le Manakin verdin, ibid. — Le Manakin à tête d'or, ibid. — Le Manakin casqué, ibid. — Le Manakin militaire, ibid. — Le Manakin aux longues penes, ibid. — Le Manakin à longue queue, de la Trinité, ibid.

LES PACHYCÉPHALES, 379. — Le Gutturale, ibid. — Le Pectoral, ibid. — Le Strlé, ibid. — Le Brun, ibid. — L'Olivâtre, ibid. — Le Fuligineux, ibid. — L'Australien, ibid.

LIVRE XI. — LES OISEAUX-INSECTIVORES, 380. — 1. Les Platyrhynques, ibid. — 2. Les Conopophages, 381. — 3. Les Tyrans, ibid. — 4. Les Pitangas, 386. — 5. Les Gubernetés, 387. — 6. Les Gallites, ibid. — 7. Les Drymophiles asiatiques, ibid. — 8. Le Monascha, 389. — 9. Drymophiles américains, ibid. — 10. Les Myagraces, ibid. — 11. Les Psophodes, 390. — 12. Les Seiseurs, ibid. — 13. Les Rhipidures, ibid. — 14. Les Formicivores, 361. — 15. Les Scétophages, ibid. — 16. — Les Tyranneaux, ibid. — 17. Les Culcivores, 392. — 18. Les Pèzozas, ibid. — 19. Les Yétapas, 393. — 20. Les Tchitrees, ibid. — 21. Les Gobe-Manakins, 395. — 22. Les Gobe-Sylvies, ibid. — 23. Les Gobe-Vermissieux, ibid. — 24. Les Arsés, ibid. — 25. Les Agis, 396. — 26. Les Adas, ibid. — 27. Les Aenys, 397. — 28. Les Miros, ibid. — 29. Les Gobe-Mouches, ibid. — 30. Les Gobe-Mouchérons, 398. — 31. Les Moucherolles, 399. — 32. Les Moucherolles paroïdes, 400. — 33. Les Moucherolles sylvies, 401. — 34. Les Moucherolles hirondelles, ibid. — 35. Les Vive-rons, ibid. — Les Echenilleurs, ibid.

LIVRE XII. — LES PASSEREAUX ENTOMOPHAGES, 403. — Les Phonygames, ibid. — Les Ganulas, 405. — Les Cassicans, ibid. — Les Pyriases, 406. — Les Vangas, ibid. — Les Bataras, 407. — Les Myophones, 408. — Les Choucaris, 409. — Les Kistes, ibid. — Les Sphécothères, 410. — Les Manorhines, ibid. — Les Lacrayes, ibid. — Les Artamies, ibid. — Les Aponis, 411. — Les Bécards, ibid. — Les Pies-Grièches, ibid. — 1. Les Corvinelles, ibid. — 2. Les Falconelles, 412. — 3. Les Croclias, ibid. — 4. Les vraies Pies-grièches, 413. — 5. Les Cyclorhis, 417. — 6. Les Tchagras, ibid. — 7. Les Collorincinels, 418. — 8. Les Sparactes, ibid. — 9. Les Pitohuis, ibid. — 10. Les Lanions, ibid. — 11. Les Viréons, 419. — 12. Les Polyodons, 420. — 13. Les Crinons, ibid.

LES LANICTÈRES, 421. — Les Notodèles, ibid. — Les Eupèdes, 422. — Les Ajax, ibid. — Les Ramphocènes, ibid. — Manicups, ibid. — Les Bagadais, 423. — Les Drongos, ibid. — Les Enciures, 425. — Les Ptiliogonates, ibid. — Les Merulaxes, 426. — Les Atlas, ibid. — Les Hypotymes, ibid. — Les Phidatures, 427. — Les Jaseurs, ibid. — Les Procnés, ibid. — Les Arapongas, ibid. — Les Cotingas, 428. — Les Ampelis, ibid. — Les Mauhans, 429. — Les Gymnodères, ibid. — Les Céphalopères, ibid. — Les Gymnocephales, 430. — Les Rupicolles, ibid. — Les Galyptomènes, ibid. — Les Eurycères, ibid. — Les Erolles, 431. — Les Eurylaïmes, ibid. — Les Podargues, 433. — Les Guacharos, 435. — Les Agothéles, 436. — Les Ibiçaux, ibid.

— Les Engoulevents, 437. — Les Martlets, 440. — 1. Les vrais Martlets, 441. — 2. Les Palestres, ibid. — 3. Les Hallènes, 442.

LES HIRONDELLES, 442. — 1. Les Chélidons, ibid. — 2. Les Biblis, 443. — 3. Les Hérésés, ibid. — 4. Les Cécropsis, 444.

LIVRE XIII. LES PASSEREAUX OMNIVORES, 445. — Les Rolles, ibid. — Les Brachyptérolles, ibid. — Les Piroilles, 446. — Les Rolliers, ibid. — Les Mainates, ibid. — Les Minos, 447. — Les Créadions, ibid. — Les Calléas, 448. — Les Glaucopes, ib. — Les Témias, ib. — Les Paradisiens, ibid. — 1. Les vrais Paradisiens, 452. — 2. Les Sifflets, 461. — 3. Les Lophorines, 463. — 4. Les Manucodes, 464. — 5. Les Dillfordes, 465. — 6. Les Astrapies, 466.

LES TIMALIES, 467. — Les Tijuças, 469. — Les Chocards, ibid. — Les Rhinomy, ibid. — Les Podoces, 470. — Les Mesangeais, 571. — Les Gales, ibid. — Les Pies, ibid. — Les Picathartes, 472. — Les Reveilleurs, 473. — Les Corbeaux, ibid. — 1. Les Choucas, ibid. — 2. Les Corneilles, ibid. — 3. Les Corbeaux, ibid. — 4. Les Gymnocores, ibid. — 5. Les Corbivaux, 475. — Les Casse-Noix, ibid. — Les Quissoles, ibid. — Les Caciques, 476. — Les Cassicules, 477. — Les Cassides, ibid.

LES TROUPIALES, ibid. § I. Quiscalus, 479.

§ II. Icterus, ibid. — Le Troupiale bonana, 480. — Le Troupiale coiffe-jaune, ibid. — Le Troupiale varié, ibid. — Le Troupiale cul-jaune, ibid. — Le Troupiale de St-Domingue, 481. — Le Carouge chrysoptère, ibid. — Le Troupiale à tête orangée, ibid. — Le Troupiale Jamacai, ibid. — Le Troupiale de Cayenne, ibid. — Le Troupiale à tête dorée, 482. — Le Troupiale tacheté, ibid. — Le Troupiale de la Louisiane, ibid. — Le Troupiale commun, ibid. — Le Troupiale Costotol, ibid. — Le Troupiale arc-en-queue, 483. — Le Troupiale du Brésil, ibid. — Le Troupiale Japacani, ibid. — Le Troupiale Tocolin, ibid. — Le Troupiale commandeur, ibid. — Le Troupiale américain, 484. — Le Troupiale Gasquet, ibid. — Le Troupiale rouge, 485. — Le Troupiale du Mexique, ibid. — Le Troupiale Baltimore, ibid. — Le Troupiale bruantin, ibid. — Le Troupiale noir, 486. — Le Troupiale ferrugineux, ibid. — Le Troupiale siffleur, ibid. — Le Troupiale olive de Cayenne, ibid. — Le Troupiale châtain, ibid. — Le Troupiale acutipenne, ibid. — Le Troupiale chopi, 487. — Le Troupiale chrysoptère, ibid. — Le Troupiale des bois, 488. — Le Troupiale brun rougeâtre, ibid. — Le Troupiale à calotte rousse, ibid. — Le Troupiale de Carthagène, ibid. — Le Troupiale dragon, ibid. — Le Troupiale à épaulettes rouges, 489. — Le Troupiale guirahero, ibid. — Le Troupiale à gorge noire, ibid. — Le Troupiale masqué, 490. — Le Troupiale à menton noir, ibid. — Le Jamaci du Mexique, ibid. — Le Troupiale chaperonné, ibid. — Le Carouge chrysocephale, ibid. — Le Carouge icé-rocephale, 491. — Le Carouge de

Bullock, ibid. — Le Carouge aux épaules d'or, ibid. — Le Leiste gasquet, ibid. — Le Leiste huméral, ibid. — Le Chopi, ibid.

LES TROUPIALES A BARBILLONS ou PHILUSTURES, 491. — Les Anbillramphes, 492. — Les Entourneaux, ibid. — Les Sturnies, ibid. — Les Cratopes, 493. — Les Psaroides, ibid. — Les Martins, 494. — Les Hydrobales, 495. — Les Grallines, ibid. — Les Pique-Bœufs, 496. — Les Lorlots, ibid. — Les Mimites, 497. — Les Séricules, ibid. — Les Goullins, 499. — Les Lorioles, ibid. — Les Dasyornis, ibid. — Les Arques, ibid. — Les Spénières, 500. — Les Stournes, ibid. — Les Philébrèves, 501. — Les Grallaries, ibid. — Les Brèves, ibid. — Les Fourmilliers miophages, 503. — Les Fourmilliers brachyptères, ibid. — Les Fourmilliers méralaxes, 504. — Les Fourmilliers bataras, ibid. — Les Allotriés, ibid. — Les Fourmilliers grimparis, 505. — Les Chamazas, ibid. — Les Gossypla, ibid. — Les Zootheres, ibid. — Les Janthocincles, ibid. — Les Sternorhynques, 506. — Les Cinchosomes, ibid. — Les Moqueurs, ibid. — Les Pétrrocincles, 508. — Les Vrais Merles, ibid. — Les Turdoides, 510. — Les Merles traquets, 512. — Les Malurlions, ibid. — Les Merles philédons, ibid. — Les Donnacobins, ibid. — Les Traquets, 513. — Les Mérons, 514. — Les Queues gazées, ibid. — Les Gysticoles, 515. — Les Rubillettes, ibid. — Les Zostérops, ibid. — Les Fauvettes, ibid. — Les Pégots, 519. — Les Mylophiles, ibid. — Les Phénécures, ibid. — Les Acanthizas, ibid. — Les Hollelets, ibid. — Les Tachuris, 520. — Les Synallaxes, ibid. — Les Primias, 521. — Les Lavanillers, 522. — Les Bergeronnettes, ibid. — Les Troglodytes, ibid. — Les Thriothores, 523.

LIVRE XIV. — LES OISEAUX TENUROSTRES, 524. — Les Tartares, ibid. — Les Grimpics, ibid. — Les Sittines, 525. — Les Sittelles, 526. — Les Oxyures, 527. — Les Sylvitres, ibid. — Les Sittacilles, ibid. — Les Onguiculés, ibid. — Les Nancians, ibid. — Les Falcirostrés, ib. — Les Picicutes, 528. — Les Mniotilles, ibid. — Les Oxyglosses, ibid. — Les Lochmias, ibid. — Les Sclérites, 529. — Les Mohouas, ibid. — Les Tichodromes, ib. — Les Grimpereaux, ibid. — Les Huttes, ib. — Les Echellets, ibid. — Les Fourniers, 530. — Les Picerthies, 533. — Les Cucerthies, ibid. — Les Falculies, ibid. — Les Cravochupes, 535. — Les Claves, ibid. — Les Eplmaques, 536. — Les Ptiloris, ibid. — Les Epomques proprement dits, 537. — Les Falculinels, 539. — Les Canéiphages, 540. — Les Mokes, 541. — Les Pomatorhins, ibid. — Les Orthotomes, 543. — Les Edèles, ibid. — Les Dacnis, 544. — Les Gults-Gults, ibid. — Les Oiseaux-Mouches, ibid. — Les Héorotères, 589. — Les Souf-Margas, 590. — Les Arachnothères, 591. — Les Phylidonyres, ibid. — Les Philédons, 592. — Les Myzanthés, 593. — Les Verdins, 594. — Les Corbiclaas, ibid.

ok, ibid. — Le Carouge aux nites d'or, ibid. — Le Leiste gasté, ibid. — Le Leiste huméral, ibid. — Le Chopt, ibid.

PROUPIALES A BARBILLONS ou PLUSTURES, 491. — Les Amampches, 492. — Les Etouraux, ibid. — Les Sturnes, ibid. — Les Cratopes, 493. — Les Psaltes, ibid. — Les Martins, 494. — Hydrobates, 495. — Les Gralles, ibid. — Les Pique-Bœufs, 496. — Les Loriots, ibid. — Les Mimés, 497. — Les Séricules, ibid. — Les Goullins, 499. — Les Loriots, ibid. — Les Dasyornis, ibid. — Arayes, ibid. — Les Spénon, 500. — Les Stournes, ibid. — Philébrèves, 501. — Les Gralles, ibid. — Les Brèves, ibid. — Les Fourmiliers miophages, ibid. — Les Fourmiliers brachypodes, ibid. — Les Fourmiliers mésoptères, 504. — Les Fourmiliers araxes, ibid. — Les Allotries, ibid. — Les Fourmiliers grimparis, 505. — Les Chamæza, ibid. — Les Gosiola, ibid. — Les Zootheres, ibid. — Les Janthocincles, ibid. — Les Eurhynques, 506. — Les Cinclous, ibid. — Les Moqueurs, ibid. — Les Pétrécinacles, 508. — Les Sais Merles, ibid. — Les Turdois, 510. — Les Merles traquets, 512. — Les Maturions, ibid. — Les Rues phitédons, ibid. — Les Docolbins, ibid. — Les Traquets, 513. — Les Mérons, 514. — Les Coues gazés, ibid. — Les Gystilles, 515. — Les Rubiettes, ibid. — Les Zostérops, ibid. — Les Fauettes, ibid. — Les Pégots, 519. — Les Myiophiles, ibid. — Les Phéuines, ibid. — Les Acanthizas, ibid. — Les Boitelets, ibid. — Les Tururis, 520. — Les Synalaxes, ibid. — Les Primas, 521. — Les Lavanners, 522. — Les Bergeronnettes, ibid. — Les Troglodytes, ibid. — Les Thriothores, 523.

LIVRE XIV. — LES OISEAUX TENUSTRES, 524. — Les Tartares, ibid. — Les Grimpics, ibid. — Les Sittelles, 526. — Les Oxyures, 527. — Les Sytielles, ibid. — Les Sittacilles, ibid. — Les Onguiculés, ibid. — Les Nalans, ibid. — Les Falciostres, ibid. — Les Piciculés, 528. — Les Mniotilides, ibid. — Les Oxyglosses, ibid. — Les Lochmias, ibid. — Les Scléures, 529. — Les Mohouas, ibid. — Les Trodromes, ibid. — Les Grimpereaux, ibid. — Les Huppées, ibid. — Les Echeles, ibid. — Les Fourniers, 530. — Les Picerthies, 533. — Les Epuerthies, ibid. — Les Falculies, ibid. — Les Cravehuppées, 535. — Les Claves, ibid. — Les Epimases, 536. — Les Ptilioris, ibid. — Les Pomques proprement dits, 537. — Les Falcinelles, 539. — Les Canélyphages, 540. — Les Pics, 541. — Les Pomatorhins, ibid. — Les Orthotomes, 543. — Les Edèles, ibid. — Les Dacnis, 544. — Les Guits-Guits, ibid. — Les Oiseaux-Mouches, ibid. — Les Protères, 580. — Les Soui-Mathères, 590. — Les Arachnothères, 591. — Les Phyllidonyres, ibid. — Les Philédons, 592. — Les Myzans, 593. — Les Verdins, 594. — Les Corbiclaos, ibid.

LIVRE XV. — LES PASSEREAUX SYNDACTYLES et GRIMPEURS, 595. — Les Tocks, ibid. — Les Nacibas, 596. — Les Calaos, ibid. — Les Toucans, 598. — 1. Les vrais Toucans, ibid. — Les Toucans anacorhynques, 599. — 3. Les Aracaris, ibid. — Les Momots, 600. — **LES PERROQUETS, 601.** — 1. Les Calyptorhynques, ibid. — 2. Les Calocéphales, 602. — 3. Les Catoés, ibid. — 4. Les Calopsites, 603. — 5. Les Psittichas, ibid. — 6. Les Eurhynques, ibid. — 7. Les Aras, 604. — 8. Les Araras, ibid. — 9. Les Psitticires, 505. — 10. Les Mascarinis, ibid. — 11. Les Amazones, ibid. — 12. Les Nestors, ibid. — 13. Les Loris, 606. — 14. Les Vinis, ibid. — 15. Les Psittapous, ibid. — 16. Les Psittacules, 607. — 17. Les Mycropsittes, ibid. — 18. Les Conlacissis, ibid. — 19. Les Touits, 608. — 20. Les Caicas, ibid. — 21. Les Tavouas ou Criks, ibid. — 22. Les Jacos, ibid. — 23. Les Maximiliens, 609. — 24. Les Pailettes, ibid. — 25. Les Perruches australes, ibid. — 26. Les Pezopores, 610. — 27. Les Perruches lacticaudes, ibid. — 28. Les Trichoglosses, 612. — 29. Les Protogères, 623. — 30. Les Perruches américaines, ibid. — 31. Les Perruches à queue en bêche, ibid. — **LES COUROUCOUS, 614.** — Les Anis, 617. — Les Malchas, 618. — Les Courols, 619. — Les Coucals, 620. — Les Couas, 621. — Les Calobates, 622. — Les Taccos, 623. — Les Guiras, 624. — Les Coucoucs, ibid. — 1. Les vrais Coucoucs, 624. — Les Edollos, 625. — 3. Les Coucoucs gros-becs, ibid. — 4. Les Surnicous, ibid. — 5. Les Chalcaltes, 627. — **LES INDICATEURS, 628.** — Les Bar-

bacous, 630. — Les Barbicans, 631. — Les vrais Barbus, ibid. — Les Barbfions, 633. — Les Mybuberies, 634. — Les Tamatias, 635. — Les Pics, ibid. — 1. Les Picolides, 636. — 2. Les Colaptes, ibid. — 3. Les Asthenures, ibid. — 4. Les vrais Pics, ibid.

LES PICUMES, 643. — Les Picules, 644. — Les Torcols, ibid. — Les Jacamars, 645. — Les Guépriers, ibid. — Les Alcemerops, 646. — Les Moqueurs, 647. — Les Rhinopomastes, ibid. — Les Alcyons, ibid. — 1. Les Ceix, 648. — 2. Les vrais Martins-Pêcheurs, 649. — 3. Les Tanyseptères, 651. — 4. Les Symés, 652. — 5. Les Méllidores, 653. — 6. Les Choucajaours, ibid. — 7. Les Martins-Chasseurs, 654. — Les Todiramphes, 656. — Les Todiers, 657.

LIVRE XVI. — LES OISEAUX RIVERAINS ou ECHASSIERS, 659. — Les Fouiques, ibid. — Les Porphyrlons, ibid. — Les Gallinules, 661. — Les Rales, ibid. — Les Manugettes, 662. — Les Jacanas, 663. — Les Giaroles, 665. — Les Vanneaux, ibid. — Les Pinviers, 670. — Les Oedécènes, 677. — Les Burrhins, ibid. — Les Esacus, ibid. — Les Huitriers, ibid. — Les Echasses, 678. — Les Catoptrophores, ibid. — Les vrais Chevaliers, ibid. — Les Barges, 679. — Les Bécasses, ibid. — 1. Les vraies Echasses, 680. — 2. Les Bécassines, ibid. — 3. Les Macroramphes, 681. — Les Rhynchés, ibid. — Les Maubéches, ibid. — Les Alouettes de mer, 682. — Les Corcolis, ibid. — Les Sanderlings, ibid. — Les Anarhinques, ibid. — Les Combattants, 683. — Les Hémiptalmes, 684. — Les Tourne-Pierre, 685. — Les Phalaropus,

686. — Les Eurinorhynques, ibid. — Les Lapidés, ibid. — Les Holopodes, ibid. — Les Erolies, 687. — Les Ildorhynques, ibid. — Les Courlis, 688. — Les Ibis, ibid. — Les Hérons, 692. — 1. Les Bihoreaux, ibid. — 2. Les Faux Bihoreaux, ibid. — 3. Les Butors, 693. — 4. Les Onorés, ibid. — 5. Les Blongios, 694. — 6. Les Crabiers, ibid. — 7. Les Aigrettes, ibid. — 8. Les vrais Hérons, 696. — Les Spatules, 697. — Les Cigognes, ibid. — Les Anastomes, 698. — Les Tantaies, ibid. — Les Jabirus, 699. — Les Marabous, ibid. — Les Grues ordinaires, 700. — Les Authroptoides, 701. — Les Dromes, ibid. — Les Leptorhynques, 702. — Les Avocelles, ibid. — Les Flammons, 703. — Les Grebes, 704. — Les Hiiornes, 705.

LIVRE XVII. — LES OISEAUX NAGEURS ou PALMIPÈDES, 706. — Les Anbingas, ibid. — Les Pélicans, ibid. — Les Fous, 707. — Les Cormorans, ibid. — Les Frégates, 709. — Les Albatros, ibid. — Les Petrels, 710. — 1. Les vrais Petrels, ibid. — 2. Les Thalassomeres, 711. — 3. Les Puffins, ibid. — Les Prions, ibid. — Les Pelécanoides, 712. — Les Labes, ibid. — Les Mouettes, 713. — Les Sternes, 714. — Les Rhyncopes, 716. — Les Phéotons, ibid. — Les Céréopsis, ibid. — Les Bernaches, 717. — Les Oies, ibid. — Les Cygnes, 718. — Les Hydrobates, ibid. — Les Canards, 719. — Les Harles, 722. — Les Guillemois, 723. — Les Synthliboramphes, ibid. — Les Stariques, ibid. — Les Ombries, ibid. — Les Vermirhynques, 724. — Les Macareux, ibid. — Les Manchots, 725.

